RECORDS OF THE GENERAL CONFERENCE

Thirteenth session, Paris 1964

PROCEEDINGS

ACTES DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Treizième session, Paris 1964

COMPTES RENDUS DES DÉBATS

ACTAS DE LA CONFERENCIA GENERAL

Décimotercera reunión, Paris 1964

ACTAS LITERALES

АКТЫ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

Тринадцатая сессия, Париж, 1964 г.

СТЕНОГРАФИЧЕСКИЕ ОТЧЕТЫ

UNESCO

Published in 1966 by the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, Place de Fontenoy, Paris-7e.
Composed in Unesco's workshops
Printed by Joseph Floch, Mayenne

Publié en 1966 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, place de Fontenoy, Paris-7e.
Composé dans les ateliers de l'Unesco
Imprimé par Joseph Floch, Mayenne

Publicado en 1966 por la Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura, Place de Fontenoy, Paris-7e.
Compuesto en los talleres de la Unesco
Impreso por Joseph Floch, Mayenne

Издано в 1966 г. Организацией объединенных наций по вопросам образования, науки и культуры
Place de Fontenoy, Paris 7e.
Набрано в мастерских Юнеско
Отпечатано в типографии Жозеф Флок, Майенн

© Unesco 1966
Printed in France
CFS.65/VII.13/AFSR

RECORDS OF THE GENERAL CONFERENCE / ACTES DE LA CONFERENCE GENERALE
ACTAS DE LA CONFERENCIA GENERAL / АКТЫ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

EXPLANATORY NOTE/NOTE EXPLICATIVE
NOTA EXPLICATIVA/ПОЯСНИТЕЛЬНАЯ ЗАПИСКА

To facilitate reference, the introductory pages and those parts of the information material at the end of the volume which are presented in separate language versions are printed on paper of different colours, as follows:

English:	orange	Russian:	yellow
French:	blue	Spanish:	green

Quadrilingual texts, including the verbatim records, are printed on white paper.

Pour faciliter la consultation du volume, les pages d'introduction et les indications figurant à la fin du recueil, qui sont présentées séparément dans les diverses langues de travail, sont imprimées sur des papiers de couleurs différentes :

Anglais :	orange	Français :	bleu
Espagnol :	vert	Russe :	jaune

Les textes quadrilingues, notamment les comptes rendus in extenso, sont sur papier blanc.

Para facilitar las referencias, las páginas de presentación y el material informativo que figuran al final del volumen en versiones separadas se han impreso sobre papel de distinto color del modo siguiente:

Inglés:	naranja	Ruso:	amarillo
Francés:	azul	Español:	verde

Los textos cuadrilingües en los que figuran las actas literales se imprimen en papel blanco.

Для удобства пользования введение и части информационного материала в конце тома, изложенные на различных языках, напечатаны на бумаге различного цвета:

английский:	оранжевый цвет	русский:	желтый цвет
французский:	голубой цвет	испанский:	зеленый цвет

Тексты на четырех языках, включая стенографические отчеты, напечатаны на белой бумаге.

PREFACE

The General Conference at its thirteenth session decided (resolution 13 C/7.3) that the verbatim records of its plenary meetings should be published in a single quadrilingual edition, in which only the speeches in Russian and Spanish should be translated into either English or French, alternately for each meeting.

This volume therefore contains the corrected version of the verbatim records, in which each speech is recorded in its original language and, in addition, those speeches given in Russian and Spanish are followed by a translation into either English or French.

In accordance with Rule 59 (3) of the Rules of Procedure of the General Conference, the summary records of meetings of commissions and committees of the Conference are kept in a single corrected master copy in the Archives of the Organization, where they may be consulted if necessary.

The resolutions adopted by the General Conference are published as hitherto in four separate language versions in English, French, Russian and Spanish under the title "Records of the General Conference - Resolutions". This volume also contains the reports of the commissions, committees and working parties.

TABLE OF CONTENTS

VERBATIM RECORDS OF PLENARY MEETINGS

First plenary meeting (20 October 1964, at 10.40 a.m.) 43
Opening of the session by the head of the delegation of Brazil, President of the twelfth session of the General Conference . . . 43
Address by the Chairman of the Executive Board. 49
Address by the Director-General 53
Messages from the President of the United States of America and from His Imperial Majesty the Shahinshah of Iran 55
Establishment of the Credentials Committee 57

Second plenary meeting (20 October 1964, at 4 p.m.). 59
Statement by the President on arrears in payment of contributions 59
Consideration of the First Report of the Credentials Committee. . 60

Third plenary meeting (21 October 1964, at 10.20 a.m.) 75
Adoption of the Agenda. 75
Admission of new Member States of the Organization: Malawi . . 84
Admission of the British Eastern Caribbean Group to Associate Membership of the Organization 86

Fourth plenary meeting (21 October 1964, at 4.15 p.m. 88
Announcement by the President (Message from the President of the Togolese Republic; right to vote of Chile) 88
Election of the President and Vice-Presidents of the General Conference. 89
Establishment of the Programme and Administrative Commissions 104

Fifth plenary meeting (22 October 1964, at 10.20 a.m.) 106
Consideration of the First Report of the Legal Committee (increase in the membership of the Legal Committee). 106
Announcement by the President (Recommendations of the General Committee concerning the organization of the work of the Conference) 108
Admission to the thirteenth session of observers from international non-governmental organizations 110
General discussion of the general evaluation by the Director-General of main developments during 1962 and 1963; Reports by the Director-General on the activities of the Organization in 1962, 1963 and 1964; Report of the Executive Board on its own activities in 1963 and 1964; General consideration of the Programme and Budget for 1965-1966; Statements by the Chairman of the Executive Board and the Chairman of the Reports Committee 129

Sixth plenary meeting (22 October 1964, at 3.30 p.m.) 143
General discussion (continued): Speeches by the Director-General, the delegates of India, Iran and Austria and the Representative of the Secretary-General of the United Nations 143

Seventh plenary meeting (23 October 1964, at 10.15 a.m.) 167
Report of the Nominations Committee: Increase in the membership of the Legal Committee 167
Announcement by the President (Right to vote of Rwanda) 169
First Report of the Administrative Commission: Right to vote of Bolivia and Chile 169
General discussion (continued): Speeches by the Representative of the International Bank for Reconstruction and Development and the delegates of the Netherlands, Italy and Cuba 179

Eighth plenary meeting (23 October 1964, at 3.15 p.m.) 204
General discussion (continued): Speeches by the delegates of Somalia, Czechoslovakia, Israel, Bolivia, Finland, Ecuador, Honduras and the United Republic of Tanzania 204

Ninth plenary meeting (24 October 1964, at 10.15 a.m.) 236
Announcement by the President (Right to vote of Paraguay) 236
General discussion (continued): Speeches by the delegates of Algeria, Australia, Laos, Poland, Viet-Nam, USSR, Costa Rica and Indonesia 237
Message from the President of the General Conference to the Secretary-General of the United Nations on the occasion of that Organization's nineteenth anniversary 268

Tenth plenary meeting (26 October 1964, at 10.10 a.m.) 270
General discussion (continued): Speeches by the delegates of Iraq, Rumania, Kenya, Yugoslavia, Mexico, Turkey and Greece 270
Announcement by the President (Organization of the work of the Conference) 296

Eleventh plenary meeting (26 October 1964, at 3.15 p.m.) 298
Consideration of the Second Report of the Legal Committee: Amendment to the Rules for the Conduct of Elections by Secret Ballot in regard to the election of members of the Executive Board 298
General discussion (continued): Speeches by the delegates of Sweden, Federal Republic of Germany, Byelorussian SSR, Ireland, Spain, France and Japan 300

Twelfth plenary meeting (27 October 1964, at 10.15 a.m.) 340
Consideration of the Second Report of the Administrative Commission: Right to vote of Paraguay 340
Consideration of the Second Report of the Chairman of the Credentials Committee 346
Discussion of the provisional assessment and spending levels for 1965-1966 347

Thirteenth plenary meeting (27 October 1964, at 3.10 p.m.) 370
General discussion (continued): Speech by the delegate of Belgium 370

Discussion of the provisional assessment and spending levels for 1965-1966 (continued) 373

Fourteenth plenary meeting (28 October 1964, at 10.20 a.m.) 402
Announcement by the President (Correction to the record of voting results; Methods of work of the Organization; Message from the Order of Malta) 402
Adoption of the Agenda (continued: Item 15.1.8) 403
Announcements by the President (Organization of plenary meetings); Fourth centenary of the birth of Galileo) 405
General discussion (continued): Speeches by the delegates of Afghanistan, Senegal, Ethiopia, Uganda, Togo, Thailand, Mongolia, Burundi and Sierra Leone 406

Fifteenth plenary meeting (28 October 1964, at 3.10 p.m.) 435
General discussion (continued): Speeches by the delegates of Hungary, China, Nigeria, Dahomey, Cameroon, Guinea, Nepal, Canada and Korea 435

Sixteenth plenary meeting (29 October 1964, at 10.15 a.m.) 468
Announcement by the Director-General (Admission of Malawi as a Member State of the Organization) 468
General discussion (continued): Speeches by the observer of the Holy See, the delegates of Pakistan, the Congo (Democratic Republic of), Sudan, Malaysia, Ghana, Liberia and the Congo (Brazzaville), and the observer of the International Federation of Christian Trade Unions 469

Seventeenth plenary meeting (29 October 1964, at 3.15 p.m.) 498
Announcement by the President (Recommendations of the General Committee) 498
Election of 15 members of the Executive Board 499
General discussion (continued): Speeches by the observer of the Ibero-American Bureau of Education, the delegate of Venezuela, the observer of the International Co-operative Alliance and the delegate of the United Arab Republic 509
Election of 15 members of the Executive Board (continued) . . . 528

Eighteenth plenary meeting (30 October 1964, at 10.20 a.m.) 529
Announcement by the President (1964 Nobel Prizes for Chemistry and Physics; Organization of the work of the Conference) 529
General discussion (continued): Speeches by the delegates of Switzerland, New Zealand, Chad, United Kingdom, Argentina, Mali, Bulgaria, Colombia and Upper Volta 531

Nineteenth plenary meeting (30 October 1964, at 3.15 p.m.) 563
Statement by the head of the delegation of Iceland 563
General discussion (continued): Speeches by the delegate of Lebanon, the observer of the World Confederation of Organizations of the Teaching Profession, and the delegates of Peru, Norway, United States of America, and Trinidad and Tobago. 564
Announcement by the President: Request from Zambia for admission to membership of the Organization 586

Twentieth plenary meeting (31 October 1964, at 10.17 a.m.) 588
Admission of new Member States to the Organization: Zambia . . 588

General discussion (continued): Speeches by the delegates of Tunisia, Libya, Denmark, Ukrainian SSR, Uruguay, Saudi Arabia and Albania 590

Twenty-first plenary meeting (2 November 1964, at 10.15 a.m.) 626
General discussion (conclusion): Speeches by the delegates of Brazil and Morocco 626
Reply by the Director-General 635

Twenty-second plenary meeting (2 November 1964, at 3.15 p.m.) . . . 654
Status and organization of the International Conference on Public Education 654

Twenty-third plenary meeting (3 November 1964, at 10.35 a.m.) . . . 682
Status and organization of the International Conference on Public Education (continued) 682
Announcement by the President (Organization of the work of the Conference) 699

Twenty-fourth plenary meeting (4 November 1964, at 10.20 a.m.) . . . 701
Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems 701

Twenty-fifth plenary meeting (4 November 1964, at 3.15 p.m.) 734
Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems (continued) 734

Twenty-sixth plenary meeting (5 November 1964, at 10.15 a.m.) . . . 766
Announcements by the President (Establishment of a Drafting Committee on Item 15.6.1 of the Agenda; Organization of the work of the Conference) 766
Address by the head of the delegation of the British Eastern Caribbean Group 767
The rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples 769

Twenty-seventh plenary meeting (5 November 1964, at 3.15 p.m.) . . . 784
Address by the observer of the Organization of African Unity . . . 784
Announcement by the President (Organization of the work of the Conference) 786
Consideration of measures resulting from the Turkish Government's new legislative provisions relating to schools conducted by Greek minorities on the Islands of Imbros (Imroz) and Tenedos (Bozca Ada) from 1951 until the application of these new laws, and of the educational situation of the Turkish minority in Greece, with a view to deciding whether action should be taken to secure the repeal of any measures detrimental to the education of the respective minority populations 788

Twenty-eighth plenary meeting (6 November 1964, at 3.25 p.m.) . . . 812
Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems (conclusion) 812

Consideration of measures resulting from the Turkish Government's new legislative provisions relating to schools conducted by Greek minorities on the Islands of Imbros (Imroz) and Tenedos (Bozca Ada) from 1951 until the application of these new laws, and of the educational situation of the Turkish minority in Greece, with a view to deciding whether action should be taken to secure the repeal of any measures detrimental to the education of the respective minority populations (continued) . . 816

Twenty-ninth plenary meeting (13 November 1964, at 10.15 a.m.) . . . 820
Tribute to H.S.H. Prince Pierre of Monaco 820
Announcement by the Director-General (Admission of Zambia as a Member State of the Organization) 821
Decision, on the report of the Executive Board, concerning the place and date of the fourteenth session of the General Conference 823
Consideration of the Fifth Report of the Legal Committee (Amendment to Rule 81 of the Rules of Procedure of the General Conference) 825
Announcement by the President (Organization of the work of the Conference) 827

Thirtieth plenary meeting (17 November 1964, at 10.15 a.m.) 829
Address by the head of the delegation of Syria 829
The rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples (continued) . . 830
Consideration of the Seventh Report of the Legal Committee: Periodic reports by Member States on the implementation of the Convention and Recommendation against Discrimination in Education 836
Consideration of the Eighth Report of the Legal Committee: General classification of the various categories of meetings convened by Unesco 840
Consideration of the Third Report of the Legal Committee: Notification of sessions of the General Conference 845
Consideration of the Sixth Report of the Legal Committee: Responsibilities devolving upon the Legal Committee and upon the States represented on it 853

Thirty-first plenary meeting (18 November 1964, at 10.20 a.m.) . . . 856
Consideration of the Fourth Report of the Administrative Commission and the Fourth Report of the Legal Committee: Final date for the submission of proposals for the adoption of amendments to the draft programme 856

Thirty-second plenary meeting (18 November 1964, at 3.15 p.m.) . . 882
Consideration of the Fourth Report of the Administrative Commission (continued) 882

Thirty-third plenary meeting (19 November 1964, at 10.20 a.m.) . . . 901
Consideration of the Report of the Reports Committee 901
Election, on the report of the Nominations Committee, of members of the Headquarters Committee, the Legal Committee and the Reports Committee, for the fourteenth session of the General Conference 905
Election, on the Report of the Nominations Committee, of members of the Executive Committee of the International Campaign to Save the Monuments of Nubia 908

Consideration of a draft resolution submitted by Brazil: Relations between Unesco and the Inter-Parliamentary Union . 909

Thirty-fourth plenary meeting (19 November 1964, at 3.45 p.m.) . . . 911
Consideration of the Report of the Programme Commission 911
Tribute to Michel Montagnier 934

Thirty-fifth plenary meeting (20 November 1964, at 10.15 a.m.) . . . 938
Consideration of the Report of the Programme Commission (continued) 938
Visit of H.M. King Hussein of Jordan 963
Consideration of the Report of the Programme Commission (conclusion) 968
Consideration of the Second Report of the Credentials Committee . 971

Thirty-sixth plenary meeting (20 November 1964, at 3.15 p.m.) . . . 973
Adoption, on the Report of the Joint Meeting of the Programme Commission and the Administrative Commission, of the draft appropriation resolution and appropriation table for the financial period 1965-1966 973
Adoption of the draft resolution stating the conclusions drawn from the general discussion on Items 8.1, 8.2 and 13 of the Agenda . . 985
Closure of the thirteenth session of the General Conference 988

GENERAL INFORMATION

List of delegates, representatives and observers 1017

Officers of the General Conference and of the commissions and committees 1109

Time-table of meetings 1111

List of documents of the thirteenth session of the General Conference 1113

PRÉFACE

La Conférence générale à sa treizième session a décidé (résolution 13 C/7.3) de faire paraître les comptes rendus in extenso de ses séances plénières en une édition quadrilingue unique, dans laquelle seules les interventions en russe et en espagnol seront traduites *soit en anglais, soit en français, alternativement pour chaque séance.*

Ce volume contient donc la version revue et corrigée des comptes rendus in extenso dans laquelle chaque intervention est reproduite dans la langue originale et, en plus, les interventions en russe et en espagnol sont suivies d'une traduction soit en anglais, soit en français.

Conformément à l'article 59 (3) du Règlement intérieur de la Conférence générale, le texte original corrigé des comptes rendus analytiques des séances des commissions et comités de la Conférence générale est conservé dans les archives de l'Organisation où il peut être consulté si nécessaire.

Les résolutions adoptées par la Conférence générale sont publiées comme auparavant en quatre langues : anglais, français, russe et espagnol sous le titre "Actes de la Conférence générale - Résolutions". Ce volume contient aussi les rapports des commissions, comités et groupes de travail.

TABLE DES MATIÈRES

COMPTES RENDUS IN EXTENSO DES SEANCES PLENIERES

Première séance plénière (20 octobre 1964 à 10 h. 40) 43
Ouverture de la session par le chef de la délégation du Brésil, Président de la douzième session de la Conférence générale . 43
Allocution du Président du Conseil exécutif 49
Allocution du Directeur général 53
Messages du Président des Etats-Unis d'Amérique et de Sa Majesté Impériale le Chahinchah d'Iran 55
Constitution du Comité de vérification des pouvoirs 57

Deuxième séance plénière (20 octobre 1964 à 16 h) 59
Déclaration du Président sur la question des arriérés de contributions 59
Examen du premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs 60

Troisième séance plénière (21 octobre 1964 à 10 h. 20) 75
Adoption de l'Ordre du jour 75
Admission à l'Organisation d'un nouvel Etat membre : le Malawi 84
Admission à l'Organisation, en qualité de Membre associé, du groupe des Caraïbes orientales britanniques 86

Quatrième séance plénière (21 octobre 1964 à 16 h. 15) 88
Communication du Président (Message du Président de la République togolaise ; droit de vote du Chili) 88
Election du Président et des Vice-Présidents de la Conférence générale 89
Constitution de la Commission du programme et de la Commission administrative 104

Cinquième séance plénière (22 octobre 1964 à 10 h. 20) 106
Examen du premier rapport du Comité juridique : Augmentation du nombre des membres du Comité juridique 106
Communication du Président (Recommandation du Bureau sur l'organisation des travaux de la Conférence) 108
Admission d'observateurs d'organisations non gouvernementales à la treizième session 110
Discussion générale sur l'évaluation d'ensemble par le Directeur général des grands faits de la période 1962-1963 ; les rapports du Directeur général sur l'activité de l'Organisation en 1962, 1963 et 1964 ; le rapport du Conseil exécutif sur ses propres activités en 1963 et 1964 ; et le Programme et Budget pour 1965-1966 : Interventions du Président du Conseil exécutif et du Président du Comité des rapports 129

Sixième séance plénière (22 octobre 1964 à 15 h. 30) 143
Discussion générale (suite) : Interventions du Directeur général, des délégués de : Inde, Iran, Autriche, et du représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies . . . 143

Septième séance plénière (23 octobre 1964 à 10 h. 15) 167
Rapport du Comité des candidatures : Augmentation du nombre des membres du Comité juridique 167
Communication du Président (droit de vote du Rwanda) 169
Premier rapport de la Commission administrative : Droit de vote de la Bolivie et du Chili 169
Discussion générale (suite) : Interventions du représentant de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, et des délégués de : Pays-Bas, Italie, Cuba 179

Huitième séance plénière (23 octobre 1964 à 15 h. 15) 204
Discussion générale (suite) : Interventions des délégués de : Somalie, Tchécoslovaquie, Israël, Bolivie, Finlande, Equateur, Honduras, République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar . . 204

Neuvième séance plénière (24 octobre 1964 à 10 h. 15) 236
Communication du Président (droit de vote du Paraguay) 236
Discussion générale (suite) : Interventions des délégués de : Algérie, Australie, Laos, Pologne, Viêt-nam, URSS, Costa Rica, Indonésie 237
Message du Président de la Conférence générale au Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion du 19e anniversaire de l'Organisation 268

Dixième séance plénière (26 octobre 1964 à 10 h. 10) 270
Discussion générale (suite) : Interventions des délégués de : Irak, Roumanie, Kenya, Yougoslavie Mexique, Turquie, Grèce 270
Communication du Président (organisation des travaux de la Conférence) 296

Onzième séance plénière (26 octobre 1964 à 15 h. 15) 298
Examen du deuxième rapport du Comité juridique : Amendement au Règlement sur les élections au scrutin secret en ce qui concerne l'élection des membres du Conseil exécutif 298
Discussion générale (suite) : Interventions des délégués de : Suède, République fédérale d'Allemagne, RSS de Biélorussie, Irlande, Espagne, France, Japon 300

Douzième séance plénière (27 octobre 1964 à 10 h. 15) 340
Examen du deuxième rapport de la Commission administrative : Droit de vote du Paraguay 340
Examen du deuxième rapport du Président du Comité de vérification des pouvoirs 346
Discussion du montant maximum provisoire des contributions et du montant provisoire à dépenser pour 1965-1966 347

Treizième séance plénière (27 octobre 1964 à 15 h. 10) 370
Discussion générale (suite) : Intervention du délégué de la Belgique 370
Discussion du montant maximum provisoire des contributions et du montant provisoire à dépenser pour 1965-1966 (suite) . . . 373

Quatorzième séance plénière (28 octobre 1964 à 10 h. 20) 402
Communication du Président (Rectification de résultats de votes ; méthodes de travail de l'Organisation ; message de l'Ordre de Malte) 402
Adoption de l'Ordre du jour (suite : Point 15.1.8) 403
Communications du Président (Organisation des séances plénières ; quatre centième anniversaire de la naissance de Galilée) 405
Discussion générale (suite) : Interventions des délégués de : Afghanistan, Sénégal, Ethiopie, Ouganda, Togo, Thaïlande, Mongolie, Burundi, Sierra-Leone 406

Quinzième séance plénière (28 octobre 1964 à 15 h. 10) 435
Discussion générale (suite) : Interventions des délégués de : Hongrie, Chine, Nigeria, Dahomey, Cameroun, Guinée, Népal, Canada, Corée 435

Seizième séance plénière (29 octobre 1964 à 10 h. 15) 468
Communication du Directeur général (Admission du Malawi en tant qu'Etat membre de l'Organisation) 468
Discussion générale (suite) : Interventions de l'observateur du Saint-Siège, des délégués de : Pakistan, République démocratique du Congo, Soudan, Malaisie, Ghana, Libéria, Congo Brazzaville, et de l'observateur de la Confédération internationale des syndicats chrétiens 469

Dix-septième séance plénière (29 octobre 1964 à 15 h. 15) 498
Communication du Président (recommandations du Bureau de la Conférence) 498
Election de 15 membres du Conseil exécutif 499
Discussion générale (suite) : Interventions de l'observateur du Bureau d'éducation ibéro-américain, du délégué du Venezuela, de l'observateur de l'Alliance coopérative internationale et du délégué de la République arabe unie 509
Election de 15 membres du Conseil exécutif (suite) 528

Dix-huitième séance plénière (30 octobre 1964 à 10 h. 20) 529
Communications du Président (Prix Nobel 1964 de Chimie et de Physique ; organisation des travaux de la Conférence) 529
Discussion générale (suite) Interventions des délégués de : Suisse, Nouvelle-Zélande, Tchad, Royaume-Uni, Argentine, Mali, Bulgarie, Colombie, Haute-Volta 531

Dix-neuvième séance plénière (30 octobre 1964 à 15 h. 15) 563
Déclaration du chef de la délégation d'Islande 563
Discussion générale (suite) : Interventions du délégué du Liban, de l'observateur de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante, des délégués de : Pérou, Norvège, Etats-Unis d'Amérique, Trinité et Tobago 564
Communication du Président (demande d'admission de la Zambie en qualité d'Etat membre de l'Organisation) 586

Vingtième séance plénière (31 octobre 1964 à 10 h. 17) 588
Admission à l'Organisation d'un nouvel Etat membre : la Zambie 588
Discussion générale (suite) : Interventions des délégués de : Tunisie, Libye, Danemark, République socialiste soviétique d'Ukraine, Uruguay, Arabie saoudite, Albanie 590

Vingt et unième séance plénière (2 novembre 1964 à 10 h. 15) 626
Discussion générale (fin) : Interventions des délégués du Brésil et du Maroc 626
Réponse du Directeur général 635

Vingt-deuxième séance plénière (2 novembre 1964 à 15 h. 15) 654
Statut et organisation de la Conférence internationale de l'Instruction publique 654

Vingt-troisième séance plénière (3 novembre 1964 à 10 h. 35) . . . 682
Statut et organisation de la Conférence internationale de l'Instruction publique (suite) 682
Communication du Président (organisation des travaux de la Conférence) 699

Vingt-quatrième séance plénière (4 novembre 1964 à 10 h. 20). . . . 701
Contribution de l'Unesco au renforcement de la paix ainsi que de la coexistence et de la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents 701

Vingt-cinquième séance plénière (4 novembre 1964 à 15 h. 15) . . . 734
Contribution de l'Unesco au renforcement de la paix ainsi que de la coexistence et de la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents (suite). . . 734

Vingt-sixième séance plénière (5 novembre 1964 à 10 h. 15). 766
Communications du Président (Constitution d'un Comité de rédaction sur le point 15. 6. 1 de l'ordre du jour : organisation des travaux de la Conférence). 766
Allocution du chef de la délégation du Groupe des Caraïbes orientales britanniques 767
Rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance 769

Vingt-septième séance plénière (5 novembre 1964 à 15 h. 15) 784
Allocution de l'observateur de l'Organisation de l'unité africaine 784
Communication du Président (organisation des travaux de la Conférence) 786
Examen des mesures découlant des nouvelles dispositions législatives du Gouvernement turc concernant les écoles gérées par les minorités grecques des îles d'Imbros (Imroz) et de Tenedos (Bozcaada) depuis 1951 jusqu'à la mise en vigueur de ces nouvelles lois, ainsi que de la situation de l'éducation de la minorité turque en Grèce, afin de déterminer s'il y a lieu d'entreprendre des démarches en vue d'obtenir le rappel des mesures qui auraient été prises au détriment de l'éducation des populations minoritaires respectives 788

Vingt-huitième séance plénière (6 novembre 1964 à 15 h. 25) 812
Contribution de l'Unesco au renforcement de la paix ainsi que de la coexistence et de la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents (fin) . . . 812
Examen des mesures découlant des nouvelles dispositions législatives du Gouvernement turc concernant les écoles gérées par les minorités grecques des îles Imbros (Imroz) et Tenedos (Bozcaada) depuis 1951 jusqu'à la mise en vigueur de ces nouvelles lois, ainsi que de la situation de l'éducation de la

minorité turque en Grèce, afin de déterminer s'il y a lieu d'entreprendre des démarches en vue d'obtenir le rappel des mesures qui auraient été prises au détriment de l'éducation des populations minoritaires respectives (suite) 816

Vingt-neuvième séance plénière (13 novembre 1964 à 10 h. 15) . . . 820
Hommage à Son Altesse Sérénissime Prince Pierre de Monaco . 820
Communication du Directeur général (Admission de la Zambie en tant qu'Etat membre de l'Organisation) 821
Fixation, sur le rapport du Conseil exécutif, du lieu et de la date de la quatorzième session de la Conférence générale . . 823
Examen du cinquième rapport du Comité juridique (Amendement à l'article 81 du Règlement intérieur de la Conférence générale) 825
Communication du Président (organisation des travaux de la Conférence) 827

Trentième séance planière (17 novembre 1964 à 10 h. 15). 829
Allocution du chef de la délégation de Syrie 829
Rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance (suite) 830
Examen du septième rapport du Comité juridique : Rapports périodiques des Etats membres sur l'application de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement . 836
Examen du huitième rapport du Comité juridique : Classification d'ensemble des diverses catégories de réunions convoquées par l'Unesco 840
Examen du troisième rapport du Comité juridique : Notification des sessions de la Conférence générale 845
Examen du sixième rapport du Comité juridique : Responsabilités qui incombent au Comité juridique et aux Etats membres qui y sont représentés 853

Trente et unième séance plénière (18 novembre 1964 à 10 h. 20). . . 856
Examen du quatrième rapport de la Commission administrative ainsi que du quatrième rapport du Comité juridique : date limite pour le dépôt des propositions tendant à l'adoption d'amendements au programme 856

Trente-deuxième séance plénière (18 novembre 1964 à 15 h. 15). . . 882
Examen du quatrième rapport de la Commission administrative (suite) 882

Trente-troisième séance plénière (19 novembre 1964 à 10 h. 20). . . 901
Examen du rapport du Comité des rapports 901
Election, sur le rapport du Comité des candidatures, des membres du Comité du Siège, du Comité juridique et du Comité des rapports pour la quatorzième session de la Conférence générale 906
Election, sur le rapport du Comité des candidatures, des membres du Comité exécutif de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie 908
Examen du Projet de résolution présenté par le Brésil : relations entre l'Unesco et l'Union interparlementaire 909

Trente-quatrième séance plénière (19 novembre 1964 à 15 h. 45) . . 911
Examen du rapport de la Commission du Programme 911
Hommage à Michel Montagnier 934

Trente-cinquième séance plénière (20 novembre 1964 à 10 h. 15) . . 938
Examen du rapport de la Commission du programme (suite) . . 938
Visite de Sa Majesté, le roi Hussein de Jordanie 963
Examen du rapport de la Commission du programme (fin) . . . 968
Examen du deuxième rapport du Comité de vérification des pouvoirs 971

Trente-sixième séance plénière (20 novembre 1964 à 15h. 15). . . . 973
Adoption, sur le rapport de la réunion mixte de la Commission du programme et de la Commission administrative, du projet de résolution portant ouverture de crédits et du tableau des ouvertures de crédits pour l'exercice financier 1965-1966 . . 973
Adoption du projet de résolution tirant les conclusions de la discussion générale sur les points 8.1, 8.2 et 13 de l'Ordre du jour 985
Clôture de la treizième session de la Conférence générale . . . 988

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Liste des délégués, représentants et observateurs. 1017

Membres des bureaux de la Conférence générale, des commissions et comités 1125

Calendrier des séances. 1127

Liste des documents de la treizième session de la Conférence générale 1129

PREFACIO

La Conferencia General en su 13a. reunión decidió (resolución 13 C/7.3) que las actas literales de las sesiones plenarias se publicarían en una sola edición en los cuatro idiomas, en la que sólo se traducirían las intervenciones en ruso y en español, al inglés o al francés alternativamente para cada sesión.

Por consiguiente, este volumen contiene la versión corregida de las actas literales, en las que cada intervención figura en su lengua original; además, las intervenciones en español y ruso van seguidas de su traducción al francés o al inglés.

De conformidad con el párrafo 3 del Artículo 59 del Reglamento de la Conferencia General, se conservará en los archivos de la Organización, donde podrá consultarse cuando sea necesario, el texto original corregido de las actas resumidas de las sesiones de las comisiones y de los comités de la Conferencia General.

Las resoluciones aprobadas por la Conferencia General aparecen como hasta ahora en cuatro ediciones distintas, en español, francés, inglés y ruso, con el título "Conferencia General - Resoluciones". En el mismo volumen figuran los informes de las comisiones, comités y grupos de trabajo.

INDICE GENERAL

ACTAS LITERALES DE LAS SESIONES PLENARIAS

Primera sesión plenaria (20 de octubre de 1964 a las 10.40) 43
Apertura de la reunión por el Jefe de la Delegación del Brasil, Presidente de la 12a. reunión. 43
Discurso del Presidente del Consejo Ejecutivo. 49
Discurso del Director General 53
Mensajes del Presidente de los Estados Unidos de América y de S.M.I. el Shahinshah de Irán. 55
Constitución del Comité de Verificación de Poderes 57

Segunda sesión plenaria (20 de octubre de 1964 a las 16.00) 59
Comunicación del Presidente sobre la cuestión de las contribuciones atrasadas 59
Examen del primer informe del Comité de Verificación de Poderes 60

Tercera sesión plenaria (21 de octubre de 1964 a las 10.20) 75
Aprobación del Orden del Día 75
Admisión en la Organización de un nuevo Estado Miembro: Malawi. 84
Admisión en la Organización, como Miembro Asociado, del Grupo del Caribe Oriental Británico. 86

Cuarta sesión plenaria (21 de octubre de 1964 a las 16.15). 88
Comunicaciones del Presidente de la Conferencia (Mensaje del Presidente de la República de Togo y Derecho de voto de Chile) . 88
Elección del Presidente y de los Vicepresidentes de la Conferencia General 89
Constitución de la Comisión del Programa y de la Comisión Administrativa 104

Quinta sesión plenaria (22 de octubre de 1964 a las 10.10) 106
Examen del primer informe del Comité Jurídico: Aumento del número de miembros del Comité Jurídico 106
Comunicación del Presidente (Recomendaciones de la Mesa sobre la organización de los trabajos de la Conferencia). 108
Admisión de observadores de organizaciones internacionales no gubernamentales a la 13a. reunión 110
Debate general sobre la evaluación de conjunto por el Director General de las principales actividades realizadas en 1962-1963; los informes del Director General sobre las actividades de la Organización en 1962, 1963 y 1964; el informe del Consejo Ejecutivo sobre sus actividades en 1963 y 1964; y el Programa y Presupuesto para 1965-1966. Discursos del Presidente del Consejo Ejecutivo y del Presidente del Comité de Informes 129

Sexta sesión plenaria (22 de octubre de 1964 a las 15.10). 143
Debate general (continuación): Discursos del Director General, de los Delegados de la India, el Irán y Austria y del Representante del Secretario General de las Naciones Unidas 143

Séptima sesión plenaria (23 de octubre de 1964 a las 10.15) 167
Examen del informe del Comité de Candidaturas: Aumento del número de miembros del Comité Jurídico 167
Comunicación del Presidente (Derecho de voto de Rwanda) . . . 169
Examen del primer informe de la Comisión Administrativa: Derecho de voto de Bolivia y Chile 169
Debate general (continuación): Discursos del Representante del Banco Internacional de Reconstrucción y Fomento y de los Delegados de los Países Bajos, Italia y Cuba 179

Octava sesión plenaria (23 de octubre de 1964 a las 15.15) 204
Debate general (continuación): Discursos de los Delegados de Somalia, Checoslovaquia, Israel, Bolivia, Finlandia, Ecuador, Honduras y la República Unida de Tanganyika y Zanzíbar . . . 204

Novena sesión plenaria (24 de octubre de 1964 a las 10.15). 236
Comunicación del Presidente (Derecho de voto del Paraguay) . . 236
Debate general (continuación): Discursos de los Delegados de Argelia, Australia, Laos, Polonia, Vietnam, Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas, Costa Rica e Indonesia. . . 237
Mensaje del Presidente de la Conferencia General al Secretario General de las Naciones Unidas con motivo del décimonoveno aniversario de las Naciones Unidas. 268

Décima sesión plenaria (26 de octubre de 1964 a las 10.10) 270
Debate general (continuación): Discursos de los Delegados de Irak, Rumania, Kenia, Yugoslavia, México, Turquía y Grecia 270
Comunicación del Presidente (organización de los trabajos de la Conferencia. 296

Undécima sesión plenaria (26 de octubre de 1964 a las 15.15) 298
Examen del segundo informe del Comité Jurídico: Propuestas de modificación del Reglamento de las Elecciones Celebradas en Votación Secreta en lo que concierne a la elección de los miembros del Consejo Ejecutivo 298
Debate general (continuación): Discursos de los Delegados de Suecia, República Federal de Alemania, RSS de Bielorrusia, Irlanda, España, Francia y Japón 300

Duodécima sesión plenaria (27 de octubre de 1964 a las 10.15). . . . 340
Examen del segundo informe de la Comisión Administrativa: Derecho de voto de Paraguay 340
Examen del segundo informe del Presidente del Comité de Verificación de Poderes. 346
Debate sobre el nivel provisional de las contribuciones y el nivel provisional de gastos para 1965-1966. 347

Décimotercera sesión plenaria (27 de octubre de 1964 a las 15.10) . 370
Debate general (continuación): Discurso del Delegado de Bélgica 370

Debate sobre el nivel máximo provisional de las contribuciones y el nivel provisional de gastos para 1965-1966 (continuación) 373

Décimocuarta sesión plenaria (28 de octubre de 1964 a las 10.20) 402
Comunicaciones del Presidente (Rectificación de los resultados de las votaciones; Métodos de trabajo de la Organización; Mensaje de la Orden de Malta) 402
Aprobación del Orden del Día revisado (continuación: Punto 15.1.8) 403
Comunicaciones del Presidente (Organización de las sesiones plenarias); Cuarto Centenario del nacimiento de Galileo 405
Debate general (continuación): Discursos de los Delegados de Afganistán, Senegal, Etiopía, Uganda, Togo, Tailandia, Mongolia, Burundi y Sierra Leona 406

Décimoquinta sesión plenaria (28 de octubre de 1964 a las 15.10) 435
Debate general (continuación): Discursos de los Delegados de Hungría, China, Nigeria, Dahomey, Camerún, Guinea, Nepal, Canadá y Corea 435

Décimosexta sesión plenaria (29 de octubre de 1964 a las 10.15) 468
Comunicación del Director General (Admisión de Malawi como Estado Miembro de la Organización) 468
Debate general (continuación): Discursos del Observador de la Santa Sede, de los Delegados del Pakistán, de la República Democrática del Congo, Sudán, Malasia, Ghana, Liberia y de la República del Congo (Brazzaville), y del Observador de la Confederación Internacional de Sindicatos Cristianos 469

Décimoséptima sesión plenaria (29 de octubre de 1964 a las 15.15) . . . 498
Comunicación del Presidente (Recomendaciones de la Mesa de la Conferencia) 498
Elección de 15 miembros del Consejo Ejecutivo 499
Debate general (continuación): Discursos del Observador de la Oficina Iberoamericana de Educación, el Delegado de Venezuela, el Observador de la Alianza Cooperativa Internacional y del Delegado de la República Arabe Unida 509
Elección de 15 miembros del Consejo Ejecutivo (continuación) 528

Décimoctava sesión plenaria (30 de octubre de 1964 a las 10.20) 529
Comunicaciones del Presidente (Premio Nobel 1964 de Química y de Física; Organización de los trabajos de la Conferencia) . . . 529
Debate general (continuación): Discursos de los Delegados de Suiza, Nueva Zelandia, Chad, Reino Unido, Argentina, Malí, Bulgaria, Colombia y Alto Volta 531

Décimonovena sesión plenaria (30 de octubre de 1964 a las 15.15) 563
Declaración del Jefe de la Delegación de Islandia 563
Debate general (continuación): Discursos del Delegado del Líbano, del Observador de la Confederación Mundial de Organizaciones de Profesionales de la Enseñanza y de los Delegados del Perú, Noruega, Estados Unidos de América y Trinidad y Tobago 564
Comunicación del Presidente (Petición de admisión de Zambia como Estado Miembro de la Organización) 586

Vigésima sesión plenaria (31 de octubre de 1964 a las 10.17). 588
Admisión en la Organización de un nuevo Estado Miembro: Zambia. 588
Debate general (continuación): Discursos de los Delegados de Túnez, Libia, Dinamarca, RSS de Ucrania, Uruguay, Arabia Saudita y Albania. 590

Vigésimoprimera sesión plenaria (2 de noviembre de 1964 a las 10.15) . 626
Debate general (fin): Discursos de los Delegados del Brasil y Marruecos 626
Respuesta del Director General 635

Vigésimosegunda sesión plenaria (2 de noviembre de 1964 a las 15.15). . 654
Estatuto y organización de la Conferencia Internacional de Instrucción Pública 654

Vigésimotercera sesión plenaria (3 de noviembre de 1964 a las 10.35) . . 682
Estatuto y organización de la Conferencia Internacional de Instrucción Pública (continuación). 682
Comunicación del Presidente sobre la organización de los trabajos de la Conferencia. 699

Vigésimocuarta sesión plenaria (4 de noviembre de 1964 a las 10.20). . . 701
Contribución de la Unesco al afianzamiento de la paz, la coexistencia pacífica y la cooperación entre Estados con sistemas sociales y económicos distintos. 701

Vigésimoquinta sesión plenaria (4 de noviembre de 1964 a las 15.15). . . 734
Contribución de la Unesco al afianzamiento de la paz, la coexistencia pacífica y la cooperación entre Estados con sistemas sociales y económicos distintos (continuación). 734

Vigésimosexta sesión plenaria (5 de noviembre de 1964 a las 10.15) . . . 766
Comunicaciones del Presidente. (Constitución de un comité de redacción sobre el Punto 15.6.1 del Orden del Día; Organización de los trabajos de la Conferencia) 766
Discurso del Jefe de la Delegación del Grupo Británico del Caribe Oriental 767
Papel de la Unesco en el logro de la independencia por los países y pueblos coloniales 769

Vigésimoséptima sesión plenaria (5 de noviembre de 1964 a las 15.15). . 784
Discurso del Observador de la Organización de la Unidad Africana . 784
Comunicación del Presidente sobre la organización de los trabajos de la Conferencia. 786
Examen por la Conferencia General de las medidas derivadas de las nuevas disposiciones legislativas del Gobierno turco referentes a las escuelas administradas por las minorías griegas de las Islas Imbros (Imroz) y Tenedos (Bozcaada) desde 1951 hasta la entrada en vigor de esas nuevas leyes, así como de la situación de la enseñanza de la minoría turca en Grecia, para determinar si es conveniente emprender gestiones para obtener la derogación de disposiciones que puedan haberse tomado en perjuicio de la educación de las respectivas minorías 788

Vigésimoctava sesión plenaria (6 de noviembre de 1964 a las 15.25). . . 812
Contribución de la Unesco al afianzamiento de la paz, de la cooperación y la convivencia pacíficas entre Estados con sistemas sociales y económicos distintos (continuación) 812
Examen por la Conferencia General de las medidas derivadas de las nuevas disposiciones legislativas del Gobierno turco referentes a las escuelas administradas por las minorías griegas de las Islas Imbros (Imroz) y Tenedos (Bozcaada) desde 1951 hasta la entrada en vigor de esas nuevas leyes, así como de la situación de la enseñanza de la minoría turca en Grecia, para determinar si es conveniente emprender gestiones para obtener la derogación de disposiciones que puedan haberse tomado en perjuicio de la educación de las respectivas minorías (continuación) 816

Vigésimonovena sesión plenaria (13 de noviembre de 1964 a las 10.15) . 820
Homenaje a S. A. S. el Príncipe Pedro de Mónaco 820
Comunicación del Director General (Admisión de Zambia como Estado Miembro de la Organización). 821
Decisión, previo informe del Consejo Ejecutivo, acerca del lugar y la fecha en que haya de celebrarse la 14a. reunión de la Conferencia General. 823
Examen del quinto informe del Comité Jurídico: Modificación del Artículo 81 del Reglamento de la Conferencia General 825
Comunicación del Presidente (Organización de los trabajos de la Conferencia) 827

Trigésima sesión plenaria (17 de noviembre de 1964 a las 10.15) 829
Discurso del Jefe de la Delegación de Siria 829
Papel de la Unesco en el logro de la independencia por los países y pueblos coloniales (continuación). 830
Examen del séptimo informe del Comité Jurídico: Informes periódicos de los Estados Miembros sobre la aplicación de la Convención y de la Recomendación relativas a la Lucha contra las Discriminaciones en la Esfera de la Enseñanza 836
Examen del octavo informe del Comité Jurídico: Clasificación de conjunto de las diversas categorías de reuniones convocadas por la Unesco 840
Examen del tercer informe del Comité Jurídico: Notificación de las reuniones de la Conferencia General 845
Examen del sexto informe del Comité Jurídico: Funciones que incumben al Comité Jurídico y a los Estados en él representados. 853

Trigésimoprimera sesión plenaria (18 de noviembre de 1964 a las 10.20) 856
Examen del cuarto informe de la Comisión Administrativa conjuntamente con el cuarto informe del Comité Jurídico: fecha límite para presentar enmiendas al Proyecto de Programa. 856

Trigésimosegunda sesión plenaria (18 de noviembre de 1964 a las 15.15). 882
Examen del cuarto informe de la Comisión Administrativa (continuación). 882

Trigésimotercera sesión plenaria (19 de noviembre de 1964 a las 10.20). 901
Examen del informe del Comité de Informes. 901

Elección, previo informe del Comité de Candidaturas, de los miembros del Comité de la Casa Central, del Comité Jurídico y del Comité de Informes para la 14a. reunión de la Conferencia General. 906
Elección, previo informe del Comité de Candidaturas, de los miembros del Comité Ejecutivo de la Campaña Internacional para Salvar los Monumentos de Nubia. 908
Examen del proyecto de resolución presentado por el Brasil: relaciones entre la Unesco y la Unión Interparlamentaria 909

Trigésimocuarta sesión plenaria (19 de noviembre de 1964 a las 15.45) . 911
Examen del informe de la Comisión del Programa 911
Homenaje a Michel Montagnier. 934

Trigésimoquinta sesión plenaria (20 de noviembre de 1964 a las 10.15) . 938
Examen y aprobación del informe de la Comisión del Programa (continuación) 938
Visita de Su Majestad el Rey Hussein de Jordania 963
Examen del informe de la Comisión del Programa (fin). 968
Examen del segundo informe del Comité de Verificación de Poderes 971

Trigésimosexta sesión plenaria (20 de noviembre de 1964 a las 15.15). . 973
Aprobación, previo informe de la Comisión del Programa y de la Comisión Administrativa reunidas en sesión conjunta, del proyecto de resolución de consignación de créditos y del cuadro de consignaciones para el ejercicio económico 1965-1966. 973
Aprobación del proyecto de resolución relativo al debate general sobre los puntos 8.1, 8.2 y 13 del Orden del Día. 985
Clausura de la 13a. reunión de la Conferencia General 988

INFORMACION GENERAL

Lista de delegados, representantes y observadores 1017

Mesas de la Conferencia General y de sus comisiones y comités 1141

Calendario de las sesiones 1143

Lista de documentos de la décimotercera reunión de la Conferencia General 1145

ПРЕДИСЛОВИЕ

Генеральная конференция на тринадцатой сессии постановила (резолюция 13 С/7.3), что стенографические отчеты пленарных заседаний будут опубликованы в едином издании на четырех языках, причем с переводом на английский или французский язык, поочередно через одно заседание, будут включены лишь выступления на русском и испанском языках.

Настоящий том содержит таким образом исправленные тексты стенографических отчетов, в которых каждое выступление включено на том языке, на котором оно было произнесено, а выступления на русском и испанском языках сопровождаются переводами либо на английский, либо на французский язык.

В соответствии с правилом 59(3) Правил процедуры Генеральной конференции, протоколы заседаний комиссий и комитетов Конференции хранятся в одном исправленном экземпляре в архивах ЮНЕСКО, где с ними можно ознакомиться в случае необходимости.

Резолюции Генеральной конференции публикуются как и ранее отдельными выпусками на четырех языках - английском, французском, русском и испанском - под заголовком "Акты Генеральной конференции - Резолюции". В этих выпусках содержатся также доклады комиссий, комитетов и рабочих групп.

СОДЕРЖАНИЕ

СТЕНОГРАФИЧЕСКИЕ ОТЧЕТЫ ПЛЕНАРНЫХ ЗАСЕДАНИЙ

Первое пленарное заседание (20 октября 1964 г., 10 час. 40 мин.) . . 43
Открытие сессии Председателем двенадцатой сессии Генеральной конференции, главой делегации Бразилии 43
Выступление Председателя Исполнительного совета 49
Выступление Генерального директора 53
Послания Президента США и его Величества Шаха Иранского . . 55
Создание Комитета по проверке полномочий 57

Второе пленарное заседание (20 октября 1964 г., 16 час.) 59
Заявление Председателя относительно задолженности по взносам 59
Рассмотрение первого доклада Комитета по проверке полномочий 60

Третье пленарное заседание (21 октября 1964 г., 10 час.20 мин.) . . . 75
Утверждение повестки дня 75
Принятие в Организацию нового государства-члена: Малави . . . 84
Принятие в Организацию в качестве члена-сотрудника Британских владений в Восточной части Карибского моря . . . 86

Четвертое пленарное заседание (21 октября 1964 г., 16 час.15 мин.). . 88
Сообщения Председателя (Послание Президента Республики Того. Право голоса Чили). 88
Выборы Председателя и заместителей Председателя Генеральной конференции 89
Создание Комиссии по программе и Административной комиссии 104

Пятое пленарное заседание (22 октября 1964 г., 10 час.20 мин) 106
Рассмотрение первого доклада Юридического комитета: увеличение числа членов Юридического комитета 106
Сообщение Председателя (рекомендации Президиума относительно организации работы Конференции 108
Допуск на тринадцатую сессию наблюдателей от международных неправительственных организаций 110
Общая дискуссия по Общей оценке Генеральным директором основных мероприятий Организации в 1962-1963 гг.; докладам Генерального директора о деятельности Организации в 1962, 1963 и 1964 гг.; докладу Исполнительного совета о его деятельности в 1963-1964 гг.; Программе и бюджету на 1965-1966 гг.: выступления Председателя Исполнительного совета и председателя Комитета по докладам 129

Шестое пленарное заседание (22 октября 1964 г., 15 час.30 мин.) . . 143
Общая дискуссия (продолжение): выступления Генерального директора, делегатов Индии, Ирана, Австрии и представителя Генерального Секретаря Организации Объединенных Наций 143

Седьмое пленарное заседание (23 октября 1964 г., 10 час.15 мин.) . . 167
Рассмотрение доклада Комитета по кандидатурам: увеличение числа членов Юридического комитета 167
Сообщение Председателя (право голоса Руанды) 169
Рассмотрение первого доклада Административной комиссии: право голоса Боливии и Чили 169
Общая дискуссия (продолжение): выступления представителя Международного банка реконструкции и развития и делегатов Нидерландов, Италии и Кубы 179

Восьмое пленарное заседание (23 октября 1964 г., 15 час.15 мин.) . . 204
Общая дискуссия (продолжение): выступления делегатов Сомали, Чехословакии, Израиля, Боливии, Финляндии, Эквадора, Гондураса, Объединенной Республики Танганьики и Занзибара 204

Девятое пленарное заседание (24 октября 1964 г., 10 час.15 мин.) . . 236
Сообщение Председателя (право голоса Парагвая) 236
Общая дискуссия (продолжение): выступления делегатов Алжира, Австралии, Лаоса, Польши, Вьетнама, СССР, Коста-Рики и Индонезии 237
Послание Председателя Генеральной конференции ЮНЕСКО Генеральному Секретарю Организации Объединенных Наций по случаю 19-й годовщины Организации 268

Десятое пленарное заседание (26 октября 1964 г., 10 час.10 мин.) . . 270
Общая дискуссия (продолжение): выступления делегатов Ирака, Румынии, Кении, Югославии, Мексики, Турции и Греции 270
Сообщение Председателя (организация работы Конференции) . . 296

Одиннадцатое пленарное заседание (26 октября 1964 г., 15 час.15 мин.). 298
Рассмотрение второго доклада Юридического комитета: проект поправок к Правилам процедуры выборов путем тайного голосования, относящихся к выборам членов Исполнительного совета 298
Общая дискуссия (продолжение): выступления делегатов Швеции, Федеративной Республики Германии, Белорусской ССР, Ирландии, Испании, Франции и Японии 300

Двенадцатое пленарное заседание (27 октября 1964 г., 10 час.15 мин.) . 340
Рассмотрение второго доклада Административной комиссии: право голоса Парагвая 340
Рассмотрение второго доклада председателя Комитета по проверке полномочий 346
Дискуссия по вопросу о предварительном максимуме уровня взносов и расходов на 1965-1966 гг. 347

Тринадцатое пленарное заседание (27 октября 1964 г., 15 час.10 мин.) . 370
Общая дискуссия (продолжение): выступление делегата Бельгии 370

Дискуссия по вопросу о предварительном максимуме уровня взносов и расходов на 1965-1966 гг. (продолжение) 373

Четырнадцатое пленарное заседание (28 октября 1964 г., 10 час.20 мин.) . 402
Сообщение Председателя (уточнение результатов голосования; методы работы Организации; послание Мальтийского ордена) . 402
Утверждение повестки дня (продолжение - пункт 15.1.8) 403
Сообщение Председателя (организация пленарных заседаний; 400-летие со дня рождения Галилея) 405
Общая дискуссия (продолжение): выступления делегатов Афганистана, Сенегала, Эфиопии, Уганды, Того, Таиланда, Монголии, Бурунди и Сьерра-Леоне 406

Пятнадцатое пленарное заседание (28 октября 1964 г., 15 час.10 мин.) . . 435
Общая дискуссия (продолжение): выступления делегатов Венгрии, Китая, Нигерии, Дагомеи, Камеруна, Гвинеи, Непала, Канады и Кореи 435

Шестнадцатое пленарное заседание (29 октября 1964 г., 10 час.15 мин.) . 468
Сообщение Генерального директора (принятие Малави в качестве государства-члена Организации 468
Общая дискуссия (продолжение): выступления наблюдателя Ватикана, делегатов Пакистана, Демократической Республики Конго, Судана, Малайзии, Ганы, Либерии, Конго (Браззавиль) и наблюдателя Международной федерации христианских профсоюзов 469

Семнадцатое пленарное заседание (29 октября 1964 г., 15 час.15 мин.) . . 498
Сообщение Председателя (рекомендации Президиума Конференции 498
Выборы 15 членов Исполнительного совета 499
Общая дискуссия (продолжение): выступления наблюдателя Ибероамериканского бюро просвещения, делегата Венесуэлы, наблюдателя Международного кооперативного альянса и делегата Объединенной Арабской Республики 509
Выборы 15 членов Исполнительного совета (продолжение) 528

Восемнадцатое пленарное заседание (30 октября 1964 г., 10 час.20 мин.) . 529
Сообщения Председателя (Нобелевские премии 1964 г. по химии и физике, организация работы Конференции) 529
Общая дискуссия (продолжение): выступления делегатов Швейцарии, Новой Зеландии, Чада, Соединенного Королевства, Аргентины, Мали, Болгарии, Колумбии и Верхней Вольты . . . 531

Девятнадцатое пленарное заседание (30 октября 1964 г., 15 час.15 мин.) . 563
Заявление главы делегации Исландии 563
Общая дискуссия (продолжение): выступления делегата Ливана, наблюдателя Всемирной конфедерации учительских организаций, делегатов Перу, Норвегии, Соединенных Штатов Америки, Тринидада и Тобаго 564
Сообщение Председателя (просьба Замбии о принятии ее в качестве государства-члена Организации) 586

Двадцатое пленарное заседание (31 октября 1964 г., 10 час.17 мин.) . . . 588
Принятие в Организацию нового государства-члена - Замбии . . . 588
Общая дискуссия (продолжение): выступления делегатов Туниса, Ливии, Дании, Украинской Советской Социалистической Республики, Уругвая, Саудовской Аравии и Албании. 590

Двадцать первое пленарное заседание (2 ноября 1964 г., 10 час.15 мин.) . . 626
Общая дискуссия (окончание): выступления делегатов Бразилии и Марокко 626
Ответ Генерального директора 635

Двадцать второе пленарное заседание (2 ноября 1964 г., 15 час.15 мин.) . . 654
Статут и организация Международной конференции по народному образованию 654

Двадцать третье пленарное заседание (3 ноября 1964 г., 10 час.35 мин.) . . 682
Статут и организация Международной конференции по народному образованию (продолжение) 682
Сообщение Председателя (организация работы Конференции) . . . 699

Двадцать четвертое пленарное заседание (4 ноября 1964 г., 10 ч.20 м.) . . 701
О задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами 701

Двадцать пятое пленарное заседание (4 ноября 1964 г., 15 час.15 мин.) . . 734
О задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами (продолжение) 734

Двадцать шестое пленарное заседание (5 ноября 1964 г., 10 час.15 мин.) . 766
Сообщение Председателя (образование Редакционного комитета по пункту 15.6.1 повестки дня; организация работы Конференции 766
Выступление главы делегации Британских владений в Восточной части Карибского моря 767
Роль ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости 769

Двадцать седьмое пленарное заседание (5 ноября 1964 г., 15 час.15 мин.). 784
Выступление наблюдателя Организации африканского единства. . 784
Сообщение Председателя (организация работы Конференции) . . . 786
Рассмотрение вопроса о мерах, вытекающих из новых законодательных положений, принятых правительством Турции в отношении школ, находившихся под управлением греческих меньшинств на островах Имброс (Имроз) и Тенедос (Бозджаада) с 1951 года до вступления в силу этих законов, а также вопроса о положении турецкого меньшинства в Греции, в том что касается получения образования, с тем чтобы определить, следует ли предпринять какие-либо действия, чтобы добиться отмены мер, которые могли бы нанести ущерб образованию соответствующих национальных меньшинств 788

Двадцать восьмое пленарное заседание (6 ноября 1964 г., 15 час.25 мин.). 812
О задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами (окончание) 812

Рассмотрение вопроса о мерах, вытекающих из новых законодательных положений, принятых правительством Турции в отношении школ, находившихся под управлением греческих меньшинств на островах Имброс (Имроз) и Тенедос (Бозджаада) с 1951 года до вступления в силу этих законов, а также вопроса о положении турецкого меньшинства в Греции, в том что касается получения образования, с тем чтобы определить, следует ли предпринять какие-либо действия, чтобы добиться отмены мер, которые могли бы нанести ущерб образованию соответствующих национальных меньшинств 816

Двадцать девятое пленарное заседание (13 ноября 1964 г., 10 ч.15 м.). . . 820
Почтение памяти князя Пьера Монакского 820
Сообщение Генерального директора (принятие Замбии в качестве государства-члена Организации) 821
Решение по докладу Исполнительного совета относительно места и даты проведения четырнадцатой сессии Генеральной конференции 823
Рассмотрение пятого доклада Юридического комитета (поправка к статье 81 Правил процедуры Генеральной конференции 825
Сообщение Председателя (организация работы Конференции) . . . 827

Тридцатое пленарное заседание (17 ноября 1964 г., 10 час.15 мин.) . . 829
Выступление главы делегации Сирии 829
Роль ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости (продолжение). 830
Рассмотрение седьмого доклада Юридического комитета: *периодические доклады государств-членов о выполнении* Конвенции и Рекомендации по борьбе с дискриминацией в области образования 836
Рассмотрение восьмого доклада Юридического комитета: общая классификация различных категорий совещаний, созываемых ЮНЕСКО : 840
Рассмотрение третьего доклада Юридического комитета: извещения о сессиях Генеральной конференции 845
Рассмотрение шестого доклада Юридического комитета: обязанности Юридического комитета и представленных в нем государств 853

Тридцать первое пленарное заседание (18 ноября 1964 г., 10 час.20 мин.) . 856
Одновременное рассмотрение четвертого доклада Административной комиссии и четвертого доклада Юридического комитета: предельный срок представления предложений, содержащих поправки к программе 856

Тридцать второе пленарное заседание (18 ноября 1964 г., 15 час.15 мин.) . 882
Рассмотрение четвертого доклада Административной комиссии (продолжение) 882

Тридцать третье пленарное заседание (19 ноября 1964 г., 10 час.20 мин.) . 901
Рассмотрение доклада Комитета по докладам 901
Избрание, по докладу Комитета по кандидатурам, членов Комитета по Штаб-квартире, Юридического комитета и Комитета по докладам на четырнадцатую сессию Генеральной конференции 906

Избрание, по докладу Комитета по кандидатурам, членов Исполнительного комитета Международной кампании по сохранению памятников Нубии 908
Рассмотрение проекта резолюции, представленного Бразилией: Связь между ЮНЕСКО и Межпарламентским союзом 909

Тридцать четвертое пленарное заседание (19 ноября 1964 г., 15 ч. 45 м.) 911
Рассмотрение доклада Комиссии по программе 911
Почтение памяти Мишеля Монтанье 934

Тридцать пятое пленарное заседание (20 ноября 1964 г., 10 ч. 15 м.). 938
Рассмотрение доклада Комиссии по программе (продолжение) . . 938
Визит Его Величества короля Иордании Хуссейна 963
Рассмотрение доклада Комиссии по программе (окончание) . . . 968
Рассмотрение второго доклада Комитета по проверке полномочий 971

Тридцать шестое пленарное заседание (20 ноября 1964 г., 15 ч. 15 м.) 973
Утверждение, по докладу совместного заседания Комиссии по программе и Административной комиссии, проекта резолюции об ассигнованиях и таблицы ассигнований на финансовый период 1965-1966 гг. 973
Утверждение проекта резолюции, касающейся заключений общей дискуссии по пунктам 8.1, 8.2 и 13 повестки дня 985
Закрытие тринадцатой сессии Генеральной конференции 988

ОБЩАЯ ИНФОРМАЦИЯ

Список делегатов, представителей и наблюдателей 1017

Члены Президиума Генеральной конференции, комиссий и комитетов 1157

Расписание заседаний 1159

Список документов тринадцатой сессии Генеральной конференции . . 1161

VERBATIM RECORDS OF PLENARY MEETINGS

COMPTES RENDUS IN EXTENSO DES SÉANCES PLÉNIÈRES

ACTAS LITERALES DE LAS SESIONES PLENARIAS

СТЕНОГРАФИЧЕСКИЕ ОТЧЕТЫ ПЛЕНАРНЫХ ЗАСЕДАНИЙ

FIRST PLENARY MEETING

20 October 1964 at 10.40 a.m.
President: Mr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brazil)

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

20 octobre 1964 à 10 h.40
Président : M. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brésil)

PRIMERA SESIÓN PLENARIA

20 de octubre de 1964 a las 10.40
Presidente: Sr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brasil)

ПЕРВОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

20 октября 1964 г. в 10ч. 40м.
Председатель: Г-н Пауло Е. де БЕРРЕДО КАРНЕЙРО (Бразилия)

OPENING OF THE SESSION BY THE HEAD OF THE DELEGATION OF BRAZIL, PRESIDENT OF THE TWELFTH SESSION OF THE GENERAL CONFERENCE

OUVERTURE DE LA SESSION PAR LE CHEF DE LA DELEGATION DU BRESIL, PRESIDENT DE LA DOUZIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

APERTURA DE LA REUNION POR EL JEFE DE LA DELEGACION DEL BRASIL, PRESIDENTE DE LA 12a. REUNION

ОТКРЫТИЕ СЕССИИ ПРЕДСЕДАТЕЛЕМ ДВЕНАДЦАТОЙ СЕССИИ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ ГЛАВОЙ ДЕЛЕГАЦИИ БРАЗИЛИИ

1.1 M. de BERREDO CARNEIRO (Brésil).-
Monsieur le Président du Conseil exécutif, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués : En votre nom, et dans le cadre du mandat que vous m'avez conféré il y a deux ans, j'ai l'honneur de déclarer ouverte la treizième session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

1.2 Soyez les bienvenus dans cette Maison qui est la vôtre et qui vous attendait, agrandie de nouvelles salles de réunion et de travail, embellie par l'ingéniosité et le bon goût de son architecte et de ses décorateurs. Vous y trouverez encore l'atmosphère fiévreuse et bruyante des chantiers où, depuis des mois, ouvriers et contremaîtres percent des galeries souterraines, élèvent des colonnes de béton, dressent de grandes verrières autour de "patios" verdoyants. Ces transformations extérieures reflètent d'ailleurs assez fidèlement les événements intérieurs qui les ont déterminées : accroissement du nombre des Etats membres, expansion du programme, augmentation de l'effectif du Secrétariat.

1.3 Avant de nous engager dans l'examen des questions qui seront bientôt soumises à notre considération, élevons nos pensées vers ceux que nous n'aurons plus la joie de retrouver parmi nous à ces rendez-vous d'amitié et de travail auxquels l'Unesco périodiquement nous convie. Evoquons avec admiration et gratitude le souvenir de tant d'hommes illustres, disparus au cours des deux dernières années, mais à jamais rattachés à la vie et à l'oeuvre de l'Unesco.

1.4 Charles Ammoun, ambassadeur du Liban auprès de l'Unesco, délégué de son pays à presque toutes les sessions de notre Conférence générale, rapporteur, à l'Organisation des Nations Unies, du Comité chargé des problèmes de discrimination raciale, homme politique et homme de lettres, est parti le premier, en 1963, un matin, à l'aube.

1.5 L'année suivante, vers la fin du printemps, au moment même où on l'attendait pour participer aux travaux du Conseil exécutif dont il était un des membres les plus distingués, nous apprenions que le professeur Tudor Vianu, secrétaire général de la Commission nationale roumaine, venait de mourir. Le Conseil lui a rendu un sincère hommage en signe de haute estime pour sa personne et pour son oeuvre.

1.6 Puis le tour est venu de l'un de nos anciens les plus illustres, soutien des plus dévoués et collaborateur fidèle de notre Organisation. Il y a un peu plus d'un mois, l'ambassadeur Parra-Perez, notre collègue et ami, décédait à Paris, à son cabinet de travail, dans cet appartement de l'avenue Kléber qui fut pendant longtemps, grâce à lui, l'un des foyers de la vie intellectuelle de notre Organisation. De son vivant, déjà, l'Unesco lui avait témoigné sa reconnaissance en inscrivant son nom, en tant que Président du Comité du Siège, sur la plaque commémorative de l'inauguration de ce grand bâtiment. Ancien ministre des affaires étrangères du Venezuela, ancien ambassadeur à Rome et à Paris, puis délégué permanent auprès de l'Unesco, Parra-Perez a réalisé avec un succès égal une double carrière : celle d'écrivain, biographe, mémorialiste, et celle de diplomate constamment tourné, depuis sa jeunesse, vers les organisations internationales - la Société des Nations, d'abord, ensuite l'Unesco, puis la Croix-Rouge.

1.7 En dehors de ses cadres, en tant qu'institution universelle, l'Unesco a partagé avec le monde entier la douleur de voir disparaître, dans ce même intervalle de deux ans, trois des plus grandes personnalités de ce siècle : Jean XXIII, John Kennedy, Jawaharlal Nehru.

1.8 Arrivé à Paris comme nonce apostolique, en 1944, nommé, en 1953, cardinal patriarche de Venise, couronné pape en 1958, Mgr Roncalli, tout au long de cette lumineuse période de sa vie, a témoigné d'une paternelle bienveillance envers l'Unesco. J'ai eu l'honneur de le bien connaître, de lui apporter, à un moment donné, ma respectueuse collaboration et de recevoir maints signes de sa bonté.

1.9 Dès la sixième session de la Conférence générale de notre Organisation, à Paris, en 1951, Mgr Roncalli y prend la parole et prêche du haut de notre tribune. En 1952, Sa Sainteté Pie XII, auprès de qui je m'étais rendu, comme Président du Conseil exécutif, nous faisait connaître son intention de nommer un observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Unesco. Mgr Roncalli était peu après chargé de ces fonctions, qu'il a remplies avec la meilleure grâce. Nous lui devons aussi de précieux témoignages d'intérêt pour le projet, qui apparaissait alors, d'une Histoire scientifique et culturelle de l'humanité.

1.10 Elevé au trône de Saint Pierre, Jean XXIII a toujours réservé aux représentants de l'Unesco le même accueil auquel Mgr Roncalli les avait habitués. Quelle éblouissante carrière pontificale fut la sienne ! En moins de cinq ans, c'est toute l'Eglise, c'est le monde entier qui se trouvent touchés par la grâce, remués au tréfonds de leurs âmes ! Le Saint Père se sent aussitôt entouré du respect et de l'affection des hommes de toutes les races, de toutes les classes, de toutes les religions. Le Concile qu'il convoque va ouvrir à l'humanité des horizons nouveaux, apaiser des ressentiments plusieurs fois séculaires, réduire des divergences, créer un élan de solidarité morale qui dépasse immédiatement le cadre même du Conclave.

1.11 Les deux grandes Encycliques qui marqueront pour toujours son règne, "Mater et Magistra", puis "Pacem in Terris", ont soudainement ravivé la confiance des masses dans l'Eglise des Pauvres, ont mis l'accent sur les problèmes auxquels doit faire face l'homme d'aujourd'hui, en quête de paix et de justice sociale, ont semé la fraternité et la tolérance.

1.12 Le 3 juin 1963, toutes les cloches des églises catholiques sonnaient le glas. Jean XXIII venait de s'éteindre dans les affres d'une longue agonie. Il n'y a pas eu ce jour-là un être humain digne de ce nom qui ne portât le deuil.

1.13 Le 22 novembre 1963, un homme prédestiné, jeune leader de la plus puissante nation du monde, au faîte d'une carrière comblée par le succès politique, la richesse, le bonheur, s'effondre, foudroyé, à côté de sa femme, de ses amis, de ses gardes du corps, sans que personne n'ait pu le protéger, sans que nul n'ait vu ni l'arme ni le bras qui, de loin, se dressait pour l'assassiner. Le Chef d'Etat qui disposait des pouvoirs nécessaires pour déclencher d'un seul geste, s'il le fallait, des engins capables d'anéantir en un seul instant des centaines de millions de vies, qui avait à sa portée les moyens de faire éclater la moitié du monde, tombe, par le plus paradoxal des destins, sans la moindre réaction de défense, ni d'attaque, sous les balles d'un vieux fusil... Ainsi mourut John Kennedy, l'homme d'Etat le plus exaltant de notre époque, rayonnant de vie, d'intelligence, d'optimisme, de générosité. Le monde entier comptait sur lui pour mettre un terme à la course aux armements, pour trouver une formule d'entente et de paix entre l'Est et l'Ouest, pour en finir avec les discriminations de couleur et les conflits raciaux dans son pays, pour assurer aux nations sous-développées l'aide indispensable à l'essor de leur vie économique et culturelle. Ses admirateurs disséminés à travers le monde se plaisaient à trouver en lui des gestes de Lincoln, des pensées de Jefferson, l'étoffe d'un réformateur politique et social appelé à un grand destin !

1.14 A trois reprises au moins le Président Kennedy a arrêté son regard et fixé son attention sur l'Unesco. D'abord, à propos de notre Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, à laquelle il a assuré, dès le début, son prestigieux appui moral et financier, en demandant au Congrès des crédits en livres égyptiennes, qui se montaient à 20 millions de dollars : 12 millions déjà mis à la disposition de l'Unesco pour le transfert des temples d'Abou Simbel et 8 millions laissés en réserve pour des travaux à faire un peu plus tard dans l'île de Philae. Puis le Président Kennedy est personnellement intervenu auprès du sénateur William Benton pour obtenir qu'il reprenne, au sein du Conseil exécutif de l'Unesco, avec l'autorité qu'on lui reconnaît, la place qu'il y avait déjà occupée au moment même de sa création. Et enfin - le Directeur général vous le dira - le jeune et brillant Président de la grande démocratie américaine a tenu à le recevoir, une ou deux semaines avant sa mort, et à s'entretenir longuement avec lui du présent et de l'avenir de notre Organisation.

1.15 Les hommes de ma génération ont fait la découverte de l'Inde des temps modernes, de l'Inde de Gandhi, de Tagore, de Nehru, entre les années 20 et 30. Années de jeunesse pour beaucoup d'entre nous, années de rêveries et d'inquiétude intérieures profondément propices à la fascination que la révélation de l'Inde allait déclencher. Tout en elle nous la faisait aimer : ses légendes, ses déesses, ses rites, ses beautés, ses prophètes. Le charme enchanteur de son peuple nous entraînait à partager sa passion pour la liberté, sa lutte pour l'indépendance. C'est ainsi que beaucoup d'entre nous se trouvaient d'esprit et de coeur engagés dans les campagnes de désobéissance civile, dans les longues marches à la recherche du sel, dans les flots humains errant à la suite de Gandhi et de ses fidèles.

1.16 La personnalité de Jawaharlal Nehru s'est assez tôt détachée du groupe plus ou moins anonyme des disciples du Mahatma. Ses allures de jeune aristocrate mêlé à la foule, de Brahmane lié à des Intouchables, de libre penseur entouré de mythes, de mages et de fakirs - tous ces contrastes imprimaient à son action et au rôle qu'il viendrait à jouer un intérêt passionnant. Le jeune avocat du barreau d'Allahabad partagera bientôt son temps entre son Maître et la prison. Les longues années de réclusion qui lui seront imposées lui permettront d'écrire quelques livres admirables : "Letters from a father to his daughter", "Glimpses of World History", "Discovery of India", "An Autobiography" - autant de témoignages de sa haute intelligence, de sa culture philosophique et littéraire, de son courage, de sa fermeté et de son inlassable dévouement à la cause de la liberté et de l'indépendance de son pays.

1.17 Lorsque l'Unesco, sur son invitation, s'est réunie à New Delhi, en 1956, Nehru se trouvait à l'apogée de sa vie politique, couvert des gloires acquises au prix de tant de sacrifices, entouré de l'admiration reconnaissante de tous ses concitoyens, honoré par le monde entier comme un des hommes d'Etat les plus clairvoyants, les plus purs et les plus idéalistes. L'accueil qu'il a réservé à notre Organisation et les égards dont chacun de nous s'est trouvé entouré nous ont permis de mesurer à leur juste valeur la sensibilité et la délicatesse de ce meneur qui a su libérer son peuple et rendre l'indépendance à son pays sans avoir la moindre tache de sang sur les mains.

1.18 Un jour d'automne de 1962, Nehru, accompagné de sa fille, notre chère et distinguée collègue Mme Indira Gandhi, nous a fait l'honneur d'une visite. Dans cette salle, à cette même tribune, il a prononcé un admirable discours que nous gardons, dans son enregistrement sonore, pour que d'autres que nous, dans la suite des temps, puissent entendre la voix qui, de son vivant, n'a jamais cessé de prêcher aux hommes la paix et la vérité.

1.19 Le 27 mai de cette année, Jawaharlal Nehru est parti rejoindre le Mahatma Gandhi, son ami et son maître, dans l'immortalité.

1.20 Recueillons-nous, mes chers collègues, pendant quelques instants de silence, en l'honneur de ces illustres disparus vers lesquels se tournent nos pensées émues et reconnaissantes.

(Les délégations observent une minute de silence.)

1.21 Mesdames et Messieurs les délégués, la présente session de la Conférence générale doit s'étendre, vous le savez, du 20 octobre au 19 novembre. Pendant ce mois de travail, nous aurons une double tâche à remplir.

1.22 Il nous faudra tout d'abord analyser et discuter les rapports établis par le Directeur général, le Conseil exécutif et toute une série de Comités spécialisés et concernant l'exécution des résolutions et recommandations adoptées par la Conférence générale à sa douzième session, en 1962. Après cet examen des travaux accomplis au cours des deux dernières années, nous devrons nous pencher sur les projets et les plans d'action prévus pour les deux ans à venir. Grâce aux nombreux documents préparés par le Secrétariat, avec une clarté et une précision admirables, à l'intention de cette assemblée, de ses commissions et de ses comités, il nous sera, je l'espère, possible de nous acquitter à temps des devoirs qui nous incombent.

1.23 Je ne prétends pas anticiper sur le jugement que vous porterez soit sur l'exécution du programme passé, soit sur les plans des futurs travaux. Mais j'aimerais vous dire combien le Secrétariat s'est ingénié à trouver, dans les deux cas, les formules les plus adéquates et les solutions les meilleures pour répondre aux problèmes et aux besoins des Etats membres de notre Organisation.

1.24 L'Unesco est un chantier international où des spécialistes de tous les domaines mettent en commun leurs idées, leur expérience, leur imagination. On ne saurait trouver nulle part ailleurs une association aussi parfaite et aussi féconde de l'esprit d'équipe avec l'initiative individuelle.

1.25 Le Directeur général prêche partout l'exemple : nul n'est plus que lui acharné au travail, dévoué à la cause de l'Unesco, enthousiaste de son oeuvre. Nul n'apporte à la besogne commune plus de discipline, plus d'intelligence, plus d'ardeur. En le nommant à ce poste, il y a deux ans, vous donniez à M. René Maheu un témoignage de confiance. Vous pouvez aujourd'hui, en toute conscience, rendre un éclatant hommage aux qualités exceptionnelles dont il a fait preuve, à ses dons de leadership, à sa fière loyauté envers notre Organisation. Parcourez, chapitre après chapitre, les rapports qu'il vous présente et vous trouverez dans chaque domaine - qu'il s'agisse de l'éducation, des sciences exactes et naturelles, des sciences sociales, des activités culturelles, de l'information, des échanges

internationaux - sa touche personnelle, avec un esprit de renouveau qui vivifie chaque jour, aussi bien au Siège que sur le terrain, l'oeuvre magnifique accomplie par notre Organisation.

1.26 En tant que représentant de la Conférence générale auprès du Conseil exécutif, avec voix consultative aux délibérations de cet organe, je me suis fait un devoir de suivre de près ses nombreuses séances de travail, ses débats, ses décisions. Les personnalités d'élite qui le composent sont, à elles seules, un sûr garant du sens des responsabilités avec lequel le Conseil s'est consacré, sans relâche, à l'accomplissement des devoirs que lui prescrit l'Acte constitutif de l'Organisation. Pour des raisons de santé, son Président, S. Exc. M. Beeby, a dû renoncer, au début de cette année, à ses hautes fonctions. Qu'il me soit permis de lui adresser, en votre nom à tous, nos plus vifs remerciements pour les grands services qu'il a rendus à notre Organisation, avec nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

1.27 A sa session du mois d'avril, le Conseil a élu, à l'unanimité, son nouveau Président. En choisissant notre éminent collègue et ami, M. Barón Castro, pour diriger ses travaux, le Conseil était sûr à l'avance de trouver en lui un guide exemplaire, digne à tous les titres de l'admiration et de la confiance de ses pairs.

1.28 Etabli par des artisans aussi avertis et aussi doués que le sont les spécialistes du Secrétariat et les membres du Conseil, selon les vues du Directeur général et suivant l'orientation fixée par lui, le nouveau Programme soumis à votre appréciation, Mesdames et Messieurs les délégués, est certainement le plus riche et le mieux ordonné que nous ayons jamais eu. J'en prends comme exemple les projets relatifs aux sciences exactes et naturelles, placés, cette année, au premier rang des activités de l'Unesco. Les ressources financières qui leur sont attribuées représentent une augmentation de 57 % par rapport aux crédits qui leur étaient alloués dans le budget précédent. Quoique interdépendants et intimement liés, ces projets s'ordonnent en trois parties principales : organisation des activités scientifiques dans les Etats membres, coopération internationale pour le progrès de la recherche, application de la science et de la technique au développement.

1.29 Aux modifications de structure du Département des sciences exactes et naturelles s'ajoutent des améliorations sensibles dans les moyens d'action sur le terrain. La création d'un réseau de Centres régionaux de science et de technologie en est le meilleur exemple. A condition d'être placés là ou le développement scientifique et technologique est le plus accentué, ces centres pourront jouer un rôle décisif dans l'essor des régions jusqu'à présent les moins favorisées.

1.30 Si d'autres Départements n'ont pas reçu, cette année, une impulsion aussi considérable, du moins en ce qui concerne leurs moyens financiers, il n'en est pas moins vrai que tous ont bénéficié, à une échelle jusqu'ici sans précédent, de ressources extérieures qui parfois doublent leurs budgets propres.

1.31 Ce ne sera pas trop, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout un mois pour que l'on puisse évaluer l'apport de notre Programme au monde d'aujourd'hui. Il serait vain de ma part d'essayer d'en brosser le tableau à l'ouverture de cette session. C'est à la fin de ses débats que la Conférence sera en mesure d'en apprécier l'étendue et l'importance.

1.32 Cependant, malgré tant d'efforts accomplis et de succès remportés, on a un peu partout le sentiment que l'Unesco n'a pas encore fourni au monde la contribution décisive que l'on attend d'elle. Son but essentiel, sa principale tâche, d'après son Acte constitutif, est, en effet, de concourir au maintien de la paix, en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations. Dix-huit ans se sont écoulés depuis qu'elle s'est vu attribuer cette mission, mais un simple regard sur le monde d'aujourd'hui nous oblige à constater le peu d'efficacité de ses efforts dans ce sens.

1.33 L'action politique inlassablement déployée à cette même fin par l'Organisation des Nations Unies, aussi bien dans le cadre de l'Assemblée générale qu'au sein du Comité du désarmement, n'a pas porté de meilleurs fruits. Des sursauts de violence mettent cons-

tamment en péril l'équilibre international : des dissensions idéologiques allument un peu partout des foyers de subversion ; des conflits raciaux entretiennent de dangereuses psychoses collectives ; des fusées atomiques s'élèvent, de plus en plus meurtrières, sur tous les continents.

1.34 Combien apparaît lointaine et fuyante cette paix que nous poursuivons de nos voeux, depuis vingt ans, sans avoir pu d'aucune manière la façonner ! Les termes mêmes, aussi nouveaux que lucides, dans lesquels la Charte de l'Unesco a posé le problème de l'organisation de la paix, laissent voir combien il sera difficile, sinon impossible, de le résoudre sans faire appel à des concepts de base et à des méthodes de travail bien différents de ceux que l'on a jusqu'à présent mis en oeuvre. Aux moyens d'action trop indirects et fragmentaires, aux analyses et enquêtes souvent trop vagues et superficielles, aux déclarations et appels qui n'ont pas la moindre influence sur l'opinion publique, il y a lieu de substituer, de toute urgence, me semble-t-il, la considération du problème dans son ensemble, en l'envisageant sous tous ses aspects, dans son unité concrète, sans morcellement ni dispersion.

1.35 L'établissement de la paix équivaut à l'institution d'un état d'harmonie sociale où toutes les forces spirituelles et temporelles convergent vers le même but, conformément aux lois statiques et dynamiques qui règlent l'existence et le développement des communautés humaines.

1.36 Conçue dans toute son ampleur, une telle question demande à être considérablement approfondie. En plus de la connaissance des lois auxquelles les phénomènes sociaux et moraux sont soumis dans des circonstances normales, il faudra savoir dans quelle mesure et dans quel sens ces lois varient lorsque les sociétés subissent de graves perturbations dans leur structure et dans leur fonctionnement. Le désarroi dans lequel se débat l'humanité laisse prévoir que ce sera de plus en plus sous le signe et dans le cadre de la pathologie sociale que se situeront les études concernant la paix dans le monde.

1.37 Une entreprise aussi noble et aussi complexe, dont la durée sera forcément longue, doit être conduite en dehors de toute contrainte politique, par de grands savants, entièrement libres et doués d'un esprit élevé de synthèse. Leur autorité scientifique doit d'ailleurs aller de pair avec leur autorité morale, car l'intelligence et le sentiment ont une part égale dans la considération de problèmes de cette nature.

1.38 Fidèle à une formule que j'ai plus d'une fois soumise à l'appréciation de la Conférence générale, je vous propose, Mesdames et Messieurs les délégués, de créer, auprès de l'Unesco, au cours de la présente session, un Comité d'étude des problèmes de la paix. Ce Comité, de caractère non gouvernemental et de nature purement consultative, devra conduire peu à peu à l'institution d'une doctrine sociale aussi irrécusable que les doctrines admises depuis longtemps sans la moindre contestation en physique, en chimie ou en biologie. On disposera ainsi du seul moyen sûr de régler les affaires humaines et de surmonter les différends qui pourraient, à un moment donné, mettre la paix en péril.

1.39 Composé d'un noyau initial de philosophes, de sociologues et d'éducateurs de réputation mondiale, ce Comité de Sages devrait comprendre des Prix Nobel de la paix, de la science et des lettres, des chefs ou des représentants dûment autorisés des grands courants religieux, des recteurs et des doyens d'université, ainsi que des personnalités marquantes de la grande presse.

1.40 Il appartiendra à ce Comité, investi par l'Unesco de fonctions aussi prestigieuses, de promouvoir et de coordonner toutes les activités qui pourront être utiles à l'accomplissement de sa grande tâche, de donner, le moment venu, des avis aux gouvernements, à l'Organisation des Nations Unies, à l'Unesco et aux autres Institutions spécialisées, de répandre les principes et de veiller à l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme, d'accroître par tous les moyens la solidarité intellectuelle et morale des peuples et de développer, dans l'opinion publique, le sentiment des responsabilités de chacun envers l'ordre et le progrès social.

1.41 L'humanité ne pourra pas donner la mesure de ses possibilités, aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine intellectuel et moral, tant qu'elle ne se sentira pas définitivement installée dans ce climat de paix indispensable à l'épanouissement de ses attributs les plus nobles. Elle ne pourra pas satisfaire autrement à ses besoins les plus urgents et immédiats en matière d'alimentation, de santé, d'habitat, de transports, d'éducation. Tant qu'elle vivra dans la méfiance et le soupçon, la peur et la haine, l'humanité ne pourra pas non plus accepter de désarmer, quel que soit son désir d'utiliser à son propre profit les sommes prodigieuses qu'elle consacre à sa perte.

1.42 Il y a donc lieu de tout mettre en jeu pour que notre Organisation soit à même de satisfaire, sans plus tarder, à tant de légitimes et urgentes aspirations. Assurons au problème de la paix la haute priorité que notre Acte constitutif lui assigne. Voilà le vrai Projet majeur de l'Unesco !

ADDRESS BY THE CHAIRMAN OF THE EXECUTIVE BOARD/ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF/DISCURSO DEL PRESIDENTE DEL CONSEJO EJECUTIVO/ВЫСТУПЛЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО СОВЕТА

2. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole au Président du Conseil exécutif, S. Exc. M. Barón Castro.

3.1 El Sr. Rodolfo BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:
Señor Presidente de la Conferencia General, señor Director General, señores delegados, señoras y señores: En nombre del Consejo Ejecutivo de la Unesco tengo el honor -que personalmente considero como un privilegio- de dar la más cordial bienvenida a esta 13a. reunión de la Conferencia General, a las delegaciones de los Estados Miembros y Miembros Asociados, a los representantes de las organizaciones intergubernamentales -tanto del sistema de las Naciones Unidas como de las que están fuera de él- así como a los observadores de las organizaciones no gubernamentales reglamentariamente invitados.

3.2 Esta salutación -que por vez primera se hace en lengua castellana, lo cual representa para mí un especial motivo de satisfacción- no es una vana fórmula. Significa, al término de cada bienio, el momento inicial del periodo en el que el Consejo Ejecutivo, órgano delegado pero representativo de la Conferencia General, da cuenta de su labor, hace el balance de cuanto ha realizado y se apresta a recibir de ésta las directrices renovadoras, es decir, aquéllas que han de orientar su acción durante el bienio siguiente.

3.3 Al propio tiempo, el Consejo se renueva a sí mismo, permitiendo a través de una rotación pausada pero firme, el mantenimiento de su representatividad y, fundamentalmente, el de su permeabilidad frente a los problemas de cada hora.

3.4 Este es el momento, señor Presidente, aunque vos mismo acabáis de hacerlo con vuestra elocuencia, en que debo aludir nominalmente a aquellos de nuestros colegas que por unas u otras causas no han podido alcanzar el término de los mandatos para los cuales fueron elegidos por la Conferencia General. Debo señalar en primer lugar a nuestro ilustre colega rumano Tudor Vianus, fallecido en Bucarest en mayo último. Cuantos tuvimos el honor de tratarle y más aún, el placer de llamarnos sus amigos -personalmente me contaba entre éstos desde hace muchos años- difícilmente conseguiremos colmar el vacío dejado en nuestro afecto por tan valiosa figura del intelecto europeo.

3.5 Otros tres de nuestros colegas -los doctores George N. Shuster de Estados Unidos, Edward Beeby de Nueva Zelandia y Otto von Simson de Alemania- se vieron precisados a abandonar sus funciones en el Consejo; el primero y el último por cumplir sus respectivas vocaciones docentes, y el segundo por razones de su quebrantada salud. El doctor Beeby no sólo dejó vacante su sitio en el Consejo, sino la presidencia del mismo, que desempeñó con la máxima brillantez y con una devoción a la causa de la Unesco que la inmensa mayoría de los aquí presentes conocen sobradamente y han subrayado con sus

aplausos. Es justo rendirle aquí el homenaje de nuestra viva simpatía, para hacérselo llegar hasta su retiro desde donde seguirá con el mayor interés, sin duda, el curso de nuestros trabajos.

3.6 Sin embargo -y por mucho que ello íntimamente nos afecte- lo más importante es garantizar la continuidad de nuestra labor, la cual ha de entenderse solidaria y colectiva, perennemente renovada con nueva savia. Nuestro "arbor scientiae" exige por su propia naturaleza hincar cada vez más sus raíces en todas las tierras del orbe. Así, el verdor de su follaje y la lozanía de sus frutos corresponderán al sabor de una tierra regada por el sudor y -¿por qué no decirlo? - también por la sangre y las lágrimas de innúmeras generaciones. Sólo de este modo su plenitud, su robustez, su gallardía y su firmeza serán la obra de todos.

3.7 Nuestra Organización, en esta 13a. reunión de la Conferencia General, sigue puesta bajo el signo del crecimiento, lo cual significa que es el reflejo de un mundo cambiante, que se siente estrecho en sus viejos moldes, deseoso de superación, insuflado de esperanza. Pero todo crecimiento crea y presenta problemas que sólo pueden resolverse si tenemos muy en cuenta que la meta de la estabilidad orgánica aún no ha sido alcanzada.

3.8 Cuando la Conferencia General, de una a otra reunión, se complace en comprobar o "toma nota con satisfacción" -para usar la estereotipada terminología de nuestros documentos- de que el número de Estados Miembros se ha acrecentado, no hacemos una simple adición aritmética, sino que profundizamos en una geometría dimensional, cuyos verdaderos alcances quedan fuera de nuestras previsiones inmediatas.

3.9 Pero a medida que nuestra Organización se desarrolla, es evidente que el ámbito de su acción se ensancha, sus miras se alargan, sus ambiciones crecen, su audacia avanza. En suma, la Unesco de la esperanza se confunde cada vez más con la Unesco de la realidad. Sin este impulso vigoroso, ni la empresa de salvamento de los monumentos de Nubia habría sido emprendida, ni estaríamos en condiciones de abordar, con posibilidades de éxito, la ingente tarea que implica la Campaña Mundial de Alfabetización Universal. Ello equivale a decir que si tenemos capacidad para librar piedras milenarias de un naufragio que parecía inevitable, encontraremos fuerzas para salvar a millones de hombres de sucumbir en otro naufragio no menos angustioso: el de su propia ignorancia.

3.10 Las alusiones anteriores corresponden exacta, cabalmente a dos de las palabras cuyas iniciales forman la sigla de la Unesco: Nubia vale por "Cultura", la Campaña Mundial de Alfabetización Universal por "Educación". El signo de la "Ciencia", sin embargo, no sólo no ha sido disminuído, sino que, conforme a los planes del Director General, que el Consejo ha aprobado plenamente, en el Proyecto de Programa y Presupuesto para el bienio próximo figura este capítulo debidamente realzado -establecida una armónica prioridad con la Educación- y con un criterio claro y decidido de ayuda a los países todavía deficitarios en el terreno científico, y que precisan de este empuje inicial para abrirse camino en este orden de conocimientos.

3.11 Todo cuanto precede puede resumirse en un solo concepto: fortalecimiento de la Organización. Una Unesco segura de sí misma, vigorosa en su acción, firme en su decisión, representa ya un elemento de seguridad en el mundo. ¡Qué lejanos están ya los tiempos en que la Unesco se presentaba como una incógnita por despejar! En menos de veinte años se ha convencido a infinitas gentes; en un porvenir próximo habrá que convencer a cuantos puedan aún albergar la duda.

3.12 Pero nada de lo anterior habría sido posible sin la voluntad concertada, decidida, de los Estados Miembros, ahora representados en esta Conferencia General, generadora de la acción de una Secretaría dinámica, leal y competente, dirigida con talento, vocación y perspicacia -creo, señor Director General, que puedo haceros públicamente este elogio- plenamente capacitada para obrar allí donde la acción es necesaria. Pero al propio tiempo y conforme a la máxima de Horacio, sabiendo muy bien que "hay en todas las cosas una

medida" ("Est modus in rebus"). Y, naturalmente, esta medida no es otra que la de las posibilidades que se ponen a su alcance.

3.13 Pero, señor Presidente de la Conferencia General, faltaría a mi deber si no os testimoniara en esta solemne oportunidad cuanto el Consejo Ejecutivo, a lo largo de las reuniones que ha celebrado en estos dos últimos años, debe a vuestra sabiduría y a vuestra experiencia. No parece apropiado utilizar una ocasión como la presente para destacar la eficacia de las disposiciones del Reglamento, mas puedo aseguraros que la que prescribe que el Presidente de la Conferencia General puede participar con voz en las sesiones del Consejo Ejecutivo merece señalarse en particular. Ello me permite confiar en que vuestros sucesores en ese honroso sitial podrán hacer uso de su privilegio, como lo habéis hecho vos mismo y lo practicaron algunos de vuestros ilustres predecesores.

3.14 No me queda señor Presidente, sino expresar, en nombre del Consejo Ejecutivo, los más sinceros votos por el éxito de los trabajos que hoy emprende esta Conferencia General que tantas y tan fundadas esperanzas ha despertado en las más diversas regiones del planeta y que habrá de servir de pórtico a uno de los períodos de mayor acción positiva de la Unesco, período en que su huella se marcará más profundamente y su proyección se hará más duradera.

(3.1) M. BARON CASTRO (El Salvador), président du Conseil exécutif. - (Traduit de l'espagnol.) Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs : Au nom du Conseil exécutif de l'Unesco, j'ai l'honneur - que personnellement je considère comme un privilège - de souhaiter cordialement la bienvenue, à l'occasion de cette treizième session de la Conférence générale, aux délégations des Etats membres et Membres associés, aux représentants des organisations intergouvernementales, qu'elles appartiennent ou non au système des Nations Unies, ainsi qu'aux observateurs des organisations non gouvernementales invités conformément au règlement.

(3.2) Ces paroles d'accueil prononcées pour la première fois en espagnol, ce qui est pour moi un motif particulier de satisfaction, ne sont pas des formules creuses. Elles marquent, à la fin de chaque exercice biennal, le début de la période où le Conseil exécutif, organe délégué mais représentatif de la Conférence générale, rend compte de son activité, dresse le bilan de ses réalisations et s'apprête à recevoir de la Conférence des directives nouvelles, qui doivent orienter son action pendant les deux années suivantes.

(3.3) En même temps, le Conseil se renouvelle, ce qui lui permet, par une rotation lente mais continue, de conserver son caractère représentatif et, ce qui est essentiel, sa réceptivité, face aux problèmes de chaque jour.

(3.4) Je dois maintenant, Monsieur le Président, bien que vous veniez vous-même de le faire avec toute votre éloquence, citer le nom de quelques-uns de nos collègues qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu parvenir au terme du mandat pour lequel la Conférence générale les avaient élus. Je mentionnerai en premier lieu notre illustre collègue roumain Tudor Vianu, décédé à Bucarest en mai dernier. Tous ceux qui avaient l'honneur de le connaître et, qui plus est, le plaisir de se compter au nombre de ses amis - personnellement j'avais ce privilège depuis de longues années - ont difficilement comblé le vide laissé dans leur affection par la disparition d'une si grande figure de l'intelligence européenne.

(3.5) Trois autres de nos collègues, MM. George N. Shuster, des Etats-Unis d'Amérique, Edward Beeby, de la Nouvelle-Zélande, et Otto von Simson de la République fédérale d'Allemagne, ont été obligés d'abandonner leurs fonctions au Conseil. Le premier et le dernier ont cédé à leur vocation d'enseignants et le second nous a quittés pour des raisons de santé. M. Beeby n'a pas seulement laissé vacant son siège au Conseil ; il en assurait aussi la présidence avec un brio et un dévouement à la cause de l'Unesco que l'immense majorité des personnes ici présentes ont apprécié au plus haut point et souligné de leurs applaudissements. Il est juste de lui manifester ici notre vive sympathie, pour que ce témoignage lui parvienne dans sa retraite d'où, n'en doutons pas, il doit suivre nos travaux avec le plus grand intérêt.

(3.6) Cependant, si profonde que soit notre émotion, il importe avant tout de garantir la continuité de notre action, qui doit être conçue comme solidaire et collective, perpétuellement revigorée par une sève nouvelle. Notre "arbor scientiae" exige, par sa nature même, de plonger de plus en plus profondément ses racines dans toutes les terres du monde. Ainsi, la verdeur de son feuillage et la luxuriance de ses fruits correspondront à la saveur d'une terre irriguée par la

sueur et aussi - pourquoi ne pas le dire ? - par le sang et par les larmes de générations sans nombre, C'est à cette condition que sa plénitude, sa robustesse, sa hardiesse et sa fermeté seront l'oeuvre de tous.

(3.7) A cette treizième session de la Conférence générale, notre Organisation est placée sous le signe de la croissance : elle est le reflet d'un monde en évolution, qui se sent à l'étroit dans ses moules anciens, qui brûle de se dépasser, et qui est mû par l'espérance. Mais toute croissance crée et pose des problèmes qui ne peuvent être résolus que si nous sommes pleinement conscients de ne pas avoir encore atteint l'objectif de la stabilité organique.

(3.8) Quand la Conférence générale, d'une session à l'autre, se plaît à constater ou "note avec satisfaction" - pour employer la terminologie stéréotypée de nos documents - que le nombre des Etats membres s'est accru, nous ne faisons pas une simple addition arithmétique, mais de la géométrie dans l'espace, dont la portée véritable échappe à nos prévisions immédiates.

(3.9) A mesure que notre Organisation se développe, il est évident que son action prend une ampleur nouvelle, que ses visées se font plus lointaines, ses ambitions plus hautes et ses desseins plus audacieux. Bref l'Unesco de l'espérance se confond de plus en plus avec l'Unesco de la réalité. Sans cette impulsion vigoureuse, la sauvegarde des monuments de Nubie n'aurait pas été entreprise, et nous n'aurions pas non plus été en mesure de nous attaquer avec des chances de succès à l'immense tâche que représente la Campagne mondiale d'alphabétisation universelle. Cela revient à dire que, si nous sommes capables de sauver des pierres millénaires d'un naufrage qui paraissait inévitable, nous trouverons les forces nécessaires pour sauver des millions d'hommes, pour les empêcher de succomber dans un autre naufrage, non moins angoissant, celui de leur ignorance même.

(3.10) Les deux exemples que je viens de citer correspondent exactement à deux des mots dont les initiales forment le sigle de l'Unesco : la Nubie représente la "culture", et la campagne mondiale d'alphabétisation universelle, "l'éducation". Quant à la "science", non loin de perdre de l'importance, elle occupe, conformément aux plans du Directeur général, pleinement approuvés par le Conseil exécutif, une place éminente dans le Projet de programme et de budget pour la prochaine période biennale ; elle obtient la même priorité que l'éducation, en fonction d'un critère, clairement et nettement défini, d'aide aux pays qui, encore retardataires sur le plan scientifique, ont besoin de cette impulsion initiale pour se frayer un chemin dans ce secteur du savoir.

(3.11) Tout ce que je viens de dire peut se résumer en une seule idée, celle du "renforcement de l'Organisation". Une Unesco sûre d'elle-même, vigoureuse dans son action, ferme dans ses décisions, représente un élément de sécurité dans le monde. Qu'elle est déjà loin l'époque où l'Unesco apparaissait comme l'inconnue d'une équation à résoudre ! En moins de vingt ans, une multitude de gens ont été convaincus ; dans le proche avenir, elle devra convaincre tous ceux qui peuvent encore douter.

(3.12) Cependant, rien de ce qui a été fait n'aurait été possible sans la volonté concertée et la détermination des Etats membres aujourd'hui représentés à cette Conférence générale, d'où procède l'activité d'un Secrétariat dynamique, loyal et compétent, dirigé avec talent, dévouement et perspicacité - je crois, Monsieur le Directeur général, que je peux faire publiquement cet éloge - et tout à fait apte à intervenir là où il faut, mais en même temps, et conformément à la maxime d'Horace, en sachant bien qu' "il y a une mesure en toute chose" ("Est modus in rebus"). Et il n'est évidemment d'autre mesure que celle des choses possibles.

(3.13) Je manquerais à mon devoir, Monsieur le Président, si je ne vous disais, en cette occasion solennelle, tout ce que votre savoir et votre expérience ont apporté au Conseil exécutif pendant ces deux dernières années. Peut-être n'est-ce pas le moment de souligner l'efficacité du Règlement, mais je peux vous assurer que la disposition en vertu de laquelle le Président de la Conférence générale peut assister aux séances du Conseil exécutif et y prendre la parole mérite une mention particulière. Je suis persuadé que vos successeurs au fauteuil présidentiel pourront ainsi user de leur privilège comme vous l'avez fait vous-même et comme l'ont fait quelques-uns de vos illustres prédécesseurs.

(3.14) Il ne me reste, Monsieur le Président, qu'à exprimer, au nom du Conseil exécutif, les voeux les plus sincères pour le succès des travaux qu'entreprend aujourd'hui la Conférence générale, en cette session qui a éveillé des espoirs si nombreux et si fondés dans les diverses régions du globe et qui inaugurera pour l'Unesco une nouvelle période de progrès sur laquelle elle laissera une empreinte profonde et durable.

ADDRESS BY THE DIRECTOR-GENERAL/ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL/
DISCURSO DEL DIRECTOR GENERAL/ВЫСТУПЛЕНИЕ ГЕНЕРАЛЬНОГО ДИРЕКТОРА

4. Le PRESIDENT.-
La parole est au Directeur général de l'Unesco.

5.1 Le DIRECTEUR GENERAL.-
Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil exécutif, Mesdames, Messieurs les délégués, c'est pour moi un grand honneur que d'accueillir aujourd'hui, aux côtés de S. Exc. M. Paulo de Berredo Carneiro et de S. Exc. M. Rodolfo Barón Castro, que vous venez d'écouter, les distingués délégués des Etats membres et Membres associés de l'Organisation, dont beaucoup sont des amis de longue date de l'Unesco, mais parmi lesquels se trouvent aussi - et je m'en réjouis - de nouveaux venus au sein de notre assemblée. Je suis particulièrement heureux de saluer les représentants des trois nouveaux Etats - Chypre, Islande et Kenya - qui, depuis la dernière session de la Conférence générale, sont devenus membres de l'Organisation, portant ainsi à 115 le nombre des Etats membres. Il est encore d'autres Etats, vous le savez, qui se proposent de se joindre à cette grande communauté de nations et j'espère que leur admission progressive permettra à l'Organisation d'atteindre un jour cette universalité vers laquelle elle ne cesse de tendre et qui donne une signification éminente à ses entreprises.

5.2 C'est également avec une profonde satisfaction que je salue la présence, dans cette salle, des représentants de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations du système des Nations Unies, car elle atteste que les diverses Institutions spécialisées, si elles sont constitutionnellement autonomes, sont fonctionnellement interdépendantes et qu'elles s'attachent ensemble à mener à bien l'oeuvre de progrès, de justice et de paix qui est leur raison d'être commune. Au seuil de l'Année de coopération internationale, où la mise en oeuvre d'importants projets d'aide aux pays en voie de développement est financée, dans une large mesure, au sein de chaque organisation, par des ressources extrabudgétaires, et où une coordination des politiques et mêmes des programmes s'avère de plus en plus nécessaire, la participation à nos travaux de représentants des organisations soeurs revêt, à mes yeux, une importance particulière, et je voudrais les remercier ici de l'esprit de solidarité qu'ils démontrent.

5.3 Permettez-moi enfin d'adresser des voeux chaleureux de bienvenue aux représentants des autres organisations intergouvernementales, ainsi qu'aux nombreux observateurs des organisations internationales non gouvernementales dont les efforts, nés de l'initiative privée et soutenus par elle, complètent utilement ceux que déploient les Etats membres et les Commissions nationales pour l'Unesco. Car c'est cette conjonction de l'action bénévole et de l'action gouvernementale qui permet de créer progressivement, par la coopération internationale, les conditions matérielles et morales propres à assurer à l'homme sa pleine dignité en lui donnant accès à l'éducation, aux richesses de la culture et aux bienfaits de la science.

5.4 Mon propos, Monsieur le Président, n'est pas de vous exposer, dans cette allocution de bienvenue, comment je me suis efforcé, au cours des deux années écoulées, de m'acquitter du noble mandat que la Conférence générale m'avait donné à sa douzième session. Mes représentants et moi-même vous en rendrons compte, de façon détaillée, au cours des séances de travail qui vont nous réunir pendant un mois. Qu'il me soit cependant permis, après avoir remercié profondément le Président de la Conférence générale de ses paroles très généreuses et si amicales, de souligner dès aujourd'hui que le Secrétariat, qui a eu à mettre en oeuvre, en raison de l'accroissement des ressources extrabudgétaires, un programme sensiblement plus considérable que celui qu'avait approuvé la Conférence générale à sa douzième session, a été grandement aidé dans sa tâche par les marques de confiance et le soutien que les Etats membres lui ont si souvent témoignés, sur le double plan technique et moral, et que j'ai eu personnellement le privilège de recueillir, à maintes reprises, au cours de mes voyages à travers le monde. Je désire en exprimer ma profonde gratitude aux délégations ici rassemblées, et je voudrais également saisir cette occasion,

Monsieur le Président, pour vous dire toute ma reconnaissance pour le vif intérêt avec lequel vous n'avez cessé de suivre nos travaux et pour la part que vous avez personnellement prise, en particulier, au succès de deux grandes entreprises de l'Organisation - l'Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité et la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie - entreprises qui se sont déroulées sous votre présidence.

5.5 Mes remerciements vont aussi à vous, Monsieur le Président du Conseil exécutif, non seulement pour la manière si remarquable dont vous vous êtes acquitté de vos hautes fonctions depuis que M. C. Edward Beeby - auquel je tiens à rendre ici un très chaleureux hommage - a dû, pour d'impérieuses raisons de santé, renoncer à sa charge, mais aussi pour la compétence et l'autorité avec lesquelles vous avez présidé les travaux du Comité ad hoc du Conseil exécutif chargé d'étudier les fonctions et les responsabilités respectives des divers organes de l'Unesco - étude dont l'influence se fait d'ores et déjà sentir dans l'organisation de la présente session de la Conférence générale.

5.6 Enfin, je voudrais que vous me permettiez d'adresser ici des remerciements particuliers à l'un de mes collègues, M. Michel Montagnier, directeur du Bureau des conférences et des services généraux, que la maladie empêche, à nos très grands regrets, d'être avec nous à cette tribune, mais qui, il y a quelques jours encore, veillait aux derniers préparatifs de la Conférence générale et à l'aménagement des nouveaux locaux du quatrième bâtiment, à la construction desquels il a pris une si grande part. Je souhaite de tout coeur qu'il nous rejoigne bientôt. Mais, absent comme présent, il est des nôtres par la pensée et la Conférence générale, qu'il a si bien servie depuis dix-huit ans, porte à jamais sa marque - celle d'une efficacité souriante - et son style, qui est celui d'une sereine tolérance, en laquelle nous reconnaissons aujourd'hui la pudeur du courage.

5.7 S'il est vrai que chaque session constitue un nouveau jalon dans le développement et le progrès de l'Unesco, il est incontestable que celle qui s'ouvre aujourd'hui se situe à un moment particulièrement important de l'évolution de notre Institution. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'une mutation décisive s'est opérée dans l'Organisation, du fait de la manière dont elle a répondu, par une action opérationnelle de grande envergure, aux immenses besoins des pays en voie de développement. Mais ni ce réalisme de l'action, qui a donné à notre oeuvre, en même temps qu'une dimension et une efficacité nouvelles, une actualité et, pour tout dire, une insertion dans le réel qui n'échappent à personne, ni les efforts qui se poursuivront dans ce sens, notamment en accordant à la science une priorité analogue à celle dont bénéficie déjà l'éducation, ne doivent cependant nous faire perdre de vue que la vocation de l'Unesco n'est pas utilitaire, mais éthique. Pour l'Unesco, l'éducation, la science, la culture et l'information ne sont pas des fins en soi, mais seulement les moyens ou les modes d'une entreprise spirituelle et d'un effort moral qui constituent sa véritable mission et qui étaient au premier plan des préoccupations des fondateurs de l'Organisation, comme en témoigne de la manière la plus nette son Acte constitutif. Et telle était, assurément, la haute signification que donnaient à l'oeuvre de l'Unesco les grands disparus dont vous évoquiez, il y a un instant, le souvenir, Monsieur le Président, et à la mémoire desquels je voudrais à mon tour, au nom du Secrétariat, rendre l'hommage de notre vénération et de notre fidélité.

5.8 Au moment où vous vous apprêtez, Mesdames et Messieurs les délégués, à confronter en toute liberté, pendant un mois, vos points de vue sur les questions les plus diverses et où vous allez vous pencher sur le programme et le budget d'une Organisation en plein essor, appelée à jouer un rôle de plus en plus marquant dans les domaines essentiels qui relèvent de sa compétence - c'est-à-dire au moment où, suivant la très belle expression du Président du Conseil exécutif, vous allez confronter l'Unesco de l'espérance avec l'Unesco de plus en plus réelle de l'Histoire - puissiez-vous être pénétrés de l'importance et de la noblesse de cette grande réunion et de votre grande tâche et faire preuve, dans vos délibérations, à la fois de la sagesse et de la hardiesse - car l'une et l'autre sont également nécessaires - avec lesquelles il convient d'aborder les grandes causes.

5.9 Mesdames, Messieurs les délégués, je souhaite ardemment que vous trouviez à la Maison de l'Unesco, dans votre Maison, agrandie et, j'oserais dire, approfondie selon vos désirs, l'atmosphère de compréhension et d'amitié propre à assurer le plein succès de vos travaux. Je puis vous assurer que le Secrétariat, pour sa part, se fera - vous n'en doutez pas - un devoir d'y contribuer de toute son expérience et de tout son dévouement, qui vous sont acquis d'avance, car notre honneur est de vous servir.

MESSAGES FROM THE PRESIDENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA AND FROM H.I.M. THE SHAH OF IRAN

MESSAGES DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ET DE S.M.I. LE CHAHINCHAH D'IRAN

MENSAJES DEL PRESIDENTE DE LOS ESTADOS UNIDOS DE AMERICA Y DE S.M.I. EL SHAHINSHAH DE IRAN

ПОСЛАНИЯ ПРЕЗИДЕНТА США И ЕГО ВЕЛИЧЕСТВА ШАХА ИРАНСКОГО

6. Le PRESIDENT.-

J'ai l'honneur d'informer la Conférence générale que deux messages de chefs d'Etat nous sont parvenus : le premier, du Président des Etats-Unis d'Amérique, le deuxième de Sa Majesté Impériale le Chahinchah d'Iran. Je vais avoir l'honneur de vous lire ces deux messages.

Message from The President of the United States of America
to the thirteenth session of the Unesco General Conference

7.1 I am happy to send my best wishes to all assembled in Paris for the thirteenth session of the Unesco General Conference - and to greet especially the delegates from the new Member States.

7.2 The grave question which confronted this body in its early days is still before us. We still ask whether man's cherished hopes for progress and peace are to be destroyed by terror and turbulence. But men and nations working apart created the disruptions in the world today, and men and nations working together must establish the foundations of a world free from fear, ignorance and want.

7.3 In this spirit, Unesco has already become a creative workshop for constructive action in the development of education, science and culture. It should and must continue further explorations in those inviting realms of science and humanities removed from ideological conflicts - realms where the only boundaries are those set by man's intellect and interest to know more about the universe around us and the capacities within us.

7.4 We share with you the aspirations and hopes that co-operation in the pursuit of knowledge will lead to co-operation in the pursuit of peace.

7.5 We also reaffirm our desire to build bridges of understanding with any and all countries which share with us the vision of a world safe for diversity and free from hostility.

7.6 To this common pursuit of peace and justice, I pledge the full support of the United States and voice my personal hope for a successful Conference.

Lyndon B. Johnson

Message de S.M.I. le Chahinchah d'Iran à la Treizième Session de la Conférence générale de l'Unesco

8.1 A l'occasion de la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco, qui a inclus à son ordre du jour la question de la Campagne mondiale d'alphabétisation, il m'est agréable, tant en mon nom personnel qu'au nom du peuple iranien tout entier, de vous adresser mes voeux les plus sincères pour le succès de vos travaux. Je suis convaincu que cette Conférence contribuera efficacement à la réalisation des grands objectifs que vous poursuivez pour assurer à l'immense majorité des hommes un avenir meilleur.

8.2 La Campagne mondiale d'alphabétisation, dans laquelle la plupart des pays du monde se sont engagés en collaboration avec l'Unesco, a rarement été égalée en importance, au cours de l'histoire et de la lutte incessante des hommes pour défendre les valeurs essentielles, inséparables de la condition humaine. Elle exprime le défi de l'homme au sort injuste qui lui a été imposé par la force des choses et a condamné à l'ignorance des centaines de millions de ses semblables. Elle s'encadre, enfin, dans les grands mouvements de l'Histoire qui se basent sur l'affirmation de la solidarité et sur le caractère indivisible du progrès et de la dignité humaine.

8.3 En tant que Chef d'un Etat héritier d'une des plus vieilles cultures du monde et représentant d'une pensée qui, depuis des siècles, a identifié la lutte pour les grands principes de vérité et de pureté à celle que les défenseurs du Bien doivent mener contre les forces du Mal, je ne puis qu'affirmer mon entière solidarité avec tous les hommes de bonne volonté engagés dans la lutte mondiale contre l'analphabétisme. Dans un siècle caractérisé par d'immenses progrès technologiques et par la maîtrise de plus en plus grande de l'Homme sur la nature, nul ne pourrait rester indifférent au fléau que constitue encore l'existence de centaines de millions d'illettrés. Rendre la lumière à cette masse humaine qui en a été privée durant des siècles pour des raisons indépendantes de sa volonté constitue une des croisades les plus nobles et les plus généreuses que la communauté internationale ait jamais entreprises en vue de l'édification d'un monde meilleur et digne de la condition humaine.

8.4 Mon pays, si fier qu'il soit de son passé culturel, n'avait malheureusement pas pu échapper au fléau de l'analphabétisme. Les problèmes que posait l'existence d'une grande masse d'illettrés étaient d'une telle complexité que les administrations qui se sont succédé pendant les derniers siècles n'avaient pu trouver ni les moyens ni les possibilités de les affronter.

8.5 L'Armée du Savoir, que nous avons créée il y a deux ans, nous a permis, pour la première fois, de mener cette campagne de façon systématique. Grâce à elle, nous avons porté nos efforts jusqu'aux coins les plus reculés du pays et créé enfin les conditions les plus favorables à la disparition rapide et radicale de ce fléau. Les effectifs de l'Armée du Savoir, dont les crédits sont imputés, en partie, sur le budget des forces armées, sont constitués de jeunes gens ayant atteint l'âge du service militaire. Cette armée pacifique a ainsi permis de mobiliser toutes les ressources disponibles afin de poursuivre la lutte pour l'éducation et l'alphabétisation des masses. Le résultat acquis au cours de ces deux années dépassent les prévisions les plus optimistes et nous encouragent à présenter cette expérience à tous les pays frères en voie de développement afin qu'ils puissent l'étudier et, le cas échéant, s'en inspirer dans la mesure où elle s'adapterait à leurs propres besoins.

8.6 Je suis sûr que les débats de votre Conférence contribueront à augmenter l'efficacité des différentes méthodes de lutte contre l'analphabétisme et feront en sorte que l'expérience de chacun enrichira celle des autres. L'importance de la lutte mondiale que nous avons entreprise, chacun de notre côté, me semble telle qu'elle mérite peut-être une attention toute particulière en vue d'une plus grande coordination. Il faut, en effet, qu'à tout moment nous soyons assurés de pouvoir porter à son optimum la qualité et l'efficacité des moyens et méthodes d'action les plus appropriés.

8.7 Afin de faciliter un échange de vues à l'échelle mondiale, nous avons chargé notre représentant à la Conférence générale d'étudier, avec tous les pays intéressés, les conditions les plus propices à une collaboration toujours plus étroite dans ce domaine, et d'inviter, le cas échéant, les Ministres de l'éducation des pays membres à un "Congrès international pour la Campagne mondiale d'alphabétisation". Cette réunion serait destinée à étudier les différents aspects du problème et, notamment, à permettre une confrontation des expériences nationales. Le Congrès offrirait également la possibilité d'envisager de nouvelles initiatives telles que, par exemple, la formation éventuelle d'une "Armée internationale du Savoir" ou la fondation d'un Institut mondial en vue d'étudier les meilleures méthodes d'action pour la mise en oeuvre de la Campagne d'alphabétisation.

8.8 Au cas où l'Unesco retiendrait cette suggestion, l'Iran serait très honoré de proposer Téhéran comme siège de cette rencontre et de fournir toutes les facilités nécessaires à son organisation.

8.9 Le monde dont nous avons hérité est malheureusement un monde dans lequel bien des pays se trouvent obligés de consacrer une grande partie de leurs ressources à des fins militaires. Et les efforts incessants en vue d'assurer la paix sont encore loin de réunir les conditions nécessaires à un désarmement général et complet. Tant que cet idéal ne sera pas atteint, il est cependant possible de faire en sorte que les ressources consacrées au maintien des armées nationales puissent, en même temps, servir à des fins pacifiques et productives. Aussi bien, je souhaite ardemment que les délibérations de votre Conférence contribuent à trouver des formules originales, permettant d'envisager l'utilisation des forces de défense aux fins du développement national et, plus particulièrement, du développement de l'éducation.

8.10 Je suis persuadé que votre bonne volonté saura ouvrir la voie à une mobilisation universelle des ressources humaines dans une tâche que l'Histoire pourra enregistrer comme l'une des plus nobles que l'homme ait jamais entreprises pour son émancipation véritable : la tâche qui consiste à le libérer pour toujours des servitudes de l'ignorance.

8.11 Je forme les voeux les plus sincères pour le succès de vos travaux en donnant l'assurance que l'Iran, de son côté, continuera à vous apporter sa modeste contribution.

ESTABLISHMENT OF THE CREDENTIALS COMMITTEE/CONSTITUTION DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS/CONSTITUCION DEL COMITE DE VERIFICACION DE PODERES/СОЗДАНИЕ КОМИТЕТА ПО ПРОВЕРКЕ ПОЛНОМОЧИЙ

9.1 Le PRESIDENT.-

Le point suivant de l'ordre du jour est la constitution du Comité de vérification des pouvoirs.

9.2 L'article 27 du Règlement intérieur de la Conférence générale, relatif à ce Comité, est libellé comme suit : "Le Comité de vérification des pouvoirs comprend neuf membres élus par la Conférence générale sur la proposition du Président provisoire. Le Comité élit son président."

9.3 Conformément à ces dispositions, j'ai l'honneur de proposer à la Conférence générale de désigner pour le Comité de vérification des pouvoirs les Etats dont les noms suivent : Australie, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, Japon, Liban, Mongolie, Sénégal, Union des républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

9.4 Si la Conférence n'y voit pas d'objection, le Comité de vérification des pouvoirs sera donc ainsi constitué.

I

9.5 Je précise, d'autre part, que, dans ses recommandations au Comité des candidatures, le Conseil exécutif propose que le Comité de vérification des pouvoirs soit présidé par le représentant de la Belgique, le professeur Baugniet.

9.6 J'interprète vos applaudissements comme une acceptation de la proposition du Conseil exécutif et j'espère que le Comité, qui doit se réunir le plus tôt possible, sera en mesure de présenter son rapport à la Conférence générale cet après-midi.

9.7 La séance est levée.

The meeting rose at 12 noon.
La séance est levée à 12 heures.
Se levanta la sesión a las 12.00
Заседание закрывается в 12 час.

SECOND PLENARY MEETING

20 October 1964 at 4 p.m.
President: Mr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brazil)

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

20 octobre 1964, à 16 heures
Président : M. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brésil)

SEGUNDA SESIÓN PLENARIA

20 de octubre de 1964 a las 16.00
Presidente: Sr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brasil)

ВТОРОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

20 октября 1964 г. в 16 час.
Председатель: Г-н Пауло Е. де БЕРРЕДО КАРНЕЙРО (Бразилия)

STATEMENT BY THE PRESIDENT ON ARREARS OF CONTRIBUTIONS/DECLARATION DU PRESIDENT SUR LA QUESTION DES ARRIERES DE CONTRIBUTIONS/COMUNICACION DEL PRESIDENTE SOBRE LA CUESTION DE LAS CONTRIBUCIONES ATRASADAS/ЗАЯВЛЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ ОТНОСИТЕЛЬНО ЗАДОЛЖЕННОСТИ ПО ЧЛЕНСКИМ ВЗНОСАМ

1.1 Le PRESIDENT.-

Mesdames et Messieurs les délégués, la deuxième séance plénière est ouverte. Nous aurons à considérer d'abord, cet après-midi, le problème des arriérés de contributions. Je me référerai, à ce propos, au texte des articles de l'Acte constitutif qui ont trait à cette question. Ensuite, nous examinerons le premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs et je demanderai au Président du Comité, le professeur Baugniet, de bien vouloir se joindre à nous.

1.2 Il m'incombe, *en tant que Président*, de faire une déclaration sur les arriérés de contributions et leurs conséquences quant au droit de vote des Etats membres à la présente session de la Conférence générale.

1.3 En vertu de l'article IV, paragraphe 8(b) de l'Acte constitutif, le droit de vote des Etats membres est subordonné au paiement de leurs contributions. Le texte de ce paragraphe 8(b) est le suivant :

"Un Etat membre ne peut participer aux votes de la Conférence générale si le montant des sommes dues par lui au titre de ses contributions est supérieur au montant de la participation financière mise à sa charge pour l'année en cours et pour l'année civile qui l'a immédiatement précédée."

1.4 Actuellement, cinq Etats membres sont privés du droit de vote à la présente session de la Conférence générale, le montant des contributions dues par eux étant supérieur au montant des contributions qui leur sont demandées pour l'année en cours et pour l'année civile qui l'a immédiatement précédée. Ces Etats sont : la Bolivie, le Chili, le Paraguay, le Rwanda et la Syrie.

1.5 Toutefois, le paragraphe 8(c) de l'article IV dispose que la Conférence générale peut autoriser, en pareil cas, un Etat membre à participer au vote, "si elle constate que le manquement est dû à des circonstances indépendantes de la volonté dudit Etat membre".

1.6 Les délégations des Etats en cause devront donc décider si elles veulent demander à la Conférence générale d'appliquer ce paragraphe 8(c). Les demandes à cet effet, si elles n'ont pas encore été soumises au Directeur général, devront être adressées sans retard au Président de la Conférence générale, qui les transmettra à la Commission administrative, à laquelle il est d'usage de les renvoyer.

1.7 Je viens de recevoir du Gouvernement de la Bolivie une demande fondée sur le paragraphe 8(c) de l'article IV. Cette demande sera transmise à la Commission administrative, qui en sera saisie jeudi prochain lors de sa première réunion.

1.8 Il est bien entendu que, si l'un des Etats que je viens de mentionner effectue le versement auquel il est tenu à un moment quelconque de la présente session, il acquerra automatiquement le droit de vote.

CONSIDERATION OF THE FIRST REPORT OF THE CREDENTIALS COMMITTEE

EXAMEN DU PREMIER RAPPORT DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS

EXAMEN DEL PRIMER INFORME DEL COMITE DE VERIFICACION DE PODERES

РАССМОТРЕНИЕ ПЕРВОГО ДОКЛАДА КОМИТЕТА ПО ПРОВЕРКЕ ПОЛНОМОЧИЙ

2. Le PRESIDENT. -

Je donne maintenant la parole à M. Baugniet, président du Comité de vérification des pouvoirs.

3.1 M. BAUGNIET (Belgique), président du Comité de vérification des pouvoirs. -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, le Comité de vérification des pouvoirs, constitué ce jour par la Conférence générale, a tenu sa première séance. Le Comité était composé des délégués des Etats membres suivants : Australie, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, Japon, Liban, Mongolie, Sénégal, Union des républiques socialistes soviétiques et Venezuela. Le Comité m'a fait l'honneur de m'élire Président.

3.2 Conformément aux dispositions des articles 22 et 28 du Règlement intérieur de la Conférence générale, le Comité a procédé à l'examen des pouvoirs reçus par le Directeur général. Le délégué de l'Union des républiques socialistes soviétiques a soulevé des objections contre les pouvoirs présentés au nom de la Chine, déclarant que la délégation qui en était porteur ne représentait pas le peuple chinois, et il a demandé que ces pouvoirs soient rejetés. Le délégué de la Mongolie a fait une déclaration similaire et a appuyé la proposition présentée par le délégué de l'Union des républiques socialistes soviétiques.

3.3 D'un autre côté, le délégué des Etats-Unis d'Amérique, appuyé par le délégué du Japon, a proposé au Comité de soumettre à l'approbation de la Conférence générale un projet de résolution ainsi conçu :

"La Conférence générale,

Rappelant la résolution de la cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 14 décembre 1950, recommandant que 'l'attitude qu'aura adoptée l'Assemblée générale sur la question de la représentation d'un Etat membre soit prise en considération par les autres organes des Nations Unies et par les Institutions spécialisées', et

Rappelant la décision prise par l'Assemblée générale à sa dix-huitième session ordinaire, en date du 21 octobre 1963, concernant la représentation de la Chine,

1. Décide de ne prendre aucune décision concernant toute proposition tendant à modifier la représentation de la Chine à sa treizième session ordinaire ; et
2. Constate que les pouvoirs du délégué du Gouvernement de la République de Chine sont conformes aux dispositions de l'article 22 du Règlement intérieur."

3.4 La proposition du délégué des Etats-Unis d'Amérique, ayant été mise aux voix, a été adoptée par 7 voix contre 2.

3.5 En conséquence, le Comité recommande à la Conférence générale d'adopter le projet de résolution ci-dessus.

3.6 Le Comité a décidé que les délégations des Etats membres dont la liste suit étaient dûment accréditées, conformément à l'article 22 du Règlement intérieur de la Conférence générale, par des documents émanant du Chef de l'Etat, du Premier Ministre, du Ministre des affaires étrangères ou d'un ministre habilité par le Ministre des affaires étrangères à conférer des pouvoirs. Voici la liste de ces Etats : Afghanistan, Albanie, Algérie, République fédérale d'Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, République socialiste soviétique de Biélorussie, Bulgarie, Burundi, Canada, Ceylan, Chine, Congo (capitale : Brazzaville), République de Corée, Costa Rica, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Danemark, République dominicaine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gabon, Grèce, Guatemala, Guinée, Haute-Volta, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Israël, Italie, Japon, Kenya, Koweit, Laos, Libéria, Madagascar, Mexique, Monaco, Mongolie, Nepal, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, Sénégal, Sierra-Leone, Somalie, Suisse, Tanganyika et Zanzibar, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Tunisie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, Venezuela, Viêt-nam et Yougoslavie.

3.7 Le Comité recommande que les délégations de ces Etats soient admises à participer aux travaux de la treizième session de la Conférence générale.

3.8 Les délégués des Etats dont la liste suit ont soumis des pouvoirs sous forme de lettres, télégrammes ou autres documents émanant d'un ministre autre que le Ministre des affaires étrangères et non habilité par ce dernier, du Chef d'une mission diplomatique ou d'un haut fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères : Arabie saoudite, Belgique, Birmanie, Bolivie, Brésil, Cambodge, Cameroun, République centrafricaine, Chili, Chypre, Colombie, République démocratique du Congo, Cuba, El Salvador, Espagne, Ethiopie, Ghana, Honduras, Irlande, Islande, Jordanie, Liban, Libye, Luxembourg, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Nicaragua, Nigeria, Panama, Philippines, République arabe unie, Rwanda, Soudan, Suède, Trinité et Tobago, Turquie et Uruguay.

3.9 Le Comité propose que les documents présentés par ces pays soient acceptés comme constituant les pouvoirs provisoires des délégations de ces Etats membres, sous réserve de la présentation ultérieure de pouvoirs en due forme, et que, dans l'intervalle, ces délégations soient admises à participer aux travaux de la treizième session de la Conférence générale.

3.10 Le Comité a examiné également les pouvoirs des délégués des deux Membres associés : l'Ile Maurice et le Katar. Le Comité a estimé que les délégués de l'Ile Maurice étaient dûment accrédités, conformément à l'article 22 du Règlement intérieur de la Conférence générale, et recommande que la délégation de ce Membre associé soit admise à participer aux travaux de la Conférence générale. Le Comité recommande également que la délégation du Katar, ayant soumis des pouvoirs sous forme de lettre émanant d'un haut fonctionnaire, soit admise à participer aux travaux de la treizième session de la Conférence sous réserve de présenter ultérieurement des pouvoirs en due forme.

3.11 Le Comité a examiné ensuite les pouvoirs des observateurs du Malawi, du Saint-Siège et du Samoa occidental, Etats non membres de l'Unesco, et recommande l'admission des observateurs de ces Etats.

3.12 Le Comité a constaté qu'un petit nombre d'Etats membres n'avaient pas envoyé de pouvoirs accréditant leur délégation, et il a décidé d'autoriser son Président à présenter directement à la Conférence générale un rapport au sujet des pouvoirs qui pourraient être reçus de ces Etats membres avant la prochaine séance du Comité.

3.13 Tel est, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, le premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs.

3.14 D'autre part, depuis la réunion de ce matin, j'ai reçu des pouvoirs en bonne et due forme d'un certain nombre d'Etats membres, qui avaient déjà présenté des pouvoirs en forme provisoire. Il s'agit de la Birmanie, du Chili, de Cuba, de l'Espagne, de l'Islande, du Mali et du Soudan. Conformément à l'autorisation qui m'a été donnée par le Comité, je propose donc à la Conférence générale que les délégations de ces pays soient définitivement autorisées à participer à la treizième session de la Conférence générale.

4.1 Le PRESIDENT. -
Je remercie le Président du Comité de vérification des pouvoirs du rapport qu'il vient de nous présenter. La Conférence générale est saisie de ce rapport ; il sera soumis à son approbation.

4.2 Dès maintenant, un orateur s'est fait inscrire : M. Podtserob, délégué de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Je lui donne la parole.

5.1 Б. ПОДЦЕРОБ (Союз Советских Социалистических Республик):
Г-н Председатель, дамы, г-да. Сегодня делегация Советского Союза на заседании Комитета по проверке полномочий заявила о том, что единственно законными и действительными представителями Китая в ЮНЕСКО могут быть представители, которых назначило бы правительство Китайской Народной Республики.

5.2 Хорошо известно, что чанкайшистская клика давно изгнана и отвергнута китайским народом и укрылась на острове Тайвань, являющемся неотъемлемой частью Китайской Народной Республики.

5.3 Чанкайшисты не имеют право занимать в ЮНЕСКО то место, которое по праву принадлежит Китайской Народной Республике. Естественно, что выступать от имени великого китайского народа в ЮНЕСКО, как и в любых других международных организациях, могут только представители, которых назначило бы правительство Китайской Народной Республики.

5.4 Что же касается так называемых полномочий чанкайшистов, то эти полномочия являются незаконными и недействительными.

5.5 Делегация Советского Союза считает недействительными так называемые полномочия чанкайшистов, незаконно присутствующих на данной сессии Генеральной конференции и без всяких оснований претендующих на то, чтобы представлять Китай.

5.6 Делегация Советского Союза просит Вас, г-н Председатель, поставить на голосование настоящей сессии Генеральной конференции предложение о признании недействительными полномочий чанкайшистов. По изложенным мотивам, эта, так называемая, "делегация" не имеет никакого права принимать участие в нашей работе.

5.7 Делегация Советского Союза будет голосовать против признания полномочий чанкайшистов и против предложения, внесенного сегодня делегацией Соединенных Штатов Америки в Комитете по проверке полномочий. Благодарю Вас, г-н Председатель.

(5.1) Mr. PODTSEROB (Union of Soviet Socialist Republics) (Translation from the Russian):
Mr. President, ladies and gentlemen, at today's meeting of the Credentials Committee, the delegation of the Soviet Union stated that only representatives appointed by the Government of the People's Republic of China could legally and validly represent China in Unesco.

(5.2) It is well known that the Chiang-Kai-shek clique was driven out and rejected long ago by the Chinese people and took refuge on the Island of Taiwan, which is an integral part of the People's Republic of China.

(5.3) The Chiang-Kai-shek supporters have no right to occupy a place in Unesco which rightly belongs to the People's Republic of China. It is natural that only representatives appointed by the Government of the People's Republic of China should be able to speak in the name of the great Chinese people in Unesco and in other international organizations.

(5.4) The so-called credentials of the Chiang-Kai-shek supporters are illegal and invalid.

(5.5) The USSR delegation regards as invalid the so-called credentials of the Chiang-Kai-shek supporters, who are illegally present at this session of the General Conference and have no grounds whatever for claiming that they represent China here.

(5.6) The delegation of the Soviet Union asks you, Mr. President, to put to the vote of the present session of the General Conference a proposal that the credentials of the Chiang-Kai-shek supporters be declared invalid. For the reasons that I have explained, this so-called "delegation" has no right whatever to take part in our work.

(5.7) The USSR delegation will vote against acceptance of the credentials of the Chiang-Kai-shek supporters and against the proposal introduced today in the Credentials Committee by the delegation of the United States of America. Thank you, Mr. President.

6. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole à M. Ketrzynski, délégué de la Pologne.

7.1 M. KETRZYNSKI (Pologne). -
Monsieur le Président, la délégation polonaise a toujours déclaré, du haut de cette tribune, que la seule délégation habilitée à représenter le peuple chinois est la délégation représentant le Gouvernement de la République populaire de Chine. Aucune autre délégation n'a le droit de le faire et les représentants de Tchang Kaï-chek qui se trouvent ici n'ont aucun droit d'y être, c'est tout à fait évident. Non seulement ils n'ont aucun droit, mais il me semble - et nous en sommes tout à fait convaincus - qu'il est dans l'intérêt de l'Unesco que le peuple chinois, qui est un peuple riche d'une grande culture et ayant un rôle éminent à jouer au sein de notre Organisation, soit enfin représenté ici parmi nous.

7.2 Pour cette raison, la délégation polonaise ne peut faire sien le projet de résolution qui a été voté par le Comité de vérification des pouvoirs et, pour cette raison, la délégation polonaise votera contre ce projet quand il sera présenté à la Conférence générale.

8. LE PRESIDENT. -
Je donne la parole à S. Exc. M. Tien-fong Cheng, chef de la délégation de la République de Chine.

9.1 Mr. Tien-fong CHENG (China):
Mr. President and fellow delegates, my delegation is compelled to register its strongest protest against the remarks of the Soviet and Polish delegates objecting to the right of my government to represent China in the General Conference. What is especially disgusting, not only to my delegation but I believe also to many others, is the slanderous and malicious language uttered, which is a disgrace to this dignified international conference. While I do not wish to degrade myself or my country by following their example in name calling, I do request you, Mr. President, to forbid the use of such language which insults the Head of a Member State and to delete it from the record of the Conference.

9.2 Permit me to refute their argument concerning China's representation in Unesco. They claim that since the Communist régime at Peiping controls the Chinese mainland it must be admitted to Unesco so that Chinese culture can be represented. Upon close scrutiny we find that this reasoning is false and does not conform with the facts. In the first place, although the Communist régime has been in control of the Chinese mainland for almost 15

years, it nas never received a mandate from the Chinese people. It has ruled by sheer coercion and terror. It has literally cowed the people into submission by liquidating tens of millions of persons and by drafting other tens of millions as slave labour. It has deprived the people of every right and liberty. On the Chinese mainland today, there is no freedom of speech, no freedom of the Press, no freedom of assembly and not even freedom of worship. The great majority of the people, instead of supporting the Communist régime, actually hate it and would surely overthrow it if they had the power to do so. This can be proven by the following facts: (1) over 5 million people have, since 1949, fled to Taiwan, Hong Kong, Macao, to South East Asian countries and even to Europe and America; (2) over 14,000 Chinese prisoners-of-war in the Korean war refused to be repatriated to the mainland and have settled down in Taiwan; and (3) countless cases of sabotage and riots have taken place on the mainland, as admitted by the Chinese Communists themselves. Can such a régime claim to represent the will and interest of the Chinese people?

9.3 Secondly, the Communist régime is anti-Chinese in so far as culture is concerned. It has suppressed Confucianism, the cornerstone of Chinese culture for more than 2,000 years. It has broken traditional family ties by either teaching children to spy on their parents or taking children away from their parents. It has discarded such traditional moral principles as filial devotion, honesty, justice, peacefulness and univeral brotherhood. Confuciansim emphasizes academic freedom and the dignity of man; today, education on the Chinese mainland is nothing but propaganda and brainwashing, while human beings are treated no better than animals. Is it not ridiculous and farcical to say that such a régime represents Chinese culture and therefore should be admitted to Unesco?

9.4 Thirdly, the Communist régime is not peace-loving, and has violated every international law and moral principle of the civilized world. Because of its interference in the Korean war it was condemned as an aggressor by the United Nations General Assembly in February 1951. It has also created troubles in Viet-Nam, Laos, Cambodia, India, and even in some African States. It has engaged in illegal international trade by smuggling opium into other nations in order to get money - U.S. $500 million each year - for its political activities. This abominable and monstrous crime was exposed by the Soviet newspaper "Pravda" in an article in its issue of 13 September 1964, barely a month ago. May I ask, Mr. President, should such an aggressive and immoral régime be admitted to any international organization, especially Unesco, simply for the sake of the principle of universality which is not the only criterion for participation in the family of the United Nations?

9.5 On the other hand, the Government of the Republic of China is truly representative of the Chinese people. President Chiang-Kai-shek was, in accordance with the Chinese Constitution, three times elected to the presidency by the National Assembly whose members were elected by the people all over China. There are a Legislative Yuan whose members were elected by the people, and a Control Yuan whose members were elected by the legislatures of all Chinese provinces. For this reason, although my government is now in Taiwan, it is recognized by the majority of the sovereign States and by the United Nations and its Specialized Agencies as the only legal government of China. My government has, despite its financial tightness, done its best to promote education, science and culture. In our schools and colleges, besides teaching science and technology, we emphasize the Chinese heritage of Confucian philosophy, traditional moral traits and family life. The centre of Chinese culture is now undoubtedly in Taiwan. By learning from the West but at the same time preserving the Chinese heritage, we are endeavouring to contribute something to world civilization.

9.6 Mr. President, fellow delegates, I hope that what I have said will help you understand the true nature of the so-called problem of China's representation. I propose that the report of the Credentials Committee be immediately adopted so that the Conference may proceed with its important business.

10. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole à S. Exc. le Dr Marinello Vidaurreta, délégué de Cuba.

11. El Dr. MARINELLO (Cuba):
Señor Presidente, señores delegados: En nombre de la Delegación de la República de Cuba, venimos a decir algunas palabras en relación con el asunto que en este momento se debate, a expresar nuestra posición en contra de la aceptación de la China de Chang Kai Chek y nuestra decisión de apoyar a la República Popular de China. Las razones que tenemos para fundar nuestra posición son tan simples que llegan a la evidencia. Por una parte, podríamos aludir al factor cuantitativo refiriéndonos al hecho, en verdad monstruoso, de que el país más poblado de la tierra no esté representado en nuestros trabajos, y que en cambio quieran estar presentes en esta Conferencia los que no representan al pueblo de China, ni por su historia ni por su cultura. Aquí se han dicho palabras que carecen de todo fundamento y sentido. Se ha afirmado que la gran República Popular de China vejeta en abismales retrasos, cuando lo cierto es que tales retrasos, hijos de una opresión secular y de una organización feudal de conocida crueldad, han sido superados por la gran revolución de la República Popular de China, cuyos progresos en educación, ciencia y cultura en los años últimos son no sólo extraordinarios, sino singulares y es indispensable tenerlos en cuenta para concebir la cultura en el sentido universal y progresista que la Unesco propugna. En cambio, lo que ocurre en la China de Chang Kai Chek es también igualmente conocido: un Gobierno que no responde a los objetivos y a los deseos de su pueblo y que se estanca por su falta de libertad, por estar regido y deformado por una potencia extranjera. No queremos insistir en consideraciones de tipo agudamente político, sino centrar nuestra argumentación en el hecho inconcebible de que el pueblo más poblado de la Tierra, poseedor de una cultura milenaria y actual mil veces admirable, no esté entre nosotros en una reunión de esta naturaleza y de estas proyecciones. Entendemos que trabajar en las altas tareas que nos hemos impuesto sin el aporte de ese gran país, grande por el número de sus habitantes, por la extensión de su territorio y por las características de su cultura, es trabajar en contra de nuestros propósitos y de nuestras finalidades. Por estas razones entre otras que podrían aducirse, la representación de la República de Cuba vota contra la presencia del Gobierno de Taiwán y a favor de que comparta nuestras tareas la República Popular de China.

(11) Mr. MARINELLO (Cuba) (Translation from the Spanish):
Mr. President, ladies and gentlemen, on the matter now being discussed, I should like briefly, on behalf of the delegation of the Republic of Cuba, to state our opposition to the recognition of Chiang-Kai-shek's China and our support for the People's Republic of China. The reasons for this are so simple as to be self-evident. On the one hand, speaking quantitatively, we may refer to the fact - the monstrous fact - that the country with the largest population in the world is not represented among us here, and that, instead, China's seat in this Conference is sought by men who do not represent the people of China either historically or culturally. Quite unfounded, senseless things have been said here. It has been alleged that the great People's Republic of China is vegetating in abysmal backwardness, when the fact is that the backwardness due to centuries of oppression and a feudal system well known for its cruelty has been overcome by the great revolution of the People's Republic of China, whose progress in education, science and culture, over the past few years, has been not only extraordinary but unique; it is imperative that this should be taken into account if culture is to be understood in the world-wide, progressive sense that Unesco advocates. On the other hand, what is happening in Chiang-Kai-shek's China is no less well known: a government which in no way meets the aims or aspirations of its people is stagnating for lack of freedom, because it is ruled and warped by a foreign power. We do not wish to lay stress on strongly political arguments but we centre our case on the almost inconceivable fact that the most populous people on earth, with a culture of great antiquity which is still vital and supremely admirable today, is not represented among us at a meeting of this nature and with such implications. We hold that to engage on the lofty tasks we have set ourselves without the contribution of this great country - great in area, population, and culture - is to stultify our very objects and aims. For these reasons, among the others that could be adduced, the delegation of the Republic of Cuba will vote against the admission of the Government of Taiwan and in favour of participation in our work by the People's Republic of China.

12. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole à M. Misha, au nom de la délégation albanaise.

13.1 M. MISHA (Albanie). -
Messieurs les délégués, j'estime indispensable, au nom de la délégation de la République populaire d'Albanie, de présenter les observations qui suivent au sujet du premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs.

13.2 Au cours de la précédente session de la Conférence générale de l'Unesco, la délégation albanaise, se référant aux pouvoirs de la clique de Tchang Kaï-chek, a déclaré - et je le répète aujourd'hui - que le Gouvernement de la République populaire d'Albanie ne reconnaît que les pouvoirs conférés par le Gouvernement légitime de la Chine - c'est-à-dire par le Gouvernement de la République populaire de Chine.

13.3 Depuis 15 ans déjà, le peuple chinois, par sa révolution populaire, a renversé le pouvoir des oppresseurs et des féodaux et chassé les impérialistes et leurs valets, la clique de Tchang Kaï-chek, prenant ainsi dans ses propres mains la destinée de son pays. La clique de Tchang Kaï-chek, qui occupe actuellement, de façon illégale, la place de la Chine, ne représente personne. Il n'existe qu'une Chine, qu'un seul Gouvernement légitime chinois, qui jouit de la sympathie et de l'appui de tout le peuple chinois et qui a le droit incontestable de représenter la Chine et de prendre des engagements en son nom : c'est la République populaire de Chine, dont le Gouvernement vraiment démocratique est issu de la volonté du peuple chinois et exerce sa pleine autorité sur tout le territoire de la Chine, à l'exception de l'île de Taïwan, occupée par les impérialistes américains.

13.4 Le peuple chinois est un peuple ayant une culture qui a fourni au cours des siècles une précieuse contribution à la culture mondiale. Depuis que son pays a été libéré des impérialistes, le peuple chinois, sous la conduite de son Gouvernement populaire, a remporté de grandes victoires dans le domaine du développement économique et culturel. Il a fait échouer tous les plans et activités de l'impérialisme américain qui étaient dirigés contre lui et il a progressé dans la voie glorieuse où le conduit son Gouvernement populaire.

13.5 La science, la culture et l'enseignement ont pris un essor jamais connu auparavant. En travaillant de toutes ses forces pour atteindre les plus hauts sommets de la science et de la technique, le peuple chinois, au cours de ces quinze années, a obtenu des succès d'une envergure historique. Aucun gouvernement, au cours de son histoire plusieurs fois séculaire, n'a pu résoudre les problèmes fondamentaux, économiques et culturels, avec autant de succès que le fait le Gouvernement actuel de la République populaire de Chine.

13.6 La République populaire de Chine a établi des relations diplomatiques normales avec plus de 45 pays, des relations commerciales avec plus de 110 pays, et elle entretient des relations culturelles avec plus de 163 pays et territoires du monde. Elle est devenue aujourd'hui une grande puissance, sans la participation de laquelle aucun problème international important ne pourra être résolu. Elle est au premier rang de la lutte pour la paix, pour la collaboration internationale, pour le progrès social.

13.7 Quelle est donc la véritable Chine, la seule qui doive occuper la place qui lui revient au sein de notre Organisation ?... La délégation de la République populaire d'Albanie considère que l'Unesco, cette institution qui a pour mission de contribuer au développement de la collaboration internationale dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture, ne peut pas ignorer encore longtemps le grand peuple chinois, ce peuple qui représente plus qu'un quart de la population du monde.

13.8 La politique profondément hostile dictée par les intérêts étroits de l'impérialisme américain n'a pas empêché la Chine et le grand peuple chinois d'aller toujours de l'avant, d'occuper la place qui leur revient en tant que puissance de premier ordre et de devenir un facteur important pour la défense de la paix, pour la collaboration entre les peuples, et

pour le progrès social. Il est donc grand temps de reconnaître que la politique profondément hostile suivie par les Etats-Unis d'Amérique contre la République populaire de Chine a subi un véritable échec.

13.9 Au nom de la délégation de la République populaire d'Albanie, nous exigeons que les représentants de la clique de Tchang Kaï-chek soient chassés de l'Unesco et, à cet effet, la délégation de la République populaire d'Albanie déclare ici qu'elle votera contre l'acceptation des pouvoirs des fantoches de Tchang Kaï-chek.

14. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole à S. Exc. M. Chagla, ministre de l'éducation et chef de la délégation de l'Inde.

15.1 Mr. CHAGLA (India):
Mr. President, fellow delegates, the story of the Chinese betrayal of India and the massive aggression across the northern borders of India in the autumn of 1962 is well known. This betrayal and aggression took place in spite of the policy of friendly and good-neighbourly relations followed by the Government of India towards the People's Republic of China ever since its establishment in October 1949. The armed forces of the People's Republic of China are today in illegal occupation of nearly 14,500 square miles of Indian territory. China has also built up large military concentrations across the Indian borders which constitute a constant source of tension of the Sino-Indian borders and an ever present menace to the security and integrity of India.

15.2 A shocked and horrified world has recently heard of the explosion of the atomic bomb by China. Ladies and gentlemen, if India were so inclined it could make and explode a bomb tomorrow. We have all the atomic research necessary, we have the necessary scientists, we have the reactors, we have the materials, but we have not the desire - nor the intention. We are pledged to peace and we will only use atomic science for peaceful purposes. Now the explosion of the bomb by China is not only a further menace to India itself but it is a menace to the peace of the whole world.

15.3 The Government of the People's Republic of China has so far rejected proposals for a peaceful settlement made not only by India but by the Asian and African countries friendly and impartial both to India and China. The refusal on the part of China to accept the Colombo proposals, as India has done, is the purest demonstration of its hostility towards India and its unwillingness to enter into negotiations on the border question on a reasonable basis.

15.4 Notwithstanding the provocations and the attitude of hostility on the part of the Chinese Government, the Government of India has adhered to its principle that the People's Republic of China should be represented in the United Nations and its various agencies. The Indian delegation has always supported the principle of universality - and, Mr. President, you referred to that principle this morning - in regard to the membership of all world organizations. China has therefore to be admitted into the world bodies, not because the nations of the world represented here approve of the belligerent philosophy and policy of the Government of China, but because of the need for subjecting Chinese irresponsibility and adventurism to the discipline of these bodies and to the restraints of accepted international standards.

15.5 Ladies and gentlemen, we believe in recognizing the facts of life - however unpleasant those facts may be - and the fact is that the People's Republic of China is in effective control of China. In recognizing this fact we are not passing any moral judgement nor are we asking this body to pass any moral judgement; the question of recognition has nothing to do with the morality or the immorality of the nation, its policy or lack of policy, its aggressive attitude or its peaceful attitude.

16. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole à S. Exc. le professeur Joja, chef de la délégation roumaine.

17.1 M. JOJA (Roumanie). -
Monsieur le Président, je voudrais exprimer l'opinion de la délégation roumaine quant à la représentation du peuple chinois à notre assemblée.

17.2 Notre pays a toujours milité, à toutes les sessions de la Conférence générale, pour le principe de l'universalité de l'Unesco. Pour que cette universalité soit vraiment réelle, il faut, selon nous, que toute tendance de caractère discriminatoire soit exclue de nos travaux. Il est donc regrettable qu'un peuple de 700 millions d'hommes, possesseur d'une vénérable et magnifique civilisation, ne soit pas présent parmi nous afin de contribuer d'une manière substantielle à cette oeuvre de coopération et d'entente qui doit être celle de notre Organisation.

17.3 Voilà pourquoi le Gouvernement roumain, considérant que le Gouvernement de la République populaire de Chine est le seul représentant légitime du peuple chinois, demande que la République populaire de Chine soit rétablie dans ses droits à l'Unesco.

17.4 Nous regrettons également que d'autres pays, tels que la République démocratique du Viêt-nam, la République populaire démocratique de Corée et la République démocratique allemande, ne soient pas présents à notre conférence.

17.5 Nous voterons donc contre l'acceptation des pouvoirs de ceux qui se présentent ici au nom de la Chine.

18. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole à S. Exc. M. Kotschnig, au nom de la délégation des Etats-Unis d'Amérique.

19.1 Mr. KOTSCHNIG (United States of America):
Mr. President, perhaps as a member of the Credentials Committee I might be permitted to congratulate first of all the President of the Committee for the expeditious manner in which he conducted its work and his excellent presentation of the report. I should like also to thank the Committee as a whole for the harmonious way in which it worked in spite of evident differences of opinion.

19.2 As to the subject before us, Mr. President, the United States supports the report of the Credentials Committee and we shall vote in favour of the recommendations it has proposed for adoption by the Conference.

19.3 We have just heard a number of very distinguished speakers who have expressed opposition to the Committee's action in regard to the question of the credentials of China. In doing so they have made a number of statements which my delegation could not accept. However, we shall not reply to any of these statements. We shall not engage in a debate on the substance of a controversial political issue. The views of my government on the substance of the issue of the representation of China have been made clear many times in the political organs of the United Nations, and in other appropriate forums, and are known to the members of this Conference. We shall not repeat statements which we have made before.

19.4 Members of this Conference are also undoubtedly aware that the issue of the representation of China was debated extensively at the last three sessions of the General Assembly of the United Nations held in 1961, 1962 and 1963. At the conclusion of its debates at all three sessions the General Assembly rejected proposals calling for a change in the representation of China. The Assembly also approved the credentials of the representatives of the Government of the Republic of China as being in conformity with the technical requirements of the Assembly's Rules of Procedure. In view of my government, other organiza-

tions within the United Nations system, and perhaps first among them Unesco with its vast responsibilities and its high sense of responsibility, should act in harmony with the Assembly's decisions on these matters.

19.5 In fact, Mr. President, Unesco and the other Specialized Agencies have consistently recognized that political issues, including those involving the representation of Member States within the United Nations system, are the primary concern of the United Nations as such, and particularly of the Security Council and the General Assembly.

19.6 They have repeatedly followed the policy adopted by the General Assembly in such matters, as was actually recommended by the General Assembly at its fifth session when it urged the Specialized Agencies to take guidance from the General Assembly on such political issues - and that for a very good reason, which is to protect the Specialized Agencies from losing a great deal of time and reducing their ability to work constructively by engaging in political debates. Furthermore, if each of these agencies took its own decisions on common political issues before the General Assembly, it would result in general confusion and chaos within the United Nations system of intergovernmental organizations.

19.7 Mr. President, it was with this in mind and based on these arguments that the Credentials Committee, by a vote of 7 in favour and only 2 against, adopted a resolution to be put before the General Conference and voted on, the text of which has already been read by the distinguished Chairman of the Credentials Committee. Since, unfortunately, the written document itself is not yet available, I should like to point out that all this resolution does is, first of all, to recall the recommendation of the General Assembly of 14 December 1950 that the attitude adopted by the General Assembly regarding the representation of Member States should be taken into account in other organs of the United Nations and Specialized Agencies. It then recalls the action taken at the 18th session, on 21 October 1963, when the Assembly again voted to maintain the present position on the seating of China and fully recognize the validity of the credentials of the Republic of China.

19.8 The adoption of the first operative paragraph of the resolution before this General Conference would merely constitute a decision to take no action, either one way or the other, on any proposal to change the representation of China at this thirteenth regular session. We do not know exactly when the General Assembly will open again this year, but undoubtedly there will be a great deal of discussion of this question, again in the place where it belongs, the General Assembly.

19.9 And then the final operative section of this resolution states: "Finds that the credentials of the delegates of the Government of the Republic of China conform with the provisions of Rule 22 of the Rules of Procedure". This decision was taken on the basis of the recognition that the credentials of the delegation of China had been issued in due form.

19.10 Now what is the situation at present? We have heard one or two proposals and a number of interventions and speeches on the subject of Chinese representation. If I rightly understand it, one proposal which received support from other delegations was that a vote should be taken which would either expel China as here represented or would declare invalid the credentials of the Chinese delegation. I submit humbly that if any voting is to be done here, the report of the Credentials Committee, and in particular the resolution to which I have just referred, has priority because it was put first before the General Conference. Secondly, the resolution is essentially procedural, in so far as it decides that no action be taken at this stage on any change in the representation of China. Therefore, Mr. President, if a vote should be taken may I formally ask you that the report of the Credentials Committee as a whole, or, if you prefer, the resolution voted by a majority of 7 to 2 by the Credentials Committee, be put to a vote first.

19.11 Again, if a vote is taken, and considering the importance of the issue and its far-reaching consequences, I request that this vote be taken by roll-call.

19.12 In conclusion, just one more word. I know there are differences of opinion on this question, we all know it. I also trust, however, that we are all at one in our desire to work in this Conference constructively - in the spirit and with the positive approach that you, Mr. President, so clearly and forcefully expressed this morning. I do hope that now that we have had a slight political deviation it may be the last one, and that on the basis of an early vote, as I have requested, the issue can be decided in full legality and in the best interests of our Organization.

20. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole à S. Exc. le professeur Bui Tuông Huân, ministre de l'éducation nationale et chef de la délégation de la République du Viêt-nam.

21.1 M. BUI TUONG HUAN (Viêt-nam).-
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous ne devrions aborder ici que les sujets qui unissent, et non ceux qui divisent. C'est pourquoi la délégation de la République du Viêt-nam se range parmi la grande majorité des délégations qui estiment que ce débat n'aurait pas dû être soulevé au sein de la Conférence générale de l'Unesco.

21.2 Cependant, puisque la question est soulevée, notre délégation a le devoir d'intervenir. Nous affirmons que l'Unesco, en tant qu'Institution spécialisée, ne doit pas prendre l'initiative d'ouvrir la discussion sur une question politique comme celle de la représentation de la Chine. Cette question ne peut être traitée qu'à l'Organisation des Nations Unies, qui est une institution de nature politique.

21.3 Dans le cadre de la vérification des pouvoirs, la Conférence générale se doit seulement, conformément aux directives qui résultent des textes qui la régissent, de vérifier l'authenticité et le caractère régulier des documents gouvernementaux qui octroient des pouvoirs aux différentes délégations. La vérification des pouvoirs constitue donc une simple opération de procédure.

21.4 D'autre part, je ne vois pas comment, du point de vue constitutionnel, nous pourrions admettre à l'Unesco la Chine communiste. D'après l'Acte constitutif de l'Unesco, seuls les Etats membres de l'ONU sont membres de droit de l'Unesco. Or, la Chine communiste n'a pas de siège à l'ONU. Il n'existe pas, non plus, de demande d'admission à l'Unesco adressée par la Chine communiste aux autorités compétentes de cette Organisation. Ainsi, la Chine communiste n'étant pas membre de droit de l'Unesco et n'ayant pas non plus adressé de demande d'admission à l'Unesco, notre débat est sans objet.

21.5 Sur le fond, notre conviction profonde est que seule, la République de Chine, respectueuse des traditions de la civilisation et de la culture chinoises, peut valablement représenter le grand peuple chinois à l'Unesco, et non les autorités communistes chinoises, qui n'hésitent pas à s'attaquer aux valeurs culturelles, non seulement en Chine continentale même, mais également en dehors des frontières de ce pays.

21.6 Pour ces raisons, la délégation vietnamienne se prononce en faveur de la validation des pouvoirs des représentants de la République de Chine et s'oppose à l'admission de la Chine communiste. Nous voterons donc en faveur de l'adoption du rapport du Comité de vérification des pouvoirs.

21.7 Pour des raisons semblables, nous nous opposons aussi, avec énergie, aux déclarations concernant l'admission de la Corée du nord, de l'Allemagne de l'est et des autorités de fait qui se disent Gouvernement de la République démocratique du Viêt-nam. J'affirme qu'il n'existe qu'un seul gouvernement qui incarne la légitimité vietnamienne. Ce gouvernement est celui que j'ai l'honneur de représenter ici et qui est reconnu par la grande majorité des nations du monde.

22. Le PRESIDENT.-
Le dernier orateur inscrit est le Dr Makagianzar, délégué de l'Indonésie. Je lui donne la parole.

23.1 Mr. MAKAGIANSAR (Indonesia):

Mr. President, distinguished delegates, the issue of the recognition of China has always aroused a good deal of interest on the part of the Member States of Unesco at almost every General Conference. On behalf of the delegation of the Republic of Indonesia, I would again like to put officially on record a strong protest against the representation of China by the régime of Chiang-Kai-shek.

23.2 Indonesia, at all international forums, has consistently supported the representation of the People's Republic of China because here we find a government that effectively governs a people of over 700 million. It is a reality that we must recognize. It would be indeed impossible to speak about international co-operation if we were to exclude a government that represents a population of over 700 million which is striving very progressively towards prosperity and well-being.

23.3 This recognition on behalf of the Republic of Indonesia is based not only upon political reality but upon empirical evidence of the great achievements of the Government of the People's Republic of China, particularly in the fields of science, education and culture. Recently the Government of Indonesia has sent to the People's Republic of China top-level expert delegations to study the general field of education, science and culture. Since education, science and culture exactly represent our terms of reference at this particular General Conference I would like again, on behalf of my delegation, to pose the question which each of us must answer, as to whether it would be possible to achieve international co-operation in accordance with the broad objectives of Unesco if a government that represents a population of over 700 million is not represented here. Certainly we cannot deal with a government which only represents a tiny part of a population located on an island outside the mainland of China.

23.4 Again, Mr. President, I would like to put officially on record the strong protest of the delegation of the Republic of Indonesia against the representation of China by the Government of Chiang-Kai-shek.

24. Le PRESIDENT.-

Je donne la parole à S. Exc. M. Toru Haguiwara, chef de la délégation japonaise.

25.1 M. HAGUIWARA (Japon).-

Monsieur le Président. Je serai extrêmement bref. J'ai pris la parole uniquement pour appuyer la proposition de la délégation américaine qui vise à ce que le vote ait lieu par appel nominal.

25.2 Je profite de cette occasion pour exprimer très brièvement la crainte qu'éprouve ma délégation à propos de la question qui nous occupe. La question de la représentation de la Chine a déjà été discutée à l'ONU et nous sommes très soucieux de voir maintenir l'harmonie entre les différentes institutions des Nations Unies. Cela signifie que telle ou telle Institution spécialisée ne doit pas se prononcer au hasard sur cette question mais qu'il faut attendre le résultat des débats qui auront lieu au sein de l'Organisation des Nations Unies. Or cette année, par exception, la décision sur ce sujet ne sera prise par l'Organisation des Nations Unies qu'immédiatement après la fin de la présente session de la Conférence générale de l'Unesco. C'est pourquoi notre délégation pense qu'aucune décision ne doit être prise par la Conférence générale et c'est pourquoi nous appuyons le rapport du Comité de vérification des pouvoirs et le projet de résolution présenté par la délégation américaine.

26.1 Le PRESIDENT.-

Mesdames et Messieurs les délégués, le rapport qui vous a été présenté par le Président du Comité de vérification des pouvoirs se compose de deux parties. Sur l'une d'elles, qui concerne les pouvoirs de la Chine, deux Etats membres ont demandé que le vote ait lieu par appel nominal : il en sera fait ainsi.

26.2 Pour l'autre partie du rapport, qui n'a fait l'objet d'aucune contestation, d'aucune observation, ni d'aucun refus - c'est-à-dire pour la partie qui consiste simplement à reconnaître la validité des pouvoirs de tous les autres Etats dont les noms figurent dans les listes successivement présentées par le professeur Baugniet - je ne crois pas qu'il y ait la moindre raison pour que le vote ne soit pas unanime.

26.3 Je soumettrai donc le premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs à votre approbation en deux temps. Tout d'abord, je demanderai que la grande majorité des Etats membres ici présents voient leur droit de vote parfaitement reconnu, une fois pour toutes. C'est cette partie du rapport que je mets aux voix, étant entendu, de façon formelle, précise et claire, que la proposition concernant le droit de vote de la Chine fera l'objet d'un vote par appel nominal.

26.4 S'il n'y a pas d'objection en ce qui concerne la partie du premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs autre que celle qui concerne le droit de vote de la Chine, je considérerai que cette partie du rapport est approuvée à l'unanimité par la Conférence générale.

26.5 Cette partie du premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs est approuvée.

26.6 Nous allons procéder maintenant au vote par appel nominal sur la partie du rapport qui a trait aux pouvoirs de la délégation chinoise. Vous avez pris connaissance du projet de résolution que le Comité de vérification des pouvoirs a adopté. C'est ce projet de résolution qui est soumis à votre approbation. C'est la seule proposition dont je sois saisi ; c'est donc la seule qui sera mise aux voix.

27. (Le vote a lieu par appel nominal.)

Ont voté pour le projet de résolution proposé par le Comité de vérification des pouvoirs : République fédérale d'Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, République démocratique du Congo, Corée, Costa Rica, Côte-d'Ivoire, République dominicaine, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Grèce, Guatemala, Haute-Volta, Honduras, Iran, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Liban, Libéria, Libye, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Mauritanie, Mexique, Nicaragua, Nigeria, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, Sierra Leone, Thaïlande, Uruguay, Venezuela, Viêt-nam.

Ont voté contre : Afghanistan, Albanie, Algérie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Birmanie, Bulgarie, Burundi, Cambodge, République centrafricaine, Ceylan, Congo (capitale : Brazzaville), Cuba, Finlande, Ghana, Guinée, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Mali, Maroc, Mongolie, Népal, Ouganda, Pakistan, Pologne, République arabe unie, Roumanie, Somalie, Soudan, Suède, Tchécoslovaquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Se sont abstenus : Dahomey, Danemark, Ethiopie, France, Gabon, Islande, Israël, Koweït, Laos, Niger, Norvège, Sénégal, Suisse, République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar, Tchad, Togo, Trinité et Tobago, Tunisie, Turquie.

Etaient absents : Chypre, Haïti, Jamaïque, Kenya, Monaco, Yémen.

28.1 Le PRESIDENT.-

Le résultat du vote est le suivant : cinquante voix pour l'adoption de la partie du rapport qui concerne les pouvoirs de la délégation chinoise : trente-cinq voix contre ; dix-neuf abstentions ; six absents. Cette partie du rapport est donc adoptée.

28.2 Il reste cependant une formalité à remplir. Les deux parties du premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs ont été successivement adoptées. Mais il est d'usage d'en approuver l'ensemble. Y a-t-il des objections à ce que nous considérions le rapport dans son ensemble comme adopté par la Conférence générale ?

28.3 Le rapport est adopté.

28.4 Je donne la parole à Dame Mary Smieton, au nom de la délégation du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord.

29.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):

Mr. President, the United Kingdom's view is that this Organization is competent to decide its own membership. Competence involves the duty as well as the ability to decide a question of this kind on its own merits and without reference to what may have happened in other organizations.

29.2 The view of my delegation is that representatives appointed by the Government of the People's Republic of China, which is the Government of China, should be seated in other organs of the United Nations and in the Specialized Agencies as they should be seated in the General Assembly. The General Assembly in 1961 and 1962 put the matter of Chinese representation to debate and to a vote. We think that was a proper and sensible step and that it would be the right course to take in this Organization also.

29.3 It is clear however that the views of my delegation are strongly contested by others, it is clear also that our objective, which is to seek a solution as just as possible in the vexed circumstances which have surrounded this issue for so many years, will not be achieved by prolonged discussion on procedural matters in the Specialized Agencies. Furthermore, the Government of the People's Republic of China themselves have indicated that so long as their representatives are not seated in the General Assembly they do not seek participation in the activities of other organs of the United Nations and of the Specialized Agencies. It therefore appears to my delegation that our efforts should be centred upon a settlement in the General Assembly. We believe that it is there, through a more reasonable and sensible attitude on the part of the protagonists of both sides, that the problem must be settled. We think indeed that we may dilute and weaken our efforts to this end if we force the issue here. For this reason therefore my delegation has supported this resolution.

30. Le PRESIDENT.-

Je donne la parole à S. Exc. M. Kirti Nichi Bista, chef de la délégation du Népal.

31.1 Mr. KIRTI NICHI BISTA (Nepal):

Mr. President, I should not have asked for the floor as my delegation has already cast its vote against the Taiwan régime being represented here. However, I have done so in order that my delegation's reservation shall be recorded. His Majesty's Government of Nepal do not recognize the Taiwan régime as representing the Chinese people. The only government which we recognize as the proper and legitimate government of China is the Central Government of the People's Republic of China.

31.2 Consequently, our vote of approval of the report of the Credentials Committee does not signify our recognition and support of the government of the so-called Republic of China. It is my delegation's view that the seat now occupied by the representative of that government should properly have been occupied by the representative of the People's Republic of China.

32.1 Le PRESIDENT.-

Mesdames et Messieurs, avant de clore les débats de la présente séance, je désirerais porter à votre connaissance que le Comité des rapports s'est réuni cet après-midi, sans avoir le quorum. Il doit se réunir demain. Je tiens à rappeler les noms des pays qui font partie de ce Comité, en les priant instamment de désigner des représentants qui puissent participer à la réunion qui doit se tenir demain matin. Les pays qui font partie du Comité des rapports sont les suivants : Afghanistan, Autriche, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Gabon, Guinée, Indonésie, Jamaïque, Jordanie, Libéria, Malaisie, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, République arabe unie, Roumanie, Sénégal, Tunisie, Turquie, Union des républiques socialistes soviétiques, Viêt-nam et Yougoslavie.

32.2 Je donne la parole au Directeur général.

33.1 Le DIRECTEUR GENERAL.-

Monsieur le Président, je désirerais faire une brève mise au point : il est exact que le Comité des rapports n'avait pas le quorum ; cependant, il s'est réuni en application du paragraphe 3 de l'article 69 du Règlement de la Conférence générale, c'est-à-dire après une interruption de séance de dix minutes, les membres présents ayant décidé à l'unanimité de suspendre l'application du paragraphe 2 du même article 69.

33.2 Le Comité s'est donc réuni. Je crois qu'il a poursuivi ses travaux, mais votre appel, Monsieur le Président, demeure tout à fait valable et je souhaite que, la prochaine fois, le Comité se réunisse avec le quorum.

34. Le PRESIDENT.-

La séance est levée.

The meeting rose at 5.45 p.m.
La séance est levée à 17 h.45.
Se levanta la sesión a las 17.45
Заседание закрывается в 17ч. 45м.

THIRD PLENARY MEETING

21 October 1964 at 10.20 a.m.
President: Mr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brazil)

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

21 octobre 1964 à 10 h.20
Président : M. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brésil)

TERCERA SESIÓN PLENARIA

21 de octubre de 1964 a las 10.20
Presidente: Sr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brasil)

ТРЕТЬЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

21 октября 1964 г. в 10ч. 20м.
Председатель: Г-н Пауло де БЕРРЕДО-КАРНЕЙРО (Бразилия)

ADOPTION OF THE AGENDA/ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR/APROBACION DEL ORDEN DEL DIA/УТВЕРЖДЕНИЕ ПЕРЕСМОТРЕННОЙ ПОВЕСТКИ ДНЯ

1.1 Le PRESIDENT.-

Mesdames et Messieurs les délégués, la troisième séance plénière est ouverte. Nous allons procéder, dans quelques minutes, à l'adoption de l'ordre du jour revisé.

1.2 Cependant, avant que le Président du Conseil exécutif ne nous présente son rapport à ce sujet, je voudrais vous annoncer qu'à 11 heures, le Comité des candidatures doit arrêter la liste des candidats au poste de Président et aux quinze postes de Vice-présidents de la treizième session de la Conférence générale, ainsi que la liste des candidats aux postes de présidents des Commissions et Comités de la Conférence. Le Comité des candidatures comprend, comme vous le savez, tous les chefs de délégation. C'est donc une sorte d'assemblée générale où les chefs de délégation représenteront leurs pays respectifs. Chaque chef de délégation peut, bien entendu, désigner un autre membre de sa délégation pour participer aux séances du Comité et voter à sa place. Le représentant de chaque délégation au Comité peut être assisté d'un autre membre de sa délégation.

1.3 Je donne maintenant la parole au Président du Conseil exécutif qui, conformément à l'Article 13 du Règlement intérieur, va soumettre à l'approbation de la Conférence générale l'ordre du jour revisé qui fait l'objet du document 13 C/1 Rev.

2. El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:

Señor Presidente, señores delegados, señoras y señores: De conformidad con lo que prescribe el Artículo 9 del Reglamento de la Conferencia General sobre el orden del día de la Conferencia, el orden del día provisional queda establecido por el Consejo Ejecutivo de conformidad con lo que de una manera clara, precisa y concreta, dispone el Artículo 10 de dicho Reglamento. Es decir, con aquellos puntos que la precedente Conferencia General hubiera acordado incluir en el orden del día de la siguiente y con aquellos que hubieran sido propuestos por los Estados Miembros, por el Director General, por el propio Consejo, etc., de conformidad con esas disposiciones del Reglamento, el Consejo Ejecutivo

en su 67a. reunión estableció el orden del día provisional, el cual fue debidamente comunicado a los Estados Miembros y Miembros Asociados. Pero en su 68a. reunión y de conformidad asimismo con el Artículo 12 del Reglamento, el Consejo preparó el Orden del Día provisional revisado, el cual ha sido distribuído a las delegaciones en el documento 13 C/1 Revisado, y al que se refiere el punto 3 del propio Orden del Día de la Conferencia. Por consiguiente, señor Presidente, me permito someter por su intermedio a la consideración de la Conferencia General, el Orden del Día Provisional revisado que figura en el documento al cual acabo de hacer alusión.

(2) M. BARON CASTRO (El Salvador), président du Conseil exécutif .- (Traduit de l'espagnol.) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs : L'article 9 du Règlement de la Conférence générale relatif à son ordre du jour, prévoit que l'ordre du jour provisoire est établi par le Conseil exécutif conformément aux dispositions claires, précises et concrètes de l'article 10 du même Règlement. C'est-à-dire qu'il contient les points que la Conférence générale dans sa précédente session a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la suivante, et ceux qui auront été proposés par les Etats membres, par le Directeur général, par le Conseil lui-même, etc. Conformément à ces dispositions du Règlement, le Conseil exécutif, à sa soixante-septième session, a établi l'ordre du jour provisoire qui a été dûment communiqué aux Etats membres et aux Membres associés. Mais à sa soixante-huitième session et conformément à l'article 12 du Règlement, le Conseil a élaboré l'ordre du jour provisoire révisé, qui a été distribué aux délégations (document 13 C/1 Rev.), et dont l'examen est prévu au point 3 de l'ordre du jour de la Conférence. Par conséquent, Monsieur le Président, je me permets de soumettre par votre intermédiaire à l'examen de la Conférence générale, l'ordre du jour provisoire révisé qui figure dans le document auquel je viens de faire allusion.

3.1 Le PRESIDENT.-
Je remercie le Président du Conseil exécutif d'avoir bien voulu présenter le projet d'ordre du jour revisé, tel qu'il se trouve dans le document 13 C/1 Rev.

3.2 Je ne pense pas que la Conférence générale doive examiner ce projet point par point. En revanche, tous les points qui feront l'objet d'une demande d'intervention, d'une proposition de modification, de suppression ou d'addition, seront soumis aux débats.

3.3 Je donne d'abord la parole à S. Exc. M. Nuri Birgi, au nom de la délégation turque.

4.1 M. BIRGI (Turquie).-
Monsieur le Président, la délégation turque est disposée à accepter tel quel l'ordre du jour revisé qui est soumis ce matin à notre approbation, sauf en ce qui concerne le point 15.1.8.

4.2 Au sujet de ce point, qui constitue une plainte du Gouvernement grec contre le Gouvernement turc touchant une prétendue fermeture des écoles minoritaires grecques dans les îles d'Imbros et de Bozcaada, ma délégation voudrait proposer un amendement, dont le texte est le suivant : "Examen par la Conférence générale des questions de la fermeture par le Gouvernement turc des écoles minoritaires grecques des îles d'Imbros (Imroz) et de Ténédos (Bozcaada) et de la privation des Turcs de l'éducation en Grèce afin de déterminer s'il y a lieu d'entreprendre des démarches en vue d'obtenir le rappel des mesures qui auraient été prises au détriment de l'éducation des populations minoritaires respectives".

4.3 Notre amendement consiste, comme vous avez dû le constater, Monsieur le Président, à ajouter aux doléances grecques un membre de phrase faisant état des doléances turques se rapportant également au domaine de l'enseignement et des écoles. Bien que nous n'approuvions pas la forme dans laquelle les doléances grecques sont formulées, nous avons gardé cette forme initiale dans notre amendement, parce que nous avons estimé que la responsabilité en incombe à nos amis grecs et que nous aurons tout le loisir d'expliquer en quoi ce libellé est inexact, lorsque le moment viendra, si la Conférence générale en décide ainsi, de discuter du fond de cette question. Donc, dans notre amendement, nous n'avons fait qu'ajouter nos doléances, en demandant à la Conférence générale d'examiner, si tel est son désir, la question dans son ensemble, c'est-à-dire non seulement sous son aspect grec, mais aussi sous son aspect turc.

4.4 Monsieur le Président, je vous prie de m'accorder quelques minutes encore pour expliquer les raisons pour lesquelles nous avons cru devoir agir ainsi.

4.5 Nous avons, depuis longtemps, de multiples raisons de nous plaindre du comportement des autorités grecques vis-à-vis des minorités turques en Grèce, dans divers domaines, notamment dans le domaine de l'enseignement. Mais nous estimions que l'Unesco n'était pas le lieu approprié pour soulever, entre amis, de tels problèmes qui devraient être traités - comme cela se doit entre amis - par la voie des chancelleries.

4.6 Or, nous constatons maintenant que nos amis grecs ont cru devoir - ont cru pouvoir - ne pas s'embarrasser de tels scrupules, et se trouvent avoir fait inscrire à l'ordre du jour revisé leurs doléances - que nous avions déjà discutées par la voie des chancelleries et que nous sommes prêts à continuer à discuter par cette même voie.

4.7 Dans ces conditions, il ne nous restait, à nous, Turcs, qu'à choisir entre les deux possibilités suivantes : ou bien demander la radiation de la plainte grecque de l'ordre du jour revisé, ou bien y ajouter nos doléances, pour que les autres délégations des Etats membres de l'Unesco puissent se rendre compte de quoi il s'agit vraiment, pour qu'elles puissent savoir en quoi consiste le problème dans son ensemble, pour qu'elles sachent, en d'autres termes, que la plainte grecque ne représente qu'une partie infime d'un problème de caractère politique infiniment plus vaste et plus compliqué, qui a un aspect turc aussi bien qu'un aspect grec.

4.8 Au sein du Conseil exécutif, le représentant turc avait déjà eu recours à la première possibilité, c'est-à-dire à celle qui consistait à demander que l'on s'abstienne d'inscrire la demande grecque à l'ordre du jour revisé. En effet, comme vous vous en souviendrez, Monsieur le Président, le membre turc du Conseil exécutif, tout en reconnaissant le droit pour chaque Etat membre de demander l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour revisé, avait attiré l'attention du Conseil sur le fait que l'inscription à l'ordre du jour de la question soulevée par le Gouvernement grec - question qui intéresse avant tout deux Etats membres - pose le problème juridique de la compétence des organes de l'Unesco - et, plus précisément, de la Conférence générale - en ce qui concerne l'examen d'une plainte formulée par un Etat membre contre un autre Etat membre, surtout lorsque cette plainte s'inscrit dans l'atmosphère générale d'un conflit qui désole l'opinion publique internationale. Vous comprenez de quel conflit je veux parler...

4.9 Mais le Conseil exécutif n'a pas cru devoir retenir la demande du représentant turc : il a estimé préférable d'inscrire la question à l'ordre du jour revisé, afin de laisser à la Conférence générale le soin de la trancher. Je crois que la raison principale qui a amené le Conseil exécutif à agir ainsi est la suivante : on estime que chaque Etat membre doit avoir, dans la plus large mesure possible, le droit, l'occasion, la possibilité de porter ses problèmes devant cette haute instance, quitte à savoir après, lorsque la discussion portera sur le fond de la question, s'il s'agit de plaintes fondées ou non, et ce qu'il faut faire au sujet de ces plaintes. C'est un point de vue qui présente, bien entendu, le danger de donner lieu à des discussions quelquefois amères, mais c'est un point de vue très respectable - et nous le respectons.

4.10 Voilà pourquoi nous n'insistons pas maintenant pour faire supprimer le point qui a été proposé par le Gouvernement grec. Mais alors, nous demandons que l'on nous donne également la même occasion de porter nos problèmes devant cette haute assemblée, afin que l'on puisse examiner la question dans toute son ampleur et dans tout son ensemble. Nous aurions préféré ne pas recourir à cette méthode, mais nous le faisons, puisqu'il existe déjà une demande grecque.

4.11 Voilà, Monsieur le Président, ce qui motive la démarche de la délégation turque. Je soumets notre argumentation à l'appréciation de cette haute assemblée, et je la prie de bien vouloir adopter l'amendement qui est proposé par ma délégation.

5.1 Le PRESIDENT.-
Avant de donner la parole au représentant de la Grèce, je tiens à préciser que, s'il est possible de mettre d'accord les délégations de la Grèce et de la Turquie, nous en serons naturellement fort heureux. Sinon, je soumettrai à l'appréciation de la Conférence générale, d'abord l'amendement turc et, ensuite, la proposition initiale de la délégation grecque.

5.2 Je donne la parole à S. Exc. M. Georges Averoff, au nom de la délégation grecque.

6.1 M. Georges AVEROFF (Grèce).-
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, je vous avouerai que le Gouvernement hellénique a longtemps hésité avant de demander l'inscription à l'ordre du jour revisé de ce point qui constitue un recours devant l'Unesco, tellement nous tenions - et nous tenons encore - à ne pas troubler davantage les bons rapports que, depuis longtemps, nous entretenons avec notre voisine la Turquie.

6.2 Mais malheureusement, le 24 juillet de cette année, le Gouvernement d'Ankara a promulgué la loi n° 502, qui remet en vigueur une ancienne loi de 1927, laquelle créait une situation intolérable pour les populations minoritaires des deux îles d'Imbros et de Tenedos, en violation de toutes les stipulations du Traité de Lausanne de 1923. Cette loi de 1927 avait été, heureusement, abolie en 1951, à un moment où la Turquie, venant à des sentiments meilleurs, avait commencé à appliquer le régime déjà en vigueur pour les minorités de Thrace et d'Istanbul. Mais je ne tiens pas à évoquer ici le Traité de Lausanne de 1923 : il s'agit d'une affaire politique, et la politique doit être évitée ici.

6.3 Vous verrez que cette loi n° 502, qui supprime les écoles minoritaires grecques, viole manifestement les principes fondamentaux de l'Unesco, et ignore les Recommandations adoptées à la neuvième session de la Conférence générale, à New Delhi - plus spécialement le paragraphe 7,81 (c). Elle ignore également la Recommandation adoptée à la onzième session de la Conférence générale en ce qui concerne la lutte contre la discrimination dans l'enseignement. Il ne nous a donc plus été possible de rester les bras croisés, et nous nous adressons, Mesdames et Messieurs les délégués, à votre haute instance, qui a pour rôle d'établir la paix par une meilleure compréhension et par de franches explications.

6.4 Cette loi n° 502, comme je vous le prouverai au cours de la discussion, prive d'éducation de pauvres enfants de deux îles de la mer Egée - des enfants qui ne sont pour rien dans une friction entre les deux pays. Cette loi n° 502 est injustifiée et injuste, car elle fait payer à des innocents des différends entre les gouvernements de deux pays.

6.5 Mon Gouvernement, considérant l'Unesco comme la plus haute instance en matière de moralité intellectuelle et de solidarité entre les peuples, s'adresse à vous pour inviter la Turquie à rapporter ces mesures qui, vraiment, ne sont compatibles ni avec l'Unesco, ni avec notre époque.

6.6 En effet, nous sommes persuadés que, même si l'Unesco ne l'avait pas encore fait jusqu'à aujourd'hui, c'est de telles questions humaines et importantes qu'elle doit s'occuper. L'Unesco existe pour protéger l'éducation des enfants. Je suis certain que, dans l'esprit des créateurs de cette Organisation, c'était par des activités de ce genre que l'Unesco devait pouvoir le mieux affirmer son rôle de persuasion, en provoquant de franches et nettes explications entre les peuples ; par conséquent, c'est ainsi qu'elle devait jouer son rôle en vue de rapprocher les peuples les uns des autres. Il nous apparaîtrait même que ce serait amoindrir notre Organisation que de croire qu'elle est simplement une Institution internationale chargée d'échanger des professeurs ou d'organiser des Congrès d'hydrologie, de séismologie, etc. Non, tel n'est certainement pas le rôle de l'Unesco. Elle a aussi un rôle pacificateur, et je demande de pouvoir exposer devant elle, mes griefs, surtout lorsqu'il s'agit d'éducation, tout comme les honorables délégués de la Turquie pourront exposer les leurs, s'ils en ont.

6.7 Tout ceci est une pénible affaire, car, par des mesures récentes, on met gravement en cause le droit de toute personne à l'éducation et, en particulier, le droit des enfants minoritaires à recevoir un enseignement dans la langue de leurs parents.

6.8 Je demande donc l'inscription du point 15.1.8 à l'ordre du jour revisé, pour pouvoir exposer l'objet de mes soucis. J'écouterai attentivement la réponse des délégués turcs, et il y aura ainsi une franche et sincère explication entre deux membres de cette noble Organisation qui s'appelle l'Unesco.

6.9 Je sais que je demande une chose juste et équitable, et que cette confrontation a sa place ici. Ne faisons pas la politique de l'autruche ; n'essayons pas, en recourant à des artifices de procédure, d'éluder la question. C'est un devoir fondamental pour l'Unesco d'écouter les arguments des deux parties et d'essayer, par ses sages conseils, d'aplanir le différend.

6.10 Cela vous sera d'autant plus aisé, Mesdames et Messieurs les délégués, que pour faciliter votre tâche, je ne demande pas une recommandation, une convention, une condamnation, ou quoi que ce soit. Je prie seulement la Conférence générale de rappeler solennellement - aussi bien à la Turquie qu'à tous les autres pays - les grands principes qu'elle a déjà proclamés à diverses reprises et d'inviter la Turquie à respecter le libre fonctionnement des écoles minoritaires qui ont été créées et entretenues jusqu'à ce jour par les populations grecques des îles en cause.

6.11 Quant à l'amendement qui a été proposé, à l'instant même, par l'honorable délégué de la Turquie, je ne trouve pas que le rapprochement des deux questions soit fondé, étant donné qu'aucune mesure législative ou administrative n'a été prise contre les écoles turques de Thrace, tandis qu'au contraire le Gouvernement d'Ankara a supprimé les écoles minoritaires des deux îles d'Imbros et de Tenedos.

6.12 Je suis donc au regret de ne pouvoir accepter l'amendement turc. Mais je pense que, lorsqu'il y aura discussion devant vous, Mesdames et Messieurs les délégués, le délégué de la Turquie pourra parfaitement, lui aussi, exposer tous les griefs qu'il a contre nous. Et vous serez là pour juger par vous-mêmes.

7.1 Le PRESIDENT.-

L'état du problème est clair, à la suite de l'intervention du représentant de la Grèce. Nous avons devant nous deux textes, qui doivent être soumis séparément à la Conférence générale.

7.2 La délégation de Turquie n'a pas fait distribuer en temps voulu le texte de son amendement dans les langues usuelles de travail. C'est un texte très sobre. Je suis prêt à le relire très lentement. Cependant, si une délégation demande - ce qui est son droit - que ce document soit distribué au préalable dans les langues de travail, je serai obligé de faire adopter l'ensemble de l'ordre du jour revisé, à l'exclusion de ce point qui sera réservé pour un examen ultérieur. Il est, en effet, impossible de suspendre l'ensemble des travaux de la Conférence, qui dépend de l'approbation de cet ordre du jour, pour la seule raison qu'un de ses points est contesté.

7.3 Si donc l'un des membres de cette assemblée demande la distribution du texte de l'amendement turc dans les langues de travail, je ferai procéder à cette distribution, mais le point 15.1.8 de l'ordre du jour revisé sera ajourné et tous les autres points seront pris en considération à l'exclusion de celui-ci.

7.4 Je relis donc le texte de l'amendement, tel qu'il nous a été soumis par la délégation turque, assez lentement pour que les membres de cette assemblée puissent éventuellement en prendre note, avant de décider s'ils demandent ou non la distribution de ce document dans les diverses langues de travail.

Proposition d'amendement de la délégation de Turquie au point 15.1.8 de l'ordre du jour revisé

"Examen par la Conférence générale des questions de la fermeture par le Gouvernement turc des écoles minoritaires grecques des îles d'Imbros (Imroz) et de Ténédos (Bozcaada) et de la privation des Turcs de l'éducation en Grèce, afin de déterminer s'il y a lieu d'entreprendre des démarches en vue d'obtenir le rappel des mesures qui auraient été prises au détriment de l'éducation des populations minoritaires respectives".

7.5 Je donne maintenant la parole à S. Exc. M. BENTON, chef de la délégation des Etats-Unis d'Amérique.

8.1 Mr. BENTON (United States of America):

Mr. President, fellow delegates, may I begin by telling the General Conference that I am very happy personally to be here, and very grateful to our Chairman yesterday for his reference to me in his opening remarks. He listed as one of three evidences of interest on the part of President Kennedy in the welfare and future of Unesco that the President did indeed persuade me to return to Unesco as the United States Ambassador to Unesco. I remember well our long talk on the subject at that time, for I have had the opportunity to accept many ambassadorships on behalf of my country in many parts of the world and this is the only one which I have been willing to accept. I told the President I would accept it proudly because of the great importance of this Organization, the great importance of its potential work. And, of course, I have known H.E. Mr. Carneiro since the very first conference of Unesco in London in the fall of 1945. I was then responsible for the American delegation when we wrote the Unesco Constitution, and for putting that Constitution and the agreement of the United States to participate in Unesco through the American Congress, and with many of you I also shared responsibilities during the first two General Conferences of Unesco as Head of the American delegation. I resume my activities in Unesco with deep interest, with devotion and with pride and, again, I am grateful to the President for his comments of yesterday.

8.2 Mr. President, I concur in the adoption of the agenda contained in the document before us, but I do so with some misgivings. I do not agree that all of the items on the agenda should be discussed by Unesco; there are some items which I think are inappropriate for the discussion in this forum. However, this morning I approve the agenda because our present Rules of Procedure provide that Member States may propose items for discussion by the General Conference and that is why some of these items are on this agenda.

8.3 I point out to the delegates that this procedure opens the agenda to abuse, as to both length and contents. However, because of these present rules, and for that reason alone, I do not intend to object to the inclusion in the agenda of any of the items now inscribed.

8.4 But let me give you just one example. In our view item 15.6.1 is not an appropriate subject for discussion by Unesco. The title of this item is "Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems". I do not say that I would object to this if the expression "peaceful coexistence" were eliminated. Indeed, if we delete this expression this item has some of the overtones of the President's proposal of yesterday that we set up a Peace Committee to study the greater opportunities for the utilization of the areas of education, science and research in the cause of peace. It is precisely because of this desire on the part of H.E. Mr. Carneiro and similar desires in the hearts of many others present that an item of this kind seems superficially and without examination to be so appealing.

8.5 It is well known that the expression "peaceful coexistence" has a very specific meaning to those who invented it and who use it repeatedly. This term, as I have pointed out on several occasions to the Executive Board, derives its meanings from a certain ideology and a certain propaganda context. It is possible to show through specific documentation and exact quotations that the term "peaceful coexistence" was originated to define a form

of conflict that stops short only of direct and open warfare, but includes many forms of aggressive action. In a word, this expression is a euphemism for subversion of existing systems of democratic government. Repeated efforts have been made to inject this expression into the language and resolutions not only of Unesco but of other organizations of the United Nations system. These efforts have been rebuffed again and again - wisely, I think. But here again we are facing another debate on the subject, under this agenda.

8.6 It is obvious of course, that once the concept of so-called "peaceful coexistence", this term for subversion which is so alien to Unesco's purposes, is deleted from the title of agenda item 15.6.1, nothing indeed remains of the Soviet proposal that is not now a central objective of Unesco's programme. The proposal thus emerges as a transparent effort of the type we have seen so often in the past - an attempt to use Unesco as a tool for political propaganda.

8.7 This indeed runs counter to the great goals of Unesco, the development of education, science and culture in the causes of a peaceful world, and the conversion of Unesco into a propaganda forum for the debate of political issues is a concept which the United States rejects. We are confident that when they understand it the majority of Unesco's Member States will also reject it.

8.8 I have spoken on this item, Mr. President, because I wanted to re-emphasize that our failure to object to the agenda does not in any way imply approval of the inclusion of several items on it which, if they are to be debated, belong in the United Nations itself and are wholly unsuitable for debate at Unesco. When these items come up for discussion the United States must oppose them. In particular, we shall oppose vigorously Unesco's giving the propaganda phrase "peaceful coexistence" any legitimacy whatsoever by including it in its resolutions and its programme.

8.9 May I conclude with a suggestion. I do not know whether this suggestion is legitimate, Mr. President, it occurred to me only while I was listening to the two preceding speakers on the Greek-Turkish issue. According to documents 13 C/2, 4 and 5, immediately after the conclusion of the general discussion, from 3 to 10 November a.m., twelve plenary meetings have been foreseen for the discussion of four items having political implications and overtones. Thus, a solid week of our time in plenary session is to be devoted to these items, and I suggest that this is why we need to meet here on Saturday mornings, and perhaps on Saturday afternoons, a prospect which I do not like and which many a delegate does not like. This is why our conference is being lengthened by some three days at an extra cost to Unesco of $30,000.

8.10 I suggest, Mr. President, that the General Committee review this matter. I am trying to become better acquainted with the rules, but as I understand it, according to the Conference manual, one of the responsibilities of the General Committee is to co-ordinate the work of the Conference, its committees, commissions and subsidiary bodies. I suggest that the General Committee review this matter, Mr. President, to determine whether these items, or some or any of them, or any aspect of the debate on them, can be transferred to the Programme Commission in order to enable the plenary session to speed up its work, to co-ordinate our work and to make progress towards other great goals that are ours.

9.1 Le PRESIDENT.-

Le représentant des Etats-Unis d'Amérique ayant formulé des réserves, mais n'ayant présenté aucune proposition d'amendement à l'ordre du jour revisé, je demande, de nouveau, à l'assemblée si elle estime nécessaire que le texte de l'amendement turc soit distribué dans les diverses langues de travail, compte tenu de l'obligation qui me serait alors imposée de emettre à une autre séance la décision relative à l'inscription du point 15.1.8 à l'ordre du jour revisé. Puisque aucun délégué ne formule une telle demande, je soumettrai d'abord le projet d'amendement turc à la Conférence générale et, selon le résultat du vote, nous passerons ou non à l'examen du texte initial de la délégation grecque.

9.2 Je donne maintenant la parole à S. Exc. M. Romanovski, chef de la délégation de l'URSS.

10.1 С.К. РОМАНОВСКИЙ (Союз Советских Социалистических Республик):
Уважаемый г-н Председатель,г-да делегаты. С большим удивлением мы услышали выступление делегата Соединенных Штатов Америки. Это выступление прозвучало резким диссонансом в стенах нашей Организации,особенно после вчерашней речи уважаемого г-на Карнейро,который уделил такое большое внимание задачам ЮНЕСКО в деле укрепления мира.

10.2 Предлагая включить этот важный вопрос в повестку дня нашей Конференции, советское правительство исходило прежде всего из того, что в настоящее время для народов всех стран нет более важной задачи, чем сохранение и укрепление мира.

10.3 Эти идеи нашли также свое отражение и в Уставе нашей Организации. Согласно статье первой Устава основная задача ЮНЕСКО состоит в том, чтобы "содействовать укреплению мира и безопасности, способствуя сотрудничеству народов путем образования, науки и культуры".

10.4 Совершенно естественно, что Генеральная конференция и Исполнительный совет неоднократно уделяли свое внимание этим вопросам и принимали соответствующие решения. Среди них можно отметить резолюцию 3.51 девятой сессии, призвавшей государства-члены содействовать признанию принципов мирного сосуществования; резолюцию 8.1 одиннадцатой сессии "мирные и добрососедские отношения между государствами", и другие.

10.5 Вместе с тем мы не можем признать достаточным тот вклад, который наша Организация внесла в благородное дело защиты и укрепления мира и мирного сосуществования. Включение в повестку дня и рассмотрение данного вопроса на нынешней сессии поможет значительно улучшить и активизировать деятельность нашей Организации по выполнению одной из ее важнейших уставных обязанностей. Благодарю вас, г-н Председатель.

(10.1) M. ROMANOVSKI (URSS). - (Traduit du russe.)
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, c'est avec un grand étonnement que nous avons entendu l'intervention du délégué des Etats-Unis d'Amérique. Cette intervention a fait l'effet d'une violente dissonance dans l'enceinte de notre Organisation - surtout après le discours prononcé hier par M. Carneiro, qui a consacré une si grande attention au rôle de l'Unesco dans le renforcement de la paix.

(10.2) Si le Gouvernement soviétique a proposé d'inscrire cette importante question à l'ordre du jour de notre Conférence, c'est avant tout parce qu'actuellement il n'existe pas de problème plus grave pour les peuples de tous les pays que celui du maintien et du renforcement de la paix.

(10.3) C'est l'idée qu'exprime l'Acte constitutif de notre Organisation, dont l'article premier déclare que l'Unesco a pour tâche essentielle "de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations".

(10.4) Il était donc bien naturel que la Conférence générale et le Conseil exécutif consacrent, à plusieurs reprises, leur attention à ces questions et prennent des décisions en conséquence. Parmi ces dernières, on peut citer notamment la résolution 3.51, adoptée à la neuvième session, invitant les Etats membres à s'attacher à faire admettre les principes de la coexistence pacifique, et la résolution 8.1, adoptée à la onzième session, concernant les relations pacifiques et de bon voisinage entre les Etats.

(10.5) Nous ne pouvons cependant considérer comme suffisante la contribution que notre Organisation a apportée à la noble cause de la défense et du renforcement de la paix et de la coexistence pacifique. L'inscription de cette question à l'ordre du jour de la présente session et son examen permettront d'améliorer et d'intensifier sensiblement l'action entreprise par notre Organisation pour s'acquitter d'une de ses obligations constitutionnelles les plus importantes.

11. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole à M. de Menthon, au nom de la délégation française.

12.1 M. de MENTHON (France).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, la délégation française se demande s'il est souhaitable que ce soit la Conférence générale elle-même qui ait à débattre du sujet délicat qui est inscrit à l'ordre du jour revisé au point 15.1.8. Nous pouvons imaginer, en effet, les développements qu'une telle discussion peut comporter.

12.2 Ceci nous amène à présenter la proposition suivante : au lieu de faire figurer, à ce point de l'ordre du jour revisé, la formule "Examen par la Conférence générale des questions de la fermeture...", ne pourrions-nous pas employer la formule : "Examen, selon des procédures mises au point par la Conférence générale, des questions..." ? Cela permettrait d'éviter à la Conférence générale, qui a déjà de multiples points à examiner, de s'engager dans une discussion qui allongerait ses débats.

13. Le PRESIDENT.-
Je demande au Conseiller juridique de bien vouloir nous donner son avis sur la proposition de la délégation française.

14.1 M. SABA, conseiller juridique.-
Monsieur le Président, je crois comprendre que la préoccupation qui a conduit le délégué de la France à faire la proposition que vous venez d'entendre tiendrait au fait qu'il penserait que seule la Conférence générale en séance plénière sera amenée à examiner le point dont il s'agit, et cela en raison du libellé de ce point : "Examen par la Conférence générale...".

14.2 Mais je ne crois pas que telle soit la situation. Il n'existe pas de procédure déterminée qui doive être observée par la Conférence générale en ce qui concerne l'examen des points qui sont inscrits à son ordre du jour. La Conférence générale a, à cet égard, pleine latitude ; elle a une entière souveraineté, d'une part, pour organiser ses travaux comme elle l'entend - c'est-à-dire pour faire examiner, le cas échéant, tel point particulier de son ordre du jour par tel organe existant ou à créer, qu'elle jugerait nécessaire à l'examen de ce point - et, d'autre part, en ce qui concerne les décisions à prendre, qui pourraient comporter une délégation de compétence à des organes spéciaux.

14.3 C'est pourquoi, Monsieur le Président, je ne crois pas que le libellé du point, tel qu'il figure aussi bien dans la proposition transmise par le Gouvernement grec que dans le projet d'amendement du Gouvernement turc - tous deux commencent en effet par les mots "Examen par la Conférence générale..." - comporte une limitation des pouvoirs de la Conférence générale en ce qui concerne la procédure à suivre par elle pour l'examen de ce point, ou la nature des décisions qu'elle pourrait prendre par la suite.

15.1 Le PRESIDENT.-
Je remercie le Conseiller juridique. Il me semble parfaitement clair que le seul point sur lequel nous prendrons une décision concerne l'inscription ou non à l'ordre du jour revisé du point 15.1.8 et des termes dans lesquels ce point s'y trouvera inscrit.

15.2 Le Bureau de la Conférence garde une entière liberté pour décider, en dernier lieu, de la date et du cadre de la discussion. Le Bureau a parfaitement le droit de charger la Commission du programme de discuter ce point, s'il en décide ainsi, ou d'ajourner la discussion à une date ultérieure.

15.3 Le seul point que nous ayons à considérer en ce moment est l'inscription ou non, à l'ordre du jour revisé, soit du texte turc, soit du texte grec.

15.4 Je donne la parole à S. Exc. M. Averoff, au nom de la délégation grecque.

16. M. AVEROFF (Grèce).-
Monsieur le Président, ma délégation a l'honneur de vous demander d'ajourner, si possible, d'un ou deux jours, l'examen de cette question, afin de nous permettre de l'étudier plus à fond et de voir si nous ne pourrions pas présenter un nouvel amendement qui éclaircirait la situation et mettrait fin aux difficultés actuelles.

17.1 Le PRESIDENT.-
La proposition que vient de nous faire le représentant de la Grèce est parfaitement acceptable. Elle vise à ce que nous ne considérions pas en ce moment la proposition grecque ni l'amendement turc, et à ce que nous examinions l'ensemble de l'ordre du jour revisé à l'exclusion du point 15.1.8. Etant donné que le Bureau de la Conférence sera constitué aujourd'hui et tiendra probablement sa première réunion demain, la question lui sera soumise avant de revenir en séance plénière, selon la procédure normale.

17.2 Je mets donc aux voix la demande d'ajournement présentée par la délégation grecque. L'ajournement n'implique nullement que la Conférence générale ne reprenne pas l'examen de la question dès que le Bureau en aura été saisi.

(Le vote a lieu à main levée).

17.3 Voici le résultat du vote : 77 voix pour l'ajournement de l'examen du point 15.1.8 de l'ordre du jour revisé, et 5 abstentions. En conséquence, la proposition d'ajournement est adoptée et la question sera soumise au Bureau de la Conférence dès demain.

17.4 Je soumets maintenant à l'approbation de la Conférence générale l'ensemble de l'ordre du jour revisé, à l'exclusion, naturellement, du point 15.1.8.

(Le vote a lieu à main levée).

17.5 L'ordre du jour revisé est adopté à l'unanimité.

ADMISSION OF A NEW MEMBER STATE OF THE ORGANIZATION : MALAWI
ADMISSION A L'ORGANISATION D'UN NOUVEL ETAT MEMBRE : LE MALAWI
ADMISION EN LA ORGANIZACION DE UN NUEVO ESTADO MIEMBRO : MALAWI
ПРИНЯТИЕ В ОРГАНИЗАЦИЮ НОВОГО ГОСУДАРСТВА-ЧЛЕНА : МАЛАВИ

18.1 Le PRESIDENT.-
Mesdames et Messieurs les délégués, le vice-président du Conseil exécutif, S. Exc. M. Rakoto-Ratsimamanga, qui assume les fonctions de Président du Conseil en l'absence de S. Exc. M. Baron Castro, qui représente en ce moment le Conseil au Comité des candidatures, va vous présenter la proposition d'admission à l'Organisation d'un nouvel Etat membre.

18.2 Je donne la parole à S. Exc. M. Rakoto-Ratsimamanga.

19.1 M. RAKOTO-RATSIMAMANGA (Madagascar) vice-président du Conseil exécutif.-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je suis heureux de vous informer que le Conseil exécutif, lors de sa 68e session, tenue immédiatement avant la Conférence générale, a examiné une demande d'admission à l'Unesco présentée par le Malawi et a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

"Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance de la demande d'admission du Malawi comme Etat membre de l'Unesco,

Recommande à la Conférence générale d'admettre le Malawi comme Etat membre de l'Organisation."

19.2 Aux termes de l'article II.2 de l'Acte constitutif de l'Unesco, il appartient maintenant à la Conférence générale de décider s'il y a lieu d'admettre le Malawi comme membre de l'Unesco.

20.1 Le PRESIDENT.-
Je ne crois pas que ce soit une surprise pour la Conférence générale d'entendre annoncer l'intention du Malawi de se joindre à nous. Le Conseil exécutif nous recommande d'admettre ce nouvel Etat. Y a-t-il des orateurs qui désirent prendre la parole sur ce point ?

20.2 Je donne la parole à Dame Mary Smieton, au nom de la délégation du Royaume-Uni.

21.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):
Mr. President, it is a great pleasure for the United Kingdom to support and vote in favour of the application by Malawi for membership of Unesco. This application is made under Article II.2 of the Constitution simply because her application for membership of the United Nations cannot be considered until November or December.

21.2 In speaking on this occasion, I would wish not only to say that we look forward to co-operation with this newly-independent State within the Unesco framework, but that it must be a source of gratification to us all in Unesco that Malawi has taken the earliest opportunity to take part in our work.

22.1 Le PRESIDENT.-
Si aucun autre délégué ne demande la parole, je soumets à l'approbation de la Conférence générale la recommandation du Conseil exécutif que vient d'appuyer la délégation du Royaume-Uni.

(Le vote a lieu à main levée).

22.2 Je salue, au nom de la Conférence générale, l'adoption à l'unanimité de la recommandation du Conseil exécutif en vue de l'admission du Malawi comme nouvel Etat membre de notre Organisation.

22.3 A la suite du vote que les délégations des Etats membres à la Conférence générale viennent d'émettre et qui manifeste leur satisfaction unanime de voir le Malawi siéger parmi nous, le Malawi pourra exercer toutes les prérogatives d'Etat membre, dès que ses représentants à Londres auront accompli les formalités de signature de l'Acte constitutif. En attendant, je me ferai un plaisir d'appeler à la tribune l'observateur du Malawi dès qu'il se trouvera dans cette salle.

22.4 Je donne maintenant la parole au Directeur général.

23. Le DIRECTEUR GENERAL.-
Monsieur le Président, je tiens d'abord à associer le Secrétariat aux paroles de satisfaction que vous venez de prononcer. Ensuite, je voudrais indiquer qu'à la connaissance, le représentant du Malawi sera ici ce soir, assez tard. Il pourra donc siéger à partir de demain en qualité d'observateur, jusqu'à ce que son pays ait effectué les formalités nécessaires.

ADMISSION OF THE BRITISH EASTERN CARIBBEAN GROUP AS AN ASSOCIATE MEMBER OF THE ORGANIZATION

ADMISSION A L'ORGANISATION, EN QUALITE DE MEMBRE ASSOCIE, DU GROUPE DES CARAIBES ORIENTALES BRITANNIQUES

ADMISION EN LA ORGANIZACION COMO MIEMBRO ASOCIADO, DEL GRUPO DEL CARIBE ORIENTAL BRITANICO

ПРИНЯТИЕ В ОРГАНИЗАЦИЮ В КАЧЕСТВЕ ЧЛЕНА-СОТРУДНИКА БРИТАНСКИХ ВЛАДЕНИЙ В ВОСТОЧНОЙ ЧАСТИ КАРИБСКОГО МОРЯ

24.1 Le PRESIDENT.-

Il appartient au Directeur général de présenter à la Conférence générale la demande d'admission du Groupe des Caraïbes orientales britanniques, en qualité de Membre associé de l'Unesco. Cette demande a été présentée par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord.

24.2 Je donne la parole au Directeur général.

25.1 Le DIRECTEUR GENERAL.-

Monsieur le Président, je voudrais renvoyer les délégations à la Conférence générale au document 13 C/29, où la question, je crois, est exposée avec toute la clarté désirable. Vous y verrez, en effet, que j'ai reçu du Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni une lettre en date du 17 juin 1964, dont le texte est reproduit in extenso dans le document en cause et qui formule une demande d'admission du Groupe des Caraïbes orientales britanniques en qualité de Membre associé, conformément à l'article II, paragraphe 3 de l'Acte constitutif.

25.2 Le Conseil exécutif, à sa 68e session, m'a autorisé à inviter ce Groupe, par l'entremise du Gouvernement du Royaume-Uni, à envoyer des observateurs à la treizième session de la Conférence générale - ce qui a été fait. Maintenant, la Conférence générale doit se prononcer sur la demande d'admission qui a été formulée par le Gouvernement du Royaume-Uni, à la date du 17 juin et qui se trouve reproduite dans le document 13 C/29.

25.3 A titre d'information, je voudrais indiquer à la Conférence que le groupe d'îles dont il s'agit faisait partie précédemment de la Fédération des Antilles, laquelle, en tant que telle, était devenue Membre associé de l'Unesco lors de la dixième session de la Conférence générale, en 1958. Par la suite, la Fédération a été dissoute, en 1962, et les deux principaux territoires qui en faisaient partie, l'île de la Jamaïque et Trinité et Tobago, ont, respectivement et séparément, accédé à l'indépendance et sont devenus ultérieurement Etats membres de l'Unesco, la Jamaïque, le 7 novembre 1962 et Trinité et Tobago, le 2 novembre 1962. Le groupe dont il s'agit maintenant est constitué par les autres îles qui faisaient précédemment partie de la Fédération des Antilles.

25.4 Telles sont, Monsieur le Président, les informations sur la base desquelles il appartient maintenant à la Conférence générale de se prononcer.

26. Le PRESIDENT.-

Je donne la parole à Dame Mary Smieton, au nom de la délégation du Royaume-Uni.

27.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom): Mr. President, the United Kingdom puts forward with much pleasure this application from the British Eastern Caribbean Group for admission as an Associate Member of Unesco, under Article II.3 of the Constitution. The full particulars are set out in document 13 C/29, and the Director-General has explained some of the past history relating to this application. The territories concerned are Barbados, Antigua, Dominica, Montsarrat, St. Kitts, St. Lucia, and St. Vincent.

27.2 If this application is accepted, as I very much hope it will be, it would enable a continuing association with Unesco which a number of these territories have had in the past,

which they very much prized and which all the members of this group would, I know, deeply appreciate.

28.1 Le PRESIDENT.-

A deux reprises, le Royaume-Uni a patronné l'admission de nouveaux Etats membres de l'Unesco ou de Membres associés de l'Unesco et c'est toujours avec joie et reconnaissance que nous accueillons ses initiatives visant à faire entrer au sein de l'Organisation des Etats avec lesquels il a des liens particulièrement étroits.

28.2 Le représentant du Groupe des Caraïbes orientales ne se trouve malheureusement pas parmi nous. Nous faisons ainsi, à ce territoire, la surprise de l'admettre parmi nous, en l'absence de son représentant.

28.3 S'il n'y a pas d'opposition, je considère que le Groupe des Caraïbes orientales britanniques est admis à l'unanimité en qualité de Membre associé de l'Unesco.

28.4 Mesdames et Messieurs les délégués, nous avons maintenant épuisé l'ordre du jour de cette troisième séance plénière. Je vous invite à vous retrouver dans cette salle, pour le moment solennel, qui me sera particulièrement cher, où je transmettrai les fonctions que vous m'avez fait l'honneur de me confier en 1962, à l'éminent et illustre successeur que le Comité des candidatures aura désigné à cette fin.

28.5 La séance est levée.

The meeting rose at 12 noon.
La séance est levée à 12 heures.
Se levanta la sesión a las 12,00
Заседание закрывается в 12 час.

FOURTH PLENARY MEETING

21 October 1964 at 4.15 p.m.
President: Mr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brazil)
then Mr. Norafr M. SISSAKIAN (URSS)

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

21 octobre 1964, à 16 h.15
Président : M. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brésil)
puis M. Norafr M. SISSAKIAN (URSS)

CUARTA SESIÓN PLENARIA

21 de octubre de 1964 a las 16.15
Presidente: Sr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brasil)
luego el Sr. Norafr M. SISSAKIAN (URSS)

ЧЕТВЕРТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

21 октября 1964 г. в 16 ч. 15 м.
Председатель: Г-н *Паулo* Е. *де* БЕРРЕДО КАРНЕЙРО (*Бразилия*)
затем Н.М. СИСАКЯН (СССР)

ANNOUNCEMENTS BY THE PRESIDENT (MESSAGE FROM THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF TOGO. RIGHT TO VOTE OF CHILE)

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT (MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE. DROIT DE VOTE DU CHILI)

COMUNICACIONES DEL PRESIDENTE DE LA CONFERENCIA (MENSAJE DEL PRESIDENTE DE LA REPUBLICA DE TOGO. DERECHO DE VOTO DE CHILE)

СООБЩЕНИЯ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ПОСЛАНИЕ ПРЕЗИДЕНТА РЕСПУБЛИКИ ТОГО. ПРАВО ГОЛОСА ЧИЛИ)

1.1 Le PRESIDENT.-
Mesdames et Messieurs les délégués, la séance est ouverte.

1.2 Avant de procéder à l'élection du Président et des Vice-Présidents de la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco, j'ai deux communications à vous faire. Il s'agit, en premier lieu, du télégramme suivant que le Président de la République togolaise a adressé au Président de la Conférence générale : "Le Gouvernement et le peuple togolais forment des voeux sincères pour le plein succès de vos travaux et vous adressent leurs chaleureuses félicitations pour les résultats déjà obtenus en vue de l'union de tous les peuples au sein d'une civilisation de l'Universel. Signé Grunitzki, président de la République togolaise".

1.3 J'ai ensuite le plaisir de vous faire part d'une lettre qui a été adressée au Président de la Conférence générale par le délégué permanent du Gouvernement du Chili auprès de l'Unesco, S. Exc. M. Montt Rivas, dans laquelle celui-ci annonce que son gouvernement a déjà autorisé le versement à l'Unesco d'une somme de 47.500 dollars, qui couvre une partie de ses arriérés de contributions, et demande que la Commission administrative soit saisie du problème du droit de vote du Chili à la présente session, conformément au paragraphe 8.c de l'article IV de l'Acte constitutif, dans les mêmes conditions qu'elle a été

saisie de la demande analogue du Gouvernement de la Bolivie. Je me réjouis, comme vous tous, de cette communication, et nous espérons que, dans un très bref délai, ce petit problème sera résolu à la satisfaction du Gouvernement du Chili et de la Conférence générale.

ELECTION OF THE PRESIDENT AND VICE-PRESIDENTS OF THE GENERAL CONFERENCE/ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE GENERALE/ELECCION DEL PRESIDENTE Y DE LOS VICEPRESIDENTES DE LA CONFERENCIA GENERAL/ВЫБОРЫ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ И ЗАМЕСТИТЕЛЕЙ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

2. Le PRESIDENT, -

Je donne maintenant la parole au Président du Comité des candidatures, S. Exc. M. Dell' Oro Maini, pour qu'il nous fasse part des résultats des délibérations du Comité.

3.1 El Sr. Atilio DELL'ORO MAINI (Argentina), Presidente del Comité de Candidaturas:

Señor Presidente, señoras y señores delegados: El Comité de Candidaturas ha celebrado su primera sesión esta mañana y nos ha hecho a mi país y a mí mismo, el honor de elegirme para su presidencia por recomendación del Consejo Ejecutivo sometida al Comité por su distinguido Presidente, el Doctor Rodolfo Barón Castro. Me es grato agradecer a mis colegas del Consejo Ejecutivo y al Comité de Candidaturas esta prueba de confianza que me honra y conmueve vivamente.

3.2 El Comité ha elegido para la vicepresidencia al Dr. Petar Vutov, Jefe de la Delegación de Bulgaria, al Sr. Diallo Issa Ben Yacine, Jefe de la Delegación de Guinea, y al Dr. Alejandro Roces, Jefe de la Delegación de Filipinas. De acuerdo con el Reglamento, el Comité de Candidaturas ha considerado el informe del Consejo Ejecutivo transmitido por su digno Presidente, el Dr. Rodolfo Barón Castro, que ha prestado una preciosa colaboración en lo que se refiere a la preparación de la lista de candidaturas para la elección de Presidente y de los 15 vicepresidentes de la Conferencia General, así como de los presidentes de las comisiones y los comités.

3.3 En cumplimiento de la decisión tomada por el Comité de Candidaturas, tengo el honor de presentar sus propuestas. En virtud de una decisión tomada por aclamación, el Comité propone como Presidente de la 13a. reunión de la Conferencia General al Profesor Noraïr M. Sissakian, de la Delegación de la Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas. Para las vicepresidencias, el Comité recomienda a los 15 países siguientes: Brasil, Camerún, Estados Unidos, Francia, Grecia, Honduras, India, Italia, Japón, Uganda, Pakistán, Polonia, Reino Unido, Senegal y Venezuela. Cumplo con el deber de agradecer a las Delegaciones de Marruecos y de la República de Tanganyika y Zanzíbar, el gesto de retirar sus candidaturas en favor de Pakistán y de Uganda respectivamente.

3.4 En lo que concierne a la presidencia de los diversos comités y comisiones, el Comité de Candidaturas aprueba también por aclamación las propuestas siguientes: para la Comisión del Programa, el Sr. Samuel J. Cookey, de Nigeria, y para la Comisión Administrativa, el Profesor Bedrettin Tuncel, Turquía. En cuanto a los otros comités, es decir, el Comité de Informes, el Comité de Verificación de Poderes y el Comité de la Casa Central, el Comité de Candidaturas no formula propuestas porque, de acuerdo con las decisiones del Consejo Ejecutivo, se han nombrado ya sus respectivos presidentes en las personas del Dr. Mohamed Awad (República Arabe Unida) para el Comité de Informes, el Sr. Jean Baugniet de Bélgica, para el Comité de Verificación de Poderes y el Sr. De Hoog, para el Comité de la Casa Central.

3.5 En cuanto a la presidencia del Comité Jurídico, el Dr. Rodolfo Barón Castro explicó al Comité de Candidaturas las razones por las cuales el Consejo Ejecutivo no ha formulado una propuesta al respecto. El Comité de Candidaturas ha decidido no recomendar en esta sesión un candidato para este cargo. El Comité Jurídico, de conformidad con las resoluciones aprobadas por la 12a. Conferencia, estudia en estos momentos la posibilidad de presentar a la Conferencia General un proyecto de resolución con objeto de aumentar el

número de sus miembros. Para respetar el principio de la distribución geográfica y tener en cuenta también la competencia de los candidatos, se ha estimado prudente recomendar al Comité Jurídico que postergue la elección de su Mesa hasta el momento en que la Conferencia tome una decisión sobre el particular, pidiéndole que en este caso, elija un vicepresidente o un presidente temporario para hacerse cargo de estas funciones hasta esa oportunidad.

3.6 También de acuerdo con la propuesta del Presidente del Consejo Ejecutivo y en el deseo de dejar a las comisiones y a los comités la más amplia libertad, según es tradición, para elegir sus vicepresidentes y sus relatores, así como los presidentes de los grupos de trabajo, el Comité de Candidaturas recomienda que se proceda a esta elección en el seno de las mismas comisiones y de los comités. En nombre del Comité de Candidaturas, expreso la esperanza de que, al proceder a estas elecciones, las delegaciones tengan muy en cuenta la competencia de los candidatos, el principio de la distribución geográfica y el de la diversidad de las culturas. Es cuanto tengo que informar al Presidente en nombre del Comité de Candidaturas que presido.

(3.1) Mr. DELL'ORO MAINI (Argentina), Chairman of the Nominations Committee (Translation from the Spanish):

Mr. President, ladies and gentlemen, the Nominations Committee held its first meeting this morning and did my country and myself the honour of electing me its Chairman on the Executive Board's recommendation, presented to the Committee by the Board's distinguished Chairman, Dr. Rodolfo Barón Castro. I am glad to have this opportunity of thanking my colleagues on the Executive Board, and the Nominations Committee, for this mark of confidence; I deeply appreciate the honour done me.

(3.2) The Committee elected as its Vice-Chairmen, Dr. Petar Vutov, Head of the delegation of Bulgaria, Mr. Diallo Issa Ben Yacine, Head of the delegation of Guinea, and Dr. Alejandro Roces, Head of the delegation of the Philippines. In accordance with the Rules of Procedure, the Nominations Committee considered the Executive Board's report, presented by its Chairman, Dr. Rodolfo Barón Castro, who gave invaluable help in the preparation of the list of nominations for the election of the President and 15 Vice-Presidents of the General Conference, and of the Chairmen of the Commissions and Committees.

(3.3) In pursuance of the decision taken by the Nominations Committee, I have the honour to submit its proposals. By a decision taken by acclamation, the Committee proposes that Professor Norair Sissakian, of the delegation of the Union of Soviet Socialist Republics, be elected President of the thirteenth session of the General Conference. The Committee recommends the following 15 countries for the offices of Vice-Presidents: Brazil, Cameroon, France, Greece, Honduras, India, Italy, Japan, Pakistan, Poland, Senegal, Uganda, United Kingdom, United States of America, and Venezuela. I should like, here, to thank the delegations of Morocco and of the United Republic of Tanganyika and Zanzibar for withdrawing in favour of Pakistan and Uganda respectively.

(3.4) With regard to the offices of Chairmen of the various Commissions and Committees, the Nominations Committee also approved by acclamation the following proposals: for the Programme Commission: Mr. Samuel J. Cookey (Nigeria); and, for the Administrative Commission, Professor Bedrettin Tuncel (Turkey). For the other Committees, that is, the Reports Committee, the Credentials Committee and the Headquarters Committee, the Nominations Committee is making no proposals, as, in accordance with the Executive Board's decisions, the Chairmen of these Committees have already been appointed as follows: Dr. Mohamed Awad (United Arab Republic) for the Reports Committee, Mr. Jean Baugniet (Belgium), for the Credentials Committee, and Mr. de Hoog (Netherlands), for the Headquarters Committee.

(3.5) With regard to the chairmanship of the Legal Committee, Dr. Rodolfo Barón Castro explained to the Nominations Committee the reasons why the Executive Board had made no proposal for that office. The Nominations Committee has decided not to recommend a candidate for this office at this meeting. In conformity with the resolutions adopted by the General Conference at its twelfth session, the Legal Committee is at present studying the possibility of presenting to the General Conference a draft resolution with the object of increasing the Committee's membership. In order to respect the principle of geographical distribution, while taking due account of the candidates' competence, it was considered advisable to recommend that the Legal Committee defer the election of its officers until the Conference has taken a decision on the matter and, to ask it, in that case, to elect a Vice-Chairman or temporary Chairman to serve for the time being.

(3.6) In accordance with the proposal of the Chairman of the Executive Board, and with the object of allowing the Commissions and Committees full freedom, as in the past, to elect their Vice-Chairmen and Rapporteurs, as well as the Chairmen of their Working Parties, the Nominations Committee recommends that such elections take place in those Commissions and Committees. I have to convey the Nominations Committee's hope that, when proceeding to those elections, delegations will take full account of the candidates' competence, the principle of geographical distribution and that of the diversity of cultures. That is all I have to report, Mr. President, on behalf of the Nominations Committee of which I am Chairman.

4.1 Le PRESIDENT.-

Je remercie vivement S. Exc. M. Dell'Oro Maini du rapport qu'il nous a présenté comme Président du Comité des candidatures. Ma tâche, en tant que Président provisoire de la Conférence, se limite maintenant à faire procéder à l'élection du Président de la treizième session de la Conférence générale, auquel je céderai le fauteuil présidentiel dès que la Conférence l'aura élu. C'est, naturellement, le Président de la treizième session qui fera procéder à l'élection des vice-présidents de la Conférence et des présidents des Commissions.

4.2 Mesdames et Messieurs les délégués, le Président du Comité des candidatures vous a fait savoir que le Comité avait désigné par acclamation le professeur Sissakian comme candidat au poste de Président de la treizième session de la Conférence générale. Je vous propose, s'il n'y a aucune objection de votre part, que ce soit par acclamation également que la Conférence ratifie le choix du Comité des candidatures et élise le professeur Sissakian.

4.3 Au nom de la Conférence générale je déclare que le professeur Sissakian est élu par acclamation, président de la treizième session de la Conférence générale.

4.4 Mesdames et Messieurs, il y a deux moments de joie dans la courte carrière d'un Président de la Conférence générale : celui où il assume ses fonctions et où il reçoit ce tribut d'estime, de confiance et d'amitié de la part de ses collègues et celui où il transmet ses pouvoirs. Ma joie est d'autant plus grande que celui auquel je vais avoir l'honneur de transmettre mes pouvoirs est un homme d'exceptionnelle qualité. Il fallait à cette session de la Conférence vouée à la science un Président qui fût un homme de science et il y en a peu qui soient aussi qualifiés, à cet égard, que le professeur Sissakian.

4.5 Biologiste de formation, né en Arménie, professeur à l'Université de Moscou, auteur de plus de 300 travaux sur la chimie biologique, membre d'abord, puis secrétaire général de l'Académie des sciences de Moscou, participant à une série de conférences internationales, rompu aux contacts et aux négociations en vue de la conclusion d'accords culturels dans le monde, c'est un homme de science que vous venez d'élire, un homme de science qui répondra, j'en suis certain, aux aspirations de cette Conférence d'avoir un guide sûr, équitable, conscient d'être, à son poste, le représentant de 115 Etats membres.

4.6 Fort de l'autorité que lui assure cette élection par acclamation, le président Sissakian éprouvera certainement, dans deux ans, la même joie que je ressens aujourd'hui, à transmettre ses pouvoirs à son successeur : la conscience tranquille et l'âme sereine, il sera heureux d'avoir rempli ses devoirs envers l'Unesco - cette chère et belle Unesco, à laquelle le président Sissakian doit, pendant deux ans, apporter le concours le plus efficace.

4.7 J'invite, en notre nom à tous, le président Sissakian à venir prendre cette place qui l'attendait.

(M. de Berredo Carneiro cède la présidence à M. Sissakian)

5.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Г-н Председатель Генеральной конференции, г-н Председатель Исполнительного совета, г-н Генеральный директор, г-да делегаты тринадцатой сессии Генеральной конференции, дамы и г-да.

5.2 Перед тем, как обратиться к вам, я хотел бы сказать моему другу профессору Карнейро, что для меня высокая честь получить из рук выдающегося деятеля ЮНЕСКО мандат Председателя Генеральной конференции.

5.3 Имя Карнейро знают не только в кругах ЮНЕСКО, его знают, уважают и ценят его вклад в развитие международных отношений, в развитие той области науки, к которой принадлежу я. Г-н Карнейро начал свою научную карьеру, будучи биохимиком.

5.4 Дамы и г-да. Товарищи, друзья. Разрешите мне от всей души приветствовать вас и поблагодарить за доверие, которое вы оказали, избрав меня Председателем этого форума. Я отношу это доверие к народам моей многонациональной страны, которые идут в авангарде социального, культурного и научно-технического прогресса человечества.

5.5 В жизни народов произошли и происходят коренные изменения политического и социально-экономического характера. Образовалась мировая социалистическая система, завершается процесс ликвидации колониальной системы, возникли молодые государства, народы многих стран стали на путь самостоятельного развития. Перед человечеством открылись безграничные перспективы социально-экономического и научно-технического прогресса. Для народов мира, для всего человечества, чрезвычайно важно достичь международного взаимопонимания, получить возможность использовать все то, что дает наука нашего времени для обеспечения непрерывного роста благосостояния людей, образования и развития науки.

5.6 Наука всегда играла прогрессивную роль в истории цивилизации. В наше время, в новых социальных условиях, она становится непосредственной производительной силой, так как любая деятельность человека, прямо или косвенно, тесно связана с применением научно-технических достижений.

5.7 И тут особое значение приобретают две крупные проблемы. Первая - это развитие теоретических, фундаментальных исследований в области таких наук, как физика, химия, биология; вторая - это соединение науки с производством. Звенья эти взаимосвязаны и равно необходимы для прогрессивного развития научно-технической мысли. Существует очень тесная связь между теоретическими исследованиями и практическим приложением результатов этих исследований, то есть производством. Если в прошлом, после знаменитого открытия электрических явлений в живых организмах, сделанного Гальвани, прошли многие десятилетия, прежде чем появилась первая электрическая лампочка, то в наше время любое важное открытие очень быстро, опережая самые оптимистические надежды своих творцов, становится достоянием производства.

5.8 Известно, что развитие математики определило расцвет математической логики и кибернетики, которые в сочетании с успехами электроники привели к созданию счетных и управляющих машин, играющих исключительно важную роль как в науке, так и в технике. Успехи в области теоретической и экспериментальной физики дали человеку власть над энергией атомного ядра и содействуют сейчас выполнению задач, связанных с обузданием термоядерных процессов и использованием их в качестве могучего, практически неисчерпаемого, источника мирной энергетики. Успехи в области теоретического естествознания открыли эру исследования космоса с помощью искусственных спутников, ракет и космических кораблей и привели к созданию необходимых предпосылок для более глубокого проникновения в космос, познания природных явлений Вселенной и "сближения" планет солнечной системы. Развитие современной биохимии, биофизики, микробиологии создало основу для возникновения антибиотической, витаминной, ферментной и фармацевтической отраслей промышленности, которые имеют важное значение для жизни людей. Таким образом, теоретические исследования определяют научно-практические успехи и технический прогресс и порой приводят даже к созданию новых областей знаний и отраслей производства.

5.9 Если для достижения полной политической независимости необходима экономическая независимость, то прогресс экономики немыслим без развития в каждой стране естественных и технических наук и без быстрого внедрения их результатов в практику.

5.10 Познание природных закономерностей, открытие новых законов для усиления власти человека над стихийными явлениями природы, для более рационального использования природных ресурсов и их обогащения - все это является задачей естественных наук.

5.11 Особо важное значение имеет знание природных ресурсов для развивающихся стран, вступивших на путь индустриализации и преобразования своего сельского хозяйства.

5.12 Насущно необходимым становится развитие химии. Она дает людям возможность иметь больше одежды высокого качества, создавать новые материалы, прочнее и лучше природных, сохранять пищевые продукты, лучше питаться. Известно, какое важное значение за последнее время приобрела проблема развития химии природных соединений, изучение механизма биохимических синтезов, исследование биологических закономерностей, протекающих в почве при использовании химических средств защиты растений и животных. В настоящее время без применения химических средств нельзя поддерживать высокую продуктивность животноводства и высокий уровень урожайности. И, с другой стороны, неправильное применение химических средств чревато опасностью для здоровья людей и животных. В этой связи особую важность приобретают проблемы биологии и биохимии почв и биологии клетки, их непременно нужно учитывать и развивать.

5.13 Появление новых принципов техники с широким использованием законов живой природы, например, проблемы надежности в технике, повышение эффективности механизмов и технологических систем, - все это непосредственно связано с изучением законов живой природы. В этом плане важное значение приобретает комплексное междисциплинарное изучение мозга, высшего продукта биологической и социальной эволюции.

5.14 Связь науки и образования и возрастающая роль науки в современном обществе, естественно, привели к признанию приоритета науки, наряду с образованием, в деятельности ЮНЕСКО. Нельзя говорить об эффективности образования, если результаты этого образования не воплощаются в научно-технические проекты и не приводят к решению научно-технических проблем. В свою очередь, эффективность образования определяется научно-техническими достижениями.

5.15 В свете достижений современного естествознания и технического прогресса оказываются несостоятельными опасения, которые высказывались и все еще, к сожалению, бытуют в некоторых кругах, об истощении энергетических ресурсов нашей планеты и ограниченности пищевых возможностей человечества перед лицом прогрессирующего народонаселения. Все основания для пессимизма в этом вопросе теперь отпадают.

5.16 Как я уже говорил, успехи физики открыли перспективу управления термоядерными реакциями. Решение этой проблемы полностью обеспечит энергетические потребности всего человечества на вечные времена. Что же касается обеспечения полноценной пищей всех людей нашей планеты, то тут можно привести следующие цифры. Общая площадь пашни, плантаций и садов на земном шаре составляет сейчас 1 млрд. 400 млн.га, а лугов - 2 млрд. 600 млн.га, то есть не более 11-12 процентов суши Земли. Допустим, что эти цифры останутся неизменными до конца XX века. Но урожайность к этому времени повсеместно поднимается до уровня, уже достигнутого во многих странах мира, то есть будет составлять 30 центнеров с гектара пашни и 10 центнеров с гектара лугов. Даже при таком минимальном подсчете общая продукция к концу XX века составит 7 млрд. тонн условных зерновых единиц. А этого достаточно, чтобы обеспечить пищей в два раза больше людей, чем будет по данным Организации Объединенных Наций на земном шаре в конце нашего века.

5.17 Эти подсчеты не включают пищевых ресурсов мирового океана, а ведь на океаны и моря приходится главная масса образовывающегося на нашей планете органического ве-

щества. С древнейших времен моря и океаны использовались для сообщения между странами. Однако в силу различных причин произошло неравномерное освоение биологических и минеральных ресурсов мирового океана. Естественно, что быстро растущее население земного шара требует освоения новых возможностей и новых районов. Этому содействуют как быстро развивающаяся наука, так и различные технические усовершенствования позволяющие получать от океанов и морей то, что ранее было невозможно. О богатствах биологических пищевых ресурсов морей и океанов, об особенностях, многообразии и красоте жизни в океане неплохое представление дает недавно вышедший на экраны французский фильм "Мир без солнца". Биологические ресурсы океанов - преимущественно пищевые. Они используются для самого дефицитного в пище белкового питания. Кроме того, это ценнейший корм для птиц и животных, ценнейшее средство для различных технических производств. По самым минимальным подсчетам в ближайшие годы мировой улов морских пищевых продуктов достигнет 50 млн. тонн. Но это не предел. Можно довести его в недалеком будущем до 100 млн. тонн в год. Опыт Перу, за последние десять лет, увеличившего в 200 раз добычу рыбы в центральной части Тихоокеанского побережья, достаточно красноречив.

5.18 В основе использования богатейших биологических ресурсов мирового океана и повышения его продуктивности лежит знание законов продуцирования органических веществ морскими организмами. Без этого невозможно ни прогнозирование норм выработки, ни освоение новых объектов и новых районов промысла. Без этого невозможно рациональное использование океана, гарантирующее от истощения его пищевых ресурсов.

5.19 Неисчерпаемы химические и минеральные ресурсы мирового океана. В водах океана и осадках на дне содержатся почти все известные химические элементы Менделеевской системы. Практически, запасы их неограниченны. Однако в силу традиции, существующей в экономике и технике, пока добывают из морской воды преимущественно поваренную соль, бром, магний, калий. Между тем, запасы железа и марганца в морях и океанах достигают 200 млрд. тонн, а запасы нефти и газов на дне морей сопоставимы с запасами на континентах, если не превосходят их.

5.20 В процессе изучения морей и океанов, в ходе использования их минеральных и пищевых ресурсов в национальном и международном плане возникает множество проблем. Их успешное разрешение необходимо для дальнейшего развития рыболовства, акклиматизации ценных пород, отлова бесполезных и вредных организмов и мобильного переключения промысла с одного объекта на другой, из одного района в другой с целью предохранения богатств океана от истощения и создания устойчивой сырьевой базы развивающегося мирового промысла. ЮНЕСКО должно играть все возрастающую роль в разрешении ряда таких проблем.

5.21 С другой стороны, успешное решение проблемы деминерализации морской воды открывает широкие перспективы для удовлетворения растущих потребностей человечества в пресной воде. Еще не так давно для большей части земного шара вода не была дефицитной. В настоящее же время потребность в пресной воде настолько возросла и так продолжает расти, что возникла проблема водного голода.

5.22 Рост потребности в воде происходит во всех областях жизни и хозяйства. Благоустройство городов и коммунальных хозяйств сопровождается ростом индивидуального потребления воды. Сельское хозяйство, обеспечивающее стабильность урожая поливом полей, требует все большего и большего количества воды. Промышленность, особенно химическая, нуждается в громадных массах воды. Поэтому проблема качества воды и опреснения морской воды становится одной из важных научно-технических проблем современности.

5.23 Для решения этой актуальной проблемы большое значение приобретает использование атомной энергии. Эта проблема выдвигает сложные задачи перед учеными многих стран мира. Международное сотрудничество в области опреснения морской воды - одно из важных направлений мирного использования атомной энергии. Атомная энергия из ору-

дия разрушения материальных и культурных ценностей человечества должна стать средством преобразования пустынь в цветущие сады, должна служить для удовлетворения растущих потребностей человечества в пресной воде.

5.24 Однако проблема деминирализации морской воды в настоящее время находится еще в стадии решения. Поэтому исключительно большое значение имеет сбор и рациональное использование имеющихся запасов пресной воды. В качестве примера успешного решения этой проблемы можно привести строительство и открывающиеся перспективы сельскохозяйственного и промышленного использования вод и дешевой гидроэнергии Асуанской высотной плотины.

5.25 Дело водоснабжения осложняется не только тем, что вода потребляется в невиданных ранее размерах, но и тем, что вместо потребленной чистой воды в водоемы сбрасывается все больше и больше загрязненных стоков, большинство которых токсично даже в самых малых разведениях. Эта токсичность проявляется не только в том, что погибают те или другие представители фауны и флоры, но и в том, что нарушается процесс их размножения, уменьшается плодовитость, ухудшается качество потомства. При испытании ядерного оружия в водоемы попадают различные радиоактивные вещества. Народы мира должны добиваться полного прекращения всех видов испытаний атомного оружия. Борьба за чистоту атмосферы, гидросферы и биосферы является задачей первостепенной важности.

5.26 По сообщению Всемирной организации здравоохранения, болезни, переносимые с водой, в том числе брюшной тиф, дизентерия и холера, ежегодно поражают 500 млн. человек и являются причиной смерти 5 млн. грудных детей. В связи с этим в нынешнем году на Ассамблее Всемирной организации здравоохранения было решено принять меры к ускорению разработки национальных программ по обеспечению безопасности пользования питьевой водой.

5.27 Однако преодоление инфекционных болезней зависит не только от охраны вод от загрязнения, оно зависит и от глубокого понимания биохимических и физиологических процессов, происходящих в клетке, в организме в целом. В связи с этим координация деятельности между различными международными организациями, входящими в систему Организации Объединенных Наций, и международными неправительственными организациями приобретает возрастающее значение.

5.28 Существует большая и интенсивно развивающаяся область науки, для которой особо необходимо международное сотрудничество, ибо оно не только содействует ее прогрессу, а даже является непременным условием ее существования. Речь идет о комплексе наук о Земле. Теперь в середине нашего века, благодаря успехам физики и геологии, геофизики пришли к твердому убеждению, что для понимания закономерностей развития естественных оболочек Земли совершенно недостаточно наблюдения какой-либо ограниченной ее области, на каком бы высоком уровне эти наблюдения ни велись. Только сопоставление одновременных и однотипных наблюдений, проводимых на всей нашей планете, только изучение каждого объекта и каждого процесса всем комплексом методов и технических средств может существенно продвинуть человечество в понимании природы процессов, происходящих в оболочке Земли. Особенно важно наметить пути освоения человеком и подчинить человеку эти внушительные процессы, энергия которых многократно превосходит все достигнутое нами искусственным путем. Поэтому международное научное сотрудничество, успешно начатое в небывалых до сих пор масштабах в период Международного геофизического года и продолженное в рамках новых международных проектов, должно быть направлено не только на проведение исследований в различных странах, но и на применение результатов этих исследований для улучшения природных условий существования человечества.

5.29 Не случайно поэтому, что ЮНЕСКО призвано сыграть в этой области большую роль. Поддержка со стороны ЮНЕСКО таких международных проектов в области наук о Земле, как международный проект изучения верхней мантии, международное исследование оке-

анов, международный год спокойного солнца, программа изучения ледников, землетрясений и вулканов, будет способствовать не только проведению чрезвычайно важных для общей картины научных наблюдений, но и организации таких наблюдений в развивающихся странах. Создание соответствующих обсерваторий, лабораторий и служб будет содействовать общему прогрессу науки в этих странах и выявлению в них новых материальных ресурсов. Кроме того, таким образом, будут заложены основы для последующего активного воздействия на природу, которое может быть эффективно лишь при условии осуществления в масштабах всей планеты.

5.30 Особенно важной, в смысле конкретных результатов, становится деятельность ЮНЕСКО в рамках сейсмологической программы. Если в результате проведенных миссий удалось получить достаточно полную картину состояния сейсмологии и сейсмологического строительства во многих странах, подверженных землетрясениям, и стало возможным решать первоочередные задачи в наиболее угрожаемых районах, то осуществление всей намеченной программы принесет еще более ощутимые результаты. Выделение опасных зон и принятие специальных мер при проектировании и строительстве позволят избежать человеческих жертв и сэкономить громадные средства. Все это дает основание надеяться на плодотворные результаты международного сотрудничества и в этой области.

5.31 Ничто так глубоко не раскрывает значения образования, как народная пословица, гласящая, что "человек неграмотный не видит даже с вершины горы". С этой точки зрения экономическое и социальное значение образования исключительно велико, особенно в наше время, когда гармоническое, духовное и физическое развитие человека должно отвечать потребностям всего общества, являясь необходимой базой постоянного прогресса. При решении задач, возникающих в области народного образования, чрезвычайно важно точно учитывать все экономические возможности. В качестве примера можно привести работу советского академика Струмилина, который предпринял попытку оценить экономические последствия развития образования и пришел к следующему заключению: четырехлетняя начальная школа повышает на 43 проц. эффективность труда окончившего ее человека по сравнению с трудом человека неграмотного; средняя школа - на 108 проц., высшая школа - на 300 проц. По этим подсчетам, вложенные в образование средства могут через несколько лет принести во много раз больше прибыли. Таким образом ясно, какое важное значение приобретает развитие образования.

5.32 Для повышения эффективности образования весьма существенное значение приобретает планирование. При планировании образования следует учитывать социальные, экономические, демографические, географические, организационные и другие факторы. Поэтому *планирование образования* должно быть тесно увязано с общим планированием развития народного хозяйства.

5.33 Важной стороной вопроса является социальная и экономическая сторона. Развитие производственных отношений, все большая механизация и автоматизация производства меняют характер труда. Современное производство в возрастающей прогрессии нуждается в квалифицированном труде. Поэтому необходима политехнизация обучения.

5.34 Опыт Советского Союза и некоторых других стран в быстрой ликвидации неграмотности и широком развитии образования подтверждает то, что обучение письму и счету необходимо начинать на базе родного языка. Поэтому проблема создания письменности и преподавания в начальных школах на родном языке имеет огромное значение для молодых развивающихся стран. Решение вопросов программирования обучения и использования технических средств может быть полезно не только в борьбе по преодолению неграмотности населения, но и для дальнейшего развития начального, среднего и высшего образования.

5.35 Успешное решение задач в области образования, развития науки и техники немыслимо без серьезного внимания к подготовке национальных кадров ученых и специалистов. Проблема подготовки национальных кадров является поэтому составной частью прогресса науки и техники, образования и культуры.

5.36 Каждая развивающаяся страна должна иметь собственные научные кадры и научные центры типа академии наук или научных советов, а также сеть научно-исследовательских институтов, обслуживающих важнейшие области экономического и культурного развития. ЮНЕСКО обязано оказать эффективную помощь развивающимся странам в создании науки на национальной и региональной основе.

5.37 Часто возникает вопрос о программе социальных наук ЮНЕСКО. Лучшим путем повышения эффективности проводимых мероприятий и исследований в рамках социальных наук, думается, было бы выявление тех огромных перспектив, которые откроются перед развитием образования, науки и культуры в результате всеобщего и полного разоружения. Если говорить о ресурсах для финансирования программ образования и подготовки национальных кадров, особенно в новых развивающихся странах, то достижение всеобщего и полного разоружения дало бы огромные возможности для того, чтобы поставить эту важную проблему образования на прочную основу. Изучение социально-экономических, культурных и научно-технических последствий разоружения, путей преодоления последствий колониализма в развивающихся странах, усиления борьбы с расизмом и с расовой дискриминацией, расширение взаимного ознакомления с различными идеями, методами и принципами - все это способствовало бы решению тех задач, которые возложены на ЮНЕСКО его Уставом.

5.38 Произведения искусства имеют лишь тогда ценность, когда они доставляют радость людям, помогают лучше жить и правильно оценивать происходящие в мире события. Этим во многом объясняется бессмертие творений великих мастеров прошлого. Возьмем, например, судьбу Венеры Милосской. Гречанка по происхождению, парижанка по месту жительства, триумфально путешествуя по странам Старого и Нового Света, она стала гражданкой мира. Или возьмем "Броненосец Потемкин", который вот уже несколько десятилетий с неизменным успехом демонстрируется на экранах многих стран мира. Та же судьба, по-видимому, ожидает и кинофильм "Вест-сайдская история".

5.39 У каждого народа есть свои любимые писатели, художники, композиторы. Получившие народное признание и любовь,произведения литературы и искусства становятся достоянием всего человечества. Разве не этим объясняется, что произведения Микеланджело и Шекспира, Рембрандта и Бетховена, Тагора и Максима Горького, Родэна и Марка Твена дарят радость и наслаждение всем народам мира. А какое восхищение вызывает у нас пока еще очень мало изученное наследие культур народов Африки и Латинской Америки.

5.40 ЮНЕСКО лучше выполняло бы свою роль, если бы оно использовало все свои возможности для того, чтобы поставить культурные ценности человечества на службу торжеству гуманистических принципов, распространению и укреплению идей мира, дружбы и взаимопонимания между народами.

5.41 Будущее всего мира, социальный и научно-технический прогресс человечества зависят от воспитания подрастающего поколения. Мир оказался бы в смертельной опасности, если бы в какой-либо части света восторжествовали идеи расизма, реваншизма, милитаризма. Поэтому воспитание подрастающего поколения в духе взаимопонимания, мира и дружбы между народами, вне зависимости от их национальных различий, политических и религиозных убеждений, является священной обязанностью ЮНЕСКО, всех нас.

5.42 Реалистическая оценка мира, в которрм мы живем, свидетельствует о том, что в нем существуют противоречия экономического, социального и политического характера. Однако решение спорных вопросов путем применения силы не может сейчас носить локальный характер и приведет к катастрофическим последствиям для всего человечества. Поэтому отказ от применения силы при решении спорных вопросов, последовательное осуществление политики экономического, культурного и научно-технического сотрудничества, политики мирного сосуществования является верной дорогой развития межгосударственных отношений.

5.43 Народы всех стран должны приложить все усилия для достижения полного прекращения всех видов испытаний ядерного оружия, всеобщего и полного разоружения, укрепления экономического, культурного и научного сотрудничества между странами, независимо от их социального устройства, во имя прогресса всего человечества.

5.44 В свете социального и научно-технического прогресса полное удовлетворение на вечные времена энергетических и пищевых потребностей человечества, полная ликвидация инфекционных болезней, преодоление сердечно-сосудистых и раковых заболеваний, достижение на этой основе невиданного до сих пор жизнерадостного долголетия и небывалого расцвета образования, науки и культуры - все это становится не мечтой, а реальной перспективой недалекого будущего.

5.45 Жизнь по своей природе, по всей своей сущности - явление противоречивое и вместе с тем оптимистическое. Рождение жизни - это результат непрерывного гигантского созидательного процесса. Во имя приумножения этого процесса и утверждения гуманистических общечеловеческих принципов нам и стоит всем трудиться, еще раз трудиться, всегда трудиться для преодоления барьеров на этом пути.

5.46 Дамы и г-да, считалось до сих пор закономерным явлением, что всегда организм с возрастом стареет, и это было признанным законом природы. Но человек, вооруженный наукой и принципами гуманизма, торжествует над этими явлениями природы.

5.47 ЮНЕСКО не стареет с годами, ибо в него вошли и вливаются молодые государства, методы его работы совершенствуются, эффективность деятельности возрастает. Позвольте выразить уверенность, что наша Организация будет играть все возрастающую роль в осуществлении самых благородных целей нашей эпохи - укреплению мира и плодотворного сотрудничества в области образования, науки и культуры. Благодарю вас г-да делегаты.

5.48 Дамы г-да. Генеральная конференция должна сейчас избрать 15 заместителей Председателя. Председатель Комиссии по кандидатурам в своем докладе изложил результаты заседания, которое имело место сегодня. Вы уже заслушали предложения Комитета по кандидатурам, который предложил избрать Бразилию, Камерун, Соединенные Штаты Америки, Францию, Грецию, Гондурас, Индию, Италию, Японию, Уганду, Пакистан, Польшу, Соединенное Королевство, Сенегал, Венесуэлу.

5.49 Имеются ли замечания по поводу рекомендации Комитета по кандидатурам. Если замечаний нет, то разрешите ваше молчание считать за единогласное одобрение рекомендации Комитета по кандидатурам.

(5.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Mr. President of the General Conference, Mr. Chairman of the Executive Board, Mr. Director-General, delegates to the thirteenth session of the General Conference, ladies and gentlemen.

(5.2) Before addressing myself to you, I should like to say to my friend Professor Carneiro what a great honour it is for me to receive the office of President of the General Conference from the hands of so outstanding a Unesco figure.

(5.3) It is not only in Unesco circles that the name of Carneiro is known. He is known, respected and esteemed for his contribution to the development of international relations, and to the development of the branch of science to which I belong. Mr. Carneiro began his scientific career as a biochemist.

(5.4) Ladies and gentlemen, comrades, friends, allow me to thank you with all my heart for the confidence you have shown in me by electing me President of this session. I accept this as a token of confidence in the people of my country of many nations who are in the vanguard of the social, cultural, technological and scientific progress of mankind.

(5.5) Fundamental political, social and economic changes have occurred and are still taking place in the life of the nations. A world-wide socialist system has come into being; the liquidation of colonialism is being completed; young States have emerged; the peoples of many countries have entered on the path of independent development. Boundless prospects of social, economic, technical and scientific progress have opened up to mankind. For the peopler of the world and for all mankind, it is vitally important that there should be international understanding, that it should be made possible to utilize everything that present-day science provides to ensure the uninterrupted growth of human welfare, education and the development of science.

(5.6) In the history of civilization, science has always played a progressive rôle. In our time, under new social conditions, it is becoming a directly productive force, since every human activity is, directly or indirectly, closely bound up with the application of the achievements of science and technology.

(5.7) Hence the special importance of two major problems: firstly, the extension of theoretical, fundamental research in such branches of science as physics, chemistry and biology; secondly, the application of science to production. This is a two-way link, essential also for the progressive development of scientific and technical thought. There is a very close connexion between theoretical research and the practical application of the results of that research, i.e. production. In the past, after Galvani's important discovery of electrical phenomena in living organsims, several decades were to pass before the appearance of the first electric lamp, but in our time any important discovery enters very quickly into the production process, outstripping the most optimistic hopes of its inventors.

(5.8) It is common knowledge that the development of mathematics has determined the growth of mathematical logic and cybernetics which, in conjunction with the achievements in electronics, have led to the manufacture of computers and automatic-control machines which play so important and vital a part both in science and in technology. Achievements in theoretical and experimental physics have given man mastery over the nuclear energy of the atom, and are now making it possible to accomplish the tasks involved in gaining control over thermonuclear processes and in their utilization as a mighty and practically inexhaustible source of peaceful energy Achievements on the theoretical side of the natural sciences have ushered in the era of the exploration of the cosmos, with the aid of artificial satellites, rockets and spaceships, and led to the creation of the indispensable premises for a deeper penetration of the cosmos, a knowledge of the natural phenomena of the universe, bringing the planets of the solar system nearer, so to speak. The development of modern biochemistry, biophysics and microbiology has provided the basis for the development of those branches of industry concerned with antibiotics, vitamins, ferments and pharmaceutics which are so extremely important in the lives of peoples. Thus, theoretical research conditions practical scientific achievement, and technical progress may at times even lead to the creation of new branches of knowledge and of production.

(5.9) While economic independence is essential to the achievement of full political independence, economic progress is unthinkable without the development of natural and applied sciences in every country and without the rapid translation of results into practice.

(5.10) The investigation of nature's regular patterns, the discovery of new laws which increase man's control over elemental natural phenomena, so that he can utilize natural resources more rationally and enrich them - all this is the task of the natural sciences.

(5.11) Knowledge of natural resources is especially important for the developing countries which are now becoming industrialized and transforming their agriculture.

(5.12) The development of chemistry is becoming vitally important. Chemistry enables people to have more and better-quality clothes, to produce new materials which are stronger and better than the natural varieties, to preserve foodstuffs, to eat better. We all know how important the problem of developing the chemistry of natural compounds has become in recent years, together with the study of the mechanism of biochemical synthesis and the investigation of the biological effects on the soil of the chemicals used to protect plants and animals. It is at present impossible to maintain high productivity in the live-stock industry and high yields in agriculture unless chemicals are used. On the other hand, the indiscriminate use of chemicals is fraught with danger for the health of men and animals. Hence, the extreme importance of taking account of and investigating problems of soil biology and biochemistry and cell biology.

(5.13) The emergence of new technical principles involving the widespread application of the laws of animate nature (e.g. problems concerning reliability in technology or increasing the efficiency of mechanisms and technological systems) is directly linked with the study of the laws

of animate nature. At this level, the complex interdisciplinary study of the brain, the highest product of biological and soil evolution, takes on special importance.

(5.14) The connexion between science and education, and the growing rôle of science in contemporary society, led naturally to recognition of the priority of science, together with education, in the activities of Unesco. It is impossible to speak of the effectiveness of education if the results of that education are not incorporated in technical and scientific projects and do not lead to the solution of technical and scientific problems. In turn, the efficiency of education is determined by scientific and technical achievement.

(5.15) In the light of present-day achievements in the natural sciences and in technology, the fear - which used to be expressed and is still, unfortunately, found in some circles - of exhausting our planet's sources of energy and of a shortage of food resources for mankind in the face of the increasing growth of populations, proves unfounded. All grounds for pessimism on this score have disappeared.

(5.16) As I have already said, recent discoveries in physics have opened up the way to controlling thermonuclear reactions. A solution to this problem would fully satisfy the power requirements of the whole of mankind for all time. With regard to the provision of adequate food supplies for the entire population of the world, the following figures can be quoted. The total area of arable land, plantations and orchards in the world amounts to 1,400 million hectares, while pastureland covers 2,600 million hectares, i.e. only 11 to 12% of the total land area. Let us assume that these figures remain unchanged until the end of the Twentieth century. By this time overall yields will have risen to the level already reached in many countries of the world, i.e. 30 centners per hectare of arable land and 10 centners per hectare of pastureland. Even if we base our calculations on these minimum figures, total production by the end of the Twentieth century will amount to 7,000 million tons of standard cereal units. This is sufficient to provide food for twice the estimated population of the earth by the end of the century, according to United Nations figures.

(5.17) These calculations do not include ocean food resources, although the major part of the organic matter formed on the earth is to be found in sea and ocean. From ancient times the seas and oceans have been used for communication between countries. However, for a variety of reasons, the biological and mineral resources of the oceans have not been uniformly developed. It is only natural that the rapidly increasing population of the earth should want to develop new possibilities and new areas. This is facilitated both by the rapid progress of science and by the various technological developments which make it possible to exploit seas and oceans in a way that was previously impossible. A French film which has recently come out, entitled "Le monde sans soleil", gives a good idea of the wealth of biological food resources in sea and ocean and of the peculiarities, variety and beauty of ocean life. The biological resources of the oceans consist mainly of food resources. They are used to make up protein deficiencies in diets, and are a most valuable foodstuff for birds and animals and an essential element in a variety of technological processes. Taking the lowest figures, the world catch of marine food products will reach 50 million tons in the near future. But this is not an upper limit - the figure can be raised in the near future to 100 million tons a year. The experience of Peru, which in the last ten years has increased 200-fold the fishing haul in the central part of its Pacific seaboard, is striking testimony.

(5.18) A knowledge of the laws of production of organic substances by marine organisms is essential in order to make use of the rich biological resources of the ocean and to increase productivity. Without this knowledge it is impossible to forecast output or to develop new strains or new sectors of production. Without this knowledge it is impossible to make rational use of the ocean, ensuring that its food resources are not exhausted.

(5.19) The chemical and mineral resources of the ocean are inexhaustible. Almost all the known chemical elements in the Mendeleev classification occur in ocean water or ocean-bed deposits. The reserves are practically unlimited. However, owing to existing traditions in economics and technology, it is mainly common salt, bromine, magnesium and potassium that are extracted from sea water. Notwithstanding, reserves of iron and manganese in the sea and the ocean amount to 200 thousand million tons, whereas oil and gas reserves on the sea-bed are comparable with continental deposits, and may even exceed them.

(5.20) Many problems arise in the course of the study of the seas and oceans and in the national and international exploitation of their mineral and food resources. These will have to be solved if fisheries are to be further developed, useful species acclimatized, useless and harmful organisms removed, and the industry diverted from one catch to another and from one area

to another, in order to preserve ocean resources from exhaustion and to create a stable source of raw materials for the developing world industry. Unesco must play an ever-increasing rôle in solving some of these problems.

(5.21) Moreover, the successful solution of the problem of the demineralization of sea water opens up broad prospects for the satisfaction of mankind's growing demand for fresh water. Not so long ago there was no shortage of water over the greater part of the world. At the present time the demand for fresh water has grown, and is continuing to grow, to such an extent that the problem of a water "famine" has arisen.

(5.22) The demand for water is increasing in all spheres of life and economic activity. Town-planning and the provision of public services for communities is accompanied by a growth in the individual consumption of water. Agriculture, providing steady harvests by means of irrigation, requires ever-increasing quantities of water. Industry, and particularly the chemical industry, needs vast quantities of water. Hence, the problem of the quality of water and of the distillation of sea water is becoming one of the most important scientific and technical problems of the present time.

(5.23) The use of atomic energy is of great importance for the solution of this urgent problem, which sets complicated tasks for the scientists of many countries. International co-operation in the distillation of sea water is one of the most important areas for the peaceful applications of atomic energy. Atomic energy must cease to be a tool for the destruction of the material and cultural values of mankind and become a means of making the deserts bloom; it must serve to satisfy mankind's growing need for fresh water.

(5.24) But the problem of demineralizing sea water is still in the process of solution. Hence the collection and rational use of existing fresh-water supplies are of exceptional importance. One instance that may be cited of the successful solution of this problem is the construction of the Aswan High Dam, with its prospects for the agricultural and industrial use of water and for cheap water power.

(5.25) The question of water supply is complicated not only by the fact that water is required in greater quantities than ever before, but also by the fact that reservoirs are increasingly being fed not by the necessary pure water, but from contaminated waters, the majority of which are toxic even in the weakest solutions. This toxicity is shown not only by the fact that particular forms of fauna and flora are destroyed, but also by the fact that their reproductive process is disturbed, their fertility reduced and the quality of their progeny lowered. Owing to the testing of nuclear weapons, various radio-active substances fall into reservoirs. The peoples of the world must achieve a complete cessation of all types of tests of atomic weapons. The struggle for a clean atmosphere, hydrosphere and biosphere is a task of prime importance.

(5.26) According to a report by the World Health Organization, waterbone diseases, including typhoid, dysentery and cholera, strike down five hundred million people every year and cause the death of five million babies. In this connexion, it was decided this year at the World Health Assembly to take steps to expedite the preparation of national programmes for ensuring that drinking water is safe to use.

(5.27) But the elimination of infectious diseases depends not only on the protection of water from contamination, but also on a profound understanding of the biochemical and physiological processes which take place in the cell, and the organism as a whole. In this connexion, the co-ordination of activities among the various international organizations in the United Nations system and the international non-governmental organizations is of growing importance.

(5.28) There is a vast and rapidly developing field of science in which international collaboration is particularly needed, for it not only assists its progress but is even an essential condition of its existence. I refer to the earth sciences. Nowadays, in the middle of the Twentieth century, thanks to the achievements in physics and geology, geophysicists have reached the firm conviction that it is quite impossible to grasp the laws governing the development of the lithosphere, hydrosphere and atmosphere of the earth merely by carrying out observations, however high their scientific level, in any limited region. Only comparison of uniform observations, synchronized throughout the world, only the study of every object and every process, using all the available methods and technical means, can substantially further man's understanding of the nature of the processes taking place around the earth's surface. It is particularly important to plan the ways in which man may master these imposing processes, whose energy far surpasses anything we have produced artificially, and subordinate them to his will. International scientific co-operation, which was successfully initiated on an unprecedented scale during the Inter-

national Geophysical Year and continued within the framework of new international projects, should therefore be directed not only towards the conduct of research in various countries but also towards applying the results of this research to the improvement of the natural conditions of man's existence.

(5.29) It is therefore no coincidence that Unesco has been called upon to play a leading rôle in this field. Unesco's support of such international projects in the earth sciences as the international project for the study of the upper mantle, international oceanographic research, the International Quiet Sun Year and the programme for the study of glaciers, earthquakes and volcanoes, will be of use not only in the making of scientific observations that are exceedingly important for building up the overall picture but also in the organization of such observations in developing countries. The creation of suitable observatories, laboratories and services will assist the general progress of science and the discovery of new material resources in these countries. Furthermore, the foundations will thus be laid for the active harnessing of nature at a later stage, which can be effective only if it is undertaken on a world-wide scale.

(5.30) Unesco's activity under the seismological programme is becoming particularly important, from the point of view of achieving concrete results. Although past missions may have succeeded in obtaining an adequate picture of the state of seismology and of the seismological structure in many countries prone to earthquakes, and although it has been possible to solve the most urgent problems in the most dangerous regions, the carrying out of the entire planned programme will yield even more tangible results. The definition of danger zones and the adoption of special measures in planning and construction will avoid loss of life and save immense sums of money. All this gives grounds for confidence in the fruitful results of international collaboration in this field.

(5.31) The importance of education is best exemplified by the popular saying that "an illiterate man cannot see even from a mountain top". Looking at the question from this angle, education is of very great economic and social importance, especially nowadays when the harmonious development of man's mental and physical faculties has to meet the demands of society as a whole, as the essential basis for continued progress. In solving problems which arise in the field of public education it is of paramount importance to take due account of all economic possibilities. An example of what can be done is to be found in the work of S.G. Strumilin, a member of the Soviet Academy, who attempted to assess the economic consequences of the development of education, and reached the conclusion that the value of the work done by a person who has had four years' primary education is 43% greater than that of an illiterate person, that of one who has done a secondary school course 108% greater, and that of one who has had a higher education, 300% times greater. By this calculation, the money spent on education can yield a far higher return in a few years' time. This clearly illustrates the great importance of the development of education.

(5.32) Planning is quite essential if education is to be made more efficient. Social, economic, demographic, geographic, organizational and other factors must be taken into account in educational planning. For this reason, it should be closely related to the overall planning of the development of the national economy.

(5.33) Great importance attaches to the social and economic aspects of the question. The nature of work is changing as a result of changes in production relations and the increasing degree of mechanization and automation. Industry today stands in increasing need of highly trained workers, and polytechnical education must be provided to meet this need.

(5.34) The experience gained by the Soviet Union and certain other countries in the rapid elimination of illiteracy and the large-scale development of education underlines the fact that writing and arithmetic must be taught in the pupil's mother tongue. The problem of creating a written form for each language and teaching primary school pupils in their mother tongue is therefore of very great importance for the young, developing countries. The solution of problems relating to programmed instruction and the use of technical media may be of use not only in the adult literacy campaign but also for the further development of primary, secondary and higher education.

(5.35) Problems arising in relation to education and scientific and technical development cannot possibly be solved unless serious attention is paid to the training of scientists and other specialists in each nation. The problem of how to provide such training is therefore an integral part of the development of science and technology, education and culture.

(5.36) Every developing country must have its own scientific personnel and its own scientific centres, such as an academy of sciences or scientific councils, and also a network of scientific research institutes to serve the main fields of economic and cultural development. It is Unesco's duty to give the developing countries effective assistance in creating a national and regional basis for the development of science.

(5.37) Unesco's social sciences programme is a frequent subject of discussion. In my opinion the best way of increasing the effectiveness of the activities and research work undertaken in the social sciences would be to bring home the tremendous possibilities opened up for the development of education, science and culture as a result of general and complete disarmament. With regard to resources for financing educational programmes and training personnel for each country - especially the developing countries - the achievement of general and complete disarmament would assist greatly in placing the important problem of education on a sound basis. The study of the social, economic, cultural, scientific and technical consequences of disarmament, and of ways of wiping out the effects of colonialism in developing countries, the intensification of the struggle against racial prejudice and discrimination, and the extension of our knowledge of each other's different ideas, methods and principles - all this would promote the achievement of the tasks laid upon Unesco by its Constitution.

(5.38) Works of art are of value only if they bring happiness to people and help them to live more fully and to assess the importance of world events correctly. This, to a great extent, is why the works of the great masters of the past have achieved immortality. Let us take, for instance, the fate of the Venus of Milo. Greek by origin, Parisian by residence, triumphantly touring the countries of the Old and the New World, she has become a citizen of the world. Or let us take "The Battleship Potemkin", which has been an unfailing success in many countries throughout the world for several decades. The same will probably be true of the film "West Side Story".

(5.39) Every people has its favourite writers, artists and composers. The works of literature and art that have won the esteem and affection of a people become the heritage of all mankind. Surely this accounts for the fact that the works of Michelangelo and Shakespeare, Rembrandt and Beethoven, Tagore and Maxim Gorky, Rodin and Mark Twain, give joy and delight to all the nations of the world. And what matter for admiration we find in the as yet little studied cultural heritage of the peoples of Africa and Latin America!

(5.40) Unesco would be fulfilling its rôle better if it used all the means at its disposal to ensure that the cultural values of mankind were used to further humanistic principles, and to spread and strengthen the ideas of peace, friendship and mutual understanding among the peoples.

(5.41) The future of the whole world and the social, scientific and technological progress of mankind depend on the upbringing of the rising generations. The world would be in mortal danger if racial prejudice and revengeful and militaristic ideas were to triumph in any part of the earth. The education of the younger generation in the spirit of mutual understanding, peace and friendship among the nations, regardless of national differences and political and religious convictions is therefore the sacred duty of Unesco and of us all.

(5.42) A realistic appraisal of the world in which we live provides evidence that it contains economic, social and political contradictions. However, the use of force to settle problems can no longer be localized but would have dire consequences for the whole of mankind. Therefore the repudiation of force in settling problems and the consistent application of a policy of economic, cultural, scientific and technological collaboration and peaceful coexistence, provide the right path for the development of inter-State relations.

(5.43) The peoples of all countries should make every effort to secure the complete cessation of all types of tests of atomic weapons and to achieve general and complete disarmament and the strengthening of economic, cultural and scientific collaboration among countries, regardless of their social systems, in the name of the progress of all mankind.

(5.44) In the light of our social, scientific and technological progress, the full satisfaction, for all time, of the food and energy requirements of mankind, the complete elimination of infectious illnesses, the overcoming of cardio-vascular diseases and cancer, and the consequent achievement of unprecedented and zestful longevity and a hitherto unknown flourishing of education, science and culture - all these are no longer a dream but a real likelihood for the not very distant future.

(5.45) By its very nature and its whole essence, life is contradictory, but also optimistic. It is the result of a stupendous, uninterrupted, creative process. If this process is to be multiplied and humanistic principles for all mankind are to be consolidated, we must all work without ceasing, at all times, to remove all obstacles that lie in the way.

(5.46) Ladies and gentlemen, it has hitherto been considered in accordance with the laws of nature that an organism should age with the passing of time, but man, armed with science, and the principles of humanism, is triumphing over these natural phenomena.

(5.47) Unesco does not age with the years, for young States are constantly joining it, its working methods are being perfected, and it is achieving more. May I express my firm belief that our Organization will take an increasing part in achieving the noblest aims of our age - the strengthening of peace and of fruitful collaboration in education, science and culture. Thank you, fellow delegates.

(5.48) Ladies and gentlemen, the General Conference now has to elect 15 Vice-Presidents. The Chairman of the Nominations Committee has already reported the results of the meeting which took place today. You have heard the proposals of the Nominations Committee, that the following be elected: Brazil, Cameroon, France, Greece, Honduras, India, Italy, Japan, Pakistan, Poland, Senegal, Uganda, United Kingdom, United States of America, Venezuela.

(5.49) Are there any comments on the recommendations of the Nominations Committee? Since there are no comments, I assume that your silence implies unanimous approval of the recommendations of the Nominations Committee.

ESTABLISHMENT OF THE PROGRAMME AND ADMINISTRATIVE COMMISSIONS/CONSTITUTION DE LA COMMISSION DU PROGRAMME ET DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE/CONSTITUCION DE LA COMISION DEL PROGRAMA Y DE LA COMISION ADMINISTRATIVA/СОЗДАНИЕ КОМИССИИ ПО ПРОГРАММЕ И АДМИНИСТРАТИВНОЙ КОМИССИИ

6.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Нам следует сейчас перейти к следующему пункту повестки дня, к пункту 5, который касается создания комиссий и комитетов.

6.2 Наша первая задача - создать Комиссию по программе и Административную комиссию. Поскольку в соответствии со статьей 47 Правил процедуры каждая из этих комиссий сама избирает своего председателя, я предлагаю сейчас последовать практике, установившейся на предыдущих сессиях Генеральной конференции, с тем чтобы дать возможность каждой комиссии избрать своего председателя. Если нет возражений, я временно закрою пленарное заседание, а затем созову заседания Комиссии по программе и Административной комиссии.

6.3 Если нет возражений, разрешите пленарное заседание объявить закрытым и считать открытым заседание Комиссии по программе. В настоящее время мы являемся уже участниками заседания Комиссии по программе, собравшимися, чтобы избрать председателя этой Комиссии. Комитет по кандидатурам предложил кандидатуру г-на Куки (Нигерия) в качестве председателя Комиссии. Есть ли какие-либо замечания по поводу предложения Комиссии по кандидатурам. Если нет замечаний, считаю г-на Куки избранным председателем Комиссии по программе.

6.4 Сейчас открывается заседание Административной комиссии. Комитет по кандидатурам предложил кандидатуру г-на Тунцеля (Турция) в качестве председателя Административной комиссии. Есть ли какие-либо замечания по предложению Комитета по кандидатурам. Если замечаний и возражений нет, то разрешите считать г-на Тунцеля избранным председателем Административной комиссии.

6.5 Разрешите, дамы и г-да, поблагодарить председателя Комиссии по кандидатурам, который смог, благодаря своей работе и умению, дать такие рекомендации, которые встретили единодушное одобрение со стороны всех нас.

6.6 Пленарное заседание продолжается.

6.7 Сегодня Юридический комитет должен был избрать своего председателя, но в связи с необходимостью расширения состава Юридического комитета, Юридический комитет избрал только своего заместителя председателя.

6.8 Теперь Президиум Конференции полностью создан, за исключением председателя Юридического комитета, и соберется сейчас для рассмотрения рекомендации Исполнительного совета относительно организации работы комиссий. Надеюсь, что доклад по этому вопросу он сможет представить Генеральной конференции на пленарном заседании завтра утром.

6.9 Заседание объявляю закрытым.

(6.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Let us now proceed to the next item on the agenda - Item 5, Establishment of Commissions and Committees.

(6.2) Our first task is to establish the Programme and Administrative Commissions. In accordance with Rule 47 of the Rules of Procedure, each commission set up by the General Conference should elect its own Chairman. I therefore propose to follow a practice established at previous sessions of the General Conference, to enable each of these commissions to elect its Chairman forthwith. If there are no objections, I propose to suspend the plenary meeting and to convene meetings of the Programme Commission and the Administrative Commission.

(6.3) If there is no objection, allow me to declare the plenary meeting suspended, and the meeting of the Programme Commission open. We are now taking part in the first meeting of the Programme Commission, assembled to elect its Chairman. The Nominations Committee has proposed Mr. Cookey (Nigeria) as Chairman of the Commission. Are there any comments on the proposal of the Nominations Committee? There being no comments, I declare Mr. Cookey elected Chairman of the Programme Commission.

(6.4) The meeting of the Administrative Commission is now open. The Nominations Committee has proposed Mr. Tuncel (Turkey) as Chairman of the Administrative Commission. Are there any comments on the proposal of the Nominations Committee? There being no comments or objections, I declare Mr. Tuncel elected Chairman of the Administrative Commission.

(6.5) Ladies and gentlemen, allow me to thank the Chairman of the Nominations Committee whom by his hard work and skill, has been able to put forward recommendations which have met with our unanimous approval.

(6.6) The plenary meeting is now resumed.

(6.7) The Legal Committee should have elected its Chairman today but, owing to the need to broaden the membership of the Committee, the Legal Committee has elected only its Vice-Chairman.

(6.8) The General Committee of the Conference is now fully constituted, with the exception of the Chairman of the Legal Committee, and it will meet forthwith to consider the recommendations of the Executive Board concerning the organization of the work of the commissions. I hope that it will be able to present a report on this question to the plenary meeting tomorrow morning.

(6.9) I declare the meeting closed.

The meeting rose at 5.20 p.m.
La séance est levée à 17 h.20.
Se levanta la sesión a las 17.20.
Заседание закрывается в 17 ч. 20 м.

FIFTH PLENARY MEETING

22 October 1964 at 10.20 a.m.
President: Mr. N.M. SISSAKIAN (USSR)

CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

22 octobre 1964, à 10 h.20
Président : M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

QUINTA SESIÓN PLENARIA

22 de octubre de 1964 a las 10.20
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ПЯТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

22 октября 1964 г. в 10 ч. 20 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

CONSIDERATION OF THE FIRST REPORT OF THE LEGAL COMMITTEE : INCREASE IN THE MEMBERSHIP OF THE LEGAL COMMITTEE

EXAMEN DU PREMIER RAPPORT DU COMITE JURIDIQUE : AUGMENTATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU COMITE JURIDIQUE

EXAMEN DEL PRIMER INFORME DEL COMITE JURIDICO : AUMENTO DEL NUMERO DE MIEMBROS DEL COMITE JURIDICO

РАССМОТРЕНИЕ ПЕРВОГО ДОКЛАДА ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА: УВЕЛИЧЕНИЕ ЧИСЛА ЧЛЕНОВ ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Дамы, г-да. Разрешите считать открытым пятое пленарное заседание. Мы переходим к рассмотрению пункта 20.2 повестки дня нашей сессии. Рассмотрение проекта поправки к Правилу 31 процедуры Генеральной конференции относительно увеличения количества членов Юридического комитета.

1.2 Прошу исполняющего обязанности председателя Юридического комитета д-ра Сабо сделать сообщение по этому поводу.

(1.1) Le PRESIDENT .- (Traduit du russe.)

Mesdames, Messieurs, la cinquième séance plénière est ouverte. Nous abordons l'examen du point 20.2 de l'ordre du jour : amendement à l'article 31 du Règlement intérieur de la Conférence générale tendant à augmenter le nombre des membres du Comité juridique.

(1.2) Je donne la parole à M. Szabo, président pro tempore du Comité juridique pour une communication sur cette question.

2.1 M. SZABO (Hongrie), président pro tempore du Comité juridique.-

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, j'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport du Comité juridique. Voici le texte de ce rapport.

2.2 "1. Le Comité juridique a tenu sa première séance le 21 octobre 1964. Sur la recommandation du Comité des candidatures, le Comité a décidé de surseoir à l'élection de son Bureau jusqu'à ce que la Conférence générale se soit prononcée sur l'augmentation du nombre des membres du Comité. Il a cependant décidé d'élire un Président pro tempore qui siégera jusqu'à la désignation du Bureau du Comité. Le Comité a désigné, pour remplir ces fonctions de Président pro tempore, le Dr Imre Szabo (Hongrie).

Point 20.2 de l'ordre du jour revisé, Article 31 du Règlement intérieur - Augmentation du nombre des membres du Comité juridique (document 13 C/20)

2. Le Comité a procédé à l'examen du document 13 C/20 en deux temps. Il a décidé d'examiner, en premier lieu, la question du nombre des membres que devrait comporter le Comité juridique, réservant pour un examen ultérieur la question des "responsabilités qui incombent au Comité et aux Etats qui y sont représentés".

3. Le Comité a constaté que le principe d'une augmentation du nombre actuel de ses membres avait été admis dès la douzième session de la Conférence générale et qu'il convenait maintenant de formuler des recommandations à l'intention de la Conférence générale sur le nombre des membres que le Comité devrait comporter, ainsi que sur la procédure à suivre pour donner effet à cette augmentation.

4. Le Comité a été unanime à recommander que le nombre de ses membres soit porté à 21. Certains membres ont fait valoir que ce nombre devrait permettre d'assurer au Comité une répartition géographique plus équitable. D'autres membres ont insisté sur le fait que cette augmentation limitée permettrait au Comité de conserver toute l'efficacité et la compétence technique nécessaires.

5. Le Comité a examiné ensuite la question de savoir s'il convenait de donner un effet immédiat à cette augmentation du nombre des membres du Comité, ou s'il fallait s'en tenir à une augmentation pure et simple qui, par le jeu de l'article 31, paragraphe 1, ne prendrait effet qu'à l'égard des membres du Comité juridique désignés à la fin de la présente session, pour siéger lors de la quatorzième session de la Conférence générale.

6. Le Comité a constaté que, pour donner un effet immédiat à une décision de la Conférence générale tendant à augmenter le nombre de ses membres, une disposition transitoire était requise, prévoyant que six Etats membres seraient désignés pour siéger dès la présente session auprès des quinze membres désignés lors de la douzième session. Certains membres ont exprimé des doutes sur le principe d'une telle disposition. Le Comité s'est toutefois prononcé par 11 voix et 2 abstentions en faveur d'une disposition permettant à la Conférence générale de donner un effet immédiat à toute augmentation du nombre des membres du Comité.

7. Le Comité a adopté à l'unanimité le projet de résolution figurant en annexe au présent rapport, c'est-à-dire dans le document 13 C/33, et dont il recommande l'adoption à la Conférence générale.

8. Le Comité n'a pu qu'aborder le second aspect de la question faisant l'objet du document 13 C/20, et qui a trait, selon les termes mêmes utilisés lors de la douzième session de la Conférence générale, " aux responsabilités qui incombent au Comité et aux Etats qui y sont représentés". Un certain nombre de délégués se sont toutefois prononcés en faveur d'une proposition tendant à ce que soit rappelée, sous une forme appropriée, l'importance, pour les Etats membres du Comité, de se faire représenter au Comité par des personnalités possédant les qualifications nécessaires. Un membre du Comité a proposé qu'une disposition à cet effet soit insérée dans le Règlement intérieur. Le Comité a décidé de remettre à plus tard l'examen de cette question ainsi que de celle de la forme qu'il conviendrait de donner à toute décision qui pourrait être prise à ce sujet."

2.3 Tel est, Monsieur le Président , le premier rapport du Comité juridique que je soumets à l'approbation de la Conférence générale, avec le projet de résolution qui y est joint en annexe.

3.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Имеются ли какие-либо замечания, пожелания в связи с докладом исполняющего обязанности председателя Юридического комитета? Если нет желающих, я ставлю на голосование поправку к Правилу 31 Правил процедуры относительно увеличения числа членов Юридического комитета на шесть человек в соответствии с Правилом 107. Это решение принимается простым большинством.

3.2 Прошу тех делегатов, которые поддерживают предложение Юридического комитета голосовать, кто - за предложение, внесенное Юридическим комитетом об увеличении числа. Кто против? Нет. Кто воздержался? Нет. Поправка принимается единогласно.

3.3 Комитет по кандидатурам соберется и даст свои рекомендации относительно распределения шести новых мест в Юридическом комитете. Это решение Комитета по кандидатурам мы рассмотрим завтра утром на пленарном заседании.

(3.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Quelqu'un a-t-il des observations à présenter au sujet du rapport du président pro tempore du Comité juridique ? Si personne ne demande la parole, je mets aux voix l'amendement à l'article 31 du Règlement intérieur tendant à augmenter de six le nombre des membres du Comité juridique. Conformément à l'article 107, cette décision est prise à la majorité simple.

(Le vote a lieu à main levée.)

(3.2) L'amendement est adopté à l'unanimité.

(3.3) Le Comité des candidatures se réunira et formulera ses recommandations sur la répartition des six nouveaux sièges du Comité juridique. Nous examinerons la décision du Comité des candidatures demain matin en séance plénière.

STATEMENT BY THE PRESIDENT (RECOMMENDATIONS OF THE GENERAL COMMITTEE ON THE ORGANIZATION OF THE WORK OF THE CONFERENCE)

COMMUNICATION DU PRESIDENT (RECOMMANDATIONS DU BUREAU SUR L'ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE)

COMUNICACION DEL PRESIDENTE (RECOMENDACIONES DE LA MESA SOBRE LA ORGANIZACION DE LOS TRABAJOS DE LA CONFERENCIA)

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (РЕКОМЕНДАЦИИ ПРЕЗИДИУМА ОТНОСИТЕЛЬНО ОРГАНИЗАЦИИ РАБОТЫ КОНФЕРЕНЦИИ)

4.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые дамы, г-да, я хотел доложить Генеральной конференции, что Президиум Генеральной конференции провел вчера вечером свое первое заседание для изучения работы тринадцатой сессии.

4.2 Председатель Исполнительного совета представил Президиуму Генеральной конференции рекомендации Совета, которые отражены в документах 13 C/2 и 13 C/2 Rev. Президиум принял во внимание мнение Исполнительного совета о том, что насыщенная программа работы Конференции, возможно, не позволит завершить работу сессии в 24 рабочих дня, как это было предусмотрено решением двенадцатой сессии Генеральной конференции. Президиум Конференции поэтому решил предупредить делегации о том, что возможно окажется необходимым продолжить сессию до 21 ноября включительно.

4.3 Исполнительный совет также принял решение запланировать всю середину сессии, дневные заседания по субботам и предусмотреть возможность проведения в определенные дни в период между 3 и 10 ноября, вместо запланированных 4 заседаний - 5 заседаний. Предполагается, что если окажется необходимым продлить работу сессии на два дня,

Генеральная конференция должна будет включить в свою повестку дня новый пункт: утверждение дополнительных бюджетных смет на 1963-1964 гг. для того, чтобы предоставить необходимые средства для покрытия расходов, связанных с таким продлением работы, составляющих не более 34.000 долл. Однако Президиум Генеральной конференции надеется, что Конференция сможет закончить работу сессии к 19 ноября, как первоначально было намечено. Но это можно сделать, г-да делегаты, если мы свою работу будем проводить под лозунгом соблюдения дисциплины работы, будем во-время начинать пленарные заседания, заседания комитетов. Что касается количества выступлений, продолжительности выступлений, то мы полагаем, что все это будет в пределах необходимых норм с учетом строгой регламентации работы пленумов, работы комитетов и комиссий Генеральной конференции.

4.4 Президиум также рассчитывает, что комиссии и комитеты организуют свою работу как можно более эффективным образом. Учитывая это, Президиум одобрил порядок, установленный Исполнительным советом в документе 13 C/2 и в документе 13 C/2 Rev.

4.5 В частности, Президиум рекомендует, чтобы пункты 15.1.1, 15.6.1 и 15.6.2 повестки дня были обсуждены в первую очередь на пленарных заседаниях.

4.6 Далее Президиум отметил заявление председателей Комиссии по программе и Административной комиссии о том, что они предложат своим комиссиям пересмотренные расписания работы, которые будут переданы делегатам после утверждения их соответствующими комиссиями.

4.7 Президиум отметил также, что делегация Франции взяла обратно свое предложение 13 C/DR.1 о создании специальной рабочей группы по вопросам информации.

4.8 Если нет возражений, считаю рекомендации Президиума по организации работы тринадцатой сессии принятыми и вновь обращаюсь с убедительной просьбой ко всем делегациям, чтобы мы работали, учитывая необходимость строгой организации и необходимость соблюдения регламентации всей работы Генеральной конференции.

4.9 Рекомендации Президиума, если нет замечаний и других суждений, принимаются.

(4.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, j'informe la Conférence générale que le Bureau a tenu hier soir sa première séance pour examiner l'organisation des travaux de la treizième session.

(4.2) Le Président du Conseil exécutif a présenté au Bureau les recommandations du Conseil qui figurent dans les documents 13 C/2 et 13 C/2 Rev. Le Bureau a noté que de l'avis du Conseil exécutif, le programme de travail de la Conférence est sans doute trop chargé pour être épuisé en 24 jours, comme l'avait prévu la Conférence générale à sa douzième session. Le Bureau a donc décidé d'avertir les délégations qu'il sera peut-être nécessaire de prolonger la session jusqu'au 21 novembre inclus.

(4.3) Le Conseil exécutif a également prévu des séances tous les samedis après-midi et la possibilité de tenir cinq séances au lieu de quatre, certains jours entre le 3 et le 10 novembre. S'il apparaît nécessaire de prolonger la session de deux jours, la Conférence générale devra inscrire un point supplémentaire à son ordre du jour : approbation de crédits supplémentaires pour 1963-1964 - afin de couvrir les dépenses afférentes à cette prolongation, dépenses qui n'excéderont pas 34.000 dollars. Le Bureau espère cependant que la Conférence générale pourra terminer ses travaux le 19 novembre, comme prévu. C'est possible si nous travaillons avec discipline, si nous commençons les séances à l'heure, si nous observons les normes indispensables en ce qui concerne le nombre et la durée des interventions, si nous réglementons strictement les travaux de la Conférence générale, en séance plénière et dans les comités et commissions.

(4.4) Le Bureau compte sur les commissions et les comités pour organiser leur travail de la manière la plus efficace. Sur ces bases, le Bureau a approuvé l'organisation des travaux proposée par le Conseil exécutif dans les documents 13 C/2 et 13 C/2 Rev.

(4.5) En particulier, le Bureau recommande que les points 15.1.1, 15.6.1 et 15.6.2 de l'ordre du jour soient examinés directement en séance plénière.

(4.6) Le Bureau a noté que les Présidents de la Commission du programme et de la Commission administrative proposeront à ces Commissions des calendriers de travail revisés, qui seront communiqués aux délégués après avoir été approuvés par les Commissions intéressées.

(4.7) Le Bureau a noté également que la délégation française a retiré sa proposition 13 C/DR.1 tendant à la création d'un groupe de travail spécial sur l'information.

(4.8) S'il n'y a pas d'opposition, je considère comme adoptées les recommandations du Bureau sur l'organisation des travaux de la treizième session. Je demande à nouveau instamment à toutes les délégations que nous organisions rigoureusement nos délibérations et que nous respections les règles fixées pour les travaux de la Conférence générale.

(4.9) Les recommandations du Bureau sont adoptées.

ADMISSION TO THE THIRTEENTH SESSION OF OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

ADMISSION D'OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES A LA TREIZIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

ADMISION DE OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NO GUBERNAMENTALES A LA 13a. REUNION

ДОПУСК НА ТРИНАДЦАТУЮ СЕССИЮ НАБЛЮДАТЕЛЕЙ ОТ МЕЖДУНАРОДНЫХ НЕПРАВИТЕЛЬСТВЕННЫХ ОРГАНИЗАЦИЙ

5.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Разрешите перейти к рассмотрению пункта 6 повестки дня: о допущении на тринадцатую сессию Генеральной конференции наблюдателей от международных неправительственных организаций.

5.2 Прошу Председателя Исполнительного совета, г-на Барона Кастро, представить этот пункт повестки дня.

(5.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Nous abordons l'examen du point 6 de l'ordre du jour : Admission d'observateurs d'organisations internationales non gouvernementales à la treizième session de la Conférence générale.

(5.2) Je donne la parole à M. Barón Castro, président du Conseil exécutif.

6.1 El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:

Señor Presidente, señoras, señores delegados: Los documentos 13 C/23 y 13 C/23 Add. se refieren al punto 6 del Orden del Día que la Conferencia General aborda en esta sesión plenaria, y que está redactado de la siguiente forma: Admisión en la 13a. reunión de la Conferencia General de observadores de organizaciones internacionales no gubernamentales, previa recomendación del Consejo Ejecutivo.

6.2 La invitación a estas organizaciones está regida por el apartado 13 E del Artículo IV de la Constitución. El Artículo 6 de nuestro Reglamento, es decir, el de la Conferencia General, prevé que el Director General notificará la convocatoria de la Conferencia General a las organizaciones internacionales no gubernamentales y semigubernamentales reconocidas como entidades consultivas y las invitará a enviar observadores a la reunión. Conforme a lo prescrito por este Artículo, el Director General ha invitado a las organizaciones internacionales no gubernamentales que mantienen relaciones de consulta (categorías A y B).

6.3 Por otra parte el Artículo 7 del Reglamento establece textualmente que "la Conferencia General, previa recomendación del Consejo Ejecutivo y por mayoría de dos tercios de los miembros presentes y votantes, podrá admitir como observadores en algunas de sus reuniones o en algunas de las reuniones de sus comisiones, a representantes de organizaciones internacionales no gubernamentales o semigubernamentales". Evidentemente, se

trata de las no comprendidas, en este caso, en las categorías a las que antes he hecho referencia.

6.4 El Consejo Ejecutivo en su 67a. reunión, consultado por el Director General, recomendó a la Conferencia General que admitiera observadores de ciertas organizaciones cuyas actividades tienen un alcance internacional. Estas son las siguientes: Dotación Carnegie para la Paz Internacional; Corporación Carnegie; Fundación Ford y Fundación Rockefeller. Las recomendaciones del Consejo se encuentran en el documento 13 C/23 al que antes hice referencia.

6.5 Por otro lado, el Consejo Ejecutivo en su 68a. reunión examinó las solicitudes presentadas por diversas organizaciones no gubernamentales que no mantienen relaciones oficiales con la Unesco. El Consejo adoptó una resolución, contenida en el documento 13 C/23 Add., en la que decide, lamentándolo, no recomendar a la Conferencia General que invite a dichas organizaciones, y encarga al Director General, de conformidad con lo dispuesto en la cláusula VIII. 2 de las Normas referentes a las relaciones de la Unesco con las organizaciones internacionales no gubernamentales, que comunique a la Conferencia General la lista de las organizaciones que han presentado peticiones para la admisión de observadores a la 13a. reunión de la Conferencia General y cuyas peticiones no han sido aceptadas por el Consejo Ejecutivo.

6.6 Finalmente, conforme a esta resolución, el Director General ha dirigido una carta al Presidente de la Conferencia General, en la que le comunica la lista de organizaciones cuyas solicitudes no han sido aceptadas por el Consejo Ejecutivo. Esto es cuanto, en nombre de dicho Consejo, tengo que manifestar sobre el punto 6 del Orden del Dfa.

(6.1) M. BARON CASTRO (El Salvador), président du Conseil exécutif.- (Traduit de l'espagnol.) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués : les documents 13 C/23 et 13 C/23 Add. concernent le point 6 de l'ordre du jour que la Conférence générale doit aborder au cours de cette séance plénière et qui est libellé de la façon suivante : admission d'observateurs d'organisations internationales non gouvernementales à la treizième session, sur la recommandation du Conseil exécutif.

(6.2) Les invitations adressées à ces organisations sont régies par l'alinéa 13 E de l'Article IV de l'Acte constitutif. L'article 6 de notre Règlement intérieur, celui de la Conférence générale, prévoit que le Directeur général avise de la convocation de la Conférence générale les organisations internationales non gouvernementales et semi-gouvernementales admises à bénéficier d'arrangements en vue de consultations, et les invite à y envoyer des observateurs, Conformément aux dispositions de cet article, le Directeur général a invité les organisations internationales avec lesquelles l'Unesco entretient des relations consultatives (catégories A et B).

(6.3) D'autre part, l'article 7 du Règlement intérieur dit textuellement que "La Conférence générale, à la majorité des deux tiers des membres présents et votants, peut, sur la recommandation du Conseil exécutif, admettre comme observateurs à certaines de ses sessions, ou des sessions de ses commissions, des représentants d'organisations internationales non gouvernementales ou semi-gouvernementales". Il s'agit évidemment des organisations non comprises dans les catégories que j'ai déjà mentionnées.

(6.4) A sa soixante-septième session, le Conseil exécutif, consulté par le Directeur général, a recommandé à la Conférence générale d'admettre des observateurs de certaines organisations dont les activités ont une portée internationale. Il s'agit des organisations suivantes : Dotation Carnegie pour la paix internationale ; Carnegie Corporation ; Fondation Ford et Fondation Rockefeller. Les recommandations du Conseil sont consignées dans le document 13 C/23 que j'ai déjà cité.

(6.5) Le Conseil exécutif a en outre examiné à sa soixante-huitième session les demandes présentées par diverses organisations non gouvernementales qui entretiennent des relations officielles avec l'Unesco. Il a adopté une résolution qui figure dans le document 13 C/23 Add., et dans laquelle il dit décider à regret de ne pas recommander à la Conférence générale d'inviter ces organisations, et charge le Directeur général, conformément à l'esprit du paragraphe VIII.2 des Directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations internationales non gouvernementales, de communiquer à la Conférence générale la liste des organisations qui ont

soumis des demandes d'admission d'observateurs à la treizième session de la Conférence générale et dont les demandes n'ont pas été retenues par le Conseil exécutif.

(6.6) Enfin, en application de cette résolution, le Directeur général a envoyé une lettre au président de la Conférence générale, lui communiquant la liste des organisations dont les demandes n'ont pas été retenues par le Conseil exécutif. Telle est la déclaration que j'avais à vous faire au nom du Conseil, à propos du point 6 de l'ordre du jour.

7.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Какие имеются замечания по поводу доклада, представленного Председателем Исполнительного совета о допущении наблюдателей от неправительственных организаций?

7.2 *Предоставляю слово делегату Венгрии г-ну Е. Задору.*

(7.1) Le PRESIDENT (Traduit du russe.)

Les délégués ont-ils des observations à formuler au sujet du rapport présenté par le Président du Conseil exécutif sur l'admission d'observateurs d'organisations non gouvernementales ?

(7.2) Je donne la parole à M. Zador, délégué de la Hongrie.

8.1 Mr. ZÁDOR (Hungary):

Mr. President, on behalf of the delegation of the Hungarian People's Republic, I wish to record my regrets over the recommendation of the Executive Board in not proposing to the General Conference to invite to our proceedings the International Organization of Journalists, the International Radio and Television Organization and the Women's International Democratic Federation. We feel that the presence of these non-governmental organizations would have considerably contributed to the success of our Conference.

8.2 As you can see from the relevant documents, the three organizations I refer to are broadly-based international bodies engaged in dealing with problems directly related to the matters before Unesco. It is our conviction that Unesco cannot meet its objectives unless it establishes close contact with all non-governmental organizations engaged in furthering different aspects of these noble objectives.

8.3 The absence of these organizations cannot but weaken the effectiveness of our Organization. In expressing our regrets and disappointment over the negative approach taken in their regard by the Executive Board, may I be permitted to express the hope that the Board will see to it, at its next session, that all non-governmental organizations of this nature, applying for consultative status in Unesco, and meeting the requirements laid down by Unesco, will be given entire satisfaction.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово делегату Социалистической Республики Чехословакии д-ру Седлаку.

(9) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Sedlak, délégué de la République socialiste tchécoslovaque.

10.1 M. SEDLAK (Tchécoslovaquie).-

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, permettez-moi d'exprimer l'opinion de la délégation tchécoslovaque sur un des aspects du point de l'ordre du jour que nous discutons.

10.2 C'est avec étonnement et regret que nous avons pris connaissance du refus du Conseil exécutif de donner une suite favorable à la demande de plusieurs dizaines d'organisations non gouvernementales admises dans la catégorie C qui ont émis le voeu de voir leurs représentants participer à la présente session de la Conférence générale.

10.3 Nous nous serions plutôt attendus à ce que notre Organisation accueille avec satisfaction un tel témoignage d'intérêt apporté à ses activités. Nous estimons, en effet, que

le succès de nos efforts dépend, dans une large mesure, de l'intérêt que l'Unesco parviendra à susciter dans les milieux les plus divers et de la façon dont elle saura associer ceux-ci à la mise en oeuvre de ses programmes.

10.4 N'oublions pas qu'il s'agit d'organisations dont certaines ont des millions d'adhérents ou représentent un potentiel scientifique indéniable. Citons, à titre d'exemple, la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques. En outre, les activités des organisations dont je viens de parler concernent directement les domaines qui sont de la compétence de l'Unesco.

10.5 Nous pouvons encore citer l'Union internationale des étudiants. Dans quelques jours, le 17 novembre exactement, je me trouverai devant mes jeunes étudiants pour leur rappeler, à l'occasion du 25e anniversaire de la fermeture des universités tchèques, la courageuse résistance de leurs aînés aux occupants nazis. Ces jeunes savent bien que beaucoup de leurs professeurs - auxquels j'ai l'honneur d'appartenir - ont été parmi les 1.200 étudiants envoyés, en 1939, dans les camps de concentration.

10.6 Le Conseil mondial des étudiants, qui siégeait, à l'époque, à Londres, a honoré en 1942, l'héroïsme des universitaires tchèques en décidant que le 17 novembre serait désormais la Journée internationale des étudiants. Cette tradition a été continuée par le premier Congrès mondial des étudiants, en 1945, et par la création, en août 1946, de l'Union internationale des étudiants, qui compte actuellement plusieurs millions de membres dans des dizaines de pays et jouit du statut consultatif de la catégorie C.

10.7 N'est-il pas paradoxal qu'une organisation d'une telle importance ne soit pas invitée à participer à cette session de la Conférence générale, bien qu'elle ait formulé une demande à cet effet ?

10.8 Monsieur le Président, qu'il me soit permis d'émettre le voeu et de recommander que toute organisation démocratique désireuse de joindre ses efforts aux nôtres soit invitée à assister aux travaux de notre assemblée.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Слово предоставляется делегату Румынской Народной Республики профессору С. Милку.

(11) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je donne la parole au professeur S. Milcou, délégué de la République populaire de Roumanie.

12.1 M. Stefan MILCOU (Roumanie).-

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir accordé la parole pour exprimer ici le point de vue de ma délégation quant à la politique de l'Unesco envers les organisations internationales non gouvernementales. C'est, à n'en pas douter, une question essentielle pour le programme futur et l'avenir de notre Organisation.

12.2 L'Unesco entretient des relations étroites de coopération et de consultation avec de nombreuses organisations non gouvernementales du domaine de l'éducation, de la science et de la culture. Plus de 200 organisations bénéficient actuellement de l'aide matérielle et de l'appui moral de l'Unesco et il est bon qu'il en soit ainsi puisque, dans bien des cas, les programmes de l'Organisation sont réalisés de façon concrète et vivante grâce à l'activité déployée par ces organisations non gouvernementales.

12.3 Comment en serait-il autrement ? L'Unesco touche les milieux scientifiques et professionnels justement par l'intermédiaire de ces organismes internationaux spécialisés, qui, chacun dans son domaine, intègrent à leur activité les perspectives et les tendances de nos programmes. Pour l'Unesco, les ONG sont comme un vaste réseau capillaire ; le sang y circule du coeur à la périphérie et de la périphérie au coeur, nourrissant l'un et l'autre. Sans les ONG, l'Organisation serait impensable. Mais je n'abuserai pas ici de votre temps pour illustrer, par des faits et des chiffres, la contribution très efficace que

les ONG apportent chaque année à l'Unesco ; des rapports très fournis sont à notre disposition, à cette fin.

12.4 S'il est vrai que les ONG jouent un rôle considérable dans la mise en oeuvre du programme de l'Unesco, il est tout aussi vrai que leurs représentants prennent, à titre d'observateurs, une part efficace aux travaux de la Conférence générale - et il est juste qu'ils le fassent.

12.5 Plus les organisations internationales non gouvernementales admises au bénéfice du statut consultatif seront importantes et représentatives, plus l'action et la mission de l'Unesco se feront mieux sentir dans les milieux que les ONG représentent. Nous avons donc tout intérêt à promouvoir une politique de coopération très large avec toutes les organisations non gouvernementales qui, dans telle ou telle région du globe, dans tel ou tel domaine, mettent en oeuvre des programmes qui servent les idéaux de l'Unesco : la connaissance mutuelle par la science, l'éducation et la culture, la compréhension et la coopération internationales.

12.6 La voix de l'Unesco se fait entendre aujourd'hui de plus en plus dans le monde. Son prestige s'est accru, son rayonnement est plus grand, ses perspectives plus riches. L'Unesco, avec ses 117 Etats membres et Membres associés, est l'institution culturelle internationale la plus vaste.

12.7 Et pourtant, elle n'est pas universelle. L'autre jour, on évoquait ici même l'absence de tel ou tel pays de notre assemblée ; il convient maintenant de déplorer l'absence de coopération avec des ONG représentatives - par leurs objectifs et le nombre de leurs membres - qui pourraient réellement aider l'Unesco dans son action opérationnelle et éthique. L'alphabétisation universelle, l'application de la science au développement, l'éducation de la jeunesse et des adultes, la coopération culturelle, la recherche théorique sur les grands problèmes contemporains - voilà autant de grands et nobles projets, se réclamant du dynamisme de notre époque. Il s'agit donc de liquider l'analphabétisme et de former les jeunes selon les idéaux de paix et d'amitié ; de donner à la femme libre accès à toutes les carrières et d'en faire l'égale de l'homme ; il s'agit de diffuser partout dans le monde l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles ; il s'agit d'informer les uns et les autres de ce que l'humanité pense, de ce qu'elle crée. Mais, sur tous ces projets, nobles et ambitieux, qui devront être la réalité de demain, une ombre se profile, faite de méfiance, de routine, de discrimination.

12.8 On veut alphabétiser et éduquer les jeunes et les adultes, et une organisation de plus de 60 millions de membres, telle que la Fédération mondiale de jeunesse démocratique ne peut coopérer avec l'Unesco, parce qu'on lui refuse cette coopération. Il en est de même pour l'Union internationale des étudiants. On se penche sur le sort de la femme, sur son éducation et sa formation professionnelle, sur ses droits civiques, et une organisation telle que la Fédération démocratique internationale des femmes ne peut envoyer ses observateurs siéger parmi nous ! On ne cesse de souligner, à juste titre, le rôle des mass media dans notre civilisation, de faire de l'information, avec toutes ses techniques, une donnée de la conscience moderne, et une organisation telle que l'Organisation internationale de radiodiffusion et télévision est ignorée ou méconnue ! Je m'arrête, Monsieur le Président, mais la liste des exemples est loin d'être épuisée.

12.9 Je dirai donc, pour conclure, que l'esprit de discrimination et de méfiance mal fondée n'a pas encore disparu de nos réunions et de nos décisions ; je dirai que le Conseil exécutif et la Conférence générale doivent faire, certes, oeuvre de sagesse, mais aussi oeuvre de courage et de franchise, si nous voulons véritablement que l'universalité de l'Unesco soit réelle et que l'Organisation soit fidèle à sa vocation authentique, qui est celle de la coopération, de l'entente et de l'amitié universelles.

12.10 Pour sa part, la délégation roumaine déplore que les observateurs de grandes organisations internationales telles que la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique,

l'Union internationale des étudiants, la Fédération démocratique internationale des femmes et l'Organisation internationale de radiodiffusion et télévision, n'aient pas été admis à siéger à cette treizième session de la Conférence générale. Elle est persuadée que cette mesure discriminatoire porte préjudice à l'Unesco et à ses activités ; elle demande que de telles décisions soient bannies de nos réunions, pour la sauvegarde de nos principes et de la coopération internationale.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Болгарской Народной Республики, г-ну Б. Милеву.

(13) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Milev, délégué de la République populaire de Bulgarie.

14.1 M. Boris MILEV (Bulgarie).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, nous nous trouvons dans l'enceinte d'une Organisation où la raison et la bonne compréhension entre les hommes, les nations, les Etats et les institutions devraient être profondément respectées.

14.2 Notre désir commun à tous est de voir notre Organisation s'élever au-dessus de toutes considérations contraires ou étrangères à l'esprit d'une meilleure et plus large coopération avec les organisations non gouvernementales qui, par leurs statuts et par leur pratique, tendent vers les mêmes buts que l'Unesco. Et parce que, personnellement, je partage ce désir et souhaite ardemment qu'il en soit ainsi, je dois avouer que j'ai pris connaissance avec une grande surprise de la résolution adoptée par le Conseil exécutif à sa 68e session.

14.3 D'une part, cette résolution réaffirme le désir du Conseil exécutif de voir l'Unesco coopérer aussi étroitement que possible avec toutes les organisations compétentes et, d'autre part, le Conseil "décide à regret de ne pas recommander à la Conférence générale d'inviter les organisations internationales non gouvernementales dont la liste figure dans le document 68 EX/8, Add. VI et qui ont demandé à se faire représenter par des observateurs à certaines réunions de la Conférence..."

14.4 Quelles sont les raisons de cet avis négatif ? Elles ne sont pas formulées d'une façon explicite - et c'est compréhensible - mais on croit comprendre que l'augmentation du nombre des observateurs des organisations aurait gêné la bonne marche de la Conférence, qui doit faire face à un volume de travail accru.

14.5 Ma surprise est d'autant plus grande que cet argument est avancé au moment où l'on construit un quatrième bâtiment et où, déjà, plusieurs des salles de ce bâtiment sont mises à la disposition des différents comités et commissions de la Conférence pour leurs travaux.

14.6 Mais permettez-moi de passer outre à une recommandation qui fut prise, de l'aveu même de ses auteurs, avec regret. Le propos, de toute évidence, est ailleurs.

14.7 En l'occurrence, il s'agit de l'extension de la coopération de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales, et vice-versa. Bien mieux : de l'offre bénévole des ONG, de leurs possibilités intellectuelles et de leurs connaissances scientifiques, de leur expérience riche et variée et, enfin, de leur volonté de collaboration sous toutes les formes possibles, dans des domaines qui sont autant ceux de l'Unesco que les leurs propres, c'est-à-dire l'éducation, la science, la culture et l'information.

14.8 Je prendrai un seul exemple parmi les 29 organisations qui voulaient se faire représenter à la treizième session de la Conférence générale : la Fédération démocratique internationale des femmes.

14.9 Conformément à l'article IV.1 des Directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations internationales non gouvernementales, cette organisation avait indiqué, dans sa demande au Directeur général, les points de l'ordre du jour de la Conférence

générale à l'examen desquels son représentant désirait participer. Ces points étaient les points 8.1 - Evaluation d'ensemble par le Directeur général des grands faits de la période 1962-1963 d'après les rapports des Etats membres et exposé sur les perspectives d'avenir - et 8.2 - Rapports du Directeur général sur l'activité de l'Organisation en 1962, 1963 et 1964 - où il sera question, entre autres, de l'éducation des femmes adultes et du libre accès des femmes à tous les degrés de l'enseignement. Peut-on rester insensible devant la légitimité d'une telle demande ?

14.10 La Fédération démocratique internationale des femmes manifeste également un vif intérêt pour le point 15.1.5 de l'ordre du jour, c'est-à-dire la Campagne mondiale d'alphabétisation. Peut-on imaginer mener cette Campagne d'une façon efficace sans avoir recours aux efforts et aux moyens de toute sorte d'une organisation qui groupe 70 organisations nationales et maintient des contacts avec des organisations et groupements féminins dans 46 pays ? (Je peux, à ce propos, informer la Conférence générale que l'Union démocratique des femmes bulgares édite sa revue à plus de 500,000 exemplaires pour un pays qui compte un peu plus de 8 millions d'habitants).

14.11 Admettre un observateur de la Fédération démocratique internationale des femmes à participer à l'examen des quelques points que j'ai énumérés, c'est accueillir l'offre généreuse de millions de femmes organisées, prêtes à travailler avec l'ardeur qui leur est coutumière, afin de rendre les bienfaits de l'éducation et de la science accessibles à des centaines de millions de leurs soeurs dans les pays en voie de développement.

14.12 Je ne me permettrai pas de m'étendre davantage sur le sujet qui nous préoccupe, à propos du point 6 de l'ordre du jour. Mais il est de mon devoir d'attirer l'attention de notre assemblée sur un principe fondamental de notre Organisation, à savoir : son universalité. Il est admis que ce principe donne un sens profond à ce que représente l'Unesco. La stricte observation de ce principe fera naître des espoirs, fera revivre la foi dans le grand rôle que l'Unesco pourrait jouer dans la vie internationale pour "le maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations", comme il est dit dans l'Acte constitutif de notre Organisation.

14.13 Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, souhaitons que les portes de l'Unesco s'ouvrent pour les organisations internationales non gouvernementales. Souhaitons que le principe de l'universalité passe du domaine du désir au domaine de la réalité.

15. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Слово предоставляется делегату Соединенного Королевства, г-же Мэри Смитон.

(15) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à Dame Mary Smieton, déléguée du Royaume-Uni.

16.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):
Mr. President, this General Conference is the occasion once every two years when the Member States who comprise Unesco are able to meet together to discuss its policy, its programme and its budget. We are now, happily, a very large number of States; our activities and our responsibilities and therefore the work of the General Conference increase year by year. We have just had this morning to decide to increase our session by two days and to decide to work on Saturday, the whole day, to get through our work.

16.2 We recognize, and we recognize with pleasure, the growth of interest in Unesco's work which the increase in the number of non-governmental organizations in relationship with Unesco so clearly illustrates. And the resolution of the Executive Board which is under discussion this morning makes careful and specific reference to the desirability of as full co-operation as practicable with all appropriate international non-governmental organizations. About 140 such organizations are now in consultative relationship with Unesco and have the right to send observers under Article IV.14 of the Constitution. At the time the Executive Board was considering this, 70 had already accepted the invitations sent to them

and no doubt there are others now. Twenty-eight other applications were referred to the Board, which has to make recommendations to the General Conference on this. This compares with nine who accepted at the last General Conference. But I think we have to remember that observership is not just being present at all our meetings - all our meetings are open and our debates can be heard. But it does carry certain other rights to participation in the work of the Conference, with the permission of the various Chairmen.

16.3 After examining all the 28 applications my delegation came to the conclusion that the practical difficulties of extending the participation in this very large General Conference, to which I have referred, must outweigh the other considerations in relation to this specific issue of observership at the General Conference, and it thought therefore that, in the circumstances, the Executive Board's decision was both practical and sensible.

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Слово предоставляется делегату Польской Народной Республики г-же Каминской.

(17) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à Mme Kaminska, déléguée de la République populaire de Pologne.

18.1 Mme KAMINSKA (Pologne).-
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, conformément à l'Article 6.5 du Règlement intérieur de la Conférence générale, le Directeur général a invité les organisations internationales non gouvernementales admises dans les catégories A et B à se faire représenter par des observateurs à la treizième session de la Conférence générale.

18.2 En outre, l'Article 7 du Règlement intérieur de la Conférence générale prévoit que celle-ci, "à la majorité des deux tiers des membres présents et votants, peut, sur la recommandation du Conseil exécutif, admettre comme observateurs à certaines de ses sessions ou des sessions de ses Commissions, des représentants d'organisations internationales non gouvernementales ou semi-gouvernementales". Les Directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations internationales non gouvernementales précisent, à l'Article IV.1, qu'en ce qui concerne les organisations classées dans la catégorie C, "les demandes de ces organisations indiquant les points de l'ordre du jour de la Conférence à l'examen desquels leurs représentants désireraient participer devront parvenir au Directeur général au plus tard un mois avant l'ouverture de la session de la Conférence générale".

18.3 Conformément à tous ces documents qui avaient été adoptés par la Conférence générale, le Directeur général a adressé aux organisations classées dans la catégorie C une lettre circulaire destinée à les informer de la date d'ouverture de la treizième session de la Conférence générale - ce qui permettait à ces organisations d'envoyer des demandes d'admission d'observateurs.

18.4 Le Conseil exécutif a été saisi par le Directeur général de ces demandes, qui ont été formulées par 28 organisations, avec lesquelles l'Unesco entretient des relations d'information mutuelle ou des relations de travail. Ces organisations ont toutes indiqué, conformément aux dispositions de l'article IV.1 des Directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations internationales non gouvernementales, les points de l'ordre du jour de la treizième session de la Conférence générale à l'examen desquels leurs représentants désireraient participer.

18.5 Il appartenait donc au Conseil exécutif de formuler, à l'intention de la Conférence générale, des recommandations concernant l'admission d'observateurs de ces organisations à la treizième session de la Conférence générale. Ainsi donc, Monsieur le Président, le Conseil exécutif avait à répondre à ses obligations statutaires qui consistaient, selon l'article 7 du Règlement intérieur de la Conférence générale, à recommander à cette dernière l'admission d'observateurs à sa treizième session.

18.6 Une recommandation implique une idée de choix. Or, le Conseil a fait une recommandation négative, donc sans exercer un choix. C'est là une mesure sans précédent. Il s'agit d'un rejet global et sans une étude approfondie qui aurait dû répondre aux stipulations tant de l'Acte constitutif que du Règlement intérieur et des Directives, qui demandent la coopération avec toutes les organisations internationales non gouvernementales capables de contribuer à la mise en oeuvre du programme, avec toutes les organisations internationales non gouvernementales dont les objectifs coïncident avec ceux de notre Organisation.

18.7 La résolution qui a été adoptée par le Conseil exécutif est contraire à l'esprit de l'Acte constitutif, qui impose un devoir moral : celui de tendre à l'universalité la plus large pour la mise en oeuvre de ce qui constitue les fondements de l'Unesco.

18.8 On peut se demander, Monsieur le Président, si le Conseil exécutif n'a pas sacrifié toutes les organisations internationales non gouvernementales qui avaient demandé à participer à nos travaux à des raisons de politique étroite.

18.9 Alors que l'éducation et la lutte contre la discrimination sont à l'ordre du jour de la présente session de la Conférence générale, on rejette, par exemple, le Centre international de l'enfance et la Fédération démocratique internationale des femmes. Alors que la science a acquis une priorité égale à celle de l'éducation, on rejette la Fondation Charles Darwin pour les Galapagos et la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques. Alors qu'il s'agit d'utiliser au mieux les moyens modernes d'information, on rejette l'Organisation internationale des journalistes et l'Organisation internationale de radiodiffusion et télévision. L'Armée du salut même, qui est chère au coeur de certains, est rejetée en même temps que les autres.

18.10 Toutes ces organisations ont donc été sacrifiées. C'est ainsi que, lorsqu'on se lance sur la voie de la discrimination à l'égard de telle ou telle organisation, on glisse sur une pente savonneuse sur laquelle il est extrêmement difficile de s'arrêter. Il convient, me semble-t-il, d'en prendre conscience, de prendre conscience de ce pas dangereux et de s'arrêter au plus tôt.

18.11 Alors que, pour réaliser nos tâches, on en appelle à toutes les bonnes volontés, on oppose une fin de non recevoir à ceux qui répondent présents. Le manque de temps et le travail accru ne sont, semble-t-il, que des prétextes et, qui plus est, des prétextes, disons, par euphémisme, "désagréables", qui semblent impliquer que certains membres du Conseil s'arrogent le monopole de la sagesse. Car, lorsqu'on prend prétexte du manque de temps, on peut se demander si l'admission d'observateurs de certaines organisations et leurs interventions au cours de la présente session de la Conférence générale prendraient plus de temps qu'il n'en faut, à l'heure actuelle, pour regretter le rejet des demandes de ces organisations par le Conseil exécutif.

18.12 Je voudrais dire, d'autre part, que nous ne pouvons approuver la recommandation du Conseil exécutif, ne serait-ce que pour une raison de pure logique. Le point 6 de l'ordre du jour, dont nous discutons à l'heure actuelle, s'intitule : "Admission d'observateurs d'organisations internationales non gouvernementales à la treizième session de la Conférence générale". La décision qui a été adoptée par le Conseil exécutif et soumise à la Conférence générale aurait dû se rapporter à un point intitulé "Rejet des demandes d'admission d'observateurs d'organisations internationales non gouvernementales à la treizième session de la Conférence générale."

19. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Слово предоставляется главе делегации Соединенных Штатов Америки г-ну В. Бентону.

(19) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je donne la parole à S. Exc. M. Benton, chef de la délégation des Etats-Unis d'Amérique.

20.1 Mr. BENTON (United States of America):

Mr. President, fellow delegates, I had not intended to speak on this item this morning. I thought the recommendation of the Executive Board was quite clear. Of course it was adopted only after a lengthy debate. I am only speaking because of the speeches by the representatives of Hungary, Czechoslovakia, Bulgaria and Rumania, and the speech to which we have just listened by the beautiful and distinguished Madame Kaminska.

20.2 I would like to attempt to clarify this question in the hope that this may be of benefit to some of the delegates. I have just finished attending my fourth Executive Board Meeting in the last two years, and I have been confused about this question myself; indeed I entered into a long colloquy with the Director-General at one of the Executive Board Meetings in my efforts to achieve understanding of it. Some of you already thoroughly understand the explanation which I am about to give, but I am going to go through it for the benefit of those who, like me, may have been confused in the approach to this question. And I ask the Director-General, if I make a mistake here and there, in my explanation if he will interrupt me and correct me as I go along.

20.3 Now there are three categories of non-governmental organizations with which the Unesco Secretariat maintains contacts. These have been woven through some of the previous speeches but they have not, in their different degrees of status, been sharply defined. Those with full consultative status are in groups called A and B. There are 140 of these roughly, as Dame Mary told us. They have all been approved by the Executive Board after debtate as to their merits and their qualifications. These 140 organizations have the right under our Rules to send observers to the General Conference. Now what right do the observers have? The observers have the right to ask to speak. This is the key point. This is the privilege of the organizations in categories A and B which is not the privilege of the organizations listed in category C. The heart of the discussion this morning is whether we shall expand, automatically, categories A and B by including a category C and giving category C the right to send observers who in turn have the right to speak.

20.4 Now the organizations in category C have not been approved by the Executive Board, they have not been carefully examined as to their qualifications, and this is why they are in category C. These organizations - if they show an interest in Unesco, and want to learn more about Unesco - are put into category C, not by action of the Executive Board but by action of the Director-General, Thus the question before us is whether to give to category C the same privileges to send observers as we extend to categories A and B - that is, to have the right to ask to speak. I don't see much point in having three categories if they are all going to have the same privileges. I approve of the idea of a category C in which miscellaneous organizations work with our Secretariat. They can come to these meetings; they are not being "rejected" as some of the speakers have claimed; the balcony is now empty and is open to them; we are glad to have them all here. We are not in any way saying: you can't come, we don't want to see you. They can prepare memoranda for the Secretariat; they can come and accost various delegates; they can let us know what their views may be. I disagree with the tenor of the earlier speeches that there is an elimination or rejection. The only elimination that is involved here, is whether on top of 116 Member countries that have the right to speak at this General Conference - to which we have added 140 non-governmental organizations who send observers with the right to ask to speak, making a total of 256 - whether we now still further enlarge this number by the addition of the group known as category C.

20.5 Madame Kaminska told us of some of the organizations in category C and many of them are very distinguished. She mentioned the Salvation Army, and of course there is the International Academy of Ceramics, the International Recreation Association, the International Association of Lyceum Clubs, the European Committee for Young Farmers and 4-H Clubs, the International Committee of Scientific Management, the International Council of Nurses - a whole long list here, which you will find in your document 68 EX/8 Addendum VI - and they are all welcome here, and I am the first to applaud the efforts of the Secretariat to co-operate with such organizations for a better understanding of Unesco throughout the world.

But we have got to put a stop somewhere and set up some kind of qualifications. The Executive Board is in the best position to have judgement on this, for all the reasons Dame Mary so clearly set forth.

20.6 As the President of the General Conference reported this morning, with reluctance the Bureau yesterday prolonged the sessions in which we are about to engage by two extra days at an extra cost of $34,000. I don't know how to calculate the cost of every speech to this Conference by every observer from every non-governmental organization, but last night to the Bureau the Director-General emphasized the problem of staff, the problem of getting interpreters, the problem of the multiplicity of speeches. But the cost of extra speakers to this Conference is manifest. There must be some control over it, and the proper place for the control over the organizations to whom speaking privileges shall be accorded has been decided by the General Conference to rest in the Executive Board.

20.7 I am not going to attempt to reply to the remarks made by the previous speakers in regard to the five or six organizations of greatest interest to them. I can assure you that many of these other organizations on the list in the document I just quoted are of great interest to me and to many other members of this Conference. So the organizations to which most of the speakers this morning have referred have lots of company, and very good company. If they feel rejected there are many others who have been rejected with them, and I hope they can join together in the balconies and join together in giving the Secretariat and the delegates to this Conference their best judgements.

20.8 Therefore, Mr. President, for the reasons enunciated by Dame Mary, for the reasons discussed at great length by the Executive Board and again implicit last night in the discussions of the Bureau, the United States fully supports the action of the Executive Board as the only possible practicable action under the circumstances. And I do indeed think that the delegates here - if they will read the text of the Board's decision carefully - the decision reported to us by the Chairman of the Board - will understand the reasons behind it. I feel that the decision of the Executive Board was a wise and equitable one. Furthermore, I think that the recommended procedures on this subject are the best procedures open to the General Conference, and I trust that these procedures will be maintained in future.

21. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Слово предоставляется делегату Союза Советских Социалистических Республик А.П. Павлову.

(21) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Pavlov, délégué de l'Union des républiques socialistes soviétiques.

22.1 А.П. ПАВЛОВ (Союз Советских Социалистических Республик):

Г-н Председатель, г-да делегаты. Делегация Советского Союза хотела бы прежде всего напомнить об основных принципах Устава нашей Организации, поскольку речь идет о сотрудничестве с другими и, в частности, неправительственными организациями.

22.2 Устав ЮНЕСКО предусматривает сотрудничество с другими организациями, задачи и деятельность которых находятся в соответствии с целями нашей Организации. Вот то главное условие, которое ставится Уставом в отношении сотрудничества с другими организациями, в том числе неправительственными организациями. Об этих последних сказано, что наша Организация может принимать меры для "обеспечения сотрудничества с международными неправительственными организациями, занимающимися вопросами, входящими в круг ее ведения" (Статья XI Устава).

22.3 Это сотрудничество может также осуществляться путем участия представителей неправительственных организаций в работе различных органов Генеральной конференции. Каких-либо иных ограничивающих сотрудничество с этими организациями правил Устав не предусматривает. И по духу Устава и по характеру нашей Организации и по существую-

*щим правилам наиболее широкое сотрудничество ЮНЕСКО с международными неправи*тельственными организациями, работающими в области науки, просвещения и культуры, является необходимым и должно служить источником силы для нашей Организации. Об этом здесь уже достаточно хорошо говорилось многими выступавшими.

22.4 Хочу подчеркнуть в этой связи, что наша делегация не может поддержать ту рекомендацию, или точнее то отсутствие рекомендации в отношении участия неправительственных организаций в работе Генеральной конференции, которое нам представляет Исполнительный совет в своей резолюции по пункту 6 повестки дня (13 C/23 Addendum).

22.5 Кстати сказать (и, может быть, это будет интересно слышать здесь делегатам Генеральной конференции) за это решение было подано в Исполнительном совете всего 10 голосов, т.е. только одна треть членов Исполнительного совета голосовала за эту резолюцию. Конечно, формально, это решение Исполнительного совета все же принято и этим решением отвергнуты заявки ряда таких организаций, цели которых соответствуют целям ЮНЕСКО, работа которых протекает в той же области, в которой протекает работа ЮНЕСКО.

22.6 В то же время мы знаем, что в сотрудничестве с ЮНЕСКО и в работе Генеральной конференции принимают участие и такие организации, которые лишь очень условно могут рассматриваться в качестве организаций, цели которых соответствуют целям ЮНЕСКО и круг деятельности которых отвечает компетенции ЮНЕСКО. Польза от сотрудничества ЮНЕСКО с такими организациями весьма сомнительна.

22.7 При таком положении вещей то, что было решено Исполнительным советом означает дискриминацию, как тут уже говорилось, в отношении ряда неправительственных организаций, желающих с нами сотрудничать и отвечающих в этом отношении всем требованиям Устава.

22.8 Тут назывались уже такие авторитетные мировые неправительственные организации, как, например, Всемирная федерация научных работников, имеющая в своем составе знаменитых ученых почти всех стран мира. Эта организация была бы, конечно, естественным гостем и участником данной Конференции, на которой вопросам науки уже уделено столь большое внимание. Неприглашение такой организации к участию в работах нашей Конференции выглядит в этих условиях очень странно. Здесь уже назывались и другие массовые международные организации, работа которых протекает в той же области, что и работа ЮНЕСКО,и деятельность которых полностью отвечает целям Устава ЮНЕСКО.

22.9 Следует также назвать в этой связи Международную организацию журналистов, Международную организацию радио и телевидения, Международный союз студентов, Международную федерацию демократической молодежи и другие. Это организации, которые должны были бы быть приглашены на нашу Конференцию и которые, к сожалению, оказались за бортом этой Конференции.

22.10 Мы не можем с этим согласиться и надо сказать, что на Исполнительном совете Советская делегация предлагала рекомендовать Генеральной конференции пригласить, без какой бы то ни было дискриминации, все международные неправительственные организации, список которых был представлен Исполнительному совету и которые просили допустить их наблюдателей на заседания Конференции.

22.11 Мы и теперь стоим на этой позиции и выражаем сожаление по поводу той рекомендации, которая от имени Исполнительного совета здесь была сделана.

22.12 Несколько замечаний по поводу некоторых мотивов неприглашения отдельных организаций. В частности, единственным мотивом, который выдвигался против приглашения Всемирной федерации демократических женщин на Исполнительном совете был тот мотив, что отдельные члены Исполнительного совета "не знают", что представляет собой эта организация.

22.13 Но ведь Секретариат ЮНЕСКО всегда располагает всеми необходимыми данными, необходимыми справками о неправительственных организациях, о которых идет речь, и каждый член Исполнительного совета мог бы в любой момент соответствующую справку получить, если бы он этого захотел. В этой связи я хотел бы заметить, что было бы, например, очень интересно услышать здесь справку Секретариата о Всемирной федерации научных работников для того, чтобы Конференция представляла - кого и почему не приглашают на Конференцию, те, которые проголосовали за резолюцию Исполнительного совета по пункту 6 повестки дня.

22.14 Политика замкнутых блоков, в которые никого больше не пускают, не должна переноситься в ЮНЕСКО, не должна быть политикой нашей Организации. Эта политика противоречит принципу универсальности. Она носит дискриминационный характер и, совершенно очевидно, что за этой политикой стоят определенные политические интересы очень ограниченного круга представителей государств-членов, входящих в состав Исполнительного совета.

22.15 Совершенно неправильно противопоставлять с точки зрения возможности приглашения их на Генеральную конференцию категории А, В и С; согласно Уставу и действующим правилам, для всех этих категорий международных неправительственных организаций должен быть открыт доступ на нашу Генеральную конференцию. Многие из таких организаций категории С уже сотрудничают с нашей Организацией и их присутствие на Конференции было бы совершенно естественно и полезно. В этом отношении никакого разделения проводиться не может. Оно не предусмотрено нашими Правилами процедуры, не предусмотрено статусом нашей Организации; противоречит духу нашего Устава.

22.16 Надо сказать, что соображение о том, что будто бы помощь со стороны неправительственных организаций может что-то осложнить или затруднить в работе Генеральной конференции, является совершенно неосновательным. Ведь если речь идет о выступлениях представителей этих организаций в органах Конференции, то вопрос о том - предоставлять им слово или не предоставлять, и когда именно решают председатели комиссий и комитетов в соответствии с бюджетом времени, характером обсуждаемого вопроса, с учетом той пользы, которую могут принести их представители и т.д. Следовательно нет опасности, что представители этих организаций, если они пожелают выступить в том или ином комитете и, если комитет пожелает их выслушать, смогут каким-то образом осложнить нашу работу. Наоборот они могут только помочь этой работе и мы все, как кажется, должны этого желать. На всех предыдущих конференциях, как это мы видели, представители неправительственных организаций почти не выступают и, во всяком случае, не отнимают сколько-нибудь заметного времени у Генеральной конференции и ее органов. Я должен подчеркнуть, что время, затраченное на обсуждение вопроса о приглашении представителей неправительственных организаций на Генеральную конференцию, во много раз больше того времени, которое могло бы понадобиться кому-либо из представителей неправительственных организаций для того, чтобы по приглашению председателя того или иного комитета или той или иной комиссии, выступить в этом комитете или в этой комиссии с какими-нибудь справками или разъяснениями, которые могут понадобиться и, в частности, в этой связи можно отметить, что выступления отдельных очень уважаемых ораторов против участия международных неправительственных организаций в нашей работе уже заняли больше времени, чем было затрачено до сих пор на генеральных конференциях всеми представителями неправительственных организаций.

22.17 Таким образом, г-да, наша делегация не может поддержать этой рекомендации Исполнительного совета, считает ее неправильной, противоречащей Уставу и принципам нашей Организации и противоречащей целям как можно более широкого привлечения всех организаций, которые работают в области науки, просвещения и культуры, к выполнению задач, стоящих перед ЮНЕСКО.

(22.1) M. PAVLOV (URSS). - (Traduit du russe.)
Monsieur le Président, Messieurs les délégués, la délégation de l'Union soviétique tient tout d'abord à rappeler les principes fondamentaux de notre Acte constitutif concernant la coopération avec d'autres organisations, et en particulier avec les organisations non gouvernementales.

(22.2) L'Acte constitutif prévoit que l'Unesco peut coopérer avec d'autres organisations dont les tâches et activités sont en harmonie avec les siennes. Telle est la principale condition qu'il impose à une coopération avec d'autres organisations, notamment avec des organisations non gouvernementales. Au sujet de ces dernières, l'Acte constitutif prévoit que l'Unesco peut prendre toutes dispositions utiles pour "assurer la coopération avec les organisations internationales privées s'occupant de questions qui entrent dans son domaine" (Article XI de l'Acte constitutif).

(22.3) Cette coopération peut également prendre la forme d'une participation appropriée de représentants d'organisations non gouvernementales aux travaux de divers organes de la Conférence générale. L'Acte constitutif ne comprend aucune disposition limitant la coopération avec ces organisations. D'après l'esprit de l'Acte constitutif, d'après le caractère de notre Organisation et d'après les règlements en vigueur, la plus large coopération avec les organisations internationales non gouvernementales qui s'occupent d'éducation, de science et de culture, est indispensable et doit être une source de force pour l'Unesco. De nombreux orateurs l'ont déjà suffisamment bien indiqué.

(22.4) Je tiens à souligner à cet égard que notre délégation ne peut appuyer la recommandation - ou pour être plus exact l'absence de recommandation - relative à la participation d'organisations non gouvernementales aux travaux de la Conférence générale, que le Conseil exécutif nous propose dans sa décision relative au point 6 de l'ordre du jour (13 C/23 Add.).

(22.5) Peut-être les délégués à la Conférence générale trouveront-ils intéressant d'apprendre que cette décision n'a été adoptée au Conseil exécutif que par 10 voix ; autrement dit, qu'un tiers seulement des membres du Conseil ont voté en sa faveur. Mais officiellement, bien entendu, elle n'en a pas moins été adoptée - ce qui signifie le rejet des demandes de plusieurs organisations dont les objectifs correspondent à ceux de l'Unesco et dont l'activité s'exerce dans le même domaine que celle de notre Organisation.

(22.6) En même temps, nous savons que, parmi les organisations qui coopèrent avec l'Unesco et qui prennent part aux travaux de la Conférence générale, il en est dont les objectifs ne correspondent à ceux de l'Unesco et dont l'activité ne relève de la compétence de notre Organisation qu'en théorie. Les avantages d'une telle coopération pour l'Unesco sont des plus douteux.

(22.7) Dans ces conditions, la décision du Conseil exécutif implique une discrimination, comme on l'a déjà dit à cette tribune, à l'encontre de plusieurs organisations non gouvernementales qui souhaitent coopérer avec nous et qui répondent à toutes les conditions exigées par l'Acte constitutif.

(22.8) On a déjà mentionné, parmi les organisations non gouvernementales qui ont une autorité mondiale, la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques qui compte parmi ses membres d'éminents hommes de science de presque tous les pays du monde. Il eût certes été naturel d'inviter cette organisation à participer à la présente Conférence, qui accorde une grande importance aux questions scientifiques, et il est très étrange qu'on ne l'ait pas fait. On a mentionné aussi d'autres organisations internationales de masse dont l'activité s'exerce dans le domaine de l'Unesco et répond pleinement aux objectifs de notre Acte constitutif.

(22.9) Je mentionnerai encore l'Organisation internationale des journalistes, l'Organisation internationale de radiodiffusion et télévision, l'Union internationale des étudiants, la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, etc. Toutes ces organisations auraient dû être invitées à la Conférence et il est regrettable qu'elles aient été laissées en dehors.

(22.10) Nous ne pouvons être d'accord sur ce point et nous tenons à préciser que la délégation soviétique avait proposé au Conseil exécutif de recommander à la Conférence générale d'inviter, sans aucune discrimination, toutes les organisations internationales non gouvernementales figurant sur la liste soumise au Conseil et qui avaient demandé à envoyer des observateurs à la Conférence.

(22.11) Nous maintenons cette position et nous regrettons que le Conseil ait formulé la recommandation qui est soumise à la Conférence.

(22.12) Pour quelles raisons a-t-il été décidé de ne pas inviter certaines organisations ? Pour prendre un exemple, la seule raison invoquée au Conseil exécutif pour ne pas inviter la Fédéra-

tion démocratique internationale des femmes est que certains membres du Conseil exécutif "ne savent pas" ce qu'est cette organisation !

(22.13) Pourtant, le Secrétariat de l'Unesco dispose de toutes les informations nécessaires sur les organisations non gouvernementales dont il est question, et chaque membre du Conseil exécutif peut, à tout moment, obtenir tous les renseignements qu'il veut. A ce propos, je pense qu'il serait très intéressant de demander au Secrétariat les renseignements dont il dispose sur la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques, afin que la Conférence sache quelle organisation ceux qui ont voté pour la résolution du Conseil exécutif relative au point 6 de l'ordre du jour n'ont pas voulu inviter à la Conférence et pour quelles raisons.

(22.14) La politique des blocs exclusifs n'a pas sa place à l'Unesco et ne doit pas être celle de notre Organisation. Elle est contraire au principe de l'universalité. Elle revêt un caractère discriminatoire, et il est évident qu'elle sert les intérêts politiques d'un groupe très restreint de représentants d'Etats membres au Conseil exécutif.

(22.15) Il n'y a absolument pas lieu d'établir des distinctions entre les organisations des catégories A, B et C pour les invitations à la Conférence générale. En vertu de l'Acte constitutif et des règlements en vigueur, les organisations internationales non gouvernementales de toutes catégories doivent avoir accès à la Conférence générale. De nombreuses organisations de la catégorie C coopèrent déjà avec l'Unesco et leur présence à la Conférence serait parfaitement normale et très utile. Ni le règlement intérieur ni l'Acte constitutif n'établissent de distinction entre les organisations à cet égard et toute distinction de ce genre est contraire à l'esprit de l'Acte constitutif.

(22.16) L'idée que la participation des organisations non gouvernementales pourrait compliquer ou gêner les travaux de la Conférence générale est absolument sans fondement. Ce sont les *présidents des commissions et comités qui décident* s'il y a lieu ou non de donner la parole aux observateurs de ces organisations, et à quel moment, et ils le décident en tenant compte du temps disponible, de la question examinée, de l'intérêt de ces interventions, etc. Il n'y a donc pas de risque que les représentants de ces organisations, s'ils désirent prendre la parole dans tel ou tel comité et si ce comité décide de les entendre, puissent, en quoi que ce soit, compliquer notre travail. Au contraire, ils ne peuvent que le faciliter et c'est ce que nous devrions tous souhaiter. Comme nous l'avons vu à toutes les sessions précédentes, les représentants des organisations non gouvernementales n'interviennent pratiquement pas, et en tout cas ne prennent guère de temps à la Conférence générale et à ses organes. Je dois souligner que l'examen de la question de l'invitation d'organisations non gouvernementales à la Conférence générale a pris beaucoup plus de temps qu'il n'aurait fallu au représentant de telle ou telle organisation pour fournir, sur l'invitation du président d'un comité ou d'une commission, des informations ou des éclaircissements qui auraient été utiles. En particulier, les divers orateurs qui ont pris position contre la participation d'organisations internationales non gouvernementales à nos travaux ont déjà parlé plus longtemps que les représentants des organisations non gouvernementales lors des précédentes sessions.

(22.17) Notre délégation ne peut donc appuyer la recommandation du Conseil exécutif, qu'elle estime contraire à l'Acte constitutif et aux principes de notre Organisation ainsi qu'à une politique de large coopération avec toutes les organisations des domaines de l'éducation, de la science et de la culture, au service des fins de l'Unesco.

23. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Слово предоставляется Председателю Исполнительного совета г-ну Барону Кастро для некоторых разъяснений, возникших в связи с выступлениями делегатов нашей Конференции.

(23) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Barón Castro, président du Conseil exécutif, pour répondre aux précédents orateurs.

24.1 El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:

Muchas gracias, señor Presidente. Como Presidente del Consejo Ejecutivo, es decir, como quien no interviene en sus debates, sino que los dirige simplemente y por consiguiente tampoco explaya su opinión, he de señalar las razones que figuran en el proyecto de resolución aprobado por el Consejo Ejecutivo sobre esta cuestión.

24.2 Es evidente que si bien el Consejo Ejecutivo tiene la misión de recomendar o no recomendar la admisión de organizaciones intergubernamentales y no gubernamentales a las

reuniones de la Conferencia General, tiene al propio tiempo la misión compleja y delicada de preparar la organización de los trabajos de la Conferencia General, es decir, de incluir en un lapso absolutamente claro y determinado todos los trabajos previstos para la reunión de la Conferencia General.

24.3 La precedente reunión de la Conferencia General acordó que la siguiente, es decir la actual, se desarrollara en un lapso de 24 días. Es un poco como hacer un soneto; en español un soneto tiene 14 versos, supongo que los tiene igual en inglés y en francés, ignoro si el soneto tiene 14 versos en ruso. Pero la realidad es que el Consejo Ejecutivo debe realizar esta labor, debe decirlo todo, hacerlo todo en un plazo que se le fija. Este plazo de 24 días fue establecido por la precedente Conferencia General y el Consejo, en su 68a. reunión, ante las indicaciones del Director General, se vio obligado a sugerir a la Mesa de la Conferencia General un aumento de dos días de trabajo y de unas tardes de los sábados, es decir, de todos los sábados que se habían dejado libres.

24.4 A esto en resumidas cuentas se refiere el Consejo en el párrafo 3 de la resolución que aprobó y que dice textualmente: "Consciente, no obstante, de la mayor cantidad de asuntos que habrá de tratarse en la próxima reunión de la Conferencia General, en la que participarán un número de Estados Miembros también mayor que en las reuniones anteriores". Hemos abierto esta Conferencia con 115 Estados Miembros y seguramente la cerraremos con 117. Por eso dice el Consejo en el párrafo 4 de su resolución: "Observando que cerca de 70 organizaciones no gubernamentales con las cuales la Unesco mantiene relaciones de consulta han aceptado ya la invitación formulada por el Director General según lo dispuesto en el Artículo IV, párrafo 14 de la Constitución, para que envíe observadores a la 13a. reunión de la Conferencia General; y que es probable, a juzgar por la experiencia de otros años, que la acepten todavía otras"; y en el párrafo 5, donde está resumida la decisión del Consejo, dice: "Decide, lamentándolo, no recomendar a la Conferencia General a que invite a las organizaciones internacionales no gubernamentales enumeradas en el documento 68 EX/8 Add. 6, y que han pedido autorización para enviar observadores a determinadas sesiones de la Conferencia".

24.5 Esto es estrictamente lo que dice el texto de la resolución del Consejo Ejecutivo, y por consiguiente, el que oficialmente expresa sus ideas. Personalmente creo que si esta reunión de la Conferencia General decidiera que la próxima, es decir la 14a., en vez de contar con 24 ó 26 días de reunión contara con 40, por ejemplo, posiblemente se podrían abrir las puertas a todas las organizaciones no gubernamentales que lo solicitaran para participar en sus debates, dado que si bien es verdad que no todas las organizaciones hacen uso de la palabra en todas las reuniones de las comisiones o comités a los que desean pertenecer, y que esta facultad es conferida por el presidente de cada comisión o de cada comité, también es innegable que no se las puede invitar para negarles in situ un derecho que está implícito en la invitación. Algunas representaciones vendrían de muy lejos y sería realmente lamentable para el presidente de una comisión o de un comité impedirles participar dando su opinión sobre las cuestiones que se traten. Esta es, señor Presidente, sencillamente una aclaración de lo que el Consejo Ejecutivo resolvió en su reunión; por consiguiente, el propio texto no implica ni sugiere más de lo que expresamente dice.

(24.1) M. BARON CASTRO (El Salvador), président du Conseil exécutif. - (Traduit de l'espagnol.) Je vous remercie vivement Monsieur le Président. En tant que Président du Conseil exécutif, dont le rôle n'est pas d'intervenir dans ses débats, mais simplement de les diriger en s'abstenant d'exprimer son opinion personnelle, je dois appeler votre attention sur les raisons qui figurent dans le projet de résolution approuvé par le Conseil exécutif au sujet de cette question.

(24.2) Il est évident que, tout en ayant pour mission de recommander ou de déconseiller l'admission d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales aux sessions de la Conférence générale, le Conseil exécutif est en même temps chargé de la tâche complexe et délicate qui consiste à préparer l'organisation des travaux de la Conférence générale, c'est-à-dire à faire entrer dans un laps de temps très précisément délimité tous les travaux prévus pour la session de la Conférence générale.

(24.3) A sa dernière session, la Conférence générale a fixé à 24 jours la durée de sa prochaine session, celle à laquelle nous assistons aujourd'hui. Cette situation fait penser à la composition d'un sonnet ; en espagnol un sonnet comprend 14 vers ; je suppose qu'il en va de même en anglais et en français, mais je ne sais si le sonnet a également 14 vers en russe. Le fait est que le Conseil exécutif doit accomplir son travail, tout dire et tout faire, en un laps de temps déterminé. Cette période de 24 jours a été fixée par la Conférence générale à sa douzième session, et le Conseil à sa 68e session, suivant les indications du Directeur général, s'est vu dans l'obligation de suggérer au Bureau de la Conférence générale de prolonger les travaux de deux jours et de quelques samedis après-midi, c'est-à-dire de tous les samedis qui restaient libres.

(24.4) C'est ce qu'exprime le Conseil au paragraphe 3 de la résolution qu'il a approuvée et où il est dit textuellement :

"Conscient, toutefois, du fait qu'à la prochaine session de la Conférence le nombre des Etats membres participants sera plus élevé que jamais auparavant, et que la Conférence devra faire face à un volume de travail accru,"

A l'ouverture de la présente session de la Conférence générale, nous comptions 115 Etats membres et nous serons certainement 117 au moment de sa clôture. C'est pourquoi le Conseil note au quatrième paragraphe de sa résolution :

"que près de 70 organisations internationales non gouvernementales ayant des relations de consultation avec l'Unesco ont déjà accepté l'invitation à envoyer des observateurs à la treizième session de la Conférence générale que le Directeur général leur a adressée conformément à l'article IV, paragraphe 14, de l'Acte constitutif, et qu'il paraît vraisemblable, à la lumière de l'expérience passée, que d'autres acceptations seront encore reçues,"

et résume sa pensée dans un cinquième paragraphe où il

"Décide à regret de ne pas recommander à la Conférence générale d'inviter les organisations internationales non gouvernementales dont la liste figure dans le document 68 EX/8 Addendum VI, et qui ont demandé à se faire représenter par des observateurs à certaines réunions de la Conférence."

(24.5) Tel est très exactement le texte de la décision du Conseil exécutif, et par conséquent l'expression officielle de sa pensée. Personnellement je crois que si la Conférence générale décidait présentement de fixer la durée de sa prochaine session, la quatorzième, à 40 jours par exemple au lieu de 24 ou 26, elle pourrait peut-être alors ouvrir ses portes à toutes les organisations non gouvernementales qui exprimeraient le désir de participer à ses débats. Il est vrai que les organisations ne demandent pas toutes à prendre la parole devant tous les comités ou commissions aux travaux desquels elles veulent participer, et que si elles demandent à le faire, c'est au président de chaque comité ou commission qu'il appartient de les y autoriser. Mais il est indéniable qu'on ne peut inviter ces organisations pour leur refuser in situ un droit implicite dans l'invitation. Certaines délégations viendraient de très loin et il serait profondément regrettable que le président d'une commission ou d'un comité les empêchât d'exprimer leur opinion sur les questions débattues. Ainsi s'explique, Monsieur le Président, la décision prise par le Conseil exécutif ; ce texte n'implique ni ne suggère donc rien de plus que ce qu'il dit expressément.

25. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Слово предоставляется делегату Бельгии г-ну Ж. Кюйперс.

(25) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Kuypers, délégué de la Belgique.

26.1 M. KUYPERS (Belgique).-
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, si je prends la parole ici très brièvement, c'est par solidarité avec mes collègues, en tant que cosignataires de la motion présentée au Conseil exécutif. Les arguments développés par Dame Mary Smieton et par notre distingué Président ont, je pense, suffisamment montré quels sont les seuls motifs qui nous ont inspirés en proposant à la Conférence la décision que vous savez.

26.2 Nous sommes profondément convaincus de l'utilité indiscutable et également indiscutée de la collaboration des organisations internationales non gouvernementales, qui représentent, en réalité, des forces libres de l'opinion publique et qui signifient un enrichissement considérable pour un organisme officiel du genre de l'Unesco - nous appartenons, en effet, à l'immense appareil des Nations Unies et nous sommes des représentants des gouvernements. Il ne peut donc s'agir, en l'occurrence, d'une opposition de principe ou d'une mesure discriminatoire, comme on a bien voulu le dire ici, bien au contraire.

26.3 Mais, je vous en prie, regardons d'abord cette salle. Le hasard a fait que le nom de mon pays est sorti le premier, lors du tirage au sort. Regardez la petite trappe dans laquelle nous nous trouvons, nous, délégation belge : nous entendons le Président, nous entendons le Directeur général, nous apercevons vaguement quelque chose de cette tribune officielle, mais nous ne voyons pas le Bureau ; nous sommes là tout à l'avant, dans une situation qui vraiment n'est pas celle que l'on devrait normalement occuper dans une grande salle où règne l'égalité la plus parfaite. C'est un hasard, mais les organisateurs - à qui je n'adresse aucun reproche - ont été obligés de placer, à droite et à gauche, tout à fait à l'avant, des délégations d'Etats membres tels que la Bolivie et la Belgique. Cette salle est donc trop petite. Que dire alors des autres salles où il y aurait jusqu'à 70 observateurs des ONG ?

26.4 Il y a aussi le problème de la durée de la présente session de la Conférence - le Président du Conseil exécutif vous l'a rappelé il y a un moment. Quand nous nous sommes trouvés devant la proposition raisonnée et raisonnable du Directeur général, visant à allonger de quatre ou même cinq jours la durée de la présente session, nous nous sommes dit : "Nous, Conseil exécutif, nous devons jouer le rôle auquel la confiance de la Conférence générale nous a destinés. Nous devons jouer notre rôle. Nous devons essayer de préparer, dans les meilleures conditions possibles, cette session de la Conférence, qui s'annonce d'ailleurs sous d'admirables auspices". Dans ces conditions, nous avons dit, tout simplement et tout honnêtement, qu'il n'était vraiment pas possible de prévoir que des dizaines et des dizaines de délégués ayant, à certains moments, dans les conditions qu'on vient de rappeler, le droit de parole, viennent, d'une part, prendre place dans des salles déjà trop petites pour nous et, d'autre part, prendre une part d'un temps déjà trop restreint.

26.5 J'espère que la Conférence générale, en dépit des explications qui ont été données ici et dont certaines sont plus ou moins sujettes à caution, essaiera, en sa sagesse, de comprendre et de suivre la proposition raisonnable que le Conseil exécutif lui a faite et qui, je le répète, ne préjuge rien quant au fond et ne peut aucunement être interprétée - ainsi qu'on l'a fait - comme une discrimination à l'égard d'ONG dont nous apprécions hautement et dont nous jugeons indispensable le concours constant et fervent.

27. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

В соответствии с решением Исполнительного совета, пункт 6, 13 C/23 Add., где поручается Генеральному директору в соответствии с духом пункта 2 раздела 8 Директив об отношениях ЮНЕСКО с международными неправительственными организациями, представить Генеральной конференции список организаций, запросивших о допуске наблюдателей на тринадцатую сессию Генеральной конференции, но запросы которых не были одобрены Исполнительным советом, Генеральный директор обратился ко мне с письмом. Прошу секретаря Генеральной конференции зачитать это письмо Генерального директора.

(27) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

En application de la décision du Conseil exécutif (13 C/23 Add. paragraphe 6) qui a chargé le Directeur général, conformément à l'esprit du paragraphe VIII.2 des Directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations internationales non gouvernementales, de communiquer à la Conférence générale la liste des organisations qui ont soumis les demandes d'admissions d'observateurs à la treizième session de la Conférence générale et dont les demandes n'ont pas été retenues par le Conseil exécutif, le Directeur général m'a adressé une lettre. Je prie le Secrétaire de la Conférence générale de donner lecture de la lettre du Directeur général.

28.1 SECRETARY

Mr. President, the following is the text of a letter addressed to you by the Director-General on 21 October.

28.2 "Sir, I have the honour to inform you that pursuant to Article IV.13 of the Constitution the Executive Board at its 68th session examined the requests made by 29 international non-governmental organizations for the admission of observers to the thirteenth session of the General Conference. After examining these requests the Executive Board decided not to recommend to the General Conference to invite the non-governmental

organizations to send observers to the thirteenth session of the General Conference and adopted a decision to this effect, the text of which is attached hereto. The Board furthermore instructed me to communicate to you for the information of the General Conference the list of organizations whose requests were not approved by the Board. This list is attached hereto. I have the honour to be, etc."

28.3 Then follows the resolution of the Executive Board which is contained in document 13 C/23 Add. and the recapitulatory list of the international non-governmental organizations not placed in category A or category B which have asked to be represented by observers at the thirteenth session of the General Conference: Académie internationale de la céramique, St. Joan's International Alliance; The Salvation Army; International Schools Association; International Association of Lyceum Clubs; International Association of Scientific Experts in Tourism; International Recreation Association; International Montessori Association; European Committee for Young Farmers and 4-H Clubs; International Committee of Scientific Management; Conference of Internationally-Minded Schools; International Council of Nurses; B'Nai B'rith International Council; Women's International Democratic Federation; Fédération internationale des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active; United Schools International; International Federation of "Ecole Moderne" Movements; World Federation of Scientific Workers; Charles Darwin Foundation for the Galapagos Islands; Liberal International; World Liberal Union; World Association of World Federalists; International Organization of Journalists; International Radio and Television Organization; International Civil Service Training Organization; International Union for the Liberty of Education; International Union for Protecting Public Morality; World Union of Organizations for the Safeguard of Youth. All the above organizations are placed in category C.

28.4 Then follow two organizations which are not among the international non-governmental organizations with which Unesco maintains official relations, categories A, B or C, under the terms of the directives. They are: International Children's Centre, and International Office of Consumers' Union.

29.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

У нас нет других формальных предложений чем те, которые получили отражение в двух документах: 13 C/23, 13 C/23 Add. Но одновременно мы видели, что многие из выступавших делегатов выразили другие чувства и другие пожелания, чем те, которые отражены в рекомендациях Исполнительного совета.

29.2 Ставлю на голосование первый документ 13 C/23, где речь идет относительно допущения четырех организаций: Фонд международного мира имени Карнеги, Корпорация Карнеги, Фонд Форда, Фонд Рокфеллера.

29.3 60 - за приглашение наблюдателей от четырех названных мною организаций. Против - нет;15 - воздержавшихся. Принимается.

29.4 Теперь ставлю на голосование рекомендации Исполнительного совета в документе 13 C/23 Add.

29.5 Результаты голосования: 51 - за одобрение рекомендации Исполнительного совета; 13 - против; 18 - воздержались. Таким образом принимается рекомендация Исполнительного совета.

29.6 Прежде чем перейти к следующему пункту повестки дня, я хотел выразить надежду, что Исполнительный совет, при рассмотрении на последующих своих сессиях вопросов о допущении наблюдателей от неправительственных международных организаций, отнесется с уважением к результатам того обсуждения, которое имело место на настоящем заседании Генеральной конференции.

(29.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

La Conférence n'est pas saisie d'autres propositions que celles qui figurent dans les documents 13 C/23 et 13 C/23 Add. Toutefois, de nombreux délégués ont exprimé des sentiments et des voeux qui s'écartent des recommandations du Conseil exécutif.

(29.2) Je mets aux voix le premier document (13 C/23) qui propose l'admission de quatre organisations : la Dotation Carnegie pour la paix internationale, la Carnegie Corporation, la Fondation Ford et la Fondation Rockefeller.

(Le vote a lieu à main levée.)

(29.3) Voici les résultats du vote : 60 voix pour ; zéro voix contre ; 15 abstentions. La recommandation est adoptée.

(29.4) Je mets aux voix les recommandations du Conseil exécutif contenues dans le document 13 C/23 Add.

(Le vote a lieu à main levée.)

(29.5) Voici les résultats du vote : 51 voix pour ; 13 voix contre ; 18 abstentions. La recommandation du Conseil exécutif est adoptée.

(29.6) Avant d'aborder le point suivant de l'ordre du jour, je voudrais exprimer l'espoir que le Conseil exécutif, en examinant à ses sessions ultérieures la question de l'admission d'observateurs d'organisations non gouvernementales, tiendra dûment compte des résultats de la discussion qui a eu lieu à la présente séance de la Conférence générale.

GENERAL DISCUSSION ON THE GENERAL EVALUATION BY THE DIRECTOR-GENERAL OF THE MAIN DEVELOPMENTS DURING 1962 AND 1963 ; THE REPORTS BY THE DIRECTOR-GENERAL ON THE ACTIVITIES OF THE ORGANIZATION IN 1962, 1963 AND 1964 ; THE REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD ON ITS OWN ACTIVITIES IN 1963 AND 1964 ; AND THE PROGRAMME AND BUDGET FOR 1965-1966.

DISCUSSION GENERALE SUR L'EVALUATION D'ENSEMBLE, PAR LE DIRECTEUR GENERAL, DES GRANDS FAITS DE LA PERIODE 1962-1963 ; LES RAPPORTS DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'ACTIVITE DE L'ORGANISATION EN 1962, 1963 et 1964 ; LE RAPPORT DU CONSEIL EXECUTIF SUR SES PROPRES ACTIVITES EN 1963 ET 1964 ; ET LE PROGRAMME ET BUDGET POUR 1965-1966.

DEBATE GENERAL SOBRE LA EVALUACION DE CONJUNTO POR EL DIRECTOR GENERAL DE LAS PRINCIPALES ACTIVIDADES REALIZADAS EN 1962-1963 ; LOS INFORMES DEL DIRECTOR GENERAL SOBRE LAS ACTIVIDADES DE LA ORGANIZACION EN 1962, 1963 y 1964 ; EL INFORME DEL CONSEJO EJECUTIVO SOBRE SUS ACTIVIDADES EN 1963 Y 1964 ; Y EL PROGRAMA Y PRESUPUESTO PARA 1965-1966.

ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ ПО ОБЩЕЙ ОЦЕНКЕ ГЕНЕРАЛЬНЫМ ДИРЕКТОРОМ ОСНОВНЫХ МЕРОПРИЯТИЙ ОРГАНИЗАЦИИ В 1962-1963 ГОДАХ; ДОКЛАДАМ ГЕНЕРАЛЬНОГО ДИРЕКТОРА О ДЕЯТЕЛЬНОСТИ ОРГАНИЗАЦИИ В 1962, 1963 и 1964 ГОДАХ; ДОКЛАДУ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО СОВЕТА О ЕГО ДЕЯТЕЛЬНОСТИ В 1963-1964 ГОДАХ; ПРОГРАММЕ И БЮДЖЕТУ НА 1965-1966 ГОДЫ.

30.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Теперь мы переходим к главному вопросу работы пленарного заседания: общей дискуссии, охватывающей пункты 8.1, 8.2, 9 и 13 повестки дня. Эти пункты касаются следующих вопросов: 8.1 - Общая оценка Генеральным директором основных мероприятий Организации в 1962-1963 гг., основанная на докладах государств-членов, и оценка перспектив на будущее. 8.2 - Доклады Генерального директора о деятельности Организации в 1962, 1963 и 1964 гг. Доклад Исполнительного совета о его деятельности в 1963 и 1964 гг., пункт 13 - Проект программы и бюджета на 1965-1966 гг. Мы заслушаем следующих ораторов в следующем порядке: первый - Председатель Исполнительного совета, который представит отчеты Генерального директора с замечаниями Исполнительного совета, затем сделает краткое сообщение о деятельности Совета в 1963-1964 гг. и, в-третьих, представит Генеральной конференции предполагаемые Программу и бюджет на 1965-1966 годы с замечаниями Исполнительного совета.

30.2 Прошу г-на Барона Кастро представить названные мною доклады.

(30.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Nous abordons maintenant la discussion générale sur les points 8.1, 8.2, 9 et 13 de l'ordre du jour. Ces points de l'ordre du jour ont trait aux questions suivantes : 8.1 - Evaluation d'ensemble par le Directeur général des grands faits de la période 1962-1963, d'après les rapports des Etats membres, et exposé sur les perspectives d'avenir. 8.2 - Rapports du Directeur général sur l'activité de l'Organisation en 1962, 1963 et 1964. 9 - Rapport du Conseil exécutif sur ses propres activités en 1963 et 1964. 13 - Examen général du programme et du budget pour 1965-1966. Nous entendrons d'abord le Président du Conseil exécutif qui présentera les rapports du Directeur général avec les observations du Conseil, rendra brièvement compte de l'activité du Conseil exécutif en 1963-1964, et présentera le Projet de programme et de budget pour 1965-1966 avec les observations du Conseil exécutif.

(30.2) Je donne la parole à M. Barón Castro, président du Conseil exécutif.

31.1 El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:

Señor Presidente, señores, señores delegados: Dos son las funciones primordiales del Consejo Ejecutivo: Ayudar al Director General en la preparación tanto del programa de trabajo de la Organización, como del correspondiente proyecto de presupuesto y velar por la ejecución de dicho programa. La segunda de estas dos funciones la desempeña el Consejo mediante el examen de los informes que el Director General le presenta con arreglo al Artículo VI de la Constitución. La primera, a través del complejo proceso de elaboración del Proyecto de Programa y de Presupuesto, proceso en el cual el Consejo acompaña al Director General a lo largo de cada bienio.

31.2 Hoy, en el Orden del Día de esta sesión plenaria se prevé la presentación consecutiva, como acabamos de oirlo de labios del Presidente de la Conferencia General, y casi diría conjunta, de los más importantes documentos que la Conferencia tiene ante sí: los informes del Director General sobre las actividades de la Organización y el Proyecto de Programa y de Presupuesto para el próximo bienio 1965-1966. Según estipula el Artículo V de la Constitución, corresponde al Presidente del Consejo Ejecutivo el honor de presentar en nombre de éste, a la Conferencia General, en cada una de sus reuniones ordinarias, los informes que el Director General prepara con arreglo a las disposiciones del Artículo VI de la Constitución, y de someter asimismo a la Conferencia, con las recomendaciones que estime convenientes, el Proyecto de Programa y de Presupuesto, que prepara el Director General.

31.3 En lo que concierne a los informes del Director General, las delegaciones tienen a la vista uno sobre las actividades en 1962, que constituye un primer documento, otro sobre las actividades en 1963 y el informe sobre las actividades de los primeros seis meses del año actual, que constituye el documento 13 C/3, titulado "Informe del Director General sobre las actividades de la Organización" y que abarca del 1° de enero al 30 de junio, como he señalado, del año en curso. Estos son tres documentos, por consiguiente, de fundamental, de vital importancia, que tiene para su examen la Conferencia General. En ellos, el Director General informa a los Estados Miembros sobre la forma en que ha ejecutado el Programa aprobado en la precedente Conferencia, las dificultades que ha encontrado, así como los éxitos que ha obtenido, y que son éxitos de la Organización. De primordial importancia serán para el Director General los comentarios que hagan las delegaciones sobre estos documentos en el curso del debate general que se inicia en este día.

31.4 En el curso de estos dos últimos años, el Consejo Ejecutivo ha examinado con detenimiento los informes escritos presentados por el Director General y ha escuchado con interés los informes orales complementarios que en cada reunión del Consejo ha presentado el Director General, a fin de tenerle al corriente de los acontecimientos más recientes en la ejecución del Programa, para que el Consejo pueda ejercer esa función primordialísima de vigilancia de la ejecución del Programa.

31.5 El informe correspondiente a 1962 fue examinado por el Consejo Ejecutivo en su 65a. reunión celebrada en abril y mayo de 1963. Recientemente, en su 68a. reunión que se clausuró poco antes de iniciarse esta 13a. Conferencia General, el Consejo examinó el

informe impreso correspondiente a 1963, así como el informe provisional correspondiente al primer semestre de 1964. Asimismo el Consejo Ejecutivo tuvo a la vista la evaluación presentada por el Director General de las actividades de la Unesco en el período 1962-1963, así como sus perspectivas futuras, contenidas en el documento 13 C/4. El Consejo ha comprobado con satisfacción la expansión de las actividades de la Unesco, especialmente las de carácter operativo en favor del desarrollo, la prioridad que se ha concedido a la educación de conformidad con las resoluciones de la Conferencia General, los progresos importantes logrados en el planeamiento de la educación, la formación de maestros y las construcciones escolares, así como en lo que concierne a la labor preparatoria de la Campaña Mundial de Alfabetización Universal.

31.6 Ha tomado nota también, con la misma satisfacción, de la manera como el Director General ha ejecutado la decisión del Consejo relativa a las medidas que debían adoptarse para llevar a cabo los acuerdos de la Conferencia de las Naciones Unidas, celebrada en Ginebra, sobre la Aplicación de la Ciencia y la Tecnología en Beneficio de las Regiones menos Desarrolladas. Ha comprobado asimismo que, a pesar de no haberse producido una expansión cuantitativa de los Departamentos de Ciencias Sociales, Actividades Culturales, Comunicación e Intercambios Internacionales, su labor revela un mejoramiento cualitativo y una extensión geográfica del radio de interés, a la par que constituye una contribución eficaz al programa general de la Unesco, que abre perspectivas amplias, desarrollos futuros. La Organización ha seguido intensificando su acción para el fomento de la cooperación internacional, la defensa de los derechos humanos y la causa de la paz en el mundo, objetivos fundamentales establecidos en nuestra Constitución.

31.7 El Consejo señala a la Conferencia General el interés que concede a la valiosa y estimulante evaluación, presentada por el Director General, de las actividades y perspectivas futuras de la Organización, documento 13 C/4, en los campos de la cooperación internacional de los especialistas, la acción operativa al servicio del desarrollo y la acción ética de la Unesco. En conclusión, el Consejo recomienda a la Conferencia General que apruebe estos informes que reflejan una ejecución fiel y eficaz de sus orientaciones. Las delegaciones encontrarán en el documento 13 C/31 los comentarios del Consejo a que hago referencia. La Conferencia recibirá también el informe que, en nombre del Comité de Informes de la Conferencia, le presentará su Presidente, el Dr. Mohamed Awad, de la República Arabe Unida, mi distinguido predecesor en la presidencia del Consejo.

31.8 Pasamos al punto que se refiere al informe del Consejo Ejecutivo sobre sus propias actividades. Desde la última Conferencia General, el Consejo Ejecutivo ha celebrado cinco reuniones, mínimo constitucional si se tiene en cuenta que una de ellas es la que celebra el Consejo para constituir su Mesa, inmediatamente después de la Conferencia General. Durante estas cinco reuniones celebró el Consejo 128 sesiones plenarias, lo que no representa un aumento perceptible si se compara con el período precedente y si se tiene en consideración el aumento del número de sus miembros que, por una decisión de la 12a. reunión de la Conferencia General, pasó de 24 a 30.

31.9 La Comisión Administrativa y de Hacienda celebró 27 sesiones, y la del Programa y de Relaciones Exteriores, 37. El Consejo estableció, además, diversos comités, en primer lugar un Comité Ad Hoc sobre las funciones y obligaciones de los órganos de la Unesco, establecido justamente para dar efecto a las resoluciones que la Conferencia General aprobó en su 12a. reunión, documentos 12 C/11, 12 C/12 y 12 C/13, Comité Ad Hoc compuesto de diez miembros y que tuve el honor de presidir durante dos años. Debo recordar que el Dr. Edward Beeby, entonces Presidente del Consejo, tomó parte activa en las labores de este Comité Ad Hoc, habiendo preparado el documento que sirvió de base para la mayor parte de sus debates. Sobre el informe de este Comité, el Consejo adoptó las decisiones que aparecen en el documento 13 C/16 y que tendré oportunidad de presentar a la Conferencia General en otra ocasión, pues ésta ha de examinar las conclusiones que, a propuesta del Comité Ad Hoc, le presenta el Consejo Ejecutivo. Varias de las decisiones contenidas en él, sin embargo, han sido ya puestas en práctica en el curso de este bienio, en

particular las que se refieren a la presentación del Proyecto de Programa y de Presupuesto. Esto era indispensable; no podía esperarse para poner en práctica cuestiones de carácter meramente técnico que facilitarían los trabajos de la Conferencia General y que contribuirían a ubicar los trabajos de la Conferencia General dentro del plazo previsto. Debían, por consiguiente ponerse en acción, desde un principio y no aguardar hasta la 14a. reunión de la Conferencia General. Permítaseme ahora agradecer a los nueve miembros que conmigo componían el Comité Ad Hoc, por la labor realizada en sus varias reuniones.

31.10 El Consejo estableció, también, para dar efecto a la resolución 12 C/8.33, un Comité de Publicaciones que, bajo la presidencia de nuestro eminente colega el Sr. Julien Cain, de Francia, elaboró un proyecto de normas relativas al contenido de las publicaciones de la Unesco, que aparece como documento 13 C/15 entre los que ha de examinar la Conferencia, y que el Consejo someterá a ésta para su aprobación, el cual será presentado en breve a la Comisión del Programa por el propio Presidente de dicho Comité, es decir, el Sr. Julien Cain. Doy las gracias a éste y al Comité por la labor realizada que contribuirá, sin duda alguna, a seguir mejorando el trabajo de la Unesco en uno de sus más importantes aspectos: el de las publicaciones.

31.11 Otro de los Comités establecidos por el Consejo durante este bienio, ha sido el de Territorios Dependientes, el cual, bajo la presidencia de mi distinguido amigo, el señor Mohammed El Fasi, examinó los proyectos de comentarios preparados por la Secretaría, a solicitud del Secretario General de las Naciones Unidas, sobre la eliminación del analfabetismo y sobre la enseñanza secundaria en los territorios no autónomos, territorios no autónomos que, afortunadamente, son cada día más escasos. Gracias también a los miembros de este Comité y a su Presidente, por la labor realizada. El Consejo designó asimismo a tres de sus miembros para representarle en la Comisión Mixta Unesco-Oficina Internacional de Educación, y estableció además, varios comités temporales, que fueron necesarios para el cumplimiento cabal, exacto y preciso de las funciones que le confía la Constitución de nuestra Organización.

31.12 El Consejo Ejecutivo en su 64a. reunión, es decir, la que tuvo lugar inmediatamente después de la 12a. Conferencia General, eligió como Presidente al Excmo. Sr. Edward Beeby, de Nueva Zelandia y Vicepresidentes a los Excmos. Sres. Alberto Rakoto Ratsimamanga, de Madagascar; S.M. Sharif, de Pakistán; Stefan Wierblowski, de Polonia, y Dr. Silvio Zavala, de México, siendo elegido Presidente de la Comisión Administrativa y de Hacienda el Profesor Hilding Eek, de Suecia, y de la Comisión del Programa y de Relaciones Exteriores, el Excmo. Sr. Mohammed El Fasi, de Marruecos.

31.13 El invierno pasado y debido a su quebrantada salud, presentó su dimisión a la presidencia del Consejo así como de su puesto en el mismo, mi ilustre predecesor, el Dr. Edward Beeby, habiendo correspondido a quien tiene el honor de dirigirles ahora la palabra el sucederle en el alto cargo de la presidencia por decisión de sus colegas. Le sucedió como miembro del Consejo, el Dr. David Forsyth, de Nueva Zelandia, actualmente Presidente de la Comisión Administrativa y de Hacienda del Consejo, para el cual fue elegido en la última reunión por no haber podido asistir a las labores de la misma, el entonces Presidente de dicha Comisión Administrativa y de Hacienda, Dr. Hilding Eek, de Suecia.

31.14 Otros cambios ha sufrido la composición del Consejo durante este bienio. En la 60a. reunión presentó su dimisión el Dr. George N. Shuster, de los Estados Unidos, siendo elegido para reemplazarle el Senador William Benton, miembro de la Organización desde sus primeros tiempos. Cuando se aprestaba a venir a París para asistir a las labores de la 67a. reunión del Consejo, falleció en Bucarest, como tuve el sentimiento de expresarlo ante esta Conferencia General en mi discurso inaugural, nuestro estimadísimo y admirado colega, el Profesor Tudor Vianu, de Rumania. El Consejo designó para sustituirle, al Excmo. Sr. Athanase Joja. En nuestra reciente reunión presentó su dimisión, otro de nuestros eminentes colegas, el Dr. Otto von Simson, habiendo designado para reemplazarle, el Dr. Hans-Joachim von Merkatz, de la República Federal de Alemania.

31.15 En este momento deseo agradecer al Director General, muy particularmente, la eficaz colaboración, que él, personalmente, ha prestado al Consejo Ejecutivo durante estos dos años. El Consejo ha apreciado debidamente su energía y su celo en el desempeño de sus funciones, sus dotes de dirección, su gran capacidad de comprensión y realmente puedo decir ya, en este momento, que considero como un gran privilegio y como uno de los mejores recuerdos que tenga en mi vida el haber tenido durante largas horas de sesión, al Director General, sentado a mi derecha.

31.16 Igualmente, debo expresar en nombre del Consejo Ejecutivo, nuestra simpatía, nuestro fervor, por la forma en que nos ha prestado su colaboración el Director General Adjunto, Sr. Malcolm S. Adiseshiah, y expresar asimismo cuánto ha estimado el Consejo Ejecutivo la colaboración de los nuevos subdirectores generales. Estos son el Sr. Gabriel Betancurt, Subdirector General de Educación, el Sr. John Fobes, Subdirector de Asuntos Administrativos, y el Sr. Alexey Matveyev, Subdirector de Ciencias Naturales. A todos ellos vaya la expresión de la gratitud del Consejo Ejecutivo, gratitud que, naturalmente, quedaría expresada de una manera poco cabal, si no fuera dirigida también a la propia Secretaría del Consejo, es decir, a D. Manuel Jiménez, Secretario del Consejo Ejecutivo, a la Sra. Baud y a sus demás colaboradores que durante días y noches han acompañado al Consejo Ejecutivo en sus labores con una devoción y con un entusiasmo que todos los Miembros del Consejo Ejecutivo conocen sobradamente.

31.17 Ahora creo que debo aludir a que esta colaboración estrecha le ha dado al Consejo Ejecutivo la oportunidad de prestar al Director General el apoyo que éste necesitaba y que, conforme al Artículo V de la Constitución, el Consejo ha tomado todas las disposiciones necesarias para asegurar la ejecución eficaz y racional del Programa por el Director General. Sobre esto último, podría extenderme largamente pero no creo que deba hacerlo, pero sí voy a escoger algunos puntos, a título de ejemplo. Durante su 65a. reunión el Consejo Ejecutivo examinó el informe que le presentó el Director General sobre la Conferencia de las Naciones Unidas acerca de la Aplicación de la Ciencia y la Tecnología en Beneficio de las Regiones menos Desarrolladas, conferencia celebrada en Ginebra en febrero de 1963. El Consejo apoyó plenamente al Director General para conceder a las cuestiones científicas en el Programa y Presupuesto análoga importancia a la que se concede a la educación. Esto significa, qué duda cabe, un punto crucial en la historia de nuestra Organización e implica una reorganización del Programa, reorganización que está materializada, que está patente, en el Proyecto de Programa y de Presupuesto para el bienio 1965-1966 que esta Conferencia General debe examinar.

31.18 Otro de los puntos indiciarios importantes que debo señalar es el de la conservación de los monumentos de Nubia, habiendo el Consejo en su 65a. reunión autorizado al Director General para continuar su acción tendiente a salvaguardar Abú Simbel. Ahora todos sabemos algo que está, además, a la vista en la magnífica exposición inaugurada el mismo día que esta 13a. Conferencia General, a saber, que estos proyectos pueden ya considerarse de manera segura como realidades posibles, realidades que en este momento no necesitarán otro lapso que el de su realización material. Felizmente en esto el Consejo Ejecutivo puede sentirse sumamente satisfecho de haber podido prestar pleno apoyo al Director General y también decir con satisfacción que el Director General lo ha recibido de los Estados Miembros y muy especialmente de algunos de ellos que han mostrado toda su generosidad al contribuir a la salvación de esos monumentos.

31.19 Otros puntos indiciarios que debo señalar en esta oportunidad, son los examinados por el Consejo Ejecutivo en sus reuniones 66a. y 67a. en las cuales se estudió y acordó cuanto se refiere a la Campaña Mundial de Alfabetización Universal. El Consejo ha hecho suyas las conclusiones del Director General y le encarga presentarlas oficialmente al Secretario General de las Naciones Unidas, comunicarlas al Consejo Económico y Social y someterlas a la 13a. reunión de nuestra Conferencia, en un proyecto que los miembros de ésta examinarán a través de la Comisión del Programa. El haber iniciado este ejemplo que será la Campaña Mundial de Alfabetización Universal, en la que están puestos los ojos de millones de hombres en todo el mundo, puede representar uno de los momentos clave de la vida de nuestra Organización.

31.20 Otras de las cuestiones esenciales que el Consejo Ejecutivo ha examinado con el Director General, dándole su pleno apoyo, son las referentes al planeamiento de la educación, cosa que hizo en distintas oportunidades y con mayor detenimiento en el curso de su 67a. reunión. Finalmente, en esta rápida visión de los graves problemas abordados por el Consejo en estos últimos dos años, debo señalar que en las reuniones 66a. y 67a., el Consejo Ejecutivo prestó su estímulo y ayuda al Director General, en forma clara y decidida, en el inmenso desarrollo de nuestra colaboración y cooperación técnica con las Naciones Unidas, señalando los beneficios que ha recibido de dos de los grandes medios actuales de cooperación en el mundo: la Asistencia Técnica y el Fondo Especial. Esta cooperación ha sido asimismo sumamente estrecha con la Asociación Internacional de Fomento, el Banco Internacional de Reconstrucción y Fomento y el Banco Interamericano de Desarrollo, instituciones que han prestado, prestan y prestarán a nuestra Organización, un gran apoyo para el desarrollo de sus programas.

31.21 Y ahora, Señor Presidente, señoras y señores miembros de las delegaciones, paso al último punto, a uno de los más importantes de la misión que me concierne en este momento, como Presidente del Consejo Ejecutivo, que es la de presentar a la Conferencia General el Proyecto de Programa y de Presupuesto para 1965-1966, contenido en los documentos 13 C/5 y 13 C/5 Add. y Corr. En tres ocasiones durante este bienio, se ha consagrado el Consejo a la preparación cuidadosa del Programa y del Presupuesto de los próximos dos años, el más sustancial en la historia de la Organización. La primera fue en el otoño de 1963, al examinar con sumo cuidado y detenimiento el Anteproyecto Sumario que le presentó el Director General, a quien dio directivas precisas, sobre los principales temas que, a su entender, convenía subrayar y que el Director General recogió y desarrolló en su admirable Introducción al documento 13 C/5. El Consejo, al mismo tiempo, marcó un límite presupuestario máximo provisional, de 46.800.000 dólares, como base para establecer su proyecto definitivo. La segunda fue esta última primavera en la que, al estudiar el Consejo el documento 13 C/5 ya elaborado por el Director General, le felicitó por la manera en que había aplicado sus recomendaciones formuladas en la precedente reunión, así como por la presentación de un documento tan claro y completo en que se hace un distingo, conforme lo había propugnado el Comité Ad Hoc que tuve el honor de presidir, entre "actividades nuevas" y "actividades ya emprendidas", distinción que facilitará seguramente las labores de la Comisión del Programa y de la Comisión Administrativa en esta 13a. reunión de la Conferencia General.

31.22 La tercera y última fue en la reunión inmediatamente anterior a esta Conferencia, en la cual el Consejo examinó el Addendum y Corrigendum al documento 13 C/5, documento sumamente importante, hizo suyas las enmiendas presentadas en él y recomendó a la atención favorable de la Conferencia General el proyecto de Programa contenido en el documento 13 C/5, con las modificaciones consignadas en el documento 13 C/5 Add. y Corr. Por consiguiente, de conformidad con el calendario aprobado en la 12a. reunión de la Conferencia General, el Consejo Ejecutivo recomienda, además, a la Conferencia, un límite presupuestario máximo para sufragar las propuestas contenidas en dicho documento que se presentará a la Conferencia en el momento oportuno, dado que hay un punto del Orden del Día que le concierne de una manera clara y específica. En cuanto a las recomendaciones del Consejo Ejecutivo, éstas se encuentran en los documentos 13 C/6 y 13 C/6 Add. Rev. En estos documentos figuran, como digo, las observaciones y recomendaciones del Consejo Ejecutivo. De conformidad con el apartado 5 del Artículo V de la Constitución, por consiguiente, tengo el honor de someter a esta 13a. reunión de la Conferencia General el Proyecto de Programa y de Presupuesto para 1965 y 1966, documentos 13 C/5 y 13 C/5 Add. y Corr., junto con las recomendaciones del Consejo Ejecutivo contenidas en los documentos 13 C/6 y 13 C/6 Add. y Corr., documentos en los cuales el Consejo Ejecutivo, de manera clara, concreta y dispuesta en forma tal que tanto la Comisión del Programa como la Comisión Administrativa puedan seguir en el debate y en la discusión del Proyecto de Programa y de Presupuesto, ha procurado señalar cuál ha sido el criterio que el Consejo Ejecutivo ha adoptado con respecto a cada una de las cuestiones en él contenidas.

31.23 Señor Presidente, señoras y señores delegados, en el momento de iniciarse, después de esta intervención mía, el debate general, conviene recordar que el Consejo Ejecutivo, en su 67a. reunión, invitó al Director General a transmitir a los Estados Miembros un documento que indicase las principales ideas y propuestas contenidas en los diversos documentos que se presenten a la Conferencia General sobre asuntos del programa y de política general a fin de ayudar a las delegaciones al formular sus declaraciones en las sesiones plenarias, quedando entendido que este documento no limitaría en modo alguno el contenido ni el alcance del debate general. Señalaba el Consejo a los Estados Miembros la conveniencia de que en sus intervenciones los delegados tuvieran en cuenta, y si fuera posible, trataran: i) los principales problemas que han sido objeto de recomendaciones del Consejo y que se exponen en la introducción al documento 13 C/5; ii) las demás recomendaciones preparadas por el Consejo Ejecutivo sobre el Proyecto de Programa; y iii) las ideas rectoras en que podría inspirarse el Proyecto de Programa para el bienio siguiente. Es decir, en cierto modo, establecer ya la fuente de las iniciativas que pudieran ser recogidas para el Proyecto de Programa y de Presupuesto del bienio de 1966 a 1967.

31.24 Consideró el Consejo que un debate general en sesión plenaria en el cual las intervenciones se refieran sobre todo a las ideas rectoras de la política y del Programa, facilitaría la labor de las dos Comisiones de la Conferencia y de sus grupos de trabajo, ayudando además al Consejo Ejecutivo así como al Director General en el ejercicio de sus respectivas funciones constitucionales. Las indicaciones preparadas por el Director General se encuentran en el documento 13 C/7 que las delegaciones habrán tenido ocasión de examinar con detenimiento y que el Consejo espera sea de utilidad a la Conferencia en este debate general que se inicia hoy. Y con estas palabras, señor Presidente, señoras y señores delegados, cumplo, en tanto que Presidente del Consejo Ejecutivo, con el deber de dejar presentados estos importantes documentos cuyo examen ha de ser la tarea fundamental de la 13a. reunión de la Conferencia General.

(31.1) M. BARON CASTRO (El Salvador), président du Conseil exécutif. - (Traduit de l'espagnol.) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, le Conseil exécutif a essentiellement une double tâche : il doit d'une part aider le Directeur général à élaborer le programme de travail de l'Organisation ainsi que le projet de budget correspondant, et veiller d'autre part à l'exécution de ce programme. Il s'acquitte de la seconde de ces tâches en examinant les rapports que le Directeur général lui présente conformément à l'article VI de l'Acte constitutif. Quant à la première, elle a trait au processus complexe d'élaboration du Projet de programme et de budget, et à cet égard, le Conseil coopère avec le Directeur général tout au long de chaque exercice biennal.

(31.2) L'ordre du jour de la présente séance plénière prévoit, comme vient de le rappeler le Président de la Conférence générale, la présentation consécutive et pour ainsi dire conjointe, des documents les plus importants soumis à la Conférence : les rapports du Directeur général sur l'activité de l'Organisation et le Projet de programme et de budget pour le prochain exercice biennal 1965-1966. D'après les dispositions de l'Article V de l'Acte constitutif, c'est au Président du Conseil exécutif, agissant au nom du Conseil, que revient l'honneur de présenter à la Conférence générale, à chacune de ses sessions ordinaires, les rapports que le Directeur général prépare conformément aux dispositions de l'Article VI de l'Acte constitutif. C'est à lui qu'il appartient également de soumettre à la Conférence, avec les recommandations qu'il juge convenables, le Projet de programme et de budget élaboré par le Directeur général.

(31.3) En ce qui concerne les rapports du Directeur général, les délégations ont sous les yeux un premier document relatif à l'activité de 1962, puis un autre touchant l'activité de 1963 et enfin le rapport sur l'activité des six premiers mois de l'année en cours ; ce dernier document qui porte le numéro 13 C/3 est intitulé "Rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation" et concerne, comme je l'ai dit, la période comprise entre le 1er janvier et le 30 juin de cette année. Ce sont donc trois documents d'un intérêt capital, d'une importance fondamentale que doit étudier la Conférence générale. En effet, le Directeur général y expose aux Etats membres la façon dont a été exécuté le programme approuvé par la Conférence à sa session précédente, les difficultés qu'il a rencontrées, ainsi que les succès qu'il a obtenus et qui sont à porter au crédit de l'Organisation. Les commentaires que les délégations pourront formuler sur ces documents, au cours du débat général qui commence aujourd'hui, seront donc d'une importance capitale pour le Directeur général.

(31.4) Depuis deux ans, le Conseil exécutif a examiné avec attention les rapports écrits qui lui ont été présentés par le Directeur général et il a écouté avec intérêt les rapports oraux complémentaires que le Directeur général lui a faits à chacune de ses sessions, afin de le tenir parfaitement au courant de l'exécution du programme et lui permettre d'exercer son rôle principal en veillant à cette exécution.

(31.5) Le rapport sur l'année 1962 a été examiné par le Conseil exécutif à sa 65e session, en avril et mai 1963. Récemment, au cours de sa 68e session qui a pris fin peu de temps avant l'ouverture de cette treizième session de la Conférence générale, le Conseil a examiné le rapport imprimé relatif à l'année 1963 ainsi que le rapport intérimaire sur le premier semestre de 1964. Il a également pris connaissance du document 13 C/4 présenté par le Directeur général et concernant l'évaluation des activités de l'Unesco en 1962-1963, ainsi que ses perspectives d'avenir. Le Conseil a noté avec satisfaction l'expansion des travaux de l'Unesco, et en particulier de son action opérationnelle au service du développement, la priorité qui a été accordée à l'éducation conformément aux décisions de la Conférence générale, les progrès importants réalisés dans les domaines de la planification de l'éducation, de la formation des maîtres et des constructions scolaires, ainsi que la valeur des travaux préparatoires effectués en vue de la Campagne mondiale pour l'alphabétisation universelle.

(31.6) Il a noté aussi, avec une égale satisfaction, la manière dont le Directeur général a mis en oeuvre la décision du Conseil exécutif relative aux mesures à prendre pour donner suite aux conclusions de la Conférence des Nations Unies, tenue à Genève, sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées. Il a constaté aussi que, si l'on n'a pas enregistré une expansion quantitative des sciences sociales, des activités culturelles, de l'information et des échanges internationaux, les travaux des départements chargés de ces questions ont acquis une efficacité et une portée géographique accrues, apportant ainsi une contribution importante au programme général de l'Unesco et ouvrant de vastes perspectives pour l'avenir. L'Organisation a continué à intensifier ses efforts pour servir la cause de la coopération internationale, les droits de l'homme et la paix mondiale, objectifs essentiels formulés dans notre Acte constitutif.

(31.7) Le Conseil appelle l'attention de la Conférence générale sur l'intérêt qu'il porte au document 13 C/4, qui reproduit l'utile et stimulant rapport que le Directeur général a consacré à l'évaluation des activités de l'Unesco et aux perspectives d'avenir de l'Organisation en ce qui concerne la coopération internationale des spécialistes, l'action opérationnelle au service du développement et l'action éthique. En conclusion, le Conseil recommande à la Conférence générale d'approuver lesdits rapports, qui montrent que ses directives ont été appliquées de façon fidèle et efficace. Les délégations trouveront dans le document 13 C/31, les commentaires du Conseil auxquels je me réfère. La Conférence recevra également le rapport qui lui sera présenté, au nom du Comité des rapports de la Conférence, par M. Mohamed Awad, de la République arabe unie, mon distingué prédécesseur à la présidence du Conseil exécutif.

(31.8) Nous passons maintenant au rapport du Conseil exécutif sur sa propre activité. Depuis la dernière session de la Conférence générale, le Conseil exécutif a siégé à cinq reprises. C'est le minimum réglementaire, si l'on tient compte du fait que l'une de ces sessions a été employée par le Conseil à constituer son Bureau, immédiatement après la Conférence générale. Au cours de ces cinq sessions, le Conseil a tenu 128 séances plénières, ce qui ne représente pas une augmentation sensible par rapport à la période précédente, si l'on tient compte du nombre accru des membres du Conseil, porté de 24 à 30 par décision de la Conférence générale à sa douzième session.

(31.9) La Commission financière et administrative a siégé 27 fois et la Commission du programme et des relations extérieure 37 fois. Le Conseil a formé en outre divers comités, et tout d'abord un Comité ad hoc chargé d'étudier les fonctions et les responsabilités respectives des organes de l'Unesco. Ce Comité, créé précisément pour donner effet aux résolutions approuvées par la Conférence générale à sa douzième session et reproduites dans les documents 12 C/11, 12 C/12 et 12 C/13, se compose de dix membres, et j'ai eu l'honneur de le présider pendant deux ans. Je tiens à rappeler que M. Edward Beeby, alors président du Conseil, a pris une part active aux travaux de ce Comité ; il est notamment l'auteur du document qui a servi de base à la majeure partie des débats, sur le rapport du Comité, le Conseil a adopté les décisions qui figurent dans le document 13 C/16 et que j'aurai l'occasion de présenter à la Conférence générale à un autre moment puisque celle-ci doit maintenant examiner les conclusions qui lui sont soumises par le Conseil exécutif, sur proposition du Comité ad hoc. Toutefois, plusieurs des décisions mentionnées dans ce document ont déjà été mises en pratique au cours du présent exercice biennal, notamment celles qui ont trait à la présentation du Projet de programme et de budget. Cela était indispensable, car on ne pouvait différer l'application de mesures purement techniques

qui devaient faciliter les travaux de la Conférence générale et aider à les caser dans les délais prévus. Il fallait donc appliquer ces décisions immédiatement, sans attendre la quatorzième session de la Conférence générale. Qu'il me soit maintenant permis de remercier les neuf personnes qui composaient avec moi le Comité ad hoc, pour le travail qu'elles ont accompli au cours des diverses réunions de ce Comité.

(31.10) Pour donner suite à la résolution 12 C/8.33, le Conseil a également créé un Comité des publications qui a élaboré, sous la présidence de notre éminent collègue français, M. Julien Cain, un projet de directives concernant le contenu des publications de l'Unesco. Ce document figure sous la cote 13 C/15 parmi ceux que la Conférence générale doit examiner. Il sera soumis par le Conseil à l'approbation de la Conférence, et présenté prochainement à la Commission du programme par le président même du Comité, M. Julien Cain. Je tiens à remercier celui-ci ainsi que le Comité pour l'oeuvre qu'ils ont accomplie et qui contribuera sans aucun doute à améliorer encore le travail de l'Unesco dans un des domaines les plus importants, celui des publications.

(31.11) Parmi les Comités créés par le Conseil au cours de cette période biennale, figure celui des territoires dépendants qui a examiné sous la présidence de mon honoré collègue et ami M. Mohammed El Fasi, les projets de commentaires préparés par le Secrétariat, à la demande du Secrétaire général des Nations Unies, sur l'élimination de l'analphabétisme et l'enseignement secondaire dans les territoires non autonomes, territoires qui heureusement deviennent chaque jour moins nombreux. Je tiens à remercier aussi les membres et le président de ce Comité pour le travail qu'ils ont accompli. Le Conseil a également désigné trois de ses membres pour le représenter au sein de la Commission mixte Unesco/BIE, et il a créé en outre divers comités temporaires dont il avait besoin pour pouvoir s'acquitter pleinement, avec exactitude et précision, des fonctions qui lui sont dévolues par l'Acte constitutif de notre Organisation.

(31.12) A sa soixante-quatrième session, c'est-à-dire à celle qui s'est tenue immédiatement après la douzième session de la Conférence générale, le Conseil a élu comme président, S. Exc. M. Edward Beeby, de Nouvelle-Zélande et, comme vice-présidents, LL. Exc. MM. Alberto Rakoto Ratsimamanga, de Madagascar ; S.M. Sharif, du Pakistan ; Stefan Wierblowski, de Pologne et Silvio Zavala, du Mexique. Le professeur Hilding Eek, de Suède, a été élu président de la Commission financière et administrative et S. Exc. M. Mohammed El Fasi, du Maroc, président de la Commission du programme et des relations extérieures.

(31.13) L'hiver dernier, sa santé s'étant altérée, mon illustre prédécesseur, M. Edward Beeby, s'est démis à la fois de la présidence du Conseil et de ses fonctions de membre du Conseil, après avoir transmis à celui qui a présentement l'honneur de s'adresser à vous la haute charge de lui succéder à la Présidence, par la volonté de ses collègues. M. David Forsyth, de Nouvelle-Zélande, lui a succédé au sein du Conseil, et il a été élu à la dernière session président de la Commission financière et administrative, en remplacement de M. Hilding Eek (Suède) qui se trouvait dans l'impossibilité de participer aux travaux de cette session.

(31.14) D'autres changements sont intervenus depuis deux ans dans la composition du Conseil. A la soixantième session, M. George N. Shuster, des Etats-Unis, a présenté sa démission, et le sénateur William Benton, qui a été associé dès les tous premiers temps aux travaux de l'Organisation, a été élu pour le remplacer. Ainsi que j'ai eu le pénible devoir de l'annoncer à la Conférence générale dans mon discours d'ouverture, notre collègue le professeur Tudor Vianu, de Roumanie, que nous admirions et tenions en si haute estime, est mort à Bucarest alors qu'il se préparait à venir à Paris participer aux travaux de la soixante-septième session du Conseil. Le Conseil a désigné pour lui succéder S. Exc. M. Athanase Joja. Au cours de notre dernière session, un autre de nos éminents collègues, M. Otto von Simson, a présenté sa démission et M. Hans-Joachim von Merkatz, de la République fédérale d'Allemagne, a été désigné pour le remplacer.

(31.15) Permettez-moi maintenant de remercier tout particulièrement le Directeur général pour l'aide efficace qu'il a personnellement apportée au Conseil exécutif pendant ces deux années. Le Conseil a apprécié à leur juste valeur l'énergie et l'ardeur dont le Directeur général a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions, ses qualités de chef et sa grande compréhension. Je puis vraiment dire que je considère comme un grand privilège ce qui restera, je crois, parmi les meilleurs souvenirs de ma vie, la présence à ma droite, pendant les longues heures de délibérations, du Directeur général.

(31.16) Il me faut également adresser, au nom du Conseil exécutif, de chaleureux et cordiaux remerciements à M. Malcolm Adiseshiah, directeur général adjoint, pour le concours qu'il nous a prêté, et je tiens aussi à dire combien le Conseil exécutif a apprécié la collaboration des nouveaux sous-directeurs généraux : M. Gabriel Betancur, sous-directeur général chargé de l'éducation ; M. John Fobes, sous-directeur général charge de l'administration et M. Alexey Matveyev,

sous-directeur général chargé de la science. A tous le Conseil exécutif tient à dire sa gratitude, mais ces remerciements ne seraient pas complets si je ne les étendais au Secrétariat du Conseil, c'est-à-dire à M. Manuel Jimenez, secrétaire du Conseil exécutif, à Mme Baud et à leurs collaborateurs qui, jour et nuit, ont assisté le Conseil exécutif dans ses travaux avec un zèle et un dévouement que tous les membres du Conseil connaissent bien.

(31.17) Ici il convient, je crois, de mentionner que cette étroite collaboration a donné au Conseil exécutif l'occasion d'apporter au Directeur général les concours dont celui-ci avait besoin. Conformément à l'article V de l'Acte constitutif, le Conseil a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution efficace et rationnelle du programme par le Directeur général. Sur ce dernier point, je pourrais m'étendre longuement, mais je ne crois pas devoir le faire et je me contenterai de donner quelques exemples. Au cours de sa soixante-cinquième session, le Conseil exécutif a examiné le rapport que le Directeur général lui a présenté au sujet de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, conférence qui a eu lieu à Genève en février 1963. Le Conseil a entièrement approuvé les propositions du Directeur général tendant à donner aux questions scientifiques dans le programme et le budget, une importance de même ordre que celle accordée à l'éducation. Cette décision marque sans aucun doute un tournant dans l'histoire de notre Organisation et implique une refonte du Programme, concrétisée, de façon manifeste, par le Projet de programme et de budget pour 1965-1966, que la Conférence générale doit examiner à sa présente session.

(31.18) Il est une autre question importante sur laquelle je dois attirer votre attention, celle de la préservation des monuments de Nubie, le Conseil ayant, à sa soixante-cinquième session, autorisé le Directeur général à poursuivre son action pour la sauvegarde d'Abou Simbel. Aucun d'entre nous n'ignore aujourd'hui ce que montre d'ailleurs la magnifique exposition inaugurée le jour même où s'ouvrait la présente session de la Conférence générale, à savoir qu'on peut déjà considérer ces projets avec assurance comme des réalités accessibles, dont la concrétisation matérielle n'est plus aujourd'hui qu'une question de temps. Sur ce point, le Conseil exécutif peut se sentir extrêmement satisfait d'avoir pu apporter au Directeur général son appui total ; il peut également déclarer avec satisfaction que le Directeur général a été soutenu dans cette entreprise par les Etats membres et plus particulièrement par certains d'entre eux, dont la contribution au sauvetage de ces monuments a montré toute la générosité.

(31.19) Il me faut mentionner aussi en cette occasion les questions qui ont trait à la Campagne mondiale pour l'alphabétisation universelle, questions sur lesquelles le Conseil exécutif s'est penché et à l'égard desquelles il a pris des décisions lors de ses soixante-sixième et soixante-septième sessions. Faisant siennes les conclusions du Directeur général, il a chargé celui-ci de les présenter officiellement au Secrétaire général des Nations Unies, puis de les porter à la connaissance du Conseil économique et social et enfin de les soumettre à notre Conférence à sa treizième session, dans un projet que la Conférence examinera par l'entremise de sa Commission du programme. La décision de lancer cette campagne mondiale pour l'alphabétisation universelle, initiative exemplaire sur laquelle des millions d'hommes dans le monde entier ont les yeux fixés, restera sans doute un des grands moments de la vie de notre Organisation.

(31.20) Parmi les autres questions capitales que le Conseil exécutif a examinées avec le Directeur général, apportant à celui-ci un appui total, figurent celles qui ont trait à la planification de l'éducation. Ces questions ont été étudiées par le Conseil en plusieurs occasions et avec une attention toute particulière au cours de sa soixante-septième session. Enfin, pour terminer cet aperçu des graves problèmes dont le Conseil s'est occupé depuis deux ans, je dois signaler qu'à ses soixante-sixième et soixante-septième sessions, il a encouragé et aidé le Directeur général, de façon nette et précise, à développer encore notre collaboration et notre coopération technique avec les Nations Unies, soulignant le parti que l'Organisation a tiré des deux grands instruments de coopération dont dispose le monde actuel : l'assistance technique et le Fonds spécial. La coopération a aussi été extrêmement étroite avec l'Association internationale de développement, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et la Banque interaméricaine de développement, organismes qui ont été, sont encore et continueront à être d'un grand secours à notre Organisation dans la mise en oeuvre de ses programmes.

(31.21) Et maintenant, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres des délégations, j'en arrive au dernier point, qui est l'un des plus importants de la mission qui m'incombe aujourd'hui. En tant que Président du Conseil exécutif, je dois présenter à la Conférence générale le Projet de programme et de budget pour 1965-1966, qui porte les cotes 13 C/5 et 13 C/5 Add. et Corr. A trois reprises au cours de cet exercice biennal, le Conseil a consacré ses soins à l'élaboration du programme et du budget qui concernent les deux années à venir et sont les plus lourds de toute l'histoire de l'Organisation. La première fois, dans le courant

de l'automne 1963, il a examiné de façon très soigneuse et attentive l'Avant-projet condensé présenté par le Directeur général ; il a alors donné des directives précises sur les thèmes principaux qu'il convenait, à son avis, de souligner et que le Directeur général a repris et développés dans son admirable introduction au document 13 C/5. En même temps, le Conseil a provisoirement fixé à 46,800,000 dollars, le plafond budgétaire en fonction duquel le Directeur devait établir son projet définitif. En second lieu, au printemps dernier, le Conseil, après avoir étudié le document 13 C/5 élaboré par le Directeur général, a félicité celui-ci du compte qu'il avait tenu des recommandations formulées lors de la session précédente et de la clarté qu'il avait su donner à la présentation d'un document aussi complet, faisant entre activités "continues" et activités "nouvelles", ainsi que l'avait proposé le Comité ad hoc que j'ai eu l'honneur de présider, une distinction qui ne manquera pas de faciliter les travaux de la Commission du programme et de la Commission administrative pendant la présente session de la Conférence générale.

(31.22) Le troisième et dernier stade se situe immédiatement avant l'ouverture de la présente session de la Conférence. Le Conseil a alors examiné l'addendum et le corrigendum au document 13 C/5, document d'une extrême importance, puis il a adopté les amendements proposés et a recommandé à l'attention favorable de la Conférence générale le Projet de programme présenté dans le document 13 C/5, modifié par le document 13 C/5 Add. et Corr. En conséquence, conformément au calendrier approuvé par la Conférence générale à sa douzième session, le Conseil exécutif a recommandé en outre à la Conférence d'adopter un plafond budgétaire pour les propositions figurant dans ce document qui lui serait présenté en temps opportun, un point de l'ordre du jour lui étant spécialement consacré. Quant aux recommandations du Conseil exécutif, elles figurent dans les documents 13 C/6 et 13 C/6 Add. Rev. Ces documents reproduisent, je l'ai dit, les observations et les recommandations du Conseil exécutif. Conformément à l'alinéa 5 de l'article V de l'Acte constitutif, j'ai donc l'honneur de soumettre à la Conférence générale, ici réunie en sa treizième session, le Projet de programme et de budget pour 1965-1966 (documents 13 C/5 et 13 C/5 Add. et Corr.), ainsi que les recommandations du Conseil exécutif (13 C/6 et 13 C/6 Add. et Corr.). Dans ces documents, le Conseil exécutif s'est efforcé d'exprimer son avis sur chaque question de façon claire et concrète et sous une forme qui permette à la Commission du programme et à la Commission administrative de poursuivre la discussion et l'examen du Projet de programme et de budget.

(31.23) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, avant de laisser la parole aux orateurs inscrits pour le débat général, je crois devoir rappeler que le Conseil exécutif, lors de sa soixante-septième session, a invité le Directeur général à communiquer aux Etats membres un document d'où se dégageraient les idées directrices et les principales propositions figurant dans les différents documents soumis à la Conférence générale sur des questions de programme et de politique générale, afin d'aider les délégations à préparer des exposés qu'elles feront en séance plénière, étant bien entendu que ce document ne limitera en aucune façon le contenu et la portée du débat général. Le Conseil a appelé l'attention des Etats membres sur l'intérêt que leurs délégations auraient à tenir compte et, si possible, à traiter dans leurs interventions des questions suivantes : (1) les grandes questions qui ont fait l'objet de recommandations du Conseil exécutif et qui sont exposées dans l'introduction au document 13 C/5 ; (2) les autres recommandations préparées par le Conseil exécutif sur le Projet de programme ; et (3) les idées maîtresses qui pourraient inspirer le Projet de programme pour l'exercice biennal suivant . Il s'agit donc, en quelque sorte, de présenter d'ores et déjà des suggestions qui pourraient être reprises lors de l'élaboration du Projet de programme et de budget pour l'exercice biennal 1966-1967.

(31.24) Le Conseil a estimé qu'un débat général en séance plénière, dans lequel les interventions porteraient essentiellement sur les idées maîtresses de la politique générale et du programme, faciliterait la tâche des deux Commissions de la Conférence et celle de ses groupes de travail, en même temps qu'il aiderait le Conseil exécutif et le Directeur général à exercer les fonctions qui leur sont respectivement dévolues par l'Acte constitutif. Les indications, préparées par le Directeur général font l'objet du document 13 C/7 que les délégations auront eu l'occasion d'examiner attentivement et qui sera, le Conseil l'espère, de quelque utilité à la Conférence dans le débat général qui s'ouvre aujourd'hui. C'est sur ces mots, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, que je terminerai, ayant accompli la tâche qui m'incombait en ma qualité de Président du Conseil exécutif, de vous présenter ces documents importants dont l'examen doit constituer le travail essentiel de la Conférence générale au cours de cette treizième session.

32.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Дамы и г-да, уважаемые делегаты. Отчет Исполнительного совета был бы неполным, если бы мы не отметили тот вклад и ту большую работу, которая внесена Председателем Исполнительного совета г-ном Бароном Кастро.

32.2 Разрешите предоставить слово председателю Комитета по докладам д-ру Мохамеду Аваду, делегату Объединенной Арабской Республики, который представит первый отчет его Комитета по вопросу изучения этим Комитетом докладов Генерального директора и государств-членов. Г-н Авад, прошу Вас.

(32.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, le rapport du Conseil exécutif serait incomplet s'il n'était pas fait mention du rôle et de l'important travail du Président du Conseil exécutif, M. Barón Castro.

(32.2) Je donne la parole à M. Mohamed Awad, délégué de la République arabe unie, président du Comité des rapports, pour la présentation du premier rapport de ce Comité sur les rapports du Directeur général et des Etats membres.

33.1 Mr AWAD (United Arab Republic), Chairman of the Reports Committee:
I have the honour, Mr. President, to present the first draft report of the Reports Committee, but before doing so I must express my gratification at this occasion which enables me to address the General Conference under the presidency of a great friend, with whom I have closely collaborated on the Executive Board and in Unesco for a great many years. I must also express my deeply felt thanks to my friend, Señor Barón Castro, the Chairman of the Executive Board, for his kind words of encouragement. I must again also express my gratification at the fact that I am the successor in the office of the Chairman of the Reports Committee, the successor in a direct line, to two distinguished ladies, Madame Kaminska and Mrs. Pecson, whose help and assistance even during this session has been made graciously available to the committee I am now humbly presiding.

33.2 In accordance with resolutions 40 and 46 adopted by the General Conference at its twelfth session, relating to the terms of reference and membership of the Reports Committee, the committee met at Unesco Headquarters and held four meetings from the 20th to the 22nd. As a matter of fact, they were even working again putting the finishing touches to their report early this morning, so that they could present it to the General Conference. Their first draft report will be in your hands this afternoon, in all languages.

33.3 The General Conference at its twelfth session in a special resolution, resolution 46, elected 30 members to participate in the committee's work. I am not going to read the names of all the Member States represented - they will be available to you in the document when it comes out. But I wish to thank those who attended and to report that we have had a full committee practically all the time, except for very rare occasions when the pull of the plenary meetings of the General Conference was irresistible. But we always managed to have a quorum.

33.4 We have chosen our officers. The Chairman, Mr. Mohamed Awad (United Arab Republic); Mr. Archibong (Nigeria) and Mrs. Geronima Pecson (Philippines) as Joint Vice-Chairmen; and Mr. V. Vlad (Rumania) as Rapporteur.

33.5 The committee has heard the Chairman of the Executive Board, who presented the observations of the Board on the reports of the Director-General, and the Director-General himself presented his own reports on the activities of the Organization and his evaluation of Unesco's activities and future prospects.

33.6 Regarding the terms of reference of the Reports Committee, the committee noted that, pursuant to resolution 39, adopted by the General Conference at its twelfth session, reports of Member States now deal with such resolutions of the General Conference as they may themselves choose as being important to them. Such reports by Member States, nearly 80 of which had been received at the opening of the thirteenth session of the General Conference, have been an important element in the preparation of the Director-General's evaluation of Unesco's activities for 1962 and 1963 and future prospects, which is embodied in document 13 C/4.

33.7 Pursuant to resolution 40 adopted by the General Conference at its twelfth session, the committee examined this evaluation of Unesco's activities and future prospects, together with the Director-General's reports on the activities of the Organization for 1962 and 1963, and also for the first six months of the year 1964. We also gave some attention to the Executive Board's comments embodied in document 13 C/31, and our whole examination was carried out in order to submit to the General Conference a report, in accordance with our terms of reference, upon the adequacy of the reports of the Director-General in reflecting progress made by the Organization and in giving effect to its programmes and to important decisions of the General Conference; and in reflecting the activities and the interests of Member States in respect of such programmes and decisions.

33.8 You will note, then, that the task of the Reports Committee is to consider the Director-General's reports for the years 1962 and 1963 and his new evaluation report, which also covers the two years 1962 and 1963. The committee dealt at some length with the changes in presentation of the Director-General's reports on the activities of the Organization, pursuant to the instructions contained in resolution 39, paragraph 5(c) adopted by the General Conference at its twelfth session. It was generally agreed that these reports were concise, that they were well balanced, and that they gave an accurate description of Unesco's activities, taking into account the interests expressed by Member States. One member of the committee expressed the view that, in a few cases, the editing of the reports could aim at further standardization; for instance, reports of conferences and meetings might explain what was accomplished in a more uniform way. Another member observed that, where possible, it would be helpful to group all references to a given activity under a single section of the report.

33.9 The committee, having noted these comments, desires to submit for consideration of the General Conference its recommendation that the Director-General continue to prepare his reports in conformity with the directives of the twelfth session of the General Conference, and as reflected in the Director-General's introduction to his printed report for 1963.

33.10 In his report for 1963, the Director-General has included at the beginning a brief introduction under his own signature, in which he indicates the line he has followed. He has had to exclude many subjects and chapters in order to bring the report into conformity with the wishes of the General Conference as regards economy and brevity. He has had to leave out a great deal that concerns administration and certain other chapters such as that dealing with relations with Member States.

33.11 The Committee examined both the form and the content of the Director-General's evaluation of Unesco's activities (for 1962 and 1963) and future prospects. The Committee noted that this particular report was very valuable, and covered many things that had been omitted in the more general reports for 1962 and 1963. And while certain members of the Committee regretted that the twelfth session of the General Conference had instructed the Director-General to discontinue the translation and the printing and distribution of the individual reports of Member States, it was agreed that the Director-General's synthesis of those reports and of his own annual reports in document 13 C/4 presented a coherent view of the activities and interests of Member States and that it highlighted and projected clearly the progress made by the Organization in giving effect to its programme and to important decisions of the General Conference.

33.12 It was agreed that this document 13 C/4, which represents a new concept and a new departure in overall synthesis of Unesco's activities, is a major contribution to the understanding of the Unesco programme and that it should be commended to the continuing attention of Member States. It was also noted that this document should help form the basis for study by the General Conference of the future orientation of the programme of Unesco. In addition, members wished particularly to congratulate the Director-General for having included his own personal views in this document.

33.13 Two members of the Committee expressed the wish that the Director-General would continue to examine the present method of reporting by Member States to see if any improvements were desirable. One member of the Committee noted that management problems, although important, were not discussed in this document (13 C/4), while another member felt that it might be useful in future to give greater emphasis to problems of implementation which would have to be anticipated in view of the continuing expansion of the Secretariat's activities.

33.14 A number of members of the Committee discussed the question of the relation of "operational action on behalf of development" dealt with in part III of document 13 C/4, and "ethical action" dealt with in part V of the same document. While certain delegates felt that the separate treatment of these matters in document 13 C/4 could give rise to misunderstanding as to their basic inseparability, it was generally felt that there must not be - and indeed that there was no evidence of - operational activities divorced from ethical considerations; the two should go together. On the contrary, the intent of document 13 C/4, and particularly part V thereof, was to explain the oneness and the unity of operational and ethical action, as stressed in the Unesco Constitution. Certain members considered that it would be important in the future, the better to highlight the rôle of Unesco in the field of the evaluation and confrontation of ideas connected with the fundamental goal of the Organization; and that when assessing the programme of past and future action of Unesco, it was necessary to base oneself on the fact that the rôle of multilateral co-operation was constantly growing and that consequently the possibilities of Unesco were increasing as regards solving key contemporary problems, in the forefront of which was the problem of strenthening peace, friendship and mutual understanding between peoples through the medium of education, science, culture and mass communication.

33.15 The Committee, having noted these comments, desires to submit for consideration of the General Conference its recommendation that the Director-General prepare a similar evaluation of Unesco's activities and future prospects for the fourteenth session of the General Conference.

33.16 Finally, the Committee wishes to thank the Director-General for having himself presented his reports and his evaluation at the opening meeting of the Committee and also expresses its gratitude to the Chairman of the Executive Board for his presence on that occasion.

33.17 Now, Sir , the report which I have put before you is in the nature of an interim report, that is to say it has had to be prepared in a very great hurry, and naturally will come up for further revision when the final report is drafted. The Reports Committee was handicapped by the fact that it had to meet on the very first day of the General Conference, in the afternoon. Perhaps some ways and means might be found to enable this Committee to start a couple of days before the Conference begins so that it could get on with its work with a little more time at its disposal.

34.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Благодарю Вас, г-н Авад, за прекрасное представление результатов предварительной работы Комитета.

34.2 Заседание объявляю закрытым.

(34.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je remercie M. Awad de son excellent rapport sur les premiers travaux du Comité.

(34.2) La séance est levée.

The meeting rose at 1 p.m.
La séance est levée à 13 heures.
Se levanta la sesión a las 13.00
Заседание закрывается в 13 час.

SIXTH PLENARY MEETING

22 October 1964 at 3.10 p.m.
President: Mr. Noraïr M. SISSAKIAN (USSR)

SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

22 octobre 1964, à 15 h.10
Président : M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

SEXTA SESIÓN PLENARIA

22 de octubre de 1964 a las 15.10
Presidente: Sr. Noraïr M. SISSAKIAN (URSS)

ШЕСТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

22 октября 1964 г. в 15 ч. 10 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

GENERAL DISCUSSION (cont.)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

1. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Дамы, г-да, разрешите открыть шестое пленарное заседание, приветствовать Генерального директора и предоставить ему слово для доклада.

(1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Ladies and gentlemen, I declare the sixth plenary meeting open and call upon the Director-General to present his report.

2.1 Le DIRECTEUR GENERAL.-
Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil exécutif, Mesdames, Messieurs les délégués, avant toute chose, je désire remercier très chaleureusement le Président du Conseil exécutif et le Président du Comité des rapports pour la présentation, assortie de commentaires pertinents, qu'ils ont faite ce matin, des divers documents, nombreux, volumineux et importants qui sont soumis à votre examen. Je les remercie, non seulement parce qu'ils ont exprimé à mon égard des appréciations très flatteuses, très généreuses, que je désire partager avec le Secrétariat tout entier, mais aussi parce qu'ils ont ainsi considérablement facilité ma tâche, assurément fort lourde cet après-midi.

2.2 En vous présentant ces documents conformément à l'article V, section B, paragraphe 9 de l'Acte constitutif, le Président du Conseil exécutif en a défini le but en termes très précis et fort heureux.

2.3 Le Conseil exécutif et moi-même souhaitons que le traditionnel débat général qui va commencer s'écarte justement un peu de la tradition et - pourquoi ne pas dire le mot ? - de la routine. Nous souhaitons qu'il ne se borne plus à un simple échange de vues engendrant, au mieux, une certaine atmosphère collective ou exprimant certaines tendances particulières, mais qu'il aboutisse, sur un nombre restreint de questions fondamentales, à l'adoption de résolutions de nature à constituer les éléments d'une politique générale

expresse, explicite et progressivement systématisée qui, d'une part, serve de cadre aux travaux des différents organes de la Conférence générale dès cette treizième session et, d'autre part, dégage les idées maîtresses dont le Conseil exécutif et le Directeur général auront à s'inspirer dans la mise en oeuvre du Programme que vous adopterez pour 1965-1966 et dans l'élaboration du Projet de programme et de budget pour 1967-1968 qui sera soumis à la Conférence générale à sa prochaine session.

2.4 Voilà ce que le Conseil exécutif et moi-même, solidaires sur ce point comme sur tant d'autres, vous proposons, Mesdames et Messieurs, comme objectif de ce débat, afin que ses résultats n'aient pas simplement un caractère informatif. C'est dans cette perspective que les documents dont vous êtes saisis ont été conçus et rédigés, particulièrement l'"Introduction au Projet de programme et de budget pour 1965-1966" (document 13 C/5) ainsi que le document 13 C/4 "Evaluation des activités de l'Unesco (1962-1963) et perspectives d'avenir" que j'ai moi-même rédigé et dont vous avez remarqué, je pense, le caractère délibérément synthétique. C'est la première fois, je crois, qu'un tel effort de synthèse a été entrepris, du moins à ce degré, et je souhaite qu'il vous aide dans votre tâche capitale, qui est de définir la politique générale de l'Organisation. Je n'ai pas l'intention d'abuser de votre temps en répétant ici ce qui est exposé dans ces documents, mais je voudrais m'efforcer, dans cette introduction au débat général, de mettre en lumière certains points qui, à mon sens, méritent de votre part une attention spéciale.

2.5 Le fait à signaler en tout premier lieu, même s'il est évident, est la croissance de l'Organisation. Pour vous permettre d'en mesurer l'ampleur, je voudrais procéder à une rapide comparaison entre ce qu'est aujourd'hui l'Unesco et ce qu'elle était il y a dix ans, en me fondant sur quelques indices, sans doute plus éloquents que de longs rapports.

2.6 Prenons d'abord le nombre des Etats : de 1954 à 1964, il est passé de 76 à 115, en attendant d'être bientôt porté à 117, peut-être à 118.

2.7 Dans le même temps, le budget ordinaire est passé de 21.600.000 dollars à un chiffre qu'il vous appartiendra de fixer, mais que la recommandation du Conseil exécutif situe au minimum à 48.120.000 dollars, tandis que les ressources extrabudgétaires ont été portées de 6.800.000 à 51.700.000 dollars environ, pour autant qu'on peut les conjecturer ; c'est dire que les ressources de l'Organisation ont plus que triplé en dix ans, passant d'un total de 28.400.000 à quelque 100 millions de dollars.

2.8 Dans le cadre de cette évolution générale des ressources, il convient de noter tout spécialement que les ressources extrabudgétaires, qui représentaient en 1955-1956 un peu moins de 24 % (soit à peine le quart du total) en représentent aujourd'hui 52 % (soit plus de la moitié). Le résultat de cette évolution est que les crédits consacrés à l'action opérationnelle en vue de l'aide au développement, qui représentaient il y a dix ans environ 30 % de l'ensemble des ressources de l'Organisation, en constituent aujourd'hui environ 65 %.

2.9 En ce qui concerne le personnel, le nombre des postes de fonctionnaires du cadre organique et du cadre de service et de bureau est passé, entre 1955 et 1965, d'un peu plus de 1.000 à un peu moins de 3.500. Mais, plus que cet accroissement quantitatif global, ce qu'il faut relever, c'est le changement intervenu dans le rapport entre le nombre des fonctionnaires du cadre organique au Siège et le nombre de ces fonctionnaires hors Siège. Ce rapport s'est littéralement inversé. Alors que l'on comptait, en 1955, 337 fonctionnaires du cadre organique au Siège contre 189 sur le terrain, on en compte, en 1964, 535 au Siège contre 868 sur le terrain, c'est-à-dire qu'on est passé d'un rapport de 2 à 1 à un rapport de 1 à 1,5. En outre, comme vous le savez, cette tendance s'accentue rapidement.

2.10 Enfin, un autre signe tangible de la croissance de l'Organisation est l'agrandissement des locaux du Siège, qui n'est pas une affaire de principe mais, au contraire, la conséquence naturelle et la condition nécessaire de cette croissance. Vous avez pu constater vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, où en est la progression des travaux de construction du quatrième bâtiment, que vous aviez décidée à la dernière session de la Conférence

générale. J'espère que vous en êtes aussi satisfaits que le Conseil exécutif l'a été, pour sa part, de la nouvelle salle qui lui a été affectée. Au cours de la présente session, vous aurez à examiner le projet de construction d'un cinquième bâtiment destiné à répondre aux besoins de l'Organisation jusqu'en 1972. Je voudrais simplement dire, à ce propos, qu'il est, à mon avis, indispensable que la construction puisse commencer vers 1966.

2.11 Tel est le premier point - le dynamisme et la croissance de l'Organisation - sur lequel je tenais à attirer votre attention. Car il a, à mon sens, une double signification.

2.12 D'abord, tous les problèmes de l'Organisation, tous les points inscrits à l'ordre du jour de cette session doivent être pensés en termes dynamiques et non en termes statiques. Chacun d'entre vous, Mesdames et Messieurs, doit se convaincre que ce qui vaut pour aujourd'hui ne suffira plus demain. Le conservatisme et la stabilisation sont incompatibles avec l'expansion de l'Organisation, qui ne résulte pas d'une volonté de puissance abusive, mais de la nécessité de répondre à des demandes de plus en plus nombreuses et pressantes et, aussi, du fait que l'efficacité de l'action de l'Unesco s'affirme chaque jour davantage.

2.13 La deuxième conclusion qui s'impose, à mon sens, c'est que tous les aspects de la croissance de l'Organisation sont solidaires. Programme, budget, personnel, bâtiments sont des éléments qui se conditionnent l'un l'autre. Etre négatif sur l'un, c'est être négatif sur tous. Qui veut la fin, veut les moyens : si vous désirez un Programme en expansion, il vous faut un budget en expansion, un personnel en expansion, des bâtiments en expansion. On peut, certes, discuter les degrés et les modalités de la croissance de l'Organisation, mais le fait dont vous devez prendre pleinement conscience, pour mieux comprendre les problèmes particuliers, c'est la corrélation entre les divers aspects de cette croissance.

2.14 Je passe maintenant à l'essentiel : le Projet de programme et de budget pour 1965-1966.

2.15 La Conférence générale, à sa douzième session, avait notamment demandé au Directeur général et au Conseil exécutif, dans sa résolution 8.5, de veiller, dans la préparation du Projet de programme et de budget pour 1965-1966, au "maintien de l'unité du programme, avec intégration des ressources d'origines diverses dont dispose l'Unesco". Les propositions contenues dans le document 13 C/5 se conforment, je crois, pleinement à ce principe, que je tiens pour capital. Cependant, ainsi que le fait ressortir en particulier l'Introduction à ce document, il ne suffit pas de dire que les ressources doivent être intégrées ; encore faut-il préciser l'orientation de cette intégration. Si l'on veut préserver la vocation particulière et l'autonomie constitutionnelle de l'Organisation, je suis, pour ma part, convaincu que l'aide au développement financée par les ressources extraordinaires doit s'articuler sur le programme ordinaire et que ce n'est pas l'inverse qui doit se produire.

2.16 Intégrer le programme ordinaire aux ressources extraordinaires, c'est renoncer à la vocation propre de l'Unesco et aliéner son indépendance. Au contraire, intégrer les ressources extraordinaires au programme ordinaire c'est confirmer la vocation de l'Organisation et donner à l'action de celle-ci une dimension nouvelle. C'est cette deuxième voie que j'ai délibérément choisie et je suis heureux de pouvoir vous dire que, sur ce point, j'ai rencontré constamment, comme le rappelait ce matin son Président, la compréhension, l'appui et les encouragements du Conseil exécutif.

2.17 Ce choix qui, défini dans les termes abstraits que je viens d'employer, pourrait sembler relever d'une sorte de métaphysique budgétaire, revêt, en réalité, une importance capitale. Car, en nous prononçant pour une intégration des ressources extraordinaires au programme ordinaire, nous réaffirmons que c'est à une oeuvre spirituelle, lui incombant en propre, que ses fondateurs ont voué l'Unesco. Son rôle, alors, n'est pas de se muer en un simple agent d'exécution de l'aide, mais de transformer cette aide en en intégrant le contenu opérationnel à une pensée scientifique et éthique, inspirée des préoccupations humanistes. En fait, c'est l'humanisme de l'Unesco, comme son autonomie constitutionnelle, qui sont en cause dans ces problèmes d'intégration.

2.18 Le Conseil exécutif, qui a bien voulu faire sienne cette conception, m'a recommandé à cet égard, à sa session de septembre-octobre 1963, de tenir compte, dans la préparation du Projet de programme et de budget du principe selon lequel "les travaux intellectuels de portée générale financés par le budget ordinaire devraient être renforcés, afin de constituer une base suffisante pour les activités opérationnelles financées par les ressources extrabudgétaires".

2.19 Pour ma part, je me suis conformé autant que possible à cette directive, que je considère comme essentielle. Elle signifie, d'une part, que l'action de l'Unesco s'articule sur son programme ordinaire et, d'autre part, que tout accroissement substantiel des ressources extrabudgétaires affectées aux activités de caractère opérationnel doit s'accompagner d'un renforcement du budget ordinaire, de manière à fournir la base intellectuelle et le cadre éthique à l'intégration des ressources.

2.20 Et s'il est un point, Monsieur le Président, sur lequel je souhaiterais voir s'instaurer un large débat, qui permette à la Conférence générale d'aboutir à une résolution ou à une déclaration, c'est bien celui-ci, que je considère comme fondamental.

2.21 Un deuxième point, que je tiens également pour capital, est celui des priorités.

2.22 La Conférence générale est pour la première fois saisie d'un programme qui a été délibérément - et, j'ose dire, courageusement - conçu suivant le principe des priorités et qui, de ce fait, accuse un déséquilibre voulu entre ses différents chapitres. Rien n'aurait été plus facile que de distribuer également, mathématiquement, suivant des proportions obtenues au moyen d'une règle à calcul, l'augmentation budgétaire qu'on estimait souhaitable pour l'ensemble de l'Organisation. Mais vous savez, Mesdames et Messieurs, que le Conseil exécutif et moi-même ne nous sommes pas orientés dans ce sens. C'est donc un Projet de programme comportant des inégalités que je vous propose. Toutefois, je tiens à préciser tout de suite que je ne considère pas ces inégalités comme définitives, pour la bonne - et très simple - raison qu'il s'agit d'inégalités qui procèdent non pas d'une hiérarchie de valeurs mais d'une appréciation du degré d'urgence des activités - ce qui n'implique aucun jugement quant à leur importance. Il se peut fort bien que les priorités changent avec le temps et si j'ai estimé, avec l'assentiment du Conseil exécutif, qu'il convenait, en 1964, de mettre l'accent sur certains types d'activités, cela ne signifie nullement que j'aboutirai nécessairement, dans deux ans, aux mêmes conclusions.

2.23 Actuellement, les priorités qui inspirent le Projet de programme et de budget dont vous êtes saisis sont au nombre de deux. La première procède d'une directive expresse de la Conférence générale elle-même, qui, par sa résolution 12 C/8.5, m'a invité à "continuer à appliquer le principe de la concentration en faveur de tâches prioritaires". Cette notion de priorité avait d'ailleurs été introduite en 1960 par la résolution 11 C/8.62, qui chargeait "le Conseil exécutif et le Directeur général de continuer à donner priorité à l'éducation dans l'élaboration des programmes futurs". Cette priorité a été réaffirmée en 1962, dans la résolution 12 C/8.1 relative à la participation de l'Unesco à la Décennie des Nations Unies pour le développement et je crois pouvoir dire qu'elle a été respectée.

2.24 D'un autre côté, comme le rappelait ce matin son Président, le Conseil exécutif a bien voulu reconnaître, à la suite notamment de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, qui s'est tenue à Genève en 1963 et qui a eu le retentissement que l'on sait, que le temps était venu d'accorder à la science une priorité analogue à celle dont bénéficiait déjà l'éducation. C'est pourquoi le Projet de programme et budget pour 1965-1966 est fondé sur le principe d'une même priorité à l'éducation et à la science. La priorité reconnue à la science s'est traduite par une augmentation spectaculaire des crédits proposés pour le prochain exercice, qui est notamment de l'ordre de 57 % dans le domaine de l'application des sciences au développement. Compte tenu des ressources extrabudgétaires provenant de l'assistance technique et du Fonds spécial, il est certain que jamais le domaine des sciences exactes et naturelles, sous son double aspect de l'avancement des sciences et de l'application des sciences

au développement, n'a bénéficié de ressources aussi considérables puisqu'il s'agit, au total, de plus de 32 millions de dollars.

2.25 Cette augmentation, particulièrement sensible, des crédits affectés à la science, n'implique - est-il besoin de le dire ? - aucun renoncement à la priorité accordée à l'éducation. Mais, dans ce domaine, il a suffi de poursuivre l'évolution déjà amorcée, sans avoir à faire un effort aussi marqué que dans le domaine des sciences exactes et naturelles.

2.26 Je voudrais maintenant, Monsieur le Président, présenter quelques observations sur les principales caractéristiques des différents chapitres du Programme ou, plus exactement, des idées maîtresses qui en ont inspiré le contenu. Dans le cadre de la priorité générale donnée à l'éducation, il est deux secteurs particuliers qu'il convient de considérer comme prioritaires : la planification de l'éducation et la lutte contre l'analphabétisme.

2.27 Pour ce qui est de la planification de l'éducation, l'Unesco s'est résolument attachée, depuis plusieurs années, à en faire admettre le principe et elle s'est activement employée à relier systématiquement la planification de l'éducation à la planification générale du développement, c'est-à-dire à la prévision rationnelle et méthodique des besoins des pays. Elle n'a pas seulement contribué, dans ce domaine, à l'établissement de plans-cadres régionaux, comme ceux qui ont été élaborés par les différentes conférences régionales d'Addis-Abéba pour l'Afrique, de Karachi et Tokyo pour l'Asie, de Santiago du Chili pour l'Amérique latine et de Beyrouth pour les Etats arabes et qui ont pour objet de définir des objectifs indicatifs à long terme, destinés à stimuler les efforts nationaux. Franchissant une nouvelle étape, elle aide actuellement les Etats membres qui le désirent à créer les structures et les mécanismes que requièrent la planification et l'administration de l'enseignement, à élaborer leurs plans nationaux et à formuler les demandes d'assistance qu'ils adressent aux organismes internationaux de financement, en vue de la mise en application de ces plans. Depuis 1960, l'Unesco a envoyé à ce titre des missions de planification dans 30 pays, sur leur demande, et elle se propose d'accroître encore cet effort au cours des prochaines années, notamment dans le cadre de l'accord qu'elle a récemment conclu avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Enfin l'Unesco contribue, dans ce secteur très neuf, où les idées sont encore incertaines et les spécialistes très peu nombreux, à la promotion de la recherche et à la formation de planificateurs. Elle a ainsi été amenée à créer tout un réseau d'instituts régionaux, au sommet desquels se trouve l'Institut international de planification de l'éducation, créé l'an dernier à Paris, dans le cadre de l'Unesco, avec l'aide de la Banque internationale et une subvention de la Fondation Ford.

2.28 Voilà ce que je voulais vous dire, Mesdames et Messieurs, au sujet de ce secteur entre tous essentiel de la planification de l'éducation, qui est loin de n'être qu'un domaine technique et dans lequel l'Unesco a l'honneur d'être saisie d'un nombre toujours croissant de demandes d'aide. Je crois qu'il est permis de voir là la preuve de la confiance que les Etats membres ont dans l'efficacité et le désintéressement de l'Organisation, car planifier l'éducation ne signifie pas autre chose qu'imaginer et déterminer l'avenir d'un pays. De toutes les options qu'un gouvernement est appelé à prendre, celles qui concernent la planification de l'éducation sont peut-être les plus redoutables et les plus importantes, dans la mesure où elles tiennent le plus à la souveraineté nationale. A une époque où s'affirme partout un vif désir d'indépendance, aussi bien chez les jeunes Etats que chez les plus anciens, nous voyons pourtant des pays demander à une organisation internationale de leur fournir des conseillers dans un domaine qui touche directement à leur autonomie. C'est pourquoi le fait que l'Unesco ait déjà envoyé des missions d'aide à la planification de l'éducation dans 30 pays revêt, à mes yeux, une haute signification politique et morale. Il atteste que l'Unesco est bien, pour ses Etats membres, ce qu'elle doit être, c'est-à-dire leur organisation et non pas une instance extérieure et étrangère.

2.29 Pour ce qui est de l'autre secteur prioritaire du chapitre de l'éducation, la lutte contre l'analphabétisme, je considère de plus en plus que c'est la tâche la plus impérieuse de notre génération. J'ai été profondément impressionné, non seulement par l'ampleur des

besoins des Etats membres dans ce domaine, mais aussi par la force de leurs aspirations et de leurs désirs. L'idée d'une campagne massive d'alphabétisation a eu, dans le monde entier, une extraordinaire résonance. Elle a suscité une immense espérance et, plus encore, un vaste mouvement de bonne volonté, qu'il serait extrêmement grave de décevoir. Vous en avez eu, Mesdames et Messieurs, un émouvant témoignage, avant même que commence ce débat général - au cours duquel, j'en suis sûr, plusieurs délégations tiendront à s'exprimer sur ce sujet - en entendant le message si important que Sa Majesté Impériale le Chahinchah d'Iran a adressé au Président de la Conférence générale et aussi - je le sais par une lettre de Sa Majesté Impériale - à tous les chefs d'Etat des pays membres de l'Unesco. Vous aurez à vous prononcer sur la mise en oeuvre d'un programme expérimental, intensif et sélectif, d'alphabétisation massive, que je soumets à votre approbation et qui a été établi à la lumière des consultations et des recommandations formulées, au cours des deux années écoulées, par un nombre considérable de réunions d'experts ou de responsables de l'éducation sur le plan régional ou international. Je suis heureux de dire que ce programme, qui a reçu l'appui chaleureux du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a été approuvé par le Conseil exécutif et qu'il a également fait l'objet d'une recommandation très favorable du Conseil économique et social des Nations Unies. Il est destiné, comme vous le savez, à préparer le lancement ultérieur d'une éventuelle campagne mondiale d'alphabétisation, dont le principe a été retenu par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1963, et il constitue un stade intermédiaire entre cette affirmation de principe et la mise en oeuvre effective d'une entreprise que je crois, pour ma part, nécessaire et possible. Je n'entrerai pas ici dans le détail des propositions que je vous soumets à cet égard et qui font l'objet d'un document spécial, mais je voudrais profiter de cette occasion pour vous dire que la lutte contre l'analphabétisme, qui fait appel non seulement aux efforts nationaux - dont le rôle sera naturellement prépondérant - mais aussi à l'aide extérieure, tant bilatérale que multilatérale, pourrait, à mon avis, servir très valablement de banc d'essai pour une entreprise qui m'apparaît de plus en plus nécessaire et opportune et qui, naturellement, dépasse ce cadre particulier : l'harmonisation de l'aide bilatérale et de l'aide internationale. Je crois que le temps est venu de regarder les choses en face et d'essayer de déterminer dans quelle mesure ces deux aides, l'une et l'autre nécessaires, pourraient se conjuguer pour le plus grand bénéfice de ceux qu'elles se proposent de servir. S'il y a un domaine où cette harmonisation s'impose et est la plus facile, c'est bien, je crois, celui de la lutte contre l'analphabétisme. C'est pourquoi je souhaite que l'aide bilatérale et l'aide internationale viennent se greffer et s'articuler autour des efforts nationaux - qui, je le répète, doivent constituer le noyau de toute l'entreprise - de manière qu'elles cessent de s'ignorer, voire de se concurrencer. Il y a là un point sur lequel j'aimerais que ces délégations expriment leur avis afin que certaines idées puissent se dégager et être méditées par ceux qui ont la responsabilité des deux sortes d'aide dont je viens de parler.

2.30 Pour en finir, avec le chapitre de l'éducation, je voudrais dire un mot d'un autre secteur qui, dans le Programme, n'est pas actuellement prioritaire, faute de ressources, mais dont je peux dès maintenant prévoir qu'il le sera dans le Projet de programme et budget pour 1967-1968 : les activités de jeunesse. A cet égard, je voudrais attirer votre attention, Mesdames et Messieurs, sur les résultats, à mon sens remarquables, de la Conférence internationale sur la jeunesse qui s'est tenue en France, à Grenoble, au mois d'août, et dont les conclusions figurent dans le document 13 C/PRG/5. Cette conférence, qui s'est déroulée dans un climat de coopération internationale exemplaire, a adopté une série de conclusions et de recommandations qui ne constituent encore que des directives préliminaires mais qui devraient permettre à la Conférence générale de donner l'impulsion et l'orientation souhaitables à l'action de l'Unesco dans ce domaine. Certaines idées, comme celles de l'éducation permanente, qui englobe à la fois l'éducation extrascolaire des jeunes et l'éducation des adultes, ou encore le projet d'organisation d'un service international volontaire de jeunes techniciens, me paraissent particulièrement dignes de retenir votre attention - non qu'il s'agisse de l'adoption immédiate d'un programme déterminé, car nous ne pouvons pas encore vous soumettre de propositions suffisamment élaborées pour que vous puissiez vous prononcer utilement, mais en vue de la formulation de directives qui faciliteraient la préparation de cette partie du chapitre de l'éducation dans le Projet de programme et de budget pour 1967-1968.

2.31 Ainsi que vous le rappeliez hier dans votre allocution, Monsieur le Président, le monde est en état de jeunesse. Les jeunes constituent, de plus en plus, un élément essentiel de notre société et l'Unesco se doit tout particulièrement de s'intéresser à eux car, si elle était coupée de la jeunesse, elle serait, en fait, coupée de ses véritables racines. Il me paraît donc urgent, sans céder à des improvisations romantiques et sentimentales, de considérer les activités de jeunesse comme un secteur prioritaire et, si j'éprouve un regret, en vous présentant ce Projet de programme et de budget, c'est que nous n'ayons pas été en mesure de commencer par le commencement, et de vous proposer un programme pour la jeunesse.

2.32 En ce qui concerne les sciences exactes et naturelles, je ne reviendrais par ici sur la priorité que j'évoquais il y a un instant, mais je voudrais vous présenter quelques observations sur le contenu des propositions relatives à ce chapitre. Comme vous le savez, ces propositions concernent deux départements qui s'intéressent, respectivement, à l'avancement des sciences et à l'application des sciences au développement. Une telle distinction, que je crois très valable pour des raisons administratives et politiques, ne doit cependant pas être considérée comme une distinction de nature et, surtout, je ne voudrais pas que l'on puisse penser qu'elle signifie une rupture de l'unité de la science. Elle n'implique pas davantage un renoncement à l'importance fondamentale de la recherche de base par rapport à la technique, non plus qu'un renoncement à l'importance de l'oeuvre de collaboration internationale intellectuelle par rapport à l'application de la science au développement. Il s'agit, en réalité, de deux aspects d'une même réalité intellectuelle et d'un même ensemble d'objectifs, entre lesquels existe une solidarité profonde et que nous distinguons seulement pour des raisons d'analyse pragmatique. Pour ne prendre qu'un exemple, les projets relatifs aux ressources naturelles, sur lesquels le Président de la Conférence générale a si justement insisté hier, illustrent particulièrement bien la conjonction de ces deux perspectives et il est assurément très difficile de distinguer, dans ces projets, ce qui est avancement des sciences de ce qui est aide au développement.

2.33 Dans le domaine des sciences exactes et naturelles ainsi envisagées sous leur double aspect, les priorités que je propose sont, en dehors du programme de recherches sur les ressources naturelles dont je viens de parler, l'enseignement scientifique et technique, y compris l'enseignement technique industriel, et la recherche technologique - secteurs qui bénéficient l'un et l'autre de l'aide du Fonds spécial - et l'organisation de la science, au sujet de laquelle je voudrais dire quelques mots.

2.34 Dans mon esprit, l'organisation de la science est un secteur clé au même titre que la planification de l'éducation, dont elle est d'ailleurs solidaire, même si elle concerne d'autres activités et fait appel à des techniques, des méthodes et des spécialistes différents. Je crois, en effet, que le rôle capital que peut jouer l'Unesco dans le domaine de l'aide au développement consiste à fournir aux pays bénéficiaires les moyens d'un développement autonome. Car le développement véritable n'est jamais qu'endogène ; il ne peut se faire que de l'intérieur. Sans doute est-il possible d'améliorer les conditions de vie de tel ou tel pays par l'effet d'une assistance extérieure, mais cette amélioration ne peut être que passagère et superficielle. Aucun développement réel n'est possible sans une implantation de l'éducation et de la science et c'est pourquoi la planification de l'éducation et l'organisation de la science constituent, à mes yeux, des secteurs-pilotes essentiels pour l'Unesco, du moins en ce qui concerne son action dans le domaine de l'aide au développement.

2.35 Passant maintenant au chapitre Sciences sociales, sciences humaines et activités culturelles, je voudrais m'exprimer brièvement, mais très clairement, sur certains points, en vue de prévenir d'éventuels malentendus à la Commission du programme. Tout d'abord, ainsi que je l'ai rappelé au début de mon intervention, le Projet de programme dont vous êtes saisis, Mesdames et Messieurs, est délibérément déséquilibré, ce qui signifie que les domaines autres que l'éducation et la science n'y bénéficient pas d'une augmentation de crédits du même ordre que ces deux domaines prioritaires. C'est ainsi que la première chose qui frappe et qui, probablement, choque, en ce qui concerne les sciences sociales, les sciences humaines et les activités culturelles, c'est la stabilisation des cré-

dits. Mais il faut bien comprendre que stabilisation n'est pas synonyme de stagnation, et que la pause observée pour l'instant devra, au contraire, être mise à profit pour procéder à une nécessaire réflexion et à une amélioration qualitative des programmes. Et s'il y a un domaine où la réflexion s'impose et où la qualité prime la quantité, c'est bien, je crois, celui-là.

2.36 C'est ainsi qu'il m'a semblé qu'il y avait lieu d'établir une meilleure coordination entre les sciences humaines et sociales et les activités culturelles. Naturellement, cette coordination peut être conçue, je le sais par expérience, de façons très différentes, mais tout le monde, y compris les spécialistes, en reconnaît la nécessité. Pour ma part, me conformant à l'esprit d'une résolution adoptée par le Conseil exécutif en octobre 1963, sur la base de propositions que je lui avais soumises, je prévois, dans le Projet de programme et de budget, de réunir ces deux chapitres dans un même ensemble placé sous l'autorité d'un sous-directeur général, mais aucune proposition n'est faite - je tiens à le préciser, car j'ai reçu un volumineux courrier à ce sujet - dans le sens d'un groupement des sciences sociales et des sciences humaines et des organisations qui en sont l'expression et l'instrument. Je pense que ces disciplines doivent être coordonnées et que l'Unesco doit fournir un cadre à cette coordination. Mais c'est aux représentants autorisés de ces disciplines qu'il incombe de les grouper, de les organiser et de les relier, suivant les nécessités de la recherche et de l'enseignement. Je ne crois pas qu'il appartienne à un secrétariat international, comme celui de l'Unesco, de s'engager dans le dogmatisme et le dirigisme épistémologique ; son rôle, à cet égard, est de s'employer à réaliser les conditions favorables à des rapprochements, à des confrontations plus fréquentes et mieux préparées entre les représentants qualifiés des disciplines, en vue d'aboutir, à plus ou moins brève échéance, aux reclassements et aux regroupements qui s'imposent.

2.37 D'autre part, en exécution d'une recommandation formulée par le Conseil exécutif à sa 67e session, je ne manquerai pas de fournir à la Commission du programme - je ne le ferai pas ici, afin de ne pas allonger cette déclaration - une "Explication sur la fonction des sciences humaines dans la nouvelle structure du Programme". C'est là un point qui me tient particulièrement à coeur et sur lequel le Conseil exécutif s'est penché avec beaucoup d'attention.

2.38 Ce que je voudrais souligner, c'est que le Projet de programme et de budget dont vous êtes saisis, Mesdames et Messieurs, marque dans ce domaine le début d'un programme consacré proprement à la réflexion philosophique dont doit procéder, à mon sens, la pensée humaniste qui devrait exercer une influence convergente sur l'ensemble des activités de l'Unesco, y compris les activités de caractère opérationnel. C'est pourquoi je propose, dans mon Introduction au Projet de programme et de budget, que "le programme de philosophie prenne pour objet de définir les traits essentiels de la doctrine qui, actuellement, peu à peu, se dégage à la fois des recherches objectives et des justificqtions critiques de l'action et que j'aimerais appeler du nom d'humanisme du développement". Je souhaite confier cette tâche à la Division de philosophie, dont la création est soumise à votre approbation, et j'aimerais que cette Division étudie tout d'abord, du point de vue de l'éducation, les exigences éthiques auxquelles doit répondre le développement économique pour être un développement authentique au sens humain du terme.

2.39 J'en viens ainsi tout naturellement à évoquer l'action éthique de l'Unesco, sur laquelle je me suis longuement exprimé dans le document 13 C/4. Je ne reviendrai pas ici sur ce que j'ai dit dans ce document en des termes qui ont été soigneusement pesés et qui sont maintenant soumis à votre approbation. Je voudrais cependant redire ma conviction qu'il ressort très clairement de l'Acte constitutif que l'éducation, la science, la culture et l'information ne sont pas, pour l'Organisation, des fins en soi mais des moyens visant à assurer la collaboration entre les nations "afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples". La fin de l'Unesco, c'est donc la paix fondée sur le respect des droits de

l'homme, et je suis, pour ma part, de plus en plus convaincu que la vocation de l'Unesco est essentiellement éthique.

2.40 C'est dans cette perspective que se situe ma proposition d'une réflexion objective, dans les domaines qui relèvent de la compétence de l'Organisation, sur les grands problèmes contemporains de la condition humaine. Conformément à une résolution adoptée par le Conseil exécutif à sa 66e session, la Conférence générale est saisie, à cet égard, de propositions relatives à un programme visant à favoriser la compréhension scientifique et objective de trois de ces problèmes, choisis parmi ceux qui préoccupent le plus les consciences : les préjugés raciaux, les problèmes économiques et sociaux des pays qui ont récemment accédé à l'indépendance et les conséquences économiques et sociales du désarmement.

2.41 Je souhaite, Monsieur le Président, que la Conférence générale se penche tout particulièrement sur ce rôle capital de l'Organisation car le Secrétariat n'a pas encore reçu d'elle, sur ce point, les directives précises et claires qui seraient très précieuses dans un domaine aussi délicat que celui-ci, où il importe de conserver une large mesure d'assentiment entre les Etats membres.

2.42 Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, il conviendrait que je vous dise quelques mots, dans cette introduction, des autres chapitres du Programme, mais je ne veux pas abuser de votre patience, et je pense qu'il sera préférable de le faire à la Commission du programme, devant laquelle je me réserve de commenter certaines propositions nouvelles, intéressant des domaines où il y a une stabilisation des crédits, notamment les activités culturelles, l'information, les échanges internationaux ainsi que les publications.

2.43 J'en arrive, Monsieur le Président, à la gestion administrative et aux questions de personnel. Au Comité des rapports, certains délégués se sont étonnés à juste titre que ces deux points ne soient pas abordés dans le document 13 C/4, intitulé "Evaluation des activités de l'Unesco (1962-1963) et perspectives d'avenir". La raison en est que je pense m'être très longuement expliqué sur ces questions dans le rapport de synthèse (document 13 C/ADM/12) que je soumets à cet égard à la Conférence générale et dans lequel sont exposées les idées dont je me suis inspiré en matière d'administration et qui sont également à la base d'un certain nombre de propositions concernant l'avenir. Ce rapport constitue, en réalité, le complément nécessaire du document 13 C/4 et, dans mon esprit, il ne le cède en importance qu'au Projet de programme et de budget. Je tiens, toutefois, à préciser qu'au cas où la Conférence générale me demanderait de procéder à une nouvelle évaluation, analogue à celle que je lui soumets à la présente session, je ne manquerais pas d'y inclure des observations sur la gestion administrative et les questions de personnel qui revêtent une importance particulière dans cette période de rapides transformations de l'Organisation. En effet, l'efficacité et le succès des entreprises de l'Unesco dépendent, dans une très large mesure, de la capacité d'exécution du Secrétariat, qui constitue ainsi un facteur capital de la détermination de l'expansion et de l'orientation du Programme et du budget. Et je puis vous assurer, Mesdames et Messieurs, que le problème de l'adaptation de l'appareil administratif figure au premier plan de mes préoccupations.

2.44 Qu'il me soit permis, à cet égard, d'adresser ici mes remerciements à mes collègues et de rendre hommage à l'ensemble du Secrétariat car, si l'Organisation a pu accomplir, au cours de l'exercice qui vient de se terminer, des réalisations sensiblement plus importantes que la Conférence générale ne l'avait envisagé, c'est au prix d'un très grand effort, non seulement quantitatif, mais aussi d'adaptation et d'invention, de la part des fonctionnaires du Secrétariat.

2.45 En ce qui concerne l'organisation et la structure du Secrétariat au Siège, je crois que, d'une manière générale, nous avons trouvé une formule satisfaisante, étant entendu, naturellement, que des améliorations sont encore souhaitables sur certains points. Par contre, je suis tout prêt à reconnaître que, pour ce qui est de l'organisation du Secrétariat sur le terrain, nous en sommes encore à la phase d'expérimentation. Je ne prétends pas avoir

trouvé la formule magique et j'accueillerai avec le plus grand intérêt toutes les suggestions qui pourraient m'être faites pour m'aider à améliorer la situation actuelle. Maintenant que les activités de caractère opérationnel, entreprises dans le cadre du programme ordinaire et à l'aide des ressources extrabudgétaires, connaissent le développement que l'on sait, il n'est plus possible d'assumer, de Paris, les lourdes responsabilités qui nous incombent dans ce domaine. Il est indispensable de décentraliser et de trouver, à cet égard, des formules appropriées en dehors de tout esprit de système. Je ne pense pas, en effet, qu'il existe une panacée à cet égard. Dans certains cas, décentralisation voudra dire régionalisation ; dans d'autres cas, elle pourra signifier présence directe de l'Organisation sur le plan national, de manière à éviter l'intermédiaire qui entraînerait un ralentissement de notre action. Autant de questions sur lesquelles je ne manquerai pas de m'expliquer plus longuement devant le Commission administrative.

2.46 Telles sont, Monsieur le Président, les principales caractéristiques du bilan des activités de l'Organisation et des projets dont je recommande l'adoption à la Conférence générale. Elles font ressortir, avant tout, comme je crois l'avoir montré objectivement, que l'Unesco est en plein essor, et que l'appareil administratif qui s'est adapté, dans une large mesure, aux besoins de cette croissance est, en conséquence, capable d'assurer utilement la mise en oeuvre de moyens sensiblement accrus. On peut, sans doute, interpréter le mot sensiblement de différentes façons. Mais, ainsi que le Président du Conseil exécutif, qui est un sage et un humaniste, nous le rappelait hier, citant Horace : Est modus in rebus. Et je ne doute pas, pour ma part, Mesdames et Messieurs, que vous ne trouviez assez facilement la juste mesure des choses. Je pense d'ailleurs que le Conseil exécutif lui-même vous aura beaucoup aidés à le faire en adoptant, sans opposition, la résolution concernant le budget.

2.47 Outre qu'ils sont dominés par la notion de croissance de l'Organisation, le bilan et les projets que je vous soumets procèdent de certaines convictions que je ne saurais vous cacher. Elles apparaissent d'ailleurs dans tout ce que je dis, dans tout ce que j'écris, et, je l'espère, dans tout ce que je fais. C'est pourquoi, je voudrais, pour conclure, les dégager brièvement. Ces convictions, qui tiennent à la fois de la philosophie politique et de l'éthique, sont au nombre de trois.

2.48 En premier lieu, je suis très fermement convaincu que, dans le monde moderne, l'indépendance véritable des Etats dépasse les attributs classiques de la souveraineté et qu'elle réside dans l'autonomie du développement national. Or, ainsi que je le disais tout à l'heure, il n'est de développement que de l'intérieur. Et, comme l'éducation, la science et la culture sont indéniablement les facteurs fondamentaux d'un développement endogène, l'action de l'Unesco dans ces domaines, qui relèvent essentiellement de sa compétence, apparaît du même coup comme un facteur de l'indépendance réelle. Le développement, tel que nous le concevons aujourd'hui, c'est le développement de l'homme par l'homme et pour l'homme. Ce que le XXe siècle appelle le développement dans une terminologie économico-sociale, c'est ce que le XVIIIe siècle appelait, en termes plus strictement politiques, la liberté. Voilà ma première conviction.

2.49 La seconde, c'est que le concept de développement implique la coopération internationale. Actuellement, cette coopération est pensée et pratiquée par les gouvernements sous la forme de l'aide et, singulièrement, de l'aide des pays industrialisés aux pays en voie de développement. Pour ma part, je suis de ceux qui croient que cette coopération devrait se définir en termes d'organisation, car il ne s'agit pas, en définitive, d'aider les uns ou les autres, mais d'organiser la vie de tous sur la terre. De toute manière, quelles que soient les conceptions que l'on puisse avoir sur ce point, personne ne conteste le caractère international de l'action entreprise, en particulier dans le domaine de la science, qui est internationale de fait, dans son esprit et dans ses réalités.

2.50 Ma troisième conviction, c'est que l'humanité est en marche vers une civilisation planétaire, et qu'elle y est essentiellement poussée par deux forces, dont l'une est la progression inéluctable de la technologie, et dont l'autre est une aspiration morale : le be-

soin de l'homme d'accéder à l'humanité. Pour l'Unesco, il n'est pas de tâche plus noble ni plus conforme à sa raison d'être que d'oeuvrer à l'avènement de cette humanité unie, maîtresse d'elle-même comme de l'univers.

3.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Благодарю вас г-н Генеральный директор за столь обстоятельное представление многогранной программы будущей деятельности нашей Организации.

3.2 Мы только что выслушали доклады Председателя Исполнительного совета, председателя Комитета по докладам, Генерального директора, которые представили нам очень важные документы, призванные обеспечить основу для рассмотрения Генеральной конференцией, оценить прошлое, дать представление о настоящем и наметить будущую деятельность нашей Организации.

3.3 Сейчас я объявляю общую дискуссию по этим вопросам. При этом мне хотелось бы напомнить вам рекомендации, уже принятые Исполнительным советом, и одобренные сегодня утром нашей Конференцией относительно организации общей дискуссии. Эти рекомендации, которые вы найдете в параграфе 13.2.1 документа 13 C/2, являются следующими: Исполнительный совет 1) обращает внимание государств-членов и членов-сотрудников на желательность того, чтобы выступления их делегаций во время общей дискуссии касались: a) крупных вопросов, явившихся предметом рекомендаций Исполнительного совета и изложенных в Введении к Проекту программы и бюджета на 1965-1966 гг. (документ 13 C/5); b) других рекомендаций, подготовленных Исполнительным советом в отношении Проекта программы и бюджета на 1965-1966 гг. (документ 13 C/6); и c) основных идей, которые могли бы лечь в основу Проекта программы на следующий двухгодичный бюджетный период (документ 13 C/7).

3.4 Мне хотелось бы напомнить вам и другую рекомендацию Исполнительного совета в отношении продолжительности выступлений, которая заключается в следующем: Исполнительный совет 1) считая, что с увеличением числа членов Организации число делегаций, участвующих в Генеральной конференции, значительно возросло и имеет тенденцию к дальнейшему увеличению в ближайшие годы; 2) считая также, что продолжительность сессии и количество дней, имеющихся для ее пленарных заседаний, заседаний комиссий, рабочих групп ограничены, что очень важно, чтобы все делегации были в состоянии полностью и свободно участвовать в работе Конференции; 3) полагает, что в настоящее время разумно и необходимо, чтобы выступления на Генеральной конференции не были слишком продолжительными и считает целесообразным обратить внимание комиссий и других вспомогательных органов Генеральной конференции на положение статьи 71 Правил процедуры, предусматривающей возможность ограничения времени, предоставляемого каждому оратору.

3.5 После этих замечаний, предоставляю слово для выступления в общей дискуссии министру образования Индии г-ну Чагла.

(3.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I thank the Director-General for his detailed presentation of the Organization's varied future programme of work.

(3.2) We have just heard the reports of the Chairman of the Executive Board, of the Chairman of the Reports Committee and of the Director-General, who have presented to us most important documents intended to provide a basis for discussion by the General Conference, appraise past activities, give an account of present activities and outline our Organization's future activities.

(3.3) I now declare the general discussion on these questions open. In doing so, I should like to remind you of the recommendations already adopted by the Executive Board and approved this morning by our Conference with respect to the organization of the general discussion. These recommendations, contained in paragraph 13.2.1 of document 13 C/2, are as follows: The Executive Board (1) draws the attention of Member States and Associate Members to the advisability of arranging for their delegations to express their views, during the general discussion, on (a) the broad issues which have formed the subject of recommendations by the Executive

Board and which are set out in the Introduction to the Draft Programme and Budget for 1965-1966 (document 13 C/5); (b) the other recommendations of the Executive Board regarding the Draft Programme and Budget for 1965-1966 (document 13 C/6); (c) the dominant ideas upon which the draft programme and budget for the following biennium might be based (document 13 C/7).

(3.4) We should like to remind you of another recommendation by the Executive Board concerning the length of speeches and worded as follows: The Executive Board, (1) considering that with the increase in membership of the Organization the number of delegations attending the General Conference has grown considerably and will tend to grow further in the coming years; (2) considering further that the duration of the session and the number of days available for its plenary meetings, commissions and working parties are limited, and that it is vital that all delegations should be able to participate fully and freely in the work of the Conference; (3) believes that it is now reasonable and necessary that speeches at the General Conference should not be unduly long and that the attention of commissions and other subsidiary bodies of the General Conference should be drawn to the provisions of Rule 71 of the Rules of Procedure which foresee the possibility of limiting the time to be allotted to each speaker.

(3.5) After these remarks, I call upon the Indian Minister of Education, Mr. Chagla, to take part in the general discussion.

4.1 Mr. CHAGLA (India):

Mr. President, fellow delegates, ladies and gentlemen, let me in the first place, Mr. President, congratulate you on your election as President of the General Conference. Your election is not only a tribute to your own personal qualities but also to the cause of science which you represent with such great distinction. As a distinguished academician you will be able to impress upon this Organization as a whole, and upon each individual member, the important rôle that science and technology can play in the progress towards peace and prosperity which we all desire.

4.2 Your speech at the opening session will be a landmark in the history of this Organization. It has struck, if I might say so, a welcome note of optimism, it has painted a glowing picture of what science and technology can do for the world and particularly for developing countries. I am sure everyone will read this speech with hope and the expectation that this Organization can create a new world and a fuller and richer life for everyone inhabiting this world.

4.3 Ladies and gentlemen, Unesco appeals to the mind and the spirit of man. In the history of mankind - a varied and chequered history full of resplendent chapters and also dark gruesome episodes - the most outstanding phenomenon has been the triumph of the human spirit over innumerable obstacles. It has transcended the barriers of space, of climate, the prejudices of colour and race and is today exploring outer space and almost knocking at the gate of the moon. The human spirit has always expressed itself for and through the individual. Unesco has not and should not have any ideology. But no institution can be great unless it has a faith and a credo, and the faith of Unesco must be that every individual is unique, that every individual has his own integrity, dignity, value and worth, and that it is only through the development of the individual personality that the progress of society can be measured and the supremacy of the spirit can be established. The human spirit cannot flourish under regimentation or in an atmosphere of slavery, of subservience, or in conditions in which race or colour are discriminated against.

4.4 It is precisely because of this that the General Conference has emphasized the rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples and has also underlined the fact that Unesco must fight all forms of discrimination. It is not surprising, therefore, if a large majority of members of this Organization have refused to sit down at the same table as South Africa and Portugal. Unfortunately, these two countries are suffering from a pathological disease, and it is a desease which may prove contagious because, apart from these two countries, there are still vestiges left of racial pride and arrogance in other parts of the world. In the interest, therefore, of international hygiene and sanity, and I emphasize this expression, it may be necessary to quarantine

these two countries and cut off all contacts with them. When they are outside the pale of society they may come to realize some day, I hope sooner than later, that unless they cure themselves of this fell malady, they will continue to be looked upon by international society as nations who have persisted in being sick, have even glorified in their sickness and have refused to adopt any curative measures which might restore them to normal health. I am sure this feeling, which indeed flows from the most cherished principles of Unesco's Constitution, will be shared by all delegations present here.

4.5 With regard to the human mind, although it is a complex and intricate piece of mechanism, it is capable of infinite adaptation. Great human achievements, amazing scientific discoveries and also cruel and horrible deeds are all conceived by, and emanate from, the human mind. Therefore, the primary objective of Unesco should be to cultivate the human mind, to remove from it all thoughts of war and violence and impregnate it with ideas of peace and international understanding. Tolerance, understanding, compassion are qualities which proper education must engender, and when we still see in this world intolerance, cruelty and prejudice, it is a sure sign that either there has not been sufficient education or that there is something basically wrong with our system of education. Moreover, this unbelievable thing is still true of this world, that two-thirds of the human population are illiterate, and therefore, to my mind, it seems idle to speak of culture and art and literature when we have not as yet provided millions of our fellow human beings with even the glimmerings of knowledge and the capacity to acquire knowledge.

4.6 We are about to begin the Development Decade which the United Nations had declared to be a period for an all-out effort to improve the standards of living of developing countries, and it seems to me that we in Unesco should play our part in contributing to make this Decade a worthy chapter in the history of human development.

4.7 One of the most fruitful causes of tension and conflict is not so much ideological differences between countries and peoples as the imbalance in economic and industrial development between nations. In a world sharply divided between the rich and the poor, between the developed and underdeveloped groups, between the scientifically and technologically advanced and the backward agricultural societies, there is bound to be a sense of frustration and insecurity which are the potential sources of the overthrow of established societies.

4.8 I would like to make the following suggestions as to what Unesco can do as its own contribution in making the Development Decade a success: undertake a massive programme for the eradication of illiteracy. It may be difficult to make tens and hundreds of millions of illiterate people literate in the formal sense, but with the modern mass media like radio, television and the film, knowledge can be imparted to these people. In my opinion, knowledge that can be derived through the eyes and ears is sometimes more lasting than the knowledge which one obtains through the written word.

4.9 If education is to make progress there must be a large programme of teacher training. The problem of most underdeveloped countries is not the lack of students - millions want to attain the light of knowledge - but what impedes the progress of education and slows it down and often undermines its quality is the tremendous lack of trained teachers.

4.10 Education has not merely to impart knowledge and information, it should be a means for transformation of society itself. It has to change a backward and traditional society into a modern and forward-looking one, and I am firmly of the opinion that this can only be done through an intensive study of science and the acceptance of scientific attitudes and principles. There is nothing more important that Unesco can do than to help the underdeveloped countries in the teaching of science in schools. The teaching of science should not be postponed to the university stage. Children should be made science-minded and this task requires an intensive preparation of science curricula, of science teachers, and of school laboratories. Let us not forget that we are living in a scientific and technological age, and economic and industrial development is only possible provided we learn to derive full benefit from what science and technology can contribute to the welfare of mankind.

4.11 Unesco should also serve as a clearing house for scientific research all over the world. Never before in history has science progressed at such a tremendous pace and it is essential that all countries, and particularly the underdeveloped countries, should know what is happening in other parts of the scientific world. Apart from acting as a clearing house, Unesco can also play the rôle of bringing about greater collaboration in important scientific work between eminent scientists from different parts of the world. There is no reason why, with such quick and easy methods of communication as we have now, scientists should work in isolation. Laboratories should become international centres of scientific research, and the more exchange we have of scientists, both professors and students, the more and better served will be the cause of human progress.

4.12 Ladies and gentlemen, there is noticeable intellectual ferment in the world of education. New ideas and new techniques are under consideration and scrutiny, and experiments are being constantly carried out to review and revise old methods of teaching and imparting knowledge. In my country we have set up recently an Education Commission to take stock of what we have achieved in 17 years of independence, in all spheres of education. Although it is a national commission, we have invited and have received gratefully valuable collaboration from eminent educationists and scientists from all over the world. In this connexion I wish to thank the Director-General of Unesco for his co-operation and assistance. I have every hope that the report of this commission will be of interest not only to my country but to educationists everywhere.

4.13 From this point of view, I welcome the proposal of Unesco to set up an International Institute. This should be concerned with a serious and constant effort to discover and promote new techniques and new tools of education. The developing countries have problems of education which are different both in quality and in magnitude from the problems of the developed countries. This institute, therefore, should largely devote its activities to tackling the problems that concern the newly-independent countries - problems like the eradication of illiteracy, improvement in the quality of education, introducing new methods revealed by progress in science and technology.

4.14 I would also suggest the setting up of an international institute of correspondence courses under the auspices of Unesco. This institute could have regional branches in different countries. To meet the large demands for education in developing countries this organization could institute correspondence courses assisted and augmented by radio and television and by other audio-visual methods. These courses could bring within the reach of everyone educational and professional courses of the highest international standard at a comparatively low cost. A unique feature of this correspondence course system is that its efficiency and quality increase with the increasing number of people who take advantage of this mode of training. In the constant struggle for the maintenance and improvement of standards while at the same time coping with the rapid expansion of numbers of students at all levels of education, the developing countries must necessarily make the fullest use of the system of correspondence courses. In perfecting this system lies a great opportunity for international action in the field of education.

4.15 I think the primary duty of Unesco is to reiterate and re-emphasize the fact that education is first and foremost a human right, and although it is a prerequisite for economic and industrial growth, it is its importance for peace and international goodwill that Unesco should constantly bear in mind. Education in its best sense should teach how to live. This is the individual aspect of education which is of paramount importance to the human being. But true education should also teach how people of different races, colours and communities should learn to live together. This is the international aspect of education, and Unesco's function is to promote education both because it will satisfy the most important human needs and also because it will promote the cause of peace and international understanding.

4.16 Fellow delegates, these are some of the observations and suggestions which I wish to make at this stage of our general discussion. My delegation will have the opportunity

of offering other comments and proposals to the various organs of the Conference. I would like to congratulate the Director-General and his colleagues on the achievements of the organization as described in the reports which he has just so eloquently placed before us. May this session of the Conference advance further the noble ideals of Unesco, the ideals of truth, freedom and justice which serve the human spirit.

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Овейда, главе делегации Ирана.

(5) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Hoveyda, Head of the Iranian delegation.

6.1 M. HOVEYDA (Iran) .-
Monsieur le Président, Je désire tout d'abord, au nom de ma délégation comme en mon nom personnel, présenter aux distingués membres du Bureau mes félicitations les plus sincères. Il m'est particulièrement agréable de constater que la présidence de notre Conférence est confiée, cette année, à un homme qui est non seulement le symbole de la science interplanétaire et des disciplines qui ouvrent à l'humanité des perspectives fabuleuses, mais aussi le représentant d'un grand pays avec lequel l'Iran entretient des relations d'amitié et de bon voisinage.

6.2 C'est un grand honneur pour moi de prendre aujourd'hui la parole devant une Assemblée composée de tant de personnalités éminentes qui viennent représenter leurs cultures nationales dans ce creuset de compréhension et de rapprochement - je veux dire au siège, à l'architecture si audacieuse, de notre Organisation, au coeur de la belle ville de Paris, qui demeure un des hauts lieux de l'esprit du monde.

6.3 Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma joie d'accueillir parmi nous de nouveaux Etats membres, notamment ceux qui complètent ainsi la représentation du grand continent africain et qui, par leurs contributions, renforceront encore davantage, nous en sommes assurés, le caractère universel de notre Organisation.

6.4 Qu'il me soit enfin permis d'adresser ici mes remerciements au pays hôte comme au Secrétariat de l'Unesco et à son distingué Directeur général.

6.5 Il n'y a pas de doute, Monsieur le Président, que la treizième session de la Conférence générale, dont les travaux se déroulent sous votre habile présidence, présente une importance particulière, tant du point de vue de l'évolution générale de l'Unesco qu'en ce qui concerne les questions inscrites à son ordre du jour.

6.6 L'impulsion nouvelle qui a été donnée à l'Organisation, tant en ce qui concerne la structure du Secrétariat que pour ce qui est des méthodes d'action, est digne d'éloge et je ne doute pas qu'elle aboutisse à renforcer les conditions intellectuelles de cette civilisation planétaire dont parle le Directeur général dans son excellent rapport intitulé "Evaluation des activités de l'Unesco (1962-1963) et perspectives d'avenir". La tendance à insérer notre effort dans l'actualité et à le rattacher aux préoccupations majeures des hommes de ce temps est juste et bonne. En lisant les documents soumis à notre attention, j'éprouve nettement l'impression que notre Organisation est en train de muer pour répondre à l'attente des peuples ; et le Programme que le Directeur général a préparé et que le Conseil exécutif nous transmet avec ses recommandations me semble parfaitement équilibré. Il convient de féliciter le Directeur général pour ce savant dosage d'audace et de prudence et d'espérer que le prochain programme, ainsi qu'il nous le promet, accordera toute l'attention nécessaire à la grande entreprise de réflexion et de création culturelle que la rapidité même du développement des sciences et des techniques nous impose.

6.7 Conscient de l'importance toute spéciale de cette session de la Conférence générale, mon Gouvernement avait décidé de déléguer mon collège, le Ministre de l'éducation, économiste et universitaire distingué, pour présider la délégation iranienne. Mais une indis-

position soudaine et bien regrettable l'ayant frappé à la dernière minute, c'est à un financier, comme vous le voyez, qu'a été finalement confiée la charge difficile de défendre les intérêts particulièrement coûteux de la culture et de l'éducation. Mais, si gênante qu'apparaisse cette situation pour un Ministre des finances, et si peu certain que je sois des capacités de mon humble personne, je me demande si mon Gouvernement n'a pas voulu ainsi montrer qu'un Ministre des finances pouvait précisément servir les intérêts économiques de son pays en les plaçant dans une perspective historique et nationale qui dépasse les soucis quotidiens. En effet, l'Iran estime que les finances ne se justifient que dans la mesure où elles servent les objectifs nationaux à longue échéance. Elles n'ont leur raison d'être que lorsqu'elles dépassent les préoccupations purement fiscales pour se mettre au service de tout ce qui est nécessaire au développement national, tant sur les plans culturel, éducatif et scientifique que sur le plan purement matériel. Peut-être aussi mon pays a-t-il voulu montrer qu'il ne reculait devant aucun sacrifice pour assurer le développement de l'éducation, puisque, en fin de compte, les plans d'action proposés par l'Unesco doivent s'intégrer dans le budget général des différentes nations.

6.8 Quoi qu'il en soit, Monsieur le Président, je dirai dès à présent que ma délégation votera le budget proposé par le Directeur général parce qu'elle estime ces dépenses utiles pour la réalisation des objectifs de l'Organisation auxquels nous avons tous souscrit. Bien sûr, il y a des points que nous désirons discuter, mais je n'abuserai pas de votre patience; ma délégation les soulèvera dans les commissions compétentes.

6.9 Parmi les problèmes dont cette session de la Conférence générale a à discuter, il en est un qui mérite, à notre sens, une attention toute particulière, et que le Directeur général a qualifié tout à l'heure de tâche la plus impérieuse de notre génération : il s'agit de ce fléau inadmissible à une époque comme la nôtre, qui a nom l'analphabétisme. Le message que sa Majesté Impériale le Chahinchah d'Iran a adressé à la Conférence illustre parfaitement la pensée de notre Souverain sur cette question d'importance capitale pour l'avenir des pays en voie de développement, comme pour celui de l'humanité tout entière.

6.10 Il y a aujourd'hui plus de 700 millions d'hommes et de femmes adultes qui ne savent ni lire ni écrire. Et le chiffre de la population illettrée ne cesse d'augmenter. Voilà une situation inadmissible, que l'on peut qualifier, comme l'a fait le Directeur général "d'insupportable scandale".

6.11 La proposition que contient le message du Souverain de l'Iran trouve son origine dans cette révolte de la conscience humaine contre l'analphabétisme, qui est une des séquelles les plus honteuses du sous-développement. Elle affirme cette vérité majeure qu'il ne suffit plus de déplorer que ce mal ait condamné des milliers d'hommes et de femmes à vivre en marge du progrès ; il ne suffit plus de constater qu'ainsi l'humanité se trouve amputée d'une part majeure de son potentiel intellectuel et productif à une époque d'essor sans précédent de la science et de la technique : il importe de prendre immédiatement et sans tarder davantage toutes les mesures nécessaires pour enrayer le mal.

6.12 Les considérations qui poussent l'Iran à accorder une priorité majeure à la lutte contre l'analphabétisme sont, en premier lieu, d'ordre humain. Il est, en effet, inadmissible que, dans la plupart des pays frères d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine comme dans mon propre pays, le nombre des analphabètes par rapport à l'ensemble de la population soit de l'ordre de 70, 80 et même 90 %, alors que, selon les estimations d'experts, les sommes consacrées actuellement pendant douze jours aux forces armées du monde pourraient suffire à la liquidation complète de l'analphabétisme. Ce fait est d'autant plus grave qu'en plus de cette masse immense d'analphabètes, la population illettrée du monde augmente chaque année de 20 à 25 millions d'êtres humains. Il y a, enfin, la terrifiante perspective que les 1.200 millions d'enfants et d'adolescents de moins de 15 ans qui constituent 40 % de la population mondiale seront les hommes qui, vers l'an 2000, tiendront dans leurs mains l'extraordinaire puissance technique qui se prépare et dont dépend le destin même de l'humanité.

6.13 Ces aspects du problème de l'alphabétisation montrent à quel point celui-ci pèse sur le destin de l'humanité. Rendre la lumière à des centaines de millions d'êtres humains qui en sont aujourd'hui privés équivaut donc, en premier lieu, à une véritable croisade pour l'édification d'un monde meilleur, fondé sur la valeur et la dignité de la personne humaine.

6.14 Mais il n'existe pas non plus de doute quant au fait que l'alphabétisation constitue, en même temps, une condition essentielle du développement économique et social équilibré dans les pays en voie de croissance accélérée. L'alphabétisation est un "investissement" de la plus haute importance en vue d'empêcher la dilapidation du potentiel humain et économique et de créer les conditions les plus favorables à une utilisation rationnelle et démocratique des énergies nationales.

6.15 Les experts ont suffisamment souligné le rôle de l'éducation en tant que facteur de production et même de consommation pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir.

6.16 Le Directeur général a maintes fois développé le thème selon lequel seul un quart de la population du monde participe aux résultats de l'oeuvre accomplie par l'homme. Cette vérité n'attire pas seulement l'attention sur le fossé qui sépare de plus en plus les pays industriels des régions en voie de développement, elle reflète une situation alarmante sur le plan de l'évolution générale du monde. A quoi servirait l'immense progrès des sciences si, en l'espace d'une génération, elles devenaient l'apanage d'une infime minorité d'hommes possédant des moyens illimités et décidant aux lieu et place de l'humanité entière ? Les valeurs humanistes et démocratiques qui ont formé les constantes de toutes les grandes civilisations dignes de ce nom exigent, plus que jamais, que les masses participent activement à la culture dont elles sont justement la source principale. De plus, à une époque où la civilisation audio-visuelle s'impose, il est bon, il est nécessaire d'accélérer le processus d'alphabétisation pour que les formes écrites de la culture puissent s'enrichir au contact de la civilisation audio-visuelle, plutôt que de souffrir de ce contact.

6.17 Tout converge donc pour montrer qu'il n'est plus admissible d'attendre davantage quand l'enjeu se trouve être là condition même de l'homme et son développement culturel. A cette urgence s'ajoute l'impérieuse nécessité d'une action frontale, d'une action globale, capable de s'attaquer aux racines les plus profondes du problème de l'alphabétisation.

6.18 Telles sont certaines des raisons essentielles pour lesquelles notre Souverain a pris l'initiative d'inviter tous les chefs d'Etat du monde à s'unir encore davantage autour de l'Unesco afin d'assurer les plus grandes chances de réussite à la Campagne mondiale d'alphabétisation. Telles sont quelques-unes des raisons parmi d'autres, pour lesquelles nous croyons que, dans ce domaine, une action internationale encore plus concertée doit couronner les efforts accélérés des gouvernements intéressés et précéder la campagne envisagée dans le cadre des Nations Unies.

6.19 Le Congrès auquel notre Souverain a fait allusion dans son message à la Conférence générale a pour objet de mieux réaliser ces objectifs. Nous sommes, en effet, persuadés qu'un tel Congrès soulignera, en premier lieu, la responsabilité primordiale que les pays en voie de développement doivent assumer dans la lutte contre l'analphabétisme. Je voudrais rappeler ici les paroles que prononçait le Directeur général, il y a quelques instants, quand il nous disait que le véritable développement commence à l'intérieur des pays eux-mêmes. La récente Conférence de Genève sur le commerce et le développement, et, plus particulièrement, la Déclaration des 77 pays en voie de développement qui figure en annexe à l'Acte final de cette Conférence, ont détruit plus que jamais le mythe selon lequel ces pays chercheraient à fuir leurs responsabilités en la matière. Ils ont, bien au contraire, solennellement proclamé leur détermination de fonder tous leurs plans de développement, en premier lieu, sur leurs propres efforts nationaux.

6.20 L'expérience des dernières années a amplement démontré que les pays en butte à ce fléau qu'est l'analphabétisme ont accompli des efforts dont le Directeur général a reconnu le caractère "considérable" et parfois "héroïque". Des formules ingénieuses et quelquefois

d'une remarquable originalité ont été trouvées par certains pays pour mettre toutes les ressources disponibles, y compris les forces armées, au service de la Campagne d'alphabétisation.

6.21 Pour sa part, l'Iran a organisé l'Armée du Savoir, qui consiste à mettre au service de l'éducation de jeunes recrues à l'âge du service militaire, qui sont chargées d'extirper l'analphabétisme. Ces jeunes gens reçoivent, parallèlement à une instruction militaire accélérée, une formation pédagogique. Ils sont ensuite envoyés dans les villages les plus reculés où, tout en participant de près à tous les aspects de la vie locale, ils se consacrent à apprendre à lire et à écrire aux enfants comme aux adultes. On comprendra l'intérêt d'une telle expérience, non seulement sur le plan de l'alphabétisation, mais aussi du point de vue du manque de personnel enseignant dont souffrent actuellement les pays en voie de développement.

6.22 Il est cependant certain, comme l'a remarqué le Directeur général, que "des efforts nationaux isolés, d'ampleur variable, ne peuvent être à la mesure d'un mal de dimension mondiale et qu'une action internationale s'impose". Il y a donc lieu de considérer, d'une part, les meilleures méthodes d'utilisation et de mobilisation des ressources nationales et, de l'autre, les possibilités d'intégration des efforts nationaux dans un ensemble plus grand. Une telle action permettrait alors de réunir les données objectives du meilleur équilibre possible qu'il y aurait lieu de maintenir entre les ressources nationales et les ressources financières et techniques provenant de l'étranger sous forme d'aide ou de coopération. Une confrontation des expériences nationales serait, enfin, d'autant plus utile qu'elle permettrait en même temps d'aborder la question du contenu de l'alphabétisation aussi bien que les problèmes concernant l'ordre de priorité dans la planification de l'enseignement.

6.23 Le Congrès proposé par notre Souverain fournirait, enfin, une occasion de plus de montrer à l'ensemble de la communauté internationale le caractère indivisible de la lutte pour l'éducation et ses répercussions sur le plan de la paix. Comme l'a si justement souligné le Directeur général, plus qu'une affaire de justice d'abord, plus qu'une exigence du développement, plus qu'une expression du réalisme économique, la Campagne d'alphabétisation serait aussi une campagne pour la paix. D'ailleurs, un Congrès tel que celui que nous proposons, réuni à la veille du lancement de la Campagne mondiale d'alphabétisation, permettrait sûrement à celle-ci d'être mieux préparée et, par conséquent, plus efficace.

6.24 S'il est vrai, Monsieur le Président, que, par le passé, mon pays a manqué des moyens nécessaires pour s'attaquer de façon systématique au fléau de l'analphabétisme, il a maintenant résolument mobilisé toutes les ressources disponibles à cette fin. C'est pourquoi nous serions heureux de proposer Téhéran comme lieu de la rencontre que nous suggérons.

6.25 En faisant cette proposition, mon pays voudrait apporter sa modeste contribution à l'effort général entrepris sur le plan international - effort qui s'impose de façon urgente. Qu'il me soit permis d'ajouter qu'afin de ne pas alourdir les dépenses de l'Unesco, le Gouvernement irarien se déclare prêt à assumer les frais nécessaires à l'organisation matérielle de cette rencontre.

6.26 Monsieur le Président, si je n'ai parlé que d'une des questions inscrites à notre ordre du jour, cela ne veut pas dire que d'autres ne sont pas aussi importantes. C'est seulement parce qu'à nos yeux celle-là a droit à une priorité plus haute. Il en est bien d'autres que j'aurais voulu aborder ici - telles que la planification générale de l'éducation, le développement de l'infrastructure scientifique des pays en voie de développement, l'utilisation des grandes moyens d'information, la protection du patrimoine culturel. Mais je n'ai que trop abusé du temps précieux de la Conférence générale et notre délégation reviendra sur ces problèmes en commission.

6.27 Qu'il me soit seulement permis, en ce moment, de remercier l'Assemblée de son attention et de souhaiter à cette treizième session de la Conférence générale un plein succès

dans ses travaux si importants. Car tous ceux qui sont épris de paix tournent aujourd'hui des yeux remplis d'espoir vers notre assemblée.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово проф. Ричарду Кершаглу, председателю Австрийской национальной комиссии по делам ЮНЕСКО.

(7) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Professor Richard Kerschagl, Head of the Austrian National Commission for Unesco.

8.1 Professor KERSCHAGL (Austria):

Mr. President, ladies and gentlemen, as a representative of a rather small country in the heart of Europe, whose importance in science, art and education is much greater than the relative number of its population, I would like to add only a few words to the excellent speeches made today. I do not know any place in which it would be more fitting to declare solemnly the ideas of humanity, of peaceful co-operation, of the common interest of all peoples, than in the General Conference of Unesco. We all agree with Pandit Nehru's unforgettable statement that science, art and education are of at least as much importance for the life of all men as material goods, or even our daily bread. We all agree with the Director-General of Unesco, who has always put human values - and thereby men - in the centre of all our work. Here is the place for peaceful competition in the field of culture, where everyone not only accepts but also contributes to the progress of the human race. And in my capacity as rector of a great university, I may add: here is the place where the right proportion of values is to be acknowledged, to be declared and to be defended.

8.2 In the programme of the Director-General, to which we consent most heartily, several points seem to us to be of special importance. The first is the acknowlegement of the particular importance of the social sciences in our times. We Austrians are very glad that an international centre for research and documentation in the field of social sciences has been established in Vienna by Unesco in co-operation with CISS. This foundation seems to me to be a most convincing example of how far, not only in this special field of work, useful co-operation between countries having different social systems is possible. I may add, as former president of IAUPL, that in the field of universities and academic teaching and research we have already reached a level much higher than merely that of useful discussion. May I also, especially, express my thanks to the Director-General for his visit to Vienna to join the opening conference of the European Centre for Co-ordination, Research and Documentation in the Social Sciences. He contributed a great deal to sponsoring, encouraging and promoting the work of this Centre.

8.3 A conference of European Ministers of Education under the sponsorship of Unesco, which has been made the subject of discussion, would mean a further important step to open new ways of mutual understanding and co-operation. In consequence of this, we would be very glad if resolution 1.262 of the Draft Programme and Budget for 1965-1966 could be completed by an addendum, authorizing the Director-General of Unesco to prepare and hold such a conference within the budgetary period 1965-1966. Such a conference would also complete the work of other regional conferences held already in other parts of the world.

8.4 On behalf of the Austrian Government I wish to add an invitation to hold such a conference in Vienna, and to assure you that our friendly city in the centre of Europe would do everything to welcome her guests most heartily.

8.5 Secondly, I would like to emphasize how far-reaching is Austria's interest in all problems of aid for developing countries and how glad we are that the Director-General in his report and programme has placed these problems again at the centre of Unesco's work. May I report that the Austrian National Commission for Unesco held a seminar on education and scientific aid for developing countries in 1963, and that in December 1964 a round

table conference is to be held for mutual exchange of experience in co-operating with students and professors of such countries. The Austrian National Commission has also published several books and papers about the most important problems of educational aid and the results of conferences on this subject. We hope also that the fact that Austria has never been a colonial power, nor had any colonial ambitions, will contribute to a most friendly atmosphere of co-operation with developing countries in this field.

8.6 Still one last point. If Austria had a special remark to make on the programme presented by the Director-General concerning educational and scientific aid for developing countries, it would be to emphasize how necessary it is to reach a still higher level both as concerns international co-operation and the integration of work within Unesco itself in order to reach a still higher degree of efficiency in our work.

8.7 Unesco is in a sense an international central point where all working groups in the field of aid to developing countries might meet to co-operate and integrate their common work. In my opinion, it would mean a very important success if, formally or informally, Unesco could be declared as a centre for all work in the field of educational and scientific aid for developing countries. Especially with regard to the work of experts there does exist a certain competition which in its present form is not always desirable.

8.8 In the organization also of Unesco itself, where responsibilities are divided among many departments even if, for reasons of traditional organization, it were not possible to establish a special co-ordinating department, it would be most useful to create a commission, completed perhaps by external experts, or to institute possibly a liaison office to render this work still more efficient. In certain countries, for example Austria, the Unesco National Commission has become, at least informally, something approaching to a centre for all institutions and associations working in this field, where regular conferences of the respective institutions under the sponsorship of the Unesco National Commission have proved useful and efficient. Why should this not be possible on an international basis?

8.9 We congratulate the Director-General on his endeavours to reach a reasonable balance between the huge tasks of Unesco and its limited funds. We are convinced, that the work of Unesco should be concentrated on several decisive points, thus avoiding excessive splitting of funds as well as overlapping, so as to reach the maximum possible degree of efficiency in our work.

8.10 We are convinced that the three most important fields are: the battle against analphabetism, scientific and educational aid for developing countries, and progress in the field of social sciences. This work will be of decisive importance in creating an atmosphere of better mutual understanding and practical co-operation and will open a new way to a new humanism.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Мартину Хиллу, представителю Генерального Секретаря Организации Объединенных Наций.

(9) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Mr. Martin Hill, Representative of the Secretary-General of the United Nations.

10.1 Mr. HILL

The Secretary-General of the United Nations has asked me to convey his warm greetings to the Conference, to congratulate the Organization on its accomplishments over the past two years and to reaffirm not only his continuing personal interest in Unesco's work but also the immense importance attached to that work by the General Assembly, the Economic and Social Council and the Secretariat of the United Nations. As Chairman of the Administrative Committee on Co-ordination, moreover, he wishes me to pay tribute on his behalf to the Director-General, Mr. Maheu, whose constructive thinking has already contributed much to increasing the effectiveness of the United Nations family as a whole as an instrument for economic and social progress.

10.2 I have also been asked by the Managing Director of the United Nations Special Fund, Mr. Paul Hoffman, to express to this Conference his greetings, good wishes and appreciation for the close and effective collaboration being built between Unesco and the Special Fund in their joint endeavours to assist governments to speed their economic and social advance. It is particularly gratifying to the Special Fund that Unesco has been able not only to strengthen substantially the quality and scope of its work on approved projects, but also to render increasingly useful services to governments in preparing requests for further Special Fund support.

10.3 May I myself express appreciation of the Director-General's kind words of welcome addressed at the opening meeting to the representatives of the United Nations and the agencies of the United Nations family here present. I should like also to express admiration of the statement the Director-General made this afternoon, much of which has anticipated in a brilliant and thought provoking way what I myself now have to say.

10.4 Unesco, I need not remind you, has, under its Constitution and because of its nature and activities, a special relationship with the United Nations itself. The strengthening of Unesco - the signs of which are everywhere apparent - is a strengthening of the United Nations, its successes are ours. The two organizations have been growing together; they have made a similar long-term shift in emphasis towards operations on behalf of development; they have faced concurrently the same problem of maintaining the regular activities that provide the framework and intellectual basis for those operations. They are both at present in a period of rapid transition - the United Nations adjusting itself, more particularly, to the new demands resulting from the United Nations Conference on Trade and Development and preparing for major changes in its work for industrial development. Of the United Nations as well as of Unesco it can be said, and I quote from the Director-General's "Evaluation of Unesco's Activities and Future Prospects": "... its effects on systems, situations and events is due to the spirit inspiring it, to the value of the ideas, techniques and men it employs and to the importance of the place and moment of its impact, far more than to the variety and magnitude of the resources it marshals".

10.5 Lastly, Unesco's programme - which has always touched at many points (and where it has touched it has complemented and buttressed) the economic and social work carried out under the direct surveillance of the General Assembly and the Economic and Social Council - is now more than ever part of the larger programme of the United Nations.

10.6 The Director-General, at the opening meeting, referred to the increasing need at this time for co-ordination of policies and even programmes among our constitutionally autonomous but functionally interdependent international organizations. With this broad issue, the United Nations, with its Charter responsibility for co-ordinating the activities and policies of the Specialized Agencies, is of course directly involved. It is a major preoccupation of the Economic and Social Council. As they have enlarged the scope of their work and sought to give meaning and content to the United Nations Decade of Development, the members of the United Nations family have found that a large - and in some cases an overwhelming - part of their programmes could only be discharged in concert or with the help of sister agencies. A growing responsibility for ensuring good inter-agency co-ordination has been laid on the ACC and, to bring about a closer relationship between it and the Council, periodic meetings of the Council's officers and the Chairman of its Co-ordination Committee with the ACC have just been decided upon. This increasing need for co-ordination has led to a number of new arrangements between individual agencies in fields where two or more have interlocking interests. Most important, perhaps, it is becoming imperative for our organizations to follow strictly the discipline of consulting with others at all stages, but especially at the planning stages, of their work and of agreeing to adjustments, and even to the abandonment of plans, where this is required in the interest of the best use of our scarce resources.

10.7 The United Nations is an individual agency as well as the co-ordinator; it is concerned with its own relations with other agencies as well as those among the United Nations family as a whole. As I reflected on the Director-General's words, I could not but recognize their relevance to the relations between our two organizations, in the light of that very convergence of conditions, approaches and programme to which I alluded a moment ago. Ever closer working relationships and integration of our work with Unesco and the other agencies are matters of high priority and the United Nations Secretariat will give early consideration to ways in which it may contribute to achieving these purposes.

10.8 The current economic and social work of the United Nations family owes much to the inspiration of the Decade of Development, launched by resolution of the General Assembly in 1961. In the spring of 1965, which is International Co-operation Year as well as the mid-point of the Decade, the United Nations, with its sister agencies, will be issuing a Progress Report on what has been accomplished by the world community as well as by the international organizations in pursuit of the General Assembly's objectives. Without anticipating the results of this review, which will provide at least a partial answer to a question raised by Mr. Carneiro in his opening address, it can be said with confidence that a great deal is being done and done quickly.

10.9 Pride of place among the activities for which the United Nations relies on Unesco in fulfilment of the Decade objectives must be given to the development of education. The central importance of education has indeed been enhanced, now that the emphasis in the theory of development has shifted more and more from physical capital to human resources. It is, of course, an immense field to which other agencies also - and especially ILO, FAO and WHO - are giving increasing attention, and the ACC has worked out a concerted plan involving a division of activities and mutual support. In past years, the United Nations has encouraged and sought through its technical co-operation programmes and through its regional economic commissions to co-operate in the drive towards the establishment or extension of educational programmes at all levels in developing countries. We have been glad to note the attention paid by Unesco to elucidating the economic and social implications of education and the conditions of sound educational policy, and I should like to underline the point made by you, Mr. President, yesterday that education must be planned in the context of national economic and social development programmes. We welcome, as something particularly encouraging and significant, the recently concluded agreement between Unesco and the World Bank and IDA, under which these great financial institutions will enter the educational field and finance educational projects. The United Nations has recently opened its Research Institute for Social Development in Geneva, and the Secretary-General has reasons to hope that the projected United Nations Institute for Training and Research may be launched within the next few months.

10.10 The proposed world literacy programme, as set forth by the Director-General in the special report that is before this Conference, represents a timely and imaginative development of Unesco's regular activities in the educational field. Illiteracy is not only, for millions of people, the bar that locks the doors of the fantastic storehouse of knowledge. It is also a major obstacle to economic and social progress. The programme proposed is experimental and adapted to our practical possibilities of immediate action. It represents a useful start of what will undoubtedly be a long and difficult road to travel. Pilot projects will be undertaken in a few countries ready to participate and in sectors where efforts to eliminate illiteracy can be linked or integrated with existing activities such as co-operatives, extension services, vocational training or health services. These sectors will be found in fields of activity covered by ILO, FAO, WHO, Unicef and the World Food Programme, in addition to Unesco and the United Nations. A world literacy programme will therefore call for co-operative action by a number of United Nations organizations as well as by governments, non-governmental organizations and individuals. In the report which he will be presenting shortly to the General Assembly in response to its resolution on the subject, the Secretary-General will give warm support to the undertaking in the form in which it is now conceived, and the United Nations Secretariat looks forward to co-operating closely with it.

10.11 While the literacy programme is a programme for adults, one of the significant trends in the thinking both of Unesco and of the United Nations is the growing emphasis on youth. The promotion among youth of the ideals of peace, mutual respect and understanding among peoples is one aspect of the matter, one in which Unesco has taken a leading rôle. Another aspect concerns young people as the subject of development policy and as agents of development. The first chapter of the Secretary-General's "Proposal for Action" in the United Nations Development Decade, published in 1962, was entitled "The Rising Generation". As economists, we have since been devoting attention to youth as a field for investment and to maximizing the productivity of the human capital which it represents. We have also been exploring in a very preliminary way the possibilities of directing the energies, enthusiasm and altruism of young people from the more developed countries towards service for the benefit of their less privileged brothers and sisters elsewhere. This would seem to be an area where further international effort should be rewarding. The Grenoble Conference of last August, called by Unesco, brought consideration of the whole matter an important stage further.

10.12 If I have dwelt on the United Nations' special interest at this time in the development of human resources, and on Unesco's contribution thereto, at least equal emphasis must be given to another subject of vital importance to our two organizations, namely the application of science and technology to development. The United Nations conference under that title, which was held last year in Geneva and to which Unesco made a signal contribution, showed what extraordinary results could be attained through conscious efforts to apply modern scientific discoveries, and to adapt Western oriented technology to the needs and conditions of developing countries, and to develop scientific study and institutions in those countries themselves. At the same time, the conference opened up a whole range of possible activities which our international organizations are well equipped to undertake. Many of these activities fall under Unesco's constitutional responsibilities, e.g. the establishment of scientific research programmes and scientific training and research centres and we are gratified by the action already taken and proposed with the view to enabling Unesco to make a major contribution. The field is immensely wide and varied, each phase being intricately related to all others. As the President stressed in his scholarly opening address, it is one in which many international agencies have responsibilities and must co-operate; it is also one in which the best division of responsibilities among those agencies is often difficult to determine and will need to be studied and clarified. The conference led to the establishment by ACC of a sub-committee on science and technology and by the Economic and Social Council of an advisory committee composed of distinguished scientists, administrators and economists to keep under review the activities of the United Nations family in this field and to consider and recommend an international programme of action. Following an initiative of Unesco, the Co-ordination Committee of the Economic and Social Council, at its last session, expressed the hope that this advisory committee "would serve, under conditions mutually acceptable to it and to Unesco, as the advisory committee on Unesco programmes in this field". Among the essential conditions for a widening of the committee's task it would seem important to include an assurance that the work of the committee under its original mandate would be in no way diminished, and that there was a reasonable expectation that inter-agency co-operation as a whole in science and technology would be strengthened as a result. If such conditions can be fulfilled, we feel that a development such as that proposed would be very desirable and constitute an important contribution to the closer integration which we seek.

10.13 There are many other important fields of activity as well as individual projects in which the United Nations relies on Unesco's help or offers Unesco its own, in which success depends upon very close understanding and co-operation. Some of these activities are in the economic and social field, others fall within the programme of human rights, others again are related to the United Nations' central responsibilities for peace and security. Let me cite just four examples: the rapidly growing programme in favour of industrial development; the studies on the economic and social consequences of disarmament, on which a first meeting of representatives of the agencies mainly concerned will take place here next week; the educational programme for the Arab refugees in the Middle East; and the various insti-

tutes, regional and world wide, concerned with the economic and social development which have been, or are in process of being, established.

10.14 There is one matter, however, that requires more than cursory mention, and it will provide a fitting conclusion to my remarks. I refer to the proposal to combine the Special Fund and the Expanded Programme of Technical Assistance in a new United Nations development programme. The remarkable achievements of the two existing programmes of technical co-operation are written for all to see in the history of Unesco as well as the United Nations and their sister agencies. The proposed consolidation, of which the Secretary-General and the Director-General of Unesco have been consistent champions, is based largely on a plan worked out through the ACC. It has received the support of the Unesco Executive Board and the corresponding organs of certain other agencies. It has now been endorsed by the Economic and Social Council and recommended to the General Assembly for approval at its forthcoming session. The Secretary-General believes that the establishment of the United Nations Development Programme, with a single intergovernmental council, a single inter-agency consultative board and a unified management, should result in significant economies and administrative simplification, and provide a more solid basis for an expansion of the activities of the United Nations family financed by voluntary contributions. It is thus a proposal peculiarly attuned to the spirit of the coming International Co-operation Year; it cannot but give high hopes for the future of a great part of our operational work in the service of our members and in furtherance of our overriding priority, the promotion of the economic and social advancement of the developing countries.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Заседание объявляю закрытым.

(11) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I declare the meeting closed.

The meeting rose at 5.45 p.m.
La séance est levée à 17 h.45.
Se levanta la sesión a las 17.45.
Заседание закрывается в 17 ч.45 м.

SEVENTH PLENARY MEETING

23 October 1964 at 10.15 a.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

SEPTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

23 octobre 1964, à 10 h. 15
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

SÉPTIMA SESIÓN PLENARIA

23 de octubre de 1964 a las 10.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

СЕДЬМОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

23 октября 1964 г. в 10 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

CONSIDERATION OF THE REPORT OF THE NOMINATIONS COMMITTEE : INCREASE IN THE MEMBERSHIP OF THE LEGAL COMMITTEE

EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE DES CANDIDATURES : AUGMENTATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU COMITE JURIDIQUE

EXAMEN DEL INFORME DEL COMITE DE CANDIDATURAS : AUMENTO DEL NUMERO DE MIEMBROS DEL COMITE JURIDICO

РАССМОТРЕНИЕ ДОКЛАДА КОМИТЕТА ПО КАНДИДАТУРАМ: УВЕЛИЧЕНИЕ ЧИСЛА ЧЛЕНОВ ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые г-да делегаты. Разрешите открыть седьмое пленарное заседание. Первый вопрос, который мы сейчас рассмотрим, это доклад Комитета по кандидатурам об избрании дополнительно шести членов Юридического комитета.

1.2 Как вы помните, вчера утром Генеральная конференция одобрила поправку к статье 31 Правил процедуры Генеральной конференции об увеличении числа членов Юридического комитета с 15 до 21.

1.3 Комитет по кандидатурам собрался вчера вечером, чтобы подготовить рекомендации для выборов дополнительных шести членов Юридического комитета. Прошу председателя Комитета по кандидатурам г-на Делль' Оро Маини представить доклад его Комитета.

(1.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Mesdames, Messieurs, la septième séance plénière est ouverte. Le premier point de notre ordre du jour est l'examen du rapport du Comité des candidatures sur la désignation des six nouveaux membres du Comité juridique.

(1.2) Vous vous rappelez qu'hier matin, la Conférence générale a adopté un amendement à l'article 31 du Règlement intérieur de la Conférence générale, portant de 15 à 21 le nombre des membres du Comité juridique.

(1.3) Le Comité des candidatures s'est réuni hier pour élaborer une recommandation concernant l'élection des six nouveaux membres du Comité juridique. Je donne la parole à M. Dell'Oro Maini, président du Comité des candidatures, pour présenter le rapport du Comité.

2.1 El Sr. DELL'ORO MAINI (Argentina), Presidente del Comité de Candidaturas:

Señor Presidente, señoras, señores delegados: De acuerdo con lo que acaba de anunciar el señor Presidente en relación con la resolución aprobada ayer por la Conferencia General por la que se amplía en seis puestos el número de miembros del Comité Jurídico, el Comité de Candidaturas, después de una votación secreta cuyos resultados detallados figuran en el Diario de hoy, 23 de octubre, ha decidido recomendar a la Conferencia General los seis Estados siguientes: Senegal, Chile, Tailandia, Bélgica, Malí, Vietnam, que he leído siguiendo el orden del número de votos obtenidos en las deliberaciones del Comité. Participaron en ellas las Delegaciones de Argentina, Bélgica, Brasil, China, Costa Rica, Estados Unidos de América, Francia, India, Italia, Japón, Líbano, Filipinas, Polonia, Rumania, Sudán, Reino Unido de Gran Bretaña e Irlanda del Norte, Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas y Venezuela. Fue unánime la decisión de asegurar al Comité Jurídico el concurso de eminentes juristas y de proceder de tal modo que no sólo se respetara el principio de la distribución geográfica más equitativa, sino que además estuvieran representados en su seno los grandes sistemas legales existentes en el mundo.

2.2 En segundo término, el Comité de Candidaturas, teniendo en cuenta que esta elección debía efectuarse esta mañana en el seno de la Conferencia General y que había dejado al Comité Jurídico el uso de sus atribuciones para designar un presidente a tempore, resolvió por unanimidad recomendar al Comité Jurídico la elección de su propia Mesa.

(2.1) M. DELL'ORO MAINI (Argentine), président du Comité des candidatures. - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, conformément à ce que vient d'annoncer M. le Président au sujet de la résolution approuvée hier par la Conférence générale, et augmentant de six membres l'effectif du Comité juridique, le Comité des candidatures, après un vote secret dont les résultats détaillés figurent au Journal d'aujourd'hui 23 octobre, a décidé de recommander à la Conférence générale les six Etats suivants : Sénégal, Chili, Thaïlande, Belgique, Mali, Viêt-nam, que je viens d'énumérer dans l'ordre du nombre des voix qu'ils ont obtenues au Comité ; les délégations de l'Argentine, de la Belgique, du Brésil, de la Chine, du Costa Rica, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Liban, des Philippines, de la Pologne, de la Roumanie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, du Soudan, de l'Union des républiques socialistes soviétiques et du Venezuela ont pris part à la discussion. Le Comité a décidé à l'unanimité de s'assurer le concours de juristes éminents et de faire en sorte que le principe de la répartition géographique la plus équitable soit respecté et que le Comité s'adjoigne des représentants des grands systèmes juridiques du monde.

(2.2) En second lieu, étant donné que la Conférence générale devait procéder à cette élection ce matin et qu'il avait délégué au Comité juridique le pouvoir de désigner un président pro tempore, le Comité des candidatures a décidé à l'unanimité de recommander au Comité juridique de désigner lui-même son bureau.

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Имеются ли замечания по предложениям Комитета по кандидатурам? Замечаний нет. Если нет замечаний и возражений, то ставлю на голосование предложения Комитета по кандидатурам. Прошу голосовать: кто за предложение Комитета по кандидатурам? Кто против? Против нет. Кто воздержался? Нет. Принимается единогласно предложение Комитета по кандидатурам об увеличении числа членов Юридического комитета с 15 до 21; таким образом шесть стран избраны членами Юридического комитета это: Бельгия, Мали, Сенегал, Таиланд, Вьетнам и Чили. Просьба членов Комитета собраться для заседания в 11 ч. в зале N°6, где будет происходить избрание председателя Юридического комитета.

(3) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Y a-t-il des observations au sujet des propositions du Comité des candidatures ? Je mets aux voix ces propositions.

(Le vote a lieu à main levée).

Les propositions du Comité des candidatures sont adoptées à l'unanimité. Les six pays appelés à faire partie du Comité juridique pour porter de 15 à 21 le nombre de ses membres sont donc la Belgique, le Chili, le Mali, le Sénégal, la Thaïlande et le Viêt-nam. Les membres du Comité juridique sont priés de se réunir à 11 heures, salle 6, pour l'élection du président de ce Comité.

ANNOUNCEMENT BY THE PRESIDENT (RIGHT TO VOTE OF RWANDA)

COMMUNICATION DU PRESIDENT (DROIT DE VOTE DU RWANDA)

COMUNICACION DEL PRESIDENTE (DERECHO DE VOTO DE RWANDA)

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ПРАВО ГОЛОСА РУАНДЫ)

4. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Второй вопрос это заявление по поводу права голоса Руанды. Генеральный директор сообщил мне, что Организация получила от правительства Руанды причитавшиеся от него взносы. В результате этого на Руанду больше не распространяется положение о лишении права голоса, предусмотренное статьей 4.8 b Устава. Рад сообщить в связи с этим, что отныне делегация Руанды пользуется полностью правом голоса.

(4) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Le deuxième point de notre ordre du jour concerne le droit de vote du Rwanda. Le Directeur général m'a fait connaître que le Gouvernement du Rwanda a versé à l'Organisation ses arriérés de contributions. Les dispositions de l'article IV. 8 b de l'Acte constitutif relatives à la privation du droit de vote ne s'appliquent donc plus au Rwanda. En conséquence, je suis heureux de déclarer que la délégation du Rwanda bénéficie pleinement du droit de vote.

CONSIDERATION OF THE FIRST REPORT OF THE ADMINISTRATIVE COMMISSION : RIGHT TO VOTE OF BOLIVIA AND CHILE

EXAMEN DU PREMIER RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE : DROIT DE VOTE DE LA BOLIVIE ET DU CHILI

EXAMEN DEL PRIMER INFORME DE LA COMISION ADMINISTRATIVA : DERECHO DE VOTO DE BOLIVIA Y CHILE

РАССМОТРЕНИЕ ПЕРВОГО ДОКЛАДА АДМИНИСТРАТИВНОЙ КОМИССИИ: ПРАВО ГОЛОСА БОЛИВИИ И ЧИЛИ

5.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Сейчас мы заслушаем первый доклад Административной комиссии, касающийся права голоса Боливии и Чили. На втором пленарном заседании временный Председатель сделал заявление, касающееся тех государств-членов, которые, в связи с имеющейся у них задолженностью по взносам лишаются на этой сессии права голоса в соответствии со статьей 4.8 b Устава. Две из этих стран вручили просьбу разрешить им голосовать несмотря на все обстоятельства и эти просьбы были переданы на рассмотрение Административной Комиссии.

5.2 Прошу докладчика Административной комиссии г-на Хассана Саффари, делегата Ирана, представить соображения Комиссии по этим вопросам.

(5.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Nous allons entendre le premier rapport de la Commission administrative, concernant le droit de vote de la Bolivie et du Chili. A la deuxième séance plénière, le Président provisoire a fait savoir aux Etats membres en retard dans le paiement de leurs contributions qu'ils pourraient être privés du droit de vote à la présente session en application de l'article IV. 8 b de l'Acte constitutif. Deux Etats qui se trouvent dans cette situation ont demandé à bénéficier du droit de vote et leurs requêtes ont été soumises à la Commission administrative.

(5.2) Je donne la parole à M. Hassan Saffari, délégué de l'Iran, rapporteur de la Commission administrative, pour présenter le rapport de la Commission relatif à cette question.

6. M. Hassan SAFFARI (Iran), rapporteur de la Commission administrative. - Monsieur le Président, la Commission administrative a examiné hier après-midi la question du droit de vote de la Bolivie et du Chili. Le délégué du Brésil a présenté à ce sujet un projet de résolution qui a été adopté avec un amendement du Maroc et que la Commission soumet à votre approbation, tel qu'il figure dans le document 13 C/34 :

"La Conférence générale,

Considérant les déclarations faites par la Bolivie et le Chili au sujet des mesures qu'ils prennent pour régler leurs arriérés de contributions,

Notant que ces Etats membres ont déclaré que des circonstances d'ordre économique et administratif indépendantes de leur volonté leur ont créé des difficultés qui les ont empêchés d'acquitter leurs cotisations courantes,

Décide d'autoriser les délégations de la Bolivie et du Chili à participer aux votes pendant la treizième session de la Conférence générale,

Prie le Directeur général de faire rapport au Conseil exécutif au sujet des mesures prises et des versements d'arriérés effectués par les deux pays considérés".

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Есть ли замечания по проекту резолюции, внесенной Административной комиссией по поводу предоставления права голоса Боливии и Чили? Пожалуйста делегат Соединенных Штатов Америки, г-н Кочниг.

(7) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

La discussion est ouverte sur le projet de résolution de la Commission administrative concernant le droit de vote de la Bolivie et du Chili. Je donne la parole à M. Kotschnig, délégué des Etats-Unis d'Amérique.

8.1 Mr. KOTSCHNIG (United States of America):

Mr. President, my delegation finds itself, frankly, in a very difficult position. The problem with which we are dealing now concerns most immediately two countries which are good friends of ours, but it involves basic issues of principle of transcending importance to the future of all the intergovernmental organizations. It profoundly affects not only the problem of the fiscal integrity and sound financing of Unesco but of the United Nations and other Specialized Agencies.

8.2 Under our own Constitution it is made clear in Article IV.C 8 (b) that countries that are more than two years in arrears automatically lose the vote. Article IV.C 8 (c) permits the Conference, under certain circumstances, to exculpate a country and give it the vote, provided the Conference is satisfied that the failure to pay is due to conditions beyond the control of the Member State. In other words, there has to be convincing proof of the inability to pay.

8.3 Now, Mr. President, this matter was taken up by the Administrative Commission. Great efforts were made to reach some understanding, the result of which is the resolution now before us. I want to pay special tribute to that outstanding leader of our Organization, Dr. Carneiro, who yesterday, as on previous occasions, tried to find a formula which would be generally accepted. But unfortunately, Mr. President, my delegation is not satisfied, at this stage, that the provisions of Article IV.C 8 (c), which provides for possible exemptions, were really met. In the case of one country, Chile, we were very much impressed by the explanations given by the delegation of Chile in their letter of 21 October and had hoped that the provision of some additional information would have made it quite clear that the conditions of Article IV.C, paragraph (c) had been met. We also hoped that the rather limited explanations offered by our good friends of Bolivia could have been expanded.

8.4 In other words, considering the importance of maintaining the financial integrity of our Organization, being convinced that exemptions should be granted only in truly exceptional

circumstances where there is clear proof that a country's failure to pay was due to conditions beyond its control, we feel that a little more time should have been taken over this question; that we should have obtained additional information which I am sure the countries immediately concerned would have been ready to furnish; and that, in this way, we might have been enabled in good conscience to vote for the resolution that is now before us. We would have greatly cherished such an outcome.

8.5 Due to the lack of additional information and with no time for further consideration we have no choice. Mr. President, on behalf of my delegation and to its deep regret, I have to state that we will not be able to support the resolution before us but will have to vote against it.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу делегата Перу г-на Альберта Вагнера де Рейна взять слово для выступления.

(9) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Alberto Wagner de Reyna, délégué du Pérou.

10.1 El Sr. WAGNER de REYNA (Perú):
Señor Presidente, siento tener que disentir de la opinión de mi tan estimado amigo, el Sr. Kotschnig y de la Delegación de los Estados Unidos. Reconocemos que los fundamentos económicos de todo organismo internacional tienen que ser resguardados, pero por encima de ello sería conveniente quizá considerar que la Conferencia de la Unesco debe tratar de cuestiones del espíritu, y no debe proceder con criterio exclusivamente crematístico. La Delegación del Perú apoya por eso el informe de la Comisión Administrativa y la resolución que recomienda, porque considera que tanto Chile como Bolivia han explicado satisfactoriamente su posición. Hay que pensar que, en el caso de Chile, las gestiones administrativas para el pago del total de las sumas adeudadas ya se han realizado y solamente faltan los trámites bancarios para que se formalicen; que es la primera vez que este país se atrasa en sus pagos y que se trata de una nación que ha colaborado en forma eminente, como a todos nos consta, en la marcha de la Organización.

10.2 En el caso de Bolivia, hay que considerar que, debido a su deseo de superación política, este país se encuentra en una situación económica difícil, pero que siempre ha demostrado buena voluntad y adhesión a la Unesco. Por estas razones, la Delegación del Perú es partidaria de que se apruebe tanto el informe de la Comisión Administrativa como la resolución que ésta recomienda.

(10.1) M. WAGNER de REYNA (Pérou). - (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, je regrette d'être en désaccord avec mon excellent ami M. Kotschnig et la délégation des Etats-Unis. Certes, les bases financières de tout organisme international doivent être sauvegardées, mais peut-être conviendrait-il surtout de songer que la Conférence générale de l'Unesco doit traiter de questions qui relèvent de l'esprit et ne pas se soumettre à des critères exclusivement financiers. Aussi, la délégation du Pérou approuve-t-elle le rapport de la Commission administrative, et la résolution qu'elle présente, parce qu'elle estime que le Chili et la Bolivie ont tous deux donné une explication satisfaisante de leur situation. Dans le cas du Chili, les démarches administratives pour le paiement de la totalité des sommes dues ont été faites et il ne reste qu'à leur donner effet par des formalités bancaires ; c'est la première fois que ce pays est en retard dans ses contributions et il s'agit d'une nation qui a éminemment collaboré, nous le savons tous parfaitement, à la bonne marche de l'Organisation.

(10.2) Quant à la Bolivie, il faut considérer que son désir d'amélioration politique la place dans une situation économique difficile, mais elle a toujours fait preuve de bonne volonté et d'attachement à l'Unesco. La délégation du Pérou est donc d'avis qu'il convient d'approuver le rapport de la Commission administrative et la résolution qu'elle recommande.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Бразилии г-ну де Берредо Карнейро.

(11) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à S. Exc. M. de Berredo Carneiro, chef de la délégation du Brésil.

12.1 M. P. de BERREDO CARNEIRO (Brésil). -

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, on comprendrait difficilement qu'un pays n'ayant aucune raison impérieuse de ne pas respecter ses engagements financiers envers l'Organisation à laquelle il appartient s'exposât à cette sorte de jugement d'un tribunal qui va fouiller sa conscience, apprécier l'honnêteté et la loyauté de ses intentions. Pour qu'il accepte de se trouver dans cette pénible situation, il faut qu'il y soit obligé par des raisons de force majeure. Lequel d'entre nous n'éprouve pas une gêne morale à porter devant une assemblée ses difficultés financières ? Même dans l'ordre personnel, lequel d'entre nous n'est pas gêné quand il est obligé d'ajourner - fût-ce d'un seul jour - le paiement d'une dette ? Et cela arrive aux hommes les meilleurs du monde, et cela arrive aussi aux nations les plus dignes et les plus illustres.

12.2 Les situations financières dépendent aujourd'hui de facteurs de plus en plus complexes; elles ne dépendent plus, comme il y a cinquante ans, d'un simple jeu d'écritures nationales; elles sont le résultat d'un concours complexe d'éléments : commerce d'exportation, commerce d'importation, situation politique, accords appliqués ou non - bref, il y a là un engrenage dans lequel se trouvent pris, très fréquemment, des pays qui, quel que soit leur degré de prévoyance ou d'organisation, traversent momentanément des difficultés insurmontables. Cela arrive dans les pays en voie de développement qui pèchent très souvent - comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement ? - par manque d'organisation et qui, très souvent aussi, font preuve d'une sorte d'imprévoyance de jeunesse, liée à la poussée de croissance qu'ils connaissent. Cela arrive à nos amis d'Afrique, à nos amis d'Asie, cela peut même arriver à certains pays européens.

12.3 Ce n'est pas heurter le principe d'intégrité financière de cette Organisation que de lui dire, surtout quand on participe à son budget pour 0,04 % ou 0,25 % : "Faites confiance à mon honnêteté ; faites-moi crédit pour quelque temps ; je ne suis pas à même, en ce moment, de remplir mes engagements ; je vous le dis en toute netteté, en toute franchise". Agissez donc en conséquence, Mesdames et Messieurs, mais gardez-vous de blesser des susceptibilités, de porter atteinte à l'honneur ; gardez-vous d'aller fouiller dans les poches pour savoir s'il y reste ou non quelques dollars qui auraient pu être employés pour le paiement des sommes dues.

12.4 Tout en reconnaissant que les pauvres doivent remplir leurs devoirs envers les riches, je crois qu'il est bon que les riches soient généreux avec les pauvres. Je pense aussi que la Conférence générale se doit de ne pas ajourner une décision approuvée à l'unanimité par la Com nission administrative.

12.5 Que pourrait-on ajouter ? Va-t-on créer un Comité de comptables pour vérifier les comptes de l'Etat bolivien, les comptes de l'Etat chilien, pour rechercher s'il y a vraiment assez de devises fortes dans les caisses de ces Etats ou pour rechercher pourquoi il n'y en a pas, et mettre une nouvelle fois ces Etats dans la situation pénible où ils se trouvent aujourd'hui ? Je terminerai sur cet appel : faites confiance à ces deux pays. Ce ne sont pas deux pays isolés, ce sont deux pays qui font partie d'une grande communauté - l'Amérique latine - et cette communauté se porte garante, devant vous, de leur parfaite sincérité et de leur parfaite loyauté d'intentions : s'ils ont été obligés de vous demander, à leur corps défendant, de leur accorder un délai pour pouvoir remplir leurs devoirs financiers, ils voudraient dès maintenant pouvoir remplir auprès de vous leurs devoirs d'Etats membres.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прошу делегата Боливии г-на Эстебана Мартинес.

(13) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Esteban Martinez, délégué de la Bolivie.

14.1 M. Esteban MARTINEZ (Bolivie). -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, j'avoue que le plus grand étonnement m'a saisi quand l'illustre représentant de la grande démocratie des Etats-Unis

a exigé qu'on lui donne encore plus de raisons et d'explications que celles qu'on avait proposé de lui fournir hier, à la Commission administrative, pour le cas où sa connaissance de la situation budgétaire et économique de notre pays et des conventions de paiement d'un Etat d'Amérique latine lié aux Etats-Unis dans le cadre des organisations panaméricaines aurait été insuffisante. Si, pourtant, quelqu'un devait connaître la dramatique situation de la Bolivie et des autres pays du continent américain, c'est bien le représentant des Etats-Unis ! Je vais me permettre une suggestion : s'il dispose d'une documentation qui prouve que la situation des finances boliviennes n'est pas aussi tragique que nous l'avons exposé et que nous sommes prêts à l'exposer de nouveau, qu'il en fasse état à cette tribune. Nous le prions d'en faire état s'il peut - ce dont je doute - trouver dans son dossier des pièces convaincantes, même en cherchant avec cet esprit qui anime une oeuvre et un personnage shakespeariens bien connus de vous, Mesdames et Messieurs. Si le représentant des Etats-Unis d'Amérique a des preuves, qu'il les produise au grand jour !

14.2 Mais nous ne croyons pas que le représentant de la grande démocratie américaine, qui doit connaître l'état réel des finances, non seulement de la Bolivie et du Chili, mais de tous les pays de l'Amérique latine et également de tous les pays insuffisamment scolarisés des autres continents, puisqu'il représente aussi son pays à l'Organisation des Nations Unies et au Conseil économique et social, puisse produire ici une documentation qui contredise celle sur laquelle nous nous sommes fondés.

14.3 Revenons à l'Acte constitutif. Que dit-il ? Que la Conférence générale peut autoriser un Etat membre "à participer au vote, si elle constate que le manquement est dû à des circonstances indépendantes de la volonté dudit Etat membre". Il est bien clair que le législateur n'a nullement été inspiré, en l'occurrence, par un esprit d'inquisition, par un désir d'aller au plus profond des secrets des débiteurs !

14.4 L'argumentation du représentant des Etats-Unis serait valable et logique si l'on voulait dispenser la Bolivie de payer. Mais ce n'est pas cela qu'à l'unanimité la Commission administrative, avec l'appui tacite des représentants de la délégation des Etats-Unis à cette Commission, a accepté hier. La vérité est que les circonstances que traversent certains Etats échappent à leur volonté, et nul ne peut prétendre aujourd'hui que ces Etats sont en mesure d'exercer un contrôle parfait en matière financière, en matière économique, en matière de devises. Même les Etats-Unis ne peuvent prétendre aujourd'hui avoir les moyens de contrôler les éléments qui décident de la situation économique d'un pays, en un endroit donné et à un moment précis.

14.5 Bref, sans vouloir pousser plus loin la discussion, nous espérons, Mesdames et Messieurs les délégués, que vous suivrez la Commission administrative qui, à l'unanimité, a approuvé un projet de résolution en notre faveur. Je nourris même encore l'espoir - puissé-je ne pas être déçu ! - que la délégation des Etats-Unis d'Amérique sera sensible aux arguments de caractère juridique sur lesquels se fonde l'interprétation du paragraphe pertinent de l'Acte constitutif, suivant laquelle il ne saurait être question de soumettre ici la Bolivie à un traitement injurieux, comme à certaines frontières on déshabille les voyageurs parce qu'on les soupçonne. J'espère que ce n'est pas là ce que voulait le représentant des Etats-Unis ! Et, comme le professeur Carneiro vient de le dire, qui peut affirmer que, dans le monde économique, on n'a pas quelquefois besoin d'un moratoire ? Je suis prêt à rappeler au représentant des Etats-Unis certaines occasions historiques où son pays a eu besoin de plus d'un moratoire !

15. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу главу делегации Аргентины г-на Нерио Рохас.

(15) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à S. Exc. M. Mario Rojas, chef de la délégation de l'Argentine.

16.1 El Sr. ROJAS (Argentina):

Señor Presidente, señores delegados: Estuve ayer en la Comisión Administrativa en que este asunto se trató. Vengo hoy aquí para dar las razones por las cuales la Argentina apoya el pedido de Chile y de Bolivia. Hay en este asunto dos aspectos concéntricos: uno moral o sentimental y otro estrictamente jurídico. El primero explica en cierto modo la actitud argentina, no porque el sentimiento nos haga inclinar favorablemente, sino porque nuestra propia vida nos ayuda a comprender las razones de Chile y Bolivia. El enfoque jurídico es sin embargo el fundamental. Hay en el Artículo IV de la Constitución una disposición que indica el criterio para resolver casos como éste, y establece que la Conferencia puede autorizar a un Estado Miembro a participar en las votaciones si considera que la falta de pago se debe a circunstancias ajenas a la voluntad del referido Estado Miembro. Esa es exactamente la situación de estos dos países. Se ha dicho aquí que se necesitarían argumentos más convincentes y los hay, señores delegados, en el caso de estos dos países.

16.2 Chile, que pagó durante tanto tiempo sus cuotas, invoca la falta de divisas; la nota de Bolivia aduce la crisis debida a situaciones sociales y sobre todo políticas que conocemos. Para cualquier país, aun no siendo latinoamericano, estas razones son y deben ser valederas. Hay que relacionar este asunto con los problemas del comercio internacional, pues estas naciones padecen en gran parte las consecuencias de los desequilibrios existentes en este aspecto de las relaciones internacionales. No hace mucho tiempo en la Conferencia de Ginebra se debatió este problema internacional cuya proyección llega en esta forma hasta la presente Conferencia. Dichos países son víctimas de una injusticia internacional en el comercio; por eso padecen la falta de divisas. Este argumento coincide exactamente con la disposición de la Constitución referente a una circunstancia ajena a la voluntad del Estado Miembro; no se puede encontrar una situación a la voluntad de un Estado que la creada por problemas de esta índole.

16.3 No diré quiénes son los culpables de esta situación, pero deben comprenderla los países que no encuentran dificultades de orden financiero basadas precisamente en este régimen del intercambio internacional. Y ellos deben ser más comprensivos para ayudar a una nación que vive el tremendo drama de llegar hasta esta Conferencia en esas condiciones. Es muy distinto este caso al de un país económicamente débil que por decisión deliberada y expresa se niega a cumplir sus compromisos con las instituciones internacionales. Cuando hay la voluntad de no pagar se puede decir que ese caso no está previsto por la Constitución; en cambio el de Bolivia y Chile corresponde exactamente a la previsión de la Constitución. ¿Por qué se ha incluído esta parte del Artículo? Precisamente con ese espíritu de comprensión, de generosidad, y si no es en casos como éste que ha de ser aplicable, no tendría sentido y más valdría suprimirlo. Yo pregunto a los que se oponen, ¿cuál es la situación, excluída ésta, en que este caso puede presentarse? No lo dicen. Yo no veo, por más esfuerzos de imaginación que hago, otro argumento que pueda invocarse en contra de lo que proponemos. Por eso la Argentina va a votar por la aprobación del pedido de estos dos países.

(16.1) M. ROJAS (Argentine). - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, j'assistais hier à la séance de la Commission administrative où cette question a été examinée. Je viens aujourd'hui à cette tribune donner les raisons qui ont conduit l'Argentine à appuyer la demande du Chili et de la Bolivie. Cette question peut être envisagée sous deux aspects : un aspect moral ou sentimental et un aspect strictement juridique. Le premier explique, dans une certaine mesure, l'attitude de l'Argentine, non que le sentiment nous fasse pencher dans un sens favorable à ces deux pays, mais parce que notre vie même nous aide à comprendre les raisons du Chili et de la Bolivie. C'est cependant le point de vue juridique qui est fondamental. L'article IV de l'Acte constitutif contient une disposition indiquant sur quel critère il faut se fonder pour résoudre des problèmes comme celui-ci, et précise que la Conférence peut autoriser un Etat membre "à participer au vote si elle constate que le manquement est dû à des circonstances indépendantes de la volonté dudit Etat membre". Telle est exactement la situation du Chili et de la Bolivie. On a dit ici qu'il faudrait des arguments plus convaincants ; or, dans le cas de ces deux pays, il n'en manque pas.

(16.2) Le Chili, qui a payé pendant si longtemps ses contributions, invoque le manque de devises ; la note de la Bolivie allègue la crise due à une situation sociale et surtout politique que nous connaissons tous. Pour n'importe quel pays, même non latino-américain, ces raisons sont et doivent être valables. Il faut replacer cette question dans le cadre des problèmes du commerce international, car ces nations subissent, dans une grande mesure, les conséquences des déséquilibres existant dans ce secteur des relations internationales. La Conférence de Genève, il n'y a pas longtemps, examinait ce problème international et l'écho de ses discussions parvient aujourd'hui jusqu'à notre Conférence. Ces pays sont victimes d'une injustice internationale dans leur commerce et souffrent en conséquence d'une pénurie de devises. Cet argument est exactement conforme à la disposition de l'Acte constitutif où il est fait mention d'une circonstance étrangère à la volonté de l'Etat membre ; il ne peut y avoir une situation plus étrangère à la volonté d'un Etat membre que celle qui résulte de problèmes de cet ordre.

(16.3) Je ne dirai pas qui sont les responsables de cette situation, mais les pays dont les finances n'ont pas à souffrir de ce régime des échanges internationaux doivent la comprendre. Ils doivent se montrer plus compréhensifs à l'égard d'une nation déchirée d'assister à cette session de la Conférence générale dans de telles conditions. Le cas de ces pays est très différent de celui d'un pays économiquement faible qui, de propos délibéré, se refuse à honorer ses engagements vis-à-vis des institutions internationales. Lorsqu'il y a volonté de ne pas payer, on peut dire que le cas n'est pas prévu par l'Acte constitutif. En revanche, le cas de la Bolivie et du Chili correspond exactement à ses dispositions. Pourquoi cette disposition a-t-elle été insérée dans l'article IV ? Parce qu'elle s'inspire précisément de cet esprit de compréhension et de générosité, et si cet article ne devait pas être appliqué dans des cas comme celui-ci, il n'aurait aucun sens et mieux vaudrait le supprimer. Je demande à ceux qui s'opposent à la recommandation : dans quelle situation, hormis celle-ci, le cas peut-il se présenter ? Ils restent sans réponse. Je ne vois pas non plus, malgré tous mes efforts d'imagination, un autre argument qui puisse être invoqué à l'encontre de notre proposition. Telles sont les raisons pour lesquelles l'Argentine va voter en faveur de l'approbation de la demande de ces deux pays.

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу главу делегации Польши г-на С. Вербловского.

(17) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à S. Exc. M. Wierblowski, chef de la délégation de la Pologne.

18.1 Г-н С. ВЕРБЛОВСКИЙ (Польша):
Г-н Председатель, дамы, г-да. Я с большим удивлением выслушал выступление представителя Соединенных Штатов Америки. Мы все хорошо помним, как уважаемый представитель Соединенных Штатов Америки защищал правительство Чан Кай-ши, правительство Тайваня, как он нам доказывал, что имеются все и моральные и юридические аргументы для того, чтобы признать право голоса за представителями этого марионеточного правительства.

18.2 Я должен сказать, что тогда мы не были убеждены представителем Соединенных Штатов Америки, но мы помним с какой настойчивостью он тогда доказывал нам, что следует пойти по этому пути. Всем нам, конечно, известно, что никогда в истории, даже через 50 или 100 лет, это, так называемое, правительство не уплатит своих членских взносов в ЮНЕСКО, что оно не в состоянии их уплатить. Теперь, когда стоит вопрос о двух государствах Латинской Америки, когда стоит вопрос о Чили и Боливии, мы слышим совершенно другую аргументацию. Мне кажется, что здесь нашло отражение то политическое положение, которое существует в ООН, где теперь Соединенные Штаты, тоже вопреки всякой логике, требуют уплаты членских взносов, когда это не имеет никаких оснований. Здесь отражаются те политические проблемы, которые имеются в ООН и, вопреки тому, что всегда говорит делегация Соединенных Штатов, она хочет механически применить эти же критерии в ЮНЕСКО.

18.3 Делегация Польши считает, что эти две страны делают все усилия, чтобы уплатить свои членские взносы. Мы совершенно согласны с тем, что, конечно, имеются страны, у которых платежный баланс имеет большой дефицит и которым очень трудно платить свои членские взносы в твердой валюте, в долларах. Поэтому мы и с моральной точки зрения сочувствуем этим двум странам, поэтому мы считаем, что должна быть применена та юридическая основа, которую приняла Административная комиссия.

18.4 Поэтому делегация Польши высказывается за признание права голоса двух латиноамериканских стран, которые, я надеюсь, сделают все, что будет в их возможности, чтобы как можно быстрее уплатить свои членские взносы.

18.5 *Делегация Польши будет голосовать за принятие той позиции*, которая была принята в Административной комиссии Генеральной конференции.

(18.1) M. WIERBLOWSKI (Pologne). - (Traduit du russe.)
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, c'est avec un grand étonnement que nous avons écouté l'intervention du délégué des Etats-Unis d'Amérique. Nous nous rappelons tous fort bien que l'honorable délégué des Etats-Unis d'Amérique a défendu le Gouvernement de Tchang Kaï-chek, le Gouvernement de Formose, en formulant des arguments aussi bien moraux que juridiques en faveur de la reconnaissance du droit de vote aux représentants de ce Gouvernement de fantoches.

(18.2) Je dois dire qu'alors le délégué des Etats-Unis d'Amérique ne nous a pas convaincus, mais nous nous rappelons avec quelle insistance il nous démontrait qu'il fallait nous engager dans cette voie. Chacun sait évidemment que jamais, ni dans cinquante ans ni dans cent ans, le soi-disant Gouvernement de Formose ne s'acquittera de ses contributions à l'Unesco et qu'il n'est pas en mesure de s'en acquitter. Maintenant qu'il s'agit de deux Etats d'Amérique latine, le Chili et la Bolivie, nous entendons une toute autre argumentation. Il me semble qu'il y a là un reflet de la position politique adoptée par les Etats-Unis à l'ONU, où ils exigent maintenant, contre toute logique, le paiement de contributions sans justification aucune. Nous avons ici le reflet des problèmes politiques qui se posent à l'ONU et la délégation des Etats-Unis, contrairement à ce qu'elle a toujours soutenu, veut appliquer automatiquement les mêmes critères à l'Unesco.

(18.3) La délégation polonaise considère que les deux pays en cause font tous leurs efforts pour s'acquitter de leurs contributions. Nous savons bien qu'il existe des pays dont la balance des paiements présente un grave déficit et qui trouvent très difficile de s'acquitter de leurs contributions en devises fortes, en dollars. C'est pourquoi, du point de vue moral, nous comprenons ces deux pays et nous considérons qu'il faut leur appliquer le principe adopté par la Commission administrative.

(18.4) En conséquence, la délégation polonaise se prononce en faveur de l'octroi du droit de vote à ces deux pays d'Amérique latine qui, je l'espère, feront tout leur possible pour régler au plus tôt leurs contributions.

(18.5) La délégation polonaise votera en faveur de la proposition présentée par la Commission administrative de la Conférence générale.

19. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу главу делегации Чили г-на Жювеналь Эрнандес.

(19) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à S. Exc. M. Juvenal Hernandez, chef de la délégation du Chili.

20.1 El Sr. HERNANDEZ (Chile):
Señor Presidente, señores delegados: Demasiado se comprende que para hablar en estos momentos experimento en cierto modo una capitis diminutio moral. Mi país pertenece a todas las organizaciones internacionales que en este instante se preocupan, de una u otra manera, por afianzar la paz y la convivencia pacífica entre los hombres y los pueblos, y jamás, en toda su historia, se había atrasado en el pago de sus contribuciones. Lamentablemente, es esta la primera vez que ello ocurre y le ha tocado padecerlo a la Unesco en que tengo el privilegio de representar a Chile. Y me duele, no sólo como ciudadano chileno, sino como ciudadano del mundo (porque en cierto modo esta categoría tenemos los que nos congregamos en esta sala, en esta Conferencia General), me duele, repito, que haya sido precisamente el representante de los Estados Unidos, a quien los países de Hispanoamérica siempre hemos considerado como nuestro hermano mayor, el que se haya opuesto a que Bolivia y Chile participen en la Conferencia con todos sus derechos. Agradezco la resolución de la Comisión Administrativa, agradezco de manera especial las expresiones de los delegados del Perú, la Argentina, Polonia y Brasil, y no

hubiera dicho una palabra si mi distinguido colega, el representante de Bolivia, no hubiese salido a la palestra, con lo cual me ha obligado a mí hacerlo.

20.2 Deseo decir sencillamente, en nombre de mi país, que no estoy en este instante pidiendo una limosna para Chile, que no la necesita. Chile es capaz de cumplir sus compromisos internacionales como siempre los cumplió, y si en este momento atravesamos por una situación difícil, no es que no vayamos a pagar, pues podemos anunciar un giro que viene desde Chile y llegará seguramente en cuatro o cinco días, señores delegados, no es que nos estemos negando, ni siquiera pidiendo plazos para pagar. Si nosotros hubiéramos tenido el propósito de acogernos a privilegios que otros países aprovecharon, habríamos podido pedir oportunamente pagar en moneda chilena los gastos que la Unesco realiza en nuestro país. Es sabido que de los países de Latinoamérica, es en Chile donde la Unesco tiene mayores inversiones, porque en él hay una Oficina Regional, porque hay múltiples iniciativas que le convierten en una especie de foco de atracción para Sudamérica en las cuestiones intelectuales y docentes. De manera que nosotros podríamos pagar en moneda nacional gran parte de lo que debemos, pero queremos cumplir y espero, señores delegados, que antes del término de esta Conferencia lo habremos hecho.

20.3 Dejo librada a la resolución de mis distinguidos colegas la situación de mi país, así como la de Bolivia. Y lamento profundamente haber tenido que hacer uso de la palabra en estas condiciones que no son propicias, que no son gratas y que en cierto modo constituyen para esta misma reunión una especie de capitis diminutio que no vale la pena de seguir mencionando.

(20.1) M. HERNANDEZ (Chili). - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Messieurs les délégués, vous comprendrez qu'en prenant ici la parole, je ressente une sorte de capitis deminutio morale. Mon pays appartient à toutes les organisations internationales qui travaillent, d'une manière ou d'une autre, à renforcer la paix et la coexistence pacifique entre les hommes et les peuples et jamais, au cours de toute son histoire, il n'avait été en retard dans le paiement de ses contributions. C'est la première fois que pareil retard se produit et c'est malheureusement l'Unesco, où j'ai l'honneur de représenter mon pays, qui doit en pâtir. Et je souffre, non seulement comme citoyen chilien mais comme citoyen du monde (parce que c'est un peu ce que nous sommes lorsque nous nous assemblons ici en Conférence générale), je souffre, dis-je, que ce soit précisément le représentant des Etats-Unis, que les Etats d'Amérique latine ont toujours considérés comme leur frère aîné, qui se soit opposé à ce que la Bolivie et le Chili participent avec tous leurs droits à la Conférence. Je me félicite de la résolution de la Commission administrative et je me félicite particulièrement des déclarations des délégués du Pérou, de l'Argentine, de la Pologne et du Brésil, et je n'aurais rien dit si mon distingué collègue, le représentant de la Bolivie, ne s'était retiré, m'obligeant ainsi à intervenir.

(20.2) Je tiens à dire simplement, au nom de mon pays, que je ne viens pas demander ici une aumône pour le Chili, qui n'en a pas besoin. Le Chili est capable d'honorer ses engagements internationaux comme il l'a toujours fait, et si nous nous trouvons actuellement dans une situation difficile, cela ne signifie nullement que nous ne paierons pas ; nous pouvons en effet annoncer un virement qui parviendra certainement dans quatre ou cinq jours, cela ne signifie pas que nous nous dérobons, ni même que nous demandons des délais. Si nous avions eu l'intention de nous prévaloir d'avantages dont ont profité d'autres pays, nous aurions pu demander le paiement en monnaie chilienne des dépenses encourues par l'Unesco dans notre pays. On sait que de tous les pays d'Amérique latine, c'est le Chili qui est celui où l'Unesco investit le plus, puisqu'elle y a un bureau régional, et que de nombreuses initiatives en font une sorte de foyer d'attraction intellectuel et éducatif pour l'Amérique du sud. Nous pourrions ainsi payer en monnaie nationale une grande partie de ce que nous devons, mais nous voulons respecter nos obligations et j'espère que ce sera chose faite avant la fin de cette session.

(20.3) Je remets le sort de mon pays et de la Bolivie entre les mains de mes distingués collègues. Je regrette profondément d'avoir eu à prendre la parole dans des conditions qui ne sont ni faciles ni agréables et qui, dans une certaine mesure, constituent pour notre assemblée même une sorte de capitis deminutio sur laquelle il ne vaut pas la peine de s'étendre.

21. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Кубы г-ну Армандо Арт Давалос.

(21) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à S. Exc. M. Armando Hart Davalos, chef de la délégation de Cuba.

22.1 El Sr. HART (Cuba):
Señor Presidente, señores delegados: La Delegación cubana solicitó el uso de la palabra para explicar muy brevemente por qué votará a favor de que se reconozcan a Bolivia y a Chile todos sus derechos en la Unesco. Los señores delegados habrán de disculparnos, pero tenemos que armarnos de una gran serenidad para no manifestar aquí toda la justa indignación que llena en este momento nuestro espíritu, en relación con el caso que se debate. No he visto en mi vida un acto más impolítico que el de la Delegación de los Estados Unidos. Los Gobiernos de Chile y Bolivia rompieron relaciones con nuestro país; en el caso de Bolivia ahora pienso que posiblemente también lo hizo movida por fuerzas ajenas a su voluntad. Sin embargo, por encima de la decisión de dos gobiernos, aquí, para la Delegación cubana, más que una cuestión jurídica hay una cuestión humana, una cuestión social y por tener un conocimiento de la raíz de este problema, por valorar su dimensión política, nosotros votamos por que los representantes del Gobierno de Bolivia y del Gobierno de Chile, tengan todos los derechos de que disfrutan los demás delegados en esta Conferencia.

22.2 Habló aquí un delegado del problema del comercio exterior, del problema del control de divisas, y si de ese problema, señores, pudiera seguir tratándose aquí en este momento, tendríamos entonces un debate mucho más amplio y que desde luego rebasaría los límites de esta Conferencia. Nosotros, como latinoamericanos, como hombres y, permítasenos decirlo, como revolucionarios, creemos que nuestro deber, no obstante las profundas discrepancias que existen entre los Gobierno s de Chile y Bolivia y el Gobierno de Cuba, es votar por que estos dos países tengan aquí todos los derechos. Me alegra que esta posición esté jurídicamente fundamentada, pero Cuba votaría en favor de ella aunque así no fuera. Eso es, señores delegados, lo que queríamos decir.

(22.1) M. HART (Cuba). - (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, la délégation cubaine a demandé la parole pour expliquer très brièvement les raisons qui l'amèneront à voter pour qu'on reconnaisse à la Bolivie et au Chili le plein exercice de leurs droits à l'Unesco. Nous vous demandons de nous excuser, mais nous devons nous armer d'une grande sérénité pour ne pas exprimer ici toute la juste indignation que provoque en nous l'affaire qui nous est soumise. De ma vie, je n'ai vu un acte aussi peu politique que celui de la délégation des Etats-Unis. Les Gouvernements du Chili et de la Bolivie ont rompu leurs relations avec notre pays ; en ce qui concerne la Bolivie, je pense aujourd'hui qu'elle a peut-être agi sous la pression de forces indépendantes de sa volonté. Cependant, s'élevant au-dessus de la décision des deux gouvernements, la délégation cubaine estime qu'il s'agit ici d'une question qui dépasse le cadre juridique, d'une question humaine et sociale, et parce que nous connaissons le fond du problème et que nous évaluons sa dimension politique, nous votons pour que les représentants du Gouvernement bolivien et du Gouvernement chilien jouissent des mêmes droits que les autres délégués à cette session de la Conférence générale.

(22.2) L'un de vous a parlé du problème du commerce extérieur et du contrôle des devises ; s'il s'agissait d'aborder cette question maintenant, nous aurions un débat beaucoup trop important et qui excéderait les limites de cette Conférence. Comme latino-américains et comme hommes, et qu'il me soit permis d'ajouter comme révolutionnaires, nous croyons que notre devoir, malgré les profondes divergences qui séparent les Gouvernements chilien et bolivien du Gouvernement cubain, est de voter pour que ces deux pays jouissent ici de tous leurs droits. Je me réjouis que cette position soit juridiquement fondée, mais même si elle ne l'était pas, Cuba voterait de la même manière. Voilà, Mesdames, Messieurs les délégués, ce que nous voulions déclarer.

23. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу делегата Румынии проф. Валентина Липатти.

(23) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Valentin Lipatti, délégué de la Roumanie.

24.1 M. LIPATTI (Roumanie). -
Monsieur le Président, je voudrais faire une très brève déclaration quant à la question qui nous occupe actuellement. La délégation roumaine a voté, à la Commission administrative, en faveur du droit de vote de la Bolivie et du Chili, et je tiens, Messieurs les délégués, à réaffirmer notre position devant vous, en séance plénière. Ces pays, comme on l'a très bien dit, font tous leurs efforts pour régler au plus vite leurs arriérés. Ce sera, a-t-on précisé, chose faite d'ici quelques jours. Il est inconcevable qu'à l'Unesco, qui est une organisation où doivent régner la raison, la justice et la compréhension internationale, nous puissions priver du droit de vote deux pays d'Amérique latine, deux Etats membres, qui coopèrent à l'exécution de notre programme avec les résultats que nous connaissons.

24.2 Voilà pourquoi, ainsi que notre collègue argentin, notre collègue cubain et d'autres encore l'ont dit tout à l'heure, la délégation roumaine accordera son plein appui à l'octroi du droit de vote à ces deux pays.

25.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Список ораторов исчерпан. Ставлю на голосование проект резолюции, предлагаемой Административной комиссией, которая отражена в документе 13 C/34.

25.2 Результаты голосования: 77 - за предоставление права голоса Чили и Боливии; 1 - против; 11 - воздержались. Таким образом, государствам-членам Боливии и Чили предоставлено право голоса на настоящей сессии Генеральной конференции.

25.3 Если другие государства-члены, которые потеряли право голоса, хотят представить подобные просьбы, я хотел бы попросить их сделать это как можно быстрее.

25.4 Разрешите поблагодарить докладчика и перейти к продолжению общей дискуссии, которую мы начали вчера.

(25.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Il n'y a plus d'orateurs inscrits. Je mets aux voix le projet de résolution proposé par la Commission administrative, dont le texte figure dans le document 13 C/34.
(Le vote a lieu à main levée).

(25.2) Voici les résultats du vote : 77 voix pour ; 1 voix contre ; 11 abstentions. La Bolivie et le Chili ont donc le droit de vote à la présente session de la Conférence générale.

(25.3) Si d'autres Etats membres qui ont perdu le droit de vote souhaitent présenter une demande analogue, je les invite à le faire le plus tôt possible.

(25.4) Je remercie le rapporteur de la Commission administrative. Nous reprenons maintenant la discussion générale commencée hier.

GENERAL DISCUSSION (continued)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

26. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Слово предоставляется председателю Международного банка реконструкции и развития г-ну Каррен.

(26) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Curran, représentant de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

27.1 Mr. CURRAN (Representative of the International Bank for Reconstruction and Development):
Mr. President, ladies and gentlemen, with your permission I shall read to you a message which Mr. Woods, President of the World Bank, has asked me to convey to this session of the Unesco General Conference:

27.2 "On behalf of the World Bank and its affiliates I welcome this opportunity to send a word of greeting to the thirteenth session of the General Conference of Unesco, and to pay tribute to the contribution that Unesco has made and continues to make to our common purpose of bringing about a better and fuller life for the peoples of the world. The essential task of the World Bank Group of institutions which now serves more than 100 Member States, as you all know, is to facilitate the productive investment of capital. Since the start of its operations in 1947, the Bank itself has made loans totalling over $7 billion. The International Development Association in the four years since it was established, has extended $778 million to development credits; and the International Finance Corporation has invested $111 million to foster private enterprise in developing countries.

27.3 Most of this financing has been directed towards the improvement of the physical facilities necessary for increased production - power plants, means of transport, irrigation works, industrial equipment and the like. But our experience has increasingly brought home to us that physical facilities by themselves are not enough. Sound economic development depends equally, if not even more, on the transmission of new skills and the creation of new organizational forms. It depends, too, on the people of the developing countries gaining a broader prospective and assigning a higher value to their own productivity. Education, then, is one of the vital ingredients of the development process; and in the past two years the Bank and IDA have begun to devote considerable attention to this sector. Our loans and credits for education amount so far to only $28.6 million, but projects calling for a considerably larger investment are in the pipeline. I do not underestimate the social and cultural value of education. But, as an institution whose central function is the promotion of economic development, the Bank's primary concern is to encourage the creation of educational systems which will turn out trained manpower of the kinds and in the numbers needed for productive enterprise and for government administration related to development.

27.4 Even with this narrowing of focus, the educational requirements in the developing countries are vast; and in order to avoid spreading our effort too thinly at this stage, we are concentrating on projects in the fields, first of vocational training, which by definition includes teacher training and technical education at various levels, and, second, of general secondary education. I believe these will give us ample scope and challenge for some time to come.

27.5 In embarking on the financing of educational projects we were very conscious of the Bank's lack of expertise in this field; we were also aware that it is a field in which Unesco has both special competence and wide experience. Accordingly, instead of building up a large staff of our own educational experts, it seemed to us the part of wisdom to seek the help of Unesco as a partner in our educational financing activities. Your Director-General, I am glad to say, gave a warm and generous welcome to our approach. Our first concrete measure of co-operation was in the establishment of the International Institute for Educational Planning, organized last year on Unesco's initiative. During the initial period of the institution's operations, our two organizations are providing a major part of its financial support. Still more recently we have embarked on the co-operative programme to associate in formal and continuing fashion the financial resources of the Bank and IDA with the substantive and technical competence of Unesco, particularly in connexion with the identification, preparation and execution of high priority educational projects. Some nine educational projects are already under active consideration for financing and numerous other proposals are in various stages of discussion or investigation. Unesco is directly involved in the examination of most of these proposals and, in addressing the Bank's Board of Governors last month, I recorded publicly my appreciation of the excellent co-operation which we are receiving. In my view, this new partnership holds much promise, not only in terms of the institutional relationship between Unesco and the World Bank Group, but in terms of its potential contribution to the economic well-being of the developing world".

28. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ.

Предоставляю слово д-ру Бот, министру по вопросам просвещения, искусств и наук Нидерландов.

(28) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Bot, ministre de l'éducation, des arts et des sciences des Pays-Bas.

29.1 M. Th. H. BOT (Pays-Bas). -

Monsieur le Président, Monsieur le Présiden. du Conseil exécutif, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs, je me réjouis de pouvoir prendre la parole devant cette assemblée et de saluer, outre tant d'hommes éminents dans le domaine de la science et de la culture, mes collègues ministres chargés, dans leurs pays respectifs, des problèmes de l'éducation, des arts et des sciences. Ma joie est d'autant plus grande que j'ai la conviction que, cette année, la discussion générale que nous venons de commencer pourra être plus riche, plus concrète et, aussi, plus utile pour l'Organisation que les discussions correspondantes des sessions précédentes de la Conférence générale. La Conférence, à chaque session, a expressément reconnu l'opportunité de voir s'instaurer, au début de ses travaux, un débat où les chefs des délégations exprimeraient les vues de leurs gouvernements sur l'évolution générale de l'Organisation. Or, à chaque session aussi, de nombreuses délégations ont manifesté le désir d'adopter une méthode qui puisse donner une meilleure structure à la discussion et, par là, une plus grande cohérence à la succession d'une centaine de discours.

29.2 Dans le document 13 C/7, le Directeur général indique, à la demande du Conseil exécutif, certains problèmes majeurs qui sont exposés dans l'Introduction au Projet de programme et de budget pour les années 1965 et 1966, et sur lesquels le débat général pourrait se concentrer. Sans doute, cette méthode risque-t-elle de donner au débat général une ligne quelque peu rigide et un caractère plutôt administratif. D'autre part, je crois qu'il vaut certainement la peine de faire un effort dans le sens proposé pour essayer de revaloriser le débat. Sans doute aussi le nombre de problèmes soulevés dans le document susmentionné est-il encore trop grand pour qu'on puisse espérer pouvoir les traiter tous d'une façon pleinement satisfaisante dans un temps nécessairement limité. Il me semble, toutefois, qu'on ne pèche pas par excès d'optimisme en estimant que, grâce au choix effectué par les différents orateurs, les points importants seront traités tour à tour et qu'ainsi la Conférence, le Directeur général et ses proches collaborateurs auront une vue d'ensemble de l'opinion des gouvernements sur un nombre de problèmes cruciaux pour l'Unesco. Il va de soi que, si l'on procède de cette façon, l'intervention du Directeur général, lors de la clôture de la discussion générale, revêtira également une importance plus grande qu'auparavant - et la délégation néerlandaise attendra cet exposé avec le plus grand intérêt.

29.3 Me conformant autant que possible aux indications du document 13 C/7, je tenterai, pour ma part, de contribuer à l'utilité du débat. Néanmoins, je me réserve le droit de faire, à la fin de mon intervention, une suggestion qui dépassera légèrement le cadre proposé. Mais je suis convaincu, Monsieur le Président, que vous ne m'en tiendrez pas rigueur, du fait que ma suggestion sera fondée sur les considérations de mon exposé et que, de plus, il ne me faudra pas beaucoup de temps pour la développer.

29.4 Je n'entends pas m'arrêter trop longtemps sur la question de savoir quel degré de conformité existe entre les directives de la résolution 8.5, adoptée à la douzième session de la Conférence générale, et les grandes lignes du Projet de programme et de budget qui nous est soumis à la treizième session. Je suis d'avis que chacune de ces directives s'y trouve bien reflétée, à l'exception peut-être de la dernière, sur la "nécessité de concevoir le programme [de l'Organisation] en fonction de la capacité administrative du Secrétariat". A cet égard, je ne veux rien reprocher au Directeur général, car il me semble que cette directive ne peut signifier pour le Secrétariat autre chose qu'une invitation à ne pas entreprendre de tâche qu'il ne puisse mener à bien à un moment donné. Une application rigoureuse de cette directive signifierait que le Programme de l'Organisation serait fonction de la capacité de son Secrétariat et j'estime que, bien au contraire, le Secrétariat doit être un instrument à la mesure du Programme approuvé par les organes compétents de l'Organisation.

29.5 Je voudrais, à présent, vous soumettre, Mesdames et Messieurs, quelques considérations sur le problème de l'unité du Programme et de la diversité des ressources. Pour ce qui est de savoir dans quel sens doit s'effectuer l'intégration des ressources extrabudgétaires, je me range avec conviction du côté du Directeur général qui, au paragraphe 29 de l'Introduction au Projet de programme et de budget pour 1965-1966, exprime l'opinion que "c'est sur le Programme ordinaire que doit s'articuler l'aide au développement financée par les ressources extrabudgétaires, et non l'inverse". J'énonce textuellement ce point, car je suis d'avis que, dans les paragraphes suivants de l'Introduction, cette conception n'est pas développée avec toute la logique souhaitable. La thèse en question est que l'Unesco a sans doute un rôle primordial à jouer dans le domaine de l'aide aux pays moins favorisés, mais qu'à cela ne se borne pas la tâche de l'Organisation ; elle est plus large et comprend tout le domaine de la collaboration scientifique et culturelle mondiale. Cette mission, plus vaste que l'aide au développement, n'est pas seulement conforme à l'esprit de l'Unesco, comme semble le suggérer le Directeur général au paragraphe 30 de l'Introduction. Ne comprend-elle pas, avant tout, la mise en oeuvre d'un nombre important d'activités concrètes, destinées à promouvoir la collaboration entre les hommes de science et de culture dans le monde entier ? Je relève, en outre, qu'en énonçant ce problème dans le document 13 C/7, le Directeur général se réfère au premier alinéa de la résolution du Conseil exécutif qui y a trait. Or, cet alinéa est le moins pertinent à cet égard, car il précise que "les travaux intellectuels de portée générale devraient être renforcés afin de constituer une base suffisante pour les activités opérationnelles d'aide au développement". A mon avis, ces travaux intellectuels de portée générale doivent également être renforcés, et peut-être même en premier lieu à cause de cette mission plus vaste de l'Unesco et non pas simplement pour servir de base à l'Assistance technique. L'alinéa de la résolution du Conseil exécutif qui, sur ce point, est plus pertinent - je veux dire le troisième alinéa, qui n'est pas mentionné dans le document 13 C/7 - parle d'"activités qui ne s'inscrivent pas dans la perspective du développement" ; mais, dans ce texte encore, le mot "accompagner" semble établir un lien inévitable entre les activités d'aide au développement et les autres. Je n'ai à formuler aucune objection contre l'existence de ce lien, à condition qu'on reste également conscient - et c'est cette conception-là que je ne trouve pas exposée avec suffisamment de clarté dans cette partie de l'Introduction au Projet de programme et de budget - du fait que les autres activités ont une valeur intrinsèque et forment, par elles-mêmes, une partie des préoccupations de l'Unesco.

29.6 Un autre point qui a retenu mon attention est le problème de l'unité du Programme et de la diversité des projets. Dans sa résolution 8.5, la Conférence générale, lors de sa douzième session, a insisté sur "le principe de la concentration en faveur de tâches prioritaires". Or, dans les paragraphes 57 et suivants de l'Introduction, le Directeur général nous dit en quelque sorte : Je suis en faveur de la concentration, mais n'oublions pas que, dans la nature même de l'Unesco et dans ses contacts avec les organisations internationales, particulièrement celles qui disposent de moyens financiers considérables, résident un certain nombre d'éléments qui font que ce principe de la concentration risque de rester un voeu pieux plutôt que de devenir une réalité tangible. Et l'on pourrait même interpréter ainsi le paragraphe 60 de l'Introduction : moi, votre Directeur général, je me demande s'il est tellement sage de tendre dès maintenant, d'une façon aussi rigoureuse, vers cet idéal de concentration. Monsieur le Président, au risque d'être mal compris ou mal cité, je déclare que cette prise de position du Directeur général me semble se justifier. Nous nous trouvons, à l'époque actuelle, devant une telle explosion de besoins, devant de telles aspirations aussi, chez des millions d'êtres humains, vers une vie plus digne qu'à mon avis il ne serait pas heureux de tenter de faire évoluer les programmes d'aide selon des principes d'administration établis à l'avance, de façon théorique. Cependant, il va de soi qu'il ne peut y avoir d'objection à la concentration, dans les chapitres du Programme qui s'y prêtent le mieux, ni à l'acceptation d'une certaine dispersion, comme un pis-aller, là où une concentration ne semble pas - ou pas encore - souhaitable ou réalisable. Et, à ce propos, je constate, en m'en réjouissant, que dans ses discussions avec les grandes organisations internationales, le Directeur général a obtenu des succès fort appréciables dans le sens d'une concentration.

29.7 D'autre part, il existe un élément foncièrement nuisible à l'efficacité de toute action d'aide au développement : c'est une appréciation insuffisante de la situation locale. L'Assistance technique ne peut être efficace que si elle est basée sur une connaissance spécifique du milieu économique, social et culturel dans lequel elle est dispensée. Il n'existe pas un besoin universel de certaines formes d'assistance, de même qu'il n'existe pas un besoin universel de certains médicaments ; même la lutte contre l'analphabétisme n'est bénéfique que dans des conditions déterminées. Dès lors, il faut se demander si l'Unesco possède dès maintenant une connaissance spécifique des situations locales. Il se peut qu'elle l'ait dans une plus grande mesure que d'autres organisations ; mais c'est là une évaluation toute relative. Lorsqu'on traite de connaissances se rapportant aux circonstances locales, en leur donnant un sens absolu, il convient de ne pas se faire trop d'illusions. Des connaissances utilisables - c'est-à-dire des connaissances soigneusement rassemblées, systématisées et rendues accessibles - sont pratiquement inexistantes pour une grande partie des régions susceptibles de recevoir de l'aide. Avant d'introduire de nouvelles connaissances et de nouvelles techniques dans une communauté repliée sur elle-même, il est indispensable d'établir d'abord un contact humain entre la population autochtone et les personnes qui viennent du dehors pour favoriser son développement, afin de faire naître ainsi un climat de coopération et de compréhension mutuelle. Ce problème du contact humain est l'objet même des sciences que sont l'anthropologie culturelle et la sociologie des communautés non occidentales. Dans ces domaines, la recherche scientifique devra accomplir encore un long chemin avant qu'on puisse parler de connaissances sûres et dignes de foi sur les situations locales et, partant, d'une action efficace.

29.8 Grâce à son Programme même, l'Unesco dispose d'un grand nombre de contacts, qui lui donnent la possibilité de stimuler la recherche scientifique dans ces domaines. On pourrait appeler cela la compétence théorique de l'Organisation. Si l'Unesco s'efforce systématiquement de transformer cette compétence théorique en une compétence pratique - c'est-à-dire si elle s'attache à mobiliser la capacité intellectuelle de l'humanité en vue de l'aide aux pays moins favorisés - elle remplit déjà, en partie, la vocation dont parle le Directeur général au paragraphe 28 de l'Introduction au Projet de programme et de budget, puisqu'une telle mobilisation aura nécessairement des effets dans les domaines adjacents, tant géographiques que professionnels.

29.9 Mais comment l'Unesco peut-elle atteindre cet objectif ? La mobilisation des connaissances scientifiques n'est pas une chose aisée ; car l'homme de science ne se laisse pas facilement mobiliser ; et, même si ce premier problème était résolu, il subsisterait encore la tâche difficile qui consiste à ordonner l'acquisition des connaissances de base ; et ce deuxième problème n'est pas moins ardu que le premier, car il y a lieu de ne pas sous-estimer les difficultés inhérentes à l'étude du phénomène de l'évolution. En outre, il n'est ni possible ni souhaitable d'arrêter l'action jusqu'à ce que les hommes de science aient achevé leurs recherches. Il en résulte inévitablement que, dans le domaine de l'aide au développement, nous devrons encore, pendant un certain nombre d'années, travailler dans la grisaille et nous efforcer, pendant ce temps, de mener une action concrète, tout en essayant de clarifier la situation. Le caractère gigantesque de cette tâche ne peut pas nous décourager, mais doit, au contraire, nous forcer à mettre tout en oeuvre pour établir une planification à long terme, probablement même à très long terme. La suggestion que je me propose de soumettre à la fin de cette intervention, et à laquelle j'ai déjà fait allusion, se rapporte particulièrement à ces aspects de nos préoccupations communes.

29.10 Qu'il me soit permis de présenter maintenant quelques observations sur le problème des tâches prioritaires et l'équilibre du Programme. Il faut, selon moi, reconnaître avec le Directeur général le danger que représente, pour l'équilibre du Programme, l'établissement de priorités quasi absolues, en 1960 pour l'éducation et maintenant à la fois pour l'éducation et les sciences exactes et naturelles. Je suis prêt à considérer cette dernière priorité comme l'une des suites logiques de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions en voie de développement, qui s'est tenue à Genève au début de l'année 1963. Quand on accorde une haute priorité à deux secteurs déterminés, il en résulte - c'est l'évidence même - une stabili-

sation dans d'autres secteurs. Cette situation étant admise, je suis d'accord avec la proposition qui consiste à tirer profit de cette stabilisation pour repenser le Programme dans les secteurs ainsi stabilisés. Je tiens cependant à déclarer que je ne puis approuver le Directeur général quand il estime que cette stabilisation n'est pas forcément dommageable à l'évolution du Programme dans ces domaines et qu'en un sens elle est même opportune. J'aurais préféré qu'il admît que cette stabilisation, justifiée par la situation de fait, est néanmoins regrettable, ne serait-ce que pour l'appui qu'un programme bien développé dans les secteurs en question pourrait fournir à toute l'action d'assistance technique. Quoi qu'il en soit, le Directeur général et moi-même voulons tirer profit de cette stabilisation forcée pour repenser le Programme et le Directeur général, dans l'Introduction au Projet de programme et de budget, affirme que le programme présenté contient certaines propositions concrètes à cet effet.

29.11 Une lecture attentive de l'Introduction au chapitre du Programme concernant les sciences sociales, les sciences humaines et les activités culturelles m'incite à penser que, dans l'esprit du Directeur général, il s'agit de mettre à l'étude trois grands problèmes, à savoir : la lutte contre les préjugés raciaux, les problèmes spéciaux auxquels ont à faire face les pays qui viennent d'accéder à l'indépendance et les conséquences économiques et sociales du désarmement.

29.12 Si tel était le cas, Monsieur le Président - et je serais reconnaissant au Directeur général de me corriger si je me trompe - j'aurais deux observations à faire. Ces problèmes qui, si je ne m'abuse, ne sont pas neufs pour notre Organisation, sont si vastes et si complexes que ma première observation traduit le souci de voir comment leur étude pourra constituer, dans un proche avenir, le noyau d'un nouveau programme dans ces secteurs. Je remarque, en outre, qu'aucun de ces problèmes n'a trait à des activités culturelles proprement dites.

29.13 Ma deuxième observation concerne le dispositif à mettre en place pour que le Directeur général puisse s'assurer, dans l'intérêt du programme concernant ces secteurs, le concours intellectuel d'hommes de science particulièrement compétents. J'ai été heureux de lire que le Directeur général fera, à cette fin, appel aux milieux dirigeants des grandes organisations non gouvernementales, comme l'Association internationale de sociologie et le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines. Mais j'aimerais qu'il fournît quelques indications plus substantielles sur la façon dont il envisage d'organiser ces consultations.

29.14 Je voudrais en venir maintenant aux idées maîtresses des différents chapitres du programme. En premier lieu, la délégation néerlandaise a appris, avec un vif intérêt, qu'une étude plus poussée du problème de l'analphabétisme a permis de dégager les grandes lignes d'une action permettant d'aborder ce problème avec le discernement et le réalisme indispensables. Ensuite, le paragraphe du document 13 C/7 concernant les sciences exactes et naturelles paraît ne pas soulever de problèmes spécifiques. Qu'il me soit permis d'y consacrer quand même quelques réflexions. Je reconnais volontiers que l'Unesco ne peut pas se désintéresser du problème de l'application des sciences exactes et naturelles au développement économique et social ; il me semble même logique qu'elle ait, dans ce domaine, un rôle plus important à jouer que d'autres Institutions spécialisées. Mais je crois qu'il est important de souligner qu'elle assume ainsi une tâche dont il est encore impossible d'évaluer l'étendue. Si, dans ce domaine, on ne procède pas avec le maximum de circonspection, le Directeur général devra, dans l'Introduction au Projet de programme et de budget qu'il proposera dans deux ans, signaler cette partie du Programme comme un nouvel élément de dispersion - combien plus exorbitant celui-là ! En outre, il devra sans doute expliquer alors aux Etats membres que, pour établir dans ce domaine un programme tant soi peu valable, le budget de l'Organisation devra être augmenté dans une mesure qui n'a rien de commun avec les augmentations proposées à la présente session de la Conférence générale.

29.15 Une autre remarque me semble indispensable, à savoir que l'application de la technologie moderne dans les pays moins favorisés aura des conséquences d'ordre sociologique

considérables, dont il est également impossible, à l'heure actuelle, d'évaluer l'étendue. Cet aspect, pourtant essentiel, du problème est passé sous silence dans l'Introduction du Directeur général et le plan de travail proposé dans le Programme sur ce point est excessivement limité.

29.16 Je note, d'autre part, avec faveur que, pour cette partie du Programme, le Directeur général s'est déjà fait une idée concrète de la façon de s'assurer la collaboration des spécialistes et qu'il établira notamment un système de consultation avec le Conseil international des unions scientifiques ; mais, pour les raisons indiquées ci-dessus, j'espère qu'il n'oubliera pas non plus le Conseil international de la sociologie. Je comprends que, dans l'optique d'une simplification de structure et dans le souci de limiter autant que possible le nombre des sous-directeurs généraux, le Directeur général ait proposé de réunir, sous la responsabilité d'un seul sous-directeur général, les domaines des sciences sociales, des sciences humaines et des activités culturelles. Selon la nature de leurs préoccupations, les spécialistes des sciences sociales étudient surtout le fonctionnement de la société et des groupes dans la société ; ceux qui s'intéressent particulièrement aux activités culturelles mettent l'accent sur la personnalité de celui qui crée. Mais l'homme est créateur dans la communauté et celle-ci se développe dès lors qu'elle accepte la fonction créatrice de l'individu. Il me semble, par conséquent, raisonnable que ces deux fonctions, qui se complètent, soient formellement réunies dans une même unité administrative. Dans le deuxième alinéa de cette section du document 13 C/7, le Directeur général nous invite, avec une certaine insistance, à examiner dans le débat général sa proposition de création d'une Division de philosophie.

29.17 J'ai étudié avec attention les passages pertinents, plus particulièrement ceux où sont exposées les raisons qui ont amené le Directeur général à faire cette proposition et les attributions de la nouvelle division. J'espère que cette partie de l'Introduction pourra être discutée plus à fond par la Commission du programme, car il m'est apparu que la notion de philosophie n'est pas identique dans chaque pays ; ce que le Directeur général décrit sous ce terme serait probablement, dans les pays d'Europe centrale, défini par le terme "Prinzipienwissenschaft". Il me semble que les hésitations devant les réflexions du Directeur général seraient moins grandes s'il n'y avait pas de confusion possible sur la terminologie employée. Je ne formule donc pas une objection de principe mais je vois là une difficulté d'ordre pratique.

29.18 A cet égard également, je voudrais insister sur l'utilité qu'il y aurait à forger l'outil d'une consultation permanente avec les organisations internationales non gouvernementales compétentes. L'examen approfondi et systématique des principes qui doivent se trouver à la base de toute l'action de l'Unesco et l'énoncé précis des lignes maîtresses selon lesquelles l'Organisation doit se développer à long terme sont des éléments essentiels, qui ont été souvent négligés dans le passé Il s'est avéré que, malgré des résultats indéniables, ni le Conseil exécutif ni le Directeur général et le groupe restreint et surchargé de besogne de ses collaborateurs les plus immédiats n'ont pu s'acquitter de cette tâche de façon décisive. Il s'agit là, d'ailleurs, d'un travail de longue haleine, qui ne peut être accompli dans le cadre de la préparation d'un programme concret pour une période de deux ans.

29.19 C'est pourquoi je me suis demandé, Monsieur le Président - et je soumets cette suggestion à la réflexion de la Conférence générale, du Conseil exécutif et du Directeur général - s'il ne serait pas opportun de penser à la constitution de ce que nos amis de langue anglaise appelleraient un "brains trust". Dans un tel groupe, de composition nécessairement restreinte, le Directeur général et quelques-uns de ses plus proches collaborateurs rencontreraient des personnalités éminentes dans les domaines qui sont de la compétence de l'Unesco - personnalités qui, par leurs connaissances et par la place qu'elles occupent dans le monde scientifique et culturel, pourraient d'une part donner des avis très précieux et, d'autre part, assurer une participation plus efficace des milieux non gouvernementaux à l'activité de l'Organisation. La nouvelle session de la Conférence générale m'a déjà démontré qu'un "brains trust", tel que je le conçois, n'est pas une idée tout à fait isolée.

29.20 A ce propos, Monsieur le Président, je voudrais, avec votre autorisation, attirer l'attention de l'assemblée sur un point du Titre II, chapitre III. A du Projet de programme et de budget concernant les Institutions associées, qui me tient particulièrement à coeur. En effet, en établissant une planification à long terme, l'Unesco devra tenir compte d'une grande variété d'opinions et d'aspirations, qui est le résultat de la diversité des cultures. Les Institutions associées ont pour tâche primordiale de se pencher sur l'étude des éléments essentiels des cultures régionales, et le résultat de leurs travaux pourrait constituer un apport substantiel à l'oeuvre de planification. Dans ce contexte, qui est pour le moment celui du Projet majeur Orient-Occident, on parle beaucoup de "valeur culturelle". Je voudrais insister pour que ce terme soit compris dans son sens le plus large ; la valeur culturelle ne réside pas uniquement dans les richesses culturelles des siècles passés ; l'évolution vers un mode de vie sain et harmonieux est également une valeur culturelle. Une vie délivrée de la hantise permanente de la maladie, de la faim et de la pauvreté, exprimant l'épanouissement du bonheur humain partout sur la terre est même, à mes yeux, une valeur culturelle des plus élevées. Les Institutions associées me semblent donc appelées à des tâches de première importance, mais j'exprime l'espoir qu'elles seront suffisamment axées sur les besoins de notre temps.

29.21 Examinant à présent un tout autre point du document 13 C/7, le dernier - et je regrette que le temps ne me permette pas de traiter les autres - je tiens à dire que l'idée me semble attrayante d'établir, dans les budgets à venir, une séparation entre les augmentations budgétaires qui résultent directement de l'accroissement des activités du Programme, et les augmentations de caractère automatique et réglementaire, qui sont dues à la hausse du coût d'exécution de ce Programme. J'aimerais que le Directeur général formule dans ce sens des propositions concrètes, qui seraient soumises au Conseil exécutif.

29.22 Arrivé au terme de mon exposé, je constate avec satisfaction que l'optique dans laquelle le Directeur général a placé, dans l'Introduction du Projet de programme et de budget, le Programme proposé justifie amplement un échange d'idées approfondi et attentif. La délégation des Pays-Bas a le souci de participer activement à ces discussions dans un esprit constructif, afin de contribuer, de cette façon aussi, à la mise en pratique des objectifs que le Programme pour les années 1965 et 1966 nous propose à tous.

30. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу проф. Луиджи Ги, министра просвещения, и главу делегации Италии.

(30) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Luigi Gui, ministre de l'éducation d'Italie et chef de la délégation italienne.

31.1 M. Luigi GUI (Italie). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, c'est sûrement un lieu commun que d'affirmer que la présente session de la Conférence générale se situe à un moment important de l'évolution de l'Unesco. Depuis dix ans, depuis la réorganisation du Programme à Montevideo, la mutation de l'Organisation a pris fin. Et pourtant, nous sommes bien obligés de constater l'ampleur comme la profondeur du développement de son action. Trois grandes lignes se dégagent : en premier lieu, l'accroissement du nombre des Etats membres par l'accession d'Etats indépendants depuis peu, qui sont désireux d'avoir leur juste part, de jouer leur rôle dans la coopération internationale et de contribuer à la réalisation du grand principe d'universalisme dans une universalité effective ; en second et en troisième lieu, par voie de conséquence directe, une évolution dans un sens plus directement opérationnel et vers une augmentation considérable des ressources financières, notamment extrabudgétaires, de l'Organisation.

31.2 Ces développements comportent des options fondamentales. Je les approuve et m'en réjouis. Si je veux rappeler que mon pays y a, pour sa part, contribué dans différents organes de l'Unesco, et de plusieurs manières, ce n'est nullement par vanité nationale, mais pour donner toute sa valeur à une volonté politique qui est à la base d'un choix, le-

quel, tout particulièrement chez nous, a fait l'objet de discussions serrées et n'a pas toujours été facile.

31.3 Cette évolution pose un grand nombre de problèmes qui ont été attentivement examinés par le Conseil exécutif. Il m'est impossible de les évoquer tous. Je me bornerai ici à aborder quelques aspects qui ont retenu mon attention. Il découle de ce que je viens de dire que nous approuvons, dans ses grandes lignes et dans son orientation générale, le Projet de programme et de budget pour les deux années à venir qui nous est présenté par le Directeur général - sous réserve, naturellement, des observations et suggestions que pourront formuler nos délégués et experts, dans les commissions, quant aux questions de détail et aux directives pour les programmes futurs. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement, étant donné que nous avons participé à tout le processus de formation de l'Organisation. Je tiens à préciser tout de suite, à l'intention de mes collègues de la Conférence générale comme de mes compatriotes qui suivent avec passion les travaux de l'Unesco, que nous sommes conscients de tout ce que cela comporte pour nous de renoncements, que nous souhaitons temporaires et que nous acceptons pour le bien commun.

31.4 Je voudrais remercier le Directeur général d'avoir apporté, dans l'élaboration de son Projet de programme et de budget, un souci de clarté, un effort d'approfondissement de la pensée, dont son remarquable rapport oral à la Conférence générale est le plus récent témoignage, et d'avoir su associer à cet effort, par des consultations actives, aussi bien les Etats membres que le Conseil exécutif. Certes, l'évolution continue, et bien des points - et non des moindres - méritent d'être éclaircis ou peuvent appeler des réserves, comme la "convergence" ou "l'humanisme du développement", mais il nous faut reconnaître comme valables les cadres dans lesquels le Directeur général a su situer la discussion.

31.5 Nous avons approuvé les priorités, nous en acceptons les conséquences. Après deux années au cours desquelles la priorité a été accordée à l'éducation, avec un succès indéniable dans l'établissement de plans à l'échelle continentale, nous avons accepté une priorité égale en faveur des activités scientifiques et, tout particulièrement, de la contribution de la recherche scientifique et de ses applications technologiques au développement. Nous l'avons fait parce que nous considérions que c'était une dette d'honneur, après la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, qui s'était réunie à Genève en février 1963. Qui plus est, nous l'avons fait parce que nous croyons que cela est dans l'intérêt de l'humanité. Nous entendons d'ailleurs apporter, dans ce sens, toute la contribution dont nous sommes capables en fait d'idées, d'hommes et de matériel.

31.6 Mais, comme les ressources financières ont des limites et que les possibilités d'expansion de l'Organisation, du point de vue de la structure et du personnel, en ont d'autres qui s'y ajoutent, il nous a fallu accepter une stabilisation provisoire des autres secteurs du Programme, notamment des activités culturelles. Je désire souligner ce caractère provisoire. Nous nous attendons, dans les années à venir, à voir cette stabilisation, qui est en fait une récession, prendre fin dans ces secteurs. En parlant ainsi, je ne crois pas céder à la coquetterie nationale d'un pays qui se veut d'ancienne culture ! Je suis inspiré par la conviction réfléchie que la culture est un élément indispensable du succès de l'action, même dans les secteurs éducatifs et scientifiques, qui sont d'ailleurs un peu artificiellement distingués du secteur culturel.

31.7 Fort de cette conviction, et en attendant ces bonds en avant des activités culturelles qui nous sont promis pour plus tard, je voudrais que toute activité de l'Unesco fût pénétrée de cette conception culturelle qui seule garantit le succès et la stabilité des résultats obtenus, même lorsqu'il s'agit d'activités très particulières, comme la lutte contre l'analphabétisme. Je verrais là, mieux qu'un correctif à la situation présente et provisoire, un progrès, une victoire de l'esprit. Je préférerais de beaucoup cela à des projets spécifiquement culturels, qui tendraient à faire de l'Unesco une entreprise associée de production cultu-

relle, contre laquelle seraient toujours valables les objections qui se sont élevées si vivement dans mon pays lors de la création de l'Organisation.

31.8 En revanche, je constate que la Campagne pour la sauvegarde des monuments de Nubie, entreprise avec beaucoup de courage depuis de nombreuses années et vigoureusement soutenue en Italie, dès le début et dans les moments les plus difficiles, connaît aujourd'hui un plein succès. Ce n'est pas seulement une grande réussite dans le domaine culturel, en raison de la haute valeur des témoignages de la civilisation du passé que sont ces monuments, c'est encore - et surtout - une preuve actuelle de solidarité internationale sans précédent. Je souhaite que cet exemple encourage une étude approfondie des problèmes de la sauvegarde des biens culturels sur le plan international.

31.9 Bien entendu, je m'en voudrais de borner à la préservation de l'héritage du passé les activités culturelles que je souhaite. Les experts exprimeront, en commission, les doutes, les perplexités qui ont surgi chez nous quant à certains projets culturels, quant au regroupement proposé des sciences sociales et humaines. Je voudrais, pour ma part, traiter ici un aspect plus important du nouveau Programme, ce que le Directeur général a appelé "l'humanisme du développement". Au cours de son évolution, l'Unesco a appliqué successivement ou simultanément plusieurs critères, par exemple l'idée de concentration. Elle a fini par mettre l'accent sur des problèmes et des projets à caractère opérationnel et, grâce à l'accroissement de ses ressources - surtout extrabudgétaires - elle a joué un rôle important dans le développement économique - problème qui, aujourd'hui, domine le monde.

31.10 Mais l'Unesco a conscience du fait que les problèmes de quantité se transforment souvent, graduellement et de façon presque imperceptible, en problèmes de qualité et, naturellement, elle veille à ce qu'on n'oublie pas les impératifs auxquels elle est liée par son Acte constitutif et qui lui donnent comme but la solidarité internationale, intellectuelle aussi bien que morale, de l'humanité. Par rapport à cette fin, les différentes techniques, les plans préparés, même les plus parfaits ou les plus grandioses, conservent quand même un caractère instrumental. Aussi, le rappel du Directeur général, nous conviant à aborder d'une manière plus proprement spéculative les thèmes d'un processus de développement qui respecte les valeurs humaines et que l'on peut définir comme l'humanisme du développement, nous semble très opportun. Aujourd'hui, en effet, à la volonté de survie et de vie de l'humanité ne correspond pas une prise de conscience suffisante de la nature humaine, de ses fins, des manières et des moyens de les atteindre. Bien au contraire, les traditions et les systèmes sont en crise et les faits précèdent, le plus souvent d'une manière chaotique, les idées et les instruments de contrôle. D'où une explosion de vitalité spontanée, instinctive et désordonnée, qui est le propre d'une phase historique dans laquelle l'organisation de la société sous toutes ses formes demanderait une plus grande rationalité, une plus profonde conscience, une éducation plus difficile, mettant l'accent sur la vertu et la capacité. On dirait presque que la philosophie tend à devenir un luxe superflu dans un monde exclusivement voué à la recherche du bien-être. D'un côté, les processus sociaux en cours ne semblent point requérir l'intervention de la philosophie, mais seulement de la science et de sa fille aînée, affranchie et despotique, la technique. De l'autre, la réflexion philosophique explicite tend aujourd'hui à s'isoler et à se séparer des problèmes les plus graves et les plus urgents de la vie collective.

31.11 De ce point de vue donc, nous estimons plus opportun que jamais ce rappel à une philosophie qui scrute les besoins de réalisation de l'être humain, qui reconnaisse dans le développement de l'individu et de la société un épanouissement conforme à l'essence humaine. C'est à cela que le Directeur général nous a conviés. Mais - c'est là que surgissent les difficultés les plus graves pour une organisation telle que l'Unesco - les écoles philosophiques sont nombreuses et chacune donne une interprétation différente de l'essence humaine. Il est donc du ressort de l'Unesco de solliciter la réflexion et la discussion des philosophes, de réaffirmer la place de la philosophie dans la société, son rapport authentique avec les options historiques fondamentales effectuées par les hommes. En revanche, l'Unesco ne peut prétendre élaborer sa propre doctrine de développement, son propre humanisme du développement. Le développement est, certes, inscrit dans la "Magna Charta"

morale de l'humanité qu'est la Déclaration universelle des droits de l'homme, et autour des exigences sociales, économiques et culturelles du développement, se renouvelle le consentement qui s'est manifesté autour de la Déclaration et que chacun, en suivant sa propre voie, justifie dans sa propre conscience. En paraphrasant l'affirmation la plus souvent citée du Préambule de notre Acte constitutif, nous dirons que c'est dans l'esprit des hommes que s'établissent les fondements de cette solidarité intellectuelle et morale de l'humanité qui est l'objectif fondamental de l'Unesco et que nous sommes accoutumés de traduire aujourd'hui en termes de développement.

31.12 La Conférence générale devra, au cours de la présente session, prendre une décision qui marquera une date très importante dans la vie de l'Organisation, en adoptant un programme d'alphabétisation. Les propositions présentées par le Directeur général sont prudentes et sages. Je l'en félicite. La lutte contre l'analphabétisme représente une tâche immense et ne pourra être menée à bien sans de très grands moyens financiers, intellectuels et humains. Nous devons nous engager dès maintenant à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour coopérer à sa réussite. Mais, afin d'assurer le succès, il est essentiel d'éviter un faux départ ; il faut se garder de décevoir les grandes espérances que suscitera une campagne à l'échelle mondiale. Si, par contre, l'action de l'Unesco est appuyée par les Etats membres avec la ferme volonté de réussir, le programme expérimental pourra être abrégé et, peut-être, enrichi et perfectionné en cours de route. Dans cet esprit, l'Italie est prête à apporter sa contribution.

31.13 Mon pays a une expérience qui pourra être utile, je crois, à beaucoup d'autres pays. On y a conduit la lutte, sur le plan gouvernemental autant que sur le plan non gouvernemental, en ayant toujours en vue la double exigence de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes - la première n'étant qu'un moment de l'effort qui doit être déployé pour atteindre le but, qui est l'insertion culturelle, civique et sociale des individus dans la société moderne. Nous serions heureux de faire profiter de notre expérience les autres Etats, et tout particulièrement ceux qui, pour des raisons géographiques, pourraient avoir avantage à utiliser les possibilités d'études et de formation que nous sommes en mesure de leur offrir.

31.14 Descendant des hauteurs du Programme, il nous faut maintenant nous tourner vers les nécessités de la vie quotidienne et envisager le budget. L'établissement du plafond budgétaire provisoire fera l'objet d'un débat spécial. Je m'abstiendrai donc d'entrer dans le détail et de discuter les chiffres Nous avons un Programme bien étudié, qui reçoit notre approbation de principe, comme je l'ai dit ; tel qu'il sera approuvé par la Conférence générale, nous nous devrons de le financer entièrement et par des méthodes saines. Ces remarques valent pour le passé et pour le présent, mais je tiens à dire qu'une étude plus attentive sera nécessaire à l'avenir, dans le cadre - ou même, et surtout, en dehors du cadre - de l'Unesco, pour déterminer le taux d'accroissement optimum, celui qui, à long terme, assurera la continuité du développement mondial, en évitant de douloureuses crises de croissance.

31.15 Quant à l'avenir, je fais confiance au Directeur général pour l'attention et la coopération qu'il voudra bien apporter en ce domaine à l'action que le Conseil exécutif a commencé d'entreprendre en ce sens. Quant au présent, j'exprime ma confiance dans l'esprit de conciliation qui s'est si noblement manifesté au sein du Conseil ; j'exprime le vif espoir qu'il pourra s'affirmer et que, évitant à la Conférence générale les déchirements qu'elle a connus dans le passé, il deviendra un gage de concorde et de succès.

31.16 Abandonnant pour un instant le point de vue financier, je voudrais rappeler l'importante valeur morale que représente l'existence, sous l'autorité du Directeur général, d'un Secrétariat international, professionnellement entraîné, dévoué aux idéaux de paix, de liberté et de justice que proclame l'Acte constitutif, prêt à servir en toute circonstance. Il représente assurément, à lui seul, non seulement un instrument indispensable - donc un investissement utile - mais déjà une réalisation visible des idéaux de coopération internationale. Je tiens à dire au Directeur général et au Secrétariat tout entier qu'il y a dans les Etats membres des gens qui suivent et apprécient leur oeuvre quotidienne, qu'elle se ma-

nifeste d'une manière brillante ou qu'elle se concrétise dans des tâches plus obscures ou dans un humble labeur. A tous, je tiens à exprimer ici la gratitude de mon pays.

31.17 Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, mon pays est fortement attaché à la grande et noble tâche de l'Organisation : il reste fidèle à l'attitude qu'il a adoptée depuis son entrée à l'Unesco. Dans l'action commune, nous attendons que chacun apporte sa contribution originale, en gardant sa personnalité, en conservant et en faisant respecter ses idéaux, dans des débats vraiment enrichissants pour l'esprit, qui n'aboutissent pas toujours à l'unanimité mais toujours et sûrement à la concorde. Le gouvernement auquel j'appartiens a réaffirmé d'une manière solennelle sa foi dans la coopération internationale. L'Italie, qui continuera à appuyer avec une énergie toujours plus grande l'autorité des Nations Unies et de la grande famille des Institutions spécialisées, par sa politique d'amitié et de coopération, entend, de cette manière et dans ce secteur, fournir une contribution constructive à la compréhension et à la paix.

32. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу д-ра Армандо Арта Давалос, министра просвещения, и главу делегации Кубы.

(32) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Armando Hart Davalos, ministre de l'éducation de Cuba et chef de la délégation cubaine.

33.1 El Sr. HART (Cuba):
La Delegación del Gobierno revolucionario y del pueblo de Cuba concurre a esta Conferencia orientada por los mismos principios que animan la política internacional de nuestro país. Sostenemos una intensa actividad de intercambio con los países que han iniciado la construcción del socialismo y del comunismo. Fortalecemos los lazos de amistad con los pueblos recién liberados del yugo colonial y semicolonial, y mantenemos relaciones diplomáticas y económicas normales con todos los países que, teniendo un régimen social distinto del nuestro, respetan los principios de autodeterminación de los Estados y de su soberanía nacional.

33.2 Esta política ha sido ampliamente señalada por el Gobierno revolucionario y se pone de manifiesto en nuestro interés por desarrollar estrechísimas relaciones de intercambio educacional, científico y cultural con todos los países del mundo. Aprovechamos ahora la 13a. reunión de la Conferencia General de la Unesco para destacar nuestra aspiración de que esa línea política se proyecte cada día con más fuerza en la esfera de la educación, la ciencia y la cultura.

33.3 Es necesario, señores delegados, que nosotros digamos aquí la posición cubana en relación con los ideales culturales de América Latina, porque bien es sabido que se nos hace la terrible acusación de pretender llevar al continente la ideología de una cultura extraña. Afirmar que hemos traído al continente los principios de una cultura extraña sería tanto como asegurar que la ideología de los enciclopedistas que llegó a América con la Declaración de Independencia norteamericana en 1776 y con el Movimiento Independentista de América Latina constituía también una ideología extraña. Cuba se ha adherido a los ideales del socialismo y no renunciará a ellos, entre otras razones porque las concepciones filosóficas del socialismo científico nos han unido más a la historia de América y nos han hecho comprender mejor la fuerza y el carácter diferenciado de nuestra cultura, que es parte inseparable de la cultura latinoamericana.

33.4 Los funcionarios y técnicos de la Unesco y los representantes gubernamentales debemos ser conscientes del carácter actual de la política internacional. La realidad revela que la lucha contra el imperialismo, el colonialismo y el neocolonialismo, tanto en sus manifestaciones políticas como culturales, se ha de proyectar, con más fuerza cada día, en el ámbito de los organismos internacionales. La Conferencia de Países no Alineados, recientemente celebrada en El Cairo, nos ilustra a todos en relación con los principios que van prevaleciendo en gran número de Estados Miembros de las Naciones Unidas. Los delegados gubernamentales de los países que luchamos en defensa de la autodeterminación de

los pueblos, debemos unir todos los esfuerzos para el logro de objetivos comunes, en esta Conferencia y en el trabajo de la Unesco. Hay que encontrar un programa de acción común para todos los países que defiendan esos principios. Esto es necesario para los intereses de nuestros pueblos, y es útil desde el punto de vista del mejor funcionamiento de la Unesco. Debemos declarar igualmente que la Unesco no representará verdaderamente todo el movimiento cultural, educacional y científico del mundo, en tanto no esté integrada a ella la legítima representación de la cultura milenaria del gran pueblo chino. Mientras permanezca fuera de la Unesco la República Popular de China, cuyo pueblo sobrepasa la cuarta parte de la población total del globo, no podrán conferencias como ésta, tener el rango que deben tener.

33.5 En relación con algunas cuestiones que han de debatirse en la Conferencia debemos decir lo siguiente: i) Saludamos la propuesta del Director General de conceder alta prioridad a la ciencia y la tecnología en su aplicación al desarrollo económico. Señalamos asimismo que la aplicación de la ciencia y la tecnología a los países en vías de desarrollo debe ir precedida o acompañada de la extensión de los servicios docentes a toda la población. Por eso nos parece muy oportuna la orientación del Director General de continuar concediendo alta prioridad a la educación. De otro modo, estaríamos llevando los beneficios de la cultura a capas limitadas de población y creando de esta suerte sectores privilegiados, divorciados de las grandes masas populares. El desarrollo de la técnica y la ciencia es indispensable en los países en vías de desarrollo. Es necesaria la formación de cuadros técnicos y científicos, pero esto sólo alcanza plena utilidad cuando va a ello unido un movimiento educativo de masas; ii) Es conveniente que la Unesco garantice un intercambio mucho más amplio entre las instituciones culturales, educacionales y científicas del mundo entero, sin restricciones de ninguna clase; iii) Es necesario afrontar el estudio de la influencia de los regímenes políticos y sociales sobre el régimen escolar y el desarrollo de la ciencia y la cultura; iv) Es asimismo indispensable que la Unesco continúe defendiendo cada vez con mayor fuerza, cuestiones fundamentales de la educación, como la escolaridad obligatoria, la lucha contra la discriminación racial y cualquier otra limitación a la extensión de la cultura.

33.6 Si atendemos a estos aspectos podremos llegar a efectuar un trabajo de gran utilidad. La Unesco no debe limitarse a la defensa de los principios expuestos, sino que además es necesario desarrollar actividades encaminadas a combatir la violación de los mismos. En nombre del Gobierno revolucionario de Cuba, declaramos que las instituciones culturales y científicas de nuestro país no tienen restricciones de clase alguna para mantener relaciones directas con organismos similares de otros países, cualquiera que sea su régimen social. Por otra parte, podemos proclamar con legítimo orgullo que en Cuba, todos, sin limitación de sexo, raza, religión o fortuna, tienen libre acceso a los más altos niveles de enseñanza y formación cultural.

33.7 Señores delegados, lo fundamental de nuestra intervención ha de referirse al problema del enorme retraso cultural de las masas en los pueblos de Asia, Africa y América Latina. Es evidente que existe una enorme contradicción entre el desarrollo científico y tecnológico contemporáneo y el nivel cultural de las grandes mayorías de los países del mundo. Esta situación es el reflejo de una de las más grandes contradicciones económicas y sociales de nuestros días y constituye, sin duda alguna, un problema trascendental para la humanidad. Los países que se hallan en tal situación no han de esperar, ni pueden esperar, varias décadas para iniciar un desarrollo tecnológico que les permita alcanzar el nivel de vida a que tienen derecho todos los hombres de esta segunda mitad del siglo veinte. Si se aplicaran procedimientos encaminados a una solución de varias décadas, la contradicción se agudizaría notablemente, porque el desarrollo tecnológico de las llamadas zonas adelantadas se acelera cualitativamente día a día.

33.8 Para los dirigentes de la Revolución cubana fue evidente que el movimiento cultural, técnico y científico tenía que partir del desarrollo de la educación. Partiendo de ahí y yendo de inmediato a la profundización de la enseñanza y al mejoramiento de la calidad científica de la misma, podemos impulsar, como lo vamos haciendo ya, el desarrollo tecnológico y el movimiento cultural en general.

33.9 La Revolución cubana se enfrentó con el dramático problema de más de medio millón de niños sin escuela, un millón de analfabetos y grandes masas subescolarizadas. Tomamos el camino de incorporar en masa el pueblo a la educación. Para que pueda apreciarse la extensión alcanzada por los servicios docentes, piénsese que de 7 millones de habitantes, 2.008.774 se matricularon el curso pasado en los centros de enseñanza adscritos al Ministerio de Educación. Piénsese que antes de la revolución había 700.000 alumnos inscritos en el nivel primario, y que, en el último curso, esa inscripción alcanzó la cifra de 1.280.000 alumnos. Antes de la Revolución existían alrededor de 15.000 aulas de enseñanza primaria; cinco años después, en el curso escolar 1963-1964, se habían incrementado las existentes en 20.000 más.

33.10 Esta extensión de los servicios docentes en la enseñanza primaria representa la solución del grave problema de la educación rural. Para un país en vías de desarrollo como el nuestro, la solución de un problema de esta magnitud y naturaleza representa una conquista de extraordinaria significación. Y algo muy importante: en el curso escolar referido, el poder de retención de las escuelas nacionales fue del 97 % de los alumnos matriculados. ¡Cuánto podríamos hablar del trabajo creador de los maestros y funcionarios! Hace apenas dos meses que terminó un curso de perfeccionamiento al que asistieron 25.000 maestros primarios en calidad de internos, los cuales recibieron fundamentalmente formación superior en educación física y en metodología de las asignaturas instrumentales. A partir del 5 de septiembre, todas las escuelas urbanas y rurales de la nación, con renovada técnica y entusiasmo, han iniciado las clases de educación física dentro del horario escolar.

33.11 La gratuidad de la enseñanza se extiende a todos los niveles, y aunque su obligatoriedad actual sólo llega al sexto grado, hemos adelantado bastante en la creación de condiciones para extenderla hasta el noveno. Los textos y materiales de enseñanza se distribuyen gratuitamente en toda la enseñanza primaria y en el régimen de becarios. Antes de la Revolución había 120.000 alumnos en los centros de enseñanza media. Las becas para estudiantes que cursaran ese nivel se reducían a las otorgadas en unas cuantas escuelas de artes y oficios, y no merecen tomarse en cuenta si las comparamos con las 56.670 becas concedidas hoy. Todo joven cubano con siete, ocho o nueve grados de enseñanza puede ingresar en un plantel de nivel medio, como becado o como externo, según su aplicación y capacidad. Esto no es una simple posibilidad legal o formal, sino una posibilidad real o efectiva. Hemos organizado una amplia red de escuelas e institutos de enseñanza técnica y profesional de nivel medio.

33.12 El régimen de becarios se ha extendido también a la enseñanza universitaria. Antes, sólo tenían posibilidad de cursar estudios superiores ciertos sectores de las capas medias y de la burguesía. Hoy, el plan de becas y el mejoramiento del nivel de vida de los trabajadores han hecho posible el libre acceso de todo el pueblo a la Universidad. Las limitaciones que pueda tener la enseñanza universitaria no se derivan de los recursos que el Estado aporta para desarrollarla, sino el número de personas con niveles escolares apropiados para ingresar en los centros superiores y de las posibilidades actuales del profesorado.

33.13 Podemos llegar a cualquier escuela de Cuba, secundaria, elemental o básica y decir: todos los alumnos que egresen de este centro pueden continuar sus estudios. Podemos llegar a cualquier escuela primaria y decir: todos los alumnos que aprueben el sexto grado pueden continuar sus estudios. Y, en fin, podemos llegar a cualquier rincón del país y decir: todos los niños tienen posibilidades de estudiar. ¿No es ésta la mejor prueba de haber cumplido cabalmente con el proyecto principal número uno de la Unesco para América Latina?

33.14 La extensión que hemos dado a los servicios docentes no se ha concretado a los niños y jóvenes, sino que llega también a los obreros, campesinos y mujeres. La Campaña Nacional de Alfabetización redujo el índice de analfabetismo que en 1958 era de 23 % a 3,9 % resultando así nuestro país colocado entre las naciones más adelantadas del

mundo en este aspecto, y en primer lugar en América Latina. La Campaña de Alfabetización abrió las puertas a la educación de adultos y hoy contemplamos con satisfacción los resultados obtenidos. Más de 600.000 trabajadores estudian en nuestras aulas. No sólo cursan los primeros grados, sino que, impulsados por el movimiento obrero, se encuentran librando la gran batalla por la "conquista del sexto grado". A estos fines vienen celebrándose asambleas de trabajadores en las cuales se ha tomado el acuerdo de extender, una o dos horas más, las actividades laborales para dedicarlas a completar su educación. La educación de adultos viene desarrollando amplios planes de capacitación de la mujer, a través de las actividades que lleva a cabo la Federación de Mujeres Cubanas. Dicho en pocas palabras, hemos extendido los servicios docentes no sólo en el nivel primario, sino en todos los niveles y tipos de enseñanza.

33.15 Por tener un número mayor de personas incorporadas a la enseñanza, el rendimiento general del movimiento educativo tuvo necesariamente que ser superior. Eso se demuestra por el hecho de que en nuestro país hemos promovido de grado en la enseñanza primaria, bajo normas de control técnico que antes no existían, a un total de 820.000 alumnos en el curso anterior, cantidad ésta muy superior a los 700.000 alumnos que, en total, estaban matriculados en ese nivel antes de la Revolución. En nuestro país el desorden y la anarquía eran característicos de la situación en la enseñanza. La Revolución a la par que amplió los servicios docentes, fue estableciendo normas de organización y control académico indispensables para garantizar el mejoramiento progresivo de la enseñanza. Las normas de organización académica fueron surgiendo en la marcha del proceso de extensión. Esas normas se derivan de la experiencia nacional e internacional, y el Ministerio de Educación puede asegurar que cumple las normas técnicas y de organización escolar que la experiencia nacional e internacional aconsejan. Podemos informar que, en cuanto a normas de organización de la inspección, de evaluación del aprendizaje y de elaboración de textos y materiales de enseñanza, etc., hemos avanzado de manera extraordinaria.

33.16 Aparte de que el Ministerio de Educación cumple las recomendaciones de la Unesco sobre la enseñanza general, podemos ahora decir que también en la enseñanza técnica y profesional las cumplimos. Según muestra el informe del Ministerio remitido en su tiempo y en debida forma a la Unesco, las recomendaciones de la 12a. Conferencia General se han cumplido en el campo de la enseñanza técnica y profesional en un 95,8 %. La Unesco y cualquier país interesado tiene a su disposición las fuentes de información necesarias para estudiar toda esta experiencia, si es que ella puede ser de alguna utilidad para otros pueblos. Ya de la Campaña de Alfabetización hizo estudios la Unesco, que seguramente serán de gran valor. A ellos hace referencia el Informe del Director General sobre las actividades de la Unesco en 1964. Ahora bien, en estos seis años de trabajo, hemos tenido grandes dificultades y hemos cometido errores. En nuestro informe a la Asamblea Nacional de Organismos Populares de Educación, señalamos algunos de ellos y planteamos la necesidad de evaluar periódicamente nuestra labor en todas las instancias con un gran espíritu crítico. Esta forma de trabajo nos permite salvar los errores antes de que sean irreparables, así como vencer las grandes dificultades que siempre encontramos en el camino de la enseñanza.

33.17 Ahora hay que preguntarse ¿cómo han sido posibles estos logros? Podemos contestar que por dos razones fundamentales: Por la movilización de los trabajadores, educadores, estudiantes y de los organismos sociales, administrativos, sindicales y políticos, y por la utilización de todos los recursos económicos que es necesario emplear en la educación. No es posible concebir estos logros sin el movimiento organizado y consciente de la clase obrera, el campesinado, el estudiante y el magisterio. No podrán jamás superarse las enormes dificultades engendradas por el déficit escolar, si todas las organizaciones de la sociedad no se plantean el problema como cuestión de primerísima importancia. La movilización del pueblo y sus organizaciones depende en última instancia de la conciencia que adquieran los trabajadores y los dirigentes políticos y administrativos del valor que tiene la educación. Esta conciencia se adquiere cuando se comprende de una manera directa la relación que tiene el proceso educativo con el desarrollo de la producción y la capacitación de los trabajadores.

33.18 Para llegar a las masas acudimos al impulso de la Revolución. La Revolución engendró un poderoso movimiento de masas y un enorme desarrollo de la conciencia política. La conciencia política ayudó a que los trabajadores valoraran la importancia que tanto para ellos como para sus hijos tiene la enseñanza. De esta forma el movimiento sindical, los organismos sociales y políticos han dedicado lo mejor de sus esfuerzos a honrar el trabajo docente. La fuerza que engendra este movimiento resulta poderosísima. El aparato administrativo y técnico del Ministerio tuvo que transformarse para canalizar el movimiento de masas y dar una mayor participación a funcionarios y educadores en las tareas de dirección. El movimiento de masas y los objetivos del salto de la educación pusieron en crisis las viejas estructuras administrativas y técnicas, y la nueva organización surgió de la práctica del trabajo de masas. Para comprender el movimiento del pueblo hacia la educación y la cultura, los técnicos y especialistas tuvieron que vincularse activa y apasionadamente al movimiento popular. Por la aplicación de esta política surgió el trabajo colectivo, en todas las instancias del Ministerio. Nacieron los grupos técnicos de orientación pedagógica, de evaluación y planeamiento, y los Consejos de Educación que permiten la participación de las masas trabajadoras en las tareas de la enseñanza. También trabajamos con los estudiantes y las organizaciones juveniles; ellos deben ser oídos y tenidos en cuenta en una serie de problemas fundamentales. Es imposible alcanzar un alto nivel científico en la enseñanza sin llegar a la conciencia de estudiantes y de maestros, y a ellos se llega a través de sus organizaciones. Todo esto crea un ambiente favorable en el trabajo, desarrolla la conciencia y forma cuadros en todos los niveles de la organización.

33.19 También es necesario tener en cuenta que los planes de educación han contado con los recursos indispensables. Para que se tenga una idea del salto de los gastos de educación y cultura, señalaremos que en 1958 el presupuesto destinado a esas actividades ascendía a 75,5 millones de pesos y que en 1963 estos gastos de educación y cultura alcanzaron 290.000.000 de pesos. En 1958 se gastó en educación y cultura 3,8 % del producto nacional y en 1963, el 8,5 %. La Conferencia de Santiago de Chile de Educación y Desarrollo Económico y Social fijó como meta para los países de América Latina, el 4 % del producto bruto nacional. Como puede apreciarse, en Cuba esos gastos representaron más del doble de dicha meta; estas cifras no revelan la verdadera magnitud de los recursos que empleamos en la enseñanza. Estamos señalando cifras con vista a la ejecución del presupuesto del Ministerio de Educación y del Consejo Nacional de Cultura. Pero sería difícil evaluar el costo de la enseñanza en Cuba, porque además, otras dependencias del Estado, como las Fuerzas Armadas Revolucionarias, los organismos de producción, etc., invierten cuantiosos recursos en la formación técnica, profesional y laboral. Por ejemplo, la mecanización y concentración de importantes sectores de la industria está determinando un "sobrante" transitorio de la fuerza de trabajo, situación que motiva la creación de escuelas populares para trabajadores que no están en actividad, con el objeto de elevar su calificación para una etapa superior del desarrollo económico. Desde luego, estos trabajadores continúan ganando su salario. Y lo más importante no es lo que invertimos en recursos materiales, sino que, como dijera el compañero Fidel Castro, "Cuba es hoy una gigantesca escuela".

33.20 Desde luego, todo esto sólo es posible cuando se comprende la influencia que tiene la educación en el desarrollo económico y cuando se valoran las relaciones que existen entre educación y economía. Hasta entonces se había pensado que era necesario educar por una simple razón moral, y sin embargo en la práctica se había estado cometiendo la inmoralidad de no educar. No serán promesas o razones éticas las que nos lleven a resolver el problema de los niños sin escuela. Será la necesidad del desarrollo de la producción la que nos imponga esas soluciones. Después se verá cómo la educación también impulsa la producción y va creando en los organismos sociales una alta conciencia moral acerca de su importancia. El desarrollo económico obliga al desarrollo tecnológico y educacional y luego esto revierte en la producción. Sólo analizando las cosas de esta manera podremos estar dispuestos a emplear en educación los recursos que sean necesarios.

33.21 El problema de la subescolaridad de las masas tiene una raíz económica. Sería absurdo que ignoráramos la verdad evidente de que en los países sometidos a la explotación colonial, semicolonial e imperialista es donde el número de analfabetos y la cantidad

de niños sin escuela resulta realmente dramático. Ignorar la relación que todo esto tiene con las estructuras económicas de la sociedad y con el grado de dependencia que agobia a muchas naciones en su comercio exterior, es ignorar la raíz del drama educacional que padecen amplios sectores de la humanidad. Dentro de esos amplios sectores queremos referirnos a América Latina. La situación de la educación en nuestro continente fue señalado por la Segunda Declaración de La Habana, cuando proclamó que de cada 100 niños en América Latina, 50 no tenían escuela y que entre los privilegiados que ingresaban en la escuela, de 100 sólo 27 alcanzaban el 6° grado. Y este indignante nivel de incultura se manifiesta aún más en el hecho de que el 80 % de esos alumnos matriculados están en los tres primeros grados de enseñanza primaria. Muchos de esos países hace 150 años que alcanzaron su independencia. ¿No es ésta una buena experiencia que habrá de servir a todos los pueblos que tienen gobierno propio? ¿No es ésta una prueba de que los problemas de la educación no se resuelven sólo con el gobierno independiente?

33.22 La imposibilidad práctica de resolver el problema educacional se puso de relieve desde la fecha en que se celebrara la Primera Conferencia de Punta del Este. Allí quedó formalizada la llamada "Alianza para el Progreso" y se elaboró un plan de educación cuyo desarrollo se llevaría a cabo durante la década del 60 al 70. Más tarde, en marzo de 1962, los Ministros de Educación del continente americano se reunieron en Santiago de Chile, bajo los auspicios de la Unesco, a los efectos de estudiar los problemas de la educación en su relación con el desarrollo económico y social. Tuvimos oportunidad de asistir a esa Conferencia y el planteamiento que hicimos estaba encaminado a determinar el costo del Plan Decenal que, originariamente, se propuso en Punta del Este. Los cálculos preliminares llevados a cabo por funcionarios de la Unesco y la CEPAL, permitieron estimar, de manera aproximada, en la impresionante cifra de 32 mil millones de dólares lo que habría que invertir durante los próximos diez años para lograr el desarrollo de la educación en América Latina. La llamada "Alianza para el Progreso" había anunciado que facilitaría préstamos por valor de 20 mil millones de dólares. En esa cantidad se incluían además, planes relativos a la salud, el desarrollo agrícola e industrial, la vivienda, etc.

33.23 Desde el primer momento la Delegación cubana señaló el fracaso total de la llamada "Alianza para el Progreso". Más adelante, nuestra oposición inicial se vio avalada por la realidad que presumiéramos: ¡Ni siquiera los anunciados 20 mil millones de dólares, para entregar en plazos anuales, se habían concedido! Hoy, a más de dos años de aquella promesa, seguimos formulándonos la misma pregunta: ¿puede la llamada "Alianza para el Progreso" costear los 32 mil millones de dólares que son necesarios para el desarrollo de la educación en América Latina? La respuesta no está de nuestra parte. El desarrollo industrial, agrícola y técnico no se produce de manera espontánea. Con máquinas solamente, no se hace el Socialismo. Hacen falta máquinas pero son aún más necesarios los hombres técnica e ideológicamente preparados para manejarlas. En la conmemoración del 1° de mayo último, el compañero Fidel Castro afirmó: "Si pudiéramos por arte de magia tener mil fábricas, de repente, ¿qué íbamos a hacer con ellas? ¿Quién manejaría sus máquinas? Eso sólo es posible cuando tengamos decenas de miles de ingenieros, de técnicos universitarios, de obreros altamente calificados. De ahí la importancia de la educación, de la instrucción y de la educación técnica del pueblo", concluía nuestro Primer Ministro. El enorme movimiento educacional que ha tenido lugar en los países que emprendieron la construcción del socialismo y, por consiguiente, en el nuestro, es la respuesta más elocuente que pueden recibir quienes afirman que los socialistas no tenemos en cuenta al hombre dentro del desarrollo económico y social. El hombre que se educa en la nueva ideología no es desde luego un hombre aislado; el hombre que se educa en la nueva ideología es aquel que vemos en nuestras escuelas, en nuestras granjas, en nuestras fábricas. No se trata del hombre aislado, ideal y metafísico de la literatura idealista. Es el hombre real, situado dentro de su medio y en relación con los instrumentos de trabajo; es el hombre que integra la clase obrera, el campesinado; es el trabajador intelectual de nuestro país. Estos hombres y mujeres, situados en determinada relación con los medios de producción, son los que construyen la Historia, preparándose técnicamente para transformar el modo de producción y para edificar una sociedad distinta.

33.24 La educación cubana se orienta sobre la base del conocimiento científico, del desarrollo de la disciplina consciente y de la educación en todos los aspectos: intelectual, moral y físico y para el trabajo productivo y socialmente útil; es decir, que estamos orientando nuestro sistema de enseñanza en base a los principios de la enseñanza general y politécnica. En la esfera científica estamos dando los primeros pasos para un futuro que es extraordinariamente alentador. Creemos que el desarrollo científico en nuestro país alcanzará altos vuelos por las siguientes razones: i) porque partiendo del movimiento de masas en la educación hemos abierto la cantera para la formación de cuadros científicos en el futuro; ii) porque estamos vinculando todos los planes de investigación científica con las condiciones naturales de nuestro país y con las necesidades del desarrollo de la producción nacional, y iii) porque estamos recibiendo la cooperación que nos brinda la solidaridad del campo socialista y en especial de la Unión Soviética. Algunas tareas hemos emprendido en el campo del trabajo científico, pero esto lo dejamos para otra intervención en las comisiones.

33.25 La historia patria nos reveló que, como consecuencia de la penetración imperialista, las clases oligárquicas cubanas traicionaron todo el rico desarrollo cultural del siglo XIX en Cuba, y el movimiento popular surgido con el triunfo revolucionario vitalizó todo aquel movimiento cultural y lo desarrolló hasta el más alto nivel. Nuestro movimiento cultural del siglo XIX creció conjuntamente con el desarrollo de la burguesía cubana y se vitalizó junto al calor de las luchas patrióticas. La profundidad y riqueza ideológicas de ese crecimiento, en tan difíciles condiciones, podemos explicárnosla en parte por la influencia progresista de las revoluciones europeas del siglo XVIII y comienzos del XIX, y el Movimiento Independentista de América Latina. La profundidad ideológica, cultural y científica del movimiento intelectual cubano del siglo pasado, sirve para explicar en cierta medida el desarrollo de nuestras ideas políticas de hoy. El imperialismo paralizó el crecimiento de aquella burguesía y fue desarrollando en su lugar otra, parasitaria y apendicular de los intereses foráneos, que se avenía mejor con sus aspiraciones explotadoras. La burguesía cubana del siglo XX no era la heredera histórica y legítima de la tradición revolucionaria del siglo XIX, sino el engendro bastardo de una concepción extranjerizante. Aquella tradición olvidada y pura, ligada al movimiento intelectual de su época, ha sido recogida y defendida en este siglo por el movimiento popular y revolucionario. Pero no sólo en Cuba es donde hemos adquirido esta experiencia.

33.26 El colonialismo para muchos pueblos significó el choque brutal entre la civilización de los países más adelantados y las manifestaciones culturales de los pueblos sometidos. Una larga y dolorosa experiencia histórica nos muestra esto en la forma irrebatible con que los hechos enseñan a los hombres la verdad objetiva. No es posible pensar que las cosas pueden ocurrir de otra manera, pero de eso es de lo que se trata. Dentro del desarrollo imperialista y colonialista, por leyes inevitables, los acontecimientos tienen que ocurrir de esta forma. No hay otra salida, pues, para los pueblos, que la conquista de su independencia económica y cultural. No hay otra salida que la lucha contra el colonialismo, el neocolonialismo y el imperialismo, no sólo en su aspecto político, sino en su proyección cultural, y más que en ambos, en su raíz económica. No hablamos de rechazar los progresos logrados por la civilización en los países más adelantados. No. Se trata de recoger los aportes de la civilización y la técnica moderna, pero de recogerlos, partiendo de la raíz nacional y desarrollando la cultura autóctona. Es más: sólo con el desarrollo de una vida económica y política independiente e impulsando el movimiento ascendente de las distintas culturas nacionales podrán los pueblos menos adelantados asimilar con provecho y sin grandes contradicciones la técnica de la civilización moderna. Sólo partiendo de la raíz autóctona e impulsando su propio desarrollo, a la par que incorporando la tecnología moderna, podremos organizar un mundo en el cual las manifestaciones de la cultura humana sean realmente diversas, sean realmente expresivas de la sabiduría y del talento de cada pueblo. De otra manera, enormes contradicciones internas e injertos artificiales provocarán deformaciones peligrosas. Luchando por estos principios, cada uno de nuestros pueblos está defendiendo y protegiendo la herencia cultural de la Humanidad entera y las posibilidades de su desarrollo más amplio y libre. A todos los que se opongan a estos principios debemos considerarlos nuestros enemigos y a todos los que afirmen esos principios debemos estimarlos nuestros aliados.

33.27 En momentos de profundas transformaciones económicas y sociales, que repercuten necesariamente en la esfera ideológica, es necesario hacer un análisis crítico de toda la cultura anterior y tener en cuenta la enorme riqueza técnica, cultural y científica acumulada por la sociedad. La riqueza cultural y tecnológica de nuestros días es producto depurado del trabajo físico e intelectual de la humanidad entera en sus muchos siglos de existencia. Los sectores conservadores imputan al movimiento popular o revolucionario el desprecio y el abandono de la experiencia anterior. Sería fácil continuar la rutina establecida y no transformar radicalmente la orientación de la educación, la cultura y la ciencia. También sería fácil inventar fórmulas "ideales" y subjetivas para sustituir las viejas ideas. Lo realmente complejo es examinar con criterio dialéctico la experiencia anterior a la luz de los objetivos de nuestra sociedad y aplicarla a condiciones nuevas. Esto último es lo que estamos haciendo en nuestro país y para ello utilizamos también la valiosa experiencia de los países socialistas. En nuestra época, señores delegados, tienen lugar profundos cambios. Estos cambios surgen ante la necesidad de resolver antagónicas contradicciones sociales. El progreso tecnológico y científico y la incultura de las grandes masas de la humanidad ponen ante nuestra vista la urgencia; dimensión y alcance de esas contradicciones. Tenemos la seguridad de los nuevos progresos de la educación, la ciencia y la cultura, porque los pueblos los impondrán. Los cambios serán producidos por las grandes masas trabajadoras y para realizarlos habrá siempre que apoyarse en la riqueza material y espiritual de la humanidad. He ahí el carácter universal de la técnica, la ciencia y la cultura.

33.28 Señores delegados, defenderemos siempre la universalidad de la cultura. Defenderemos el respeto a la riqueza material y espiritual de cada pueblo. Defenderemos el pleno acceso de todos los hombres a la experiencia técnica y científica acumulada por la humanidad. Defenderemos el derecho de los pueblos a su plena y total soberanía. Defenderemos la unidad inquebrantable de todos los trabajadores. Confiamos en que el movimiento revolucionario y patriótico liquidará los obstáculos que se opongan al triunfo de la universalidad de estos ideales y que el gran crecimiento de la técnica y de la ciencia impulsará la civilización y la cultura hacia un mundo en que los hombres alcancen la más elevada, pura y genuina libertad a que tienen derecho.

(33.1) M. HART (Cuba). - (Traduit de l'espagnol.)

La délégation du Gouvernement révolutionnaire et du peuple de Cuba s'inspire, en participant à cette Conférence, des principes mêmes qui sont à la base de la politique internationale de notre pays. Nous multiplions les échanges avec les pays qui ont entrepris de construire le socialisme et le communisme. Nous resserrons nos liens d'amitié avec les peuples qui se sont récemment libérés du joug colonial et semi-colonial, et nous entretenons des relations diplomatiques et économiques normales avec tous les pays qui, tout en ayant un régime social différent du nôtre, respectent les principes de l'autodétermination des Etats et de leur souveraineté nationale.

(33.2) Le Gouvernement révolutionnaire a donné de nombreux exemples de cette politique dont l'application se poursuit dans notre intérêt, grâce à l'intensification de nos échanges avec tous les pays du monde en matière d'éducation, de science et de culture. Nous profitons aujourd'hui de la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco pour déclarer que nous souhaitons voir cette ligne politique s'affirmer chaque jour de plus en plus dans les domaines que je viens de mentionner.

(33.3) Nous devons préciser ici la position de Cuba à l'égard des idéaux culturels de l'Amérique latine, car on sait que nous sommes en butte à la terrible accusation de vouloir introduire sur le continent l'idéologie d'une culture étrangère. Affirmer que nous avons transporté sur le continent les principes d'une culture étrangère, c'est affirmer que les idées des encyclopédistes, parvenues en Amérique avec la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis en 1776 et avec le Movimiento Independentista de l'Amérique latine, représentaient aussi une idéologie étrangère. Cuba a adhéré aux principes du socialisme et elle n'y renoncera pas, notamment parce que les conceptions philosophiques du socialisme scientifique ont resserré nos liens avec l'histoire de l'Amérique et nous ont fait mieux comprendre la force et l'originalité de notre culture qu'il est impossible de séparer de la culture latino-américaine.

(33.4) Nous devons tous, fonctionnaires et experts de l'Unesco, ou représentants de gouvernements, être conscients des réalités internationales de l'heure présente. L'analyse de la situa-

tion montre que la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme, tant dans leurs manifestations politiques que culturelles, doit marquer de plus en plus l'activité des organismes internationaux. La Conférence des pays non alignés qui s'est récemment tenue au Caire nous éclaire tous sur les principes dont s'inspirent un grand nombre d'Etats membres des Nations Unies. Les délégués gouvernementaux des pays qui, comme le nôtre, luttent pour l'autodétermination des peuples, doivent unir tous leurs efforts pour atteindre des objectifs communs, au cours de cette session de la Conférence générale et dans l'activité de l'Unesco. Il faut établir un programme d'action commun à tous les pays qui défendent ces principes. Ce programme est nécessaire à la défense des intérêts de nos peuples et il est utile parce qu'il assurerait un meilleur fonctionnement de l'Unesco. Nous devons déclarer également que l'Unesco ne représentera pas véritablement tout le mouvement culturel, éducatif et scientifique du monde tant qu'elle ne comprendra pas parmi ses membres les représentants légitimes de la culture millénaire du grand peuple chinois. Tant que la République populaire de Chine, qui compte plus du quart de la population totale du monde, restera hors de l'Unesco, des conférences comme celles-ci ne pourront jouer le rôle qui leur revient.

(33.5) Certaines des questions qui doivent être débattues à la Conférence appellent de notre part les observations suivantes : (i) nous saluons la proposition du Directeur général d'accorder une haute priorité à la science et à la technologie appliquées au développement économique. Nous déclarons de même que l'application de la science et de la technologie aux pays en voie de développement doit être précédée ou accompagnée de l'extension de l'enseignement à toute la population. Nous estimons donc tout à fait justifiée l'intention du Directeur général de continuer d'accorder une haute priorité à l'éducation. S'il en était autrement, nous apporterions les bienfaits de la culture à des couches limitées de la population, créant ainsi des secteurs privilégiés séparés des grandes masses populaires. Le développement de la technique et de la science est indispensable dans les pays en voie de développement. Il est nécessaire de former des cadres techniques et scientifiques, mais cette formation ne porte tous ses fruits que si elle s'accompagne d'un mouvement d'éducation des masses ; (ii) il importe que l'Unesco développe considérablement les échanges entre les institutions culturelles, éducatives et scientifiques du monde entier, sans restriction d'aucune sorte ; (iii) il y a lieu d'étudier l'influence des régimes politiques et sociaux sur le régime scolaire et sur le développement de la science et de la culture ; (iv) il est également indispensable que l'Unesco continue de défendre avec une énergie croissante certains principes fondamentaux de l'éducation : scolarité obligatoire, lutte contre la discrimination raciale et contre toute entrave à l'expansion de la culture.

(33.6) Si nous prêtons attention à ces questions, nous pourrons faire du travail très utile. L'Unesco, cependant, ne doit pas se limiter à la défense des principes que je viens d'exposer ; elle doit aussi prendre des mesures concrètes pour combattre la violation de ces principes. Au nom du Gouvernement révolutionnaire de Cuba, nous déclarons que les institutions culturelles et scientifiques de notre pays entretiennent, sans restriction d'aucune sorte, des relations directes avec des organismes analogues d'autres pays, quel que soit leur régime social. D'autre part, nous pouvons proclamer avec un légitime orgueil que, toute la population cubaine, sans distinction de sexe, de race, de religion ou de fortune, a librement accès aux niveaux les plus élevés de l'enseignement et de la formation culturelle.

(33.7) L'essentiel de notre intervention portera sur le problème posé par l'énorme retard culturel des masses dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Il est évident qu'entre le développement scientifique et technique contemporain et le niveau culturel de la grande majorité des pays du monde, le contraste est saisissant. Cette situation est le reflet d'une des plus grandes contradictions économiques et sociales de notre temps et constitue sans aucun doute un problème extrêmement grave pour l'humanité. Les pays qui se trouvent dans cette situation ne doivent et ne peuvent attendre plusieurs dizaines d'années pour amorcer un développement technique qui leur permette d'atteindre le niveau de vie auquel ont droit tous les hommes de cette seconde moitié du XXe siècle. Si l'on met en oeuvre des solutions étendues sur plusieurs dizaines d'années, l'opposition ira en s'accentuant, parce que le progrès technique des régions dites développées s'accélère qualitativement de jour en jour.

(33.8) Pour les dirigeants de la Révolution cubaine, il a toujours été évident que le mouvement culturel, technique et scientifique devait s'appuyer sur le développement de l'enseignement. A partir de là, puis en approfondissant l'enseignement et en améliorant sa qualité scientifique, nous pouvons donner une impulsion, et nous le faisons déjà, au développement technique et au mouvement culturel en général.

(33.9) La Révolution cubaine a dû faire face au dramatique problème posé par plus d'un demi-million d'enfants sans école, un million d'analphabètes et de grandes masses d'enfants insuffisamment scolarisées. Nous nous proposons d'instruire la population tout entière. Pour appré-

cier l'ampleur atteinte par l'activité d'éducation, songez que sur 7 millions d'habitants, 2,008,774 se sont inscrits dans les établissements rattachés au Ministère de l'éducation. Songez qu'avant la Révolution, 700,000 élèves étaient inscrits dans l'enseignement primaire et que pour la dernière année scolaire les effectifs atteignaient 1,280,000 élèves. Avant la Révolution, il existait environ 15,000 classes primaires ; cinq ans plus tard, pendant l'année scolaire 1963-1964, on en comptait 20,000 de plus.

(33,10) C'est par cette extension de l'enseignement du premier degré que le grave problème de l'éducation rurale peut être résolu. Pour un pays en voie de développement comme le nôtre, la solution d'un problème de cette ampleur et de cette nature est une conquête d'une portée extraordinaire. Je tiens à signaler un autre fait très important : pendant l'année scolaire 1963-1964, le taux de rétention des effectifs dans les écoles nationales a été de 97 % des élèves inscrits. Comme cela donne le droit de parler du travail créateur des maîtres et des fonctionnaires ! Il y a à peine deux mois qu'a pris fin un cours de perfectionnement auquel ont assisté, en qualité d'internes, 25,000 instituteurs qui ont reçu essentiellement une formation supérieure en éducation physique et en méthodologie de l'enseignement des matières de base. A partir du 5 septembre, toutes les écoles urbaines et rurales de la nation ont introduit avec enthousiasme dans leurs horaires un enseignement rénové de l'éducation physique.

(33,11) La gratuité de l'enseignement s'étend à tous les niveaux, et bien que l'enseignement ne soit actuellement obligatoire que jusqu'à la sixième année d'études, nous avons créé les conditions qui permettent d'étendre l'obligation scolaire jusqu'à la neuvième année. Les manuels et le matériel d'enseignement sont distribués gratuitement à tous les élèves de l'enseignement primaire et aux boursiers. Avant la Révolution, les établissements d'enseignement secondaire comptaient 120,000 élèves. A ce niveau, le nombre des bourses, limitées à quelques écoles professionnelles d'arts et métiers, était négligeable si nous le comparons aux 56,670 bourses accordées aujourd'hui. Tout jeune Cubain ayant 7, 8 ou 9 années d'enseignement peut entrer dans un établissement secondaire comme boursier ou comme externe selon son assiduité et ses aptitudes. Il ne s'agit pas d'une simple possibilité légale ou formelle, mais d'une possibilité réelle, effective. *Nous avons organisé un vaste réseau d'écoles et d'instituts d'enseignement technique et professionnel du niveau secondaire.*

(33,12) Le régime des bourses a été étendu aussi à l'enseignement supérieur. Auparavant, les études supérieures n'étaient accessibles qu'à certains secteurs des classes moyennes et de la bourgeoisie. Aujourd'hui, grâce au programme de bourses et à l'amélioration du niveau de vie des travailleurs, tout le peuple a librement accès à l'Université. Si l'enseignement supérieur est limité, ce n'est pas par les ressources que l'Etat consacre à son développement, mais par le nombre des personnes ayant un niveau d'instruction suffisant pour être admis dans des établissements d'enseignement supérieur et par les possibilités actuelles du corps enseignant.

(33,13) Dans toutes les écoles secondaires, primaires ou élémentaires de Cuba, il est possible de dire : tous les élèves qui sortiront de cet établissement pourront continuer leurs études. Dans n'importe quelle école primaire, il est possible de dire : tous les élèves qui ont terminé avec succès leur 6e année pourront continuer leurs études et enfin, n'importe où dans le pays, il est possible d'affirmer : tous les enfants ont la possibilité de faire des études. N'est-ce pas là la meilleure preuve que nous avons parfaitement appliqué le Projet majeur n° 1 de l'Unesco pour l'Amérique latine ?

(33,14) Le développement de l'enseignement n intéresse pas seulement les enfants et les jeunes gens, mais aussi les ouvriers, les paysans et les femmes. Grâce à la campagne nationale d'alphabétisation, le taux d'analphabétisme est descendu de 23 % en 1958 à 3,9 %, et notre pays se classe parmi les nations les plus développées du monde à cet égard et en premier lieu parmi les nations d'Amérique latine. La Campagne d'alphabétisation a ouvert les portes de l'enseignement aux adultes et aujourd'hui, nous pouvons contempler avec satisfaction les résultats obtenus. Plus de 600,000 travailleurs étudient dans nos classes ! Ils ne suivent pas seulement le premier cycle de l'enseignement primaire mais, poussés par le mouvement ouvrier, ils livrent la grande bataille pour la "conquête de la sixième année d'études". A cette fin, il a été décidé au cours d'assemblées de travailleurs de prolonger d'une heure ou deux la durée du travail et de consacrer ce temps supplémentaire à l'éducation. L'éducation des adultes met en œuvre de vastes plans de formation professionnelle de la femme, appliqués par la Fédération des femmes cubaines. En résumé, nous avons étendu l'enseignement non seulement au niveau primaire, mais aussi à tous les niveaux et dans tous les ordres d'enseignement.

(33,15) Pour accroître les effectifs scolaires, il a fallu améliorer le rendement général de l'enseignement, ainsi qu'il ressort du nombre des élèves diplômés de l'enseignement primaire

auxquels ont été appliquées de nouvelles normes de contrôle technique, et dont le total s'élevait à 820.000 à la fin de la dernière année scolaire ; ce nombre est très supérieur aux 700.000 élèves qui, au total, étaient inscrits dans l'enseignement primaire avant la Révolution. La situation de l'enseignement se caractérisait dans notre pays par le désordre et l'anarchie. La Révolution, tout en développant les services de l'enseignement, a établi des normes d'organisation et de contrôle scolaire indispensables à l'amélioration progressive de l'enseignement. Les normes d'organisation scolaire ont été mises au point à mesure que l'enseignement prenait de l'extension. Elles découlent de l'expérience que nous avons acquise nous-mêmes et de ce que nous avons appris des autres pays, et le Ministère de l'éducation peut assurer qu'il se conforme aux normes techniques et aux normes d'organisation scolaire que conseillent les enseignements tirés de notre expérience et de celle des autres pays. Nous pouvons affirmer, en ce qui concerne les normes appliquées pour l'organisation de l'inspection, l'évaluation des connaissances et l'élaboration des manuels et du matériel d'enseignement, etc., que nous avons fait des progrès considérables.

(33.16) Si le Ministère de l'éducation applique les recommandations de l'Unesco sur l'enseignement général, nous pouvons déclarer aujourd'hui qu'il applique aussi celles qui concernent l'enseignement technique et professionnel. Ainsi qu'il ressort du rapport du Ministère adressé en son temps et sous la forme voulue à l'Unesco, les recommandations sur l'enseignement technique et professionnel adoptées par la Conférence générale à sa douzième session sont appliquées dans la proportion de 95,8 %. Nous tenons à la disposition de l'Organisation et de tout pays intéressé les sources d'information nécessaires pour étudier toute cette expérience dans la mesure où elle peut être utile à d'autres peuples. La Campagne d'alphabétisation a fait déjà l'objet, de la part de l'Unesco, d'études qui ne manqueront certainement pas d'intérêt, et que le Directeur général mentionne dans son rapport sur l'activité de l'Organisation en 1964. Cela dit, en six années d'efforts, nous avons rencontré de grandes difficultés et nous avons commis des erreurs. Dans notre rapport à l'Assemblée nationale des organisations populaires d'éducation, nous en signalons quelques-unes et soulignons la nécessité d'évaluer périodiquement notre activité dans tous les organismes, avec un grand esprit critique. Cette méthode de travail nous permet de réparer des erreurs qui auparavant eussent été irréparables, et de surmonter les grandes difficultés que nous rencontrons toujours sur la voie de l'enseignement.

(33.17) Comment ces résultats ont-ils pu être obtenus ? Nous demandera-t-on. Par deux moyens essentiels : en mobilisant les travailleurs, les éducateurs, les étudiants et les organismes sociaux, administratifs, syndicaux et politiques, et en utilisant toutes les ressources économiques nécessaires à l'éducation. Ces résultats sont inconcevables sans le mouvement conscient et organisé de la classe ouvrière, des paysans, des étudiants et du corps enseignant. Les énormes difficultés dues au déficit scolaire ne pourront jamais être résolues si toutes les organisations sociales ne placent pas ce problème au premier rang de leurs préoccupations. La mobilisation du peuple et de ses organisations ne peut se faire en dernière analyse que si les travailleurs et les dirigeants politiques et administratifs prennent conscience de la valeur de l'éducation. Cette prise de conscience a lieu lorsqu'on a compris qu'il existe une relation directe entre l'éducation, d'une part, le développement de la production et la qualification des travailleurs, d'autre part.

(33.18) Pour atteindre les masses, nous profitons de l'élan imprimé par la Révolution. Celle-ci a créé un puissant mouvement collectif et développé considérablement la conscience politique, qui a aidé les travailleurs à évaluer l'importance de l'enseignement tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants. Le mouvement syndical et les organisations sociales et politiques ont consacré le meilleur de leurs efforts à honorer le travail des enseignants. L'impulsion donnée par ce mouvement a eu des résultats excellents. L'appareil administratif et technique du Ministère a dû se transformer pour canaliser le mouvement de masse et faire participer plus largement les fonctionnaires et les éducateurs aux tâches de direction. Le mouvement de masse et les objectifs du développement de l'éducation ont ébranlé les vieilles structures administratives et techniques et l'organisation nouvelle est le fruit de l'action concrète menée auprès des masses. Pour comprendre l'élan du peuple vers l'éducation et la culture, les techniciens et les spécialistes ont dû s'attacher activement et passionnément au mouvement populaire. Cette politique a donné lieu à l'instauration du travail collectif dans tous les services du Ministère. Nous avons créé les groupes techniques d'orientation pédagogique, d'évaluation et de planification, et les conseils de l'éducation, qui permettent aux masses laborieuses de participer aux travaux de l'enseignement. Nous oeuvrons aussi avec les étudiants et les organisations de jeunesse, qui doivent être entendues et dont il faut tenir compte dans la solution d'une série de problèmes fondamentaux. Il est impossible d'atteindre un niveau scientifique élevé dans l'enseignement sans établir un contact avec la conscience des étudiants et des maîtres et ce contact s'établit par l'intermédiaire de leurs organisations. Tout cela crée un climat favorable au travail, développe la conscience et forme des cadres à tous les niveaux du système.

(33.19) Il convient de signaler aussi que les ressources indispensables ont été affectées à la mise en oeuvre des plans d'éducation Pour donner une idée de l'augmentation considérable des dépenses consacrées à l'éducation et à la culture, nous indiquerons qu'en 1958 le budget correspondant s'élevait à 75,5 millions de pesos et qu'en 1963 les dépenses consacrées à l'éducation et à la culture ont atteint 290 millions de pesos. En 1958, 3,8 % du produit national ont été dépensés dans les domaines de l'éducation et de la culture, et en 1963 le Gouvernement a affecté à ces dépenses 8,5 % du produit national. La Conférence de Santiago du Chili sur l'éducation et le développement économique et social a fixé comme objectif pour les pays d'Amérique latine 4 % du produit national brut. Comme on peut le voir, Cuba dépense plus du double ; ces chiffres ne révèlent pas l'ampleur véritable des ressources que nous affectons à l'enseignement. Les chiffres que nous mentionnons correspondent à l'exécution du budget du Ministère de l'éducation et du Conseil national de la culture. Mais il serait difficile d'évaluer le coût de l'enseignement à Cuba, parce que d'autres secteurs dépendant de l'Etat comme les Forces armées révolutionnaires, les organismes de production, etc., investissent aussi d'importantes ressources dans la formation technique, le perfectionnement professionnel et l'amélioration du travail. Par exemple, la mécanisation et la concentration d'importants secteurs industriels déterminent un "excédent" provisoire de la main-d'oeuvre, d'où la nécessité de créer des écoles populaires pour les travailleurs sans emploi, afin d'élever leur qualification en vue d'une étape ultérieure du développement économique. Tout d'abord, ces travailleurs continuent de percevoir leur salaire. Et l'essentiel n'est pas que nous investissions en ressources matérielles mais que, comme le dirait le camarade Fidel Castro, "Cuba est aujourd'hui une immense école".

(33.20) Toute cette action n'est possible que si l'on comprend l'influence qu'exerce l'éducation sur le développement économique et l'importance des rapports existant entre l'éducation et l'économie. Jusqu'alors, on pensait que l'éducation était nécessaire pour une simple raison morale et, cependant, dans la pratique, on avait eu l'immoralité de ne pas éduquer. Or, ce ne sont pas des promesses ou des raisons d'ordre moral qui nous amènent à résoudre le problème des enfants sans école. C'est la nécessité de développer la production qui nous impose ces solutions. On verra ensuite quel est le rôle de l'éducation comme moteur de la production et comment les organisations sociales acquièrent une haute conscience morale de ce rôle. Le développement économique impose le développement de la technique et de l'éducation et celui-ci agit à son tour sur la production. C'est parce que nous analysons la situation de cette manière que nous sommes disposés à affecter à l'éducation les ressources nécessaires.

(33.21) Le problème de la scolarisation insuffisante des masses a une cause économique. Il serait absurde d'ignorer cette vérité d'évidence que, dans les pays soumis à l'exploitation coloniale, semi-coloniale et impérialiste, le nombre d'analphabètes et d'enfants non scolarisés est un véritable drame. Ignorer que ces phénomènes sont liés aux structures économiques de la société et au degré de dépendance que connaît le commerce extérieur de nombreuses nations, c'est ignorer la cause du drame de l'enseignement dans de vastes secteurs de l'humanité, au nombre desquels nous faisons figurer l'Amérique latine. La seconde déclaration de La Havane a mis en lumière la situation de l'enseignement sur notre continent en proclamant que sur cent enfants d'Amérique latine, cinquante n'avaient pas d'école et que, parmi les privilégiés qui fréquentaient l'école, vingt-sept seulement sur cent atteignaient la sixième année. Et ce niveau scandaleux de sous-scolarisation apparaît avec plus de relief encore dans le fait que 80 % des élèves inscrits fréquentent les trois premières années de l'enseignement primaire. Bon nombre de ces pays sont indépendants depuis 150 ans ! N'est-ce pas là une bonne leçon que devront retenir tous les peuples qui se gouvernent eux-mêmes ? N'est-ce pas là une preuve que les problèmes de l'éducation ne se résolvent pas du seul fait qu'il existe un gouvernement indépendant ?

(33.22) Après la première conférence de Punta del Este, on s'est aperçu qu'il était pratiquement impossible de résoudre le problème de l'enseignement. Cette réunion a donné une forme concrète à la prétendue "Alliance pour le progrès" et élaboré un plan d'éducation qui devait être appliqué entre 1960 et 1970. Plus tard, en mars 1962, les ministres de l'éducation du continent américain se sont réunis à Santiago du Chili, sous les auspices de l'Unesco, afin d'étudier les problèmes de l'éducation dans leurs rapports avec le développement économique et social. Nous avons pu assister à cette conférence qui a cherché à déterminer le coût du Plan décennal proposé à l'origine à Punta del Este. Les calculs préliminaires effectués par les fonctionnaires de l'Unesco et de la CEPAL ont permis d'estimer approximativement qu'il faudrait investir le chiffre impressionnant de 32 milliards de dollars pendant les dix prochaines années pour assurer le développement de l'éducation en Amérique latine. La prétendue "Alliance pour le progrès" avait annoncé qu'elle accorderait des prêts d'une valeur de 20 milliards de dollars. Ce chiffre portait aussi sur les plans relatifs à la santé publique, au développement agricole et industriel, au logement, etc.

(33.23) Dès le début, la délégation cubaine a signalé l'échec total de la prétendue "Alliance pour le progrès". Plus tard, notre opposition initiale s'est vue corroborée par les faits que nous avions supposés, les 20 milliards de dollars annoncés, qui devaient être répartis par tranches annuelles, n'avaient même pas été accordés ! Aujourd'hui, plus de deux ans après cette promesse, nous posons toujours la même question : la prétendue "Alliance pour le progrès" peut-elle fournir les 32 milliards de dollars nécessaires au développement de l'éducation en Amérique latine ? Ce n'est pas à nous de répondre. Le développement industriel, agricole et technique n'est pas spontané. Les machines seules ne font pas le socialisme. Certes, il faut des machines, mais il est encore plus nécessaire de disposer d'hommes techniquement et idéologiquement préparés à les faire fonctionner. Lors de la cérémonie du 1er mai dernier, le camarade Fidel Castro a affirmé : "Si nous pouvions, d'un coup de baguette magique, faire apparaître mille usines en un instant, qu'en ferions-nous ? Qui conduirait les machines ? Le fonctionnement des usines exige des dizaines de milliers d'ingénieurs, de techniciens ayant une formation universitaire, d'ouvriers hautement qualifiés. D'où l'importance de l'enseignement, de l'instruction et de la formation technique du peuple", concluait notre Premier Ministre. Dans les pays qui ont entrepris la construction du socialisme et par conséquent dans le nôtre, le puissant mouvement vers l'éducation est la réponse la plus éloquente qui puisse être fournie à ceux qui affirment que nous, socialistes, nous ne tenons pas compte de l'homme dans le développement économique et social. L'homme qui s'instruit dans la nouvelle idéologie n'est pas d'emblée un homme isolé de tout contexte ; l'homme qui s'instruit dans la nouvelle idéologie est celui que nous voyons dans nos écoles, dans nos fermes, dans nos usines, il ne s'agit pas de l'homme abstrait, idéal et métaphysique de la littérature idéaliste, mais de l'homme réel, replacé dans son milieu et étudié dans ses relations avec ses instruments de travail ; c'est l'homme qui constitue la classe ouvrière, la classe paysanne. C'est le travailleur intellectuel de notre pays. Ces hommes et ces femmes en relations déterminées avec les moyens de production sont ceux qui font l'histoire, ceux qui se préparent techniquement à transformer le mode de production et à édifier une société nouvelle.

(33.24) A Cuba, l'éducation se fonde sur la connaissance scientifique, sur le développement de la discipline librement consentie et de l'éducation dans tous ses aspects - intellectuel, moral et physique - en vue du travail productif et socialement utile ; c'est-à-dire que nous fondons notre système d'enseignement sur les principes de l'enseignement général et polytechnique. Dans le domaine scientifique, nous nous engageons vers un avenir extraordinairement encourageant. Nous croyons que le développement scientifique de notre pays atteindra des niveaux très élevés pour les raisons suivantes : (i) en partant du mouvement de masse dans l'éducation, nous avons ouvert la voie à la formation de cadres scientifiques pour l'avenir ; (ii) nous établissons tous nos plans de recherches scientifiques en fonction des conditions naturelles de notre pays et des impératifs du développement de la production nationale ; (iii) nous bénéficions de la coopération qui nous est offerte par la solidarité du camp socialiste et notamment de l'Union soviétique. Nous avons entrepris certaines tâches dans le domaine scientifique, sur lesquels nous reviendrons en commission.

(33.25) L'histoire de notre patrie nous a montré l'une des conséquences de la pénétration impérialiste : les classes oligarchiques cubaines ont trahi notre culture qui avait atteint un haut degré de développement au XIXe siècle, et le mouvement populaire, apparu avec le triomphe de la Révolution, a ranimé notre vie culturelle et l'a portée à son point culminant. Notre mouvement culturel du XIXe siècle s'est développé parallèlement à la bourgeoisie cubaine et vivifié dans l'ardeur des luttes patriotiques. La profondeur et la richesse idéologique de ce développement dans des conditions si difficiles peut s'expliquer en partie par l'influence progressiste des révolutions européennes du XVIIIe siècle et du début du XIXe, ainsi que du mouvement d'indépendance de l'Amérique latine. La profondeur idéologique, culturelle et scientifique du mouvement intellectuel cubain du siècle dernier explique dans une certaine mesure le développement de nos idées politiques d'aujourd'hui. L'impérialisme a paralysé le développement de cette bourgeoisie, suscitant à sa place une classe parasitaire et tributaire des intérêts étrangers, qui convenait mieux à la volonté d'exploitation des impérialistes. La bourgeoisie cubaine du XXe siècle n'était pas l'héritière historique et légitime de la tradition révolutionnaire du XIXe siècle mais le produit bâtard d'une union avec un élément étranger. Cette tradition pure et oubliée, liée au mouvement intellectuel de son époque, le mouvement populaire et révolutionnaire l'a reprise et défendue au siècle où nous sommes. Mais cette expérience n'est pas propre à Cuba.

(33.26) Pour de nombreux peuples, le colonialisme a représenté un choc brutal entre la civilisation des pays avancés et les valeurs culturelles de peuples soumis. Une longue et douloureuse expérience historique nous le montre, de la manière irréfutable avec laquelle les faits enseignent aux hommes la vérité objective. Il n'est pas possible d'imaginer que les choses puissent se produire d'une autre façon, mais c'est de cela qu'il s'agit. Tel est le déroulement nécessaire et inéluctable des événements, dans la perspective du développement impérialiste et colonialiste.

Il n'y a donc pas d'autre issue pour les peuples que la conquête de leur indépendance économique et culturelle il n'y a pas d'autre issue que la lutte contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme, non seulement dans leur aspect politique, mais aussi dans leurs conséquences culturelles et plus encore dans leurs racines économiques. Nous ne songeons pas à rejeter les progrès réalisés par la civilisation dans les pays plus développés. Non. Il faut recueillir les apports de la civilisation et de la technique modernes, mais les recueillir en partant du fonds national et en développant la culture autochtone. Il y a plus : ce n'est qu'en assurant une vie économique et politique indépendante et en favorisant le mouvement ascendant des différentes cultures nationales que les peuples peu développés pourront assimiler avec profit et sans graves contradictions la technique de la civilisation moderne. Ce n'est qu'en partant du fonds autochtone et en favorisant son développement propre tout en assimilant la technique moderne, que nous pourrons organiser un monde dans lequel les manifestations de la culture humaine seront réellement diverses, seront réellement l'expression du savoir et des aptitudes de chaque peuple. Sinon, de puissantes contradictions internes et des greffes artificielles provoqueront des déformations dangereuses. En luttant pour ces principes, chacun de nos peuples défend et protège le patrimoine culturel de l'humanité entière et les possibilités qu'elle a de se développer plus amplement et plus librement. Nous devons considérer comme nos ennemis tous ceux qui s'opposent à ces principes et comme nos alliés tous ceux qui les défendent.

(33, 27) En période de profondes transformations économiques et sociales, dont les répercussions se font nécessairement sentir dans le domaine idéologique, il est indispensable de procéder à une analyse critique de toute la culture antérieure et de tenir compte de l'immense richesse technique, culturelle et scientifique accumulée par la société. La richesse culturelle et technique de notre époque est le produit décanté du travail physique et intellectuel fourni par l'humanité entière au cours des siècles. Les milieux conservateurs accusent le mouvement populaire ou révolutionnaire de mépriser et d'abandonner l'expérience antérieure. Il serait facile de s'en tenir à la routine établie et de ne pas transformer radicalement l'orientation de l'éducation, de la science et de la culture. Il serait facile aussi d'inventer des formules "idéales" et subjectives pour remplacer les idées anciennes. Les vraies difficultés commencent lorsqu'il faut soumettre l'expérience antérieure aux critères de la dialectique, en fonction des objectifs de notre société, et de l'appliquer à des conditions nouvelles. C'est ce que nous faisons dans notre pays, et pour cela nous utilisons aussi l'expérience précieuse des pays socialistes. Notre époque, Messieurs, voit se produire des changements profonds. Ces changements obligent à résoudre des contradictions sociales. Le progrès technique et scientifique d'une part, les grandes masses inéduquées d'autre part, nous font apparaître l'urgence, l'étendue et la portée de ces contradictions. Nous sommes certains que l'éducation, la science et la culture accompliront de nouveaux progrès parce que les peuples les imposeront. Les changements seront l'oeuvre des grandes masses laborieuses et pour les réaliser, il faudra toujours s'appuyer sur la richesse matérielle et spirituelle de l'humanité. Tel est le caractère universel de la technique, de la science et de la culture.

(33, 28) Messieurs, nous défendrons toujours l'universalité de la culture. Nous défendrons le respect de la richesse matérielle et spirituelle de tous les peuples. Nous défendrons le libre accès de tous les hommes à l'expérience technique et scientifique accumulée par l'humanité. Nous défendrons le droit des peuples à la souveraineté pleine et entière. Nous défendrons l'unité inébranlable de tous les travailleurs. Nous sommes persuadés que le mouvement révolutionnaire et patriotique éliminera les obstacles qui s'opposent au triomphe de l'universalité de ces idéaux et que, grâce aux grands progrès de la technique et de la science, la civilisation et la culture créeront un monde où les hommes atteindront la liberté le plus haute, la plus pure et la plus authentique à laquelle ils ont droit.

34. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Седьмое пленарное заседание объявляется закрытым.

(34) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
La septième séance plénière est levée.

The meeting rose at 1.15 p.m.
La séance est levée à 13 h. 15.
Se levanta la sesión a las 13.15
Заседание закрывается в 13 ч. 15 м.

EIGHTH PLENARY MEETING

23 October 1964 at 3.15 p.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

23 octobre 1964, à 15 h.15
Président : M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

OCTAVA SESIÓN PLENARIA

23 de octubre de 1964 a las 15.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ВОСЬМОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

23 октября 1964 г. в 15 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

GENERAL DISCUSSION (cont.)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Дамы, г-да, разрешите открыть восьмое пленарное заседание. Возобновляем общую дискуссию по пунктам 8.1, 8.2 и 13 повестки дня.

1.2 Первым оратором в списке выступающих на нынешнем заседании значится г-н Кенадит, министр просвещения и глава делегации Сомали.

1.3 Уважаемые делегаты, г-н Кенадит, министр просвещения Сомали, желает выступить на итальянском языке. Статья 57 Правил процедуры Генеральной конференции гласит, что "представители могут произносить речи на любом языке помимо рабочих, но они сами принимают меры к тому, чтобы их речь была переведена на один из рабочих языков по их выбору. Секретариат обеспечивает устный перевод их на остальные рабочие языки".

1.4 Г-н Кенадит передал переводчикам текст своей речи на английском языке,и Секретариат воспользуется этим текстом для перевода на другие рабочие языки речи, которую сейчас произнесет г-н Кенадит. Прошу вас г-н Кенадит.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Ladies and gentlemen, I declare the eighth plenary meeting open. We shall resume the general discussion of items 8.1, 8.2 and 13 of the agenda.

(1.2) The first speaker on the list of those taking part in the discussion is Mr. Kenadit, Minister of Education and Head of the delegation of Somalia.

(1.3) Fellow delegates, Mr. Kenadit, Minister of Education of Somalia, wishes to speak in Italian. Rule 57 of the Rules of Procedure of the General Conference stipulate that "delegates may speak in other than the working languages, but they must themselves provide for interpretation of their speech into one of the working languages, according to their choice; the Secretariat shall provide interpretation into the other working languages".

(1.4) Mr. Kenadit has given the interpreters the text of his speech in English and the Secretariat will translate from this text into the other working languages. I call upon Mr. Kenadit.

2.1 Mr. KENADIT (Somalia):

Mr. President, your excellencies, ladies and gentlemen, first of all I would like to thank you, Mr. President, for giving me this opportunity to address this world gathering of educationists and scientists concerned with the noble object of contributing to peace and security through education, science and culture. Although I am quite familiar with Unesco's activities through its work in my country and Somali delegations have been participating in similar conferences in the past, for me this is my first direct contact with Unesco.

2.2 With the assistance of my advisers, I have gone through as much of the voluminous literature as possible connected with the Conference. The first impression that I have gathered is that the Executive Board, the Director-General and his staff have been inspired, both in the past and now, by the noble ideals enshrined in the Constitution of Unesco. In the draft programme presented by the Director-General, one is conscious of the same high principles which inspired the founders of Unesco. The practice of going back now and again to the fountain source which is the basis of all our work is bound to give us strength and remind us of our goals.

2.3 The other impression which I have gathered after reading the draft programme is one of hope and optimism. It is only the limitations of funds and personnel which have prevented the Director-General from presenting a more ambitious programme. It is hoped that on the termination of the deliberations of the Conference we shall take back the same feelings of hope and optimism.

2.4 Unesco, like all other international organizations, has to deal with Member States which are at different levels of development. Its activities, therefore, are of two types: (i) those which serve the needs of all mankind, no matter to which country they belong; and (ii) those which cater to the requirements of each individual country according to the position it has reached. I propose, inter alia, to examine the various parts of the programme from the point of view of the requirements of countries which are more or less at the same stage of development as my country.

2.5 In the developing countries, whether of Africa or Asia or Latin America, there is a coexistence of centuries. On the one hand, living in an era which is between the jet age and the space age, we read about controlled satellites, planet probes and the probability of human exploration of the moon. On the other hand, the majority of our people are illiterate, following their traditional ways of looking after livestock. The foundations required for living in a modern age are, indeed, very weak in our country. Many of our educated people are dazzled by the material advances made by some countries and wish to enjoy the same standards of living as prevail in those countries. But they have to learn that it is only by hard work and striving that they can telescope the period of two centuries which these countries have taken to reach their present standards into a shorter period of two decades or so.

2.6 Anthropologists tell us that Somali society is a "pastoral democracy". It is a well-knit community with a highly organized system of social security, well adapted to the physical environment of the country. This society is breaking up and our task is to combine what is best in that society with the best that modern science and technology have to offer. This is a problem which the Department of Social Sciences of Unesco can study, to see how the principles which have bound Somali society in the past can be adapted for living in a modern society. My government, therefore, whole-heartedly supports the study on the theme "Economic and social problems of the newly-independent countries" which is proposed under the social sciences programme for 1965-1966.

2.7 While I am on this subject, I may also voice my country's support for the other two themes proposed for study under this programme: universal respect for human rights and

eradication of racial prejudices; and the economic and social consequences of disarmament and peace research. The ideas underlying these studies were endorsed only the other day by our Parliament as it approved the government's programme. Unesco is to be congratulated on this attempt to eradicate racial prejudices and on the work it has done in launching a series of studies on: the race question and modern science; the race question and modern thought; race and society; and the fourth series now proposed under the title Human Rights in Present-Day Society. These studies by eminent scholars from all over the world are bound to bear fruit in course of time.

2.8 I specially commend for your attention the proposal to the effect that the Departments of Education and Mass Communication will be invited to exchange their impressions on these series and to incorporate the contents of the series in the curricula of the Associated Schools and universities. Similarly, other studies connected with disarmament will allay the fears of certain people that large-scale disarmament would disrupt the economic life of many countries. We whole-heartedly agree that Unesco should continue to consider the problems involved in utilizing the resources released by disarmament for the purposes of education, science and culture. I may mention here that a study of the Associated Schools Project on education for international understanding has greatly appealed to me, and on my return to my country I hope to introduce it in some of our few secondary schools. I know I can rely on the full co-operation of Unesco in this respect.

2.9 I spoke a moment ago about the studies connected with race. I should be failing in my duty if I did not bring before this world conference the acute problem of the education of children who are the victims of race prejudice. We Africans feel very deeply about it. As a result of the policy of apartheid as practised by the Government of South Africa - and in other countries as well - a number of people have fled from that country and the education of their children poses a problem. It would be a small gesture, but one in keeping with the high principles of Unesco, if, to start with, a census of such children were to be taken and arrangements made for their education. I leave this suggestion for the consideration of my fellow delegates.

2.10 Up till now Unesco has been devoting its greatest attention to education. In my country only about 10% of the people are literate, and approximately 75% of the population is nomadic. According to the Report of the Economic Commission for Africa, Somalia is practically at the bottom of the educational ladder in Africa. With the help of Unesco experts under the EPTA programme, and aid from friendly countries, we are doing something but so far we have touched only the fringe of the problem. If the United Nations and Unesco's World Literacy Campaign and Development Decade programmes are not to remain mere words, and the recommendations of the Report of the Economic Commission for Africa are to be carried out, massive help will be necessary to raise the standards of education in my country. I must, however, at the outset point out that in my country, as in other developing countries, what is known as the infrastructure (technical and administrative services) is rather weak and, therefore, for any programme to be successful we have both to strengthen that infrastructure and also to have the services of more Unesco experts to guide the execution of the various programmes.

2.11 The Unesco fellowship programme and scholarships offered by friendly countries were meant to make available a nucleus of trained personnel for nation-building activities, but in practice these two programmes have failed to achieve their full objectives. Education is a slow process, and one or two years training abroad for students who have hardly finished their school education is not going to help us to establish this nucleus staff. This programme needs revision so that at least 50% of the students sent abroad are trained for graduate courses in administration, arts, science and technology.

2.12 I was glad to note that Unesco is doing wonderful work in Niger, Nigeria and Uganda with the preparation of alphabets for certain of the languages in those countries. We have also a language that is rich in poetry and folklore, and it is spoken in all the five areas where Somalis live. This is a great advantage, but, unfortunately, it has no script and we

are requesting Unesco to give us an expert who will advise us on the proper script for our language. Once an objective and scientific solution to this problem has been found, with Unesco's assistance we can go ahead in fixing the orthography of the language and set about writing books in that language. I am confident that we can rely on Unesco for their assistance; for without a written language we cannot participate in Unesco's World Literacy programme.

2.13 With regard to this literacy programme, I am glad to note that it provides for expert advice for the preparation and carrying out of the national plans. But the criteria suggested by the Secretariat (13 C/PRG/4, paragraph 37) namely that at least two-thirds of the total cost will be borne by the country concerned is rather strict. It is countries like Somalia who are in the greatest need of such programmes, but if impossible conditions are laid down we are not likely to benefit from them. A literacy programme for Somalia would be meaningless if it were not extended to the nomadic population, and I am glad to note that Unesco has already offered some fellowships for this purpose.

2.14 I am happy to note that Unesco is running as many as 16 teacher training institutions in Africa but I should like to know why not a single Somali has been admitted to one of these institutions so far, and inquiries in this respect from Unesco have borne no fruit. Similarly, Unesco is running a School Construction Bureau for Africa at Khartoum. We would like to know the achievements of this Bureau and what impact, if any, it has been able to make in African countries. We in Somalia have not received any assistance from the Bureau.

2.15 The help which Somalia has been getting from Unesco so far has mostly been from EPTA funds, but I am afraid that these funds will be inadequate to meet the requirements of countries such as ours. A number of friendly countries are putting up beautiful educational institutions in our country of which we are proud, but every institution also raises the problem of meeting recurring expenditure. Our normal resources are unable to keep pace with the development programmes in the country. I was glad to read that a number of countries are channelling their voluntary contributions through Unesco. We have also benefited to some extent from such contributions from the USSR for a book production programme. We hope that many more countries will channel their assistance to developing countries through the United Nations or Unesco so as to eliminate the political implications of bilateral aid. This will be in keeping with our new government's policy. We have also benefited from the recent agreement arrived at between Unesco and Unicef for assistance to developing countries, and I hope ways and means will be found of getting similar assistance as a result of the agreement between Unesco and IBRD and IDA. With these additional resources available I hope that our problem of meeting recurring expenditure may be solved to some extent.

2.16 Paragraph 89 of the Director-General's Introduction to the Draft Programme and Budget for 1965-1966 states "The most striking feature of the draft programme is undoubtedly the considerable strengthening proposed of Unesco's work with regard to the natural sciences and their application to development". We have been told that this will mean an increase of 57% in the budget for natural sciences alone. I hope a great part of this increase in the science budget as well as the 20% increase in the overall budget of Unesco will be utilized in bringing the developing countries to the level of the developed countries. This increase in the science budget is welcome, but we all know that "science, wonderful and inexhaustible as its possibilities are, is not enough in itself. Science is a tool by which men will build their future. The future will depend on man's use of this tool. Ultimately, the basic factor again is the individual, his courage, his responsibility and his imagination". This is the fundamental work of Unesco to see that science makes the life of the next generation "richer, more peaceful, more rewarding than we have ever known". And, lastly, I hope that, as in the field of education, Unesco will send study groups to assess the needs of the developing countries like Somalia in the field of science. Naturally, the programme contemplates putting up regional institutions, but we hope that they will be sufficiently broad-based to cater for the requirements of developing countries like my own.

2.17 I now pass on to the question of cultural activities. I have seen a reference to agreements made with the African countries for preserving their cultural heritage. Although no reference is made to Somalia in the list of countries, this is also a field in which the need of my country is great. I have already referred to the problem of a script for the Somali language. Under the Participation programme we have received some equipment from Unesco for tape recording our folklore and poetry. But we need a national museum and a national library, in the organization of which Unesco's assistance is necessary. I should like to express my whole-hearted approval of Unesco's "organic plan" for Africa under the cultural programme. The preparation and publication of a general history of Africa, the appreciation of African cultures by means of co-operation with the various institutes of African studies, the appreciation of African arts, studies of relations between African cultures and cultures of other regions - these are all essential activities. We cannot boast of any sociological or anthropological institute in our country, though it offers an interesting field of action for such research. I am glad to note, however, that Unesco is committed to founding such institutes.

2.18 Ladies and gentlemen, I have finished. I am grateful to you for the patience with which you have heard me. The continent of Africa is passing through revolutionary changes and a great deal of turmoil. Side by side, great construction and development plans are going on with the assistance of United Nations, Unesco, other international agencies and friendly countries. From these birth pangs may be born a new African personality - a New Africa, the Land of Tomorrow. And when that time comes, you will not find us wanting in making our whole-hearted contribution to the welfare of mankind as a whole.

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Слово предоставляется главе делегации Чехословакии Й. Грохман.

(3) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Grohman, Head of the delegation of Czechoslovakia.

4.1 Mr. GROHMAN (Czechoslovakia):
Mr. President, first of all I wish to express to you my best wishes for the successful discharge of your office as President of the thirteenth session of the General Conference. In the name of the Czechoslovak delegation I wish to assure you of its full support in the implementation of your responsible task. Let me also take this opportunity to welcome the delegations of all the new Member States which are taking part in this Conference for the first time.

4.2 Considering the aims of our Organization as set forth in its Constitution, Mr. President, we can state with satisfaction that during the last two years a step forward has been made in the implementation of the principles of peaceful co-operation among nations. In this connexion I wish to mention particularly the conclusion of the Moscow Treaty banning nuclear weapon tests in the atmosphere, in outer space and under water, signed by more than 100 countries, as well as the agreement between the Union of Soviet Socialist Republics and the United States of America to refrain from launching into orbit around the earth any objects carrying nuclear weapons or any other kind of weapon of mass destruction. I wish also to express my conviction that the growing aspirations of the majority of mankind for a solution to all problems of world development by peaceful means will finally prevail and thus create favourable conditions for the conclusion of an agreement on general and complete disarmament. You will certainly agree that our Organization, one of the most important in the family of the United Nations, must and can play an active part in this development. Besides the very important tasks which it sets forth in the field of education, science and culture for the next two years, the draft Unesco programme we are now discussing also indicates further and more extensive tasks to be fulfilled by our Organization in the field of the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems. The Czechoslovak delegation therefore approves the inclusion of these problems on the agenda and welcomes the proposals of the USSR aimed at the broadening of this orientation of Unesco activities.

4.3 Mr. President, we are convinced that for a successful fulfilment of the ever increasing tasks facing our Organization, the principle of universality in the Unesco membership must be fully respected. Let me therefore express my conviction that the thirteenth session of the General Conference will contribute towards the elimination of discrimination against sovereign States still prevented from participation in the activities of the Organization. In this connexion I would like to stress that the Czechoslovak delegation supports the restoration of the rights of the Chinese People's Republic and is in favour of the admission of the German Democratic Republic, the Korean People's Democratic Republic and the Democratic Republic of Viet-Nam to Unesco. We are also persuaded that more attention should be devoted in the field of Unesco's activities to the fulfilment of the United Nations resolution concerning the attainment of independence by all nations still under colonial rule and fighting for their liberation. We hope very soon to have the pleasure of greeting the representatives of those countries among us as full members of Unesco.

4.4 Allow me after this introductory statement to make some comments on the results of Unesco's work in the past two years. We welcomed the orientation of the education programme in certain important sectors such as the planning of educational activity, the advancement of education in countries which have only recently liberated themselves from colonial rule, and the development of activity in the broad and increasingly important sector of adult education. On the other hand, we still consider as insufficient the activities of our Organization in the field of education towards international understanding, in the elimination of discrimination in education, and its concrete action within the framework of the struggle against illiteracy. We do note with satisfaction, however, that the Organization has intensified its interest in the field of youth activities - an interest which found expression especially in the First International Conference on Youth, held at Grenoble in August 1964.

4.5 We have appreciated the promptness with which the Organization has reacted to the conclusions of the 1963 United Nations Conference on the Application of Science and Technology for the Benefit of the Less-Developed Areas. We are also of the opinion that the choice of the spheres of activity to be covered by Unesco in natural sciences was basically correct. Although we have some comments to make on the social science and mass communication programmes, we do, nevertheless, welcome the declaration made by the Director-General in August last year in connexion with the signing of the Moscow agreement on the partial nuclear test ban.

4.6 The Government of the Czechoslovak Socialist Republic as well as individual Czechoslovak institutions have devoted much attention to their contribution towards the implementation of Unesco's programme. Thus useful co-operative relations, which we hope to develop further, were established with the International Institute for Educational Planning. Czechoslovak specialists took part in a great number of international meetings which offered opportunities for valuable exchanges of pedagogical and scientific information. At this point, however, I must make some reference to the regrettable events which occurred in connexion with the last conference on public education in Geneva. The Czechoslovak delegation cannot but stress the serious discrepancy which manifested itself on this occasion between the opinion of the existing majority in the Executive Board and the expressed will of the majority of the Member States. I consider it necessary furthermore to express our complete disapproval of the measures taken by responsible officials of the Secretariat, which prevented the conference from carrying out its work.

4.7 I deem it not necessary to mention the quite extensive and ever-increasing participation of our country in the execution of Unesco's programmes in the fields of the social sciences, cultural activities and mass communication, which are described in sufficiently detailed form in our regular report. Nevertheless, I wish to inform you that during the period just completed our National Commission for Unesco showed a considerable increase in its activities, manifested especially in the growth of the number of its collaborators, in mutual co-operation with other National Commissions, as well as in the organization of its

own undertakings in Czechoslovakia. Perhaps I might mention here the successful exhibition "Unesco Books and Magazines", held in May and June this year and, further, our co-operation in arranging a great international exhibition of contemporary children's creative art called "The Child and the World". We are very proud of these exhibitions.

4.8 Permit me, Mr. President, a few remarks on the proposed Unesco programme for the period 1965-1966. There can be no doubt that the requirements concerning the activities of the Organization are, and will be, out of all proportion to the means available. For this reason our assembly will be compelled to take decisions as to the choice of certain urgent tasks to which we must attach absolute priority. We must also take into account the absolute necessity of concentrating our means on the most important projects and of paying serious attention to keeping administrative expenses as low as possible.

4.9 We welcome the more concrete and comprehensive presentation of the chapter on education. This applies both to its form and to its content. The planning of education, the reform of curricula and educational programmes, the status of teaching staff and teacher training, the construction of new school buildings, etc. - all these are important problems which merit our increased attention. In the proposed programme we appreciate the attention which is given to the promotion of technical schools and establishments at university level, the teaching of sciences and languages (the last two being of special interest for us, because of the considerable experience we have accumulated). At the same time it is essential that interest in primary and secondary general education should be maintained because of the importance of education at these levels for the proportional development of the whole school system. In this connexion, I wish to inform the General Conference, that Czechoslovakia is considering the possibility of convening, in 1965, an international seminar on the problems and methods of general education. I can assure this assembly that we are ready to promote those Unesco activities which are aimed at the advancement of adult education and exchange of experience and information in this, to our mind, important field. For the beginning of the next year, we are preparing a regional conference on educational activities adapted to take account of the increased leisure time now available in highly industrialized areas. As far as Unesco's programme for the eradication of illiteracy is concerned, we consider it clearly insufficient in terms of both money and scope. Our country, although it has long since solved this problem for itself, is ready to contribute fully from its accumulated experience and knowledge wherever these may be needed. As to youth activities, my delegation is of the opinion that our Organization should further promote its work in this field. Co-operation with all important international youth and students' organizations is of course one of the necessary preconditions. We regret to state that - contrary to the principle of the universality of Unesco - some of these really representative large organizations are still excluded from participation in Unesco activities.

4.10 If we judge this chapter as a whole we are of the opinion that - from the standpoint of the budget - several important projects were underestimated. For instance: the planning of education, education for international understanding, adult education and activities among youth.

4.11 Speaking on the chapter on natural sciences, Mr. President, I would like to stress again our agreement with the principle that the same importance is to be attached to natural sciences as to education. We also agree with the idea that science constitutes the basis for an all-round development of newly-independent States. We therefore support the programme of assistance for the development of the basic structure of science in Member States and will participate fully in ensuring broad international co-operation in scientific research.

4.12 In the field of the social sciences, Unesco should certainly devote its attention to such important problems as the economic and social consequences of general and complete disarmament, the struggle against all kinds of discrimination and the study and evaluation of neglected and insufficiently known cultures and civilizations.

4.13 In our opinion, the programme of cultural activities corresponds, in general features and proportions, to the present possibilities of our Organization. We intend to contribute actively to the work of our artists and art theorists by implementing a new programme entitled "New Forms and Values of Artistic Creation". We consider this as an effort not only to promote contemporary artistic creation in general, but also - and primarily - to help it to reflect and express the problems of our time. In our opinion one of the shortcomings of the present and also of the proposed programme of Unesco in the field of culture and mass communication is the insufficient attention given to the field of film production. A more extensive participation of our Organization in the education of new film creators, especially in the less-developed areas, could help to improve this situation. The Second International Symposium of Young and New Cinematographies, held this year in Karlovy Vary, adopted certain recommendations, which are included in the Czechoslovak programme resolution submitted by our delegation to this session. We hope that this proposal will be given the same support in this Conference as it was in Karlovy Vary.

4.14 For a number of years, Mr. President, Czechoslovakia has been taking part in international co-operation in the field of publishing activities. In accordance with the Organization's policy in this field, we are of the opinion that it should now be possible for Unesco to engage - on a larger scale - in the co-ordination of international co-operation in the field of scientific, technical and popular scientific literature. Our delegation has therefore submitted a number of positive proposals which, I hope, will meet with the full understanding of this Conference.

4.15 Mr. President, ladies and gentlemen, allow me to remind you, that in a few days' time, on 17 November, we shall commemorate the 25th anniversary of the day when Czech universities were closed in consequence of our nation's resistance to the Nazi occupation. After tumultuous student demonstrations, the universities were closed till the end of World War II, more than 1,200 students were dragged to concentration camps and a number of them killed by the occupants. Czech youth, Czech students, and also the International Union of Students (which is without any reason still refused appropriate consultative status by our Organization), will commemorate this anniversary. Next year, our country will celebrate the 20th anniversary of its liberation from the yoke of Fascist occupation. We will celebrate it by important cultural events, in the first place by the third nation-wide sports festival, or "Spartakiade", and by a number of international scientific and cultural meetings, to which I have the honour and pleasure of inviting you.

4.16 Mr. President, in the coming international co-operation year, and in the year 1966 which is marked by the 20th anniversary of the foundation of our Organization, we shall do our utmost to bring to full realization the noble ideas which led to the creation of Unesco.

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Слово предоставляется главе делегации Израиля г-ну Авидору.

(5) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Avidor, Head of the delegation of Israel.

6.1 Mr. AVIDOR (Israel):
Mr. President, I too wish to congratulate you on your election to the high post of President of the General Conference. We who have been serving with you on the Executive Board have learned to appreciate you not only as a great scientist, but also as a fine person. We feel that the General Conference is to be congratulated on having you as its President for the coming two years.

6.2 Unesco is now completing its eighteenth year of existence, and not unlike most individuals at this stage of their lives, it begins to show signs of growing out of its teens. In devising its plans and programmes, as well as in their implementation, Unesco is beginning to give evidence of growing maturity, of greater ability to cope with realities, and of greater appreciation of what it can do and what it should be doing. We may also be approaching

the time when our Organization will realize more clearly what it is unable to do and what it should not undertake. When that time arrives, much useless effort and talk will be spared at the General Conference, and especially the Executive Board meetings, and our Organization will become much more practical and efficient.

6.3 Our coming to terms with, and our realization of, realities in the last two years is clearly evident in the two main areas of Unesco's activities, education and natural sciences, and it is to these areas that I shall limit most of my observations.

6.4 A comparison of our 1962 resolution concerning the world campaign against illiteracy and the proposal on this subject presented to this session proves amply how we are progressing towards clearer objectives in terms of what Unesco and its Member States are capable of achieving. Our emphasis on cautious overall planning of education, integrated with the general planning for development in every country, is an example of a practical approach to the solution of the increasingly complex problem of educating young and old in developing countries.

6.5 Educational planning in coming years, I submit, must however give more and more consideration to the quality and content aspect of education, especially in developing countries. And such an emphasis should not necessarily, and not always, be at the expense of quantity. It is incontestable that our modern democratic world and society require elementary education for all - so says the Charter of the United Nations. We must, however, always be conscious of the fact that mere basic knowledge of reading, writing, arithmetic and an assortment of facts is utterly insufficient. We want to have in every country not only productive and loyal citizens, but also a community of people leading fuller, happier and more meaningful lives, conducive to peace, understanding and friendship throughout the world. For this, we need more and more enlightened people and better trained leadership everywhere. We need not only more education, but also better education.

6.6 Some of the poorer and less-developed countries may, of course, be faced with a dilemma. With limited resources and manpower at their disposal, should they sacrifice, for some time, quantity for the sake of quality, so that cadres of leadership can be trained which will later in turn be able to cope more amply with educating the entire population both quantitatively and qualitatively? This would mean, of course, in certain cases, condemning large numbers to illiteracy for a generation or so. This is a most difficult decision to take. I do not recommend its adoption at this stage, but I do submit, Mr. President, that it is a most serious issue well worth our individual and collective thinking and deliberation in the coming two years.

6.7 I am convinced, in the light of what I have said, that in order to improve education the world over, a greater all-out effort must be launched in the field of training and in-service training of teachers. More and better teachers will ensure more and better education. All countries, and especially the developing ones, should accord their teacher problem the highest priority in their development endeavours. In this connexion, Unesco and the ILO should be congratulated on their recent efforts to study ways and means of raising the status of teachers. In addition, various other measures must be sought to focus world attention on the importance of the teacher, and Unesco should more and more enlist in its activities teachers in general, and their organized bodies in particular.

6.8 Among the items on education presented to us at this session, I wish to call attention to document 13 C/12, which deals with a most serious matter concerning education, which transcends quantitative and qualitative aspects, namely, that of the elimination of discrimination in education. Constitutions and charters proclaim it, studies have been made on the subject, we have adopted a convention and a recommendation related to it, and provided a reconciliation body and procedures for dealing with complaints concerning such discrimination. We are requested to approve at this session a detailed method of periodical reporting by Member States on the implementation of the convention and recommendation against discrimination in education. This is all well and good, but we all know that the

abolition of discrimination and the institution of real equality of opportunity in education are, of course, not limited to formal legislation, legal proceedings, and official reporting - important as all those are.

6.9 What is needed with all these, and over and above them all, is honest intentions and whole-hearted efforts of governments and people. We are, to take one instance, witnessing a valiant attempt by a government of a great Member State to combat discrimination in education in its country - discrimination based for generations on the question of colour. More and more of its people are combining their efforts, although perhaps not yet sufficiently or widely enough, to right this wrong, and we wish them God speed in their good work. In this connexion, I must, with deep sorrow and great regret, single out another great nation, advanced and progressive in many respects, where a very large Jewish community, although assured equality under the law, is in fact the only community in that country which is unable to pursue its own national educational and cultural activities. The great nation of which I speak has understood perfectly well that it is the duty of our generation to watch over and to further the safeguarding of the human heritage which ancient cultural values represent. In its legislation, that same nation has looked to preserving the mother tongue and the national chronicles of every one of the ethnic groups of which it is composed. And, in effect, where schooling is concerned, instruction in these subjects is provided for each national group, whether by the establishment of special schools or by organizing special courses within the compass of general education. This is valid for all national groups, except only the Jews, notwithstanding the fact that Jewish nationality is officially recognized as such. This is all the more deplorable, seeing that, not so many years ago, there was in the country in question a wide system of primary and secondary schools and even of institutions of higher learning, where the language of instruction was the mother tongue concerned or where many of the textbooks in all subjects were in Jewish.

6.10 All this imposing educational edifice was totally destroyed in the purges and during the years 1948-1950, and today there is not a single Jewish school in the country for a Jewish population of three million souls.

6.11 I wish to make an appeal from this high rostrum, not out of recrimination but out of deep anxiety and in the spirit of Unesco's principles, that the government and the people of that great Member State set this wrong right. Whatever educational discrimination prevails in this respect is an injust[illegible] that can and should be corrected.

6.12 Unesco can make a great contribution in this field, for discrimination in education is cruel; it starts by affecting young, defenceless children and ends by perpetuating inequalities, unhappiness and misery. Let us all pay due attention to this grave matter.

6.13 Turning now to Unesco's activities concerning the natural sciences and technology, I wish to stress briefly three points. First, it is only in the last two years that Unesco has taken a very great leap forward and accorded the natural sciences and technology a place of importance in its programme equal to that of education. Within a comparatively very brief time, Unesco has had to set up two instead of one department of sciences and technology, to extend its natural sciences and technological activities into new areas and to seek and find new leadership for these departments and their new divisions and units. The proposed programme for natural sciences and technology and their application to development, while carefully prepared, contains many new activities which have not been tried out by Unesco. We all - the General Conference, the Executive Board and especially the Secretariat - should therefore treat much of the programme of natural sciences and technology and their application to development, which we shall adopt during this session, as experimental; we should be prepared to assume a more than usually critical attidue towards it during its implementation and be bold enough to propose at the next session even far-reaching changes, should we be convinced of their need.

6.14 Secondly, in the field of education, Unesco bears practically the sole international responsibility within the United Nations family. Other international agencies are active within limited areas of education and training, but almost always in co-operation with Unesco. It is different in the fields of science and technology - other members of the United Nations family have been dealing with various aspects of science and technology and will not yield them to Unesco. It is true that science constitutes an important inalienable charge on Unesco, which it should expand and discharge, and we should not agree to the establishment of an additional, separate international agency for science and technology. But we should also, at the same time, endeavour during the coming two years to clarify more and more to ourselves and to the United Nations family what, in the fields of science and technology, we could do best, what we could and should expand, and where we could co-operate most with the other members of the United Nations family.

6.15 I am not advocating the limitation of Unesco's endeavours in science and technology; I am rather for their expansion and improvement, but only in areas where we can and do contribute best.

6.16 Thirdly, it is quite obvious that, just as in education, so also in science and technology, Unesco must perform mostly in the developing countries where the needs are the greatest. Of the estimated 300,000 scientists in the world, the preponderant majority live in only one-third of the world's countries. What makes this even more serious is not only the constant migration of scientists to the richer and more developed countries, but also the fact that in most of the developing countries throughout Africa, Asia and Latin America, the population, and especially its youth, are not sufficiently science-minded or conscious - the distinguished Minister of Education of India made a reference to this in his speech yesterday afternoon.

6.17 Where higher education develops in many of these countries, young people stream mostly to general studies and relatively few are attracted to science and technology. What is needed, and Unesco should give much thought to it, is to arouse a greater desire among youth in these countries to pursue the study of science and technology. We should learn how to implant, expand, develop and deepen the spirit of scientific mindedness among these people. It must be started at an early age - fascinating stories about scientists and inventions must be introduced into the readers and books for elementary schoolchildren; radio and television, wherever they exist, should emphasize science in their youth programmes; science clubs and fairs should be organized for young boys and girls; other additional ways must be sought very urgently. We must remember that as time passes the gulf in science and technology between the developed and the developing countries is increasing rather than diminishing.

6.18 Finally, Mr. President, the year 1965 has been proclaimed by the United Nations as International Co-operation Year, and the year following it, 1966, is Unesco's 20th anniversary. We shall, I presume, discuss ways of marking these two occasions. I wish to underline one aspect which Unesco should, it seems to me, stress in relation to both events. When one speaks about international co-operation, one usually refers to co-operation among States on global, regional or bilateral levels. An additional dimension should be emphasized, that of co-operation among people, both between peoples of various countries and within each and every country. The latter is especially important in newly-emerged States, where invariably the tendency is at the outset for practically every social, educational, cultural and scientific activity to devolve on to the shoulders of the newly-constituted governments. This is not sufficient. There must develop within every people, and especially in the developing countries, a spirit of voluntary co-operation in every field of endeavour, and particularly in education and culture. We must help each other to learn more and to know more. Such a spirit, encouraged and guided by a mature Unesco, will go a long way to fulfilling Unesco's mission. The lives of people will become fuller, richer and happier. Our world will become more a place worth living in.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу д-ра Естебана Мартинеса взять слово.

(7) PRESIDENT (*Translation from the Russian*):
I call upon Mr. Esteban Martínez.

8.1 M. Esteban MARTINEZ (Bolivie).-
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je suis conscient des valeurs humaines qui sont réunies ici, à l'occasion de la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco. J'ai remarqué avec plaisir que de nombreux pays avaient fait figurer leur ministre de l'éducation nationale dans leur délégation. J'ai vu aussi toute une pléiade de diplomates, d'ambassadeurs, de conseillers culturels. Il en résulte, à mon avis, que notre responsabilité, en ce lieu et en ce moment, s'accroît d'elle-même.

8.2 Mesdames et Messieurs, je crois qu'on peut chiffrer aujourd'hui à mille millions d'êtres humains la masse des illettrés. A ce propos, je demande à la Direction générale de l'Unesco et aux services compétents de bien vouloir m'excuser si je n'accepte pas le chiffre d'environ 750 millions d'analphabètes, qui a été donné dans la dernière statistique : si nous consultons, en effet, les deux statistiques aujourd'hui disponibles, qui sont, si je me souviens bien, celle de 1930 et celle de 1950, nous voyons que les 850 millions d'analphabètes qui existaient vers le premier tiers de notre siècle ne sont plus, 20 ans après, que 750 millions ; mais ces deux statistiques ne sont pas comparables. La première était réaliste, elle dénombrait les analphabètes à partir de l'âge de dix ans ; pour la deuxième, par contre, on a commis, à mon avis, une erreur profonde en les dénombrant à partir de l'âge de 15 ans. C'est donc seulement sur le papier et non pas dans la réalité que le nombre des analphabètes a diminué du premier tiers à la moitié du siècle. Les statistiques que l'Unesco a élaborées ou diffusées n'incitent donc pas à l'optimisme.

8.3 Le problème est encore plus grave, et je voudrais reprendre ce que les illustres orateurs qui m'ont précédé à cette tribune ont déjà dit : à côté d'une conception théorique du problème de l'analphabétisme, il y a aussi une action conséquente avec les principes qui l'inspirent. Or, ce qui compte, c'est l'action, que ce soit depuis que l'Unesco existe ou avant l'existence de l'Unesco. C'est ainsi qu'aujourd'hui comparaissent devant l'histoire l'URSS, avec sa campagne d'alphabétisation, exécutée depuis longtemps, Cuba, qui est passée à l'action dernièrement - il y a deux ans, si ma mémoire ne me trahit pas - et enfin l'Iran, ce pays du Moyen-Orient, éclairé par un souverain dont vous avez tous eu l'occasion d'écouter le message, qui a créé récemment, dans la mesure de ses moyens, une "armée du savoir", où les soldats de métier sont mis au service de la culture populaire.

8.4 Parmi les problèmes auxquels les personnalités qui dirigent l'Unesco doivent faire face tous les jours, je crois que celui de l'analphabétisme leur tient particulièrement à coeur, comme à nous-mêmes et comme à tous ceux qui se sont déjà prononcés dans ce sens du haut de cette tribune. Mais je crois qu'à cette treizième session de la Conférence générale il faut que nous réfléchissions tous encore davantage pour voir clair, pour savoir enfin quels doivent être non pas seulement le programme majeur de l'Unesco mais aussi ses programmes prioritaires. Je sais bien que, dans les éloquents discours que nous avons eu l'occasion d'écouter, la question n'a pas été oubliée, mais, comme je l'ai déjà dit, Mesdames et Messieurs, il faut faire une différence entre la conception théorique du problème, telle qu'elle est élaborée au sein de cette Maison de la culture, et l'action efficace qui s'inspire de cette conception. Or, si nous passons en revue les douze sessions de la Conférence générale qui ont déjà eu lieu, si nous tenons compte du fait que, jusqu'à la neuvième session, on avait déjà dépensé 107.673.069 dollars, les résultats ne peuvent pas et ne doivent pas nous satisfaire ! Et la plus grande erreur, à notre avis, que la Conférence générale pourrait commettre à sa treizième session, ce serait de continuer cette politique où l'action a manqué son but !

8.5 Si le nombre des illettrés a paru décroître depuis 1930 - ce que je conteste et j'ai expliqué pourquoi - en fait, seuls les taux d'analphabétisme ont réellement diminué : c'est la

seule diminution qu'on ait constatée en ce qui concerne ce fléau de l'humanité qui affecte mille millions d'êtres humains, sur les cinq continents. Ce fléau n'a d'ailleurs pas épargné l'Europe non plus. Dans l'Europe, aujourd'hui même, il y a encore près de 40 millions d'illettrés. Donc ce n'est pas seulement un problème qui se pose à l'Asie, à l'Afrique et à l'Océanie, c'est aussi un problème qui se pose à l'Europe et même à des pays qui sont aujourd'hui à la tête du monde par leur puissance et leur savoir. Même aux Etats-Unis, en effet, il y a encore 6 millions d'analphabètes, et en URSS il y en a encore à peu près autant.

8.6 Donc ce problème de l'analphabétisme, qui se pose de façon plus ou moins grave, doit aujourd'hui nous unir fraternellement pour prendre enfin une décision qui modifie les décisions prises auparavant, qui étaient plutôt des décisions de principe que des décisions de réalisation ! Voilà pourquoi nous ne pouvons pas approuver le rythme qu'on nous propose aujourd'hui. Nous entendons que ce problème soit abordé d'une autre manière ; les difficultés ne nous échappent pas. Le coût astronomique de l'opération non plus. Mais, il s'agit là de données officielles, inspirées par un esprit que je n'ose pas qualifier de routinier, mais que je peux qualifier de dépassé par le monde d'aujourd'hui.

8.7 On a évalué à deux milliards de dollars le coût d'une campagne d'alphabétisation telle que celle qu'on nous propose encore aujourd'hui. Mais, si l'on tient dûment compte de la réalité, on verra que, même si cette proposition est mise en oeuvre, le jour où le fléau de l'analphabétisme mondial disparaîtra n'est pas pour demain.

8.8 Il faut en venir à des termes plus précis ; il faut que nous prenions aujourd'hui une lourde responsabilité, et ce sera, Mesdames et Messieurs, je crois, le tournant, la grande mutation, que l'on attend de l'Unesco de l'espoir. Il faut préciser - et c'est à cette session que la Conférence générale doit le faire - que ce fléau doit disparaître dans un délai minimum de dix ans, ou dans un délai maximum de vingt ans - c'est-à-dire dans l'espace d'une génération.

8.9 S'il est vrai que de 1946 - date heureuse où, après les ruines des deux guerres mondiales, l'Unesco a été fondée sur les bords de la Tamise, comme un reflet de la Conférence de San Francisco - jusqu'à la neuvième session de la Conférence générale, 107 millions de dollars ont été dépensés, le résultat est que le nombre d'analphabètes a augmenté et que seuls les taux d'analphabétisme ont diminué - ce qui s'explique mathématiquement par la poussée démographique.

8.10 Prenons, par exemple, un pays qui est à l'échelle d'un continent, comme le Brésil, et nous verrons que, si le pourcentage des analphabètes y a diminué, leur nombre - qui était, je crois, de 12 ou 13 millions - est passé à 15 millions. Et je pourrais vous dire la même chose pour tous les pays, si je disposais ici des documents nécessaires.

8.11 Que faire devant l'immensité de l'effort - cet effort qui a pesé lourd sur les illustres personnalités qui ont dirigé les douze sessions de la Conférence générale de l'Unesco ? Il n'y a pas de solution si nous nous obstinons à vouloir dépenser 2 milliards de dollars. Jamais on ne pourra réunir cette somme fabuleuse. Néanmoins, il faut faire face à ce problème, et il y va de notre responsabilité devant l'Histoire, Mesdames et Messieurs les délégués, qu'à cette treizième session de la Conférence générale ces problèmes soient abordés pour être résolus dans un délai qui n'excède pas une génération, c'est-à-dire 20 ans.

8.12 Dans le discours admirable que le Président de la douzième session, le Professeur Carneiro, a prononcé, comme dans le discours du Directeur général, qui a recueilli notre approbation, et dans celui du Président de la treizième session, le fléau de l'analphabétisme n'a naturellement pas été passé sous silence. On l'a évoqué, mais le monde d'aujourd'hui exige que nous relisions l'Acte constitutif de l'Unesco, qui a presque déjà l'âge d'une génération, et que nous précisions certains concepts qui y sont exprimés.

8.13 Il y est dit que l'Unesco est "l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture". Mais quelle éducation ? On ne l'a jamais précisé. Il y a plusieurs

éducations : il y a l'éducation millénaire, classique, qui s'est étendue jusqu'au début de ce siècle où de grandes transformations sociales ont commencé à s'opérer dans le monde entier ; il y a une éducation de l'élite, qui a rempli son rôle honorablement dans l'histoire, mais qui n'est plus valable.

8.14 Il faut donc préciser le sens de ce mot d'éducation : il s'agit d'une éducation nouvelle, foncièrement différente, d'une éducation des masses. Pédagogiquement et socialement, on ne peut soutenir autre chose, de notre temps.

8.15 L'Acte constitutif de notre Organisation parle aussi de culture. Mais, quelle culture ? Il y a aussi plusieurs cultures. Or, parce que nous croyons qu'on ne peut plus retarder l'adoption des solutions qui s'imposent à l'échelle continentale, nous exigeons aussi une culture de masses.

8.16 Il faut aussi réviser la notion d'alphabétisation, qui n'a jamais été, précisée non plus. Quelle alphabétisation allons-nous considérer comme point de départ ? Celle qui consiste à faire apprendre les lettres d'un alphabet national - il y en a à peu près 2,500 de par le monde - ou, au contraire, une alphabétisation qui fait appel à de nouveaux instruments ? Y a-t-il un seul délégué qui croie qu'à côté des progrès fabuleux de la science, dont notre éminent Président, illustre savant lui-même, a brossé, dans son discours, un tableau impressionnant, à côté de cette science dangereuse de l'atome, qui peut nous engloutir tous dans une Apocalypse proche ou lointaine, il n'y a pas une autre science ? Et, si elle n'existe pas encore, est-ce qu'il ne faut pas la chercher ?

8.17 Je me bornerai, Mesdames et Messieurs, à vous rappeler ce que vous savez tous, à savoir qu'à côté de la science positive, de la science expérimentale, de la science physico-chimique et même de la science mathématique, qui n'appartient pas au groupe des sciences d'expérimentation, commence enfin à poindre à l'horizon une autre science, la science humaine, la science de l'homme. C'est cette discipline qui peut nous aider concrètement à éliminer le fléau de l'analphabétisme, qui n'épargne même pas l'Europe, surtout l'Europe méridionale.

8.18 Comme le savent les représentants du Royaume-Uni, vous savez tous, Mesdames et Messieurs, que, dans l'Histoire des hommes de pensée, l'humanité a eu l'occasion de connaître et d'apprécier comme il se doit l'attitude d'un Anglais - ou plutôt d'un Britannique - le grand écrivain irlandais Bernard Shaw.

8.19 Ce grand écrivain, qui nous a tous intéressés par ses oeuvres magistrales, ce Mathusalem légendaire, a su mourir.

8.20 L'être humain ne parvient que difficilement à savoir vivre, mais il est très rare qu'il parvienne à savoir mourir, lorsque le moment arrive. Et, savoir mourir, pour nous, c'est laisser dans son testament, comme il l'a fait, des milliers de livres sterling pour contribuer à résoudre le problème de l'alphabétisation du monde. Et l'Université anglaise, particulièrement, ces dernières années, l'Université de Londres, s'est honorée de collaborer à la réalisation du dessein du grand disparu.

8.21 Vous avez tous eu, Mesdames et Messieurs, l'occasion de lire une des oeuvres maîtresses de Bernard Shaw, "Androclès et le lion". On y trouve une possibilité immense dans le domaine des sciences humaines, qui fait que les puissants de ce monde n'ont plus le monopole des fusées destructrices : on y découvre - et nous devons saluer cette découverte avec optimisme - ce que j'appelerai des "fusées culturelles", c'est-à-dire des inventions, relevant du domaine de la science humaine, qui vont permettre de transporter de continent à continent ce savoir dont mille millions d'êtres humains sont privés et que nous nous efforçons tous de répandre, dans le désir noble et généreux de mettre un terme à l'ignorance dans un délai fixé.

8.22 Quatre cents alphabétologues du Royaume-Uni et du Commonwealth se sont réunis il y a quelques années, à Londres. Ces savants ont choisi quatre des plus distingués d'entre eux. Parmi ces quatre, qui ont eu l'honneur de recevoir un prix, on en a choisi un, finalement, qui était l'ancien ami de Bernard Shaw. En outre, l'Université de Londres, par l'intermédiaire de son Institut pour le développement de l'éducation et de la culture, s'est livrée à un essai portant sur 6.000 élèves des écoles de Londres, inaugurant ainsi, dans le domaine gouvernemental, une action d'avant-garde dont nous pourrons profiter et qui dépasse tout ce qui avait été entrepris jusqu'alors dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme. Les résultats ont été surprenants, et il est regrettable que la presse n'ait pas su monter en épingle, comme il convenait, cet apport exceptionnel des Sciences humaines, qui va permettre des progrès aussi fantastiques que ceux que l'émulation atomique a permis dans le domaine de la science astro-physique.

8.23 Nous voilà donc, par de telles actions, au niveau des pays hautement civilisés, qui ont introduit une véritable révolution dans la notion classique du savoir. Les progrès de la science humaine fournissent un instrument efficace à la lutte contre l'analphabétisme. Sans doute cet instrument ne servira-t-il pas à apprendre à lire et à écrire aux Anglais qui, comme les Français, les Italiens, et d'autres peuples, sont parvenus pratiquement, depuis le début du siècle, à en finir avec ce fléau, grâce à l'enseignement obligatoire. Mais, s'ils y ont réussi, c'est parce que les circonstances le leur permettaient, parce que leurs pays étaient assez riches pour pouvoir disposer de tous les moyens voulus. Mais les peuples sous-enseignés de tous les continents, y compris l'Europe, n'en sont pas encore à ce niveau, où l'Université de Londres consacre ses efforts à la découverte d'une nouvelle conception de l'alphabétisation.

8.24 J'aurais encore beaucoup de choses à dire, mais j'ai conscience, Mesdames et Messieurs, d'abuser de votre patience, et de votre courtoisie, et je vais mettre un terme à mon intervention, non sans vous dire, toutefois, que nous présenterons un amendement au Projet de programme et de budget, pour que la Conférence générale s'engage, à sa treizième session à utiliser les "fusées culturelles" qui sont à sa disposition pour éliminer le fléau dont souffrent 1.000 millions d'illettrés, dans le délai maximum de vingt ans, avec un budget dont nous soyons en état d'assumer la charge, c'est-à-dire un budget de 200 millions de dollars au lieu de 2 milliards de dollars.

8.25 Faisons, Mesdames et Messieurs les délégués, un effort pour sortir de l'ornière, pour réaliser cette mutation dont nous parlons tous, mais dont nous ne parvenons pas à être témoins. Utilisons les dernières innovations et tous les autres éléments dont nous disposons dans notre dossier, pour faire en sorte que cette treizième session de la Conférence générale ne soit pas comme les autres, qu'elle ajoute quelque chose aux mérites des précédentes, qu'elle ait la gloire et l'honneur de délivrer de leur nuit les 1.000 millions d'analphabètes qui existent encore sur la terre.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Саукконен,министру образования и главе делегации Финляндии.

(9) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Saukkonen, Minister of Education and Head of the delegation of Finland.

10.1 Mr. J. SAUKKONEN (Finland):

Mr. President, on behalf of the delegation of Finland and on my own behalf, I wish to join in the congratulations and expressions of admiration that this assembly has so justly addressed to its eminent President.

10.2 Mr. President, fellow delegates, it may be too early to present a final appraisal of Unesco's achievements during the past two years. In Finland we have, however, the impression that the decisions made by the twelfth session of the General Conference and the directives it gave for the future development of the Organization's work have proved to be

sound and correct. From various parts of the world we have received news concerning lively and systematic international co-operation under Unesco's auspices. We believe that the results of this activity, once they can be finally assessed, will prove to be worth the time and resources involved.

10.3 We have observed, in Finland, that public discussion is more and more centering around problems of international co-operation. As this is happening during a period of rapid development and expansion in Unesco's work, increasing interest has been shown in the rôle of Unesco as the central organ of international intellectual co-operation. There is a new interest in, and respect for, Unesco work. If the development has been similar in other countries, as we have reason to believe it has, one might speak about a new, or deeper, penetration of Unesco's image into the public consciousness. This success brings with it a new responsibility which should be borne in mind when examining the draft programme and budget now in front of us.

10.4 We should like to study the draft in the light of three questions: (1) Does the proposed programme and budget meet with the expectations now directed towards Unesco? (2) Does it mean real and solid progress in the Organization's work for the realization of its aims and ideals? and (3) Are the material and spiritual resources the Organization now commands such that this work can be properly executed?

10.5 No one could say that the proposed programme and budget satisfied everyone. As long as there are huge needs of an educational, cultural and scientific character on our planet, demands for action by Unesco are bound to exceed the Organization's capacities. I think there is sometimes a tendency to regard Unesco as a magic formula by which the most diverse problems can be solved, ranging from the vast illiteracy still prevalent in many regions of the world to the pressing and desperate need to establish more universities and research institutes. There may be a danger in these over-optimistic expectations. When the realities have to be faced, a deep disillusionment may occur. We do not believe that international organizations like Unesco can, or should attempt to, change the world overnight. They are necessary instruments for international action, but the range and depth of this action are limited.

10.6 If we accept this cautious and realistic view of international organizations, then we feel safe in answering our second question in the affirmative. We think that the programme and budget proposed by the Director-General indicate real, steady progress for Unesco.

10.7 While we fully appreciate that the development of education remains Unesco's main contribution to the aims of the United Nations Development Decade, we are particularly glad to observe the new, vigorous approach in the field of natural sciences. These programmes seem to offer good opportunities for active participation by the technically more advanced countries also.

10.8 The main thing we are concerned with in this phase, and I know we share this concern with many Member States and with the Director-General himself, is the balance of Unesco's programme as a whole. While accepting that nothing much can be done about it during the next two-year period, we should like to state our principle here for the preparation of future programmes.

10.9 We feel that the present trend towards an increasing volume of aid for development should not be permitted to jeopardize some of the basic aims of the Organization, which, in fact, are also the very foundations of its work to help the less developed regions of the world. Thus, in our opinion, Unesco must be the central body of international cultural co-operation. It must be able to create and maintain living contacts with the cultural circles of different countries, international non-governmental cultural organizations and various institutions in the fields of education, science, and culture, and to promote, as far as possible, a smooth co-ordination of the bilateral and multilateral programmes of cultural exchange. It must encourage co-operation and cultural exchange between countries in

different cultural areas and with different social and economic systems. The present international political climate offers new possibilities for Unesco in its endeavours to promote international understanding and peaceful co-operation between countries, thus strengthening the foundations of permanent peace in the world.

10.10 Our third question is, we believe, a most crucial one - can this excellent programme be properly executed in the two brief years ahead of us?

10.11 Those familiar with the day-to-day work of Unesco have testified that there is already a considerable strain on some key sectors of the Secretariat. It is one thing to vote for money; it is another - and far more difficult one - to make that money perform intelligent work. If we look carefully at the Director-General's reports, we find that it has proved difficult, for instance, to fill all the Technical Assistance and Special Fund expert posts for which the money exists. The recruitment of fellowship holders is also behind the grants appropriated for this purpose. Some of the periodicals and other publications are lagging behind a reasonable schedule. Sometimes we find, in the Member States, that contacts and communications with the Secretariat have become slower and less effective than they were.

10.12 I do not want to generalize from these remarks. The fact remains, and we are the first to appreciate it, that the Secretariat of the Organization in general does an excellent job, for which we thank and congratulate it. But I think we should take these symptoms seriously before they become too grave.

10.13 There are four ways of dealing with the problem of ensuring an efficient and faultless administration of the programmes approved by the General Conference. The first is to increase the staff. The second is to streamline the administration and to try to distribute the workload more evenly among the different sectors of the Secretariat. The third is to slow down a bit with the rapid expansion of the programme, to let people study the new programmes and administrative procedures in something resembling peace and quiet. The fourth is to make better use, in the execution of the programme, of the co-operation offered by the different international non-governmental organizations. Experience shows that such bodies as the International Council of Scientific Unions or the International Theatre Institute, just to cite two examples, perform an excellent service at a low cost.

10.14 We think that all these methods are needed. We are for the strengthening of the administration in certain key sectors. We are for any measures towards streamlining the administration, and we are eagerly awaiting the debate on the administrative management survey. And finally, we are somewhat cautious about the rapid expansion of the programme, because we think that a slightly smaller budget and programme could afford an opportunity for consolidating Unesco's work and thus laying the basis for more vigorous action in the future.

10.15 May I conclude, Mr. President, by expressing my government's thanks and appreciation to the Director-General and his colleagues for what has been accomplished during the last two years, and what has been planned and envisaged for the next two year period. While greeting the thirteenth session of the General Conference of Unesco on behalf of the Government of Finland, I wish to assure you of our deep commitment to Unesco and the ideals it stands for.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Благодарю вас г-н Саукконен за ваше интересное выступление. Предоставляю слово г-ну Вакас Гомесу, министру образования и главе делегации Эквадора.

(11) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Mr. Vacas Gomez, Minister of Education and Head of the delegation of Ecuador.

12.1 El Sr. VACAS GOMEZ (Ecuador):

Señor Presidente, señor Director General, señores Delegados: Es sumamente reconfortante hallarse en el seno de esta Conferencia, de esta reunión a la vez heterogénea y homogénea que arroja sobre el futuro una luz de esperanza. Heterogénea porque aquí nos reunimos hombres que vivimos bajo todos los climas, que hablamos diferentes lenguas y cuyo pensamiento transcurre, a veces, por canales de inquietudes muy diferentes. Homogénea porque todas nuestras desemejanzas desaparecen bajo este techo y nuestras voluntades señalan la misma trayectoria: laborar con la mente alta y el espíritu abierto para la consecución y el logro de altos ideales dentro de este terreno neutral que es la cultura, donde todos sentimos el mismo clima, hablamos el mismo idioma y nos movemos con iguales inquietudes.

12.2 La Unesco, nuestra casa, la casa de todos los que anhelan la paz por la cultura, nos acoge hoy de nuevo, como viene ocurriendo cada dos años. Aquí, en esta Atenas de nuestro siglo en la que todos podemos participar por igual cooperando en los trabajos normales de la Secretaría, se nos ofrece la oportunidad de hacer oír nuestras opiniones; de traer al conocimiento de todos lo que cada país realiza dentro de sus fronteras en el campo de la educación, la ciencia y la cultura; de recoger valiosas sugerencias que pueden beneficiar nuestros propios planes de trabajo; de aunar criterios y seguir discusiones que desemboquen en recomendaciones valiosas. Aquí nos hallamos todos: representantes de países eminentemente desarrollados junto a otros que, por diversas circunstancias, se encuentran en peldaños inferiores en la escala del desarrollo económico y cultural; miembros antiguos de la Organización que ya han aportado su larga experiencia, y miembros recién nacidos de los que mucho puede esperarse porque vienen a nuestra gran familia aportando una savia nueva, que contiene, a veces, gotas de culturas milenarias. Aquí nos hallamos todos, hermanados para dialogar, para conversar, para deciros lo que sentimos, lo que pensamos, lo que deseamos; cuáles son nuestras ideas y cuáles nuestras aspiraciones; cuál es nuestro caudal en este momento y cuál puede ser en un porvenir no lejano. El Ecuador, mi país, al que tengo el honor de representar en esta reunión de la Conferencia General, está dispuesto a ofrecer su experiencia y a recibir la de los demás países en cualquiera de los aspectos que van a ser discutidos. Ojalá podamos aportar alguna obra positiva y ojalá también podamos asimilar, en beneficio propio, ideas y orientaciones de entre las expuestas por las demás delegaciones a las que dirijo mi saludo lleno de afecto y confianza.

12.3 Voy a permitirme, a continuación, presentar en síntesis muy breve, ya que el tiempo de que disponemos lo es también, algunas líneas generales sobre el movimiento educativo de mi país, destacando especialmente las relaciones mantenidas con la Unesco. El Ecuador dispone actualmente del presupuesto de educación más alto de la historia del país. Eso ha permitido crear partidas indispensables como son las destinadas a creación de escuelas, reparación, adecuación y mantenimiento de locales escolares, adquisición y sostenimiento de nuevos botiquines escolares especialmente para las provincias de Oriente y del Archipiélago de Galápagos. No se ha descuidado el aspecto de las construcciones escolares que ha merecido especial atención. Entre las obras terminadas hay locales unitarios, dotados de viviendas para el maestro; escuelas incompletas en caseríos y recintos; escuelas completas y graduadas en parroquias, cantones y capitales de provincias, y aun colegios técnicos de nivel medio y de estudios normales.

12.4 El Proyecto Principal sobre Extensión y Mejoramiento de la Educación Primaria en América Latina constituye uno de los pasos más firmes dados por la Unesco hasta el momento actual. Mi país ha realizado hasta ahora un esfuerzo considerable en este aspecto, pero, con ser grande, aún queda bastante camino por recorrer, y estoy seguro de que ésta será la opinión de otras delegaciones latinoamericanas aquí presentes. El Ecuador vería con agrado que este proyecto, que debe terminar en 1966, se extendiera por otro período cuya duración se discutiría llegado el momento.

12.5 De conformidad con esos programas, el Ecuador está realizando estudios analíticos de la realidad educativa del país tanto en materia de locales escolares como de escuelas, maestros, servicios y equipo para determinar, de manera precisa, sus necesidades, el

mejor aprovechamiento de sus recursos, la distribución adecuada de maestros y escuelas, a fin de utilizar en forma conveniente los servicios disponibles y atender así a las demandas crecientes de educación por parte de una población con un índice elevado de crecimiento demográfico.

12.6 La Oficina de la Misión Indigenista Andina está desarrollando una tarea de alta significación en los países de su radio de acción y, por lo que respecta al Ecuador, el Ministerio de Educación y la Misión Andina mantienen una estrecha colaboración, de tal manera que el Ministerio envía a la Misión los maestros que ésta necesita para sus labores de educación rural y recientemente ha cedido a un supervisor escolar de educación primaria para que trabaje en el marco de la Misión Indigenista Andina.

12.7 Ha quedado elaborado un plan de reforma educativa cuya idea central es la de plantear, sobre la base de investigaciones serias, lo que el desarrollo del país pide a la educación y adaptar la estructura de todo el sistema educativo, los programas y los métodos a las necesidades de este desarrollo. Este plan de reforma educativa ha sido redactado en estrecha colaboración con la Junta de Planificación y Coordinación Económica del país, que es una organización fundamental del Estado y de su política de desenvolvimiento total. Actualmente se encuentran en ensayo tanto en escuelas primarias como en colegios de nivel medio algunos de los aspectos más importantes de este plan.

12.8 En el campo de las ciencias exactas y naturales, se está llevando a cabo una interesante tarea de conservación de los recursos naturales de las Islas Galápagos y, por otra parte, se está desarrollando la enseñanza universitaria de las ciencias y la tecnología. Con la colaboración de la Unesco, se ha esbozado un proyecto de ayuda en este terreno a la Universidad Central del Ecuador, y está en vías de aprobarse un proyecto del Fondo Especial, por conducto de la Unesco, para la Facultad de Agronomía de la Universidad del Puerto de Guayaquil.

12.9 Dentro del variado terreno de las actividades culturales, se han venido desarrollando dos proyectos: organización y mejoramiento de las bibliotecas y creación de un grupo artístico teatral. Por otra parte, mi país ha mostrado especial interés por la difusión de las obras maestras del arte mundial, algunas de las cuales se han exhibido en dos exposiciones y, asimismo, por la conservación del patrimonio cultural de la humanidad y el Proyecto Principal relativo a la Apreciación Mutua de los Valores Culturales del Oriente y del Occidente.

12.10 El Ecuador continúa manteniendo relaciones con algunos de los Centros Regionales de la Unesco como el CREFAL, el Centro de Matemáticas, el Centro de Física, y los Centros de Formación de Especialistas en Educación anexos a las Universidades de Santiago de Chile y São Paulo. La Unesco nos ha prestado una gran colaboración durante este bienio con la presencia de una misión de expertos, concesión de becas y de equipo. Los campos de acción de los expertos han sido en la alfabetización y la educación de adultos, el planeamiento de la educación, la enseñanza técnica, la formación de maestros, la educación rural, la conservación de los recursos naturales de las Islas Galápagos, las bibliotecas y el teatro. En virtud de un proyecto del Fondo Especial, la Unesco mantiene un grupo de ocho expertos de la Escuela Politécnica de Quito en las especialidades de ingeniería eléctrica, mecánica y química.

12.11 Dos instituciones asociadas a la Unesco continúan desarrollando sus programas de acuerdo con la Casa Central. Se trata de la Escuela Normal Asociada de San Pablo del Lago y del Colegio Experimental "24 de Mayo".

12.12 Con la colaboración del Gobierno ecuatoriano, de la Universidad Central y de la Unesco funciona en Quito el Centro Internacional de Estudios Superiores de Periodismo para la América Latina (CIESPAL) que organiza cursos rápidos para periodistas latinoamericanos con la colaboración de profesores destacados de Europa y de América.

Además, el CIESPAL lleva a cabo una serie de estudios e investigaciones que son y serán objeto de publicación posterior.

12.13 Por lo que respecta a la Comisión Nacional de la Unesco, sus relaciones con la Organización son muy activas por medio de su Secretaría permanente, y una de sus tareas principales es la de facilitar la aplicación del programa de la Unesco en el país.

12.14 Ahora quiero referirme de manera muy especial al plan ecuatoriano de alfabetización y educación de adultos. En la pasada reunión de la Conferencia General de la Unesco, el Ecuador ofreció ser la sede de un centro regional permanente para la producción experimental y la prueba de materiales de enseñanza empleados en la educación de adultos. Se expresaba así oficialmente la aspiración del Gobierno ecuatoriano de que el país fuera considerado como "pionero" en América Latina en lo relativo a la Campaña Mundial de Alfabetización Universal. Han pasado dos años y la experiencia, entonces incipiente, está asentada en bases sólidas que permiten augurar un éxito completo tanto en el desarrollo y la evaluación de nuestro plan nacional de alfabetización y educación de adultos, como en la ayuda que las ideas contenidas en el plan pueden prestar a otros países.

12.15 Reuniendo las tareas precursoras llevadas a cabo en mi país por la Unión Nacional de Periodistas y la Liga Alfabetizadora, el Ministerio de Educación ha organizado y planificado un programa nacional en cuya redacción se han tenido en cuenta los siguientes elementos: a) la situación cultural del país y su realidad social y económica; b) los principios emanados de la Conferencia Mundial sobre Educación de Adultos celebrada en Montreal en agosto de 1960; c) la Campaña Mundial de Alfabetización Universal proyectada por la Unesco; d) los consejos de orientación del Comité Internacional de Educación de Adultos y del Comité Internacional de Expertos sobre Alfabetización. Este plan nacional, en cuya preparación ha estado presente la Unesco en la persona de un experto, ofrece las siguientes características generales: a) forma parte del plan general de educación del país y están establecidas sus conexiones con el desarrollo de la enseñanza primaria así como con la técnica y la secundaria; b) está integrado en el plan de desarrollo económico del país y se ha trabajado en este aspecto en estrecha colaboración con la Junta de Planificación Económica del Ecuador; c) en este plan, la alfabetización no es sino el primer peldaño de la educación continua; d) establece la alfabetización prioritaria, es decir, que la educación se dirige en primer lugar a los habitantes de las ciudades y núcleos urbanos, donde la labor de estímulo y motivación es más fácil, y asimismo a aquellos núcleos rurales donde existen ya programas de fomento de la actividad socioeconómica. Partiendo de ahí, la acción alfabetizadora se extenderá a los demás grupos a medida que las circunstancias sociales y económicas lo vayan permitiendo. Nuestro plan es por tanto, gradual y no de masa, está concebido en principio para diez años y se ha calculado el presupuesto necesario para su aplicación anual, de acuerdo con las disponibilidades internas y la ayuda exterior; e) el plan no aspira sólo a la enseñanza de los rudimentos de la lectura y la escritura con el peligro posterior del abandono y del olvido, sino que tiene un contenido educativo y se desarrolla en tres ciclos. En el primero los analfabetos totales aprenden la lectura y la escritura, utilizando una cartilla que ha sido especialmente preparada para este fin, y además, reciben enseñanza de cálculo y nociones orales de geografía e historia del Ecuador, higiene, instrucción cívica y moral. El profesorado dispone de textos-guías preparados especialmente para el desarrollo uniforme de estas enseñanzas. En el segundo ciclo, llamado de postalfabetización, los alumnos pueden usar material de lectura sobre temas de interés personal, familiar y nacional, y reciben además enseñanza de las mismas materias del primer ciclo, si bien usando ya textos escritos, también redactados y preparados para ellos. El tercer ciclo, que se denomina enseñanza primaria adaptada, es una ampliación de los conocimientos anteriores y comprende un programa de cultura general de nivel primario mediante textos redactados de acuerdo con programas despojados de todo lo que no ofrezca un interés inmediato, y como consecuencia adaptados a las exigencias teóricas y prácticas de su vida, dentro del cuadro de la instrucción primaria; f) se establece una relación con la enseñanza técnica mediante la colaboración con el servicio correspondiente del Ministerio de Educación y por otro lado se está iniciando la redacción de programas especiales para lograr una enseñanza secundaria adaptada, de forma que los que por su

edad y circunstancias han llegado tarde a la enseñanza primaria, puedan una vez terminada ésta iniciar estudios secundarios mediante un plan convenientemente adaptado a su edad y posibilidades.

12.16 Nuestra aspiración no se detiene aquí. Ya he dicho que la alfabetización figura en el plan nacional como el primer peldaño de la educación continua y que llegado el momento se establecerán los programas de extensión cultural, de cursos por correspondencia y de círculos de estudios en colaboración con las universidades, así como la atención a la juventud inadaptada con programas de adaptación social y cultural. Para llevar a cabo esta gran tarea el Ministerio de Educación cuenta con un Departamento de Alfabetización y Educación de Adultos, con local propio. Bajo la autoridad del Director de este Departamento trabaja un grupo de maestros, egresados del CREFAL. Hemos querido aprovechar su experiencia y su especialización en beneficio del plan. El Departamento tiene cuatro secciones: la Sección Administrativa para todos los trámites de esta índole; la Sección de Supervisión, y Evaluación, encargada de analizar los informes de los profesores, lograr las estimaciones necesarias, recoger y utilizar la experiencia del desarrollo del programa en el país y realizar las visitas que puedan ser necesarias; la Sección de Relaciones con el Exterior que se encarga de establecer contactos con personas y organismos que presten o puedan prestar su colaboración en el programa de alfabetización y orientar y canalizar las ayudas y aportaciones.

12.17 Además, el Centro Nacional de Alfabetización y Educación de Adultos desarrolla las siguientes funciones: redacción y preparación del material de lectura; fabricación de material audiovisual; organización de cursillos de formación o perfeccionamiento para el personal encargado del programa; análisis estadístico, estudio de los métodos de enseñanza más adecuados en cada caso; estudio de las condiones geográficas, sociales, culturales y humanas de las diferentes localidades en las que han de implantarse centros; orientación del contenido educativo que debe corresponder al programa de cada localidad o región; evaluación periódica del programa; organización de bibliotecas circulantes; organización de los servicios de radio y televisión educativas. Este Centro recibirá próximamente ayuda de la Unesco, que mucho me complace agradecer en este momento, consistente en equipo para producción de material audiovisual y de lectura. Con objeto de organizar debidamente las bibliotecas circulantes, he solicitado la presencia de un experto, en virtud del Programa de Participación del próximo bienio, y asimismo la colaboración en el programa de la Unesco sobre la participación activa de los jóvenes en el desarrollo de las bibliotecas públicas, como parte integrante de la educación continua.

12.18 La Secretaría de la Unesco propone que este Centro Nacional se amplíe y se transforme en un centro subregional al mismo tiempo que el de Venezuela, aunque en su día, y si esta transformación se aprueba, habrá que establecer claramente las funciones de estos centros subregionales. El Departamento de Alfabetización y Educación de Adultos de mi Ministerio, tiene ya preparados documentos que podrían servir de base para el estudio de esta organización. Estos documentos se han redactado para el seminario de alfabetización que, con los auspicios de la Unesco, ha de celebrarse en Lima, del 2 al 6 de noviembre próximo, y en el que tomarán parte tres países de América Latina con problemas similares: Bolivia, Perú y Ecuador.

12.19 El Departamento publica un boletín anual que comprende dos partes: una informativa y otra pedagógica. Este boletín mantiene al país informado del desarrollo de las vicisitudes del plan y facilita a los alfabetizadores los consejos que en todo momento pueden serles útiles. La mejor prueba de que el plan de alfabetización y educación de adultos tiene carácter nacional, es la existencia de un organismo que, con el título de Junta Nacional de Alfabetización y Educación de Adultos, está integrada por aquellas personas que representan a los organismos y sectores gubernamentales y no gubernamentales que mejor pueden contribuir al desarrollo de la alfabetización. Esta Junta está presidida por el Ministro de Educación y el Subsecretario del Director del Departamento de Alfabetización y Educación de Adultos. La Junta Nacional de Alfabetización y Educación de Adultos dispone de una comisión permanente constituída por cinco miembros y que se encarga de establecer

las relaciones necesarias con el Departamento de Alfabetización y Educación de Adultos. La Junta tiene representación provincial, cantonal y parroquial y tanto en la provincia, como en el cantón y en la parroquia, esa representación está integrada por las personas más representativas de los sectores culturales, sociales y económicos. La Secretaría de la Junta Provincial está siempre a cargo de un inspector de alfabetización. Estos inspectores se hallan distribuídos en todo el país y a ellos corresponde la supervisión de los centros de alfabetización y la preparación de informes que deben llegar al Ministerio a través de las Direcciones Provinciales de Educación. Como personal alfabetizador se está utilizando en primer lugar a los maestros de enseñanza primaria, la mayor parte de los cuales trabajan a tiempo parcial, y la otra parte a tiempo completo; esto constituye un ensayo interesante que estamos siguiendo con el mayor cuidado. Además de los maestros de enseñanza primaria de dedicación parcial o a tiempo completo, otro personal, con título o no, integra el cuadro total de alfabetizadores que trabajan tanto en los locales de las escuelas primarias como en aquellos otros que nos dan facilidades, en la industria, el comercio, las casas agrícolas, los grupos sociales y culturales, el ejército, la iglesia, las cámaras de agricultura, de comercio, de industria.

12.20 Una red de centros experimentales permite llevar a cabo los ajustes y correcciones del plan que sean necesarios, dentro de las dificultades con que tropieza el establecimiento de estadísticas de analfabetismo y considerando la inexactitud e imprecisión de las cifras que en este campo suelen utilizarse. Las cifras correspondientes a mi país en el censo de 1962 dan para el Ecuador del 33 al 40% de analfabetos de más de 15 años, sobre una población total de 4,5 millones de habitantes. Mi país tiene un 40% de población indígena, algunos de cuyos grupos conservan sus lenguas aborígenes. La gran diversidad geográfica hace del Ecuador un país a la vez marítimo y sumamente montañoso, con paisajes tropicales y nieves eternas. Sus dos ciudades principales están situadas, la una, Quito, a casi 3,000 metros de altura sobre el nivel del mar, la otra, Guayaquil, al nivel del mar. La población se distribuye entre las ciudades costeras o de llanuras bajas y las ciudades del callejón interandino. Otra parte habita las aldeas del Oriente donde se encuentran tribus indígenas selváticas. Desde los hombres de estas tribus hasta algunos indios tabaleños que han aprendido fácilmente el inglés y viajan fuera del Ecuador con los productos de su industria textil, hay toda una gama de civilización y de cultura. Además de los indios serranos y del Oriente, están los montubios del litoral y junto a ellos los negros de los pueblos y ciudades de la costa. El país ofrece una extraordinaria variedad geográfica, humana y cultural, que hace de él un laboratorio ideal para cualquier ensayo social y educativo.

12.21 Por estas razones y por la importancia que el Gobierno concede a la alfabetización, por disponer de un programa elaborado de acuerdo con los más modernos criterios y exigencias, que ocupa lugar prioritario en el plan nacional de desarrollo económico, el Ecuador aspira a ser elegido entre los países que se seleccionen en 1965 para el Programa Experimental de Alfabetización Mundial. En el momento en que se reciba la carta circular a que hago referencia, el Ecuador reiterará su deseo que aquí queda expuesto y presentará el proyecto correspondiente para que la Secretaría lo examine. Ahora y en todo momento, el plan nacional de alfabetización y educación de adultos que con tanto éxito viene desarrollándose, está a disposición como documento informativo, tanto de la Secretaría como de cualquier delegación de los países que asistan a esta Conferencia. No deseo más fatigar vuestra atención; tenemos por delante un amplio programa que realizar y se irán presentando las ocasiones de exponer y discutirlo en sus detalles. Sólo me queda ahora agradecer al Presidente, al Director General y a los delegados, por la atención prestada y presentar a todos, una vez más, el saludo cálido y afectuoso de la Delegación del Ecuador que presido y que se halla dispuesta a prestar su colaboración firme, sólida y decidida para el éxito completo de esta Conferencia General, cuyos resultados auguramos positivos, para bien de la educación, la ciencia y la cultura universales.

(12.1) Mr. Humberto VACAS GOMEZ (Ecuador) (Translation from the Spanish):

Mr. President, ladies and gentlemen, it is most heartening to be at this Conference, this gathering, at once heterogeneous and homogeneous, which sheds the light of hope over the future. It is heterogeneous in that we are a gathering of people from all over the world, speaking different tongues and sometimes thinking along very different lines. It is homogeneous because all our dissimilarities vanish beneath this roof and our wills run in the same channel: to work magnanimously and with open minds for the attainment of lofty ideals on this neutral ground of culture where we all share the same climate, speak the same language and have the same concerns.

(12.2) Unesco, our home, the home of all who seek peace through culture, welcomes us again today, as it does every two years. Here, in this Twentieth-century Athens, in which all of us alike can play a part by co-operating in the regular work of the Secretariat, we have an opportunity to voice our opinions, to bring to the notice of all the work being done by each country, within its own frontiers, in the spheres of education, science and culture, to note worth-while suggestions which may be useful in our own planning, to pool our views and follow discussions leading to valuable recommendations. Here we are all together - representatives of highly developed countries and of others which, for various reasons, are on lower rungs of the ladder of economic and cultural development; old members of the Organization which have already contributed their abundant experience, and newly fledged members in whom great hopes may be placed because they bring into our large family fresh vitality, in some cases deriving from age-old cultures. Here we all are, united for the purpose of discussion, of communicating our feelings, thoughts and desires, our ideals and aspirations, and of giving an account of our present situation and of what it is likely to be in the not-so-distant future. Ecuador, my own country, which I have the honour to represent at this session of the General Conference, is ready to offer its experience and to draw upon that of other countries in any of the fields which are to be discussed. My hope is that we may be able to make a positive contribution and also take over some of the ideas and suggestions put forward by the other delegations, to whom I express my very best wishes.

(12.3) I propose now to outline very briefly - because the time at our disposal is also short - educational developments in my country, with special reference to the relations we have maintained with Unesco. Ecuador now has the largest educational budget in the history of the country. This has made it possible to take such essential steps as the establishment of schools, the repair, adaptation and maintenance of school buildings, and the creation and upkeep of new school dispensaries, especially for the provinces of Oriente and the Galapagos Islands. The appearance of the school buildings has not been neglected - indeed, it has rightly been given special attention. The completed buildings include one-teacher schools with accommodation for the teacher, incomplete schools in small villages and hamlets, complete schools with all classes in parishes, cantons and provincial capitals, and also intermediate technical and normal teacher-training schools.

(12.4) The Major Project on the Extension and Improvement of Primary Education in Latin America constitutes one of the soundest steps taken by Unesco to date. My country has already done much in this connexion, but, great as its efforts have been, it still has a long way to go, and I am sure that opinion will be shared by the other Latin American delegations present here. Ecuador would be glad if the project, which expires in 1966, could be extended for a further period, the length of which could be discussed in due course.

(12.5) In conformity with the programme laid down, Ecuador is carrying out an analysis of the educational situation throughout the country, covering not only school premises but also the schools themselves, teaching staff, administration and equipment in order to find out its exact needs, how to make the best use of its resources and the ideal distribution of teachers and schools, so as to make good use of the available services and meet the increasing educational requirements of a population with a high birth rate.

(12.6) The Office of the Andean-Indian Mission is developing a project of considerable importance in the countries within its range of activity, and, so far as Ecuador is concerned, the Ministry of Education and the Mission are maintaining close co-operation; the Ministry sends the Mission the teachers required for the latter's rural education work, and it recently allocated a primary school inspector to work for the Andean-Indian Mission.

(12.7) A plan for educational reform has been worked out, the central idea of which is to determine, on the basis of thorough investigation, the educational needs that must be met for the development of the country and to recast the entire educational system, curricula and methods so as to meet these requirements. This plan for educational reform has been drawn up in close

co-operation with the national Economic Planning and Co-ordination Board, which is a key instrument of the State and of its overall development policy. Some of the most important features of the plan are now being tested both in primary schools and in intermediate colleges.

(12.8) In the field of the natural sciences, an interesting project for the conservation of the natural resources of the Galapagos Islands is being completed, and university, scientific and technological education is also developing. With the collaboration of Unesco, a plan has been prepared for providing assistance in this field for the Central University of Ecuador, and approval is now being given to a Special Fund project, through Unesco, for the Faculty of Agriculture of the University of Puerto de Guayaquil.

(12.9) In the varied field of cultural activities, two projects have been developed - the establishment and improvement of libraries and the creation of a dramatic art group. My country has also taken a special interest in the distribution of masterpieces of world art, some of which have been shown in two exhibitions, and also in the preservation of the cultural heritage of mankind and the Major Project on Mutual Appreciation of Eastern and Western Cultural Values.

(12.10) Ecuador continues to maintain contact with some of Unesco's regional centres such as the Fundamental Education Centre for Latin America, the Mathematics Centre, the Physics Centre and the Centres for the Training of Education Specialists attached to the Universities of Santiago de Chile and São Paulo. Unesco has greatly helped us during this two-year period, by sending us a mission of experts, by granting fellowships, and supplying equipment. The experts worked in the fields of literacy and adult education, educational planning, technical education, teacher training, rural education, the conservation of the natural resources of the Galapagos Islands, libraries and the theatre. Under a Special Fund project, Unesco maintains a group of eight experts at the Quito Institute of Technology in the fields of electrical engineering, mechanics and chemistry.

(12.11) Two institutions associated with Unesco - the San Pablo del Lago Associated Normal School and the "24 de Mayo" Experimental College - are continuing to work in collaboration with Unesco Headquarters.

(12.12) The International Centre for Higher Studies in Journalism in Latin America (CIESPAL), run with the co-operation of the Ecuadorian Government, the Central University and Unesco, carries on its work in Quito; it holds short courses for Latin American journalists, with the assistance of teachers from Europe and America. CIESPAL is also engaged on a series of studies and research work for which reports have already been or will be published.

(12.13) The National Commission for Unesco maintains close relations with the Organization through its permanent Secretariat, and one of its main tasks is to facilitate the implementation of Unesco's programme in Ecuador.

(12.14) I should now like to make special reference to the Ecuadorian Literacy and Adult Education Plan. At the last session of the General Conference of Unesco, Ecuador offered to be the site of a permanent regional centre for the experimental production and testing of teaching materials used in adult education. Official expression was thus given to the Ecuadorian Government's desire that Ecuador be regarded as a pioneer in Latin America in connexion with the World Literacy Campaign. Two years have passed, and the experiment, which was then only beginning, is now established on a firm basis, so that not only is our national Literacy and Adult Education Plan likely to prove a complete success, but other countries as well should be able to profit from it.

(12.15) Drawing upon previous experiments carried out in my country by the National Union of Journalists and the Literacy League, the Ministry of Education planned and organized a national programme, in the preparation of which the following factors were taken into account: (a) the cultural, social and economic situation of the country; (b) the principles laid down by the World Conference on Adult Education held at Montreal in August 1960; (c) the World Literacy Campaign planned by Unesco; and (d) the advice of the International Adult Education Committee and the International Committee of Experts on Literacy. This national plan, which a Unesco expert helped to draw up, has the following general features: It forms part of the general plan of national education and is linked with the development of primary education, as well as technical and secondary education; it is integrated into the national economic development plan, in connexion with which there has been close collaboration with the Ecuadorian Economic Planning Board. The plan conceives of literacy as being only the first step in continuing education, and it lays down priorities in literacy work, that is to say, education is provided first of all for the inhabitants of urban centres where stimulation and motivation are easier, and for the population

of rural areas where social and economic development programmes are already in operation. From this starting point the Literacy Campaign will extend to other groups as and when social and economic conditions permit. This, then, is not a "crash" programme, but one for gradual implementation; in principle it is planned for ten years, and the funds necessary for its annual operation have been calculated with due regard to the resources available in Ecuador itself and from outside aid. The plan does not aim merely at teaching the rudiments of reading and writing, with the subsequent danger of their being dropped and forgotten, but it had an educational content and covers three different levels of instruction. At the first level total illiterates learn to read and write, using a primer specially designed for the purpose, and they also receive training in arithmetic and oral instruction on the geography and history of Ecuador, hygiene, civics and ethical principles. The teaching staff has teaching manuals specially prepared to ensure that these subjects are taught along uniform lines. At the second, or "post-literacy" level, the pupils can use reading material on subjects of personal, family and national interest. They also receive instruction in the same subjects as at the first level, but use written texts specially prepared for them. The third level, styled "adapted primary education", is an extension of what has been learnt previously and covers general primary school subjects, using reading matter confined exclusively to topics of immediate interest, and therefore adapted to the theoretical and practical requirements of their lives, within the framework of primary education. A link with technical education is established through co-operation with the appropriate service of the Ministry of Education, and a start is also being made with the preparation of special curricula for "adapted" secondary education, so that those who, on account of their circumstances, have embarked on primary education at a late age can, on its completion, take up a course of secondary education suited to their age and capabilities.

(12.16) Our aspirations go still further. As I have already pointed out, literacy figures in our national plan as the first stage in continuing education, and in due course we shall make arrangements for further education, correspondence courses and seminars in conjunction with the universities, and special educational facilities will be provided for young people suffering from social maladjustment. The accomplishment of this great task has been entrusted by the Ministry of Education to the Department of Literacy and Adult Education, which has its own premises. Under the Director, this Department has a staff of teacher graduates from CREFAL whose experience and specialized knowledge is thus turned to account for the success of the plan. The Department has various sections - the Administrative Section, for all work of that category; the Supervision and Evaluation Section, responsible for analysing teachers' reports, obtaining the necessary estimates, assembling and utilizing information regarding the experience gained under the programme throughout the country and carrying out such inspections as may be necessary; and the External Relations Section, which is responsible for relations with persons and organizations which do, or can collaborate, in the literacy programme, and directing assistance and contributions into the right channels.

(12.17) The National Centre for Literacy and Adult Education is also responsible for: the writing and preparation of reading matter; the manufacture of audio-visual equipment; the organization of short training and refresher courses for the personnel responsible for the programme; statistical analysis and study of the teaching methods best suited to each case; study of geographical, social, cultural and human conditions in the different localities in which centres are to be set up; advice regarding the educational content, which must be in keeping with the programme for each place or region; periodical evaluation of the programme; the organization of travelling libraries and of educational radio and television services. The Centre will soon be receiving assistance from Unesco - for which I now have much pleasure in expressing my gratitude - in the form of equipment for the production of audio-visual and reading material. For the organization of the travelling libraries, I have asked for a specialist to be sent under the Participation programme for the next two-year period. There will also be co-operation in Unesco's programme for the active participation of young people in the development of public libraries; as an integral part of continuing education.

(12.18) The Unesco Secretariat proposes that this National Centre should be enlarged and converted into a Sub-Regional Centre, together with the one in Venezuela, but in due course, and if this change is approved, the functions of these sub-regional centres will have to be clearly laid down. My Ministry's Department of Literacy and Adult Education already has documents ready which could serve as a basis for the discussion of that organization. The documents were drawn up for the Literacy Seminar which, under the auspices of Unesco, is to be held at Lima from 2 to 5 November next, and in which three Latin American countries with similar problems - Bolivia, Peru and Ecuador - will take part.

(12.19) The Department publishes an annual bulletin in two parts, one informational and the other educational. The bulletin keeps the country informed about the varying progress of the

plan and gives the literacy teachers such advice as may be useful to them at any moment. The best proof of the national character of the Literacy and Adult Education Plan is the existence of an organization known as the National Board for Literacy and Adult Education, consisting of representatives of those governmental and non-governmental organizations and sectors which can best contribute to the progress of literacy. The Board is presided over by the Minister for Education and the Under-Secretary, who is the Director of the Department for Literacy and Adult Education. The National Board for Literacy and Adult Education has a standing committee of five members which maintains the necessary relations with the Department for Literacy and Adult Education. The Board's members are drawn, at provincial, cantonal and parish level, from among those persons most representative of the cultural, social and economic sectors. The Secretariat of the Provincial Board is always in the charge of a Literacy Inspector. These inspectors are distributed throughout the country, and are responsible for the supervision of the Literacy Centres and for making reports which are forwarded to the Ministry by the Provincial Education Directorates. The literacy teachers are drawn in the first place from among primary school teachers, most of whom work part-time and the rest full-time; this is an interesting experiment, which we are following most attentively. As well as the part-time or full-time primary school teachers, other personnel, both certificated and otherwise, form part of the literacy teaching staff, which works both in the primary schools and in other premises provided for us by industrial and commercial bodies, by agricultural, social and cultural centres, the Army, the Church and by the Chambers of Agriculture, Commerce and Industry.

(12.20) A network of experimental centres makes it possible to make any adjustments to the plan that may be necessary, with due regard to the difficulties encountered in the compilation of literacy statistics owing to the inaccuracy and vagueness of the figures put forward in this field. The 1962 census in my country indicated that 33-40% of the population over 15 years of age was illiterate, the total population being 4.5 million. Forty per cent of my country's population consists of aborigenes, some of whom have kept their native languages. Ecuador, with its great geographical diversity, is both a maritime and a rugged mountainous country, with tropical areas and perpetual snow. Of its two principal towns, one, Quito, lies approximately 3,000 metres above sea-level, while the other, Guayaquil, is at sea-level. The population is distributed between towns on the coast or in the low-lying plains and towns in the inter-Andean pass. Another section lives in the villages in the east, with its forest-dwelling native tribes. There is a wide variation of cultural levels between these tribes and some Otavalo Indians who have easily learnt English and who travel outside Ecuador to sell the products of their textile industry. In addition to the highland and eastern Indians, there are the "montuvios" or mixed breeds of the coastal region, alongside the negroes of the coastal villages and towns. The amazing diversity - geographical, human and cultural - to be found in Ecuador makes the country an ideal laboratory for any kind of social and educational experiment.

(12.21) For these reasons and because the government attaches such importance to literacy, wishing to have a programme worked out in accordance with the most up-to-date standards and requirements and occupying a most important place in the national plan for economic development, Ecuador hopes to be one of the countries selected in 1965 for the Experimental World Literacy programme. When the circular letter to which I am referring is received, Ecuador will reiterate the desire that I am now formulating, and will submit the relevant project to the Secretariat for its consideration. Now, and at any time, the national Literacy and Adult Education Plan, which is proceeding so successfully, is available for consultation by the Secretariat and the delegations of any of the countries attending this Conference. I do not wish to take up any more your time; we have a broad programme to carry out, and there will be opportunities for explaining it and discussing it in detail. Now it only remains for me to thank the President, the Director-General and fellow delegates for their kind attention and, once more, to express to all of you the best wishes of the Ecuadorian delegation, which I am heading, and which is ready to make a firm and resolute contribution towards the complete success of this General Conference, which we are sure will yield satisfactory results advancing the cause of universal education, science and culture.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу д-ра Матуте Канизалес, главу делегации Гондураса.

(13) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Matute Canizales, Head of the delegation of Honduras.

14.1 El Sr. MATUTE CAÑIZARES (Honduras):
Señor Presidente, señores delegados: Consta en los archivos de esta institución que mi país, la República de Honduras en la América Central, fue de las primeras en responder

al llamado para la fundación de la Organización de las Naciones Unidas que debía ocuparse de la educación, la ciencia y la cultura, y consta asimismo que durante trece años largos Honduras ha dado pruebas inequívocas de su fe en la Unesco y por consiguiente de su firme convicción de que en un futuro muy cercano esta Institución internacional servirá de factor grande y poderoso para que todas las naciones lleguen a su completo desarrollo y para que los hombres y las mujeres de todas las tendencias políticas, de todas las razas y de todas las religiones del mundo puedan vivir en paz y armonía gracias a la educación, a la ciencia y a la cultura, que constituyen la esencia misma del existir de la Unesco.

14.2 La República de Honduras, cuya representación honrosamente ostentamos en esta 13a. reunión, está convencida de que la mejor inversión de capital que puede hacer un gobierno, la que está llamada a rendir mejores y más halagadores dividendos, es la que se hace en materia educativa, razón por la cual cree en la conveniencia de revisar periódicamente los procedimientos, técnicas y programas educativos, a fin de poner en práctica los resultados de las mejores experiencias que se hayan obtenido, y de que año tras año se vayan aumentando los presupuestos relacionados con la educación hasta convertirlos en el rubro mayor de sus gastos generales.

14.3 Muchos y de gran importancia son los asuntos que tiene que abordar la 13a. reunión, pero queremos referirnos especialmente a uno que quizás constituya la piedra angular que permitirá a la Unesco levantar el edificio de sus mejores conquistas sociales, base también de sus demás propósitos: nos estamos refiriendo a la campaña contra el analfabetismo, partiendo del concepto moderno de que alfabetizar es impartir el conocimiento de la lectura, de la escritura y de muchas aptitudes que permiten a las personas vivir con dignidad, superar su condición para cumplir sus deberes, tener conciencia y gozar de sus derechos como seres humanos libres; en fin, que la alfabetización no debe quedarse en la etapa simplista sino penetrar profundamente en el alma, en la mente y en el corazón de las masas populares y proyectarse con caracteres luminosos hasta convertirse en un medio para alcanzar el mejoramiento integral de la vida de las personas y de la comunidad.

14.4 Millones de personas en todas partes del mundo continúan arrastrando las pesadas cadenas del analfabetismo y todos los pueblos y gobiernos se preocupan por erradicar este mal que constituye una verdadera rémora para el desarrollo de las naciones. No ignoro todas las campañas que para combatir el analfabetismo ha puesto en práctica la Unesco, pero sinceramente estoy convencido de que aún puede hacer mucho más, que forzosamente debe hacer mucho más y enfocar este problema dedicándole mayores recursos económicos y de cualquier otra índole, a lo cual sin duda estarían dispuestas todas las delegaciones.

14.5 Se podría argumentar que en algunos pueblos el analfabetismo es poco importante, que quizás no existe y que por consiguiente no pesa para su constante superación. Visto a priori esto podría aceptarse como buena razón para desinteresarse del problema, pero la verdad es que en la época moderna ninguna nación puede darse el lujo -si lujo pudiera llamarse- de vivir aislada de las demás pues se marcha hacia una integración en todos los órdenes. Conviene, pues, abordar los problemas en equipo y lógicamente mientras más y mejor preparados estén los elementos que toman parte, los resultados indefectiblemente tienen que ser más halagadores.

14.6 La cuestión del analfabetismo tiene relación muy estrecha con la educación para el desarrollo de la comunidad, tomando la expresión "educación fundamental" en su acepción más generalizada, que es la que sancionó la Unesco en la novena reunión de la Conferencia General en Nueva Delhi y que se define así: "La educación fundamental tiene por objetivo ayudar a las personas que no han gozado de los beneficios de la enseñanza en instituciones docentes, a comprender los problemas del medio en que viven y sus derechos y obligaciones de ciudadanos e individuos, a adquirir una serie de conocimientos y aptitudes que les permitan mejorar progresivamente sus condiciones de vida y a participar más eficazmente en el desarrollo económico y social de la colectividad a que pertenecen".

14.7 Mi Gobierno está sumamente interesado en el problema de la alfabetización a tal punto que oportunamente presentará su proyecto de alfabetización general, a la vez que solicitará que Honduras sea designada como otro de los países experimentales en la campaña de alfabetización, para lo cual, distinguidos delegados, desde ya solicita toda vuestra generosidad. Como complemento de la alfabetización mi Gobierno también se muestra interesado en otras actividades culturales no menos importantes, siendo una de ellas el desarrollo de bibliotecas, por creer que deben desempeñar papel principalísimo en función del desarrollo económico y social integral de las regiones. Confiamos en que la Unesco considerará favorablemente nuestra petición.

14.8 Quiero aprovechar esta oportunidad para manifestar que las relaciones entre la Unesco y el Gobierno de mi país han sido siempre cordiales y que la República de Honduras ha obtenido grandes e importantes beneficios gracias al interés y entusiasmo con que los expertos destacados allá han abordado problemas apremiantes en materia educativa.

14.9 Las palabras que hemos expresado, señor Presidente, señores delegados, no constituyen ni podrían constituir, por supuesto, un discurso de corte académico y mucho menos una conferencia sobre el delicado asunto del alfabetismo. He querido tan sólo declarar públicamente, de una manera muy somera, los anhelos que abrigan el Gobierno y pueblo hondureños a fin de sentar las bases sólidas de la cultura y superación de todos los pueblos y naciones de la tierra.

14.10 En estos tiempos en que pueblos y gobiernos parecieran marchar aceleradamente hacia su completa aniquilación física, inventando cada día nuevos y mejores artefactos mortíferos, es conveniente que la ciencia, la educación y la cultura sean factores de persuasión para que el entendimiento y la cordialidad reinen entre todos los hombres, y que compenetrados de las necesidades que tenemos unos de otros, nos dediquemos a procurar que la humanidad marche por mejores sendas y pueda alcanzar así una verdadera superación y dignificación.

14.11 Reciban por nuestro medio, señor Presidente, señores delegados, el respetuoso saludo que Honduras les presenta, a la vez que, implorando a Dios, hacemos votos por el feliz desenvolvimiento de esta 13a. reunión. Y terminamos repitiendo lo que dijimos al principio: Honduras tiene fe en la Unesco.

(14.1) Mr. MATUTE CANIZALES (Honduras) (Translation from the Spanish):
Mr. President, fellow delegates, it is recorded in this Organization's archives that my country, the Republic of Honduras in Central America, was one of the first to answer the call for the establishment of the United Nations Organization which was to be concerned with education, science and culture, and it is also recorded that for thirteen long years Honduras has given unequivocal proof of its faith in Unesco, and therefore of its conviction that in the very near future this international agency will be a great and powerful factor in bringing about the full development of all nations and in ensuring that men and women of every political persuasion, of all races and creeds in the world can live in peace and harmony thanks to education, science and culture, which are the reason for the very existence of Unesco.

(14.2) The Republic of Honduras, which is proud to be represented at this thirteenth session, is convinced that the best capital investment a government can make, the one which will pay the best and most attractive dividends, is investment in education, for which reason it believes in the desirability of periodical review of educational methods, techniques and programmes with a view to putting into practice the best results obtained through experiments; it also believes that the financial outlay on education will increase year by year until it becomes the chief item in its total expenditure.

(14.3) The business before the Conference is extensive and very important, but I should like to refer particularly to one item, which is perhaps the corner-stone which will enable Unesco to erect the edifice of its greatest social achievements, and also the basis of its other proposals. I refer to the Literacy Campaign, starting from the modern concept that the teaching of literacy means the teaching of reading and writing and of many skills enabling people to live with dignity and improve their state so that they may, as free men, carry out their duties, be aware of and enjoy their rights; and that literacy must not stop short at the mere acquisition of a skill

but must make a profound impact on the soul, mind and heart of the masses and ultimately serve as an inspiration for bringing about an all-round improvement in the lives of individuals and of the community.

(14.4) Millions of people in all parts of the world are still bound by the heavy chains of illiteracy, and all nations and governments are concerned to wipe out this evil, which is a very real obstacle to national development. I am aware of all the literacy campaigns that have been carried out by Unesco, but I am firmly convinced that much more can and must be done and that the problem will have to be tackled by allocating larger economic and other resources to it, which all delegations would undoubtedly be prepared to do.

(14.5) It may be urged that in some countries illiteracy is negligible, that it is possibly non-existent and that there is accordingly no need to be constantly combating it. This might first be regarded as a good reason for taking no interest in the problem, but the truth is that nowadays no country can afford the luxury - if it can be called a luxury - of living isolated from others, for the trend is towards integration in all fields. It is therefore advisable to tackle problems as a team, and logically, the better prepared the individual members of this team, the more rewarding the results will inevitably be.

(14.6) The question of illiteracy is closely bound up with education for community development, taking the expression "fundamental education" in its widest sense, the one sanctioned by Unesco at the ninth session of its General Conference, held in New Delhi, which defined it as follows: "Fundamental education aims to help people who have not obtained such help from established educational institutions to understand the problems of their environment and their rights and duties as citizens and individuals, to acquire a body of knowledge and skill for the progressive improvement of their living conditions and to participate more effectively in the economic and social development of their community".

(14.7) My government is extremely interested in the problem of literacy, so much so that in due course it will submit its general literacy project, while asking that Honduras be designated as another pilot country in the Literacy Campaign, for which, fellow delegates, it now appeals to your generosity. As an extension of the Literacy Campaign, my government is also interested in other equally important cultural activities, one of which is the development of libraries, for it considers that they must play a leading part in the overall economic and social development of the various parts of the world. We are confident that Unesco will give favourable consideration to our request.

(14.8) I wish to take this opportunity of stating that relations between Unesco and the Government of my country have always been cordial and that the Republic of Honduras has obtained very substantial benefits thanks to the interest and enthusiasm with which the specialists who have been sent there have tackled urgent educational problems.

(14.9) What I have said, Mr. President and fellow delegates, does not, and of course could not, constitute an academic discourse, let alone a lecture, on the difficult subject of illiteracy. I only wanted to voice in public, very briefly, the hopes placed by the Government and people of Honduras in the establishment of firm foundations for the cultural and material betterment of all peoples and nations on earth.

(14.10) In these days, when peoples and governments seem to be hastening towards complete physical annihilation, by the invention of new and better lethal weapons, science, education and culture should be factors conducive to understanding and goodwill among all men, and that, conscious of our interdependence, we should take all possible measures to ensure that mankind travels a better road, leading to a richer and fuller life.

(14.11) Mr. President, fellow delegates, please accept the greetings which I convey to you on behalf of Honduras, while asking God for the success of this thirteenth session. In conclusion I would repeat what I said at the beginning: Honduras has faith in Unesco.

15. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Элиюфу, министру образования и главе делегации Объединенной Республики Танганьика и Занзибар.

(15) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Mr. Eliufoo, Minister of Education and Head of the delegation of Tanzania.

16.1 Mr. S.N. ELIUFOO (Tanzania):

Mr. President, my delegation wishes to associate itself fully with the other delegations in congratulating you upon your election as President of this session of the General Conference. We wish you well, for although it is a position of great honour, its responsibilities are great.

16.2 Like the other delegations we too would like to welcome to full membership the country of Malawi.

16.3 Mr. President, Sir, since the birth of our United Republic of Tanganyika and Zanzibar earlier this year my country has embarked upon ambitious and dynamic new development plans whose prime goal is to uplift the standard of living of our people. The implementation of our development plan has two sides: the part our own people are called upon to play and the part that is to be achieved by outside co-operation. It is with respect to the latter, that we as a developing nation address ourselves to Unesco and indeed the United Nations and all its other agencies for their continued and increased support.

16.4 The Addis Ababa and the Tananarive plans on general and higher education are considered by us as the ultimate goals to be achieved in the development of our educational system. The extent to which we have been able to implement these has, for political and economic reasons, varied within our country itself.

16.5 Broadly we intend to achieve the following: first, to prepare for the requirements of the national economy for high-level manpower by 1980; secondly, to make every effort to ensure that the standards of quality in primary education are maintained at a level adequate to lay the foundations of permanent literacy for pupils who cannot proceed further with their education; and thirdly, to continue with the progress towards the long-term aim of achieving self-sufficiency in both quantity and quality of supply of teachers for all our schools.

16.6 One of the first things that we did on achieving our independence was to introduce legislation in order to integrate our schools. This we did by a three-year plan, and today we have no schools catering for separate communities either at the primary or secondary levels. Thus we feel we have made a valid contribution to the fulfilment of a resolution passed at the 18th session of the United Nations General Assembly, the subject of which was elimination of discrimination in education.

16.7 Our five-year plan includes the establishment of new and the extension of existing secondary schools, particularly at the higher school level. Technical education is geared to meet the ever-increasing and apparently unlimited demand for qualified personnel in a developing nation like our own; and in teacher training we intend to develop and reorganize our methods in such a way as to meet our immediate needs, as the expansion of education itself is dependent upon the number of teachers available.

16.8 Our university college, the youngest of the three East African colleges which constitute our university, moved to its new campus site this year with an increased enrolment and new faculties of arts and social sciences added to the law faculty which had its first batch of law graduates passing out this year. In this matter of university education, I take leave to quote from a speech that our President, Mwalimu Julius K. Nyerere, made at the opening ceremony on 21 August 1964: "The annual per capita income in Tanganyika is £19.6.0. The cost of keeping a student at this college will be about £1,000 a year. That is to say that it takes the annual per capita income of more than 50 people to maintain a single student at this college for one year. It should not be necessary to say more. It is obvious that this disparity can only be justified, morally or politically, if it can be looked upon as an investment by the poor in their own future".

16.9 My delegation notes with considerable satisfaction a 50% increase in the Regular programme and budget for the natural sciences and their application to development. We

fully support Unesco in its bid to see that it remains the main agency of the international organization to carry out this work. The twin forces of scientific progress - the curiosity of the researcher and the requirements of industry and enterprise - should create similar impetus both in developing and developed nations. We, for instance, intend, in our plans as a developing nation to transform or improve agriculture, to irrigate arid lands, to develop the fertile unexploited river basins for human resettlement, and to provide clean water supplies and also to explore mineral resources.

16.10 For this we need the preliminary scientific processes of hydrological surveys, exploratory drilling, soil tests and geological mapping which the technical skill and research of developed nations can give. But we cannot afford merely to wait to have these skills brought to us from other countries. We are therefore prepared to start training our own people and, in this respect, we welcome Unesco's provision in its programme for the establishment of regional centres of science and technology in the developing regions of the world which will collaborate with similar activities of Member States. I would like to assure you, Mr. President, that when the new faculty of science starts at the University College in Dar-es-Salaam it will co-operate fully with the proposed centre. The Marine Biology Centre planned for the college by the University of East Africa in its triennium (1964-1967 development), as so far no provision has been made in oceanography on the East African side of the Indian Ocean, should particularly benefit from the regional centre in getting itself established.

16.11 We believe that the blending of culture is a necessary element in the movement towards the universality of mankind and for this reason we support Unesco entirely in its efforts to this end. We do also believe, at the same time, that in order to achieve this goal there must be scope for the continued exploration of existing cultures and in this particular respect we in the United Republic believe that the development of a language in common usage by its people will be of great help. We are sure that Unesco will do all it can to assist us by showing that our declared goals of developing Swahili as fully as we possibly can as a national language will be given maximum support. In this way we will also be able to develop our national cultures in native art, crafts, drama and expand our national museum and enrich our archives. The unity of our people is of the utmost importance and this we feel certain we can maintain and foster by having one acceptable language.

16.12 Adult education has received much emphasis in our development plan for, while the impact on our economic development of formal education for our children may take five, ten or even twenty years, the necessity of providing for our adults is an immediate one. Our approach to this has been by having responsibility at the literacy level assumed by a Ministry specially designed for this purpose. Here, Mr. President, I refer to the Ministry of Community Development and National Culture, the same function at the more sophisticated level being performed by the Institute of Adult Education of the Dar-es-Salaam University College. We accept fully our responsibility under the resolution to take appropriate measures within the framework of a World Campaign for Universal Literacy for the eradication of adult illiteracy, but we note with some disappointment that there is a 32% decrease in the Unesco Regular budget for adult literacy programmes.

16.13 Finally, I would like to make a comment with regard to personnel under various Unesco programmes working in Member States. What I have to say will probably have been said many times before on this rostrum or elsewhere but I feel I must repeat it in view of its importance and the great concern it is to us. We are rather disappointed by the short periods - sometimes of one year or even less - for which this staff is appointed to work in Member States. This is neither in the interest of the experts nor in our interest. It is expecting too much of them to ask them to train local counterparts to take over their work in such a short period. The result is that the experts leave feeling disappointed in not having accomplished their mission successfully. My delegation requests the Organization to review its operation of this programme.

16.14 Mr. President, it has been a great privilege for me to have addressed this meeting on behalf of my delegation. I wish to extend to all present the felicitations of the President and the people of the United Republic of Tanganyika and Zanzibar.

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Заседание объявляю закрытым.

(17) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I declare the meeting closed.

The meeting rose at 6 p.m.
La séance est levée à 18 heures.
Se levanta la sesión a las 18.00.
Заседание закрывается в 18 час.

NINTH PLENARY MEETING

24 October 1964 at 10.15 a.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

24 octobre 1964, à 10 h. 15
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

NOVENA SESIÓN PLENARIA

24 de octubre de 1964 a las 10.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДЕВЯТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

24 октября 1964 г. в 10 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

ANNOUNCEMENT BY THE PRESIDENT (RIGHT TO VOTE OF PARAGUAY)
COMMUNICATION DU PRESIDENT (DROIT DE VOTE DU PARAGUAY)
COMUNICACION DEL PRESIDENTE (DERECHO DE VOTO DEL PARAGUAY)
СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ПРАВО ГОЛОСА ПАРАГВАЯ)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Дамы, г-да, уважаемые делегаты, девятое пленарное заседание объявляю открытым.

1.2 Прежде чем предоставить слово очередному оратору, я хотел сделать следующее сообщение: я получил письмо от делегата Парагвая с просьбой о том, чтобы его стране было предоставлено право участвовать в голосовании на тринадцатой сессии Генеральной конференции, несмотря на задолженность по взносам, как это предусмотрено в статье IV 8.c Устава *нашей Организации. Я передам эту просьбу* Административной комиссии так же, как другие аналогичные просьбы, и Административная комиссия в должном порядке представит свои рекомендации по этому вопросу Генеральной конференции.

(1.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, la neuvième séance plénière est ouverte.

(1.2) Avant de donner la parole au premier orateur inscrit, j'ai une communication à faire. J'ai reçu une lettre du délégué du Paraguay demandant que le droit de vote à la treizième session de la Conférence générale soit reconnu à son pays, bien que celui-ci soit en retard dans le versement de ses contributions et que l'article IV. 8 (c) de l'Acte constitutif lui soit donc applicable. Je transmettrai cette demande et les demandes analogues à la Commission administrative, qui présentera ensuite ses recommandations sur ce sujet à la Conférence générale.

GENERAL DISCUSSION (continued)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (continuación)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

2. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прошу министра национальной ориентации и председателя Комиссии по делам ЮНЕСКО Алжирской Республики г-на Белькасема взять слово для выступления.

(2) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Belkacem, ministre de l'orientation nationale et président de la Commission nationale de la République algérienne pour l'Unesco.

3.1 M. C. BELKACEM (Algérie). -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, il m'est agréable, tout d'abord, de saluer la désignation, en qualité de Président de la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco, du professeur Sissakian, délégué de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Le choix judicieux qui vient d'être fait est l'expression d'une volonté générale, qui non seulement emporte notre adhésion chaleureuse, mais aussi et surtout renforce notre conviction d'une conclusion heureuse des travaux de la treizième session de la Conférence générale.

3.2 Il y a deux ans, l'Algérie a fait son entrée à l'Unesco, et les nombreuses marques de sympathie que notre pays a reçues à cette occasion n'ont pu que nous confirmer dans notre volonté de travailler à réaliser chez nous comme au sein de la communauté des nations les objectifs de l'Organisation des Nations Unies et des institutions qui lui sont rattachées. L'adhésion de notre pays est et demeure un engagement de contribuer, par des actes, au "maintien de la paix et de la sécurité", comme au "respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous", selon les termes mêmes de l'Acte constitutif de l'Unesco.

3.3 C'est précisément par fidélité à ces idéaux que les représentants de notre pays ont affirmé - et affirmeront en toutes circonstances - la nécessité, d'une part de rassembler tous les Etats qui respectent la dignité de l'homme et refusent toute forme de colonialisme, d'autre part de ne faire aucune place à ceux qui dénient à des peuples valeureux, comme le peuple congolais, le droit d'être libres et indépendants.

3.4 Enfin, si nous nous réjouissons de voir augmenter d'année en année le nombre des membres de notre Organisation grâce au mouvement irréversible qui conduit à la suppression de toute forme de domination coloniale, nous déclarons que l'Unesco ne sera pas totalement représentative tant que ne siégera pas ici la République populaire de Chine. C'est dans ce sens et cet esprit que nous saluons l'entrée dans notre Organisation de nombreux Etats membres et que nous les félicitons bien vivement.

3.5 Il m'est agréable de rappeler qu'un des premiers accords d'assistance signés par notre jeune république concernait un programme d'urgence exécuté par l'Unesco. D'autres formes d'assistance ont suivi, de sorte que, d'emblée, notre collaboration avec l'Unesco a pris un bon départ. Nous avons été honorés de la visite du Directeur général, et nous avons eu le privilège d'accueillir les participants à plusieurs conférences internationales organisées par cette institution sur notre territoire. Nous tenons à exprimer ici notre reconnaissance pour la contribution de l'Unesco et d'autres Institutions des Nations Unies à notre programme d'éducation, que complètent harmonieusement les accords de coopération conclus depuis deux ans avec plusieurs pays.

3.6 Mais, si utile et nécessaire que soit l'aide internationale, nous pensons qu'il faut commencer par s'aider soi-même. Notre peuple a pleinement conscience qu'être indépendant c'est être responsable de son destin, c'est assumer des charges et fournir de gros efforts pour sortir du sous-développement. Malgré la multiplicité des tâches, toutes urgentes, qui s'imposaient à lui, le Gouvernement algérien a tenu à accorder une priorité absolue à l'éducation, notamment dans les zones rurales, en y consacrant le quart du budget de fonctionnement du pays. Pour l'année 1965, ce pourcentage sera porté à 30 %.

3.7 Je ne voudrais pas vous imposer, Mesdames et Messieurs, la lecture du bilan de nos réalisations et l'exposé des difficultés immenses qu'il nous a fallu surmonter ; je vous dirai simplement qu'au cours de ces dernières années, nous avons porté de 750.000, avant l'indépendance, à 1.400.000 l'effectif des élèves de nos écoles primaires. Durant la même période, le nombre des élèves de nos lycées et collèges est passé de 50.000 à 90.000, et celui des étudiants de l'Université d'Alger de 500 à 6.500. Cependant, nous avons encore plus d'un million et demi d'enfants à scolariser, et 80 % de nos adultes sont illettrés. La formation professionnelle de nos jeunes maîtres a été l'un de nos soucis constants. Grâce à la revalorisation de la fonction enseignante, nos enseignants sont maintenant parmi les mieux payés du monde.

3.8 A ces efforts d'investissements dans l'action succède maintenant l'étape de la planification et de la structuration d'une Ecole nationale algérienne démocratique, d'orientation scientifique. Nos efforts s'exercent dans plusieurs directions : multiplication des cantines scolaires et introduction d'une éducation nutritionnelle, systématisation et rationalisation de la formation des maîtres, mise au point de formules nouvelles de constructions scolaires, qui nous permettent de construire rapidement les écoles primaires dont nous avons besoin.

3.9 Si je n'évoque ici que quelques-uns des efforts accomplis par notre pays, c'est simplement pour expliquer pourquoi bien des paragraphes du Projet de programme et de budget qui nous est soumis ne peuvent qu'entraîner notre adhésion : planification de l'éducation, formation et statut des maîtres, réforme des programmes et amélioration du rendement de l'enseignement, formation de cadres scientifiques, préservation et mise en valeur du patrimoine culturel, pour ne citer que quelques rubriques. Nous trouvons là comme un écho à nos préoccupations quotidiennes.

3.10 Sans doute, des divergences peuvent naître au sujet de l'ordre des urgences. Mais il est des dilemmes dans lesquels nous refusons de nous laisser enfermer. Par exemple, nous entendons mener de front l'alphabétisation des masses et la formation des cadres techniques ; nous créons ou développons des instituts d'enseignement supérieur en même temps que nous jetons les bases d'un programme méthodique d'alphabétisation ; nous renforçons notre réseau d'écoles, pour supprimer à la source l'analphabétisme, et nous mettons en place des écoles du travail pour la formation culturelle et professionnelle des travailleurs. Ce qui importe c'est, d'une part, de ne pas perdre de vue, pour reprendre une recommandation du Conseil exécutif, que la diversité des Etats membres impose une certaine souplesse dans l'application du Programme, d'autre part, et surtout, d'affirmer nettement que les pays en voie de développement ne doivent pas profiter, pour ainsi dire par contrecoup, des progrès scientifiques réalisés ailleurs, mais que l'assistance technique doit les mettre en mesure de former leurs cadres nationaux aux échelons les plus élevés de la compétence technique et scientifique. Car, pour nous, tout est là : ce qui compte, c'est l'investissement humain. Pour transformer un pays, il faut former des hommes.

3.11 A ce sujet, nous nous réjouissons de l'évolution qui conduit les grands organismes internationaux de financement à admettre l'importance de l'éducation en tant que facteur de développement. Maintenant que tout le monde reconnaît qu'instruire c'est investir, il est permis d'espérer que les crédits accordés seront à la mesure des tâches gigantesques à entreprendre, et nous pensons que le budget de notre Organisation offre un cadre adéquat pour la réalisation des projets qui bénéficieront de cette aide. Pour les uns comme pour les autres, l'Unesco constitue une caution valable.

3.12 Il faut donc dépenser beaucoup pour l'éducation, la science et la culture, qui ont cette grande vertu d'être des richesses qui s'accroissent lorsqu'on les partage ! D'ailleurs, nous le savons bien, ce sont les vraies richesses.

3.13 Et, parce que notre pays cherche, dans la voie du développement, non pas l'occasion d'exercer je ne sais quelle volonté de puissance, mais un moyen de libérer l'homme - tous les hommes - d'aliénations séculaires, l'Algérie tient à rester ouverte sur le reste du monde. L'une des formes de cette ouverture, c'est le fait que nous nous empressons d'associer les citoyens d'autres pays de notre continent aux activités des centres de formation

et des instituts que nous créons. A notre modeste niveau, c'est une des manières dont nous concevons le partage de ces vraies richesses. Dans la chaîne de la solidarité internationale, chaque pays ne doit être qu'un maillon ou un relais. Nous recevons avec gratitude, mais aussi nous donnons avec conviction et détermination.

3.14 C'est donc - est-il nécessaire de le souligner ? - avec le même esprit de compréhension mutuelle et de coopération que la délégation algérienne a abordé les travaux de cette treizième session de la Conférence générale qui, malgré un ordre du jour varié, sera sans doute qualifiée plus tard de conférence du démarrage de l'alphabétisation universelle et du développement des sciences et des techniques.

3.15 De tout coeur, comme vous et avec vous, Mesdames et Messieurs, notre délégation apportera sa contribution au succès de cette Conférence. Ainsi, lentement mais sûrement, l'Unesco - c'est-à-dire nous tous - aidera l'humanité à réaliser ce que, pendant des siècles, les peuples ont inlassablement recherché : la paix et la fraternité par la justice et la liberté.

4. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Рональдо Уокер, главе делегации Австралии.

(4) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à Sir Ronald Walker, chef de la délégation australienne.

5.1 Sir Ronald WALKER (Australia):
Mr. President, on behalf of the Australian delegation I extend to you our warmest congratulations on your unanimous election to the presidency of this General Conference. It is particularly fitting that in this year when the Conference has before it important and far-reaching proposals for the expansion of Unesco's activities in the natural sciences that the presidency should be occupied by a scientist of such great distinction. The remarkably informative and stimulating address which you delivered last Wednesday made a profound impression on all delegates and we look forward with confidence and eagerness to a successful and constructive Conference under your presidency. I also wish to take this opportunity to congratulate our distinguished Vice-Presidents and other office bearers of the Conference.

5.2 The Australian delegation listened with great interest to the important statements made by the Chairman of the Executive Board, Ambassador Barón Castro, and by the Director-General, Mr. René Maheu, introducing this general debate. It is evident from the documents before us and from what the Chairman of the Board has told us, that the Board has worked hard and long in its many sessions since the last General Conference. This Organization owes a great debt of gratitude to all members of the Board, and particularly to its distinguished Chairman, as well as to our friend, Dr. Edward Beeby of New Zealand, whose retirement from the Chair and from the Board earlier this year was a severe loss to Unesco.

5.3 The Director-General's speech, as always, was both illuminative and challenging. It was admirable both for its clarity and for its vision of Unesco's rôle in the world and I am glad to have this opportunity of saying how much we in Australia appreciate the devotion and the exceptional ability which Mr. Maheu applies to his heavy and responsible duties as chief executive of the Organization. The Australian Government and members of the Australian Unesco Committees were extremely happy that the Director-General found it possible to visit Australia in February, on the occasion of the South and South East Asian Conference of National Scientific Research Organizations in Canberra. I take this opportunity to pay tribute also to the Deputy Director-General, Mr. Adiseshiah, and the other members of the Secretariat who have so ably seconded the Director-General.

5.4 Mr. President, fellow delegates, we have been urged by the Executive Board to address ourselves in this general debate to the broad issues underlying the proposed programme and budget, and to discuss more systematically the dominant ideas underlying the policy of the Organization. So far as the Australian delegation is concerned this will not constitute an innovation, for I think it can be said that we have usually concentrated our attention in this general discussion on major problems facing the Organization.

5.5 Two years ago my observations were concerned primarily with the contribution that Unesco should make towards achieving the aims of the United Nations Development Decade. I expressed the view, at that time, that the conception and implications of the Development Decade had not yet made their full impact upon the work of our Secretariat. The programme submitted to us now gives many indications of the progress made in this respect since the last General Conference.

5.6 I also urged in my speech two years ago that Unesco should take a fresh look at the needs of developing countries in the field of science. Already at that time the attention of the Economic and Social Council had been drawn by the Secretary-General of the United Nations to the need for what he called a reorientation of the world's scientific programmes, and preparations at that time were in full swing for the United Nations Conference on Science and Technology, which was held in Geneva in February 1963. What rôle, I asked, did Unesco aspire to play in ensuring that that conference would be followed up by constructive action? Here again the past two years have seen a major effort to define Unesco's task and to equip ourselves with the organization needed to carry out that task.

5.7 For the Australian delegation, and I am sure for many others, the present Conference is above all an occasion for general stock-taking; for an examination of how Unesco is facing up to the challenge of our time, not merely in expanding its programme but also in adapting its activities and its methods to realities and the problems of economic and social development and also to the evolving possibilities of co-operation within the whole system of United Nations organizations. Now there is no doubt that Unesco has undergone and is undergoing very important changes, and it is by no means easy for delegations to gain a full and a clear picture of so diversified and extensive a programme as we are embarking on. But at the same time it must be said that, thanks largely to the Director-General's remarkable capacity for intellectual synthesis, we are presented at this Conference with a more coherent and better organized programme than ever before. The Australian delegation, like others, may have some criticisms to make on particular matters in the Programme Commission and in other committees, but I wish to express our admiration for the programme as a whole. It is indeed extremely impressive. It reflects a major effort to adapt Unesco to the most urgent needs of our Member States. At the same time, in response to the invitation we have had, I wish to offer some general observations on this occasion.

5.8 The Director-General has drawn our attention to the growth of the Organization in membership, budget, staff and premises. Indeed our members have grown from 76 in 1954 to 115 in 1964, an increase of over 50%, but this growth of over 50% in memberships has not, of itself, increased our resources proportionately. Indeed, in so far as our additional members were newly independent countries still at relatively early stages of their economic development, their admission added more to the needs that Unesco is called upon to meet than to the financial resources immediately at the disposal of the Organization. Of course, all members pay their appropriate share of the budget, but the growth of the Organization, in size as well as in responsibilities has entailed an increasing contribution to our overall resources from those having the greater capacity to pay. This in itself is an indication of the greater degree of international solidarity that fortunately prevails in the world today.

5.9 Unesco's capacity to meet the needs of its economically less developed members has been greatly strengthened by the large development programmes of the United Nations, programmes financed almost entirely by the voluntary contributions of governments. I have in mind, of course, the Expanded Programme of Technical Assistance and the Special Fund of the United Nations, which, as the Director-General has told us, will, together with the World Bank and IDA, contribute about half of the funds to be expended by Unesco in the next two years. This situation, in which over the next two years we shall be spending about 100 million dollars - half of which is coming from these great United Nations development programmes - raises several new problems for Unesco itself.

5.10 First, despite our autonomous constitution, half of our activities now have to be undertaken within the framework of co-operation constituted by the United Nations and the other Specialized Agencies, and must conform to common standards of administration and performance. Secondly, like all the Specialized Agencies, Unesco finds itself increasingly involved in serious problems of co-ordination both in the formulation of policy and in field operations. Thirdly, Unesco is responsible, as are other participating agencies, for the public impact of these United Nations development programmes, not only in the countries receiving assistance but also in the countries whose governments must furnish the bulk of the voluntary contributions on which these programmes depend. Fourthly, there is the question to which the Director-General has referred, namely, as to how far Unesco's extra-budgetary programmes can be developed independently of the Regular programme; to what extent the growth of the extra-budgetary operations should be shaped by the autonomous Regular programme of the Organization, or on the other hand justify a similar growth in the Regular budget.

5.11 In my opinion the importance of this last question of the relation between the Regular and extra-budgetary programmes has been somewhat exaggerated. There is no doubt that the extra-budgetary resources have opened up a much wider field for service by Unesco than our Regular programmes and budgets could ever cover. Moreover, these extra-budgetary resources have assisted Unesco to establish priorities and to concentrate our Regular programme with much greater success than we had attained previously. Now the Regular programme no doubt has had primacy in the sense that the funds entrusted to Unesco from extra-budgetary resources express an explicit recognition - by the United Nations, by the World Bank and by the world as a whole - of the practical competence which the Organization had established in activities financed by the Regular programme. But the competence that Unesco is acquiring in new fields, in which its activities are financed mainly by extra-budgetary funds, is certainly no less a factor in the present confidence which our Organization commands among our Member States. And I am sure the truth is that the Regular programme and the extra-budgetary programme inevitably react upon each other and influence each other. I am inclined to think that the future development of Unesco will depend less on any formal attribution of primacy to the Regular programme than on the solution of the other problems that I have mentioned and on the maintenance of the present willingness of the developed countries to help those that are less developed.

5.12 Now as regards the overall programme presented to us, we agree that the activities proposed in the two priority areas - education and science - are along the right lines. We endorse the emphasis given to assistance with educational planning and teacher training, and we support the Director-General's experimental approach to the problems of adult illiteracy. Indeed, this experimental approach must underlie all our work in education because, as I reminded the Conference two years ago, there are very serious, unsolved problems to be faced, not merely in providing the resources for an expansion of education in the developing countries but in adapting the methods of education to specifically local requirements.

5.13 The application of science and technology to development is of course a vast subject which in several directions transcends the limits of Unesco's competence. Unesco does not enjoy a monopoly of science nor of its application. Several other Specialized Agencies, such as the Food and Agriculture Organization, the World Health Organization, the World Meteorological Organization, the International Labour Organisation, and the International Atomic Energy Agency, all have important contributions to make to the application of science to development in their respective fields. And the co-ordination of this whole effort is a matter for the United Nations and the machinery for inter-agency co-operation. Unesco's rôle, however, is of fundamental importance, firstly because the level of scientific and technical development of a country is closely related to its level of educational development, and secondly because the organization of science, at the national level, requires a broad interdisciplinary approach and the synthesis of more specialized interests. We strongly support the emphasis given by the Director-General to the autonomous development of science in developing countries, as well as to the continued improvement of arrangements to facilitate international co-operation among scientists of developed and developing countries.

5.14 Unesco's operational programme in science, as in education, entails increasingly close contact with the Member States, and, as the Director-General recognizes, with the regional economic commissions of the United Nations.

5.15 In his stimulating address the Director-General made some important remarks on the question of priorities. I might say that there are portions of the Director-General's address which we are invited to discuss but which really raise much more profound problems than can be advanced very far in the relatively short discussions possible in a large forum of this kind. And if I make one or two remarks here of a very general nature it is because I know the Director-General, who likes his ideas to be taken up vigorously, realizes that these remarks can be debated at greater length and in more detail later on.

5.16 The implications of giving priority to education and science have to be accepted by the Organization. As the Director-General has said: "If everything is a priority, nothing is." One consequence of giving priority to education and science and to the problems of the developing countries is that some other parts of the programme cannot expand similarly. We trust that the relative stabilization of the social and human sciences and cultural activities will in fact provide a stimulus for greater concentration of activities on the most urgent projects within those fields. The Director-General has put forward the view, with which we must agree, that priority is not a matter of saying: this is important and that is unimportant. Defining a priority is to say: this is what we have to do first, this is what we have to concentrate on. I do not think, however, that we should necessarily assume that these priorities will be of short duration - not that the Director-General has suggested that - I do not think we should say: for the next two years we must concentrate on education and science in the developing countries and then two years later we can look forward to bringing everything up to exactly the same level. The problems of development in education and science will be with us for many years to come. I would regard this priority that we are establishing as something that is going to confront us for a considerable time and that we must adhere to firmly, accepting, if necessary, that certain other activities may have to develop less rapidly. That is the essential meaning of priority. And although I appreciate the Director-General's encouragement to those who work in other fields, and who may feel upset that such emphasis is being given to education and science at the present time, so far as my delegation is concerned, we would not like to be thought to endorse a view that every other aspect of our work can look forward to a similar growth within a relatively short period of time.

5.17 And I also think that this is a point that should be made, that priorities are not merely a matter of saying: this is what we should do first and that is what we can do later. There is a continual obligation upon us to evaluate the various projects that appear in our programme. And there is also an obligation on the Organization - and this I know raises difficulties - to participate in the effort towards evaluation of the effectiveness of what has been done in the past. This is becoming a very live issue in the field of technical assistance and the projects that are going on under the Special Fund. Throughout the whole United Nations structure people are asking what is the best way, not merely of planning what we are going to do in the next two years, but of taking account of the experience of the previous periods, taking account of the successes, knowing where there have been failures and taking account of the failures. Now I am not suggesting that this attitude of evaluation is missing from the work of our Secretariat, but I wonder whether, in our thinking forward into the coming years, we can given special attention to the mechanisms and procedures by which this process of self-criticism and of evaluation of the effectiveness of particular activities, including our activities in the field, can be carried through and the results brought to the attention of future Conferences.

5.18 Returning to the question of the social sciences, and human sciences and cultural activities, there is one point that I wish to make reflecting views that have been expressed in my country. The Director-General will be aware that the proposed regrouping of the social sciences, philosophy and cultural activities in one division of the Secretariat is rather controversial. He told us himself that he had had a lot of correspondence on this, and that it had evoked a certain amount of criticism in some quarters. The main point is that many

specialists in the behavioural sciences in our Member States are apprehensive that the integration of their disciplines, within the Secretariat, with philosophy and cultural activities may diminish their opportunities to make their full contribution to Unesco's work in economic and social development.

5.19 We have also been invited by the Director-General to give special attention in this general debate to his conception of the rôle of the new division of philosophy which is to develop a programme essentially concerned with philosophical reflection on the human problems of development, and to promote the confluence of the social and human sciences with the strictly cultural disciplines in the study of values. Now here again we are opening an enormous subject, which I feel cannot be advanced very far in such a general discussion of this kind. But I record a tentative view. To us, this seems an extremely ambitious programme, for it implies an attempt to modify some of the dominant trends within the behavioural sciences which nowadays lean more heavily towards the methods of the natural sciences than towards philosophical reflection. Perhaps that is a bad thing, perhaps it is a good thing, but I note that it is a very ambitious programme that is put before us in the field of philosophy. Moreover, some doubts may be expressed, and I am sure will be expressed, as to whether the world in fact looks to Unesco to develop doctrines of an ethical nature. But there is no doubt that the underlying problems of human values need to be posed in relation to all aspects of economic and social development, and I have myself in the Economic and Social Council stressed the need for the Specialized Agencies concerned with various aspects of development to keep in view the essential unity of the problem of human progress. Unesco can contribute to this task, though this should not, in our view, be regarded as imposing any rigid framework for the activities for the division of philosophy or for the social and human sciences.

5.20 Mr. President, fellow delegates, when Unesco was founded in 1946, we (and there were fewer of us in those days) had high hopes of the rôle it would play in promoting co-operation and in helping to establish the defences of peace in men's minds. There were few at that time who foresaw how significant a part this Organization would play in opening up a life of wider freedom to the peoples of the less developed countries, many of whom were still, at that time, not independent. We rejoice in the progress that Unesco has made in so many fields since those early days, and we look forward with confidence to the services it will render in the years ahead.

6. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово для выступления г-ну Кеолуангхот, главе делегации Лаоса, государственному секретарю по вопросам образования, искусства и молодежи.

(6) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Keolouangkhot, chef de la délégation du Laos, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, aux beaux-arts, aux sports et à la jeunesse.

7.1 M. KEOLOUANGKHOT (Laos). -

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, je bornerai mon intervention à trois remarques concernant respectivement la planification du contenu de l'éducation, la convergence des activités scientifiques, culturelles et éducatives de l'Organisation vers des objectifs communs et le financement de l'éducation.

7.2 L'Unesco a engagé l'éducation dans la voie de la planification : c'est une de ses réalisations les plus notables. Il y a deux ans, nous avons approuvé la création de l'Institut international de planification ; le Projet de programme et de budget qui nous est soumis cette année prévoit un renforcement de la Division de planification ; la plupart des pays ont planifié ou sont en train de planifier leur éducation ; partout, à travers le monde, le développement de l'éducation est envisagé aujourd'hui sous la forme d'un plan.

7.3 Il n'est pas douteux que la planification représente un pas décisif dans l'histoire de l'éducation ; et l'Unesco peut être justement fière de ce succès qui, je le répète, est le sien. Il importe, toutefois, de faire de la planification un instrument sans cesse plus précis et plus efficace. Jusqu'à présent, la planification est demeurée essentiellement dans le domaine des chiffres ; elle consiste, tout d'abord, à calculer combien de spécialistes sont nécessaires dans les différents secteurs de l'économie, combien d'écoles il faut construire et combien de maîtres il faut former, combien coûteront ces écoles et ces maîtres. Il me semble qu'il conviendrait désormais d'accorder une attention plus particulière au contenu de l'éducation. Quels sont les programmes et les méthodes les mieux adaptés pour préparer les jeunes au développement économique, en général ? Quelles matières, par exemple, doivent être introduites dans l'enseignement du second degré pour susciter une rénovation de l'agriculture et de l'artisanat, ou pour mettre en marche les échanges ? Jusqu'à quel point programmes et méthodes correspondent-ils aux objectifs ? N'existe-t-il pas, dans cet ordre d'idées, des techniques plus simples et beaucoup plus rentables ? C'est là, il me semble, un terrain d'études sur lequel l'Unesco devrait travailler d'une manière systématique, de façon à pouvoir élaborer un ensemble de recettes pratiques, de programmes, voire de manuels, appropriés aux diverses étapes du développement. Seule l'Unesco peut mener à bien une pareille tâche, qui exige la collaboration d'économistes, de pédagogues et de spécialistes de haute qualité.

7.4 Mais les études consacrées au contenu de l'éducation ne sauraient se borner au seul aspect de l'utilité économique. L'éducation d'hier n'avait pas assez le souci de l'économie ; l'éducation de nos jours risque fort de ne pas être assez éducative et de négliger dangereusement la formation morale, sociale et spirituelle de l'homme - je prends ce mot de spirituel au sens le plus large, entendant ici l'équilibre de l'individu dans sa vie et dans l'univers.

7.5 Cette remarque n'est pas originale et l'on entend de tous côtés déplorer la carence de l'école en matière d'éducation. L'originalité consisterait à tenter quelque chose dans ce domaine. L'Unesco a déjà entrepris de favoriser la compréhension internationale grâce à l'amélioration des manuels d'histoire ; elle a proposé des programmes types qui, s'ils n'ont point, que je sache, été acceptés tels quels par aucun pays, n'ont pas laissé d'influencer très sainement l'enseignement de l'histoire. Ne serait-il pas possible d'esquisser un travail analogue pour l'éducation politique, par exemple ? De trouver les techniques qui éveillent chez l'enfant la conscience de la responsabilité politique, le désir de participer à la vie publique, le refus d'être dupe, le respect de l'opinion des autres et de la décision collective ? Ne serait-il pas possible d'élaborer quelques recettes pour réintroduire à l'école, plus subtilement qu'autrefois, la formation du caractère, le sens de l'intégrité personnelle, les habitudes générales d'ordre, de travail, de persévérance, qui sont la base de l'effort économique même ? Est-il utopique d'espérer que l'école puisse contribuer à l'équilibre de l'individu ?

7.6 Là encore, il y a une tâche à la fois technique et pratique que l'Unesco ne saurait esquiver ; non seulement c'est elle qui peut réunir les meilleures compétences pour élaborer les programmes, textes et méthodes qui permettraient de réintroduire l'éducation morale à l'école, mais c'est elle seule qui possède les qualités d'objectivité nécessaires pour préparer des recommandations aussi dépouillées que possible de tendances idéologiques particulières et de vues trop intéressées. L'éducation morale, pour être acceptée de tous, doit être pensée au niveau de l'humanité.

7.7 J'en arrive au second point de cette intervention, à cette convergence des activités de l'Organisation vers des objectifs communs, que le Directeur général préconise éloquemment dans son Introduction au Projet de programme et de budget. Dans tous les pays en voie de développement - le Laos ne fait pas exception - le problème des manuels scolaires constitue un des cauchemars du Ministère de l'éducation. Trop souvent, les cadres locaux ne dominent pas d'assez haut les matières à enseigner et les experts qu'on nous envoie ont très rarement le niveau exigé pour une tâche aussi délicate ; ou bien l'on se contente d'adapter tant bien que mal les manuels existants, ou bien l'on improvise, sans prendre toutes les

précautions scientifiques et pédagogiques nécessaires. Et pourtant, même ainsi, la rédaction des manuels représente un travail énorme, des frais considérables pour un résultat généralement peu satisfaisant.

7.8 N'y aurait-il pas là une application particulièrement féconde de la convergence des activités culturelles et scientifiques de l'Organisation avec ses activités éducatives ? L'Unesco ne pourrait-elle pas charger des commissions de spécialistes et de pédagogues de la rédaction de manuels types, qui prévoiraient, cependant, les variantes appropriées aux divers niveaux de développement et aux différences de climat et de culture ? Ces commissions devraient être, cela va de soi, purement techniques et placées sous le contrôle des organisations non gouvernementales spécialisées. Elles devraient rassembler les savants et les éducateurs les plus distingués, car rien n'est trop bon pour les manuels qu'utilisent les enfants et où ils prendront, pour toujours, une vue vraie ou fausse de la réalité. L'élaboration de ces manuels internationaux avec variantes régionales et avec prévision de variantes nationales possibles, aiderait considérablement les pays qui se construisent un système d'éducation ; elle épargnerait un immense travail, elle assurerait une éducation de qualité, là même où les maîtres n'ont pas toute la formation souhaitable.

7.9 J'en viens maintenant à mon troisième et dernier point : le financement de l'éducation. Les Etats membres ont établi, au cours de ces dernières années, des plans régionaux d'éducation dont les économistes vont répétant qu'ils sont financièrement impossibles à appliquer. L'éducation, disent-ils, entre en concurrence avec d'autres besoins et l'on ne peut pas l'avantager indéfiniment sans sacrifier l'équipement général, sans lequel l'éducation se révélerait inutile pour le développement du pays. Je crois que les économistes ont raison de nous prévenir que la réalisation de nos plans est extrêmement difficile et exige des décisions radicales ; mais je ne crois pas que ces décisions signifient forcément un sacrifice de l'équipement. Il y a d'autres choix possibles.

7.10 Je lis, au paragraphe 114 de l'Introduction au Projet de programme et de budget, le texte d'une résolution du Conseil exécutif, invitant l'Unesco à contribuer à la solution de certains problèmes internationaux, notamment du problème du désarmement. Ne pourrions-nous pas faire un pas de plus, lier plus étroitement les deux questions, et demander que le désarmement aide à résoudre les problèmes de l'éducation ? Je suggère que la Conférence générale étudie et vote une motion proposant une réduction progressive des dépenses d'armement et l'attribution automatique des sommes ainsi épargnées à un fonds mondial pour l'éducation. La réduction pourrait être de 5 % l'an prochain, de 10 % en 1966, et ainsi de suite jusqu'à 25 % en 1969, par exemple. Vingt-cinq pour cent des sommes dépensées pour préparer le prochain massacre suffiraient à résoudre les problèmes de l'éducation.

7.11 L'éducation est encore un mot respecté dans les milieux politiques ; nul n'ose proclamer trop ouvertement aujourd'hui qu'il est hostile à l'éducation. C'est pourquoi une proposition comme celle que je viens de suggérer, émanant de la Conférence générale de l'Unesco, aurait une chance sérieuse d'être prise en considération. Et nous aurions d'un seul coup pourvu à l'éducation de nos enfants et réduit pour eux les risques de massacre.

7.12 Il m'est agréable, avant de terminer mon intervention, d'exprimer l'admiration de la délégation de mon pays au Directeur général de l'Unesco qui, entre autres activités déjà primordiales, accepte de tenir compte, dans le programme de sciences exactes et naturelles, des principales recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, qui s'est tenue à Genève, en février 1963. Je suis convaincu que le développement de l'éducation et de la recherche scientifique contribuera très largement au développement économique et social de tous les peuples. En accomplissant cette noble tâche - comme je suis certain que c'est son devoir - l'Unesco ne cherche qu'à atteindre son second objectif en tant qu'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

8. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Вербловскому главе делегации Польши, члену Исполнительного совета ЮНЕСКО.

(8) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Wierblowski, chef de la délégation polonaise et membre du Conseil exécutif de l'Unesco.

9.1 M. S. WIERBLOWSKI (Pologne). -
Qu'il me soit permis, tout d'abord, Monsieur le Président, de me joindre à tous ceux qui vous ont chaleureusement félicité de votre élection.

9.2 Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la délégation de la République populaire de Pologne, que j'ai l'honneur de représenter, a toujours accordé dans ses délibérations une place prépondérante aux problèmes - tout particulièrement aux problèmes de la paix et du désarmement général - qui, à notre avis, doivent se trouver reflétés dans la ligne générale de l'Unesco, car ils déterminent la mise en oeuvre des nobles idéaux énoncés dans le Préambule de l'Acte constitutif de notre Organisation. Et c'est à ces mêmes problèmes que nous réservons une place de premier plan à cette treizième session de la Conférence générale. Il ne peut y avoir, en effet, de question plus importante : c'est de ces problèmes que dépendent le destin de l'humanité et l'aboutissement de notre propre activité. Ce sont des problèmes dont la solution, même partielle, permettrait d'avancer dans la réalisation des rêves les plus hardis de l'humanité dans le domaine de l'éducation et de la culture envisagées à l'échelle mondiale.

9.3 Or, certains éléments nouveaux, intervenus dans la situation internationale, au cours de ces dernières années, permettent d'aborder avec un optimisme accru la solution de ces problèmes déjà anciens. Il s'agit de l'idée et de la pratique de la coexistence pacifique qui, malgré bien des difficultés, marquent des points et acquièrent, de plus en plus, droit de cité.

9.4 La coexistence pacifique est passée de la sphère de l'idéal à celle de la réalité. La nouveauté de la situation actuelle, qui impose au monde l'alternative de la coexistence pacifique ou de l'anéantissement total - alternative de mieux en mieux comprise par les peuples du monde entier - réside non seulement dans le fait qu'on admet progressivement le renoncement à l'emploi de la force comme argument dans les relations internationales et comme solution des problèmes, mais aussi dans le fait que se réalise un rapprochement, progressif mais effectif, entre les peuples. Et cela signifie que les hommes se connaissent mieux, que des liens se nouent entre eux. Dans ces conditions, un grand courant international de coopération, dont fait partie la coopération intellectuelle et technique, se forme pour répondre aux énormes préoccupations de notre époque.

9.5 Le Président de la treizième session de la Conférence générale a, dans sa magistrale intervention, dressé le bilan impressionnant de toutes les tâches qui exigent, pour le bien de l'humanité entière, une collaboration internationale accrue entre toutes les nations dans les domaines de l'éducation, des sciences exactes, de la technique et des sciences humaines. C'est là le sens profond de la coexistence pacifique, telle que nous la comprenons dans le cadre de notre Organisation. En général, on considère que l'aspect principal de la coexistence pacifique est politique, et qu'il signifie le renoncement à l'emploi de la force dans les relations internationales. Notre Organisation, comme tous les hommes dans le monde entier, est, elle aussi, vivement intéressée à cet aspect du problème. Mais c'est au second aspect de la coexistence pacifique - au rapprochement des peuples en vue de résoudre leurs problèmes - qu'est surtout liée l'activité de l'Unesco.

9.6 Monsieur le Président, faut-il rappeler que notre Acte constitutif insiste sur le fait que "l'incompréhension mutuelle des peuples a toujours été, au cours de l'histoire, à l'origine de la suspicion et de la méfiance entre nations, par où leurs désaccords ont trop

souvent dégénéré en guerres" ? Les peuples du monde ne constituent pas une famille spirituelle unique et homogène. Même lorsque leurs objectifs sont communs et leurs options communes, ils s'expriment de manières différentes, selon leur propre personnalité, leur propre culture et les idéaux qui sont les leurs. Et c'est sur cette diversité qu'il nous faut bâtir l'unité de notre action. Il ne s'agit donc pas de chercher à estomper les divers aspects de notre monde contemporain ni - à plus forte raison - d'élaborer un modèle qui serait imposé comme supérieur aux autres. Le grand objectif de notre Organisation, de cette Organisation unique en son genre dans la famille des Nations Unies, appelée à agir dans le domaine de l'esprit, c'est de créer les conditions nécessaires à une confrontation, vaste et profonde, de toutes les valeurs morales et intellectuelles qui, de nos jours, font l'objet des préoccupations de l'humanité.

9.7 C'est dans ce cadre que mon pays désire, lui aussi, contribuer à consolider la coexistence pacifique, en apportant les valeurs de sa propre culture et en exprimant, dans toute leur ampleur, les idéaux qui sont les siens. Aussi espérons-nous que l'Unesco deviendra, dans une mesure plus large encore que par le passé, le lieu de confrontations créatrices, favorables à la consolidation de la paix. C'est pourquoi la délégation polonaise a déjà considéré à maintes reprises qu'il convenait d'imprégner le Programme de l'Unesco de ces idées découlant de la nécessité d'une analyse commune et internationale de nombreux problèmes brûlants de notre époque. Il s'agit, en premier lieu, des problèmes du désarmement général considérés tant du point de vue de la science, de la culture et de l'éducation qu'en fonction des perspectives qu'ouvrirait ce désarmement pour le progrès de la science, de la culture et de l'éducation. Nous pensons également au rôle extrêmement important que peut jouer notre Organisation, non seulement en ce qui concerne la réflexion théorique, mais aussi dans le domaine des activités concrètes ayant pour but la lutte contre toutes les formes de haine raciale ou nationale, contre l'incitation au fanatisme belliqueux et à l'esprit de revanche.

9.8 Nous pensons également au rôle que peut jouer l'Unesco dans l'élimination des vestiges - malheureusement encore nombreux - du colonialisme, sans oublier que, de nos jours, il existe encore d'immenses contrées et des millions d'hommes qui continuent de lutter pour se libérer du joug colonial. Nous nous réjouissons que l'Unesco se soit, dès à présent, préoccupée de contribuer à la solution de ces problèmes, dans le cadre qui est le sien. Mais les tâches à remplir sont plus considérables encore.

9.9 C'est avec un profond intérêt que nous avons écouté la proposition que le Président de la treizième session de la Conférence générale a présentée dans son allocution inaugurale, touchant le rassemblement autour de l'Unesco d'hommes éminents, attachés à la cause de la paix, qui pourraient assister l'Organisation dans les activités qu'elle entreprend dans ce domaine. Il nous semble que cette idée mérite une étude attentive. Il paraît, en effet, souhaitable de reprendre toutes les grandes initiatives qui ont contribué à maintenir et à consolider la paix au cours des dernières années ; nous estimons que, laissant de côté l'aspect politique de la question, il convient de se pencher sur l'importance, du point de vue intellectuel, moral et éducatif, d'actes tels que l'Accord de Moscou sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, la proposition polonaise en vue de la création d'une zone désatomisée en Europe centrale, ainsi que celle qui concerne le gel des armements nucléaires dans cette zone, et toutes autres suggestions de ce genre qui ont été avancées en Afrique, en Amérique du sud et en Asie.

9.10 A côté du renforcement de la paix, la diffusion de l'éducation constitue la tâche essentielle de notre Organisation. Faire découvrir le secret de l'écriture à des millions d'analphabètes du monde entier est une mission devant laquelle personne ne peut reculer. Il n'y a pas longtemps encore, notre pays lui-même déployait dans ce domaine tous ses efforts pour supprimer les traces d'un sombre passé. C'est pourquoi la Pologne contribuera, dans la mesure de ses possibilités, à la diffusion de l'éducation, à la formation de cadres enseignants, à une planification efficace de la diffusion de la science - conformément à l'intérêt de tous les pays qui espèrent une coopération internationale dans ce domaine.

9.11 Nous accordons un intérêt particulier à la partie du Programme de l'Unesco qui, ambitieusement, se propose de développer la science et la technique au service de la lutte pour le progrès et du bien-être des parties du monde obligées aujourd'hui de rattraper un retard qui leur a été imposé. Aujourd'hui déjà, bien que la Pologne elle-même, au prix d'énormes efforts, établisse les fondements de sa propre modernisation, nos spécialistes et nos savants prennent part à ces activités, tant par l'intermédiaire des organisations internationales que dans le cadre d'une coopération bilatérale. Nous continuerons d'apporter, dans une mesure encore plus large, notre contribution à la coopération internationale dans ce domaine.

9.12 Toutes ces tâches prioritaires font ressortir le rôle que l'Unesco doit jouer dans le domaine de la culture et des sciences sociales, car le progrès technique ne peut être séparé des sciences humaines et sociales. Bien que la proportion du budget réservée à ces domaines dans l'exercice 1965-1966 soit moindre, nous sommes convaincus que la concentration intellectuelle rétablira l'équilibre qui pourrait sembler menacé. L'importance de ces secteurs nous apparaît encore plus grande si nous pensons que, plus l'éducation sera généralisée et plus les réalisations de la technique seront importantes, plus deviendront brûlants les problèmes qui se rattachent aux valeurs humaines et à la garantie des droits de l'homme dans le monde contemporain.

9.13 C'est avec un intérêt profond que nous avons pris connaissance des remarques formulées à ce sujet par le Directeur général, tant dans son Introduction au Projet de programme et de budget que dans son exposé oral. Les moyens dont dispose notre Organisation sont - par la force des choses - limités. Limitées aussi sont les possibilités d'action d'une organisation internationale. Il est donc essentiel que la Conférence générale se penche avec la plus grande attention sur le problème d'une évaluation réaliste des moyens d'action et d'une évaluation tout aussi réaliste du budget de notre Organisation. Mais, tout en ayant conscience du caractère limité des moyens de l'Unesco, nous pensons qu'il est possible de les décupler en développant, entre les Etats membres, toutes les formes d'échange et de coopération qui pourraient assurer, dans une mesure notable, la réalisation des objectifs fixés par le Programme de l'Organisation sans, pour autant, alourdir son budget. En nous fondant sur nos propres expériences dans ce domaine, nous pouvons affirmer que ce rôle est rempli avec succès, tant par les contacts bilatéraux entre les Commissions nationales pour l'Unesco que par diverses formes d'échanges et de bourses. C'est, à notre avis, un domaine dans lequel notre Organisation peut encore faire preuve de nombreuses initiatives précieuses et ne demandant pas de grands moyens financiers.

9.14 Nous sommes à la veille du XXe anniversaire de l'Unesco et nous nous réservons de présenter, à ce sujet, des propositions précises. Car c'est pour nous l'occasion de mesurer le chemin parcouru, mais - combien plus encore ! - l'occasion de nous mesurer aux tâches qui s'offrent à nous. Quelles que soient les réussites de nos efforts passés - réussites dont nous sommes fiers - elles ne peuvent cacher cette évidence que la lutte sera encore longue pour aboutir à la réalisation de tous les objectifs définis par l'Acte constitutif de l'Unesco. Le récent anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme a donné au Directeur général l'occasion de dresser un bilan de ce qui reste à accomplir d'urgence pour que la promotion de l'homme contemporain et de ses droits soit assurée.

9.15 Nous avons à faire la guerre à l'analphabétisme, à la discrimination sous toutes ses formes, au racisme, au sous-développement, aux vestiges de la guerre chaude et de la guerre froide, à l'héritage néfaste du colonialisme et à ses séquelles. Nous avons à réaliser l'universalité de l'Organisation. Nous avons à promouvoir la dignité de l'homme par l'éducation, la science et la culture.

10. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово профессору Буи Туонг Хуан - министру образования и главе делегации Вьетнам, председателю Национальной комиссии по делам ЮНЕСКО.

(10) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole au professeur Bui-Tuông Huân, ministre de l'éducation nationale et chef de la délégation du Viêt-nam, président de la Commission nationale vietnamienne pour l'Unesco.

11.1 M. BUI-TUONG-HUAN (Viêt-nam). -

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur le Président, les sincères félicitations de la délégation du Viêt-nam pour votre élection à la présidence de la Conférence générale. Nous saluons en vous un savant mondialement connu, qui est hautement qualifié pour diriger nos débats consacrés aux difficiles problèmes que posent les rapides progrès de la science.

11.2 Mesdames, Messieurs les délégués, à chaque session de notre Conférence générale, c'est avec le même enthousiasme et la même confiance que le Viêt-nam se retrouve au sein de la grande famille des Etats membres de l'Unesco. Notre Organisation apparaît comme le témoin authentique de la démocratisation de la société internationale d'aujourd'hui. A un degré jamais atteint encore dans l'histoire de l'humanité, elle offre à de très nombreux peuples l'occasion de faire entendre leur voix et de contribuer à la noble action qu'elle mène pour le bonheur du monde.

11.3 Cette chance, le peuple vietnamien est décidé à la saisir pleinement. Il l'apprécie d'autant plus qu'il estime que ses propres traditions le prédisposent à remplir ses devoirs de membre d'une institution orientée vers les choses de l'esprit. En effet, nous avons toujours cru à la primauté des valeurs morales ainsi qu'aux vertus de l'éducation et du savoir. Aussi bien sommes-nous certains qu'en nous mettant au service de l'Unesco nous travaillons en même temps à la réalisation de notre idéal national. C'est dans cet esprit que, répondant à l'appel des dirigeants de l'Organisation, notre délégation désire préciser sa position dans ce débat général.

11.4 Le Projet de programme et de budget qui est soumis à l'examen de la treizième session de la Conférence générale est le fruit d'une collaboration entre le Conseil exécutif et le Directeur général. Nous voudrions exprimer à ses auteurs notre sincère admiration pour leur oeuvre. Nous les remercions d'avoir réussi à mettre à la disposition de la Conférence générale un instrument de travail d'une valeur incomparable et, surtout, de lui avoir fait de précieuses suggestions sur ce que devrait être la politique générale de notre Organisation.

11.5 En ce moment crucial de l'évolution de l'Unesco, nous sommes appelés à examiner un Programme fondé sur la reconnaissance de certaines tâches prioritaires au détriment de l'équilibre traditionnel. Une véritable question de principe nous est ainsi posée. Elle dominera, sans aucun doute, les discussions de la Conférence. Pour notre part, nous sommes prêts à accepter les priorités proposées. Mais nous tenons à préciser que notre ralliement est conditionnel.

11.6 Notre acceptation des priorités se base, bien entendu, sur le fait que ces priorités portent sur les domaines de la science et de l'éducation, lesquels sont d'une importance fondamentale pour les pays en voie de développement, qui seront appelés à en être les bénéficiaires directs. Ce qui justifie encore notre approbation, c'est la double idée maîtresse qui nous paraît avoir inspiré le choix de ces priorités.

11.7 La première est celle qui a poussé, en matière scientifique, les auteurs du Programme à chercher à doter les pays en voie de développement de moyens autonomes de développement. Chacun sait que les progrès de la science ont élargi l'écart entre les pays développés et ceux qui le sont le moins. Sans doute, l'application de la science au développement permettra-t-elle, en elle-même, de réduire cet écart. Mais le problème ne sera pas résolu pour autant, si les peuples en voie de développement ne possèdent pas les moyens de se développer eux-mêmes et continuent d'être tributaires de l'extérieur. L'action prioritaire de l'Unesco revêtira, en conséquence, un caractère hautement désintéressé, puisqu'elle tend, en définitive, à aider ces peuples à acquérir une indépendance réelle. Mais cette action sera forcément à long terme. C'est pourquoi l'accepter c'est admettre en même temps sa continuité, c'est prendre dès maintenant l'engagement de la reconduire et de

l'amplifier dans les programmes futurs. Nous souhaitons précisément que cet engagement soit pris par notre Organisation.

11.8 Quant à la deuxième idée maîtresse de l'institution de secteurs prioritaires, nous pensons qu'elle réside dans la certitude que, grâce à son désintéressement, l'Unesco inspire confiance à ses Etats membres. Dès lors, il est nécessaire d'envisager de lui donner les moyens de faire face à ses obligations car, à mesure que se consolide et s'accroît cette confiance, les appels à son aide ne deviendront que plus fréquents.

11.9 Nous croyons que cette prévision est raisonnable et opportune. Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'évoquer ici une phrase prononcée par le Pandit Nehru au lendemain de l'indépendance de l'Inde : "Nous sommes arrivés soudain, disait-il, à un moment où il nous faut courir : il ne suffit pas de marcher ; et, en courant, nous trébuchons, nous tombons, et nous essayons de nous relever de nouveau". Certes, ces paroles peuvent s'appliquer à tous les Etats en voie de développement. Mais soyons persuadés que, s'ils souhaitent qu'on vienne les aider à se relever, c'est plus volontiers vers une autorité désintéressée qu'ils se tournent. C'est pourquoi, à notre avis, un projet tel que l'extension de l'action relative à la planification de l'éducation est largement justifié par le désir des pays en voie de développement d'obtenir, de préférence, l'aide de l'Unesco.

11.10 Enfin, nous nous félicitons que les priorités portent à la fois, et pour la même période budgétaire, sur les deux secteurs de la science et de l'éducation. Nous estimons que cette simultanéité est primordiale. En effet, si l'éducation tend à assurer la formation morale et intellectuelle des individus, si la lutte contre l'analphabétisme vise à étendre les bénéfices de cette éducation à tous, une action intensive dans le domaine éducatif aura pour objectif final de maintenir, face aux progrès techniques, les valeurs permanentes qui, seules, permettront de discipliner et, pour tout dire, de moraliser la science. Tels sont les motifs qui ont guidé la délégation vietnamienne dans l'appréciation des projets prioritaires et qui l'ont déterminée à les accepter.

11.11 Mais notre ralliement est conditionnel. Il se réfère aux explications écrites et orales selon lesquelles l'adoption des priorités doit être comprise comme la reconnaissance d'une hiérarchie des urgences - "urgence" ne devant pas, en l'occurrence, être considérée comme synonyme d'importance. Dans ces conditions, si les priorités engendrent inévitablement un déséquilibre du Programme, ce déséquilibre devrait être provisoire. Comment d'ailleurs en serait-il autrement ? Si les différents domaines d'action de l'Unesco doivent converger vers le but final qui est la réalisation de l'idéal de notre Organisation, la condition de leur convergence est leur complémentarité. Ce sont, à la fois, cette convergence et cette complémentarité qui rendent tout déséquilibre nécessairement passager.

11.12 Nous allons procéder, conformément aux priorités proposées, à l'intensification des efforts de l'Unesco en matière de science et de technique, surtout en faveur des pays en voie de développement. Mais comment pourrions-nous nous engager réellement dans cette voie sans essayer de mesurer, en même temps, les répercussions de ces progrès scientifiques, techniques et, partant, économiques, non seulement sur les structures politiques et sociales des sociétés appelées à en bénéficier, mais aussi sur l'âme même des hommes et des femmes qui composent ces sociétés ?

11.13 D'autre part, comment pourrions-nous planifier l'éducation dans ces pays sans connaître les répercussions d'une telle mesure ? L'étude de celles-ci et les réflexions qu'elles suscitent permettront seules d'orienter utilement les efforts à déployer dans ces secteurs prioritaires.

11.14 Nous voulons souligner par là que l'expansion du Département des sciences exactes et naturelles et du Département de l'éducation entraînera, à bref délai, l'expansion correspondante du Département des sciences sociales et humaines.

11.15 C'est donc à la suite d'un examen dynamique du Programme - examen qui nous a apporté la conviction que les priorités d'aujourd'hui entraîneront celles de demain - que notre délégation accepte le déséquilibre provisoire prévu pour la période 1965-1966. Ce qui nous confirme encore dans cette conviction c'est que, dès maintenant, le déséquilibre quantitatif se trouve compensé par un équilibre qualitatif. Nous faisons allusion au projet de réorganisation administrative. Pour nous, ce projet valorise les sciences sociales et humaines, puisqu'il vise à créer une sous-direction des sciences sociales, sciences humaines et activités culturelles. C'est dire que nous approuvons aussi cette réforme.

11.16 En vérité, pour notre Organisation, l'expansion est un voyage sans retour. Je crois profondément que cette option lui fournira le moyen le plus sûr de réussir. C'est pourquoi, laissez-moi vous rappeler, en guise de conclusion, cette pensée de Lao-Tseu :

"Se tromper dans l'exercice de la médecine peut mettre en danger une vie humaine.
Se tromper dans l'action politique peut mettre en danger une génération.
Mais se tromper dans l'action éducative et culturelle peut mettre en danger mille et mille générations".

12. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово главе делегации Советского Союза С.К. Романовскому, председателю Государственного комитета Совета Министров СССР по культурным связям с зарубежными странами, Председателю Комиссии СССР по делам ЮНЕСКО.

(12) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Romanovski, chef de la délégation soviétique, président du Comité d'Etat du Conseil des Ministres de l'URSS pour les relations culturelles avec l'étranger et président de la Commission nationale soviétique pour l'Unesco.

13.1 С.К. РОМАНОВСКИЙ (Союз Советских Социалистических Республик):

Уважаемый товарищ Председатель, дамы и господа, товарищи. На каждой сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО мы даем общую оценку деятельности нашей Организации и намечаем перспективы ее дальнейшей работы.

13.2 С полным основанием можно сказать, что за истекшие два года ЮНЕСКО сделало немало полезного. Следует отметить содействие ЮНЕСКО развитию образования в странах Африки, Азии и Латинской Америки. Значительная работа проведена по организации международного сотрудничества в области океанографии, сейсмологии, гидрологии и т.д.

13.3 Комиссия СССР по делам ЮНЕСКО внимательно изучила доклады Генерального директора и Исполнительного совета, а также Проект программы на 1965-1966 гг. В целом, по нашему мнению, этот проект является неплохой основой для обсуждения. Мы считаем, в частности, совершенно правильным, что теперь работе ЮНЕСКО в области науки придается такой же приоритет, как и работе в области просвещения. Это несомненно, будет содействовать дальнейшему повышению эффективности работы ЮНЕСКО по оказанию помощи прежде всего развивающимся странам. Правильно и то, что в Проекте программы больше внимания уделяется вопросам планирования просвещения, проблемам планирования и применения науки для удовлетворения насущных потребностей развивающихся стран.

13.4 Можно было бы привести и другие примеры полезных мероприятий, намеченных к осуществлению в предстоящие годы.

13.5 Однако как итоги прошлой деятельности ЮНЕСКО, так и предлагаемый Проект программы, все еще недостаточно отвечают наиболее насущным нуждам и интересам народов, недостаточно отражают процессы, происходящие в современном мире.

13.6 Известно, что, с одной стороны, складывающаяся международная обстановка оказывает влияние на деятельность международных организаций, с другой,- работа этих организаций оказывает определенное воздействие на ход развития международных событий.

Это особенно верно в отношении такой крупной и представительной международной организации, какой является Организация объединенных наций по вопросам просвещения, науки и культуры.

13.7 Наше время характеризуется борьбой двух тенденций в мировой политике, борьбой сил мира и прогресса с силами войны и реакции. Мы с большим удовлетворением можем отметить, что силы мира и прогресса крепнут. Однако империалистические силы стремятся обострить международные отношения, создают очаги напряженности, чреватые угрозой миру и безопасности.

13.8 Советское правительство делает и будет делать все необходимое, чтобы предотвратить мировую термоядерную войну, проводить курс на решение спорных международных вопросов путем переговоров, улучшать и развивать отношения со всеми странами в интересах мира, развивать международное сотрудничество в области экономики, науки и культуры.

13.9 Делегация СССР заявляет с этой высокой трибуны, что непоколебимой основой внешней политики Советского Союза являются ленинские принципы мирного сосуществования государств с различным социальным строем, неустанная борьба за упрочение мира, за дружбу и сотрудничество между народами, за дальнейшую разрядку международной напряженности.

13.10 Наша страна и впредь будет бороться за прекращение гонки вооружений, за всеобщее и полное разоружение, за освобождение народов от растущего бремени военных расходов. Советский Союз выступает за укрепление Организации Объединенных Наций в интересах мира и безопасности народов.

13.11 Мы считает, что для ЮНЕСКО, как и для всякой другой организации, если она ставит своей целью службу человечеству, нет более важной и более благородной задачи, чем борьба за укрепление мира, за улучшение отношений между государствами.

13.12 Как известно, вопросы участия ЮНЕСКО в деятельности, направленной на укрепление мира и мирного сосуществования, на осуществление всеобщего и полного разоружения, не раз рассматривались как на Генеральной конференции, так и в Исполнительном совете. Однако сделано в этом направлении пока явно недостаточно.

13.13 В целях активизации работы ЮНЕСКО в этой области, делегация СССР считает чрезвычайно важным рассмотреть на данной сессии вопрос о задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования.

13.14 Мы глубоко верим, что принятие внесенной нами резолюции и конкретных предложений поможет улучшить работу Организации в этом направлении.

13.15 Уважаемый товарищ Председатель. Рассматривая события международной жизни за последние годы, нельзя не отметить, что в результате национально-освободительной борьбы народов, поддержанной прогрессивными силами всего мира, колониализму нанесен сокрушительный удар. Большое число народов вырвалось из колониальной неволи и приступило к созданию своей экономики, подъему культуры, сосредоточивая внимание на ликвидацию того пагубного наследия, которое оставили им колонизаторы.

13.16 Вместе с тем, позорная колониальная система еще не ликвидирована окончательно. Под гнетом колонизаторов и сейчас находятся обширные территории с населением около 50 млн. человек. В ряде мест колонизаторы пытаются сохранить или вернуть утраченные позиции. Совесть человечества требует того, чтобы колониализм был уничтожен повсюду и навсегда.

13.17 Для советских людей оказание бескорыстной, братской помощи освобождающимся и освободившимся народам является важной интернациональной задачей. В настоящее

время при содействии Советского Союза в развивающихся странах строится около 500 промышленных, научно-технических, культурных и других объектов, имеющих важное значение для создания фундамента экономической самостоятельности, для развития научно-технической базы, возрождения национальных культур.

13.18 Многим развивающимся странам оказывается помощь в подготовке национальных кадров специалистов, в ликвидации неграмотности, организации школьного и высшего образования, в деле развития науки. При содействии СССР в этих странах создается более 60 различных учебных заведений.

13.19 Весной этого года состоялся второй выпус специалистов, окончивших Бомбейский технологический институт, организованный по линии ЮНЕСКО с советской помощью. При содействии СССР построен Рангунский технологический институт в Бирме и политехнический институт в Гвинее, высшее техническое училище в Камбодже строится технологический факультет в Индонезии, учебный сельскохозяйственный центр и высшая административная школа в Мали, сооружаются техникумы и школы во многих странах.

13.20 По просьбам правительств развивающихся стран, в наших учебных заведениях из числа юношей и девушек этих стран обучаются многие тысячи будущих высококвалифицированных инженеров, врачей, агрономов, техников и т.д.

13.21 Экономическая и научно-техническая помощь Советского Союза развивающимся странам предоставляется без всяких условий и получает высокую оценку народов и правительств этих стран.

13.22 Советский Союз готов и впредь оказывать развивающимся странам братскую помощь как на двусторонней, так и на многосторонней основе.

13.23 Мы считаем, что ЮНЕСКО делает все еще недостаточно в оказании содействия освободившимся странам Азии и Африки, в ликвидации остатков и последствий колониализма, в развитии просвещения, науки и культуры.

13.24 О недостаточности усилий, предпринимаемых ЮНЕСКО в этой области, свидетельствуют, в частности, пассивное отношение Секретариата к выполнению резолюции 8.2 "О роли ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости", принятой Генеральной конференцией четыре года назад.

13.25 Вот почему мы считаем, что программа деятельности ЮНЕСКО на 1965-1966 гг. должна быть в большей мере насыщена практическими мероприятиями, направленными на содействие борьбе против колониализма и его последствий, против расизма и расовой дискриминации в просвещении, науке и культуре, на оказание эффективной помощи развивающимся странам в ликвидации неграмотности и в подготовке национальных кадров.

13.26 Многие делегаты и Генеральный директор в своих выступлениях справедливо уделяли большое внимание проблеме ликвидации неграмотности.

13.27 На рассмотрение Генеральной конференции внесен проект проведения экспериментальной программы распространения грамотности. Естественно ЮНЕСКО не может взять на себя непосредственную работу по ликвидации неграмотности в странах. Ликвидировать неграмотность страны смогут, прежде всего мобилизовав свои внутренние ресурсы. Вместе с тем, мы убеждены, что ЮНЕСКО в пределах тех средств, которыми оно располагает, может и должно делать значительно больше в решении этого вопроса. Оно могло бы, начиная уже с 1965 года, стать организующим центром всемирной кампании, развернуть в своих изданиях и другими средствами работу по мобилизации общественного мнения на борьбу с неграмотностью, более конкретно и эффективно распространять полезный опыт, накопленный во многих странах, оказывать содействие государствам-членам в планировании работы по ликвидации неграмотности.

13.28 Что касается Советского Союза, то он готов и впредь оказывать развивающимся странам всестороннюю помощь в деле ликвидации неграмотности путем обмена опытом, направления специалистов, содействия в создании учебных пособий и т.д.

13.29 Советский Союз считает, что максимальное содействие ликвидации остатков и последствий колониализма, наряду с борьбой за укрепление мира и дружбы между народами, должно стать генеральным направлением в деятельности ЮНЕСКО на ближайшие годы.

13.30 Исходя из этого, советская делегация будет добиваться существенного улучшения Программы путем сокращения второстепенных и малоэффективных мероприятий, а их, к сожалению, в рассматриваемом проекте немало. В качестве примеров можно назвать "исследование роли, которую играют в отношениях и обменах между культурами граждане стран Востока, возвращающиеся на родину после обучения на Западе", изучение так называемых традиционных юридических систем и т.д.

13.31 Мы выступаем против продолжающейся тенденции раздувания бюджета и распыления средств на малоэффективные мероприятия. Рост бюджета сам по себе еще не приводит к увеличению реальной пользы, которую ЮНЕСКО приносит государствам-членам. Поэтому следует не увеличивать бюджет, а сосредоточить все внимание на максимальном *повышении эффективности использования средств, находящихся в распоряжении Организации.*

13.32 Товарищ Председатель, советская делегация с удовлетворением отмечает, что за время после прошлой сессии Генеральной конференции, сотрудничество между нашей Национальной комиссией и ЮНЕСКО несколько расширилось. Крупные советские ученые и деятели культуры принимали активное участие в осуществлении программы ЮНЕСКО, сотрудничали в ее публикациях. Некоторое количество советских специалистов, правда меньшее, чем это могло бы быть, работает в развивающихся странах в качестве экспертов ЮНЕСКО и мы рады тому, что их работа получает положительную оценку со стороны государств-членов.

13.33 В Советском Союзе за эти два года было проведено несколько программных мероприятий ЮНЕСКО, в том числе международное совещание по биологическим аспектам расовой проблемы, на котором ученые из многих стран единодушно приняли важные рекомендации, улучшающие Декларацию ЮНЕСКО по вопросу о понятии расы.

13.34 Мы и впредь готовы активно сотрудничать с государствами-членами и с Секретариатом ЮНЕСКО. Советский Союз и в дальнейшем будет направлять в распоряжение Организации своих специалистов, делиться накопленным опытом и знаниями на страницах публикаций ЮНЕСКО, предоставлять все возможности для проведения в стране программных мероприятий.

13.35 Национальная комиссия СССР предложила включить в программу на 1965-1966 гг. ряд мероприятий, в том числе Международную конференцию по планированию образования. Мы надеемся, что это предложение будет принято и с большим удовольствием приглашаем провести эту Конференцию в Советском Союзе. Если в программу будут включены симпозиумы по научной гидрологии, мы охотно предоставим Секретариату ЮНЕСКО все возможности для их проведения в СССР. Наша Национальная комиссия готова в положительном плане рассмотреть и другие предложения о проведении мероприятий ЮНЕСКО в Советском Союзе.

13.36 Уважаемый Председатель. С каждым годом растет число членов ЮНЕСКО. Наша Организация становится все более представительной.

13.37 В то же время нельзя мириться с тем, что в ЮНЕСКО место одной из самых крупных держав мира, - Китайской Народной Республики, занимает никого не представляющий чанкайшист. В Организации не представлены до сих пор Германская Демократическая Республика, Корейская Народно-Демократическая Республика и Демократическая Республика Вьетнам.

13.38 Не способствует подъему авторитета ЮНЕСКО и продолжающаяся до сих пор дискриминация некоторых неправительственных демократических международных организаций, занимающихся вопросами образования, науки и культуры и выступающих за мир, дружбу и взаимопонимание между народами. Мы не можем обойти молчанием также вопрос об односторонней ориентации ЮНЕСКО на сотрудничество с замкнутыми политическими и экономическими группировками, находящимися под контролем западных держав.

13.39 Товарищ Председатель. Во всей деятельности ЮНЕСКО важную роль играют ее исполнительные органы. Исполнительный совет, несущий в период между сессиями Генеральной конференции особую ответственность, должен по своему составу правильно отражать существующие в мире социально-экономические системы и многообразие культур, а также строго следовать той политике, которая определена Генеральной конференцией.

13.40 В этой связи мы не можем пройти мимо такого факта, когда несмотря на решения Генеральной конференции, неоднократно осуждавшей колониализм, и, вопреки категорическим возражениям ряда членов Исполнительного совета, он, тем не менее, принял решение о приглашении на 27-ю Международную конференцию по образованию в Женеве колониалистской Португалии, хотя было совершенно ясно, что большинство ее участников будет против этого приглашения.

13.41 По нашему мнению, распределение мест в Исполнительном совете нуждается в определенном улучшении.

13.42 Нуждается в улучшении и географическое распределение должностей в Секретариате ЮНЕСКО. Как следует из представленных Генеральной конференцией материалов, 23 государства-члена до сих пор совсем не представлены в аппарате Организации, а 36 государств представлены недостаточно. Такое положение нельзя признать нормальным. Мы сожалеем, что несмотря на совершенно ясную резолюцию двенадцатой сессии Генеральной конференции по этому вопросу, все еще продолжается практика подбора кадров для работы в Секретариате из числа граждан уже намного перепредставленных стран, в основном стран Запада. Мы выражаем надежду, что Административная комиссия самым внимательным образом рассмотрит этот вопрос, а Генеральный директор примет необходимые меры для обеспечения действительно справедливого распределения должностей.

13.43 Уважаемый товарищ Председатель, дамы, г-да. Успехи Советского Союза в экономике, науке и культуре общеизвестны. Ярким свидетельством этого является недавний полет советского многоместного космического корабля "Восход" с экипажем из трех человек.

13.44 Верный ленинским принципам мирного сосуществования государств с различным социальным строем Советский Союз выступает за широкое международное сотрудничество. Он в больших масштабах осуществляет двустороннее сотрудничество с зарубежными странами в области науки и культуры, активно участвует в работе многих международных организаций, ибо такое сотрудничество не только помогает взаимному обогащению культурными ценностями, но и служит улучшению взаимопонимания и укреплению дружбы между народами.

13.45 Делегация Советского Союза сделает все от нее зависящее, чтобы решения тринадцатой сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО послужили делу укрепления мира и сотрудничества между народами в области образования, науки и культуры. Благодарю за внимание.

(13.1) M. ROMANOVSKI (URSS). - (Traduit du russe.)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à chaque session de la Conférence générale de l'Unesco, nous procédons à une évaluation d'ensemble de l'activité de notre Organisation et nous définissons les grandes lignes de ses travaux futurs.

(13.2) Nous sommes pleinement fondés à dire qu'au cours des deux dernières années, l'Unesco a obtenu beaucoup de résultats utiles. Il convient de signaler la contribution de l'Unesco au développement de l'éducation dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Un important travail a été réalisé pour l'organisation de la coopération internationale dans les domaines de l'océanographie, de la séismologie et de l'hydrologie, notamment.

(13.3) La Commission soviétique pour l'Unesco a étudié attentivement les rapports du Directeur général et du Conseil exécutif ainsi que le Projet de programme pour 1965-1966. Dans l'ensemble, à notre avis, ce projet représente une assez bonne base de discussion. Nous estimons en particulier tout à fait justifié que la science bénéficie dans l'activité de l'Unesco de la même priorité que l'éducation. Il n'est pas douteux que l'efficacité de l'assistance que fournit l'Unesco, en premier lieu aux pays en voie de développement, en sera encore accrue. C'est également à juste titre que le Projet de programme consacre une plus grande attention à la planification de l'éducation, ainsi qu'à la planification et à l'application de la science en vue de la satisfaction des besoins essentiels des pays en voie de développement.

(13.4) Il serait possible de citer encore d'autres exemples d'activités utiles prévues pour les prochaines années.

(13.5) Cependant, le Projet de programme et les résultats de l'activité passée de l'Unesco ne répondent pas encore pleinement aux besoins et aux intérêts les plus pressants des peuples et ne reflètent pas suffisamment l'évolution en cours dans le monde actuel.

(13.6) Si la situation internationale exerce une influence sur l'activité des organisations internationales, l'action de ces organisations a aussi une répercussion sur l'évolution des événements internationaux, surtout dans le cas d'une organisation internationale aussi importante et représentative que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

(13.7) Notre époque se caractérise par la lutte de deux tendances dans la politique mondiale : les forces de paix et de progrès, d'une part, les forces de guerre et de réaction, d'autre part. Nous constatons avec une grande satisfaction que les forces de paix et de progrès se consolident. Cependant, les forces impérialistes tentent d'envenimer les relations internationales et créent des foyers de tension qui sont gros de menaces pour la paix et la sécurité.

(13.8) Le Gouvernement soviétique fait et continuera à faire tout le nécessaire pour prévenir une guerre thermonucléaire mondiale, pour régler par voie de négociations les questions internationales litigieuses, pour améliorer et développer ses relations avec tous les pays dans l'intérêt de la paix, et pour renforcer la coopération internationale dans les domaines économique, scientifique et culturel.

(13.9) Du haut de cette tribune, la délégation soviétique proclame que le fondement inébranlable de la politique extérieure de l'Union soviétique est le principe léniniste de la coexistence pacifique des Etats ayant des structures sociales différentes : la lutte inlassable pour le renforcement de la paix, pour l'amitié et la coopération entre les peuples et pour la détente internationale.

(13.10) Notre pays continuera à l'avenir à lutter pour que cesse la course aux armements, pour qu'intervienne le désarmement général et complet, pour que les peuples soient libérés du fardeau croissant des dépenses militaires. L'Union soviétique est favorable à un renforcement de l'Organisation des Nations Unies dans l'intérêt de la paix et de la sécurité des peuples.

(13.11) Nous estimons que, pour l'Unesco comme pour toute organisation qui se propose de servir l'humanité, il n'existe pas de tâche plus importante et plus noble que la lutte pour le renforcement de la paix et pour l'amélioration des relations entre Etats.

(13.12) La question de la participation de l'Unesco à une action visant à renforcer la paix et la coexistence pacifique et à obtenir le désarmement général et complet a déjà été examinée plusieurs fois par la Conférence générale et par le Conseil exécutif. Toutefois, les efforts faits dans ce sens sont jusqu'à présent manifestement insuffisants.

(13.13) Afin de stimuler l'activité de l'Unesco dans ce domaine, la délégation soviétique estime très important d'examiner, à la présente session, la question du rôle de l'Unesco en faveur du renforcement de la paix et de la coexistence pacifique.

(13.14) Nous sommes profondément convaincus que l'adoption des propositions concrètes et du projet de résolution que nous avons présentés contribuera à améliorer l'action de l'Organisation dans ce domaine.

(13.16) Si l'on examine les événements internationaux des dernières années, on ne peut éviter de constater que le mouvement de libération nationale des peuples, appuyé par les forces progressistes du monde entier, a porté au colonialisme un coup décisif. Un grand nombre de peuples se sont arrachés au joug colonial et ont entrepris de recréer leur économie et de relever leur culture, en liquidant le legs funeste du colonialisme.

(13.16) Pourtant, l'indigne système colonial n'est pas encore complètement liquidé. De vastes territoires, peuplés de près de 50 millions d'habitants, se trouvent encore sous le joug colonialiste. En de nombreux points, les colonialistes s'efforcent de conserver leurs positions ou de regagner celles qu'ils ont perdues. La conscience humaine exige que le colonialisme soit aboli partout et pour toujours.

(13.17) Pour les citoyens soviétiques, l'aide désintéressée et fraternelle aux peuples en voie de libération ou récemment libérés est une importante obligation internationale. A l'heure actuelle, l'Union soviétique participe, dans des pays en voie de développement, à la réalisation d'environ 500 projets, de caractère industriel, scientifique, technique, culturel ou autre, présentant une grande importance pour la création des fondements d'une économie autonome, pour le développement de l'infrastructure scientifique et technique et pour la renaissance des cultures nationales.

(13.18) De nombreux pays en voie de développement reçoivent une aide pour la formation de cadres nationaux de spécialistes, pour l'élimination de l'analphabétisme, pour l'organisation de l'enseignement scolaire et supérieur, et pour le développement de la science. Plus de soixante établissements d'enseignement de divers types se construisent dans ces pays avec le concours de l'Union soviétique.

(13.19) Au printemps de cette année, une deuxième promotion de spécialistes est sortie de l'Institut technologique de Bombay, organisé dans le cadre du programme de l'Unesco avec l'aide soviétique. C'est aussi avec l'aide soviétique qu'ont été construits l'Institut technologique de Rangoon, en Birmanie, l'Institut polytechnique de Guinée, l'Ecole technique supérieure du Cambodge, que se construisent la Faculté technique d'Indonésie, le Centre de formation agricole et l'Ecole supérieure d'administration du Mali, et que sont équipés des écoles et des établissements techniques de nombreux autres pays.

(13.20) A la demande des gouvernements intéressés, des milliers de jeunes gens et jeunes filles de pays en voie de développement poursuivent dans nos établissements d'enseignement des études qui en feront des ingénieurs, des médecins, des agronomes ou des techniciens hautement qualifiés.

(13.21) L'aide économique, scientifique et technique de l'Union soviétique aux pays en voie de développement n'est assortie d'aucune condition, et elle est hautement appréciée par les peuples et les gouvernements de ces pays.

(13.22) L'Union soviétique est prête à continuer d'apporter son aide fraternelle aux pays en voie de développement, sur une base multilatérale ou bilatérale.

(13.23) Nous estimons que l'Unesco ne fait pas encore assez pour aider les pays d'Asie et d'Afrique récemment libérés à se débarrasser des vestiges et des conséquences du colonialisme et à développer l'enseignement, la science et la culture.

(13.24) L'insuffisance des efforts de l'Unesco dans ce domaine se manifeste en particulier dans l'attitude passive du Secrétariat à l'égard de la résolution 8.2 sur "le rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance", adoptée par la Conférence générale il y a quatre ans.

(13.25) C'est pourquoi nous estimons que le programme d'activité de l'Unesco pour 1965 et 1966 doit comprendre davantage de mesures pratiques, destinées d'une part à appuyer la lutte contre le colonialisme et ses séquelles, et contre le racisme et la discrimination raciale dans l'enseignement, la science et la culture, et d'autre part à fournir aux pays en voie de développement une aide efficace pour l'élimination de l'analphabétisme et pour la formation de cadres nationaux.

(13.26) De nombreux délégués, ainsi que le Directeur général ont, à juste titre, accordé une grande attention dans leurs interventions au problème de l'élimination de l'analphabétisme.

(13.27) Un projet expérimental d'alphabétisation est proposé à l'examen de la Conférence générale. Certes, l'Unesco ne peut assumer directement la tâche d'éliminer l'analphabétisme dans les pays intéressés. Pour atteindre ce but, il faut d'abord que les pays mobilisent leurs ressources nationales. Cependant, nous sommes convaincus que l'Unesco, dans la limite des moyens dont elle dispose, peut et doit faire beaucoup plus pour la solution de ce problème. Elle pourrait, dès 1965, devenir le centre d'organisation d'une campagne mondiale, s'efforcer, dans ses publications et par d'autres moyens, de mobiliser l'opinion mondiale contre l'analphabétisme, diffuser de façon plus concrète et plus efficace l'expérience utile acquise dans de nombreux pays, aider les Etats membres à planifier la lutte contre l'analphabétisme.

(13.28) L'Union soviétique, quant à elle, est prête, comme par le passé, à aider par tous les moyens les pays en voie de développement à éliminer l'analphabétisme en leur faisant connaître son expérience, en leur envoyant des spécialistes, en coopérant à la production de matériel d'enseignement, etc.

(13.29) L'Union soviétique estime que la plus large coopération à l'élimination des vestiges et des conséquences du colonialisme doit, avec la lutte pour le renforcement de la paix et de l'amitié entre les peuples, caractériser l'orientation générale de l'activité de l'Unesco au cours des prochaines années.

(13.30) Pour ces raisons, la délégation soviétique s'efforcera d'obtenir une amélioration substantielle du programme proposé, grâce à la suppression des activités secondaires et peu efficaces - qui sont malheureusement assez nombreuses dans le projet soumis à notre examen. On peut citer comme exemples "les enquêtes ... sur le rôle que jouent dans les relations et les échanges entre cultures, après leur retour dans leur pays, les orientaux qui ont accompli des études universitaires en Occident", l'étude des "systèmes juridiques traditionnels", etc.

(13.31) Nous nous élevons contre la tendance persistante à gonfler le budget et à éparpiller les ressources au profit de mesures peu efficaces. L'accroissement du budget ne suffit pas, par lui-même, à augmenter l'utilité réelle de l'Unesco pour les Etats membres. Il convient non pas d'augmenter le budget, mais de consacrer toute l'attention à atteindre à la plus grande efficacité dans l'utilisation des moyens dont dispose l'Organisation.

(13.32) La délégation soviétique note avec satisfaction que, depuis la dernière session de la Conférence générale, la coopération entre notre Commission nationale et l'Unesco s'est quelque peu élargie. D'éminents savants et représentants de la culture soviétique ont pris une part active à l'exécution du programme de l'Unesco et collaboré aux publications de l'Organisation. Des spécialistes soviétiques - qui pourraient être plus nombreux - travaillent dans divers pays en voie de développement en qualité d'experts de l'Unesco et nous nous réjouissons de savoir que leur travail est apprécié par les Etats membres.

(13.33) Au cours des deux dernières années, certaines activités du programme de l'Unesco ont eu lieu en Union soviétique - notamment la réunion d'experts sur les aspects biologiques de la question raciale, lors de laquelle des savants de nombreux pays ont adopté à l'unanimité des recommandations importantes qui représentent un progrès par rapport à la déclaration de l'Unesco sur la race.

(13.34) Nous sommes prêts, comme dans le passé, à collaborer activement avec les Etats membres et le Secrétariat de l'Unesco. L'Union soviétique continuera à mettre ses spécialistes à la disposition de l'Organisation, à partager ses connaissances et son expérience par la voie des publications de l'Unesco, et à fournir toutes facilités pour l'exécution d'activités du programme sur son territoire.

(13.35) La Commission nationale de l'URSS a proposé d'inclure dans le Programme pour 1965-1966 un certain nombre de projets, notamment l'organisation d'une conférence internationale sur la planification de l'éducation. Nous espérons que cette proposition sera adoptée et nous serions heureux que cette conférence se tienne en Union soviétique. Si le Programme prévoit des colloques sur l'hydrologie scientifique, nous offrons également volontiers au Secrétariat de l'Unesco toutes facilités pour qu'ils aient lieu en URSS. Notre Commission nationale est prête à examiner favorablement d'autres propositions concernant l'organisation d'activités de l'Unesco en URSS.

(13.36) Chaque année, le nombre des membres de l'Unesco s'accroît. Notre Organisation devient de plus en plus représentative.

(13.37) Il est cependant inadmissible que la place de l'une des plus grandes puissances du monde - la République populaire de Chine - soit occupée à l'Unesco par un partisan de Tchang Kaï-chek,

qui ne représente personne. En outre, la République démocratique allemande, la République démocratique populaire de Corée et la République démocratique du Viêt-nam ne sont toujours pas représentées à notre Organisation.

(13.38) De même, la discrimination persistante dont sont l'objet certaines organisations internationales non gouvernementales démocratiques du domaine de l'éducation, de la science et de la culture, qui servent la cause de la paix, de l'amitié et de la compréhension mutuelle entre les peuples, n'est pas faite pour accroître l'autorité de l'Unesco. Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence la partialité dont fait preuve l'Unesco dans sa coopération avec des groupements politiques et économiques formés qui se trouvent sous le contrôle de puissances occidentales.

(13.39) Les organes exécutifs de l'Unesco jouent un rôle essentiel dans toute l'activité de l'Organisation. Le Conseil exécutif, auquel incombe une responsabilité particulière dans l'intervalle des sessions de la Conférence générale, doit refléter correctement dans sa composition les systèmes sociaux et économiques existant dans le monde, ainsi que la diversité des cultures, et doit suivre strictement la politique définie par la Conférence générale.

(13.40) A ce sujet, nous ne pouvons ne pas relever le fait que, malgré les décisions de la Conférence générale qui a condamné à plusieurs reprises le colonialisme et malgré les objections catégoriques de plusieurs membres du Conseil exécutif, le Conseil a décidé d'inviter à la vingt-septième Conférence internationale de l'instruction publique à Genève le Portugal, puissance colonialiste, alors qu'il était évident que la majorité des participants s'opposeraient à cette invitation.

(13.41) A notre avis, la répartition des sièges au Conseil exécutif aurait besoin d'être améliorée.

(13.42) Il est également nécessaire d'améliorer la répartition géographique des postes au Secrétariat de l'Unesco. Comme le montrent les documents soumis à la Conférence générale, 23 Etats membres ne sont pas représentés du tout au Secrétariat de l'Organisation, et 36 sont insuffisamment représentés. Il est impossible de considérer cette situation comme normale. Nous déplorons que, malgré la résolution parfaitement claire adoptée à ce sujet à la douzième session de la Conférence générale, on continue à recruter des fonctionnaires du Secrétariat parmi les ressortissants de pays déjà sur-représentés, notamment de pays de l'Occident. Nous exprimons l'espoir que la Commission administrative examinera cette question avec la plus grande attention et que le Directeur général prendra les mesures nécessaires pour assurer une répartition équitable des postes.

(13.43) Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les progrès de l'Union soviétique dans les domaines de l'économie, de la science et de la culture sont connus de tous. Ils ont été illustrés récemment de façon éclatante par le lancement du vaisseau spatial multiplace "Voskhod", avec un équipage de trois hommes.

(13.44) L'Union soviétique, fidèle aux principes léninistes de la coexistence pacifique entre Etats ayant des structures sociales différentes, est favorable à une large coopération internationale. Elle pratique sur une grande échelle la coopération bilatérale avec des pays étrangers dans les domaines de la science et de la culture et elle participe activement aux travaux de nombreuses organisations internationales, car cette coopération contribue non seulement à l'enrichissement réciproque du patrimoine culturel, mais aussi à l'amélioration de la compréhension mutuelle et au renforcement de l'amitié entre les peuples.

(13.45) La délégation de l'Union soviétique fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les décisions de la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco servent la cause de la paix et de la coopération entre les peuples dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

14. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово профессору Гомесу Солано, послу и главе делегации Коста-Рики.

(14) *Le* PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole au professeur Gomez Solano, ambassadeur et chef de la délégation du Costa Rica.

15.1 El Sr. GOMEZ SOLANO (Costa Rica):

Señor Presidente, señoras y señores delegados: En nombre del Gobierno de Costa Rica, de mi Delegación y en el mío propio, os presento el más respetuoso saludo y los más elevados sentimientos de mi consideración.

15.2 Costa Rica, país pequeño y sencillo pero celoso de su libertad, anhela que todos los pueblos del mundo sean pueblos libres y todos los hombres sean hombres honrados y vivan en paz. Por eso, os ruego que me sea permitido presentar un renovado y especial saludo a los pueblos hermanos de Africa, Asia y América que han logrado el goce de su soberanía y se han integrado como pueblos independientes, al concierto universal de las naciones. Vengan ellos con su saber, con su cultura, con su devoción, con su inspiración, a integrarse, con su entusiasmo, con su fe, a ese maravilloso esfuerzo que las grandes y las pequeñas naciones realizan para dar al mundo un hombre feliz, un hombre nuevo, un hombre mejor.

15.3 Basada en la preciosa herencia que nos donara nuestra Madre Patria, España, Costa Rica ha realizado una superior concepción democrática de la vida y han sido la educación y la cultura, los medios usados para esa realización. El costarricense cree que el hombre es fin y no medio y le atribuye dignidad, pues lo considera poseedor de un destino personal intransferible que ha de realizar por determinación propia. Para el costarricense, los derechos humanos son inherentes a su propia persona y no concibe que ningún poder, ningún conjunto de fuerzas pueda atentar contra ellos. El concepto de libertad no lo limita al natural disfrute de los tradicionales derechos civiles y políticos, sino que lo lleva al goce de las máximas satisfacciones de las necesidades de vestido, alimentación, vivienda, salud y educación. La sociedad es el medio para que el hombre realice plenamente su destino personal. La familia es la base de la sociedad. El Estado es la organización político jurídica del poder de la sociedad, pero jamás puede atentar contra el más elemental principio de la dignidad humana. Se respeta la propiedad privada, al capital se le atribuye una función social, y la educación es el medio para formar al hombre inspirado en estos valores y en estos principios característicos de una concepción democrática de la vida. Por estas razones, en Costa Rica la educación es función esencial del Estado, quien la comparte con la actividad privada.

15.4 Costa Rica es un país agrícola. Los productos salen al mercado internacional. Es decir, somos un país pobre. Pero dentro de esa pobreza, Costa Rica siempre ha luchado por elevar el nivel de su educación, por ser un país más culto. Declarada su independencia en 1821, sus dos primeros Presidentes fueron maestros. En 1832, la ley obligó a los gobiernos locales a abrir escuelas primarias para niños y niñas. En 1843, funda su primera Universidad. En 1869, declara la educación primaria gratuita y obligatoria. En 1886, realiza su primera gran reforma de la educación. En 1949, declara gratuita la educación pre-escolar, la primaria y la educación secundaria. La educación universitaria es gratuita para todos los jóvenes de escasos recursos económicos. La Universidad goza de autonomía absoluta, pues ni la Asamblea Legislativa puede legislar sobre asuntos que le atañen sin antes recabar su asentimiento. Y para asegurarle sus medios económicos, la Constitución obliga al Estado a darle patrimonio propio y una contribución directa anual no menor del 10 % del presupuesto de Educación Pública. Desde 1948, Costa Rica está trabajando intensamente en la reforma de su sistema de educación, trabajo en que la Unesco ha participado y está participando, con reconocimiento de todo el país. Desde 1951, la Unesco ha colaborado con Costa Rica en la resolución de sus problemas educativos. Unos pocos datos serán suficientes para considerar los resultados.

15.5 En 1950 existían 322.492 habitantes de 7 a 24 años. De ese número de personas sólo el 35,5 % asistía a algún centro de enseñanza. Trece años después, en 1963, teníamos 501.208 habitantes de 7 a 24 años de los cuales el 55, 2 % asistían a un centro de enseñanza. Como es de suponer, el mayor esfuerzo se hizo en la universalización de la enseñanza primaria, pues en 1950, de la población de 7 a 14 años, sólo asistía el 67 %, mientras que en 1963 lo hacía el 88, 6 %. En 1963, de una población de 245. 254 alumnos de 7 a 24 años que estaban asistiendo a un centro escolar, el 48, 6 % era del sexo femenino. En la educación de Costa Rica, como en la vida del país, no existe discriminación alguna ni por sexo, ni por raza, ni por religión, no por bandería política.

15.6 Siempre se ha dicho que en Costa Rica hay más maestros que soldados. Eso fue cierto hasta 1949 porque después de ese año en Costa Rica no hay soldados, sólo hay maestros. La Constitución política prohibe el ejército, y deja a una guardia civil el cuidar del hombre público. Y hoy día, comparando el número de guardias civiles y el número de escuelas, podemos decir con orgullo que en Costa Rica hay más edificios escolares que guardias civiles. Ahora nuestro lema es: muchos maestros, pero buenos maestros. Tal es la devoción del costarricense por la cultura, que el Estado dedica a la educación la tercera parte de su presupuesto total. Costa Rica es el país de mayor crecimiento demográfico de América Latina. Para el año entrante, 1965, el Ministerio de Educación Pública se prepara para recibir 65.000 niños que iniciarán la educación primaria. Debemos pensar en el número de maestros, de salas de clase, etc., necesarios para atender este crecimiento.

15.7 Es por estas razones que Costa Rica desea hacer presente su apoyo decidido a las resoluciones tomadas en las 11a. y 12a. reuniones de la Conferencia General, en el sentido de afirmar y subrayar el carácter prioritario dado al desarrollo de la educación, sin desconocer o disminuir los importantes capítulos de Ciencias Exactas y Naturales, Ciencias Sociales, Ciencias Humanas y Actividades Culturales que, después de haber sido estudiados por el Ministerio de Educación Pública, la Comisión Nacional y mi Delegación, merecen la total aprobación y una calurosa felicitación al Sr. Director General, Sr. René Maheu, y a los miembros de la Secretaría que han contribuído a poner en nuestras manos un instrumento de trabajo tan completo como valioso. Nosotros, que consideramos tan útil el Programa de Asistencia Técnica, quisiéramos abogar porque, a la par de ese programa, crezca más robustecido el programa de becas. Es mucho lo que en nuestros países pueden hacer y hacen los técnicos extranjeros; pero si a la par de ellos aumentan nuestros propios técnicos, el éxito de la labor que se inicia queda asegurado. Además, en países de limo como son los nuestros, la gran labor está en la creación de nuestros propios valores humanos, de nuestros propios valores científicos, de nuestros propios valores culturales. Así lograremos encontrarnos un día y gozar de la gracia de ser.

15.8 Señor Presidente: No ha salido la Unesco de la edad de la adolescencia y ya se presenta al mundo como el organismo que une al mayor número de países, un organismo que prende esperanzas en el corazón y la mente de los hombres de todo el mundo. Angustia de crecimiento sufrimos los países que luchamos con nuestra debilidad y nuestra pobreza, por florecer en el mundo de la luz. La Unesco es la aurora que viene a iluminar los senderos de paz, y a invitar a los hombres a crecer, a hacer al hombre más hombre. La Unesco debe sentirse orgullosa de poder presentar al mundo cada dos años, una asamblea como ésta; aquí las naciones grandes a la par de las naciones pequeñas, igualmente dignificadas; aquí las naciones avanzadas a la par de los pueblos en desarrollo, igualmente considerados; aquí los hombres de todas las razas, los hombres de todas las lenguas, de todos los credos religiosos y políticos en un solo plano de absoluta igualdad, con un solo pensamiento: trabajar por un mundo mejor. Se dice que detrás de una gran institución está la mente de un hombre inspirado, pero ante esta Unesco creciente, consciente de su influencia y del papel universal que desempeña, está la mente de muchos hombres: Torres Bodet, de México, Evans, de los Estados Unidos de América, Veronese, de Italia, Maheu, de Francia. No podemos olvidar a los Subdirectores, entre los que destaca por su servicio y sabiduría el Dr. Adiseshiah, y todos los que integran y han integrado el Consejo Ejecutivo. Para ellos el aplauso y el reconocimiento universal. Sus nombres están grabados en nuestro corazón.

15.9 Para terminar, debo aprovechar esta oportunidad para presentar en nombre del pueblo costarricense los más sinceros agradecimientos a la Unesco por la muy valiosa ayuda técnica prestada a mi país con motivo de la erupción del volcán Irazú. Hago extensivo este agradecimiento a los Estados Unidos de América por su ayuda moral y material tan abundante; a la Santa Sede, a los países hermanos de Centroamérica, a los hermanos del continente y a todos los pueblos del mundo, que en una u otra forma se han hecho presentes en estos momentos de tragedia para nosotros. Al transmitir los agradecimientos de mi Gobierno y del pueblo costarricense, sólo me resta manifestar que siembra de ver-

dad el que siembra en el corazon de los hombres, porque las cosechas de amor son eternas.

(15.1) M. GOMEZ SOLANO (Costa Rica). - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, au nom du Gouvernement costaricien et de sa délégation et en mon nom propre, je suis heureux de vous saluer et de vous assurer de mes sentiments de très haute considération.

(15.2) Le Costa Rica est un petit pays, simple mais jaloux de sa liberté ; il souhaite ardemment que tous les peuples du monde soient des peuples libres, que tous les hommes soient respectés et vivent en paix. C'est pourquoi je tiens à saluer de nouveau et tout spécialement les peuples frères d'Afrique, d'Asie et d'Amérique qui ont obtenu la jouissance de leur souveraineté et sont entrés, comme peuples indépendants, dans le concert universel des nations. Qu'ils viennent donc, apportant leur savoir, leur culture, leur dévouement, leur inspiration, pour s'associer avec leur élan et leur foi au splendide effort que déploient les nations, grandes et petites, pour donner au monde une humanité heureuse, une humanité nouvelle, une humanité meilleure.

(15.3) S'appuyant sur le précieux héritage que l'Espagne, notre mère patrie, nous a légué, le Costa Rica traduit dans la réalité une conception démocratique supérieure de la vie ; et les moyens qu'il a employés pour cela sont l'éducation et la culture. Les Costa-Riciens voient dans l'homme une fin, et non pas un moyen, et ils reconnaissent sa dignité ; ils considèrent en effet tout homme comme ayant un destin personnel qui appartient à lui seul et qu'il lui incombe de réaliser par sa propre détermination. Pour les Costa-Riciens, les droits de l'homme sont inhérents à la personne humaine ; il est donc inconcevable pour eux qu'un pouvoir ou une coalition de forces quelconques puissent attenter à ces droits. Ils ne restreignent pas le concept de liberté à la jouissance naturelle des droits civils et politiques traditionnels, mais l'étendent à l'entière jouissance de tout ce qui est nécessaire à la vie : vêtements, nourriture, logement, santé et éducation. La société est le moyen, pour l'homme, de réaliser pleinement son destin personnel. La famille est la base de la société. L'Etat est l'organisation politico-juridique du pouvoir de la société, mais il ne lui est jamais permis d'attenter au principe élémentaire de la dignité de l'homme. La propriété privée est respectée ; une fonction sociale est attribuée au capital ; l'éducation est le moyen de former un homme dont les principes et l'échelle de valeurs répondent à une conception démocratique de la vie. C'est pourquoi l'éducation est chez nous une des fonctions principales de l'Etat, qui la partage avec l'initiative privée.

(15.4) Le Costa Rica est un pays agricole dont les produits sont écoulés sur le marché international. En d'autres termes, c'est un pays pauvre. Mais, dans cette pauvreté même, le Costa Rica a toujours lutté pour élever le niveau de son enseignement, pour devenir un pays plus cultivé. Après la proclamation de son indépendance (1821), ses deux premiers présidents furent des enseignants. En 1832, la loi obligea les municipalités à ouvrir des écoles primaires pour les garçons et les filles. Notre première université date de 1843. En 1869, l'enseignement primaire fut déclaré gratuit et obligatoire. La première grande réforme de l'enseignement eut lieu en 1886. En 1949, la gratuité dont bénéficiait déjà l'enseignement primaire fut étendue à l'éducation préscolaire et à l'enseignement secondaire. L'enseignement universitaire est gratuit pour tous les jeunes gens sans fortune. L'université jouit d'une autonomie absolue, puisque l'Assemblée législative ne peut légiférer sans son assentiment sur les questions qui la concernent. Pour lui assurer des ressources, la Constitution oblige l'Etat à lui constituer un patrimoine propre et à lui verser directement chaque année une contribution au moins égale à 10 % du budget de l'éducation publique. Depuis 1948, le Costa Rica travaille activement à la réforme de son système d'enseignement. L'Unesco a participé et participe encore à cette entreprise, ce qui lui vaut la gratitude de tout le pays. Depuis 1951, elle collabore avec le Costa Rica à la solution de ses problèmes d'enseignement. Quelques indications suffiront à donner une idée des résultats obtenus.

(15.5) En 1950, le Costa Rica comptait 322.492 habitants dont l'âge était compris entre 7 et 24 ans. Sur ce nombre, 35,5 % seulement fréquentaient un centre d'enseignement. Treize années plus tard, en 1963, il y avait 501.208 habitants de 7 à 24 ans, et 55,2 % d'entre eux fréquentaient un centre d'enseignement. Il va sans dire que l'effort a porté avant tout sur la généralisation de l'enseignement primaire : en 1950, 67 % seulement des enfants de 7 à 14 ans recevaient un enseignement de ce niveau, alors qu'en 1963, le pourcentage s'élevait à 88,6. A cette date, sur les 245.254 élèves de 7 à 24 ans qui fréquentaient un centre scolaire, 48,6 % étaient de sexe féminin. Dans l'enseignement comme dans la vie du pays, il n'est fait aucune discrimination répondant à des considérations de sexe, de race, de religion ou d'appartenance politique.

(15.6) Un dicton veut qu'il y ait au Costa Rica plus de maîtres que de soldats. Il en fut ainsi jusqu'en 1949, mais depuis cette date il n'y a plus de soldats, il n'y a plus que des maîtres. La Constitution interdit l'existence d'une armée et laisse à la garde civile le soin de veiller sur la sécurité publique. Et si nous comparons aujourd'hui l'effectif de la garde civile au nombre des écoles, nous pouvons dire avec fierté que notre pays compte plus de bâtiments scolaires que de gardes civils. Le personnel enseignant est nombreux, mais il s'agit maintenant d'en relever la qualité. Tel est le zèle des Costa-Riciens pour la culture que l'Etat consacre à l'enseignement le tiers de son budget. Le Costa Rica est, parmi les pays d'Amérique latine, celui dont la population croît le plus rapidement. Le Ministère de l'éducation publique se prépare à accueillir en 1965 65.000 enfants en première année d'école primaire. Nous devons penser au nombre de maîtres, de salles de classe, etc., qu'il nous faudra pour faire face à cet accroissement.

(15.7) C'est pourquoi le Costa Rica approuve sans réserve les résolutions votées au cours des *onzième* et *douzième sessions* de la *Conférence générale*, qui *affirmaient* et *soulignaient* la priorité accordée au développement de l'éducation, sans pour autant méconnaître ni réduire l'importance des chapitres qui ont trait aux sciences exactes et naturelles, ou aux sciences sociales, sciences humaines et activités culturelles. Ces chapitres ont été étudiés par le Ministère de l'éducation publique, par la Commission nationale et par la délégation du Costa Rica ; ils méritent une approbation totale et il convient d'en féliciter vivement le Directeur général et les membres du Secrétariat qui ont contribué à nous doter d'un instrument de travail aussi complet qu'utile. Pour nous, qui jugeons si utile le programme d'assistance technique, nous demanderions volontiers qu'à l'égal de celui-ci, on développe et renforce le programme de bourses. Les techniciens étrangers peuvent faire beaucoup - et font beaucoup - dans nos pays, mais si le nombre de nos propres techniciens s'élevait au même rythme, le succès de notre entreprise serait assuré. Bien plus, pour d'humbles pays comme les nôtres, la grande tâche est d'élaborer un système de valeurs humaines, scientifiques et culturelles qui leur soit propre. C'est ainsi que nous réussirons à nous trouver nous-mêmes un jour et à jouir du bonheur d'exister.

(15.8) L'Unesco n'est pas sortie encore de l'adolescence ; pourtant, elle apparaît déjà au monde comme l'organisme qui met l'espérance au coeur et dans l'esprit des hommes du monde entier. Les douleurs de la croissance sont celles dont nous souffrons, nous autres pays en lutte contre notre faiblesse et notre pauvreté, pour arriver à nous épanouir dans le monde de la lumière. L'Unesco est l'aurore qui vient éclairer les chemins de la paix, invitant les hommes à grandir, à enrichir leur propre humanité. Elle doit être fière de pouvoir présenter tous les deux ans au monde une assemblée comme celle-ci. Ici, l'on voit les grands pays sur le même pied que les petits, une même dignité étant reconnue à tous. Ici, l'on voit les peuples avancés traités à l'égal des peuples en voie de développement, tous jouissant d'une même considération. Ici des hommes de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les convictions religieuses et politiques sont réunis sur un plan d'égalité absolue, guidés par un même souci, celui de travailler à la réalisation d'un monde meilleur. On dit que derrière toute grande institution, il y a l'esprit d'un homme éclairé ; mais devant cette Unesco qui grandit, consciente de son influence et du rôle universel qu'elle joue, il y a l'esprit de divers hommes : Torres Bodet, le Mexicain, Evans, l'Américain, Veronese, l'Italien, Maheu, le Français. Et nous ne saurions oublier ni les sous-directeurs, parmi lesquels se détache, tant par les services que par la sagesse, la figure de M. Adiseshiah, ni les hommes qui entrent au Conseil exécutif ou en sont déjà membres. A eux tous vont l'estime et la reconnaissance universelles. Leurs noms sont gravés dans notre coeur.

(15.9) En terminant, je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée de présenter, au nom du peuple du Costa Rica, ses remerciements les plus sincères à l'Unesco pour la précieuse aide technique qu'elle nous a apportée à l'occasion de l'éruption du volcan Irazu. J'étends ces remerciements aux Etats-Unis d'Amérique, pour leur aide morale et matérielle si généreuse, ainsi qu'au Saint-Siège, aux pays frères d'Amérique centrale aux pays frères du continent et à tous les peuples du monde qui, d'une manière ou d'une autre ont été à nos côtés en ces moments tragiques pour nous. En leur transmettant les remerciements du Gouvernement et du peuple costariciens, j'ajouterai seulement que celui-là sème en vérité qui sème dans le coeur des hommes, car les moissons de l'amour sont éternelles.

16. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово профессору Пуспонегоро, министру научных исследований Индонезии и главе индонезийской делегации.

(16) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole au professeur Pusponegoro, ministre de la recherche scientifique de l'Indonésie et chef de la délégation indonésienne.

17.1 Mr. PUSPONEGORO (Indonesia):

Mr. President, distinguished delegates, we are now living in an era of vast and important changes. The political transformation of many nations from dependencies into fully-grown independent nation-States, the magnitude of rapid social and economic growth and the spectacular and revoluntionary progress of science and technology present to the human race unparalleled opportunities for creating a better world, a world unclouded by hunger, misery and want. Hence it is heartening that today, representatives of all continents are assembled here in their common purposes "to contribute to peace and security by promoting collaboration among the nations through education, science and culture...". For the thirteenth time in the history of Unesco, all Member States have come together to deliberate on ways and means to achieve such a purpose.

17.2 It is, therefore, a great honour indeed to convey to the thirteenth session of the General Conference of Unesco a message of goodwill and greetings from the people and the Government of the Republic of Indonesia. Especially, to those nations which are represented here for the first time, we would like to extend a very warm welcome and the hope for close co-operation and friendship. However, my delegation wishes to express again its deep regret that the People's Republic of China is not duly represented at the thirteenth General Conference of Unesco.

17.3 Allow me now, Mr. President, to present to the Conference the salient features of the progress made in Indonesia in the fields of education, science and culture since the last session of the General Conference of Unesco in 1962.

17.4 As you are aware, the fight against illiteracy has succeeded in Indonesia not only because it has received primary attention but also because of the successful mobilization of all constructive forces in the country, both governmental and non-governmental. In 1962 eight provinces were declared free from illiteracy. These were followed by nine other provinces in 1963. Now, in 1964, four additional provinces have completed the campaign against illiteracy. And I am privileged to report today that by the end of 1964, except in the case of West Irian, illiteracy will have become a thing of the past. An official report is now in preparation by the Ministry of Basic Education and Culture, while an intensive effort to prevent the recurrence of illiteracy is being made through the production and provision of reading materials with the assistance of Unesco. In this respect, I wish, on behalf of the Government of the Republic of Indonesia, to express our great appreciation to the Government of Sweden for their continued support through Unesco in providing 2,500 tons of printing paper. The prevention of the recurrence of illiteracy is also being met by means of evaluation and research workshops as well as by the integration of the follow-up of the illiteracy campaign into the Compulsory Education Scheme which was first launched in 1964. The fight against illiteracy in West Irian was started on 1 October 1963 with the result that now in 1964, the capital, Sukarnapura, and other residential cities have been freed from illiteracy.

17.5 The rich experience gained by the Indonesian people in this most rewarding and satisfying enterprise, and the knowledge of the techniques and the social and economic implications of fighting illiteracy, we hope to share with those Member States which are still confronted with the problem. Specifically, we would be privileged indeed to offer to those Member States, through Unesco, the services of experienced experts and to provide Unesco fellowship-holders with all facilities needed for specialized study of the subject.

17.6 In the general field of basic education and culture, the Indonesian Government upholds the system of what is called Panchawardana. This system, consisting of five principles, provides a foundation from which all programmes in education and culture are developed with the object of achieving optimum results in terms of the Indonesian State philosophy of Panchasila. By virtue of this approach, during the past two years considerable progress has been made. Quantitatively, in spite of many material difficulties, educational and cultural activities have expanded in scope and increased in number; new schools have been set up, and the training of teachers intensified. In the field of compulsory education which,

as I stated earlier, began in 1964, some 103 out of the total of 222 districts have now launched a six-year compulsory education programme. It is planned that, in 1968-1969, compulsory education will be effectively extended to all districts in Indonesia. The present number of 11,065,481 primary school students in a total population of 103 million people illustrates the great importance of developing education and culture. The government has also expanded the teacher training programme in Indonesia. At the moment there are about 500 teacher-training institutions, with 51,804 students. Eighteen Higher Teachers Colleges have also been established. The Government of the Republic of Indonesia is determined to continue tackling this problem in the same spirit as it did that of literacy work. Qualitatively, during the past two years, curriculum improvements, in particular in regard to vocational training, have been introduced. These are constantly being brought up to date in the light of the demands of a modern and dynamic society within the framework of the objectives of the Indonesian Revolution.

17.7 In executing the government's policy in the field of higher learning, the Ministry of Higher Education and Sciences bases its activities on the Tridharma, which consists of three major functions: (1) education and training, (2) research, and (3) public service. The educational and training function of the institutions of higher learning is spread over a network of teaching units in which, for every seven science and engineering faculties, there are three social science faculties. In view of the growing demands of development and the increase of population, it is envisaged that by 1972 one and a quarter million students will have access to institutions of higher learning. The following figures show the rapid growth of higher education in State universities:

	1939	1962	1963
State universities	0	15	25
Faculties	5	96	147
Students	800	65,000	115,000

17.8 Taking into account the 115 private universities, numerous correspondence schools and the 60 academies under the different ministries, the number of students in 1963 was estimated at 180,000. The number of university graduates increased from 1,500 in 1962 to 2,500 in 1963. University teachers, including extraordinary professors and lecturers, now number 10,500. The target in 1965 is to have 28 State universities consisting of 220 faculties of which 165 will be in the field of engineering and sciences.

17.9 The other two functions of higher education are research and public service. Research projects in medicine, agriculture, technology, industry, economic and social sciences are carried out by staff members of the universities. In 1964 alone the Ministry of Higher Education and Sciences is sponsoring nearly 90 research projects, mostly in the field of science and engineering. Other research projects on a national level carried out by university staff are sponsored by the Ministry of National Research. From the point of view of providing public service, the universities are engaged in affiliation projects with the armed forces, industrial enterprises and other government agencies which are responsible for development. Another task entrusted to the older universities is to train teaching staff and assistants for the newly established institutions of higher learning.

17.10 What are the additional problems of higher education in Indonesia? One current and serious problem concerns the ever-increasing number of applicants for higher education. In 1964 alone about 80,000 students graduated from the senior high schools throughout Indonesia, while in 1965, 100,000 are expected to apply for admission to the limited number of universities. Another problem concerns the acceleration of the training of a complete and qualified Indonesian teaching staff in order to enable Indonesian universities to train scientists and engineers adequately and in sufficient numbers.

17.11 In brief, progress in education in Indonesia - whether in higher, intermediate or basic education - must be understood in terms of the dynamic growth of the Indonesian Revolution. The effect of such dynamics on education and culture and the rising demands of a progressive society presuppose an intensive concentration of national efforts on planning education in projective terms. Some serious thinking on the matter is now being developed and some aspects of this thinking have now been translated into further research work. In due time, we hope, the results of such research will have a very important bearing on the effort and the system of educational planning in Indonesia as related to national objectives and, in particular, in relation to economic growth.

17.12 In regard to the development of science and technology in Indonesia, a new and challenging era has begun. As you are aware, a new Ministry of National Research was established in 1962. This Ministry is entrusted with the task of co-ordinating, stimulating and initiating scientific research in all fields at the national level with the ultimate objective of raising national production. Under these terms of reference, the work of the Ministry involves the basic sciences, the applied sciences, as well as the social and cultural sciences. Starting practically from scratch about two-and-a-half years ago, the Ministry's priority task has been to build up an operational network of scientific institutes, laboratories and scientific auxiliary services such as scientific documentation and instrumentation centres. This includes the rehabilitation of existing research laboratories. Furthermore, the Ministry is now building a National Research Centre which will comprise four national research institutes in the exact sciences, namely: physics, chemistry, metallurgy and electrotechnics, and an additional one in the field of economics and the social sciences. The National Research Institute for Economics and the Social Sciences is now in full operation. Two other national institutes, one in the field of the biological sciences, and the other dealing with geology and mining have also begun their work; the latter assisted by the United Nations Special Fund and administered through Unesco.

17.13 Another priority decision of the Ministry has been to step up the overall programme of scientific manpower training through the provision of fellowships for promising young university graduates to continue their studies at selected universities abroad. Within Indonesia itself, fellowships have been granted to Indonesian youth to complete their studies at the Indonesian universities in the fields already mentioned or in related fields of study. Also, an intensified programme for the training of laboratory technicians, glass-blowers, instrument-makers, etc., is in full operation.

17.14 In order to establish a climate favourable to scientific research and with a view to integrating research in development planning and programming, the Ministry now sponsors about 300 research projects which in one way or another are related to national development. Some of these have been completed and are now being subjected to intensive study for their application to development through the introduction of the results of research into the production process. Furthermore, an active programme of stimulating the writing of scientific books and university textbooks is now under way.

17.15 I shall not dwell at further length on the subject of the growth of science and technology in Indonesia. It suffices to say that the important rôle of scientific and technological research in Indonesia, and the recognition of its close relationship to economic growth, is due to (i) a progressive government policy, (ii) an intimate functional co-operation between the Ministry of National Research and other Ministries, particularly the Ministry of Higher Education and Sciences, and (iii) a growing science-and-technology-conscious society in the making. These factors are indeed responsible for the launching of the new era of science and technology in my country.

17.16 In this respect, Mr. President, I would like to put on record my Government's great appreciation for the continued support from the Unesco Department of Natural Sciences and its Regional Science Co-operation Office in Djakarta which under the able leadership of Dr. Kovda and Dr. Lennart Mattsson have proved to be an important contribution towards the growth of science and technology in the developing countries.

17.17 It is apparent from the foregoing presentation that there is much in common between the Indonesian view on the principles of developing education, science and culture, and those underlying the Unesco programme of the past two years, as well as the new draft programme and budget for 1965-1966. Although detailed observations will be presented by my delegation during the debates on specific agenda items, if you permit me, Sir, I would like to make a brief general comment on those aspects of the Unesco programme which are of fundamental importance.

17.18 My delegation has studied with great interest the Director-General's line of thought on the basic concepts of Unesco's broad objectives as distinguished from the practical consideration of "aid for development". This line of thought reflects indeed a penetrating analysis of the philosophy of Unesco and recognizes that "international intellectual co-operation" and "moral action for the promotion of human rights, the development of mutual understanding between peoples and the consolidation of peace", do extend beyond the framework of aid for development. My delegation, upon further reflection, feels that such a distinction although of great value for thinking through the problems, may not be directly applicable to actual operational planning and programming. The Director-General is correct in stating that the developing countries "understand full well that the spirit of Unesco is no less important than its practical help", and that "it is not they who fall most readily to the temptation of concentrating exclusively on practical considerations". This understanding on the part of the developing countries, especially Indonesia, is however the result of a felt need for integrating considerations of immediate practical value with those which the Director-General defines as "scientific and ethical thinking inspired by humanistic considerations".

17.19 The rising demands of a society in progress, the implications of socio-cultural dynamics, require that problems of national importance be tackled in a comprehensive and integral manner. The creation and the development of a state of mind conducive to economic growth are inseparably and intricately interwoven into the operational programmes for development. As an example, we in Indonesia consistently uphold the principle that developing scientific and technological research for development implies not only the promotion of research activities or the setting up of an operational network of research institutions, laboratories or auxiliary services for scientific research alone; it also involves investment in the training of a scientific corps of research workers who will be equipped with knowledge of advanced techniques of research as well as a knowledge and understanding of the philosophical, moral and sociological implications of research for development. Thus, it is the opinion of my delegation that in planning and programming the operations of Unesco it is not a priori a matter of determining in the first instance whether extra-budgetary resources should operate in terms of the Regular programme or vice versa. Instead, it is our firm belief that a successful integration of external resources with those of the Regular programme can only have an operational meaning unless the planning and programming of Unesco's activities start from the premise of identifying broad and specific problem areas that fall within Unesco's terms of reference. The integral approach to those identified problem areas for international action will then determine to what extent and in what manner extra-budgetary resources and Regular programme resources should and can be integrated in order to achieve optimum results. We believe, Mr. President, that such an approach will remove to a considerable extent the difficulties of administrative judgement. It will evolve a system of planning and programming which corresponds to the objectives of Unesco, and it will no doubt strengthen the tradition of close co-operation with other international aid giving agencies. We believe that the central theme of "development" is both practical and moral. This being so, it would be difficult indeed to determine a priori that extra-budgetary resources must operate in terms of the resources of the Regular programme. After having identified the problem areas to be tackled, it is our task to integrate the practical and the moral aspects into an operational concept of planning and programming for which all resources must be mobilized according to needs and availability of total resources.

17.20 My delegation is impressed with the principle of equal priority for science as for education. Living in an age of science and technology, and recognizing that science and technology constitute a vital backbone of economic growth, we are pleased to support the programme as laid down in Chapter II of the draft programme and budget submitted to the thirteenth session of the General Conference. Also, we fully endorse the programme of establishing an operational relationship between the tasks of the various departments within the Unesco Secretariat. The programme on the rôle of education, science and technology and information in economic development, the study of the social conditions governing the implantation of science in developing countries, the various interdisciplinary activities, and the work in studying the organization of science, are very important contributions towards the integral concept of development. My delegation will present further thought and recommendations when the specific topics are under discussion.

17.21 Finally, Mr. President, may I again stress the need of cultivating and improving the institutional means of developing a continuing dialogue and mutual assistance between the developing and the industrially already advanced countries. In this regard, I believe, all countries regardless of their respective state of development have much to offer on the basis of equality and mutual respect. International co-operation in the fields of education, science and culture can only succeed if we recognize that each country is unique in its heritage and that each can contribute towards the ideals of Unesco which we all share. The new emphasis on science and technology, the literacy campaign and other Unesco activities as related to development as being both practical and moral, must be developed in the light of such a dialogue. It remains to us to appraise the situation and to ask ourselves whether the present organization and the institutional means of Unesco do allow a continuing constructive dialogue between all nations and in the interest of all.

17.22 The election of Professor N.M. Sissakian of the USSR, a great scientist and science philosopher, as President of this Conference, the great devotion of the Director-General and the Secretariat to Unesco's objectives, and the challenge of our times to wipe out all the miseries of human existence, confirm my belief in the future of Unesco as an international forum and means through which all nations, developing and economically advanced, large and small, can contribute towards optimizing the blessings of education, science and culture for the benefit of the present and the coming generations.

MESSAGE FROM THE PRESIDENT OF THE GENERAL CONFERENCE TO THE SECRETARY-GENERAL OF THE UNITED NATIONS ON THE OCCASION OF THE 19TH ANNIVERSARY OF THE UNITED NATIONS

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA CONFERENCE GENERALE AU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES A L'OCCASION DU 19e ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION

MENSAJE DEL PRESIDENTE DE LA CONFERENCIA GENERAL AL SECRETARIO GENERAL DE LAS NACIONES UNIDAS CON MOTIVO DEL DECIMONOVENO ANIVERSARIO DE LAS NACIONES UNIDAS

ПОСЛАНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ ЮНЕСКО ГЕНЕРАЛЬНОМУ СЕКРЕТАРЮ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ ПО СЛУЧАЮ 19-й ГОДОВЩИНЫ ОРГАНИЗАЦИИ

18.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты, сегодня утром на заседании Президиума нашей Генеральной конференции, по предложению Генерального директора, было принято решение в связи с исполняющимся 19-летием Организации Объединенных Наций послать от вашего имени Генеральному Секретарю Организации Объединенных Наций телеграмму следующего содержания:

"On behalf General Conference Unesco I take great pleasure in addressing you cordial message of hope and best wishes on occasion 19th anniversary United Nations".

Если нет возражений, если вы одобряете, то разрешите направить такую телеграмму от имени Генеральной конференции нашей Организации. Благодарю вас уважаемые делегаты.

18.2 Заседание объявляю закрытым.

(18.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Mesdames, Messieurs, le Bureau de la Conférence générale a décidé ce matin, sur la proposition du Directeur général, d'envoyer en votre nom au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion du 19e anniversaire de cette Organisation, un télégramme ainsi conçu :

"On behalf General Conference Unesco I take great pleasure in addressing you cordial message of hope and best wishes on occasion 19th anniversary United Nations".

S'il n'y a pas d'objections, j'enverrai ce télégramme au nom de la Conférence générale de l'Unesco.

(18.2) La séance est levée.

The meeting rose at 1 p.m.
La séance est levée à 13 heures.
Se levanta la sesión a las 13.00
Заседание закрывается в 13 час.

TENTH PLENARY MEETING

26 October 1964 at 10.10 a.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

DIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

26 octobre 1964, à 10 h. 10
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

DÉCIMA SESIÓN PLENARIA

26 de octubre de 1964 a las 10.10
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДЕСЯТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

26 октября 1964 г. в 10ч. 10м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

GENERAL DISCUSSION (cont.)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты, дамы, г-да. Разрешите десятое пленарное заседание считать открытым.

1.2 Предоставляю слово генералу Абдул Маджид Саеду, министру образования и главе делегации Ирака.

1.3 Уважаемые делегаты. Генерал Маджид Саед, министр образования Ирака, желает выступить на арабском языке. Статья 57 Правил процедуры Генеральной конференции гласит, что "Представители могут произносить речи на любом языке, помимо рабочих, но они сами принимают меры к тому, чтобы их речь была переведена на один из рабочих языков по их выбору. Секретариат обеспечивает устный перевод их на остальные рабочие языки".

1.4 Г-н генерал Маджид Саед передал переводчикам текст своей речи на английском языке, и Секретариат воспользуется этим текстом для перевода на другие рабочие языки речи, которую сейчас произнесет генерал Маджид Саед. Прошу вас, г-н генерал.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Ladies and gentlemen, I declare the tenth plenary meeting open.

(1.2) I call upon General Abdul Majeed Said, Minister of Education and Head of the delegation of Iraq.

(1.3) General Majeed Said, the Minister of Education of Iraq, wishes to speak in Arabic. Rule 57 of the Rules of Procedure of the General Conference states that "delegates may speak in other than the working languages, but they must themselves provide for interpretation of their speech into one of the working languages, according to their choice; the Secretariat shall provide interpretation into the other working languages".

(1.4) General Majeed Said has given the interpreters the text of his speech in English, and the Secretariat will use this text for the interpretation of his speech into the other working languages. Please proceed.

2.1 Mr. Majeed SAID (Iraq):

Mr. President, distinguished delegates, I have the honour to lead the Iraqi delegation to your Conference. I take this opportunity to reaffirm our faith in Unesco: in its noble aims and its tremendous efforts. It is for all of us to cherish its ideals, to be deeply concerned with its activities, and to appreciate the difficulties that it sometimes has to face. I would also like to welcome the new Member and Associate Member States and look forward to their full co-operation within the Organization. We believe that the more universal Unesco becomes, the more true it will be to itself.

2.2 I shall confine my comments to some major trends in the programmes. I should first say how much my delegation has appreciated the main documents dealing with the programme and budget. Not only are the dominant ideas in the reports clarified, the underlying principles explained, and the issues set out, but the discussion of the programme as a whole seems to be based on sound reasoning and lively imagination. Guided by the directives of the twelfth General Conference and the wise counsels of the Executive Board, and assisted by his efficient Secretariat, the Director-General has certainly acquitted himself well. May I convey to him and to all concerned my congratulations.

2.3 As one of the developing countries, we in Iraq are of necessity deeply concerned with planning, the bringing out of human potentialities, the efficient management of manpower, and the application of science and technology. We are convinced that we cannot overcome the many social and economic difficulties facing us without following the path highlighted by these concepts. Unesco indeed, since its inception, has done a great deal to help clarify these concepts and make them acceptable both in theory and in practice. The programme that we are considering at this session marks a major endeavour along these lines.

2.4 We welcome, in particular, the priority given to science, as reflected in the substantial increase in its allocation in the budget, thus according it a similar status to that of education. It is most gratifying and opportune that this policy should be introduced, when the presidency of the Conference goes to an eminent scientist, who himself has contributed so much to the advancement of science and who believes so tenaciously in the application of science to the problems of society.

2.5 While it is hard and sometimes unwise to draw a sharp line between pure and applied science, we feel that emphasis should be placed on projects directly connected with development. While agreeing with the main arguments in this section of the report, my delegation may offer some observations on certain projects at the appropriate time in the programme discussion. In particular, we were somewhat surprised to find that the identity of the Arid Zones projects is no longer kept distinct. We think that the nature of the work, the importance of keeping its compactness, the geographical features and the vastness of the areas concerned, and the bearing of the project on development in many parts of the world, all call for full recognition and special treatment of the subject.

2.6 As a developing country, we are also very much concerned with education. First of all, education is a fundamental human right, and no civilized society can fail to ensure the means of providing it. We adhere to the principle that the spiritual, moral and intellectual aspects of life are of supreme importance to man, and look to education as the main means whereby they can be fulfilled.

2.7 When we consider Unesco activities in the field of education, we wish to be sure that they are continuing to grow both in scope and diversification, that they are well planned so as to assist Member States to expand and improve the quality of school education. Regional centres to work out and co-ordinate plans for compulsory education are most needed, and we would like to see the enterprises which have been embarked upon to that end in

Latin America and in South East Asia duplicated elsewhere. The Conference of the Arab Ministers of Education, held in Baghdad last February, and the Conference of Arab National Commissions, held in Algiers last March, both recommended the establishment, with the assistance of Unesco, of a regional centre for the Arab area. We would like to see that recommendation implemented.

2.8 As to the quality of education, I think I can voice the complaint of many developing countries, whose systems of education are undergoing rapid expansion, when I say that in this respect the situation leaves much to be desired. This applies in particular to curriculum development and textbooks, to examinations and guidance for pupils, to full-time and in-service teacher training, to technical and vocational education.

2.9 Unesco can assist, but to some of us its aid, so far, is not enough. Either the tangible results in these various respects are insufficient, or there is some blockage or bottleneck in the proper use of these resources. We suggest that the Director-General kindly look into this matter; we consider that co-operation in research and inquiry in these fields and communication of information are most needed. Education can also be regarded as an investment - and economists have become increasingly aware of this fact - but good investment requires careful planning. We have emphasized the necessity of educational planning, and its importance in this approach to education. We welcome Unesco's efforts towards its realization. Measures are required along these lines, in research, establishment of centres and in facilitating the flow of information.

2.10 The World Literacy Campaign is another major project that is well conceived and noble in purpose. It is both a shame to humanity that countless millions all over the world live in ignorance, and a major obstacle to development, progress and international co-operation. The problem has been acutely felt in the Arab countries; a regional conference has been called in Alexandria with the assistance of Unesco to consider co-operation among the different countries in overcoming the difficulties. The Conference of Arab National Commissions held in Algiers last March has already adopted a definite resolution bearing on the necessity of dealing with this vast and complicated problem, both on the regional and on the international level. It is our wish that our regional scheme of combating illiteracy should be integrated into the international campaign so nobly and imaginatively envisaged in the programme.

2.11 In the field of culture, I would like to refer to Unesco's contribution to the preservation of the Nubian monuments, and to express my gratification at the success of the International Campaign to save these magnificent historical monuments. We should like to see this endeavour taken as a fine example to be followed in the restoration of historical monuments elsewhere. Iraq as a cradle of civilization has thousands of such monuments, spread all over the country and exposed to the rigours of nature and the continuing ravages of time. A scheme to save these monuments from danger or decay and to provide for this purpose skills and techniques not available in the country, is much needed, and we appeal to Unesco for its help by instituting a definite project in this field.

2.12 The administrative aspects of the programme need few comments. With respect to the expanding of the Secretariat, we would rather wait till the whole matter is thoroughly thrashed out in the Conference, and express our hope that valid justifications will be marshalled before any expansion is endorsed. But I take this opportunity to refer to some aspects of our experience with regard to experts. I think I voice a common complaint when I say that there is room for considerable improvement here. The proper selection of recruits as to their qualifications, the timing of their tenure of office, and the representation of different areas, are all matters that sometimes give rise to dissatisfaction. Sometimes funds are wasted, and resentment engendered. We suggest that the Director-General look into such matters.

2.13 In all proposals for the integration of resources, one important fact should not be lost sight of. That is that the wishes, the judgement and the direct responsibility of Member States themselves in deciding priorities, selecting projects and supervising activities in the field, should be duly considered.

2.14 Although we request the assistance of Unesco in the fields of education, science and culture, we in turn help brotherly and friendly countries in these fields. For example, we offer 1,100 scholarships to students from these countries at all levels of education. We have also sent a considerable number of teachers to some of these countries, and we are covering, to a large extent, the expenses of keeping these projects in operation for the purpose of developing education and science there. The number of teachers we have sent now amounts to more than 800 in primary, secondary and higher education. And we are always ready to increase this number as required.

2.15 Furthermore, we give financial assistance to several cultural institutes outside Iraq. We also give particular attention to the scale of our teachers' salaries, which are recognized as higher than those of other teachers in the area. Thus, Iraq, recognizing its educational obligations towards the rising generations, spends more than one-quarter of its total budget on education on all levels, primary, secondary and higher, and on school buildings. As these allocations are not enough to meet all its educational needs, Iraq is seeking foreign assistance in some of these technical and educational fields.

2.16 I shall conclude by emphasizing Unesco's rôle in promoting independence among colonial peoples, international co-operation and the safeguarding of peace among nations. We consider that these are vital tasks of U[illegible]esco, incumbent on it by the terms of its Constitution and in response to the aspirations [illegible]eople all over the world who watch to see that our Organization does not fail in its obligations here. In particular, we hopefully watch its contribution with regard to South Arabia and Angola. If wars begin in the minds of men, as the Constitution indicates, peace by implication, is also to be sought there. I wish all success to this Conference in its humanitarian endeavour.

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово профессору-академику А. Жожа, главе делегации Румынской Народной Республики.

(3) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon the Head of the delegation of the Rumanian People's Republic, Professor A. Joja.

4.1 M. A. JOJA (Roumanie). -

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués. Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'adresser au nouveau Président de la Conférence générale nos chaleureuses félicitations pour son élection ; de nous féliciter également de l'excellence du choix que nous avons fait en désignant cet éminent savant ; de remercier, ensuite, le Directeur général et ses collaborateurs d'avoir organisé, avec leur compétence habituelle, les travaux de cette treizième session de la Conférence générale. Qu'il me soit permis, enfin, puisque nous nous trouvons tous réunis à Paris, d'adresser un cordial message d'amitié aux autorités françaises, dont l'hospitalité traditionnelle n'a plus besoin d'éloges.

4.2 A la lumière des documents de travail qui nous ont été présentés, la délégation roumaine désire formuler ici, dans le cadre de la discussion générale, son point de vue au sujet des questions essentielles inscrites à l'ordre du jour de la treizième session de la Conférence générale.

4.3 Si nous envisageons les activités de l'Unesco durant la période biennale qui est en train de s'achever - le Directeur général l'a fait avec clarté et précision dans le document 13 C/4 - nous pouvons enregistrer un premier fait d'importance : la croissance de l'Organisation, tant dans sa substance que dans ses moyens. L'Unesco compte actuellement 117 Etats membres, dont 108 ont déjà des Commissions nationales. Les organisations internationales

non gouvernementales associées à son oeuvre sont au nombre de 221 ; 385 réunions, régionales ou internationales, de caractère différent, mais toutes organisées par l'Unesco ou sous son patronage, se sont tenues dans différentes parties du monde en 1962 et 1963 ; le Conseil exécutif a vu son effectif passer de 24 à 30 membres. Enfin, le nombre des projets, la multiplicité et l'importance des programmes témoignent de cette croissance de l'Organisation.

4.4 Des progrès sensibles se manifestent de tous les côtés, dans cette voie de l'oecuminicité, ne serait-ce que par la venue à l'Unesco de tant de jeunes pays qui, hier encore sous le joug du colonialisme, sont aujourd'hui libres et en train de construire une vie nouvelle, riche de promesses.

4.5 Mais l'Unesco est-elle devenue une organisation vraiment universelle ? Si nous regardons la carte du monde, il nous est - hélas ! - difficile de répondre par l'affirmative. Les représentants de peuples dont les valeurs culturelles constituent quelques-unes des contributions les plus importantes au patrimoine de la civilisation mondiale ne siègent pas parmi nous. La République populaire de Chine se voit toujours frustrée de ses droits légitimes. Permettez-moi d'exprimer ici, une fois de plus, le regret du Gouvernement roumain de voir cet état de choses se perpétuer au sein de notre Organisation, et cela au détriment du prestige universel de l'Unesco.

4.6 S'il nous est maintenant permis d'exprimer notre sentiment sur les idées maîtresses et les lignes directrices du Programme pour 1965-1966, telles qu'elles se sont imposées à notre réflexion, à la lecture de l'Introduction du Directeur général au Projet de programme et de budget, nous dirons notamment ceci :

4.7 Aujourd'hui, plus que jamais peut-être, l'Unesco se trouve devant la "diversité" : diversité des projets, diversité des exigences et des besoins, diversité des ressources. L'expansion accélérée de tant de jeunes Etats, les besoins toujours croissants de ces pays en voie de développement, les profondes transformations matérielles et spirituelles de notre temps, les grands problèmes économiques, sociaux, politiques et culturels du présent - tout suppose, tout implique pour l'Unesco une prise de conscience multiple de cette multiple réalité. De cette diversité, l'Unesco cherche à faire une unité. Cet effort est, selon nous, évident dans la politique générale de l'Organisation, envisagée aussi bien sous son aspect financier - celui de l'intégration des ressources extrabudgétaires - que sous celui de l'exécution du Programme à proprement parler, plus concentré autour des tâches prioritaires. Il est naturel que l'Unesco ne puisse satisfaire qu'un nombre restreint des multiples besoins et demandes. Une sélection s'impose, et choisir c'est savoir se limiter. Le Projet de programme et de budget pour le prochain exercice biennal nous propose, à juste titre, deux grands domaines prioritaires : l'éducation et la science. La raison d'être de cette priorité se devine facilement : c'est la réalité qui l'exige, la réalité de tant de pays en voie de développement, membres de l'Unesco, qui doivent satisfaire de multiples besoins matériels et spirituels pour abolir les séquelles du colonialisme.

4.8 L'action opérationnelle de l'Unesco dans le domaine de l'enseignement, ses programmes concernant la planification de l'éducation, la formation des maîtres, la réforme des programmes scolaires, le secteur universitaire, l'utilisation de nouvelles méthodes d'enseignement - tout cela se trouve, à juste titre, au centre des préoccupations de l'Unesco, dans le Projet de programme et de budget pour 1965-1966.

4.9 Dans ces considérations générales, je voudrais m'arrêter sur l'un des projets essentiels que nous sommes appelés à discuter : le programme mondial d'alphabétisation. Si l'on pense qu'il y aura bientôt trois ans que l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre 1961, a invité l'Unesco à examiner, sous tous ses aspects, la question de la suppression de l'analphabétisme dans le monde, on doit constater les difficultés que rencontre une Organisation comme la nôtre pour mettre sur pied une entreprise aussi gigantesque. Le programme expérimental soumis à notre réflexion nous semble, dans ses grandes lignes, une

bonne approche du problème, qui devrait déboucher, dans un proche avenir, sur une campagne mondiale en faveur de l'élimination de l'analphabétisme. Cette question nous tient à coeur au moins pour deux raisons : d'abord, parce qu'il est inconcevable qu'en plein XXe siècle notre civilisation technicienne côtoie l'ignorance la plus sinistre, à laquelle sont rivés des centaines de millions d'être humains dans les pays en voie de développement ; ensuite, parce que la Roumanie d'il y a 20 ans a, comme ces pays, bel et bien connu l'analphabétisme, qu'elle a pu liquider grâce aux efforts conjoints des pouvoirs publics et du peuple. C'est, selon nous, une impérieuse nécessité que l'Unesco inscrive à son Programme cette tâche ardue et magnifique, et contribue ainsi à rendre l'humanité meilleure par le savoir et la dignité. La Roumanie accordera volontiers son concours à l'exécution du programme expérimental, dans la mesure où notre expérience pourra servir à l'avancement de ce vaste projet.

4.10 Mais, puisque nous parlons d'éducation, il y a un autre domaine qui nous est particulièrement cher : l'éducation des jeunes. En 1961, à cette même tribune, la délégation roumaine lançait l'idée d'une conférence internationale sur la jeunesse. Cette idée est aujourd'hui devenue réalité : la Conférence de Grenoble a pu, cet été, faire le point dans un domaine aussi vaste et actuel que l'éducation extrascolaire des jeunes. Elle a formulé, à notre intention, des recommandations du plus haut intérêt, tant pour les programmes de jeunesse de l'Unesco que pour l'action des Nations Unies en faveur de la promotion, parmi les jeunes, de l'idéal de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples. Une Déclaration solennelle à l'intention de la jeunesse, document unique, revêtu de l'autorité des Nations Unies, a recueilli à Grenoble l'unanimité des suffrages. Il nous plairait de constater, dans nos travaux, ce même esprit de sagesse et de coopération à propos d'une des questions éthiques les plus importantes de notre temps.

4.11 Le Projet de programme et de budget pour 1965-1966 consacre aux sciences exactes et naturelles une place largement prépondérante. C'est le chapitre qui, par rapport à l'exercice biennal actuel, a subi les plus grandes modifications et bénéficié du plus fort accroissement budgétaire. Là encore, le développement est très sensible et pleinement justifié. Les trois sections du chapitre révèlent les perspectives de l'ensemble du projet, qui vise à promouvoir la recherche théorique, la coopération scientifique internationale et, enfin et surtout, l'application de la science au développement. De prime abord, il nous semble que ce programme est bien conçu et bien agencé, et que, par conséquent, son efficacité ne tardera pas à se faire sentir.

4.12 Pour en revenir aux tâches prioritaires et au problème de l'équilibre du Programme, nous remarquerons, avec le Directeur général, que la priorité accordée à l'éducation et aux sciences s'est nécessairement traduite par une stabilisation provisoire des autres secteurs du Programme. Nous devons nous incliner, non sans regret, devant cette situation, car nous considérons les sciences sociales et humaines, ainsi que les activités culturelles ou l'information, comme tout aussi importantes que les deux domaines prioritaires que nous venons d'évoquer.

4.13 En effet, le programme du Département des sciences sociales et des sciences humaines comprend les activités les plus capables d'illustrer le programme idéologique de l'Unesco. C'est dans ce Département que des projets tels que la lutte contre les préjugés raciaux, l'étude des problèmes économiques et sociaux des pays qui ont récemment accédé à l'indépendance, l'analyse des conséquences économiques et sociales du désarmement pourront trouver leur place. Avec d'autres projets qui se répartissent entre les Départements de l'éducation, des activités culturelles et de l'information, ils constituent les éléments les plus capables d'ancrer l'Unesco dans l'actualité. Car, selon nous - je reviendrai sur cette question - notre Organisation doit apporter une contribution toujours plus marquée à l'oeuvre de coexistence et de coopération pacifiques entre Etats à systèmes socio-économiques différents. Elle doit, par son oeuvre de culture et de réflexion, contribuer largement à créer un climat de détente, de compréhension et de paix. C'est donc avec satisfaction que la délégation roumaine accueille la proposition du Directeur général visant à créer une Division

de philosophie, à même de renforcer l'action idéologique de l'Unesco, que les nombreuses activités opérationnelles de ces dernières années avaient estompée.

4.14 Sur le plan des activités culturelles, il importe de souligner que les années 1965 et 1966 constitueront la période finale de l'exécution du Projet majeur relatif à l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident, adopté en 1956, à la neuvième session de la Conférence générale, pour une durée de dix ans. Nous considérons cependant que bon nombre des activités qui s'y rattachent devront être poursuivies au-delà de la date prévue. Il nous semble déjà que les activités régionales sont destinées à prolonger l'esprit et les réalisations du Projet majeur. Le plan relatif à la présentation des cultures africaines en est un exemple. Les activités régionales balkaniques en sont un autre.

4.15 On sait le prix que la Roumanie attache à la mise en oeuvre de projets ayant trait à la coopération culturelle et scientifique dans la région des Balkans et l'on connaît aussi les résultats positifs enregistrés jusqu'à présent dans ce domaine : le Colloque international sur les civilisations balkaniques, que nous avons organisé à Sinaia (Roumanie), en 1962, la création, en 1963, de l'Association internationale d'études du sud-est européen, la première consultation des Commissions nationales des pays balkaniques (Bucarest, 1964). Nous devons ici remercier chaleureusement l'Unesco de l'aide qu'elle nous a accordée dans l'exécution de tous ces projets. De ces rencontres et consultations est né un programme destiné à favoriser la compréhension et la coopération régionales, sous l'égide et avec l'aide de l'Unesco. Les deux années à venir ne manqueront pas, j'en suis persuadé, de concrétiser, grâce aux efforts conjoints des Commissions nationales pour l'Unesco des pays balkaniques, ainsi que des organismes nationaux compétents, toute une politique culturelle destinée à promouvoir la recherche sur les civilisations balkaniques et, implicitement, sur le dialogue Orient-Occident, à travers l'histoire des peuples balkaniques.

4.16 Il nous semble que les activités régionales balkaniques déjà mises sur pied constituent, avec les réunions périodiques des Commissions nationales européennes pour l'Unesco, un premier élément d'un programme d'activités européennes. Et nous croyons que la Conférence générale - sollicitée par tant d'autres aspects du Programme - devrait se pencher davantage sur les projets destinés à favoriser une plus large coopération des Etats membres d'Europe. C'est là une riche matière à réflexion dans un domaine dont l'importance ne tardera pas, je crois, à s'affirmer au sein de notre Organisation.

4.17 Les activités relevant du domaine de l'information posent, notamment, à la Conférence générale deux problèmes : les mesures à prendre par les Etats membres afin de favoriser la libre circulation de l'information ; les principes directeurs en matière de relations et d'échanges internationaux dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

4.18 Pour ce qui est du premier de ces problèmes, il importe de redoubler d'efforts pour dispenser, par les moyens de l'information, des connaissances indispensables à tous dans un monde où 45 % des enfants manquent de moyens d'éducation et où environ 700 millions d'adultes sont encore analphabètes. Les moyens et méthodes préconisés par le Secrétariat nous semblent adéquats, compte tenu de leur valeur générale. Encore faut-il préciser que toutes ces suggestions sont formulées pour promouvoir la libre circulation des informations et des idées qui servent la compréhension et la coopération internationales. Il nous semble que l'Unesco doit veiller - plus qu'elle ne l'a fait par le passé - au contenu de l'information, puisque c'est seulement par une information rigoureusement objective et respectueuse des caractéristiques de chaque peuple et de chaque pays que les "mass media" peuvent et doivent jouer, à côté des échanges de personnes, le rôle efficace que nous désirons tous leur attribuer. La délégation roumaine appuie toute mesure destinée à favoriser, par l'information, la compréhension et la coopération internationales.

4.19 J'en arrive à l'autre problème essentiel qui se pose à la Conférence générale, à savoir l'élaboration et l'adoption de principes directeurs dans le domaine de la coopération culturelle internationale. De l'avis de la délégation roumaine, la question est très importante. Aussi, la Conférence devra-t-elle se pencher avec soin sur l'ensemble du problème,

sur toutes ses conséquences, et adopter des solutions de nature à favoriser la promotion de relations et d'échanges internationaux dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture. Nous sommes en faveur d'une déclaration dans ce sens, parce que nous croyons à la valeur normative et éthique d'un tel énoncé de principes et parce qu'un document de cette nature et de cette portée correspondrait aux principes de la coexistence et de la coopération pacifiques qui caractérisent la politique étrangère roumaine.

4.20 Le Président du Conseil des Ministres de la République populaire roumaine, Ion Gheorghe Maurer, déclarait, à ce propos, lors de sa récente visite en France : "La coexistence pacifique n'est pas une tolérance réciproque, une juxtaposition indifférente et passive. Nous donnons à cette notion un sens éminemment actif. Selon nous, la coexistence pacifique a un contenu infiniment plus riche que la cessation de la guerre, froide ou tiède. Ce contenu vivant implique l'utilisation de toutes les ressources, de toutes les possibilités que les Etats ont de s'entendre et de coopérer ; il implique une circulation incessante des valeurs matérielles et spirituelles, où chaque pays, à partir de sa physionomie propre, peut avoir à donner et à recevoir".

4.21 Voilà l'essentiel de nos considérations sur les grandes lignes du Programme. Venons-en maintenant aux moyens et méthodes proposés à notre réflexion.

4.22 Parmi les modes et instruments d'action de l'Unesco, j'attirerai ici, Mesdames et Messieurs, votre bienveillante attention sur un seul domaine : celui des publications. Cette question a fait l'objet de nombreux débats durant ces dernières années. Nous sommes maintenant en présence de Directives concernant le contenu de ces publications - Directives que le Conseil exécutif soumet pour approbation à notre assemblée. La délégation roumaine envisage favorablement les considérations générales et les critères à appliquer, tels qu'ils sont énoncés dans le document élaboré à cette fin. Nous voudrions, toutefois, insister ici sur deux conditions essentielles pour que la politique de l'Unesco en matière de publications accède désormais à un niveau supérieur : d'abord, la coopération, sur une base aussi large que possible, aux publications de l'Unesco des auteurs de tous les pays membres ; ensuite, la promotion, par ces publications, du respect mutuel, de la compréhension et de l'entente internationales. Nous estimons, en effet, qu'une bonne politique en matière de publications doit aller à l'essentiel, et traiter des grands problèmes du monde contemporain, plutôt que d'aborder des thèses, intéressantes certes, mais secondaires du point de vue de l'intérêt des programmes de l'Organisation.

4.23 J'en arrive à la question du budget, laquelle se présente sous deux aspects : celui du plafond budgétaire et celui de la méthode à suivre, à l'avenir, pour établir le budget.

4.24 Le représentant du Gouvernement roumain au Conseil exécutif a exprimé, à plusieurs reprises, son point de vue quant au plafond budgétaire proposé par le Directeur général et recommandé à notre examen par le Conseil exécutif. L'accroissement des projets du Programme destinés aux pays en voie de développement exige une augmentation budgétaire, notamment dans les secteurs prioritaires de l'éducation et des sciences exactes et naturelles. Notre délégation comprend bien qu'un statu quo budgétaire n'est pas, pour l'instant, possible, mais elle exprime le voeu que l'augmentation du budget se fasse raisonnablement et dans un esprit d'économie. En ce qui concerne la méthode à suivre pour établir les futurs budgets, je crois qu'il serait désormais opportun de distinguer les augmentations budgétaires résultant de l'accroissement des activités du Programme, d'une part, et les augmentations budgétaires de caractère automatique et réglementaire, d'autre part.

4.25 Qu'il me soit permis enfin, de soulever une dernière question à propos de la politique générale de l'Unesco, à savoir le rapport entre l'action opérationnelle et l'action éthique de l'Organisation. Il y a deux ans, le Chef de la délégation roumaine signalait, à cette même tribune, le danger d'une prépondérance incontestée de l'action opérationnelle, tout en réclamant, pour l'activité théorique et éthique de l'Unesco, la place qui lui revenait. Cet équilibre est en train d'être rétabli dans le Projet de programme pour 1965-1966. L'Unesco a été créée pour agir dans l'Histoire - je reprends ici, volontiers, une formule du

Directeur général. Il est urgent pour l'Organisation de prendre une part toujours plus active au grand débat philosophique du monde contemporain. Nous considérons que l'éducation, la science et la culture ne se situent pas hors de la vie publique et politique. L'Unesco a pour mission constitutionnelle de proclamer et de répandre, par tous les moyens dont elle dispose, le culte de la paix et le respect des Droits de l'homme. Car - je cite encore le Président du Conseil roumain - "du point de vue des intérêts de la paix, nous ne sommes qu'un seul monde".

4.26 Si nous voulons que notre Organisation devienne un instrument efficace dans l'oeuvre de compréhension et de coopération internationales, afin de contribuer au progrès général de l'humanité, il faut nous décider à affronter les grands problèmes du monde d'aujourd'hui. Mais, comment aborder ces grands problèmes ? Comment les résoudre ? Les langues, observait le philosophe de Stagire, ne sont pas identiques partout, mais les notions sont identiques chez tous les peuples, comme sont identiques les réalités que ces notions expriment. Les sensibilités, les passions, sont diverses. Mais la raison est commune et universelle. Elle s'efforce d'atteindre la substance sous les phénomènes. La raison, avec son produit, la science, est à la fois fondement de la connaissance vraie, de l'intercommunication et de l'entente entre les hommes. Guidés par la raison, universelle par essence, et visant à l'universalité, nous sommes à même de progresser dans la voie de la paix et de la compréhension mutuelle. Pour sa part, la Roumanie mettra tout en oeuvre pour apporter sa contribution à l'action de l'Unesco dans le monde, à son prestige, à son rayonnement.

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу г-на Гашаго, главу делегации Кении, взять слово для выступления.

(5) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Kenya, Mr. Gachago.

6.1 Mr. GACHAGO (Kenya):
Mr. President, may I at the outset extend to you the hearty felicitations of the Kenya delegation on your election as President of the Conference. Your outstanding qualifications as a scholar and scientist will enhance the cherished aims of our Organization, and we offer you our full support.

6.2 This is the first session of the General Conference to which Kenya has sent a delegation since our "Uhuru", and it is an honour and pleasure for us to be here, and for me to have the privilege of addressing this Conference. A representative of Kenya attended the twelfth session before we became a full Member State, and I believe he spoke from this rostrum; but he could not speak, as I can speak for Kenya today, with an entirely free voice. I would like to talk about some of the things in Unesco's attitudes and programmes, and some which may not yet be firmly rooted in the Organization's thinking which we feel are important. My topics are not arranged in order of priority, but I shall try to emphasize the most important to us, and make no apology if in doing so I repeat what has been said before during this debate.

6.3 A tremendous upsurge of activity of all kinds and a great need and demand for education at all levels have become familiar consequences of newly-gained independence. During this last year we in Kenya have been enjoying the fruits of independence and experiencing the problems of harvesting them. We were, of course, well aware of the helpful rôle of Unesco in assisting young countries to meet their needs, and we lost no time in seeking membership of the Organization. Since we were admitted to the Organization we have set up our National Commission, and we look forward to a long and fruitful co-operation with Unesco and with our fellow members, from which we hope to gain much and to which we also wish to contribute whatever lies in our power.

6.4 One of our first problems in education, and in cultural and scientific matters connected with education, was to define our problems, to clarify our aspirations, and to indicate, however broadly, some of our objectives and the paths towards them. Like all young

nations, we are in a hurry, and we believe in helping ourselves and not just waiting for help. Thus, one of our first steps was to set up an Education Commission with the task of suggesting the lines on which our educational development shall proceed, and the fundamental tenets on which our education, in the broadest sense, shall be based. The Commission's report is expected soon, and will provide us with the new orientation we consider essential now that we are a free country.

6.5 We do not see the Education Commission's work as something which is done once and for all. We already foresee that in ten years or so we shall have to review our thinking. After that, we anticipate further periodic reviews in the continuing process of endeavouring to attune our education to our developing personality in times of change and growth. This inner searching in order to adapt and readapt the educational system and institutions, so that they are dynamic and do not remain stagnant, is something which may well be needed by many developing lands, and indeed by older nations. On this occasion, we have started from scratch. Another time, we may need help to do a better job. Even now, a broad statement of the high purposes of education, universally applicable and internationally accepted, would have helped us to get off the mark on the right foot. This is a possible field for Unesco activity, together with an initiative in encouraging and assisting Member States in establishing and operating commissions of this kind.

6.6 Some of the educational problems of which we are already keenly aware are pedagogic, some are difficulties of ways and means; and I would like to point out some of them which are related to certain of the activities on which the Director-General proposes to embark, or re-embark, in the next biennium, that may suggest fields of effort for later periods, and which imply my delegation's support for the relevant sections of the draft programme and our suggestions for the future.

6.7 For example, apart from the need to provide greater opportunities for our children to obtain elementary education, we have, in our primary schools, problems of the language of instruction and of the science content of the curriculum. As you may know, there are many vernacular languages in our country. Kiswahili, the most convenient common tongue, is not known throughout the land. We have to preserve the traditional languages, promote a national language, and at the same time provide an effective language of instruction. For the last, we have willingly retained the English language, and our English Medium Special Centre has done some valuable and effective work in this field. In our vernacular and national languages we need graded and supplementary readers and the application of modern activity methods to the teaching. There is scope here for more interesting and productive research and experimentation by recognized experts in a Unesco-sponsored centre or institute.

6.8 Our Special Centre is affiliated to our embryonic Institute of Education, to which we have also attached our small Science Teachers' Centre. This centre, which has been assisting our secondary school science teachers to adapt their syllabus and methods to Kenya conditions, and to devise means of producing teaching aids and apparatus cheaply and locally, is now also investigating ways of making our primary school science teaching more relevant and better adapted to our needs. This is an activity in which science and education are happily combined in the context of our region's physical conditions, and which may attract the interest of experts and organizations such as Unesco or one or other of the Specialized Agencies or non-governmental bodies.

6.9 In conjunction with this linguistic and scientific research and experimentation, we are conscious also of our need to develop new methods of testing our pupils, so that we can evaluate their progress from one educational stage to the next in a manner better calculated to develop their talents and serve their country's needs than our present examination system. We are interested in the application of audio-visual media in our schools, in continuation classes, and in our adult education programmes. We are, at times painfully, aware of our lack of an organized educational and cultural library and documentation centre.

6.10 We have problems nowadays, arising from our many new contacts outside the English-speaking world, in evaluating academic and professional qualifications. You may imagine our difficulties when our students are offered, or return from, courses abroad, in deciding whether the student is fit for the course, or has benefited from it, and whether the course is good for the student and for the country. We look to Unesco for guidance in this matter and we feel that this is of common interest to many countries such as ours; we are not suggesting uniformity or standardization, but we are seeking in this case the unity which lies at the heart of so much diversity.

6.11 From the point of view of educational facilities for our rising generations, our worst bottleneck is at the secondary stage, in the arts, science and technical streams. We are anxious here, too, to break away from the rather academic tradition which we inherited, and to concentrate more on our own culture, on vocational training, and on the science and technology which are essential to our well-being. At this level our problems are mainly those of ways and means. We are receiving help from friendly countries and international organizations, including the Special Fund, but we have an insatiable appetite for aid. In our circumstances, educational development is essential for us to increase our national product, and education is therefore a productive asset from our point of view. For this reason, we look especially for assistance with the annual costs of educational services as well as with capital expenses, at least in the early years of our development, until we begin to reap the harvest of well-educated and skilled manpower that will help us put our economy on its feet. We know we can rely on Unesco to encourage international bodies to come to our aid, and we look forward to the day when it may be possible for international assistance, and indeed all bilateral aid, to be channelled through the Organization.

6.12 The other limiting factor is the supply of secondary and technical teachers. We expect to need some 1,500 additional teachers over the next six years. We shall have to rely partly on teachers from abroad, and we know that the generous help we have been receiving from our friends overseas will continue. However, we are determined to improve the supply of local teachers, so that our people may play their full part in our educational development. We have launched a crash programme to train several hundred selected upper primary school teachers as non-graduate teachers for the lower forms of secondary schools. We are also negotiating with a foreign government a scheme which, with capital and recurrent assistance, will provide a new college for the training of science teachers. And, may I say with some emphasis, we propose to convert a former military base into a great institution for education and training.

6.13 Mr. President, may I enlarge slightly on this last statement. Those who have followed the short history of our struggle for independence have heard our outcry for the removal of a military base that was installed in our country. After we gained our independence, we felt that our country had no room for such a military base, we had no one to fight. But we had ignorance to fight; and this base, originally built as a military one, we did not hesitate to convert into the kind of base we need in the fight against ignorance, that is, an educational institution. We have no place in our country where any power in the world can dump ammunition for the destruction of mankind, but we have every faith in Unesco to provide all the ammunition needed for the destruction of ignorance.

6.14 International aid, in the form of specialized equipment and experts, comes to Kenya to such well-established institutions as our University College and the Kenya Polytechnic, where our students can study and train in their home environment. At other levels, our students have to go abroad for training, and we are grateful to those many countries and organizations which have provided facilities for them. In future, as we develop more and better institutions at home, we hope that the experts and the instruction they offer will come to Kenya, instead of our students having to go abroad. Nevertheless, we do not want to put the one-way traffic of the past completely into reverse. We see the future pattern as a two-way traffic, and we hope that foreign experts who work in our teaching or research institutes will absorb some of our culture as well as impart some of their own,

and that our students at home and abroad, together with their fellow students from other lands, will exchange and share some of the best features of their various cultures.

6.15 I have dealt mainly with education and now I feel I should turn to the field of culture. Here I shall mention only the need felt in many countries to record and preserve this traditional cultural heritage of song and dance. Here, Unesco can be of great help to many of us - not only in providing the necessary equipment, but also in giving the expert advice which is necessary if the work is to be done thoroughly and effectively.

6.16 Mr. President, I am grateful to you for this opportunity to speak for free Kenya for this first time, and to the delegations present for their indulgence in listening to my descriptions of some of our problems, views and plans.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Янеше Выпотнику, государственному секретарю Федерального Исполнительного совета по вопросам образования и культуры Югославии.

(7) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Mr. Janez Vipotnik, State Secretary of the Yugoslav Federal Executive Council for Education and Culture.

8.1 M. VIPOTNIK (Yougoslavie). -

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, qu'il me soit permis pour commencer, de féliciter sincèrement notre Président de son élection et de lui souhaiter beaucoup de succès dans l'exercice de sa lourde tâche.

8.2 Je voudrais déclarer, tout d'abord, que mon pays apprécie hautement l'Unesco, en tant qu'organisation internationale éminente dont l'influence et l'activité dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture ont contribué considérablement à la connaissance mutuelle des peuples ainsi qu'à leur rapprochement et à leur meilleure compréhension réciproque. C'est ainsi que l'Unesco a joué un rôle positif dans la réalisation des nobles idéaux de paix et de coopération internationale, vers lesquels tendent les peuples de tous les pays. En organisant l'échange des expériences acquises et en stimulant la coopération internationale d'experts éminents dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture l'Unesco a donné à chaque Etat membre la possibilité d'enrichir son fonds de connaissances et a contribué à l'élimination des barrières qui, malheureusement, se dressent encore sur la voie d'une complète affirmation de la culture générale de l'humanité. A cet égard, toutes les possibilités sont loin d'être épuisées et l'Unesco a encore de grandes tâches à accomplir dans ce domaine. Le Projet de programme et de budget pour 1965-1966, ainsi que les idées maîtresses contenues dans l'Introduction à ce Projet, représentent, à cet égard, un progrès considérable en orientant l'action de l'Organisation, dans les limites de ses moyens matériels encore restreints, vers la solution de certains problèmes brûlants qui se posent à la communauté internationale, surtout dans les pays en voie de développement. C'est pourquoi le pays que j'ai l'honneur de représenter approuve, dans ses grandes lignes, ce Projet de programme et de budget.

8.3 Bien que notre Organisation déploie son activité dans des domaines spécifiques - éducation, science et culture - sa place dans le monde et son action ne peuvent pas être évaluées indépendamment des mouvements de caractère général et des événements fondamentaux qui caractérisent l'époque où nous vivons. Jamais, dans le passé, l'interdépendance des différents secteurs de la communauté internationale n'a été aussi étroite qu'à l'heure actuelle. C'est pourquoi nous considérons les problèmes liés aux perspectives du développement de l'Unesco à la lumière de l'évolution de la situation internationale ainsi que de son développement ultérieur. Une réponse exacte aux questions posées dans l'Introduction au Projet de programme et de budget - telles que les questions de priorité, d'intégration du Programme, de relation entre les ressources budgétaires et extrabudgétaires, du rôle de l'Unesco dans la campagne pour la liquidation de l'analphabétisme dans le monde, ainsi que dans la lutte pour la consolidation de la paix et l'approfondissement de la coopération internationale - est conditionnée par une juste évaluation des courants de la communauté internationale.

8.4 Conformément à la politique de coexistence pacifique active, dont s'inspire le Gouvernement de mon pays dans ses relations internationales, la délégation yougoslave considère qu'une des nécessités les plus pressantes de l'époque actuelle est de continuer à développer la coopération dans tous les domaines de la vie politique, économique, scientifique et culturelle. A une époque où l'on enregistre de remarquables succès de la science et de la technologie, à une époque où le monde est en train de s'unir par des liens de plus en plus étroits, en affirmant notamment la nécessité d'une coopération internationale plus efficace, alors que le développement de chaque pays dépend de sa collaboration de plus en plus étendue avec le plus grand nombre d'autres pays, notre délégation considère que la coopération bilatérale ne suffit plus à réaliser le progrès harmonieux de l'humanité. Ce qui s'impose, c'est la coopération universelle, basée sur le respect de l'égalité des droits, tant sur le plan régional qu'à l'échelle mondiale.

8.5 L'Unesco est une organisation très importante qui, avec plus ou moins de succès, a établi ou est en train d'établir des relations variées et fructueuses dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, une organisation qui développe la coopération entre les différents pays à l'aide de réunions internationales, qui réunit des experts et fait appel à la collaboration d'institutions éminentes, qui stimule, enfin, des actions pour lesquelles l'humanité tout entière ressent un vif intérêt. Les problèmes qui se posent, à l'heure actuelle, dans le domaine de la science et de la technologie ne peuvent être résolus d'une manière efficace que moyennant une coopération scientifique sur le plan international. L'existence de l'Unesco et son activité rendent possible cette coopération à l'échelle mondiale. Les efforts de l'Unesco en vue de la réalisation de ces fins ont abouti, d'ores et déjà, à un bilan positif. Je voudrais mettre en relief notre conviction qu'il est nécessaire de continuer à développer une telle conception du travail. Plus l'Unesco s'orientera vers les problèmes brûlants de la communauté internationale, lors de l'élaboration et de la réalisation de son Programme, plus se manifestera le caractère indispensable de son action dans le monde contemporain.

8.6 Permettez-moi maintenant, Monsieur le Président, de mentionner brièvement quelques-uns de ces problèmes de la communauté internationale dont la solution ne peut contribuer qu'à accroître l'importance du rôle de l'Unesco.

8.7 Le problème qui ne peut plus être ignoré de nos jours consiste dans l'écart considérable qui sépare les pays industriellement développés des pays sous-développés, les pays riches des pays économiquement pauvres. L'écart qui existe en matière de potentiel économique et de niveau culturel représente un danger permanent pour la paix du monde. Cet écart se retrouve, du point de vue de l'Unesco, en ce qui concerne le degré de développement des institutions éducatives, scientifiques et culturelles et les bases sur lesquelles elles sont fondées. Les réalisations scientifiques les plus prodigieuses, les institutions scientifiques les plus modernes, les cadres scientifiques et techniques les plus éminents sont concentrés dans un nombre limité des pays les plus développés, tandis que près des trois quarts de la population illettrée du globe terrestre sont concentrés dans les pays insuffisamment développés, où le potentiel économique et le niveau culturel sont considérablement au-dessous des possibilités offertes tant par l'état actuel de la science et de la technologie que par la richesse matérielle du monde contemporain, dont une part considérable est, malheureusement, gaspillée d'une manière absurde pour perfectionner des moyens de lutte qui ne peuvent apporter à l'humanité que de terribles catastrophes et d'indescriptibles souffrances. C'est pourquoi l'un des problèmes centraux de l'époque actuelle, ainsi que le devoir majeur des forces de progrès dans le monde, non seulement à l'égard des pays en voie de développement, mais aussi à l'égard de l'humanité entière, sont de surmonter ce profond écart qui sépare les pays développés des pays sous-développés.

8.8 Dans un tel contexte, la délégation yougoslave considère comme justifiée l'orientation qu'a inaugurée l'Unesco en 1960 en accordant la priorité à l'éducation, notamment à l'éducation dans les pays en voie de développement, et qu'elle a confirmée en accordant la priorité aux activités scientifiques dans le nouveau Projet de programme et de budget.

8.9 Nous vivons une époque caractérisée par un vertigineux développement des recherches dans le domaine des sciences exactes et naturelles, qui sont devenues un facteur décisif de l'accélération du développement social - comme vous l'avez mentionné, Monsieur le Président, avec tant de conviction et de compétence dans votre allocution d'ouverture. La science exerce une influence de plus en plus considérable sur les mouvements économiques et sociaux, sur l'humanisation du travail de l'homme, sur l'amélioration de la compréhension entre les gens et les peuples et sur l'intégration de l'humanité. L'utilisation de l'énergie nucléaire, ainsi que diverses autres réalisations scientifiques, représentent une source inépuisable de progrès et redonneront vie aux conceptions les plus optimistes des grands esprits de l'humanité. La science et la technologie offrent à l'homme la possibilité de se libérer du travail physique pénible et pesant, en lui laissant davantage de temps libre pour l'épanouissement complet de sa personnalité dans un sens humain et universel. C'est pourquoi la partie du Projet de programme et de budget qui a trait à la promotion des activités consacrées à l'éducation des adultes et à la solution des problèmes relatifs à l'éducation des jeunes présente également une importance particulière.

8.10 Conjointement avec les pays en voie de développement qui ont participé à la Conférence de Belgrade et à la récente Conférence du Caire des pays non alignés, mon pays a exprimé sa ferme conviction que l'indépendance des pays en voie de développement est étroitement liée à l'acquisition de leur indépendance dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de la science et de la technologie, et que la condition préliminaire fondamentale de leur développement ultérieur est que ce développement se fonde sur leurs propres forces. Le rôle important de l'Unesco, en tant qu'organisation internationale, est d'aider ces pays à établir le système éducatif et scientifique, qui servira à former leurs experts, afin que ceux-ci puissent apporter au plus vite leur contribution, non seulement à leurs pays respectifs, mais aussi à la communauté internationale entière. C'est pourquoi nous approuvons la priorité accordée à l'éducation et à la science, ainsi que les priorités prévues dans le cadre des grands chapitres du Projet de programme et de budget.

8.11 Nous considérons, en outre, que la campagne d'alphabétisation, dans laquelle un rôle primordial est joué par l'Unesco, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour le développement, a une importance capitale. Notre Organisation est appelée à mobiliser toutes les forces nécessaires pour la libération d'énormes énergies latentes, étouffées jusqu'à présent par l'état d'arriération et l'analphabétisme, afin que ces énergies ainsi libérées puissent être mises au service d'un progrès plus rapide et plus universel. Nous approuvons la manière réaliste d'aborder cette grande tâche et, en même temps, nous espérons qu'au cours de la phase expérimentale, la communauté internationale et, particulièrement, ses membres les plus riches, prendront conscience de la nécessité d'offrir des ressources matérielles plus importantes pour faire disparaître cette ombre de la face de l'humanité. Actuellement, l'obstacle principal à la réalisation de la Campagne contre l'analphabétisme dans le monde est le manque de ressources matérielles.

8.12 Plus haute sera la priorité accordée par l'Unesco à ces activités et plus efficacement elle sera mise en oeuvre, plus vite notre Organisation ira au-devant des besoins pressants de la communauté internationale, en créant entre eux un équilibre dynamique. L'adaptation dynamique aux besoins du monde contemporain a également pour conséquence la nécessité de modifier les proportions entre les divers éléments du Programme de l'Unesco et entre les moyens dont elle dispose. A notre avis, une adaptation rapide aux besoins les plus urgents ne présente aucun danger ni pour l'équilibre intérieur du Programme, ni pour les domaines particuliers qui, au cours de cette phase, ne figurent pas au premier plan.

8.13 La délégation yougoslave approuve également la manière d'aborder l'intégration du Programme. Toutefois, nous ne pensons pas que l'accroissement des ressources extrabudgétaires, surtout des ressources de l'Assistance technique et du Fonds spécial, puisse constituer une menace pour l'autonomie de l'Unesco et pour la réalisation des objectifs qui lui sont propres. Au contraire, les ressources de l'Assistance technique et du Fonds spécial devraient être augmentées, car ce sont elles qui contribuent également à la mise en oeuvre plus rapide des principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'Unesco.

8.14 A l'heure actuelle, malgré certains nuages sombres, nous constatons avec plaisir que l'évolution de la situation internationale est favorable. Les méthodes de la guerre froide, qui sont encore appliquées de temps en temps et ne disparaissent que trop lentement du domaine des relations internationales, doivent céder graduellement la place aux négociations pacifiques. L'Accord de Moscou relatif à l'interdiction des essais nucléaires, notamment, doit être approfondi et accepté par tous les membres de la communauté internationale. Le nombre d'Etats qui adhèrent aux principes de la coexistence active et pacifique augmente de plus en plus, et ce phénomène s'est manifesté d'une manière impressionnante à la récente Conférence des chefs d'Etat et de gouvernements des pays non alignés, qui s'est tenue au Caire.

8.15 Cependant, bien que les forces pacifiques augmentent continuellement, une paix durable ne peut être établie tant que certains peuples se trouvent sous la domination étrangère, tant qu'ils sont privés de leurs droits fondamentaux à la liberté et à l'indépendance, tant que le monde connaît le colonialisme, le néo-colonialisme et la discrimination raciale. Conformément à son Acte constitutif, notre Organisation est appelée à lever l'étendard de la lutte pour la paix et la liberté, pour la décolonisation, contre la discrimination raciale, contre toute solution des problèmes internationaux imposée par la force et contre l'immixtion dans les affaires intérieures des différents pays ; elle est appelée à écarter, dans les domaines où elle exerce son activité, tous les obstacles à la paix et à la coopération pacifique entre les peuples et les Etats. Le grand devoir qui s'impose à nous tous, réunis au sein de l'Unesco, est de déployer, avec les moyens qui nous sont accordés et dans les domaines où nous travaillons, le maximum d'efforts en vue de l'approfondissement de la compréhension entre les peuples, ainsi que de la réalisation du principe de la coexistence active et pacifique.

8.16 Je voudrais mettre en relief le sens exact de l'idée de coexistence active et pacifique, d'autant plus que l'on donne parfois ici une interprétation erronée du contenu de cette idée. La politique de coexistence active et pacifique n'implique aucune propagande, ni de l'avis de mon pays, ni de l'avis des pays non alignés qui l'acceptent. Tout au contraire, elle est le reflet d'une situation objective dans le monde contemporain. L'idée de coexistence active et pacifique exprime les droits inaliénables de tous les peuples à l'indépendance et à l'autodétermination ; cette coexistence est possible et nécessaire entre les Etats ayant des systèmes sociaux et politiques différents et elle favorise la création de relations de bon voisinage ; elle requiert l'égalité des Etats, souligne le droit de tous les peuples à la libre utilisation de leurs richesses naturelles, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique, ainsi qu'au règlement pacifique des litiges pouvant surgir entre eux. La coexistence active et pacifique réclame le respect des droits fondamentaux : liberté de la personne humaine et égalité de toutes les nations et de toutes les races. Plus de la moitié des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies, pour qui la coexistence active et pacifique représente la seule réponse réelle aux alternatives contemporaines, se sont prononcés en faveur de ces principes. Les événements qui se sont produits jusqu'à présent dans le monde ont prouvé que la politique de coexistence active et pacifique introduit de nouvelles dimensions dans les relations internationales, car elle rend possible une large coopération non pas sur la base d'un alignement artificiel et formel, mais conformément à l'identité des intérêts évalués dans un esprit d'indépendance.

8.17 J'ai voulu mettre ce fait en relief d'autant plus que les pays qui sont réunis ici et qui suivent les idées directrices de cette politique contribuent en même temps activement aux travaux de notre Organisation. Nous admettons que les questions politiques ne sont pas au premier plan des activités de l'Unesco. Cependant, les efforts visant à maintenir et à consolider la paix dans le monde, à approfondir la coopération internationale fondée sur la coexistence active et pacifique, à accélérer la décolonisation et à liquider la discrimination raciale, vont dans le sens des objectifs généraux que non seulement l'Unesco ne peut ignorer, mais à la réalisation desquels elle doit contribuer en accomplissant sa noble mission, à l'aide des moyens qui lui sont spécifiques et dans le domaine des activités qui lui sont propres. C'est pourquoi, à notre avis, il est juste qu'une attention adéquate ait été consacrée à ces questions dans le Projet de programme et de budget de l'Unesco. En

même temps, nous sommes conscients des tâches plus grandes qui, à l'avenir, s'imposeront à notre Organisation en ce domaine.

8.18 Je voudrais, enfin, souligner l'importance que la délégation yougoslave accorde à l'aide fournie par l'Unesco au développement de toutes les formes d'éducation extrascolaire et permanente de la jeunesse et des adultes. L'importance et le rôle de l'éducation extrascolaire ont été mis en relief récemment, à la première Conférence internationale de Grenoble, consacrée aux problèmes intéressant la jeunesse. Les nombreuses et utiles recommandations de cette Conférence bénéficient de l'appui total de la délégation yougoslave, qui propose de les prendre très sérieusement en considération lors de l'examen du présent Projet de programme et de budget et des Projets de programme et de budget ultérieurs. Nous sommes convaincus que tous les efforts déployés dans cet esprit seront fructueux et mis à profit par la jeune génération, qui ne connaît plus les habitudes surrannées et qui, nous l'espérons, résoudra à l'avenir les grands problèmes internationaux avec plus de patience et de succès que nous.

8.19 Pour conclure, permettez-moi, Monsieur le Président, de renouveler l'expression de la profonde confiance de mon pays en l'Unesco et en son rôle dans la promotion de la compréhension internationale et de la coopération et dans la consolidation de la paix dans le monde, ainsi que de formuler l'espoir que les résultats des travaux de cette session justifieront cette confiance.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Сильвио Савала, главе делегации Мексики и члену Исполнительного совета ЮНЕСКО.

(9) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon the Head of the delegation of Mexico, Mr. Silvio Zavala, who is also a member of the Executive Board of Unesco.

10.1 El Sr. ZAVALA (México):

Señor Presidente, señores delegados: Cuando la Unesco se prepara a celebrar los primeros 20 años de su existencia, es comprensible que surja el deseo de apreciar los resultados que ha obtenido en un periodo particularmente difícil de la historia del siglo XX, y estando sujeta, como organismo especializado de las Naciones Unidas, a las limitaciones propias de toda institución intergubernamental. La fragilidad de la paz, las desigualdades que subsisten en el desarrollo económico y social de los Estados Miembros, los vastos sectores de la humanidad que no reciben todavía los beneficios de la educación, pueden dar motivo a manifestaciones legítimas de impaciencia. Sin embargo, en la historia vivida aunque no escrita aún de la Unesco en esos 20 años, hay también progresos en la definición del Programa, en las operaciones sobre el terreno, y en la disponibilidad de recursos. Hay, además, un caudal de contribuciones humanas que me siento inclinado a considerar como el factor más valioso y prometedor de la obra de la Unesco. Y no pienso solamente en las actividades realizadas en la Sede sino también en las de las comisiones nacionales de las que depende el apoyo que la Organización recibe de los Estados Miembros y la concordancia que debe existir entre el programa internacional y la labor educativa que desarrolla cada nación. El interés que la Unesco logre despertar por otra parte en los pedagogos, en los cultivadores de la ciencia y de la cultura, y en la opinión pública, representa otro factor que debe figurar entre las preocupaciones constantes de la Secretaría. Hecho este comentario de conjunto, paso a tratar algunos aspectos de los temas que nos ha propuesto el Director General.

10.2 El Consejo Ejecutivo de la Organización, después de estudios laboriosos, ha recomendado a la Conferencia General la aprobación para 1965-1966 de un monto presupuestario de 48.120.000 dólares, y llama la atención de la Conferencia General sobre otros gastos que el Director General ha presentado a la consideración del Consejo; si la Conferencia, sin enfrascarse en prolongados debates, aprobara la cifra que le es recomendada, facilitaría la concentración de la atención de los delegados en los aspectos educativos, científi-

cos y culturales del programa. El Gobierno de México, compenetrado de las razones que asisten al Director General para presentar el Proyecto de Programa y de Presupuesto, ha dado su apoyo a la cifra antes mencionada con la esperanza de que obtenga una substancial aprobación de los Estados Miembros. También creemos que cabe perfeccionar el procedimiento para fijar, en el seno del Consejo Ejecutivo, el monto recomendado del Presupuesto y prever las variaciones que puedan sobrevenir por efecto de aumentos de niveles de salarios y costos ocurridos durante los meses de preparación del documento.

10.3 La Delegación de México considera de interés fijar unas normas más claras en lo que respecta al porvenir de los centros e institutos creados por la Unesco, cuando lleguen a su término las ayudas directas en los plazos previstos, de acuerdo con la resolución 8.32 de la 12a. reunión de la Conferencia General. Es de tener presente que el Consejo Ejecutivo, en su 67a. reunión, aprobó por unanimidad una recomendación en el sentido de llamar la atención de la Conferencia sobre la conveniencia de examinar las circunstancias y los procedimientos conforme a los cuales podría prestarse eventualmente el apoyo de la Unesco a las actividades de dichos centros e instituciones, al término de los plazos fijados, con objeto de contribuir a la mejor ejecución del programa de la Organización y a fin de que no se interrumpan labores ya encauzadas.

10.4 El gran interés que en mi país se concede a cuanto se refiere a educación ha determinado que encontremos naturalmente en el programa de la Unesco una proyección universal de las tareas nacionales trazadas en un plan de once años, como se observa en lo que respecta al planeamiento educativo: la campaña de alfabetización, las construcciones escolares, la capacitación tecnológica, el mejoramiento del magisterio, la preparación y distribución gratuita de materiales educativos, tareas en las que México tiene la satisfacción de ocupar uno de los puestos de precursor. Vemos con agrado las previsiones hechas para incorporar los trabajos relativos a América Latina en el Programa Ordinario de la Unesco, una vez que concluya el Proyecto Principal sobre Extensión de la Enseñanza Primaria en esta región. Y, por lo que respecta a los centros establecidos en México, reiteramos el propósito de nuestro Gobierno de concederles el apoyo necesario para que cumplan los altos fines que les ha fijado la Organización, en las respectivas esferas de acción del Centro Regional de Educación Fundamental para el Desarrollo de la Comunidad en América Latina (CREFAL), el Instituto Latinoamericano de Cinematografía Educativa (ILCE), el Centro Regional de Construcciones Escolares para América Latina y el Centro Nacional de Enseñanza Técnica Industrial, este último creado con ayuda de recursos extrapresupuestarios provenientes del Fondo Especial, instituciones que han sido visitadas recientemente por el Director General de la Unesco.

10.5 Nos satisface el enfoque y la prioridad que se ha dado al Capítulo de Ciencias Exactas y Naturales. Apreciamos las posibilidades que puede ofrecer para la formación de personal científico y técnico en las regiones en vías de desarrollo. En particular interesan a las instituciones de México las perspectivas que se abren en los campos de la química, la hidrología y la oceanografía.

10.6 Veríamos con agrado el refuerzo del programa de Ciencias Sociales en la América Latina. La formación de personal especializado en estas disciplinas contribuiría a un mejor tratamiento de los problemas sociales, económicos y demográficos que asedian a esta parte del mundo.

10.7 La Conferencia deberá pronunciarse sobre un documento elaborado por la Secretaría con ayuda de expertos a fin de impedir la exportación ilícita de bienes culturales. La iniciativa partió, en la 11a. reunión de la Conferencia General, de las Delegaciones de México y Perú, países que poseen un considerable patrimonio arqueológico, histórico y artístico. Es grato reconocer que la Unesco ha preparado un excelente texto que esperamos merezca la aprobación de las delegaciones.

10.8 Cuando la Organización se prepara a intensificar sus actividades de conservación de monumentos y a prestar una ayuda cada vez mayor al buen funcionamiento de los museos,

permítaseme señalar una feliz conjunción de este movimiento internacional con el esfuerzo particular que ha desarrollado México en los últimos tiempos para restaurar la gran ciudad arqueológica de Teotihuacán y abrir nuevos y grandes museos nacionales de antropología, de historia y de arte. En septiembre de 1964, un amplio grupo de directores y conservadores de establecimientos similares de todo el mundo, de expertos en restauración y conservación de monumentos, de historiadores y críticos de arte, se dio cita en la ciudad de México para asistir a la inauguración de esas obras. Entre los distinguidos visitantes se hallaba el Director General de la Unesco, a quien agradecemos de nuevo su presencia en dichos actos y las perspectivas que ella ha abierto para encauzar la ayuda internacional en técnicas de restauración en favor de los países de América Latina que poseen tan ricos patrimonios de cultura, y también para fomentar los intercambios en las ramas de la antropología y la museografía a través de escuelas y talleres especializados que funcionan en torno de esos nuevos museos.

10.9 Aunque el Proyecto Principal relativo a la Apreciación Mutua de los Valores Culturales del Oriente y del Occidente se acerca a su término, observamos con satisfacción que la Secretaría no piensa por ello que las actividades relacionadas con esta parte del programa vayan a cesar. Algunas regiones que han iniciado con cierto retardo sus contactos se disponen ahora a robustecerlos y nos parecen acertadas, en general, las previsiones relativas a la intensificación de los estudios orientales en América Latina y de los estudios latinoamericanos en los países del Oriente. Con motivo del cuarto centenario del establecimiento de la línea de navegación regular entre México y Filipinas, el Gobierno de mi país decretó que el año 1964 fuese el de la amistad mexicano-filipina. Los intelectuales mexicanos han visitado varios países del Oriente y dado conferencias en universidades de Filipinas, Indonesia, Japón y la India. Tenemos el agrado de manifestar que -con ayuda de la Unesco- el estudio de las lenguas y civilizaciones de Asia es ya una realidad en El Colegio de México y beneficia a un grupo escogido de universitarios de varios países de América Latina. La apertura de horizontes lograda gracias a las enseñanzas de destacados profesores del Oriente y de orientalistas, responde al espíritu que ha guiado a la Unesco al promover este fructuoso programa que ha de desembocar luego en un plan más vasto de intercambios en escala mundial entre culturas. La América Latina está llamada a participar activamente en esos trabajos al reforzar sus relaciones con Asia y Africa y renovar sus contactos con Europa, afirmando al mismo tiempo los rasgos de su personalidad cultural en el marco propio de los intercambios entre los países del Nuevo Mundo.

10.10 Somos de quienes piensan que, con miras al futuro, convendría efectuar un nuevo examen del programa de Actividades Culturales. Su ampliación podría prestar grandes servicios a todos los Estados Miembros y contribuir, en los que están en vías de desarrollo, a darles un sentido más claro de sus aportaciones al patrimonio cultural de la humanidad, a fortalecer las estructuras administrativas en las que se apoyan dichas actividades, a mejorar la formación del personal especializado, a consolidar en una nueva dimensión los servicios de bibliotecas, archivos, monumentos y museos, y a fomentar los talentos artísticos y la difusión popular de la cultura. Después de las prioridades acordadas a la educación y ahora a las ciencias exactas y naturales, esta revisión y fortalecimiento del grupo de actividades sociales, humanas y culturales en el programa de la Unesco, nos parece que sería oportuna en 1967 y 1968.

(10.1) Mr. ZAVALA (Mexico) (Translation from the Spanish):

Mr. President, ladies and gentlemen, at a time when Unesco is preparing to celebrate the first 20 years of its existence, it is understandable that it should wish to appraise the results it has achieved during a particularly difficult period in the history of the Twentieth century, and subject as it is, being a Specialized Agency of the United Nations, to the peculiar limitations of any intergovernmental institution. The precarious nature of peace, the inequalities persisting in the economic and social development of the Member States, and the fact that great sections of mankind which are still without the benefits of education, may give cause for a legitimate show of impatience. However, in the still unwritten, but very living, history of Unesco over the last 20 years, there has also been progress with regard to the definition of the programme,

field operations, and the resources available. There has been, too, a wealth of human contributions, which I am inclined to regard as the most valuable and promising factor in the work of Unesco. And I am not thinking only of the activities going on at Headquarters, but also of those of the National Commissions, on which the support that the Organization receives from the Member States and the harmony that there should be between the international programme and the educational work being done by each country depend. Moreover, the interest that Unesco may succeed in arousing among teachers and those active in the fields of science and culture, and in public opinion, is another factor with which the Secretariat should be constantly concerned. Having made this general comment, I should like to discuss some aspects of the subjects that the Director-General has proposed to us.

(10.2) The Organization's Executive Board after laborious study, has recommended that the General Conference approve a budget of 48,120,000 dollars for 1965-1966, drawing the Conference's attention to other costs which the Director-General has submitted for the Board's consideration; if the Conference, without becoming involved in lengthy discussions, approves the figure recommended, it will make it easier for delegates to concentrate their attention upon the educational, scientific and cultural aspects of the programme. The Government of Mexico, fully understanding the reasons on which the Director-General bases his submission of the draft programme and budget, supports the above-mentioned figure, in the hope that it will win a large measure of approval from the Member States. We also consider that there is room for improvement in the procedure for fixing the recommended budget figure in the Executive Board, and for foreseeing possible variations due to increases in wage and price levels during the months in which the document is being prepared.

(10.3) The delegation of Mexico considers that clearer standards should be established regarding the future of centres and institutes set up by Unesco when direct assistance comes to an end at the planned time-limits, in accordance with the terms of resolution 8.32, adopted by the General Conference at its twelfth session. It should be borne in mind that the Executive Board, at its 67th session, unanimously approved a recommendation drawing the attention of the Conference to the expedience of examining the circumstances and ways in which Unesco might support the activities of the said centres and institutions at the end of the prescribed time-limits, with a view to contributing to the more efficient execution of the Organization's programme and to preventing the interruption of work already under way.

(10.4) Because of the great interest that my country takes in everything to do with education, we naturally find in the Unesco programme a projection on the world scale of the national tasks marked out in our 11-year plan, as can be seen with regard to educational planning, the Literacy Campaign, school buildings, technological training, the improvement of teaching standards and the preparation of free distribution of educational materials - all sectors in which Mexico has the satisfaction of ranking as one of the pioneers. We are pleased with the plans for making work relating to Latin America part of Unesco's Regular programme, on the termination of the Major Project for the Extension of Primary Education in that region. And, as regards the centres established in Mexico, we reiterate our government's proposal that they be given the support necessary to enable them to achieve the lofty aims set them by the Organization in the respective spheres of action of the Regional Fundamental Education Centre for Community Development in Latin America (CREFAL), the Latin American Institute for Educational Films (ILCE), the Regional School Building Centre for Latin America, and the National Centre for Industrial Technical Education (the latter set up with the help of extra-budgetary resources from the Special Fund), all of which have recently been visited by the Director-General of Unesco.

(10.5) We are pleased that the Natural Sciences chapter has been given priority, and are well satisfied with the general lines of action proposed. We appreciate the possibilities it can offer for the training of scientists and technologists in the developing areas. Institutions in Mexico are particularly interested in the prospects opening up in the fields of chemistry, hydrology and oceanography.

(10.6) We should welcome a strengthening of the Social Sciences programme in Latin America. The training of specialists in these subjects would contribute towards better treatment of the social, economic and demographic problems which beset that part of the world.

(10.7) The Conference will have to take a decision on a document drawn up by the Secretariat with the help of specialists with a view to preventing the illegal export of cultural property. The initiative came, at the eleventh session of the General Conference, from the delegations of Mexico and Peru, countries possessing a considerable archaeological, historical and cultural heritage. It is satisfactory to note that Unesco has prepared an excellent document, which we hope will meet with delegations' approval.

(10.8) At a time when the Organization is preparing to step up its activities for the preservation of monuments and to give ever greater assistance in the running of museums, I may perhaps be allowed to mention the fortunate conjunction of this international movement with the special effort that Mexico has recently made to restore the great archaeological site of Tectihuacán and to open large new national museums of anthropology, history and art. In September 1964, a large group of directors and curators of similar establishments throughout the world, experts in the restoration and conservation of monuments, and art historians and critics, met in Mexico City for the opening of these institutions. The distinguished visitors included the Director-General of Unesco, and we would thank him once again for attending these ceremonies and for the prospects that his presence opened up for channelling international assistance in connexion with restoration techniques to the Latin American countries, which possess such a rich cultural heritage, and for promoting interchange in connexion with anthropology and museography through specialized schools and workshops operating in conjunction with these new museums.

(10.9) Although the Major Project on Mutual Appreciation of Eastern and Western Cultural Values is nearing its end, we are glad to find that the Secretariat does not think that the activities associated with that part of the programme will therefore cease. Some regions which started making their contacts rather late are now preparing to intensify them, and we think that, generally speaking, the proposals for developing oriental studies in Latin America and Latin American studies in eastern countries are good. To mark the fourth centenary of the establishment of the regular shipping line between Mexico and the Philippines, the government of my country decreed that 1964 should be Mexico-Philippine Friendship Year. Mexican intellectuals have visited various eastern countries and given lectures at universities in the Philippines, Indonesia, Japan and India. We are pleased to report that, with the help of Unesco, the study of the languages and civilizations of Asia is already under way at the Colegio de Mexico, with a selected group of university students from various Latin American countries. The widening of horizons brought about by the teaching of distinguished professors from the East, and of orientalists, is in line with the spirit in which Unesco has promoted this productive programme, which is soon to lead on to a broader scheme for inter-cultural exchanges on a world-wide scale. Latin America has an active part to play in this work by strengthening its relations with Asia and Africa and renewing its contacts with Europe, while at the same time consolidating its own cultural individuality within the context of interchanges among the countries of the New World.

(10.10) We are among those who think that the Cultural Activities programme should be re-examined with a view to the future. The expansion of this part of the programme could render great services to all Member States and assist in giving the developing countries a clearer sense of their contributions to the cultural heritage of mankind, in strengthening the administrative structures on which these activities are based, in improving the training of specialists, in consolidating libraries, archives, monuments and museums services on a new scale, and in fostering artistic talents and the spread of culture among the people at large. We think that, after the priorities given to education, and now to the natural sciences, such a review and reinforcement of the social, human and cultural activities sector in the Unesco programme would be opportune in 1967 and 1968.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Октему, министру просвещения Турции, главе турецкой делегации.

(11) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Mr. Oktem, Minister of Education of Turkey and Head of the Turkish delegation.

12.1 M. J. OKTEM (Turquie).-

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est un très grand honneur pour moi de parler devant une telle assemblée qui réunit, à chaque session de la Conférence générale, les personnalités les plus éminentes dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

12.2 Ai-je besoin de dire que nous portons un intérêt tout particulier à cette assemblée, qui permet des rencontres, utiles à tous points de vue, dans le cadre des travaux de la Conférence ? Je voudrais, à ce propos, souligner l'importance de telles rencontres, qui facilitent singulièrement la compréhension mutuelle des problèmes dont la solution intéresse

tous les pays. Je me permettrai d'ajouter qu'en dehors des travaux que nous fixe l'ordre du jour, l'intérêt principal de la Conférence générale de l'Unesco est de nous offrir, au cours de ces assises, la possibilité, vraiment précieuse, de contacts personnels que nous considérons comme fort importants.

12.3 C'est pour cette raison que nous approuvons pleinement les visites du Directeur général et de ses collaborateurs aux Etats membres, et que nous estimons qu'elles devraient être étendues à toutes les régions du monde. Les comptes rendus que le Directeur général en donne dans ses deux Rapports sont, à notre sens, très significatifs et soulignent, une fois de plus, la grande utilité de ces visites.

12.4 Dans le même ordre d'idées, j'ajouterai que les visites des membres du Secrétariat aux Etats membres permettraient de déterminer beaucoup plus facilement les besoins réels des différents pays dans les domaines qui sont ceux de l'Unesco. En revanche, il est souhaitable que les personnalités chargées de la mise en oeuvre du Programme de l'Unesco dans chaque Etat membre - qu'elles appartiennent au gouvernement ou aux organes de liaison - soient invitées ou envoyées plus souvent au Siège de l'Organisation, en vue d'y présenter les problèmes qui intéressent plus particulièrement chaque pays.

12.5 Depuis la dernière session de la Conférence générale, l'Unesco a perdu des personnalités qui, directement ou indirectement, lui ont rendu d'éminents services. Je tiens, à cet égard, à rendre hommage à la mémoire du recteur Jean Sarrailh, président de la Commission nationale française pour l'Unesco, qui, par sa haute autorité, avait réussi à donner à cette commission une impulsion nouvelle. Nous sommes heureux de voir que M. Julien Cain, représentant de la France au Conseil exécutif de l'Unesco, vient d'être élu à sa place, et je saisis cette occasion pour le féliciter de son élection.

12.6 Le Conseil exécutif a été douloureusement éprouvé par la mort subite de Tudor Vianu, cet Erasme des Balkans, qui apportait une contribution, en tous points remarquable, aux travaux de cet organe. Nous présentons nos plus sincères condoléances à la Roumanie et nous saluons M. Joja, remplaçant de Tudor Vianu. Parra Perez était l'un des piliers de l'Unesco ; sa disparition a privé notre Organisation d'une personnalité qui s'était entièrement consacrée aux idéaux de l'Unesco. Son nom est déjà gravé sur les murs de ce bâtiment : il l'est aussi dans nos mémoires.

12.7 La disparition inattendue du Président Kennedy prive le monde d'un grand esprit, qui s'était dévoué à la cause des problèmes majeurs de notre temps. Le peuple américain a perdu en lui l'un de ses fils qui était appelé non seulement à le servir remarquablement, mais à servir l'humanité tout entière. Notre pays tient à renouveler ses profonds sentiments de condoléances au peuple américain.

12.8 Mais la perte la plus universellement ressentie est celle du Pandit Nehru. C'est, certainement, une perte irréparable. Cette figure prestigieuse jouissait, dans notre pays, d'une popularité extraordinaire. Le message qu'il avait tenu à nous envoyer à l'occasion du 25e anniversaire de la mort d'Atatürk avait été entendu avec une émotion particulière par l'ensemble de la population de la Turquie. Au nom de mon pays, je rends hommage à la grande mémoire du Pandit Nehru et présente nos condoléances les plus émues à sa fille, Mme Indira Gandhi, ainsi qu'au grand peuple de l'Inde.

12.9 A propos d'Atatürk, je tiens, au nom de mon pays, à exprimer notre reconnaissance émue à l'Unesco et à tous les pays qui ont bien voulu commémorer le 25e anniversaire de la mort du fondateur de la Turquie moderne.

12.10 Je tiens aussi, Mesdames et Messieurs les délégués, à saluer la participation à notre assemblée de tous les pays qui ont récemment accédé à l'indépendance, et je saisis cette occasion pour formuler le voeu qu'il ne reste plus dans le monde aucun pays qui ne soit autonome à tous les égards.

12.11 Mon intention n'est pas de reprendre, devant vous, les différents chapitres des rapports du Directeur général. Les suggestions du Conseil exécutif relatives à ces rapports sont vraiment constructives. Je m'en tiendrai donc à quelques problèmes qui nous paraissent importants et à quelques idées qui pourraient être utiles en vue de l'établissement du Projet de programme et de budget pour le prochain exercice biennal.

12.12 Le premier point que je me permettrai de relever c'est que les deux Rapports du Directeur général, - le Rapport sur l'activité de l'Organisation en 1963, et le Rapport intérimaire pour les six premiers mois de 1964 - sont très significatifs, compte tenu des instructions de la Conférence générale. J'estime que le Directeur général a eu raison de ne pas produire, invariablement, des rapports ayant un caractère narratif; ce qui nous réjouit, c'est que ces rapports mettent suffisamment en lumière les idées maîtresses, les préoccupations de l'Unesco. Nous estimons qu'à cet égard l'Introduction au nouveau Projet de programme et de budget marquera une date dans l'évolution de l'Unesco et que, pour la célébration du vingtième anniversaire de la création de notre Organisation, elle constituera l'un des textes capitaux sur lesquels il faudra s'appuyer à l'avenir.

12.13 Cela dit, je voudrais présenter quelques observations sur la mise en oeuvre du Programme, sans m'arrêter, comme je l'ai déjà dit, aux détails.

12.14 En ce qui concerne les relations avec les organisations internationales non gouvernementales qui exercent leur activité dans les domaines relevant de l'Unesco, je me permettrai d'attirer l'attention de la Conférence générale sur un état de choses que je considère comme délicat : on sait que l'Unesco a conclu diverses catégories d'arrangements avec ces organisations, dont le nombre augmente de jour en jour. Les sommes qui leur sont allouées augmentent en conséquence. C'est pourquoi, je me permettrai de suggérer qu'il serait réellement souhaitable que l'on observe un système de roulement parmi ces organisations et que les meilleures et les plus actives puissent obtenir les subventions que leurs activités méritent.

12.15 Parmi les organisations gouvernementales, je m'arrêterai un instant sur le Bureau international d'éducation, de Genève. Notre pays a, de tout temps, porté un intérêt particulier à la Conférence internationale de l'Instruction publique, parce qu'il a estimé que cette institution rendait de très grands services dans les divers domaines de l'enseignement et de l'éducation. Cette institution a réussi, depuis 30 ans, à réunir en son sein des hommes véritablement compétents en matière d'éducation. Les recommandations que cette Conférence a formulées ont toujours inspiré très utilement les programmes d'enseignement et d'éducation de nos divers pays. Au surplus, la Conférence internationale de l'instruction publique a bénéficié, à juste titre, du concours de notre Organisation. C'est donc le rendez-vous le plus éclatant des meilleurs éducateurs du monde.

12.16 D'autre part, le Bureau d'éducation est dirigé par des personnalités éminentes, à la tête desquelles se trouve - je me plais à le rappeler devant vous, Mesdames et Messieurs les délégués - M. Jean Piaget, dont vous connaissez certainement tous les mérites. Le Directeur général a éprouvé des difficultés en ce qui concerne la Conférence dont il s'agit. Le Conseil exécutif est arrivé à une formule dont notre assemblée discutera bientôt. Ce que je voudrais dire en conclusion, c'est que nous devons tous tâcher de sauver cette Conférence, qui mérite de l'être, à tous les points de vue.

12.17 Pour ce qui est des activités et des projets concernant le domaine de l'éducation, je dirai que l'Organisation a présenté une vue d'ensemble vraiment satisfaisante. Il est entendu que l'éducation a eu, dans l'histoire de l'Unesco, une place privilégiée, une place prioritaire comme nous disons. Il convient de remarquer également que, dans l'ensemble du Programme, la lutte contre l'analphabétisme avait été quelque peu ralentie au cours de ces dernières années. Nous sommes heureux de constater que, depuis l'an dernier, l'Unesco a ouvert, sur tous les fronts, une campagne d'alphabétisation qui, à notre sens, doit produire, non pas tout de suite, mais à longue échéance, des résultats qui seront à l'honneur de notre Organisation. C'est pour cette raison que la Turquie appuie sans réserve cette

campagne et accepte les augmentations budgétaires proposées par le nouveau Programme. Je saisis cette occasion pour signaler à l'attention de l'assemblée que la Turquie déploie, depuis 1928 - c'est-à-dire depuis 35 ans exactement - des efforts surhumains en vue de l'alphabétisation de la totalité de la population du pays.

12.18 Si je cite l'année 1928, c'est parce que c'est à cette date qu'une nation tout entière a décidé d'adopter les caractères latins. Vous reconnaîtrez, Mesdames et Messieurs les délégués, que c'est un phénomène unique dans l'histoire du monde qu'un peuple tout entier soit parti de zéro, il y a 35 ans, dans le domaine de l'écriture et de la lecture.

12.19 Dans l'espace de 35 ans, ces efforts ont abouti à faire passer de 14 % à 40 % le pourcentage des alphabètes dans la population turque. Si l'on veut juger equitablement ce phénomène, il faut toujours se rappeler les circonstances exceptionnelles dans lesquelles il s'est produit.

12.20 Avant de terminer ces remarques sur l'éducation, je me plais à rappeler que la coopération de l'Unesco sur le plan de l'éducation populaire a été très fructueuse et que c'est grâce à quelques experts qui nous ont été envoyés par l'Unesco que nous avons pu créer un Département de l'éducation populaire en Turquie, qui commence maintenant à obtenir d'excellents résultats ;

12.21 Il est entendu que, dans le monde moderne, la science conquiert de plus en plus la première place, et il est juste qu'on lui accorde une part privilégiée dans le Programme de l'Unesco. Tout dépend, naturellement, de l'acception qu'on veut donner à ce terme. Je me permettrai de remarquer que, si la science est la connaissance exacte et naturelle des choses, elle peut englober toutes les connaissances humaines. A cet égard, nous voudrions féliciter le Département intéressé du Secrétariat d'avoir accordé une attention particulière aux problèmes de la recherche scientifique. Et, à ce propos, je tiens à rappeler le rapport capital que le professeur Pierre Auger a présenté à notre Organisation ; je le rappelle avec d'autant plus de satisfaction que tous les efforts de l'Unesco dans ce domaine en découlent.

12.22 J'en arrive maintenant à un secteur que je considère comme essentiel : les activités culturelles. Je ne m'étendrai pas sur la variété de l'intérêt que présentent ces activités : on en a assez parlé. Nous sommes heureux de constater que le Directeur général a réussi à étendre, dans le nouveau Projet de programme, l'action de l'Organisation dans les domaines des sciences humaines et des activités culturelles. Le Gouvernement turc et la Commission nationale turque sont très satisfaits de l'ensemble des activités prévues pour les deux années à venir : elles sont à la fois utiles et concrètes. Le point que je voudrais mettre en évidence, à propos de l'ensemble de ces activités, est celui-ci : le Département des activités culturelles, avec beaucoup de courage, a réussi à exécuter, dans les limites très restreintes de son budget, les décisions de la Conférence générale; Il est cependant souhaitable que les activités culturelles et les sciences humaines obtiennent, à partir du prochain exercice biennal, les ressources budgétaires qu'elles méritent, pour le plus grand bien de nos pays respectifs.

12.23 L'autre remarque que je voudrais soumettre à votre attention, Mesdames et Messieurs, a trait à un domaine particulièrement important : la protection du patrimoine culturel de l'humanité. Les activités qui figurent dans la section se rapportant à ce sujet, sont de nature à améliorer cette protection. Mais, je le répète, les ressources matérielles prévues ne nous semblent pas répondre aux besoins réels des pays en cause. J'ouvre ici une parenthèse : Comment et par quels moyens sauvegarder, restaurer, etc., les biens culturels tels que les monuments hittites, seldjoukides ou de la période pré-hellénique ou romaine ?

12.24 A la lumière de l'expérience acquise, l'action devrait être poursuivie sans relâche dans ce domaine pour tenir compte des besoins réels des pays intéressés. Autrement dit, le "recensement international" des monuments nous paraît très important à ce stade. L'assistance aux Etats membres devrait être accrue, sur ce plan.

12,25 En ce qui concerne le recrutement du personnel du Secrétariat selon la fameuse règle de la répartition géographique, il est juste que l'Organisation soit un centre de formation véritablement international ; il est juste qu'elle s'occupe sérieusement de la formation des membres du Secrétariat ; mais il est non moins juste que l'Unesco soit un lieu de rencontre, à l'échelon supérieur, des personnalités possédant déjà une grande expérience des problèmes, pour que le milieu international en bénéficie pleinement.

12,26 Avant de terminer ces brèves observations, je tiendrais à signaler une initiative prise par la Commission nationale turque dans le cadre des activités culturelles et de l'information : il s'agit de l'organisation de Semaines de l'Unesco, dans diverses régions de la Turquie, en vue de faire mieux connaître les objectifs de notre Organisation. L'expérience a été en tous points concluante, et le Gouvernement a tenu à apporter, en même temps que l'Unesco, son concours financier à cette entreprise.

12,27 Pour conclure, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je tiens à déclarer que la Turquie, qui figure parmi les 20 premiers Etats membres ayant ratifié la Convention créant l'Unesco, continuera à apporter, avec fidélité, son concours actif à cette Organisation.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово проф. Папанутсос, главе греческой делегации.

(13) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the Greek delegation, Professor Papanoutsos.

14,1 M. E. PAPANOUTSOS (Grèce),-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, si je prends aujourd'hui la parole devant la Conférence générale de cette Organisation, à laquelle j'ai, pour la première fois, l'honneur de participer à la tête de la délégation grecque, c'est parce que je crois utile de vous lire un bref rapport sur ce qui se passe actuellement en Grèce dans le domaine de l'éducation. Notre devoir, dans cette Maison, a toujours été d'encourager moralement et d'aider matériellement les institutions, les gouvernements, les personnes - tous ceux qui, dans le monde entier, luttent par l'éducation, la science et la culture, contre les trois grands fléaux de l'humanité qui sont l'ignorance, l'intolérance et la haine. Or, quand on a essayé d'accomplir quelque chose dans cette lutte, on doit faire part à ses collègues aussi bien de ses succès que de ses échecs, afin que tous puissent se soutenir mutuellement dans la foi et dans l'espoir. C'est ce que je vais tenter maintenant.

14,2 Dès l'avènement au pouvoir, l'année dernière, du parti du Centre démocratique, a eu lieu, en Grèce, une effervescence sans précédent d'idées en matière d'éducation. Dans le nouveau Cabinet, le Président du Conseil, M. Georges Papandreou, a pris en personne la charge du Ministère de l'éducation nationale et, sur son initiative, le Gouvernement a récemment fait voter par le Parlement une loi qui établit les bases d'une profonde réforme de notre système scolaire. C'est de cette réforme que je voudrais vous présenter les lignes directrices, en dégageant les grandes idées de la philosophie qui l'inspire.

14,3 Les points nouveaux de la réforme mise en pratique dès cette année dans mon pays sont les suivants : premièrement, l'instruction publique, à tous ses dégrés, de l'école élémentaire à l'Université et aux établissements d'enseignement supérieur, sera gratuite pour toutes les classes sociales, sans discrimination entre riches et pauvres. Le citoyen aura le droit d'être instruit selon ses capacités et ses inclinations et ne devra jamais être gêné dans sa crarière scolaire par des obstacles d'ordre matériel. "Ce n'est pas pour favoriser les riches, mais pour ne pas humilier les pauvres, que nous instituons l'éducation gratuite pour tous", a déclaré le Premier Ministre en présentant cette mesure. Il est à noter que si, chez nous, les frais d'inscription, d'examen, d'obtention de diplômes, etc. n'étaient pas élevés dans les écoles secondaires (l'enseignement élémentaire a toujours été gratuit), à l'Université et dans les établissements d'enseignement supérieur, ils étaient considérables.

14.4 En second lieu, la scolarité obligatoire sera prolongée pour tous les enfants jusqu'à l'âge de quinze ans et s'étendra sur l'école élémentaire (six années d'études) et le premier cycle de l'enseignement secondaire (trois années d'études). A ce premier cycle correspondra une école indépendante et l'enseignement dispensé dans trois types d'établissements différents : a) école d'éducation générale ; b) école de base générale avec initiation au métier agricole ; et c) école de base générale avec initiation aux métiers techniques. Ces trois types d'établissements offriront aux élèves la possibilité, après avoir passé un examen d'entrée, de poursuivre leurs études soit dans un lycée (deuxième cycle de l'enseignement secondaire), soit dans une école professionnelle de niveau moyen et, ensuite, dans une école supérieure d'enseignement technique. D'autre part, le lycée (trois années d'études) mènera à deux types de baccalauréat (humanités, sciences positives et appliquées). Cette prolongation de la scolarité obligatoire de six à neuf années sera réalisée non pas immédiatement dans tout le pays, mais graduellement et par zones territoriales, au fur et à mesure que seront assurées les conditions nécessaires à l'application de la loi (édifices scolaires, équipement, cadres). Dès cette année, cependant, pour encourager la tendance des enfants à poursuivre leurs études au-delà de l'école élémentaire, on a supprimé les examens d'entrée dans les écoles secondaires ; d'où un flot de candidats dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, représentant une augmentation de 25 % par rapport aux effectifs de l'année précédente - ce qui a causé beaucoup de soucis aux autorités compétentes.

14.5 En troisième lieu, de nouvelles universités vont être créées. Une a déjà été fondée à Janina (Epire) et sa première faculté, celle des lettres, fonctionnera dès cette année. Une autre, consacrée notamment aux sciences économiques, aux sciences sociales et à la technologie, est prévue à Patras (Péloponnèse). La création de ces nouvelles universités s'est révélée urgente, étant donné que des milliers de jeunes Grecs qui ne trouvent pas de place dans les établissements d'enseignement supérieur du pays, à cause du "numerus clausus", sont, chaque année, obligés de s'expatrier pour faire des études universitaires à l'étranger, surtout en Europe centrale. Vous savez peut-être, Mesdames et Messieurs, que la Grèce se trouve en tête de tous les pays du monde pour ce qui est du nombre des étudiants émigrés.

14.6 En quatrième lieu, des mesures particulières seront prises en vue de la formation professionnelle des instituteurs. Jusqu'à présent, les futurs maîtres d'école élémentaire devaient faire, après le baccalauréat, deux années d'études dans les institutions que nous appelons "académies pédagogiques". Maintenant, les candidats seront obligés de suivre, dans ces académies, trois années de cours pour compléter leur formation et se spécialiser, par des leçons et surtout par des travaux pratiques, dans les disciplines qu'ils seront appelés à enseigner plus tard dans les classes supérieures des écoles primaires.

14.7 En cinquième lieu, un institut pédagogique de niveau supérieur, comprenant deux sections - section recherches et section formation complémentaire du corps enseignant de tous les types d'école du pays - sera créé à Athènes. D'une part, il effectuera des recherches scientifiques sur les problèmes de l'enseignement, pour mettre au courant des progrès psychologiques et pédagogiques les services de l'Etat qui s'occupent de l'éducation aux divers degrés. D'autre part, il organisera des cours, des stages d'études, des conférences, des congrès, etc., pour donner au corps enseignant des écoles du pays la possibilité de compléter son savoir en matière d'éducation et de bien comprendre et appliquer les idées de la réforme scolaire.

14.8 L'Etat est ainsi amené à prendre à sa charge des dépenses beaucoup plus lourdes que celles qui lui incombaient jusqu'à présent. En effet, le budget du Ministère de l'éducation a accusé, cette année, une augmentation des dépenses de 51 % par rapport au budget de l'année précédente. Les dépenses fonctionnelles et les investissements en matière d'éducation représentent, pour 1964, environ 14 % du budget total de l'Etat. De ce point de vue, un pas décisif a été fait, ce qui mérite d'être relevé.

14.9 A ces points, je dois en ajouter un dernier, qui est très important : le rajeunissement des programmes d'études dans les écoles du premier et du second degré de l'enseignement dit général. Nos programmes scolaires ont vieilli. Le programme actuel d'études date, pour les écoles primaires, de 1913 ; pour les écoles secondaires, de 1929. Les tentatives faites pendant les vingt dernières années en vue de reconsidérer les matières d'enseignement ont échoué et rien, depuis cette époque - qui nous paraît aujourd'hui lointaine - n'a pu être changé. La nouvelle loi prévoit une adaptation décisive des matières et des méthodes de l'enseignement aux besoins de la société moderne et au climat général de notre temps. Cette adaptation doit s'effectuer sur la base des principes suivants :

a) donner aux sciences - surtout aux mathématiques - une place prépondérante dans le programme d'études de toutes les écoles ;

b) fonder l'éducation de la nouvelle génération sur un humanisme sain, qui sache allier les valeurs humaines à l'esprit scientifique ;

c) affirmer que le but de l'école est, avant tout, de former de futurs citoyens pour la démocratie, c'est-à-dire des hommes libres, courageux, éclairés, conscients de leurs droits ainsi que de leurs devoirs envers leur patrie et l'humanité.

14.10 Ceci m'amène à la philosophie même de notre réforme scolaire, dont l'analyse constituera la deuxième partie de mon exposé. Comme on l'a maintes fois souligné dans la presse et au parlement, pendant la discussion de la nouvelle loi, les dispositions que je viens de mentionner reflètent les tendances et les aspirations d'une nouvelle génération, mûrie par les rêves et les souffrances d'une époque extrêmement agitée comme la nôtre, et qui a pris conscience de ce qu'elle doit faire pour donner aux pays une orientation nouvelle, en commençant par l'éducation. Nous nous dommes dit que nous avions besoin d'une école nouvelle pour former un type d'homme nouveau, bien adapté à la réalité sociale actuelle et sachant, en même temps, prendre au sérieux son destin en tant que fils de sa patrie et citoyen du monde. Bien que nous soyons un petit pays aux ressources restreintes, nous savons, par une longue expérience, que le plus noble (et le plus rentable) des produits de cette terre a toujours été "l'homme". De tout temps, la formation d'un homme parfait, par une éducation systématique et profonde, a été l'idéal de nos chefs politiques et spirituels. Le stoïcien Epictète, on le sait, faisait l'éloge des anciens Athéniens en disant qu'eux seuls, parmi tous les peuples, aimaient bâtir non pas de grandes maisons, mais de grandes âmes. Nous aussi, nous allons essayer de faire la même chose. Produisons donc des hommes qui sauront, par leur savoir, se libérer des idoles du mensonge et, par leur caractère, vaincre les contrariétés de la vie. Deux principes se dégagent de cette position :

a) c'est le demi-savoir, non pas le non-savoir, qui est le plus dangereux pour l'individu ainsi que pour la société. On guérit ce mal par un seul remède : acquérir plus de science, se cultiver encore davantage, s'instruire à fond ;

b) il ne faut pas compter les sacrifices matériels lorsqu'on veut développer et perfectionner l'enseignement.

14.11 L'éducation, on le sait, est une affaire coûteuse. On est obligé de dépenser beaucoup d'argent pour avoir des édifices scolaires vastes et commodes, un équipement suffisant, un corps enseignant digne de ce nom. Mais, d'autre part, aucun pays pauvre ne peut se permettre "le luxe" de négliger l'instruction de ses enfants. Car alors, il est voué à la barbarie et à la misère. De tous les investissements, l'instruction est celui qui a le plus grand, et surtout le plus sûr rendement. La Grèce d'aujourd'hui, en mettant en pratique la réforme scolaire, veut, en pleine conscience des conséquences à en attendre, appliquer ces deux principes. Elle aspire à donner "plus de savoir" à ses enfants, et elle est prête à assumer la charge de "toutes" les dépenses nécessaires à la réalisation de ce projet.

14.12 Mais, éduquer n'est pas seulement armer le jeune homme pour la lutte pour la vie. C'est encore - c'est surtout - ennoblir son coeur, approfondir sa conception du monde, le mener à découvrir un sens de la vie, en un mot, c'est le rendre plus "humain". L'école n'accomplira point son oeuvre éducative si elle ne s'inspire par d'un pareil idéal, qui se définit, dans toute langue européenne, comme l'idéal de l'humanisme. A vrai dire, dans le texte de la loi qui proclame la réforme scolaire dans notre pays, l'esprit d'humanisme est

partout présent. Mais il faut tout de suite préciser : il s'agit d'un humanisme ancré naturellement dans la tradition culturelle de notre pays, mais aussi renouvelé, rafraîchi, assaini, pour ainsi dire.

14.13 Si vous me le permettez, Mesdames et Messieurs, je pourrai expliquer en deux mots le sens de cet humanisme, ainsi qu'il est conçu par notre législateur. Il me suffit de me reporter à une notion très ancienne, élaborée dans la littérature et la philosophie grecques classiques : la notion de "philanthrôpia", d'"anèrphilanthrôpos". Pour bien comprendre ce terme, (qui n'a rien à voir avec la philanthropie, telle que la pratiquent, depuis l'époque byzantine, les communautés chrétiennes), il faut nous rappeler qu'il apparaît, pour la première fois dans le vocabulaire grec, chez Eschyle, au Ve siècle avant J.C. Eschyle explique le destin tragique de Prométhée par ses sentiments d'"amitié pour l'homme". Amitié pour l'homme, voilà la "philanthrôpia". D'après Platon, l'amitié pour l'homme était aussi ce qui stimulait Socrate dans son oeuvre d'éducateur. Aristote va plus loin : il fait de cette amitié une catégorie morale et s'en sert comme critère de l'authenticité des caractères du drame. En réunissant toutes ces nuances, nous pouvons définir le contenu de cette notion de la manière suivante : je suis "ami de l'homme" quand je l'honore, le respecte et lui donne ma confiance en tant qu'être unique de son espèce dans l'Univers ; quand je "m'identifie" à lui, sachant que la nature et le sort de tous les hommes sont identiques ; quand, enfin, je suis convaincu qu'il doit y avoir dans la vie humaine une justice (le méchant ne triomphera pas à la fin et le bon n'est jamais abaissé par le malheur qui le frappe). Je suis donc fier de ma nature humaine, je me réjouis de mon bonheur d'être homme et de vivre au milieu des hommes.

14.14 Voilà, en quelques mots, l'idéal humaniste selon lequel nous aspirons aujourd'hui à élever et à éduquer nos enfants. Réformer nos écoles (nous en sommes pleinement conscients), ce n'est pas seulement donner une autre structure à notre système scolaire, ni reconsidérer et modifier les programmes d'études ou les méthodes d'enseignement. C'est, avant tout, donner un esprit, un axe nouveau au travail éducatif. Cet esprit nouveau se définit, d'après notre conviction profonde, comme un humanisme sain et authentique et se résume en une maxime simple, que nous voulons inscrire dans le coeur de tous nos éducateurs : maîtres d'école primaire, professeurs de lycée ou professeurs d'université. Nous leur dirons (et ceci est, je crois, conçu et exprimé dans le style de notre Organisation) : apprenez à vos élèves à être "amis de l'homme", c'est-à-dire à croire en l'homme, à le respecter à et l'honorer, dans leur prochain et en eux-mêmes, et, par là, à éprouver la fierté d'être hommes ; enseignez-leur que "homo res sacra homini" ("l'homme est un objet sacré pour l'homme"), comme disait autrefois Sénèque. Que cela devienne leur credo. Et tout le reste viendra de soi.

ANNOUNCEMENT BY THE PRESIDENT (ORGANIZATION OF THE WORK OF THE CONFERENCE)

COMMUNICATION DU PRESIDENT (ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE)

COMUNICACION DEL PRESIDENTE (ORGANIZACION DE LOS TRABAJOS DE LA CONFERENCIA)

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ОРГАНИЗАЦИЯ РАБОТЫ КОНФЕРЕНЦИИ)

15.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Президиум на своем сегодняшнем утреннем заседании рассмотрел вопрос о порядке, которым следует руководствоваться для рассмотрения Генеральной конференцией документа 13 С/16, то есть Доклада Исполнительного совета о методах работы Организации.

15.2 Некоторые части документа уже переданы на рассмотрение в Административную комиссию; эти части являются пунктами 18.1.1, 18.1.2, 18.1.3 и 18.1.4 повестки дня.

Другие рекомендации, касающиеся вопросов организации работы настоящей сессии, по предложению Президиума, уже одобрены Генеральной конференцией. Однако остаются другие важные предложения, внесенные Исполнительным советом, в частности, касающиеся порядка подготовки Программы и бюджета.

15.3 Президиум считает, что было бы полезно, чтобы какой-нибудь орган рассмотрел документ 13 С/16 в целом, так как все предложения, содержащиеся в этом документе, связаны между собой. Поэтому Президиум рекомендует, чтобы Административной комиссии было поручено изучение документа 13 С/16 в целом как тех частей, которые еще не включены в повестку дня, так и других, которые уже упоминаются в ней. Имея, однако, в виду, что затронутые проблемы могут выйти за рамки чисто административных вопросов, Президиум просит, чтобы государства были представлены, помимо членов, занимающихся административными вопросами, другими членами, специалистами в этих других вопросах. Дни, по которым Административная комиссия будет обсуждать эти вопросы, будут объявлены в Журнале председателем Комиссии по программе, с тем чтобы, в случае необходимости, делегации смогли принять меры для того, чтобы увеличить число своих представителей на соответствующих заседаниях Административной комиссии.

15.4 Заседание объявляю закрытым.

(15.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
At its meeting this morning, the General Committee considered how the General Conference should examine document 13 C/16, i.e. the report by the Executive Board on the methods of work of the Organization.

(15.2) Certain parts of the document have already been transmitted to the Administrative Commission for consideration - items 18.1.1, 18.1.2, 18.1.3 and 18.1.4 of the agenda - and other recommendations put forward by the General Committee concerning the organization of the work of the present session have been adopted by the General Conference. There are still, however, other important proposals submitted by the Executive Board, in particular proposals concerning the methods of preparing the programme and budget.

(15.3) The General Committee considers that it would be desirable for some organ of the Conference to examine document 13 C/16 as a whole, since all the proposals contained in that document are interrelated. The General Committee therefore recommends that the Administrative Commission be asked to study document 13 C/16 as a whole - both those parts of it which have not yet been placed on the agenda and those which have. However, in view of the fact that some of the problems concerned may be outside the scope of purely administrative matters, the General Committee requests that States be represented not only by members who deal with administrative questions, but also by members specializing in those other questions. The days on which the Administrative Commission is to discuss these questions will be announced in the journal by the Chairman of the Programme Commission, so that delegations can, if necessary, arrange to send more representatives to those meetings of the Administrative Commission.

(15.4) I declare the meeting closed.

The meeting rose at 12.50 p.m.
La séance est levée à 12 h.50.
Se levanta la sesión a las 12.50
Заседание закрывается в 12ч. 50м.

ELEVENTH PLENARY MEETING

26 October 1964 at 3.15 p.m.
President: Mr. Norafr M. SISSAKIAN (USSR)

ONZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

26 octobre 1964, à 15 h. 15
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

UNDÉCIMA SESIÓN PLENARIA

26 de octubre de 1964 a las 15.15
Presidente: Sr. Norafr M. SISSAKIAN (URSS)

ОДИННАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

26 октября 1964 г. в 15 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

CONSIDERATION OF THE SECOND REPORT OF THE LEGAL COMMITTEE : AMENDMENT TO THE RULES FOR THE CONDUCT OF ELECTIONS BY SECRET BALLOT, IN REGARD TO THE PROVISIONS CONCERNING THE ELECTION OF MEMBERS OF THE EXECUTIVE BOARD

EXAMEN DU DEUXIEMÉ RAPPORT DU COMITE JURIDIQUE : AMENDEMENT AU REGLEMENT SUR LES ELECTIONS AU SCRUTIN SECRET EN CE QUI CONCERNE L'ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF

EXAMEN DEL SEGUNDO INFORME DEL COMITE JURIDICO : PROPUESTAS DE MODIFICACION DEL REGLAMENTO DE LAS ELECCIONES CELEBRADAS EN VOTACION SECRETA EN LO QUE CONCIERNE A LA ELECCION DE LOS MIEMBROS DEL CONSEJO EJECUTIVO

РАССМОТРЕНИЕ ВТОРОГО ДОКЛАДА ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА: ПРОЕКТ ПОПРАВОК К ПРАВИЛАМ ПРОЦЕДУРЫ ВЫБОРОВ ПУТЕМ ТАЙНОГО ГОЛОСОВАНИЯ, ОТНОСЯЩИХСЯ К ВЫБОРАМ ЧЛЕНОВ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО СОВЕТА

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты разрешите открыть одиннадцатое пленарное заседание.

1.2 Прежде чем возобновить общие прения я хотел бы обратить внимание делегатов на пункт 21 повестки дня. Этот пункт касается процедуры выборов членов Исполнительного совета. Поэтому нам очень важно решить этот вопрос сейчас, с тем чтобы новая процедура была установлена прежде чем мы приступим к выборам членов Исполнительного совета в среду. Этот вопрос изучался Юридическим комитетом и я попрошу докладчика Комитета делегата Бразилии проф. Кавальканти представить доклад его Комитета.

(1.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, la onzième séance plénière est ouverte.

(1.2) Avant de reprendre la discussion générale, je voudrais attirer l'attention des délégués sur le point 21 de l'ordre du jour, qui concerne la procédure à suivre pour l'élection des membres du Conseil exécutif. Il est important de régler cette question dès à présent, pour que la nouvelle procédure soit fixée avant l'élection des membres du Conseil exécutif, qui aura lieu mercredi. La question a été étudiée par le Comité juridique et je vais demander au rapporteur de ce Comité, M. Cavalcanti, délégué du Brésil, de présenter son rapport.

2.1 M. T.B. CAVALCANTI (Brésil), rapporteur du Comité juridique. -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, le Comité juridique s'est réuni pour étudier les projets d'amendement au Règlement sur les élections au scrutin secret, en ce qui concerne l'élection des membres du Conseil exécutif (document 13 C/27 et Add.).

2.2 Voici le texte du rapport du Comité :

"1. Le Comité a examiné les projets d'amendement figurant à l'Annexe II du document 13 C/27 Addendum. Il a entendu, à cet égard, le Président de la Commission financière et administrative du Conseil exécutif, qui lui a fait part des débats qui se sont déroulés sur cette question, tant au sein de cette Commission qu'au Conseil exécutif lui-même.

2. Le Comité a constaté que le projet de résolution A tendait à ce que l'ensemble des opérations relatives au vote et au dépouillement des bulletins soient effectuées dans une salle distincte, pendant que la Conférence générale poursuivrait l'examen d'autres questions inscrites à son ordre du jour. Le projet de résolution B, par contre, tendait à ce que le scrutin même et la première vérification, par les scrutateurs, du nombre d'enveloppes déposées dans l'urne (articles 1 à 10 du Règlement sur les élections au scrutin secret), soient effectués en séance plénière et dans la salle de la Conférence générale, alors que l'ouverture des enveloppes, la lecture des noms et le dénombrement des voix (articles 11 à 14) auraient lieu dans une autre salle, de telle manière que la séance plénière puisse poursuivre ses travaux pendant ses opérations.

3. Le Comité a estimé que l'une ou l'autre de ces deux procédures, si elle était retenue, aurait pour effet de permettre une économie de temps appréciable dans les travaux de la Conférence générale. La première solution (projet de résolution A), si elle devait permettre une procédure plus expéditive que la seconde (projet de résolution B), a paru néanmoins au Comité ne pas être entièrement exempte d'inconvénients, tout en étant susceptible d'apparaître à certains comme n'apportant pas toutes les garanties offertes par la procédure suivie jusqu'ici.

4. Le Comité a, en conséquence, exprimé une préférence pour la solution proposée dans le projet de résolution B, tout en lui apportant divers aménagements.

5. Le Comité a estimé, en particulier, que si cette solution devait être retenue, elle devrait être incorporée dans le Règlement sur les élections au scrutin secret, de manière telle que la procédure proposée n'ait pas à faire l'objet d'une décision expresse de la part de la Conférence générale à chacune de ses sessions et qu'elle soit automatiquement applicable.

6. Le Comité a estimé également que les nouvelles dispositions devraient indiquer d'une manière expresse que les opérations qui se dérouleraient dans une salle autre que celle des séances plénières de la Conférence générale pourraient être observées par les délégations qui le désireraient.

7. Le Comité a considéré, enfin, que les nouvelles dispositions trouveraient mieux leur place à la suite de l'article 10 du Règlement actuel plutôt qu'après l'article 11, les opérations visées à l'article 11 devant être effectuées selon la nouvelle procédure.

8. Compte tenu de ces modifications, le Comité juridique, à l'unanimité, recommande à la Conférence générale d'adopter le projet de résolution figurant en annexe au présent rapport.

9. Certains membres ont indiqué qu'il conviendrait de prendre des mesures pour qu'après l'ouverture de l'urne par le Président et la vérification du nombre des enveloppes, conformément à l'article 10 du Règlement sur les élections au scrutin secret, le transfert des enveloppes dans l'autre salle s'effectue dans des conditions présentant toutes les garanties nécessaires. Il a été notamment suggéré que les enveloppes pourraient être remises dans l'urne et celle-ci refermée pour être ouverte de nouveau dans

l'autre salle. Le Comité a décidé qu'il serait fait mention de ces préoccupations dans son rapport".

2.3 Voici maintenant le texte du projet de résolution figurant en annexe au rapport du Comité :

"La Conférence générale

Décide de modifier le Règlement sur les élections au scrutin secret comme suit :

Après l'article 10, insérer un nouvel article 10 bis rédigé de la façon suivante :

Article 10 bis : Lors de l'élection des membres du Conseil exécutif, le dépouillement du scrutin a lieu dans une salle distincte, à laquelle tout membre d'une délégation peut avoir accès. Le dépouillement du scrutin intervient sous la surveillance du Président ou de l'un des Vice-Présidents de la Conférence générale.

La Conférence générale passe à l'examen d'un autre point de son ordre du jour en attendant la proclamation des résultats conformément à l'article 17"

3.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Имеются ли замечания в отношении поправки, предложенной Юридическим комитетом? Замечаний нет. Тогда сейчас я ставлю на голосование поправку к правилам производства выборов путем тайного голосования в той формулировке, которая была предложена Юридическим комитетом.

3.2 *Таким образом поправка принимается единогласно.*

3.1 Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Quelqu'un a-t-il des observations à présenter au sujet de l'amendement proposé par le Comité juridique ? Je mets aux voix l'amendement au Règlement sur les élections au scrutin secret, sous la forme proposée par le Comité juridique.

(Le vote a lieu à main levée).

(3.2) L'amendement est adopté à l'unanimité.

GENERAL DISCUSSION (continued)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

4. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Разрешите перейти к общей дискуссии. Слово предоставляется г-ну Лунду, председателю Национальной комиссии Швеции по делам ЮНЕСКО, главе шведской делегации.

(4) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Nous reprenons la discussion générale. Je donne la parole à M. Lund, président de la Commission nationale suédoise pour l'Unesco, chef de la délégation suédoise.

5.1 Mr. LUND (Sweden):

Mr. President, whom we are all very happy to see in the Chair at this General Conference, like many other speakers at this rostrum, I should like to pay tribute to all those who have composed the document now under debate - the Director-General, the Directors of Departments - but also to those many hundreds who work here for Unesco and whom we never see in this hall.

5.2 We are meeting at this General Conference at a time when Unesco and the other Specialized Agencies of the United Nations are in a period of rapid increase of their activities. This increase, of course, should be judged in the context of the importance which the international organizations are assuming in the field of assistance to the less developed countries. The Swedish Government and the Swedish people welcome this development and are giving their support to the assistance activities carried on by the Specialized Agencies, our present concern being with those of Unesco. There are, however, certain problems inherent in a rapid expansion, unless it is preceded by careful long-term planning and systematic efforts at co-ordination. With your permission, Mr. President, I shall deal with some of these.

5.3 First, I should like to elaborate very briefly the background of the Swedish positive attitude towards, and support of, an international organization like Unesco, and I refer now both to its operational activities in assisting the less developed countries and to Unesco's more "traditional" tasks as an instrument for collaboration in the fields of education, science and culture, both between developed countries and less developed countries. Both types of activities are in reality different aspects of one and the same thing, because the ultimate goal of all our endeavours in this field is that the less developed countries should take part in intellectual co-operation with the developed countries on a truly equal footing.

5.4 We, in Sweden, as you all well know are strongly in favour of multilateral projects. A number of political and practical factors combine to motivate the primary importance which we have accorded to the multilateral rather than the bilateral approach in our assistance policy. I need not point out in detail how often bad feeling on the part of the recipient may be avoided by approaching a country through an international organization. Such an approach is not met with the suspicion that there is some more or less hidden motive or intention to achieve something other than helping the country in question to solve its problems. A further practical factor is that a small country like Sweden has strictly limited financial, administrative and manpower resources and therefore it seems quite natural for us to channel as much as possible of our aid through international organizations. Thus, of the total Swedish assistance, approximately one half is directed through multilateral channels, whereas a very rough estimate of the global figure would show a proportion between multilateral-bilateral programmes of 1 to 10. As you know, it is very easy to channel bilateral assistance through multilateral organs. Sweden has given a sum to Unesco and, in agreement with Unesco, has earmarked it for the education of young women in Africa; this machinery has worked very well. Therefore, though we realize that the reasons for our emphasis on the multilateral approach may not be valid for all countries, we strongly support an expansion of this work of Unesco as a truly international organization.

5.5 That is why we are not in agreement with those who think that the rapid growth in programmes and activities that has taken place in the Specialized Agencies, among them Unesco, is an alarming development. On the contrary, we regard this as positive. In the discussion now going on concerning the possibility of introducing some form of "controlled expansion", we want to stress the word "expansion", with due regard to the need for control and co-ordination. It does not seem advisable, as has been suggested, to establish a fixed percentage as some sort of ceiling for an increase in activities. The pace of growth ought not to be fixed by rules established in advance; this pace must be determined by the content and aims of the activity, and these may vary from time to time. The guiding line for our positive positions in Unesco, as in the other Specialized Agencies, has been to accept and support projects which appear to be sound and well conceived. Rather than a fixed percentage, sound and well conceived activities which seem most likely to lead to positive results for the less developed countries, and for other tasks that Unesco has to fulfil, ought to set the scope of the budget.

5.6 In this context, I should like to say only a word or two about the curious method we use in Unesco when deciding our financial budget. We start our work by fixing a budget ceiling before we go into detail and take a stand on what we want to accomplish through our Organization during the next two years. Once this budget ceiling has been decided upon, all tasks have to be pressed into the economic framework thus available. Any new proposal having budgetary implications can be carried out only at the cost of dropping some other project that may be as well founded. The notion of a budget ceiling implies the possibility that, when outlining the programme, the Programme Commission might decide upon a programme that costs less than the budget ceiling agreed upon, although I must admit that this is most unlikely.

5.7 I do not know whether it has occurred to you that this is a very curious method, indeed, which - as far as I know - is not used in any other parliament in the world, nor is it practised in any other United Nations Specialized Agency. On the contrary, budgetary problems are approached in a more reasonable way in other organs. The method used by Unesco

amounts, in effect, to a declaration of tutelage; you place yourself under a tutor who sets an unjustified limit to the initiatives of the delegations, however brilliant and constructive those initiatives may be.

5.8 I do not intend to go into the reasons why this has come to be as it is. The method we use does not contribute to creating a sense of responsibility amongst the delegates. If we believe in education and the possibilities of educating ourselves and others, we should not expose ourselves to budgetary methods that do not foster responsibility and do not promote education for responsibility. In any case, my delegation cannot accept the point of view that the delegates to Unesco's General Conference should behave in a less responsible way than do the delegates to the other Specialized Agencies. Indeed, in many cases they are the same persons. There they are empowered to use their brains and judgement, but here we must accept a budget without having taken a stand as to the content of the programme.

5.9 I do not intend to propose any immediate action on this point. My only proposal is that we should all, including the Executive Board and the Secretariat, think over the problem. To my mind, our thinking should be along the lines that a humiliating procedure, not deemed necessary in the other Specialized Agencies nor in any parliament in the world, should not be used in the world parliament for education, science and culture.

5.10 The positive approach we in Sweden take to the international activities of Unesco does not mean that we deem it unnecessary to follow with searching and critical eyes the implementation of the different decisions. But, precisely because of this positive attitude we are anxious to safeguard the efficiency of the work. Every endeavour to simplify, concentrate and rationalize Unesco's activities must be applied and will be supported by us. I can be brief on this point, by associating myself with the statement of the Head of the Finnish delegation, H.E. Mr. Saukkonen, in this connexion in the general debate a few days ago.

5.11 Since we must foresee an expansion of Unesco's budget, as in that of the other international organizations, it is obvious that this question of control of implementation and safeguarding of efficiency will receive greater attention in proportion to the expanding budgets in all contributing countries on the part of their governments, their parliaments and peoples. And rightly so. The question is whether the present machinery of control in Unesco provides sufficient independent information, independent, that is to say, of the Secretariat, the Director-General and the Executive Board. These are the institutions to be controlled. Public opinion in many countries feels the necessity of having the opinion of an independent body as to the effectiveness of the work and this need is the more strongly felt as such countries are prepared to invest more money in Unesco and other international bodies. In many countries, parliaments have set up special controlling and supervising agencies which, on behalf of the parliament, control the administrative and governmental activities and report to the parliament. I can testify from my own experience that this system has contributed very effectively to the efficiency of the work of the administrative bodies in our country. Do we need something of the same kind in Unesco? The need is felt in many circles. Suggestions have been made that the main contributor States should establish some control of their own. But it would seem more appropriate that the General Conference set up a small body with its own independent secretariat for continuous control of operational, as well as headquarters activities and the implementation of the budget, which body should report on its findings to the General Conference. I do not intend to present a formal proposal here. I offer this as a suggestion to be discussed in appropriate circles and I recommend that a study be made of the work of the committee on budgetary matters in the United Nations.

5.12 In many countries a system of long-range forward planning is being increasingly applied. Something of that kind has been in force in Unesco but, nevertheless, a greater degree of forward planning would seem to be desirable. The basis for this planning should be the course of expenditure likely to result from the continuation of existing policies and programmes, subject to continuous review of the need for them. In drawing up the forward plans, consideration should be given to the needs and expressed wishes of the developing

countries, to the capacity of the Organization's staff to carry out the programme effectively, and to the financial resources.

5.13 I shall now comment on some of the chapters in the programme, taking up some points that are, or rather are not to be found there. The Declaration of Human Rights states that everyone has the right to education as a prerequisite for a dignified human life and in order to enable him to make an effective contribution to society. We all agree that in the endeavour to reach this goal no nation and no group of people should be excluded. But there is one group to which no attention, or very little, has been paid in Unesco's educational activities so far. I refer to those who are handicapped, deaf, blind, cerebro-palsied, mentally retarded and similarly handicapped. They should not be excluded from enjoying the human rights. Even in countries with good educational systems they are, however, very often left aside. Difficulties arise at the very beginning, in the transport of handicapped children to and from school. For children who are not handicapped very good and effective transport is provided in many countries, but those who are handicapped must very often stay at home or are secluded in asylums where they are considered more as children in need of treatment than of education. The schools in many countries are quite often so constructed as to exclude handicapped pupils. This applies equally to furniture, teaching material and so on. It would seem that our constructive imagination does not suffice to put all groups of schoolchildren into the picture. What I have said applies also to teacher training. And most important of all: children, teachers, none of us, learn to live and get on with handicapped persons in a natural way; we are apt rather to look upon them benevolently, condescendingly and sentimentally.

5.14 We have learned a slogan nowadays: "education pays" both for the individual and for the community. I do not wish to stress this point too much, for after all we do not live in this the best of worlds only to be trained to fulfil some task in the process of production. But if education pays for all others, it pays doubly for those who are handicapped. Instead of being a burden to society, given a proper education and training, they could contribute effectively to the common good. I agree that what I have just now hinted at is a new and far-reaching idea and programme for Unesco, and I must say that so far the Director-General and the Secretariat have taken a rather lukewarm attitude towards the whole problem. When we were invited to present suggestions with regard to the forthcoming programme and budget, Sweden, in due time, sent in a proposal for inclusion in the programme to be presented to this Conference dealing with the question of the handicapped. But when we received a copy of the proposed programme and budget we found not a single word about this problem. The Director-General, obviously, does not find the question worth mentioning. Therefore we have presented a draft resolution, co-sponsored by the Nordic countries, to the same effect (document 13 C/8 Add.I). I am also happy to say that Madagascar has presented a draft resolution pertaining to some of the problems dealt with in our draft. I shall not comment in detail here on the resolution; we intend to fight for it in the Programme Commission. But I wish to state here that the hesitant attitude taken by the Director-General in his comments and the obstacles he has built up do not do him credit. Let us establish here at this General Conference a Magna Carta for those who are handicapped and their right to education. That would be the only rightful decision of an assembly composed of delegates who are not handicapped, showing generosity to those who are not so fortunate.

5.15 I shall touch briefly on only two more points, Mr. President, both referring to programme activities to which Sweden and the other Nordic countries have always attached great importance. The question of the rights of women in the educational field and in other fields is a common concern of all our countries. As I mentioned before, Swedish bilateral assistance to Africa is channelled through Unesco to women's education. The same applies to some Danish projects in Nigeria and Kenya. But apart from this and some other projects, it is our impression that, although we all agree that in the present stage emphasis should be put on educational activities for women in the developing countries, little happens in the practical implementation of this directive. We experience this in our country when we provide scholarships for students from less developed countries, for seldom do we get women

students. This is a question for the Secretariat to think of and act upon. More initiatives must be taken in this field and higher sums might be allocated, for example, for study tours for women.

5.16 In the field of adult education we find the expansion rather slow; we are still far from reaching the goals that were set at the Adult Education Conference in Montreal. I recommend to my fellow delegates that they study the draft resolution on adult education presented by the five Nordic countries - Denmark, Finland, Iceland, Norway and Sweden. May I mention that we are especially happy to have Iceland in our Nordic group at this General Conference.

5.17 My criticisms of the adult education programme apply also to the programme for workers' travel, now reduced to a minimum, which we in the Nordic countries find quite unacceptable. One might speculate on the reasons for the negative stand taken by the Secretariat and the General Conference on the participation of workers in Unesco activities. Perhaps one of the former Directors-General, Mr. Torres Bodet, who took the initiative in bringing workers into Unesco activities, was right in foreseeing a risk that one day Unesco might deviate into becoming a mere international association of professors, not having the broad masses in mind, and forgetting that after all it is the broad masses that provide the money to Unesco, and that Unesco cannot survive if it fails to win confidence among the rank and file of the different countries.

5.18 These, Mr. President, are some of the suggestions I wish to put forward for the consideration of the Director-General, the Secretariat and the Programme Commission. You will note, Mr. President, that even our critical observations stem from a positive approach towards international collaboration and institutions. Sweden is, as you will have understood, strongly in favour of peaceful co-operation between countries, and we are fully prepared to pay our part of the budget of Unesco as of other international organizations. As long as we expand, deepen and broaden international organizations and co-operation, we align ourselves against wars, and for every country wars entail the most dreadful consequences, in comparison with which budgetary implications are the very least of our considerations.

6. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Рольф Лару, главе делегации Федеративной Республики Германии, государственному секретарю Министерства Иностранных Дел.

(6) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Rolf Lahr, chef de la délégation de la République fédérale d'Allemagne, secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères.

7.1 M. Rolf LAHR (République fédérale d'Allemagne). -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en prenant aujourd'hui la parole, je suis convaincu que cette treizième session de la Conférence générale marquera une étape importante dans l'histoire de l'Unesco. Cette conviction s'inspire non seulement du fait que la coopération des Etats membres de notre Organisation s'est sensiblement resserrée, mais aussi du Projet de programme pour 1965-1966, que nous a soumis le Directeur général. Tandis que le fameux livre gris, que vous connaissez tous, Mesdames et Messieurs, avait tendance, ces dernières années, à morceler les tâches de l'Unesco en une multitude de projets particuliers, le Projet de programme et de budget qui nous est soumis maintenant est caractérisé par la concentration des divers points du Programme, l'accent étant mis sur les tâches prioritaires et sur le problème de l'équilibre du Programme.

7.2 La République fédérale d'Allemagne se rend compte des dangers que représente le gonflement permanent des ressources extrabudgétaires et s'efforcera d'aider le Directeur général à maintenir l'équilibre entre le budget ordinaire et le budget extraordinaire.

7.3 Après ces remarques préliminaires, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'entrer maintenant dans quelques détails du nouveau Programme. La République fédérale d'Allemagne approuve le projet du Directeur général de transformer le Département de l'éducation en une sous-direction générale de l'éducation, qui comprendra désormais le Département de l'enseignement scolaire et supérieur ainsi que le Département de l'éducation des adultes et des activités de jeunesse. Nous nous félicitons, en particulier, de ce que cette nouvelle structure du Département de l'éducation favorise la planification de l'éducation et resserre les liens entre l'Institut international de planification de l'éducation et le Secrétariat de l'Unesco.

7.4 La subdivision du programme de la sous-direction générale de l'éducation reflète clairement l'intention manifestée par le Directeur général de promouvoir l'unité du programme en fixant des tâches prioritaires. Il y a cependant prédominance des mesures opérationnelles et techniques, au nombre desquelles figure, notamment, la planification de l'éducation, dont le Directeur général voudrait faire le pivot de l'action éducative en général. Nous nous demandons cependant si, en revanche, les études sur le contenu et le but de l'éducation, ainsi que la promotion de la recherche pédagogique et psychopédagogique, n'ont pas tendance à passer au second plan. Nous croyons en voir un indice dans le fait que les efforts réclamés par le Conseil exécutif en vue de lutter contre la discrimination dans l'enseignement et en faveur de l'éducation pour la coopération internationale figurent au dernier rang des directives générales du projet de la sous-direction de l'éducation. Nous formulons aussi des réserves au sujet de l'opinion selon laquelle l'éducation ne serait qu'une introduction à la vie intellectuelle, dont les sciences exactes et naturelles seraient aujourd'hui le moteur proprement dit. Ce point de vue nous paraît dangereux, en ce sens que l'éducation considérée ainsi comme une affaire essentiellement technique est coupée de son contenu et de son objectif.

7.5 Il est vrai que le Directeur général lui-même déplore les éventuelles conséquences négatives de cette conception en un point du Programme où il signale la disproportion entre les mesures opérationnelles de l'aide à l'éducation et les projets intellectuels de recherche inscrits au programme de la sous-direction de l'éducation. A ce propos, nous exprimons l'espoir que l'Institut de l'Unesco pour l'éducation, à Hambourg, enrichira sensiblement le programme de l'Unesco dans le domaine des sciences pédagogiques comparées. Nous espérons aussi qu'au cours de la présente session la Conférence générale approuvera les propositions du Directeur général contenues dans le Rapport sur les Instituts de l'Unesco pour l'éducation et pour la jeunesse. Je pense, à ce propos, que mon Gouvernement apportera la contribution que l'on attend de lui pour le maintien de l'Institut pour l'éducation.

7.6 En ce qui concerne le programme de sciences exactes et naturelles, la République fédérale d'Allemagne se rallie, en principe, à l'idée selon laquelle il convient de réserver davantage de place aux sciences exactes et naturelles dans le Programme de l'Unesco, en raison de l'importance croissante de la science et de la technique pour le relèvement du niveau de vie de certains pays et de certaines régions. Cependant, on ne pourra parvenir à ce but en faisant de la sous-direction des sciences exactes et naturelles, au Secrétariat de l'Unesco, un appareil administratif de grande envergure, chargé non seulement de poursuivre les projets en cours depuis des années, mais aussi d'organiser nombre de tâches nouvelles, notamment l'aide aux pays en voie de développement. C'est pourquoi, au sein des commissions et comités compétents, nous ferons des propositions relatives à l'articulation de la nouvelle sous-direction des sciences exactes et naturelles. Je me contenterai de noter ici que seule une concentration du Programme, par la suppression des divers projets particuliers, accompagnée de la limitation des tâches administratives et d'une collaboration plus étroite avec les organisations internationales non gouvernementales, paraît justifier une majoration de 57 % du budget de cette sous-direction. En particulier, les fonds disponibles devraient être utilisés essentiellement en vue de la réalisation de projets concrets et prometteurs, et non en vue de l'extension d'un appareil administratif qui est déjà assez lourd.

7.7 Nous pensons donc que tout projet particulier devrait être réexaminé en fonction de sa valeur et de son importance du point de vue de l'intérêt général de l'Organisation. Il faudrait vérifier si la valeur scientifique d'un tel projet ou son importance potentielle pour les pays en voie de développement justifient son inscription au Programme. En appréciant la valeur scientifique d'un projet, il faudrait voir s'il s'agit d'un secteur très particulier d'une discipline donnée, ou si ce projet donne effectivement lieu à une coopération interdisciplinaire. Il faudrait s'assurer, d'autre part, qu'un projet de ce genre développe la coopération scientifique sur le plan international. A ce propos, il faudrait préciser dans quelle mesure certains projets relèvent, directement ou indirectement, de la compétence d'autres organisations internationales, notamment des autres Institutions spécialisées des Nations Unies. Enfin, en fixant son Programme, l'Unesco devrait se demander si, du point de vue scientifique et administratif, elle est en mesure non seulement d'aborder certains projets, mais aussi de les mener à bien.

7.8 Nous sommes tout à fait favorables au principe de l'intensification du programme relatif à l'application de la science et de la technologie au développement. En tête de ce programme devrait figurer la formation de savants et de techniciens, ressortissants des pays en voie de développement. Ce n'est, en effet, qu'avec le concours de professeurs et de chercheurs ayant reçu une formation appropriée et approfondie que ces pays pourront réaliser, plus tard, leurs propres projets de recherche. C'est pour cette raison que nous voudrions mettre en garde contre le risque qu'il y a à mettre trop nettement l'accent, dans ce programme, sur le secteur de la recherche pure dans les pays en voie de développement.

7.9 En ce qui concerne le chapitre relatif à la sous-direction générale des sciences sociales, des sciences humaines et des activités culturelles, la République fédérale d'Allemagne a déjà soumis au Conseil exécutif des projets détaillés, qui ont reçu l'approbation d'autres Etats membres. Nous sommes donc satisfaits de constater qu'une partie de nos suggestions ont été reprises dans le nouveau Programme. Bien que le projet prévoie le regroupement du Département des sciences sociales et du Département des activités culturelles au sein d'une même sous-direction générale, nous nous félicitons de l'autonomie relative de ces deux subdivisions. Je constate, dans le Projet de budget, que les fonds prévus pour cette nouvelle sous-direction ont été à peine augmentés. Il sera sans doute difficile de financer, avec les fonds disponibles, les tâches qui ne manqueront pas de s'imposer à l'Unesco dans ce domaine. Mais nous faisons confiance au Directeur général pour venir à bout de ces difficultés.

7.10 En ce qui concerne le projet de programme de la sous-direction générale de la communication, nous sommes d'avis que, nonobstant l'extension considérable du programme de sciences exactes et naturelles et le maintien de l'accent mis sur les tâches d'éducation, il convient de renforcer l'activité du Département de l'information, de manière que des progrès tangibles puissent être réalisés, aussi bien dans le développement des moyens de grande information que dans celui de l'action générale d'information sur l'Unesco. Dans les circonstances présentes, nous estimons que la majoration de crédits prévue pour la nouvelle sous-direction est suffisante. Toutefois, nous espérons que l'Unesco n'envisage pas la tâche du Département de l'information comme une activité purement technique, mais part du principe que les moyens de grande information sont des institutions libres. Nous croyons qu'il faut éviter, en tout cas, de donner l'impression que l'Unesco entend désormais prêter moins d'attention que par le passé à la sous-direction de la communication. En outre, nous estimons que l'activité future de la sous-direction doit être sensiblement accrue, ne serait-ce que parce que la carence publicitaire de l'Organisation, dont on se plaint souvent, est due à une double insuffisance qualitative et quantitative du travail d'information.

7.11 Le regroupement prévu du Service des échanges internationaux et du Département de l'information est une expérience qu'il serait bon, à notre avis, d'examiner, pendant la session actuelle, du point de vue de ses incidences possibles. La République fédérale d'Allemagne présentera son avis détaillé à ce sujet à la Commission du programme.

7.12 Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de retomber dans le travers des sessions antérieures de la Conférence générale et de fatiguer l'assemblée en énumérant les projets et les idées de l'Unesco qui ont trouvé leur application dans un seul Etat membre. Je crois, cependant, qu'il serait utile de donner quelques exemples caractéristiques pour montrer que la République fédérale d'Allemagne ne se borne pas à assister aux sessions de la Conférence générale et à payer ses cotisations, mais accorde au Programme de l'Unesco tout l'intérêt qui lui est dû. Quand je dis la République fédérale d'Allemagne, je ne pense pas seulement au Gouvernement, mais aussi à d'autres organes qui s'intéressent à ce Programme, notamment à la Commission nationale allemande pour l'Unesco qui, depuis sa création, il y a plus de dix ans, conseille et assiste le Gouvernement fédéral avec sagesse et compétence dans toutes les questions de détail relatives aux activités de l'Unesco.

7.13 C'est ainsi que, dans le secteur de l'éducation, il convient de mentionner notre collaboration aux points du Programme concernant l'éducation des adultes, l'éducation extrascolaire des jeunes et la planification de l'éducation. A cet égard, je tiens à mentionner tout particulièrement l'activité des écoles modèles allemandes de l'Unesco et des clubs de jeunes de l'Unesco en Allemagne. Il existe, en outre, depuis quelques mois, en Allemagne, un Institut scientifique pour les questions de planification de l'éducation, qui s'inspire de l'esprit de l'Unesco. Sur le même plan, il convient de citer les émissions éducatives de la télévision bavaroise, qui ont été inaugurées récemment.

7.14 Dans le domaine des sciences exactes et naturelles, l'Allemagne participe notamment à l'expédition de l'océan Indien, par l'envoi d'un navire laboratoire, et elle prend part également à la Décennie hydrologique. Dans le domaine des sciences sociales, un stage d'études international sur l'utilisation des données d'enquêtes par échantillonnage pour la recherche comparative s'est tenu cet été, à l'Université de Cologne, et l'Allemagne a contribué ainsi à la réalisation du programme de sciences sociales de l'Unesco.

7.15 Dans le cadre du Projet majeur "Orient-Occident", parallèlement à des stages d'études consacrés à des questions particulières, une série de traductions d'oeuvres de la littérature asiatique a été mise en chantier.

7.16 Enfin, je tiens à mentionner que, dans le cadre de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, l'Allemagne s'est chargée du transfert du temple de Kalabsha. Lors de l'inauguration solennelle, au mois de janvier prochain, j'espère y retrouver nombre de nos collègues ici présents.

7.17 Après avoir parlé des différents chapitres du nouveau Programme et de l'apport allemand à l'exécution de ce Programme, je voudrais, en terminant, évoquer deux points d'ordre général : la République fédérale d'Allemagne approuve les projets de l'Unesco qui visent à resserrer les liens entre les Etats dotés de systèmes économiques et sociaux différents. Elle pense que la collaboration sérieuse de tous les Etats membres de l'Unesco à ces projets permettra de progresser vers l'objectif de cette Organisation, qui est de promouvoir l'amitié et l'entente entre tous les hommes.

7.18 D'autre part, nous nous félicitons de la possibilité d'une participation bilatérale aux projets multilatéraux de l'Unesco relatifs aux pays en voie de développement. La République fédérale d'Allemagne a l'intention de participer davantage à ces projets, parce qu'elle est convaincue de leur utilité.

7.19 Toutes les activités de l'Unesco, telles qu'elles ont évolué au cours des vingt années d'existence de l'Organisation, traduisent une préoccupation grandissante à l'égard des problèmes de l'aide au développement et, notamment, de l'aide culturelle. On peut constater que ces formes d'aide aux pays en voie de développement constituent un souci primordial dans la seconde moitié de notre siècle.

7.20 Je tiens à souligner que, depuis des siècles, des Allemands se sont efforcés d'étudier à fond l'histoire, la langue et le caractère de pays étrangers, souvent très lointains, et d'en

diffuser la connaissance dans le monde occidental. Il me suffit de citer les noms d'Alexander von Humboldt, de Max Müller et de Leo Frobenius, et je pense que vous tous, Mesdames et Messieurs, qui êtes venus de toutes les parties du monde, n'êtes pas sans savoir que ces trois noms font partie intégrante de l'histoire culturelle des continents auxquels ils sont associés. Nous nous efforcerons, à l'avenir également, de faire honneur à cette tradition allemande et, dans toute la mesure du possible, non seulement d'entretenir des relations économiques, mais aussi d'encourager les échanges intellectuels et culturels avec ces pays.

7.21 Nul n'ignore que la République fédérale d'Allemagne a fourni, au cours de ces dernières années - et continuera à fournir - dans les domaines de l'assistance technique et de l'aide culturelle, des contributions financières considérables, aussi bien au profit de tel ou tel pays qu'au profit de certaines organisations internationales. Dans le monde entier, on mesure mieux, d'année en année, à quel point le développement économique et social est fonction du relèvement du niveau culturel. Nous chercherons à faire encore davantage dans ce domaine. C'est pourquoi la République fédérale d'Allemagne a, depuis quelques années, cru devoir concentrer son aide sur l'établissement d'écoles professionnelles, répondant ainsi parfaitement au désir exprimé par les pays bénéficiaires. Il ne faut d'ailleurs pas oublier à ce propos que l'Allemagne elle-même souffre d'une grave pénurie de personnel enseignant de toutes catégories.

7.22 En raison de sa constitution fédérale, l'Allemagne ne possède pas de ministère de l'éducation à l'échelon fédéral. Les questions d'enseignement y relèvent de la compétence des gouvernements des onze "Länder" qui constituent la République fédérale. On comprend donc facilement qu'il importe tout particulièrement de démontrer l'importance mondiale de l'oeuvre de l'Unesco aux onze autorités régionales en matière d'instruction publique qui, pour leur part, n'entretiennent pas de relations avec les organisations internationales. C'est la raison pour laquelle la coopération entre, d'une part, la République fédérale d'Allemagne et, d'autre part, l'Unesco et ses différents organismes ne saurait jamais être assez étroite.

7.23 Donnant suite à une invitation du Gouvernement fédéral, le Directeur général a passé quelques jours en Allemagne au début du mois de septembre. Les entretiens qu'il a pu avoir avec des membres du Gouvernement fédéral et avec d'autres personnalités qui s'intéressent aux travaux de l'Unesco ont mis en lumière à la fois l'intérêt que témoignent les autorités allemandes pour les grandes tâches assumées par l'Organisation et les possibilités qui existent pour l'Allemagne de contribuer à la réalisation de ces tâches.

7.24 Avant de terminer, je tiens à remercier encore une fois le Directeur général de sa visite. Si je le fais dans le cadre de cette intervention, c'est parce que nos expériences particulières présentent un intérêt général. En effet, nous avons constaté que les contacts personnels entre le Directeur général de notre Organisation et les autorités compétentes d'un Etat membre chargées de la réalisation du Programme de l'Unesco ont une importance inestimable. Certes, pour réaliser les nombreux projets de l'Unesco qui sont contenus dans des milliers de pages imprimées, nous disposons du concours dévoué et efficace de la Commission nationale, mais grâce à la visite du Directeur général et à la lucidité dont il a fait preuve dans l'analyse d'une matière compliquée, les couleurs de la riche palette se sont mises à briller d'un nouvel éclat. C'est pourquoi je suis convaincu que cette visite marque une étape importante dans l'histoire de la coopération entre la République fédérale d'Allemagne et l'Unesco.

8. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово министру культуры Белорусской Советской Социалистической Республики М.А. Минкович, главе белорусской делегации.

(8) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Minkovitch, ministre de la culture de la République socialiste soviétique de Biélorussie, chef de la délégation biélorusse.

9.1 М.А. МИНКОВИЧ (Белорусская Советская Социалистическая Республика):
Разрешите мне сердечно поздравить вас с избранием на пост Председателя Генеральной конференции ЮНЕСКО и пожелать вам больших успехов на этом высоком посту. Уважаемый Председатель, г-да, товарищи.

9.2 Два года отделяют нас от того времени, когда в этом здании проходила работа предыдущей двенадцатой сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО. Это сравнительно небольшой промежуток времени. Но сколько выдающихся событий произошло за эти два года. К лучшему изменилась международная обстановка, выросли и окрепли могучие силы, противостоящие империализму и колониализму, выступающие за укрепление всеобщего мира и безопасности.

9.3 Исполнительный совет ЮНЕСКО, выражая волю большинства государств-членов ЮНЕСКО, принял на своей 66-й сессии резолюцию, в которой еще раз подчеркнул, что "основная задача ЮНЕСКО, определенная в его Уставе, заключается в том, чтобы содействовать укреплению мира, способствуя сотрудничеству народов путем образования, науки и культуры". Можно было бы назвать и ряд других резолюций Генеральной конференции ЮНЕСКО и Исполнительного совета, в которых отмечается необходимость увеличения вклада ЮНЕСКО в дело укрепления мира, мирного сосуществования и сотрудничества государств.

9.4 Несмотря на ту положительную работу, проведенную Секретариатом ЮНЕСКО, к сожалению, приходится констатировать, что между этими резолюциями и конкретной программой работы ЮНЕСКО на 1965-1966 гг., как и раньше, существует большая дистанция. И это несмотря на объявленную "переориентацию" программы. На важнейшие мероприятия по вопросам мира, экономических и социальных последствий разоружения, прогресса развивающихся стран и т.д., определена на наш взгляд незначительная сумма из огромного бюджета Департамента социальных наук. Практически не отпущено средств на изучение проблем, возникающих в процессе мирного сосуществования государств с различными социально-экономическими системами и их сотрудничества в сфере науки, культуры и просвещения. С этим никак нельзя согласиться, ибо все еще существует напряженность в отношениях между государствами, продолжается опасная гонка вооружений, существуют территориальные споры между государствами, агрессивные силы империализма то в одном, то в другом месте земного шара пускаются на авантюры, создавая очаги военных конфликтов.

9.5 Нельзя проходить мимо того, что переговоры по разоружению в Женеве по вине некоторых государств закончились безрезультатно и в этих условиях долг ЮНЕСКО - усилить во много раз свой вклад, используя все формы и методы в решении важнейших проблем современности, в дело дальнейшего ослабления международной напряженности, обеспечение всеобщего мира и укрепление мирного сосуществования. Предложенные Советским Союзом конкретные мероприятия по активизации деятельности в ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социальными системами как раз и направлены на это, преследуют эту цель. Их принятие и осуществление повысило бы роль и авторитет ЮНЕСКО в глазах мировой общественности, так как все трудящиеся земного шара хотят мира, это их заветная мечта.

9.6 Одной из важнейших проблем нашего времени является и проблема скорейшей и окончательной ликвидации колониализма и его последствий. Колониализму - этому позору XX века - уже нанесены смертельные удары. Более 50 стран добились государственной независимости. За прошедшие два года членами нашей Организации стали новые страны. От имени правительства Белорусской Советской Социалистической Республики и всего белорусского народа разрешите мне горячо приветствовать полномочных представителей этих стран, занявших свое законное место в ЮНЕСКО. Мы знаем, что вскоре вместе с нами будут работать на благо мира и прогресса и другие страны, которые еще томятся под гнетом колонизаторов. Это обязательно будет, ибо неукротимое пламя освободительной борьбы все сильнее и сильнее разгорается. Волна народного гнева все мощнее обруши-

вается на расистские режимы, установленные рабовладельцами в Южноафриканской Республике и Южной Родезии.

9.7 Сейчас необходимо решительно завершить полную и окончательную ликвидацию колониального режима во всех его видах и разновидностях там, где он еще сохранился, с тем чтобы навсегда покончить с этим позором. Много времени прошло с тех пор, как ООН приняла Декларацию о предоставлении независмости колониальным странам и народам. Но почему же до сих пор народы колоний должны все еще вести борьбу за свою независимость? Да потому, что колонизаторы не сдаются: они не хотят расставаться с наживой за счет рабского труда. Но никакие происки колонизаторов не в состоянии сломить волю народов к полному освобождению. Наши симпатии и наши чувства на стороне борющихся народов. Мы всегда поддерживали и будем поддерживать их правое дело.

9.8 Как известно в 1966 г. ЮНЕСКО будет отмечать свое двадцатилетие. Уже сейчас предполагается одобрить ряд мероприятий по празднованию этой даты. Но только тогда мы достойно отметим эту дату, если на юбилейной четырнадцатой сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО сможем сказать с этой высокой трибучы: все народы нашей планеты стали свободными от колониального ига и что важный вклад в это историческое событие внесло ЮНЕСКО.

9.9 Уважаемый товарищ Председатель. Во многих странах, добившихся политической независимости, дают себя знать массовая неграмотность, ужасающая нищета и хронические болезни. Покончить раз и навсегда с колониализмом и с тем злом, которое он принес народам, - в этом и состоит первейший долг ЮНЕСКО и всех государств, входящих в эту Организацию.

9.10 К сожалению приходится констатировать,что в данном вопросе Секретариатом ЮНЕСКО не проявляется должной инициативы и решительности. Секретариату не раз предлагалось в резолюциях разработать исследования о преодолении последствий колониализма, а результатов по существу никаких нет. Это же признал в своем докладе и Генеральный директор: "Секретариат еще не провел никаких изучений или исследований, непосредственно связанных с резолюцией 8.2 Генеральной конференции". Напомним, что указанная резолюция была принята еще в 1960 г. В 1962 г. Генеральному директору вновь было поручено продолжить изучение пагубных последствий колониализма в области просвещения, науки и культуры в целях содействия практическому осуществлению мер, направленных на искоренение таких последствий и на укрепление принципов расового и культурного равенства.

9.11 Но несмотря на это прошло 4 года,а Секретариат еще даже не начал выполнять порученной ему работы. Возникает вопрос: до каких же пор будут игнорироваться резолюции Генеральной конференции ЮНЕСКО ?

9.12 Уважаемый Председатель.Претворение в жизнь обширных проектов и планов на 1965-1966 гг. требует определенных финансовых средств. Мы согласны с мнением Генерального директора ЮНЕСКО, что "программа без соответствующих средств есть лишь декларация намерений". Но важно, чтобы эти намерения, эти планы были эффективными и претворялись в жизнь, чтобы огромные материальные ресурсы, созданные трудом народов, не тратились впустую. К сожалению, весьма значительный рост бюджета ЮНЕСКО - по сравнению с предыдущим периодом - объяснен, главным образом, увеличением непроизводительных расходов. Именно на эти расходы направляется более половины всех средств и лишь остальные предлагается направить на расширение программы.

9.13 Делегация Белорусской Советской Социалистической Республики считает,что Секретариату ЮНЕСКО надо более рационально и целесообразно расходовать средства. Пора отказаться от автоматического увеличения бюджета ЮНЕСКО, которое наблюдается в последнее время. Взносы, которые делают государства-члены в бюджет ЮНЕСКО - это труд рабочих и крестьян, это богатства народов, которые никто не имеет право пускать на ветер.

9.14 Мы критиковали Секретариат ЮНЕСКО за его ошибки и пробелы в работе. Думаем, что эта критика пойдет только на пользу. Вместе с тем мы считаем, что в Проекте программы и бюджета ЮНЕСКО содержится немало хороших мероприятий, которые заслуживают поддержки и одобрения. Но какими бы ценными ни были эти мероприятия, они, естественно, являются всего лишь дополнением, зачастую весьма скромным, к тем усилиям, которые прилагают сами многие страны в деле развития культуры, науки и просвещения.

9.15 Недавно Белорусская Советская Социалистическая Республика отметила двадцатую годовщину освобождения от фашистских захватчиков, которые за время оккупации уничтожили и стерли с лица земли не только сотни городов, сел, фабрик и заводов, но и все учреждения культуры. Много труда и героизма пришлось вложить в дело восстановления и дальнейшего развития народного хозяйства и культуры Республики. За прошедшие 20 лет сделано очень много, хотя у нас еще в области культуры, в области ее дальнейшего развития, имеются ряд задач, которые предстоит решить. Эти задачи будут успешно решены, ибо у нас для этого созданы все условия.

9.16 Белоруссия до Октябрьской революции 1917 года была отсталой окраиной царской России. Не раз ее земли были истоптаны сапогами иностранных захватчиков. Казалось она никогда не сможет избавиться от нищеты, голода и неграмотности. И вот, вследствие социалистических преобразований, бескорыстной помощи народов СССР и, в первую очередь, великого русского народа, наша Республика превратилась в высокоразвитую индустриально-аграрную Республику. Валовая продукция промышленности Белоруссии в 1963 году превысила 1913 год в 46 раз. Среднегодовые темпы промышленного развития Белоруссии за последние 14 лет составили более 14 проц. ежегодно.

9.17 В результате всех проведенных мероприятий Белорусская Советская Социалистическая Республика стала Республикой сплошной грамотности и по масштабам и уровню развития народного образования, по темпу и качеству подготовки специалистов оставила далеко позади многие развитые страны мира. Все дети школьного возраста у нас учатся. В 26 высших учебных заведениях проходят подготовку более 86 тысяч студентов. В 113 средних специальных учебных заведениях обучается 94 тысячи юношей и девушек.

9.18 В 1940 году в народном хозяйстве Белоруссии работало около 5 тысяч инженеров, а в 1963 году - более 30 тысяч. В сети профессионально-технического образования и непосредственно на заводах и фабриках ежегодно подготавливается для нужд народного хозяйства более 35 тысяч квалифицированных рабочих. И вот результаты: сейчас в промышленности Белоруссии около 60 проц. работников имеют среднее, среднее специальное и высшее образование. Среди специалистов с высшим образованием женщины составляют более 52 проц. В 178 научных учреждениях Белоруссии работает более 11.500 научных работников, в том числе более 2.700 докторов и кандидатов наук.

9.19 У нас созданы все возможности для расцвета национальной культуры. Белорусский народ справедливо гордится своей литературой, театрами, изобразительным искусством, музыкой, кино. В Республике работает около 30 профессиональных коллективов искусств, 38 музеев, более 10 тысяч кинотеатров, клубов, домов и дворцов культуры, а 20 тысяч библиотек с 54 миллионным книжным фондом полностью удовлетворяют спрос трудящихся. Это означает, что только в государственных библиотеках Республики, не считая личных библиотек граждан, приходится на душу населения по 7 книг. Быстрыми темпами развивается радиовещание и телевидение. Все достояния культурного богатства принадлежат народу, и народ является их творцом.

9.20 Значительны наши успехи. Но еще большие свершения ожидают нас в ближайшем будущем, ибо неуклонно растут общественные фонды государства, с каждым годом все больше средств выделяется на социально-культурные мероприятия. Белорусская Советская Социалистическая Республика имеет возможность оказать и оказывает большую помощь государствам, вставшим на путь независимого развития.

9.21 Проходивший в августе этого года в Минске семинар ООН на тему "Социальные аспекты индустриализации", в котором участвовали представители стран Азии, Африки и Латинской Америки, убедительно показал, что развивающиеся страны высоко ценят такую помощь.

9.22 Сейчас белорусская промышленность направляет свою продукцию в 63 страны мира, в том числе в десятки стран Африки, Азии и Латинской Америки. Для строительства высотной Асуанской плотины из Белоруссии в ОАР было поставлено большое количество грузовых автомобилей и самосвалов большой грузоподъемности, насосов и землесосов, различных строительных машин и станков. Более 50 белорусских предприятий поставляют свою продукцию в страны Африки - в Судан, ОАР, Гвинею, Гану, Алжир, Мали, Марокко, Тунис, Эфиопию и другие. Большое количество инженерно-технических работников и специалистов - рабочих белорусских предприятий направляется для оказания технической помощи в эксплуатации нашей техники и в целях подготовки местных национальных кадров в странах Азии, Африки и Латинской Америки. А на предприятиях Белоруссии проходят производственную практику многие иностранные специалисты и рабочие, в высших учебных заведениях обучаются студенты из различных стран, в том числе и из недавно освободившихся от колониальной зависимости.

9.23 Кроме того, Белорусская Советская Социалистическая Республика своими финансовыми средствами активно участвует в программах помощи по линии ООН. Мы ежегодно вносим взносы в Расширенную программу технической помощи, в Специальный фонд, в Детский фонд и др. Белорусская Советская Социалистическая Республика сделала взнос и в программу ЮНЕСКО по борьбе с неграмотностью в Африке. Беда, однако, в том, что эти взносы все еще используются иногда неудовлетворительно. Совершенно недопустимо обстоит дело с привлечением экспертов из Белоруссии для оказания технической помощи развивающимся странам по линии ООН и ЮНЕСКО. Мы выражаем надежду, что это положение будет, наконец, исправлено.

9.24 Мы стремимся расширить сотрудничество с зарубежными странами в области культуры, науки и просвещения, ибо такое сотрудничество служит укреплению мира, обогащает людей, позволяет лучше узнать жизнь друг друга. За последние два года в Белоруссии побывали артисты, деятели просвещения, науки, культуры, туристы из большинства стран мира. Созданное у нас Белорусское общество дружбы и культурной связи с зарубежными странами превратилось в большую массовую организацию. Сейчас наша Республика поддерживает тесные культурные связи со 130 общественными и культурными организациями разных стран мира.

9.25 Мы с удовлетворением отмечаем, что за последнее время у нас установились тесные контакты с Секретариатом ЮНЕСКО. Визиты Генерального директора ЮНЕСКО г-на Маэ и его первого заместителя г-на Адисешна и беседы с ними позволили положительно решить целый ряд важных вопросов. Мы готовы и впредь укреплять наше сотрудничество с ЮНЕСКО, делать все для того, чтобы ЮНЕСКО подняло свой авторитет в глазах народов мира.

9.26 Уважаемый Председатель. Мы приближаемся к двадцатилетию со дня создания ЮНЕСКО. Эта годовщина совпадает со временем невиданного развития науки, с поистине сказочными открытиями и свершениями человеческого разума. Но одновременно это время накопления чудовищных средств разрушений, которые за короткое время, если они будут применены, в состоянии уничтожить все, что создало человечество за многие века.

9.27 Поэтому наш первейший долг состоит в том, чтобы все сделать для установления на земле прочного и длительного мира, для предотвращения угрозы войны, для переключения всех средств на цели созидания, для расцвета культуры, науки и просвещения во всех без исключения странах мира, для мирного сотрудничества между странами и народами.

(9.1) M. MINKOVITCH (RSS de Biélorussie). - (Traduit du russe.)

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter de tout coeur de votre élection au poste de président de la Conférence générale de l'Unesco et de vous souhaiter le plus grand succès dans l'exercice de vos hautes fonctions.

(9.2) Mesdames, Messieurs, il y a deux ans que s'est tenue dans ce même bâtiment la douzième session de la Conférence générale de l'Unesco. Que d'événements importants se sont produits pendant cette courte période de deux ans ! La situation internationale s'est améliorée ; les forces puissantes qui s'opposent à l'impérialisme et au colonialisme et contribuent à consolider la paix et la sécurité générales ont intensifié leur action.

(9.3) Le Conseil exécutif de l'Unesco, exprimant la volonté de la majorité des Etats membres de l'Organisation, a adopté à sa 66e session une résolution rappelant, une fois de plus, que la tâche fondamentale de l'Unesco, définie par son Acte constitutif, est "de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations". Plusieurs autres résolutions de la Conférence générale et du Conseil exécutif soulignent la nécessité d'accroître la contribution de l'Unesco à la cause de la paix, de la coexistence pacifique et de la coopération entre les nations.

(9.4) Malgré l'oeuvre positive accomplie par le Secrétariat de l'Unesco, force est de constater qu'entre ces résolutions et le programme de travail concret de l'Unesco pour 1965-1966 il subsiste le même fossé qu'autrefois. La "réorientation" annoncée du programme n'y change rien. Pour les projets extrêmement importants concernant la paix, les conséquences économiques et sociales du désarmement, le progrès des pays en voie de développement, etc., il n'est prévu qu'une somme à notre avis insignifiante sur l'énorme budget du Département des sciences sociales. Il n'est pratiquement rien prévu pour l'étude des problèmes relatifs à la coexistence pacifique d'Etats ayant des structures sociales et économiques différentes et à leur collaboration dans le domaine de la science, de la culture et de l'éducation. Comment l'admettre, alors qu'il subsiste des tensions dans les relations entre Etats, que la périlleuse course aux armements se poursuit, qu'il existe toujours des litiges territoriaux et que les forces agressives de l'impérialisme, tantôt en un point tantôt en un autre, se lancent dans des aventures créant des foyers de conflits armés ?

(9.5) On ne peut ignorer que la Conférence du désarmement à Genève s'est soldée par un échec, par la faute de certains Etats. Dans ces conditions, le devoir de l'Unesco est de contribuer toujours davantage, par tous les moyens propres à résoudre les principaux problèmes actuels, à la détente internationale, au renforcement de la paix mondiale et au développement de la coexistence pacifique. Tel est précisément l'objet des propositions concrètes présentées par l'Union soviétique en vue d'accroître la contribution de l'Unesco au renforcement de la paix ainsi que de la coexistence et de la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes sociaux différents. L'adoption et l'application de ces propositions accroîtraient le rôle et l'autorité de l'Unesco auprès de la communauté mondiale, car tous les travailleurs du monde veulent la paix : elle est leur désir le plus cher.

(9.6) Un autre problème essentiel de notre époque est celui de l'élimination rapide et définitive du colonialisme et de ses séquelles. Le colonialisme - cette honte du XXe siècle - a déjà reçu des coups mortels. Plus de 50 pays ont accédé à l'indépendance. Au cours des deux dernières années, de nouveaux pays sont devenus membres de notre Organisation. Au nom du Gouvernement de la République socialiste soviétique de Biélorussie et de tout le peuple biélorusse, je félicite chaleureusement les représentants plénipotentiaires de ces pays d'avoir pris à l'Unesco la place qui leur revient. Nous savons que d'autres pays, qui à l'heure actuelle souffrent encore sous le joug du colonialisme, travailleront bientôt avec nous au service de la paix et du progrès. C'est là une certitude, car la flamme inextinguible de la lutte libératrice brûle de plus en plus vive. La vague de la colère populaire déferle de plus en plus puissante contre les régimes racistes établis par les esclavagistes dans la République sud-africaine et la Rhodésie du sud.

(9.7) Il est indispensable de procéder à l'élimination complète et définitive du régime colonial, sous toutes ses formes et tous ses aspects, là où il subsiste encore, afin de nous débarrasser à jamais de cette honte. Il y a longtemps déjà que l'Organisation des Nations Unies a adopté la Déclaration sur l'accession des pays et peuples coloniaux à l'indépendance. Pourtant, il existe encore des peuples colonisés qui doivent se battre pour leur indépendance. La raison en est que les colonialistes ne s'avouent pas vaincus, qu'ils ne veulent pas renoncer au bénéfice du travail des esclaves. Mais les menées des colonialistes sont impuissantes devant la volonté d'indépendance des peuples. Toute notre sympathie va aux peuples qui luttent pour leur indépendance. Nous avons toujours soutenu et nous soutiendrons toujours leur juste cause.

(9.8) Comme vous le savez, l'Unesco célébrera en 1966 son vingtième anniversaire. On prévoit déjà diverses manifestations à cette occasion. Mais cet anniversaire ne sera dignement célébré que si, à la quatorzième session de la Conférence générale de l'Unesco, nous pouvons proclamer du haut de cette tribune que tous les peuples de notre planète sont libérés du joug colonial et que l'Unesco a apporté une contribution importante à cette évolution historique.

(9.9) Dans de nombreux pays qui ont accédé à l'indépendance politique sévissent encore l'analphabétisme, une effroyable misère et des maladies chroniques. En finir à jamais avec le colonialisme et avec les maux qu'il a apportés aux peuples, tel est le premier devoir de l'Unesco et de tous les Etats qui font partie de l'Organisation.

(9.10) Force est de constater que, sur ce point, le Secrétariat de l'Unesco ne fait pas preuve de l'initiative et de la décision souhaitables. Le Secrétariat a plusieurs fois été invité par des résolutions à entreprendre des recherches en vue de la suppression des séquelles du colonialisme, mais toujours sans effet. Le Directeur général lui-même a reconnu dans son rapport que le Secrétariat n'a encore procédé à aucune étude ou recherche liée directement à la résolution 8.2 de la Conférence générale. Rappelons que cette résolution a été adoptée en 1960. En 1962, le Directeur général a de nouveau été chargé de poursuivre des recherches sur les séquelles néfastes du colonialisme dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, en vue de favoriser l'application de mesures pratiques visant à faire disparaître ces séquelles et de renforcer les principes de l'égalité raciale et culturelle.

(9.11) Quatre ans ont passé, et le Secrétariat n'a pas même commencé l'exécution de la tâche qui lui a été confiée. Jusqu'à quand les résolutions de la Conférence générale de l'Unesco resteront-elles lettre morte ?

(9.12) L'exécution des vastes plans et projets prévus pour 1965-1966 exige des moyens financiers adéquats. Nous pensons, comme le Directeur général, qu'un programme sans les moyens correspondants n'est qu'une déclaration d'intentions. Il importe que ces intentions, ces plans, soient rendus effectifs et traduits en actes, que les immenses ressources matérielles créées par le travail des peuples ne soient pas dépensées en vain. Malheureusement, le très important accroissement du budget de l'Unesco par rapport à la période précédente s'explique, dans une large mesure, par une augmentation des dépenses improductives. Ces dépenses absorbent plus de la moitié des ressources de l'Unesco, et c'est seulement le reste qu'il est proposé de consacrer à l'élargissement des programmes.

(9.13) La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie estime que le Secrétariat de l'Unesco doit utiliser de façon plus rationnelle et pratique les moyens dont il dispose. Il est temps de renoncer à augmenter automatiquement le budget de l'Unesco, comme on le fait ces derniers temps. Les contributions versées au budget de l'Unesco par les Etats membres sont le fruit du travail des ouvriers et des paysans et représentent une part de la richesse des peuples, que nul n'a le droit de jeter au vent.

(9.14) Nous avons critiqué le Secrétariat de l'Unesco pour ses erreurs et les lacunes qui se manifestent dans son travail. Nous pensons que cette critique sera profitable. Nous estimons que le Projet de programme et de budget de l'Unesco comprend un grand nombre d'activités judicieuses, qui méritent d'être appuyées et approuvées. Mais, quelle que soit la valeur de ces activités, elles ne font naturellement que compléter, parfois de façon très modeste, les efforts d'un grand nombre de pays en faveur du développement de la culture, de la science et de l'éducation.

(9.15) La République socialiste soviétique de Biélorussie a récemment célébré le vingtième anniversaire de sa libération. L'occupation fasciste avait détruit et rayé de la face de la terre des centaines de villes, de villages d'usines et de fabriques, ainsi que tous les édifices culturels. Il a fallu beaucoup d'efforts et d'héroïsme pour relever et développer l'économie et la culture de la République. Au cours des vingt dernières années, une très grande oeuvre a été réalisée, mais il nous reste encore, dans le domaine de la culture et du développement culturel, un certain nombre de problèmes à résoudre. Ces problèmes seront résolus, car toutes les conditions sont réunies pour leur solution.

(9.16) Jusqu'à la Révolution d'octobre 1917, la Biélorussie était un territoire arriéré aux confins de la Russie tsariste. A plusieurs reprises, son sol avait été foulé par les bottes des envahisseurs étrangers. Elle paraissait à jamais condamnée à la misère, à la faim et à l'analphabétisme. Grâce aux réformes socialistes, à l'aide désintéressée des peuples de l'URSS - et, en premier lieu, du grand peuple russe - notre République est devenue un pays industriel et agricole hautement développé. La production totale de l'industrie biélorusse était 46 fois plus élevée en 1963 qu'en 1913. Le taux annuel moyen de développement industriel a été de plus de 14 % au cours des 14 dernières années.

(9.17) Toutes ces transformations ont fait de la République socialiste soviétique de Biélorussie un pays où l'analphabétisme a totalement disparu et qui, par extension et le niveau de l'éducation

populaire comme par l'importance et la qualité de la formation des spécialistes, laisse loin derrière lui un grand nombre de pays développés du monde. Chez nous, tous les enfants d'âge scolaire fréquentent l'école. Nos 26 établissements d'enseignement supérieur comptent plus de 86.000 étudiants. Nos 113 établissements d'enseignement secondaire spécialisé reçoivent 94.000 élèves, jeunes gens et jeunes filles.

(9.18) En 1940, l'économie nationale de la Biélorussie disposait d'environ 5.000 ingénieurs ; en 1963, il y en avait plus de 30.000. Les établissements d'enseignement professionnel et technique et les usines forment chaque année plus de 95.000 travailleurs qualifiés pour les besoins de l'économie. Actuellement, en Biélorussie, près de 60 % des travailleurs de l'industrie possèdent une formation secondaire, secondaire spécialisée ou supérieure. Les spécialistes ayant une formation supérieure comprennent plus de 52 % de femmes. Les 178 instituts scientifiques de Biélorussie emploient plus de 11.500 spécialistes, dont plus de 2.700 ayant le titre de docteur ou de "candidat" ès sciences.

(9.19) Toutes les facilités sont fournies pour l'épanouissement de la culture nationale. Le peuple biélorusse s'enorgueillit à juste titre de ses productions littéraires, dramatiques, artistiques, musicales, cinématographiques. Notre République possède plus de 30 troupes d'artistes professionnels, 38 musées, plus de 10.000 cinémas, clubs, maisons et palais de la culture, et 20.000 bibliothèques qui, avec leurs 54 millions de livres, répondent pleinement aux besoins des travailleurs. Si l'on tient compte des seules bibliothèques publiques de la République, sans compter les bibliothèques privées, ce chiffre représente une moyenne de 7 livres par habitant. La radiodiffusion et la télévision se développent à un rythme rapide. Tous les biens culturels appartiennent au peuple, qui en est le créateur.

(9.20) Ces résultats sont considérables. Mais des réalisations encore plus importantes sont attendues dans le proche avenir, car les ressources de l'Etat ne cessent d'augmenter et chaque année des sommes croissantes sont consacrées aux activités sociales et culturelles. La République socialiste soviétique de Biélorussie est en mesure d'aider les pays en voie de développement, et elle les aide effectivement.

(9.21) Au mois d'août de cette année a eu lieu à Minsk un stage d'études de l'Organisation des Nations Unies sur les "aspects sociaux de l'industrialisation", avec la participation de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ; ce stage a montré de façon convaincante que les pays en voie de développement apprécient hautement une aide de cette nature.

(9.22) Actuellement, l'industrie biélorusse livre ses produits dans 63 pays, dont plusieurs dizaines de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Pour la construction du grand barrage d'Assouan, la Biélorussie a fourni à la République arabe unie une importante quantité de camions, notamment de camions à benne verseuse à grande capacité, de pompes et de dragues, de machines et de machines-outils. Plus de 50 entreprises biélorusses expédient des produits dans divers pays d'Afrique : Soudan, République arabe unie, Guinée, Ghana, Algérie, Mali, Maroc, Tunisie, Ethiopie, etc. Un grand nombre d'ingénieurs, de techniciens et de travailleurs qualifiés biélorusses se rendent dans des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine pour aider le personnel local à utiliser nos techniques et pour former des cadres nationaux. En outre, de nombreux spécialistes et travailleurs étrangers viennent se familiariser avec la pratique de la production dans des entreprises biélorusses et des étudiants de divers pays, en particulier de pays récemment libérés de la tutelle coloniale, fréquentent nos établissements d'enseignement supérieur.

(9.23) La République socialiste soviétique de Biélorussie participe financièrement aux programmes d'assistance de l'Organisation des Nations Unies. Chaque année, elle verse des contributions au Programme élargi d'assistance technique au Fonds spécial, au FISE, etc. Elle a contribué également au programme Unesco de lutte contre l'analphabétisme en Afrique. Malheureusement, ces contributions sont encore quelquefois employées de façon peu satisfaisante. En ce qui concerne le recrutement d'experts biélorusses pour les projets d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies et de l'Unesco, la situation est absolument inadmissible. Nous exprimons l'espoir qu'elle sera enfin améliorée.

(9.24) Nous nous efforçons d'élargir la coopération avec les pays étrangers dans le domaine de la culture, de la science et de l'éducation, car une telle coopération sert la cause de la paix, enrichit les esprits et permet aux peuples de se mieux connaître. Au cours des deux dernières années, des artistes, des éducateurs, des savants, des représentants de la culture et des touristes de la plupart des pays ont visité la Biélorussie. La Société biélorusse pour l'amitié et les relations culturelles avec les pays étrangers est devenue une grande organisation de masse. A l'heure actuelle, notre République entretient des relations étroites avec 130 organisations sociales et culturelles de divers pays étrangers.

(9.25) Nous sommes heureux de signaler que nous avons maintenant établi des contacts étroits avec le Secrétariat de l'Unesco. Les visites de M. Maheu, directeur général et de M. Adiseshiah, directeur général adjoint de l'Unesco et les entretiens que nous avons eus avec eux ont permis de régler de façon satisfaisante nombre de problèmes importants. Nous sommes prêts à renforcer encore notre coopération avec l'Unesco et à tout faire pour accroître son autorité auprès des peuples du monde.

(9.26) Nous approchons du vingtième anniversaire de la création de l'Unesco. Cette date coïncide avec un développement sans précédent de la science - marqué par des découvertes et des réalisations proprement fabuleuses de la raison humaine, mais aussi par l'accumulation de moyens de destruction prodigieux, capables d'anéantir tout ce que l'humanité a créé au cours des siècles.

(9.27) C'est pourquoi notre premier devoir est de tout faire pour instaurer sur la terre une paix solide et durable, pour écarter les menaces de guerre, pour utiliser tous les moyens dont nous disposons à des fins constructives, pour développer la culture, la science et l'éducation dans tous les pays du monde sans exception, et pour assurer la coexistence pacifique entre les pays et les peuples.

10. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Джон Хиллери, министру просвещения Ирландии, главе ирландской делегации.

(10) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Hillery, ministre de l'éducation d'Irlande, chef de la délégation irlandaise.

11.1 Dr. P.J. HILLERY (Ireland):

Mr. President, fellow delegates, when I spoke here in the name of Ireland for the first time two years ago, I expressed the view that perhaps it was not for newcomers to comment in a detailed way on particular aspects of the varied and complex programme of this Organization. I therefore confined my intervention in the debate to a few general remarks.

11.2 On this present occasion, too, I propose, to speak with brevity, although, thanks to the work of the Irish National Commission, I am this time fortified by a deeper understanding of the programme and budget of Unesco.

11.3 I should like in the first instance to express my appreciation and admiration of the Director-General's achievement in the presentation of the draft programme and budget. It seems to us in Ireland that not only has he interpreted admirably the recommendations and directives of the General Conference and the Executive Board, but that, in the Introduction, he has also succeeded in presenting with amazing clarity and an enviable economy of expression the many complicated issues confronting this General Conference.

11.4 With regard to the programme itself, may I say at once that Ireland welcomes the developments which, in the words of the Director-General, have "brought a new Unesco into being... a Unesco that is decidedly operational in character". We look forward to a further strengthening of this aspect of the Organization's activities, since the educational needs of the less fortunate of our common brethren are so vast and urgent. It has always been in the Irish tradition to do what lies directly in our power to help, particularly in the educational and cultural spheres. Indeed, I was able at the last General Conference to refer to some remarkable statistics in relation to the number of Irish teachers serving abroad - in Africa alone, for example, we have one teacher for every 2,000 persons of our home population - and the number of foreign students attending Irish universities is 10% of our total university student body. Some 1,200 of these are from Africa and Asia alone. We are very happy to be also associated with Unesco's very substantial efforts in this field.

11.5 It is somewhat of a disadvantage, nevertheless, for a country like Ireland, that the great weight of the practical operations of the programme are concentrated in regions so far from our shores. It may therefore be of interest to the General Conference to learn that our National Commission has sought from the first to turn this circumstance into a

positive means of exercising some of its functions. The members of the Commission have given generously of their time and talents to the study of the Organization's requirements in the matter of recruitment to field posts. Their aim was to be in a position to offer advice on the most appropriate methods of circulating information and eliciting the maximum useful response. The hopes of the National Commission to give practical assistance to the Organization, and as well as improving their own understanding of the scope of its programme to convey that understanding to others in Ireland have, I think, been amply fulfilled.

11.6 In this context it may be useful to mention one matter of detail. On the recommendation of the National Commission, Ireland has awarded a fellowship in the programme for the training of teaching staff for African universities. The first holder of this fellowship completed a course of study in University College, Dublin, in June 1964. The fellowship is therefore again open to applicants and we are now in touch with the Secretariat with a view to making perhaps more effective use of it by associating it with one of the Special Fund projects in Africa. In this way, for example, a lecturer or professor-designate in a teacher-training institution would be enabled further to improve his qualifications by attendance at an appropriate course in an Irish university for a period of up to three years. I take this occasion to mention the matter so that some of our African friends who are interested may have the opportunity of assisting in the formulation of a suitable proposal.

11.7 Turning again to wider programme issues, I should say that, as Minister for Education, I welcome particularly the new initiative in relation to teaching staff, that is, the steps which it is proposed to take towards the preparation of a single international instrument concerning the status of teachers. This is a matter of some urgency, but, in view of its importance and of the necessary division of responsibility between Unesco and the International Labour Office in the matter, it is imperative that the contents of the proposed instrument should receive mature consideration. It is well, accordingly, I think, that the work plan contemplates devoting two years to the preparation of the final text.

11.8 Another aspect of the draft programme and budget with which we in Ireland are in full agreement is the increased allocation to the Natural Sciences chapter. Although at first sight it may appear to be excessive to contemplate an increase of such an order (57%) - and indeed there is room for further consideration as to the extent of the increase - it must be conceded that it is only in accord with the present importance of scientific questions that there should be a substantial strengthening of this side of Unesco's programme. For my part, I do not regard this increase as being necessarily incompatible with the overall priority given to education, in the broad sense, by the 1960 General Conference. This view is reinforced by the proposed division of the Natural Sciences programme into three parts, two of which seem to me especially to emphasize the unity of education.

11.9 In this field also I would like to mention our particular interest in the programme in hydrology and to inform the General Conference that the Irish National Commission for Unesco took the initiative last year in arranging for consultations between the many interests and agencies concerned. These consultations have resulted in proposals for the formation of a National Committee for the International Hydrological Decade which it is expected will be set up in the near future.

11.10 We continue to have a lively interest also in the Cultural Activities programme. While noting the temporary stabilization which is envisaged in the 1965-1966 Budget in relation to this programme, in common with the programmes for Social and Human Sciences and for Communications, we feel confident that the Director-General's expectation of turning this into an opportunity for fresh thinking on objectives, activities and structures, will be fulfilled. It is good, also, that it has been found possible to include some new activities. Amongst these we specially welcome the development of the projects aimed at the encouragement of artistic creation. A case in point is the inclusion of the proposed study of the extent to which artists are influenced by new techniques of expression and of the possibilities these techniques offer for wider communication between artists and the general public. While it is usually safer for one who is not himself an artist to adopt what might be termed a

"liberal-conservative" attitude towards the new, nevertheless, as in life itself, the new should be encouraged to show its paces, for, like human beings, forms of expression in art must first be born before they can become old and venerated.

11.11 Finally, and at this stage, because this is the part of the programme into which it fits, I should like to inform the General Conference of a recent and interesting development which is a good augury for the future of Unesco publications. Aer Lingus, that is, the Irish Airlines, has decided to include the "Unesco Courier" amongst the reading material supplied to passengers on all its flights. This arrangement came into operation this month and will hold for an experimental period of two years.

12. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово д-ру М. Лора Тамайо, министру просвещения Испании, главе испанской делегации.

(12) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Lora Tamayo, ministre de l'éducation d'Espagne, chef de la délégation espagnole.

13.1 El Sr. LORA TAMAYO (España):

Señor Presidente, señoras, señores: Constituye para mí un deber de estricta justicia iniciar mi intervención en el debate general de esta 13a. Conferencia de la Unesco proclamando la superior calidad del Proyecto de Programa y de Presupuesto que se nos ofrece. Hay en él densidad de concepto, amplitud de visión, sistemática y claridad en el desarrollo; se plantea con precisión la problemática que presenta el momento actual de la Organización y, manteniendo la inmutabilidad de los principios, se apunta con decisión a las direcciones que estamos llamados a seguir. Sean, pues, mis primeras palabras de felicitación al Director General y de gratitud al propio tiempo por la forma en que las ordenadas indicaciones del documento 13 C/7 facilitan las declaraciones de los Estados Miembros, que constituyen un acertado guión para la homogeneidad de este debate. Ateniéndonos, pues, a él, he de referirme en primer lugar a las ideas rectoras del Programa, que se pueden centrar en dos aspectos fundamentales: unidad de programa y prioridad de tareas. Continuaré después con la misma ordenación en capítulos y al considerarlos, *mi intervención ha de tener en buena parte un inevitable* aspecto informativo, porque actuando así vengo a servir los objetivos del debate, por cuanto la información implica resultados u orientaciones en práctica, referibles a la propia temática del Programa. Hago esta advertencia en obligada aclaración respecto del punto 2.4 del mensaje del Director General.

13.2 Unidad del Programa. Se plantea la unidad del Programa en función de la diversidad de recursos económicos y en función de la diversidad de proyectos. Son aspectos diferentes que suscitan la necesidad de adoptar decisiones. Al presupuesto ordinario de nuestra Organización, se suman hoy, prácticamente, por partes iguales, recursos propios extrapresupuestarios, que, a su vez se integran con los procedentes de Asistencia Técnica y del Fondo Especial. Esta aportación viene a ampliar nuestro campo de posibilidades; pero ¿hasta qué punto puede comprometer los principios y romper la unidad programática? Es cierto que, aunque los proyectos que formulen los Estados Miembros sean controlados en su ejecución por el Consejo Ejecutivo de la Unesco, la decisión incumbe a los organismos correspondientes de las Naciones Unidas y comprendo bien la preocupación del Director General; pero no veo difícil una inteligencia desde su origen entre ambos organismos rectores, a través de representaciones de uno en otro, para salvar las enormes ventajas que hacen posible un auténtico ensanchamiento del amplio frente que la Unesco se propuso cubrir en su noblemente ambiciosa concepción.

13.3 El Programa, en efecto, puede ser trazado como un todo único, con todos los asesoramientos y contactos que fueren necesarios e integrarse en un presupuesto único los recursos para su desarrollo, aunque las procedencias sean diferentes. En los conceptos

del presupuesto de gastos figurarían las partidas a que esos ingresos se adscriben concretamente. Lo importante es, en efecto, que no padezca la vocación espiritual de la empresa ni la autonomía constitucional para mantenerla; pero ello es presumiblemente alcanzable porque ya es una prueba de buena voluntad la propia concesión de estos recursos extrapresupuestarios. Con este criterio de unidad, la Organización no es un mero agente ejecutivo, sino que, gracias a la ayuda exterior, se robustece en posibilidades, presididas siempre por los principios éticos que la informan, como salvaguardia de un decaimiento pragmático, y ello, a mi juicio, sin necesidad de plantearse, por esta sola causa, un aumento de los recursos presupuestarios de la Organización.

13.4 Consideración especial exige la repercusión que la diversidad de proyectos tiene, sin duda, en la unidad del Programa. Hay que partir para ello de la incuestionable necesidad de permanecer abiertos a una temática variada, como corresponde a la pluralidad de disciplinas de la Organización; pero no es menos preciso evitar la excesiva dispersión que una proliferación de demandas podría originar, con perjuicio indudable para la eficacia de los proyectos.

13.5 Es difícil establecer criterios de selección. Sé por experiencia personal en el Instituto de Investigaciones que dirijo, la dificultad que ofrece, cuando se plantean reajustes, convencer a los demás de que su tema de trabajo no es precisamente prioritario, aunque ello no entrañe un juicio de valor y sí solamente una motivación de urgencia. Y esto no por terquedad ni egocentrismo, sino porque de un modo natural cada uno se encariña con sus proyectos e inconscientemente los reputa insuperables o inaplazables. "Mutatis mutandi" el fenómeno ha de producirse en las demandas de los Estados. La definición de criterios selectivos apriorísticos, que sería lo más práctico, no es sin embargo, de realización fácil. Si tuviera que tomar personalmente una decisión, me limitaría por el momento a una selección dentro de un condicionamiento muy amplio, como el que se postula en la sugerencia del punto 61 de la Introducción al Programa para dejar así un período de "prueba" que permita una "concentración prioritaria" posterior, en vista de la luz que estos tanteos previos arrojen en cuanto a posibilidad y eficacia.

13.6 Prioridad de tareas. No es necesario recordar que al referirme hasta aquí a prioridad de proyectos, ha de entenderse que son los que con objetivos concretos se presentan dentro de cada capítulo del Programa y al tratar ahora de prioridad de tareas, la atención se fija globalmente en cada una de las tres esferas de la educación, la ciencia y la cultura en que se mueven las actividades de la Organización.

13.7 He de decir con sinceridad que venía ya haciéndose precisa por parte de la Unesco una mayor atención a los temas científicos de la que hasta ahora se le había concedido. Por ello he de aplaudir la decisión adoptada en el nuevo Programa de "conceder a aquélla análoga importancia que a las cuestiones de educación", y ello sin que éstas dejen de tener también carácter prioritario. Es cierto que esto conduce a una estabilización provisional en los restantes sectores del Programa, que, por primera vez, no se benefician en el ejercicio actual de un aumento presupuestario; pero el retraso en acometer decididamente la acción relativa a la ciencia, puesta más de relieve en la Conferencia de las Naciones Unidas sobre la Aplicación de la Ciencia y la Tecnología en Beneficio de las Regiones menos Desarrolladas, justifica el impulso que se le da ahora. Testimonio acumulativo del propósito es la presencia de un eminente científico en la presidencia de esta Conferencia. Son tan imperiosos los problemas educativos y científico-tecnológicos, que una Organización como la nuestra no tiene opción y ha de darles prioridad en su Programa como cada uno de los países miembros viene haciéndolo ya en sus planes de desarrollo.

13.8 Creo, sin embargo, que podemos permanecer tranquilos en cuanto al supuesto desequilibrio, porque no son independientes nuestras esferas de actuación, ni aun las temáticas de cada una de ellas. Educación, ciencia y cultura se entrecruzan en objetivos y consecuencias, y cualquiera de ellas se ha de beneficiar del impulso que las otras alcancen. El ideal de convergencia que propugna la introducción del Programa ha de alcanzarse por

la propia naturaleza de los hechos, que impondrá asimismo reajustes de vasos comunicantes en este desequilibrio inicial, más aparente que efectivo.

13.9 Educación. La Unesco ha trabajado activamente en pro del reconocimiento por todos los países de que las inversiones en educación constituyen un requisito esencial del desarrollo económico y social. Los principios se confirman siempre en su aplicación experimental y así puedo decir con satisfacción, como la mejor prueba de nuestra identificación con los que inspiran el programa en el orden educativo, que al establecerse en España el Plan de Desarrollo, se ha situado la educación en primer lugar en el orden de prioridades establecido, ocupando el cuarto en volumen de inversiones, después de transportes, agricultura y vivienda. El total de inversiones para el cuatrienio asciende a 22.858 millones de pesetas aproximadamente, es decir 380 millones de dólares.

13.10 Los objetivos de educación fijados en el Plan, coincidentes con ideas rectoras del Programa que contemplamos, son: 1) Continuar la lucha contra el analfabetismo e impulsar la extensión cultural, en especial en las zonas rurales, mediante el empleo de las modernas técnicas audiovisuales; 2) Complementar el plan de construcciones escolares con la construcción de 15.000 aulas de primera enseñanza, mejorar la dotación de material pedagógico y ampliar hasta los 14 años la escolaridad obligatoria; 3) Aumentar la capacidad de los centros de enseñanza media y extender su ámbito con la creación de 465.000 nuevas plazas; 4) Intensificar el esfuerzo en la enseñanza profesional en sus diversas modalidades, creando 120.000 plazas de alumnado; 5) Situar a la enseñanza superior en condiciones de hacer frente a las exigencias derivadas del desarrollo, respecto de la formación de universitarios, completando las instalaciones antiguas o defectuosas, realizando otras nuevas que permitan ampliar el marco actual de la enseñanza y creando 17 nuevas secciones en las Universidades; 6) Consagrar un esfuerzo especial a la formación de ingenieros y técnicos y crear cuatro nuevas Escuelas de Ingeniería, 6.000 puestos de estudio para técnicos de grado medio y 9.000 de grado superior; 7) Estimular las inversiones del sector privado en materia de enseñanza, y 8) Prestar la debida atención a la formación del personal docente requerido para atender estas necesidades crecientes.

13.11 A pesar del breve tiempo transcurrido, podemos ya citar un buen número de realizaciones que dan cumplimiento a los objetivos trazados en el Plan y que, por otra parte, se ajustan exactamente a las directrices marcadas por el Programa de la Unesco que comentamos, en su capítulo de Educación.

13.12 En lo que se refiere a alfabetización, uno de los dos sectores prioritarios, se ha planeado una Campaña Nacional, sobre bases totalmente nuevas, cuyos objetivos son: a) Alfabetizar en el plazo de cuatro años a 1.700.000 adultos analfabetos, hasta los sesenta años si son hombres y hasta los cincuenta si son mujeres (en 1963 el índice de analfabetismo en España era del 9,2 %); b) Elevar el mínimo de cultura de todos los españoles a la altura exigida para obtener el certificado de estudios primarios correspondiente a los alumnos de escuelas primarias que terminan en condiciones normales su escolaridad; c) Mantener una educación continua de adultos que complete y actualice su cultura según las necesidades y el progreso del país.

13.13 Para la alfabetización del referido censo y su promoción cultural se han destinado 5.000 maestros nacionales, especialmente preparados, que tienen como única misión la alfabetización de adultos, complementada con las tareas de censo y localización de los mismos. Se calcula que en cada uno de los cuatro años que ha de durar la campaña se alfabetizará a unos 450.000 por año. Al mismo tiempo se ha creado la denominada "Cartilla de Promoción Cultural" que debe poseer todo español que carezca de certificado de estudios primarios o documento académico superior.

13.14 Las actividades españolas de alfabetización han tenido también su proyección internacional, orientada naturalmente hacia los países de habla española. Recientemente se ha celebrado en Madrid el I Seminario Iberoamericano de Alfabetización, organizado por la Oficina de Educación Iberoamericana, organismo internacional con sede en España. Con

tal motivo, se reunieron representaciones de quince países y de cinco organismos internacionales como la Unesco, la Oficina Internacional de Educación (OIE), la Organización de Estados Americanos (OEA), la de Estados Centroamericanos (ODECA) y el Instituto Internacional de Planeamiento de la Educación (IIPE). El planeamiento que de las tareas del Seminario hubo de hacer el Secretario General de la Oficina, nuestro Presidente del Consejo Ejecutivo, el Sr. Barón Castro, permitió desarrollar un extenso temario que abarcaba, después de un estudio inicial del analfabetismo en España, Portugal e Iberoamérica, aspectos tan interesantes como la alfabetización en los medios suburbanos y zonas rurales, así como en los núcleos de población indígena de Iberoamérica; el caso particular de los inadaptados; el empleo de medios audiovisuales e informativos en general; el tratamiento posterior de los alfabetizados y aun el estudio de los programas de alfabetización. Muy provechosas conclusiones y recomendaciones no menos atinadas fueron fruto de las deliberaciones, constituyendo una magnífica experiencia previa para el gran programa de alfabetización que esta Organización de la Unesco prepara. Nuestra opinión en cuanto a la ayuda bilateral y multilateral que el Director General solicita en su mensaje sobre este punto, queda bien reflejada de manera activa con esta colaboración en la acción de la OIE.

13.15 En coincidencia con las directrices de la Unesco, España está impulsando también notablemente los trabajos sobre planeamiento de la educación que constituyen para aquélla otro de sus sectores prioritarios. En este sentido debemos mencionar la labor realizada en colaboración con la OCDE, dentro del llamado Proyecto Regional Mediterráneo, que ha conducido a la publicación de un detallado estudio sobre "las necesidades en educación y el desarrollo económico y social de España". El proyecto entra ahora en su segunda fase en la cual las previsiones establecidas a largo plazo se han de adaptar a un plazo medio, de acuerdo con el Plan de Desarrollo español. Estas actividades tienen también amplia repercusión en el plano internacional, ya que la experiencia adquirida en el Proyecto Regional Mediterráneo podrá trasplantarse a los países de Iberoamérica. Está en marcha un proyecto de colaboración con la Organización de Estados Americanos, la cual enviará a España becarios seleccionados, procedentes de distintos países de Sudamérica, con objeto de que se formen en las técnicas de planeamiento de la educación en contacto con el equipo español del Plan Regional. Se espera que los primeros cuatro becarios lleguen a España a principios del año próximo.

13.16 Ciencias exactas y naturales y su aplicación al desarrollo. Las tres partes en que el Programa que comentamos divide su capítulo de ciencias son efectivamente las que encuadran los problemas a que debe atender la política científica de las naciones: desarrollo de la organización fundamental de la ciencia; cooperación internacional para el fomento de la investigación científica y aplicación de la ciencia y la tecnología al desarrollo.

13.17 Con el mismo criterio que inspiró nuestra información en el Capítulo de Educación, queremos para ilustrar éste de la ciencia hacer una breve enumeración de las actividades de España, porque se entrelazan con una buena parte de los objetivos que perseguimos aquí. En lo que se refiere a organización en general, hay que destacar en primer lugar la creación, por decreto de 25 de abril de 1963, de la Comisión Delegada del Gobierno de Política Científica que, presidida por el Jefe del Estado, está integrada por los Ministros de Hacienda, Gobernación, Obras Públicas, Educación Nacional, Agricultura, Industria y Comercio y por el Subsecretario de la Presidencia, es decir, por aquellos cuyos Departamentos están más directamente relacionados con las necesidades de desarrollo de la ciencia y la investigación. Su finalidad es orientar y coordinar la política del Estado en el fomento de la investigación científica y técnica, dando cohesión a las medidas de los distintos Ministerios en una visión de conjunto que permita un criterio de unidad y coordinación en los planes de trabajo.

13.18 Las orientaciones establecidas se definen en los siguientes aspectos de una política científica: a) Fomento de vocaciones, mediante las siguientes medidas: régimen de becas suficientes para el periodo de doctorado; sistema de ayuda a los recién doctorados que lo merezcan, durante un periodo de dos a tres años que les permita continuar su labor científica hasta alcanzar una situación definitiva oficial o privada; ágil posibilidad de incor-

poración de los graduados más valiosos a los cuadros de trabajo de universidades, escuelas superiores e institutos de investigación; digna atención a los períodos de formación en el extranjero, dedicación plena, etc., que, llenando una exigencia actual, ofrezca a los que se inician una atrayente perspectiva económica y un prestigio social satisfactorio. En el año presente se ha empezado ya el desarrollo de estas medidas que habrán de incrementarse en el futuro; b) Fomento de la investigación fundamental, atendiendo en particular a aquellas especialidades más necesitadas de ello, como matemáticas, biología, ciencias básicas de la medicina, física del estado sólido y astronomía, y fuerte impulso a la investigación técnica en los sectores más relacionados con nuestra política de desarrollo. Son éstos principalmente la agronomía en sus diversas modalidades: fermentaciones, pesca, conservas, textiles, materiales de construcción, minería y metalurgia, y petroquímica. Estaremos siempre dispuestos a participar en investigaciones cooperativas sobre tales especialidades. Como consecuencia de esta dirección política, se ha iniciado el pasado curso un amplio plan de ayuda a la investigación en la Universidad, para robustecer su desarrollo, haciendo más posible la dedicación a ella y allegando dotaciones para material de toda clase, experimental y bibliográfico; c) Fomento de la investigación en la industria, estimulando su propia iniciativa con regímenes de exención en la nueva Ley de Reforma Tributaria y arbitrando, a través de las asociaciones de investigación creadas en 1961, con ayuda directa del Estado, la posibilidad de una coordinación con intereses técnicos comunes.

13.19 En orden a una colaboración internacional, desplegada desde años atrás, el hecho más saliente lo constituye la creación, en el seno del Ministerio de Educación Nacional, de la Comisaría de Cooperación Científica Internacional. A través de esa Comisaría, que tiene la jerarquía de Dirección General, se canaliza la colaboración del Departamento de Educación Nacional y aun de otros Ministerios que voluntariamente se adscriben a ella, con las distintas organizaciones internacionales de carácter científico, cultural y educativo, manteniendo la continuidad en el desarrollo de las relaciones que de aquéllas derivan, merced al estudio, conservación y difusión de la documentación pertinente y el cumplimiento de las funciones de información y administración que derivan de la integración del Estado español en los diversos organismos internacionales de aquel carácter. Debemos destacar un aspecto de la labor de la Comisaría, que a nuestro juicio tiene especial interés subrayar. Al establecerse en su seno una conexión con los múltiples organismos que en el campo internacional se ocupan de cuestiones educativas y culturales, se está en condiciones de armonizar la labor que en ellos ha de desenvolver el Estado español y, asimismo, de fundir y sistematizar los resultados que se logren. En el marco de las actividades de esta Comisaría, las relaciones con la Unesco, directamente en algunos casos o a través de la Comisión Nacional española, han sido objeto de una atención preferente y esperamos que continúen desenvolviéndose cada vez con mayor amplitud.

13.20 Finalmente, en lo que se refiere a la aplicación de la ciencia al desarrollo, la investigación científica ocupa también lugar destacado en el Plan de Desarrollo español. Incluye éste directrices y normas para el fomento de la investigación, tanto estatal como privada. Respecto a la primera, el Plan contempla los diversos aspectos de formación de personal científico, ayuda material a los centros de investigación y racionalización de las técnicas administrativas y presupuestarias en relación con la investigación y en orden al acercamiento de la investigación a la industria, propone una serie de medidas, entre las que se encuentran la creación de servicios de información mediante "visitadores técnicos" ("liaison officers"), el impulso a las asociaciones de investigación antes mencionadas de las que ya funcionan nueve, y la mejora de los servicios de documentación científica y técnica, cuya importancia en el momento actual es destacada como corresponde en el Programa a que venimos refiriéndonos y comentaremos más adelante.

13.21 Ciencias sociales y ciencias humanas. Aunque la distribución de los créditos estabilice las actividades en este sector, siquiera sea con carácter provisional, su tratamiento es atinadamente considerado en el Programa como corresponde a un tema que debe incidir en todas las actividades de la Unesco. Agrupar ambas ciencias es sin duda necesario, porque el objeto de ellas: la mejor comprensión del hombre y sus relaciones, crea una

interdependencia natural, que conducirfa sin duda a la convergencia. Permitidme que señale a este propósito el ejemplo que ofrece España con su Consejo Superior de Investigaciones Cientfficas, creado hace veinticinco años, que simboliza en el árbol luliano la integración de las ciencias de la naturaleza y las del espíritu en una ramificación armónica que va desde la geologfa a la teologfa, y las unifica en una División Unitaria de Humanidades. Si asf ha de ser en todo caso por razón de origen, el avance arrollador del conocimiento cientffico y su proyección en el progreso técnico, han de atraer nuestra atención más obligadamente que en cualquier otro momento hacia el hombre mismo, para salvar en él los valores eternos de su espiritualidad. Nunca, por ello, resultarfa más oportuno que ahora, cuando la Unesco intensifica en su Programa el capítulo de ciencia y técnica, llamar la atención sobre esa División de Filosoffa, que habrá de contribuir a aclarar las exigencias éticas de cualquier polftica de desarrollo.

13.22 Como "humanismo del desarrollo" se sugiere en el Programa designar a la doctrina que puede provenir de estos estudios y, ciertamente, la aceptación se alfnea con estas otras formas de humanismo que las circunstancias del momento pretenden acuñar. No hace mucho tiempo la "Society of Chemical Industry" convocaba una reunión en torno al tema "La ciencia puede proporcionar una formación de categorfa tan elevada como las humanidades", partiendo del supuesto de que el humanismo tradicional era incapaz de incorporar la savia juvenil de una sociedad a la que los adelantos de la técnica daban una nueva y sorprendente fisonomfa; pero, a la postre, el "humanismo cientffico" quedaba derrotado en la competencia para dar paso a un "humanismo tecnológico" que, ante los impactos de la nueva ciencia y sus aplicaciones en el medio social, tomaba cuenta del estudio psicológico de las masas, del gusto del público, de la lucha entre competidores y, en fin, de las derivaciones de orden moral que entraña la realización de un descubrimiento. Por ello se ha opinado que este "humanismo tecnológico", conservando lo mejor del humanismo clásico, tendrfa la universalidad necesaria para armonizar en él lo tradicional y lo moderno.

13.23 En la misma línea de esta nueva forma de humanismo se situarfa el "humanismo del desarrollo", oportunamente suscitado al situarnos en esta esfera diffcilmente disociable de las ciencias sociales y humanas. Lo importante, con un nombre u otro, es que por el estudio a que dé lugar su planteamiento, se salven de la posible materialización los principios permanentes que dan valor al hombre, para librarle de los peligros del "espíritu técnico" que S. S. Pío XII, de feliz memoria, denunciaba. Es indudable que en el Programa de la Unesco no deben faltar los fundamentos del problema.

13.24 Como término de mi comentario a este capítulo, mencionaré brevemente que España ha continuado contribuyendo, en la medida de sus posibilidades, a la ayuda a los países en vías de desarrollo y muy recientemente se ha constituído una Comisión interministerial que planeará la asistencia cultural y técnica a las naciones en esa situación de desenvolvimiento.

13.25 Colaboración en las actividades de la Unesco. Los últimos puntos del Programa se refieren fundamentalmente a los medios para su desarrollo tanto en lo que concierne a organización interna y Secretarfa, como al incremento y el método presupuestario. Declaramos nuestra confianza absoluta en los medios administrativos propuestos y, en cuanto a la elevación de la cuota, aun cuando la diversidad de organismos internacionales o intergubernamentales van suponiendo ya una pesada carga para los países miembros, nosotros aceptaremos este nuevo aumento, convencidos de la rentabilidad de la inversión en una polftica de amplia colaboración internacional como la que viene siguiendo el Estado español.

13.26 Esto dicho, séame permitido concluir mi intervención con un estado de cuentas sobre nuestra participación en los programas de la Unesco, como rendición obligada respecto de la tarea en marcha y garantía de atención en la que nos proponemos realizar en el cuadro de los proyectos futuros. De una manera esquemática haré una breve reseña de ambas cuestiones.

13.27 Ha continuado sus trabajos la Comisión mixta hispano-francesa para la revisión de los manuales escolares de geografía e historia. En mayo pasado tuvo lugar la última reunión sobre geografía, en la que se llegó a un completo acuerdo. Está prevista una postrera reunión en París dedicada a la Edad Media y una revisión final de conjunto.

13.28 En el pasado período académico, y organizado por las Universidades de Granada y Sevilla con la cooperación de la Unesco, del Instituto de Cultura Hispánica y del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, se ha celebrado el I Curso Internacional de Edafología y Biología Vegetal. Asistieron 12 alumnos de nueve países hispanoamericanos, seleccionados de un total de 70 candidatos presentados por trece países. A la terminación del curso, dos de los alumnos mostraron interés por continuar sus investigaciones en España, y han permanecido en nuestro país disfrutando de becas especiales del Instituto de Cultura Hispánica.

13.29 También continúan los trabajos del grupo español sobre terminología de las ciencias sociales. La contribución española, que representaba la cuarta parte del total de los 1.200 términos a incluir en el Diccionario, está prácticamente terminada, habiéndose ya remitido a la Organización el 70 % de los términos previstos.

13.30 Asimismo en el curso pasado se inició el programa de becas España-Unesco, para graduados hispanoamericanos que realizaron estudios de doctorado en la Facultad de Ciencias de la Universidad de Madrid, en matemáticas, física, química, biología y geología.

13.31 Singular importancia ha revestido la actuación del Comité español para la preparación de la Guía de Fuentes de la Historia de América Latina, asunto éste en el que nuestro país juega un papel de primera fila, tanto por la importancia capital de sus colecciones de documentos, como por la reconocida competencia de sus expertos. En la última reunión del Comité Internacional celebrado en La Haya, en junio pasado, se informó sobre el estado de los trabajos al Comité español, que ha cubierto ya el 75 % de su labor, pudiéndose afirmar que para la fecha prevista se habrá completado.

13.32 Funciona ya plenamente en Madrid el Instituto Central de Restauración y Conservación de Obras de Arte, creado en 1961 con la colaboración de la Unesco, en forma de expertos y material. Actualmente cuenta con laboratorios de química, física y radiografía; laboratorio fotográfico; talleres de restauración de pintura, escultura, cerámica, etc., más archivo y biblioteca especializados en problemas de restauración. Aparte de su personal permanente y contratado, existen en su seno unas comisiones técnicas, entre las cuales merece destacarse la que de modo especial se dedica a los problemas de descomposición de las piedras, con la colaboración de personal del Consejo de Investigaciones.

13.33 España se ha aprestado a secundar la Campaña Internacional Pro Monumentos Históricos organizada por la Unesco, con una serie de realizaciones entre las que figuran la iniciación o continuación de obras de restauración de 202 monumentos nacionales y conjuntos monumentales, la declaración de 23 nuevos conjuntos monumentales y monumentos individualizados, y la puesta en marcha de una serie de publicaciones en las que se recogen las disposiciones legislativas y se dan normas para la protección de ciudades y conjuntos urbanos. Han participado en el Congreso Internacional de los Arquitectos y Técnicos de los Monumentos Históricos, celebrado en Venecia, y en él presentó una importante exposición gráfica de las realizaciones llevadas a cabo en los últimos años en lo que a conservación de monumentos se refiere. También ha estado presente en las reuniones que, convocadas por la Unesco, se han celebrado en Merano y Trento para estudiar problemas relacionados con la cartografía de castillos y se da fuerte impulso a la catalogación e inventario del Patrimonio Artístico Nacional, manteniéndose fructuosos contactos con otros organismos internacionales a fin de unificar sistemas y criterios de clasificación en este importante sector de la cultura.

13.34 En el próximo bienio, 1965-1966, el Gobierno español continuará participando activamente en las diversas actividades que constituyen el Programa de la Unesco. Pero

dentro de este programa, se puede mencionar hoy una serie de proyectos de educación, ciencia y documentación, algunos ya iniciados y otros en los que pensamos que la colaboración española puede ser más práctica y eficaz.

13.35 El problema de la formación de profesorado en todos sus grados y singularmente el científico y técnico en número y calidad suficiente, nos preocupa seriamente por constituir uno de los más serios obstáculos para el desarrollo de nuestro sistema de enseñanza. Ya hemos mencionado los trabajos de la Comisión encargada del planeamiento de la formación del personal docente, que habrá de continuar su labor en el bienio próximo, para la que puede ser de gran importancia la ayuda de la Organización, en el marco del proyecto de resolución 1.231.

13.36 Lo mismo cabe decir en cuanto a la reforma de nuestra enseñanza técnica, hoy en período de honda transformación. Queremos que en nuestras escuelas técnicas nuevas la investigación ocupe el lugar preeminente que le corresponde, y en el establecimiento de estos proyectos puede sernos de suma utilidad la ayuda de la Unesco. Ya se han iniciado las gestiones con este fin, pidiéndose asesoramiento técnico, en virtud del proyecto de resolución 1.262 del presente Programa. En esta misma línea, hemos cursado también una petición al Fondo Especial de las Naciones Unidas con destino a las nuevas escuelas, proyecto que, de ser aprobado, habrá de ser ejecutado por la Unesco como organismo especializado competente de la familia de las Naciones Unidas.

13.37 El éxito alcanzado por el I Curso Internacional de Edafología y Biología Vegetal ya mencionado, nos ha movido a organizar un II Curso que se va a inaugurar en fecha inmediata, y que cuenta ya igualmente con la ayuda de la Unesco en virtud del Programa. El número de participantes se ha elevado de 12 a 17, gracias a las cinco nuevas becas otorgadas por la Organización de los Estados Americanos. Para dar idea del interés despertado por estos cursos, baste decir que el número de solicitudes recibidas, que el año pasado fue de 70, ha subido en el actual a 154, provenientes de 18 países, entre los que, además de la totalidad de los iberoamericanos, se encuentran la India y Filipinas.

13.38 Análogamente se ha organizado un Curso Internacional de Automática, en la misma línea que el de edafología mencionado. Se desarrollará en la Universidad de Madrid, con la colaboración del Instituto de Electricidad y Automática, del Consejo Superior de Investigaciones y la ayuda de la Unesco y del Instituto de Cultura Hispánica.

13.39 En el campo de la astronomía, que merece especial atención en el Programa, se abren amplias perspectivas de colaboración internacional. En mi intervención en la 12a. Conferencia General de 1962, tuve ya ocasión de referirme al Observatorio Astronómico del Teide, en las Islas Canarias, cuyo emplazamiento es óptimo por la transparencia de la atmósfera. Hoy sólo quiero añadir que España ve con sumo interés cuantas actividades se emprendan en este campo, y estima que la Unesco puede desempeñar aquí un importante papel, en conjunción con las organizaciones internacionales especializadas.

13.40 Ofrecemos nuestra colaboración incondicional a los trabajos de la Unesco en el terreno de la documentación científica, donde nos consideramos estrechamente vinculados a los países hermanos de Hispanoamérica, en una misma "área lingüística española". Hemos seguido con el mayor interés las deliberaciones del Grupo de Trabajo sobre Documentación, reunido en Roma a principios del año en curso, bajo los auspicios de esta Organización, y juzgamos de suma importancia la recomendación n° 3 de dicho grupo, que aboga por el establecimiento de un Centro Internacional de Traducción para los países de habla española, recomendación que ha sido acogida en la Sección 2.212 del Programa que comentamos. Por nuestra parte, podemos ofrecer a esta empresa común la experiencia de nuestro Centro de Información y Documentación, que en el bienio pasado ha multiplicado sus actividades en proporción espectacular, y que concretamente en el campo de las traducciones tiene ya una amplia tradición como miembro correspondiente en España del Centro Europeo de Traducciones, creado en Delft (Holanda) por iniciativa de la OCDE.

13.41 Señor Presidente, señores, perdonadme que no haya sabido ser más conciso. Desearía que de toda mi intervención quedase clara, en primer término, nuestra coincidencia de criterio con las ideas rectoras del Programa y Presupuesto que se nos presenta, avalada por las realizaciones llevadas a cabo en España en direcciones análogas a las de aquéllas, así como la seguridad de nuestra colaboración en las empresas de la Unesco, explícitamente manifestada en el desarrollo de las tareas encomendadas y en la enumeración de las que proponemos para los proyectos que se programan.

(13.1) M. LORA TAMAYO (Espagne). - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je me dois en toute justice de commencer mon intervention dans le débat général ouvert à cette treizième session de la Conférence générale de l'Unesco en soulignant la haute qualité du Projet de programme et de budget qui nous est présenté. C'est un document où la densité de la pensée et la largeur de vues s'allient à l'ordre et à la clarté. On y expose avec précision les problèmes auxquels l'Organisation se trouve actuellement confrontée et, sans s'écarter des principes immuables, on y définit résolument les directions que nous sommes appelés à suivre. Mes premières paroles seront donc pour féliciter le Directeur général et aussi pour le remercier des indications qui figurent dans le document 13 C/7 : ces indications faciliteront la tâche des représentants des Etats membres et constitueront un guide judicieux qui permettra d'assurer l'homogénéité du débat. Me conformant donc à ces indications, je parlerai d'abord des idées directrices du Programme, qui peuvent se grouper sous deux aspects fondamentaux : l'unité du programme et les tâches prioritaires. Je suivrai ensuite l'ordre des chapitres et mon intervention prendra alors, pour une bonne part, un caractère inévitablement informatif : ce faisant, je ne m'écarterai pas des objectifs du débat car l'information implique, en pratique, des résultats ou des orientations que l'on peut rapporter aux sujets mêmes du programme. Si je fais cette remarque préliminaire, c'est en réponse à ce qu'a dit le Directeur général au paragraphe 2.4 du discours qu'il a prononcé à l'ouverture du débat général.

(13.2) L'unité du programme. L'unité du programme peut être envisagée sous deux angles différents, selon que l'on considère la diversité des ressources ou celle des projets. Au budget ordinaire de notre Organisation s'ajoutent aujourd'hui, pour un montant à peu près égal, des ressources extrabudgétaires, celles de l'Assistance technique et du Fonds spécial. Ce supplément de ressources vient élargir le champ de nos possibilités, mais jusqu'à quel point ne risque-t-il pas de porter atteinte aux principes et de rompre l'unité du programme ? Il est certain que, si les projets qu'élaborent les Etats membres sont contrôlés dans leur exécution par le Conseil exécutif de l'Unesco, ce sont les organes compétents de l'ONU qui prennent la décision : je comprends donc bien la préoccupation du Directeur général, mais je ne pense pas qu'il soit difficile aux deux organes directeurs de se mettre d'accord entre eux, dès le début, grâce à une représentation mutuelle, afin de sauvegarder les énormes avantages qui permettent de donner sa pleine mesure au vaste champ d'action que l'Unesco a assigné à ses nobles ambitions.

(13.3) Le programme, en effet, peut être élaboré globalement, avec toutes les consultations et tous les contacts nécessaires, et intégrer dans un budget unique les ressources indispensables à son exécution, bien que ces ressources soient d'origines différentes. Le budget des dépenses préciserait, sous chaque rubrique, l'affectation de ces ressources. Ce qui importe, en effet, c'est que ni la vocation spirituelle ni l'autonomie constitutionnelle de l'Organisation ne souffrent de cette diversité d'origines ; mais cela est sans doute réalisable puisque l'octroi de ces ressources extrabudgétaires est déjà en lui-même une preuve de bonne volonté. Avec ce principe d'unité, l'Organisation n'est pas un simple agent d'exécution ; l'aide extérieure lui confère, au contraire, des possibilités nouvelles, qui restent toujours subordonnées aux principes éthiques dont elle s'inspire, ce qui l'empêche de tomber dans le pragmatisme, et cela, à mon avis, sans qu'il soit nécessaire d'envisager, pour cette seule raison, une augmentation des ressources budgétaires de l'Organisation.

(13.4) Quant à la diversité des projets, il importe d'examiner attentivement les répercussions qu'elle ne peut manquer d'avoir sur l'unité du Programme. Il faut partir, pour cela, de la nécessité incontestable de garder la porte ouverte à toute une variété de sujets, comme l'exige le caractère multidisciplinaire de l'Organisation ; mais il n'en faut pas moins éviter la dispersion excessive qu'une prolifération de demandes pourrait engendrer et qui porterait indubitablement atteinte à l'efficacité des projets.

(13.5) Il n'est pas facile d'établir des critères de sélection. Mon expérience de la direction de l'Institut espagnol de la recherche m'a appris combien il est difficile, lorsqu'il faut opérer des rajustements, de faire comprendre aux autres que leur domaine d'activité n'est pas précisément prioritaire, encore qu'il ne s'agisse pas d'un jugement de valeur mais d'une appréciation qui

porte simplement sur l'urgence relative des projets. Et la difficulté ne vient pas de l'obstination et de l'égocentrisme de l'intéressé, mais simplement de ce que chacun s'attache tout naturellement à ses travaux et estime inconsciemment qu'ils sont de première importance et ne peuvent souffrir aucun retard. "Mutatis mutandis", le phénomène ne manquera pas de se reproduire en ce qui concerne les demandes des Etats. La solution la plus pratique serait de définir à l'avance des critères de sélection, mais ce n'est pas une tâche aisée. Pour ma part, si j'avais à prendre une décision, je limiterais, pour le moment, les critères de sélection à un ensemble de considérations très larges, comme celles qui sont suggérées au paragraphe 61 de l'Introduction au Programme, afin de ménager ainsi une "période probatoire", qui permette ultérieurement une "concentration en faveur des projets prioritaires", compte tenu des possibilités et des indices d'efficacité qui se seront dégagés à la lumière de ces premiers essais.

(13.6) Tâches prioritaires. Je n'ai pas besoin de préciser que, lorsque je parlais, comme je l'ai fait jusqu'ici, de projets prioritaires, il s'agissait de ceux qui figurent, avec des objectifs concrets, dans chaque chapitre du Programme. Je voudrais parler maintenant de la priorité des tâches, en me référant globalement à chacun des trois grands domaines dans lesquels s'exerce l'activité de l'Organisation, à savoir l'éducation, la science et la culture.

(13.7) Je dois dire sincèrement que, depuis quelque temps déjà, il était devenu nécessaire que l'Unesco se préoccupât davantage des questions scientifiques. C'est pourquoi j'applaudis à la décision adoptée dans le nouveau Programme de "donner aux questions scientifiques une importance du même ordre que celle accordée à l'éducation", sans que celle-ci perde de son caractère prioritaire. Il est certain que cette mesure entraîne une stabilisation provisoire des autres secteurs du programme qui, pour la première fois, ne bénéficieront pas d'une augmentation budgétaire au cours du prochain exercice ; mais le retard qu'avaient pris les activités scientifiques, dont l'importance a été soulignée à la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, justifie l'impulsion qu'on se propose maintenant de leur donner. C'était d'ailleurs reconnaître l'importance des questions scientifiques que d'élire un éminent homme de science à la présidence. Les problèmes d'éducation et les problèmes scientifiques et techniques sont tellement pressants qu'une organisation comme la nôtre n'a pas le choix, et se voit obligée de leur accorder la priorité dans son programme, comme chacun des pays membres en vient d'ailleurs à le faire dans ses plans de développement.

(13.8) Je ne crois pas, toutefois, que nous ayons à redouter un déséquilibre, car les domaines d'action de l'Unesco ne sont pas isolés les uns des autres, non plus d'ailleurs que les diverses activités que chacun d'eux englobe. Education, science et culture s'entrecroisent dans leurs objectifs et leurs conséquences, et l'impulsion donnée à l'une d'elles ne peut que profiter aux autres. L'idéal de convergence, préconisé dans l'Introduction au Programme, sera atteint du fait de la nature même des choses : des rajustements interviendront comme dans le cas des vases communicants, dans ce déséquilibre initial, plus apparent que réel.

(13.9) Education. L'Unesco s'est employée activement à faire reconnaître par tous les pays le fait que les investissements dans le domaine de l'éducation constituent une condition essentielle du développement économique et social. L'application expérimentale confirme toujours les principes ; ainsi, je puis déclarer avec satisfaction - et ce sera la meilleure preuve que nous souscrivons à ceux qui inspirent le programme de l'Unesco en matière d'éducation - que, lors de l'élaboration du plan de développement espagnol, l'éducation a été placée au premier rang dans l'ordre des priorités, et occupe la quatrième place en ce qui concerne le volume des investissements, après les transports, l'agriculture et le logement. Le montant total des investissements prévus pour quatre ans est de 22.858 millions de pesetas, soit environ 380 millions de dollars.

(13.10) Les objectifs du Plan espagnol en matière d'éducation - objectifs qui coïncident avec les idées directrices du Programme que nous examinons ici - sont les suivants : (1) poursuivre la lutte contre l'analphabétisme et intensifier le développement culturel, surtout dans les zones rurales, au moyen des techniques audio-visuelles ; (2) compléter le programme de constructions scolaires en augmentant de 15.000 le nombre des salles de classe des écoles primaires, améliorer la dotation des écoles en matériel pédagogique et étendre jusqu'à 14 ans la scolarité obligatoire ; (3) augmenter la capacité des centres d'enseignement moyen et créer 465.000 places supplémentaires ; (4) intensifier les efforts portant sur les divers types de la formation professionnelle, en créant 120.000 places nouvelles ; (5) mettre l'enseignement supérieur en mesure de répondre aux besoins créés par le développement, en ce qui concerne la formation universitaire, en rénovant les installations vieillies ou défectueuses, en en construisant de nouvelles qui permettent d'élargir le cadre de l'enseignement, et en créant 17 sections nouvelles dans les universités ; (6) consacrer un effort spécial à la formation d'ingénieurs et de techniciens, et créer 4

écoles nouvelles d'ingénieurs, 6.000 places pour des études techniques de niveau moyen et 9.000 de niveau supérieur ; (7) stimuler les investissements du secteur privé dans l'enseignement ; (8) accorder l'attention requise à la formation du personnel enseignant nécessaire pour satisfaire à ces besoins croissants.

(13.11) Malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis la mise en application du Plan, nous pouvons déjà citer bon nombre de résultats qui correspondent exactement aux lignes directrices du programme de l'Unesco relatif à l'éducation.

(13.12) En ce qui concerne l'alphabétisation, qui est l'un des deux secteurs prioritaires, on a mis au point, sur des bases totalement nouvelles, une campagne nationale dont les objectifs sont les suivants : (a) alphabétiser en 4 ans 1.500.000 personnes - jusqu'à 60 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes - (en 1963, le taux d'analphabétisme en Espagne était de 9,2 %) ; (b) élever le degré d'instruction minimum de tous les Espagnols jusqu'au niveau du certificat d'études primaires, c'est-à-dire au niveau atteint par les élèves des écoles du premier degré arrivés normalement au terme de leur scolarité ; (c) assurer aux adultes une éducation permanente qui complète leur instruction et l'adapte aux besoins et aux progrès du pays.

(13.13) Pour alphabétiser ces adultes et élever leur niveau d'instruction, 5.000 maîtres, spécialement préparés à cette tâche, seront exclusivement chargés des adultes analphabètes, après avoir procédé à leur recensement et à leur dépistage. On prévoit que 450.000 personnes environ seront alphabétisées pendant chacune des quatre années que durera la campagne. On a institué en outre une "carte de promotion culturelle", que doit posséder tout Espagnol n'ayant pas le certificat d'études primaires ou un titre académique supérieur.

(13.14) Les activités menées en Espagne dans le domaine de l'alphabétisation ont eu leur prolongement sur le plan international - un prolongement orienté, comme il est naturel, vers les pays de langue espagnole. Le premier stage d'études ibéro-américain sur l'alphabétisation a été organisé récemment à Madrid par le Bureau d'éducation ibéro-américain, organisme international dont le siège est en Espagne. Ce stage d'études a groupé les représentants de 15 pays et de 5 organisations internationales : l'Unesco, le Bureau international d'éducation, l'Organisation des Etats américains, l'Organisation des Etats d'Amérique centrale et l'Institut international de planification de l'éducation. Les travaux du stage d'études ont été organisés par le secrétaire général du Bureau, qui est aussi le président de notre Conseil exécutif, S. Exc. M. Barón Castro, de manière à permettre l'examen d'un ordre du jour étendu, qui comprenait, après une étude initiale de l'analphabétisme en Espagne, au Portugal et en Amérique latine, des questions très intéressantes comme l'alphabétisation dans les milieux suburbains et les zones rurales, et dans les centres de population indigène d'Amérique latine ; le cas particulier des inadaptés ; l'emploi des moyens d'information, notamment des moyens audio-visuels ; les mesures à prendre en faveur des nouveaux alphabètes et l'étude des programmes d'alphabétisation. Les délibérations ont abouti à des conclusions et à des recommandations très utiles ; cette magnifique expérience pourra sans doute être mise à profit pour le grand programme d'alphabétisation dont l'Unesco a entrepris la préparation. Cette participation de l'Espagne à l'action du BIE exprime de façon concrète notre attitude à l'égard de l'aide bilatérale et multilatérale que le Directeur général a recommandée à notre attention dans son exposé sur ce point.

(13.15) Autre mesure qui va dans le sens des lignes directrices du Programme de l'Unesco : l'Espagne donne une impulsion considérable à la planification de l'enseignement, qui est l'un des secteurs prioritaires de l'Unesco. Je dois faire mention, à cet égard, des travaux réalisés en collaboration avec l'OCDE dans le cadre du "Projet régional méditerranéen", qui ont conduit à la publication d'une étude détaillée sur "les besoins dans le domaine de l'éducation et le développement économique et social de l'Espagne". Le projet entre actuellement dans sa seconde phase, au cours de laquelle les prévisions à long terme doivent être traduites en prévisions à moyen terme, conformément au Plan de développement espagnol. Ces activités ont aussi une grande signification sur le plan international, car l'expérience acquise dans le cadre du Projet régional méditerranéen pourra être appliquée dans les pays d'Amérique latine. Un projet de collaboration avec l'Organisation des Etats américains est en préparation : cette organisation enverra en Espagne des boursiers sélectionnés, venant de différents pays de l'Amérique du sud, pour qu'ils se familiarisent avec les techniques de planification de l'éducation, au contact de l'équipe espagnole du Plan régional. On pense que les quatre premiers boursiers arriveront en Espagne au début de l'année prochaine.

(13.16) Sciences exactes et naturelles et application de ces sciences au développement. Les trois parties qui forment le chapitre du Programme que nous examinons sont bien celles dans lesquelles s'inscrivent les problèmes que doit résoudre la politique scientifique des nations :

développement de l'organisation de base de la science ; coopération internationale pour le progrès de la recherche scientifique et application de la science et de la technique au développement.

(13.17) Comme pour le chapitre de l'éducation, je voudrais, afin d'illustrer celui des sciences, énumérer brièvement les réalisations espagnoles, parce qu'elles répondent à bon nombre des objectifs que vise l'Unesco. En ce qui concerne les questions d'organisation en général, je dois signaler, en premier lieu, la création par un décret en date du 25 avril 1963, d'un nouvel organisme : la Comisión Delegada del Gobierno de Política Científica, présidée par le Chef de l'Etat et composée des ministres des finances, de l'intérieur, des travaux publics, de l'éducation nationale, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et du Sous-Secrétaire à la Présidence, c'est-à-dire des responsables des départements qui sont le plus directement concernés par les exigences du développement de la science et de la recherche. Cette Commission a pour tâche d'orienter et de coordonner la politique de l'Etat relative au développement de la recherche scientifique et technique, en assurant la cohésion des mesures prises par les différents ministères, de telle sorte que les plans de travail soient le résultat d'efforts conjugués, répondant à un souci d'unité et de coordination.

(13.18) Les objectifs de la politique scientifique sont les suivants : (a) encourager les vocations, grâce à diverses mesures : octroi de bourses suffisantes pour la préparation du doctorat ; subvention accordée pendant deux ou trois ans aux étudiants méritants qui viennent d'obtenir le grade de docteur, pour leur permettre de poursuivre leurs travaux scientifiques jusqu'à ce qu'ils aient un emploi définitif dans une entreprise publique ou privée ; larges possibilités de travail offertes aux meilleurs gradués dans les universités, les écoles supérieures et les instituts de recherche ; possibilités de formation à l'étranger, de travail à plein temps, etc. qui répondent à un besoin réel tout en offrant aux intéressés des conditions matérielles attrayantes et un prestige social satisfaisant. L'application de ces mesures, qui a déjà commencé cette année, ne fera que s'intensifier à l'avenir ; (b) encourager la recherche fondamentale, particulièrement dans les domaines où ce soutien est le plus nécessaire, comme les mathématiques, la biologie, les sciences fondamentales de la médecine, la physique de l'état solide et l'astronomie ; donner une forte impulsion à la recherche technique dans les secteurs le plus directement concernés par notre politique de développement, notamment l'agronomie et ses divers aspects, les fermentations, la pêche, les conserves, les textiles, les matériaux de construction, les mines, la métallurgie et la pétrochimie. Nous serons toujours prêts à participer à des recherches en commun ayant trait à ces spécialités. En application de cette politique, on a mis sur pied, au cours de la dernière année scolaire, un vaste plan d'aide au développement de la recherche universitaire, qui doit permettre aux intéressés de s'y consacrer de façon plus complète et qui prévoit des subventions pour l'achat de matériel de tout genre (matériel de laboratoire et livres) ; (c) encourager la recherche dans l'industrie, en stimulant les initiatives grâce à des exemptions d'impôts, prévus dans la nouvelle loi fiscale, et en ménageant par l'intermédiaire des associations de recherche créées en 1961 avec l'aide directe de l'Etat, la possibilité d'une coordination des travaux techniques d'intérêt commun.

(13.19) En ce qui concerne la coopération internationale, pratiquée depuis des années déjà, le fait le plus saillant à signaler est la création, au Ministère de l'éducation nationale, du Commissariat à la coopération scientifique internationale. C'est par l'intermédiaire de ce commissariat, qui a rang de direction générale, que s'effectue la collaboration entre le Département de l'éducation nationale - et les autres ministères qui participent volontairement au fonctionnement du Commissariat - d'une part, et les diverses organisations internationales de caractère scientifique, culturel et éducatif, d'autre part ; le Commissariat assure ainsi la continuité des relations que suppose cette collaboration, en étudiant, conservant et diffusant la documentation pertinente et en s'acquittant des tâches d'information et d'administration qui incombent à l'Etat espagnol, du fait de son appartenance aux diverses organisations internationales susmentionnées. Je crois devoir souligner un aspect des travaux du Commissariat qui, à mon avis, présente un intérêt tout particulier. Etant en rapport avec les multiples organismes qui, sur le plan international, s'occupent des questions éducatives ou culturelles, il se trouve bien placé pour harmoniser les tâches dont l'Etat espagnol doit s'acquitter en tant que membre de ces organismes, et pour amalgamer et normaliser les résultats obtenus. Dans le cadre des activités de ce Commissariat, les relations avec l'Unesco, qui sont assurées directement, ou dans certains cas par l'entremise de la Commission nationale espagnole, ont fait l'objet d'une attention particulière et nous espérons qu'elles continueront à se développer.

(13.20) Enfin, en ce qui concerne l'application de la science au développement, la recherche scientifique occupe aussi une place de première importance dans le Plan de développement espagnol. Ce plan contient des directives et des normes pour le développement de la recherche tant par les organismes publics que par les entreprises privées. En ce qui concerne l'action de l'Etat, le Plan envisage les divers aspects de la formation du personnel scientifique et il prévoit une aide

matérielle aux centres de recherche et la rationalisation des techniques administratives et budgétaires concernant la recherche ; pour ce qui est de la recherche industrielle, il propose une série de mesures, parmi lesquelles on peut citer la création de services d'information confiés à des "inspecteurs techniques", le développement des associations de recherche susmentionnées, qui sont déjà au nombre de neuf, et l'amélioration des services de documentation scientifique et technique, dont l'importance actuelle est soulignée, comme il convient, dans le programme auquel je viens de faire allusion, et dont je reparlerai plus tard.

(13.21) Sciences sociales et sciences humaines. Bien que les activités de ce secteur se trouvent stabilisées, au moins provisoirement, du fait de la répartition des crédits, elles occupent dans le Programme une place importante, comme il convient à des activités qui ne peuvent manquer d'influer sur tout ce que fait l'Unesco. Regrouper les sciences sociales et les sciences humaines est, sans aucun doute, nécessaire, puisque leur objet, qui est de mieux comprendre l'homme et les relations entre les humains, crée entre elles une interdépendance naturelle, gage d'une véritable convergence. Permettez-moi de citer à ce propos l'exemple de l'Espagne, où le Conseil supérieur de la recherche scientifique, créé il y a 25 ans, et qui a pour emblème l'arbor scientiae de Raymond Lulle, symbolise l'intégration des sciences de la nature et des sciences de l'esprit, dans un groupement harmonieux qui va de la géologie à la théologie, toutes ces disciplines étant groupées en une seule "division des humanités". Cela est normal, ne serait-ce que pour des raisons d'origine, mais le développement incessant des connaissances scientifiques et le progrès technique qui l'accompagne doivent nous inciter à nous préoccuper plus que jamais de l'homme lui-même, afin de sauver en lui les valeurs éternelles de sa spiritualité. C'est pourquoi, au moment où, dans son Programme, l'Unesco renforce les activités relatives à la science et à la technique, il est plus opportun que jamais d'appeler l'attention sur cette Division de philosophie dont la tâche sera de promouvoir l'élucidation des exigences éthiques auxquelles doit satisfaire toute politique de développement.

(13.22) Dans le Programme, le Directeur général suggère de désigner du nom d'"humanisme du développement" la doctrine qui peut se dégager de ces études, et il n'est pas douteux que cette appellation mérite, en effet, de prendre place à côté des autres formes d'humanisme que les circonstances du moment contribuent à faire naître. Récemment, la Society of Chemical Industry convoquait une réunion sur le thème "la science peut donner une formation d'un niveau aussi élevé que les humanités", en partant de l'hypothèse que l'humanisme traditionnel était incapable d'assimiler la sève juvénile d'une société à laquelle les progrès de la technique donnaient une physionomie nouvelle et inhabituelle ; mais, en fin de compte, "l'humanisme scientifique" sortait vaincu de la compétition pour céder la place à un "humanisme technologique" qui, devant les conséquences de la science nouvelle et de ses applications dans le milieu social, tenait compte de l'étude psychologique des masses, du goût du public, de la lutte entre concurrents et, finalement, des incidences d'ordre moral qui se dégagent de la réalisation d'une découverte. Aussi a-t-on pensé que cet "humanisme technologique", conservant le meilleur de l'humanisme classique, serait assez universel pour constituer une synthèse harmonieuse du traditionnel et du nouveau.

(13.23) C'est dans la ligne de cette nouvelle forme d'humanisme que se situerait l'"humanisme du développement", qui vient s'inscrire de façon opportune dans ce contexte des sciences sociales et des sciences humaines, difficilement séparables les unes des autres. Quelle que soit l'appellation donnée à cet humanisme, l'important est que l'étude à laquelle il doit donner lieu contribue à sauver du matérialisme les principes permanents qui donnent sa valeur à l'homme pour l'affranchir des périls de "l'esprit technique" que dénonçait Sa Sainteté Pie XII, de bienheureuse mémoire. Il est incontestable que l'aspect fondamental du problème doit trouver sa place dans le programme de l'Unesco.

(13.24) Pour en finir avec ce chapitre, je voudrais indiquer brièvement que l'Espagne a continué de contribuer, dans la mesure de ses moyens, à l'aide aux pays en voie de développement et qu'elle a constitué tout récemment une Commission interministérielle chargée d'organiser l'aide culturelle et technique octroyée à ces pays.

(13.25) Collaboration aux activités de l'Unesco. Les derniers éléments du Programme portent essentiellement sur les moyens nécessaires à son exécution, tant en ce qui concerne l'organisation interne et le Secrétariat que pour ce qui est de l'augmentation et des détails du budget. Nous avons pleine confiance dans les moyens administratifs proposés et, quant à l'augmentation du budget, bien que la participation à de nombreux organismes internationaux ou intergouvernementaux impose aujourd'hui une lourde charge aux pays membres, nous l'accepterons, convaincus qu'il est rentable d'investir dans une large politique de collaboration internationale comme celle que pratique l'Etat espagnol.

(13.26) Cela dit, permettez-moi, pour conclure, d'esquisser le bilan de notre participation aux programmes de l'Unesco en mentionnant non seulement les réalisations qui contribuent à l'oeuvre en cours, mais aussi ce que nous nous proposons de faire dans le cadre des projets futurs.

(13.27) La Commission mixte hispano-française pour la revision des manuels scolaires de géographie et d'histoire a poursuivi ses travaux. En mai dernier, a eu lieu la dernière réunion concernant la géographie, et un accord complet a été réalisé. Il est prévu une dernière réunion à Paris, consacrée au moyen âge, et une réunion finale d'ensemble.

(13.28) Pendant l'année universitaire écoulée, le premier cours international de pédologie et de biologie végétale a été organisé par les Universités de Grenade et de Séville, avec la coopération de l'Unesco, de l'Institut de culture hispanique et du Conseil supérieur de la recherche scientifique. Il a réuni 12 stagiaires ressortissants de neuf pays d'Amérique latine, choisis parmi 70 candidats présentés par 13 pays. A la fin du cours, deux participants ont exprimé l'intention de poursuivre leurs recherches en Espagne, et ils sont restés dans notre pays, grâce à des bourses spéciales qui leur ont été octroyées par l'Institut de culture hispanique.

(13.29) Le Groupe espagnol qui s'occupe de la terminologie des sciences sociales continue également ses travaux. La contribution espagnole, représentant le quart des 1.200 termes qui doivent figurer dans le dictionnaire, est pratiquement achevée ; 70 % des termes prévus ont déjà été communiqués à l'Organisation.

(13.30) De même, l'année universitaire écoulée a été marquée par la mise à exécution du programme de bourses Espagne-Unesco, qui a permis à des gradués hispano-américains de faire des études de doctorat à la Faculté des sciences de l'Université de Madrid, en mathématiques, physique et chimie, biologie et géologie.

(13.31) L'activité du Comité espagnol pour l'élaboration du guide des sources de l'histoire de l'Amérique latine a revêtu une importance particulière. Notre pays joue, en effet, un rôle de premier plan dans ces travaux, en raison tant de l'importance capitale de ses collections de documents que de la compétence reconnue de ses experts. A la dernière réunion qu'il a tenue à La Haye, en juin dernier, le Comité international a été informé de l'état des travaux du Comité espagnol, qui s'est déjà acquitté de 75 % de sa tâche et la terminera certainement pour la date prévue.

(13.32) Il convient de mentionner aussi l'Institut central de restauration et de conservation des oeuvres d'art, créé en 1961 à Madrid, avec le concours de l'Unesco, qui a fourni des services d'experts et du matériel. Cet Institut, qui a atteint maintenant son plein développement, comprend des laboratoires de chimie, de physique et de radiographie, un laboratoire photographique, des ateliers de restauration pour la peinture, la sculpture, la céramique, etc., ainsi que des archives et une bibliothèque spécialisées dans les problèmes de restauration. Outre son personnel permanent et contractuel, il comprend des commissions techniques, parmi lesquelles il convient de mentionner celle qui s'occupe des problèmes que pose la décomposition de la pierre, avec la collaboration de membres du personnel du Conseil de la recherche.

(13.33) L'Espagne a pris une série de mesures qui s'inscrivent dans le cadre de la "Campagne internationale pour les monuments", organisée par l'Unesco ; elle a notamment entrepris - ou poursuivi - l'oeuvre de restauration de 200 monuments nationaux et ensembles monumentaux ; elle a classé 23 nouveaux monuments ou ensembles monumentaux, et inauguré une série de publications dans lesquelles sont rassemblées les dispositions législatives et exposées les normes applicables à la protection des villes et des ensembles urbains. Elle a participé au Congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, qui s'est tenu à Venise, et elle a présenté à cette occasion une importante exposition graphique consacrée aux réalisations de ces dernières années en matière de conservation des monuments. Elle a également participé aux réunions organisées par l'Unesco à Merano et à Trente pour étudier les problèmes relatifs à la cartographie des châteaux, et elle a donné une vigoureuse impulsion aux travaux de catalogage et d'inventaire du patrimoine artistique national : à cet égard, elle entretient de fructueuses relations avec d'autres organismes internationaux, afin d'unifier les systèmes et critères de classement dans cet important secteur de la culture.

(13.34) Au cours du prochain exercice biennal, 1965-1966, le Gouvernement espagnol continuera de participer activement aux diverses entreprises inscrites au Programme de l'Unesco. Parmi ces entreprises, on peut mentionner d'ores et déjà une série de projets dans les domaines de l'éducation, de la science et de la documentation : certains, qui sont en cours d'exécution, et d'autres, à la réalisation desquels l'Espagne nous paraît être à même de collaborer de façon particulièrement pratique et efficace.

(13.35) Le problème de la formation d'un effectif suffisant de professeurs qualifiés, dans toutes les disciplines, notamment dans les matières scientifiques, nous préoccupe sérieusement car il constitue l'un des principaux obstacles au développement de notre système d'enseignement. J'ai déjà mentionné les efforts de la commission chargée de planifier la formation du personnel enseignant, qui devra continuer ses travaux au cours des deux prochaines années et à laquelle l'aide de l'Organisation, au titre du projet de résolution 1.231, pourrait être très utile.

(13.36) La même observation s'applique à la réforme de notre enseignement technique, lequel est en pleine transformation. Nous voulons que, dans nos écoles techniques nouvelles, la recherche occupe la place prépondérante qui lui revient et, pour cela, l'aide de l'Unesco peut nous être de la plus grande utilité. Nous avons déjà commencé à prendre des dispositions à cet effet ; en particulier, une demande de conseils techniques a été présentée au titre du projet de résolution 1.262 du présent Programme. Dans le même ordre d'idées, nous avons aussi adressé au Fonds spécial des Nations Unies une demande concernant les nouvelles écoles techniques : si le projet est approuvé, il devra être exécuté par l'Unesco, dans le système des Nations Unies, qui est l'institution spécialisée compétente.

(13.37) Le succès du premier stage international de pédologie et de biologie végétale, auquel j'ai déjà fait allusion, nous a incités à en organiser un second, qui sera inauguré sous peu et qui bénéficie également de l'aide de l'Unesco au titre de son Programme. Le nombre des participants est passé de 12 à 17, grâce aux cinq bourses supplémentaires offertes par l'Organisation des Etats américains. On aura une idée de l'intérêt que suscitent ces stages quand on saura que le nombre des candidatures est passé de 70, l'année dernière, à 154 cette année. Les candidats appartenaient à 18 pays, parmi lesquels il faut citer, outre la totalité des pays ibéro-américains, l'Inde et les Philippines.

(13.38) D'autre part, un cours international d'automatique, organisé selon les mêmes principes que le cours de pédologie, aura lieu à l'Université de Madrid, avec la collaboration de l'Institut d'électricité et d'automatique et du Conseil supérieur de la recherche et avec l'aide de l'Unesco et de l'Institut de culture hispanique.

(13.39) Dans le domaine de l'astronomie, qui mérite une place spéciale dans le Programme, de vastes perspectives s'ouvrent à la collaboration internationale. A la douzième session de la Conférence générale, en 1962, j'ai déjà eu l'occasion de faire allusion à l'observatoire astronomique du mont Teyde, aux Iles Canaries, qui bénéficie d'une situation idéale en raison de la transparence de l'atmosphère. J'ajouterai simplement aujourd'hui que l'Espagne suit avec le plus grand intérêt toutes les activités qui sont entreprises dans ce domaine, où elle estime que l'Unesco peut jouer un rôle important, en collaboration avec les organisations internationales spécialisées.

(13.40) Nous offrons notre concours inconditionnel à l'Unesco pour ses travaux dans le domaine de la documentation scientifique, où nous nous considérons comme étroitement liés à nos frères d'Amérique latine qui forment avec nous le "domaine linguistique espagnol". Nous avons suivi avec le plus grand intérêt les délibérations du Groupe de travail sur la documentation qui s'est réuni à Rome, au début de 1964, sous les auspices de l'Unesco et nous attachons la plus haute importance à la recommandation numéro 2 de ce Groupe, qui préconise la création d'un centre international de traduction pour les pays de langue espagnole, et dont il a été tenu compte dans la section 2.212 du Projet de programme que nous examinons. Pour notre part, nous pouvons offrir à cette entreprise commune l'expérience de notre centre d'information et de documentation, qui a étendu considérablement ses activités au cours des deux dernières années et qui, dans le domaine des traductions, possède déjà une tradition établie en tant que membre correspondant en Espagne du Centre européen de traduction créé à Delft (Pays-Bas) sur l'initiative de l'OCDE.

(13.41) Monsieur le Président, Messieurs, pardonnez-moi de n'avoir pas su être plus bref. Je voudrais que, de l'ensemble de mon intervention, se dégagent clairement deux choses : tout d'abord, le fait que nous approuvons les idées directrices du Programme et du budget qui nous sont proposés, comme l'attestent les réalisations menées à bien en Espagne dans des directions analogues ; ensuite, l'assurance que nous continuerons de collaborer aux entreprises de l'Organisation, comme en témoignent l'exécution des tâches qui nous ont été confiées et l'énumération de celles que nous nous proposons d'accomplir pour contribuer à la réalisation des projets qui retiennent ici notre attention.

14. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Кристиану Фуше, министру просвещения и главе делегации Франции.

(14) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Christian Fouchet, ministre de l'éducation nationale et chef de la délégation française.

15.1 M. Christian FOUCHET (France).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, la treizième session de la Conférence générale réunit dans cette salle les délégations de 115 Etats ; 13 Etats nouveaux siègent pour la première fois dans notre assemblée et, au nom de mon Gouvernement, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à leurs représentants, car s'ils sont dans cette enceinte les hôtes de l'Unesco, ils sont aussi un peu les hôtes de Paris et de la France, qui se réjouissent de les accueillir.

15.2 Il m'est particulièrement agréable de saluer le professeur Berredo Carneiro, qui a su présider la précédente session de la Conférence générale avec tant de compétence et d'habileté. Il a su concilier les diverses tendances et préparer un terrain d'accord entre tous les Etats membres. Je suis persuadé que son successeur, le professeur Sissakian, vice-président de l'Académie des sciences de l'Union des républiques socialistes soviétiques, saura, à son tour, faire preuve de toute l'autorité souhaitable dans l'accomplissement de cette haute mission.

15.3 Qu'il me soit aussi permis de saluer M. Barón Castro, qui a exercé ses fonctions de président du Conseil exécutif avec une grande efficacité et un souci de compréhension auquel il convient de rendre hommage.

15.4 Je voudrais également que l'on sache combien furent appréciés les inlassables efforts du Directeur général. C'est avec la plus grande attention que nous avons suivi son exposé. Les desseins nobles et ambitieux qu'il nourrit pour notre Organisation ne peuvent laisser personne indifférent. Le Directeur général ne redoute ni les réticences des uns, ni les inquiétudes des autres : il se plaît à aller de l'avant. Je dirais même - c'est la vertu de l'homme d'action - qu'il puise dans les critiques et les obstacles des forces nouvelles pour poursuivre sa tâche.

15.5 Je me sens donc moins inquiet s'il découvre dans mon propos quelques observations à l'égard de certaines de ses conceptions. Qu'il sache que, si certaines réserves peuvent se faire jour, nous les voulons constructives, afin de l'aider dans le combat qu'il mène pour s'acquitter des missions que l'Acte constitutif de l'Unesco nous engage à accomplir.

15.6 Dans le Programme de l'Organisation, pour les deux années à venir, nombreux sont les projets qui se présentent comme particulièrement bénéfiques : ainsi la Commission océanographique intergouvernementale a pu, avec des moyens relativement modestes d'ailleurs, concourir à la coordination de programmes nationaux et régionaux auxquels, pour la seule année 1963, les Etats ont consacré quelque dix millions de dollars prélevés sur leurs propres budgets. Il ne s'agit pas là de recherches sans portée pratique, mais de travaux qui permettront, entre autres résultats, à notre monde en rapide expansion démographique de mieux utiliser une prodigieuse réserve de ressources alimentaires.

15.7 C'est avec la même satisfaction que la France a vu l'Unesco prendre l'initiative de la Décennie hydrologique internationale. L'action de l'Unesco, dans un domaine de cette nature, a le double mérite d'obliger tous les Etats, même ceux qui sont les plus développés, à repenser tous les aspects du problème, à en assumer, sur leurs propres territoires, une meilleure coordination et, d'autre part, de les amener à mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences pour élaborer des programmes concertés d'études et de recherches et pour aboutir ensuite à des réalisations concrètes.

15.8 Je voudrais maintenant évoquer ce vaste domaine que la Conférence générale, à sa onzième session, a qualifié de prioritaire et qui le demeure toujours : l'éducation. L'Unesco a un rôle primordial à jouer dans les études et recherches fondamentales en matière d'éducation : l'amélioration des programmes et des méthodes, la mise au point de nouveaux procédés d'enseignement, la planification de l'éducation et des constructions scolaires.

15.9 L'Organisation doit servir de guide aux nombreux pays qui sont en train de bâtir leurs structures scolaires et universitaires. La mise en place de méthodes systématiques de programmation est même susceptible d'apporter une aide aux nations qui possèdent déjà une longue tradition dans le domaine de l'éducation. Le rôle de l'Unesco peut alors consister à mettre sur pied des systèmes de références communes, dans lesquels les terminologies soient similaires et aisément transférables d'un pays à l'autre, et des statistiques facilement comparables.

15.10 La création de l'Institut international de planification de l'éducation, qui répond à une double vocation de recherches et de formation, est l'expression d'une impérieuse nécessité, et nous formons les voeux les plus ardents pour sa prospérité.

15.11 Si les pays neufs possèdent leurs problèmes, les vieilles nations se heurtent à des difficultés qui se retrouvent chez la plupart d'entre elles. La croissance démographique, la progression accélérée du savoir et la démocratisation de l'enseignement les mettent en face de certaines pénuries : au tout premier plan, une pénurie de cadres enseignants, qui se retrouve d'ailleurs chez nos amis des pays en voie de développement. C'est dire qu'il s'agit là d'un des problèmes majeurs de l'éducation, qui ne peut laisser insensible aucun d'entre nous. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement français avait déposé un projet de résolution qui a été adopté par la Conférence générale à sa douzième session. Il concernait la condition des maîtres de l'enseignement. Il ne suffit pas, en effet, de former des éducateurs. Il faut surtout attirer la jeunesse, la plus studieuse et la plus douée, vers la profession enseignante, et l'y retenir. Nous ne vaincrons l'analphabétisme et l'ignorance dans le monde que si nous sommes capables de susciter un mouvement général en faveur d'une profession qui doit occuper une place prééminente dans le corps social. C'est, tout d'abord, à une étude des conditions psychologiques, morales, sociales et matérielles de cette profession dans le monde que l'Unesco a commencé - et doit continuer - à se livrer, pour parvenir le plus rapidement possible à des recommandations aux Etats membres et, ce qui est éminemment souhaitable, à une convention soumise à leur agrément.

15.12 Je suis persuadé que la réalisation de ce projet aurait un retentissement profond et qu'elle contribuerait à accroître le prestige de l'Unesco. Un tel projet devrait, à notre sens, représenter l'une des idées forces du Programme qui nous est soumis.

15.13 Pour sortir de l'ignorance, la première étape consiste à apprendre à lire et à écrire. Grâce à l'écriture, et abolissant ainsi les distances géographiques ou temporelles, l'homme communique avec l'humanité passée et présente, et s'affirme par rapport à l'avenir. C'est dire l'importance de l'alphabétisation.

15.14 Nous avons écouté avec la plus grande attention le message de Sa Majesté Impériale le Chahinchah d'Iran, et le Gouvernement français a retenu la suggestion qu'elle a bien voulu faire de réunir à Téhéran un congrès international pour la Campagne mondiale d'alphabétisation.

15.15 Il me serait facile de citer beaucoup d'autres parties du Programme où l'Unesco accomplit avec méthode et efficacité sa mission initiale de coopération intellectuelle, répondant ainsi aux espoirs qu'avaient placés en elle ses créateurs.

15.16 Il faut, cependant, avouer que ce n'est pas sans une certaine surprise que nous avons noté, dans l'Introduction au Projet de programme et de budget rédigée par le Directeur général que, selon lui, "une nouvelle Unesco est née au cours de ces dernières années, résolument opérationnelle".

15.17 Il ne semble pas qu'il soit souhaitable ni nécessaire que naisse une nouvelle Unesco. Les buts généraux de l'Organisation ont été définis lors de la Conférence de Londres et sont exprimés avec netteté dans son Acte constitutif : "L'Organisation se propose de contribuer

au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations". L'Organisation se développe et s'adapte à des circonstances qui peuvent, certes, se modifier, mais elle doit demeurer fidèle aux grands principes qui ont présidé à son apparition.

15.18 Dans un monde en changement, le fait de poursuivre une action concrète d'assistance aux pays les moins favorisés ne doit pas lui permettre de délaisser son oeuvre de coopération intellectuelle. L'Unesco peut être légitimement fière de ses tâches passées dans ce domaine, et nous espérons vivement qu'elle poursuivra son chemin sur une voie si bien tracée. Il ne paraît pas qu'un choix doive être fait entre ces deux grandes formes d'activité. L'une et l'autre sont également utiles et, loin d'être concurrentes, elles doivent être considérées comme complémentaires.

15.19 Car il n'est évidemment pas dans la volonté de la France de sous-estimer le problème de l'aide au développement. Nul pays n'est plus conscient que la France de la nécessité et de l'urgence de cette aide. Je ne rappellerai pas ici la part qu'elle y prend. Je crois pouvoir affirmer sans présomption que, compte tenu de sa population et de ses ressources, elle occupe une place de premier plan parmi les nations qui offrent l'assistance de leurs éducateurs et de leurs techniciens et leur concours financier. Par les contributions volontaires non négligeables qu'elle verse aux organismes internationaux, elle participe, là aussi, à une oeuvre commune de développement.

15.20 L'assistance que la France apporte aux pays auxquels l'unit une communauté particulièrement étroite de langue et de culture n'est évidemment dispensée qu'en complet accord avec ces nations souveraines. Non seulement la France respecte les traditions des Etats nouvellement indépendants, mais elle essaie de les aider à s'affirmer dans toute leur originalité.

15.21 La communauté linguistique donne cependant toute sa signification à une telle aide. Il convient d'ailleurs de rappeler que la langue française n'est pas la propriété de la France seule. C'est un bien qu'elle partage avec d'autres pays, qui ont acquis des droits à cet égard. Toutes les nations francophones y sont attachées et, en particulier, les jeunes Etats. Nous sommes persuadés que, de plus en plus, la langue française trouvera au sein de l'Organisation la place qui lui revient. Nous sommes, à cet égard, tout à fait confiants dans les efforts du Secrétariat.

15.22 Afin de donner toute son efficacité à l'assistance technique, qu'il me soit permis de faire quelques suggestions.

15.23 Il convient de coordonner, d'une part, l'aide apportée par chaque Etat, d'autre part l'aide accordée par l'Organisation et, enfin, les possibilités d'accueil de ces aides dans les pays en voie de développement. Aucune subordination ne doit exister entre une forme d'aide bilatérale et une forme d'aide multilatérale. C'est donc la coordination qui évitera les rivalités, les gaspillages et les doubles emplois.

15.24 Les besoins sont immenses, mais les moyens sont forcément limités ; c'est pourquoi le choix s'impose. La définition des objectifs en fonction des moyens disponibles, et leur exécution échelonnée dans le temps, tel est l'objet de toute planification.

15.25 De même qu'une planification, rigide ou souple, suivant les cas, caractérise de plus en plus l'action des Etats dans tous les domaines et, en particulier, dans le domaine économique, il apparaît qu'une telle méthode soit seule capable de définir une action raisonnable et raisonnée pour une organisation internationale telle que l'Unesco. C'est pourquoi il serait hautement souhaitable que les prévisions à moyen et à long terme puissent dépasser le cadre biennal du budget. Un plan s'étendant sur quatre ou six ans pourrait ainsi être préparé. Les options fondamentales seraient plus faciles à dégager et la coordination avec les planifications des Etats assistés et des Etats assistants s'organiserait

plus commodément. L'exécution d'un tel plan pourrait alors être appliquée dans le schéma biennal du budget, tel que nous le connaissons actuellement.

15.26 Cette planification pourrait également tenir compte de l'équilibre non moins souhaitable entre les différents départements du programme. C'est ainsi que le domaine des sciences sociales et humaines et celui des activités culturelles pourraient bénéficier de cette opération de rééquilibre.

15.27 On peut ajouter que le plan serait une arme très efficace pour l'amélioration du rendement interne de l'Organisation - souci constant de la gestion de toute entreprise, publique ou privée.

15.28 Enfin, la planification devrait englober tous les moyens dont dispose l'Organisation - je veux dire les ressources ordinaires et extraordinaires. On peut, certes, se féliciter de l'existence de ces ressources extrabudgétaires ; elles agrandissent le champ d'action et les possibilités de l'Unesco, mais l'application qui leur serait faite des méthodes de prévision autoriserait un meilleur contrôle de leur emploi, et leur croissance, qui semble actuellement suivre un processus accéléré, ne devrait pas forcément entraîner un mouvement similaire des ressources ordinaires. Les ressources extrabudgétaires prennent toute leur signification si elles apparaissent comme un surplus de moyens, et non comme une charge susceptible d'entraîner un accroissement des dépenses ordinaires.

15.29 Ainsi, grâce à des méthodes et dans une optique globales, pourraient être décelés plus aisément les obstacles au développement de l'Organisation ; son adaptation permettrait d'en promouvoir un développement contrôlé. Il ne serait pas inconcevable, d'ailleurs, que l'on parvienne enfin à un certain état d'équilibre.

15.30 La France, comme l'Unesco, connaît, par son expérience propre, les problèmes de l'adaptation aux exigences du monde d'aujourd'hui. Que ce soit pour l'organisation et le contenu de l'enseignement à tous les niveaux, pour l'orientation de la jeunesse, pour le recrutement et la formation des maîtres, pour la recherche scientifique et les applications techniques, pour les affaires culturelles, pour l'information, la France est en pleine mutation. Aux profondes modifications des données démographiques, sociales et économiques, elle répond par la réforme de ses structures. Les récentes réformes de l'enseignement, qu'il m'a été donné de mettre au point, en sont un exemple frappant. Mon pays s'ouvre ardemment à l'avenir ; cet avenir, il s'efforce de le préparer et de l'orienter, suivant des méthodes qu'il améliore à la lumière de l'expérience. La sympathie active de la France lui est acquise, pour l'encourager dans cette voie où elle atteindra un équilibre harmonieux entre les objectifs que lui assigne l'Acte constitutif et les ressources qu'elle peut légitimement compter recevoir de ses membres.

15.31 Dans moins de deux ans, nous fêterons le vingtième anniversaire de l'Unesco. Au moment où notre Organisation peut se pencher avec fierté sur sa jeunesse, nous lui souhaitons d'en garder toujours la fraîcheur, le courage et l'élan.

15.32 Si, comme nous le pensons, grâce à une planification à moyen et à long terme, elle sait prévoir et organiser une croissance harmonisée, raisonnable - schéma idéal de tout organisme vivant - c'est avec confiance que nous la verrons accéder à l'âge de la maturité, toujours fidèle aux nobles idéaux qui ont présidé à sa création.

16. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Тору Хагивара, послу Японии во Франции, главе японской делегации.

(16) *Le PRESIDENT.* - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Toru Haguiwara, ambassadeur du Japon à Paris, chef de la délégation japonaise.

17.1 M. Toru HAGUIWARA (Japon).-

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, en prenant la parole pour la première fois sous la présidence du professeur Sissakian, je tiens à lui exprimer les félicitations les plus chaleureuses de la délégation japonaise pour l'élection d'un savant aussi éminent à cette très haute fonction, qui consiste à mener à bien des débats très importants, et même cruciaux pour l'avenir de notre Organisation.

17.2 La délégation japonaise, Monsieur le Président, a une entière confiance en la science, la compétence et l'impartialité incontestables dont vous avez fait preuve au cours des longues années de votre participation aux travaux de l'Unesco, et qui vous garantissent le succès de cette nouvelle mission.

17.3 Je saisis cette occasion pour exprimer la gratitude de la délégation japonaise au président sortant, S. Exc. M. Carneiro, au président du Conseil exécutif, S. Exc. le Dr Barón Castro, et au Directeur général, ainsi qu'à leurs collègues du Conseil exécutif et du Secrétariat, pour les efforts énormes qu'ils ont déployés en vue de la préparation très minutieuse de la présente session de la Conférence générale.

17.4 J'ai eu moi-même l'honneur de m'associer aux travaux de l'Unesco pendant quelques années, depuis l'admission du Japon à l'Organisation en 1951, jusqu'à la session de la Conférence générale qui s'est tenue à New Delhi, en 1956. Revenant, cette fois, après huit ans, au sein de cette Organisation, ce qui me frappe aujourd'hui, c'est non seulement le nombre presque doublé des délégations qui participent aux débats, dans ce grandiose et magnifique décor, mais aussi le long chemin parcouru par l'Organisation, qui a élargi d'année en année son champ d'activités.

17.5 Cette Organisation, qui fêtera son vingtième anniversaire dans moins de deux ans, a surpassé l'espérance de ses fondateurs en instituant de nouvelles modalités de coopération entre les nations du monde pour la clause du salut de l'humanité. Cette noble mission de l'Unesco, clairement définie dans son Acte constitutif, doit être poursuivie avec ardeur. C'est pourquoi il me paraît nécessaire qu'à sa présente session la Conférence générale examine à fond le Projet de programme pour les deux prochaines années, aussi bien que l'orientation de la politique à suivre à l'avenir.

17.6 Au cours de sa dernière session, la Conférence générale a décidé de fixer le Programme de l'Organisation pour 1965-1966 en mettant l'accent sur deux domaines, celui de l'éducation et celui des sciences exactes et naturelles et de leur application au développement, pour contribuer ainsi à la Décennie des Nations Unies pour le développement. Dans les prévisions budgétaires présentées à la treizième session de la Conférence, la priorité est accordée à l'éducation, comme par le passé, et les crédits prévus pour les sciences exactes et naturelles sont supérieurs de 57 % à ceux de l'exercice précédent. La résolution adoptée par la Conférence générale à sa dernière session a donc été fidèlement exécutée.

17.7 Nous sommes convaincus, à la lumière de l'histoire contemporaine du Japon, que les investissements consacrés à l'éducation constituent la condition indispensable du développement économique et social d'un pays. Notre Organisation a parfaitement raison de poursuivre ses travaux en mettant particulièrement l'accent sur la planification de l'éducation, la formation du corps enseignant, l'élaboration des programmes d'éducation et l'étude des méthodes d'enseignement - tout cela en harmonie avec le développement de ses programmes régionaux.

17.8 Actuellement, on compte, sur notre planète, plus de 700 millions d'illettrés. Ce fait constitue un obstacle à la sauvegarde des droits de l'homme dans le monde et au maintien de la paix et de la sécurité dans le concert des nations. Le Gouvernement japonais est convaincu que le programme d'alphabétisation massive que l'Unesco va mettre en oeuvre, en réponse à l'appel de l'Organisation des Nations Unies, est une grande entreprise qui marquera une date dans l'histoire de l'humanité.

17.9 Toutefois, le programme d'alphabétisation ne doit pas être élaboré isolément : il doit faire partie intégrante du plan général de développement de la collectivité nationale, compte tenu des divers programmes exécutés par d'autres organisations internationales. Ce point a d'ailleurs été souligné par la Conférence des ministres de l'éducation des pays africains, tenue à Abidjan en mars dernier. Cette campagne mondiale d'alphabétisation doit, avant tout, être poursuivie dans chaque pays par le gouvernement et sur l'initiative du peuple, faute de quoi le noble idéal de la campagne serait perdu et toute aide venant de l'extérieur serait vaine. L'Unesco devra examiner la situation réelle de chaque pays intéressé et élaborer un plan de coopération équilibrée, dans le cadre de son programme.

17.10 En ce qui concerne le programme relatif aux sciences exactes et naturelles et à leur application au développement, la délégation japonaise est satisfaite de l'accroissement rapide des crédits affectés et de la manière dont ce programme a été conçu. Dans ce domaine, qui, par sa nature même, dépasse les frontières des Etats, la collaboration internationale est tout indiquée pour les recherches ou pour l'exploitation de leurs résultats. L'ouverture de la Décennie hydrologique internationale, les programmes relatifs à l'océanographie, à la séismologie ou au génie parasésismique - pour n'en citer que quelques-uns - répondent aux demandes de diverses nations du monde et contribueront au salut de l'humanité. Vous avez bien voulu, Monsieur le Président, souligner il y a quelques jours l'importance de toutes ces activités avec plus d'éloquence, d'érudition et de compétence que je ne saurais le faire. Aussi éviterai-je de reprendre ce sujet.

17.11 Si l'accent qu'on a voulu délibérément mettre sur les deux domaines précités a obligé l'Organisation à freiner les dépenses affectées à ses autres domaines d'activité, c'était chose inévitable et même naturelle. Mais nous n'en attribuons pas moins une très grande importance aux projets relatifs aux sciences humaines et sociales et aux activités culturelles, car celles-ci jouent un rôle fondamental dans la connaissance de l'homme lui-même et pour la défense de la paix dans son esprit.

17.12 Je rends hommage à l'Unesco qui a, jusqu'à présent, fourni de grands efforts pour réaliser le Projet majeur relatif à l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident. Je suis persuadé que cette oeuvre doit être intensifiée et élargie dans sa substance, au-delà même des dix années initialement prévues.

17.13 Les ressources extrabudgétaires, qui étaient de 34 millions de dollars pour 1963-1964, atteindront 46 millions pour 1965-1966, c'est-à-dire un montant presque égal à celui du budget ordinaire. Le fait que l'Unesco dispose de tant de ressources extrabudgétaires révèle que son action a suscité plus d'estime et plus de confiance de la part des divers organismes qui lui fournissent ces ressources, et tout cela permet à l'Organisation de donner à son action une plus grande ampleur.

17.14 Les missions assignées à l'Unesco par son Acte constitutif sont déjà multiples et des demandes très variées en provenance des Etats membres s'y ajoutent toujours. Le Programme, inévitablement, se diversifie et s'amplifie. Mais il convient de préciser les objectifs sur lesquels l'Unesco doit concentrer son action au cours de la présente étape, ainsi que de coordonner les divers projets, compte tenu des objectifs ainsi précisés.

17.15 De même, en raison de la multiplication des projets et aussi de la hausse des prix, le budget accuse inévitablement augmentation sur augmentation. Pour l'exercice à venir, le taux d'accroissement est considéré par un certain nombre de gouvernements comme peu normal, pour ne pas dire excessif. Sans aucun doute sera-t-il difficile de maintenir indéfiniment un pareil taux d'accroissement. Ce n'est pas que la délégation japonaise soit opposée à l'augmentation des dépenses nécessaires au programme d'assistance aux pays en voie de développement, mais il est indispensable, à l'avenir, d'arriver à une stabilisation, à un taux raisonnable d'accroissement budgétaire qui, par un mécanisme approprié, permettra une plus grande concentration des efforts immédiats.

17.16 Telles sont, Monsieur le Président, les idées directrices dont s'inspirera la conduite de la délégation japonaise au cours de la présente session. Si j'ose y ajouter quelques idées personnelles, je voudrais, tout d'abord, exprimer ma gratitude pour l'aide et l'assistance que notre Organisation ainsi que tant d'autres de la famille des Nations Unies ont si généreusement accordées à mon pays pendant les années pénibles qui ont suivi la guerre. Nous avons su faire un bon usage de ces générosités pour opérer notre redressement, après la dévastation. Maintenant que ce redressement est accompli, nous sommes bien conscients du fait que c'est à nous, à notre tour, de venir en aide aux pays en voie de développement. Mais de quelle manière pourrions-nous nous y prendre et de quelle façon les expériences du Japon pourraient-elles leur être utiles ? J'ai moi-même beaucoup médité et réexaminé dans ce sens tout ce qui a été fait au Japon depuis cent ans pour la modernisation et le développement de la nation. Je persiste à croire que le succès, dans notre cas, est dû à nos très grands efforts dans le domaine de l'éducation. En effet, le Japon a pu, dès le début de ce siècle, c'est-à-dire après trente années d'efforts sans relâche, vaincre presque complètement l'analphabétisme. Certes, les conditions intérieures y étaient alors plus favorables que dans certains pays qui doivent aujourd'hui faire face au même problème. Car, depuis des siècles déjà, le taux d'analphabétisme était relativement moins élevé au Japon. Mais, dès 1870, des efforts énormes ont été déployés pour instituer un système d'enseignement obligatoire et gratuit, pour multiplier les investissements dans l'enseignement secondaire et supérieur ou en faveur de l'éducation des adultes - tout cela à une époque où nous devions tout faire seuls, où n'existait même pas la notion d'aide d'une nation à une autre, sans parler de l'aide d'une organisation aussi généreuse que la nôtre.

17.17 Le Japon présente aussi cette particularité de posséder et d'avoir conservé une civilisation millénaire et, en même temps, d'avoir su absorber et assimiler les civilisations chinoise et indienne, aussi bien que la civilisation occidentale, dans un passé plus rapproché. Curieuse particularité et peut-être expérience unique de l'union des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident - expérience partagée par l'ensemble de la population, tant urbaine que rurale !

17.18 Cette expérience, dans le domaine de l'éducation ou de la culture, ou celle, plus récente, du développement de la science, le Japon désire les mettre au service de tous ceux qui souhaiteraient en tirer profit et cela, autant que possible, par l'intermédiaire de l'Unesco.

18. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Заседание объявляю закрытым.

(18) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
La séance est levée.

The meeting rose at 6.10 p.m.
La séance est levée à 18 h. 10.
Se levanta la sesión a las 18.10
Заседание закрывается в 18 ч. 10 м.

TWELFTH PLENARY MEETING

27 October 1964 at 10.15 a.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

DOUZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

27 octobre 1964, à 10 h.15
Président : M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

DUODÉCIMA SESIÓN PLENARIA

27 de octubre de 1964 a las 10.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДВЕНАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

27 октября 1964 г. в 10 ч. 15 м.
Председатель Н.М. СИСАКЯН (СССР)

CONSIDERATION OF THE SECOND REPORT OF THE ADMINISTRATIVE COMMISSION: RIGHT TO VOTE OF PARAGUAY

EXAMEN DU DEUXIEME RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE: DROIT DE VOTE DU PARAGUAY

EXAMEN DEL SEGUNDO INFORME DE LA COMISION ADMINISTRATIVA: DERECHO DE VOTO DE PARAGUAY

РАССМОТРЕНИЕ ВТОРОГО ДОКЛАДА АДМИНИСТРАТИВНОЙ КОМИССИИ: ПРАВО ГОЛОСА ПАРАГВАЯ

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты. Разрешите открыть двенадцатое пленарное заседание.

1.2 В прошлую субботу я информировал Генеральную конференцию о том, что получил сообщение делегата Парагвая с просьбой о предоставлении его стране права голоса на тринадцатой сессии Генеральной конференции, несмотря на задолженность по взносам. Это сообщение было передано Административной комиссии в том же порядке, как и другие подобные просьбы.

1.3 Прежде чем мы приступим к рассмотрению бюджетного потолка, прошу докладчика Административной комиссии изложить рекомендации этой Комиссии в отношении этой просьбы. Г-н Гассан Саффари, делегат Ирана, докладчик Административной комиссии, сейчас представит этот доклад.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Fellow delegates, I declare the twelfth plenary meeting open.

(1.2) Last Saturday I informed the General Conference that I had received a communication from the delegate of Paraguay with the request that his country be granted the right to vote at

the thirteenth session of the General Conference despite its arrears of contributions. This communication was transmitted to the Administrative Commission in the same way as other similar requests.

(1.3) Before we proceed to examine the budget ceiling I shall ask the Rapporteur of the Administrative Commission to indicate the Commission's recommendations regarding this request. The Rapporteur of the Administrative Commission, Mr. Hassan Saffari, of the Iranian delegation, will now present this report.

2.1 M. SAFFARI (Iran), rapporteur de la Commission administrative. -
Monsieur le Président, la Conférence générale a soumis à la Commission administrative pour examen et rapport, conformément à l'article 79, paragraphe 3 de son Règlement intérieur, la demande du Paraguay d'être autorisé à participer aux votes de la Conférence générale.

2.2 En effet, comme il est indiqué au document 13 C/ADM/10, troisième partie, paragraphe 3.2, le Paraguay a des arriérés de contributions qui l'empêchent de participer aux votes de la Conférence générale. Une proposition formulée par la délégation des Etats-Unis d'Amérique en vue de transmettre pour étude la demande du Paraguay à un groupe de travail a été rejetée par 31 voix contre 10 avec 7 abstentions. La Commission a ensuite décidé, par 47 voix contre 3 avec 13 abstentions, de recommander à la Conférence générale d'accorder au Paraguay le droit de vote dans les conditions déjà adoptées pour la Bolivie et le Chili (document 13 C/34).

3.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Имеются ли какие-либо замечания по докладу, по предложениям, внесенным Административной комиссией ? Замечаний нет ? Ставлю на голосование предложение Административной комиссии *о предоставлении права голоса Парагваю на тех же основаниях*, которые были предоставлены другим государствам-членам.

3.2 Предложение Административной комиссии о предоставлении права голоса Парагваю принимается: 54 - за; 12 - против; 9 - воздержались. По мотивам голосования предоставляю слово главе Делегации Соединенных Штатов Америки, Г-ну Бентону.

(3.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Are there any observations on the report and the proposals put forward by the Administrative Commission? No observations - then I put to the vote the Administrative Commission's proposal as regards the granting to Paraguay of the right to vote on the same grounds as were admitted in the case of other Member States. (The vote was taken by show of hands)

(3.2) The Administrative Commission's proposal to grant Paraguay the right to vote is adopted by 54 votes to 12, with 9 abstentions. The delegate of the United States wishes to explain his vote.

4.1 Mr. BENTON (United States of America):
Mr. President, fellow delegates, I have been asked by many among you to explain the United States position on its vote of last Friday on the arrearages of Bolivia and Chile, and I have been really distressed at the lack of understanding of the United States position on that vote.

4.2 The United States of course enjoys close and friendly relations with both these countries and it is not easy or pleasant to stand alone in opposing the action recommended by the Administrative Commission - that they be allowed to vote. I re-read the letters addressed by Bolivia and Chile to the General Conference to explain their financial problems and to elaborate on their intentions, and I must say, fellow delegates, that I am sympathetic with their dilemma and also with that posed by the vote we have just taken on Paraguay.

4.3 Throughout the world there is very little recognition of the fact that the United States itself has faced a most important financial problem in the heavy drain upon the dollar because of the imbalance of our flow of money abroad, owing to our world-wide commitments

and, most particularly, the heavy cost of our aid programme. The United States has been falling short by two or three billion dollars annually in its balance of payments. This was a matter of very grave concern to President Kennedy. I discussed it with him, and took groups of business men to talk to him about it. It is now a matter of grave concern to President Johnson and our administration.

4.4 To help meet this situation faced by the United States, we reluctantly have had to take steps, and we have taken a good many that we did not wish to take. I mention this because, if the United States itself has faced problems concerning its currency balances throughout the world, the greater reason is there for me to sympathize with the predicament of Chile, Bolivia and Paraguay.

4.5 But the United States thinks that it is essential to stress the imperative necessity of the payment of assessments to the United Nations agencies, if the right to vote is to be enjoyed. This issue, as most of you know, will be a major one before the General Assembly of the United Nations when it convenes in November or December in New York. I am sure that the delegates here realize that the United States takes the position that any country in default in its payments, under the United Nations Charter, shall be deprived of its vote. This is the one penalty under the United Nations Charter to induce the payment of dues. It is the one penalty available to us, and, to be consistent, that principle must be applied also to Unesco.

4.6 There is, of course, a difference between the failure to pay dues on the part of powers which have the financial resources to meet their dues but which none the less refuse to pay them; there is a difference here between their attitude towards the United Nations and its agencies - in their insistence that they will not pay their just dues because they do not agree with the policies taken by majority action within the United Nations - and the problem faced by Bolivia, Chile and Paraguay on the other hand. These countries tell us that they have financial problems which have caused them, we can hope only temporarily, to be in arrears. These three Latin American countries with whom the United States is so intimately associated through the Alliance for Progress are not challenging the programme or policies of Unesco; they are seeking to avail themselves of the provisions which permit an exception. This exception is permitted under our by-laws to countries that make an adequate case to support it. If the General Conference is satisfied that the failure to pay is due to conditions beyond the control of the Member State, it has the authority to waive the dues and to permit the voting rights. The General Conference in these two votes has voted that it is so satisfied. The United States takes the position that sufficient evidence has not been submitted by the countries involved. We would have voted affirmatively in one case, if each of the three had been voted on separately.

4.7 Mr. President, a related question is involved in the forthcoming debate in New York. I hope that our two votes on this subject have made the point for all the countries represented by delegations at this Conference. I want to make it very clear that I do not apologize for the basic viewpoint which our votes are intended to express. I am merely attempting to clarify that viewpoint and remind the delegates that the big issue lies ahead of us, ahead of all our countries, at the forthcoming United Nations conference at which it would seem that the fundamental financial structure of the whole United Nations system will be challenged. Naturally, without a healthy United Nations, there cannot be a healthy Unesco. I ask the understanding of the delegates on this viewpoint and I welcome the eleven countries which joined the United States this morning in voting our position on the Paraguay resolution.

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово по мотивам голосования делегату Соединенного Королевства г-же Мэри Смитон.

(5) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon the delegate of the United Kingdom, Dame Mary Smieton, for an explanation of vote.

6. Dame Mary SMIETON (United Kingdom):

Mr. Chairman, the United Kingdom voted against this proposal, and in explanation of my vote I should like to repeat what was said by my delegation when the matter came before the Administrative Commission yesterday. We are not expressing a view on the substance of the issue, and we have no doubt whatever of the goodwill and the good faith of the Government of Paraguay in this matter. We do consider, however, that in view of the importance of the proper application of Article IV,C of the Constitution, the General Conference ought not to be asked to reach a decision without more information than is at present available to it, and we were sorry that the procedure suggested for enabling this to be obtained was not followed.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово по мотивам голосования главе делегации Кубы, г-ну Арт Давалос.

(7) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon the Head of the Cuban delegation, Mr. Hart Davalos, for an explanation of vote.

8.1 El Sr. HART (Cuba):

Señor Presidente, señores delegados: La Delegación cubana no pensaba hacer uso de la palabra en esta sesión en que se debate la cuestión de Paraguay, porque lo que habíamos explicado en días anteriores, con respecto a Bolivia y Chile, nos parecía valedero con respecto a Paraguay. Sin embargo, hemos comprendido posteriormente la necesidad de aclarar más este problema. En el caso de Paraguay, la situación era para nosotros todavía más difícil. Las enormes discrepancias en materia de sistema social, político y económico que nos separan de ese Estado, no de ese país, son muy conocidas y no creemos que ésta sea la oportunidad de subrayarlas. Pero aquí se trata de algo mucho más importante que las discrepancias más o menos profundas entre los sistemas políticos, económicos y sociales de América Latina. Se trata de todo el problema de la explotación colonial e imperialista en América Latina. Porque nadie que se respete, nadie que tenga un átomo de dignidad y de sentido común, negará que la razón de que estos países no puedan pagar, se halla en el sistema de intercambio comercial, en el régimen de precios de las mercancías que exportan e importan dichos países. Esta es la raíz última del problema. ¿O es que la explotación colonial e imperialista en América Latina no es la causa final de que se haya castigado, digámoslo así, a tres países de América Latina? ¿Es ésta una reunión de la Unesco o una reunión de mercaderes?

8.2 Los Estados de América Latina cuyo sistema es distinto del nuestro, son más respetados incluso por nosotros de lo que nos respetan los Estados Unidos. Tenemos hondas discrepancias políticas e ideológicas, tenemos tremendos antagonismos y en algunos países de América Latina están luchando y combatiendo y muriendo hombres y mujeres de ideales revolucionarios. Y sin embargo, no obstante esas discrepancias, no obstante esos antagonismos irreconciliables con algunos Estados, Cuba considera que ninguno merece el trato que en definitiva se ha dado aquí a los tres Estados mencionados.

8.3 Porque, señores delegados, nunca debió haberse llegado a esta situación; no debimos nunca haber llevado las cosas hasta este punto y a este tipo de discusión. Nosotros sí comprendemos al Delegado norteamericano; él afirmó aquí que algunas delegaciones no le habían entendido; nosotros sí le entendemos y hemos de decir que la suya es la posición del dueño, una posición arrogante y además, impolítica y contraria a los intereses de la política norteamericana en América Latina. ¿Pero por qué los Estados Unidos mantienen en América Latina esa posición impolítica? Aquí lo ha dicho el Delegado norteamericano: a fin de que le sirva de antecedente para otra situación política. Muchas veces se ha dicho que la Unesco no es una institución política, y que no es aquí donde deben debatirse esas cuestiones pero, señores delegados, por encima de todo, la vida política palpita en las relaciones internacionales. Aquí la Delegación norteamericana ha adoptado una posición que se relaciona con sus problemas en las Naciones Unidas. Si ésta no es una posición intere-

suda, si ésta no es una posición política dentro de la Unesco, entonces nosotros no sabemos lo que es política.

8.4 Las limitaciones de los gobiernos de esos Estados son de sobra conocidas. Cuando estuvimos en Santiago de Chile se nos plantearon tres alternativas o tres posibilidades de desarrollar la educación en América Latina: a) por medio de empréstitos o de ayuda internacional; b) por medio de un impuesto sobre la riqueza o de las divisas o el capital que salen del país; c) utilizando, en fin, la fórmula que aplicó Cuba. Desde luego no propusimos la fórmula de Cuba, sino que la presentamos como tal, porque no íbamos nosotros a cambiar el sistema social de los países de América Latina en aquella Conferencia. Pero sin embargo, aun dentro de los mecanismos de la sociedad capitalista, de la sociedad latinoamericana, de su sistema social, dijimos: "Pues bien, fíjese un impuesto al capital, a las divisas que salen del país, o exíjase, en nombre de la educación, una mejor política de precios".

8.5 Claro que aquellas previsiones no pudieron cumplirse en los Estados de América Latina, porque en ellos los representantes de determinadas clases sociales, más o menos amplias, se encuentran frente a una tremenda contradicción, creada por todas esas circunstancias. ¿Cuál es la situación? América Latina por un lado es un continente en que existe aún un sistema feudal, con amplias regiones donde el analfabetismo y la subescolaridad predominan. Por otro lado, hay en América Latina cierto desarrollo capitalista en determinadas regiones perfectamente localizadas, en torno a las grandes ciudades, y existe además la penetración del capital extranjero. Este conjunto de circunstancias hace que se haya creado una poderosa clase obrera, un movimiento campesino vigoroso, una intelectualidad que cada día avanza más hacia la izquierda. En medio de todas estas contradicciones, las limitaciones de esos gobiernos son enormes y por eso precisamente algunos de ellos no pueden pagar sus contribuciones a la Unesco. Son contradicciones derivadas también del hecho de que esos Estados no son independientes y no pueden serlo, para tomar determinadas decisiones, para crear los impuestos que les proporcionen los recursos necesarios para costear todo esto, para pagar la Unesco o para realizar cualquier otro tipo de inversión o de gasto.

8.6 El único país de América Latina que mantiene relaciónes con Cuba es México, país que va marchando hacia un nuevo desarrollo económico, que tiene independencia de criterio, que dentro de su propio sistema social ha realizado una profunda reforma agraria, ha llevado a cabo una profunda revolución antilatifundista, anti-imperialista, y por lo tanto, ha creado un Estado real, una economía fuerte. Pero cuando un país de América Latina pretende hacer ésto para poder pagar a la Unesco, para poder obtener sus recursos, para poder atender a la educación; cuando un país de América Latina pretende ser lo que teóricamente aconsejó la Alianza para el Progreso, le ocurre lo que ocurrió en el Brasil. Porque lo que pretendía hacer el Gobierno del Brasil derrocado por el golpe militar no era sino lo que en cierta manera postuló la Alianza para el Progreso, y cuando aquel Gobierno pretendió hacer una reforma agraria, fue derrocado.

8.7 Por eso, en medio de todas estas dificultades, censurar a tres Estados o limitarles el derecho de intervenir, de votar aquí, señores delegados, es una injusticia, porque efectivamente, estos Estados tienen limitaciones económicas que les impiden efectuar ciertos gastos. Por eso la Delegación cubana ha votado aquí en este sentido, y el Delegado de los Estados Unidos al adoptar su posición desconoce estos problemas, estas situaciones. No sé si se comprende bien este problema, pero seguro estoy de que algún día la realidad del continente lo hará comprender todavía mejor en la forma irrebatible con que los hechos, como decíamos, enseñan a los hombres la verdad.

8.8 Llegará el día en que algunos entenderán mejor esta cuestión, como ya se van entendiendo algunas otras. Quizás los propios miembros de la Delegación norteamericana tengan la oportunidad de vivir ese día. El estado de convulsión, de revolución de América Latina, es también una consecuencia de este mismo problema o está relacionado con él.

Por estas razones, señores delegados, aun en el caso extremo del Paraguay, la Delegación cubana ha votado por que se le reconozcan esos derechos. Una actitud distinta no cuadraría con los principios de la convivencia pacífica entre Estados que tienen distintos sistemas políticos y sociales. Esto es lo que queríamos decir.

(8.1) Mr. HART (Cuba)(Translation from the Spanish):

The Cuban delegation did not speak during this meeting in the discussion on Paraguay because what we said earlier regarding Bolivia and Chile appeared valid also with respect to Paraguay. However, we later understood the need for further discussion. The situation appears to be somewhat more difficult in the case of Paraguay. The great social, political and economic differences between us and this State - but not the country - are well known, and this is not the time to go into them. But something is involved here which is much more important than the more or less profound differences between political, economic and social systems in Latin America: the whole problem of colonial and imperialist exploitation in Latin America. Because no self-respecting person, no one with an ounce of dignity and commonsense, will deny that the reason why these countries cannot pay lies in the system of commercial exchanges and in the levels of prices for the goods which they export and import. This is the root of the problem. Is the colonial and imperialist exploitation of Latin America not the ultimate reason for our castigating - let us put it like that - three Latin American countries? Are States to be treated as if they were shop-keepers? Is this a meeting of Unesco or a gathering of dealers?

(8.2) Latin American States having a system different from ours are more respected - including by us - than we are by the United States. We have profound political and ideological differences, and deep antagonisms; in some Latin American countries, men and women with revolutionary ideals are struggling and fighting and dying; yet, despite these differences, despite these irreconcilable antagonisms vis-à-vis certain States, Cuba considers that no one should be treated as, finally, the three States in question have been treated here.

(8.3) We should never have reached this situation; we should never have allowed things to get to this point and to this type of discussion. We do indeed understand the delegate of the United States. He stated here that some delegations had not understood him. We understand him: he is in the position of the master - a position of arrogance and, moreover, one which is impolitic and contrary to the interests of the United States in Latin America. But why does the United States maintain this unwise position in Latin America? The delegate of the United States has told us why: so that it can serve as a precedent for other political situations. It has often been said that Unesco is not a political institution, and that this is not the place to discuss these questions, but, ladies and gentlemen, international relations in particular, are permeated by political considerations. The United States delegation has adopted a position here which is related to its problems in the United Nations. If this is not giving priority to national interests, if this is not adopting a political position within Unesco, then we do not know the meaning of the word political.

(8.4) The handicaps on the governments of these States are only too well known. When we were in Santiago de Chile, three alternatives or three possibilities for developing education in Latin America were offered: by means of loans or international assistance ; by taxing wealth or foreign currency or capital leaving the country; or, lastly, by adopting the solution that we have adopted in Cuba. Naturally, we did not press the Cuban formula, we simply presented it along with the others, since we did not expect to change the social system of the Latin American countries at that particular meeting. But, within the existing set-up of capitalist society, of Latin American society and its social system, we said: "Well then, either make a levy on capital or on foreign currency leaving the country, or, in the name of education, hold out for a better price policy".

(8.5) These things, of course, could not really come to pass in the States of Latin America, because, in those States, the representatives of certain more or less large social classes are up against a tremendous contradiction created by all these circumstances. What is this situation? On the one hand, Latin America is a continent in which there is still a feudal system, with large areas in which illiteracy and inadequate provision of education are the rule. On the other hand, there is capitalist development in certain quite clearly defined areas, around the large capitals, and there is also some penetration by foreign capital. As a result of this concourse of circumstances, a powerful working class and a vigorous farmers' movement have come into being, and an intellectual class which is every day moving further to the left. In the midst of all these contradictions, the handicaps on these governments are enormous and, for this very reason, some of them cannot pay their contributions to Unesco. These contradictions are also attributable to the fact that these States do not and cannot enjoy the independence which would

allow them to adopt certain decisions, to institute the taxes that could provide them with the resources necessary to finance all this, to pay their contributions to Unesco or to make any other type of investment or expenditure.

(8.6) The only country in Latin America that maintains relations with Cuba is Mexico, a country that is moving towards new economic development, that has maintained its independent judgement, that has carried out a profound agrarian reform within its own social system, rejecting the system of large estates and imperialistic activities and thereby bringing about the development of a real State and a strong economy. But when a Latin American country wants to do this in order to be able to pay Unesco, to build up its own resources, to make proper provision for education; when such a country aspires to the condition propounded, theoretically, by the Alliance for Progress, what happens to it is what happened to Brazil. Because what the Brazilian Government brought down by a military coup had planned was merely, by and large, what the Alliance for Progress urged; and when that government attempted to carry out land reform, it was overthrown.

(8.7) In the midst of all these difficulties, to censure three States or restrict their right to speak and to vote here is therefore an injustice because, in point of fact, these States are labouring under economic limitations which prevent them from making certain payments. This is why the Cuban delegation voted as it did in this debate, and the delegate of the United States, by his attitude, shows an unawareness of these situations and problems. I do not know if this problem is properly understood, but I am sure that one day the realities of the continent will make it better understood in the irrefutable way, as we say, that facts have of teaching men the truth.

(8.8) The day will come when some will understand this question better, just as some other questions are beginning to be understood more clearly. Perhaps the members of the United States delegation themselves will live to see that day. The state of convulsion and revolution in Latin America, also issues from, or is related to, this same problem. For these reasons, fellow delegates, even in the extreme case of Paraguay, the Cuban delegation has voted for the recognition of these rights. A different attitude would not be in keeping with the principle of peaceful co-existence between States with different political and social systems.

CONSIDERATION OF THE SECOND REPORT OF THE CHAIRMAN OF THE CREDENTIALS COMMITTEE

EXAMEN DU DEUXIEME RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS

EXAMEN DEL SEGUNDO INFORME DEL PRESIDENTE DEL COMITE DE VERIFICACION DE PODERES

РАССМОТРЕНИЕ ВТОРОГО ДОКЛАДА ПРЕДСЕДАТЕЛЯ КОМИТЕТА ПО ПРОВЕРКЕ ПОЛНОМОЧИЙ

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Мы переходим ко второму вопросу. Прошу председателя Комитета по проверке полномочий, представителя Бельгии, проф. Бонье, представить второй доклад Комитета.

(9) PRESIDENT (*Translation from the Russian*):

We now come to the second question, and I ask the Chairman of the Credentials Committee, Professor Baugniet, of the Belgian delegation, to present the Committee's second report.

10.1 M. BAUGNIET (Belgique), président du Comité de vérification des pouvoirs. - Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, conformément à l'autorisation qui m'a été donnée par le Comité lors de sa première séance, j'ai l'honneur de présenter à la Conférence générale un deuxième rapport.

10.2 Depuis la date de mon premier rapport, des pouvoirs en bonne et due forme ont été reçus des Etats membres ci-après, qui avaient déjà présenté des pouvoirs en forme provisoire : Belgique, Brésil, Cambodge, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Ghana, Honduras, Luxembourg, Malaisie, Maroc et Mauritanie.

Je propose donc à la Conférence générale que les délégations de ces Etats membres soient définitivement autorisées à participer à la treizième session de la Conférence générale.

10.3 Des documents ont également été reçus du Paraguay et de la Syrie. Je propose qu'ils soient acceptés comme constituant des pouvoirs provisoires, sous réserve de la présentation ultérieure de pouvoirs en due forme. Je propose que, dans l'intervalle, les délégations de ces deux pays soient admises à participer aux travaux de la treizième session de la Conférence générale.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Имеются ли замечания по поводу второго доклада Комитета по проверке полномочий? Если нет замечаний, то доклад считается принятым, и в результате двух только что принятых нами решений, страны, которые перечислены, имеют право принимать участие в голосовании по бюджетному потолку.

(11) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Are there any observations regarding the second report of the Credentials Committee? If there are no observations, the report is considered adopted, and as a result of the two decisions we have just taken, the countries in question have the right to take part in the voting on the budget ceiling.

DISCUSSION OF THE PROVISIONAL ASSESSMENT LEVEL AND SPENDING LEVEL FOR 1965-1966

DISCUSSION DU MONTANT MAXIMUM PROVISOIRE DES CONTRIBUTIONS ET DU MONTANT PROVISOIRE A DEPENSER POUR 1965-1966

DEBATE SOBRE EL NIVEL PROVISIONAL DE LAS CONTRIBUCIONES Y EL NIVEL PROVISIONAL DE GASTOS PARA 1965-1966

ДИСКУССИЯ ПО ВОПРОСУ О ПРЕДВАРИТЕЛЬНОМ МАКСИМУМЕ УРОВНЯ ВЗНОСОВ И РАСХОДОВ НА 1965-1966 ГОДЫ

12.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Разрешите перейти к пункту 14 повестки дня: Утверждение предварительного уровня обложения и уровня расходов на 1965-1966 гг. Темой нашего сегодняшнего пленарного заседания является как раз этот пункт. Хочу вам напомнить, что статья 5 Устава Организации гласит, что "Исполнительный совет рассматривает программу работы Организации, а также сметные предположения, представляемые ему Генеральным директором согласно пункту 3 статьи 6, и представляет их Генеральной конференции со всеми замечаниями, которые он найдет уместным сделать".

12.2 Первому предоставляется слово Председателю Исполнительного совета, с тем чтобы он представил Генеральной конференции бюджетные расходы на 1965-1966 гг. вместе с замечаниями по ним со стороны Исполнительного совета.

12.3 После этого, прошу докладчика Административной комиссии представить нам доклад о работе, которую проделала его Комиссия, изучая различные вопросы, касающиеся уровня бюджета.

12.4 Затем предоставляется слово Генеральному директору.

12.5 Прошу Председателя Исполнительного совета г-на Родольфо Барон Кастро представить свой доклад.

(12.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Let us now go on to item 14 of the agenda: adoption of the provisional assessment level and

spending level for 1965-1966, which is the principal subject of today's plenary meeting. I recall Article V of the Constitution which states that "The Executive Board ... shall examine the programme of work for the Organization and corresponding budget estimates submitted to it by the Director-General in accordance with paragraph 3 of Article VI and shall submit them with such recommendations as it considers desirable to the General Conference".

(12.2) First, the Chairman of the Executive Board will outline the budget estimates for 1965-1966 and present the Board's comments thereon.

(12.3) I shall then ask the Rapporteur of the Administrative Commission to present the report prepared by his Commission following its examination of various matters concerning the provisional spending level.

(12.4) I shall then ask the Director-General to speak.

(12.5) I now ask the Chairman of the Executive Board, Mr. Rodolfo Barón Castro, to present his report.

13.1 El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:

Señor Presidente, señoras, señores delegados: Hace pocos días, el pasado jueves 22 de octubre, tuve el honor de presentar formalmente a la Conferencia General, en nombre del Consejo Ejecutivo que me honro en presidir, el Proyecto de Programa y de Presupuesto para 1965-1966. Presenté asimismo en esa ocasión las recomendaciones del Consejo que se encuentran en los documentos 13 C/6 y 13 C/6 Add. Rev. En este último documento se encuentran las recomendaciones del Consejo que de modo particular presento hoy. Me refiero a las recomendaciones sobre el límite presupuestario máximo.

13.2 El Consejo, a lo largo de este bienio, ha acompañado al Director General en el establecimiento del Proyecto de Programa y de Presupuesto, y en el otoño pasado, es decir, hace exactamente un año, pidió al Director General, de conformidad con el mecanismo establecido, que estableciera su proyecto para 1965-1966, señalándole como límite presupuestario máximo provisional, la cantidad de 46.800.000 dólares. En la primavera última, teniendo ya a la vista el documento 13 C/5, es decir, el Proyecto de Programa y de Presupuesto preparado por el Director General, el Consejo felicitó a éste por la manera como había aplicado las recomendaciones que le había hecho, y sin perjuicio de la recomendación final que el Consejo habría de hacer en su 68a. reunión sobre el límite presupuestario, tomó nota de la decisión del Director General de añadir al costo del programa una suma de 660.000 dólares, destinada a cubrir los reajustes por costo de vida efectuados entre la reunión de otoño a la que he aludido y la publicación del Proyecto de Programa y de Presupuesto.

13.3 En nuestra más reciente reunión, es decir, la que precedió inmediatamente a la apertura de esta 13a. Conferencia General, y conforme al calendario que ésta adoptó en su 12a. reunión, el Consejo examinó de nuevo esta cuestión, y tuvo asimismo a la vista las propuestas relativas al límite máximo presupuestario presentadas por los Estados Miembros dentro de los plazos previstos en el Artículo 78 del Reglamento de la Conferencia, es decir, aquéllas que fueron recibidas con seis semanas de antelación, por lo menos, a la apertura de la reunión. Dichas propuestas se encuentran en el documento 13 C/8 Add. I en la parte primera del mismo, es decir, al comienzo del referido documento.

13.4 La recomendación se encuentra como he señalado en el documento 13 C/6 Add. Rev.; el Consejo, y esto lo señalo por la importancia que tiene, la adoptó sin oposición. En ella, el Consejo aprueba la adición de las sumas necesarias para atender a los ajustes por aumento de costo de vida y recomienda, en consecuencia, a la Conferencia General, que apruebe un presupuesto de 48.120.000 dólares, pero recomienda además a la Conferencia que al establecer el límite presupuestario máximo provisional para 1965-1966, importante función que ha de ejercitar en esta sesión plenaria, tenga también en cuenta: a) los costos del aumento de la remuneración sujeta a descuento a los efectos de la Caja Común de Pensiones del Personal, documento 13 C/ADM/18, y de la conservación de los edificios prefabricados y de los locales de las organizaciones no gubernamentales, es decir, ocupados

por ellas, documento 13 C/ADM/3, estimados en la suma adicional de 250.000 dólares; b) los costos de las propuestas del Director General, relativas a licencias de estudio, 13 C/ADM/12, y de una escala revisada de sueldos y subsidios del personal del Cuadro de Servicios Generales, 13 C/ADM/14, estimados en una suma adicional de 555.000 dólares; c) las repercusiones presupuestarias que puedan resultar de la adopción de propuestas y enmiendas presentadas por Estados Miembros y recibidas hasta el 8 de septiembre de 1964, documentos 13 C/8 y 13 C/8 Add. I. La Comisión Administrativa, que ha examinado el documento 13 C/ADM/14, presentará a la Conferencia sus recomendaciones sobre el particular, según ha anunciado el Presidente de la Conferencia hace unos instantes.

13.5 Conviene finalmente, Señor Presidente, señoras y señores delegados, informar a la Conferencia que la resolución del Consejo Ejecutivo se adoptó después de varias votaciones sucesivas, cuyo detalle es el siguiente: los párrafos 1 a 5 de la resolución adoptada por el Consejo Ejecutivo y que, como he señalado, figura en el documento 13 C/6 Add. Rev. fueron votados como sigue: 23 votos a favor, ninguno en contra, 4 abstenciones. El párrafo 6, que fue votado independientemente, obtuvo 21 votos a favor, ninguno en contra, y hubo 6 abstenciones. El párrafo 7 obtuvo 19 votos a favor, ninguno en contra, y se manifestaron 8 abstenciones. Y la resolución, al ser sometida a votación en su conjunto, fue adoptada por el Consejo Ejecutivo por 20 votos a favor, ninguno en contra y 7 abstenciones.

13.6 En el documento 13 C/6 Add. Rev., al que he hecho diversas referencias, y a continuación de la resolución a que acabo de aludir, tienen ustedes una amplia nota del Director General que contiene el proyecto de resolución de consignación de créditos revisado, tomando como base la propia y enunciada resolución del Consejo Ejecutivo a la que acabo de hacer detallada referencia, nota sobre cuyo contenido y alcances, el propio Director General se explicará ante esta Conferencia General. Con estas palabras, creo haber cumplido mi deber en tanto que Presidente del Consejo Ejecutivo, de presentar a la Conferencia General cuanto se refiere al límite presupuestario máximo provisional, que ha de servir a las comisiones para saber en qué medida, en el aspecto económico, deben ajustar sus debates.

(13.1) Mr. BARON CASTRO (El Salvador), Chairman of the Executive Board (Translation from the Spanish):

Mr. President, ladies and gentlemen. A few days ago, on Thursday, 22 October last, it was my privilege to submit formally to the General Conference, on behalf of the Executive Board over which I have the honour to preside, the Draft Programme and Budget for 1965-1966, together with the Board's recommendations, set out in documents 13 C/6 and 13 C/6 Add.Rev. The latter document contains the Board's recommendations to which I draw particular attention today. I refer to the recommendations regarding the budget ceiling.

(13.2) Throughout this biennium, the Board has worked with the Director-General in establishing the draft programme and budget and last autumn, just a year ago, it requested him, in accordance with the established procedure, to prepare his draft for 1965-1966, the sum of $16,800,000 being indicated as the provisional budget ceiling. Last spring, with document 13 C/5, the draft programme and budget prepared by the Director-General already in hand, the Board congratulated the Director-General on the way he had complied with its recommendations and, without prejudice to the final recommendation regarding the budget ceiling it would be called upon to make at its 68th session, noted that he intended to include an additional amount of $660,000 to cover such cost-of-living adjustments as came into effect during the period between the autumn meeting to which I have referred, and the publication of the draft programme and budget.

(13.3) At the Board's most recent meeting, immediately before the opening of this thirteenth session of the General Conference, and in accordance with the calendar adopted at the twelfth session, the Board examined this question anew, having also before it the proposals regarding the budget ceiling submitted by Member States within the time-limits provided for in Rule 78 of the Rules of Procedure of the Conference, that is, those proposals received at least six weeks before the opening of the session. These are set out at the beginning of document 13 C/8 Add.I.

(13.4) The recommendation (contained in document 13 C/6 Add.Rev.) was adopted by the Board without opposition. I mention this because it is important. In it, the Board approves the inclu-

sion of the extra amounts needed to cover the cost-of-living adjustments, and consequently recommends a budget of $48,120,000 for the approval of the General Conference; but it further recommends that, in establishing the provisional budget ceiling for 1965-1966 (an important duty it has to fulfil during this plenary meeting) the Conference should also take account of: (a) the cost of the increased pensionable remuneration for staff who are members of the Joint Staff Pension Fund (document 13 C/ADM/18), and that of maintaining the prefabricated buildings and the offices occupied by the non-governmental organizations (document 13 C/ADM/3), estimated at an additional $250,000; (b) the costs of the Director-General's proposals concerning study leave (document 13 C/ADM/12), and those of a revised salary and allowances scale for staff in the General Service category (document 13 C/ADM/14), estimated at an additional $555,000; (c) the budgetary implications which may result from the adoption of proposals and amendments submitted by Member States and received by 8 September 1964 (documents 13 C/8 and 13 C/8 Add.I). The Administrative Commission has considered document 13 C/ADM/14 and, as was announced by the President a short while ago, will submit its recommendations on the matter concerned to the Conference.

(13.5) Mr. President, ladies and gentlemen, I should finally inform the Conference that the resolution of the Executive Board set out in document 13 C/6 Add.Rev., was adopted after several votes, taken as follows: Paragraphs 1 to 5 were adopted by 23 votes to none, with 4 abstentions. Paragraph 6, voted upon separately, was adopted by 21 votes to none, with 6 abstentions; and paragraph 7 by 19 votes to none, with 8 abstentions. The resolution as a whole was adopted by 20 votes to none, with 7 abstentions.

(13.6) In document 13 C/6 Add.Rev. following the text of this resolution, is a long note by the Director-General containing the revised draft appropriation resolution, based upon the Executive Board resolution I have just referred to in detail. The Director-General will make a statement to the Conference regarding its scope and contents. I believe I have now fulfilled the responsibility, incumbent upon me as Chairman of the Executive Board, of submitting to the General Conference the necessary information regarding the provisional budget ceiling; this will provide the Commissions with the financial framework needed for their discussions.

14. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово докладчику Административной комиссии г-ну Хасан Саффари.

(14) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Rapporteur of the Administrative Commission, Mr. Hassan Saffari.

15.1 M. SAFFARI (Iran), rapporteur de la Commission administrative. -
Monsieur le Président, la Commission administrative, ayant commencé l'étude des questions relatives aux traitements du personnel de service et de bureaux, a estimé utile de faire connaître à la Conférence générale, avant le vote sur le plafond budgétaire provisoire, ses recommandations à ce sujet.

15.2 Elle a adopté, à la suite d'un rapport présenté par son groupe de travail, la résolution que je vais avoir l'honneur de vous lire et qui est contenue dans le document 13 C/37.

15.3 Elle demande à la Conférence générale réunie en séance plénière de prendre note de cette résolution.

1. "La Commission administrative a décidé de soumettre au groupe de travail sur la gestion administrative l'examen de la première partie du document 13 C/ADM/14, portant sur les traitements et allocations du personnel de service et de bureau.

2. A la lumière du premier rapport du Groupe de travail sur cette question, (document 13 C/ADM/GT 1), la résolution suivante a été adoptée, par 51 voix contre zéro, avec 12 abstentions.

La Commission administrative, prenant en considération les recommandations du Groupe de travail sur les questions de gestion administrative :

(a) Approuve la nécessité d'accroître les traitements du personnel de service et de bureau, en prenant en considération les raisons exposées dans le document 13 C/ADM/14 ;

(b) Recommande à la Conférence générale, au moment où elle fixera le plafond budgétaire, d'inclure dans son examen la question des crédits nécessaires pour couvrir l'augmentation, à concurrence d'un maximum de 530.000 dollars, des traitements et salaires du personnel de service et de bureau ;

(c) Demande au Groupe de travail de poursuivre l'étude de la question en vue de formuler des recommandations sur :

1) la méthode à employer pour déterminer les traitements du personnel de service et de bureau,

2) les décisions à prendre à la lumière de (a) ci-dessus sur le nouveau barème des traitements proposé,

3) les mesures à prendre pour coordonner le nouveau barème des traitements et l'application du nouveau système de classement,

4) la date d'application de ces décisions."

3. La Commission administrative a tenu à porter cette résolution à la connaissance de la Conférence générale réunie en séance plénière, avant qu'une décision soit prise au sujet du plafond budgétaire.

15.4 Je dois ajouter qu'il y a une erreur de traduction dans le texte anglais. Je vais lire la version exacte et je vous prie de bien vouloir excuser mon accent.

Le paragraphe (b) du texte anglais doit être remplacé par :

recommend to the General Conference an inclusion in its consideration of the fixing of the budget ceiling : the financial requirements to meet the increase in salaries for staff in the General Service category to the maximum extent of $530.000.

16. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прошу Генерального директора, г-на Маэ.

(16) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon the Director-General.

17.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous voici donc en présence d'un problème traditionnel - et très important - qui est la fixation du montant total provisoire du budget. Dans les travaux de la Conférence générale, cette décision occupe toujours une place capitale. Et il est indispensable que sur ce chiffre elle se prononce aujourd'hui, et, j'espère, le plus rapidement possible en séance plénière, afin que les commissions - notamment les commissions plénières, la Commission du programme et la Commission administrative - aient un cadre budgétaire où elles puissent inscrire leurs travaux.

17.2 Au cours des précédentes sessions, cette question a souvent donné lieu à des débats difficiles, voire passionnés. Je crois franchement, que, cette fois-ci, les risques de pareilles difficultés et de pareilles passions sont très faibles. D'abord, parce que la Conférence générale est réunie depuis huit jours et que, au cours de ces huit jours, la discussion générale sur la politique de l'Organisation a eu l'occasion de se dérouler et, que s'en est clairement dégagé un très large accord entre les délégations sur les objectifs de l'Organisation et l'évaluation de sa situation présente. Je dois dire que, depuis les débuts de l'Unesco, je n'ai jamais assisté non seulement à un débat aussi riche, aussi intéressant, aussi constructif, mais encore à un débat où apparût plus nettement l'existence de l'Unesco, unanime dans ses objectifs et pleinement consciente d'elle-même. Je pense donc que les conditions politiques, et mêmes psychologiques, sont réunies pour que vous prouviez, Mesdames et Messieurs les délégués, en votant un chiffre approprié, la confiance que vous placez dans l'Organisation.

17.3 Je crois aussi que ces huit jours ont pu être mis à profit pour des consultations officieuses entre délégations, de telle manière qu'aujourd'hui, nous ne butions pas sur des surprises ou des incidents de séance.

17.4 Je ne suis pas ici, Monsieur le Président, pour intervenir dans le débat ; le débat, c'est vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, qui y participerez et qui lui donnerez la conclusion qui convient. Et, quelle que soit cette conclusion, je vous dis d'avance, non seulement que je l'accepterai et que je l'exécuterai avec loyauté, mais encore que je vous en remercierai. Si je prends la parole, avant le débat, c'est pour essayer de vous aider, et, quand je dis "vous", c'est à vous tous que je pense et non pas à tel ou tel groupe pour lequel je pourrais avoir - ce qui n'est pas le cas - des préférences.

17.5 En matière de budget, j'ai comme administrateur responsable, et aux termes mêmes de l'Acte constitutif, qui me charge d'élaborer les prévisions budgétaires, un devoir très net à l'égard des organes directeurs de l'Unesco, à savoir le Conseil exécutif et la Conférence générale. Pour ce qui est du Conseil exécutif, je crois m'être acquitté de mes obligations envers lui, et je suis très reconnaissant à son distingué Président d'avoir expliqué à la Conférence, avec tant de clarté, et je dirai d'honnêteté, s'il me le permet, le chemin que nous avons fait ensemble, le Conseil et moi-même ; il s'est servi du mot "acompañado" ("accompagné") et, en effet, c'est de compagnie que le Conseil exécutif et le Directeur général ont élaboré le Projet de programme et de budget qui est présenté à la Conférence, en suivant un calendrier très minutieusement établi et dont chaque étape a été soigneusement respectée, à travers des méandres qui parfois me font penser soit aux labyrinthes des jardins classiques, soit aux allégories du Roman de la Rose.

17.6 Ensemble, de la 66e à la 67e, de la 67e à la 68e session du Conseil, nous sommes maintenant arrivés à une recommandation, qui est celle du Conseil exécutif. Ce n'est pas celle du Directeur général, qui n'a pas à faire de recommandations à la Conférence générale ; cependant, je vous dis tout de suite, Mesdames et Messieurs, qu'il n'y a aucune divergence sur ce point entre le Conseil exécutif et le Directeur général. Si j'avais une recommandation à faire, je ferais la même. Par conséquent, je crois que cet accord existant entre le Conseil exécutif, qui, comme vous le savez, a adopté sa Recommandation, pour la première fois peut-être, sans opposition, et le Directeur général mérite d'être considéré comme une contribution positive au déroulement de votre débat.

17.7 Et maintenant, devant la Conférence générale, quel est mon devoir ? Ayant élaboré ce Projet de programme et de budget, mon devoir n'est pas de vous faire une recommandation qui, aux termes de l'Acte constitutif, est du ressort du Conseil. Mon devoir est de vous faire une proposition, de vous présenter des prévisions budgétaires. Vous allez d'ailleurs constater que ma proposition résulte logiquement des différents termes de la recommandation du Conseil exécutif.

17.8 Suivons, si vous le voulez bien, le cheminement qu'ont parcouru ensemble, le Directeur général et le Conseil exécutif, comme le Président du Conseil le rappelait tout à l'heure. A sa 66e session, le Conseil exécutif s'est mis d'accord sur un chiffre que j'avais moi-même proposé, et qu'il m'a recommandé de prendre comme base de mon budget. Ce chiffre, de 46.800.000 dollars, correspondait à une augmentation du Programme de 11,5 %. Cette majoration est importante, sensible, mais je la crois raisonnable, si on la compare - je reconnais d'ailleurs que tous les termes de comparaison sont assez arbitraires - avec le taux annuel d'augmentation des sommes que les pouvoirs publics des divers pays consacrent à l'éducation, taux qui est de 15 %. Le Conseil exécutif et moi-même nous sommes mis d'accord sur ce chiffre de 46.800.000 dollars pour permettre un accroissement de l'action de l'Unesco de 11,5 %. Je tiens à préciser, que depuis cet accord, c'est-à-dire depuis octobre 1963, je n'ai pas augmenté d'un cent les crédits destinés au Programme. Je m'en suis tenu au chiffre sur lequel le Conseil exécutif et moi-même nous étions mis d'accord il y a un an, en considérant qu'il s'agissait d'un taux raisonnable d'accroissement de l'action de l'Unesco, et, par voie de conséquence, des prévisions budgétaires nécessaires pour assurer cet accroissement.

17.9 Mais, comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, un budget ne comprend pas simplement des crédits directement afférents au Programme ; il comporte aussi des crédits afférents à l'appareil ou aux dépenses généralement nécessaires pour exécuter ce

Programme. Lorsqu'on est à une époque de stabilité des prix et des salaires, le chiffre sur lequel on s'est mis d'accord au début reste le même ou à peu près le même. Mais, lorsqu'il y a des variations de prix et de salaires, il est bien évident que, plus le temps passe et plus on doit procéder à des révisions des prévisions budgétaires nécessaires pour assurer l'application du même programme. C'est ainsi qu'au fur et à mesure qu'augmentaient les salaires, les traitements et d'autres éléments, j'ai été amené à réviser mes prévisions budgétaires initiales. Il ne s'agissait là, en aucune manière, d'un jugement personnel, d'une appréciation discutable ou arbitraire. Je me suis borné à appliquer automatiquement les dispositions que la Conférence générale avait adoptées en matière de traitements, de salaires et indemnités, compte tenu des variations de l'indice du coût de la vie, sur lesquelles je n'avais aucune espèce d'influence. C'est ainsi qu'à ces 46,800,000 dollars j'ai dû en ajouter 660,000, résultat d'une première augmentation des traitements, salaires et indemnités, intervenue dans le courant du mois d'octobre 1963, après la décision du Conseil exécutif - ce qui a donné le chiffre de 47,460,000 dollars qui figure dans le Projet de programme et de budget.

17.10 Ce document, établi en janvier 1964, devait tenir compte, bien entendu, du chiffre adopté par le Conseil exécutif - 46,800,000 dollars - et, en outre, de l'augmentation statutaire, obligatoire, mécanique, intervenue au mois d'octobre 1963 - soit 660,000 dollars. C'est ainsi qu'on en arrivait au chiffre de 47,460,000 dollars.

17.11 A sa session de mai, le Conseil exécutif, auquel j'avais fait rapport, a bien voulu reconnaître qu'en agissant ainsi, j'étais demeuré fidèle à l'esprit de sa résolution du mois d'octobre.

17.12 Mais, pour les mêmes raisons, par l'effet des mêmes événements et en vertu de la même logique, lorsque, quelques mois plus tard, une nouvelle augmentation du coût de la vie, en France, m'a amené à augmenter une nouvelle fois, conformément aux résolutions de la Conférence générale, les traitements, salaires et indemnités, de 660,000 dollars, j'ai dû en informer le Conseil. Et le Conseil lui-même, comme vous venez de l'entendre de la bouche de son Président, a ajouté à la somme de 47,460,000 dollars une nouvelle somme de 660,000 dollars, qui sans modifier en rien le Programme, est le supplément de prix à payer pour l'exécution de ce même Programme. C'est ainsi que nous arrivons au chiffre de 48,120,000 dollars, que vous recommande le Conseil exécutif dans le premier paragraphe de sa résolution. Un programme qui, en octobre 1963, valait 46,800,000 dollars en vaut aujourd'hui 48,120,000. Imaginez simplement que vous allez au restaurant et que le même bifteck coûte plus cher.

17.13 Voilà, Mesdames et Messieurs, l'historique de la recommandation du Conseil exécutif, et vous voyez qu'on en est arrivé à cette recommandation en faisant preuve de beaucoup de sagesse et de beaucoup de cohérence.

17.14 Cependant, le Conseil exécutif vous recommande de tenir compte d'autres éléments. Quels sont ces éléments ? Je me référerai d'abord au paragraphe 7 (a) de sa Recommandation, qui a trait aux éléments correspondant à des obligations statutaires, réglementaires et, en premier lieu, à un élément qui fait l'objet du document 13 C/ADM/18, c'est-à-dire à l'augmentation de la rémunération du personnel soumise à retenue. Ceux d'entre vous, Mesdames et Messieurs, qui ont lu ce document, ont vu que, là encore, il s'agit simplement d'appliquer les conséquences du coût de la vie au régime des pensions, aux traitements soumis à retenue ; il en résulte une dépense supplémentaire de 100,000 dollars.

17.15 D'autre part, comme il est indiqué dans le document 13 C/ADM/23, le coût de l'entretien des bâtiments préfabriqués et des bâtiments des organisations non gouvernementales, dont il s'est avéré nécessaire de prévoir le maintien, est estimé à 150,000 dollars. Nous arrivons ainsi à un total supplémentaire de 250,000 dollars.

17.16 Les éléments de dépenses supplémentaires qui figurent dans le paragraphe 7 (a) de la Recommandation du Conseil exécutif correspondent à des impératifs, à des obligations

matérielles ou réglementaires, auxquels il est impossible de se dérober et qui, une fois encore, sont sans rapport avec le Programme. Ce sont, d'une part, l'appareil, d'autre part, les bâtiments, qui exigent ces dépenses supplémentaires. Il est donc tout aussi nécessaire de les ajouter au chiffre initial du coût du Programme que les 660.000 dollars qui, à deux reprises, ont dû y être ajoutés du fait de l'augmentation du coût de la vie.

17.17 Quant au paragraphe 7 (b) de la Recommandation, il a trait à des éléments d'un ordre différent, et je manquerais à l'honnêteté si je ne soulignais pas cette différence. A mon avis, les dépenses figurant au paragraphe 7 (a) sont aussi obligatoires que les deux sommes de 660.000 dollars ajoutées au chiffre initial. Par contre, le point 7 (b) a trait à des propositions du Directeur général concernant, soit les congés d'études, soit le nouveau barème des traitements et allocations du personnel de service et de bureau. Il s'agit donc de propositions, c'est-à-dire que, sur ce point, le jugement de la Conférence est libre, sa faculté d'appréciation est entière, et je n'entends pas la contester. Je crois que mes propositions sont bonnes, je crois qu'elles sont justes, qu'elles sont opportunes et même nécessaires, et c'est pour cela qu'en conscience je vous les fais. Mais je ne prétends pas que vous ayez les mains liées devant ces propositions, bien au contraire ; et, à ce point de vue, il y a une différence entre l'alinéa (a), qu'à mon avis personne ne peut récuser ni refuser, et l'alinéa (b) qui est soumis à l'approbation de la Conférence générale et qui doit donner lieu à une étude attentive et approfondie de la Commission administrative.

17.18 C'est justement ce que la Commission administrative est en train de faire en ce moment, et je veux rendre hommage au soin et à l'intérêt qu'elle apporte à cette discussion. Elle a constitué un Groupe de travail, pour pousser plus avant l'examen de ces questions, dont certains éléments, je le reconnais, sont extrêmement techniques. Mais elle n'a pas eu le temps - à mon vif regret, d'ailleurs - de se prononcer d'une manière définitive sur ces propositions. Du moins, Mesdames et Messieurs, comme vous venez de l'entendre de la bouche de son rapporteur, la Commission administrative a suffisamment débattu cette question pour vous recommander, comme le faisait le Conseil exécutif, de tenir compte de cet élément dans la décision que vous allez prendre maintenant. Par conséquent, le troisième rapport de la Commission administrative, que vous venez d'entendre, je l'interprète comme un renforcement de la Recommandation du Conseil exécutif.

17.19 Au cours du débat au sein de cette Commission, hier après-midi, certaines délégations ont dit : "Pourquoi la Commission administrative répéterait-elle ce que le Conseil exécutif a déjà dit ?" Il y a tout de même une grande différence : c'est que la Commission administrative est un organe plénier de cette Conférence et qu'en répétant, elle confirme la Recommandation du Conseil exécutif. J'irai plus loin : la Commission administrative a déjà adopté le principe du plus important des éléments qui entrent en jeu, à savoir le barème des traitements, qui, à lui seul, compte pour 445.000 dollars sur un total de 555.000. Il y a unanimité au sein de la Commission administrative sur le principe. Ce que la Commission s'est réservé, c'est le soin d'examiner de façon plus détaillée les modalités d'application, ainsi que la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions. Bien sûr, ces modalités et cette date d'application auront des répercussions budgétaires, suivant la décision qui sera adoptée mais, sur le principe de cette dépense, la Commission est, on peut le dire, unanime. Par conséquent, lorsqu'elle vous recommande, Mesdames et Messieurs, de prendre cet élément en considération, il y a déjà de sa part une prise de position de principe. Je crois, Monsieur le Rapporteur de la Commission administrative, avoir fidèlement interprété les débats auxquels j'ai assisté hier après-midi.

17.20 C'est ainsi, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs que j'arrive à la proposition du Directeur général. Cette proposition, c'est la somme des différents éléments que je vous ai exposés et dont je vous ai dit à la suite de quelles circonstances ils étaient successivement intervenus : le chiffre initial de 46.800.000 dollars, auquel s'ajoutent 660.000 dollars, ce qui donne le chiffre figurant dans le document 13 C/5, puis, de nouveau 660.000 dollars, ce qui donne le chiffre figurant dans la Recommandation du Conseil exécutif, 13 C/6 Add. Rev., au paragraphe 6, puis 250.000 dollars, chiffre figurant au paragraphe 7 (a), enfin, 555.000 dollars, chiffre figurant au paragraphe 7 (b). On en arrive ainsi au total de

48.925.000 dollars. Les prévisions budgétaires du Directeur général, que j'ai l'honneur de vous présenter, se montent donc à 48.925.000 dollars.

17.21 Permettez-moi, Monsieur le Président, de faire quelques remarques sur ce chiffre. Tout d'abord, le seul élément qui me paraît affecté encore de quelque incertitude, c'est le dernier élément figurant au paragraphe 7 (b) de la Recommandation du Conseil exécutif. En effet, comme je vous l'ai dit, la Commission administrative n'a pas terminé ses travaux sur les modalités d'application de la principale mesure en question. Je voudrais répéter, à ce propos, ce que j'ai dit à la Commission administrative : si la Conférence acceptait, ce matin, d'inclure la totalité de ces 555.000 dollars dans le montant total provisoire du budget, je ne considérerais pas pour autant que ces 555.000 dollars sont votés d'une manière définitive ; je considérerais simplement que c'est le cadre budgétaire donné sur ce point à la Commission administrative, de même qu'à la Commission du Programme. Et si, d'aventure, la Commission administrative estimait ne pas devoir recommander à la Conférence d'adopter la totalité de mes propositions, ou bien devoir faire certaines suggestions quant aux dates d'entrée en vigueur du système, il en résulterait des économies et je considérerais que la Commission administrative et la Conférence seraient libres, soit de considérer ces économies comme définitives - et, dans ce cas, le chiffre final du budget se situerait au-dessous du montant total provisoire sur lequel la Conférence va se prononcer maintenant - soit d'employer ces économies pour couvrir d'autres dépenses, par exemple celles qu'entraînerait la mise en service de certaines propositions de programme qui émanent des Etats membres et que je ne pourrais faire entrer dans le cadre de mes prévisions budgétaires autrement qu'en les substituant à certaines propositions figurant dans le Projet de programme et de budget. Je tenais à répéter en séance plénière l'interprétation que je donne à cette recommandation de la Commission administrative et à ma propre proposition, pour qu'il n'y ait pas le moindre malentendu à ce sujet. Il ne s'agit donc pas de voter le chiffre définitif du budget, mais un montant total provisoire.

17.22 En second lieu, Monsieur le Président, je voudrais dire que tous les élements qui entrent dans le calcul de cette somme ont été communiqués aux Etats membres avant le 8 septembre, c'est-à-dire avant l'expiration du délai fixé pour la soumission de propositions concernant le montant du budget. Tous ces éléments se trouvent dans des documents antérieurs à cette date - le document 13 C/5 remonte au mois de février et les autres documents datent du 27 juillet, du 24 août et du 4 septembre.

17.23 J'ajouterai enfin - et ce sera ma troisième et dernière remarque - que le chiffre total de ma proposition est inférieur à celui d'une autre proposition qui a été présentée par des Etats membres - le Cameroun et le Maroc - dans les délais réglementaires, avant le 8 septembre ; je crois donc qu'il ne saurait y avoir de doute sur la légalité de cette proposition.

17.24 Maintenant, Monsieur le Président, avant que j'en termine, permettez-moi de présenter quelques autres considérations, car tout texte a un contexte et, en politique, le contexte est souvent aussi important que le texte. Je m'explique : je sais que de nombreuses délégations, avec lesquelles j'ai eu maintes fois l'occasion de m'entretenir - et, je dois le dire, avec beaucoup de franchise - ont éprouvé des difficultés à propos de ce montant total du budget, non pas tellement à cause du montant même qu'à cause de deux autres facteurs qui interviennent à propos du budget et qui ne sont pas en discussion ici aujourd'hui, mais dont je voudrais dire quelques mots. Je sais, en effet, que ces facteurs joueront un rôle dans l'esprit de ces délégations, lorsque, finalement, elles voteront le montant du budget. Je fais allusion au financement, d'une part, et à la méthode d'élaboration du budget, d'autre part.

17.25 Comme je souhaite que ce budget, qu'il s'agisse de ma proposition ou d'une proposition inférieure, ou supérieure, soit adopté à une majorité aussi large que possible et comme je sais que ces deux questions de financement et de méthode d'élaboration du budget présentent des difficultés pour certains Etats membres - et non des moindres - je voudrais m'en expliquer brièvement avec la franchise que vous me connaissez.

17.26 D'abord, le financement. Je répète que ce point n'est pas en question. Mesdames et Messieurs, ce n'est pas maintenant que vous allez vous prononcer sur le financement, vous ne le ferez qu'à la fin de la discussion du rapport de la Commission administrative. Je pense, néanmoins, que le financement est à l'arrière-plan de la pensée de nombreuses délégations. Or, comme personne ne l'ignore ici, il y a trois manières de financer les activités de l'Organisation, et il n'y en a pas d'autres : il y a le Budget, il y a le Fonds de roulement et il y a des crédits supplémentaires. Je vais traiter brièvement de chacun de ces trois procédés.

17.27 Je commence par le dernier : ce procédé à mon sens, ne s'applique pas ici. Comment voter maintenant des crédits supplémentaires, alors qu'on n'a pas encore voté les crédits initiaux ? Conformément au Règlement financier et à l'Acte constitutif, on a recours aux crédits supplémentaires quand, en cours d'exercice, interviennent des dépenses qui n'avaient pas été prévues et que l'Organisation se trouve devant certaines difficultés. Par exemple, la Conférence générale, à sa dernière session, a fixé un plafond pour les dépenses de la treizième session. Or, comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, j'ai averti le Conseil exécutif et le Bureau de la Conférence, qui ont bien voulu me suivre, que cette session durerait peut-être deux ou trois jours de plus. Or, une journée de Conférence générale coûte 15.000 dollars. Si vous vous réunissez un jour de plus, cela représentera 15.000 dollars de dépenses supplémentaires et il faudra que vous votiez les crédits correspondants, pour compléter ceux qui ont été votés il y a deux ans. Mais, incontestablement, ce procédé ne peut s'appliquer à aucune des activités concernant l'avenir. Donc, j'écarte tout de suite ce recours aux crédits supplémentaires qui, théoriquement, pouvait être considéré.

17.28 Le second procédé est l'utilisation du Fonds de roulement. Je sais que le vote de certaines délégations - et non des moindres - serait considérablement facilité en ce qui concerne l'adoption du montant provisoire du budget s'il était possible de recourir à l'expédient du Fonds de roulement. Mais là, je suis bien obligé de jouer mon rôle. Je suis avant tout - et je dois être - un administrateur. Et, en conséquence, à vous, Mesdames et Messieurs, qui êtes des politiques, je suis tenu de donner des conseils d'administrateur. Le Fonds de roulement, vous le savez, est constitué pour financer, en cours d'exercice, des dépenses imprévisibles dans le cadre de certaines catégories déterminées. Les catégories sont déterminées, mais l'éventualité n'est pas prévue. Or, ici, tous les éléments figurent soit dans le document 13 C/5, soit dans des documents qui ont été fournis dans les délais prescrits ; par conséquent, ils sont non seulement prévisibles, mais prévus, et, au nom de l'orthodoxie financière, je ne peux ni vous conseiller, ni vous recommander de faire appel à un Fonds de roulement, dont la destination est toute différente. J'ajouterai que le Fonds de roulement ne dispose pas de ressources illimitées : ses 3 millions de dollars sont une somme très faible surtout si l'on pense aux divers besoins auxquels il doit faire face, conformément à la résolution que la Commission administrative vous demande de voter et qui est analogue à celle qui a été votée lors des sessions antérieures.

17.29 Il y a un autre aspect de la question à considérer, Mesdames et Messieurs. Si vous financez une partie des crédits à l'aide du Fonds de roulement, vous savez que, dans le budget qui suivra, il faudra rembourser au Fonds de roulement les sommes ainsi prélevées Donc, pour alléger le budget actuel, vous grevez le budget futur. C'est une chose qu'aucun administrateur ne doit conseiller. Cependant, vous êtes plus que des administrateurs, vous êtes des politiques, vous êtes les représentants d'Etats, vous êtes ici une assemblée souveraine, vous pouvez décider ce que vous voudrez. Mais du moins, que la responsabilité de cette décision ne soit pas mienne.

17.30 Voilà ce que je voulais dire sur le problème du financement. Ayant écarté le recours aux crédits supplémentaires qui, incontestablement, ne peut être retenu ici, et le recours au Fonds de roulement, que je ne peux pas vous conseiller, mon seul conseil c'est de prendre le taureau par les cornes, de faire acte d'honnêteté et, puisqu'il y a des dépenses que vous prévoyez et que vous votez, de les inscrire au budget.

17.31 Venons-en, maintenant, à la méthode d'élaboration du budget. Je sais, Mesdames et Messieurs les délégués, que ce cheminement que je vous rappelais tout à l'heure et ces révisions successives, qui se traduisent toutes par des accroissements, vous ont causé beaucoup de soucis et vous ont amenés à aller plusieurs fois demander à vos Ministères des finances des augmentations successives. Et la modicité de ces augmentations les rendait plus irritantes. Je sais très bien que, si l'on avait demandé 6 millions de dollars au lieu de 660.000 il aurait été beaucoup plus facile de les obtenir, parce que, plus un chiffre est faible, plus les Ministres des finances ont du mal à l'admettre. Je regrette cela très profondément ; j'en suis moi-même la première victime. Croyez bien que ce n'est pas de gaieté de coeur que j'ai dû procéder à ces augmentations statutaires et obligatoires, et les reviser plusieurs fois de suite. Au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, les traitements ont été augmentés trois fois. Jamais, dans l'histoire de l'Unesco, cela ne s'était produit. Mais, la méthode étant ce qu'elle est, j'ai dû l'appliquer. Je reconnais d'ailleurs qu'il y a là matière à de sensibles améliorations. Et je suis prêt à examiner pour l'avenir, avec la Commission administrative et le Conseil exécutif, toutes les améliorations, tous les aménagements désirables, quant à la forme et quant au fond, des méthodes d'élaboration du budget.

17.32 Il y en a trois sur lesquelles je voudrais m'expliquer. La première concerne la forme : c'est le calendrier. Vous savez, Mesdames et Messieurs, que je suis tenu par un calendrier extrêmement rigoureux. Je crois que, si vous continuez, vous en arriverez à me dire ce que je dois faire chaque jour des deux années de chaque exercice, et, un de mes successeurs appliquera, à chaque heure de la journée, une résolution, car tout aura été prévu par la Conférence générale. Quoi qu'il en soit, jusqu'ici j'ai respecté le calendrier qui m'était fixé, et j'ai l'intention de continuer à le faire.

17.33 Mais il y a une autre remarque de simple bon sens que je tiens à faire : plus vous avancerez la date à laquelle le Directeur général doit s'engager et plus vous vous exposerez à des révisions du chiffre que le Directeur général et le Conseil exécutif auront initialement adopté - à des révisions dues à l'augmentation des prix ou des salaires ou résultant des implications des études administratives que la Conférence générale elle-même m'aura demandé d'exécuter et qui, naturellement, exigent du temps. Donc, plus vous me demandez et plus vous demandez au Conseil exécutif d'adopter tôt un chiffre initial, et plus vous augmentez les chances, et les risques de révision de ce chiffre.

17.34 C'est au mois d'octobre 1963 que le Conseil exécutif et moi-même nous sommes mis d'accord sur le montant provisoire du budget correspondant à une certaine augmentation du programme. Or, pour que le Conseil exécutif puisse se prononcer en octobre, j'avais été amené, avec mes collaborateurs, à me décider au mois de juillet 1963. C'est donc en juillet 1963 que j'ai pris une décision en ce qui concerne le chiffre initial, c'est-à-dire 15 mois avant la Conférence générale et, par conséquent, plus de 42 mois avant la fin de l'exercice financier dont il s'agit.

17.35 Maintenant, certains souhaiteraient que ce soit au mois de mai 1965 que le Directeur général et le Conseil exécutif se mettent d'accord sur un chiffre pour 1967-1968. Pour respecter cette date, Mesdames et Messieurs, c'est au mois de février que je devrais me décider, après vous avoir quittés à la fin de novembre ; le 1er février, je devrais réfléchir à l'exercice 1967-1968, alors qu'il serait plus sage que je me consacre à l'exécution du Programme que vous aurez adopté et à l'utilisation judicieuse des fonds que vous aurez votés. Donc, plus vous avancerez la date, plus vous augmenterez les risques, et un jour viendra où la Conférence décidera non seulement du budget de l'exercice suivant, mais de celui de l'exercice ultérieur. A ce moment-là, le cercle sera bouclé. Je crois donc que, si vous voulez obtenir un chiffre définitif, il faut, au contraire, que vous donniez le plus de temps possible au Conseil exécutif et au Directeur général.

17.36 Venons-en maintenant au fond, à la méthode d'élaboration du budget. Je crois qu'il est bon de distinguer, dans un budget, les dépenses qui ont directement trait au Programme, même si elles concernent des services administratifs qui interviennent dans la mise en

oeuvre de ce programme, et les dépenses qui tiennent à des obligations statutaires ou réglementaires et qui, par suite, sont sujettes aux variations du coût de la vie. Et je pense que si, dans les documents futurs, on établissait une distinction de ce genre, surtout au moment des discussions du Conseil exécutif, on ferait de grands progrès. Personnellement, je tiens à déclarer, comme je l'ai fait devant le Conseil exécutif, que c'est ainsi que je concevrai le Projet de programme et de budget futur : je distinguerai les dépenses afférentes à l'action de l'Organisation - évaluées du triple point de vue des besoins des Etats membres, de leur capacité et de leur volonté de fournir les ressources nécessaires, enfin, de la capacité administrative d'exécution du Secrétariat - et les dépenses qui procèdent de l'application des règlements ou d'obligations matérielles sur lesquelles l'administrateur ne peut rien.

17.37 Un autre point qui concerne le fond et qui, je le sais, préoccupe beaucoup de délégations, a trait aux consultations avec les pays intéressés, notamment avec ceux qui apportent des contributions particulièrement importantes au budget de l'Unesco. La délégation des Etats-Unis d'Amérique au Conseil exécutif a fortement insisté sur ce point. Or, je voudrais répéter devant la Conférence générale, en séance plénière, ce que j'ai dit au Conseil exécutif pour qu'il n'y ait pas le moindre malentendu. Je suis tout prêt à coopérer en recourant à n'importe quel mécanisme de consultation qui pourrait être établi dans le cadre du Conseil exécutif. Outre les consultations officieuses, que n'importe quel pays peut avoir avec moi et que je peux avoir avec n'importe quel pays, j'accepterai très volontiers n'importe quel mécanisme de consultation que le Conseil souhaitera établir, car, comme je l'ai déjà montré, je désire que le Conseil exécutif et le Directeur général soient d'accord, de manière à éviter les moindres malentendus à la Conférence générale. Voilà ce que je voulais dire en réponse à une suggestion qui, je le sais, préoccupe particulièrement la délégation des Etats-Unis d'Amérique.

17.38 Pour terminer, je voudrais me référer à une suggestion qui a été faite hier, au cours de la discussion générale, par le Chef de la délégation française, Ministre de l'éducation nationale de France, au sujet de la planification à moyen ou à long terme de l'augmentation du budget de l'Unesco. Je reconnais d'abord que, si l'on pouvait planifier cette augmentation, cela simplifierait considérablement le processus de décision des Etats membres et, en particulier, la tâche des Ministres des finances. Je suis donc tout à fait favorable à cette idée. Mais je voudrais faire observer, d'une part, qu'en ce qui concerne certains éléments, le Projet de programme et de budget offre les renseignements désirés. Par exemple, lorsque j'indique, dans le document 13 C/5, que je recommande une stabilisation des subventions - proposition qui, je crois le savoir, a reçu l'agrément de la Commission du programme - il y a là un élément de planification. Je crois savoir aussi que la délégation française était hostile à la stabilisation des subventions. Quoi qu'il en soit, dès l'instant que la Conférence générale adopte, sur ma proposition, une politique - à savoir la stabilisation des subventions - il y a là un élément déjà connu pour l'avenir. De même, en ce qui concerne l'aide aux institutions, j'ai proposé - et la Conférence générale a accepté - la politique suivant laquelle on déterminerait, dans chaque cas, la durée et le volume des engagements de l'Organisation. Il y a là aussi, Mesdames et Messieurs, des éléments non négligeables qui vous permettent de planifier, de prévoir, l'accroissement du budget de l'Organisation.

17.39 Il reste, bien sûr, le total et j'entends bien que c'est cela qui intéresse le plus les Ministres des finances : ils ne s'intéressent pas aux détails du Programme, mais ils voudraient avoir une idée, même approximative, de la courbe future - de l'ascension future - des budgets de l'Unesco. A ce propos, je rappellerai les limites imposées au Directeur général dans une entreprise aussi importante et aussi redoutable. On peut, à la rigueur, demander à un Directeur général que vous élisez pour six ans d'indiquer quand il prend ses fonctions, comment il prévoit son action à venir dans le cours de son mandat. Et l'on pourrait lui demander de fournir, dans son premier budget, des indications de ce genre. Mais je ne crois pas qu'on puisse demander à un Directeur général d'aller au-delà. En ce qui me concerne, je ne sais pas encore combien de temps j'aurai la force de rester à votre service, mais ce serait dans le deuxième budget de mon mandat que je serais en mesure de fournir ces indications, si vous le souhaitiez. Par conséquent, elles ne porteraient au

maximum que sur les deux années qui suivraient l'exercice correspondant au budget que je vous aurais présenté.

17.40 Cependant, si vous souhaitez que, dans le document 14 C/4, c'est-à-dire dans le prochain document consacré à l'évaluation des activités de l'Unesco et aux perspectives d'avenir, je précise ma pensée sur les perspectives budgétaires futures, comme je l'ai fait cette année pour les perspectives futures du programme et de la politique générale, je le ferai volontiers.

17.41 Monsieur le Président, j'ai parlé trop longuement, et je vous prie de m'en excuser. Je voulais que tout soit clair, et mon rôle est de ne pas intervenir de nouveau dans le débat, sauf si je suis mis en cause - ce que je ne crois pas - ou si l'on me pose des questions.

17.42 Je pense avoir assez clairement expliqué, Mesdames et Messieurs, qu'en vous faisant une proposition je n'avais pas d'autre but que de vous donner, pour vos délibérations, une base de départ que je crois raisonnable. Personnellement je ne plaide ni pour, ni contre un chiffre quelconque. Vous êtes l'Organisation, c'est vous qui devez décider de ce que vous voulez, par vous-mêmes et pour vous-mêmes. Je vous demande un vote de confiance, non pas pour moi, ni pour mon administration, mais un vote de confiance dans l'Organisation, et je souhaite que ce vote, justement parce que c'est un vote de confiance, soit acquis à la plus large majorité possible. Le nombre des voix sera, pour moi, beaucoup plus important que le nombre des dollars, quel qu'il soit.

17.43 C'est à cette Unesco à laquelle vous avez tous témoigné votre attachement dans vos éloquentes déclarations lors de la discussion générale, que je vous demande de fournir, par votre vote, les moyens dont elle a besoin pour répondre à ses espérances.

18. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Пакистана, г-ну Сиддики.

(18) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Pakistan, Mr. Siddiqui.

19.1 Mr. SIDDIQUI (Pakistan):
Mr. President, the position of our delegation on this question is quite clear. We explained it at the meeting of the Executive Board. We have also joined some other members in submitting a proposal that the budget ceiling should be fixed at $50 million.

19.2 I would like to state briefly the reason for this proposal. At its 66th session, the Executive Board fixed the ceiling of $46.8 million, as just explained by the Director-General. Subsequently, the Director-General pointed out that for salary adjustments the sum of about $660,000 would be required for each of the two years, so that, by adding twice that amount, a ceiling of $48.12 million has been arrived at.

19.3 Now it is obvious that if this ceiling of $48.12 million is fixed, account would have been taken only of the salary adjustments, and no amount would be provided for any proposals of the Member States submitted in the form of draft resolutions in the course of this Conference. I submit, Mr. President, that the amount of $50 million proposed by us and supported by a number of other delegations, is by no means beyond our possibilities. As I shall have the privilege of explaining on another occasion, many delegations at the United Nations Conference on Science and Technology held at Geneva last year, expressed their feeling that Unesco is not devoting enough attention to the problem of the developing countries in the field of scientific and technological education and research. A number of delegates even went so far as to demand a separate international agency for science. Some of us succeeded in persuading these people not to press their demands. They are now watching us to see what Unesco will do in the matter.

19.4 I would urge the honourable delegates to consider all the important points bearing broadly on this decision. It is not only a question of one or two million dollars; it involves the whole question of whether Unesco will continue to act effectively in the future for the promotion of its aims and objectives. I think, therefore, that for a world organization like Unesco, $25 million per annum is not a very large amount, and we should have no hesitation in increasing the ceiling by another $1.8 million for the Member States programme, which is, after all, the main object of this whole Organization. Consider the amount that is being spent on the armament race: should we then regret a paltry million or two for the enlightenment of mankind and the building of peace on earth?

20. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Франции де Ментону.

(20) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of France, Mr. de Menthon.

21.1 M. de MENTHON (France). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en commençant mon intervention, je voudrais rendre hommage à la manière dont ce budget nous a été présenté, soit par le Président du Conseil exécutif, soit par le Directeur général, non seulement avec beaucoup de compétence, mais aussi avec une grande conviction. Toutefois, les explications qui nous ont été données ne nous ôtent pas toute inquiétude devant les chiffres successifs qui nous ont été présentés : 46.800.000, 47.460.000, 48.120.000 dollars. Il est question maintenant de 48.925.000 dollars et nous venons d'entendre proposer un nouveau montant. Le Directeur général a parlé de méandres, de cheminement ; pour ma part, je pense à une spirale dont nous ne voyons pas l'aboutissement. Sur le fond du problème, le Chef de la délégation française a déjà exprimé notre appréhension devant cet accroissement illimité des dépenses de l'Organisation. Sans doute sommes-nous conscients des besoins considérables auxquels elle doit faire face et savons-nous qu'une Organisation comme celle-ci ne peut pas se maintenir dans l'immobilisme ; mais nous pensons qu'on doit chercher et trouver une sorte d'harmonie, d'équilibre entre des besoins indispensables et les ressources disponibles - ou du moins les ressources qu'on peut légitimement espérer obtenir des Etats.

21.2 J'ajouterai quelques mots sur les méthodes : j'aurais mauvaise grâce à formuler des critiques trop appuyées, puisque le Directeur général lui-même a bien voulu reconnaître que ces ajustements successifs pouvaient constituer des gênes pour les administrations des Etats membres. Comme le Directeur général l'a lui-même proposé, je crois qu'il serait bon de prévoir avec plus de certitude, plus longtemps à l'avance, les chiffres définitifs qui seront présentés à la Conférence générale. Le Directeur général a également dit qu'il n'était pas opposé à l'idée d'une planification à moyen terme ou à long terme, et il a souligné que certains éléments du Programme constituaient déjà, par leur présentation, une sorte de planification. Je crois que, dans ce domaine, on pourrait faire mieux encore, et peut-être réaliser une synthèse de ces différents éléments pour aboutir à une prévision à moyen terme ou à long terme qui nous donne des assurances en ce qui concerne l'avenir et quelques indications, même si elles ne sont pas d'une précision absolue, sur le plafond futur. Car, encore une fois, il ne serait probablement pas bon pour notre Organisation que nous ignorions où nous mènera le mouvement de cette spirale dont je parlais tout à l'heure.

21.3 Ces réserves étant faites, aussi bien sur le fond que sur les méthodes de présentation du budget, la délégation française est heureuse d'annoncer qu'elle se rallie au plafond de 48.120.000 dollars recommandé par le Conseil exécutif. En faisant cet effort, nous voulons montrer notre attachement à l'Unesco, à son Programme, à ses activités. Par contre, il nous paraît peu souhaitable de prévoir une augmentation du plafond budgétaire au-delà de ce chiffre. Les dernières dépenses qu'on nous propose - je pense du moins que ce sont les dernières - peuvent être justifiées ; nous ne voulons pas discuter là-dessus, mais nous pensons qu'il doit être possible d'inclure ces nouvelles dépenses dans le plafond de 48.120.000 dollars. Il y a, sans doute, dans ce budget de 48.120.000 dollars, une marge suffisante pour qu'on y incorpore les nouvelles dépenses qu'on nous demande de couvrir.

22. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Соединенных Штатов Америки, г-ну Уэйду.

(22) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of the United States, Mr. Wade.

23.1 Mr. WADE (United States of America):
Mr. President, fellow delegates, ladies and gentlemen, in his introduction to document 13 C/5, the Director-General has set forth three criteria for determining the Organization's budget level for 1965-1966, which I should like to call to your attention this morning. They are as follows: (1) the needs which the various Member States wish to have met by Unesco, (2) the ability and willingness of Member States to supply the financial resources needed for this purpose, and (3) the Secretariat's capacity to carry out the programme efficiently.

23.2 As for the needs of our Member States, they are admittedly very great indeed, and the assistance which they wish to receive from Unesco is great. No programme, no budget level, will suffice to cover these needs. But in our efforts to do what can be done, I think it is only fair to recognize that the programme we are discussing here today is not simply the $48.12 million programme outlined in 13 C/5 and its addendum and corrigendum - the Regular programme of Unesco - but a total of some $100 million, in view of the $50 million and more which will be available to our Organization from extra-budgetary resources, i.e. from the Special Fund and the Expanded Programme of Technical Assistance.

23.3 The second criterion is the ability and willingness of Member States to pay. In our view this means that the General Conference, when it approaches a decision on the budget level should be guided, at least in part, by the views of the 8 to 10 major contributors whose assessments cover over 80% of the cost of Unesco's benefits to Member States. It is, of course, no secret that the budgets of the Specialized Agencies of the United Nations have been spiralling very rapidly, as has been pointed out by the distinguished delegate of France. In fact the budgets of the Specialized Agencies have grown a good deal faster than most of our national budgets and our national incomes.

23.4 The third criterion is the Secretariat's administrative capacity to carry out the programme. Here we should note that the level of activity for 1965-1966 will jump from $39 million in the biennium now ending to a proposed $48.12 million or more as has been proposed. And if one adds to this the extra-budgetary resources, the jump is from $73 million to $100 million. I submit that, if the administrative machinery of this Organization were working today in an optimum manner, the Secretariat would face a formidable task in gearing up for this veritable explosion of budgetary resources that are to be available in the coming biennium. I wish to make the point that the programme that has been proposed by the Director-General and endorsed by the Executive Board is indeed the maximum which the Organization should undertake at this time. The Director-General has made this point clearly to the Executive Board and to this Conference, and it is one that we should continue to bear in mind.

23.5 On the basis of an earlier indication by the Director-General of the administrative capacity of the Organization, my government had concluded last year that the appropriate budget level for the ensuing biennium should be in the neighbourhood of $44 million. The evolving facts have induced us to move progressively and substantially higher - first to $46.8 million, then to $47.46 million, and finally to $48.12 million. Thus the United States has revised upward by over $4 million the budget level which it originally thought appropriate for the 1965-1966 period.

23.6 I might add that this upward revision of the budget level has not been achieved without difficulty for the United States representatives to Unesco. As most of the large contributors can attest, it is not an easy matter to obtain authorization from our treasuries to support three or four different levels of programme or budget during the course of a 12 to 18-month period. In the United States, for example, we have had to ask exemption from

the stringent provisions of President Johnson's economy drive. We asked for and finally were granted one of the very few exceptions made to the economy rule. I, personally, am pleased that as a result of these efforts the United States, as Unesco's largest contributor, is able today to stand squarely behind the $48.12 million programme proposed by the Director-General and endorsed by the Executive Board. Those of you who attended the last General Conference and preceding General Conferences will recognize this as something of a change in United States policy. It is in fact almost a complete reversal of our traditional rôle in budget debates of this sort.

23.7 This is no happenstance. Our new position is a reflection of our increased confidence in the Organization and its work. This being said, let me assure you that this new approach to Unesco and to the Unesco budget was not decided upon lightly. And having made the decision, we would hope that our abandonment of what might be termed our "traditional" rôle in regard to the budget level, might inspire some of those who traditionally take the opposite point of view on the budget ceiling to do likewise. Thus, there may be hope of reaching an understanding.

23.8 I think it is gratifying that we have been able to achieve in the Executive Board a consensus for the figure of $48.12 million. As the Chairman of the Executive Board told us this morning, the Board's resolution proposing this amount was passed without a dissenting vote. This is in itself quite an achievement, perhaps even a record in Unesco's budget history.

23.9 Unfortunately, as you have already been told, this is not quite the whole story. There is a complicating factor which has arisen and which we must obviously take into account. It arises from the fact that, as the Board's resolution indicates, the General Conference in fixing the provisional budget ceiling must take into account some additional cost for staff emoluments and building maintenance which, if approved, would amount to a total of $805,000. This morning we learned from the Rapporteur of the Administrative Commission that the Administrative Commission yesterday asked us to take into consideration the inclusion of $530,000 of this amount, although the Commission still has the matter under review.

23.10 These additional costs came to light only in the last few weeks, during the course of the Executive Board session immediately preceding this General Conference. It is regrettable that for a variety of reasons information concerning them could not have been made available earlier and included in 13 C/5 or in the addendum and corrigendum, so that the Executive Board and Member States might have been able to take them into account before coming to the General Conference. In point of fact, neither the Executive Board nor the governments of Member States have had the opportunity to analyse them. These particular costs are still being studied by the Administrative Commission where I am sure they will be conscientiously analysed. But, as I have said, they have come to light only recently. Indeed, it is only this morning that we have heard for the first time from the Director-General his new proposal for $48.92 million. I realize that the supplementary estimates were made available a few weeks ago, but the Conference has had no firm proposal for this figure of $48.92 million until this morning. I submit, Mr. President, that our governments, our treasuries cannot act this fast. As the Director-General himself has said, the smaller the sum, the greater is apt to be the irritation of those responsible for these matters in our respective capitals.

23.11 In addition to the items which have been called to our attention, I am certain that others of this nature will arise during the course of the biennium. Some of these have been reflected in the various papers which have been put before us by the Secretariat; others are of a mandatory or recurring nature and are not too difficult to forecast if the cost of living in the Paris area continues to rise as it has risen in the last few years. Let me say quite emphatically, that, as far as the United States delegation is concerned, there is no question that many, if not all, of these additional items will have to be financed. We must be fair to the staff of our Organization and we have no alternative with regard to items which are truly mandatory in nature.

23.12 These new figures which we have seen only recently and those which we suspect are just around the corner could indeed complicate our work here this morning tremendously, but they need not. I am certain that the Director-General and the Executive Board working together can arrange for the financing of these administrative charges during the course of the biennium.

23.13 Firstly, economies in administration can and should be found, and I believe that the Director-General and his key associates will apply themselves to this task vigorously and energetically. Every organization finds it possible to make economies of this sort. Secondly, there is the Working Capital Fund which, if necessary, can be used again, as it has been in the last two years, to finance these unforeseen items. We would, of course, expect to reimburse the Working Capital Fund through appropriations to be included in the budget for the next biennium.

23.14 In principle, my government agrees with the Director-General and does not favour the use of the Working Capital Fund for such financing. But because these additional administrative items have come to our attention so late, we find ourselves forced to concur in the use of the Working Capital Fund for items reviewed and approved by this General Conference or the Executive Board. The thought I wish to leave with you is that it will be possible to finance these additional items without raising the budget level above the $48.12 million recommended by the Executive Board.

23.15 Having said this, Mr. President, I would hope that the difficulties which now confront us under the current system of budgeting might be avoided in the future. I know that there is a disposition on the part of both the Director-General and the Executive Board to improve the system. As the Director-General himself has told us this morning, he has offered the Board his constructive support in its efforts to find means of improving our budgeting and forecasting. The Executive Board itself has recognized the need for forward planning and is considering means of achieving it - looking ahead not only at new programmes and new directives in carrying out our mandate, but looking ahead also to examine the financial implications of these programmes and directives. The Board also plans to consider how the budgeting and planning process might be improved to avoid repeated changes in the budget level. I hope it will also be possible to strengthen the rôle of the Administrative Commission of the Conference and the rôle of the Finance and Administrative Commission of the Board, by authorizing these bodies to examine budgetary as well as financial and administrative matters. In this connexion, the Director-General has indicated that he would welcome the opportunity to consult with members of the Board on matters of management, finance, and the budget, and the Board is considering the possibility of establishing an Advisory Committee for this purpose.

23.16 Ladies and gentlemen, I now come to the crux of the matter. We all recall the divisions which have rent previous conferences over this very sensitive question of the budget level, which as we have been reminded this morning have often divided the Conference into antagonistic blocs. I sincerely hope that any such divisive action can be avoided today. I think I have explained why, in the view of the United States delegation, it need not happen. I feel that we shall all stand to gain if we adopt a budget level that enables us to achieve a maximum degree of unanimity, a budget level around which most, if not all of use, can rally. This is what I had understood the Director-General wanted; this is what the Executive Board wanted, as evidenced by the adoption of its resolution without a dissenting vote; this is what, I am sure, all of us would prefer. Thus, in conclusion, I would ask you to join together in voting the budget level recommended by the Executive Board. Let us agree that all the administrative and staff costs required to carry out this programme will be met. Let us agree to arrange the financing of this programme so as to permit all of us to vote with conviction for what is the largest, and I hope the best, programme Unesco has ever carried out. Mr. President and fellow delegates, I urge your support for a provisional budget ceiling of $48.12 million.

24. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Мексики, г-ну Савала

(24) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Mexico, Mr. Zavala.

25.1 El Sr. ZAVALA (México):
Señor Presidente, señores delegados: El hecho de que el Gobierno de México y los Gobiernos de Camerún y Marruecos hayan presentado a la Conferencia propuestas formales sobre el límite del presupuesto, me mueve a tomar la palabra y espero que nuestros colegas de Africa harán lo mismo para facilitar el trabajo de la Conferencia.

25.2 Ya se ha explicado con mucha claridad la evolución que, en el caso presente, se produjo en la preparación del Presupuesto; cómo se fueron estudiando y aprobando las cifras a partir de la 66a. reunión del Consejo Ejecutivo, pasando por una suma de 47.460.000 dólares, y cómo con otras adiciones que resultaron inevitables en la 68a. reunión del Consejo, se llegó a aprobar una recomendación a la Conferencia en que la suma se fijaba en 48.120.000 dólares.

25.3 Cuando se estaba discutiendo esa cifra, el Gobierno de mi país hizo presente su apoyo a ella por las razones siguientes: no se trataba de un aumento voluntario, sino impuesto por el alza de precios y salarios que tuvo lugar después de que el Director General hubo presentado su Proyecto de Programa y de Presupuesto. En el caso de que no se aprobara ese aumento imperativo, el Programa preparado cuidadosamente por la Secretaría iba a sufrir dolorosos cortes que afectarían a todas las ramas y sectores del trabajo de la Organización. Un esfuerzo adicional de nuestros gobiernos, repartido entre todos, no parecía representar una carga grave para cada Estado Miembro; en cambio, de no hacerlo, destruiríamos o dañaríamos en buena parte la base técnica del estudio de la Secretaría sobre el que descansaba el Proyecto de Programa y de Presupuesto para 1965 y 1966. Estas razones y otras que hicieron valer los miembros del Consejo que intervinieron en el debate llevaron felizmente a la recomendación de la suma de 48.120.000 dólares que se aprobó, como ya se ha explicado, sin ninguna oposición.

25.4 Ahora bien, desde que el Consejo examinó esa cifra, ya tuvo que tomar en consideración las otras partidas que figuran en el documento 13 C/6 Add. Rev.; estas partidas se encuentran a la vista en la página 3 - Sección III. Y ahora, con estos antecedentes, podemos estudiar la situación ante la cual se encuentra la Conferencia muy pocos días después de haber adoptado el Consejo esa recomendación.

25.5 Me parece que en este momento tenemos dos propuestas formales presentadas por Estados Miembros: la de México, por 48.120.000 dólares, y la de Camerún y Marruecos, por 50.000.000. Es claro que podrían votarse las dos propuestas formales en el orden que determine el Presidente, pero quizás, a semejanza del acuerdo casi general a que se llegó en el Consejo Ejecutivo, podría adoptarse otro camino de conciliación que sería el siguiente: dar prioridad en la votación a la recomendación del Consejo Ejecutivo tomando como base el documento 13 C/6 Add. Rev. Se podría votar su primera parte, que llega a la cifra de 48.120.000 dólares, e inmediatamente después se sometería a la decisión de la Conferencia la suma de 250.000 dólares que aparece en el párrafo a) siguiente.

25.6 Estas cifras, a partir de la del párrafo a), como ha explicado el Director General, se comunicaron a los Estados Miembros en varios documentos antes del 8 de septiembre, pero desgraciadamente no fueron señalados a su atención en el corrigendum al 13 C/5; quizás esta omisión y también el poco tiempo que los Estados Miembros han tenido para examinar estas nuevas propuestas, han creado cierta dificultad en cuenta a la rapidez con que hayan podido prepararse dichos Estados para votar estas partidas. Algunos, que han propuesto sumas mayores a 48.120.000 dólares, quizás no tengan ningún inconveniente; otros pueden tenerlo o verse obligados a abstenerse, a pesar de que todos reconozcamos, como se ha visto ya en este debate, la validez y la justificación de las propuestas del Director General.

25.7 Una vez que la Conferencia haya resuelto lo que tenga a bien sobre este párrafo a), se podría pasar a la consideración del párrafo b) para votarlo también teniendo presente un antecedente muy reciente que es la decisión de la Comisión Administrativa contenida en el documento 13 C/37. En cuanto al párrafo c), en realidad no tendría que someterse a votación sino al término de la Conferencia, cuando se conozcan los resultados de los trabajos de la Comisión del Programa y de la Comisión Administrativa, porque lo que ahora fijamos es el límite provisional y la Conferencia tendrá que revisar los resultados de sus propios trabajos al término de sus sesiones.

25.8 En consecuencia, el procedimiento que me permito sugerir consistiría en que los gobiernos o representantes de Camerún y Marruecos, junto con el Gobierno de mi país, nos pusiéramos de acuerdo en dar prioridad en la votación a la recomendación del Consejo Ejecutivo y votarla en tres partes como he señalado, es decir, primero la parte referente a los 48.120.000 dólares, después la parte referente a la partida de 250.000 dólares y finalmente a la de 555.000. Yo creo que, tanto en el caso de nuestros colegas africanos como en el mío propio, el resultado de esas votaciones nos permitiría decidir del destino de nuestras propuestas formales y acaso retirarlas si ya no resultaran necesarias. Creo, como lo han señalado todos los oradores anteriores, que nos interesa en este caso no sólo el resultado o monto del presupuesto que llegue a votarse, sino también el clima de la aprobación, y teniendo en cuenta principalmente este hecho y el antecedente feliz producido en el Consejo Ejecutivo, me he permitido formular las propuestas que acabo de explicar.

(25.1) Mr. ZAVALA (Mexico) (Translation from the Spanish):
Mr. President, ladies and gentlemen, for the good reason that the Government of Mexico and the Governments of Cameroon and Morocco have submitted formal proposals to the Conference regarding the budget ceiling, I feel constrained to take the floor, and I trust that our colleagues from Africa will facilitate the work of the Conference by doing likewise.

(25.2) The various stages in the preparation of this budget have already been clearly explained: how the figures were studied and approved first at the 66th session of the Executive Board, going on to the sum of $47,460,000, then including other additions afterwards found to be inevitable until, at its 68th session, the Board adopted a resolution recommending that the Conference should adopt a budget ceiling of $48,120,000.

(25.3) When this figure was being discussed, the government of my country supported it for the following reasons. There was no option about the increase in question; it was an inevitable consequence of the increase in prices and salaries that took place after the Director-General had presented his draft programme and budget. Had this essential increase not been accepted, the programme carefully prepared by the Secretariat would have suffered severe cuts affecting all branches and sectors of the work of the Organization. The additional effort required, distributed among all our governments, did not appear excessive for the individual Member States; but by refusing it, we should have destroyed or damaged much of the technical basis of the Secretariat studies upon which the Draft Programme and Budget for 1965-1966 was built up. These reasons, and others put forward by members of the Board during the discussion, led, fortunately, to the recommendation of the sum of $48,120,000, which, as was explained earlier, was adopted without opposition.

(25.4) In considering this figure, the Board took account of the other items set out in section III of document 13 C/6 Add.Rev. With this background, let us now look at the situation here in the Conference, a few days only after the adoption of this recommendation by the Board.

(25.5) We now seem to have two formal proposals submitted by Member States: one put forward by Mexico, for $48,120,000, and the other by Cameroon and Morocco, for $50,000,000. These two formal proposals could, of course, be voted upon in the order indicated by the President but, in view of the almost complete consensus reached in the Executive Board, we might perhaps reach agreement by another procedure, that is, by giving priority in the voting to the Executive Board's recommendation as set out in document 13 C/6 Add.Rev. We could vote on the first operative part, in which the total is brought to $48,120,000 and, immediately after, on the figure of $250,000 shown in paragraph 7 (a).

(25.6) As the Director-General has explained, these figures, starting from paragraph 7 (a), were communicated to the Member States in various documents before 8 September 1964 but, unfortunately, were not called to their attention in the corrigendum to document 13 C/5. This

omission, and also the short notice which the Member States have had of these new proposals, may have created certain difficulties, because of the pressure of time to which States may have been subjected when considering how they would vote on these appropriations. States which proposed a higher ceiling than $48,120,000, may perhaps see no difficulty; others may have objections or prefer to abstain, although all of us, as the debate has shown, recognize the Director-General's proposals as both valid and justified.

(25.7) Once the Conference has made up its mind about paragraph 7 (a), we could consider paragraph 7 (b) and vote on it also, recalling a very recent precedent, the Administrative Commission's decision indicated in document 13 C/37. Paragraph 7 (c) need not be voted upon until the end of the Conference, when the results of the work of the Programme Commission and the Administrative Commission are known, since we are now concerned only with the provisional ceiling, and the Conference will have to review the results of its own work at the end of the session.

(25.8) Consequently, I would suggest the following procedure. The Governments or representatives of Cameroon and Morocco, together with the government of my country, might agree to give precedence in the voting to the recommendation of the Executive Board and vote on it in three parts in the way I suggested, i.e. first, the part in which reference is made to the total of $48,120,000, then the section referring to the appropriation of $250,000 and, finally, that in which the amount of $555,000 appears. I believe that the result of these votes would enable both our African colleagues and my own delegation to decide what should be done about our formal proposals, and perhaps withdraw them if they then prove unnecessary. As the previous speakers have pointed our, we are interested here not only in the result, or the actual amount of the budget ceiling decided upon, but also the atmosphere in which that decision is adopted. It is mainly on these grounds and in view of the gratifying precedent established in the Executive Board that I have ventured to put forward the present proposal.

26. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Камеруна, г-ну Этеки-Мбумуа.

(26) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Cameroon, Mr. Eteki-Mboumoua.

27.1 M. W. ETEKI-MBOUMOUA (Cameroun). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, comme vient de le souligner le Chef de la délégation du Mexique, mon pays est l'un de ceux qui ont adressé au Directeur général une proposition formelle fixant un chiffre de plafond budgétaire. Je voudrais donc essayer de distinguer ici, comme l'ont fait tour à tour le Président du Conseil exécutif et le Directeur général, les diverses rubriques en cause. Je ne dirai rien des obligations statutaires, puisqu'elles nous engagent tous. Je ne dirai rien non plus des ajustements consécutifs à l'augmentation du coût de la vie, qui échappe à notre action ; il est normal que, pour l'efficacité même de l'action du Secrétariat, on tienne compte de ces éléments. Mais je voudrais souligner - car cet aspect n'a pas été mis en évidence - que le premier chiffre proposé par le Directeur général concernant le Programme stricto sensu était de 46.800.000 dollars. Ce chiffre est resté immuable depuis qu'il a été fixé en 1963, tandis que, pour les autres éléments, on tenait compte de l'évolution du coût de la vie. Cela nous paraît une erreur car, lorsque le coût de la vie augmente, l'application du Programme, surtout dans certains Etats, subit également des augmentations.

27.2 D'autre part, les projets mêmes des Etats, lesquels sont des applications du Programme, sont plus nombreux, notamment dans les domaines de l'éducation, des activités culturelles et des sciences sociales, et surtout des sciences exactes et naturelles, qui bénéficient maintenant de la même priorité que l'éducation ; il en résulte, nous semble-t-il, une augmentation des dépenses du Programme de plus de 11 %. Le chiffre de 46.800.000 dollars paraît donc devoir être également rajusté. Il faudrait y ajouter une somme que mon Gouvernement a évaluée, en gros, à 2 millions de dollars. Cela conduirait normalement à un plafond de 50.900.000 dollars, que nous estimons raisonnable de limiter à 50 millions. C'est ce chiffre que mon Gouvernement et celui du Maroc ont formellement proposé à la Conférence générale.

27.3 Il est regrettable que ces discussions sur le plafond budgétaire, créent souvent une situation délicate, les grands bailleurs de fonds, si je puis user de cette expression, ayant tendance à proposer un plancher budgétaire, et les petits Etats, plutôt bénéficiaires, proposant un plafond jugé trop élevé. On pourrait même déplorer que, dans certains débats - j'espère que ce ne sera pas le cas cette année - s'affrontent les conceptions de l'aide bilatérale et de l'aide multinationale. Nous voulons, quant à nous, que l'Unesco puisse jouer effectivement un grand rôle en rapport avec l'action opérationnelle qu'elle mène, et qui conditionne la grande confiance que les Etats bénéficiaires placent en elle.

27.4 Je voudrais pouvoir suivre le Chef de la délégation du Mexique lorsqu'il propose de voter d'abord la première partie de la résolution du Conseil exécutif (13 C/6 Add. Rev.) recommandant à la Conférence générale un plafond de 48.120.000 dollars, de voter ensuite sur les 250.000 dollars mentionnés au paragraphe 7 (a), puis sur les 555.000 dollars mentionnés au paragraphe 7 (b) et, à la fin de la session seulement, de prendre en considération le paragraphe 7 (c), compte tenu du rapport de la Commission administrative.

27.5 Mais cela ne m'amène pas - et j'espère que le Maroc adoptera la même attitude - à retirer la proposition que mon Gouvernement a soumise à la Conférence générale et qui fixe le plafond budgétaire à 50 millions de dollars. Néanmoins, dans la conviction que tout le monde souhaite trouver un compromis qui rallie une forte majorité et permette de mener une action efficace, je déclare que je suis disposé à faire un effort de rapprochement entre le plancher que quelques-uns proposent et le plafond que je préconise, étant entendu que nous désirons vivement un budget qui permette une action féconde et vraiment opérationnelle.

28. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Марокко, г-ну Эль Фаси.

(28) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Morocco, Mr. El-Fasi.

29.1 M. EL FASI (Maroc).-
Monsieur le Président, mes chers collègues, je me félicite tout d'abord de cet esprit de compréhension qui règne cette année à la Conférence générale, à propos du plafond budgétaire. Nous ne sommes plus maintenant très loin du but, d'autant que des délégations comme celles de la France et des Etats-Unis ont déjà fait un pas en avant. En me fondant sur la générosité bien connue de ces Etats - les Etats-Unis, pour un seul projet, celui d'Abou-Simbel, ont donné des sommes presque égales au montant du budget de l'Unesco pour une année - je pense qu'il serait vraiment extraordinaire qu'ils ne fassent pas encore un effort en faveur d'un budget qui permettrait non seulement de satisfaire tous les besoins des pays en voie de développement, mais aussi de mettre à exécution le Programme préparé par le Directeur général et discuté par le Conseil exécutif au cours de longues séances.

29.2 Maintenant, en ce qui concerne le chiffre de 50 millions de dollars proposé comme montant provisoire du budget, mon ami M. Eteki-Mboumoua a déjà expliqué cette proposition et je n'ai pas besoin d'y revenir. Mais, lorsque nous avons proposé ce chiffre, dès le premier jour, c'était pour le Programme, ce n'était pas pour ces dépenses supplémentaires que l'on a qualifiées d'obligatoires, ou d'inéluctables. C'était simplement, comme l'a dit le Directeur général, en usant d'une comparaison gastronomique, "pour le bifteck". Or, ainsi, nous n'aurons même pas notre bifteck, puisque, comme l'a dit M. Eteki-Mboumoua, la vie a augmenté aussi pour l'application du Programme. Elle n'a pas augmenté seulement pour les Parisiens et pour les fonctionnaires de l'Unesco qui sont à Paris : elle a augmenté aussi pour ceux qui sont hors Siège, pour les appareils, pour tous les instruments dont les experts ont besoin. Ainsi, nous qui espérions avoir, avec notre bifteck, au moins un plat de légumes, maintenant nous aurons simplement le bifteck, et un bifteck assez dur. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les délégués, je fais appel à votre compréhension, à cette entente qui s'est établie et qui doit continuer, et je vous demande de voter un plafond budgétaire suffisant.

29.3 Quant à la procédure qu'a proposée M. Zavala, M. Eteki-Mboumoua ne l'a pas acceptée, parce qu'il a compris qu'il s'agissait de retirer notre proposition. Mais il n'en est pas question. Nous maintenons cette proposition qui, d'ailleurs, maintenant ne s'écarte pas trop du montant - voisin de 49 millions de dollars - qui nous est proposé par le Directeur général. Ce que M. Zavala a suggéré, c'est que l'on commence par se prononcer sur la somme de 48.120.000 dollars. Ensuite, on en arriverait à la somme de 48.925.000 dollars.

29.4 A ce moment-là, nous verrons comment évolue la situation, et nous pourrons déterminer notre attitude en conséquence. Mais il ne s'agit pas du tout de retirer notre proposition de 50 millions de dollars.

30. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Канады, г-ну Хикс.

(30) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Canada, Mr. Hicks.

31.1 Mr. HICKS (Canada):
Mr. President, I should like to begin my remarks on the budget by assuring you, and the Director-General, that the Canadian delegation is well aware of the difficulties and complex problems involved in the preparation of the budget for an Organization such as Unesco, particularly when its financial resources and its responsibilities continue to grow at such a rapid pace. Because of this we appreciate the improvements that have been made in recent years in the process of drafting the budget. In particular, we welcome the increasingly active rôle being played by the Executive Board, and we support the Board's proposal for the establishment of an Ad Hoc Working Group which would permit it to follow the development of the budget in even greater detail.

31.2 Despite the adjustments which have been made, however, there are still some weaknesses and inadequacies in the present system which cause difficulties for all of us, and we trust that efforts to effect still further improvement will not be relaxed. There is the continuing responsibility on the part of individual Member States to make their suggestions for the new budget known to the Secretariat at the earliest possible date. It is then up to the Director-General and the Executive Board to propose an overall budget figure which is clear-cut and not subject to last minute alterations, except, I suppose we might say, in circumstances of emergency which are really unforeseeable.

31.3 It is necessary in Canada, and I suppose in most other countries, to seek government approval for our contribution to the proposed Unesco budget, and the process of obtaining this approval is made difficult and unnecessarily complicated if we must continually go back to our financial authorities with ever-increasing figures. There must be a cut-off point at some suitable date prior to the convening of the General Conference, so that we shall all know where we stand and can deal with the budget in a responsible way.

31.4 Another matter which has caused us concern has been the use of the Working Capital Fund to finance items which we think in many instances could have been anticipated sufficiently in advance to be included in the budget; and here I note with approval the remarks of the Director-General this morning which were in general agreement with this proposition.

31.5 We think that, in the future, when moneys are drawn from the Fund during one biennium, the replenishing of these funds should automatically become a first charge on the budget of the succeeding biennium. Only in this way shall all of us be able to have a clear idea of how the Fund is operating and thus be able to maintain a proper and effective budgetary control.

31.6 Turning now to the specifics of the budget before us, the Canadian delegation has been in doubt for some time as to exactly what overall figures we were being asked to approve. And, if I may say so, the resolution which the Executive Board passed on this question at

its 68th session did little to help clarify the situation. Nevertheless, we are prepared to support an overall figure of $48.12 million, which is the amount recommended by the Executive Board to cover the programme and budget proposals outlined in document 13 C/5.

31.7 In this context, we are concerned about the three additional items which the Executive Board suggested should also be taken into account. The wording of the recommendation did not make it clear whether these items are to be financed within the proposed budget ceiling of $48.12 million or whether it is presumed that additional funds will be provided. True, the Director-General has made it clear this morning that these ought to be provided for by additional funds. Our own view, nevertheless, is that if these items are considered essential, every effort must be made to finance them from savings and adjustments within the budget itself. If there is any difficulty in this regard the obvious solution would be to eliminate, or at least delay, *some of the marginal projects in the present* programme. I recognize that this will not be easy, it may even be unpleasant, but it may also be necessary. We agree also with the Director-General that the Working Capital Fund ought not to be used to pay these additional administrative items before us, certainly not if there is any other way of providing for them.

31.8 We are confident that the Executive Board will follow events with the greatest attention and will satisfy itself as to the soundness of the solution that is adopted. I would also like to stress that, while we admit the possibility that additional funds may have to be provided during the course of the next two years, we can only envisage these funds being used to meet unforeseeable administrative costs. We could not agree that they be used to finance additional projects which have not so far been provided for in the current draft budget. As far as the Canadian delegation is concerned, new items should be added to the programme at this stage only if other items of roughly equivalent value are eliminated.

31.9 We take this position not only because we consider that the proposed level of $48.12 million represents a more than adequate increase over the previous budget, but also because we doubt that the Secretariat has the capacity to carry out a larger work load effectively. For these reasons, Mr. President, I must announce to you with regret, but with considerable firmness, that the Canadian delegation will not be able to support a budget figure higher than $48.12 million. However, we assure the Director-General that this is *no vote of want of confidence in him*. We think that the matter should not be regarded in that way, indeed, we reassure the Director-General of our confidence.

32. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Заседание объявляю закрытым.

(32) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I declare the meeting closed.

The meeting rose at 1.05 p.m.
La séance est levée à 13 h.05.
Se levanta la sesión a las 13.05.
Заседание закрывается в 13 ч. 05 м.

THIRTEENTH PLENARY MEETING

27 October 1964 at 3.10 p.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

TREIZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

27 octobre 1964, à 15 h. 10
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

DÉCIMOTERCERA SESIÓN PLENARIA

27 de octubre de 1964 a las 15.10
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ТРИНАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

27 октября 1964 г. в 15 ч. 10 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

GENERAL DISCUSSION (continued)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Г-да делегаты, разрешите открыть тринадцатое пленарное заседание.

1.2 Министр образования и культуры Бельгии, г-н Анри Жанн, просил предоставить ему возможность выступить в начале дневного заседания до продолжения дискуссии по бюджетному потолку в связи с тем, что г-н министр должен уехать из Парижа по срочным делам. Предоставляю слово г-ну министру.

(1.1) Le PRESIDENT. - (*Traduit du russe.*)
Mesdames, Messieurs, la treizième séance plénière est ouverte.

(1.2) M. Henri Janne, ministre de l'éducation nationale et de la culture de Belgique, a demandé à prendre la parole au début de la séance de cet après-midi, avant la reprise de la discussion sur le plafond budgétaire, car il doit quitter Paris d'urgence. Je donne la parole à M. Janne.

2.1 M. H. JANNE (Belgique). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, j'ai voulu prendre part à ce débat pour apporter le salut de la Belgique à la Conférence générale de l'Unesco réunie en sa treizième session et lui faire part du sentiment du Gouvernement belge touchant certains points inscrits à son ordre du jour.

2.2 Trois questions vont particulièrement retenir mon attention : la Campagne mondiale pour l'alphabétisation, la priorité accordée à la promotion des sciences et la mise en oeuvre d'une véritable politique de la jeunesse.

2.3 En ce qui concerne l'alphabétisation, les conclusions présentées par le Directeur général au Conseil exécutif sont essentiellement fondées sur la constatation suivante : "La situation, écrit-il, est caractérisée par l'existence de puissants facteurs subjectifs, qui

poussent à une expansion et une intensification systématiques des efforts en vue d'une alphabétisation massive. Les facteurs subjectifs constituent une motivation ardente et contagieuse. Les facteurs objectifs procèdent de la relation, de plus en plus apparente, qui existe entre l'alphabétisation et le développement." Assurément, ces facteurs constituent à eux seuls une justification suffisante du programme expérimental qui est proposé fort judicieusement comme première phase de l'action à entreprendre. Notre approbation ne paraîtra pas surprenante, si l'on veut bien se rappeler que c'est la Belgique qui, en 1960, a pris l'initiative de cette entreprise avec le Maroc et le Mexique. Mais le rythme des efforts internationaux est naturellement lent, alors que les besoins sont énormes et urgents. Or, si le programme est judicieux - nous le répétons - il n'en reste pas moins qu'il ne serait mis en oeuvre qu'en 1966 et s'étendrait jusqu'à 1968. L'évaluation de cette phase expérimentale prendrait environ deux ans et serait l'élaboration d'un plan d'élargissement du programme qui serait présenté à la Conférence générale en 1970. On voudrait espérer - nous y insistons - que cette date du début de la grande Campagne mondiale d'alphabétisation pourra être rapprochée ; devant des besoins immenses, six ans c'est très long. Car l'alphabésitation, c'est bien plus que la réponse à des aspirations subjectives et à des besoins en relation directe avec le développement. La lecture et l'écriture changent profondément la mentalité de l'homme, créent, au sens plein, un homme nouveau. Pour résoudre les problèmes qui se posent à lui, l'homme qui sait lire et écrire procède analytiquement ; il soumet systématiquement ces problèmes à une dissection rationnelle. La lecture et l'écriture sont une formalisation de la raison et constituent en elles-mêmes une première logique formelle. Au contraire, l'homme qui ne sait ni lire ni écrire agit par intuition globale, par rapprochements analogiques, ce qui explique l'importance de l'empirisme magique dans les sociétés archaïques. Placé devant une difficulté, il ne recourt pas à l'analyse rationnelle mais à la mémoire, instrument-clé du comportement adaptatif, là où n'existe aucun autre moyen d'enregistrement de l'expérience. L'écriture utilisée pour la conservation de la pensée libère l'homme des limites, du poids, de la non-interchangeabilité de la mémoire individuelle. L'homme du milieu naturel use de la mémoire et recherche le précédent analogique qui lui servira de modèle pour l'action présente. D'où, dans les sociétés préindustrielles ou non industrielles, l'importance du stock traditionnel de dictons et de proverbes, de cette "sagesse des nations", véritable manuel de règles d'action. L'alphabétisation constitue donc une véritable libération de l'esprit et dote l'individu d'un sens complémentaire : l'usage effectif de la raison raisonnante. Beaucoup plus que comme moyen d'assimilation de techniques, l'alphabétisation doit être considérée comme génératrice d'une mentalité propre à favoriser le développement économique et culturel d'une nation. A cet égard, nous voulons souligner l'intérêt de l'effort spécial entrepris par l'Iran ; son "Armée du savoir" est une forme de lutte contre l'analphabétisme, menée le plus efficacement possible au niveau national. La Belgique envisagera avec sympathie sa participation au Colloque consacré à ce problème, auquel le Gouvernement iranien projette d'inviter des délégations des Etats membres.

2.4 Abordons maintenant le deuxième point qui a retenu notre attention : la priorité attribuée, depuis 1963, à la promotion des sciences. C'est, à notre sens, une orientation décisive de la stratégie de l'Unesco, une impulsion comparable à celle qui a été donnée, voilà six ans, à l'éducation : activités opérationnelles, Fonds spécial, Planification de l'enseignement ; et c'est là une grande et belle décision, car, bien qu'il s'agisse d'un lieu commun, il est conforme à la vérité d'affirmer que la rapidité du développement est, avant tout, conditionnée par le volume et la qualité des apports de la science. Le Gouvernement de mon pays a voulu prendre sa part de l'effort projeté ; il a été fort heureux de voir agréer par le Conseil exécutif la proposition introduite par notre Premier Ministre, qui consiste à "entreprendre une étude à l'intention des Etats membres sur la coopération internationale que requiert le développement des sciences biologiques, sur les modalités que pourrait prendre éventuellement cette coopération, ainsi que sur les disciplines scientifiques qu'elle devrait embrasser." Pour faciliter cet effort qui vise, en somme, à coordonner diverses initiatives internationales - et nationales, d'ailleurs - le Gouvernement belge a mis à la disposition de l'Unesco un crédit qui, pour être d'une importance limitée (13.000 dollars), n'en marque pas moins l'intérêt qu'il porte à la fondation d'un institut de recherches fondamentales dans le domaine des sciences de la vie. Les progrès des disciplines biologiques

permettent, en effet, des bouleversements - révolutionnaires mais bienfaisants - de nature à changer radicalement les modes de vie de l'humanité en supprimant la misère physiologique et matérielle qui affecte une si importante fraction de l'humanité.

2.5 Enfin, nous portons notre attention sur la jeunesse. Le Directeur général annonce l'élaboration d'une véritable politique de la jeunesse. Que les crédits affectés à ce chapitre aient été diminués de 15.000 dollars ne constitue pas une entrave à cette orientation primordiale, car des transferts de crédits pourraient être réalisés. Ce qui est significatif, c'est l'accent qui a été mis sur cette partie du Programme. Son développement découlera du succès indéniable de la Conférence internationale sur la jeunesse, tenue à Grenoble, en août 1964. Cent soixante-quinze délégués, appartenant aux milieux les plus divers et souvent les plus opposés, ont pu faire là un travail utile au sujet de l'éducation extrascolaire. Le Rapporteur général de la Conférence a écrit : "La preuve est faite que l'Unesco peut réunir des représentants de la jeunesse du monde entier, quels que soient leur idéologie, leurs positions politiques et le niveau de développement de leur pays, pour des affrontements qui risquent d'être difficiles, mais qui peuvent, comme ce fut le cas ici (à Grenoble), être surmontés dans la dignité et le respect mutuel". Cette réussite de la Conférence de Grenoble est un symptôme du mouvement actuel de l'humanité vers son unité.

2.6 L'interdépendance des hommes est devenue mondiale. Tout événement apparemment important ou de nature à retenir l'attention est, à l'instant, diffusé et porté à la connaissance de centaines de millions d'hommes sur tous les points du globe. Quelques heures suffisent au voyageur pour atteindre n'importe quelle ville sur n'importe quel continent. Ces prodiges sont devenus banals. Tout fait, où qu'il se produise, a des conséquences pour les autres hommes : l'interdépendance économique est aujourd'hui effective ; elle exerce des effets directs ou indirects sur chacun de nous. Toute guerre, même périphérique ou marginale, tout trouble sérieux dans le monde affecte l'équilibre, la sécurité, la liberté de tous les peuples, au moins potentiellement. Grande nouveauté, nous savons tout ce qui se passe dans le monde. L'image, le son, les mots font connaître partout la vie des autres. Nous ne pouvons désormais ignorer la misère du Tiers Monde, et celui-ci contemple ce qui, pour lui, est la richesse, en trouvant sans doute - nous devons nous en rendre compte - dérisoires et odieux les problèmes que nous pose la répartition de cette richesse. Et voilà les armes de destruction massive, qui sont à la mesure des moyens de communication : elles concernent toute l'humanité. Le monde est un. L'espèce humaine, pour la première fois dans l'histoire, prend conscience de son unité. Dès lors, les problèmes qui se posent n'ont de sens qu'à l'échelle mondiale, que par référence non à l'homme abstrait des humanistes mais à l'humanité totale, présente, concrète, vivante. La pensée est généralement en retard sur les faits. Il importe - car, cette fois, c'est la survie de l'espèce qui est en jeu - de ne pas commettre d'erreur d'échelle, de ne pas renouveler celle de l'admirable Démosthène - qui, à l'heure de la Grèce et des grands empires hellénistiques, luttait à l'échelle d'Athènes, de la Cité - ou celle des "politiques" du XVe siècle qui, à l'heure des monarchies, agissaient à l'échelle des duchés, de la féodalité. Aujourd'hui, la nation, si grande soit-elle, est encore à l'échelle du canon, du char, du moteur à explosion, c'est-à-dire de ce qu'on dénommé les "armes conventionnelles", alors que nous sommes, en fait, à l'échelle du moteur à réaction, de la bombe H et des fusées, c'est-à-dire à l'échelle de l'humanité. Comment l'esprit des hommes les meilleurs, les plus cultivés, les plus compétents, les plus sacrés aux yeux de leurs fidèles, ne se tournerait-il pas plutôt aujourd'hui vers ce qui unit que vers ce qui divise ? Nous sommes amenés - mais en avons-nous suffisamment conscience ? - à rechercher - tout en restant nous-mêmes - ce qui nous unit, et à oublier ce qui nous divise : nécessité que nous dicte une dure réalité mais qui est ouverte sur des perspectives de bonheur et de paix. Et, Mesdames et Messieurs, le Programme de l'Unesco nous invite à cette recherche.

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Мы получили телеграмму от бывшего Генерального директора ЮНЕСКО г-на Веронезе. Прошу г-на секретаря огласить текст этой телеграммы.

(3.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Nous venons de recevoir un télégramme de M. Veronese, ancien directeur général de l'Unesco. Je demande au Secrétaire de la Conférence d'en donner lecture.

4. Le SECRETAIRE. -
Mr. Chairman, Mr. President, the text of the telegram is as follows :
"Envoie cordiales félicitations votre élection présidence treizième Conférence générale Unesco et vous prie transmettre Conseil exécutif et délégations Etats membres fidèle souvenir et meilleurs voeux succès et progrès notre Organisation. Signé Vittorino Veronese."

DISCUSSION OF THE PROVISIONAL ASSESSMENT LEVEL AND SPENDING LEVEL FOR 1965-1966 (continued)

DISCUSSION DU MONTANT MAXIMUM PROVISOIRE DES CONTRIBUTIONS ET DU MONTANT PROVISOIRE A DEPENSER POUR 1965-1966 (suite)

DEBATE SOBRE EL NIVEL MAXIMO PROVISIONAL DE LAS CONTRIBUCIONES Y EL NIVEL PROVISIONAL DE GASTOS PARA 1965-1966 (cont.)

ДИСКУССИЯ ПО ВОПРОСУ О ПРЕДВАРИТЕЛЬНОМ МАКСИМУМЕ УРОВНЯ ВЗНОСОВ И РАСХОДОВ НА 1965-1966 ГОДЫ (продолжение)

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Федеративной Республики Германии, г-ну Саттлеру.

(5.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Sattler, délégué de la République fédérale d'Allemagne.

6.1 Mr. SATTLER (Federal Republic of Germany):
Mr. President, fellow delegates, may I be permitted to say a few words on the position of the German delegation in the debate on the budget ceiling.

6.2 This is the third time I have had a seat in this hall. I see many old friends and I see many new people, and a new President. I see also that we are having the same discussion as we had two years ago, as we had four years ago. Of course - and I wonder if you all have the same feeling - we are all a little influenced when our "magician" the Director-General explains to us so beautifully the activities of our Organization and the proposals which he has to make for it. Many of us in this room have widely differing ideas and believe in very different things in this world. But most of us are administrators - of schools, of universities, of theatres, of museums, of cultural institutions, and we believe in the value of those institutions - and we all have every year, as in this instance every second year, to convince our parliaments and our Ministers of Finance of these spiralling costs which have already been mentioned today. On the other hand, despite the fact that the figures become bigger and bigger the beefsteak gets smaller and smaller. And that of course is something which it is very difficult to have to say to our parliaments and our Ministers of Finance. I think we are all more or less in the same situation, especially those poor rich nations which have to pay so much; they have particular difficulties in getting their people persuaded. I must confess, in Germany, the same situation prevails. We have a budget ceiling, this year, which is no more than 6% higher, and ought not to be any higher, than last year's. It will therefore not be easy to persuade our parliament to accept an increase here of 25%, but fortunately we have a few Members of Parliament in our delegation and they will initiate the necessary procedure right away. That's one point.

6.3 My next point is that when I look back to two years or four years ago I see that meanwhile the extent of the work has increased and that the confidence of which the Director-General spoke has also increased. We all believe in the value of Unesco's work, we all believe in the necessary extension of this work, and, as we get to know one another better, we believe in the people who run these things, the Director-General, his assistants and his

assistant personnel. I may say that personally I don't believe - and that is what I mean when I say it will be hard to convince our Ministers of Finance - I don't believe that this will be the last debate on increases in the budget ceiling. I am fairly sure that in the next 10 or 20 or 30 years it will grow up and up more and more, because it is like a child who is still growing. A boy of fifteen or eighteen years of age doesn't need longer trousers, but Unesco is not as far advanced as that and I think that for many many years it will be like a boy of two or three who is growing enormously. That is the difficulty. How can we say to our Finance Ministers that this is the end?

6.4 Yesterday and on other days the Director-General, and also the head of the Swedish delegation, spoke about new methods for preparing the budget in the future and I think we are all very interested in that. As soon as possible we should have new methods to deal with these increases in the budget. I shall not go back, at this point in the debate, over the various points in Unesco's programme and the changes envisaged yesterday by the Head of our German delegation in his intervention in the general debate. But I want to say very clearly how much we are interested in this extension of the work and how much we do believe in it on the German side. We shall vote on this occasion, in spite of the difficulties it presents, for the figure of $48.12 million which the Executive Board has proposed.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Бразилии профессору Берредо Карнейро.

(7.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. de Berredo Carneiro, chef de la délégation du Brésil.

8.1 M. de BERREDO CARNEIRO (Brésil). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, quoi que l'on fasse, l'heure de la discussion du plafond budgétaire est toujours une heure difficile. Des points de vue souvent très opposés se heurtent, cette fois-ci, heureusement, dans une atmosphère sereine.

8.2 Le Directeur général nous a présenté un tableau précis, clair, lumineux. La proposition du Conseil exécutif ne se limite nullement à la somme de 48.120.000 dollars, qui n'aurait pas suffi à lui assurer l'accord très large qu'elle a trouvé au sein du Conseil. La proposition est explicite ; elle est complétée par trois alinéas recommandant à la Conférence générale de tenir compte de trois éléments dans la fixation du plafond budgétaire provisoire, au-delà naturellement de la somme de 48.120.000 dollars. Il s'agit d'abord de deux obligations formelles, impératives, que l'Unesco doit prendre en considération, indépendamment de son Programme, et qui lui sont imposées, en premier lieu, par l'augmentation du coût de la vie à Paris, où se trouve le Siège de l'Unesco, et en second lieu, par ses devoirs envers son personnel le plus modeste. Il s'agit ensuite d'obligations résultant des constructions qu'il a été nécessaire d'édifier.

8.3 Mais il y a plus : dans sa recommandation, le Conseil exécutif n'a pas oublié les incidences budgétaires éventuelles des propositions et amendements au Programme soumis par les Etats membres et reçus à la date du 8 septembre 1964. Il se peut que la Conférence générale soit amenée,un jour, à modifier son règlement en ce qui concerne la liberté accordée aux Etats membres de présenter à chaque session un certain nombre de propositions qui, inévitablement, supposent et entraînent des dépenses. Mais, en attendant, est-il loyal de la part de l'Organisation d'inviter les Etats membres à lui soumettre des projets aux dates qu'elle-même a fixées, et de refuser à ces projets toute allocation budgétaire au seuil même de la discussion qui les concerne ? N'y a-t-il pas quelque chose de choquant à dire à chacun des pays qui ont recours à l'Unesco "Envoyez-nous des propositions, élaborez des projets", tout en fermant la porte à toute attribution éventuelle de crédits à ces projets, comme s'ils n'étaient pas demandés, comme s'ils étaient exclus ?

8.4 Je ne veux pas entrer dans le fond du débat concernant les différentes propositions de plafond budgétaire qui ont été formulées ici. Je rappellerai simplement que tous les pays -

ce n'est pas le privilège de quelques-uns d'entre eux - ont leur Ministère des finances, auquel ils doivent soumettre ces propositions, et que les Ministères des finances doivent savoir que les propositions définitives concernant le plafond budgétaire de l'Unesco ne peuvent pas être formulées avant que les Etats membres se réunissent et fixent ce plafond. Il n'y a rien d'anormal à cela. C'est conforme à nos statuts, au Règlement de la Conférence générale. Quand on a accepté l'Acte constitutif de l'Unesco, on doit s'attendre à faire face aux obligations qui en découlent, et celle-là en est une. Il n'y a pas de récriminations à adresser au Directeur général, me semble-t-il, parce que, à une certaine date, il s'est trouvé dans l'obligation d'augmenter de 660.000 dollars le montant provisoire du budget, à cause de l'accroissement du coût de la vie.

8.5 Mesdames et Messieurs les délégués, le professeur Silvio Zavala, chef de la délégation du Mexique, vous a fait une proposition. Il vous suggère de voter par division : d'abord sur la somme initiale que le Conseil exécutif a fixée à 48.120.000 dollars, puis, selon la procédure recommandée par le Conseil lui-même, sur le point (a) du paragraphe 7 de la recommandation du Conseil exécutif, c'est-à-dire sur un montant de 250.000 dollars ; ensuite, sur le point (b) du paragraphe 7, c'est-à-dire sur une somme de 555.000 dollars.

8.6 Mais il y a aussi le point (c) de ce même paragraphe 7. Que ferons-nous à propos des incidences budgétaires des propositions de résolution des Etats membres ? Personnellement, je serais très tenté de vous dire : "le Brésil, selon sa tradition, se rallie à la proposition relative au chiffre de 50 millions de dollars que vous ont faite les délégations du Cameroun et du Maroc". Mais je crois que nous pouvons trouver des solutions intermédiaires. Je crois, comme le Directeur général, qu'il est plus important, à ce stade de l'évolution de l'Unesco, de compter davantage les voix que les dollars, à condition que les dollars se rallient, autant que possible, aux voix !

8.7 Je vous demanderai donc, Mesdames et Messieurs, sans amender la proposition que vous a soumise le chef de la délégation mexicaine, de voter successivement les trois chiffres que j'ai mentionnés, mais de tenir compte aussi du fait que la somme de ces trois éléments qui se monterait, si mes calculs sont exacts, à 48.925.000 dollars, ne dispense pas la Commission du programme et la Commission administrative de prendre en considération les projets de résolution qui leur sont soumis, conformément aux règles de notre Organisation, d'en évaluer l'importance du point de vue du Programme et du point de vue du Budget, de la chiffrer soigneusement et de présenter, à la fin de leurs travaux, une proposition budgétaire qui en tienne compte. Je ne crois pas que ce soit pour étouffer ces projets de résolution que le professeur Zavala n'a tenu compte que des paragraphes 7 (a) et 7 (b) de la Recommandation du Conseil exécutif. C'est parce qu'il est impossible, pour le moment, de chiffrer cet ensemble de propositions dont l'approbation va dépendre du débat qui aura lieu au sein des deux commissions.

8.8 Donc, sous réserve de la liberté formellement reconnue à la Conférence générale de reprendre l'examen du montant global du budget auquel pourrait aboutir l'étude approfondie et détaillée de l'ensemble des propositions soumises à l'heure actuelle à la Commission du programme, de chiffrer le coût de ces propositions et de fixer le montant des crédits que l'Unesco accepte d'affecter à leur mise en oeuvre, c'est en toute liberté que je me rallie à la proposition du professeur Zavala et que je demanderai, à mon tour, comme il l'a fait, aux délégués du Cameroun et du Maroc, s'il n'y aurait pas là un moyen d'aboutir à une formule d'entente, mais d'entente engagée.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Генеральный директор хочет сделать заявление. Предоставляю слово Генеральному директору.

(9.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole au Directeur général pour une déclaration.

10.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -

Monsieur le Président, j'avais dit ce matin qu'il n'était pas dans mes intentions d'intervenir dans le débat et, en conséquence, je ne m'apprêtais pas à vous demander la parole. Toutefois, à la suite de l'intervention de M. Carneiro, qui a appuyé une proposition présentée initialement par M. Zavala, chef de la délégation du Mexique, je crois de mon devoir de vous demander, Monsieur le Président, de bien vouloir préciser, non pas la procédure de vote, - cela, vous en déciderez au moment où l'on votera - mais l'objet de la discussion. En effet, je crois qu'il conviendrait que l'on sache de quoi l'on parle.

10.2 Le point inscrit à l'ordre du jour et dont la Conférence générale discute actuellement est ainsi libellé : "Montant total provisoire du budget". Il me semble donc que ce qu'il s'agit de voter, c'est un total. D'autre part, c'est un total provisoire et, personnellement, je dois dire, Monsieur le Président, que, si la Conférence générale, en séance plénière, laissait dans l'incertitude le montant total du budget et laissait aux Commissions le soin de décider ce qu'il y a lieu d'inclure dans ce budget, je craindrais fort qu'à la fin de la session, lorsqu'il s'agira de voter le montant total définitif du budget, la confusion ne soit extrême. Je redoute que, dans de telles conditions, Mesdames et Messieurs les délégués, vous ne puissiez absolument pas vous mettre d'accord, si ce n'est en recourant à l'un de ces arrangements improvisés à deux heures du matin que l'Unesco a connus à ses débuts, mais que, j'espère, elle ne connaîtra plus.

10.3 Par conséquent, sans me prononcer sur la question de la procédure de vote, qui est de votre ressort, Monsieur le Président, et qui comprend, bien sûr, le vote par division, ce que je souhaite c'est qu'on s'en tienne au point à l'ordre du jour qui est le "Montant total provisoire du budget". Il s'agit donc d'un chiffre total. Il faut que, lorsque les délégations sortiront de cette salle, les commissions connaissent un montant total et non pas une succession de chiffres que l'on pourrait conditionnellement ajouter les uns aux autres.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово делегату Кубы, г-ну Маринелло.

(11.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Marinello, délégué de Cuba.

12.1 El Sr. MARINELLO (Cuba):

Señor Presidente, señor Director General, compañeros delegados: La Delegación de la República de Cuba quiére expresar en breves palabras su posición frente a un problema de tanta importancia como el que en estos momentos se debate: el monto total del presupuesto para los dos años futuros. Nuestra Delegación, consciente de la responsabilidad de su decisión, ha estado atenta a las distintas intervenciones sobre el límite presupuestario máximo.

12.2 Hemos oído dos clases de argumentos: los de los delegados que hacían objeciones a la elaboración del Presupuesto y los de quienes se referían a defectos para ellos insuperables, en la aplicación del mismo. Recordamos la intervención, en el día de ayer, del Delegado de Suecia quien, con un conocimiento seguramente muy profundo del caso, recomendaba una mejor elaboración del Presupuesto general de la Unesco; en cambio algún otro delegado se ha referido, no a los defectos de preparación, sino a la ejecución de ese Presupuesto.

12.3 La Delegación cubana quiere decir, por mi intermedio, que estamos de acuerdo, desde luego, en que en ambos casos se adopten todas las medidas encaminadas a la mejor realización de nuestros objetivos; que se mejore cada vez más el sistema de preparación del Presupuesto y que se impida, hasta donde ello es posible, que la burocracia estorbe la buena aplicación de nuestros fondos Pero en esa pugna entre lo burocrático y lo esencial, la Delegación cubana entiende que siempre será mejor un burócrata más que un programa menos. Las tareas que tenemos por delante son tan extraordinarias que los años

futuros mostrarán cómo este Presupuesto que hoy parece exagerado a algunos, será insuficiente para los objetivos que se propone la Unesco con miras al eficaz desenvolvimiento de sus funciones y a la realización de su Programa.

12.4 Es un secreto a voces que algunos países, y Cuba no es una excepción, no pueden ver con simpatía, ni con gusto, ni con satisfacción, los aumentos constantes del Presupuesto de la Unesco. Nosotros, por razones que muchos conocen, somos víctimas de presiones externas y del aislamiento económico, circunstancias que hacen difícil una contribución importante, sobre todo cuando tiene que traducirse en dólares. Y sin embargo, votamos hoy con satisfacción y decisión el límite presupuestario que nos proponen el Consejo Ejecutivo y el Director General. Votamos ese límite presupuestario por razones que creemos fundamentales, por nuestra fe absoluta en la Unesco y en la realización de sus tareas transcendentes, porque entendemos que en la medida en que la Unesco vaya desenvolviendo sus objetivos, se abrirán paso en el cerebro de millones de hombres las ideas de paz, de comprensión, de entendimiento fructífero, porque entendemos que la cultura será el más alto elemento libertador de nuestro país, del continente americano y del género humano.

12.5 Si tenemos esa esperanza, esa fe, esa seguridad, es lógico que estemos de acuerdo con un Presupuesto que a muchos parece alto y que pronto nos resultará insuficiente. En definitiva, si realizamos las tareas que este Presupuesto señala, si se desarrolla el Programa excelente que nos ha sometido el Consejo Ejecutivo de la Unesco, en breve plazo habremos de felicitarnos de la decisión que, creo, vamos a tomar esta tarde. Los compañeros han hecho uso de dos imágenes que son sin duda oportunas; unos han hablado de caminos y otros de espiral, del temor de una espiral que ascienda continuamente llevándonos a situaciones difíciles. Queremos decir, en nombre de la Delegación de Cuba, que no tenemos temores a las espirales mientras su ascensión sea honesta e inteligentemente vigilada; y como tenemos fe en que así lo harán los dirigentes de la Unesco en relación con el Presupuesto que estamos considerando, votamos con toda satisfacción y con toda conciencia por la suma de 48.120.000 dólares que nos ha presentado el Consejo Ejecutivo y nuestro muy capaz Director General.

(12.1) M. J. MARINELLO (Cuba). - (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués : La délégation de la République de Cuba tient à définir en quelques mots sa position à l'égard du problème si important dont il s'agit actuellement, à savoir : le montant total du budget pour les deux années à venir. Notre délégation, consciente de la responsabilité qui s'attache à sa décision, a suivi avec attention les diverses interventions relatives au plafond budgétaire.

(12.2) Nous avons entendu deux catégories d'arguments : certains délégués ont formulé des objections au sujet de l'élaboration du budget, alors que pour d'autres, c'est l'utilisation de ce budget qui présente des défauts, à leurs yeux insurmontables. On se souvient qu'au cours de son intervention d'hier, le délégué de la Suède, qui a incontestablement une connaissance approfondie du problème, a recommandé d'améliorer la manière dont s'élabore le budget général de l'Unesco ; en revanche, un autre délégué a relevé des défauts, non dans l'élaboration du budget, mais dans son utilisation.

(12.3) La délégation cubaine tient à déclarer, par ma voix, que nous admettons parfaitement, dans les deux cas, la nécessité de prendre toutes mesures propres à faciliter la réalisation de nos objectifs, d'améliorer sans relâche les méthodes d'élaboration du budget et d'empêcher dans la mesure du possible, la bureaucratie de faire obstacle à l'utilisation rationnelle de nos ressources financières. Cependant, s'il faut mettre en balance la lutte contre la bureaucratie et la réalisation des objectifs essentiels, la délégation cubaine estime qu'il vaudra toujours mieux un bureaucrate de plus qu'un programme en moins. Les tâches qui nous attendent sont si peu communes que ce budget, considéré aujourd'hui comme excessif par certains, se révèlera au cours des années à venir, insuffisant pour permettre à l'Unesco de réaliser ses fins, de remplir efficacement ses fonctions et de mener à bien son programme.

(12.4) Je ne trahirai pas un grand secret en disant que certains pays, au nombre desquels figure Cuba, n'éprouvent aucun agrément ni plaisir , à voir le budget de l'Unesco augmenter à chaque exercice. Comme beaucoup le savent, nous sommes quant à nous victimes de pressions extérieures et sa mesure d'isolement économique, situation peu propice au versement d'une contri-

bution importante, surtout lorsqu'il faut la verser en dollars. Et pourtant, nous votons aujourd'hui avec satisfaction, sans hésiter, le plafond budgétaire que nous proposent le Conseil exécutif et le Directeur général. Nous le votons pour des raisons que nous estimons fondamentales, parce que nous avons une foi absolue en l'Unesco et dans l'accomplissement de ses tâches exaltantes, parce que la réalisation progressive des objectifs de l'Unesco ouvrira, nous en sommes convaincus, l'esprit de millions d'hommes aux idées de paix, de compréhension et de raison, parce que nous croyons que la culture sera le meilleur instrument de libération de l'homme dans notre pays, sur le continent américain et dans le monde entier.

(12.5) Animés par cette espérance, cette foi et cette conviction, il est logique que nous approuvions le budget proposé qui, à beaucoup d'entre nous, paraît élevé, et qui nous semblera bientôt insuffisant. Après tout, si nous menons à bien les tâches que prévoit ce budget, si le programme excellent que nous a soumis le Conseil exécutif de l'Unesco se réalise, nous ne tarderons pas à nous féliciter de la décision que nous allons, je crois, prendre cet après-midi. Mes éminents collègues ont eu recours à deux images incontestablement appropriées ; les uns ont parlé d'un cheminement et les autres d'une spirale redoutable dont l'ascension continuelle nous entraînerait dans des situations difficiles. Je tiens à dire, au nom de la délégation cubaine, que nous ne redoutons pas les spirales, pourvu que leur ascension soit raisonnable et judicieusement surveillée. Nous croyons pouvoir compter sur les dirigeants de l'Unesco pour que le budget actuellement à l'étude réponde à cette condition ; aussi voterons-nous volontiers et sans hésitation ni réserve en faveur de la somme de 48.120.000 dollars que nous ont proposée le Conseil exécutif et notre éminent Directeur général.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе иранской делегации, г-ну Овейда.

(13.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Hoveyda, chef de la délégation iranienne.

14.1 M. A. A. HOVEYDA (Iran). -
Monsieur le Président, j'ai dit, lors de ma première intervention, que mon Gouvernement avait confié la charge difficile de défendre les intérêts particulièrement coûteux de la culture et de l'éducation au Ministre des finances de l'Iran. C'est pourquoi, en tant que seul Ministre des finances de cette assemblée, je ne pouvais pas ne pas prendre part à un débat qui concerne le budget. Qu'il me soit permis de faire ici une petite digression : le délégué de la République fédérale d'Allemagne nous a dit, il y a quelques instants, qu'en ce qui concerne le budget, le plus difficile était de convaincre les ministres des finances. Je dois lui avouer que mon Gouvernement a trouvé la bonne recette en plaçant le Ministre des finances à la tête de la délégation iranienne.

14.2 L'augmentation du budget administratif qui est de l'ordre de 5 % par rapport à l'exercice précédent ne constitue-t-elle pas un minimum, compte tenu spécialement de l'augmentation du coût de la vie ? De même, ne faut-il pas féliciter le Directeur général de nous présenter un Programme dont les activités sont bien plus étendues que celles des deux années passées, tout en prévoyant une augmentation raisonnable du montant du budget ? Quel ministre des finances - je m'adresse à tous les pays ici représentés - ne serait pas heureux si l'augmentation des dépenses administratives de l'exercice budgétaire d'une année par rapport aux dépenses de l'année précédente ne dépassait pas 5 % ? Les économies de bouts de chandelle ne sont pas les meilleures. Il y a des dépenses productives. Les activités nouvelles prévues par le Projet de programme et de budget les justifient autant que la nécessité de se pencher sur les besoins matériels des fonctionnaires. Les 530.000 dollars prévus pour ce qu'on appelle le "personnel de service et de bureau" s'imposent. Notre Organisation ne doit-elle pas s'assurer les meilleurs fonctionnaires, tant dans le cadre organique que dans celui du personnel de service et de bureau ?

14.3 En étudiant le Projet de budget qui nous est proposé et en écoutant les explications données ce matin par le Directeur général, nous devons nous placer dans une perspective internationale et dépasser les soucis purement financiers. En effet, comme je l'ai déjà dit, ma délégation estime que les finances ne se justifient que dans la mesure où elles servent des objectifs à long terme. Elles n'ont de raison d'être que lorsqu'elles dépassent les préoccupations purement comptables pour se mettre au service de tout ce qui est nécessaire au

développement du Programme de l'Unesco sur les plans culturel, éducatif et scientifique. Dans un monde où l'on dépense chaque jour plus de 330 millions de dollars pour les forces armées - je vous renvoie à ce sujet, Mesdames et Messieurs, au dernier numéro du "Courrier de l'Unesco" - nous pouvons nous permettre de voter un Budget dont le montant ne dépasse pas ce qui est dépensé en 3 h. 1/2 dans le monde pour les forces armées. J'ai écouté avec beaucoup d'attention les discours de nos collègues. La différence entre les montants proposés est de l'ordre de 800.000 dollars, soit ce que l'ensemble des pays dépensent en 3 minutes et 45 secondes pour leurs budgets militaires!

14.4 Le Directeur général nous a dit que, pour lui, le vote que nous allons émettre a une valeur symbolique, qui va bien au-delà du simple vote d'un budget. C'est pourquoi je crois qu'il est de notre devoir de soutenir ensemble et de tout coeur ses efforts pour trouver les fonds nécessaires à la réalisation du Programme de l'Unesco, sur lequel nous sommes, d'ailleurs, tous d'accord. Ma délégation votera donc le montant total du budget proposé par le Directeur général.

15. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Советского Союза Б.Ф. Подцеробу.

(15.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Podtserob, délégué de l'Union soviétique.

16.1 Б.Ф. ПОДЦЕРОБ (Союз Советских Социалистических Республик):
Уважаемый Председатель, дамы, г-да. Делегация Советского Союза с большим *вниманием и интересом выслушала доклады* Председателя Исполнительного совета и Генерального директора, а также выступления делегатов по вопросу о Проекте программы и бюджета на 1965-1966 гг.

16.2 В ходе общей дискуссии делегация Советского Союза уже высказала свою точку зрения по вопросу о бюджете. Вместе с тем она полагает необходимым сделать следующие дополнительные замечания. Выступая за эффективную и действенную программу ЮНЕСКО, делегация Советского Союза неоднократно критиковала тенденцию к необоснованному и чрезмерному росту бюджета. Заботясь об эффективности программы, мы, естественно, выступаем и против распыления средств на мелкие мероприятия, которые практически не оказывают сколько-нибудь значительной помощи развивающимся странам. Особенно тревожно то обстоятельство, что расходы на содержание аппарата, включая расходы по обслуживанию, в 1963-1964 гг., например, превысили 50 проц. всего обычного бюджета Организации, не считая расходов по строительству четвертого здания Штаб-квартиры.

16.3 Известно также, что рост бюджета сам по себе не всегда и не обязательно приводит к *равноценному увеличению реальной пользы, которую ЮНЕСКО приносит государствам-членам.*

16.4 Вот почему мы считаем, что настало время сосредоточить внимание не на механическом увеличении бюджета и не на раздувании аппарата ЮНЕСКО, а на максимальном повышении эффективности использования средств ЮНЕСКО в интересах государств, получающих помощь от нашей Организации.

16.5 Пора решительно покончить с пороками и ошибками, которые все еще имеют место как в процессе подготовки, так и в процессе исполнения бюджета. Существующая в настоящее время практика подготовки, утверждения и исполнения бюджета объективно приводит к тому, что руководящие органы ЮНЕСКО - Генеральная конференция и Исполнительный совет - не имеют точной информации относительно реальной стоимости утверждаемых ими проектов и мероприятий, а решения этих органов постоянно нарушаются. Мы решительно настаиваем на том, чтобы с такой практикой было покончено.

16.6 Делегация Советского Союза полагает, что при подготовке бюджета на 1965-1966 гг. следовало учитывать средний уровень цен, окладов и надбавок, который будет иметь

место в период между 1 января 1964 г. и 31 декабря 1966 г., с учетом этого рассчитывать возможности и целесообразность увеличения штатов и, разумеется, прибегать к авансам из фонда оборотных средств и, тем более, к займам у банков только в исключительных случаях и с разрешения Исполнительного совета.

16.7 Не возражая против некоторого возможного увеличения окладов и надбавок сотрудникам категории Общих служб из средств бюджета ЮНЕСКО, делегация Советского Союза вместе с тем не сможет поддержать любые дополнительные ассигнования сверх установленного бюджета.

16.8 За последние четыре года обычный бюджет ЮНЕСКО вырос почти в два раза, приблизительно в таких же масштабах выросли и внебюджетные средства Организации. Реальная же помощь развивающимся странам за счет обычного бюджета практически осталась на прежнем уровне вследствие продолжающегося роста расходов на содержание аппарата Секретариата и на обслуживание.

16.9 Ключем к решению проблемы, по нашему мнению, является усовершенствование структуры, ликвидация некоторых звеньев и повышение эффективности работы аппарата в Штаб-квартире и на местах.

16.10 Предлагаемый Проект программы и бюджета, к сожалению, не ставит подобных задач. Более того, Генеральный директор вносит предложение увеличить штаты аппарата ЮНЕСКО более чем на 100 единиц по сравнению с предыдущим двухлетием.

16.11 Совершенно нецелесообразно включать в программу мелкие и малоэффективные мероприятия. У нас, например, вызывают сомнение проведение таких мероприятий, как "Исследование роли, которую играют в отношениях и обменах между культурами граждане стран Востока, возвращающиеся на родину после обучения на Западе", изучение "традиционных юридических систем", совещание специалистов по психологии образования, проведение послеуниверситетских курсов по педагогической психологии, подготовка сборников по публичной администрации, некоторые мероприятия по социологии и образованию и др.

16.12 Мы также считаем, что имеются определенные излишества в частях I, III, IV и Приложении I Проекта бюджета на 1965-1966 гг., которые свидетельствуют о том, что Секретариат еще не учитывает необходимости экономного расходования средств.

16.13 В совокупности, все эти и другие подобные мероприятия обойдутся Организации довольно дорого, а положительный эффект от них будет весьма невелик.

16.14 Вот почему мы снова настаиваем на том, чтобы ЮНЕСКО сосредоточило все внимание на главных направлениях своей деятельности и наиболее крупных и эффективных мероприятиях, которые дают ощутимые и непосредственные результаты как для всей Организации, так и для государств-членов.

16.15 Таковы наши основные замечания по этому важному вопросу. Учитывая упомянутые нами и другими делегациями крупные недостатки и ошибки, допущенные при составлении Проекта бюджета на 1965-1966 годы, делегация Советского Союза не сможет положительно оценить внесенные на рассмотрение пленарного заседания предложения о бюджетном потолке.

16.16 Учитывая, однако, пожелания и соображения, высказанные на Генеральной конференции делегациями развивающихся стран, и идя им навстречу, делегация Советского Союза, при голосовании Проекта резолюции об уровне бюджета и обложении государств-членов на 1965-1966 гг., рекомендованного Исполнительным советом, воздержится.

(16. 1) M. PODTSEROB (URSS). - (Traduit du russe.)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la délégation de l'Union soviétique a écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt les rapports du Président du Conseil exécutif et du Directeur général, ainsi que les interventions des délégués au sujet du Projet de programme et de budget pour 1965-1966.

(16. 2) Au cours de la discussion générale, la délégation de l'Union soviétique a déjà fait connaître son point de vue sur le budget. Cependant, elle croit devoir présenter quelques observations complémentaires. Tout en étant favorable à un programme d'action efficace de l'Unesco, la délégation de l'Union soviétique a déjà plusieurs fois critiqué la tendance à un accroissement injustifié et excessif du budget. Soucieux de l'efficacité du programme, nous sommes naturellement opposés à un émiettement des crédits en faveur d'activités insignifiantes qui n'apportent en fait aucune aide importante aux pays en voie de développement. Il est particulièrement inquiétant de voir, par exemple, que les dépenses afférentes au personnel et aux services ont représenté en 1963-1964 plus de 50 % du budget ordinaire de l'Organisation, sans compter les frais de construction du quatrième bâtiment du Siège.

(16. 3) On sait qu'une augmentation du budget n'entraîne pas toujours nécessairement un accroissement équivalent de l'utilité réelle de l'Unesco pour les Etats membres.

(16. 4) C'est pourquoi nous jugeons le moment venu de consacrer l'attention non plus à l'augmentation automatique du budget et au gonflement de l'appareil administratif de l'Unesco, mais à la nécessité d'employer ses ressources avec le maximum d'efficacité, dans l'intérêt des pays qui reçoivent une aide de notre Organisation.

(16. 5) Il est temps d'en finir une fois pour toutes avec les vices et les erreurs qui continuent à se manifester aussi bien dans la préparation que dans l'application du budget. La pratique suivie actuellement pour la préparation, l'approbation et l'application du budget, a pour conséquence que les organes directeurs de l'Unesco - la Conférence générale et le Conseil exécutif - ne disposent pas d'informations précises au sujet du coût réel des projets et des activités qu'ils approuvent, et que les décisions de ces organes sont constamment violées. Nous insistons résolument pour qu'il soit mis fin à cette pratique.

(16. 6) La délégation de l'Union soviétique estime que, dans la préparation du budget de 1965-1966, il aurait fallu tenir compte du niveau moyen qu'atteindront les prix, traitements et indemnités, pendant la période du 1er janvier 1964 au 31 décembre 1966, et déterminer en conséquence s'il est possible et raisonnable d'accroître les effectifs, de façon à ne recourir à des avances du Fonds de roulement, et à plus forte raison à des prêts bancaires, que dans des cas exceptionnels et avec l'autorisation du Conseil exécutif.

(16. 7) La délégation de l'Union soviétique n'est pas opposée à ce qu'une éventuelle augmentation des traitements et indemnités du personnel de service et de bureau soit imputée sur le budget de l'Unesco, mais elle ne saurait approuver aucune ouverture de crédits en supplément du budget fixé.

(16. 8) Au cours des quatre dernières années, le budget ordinaire de l'Unesco a presque doublé, et les ressources extrabudgétaires ont augmenté à peu près dans la même proportion. Mais l'aide réelle fournie aux pays en voie de développement sur le budget ordinaire est restée au même niveau, par suite de l'accroissement ininterrompu des dépenses afférentes au personnel et aux services.

(16. 9) Le moyen de résoudre ce problème consiste, à notre avis, à perfectionner la structure du Secrétariat, à supprimer certains éléments, et à accroître l'efficacité du travail du personnel au Siège et hors du Siège.

(16. 10) Le projet de programme et de budget qui nous est présenté ne prévoit malheureusement rien de tel. Qui plus est, le Directeur général propose de créer plus de 100 nouveaux postes par rapport à la période biennale précédente.

(16. 11) Il n'y a aucune raison d'inscrire au programme des projets sans portée et sans efficacité. Nous éprouvons des doutes, par exemple, en ce qui concerne les "enquêtes... sur le rôle que jouent dans les relations et les échanges entre les cultures, après leur retour dans leur pays, les Orientaux qui ont accompli des études universitaires en Occident", l'étude des "systèmes juridiques traditionnels", la réunion de spécialistes en matière de formation psychologique, l'organisation de cours postuniversitaires de psychopédagogie, la préparation de manuels sur l'administration publique, certains projets concernant la sociologie et l'enseignement, etc.

(16.12) Nous considérons aussi qu'il existe aux Titres I, III et IV, ainsi qu'à l'Annexe I du projet de budget pour 1965-1966 certains éléments inutiles qui prouvent que le Secrétariat ne tient pas encore compte de la nécessité de se montrer économe dans l'emploi des crédits.

(16.13) Dans leur ensemble, tous ces projets et d'autres du même ordre coûteront assez cher à l'Organisation, pour un résultat pratique tout à fait insignifiant.

(16.14) Aussi insistons-nous à nouveau pour que l'Unesco concentre toute son attention sur les grandes lignes de son activité et sur les projets les plus importants et les plus efficaces, qui donnent des résultats tangibles et immédiats aussi bien pour toute l'Organisation que pour les Etats membres.

(16.15) Telles sont nos observations essentielles sur cette importante question. En raison des graves insuffisances et erreurs, signalées par nous et par d'autres délégations, qui ont été tolérées dans l'élaboration du projet de budget pour 1965-1966, la délégation de l'Union soviétique n'est pas en mesure d'approuver les propositions soumises à la Conférence générale, au sujet du plafond budgétaire.

(16.16) Tenant compte toutefois des voeux et des considérations formulés à la Conférence générale par les délégations des pays en voie de développement, et souhaitant y répondre, la délégation de l'Union soviétique "s'abstiendra" dans le vote sur le projet de résolution recommandé par le Conseil exécutif sur le niveau du budget et des contributions des Etats membres pour 1965-1966.

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Мали, г-ну Сингаре.

(17.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Singare, chef de la délégation du Mali.

18.1 M. SINGARE (Mali). -
Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs, en intervenant dans ce débat consacré à la fixation du plafond budgétaire, j'entends vous apporter le point de vue du groupe de l'Organisation de l'Unité africaine. Je ne m'attarderai pas sur les considérations techniques relatives à l'élaboration de ce budget. Elles ont été suffisamment développées par le Président du Conseil exécutif et le Directeur général. Eu égard aux arguments exposés, je pense que les chiffres parlent suffisamment d'eux-mêmes pour que toutes les délégations ici présentes aient pleinement conscience du fait que le plafond proposé correspond au minimum nécessaire si l'on veut que l'Unesco poursuive harmonieusement l'exécution de son Programme. Nous, pays du Tiers Monde, apprécions hautement les efforts des pays développés dont la contribution constitue l'essentiel des ressources de notre Organisation. Aussi serions-nous d'accord avec notre collègue des Etats-Unis d'Amérique pour estimer que, dans la fixation du plafond budgétaire, il convient de tenir compte de l'avis des dix pays dont la contribution représente 80 % du budget de l'Unesco, si une telle opinion n'était en contradiction avec l'une des dispositions essentielles de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, à savoir l'égalité absolue de tous ses membres, quelle que soit leur puissance, démographique et économique. Néanmoins, dans l'esprit de compréhension totale qui doit guider nos débats, nous enregistrons la position de ce grand pays, bien qu'elle blesse profondément l'amour-propre national des pays pauvres que nous sommes.

18.2 Si j'ai bien compris son Président, le Conseil exécutif aurait arrêté à 48.120.000 dollars le montant provisoire du budget afférent au Programme, et recommandé que, dans la fixation du plafond budgétaire, il soit tenu compte du rajustement des salaires du personnel. Or, la Commission administrative, après avoir soigneusement examiné le rapport du Directeur général a, dans le document 13 C/37, recommandé à la Conférence générale, au moment où elle fixera le plafond budgétaire, d'inclure dans son examen la question des crédits nécessaires pour couvrir l'augmentation des traitements et salaires du personnel de service et de bureau à concurrence d'un maximum de 530.000 dollars. Si le Conseiller juridique peut nous confirmer que le Conseil exécutif ne s'est pas prononcé sur le plafond budgétaire, il devient clair que le plafond en question ne peut être que le chiffre énoncé par le Directeur général, à savoir 48.925.000 dollars.

18.3 Certains délégués pensent qu'on pourrait trouver, dans le budget proposé par le Conseil exécutif, les sommes nécessaires pour donner effet à la recommandation de la Commission administrative. Ce n'est pas notre avis. Nous estimons, au contraire, que le plafond auquel s'arrête le Directeur général ne lui permet pas de faire face aux demandes de plus en plus fortes des Etats membres, particulièrement des pays en voie de développement. En dehors de ces demandes, il y a des problèmes importants sur lesquels l'Unesco doit se pencher sans délai. Je me bornerai à citer le problème de la jeunesse, domaine où, malgré les résultats positifs de la Conférence de Grenoble, notre Organisation, par manque de crédits, ne peut apporter immédiatement la solution qui s'impose. C'est pourquoi, nous, délégations des pays africains, soutenons la proposition du Cameroun et du Maroc visant à fixer le plafond budgétaire à 50 millions de dollars. En l'adoptant, la Conférence générale répondra à l'immense espoir que les peuples du Tiers Monde placent en l'Unesco.

18.4 Avant de terminer, je lance un solennel appel à nos amis des pays développés pour qu'ils fassent preuve de compréhension à l'égard des problèmes des pays en voie de développement. Je leur suis reconnaissant de tout ce qu'ils font déjà pour financer les organisations internationales qui nous apportent leur assistance. Mais, qui peu le plus peut le moins, et c'est vers eux que nous nous tournerons encore pour leur demander de nous aider à sortir du sous-développement culturel, par le canal de l'Unesco.

19. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово делегату Соединенного Королевства, г-же Мэри Смитон.

(19.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à Dame Mary Smieton, déléguée du Royaume-Uni.

20.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):

Mr. President, I should like to make clear at once that having listened to the Director-General and to this debate, the United Kingdom is of the opinion that the level of the Regular budget for 1965-1966 should be fixed at $48.12 million. And I would like to refer again, as I have done on several occasions in the Executive Board, to the factors that we have taken into account in reaching this view.

20.2 The first factor is that it is no good providing finance for a programme unless it is a programme that is thoroughly well worked out. The projects in such a programme must be clearly defined, they must be part of a coherent plan, and they must be of a kind which are best carried out by an international agency. Also they must be capable of advancing effectively the agreed aims and purposes of Unesco, including notably the degree to which they will help the developing countries to make progress in the fields of education, science and culture.

20.3 Second, we must be sure that the programme which is approved is one which it is within the capacity of the Organization to carry out effectively and efficiently. By this I mean that it must be supported by a well qualified staff, properly recruited and trained and in post at the right time; that the various conferences and meetings will be adequately organized and documented; that Unesco's publications will be of high quality and objectivity; and, most important, we must be sure that the projects, whatever they are, that we carry out as agents are efficiently executed and managed.

20.4 Thirdly, and this has been stressed much today, we must try to achieve a budget level which commands to the maximum extent possible the support of all the governments who by their assessed payments finance Unesco. In this connexion, Mr. President, we might perhaps just remind ourselves that Unesco is not the only Specialized Agency for which Member States find contributions and that in addition many governments, including that of the United Kingdom, make substantial voluntary contributions for the Special Fund and the Technical Assistance Fund.

20.5 Before coming back to these three factors, as I would like to do in a moment, I should say that the strong view of my Government, which is obviously shared by many of us, is that whatever budget level is finally adopted for 1965-1966 at this Conference, it is imperative that some improvements should be sought in our budget procedures for the future. We believe that we ought to look a good deal further ahead than we do now, and make forward plans so that our decisions on future budgets will be made on a better and firmer basis than at present, and, just as important, so that Unesco itself can regard its biennial programmes as part of a continuous programme of development. We believe too that our methods of budgeting must be improved and that we should not in future be faced with last-minute additions which make an orderly method of obtaining properly-considered government views impossible. I am sure the General Conference will agree that the Executive Board was right to decide that one of its urgent tasks next year is to examine these procedures in co-operation with the Director-General. We must exercise due foresight in including known costs at the proper stage, we must also be realistic in recognizing that there may well be factors, urgent emergency needs, cost-of-living increases which cannot be foreseen, or items that cannot be estimated with sufficient accuracy in advance to enable provision to be made in the budget. For these, under our current procedures, we must look to the Executive Board to exercise its discretion in deciding whether and to what extent drawings must be made from the Working Capital Fund. For this particular biennium we may have to have recourse to the Working Capital Fund more than we should had the budgetary procedures which I have outlined above been followed.

20.6 I return now to the immediate issue of the 1965-1966 Budget. Taking the first two factors I have mentioned - the need for a well-conceived and coherent plan, and the need for efficient and effective organization and staffing - my Government at first took the view that the programme proposed by the Director-General in 13 C/5 was not within Unesco's capacity to carry out without too great a risk of inefficiency through the kind of overstrain which wastes resources. We still think we are running a risk but we are prepared to accept the Director-General's assurances and to abide by the wishes of the majority of our colleagues on the Executive Board for a programme of this size.

20.7 This brought us to support a budget level of $48.12 million. It is now being suggested by the Director-General - and this first came up at the Executive Board immediately prior to this Conference - that additional non-programme items should be included in the budget figure and that the budget level should be $48.92 million. Mr. President, we cannot go along with this, we think, with other delegations that have spoken, that as the programme is carried out in the coming biennium, and as the Organization continues with its own housekeeping operations during this period, there will be possibilities of adjustments which make it unnecessary for the Conference to vote here and now a budget level in excess of $48.12 million. We recognize that this means that it will almost certainly be necessary, on this basis, to have recourse to the Working Capital Fund if, as the United Kingdom of course expects, the programme proposed by the Director-General is to be safeguarded and carried out. But we believe that recourse to this fund, if necessary, is the wiser course in the situation in which we are placed in this biennium since none of us can know here and now whether the whole of the $48.92 million will in fact be needed.

20.8 To sum up, Mr. President, the United Kingdom is, as I have said, in general and warm support of the programme proposed by the Director-General, but we consider that this programme can be started and carried through, if need be with some recourse to the Working Capital Fund, on a budget level of $48.12 million.

20.9 May I, in conclusion, make some comments on Mr. Zavala's interesting proposal that we vote in stages, first on the figure of $48.12 million, and then on the figures which the Director-General has filled in for us in paragraph 7 (a) and (b) of the Executive Board resolution (document 13 C/6 Add. Rev.). I was not quite sure how he applied this to point (c) of this paragraph (draft proposals and amendments submitted by Member States) but Professor Carneiro has raised this issue very clearly in his statement.

20.10 Unesco has applied in the past and I believe applied very wisely that self-discipline, which has been so helpful to the Programme Commissions of the past, of knowing at the beginning the total sum within which the Commission must work, and of knowing at the end of its work that it may have to cut back the total volume of individual proposals that it has approved in order to bring the whole within the limit of the budget determined at an early stage of the Conference. It was precisely in order to achieve this and to let the Programme Commission know exactly where it stands that the time-table was arranged so that the Commission does not start work on the programme proper until the so-called provisional budget level, all of it, has been fixed. The Programme Commission will, I am sure, examine carefully all the new proposals made by Member States. There is no question of these being ignored. But in so far as the Programme Commission does adopt these, then it must find the means of accommodating them within the figure that has been fixed in our vote today. I do therefore most strongly support the Director-General's point on this, as the only means to achieve our business in an orderly fashion.

20.11 As regards the proposal for voting successively on the first $48.12 million budget figure and then on (a) and (b) of paragraph 7 of the Executive Board's resolution, I have been thinking about this. A vote on whether we should include the $250,000 for paragraph 7 (a) would not of course be a vote on whether that money should be found for that purpose, we all know that it has to be found and similarly with the $550,000 maximum figure for paragraph 7 (b). The proposal therefore is in fact a proposal for voting successively on a number of separate total budget figures. This is a quite different practice from that adopted in the past, which I think has served us well, by which we vote first on a draft resolution on the budget total which is furthest from the substantive proposal before the Conference, and in order thereafter. I believe that we should be wise to follow this practice and vote on clear proposals before us for budget totals. The Chairman will no doubt give his ruling with expert advice on what is the substantive proposal, but I would have thought that the substantive proposal before us was for a budget of $48.12 million as proposed by the Executive Board.

21. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Болгарии, г-ну Милеву.

(21.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Milev, délégué de la Bulgarie.

22.1 M. B. MILEV (Bulgarie). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, si je monte à cette tribune au nom de la délégation de la République populaire de Bulgarie, c'est pour déclarer que mon pays est en faveur de la croissance de l'Organisation, d'une augmentation sensible de l'aide accordée aux pays en voie de développement, du rayonnement de l'Organisation dans toutes les régions du monde et dans tous les domaines de la pensée humaine. Mais qu'en même temps nous ne pouvons accepter sans formuler de sérieuses réserves le plafond budgétaire que le Directeur général nous propose dans le document 13 C/5 et que le Conseil exécutif, de son côté, nous indique dans le document 13 C/6 Add. Rev.

22.2 Si notre position est en apparence contradictoire, elle n'a rien de paradoxal en fait. Nous affirmons que les sommes nécessaires aux activités nouvelles et à la poursuite des activités déjà entreprises pourraient être trouvées, à condition que soit effectuée une revision minutieuse de la répartition et de l'utilisation des crédits budgétaires. Si les critères appliqués pour la répartition des crédits tenaient compte des possibilités financières des Etats membres - de tous les Etats membres - et s'ils étaient strictement conformes aux nombreux appels lancés par la Conférence générale pour que des économies soient réalisées, il serait possible - il serait même facile - de satisfaire les besoins de l'Organisation et ceux, absolument légitimes, des pays en voie de développement.

22.3 La délégation de la République populaire de Bulgarie est toujours profondément convaincue que l'application d'une meilleure méthode dans l'utilisation du personnel actuel du

Secrétariat, qu'un meilleur choix des activités importantes de l'Organisation et que l'abandon définitif des activités insignifiantes peuvent permettre de réaliser d'importantes économies.

22. 4 Que faudrait-il donc faire ? Il reste à améliorer les méthodes de travail ; il reste à formuler une appréciation plus sérieuse des activités de l'Organisation, en vue d'abandonner toutes celles qui ne sont pas réellement indispensables.

22. 5 Avant de terminer, la délégation de la République populaire de Bulgarie tient à affirmer, d'une façon claire et précise, qu'elle ne conteste aucunement les nécessités de la croissance de l'Organisation et d'une aide accrue aux pays qui ont récemment accédé à l'indépendance nationale, mais que le budget qui subvient à ces activités devrait prendre en considération les moyens financiers des Etats membres et - nous insistons encore une fois sur ce point - de tous les Etats membres.

22. 6 Pour ne pas avoir à revenir, lors des sessions ultérieures de la Conférence générale, sur ce débat déjà traditionnel, comme dit le Directeur général, la délégation bulgare souhaite que, grâce à une constante amélioration des méthodes de travail et à une réévaluation détaillée des activités de l'Organisation, la Conférence générale soit dégagée de la hantise d'une augmentation constante et infinie du budget de l'Unesco.

23. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Гвинеи, г-ну Иссе.

(23.) Le PRESIDENT. - (*Traduit du russe.*)
Je donne la parole à M. Issa ben Yacine, délégué de la Guinée.

24. 1 M. D. ISSA BEN YACINE (Guinée). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, compte tenu de tout ce qui a été dit et redit sur le sujet qui nous préoccupe, je serai bref. Ma délégation tient à féliciter le Directeur général pour sa proposition fixant le plafond budgétaire à 48. 925. 000 dollars - proposition qu'il a justifiée et défendue avec une clarté et une conviction dignes des grands administrateurs. Compte tenu de nos ambitions, du vaste domaine où s'exercent les activités de notre Organisation, de l'égale urgence et de l'égale importance de ces activités, ce plafond budgétaire nous paraît tout à fait légitime tant du point de vue du Secrétariat que de celui des Etats membres. Mais à ce travail d'administrateur, il manque quelques éléments d'appréciation qu'il est du devoir des Etats membres d'apporter.

24. 2 Certains de ces éléments ont déjà été mis en lumière, notamment par la délégation du Cameroun, lorsqu'elle nous a demandé de considérer que ce n'est pas seulement au niveau du Secrétariat que le problème des dépenses imprévues peut se poser et qu'il se pose aussi, et avec autant d'acuité, dans les Etats membres.

24. 3 Un autre élément intervient également : la majeure partie de l'assistance que nous essayons d'obtenir de l'Organisation, la quasi-totalité de nos projets, ne peuvent trouver leur source de financement que dans le cadre du budget ordinaire de l'Unesco parce que, d'une part, c'est le budget de notre Organisation, et parce que, d'autre part et surtout, les conditions exigées par les autres sources de financement extrabudgétaires - Fonds spécial et Assistance technique - sont souvent telles que nos projets ne sont pas retenus. D'où la nécessité de recourir au budget ordinaire. Or, tous ceux qui bénéficient amplement de l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture savent combien de projets ont dû être abandonnés parce que le budget ordinaire était insuffisant pour en financer la réalisation.

24. 4 Lorsque ma délégation appuie la proposition visant à fixer le plafond budgétaire de notre Organisation à 50 millions de dollars, c'est pour ces diverses raisons, et c'est aussi en ayant conscience des charges et des obligations qui nous attendent. Nous sommes convaincus que ces charges et ces obligations, si elles ne sont pas plus lourdes pour nos pays que pour les pays développés, ne sont sûrement pas inférieures.

25.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прежде чем перейти к голосованию уровня бюджетного потолка я хотел сделать следующее заявление.

25.2 Генеральная конференция перед собой имеет три предложения. Предложение, разработанное Генеральным директором, по рекомендации Исполнительного совета, об уровне расходов в сумме 48.925.000 долл. Предложение Камеруна и Марокко, поддержанное Мали и Гвинеей, об уровне расходов в сумме 50 млн. долларов. Предложение Мексики, поддержанное делегациями Соединенных Штатов Америки, Франции, Канады, Соединенного Королевства, предусматривающее уровень расходов в сумме 48.120.000 долл. Имея в виду прецеденты прошлых лет, я считаю, что процедура, которой нам следует придерживаться при голосовании этих предложений, установлена в ст. 86 Правил процедуры. Одну из цифр, имеющихся перед нами, следует рассматривать как основное предложение, а все остальные цифры как поправки к нему. Сначала мы проголосуем поправку, наиболее отличающуюся по существу от основного предложения. Если эта поправка не будет одобрена требуемым большинством в две трети голосов, мы тогда будем голосовать поправку, следующую по степени отличия от основного предложения. Если же эта поправка не будет одобрена, мы, в последнюю очередь, проголосуем основное предложение.

25.3 Я очень сожалею, что процедура, предложенная д-ром Савала от имени Мексики, а именно, чтобы Генеральная конференция сначала приняла рекомендацию Исполнительного совета об уровне расходов в 48.120.000 долл., а затем голосовала последовательно различные добавления к этой цифре, не будет соответствовать в данном случае Правилам процедуры.

25.4 Мне представляется, что основным предложением, представленным Генеральной конференции, является то, которое было внесено Генеральным директором в соответствии с пунктом 5 ст. 78 Правил процедуры, а именно, цифра в 48.925.000 долларов.

25.5 В соотвотствии со статьей 73 Правил процедуры каждое государство-член может выступить против моего порядка ведения заседания. Если такое заявление имеется, оно будет немедленно проголосовано и постановление Председателя остается в силе, если оно не будет отменено большинством. Если нет возражений против моего порядка ведения заседания, мы будем рассматривать предложение о 48.925.000 долл. как основное предложение.

25.6 Затем я поставлю на голосование первую поправку, наиболее отличающуюся от этой цифры, то есть предложение, представленное Камеруном и Марокко об уровне расходов в 50 млн. долларов. Если она не будет принята большинством в две трети голосов, я поставлю на голосование поправку, следующую по степени отличия от основного предложения, то есть цифру в 48.120.000 долл. А если эта поправка не будет одобрена, мы в последнюю очередь поставим на голосование основное предложение, то есть 48.925.000 долларов.

25.7 Если любая из этих цифр соберет требуемое большинство в две трети голосов, она станет предварительным уровнем расходов.

25.8 Какие будут у делегатов замечания или пожелания высказаться по поводу того порядка, который сейчас был предложен мною ? Нет.

25.9 Прошу г-на Савала, главу делегации Мексики.

(25.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Avant de procéder au vote sur le plafond budgétaire je voudrais faire une déclaration.

(25.2) La Conférence générale est saisie de trois propositions : une proposition du Directeur général, fondée sur la recommandation du Conseil exécutif qui fixe le montant à dépenser à 48.925.000 dollars ; une proposition du Cameroun et du Maroc, appuyée par le Mali et la Guinée,

qui fixe le montant à dépenser à 50 millions de dollars ; une proposition du Mexique, appuyée par les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Canada et le Royaume-Uni, qui fixe le montant à dépenser à 48.120.000 dollars. Compte tenu des précédents, j'estime que la procédure à suivre pour le vote sur ces propositions est fixée par l'article 86 du Règlement intérieur. L'un des chiffres proposés doit être considéré comme la proposition de base, et les autres, comme des amendements à cette proposition. Nous voterons donc d'abord sur l'amendement le plus éloigné quant au fond de la proposition de base ; si cet amendement n'est pas adopté à la majorité requise des deux tiers, nous passerons au vote sur l'amendement le moins éloigné de la proposition de base. Si cet amendement n'est pas adopté, nous voterons finalement sur la proposition de base.

(25.3) Je regrette de dire que la procédure proposée par M. Zavala au nom du Mexique, et consistant à voter d'abord sur la recommandation du Conseil exécutif qui fixe le montant à dépenser à 48.120.000 dollars, puis sur les diverses propositions d'augmentation de ce chiffre, n'est pas conforme au Règlement intérieur.

(25.4) Il me semble qu'aux termes du paragraphe 5 de l'article 78 du Règlement intérieur, la proposition de base soumise à la Conférence générale est celle qu'a présentée le Directeur général et qui correspond au chiffre de 48.925.000 dollars.

25.5 Conformément à l'article 73 du Règlement intérieur, tout Etat membre peut présenter une motion d'ordre contre la procédure que je propose. Si une telle motion est présentée, elle sera immédiatement mise aux voix. La décision du Président sera maintenue si elle n'est pas rejetée à la majorité. S'il n'y a pas d'objection à la procédure que je propose, nous considérerons comme proposition de base le chiffre de 48.925.000 dollars.

(25.6) Je mettrai donc d'abord aux voix l'amendement le plus éloigné de cette proposition, c'est-à-dire celui qui a été présenté par le Cameroun et le Maroc et qui fixe le montant à dépenser à 50 millions de dollars. Si cet amendement n'est pas adopté à la majorité des deux tiers, je mettrai aux voix l'amendement le moins éloigné de la proposition de base, c'est-à-dire le chiffre de 48.120.000 dollars. Si cet amendement n'est pas adopté non plus, nous passerons au vote sur la proposition de base, c'est-à-dire sur le chiffre de 48.925.000 dollars.

(25.7) Le chiffre approuvé à la majorité requise des deux tiers sera celui du montant provisoire à dépenser.

(25.8) Quelqu'un a-t-il des observations à présenter au sujet de la procédure que je viens de proposer ?

(25.9) Je donne la parole à M. Zavala, chef de la délégation du Mexique.

26.1 El Sr. ZAVALA (México):

Señor Presidente: Si entiendo bien, mi propuesta sobre procedimiento fue apoyada por los distinguidos colegas de Brasil y Marruecos. Si es así, voy a tratar de aclarar lo que entiendo por esa propuesta.

26.2 El Director General, como ha dicho con toda razón el Presidente, ha propuesto formalmente la suma de 48.925.000 dólares, pero esta suma que propone el Director General es la misma contenida en la recomendación del Consejo Ejecutivo, si se suman las cifras del párrafo 6, que habla de 48.120.000 dólares, del párrafo 7 a) que habla de 250.000 dólares, y del párrafo 7 b) que habla de 555.000. Yo no veo en este caso discrepancia con mi propuesta, porque el Director propone el total de 48.925.000 dólares y lo que yo me había permitido sugerir es que se votara por separado cada uno de los tres puntos que el Consejo Ejecutivo había recomendado. Pero me permito hacer notar al Presidente que la suma, en el caso de ser aprobadas esas cantidades, es la misma que el Director General está proponiendo.

26.3 Ahora bien, aparte de estos hechos -la propuesta del Director General y las recomendaciones del Consejo Ejecutivo- tenemos dos propuestas formales de Estados Miembros, como dije esta mañana en mi primera intervención: la propuesta de Camerún y la de Marruecos, de 50.000.000 de dólares, y de nuevo doy la razón al Presidente al pensar que debe ser votada primero, porque es la más alejada de la propuesta del Director General.

26.4 Finalmente queda la otra propuesta de México, de 48.120.000 dólares, pero debo hacer notar que ésta fue hecha antes de que el Consejo Ejecutivo estudiara el asunto e hiciera sus recomendaciones a la Conferencia. Como sabe el Presidente, el Gobierno de México apoyó estas propuestas ante el Consejo y una vez aprobadas, considera que su propuesta original de 48.120.000 dólares carece de objeto, siempre que el Presidente permita a la Conferencia hacerse cargo de las recomendaciones del Consejo Ejecutivo. Quiero, pues, aclarar en este sentido que yo no veo una dificultad sería en considerar separadamente las tres propuestas que han sido recomendadas por el Consejo, todas las cuales, de ser aprobadas, dan la misma suma que la del Director General. La propuesta original de México, en caso de que el Presidente permita a la Conferencia estudiar y votar las recomendaciones del Consejo, ya no tendría objeto y yo la retiraría si se llenaran estas condiciones.

(26.1) M. ZAVALA (Mexique). - (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, si je comprends bien, mes distingués collègues du Brésil et du Maroc appuient ma proposition relative à la procédure. S'il en est ainsi, je vais m'efforcer de préciser ce que j'entends par cette proposition.

(26.2) Comme vous l'a dit très justement notre Président, le Directeur général a formellement proposé un montant de 48.925.000 dollars, mais ce montant est le même que celui que l'on trouve dans la recommandation du Conseil exécutif, si l'on additionne les chiffres du paragraphe 6 (48.120.000 dollars), du paragraphe 7 (a) (250.000 dollars) et du paragraphe 7 (b) (555.000 dollars). Je ne vois pas dans ces conditions en quoi ma proposition est divergente, puisque le Directeur général propose un total de 48.925.000 dollars. La formule que je me suis permis de suggérer, consiste à voter séparément sur chacun des trois chiffres recommandés par le Conseil exécutif. Je me permets de faire remarquer au Président que si ces chiffres sont approuvés, leur total correspondra exactement au chiffre que propose le Directeur général.

(26.3) Cela étant, outre ces deux propositions - celle du Directeur général et les recommandations du Conseil exécutif - nous nous trouvons en présence, comme je l'ai dit ce matin au cours de ma première intervention, de deux propositions émanant d'Etats membres, : il y a d'abord la proposition du Cameroun et du Maroc qui préconisent un chiffre de 50 millions de dollars et je pense de nouveau avec le Président qu'il convient de voter d'abord sur ce chiffre puisqu'il est le plus éloigné de la proposition du Directeur général.

(26.4) Il y a enfin l'autre proposition du Mexique qui recommande le chiffre de 48.120.000 dollars, mais je dois faire remarquer que cette proposition a été formulée avant que le Conseil exécutif étudiât la question et fît des recommandations à la Conférence. Comme le Président le sait, le Gouvernement du Mexique a appuyé ces propositions devant le Conseil, et comme elles ont été approuvées, il estime que sa proposition initiale de 48.120.000 dollars perd son objet si le Président autorise la Conférence à étudier les recommandations du Conseil exécutif. Je tiens donc à préciser que je ne vois pas quel inconvénient majeur peut présenter un examen séparé des trois recommandations formulées par le Conseil, étant donné que, si elles sont approuvées toutes les trois, on obtiendra précisément le chiffre proposé par le Directeur général ; je précise également que la proposition initiale du Mexique perdra sa raison d'être, si le Président autorise la Conférence à discuter et à voter sur les recommandations du Conseil, et que, dans cette éventualité, je la retirerais.

27. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу делегата Марокко, г-на Эль Фаси.

(27.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. El Fasi, délégué du Maroc.

28. M. EL FASI (Maroc). -
Monsieur le Président, tout en trouvant votre procédure excellente (celle que propose M. Zavala a aussi beaucoup d'avantages), je demande une suspension de séance d'un quart d'heure, qui nous permettra de nous entretenir et de trouver le meilleur moyen de parvenir, cet après-midi, à une solution définitive.

29. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
В соответствии со статьей 74 Правил процедуры, объявляю перерыв на 15 минут.

(29.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Conformément à l'article 74 du Règlement intérieur de la Conférence générale, la séance est suspendue pour un quart d'heure.

(La séance est suspendue pour un quart d'heure.)

30.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Я хотел, уважаемые делегаты, повторить то, что уже говорил.

30.2 Генеральная конференция имеет перед собой три предложения. Первое предложение, разработанное Генеральным директором, на основе рекомендации Исполнительного совета, об уровне расходов в 48.925.000 долларов. Второе предложение Камеруна и Марокко, поддержанное делегатами Мали и Гвинеи, об уровне расходов в сумме 50 млн. долл. Третье предложение Мексики, поддержанное делегациями Соединенных Штатов Америки, Франции, Канады, Соединенного Королевства, предусматривающее уровень расходов в 48.120.000 долл.

30.3 Имея в виду прецеденты прошлых лет, я считаю, что процедура, которой нам следует придерживаться при голосовании этих предложений, установлена в статье 86 Правил процедуры. Одну из цифр, имеющихся перед нами, следует рассматривать как основное предложение, а все остальные цифры как поправки к нему. Сначала мы проголосуем поправку, наиболее отличающуюся по существу от основного предложения. Если эта поправка не будет одобрена требуемым большинством в две трети, мы тогда будем голосовать поправку, следующую по степени отличия от основного предложения. Если же эта поправка не будет одобрена, мы в последнюю очередь проголосуем основное предложение.

30.4 Я очень сожалею, что процедура, которая была предложена моим другом д-ром Савала от имени Мексики, а именно, чтобы Генеральная конференция сначала приняла рекомендации Исполнительного совета об уровне расходов 48.120.000 долл., а затем голосовала последовательно различные добавления к этой цифре, не будет соответствовать в данном случае Правилам процедуры. Мне представляется, что основным предложением, представленным Генеральной конференции, является то, которое было внесено Генеральным директором в соответствии с пунктом 5 статьи 78 Правил процедуры, а именно - 48.925.000 долл.

30.5 В соответствии со статьей 73 Правил процедуры каждое государство-член может выступить против моего порядка ведения заседания. Если такое заявление имеется, оно будет немедленно проголосовано и постановление Председателя останется в силе, если оно не будет отменено большинством. Если нет возражений против моего порядка ведения заседания, мы будем рассматривать предложение о 48.925.000 долл., как основное предложение. Затем я поставлю на голосование первую поправку, наиболее отличающуюся от этой цифры, то есть предложение, представленное Камеруном и Марокко об уровне расходов в 50 млн. долл. Если оно не будет принято большинством в две трети голосов, я поставлю на голосование поправку следующую по степени отличия от основного предложения, то есть цифру в 48.120.000 долл., а если эта поправка не будет одобрена, мы в последнюю очередь поставим на голосование основное предложение, то есть 48.925.000 долл. Если любая из этих цифр соберет требуемое большинство в две трети голосов, она станет предварительным уровнем расходов.

30.6 Прошу главу делегации Мексики, г-на Савала.

(30.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je voudrais, Mesdames et Messieurs, répéter ce que j'ai dit avant la suspension de séance.

(30.2) La Conférence générale est saisie de trois propositions : une première proposition, du Directeur général, fondée sur la recommandation du Conseil exécutif, qui fixe le montant à dépenser à 48.925.000 dollars ; une deuxième proposition, du Cameroun et du Maroc, appuyée par le Mali et la Guinée, qui fixe le montant à dépenser à 50 millions de dollars ; enfin, une troisième proposition, du Mexique, appuyée par les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Canada et le Royaume-Uni, qui fixe le montant à dépenser à 48.120.000 dollars.

(30.3) Compte tenu des précédents, j'estime que la procédure à suivre dans le vote sur ces propositions est fixée par l'article 86 du Règlement intérieur. L'un des chiffres proposés doit être considéré comme la proposition de base, et les autres comme des amendements à cette proposition. Nous voterons donc d'abord sur l'amendement le plus éloigné quant au fond de la proposition de base ; si cet amendement n'est pas adopté à la majorité requise des deux tiers, nous passerons au vote sur l'amendement le moins éloigné de la proposition de base. Si cet amendement n'est pas adopté, nous voterons finalement sur la proposition de base.

(30.4) Je regrette de dire que la procédure proposée par M. Zavala au nom du Mexique, et consistant à voter d'abord sur la recommandation du Conseil exécutif qui fixe le montant à dépenser à 48.120.000 dollars, puis sur les diverses propositions d'augmentation de ce chiffre, n'est pas conforme au Règlement intérieur. Il me semble qu'aux termes du paragraphe 5 de l'article 78 du Règlement intérieur, la proposition de base soumise à la Conférence générale est celle qu'a présentée le Directeur général et qui correspond au chiffre de 48.925.000 dollars.

(30.5) Conformément à l'article 73 du Règlement intérieur, tout Etat membre peut présenter une motion d'ordre contre la procédure que je propose. Si une telle motion d'ordre est présentée, elle sera immédiatement mise aux voix. La décision du Président sera maintenue si elle n'est pas rejetée par la majorité. S'il n'y a pas d'objection à la procédure que je propose, nous considérerons comme proposition de base le chiffre de 48.925.000 dollars. Je mettrai donc d'abord aux voix l'amendement le plus éloigné de cette proposition, c'est-à-dire celui qui a été présenté par le Cameroun et le Maroc et qui fixe le montant à dépenser à 50 millions de dollars. Si cet amendement n'est pas adopté à la majorité des deux tiers, je mettrai aux voix l'amendement le moins éloigné de la proposition de base, c'est-à-dire le chiffre de 48.120.000 dollars. Si cet amendement n'est pas adopté non plus, nous passerons au vote sur la proposition de base c'est-à-dire sur le chiffre de 48.925.000 dollars. Le chiffre approuvé à la majorité requise des deux tiers sera celui du montant provisoire à dépenser.

(30.6) Je donne la parole à M. Zavala, chef de la délégation du Mexique.

31.1 El Sr. ZAVALA (México):

Señor Presidente: Debo responder a dos puntos que había planteado antes, en primer lugar al de procedimiento. Como ha dicho hace poco mi distinguido colega, el Sr. El Fasi, encontraba ventajas considerables en mi idea de votar por partes, conforme a la recomendación del Consejo Ejecutivo, pero por la última declaración que usted ha hecho, Sr. Presidente, observo que a su juicio, mi propuesta plantea dificultades de procedimiento y no voy a insistir en ella. Considero que, como he dicho antes, el procedimiento ofrece ventajas muy considerables, pero si el Presidente no lo juzga admisible, yo acato su decisión, pues es él quien tiene a su cargo la interpretación de las reglas.

31.2 En cuanto a la anterior propuesta formal de mi país, de 48.120.000 dólares, debo decir que en vista de los trabajos del Consejo Ejecutivo posteriores a esa propuesta y que se encuentran recogidos en el documento 13 C/6, me permito retirarla, porque estimo que el criterio recomendado por el Consejo Ejecutivo representa un punto de vista más actual, más completo sobre la situación del presupuesto. Creo que de esta manera, por lo que a mí respecta, he aclarado lo que me correspondía en este debate.

(31.1) M. ZAVALA (Mexique). - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, je dois revenir sur deux points que j'avais exposés antérieurement, et en premier lieu sur la question de procédure. Comme l'a dit récemment mon distingué collègue M. El Fasi, je voyais des avantages considérables dans ma suggestion de voter successivement sur trois chiffres, conformément à la recommandation du Conseil exécutif ; mais d'après votre dernière déclaration, je vois, Monsieur le Président, que ma proposition soulève, selon vous, des difficultés de procédure et je n'y insisterai pas. Comme je l'ai déjà dit, la procédure que je propose, présente, à mon avis, des avantages considérables ; mais si le Président ne la juge pas applicable, je m'incline devant sa décision puisque c'est à lui qu'il appartient d'interpréter le règlement.

(31.2) Quant à la proposition antérieure de mon pays tendant à l'adoption d'un plafond de 48.120.000 dollars, je tiens à dire que, compte tenu des travaux du Conseil exécutif qui ont eu lieu après cette proposition et dont les conclusions figurent dans le document 13 C/6, je me permets de la retirer, estimant que le chiffre recommandé par le Conseil exécutif répond à une vision plus actuelle et plus complète de la situation budgétaire. Je crois avoir ainsi apporté tous les éclaircissements voulus sur ma position dans ce débat.

32. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Эль Фаси, делегату Марокко.

(32.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. El Fasi, délégué du Maroc.

33. M. EL FASI (Maroc). -
Quand j'ai demandé une suspension de séance, c'était pour une raison de procédure. Le groupe asiatique s'est réuni pour discuter et décider finalement d'accepter que soit d'abord mise aux voix la proposition la plus éloignée de celle du Directeur général.

34. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу г-на Кюйперса, делегата Бельгии.

(34.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Kuypers, délégué de la Belgique.

35.1 M. J. KUYPERS (Belgique). -
Monsieur le Président, peut-être y a-t-il eu un malentendu ou peut-être ai-je mal compris la procédure que nous allons suivre. Dois-je préciser que, en ce qui me concerne, je suis prêt à accepter des compromis entre les diverses thèses en présence, que celles des pays sous-développés, qui désirent voir exécuter dans sa totalité le Programme élaboré jusqu'à présent sous la houlette du Directeur général, ont toutes mes sympathies, et que je suis disposé à faire un effort pour leur donner satisfaction.

35.2 Mais, nous nous trouvons devant des questions de procédure, et c'est le moment de les aborder. Alors, avec la candeur naïve de quelqu'un qui a tout de même un tout petit peu l'habitude de l'Unesco, j'en arrive à me demander par où il faut commencer. Car le chiffre du plafond budgétaire proposé par le Directeur général, je m'excuse de le dire, c'est bien la première fois aujourd'hui que nous l'avons entendu mentionner. Dans ces conditions, je ne sais pas pourquoi c'est précisément ce chiffre qui, il y a quelques heures, était encore pour nous une belle inconnue aux yeux bleus, qui doit nous servir de base aujourd'hui.

35.3 La base sur laquelle nous nous sommes toujours appuyés jusqu'à présent, c'était la décision prise par le Conseil exécutif au mois de mai, avec ce qui la complétait naturellement - c'est-à-dire les incidences de la cherté de la vie et d'autres éléments sur lesquels je ne veux pas m'étendre - bref le chiffre de 48.120.000 dollars. J'ai l'impression que c'est sur ce chiffre, étudié longuement, que nous devons nous prononcer, soit pour l'adopter, s'il permet l'exécution totale du Programme qui nous est proposé, soit pour nous orienter vers un compromis, si c'est nécessaire. Mais, je le répète, ce n'est pas un chiffre lancé au cours de la séance de ce matin, qu'aucun de nos ministres des finances ne connaît, et qu'aucune de nos délégations ne connaissait hier encore, qui doit servir de base. J'ai l'impression très nette - et, sur ce point, je demanderai son avis au Conseiller juridique - qu'il n'est pas normal de tout axer sur un tel chiffre, mais qu'il est normal de discuter un chiffre mûrement étudié, et sur lequel, finalement, le Conseil exécutif a presque réalisé l'unanimité.

35.4 C'est donc sur le chiffre de 48.120.000 dollars que je demande que le vote ait lieu et non sur le chiffre, nouveau pour nous, qui est proposé par le Directeur général. Je peux me tromper. Je ne connais pas l'interprétation exacte de l'alinéa 5 de l'article 6, du chapitre II, mais notre Conseiller juridique, qui la connaît, sera peut-être en mesure de nous dire si nous pouvons nous baser sur un chiffre improvisé aujourd'hui, sans aucune réflexion, ou si le chiffre du Conseil exécutif doit servir de base à nos débats. J'ai l'impression, pour ma part, que c'est ce dernier chiffre qui doit servir de point de départ. J'ajoute que, s'il n'était pas approuvé par une majorité des deux tiers, je suis homme de bonne volonté et prêt, avec d'autres, à chercher un terrain d'entente.

36. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово Генеральному директору.

(36.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole au Directeur général.

37. 1 Le DIRECTEUR GENERAL, -
Mesdames, Messieurs, je remercie de tout coeur M. Kuypers. C'est la première fois de ma vie qu'on m'appelle "une belle inconnue aux yeux bleus". Il est vrai que j'ai les yeux bleus, mais le reste est affaire d'interprétation personnelle.

37. 2 La question qu'a soulevée M. Kuypers présente plusieurs aspects : je laisse le soin à notre très impartial et très savant Conseiller juridique d'en éclairer les aspects juridiques.

37. 3 Mais il y a des questions de fait. Est-il exact que le chiffre que j'ai avancé ce matin était improvisé ? Non. Je l'élabore depuis deux ans : c'est une très longue improvisation.

37. 4 Est-il exact que ce chiffre était inconnu des Etats membres ? Non. Tous les éléments qui composent ce total figurent dans les documents dont j'ai donné les dates et qui remontent au mois de janvier dernier, au 27 juillet, au 25 août, au 4 septembre.

37. 5 Est-il exact que la délégation belge l'ignorait ? Non. Hier soir, j'ai eu le plaisir d'avoir, avec le chef de cette délégation et avec un autre ministre belge, un entretien, auquel, malheureusement, M. Kuypers n'assistait pas, et je crois que mes interlocuteurs n'avaient pas le moindre doute quant à la position du Directeur général.

37. 6 Par conséquent, il m'est extrêmement difficile d'accepter qu'on puisse dire à cette tribune que le chiffre du Directeur général n'était pas connu avant ce matin. J'ajoute qu'à la 68e session du Conseil exécutif, le 15 octobre, comme en font foi les procès-verbaux, répondant à S. Exc. M. Suyama, j'ai indiqué que mon chiffre était 48. 925. 000 dollars.

37. 7 Voilà pour les faits. Laissant au Conseiller juridique le soin d'aborder les aspects juridiques de la question, j'accepte, en ce qui concerne la procédure, n'importe quelle décision du Président. Je crois que celle qu'il a prise est véritablement très sage, mais, s'il en avait pris une autre, je l'aurais acceptée de même. Je remercie M. Zavala d'avoir retiré sa proposition, mais je voudrais dire à M. Kuypers que ce qu'on appelle, en termes de procédure, le chiffre de base, ce n'est pas le chiffre sur lequel on vote en premier lieu, c'est le chiffre sur lequel on vote en dernier lieu. Car, d'après toutes les procédures et, notamment, d'après notre Règlement intérieur, on vote d'abord les amendements. Si bien que, lorsque M. Kuypers dit que le chiffre de base est 48. 120. 000, il ne peut pas demander qu'on vote d'abord sur ce chiffre. S'il est logique, il faut qu'il demande qu'on vote en dernier lieu sur le chiffre qui a sa faveur.

37. 8 Maintenant, Monsieur le Président, j'en viens à la chose importante. Quelle que soit la réponse au point de droit soulevé par le délégué de la Belgique, je remercie le délégué du Mexique non seulement d'avoir accepté de bonne grâce votre décision de procédure, qui me paraît de simple bon sens, et conforme à la tradition, mais d'avoir retiré sa proposition concernant le chiffre de 48. 120. 000 dollars. Les discussions qui ont eu lieu au sein du Conseil exécutif et qui ont d'ailleurs été très constructives, avaient abouti à une recommandation en deux parties, qu'il considère lui-même comme dépassée parce qu'elle remonte au début de septembre.

37. 9 Dans ces conditions, je vous demande, Monsieur le Président, si vous considérez que le chiffre de 48. 120. 000 dollars est encore en discussion. Si oui, votre procédure est valable. Sinon je voudrais demander une chose à S. Exc. M. El Fasi et à tous ceux qui sont prêts à voter avec lui et qui viennent de vous dire par sa voix qu'ils acceptent qu'on vote d'abord sur le chiffre qu'ils proposent : je voudrais leur demander de faire ce qu'a fait

M. Zavala, de retirer leur proposition, quoiqu'il leur en coûte, de manière qu'on puisse se prononcer sur un seul chiffre qui, à ce moment-là, cesserait d'être "une belle inconnue"

38. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Японии, г-ну Суяма.

(38.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Suyama, délégué du Japon.

39.1 M. T. SUYAMA (Japon). -
Comme mon nom a été cité par le Directeur général, je pense qu'il est de mon devoir d'exprimer mon opinion sur cette question de procédure. Il y a deux ans, à la douzième session, la même question s'est posée et je me suis rallié à l'opinion du Directeur général, à savoir que sa proposition devait être prise comme base du vote que la Conférence allait émettre. Aujourd'hui, j'adopte la même attitude.

39.2 Seulement, jusqu'à ce matin, je m'en tenais au document 13 C/6 Add. rev., qui dit que "le Directeur général soumet à l'approbation de la Conférence générale le texte revisé de la résolution portant ouverture de crédits qui est donné ci-après" et je croyais que, selon ce document, le montant total de l'ouverture de crédits était de 48.120.000 dollars. Le Directeur général a modifié oralement cette proposition ce matin et, conformément à l'article 10 A du Règlement intérieur qui précise que "les Etats membres et les Membres associés doivent, dans la mesure du possible, recevoir toute la documentation nécessaire à l'examen des différents points de l'ordre du jour provisoire au moins vingt-cinq jours avant la date d'ouverture de la session", je m'attendais à la distribution d'un document.

40. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу г-на Чагла, главу делегации Индии.

(40.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Chagla, chef de la délégation de l'Inde.

41.1 Mr. CHAGLA (India):
Mr. President, I shall be very brief. I have come here in response to an appeal made by the Director-General that we should withdraw the amendment which suggests that the budget ceiling be $50 million. I want to assure the Director-General that in not agreeing to withdraw this amendment we are showing no disrespect to him. Nor does it mean a vote of no confidence. On the contrary, it means a vote of full confidence in him. He seeks $48,925,000; we are prepared to give him $50 million. Surely that cannot be either a sign of disrespect or a vote of no confidence. We have so much confidence in his ability, in his capacity to carry out the programme; what is more, we have so much confidence in his ability and capacity to get the necessary finances, that we want to support him and strengthen his hand by voting for the figure of $50 million.

41.2 Now as regards to procedure - the procedure is absolutely clear. It is an elementary rule of procedure that an amendment should be voted first - which puts an end to the whole debate. Now, therefore, we must vote for the $50 million proposal first. If it is carried, that is the end of the debate. That means this Conference approves the figure of $50 million. If by chance it should be defeated, then we come to $48,925,000 - I gather from the Director-General's remarks that the figure of $48,120,000 is no longer in the field, that the delegate of Mexico has withdrawn his proposal. If that is so, then the only amendment is the proposal for a total of $50 million. Failing that, we must vote on the substantive motion of $48,925,000.

42.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Г-да делегаты, г-н Савала в своем выступлении внес предложение, суть которого заключается в том, что он снимает внесенное ранее предложение, которое фигурирует в наших документах, относительно мексиканского предложения о сумме 48.120.000 долл.

42.2 Есть ли делегаты, которые хотели бы оставить это предложение для голосования?

42.3 Прошу г-на Бентона, главу делегации США.

(42.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, M. Zavala a, dans son intervention, fait une proposition qui consiste en substance à retirer la précédente proposition mexicaine relative au chiffre de 48,120,000 dollars.

(42.2) Quelqu'un souhaite-t-il intervenir en faveur du maintien de cette proposition ?

(42.3) Je donne la parole à M. Benton, chef de la délégation des Etats-Unis d'Amérique.

43.1 Mr. BENTON (United States of America):
Mr. President, it is with great regret that I take the floor. I did not want to speak this afternoon. I have been serving on the Executive Board for four sessions. I have devoted four months here in Paris to the Executive Board. I don't know why we have an Executive Board if its proposals to this Conference are handled in this arbitrary manner. A more suitable proposal to this Conference this afternoon would be to abolish the Executive Board altogether.

43.2 Fellow delegates, for four sessions at the Executive Board we have been debating this budget. The Executive Board decided on the figure of $48,120,000. I heard Dr. Zavala withdraw his proposal. He may wish to correct me, but I did not interpret his withdrawal as being a withdrawal of the figure of $48,120,000, which is not a Mexican proposal but a proposal of the entire Executive Board. There was not a single member of the Executive Board who voted against the proposal of $48,120,000. Dr. Zavala offered us what I thought was an intelligent and constructive plan for voting. He said: let us vote first on the $48,120,000. Then let us vote on whether we shall add the $250,000 which the Director-General told us this morning he regarded as an imperative increase. Then, said Dr. Zavala, let us vote on the $550,000 which has to do with the salaries of our Secretariat and personnel and which the Director-General explained to us with great care, was a different kind of question in a different category and could be handled in a wholly different manner.

43.3 I think a great many of us, on Dr. Zavala's proposal, would have voted for the $48,120,000. Some of us would perhaps have then voted to add the $250,000. Many of us, including Mr. El Fasi and those who support his point of view, would have voted to add the $550,000, and still others of us would have voted to go on up to $50 million. This was Dr. Zavala's proposal as I understood it. Due to a procedural ruling from the Chair he withdrew his proposal on this method of voting. But this does not mean the withdrawal of the proposal that emanated from the Executive Board, after four long meetings and countless discussions, to the effect that our budget should be $48,120,000. This is the basic proposal. I am astonished that the Director-General can get up this morning, and, as Dr. Kuypers has brilliantly explained to us, come completely out of the blue with a brand-new proposal which he (the Director-General) says he has been studying for two years, but which he has never discussed with the Executive Board since he agreed with the Executive Board on the proposal for $48,120,000. Believe me, his control of the Executive Board is such, and his influence over the members of that Board is such, that if he had not agreed you would have had objections on the Executive Board to this figure; and this figure would not now be placed before the General Conference without the objection of one single member of the Executive Board.

43.4 Why do we have an Executive Board? Let us abolish the Executive Board and save my time. I am not prepared to spend four months here in Paris over the last two years debating these subjects, calling on the Director-General, discussing this question of the budget and finally come up with a unanimous proposal - I am prepared to do that and have it voted down by the General Conference; this is the privilege of the General Conference - but I am not prepared to go through all that and then have a new proposal brought out of the blue this

morning, by a blue-eyed boy for whom I have great respect, and suddenly find that it becomes a basic proposal before this Conference. The basic proposal before this Conference, I submit, is the proposal recommended without any adverse vote of any kind by the Executive Board.

43.5 Now, Mr. President, I had hoped very much and I have devoted the last two years to the hope that we could come through this Conference with agreement on the budget, without argument about it. I can't begin to tell my fellow delegates what I have gone through in Washington to achieve agreement on this budget. The "New York Times" this morning had on the front page - I didn't know it when I spoke to you this morning because I hadn't yet had time to read the papers - another story from Washington about the United States' balance of payments problems. The problems I spoke on this morning were those of Chile, Bolivia and Paraguay, and of the United States. But President Johnson has been cutting expenses in every department of our Government. It is not only good government and good management, but it is good politics in a campaign year. He would admit it if he were here.

43.6 Unesco is practically the only exception in the United States to this rule, and it is a great tribute to the delegates that have represented the United States here at Unesco that we have made it an exception. I ask you to think of the increase from a level of $39 million for the current biennium to $48.12 million. This is a tremendous increase, and it is coupled with $50 million extra coming in from the United Nations and the Special Fund, of which, as I have told you before, the United States is contributing a full 40% voluntarily - not by the vote of a conference such as this, not because somebody is pointing a gun at us and saying put the money up or a lot of people will not like you; no, voluntarily, 40%. We are giving far more to this Special Fund - which comes voluntarily from us into Unesco to be administered by the Director-General and his staff - far more than our contributions to Unesco.

43.7 I think it is terribly unhappy when we come here prepared to support these enormous increases in this budget, with enthusiasm, with goodwill, and then have suddenly presented to us and to this General Conference a brand-new proposal, as Dr. Kuypers pointed out, which had never been revealed to us. And then we are told that this is the basic proposal! This, I submit, is not the basic proposal. The basic proposal I deem to be the proposal of the Executive Board. We cannot continue in this manner in the making of our budgets. We cannot slip from figure to figure, from week to week, from day to day; we must have some regularity in the making of our budgets. I suggest, Mr. President, that we take as our basic figure the figure recommended by the Executive Board. If Dr. Zavala's procedure is not to be followed, then I think we must at least vote on the recommendation of the Executive Board. If it is rejected, if the $50 million figure is accepted, and I understand the deep needs of our membership - if that figure is accepted and we know how to administer it - that presents another problem to the United States, another problem to this Conference. But I would like to proceed regularly and to have the recommendations of our Executive Board come before this meeting and be treated with the respect that I think they deserve.

44.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прежде чем перейти к голосованию, я хотел сказать несколько слов. Я очень боюсь возникновения цепной реакции на нашей Конференции, чтобы мы не слишком далеко ушли при обсуждении этого очень важного вопроса о необходимости принятия определенного решения. Какое решение будет принято - это зависит от вас, г-да делегаты, но я хотел бы напомнить одно обстоятельство, которое касается решения Исполнительного совета, которое получило отражение в документе 13 C/6 Add. Rev. В пункте 6 говорится действительно то, о чем здесь говорили мои коллеги, выступавшие на этой Конференции сегодня. Пункт 6 гласит о следующем: "рекомендует принять бюджет в размере 48.120.000 долл. для предложений по Программе и бюджету, изложенных в документах 13 C/5 и 13 C/5 Add. и Corr. "; пункт 7 говорит о следующем "рекомендует далее, чтобы Генеральная конференция, устанавливая предварительный уровень бюджета на 1965-1966 гг., также учла: a) расходы на возросшее пенсионное вознаграждение для персонала (документ 13 C/ADM/18), и содержание сборных зданий и зданий НПО, составляющие дополнительно 250.000 долл., и пункт b) расходы по предложениям Генерального директора относительно

отпусков в учебных целях, а также по пересмотренной шкале окладов и надбавок для сотрудников категории Общих служб, составляющие дополнительно 550.000 долл. Таким образом здесь, если иметь в виду 148.120.000 долл. и еще названные мною цифры, то почти нет серьезных расхождений.

44.2 Поэтому, г-да делегаты, я повторяю тот порядок голосования, который был оглашен мною дважды. Я ставлю на голосование сначала предложение о 50 млн. долл., затем я ставлю на голосование предложение о 48.120.000 долл., а затем, если не пройдут необходимым числом голосов названные мною предложения, я ставлю на голосование предложение о 48.925.000 долл. Если нет возражений, я считаю принятым предложенную мною процедуру голосования.

44.3 Переходим к голосованию. Г-да делегаты, мы приступаем к голосованию. Во-первых, прошу тишины. Если не слышно то, что я говорю, если Служба переводов недостаточно обеспечивается, то вы можете поднять руки. Я готов повторить вновь и вновь, чтобы не было никаких недоразумений. Ставлю на голосование предложение, которое внесено Марокко и Камеруном, поддержанное рядом делегаций - об установлении общей суммы бюджетного уровня в размере 50 млн. долл. Кто за это предложение, прошу поднять руки. Мы приступаем к поименному голосованию, поскольку делегат Канады просит о проведении поименного голосования.

(44.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Avant de procéder au vote, je voudrais dire quelques mots. Je crains fort que ne se produise à cette Conférence une réaction en chaîne qui nous entraîne trop loin, à propos de cette importante question qui exige une décision claire. La décision qui sera prise dépend de vous, Mesdames et Messieurs les délégués, mais je voudrais rappeler la recommandation du Conseil exécutif qui figure dans le document 13 C/6 Add. Rev. Le paragraphe 6 de cette recommandation exprime ce qu'ont dit les orateurs qui sont intervenus dans le débat aujourd'hui : (Le Conseil exécutif) "Recommande en conséquence d'adopter un budget de 48.120.000 dollars pour les propositions relatives au programme et au budget qui figurent dans les documents 13 C/5 et 13 C/5 Add. et Corr." Le paragraphe 7 ajoute : (Le Conseil exécutif) "recommande en outre que la Conférence générale, en fixant un plafond budgétaire provisoire pour 1965-1966, tienne également compte : (a) du coût de l'augmentation de la rémunération du personnel soumise à retenue (document 13 C/ADM/18) et du coût de l'entretien des bâtiments préfabriqués et des bâtiments des ONG, dont le montant supplémentaire est estimé à 250.000 dollars ; (b) de l'incidence financière des propositions du Directeur général concernant les congés d'études et le nouveau barème des traitements et allocations du personnel de service et de bureau dont le montant supplémentaire est estimé à 550.000 dollars." Ainsi, si l'on tient compte du chiffre de 48.120.000 dollars et des autres chiffres que j'ai indiqués, il n'existe pratiquement pas de divergence sérieuse.

(44.2) J'indique donc à nouveau la procédure de vote que j'ai déjà exposée deux fois. Je vais d'abord mettre aux voix le chiffre de 50 millions de dollars, puis celui de 48.120.000 dollars, enfin, si aucun de ces deux chiffres n'a recueilli le nombre de voix nécessaire, le chiffre de 48.925.000 dollars. S'il n'y a pas d'objection, je considère comme approuvée la procédure de vote que je viens de proposer.

(44.3) Nous allons procéder au vote. Si vous n'entendez pas ce que je dis ou si l'interprétation est défectueuse, levez la main. Je suis prêt à répéter ce que je dis autant de fois qu'il le faudra, pour qu'il n'y ait aucun malentendu. Je mets aux voix la proposition, présentée par le Maroc et le Cameroun et appuyée par un certain nombre de délégations, tendant à fixer le montant total du budget à 50 millions de dollars. A la demande du délégué du Canada, nous allons procéder au vote par appel nominal.

45. (Le vote a lieu par appel nominal)

Ont voté pour un montant provisoire de 50 millions de dollars : Afghanistan, Algérie, Arabie saoudite, Brésil, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo (Brazzaville), République démocratique du Congo, Côte-d'Ivoire, Cuba, Dahomey, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Haute-Volta, Inde, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Libéria, Libye, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, République arabe unie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Yougoslavie.

Ont voté contre : République fédérale d'Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, République socialiste soviétique de Biélorussie, Bolivie, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Honduras, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Monaco, Mongolie, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, Suède, Tchécoslovaquie, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela.

Se sont abstenus : Albanie, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Guatemala, Mexique, Népal, Panama, Pérou, Philippines, Roumanie, Suisse, Trinité et Tobago.

Etaient absents : Chypre, Haïti, Indonésie, Jamaïque, Madagascar, Paraguay, Somalie, Viêt-nam, Yémen.

46.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Разрешите огласить результаты голосования: мы голосовали предложение о 50 миллионах долларов; число поданных голосов: 89, требуемое большинство в две трети голосов составляет 59, за предложение голосовало 47; против - 42; воздержались - 16; отсутствуют - 9.

46.2 Таким образом мы переходим к голосованию второго предложения относительно уровня в 48.120.000 долл. Мы голосуем предложение о 48.120.000 долларов.

(46.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Voici les résultats du vote, sur la proposition tendant à fixer un montant de 50 millions de dollars. Suffrages exprimés : 89 ; majorité requise : 59 ; pour : 47 ; contre : 42 ; abstentions : 16 ; absents : 9.

(46.2) Nous passons au vote sur la deuxième proposition, tendant à fixer un montant de 48.120.000 dollars.

47. (Le vote a lieu par appel nominal)

Ont voté pour un montant provisoire de 48.120.000 dollars : République fédérale d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Corée, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Honduras, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, Suède, Turquie, Venezuela.

Ont voté contre : Afghanistan, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bolivie, Brésil, Burundi, Cambodge, Cameroun, République centrafricaine, Ceylan, Congo (Brazzaville), République démocratique du Congo, Costa Rica, Côte-d'Ivoire, Cuba, Dahomey, République dominicaine, El Salvador, Equateur, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée, Haute-Volta, Inde, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Libéria, Libye, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, République arabe unie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Suisse, République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité et Tobago, Tunisie, Yougoslavie.

Se sont abstenus : Albanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Birmanie, Bulgarie, Chili, Colombie, Espagne, Hongrie, Mongolie, Népal, Nicaragua, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, Uruguay.

Etaient absents : Chypre, Haïti, Indonésie, Jamaïque, Madagascar, Somalie, Viêt-nam, Yémen.

48.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Оглашаю результаты голосования предложения о 48.120.000 долл. В голосовании принимали участие 87 государств. За предложение голосовало 27, против - 60, 19 воздержались, 8 отсутствовали, требуемое большинство в две трети голосов составляет 58. Таким образом предложение не принимается.

48.2 Перед тем, как перейти к голосованию предложения о 48.925.000 долл., предоставляю слово г-ну Кюйперсу, делегату Бельгии.

(48.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Voici les résultats du vote sur la proposition tendant à fixer un montant de 48.120.000 dollars. Suffrages exprimés : 87 ; majorité requise : 58 ; pour : 27 ; contre : 60 ; abstentions : 19 ; absents : 8. La proposition est rejetée.

(48.2) Avant de procéder au vote sur le chiffre de 48.925.000 dollars, je donne la parole à M. Kuypers, délégué de la Belgique.

49.1 M. KUYPERS (Belgique). -
Monsieur le Président, nous sommes arrivés à un moment, attendu d'ailleurs, où deux groupes s'affrontent et où il faut parvenir à une solution de compromis. Je me permets d'insister pour que S. Exc. M. Suyama, de la délégation du Japon, et moi-même recevions une réponse précise à la question que nous avons posée - lui d'ailleurs beaucoup mieux que moi - à savoir dans quelle mesure nous pouvons baser notre décision sur un chiffre - 48.925.000 dollars - qu'a avancé le Directeur général ce matin et qui, à ma connaissance, n'a pas été proposé à nos autorités financières 25 jours avant la réunion de la Conférence. C'est une question de caractère juridique précise et qui me paraît devoir être tranchée avant le troisième vote que nous allons émettre.

49.2 Ceci dit, vous avez affaire, Monsieur le Président, à un homme de bonne volonté, qui désire aboutir. Un rapport dont il n'avait pas été question jusqu'à présent et dont il a été fait état ce matin seulement - le rapport de la Commission administrative présidée par notre collègue M. Tuncel, de la délégation de Turquie - propose un chiffre légèrement inférieur à celui du Directeur général : 48.650.000 dollars. J'avoue que je n'ai pas l'autorisation de mon Gouvernement de voter un tel chiffre mais, dans un esprit d'union, pour essayer d'arriver à une solution constructive, et compte tenu du fait que nous n'avons voté ni 50 millions de dollars, ni 48.120.000 dollars, je me demande si, après avoir reçu une réponse à la question juridique que j'ai posée, il ne serait pas utile de suspendre de nouveau la séance pour que nous puissions essayer de nous mettre d'accord sur un chiffre voisin de celui de la Commission administrative.

49.3 Je répète que, personnellement, je ne peux pas voter ce chiffre, mais, dans un esprit d'entente, je suggère une suspension de séance, qui ouvrirait peut-être la voie à la majorité des deux tiers qui est exigée pour ce vote.

50. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации и министру просвещения Мали, г-ну Сингаре.

(50.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Singare, ministre de l'éducation et chef de la délégation du Mali.

51. M. SINGARE (Mali). -
Monsieur le Président, nous ne sommes pas des juristes, donc nous ignorons la procédure en usage ici, mais l'expérience que nous avons des assemblées parlementaires nous incite à penser que, lorsque le vote est commencé, aucune intervention ne peut être faite sur l'objet de ce vote. La question a été suffisamment discutée et le vote a commencé sur les différentes propositions. Je demande alors pour quelle raison la parole a été donnée au délégué de Belgique pour formuler une autre proposition. A mon sens, le vote devrait continuer jusqu'au bout. Et, si nous n'aboutissons à aucune solution positive, c'est alors que le délégué de la Belgique pourra intervenir. Je demande donc que le vote continue sur le chiffre proposé de 48.925.000 dollars.

52.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Хочу напомнить ст. 74 Правил процедуры, касающуюся порядка ведения заседания, "Перерыв или отсрочка заседания". В ходе ряда обсуждений любого вопроса, каждое государство-член или член-сотрудник может внести предложение о перерыве или отсрочке

заседания. Такие предложения не обсуждаются, они немедленно ставятся на голосование. Ставлю на голосование предложение, которое было внесено г-ном Кюйперсом.

52.2 Предложение г-на Кюйперса не принимается.

52.3 Приступаем к голосованию третьего предложения о 43.925.000 долл.

52.4 Голосование продолжается.

(52.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je voudrais rappeler les dispositions de l'article 74 du Règlement intérieur de la Conférence générale : "Suspension ou ajournement de la séance. Au cours de la discussion de toute question, un Etat membre ou un membre associé peut proposer la suspension ou l'ajournement de la séance. Les motions de ce genre ne sont pas discutées et sont immédiatement mises aux voix." Je mets aux voix la motion présentée par M. Kuypers.

(Le vote à lieu à main levée.)

(52.2) La motion de M. Kuypers est rejetée.

(52.3) Nous allons voter sur la troisième proposition, tendant à fixer un montant de 48.925.000 dollars.

(52.4) Nous passons au vote.

53. (Le vote a lieu par appel nominal)

Ont voté pour un montant provisoire de 48.925.000 dollars : Afghanistan, Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bolivie, Brésil, Burundi, Cambodge, Cameroun, République centrafricaine, Ceylan, Chili, Chine, Colombie, Congo (Brazzaville), République démocratique du Congo, Costa Rica, Côte-d'Ivoire, Cuba, Dahomey, République dominicaine, El Salvador, Equateur, Espagne, Ethiopie, Gabon, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Haute-Volta, Inde, Irak, Iran, Israël, Italie, Jordanie, Kenya, Koweit, Laos, Liban, Libéria, Libye, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, République arabe unie, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Suisse, République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité et Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Ont voté contre : République fédérale d'Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Islande, Japon, Luxembourg, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, Suède.

Se sont abstenus : Autriche, République socialiste soviétique de Biélorussie, Birmanie, Bulgarie, Corée, Honduras, Hongrie, Mexique, Pologne, Tchécoslovaquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Etaient absents : Chypre, Haïti, Indonésie, Jamaïque, Madagascar, Philippines, Somalie, Viêt-nam, Yémen.

54.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Разрешите огласить результаты голосования: число поданных голосов - 91, требуемое большинство - 61; за предложение 48.925.000 долл. голосовали - 74; против - 17; воздержались - 13; отсутствуют - 10. Таким образом предложение о сумме 48.925.000 долл. принимается.

54.2 Делегат Кубы просит слова для объяснения мотивов голосования. Прошу делегата Кубы, г-на Маринелло.

(54.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Voici les résultats du vote. Suffrages exprimés : 91 ; majorité requise : 61 ; pour : 74 ; contre : 17 ; abstentions : 13 ; absents : 10. La proposition tendant à fixer le plafond budgétaire provisoire au chiffre de 48.925.000 dollars est donc adoptée.

(54.2) Le délégué de Cuba demande la parole pour une explication de vote. Je donne la parole à M. Marinello, délégué de Cuba.

55. El Sr. MARINELLO (Cuba):

Señor Presidente, señores delegados: La Delegación de Cuba cree conveniente dar en breves palabras, una explicación, sobre el modo en que ha procedido en la votación que acaba de hacerse. No hace mucho tiempo, desde aquí mismo, expresamos nuestro apoyo al límite presupuestario que proponían a la Conferencia el Consejo Ejecutivo y el Director General, es decir, nos decidíamos por una cantidad de 48.925.000 dólares. Sin embargo, en la primera de las votaciones, sumamos nuestro esfuerzo, nuestro apoyo a la propuesta de 50.000.000 de dólares que proponían a la Conferencia las representaciones de numerosos países de Africa y Asia, acompañadas de las de países de otros continentes. La explicación es muy simple; y en verdad no hemos hecho otra cosa que seguir los razonamientos que explicamos desde aquí. Decíamos antes que la tarea gigantesca que puede y debe realizar la Unesco, justificaba e imponía quizás un presupuesto alto y que votábamos por ese tipo de presupuesto, entre otras razones, porque de ese modo se cubrían necesidades que estimamos verdaderas e impostergables y porque además, teníamos una fe absoluta en el modo en que se invertirá ese presupuesto por intermedio de los dirigentes de la Unesco, que gozan de nuestra mayor estima y nuestro mayor respeto. Nuestra votación, pues, es consecuente con lo que en esencia sostuvimos, y la Delegación cubana tiene la seguridad de que la Unesco, con este alto presupuesto, podrá realizar el excelente Programa que el Consejo Ejecutivo y el Director General nos han propuesto en la reunión de hoy.

(55.) M. MARINELLO (Cuba). - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués : La délégation cubaine estime opportun d'expliquer en quelques mots l'attitude qu'elle a adoptée dans le vote qui vient d'avoir lieu. Il y a peu de temps, à cette même tribune, nous prenions position en faveur du plafond budgétaire proposé à la Conférence par le Conseil exécutif et le Directeur général ; en d'autres termes, nous avions opté pour un chiffre de 48.925.000 dollars. Toutefois, au cours du premier vote, nous nous sommes ralliés au chiffre de 50.000.000 de dollars proposé à la Conférence par les délégations de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, ainsi que de divers pays d'autres continents. L'explication est simple et nous n'avons en réalité rien fait d'autre que d'appliquer les thèses que nous avons défendues à cette tribune. Nous avons dit au début que la tâche gigantesque que peut et que doit accomplir l'Unesco justifie, exige même peut-être, un budget élevé ; nous avons déclaré également que nous votions pour un budget de ce genre, notamment parce qu'il permettrait de faire face à des nécessités que nous estimons réelles et inéluctables et qu'en outre, nous étions fermement convaincus que ce budget serait utilisé au mieux par les dirigeants de l'Unesco pour lesquels nous avons une grande estime et un profond respect. Notre vote est donc conforme aux principales thèses que nous avons soutenues, et la délégation cubaine est convaincue qu'avec ce budget élevé l'Unesco pourra mener à bien l'excellent programme que le Conseil exécutif et le Directeur nous ont proposé à la séance d'aujourd'hui.

56. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Заседание объявляю закрытым.

(56.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

La séance est levée.

The meeting rose at 7 p. m.
La séance est levée à 19 heures.
Se levanta la sesión a las 19.00.
Заседание закрывается в 19 ч.

FOURTEENTH PLENARY MEETING

28 October 1964 at 10.20 a.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

QUATORZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

28 octobre 1964, à 10 h.20
Président: M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

DÉCIMOCUARTA SESIÓN PLENARIA

28 de octubre de 1964 a las 10.20
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ЧЕТЫРНАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

28 октября 1964 г. в 10 ч. 20 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

ANNOUNCEMENTS BY THE PRESIDENT (RECTIFICATION OF VOTING RESULTS. METHODS OF WORK OF THE ORGANIZATION. MESSAGE FROM THE ORDER OF MALTA)

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT (RECTIFICATION DE RESULTATS DE VOTES. METHODES DE TRAVAIL DE L'ORGANISATION. MESSAGE DE L'ORDRE DE MALTE)

COMUNICACIONES DEL PRESIDENTE (RECTIFICACION DE LOS RESULTADOS DE LAS VOTACIONES. METODOS DE TRABAJO DE LA ORGANIZACION. MENSAJE DE LA ORDEN DE MALTA)

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (УТОЧНЕНИЕ РЕЗУЛЬТАТОВ ГОЛОСОВАНИЯ. МЕТОДЫ РАБОТЫ ОРГАНИЗАЦИИ. ПОСЛАНИЕ МАЛЬТИЙСКОГО ОРДЕНА)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты, разрешите открыть четырнадцатое пленарное заседание Генеральной конференции.

1.2 Прежде чем приступить к рассмотрению вопросов повестки дня утреннего заседания, я должен объявить, что имеются две поправки к объявленным результатам голосования, проведенного вчера днем: 1) уточненный результат второго голосования по сумме 48.120.000 долл. был такой: за - 27; против - 60; воздержалось - 19 и отсутствовало - 8; 2) при третьем голосовании по сумме 48.925.000 долл. делегат Бельгии, который был зарегистрирован как не принимавший участия в голосовании, выразил пожелание быть зарегистрированным, как голосовавший "против". Результаты голосования, поэтому, следует считать: за - 74; против - 18; воздержалось - 13; отсутствовало - 9. Ни одна из этих поправок не изменяет результатов голосования, поэтому я предлагаю, чтобы Конференция лишь приняла их к сведению.

1.3 Хочу объявить, что Административная комиссия будет обсуждать сегодня пункт 18.1 повестки дня: Методы работы Организации (документ 13 С/16). Президиум, когда вносил прошлый раз рекомендацию о том, чтобы весь этот пункт был передан на рассмотрение Административной комиссии, предложил, что,когда он будет обсуждаться,делегации смогут по желанию расширить свое представительство в Административной комиссии, с тем чтобы включить в работу Комиссии других членов помимо специалистов по вопросам администрации.

1.4 Также хочу объявить, что я получил телеграмму от представителя Мальтийского Ордена, который, как вам известно, был приглашен на Конференцию в качестве наблюдателя. Прошу г-на секретаря Конференции зачитать это послание.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Fellow delegates, I hereby open the fourteenth plenary meeting of the General Conference.

(1.2) Before we proceed to a consideration of the items on the agenda of the morning meeting, I must announce two corrections to the results announced for the voting which took place yesterday: (1) the rectified result of the second vote on the sum of $48,120,000 was: in favour - 27; against - 60; abstentions - 19; absent - 8; (2) when the third vote was taken on the sum of $48,925,000, the delegate of Belgium, who was recorded as not having taken part in the vote, wished to be recorded as having voted against this proposal. The results of the vote should therefore be considered as: in favour - 74; against - 18; abstentions - 13; absent - 9. As none of these corrections modifies the results of the vote, I propose that the Conference merely take note of them.

(1.3) I wish to announce that the Administrative Commission will today discuss item 18.1 of the agenda: Methods of work of the Organization (document 13 C/16). The General Committee, when it recommended at its last meeting that this entire item be referred to the Administrative Commission, proposed that when it was discussed delegations should be able to broaden their representation on the Administrative Commission at will so as to enable members other than specialists in administration to take part in its work.

(1.4) I also wish to announce that I have received a telegram from the representative of the Order of Malta who, as you know, was invited to the Conference as an observer. I call on the Secretary of the Conference to read this message.

2. Le SECRETAIRE.-
Monsieur le Président, le texte du télégramme est le suivant : "En ma qualité d'observateur à la *Conférence générale de l'Unesco, je suis chargé par le Grand Maître de l'Ordre* de Malte de vous adresser, en son nom et au nom de la délégation de l'Ordre, ses félicitations les plus sincères avec tous ses meilleurs voeux pour les travaux que vous présidez avec une grande compétence et autorité pour le bien-être de l'humanité.
Jean Soneriu, ministre plénipotentiaire de l'Ordre de Malte".

ADOPTION OF THE AGENDA (continued: item 15.1.8)/ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (suite: point 15.1.8)/APROBACION DEL ORDEN DEL DIA REVISADO (cont: punto 15.1.8)/УТВЕРЖДЕНИЕ ПОВЕСТКИ ДНЯ (продолжение: пункт 15.1.8)

3.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Разрешите продолжить: Утверждение повестки дня. Думаю,делегаты Конференции помнят, что при утверждении повестки дня на третьем пленарном заседании не было принято решения по пункту 15.1.8, включенному по просьбе правительства Греции, и поправки к этому пункту, внесенной Турцией. Этот вопрос был передан Президиуму для дальнейшего изучения. Я счастлив сообщить, что благодаря, в частности, усилиям проф. Карнейро и доброй воле, проявленной обоими заинтересованными государствами-членами, Президиум смог выработать текст, приемлемый для обеих сторон. Вы найдете его в документе 13 С/1 Rev. Add. Зачитываю вам этот текст: "Рассмотрение Генеральной конференцией вопроса о мерах, вытекающих из новых законодательных положений, принятых правительством Турции в отношении школ, находившихся под управлением греческих национальных меньшинств на островах Имброс (Имроз) и Тенедос (Бозджаада) с 1951 г.

до вступления в силу этих новых законов, а также вопроса о положении турецкого меньшинства в Греции в том, что касается получения образования, с тем чтобы определить следует ли предпринять какие-либо действия, чтобы добиться отмены мер, которые могли бы нанести ущерб образованию соответствующих национальных меньшинств". Имеются ли замечания по поводу новой редакции пункта 15.1.8? Предлагается формулировка только что зачитанная мною.

3.2 Предоставляется слово г-ну Кюйперсу,делегату Бельгии.

(3.1) PRESIDENT (*Translation from the Russian*):

Let us now continue with the adoption of the agenda. Delegates to the Conference will recall that when the agenda was adopted at the third plenary meeting no decision was taken on item 15.1.8, included at the request of the Government of Greece, and on the amendment to this item put forward by Turkey. This matter was referred to the General Committee for further study. I am happy to inform you that, thanks partly to the efforts of Professor Carneiro and to the goodwill displayed by both the Member States in question, the General Committee has been able to draw up a mutually acceptable text, which you will find in document 13 C/1 Rev.Add. I shall now read you this text: "Consideration by the General Conference of measures resulting from the Turkish Government's new legislative provisions relating to schools conducted by Greek minorities on the Islands of Imbros (Imroz) and Tenedos (Bozca Ada) from 1951 until the application of these new laws and of the educational situation of the Turkish minority in Greece, with a view to deciding whether action should be taken to secure the repeal of any measures detrimental to the education of the respective minority populations". Are there any observations on the new wording of item 15.1.8? Then the text, as I have just read it out, is proposed for adoption.

(3.2) I call upon Mr. Kuypers, the delegate of Belgium.

4. M. KUYPERS (Belgique).-

Monsieur le Président, je désire m'abstenir sur l'inscription de ce point à l'ordre du jour, et expliquer mon attitude. Je tiens à rappeler qu'hier, avant les votes sur le montant provisoire du budget, j'ai posé nettement et à deux reprises, une question à laquelle je me permets d'attacher une certaine importance, puisqu'il s'agit de la manière d'informer les Etats membres en ce domaine. J'ai demandé une explication juridique du texte de notre Règlement. On a omis de me répondre. Aussi, permettez-moi, Monsieur le Président, de déclarer ici que je suis encore profondément vexé d'une telle façon de procéder. Je suis d'ailleurs convaincu qu'à ma place, vous éprouveriez le même sentiment. Ma question était claire, posée sans passion. Elle est restée sans réponse. Dans ces conditions, je me suis promis que, la première fois que le Bureau me demanderait un avis, moi aussi je m'abstiendrais de répondre. Maintenant, mon coeur est soulagé, nous sommes quittes, et c'est rasséréné que je participerai à la suite de nos travaux.

5.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Имеются ли другие замечания? Других замечаний нет. Поскольку здесь были высказаны пожелания г-на Кюйперса, делегата Бельгии, ставлю на голосование кто за то, чтобы включить пункт 15.1.8 в зачитанной мною формулировке в повестку дня Генеральной конференции.

5.2 Оглашаю результаты голосования: 45 - за, против - нет, 11- воздержались. Таким образом пункт 15.1.8 включается в повестку дня в такой формулировке, в какой он был зачитан мною.

(5.1) PRESIDENT (*Translation from the Russian*):

Are there any other observations? None. Now that the wishes of Mr. Kuypers, the delegate of Belgium, have been expressed, I put to the vote the inclusion of item 15.1.8, as read out by me, on the agenda of the General Conference. (The vote was taken by show of hands)

(5.2) I now announce the results of the vote: in favour - 45; against - none; abstentions - 11. Item 15.1.8 is thus included in the agenda in the form in which I read it out.

ANNOUNCEMENTS BY THE PRESIDENT (ORGANIZATION OF PLENARY MEETINGS. 400th ANNIVERSARY OF THE BIRTH OF GALILEO GALILEI)

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT (ORGANISATION DES SEANCES PLENIERES. QUATRE CENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE GALILEE)

COMUNICACIONES DEL PRESIDENTE (ORGANIZACION DE LAS SESIONES PLENARIAS. CUARTO CENTENARIO DEL NACIMIENTO DE GALILEO)

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ОРГАНИЗАЦИЯ ПЛЕНАРНЫХ ЗАСЕДАНИЙ. 400-ЛЕТИЕ СО ДНЯ РОЖДЕНИЯ ГАЛИЛЕЯ)

6.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

В соответствии с утвержденным графиком работы пункт 15.1.8 будет рассматриваться на пленарном заседании 5 ноября. Хочу сообщить решение Президиума Генеральной конференции об организации пленарных заседаний Генеральной конференции. Если вы будете согласны, то Президиум Генеральной конференции хотел бы предложить сегодня объявить, что список ораторов, желающих выступить в общей дискуссии, будет закрыт сегодня в 7 часов вечера. В настоящее время мне представляется возможным закончить здесь общую дискуссию раньше чем предполагалось при условии, если ораторы, которые записались для выступлений 2 ноября, готовы выступить 31 или, в крайнем случае, на утреннем заседании 1 ноября. День - вторая половина 1 ноября и 2 ноября в этом случае мог бы быть дан Генеральному директору для его ответа делегациям и рассмотрения результатов общей дискуссии. В результате одобрения Генеральной конференцией нового правила, касающегося порядка выборов путем тайного голосования, общая дискуссия будет продолжена на пленарном заседании днем в четверг в то время, когда будет производиться подсчет голосов.

6.2 Также хочу упомянуть, что я получил просьбу от главы делегации Габона, который не прибудет в Париж до 8 ноября и выступит на пленарном заседании в какой-нибудь подходящий момент после этой дискуссии. Предлагаю сообщить ему, что мы охотно предоставим ему право выступить в начале пленарного заседания в то время, когда он приедет.

6.3 Хочу сообщить, что, как вам хорошо известно, 14 февраля этого года исполнилось 400 лет со дня рождения основоположника современного экспериментального естествознания Галилея. Во всех странах отмечалась эта дата. Президиум Генеральной конференции намечает провести в пятницу 30 октября в 5 ч. 30 м. вечера, т.е. за полчаса до окончания пленарного заседания, торжественное заседание, посвященное дате 400-летия со дня рождения Галилея.

6.4 Вашему вниманию предлагается следующий порядок. Если вы не будете возражать, то ваш Председатель скажет вступительное слово, потом слово будет предоставлено проф. Карнейро, потом председателю Национального центра научных исследований Италии, проф. Польвани, который является одновременно членом итальянской делегации при ЮНЕСКО. Объявление это будет опубликовано завтра и послезавтра в журнале. Если нет других замечаний и пожеланий, то разрешите считать ваше согласие одобрением предлагаемых мероприятий и приступить к общей дискуссии.

(6.1.) PRESIDENT (Translation from the Russian):

In accordance with the order of business laid down, item 15.1.8 will be discussed in the plenary meeting on 5 November. I wish to inform you of the decision of the General Committee of the General Conference regarding the organization of plenary meetings. Subject to your approval, the General Committee of the General Conference proposes announcing today that the list of persons wishing to speak during the general discussion will be closed at 7 p.m. I now consider it possible to conclude the general discussion earlier than had been proposed if those who were down to speak on 2 November are prepared to do so on 31 October or, at the latest, at the morning meeting of 1 November. Thus a day - the second half of 1 November and 2 November - could be taken up with the Director-General's reply to delegations and consideration

of the results of the general dicussion. Following approval by the General Conference of the new rule concerning the procedure for elections by secret ballot, the general discussion will be continued at Thursday afternoon's plenary meeting during the counting of votes.

(6.2) I also wish to remind you of a request that I have received from the Head of the delegation of Gabon, who will not arrive in Paris until 8 November, to speak at a plenary meeting at any convenient time after this discussion. I propose that he be informed that we shall willingly allow him to speak at the beginning of a plenary meeting after his arrival.

(6.3) As you will recall, 14 February of this year marked the fourth centenary of the birth of the founder of modern experimental natural science, Galileo. This anniversary has been celebrated throughout the world. The General Committee of the General Conference intends to hold a formal meeting on Friday, 30 October, at 5.30 p.m., that is, half an hour before the close of the plenary meeting, to commemorate the fourth centenary of the birth of Galileo.

(6.4) The following procedure is proposed. If you have no objection, your President will deliver a short opening address before calling upon Professor Carneiro, and subsequently Professor Polvani, President of the Italian National Research Council and member of the Italian delegation to the General Conference. This announcement will be published tomorrow and the following day in the Journal. If there are no other comments, then I shall assume that you are in agreement with the proposed measures and continue with the general discussion.

GENERAL DISCUSSION (cont.)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово проф. Абдулу Хакиму Зийан, главе афганской делегации.

(7) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Professor Abdul Hakeem Ziyaee, Head of the delegation of Afghanistan.

8.1 M. A. KARIM ZIYAEE (Afghanistan). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma plus sincère gratitude au Gouvernement français pour sa précieuse collaboration et l'aimable hospitalité qu'il offre aux délégués à cette session de la Conférence générale. Je voudrais ensuite souhaiter la bienvenue aux nouveaux Etats admis à l'Unesco, et formuler l'espoir que ses membres deviendront plus nombreux encore, et que des territoires toujours sous tutelle ou soumis à des puissances coloniales recouvreront bientôt leur liberté afin de jouer un rôle effectif dans cette Organisation dont, bien entendu, l'accroissement reflète le prestige.

8.2 Cependant cet accroissement impose à l'Unesco elle-même et à ses membres des obligations plus lourdes et des responsabilités plus importantes qui soulèvent à leur tour, des problèmes supplémentaires dont les solutions ne peuvent dépendre exclusivement de l'Organisation. Il est, par exemple, du devoir de cette dernière d'engager des experts, mais il est du devoir des Etats membres de mettre des experts à sa disposition pour les besoins divers auxquels elle doit faire face. Les pays développés ne devraient pas se contenter d'aider au recrutement de ces experts dans le cadre du Programme d'assistance technique ; ils devraient aussi consentir quelques sacrifices pour mettre des techniciens de qualité à la disposition de l'Organisation. Autrement dit, les pays développés devraient faire plus qu'envoyer simplement des techniciens, ils devraient assurer les services des personnes les plus hautement qualifiées chez eux. L'Unesco a déjà remarquablement contribué à résoudre les problèmes des pays en voie de développement. L'accent mis sur l'éducation au cours des quatre dernières années, l'importance accordée, dans le programme des années à venir, aux sciences exactes et naturelles en tant que facteur de développement, prouvent l'attention agissante qu'elle porte aux besoins en matière d'éducation et de recherche fondamentale.

8.3 Le succès de l'Unesco peut également se mesurer au rôle croissant qu'elle joue dans la famille des organisations internationales. L'Organisation des Nations Unies et les Institutions spécialisées manifestent, dans leurs différentes activités, une confiance accrue

vis-à-vis de l'Unesco. Elles ne sollicitent pas seulement son avis, elles s'assurent ses services en vue du développement économique et social des pays en voie de développement. En Afghanistan, la contribution que verse l'Unesco, au titre du Fonds spécial, à l'Institut supérieur de formation des professeurs d'enseignement secondaire du premier cycle, ainsi que sa participation à l'établissement de l'académie chargée de former des professeurs d'école normale avec l'assistance du FISE, sont deux exemples heureux de cette confiance. Citons aussi l'assistance que l'Unesco fournit à la préparation de projets bénéficiant de prêts de l'Association internationale de développement et sa collaboration à la création du Bureau de planification du Ministère de l'éducation.

8.4 La mission de l'Unesco à Kaboul, nous secondant dans nos efforts de coordination des aides bilatérale et multilatérale, va jouer un rôle de plus en plus prépondérant. Nous sommes également très sensibles aux efforts considérables déployés par l'Unesco pour accroître l'aide aux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Les expériences heureuses de l'Organisation, ses succès au cours des années passées augmentent notre confiance et notre espoir en une mise en oeuvre fructueuse de ses programmes futurs. Nous apprécions les efforts du Directeur général pour présenter un excellent rapport sur l'activité de l'Organisation en 1962, 1963 et 1964, de même que le rôle considérable qu'il a joué dans la préparation du Projet de programme et de budget pour 1965-1966.

8.5 Au cours de la seconde décennie de son existence, l'Unesco est passée du stade idéologique et théorique au stade pratique et opérationnel. Ses programmes, de plus en plus spécifiques, aboutissent à des résultats satisfaisants et concrets. Il va de soi que ce passage au stade opérationnel n'implique nullement une coupure entre la théorie et la pratique. Au contraire, cette nouvelle méthode concrète se fonde sur la conviction que les problèmes particuliers à chaque région et à chque pays seront mieux examinés et résolus.

8.6 Il est agréable de constater qu'en Afghanistan également, des mesures concrètes, en harmonie avec ces concepts, ont été adoptées. Pendant les deux dernières années, la mission d'assistance technique de l'Unesco a fourni à notre bureau de planification une équipe de conseillers compétents. Elle a également fondé deux institutions spécialisées - déjà mentionnées - pour la formation des professeurs. L'action de l'Unesco, y compris ses contributions particulières au Fonds spécial et au FISE à Kaboul, s'inscrit parmi de plus vastes activités des institutions spécialisées des Nations Unies, non seulement en Afghanistan, mais encore dans l'ensemble de l'Asie. La fondation, à Kaboul, d'une Mission Unesco, la compétence et le dévouement dont son chef fait preuve dans l'exécution des programmes qui lui sont confiés, créent pour nous une dette de reconnaissance. Nous espérons que, pendant les deux prochaines années de son mandat, les activités de développement ainsi patronnées par l'Unesco ou bénéficiant de son assistance seront couronnées de succès.

8.7 Les efforts de l'Organisation en vue de coordonner les divers éléments de ses programmes pour promouvoir le développement économique et social des différentes régions créent une unité d'action entre les départements et contribuent dans une large mesure, à l'efficacité de cette action. Sur le terrain celle-ci ne nécessite pas seulement une collaboration accrue des différents départements du Siège : elle les incite aussi à agir en étroite union.

8.8 Les importantes mesures prises ces deux dernières années montrent que les institutions spécialisées des Nations Unies ont pour objet non seulement les besoins généraux des pays dans le domaine de l'éducation, mais aussi les besoins spéciaux en matière de science et de technologie, qu'il faut satisfaire, si l'on veut résoudre les problèmes de nature sociale et économique. Nous sommes heureux de trouver le reflet d'une telle tendance dans le Programme de l'Unesco.

8.9 Dans le domaine de l'éducation générale, la lutte mondiale contre l'analphabétisme constitue le grand problème pour les pays en voie de développement, en particulier pour les moins favorisés financièrement ; l'Unesco avait préconisé, à cet effet, l'installation

de centres-pilotes, la priorité devant être accordée aux régions ou pays les plus désavantagés. Nous sommes certains que ces pays constituent un terrain idéal pour donner toute son ampleur à une telle expérience.

8.10 Si le rôle vital de l'éducation et de la science en tant que facteurs du développement économique et social explique la priorité réservée à ces deux secteurs dans les affectations budgétaires, cela n'implique pas que les autres secteurs soient négligés.

8.11 Les ressources financières extrabudgétaires revêtent une grande valeur pour l'expansion et le développement futurs du Programme. Naturellement, l'acquisition de fonds dépend, dans une large mesure, de l'élaboration et de la présentation de programmes coordonnés et compatibles avec les conditions locales. Plus de flexibilité semble nécessaire pour obtenir ces appuis sans négliger les objectifs de base. Plus grande sera la flexibilité dans la façon d'aborder les problèmes, plus vastes seront les possibilités pour l'Unesco d'exploiter ces ressources potentielles. Dans la plupart de ses activités, on retrouve le Siège, d'une part, les centres régionaux de l'Unesco et les Etats membres, de l'autre ; d'un certain point de vue, le Siège se situe au sommet, les bureaux régionaux au milieu et les Etats membres à la base. Mais, d'un autre point de vue, les Etats membres occupent le sommet, la région le milieu, et le Siège la base. La région est moins universelle que le Siège et en même temps moins concrète qu'un pays particulier. On réalisera une harmonie équitable entre l'universel et le particulier si ces trois points constituent en quelque sorte les sommets d'un triangle équilatéral, surtout dans le cas de régions représentant un ensemble géographique et économique plutôt qu'une unité culturelle. C'est de cette façon, à notre sens, que les centres régionaux pourraient aborder les réalités, tant internationales que nationales, que les besoins des pays pourraient être mieux satisfaits et les succès de l'Unesco se concrétiser de plus en plus.

8.12 La Délégation afghane sait bien que c'est essentiellement au sein des grandes commissions, des comités et des groupes de travail de la Conférence que doit et peut valablement se dérouler l'examen exhaustif de tous les problèmes que pose le développement des activités de l'Unesco et que c'est là qu'il lui sera loisible, avec les autres délégations, d'exprimer éventuellement sa position à l'égard de tels problèmes ou telles questions qui lui paraissent importants. C'est pourquoi elle s'est contentée ici d'intervenir sur ces quelques points précis qui lui semblaient d'une importance primordiale.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово д-ру Мамаду Уане, министру просвещения и культуры Сенегала, главе сенегальской делегации.

(9) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Dr. Mamadou Wane, Head of the delegation of Senegal and Minister of Education and Culture.

10.1 M. I. MAMADOU WANE (Sénégal).-

Monsieur le Président, à l'occasion de votre brillante élection, permettez-moi d'ajouter aux nombreuses et chaleureuses félicitations qui vous ont été exprimées celles, sincères et amicales, de la délégation sénégalaise.

10.2 C'est la troisième fois, Mesdames et Messieurs, que mon pays, usant de la bienveillante compréhension qui caractérise notre Organisation, sollicite l'attention de la Conférence générale pour apporter sa modeste contribution à l'oeuvre immense de promotion et de sauvegarde des valeurs de la communauté humaine.

10.3 Vous me permettrez, Mesdames et Messieurs, de situer mon intervention en-deçà du domaine de l'investigation et d'accorder plus d'attention aux problèmes posés par l'élaboration du Programme. Nous n'en sommes plus, me semble-t-il, au stade de la recherche et de la définition des grandes lignes de notre action, mais à l'heure des réalisations, sur

la base de priorités établies en fonction de nos moyens, c'est-à-dire des réalités budgétaires et des disponibilités en personnel qualifié.

10.4 Devant les responsabilités qui ne cessent de s'accroître proportionnellement à l'élargissement des domaines d'intervention, il me paraît conforme à la sagesse, après détermination des critères de priorité, d'observer une pause dans certains secteurs au bénéfice d'autres secteurs. Mais ici apparaît toute la complexité du problème. La compétence de notre Organisation embrasse un ensemble de domaines complémentaires dont la finalité est le développement de l'homme et l'introduction, l'éducation.

10.5 Parlant au nom d'un pays en voie de développement, et conscient des soucis majeurs de la plupart de nos jeunes Etats, je me crois autorisé à déclarer que la priorité accordée à l'éducation devra être maintenue et cette opinion se fonde non sur un principe purement formel, mais sur une analyse des conditions du développement de l'homme et de son milieu.

10.6 Nous avons dit que l'éducation était l'introduction à l'ensemble des activités de notre Organisation, sans pour autant en percevoir le rôle à ce seul niveau. Nous avons essentiellement voulu souligner que la priorité dont l'éducation bénéficie et devra continuer à bénéficier dans la période correspondant à la mise en oeuvre du Programme pour 1965-1966 sera soumise, par la suite, aux impératifs d'un équilibre rationnel entre les différents secteurs d'intervention. Au reste, cette priorité, accordée momentanément à l'éducation, peut parfaitement s'inscrire dans le cadre de ce que j'aimerais appeler un équilibre primaire, établi en fonction de la relation bien connue entre l'éducation et les autres secteurs du développement, au sens large du terme. Les activités de l'Assistance technique et du Fonds spécial sont significatives à cet égard, encore qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt d'assouplir les règles qui les régissent et d'envisager le problème crucial de l'intégration des ressources dans une perspective plus proche de la vocation première de l'Unesco.

10.7 Je tiens à me féliciter ici des heureux effets d'une coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en ce qui concerne l'éducation ; les résultats acquis doivent encourager le développement progressif de l'intervention du Fonds dans ce domaine.

10.8 La coopération avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et avec l'Association internationale de développement n'offre pas moins de sujets de satisfaction et de raisons d'espérer, non seulement en ce qu'elle conduit à des résultats pratiques continus et substantiels, mais encore en ce qu'elle apporte la preuve de l'humanisation possible du capital. Nous ne nous dissimulons pas les charges financières supplémentaires que cette coopération impose à l'Unesco, notamment pour couvrir les dépenses en personnel, mais nous estimons que ces charges doivent être acceptées dans l'intérêt des Etats membres. Qu'il me soit cependant permis de souhaiter l'assouplissement des modalités d'intervention de la Banque et la simplification d'une procédure dont la complexité pèse sur les conditions d'exécution de certains projets.

10.9 Les contributions volontaires des Etats membres et des organisations internationales, régionales ou nationales représentent un apport considérable sur le double plan matériel et moral : elles accroissent les moyens d'intervention de l'Organisation, en même temps qu'elles renforcent son autorité et constituent un hommage mérité à l'efficacité de son action. Mais la satisfaction que nous pouvons légitimement en tirer ne mène pas nécessairement à la conclusion que l'aide bilatérale doive se dissoudre dans l'aide multilatérale. La diversité des besoins, et l'adaptation plus ou moins heureuse de certains projets aux conditions de l'une ou de l'autre forme d'aide - sans qu'il soit besoin d'insister sur les raisons d'ordre budgétaire - en justifient pleinement la dualité.

10.10 Voilà, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les points sur lesquels il m'a paru opportun d'appeler votre attention, avec la conviction que le succès de notre grande entreprise dépend, au stade où nous nous trouvons, des options qui marqueront

l'élaboration du programme et de la note de réalisme que nous aurons imprimée à l'orientation des activités de l'Organisation.

10.11 En conclusion, qu'il me soit permis de renouveler au Directeur général les remerciements de mon Gouvernement pour la participation effective que notre Organisation apporte à la préparation du premier festival mondial des arts nègres et négro-africains, qui aura lieu à Dakar, au mois de décembre 1965.

10.12 A ce rendez-vous de la culture, de l'art et de la compréhension entre les peuples, à cette manifestation démontrera de façon éclatante la contribution de l'Afrique à la civilisation de l'universel, à ce rendez-vous de la paix et de la fraternité, mon gouvernement et mon pays ont l'honneur, Mesdames et Messieurs, de vous inviter cordialement.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Кифлегзи, государственному министру Министерства просвещения и изящных искусств, главе Эфиопской делегации.

(11) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Mr. Keflegziy, Minister of State in the Ministry of Education and the Fine Arts, and Head of the delegation of Ethiopia.

12.1 Mr. KEPLEGZIY (Ethiopia):

Mr. President, fellow delegates, I feel particularly happy to lead my country's delegation to this thirteenth session of the General Conference of Unesco, which promises to be a turning point in the life and activities of this Organization. Ethiopia, a faithful member of the Organization, wishes to reaffirm its support of the aims and objectives of Unesco.

12.2 Our gathering at this session of the Conference is larger and more representative of the peoples of the world than ever before. I am happy also that we are able to welcome new members of Unesco, many of whom have just shed the yoke of colonialism. It is our ardent hope that those who are still labouring under colonial rule will soon join us to participate in the life of our Organization, having banished colonialism forever from the face of the world.

12.3 During the last two years, the scope of our activities has increased to meet many challenges. It is our impression that the administration of Unesco, under the able guidance of its Director-General, has been able to overcome many difficulties and ease many of the tensions and strains of a growing organization. This is illustrated by the fact that the ever-growing dimensions of the operational activities of Unesco have not reduced the Organization to a mere aid dispensing machine. Unesco at present plays an important supporting and advisory rôle in many types of development programmes.

12.4 It would have been difficult for the founders of Unesco in London back in 1945 or for the delegates at its First Conference in Paris in 1946 to have foreseen that Unesco's activities would become as wide and as diverse as they are today.

12.5 Mr. President, we are here to review what has been achieved in the past two years, and by exchanging points of view, we hope to be able to ensure a Unesco programme for 1965 and 1966. That will be at once realistic in its aims and balanced with regard to the priorities established. My delegation will state its views on some of the important items of the agenda in greater detail at the committee level. I shall therefore limit myself here to a brief general statement of our views. The draft programme and budget for the next two years seem to us to reflect imagination and foresight. The proposals made and the balance between the different sections have been carefully determined in relation to the needs of the different parts of the world. It is also gratifying to note that other international bodies, such as IBRD, the Special Fund and Unicef, to mention but a few, are increasingly devoting more resources to the cause of education.

12.6 In the programme for 1965-1966, the proposed allocation of resources to natural sciences has been greatly increased. We feel that this proposal should be supported, particularly for the benefit of countries where rapid technical and economic development is most needed. The increase of funds demonstrates the significance which has been attached to the advantages likely to accrue from the application of science and technology - among these the acceleration of educational progress in those countries engaged in developing their economies and increasing productivity. As has been recognized by the General Conference on the Application of Science and Technology for the Benefit of the Less Developed Areas, the implantation of science as a force ensuring autonomous development will bring about rapid economic progress. It must be noted that this force has hitherto been sadly lacking in developing countries.

12.7 In the chapter on education, the Director-General has presented a detailed survey of activities. We agree with him that such activities as surveys, studies, analyses, field experiments, pilot projects, research institutes, are all essential if Unesco is to offer guidance and the fruits of experience to the Member States. As has been pointed out by the Executive Board, however, these experimental projects should not be too widely diversified lest they hamper the expansion of second level education, which includes technical and vocational training. In this connexion, I need hardly remind delegates to this Conference that the shortage of second level manpower is one of the most chronic problems in Africa and other less developed regions of the world.

12.8 My delegation is heartened by the proposal of the Director-General that an experimental programme be undertaken in preparation for the eventual launching of a world-wide campaign against mass illiteracy. The United Nations General Assembly, at its 16th session in 1960, invited Unesco to study the problem of illiteracy and to suggest comprehensive and effective measures for its eradication. In 1963, Unesco presented its proposal which was unanimously adopted. We feel, however, that if Unesco's aims and ideas are to materialize more swiftly, greater priority needs to be given to this problem and a world-wide campaign prepared. It was with this in mind that the Addis Ababa regional conference laid emphasis on the means of overcoming illiteracy throughout the African continent within the coming two decades. In Ethiopia, in the last two years a national voluntary organization known as the Army for Literacy, with the help of the Ministries of Education and Community Development, is actively working to spread literacy. At the same time we are busy exploring and experimenting with quicker and more effective methods of teaching.

12.9 Our delegation welcomes this world literacy programme with such enthusiasm that it would be prepared to support a resolution to increase Unesco membership dues by 1 or 2% this sum to be earmarked exclusively for this programme. Literacy is allied with productivity and as such its possibilities are far reaching.

12.10 In the chapter on cultural activities within the Major Project, my delegation is particularly interested in the section dealing with the study and presentation of African cultures. The urgency of writing a general history of Africa is indicated, and we look forward with anticipation to the outcome of this important project. Unesco will, no doubt, be interested to learn of the establishment in Ethiopia of a Prize Trust Foundation for the promotion of studies and research on African cultures, which is in line with this new project. The aims of the foundation are precisely to encourage and support studies of African life and culture.

12.11 As to the adaptation of textbooks through the use of examples and methods drawn from everyday life in Ethiopia, we take particular pride in the work we have already accomplished. Textbooks and teachers' manuals for elementary schools in the vernacular have been completed and put into use, and we have thus been able to change the medium of instruction in the primary schools from a foreign language to Amharic, the national language. The revision of secondary school textbooks, especially in the field of biology, has also begun. We would be happy to exchange our experience in this field with other States engaged in similar projects.

12.12 The general secondary curriculum has been adapted to an African perspective, and we are happy to note that the Tananarive Conference confirmed the validity of the efforts we have made in this field. Though we have thus made strides in the improvement of our curriculum, the printing and publication of textbooks in the quantity required still remains a great problem. Textbook production has put a considerable strain on our budget and we therefore welcome the proposals in this connexion contained in the present draft programme and budget and appreciate Unesco's continued interest in this matter.

12.13 The basic needs of all educational programmes are for teachers, textbooks and classrooms. In our view the problem of teachers is still the most urgent, especially in developing countries. This problem has become so acute in Ethiopia that we have been forced to mobilize college students to teach in our schools. Under a programme of national service, third-year university students make themselves available for one year of teaching. We therefore welcome any effort Unesco can make towards the provision of teachers. It is gratifying to see that the Special Fund has established so many teacher-training centres in Africa, and we note that three more are to be established in the next two years. It is the view of my delegation, however, that greater efforts should be made by Unesco in this domain. Unesco will, perhaps, have to depart from the conventional classic approaches to teacher-training programmes. Experiments and research should be undertaken to try out new methods, calculated to increase the output of teachers without necessarily sacrificing standards. As far as teacher training in vocational and technical subjects is concerned - and this is the most urgent need in Ethiopia - much remains to be done. For example, there is only one institute for the training of technicians and one for the training of technologists in East Africa, aided by the Special Fund. But there is as yet no technical teacher-training institute in the whole area, and without such training very little progress can be made towards the introduction of science and technology into the curriculum of African schools. The importance of science has been stressed in the draft programme and budget of the Director-General and by many speakers. Undoubtedly this is an age of science and the benefits that can result from science and technology are boundless.

12.14 In conclusion, may I say once more that we are pleased with the stimulating thought and the encouraging proposals contained in the draft programme and budget before us. It is our hope that in our discussions during this session we shall do justice to this document which has been so ably presented.

12.15 Finally, it is our hope that the high ideals and guiding principles set out by Unesco will help in the preservation of the cultures of all nations in the eradication of ignorance and disease, in the dissemination of scientific knowledge, thus paving the way for progress, peace and the prosperity of mankind.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово д-ру Заке, министру образования и главе делегации Уганды.

(13) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Dr. Zake, Minister of Education and Head of the delegation of Uganda.

14.1 Mr. ZAKE (Uganda):
Mr. President, distinguished delegates, allow me in the first place to express the heartfelt greetings of the Prime Minister, the Government and the people of Uganda to the Member States of Unesco and the representatives of voluntary organizations assembled here for the thirteenth session of Unesco's General Conference.

14.2 It is always tempting to say a lot on these occasions, Mr. President, but I am going to fight the temptation and shall make only a few brief comments.

14.3 The Director-General gave us a clear outline of the future work of Unesco; among other points he laid emphasis, as indeed did other speakers, on the teaching of science, and I think each one of us will appreciate the support that will be given to this by Unesco.

I would like, however, to add my voice to the warnings which have already been sounded by a few speakers, and to stress the importance of the cultural aspect of development in those countries where particular emphasis is to be laid on science and technology. It is a point worth noting that in many conferences and seminars devoted to assistance in the developing countries, somehow the performing arts are never sufficiently mentioned. They have been left to the efforts of individuals and voluntary organizations, with the result that there is an inevitable gap between scientific and technological teaching and the development of these arts. It is the feeling of my delegation that these arts should be given no less attention than is given to education and the teaching of science and technology. We should do our best to strike a healthy balance between material development and cultural education, so that we can carry our living culture with us on the long road of technological development. There is nothing new, really, in what I am saying; what causes us anxiety is that the constant warnings do not seem to be heeded. We know that the diversity of cultures in the various communities makes it difficult to establish a central body to supervise the development of these arts; nevertheless, a central source of guidance could be organized to meet this need.

14.4 The Director-General has suggested the establishment of a programme devoted to philosophical reflection and guidance. The importance of this suggestion cannot be emphasized too much, but the question is what priority is to be given to this work, in the light of what Unesco has so far accomplished and of what still remains to be done? The distinguished leader of the Australian delegation touched on this question, and I would like to ask this Conference to give it more thought. First of all, the problem arises of the differences in the philosophies of the founding Member States of Unesco. To what extent could these differences be kept out of the reflection of the new philosophy section of Unesco? To what extent could they enter into the work of this section? And how would the results hoped for from this philosophy section, at any rate on a doctrinal basis, be used? To what extent also would the developing Member States benefit from such a section?

14.5 It is easily conceivable that some Member States which can spare individuals to participate in this work will do so, whilst others who are as yet pressed by more practical day-to-day problems of development and a shortage of manpower, might question the value of such a unit. Mr. President, let me add that to many Member States and experts here, some of the problems which are to be tackled in the field of practical development of education are completely beyond the sphere of ordinary experience, and to those of us who see these problems every day and live with them, philosophical reflection would seem to offer little relief. We are beset by problems of teaching our fellow countrymen to read and of providing schools for our children. Upon the solution of these we are met by the immediate need to provide reading materials for those whom we teach to read - these are far more pressing issues, and in the view of my delegation it is far more useful and effective to solve these immediate and basic problems than to embark on a programme of philosophical reflection. The resources of Unesco are not unlimited, and the work has developed in such a way that we need more money to accomplish what has been started. This work should be accomplished before embarking upon new projects. More effort should be spent on evaluating the results of what so far has been done so that we can render Unesco more effective. At Makerere College in Uganda, for example, a teacher-training project for East and Central Africa has been discontinued after two years because of lack of finance. Here was a programme of great value in the training and upgrading of teacher trainers for this vast area of Africa, and because of inadequate financial resources the scheme has been discontinued without even finding out whether it was a success or not, and whether the money invested in it was well spent or not. Yet money is to be spent on a new project that, if I may say so with great respect, is not really necessary.

14.6 Mr. President, I am, of course, speaking as the representative of a country which is receiving Unesco's assistance. This is a position in which many of the developing countries find themselves, and I would like to assure this Conference that it is not a happy one. It has been said on this platform by other people from developing countries that we cannot

wait to carry out development schemes. We are in a hurry, and I am afraid we may seem a little impatient. This is because we want to develop to the point where we can also contribute, where we can eventually participate and contribute in a positive manner towards the general welfare of mankind. This we cannot do while the vast majority of our fellow countrymen are illiterate. The schemes which have been planned must be treated, as far as we are concerned, with the utmost urgency so that we can also develop thought-power as well as manpower sufficient to make us no longer a charge upon other Member States of Unesco, but a contributing force.

14.7 Before I sit down, Sir, I would like to tell to the distinguished delegates what my delegation felt during the first two days of the Conference. In our view there was lengthy debate on matters which did not really merit consideration on the platform of the plenary session. A case in point was the argument that developed on the question of the right of Bolivia and Chile to exercise the vote. The argument proved more expensive than its objective was worth. Furthermore, Unesco will not become truly international merely by getting every eligible State into this Conference; all the nations of the world might come to Unesco, and still the international spirit might be lacking. We feel that the international spirit that is necessary here calls for tolerance and generosity towards one another. Otherwise we spend time and money in pointless debate.

14.8 In closing, I would like, Mr. President, to express the appreciation of my government and my fellow countrymen to Unesco generally, and to the Director-General and his staff in particular, for their unceasing efforts in fulfilling the aims of Unesco and the United Nations, in my country and elsewhere. The work that is being done is a great contribution towards the peace of the world and towards international brotherhood.

15. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Адоссама, министру образования и главе делегации Того.

(15) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Adossama, Minister of Education and Head of the delegation of Togo.

16.1 M. P. ADOSSAMA (Togo).-
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués. C'est avec un réel plaisir que je monte à la tribune de cette auguste assemblée pour vous faire part des impressions et des observations de la délégation togolaise sur les activités extrêmement variées et importantes que poursuit et qu'envisage de poursuivre l'Unesco, en les intensifiant, pour l'avènement d'un monde meilleur et d'une humanité plus heureuse et prospère.

16.2 Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre à tous les orateurs qui m'ont précédé pour vous adresser mes vives félicitations pour votre élection et pour vous remercier du brillant discours que vous avez prononcé à cette occasion. Je profite de cet instant qui m'est accordé pour adresser mes sincères remerciements au Directeur général pour son rapport sur les activités de l'Organisation - rapport que j'apprécie à sa juste valeur. Je me dois également de féliciter le Directeur général et de lui exprimer toute la gratitude de mon gouvernement pour le dévouement et l'esprit de désintéressement dont il a toujours fait preuve dans l'accomplissement des lourdes et multiples tâches qui lui incombent et dont il s'acquitte efficacement, grâce aux éminentes qualités que nous lui connaissons. Je remercie, enfin, tous les membres du Conseil exécutif, ainsi que le personnel du Secrétariat, de l'attention qu'ils portent aux problèmes qui leur sont soumis.

16.3 L'Unesco est, parmi toutes les Institutions spécialisées des Nations Unies, celle qui embrasse toutes les activités humaines et dont, par conséquent, les domaines d'action sont très variés et ne sont limités que par l'étroitesse des ressources dont elle dispose. Les résolutions et recommandations qu'adoptera la Conférence générale, lorsqu'elles seront harmonieusement mises en application, auront incontestablement un effet déterminant pour l'établissement d'un monde meilleur, capable de garantir la paix, le progrès et le bonheur de tous les peuples.

16.4 C'est pourquoi il apparaît nécessaire de porter une attention particulière à l'examen du Projet de programme et de budget soumis à notre appréciation. Ce Programme, comme toute oeuvre humaine, est sans nul doute imparfait à certains égards, parce qu'il a été conçu et élaboré par des êtres humains, eux-mêmes imparfaits. Il nous appartiendra d'en amender, de notre mieux, les points qui sembleraient insuffisamment développés et d'en approuver, finalement, tout le contenu.

16.5 La délégation togolaise votera pour l'adoption de ce Projet. L'Unesco a, évidemment, déjà entrepris des études nombreuses et conduit à leur terme certaines d'entre elles. Mais, comme vous le savez, ce sont les idées qui mènent le monde. Ma délégation estime donc devoir faire certaines observations sur certains points.

16.6 Dans son rapport sur les activités de l'Organisation, le Directeur général, parlant du dynamisme et de la croissance de celle-ci, nous a fait part de la nécessité de mettre fin à l'esprit de conservation, qui a imprégné certaines actions. Des transformations profondes doivent être apportées dans l'orientation et l'application des actions nouvelles à entreprendre, ce qui aboutit à une certaine planification des différentes opérations à effectuer.

16.7 Dans l'optique de cette planification, des options doivent être faites par ordre de priorité. Une telle entreprise nous semble difficile car, comme l'a souligné le Directeur général, tous les aspects de l'oeuvre à réaliser sont solidaires : Programme, Budget, personnel, bâtiments, chacun de ces secteurs est en expansion. Nous, Etats indépendants depuis peu, sommes beaucoup plus embarrassés que les Etats suffisamment industrialisés et développés. Au lendemain de notre accession à l'indépendance, nous nous sommes trouvés devant une multitude de problèmes très complexes, qui requièrent chacun une solution urgente, alors que nos ressources ne nous permettent pas de faire face à nos besoins.

16.8 Aujourd'hui plus que jamais, le développement de l'éducation est d'une importance incontestable et primordiale pour tous les pays du monde et, plus spécialement, pour nos jeunes Etats. Dans la perspective des actions à mener et des priorités à établir, l'éducation, la science et la lutte contre l'analphabétisme viennent en tête.

16.9 En ce qui concerne la planification de l'éducation, certaines remarques doivent être faites pour ce qui est des Etats africains. Je pense que, dans le processus de développement de nos jeunes Etats, certaines séquelles de l'histoire des pays qui nous ont légué notre système d'enseignement doivent être évitées. Des réformes profondes s'imposent donc, dans tous les domaines et, singulièrement, dans la conception des programmes et des méthodes d'éducation qui doivent nécessairement être adaptés à nos conditions actuelles d'évolution.

16.10 La planification de l'éducation doit viser à développer au maximum, dans nos pays, les possibilités d'accès à l'instruction, à augmenter le rendement du système d'enseignement et à améliorer la qualité de cet enseignement, qui contribuera au développement économique et social. A cet égard, la planification de l'éducation doit, bien sûr, s'intégrer dans le plan général de développement de chaque pays, pour permettre de concentrer les efforts sur les éléments prioritaires, sans, pour autant, sacrifier les exigences sociales en matière culturelle et même économique.

16.11 En ce qui concerne l'éducation dans nos pays, il faut souligner combien les méthodes que nous appliquons aujourd'hui sont dépassées, combien les systèmes d'enseignement sont inadaptés à la vie actuelle et, par conséquent, incapables de préparer rationnellement nos générations montantes à la vie de demain. Nos programmes conduisent beaucoup plus à une formation générale qu'à la constitution d'une élite véritable, pleinement consciente de ses responsabilités.

16.12 Pour permettre à chacun, d'une part, d'accéder à cette élite et, d'autre part, de trouver les bases nécessaires à un exercice normal et conscient des libertés, le remplacement progressif des "têtes bien pleines" par des "têtes bien faites", est un critère d'action qu'il est urgent d'appliquer.

16.13 L'enseignement doit, avant tout, permettre d'éveiller chez les enfants une capacité de réflexion personnelle pouvant être appliquée, en particulier, à juger du bon fonctionnement de la société moderne. L'Unesco devra continuer à insister dans ses publications sur l'étude et le commentaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Elle devra tout mettre en oeuvre pour créer une véritable mystique de la démocratie et faire en sorte que, dans tous les systèmes scolaires, on retrouve l'esprit de civisme et de sacrifice en faveur du bien commun. Le métier de citoyen, sans doute le plus difficile à exercer, n'est-il pas aujourd'hui, dans presque tous les pays, le seul dont la préparation soit à peu près inorganisée, sinon inexistante ? C'est le seul, en tout cas, pour lequel aucun certificat d'aptitude n'est délivré.

16.14 A propos de cette formation civique des jeunes, les systèmes d'enseignement, dans les Etats qui ont récemment accédé à l'indépendance, doivent s'adapter aux réalités africaines dans les différents domaines, compte tenu, bien entendu, des modifications à apporter à nos structures économiques, administratives et sociales.

16.15 Dans le cadre des missions de planification qu'elle envoie dans les différents pays, l'Unesco devra étudier d'un peu plus près, avec le concours des Africains eux-mêmes, les problèmes réels, les difficultés que nous rencontrons et qui proviennent de nos habitudes ancestrales - et, aussi, d'une certaine forme de civilisation dont nous avons hérité, du fait de la colonisation - afin de substituer à l'esprit de routine, qui marque encore notre système d'enseignement, l'esprit d'initiative.

16.16 Au moment où les pays africains s'engagent dans la voie de l'industrialisation, il nous faut former des hommes nouveaux, en les habituant à développer leur imagination et leur esprit d'initiative. L'imagination doit être développée, parce qu'il faut que nous retrouvions, par nous-mêmes, les institutions les meilleures pour nos peuples, les formes techniques qui conviennent à nos organisations.

16.17 Tout cela, pour être réalisé, suppose, bien sûr, un personnel qualifié pour l'enseignement et l'encadrement social. Il apparaît donc souhaitable que l'Unesco aide, le plus rapidement possible, les Etats en voie de développement, dans le domaine de la formation et du perfectionnement des maîtres, en fournissant l'équipement audio-visuel nécessaire à de véritables écoles normales d'instituteurs et à des cours normaux. Il est également nécessaire de mettre sur pied, dans chaque Etat, avec le concours de l'Unesco, des Centres de documentation pédagogique bien équipés, afin de faciliter la tâche des enseignants aux degrés primaire, secondaire et supérieur.

16.18 La formation de maîtres qualifiés est d'autant plus indispensable que ce sont ces derniers qui, par leur action dans les domaines scolaire, péri et postscolaire, doivent sensibiliser les masses en vue des transformations sociales à opérer. Les bourses d'enseignement supérieur que doit accorder l'Unesco doivent aller, en priorité, aux futurs enseignants.

16.19 L'idée d'Etat-Providence, véritable cancer de nos systèmes sociaux, doit être combattue dès l'école : celle-ci doit préparer la constitution d'un artisanat utile et productif, d'une agriculture mieux conçue, d'un élevage plus rationnel et d'un travail intellectuel et bureaucratique plus consciencieux et constructif dans tous les secteurs.

16.20 Une refonte de l'esprit et des programmes de nos écoles normales, dans le sens d'un accroissement du civisme, de la connaissance des besoins du monde rural, d'une action en vue de l'émancipation de l'homme, doit être entreprise avec le concours des Africains et des spécialistes de l'Unesco. Celle-ci devra parallèlement aider les Etats

membres en voie de développement à créer des Centres nationaux de recyclage, animés par des équipes de spécialistes que l'on pourra former sur place, dans chaque pays.

16.21 Il s'avère également indispensable d'aider les Etats en voie de développement à équiper leurs Ecoles nationales d'administration et de prévoir l'institution d'Ecoles régionales d'administration, pour leur permettre de former les administrateurs qui assureront un fonctionnement harmonieux et efficace des appareils administratifs de ces Etats.

16.22 Etant donné l'importance de la lutte contre l'analphabétisme dans le monde, la délégation togolaise accepte l'invitation adressée aux Etats membres par Sa Majesté le Chahinchah d'Iran d'accepter au Congrès international pour la Campagne mondiale d'alphabétisation. Une action populaire d'éducation de masse et d'alphabétisation doit toujours être entreprise, quel que soit le pays en cause, par tous les citoyens de bonne foi, soucieux d'aider leurs compatriotes encore illettrés à sortir de leur état de sous-éducation. Cette action doit viser à lutter contre toutes les forces de résistance psychologique et sociale qui sont à l'origine des goulots d'étranglement socio-culturels qui freinent le développement. Si la préparation psychologique d'une telle entreprise doit être orchestrée par la presse et surtout par la radio, il n'en demeure pas moins que, pour être efficace l'action profonde à accomplir requiert la participation énergique, dynamique, d'une élite consciente et convaincue de la noblesse des sacrifices à consentir.

16.23 Passons au domaine scientifique? Au lieu de favoriser les disciplines littéraires ou juridiques - qui sont d'ailleurs elles aussi nécessaires - l'Unesco devra encourager la diffusion des connaissances techniques, scientifiques et agricoles. Les sciences, en confrontant la pensée et la réalité, donnent une claire vision du possible et du réalisable.

16.24 En Afrique, l'étude de la flore et de la faune, dans le cadre des sciences d'observation, doit être approfondie et poursuivie. Dans l'enseignement de la science, on doit tenir compte de ce qui existe sur place, afin de permettre aux élèves de mieux connaître le monde qui les entoure. Pour sauvegarder nos valeurs culturelles africaines, l'Unesco devra associer, autant que possible, les spécialistes africains à l'élaboration et à la discussion des programmes. Elle devra également encourager la renaissance de l'art africain et nous souhaiterions que des bourses soient offertes, à cet effet, à nos étudiants et à nos artistes.

16.25 D'une façon générale et pour conclure, il convient de noter que rien ne pourra être fait, tant en ce qui concerne la mystique du développement que pour ce qui est de la technique d'encadrement des masses, sans une foi profonde dans l'avenir. Si, par principe, l'éducation est l'art d'élever un enfant pour en faire un homme complet, la véritable éducation doit viser à réaliser un équilibre social dans chaque pays, en corrigeant les écarts entre la fraction instruite et la masse, à atteindre l'homme total dans ce qu'il a de meilleur du point de vue intellectuel, caractériel et moral, à créer des incitations et réflexes en vue d'une promotion personnelle et collective, à faire le plus possible de l'homme l'artisan de son propre développement, à en faire un être social, non pas un simple rouage de la société, ni quelqu'un qui soit toujours à la charge des autres, mais un être capable d'assumer des responsabilités proportionnées à ses dons naturels et de dépasser les préjugés de son milieu.

16.26 Nous reconnaissons, enfin, que l'avenir de nos peuples respectifs doit être le fruit de nos efforts, des efforts des citoyens de chaque pays. La foi nécessaire à l'accomplissement de ces tâches, nous l'avons. Les efforts et les sacrifices qu'elles exigent, nous sommes prêts à les consentir. Tout ce que nous demandons, c'est que, dans la répartition des ressources existantes, une attention particulière soit portée aux Etats qui ont récemment accédé à l'indépendance et que l'aide qui nous sera accordée soit à la mesure de nos besoins les plus urgents.

16.27 Nous remercions les représentants de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, ainsi que ceux de l'Association internationale de développement, de nous avoir promis de financer nos plans d'éducation, qui leur seront présentés par l'Unesco.

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Абхай Шандавимолу, главе таиландской делегации.

(17) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Abhai Chandavimol, Head of the delegation of Thailand.

18.1 Mr. CHANDAVIMOL (Thailand):
Mr. President and fellow delegates, on behalf of the delegation of Thailand may I add our warm and sincere congratulations to you Mr. President on your unanimous election to the presidency of the thirteenth session of the General Conference.

18.2 The delegation of Thailand wishes to take this opportunity also to express our sincere appreciation of the efficient manner in which Unesco's activities have been carried out by the Director-General and the Secretariat. Our thanks go also to the members of the Executive Board for its contribution towards the successful planning and execution of Unesco's programmes.

18.3 The Draft Programme and Budget for 1965-1966 is a manifestation of initiative, clear thinking and careful planning on the part of the Director-General. It contains various commendable changes and innovations, both in the administrative and technical programming.

18.4 In the field of education, we are pleased to see that Unesco will continue to cooperate closely with the International Bank for Reconstruction and Development, the International Development Association, the United Nations Special Fund and Unicef. These organizations have made, and will make, substantial contributions towards the realization of Unesco's objectives in the sphere of education.

18.5 Furthermore, we are of the opinion that the Experimental Mass Literacy programme to start in 1966, as proposed by the Director-General, is worthy of support and encouragement by all. Undoubtedly the programme will pave the way for the eventual launching of a world literacy programme which, in turn, will contribute directly to the noble objectives of the United Nations Development Decade.

18.6 We commend the Director-General's proposal to give top priority to educational planning. A national educational development plan can be realized mainly through effective and careful planning, which serves as a backbone for all programmes at the various educational levels.

18.7 As an Asian country, Thailand is naturally anxious to see the success of the plan adopted by the Karachi Meeting in 1960. As concrete evidence of Thailand's participation in the regional educational activities of Asia we have agreed to have the Regional Office for Education in Asia and the Asian Institute for Economic Development and Planning located in Bangkok. Thailand has also continued to give full support to the Regional Centres in New Delhi, Bandung and Manila, in the belief that these centres will contribute towards more effective and realistic educational programmes in the countries of the Asian region.

18.8 We feel, however, that our active participation in the regional programmes has a somewhat adverse effect upon the country programmes, because the former post of Chief of Mission to Thailand has now been combined with that of the Director of the Regional Office. The Regional Director, however competent, cannot possibly devote a great deal of his time to the country programmes, as would a Chief of Mission. Moreover, Bangkok is the seat of the Secretariat of the Economic Commission for Asia and the Far East and

many other regional offices; consequently, the Regional Director has to represent Unesco at so many regional meetings throughout the year that great demands are made upon his time. We feel that a separate post of Chief of Mission, or Deputy Chief of Mission, to Thailand would be to the interest not only of our country, but also of the region, for it would relieve the burden of the Regional Director and enable him to devote more time to regional programmes, thus strengthening Unesco representation in Asia.

18.9 The Thai delegation is in agreement, in principle, with the Director-General's proposal to expand Unesco's activities in the field of natural sciences, since socio-economic advancement depends largely on scientific and technological progress.

18.10 Thailand stands ready to take an active part in regional scientific programmes. We take pleasure in stating that His Majesty's Government is prepared to have the Unesco Science Co-operation Office located in Bangkok, if that is the wish and decision of the General Conference.

18.11 The Thai delegation wishes to propose a strengthening of regional co-operation in the field of the natural sciences. In fact a proposal for the holding of an Asian Science Fair was adopted at the Fourth Regional Conference of National Commissions for Unesco in Asia, held in Bangkok last February. We feel that this venture would not only afford an opportunity for Asian young people to exchange knowledge and information on scientific achievements, but would also stimulate interest among the general public in scientific progress.

18.12 With regard to cultural activities, the budgetary increase of only 6% is rather discouraging to those who attach great value to the cultural heritage of mankind. We fully realize that the Director-General wishes to propose "a budgetary pause for fresh thinking on objectives, activities and structures". However, it is our feeling that such a "pause" for a period of at least two years constitutes too great a difference in emphasis as compared with that placed on scientific programmes - to the point where cultural development may lag behind technological advance.

18.13 Specific programmes which come under the heading of cultural activities and which promise to be fruitful are those for the protection of the cultural heritage of mankind, the dissemination of literatures, and the Reading Materials Project.

18.14 The Reading Materials Project, covering to date no more than eight countries promises to be an important stimulus for the general public. The Thai delegation fully supports a budgetary increase for this project, and hopes to see its expansion.

18.15 During his visit to Thailand last February, the Director-General showed great interest in our mural paintings and expressed his wish to see that these art treasures are made known to the world through Unesco's assistance. It is our hope, therefore, that in the near future Unesco will assist Thailand in preserving our precious mural paintings and help us to publish a book of reproductions of these and also books on other forms of Thai art and architecture.

18.16 The Thai delegation is pleased to see that the major programmes under the East-West Major Project, will be continued for the next two years. We agree with the Director-General that resources should be concentrated on projects having lasting results, for example, the translation of western literature into eastern languages, and vice versa. For our part we have benefited from the Major Project in that we have received assistance from Unesco for the translation of western literary works, and also for the holding of various art exhibitions. We hope that the Major Project will inspire and encourage Member States to carry out their national programmes originating from that project.

18.17 The Thai delegation is gratified to see that the appropriation of funds for the social sciences has increased, and that the Director-General proposes to concentrate on certain

major programmes such as social science teaching and training, documentation, research and statistics.

18.18 Thailand has continued to co-operate with the Unesco Research Centre on Social and Economic Development in Southern Asia, at New Delhi. However, the shortage of trained researchers has made progress in this field rather slow. We are taking every possible step to boost our social science research programmes so as to make substantial contributions to the Centre.

18.19 Among the activities in the field of mass communication proposed by the Director-General, we wish to support the holding of a seminar on educational broadcasting in Asia. At present Thailand is taking measures to promote and improve school broadcasts. If we are to achieve satisfactory results, we are in need of more qualified personnel in this field, and for this reason we look forward greatly to participating in this seminar.

18.20 We should also like to endorse in particular two new programmes. The first is the meeting of governmental experts to promote and examine two Unesco agreements - the agreement to facilitate the International Circulation of Visual and Auditory Materials of an Educational, Scientific and Cultural Character, and the Agreement on the Importation of Educational, Scientific and Cultural Materials. The second is the programme for the training of information personnel. Training of this kind will prove most valuable, especially for Asia and Africa where there is still a great shortage of trained personnel in the various media of communication.

18.21 The outcome of the national seminar on mass communication held in Bangkok last February has been most gratifying and a large number of mass communication personnel were made aware of their responsibilities and duties towards the public. This experience leads us to propose that a seminar on mass communication be held on a regional basis, under the auspices of Unesco. A recommendation to this effect was, in fact, adopted by the Fourth Regional Conference of National Commissions for Unesco in Asia, held in Bangkok last February.

18.22 Lastly, the Thai delegation would like to see that other recommendations of the Fourth Regional Conference of National Commissions for Unesco in Asia are implemented with the technical and financial assistance of the Organization. For our part, we shall do our utmost to co-operate with our Asian friends, in every way possible, in order to promote Unesco's regional activities. As evidence of our readiness to take an active part in the various Unesco programmes in Asia, His Majesty's Government considers it a privilege and a pleasure to play host to the Second Conference of Ministers of Education in Asia, to be held some time in November next year.

18.23 The Thai delegation once again pledges Thailand's full support of the noble objectives of Unesco. We shall perform our duties as a member of this great international Organization for the common benefit of mankind.

19. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово д-ру Энебиш, главе делегации Монголии.

(19) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Dr. Enebiche, Head of the delegation of Mongolia.

20.1 Д-р ЭНЕБИШ (Монгольская Народная Республика):
Господин Председатель, уважаемые дамы и г-да. Прежде всего разрешите мне от имени монгольского народа, правительства Монгольской Народной Республики и Монгольской национальной комиссии по делам ЮНЕСКО горячо и искренне приветствовать столь уважаемых всеми нами Председателя тринадцатой Генеральной конференции ЮНЕСКО академика Сисакяна, Генерального директора ЮНЕСКО г-на Ренэ Маэ, всех делегатов, участвующих на тринадцатой сессии Генеральной конференции нашей Организации. Я

также хочу от имени своей делегации приветствовать государства-члены нашей Организации и новых членов Организации, которые были приняты на нашей Конференции.

20.2 Прошло два года с того момента как Монгольская Народная Республика стала членом ЮНЕСКО и сейчас Монгольская делегация второй раз принимает участие в работе его Генеральной конференции.

20.3 Нам доставляет большое удовольствие отметить, что наша страна, вступив в члены ЮНЕСКО, установила весьма тесное сотрудничество с этой высокой международной организацией, призванной играть большую роль в деле развития образования, науки и культуры во всемирном масштабе.

20.4 Мы считаем, что ЮНЕСКО, как одна из самых представительных и широких международных организаций, в немалой степени может способствовать успешному решению насущных задач современности - сохранения мира и обеспечения безопасности народов. Нет сомнения в том, что без решения этих задач нельзя добиться действительного прогресса в области образования, науки и культуры в любой стране, на всех континентах земного шара.

20.5 Поэтому Монгольская Народная Республика прилагает и готова приложить максимум усилий для того, чтобы прекрасные цели и задачи, записанные в Уставе ЮНЕСКО, получали самое полное и наиболее успешное претворение в жизнь.

20.6 Приятно сознавать, что два года, прошедшие со времени предыдущей сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО, оказались насыщенными целым рядом важнейших событий в международной жизни, которые так или иначе оказали самое благотворное влияние на укрепление мира во всем мире, на обеспечение и развитие мирного сотрудничества стран в области просвещения, науки и культуры.

20.7 Нам кажется, что самым выдающимся из этих событий является подписание тремя великими державами - Советским Союзом, США и Великобританией - Московского договора о запрещении испытаний ядерного оружия в атмосфере, космическом пространстве и под водой. Нет сомнения в том, что этот исторический шаг имеет огромное значение в деле разрядки международной напряженности и улучшения взаимопонимания между народами. Это - благороднейшее начинание, которое, как мы уверены, должно привести к полному запрещению оружия массового истребления людей и уничтожения культурных и материальных ценностей, созданных человечеством.

20.8 Правительство Монгольской Народной Республики сразу же присоединилось к этому замечательному Договору, так как он целиком и полностью отвечает последовательно проводимой им миролюбивой политике, которая направлена на содействие обеспечению мира и предотвращению новой войны.

20.9 Московский договор, соответствуя идеалам и стремлениям народов мира, нашел поддержку более 100 государств и получил одобрение многих международных организаций.

20.10 Эти и подобные значительные события международной жизни, свидетелями которых мы являемся, безусловно, радуют сердца всех тех, кому действительно дороги мир и прогресс. Но перед человечеством стоит еще немало важных проблем, которые ждут своего быстрейшего и самого благоприятного решения.

20.11 В настоящее время проблемой такой первостепенной важности, как вы все знаете, является проблема всеобщего и полного разоружения. От успешного разрешения ее во многом зависит обеспечение мира, развитие международного сотрудничества в сфере образования, науки и культуры, дальнейший прогресс в этих областях во всех странах.

20.12 Ни для кого не секрет, что ныне вооружение поглащает огромные средства, отрицательно влияет на развитие производительных сил общества, на развитие образования,

науки и культуры. Между тем, полное разоружение или, по крайней мере, сокращение расходов на вооружение явилось бы мощным и эффективным средством подъема материального и культурного уровня народов. Так, например, некоторые подсчеты экономистов показывают, что если высвободить более 120 млрд. долл., ежегодно идущих сейчас на вооружение, то на них вполне можно было бы обеспечить школами свыше 200 миллионов детей, которые все еще лишены возможности получать образование. Таким образом в громадной степени было бы облегчено решение задач ликвидации неграмотности среди населения мира, эффективного прогресса в области образования, то есть решение задач, имеющих самое прямое отношение к функциям ЮНЕСКО.

20.13 Правительство и народ нашей страны решительно поддерживают и готовы поддержать любые предложения и реальные действия, которые способствовали бы осуществлению всеобщего и полного разоружения под строгим международным контролем.

20.14 Мы убеждены, что разоружение является фактором, в большой степени способствующим осуществлению принципа мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами, принципа, к проведению которого в жизнь стремится наша Организация. Мирное сосуществование государств - залог мирного творческого, созидательного труда людей, непременное условие, при котором только и могут увенчаться блестящим успехом усилия, прилагаемые всеми нами в отношении развития образования, науки и культуры.

20.15 Сознавая всю важность этого вопроса, его исключительное значение для прогресса человечества, Монгольская Народная Республика с самого своего рождения объявила, что она неизменно будет придерживаться политики мирного сосуществования государств с различным социальным строем. Неуклонное проведение нашим правительством этой политики дало нам прекрасную возможность установить и развивать дружественные отношения с различными странами мира, что во многом стимулировало быстрый расцвет экономики и культуры нашей страны.

20.16 Мы считаем, что ЮНЕСКО, как международной организации, призванной способствовать делу укрепления мира и сотрудничества всех стран, надлежит обратить самое пристальное внимание на то, чтобы наилучшим образом содействовать решению указанных проблем.

20.17 Однако приходится признать, что в разносторонней деятельности ЮНЕСКО, в его резолюциях и программах не нашли еще в должной мере своего отражения конкретные мероприятия, которые были бы направлены на осуждение войны, разъяснение пользы всеобщего и полного разоружения, на активную пропаганду идей мирного сосуществования государств с различным социальным строем, на изучение различных аспектов этого вопроса и т.д. Между тем подобного рода мероприятия явились бы достойным вкладом ЮНЕСКО в дело обеспечения мира и мы уверены в том, что они могли бы еще более высоко поднять авторитет нашей Организации в глазах миллионов людей нашей планеты.

20.18 Важнейшим вопросом, мимо которого не может пройти ни одна международная организация, дорожащая миром и прогрессом, является вопрос окончательной ликвидации колониализма. В настоящее время, несмотря на то, что многие страны Азии и Африки порвали цепи колониальной зависимости и прочно встали на путь независимого развития, давно отжившая себя система колониализма еще продолжает существовать в целом ряде районов земного шара, сковывая социальный и культурный прогресс многих миллионов людей. Без ликвидации позорной системы колониализма невозможно решить вопросы возрождения и развития национальной культуры, быстрого подъема образования, ликвидации неграмотности во всех странах, которые и по сей день томятся в колониальной зависимости.

20.19 Исторический путь, пройденный монгольским народом, убедительно и ярко подтверждает это положение. Народ нашей страны в прошлом в течение продолжительного времени

находился в условиях колониальной зависимости, испытывая всю тяжесть ига иноземных угнетателей. В то мрачное время в стране господствовала сплошная неграмотность, дети трудового народа были лишены возможности получать образование, так как школы были для них крайней редкостью, не говоря уже о высших учебных заведениях.

20.20 Благодаря народной революции 1921 г.,навсегда освободившей наш народ от колониального ига, лицо страны стало быстро и неузнаваемо изменяться. За короткий исторический срок мы совершили поистине гигантский скачок вперед по пути развития культуры и просвещения. Сейчас в нашей стране уже ликвидирована неграмотность и успешно завершена работа по охвату всех детей школьного возраста всеобщим начальным образованием. Сейчас каждый шестой человек населения учится в каком-нибудь учебном заведении.

20.21 Но это не значит, что у нас полностью разрешены все вопросы, касающиеся образования. В настоящее время перед нами еще стоит такая важная задача, как создание и развитие специализированных высших учебных заведений по инженерно-техническому образованию, на что наше правительство уделяет большое внимание.

20.22 В связи с этим, нам , представителям Монгольской Народной Республики, приятно отметить начинающуюся помощь ЮНЕСКО и личное внимание уважаемого Генерального директора г-на Рене Маэ в отношении создания высших учебных заведений по инженерно-техническому образованию в нашей стране.

20.23 Мы также благодарны ЮНЕСКО за предоставленные стипендии, на которые наши специалисты повышают и будут повышать свою квалификацию по иностранным языкам и по другим специальностям в некоторых государствах-членах ЮНЕСКО - в Англии, в Советском Союзе и во Франции.

20.24 Одной из важнейших задач ЮНЕСКО является оказание всемерного содействия прогрессу науки, приложению научных достижений для повышения материального благосостояния народов. Нам приятно и радостно сознавать, что в этой области, в области использования научных достижений в мирных целях, достигнуты значительные успехи во многих государствах членах ЮНЕСКО.

20.25 Новым замечательным свидетельством развития науки и техники является запуск и возвращение на землю многоместного космического корабля "Восход", которые блестяще осуществлены советскими людьми всего несколько дней тому назад. С вашего разрешения, дамы и г-да, я хочу приветствовать это новое выдающееся научное достижение Советского Союза - одного из членов нашей высокой Организации и поздравить его с этим великим событием в освоении космоса в мирных целях, в познании тайн вселенной.

20.26 В деятельности ЮНЕСКО, по нашему глубокому убеждению, должен найти максимальное отражение такой исключительно актуальный вопрос, как воспитание молодого поколения в духе международного сотрудничества, взаимопонимания, уважения к другим народам, к их социальным и культурным достижениям, в духе отрицания войны. В этом мы видим залог дальнейшего, еще более широкого, развития международного сотрудничества, сохранения и упрочения мира. Вместе с тем, с большим сожалением приходится констатировать, что в отдельных государствах эти гуманные задачи, полностью гармонирующие целям нашей Организации, не находят должной поддержки. Поэтому делегация Монгольской Народной Республики считает, что ЮНЕСКО сделает большое полезное дело, если оно обратится к странам-членам и не членам нашей Организации с призывом, чтобы в учебниках и учебных пособиях для школ, в кино и даже в детских играх нашли свое должное отражение задачи воспитания молодого поколения в духе дружбы и взаимопонимания между народами, в духе сотрудничества и взаимного уважения.

20.27 При обсуждении нами таких важных проблем на нашей Конференции весьма желательно было бы участие таких представительных международных неправительственных

организаций, как, например, Всемирная федерация демократической молодежи, Всемирная федерация женщин и др., которые играют в настоящее время чрезвычайно большую роль в воспитании молодежи. Однако политика дискриминации, все еще имеющая место в нашей Организации, к сожалению, лишает нас в настоящее время возможности воспользоваться помощью, которую могли бы оказать нам эти организации в деле претворения в жизнь задач, стоящих перед нами в области воспитания молодого поколения.

20.28 Я хотел бы сказать далее несколько слов по бюджету ЮНЕСКО. Правительство Монгольской Народной Республики придерживается той точки зрения, что бюджет ЮНЕСКО должен расходоваться самым эффективным образом так, чтобы наиболее реально ощущались результаты проводимых мероприятий. Если же расходование средств будет нерациональным, то увеличение бюджетного потолка не будет способствовать расширению необходимых мероприятий, не принесет пользы особенно тем странам, которые для своего развития нуждаются в действенной помощи нашей Организации. Ввиду этого представляется необходимым, чтобы ЮНЕСКО предприняло определенные шаги для эффективного направления бюджетных средств, которыми оно располагает, на максимальную помощь странам, идущим по пути развития, на поднятие тех отраслей образования, науки и культуры в них, которые, в первую очередь, нуждаются в быстром развитии.

20.29 В заключение я позволю себе выразить уверенность в том, что предстоящий период деятельности ЮНЕСКО ознаменуется большими успехами в деле эффективного выполнения им основных задач нашей Организации. Я желаю всем делегатам тринадцатой сессии Генеральной конференции добиться самых лучших результатов в их работе во время настоящей Конференции и в дальнейшем в своей деятельности. Благодарю вас за внимание.

(20.1) Dr. ENEBICHE (Mongolian People's Republic) (Translation from the Russian): Mr. President, ladies and gentlemen, let me first of all, on behalf of the Mongolian people, the Government of the Mongolian People's Republic and the Mongolian National Commission for Unesco, extend warm and sincere greetings to our highly esteemed President of the thirteenth General Conference of Unesco, Academician Sissakian, to the Director-General of Unesco, Mr. René Maheu, and to all delegates and participants at the thirteenth session of the General Conference of our Organization. I also wish, on behalf of my delegation, to greet Member States of our Organization, together with those that have been admitted to membership in the course of our Conference.

(20.2) The Mongolian People's Republic has now been a member of Unesco for two years and this is the second session of the General Conference in which the Mongolian delegation has taken part.

(20.3) It is a great source of satisfaction to us that on being admitted to membership of Unesco our country has established extremely close co-operation with this important international organization, which is called upon to play a major part in the development of education, science and culture throughout the world.

(20.4) We consider that Unesco, as one of the most representative and comprehensive international organizations, can help in no small way to find the right solution to the urgent problems of our time - the preservation of peace and the safeguarding of national security. There can be no doubt that until these problems are solved, no real progress can be made in education, science and culture in any country anywhere in the world.

(20.5) The Mongolian People's Republic is accordingly making every endeavour - and will continue to do so - to ensure that the splendid aims and purposes set out in Unesco's Constitution are fully translated into reality.

(20.6) It is pleasing to note that the two years which have gone by since the last session of the General Conference of Unesco have witnessed many events of the utmost importance in international life which in one way or another have been conducive to the consolidation of peace throughout the world and to the establishment and development of peaceful co-operation between countries in education, science and culture.

(20.7) The most outstanding of these events is felt to have been the signing by three major powers - the Soviet Union, the United States of America and the United Kingdom - of the Moscow

Treaty banning nuclear weapon tests in the atmosphere, in outer space and under water. There can be no doubt that this historic step is of tremendous significance for the easing of international tension and the improvement of mutual understanding between peoples. This is an excellent beginning which should, we are sure, lead to a total ban on weapons which spell the mass destruction of mankind and the annihilation of cultural and material resources of man's making.

(20.8) The Government of the Mongolian People's Republic immediately rallied to this remarkable treaty, since it is entirely in keeping with the peace-loving policy which it has consistently pursued with a view to the maintenance of peace and the prevention of any new war.

(20.9) The Moscow Treaty, in line with the ideals and aspirations of the peoples of the world, gained the support of over 100 States and received the approval of many international organizations.

(20.10) These and similar significant international events which we have witnessed certainly gladden the hearts of all who genuinely set store by peace and progress. However, mankind is still faced with a number of important problems which await a prompt and satisfactory solution.

(20.11) As you are all aware, one such problem of prime importance at present is that of general and complete disarmament. The furtherance of peace, the development of international co-operation in education, science and culture, and future progress in these fields throughout the world largely depend on a successful issue to this problem.

(20.12) It is no secret to anyone that at the present time armaments swallow up enormous resources, and this adversely affects the development of the productive forces of society and of education, science and culture alike. Furthermore, complete disarmament or at least a curtailment of expenditure on arms would be a powerful and effective means of raising the material and cultural level of nations. Thus, for instance, some economists have calculated that if the $120,000,000,000 or so that are spent every year on armaments were to be made available, the sum would amply suffice to provide schools for over 200,000,000 children who are still deprived of access to education. This would greatly facilitate a solution to the problems of eradicating illiteracy throughout the world and of effective progress in education, that is to say, it would provide a solution to the problems most directly linked with Unesco's functions.

(20.13) The government and people of my country steadfastly support, and are ready to support, any proposals and practical action which might bring about general and complete disarmament under strict international control.

(20.14) We are convinced that disarmament can do much to further the principle of peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems, a principle which our Organization is endeavouring to translate into reality. The peaceful coexistence of States is a pledge of the peaceful, creative and constructive work of peoples, and a prerequisite for the success of all our strivings for the development of education, science and culture.

(20.15) Realizing the full importance of this matter and how very much it means for the progress of mankind, the Mongolian People's Republic declared from its very inception that it would steadfastly adhere to a policy of peaceful coexistence between States with differing social systems. Our government's unfailing pursuit of this policy has afforded us a splendid opportunity of establishing and developing friendly relations with various countries throughout the world, which has done much to stimulate the rapid growth of our country's economy and culture.

(20.16) We consider that Unesco, as an international organization whose mission is to further the cause of peace and co-operation among all countries, should make it its constant concern to devise the best possible solution to the problems I have mentioned.

(20.17) We must, however, admit that Unesco's varied activities, its resolutions and programmes have not yet afforded sufficient evidence of practical action with a view to the condemnation of war, bringing home the benefits of general and complete disarmament, spreading active propaganda for the concept of peaceful coexistence between States with differing social systems, studying the various aspects of this question, and so on. Measures of this nature would furthermore be a worth-while contribution on the part of Unesco to the cause of peace, and we are certain that they would further increase the esteem in which our Organization is held by millions of people throughout the world.

(20.18) A most important question which cannot be ignored by any international organization committed to the ideals of peace and progress is that of putting a definite end to colonialism. At

the present time, despite the fact that many countries of Asia and Africa have burst the bonds of colonial dependence and resolutely embarked on the course of independent development, the long-outdated colonial system still continues in many parts of the world, hampering the social and cultural progress of many millions of people. Unless the shameful colonial system is stamped out, it is impossible to deal with such questions as the regeneration and development of national cultures, the rapid raising of the level of education and the eradication of illiteracy in all those countries which, even today, are languishing under the colonial yoke.

(20.19) The historic path followed by the Mongolian people bears out these remarks clearly and conclusively. Mongolia's past was marked by a long period of colonial bondage, when our people bore the full burden of the yoke imposed by foreign oppressors. In those dark times crass illiteracy was prevalent throughout the country, and the children of the toiling population had no access to education since schools - let alone higher educational establishments - were rare indeed.

(20.20) Thanks to the national revolution of 1921, our people were freed forever from the colonial yoke and the country rapidly changed beyond recognition. Within a few short years we made a truly gigantic leap forward in the development of culture and education. Illiteracy has already been wiped out in our country and arrangements have now been made to extend primary education to all children of school age. One Mongolian out of every six is now studying in some kind of educational establishment.

(20.21) Yet this does not mean that we have fully solved all problems connected with education. At present we are faced with such important tasks as the creation and development of higher specialized schools to train engineers and technologists - a matter to which our government is paying great attention.

(20.22) In this connexion we representatives of the Mongolian People's Republic are gratified to note the assistance Unesco is beginning to provide and the personal interest being taken by its esteemed Director-General, Mr. René Maheu, in the creation in our country of institutions of higher education for the training of engineers and technologists.

(20.23) We are also grateful to Unesco for the award of fellowships, thanks to which our specialists are improving - and will continue to improve - their qualifications in foreign languages and other specialities in a number of Unesco Member States, including the United Kingdom, the Soviet Union and France.

(20.24) One of Unesco's most important tasks is the provision of all forms of assistance for the progress of science and the application of scientific achievements for the purpose of increasing the material well-being of nations. We are glad indeed to note that in this field - the use of scientific achievements for peaceful purposes - marked success has been achieved in many of Unesco's Member States.

(20.25) Remarkable fresh evidence of the development of science and technology is afforded by the launching and return to earth of the multi-place spaceship "Voskhod" - the Soviet people's brilliant feat of just a few days ago. Ladies and gentlemen, I should like to hail this outstanding new scientific achievement of the Soviet Union, one of the members of our great Organization, and to congratulate it upon this signal contribution to the mastery of space for peaceful purposes and to our knowledge of the mysteries of the universe.

(20.26) It is our deep conviction that Unesco's activity should lay the greatest possible emphasis on such an eminently topical question as the inculcation in the younger generation of a spirit of international co-operation, mutual understanding and respect for other nations and for their social and cultural achievements, together with aversion to war. We regard this as a pledge of the further and yet broader development of international co-operation, and of the safeguarding and consolidation of peace. At the same time, it is most regrettable to note that in certain individual States these humanistic tasks, which are in perfect harmony with the aims of our Organization, do not meet with proper support. The delegation of the Mongolian People's Republic therefore considers that Unesco would be rendering a great and useful service by appealing to Member States of our Organization and others to see to it that in textbooks and teaching aids for schools, in films and even in children's games adequate stress is laid on the education of the younger generation in the spirit of friendship, co-operation and mutual understanding and respect among nations.

(20.27) When we discuss such important problems during our Conference it would be extremely desirable to have the participation of such representative international non-governmental organi-

zations as, for example, the World Federation of Democratic Youth, the Women's International Democratic Federation, and so on, which nowadays play a very big part in the education of youth. However, a policy of discrimination, which unfortunately still persists in our Organization, now makes it impossible to avail ourselves of the assistance which could be provided by these organizations in carrying out the tasks facing us in the education of the younger generation.

(20.28) I have a few words to add about Unesco's budget. The Government of the Mongolian People's Republic maintains the view that the budget should be spent in the way best calculated to yield the most tangible results. If expenditure is irrational, then the raising of the budget ceiling will not help to extend the measures that are needed and will not, in particular, benefit those countries which need efficient aid from our Organization for their development. Accordingly, it seems essential that Unesco should take definite steps to put its budgetary resources to effective use, providing the fullest assistance to developing countries for the purpose of raising the level of those branches of education, science and culture which stand in greatest need of rapid development.

(20.29) In conclusion, I should like to voice my conviction that during the forthcoming budgetary period, Unesco will score major successes in the fulfilment of its basic tasks. I wish all delegates to the thirteenth session of the General Conference the greatest success in their work throughout this Conference and in their further activity.

21. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Благодарю вас,д-р Энебиш,за ваше интересное выступление. У нас есть еще некоторое количество времени до окончания утреннего заседания. Поэтому сейчас мы заслушаем, кроме представителя Бурунди, еще министра образования и главу делегации Сьерра-Леоне, который записался для выступления на послеобеденном заседании, но готов выступить на утреннем заседании. Сейчас предоставляю слово г-ну Амеде Кабугубугу, министру образования и главе делегации Бурунди.

(21) PRESIDENT (Translation from the Russian):

We still have a little time before the morning meeting ends. We shall therefore, after the representative of Burundi has spoken, hear the Minister of Education and Head of the delegation of Sierra Leone, who was down to speak at the afternoon meeting but is prepared to address you this morning. I now call upon Mr. Amédé Kabugubugu, Minister of Education and Head of the delegation of Burundi.

22.1 M. A. KABUGUBUGU (Burundi).-

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs les délégués. La délégation du Burundi saisi l'occasion qui lui est offerte pour adresser ses vives félicitations au nouveau Président de la Conférence générale. Cette élection nous a réjouis à un double titre : d'abord parce que les qualités et les mérites de l'homme de science qu'est le professeur Sissakian sont incontestables ; ensuite, parce qu'en portant cet éminent porfesseur soviétique à la présidence de la Conférence générale, les délégations présentes à la treizième session viennent de prouver au monde que la science ne connaît pas de frontières idéologiques et de renforcer ainsi le caractère universel de l'Unesco. Mais nous ne serions pas complets si nous ne félicitions pas le Directeur général pour la manière dont il s'est acquitté de ses lourdes fonctions durant les deux années qui viennent de s'écouler.

22.2 Notre pays participe seulement pour la deuxième fois aux travaux de la Conférence générale de l'Unesco. Au cours de ces deux années, nous avons pu nous rendre compte du rôle éminent qu'elle est appelée à jouer dans l'évolution harmonieuse du monde, sur tous les plans et dans tous les domaines - je dis bien tous les domaines - car aucun secteur de la vie humaine n'échappe à l'éducation. L'Organisation des Nations Unies, elle-même,dont est issue l'Unesco, devra, en matière de politique internationale, s'inspirer des principes que cette dernière a fixés touchant l'éducation pour la compréhension internationale. L'Unesco doit dépasser les divisions et les luttes que suscitent les différences d'idéologies politiques et religieuses pour mieux satisfaire aux aspirations communes à l'humanité entière.

22.3 Ces aspirations communes existent. C'est, notamment, le désir de chaque peuple d'obtenir un mieux-être moral, intellectuel et matériel. C'est, ensuite, le respect des cultures des différents peuples, cultures dont les formes extérieures peuvent différer sans qu'elles soient pour autant ni contradictoires, ni supérieures, ni inférieures : toute culture a quelque chose de génial, compte tenu du contexte historique et sociologique dans lequel elle est née. C'est, enfin, cette science universelle où les découvertes d'un pays précèdent celles d'un autres, mais dont l'application peut s'étendre à toutes les nations du monde. Reconnaissant ces réalités fondamentales, l'Unesco devrait, en son sein, non seulement éviter, mais condamner toute tendance à éliminer un secteur de la population du monde, par exemple la plus grande partie du continent asiatique dont personne, ici, ne peut nier l'importance, qu'il s'agisse du nombre de ses habitants, ou, surtout, de ses réalisations scientifiques et techniques.

22.4 Notre pays, qui a choisi le principe de la neutralité et du non alignement, s'indigne parfois de voir que, dans les débats de la Conférence générale, des blocs politiques ou idéologiques se forment, se cristallisent, et risquent même de s'affronter. L'Unesco s'engagerait sur une pente très dangereuse si elle se laissait diriger par un groupe de personnes ou de pays qui voudraient se faire les guides de tous les autres et - qui sait ? - peut-être même les maîtres du reste du monde. Mais nous sommes sûrs qu'avec le concours du Directeur général, en qui nous avons mis toute notre confiance et qui, en raison des résultats qu'il a obtenus, nous donne déjà toute satisfaction, l'Unesco sortira victorieuse de toutes les difficultés qu'elle rencontre - difficultés dues malheureusement aux conditions politiques et économiques du monde contemporain.

22.5 L'Acte constitutif précise bien la position de l'Unesco à sa naissance : "Une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité." Afin de réaliser cette solidarité intellectuelle et morale de l'humanité l'Unesco devra faire face à de nombreuses pressions et renforcer son caractère de neutralité vis-à-vis des blocs idéologiques. Nous espérons que ces forces de pression, puisqu'il nous a été impossible de les faire disparaître, seront du moins équilibrées dans tous les secteurs où l'Unesco est appelée à exercer ses activités. Nous pouvons déjà nous réjouir de cet équilibre qui se manifeste peu à peu au sein de la Conférence générale, et nous savons, par ailleurs, que le Directeur général et le Secrétariat ne ménagent aucun effort pour assurer la meilleure représentation géographique et idéologique des pays membres de l'Organisation. Nous félicitons le Directeur général, ainsi que ses collaborateurs, de cet effort et exprimons le voeu que cet effort soit poursuivi, car la répartition et la représentation que nous recherchons ne sont pas encore atteintes.

22.6 Permettez-moi maintenant, Monsieur le Président, de passer rapidement en revue le Programme actuel et futur de l'Unesco. Ce n'est pas en deux ans que le Burundi a pu apprécier pleinement et à sa juste valeur le rôle que l'Organisation est capable de jouer dans un pays. Mais un résultat positif indéniable, que nous avons reconnu dès les premiers jours, est cette rencontre physique et spirituelle d'êtres humains représentant presque toutes les races, tous les continents, toutes les tendances philosophiques et toutes les formes de culture. Ici se rencontrent des représentants de nations qui, dans leurs rapports directs, s'évitent ou s'ignorent, simplement à cause des différences de leurs régimes politiques. L'Unesco, grâce à son esprit et à son idéal qui dépassent les rivalités politiques passagères, permet à ces nations un dialogue basé sur ce que tous les pays ont de commun et de fondamental : la lutte contre l'ignorance et la misère, le besoin d'instruction et d'éducation.

22.7 Mais ce besoin d'instruction et d'éducation est ressenti diversement selon le degré de développement de chaque pays. Ce degré d'évolution matérielle ne peut dépendre, comme l'a si bien exposé le Président de la Conférence générale dans son discours inaugural, que du développement préalable de l'éducation. Tous les pays, surtout les pays jeunes comme le nôtre, attachent une grande importance à la planification de l'éducation,

seul moyen de prévoir une évolution harmonieuse de tous les secteurs et de mettre sur pied un programme à long terme.

22.8 L'Unesco déploie d'ailleurs beaucoup d'efforts dans ce secteur, en envoyant, notamment, des missions d'experts en matière de planification. Notre seul regret est que ces missions, composées parfois d'un nombre de membres assez important, passent dans les pays un temps trop court qui ne leur permet pas d'y connaître suffisamment la situation exacte de l'enseignement et, par là même, de prévoir une solution d'avenir adéquate. Il arrive, d'ailleurs, que les rapports de ces missions de planification ne voient jamais le jour, ce qui peut donner l'impression, du moins en ce qui nous concerne, qu'elles ont parfois peu d'efficacité. Nous pensons, quant à nous, que ces missions de planification de courte durée, dont la valeur est indéniable, pourraient être avantageusement remplacées, dans bien des cas, par des missions de plus longue durée, composées de moins de membres. Nous croyons d'ailleurs que cette dernière solution serait moins onéreuse que la première. En effet, une mission de deux experts en matière de planification de l'éducation, par exemple, envoyée pour un ou deux ans dans un pays déterminé, ne coûterait pas plus cher que trois missions de cinq ou six membres chacune, qui visiteraient le pays pendant cinq ou six semaines chaque fois. Nous pensons que les missions d'experts de longue durée seraient plus efficaces, en ce sens que les experts auraient tout leur temps - plusieurs mois et non plus quelques semaines - pour faire le point de la situation de l'enseignement du pays où ils sont affectés. Ils auraient aussi du temps pour proposer des solutions, et même pour mettre en application quelques-unes des solutions qu'ils proposeraient, si ces solutions rencontraient, évidemment, l'agrément du pays intéressé. L'Unesco qui joue un rôle déjà fort appréciable en matière de planification, ne saurait se contenter des souhaits et propositions exprimés dans les rapports de ses missions d'experts - rapports qui risquent de rester lettre morte ou d'être gardés soigneusement dans les tiroirs ou les archives des bureaux. L'Unesco ne devrait pas se borner à donner des conseils aux pays, elle devrait assurer l'application des solutions proposées.

22.9 C'est pourquoi nous avons salué avec beaucoup de joie la nouvelle forme d'aide bilatérale déjà mise en oeuvre par certains pays développés. Nous espérons que cette initiative sera adoptée par plusieurs autres et que le Directeur général, ainsi qu'il l'a annoncé dans son rapport, assurera l'harmonisation des deux formes d'aide - bilatérale et multilatérale - dans l'intérêt des jeunes nations en voie de développement et de l'entente internationale.

22.10 La campagne mondiale d'alphabétisation, point central des préoccupations actuelles aussi bien de l'Organisation des Nations Unies que de l'Unesco, constitue l'une des initiatives les plus importantes pour beaucoup de pays en voie de développement tels que le mien. A cet égard, j'ai plaisir à saluer ici l'heureuse création par le Gouvernement impérial d'Iran de l'"Armée du savoir" et à féliciter en même temps le représentant du Gouvernement de Cuba pour les résultats qu'a déjà obtenus son pays, dans le cadre du Projet majeur relatif à l'extension et à l'amélioration de l'enseignement primaire en Amérique latine. J'espère aussi que l'Unesco, ayant atteint ses objectifs en Amérique latine, concevra et appliquera, dans un proche avenir, le même programme en Afrique. Notre pays a déjà prouvé l'importance qu'il attache à l'éducation en lui consacrant notamment plus du tiers de son budget. Mais, malgré sa bonne volonté, le taux de scolarisation n'a pas encore atteint le pourcentage que nous souhaitons. Il faudra donc encore beaucoup d'efforts et une aide extérieure substantielle de l'Unesco et d'autres pays, que nous n'avons pas à appeler amis car ils le sont naturellement au sein de cette Organisation.

22.11 En ce qui concerne le problème de la jeunesse, notre pays se rend compte, comme beaucoup d'autres nations jeunes, que la jeunesse constitue un élément très important de l'évolution économique, culturelle et politique d'un pays. Cette jeunesse, utilisée avec méthode et sagesse, peut rendre des services incomparables à la construction nationale. Les organisations de jeunesse de notre pays, qu'elles soient de caractère culturel ou confessionnel, s'accordent toutes sur un même idéal : préparer et construire le Burundi de demain, d'après l'image que nous nous faisons ici du monde à venir. C'est pourquoi nos or-

ganisations de jeunesse s'efforcent de participer à toutes les manifestations des jeunes du monde entier, qu'elles aient lieu à Moscou, à Washington ou à Pékin. Nous avons accueilli avec joie les résolutions de la Conférence de Grenoble, où l'Unesco a joué un rôle si important. Ces résolutions concordent parfaitement avec nos vues.

22.12 Pour prouver l'importance que le Burundi attache aux problèmes de la jeunesse, nationale d'abord, africaine ensuite, et mondiale enfin, nous nous proposons de mettre sur pied, avec le concours de l'Unesco et d'autres organismes ou d'autres pays intéressés, un Centre d'étude des problèmes de la jeunesse africaine. Nous espérons que les délégués à cette conférence prêteront une attention bienveillante à ce projet et seront nos interprètes auprès des pays qu'ils représentent afin que ceux-ci concourent à la réalisation de ce projet que nous jugeons d'une importance capitale. Ce Centre d'étude des problèmes de la jeunesse africaine sera d'ailleurs complété par un centre d'application dans le domaine des sciences sociales, d'une part, et des activités culturelles, d'autre part. A ce sujet, notre pays a déjà entrepris des travaux de codification de notre langue maternelle et de nos coutumes nationales et il ne ménage aucun effort pour sauvegarder nos traditions artistiques et culturelles, ainsi que notre littérature, naguère entièrement orale. Nous nous sommes réjouis d'entendre dire par le Président de la Conférence générale que l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul doit absolument se faire, pour commencer, dans la langue maternelle, et que, par conséquent, le problème de la création d'une langue écrite et l'instruction dans la langue maternelle au niveau primaire présentent une immense importance pour les jeunes pays en voie de développement.

22.13 Je n'estime pas utile, Monsieur le Président, de parler plus longtemps pour répéter ce que vous-même et beaucoup d'autres orateurs avez déjà si bien exposé au sujet de l'administration et du budget de l'Unesco. Mais je me permettrai d'ajouter que, pour notre part, nous souhaiterions que l'administration centrale soit aussi simplifiée que possible, et que de plus grands efforts soient faits pour étoffer les missions d'experts sur le terrain. Tout en acceptant le principe du Directeur général de l'Unesco - qui veut la fin, veut les moyens - nous pensons que la construction de bâtiments supplémentaires au Siège de l'Unesco devrait passer au second plan, bien après les projets d'alphabétisation mondiale, après la planification de l'éducation, après l'assistance aux pays en voie de développement et après bien d'autres projets d'une égale importance.

22.14 Telles sont les quelques idées que je tenais à vous exprimer, dans l'espoir que la délégation du Burundi aura ainsi contribué à consolider et à renforcer l'esprit de collaboration et d'entente fraternelle que, tous, nous sommes venus chercher ici. Qu'il me soit permis de terminer en souhaitant à notre Président, ainsi qu'au Directeur général et à tous ses collaborateurs, un plein succès dans l'immense tâche que la Conférence générale leur a confiée, et en formulant le voeu qu'ils puissent adresser aux délégués ici présents cette parole d'un grand homme de notre pays : "Vous nous jugerez à nos actes et votre satisfaction sera notre fierté".

23. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово министру образования и главе делегации Сьерра-Леоне.

(23) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Minister of Education and Head of the delegation of Sierra Leone.

24.1 Mr. WURIE (Sierra Leone):
Mr. President, distinguished delegates, I wish to take this opportunity to offer you, Mr. President, on behalf of my delegation, our heartiest congratulations on your unanimous election to your high office. The great ovation accorded you on that occasion was sufficient indication not only of your popularity, but also of your eminent qualifications. I wish you a successful tenure of office. I wish also to congratulate you for the firm, yet admirable, way in which you handled the budget debate yesterday. To the outgoing President, H.E. Mr. Carneiro, I wish to say how sincerely grateful we are for the valuable services he has rendered Unesco.

24.2 As for the Director-General, words are inadequate to express our gratitude to him for his indefatigable services to Unesco as shown in his carefully elaborated reports, not to mention the help and valuable advice he gave us when the African Ministers of Education held their conference in Abidjan early this year. This appreciation is still fresh in our minds. We take delight in saluting him as our Director-General of Unesco and wish him continued prosperity and usefulness.

24.3 Mr. President, I am grateful for the opportunity afforded me in this august assembly to state the case of my beloved country, Sierra Leone. As a young independent nation, Sierra Leone is purposefully engaged in this comparatively new and stimulating experience, seeking an articulate manifestation of African aspirations and character in the structure of a Sierra Leonian society. We use the tools which are at hand and of which we have experience, working in a system which has emerged from traditions also reflecting European cultures. In so far as these latter elements have become part of a common tradition, good and valid for the African, we preserve them, not as European anachronisms but as a social experience enriched and invigorated by the creative expression of African people. There are features we are happy to discard and there are new horizons towards which we would discover our own way. We are engaged therefore in a reappraisal of values and techniques and a critical survey of our resources - human and material. From this emerges a comprehensive plan for the realization of our full stature as a people.

24.4 We would not confuse independence with isolation, nor equate nationhood with an exclusive nationalism. It is a paradox that independence, to achieve full realization, is conditional on interdependence with other communities sharing our ideals, and it presupposes the independence of the other communities with which we are associated. It is this fundamental truth which makes it a privilege, an opportunity and a duty for countries with developed resources to promote the development of less advanced countries and, at the same time, renders the acceptance of this aid consistent with the dignity and self-respect of the recipient country. It is this fundamental truth which reveals that basic fallacy of colonialism that was inherent in the principle of the development only of such resources as appeared to be consistent with the material benefit of the colonial power.

24.5 Sierra Leone recognizes Unesco as an organization embodying within itself these ideals of mutual responsibility and the attainment of distinctive cultural stature and dignity for all people and in association with the other Member States pledged to this ideal. My government looks to Unesco for guidance, for assistance and for an opportunity to assist others. For it is not only those States rich in material possessions which can benefit mankind. Indeed, economic prosperity has more often than not been irrelevant in the priceless and timeless benefits of the great religions, philosophies and cultures which are basic to human society.

24.6 Freetown, the capital of my country, was founded to free men by process of law; 40 years later, in 1827, Fourah Bay College was established to liberate men's minds and spirits. The aid then available, measured in material terms, was meagre by present standards, but, enriched by devoted service, it yielded the first fruits of learning enshrined in the first university of West Africa. This was the glory of Freetown - of material resources she had little, but her spiritual and cultural enlightenment made her a beacon for the vast areas of Africa. Freetown initiated the first programme of technical assistance, research and education in West Africa. For a century the limited aid that Freetown could give was multiplied again and offered in the service of African peoples, without regard to race or national boundaries. This is our tradition and our ideology, incorporated in the foundations of our nation over a century ago; we know full well that its impact was limited, some might say almost negligible, but what we had we shared.

24.7 But Africa is looking to the future, not to the past. The ideals of mutual responsibility for the total emancipation of mankind, educationally, scientifically, culturally and also

spiritually, have been enunciated with a new vision by Unesco, and Sierra Leone seeks its national fulfillment within this brotherhood of peoples in which interdependence is a basic creed. It has been said that he who saves shall lose that which he seeks to save, and all else beside; and that he who gives, shall gain. This is as true of nations as of men. It might also be said that he who would only receive, will lose more than he gets. May all nations give with grace and receive with dignity.

24.8 All African countries are grateful to Unesco for taking the initiative in calling the series of historic African conferences from which have emerged the concepts of national and international planning at all levels of education. My country, with many other African countries, has, with the help of Unesco, completed a survey and formulated a development programme in education. We look to Unesco, with the other agencies of the United Nations to provide the technical and financial assistance without which our plans cannot be achieved. For Unesco is a child of the same generation as most of the new nations of Africa, and shares with us the determination that every achievement should point the way to higher endeavour.

24.9 Unesco, however, is the sum total of its Member States, and it is for us to say how Unesco can continue, even more effectively, to organize our united efforts towards our common goal. I would mention three areas of opportunity. The first is the simplification of the administration. Procedures and techniques become more and more hedged about by conventions and safeguards so that the project becomes secondary to the administration. It may take 3 to 5 years before a project is under way; the manpower involved in getting a project off the paper becomes greater than the operational force, and an increasing proportion of the cost of serving an underdeveloped country goes in paying for administrative services performed for the most part in highly developed western capitals. We have all been convinced of the virtues of planning - cannot Unesco plan a more realistic approach to field projects? In some respects however, we may already be over-planning. If the needs of a country do not fit tidily within the framework of currently popular schemes, the country may be urged to modify its needs to suit the scheme. It may be easier to get approval for a grand project that is not needed than for a simple inexpensive project that is essential. We have the highest regard for Unesco staff, recruited as a super international civil service; we often wish that they were entrusted with the discretionary responsibilities which we are accustomed to expect of our local civil servants, whose salary and status often fall far short of that required for an expert. I therefore feel that if there is anything that can be done to encourage the staff of Unesco, morally and even financially, this should be done when necessary.

24.10 The second area of opportunity is professional rather than administrative. I have mentioned a more scientific approach to the realization of our objectives and I have suggested that even our degree of underdevelopment may facilitate our more rapid rate of advance if, and only if, we can re-think our policy and practices in accordance with the principles which are currently valid and which take into account the new techniques and media of learning. This involves advanced research and top-level training of personnel. We are of course aware that centres have been established in Accra, Dakar, Khartoum and elsewhere but, at the national level at least, it is by no means clear that these centres are meeting the immediate and urgent need. It is now that we are implementing our national plans and it is vital that the shape of things to come should be indicated on the basis of professional research. It may be that Unesco has experienced difficulty in establishing these centres. Nevertheless, this most promising area of opportunity, of research and training at this moment of urgent need, is not adequately productive.

24.11 There is a further matter which has caused great concern and distress to my country and to many African nations. We are anxious to discharge our obligations as responsible members of Unesco in the belief that Unesco is in fact neither more nor less than the embodiment and expression of the faith, opinion and action of its constituents. In an association of free and equal nations, we expect the considered judgement of the majority,

clearly expressed and recorded, to be treated with respect; we are grieved and alarmed when such a majority judgement is deliberately set aside, and indeed reversed, in an issue in which Unesco is clearly involved. I refer to the recent meetings at Geneva of the International Bureau of Education, and also the International Telecommunications Union. The principle of responsibility of Member States appears not only to have been challenged, but to have been rejected in favour of the principle of uncritical acquiescence in Secretariat policy, whether of principle or expediency. As responsible and loyal members of Unesco we affirm our respect for a majority decision not only in Unesco, but also in the organizations with which we, through Unesco, are affiliated. We have a proper respect for the Secretariat in its service to the Member States, but the Secretariat is not greater than the Organization.

24.12 I now turn briefly to our efforts, plans and aspirations for the people of Sierra Leone. With the help of Unesco we now have a long-term national plan which has been developed in considerable detail for the first phase ending in 1970. The plan provides for the more effective use of available resources, equal educational opportunity for all children, urban and rural, and a steady expansion leading to a universal primary education. The most significant feature of the development of primary education will, we trust, be reflected in the content and quality of the total educative experience, rather than in statistics. The real achievement in terms of intellectual growth, social adaptation and character formation is attainable only through an enlightened and dedicated teaching service, and our primary concern is the preparation of teachers. Here, I agree with the delegates of India and Iran who spoke on the need for training more and more teachers.

24.13 In the first instance, educational opportunity at secondary level will be extended to 35% of primary school leavers, and we shall encourage employment, and other voluntary agencies to offer cultural and social opportunities to children entering employment directly from the primary school. The traditional concept of 5 or 7 years secondary education was perhaps a dangerous over-simplification, determined rather with reference to an academic curriculum than to the needs of the person or the community. We plan to make our secondary education programme more flexible and indeed very comprehensive. Special teacher-training programmes are being introduced for all these essentially different areas of secondary education.

24.14 Our own resources are indeed slender in comparison with the provision which should be made to ensure basic human rights and economic security for our people. Under the old laissez-faire concept of freedom, if you have not got a meal you are free to go without; but our concept of the freedom of the individual has been restated in terms of human worth and dignity. Already we have had some offers of assistance from agencies such as the United Kingdom Voluntary Service Overseas project and the United States Agency for International Development, and from our fellow Member States, the United Arab Republic and Sweden. With this assistance we shall be able to help ourselves, and more effectively help others.

24.15 I began by saying that mutual aid and service cannot be measured in terms of financial resources and cited the record of my own country which has effectively participated in the educational advancement of West Africa since over a century ago. I should like to conclude on this note of interdependence and mutual aid which preserves at the same time the integrity of the donor and the dignity of the recipient. The events of this century have more firmly established the economic resources of many of our fellow Member States, and we rejoice with them; we do, however, trust that our own research and experience in education over the next few years will not be without interest and value for our brethren with whom we shall be proud to share any success we may achieve.

24.16 Mr. President, I am not aware that Unesco has adopted a motto to constantly remind the peoples of the world that they belong to one great family of nations. Therefore, to conform with the high ideals of Unesco, I humbly submit that in the event of adopting a

motto let it indicate that we all owe allegiance to just one people, and that is mankind: one fatherland, which is the world, and one religion, love.

24.17 Finally, Mr. President, for your first period of office I wish this Conference every success and Unesco God's blessing.

25. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Четырнадцатое пленарное заседание объявлено закрытым.

(25) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I declare the fourteenth plenary meeting closed.

The meeting rose at 1.05 p.m.
La séance est levée à 13 h.05.
Se levanta la sesión a las 13.05.
Заседание закрывается в 13 ч. 05 м.

FIFTEENTH PLENARY MEETING

28 October 1964 at 3.10 p.m.
President: Mr. S.L. ZAKE (Uganda)

QUINZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

28 octobre 1964, à 15 h. 10
Président : M. S. L. ZAKE (Ouganda)

DÉCIMOQUINTA SESIÓN PLENARIA

28 de octubre de 1964 a las 15.10
Presidente: Sr. S.L. ZAKE (Uganda)

ПЯТНАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

28 октября 1964 г. в 15 ч. 10 м.
Председатель: Г-н С.Л. ЗАКЕ (Уганда)

GENERAL DISCUSSION (continued)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (*продолжение*)

1. PRESIDENT:
Ladies and gentlemen, I declare the meeting open. We shall resume the general discussion, and I call upon Mr. Endre Rosta, Head of the delegation of Hungary.

2.1 M. Endre ROSTA (Hongrie). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, qu'il me soit permis tout d'abord de saluer très chaleureusement l'académicien Sissakian et, en même temps, d'exprimer notre grand plaisir de pouvoir constater que la Conférence générale a élu, en sa personne, comme président de la treizième session, non seulement un savant éminent, connaissant parfaitement les activités de l'Unesco, mais aussi le fils d'un pays qui a déjà tant contribué à la réalisation des principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'Organisation.

2.2 J'aimerais également saluer les représentants des Etats qui ont accédé à l'indépendance et sont devenus membres de l'Unesco depuis la dernière session. En les admettant dans ses rangs, l'Organisation a fait un nouveau pas vers la réalisation de son universalité. Nous espérons pouvoir saluer, lors de notre prochaine session, parmi les membres de l'Unesco, les Etats qui n'en font pas encore partie, comme la République populaire de Chine, la République démocratique du Viêt-nam, la République démocratique populaire de Corée et la République démocratique allemande, ainsi que les représentants des peuples qui luttent encore pour leur indépendance. Sans la participation de ces pays, dont la population constitue environ le tiers des habitants de la terre, l'Unesco ne peut pas remplir pleinement sa mission.

2.3 Je considère, Monsieur le Président, que pour évaluer les activités d'une organisation mondiale, il convient d'examiner ces activités en tenant compte des grands problèmes de l'heure.

2.4 On dit souvent que notre époque est celle d'une nouvelle révolution scientifique. L'évolution de la science va de pair avec un développement technique jamais imaginé. Toutefois, nous sommes inquiets de voir qu'en dépit de ce développement rapide, la différence entre les pays développés et les pays en voie de développement ne diminue pas au même rythme que celui du progrès scientifique et technique. Les contradictions et les tensions sociales et économiques de notre époque s'expriment assez fortement dans cette constatation. C'est là l'un des plus graves problèmes de notre époque ; un autre est que les dangers provenant de l'inégalité de l'évolution ne se manifestent pas seulement en ce domaine, mais aussi dans un autre aspect du développement. L'évolution de la conscience humaine ne suit pas toujours et partout le développement inouï des sciences et des transformations techniques. Il en résulte que, sans une éducation appropriée et sans la transformation de la mentalité, il n'est pas certain que les résultats du progrès technique soient utilisés dans le sens de la promotion du progrès social. Nombreux sont ceux qui ont attiré l'attention sur le fait que le développement des sciences donne à l'homme un pouvoir quasi absolu sur les forces de la nature, alors que les moyens scientifiques et les méthodes d'organisation destinés à développer les valeurs éthiques ne sont pas toujours suffisants.

2.5 Nous pensons que la génération future ne devra pas seulement posséder plus de connaissances, mais devra aussi avoir des vues plus larges, afin de pouvoir juger de plus haut des choses de la vie, sans préjugés d'origine ni de race, en connaissant et en appréciant les coutumes, les moeurs et la culture des autres peuples. La conviction qui doit prédominer est aujourd'hui, dans notre monde, tous les problèmes de grande importance sont devenus des problèmes mondiaux.

2.6 La coexistence pacifique n'est pas seulement une exigence éthique ; elle est déterminée par le fait social concret que le développement des communications et de l'économie mondiale - en dépit des différences de degré dans ce développement - aboutit à une intégration qui devient de plus en plus totale. Rien ne peut aujourd'hui se produire dans le monde qui n'ait d'effet sur l'humanité tout entière. Depuis trois générations déjà, des guerres dites locales ont eu une portée générale. Le fait que les grands problèmes ne peuvent être que d'importance mondiale n'a pas pour seul résultat que l'absence d'une solution de ces problèmes soit ressentie par toute l'humanité : il a aussi pour conséquence que cette solution n'est pas concevable sans une coopération internationale.

2.7 Nous considérons l'Unesco comme l'un des agents les plus efficaces de cette coopération internationale. Si nous examinons le travail accompli au cours des deux dernières années, nous ne pouvons pas être pessimistes.

2.8 Nous devons noter, avec une satisfaction particulière, que les objectifs du Programme pour les années 1965 et 1966 ne tiennent pas uniquement compte de l'aide scientifique et technique et des exigences matérielles de l'éducation, mais aussi du fait que nous ne pouvons pas obtenir de résultat complet si nous ne nous occupons pas, en même temps, de transformer la mentalité de notre génération, dans l'esprit de la paix et de la coexistence pacifique.

2.9 Nous considérons comme satisfaisants les principes de base de ce Programme, mais nous ne percevons pas une complète harmonie entre les principes énoncés dans l'Introduction au Projet de programme et de budget et les tâches concrètes fixées en vue de la réalisation du Programme. C'est pourquoi nous saluons toutes les propositions de nature à amener l'Unesco à entreprendre des activités concrètes, visant à étudier et à consolider les conditions nécessaires à la mise en oeuvre d'une coopération internationale plus large et, notamment, à renforcer la coexistence pacifique.

2.10 Un lieu commun, que l'on ne répétera jamais assez, est que les dépenses d'armement privent les hôpitaux, les écoles, les institutions et la recherche scientifiques de crédits considérables. Le budget total de l'Unesco pour une année n'est qu'une goutte d'eau comparée aux dépenses d'armement de quelques pays.

2.11 Pouvons-nous dire, lorsque nous parlons de l'éducation, du développement scientifique, de la coopération intellectuelle internationale, que nous ne parlons uniquement que de cela et fermer les yeux sur tout ce qui s'y rapporte ? Pouvons-nous dire qu'il ne faut pas tenir compte de ce que l'on peut réaliser et des raisons pour lesquelles on peut le faire et de ce qu'on ne peut pas réaliser et des raisons pour lesquelles on ne peut pas le faire ?

2.12 Loin de moi, Mesdames et Messieurs, l'idée d'énoncer devant vous, pour les résoudre, tous les problèmes qui se posent dans la vie internationale ! J'aimerais seulement me référer à ce qui nous concerne.

2.13 Je crois que l'Unesco ne peut vraiment remplir sa tâche que si, en plus de l'aide fournie dans l'intérêt du développement scientifique et technique, elle s'efforce d'aider également à la transformation et au développement de la mentalité de l'homme.

2.14 Si nous n'éduquons pas la génération future pour lui faire comprendre que nous sommes liés les uns aux autres - que cela nous plaise ou non - et que nous devons vivre sur le même globe terrestre ou périr, alors elle n'emploiera guère son savoir à accroître le bien-être humain, elle l'emploiera plutôt à aggraver la tension internationale. Cet état de choses s'accompagnerait non seulement de la concentration économique et politique, mais aussi de la conservation des monopoles scientifiques. Dans ce cas, les grandes sources d'énergie continueraient à maintenir cette tension, au lieu de contribuer à la répartition harmonieuse des moyens scientifiques.

2.15 Une grande tâche incombe à l'Unesco dans la lutte contre ce danger, et elle peut beaucoup pour l'écarter.

2.16 Les relations scientifiques et culturelles font partie de cette forme de contacts humains qu'aucun processus brutal n'a jamais pu entièrement briser : des relations politiques ou économiques peuvent se rompre, avec ou sans guerre, mais les liens spirituels n'ont jamais pu être complètement détruits, même au cours des siècles passés. Ils ne peuvent donc l'être, à plus forte raison, à notre époque.

2.17 Il est évident, d'autre part, que les relations culturelles entre les pays peuvent souvent favoriser les relations politiques. Ajoutons à cela que les rapports culturels sont toujours plus stables que les relations politiques et économiques, car ils sont moins exposés aux changements éventuels que connaissent ces dernières.

2.18 C'est seulement si nous considérons la situation dans toute sa complexité que nous pouvons évaluer l'immense rôle que l'Unesco peut jouer pour développer la connaissance et l'estime réciproques des peuples et la compréhension internationale, et pour renforcer la coexistence pacifique et liquider les séquelles du régime colonialiste.

2.19 J'ai déjà noté le danger que représente le retard pris par le niveau moral et la conscience sociale par rapport au développement matériel et scientifique. Qu'il me soit permis, à ce sujet, de faire allusion à une opinion que je désire discuter.

2.20 Selon cette opinion, l'aide scientifique et technique favorise, en fin de compte, la coexistence pacifique et sert la cause de la paix.

2.21 Le fait que notre évolution générale dépend de plus en plus de l'évolution scientifique est devenu un lieu commun. Mais, dès qu'il est question des implications sociales du développement des sciences et de la technique, surtout si leur effet n'est pas direct et plus encore s'il concerne la manière de penser, l'évolution spirituelle et morale, l'incertitude est grande.

2.22 Il est vrai que le développement scientifique et technique sert, en définitive, la paix. Mais cela n'est pas obligatoire et ne va pas de soi.

2.23 Nous savons - l'expérience des destructions terribles de la seconde guerre mondiale nous l'a appris - que l'évolution technique ne s'accompagne pas toujours et obligatoirement d'intentions pacifiques et peut, au contraire, s'accompagner d'une haine et d'une cruauté sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

2.24 C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous contenter d'affirmer que la transformation de la mentalité humaine se produira finalement d'elle-même. Nous savons que la persuasion et même la conviction ne marchent pas toujours de pair avec les actions appropriées. Ces dernières sont souvent en retard par rapport aux premières.

2.25 Pourquoi ne pourrions-nous pas accélérer le processus de cette transformation ?

2.26 L'Unesco peut beaucoup faire dans ce sens, si elle trouve les moyens concrets qui lui permettront de répandre et de renforcer la conviction selon laquelle nos plus grands problèmes ne pourront être résolus que par un effort international.

2.27 Monsieur le Président, nous avons écouté avec une profonde émotion l'appel d'orateurs de plusieurs pays en vue de débarrasser l'humanité du fléau de l'analphabétisme, et nous sommes en complet accord avec ces orateurs. Nous n'approuverons jamais assez l'intérêt que l'Unesco porte à la solution de ce problème. Pour la liquidation de l'analphabétisme, nous disposons déjà d'importantes expériences internationales. Nous pensons que l'utilisation de ces expériences et, parallèlement, une mobilisation vraiment générale de l'entraide internationale pourraient largement contribuer à l'accélération de la solution d'un problème aussi brûlant.

2.28 Le domaine prioritaire de l'activité de l'Unesco était jusqu'ici l'éducation. Nous apprécions vivement que le Directeur général ait réagi avec souplesse à l'appel de la Conférence de Genève en vue de l'accroissement de l'aide scientifique et technique, tout en conservant sa priorité à l'éducation.

2.29 Nous ne serions pas d'accord si l'aide scientifique et technique était du ressort d'une autre organisation internationale. Nous aimerions cependant noter que nous considérons l'utilisation des résultats scientifiques comme l'un des problèmes les plus difficiles, non seulement dans le cas des pays en voie de développement, mais dans celui de tous les pays. Cette remarque est particulièrement valable pour la planification de l'enseignement des sciences et de l'aide technique. La difficulté est encore aggravée par le fait que les expériences des pays développés ne sont pas toujours entièrement utilisables dans les autres pays. Les données d'où sont tirées les conclusions mènent souvent à des résultats différents. Nous pensons que ce problème ne peut être résolu qu'en prenant en considération le caractère social et économique complexe de la question.

2.30 Nous sommes d'accord avec le point de vue exprimé dans le Projet de programme selon lequel le rôle des sciences sociales et de la culture ne passe que par nécessité à l'arrière-plan du Programme. En effet, ces activités constituent le secteur le plus important du point de vue de l'expression de la conscience humaine et du véritable rôle de l'homme dans la société.

2.31 Je crois que nous touchons, ici encore, à un problème complexe. Je pense que les recherches de sciences sociales consacrées aux implications sociales de l'aide scientifique et technique, de même que les activités culturelles, doivent s'ajouter de façon organique, dans une unité plus élevée, aux autres parties du Programme. Je sais que la réalisation de cette exigence se heurte encore à des obstacles personnels : il y a encore peu de savants spécialistes des sciences naturelles parmi les personnalités de la vie publique, et peu de personnalités de la vie publique parmi les savants.

2.32 Nous pensons que le Programme doit refléter cette complexité, aussi bien dans ses principes que dans les activités concrètes qu'il propose.

2.33 Sur la base de nos propres expériences, qui sont tout à fait positives, nous accordons une grande importance aux propositions indiennes relatives aux contacts directs entre commissions nationales des divers Etats membres, de même qu'à toute activité facilitant, entre les peuples, une meilleure compréhension réciproque de leurs cultures respectives et à toute activité ayant pour but de favoriser l'établissement de liens aussi importants entre les hommes.

2.34 Un problème qui revient à chaque session de la Conférence générale est celui de la dispersion du Programme et du budget. Nous pensons que la conception qui consiste à examiner la question de la concentration du point de vue des exigences de la situation est juste. Il est évident que le Programme de l'Unesco ne peut satisfaire toutes les exigences, du fait de son caractère. Nous ne tenons pas pour irréalisable, cependant, cette exigence de la concentration si l'élaboration du Programme s'inspire d'un principe d'organisation, si nous plaçons au centre les principaux problèmes de notre époque et si nous lions organiquement l'aide matérielle et les objectifs sociaux.

2.35 De nombreuses délégations sont d'avis que la méthode actuelle d'élaboration du Programme a pour conséquence que les Etats membres ne peuvent pas participer dans une mesure satisfaisante à cette élaboration et que leurs remarques ultérieures ne peuvent guère remédier à cet état de choses. Nous proposons donc d'examiner s'il ne serait pas utile de changer la méthode d'élaboration du Programme pour les années 1967-1968, de façon à assurer une participation plus effective des Etats membres.

2.36 Nous sommes persuadés qu'une telle réforme permettrait d'aboutir à un budget aux proportions harmonieuses, à la concentration des activités du Programme et à la réalisation du principe d'organisation dont j'ai précédemment parlé.

2.37 En ce qui concerne le montant du budget, nous ne voulons pas discuter le fait que l'accroissement des tâches objectives de l'Unesco doit se répercuter sur ce montant. Nous pensons, cependant, que le budget augmente à une cadence plus rapide que la possibilité de réaliser les tâches fixées. En outre, je crois devoir ajouter que certaines activités de moindre importance, prévues dans le Programme, devraient être supprimées en faveur d'une concentration au service des objectifs essentiels.

2.38 Je crois que cette question ne peut pas être examinée sans toucher aux problèmes d'organisation du Secrétariat.

2.39 Nous estimons utile l'enquête sur les questions de gestion administrative qui a été effectuée récemment. Nous considérons également qu'il est utile de renouveler une telle enquête de temps à autre, ainsi que d'assurer le fonctionnement, au sein du Secrétariat, d'une division ayant pour tâche d'examiner de façon continue l'efficacité du travail accompli. Une telle solution pourrait permettre de réaliser des économies substantielles, surtout au cas où l'on tiendrait compte, dans une plus grande mesure, des propositions présentées par les Etats membres et les collaborateurs du Secrétariat.

2.40 Nous exprimons notre reconnaissance pour les résultats obtenus par les milliers d'experts au service de l'Unesco, dans les pays en voie de développement. Nous proposons cependant que le recrutement, le choix et la formation de ces experts soient effectués avec plus d'attention et de soin.

2.41 Permettez-moi, Monsieur le Président, de donner pour terminer quelques exemples de la participation de mon pays à la réalisation du Programme de l'Unesco au cours de la période écoulée. Entre l'automne 1963 et le printemps 1964, l'Académie des sciences de Hongrie a organisé, sous les auspices de l'Unesco, un cours de perfectionnement d'une durée de 8 mois à l'intention des jeunes mathématiciens des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Dans le cadre du programme de recrutement d'experts, nous avons présenté plusieurs douzaines de nouveaux candidats, ce qui permet d'espérer que nous pourrons doubler le nombre de nos experts travaillant dans les pays en voie de développement. En organisant à Budapest un important colloque consacré aux sciences du sol, également sous les

auspices de l'Unesco, nous nous sommes efforcés de contribuer à résoudre le problème des zones semi-arides, qui intéresse tant de pays. Il ne s'est guère trouvé, au cours de cette période de deux ans, de réunion organisée par l'Unesco et consacrée à l'éducation, à la science ou à la culture, à laquelle nos spécialistes n'aient participé activement, ni d'anniversaire dont la célébration était recommandée par l'Unesco dont nous n'ayons saisi l'occasion pour stimuler la connaissance et l'appréciation de l'héritage culturel universel de l'humanité.

2.42 Nous désirons déployer des efforts du même ordre dans la réalisation du Programme pour les années 1965 et 1966. Pour ne citer encore que quelques exemples, afin de contribuer au succès de la Décennie hydrologique internationale, si importante pour nous tous, mais plus encore pour les pays en voie de développement, nous désirons organiser, entre autres, une conférence internationale et un cours de perfectionnement en Hongrie, et mettre à la disposition de l'Unesco des experts qualifiés dans le domaine de l'hydrologie. Nous nous sommes chargés d'organiser, sous l'égide de l'Institut de Hambourg, le prochain stage d'études pédagogiques pour la compréhension internationale. Nous nous engageons également à ce que la Hongrie coopère activement, à l'avenir, à l'action riche de promesses entreprise par le Centre européen de coordination de la recherche et de la documentation dans le domaine des sciences sociales, créé à Vienne par l'Unesco - cette action étant considérée par nous comme importante pour le renforcement de la coexistence pacifique.

2.43 Mon pays continuera également à l'avenir, à mettre au service des nobles buts énoncés dans l'Acte constitutif de l'Unesco toutes ses ressources culturelles et scientifiques.

3. PRESIDENT:

I call upon His Excellency Dr. Tien-fong Cheng, President of the National Commission and Head of the delegation of China.

4.1 Dr. CHENG (China):

Mr. President, fellow delegates, my delegation wishes to associate itself with the previous speakers in expressing its appreciation for the work of the Secretariat during the past two years under the able leadership of the Director-General, Mr. René Maheu. The Republic of China, as the first country to suggest, at the San Francisco Conference of 1945, the idea of international co-operation in education and culture within the framework of the United Nations, was most happy to see the founding of Unesco, and is happy now to witness the successful operation of its activities. I myself have a close personal relation with Unesco, and had the pleasure of attending the Constituent Conference in 1945, the first session of the General Conference in 1946 and several sessions thereafter. Now I am here in the Conference Hall again. I am particularly impressed by the rapid growth of Unesco - at the Constituent Conference only 44 nations were represented, and in 19 years the membership has grown to 116.

4.2 As a faithful member of Unesco, the Republic of China has consistently done its best to promote education, science and culture. The Chinese Ministry of Education submitted to Unesco in April 1964 its Member State report concerning its work in 1962 and 1963. I wish to cite a few salient facts from that report for your reference.

4.3 Despite its financial stringency the Government of the Republic of China has appropriated increasingly larger funds for educational development. In the fiscal year 1963, NT$2,181,312,000 (equivalent to US $54,533,000) were spent on education, science and culture by the Central, Provincial, Hsien and Municipal Governments, amounting to 11% of the total Governmental expenditure or 3.4% of the national income.

4.4 As a result of the effort of the Chinese Government to propagate education the numbers of schools and students have been rpaidly increasing. In the fall semester of 1963 there were 585 kindergartens with 75,227 students, 2,019 primary schools with 2,135,880 students, 359 high schools with 422,925 students, 8 normal schools with 4,518 students, 114

vocational schools with 96,888 students and 36 institutions of higher learning with 51,707 students. Altogether there were 2,787,145 students among a total population of 11,884,000, the ratio of students to population being 23.4%.

4.5 The Constitution of the Republic of China provides six-year basic education for children from 6 to 12 which has now become practically universal; 96.7% of school-age children are attending schools. But, in order to conform with the Karachi Plan sponsored by Unesco, the Ministry of Education is planning to extend the period of compulsory education to nine years. This provision has been put into effect on the island of Kinmen since September 1964, and will later be applied to Taiwan.

4.6 In addition to the attention paid to the regular educational system, emphasis has been placed on labour education. In 1962 Dr. Charles A. Orr, an expert in labour education, was sent by the International Labour Organisation to the Republic of China to make a study of conditions in Taiwan. He stayed three months and made many suggestions. Since then rules and regulations concerning labour education have been revised, educational plans have been improved and modern teaching instruments procured. As a result labour education has made a great stride and many workers in both government and private enterprises are now receiving supplementary education to improve their knowledge and skills.

4.7 International co-operation in the fields of education, science and culture has been extended in scope. During the past two years some 3,500 college graduates have gone abroad to pursue advanced studies, twice as many as in the previous two years. In the academic year 1963, 390 foreign students from 22 countries were enrolled in Chinese universities. Under bilateral agreements China exchanges professors with other countries and in 1962 and 1963 some 90 foreign scholars came to China, either to teach or to do research work, or to take part in the Summer Institutes in Chinese Civilization; approximately 50 Chinese scholars went to lecture or engage in research abroad. Hundreds of educational leaders and prominent scientists from Asia, Africa, America, Australia and Europe visited China in the last two years. In the same period, the Government and the various academic societies sent representatives to 31 international conferences on education, science and culture.

4.8 Referring now to the reports of the Director-General on the activities of the Organization in 1962, 1963 and 1964, my delegation very much appreciates that the programme adopted at the twelfth session of the General Conference has been faithfully carried out. It is especially praiseworthy that education in a number of newly-independent States has been developed with the help of Unesco. Nevertheless, we cannot refrain from thinking that Unesco must not attempt to do too many things with its limited funds. If Unesco's efforts and money were concentrated on fewer but more fundamental projects the result could have been better. It is also our belief that due to the rapid increase in the size of the Secretariat, a very large portion of Unesco expenditure is being used to cover salaries, allowances, social security, etc. The more we spend on these items, the less we are able to use on our projects. Furthermore, the principle of geographical distribution of posts in proportion to the contributions of the Member States has not been fully observed. Many Member States are still under-represented in the Secretariat. The project on mutual appreciation of Eastern and Western cultural values which has, during the past eight years, done much to promote understanding between the East and West will expire in the next two years. We hope that it will be brought to a successful conclusion and that, even after 1966, this important work will still be carried on in one way or another. These are the matters which we wish to draw to the attention of the Director-General.

4.9 In conclusion I would like to repeat here the question I asked at the eleventh session of the General Conference, "Has Unesco so far fulfilled its mission"? Unesco was founded immediately after the Second World War to construct the defences of peace in the minds of men "by promoting collaboration among the nations through education, science and culture in order to further universal respect for justice, for the rule of law and for the human rights and fundamental freedoms which are affirmed for the peoples of the world, without

distinction of race, sex, language or religion, by the Charter of the United Nations". This is indeed a noble mission and a lofty ideal. But is it being fulfilled?

4.10 Despite its many achievements during the last nineteen years, Unesco is today further away from its goal than in 1945. Human rights and fundamental freedoms are denied to one billion people, one-third of the world population. The world lives in a precarious peace. There are many trouble spots where a crisis may develop into a full-scale war. Great powers are spending more money on armament than before the Second World War. Freedom-loving and peace-loving peoples are in constant fear and suspense lest a nuclear war may destroy their lives and even wipe out human civilization.

4.11 I do not mean to say that because Unesco has not fulfilled its mission it should cease to function. On the contrary, we who believe in Unesco's principles should redouble our work to promote mutual understanding and appreciation among the nations and, with ideas and information, to penetrate the countries behind the iron curtain. Only by so doing can we hope to achieve a lasting peace and save the world from destruction. This is more important than any other project and worthy of our continuing effort.

4.12 The purpose of the general debate in the Conference, according to the agenda, is to give the various delegations a chance to express their views on the reports of the Director-General, of the Executive Board and of Member States. Any discussions beyond this scope are out of order, otherwise the Conference might go on indefinitely and without any result. I regret to say, Mr. President, that some speakers did not observe this requirement. For instance, the Soviet delegate spoke on 24 October about the admission of the Chinese Communist, the East German and the North Korean régimes to Unesco. The so-called question of China's representation was settled by a majority vote on the very first day of the Conference and certainly should not be brought up again. I also strongly object to the use of slanderous language against the Head of a Member State and wish to call your attention to this fact.

5. PRESIDENT:
I call upon H.E. Mr. Aja Nwachuku, Head of the delegation of Nigeria.

6.1 Mr. NWACHUKU (Nigeria):
Mr. President, distinguished delegates, ladies and gentlemen: may I be permitted to extend to Professor Sissakian the greetings of my delegation and our warmest congratulations on his election as President of the General Conference. As a scientist of outstanding distinction and international renown, his election appropriately marks the beginning of a significant development in Unesco's structure in which the importance of science has at last been accorded proper recognition and science is to be given, as the Director-General has put it, the same sort of impetus as was imparted to education in 1960. We see Professor Sissakian's election to this office also as a tribute to the great epoch-making scientific exploits and achievements in which his country has featured so prominently during the past three or four years. We are confident that this Organization stands to gain from his extensive knowledge of, and acquaintance with, its affairs, as well as from his personal competence, his wisdom, his humanity, and that fine quality of the true Socialist, the common touch.

6.2 In speaking of elections, Mr. President, you may not of course have noticed that I came late to this Conference, having missed the first week of the session. I must tell you, Sir, that while the peaceful and dignified ritual of the election of the President of this Conference was being conducted here, I was busy canvassing frantically in my constituency in order to secure my party's nomination for the forthcoming Federal Elections. I may say that we politicians devoutly look forward to the day when democracy will evolve such civilized methods of returning members to parliament as have resulted in Professor Sissakian's election to this important office.

6.3 Mr. President, the Executive Board has, in what some of us see as rather a touching display of optimism, invited us to express our views during this debate on a number of issues of very wide-ranging scope and of quite considerable complexity. According to the resolution on the first page of document 13 C/7, we are to express our opinions on the Director-General's Introduction to the Draft Programme and Budget for 1965-1966; the recommendations of the Executive Board regarding the draft programme; and the dominant ideas upon which the draft programme is based.

6.4 We are to cover all this ground in addition to the Director-General's Report, including that important document 13 C/4 in which we have the Director-General's evaluation of the main developments during 1962-1963 and estimate of future prospects. I suppose, Sir, that since we ourselves have called for these documents, it is both necessary and proper that we should have to study and express our views on them; and, as the saying goes in my country, we shall try our best.

6.5 It is with very sincere pleasure and truly respectful regard that I join with previous speakers in paying my warm tribute to the Director-General and his colleagues of the Secretariat for the truly admirable work they have done in preparing and producing the various documents and reports which we are considering in this general debate. In every page of every chapter of each of these documents we have found impressive evidence of serious, deep and disciplined thinking, in which full and devoted attention has been given to every aspect of the problems examined. An outstanding quality of these documents, is, of course, their readability. In the humdrum world of official documents, it is only rarely that those of us who are engaged in the business of government have the pleasure and satisfaction of being put so painlessly through the rigours of a prolonged and often trying intellectual exercise, thanks to such a lucid and engaging prose style. It is hardly to be doubted that the Director-General's introduction to the draft programme and budget, taken together with his evaluation of Unesco's activities and its future prospects, represent a contribution of the highest value to the literature of Unesco, and will come to be regarded by future generations as important landmarks in the history of our Organization. In congratulating the Director-General on his great achievement, we must express the hope that the high standards that he has set will long be maintained and will continue to be a hallmark of the Organization's life and work.

6.6 With regard to the general evaluation of the ideas put forward in these documents which we have been called upon to make, we must, in fairness to the Director-General, confess that we do not feel able to do anything like full justice to the multitude of propositions put before us or to engage in an examination of all the many lines of thought that he has opened to us. I shall quite simply say that our National Commission has studied these documents with absorbed interest, and that we have found ourselves in full agreement with the Director-General's very clear definition of the underlying principles of Unesco's programme of work and of the general pattern of its operations. We agree also with his exposition of the dominant ideas of the different chapters of the programme.

6.7 The principles which the Director-General has so well enunciated derive their interest and importance not only from their palpable cogency, but also from the fact that, on the basis of the present Constitution of Unesco, they will remain true and valid long after the expiration of the coming budgetary period, and will long outlast the many changes and advances in the social circumstances of our countries which the present policies and the actions that flow from them are mainly designed to initiate and accelerate.

6.8 In looking at the programme as a whole, we cannot fail to notice that a key concern which has dominated the Director-General's thinking in planning the programme has been the need to devise the most effective strategy for putting into effect a comprehensive scheme of development aid in the fields primarily of education and science. It is in this regard that he emerges for us as a man of great wisdom and understanding, an honest and devoted international civil servant of truly world-wide sympathies, who sees the world community as one, recognizes the value and importance of the contribution which international co-operation can

make to the general health and well-being of that community, and is truly dedicated to the task of promoting such co-operation. At this point, I would like to recall the excellent statement made in this debate last Thursday by the distinguished representative of the United Nations, in which he referred to the motives and methods of Unesco's action in the fields of education, science and its application to development, the campaign for universal literacy, the bringing about of closer co-operation between the Expanded Programme of Technical Assistance and the Special Fund and the arousing of interest on the part of the great international financial institutions in providing capital for educational expansion. These important achievements have been made possible by the enthusiasm, zeal and farsightedness of the Director-General, to whom we would like to express our thanks and whom we would like to assure of our fullest co-operation and support.

6.9 Above all, in the face of the inevitable diversity of projects and resources, the Director-General has in his introduction given us what my respected friend, Mr. Chagla, Head of the delegation of India, referred to in his speech as "a faith and a credo", a basic philosophy which inspires Unesco's action in every field and brings together the different parts of the programme into a single composite whole. We greatly admire the depth of the thought, the breadth of vision and imagination from which has emerged a satisfying, meaningful conception of what Unesco stands for and is destined to become, and of the main lines of policy and principle along which the form and pattern of its many-sided activities are to evolve towards the fulfilment of its mission in the world community.

6.10 Having said this, and in order to be brief I shall confine my remarks to one or two questions on which our National Commission has expressed a slight concern, or found itself in doubt. In that part of the Director-General's introduction which deals with "the unity of the programme and the diversity of resources", that is in section 1 of Part II, paragraphs 23 to 31, the question is asked in paragraph 26, "What should be the focal point of integration - the objectives of the Regular programme or those of the activities financed from extra-budgetary resources?" A distinction is already drawn here between the objectives of the Regular budget and the activities financed from extra-budgetary resources. Again, in paragraph 25, there is reference to "Unesco's capacity to provide practical assistance to developing Member States", and in paragraph 28 we are told of "the very specific nature of the objectives and criteria which govern Technical Assistance and Special Fund activities", and which must "fit the frame of reference of aid for development". All this is set in contrast with what the Director-General defines as "intellectual co-operation for the promotion of education, science and culture considered from the point of view of the entire human community... moral action for the promotion of human rights, the development of mutual understanding between peoples, and the consolidation of peace, which are the lines of approach and the aims that are essentially Unesco's". We think there is a danger here that the apparent disparity between the two categories of activities might be overstressed, and that it might not be emphasized sufficiently that what is thought to be Unesco's own "special vocation" may not be completely unrelated to aid for development, as the Director-General admits in paragraph 28 of his introduction.

6.11 We hold the view that in the present-day situation, development aid, far from being an extrinsic and burdensome undertaking for the benefit of some countries, lies at the very root of international intellectual co-operation for the promotion of education, science and culture. We see it as a central factor in Unesco's moral action for the promotion of human rights, the development of mutual understanding between peoples and the consolidation of peace. It is here that Unesco becomes transformed from the "Unesco of hope to the Unesco of reality", to borrow the eloquent words of the distinguished Chairman of the Executive Board, His Excellency Mr. Barón Castro.

6.12 It is of course true that aid for the development of education and science is commonly geared directly to the promotion of economic development; but it is none the less the case that in its ultimate effect, even if assessed in practical economic terms, it subserves the fundamental aims of Unesco itself in directly helping to eliminate the social conditions which breed the evils of prejudice, misunderstanding and ill-will that plague human relationships.

We do not therefore believe that the growing increase in the extra-budgetary resources of Unesco and the specific nature of the activities to which they are devoted should by any means constitute a threat to the Organization's integrity, or a temporary deviation from its true purpose. We welcome this development and hope that the trend will continue. We particularly applaud those generous donor countries which have decided to channel their aid for development through Unesco in order to ensure that such aid is competently applied rather than to gain political advantage. Looking at the world as it is today, it seems quite proper, as the General Conference has already acknowledged, that the preponderant importance of development aid in the Organization's work should be recognized as an integral part of Unesco's special mission. It is in this spirit that we agree with the Director-General that the aim of Unesco should not be to convert itself into an executing agency for aid provided by others, but to transform this aid by fitting it, as he says, into a "broader scheme of scientific and ethical thinking inspired by humanistic considerations".

6.13 In the section dealing with "co-operation, within the framework of Unesco's programme, with the United Nations agencies or Member States providing material or financial aid for development work within Unesco's spheres of activity", paragraphs 33 to 53, a constant concern is expressed about the percentage of the funds made available to Unesco by other agencies or Member States for financing certain projects, which must be appropriated by Unesco to cover "headquarters costs". It would appear that in respect of each and every one of such co-operative ventures a charge is to be made to cover administrative costs at headquarters and in the field. In respect of activities undertaken with Technical Assistance and Special Fund resources, a regular charge is made to cover administrative costs according to a scale adopted for the purpose. In the case of Unesco's co-operation with UNRWA, even though UNRWA was responsible for the financing and administration of the educational services made available to refugees, Unesco still had to spend $250,000 on specialists seconded to UNRWA. In this case, it is not clear what the amount involved was spent on, whether on the remuneration of the specialists seconded, or for what is described as "the technical organization and educational quality" of the services provided. Administrative costs at headquarters come up again in the case of aid to the Republic of Congo (Leopoldville), aid to West Irian, co-operation with the International Bank for Reconstruction and Development and the International Development Association, and in the case of activities financed by voluntary contributions from Member States. In the latter case, the Director-General tells us in paragraph 52 "it is likely that 12% of the total amount of the funds offered will need to be earmarked to cover the expenses that the Organization will have to incur in preserving the international character of the operation". The question now arises as to what are the actual commitments on which the Organization is obliged on each occasion to incur these additional expenses. They are referred to, I am afraid, rather too vaguely in various parts of the document before us as "administrative expenses". We would like to have more information about these expenses and how they are incurred, whether in each case it is for setting up special machinery in the Secretariat for the recruitment of experts, or supply of equipment, or on the administration of fellowships; or whether, as in the case of UNRWA, it is for the provision of "assistance on the technical side" which the experts must receive from headquarters.

6.14 It should be borne in mind that to begin with, as far as Unesco's professional and technical services are concerned, the idea has already been accepted, at least by the Executive Board, that "the general intellectual activities financed from the Regular budget should be strengthened to provide adequate foundation for the operational activities financed from extra-budgetary resources". That quotation comes from the text of the Executive Board resolution in paragraph 31 of the introduction to the draft programme and budget. In other words, provision already exists in the Regular budget for creating an expanding reservoir of knowledge and experience in professional practice and technical skill, by means of research, comparative studies, experiments and reports, which is to be put at the disposal of experts in the field. Furthermore, as far as purely administrative costs are concerned, we are told in paragraph 53 that "part of the Regular budget must be used to provide the extra staff needed to mobilize and to use any additional resources which may be made available to the Organization either under its programme or in connexion with it".

6.15 In view of these arrangements we have found it somewhat difficult to see why it is necessary for Unesco to take a cut of over $50,000, for instance, from the Swedish Government offer of $500,000 to finance the extension of educational opportunities for girls and women in certain African countries. This is just one example. It is still more difficult for us to see the need for taking a similar cut, as a general rule, in respect of every project entrusted to Unesco. This is a subject on which we would like to have more information from the Secretariat, if possible by means of a rough analysis of the extra expenses incurred in the administration of any given extra-budgetary project, over and above what can be conveniently contained within the administrative capacity and financial resources of the Organization itself.

6.16 For the remainder of Part II of the introduction, I should say simply that we agree with the Director-General's views on the ideal of concentration, priorities and the problem of balance, and his finely developed thesis on the subject of convergence. With regard to the Executive Board resolution under paragraph 61 of the introduction, we feel that the criteria proposed for determining the selection of activities to be included in the programme should be arranged as follows: criteria (ii), (iii) and (vi) which are closely connected should be grouped together under one heading, while (v) should be excluded altogether since it is covered by (iv).

6.17 In regard to the dominant ideas of the different chapters of the programme, we also agree generally with the Director-General's proposals. I should like, however, to refer particularly to paragraph 97 and paragraph 98 of the introduction which refer to regionalization of machinery for the execution of programme projects. The principle of decentralization involved is in itself a good one and may be supported. However, our experience of the functioning of existing regional centres in Africa (e.g. the Unesco School Construction Bureau for Africa in Khartoum and the Unesco Regional Centre for Educational Information and Research in Accra) does not encourage us to think that the proposed regional centres for science and technology will function as effective instruments of programme implementation. According to the Director-General "all that is needed is to strengthen them in accordance with a plan of systematic reorganization...". In this connexion we wish to suggest that these centres be provided with machinery for close and continuing consultation and collaboration with individual Member States in each region to ensure effective co-ordination, supervision and progressive development of programme projects. One means of doing this might be to set up joint consultative committees made up of Unesco staff based at the regional centres and representatives of all the Member States in each region. The centres should also be equipped and staffed to deal more actively with related activities such as the dissemination of information and documentation on subjects within their respective fields of competence and responsibility. Nigeria is fully aware of the immensity of the work involved in the activities of Unesco and the benefit that the developing countries can derive from them. It is this consideration, primarily, that impelled us to support the budget of $48,925,000. However, it is the earnest hope of my delegation that not only shall this amount be used wisely and constructively in the various projects of Unesco, but that the personnel of this body shall clearly reflect at all levels the international character of the Organization, bearing in mind the question of geographical distribution.

6.18 Subject to the comments and observations which I have made, the proposals and propositions presented in the introduction are acceptable to us, and I would like once again to thank the Director-General for the work which he has so admirably planned and so well carried out.

7. PRESIDENT:
I call upon H.E. Mr. Roger Adjovi, Head of the delegation of Dahomey.

8.1 M. Roger ADJOVI (Dahomey). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, après bon nombre d'orateurs et assurément moins bien qu'eux, je viens à mon tour féliciter l'éminent homme de science qui aura le privilège et l'honneur de présider pendant deux ans notre Conférence

générale. Cette élection, qu'on pourrait considérer comme le couronnement d'une carrière, lui permettra, j'en suis persuadé, de mettre tout son prestige et toute sa compétence au service de l'Unesco qui, cette année, a accordé la priorité à la science et à ses applications. Il m'est, d'autre part, très agréable d'exprimer, au nom de la délégation du Dahomey, toute ma satisfaction au Directeur général pour son brillant exposé sur le remarquable bilan positif du Programme en cours de l'Unesco, et de m'associer à l'hommage unanime qui lui est rendu pour son sens de l'organisation, son dynamisme et son profond discernement des problèmes majeurs que pose le sous-développement. C'est ainsi que les zones opérationnelles du Programme de l'Unesco pour 1963-1964 se sont sensiblement déplacées vers les pays en voie de développement, ce qui a donné à la formation des maîtres et des planificateurs de l'enseignement une impulsion nouvelle, en même temps que se multipliaient les créations d'écoles normales, de lycées et d'instituts pédagogiques.

8.2 L'alphabétisation des masses, où l'on reconnaît enfin un important facteur de développement économique et social, a été l'objet d'une campagne mondiale qui a trouvé auprès du Directeur général un ardent défenseur devant l'Assemblée générale des Nations Unies. La responsabilité de l'Unesco est grande dans cette campagne qu'il est indispensable de mener à bien car, si elle échouait, nous courrions le risque de décevoir l'immense espoir soulevé dans le monde entier par la prise de position de notre Organisation en faveur de l'alphabétisation. C'est pourquoi il me semble que, si l'Unesco doit exiger des Etats qu'ils fournissent l'essentiel des moyens de financement de cette opération, nous risquons un échec. En effet, la plupart des pays en voie de développement consacrent déjà 20 à 25 % de leur budget à l'éducation nationale. Il leur serait difficile d'augmenter davantage cette proportion sans compromettre dangereusement leur fragile économie. On est, par contre, en droit d'exiger qu'ils prennent l'initiative d'une action civique capable de mobiliser les énergies de toutes les personnes instruites en vue de l'objectif à atteindre. Dans ces conditions, malgré les possibilités d'emprunt qu'offrent l'Association internationale de développement et d'autres organismes financiers, une aide bilatérale ou multilatérale des pays les plus riches demeure, au stade actuel, la meilleure solution.

8.3 Le Directeur général, dans son magistral rapport, accorde la priorité aux sciences exactes et naturelles, à la formation de chercheurs et de techniciens et au financement des centres et instituts de recherche dans les pays en voie de développement. Il jette ainsi les bases de leur indépendance économique, sur la nécessité de laquelle la Conférence de Genève de 1963 sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées s'est employée à mobiliser l'opinion internationale. La délégation de Dahomey approuve entièrement cette initiative, mais elle souhaiterait que cette priorité fût reconduite au moins pour la nouvelle période 1967-1968, afin de permettre au plus grand nombre de pays d'asseoir les bases indispensables à leur démarrage économique.

8.4 Le caractère régional de l'installation des universités, centres et instituts de recherche, écoles normales, etc., répond, certes, à un besoin d'efficacité ; mais il faut éviter de concentrer ces établissements dans un même pays, et chercher au contraire à les répartir judicieusement pour obliger les différents Etats à une réelle coopération, qui contribuera sérieusement à promouvoir l'idéal de l'Unesco : la paix. Une répartition des centres, instituts et établissements d'enseignement supérieur entre les Etats d'une même zone géographique nous paraît donc la meilleure formule de coopération inter-Etats.

8.5 Parmi les activités les plus marquantes du programme de sciences sociales et humaines, je me plais à signaler les problèmes d'une aussi angoissante actualité que ceux de la lutte contre le racisme et de la décolonisation, sur lesquels l'Unesco a résolument pris position et pour la solution desquels elle a engagé tout le poids de sa force morale, bien que le développement constitue un de ses objectifs majeurs. Cette politique de l'Unesco a déjà porté ses fruits, mais elle a besoin d'être poursuivie et même amplifiée.

8.6 En ce qui concerne les activités culturelles, je n'ai que des félicitations à adresser à l'Organisation, spécialement pour sa Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, qui n'aurait pu être entreprise autrement. J'apprécie également son effort

soutenu pour la sauvegarde des cultures africaines par la conservation ou la restauration des musées, parties intégrantes du patrimoine culturel universel.

8.7 Mais l'Unesco ne pourra continuer à assumer pleinement la charge de toutes ses activités que dans le mesure où un budget équitable sera mis à sa disposition. C'est pourquoi je voudrais remercier ici la Conférence générale d'avoir, cette année encore, voté un budget sensiblement supérieur au précédent. J'ai le ferme espoir que, malgré leur opposition à ce budget, les pays qui versent les plus lourdes contributions accepteront, au nom de la solidarité internationale, et par amitié pour les pays en voie de développement, de continuer à apporter leur concours au Directeur général de l'Unesco, en payant sans réserve leurs cotisations. Je tiens à les remercier vivement.

8.8 La confiance unanime dont est investi le Directeur général l'encouragera, j'en suis convaincu, à poursuivre la recherche patiente et permanente de solutions capables de promouvoir l'action incessante de l'Unesco pour la réalisation de ses buts majeurs : je veux dire la compréhension et la solidarité entre tous les hommes, par délà les diversités de cultures et de civilisations, la solidarité et la compréhension qui, en définitive, sont les meilleurs gages de la paix entre toutes les nations.

9. PRESIDENT:

I now call upon H.E. Mr. Eteki-Mboumoua, Minister of Education, and Head of the delegation of Cameroon.

10.1 M. ETEKI-MBOUMOUA (Cameroun). -

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, aux hommages déjà adressés au professeur Sissakian à l'occasion de sa brillante élection à la présidence de la Conférence générale réunie en sa treizième session, qu'il me soit permis d'ajouter le mien. Encore que l'homme - que j'ai eu l'honneur et le privilège de connaître au Conseil exécutif - soit, par ses qualités intellectuelles et humaines, digne de figurer dans cette liste prestigieuse de personnalités illustres qui l'ont précédé, c'est à la signification doublement symbolique de cette élection - toute à la gloire de l'Unesco - que nous devons être sensibles.

10.2 Le premier sens de l'élection, que le monde aura apprécié, est que l'Unesco s'affirme ce lieu rêvé où n'ont pas de place les discriminations de quelque nature que ce soit - idéologiques, raciales, linguistiques, etc. - ce lieu qui invite l'homme à s'accomplir dans toutes ses dimensions, à communier avec tous ses semblables, spirituellement, totalement. Le second sens de ce choix, c'est que l'Unesco reste fidèle à sa mission. Qui, en effet, est plus digne qu'un éminent savant de présider la plus haute instance d'une organisation vouée à la science et à la culture ? Et il ne s'agit pas seulement d'un savant tourné vers la contemplation, la spéculation purement intellectuelle et abstraite, mais d'un humaniste qui revendique "pour les peuples du monde, pour l'humanité tout entière la possibilité d'exploiter tout ce que la science moderne apporte pour assurer aux hommes le développement constant du bien-être, de l'éducation et de la culture". Cette conception va droit au coeur des citoyens des nations pauvres.

10.3 Et ceci me permet - au risque de nuire à la facture de mon exposé - d'entrer d'emblée dans le vif d'un sujet soumis à l'examen de la Conférence : la politique scientifique internationale. Je n'ai jamais caché mon inquiétude à voir la science occuper une position prioritaire comme l'éducation, qui est pour nous, peuples du Tiers Monde, à la fois le faisceau lumineux qui éclaire le chemin du développement et le facteur primordial de notre accomplissement. En effet, il est bien évident que, tant que la science est recherche fondamentale, recherche théorique et spéculative, elle se situe à un niveau inaccessible pour nous, pays sous-développés, démunis de savants et de chercheurs capables de participer à cette recherche de structures et d'infrastructures nous permettant de nous y associer. Mais tout change si, comme l'a dit le Directeur général, "la science n'est pas seulement une lutte purement intellectuelle contre l'ignorance, c'est aussi - mais à condition de s'en

servir avec suffisamment de clairvoyance, de détermination et de ressources - l'éradication effective de la faim, de la misère et de la pauvreté". La science devient donc facteur de développement par ses applications techniques, elle devient, comme l'a dit notre Président, "une force immédiatement productive, car toute activité humaine, directement ou indirectement, est étroitement liée à l'application des progrès de la science et de la technique". Dans cette perspective, ma délégation donne sa caution à l'orientation tendant à l'édification d'un potentiel scientifique et technique des Etats membres, avec application de programmes de recherche scientifique de portée socio-économique.

10.4 Tout doit donc être mis en oeuvre, dans le cadre du Programme, pour assurer la possibilité d'appliquer la science en faveur du développement - c'est-à-dire de promouvoir l'organisation de la recherche et l'enseignement des sciences appliquées dans des centres nationaux ou régionaux de recherche, d'une part, d'élaborer l'inventaire systématique des ressources naturelles, d'autre part. La très fructueuse rencontre de Lagos a justement dégagé ces objectifs. A l'heure où se développent un peu partout, en Afrique et ailleurs, soit des universités, soit des instituts scientifiques spécialisés, la création de centres de recherches est assurée de trouver des supports logistiques. Reste à l'Unesco, par ses moyens propres, ou par la coordination des ressources qu'une indispensable coopération internationale se doit de dégager, d'être le catalyseur du développement technologique et scientifique pour nos pays encore retardés dans la voie du progrès.

10.5 Le fait caractéristique de ces quatre dernières années, Mesdames et Messieurs, est l'entrée en masse, au sein de l'Organisation, de nombreux Etats jeunes sortant d'une longue nuit d'aliénation, et tous désireux de recouvrer au plus tôt leur personnalité culturelle, de dissiper l'ignorance, de conquérir le mieux-être et, partant, dignité. Leur admission à l'Unesco s'accompagne de deux sentiments : d'abord la confiance qu'ils ont en des organisations internationales qui constituent - ou devraient constituer - le lieu ou le moyen de rencontre où se résorbent les antagonismes passionnés du monde actuel, les inégalités du développement, la diversité des cultures, les divergences idéologiques, les affrontements de races, où se tisse la trame d'une compréhension mutuelle, où prévaut une éthique de solidarité active entre les hommes. Dans les organisations internationales, ces Etats ont un vague sentiment d'égalité avec les grandes puissances, se sentent en mesure d'affirmer leur personnalité, se trouvent à l'abri d'une domination directe. En second lieu, ces Etats sont convaincus que le développement économique et social, l'épanouissement culturel supposent le développement préalable de l'éducation. Or, qui plus que l'Unesco est capable de contribuer au développement quantitatif et qualitatif de l'éducation ?

10.6 *De ces considérations, on peut tirer quelques conséquences : d'abord, l'Unesco, pour* répondre aux espoirs que placent en elle les jeunes Etats, doit se reconvertir, se découvrir une vocation nouvelle, se lancer vigoureusement dans une action opérationnelle résolument pratique, réaliste et efficace, qui se substituera à une tendance "symbolique ou intellectuelle". L'Organisation devra donc s'attaquer aux besoins fondamentaux et urgents, ceux de l'éducation au sens large, de l'éducation scolaire à l'éducation permanente pour les adultes et pour la jeunesse, afin de lutter contre l'ignorance. Seconde conséquence : l'Unesco, comme d'autres organisations internationales, doit favoriser une équitable représentation dans tous ses organes, afin que les jeunes Etats - ceux de l'Afrique notamment - puissent faire valoir leurs propres priorités dans les orientations, et veiller à ce que les Institutions des Nations Unies soient le lieu de réalisation des Droits de l'homme.

10.7 Il m'est agréable de constater que l'Unesco a pris, quand il a fallu, un tournant historique décisif. La priorité a été accordée à l'éducation et ce secteur a absorbé une portion considérable des ressources, tant budgétaires qu'extrabudgétaires, de l'Organisation. C'est fort judicieusement que l'accent a été mis sur la planification de l'éducation, seule approche rationnelle permettant non seulement de définir les objectifs à long terme, mais d'intégrer ces objectifs dans le développement général, qui est globalité et convergence. A cet égard, les rencontres de Beyrouth, d'Addis-Abéba, de Santiago du Chili, de Paris, de Tokyo, d'Abidjan, représentent des étapes décisives dans la détermination des principes de la planification, des fondements d'une planification intégrale et concertée du développement de

l'éducation sous ses multiples aspects. Des instituts spéciaux de planification ont été créés et, mieux encore, des sections de planification de l'éducation ont été établies dans les instituts régionaux de développement économique et social.

10.8 Il semble, cependant, que cette orientation, admirable dans ses intentions, rationnelle dans ses principes, n'ait pas encore atteint tout le développement souhaitable dans les pays les plus directement concernés. Dans le cas de l'Afrique, par exemple, il faut convenir que les pays de ce continent, à de rares exceptions près, ont, pourrait-on dire, saisi le développement au vol et sont largement engagés dans des directions qu'ils ont pas initialement choisies. Mais les facteurs, les éléments d'une véritable planification ne sont pas encore réunis. Ainsi, les conclusions d'Addis-Abéba ou de Paris, dans leurs aspects quantitatifs, paraissent davantage une belle illustration statistique qu'un instrument de réflexion en vue d'une application positive. Quant à leurs aspects qualitatifs, les conclusions étaient à la fois trop générales, trop théoriques, insuffisamment réalistes. En effet, si le principe d'adaptation de tout le système d'éducation aux exigences démographiques et économiques est admirable, qui peut, dans nos pays, entreprendre le travail d'adaptation ? Dans la situation actuelle, la pénurie d'éléments nationaux compétents, combinée avec l'idée que la valeur de référence de toute formation se situe dans les pays développés, créateurs d'universités, de grades et de diplômes, rend illusoire une véritable tentative de repenser profondément les systèmes d'éducation. Et ce, bien que les systèmes de référence des pays développés posent déjà quelques problèmes à ces pays mêmes.

10.9 On a cru pouvoir pallier le manque de spécialistes nationaux par l'envoi de missions d'experts. Mon pays a eu le privilège de bénéficier de trois missions d'experts pour la planification de l'éducation. Mais je doute fort que les éminentes personnalités qui se sont rendues dans mon pays et auxquelles je tiens à rendre hommage aient, jusqu'à ce jour, compris exactement ce qui leur était demandé. Non pas que les rapports honnêtes établis à cette occasion soient sans valeur, mais je crains qu'une mission d'experts, fût-elle composée de grands spécialistes des problèmes d'éducation, ne puisse pas en quelques semaines connaître les facteurs déterminants du développement d'un pays africain, prendre le recul nécessaire pour se débarrasser de la somme de préjugés dus à la formation de ses membres, fournir les principes d'un nouveau système adapté aux exigences économiques et sociologiques du pays.

10.10 Dans cet ordre d'idées, l'Unesco, si ce n'était déjà fait, devrait se préoccuper d'étudier un système international dans le cadre duquel les problèmes d'équivalences de différents grades et diplômes nationaux pourraient trouver des solutions faciles et rationnelles. Ce système encouragerait certainement les réformes des systèmes scolaires dans les pays anciennement dépendants.

10.11 A mon avis, la meilleure manière d'aborder, à ce stade de notre évolution, le problème de la planification de l'éducation est de se préoccuper de la formation des planificateurs, sur place, avec l'aide, au besoin, de spécialistes dont la mission ne serait pas d'une durée inférieure à trois ans. Ces spécialistes, attachés aux ministères de l'éducation et en relation permanente avec les services du Plan, aideraient à créer progressivement un service de planification et formeraient "sur le tas" et "en marchant" des planificateurs. Ceux-ci seraient prêts, le moment venu, à mettre en pratique, ne fût-ce que par routine, les principes acquis au cours d'une formation à leur mesure. Les recherches savantes des instituts de planification auxquelles nous ne participons pas, pour la simple raison que nous ne pouvons encore y envoyer des éléments d'un niveau suffisant - nos meilleurs éléments étant immédiatement sollicités par des tâches nationales - ne pourront donc être d'aucune utilité sans l'installation, par le moyen que j'ai indiqué, d'une infrastructure appropriée. Nous souhaitons d'ailleurs pouvoir trouver auprès de ces instituts des réponses à nos difficultés spécifiques. Par exemple mon pays, bi-culturel et bilingue, serait heureux d'obtenir des conseils sur le meilleur moyen d'assurer, dans le cadre d'un système d'éducation unique, une harmonisation ou une intégration des structures et des contenus d'enseignements aussi différents que ceux d'inspiration française et d'inspiration anglaise.

10.12 L'éducation, dans son acception large, implique l'alphabétisation. Car, dans la mesure où, en raison des goulots d'étranglement classiques, ainsi que d'autres facteurs sociologiques, on ne peut pas envisager une généralisation de l'enseignement primaire, il devient impérieux, dans la perspective du développement, de mettre tout en oeuvre pour une campagne contre l'analphabétisme. Je voudrais féliciter le Directeur général de l'option qu'a prise l'Organisation. Notamment le programme expérimental d'alphabétisation massive retient toute notre attention. Mon pays, qui s'est de fort bonne heure lancé dans une campagne d'alphabétisation générale sur le plan national, avec l'expérience pittoresque de "l'école sous l'arbre", et qui, grâce à l'aide de l'Unesco, expérimente dans des centres-pilotes de nouvelles méthodes d'alphabétisation utilisant le support des langues maternelles, serait heureux d'être un pays-pilote pour le programme expérimental d'alphabétisation massive. Sa position géographique, son bilinguisme et son biculturalisme, un certain rôdage en matière d'alphabétisation le désignent comme un champ possible d'expériences fécondes.

10.13 Pour ce qui est des mouvements de jeunesse, il nous paraît essentiel qu'à défaut d'une doctrine, difficile en fait à tracer, l'Unesco dégage les principes de coordination des différentes tendances qui se manifestent en faveur d'une politique des activités de jeunesse. La jeunesse africaine est actuellement sollicitée par des doctrines multiples, chacune du reste valable en elle-même. Les objectifs de ces diverses doctrines devraient se confondre avec les idéaux de paix, de compréhension mutuelle, de mobilisation pour le développement, et de solidarité active. Ne serait-ce qu'à ce titre, l'action de l'Organisation devrait être déterminante.

10.14 L'exécution de ce programme dynamique, grandiose et conforme aux objectifs du développement, nécessite, on s'en doute, des moyens matériels importants et des structures d'action spécialement adaptées du Secrétariat.

10.15 La délégation camerounaise a marqué, quant à elle, sa préférence pour la fixation d'un plafond budgétaire permettant de faire face aux dépenses des chapitres prioritaires du Programme et de maintenir, sinon d'accroître, le rythme d'accélération amorcé depuis la dernière Conférence générale. Il y a lieu de se féliciter du déroulement du débat consacré à la question du plafond budgétaire. Ce débat qui, invariablement et curieusement, oppose les thèses de deux camps, celle des grands contribuables, des grandes puissances et celle des petits pays, principaux bénéficiaires du Programme, a quelque chose de sordide, d'humiliant et de choquant. Les interférences avec les différentes conceptions de la politique d'aide, bilatérale ou multilatérale, impliquent des prises de position qu'il n'est pas nécessaire de développer ici. Nous avons, en d'autres circonstances, affirmé notre préférence pour l'assistance multilatérale, qui ne suppose aucune exigence de caractère politique ou économique, à condition que celle-ci dispose de tous les moyens matériels pour mener une grande action. La délégation camerounaise a donc soutenu le budget proposé par le Directeur général. Ce budget, complété par les ressources extrabudgétaires intégrées, pourrait préserver l'unité du Programme et éviter une inutile dispersion, en permettant le financement de projets de nature à contribuer au progrès économique et social des pays moins favorisés.

10.16 Nous aimerions, toutefois, rappeler que nous comptons sur une aide positive. Par exemple - cet aspect de la question semble avoir échappé au Secrétariat - l'aide en personnel enseignant dont nous bénéficions dans le cadre du Programme extraordinaire pour l'Afrique a pris fin. Est-ce à dire que l'Unesco, en dehors de projets spécifiques prévoyant un certain nombre d'experts, se désintéresse d'un secteur particulièrement vital dans le domaine de l'éducation ? Nous voulons espérer que le programme ordinaire sera aménagé de manière que ces professeurs, qu'on appelait professeurs OPEX, puissent être remplacés, sinon fournis en plus grand nombre. Car dans ce domaine, nous sommes encore tributaires presque exclusivement d'une aide bilatérale qui a ses caractères propres et qui, en tout cas, reste aléatoire, tant les besoins en matière d'assistance sont grands et tant les possibilités des pays assistants sont limitées.

10.17 Dans le cadre d'une action opérationnelle de plus en plus effective et étendue, les moyens matériels ne sont pas seuls à pouvoir assurer le succès de cette action. Il faut une structure administrative particulièrement adaptée. La Conférence générale est saisie d'un projet préparé par le Directeur général. Nous voulons souligner notre adhésion au principe de la décentralisation de l'action du Secrétariat pour ses tâches opérationnelles hors Siège. La délégation camerounaise est tout à fait en faveur du renforcement du système des chefs de mission. Le rôle de ceux-ci nous paraît essentiel pour contrôler et coordonner les activités, administrer les experts, aider les gouvernements dans la planification des programmes et conseiller les Commissions nationales. Il nous paraît souhaitable de doter tous les pays ou groupes de pays dans lesquels se réalisent des programmes importants de l'Unesco, de chefs de mission qui, représentant le Directeur général, disposeraient de vastes moyens d'action et de possibilités de décision. Cela suppose, bien entendu, que soient facilitées les relations directes entre ces experts et le Directeur généra., de façon à permettre à ceux-là de jouer un rôle effectif sous le contrôle permanent de celui-ci. Nous pensons même que, quelle que soit l'importance de l'activité de l'Organisation dans nos jeunes pays, une unité permanente devrait y être installée.

10.18 Parallèlement à ce principe de décentralisation, un système d'inspections fréquentes nous paraît souhaitable : celles-ci pourraient être assurées au moins une fois par an par les chefs des bureaux régionaux, dont le rôle de coordination et d'information serait davantage précisé. Le projet présenté par le Directeur général nous paraît donc d'une sage inspiration et la délégation camerounaise s'y associe pleinement, tout en souhaitant que le choix des personnalités appelées à animer les unités permanentes hors Siège soit fait avec circonspection, de manière à éviter toutes sortes de difficultés avec les autorités locales. Dans ce domaine, les qualités intellectuelles ou l'expérience acquise dans une ancienne colonie ne sauraient suffire ; l'élément moral, humain, paraît ici prédominant. En tout état de cause, la consultation préalable, qui ordinairement s'établit entre le Secrétariat et les gouvernements intéressés, devrait dépasser une simple transmission de curriculum vitae. Les responsables des bureaux régionaux devraient, sans crainte de trahir le Secrétariat, informer amplement les gouvernements sur tous les antécédents des candidats - ce qui suppose que des moyens d'investigation soient mis à leur disposition, sans porter préjudice, bien sûr, aux attributions du Bureau du personnel. Est-il nécessaire de dire que l'Unesco, pour bon nombre de pays, n'existe que par ses réalisations sur place, par la personnalité des experts qui portent son sigle et surtout par les qualités et la capacité de ceux qui la représentent ?

10.19 Ce que je viens de vous dire sur la sélection des chefs de mission est, bien entendu, valable, a fortiori, pour les experts de toute nature. A tout prendre, nous préférerions manquer d'experts plutôt que d'en avoir d'indésirables.

10.20 J'en aurai fini quand j'aurai rappelé une idée, soulignée au début de cet exposé comme conséquence de l'entrée massive des jeunes Etats dans l'Organisation. En effet, revendiquer une juste représentation semble entrer dans le cadre des principes de justice et d'égalité qui inspirent les statuts des organisations internationales. Nous n'insisterons donc pas sur ce point, qui ne nous paraît pas pouvoir susciter de graves divergences. Mais, si notre entrée à l'Unesco a été l'occasion d'une reconversion de l'action de l'Organisation, elle doit aussi être l'occasion d'un rappel et d'un respect plus rigoureux des principes fondamentaux contenus dans son Acte constitutif. Ainsi les Etats africains, groupés dans l'Organisation de l'unité africaine, veulent se sentir en communion avec l'Unesco dans leur lutte pour assurer la dignité des hommes jadis privés de cette dignité, pour éliminer toutes les discriminations, pour libérer ceux de leurs semblables qui se trouvent encore sous le joug.

10.21 C'est cette préoccupation qui a motivé l'inscription par mon pays, à l'ordre du jour de la Conférence générale, du point intitulé "Statut et organisation de la Conférence internationale de l'instruction publique". Quel membre de l'Organisation n'a pas ressenti comme une gifle l'issue de la XXVIIe Conférence internationale de l'instruction publique, où notre Directeur général a dû ordonner le retrait de l'encadrement technique de la conférence ?

Nous ne doutons d'ailleurs pas qu'après l'épisode dramatique de Genève la question de la composition de la Conférence internationale de l'instruction publique ne soit posée, tant il est évident que de nombreux ministres afro-asiatiques de l'instruction publique se sont sentis bafoués par l'attitude des secrétariats de l'Unesco et du Bureau international d'éducation, tant il est également impérieux que la Conférence générale prenne position sur une question sur laquelle, malheureusement, la perspicacité du Conseil exécutif s'est trouvée en défaut. La Conférence est donc saisie. Mais nous tenons à marquer clairement que toute formule extensive, qui tendrait à inviter, même en qualité d'observateur, des Etats tels que le Portugal, champion du colonialisme et de la discrimination raciale les plus rétrogrades, nous condamnerait à revivre l'expérience pénible de Genève. Entre une absurde obstination, d'une part, et la sagesse, qui est le respect des principes fondamentaux de notre Organisation, d'autre part, les délégués doivent se prononcer. Pour nous, Etats africains, les options sont claires. Car, au fond, nous ne recherchons rien de plus qu'une reconnaissance de notre dignité. L'Unesco s'est fixé un but, qui est de répondre aux aspirations profondes des peuples et des individus ; il lui faut donc, pour ce faire, comme l'a dit le Directeur général, "contribuer, avec honnêteté et lucidité, à dégager entre tous les hommes un ensemble de références mentales, cadre de leur compréhension mutuelle, et la communauté d'un ensemble d'aspirations et de motivations, cadre de leur solidarité active. Le développement - sous le signe duquel s'inscrit toute l'action dynamique du Programme de l'Unesco - ne peut être qu'un processus instrumental au service d'une fin, qui est la dignité humaine".

10.22 Puisse cette treizième session de la Conférence générale être une étape décisive dans ce mouvement irréversible qui, par la compréhension mutuelle et par une efficace coopération, mène au progrès de l'homme dans sa totalité concrète et à la paix.

11. PRESIDENT:
I call upon Mr. S. Tidjani, delegate of Guinea.

12.1 M. S. TIDJANI (Guinée). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, en l'absence de S. Exc. le Dr Diakite Nanamoudou, chef de la délégation guinéenne, il m'échoit l'honneur et le privilège de prendre la parole pour adresser les salutations chaudement fraternelles et les félicitations les plus vives du peuple de Guinée, de son Parti et de son Gouvernement, à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, aux éminentes personnalités sur les épaules de qui pèse la lourde responsabilité de mener à bon port les destinées de notre Organisation, et à toutes les délégations ici présentes.

12.2 La République de Guinée mesure à sa juste valeur le rôle de premier plan que l'Unesco a à jouer dans le développement harmonieux de notre monde, et ne trouvera jamais assez de mots pour exprimer, comme nous le disions à cette même tribune, il y a deux ans, "le trouble violent qui s'empare de notre raison et de notre coeur devant le curieux retard moral et culturel qu'accusent en ce XXe siècle tant de pays, tant de puissances qui, se réclamant pourtant de vieilles cultures et de civilisations séculaires, persistent à vouloir fonder leur prospérité et leur rayonnement sur les sanglots, les larmes et les privations d'autres peuples".

12.3 Qu'il nous soit encore permis d'affirmer, devant les éminentes personnalités du monde de l'éducation, de la science et de la culture aujourd'hui rassemblées dans cette enceinte du dialogue et de la solidarité, que la supériorité et le pouvoir de domination de l'homme sur les forces de la nature, les capacités d'utilisation à son profit des ressources de la flore et de la faune, bref, le pouvoir supérieur de l'homme résultant de son intelligence et de sa conscience, toutes facultés qu'il est seul à posséder. C'est là que doit s'affirmer la supériorité de l'homme pour son plein épanouissement dans un monde de paix.

12.4 Mais, comment arriver à cette paix, tant que survivent le colonialisme sous des formes variées, le racisme et l'apartheid, cette honte de notre siècle ? Il n'y a pas - et il

ne peut y avoir - de peuple sans culture et sans civilisation, par le fait qu'il n'existe pas de peuple dépourvu de vie organisée. "La culture, qui est l'expression de la vie collective en société, définit en même temps la nature de son organisation et le sens de celle-ci". Pour sa part, en tout cas, l'Afrique est dotée d'une culture propre : "Le respect de la personne humaine, la pratique de la solidarité sociale, doublés d'un sens aigu de la fraternité, de la justice et de la coopération entre les hommes constituent les fondements originaux de l'organisation communautaire de la société africaine". Et c'est pourquoi nous estimons qu'un peuple ne peut se considérer comme civilisé et cultivé, lorsqu'il ne reconnaît pas aux autres peuples le droit de disposer d'eux-mêmes, d'orienter et conduire souverainement leur vie politique, culturelle et sociale. Et, comme nous l'avons déjà proclamé à cette tribune, c'est en se fondant sur ces principes sacrés que le peuple de Guinée et son Gouvernement accordent un soutien inconditionnel aux peuples qui luttent pour leur libération et qu'ils ne cessent d'en appeler à la conscience universelle pour, enfin, imposer la reconnaissance des droits imprescriptibles de la République populaire de Chine.

12.5 La République de Guinée fait confiance à l'Unesco qui est, à ses yeux, le plus sûr garant de la paix et de la compréhension internationale. C'est pourquoi elle a adhéré sans réserve à son prodigieux Programme, cadre dans lequel elle a inscrit son propre programme de développement éducatif, culturel et scientifique.

12.6 Dès son accession à la souveraineté nationale, la jeune République de Guinée a réalisé que "chaque structure politico-sociale, tout régime politique, crée son système d'éducation, qui doit assurer la formation des hommes porteurs de ce régime". C'est ainsi que le régime colonial, en tant que régime d'oppression et de domination économique, sociale, politique, culturelle et psychologique d'un peuple par une puissance étrangère, se devrait, pour ne pas être contesté, d'élaborer un système d'enseignement qui le légitime. Ce système d'enseignement s'applique à prouver, à travers la littérature, l'histoire et la géographie, que les peuples colonisés sont sans histoire, sans littérature, sans arts, ou qu'ils n'ont en fait d'histoire, de littérature ou d'arts que des anecdotes, des palabres, des propos de griots ou des "curiosités" pour touristes. Il développe chez le colonisé la panique devant la science, devant la mathématique, en tant qu'outillage pour comprendre et dominer le monde des choses et "débrouiller" le complexe écheveau des structures économico-sociales - comme si la connaissance n'était pas essentiellement à la portée de tout homme ! Le colonisateur ne voulait pas que nous développions en nous la pensée rationnelle.

12.7 Ce système d'enseignement de type colonial, qui a sévi en Guinée jusqu'en 1958, a été extirpé et une réforme de l'enseignement a été entreprise, qui vise à établir un enseignement de réhabilitation de la vérité sociologique, un enseignement démocratique et populaire, enfin un enseignement à prépondérance scientifique et technique, car nous avons conscience que nous pouvons acquérir, autant que les autres, les connaissances scientifiques et techniques qui feront de nous des cadres efficaces. C'est ainsi que le nouvel enseignement guinéen a pris le parti de favoriser les disciplines scientifiques : les mathématiques, les sciences physico-chimiques, les sciences biologiques, les sciences de la terre et l'économie politique.

12.8 La République de Guinée, en procédant à une réforme de l'enseignement, a accompli une grande révolution au service de la culture et, consciente de tout l'intérêt que l'Unesco porte aux problèmes africains, elle intensifie de plus en plus ses rapports avec cette dernière. En effet, des bourses de l'Unesco permettent la formation d'experts guinéens, encadrés par les experts de l'Unesco.

12.9 Comme je le disais tout à l'heure, la République de Guinée est plus que convaincue du rôle de la diffusion de l'éducation, de la science et de la culture dans l'élargissement et la consolidation des bases de la paix et de la compréhension, et c'est pourquoi elle ne se ménage en rien pour affronter, malgré ses moyens très limités, les multiples problèmes auxquels elle doit quotidiennement faire face.

12.10 Dans le domaine de l'enseignement primaire, le souci primordial du Gouvernement a été de trouver les moyens les plus appropriés pour parvenir, dans les meilleurs délais possibles, à une scolarisation intégrale de la jeunesse guinéenne. Pour cela il fallait, de toute urgence, former les cadres enseignants nécessaires, construire des locaux scolaires et des logements pour les maîtres, prévoir les importants crédits budgétaires nécessités par les salaires du personnel, par l'équipement des établissements en mobilier et par les fournitures scolaires - ces dernières étant gratuitement fournies aux élèves, à tous les niveaux.

12.11 Devant cette tâche exaltante, les populations, dans le plus grand enthousiasme, ont pris à leur charge la construction des locaux et leur équipement en mobilier, laissant à l'Etat la rémunération du personnel et l'achat des fournitures et manuels scolaires.

12.12 Grâce à cet élan, des progrès considérables ont été réalisés, dans le domaine de l'enseignement, de 1958 à 1963. Quelques chiffres suffiront à illustrer ces progrès :

Nombre d'élèves	1958	1963
Enseignement élémentaire	40.000	170.000
Enseignement secondaire et technique	2.800	11.000
Enseignement supérieur dispensé en Guinée	0	65
Boursiers à l'étranger (Enseignement supérieur et technique)	238	2.000
Infrastructure scolaire		
Inspections primaires	4	26
Ecoles élémentaires	287 avec 450 classes	1.459 avec 3.495 classes
Collèges d'enseignement général	6	24
Collèges d'enseignement technique	5	8
Collège d'enseignement technique agricole	0	1
Ecoles normales primaires	0	3
Collège d'enseignement musical	0	1
Ecoles normales supérieures	0	2
Lycées d'enseignement général	1	3
Lycée technique	0	1
Ecole nationale d'administration	0	1
Institut des langues (anglais-allemand)	0	1
Ecole nationale des beaux-arts	0	1
Ecole nationale de secrétariat	0	1
Ecole normale d'agriculture	0	1

12.13 Des progrès analogues ont été réalisés en ce qui concerne le personnel enseignant. L'enseignement élémentaire (4 années de premier cycle et 2 années de second cycle) est donné par environ 3.000 maîtres, tous Guinéens ; l'enseignement secondaire (3 années de second cycle et 3 années de troisième cycle) est donné par 630 professeurs, dont 208 Guinéens. A compter de 1965, l'Institut polytechnique formera une promotion annuelle de 15 professeurs. Quant à l'enseignement supérieur, il est dispensé par des professeurs étrangers.

12.14 Le système d'enseignement colonial, fidèle à son programme de non-formation de cadres capables de transformer le pays colonisé, a toujours répugné à créer des écoles d'ingénieurs. Aussi n'est-il pas surprenant que la République de Guinée, fidèle au programme de son Parti, le Parti démocratique de Guinée, ait entrepris, deux ans après son accession à l'indépendance, la construction d'un ensemble de facultés d'ingénieurs et de sections d'écoles normales supérieures : l'Institut polytechnique de Conakry.

12.15 Cet Institut comprend les facultés et écoles suivantes :

Une faculté d'électro-mécanique
Une faculté de génie civil (ponts et chaussées et bâtiments)
Une faculté d'agronomie et de bonification du sol (agriculture, construction de barrages)
Une faculté de géologie et mines
Une faculté d'électronique
Une école normale supérieure comprenant les sections suivantes : mathématiques-physique, physique-chimie, chimie-biologie, chimie-géologie-sciences de la terre.

12.16 L'effectif normal prévu des étudiants des différentes facultés de l'Institut polytechnique de Conakry est de 1.500 au minimum et de 2.500 au maximum. Pour l'année universitaire 1964-1965, l'Institut comptera trois promotions, réparties entre les carrières d'ingénieur et celles de professeur. En régime normal, l'admission à l'Institut polytechnique se fera par voie de concours, les candidats devant être titulaires du baccalauréat complet de l'enseignement secondaire. A titre transitoire, cette admission se fait sur titres (baccalauréat complet de l'enseignement secondaire).

12.17 En dehors de la Guinée, des milliers de nos jeunes des deux sexes poursuivent leurs études dans des universités et instituts des pays frères et amis d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine, ainsi que des Etats-Unis d'Amérique. A tous ces pays, que je me garde volontairement de citer, de crainte d'en oublier, je tiens à exprimer notre profonde gratitude pour l'aide si précieuse qu'ils nous apportent dans la formation de nos cadres. L'école guinéenne doit rester UNE, depuis les classes primaires jusqu'à l'université, et c'est pourquoi, ne sous-estimant pas ce qu'une telle entreprise peut exiger comme investissements, nous sommes prêts, grâce à la volonté de notre peuple et à l'aide désintéressée de l'Unesco et des pays frères, à supporter tous les sacrifices, toutes les privations.

12.18 Cette action de grande envergure, poursuivie en faveur de l'éducation, est complétée par une vaste campagne de lutte contre l'analphabétisme des adultes, ce fléau que nous avons décidé d'enrayer pour permettre la coopération harmonieuse et dynamique de toutes les énergies nationales à la construction économique et sociale du pays et pour assurer la réhabilitation de notre culture et de notre dignité humaine.

12.19 L'alphabétisation des masses laborieuses dans les pays en voie de développement, au cours de ces dix dernières années, a préoccupé au plus haut point les responsables politiques soucieux de l'avenir de leur pays. S'il s'avère difficile de déterminer avec précision l'apport de l'alphabétisation dans le processus de développement des communautés, il est néanmoins reconnu que les pays possédant un très fort pourcentage d'illettrés ont une production économique dérisoire par tête d'habitant. "Pas de développement économique, culturel et social possible dans une communauté composée dans sa grande majorité d'analphabètes", disent les sociologues, les économistes et les éducateurs. C'est pourquoi la République de Guinée, consciente de ce fait, et soucieuse du standard de vie de ses masses, s'est attachée à la réforme de son système d'enseignement. Dans ce cadre, elle s'est penchée avec beaucoup d'intérêt sur le problème crucial, sur le grave handicap que constitue l'analphabétisme, qui touche près de 90 % des adultes d'une population de quatre millions d'habitants. Une campagne généralisée d'alphabétisation est donc entreprise, bien intégrée au Plan septennal de développement économique.

12.20 Pour faciliter la planification de cette gigantesque lutte, notre Gouvernement a fait appel à l'Assistance technique des Nations Unies, et l'Unesco a mis à sa disposition un expert en éducation des adultes depuis juillet 1962. Cet expert a travaillé au sein de la Commission nationale de lutte contre l'analphabétisme, où il joue le rôle de conseiller technique. Toujours avec l'assistance de l'Unesco, le Gouvernement de notre pays a pu, en avril 1963, envoyer trois stagiaires se familiariser pendant neuf mois en France, en Grande-Bretagne, en Yougoslavie et au Ghana, avec les méthodes de lutte contre l'analphabétisme, les méthodes d'éducation des adultes et l'utilisation des auxiliaires audio-visuels. Toujours sous l'égide de l'expert de l'Unesco, l'effort de la Commission nationale de lutte contre l'analphabétisme s'est porté, en tout premier lieu, sur la définition

d'un cadre précis de travail : conception de la Campagne d'alphabétisation ; choix des langues et de l'alphabet ; méthode d'enseignement ; moyens à mettre en oeuvre pour l'accélération de la Campagne ; différentes étapes de la Campagne.

12.21 Monsieur le Président, profitant de l'occasion qui m'est ainsi offerte de prendre la parole devant les représentants qualifiés du monde de la culture, je voudrais exprimer combien nous nous réjouissons de la solidarité internationale qui s'est manifestée par des dons en fournitures, en matériel et en espèces. Nous avons toujours l'espoir que l'Unesco continuera de soutenir notre action, notamment pour ce qui est de l'équipement matériel, de la formation des instructeurs et animateurs, ainsi que de l'impression des manuels et brochures - bref, pour tout ce qui nous est indispensable à la conduite de notre expérience.

12.22 L'un de nos objectifs, qui est commun à tous les Etats frères d'Afrique, est la réhabilitation de la culture et de l'art africains. Nous savons "les efforts que requiert cette réhabilitation de l'homme africain dans un monde accroché à ses vieilles erreurs, à ses égoïsmes de groupe et à ses inhumaines prétentions de domination". En réalité, il s'agit moins de se consacrer à une savante recherche métaphysique, que de restituer à l'homme africain ses propres conditions de développement social et d'épanouissement humain. Cette tâche, le peuple de Guinée l'a faite sienne, et sa jeunesse s'est entièrement mobilisée pour la mener à bien. C'est ainsi que chaque organisme du Parti a sa troupe artistique, qui comprend diverses sections : choeur, théâtre, ballet, orchestre d'instruments traditionnels, orchestres d'instruments dits modernes. Chaque année, une compétition oppose, dans une saine émulation, les troupes régionales, qui se produisent au cours d'une quinzaine artistique. Deux troupes nationales portent, à travers le monde, le message fraternel de la Guinée et de l'Afrique par le truchement de leurs danses et de leurs chants.

12.23 En effet, nos tam-tams, nos guitares traditionnelles, nos balafons et nos violents monocordes ne sont plus des objets folkloriques destinés à réjouir des touristes ; ils sont des instruments de culture, et nos griots, qui passaient autrefois pour des parasites, sont ceux-là mêmes qui, avec leurs instruments, enseignent à nos jeunes le passé glorieux de leurs ancêtres , la riche histoire de leur pays, le courage, l'amour de la patrie et la solidarité.

12.24 Voilà, Monsieur le Président, dans leurs grandes lignes, nos programmes, nos objectifs qui, à tous égards, sont conformes au Programme de l'Unesco ; et leur ampleur, face à nos moyens si modestes, ne diminue en rien leur légitimité. Nos problèmes sont ceux de tous les pays en voie de développement. La solution de ces problèmes réside dans la mise en commun de toutes les ressources nationales et de la solidarité internationale.

12.25 Tous les pays épris de paix et de justice attendent beaucoup des travaux de la Conférence générale et notre délégation forme les voeux les plus ardents pour que la présente session réponde à l'espérance des nations et que l'Unesco demeure toujours une entreprise humaniste, une solidarité concrète car, comme l'a si bien dit S. Exc. le président Ahmed Sékou Touré, président de la République de Guinée, dans son message adressé aux membres du Congrès des hommes de culture noire le 26 mars 1959 :

> "L'avenir sera la somme des cultures et des civilisations peu comptables de leur apport particulier et nullement marchandes de leurs singulières valeurs. Pour atteindre ces sommets successifs, il n'est pas trop que chacun conjugue ses efforts avec les efforts des autres, livre au monde ses moyens intellectuels, ses connaissances scientifiques et techniques, car aucun peuple, aucune nation ne saurait se mouvoir ni grandir qu'avec et par les autres. Toute doctrine d'isolement ou de cellularisation culturelle, qu'elle soit motivée par d'orgueilleux mobiles de supériorité ou par un inacceptable égoïsme de groupe, cache une erreur vitale à la suite de laquelle la particule isolée succombera".

13. PRESIDENT:
I call upon H.E. Mr. Nidhi Bista, Head of the delegation of Nepal.

14.1 Mr. NIDHI BISTA (Nepal):

Mr. President, ladies and gentlemen, my delegation brings to the thirteenth session of the General Conference of Unesco the greetings and good wishes for success of my Sovereign, King Mahendra. I wish to convey, too, our felicitations and congratulations to the newly-admitted members of Unesco and I look forward to working closely with them in Unesco in the days to come.

14.2 Allow me, Mr. President, also to express to Professor Sissakian our congratulations on his unanimous election as the President of the General Conference. It is fitting that as a man of science, deep learning and wide sympathy he should have been elected to guide and preside over the deliberations of this Conference. Our delegation is truly proud to have him as our President, and I am sure that he will bring distinction to the high office he now holds. My delegation also wishes to express its cordial thanks to Professor Carneiro, of Brazil, for his wise guidance of the work of the twelfth session.

14.3 The rôle of education in creating and spreading mutual understanding and goodwill among communities and peoples all the world over can hardly be overstressed. There can be no greater danger to the peace and security of the world than ignorance and empty stomachs, and I think the existence of Unesco is based on the recognition of this fact. One of the predominant features of underdeveloped economies throughout the world is the low percentage of literacy. As these countries struggle to free themselves from the cobwebs of a static primary sector and move towards an economically self-sustaining stage of development, the take-off stage as they call it, people grow conscious of the potential of education for creating better opportunities. The hunger of the people for education becomes insatiable. This is what has happened in Nepal and in other developing countries of Asia, Africa and Latin America during the present stage of their development. To make meaningful this tremendous hunger of the millions for education and so that it can contribute to an all-round economic development of the country, we need enormous resources in men and materials. The aim of His Majesty's Government to make primary education compulsory in Nepal by 1980, for example, entails not merely a certain high level of planning but also the continuous availability for a certain number of years of large financial resources. Either or both of these factors are beyond the best efforts of a developing country for at least some years to come. For this reason, we value greatly any assistance or services rendered to us by Unesco, and we look forward to the time when Unesco will participate still more effectively in the progress of education at all levels in Nepal. It is gratifying to note too that Unesco is taking substantial measures to wipe out illiteracy from the earth.

14.4 Mr. President, despite the fact that our country had acceded to membership of Unesco in 1953, as far as Nepal was concerned the activities of Unesco reached a reasonable degree of satisfaction only sometime after 1962. The stability of the political situation of the country resulting from the establishment of Panchayat democracy under the leadership of His Majesty King Mahendra, has contributed greatly to this happy state of affairs. A beginning, and a hopeful one, has also been made against our industrialization of the country and a certain hopeful inroad made into the overwhelmingly rural economic bias. The consequent note of optimism obtaining in the country thereby has resulted in enthusiastic participation by the common people in the various education programmes launched in the country. Considerable progress has been achieved in the field of primary education and adult literacy during the last two years and a number of schools and colleges opened during the same period.

14.5 Mr. President, I had the honour of leading the Nepalese delegation to the twelfth session of the General Conference of Unesco. Since that time my country has participated in a number of meetings, conferences and symposia, both international and regional, organized by Unesco. The knowledge gained as a result of this participation has been of considerable value to us in drawing up a comprehensive overall educational development plan within the framework of our national three-year plan. After the twelfth session of the Conference the Nepal National Interim Commission for Unesco formed by His Majesty's Government in 1954 was considered to be inadequately organized to cope with the implementation of the various programmes. A new system has therefore been devised more in line with the

National Commissions for Unesco of other countries as to its organization and work. The Commission consists of a total of 45 members, and has its own secretariat under the Minister of Education. It is hoped that this Commission will not only assist Unesco in fulfilling the main objectives as envisaged in the Charter of the United Nations, but will also stimulate the growth of vocational and technical education in our country, and research in the fields of natural and social sciences. The Commission will also be responsible for making known the arts and culture of our country to the outside world.

14.6 His Majesty King Mahendra was graciously pleased to inaugurate the Nepal National Commission for Unesco. At its first session on 13 September 1964, in his inaugural address, His Majesty made the following statement about education: "How very important education is in our country today is known to all. Bearing this in mind, we have given due priority to education in our plan for national development. Lack of an adequate number of educated people and several other causes have stood in the way of our achieving our educational aims and objectives. All of us, educated and 'educants', should work as a team and remove all such obstacles. Also, we should work wholeheartedly through the medium of this National Commission and contribute our mite to the success of the efforts made by Unesco in this field by living up to the ideal of universal brotherhood taught by our culture. Today no problem can be solved by mere clamouring and nobody lacking in the sense of proportion deserves to be called educated. Everybody should keep this in mind". Sub-committees on Education, Natural Sciences, Social Sciences, Culture, Mass Communication, Technical Assistance and the Unesco Coupon programme studied the various aspects of education, science and culture and have submitted a comprehensive report on them.

14.7 In 1963, Nepal attended the meeting in New Delhi of the Co-ordinating Committee of the Reading Materials Project. The Committee formed to advise the Director-General of the progress of the Reading Materials Project decided to extend the scope of the Unesco Regional Centre for Reading Materials in Karachi by including Nepal, among other countries, within the sphere of its activities. School activities in the field of reading materials have already been started. Quite a number of the projects among the list of twelve activities proposed by the Regional Centre for Nepal, and approved by His Majesty's Government, have already been completed or are in the process of completion. Among these are the organization of a national seminar to assess the reading materials situation in the country; the award of two Unesco prizes for Nepali authors for the best books written in Nepali in 1964-1965 on community development and international or general culture, and various short-term study grants and fellowships.

14.8 Nepal also attended the regional seminar on the preparation, production and distribution of literature for children and young people, held in April 1964, at Teheran, which gave our writers, publishers and educators opportunities to study problems of this kind in relation to Nepal. Nepal participated, too, in various meetings and conferences of Unesco, thus gaining an invaluable and not inconsiderable knowledge of the varied and diverse factors of educational planning.

14.9 At the meeting of experts on research in relation to educational planning, held in Tokyo in October 1963, we submitted a report on educational planning covering all levels of education and containing relevant educational statistics and demographic, economic and financial data, thus exchanging valuable information on the development of education in the participating countries, and paving the way for a more enlightened co-operation among them in future. In view of the importance of national libraries in the social and economic development of the nation, Nepal attended a regional seminar on the development of national libraries in Asia and the Pacific area organized by Unesco in co-operation with the Government of the Philippines in February 1964.

14.10 I have already referred to the formation in Nepal of a new, better organized National Commission for Unesco in 1963. In view of the important rôle of the Commission in the development of relations with Unesco and the future educational, technological and cultural progress of the country, we participated in the Fourth National Conference of the National

Commissions in Asia, at Bangkok, in February 1964. It was decided that the Commission, in addition to its usual advisory, liaison and executive functions, should also strive for the development of the Karachi Plan, reinforced by the decision taken at the meeting of the Asian Ministers of Education in Tokyo, and of the Unesco programmes for the application of science and technology for the benefit of the less developed areas.

14.11 At a regional technical assistance seminar on investments in the countries of the Karachi Plan, held at Bangkok in April 1964, we discussed the various aspects of educational financing in the light of the overall economic situation and investment possibilities. The total investment for public education in countries covered by the Karachi Plan had still not quite reached the amount expected on the basis of the recommendations of the Tokyo meeting. Since the prospects of large scale international capital assistance for educational programmes in these countries were not very bright, financial support for such programmes would have to be raised by the countries themselves. In view of the great enthusiasm for education among people of this region, it was hoped that they would be willing to pay higher taxes for education if these funds were more directly related to education than to the overall development programme.

14.12 Nepal was also represented in the regional meeting of representatives of national scientific research organizations in South and South East Asia, held in Canberra in February 1964, and participated in its deliberations. We have also been invited to send our representatives to the Second International Seminar on Adult and Worker's Education, to be held in Israel in December 1964, and the Second Symposium on Medicinal Plants to be held in Ceylon, also in December 1964.

14.13 During the visit of Mr. J.A. Correa, Director of the Bureau of Relations with Member States, in April 1962, a plan was made to establish a division of education planning reseach and statistics under the Ministry of Education, with technical assistance from Unesco under the Expert programme. TAB and Unesco were approached with the plan for necessary assistance in the form of technical experts, equipment and fellowships. Unesco offered a sum of $75,000. Unesco experts in educational planning and educational statistics have already joined the Ministry, and the services of an expert in archaeology have already been made available to the Department of Archaeology.

14.14 A number of fellowships was made available to Nepal from Unesco and its regional offices, such as the Science Co-operation Office and the Regional Centre for Reading Materials at Karachi. Many of such fellowships have already been utilized, covering a wide spectrum of subjects ranging from education planning to such scientific and technological subjects as soil biology and ore dressing. These training programmes will most surely be of great value to the development of science and education in the country. The possibilities of Unesco assistance to Nepal in the field of science are also being explored at present, and we are very hopeful that some useful projects, such as the establishment of an engineering college, polytechnic institute or documentation centre may be carried out with proper assistance from Unesco. Our relations with the Unesco Research Centre are also improving and the Centre plans to help us in the preparation of a survey to be undertaken shortly by the university on the social and economic aspects of small-scale industries in the country. A number of educational reports, questionnaires and statistics covering all levels of education have been transmitted to Unesco in 1963 and 1964.

14.15 To sum up, people in Nepal as in most of the developing countries of Asia, Africa and Latin America are showing an insatiable and ever-increasing interest in education at all levels. Numerous schools, colleges, adult literacy classes, and other educational institutions and units have been opened. Our aim is to achieve universal primary education by 1980. What we have been able to achieve so far is almost insignificant, however, considering the tasks ahead. The tasks unfinished require careful planning, and this must be done in tune with the overall national development plan. In countries such as ours, where the resources are small, and likely to remain so for some time to come, where the experience

and the technical skill required for this kind of work are, so far, very scarce, this involves very careful and risky tight-rope walking. Any imbalance created inadvertently in any one sector of the national development plan is likely to upset the whole. That is where we need Unesco. That is why we welcome any assistance rendered to us by Unesco. Nepal could not participate in the manifold activities of Unesco in the past as much as she would have liked to have done, but now we are doing so in right earnest. We hope our efforts will be fruitful and advantageous to both.

14.16 Mr. President, before closing, my delegation wishes to take this opportunity of expressing its thanks to the Director-General and the Executive Board for having made a very solid contribution to the work of Unesco.

15. PRESIDENT:

I now call upon Dr. Henry Hicks, President of the National Commission for Unesco and Head of the delegation of Canada.

16.1 Mr. HICKS (Canada):

Mr. President, I am delighted that a distinguished member of your country is in the Chair this afternoon. The Canadian delegation does want to join, however, with the many speakers in congratulating Professor Sissakian on his election to the Presidency of this Conference. We particularly congratulate Professor Sissakian on the breadth and scope of his introductory statement. We believe that he placed a proper accent on those things which are important to Unesco and set a good example by referring to those things only and avoiding discussion here of matters which, while of great international importance and difficulty, are nevertheless not the primary concern of Unesco. In this sense, we hope that the spirit and idealism of Professor Sissakian's statement will animate each of us in looking objectively and creatively into the problems of our working agenda. As one of the Charter Members of Unesco, Canada also wishes to welcome the representatives of those countries who for the first time are here to share the responsibilities of membership in Unesco and its important work for all mankind.

16.2 It is sensible for us at this early stage in the Conference to use the occasion of the general debate to set the guidelines, not only for Unesco's action in the immediate period ahead, but for its longer term efforts in the context of what we have come to call the Decade of Development.

16.3 Mr. President, as Head of the Canadian delegation, I think I ought now to depart from my text to say something about the budget and the budget debate of yesterday afternoon. Canada then expressed the reasons why our country felt that it could support only a budget level of $48.12 million, and for those reasons expressed yesterday afternoon, we found ourselves in the position of voting for that budget ceiling, and not for any other. But the point which I think it is important to make this afternoon is that this issue has now been determined and we have agreed upon a different budget level from the one that was preferred by my country, and the delegates from Canada will now devote their entire interests and activity to seeing that this budget ceiling is arranged in such a way that expenditures under it are made to support effectively the aims and objectives of Unesco. In other words, having determined the budget ceiling, let us now devote our efforts to using the money to further the great interests which have brought us here in the name of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

16.4 I should like to express very sincerely our appreciation to the Director-General and to his staff and to all those who labour continously in the interests of Unesco, for the careful thought and planning which has gone into the preparation of the programme now before us. The Director-General's statement was of real interest and constitutes, in our view, an excellent review of Unesco's accomplishments and a revelation of the great future possibilities of this Organization. In particular, we commend the efforts which have obviously been made to take into an account at an early stage the views of Member governments and to use,

to the fullest extent, the continuing and permanent machinery of the Executive Board as a basis for recommendations for consideration by the Conference. We consider it important that this programme of early consultation with governments and detailed consideration by the Executive Board should be continued and strengthened in the preparation of future programmes and budgets of our Organization.

16.5 Since we met two years ago, the programmes of Unesco have been extended and developed considerably. The translation of these programmes into tangible projects within our means and resources, can lead us, step by step, in the direction of the broad aims that Unesco seeks to serve. For our part, we do not believe that it is realistic for Unesco to attempt to carry out, or even to sponsor, all the programmes that will themselves achieve these aims. Rather do we regard Unesco as a central agency within the family of the United Nations which will act as a catalyst and stimulator of action, if you like, in the fields of its primary concern.

16.6 There is much to be said for recognizing, as the Director-General has done, that while Unesco has its own rôle and purposes, its operational tasks are, and must continue to be, carried out within the much wider framework of the United Nations system as a whole. Thus we work in conjunction with the various governmental and non-governmental agencies which are also working in the areas of education, science and culture. It seems to me that this concept of Unesco actually enhances our rôle and greatly extends the range and scope of the achievements possible to us.

16.7 Many previous speakers have referred to the great growth and development of Unesco already during the 1960's; and I shall not repeat the statistics of our growth in membership and budgetary expenditures, impressive as these figures may be! I believe that this growth does reflect our real concern with the problems of our fellowmen - and particularly our recognition of the central, vital and indeed indispensable rôle which education must play in every aspect of a nation's social and economic, as well as its technical and scientific, development.

16.8 I have referred to the expansion in Unesco's resources and commitments. We feel sure that the Director-General would agree that this expansion should only take place at a pace that will permit adequate support on the part of our membership for constructive and down-to-earth programmes. The degree of support which our programmes will command will inevitably depend, in the first instance, on their content, then on their cost, and finally, but definitely, on the capacity of Unesco to carry out these tasks effectively. Our individual and our collective judgements about the desirable increases in operational activities must take account of the effectiveness of each of these programmes, and of resources both in funds and in manpower to do the job. We must apply not one item of it but the whole checklist and range of criteria set out so clearly by the Executive Board. Or as the Director-General has said "... we should now single out those sectors and types of action which best lend themselves to international co-operation and are likely to prove most effective and significant".

16.9 Unesco's rapid expansion is reflected not only in its Regular budget but also in the extraordinary growth of the extra-budgetary funds made available for projects carried out under the United Nations Expanded Programme of Technical Assistance and the Special Fund. Unesco is the executing agency for expenditures in this category, which in 1961-1962 amounted to about $10 million. For 1965-1966 they are expected to amount to over $46 million - nearly five times the figure for only two bienniums ago. These extra-budgetary funds have greatly increased the importance of Unesco and enabled us to do much more in the fields of education, science and culture than would otherwise have been possible for us. Undoubtedly, they have also added to our administrative burdens and necessitated increases in our Regular budget. However, we Canadians do not take the view that there should or must be a matching or fixed relationship between the size of these extra-budgetary expenditures and the size of the Regular Unesco budget. On the contrary, having regard to the size of the

Special Fund and the Expanded Programme of Technical Assistance as well as the emphasis on development being given throughout the United Nations system, it is essential that we adopt a selective approach to the programming which must be supported by the Regular Unesco budget. Indeed, the financing by the EPTA and the Special Fund of some projects might very well, indeed ought to, have the effect of relieving some types of expenditures within the Regular budget.

16.10 It goes without saying, however, that there ought to be the most effective measures of co-ordination of projects and expenditures made by the United Nations and the various Specialized Agencies. Perhaps, in the past, such co-ordination and consultation has at times left something to be desired. Canada notes with satisfaction the prospect of a merger between the EPTA and the Special Fund and hopes that the Specialized Agencies will have a strengthened voice in the interagency consultative institutions of the merged United Nations Development Programme. We must do everything we can in Unesco, in the United Nations (of which we are after all a part) and in the other Specialized Agencies, to improve the effective co-ordination of those programmes in which there may be overlapping interests and responsibilities.

16.11 Now regarding the priority which Unesco is currently according to education, I was struck by the statement in the Director-General's remarks to us, that "to attempt to give priority to everything is to give priority to nothing". In a programme as broad as that of Unesco, not all aspects can be said to be of equal importance, and, difficult as the task may be, priorities must be developed. We are glad that this fact has been generally recognized by Unesco in recent years; and Canada wholeheartedly supports the decision of the last two General Conferences that education is to receive a first priority. This we think is as it should be, because, in the view of my delegation, education is in the "sine qua non" to satisfying the needs and aspirations of the world's peoples. I know it has been suggested by some that the priority currently being given to education should be only of a temporary character, but it is difficult for me to imagine circumstances in the foreseeable future that will justify diminishing Unesco's present emphasis on education.

16.12 I am aware of the enhanced priority recently given to science and we all recognize the importance of Unesco's rôle in this sector, particularly in the developing countries. However, there can be no scientific progress unless there is a sound educational system. The priority of science in relation to education seems to us only to recognize the essential elements in man's progress in controlling his material environment. The basic needs of education and those of scientific knowledge and development are easily recognized by all men in every part of the world and the improvement of education and scientific endeavour has an urgency which cannot be denied. Accordingly, we have given these two aspects of Unesco's aims the highest priority.

16.13 Nevertheless, we must not forget the importance of the human and social sciences and the influence they have on the destiny of mankind. It may very well be that mankind would be better served in the generation ahead if more emphasis could be given to the dissemination of existing knowledge and the application of known scientific truths to the human situation than by ever-increasing emphasis on the discovery of new knowledge, particularly in the fields of pure science. I know that many will regard this statement as a heresy in the modern scientific and technological age, and I am quite aware that this is not really a question of choosing either one or the other. Indeed, the discovery of new knowledge must proceed hand in hand with the dissemination and application of existing knowledge. The fact remains, however, that we do have at our disposal today the scientific and technical knowledge necessary to substantially improve the lot of men in every part of the world. We must make use of this knowledge and apply these techniques for the benefit of mankind, and Unesco certainly ought to continue its efforts in this respect. Surely, we are concerned primarily with people and only with material things as they affect the lives of individual human beings. As the Director-General said in his opening address, we must concern ourselves with ensuring universal respect for justice, law, for human rights and fundamental liberties for all,

without distinction of race, sex, language or religion. We must not lose our primary concern for people as individual human beings. Surely Unesco exists to improve the human situation and we must strive to achieve these goals. Accordingly, we must continually examine ourselves (and not only our neighbours) to see that, in the fabric of each of our societies, we do not allow prejudices to develop with respect to race, religion, or any of the other factors which, uncontrolled, can cause so much unhappiness and indignity to men and women.

16.14 Again, while we who are here all recognize the importance of Unesco, we must recognize that other means and agencies also exist to achieve goals that are the same or similar to those of Unesco, and the governments and peoples of many of the States represente here are making great efforts through national action and kindred programmes which are related to Unesco's aims. Canada, for example, has participated in overseas development programmes through the Colombo Plan for more than a decade now, and by next year, Canada will have contributed nearly 500 million dollars to these projects. We have tried to be good world citizens in relation to various United Nations development schemes and have doubled our grant (now amounting to 5 million dollars per year) to the United Nations Special Fund. Last year, there were more than 10,000 students from the developing countries studying in Canada and some 235 Canadian teachers and advisers serving abroad. We have also shared in important and even exciting developments through various Commonwealth programmes. Our Foreign Minister has described international development as "the great imperative of our generation". It can only be achieved in time by joint efforts and a common sharing of the task.

16.15 One project that will come before this Conference in which Canada does have a special interest is the establishment of the Hydrological Council. We feel that, with our vast land area and enormous water resources, we have a special rôle to play in the important activities of this Council. Indeed, already arrangements have been made for the holding of an important seminar on this subject, in Canada, during 1965. We Canadians have not usually been office-seekers in international organizations, but we do hope that our country will be represented on the Hydrological Council. We hope this, not only because of the benefits that may accrue to Canada, but also because we feel that our country can make a significant contribution to the work of the Council.

16.16 Mr. President, I have spoken mostly about the present programmes and aims of Unesco and the attitude of the people of my own country toward it, but I should like to end on a different note. The exciting and complicated times in which we are living have made it abundantly clear to many thoughtful men that the independence of nations and individuals can only have meaning if, at the same time, we recognize the growing interdependence among men and nations. Indeed, unless we recognize the interdependence of all mankind and the necessity of involving ourselves in the solution of the problems that confront our neighbours, then the great human aims of peace among men, justice, liberty, freedom and even material security, may have little meaning. The great Russian novelist, Dostoevsky, writing in an age when such concepts were not so readily understandable as they are today, said that "each of us is responsible for everything and to every human being". Undoubtedly, Dostoevsky's statement goes farther than many of us are willing to concede today, but, nevertheless, the very existence of the United Nations system is a recognition of the responsibility which men have for their fellow men, a kind of responsibility that truly transcends national boundaries and distinctions of race or creed or colour. The translation of these lofty concepts into actions today, this year, and in the future, is indeed a high task and one in which Unesco should, and must, play an important part.

17. PRESIDENT:
I call upon Dr. Helen Kim, Head of the delegation of Korea.

18.1 Dr. KIM (Korea):
Mr. President, distinguished delegates, ladies and gentlemen, the Korean delegation to the thirteenth session of the General Conference, on behalf of the Government and people

of Korea, presents compliments to the authorities of Unesco and to all Member States present at the Conference. We also take great pleasure in extending a hearty welcome to new Member States.

18.2 We are greatly impressed by the noble utterances made by distinguished members of the Conference and the earnest efforts for the attainment of the objectives set forth for Unesco. We cannot fail to recognize the tremendous progress achieved in the past two years in the fields of education, science and culture under the most competent leadership of the Executive Board and the able Director-General. We are also brought to a new realization of the magnitude of unoccupied frontiers in meeting human needs, as outlined by the Executive Board and the Director-General in the proposed programme for the coming years. We are glad that Korea can participate in the implementation of the projects envisaged in the programme. I may add that our country pledges to do its part in supporting and co-operating in the programme to be adopted by this Conference.

18.3 Touching briefly upon our national scene, I want to draw your attention to the great strides that have been made in the advancement of the educational, scientific and cultural pursuits of our people. Our Government and people are engaged in a gigantic effort to modernize the country.

18.4 Our nation has made six years of primary education compulsory for all school-age children and we are happy to report that over 95% of our school-age children are now receiving elementary education. While we have more than enough qualified teachers, some of these 5 million or more schoolchildren attend schools in two or three shifts owing to the shortage of classroom facilities. I wish to emphasize here the urgent need for classroom facilities and educational materials in all developing countries. Pupils are found everywhere but adequate school buildings cannot be provided for overnight. I know that Unesco has been assisting Member States in the solution of this problem but it is urgent that we redouble our efforts to meet these basic needs in the field of elementary education.

18.5 Secondary education is the termination of their education for great numbers of schoolchildren everywhere in the world. There are in our country over 600,000 children in our six-year secondary schools, many of whom should go to technical and vocational schools. An overall examination of secondary school education, especially of its objectives, curricula and teaching methods, should be made if a proper balance is to be maintained in view of the very strong emphasis on the humanities curriculum in secondary schools. On the level of higher education, we are keeping pace with world standards in instruction, research and service. Our one hundred thousand college and university students ask for advanced training in all academic disciplines and show a strong tendency to take up the study of sciences for the betterment of living standards and for the modernization of the country. At this point I would like to request for Korea more opportunities of exchange of college students and faculty members for intellectual co-operation and mutual sharing of the fruits of investigations.

18.6 Korea has been fortunate in meeting the problem of illiteracy. Our governmental and private educational agencies have been carrying on a literacy campaign by teaching the most scientific and phonetic alphabet of 24 letters, which has been in existence for more than five centuries. Our people have been most fortunate in having this great instrument of civilization, the only alphabet of letters in the Far East. This expedites our work and at present the literacy rate is about 90%. The remaining 10% of our illiterates must also be emancipated from the chains of darkness and ignorance. The more difficult phase of this task is the supply of proper reading materials to recent literates. Teaching the illiterate to read and write is one thing and helping them to retain their acquired ability and to advance in knowledge is another. We sincerely hope that the latter aspect of literacy campaigns will receive due emphasis in the Unesco programme.

18.7 The thirteenth session of the General Conference of Unesco will probably go down in history for its emphasis on science and technology. Scientific advancement and technological applications in modern life are the order of the day everywhere. In pursuance of the national economic development plan of the Government, we in Korea, in recent years, have devoted our efforts to the development of power resources, oil refining, fertilizer production, agricultural engineering, manufacture and improvement of construction materials and supply of consumer goods. In addition to these practical applications of technology in the development of natural resources and productive activities, our educational institutions and research agencies are devoting their efforts to basic research in all branches of the natural sciences. However, we need expensive machines, laboratory equipment and exchanges of scientists in all fields of science and technology. We welcome the demonstration of scientific and technological skills launched by the technologically advanced States. At the same time we respect great thinkers and noble souls who work for world peace and the ennoblement of human personality through freedom and justice. We have on the whole been vastly more impressed by values of the spirit throughout our history than by material and mechanical achievements.

18.8 We find ourselves in complete agreement with the priority given to educational planning in the programme of Unesco. The population explosion, different stages of economic and cultural development, and rapid social changes everywhere demand judicious planning of education.

18.9 The Korean delegation would like to make a few observations and suggestions. In the first place, we would like to call attention to the fact that countries like ours need a new orientation of value objectives in education. Ancient civilizations and long established cultural patterns should be examined and re-evaluated for the purpose of confronting the new inrush of technological civilization. We would urge that Unesco make a special study of principles and methods for the integration with modern technological culture, of all civilizations that once flourished but now are on the wane. The spirit of truth, beauty and goodness should be maintained somehow in the instruction given to the present generation for transmission to the ages to come.

18.10 In the second place, we approve the priority assigned to the youth of the world, for, one of the greatest social problems facing the world today is the prevention of juvenile delinquency. There are many aspects of the problem: educational, recreational, economic, social, the influence of the cinema, radio, television etc. Eradication of the causes of juvenile delinquency must receive proper attention from all national and international agencies concerned with education and social welfare. Never can we expect to make a better world for youth to live in, unless we meet their needs today. Young people under unfortunate circumstances have the right to live and to work for their personal development and to perform their duties as members of their communities. They are not a mere mass of undisciplined humanity, but individuals with distinctive personalities and the capacity for development. We would welcome early and concrete measures not only for reclaiming the lives of those already delinquent but also for the prevention of this world-wide social evil. This is a global problem and it falls within Unesco's responsibilities to seek for a global solution for it.

18.11 Thirdly, allow us to make an observation on some organizational questions. The Executive Board acts as the working group between General Conferences. All Member States are greatly indebted to the Board for the contributions it makes to our Organization through its constant vigilance and wise decisions on policies and programmes. Considering the important place that the Board occupies, we feel that every Member State should have, in course of time, the privilege and duty of serving on the Board. We understand that there is no provision in the Constitution for permanent members on the Executive Board. But in actual operation, to our regret, the impression is created that certain Member States dominate the occupancy of the seats, while certain other Member States can never hope to serve on the Board. The Korean delegation requests earnestly that a study be made and the necessary changes brought about so that it may be possible for all Member States to enjoy the privilege of serving on the Board when their turn arrives. Such a provision would not only

glean unexpected talents and able leadership, but would also eliminate certain embarrassments and conflicts within different geographical regions. The universality that we advocate should be practised in our own organizational procedures.

18.12 We, who are assembled in this hall are ardent believers in the universality of mankind. If we are to attain to the universality of the human race, the universality of the spirit must preside over all our manifold activities. We are advocates of world peace, and that peace must come through active participation and mutual sharing in all our endeavours for world peace. My delegation wishes to emphasize the importance of this aspect of the Unesco programme, namely, helping man to attain to peace of mind.

18.13 In conclusion, let me thank all the members of the headquarters staff for preparing this session of the General Conference and also for the co-operation they have always extended to the National Commission for Unesco of the Republic of Korea in all our efforts for the implementation of the Unesco programme.

19. PRESIDENT:
The meeting is now adjourned.

The meeting rose at 6.10 p.m.
La séance est levée à 18 h. 10.
Se levanta la sesión a las 18.10.
Заседание закрывается в 18 ч. 10 м.

SIXTEENTH PLENARY MEETING

29 October 1964 at 10.15 a.m.
President: H.E. Dr. J.M. SISO MARTINEZ (Venezuela)

SEIZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

29 octobre 1964, à 10 h.15
Président : S. Exc. J.M. SISO MARTINEZ (Venezuela)

DÉCIMOSEXTA SESIÓN PLENARIA

29 de octubre de 1964 a las 10.15
Presidente: Excmo. Sr. Dr. J.M. SISO MARTINEZ (Venezuela)

ШЕСТНАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

29 октября 1964 г. в 10 ч. 15 м.
Председатель: Д-р Ж.М. СИЗО МАРТИНЕЗ (Венесуэла)

ANNOUNCEMENT BY THE DIRECTOR-GENERAL (ADMISSION OF MALAWI AS A MEMBER STATE OF THE ORGANIZATION)

COMMUNICATION DU DIRECTEUR GENERAL (ADMISSION DU MALAWI EN TANT QU'ETAT MEMBRE DE L'ORGANISATION)

COMUNICACION DEL DIRECTOR GENERAL (ADMISION DE MALAWI COMO ESTADO MIEMBRO DE LA ORGANIZACION)

СООБЩЕНИЕ ГЕНЕРАЛЬНОГО ДИРЕКТОРА (ПРИНЯТИЕ МАЛАВИ В КАЧЕСТВЕ ГОСУДАРСТВА-ЧЛЕНА ОРГАНИЗАЦИИ)

1. El PRESIDENTE:

Se abre la 16a. sesión plenaria de la Conferencia General. Antes de continuar el debate general, tiene la palabra el Director General quien hará una declaración.

(1) PRESIDENT (Translation from the Spanish):

I declare the sixteenth plenary meeting of the General Conference open. Before continuing with the general discussion I call upon the Director-General, who has an announcement to make.

2.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -

Monsieur le Président, j'ai reçu du Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord le télégramme suivant : Constitution of Unesco signed and instrument of acceptance deposited on behalf of Malawi October 27th ; acceptance therefore effective on that date. (signed) Gordon Walker.

2.2 En conséquence, Monsieur le Président, j'ai le grand honneur et le plaisir de vous annoncer que le Malawi est le 116e Etat membre de l'Organisation.

3. El PRESIDENTE:

En nombre de la Conferencia General, me es grato dar la bienvenida al Sr. A.W. Mnthambala, Delegado de Malawi, quien tiene la palabra.

(3) PRESIDENT (Translation from the Spanish):
On behalf of the General Conference I now have pleasure in welcoming Mr. A.W. Mnthambala, delegate of Malawi, and inviting him to speak.

4.1 Mr. MNTHAMBALA (Malawi):
Mr. Chairman, distinguished delegates, ladies and gentlemen, on behalf of the Malawi Government and people I would like to thank His Excellency Dr. Rakoto-Ratsimamanga, Vice-Chairman of the Executive Board for presenting to this Conference the request for admission of our country to Unesco. I would also like to thank Dame Mary Smieton of the United Kingdom for speaking in favour of this admission. It is most gratifying and encouraging to note that the Conference unanimously decided to admit Malawi to membership of this great Organization.

4.2 I feel that I ought to outline to you the reasons why Malawi has taken the earliest opportunity to take part in the work of Unesco. In the first place Malawi feels that it is desirable to be associated with the rest of the world, particularly with this body, which is one of the greatest of the international organizations. Gone are the days of isolation. It is axiomatic that the benefits of the services of this Organization outweigh by far any of its man-made disadvantages - if there be any.

4.3 Malawi has had some useful services rendered to her both before and after independence. For example, much has been achieved with the help of Unesco advisers in all spheres of this Organization's activities, mainly in education, in the preparation of syllabuses for science, English and other subjects.

4.4 Secondly, we, in Malawi, are convinced that Malawi herself has something to offer to the world through Unesco, especially in the fields of culture and international understanding for the benefit of mankind. It is in the spirit of give and take that Malawi would like to take her place and have a voice in the deliberations of this Organization, particularly in the selection of more suitable and skilled personnel to assist Malawi in the various fields of its development.

4.5 Now, more than ever before, the whole world under Unesco is waging an effective war against the gigantic enemies of mankind; poverty, ignorance, disease and squalor. Let it be known, here and now, that the Malawi Government, under the dynamic and experienced leadership of Ngwazi Dr. H. Kamuzu Banda understands the danger of these common enemies and thus joins hands with all the other members of Unesco in the elimination of our great foes.

GENERAL DISCUSSION (cont.)/ DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

5. El PRESIDENTE:
Continúa ahora el debate general sobre los puntos 8.1, 8.2 y 13 del Orden del Día. Tiene la palabra el primer orador inscrito, el Excmo. y Reverendísimo Sr. Paolo Bartoli, Observador de la Santa Sede en la Conferencia General.

(5) PRESIDENT (Translation from the Spanish):
We shall now continue the general discussion of items 8.1, 8.2 and 13 of the Agenda; I call upon His Excellency, Monseigneur Paolo Bartoli, observer at the General Conference of the Holy See.

6.1 Mgr BERTOLI (Saint-Siège). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, le présent débat général, où sont évoquées tant de questions essentielles, retient au plus haut degré l'attention du Saint-Siège qui, depuis de longues années déjà, vous le savez, suit de près en tant qu'observateur les travaux de l'Unesco. Si l'Eglise catholique ne situe pas son action sur un plan

proprement politique, elle souhaite aujourd'hui, comme par le passé, être activement présente à tous les grands efforts civilisateurs. Aussi est-ce très directement qu'elle entend appuyer l'oeuvre de l'Unesco. Et l'Eglise souhaite que, grâce aux contacts qu'elle y trouve, le sens et l'esprit de son action soient toujours mieux connus, en ce qu'ils ont de plus authentique et de plus profond.

6.2 Le Concile qui, actuellement, poursuit à Rome ses travaux et qui, en ces jours mêmes, traite de l'action de l'Eglise dans le monde, contribue à en faire connaître le vrai visage. En même temps qu'elle se fonde sur l'affirmation d'une foi nettement définie, l'Eglise est ouverte à toute recherche du vrai, à tout ce que tentent aujourd'hui les hommes de bonne volonté, quelle que soit leur croyance, pour éclairer le problème de l'homme, pour faire face aux lourdes tâches du monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous attachons un grand intérêt au travail de l'Unesco qui, par son caractère international et son expérience, constitue un haut lieu pour la réflexion et l'élaboration de l'action, pour la collaboration, à l'échelle mondiale, en vue de tout ce qui concerne la formation de l'homme et la vie de l'esprit.

6.3 Nous avons été frappés de la préoccupation manifestée par le Directeur général de voir le sens profond de l'action de l'Unesco mieux défini. Il l'a fait dans plusieurs déclarations d'une netteté et d'une vigueur auxquelles nous tenons à rendre hommage. Dans le document 13 C/4, paragraphe 86, il a souhaité que la "coopération intellectuelle et l'aide au développement puissent concourir ... à l'apparition et à l'épanouissement d'un nouvel humanisme où, tout naturellement, le respect de la personne humaine conduise à faire régner la paix dans les esprits et à mettre entièrement au service de la vie, et non de la mort, le merveilleux et effrayant pouvoir de l'homme sur la nature". Dans le même document, (par. 69), allant plus loin encore, le Directeur général n'a pas craint de déclarer que "la vocation de l'Unesco est essentiellement éthique".

6.4 Il est à peine nécessaire de souligner avec quelle ferveur nous adhérons à de telles préoccupations. Mais nous croyons nécessaire de préciser le sens dans lequel nous paraissent devoir être entendus cet humanisme nouveau, cette éthique, afin de pouvoir être acceptés sans réserve par ceux qui ont mis une foi religieuse à la base de leur vie. Si nobles, si valables, si amples qu'ils soient, cet humanisme, cette éthique ne sauraient, en effet, conduire l'Unesco à vouloir répondre, à elle seule, à toutes les aspirations de la personne humaine. Pour les croyants, la foi vient précisément combler des aspirations qui ne peuvent être pleinement satisfaites sur le plan où se situe l'Unesco. Celle-ci, en effet, ne peut faire directement intervenir des considérations d'ordre religieux dans la définition de son action. Nul ne s'étonnera, si nous précisons que la foi n'est pas seulement une disposition intérieure, un sentiment, un facteur de culture. Elle fonde le caractère de l'existence, elle éclaire et soutient l'homme dans le service de ses frères, dans ses efforts pour la construction de la paix.

6.5 Ces exigences sont parfaitement compatibles avec le respect de la diversité des convictions qui s'imposent à l'Unesco, et elles ne conduisent aucunement à méconnaître le caractère universel, en son ordre, de la mission de l'Organisation. Sous-jacente à l'oeuvre de l'Unesco, c'est la conception même de l'homme qui est en question. Ainsi, l'enseignement, les moyens de communication, l'avancement des sciences, ne peuvent être correctement déterminés, ne prennent leur signification que dans la mesure où ils sont au service de l'homme, lui permettant de s'enrichir dans la liberté et de faire ses options en pleine responsabilité. Cela implique que les activités de l'Unesco soient dominées par le sens de la dignité absolue de la personne, du devoir de la respecter dans toute sa vérité, de ne jamais la traiter comme un pur objet ou comme un pur moyen, fût-ce pour servir des causes collectives bonnes en leur principe. Par ces vues, que nous puisons au plus intime de notre foi chrétienne, nous avons le sentiment de rejoindre les aspirations les plus profondes et les plus universelles de l'homme. Au nom même de ces vues, nous savons reconnaître la haute signification et la portée de la confiance qui, à l'Unesco, est faite à la personne humaine et à toutes ses ressources intellectuelles. Ainsi fondée, la culture que veut promouvoir l'Unesco nous paraît pouvoir constituer un facteur de concorde et non d'inimitié, d'émulation et non de rivalité, de service fraternel et non de domination.

6.6 Dans les perspectives qui viennent d'être définies, qu'il nous soit permis de présenter maintenant quelques brèves observations sur les principales orientations du Programme de l'Organisation. L'éducation y a reçu très heureusement une priorité encore accentuée et deux objectifs nouveaux y occupent une place de premier rang : la planification et l'alphabétisation. Au sujet de la planification, dont l'urgence est indiscutable, nous noterons simplement qu'il apparaît souhaitable que l'Unesco ait le souci d'y faire intervenir la totalité de la réalité éducative dans les diverses expressions qu'elle offre au sein de chaque nation. Quant à l'alphabétisation, ainsi que l'a déclaré le pape Paul VI au Directeur général, à la suite de la visite que ce dernier lui a faite au mois de décembre de l'année passée, l'Eglise entend appuyer la noble et grande entreprise qui vise actuellement à libérer une large fraction des peuples de l'impuissance où les maintient l'ignorance de la lecture et de l'écriture. L'Eglise le fera sur la base d'une expérience séculaire, acquise en de nombreux pays, et de réalisations multiples, qu'elle sera heureuse d'associer à cet effort d'ensemble. Et elle se réjouit de constater que, dans les débats auxquels a donné lieu la mise au point de ce projet, l'on a insisté sur la nécessité d'intégrer l'effort d'alphabétisation dans le cadre plus large d'une formation globale de l'individu, en vue aussi bien de le révéler à lui-même et de lui donner la pleine possession de ses ressources propres, que de l'adapter aux structures si nouvelles de notre civilisation.

6.7 Mais, au-delà de ces deux entreprises et des autres activités de l'Unesco dans le domaine de la formation scolaire et extrascolaire, nous nous permettons de formuler le voeu que l'Organisation, dans la ligne même de son orientation, plus nettement et plus explicitement éthique et humaniste, s'interroge de façon plus fondamentale sur les fins et le contenu de l'éducation. Bien des indices manifestent qu'elle en éprouve obscurément le besoin. Sans doute, ici encore, la diversité des idéologies représentées à l'Unesco ne permet pas - il faut savoir le reconnaître - de parvenir à une complète unité de vues. Néanmoins, sur de nombreux points, un large accord est possible, ne serait-ce que sur l'urgence de porter remède aux déplorables carences de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui, où une attention trop exclusive à la communication du savoir a fait négliger des aspects plus fondamentaux de la formation de l'homme ; et, là où des divergences sont inévitables, un dialogue, un échange de vues seraient incontestablement féconds. Aucune instance ne semble mieux qualifiée que l'Unesco pour de telles confrontations.

6.8 L'attention portée par l'Unesco aux problèmes de la jeunesse nous paraît aussi particulièrement opportune. A cet égard, la Conférence de Grenoble, l'été dernier, a marqué une étape importante. Dans un travail, où nous sommes heureux de constater qu'il a été fait largement appel à l'expérience des organisations non gouvernementales, des questions majeures ont été abordées, tout à la fois avec réalisme et hauteur de vues. Devant une jeunesse souvent désemparée, qui a le sentiment d'être incomprise et qui est cependant si ouverte aux aspects nouveaux de notre civilisation, toutes les forces spirituelles doivent s'unir en vue de lui apporter la sollicitude, la compréhension dont elle a si intensément besoin. Ses espoirs, son enthousiasme ne sauraient être déçus. Il nous appartient de nous y ouvrir pour les éclairer et les épanouir.

6.9 De portée apparemment moins directement humaine, le progrès de la science n'en est pas moins un fait majeur de notre époque. Si remarquables et si admirables que soient les conquêtes de la science et de ses applications, notre civilisation ne les a pas jusqu'ici suffisamment intégrées. En créant un département consacré à l'application des sciences au développement, l'Unesco opère une conversion d'une grande portée. Elle contribue à accomplir la science dans le sens de sa vocation profonde, qui est non seulement d'assurer le progrès de l'esprit en faisant reculer les limites de notre ignorance, mais aussi de promouvoir toutes les autres formes d'épanouissement et de progrès spirituel de l'individu et de la société.

6.10 Enfin, en même temps qu'elle se tourne résolument vers l'avenir, l'Unesco, soucieuse d'assumer dans leur intégralité les manifestations de l'esprit, a voulu accentuer son effort en vue de la conservation du patrimoine culturel de l'humanité. A côté de l'entreprise exemplaire de Nubie, elle entend développer un programme d'ensemble englobant

tous les monuments et toutes les oeuvres d'art légués par le passé. Là aussi, elle peut être assurée du plein appui du Saint-Siège. Le dynamisme de l'Eglise est sans doute avant tout évangélisateur ; mais il s'est aussi traduit, spontanément, tout au long de son histoire, par une éclosion d'oeuvres d'art qui constituent une des plus grandes richesses culturelles de l'humanité. Dans la diversité culturelle et religieuse des créations de l'art, l'Eglise reconnaît l'unité du genre humain et discerne une même aspiration à l'affirmation de la valeur et du primat de l'esprit.

6.11 Cependant, nous ne chercherons pas cette unité seulement dans une communauté de nature et dans une même estime des oeuvres de l'esprit. Nous la souhaitons plus profonde et plus complète. Nous voulons conjuguer nos efforts pour que s'instaure entre les hommes la paix dans l'union des coeurs, dans le dépassement de divergences et d'oppositions où l'humanité se déchire et s'épuise sans profit. Sachant l'écho rencontré ici même par l'encyclique "Pacem in Terris" du pape Jean XXIII, dont nous ne pouvons pas rappeler sans émotion qu'il fut le premier observateur du Saint-Siège auprès de l'Unesco, nous sommes en mesure de dire, en un sens encore plus authentique et plus profond, que l'Eglise espère en l'oeuvre de paix poursuivie par l'Unesco.

7. El PRESIDENTE:
Tiene la palabra el Dr. M.R. Siddiqui, Jefe suplente de la Delegación de Pakistán.

(7) PRESIDENT (Translation from the Spanish):
I call upon Dr. M.R. Siddiqui, deputy head of the delegation of Pakistan.

8.1 Dr. SIDDIQUI (Pakistan):
Mr. President, fellow delegates, I would like to begin by offering the most cordial felicitations of the delegation of Pakistan to Academician Sissakian on his election to the highest position in Unesco. Since we are convinced that science and technology and their applications are of the utmost importance for the benefit of mankind, we are particularly glad that a scientist of his eminence and stature has assumed the leadership of Unesco at this stage, when it has realized the need of expanding and strengthening its programme in these fields, and has agreed to allocate more funds for the purpose. We have every hope that Professor Sissakian's constant vigilance and powerful support will ensure the speedy execution of the programme which he has so ably analysed in his presidential address.

8.2 Our delegation would also like to record its deep appreciation of the excellent report presented by the Director-General. Indeed, it could not have been otherwise, as it reflects the work done by the Organization since the last General Conference. In many countries with a long tradition of culture and civilization, an individual is supposed to have come of age when he attains the age of 18 years. Extrapolating this to apply as well to groups and organizations, we can assume that Unesco has acquired maturity and stability now, and that it will grow steadily and act vigorously in future. Those of us who have been associated with the foundation and organization of Unesco from the very beginning can well appreciate the dimensions it has now acquired. We are happy to see that it has reached a stage when it can make an effective impact on the educational and scientific developments of the member countries, and that is why I would like to felicitate the Director-General and his colleagues in the Secretariat on their efforts and achievements.

8.3 At the same time, however, it should be well understood that the Organization is only at the threshold, and that it has to do a good deal more before it can be said to have realized the objectives for which it was founded. As I mentioned briefly the other day, a number of delegates at the United Nations Conference on the Application of Science and Technology, held at Geneva last year, felt that Unesco was not attaching sufficient importance to science and technology, and, therefore, a new international agency should be established to deal with these subjects. Fortunately for Unesco, and to the relief of its supporters and well-wishers, this demand which was quite strong and vehement at first, was not pressed to its ultimate conclusion. Our delegation, supported by others, pleaded successfully that such a multiplication of international agencies was neither necessary

nor desirable, and that the purpose could best be served by expanding and strengthening Unesco itself and broadening the basis of its programme. Indeed, the Organization had been urged repeatedly in the past to adopt adequate and effective measures for giving technical assistance to the newly emerging countries, thereby enabling them to promote science and technology and apply them for the purpose of economic development.

8.4 Happily, the Director-General and his colleagues who were present at the Geneva Conference recognized the need for immediate action and decided to reorganize the Department of Natural Sciences, reformulating its programme and activities, with consequently a substantial increase in its budget. The present speaker had the privilege of advising and giving a comprehensive report to the Director-General in the matter of this reformulation, and can testify to his earnest desire to give due place to science and technology in the overall programme and activities of the Organization. The Executive Board has also readily agreed to the Director-General's proposals, and these are now before the General Conference for approval.

8.5 Reference to these proposals shows that apart from the programmes of Technical Assistance and Special Fund projects, which are entrusted to Unesco by the United Nations, the Organization's own Regular programme has increased by about 60%. While this may appear to be substantial and even phenomenal to some members, others may argue that by whatever large number you multiply zero, the result would still be zero. In other words the expenditure on science was already so small that even an increase of 60% really means nothing in absolute terms. I mention all this because I have heard recently some dissatisfaction from a number of people who had voiced a demand for a separate organization for science and technology, and whom we were able to persuade that Unesco would itself meet their requirements.

8.6 It is obvious that the main responsibility for this rests with ourselves, that is, with the Member States rather than the Secretariat. The Director-General has to operate within the budget ceiling approved by the General Conference and the contributions made by the Member States. Those who wish to see a new organization for science established and operating on a budget of $100 million, a figure frequently mentioned by them, might try to persuade their governments to contribute this amount to Unesco. Then the responsibility of the Director-General would be to see that the amount is spent on the most useful and valuable activities in the fields of science and technology and that the expectations of the Member States are fulfilled.

8.7 May I beg your permission to devote a little more time to this question. One of the fundamental objectives of Unesco is the safeguarding of peace. Obviously, peace does not mean the absence of actual warfare, what in current journalistic terminology is called "hot war". Real and lasting peace implies absence of tensions and conflicts in the minds of individuals as well as between groups of peoples and nations. The essential prerequisite for such peace is universal freedom from want, and from ignorance, poverty and disease. This freedom and the consequent peace and satisfaction can only be achieved if the essential economic needs are met and a sufficiently high standard of living is attained by all the peoples of the world. This economic development cannot take place unless an adequate system of scientific and technological education and research is well established in the various countries. There is thus a sequence of logical implications from peace to science, and hence the paramount importance for Unesco of the promotion of scientific and technological subjects in the member countries.

8.8 For these reasons, the developing and emerging States feel that the Regular programme and budget of Unesco in the fields of science and technology should be considerably enhanced. The directions in which this can be done were analysed in my report on the natural sciences presented last year, and I do not wish to take up more time by recapitulating those recommendations here. I would only urge that the Organization should be given adequate resources to expand and strengthen its activities in these directions. If a fraction

of the amount that is spent on manufacturing and stockpiling more and more powerful weapons of destruction were diverted to these peaceful and constructive activities, it would meet all the requirements of Unesco and other such organizations.

8.9 It is the moral, if not the legal, responsibility of those who have for decades and centuries exploited the resources of the areas which are now undeveloped or underdeveloped, to see that these areas are brought to a reasonable level of development as speedily as possible. This would not only be a gesture of goodwill and benevolence, it would also be in self-interest - call it enlightened self-interest if you will - as it would ensure durable peace all over the globe. In connexion with the safeguarding of peace, our delegation would like to support the proposal made by our outgoing President, Professor Carneiro, regarding the establishment of a Peace Committee composed of eminent writers, professors, scientists and other scholars. It is our hope that Unesco will take effective and speedy action in this matter.

8.10 Let me now turn to the sphere of education. A number of countries in various regions of the world which have recently achieved or regained their independence, have just started reorganizing their educational system. They have realized that their economic progress and prosperity is directly proportional to their general advancement in the scientific and technological fields, and this in its turn depends upon the educational development and intellectual level of their people. There is a consciousness among them that a modern society based on the application of industrial processes to the exploitation of the natural forces and resources of the country, can only be built up and function when there is available a large body of skilled and literate workers, in addition to engineers and technicians. The availability of such a body of skilled manpower can only be ensured when at least primary or elementary education is compulsory and universal.

8.11 The general educational level contributes to industrial development by providing the required number of operatives able to understand scientific discoveries and engineering techniques, and who can help in translating new ideas into practical processes. There is not a single example in human history where an uneducated community has made significant advances in the industrial and economic fields. Education is directly related to economic advancement and it is only through vigorous action in educating and training the people needed for this age of science and technology that the developing countries can escape from the situation in which their vast manpower, instead of becoming a national wealth, becomes a constant drag on their economy.

8.12 It is for these reasons that we welcome the efforts being made by Unesco to promote adult literacy and education in various Member States. I had an opportunity earlier this month to attend some meetings of a working group of experts convened in Karachi by the Government of Pakistan with the collaboration of Unesco officials, for the purpose of preparing elaborate plans for launching a literacy drive throughout the length and breadth of the country. We are glad to know that Unesco is helping some other countries also in this important work.

8.13 Our delegation was particularly gratified to hear the message from His Majesty the Shah of Iran read out at the inaugural session of this General Conference, lending his powerful and influential patronage to the universal campaign for the eradication of illiteracy and ignorance among the peoples of the world. Since then we have met our colleagues of the Iranian delegation, and have assured them of our whole-hearted support in their efforts for convening an international conference for the consideration of the problems of adult literacy and education.

8.14 While commending these efforts to make education universal, and to spread it to every individual, it should also be pointed out that unless due care is taken at the same time to ensure the preservation of minimum essential standards and quality, mere quantitative expansion will not produce the desired result and is likely to defeat its own purpose. This is due to the fact that the resources of any country in trained manpower and materials

are limited and if these resources are scattered and distributed too thinly, without safeguarding quality, the education and training of all citizens will be incomplete and inadequate, and none of them will be able to contribute anything to the development of the country or the welfare of the people. The expansion in education should therefore be well planned and well executed, keeping constantly in view all the factors involved and the men and materials available. Here we must acknowledge the lead given by Unesco in convening a conference of experts in Manila this year, in the context of the Karachi Plan for universal primary education. It was my good fortune to attend the Manila Conference and I was glad to see that while the legitimate desire for the expansion of education was respected and supported, the problems connected with the preservation of quality and standards were not being neglected.

8.15 There is another aspect of education to which I would like to draw your attention, and I hope that Unesco may do something to rectify this defect. There are a number of countries in the world today which have had universal compulsory education for quite some time, and which have made considerable progress in the economic and industrial sectors. Observing the results in an objective and dispassionate spirit, one is forced to the conclusion that there has been some confusion between the meaning of the words "instruction" and "education". There are vast numbers of people in these countries who may be considered to have been "instructed", but one is not quite sure whether they can also be considered to have been "educated" in the real sense of the term. This is the tragedy of our time, and the malaise from which humanity is suffering. We are producing more and more skilled technicians. We have engineers par excellence who are building a bridge to the sun. There are physicists and chemists who are performing greater miracles than were ever dreamed of by the alchemists. We have all these and more. But can it be truly said that all of these people have also acquired the moral and spiritual values which ought to be the cherished possession of an educated and cultured person, and which are more than essential now that the vista of infinite physical power has opened before the human race?

8.16 It should be remembered that although the words "education" and "training" are often used simultaneously, they are by no means synonymous. Education is a comprehensive term denoting the all-round development of the individual's personality, whereas what is important in the educational institutions usually, is instruction and training for a certain kind of job, leaving the other aspects completely untouched. This will have to be rectified if we wish to produce really educated citizens. The remedy lies in broadening the educational programme to include moral and humanistic studies and avoiding too early and too narrow specialization at the various stages, at least up to the time when not only the young man's body and mind but also his moral sense has acquired sufficient maturity. The trouble with our age is that while a large number of people are illiterate and uneducated, an equally large number of them are suffering from "mal-education" if I may be permitted to coin this term on the analogy of "malnutrition".

8.17 Our only hope lies, therefore, in a two-way action: on the one hand we must banish ignorance and illiteracy from the face of the earth; and, on the other, we should try to re-educate those who are mal-educated. It is urgent and imperative that this second kind of imbalance, arising out of mal-education should also be removed if humanity is not only to survive but to retain its cherished values. Let us hope that Unesco will devote a part of its energy and resources to the study of this modern social phenomenon, and will be able to devise adequate remedial measures, so that mankind may be saved from degenerating into a race of automatons and robots.

9. El PRESIDENTE:

Tiene la palabra el Excmo. Sr. F. Baloji-Nkashama, Ministro de Educación Nacional, Jefe de la Delegación de la República Democrática del Congo.

(9) PRESIDENT (Translation from the Spanish):

I call upon Mr. F. Baloji-Nkashama, Minister of Education and head of the delegation of the Democratic Republic of Congo.

10.1 M. BALOJI NKASHAMA (République démocratique du Congo). -

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je me réjouis de prendre la parole dans cette discussion générale au moment même où commence, dans nos établissements d'enseignement, la nouvelle année académique, la quatrième depuis l'indépendance de la République démocratique du Congo. Ces quatre années ont une signification profonde, car mon pays a connu, durant cette période, de grandes transformations matérielles et spirituelles. Nous avons voulu le construire avec un esprit neuf et des données nouvelles, et nous avons connu de nombreuses difficultés, car nous nous sommes souvent heurtés à la tradition et au conservatisme.

10.2 Je dois ici, en mon nom et au nom de mon Gouvernement, rendre hommage à l'aide que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture nous a apportée dans cette lutte pour la construction d'un vrai pays indépendant. L'Unesco, conformément à l'idéal qu'elle s'est défini, a mis à notre disposition non seulement un outil, mais également un esprit qui nous a aidés à chercher notre âme et nos valeurs propres.

10.3 Je dois aussi remercier les autres organismes et pays qui nous ont accordé et continuent à nous accorder leur assistance technique, notamment la France, la Suisse, la République fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique et, plus particulièrement, la Belgique, dont l'aide dans le domaine de l'éducation a été et reste importante.

10.4 Je n'ai qu'un regret : c'est que la contribution de la République démocratique du Congo à cette discussion générale soit minime encore. Nos expériences sont en cours, et nous devons en attendre l'aboutissement pour pouvoir en tirer des conclusions et une leçon. C'est dire que je ne puis qu'approuver le Projet de programme et de budget pour 1965-1966, auquel je me rallie d'ailleurs entièrement. Ce Projet est construit sur un schéma de pensée semblable à celui qui a présidé à l'action de l'Unesco dans mon pays, à notre action également. Aussi est-ce en fonction de la modeste expérience que nous avons faite que je vais envisager les points essentiels proposés à notre attention par le Projet de programme et de budget.

10.5 Un des caractères saillants de ce Projet est l'accroissement des ressources dont disposera l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Le Directeur général a insisté sur les problèmes qui en découlent : les ressources budgétaires propres de l'Unesco dépassent à peine les ressources extrabudgétaires provenant de l'Assistance technique et du Fonds spécial des Nations Unies. Aussi existe-t-il le danger, pour l'Organisation, de s'écarter de ses buts véritables - la promotion de l'éducation, de la science et de la culture - pour devenir un simple organe opérationnel, destiné à gérer et à répartir des fonds.

10.6 Il me semble, cependant, que le fait d'avoir posé nettement le problème et d'avoir insisté sur l'extrême nécessité d'une intégration du programme extraordinaire au programme ordinaire évitera à l'Unesco une erreur lourde de conséquences. A mon avis, cette nouvelle structure budgétaire permettra même à l'Organisation de mieux affirmer sa vocation propre de collaboration au développement harmonieux de l'humanité. En effet, grâce à l'accroissement des moyens matériels intégrés à un programme respectant cette vocation propre, l'Unesco devient un organisme résolument actif, ne se contentant pas d'une action symbolique ou expérimentale, mais travaillant par tous les moyens disponibles à la réalisation de son idéal. Tel a déjà été et tel est encore le cas, au Congo.

10.7 Que deviendrait, dans la jeune République démocratique du Congo, l'oeuvre de réforme des programmes et de planification de l'enseignement secondaire, alors que nous ne disposons pas encore de professeurs nationaux, si elle n'était appuyée par un nombre important d'enseignants étrangers qui, en attendant la relève, assurent la mise en application des plans de cette réforme ? Que serait encore cette réforme, si elle n'était étayée par un autre projet : celui de l'Institut pédagogique, financé par le Fonds spécial, qui nous a permis de diplômer, dès cette année, seize régents, et qui va nous permettre de former, dans les années à venir, des centaines de professeurs pour l'enseignement secondaire ?

10.8 Ne nous y trompons pas : pour éduquer, il faut avoir une éthique, mais il faut également des moyens matériels, si l'on veut que la pensée directrice puisse s'épanouir pleinement. Que serait un programme d'éducation s'il n'avait à la fois une philosophie, des professeurs, des briques et des bancs ? C'est pourquoi, fort de cette expérience faite dans mon pays, je n'ai aucune crainte quant à l'avenir de l'idéal de l'Unesco. "Intégrer les ressources extraordinaires au programme ordinaire, c'est confirmer la vocation spéciale de l'Unesco et lui donner une dimension nouvelle", a affirmé, dans son discours, le Directeur général. Je me rallie totalement à cette pensée.

10.9 C'est dans la même optique que se situe le problème de l'harmonisation de l'aide bilatérale et de l'aide internationale. Ici également, se pose la question de l'esprit. Il arrive souvent que l'aide bilatérale se préoccupe plus de l'aspect matériel du développement que de son aspect spirituel. Or, c'est avant tout de spiritualité qu'un pays en voie de développement a besoin pour atteindre à une vraie indépendance. Ce n'est pas le fait matériel, quelle que soit son importance, qui est primordial dans la construction d'un pays ; seul, le fait intellectuel, soutenu par le fait matériel, permet à une nation neuve de trouver sa cohésion, son harmonie, ses valeurs propres, son indépendance. L'aide apportée à un pays nouveau devrait pouvoir tenir compte de ces deux faits.

10.10 Aussi voudrais-je proposer à la Conférence générale qu'elle autorise le Directeur général, ainsi qu'il l'a demandé, à chercher, dans le futur programme expérimental d'alphabétisation, ainsi que dans d'autres projets, les moyens d'harmoniser, dans les cadres nationaux, l'aide bilatérale et l'aide internationale, et d'en accentuer l'aspect spirituel.

10.11 L'oeuvre est complexe, certes, mais l'Unesco dispose déjà d'un programme d'éducation, de science, de culture, orienté avant tout vers l'humanisme. Pourquoi les pays qui accordent leur assistance technique ne le feraient-ils pas en s'inspirant des principes de l'Unesco ? Ces mêmes pays ont participé à l'élaboration de l'idéal de l'Unesco et, à la Conférence générale, ils approuvent les moyens mis en oeuvre en commun pour y atteindre. Pourquoi ne serait-il pas possible d'envisager que les différentes aides participent, sinon en fait, du moins en esprit, au programme ordinaire de l'Unesco ?

10.12 Ce serait là le seul et vrai moyen de promouvoir en commun une grande entreprise d'entraide internationale. Ce désir est, je pense, celui de tous les pays en voie de développement qui bénéficient d'assistances techniques à des titres divers. Ces pays comprennent que, comme l'a écrit le Directeur général, l'esprit n'est pas moins important que l'aide pratique et qu'il est même essentiel à cette aide. L'oeuvre à accomplir dans nos pays est grande, par son envergure et par les résultats auxquels elle peut atteindre. Le concept du développement est aussi celui de l'indépendance intellectuelle et matérielle. Si cette oeuvre est conduite en fonction d'un humanisme international, nous ne pourrons qu'être reconnaissants envers ceux qui l'auront promue.

10.13 J'en arrive ainsi à un troisième problème, qui a été posé en termes précis à la présente session de la Conférence générale. Trois facteurs essentiels permettent d'arriver à un haut niveau de développement : l'éducation, la science, la culture. Dans l'idéal, ces trois facteurs doivent être cultivés harmonieusement ; il serait difficile de définir où s'arrête le domaine de l'éducation et où commence celui de la culture.

10.14 Cependant, j'exprime mon accord quant aux priorités telles que le Projet de programme les a définies. Les faits démontrent, en effet, qu'au premier plan du développement apparaissent l'éducation - qui permet à l'homme de prendre conscience de son esprit - et la science, dans son double aspect de recherche des valeurs intellectuelles et d'accroissement des ressources matérielles d'un peuple. Et, si l'on pose en principe - cela a été fait - que ces priorités ainsi définies sont fondées sur la notion d'urgence, qu'elles n'impliquent pas de jugement de valeur, qu'elles ne sont pas établies au détriment du restant du Programme - à savoir les sciences humaines et la culture - je ne puis qu'approuver cet aspect du Projet de programme et de budget. Et ce, d'autant plus que je crois que les sciences humaines ne peuvent vraiment s'épanouir que dans le contexte d'un système en expansion,

c'est-à-dire d'un système où l'on dispose déjà de moyens fournis par les sciences exactes ou naturelles appliquées au développement.

10.15 Il me faut, d'ailleurs, dire que je suis heureux de voir accorder cette priorité à la science puisque, depuis l'indépendance, nous avons lutté contre les difficultés matérielles pour maintenir en vie deux institutions scientifiques importantes de mon pays : l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale et l'Institut national pour l'étude agronomique au Congo, qui se proposent un double but : l'avancement des sciences et l'application des sciences au développement. De même a été créé à l'Université Lovanium le Centre TRICO, doté d'un réacteur atomique, qui est aujourd'hui en état non seulement de faire des recherches nucléaires, mais également d'exploiter les ressources de l'atome.

10.16 Aussi insisterai-je pour que ces instituts puissent faire l'objet d'une attention internationale particulière dans les deux années qui vont suivre et affirmerai-je notre volonté de les mettre à la disposition de tous les chercheurs de tous les pays. C'est d'ailleurs là le seul et vrai moyen de donner leur pleine signification à ces institutions.

10.17 Pour en terminer avec ce chapitre, je noterai que, malgré tout, pour le Congo, la première des priorités reste celle de l'éducation, car nos expériences en cette matière sont encore très neuves et nous devons les mener à bonne fin. Ce fait est indiqué clairement dans le document 13 C/5 : tous les postes qui nous concernent y sont consacrés à l'éducation.

10.18 Cette remarque m'amène à aborder un des derniers aspects essentiels du Projet de programme et de budget : celui de la planification de l'éducation conçue en fonction d'une planification générale fondée sur une prévision rationnelle et méthodique des besoins du pays. Dans ce domaine, le Congo a entrepris, il y a trois ans, une grande campagne de planification, dont nous enregistrons les premiers résultats, que voici :

10.19 En 1960, 1.460.000 élèves poursuivaient des études primaires. En 1964, ce nombre est de près de 2 millions. Si, en 1960, plus de 28.000 élèves suivaient un enseignement du cycle secondaire, à l'heure actuelle on en compte plus de 100.000 ; si, en 1960, 139 étudiants terminaient ce même cycle secondaire, 1964 a vu près de 1.500 jeunes gens nantis d'un diplôme et leur nombre sera proche de 10.000 en 1967. Si, en 1960, nos deux universités pouvaient se prévaloir de quelques centaines d'étudiants africains, en 1963-1964, outre ces deux institutions, une nouvelle université et 10 instituts d'enseignement supérieur ont accueilli 2.200 étudiants. Cette expansion n'est pas le résultat du hasard, elle est le résultat d'une politique claire du Ministère de l'éducation nationale - politique qui s'est concentrée sur deux points : les programmes et les constructions scolaires.

10.20 En ce qui concerne les programmes, l'enseignement primaire, où étaient appliqués auparavant deux programmes distincts selon la qualité des élèves, a été unifié, remanié. On y insiste sur l'impérieuse nécessité, pour l'éducateur, d'être attentif aux intérêts particuliers de l'enfant, qui sont fondés sur le milieu.

10.21 L'enseignement secondaire a subi une profonde réforme. Bien qu'elle ait déjà été exposée au cours de la discussion générale, à la douzième session de la Conférence, je me dois de revenir sur cette expérience très originale, qui se poursuit depuis plus de trois ans. Cette réforme est caractérisée, à la base, par un cycle commun d'orientation, de deux années, qui évite ainsi la spécialisation et l'engagement prématuré des élèves dans telle ou telle voie. Ce cycle donne accès, selon l'avis d'orientation, aux diverses sections d'humanités littéraires, scientifiques, techniques - où la durée des études est de quatre années - ou aux sections d'enseignement professionnel - où la durée des études est de deux ou trois années. Les sections d'humanités permettent toutes d'accéder soit à l'enseignement supérieur, soit à l'exercice d'une profession du niveau des cadres moyens. Les sections professionnelles conduisent aux métiers, par l'intermédiaire, éventuellement, d'un stage de formation.

10.22 Cette réforme est marquée, avant tout, par le souci de repenser les problèmes d'éducation en s'inspirant de critères originaux et réalistes. Son but est de conduire, par une spécialisation progressive et contrôlée, le plus grand nombre d'élèves au plus haut degré de développement.

10.23 Quant à l'enseignement supérieur, le simple énoncé du chiffre des instituts supérieurs créés depuis l'indépendance - on en compte maintenant plus de dix - marque la volonté du Gouvernement d'élaborer des structures adaptées aux besoins du pays et de repenser tout le problème de cet enseignement au niveau le plus élevé. Avant tout, il s'agit d'éviter que les universités, dont le rôle est grand, mais dont le principe même entraîne une perte d'efficacité au début de l'exercice de la profession, ne monopolisent un enseignement qui, jusqu'à un certain point, doit être fondé sur des notions de réalisme et de rentabilité.

10.24 Ce vaste programme de planification a porté également sur les constructions scolaires, qui ont été réalisées à un rythme accéléré, grâce à l'aide de l'Association internationale de développement, du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, de la République fédérale d'Allemagne et des fonds de contrepartie des Nations Unies. Je remercie sincèrement les donateurs qui nous ont fourni ces crédits. J'ajouterai qu'un plan quinquennal de constructions scolaires sera mis en route dès 1965.

10.25 Je crois avoir fait suffisamment ressortir l'ampleur de ce programme, qui a été conçu et réalisé par le Gouvernement congolais avec l'aide attentive des experts de l'Unesco qui jouent le rôle de conseillers. C'est dire que j'exprime mon adhésion totale au Projet de programme et de budget en ce qui concerne la planification.

10.26 Il en va de même en ce qui concerne la campagne d'alphabétisation. Je pense, comme le Directeur général, qu'afin d'assurer le succès de ce qui sera un jour une des plus belles manifestations de la solidarité internationale, il faut d'abord établir un programme expérimental, qui permettra d'éviter de nombreuses erreurs. Nous en avons commis au Congo : si nous avons atteint un taux élevé de fréquentation scolaire, la durée de la scolarité est, par contre, souvent trop courte : plus de 50 % des élèves ne poursuivent pas leurs études au-delà des deux premières années primaires : ce laps de temps ne suffit pas pour fixer définitivement des connaissances. C'est pourquoi nous suivrons avec le plus grand intérêt ce programme expérimental et tenterons d'y apporter notre concours et notre participation.

10.27 Il reste un dernier point, sur lequel je voudrais attirer l'attention de la Conférence générale. Il s'agit de la question traitée à la section 1.25 du Titre II et à l'annexe IV du document 13 C/5, concernant les problèmes de l'enseignement supérieur.

10.28 Cet enseignement supérieur me paraît devoir faire l'objet d'un soin particulier pour les prochaines années. En effet, si la démocratisation des études, qui est un phénomène mondial, permet à l'heure actuelle à un nombre toujours croissant d'étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur spécialisé, ce dernier ne trouve pas toujours sa philosophie. Les mêmes changements que j'ai évoqués ont entraîné de profondes mutations dans les programmes des cours des universités, qui ne parviennent plus à déterminer si elles forment encore l'étudiant à la culture, à la pensée désintéressée et à la recherche pure ou si, au contraire, elles le préparent à l'exercice d'une profession.

10.29 Dans de nombreux pays, l'enseignement supérieur, qu'il soit universitaire ou spécialisé, connaît une période de crise : il ne distingue plus nettement sa finalité et hésite sur les méthodes à appliquer. Le Congo, qui se prépare à accueillir en 1967 plusieurs milliers d'étudiants dans ses établissements d'enseignement supérieur, connaît les mêmes problèmes.

10.30 Aussi voudrais-je insister sur l'urgente nécessité de mettre en oeuvre les points concernant l'enseignement supérieur, tels qu'ils figurent dans le document 13 C/5 et, particulièrement, les points suivants :

Réunions régionales des ministres de l'éducation pour traiter de la planification de l'enseignement supérieur ;
Organisation d'une étude internationale sur l'élaboration des méthodes pédagogiques d'enseignement supérieur ;
Formation de spécialistes et recherche en matière de planification de l'enseignement.

10.31 Je voudrais également insister sur l'urgence de la solution à apporter au problème des équivalences de diplômes, tel qu'il est défini dans la même section 1.25 du document 13 C/5. Nous venons, quant à nous, de créer notre Commission d'équivalence car il faut intégrer, à leur retour dans le pays, les étudiants boursiers. Cette Commission a des problèmes très difficiles à résoudre : comment comparer, par exemple, la teneur des programmes et les connaissances requises ?

10.32 Il resterait encore de nombreux points sur lesquels je pourrais, sans doute, formuler un avis. Ils seront, de toute façon, discutés en Commission.

10.33 Je veux, en tout cas, exprimer de nouveau mon adhésion totale au Projet de programme et de budget qui nous est présenté. Ce Projet montre, à l'évidence, le souci des responsables de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture de ne pas se cantonner dans des secteurs limités d'action mais, au contraire, de promouvoir cet humanisme du développement, dont le Directeur général a si bien défini la signification et la portée.

10.34 Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, que l'on me pardonne cette longue intervention. J'ai voulu montrer que la République démocratique du Congo, mon Gouvernement et moi-même étions conscients du fait que la promotion de l'éducation, de la science et de la culture est une tâche difficile mais grande, qui requiert une audace de pensée à la mesure de son importance.

10.35 Et nous, Congolais, qui acceptons de consacrer plus d'un quart de notre revenu national à l'éducation, sommes d'autant plus conscients de l'urgence qu'il y a à former des cadres, à promouvoir la culture, que nous savons, par sagesse et par expérience, que les problèmes du Congo ne sont ni militaires ni politiques : ils sont éducatifs et culturels.

10.36 Que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture soit remerciée de l'avoir compris ; que longtemps encore elle continue une oeuvre qui est déjà l'un des grands faits historiques de notre siècle.

11. El PRESIDENTE:
Tiene la palabra el Excmo. Sr. Hashim Deifalla, Jefe de la Delegación del Sudán.

(11) PRESIDENT (Translation from the Spanish):
I call upon Mr. Hashim Deifalla, head of the delegation of Sudan.

12.1 Mr. DEIFALLA (Sudan):
Mr. President, ladies and gentlemen, it is a great pleasure for me, on behalf of the Sudan delegation, to address this Conference at its thirteenth session and to convey to you, together with the greetings of the Government and the people of Sudan, a renewal of our confidence in Unesco and our appreciation of its work for the promotion of human values. Also, speaking for my delegation from this platform for the first time, I would like to express my personal delight at being given this opportunity to associate myself with your efforts and gain the privilege of your acquaintance.

12.2 May our delegation be allowed, in particular, to congratulate our distinguished President, Professor Sissakian, on his election to the office of President of the thirteenth session of the General Conference. The unanimous appointment of an academician of high standing and an eminent scientist, Vice-President of the Academy of Sciences of the USSR, to such a high office is a matter of great significance. It not only reflects the importance

which our Organization attaches to scientific and technological research, but also expresses a desire and hope on the part of all the nations of the world assembled here that scientific and technological discoveries be directed to the purpose for which Unesco exists.

12.3 A word of sincere and hearty welcome is also due to Malawi, which has joined the Organization as a Member State during the present session. With the admission of this State and of the group of Eastern Caribbean Islands as an Associate Member, the Organization takes another step towards universality, which is now within sight. It may not be irrelevant here also to address a special message of congratulation to the newly independent African State of Zambia which attained the status of nationhood while this Conference has been in session, and in which we see a prospective Member State of Unesco. Let us not forget our brothers who are struggling for freedom, which will naturally entitle them to respected membership of this international community. To them and to all those Africans who are fighting against social orders that deny them the first essentials of human dignity, we pay tribute.

12.4 Turning to the proposals of the programme and budget which are before the Conference for study and approval, I wish first of all to express the satisfaction of my delegation with the general framework. The Director-General, a man of high intellect and great administrative abilities, assisted by an international group of experts and specialists in the varied fields of education, science and culture, and guided by the directives of the Executive Board, has been able to execute in the last biennium the biggest programme in the history of our Organization, and to prepare for our consideration proposals of real merit. One imagines the long hours of careful thought and strenuous work which have gone into these documents and publications before they could be presented to us in this readable and, indeed, helpful form. It is clear that the need for economy and clarity of substance so often expressed at such conferences has been satisfactorily met. Detailed comments on these publications will be made in another organ of this Conference, but I wish here to make some brief general remarks and I hope that this trend will continue so that coming sessions may see an even greater improvement in this respect.

12.5 The Proposed Programme and Budget for 1965-1966 has many striking features. One of these is the increase in the overall budget of our Organization by something in the order of $10 million. This is a point on which I note that the Secretariat has had the backing of the Executive Board. In the opinion of my delegation this rate of increase is a moderate one. The increases in the budget from session to session are necessitated by the increasing needs in educational, scientific and cultural fields as a result both of the successive growth in membership and the development of services within the States participating in this co-operation. In a sense they are a good indication of Unesco's impact on national programmes. As such, Member States are expected to accept their obligations in a sincere and willing spirit of co-operation.

12.6 But the most striking feature of the programme under consideration is its attempt to comply with the trend towards according to scientific questions an importance similar to that usually given to education in Unesco's programmes. This trend has received impetus from the findings of the epic United Nations Conference on the Application of Science and Technology for the Benefit of the Less Developed Areas, convened in Geneva early in 1963. It is a source of satisfaction to a representative of a State belonging to the less developed areas to cite this immediate response from Unesco, expressed in the actual allocations of funds and the formulation of work plans.

12.7 It is indeed a welcome trend that the training of scientists and the application of science and technology to development feature prominently in the coming programme. This we feel is of fundamental importance, since the prosperity and well-being of any nation in the present age can, to a good extent, be measured in terms of its scientific and technical manpower and the application of the findings of science to everyday life. The efforts of this Organization towards realization of these objects are clearly shown by the proposed participation of Unesco in helping those less developed Member States in formulating their national science

policies, in the initiation of regional and central research centres and the increased allocation for training of scientists and technologists at all levels of specialization. We note with appreciation that the African continent, endowed with unlimited natural resources, has rightly been given special attention.

12.8 For environmental studies which are given due emphasis in the coming biennial programme, Sudan provides a field unparalleled in scope for basic and applied research. The study of arid zone areas, the humid tropics, hydrology, geology and medical entomology are areas in which the findings should hold out great promise, and not only for Sudan. Such studies would also offer a field of training for personnel from other Member States with similar terrain and natural vegetation. Co-operation between scientists in various endeavours can put vast tracts of land under cultivation and thus directly contribute to solving some of the world food problems.

12.9 Modest efforts in the field of scientific investigation have been started on our own independent initiative or with the assistance of experts sent by this Organization. However, the immensity of the tasks that confront us will certainly demand that we utilize all possible help that this and other international organizations are ready to give.

12.10 Education continues to take a prominent place in the programme, although in terms of financial provision it shows only a modest increase as compared to the natural sciences. The Director-General argues that this is only an apparent shift in the order of priorities among the programme activities, education having been (since the last budgetary period) more dependent on extra-budgetary sources. These funds have reached the maximum limit that the Secretariat can administer without a review of its administrative set up. Indeed it is mentioned that the provision for educational services under the Regular programme represents only 17% of the total finances of the service.

12.11 As the flow of funds from extra-budgetary sources for the financing of education is directed to the developing Member States, this raises for Unesco, apart from the problem of co-ordination, questions relative to the guidance of individual States in establishing their national priorities within the general plan for the region in which they are situated, if such a plan exists. Unesco feels that the order of priority of needs is now the following: educational planning as part of the overall planning for development, teacher training and the improvement of teaching methods and techniques. It may be relevant to add to this list research in fields contributing to economy in the cost of education, to which I shall refer later.

12.12 The need for guidance in educational planning in the developing countries at this moment need hardly be emphasized. Many of these countries have embarked upon ambitious schemes of educational development the consequences of which will be felt in the forthcoming years. What one would like those enthusiastic nations to realize is that their national plans should relate the provision of educational facilities to the needs of their developing economies, without encroaching upon the wish of the individual to choose a field of activity of his own preference. In many of the countries of Africa, for example, there is already the problem of large numbers of primary school leavers training themselves without places in secondary schools or suitable employment. Planning as a process is desirable at all times, but under circumstances of rapid change and shortage of means, it becomes an absolute necessity.

12.13 This necessity of planning leads us to the second priority in the needs for educational development. Here I feel that I should quote the example of my country, Sudan, where replies to questionnaires circulated by the Secretariat of Unesco showed clearly that the greatest need for expansion is felt at the secondary school level. I believe this to be true of other countries in that region of the world. The main cause of this bottleneck in the educational structure was diagnosed as shortage of teachers. It is pleasing to note in the programme that a number of institutions for the training of teachers and for technical education

have been established through Unesco's technical guidance and under its advice. One of those, our own Higher Teachers' Training College for Secondary School Teachers, is now in its fourth year and in a few months the crop of graduates will begin to augment the teaching body of the secondary schools.

12.14 When I mentioned the need for research in fields contributing to economy in the cost of education, I was thinking of a number of activities in which Unesco could take the lead and make the benefit of its knowledge available to Member States. Mobile school units and educational films, radio and television come under this. I am aware that the point is not totally ignored, but the programmes of work outlined fall far short of the large-scale research projects which we should have liked to find. Before proceeding to another point I wish to confirm my support of Unesco in its efforts to run the regional centres for school building, of which the programme includes three - one in Khartoum for Africa, one in Bandung for South East Asia and one in Mexico for Latin America. The Khartoum centre, in the running of which our Government has the privilege to participate, has passed the first stage of its existence after three years' engagement in the construction of major projects in three different African States and the recording of the findings. Steps are now being taken to reorganize it as a documentation centre for the wider benefit of the countries of the region.

12.15 The provision for adult literacy in the coming biennial programme deserves a great deal more than the hurried remarks which can be made in a brief address of a general nature. The eradication of world illiteracy is one of the biggest problems confronting the world of today, not only in its magnitude and the expenditure involved, but also in the complexity of the problems of research, co-ordination of programmes and the organization of the campaign. The adult education movement has caught the imagination of Unesco since its inception and at one time the contribution of the Organization to this work was considered to be greater than in any other educational field. When presenting a draft resolution for the launching of a world literacy campaign, the Sudan delegation to the twelfth session of this Conference stated that, if Unesco should succeed in achieving this objective, it would have more than justified its existence. Recalling this statement, may I be excused if I express misgivings that the allocation under the Regular programme shows a decrease of 32%. In part the explanation is that the provisions for this purpose will be forthcoming from the United Nations and national and other international agencies. Nevertheless, one might wish that Unesco should continue to concentrate its efforts in preparing for this unique undertaking.

12.16 In the field of youth activities our delegation can do no more than endorse the deliberations of the recent International Conference on Youth, in Grenoble, because we strongly believe that youth has a sacred rôle to play in the cause of international understanding.

12.17 The world-wide appeal launched by Unesco to save the monuments of Nubia was extremely successful and has, in fact, helped in preserving an invaluable heritage from an important phase of civilization. Among the recent discoveries which impressed the world of archaeology are the thriving cities and townships, churches and monasteries, showing the stage of development during the Christian era in Nubia. The three large frescoes displayed outside this hall are clear evidence of their artistic, humanistic and historical value. Our gratitude and thanks are humbly given to Unesco and to the different archaeological missions from the countries of Argentina, Denmark, Finland, France, Ghana, Norway, Poland, Spain, Sweden, United Kingdom, United States of America and Yugoslavia for their great efforts in saving the monuments of Nubia. We shall continue to appreciate with gratitude the services these missions have spontaneously given.

12.18 Mr. President, in concluding this brief address I wish to take the opportunity to reaffirm our confidence in this Organization and to assure it of our unfailing support and willing co-operation in all forms.

13. El PRESIDENTE:

Tiene la palabra el Sr. Abdul Aziz Bin Yeop, Vicepresidente de la Delegación de Malasia.

(13) PRESIDENT (Translation from the Spanish):
I call upon Mr. Abdul Aziz Bin Yeop, of the delegation of Malaysia.

14.1 Mr. ABDUL AZIZ BIN YEOP (Malaysia):

Mr. President, honourable delegates, ladies and gentlemen, our delegation would like to associate itself with the other delegations in congratulating Professor Sissakian on his election as President of this thirteenth session of the General Conference. We wish also to congratulate you, Sir, and your other colleagues, on your election as Vice-Presidents of this Conference. Nor must we forget our ex-President from Brazil, who so ably initiated us into the proceedings of this thirteenth session and whose tact and understanding immediately made new delegates attending this Conference for the first time completely at home and helped them to feel that we are all members of one great family, deliberating here for our common good and for the good of the countries and the peoples we represent. Our delegation feels confident that under the sincere and expert guidance of able men like Professor Sissakian, yourself and your colleagues, we should at this Conference, be able to deliberate and reach decisions in our interest and in the interest of the generations to come. We feel confident that Member States of this great Organization, in collaboration with the Director-General and the dedicated body of men and women who are his aides, will be able to agree on wise and far-sighted proposals enabling Unesco to carry further its difficult but rewarding tasks in the service of mankind in the fields of education, science and culture.

14.2 Our country, Mr. President, is but a small country. We feel indeed privileged and honoured to be associated in Unesco with the other countries of the world. Unesco has as its allotted responsibilities matters which are of vital importance and lie closest to the hearts of the ordinary men and women, the young people and the children of all our member nations. This is particularly true of developing countries like ours, which are striving to make up for lost time in our effort to improve the economic and social conditions of our people and to guarantee at least the basic needs of modern society. Our country and our delegation would therefore like to take this opportunity to pledge again our loyalty to Unesco, and to assure the Organization of our fullest support in the attainment of its objectives, as declared and set out in its Constitution.

14.3 Our country has always given priority to education and we have done so in our first and second five-year plans, the final year of the latter being 1965. About one quarter of our budget goes to education, and in the preliminary deliberations in preparation for the third five-year plan, from 1966 to 1970, there is every indication that this proportion will be maintained, if not increased.

14.4 Mr. President, in line with the plan adopted in the meeting of educationists held in Karachi in 1960, free primary education had been introduced in our country, as from 1961. Although there is enabling legislation for the introduction of compulsory education, it has not been found necessary to introduce this so far, there being almost no difficulty in persuading our children to seek admission to our schools. Some 94% of them are admitted annually, and the remaining 6% is made up of those who are unable to attend schools because of certain restrictive factors, difficulties of transport for those living in very remote and sparsely populated areas and other handicaps.

14.5 Mr. President, although we have made adequate provision for 6-year primary education for all children from the age of six, up till now suitable secondary education has been reserved for those considered capable of moving on to an academic education. However, we recognize that in a developing country such as ours, progress will depend not only on the provision of primary education, but also on equally wide provision of secondary education, including technical and vocational education. Beginning in January next year, nine-year education will be provided for all children, raising the school leaving age from

12 to 15. During the last three years of this course, the children will be taught a wide range of subjects, including pre-vocational subjects, but in one type of school they will be able to develop their skills and aptitudes according to their own abilities.

14.6 In the next stage of educational development, provision will be made for a number of technical and vocational schools to meet our manpower needs. This emphasis will also be reflected in our planning of the expansion of higher education, for which purpose we have set up a Higher Education Planning Committee which will examine the need for high level professional and technical men and for skilled manpower in the new industries which are being developed.

14.7 Mr. President, our delegation is therefore in full accord with the priorities proposed for 1965-1966, namely to maintain approximately the preponderant share assigned to education and to increase substantially the allocations for science and technology, so as to accord them an importance similar to that so far given to education. Unesco, as the international repository, will then in the course of the coming years add further to its stock of knowledge and experience in these fields, in the interest of Member States as a whole.

14.8 Our delegation is also pleased to note the measures proposed to be taken, first on an experimental basis, with a view to launching eventually a world-wide campaign against illiteracy. Our delegation fully agrees that the eradication of mass illiteracy is one of the most important problems facing the world today. We, who are able to enjoy the magic of the printed word, have an obligation to ensure that such magic is denied to less and less of our fellow men and women. Moreover, illiteracy is a great obstacle to social and economic development. Our delegation therefore fully endorses the steps proposed to be taken, in conjunction with Member States, and also the proposal to collaborate with other organizations of the United Nations system and other governmental and non-governmental organizations in this very vital matter.

14.9 Mr. President, I referred earlier to the dedicated men and women of Unesco. In order to achieve the objectives declared in the Constitution of this august body, it is essential that the nerve centre, the Unesco Secretariat and its various departments, should be staffed by men and women of high calibre - the more so in view of the expansion and widening of Unesco's range of activities and the increasing number of Member States coming within its fold. It is equally vital that they should have as their leader a man of the highest calibre - and this, Mr. President, Unesco has been most fortunate to have in the person of the Director-General. There may have been moments of stress and strain, moments of crisis, but in the ultimate resort we know that we can always rely on his great sense of duty and devotion to Unesco and the cause of international peace, progress and advancement.

14.10 Mr. President, in the light of his experience the Director-General has submitted proposals for the reorganization of the Secretariat for consideration at this Conference. He had informed us in the Administrative Commission that this had been done to enable the Secretariat of Unesco to serve Member States more effectively and more efficiently. Our delegation feels sure that the Director-General has put forward these proposals after exhaustive and careful consideration. We are not well versed in the intricacies of the Unesco set up, but from the relevant papers it appears to us that there is merit in these proposals, especially in the light of new priorities and emphasis, if we accept them at this Conference. Moreover, we feel it right and proper that we should be guided by the wisdom and experience of the Director-General in this regard, for after all he is in the best position to advise what is best for this Organization.

14.11 I shall now touch on one or two other problems which are of particular interest to us in the planning and development of education in our country. I refer to pre-service and in-service training of teachers. We are happy to note that due attention is being given to this in the next biennium and that during this period it is proposed to recruit specialists in Asia

to undertake studies lasting 3 to 4 months in a few countries. We fully support the steps it is proposed to take in this very important aspect of educational planning and implementation. Teachers who will be imparting knowledge to our young people and guiding them through the early and formative years of their lives should be imbued with the right spirit and be competent in the use of the right techniques. Otherwise national objectives formulated to meet the legitimate aspirations of the teeming millions in our countries will not be achieved and all the effort and hard work put in to plan and implement them will be in vain.

14.12 Our delegation is also pleased to note that prime importance is given in the programme for the next two years to the free flow of information and the development of information media. We also note that our colleagues on the Executive Board - to whom I would refer as members of our select band - fully support the proposals put forward and the plan to use for this purpose the anticipated increase in technical assistance resources, principally for the training of mass media education personnel. Our country has always been aware that good, effective communication plays a key rôle in any exercise. Plans and campaigns conceived with the best intentions and marked by the greatest ingenuities mankind can offer, have foundered all too often in the quagmires of frustration and misunderstanding because of lack of attention to the free flow of ideas and the exchange of experiences. We would therefore like to subscribe our support to these programmes and we look forward to sharing in the benefits that we feel sure will result from the wise decision to improve and make more effective Unesco's machinery and capacity in this very important sphere.

14.13 Mr. President, fellow delegates, I do not wish to take up much more of your time, but I would like to refer to just one other matter, the item on youth activities. Although perhaps this has not a place of prominence in the Proposed Programme and Budget for 1965-1966, our delegation is pleased to note that Unesco is not only concerned with the higher realms of studies in the fields of education, science and technology, but clearly demonstrates its versatility by being equally concerned with the subject of youth and how it occupies its leisure time. Our country considers that the dissemination among young people of the ideals of peace, friendship and mutual understanding is very important. Youth makes up a large part of our population and the annual increase of the birth rate in our country is about 3.3%. We have a multi-racial population, although we are united in our loyalty and completely at one in our determination to work and strive together in our nation's cause. The moulding of the minds of our young and the channelling of their energies and exuberance into more healthy and meaningful pursuits in life is therefore of the greatest importance. This we feel should be done not only within the confines of the classroom or in the precincts of the university campus, but also in environments and surroundings in which young people come into direct contact with the complexities and realities of day to day living. They can then be coached and guided to assume the duties and responsibilities of citizenship of a progressive nation of the Twentieth century, believing in the fundamental freedoms and respecting the rights of their fellows. Our delegation therefore fully supports Unesco's intention and proposals in this regard.

14.14 Finally, our delegation would like to reiterate our country's abiding faith in Unesco. We have always been proud to be a Member State of this great Organization. As a young country we have, perhaps, so far been mainly a recipient member, benefiting from the material and intellectual aids Unesco has to offer from its international store of knowledge and expertise. However, we hope in the not too distant future to be able, on our part, to contribute what little share we can to this common pool as we advance further in the path of progress and enlightenment. Meanwhile, we hope to continue to derive support and guidance from Unesco in the planning and implementation of our national programmes in the spheres of education, science and culture. Let me conclude by affirming that it is our sincere and deep conviction that this august body, the focal point of international collaboration relating to education, science and culture, will continue to be the major force it has always been in the relentless and continuing war declared by mankind against its greatest enemies - ignorance, disease, intolerance, racial prejudice and hunger.

15. El PRESIDENTE:
Tiene la palabra el Excmo. Sr. Benibenger Blay, Jefe de la Delegación de Ghana.

(15) PRESIDENT (Translation from the Spanish):
I call upon Mr. Benibengo Blay, head of the delegation of Ghana.

16.1 Mr. BENIBENGOR BLAY (Ghana):
Mr. President, distinguished delegates, ladies and gentlemen: I am grateful to have the honour of addressing this august international parliament of education, science and culture. Allow me, Mr. President, to extend the congratulations of the Ghana delegation to Professor Sissakian on his election as President of this Conference. My President, Osagyefo Dr. Kwame Nkrumah, has asked me also to convey his personal greetings to the Conference and to wish it success in its deliberations.

16.2 On behalf of my delegation I wish to add our thanks to those already given the Director-General and his staff for drawing up a balanced and well thought out programme for the biennial period 1965-1966. We, in Africa, are particularly grateful to Unesco for the practical assistance it has given African Member States in the field of educational planning and the training of teachers, and scientific and technical staff. Many of our countries have used the plan drawn up at the Addis Ababa Conference in 1961 and the recommendations of the Tananarive Conference as the basis for drawing up our own development plans in education. Those of us who drew up educational plans before the Addis Ababa Conference have rephased them in the light of the priorities set up at Addis Ababa; and thanks to a bold and progressive educational policy, many of the targets set under the Addis Ababa plan have been exceeded in Ghana. As in most other countries, we realize that education is the keystone to economic and social progress. Since 1961, the educational system in Ghana, from the primary to the highest level, has been reshaped so as best to serve the needs and aspirations of a rapidly developing country.

16.3 Education has been given a prominent place in the new seven-year development plan which was launched by Osagyefo, the President, in March this year. Under the plan, the elementary school course, which was formerly of ten years' duration now takes only 8 years, and will be followed by a 2-year vocational school course during which training will be given in vocational subjects. The five-year secondary school course is being reduced to four years. There is a two-year sixth form course which prepares students for entrance to the universities. The basic university course is of three years' duration. Teacher training is now a straight four-year course with a strong emphasis on academic content. The most significant thing about the seven-year development plan in education is the emphasis being given to science education and technical training at all levels of the educational system. Science teaching is being introduced in the lowest classes of the primary school. One expert in science education has been engaged under technical assistance to plan science centres throughout the country, and efforts have been made to develop a comprehensive and practical science curriculum for the primary schools.

16.4 With our educational programme orientated towards science and technology, we are particularly gratified to note that the Director-General has strengthened Unesco's work in the natural sciences and is giving the same impetus to science as that given to general education in 1960. This will enable us to ask the Organization for assistance to develop our science programme and we have, in fact, submitted a request under the Participation programme for science equipment and experts in science teaching at the primary school level to help us to establish a Science Training Institute. The Institute will provide a crash programme in science education to teachers in the elementary schools. Groups of about 60 teachers at a time will be admitted to the institute for a three months' course in science teaching.

16.5 A long-term programme for the training of science teachers for the secondary schools and teacher training colleges is already in operation at the University College of Science Education, at Cape Coast, and the Government has requested assistance from the

United Nations Special Fund programme to enable it to carry on with the programme. At a higher level, the Kwame Nkrumah University of Science and Technology has planned to establish in its Faculty of Technology a department of natural resources where special courses will be provided. It is expected that Unesco will help in the establishment of this department, which will train experts who are very much needed for the utilization of natural resources in our part of Africa. We hope that Unesco will readily come to our assistance since, happily for us, the proposed department falls in line with the programme for the application of science and technology to development.

16.6 The Ghana Academy of Sciences, which is responsible for the co-ordination of all our scientific activities, including research, wishes to take advantage of the emphasis which the Director-General is placing on the development of the natural sciences to put in a request for a Central Scientific Instrument Organization. We have realized that both educational and industrial research are often hampered by lack of scientific instruments, and it is difficult to repair locally the few that are available. A central organization would help to remedy the situation.

16.7 Mr. President, you will find from what I have been saying that, as far as Ghana is concerned, the Natural Sciences section of the programme for 1965-1966 is just what the doctor ordered. But I must point out, Sir, that when the prescription is given, the doctor should not always insist that it be taken only in a certain way at a certain time. We have found, as the Director-General has found in a slightly different context, that sometimes the conditions governing aid from the United Nations Specialized Agencies are not flexible enough to allow the recipient country sufficient room to manoeuvre. We realize, of course, that international organizations like Unesco have to cater for Member States with different needs and at different stages of development, and must of necessity devise a machinery that is general enough to suit all comers. However, adequate provision should be made in aid agreements to enable recipient countries to modify the projects for which the aid is given to suit changes in emphasis, and changes that are taking place in the country generally.

16.8 One other aspect of aid which is likely to cause friction is the amount of control that the recipient country or its agencies can exercise over a project. There is no trouble when a completely new institution is being set up with assistance from a Specialized Agency. Trouble is likely to start, however, when a project is established within an existing organization or institution. When this happens there is likely to be conflict between the leader of the international staff assigned to the project and the local head of the institution, because of what the Director-General calls "a situation in which responsibilities are so divided that it is not normal". It is the view of the Ghana delegation that Unesco should look into this problem and introduce modifications to cover cases where projects are started within an existing organization.

16.9 In Ghana great efforts are being made to disseminate among the youth the ideals of peace, friendship and understanding among people. But, as the saying goes, "charity begins at home"; the Government has therefore established a youth movement to cater for all the children of school age. The aim of the movement is to inculcate into the young of Ghana, national consciousness, respect and understanding for other people - irrespective of racial origin - and love for world peace, and to train them to be of service not only to their country, but to the world as a whole. We believe that if the children from the various regions are brought together to live and play together in peace and friendship, they will learn to live in peace and in friendship with peoples of other countries.

16.10 Great strides have been made in Ghana in the field of adult education, especially in the attempt to eradicate illiteracy. The problem of illiteracy is being tackled with great vigour and it is hoped that illiteracy will be completely wiped out during the next few years. Ghana therefore fully supports the provisions made by Unesco for the World Literacy Campaign, and is prepared to play its part in the experimental programme.

16.11 The Ghana Institute of Art and Culture and the Institute of African Studies at the University of Ghana are working hard to encourage the study and dissemination of Ghanaian and African culture. Courses are provided at the Institute of African Studies for the study of African music and drama, and the Institute of Art and Culture provides assistance to help Ghanaian artists to improve their work. Much, however, remains to be done, especially in research into the basis of African culture and the recording and publication of the results of the research.

16.12 In recasting the Major Project on Mutual Appreciation of Eastern and Western Cultural Values, as has been recommended by the Advisory Committee, it is hoped that the Director-General will give special attention to the problem of making African culture more widely known than it is at present. It seems to me, Mr. President, that the time has come when an effort similar to the Major Project should be made in the study and propagation of Latin American and African cultural values. The "organic plan" for the study and presentation of African culture could form the basis of such a project.

16.13 Finally, Mr. President, I wish to affirm on behalf of my delegation that the people of Ghana will continue to support Unesco in fulfilling the ideals for which it was created. It is our hope that its activities, especially in Africa, will contribute towards the elimination of ignorance, poverty, racial injustice and foreign domination within the shortest possible time.

17. El PRESIDENTE:
Tiene la palabra el Excmo. Sr. A. B. Cummings, Jefe de la Delegación de Liberia.

(17) PRESIDENT (Translation from the Spanish):
I call upon Mr. A.B. Cummings, head of the delegation of Liberia.

18.1 Mr. CUMMINGS (Liberia):
Mr. President, Mr. Director-General, distinguished delegates, the evolution of time has again brought us within these historic walls to give account of ourselves and to bear testimony to and assess the tremendous achievements of Unesco for the past two-year period.

18.2 We will all agree that some of the most significant political, social, economic and scientific changes have taken place in our world today within this short span of two years - changes that have in one way or another influenced our progress and development as peoples and as nations. These changes have opened up to some of us a new era for political and social advancement; to others they have brought tremendous scientific and technological achievements and, perhaps to some, serious setbacks to economic growth and expansion. Whatever may have been the circumstances, the essential fact is that we have survived to continue the struggle for existence.

18.3 My delegation feels today as it did two years ago when we had the honour of addressing you from this same rostrum, that there is no necessity for us to debate or discuss the programme and budget here in any detail because this instrument, presented by the Director-General and endorsed by the Executive Board, is the result of careful and expert consideration based on experience and the technical analysis of the future goals and objectives of Unesco. More than this, through our suffrage, we have delegated to them the solemn responsibility of administering the affairs of Unesco and without lengthy debate we should endorse and support their proposals and their thinking.

18.4 We would also like to echo the warm expressions of confidence and congratulation extended by our colleagues to Professor Sissakian on his unanimous election to the high and distinguished office he now holds, and to you, Mr. Director-General, and the members of the Executive Board, for a job well done. May we say that you have the continued support, as in the past, of our Government and the Liberian people.

18.5 Our delegation wishes to take this opportunity to make just a few brief comments. In the first place, we are happy that the budget level of $48,925,000 as proposed by the Director-General and endorsed and recommended by the Executive Board, has been approved. Our delegation supported this budget ceiling because we felt that it was both realistic and reasonable. At the same time, however, my delegation would like to sound this note of caution: budgetary increases should never be automatic. No matter how great our hurry to grow and develop, increases in the budget should be the result of careful consideration and judicious planning.

18.6 The Liberian delegation is also happy to note the priority given to education and science in the programme and budget for the next financial period. We developing nations look forward to receiving our just portion of the amount that will be set aside for education and science, as our just needs dictate.

18.7 In Liberia, over the past two decades, we have been working assiduously to expand our educational facilities to provide more opportunities for our people. This we have done with great sacrifice. However, we take consolation in the fact that education is a long-term investment; that its results are not immediate but, when reached, provide resources for continuous growth and development. Owing to our present limited resources we have not been able to move as rapidly as our needs demand, but we have made progress.

18.8 In 1962, Liberia presented to the Conference of African Ministers of Education in Paris a ten-year plan for education which took into consideration all areas of educational development. Later, it was felt that the budget required was too ambitious in view of the resources at our disposal and the plan was therefore reduced in 1963 to the present five-year one. This five-year plan provides for the improvement and expansion of our university, for an increased number of primary and secondary schools, vocational training and teacher training institutes, as well as expansion of adult education activities. It is already in operation and we are able to say that we have approached, if not reached, our target for the first year. The plan calls for support from the national budget and for bilateral and multilateral agreements and loans. It is encouraging to note that in order to give the fullest effect to this plan, our eminent and far-sighted President, Dr. Tubman, proposed to the National Legislature earlier this year a Bill which provided for the setting up of a relief fund to run for three years which will supplement the appropriation provided for education in the national budget. The Bill has been passed and is now in full force. We feel that this is a tremendous step forward and look with great enthusiasm to the future of education in Liberia.

18.9 It must be admitted, however, that this small national effort designed to boost the programme of education in Liberia will in no way provide the answers to our many problems. And it is here - that is, where we ourselves have left off - that we must look for aid, both technical and financial, from those who can help us.

18.10 Commenting briefly on the world campaign against illiteracy which is about to be launched by Unesco, we wish to express our approval of the resolution adopted by the United Nations General Assembly, in December last which marked an appropriate step in the right direction. In Liberia, we have for many years been struggling against this monstrous enemy in the effort to unite all groups of our people, thereby giving them a sense of oneness, a sense of belonging and, above all, a sense of freedom. We are still engaged in this struggle and will not cease until illiteracy is completely eradicated among us; this is the ultimate goal of our Government. We therefore welcome international co-operation and assistance in this regard. We recall that early in the 1950's, Liberia received tremendous assistance from Unesco in the area of fundamental education, which is a part of the whole scheme of literacy teaching, adult education and community development. For this, we are grateful and feel indebted, but we are obliged to say that there is room for more assistance in this area.

18.11 Finally, the Liberian delegation wishes to welcome our new Member and Associate Member States into this great family of nations. May your participation be as fruitful and enjoyable as ours has been.

18.12 Again, may we assure you, Mr. President and Mr. Director-General, of our Government's continued co-operation and support of the work of Unesco in the interest of education, science and culture. May Unesco not only strive to preach the gospel of peace and peaceful coexistence but always strive to establish that peace in the hearts and minds of men. For only then will there be true peace and brotherhood on earth.

19. El PRESIDENTE:

Tiene la palabra el Excmo. Sr. B. Galiba, Ministro de Educación, Jefe de la Delegación del Congo (Brazzaville).

(19) PRESIDENT (Translation from the Spanish):

I call upon Mr. B. Galiba, Minister of Education and head of the delegation of the Congo (Brazzaville).

20.1 M. B. GALIBA (Congo - Brazzaville). -

En prenant la parole à l'occasion de la discussion générale de la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco, j'ai voulu apporter aux différentes délégations, ici réunies et, par leur intermédiaire, aux peuples qu'elles représentent, le salut fraternel, le message d'amitié et de paix du peuple congolais.

20.2 Nouveau venu dans cette assemblée, j'ai été frappé par la sérénité qui préside à nos débats, par l'esprit de coopération et de compréhension mutuelle qui anime tous les participants et, partant, par l'efficacité de cette vaste organisation qu'est l'Unesco.

20.3 Cela explique que le Congo, pays jeune qui n'est membre de l'Unesco que depuis le 24 octobre 1960, en a déjà tiré des bénéfices appréciables :

Une mission de l'Unesco est installée à Brazzaville et rayonne sur toute l'Afrique centrale ;

Une Commission nationale pour l'Unesco a été créée en 1962 ;

Un Centre national de documentation pédagogique a été créé et prend chaque jour plus d'importance ;

Une Ecole normale supérieure a été ouverte à Brazzaville et voit chaque année augmenter le nombre de ses professeurs, tous experts de l'Unesco ;

De nombreuses bourses d'études ont été accordées à de jeunes Congolais.

20.4 Je ne cite là que les acquisitions les plus importantes que le Congo doit à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

20.5 Tout récemment, le Gouvernement du Congo-Brazzaville, dans le cadre de la coopération entre l'Unesco et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, a bénéficié d'un accord sur un programme d'amélioration et de développement de l'enseignement sur toute l'étendue du territoire de la République. Ce programme, qui s'intègre harmonieusement dans le Plan quinquennal de développement, se propose :

A long terme, une scolarisation à 100 % dans l'enseignement primaire, au cours des dix années qui suivront la signature de cet accord, la formation d'un corps enseignant congolais correspondant aux besoins du pays, et l'orientation de l'enseignement secondaire dans un sens plus favorable au développement scientifique et technique du pays.

A court et à moyen termes, l'amélioration sensible et progressive de l'enseignement, en quantité et en qualité, à tous les niveaux, afin d'atteindre les objectifs définis plus haut.

20.6 Pour atteindre ces buts, un plan d'action a été mis au point. Il s'agit, notamment, dans le domaine de l'enseignement primaire et normal :

De combattre la pénurie que connaît notre pays en personnel enseignant et en locaux, par la construction annuelle d'un certain nombre de classes et la formation d'un nombre équivalent de maîtres (le Gouvernement espère pouvoir compter sur 4.915 maîtres et sur 4.915 classes primaires à la fin de 1973, pour une population scolarisable et scolarisée de 221.000 élèves à la même époque).

De créer une école normale complète, en vue de former graduellement jusqu'à 150 instituteurs par an, le complément de l'effectif enseignant étant fourni par des cours de formation accélérée.

De reviser et d'adapter la structure, les méthodes et les programmes de l'enseignement, en vue de les rendre plus pratiques et plus conformes aux besoins de la population congolaise.

D'équiper les écoles primaires complètes et les centres normaux existants avec du matériel technique et scientifique adapté, qui puisse permettre l'utilisation des méthodes modernes d'enseignement et l'orientation des élèves vers des études ou des activités successives, répondant mieux aux impératifs de l'économie congolaise.

De faciliter et d'augmenter les contacts entre les inspecteurs primaires et les écoles, afin que le contrôle pédagogique et administratif s'effectue en profondeur et de façon suivie.

20.7 Dans le domaine de l'enseignement secondaire général et technique, il s'agit :

De créer, par la transformation de certains collèges d'enseignement général, des cours d'orientation agricole, artisanale ou ménagère qui, tout en assurant la continuation de la formation générale, donneront aux élèves les connaissances indispensables pour qu'à la fin de leurs études ils soient des éléments utiles au développement social et économique du pays, surtout en milieu rural.

De doter les cours d'orientation, les collèges d'enseignement général existants et les lycées d'un équipement scientifique et technique complet - ce qui permettra de préparer et d'orienter les élèves, grâce aux méthodes les plus modernes, vers les études et les activités scientifiques et techniques qui sont nécessaires pour le développement normal du Congo.

De former annuellement, à la fin d'une période estimée à 5 ans, une moyenne de 120 bacheliers complets et de 650 titulaires du brevet ou d'un diplôme équivalent, parmi lesquels les deux tiers auront reçu une solide formation scientifique et technique.

D'assurer, en qualité et en quantité, la formation de professeurs congolais pour les collèges d'enseignement général, afin de remplacer graduellement le personnel enseignant étranger, moyennant un complément d'aide à l'Ecole normale supérieure sous forme d'équipement pédagogique de type varié.

20.8 Dans le domaine de l'enseignement normal supérieur, il s'agit : de poursuivre et d'encourager la formation de professeurs congolais à l'Ecole normale supérieure de Brazzaville, dont le développement est prévu au plan d'opérations couvert par l'accord conclu, en juin 1962, entre le Gouvernement et le Fonds spécial des Nations Unies, et pour lequel le Gouvernement a prévu une contribution de 2.205.000 dollars, qui viendra s'ajouter à une allocation de 1.299.600 dollars provenant du Fonds spécial.

20.9 La délégation du Congo-Brazzaville est satisfaite de l'importance que la Conférence générale de l'Unesco, à sa treizième session, a accordée au Programme mondial d'alphabétisation, et félicite le Directeur général de la clarté des exposés contenus dans les documents préparés pour la Conférence générale et relatifs à ce problème. Ce point n'a pas échappé aux autorités congolaises chargées de l'éducation nationale.

20.10 L'efficacité d'un plan national de développement dépend, en grande partie, du concours de toutes les couches de la population et suppose l'acquisition, par cette population, de compétences et de connaissances nouvelles. D'où l'idée de la mise en place d'un programme général d'éducation permanente des adolescents et des adultes appelés à réaliser les objectifs du plan. Cette idée n'avait pas, jusqu'ici, été suffisamment exploitée au Congo, bien que les initiatives prises en ce sens n'aient pas été négligeables ; mais il est apparu que l'effort à demander au pays ne serait un investissement économique valable qu'à la triple condition :

Que l'organisation rationnelle d'une expérience à l'échelon national remplace les efforts dispersés de services ou groupements travaillant sans programme et sans contrôle pédagogique valable, en utilisant des méthodes inadaptées.

Que soit entreprise la recherche des motivations sans lesquelles une fréquentation assidue des cours est illusoire.

Que l'organisme chargé de cette expérience dispose de moyens financiers à la mesure de l'entreprise, une aide extérieure importante étant d'ailleurs nécessaire, en raison des charges supportées actuellement par le budget de l'enseignement.

20.11 Le Congo a fait, depuis dix ans; un effort considérable pour scolariser sa jeunesse. Il semble maintenant acquis que, dans le cadre de l'actuel plan quinquennal, la quasi-totalité de la population de 6 à 14 ans sera scolarisée. La prolongation, jusqu'à 16 ans, de la scolarité obligatoire exigera des efforts nouveaux, mais il apparaît désormais possible de mener de front la lutte contre l'analphabétisme chez les adultes et chez les enfants.

20.12 L'année 1964 est la première année d'exécution du plan quinquennal. Ce plan ne prévoyait pas, implicitement, la mise sur pied d'une entreprise d'alphabétisation de cette ampleur.

20.13 Le Gouvernement né de la révolution de 1963 s'attache à rechercher les moyens de réaliser le plan avec le maximum d'efficacité. C'est pourquoi le Ministère de l'éducation nationale a pris l'initiative de provoquer des réunions préparatoires, en vue d'élaborer une doctrine d'alphabétisation des adultes et de rechercher les moyens de réaliser, dès l'année 1964, une première expérience limitée à Brazzaville. Si l'effort accompli jusqu'à ce jour semble maigre, les projets sont ambitieux et réalistes.

20.14 Le plan d'alphabétisation qui a été élaboré prévoit, en effet, la mise en oeuvre de deux expériences : l'une en milieu urbain, qui touchera une population stable sur laquelle des contrôles pourront être régulièrement effectués afin de juger de l'efficacité des méthodes utilisées ; l'autre qui devrait toucher l'ensemble de la population congolaise et, principalement, celle des milieux ruraux.

20.15 Une expérience d'alphabétisation à l'aide de la télévision est prévue pour le centre urbain de Brazzaville. Son démarrage a été fixé à janvier 1965, les travaux préparatoires, les enquêtes, les inventaires des moyens et la mise au point de la méthode devant être terminés à la fin de 1964. La population adulte de Brazzaville s'élève à plus de 70.000 individus et la population visée par l'expérience est estimée à 48.000 individus, dont plus de 28.000 analphabètes complets.

20.16 La mise en oeuvre d'une seconde expérience d'alphabétisation, à l'aide de la radio, est prévue à plus long terme et devra tenir compte de facteurs différents : dispersion de la population, absence totale de récepteurs dans les écoles rurales, orientation différente des intérêts des auditeurs, difficultés du contrôle, en raison des distances et de l'état des routes.

20.17 Le plan de financement de ce programme national d'alphabétisation des adultes, tout en demandant au budget national une contribution importante, fait largement appel à l'aide extérieure, tant bilatérale que multilatérale. La République du Congo croit réunir le maximum des critères demandés par l'Unesco pour figurer au nombre des pays qui seront choisis comme pays-pilotes pour l'application du programme mondial d'alphabétisation.

20.18 La délégation du Congo-Brazzaville a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme le Programme proposé par le Directeur général, notamment en ce qui concerne les problèmes de l'éducation, cet "instrument efficace de lutte contre toutes les formes de discrimination, l'un des meilleurs moyens de diffuser, dans la jeunesse, les idéaux de paix et d'amitié et un puissant facteur de compréhension entre les peuples". La priorité accordée aux sciences exactes et naturelles et à l'application de ces sciences au développement redonne à cet important domaine de l'activité de l'Unesco la place qui lui revient. La mise au point et l'exposé lumineux d'un plan organique de collaboration culturelle avec l'Afrique nous ont per-

mis de mieux nous pénétrer des principes fondamentaux de cette collaboration et d'en dégager les domaines prioritaires.

20.19 C'est à toutes ces activités que notre organisme va, comme par le passé mais avec une foi et une conviction toujours accrues, s'atteler pour la période biennale qui va commencer. La République du Congo apportera sans réserve sa modeste contribution à cette oeuvre commune.

21. El PRESIDENTE:

Tiene la palabra el Dr. Johannes Pietryga, observador de la Confederación Internacional de Sindicatos Cristianos.

(21) PRESIDENT (Translation from the Spanish):

I call upon Dr. Johannes Pietryga, Observer of the International Federation of Christian Trade Unions.

22.1 El Sr. PIETRYGA (Representante de la Confederación Internacional de Sindicatos Cristianos):

Señor Presidente, distinguidos delegados: La Confederación Internacional de Sindicatos Cristianos, organización no gubernamental reconocida como entidad consultiva de la Unesco en la categoría A, se siente sumamente agradecida al Presidente por haberle otorgado la palabra, a pesar del tiempo muy limitado de que se dispone. Asimismo, los trabajadores afiliados en más de 70 países se sienten sumamente reconfortados por esta distinción. Lejos de ser confesional, nuestra organización reune a budistas, hindúes, musulmanes, cristianos de toda confesión y creyentes de otras religiones que han reconocido el valor de los principios sociales del cristianismo como base de su acción. El dinamismo y ciertas preocupaciones espirituales del Programa de la Unesco hacen que los trabajadores se sientan comprendidos. Por eso felicitan al Director General que ha sabido darle esta orientación, y le ofrecen su modesto apoyo en la medida en que, más allá de la pura función tecnológica, la Unesco apunta al hombre, al individuo. Así ha interpretado nuestra Confederación las palabras con que el Director General comenzó este debate.

22.2 El desequilibrio de objetivos del Programa determina un orden de prioridades. Unas se deben a la urgencia de las necesidades, otras a los límites del presupuesto; todas ellas podrían designarse "prioridades objetivas". La Confederación desea señalar a la atención de la distinguida Conferencia las que considera "prioridades subjetivas" que apuntan al hombre mismo. La humanidad no está formada solamente por investigadores, expertos científicos y técnicos altamente calificados, sino sobre todo por personas de los estratos más modestos de la sociedad.

22.3 En el Programa de la Unesco se atribuye un papel amplio y vasto a la ciencia, pero no se insiste bastante en la necesidad de hacerla llegar al pueblo, sobre todo al trabajador, para que éste pueda participar en el desarrollo de la técnica según sus aptitudes y sus intereses. Aspiramos, pues, a un proceso de democratización de las ciencias y de la técnica. Sabemos muy bien que a este aspecto se refiere, en general, el programa de planeamiento de la educación. Desde luego en este planeamiento no se concibe a la sociedad como un ente colectivo al cual debe subordinarse la persona, sino como un conjunto de individuos. En este sentido cumplen una función importante tanto los sindicatos independientes, como los que son miembros de la Confederación, que representa auténtica y fielmente los intereses y el deseo de sus afiliados. Su programa y sus principios reflejan el respeto por la persona humana, por sus derechos fundamentales e inalienables. Su participación en el planeamiento de la educación garantiza, pues, la presencia de sectores importantes de la sociedad. La Confederación se siente feliz de ofrecer su plena colaboración a la Unesco. Esperamos que la Secretaría de la Unesco adopte otro criterio en sus contratos con las organizaciones no gubernamentales, de tal manera que la cooperación no sea unilateral y limitada a las organizaciones científicas y de investigación.

22.4 La formación constituye otro aspecto de la democratización de las ciencias y la técnica. Hablo en este momento sobre todo en nombre de nuestras organizaciones miembros de los países en vías de desarrollo. En el Programa para 1965-1966 figura casi exclusivamente la enseñanza superior técnica, sea industrial o agrícola, cuya estructura se aplica a los países industrializados. Pero falta en general la formación de cuadros técnicos de categoría media, que sólo puede lograrse mediante programas extraescolares, postulado primordial de la Conferencia sobre la Juventud, celebrada este verano con los auspicios de la Unesco.

22.5 Todos estos problemas no se reducen a cuestiones técnicas o metodológicas, sino que desembocan en la ética. El Director General en su brillante discurso de introducción al debate general, dijo que la vocación de la Unesco es esencialmente ética. Y los fundamentos de esa vocación son humanistas. El Secretario General de la Confederación se refirió en otras reuniones de la Conferencia General a un humanismo que no es sino un estímulo para que gobiernos de sistemas sociales diferentes, de bases ideológicas distintas y de diversas tradiciones culturales, puedan orientar sus programas a fin que la persona humana sea causa y meta de los mismos. No sólo en el plano internacional, sino también en el nacional es menester el respeto a la diversidad de las convicciones, para que la vocación ética de que habló el Director General no sea solamente una bella palabra, sino que corresponda realmente a la finalidad auténtica fijada a la Unesco por su Constitución: promover y apoyar todo esfuerzo y todo anhelo en el campo de la educación, la ciencia y la cultura.

22.6 Si el Director General da tanta importancia a la acción ética, es difícil comprender que disminuyan gradualmente en el Presupuesto los fondos destinados a programas internacionales de intercambio destinados a las organizaciones de trabajadores, de mujeres y de la juventud. Ellos también sufren las consecuencias de limitaciones geográficas que entrañan una discriminación. Estos programas significan algo más que un intercambio de métodos, experiencias y resultados entre los países; también promueven un respeto mayor entre culturas diferentes y una comprensión más profunda de los problemas de otras naciones, lo cual conduce a una solidaridad de gran valor para la acción internacional. Estimulan a los dirigentes nacionales haciéndoles saber que no están solos, que sus problemas son comprendidos fuera de sus fronteras.

22.7 Un gran objetivo de la Unesco en el plano moral, ha de ser la promoción de la justicia social. En el campo de la educación, por ejemplo, las estadísticas prueban que las regiones rurales no gozan del mismo apoyo que las urbanas. Esto vale tanto para los países en vías de desarrollo como para los industrializados. Conocemos muy bien las dificultades con que tropiezan los gobiernos en esta materia y la magnitud de las inversiones de personal y de fondos que se necesitan para alcanzar resultados cuantitativamente modestos. Con orgullo puedo declarar que la Confederación ha merecido y merece la confianza de la población campesina en los países en vías de desarrollo. Nuestra cooperación y colaboración sinceras con los gobiernos y la Secretaría de la Unesco puede aliviar por lo menos la injusticia social que sufre el campesino, y contribuir eficazmente al logro de la finalidad ética de la Unesco. El estudio de este problema por la Conferencia General sería un gesto noble que infundiría esperanzas a los desheredados.

22.8 La Unesco y el sindicalismo, representado por la Confederación, persiguen un objetivo común: la solidaridad de los pueblos para promover los valores espirituales y culturales; la solidaridad fraternal de los trabajadores más humildes cuya acción y esfuerzo no por modestos son menos fecundos, y que han contribuído y continúan contribuyendo diariamente a que los hombres descubran que son iguales en dignidad y en derechos, que tienen un origen y un destino comunes.

(22.1) Mr. J. PIETRYGA (Representative of the International Federation of Christian Trade Unions) (Translation from the Spanish):

The International Federation of Christian Trade Unions, a non-governmental organization having category A consultative status with Unesco, is most grateful to the President for this

opportunity to address you, despite the very limited time you have available; its affiliated workers in more than seventy countries will likewise be greatly encouraged by this distinction. Far from being sectarian, our organization includes among its members, Buddhists, Hindus, Moslems, Christians of all denominations and believers from other religions who have recognized the value of the social principles of Christianity as a basis of action. Thanks to the dynamic quality of Unesco's programme and some of its spiritual preoccupations, workers feel that their position is understood. For this they congratulate the Director-General who has been responsible for this trend, and offer him their modest support in so far as Unesco, over and beyond purely technological considerations, is concerned with man, with the individual. That is how our Federation has interpreted the words with which the Director-General opened this debate.

(22.2) As the objectives of the programme do not all carry equal weight, an order of priorities has had to be set. Some are based on the urgency of needs, others on budgetary considerations; all could be termed objective priorities. The Federation would like to recall what it regards as the subjective priorities, i.e. those which are concerned with the individual man. Humanity consists not only of research experts, scientists and technicians, but also of vast numbers of people in the more modest strata of society.

(22.3) While science has been given a vast and far-reaching importance in Unesco's programme, insufficient stress has been laid on the need for bringing it to the public, and particularly the worker, so that he too can contribute to technical development as his capacities and interests allow. We should therefore like to see a certain democratization of science and technology. We realize that the programme of educational planning is largely concerned with this. In this planning, therefore, society is regarded not as a collective entity to which the individual must be subordinated, but as a totality of individuals. In this regard, an important part is played both by the independent trade unions and those which are members of the Federation, which is the genuine and loyal representative of the interests and desires of its affiliates. Its programmes and principles reflect a respect for the human person, for his fundamental and inalienable rights. Its participation in the planning of education thus ensures that important sectors of society are represented. The Federation is happy to offer its full co-operation to Unesco. We hope that the Unesco Secretariat, in its contracts with the non-governmental organizations, will adopt a new criterion to ensure that co-operation is no longer unilateral and restricted to the scientific and research organizations.

(22.4) Training also enters as a factor in the democratization of science and technology. I now speak mainly for our member organizations in the developing countries. The 1965-1966 Programme is concerned almost exclusively with advanced technical education, industrial or agricultural, in a form suitable to industrialized countries. There is, however, a general lack of training for technical cadres in the middle categories, for which provision can be made only through out-of-school programmes; this was stipulated as a basic necessity by the conference on youth held this summer under the auspices of Unesco.

(22.5) None of these problems can be reduced to mere questions of technique or methodology - they also involve moral issues. In his brilliant introduction to the general debate, the Director-General said that Unesco's vocation was essentially ethical, and its bases humanistic. Elsewhere during the General Conference the Secretary-General of the Federation has spoken of a humanism that will encourage governments having differing social systems, different ideological ideas and varying cultural traditions to keep the human person always in mind as the ultimate reason for their programmes. Nationally as well as internationally, a respect for diversity of convictions is essential if that ethical vocation of which the Director-General spoke is not only to be fine sentiment but is in fact to accomplish what the Unesco Constitution intended, namely, encourage and support all efforts and all aspirations that tend to promote education, science and culture.

(22.6) Since the Director-General attaches so much importance to the ethical aspect, the gradual reduction in the allocations for international exchange programmes for workers', women's and youth organizations is difficult to understand. They, too, suffer the consequences of geographical restrictions that breed discrimination. These programmes mean something more than just an exchange between countries of methods, experience and results; they also lead to an increased respect for the cultures of other nations and a deeper understanding of their problems, a solidarity that is of great significance to international relations, an encouragement to national leaders who realize that they are not alone, but that there is understanding for their problems beyond their own frontiers.

(22.7) Morally, the promotion of social justice must be one of Unesco's major objectives. In regard to education, for example, statistics show that, in the developing as in the industrialized countries, rural areas do not enjoy the same advantages as the urban areas. We fully realize the difficulties of governments here, and the investments in terms of men and money needed to produce even limited quantitative results. The Federation believes it merits and has earned the confidence of rural people in the developing countries; our loyal collaboration with governments and with the Unesco Secretariat can at least help to alleviate the social injustice under which the peasant labours, and really advance the Organization's ethical purpose. It would be generous of the Conference to consider this problem, a gesture from it that would give hope to the least privileged.

(22.8) The common purpose of Unesco and trade unionism as represented by the Federation is international solidarity with a view to promoting spiritual and cultural values, the brotherhood of modest workers whose work and efforts are no less fruitful for being modest and who have contributed, and are daily contributing, to men's consciousness of the fact that they are equal in rights and dignity, that they have a common origin and a common destiny.

23. El PRESIDENTE:
La próxima sesión plenaria se celebrará a las tres de la tarde. Se levanta la sesión.

(23) PRESIDENT (Translation from the Spanish):
The next plenary meeting will start at 3 p.m. The meeting is adjourned.

The meeting rose at 1 p.m.
La séance est levée à 13 heures.
Se levanta la sesión a las 13.00.
Заседание закрывается в 13 ч.

SEVENTEENTH PLENARY MEETING

29 October 1964 at 3.15 p.m.
President: Mr. Norafr M. SISSAKIAN (USSR)

DIX-SEPTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

29 octobre 1964, à 15 h. 15
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

DÉCIMOSÉPTIMA SESIÓN PLENARIA

29 de octubre de 1964 a las 15.15
Presidente: Sr. Norafr M. SISSAKIAN (URSS)

СЕМНАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

29 октября 1964 г. в 15ч. 15м.
Председатель : Н.М. СИСАКЯН (СССР)

ANNOUNCEMENT BY THE PRESIDENT (RECOMMENDATIONS OF THE GENERAL COMMITTEE OF THE CONFERENCE)

COMMUNICATION DU PRESIDENT (RECOMMANDATIONS DU BUREAU DE LA CONFERENCE)

COMUNICACION DEL PRESIDENTE (RECOMENDACIONES DE LA MESA DE LA CONFERENCIA)

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (РЕКОМЕНДАЦИИ ПРЕЗИДИУМА КОНФЕРЕНЦИИ)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты, разрешите объявить 17-е пленарное заседание открытым.

1.2 До того как мы приступим к пункту 7 повестки дня, я хочу сделать заявление, касающееся двух вчерашних заседаний Президиума Генеральной конференции. В конце пятого заседания, состоявшегося вчера утром, г-н Бентон (США) высказал замечания по поводу дискуссии о бюджетном потолке на тринадцатом пленарном заседании и по тому, как было принято решение. Генеральный директор выступил с заявлением. Вопрос этот полностью обсуждался на шестом заседании Президиума, проведенном вчера после обеда при закрытых дверях, во время которого выступили многие члены Президиума, включая г-на Бентона. Выступили также Юридический советник и Генеральный директор. В заключение Председатель заявил, что дискуссия была чрезвычайно полезна и ценна для будущего Организации и объявил вопрос исчерпанным.

(1.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

(1.2) Avant que nous abordions le point 7 de l'ordre du jour, j'ai une déclaration à faire au sujet des deux séances que le Bureau de la Conférence générale a tenues hier. A la fin de la cinquième séance, tenue hier matin, M. Benton (Etats-Unis d'Amérique) a présenté des observations au sujet du débat sur le plafond budgétaire à la treizième séance plénière et de la ma-

nière dont on est parvenu aux conclusions de ce débat. Le Directeur général a fait une déclaration. Cette question a été discutée en détail à la sixième séance du Bureau, qui s'est tenue en privé hier après-midi et à laquelle ont pris la parole plusieurs membres du Bureau, dont M. Benton, ainsi que le Conseiller juridique et le Directeur général. En conclusion, le Président a indiqué que le débat avait été extrêmement fécond et utile pour l'avenir de l'Organisation et a déclaré que la question était réglée.

ELECTIONS OF FIFTEEN MEMBERS OF THE EXECUTIVE BOARD
ELECTION DE 15 MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF
ELECCION DE 15 MIEMBROS DEL CONSEJO EJECUTIVO
ВЫБОРЫ 15 ЧЛЕНОВ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО СОВЕТА

2.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Сейчас мы переходим к пункту 7 повестки дня, выборам 15 членов Исполнительного совета.

2.2 Сначала я хотел бы напомнить вам положения Правил процедуры, относящиеся к этим выборам: Статья 95 (1) "На каждой очередной сессии Генеральная конференция избирает тайным голосованием пятнадцать членов Исполнительного совета". (2) "Кандидатом в *члены Исполнительного совета может быть лишь представитель, предложенный в качестве* кандидата правительством государства, гражданином которого он является". (3) "Генеральная конференция соблюдает порядок, указанный в статьях 30, 87 и 89 настоящих Правил". Зачитываю указанные три статьи: Статья 30 (3) "Комитет по кандидатурам рассматривает также вопрос о кандидатах на вакантные места в Исполнительном совете, руководствуясь принципами, указанными в статье V.A.2 Устава. Он представляет Конференции свои соображения общего характера относительно осуществления приведенных в этой статье Устава постановлений, равно как и имена всех имеющихся кандидатов". Статья 87 (1) "Выборы Генерального директора и членов Исполнительного совета производятся путем тайного голосования, как это указано в статьях 95 и 100". Статья 89: "Если надлежит путем выборов заместить одновременно и на одинаковых условиях несколько должностей, то избранными считаются кандидаты, получившие при первой баллотировке требуемое большинство голосов. Если число кандидатов, получивших такое большинство голосов, менее числа должностей, подлежащих замещению, производятся новые баллотировки для замещения прочих должностей; выборы ограничиваются кандидатами, получившими наибольшее число голосов при предшествующей баллотировке, *причем число этих кандидатов не должно превышать двойного числа должностей*, которые еще подлежат замещению".

2.3 Я хотел бы обратить также ваше внимание на Правила производства выборов путем тайного голосования, утвержденные Генеральной конференцией на шестой и измененные на восьмой сессиях. Текст этих Правил имеется в Сборнике правил по созыву и проведению конференций, сразу же после Правил процедуры Генеральной конференции.

2.4 Этот текст был изменен путем добавления нового правила 10 бис, текст которого содержится в документе 13 C/35 : Второй доклад Юридического комитета. Прошу Секретаря Конференции зачитать соответствующее правило.

(2.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Nous passons maintenant au point 7 de l'ordre du jour : Election de 15 membres du Conseil exécutif.

(2.2) Je vais d'abord vous donner lecture des dispositions du Règlement intérieur relatives à cette élection : Article 95 : (1) "Au cours de chaque session ordinaire, la Conférence générale élit au scrutin secret quinze membres du Conseil exécutif". (2) "Un délégué ne peut être candidat au Conseil exécutif que si sa candidature est présentée par le gouvernement de l'Etat dont il est le ressortissant". (3) "La Conférence générale suit la procédure indiquée aux articles 30, 87 et 89 du présent Règlement". Ces trois articles sont ainsi conçus : Article 30 (3) : "Le Co-

mité des candidatures examine également les candidatures aux postes vacants du Conseil exécutif en tenant compte des principes énoncés à l'article V, A.2 de l'Acte constitutif. Il présente à la Conférence des observations générales sur l'application qu'il conviendrait de donner à cet article, de même que les noms de tous les candidats". Article 87 (1) : "L'élection du Directeur général et des membres du Conseil exécutif a lieu au scrutin secret, comme il est indiqué aux articles 95 et 100". Article 89 : "Quand il est nécessaire de pourvoir simultanément, et dans les mêmes conditions, à plusieurs postes soumis à l'élection, les candidats qui obtiennent au premier tour de scrutin la majorité requise sont élus. Si le nombre de candidats qui ont obtenu cette majorité est inférieur à celui des postes à pourvoir, il est procédé à d'autres tours de scrutin pour pourvoir aux autres postes. L'élection est limitée aux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix au scrutin précédent, étant entendu que leur nombre ne pourra excéder le double du nombre des postes restant à pourvoir"

(2.3) Je signale aussi à votre attention le Règlement sur les élections au scrutin secret, adopté par la Conférence générale lors de sa sixième session et modifié lors de sa huitième session. Ce Règlement figure dans le Manuel de la Conférence générale, à la suite du Règlement intérieur de la Conférence générale.

(2.4) Il a été amendé par l'addition d'un nouvel article 10 bis, dont le texte figure dans le document 13 C/35 : Deuxième rapport du Comité juridique. Je demanderai au Secrétaire de la Conférence de donner lecture de cet article.

3. SECRETARY:

Mr. President, the text of the new Rule 10 bis which was adopted by the General Conference at its present session reads as follows: "Rule 10 bis In the case of election of members of the Executive Board, the counting of the votes shall be carried out in a separate room to which members of all delegations may have access. The counting of the votes shall be carried out under the supervision of the President or of one of the Vice-Presidents of the General Conference. The General Conference shall proceed with another item of its agenda until the results can be announced in accordance with Rule 17".

4. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прошу председателя Комитета по кандидатурам, делегата Аргентины, д-ра Дель' Оро Маини,представить доклад, подготовленный его Комитетом в соответствии со статьей 30, пункт 3, Правил процедуры.

(4) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Dell'Oro Maini, délégué de l'Argentine, président du Comité des candidatures, pour la présentation du rapport de ce Comité, conformément à l'article 30, paragraphe 3, du Règlement intérieur.

5.1 El Sr. DELL'ORO MAINI (Argentina), Presidente del Comité de Candidaturas:

Señor Presidente, señoras, señores delegados: Tengo el honor de presentar el Informe del Comité de Candidaturas que se reunió esta mañana para examinar, de acuerdo con lo dispuesto en el Artículo V, párrafo A) apartado 2 de la Constitución, y en cumplimiento del Artículo 30, punto 3 del Reglamento, las candidaturas a los 15 cargos vacantes del Consejo Ejecutivo. Al mismo tiempo presento a la Conferencia, con relación a estas candidaturas, las observaciones generales sobre las modalidades de aplicación de los principios contenidos en la Constitución, así como la lista completa de los candidatos.

5.2 En primer término, séame permitido expresar mi reconocimiento y el de la Comisión a todas las delegaciones, por el espíritu de comprensión y conciliación que han creado en el Comité la atmósfera de serenidad en que se han desarrollado sus debates y se han tomado decisiones. Me siento verdaderamente obligado a dar testimonio ante la Conferencia de este ejemplo de comprensión y solidaridad. También debo agradecer a las delegaciones por la excelente preparación que ha precedido a la reunión y que ha permitido a los grupos culturales llegar a un acuerdo para presentar candidaturas que representan las diferentes regiones geográficas y las grandes áreas culturales del mundo.

5.3 En particular debemos agradecer a los jefes de delegaciones que en un momento dado de los debates han tenido a bien retirar las candidaturas de las eminentes personalidades

presentadas por sus respectivos gobiernos. Son ellos el Sr. Abdul Hakim Ziyaee, Afganistán; el Sr. Petar Vutov, Bulgaria; el Excmo. Sr. Joseph Brahim Seid, Chad; el Sr. Lévy Makany, Congo (Brazzaville); el Profesor Vladislao Gómez Solano, Costa Rica; el Sr. Roger Adjovi, Dahomey; la senadora María Kalaw Katigbak, Filipinas; el Sr. Adolfo Molina Orantes, Guatemala; el Dr. Ibra Mamadou Wane, Senegal; el Sr. Ferdinand N'Sougan Abtemagnon, Togo; el Dr. Héctor Gross Espiell, Uruguay; y el Sr. Nguyen Quoc Dinh, Vietnam.

5.4 Participaron en las deliberaciones, formulando con espíritu amplio sus observaciones sobre los criterios que debían inspirar la elección de los miembros del Consejo Ejecutivo, los delegados de: Afganistán, Australia, Austria, Bélgica, Bulgaria, Canadá, Chad, Checoslovaquia, Congo (Brazzaville), Corea, Costa Rica, Cuba, Dahomey, Filipinas, Francia, Guatemala, India, Irak, Irán, Japón, Kenia, Malí, Mongolia, Polonia, Rumania, Senegal, Togo, Uruguay y Vietnam. He querido precisamente dar la lista para dejar también testimonio de la universalidad de representación que caracterizó las deliberaciones del Comité de Candidaturas.

5.5 De conformidad, pues, con los términos de la Constitución, los miembros del Comité insistieron en la necesidad de incluir, en la lista presentada al Consejo, las personalidades competentes en las diferentes disciplinas relacionadas con el cumplimiento de las finalidades de la Unesco, y de lograr también, en la medida de lo posible y dadas las actuales circunstancias, una representación equitativa de las diferentes regiones geográficas y de las grandes culturas del mundo. Varios delegados llamaron particularmente la atención del Comité sobre la importancia de respetar la tradición que tiene en cuenta la necesidad de mantener la continuidad de la representación, en el Consejo, de las grandes potencias, y de asegurar para los demás países una rotación equitativa y regular.

5.6 De acuerdo con estos principios, la lista de candidaturas que el Comité presenta a la Conferencia en sesión plenaria es la siguiente: Dr. Hans Joachim von Merkatz, República Federal de Alemania; Dr. Gardner Davies, Australia; Excmo. Sr. Profesor Paulo E. de Berredo Carneiro, Brasil; Excmo. Sr. William Eteki-Mboumua, Camerún; Sr. Bernard Dadie, Costa del Marfil; Senador William Benton, Estados Unidos de América; Sra. Magda Joboru, Hungría; Sr. Prem N. Kirpal, India; Abdul-Aziz I. Al-Bassam, Irak; Excmo. Sr. Jahanguir Tafazoli, Irán; Excmo. Sr. Tatsuo Suyama, Japón; Profesora Otilia A. de Tejeira, Panamá; Dr. H. J. Reinink, Países Bajos; Excmo. Sr. Alberto Wagner de Reyna, Perú; Excmo. Sr. Daniel Lukias Mfinanga, República Unida de Tanganyika y Zanzíbar; Excmo. Sr. Atanasio Joja, Rumania; Sr. Bernard Barbey, Suiza; Sr. Abhai Chandavimol, Tailandia y Sr. Alejandro Petrov, Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas.

5.7 Son, como los señores delegados habrán podido apreciar, 19 candidaturas para llenar 15 vacantes. Estos 19 nombres son los que han de figurar y figuran en la papeleta que la Secretaría va a distribuir a los señores delegados para su votación, es decir, que cada papeleta con la que se va a votar, contiene 19 nombres entre los cuales, de acuerdo con las indicaciones que dará la presidencia, hay que elegir 15 candidatos. Con estas palabras, doy por terminado el informe que tengo el honor de presentar en nombre del Comité de Candidaturas.

(5.1) M. Atilio DELL'ORO MAINI (Argentine), président du Comité des candidatures. - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, j'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité des candidatures qui s'est réuni ce matin afin d'examiner, conformément aux dispositions de l'article V, paragraphe A), alinéa 2, de l'Acte constitutif et en application de l'article 30, point 3, du Règlement intérieur, les candidatures aux 15 postes vacants du Conseil exécutif. Je présenterai en même temps à la Conférence, à propos de ces candidatures, des observations générales sur les modalités d'application des principes énoncés dans l'Acte constitutif, ainsi que la liste complète des candidats.

(5.2) Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer ma gratitude personnelle et celle du Comité envers toutes les délégations pour l'esprit de compréhension et de conciliation qu'elles ont montré ; car c'est à cela qu'il convient d'attribuer l'atmosphère de sérénité dans laquelle les débats

se sont déroulés et les décisions ont été prises. Je me sens réellement tenu de porter témoignage devant la Conférence d'un tel exemple de compréhension et de solidarité. Il me faut aussi remercier les délégations pour l'excellent travail préparatoire qui a précédé la session et a permis aux groupes culturels de s'entendre pour présenter des candidatures représentatives des différentes régions géographiques et des grandes aires culturelles du monde.

(5.3) Nous tenons notamment à remercier les chefs de délégations qui, à un certain stade des débats, ont bien voulu retirer les candidatures des personnalités éminentes présentées par leurs gouvernements respectifs. Je citerai M. Abdul Hakim Ziyaee, de l'Afghanistan ; M. Petar Vutov, de la Bulgarie ; S. Exc. M. Joseph Brahim Seid, du Tchad ; M. Lévy Makany, du Congo (Brazzaville) ; le professeur Vladislao Gámez Solano, du Costa Rica ; M. Roger Adjovi, du Dahomey ; Mme le sénateur María Kalaw Katigbak, des Philippines ; M. Adolfo Molina Orantes, du Guatemala ; M. Ibra Mamadou Wane, du Sénégal ; M. Ferdinand N'Sougan Abtemagnon, du Togo ; M. Héctor Gross Espiell, de l'Uruguay et M. Nguyên Quoc Dinh, du Viêt-nam.

(5.4) Les délégués qui ont participé aux délibérations et ont formulé dans un esprit très large leurs observations sur les critères qui doivent présider à l'élection des membres du Conseil exécutif représentaient les pays suivants : Afghanistan, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Congo (Brazzaville), Corée, Costa Rica, Cuba, Dahomey, France, Guatemala, Inde, Irak, Iran, Japon, Kenya, Mali, Mongolie, Philippines, Pologne, Roumanie, Sénégal, Tchad, Tchécoslovaquie, Togo, Uruguay et Viêt-nam. Si j'ai tenu à faire cette énumération, c'est précisément afin de porter aussi témoignage de l'universalité qui a caractérisé la participation aux débats du Comité des candidatures.

(5.5) Conformément aux termes de l'Acte constitutif, les membres du Comité ont insisté sur la nécessité d'inclure, dans la liste présentée au Conseil, des personnalités compétentes dans les diverses disciplines en rapport avec l'accomplissement des fins de l'Unesco, ainsi que sur la nécessité d'obtenir, pour autant que le permettent les circonstances actuelles, une représentation équitable des différentes régions géographiques et des grandes cultures du monde. Divers délégués ont en particulier appelé l'attention du Comité sur l'importance de maintenir, suivant la tradition, la continuité de la représentation des grandes puissances au sein du Comité et d'assurer entre les autres pays un roulement équitable et régulier.

(5.6) En application de ces principes, la liste des candidatures que le Comité présente à la Conférence en séance plénière est la suivante : M. Hans Joachim von Merkatz, République fédérale d'Allemagne ; M. Gardner Davies, Australie ; S. Exc. le professeur Paulo E. de Berredo Carneiro, Brésil ; S. Exc. M. William Eteki-Mboumoua, Cameroun ; M. Bernard Dadie, Côte-d'Ivoire ; le sénateur William Benton, Etats-Unis d'Amérique ; Mme Magda Joboru, Hongrie ; M. Prem N. Kirpal, Inde ; M. Abdul-Aziz I. Al-Bassam, Irak ; S. Exc. M. Jahanguir Tafazoli, Iran ; S. Exc. M. Tatsuo Suyama, Japon ; le professeur Otilia A. de Tejeira, Panama ; M. H. J. Reinink, Pays-Bas ; S. Exc. M. Alberto Wagner de Reyna, Pérou ; S. Exc. M. Daniel Lukias Mfinanga, République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar ; S. Exc. M. Atanasio Joja, Roumanie ; M. Bernard Barbey, Suisse ; M. Abhai Chandavimol, Thaïlande ; et M. Alejandro Petrov, Union des républiques socialistes soviétiques.

(5.7) Il y a, Mesdames, Messieurs les délégués, comme vous avez pu vous en rendre compte, 19 candidatures pour 15 sièges à pourvoir. Les dix-neuf noms que je viens de citer sont ceux qui doivent figurer, et qui figurent, sur le bulletin de vote que le Secrétariat va vous distribuer. Autrement dit, chaque bulletin de vote porte les noms de 19 candidats parmi lesquels il s'agit, conformément aux instructions que donnera le Président, d'en choisir 15. C'est sur ces mots que se terminera le rapport que j'ai l'honneur de présenter au nom du Comité des candidatures

6. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Имеются какие-либо замечания по докладу председателя Комитета по кандидатурам? Предоставляю слово делегату Ирана г-ну Ранема.

(6) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Quelqu'un a-t-il des observations à présenter sur le rapport du Comité des candidatures ? Je donne la parole à M. Rahnema, délégué de l'Iran.

7.1 M. M. RAHNEMA (Iran). -

Monsieur le Président, le scrutin qui va commencer est, à notre avis, un scrutin de la plus haute importance dans les annales de l'Unesco. C'est un scrutin qui est appelé peut-être à réparer une certaine négligence, pour ne pas dire une entorse, commise dans le passé à l'endroit de l'Acte constitutif de l'Organisation.

7.2 Cet Acte constitutif est clair, dans son esprit aussi bien que dans sa lettre. Il stipule qu'en procédant à l'élection des membres du Conseil exécutif, la Conférence générale s'efforcera d'y faire figurer des personnalités compétentes, en tenant compte de ce que son article V appelle "la diversité des cultures et une représentation géographique équitable" - en d'autres termes, des deux critères de base qui doivent s'ajouter au critère de la compétence individuelle des personnalités choisies pour donner à l'Unesco son caractère universel et largement culturel. Si l'on n'applique pas ces deux critères, comment est-il, en effet, possible d'atteindre les objectifs de notre grande Organisation et, comme le dit l'Acte constitutif, de développer et de multiplier les relations entre les peuples pour leur permettre de se mieux comprendre et de remplir ainsi le devoir sacré qui consiste à assurer la "libre poursuite de la vérité objective et le libre échange des idées et des connaissances" ?

7.3 Il ne peut pas y avoir d'Unesco sans la participation active et démocratique de tous les Etats membres. Il ne peut pas y avoir d'Unesco, à moins que les grandes familles culturelles n'y participent, sans distinction aucune, qu'elles soient vieilles ou jeunes, qu'elles développent leurs branches sur les racines millénaires des temps ou qu'elles puisent leur élan dans la sève de leur jeunesse. Il faut que soient représentées au Conseil exécutif toutes les cultures du monde, toutes les civilisations participant à la grande oeuvre universelle des hommes pour l'édification de lendemains toujours meilleurs.

7.4 Or, comment la Conférence générale, à ses sessions précédentes, a-t-elle agi pour faire respecter les principes contenus dans l'Acte constitutif ? Je dois avouer que la meilleure réponse à ma question nous a été donnée par le Conseil exécutif lui-même lorsque, procédant à ce que, au cours de son intervention à la Commission administrative, notre distingué collègue de Bulgarie a appelé son autocritique, il a implicitement admis, dans son rapport sur les méthodes de travail de l'Organisation, que les pratiques passées n'avaient pas toujours permis "la meilleure application possible des dispositions de l'Acte constitutif et du Règlement intérieur de la Conférence générale".

7.5 Je suis persuadé qu'un examen objectif de la composition actuelle du Conseil exécutif devrait nous pousser, nous, Conférence générale, à notre tour et en toute humilité, à une autocritique similaire. A titre d'exemple, devrais-je, en ma qualité de représentant d'un pays asiatique, mentionner l'injustice flagrante qui a été commise, dans le passé, en ce qui concerne la représentation du continent asiatique au sein du Conseil ? Me serait-il permis de demander quels étaient les critères observés aux précédentes sessions de la Conférence pour limiter à trois sièges, sur un total de 30, la représentation, au sein du Conseil exécutif, de 25 pays appartenant aux plus vieilles cultures du monde, la représentation de plus d'un milliard et demi d'hommes - soit la moitié de la population du globe ?

7.6 En outre, est-il équitable que la jeune Afrique, tout juste libérée de l'emprise coloniale et dont les cultures dynamiques et variées sont appelées à donner naissance à un nouvel humanisme digne de nos temps, est-il équitable, je le répète, que ce grand continent africain ait continué à souffrir, ici aussi, dans l'enceinte de la maison universelle de la culture et de l'humanisme, d'une discrimination rappelant quelque peu, malheureusement, le passé colonial ? Personne ne me dira, je l'espère, que la Conférence générale, à ses sessions précédentes, aurait eu de la peine à trouver les 15 personnalités compétentes, capables de remplir leurs fonctions de membres du Conseil dans ces deux continents qui représentent maintenant 61 Etats membres sur un total de 116.

7.7 Il est donc indispensable que la solidarité de toutes les cultures, à quelque continent ou à quelque région géographique qu'elles appartiennent, se manifeste cet après-midi, pour réparer l'injustice du passé et faire du scrutin auquel il va être procédé une manifestation éclatante de notre attachement commun aux valeurs de base de cette civilisation planétaire dont la défense constitue une des raisons d'être majeures de notre grande Organisation.

7.8 Ce qui a été dit hier au sein de la Commission administrative, ce qui a été dit ce matin au Comité des candidatures, tout ce qui a été fait et dit ces derniers jours, au cours des consultations privées entre groupes de pays, montre heureusement qu'une volonté com-

mune de faire triompher les trois principes posés par l'article V de l'Acte constitutif anime maintenant les délégations qui participent à la Conférence générale.

7.9 Qu'il me soit donc permis, tout d'abord, de remercier toutes les délégations qui, dans un effort remarquable de discipline et d'attachement aux principes, ont retiré leurs candidatures, pour limiter la représentation de leur région au sein du Conseil à un nombre minimum de membres, ne dépassant pas le pourcentage qui leur revient dans les circonstances actuelles, et pour assurer ainsi, grosso modo, à chaque groupe de 4 Etats membres, une représentation d'un membre au sein du Conseil exécutif. A cet égard, nous saluons l'effort qui a été fait par le groupe des pays frères d'Amérique latine et par celui des pays socialistes d'Europe orientale, pour réduire ensemble le nombre de leurs candidatures auxquelles, je dois le dire, ma délégation serait heureuse de donner son appui sincère.

7.10 L'Afrique et l'Asie ont fait un effort encore plus poussé. Ma délégation est fière, pour sa part, de voir que la solidarité afro-asiatique s'est encore une fois manifestée de la façon la plus digne de nos grandes traditions d'équité aussi bien que de réalisme. La Commission administrative s'est prononcée, hier encore, de façon massive sur le fait que le groupe afro-asiatique était particulièrement sous-représenté. En effet, alors que l'application strictement mathématique de l'article V donnerait à l'Asie et à l'Afrique le droit de réclamer respectivement 6 et 9 représentants au Conseil exécutif, l'Afrique a finalement accepté de se contenter de 5 représentants et nous a demandé à nous, groupe asiatique, de ne présenter, de notre côté, que quatre nouveaux candidats au lieu de cinq pour ne pas modifier, de façon quelque peu brusque, l'équilibre actuel de la composition du Conseil. Mais, en ce qui concerne le groupe asiatique, une liste de cinq candidats avait été établie à la suite de nombreuses consultations, difficiles mais fraternelles, et compte tenu d'une juste répartition des cultures et des régions à l'intérieur de ce groupe ; en outre, pour des raisons propres à chaque pays, il ne restait pas à l'un quelconque des candidats le temps matériel de se retirer. Le groupe a alors finalement décidé de maintenir ces cinq candidatures, mais il a consenti à se présenter devant la Conférence, si cela était nécessaire, et à sacrifier éventuellement encore un de ses candidats, en demandant aux autres groupes de choisir eux-mêmes quatre candidats asiatiques sur la liste commune de cinq qui leur était présentée.

7.11 Une explication s'impose ici, et je la donnerai pour montrer les difficultés que nous avons rencontrées finalement lorsqu'il s'est agi de réduire encore notre liste d'unité : les arrangements intervenus étaient le résultats, comme je l'ai dit, de consultations très serrées. A titre d'exemple, le pays frère d'Afghanistan avait des raisons sérieuses de se voir représenté au Conseil. Il n'y avait jamais été auparavant. Il était parfaitement qualifié pour représenter l'héritage culturel dont les Afghans et les Iraniens sont fiers. Néanmoins, nos frères afghans ont généreusement consenti à se retirer, surtout lorsque nous leur avons affirmé - et, en cela, nous avons ensuite été soutenus par l'ensemble du groupe - qu'au lieu de suivre la tradition maintenant établie de la réélection des mêmes pays, nous tenions à introduire le principe de la rotation et que, si l'Iran était élu aujourd'hui, nous étions décidés à ne pas poser notre candidature de nouveau dans 4 ans, à mettre l'Afghanistan en mesure de représenter au sein du Conseil exécutif, pour la période suivante de 4 années, la culture qui nous est commune, et à faire en sorte que le groupe tout entier soutienne dès maintenant la candidature afghane pour l'élection qui aura lieu dans 4 ans.

7.12 Il aurait donc été très difficile, pour l'un quelconque des 5 candidats asiatiques, de se retirer, étant donné que chacun avait des raisons de maintenir sa candidature. C'est ainsi que nos amis irakiens étaient en présence des mêmes difficultés, en ce sens qu'ils se sentaient parfaitement en mesure de représenter les 7 Etats arabes d'Asie et qu'il était très difficilement acceptable pour eux de ne pas voir ces 7 Etats dûment représentés au sein du Conseil exécutif.

7.13 Il a donc été presque impossible de procéder à un nouveau retrait de candidature, à la dernière minute, à la veille même du scrutin. Et c'est ainsi que les cinq candidats asiatiques se sont trouvés d'accord pour se présenter tous, comme ils en étaient d'abord

convenus, quitte à ce que quatre seulement d'entre eux soient choisis par la Conférence générale, si elle le jugeait nécessaire.

7.14 Cet exemple de coopération - c'est là où je voulais en venir - et ce sens du réalisme ne suffisent-ils pas à montrer que, tout en ayant l'équité et la force démocratique de leur côté, le groupe afro-asiatique et, plus particulièrement, le sous-groupe asiatique, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour faire prévaloir l'esprit de coopération et contribuer à forger cette volonté commune qui doit animer et pousser notre grande Organisation vers de "nouvelles frontières" de coopération ?

7.15 Je voudrais donc, au nom de la délégation de l'Iran et, je l'espère, au nom du groupe afro-asiatique tout entier, lancer un appel à tous les groupes régionaux représentés ici pour qu'ils fassent tous l'effort qui s'impose maintenant de leur part pour aboutir à ce que le Conseil qui sera choisi cet après-midi soit aussi représentatif que possible, aussi conforme que possible à l'esprit et à la lettre de l'article V de l'Acte constitutif de l'Organisation.

7.16 Je suis sûr, Monsieur le Président, que, si tous les groupes font preuve d'un même esprit de coopération, le résultat de ce scrutin renforcera le caractère universel de notre Organisation et fera que le Conseil exécutif, loin de représenter certaines régions particulières, loin d'exprimer l'état d'esprit quelque peu archaïque qui veut que les meilleures places aillent toujours aux seuls nantis de ce monde, soit un Conseil exécutif véritablement représentatif, assuré du soutien et de la confiance de tous les pays, de toutes les cultures du monde, sans aucune discrimination. Il n'est pas nécessaire de répéter que, seul, un Conseil exécutif aussi représentatif serait à même de faire triompher les principes et les objectifs de notre grande Organisation et de répondre aux exigences croissantes d'un Tiers Monde avide de progrès rapides dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture.

8. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Имеются ли другие делегаты, которые хотели бы выступить сейчас? Прошу главу делегации Чили г-на Эрнандеса.

(8) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Un autre délégué veut-il prendre la parole ? Je donne la parole à M. Hernandez, délégué du Chili.

9.1 El Sr. HERNANDEZ (Chile):

Señor Presidente, señores delegados, señoras y señores: No ha sido costumbre en anteriores reuniones hacer la presentación o el elogio de determinadas candidaturas. Sin embargo, tal vez valga la pena sentar un precedente sobre el particular. Los representantes de los países de América Latina tenemos la esperanza de que esta Conferencia General ratifique la situación actual de nuestro continente en el Consejo Ejecutivo. Es sabido que países de Hispanoamérica, por resolución de la anterior Conferencia General, ocuparon seis puestos en el Consejo Ejecutivo y esto no fue obra del azar, ni de una componenda o arbitrio amistoso, sino el reconocer a la América Latina un papel principal en los destinos de la cultura del mundo.

9.2 Nuestros países cuyas culturas como la maya, la azteca, la incásica han tenido una gran resonancia, han incorporado sus aportaciones vernáculas a la cultura del Occidente. La Unesco ha sido para nosotros providencial porque, en una lucha desesperada por salir del subdesarrollo, los países de América Latina han emprendido en forma rudimentaria y a veces esporádica, actividades educativas, científicas o técnicas para lograr un progreso de tipo casi local, y sólo gracias al patrocinio y a la coordinación de nuestras iniciativas culturales por parte de la Unesco, empezamos a comprender el sentido de nuestra comunidad, a conocer nuestra ubicación cultural, social, económica y política en el mundo, así como a tener conciencia de nuestro propio valer, y a pensar en qué forma podríamos influir en los destinos del mundo para llegar al hombre universal, a esa meta elevada que es el bienestar de la humanidad.

9.3 Es sabido que cuando un pueblo, una cultura, una civilización hacen crisis, todas las miradas se dirigen entonces a la educación y las mejores esperanzas se ponen en la escuela, trinchera de la civilización. Nosotros empezamos en este momento a sentirnos personas, sujetos del derecho internacional, porque empezamos a comprender que sólo mediante la cooperación cultural, seremos capaces de salir de nuestro estado de subdesarrollo. Téngase en cuenta, señores delegados, que nuestro continente tiene en este instante algo más de 200 millones de habitantes y según los cálculos hechos por la Comisión Económica para América Latina, si continúa el mismo crecimiento vegetativo de la población, antes del año 2000 tendremos mucho más de 400 millones. Nuestro continente es, en consecuencia, una tierra de porvenir. Nuestro continente ha sido hasta ahora la meta de casi todas las grandes emigraciones. Somos una especie de troquel de razas en que se está gestando un mundo nuevo, una nueva concepción espiritual y moral del mundo.

9.4 Por eso pedimos a esta honorable Conferencia que, mediante la representación que hoy tenemos en el Consejo Ejecutivo, se nos permita seguir alimentando esta esperanza de transformarnos algún día en factores activos de la cultura universal y de ser capaces de devolver a Europa el espléndido tesoro de cultura que ella nos ha legado.

(9.1) Monsieur J. HERNANDEZ (Chili). - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, il n'a pas été d'usage jusqu'ici, au cours des sessions antérieures, de prôner telle ou telle des candidatures présentées. Mais peut-être n'est-il pas mauvais de créer un précédent à cet égard. Nous qui représentons les pays d'Amérique latine, nous avons l'espoir que la Conférence générale ratifiera, à sa présente session, la situation actuelle de notre continent au sein du Conseil exécutif. On sait en effet que les pays hispano-américains, en vertu d'une résolution adoptée par la Conférence générale à sa douzième session, ont occupé six postes au Conseil exécutif, et il faut voir là, non l'oeuvre du hasard ni le résultat d'une transaction ou d'un arrangement amiable, mais la reconnaissance du rôle capital joué par l'Amérique latine dans les destinées culturelles du monde.

(9.2) Ces pays dont les cultures - maya, aztèque, inca, par exemple - ont eu de profondes résonances, ont incorporé leurs apports nationaux à la culture de l'Occident. L'Unesco a été pour eux providentielle ; car dans leur lutte désespérée pour sortir du sous-développement, les pays d'Amérique latine se sont lancés de façon rudimentaire et parfois sporadique dans des activités éducatives, scientifiques ou techniques afin de progresser, pour ainsi dire à l'échelon local ; et c'est seulement parce que l'Unesco a bien voulu patronner et coordonner nos initiatives d'ordre culturel que nous commençons à comprendre le sens de notre communauté, à connaître la situation particulière que nous occupons dans le monde, sur le plan culturel, social, économique et politique, à prendre conscience de notre valeur propre et à penser à la façon dont nous pourrions influencer les destinées du monde pour hâter l'avènement de l'homme universel et atteindre le noble but que constitue le bien-être de l'humanité.

(9.3) Il est bien connu que lorsqu'un peuple, une culture, une civilisation subissent une crise, tous les regards se tournent vers l'éducation et les plus grandes espérances se fondent sur les écoles, retranchement de la civilisation. Pour notre part, nous commençons en ce moment à prendre conscience de notre personnalité et de notre allégeance au droit international, car nous commençons à comprendre que nous ne pourrons sortir de notre état de sous-développement que grâce à la coopération culturelle. Songez, Messieurs les délégués, que notre continent compte maintenant un peu plus de 200 millions d'habitants et que, d'après les calculs auxquels s'est livrée la Commission économique pour l'Amérique latine, si l'accroissement de la population se poursuit au rythme actuel, avant l'an 2000 nous serons bien plus de 400 millions. Notre continent est donc une terre d'avenir. C'est à lui qu'ont abouti jusqu'à présent presque toutes les grandes migrations. Nous sommes une sorte de creuset où le mélange des races est en train de donner naissance à un monde nouveau, une nouvelle conception, spirituelle et morale, du monde.

(9.4) C'est pourquoi nous demandons à cette honorable Conférence que, par l'entremise de ceux d'entre nous qui siègent aujourd'hui au Conseil exécutif, il nous soit permis de continuer à nourrir l'espoir de devenir un jour des éléments actifs de la culture universelle et de nous montrer capables de rendre à l'Europe le splendide trésor culturel qu'elle nous a légué.

10. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

У кого есть еще замечания? Желание выступить? Прошу делегата Ирака г-на Аль-Хашима.

(10) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Al-Hashimi, délégué de l'Irak.

11.1 Mr. AL-HASHIMI (Iraq):
Mr. President, the delegation of Iraq had not intended to speak on behalf of its candidate, but the generosity of the President in allowing Member States to offer comments has encouraged me to make a brief statement on our position concerning this election of members of the Executive Board.

11.2 As you know, Iraq is among the most ancient, and perhaps also, the modern States of the world. As a young nation, it is very ambitious and dynamic in its outlook and culture. We were among the first States in the world to subscribe to the United Nations Charter. Iraq was also one of the original States of Unesco - the late representative of Iraq, Dr. Al-Hashimi, was among the founders of the Organization in London in 1946 - and ever since that time Iraq has been an active member. Furthermore, in spite of the fact that Iraq is a small nation it began very early to provide education for the bulk of its population. It has produced a number of personalities of weight who have been dedicated to the service of Unesco. I mention in this connexion Dr. Akrawi and Dr. Kardhim among those whom we have sent to serve this Organization.

11.3 We have come to this Conference of Unesco with that same kind of zeal for international understanding and international co-operation. We have come with a delegation of seven members, and I am sure that the candidate that we are offering is a person of weight. He was educated in the West where he reached the highest ranks of academic achievement. He is a Doctor of Philosophy of London University and a scholar of repute who has contributed to the cause of human understanding by translating many works of English educational philosophers into Arabic, including those of Sir Percy Nunn to mention no more. Dr. Al-Bassam is a man of mature years who has had a great deal of experience in the field of education as well as in practical teaching. For some years he has been professor of psychology at the University of Baghdad and he is now Dean of the College of Education.

11.4 So, apart from the fact that he is the only candidate being put forward this year to represent the Arabic-speaking countries, which include as you know seven nations in Asia and six in Africa, I am sure we are proposing a candidate who will be of great value to Unesco.

12.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Есть ли еще желающие выступить? Желающих больше нет.

12.2 Сейчас, уважаемые делегаты, мы приступим к выборам пятнадцати членов Исполнительного совета в соответствии с правилами, которые я только что зачитал вам.

12.3 Прежде всего, в соответствии со статьей 2 Правил производства выборов путем тайного голосования, я должен назначить двух счетчиков голосов. Я хотел бы просить г-на Суброта, члена делегации Индонезии, и г-на Орафети, члена делегации Ирландии, взять на себя обязанности счетчиков голосов. Могу ли я рассчитывать на согласие моих коллег, фамилии которых я сейчас назвал, быть счетчиками? Нет возражений? Рассматриваю это как согласие.

12.4 Секретариат роздал каждой делегации по одному бюллетеню. В этом бюллетене напечатаны фамилии кандидатов для выборов на 15 вакантных мест в Исполнительном совете, фамилии указаны во французском алфавитном порядке стран, выдвинувших этих кандидатов. Делегации должны четко вычеркнуть фамилии тех кандидатов, за которых они не желают голосовать. В соответствии со статьей 13 Правил производства выборов путем тайного голосования, бюллетени, в которых останутся не вычеркнутыми больше 15 фамилий, считаются недействительными. Также признаются недействительными все бюллетени, в которых осталось меньше 15 фамилий. Для того, чтобы ваше голосование

было действительным, вам, г-да делегаты, следует оставить в бюллетене точно 15 фамилий. Если вы оставите больше или меньше 15 фамилий, то ваше голосование будет признано недействительным.

12.5 Фамилии кандидатов, за которых вы голосуете, должны выбираться только из числа официальных кандидатов, т.е. из числа тех фамилий, которые напечатаны в бюллетене, имеющемся у вас. Фамилии не должны упоминаться более одного раза. Наконец, недействительным считается любой бюллетень, на котором голосующий поставил свою подпись, указал название страны, которую он представляет, или оставил какие-либо другие пометки, показывающие кто голосовал.

12.6 С другой стороны, статья 12 предусматривает, что если в бюллетене не указано ни одной фамилии, считается, что делегация, подавшая его, воздержалась от голосования, и поэтому такой бюллетень не учитывается при определении требуемого большинства. Делегации, которые желают воздержаться от голосования, должны просто вычеркнуть все фамилии, напечатанные в бюллетене.

12.7 Имеются ли у делегаций какие-либо вопросы по процедуре голосования? Нет вопросов ? Значит все ясно.

12.8 Прошу счетчиков голосов занять свои места.

12.9 Прошу Секретаря приглашать делегации в алфавитном порядке их стран на французском языке, начиная с Бельгии. Прошу вас, г-н Барнс.

(12.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Personne ne demande plus la parole ?

(12.2) Nous allons donc procéder à l'élection de quinze membres du Conseil exécutif, conformément aux dispositions dont il a été donné lecture.

(12.3) Conformément à l'article 2 du Règlement sur les élections au scrutin secret, je dois d'abord désigner deux scrutateurs. M. Soebroto, membre de la délégation de l'Indonésie, et M. Oraifeartaigh, membre de la délégation de l'Irlande, veulent bien exercer les fonctions de scrutateurs.

(12.4) Chaque délégation dispose d'un bulletin sur lequel sont inscrits les noms des candidats aux quinze postes vacants du Conseil exécutif, dans l'ordre alphabétique français des noms des pays dont ces candidats sont ressortissants. Les délégations doivent rayer le nom des candidats pour lesquels ils ne votent pas. Conformément à l'article 13 du Règlement sur les élections au scrutin secret, les bulletins portant plus de quinze noms sont considérés comme nuls. Sont également considérés comme nuls les bulletins portant moins de quinze noms. Pour que votre vote soit valable, il convient, Mesdames et Messieurs, que votre bulletin porte exactement quinze noms. S'il y en a plus ou moins de quinze, votre vote sera considéré comme nul.

(12.5) Vous ne pouvez voter que pour des candidats officiels - c'est-à-dire dont les noms sont inscrits sur le bulletin. Aucun nom ne doit être mentionné plus d'une fois. Enfin, sont considérés comme nuls tous les bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, notamment par leur signature ou en mentionnant le nom de l'Etat membre qu'ils représentent.

(12.6) D'autre part, l'article 12 prévoit que les bulletins sur lesquels n'est inscrit aucun nom sont considérés comme des abstentions ; par conséquent, il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la majorité requise. Les délégations qui souhaitent s'abstenir doivent donc rayer tous les noms inscrits sur le bulletin.

(12.7) La procédure de vote est-elle bien claire ?

(12.8) Je prie les scrutateurs de prendre place.

(12.9) Je prie le Secrétaire d'appeler les délégations dans l'ordre alphabétique français des noms de pays, en commençant par la Belgique.

13. Le vote a lieu par appel nominal, dans l'ordre alphabétique français des noms de pays en commençant par la Belgique.

14.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты. Голосование объявляю законченным. Сейчас я открою урну, в которой находятся бюллетени,и попрошу счетчиков голосов проверить сколько конвертов в урне.

14.2 Уважаемые делегаты. В голосовании принимало участие 115 государств-членов. Отсутствовало - 4 государства-члена. Было роздано 111 бюллетеней. При вскрытии урны обнаружено 111 бюллетеней. Таким образом, число конвертов в урне равно числу государств-членов, которые были зарегистрированы как проголосовавшие. В соответствии с новым текстом статьи 10 бис Правил производства выборов путем тайного голосования, одобренным Генеральной конференцией несколько дней назад, подсчет голосов теперь будет производиться в другом помещении. Прошу одного из заместителей Председателя Генеральной конференции, а именно г-на Сиддики, делегата Пакистана, проследить за этой операцией. Прошу счетчиков опускать конверты в урну.

14.3 Сейчас я закрою урну и хотел бы сообщить вам, что подсчет голосов будет производиться в зале N° IV. Любой член делегации, если он желает, может присутствовать при подсчете голосов.

14.4 После окончания подсчета голосов счетчики голосов вернутся сюда и сообщат результаты голосования. Прошу г-на Сиддики.

(14.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Mesdames, Messieurs, le scrutin est clos. Je vais ouvrir l'urne et demander aux scrutateurs de vérifier le nombre d'enveloppes qu'elle contient.

(14.2) Le nombre des Etats membres ayant le droit de vote est de 115. Le nombre des absents est de quatre. Le nombre des Etats membres ayant pris part au vote est de 111. L'urne contient 111 bulletins. Le nombre des enveloppes contenues dans l'urne est égal au nombre des Etats membres enregistrés comme ayant pris part au vote. Conformément au nouvel article 10 bis du Règlement sur les élections au scrutin secret, adopté par la Conférence générale, il y a quelques jours, le dépouillement aura lieu dans une autre salle. Je prie l'un des vice-présidents de la Conférence générale, M. Siddiqi, délégué du Pakistan, de surveiller les opérations de dépouillement. Je prie les scrutateurs de remettre les enveloppes dans l'urne.

(14.3) Je vais refermer l'urne. Je vous informe que le dépouillement aura lieu dans la salle n° 4. Les délégués peuvent y assister.

(14.4) A l'issue du dépouillement, la proclamation des résultats du scrutin aura lieu ici.

15. Le vice-président et les deux scrutateurs désignés par le Président quittent la salle en emportant l'urne pour procéder au dépouillement du scrutin.

GENERAL DISCUSSION (continued)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

16. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Возобновляю общую дискуссию. Предоставляю слово г-ну Сито·Альба, наблюдателю Ибего-американского бюро просвещения.

(16) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

La discussion générale est reprise. Je donne la parole à M. Sito Alba, observateur du Bureau d'éducation ibéro-américain.

17.1 El Sr. SITO ALBA (Oficina de Educación Iberoamericana):

Señor Presidente, señor Presidente del Consejo Ejecutivo, señoras y señores delegados: La Oficina de Educación Iberoamericana -organismo intergubernamental de cooperación educativa que me honro en representar- se une a las tareas de esta 13a. reunión de la Conferencia General, animada de los mejores propósitos para acrecentar, si cabe, los vínculos de estrecha colaboración establecidos entre nuestras dos Organizaciones desde hace largos años, y deseosa de captar las directrices que para resolver los arduos problemas de la educación en el mundo, haya de señalar esta importante asamblea.

17.2 Los ámbitos de nuestra acción determinan los de nuestra colaboración. La Unesco, universalista por esencia, extiende su órbita a todos los pueblos y ambientes; la Oficina de Educación Iberoamericana la limita a los países de expresión española y lusitana. Dentro de la gran república del espíritu, representamos una extensa provincia, lo cual nos permite concentrarnos en el análisis de los problemas propios con la intensidad requerida. Pero, aun para esta acción -directa y definida- precisamos de la acción rectora de esta asamblea, pues ningún esfuerzo puede, en este momento, quedar fuera de su justo y necesario marco universal.

17.3 Por definición, la Oficina centra su energía en los problemas educativos, y por ello debemos decir nuestra palabra en torno a las importantes cuestiones que suscita el Proyecto de Programa y de Presupuesto preparado por el Director General para el bienio 1965-1966, el cual encara, con valentía que merece nuestro más cálido aplauso, la primera fase -la fase experimental- del magno problema de la alfabetización en escala mundial. Pero nuestra Oficina considera que no basta aplaudir, sino que es necesario cooperar, y cooperar sin pérdida de tiempo. Por ello, su Consejo Directivo, constituído por los Ministros de Educación de sus Estados Miembros, decidió en su 23a. reunión -presidida por el Ministro de Educación de España, Excmo. Sr. Manuel Lora Tamayo, cuya autorizada palabra habéis escuchado en una de las precedentes sesiones plenarias- convocar un Seminario Iberoamericano de Alfabetización, el cual se celebró en Madrid del 14 al 21 de septiembre pasado, y de cuyas conclusiones y recomendaciones -os haremos llegar las ediciones española, francesa e inglesa en el curso de esta reunión- nos sentimos altamente satisfechos.

17.4 Participaron en sus tareas especialistas de Argentina, Brasil, Colombia, Chile, República Dominicana, Ecuador, El Salvador, España, Guatemala, Nicaragua, Panamá, Paraguay, Perú, Portugal y Venezuela, íntimamente familiarizados todos ellos con los problemas de la alfabetización en sus respectivos países. Presidente del mismo fue elegido el ilustre ex Ministro de Educación de Chile, Dr. Oscar Herrera Palacios, quien dirige la campaña de alfabetización en su patria, y actuaron como vicepresidentes dos personalidades bien conocidas en la Unesco: el ex Ministro de Educación de Brasil, Dr. Abgar Renault, y el Director de la Campaña Venezolana de Alfabetización, Dr. Félix Adam.

17.5 La Oficina de Educación Iberoamericana agradece profundamente al Sr. René Maheu, Director General de la Unesco, su interés personal por los trabajos del Seminario, delegando su representación en el Subdirector General de Educación, Dr. Gabriel Betancur Mejía, quien participó en la fase inicial de sus trabajos con su reconocida competencia, con evidente beneficio para el resultado final del mismo. Sumamente provechosa fue la presencia del Sr. Pierluigi Vagliani, especialista de la División de Alfabetización del Departamento de Educación de Adultos. También cabe aquí expresar el reconocimiento de la Oficina al Director General de la Unesco por las confortadoras palabras que dedicó a la celebración de este Seminario en su informe oral al Consejo Ejecutivo en su 68a. reunión, las cuales rubrican, por decirlo así, el decidido interés de la Unesco por este acontecimiento.

17.6 Asimismo debo subrayar aquí la importante colaboración que, en la celebración de dicho Seminario, recibió la Oficina de las siguientes organizaciones intergubernamentales

con las cuales mantiene regular y estrecho contacto: la Oficina Internacional de Educación, la Organización de los Estados Americanos, la Organización de Estados Centroamericanos y el Instituto Internacional de Planeamiento de la Educación. Todas ellas se hicieron representar en su más alto nivel, lo cual ha contribuído eficazmente al éxito que nos complace destacar en esta oportunidad.

17.7 El Seminario abordó un amplio temario que planteaba la problemática de la alfabetización en los países iberoamericanos y que en numerosas conclusiones y recomendaciones, resume el resultado de una copiosa labor para la cual utilizó millares de páginas de documentación de base, quedando recogidos sus debates en más de medio centenar de rollos de cinta magnetofónica. Sin exageración alguna puede decirse que tal documentación es, en el momento actual, la más abundante, reciente y autorizada sobre los problemas de la alfabetización en Iberoamérica. Independientemente de la publicación anunciada -que recoge las conclusiones y recomendaciones aprobadas- la Oficina prepara un volumen en que se reunen todos los documentos utilizados, más un resumen de los debates celebrados. A nadie escapa la importancia que la aparición de este volumen tendrá para el conocimiento y la divulgación de estos importantes problemas.

17.8 La distribución entre las delegaciones concurrentes a esta 13a. reunión de la Conferencia General del texto de las conclusiones y recomendaciones del Seminario Iberoamericano de Alfabetización, me exime de glosar su contenido, seguro de que recibirán la debida atención. Pero hay dos de ellas a las cuales haré una referencia concreta, pues están dirigidas a la atención de esta reunión. Una es la que señala que, para evitar que las campañas nacionales de alfabetización actualmente en curso corran el peligro de perjudicarse en espera de los resultados de la etapa experimental que prepara la Unesco antes de iniciar la gran Campaña Mundial de Alfabetización Universal, se sugiere que la Unesco siga estimulando y ayudando técnicamente el desarrollo de las actuales campañas alfabetizadoras de carácter nacional, formulando la oportuna aclaración estimulante en dicho sentido. Otra es la que propugna que en el Programa Experimental de Alfabetización previsto para cinco años (1966-1970), se incluyan entre los ocho países por seleccionar, a aquéllos de América Latina que tengan problemas de analfabetismo distintos, pero que a su vez parezcan representativos de grupos de países de condiciones semejantes. Ambas recomendaciones están inspiradas en un sincero deseo de hacer más efectiva la acción de la Unesco en el periodo experimental de la Campaña Mundial de Alfabetización Universal.

17.9 Para terminar, señor Presidente, quisiera señalar que el principal elemento de unión entre nuestros dos organismos, a lo largo de estos años, ha tenido un carácter muy personal; y para nosotros es muy satisfactorio señalar que la persona que ha mantenido este enlace eficaz, sea quien ahora, muy digna y merecidamente, ocupa la presidencia del Consejo Ejecutivo de la Unesco, el Excmo. Sr. Rodolfo Barón Castro, miembro del Consejo Directivo de la Oficina de Educación Iberoamericana desde su creación en 1955 y su Secretario General desde febrero del año actual. Ahora que esta ilustre figura hispanoamericana habrá de abandonar -por imperativo constitucional- su mandato en el Consejo Ejecutivo de la Unesco, tras ocho años de amplia y fecunda labor, estamos seguros de que al frente de nuestra Oficina representará siempre el sentido profundamente universalista de la Unesco, garantizando así la intimidad de nuestra colaboración en el futuro.

(17.1) M. SITO ALBA (Bureau d'éducation ibéro-américain). - (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil exécutif, Mesdames et Messieurs les délégués, le Bureau d'éducation ibéro-américain - organisme intergouvernemental de coopération dans le domaine de l'éducation, que j'ai l'honneur de représenter - s'associe aux tâches de cette treizième session de la Conférence générale dans la ferme intention de resserrer, si possible, les liens d'étroite collaboration existant depuis de longues années entre nos deux organisations, et avec le désir de recevoir les directives que cette éminente assemblée ne manquera pas de donner pour la solution des problèmes difficiles que pose l'éducation dans le monde.

(17.2) Le cadre de notre action détermine celui de notre collaboration. L'Unesco, universelle par essence, s'intéresse à tous les peuples et à tous les milieux ; le Bureau d'éducation ibéro-américain s'occupe uniquement des pays d'expression espagnole et portugaise. Dans la grande

république de l'esprit, nous formons une vaste province, ce qui nous permet de consacrer à l'analyse de nos problèmes particuliers toute l'énergie souhaitable. Pourtant, même dans cette activité directe et définie, nous avons besoin d'être guidés par la présente assemblée, car aucun effort ne peut, dans les circonstances actuelles, se poursuivre hors du cadre universel qui lui convient et lui est nécessaire.

(17.3) Par définition, le Bureau concentre tous ses efforts sur les problèmes d'éducation, et c'est pourquoi nous devons, à notre tour, donner notre avis sur les graves questions que soulève le Projet de programme et de budget que le Directeur général a préparé pour l'exercice biennal 1965-1966, et dans lequel l'Organisation envisage, avec un courage qui mérite notre plus chaleureuse approbation, la première phase expérimentale du vaste problème de l'alphabétisation à l'échelle mondiale. Mais notre Bureau estime qu'il ne suffit pas d'approuver, qu'il faut aussi coopérer, et coopérer sans retard. C'est pourquoi son Conseil de Direction composé des ministres de l'éducation de ses Etats membres a décidé à sa vingt-troisième session - présidée par le Ministre de l'éducation de l'Espagne, S. Exc. M. Manuel Lora Tamayo, dont vous avez, au cours d'une des précédentes séances plénières, entendu la voix autorisée - d'organiser un stage d'études ibéro-américain sur l'alphabétisation. Ce stage a eu lieu à Madrid du 14 au 21 septembre dernier, et nous sommes extrêmement satisfaits de ses conclusions et recommandations dont nous vous ferons tenir au cours de cette session les textes espagnol, français et anglais.

(17.4) Des spécialistes d'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de la République dominicaine, de l'Equateur, d'Espagne, du Guatemala, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay, du Pérou, du Portugal, d'El Salvador et du Venezuela, qui tous connaissaient à fond les problèmes posés par l'alphabétisation dans leurs pays respectifs, ont pris part aux travaux de ce stage d'études. Ils ont élu à la présidence une éminente personnalité, M. Oscar Herrera Palacios, ancien ministre de l'éducation du Chili, qui dirige dans son pays la campagne d'alphabétisation. Les fonctions de vice-président ont été confiées à deux personnalités bien connues de l'Unesco : M. Abgar Renault, ancien ministre brésilien de l'éducation, et M. Félix Adam, directeur de la campagne vénézuélienne d'alphabétisation.

(17.5) Le Bureau d'éducation ibéro-américain remercie très sincèrement M. René Maheu, directeur général de l'Unesco, de l'intérêt qu'il a personnellement manifesté pour les travaux du stage d'études en se faisant représenter par M. Gabriel Betancur Mejía, sous-directeur général chargé de l'éducation, qui a assisté à la phase initiale des travaux et dont la compétence reconnue n'a pas manqué d'avoir d'heureux effets sur leur aboutissement. La présence de M. Pierluigi Vagliani, spécialiste attaché à la Division de l'alphabétisation au Département de l'éducation des adultes, s'est révélée, elle aussi, extrêmement profitable. Il me faut également exprimer au Directeur général de l'Unesco la reconnaissance du Bureau pour les paroles encourageantes qu'il a consacrées à ce stage d'études dans son rapport oral au Conseil exécutif (68e session), et qui attestent, peut-on dire, l'intérêt marqué de l'Unesco pour cet événement.

(17.6) Je dois également rappeler le précieux concours que le Bureau a reçu, pour la préparation de ce stage d'études, de certaines organisations intergouvernementales avec lesquelles il entretient des rapports suivis : le Bureau international d'éducation, l'Organisation des Etats américains, l'Organisation des Etats d'Amérique centrale et l'Institut international de planification de l'éducation. Toutes ces organisations se sont fait représenter par des personnalités de premier plan, ce qui a beaucoup contribué à un succès qu'il nous plaît ici de souligner.

(17.7) Les participants à ce stage ont étudié le vaste problème que pose l'alphabétisation dans les pays ibéro-américains, et leurs nombreuses conclusions et recommandations sont l'aboutissement d'un gros travail pour lequel ils ont utilisé des milliers de pages de documentation de base (l'enregistrement magnétique de leurs débats représente d'autre part plus d'une cinquantaine de rouleaux). On peut dire, sans aucune exagération, qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de documentation plus abondante, plus récente ni plus autorisée sur les problèmes que l'alphabétisation pose aux pays ibéro-américains. Indépendamment de la publication annoncée - qui reproduit les conclusions et les recommandations adoptées par les participants - le Bureau prépare un recueil de tous les documents utilisés, accompagnés d'un résumé des débats. Il n'est pas besoin de souligner combien la publication de cet ouvrage contribuera à répandre la connaissance de ces graves problèmes.

(17.8) Attendu que le texte des conclusions et des recommandations du stage d'études ibéro-américain sur l'alphabétisation sera distribué aux délégations qui participent à cette treizième session de la Conférence générale, je m'abstiendrai de tout commentaire sur leur contenu, car je ne doute pas que chacun de vous les examine avec toute l'attention voulue. Il en est pourtant deux que je mentionnerai en particulier, car elles sont adressées à la présente assemblée. La

première fait observer que les campagnes nationales d'alphabétisation actuellement en cours risquent de se voir restreintes dans l'attente des résultats de l'expérience que l'Unesco compte faire avant de lancer sa grande Campagne mondiale pour l'alphabétisation universelle ; elle suggère qu'afin de parer à ce danger de ralentissement, l'Unesco continue à encourager et à aider sur le plan technique le déroulement des campagnes nationales d'alphabétisation actuellement en cours et formule en ce sens la mise au point encourageante qui serait opportune. La deuxième de ces recommandations propose d'inclure, dans le programme expérimental d'alphabétisation, prévu pour cinq années (1966-1970), parmi les huit pays à sélectionner, les pays d'Amérique latine où l'analphabétisme pose des problèmes particuliers mais qui apparaissent comme représentatifs de groupes de pays placés dans des conditions analogues. Ces deux recommandations sont inspirées par un sincère désir de rendre plus efficace l'action de l'Unesco dans la phase expérimentale de la Campagne mondiale pour l'alphabétisation universelle.

(17. 9) En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais faire remarquer que le principal élément d'union entre nos deux organismes, au cours de ces dernières années, a eu un caractère très personnel ; et c'est pour nous une grande satisfaction de souligner que la personne qui a maintenu cette alliance efficace est également celle qui a aujourd'hui l'honneur, hautement mérité, de présider le Conseil exécutif de l'Unesco : S. Exc. M. Rodolfo Barón Castro, membre du Conseil de direction du Bureau d'éducation ibéro-américain depuis sa création en 1955, et secrétaire général de ce bureau depuis le mois de février de cette année. Les dispositions de l'Acte constitutif veulent que cette éminente personnalité hispano-américaine, après huit années de travail intensif et fécond au sein du Conseil exécutif de l'Unesco, arrive maintenant à l'expiration de son mandat ; mais nous sommes sûrs que, placée à la tête de notre Bureau, elle représentera toujours parmi nous la pensée profondément universaliste de l'Unesco, garantissant ainsi entre nous, pour l'avenir, la plus étroite collaboration.

18. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Сисо Мартинесу, министру образования, главе делегации Венесуэлы.

(18) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Siso Martinez, ministre de l'éducation et chef de la délégation du Venezuela.

19.1 El Dr. SISO MARTINEZ (Venezuela):

Señor Presidente, señores delegados: La importancia del papel que la Unesco ha desempeñado en el desarrollo de la ciencia, la educación y la cultura, merece el homenaje de los pueblos. Mi país, con el cual la Unesco ha colaborado eficazmente, se complace en reconocerlo aquí.

19.2 En cuanto al Programa presentado por el Director General, diremos que merece en líneas generales nuestro apoyo. Nuestros técnicos y expertos lo discutirán en todos sus detalles, en las diversas comisiones. Pero de antemano aceptamos la importancia que al desarrollo de la ciencia concede dicho programa.

19.3 Expresado esto, permítaseme trazar en líneas generales el aporte que, sobre todo en materia educativa, mi país ha hecho a la labor común que con tanto brillo tiene a la Unesco como guía. En el campo de la ciencia y en el de las actividades culturales la acción de la Unesco es todavía muy restringida, por lo que esperamos les preste especial atención, contando con la contribución que Venezuela está dispuesta a ofrecerle.

19.4 El desarrollo de las actividades educativas en Venezuela se ha operado dentro de las normas generales determinadas tanto por las necesidades propias del país, como también por los acuerdos y resoluciones tomados por los organismos internacionales de los cuales el país forma parte. En tal sentido, las áreas preferenciales que abarcan tales actividades son las siguientes: a) universalización de la enseñanza primaria de 6 años; b) desarrollo y diversificación de la enseñanza media con énfasis especial en la enseñanza industrial y en la formación profesional; c) acción contra el analfabetismo y extensión de la educación de adultos; d) desarrollo de las investigaciones científicas; e) planeamiento integral de la educación.

19.5 Por lo que respecta a la universalización de la enseñanza primaria de 6 años, los esfuerzos realizados por el Gobierno durante el último sexenio son prueba evidente del grado de preocupación que este sector de la administración pública ha merecido de sus dirigentes. En tal sentido, de 1958 a esta parte, se ha incrementado la matrícula en más de un 80 %, lo que representa la incorporación de más de 600.000 niños en edad escolar en los distintos establecimientos de educación primaria. Conjuntamente con esta política de extensión de la enseñanza primaria, se han iniciado algunos de los programas indispensables para mejorar simultáneamente el rendimiento del sistema educativo, muy especialmente en las regiones rurales, en las cuales el predominio de las escuelas unitarias (de un solo maestro) era ya de por sí un factor de deserción especialmente característico del medio rural. Con ese objeto se adoptó la modalidad de los núcleos rurales y la extensión de las escuelas granjas en el medio campesino, gracias a las cuales se ha logrado asegurar un mayor número de años de educación a los niños que habitan las zonas agrarias del país. Esto ha permitido que la continuidad de la asistencia escolar, de un 27 % hacia 1958, se haya elevado a un 35 % en 1963-1964. Si a esto se agrega la magnitud del crecimiento de la matrícula escolar y el corto tiempo en que dicho crecimiento se ha producido, es fácil deducir que son extraordinaria y positivamente altas, las cifras de niños en edad escolar que en la actualidad alcanzan el sexto grado de educación primaria.

19.6 En cuanto al déficit de escolaridad, de un 40% en 1958, ha logrado disminuirse al 16% en la actualidad, pues apenas unos 250.000 niños de 7 a 13 años no gozan en la actualidad de los beneficios de la educación primaria. Esta acción se ha cumplido en forma conjunta con la de asistencia social al escolar, a través de la cual ha sido posible asistir en los distintos comedores escolares, a unos 350.000 niños aproximadamente; y figura en los planes del Gobierno el extender estos servicios a medio millón de niños durante el próximo cuatrienio.

19.7 El incremento progresivo de la matrícula de los establecimientos de educación primaria ha requerido de igual modo una política excepcional de formación de maestros en relación con la cual se han aplicado dos procedimientos: 1) la formación regular, dentro del sistema educativo, a través de las escuelas normales del país, y 2) programas extraordinarios para profesionalizar el actual porcentaje de maestros sin título en servicio.

19.8 El primer procedimiento ha permitido dar un título en los últimos 5 años a alrededor de 20.000 maestros y mediante el segundo lo han obtenido cerca de 10.000 maestros que ejercían la docencia sin título profesional alguno. De igual modo se ha atendido al perfeccionamiento del maestro en servicio y al mejoramiento de su status social, sin distingos de ninguna naturaleza. Mediante este procedimiento se ha elevado al 85 % el promedio de maestros graduados en servicio.

19.9 El crecimiento de la matrícula escolar primaria ha exigido también el desarrollo de una política audaz de construcciones escolares, en virtud de la cual se ha logrado construir durante los últimos 5 años, 6.298 aulas para 315.000 alumnos. Esta labor ha sido posible mediante la acción programada de la División de Arquitectura Escolar, que ha investigado tanto los factores que podían influir en el mejoramiento de los diseños, como lo relativo a materiales que permitieran rebajar los costos de la construcción. En este sentido vemos con extraordinaria simpatía la creación del Instituto Regional de Construcciones Escolares para América Latina, con sede en México, y del cual esperamos la mejor ayuda para seguir adelantando esta actividad de investigación en todo lo relacionado con los edificios escolares.

19.10 El desarrollo y la diversificación de la enseñanza media ha sido una de las metas mejor definidas del plan de la nación durante los últimos 5 años; pero en su cumplimiento, han influído diferentes circunstancias que en todo orden han reflejado aspectos bastante significativos. Resalta en primer lugar el hecho de que el país está abocado a la realización de un programa de desarrollo económico e industrial que afecta en forma decisiva las estructuras sociales existentes, y de manera muy especial la composición de la mano de obra y de los recursos humanos, pues las metas del desarrollo económico y social exigen

en proporción cada vez más creciente y acelerada la participación de recursos humanos suficientemente calificados. Para atender a estas necesidades, la capacidad actual del sistema educativo, tanto por la naturaleza de su estructura como por su bajo rendimiento, no está en condiciones de satisfacer dicha demanda en su justa proporción; a esto se agrega la enorme repercusión que el crecimiento de los servicios educativos de nivel primario tiene sobre los de nivel medio, lo que aumenta el grado de celeridad con que debe prestarse atención al desarrollo de la enseñanza secundaria. Por tales circunstancias, la enseñanza secundaria ha crecido en forma desproporcionada y no en todos los casos en las especialidades que más se relacionan con las necesidades de los planes actuales de desarrollo. De allí que, de una matrícula aproximadamente de 235.000 alumnos, más de 150.000 corresponden a la enseñanza secundaria general y apenas unos 56.000 a la enseñanza industrial.

19.11 Dentro de las actividades desarrolladas para atender en forma específica estos programas, se creó la División de Orientación Educativa con el propósito de ayudar al alumno de enseñanza primaria y media en la solución de sus problemas estudiantiles y en la elección de su profesión, tanto en relación con sus aptitudes como también de acuerdo con las posibilidades de empleo que los programas de desarrollo del país ofrecen. Esta División, con dos años de funcionamiento, se ha propuesto la tarea prioritaria de elaborar un plan de trabajo que se comenzó a aplicar con la creación de ocho centros de ensayo en establecimientos de enseñanza primaria y media y también con la iniciación de cursos especiales para la formación del personal que el funcionamiento de los respectivos centros exige.

19.12 Como actividad indispensable para el mejor aprovechamiento de los recursos asignados al desarrollo de este nivel de la educación, y también para responder en forma adecuada a los requerimientos actuales que imponen los cambios tecnológicos en las distintas profesiones de nivel medio y superior, se adelanta actualmente en el país la actividad tendiente a la reforma de los planes y programas de estudio, la cual, a pesar de que abarca todo el sistema educativo, incide fundamentalmente en el nivel medio y tiende, de manera muy concreta, a adecuar los planes y programas de estudio a las modalidades esenciales que exigen el progreso y el desarrollo tecnológico del país. En este orden de cosas se ensayan en la actualidad nuevos planes y programas de estudio, tanto en establecimientos de educación secundaria general como en institutos de enseñanza normal e industrial. En estrecha relación con estos ensayos, se ha creado en la Oficina de Planeamiento Integral de la Educación, la Comisión Permanente de Planes y Programas de Estudio bajo cuya responsabilidad y supervisión está la evaluación de todos los proyectos de planes y programas que en la actualidad se ensayan y que en el futuro inmediato habrán de estudiarse para ser extendidos a los diferentes establecimientos de educación media. La fuerza y la rapidez de estas reformas radican fundamentalmente en la inevitable repercusión que, en forma bastante crítica, se observa y se observará más aún en los próximos años, en las distintas ramas de estudio de la enseñanza media, como consecuencia del crecimiento explosivo de la matrícula escolar de nivel primario, ya señalado anteriormente.

19.13 En relación con estos propósitos especiales que tienden a vincular la programación de los servicios educativos con el desarrollo integral del país, tienen relieve extraordinario dos programas muy concretos: el primero se refiere a la formación acelerada de técnicos y trabajadores en servicio, que se cumple a través del Instituto Nacional de Cooperación Educativa (INCE), y que ha permitido la capacitación de 26.307 trabajadores en los tres últimos años, de los cuales 4.503 proceden del sector agropecuario, 15.888 del sector industrial y 5.916 del de comercio y servicios.

19.14 Este Instituto tiene asignado en el plan de la nación, un programa extraordinario que ha de cumplir en el cuatrienio iniciado este año, mediante el cual atenderá a la formación de 60.000 jóvenes desempleados, con el objeto de darles capacitación profesional acelerada y permitir así su pronta incorporación a la vida activa del país, al tiempo que impedirá aumentar la tasa del desempleo.

19.15 El segundo programa especial que en este orden de cosas emprende el país, es el de la formación adecuada de técnicos de nivel superior que permita atender con eficiencia a la demanda de estos profesionales determinada por el proceso de desarrollo industrial. En este sentido se ha programado el funcionamiento de un Instituto Politécnico en la ciudad de Barquisimeto, y se ha organizado la Facultad de Ingeniería Industrial de la Universidad Central, ambos programas con ayuda directa de la Unesco y del Fondo Especial.

19.16 Atención muy importante se ha prestado en el país al grave problema que en 1958 representaba el alto índice de analfabetismo, superior entonces al 47 %. En tal sentido se acometieron diversos programas que en forma conjunta tendieron principalmente a acercar a la gran masa de analfabetos a los niveles elementales de la cultura. Una segunda etapa ha permitido consolidar los conocimientos elementales de los adultos recién alfabetizados, con actividades culturales que les permitieran incorporarse a la vida activa en forma autónoma y con decisión propia para su perfeccionamiento y desarrollo cultural. La acción conjunta de este programa ha permitido que el índice de analfabetismo haya bajado a un 21 % para la población mayor de 14 años y a un 13 % para la población total.

19.17 La acción cumplida en materia de alfabetización y educación de adultos ha sido reconocida ya por algunos países del continente latinoamericano, al punto de haber solicitado algunos de ellos asistencia técnica para la programación y realización de campañas de alfabetización y de educación de adultos. En este aspecto el Gobierno de Venezuela ve con extraordinario interés la atención especial que ha venido prestando la Unesco al problema de la educación de adultos y que en nuestro caso habrá de concretarse en la creación del Centro Nacional de Alfabetización, al cual la Organización ha ofrecido ayuda técnica y económica para trabajos de investigación y formación de personal, así como para la producción de material destinado a la alfabetización de adultos.

19.18 La creación del Instituto Venezolano de Investigaciones Científicas (IVIC) en 1958 por el Gobierno Nacional, ha dado al ámbito científico venezolano una institución dedicada por completo a la investigación en ciencias básicas y a la divulgación de las técnicas modernas de investigación. Sin embargo, la necesidad de coordinar los esfuerzos y el planeamiento de los programas en las diferentes instituciones oficiales y privadas dedicadas a la investigación en Venezuela, llevaron a la reunión de industriales, educadores y científicos, realizada en Caracas en 1962, a sugerir la creación de un Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Tecnológicas, en el cual una comisión preparatoria nombrada al efecto, ha venido elaborando un informe sobre la situación, que contiene la historia y las necesidades del país en esta materia, y con la cual, a pedido del Gobierno Nacional, ha colaborado una comisión de la Unesco para llegar a conclusiones definitivas sobre la realidad de la problemática venezolana en materia de investigación.

19.19 Los campos de investigación en Venezuela corresponden a cuatro grandes sectores: a) ciencias físicas y matemáticas; b) ciencias biológicas; c) ciencias sociales y humanas; y d) especialidades diversas. Dentro de esos cuatro campos hay una gran variedad de especialidades que se pueden agrupar en las siguientes clases principales: 1) fundamentales libres; 2) fundamentales orientales; 3) aplicadas; 4) de desarrollo e innovación.

19.20 En Venezuela hay 76 institutos de investigación; algunos funcionan como entidades propias, otros en los institutos de educación superior que se agrupan de la siguiente manera: 67 oficiales; 8 privados; 1 mixto. Dentro de esos institutos hay: 17 dedicados a un solo tipo de investigación; 36 dedicados a dos tipos de investigación; 15 dedicados a tres tipos de investigación y 8 dedicados a cuatro tipos de investigación. Dentro de los 76 institutos trabajan 520 investigadores que dedican a la investigación todo su tiempo (222), el 75 % del mismo (20), el 50 % (113) y menos del 50 % (165). En la actualidad, gracias a los esfuerzos nacionales, a la colaboración de los programas internacionales y de los organismos nacionales y extranjeros, muchos venezolanos reciben formación para incorporarse a diferentes campos de investigación.

19.21 La Comisión Preparatoria del Consejo Nacional de Investigación Científica y Tecnológica está elaborando el censo correspondiente, pero como ejemplo de los progresos realizados podemos citar las estadísticas que sobre trabajos publicados posee el Instituto Venezolano de Investigaciones Científicas: 1958 (4), 1959 (12), 1960 (26), 1961 (48), 1962 (71), 1963 (75), nueve meses de 1964 (83). El número de revistas científicas con que contamos llega a 70; muchas de éstas tienen vida efímera, otras son de publicación esporádica, pero hay otras, periódicas, de nombre internacional. Podemos clasificar estas publicaciones de la siguiente manera: 32 de medicina; 22 de agricultura y veterinaria; 9 de ciencias en general; 7 de ingeniería y geología.

19.22 La investigación en Venezuela es financiada con créditos del Gobierno Nacional, contribuciones de entidades venezolanas privadas, subvenciones extranjeras e internacionales. En la actualidad se dedican unos 40 millones de bolívares anuales a la investigación, contra un presupuesto nacional del orden de 7.000 millones, o sea el 0,57 % del mismo y el 0,133 % del producto territorial bruto, que alcanza aproximadamente a 30.000 millones de bolívares.

19.23 La Delegación de Venezuela expresa su satisfacción por la prioridad otorgada por el Director General al programa de la Organización en el campo científico, el cual comprende el desarrollo de la estructura fundamental de la ciencia en los Estados Miembros, la cooperación internacional para el fomento de la investigación científica y la documentación y, especialmente, la aplicación de la ciencia y la tecnología al desarrollo.

19.24 En diciembre de 1958 se creó la Oficina Central de Coordinación y Planificación de la Presidencia de la República, en cuyo decreto de creación se instituyeron nuevas oficinas que funcionarían en los respectivos ministerios e institutos autónomos, para cumplir en dichas dependencias las tareas propias del planeamiento de la administración pública, en virtud de los planes generales de desarrollo del país. Como consecuencia de este decreto, y de conformidad con los acuerdos internacionales y especialmente con el Seminario de Washington celebrado en 1958, el Ministerio de Educación creó, por decreto n° 115 de 1959, la Oficina de Planeamiento Integral de la Educación, con los siguientes objetivos: a) preparar los proyectos de planes y los planes y programas que se requieren en las diversas fases del planeamiento; b) realizar y coordinar las investigaciones de diversa índole indispensables para el planeamiento; c) organizar las consultas de la opinión pública y estimular la participación de ésta en el proceso de planeamiento; d) asesorar, orientar y supervisar, desde el punto de vista técnico, el desarrollo y la ejecución del plan en todos sus aspectos; dictaminar previamente sobre cualquier iniciativa que afecte al desarrollo del mismo y asesorar a los organismos correspondientes en la preparación de los presupuestos de educación; e) coordinar la participación en el proceso de planeamiento de los diversos departamentos o secciones encargados de la educación; coordinar las labores de éstos con las de otras organizaciones nacionales de planeamiento; planear la coordinación de los servicios educativos con otros servicios del Estado; coordinar sus actividades con las de los organismos internacionales y con la asistencia técnica de otros países; f) evaluar los resultados del plan y revisarlo periódicamente.

19.25 Desde la creación de dicha Oficina, el Gobierno ha participado en todas las actividades nacionales e internacionales que sobre planeamiento del desarrollo económico y social, y concretamente de planeamiento integral de la educación, se han llevado a cabo en distintas partes del mundo en los últimos años. En tal sentido ha concurrido con igual interés a los cursos y demás actividades relacionadas con el perfeccionamiento y la formación del personal adecuado para las actividades del planeamiento integral de la educación, lo que le ha permitido ir formando un equipo de trabajo mediante el cual, y con la oportuna y eficaz colaboración que desde el momento de la creación de la Oficina ha recibido de la Unesco, ha sido posible llevar a cabo diversas actividades relacionadas con este importante aspecto de la administración de la enseñanza.

19.26 En este orden de cosas se ha adoptado, desde 1961, el procedimiento del Presupuesto-Programa de Educación, actividad que se ha venido perfeccionando en los últimos años,

hasta lograr en la actualidad un equilibrio entre las disponibilidades y el logro de los objetivos más importantes de la enseñanza, y sobre todo, que ha permitido establecer un mayor equilibrio entre el desarrollo de la educación y el de los demás sectores de la administración pública relacionados con el desarrollo económico y social del país.

19.27 Se han elaborado los esquemas dentro de los cuales se desarrolla la actividad de planeamiento de la educación, y en tal sentido se ha participado en el plan de la nación para 1960-1964, con la formulación de los diferentes proyectos que deben ser acometidos a corto, mediano y largo plazo, para alcanzar la transformación indispensable que ha de permitir el desarrollo adecuado de la educación, a fin de integrarla en el plan de desarrollo económico y social del país. En este sentido es útil destacar que el planeamiento es una función que rige el desarrollo de todas las actividades de la administración pública del país como requisito fundamental para lograr su eficacia, a tal punto que sólo por esta vía es factible llegar a la formulación de metas presupuestarias, en las cuales han de traducirse todos los propósitos que se formulen desde las distintas dependencias de la Administración pública. Esta actividad tiene, dentro del Ministerio de Educación, la más alta jerarquía; de allí que, en su calidad de órgano de planeamiento y asesoramiento, dependa directamente del Ministro.

19.28 Señor Presidente, señores delegados, esta exposición sobre los aspectos más importantes de la actividad educativa, científica y cultural que se cumple actualmente en mi país, no tiene otro objeto que el de hacer oír ante esta importante reunión mundial sobre la educación, la ciencia y la cultura, la voz emocionada de una nación que ha puesto lo más y lo mejor de su esfuerzo y de su fe, al servicio de la causa de la cultura por medio de la educación, seguro de que es esa la mejor vía para alcanzar su definitiva liberación económica y cultural y con ella el bienestar de su pueblo, como contribución suprema y principal a la causa de la paz y de la felicidad humanas.

(19.1) M. SISO MARTINEZ (Venezuela). - (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, Messieurs les délégués, le rôle capital que l'Unesco a joué dans le développement de la science, de l'éducation et de la culture appelle l'hommage de tous les peuples. Mon pays, avec lequel l'Unesco a efficacement collaboré, se plaît à le reconnaître ici.

(19.2) Pour ce qui est du programme présenté par le Directeur général, nous dirons que, dans ses grandes lignes, il mérite notre appui. Nos techniciens et nos experts en discuteront de façon très détaillée au sein des diverses commissions. Mais, d'avance, nous approuvons la place importante faite dans ce programme au développement de la science.

(19.3) Cela dit, permettez-moi de décrire dans ses grandes lignes la contribution apportée par mon pays, surtout dans le domaine de l'éducation, au travail commun que l'Unesco guide de façon si remarquable. En ce qui concerne la science et les activités culturelles, l'action de l'Unesco est encore très restreinte, et nous espérons que vous accorderez une attention particulière à ces questions, en tenant compte du concours que le Venezuela est disposé à offrir.

(19.4) Le développement des activités éducatives au Venezuela s'est fait suivant des principes généraux déterminés tant par les nécessités particulières au pays que par les décisions et résolutions des organismes internationaux dont notre pays fait partie. Ces activités s'exercent donc de préférence dans les domaines suivants : (a) universalisation des six années d'études primaires ; (b) expansion et diversification de l'enseignement moyen, notamment de l'enseignement technique et la formation professionnelle ; (c) lutte contre l'analphabétisme et extension de l'éducation des adultes ; (d) développement de la recherche scientifique ; (e) planification intégrale de l'éducation.

(19.5) En ce qui concerne l'universalisation des six années d'études primaires, les efforts déployés depuis six ans par le Gouvernement sont une preuve évidente de l'attention que les responsables ont cru devoir accorder à ce secteur de l'administration publique. C'est ainsi que depuis 1958 les effectifs ont augmenté de plus de 80 %, ce qui représente l'inscription, dans les divers établissements d'enseignement primaire, de plus de six cent mille enfants d'âge scolaire. Parallèlement à cette politique d'extension de l'enseignement primaire, on a mis en oeuvre un certain nombre des programmes indispensables pour améliorer simultanément le rendement du système d'éducation, notamment dans les régions rurales, où la prédominance des écoles unitaires (c'est-à-dire à maître unique) constituait déjà en soi un facteur de désertion particulière-

ment caractéristique des milieux ruraux. C'est pourquoi on a adopté la formule des centres scolaires ruraux et multiplié dans les régions agricoles les fermes-écoles, ce qui a permis de prolonger la scolarité des enfants de la campagne. Grâce à ces dispositions, le taux de rétention scolaire est passé de 27 % vers 1958 à 35 % en 1963-1964. Si l'on ajoute à cela l'accroissement considérable des effectifs scolaires et le temps très bref pendant lequel s'est produit cet accroissement, il est facile d'en déduire que le nombre des enfants d'âge scolaire qui poussent effectivement leurs études primaires jusqu'en sixième année est remarquablement élevé.

(19.6) Pour ce qui est du pourcentage d'enfants non scolarisés - 40 % en 1958 - on a réussi à le ramener à 16 % ; il ne reste plus guère maintenant que deux cent cinquante mille enfants de sept à treize ans qui ne bénéficient pas de l'enseignement primaire. Cette action a été menée conjointement avec l'assistance sociale aux écoliers, qui a permis de fournir, dans les cantines scolaires, un appoint alimentaire à quelque trois cent cinquante mille enfants, chiffre que le Gouvernement compte d'ailleurs porter à un demi-million au cours des quatre années à venir.

(19.7) L'augmentation progressive des effectifs des établissements d'enseignement primaire a pareillement exigé l'adoption de mesures exceptionnelles en matière de formation des maîtres. Pour la mise en oeuvre de ce programme, on a procédé de deux façons : (1) d'une part, formation régulière, dans le cadre du système d'enseignement, grâce aux écoles normales ; (2) d'autre part, programmes exceptionnels de formation professionnelle pour les maîtres non diplômés actuellement en exercice.

(19.8) L'activité des écoles normales a permis de délivrer un diplôme, depuis cinq ans, à quelque vingt mille maîtres ; en dehors d'elles, on a pu donner une formation à environ dix mille enseignants sans titre professionnel. De même, on s'est attaché au perfectionnement des maîtres en exercice et au relèvement de leur condition sociale, sans distinction d'aucune sorte. La proportion de diplômés parmi les maîtres en exercice a ainsi été portée à 85 %.

(19.9) L'augmentation des effectifs de l'enseignement primaire a également exigé la mise en oeuvre, à l'égard des constructions scolaires, d'une politique audacieuse qui a permis de construire, depuis cinq ans, six mille deux cent quatre-vingt-dix-huit salles de classe pour trois cent quinze mille élèves. Ce résultat a été rendu possible par l'action méthodique du service des constructions scolaires qui a étudié les moyens d'améliorer les plans de bâtiments et les matériaux à employer pour diminuer le coût de la construction. C'est pourquoi nous voyons d'un oeil extrêmement favorable la création à Mexico du Centre régional de constructions scolaires pour l'Amérique latine, sur l'aide duquel nous comptons beaucoup pour continuer nos recherches sur tout ce qui a trait aux bâtiments scolaires.

(19.10) Le développement et la diversification de l'enseignement moyen constituent, depuis cinq ans, l'un des objectifs les mieux définis du plan national ; mais sa réalisation a subi la pression de diverses circonstances, qui présentent des aspects assez significatifs. Il faut signaler, en premier lieu, le fait que le pays a entrepris la mise en oeuvre d'un programme de développement économique et industriel qui exerce une influence décisive sur les structures sociales existantes, et tout particulièrement sur la composition de la main-d'oeuvre et des ressources en personnel ; car les objectifs du développement économique et social exigent, dans une mesure toujours plus grande et à un rythme toujours plus rapide, la participation d'un personnel suffisamment qualifié. Notre système d'éducation n'a pas actuellement une capacité suffisante pour parer à ces besoins : les caractères de sa structure et la modicité de son rendement font qu'il n'est pas en mesure de satisfaire la demande. Ajoutons à cela les vastes répercussions que l'essor de l'enseignement primaire a sur l'enseignement moyen, répercussions qui augmentent encore l'urgence des problèmes posés par le développement de l'enseignement secondaire. Dans de telles circonstances, l'enseignement secondaire a grandi de façon disproportionnée, et pas toujours dans les secteurs spécialisés qui sont le plus étroitement liés aux exigences des plans actuels de développement. Il en résulte que, sur une population d'environ 235.000 écoliers, plus de 150.000 reçoivent un enseignement général du second degré, et 56.000 à peine un enseignement technique.

(19.11) Dans le cadre des mesures d'application spécifique de ces programmes, le Gouvernement a créé une division d'orientation scolaire, chargée d'aider les élèves de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen à résoudre leurs problèmes et à choisir leur profession, en fonction à la fois de leurs aptitudes et des possibilités d'emploi qu'offrent les programmes de développement du pays. Cette division, qui fonctionne depuis deux ans, s'est donné pour tâche prioritaire d'élaborer un plan de travail dont l'application a commencé par la création de huit centres d'essai, dans des établissements d'enseignement primaire et moyen, et aussi par l'organisation de cours spéciaux pour la formation du personnel nécessaire au fonctionnement des divers centres.

(19.12) Afin de tirer meilleur parti des ressources affectées au développement de l'enseignement de ce niveau et de parer comme il convient aux exigences présentes du progrès technique dans les diverses professions de niveau moyen et supérieur, nous intensifions actuellement la réforme des plans et programmes d'études, car cette réforme, bien qu'elle embrasse tout le système d'éducation, porte essentiellement sur l'enseignement moyen et vise de façon très concrète à adapter les plans et les programmes d'études aux exigences fondamentales du progrès et du développement technique du pays. Dans cet ordre d'idées, on met actuellement à l'essai de nouveaux plans et programmes d'études, tant dans les établissements d'enseignement général du second degré que dans les écoles normales et techniques. En étroite relation avec ces essais, on a créé au sein du Bureau de planification intégrale de l'éducation une Commission permanente des plans et programmes d'études à laquelle incombe l'évaluation de tous les projets de plans et programmes qui sont actuellement à l'essai ou qui devront être étudiés dans un proche avenir en vue de leur application dans les divers établissements d'enseignement moyen. Ces réformes énergiques et rapides répondent essentiellement au désir de parer aux répercussions inévitables sur les divers secteurs de l'enseignement moyen, de l'augmentation brutale des effectifs de l'enseignement primaire ; car cette augmentation, que nous avons déjà mentionnée, crée une situation assez critique qui ne fera que s'accentuer au cours des années à venir.

(19.13) En liaison avec ces projets spéciaux qui visent à établir un lien entre la programmation des services d'éducation et le développement intégral du pays, deux programmes très concrets présentent une importance toute particulière : le premier concerne la formation accélérée, par l'Instituto Nacional de Cooperación Educativa (INCE), de techniciens et de travailleurs déjà en activité. Il a permis de donner depuis trois ans une formation professionnelle à 26.307 travailleurs, dont 4.503 du secteur agricole, 15.888 du secteur industriel et 5.916 du secteur tertiaire.

(19.14) Le plan national assigne à cet Institut, pour la période quadriennale qui commence cette année, un programme extraordinaire prévoyant la formation de 60.000 jeunes chômeurs qui recevront une formation professionnelle accélérée et pourront ainsi s'intégrer rapidement à la vie active du pays. L'extension du chômage se trouvera ainsi freinée.

(19.15) Le deuxième programme spécial que le Venezuela a entrepris dans ce domaine concerne la formation de techniciens de niveau supérieur, afin de parer aux besoins suscités, dans cette catégorie professionnelle, par le développement industriel. Pour cela, on a l'intention de créer un Institut polytechnique dans la ville de Barquisimeto et l'on a organisé une faculté des sciences de l'ingénieur à l'Université centrale. Ces deux programmes bénéficient d'une aide directe de l'Unesco et du Fonds spécial.

(19.16) Notre pays a aussi accordé une attention particulière au grave problème que posait en 1958 le taux élevé d'analphabétisme : la population comprenait alors plus de 47 % d'illettrés. Aussi a-t-on entrepris l'exécution de divers programmes qui avaient tous pour but principal de donner à la grande masse des analphabètes un rudiment d'instruction. Au cours d'une deuxième étape, on s'est attaché à consolider les connaissances élémentaires des adultes récemment alphabétisés, auxquels un complément d'activités culturelles a permis de s'intégrer à la vie active de façon autonome ; en même temps, on a pris les mesures nécessaires pour leur perfectionnement et leur progrès culturel. Grâce à ces diverses mesures, on a pu abaisser le taux d'analphabétisme à 21 % pour la population de plus de 14 ans et à 13 % pour l'ensemble de la population.

(19.17) Les mesures adoptées en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes ne sont pas passées inaperçues de certains autres pays d'Amérique latine, et quelques-uns nous ont demandé de leur accorder une assistance technique pour l'organisation et la réalisation de campagnes du même ordre. Le Gouvernement du Venezuela voit donc avec un très vif intérêt l'attention particulière que l'Unesco accorde au problème de l'éducation des adultes et qui, dans notre cas, se traduira de façon concrète par la création du Centre national d'alphabétisation, auquel l'Organisation a offert une aide technique et économique pour les travaux de recherche et de formation du personnel ainsi que pour la production de matériel destiné à l'alphabétisation des adultes.

(19.18) La création par le Gouvernement national, en 1958, de l'Institut vénézuélien de recherche scientifique (IVIC) a répondu aux aspirations scientifiques du Venezuela en le dotant d'un établissement entièrement consacré aux recherches de sciences fondamentales et à la diffusion des techniques modernes de recherche. Toutefois, la nécessité de coordonner les efforts et la planification des programmes des diverses institutions officielles et privées qui se consacrent à la recherche a conduit les industriels, les éducateurs et les hommes de science réunis à Caracas en 1962 à proposer la création d'un Conseil national de la recherche scientifique et technique. Une commission préparatoire désignée à cet effet a élaboré un rapport exposant

l'histoire et les besoins du pays dans ce domaine, et une commission constituée par l'Unesco à la requête du Gouvernement l'a aidée à mettre au point ses conclusions sur la nature des problèmes qui se posent au Venezuela en matière de recherche.

(19.19) Le domaine de la recherche peut se diviser au Venezuela en quatre grands secteurs : (a) sciences physiques et mathématiques, (b) sciences biologiques, (c) sciences sociales et humaines, et (d) spécialités diverses. Ces quatre secteurs se subdivisent eux-mêmes en des spécialités très diverses qu'on peut grouper sous quatre rubriques principales : (1) recherche fondamentale libre ; (2) recherche fondamentale orientée ; (3) recherche appliquée ; (4) développement et innovations.

(19.20) Il existe au Venezuela 76 instituts de recherche ; certains fonctionnent de façon autonome, d'autres dépendent d'établissements d'enseignement supérieur qui se répartissent de la manière suivante : 67 établissements officiels, 8 établissements privés, 1 établissement mixte. Parmi ces établissements, 17 se consacrent à un seul type de recherche, 36 à deux, 15 à trois et 8 à quatre. Dans ces 76 établissements travaillent 520 chercheurs dont 222 consacrent tout leur temps à la recherche, 20 les trois quarts, 113 la moitié et 165 moins de la moitié. Actuellement, grâce aux efforts du pays, à la collaboration des organismes nationaux et étrangers et à l'appoint de programmes internationaux, beaucoup de Vénézuéliens reçoivent une formation qui leur permet de se consacrer à divers genres de recherche.

(19.21) La Commission préparatoire du Conseil national de la recherche scientifique et technique procède actuellement au recensement de ces activités ; mais pour illustrer les progrès accomplis, nous pouvons citer les statistiques dont dispose l'Institut vénézuélien de recherche scientifique au sujet des travaux publiés : 1958 (4), 1959 (12), 1960 (26), 1961 (48), 1962 (71), 1963 (75), neuf mois de 1964 (83). D'autre part, le nombre de nos revues scientifiques atteint 70. Beaucoup d'entre elles n'ont qu'une existence éphémère ; d'autres paraissent de façon sporadique ; mais il y en a aussi qui paraissent régulièrement et jouissent d'un renom international. Elles peuvent se classer comme suit : 32 publications médicales ; 22 publications sur l'agriculture et la médecine vétérinaire ; 9 publications scientifiques de caractère général ; 7 publications consacrées aux sciences de l'ingénieur et à la géologie.

(19.22) La recherche est financée au Venezuela à l'aide de crédits officiels, de contributions privées et de subventions étrangères et internationales. Quelque 40 millions de bolivars sont actuellement consacrés chaque année à la recherche, sur un budget national de l'ordre de 7 milliards. Cela représente 0,57 % de ce budget et 0,133 % du produit national brut (30 milliards de bolivars environ).

(19.23) La délégation du Venezuela exprime sa satisfaction de voir la place prioritaire que le Directeur général a donnée au programme de l'Organisation dans le domaine des sciences, programme qui comprend le développement de l'infrastructure scientifique des Etats membres, la coopération internationale pour l'avancement de la recherche scientifique, la documentation scientifique et notamment l'application des sciences au développement.

(19.24) Il existe, depuis décembre 1958, un Bureau central de coordination et de planification relevant de la présidence de la République, et le décret portant création de ce Bureau central prévoit la mise en place dans les divers ministères et institutions autonomes de services chargés des travaux de planification qui relèvent de l'administration publique, en vertu des plans généraux de développement national. En conséquence, conformément aux accords internationaux, et en application notamment des conclusions du stage d'études interaméricain sur la planification de l'éducation qui s'est tenu à Washington en 1958, le Ministère de l'éducation a promulgué en 1959 le décret n° 115, portant création du Bureau de planification intégrale de l'éducation, dont les objectifs sont les suivants : (a) préparer les projets de plans ainsi que les plans et programmes requis aux diverses phases de la planification ; (b) exécuter et coordonner les recherches de divers ordres indispensables à la planification ; (c) organiser des consultations de l'opinion publique et encourager la participation du public au processus de planification ; (d) donner des avis techniques touchant le développement du plan sous tous ses aspects, et en guider et surveiller l'exécution ; faire rapport préalable sur toute initiative de nature à influer sur la mise en oeuvre de ce plan, et donner aux organismes compétents des avis sur l'élaboration des budgets de l'éducation ; (e) coordonner la participation au processus de planification des divers départements ou services chargés de l'enseignement ; coordonner leurs travaux avec ceux d'autres organismes nationaux de planification ; planifier la coordination des services d'éducation avec les autres services de l'Etat ; coordonner les activités des services d'éducation avec celles des organismes internationaux et avec l'assistance technique des autres pays ; (f) évaluer les résultats du plan et soumettre celui-ci à des revisions périodiques.

(19.25) Depuis la création de ce Bureau, le Gouvernement a participé à tous les travaux d'ordre national et international accomplis ces dernières années, en diverses régions du monde, dans le domaine de la planification du développement économique et social et plus spécialement de la planification intégrale de l'éducation. Il a, de même, pris part avec un égal intérêt aux cours et aux autres activités visant au perfectionnement et à la formation d'un personnel compétent en matière de planification intégrale de l'éducation, ce qui a permis de constituer une équipe de travail grâce à laquelle on a pu, avec l'aide opportune et efficace assurée par l'Unesco au Bureau dès sa création, mener à bien diverses activités liées à cet important aspect de l'administration de l'enseignement.

(19.26) On a également décidé, en 1961, d'établir désormais un budget-programme de l'éducation et ce système, perfectionné d'année en année a permis de parvenir à un équilibre entre les moyens disponibles et la réalisation des objectifs les plus importants de l'enseignement ; surtout, on a réussi à mieux harmoniser le développement de l'éducation et celui des autres secteurs de l'administration publique qui sont liés au développement économique et social du pays.

(19.27) On a également fixé les grandes lignes suivant lesquelles se déroulent les travaux de planification de l'éducation, et participé à l'élaboration du plan national pour 1960-1964, formulant divers projets (à court, moyen ou long terme) visant à provoquer l'indispensable transformation qui doit permettre de donner à l'éducation l'essor qui convient et de l'intégrer au plan de développement économique et social du pays. A ce propos, il n'est pas inutile de souligner que la planification est une fonction qui préside au développement de toutes les activités de l'administration publique, car elle est la condition essentielle d'une action efficace, à tel point que sans elle, il est impossible de fixer des objectifs budgétaires, ceux-ci devant tenir compte de tous les projets des divers secteurs de l'administration publique. Cette activité occupe la première place au Ministère de l'éducation, et c'est pourquoi ce service de planification et d'évaluation dépend directement du ministre.

(19.28) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, cet exposé des aspects les plus importants de l'activité éducative, scientifique et culturelle actuellement déployée dans mon pays n'a pas d'autre objet que de faire entendre, devant cette grande assemblée mondiale vouée à l'éducation, à la science et à la culture, la voix émue d'une nation qui a mis toute sa conviction et consacré ses plus grands efforts à servir la cause de la culture par le moyen de l'éducation. Il ne doute pas en effet que ce soit pour lui la meilleure façon de se libérer définitivement sur le plan économique et culturel et d'assurer en même temps le bien-être de sa population ; et il n'est pas à ses yeux de plus haute ni de plus grande contribution à la cause de la paix et du bonheur des hommes.

20. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу г-на Барбье, наблюдателя Международного кооперативного альянса.

(20) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Barbier, observateur de l'Alliance coopérative internationale.

21.1 M. BARBIER (Alliance coopérative internationale). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, je vous remercie d'avoir bien voulu, dans cette vaste discussion générale, me donner la parole comme représentant de l'Alliance coopérative internationale. Les documents préparatoires à cette Conférence qui traitent des organisations internationales non gouvernementales ont tous souligné avec bienveillance, mais aussi avec objectivité, la part importante, parfois très importante, prise par les ONG à la réalisation du Programme de l'Unesco dans les domaines les plus divers.

21.2 Le Directeur général lui-même, dans le magnifique document 13 C/4 qu'il a consacré à l'évolution des activités de l'Unesco et aux perspectives d'avenir, ne laisse aucun doute sur ce point Le concours des ONG permet un allègement de l'appareil de l'Unesco. Bien plus, c'est grâce à ce concours - et je me permets de citer ici textuellement, car on ne saurait mieux observer, mieux penser et mieux dire - que "l'oeuvre de l'Unesco peut s'étendre par voie de participation, dans les différentes couches de la société et vers tous les horizons de l'esprit, et que se superposent graduellement sur l'armature de l'Unesco instrumentale des gouvernements et des fonctionnaires, la véritable Unesco des peuples et des personnes".

21.3 L'Alliance coopérative internationale, qui groupe 175 millions de membres dans 51 pays, offre, dans ses activités en cours, tant en Europe qu'en Asie, tant en Afrique que dans les deux Amériques, de nombreux exemples qui illustrent la remarque du Directeur général.

21.4 Mais vous m'avez demandé, Monsieur le Président, d'être très bref : je le serai et je ne citerai que trois de ces exemples, de la manière la plus concise. Le premier a trait à un remarquable effort en faveur de l'éducation pour la compréhension internationale. L'un des membres affiliés à l'Alliance coopérative internationale, l'Union suisse des coopératives de consommation, a entrepris de parrainer le mouvement coopératif d'un pays d'Afrique, le Dahomey, et d'y travailler, en particulier, à la promotion des coopératives agricoles de production et des coopératives scolaires. Il s'agissait, tout d'abord, par la mise en oeuvre d'un plan de cinq ans, de relever les niveaux de vie. Aujourd'hui, on se trouve en présence d'un effort immense et systématique d'éducation des adultes pour la compréhension internationale. Les fonds nécessaires à cette action ne proviennent pas de l'Union suisse des coopératives elles-mêmes, mais des contributions volontaires des 820.000 familles suisses - soit la moitié du pays - qui y sont affiliées et qui font volontairement abandon, chaque année, d'une faible partie de leurs ristournes. Ces 820.000 familles, il a fallu les persuader et, de même, les 22.000 travailleurs coopérateurs qui, abandonnant chaque trimestre une heure de leur salaire, font par là un sacrifice notable. Films, conférences, expositions itinérantes, mobilisation d'une presse coopérative qui tire à plus de 800.000 exemplaires chaque semaine, rien n'a été épargné. Qui en Suisse - homme, femme ou enfant - ne connaît aujourd'hui le Dahomey et ses problèmes ? C'est là, indéniablement, un exemple qui illustre ce passage de l'Unesco des gouvernements et des fonctionnaires à la véritable Unesco des peuples et des personnes.

21.5 Les deux derniers exemples ont trait au drame de l'analphabétisme. Je dis le drame, et non le problème. Car, est-il drame plus sombre que l'existence de cet immense camp de concentration de l'ignorance qui, sur toute la surface du globe, enferme des êtres humains plus sûrement et plus cruellement que des barbelés ? Certes, la planification mondiale de la lutte contre l'analphabétisme, avec des budgets adéquats, est l'un des problèmes majeurs de notre temps. Mais ce serait une erreur grave que de penser que l'argent soit ici notre principal besoin et notre principale ressource. Que l'argent s'appelle franc, livre, rouble ou dollar, les limites de son pouvoir réel à long terme sont toujours plus étroites qu'il ne semble. Le Directeur général nous le rappelait à juste titre : il n'y a développement véritable que de l'intérieur. L'homme ne s'enrichit que s'il intériorise son problème, le comprend et l'assume. Une solution qui vient de l'extérieur n'est jamais qu'une apparence de solution.

21.6 Au Maroc, voilà quatre ans, la scolarisation touchait 36 % des enfants, tandis que 64 % n'avaient pas l'occasion de fréquenter l'école. Des mères, analphabètes elles-mêmes, mais désespérées de cet état de choses, conscientes aussi du fait que leurs fils et leurs filles ne participeraient jamais au monde moderne s'ils ne savaient ni lire ni écrire, des mères donc, de pauvres femmes, inspirées par de jeunes coopératrices, fonctionnaires au Ministère de la jeunesse et des sports, se décidèrent à prendre le taureau par les cornes. Par groupements de 15 à 20, elles formèrent de petites coopératives ouvrières de production. Leurs activités : fabriquer des patisseries (les célèbres cornes de gazelle) et les vendre, tisser des tapis, confectionner des vêtements d'enfants et les vendre en faisant du porte à porte, etc.

21.7 Grâce aux ressources ainsi créées, elles purent aller trouver des instituteurs et des institutrices à la retraite, leur proposant de compléter leur pension en enseignant à lire, à écrire et à calculer à leurs enfants. Quand il n'y eut plus d'instituteurs disponibles, elles engagèrent des jeunes, du niveau du certificat d'études, auxquels le Ministère de la jeunesse et des sports donna une brève formation complémentaire. Les locaux . Ces femmes courageuses allèrent trouver les gens riches, ayant des maisons spacieuses, et leur demandèrent de mettre une de leurs salles à la disposition de l'école. Elles n'essuyèrent pas que des rubuffades et j'ai vu ce miracle : des classes d'enfants pauvres dans des demeures de riches. Ou bien, elles louèrent, aux heures creuses, des bistrots qui

marchaient mal et où, au moins, il y avait des tables et des chaises. J'ai vu cet autre miracle : le café transformé en école, le vieil instituteur renaissant à son apostolat, des écolières et des écoliers attentifs, heureux, se sentant privilégiés.

21.8 Souvent aussi la formule coopérative permet au véritable intéressé, à l'enfant lui-même, de prendre son sort entre ses mains et, sans budget, sans aide extérieure, d'entreprendre la lutte contre l'analphabétisme.

21.9 A Zoungbonou, par exemple, au Dahomey - S. Exc. M. Adjovi, ministre de l'éducation du Dahomey, ici présent, pourrait là-dessus vous en dire plus long que moi-même - les enfants de l'école (ils sont 127) se sont groupés en coopérative scolaire ; ils ont commencé par ramasser du bois mort, par fabriquer des balais ; avec les produits de leur vente, ils ont acheté des houes, pour cultiver le sol. Ils ont eu un champ de maïs, plus tard un champ de coton, qui, soit dit en passant, a rapporté de 3 à 5 fois plus que les champs de leurs parents, pour des surfaces égales, car il était mieux soigné. Ils ont aujourd'hui une culture d'ananas. Chaque jour, après l'école, pendant 45 minutes, ils aident un paysan à sarcler ses cultures, et ils travaillent bien, puisqu'ils font à eux tous, en moyenne, 40 ares en trois quarts d'heure de travail. Avec le produit de leur travail ils ont acheté, ces dernières années, les matériaux nécessaires à la construction de trois bâtiments scolaires.

21.10 Grâce à la méthode coopérative, voilà l'élève qui devient l'éducateur de l'adulte et qui entreprend, modestement, mais de manière tenace et avec succès, la lutte contre l'analphabétisme.

21.11 Beaucoup d'entre vous connaissent sans doute le charmant opuscule de Jules Romains intitulé "Le bourg régénéré" : il s'agit d'une petite ville qui, par la force d'une idée juste, astucieusement répandue, accède à une vie nouvelle. A Zoungbonou, j'ai eu l'impression d'être en présence du bourg régénéré. Une fois encore, la véritable Unesco des peuples et des personnes, n'est-ce pas cela ?

22. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу д-ра Окаша, главу делегации Объединенной Арабской Республики.

(22) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Okasha, chef de la délégation de la République arabe unie.

23.1 Mr. OKASHA (United Arab Republic):
Mr. President, fellow delegates, once again I am privileged to attend this Conference at the head of the United Arab Republic delegation. I am fully conscious and appreciative of this great honour and so, I am sure, is my delegation.

23.2 May I, on this occasion, convey to you the greetings of the people and President of the United Arab Republic. President Nasser has particularly wished me to express to you his sincerest wishes for the success of your Conference. The President, a great champion of international co-operation, believes thet we all are members of the great family of humanity, and that international organizations such as ours, each in its specific field, are best fitted to serve the purpose of universal peace. Unesco, being the organization directly concerned with education, science and culture, has the most direct bearing on the achievement of human progress, the attainment of human prosperity and, consequently, the establishment of universal friendship and peace.

23.3 Two years have elapsed since we last met to discuss the progress of our Organization, its general policies and programme, and in the course of these two years remarkable events have taken place throughout the world. I ought, in this connexion, to make special reference to the treaty signed in Moscow, on 5 August last year, banning nuclear weapon tests in the atmosphere, in outer space, and under water. This was a memorable event, in line with the policy of my Government, and a step forward towards achieving the aims of Unesco as stated in Article I of its Constitution.

23.4 In the United Arab Republic, these two years have witnessed many great events, chief amongst which is the diversion of the course of the River Nile on 16 May of this year. Thus we have succeeded in completing the first stage in the construction of the High Dam. To us, the High Dam means the expression of the free will of a nation determined to translate into practical action its aspirations for a better standard of life. To us, the High Dam, further, means more power production; some millions more feddans reclaimed, new houses built, more employment opportunities. The High Dam might not be the largest dam ever built, but if we consider that it will yield a total increase in our national income of £235 million yearly, we can justly claim that it is one of the greatest projects to be achieved in modern times.

23.5 I cite this not only to express our gratitude toward the Government, people and nation of the USSR who extended unconditional aid to us, but also to indicate our determination to bridge that ever widening gap between underdevelopment and progress - between the world of ease and prosperity and the world of need and poverty. But the significance of the High Dam in the domain of education, science and culture should not pass unnoticed, because the release of such a gigantic economic potentiality has direct bearing on the social and cultural development of our country. The relation between economic development and social, educational and cultural development is too obvious to need elaboration. Suffice it to say that this addition to our material power will provide a tremendous store of educational, scientific and cultural opportunities to be enjoyed by all our citizens with the fullest application of the principle of equality of opportunity.

23.6 I would now like to turn to the report of the Director-General on the activities of the Organization in 1963 and the six-month report for 1964. The results achieved are indeed encouraging. My delegation notes with pleasure that the number of Member States of Unesco has increased to 116 and it avails itself of this opportunity to welcome the new members to the Unesco family. But as we welcome to the family of Unesco more and more Member States, we must also make special reference to those parts of Africa and Asia which are still under the yoke of imperialism: Angola, Mozambique and Southern Arabia. Let us hope that they, too, will very soon join the cavalcade of liberated countries and take their part in the work of our Organization. In this connexion too I should like to express most strongly our unshaken stand against discrimination whether based on race, religion, colour or sex - particularly discrimination against the Arab population in the occupied part of Palestine.

23.7 We are also delighted to learn that a number of new National Commissions were created: in Algeria, Dahomey, Mali, Mauritania, Mongolia, Niger, Nigeria, Rwanda, Senegal, Somalia, Tanganyika and Zanzibar, Togo and Uganda. I take this opportunity to welcome their participation in the activities of Unesco in their respective countries.

23.8 My delegation is grateful for the aid rendered by Unesco to our country particularly in establishing the National Physical Laboratory for Metrology. We should also like to add a word of appreciation for the Middle East Science Co-operation Office in Cairo for its excellent work in organizing and running meetings, training courses, and seminars in the field of science.

23.9 For our part, we did not fail to participate in most of the meetings convened by Unesco. My delegation was particularly pleased and honoured to take part in the activities of the Fourth Regional Conference of Arab National Commissions held in Algiers in March of this year. The Conference adopted a number of resolutions having direct impact on the programme and budget of Unesco. One resolution I should like to single out is that concerning the Arab Republic of Yemen. Unesco was requested to collaborate with other Arab States to provide every possible assistance to the Arab Republic of Yemen which is doing its utmost to establish its educational system on a sound basis. It is our earnest hope that Unesco will find ways and means of putting this recommendation into effect.

23.10 Looking ahead at the programme proposed by the Director-General for the next budgetary period, there are three questions of great concern to my country, namely, the world programme for combating illiteracy; the programme of co-operation with the International

Bank for Reconstruction and Development and the International Development Association; and the safeguarding of the Nubian Monuments.

23.11 With regard to the world campaign against illiteracy, I should like to refer again to the Fourth Regional Conference of Arab National Commissions. I shall not deal at any length with the recommendations and resolutions passed by this conference. Suffice it to say that the conference fully endorsed the principle of the regional campaign against illiteracy and recommended that governments of the Arab States should launch such a campaign and provide special funds for its purposes. It also recommended collaboration with Unesco in the world campaign against illiteracy and the studies needed to make the campaign a success. The subject of the regional campaign for combating illiteracy was further discussed at the Alexandria Conference held this month, and the following resolution was unanimously approved:

"The Arab countries are of the opinion that they should:

(a) contribute with all their resources to the implementation of the world literacy programme;

(b) make the utmost use of the experience of other countries;

(c) put their own experiments at the disposal of other countries;

(d) increase inter-Arab aid and foster relations in the literacy field; and

(e) be ready to utilize to the highest degree possible the potentialities which Unesco and other world organizations, governmental and non-governmental, might offer within the framework of the world programme."

23.12 As to the proposed programme of co-operation with the International Bank for Reconstruction and Development and the International Development Association, my delegation is gratified to note that both agencies now consider financing educational projects. In point of fact we have recently requested Unesco to invite a team of experts to examine our educational plans in relation to economic and social overall planning.

23.13 On the subject of the safeguarding of the Nubian Monuments - a subject very dear to your hearts I am sure - I should like to express our gratitude for the generous help and contributions made by the many members of this Unesco family. It will be of some interest to mention here the steps already taken and the ground covered so far in the direction of saving such a precious part of the heritage of mankind from disappearance forever.

23.14 Since the last General Conference, and since Unesco resolved to continue the international campaign for the safeguarding of the two temples of Abu Simbel, and formed an Executive Committee for this purpose, the following measures have been taken: (1) A meeting was convened at Unesco Headquarters from 20 to 21 March 1963 and from 24 to 26 April 1963, and in Cairo in November 1963. The meeting comprised those States that had declared their willingness to participate in the safeguarding of the two temples. (2) The Executive Committee of the International Campaign to Save the Monuments of Nubia held eight sessions from December 1962 to immediately before the opening of our General Conference. (3) When sufficient funds for the international campaign did not become available, the Government of the United Arab Republic presented a substitute project which is now underway. The project was approved by the Executive Board of Unesco, taking into account the financial possibilities that could be offered by the international campaign. (4) The Government of the United Arab Republic provided the financing of current work in Abu Simbel even before it had received the funds which it obtained from the international campaign. This was made necessary by the fact that any delay pending the provision of such funds would have caused the loss of those monuments forever. Thus the United Arab Republic, assuming responsibility for these expenses, in excess of its original contributions, was compelled to pay in advance and in less than one year what it should have paid over seven years. It is hoped, however, that help will come from those States that have already promised their participation in the safeguarding of the temples. (5) Apart from Abu Simbel, the campaign has achieved wonderful results elsewhere. The Government of the United Arab Republic has dismantled the temples of: Tafa, Dabud, Dekka, Kurtassi, Maharraka and Dandour and

jointly with the United States of America dismantled the temples of Beit el-Wali and Wadi es-Sebua, work is also in progress on the tombs of Eneba. The Government of the Federal Republic of Germany has completed the safeguarding of the Temple of Kalabcha at its own expense. The Governments of the United Arab Republic and France are co-operating in the removing of the Temple of Amada to its new site. Negotiations are underway between United Arab Republic and Italy for the safeguarding of the temples of Ibissa. (6) Of equal importance is the recording of the excavations on the basis of an archaeological survey. This has received the attention of the international campaign and has been the object of concentrated efforts on the part of the United Arab Republic. The exhibition which you witness on your way to this hall is evidence of the work which has been done as a result of your co-operation.

23.15 Nevertheless, still more international co-operation is needed to safeguard this precious heritage completely. We await the day when the deficits for the two Abu Simbel temples will be covered. We await the day when the dismantled temples are re-erected and the Temple of Philae protected. In this connexion, I make special mention, with due hommage and gratitude, of the message addressed to the American Congress by the late President Kennedy, and the contribution this month by the United States of America of the equivalent of $12 million in Egyptian currency towards the safeguarding of the monuments of Abu Simbel. May I express not only the gratitude and appreciation of my country but that of the whole world as well for such a generous contribution.

23.16 May I be permitted to refer to the conference of the Heads of Non-Aligned States convened in Cairo from 5 to 10 October 1964. The resolutions of this conference are of extreme importance to the cause of world peace and peaceful coexistence, but it may be of particular interest to Unesco to quote a resolution which is in fact the essence of the work of our Organization. Indeed, it asserts the principles and aims of this Organization and recognizes that the interdependence of the political, cultural, economic and social problems of mankind is such that the need for concerted action has become imperative.

23.17 The conference recommended that international co-operation in education should be promoted in order to secure a fair opportunity for education to every person in every part of the world, to extend educational assistance, to develop mutual understanding and appreciation of different cultures and ways of life through the teaching of the principles of the United Nations at the various levels of education. It also proposed that a free and more systematic exchange of scientific information should be encouraged and intensified and, in particular, called on the advanced countries to share with the developing countries their scientific and technical knowledge so that advantages of scientific and technological progress can be applied to the promotion of economic development; it furthermore urged all States to adopt in their legislations the principles embodied in the United Nations Declaration of Human Rights; and agreed that participating countries should adopt measures to strengthen their ties with one another in the fields of education, science and culture; finally the conference expressed the determination of the non-aligned countries to help consolidate and strengthen the international and regional organizations working in this direction.

23.18 Mr. President, fellow delegates, the importance of our deliberations here, of the resolutions we shall make, and of the efforts we shall exert is obvious; and we should be aware of the fact that millions of people in all parts of the world look upon our work with hope and with careful scrutiny. Let us then exert every effort in order to be worthy of their trust and their hopes.

24.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты, нам нужно немножко подождать, дать возможность Счетной комиссии завершить свою работу.

24.2 Объявляю перерыв на 15-20 минут.

(24.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, le dépouillement du scrutin n'est pas encore terminé.

(24.2) La séance est suspendue pour quinze ou vingt minutes.

(La séance est suspendue).

ELECTION OF FIFTEEN MEMBERS OF THE EXECUTIVE BOARD (continued)

ELECTION DE 15 MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF (suite)

ELECCION DE 15 MIEMBROS DEL CONSEJO EJECUTIVO (cont.)

ВЫБОРЫ 15 ЧЛЕНОВ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО СОВЕТА (продолжение)

25. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты, разрешите возобновить пленарное заседание. Прошу Секретаря Генеральной конференции огласить результаты работы Счетной комиссии по выбору тайным голосованием 15 членов Исполнительного совета.

(25) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, la séance est reprise. Je demande au Secrétaire de la Conférence générale de proclamer les résultats du scrutin.

26. SECRETARY:
Mr. President, the result of the vote is as follows: number of Member States entitled to vote at the session: 115; number absent: 4; number of abstentions: 0; number of invalid ballot papers: 0; number of votes recorded: 111; number of votes constituting the majority required for election: 56; names of the candidates and number of votes secured by each of them, in descending order of the number of votes: H.E. Mr. Eteki-Mboumoua (Cameroon): 110; H.E. Professor Paulo E. de Berredo Carneiro (Brazil): 108; Mr. P.N. Kirpal (India): 106; H.E. Mr. Tatsuo Suyama (Japan): 105; Mr. Alexandre Petrov (USSR): 105; H.E. Mr. Bernard Barbey (Switzerland): 104; H.E. Mr. Willian Benton (United States of America): 103; H.E. Mr. Athanase Joja (Rumania): 103; Mrs. Otilia de Tejeira (Panama): 98; Mr. Hans-Joachim von Merkatz (Federal Republic of Germany): 92; Mrs. Magda Joboru (Hungary): 92; H.E. Mr. Daniel Lukias Mfinanga (United Republic of Tanganyika and Zanzibar): 83; Mr. Bernard Dadie (Ivory Coast): 77; H.E. Mr. Djahanguir Tafazoli (Iran): 72; H.E. Mr. Alberto Wagner de Reyna (Peru): 69; (the above 15 candidates were elected) Dr. H.J. Reinink (Netherlands): 66; Dr. W. Gardner Davies (Australia): 65; Dr. Abdul Aziz Al-Bassam (Iraq): 62; Mr. Abhai Chandavimol (Thailand): 45.

27.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты. Таким образом, в результате тайного голосования, избранными являются первые 15 кандидатов, получивших необходимое избирательное большинство голосов. Разрешите поздравить вновь избранных членов Исполнительного совета, пожелать им успеха в очень важной и нужной и, вместе с тем, трудной работе.

27.2 Заседание объявляю закрытым.

(27.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, je proclame élus les 15 candidats qui ont eu le plus grand nombre de voix, puisqu'ils ont obtenu la majorité requise. Je félicite les nouveaux membres du Conseil exécutif, et je leur présente mes voeux de succès dans leur tâche à la fois très importante, nécessaire et difficile.

(27.2) La séance est levée.

The meeting rose at 7.10 p.m.
La séance est levée à 19 h. 10.
Se levanta la sesión a las 19.10.
Заседание закрывается в 19ч. 10м.

EIGHTEENTH PLENARY MEETING

30 October 1964 at 10.20 a.m.
President: Mr. Norafr M. SISSAKIAN (USSR)

DIX-HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

30 octobre 1964, à 10 h. 20
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

DÉCIMOCTAVA SESIÓN PLENARIA

30 de octubre de 1965 a las 10.20
Presidente: Sr. Norafr M. SISSAKIAN (URSS)

ВОСЕМНАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

30 октября 1964 г. в 10 ч. 20 м.
Председатель Н.М. СИСАКЯН (СССР)

ANNOUNCEMENTS BY THE PRESIDENT (1964 NOBEL PRIZE AWARDS FOR CHEMISTRY AND PHYSICS. ORGANIZATION OF THE WORK OF THE CONFERENCE)

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT (PRIX NOBEL 1964 DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE. ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE)

COMUNICACIONES DEL PRESIDENTE (PREMIO NOBEL 1964 DE QUIMICA Y DE FISICA. ORGANIZACION DE LOS TRABAJOS DE LA CONFERENCIA)

СООБЩЕНИЯ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (НОБЕЛЕВСКИЕ ПРЕМИИ 1964 ГОДА ПО ХИМИИ И ФИЗИКЕ; ОРГАНИЗАЦИЯ РАБОТЫ КОНФЕРЕНЦИИ)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты. Разрешите объявить восемнадцатое пленарное заседание открытым.

1.2 Прежде чем возобновить общую дискуссию, я хотел обратиться с сердечным поздравлением к делегации Соединенного Королевства, главе делегации Лорду Боудену, к делегации Соединенных Штатов Америки, главе делегации г-ну Бентону, к делегации Союза Советских Социалистических Республик, главе делегации С. Романовскому, в связи с радостным событием, которое произошло в жизни науки. Четыре выдающихся ученых-физика, а именно, профессор Массачусеттского технологического института, член Вашингтонской академии - Чарльз Таунес, профессор Оксфордского университета, член Королевского общества Англии - Дороти Ходжкин, члены Академии наук Союза Советских Социалистических Республик - Александр Михайлович Прохоров и Николай Генадиевич Басов - удостоены высокой научной премии - Нобелевской премии. Г-жа Ходжкин удостоена премии в связи с выдающимися исследованиями в области применения рентгено-структурного анализа для изучения природных соединений, в частности, ей удалось установить структуру одного из важнейших витаминов, необходимых для здорсвья человека и для лечения злокачественной анемии, каким является витамин В.12. Три других ученых, а именно,

Чарльз Таунес, Александр Прохоров и Николай Басов, открыли новую веху в развитии физики и новую главу, которая называется квантовой радиоэлектроникой. Суть этого открытия, г-да делегаты, заключается в том, что если до сих пор человечество получало лучи от солнца, от космического пространства, то сейчас этим открытием открываются возможности для того, чтобы посылать лучи лазера на другие миры. Это открытие создает исключительные предпосылки для использования лазеров и мазеров в медицине, металлургии, радиотехнике и во многих других областях человеческой жизни. Разрешите поздравить делегатов названных мною стран и всех вас, г-да делегаты, потому, что это открытие принадлежит не только ученым и народам этих стран, а принадлежит всему человечеству.

1.3 Предоставляю слово главе делегации Соединенного Королевства г-ну Боудену.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Ladies and gentlemen, the 18th plenary meeting is open.

(1.2) Before we resume the general discussion, I should like to extend my hearty congratulations to the delegation of the United Kingdom, and its Head, Lord Bowden, the delegation of the United States of America, and its Head, Mr. Benton, and the delegation of the Union of Soviet Socialist Republics, and its Head, Mr. Romanovsky, in connexion with a gratifying event that has taken place in the world of science. Four outstanding physicists - Professor Charles Townes, of the Massachusetts Institute of Technology, a member of the Washington Academy; Professor Dorothy Hodgkin of Oxford University, a member of the Royal Society; Alexander Mikhailovich Prokhorov and Nikolai Geradievich Basov, members of the Soviet Academy of Sciences - have gained that high scientific award, the Nobel Prize. Mrs. Hodgkin was awarded the prize for her outstanding research work in the application of X-ray analysis to the study of natural compounds; she succeeded, in particular, in determining the structure of one of the most important vitamins, vitamin B.12, which is essential to man's health and the treatment of pernicious anaemia. The other three scientists, Charles Townes, Alexander Prokhorov and Nikolai Basov, have broken new ground in the development of physics and opened the new chapter of quantum radioelectronics. The main significance of their discovery, lies in the fact that, while man has hitherto received radiation from the sun and from space, this discovery now opens up the possibility of sending laser beams out to other worlds. It gives us an exceptional groundwork for the use of lasers and masers in medicine, metallurgy, radio technology and many other branches of human life. Allow me to congratulate the delegates of the countries I have mentioned, and all of you, fellow delegates, because this discovery belongs not only to the scientists and people of those countries, but to the whole of mankind.

(1.3) I call upon the Head of the delegation of the United Kingdom, Lord Bowden.

2. Lord BOWDEN (United Kingdom):
Mr. President and ladies and gentlemen, may I be allowed very briefly to thank you on behalf of the United Kingdom for the remarks that you have made. It so happens that I have known Dr. Hodgkin all my life, and I am extremely pleased that this honour should have been conferred upon her. She is, as you say, a very eminent and altogether remarkable physicist, and she has been working in this one field since I first knew her. I would like also on behalf of everyone present to congratulate the other countries, the United States and your own, Sir, on the great honours which have been conferred upon them, and may I again thank you very much indeed for what you have said.

3.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прежде чем предоставить слово следующему оратору я хотел бы сообщить о заседании Президиума, которое состоялось сегодня утром.

3.2 Президиум Генеральной конференции рассмотрел вопрос о проектах резолюций, представленных государствами-членами с момента его последнего заседания. Президиум отметил, что четыре из этих резолюций, а именно, 13 C/DR. 25, 28, 45, 63 влекут за собой финансовые последствия и поэтому не могут быть приемлемы в соответствии со статьей 78.3 Правил процедуры.

3.3 Президиум вынес рекомендацию, что эти проекты резолюций не могут быть приняты в их настоящей форме, но чтобы заинтересованные делегации пересмотрели их таким образом, чтобы исключить из них все, что может повлечь за собой финансовые последствия в бюджетном периоде 1965-1966 гг. В этом случае они могут быть приняты и направлены на рассмотрение Программной комиссии.

(3.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Before calling upon the next speaker, I should like to give you some information about this morning's meeting of the General Committee.

(3.2) The General Committee considered the question of the draft resolutions submitted by Member States since its last meeting. The General Committee noted that four of these resolutions, 13 C/DR.25, 28, 45 and 63, have budgetary implications and are therefore irreceivable under the terms of Rule 78, paragraph 3, of the Rules of Procedure.

(3.3) The General Committee recommended that these draft resolutions be ruled irreceivable in their present form, but that the delegations concerned revise them in such a way as to eliminate anything having budgetary implications for 1965-1966, in which case they could be accepted and referred to the Programme Commission for consideration.

GENERAL DISCUSSION (cont.)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

4. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Разрешите возобновить общую дискуссию, предоставив слово г-ну Ганс-Петер Чуди, главе делегации Швейцарии.

(4) PRESIDENT (Translation from the Russian):
We shall now resume the general discussion. I call upon Mr. Tschudi, Head of the delegation of Switzerland.

5.1 M. TSCHUDI (Suisse). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, mes premiers mots seront pour féliciter le grand savant qu'avec un sens si sûr des valeurs, la Conférence générale a appelé à présider ses travaux. L'unanimité qui s'est faite sur le nom du professeur Sissakian est un heureux indice. Permettez-moi aussi, Mesdames et Messieurs, de remercier très chaleureusement les délégations d'avoir bien voulu élire hier notre candidat, S. Exc. M. Bernard Barbey, au Conseil exécutif. Mon petit pays est très sensible à l'honneur que vous lui avez ainsi rendu.

5.2 Dans ce débat de caractère général, il est demandé aux délégués des Etats membres d'oublier, autant que possible, la part que chacun d'eux prend à l'exécution du Programme de l'Unesco pour se pencher sur les problèmes que nous posent en commun le présent et l'avenir de notre Organisation. C'est ce que, pour sa part, la Suisse s'efforce de faire depuis une quinzaine d'années ; et, à première vue, je serais tenté de croire qu'elle y réussit. En effet, si je relis les discours que mes prédécesseurs ont prononcés à ette tribune lors des dernières sessions, je n'y trouve aucune mention des activités déployées par mon pays dans la mise en oeuvre du Programme ; et je serais enclin à penser que ce silence est chose naturelle ou aisée.

5.3 Pourtant, il n'en est rien : à notre rendez-vous biennal, mon pays voudrait montrer - mieux qu'en déposant son rapport d'Etat membre - ce qu'il croit avoir accompli pendant la période qui s'achève, moins pour s'en prévaloir que pour dire, au contraire, sans fausse modestie : ce n'est que cela ... Car il n'existe pas de commune mesure entre le Programme de l'Unesco, tel qu'il nous apparaît ici et maintenant, dans toute son envergure, et la part d'attention et d'étude que peuvent lui consacrer la majorité des Etats membres. Le Programme dont on nous rend compte et celui qu'on nous propose d'adopter mériteraient une attention extrêmement minutieuse. Or, chacun sait que méditer est aujourd'hui un luxe

interdit à nos gouvernements harcelés, à leurs administrations débordées, et que nos commissions nationales elles-mêmes ne peuvent réunir et consulter que trop brièvement des hommes dont le temps appartient d'abord à leur profession. Ni les uns ni les autres ne sauraient, tout au long de l'année, suivre d'assez près l'action de l'Unesco, cette ample entreprise aux cent actes divers.

5.4 Et cependant, le Directeur général nous demande plus et mieux que de suivre : il nous invite à juger son oeuvre et à le conseiller. Jamais son besoin de dialogue avec les Etats membres n'a paru si pressant ; jamais son appel n'a retenti d'une manière aussi émouvante qu'aux dernières pages de cette Evaluation des activités de l'Unesco, dont l'encre est encore fraîche et qui vient couronner l'Introduction au Projet de programme et de budget et la prolonger.

5.5 Ces textes renferment tout ce qui vient à l'esprit du Directeur général : l'unité du Programme, la diversité des ressources et celle des projets, les priorités, l'équilibre et le déséquilibre du Programme - sans oublier la convergence ou, au moins, la marche vers la convergence. Peut-être, parmi tant de notions et de critères invoqués, le vocabulaire est-il, parfois, plus cartésien que le raisonnement ? Peut-être la volonté de définir et de relier, de motiver et de plaider est-elle trop constamment apparente ? Mais, des explications si complètes, n'est-ce pas ce que, pendant de longues années, nos Etats membres ont demandé et attendu ?... En lisant cette Introduction et cette Evaluation, ne nous plaignons pas que la mariée soit trop belle. Ne reprochons pas à l'administrateur de se vouloir philosophe et d'y parvenir, et au philosophe d'être, aussi et en même temps, administrateur, et d'y réussir - ce qui n'est pas moins difficile. Réjouissons-nous plutôt d'avoir à la tête de notre Organisation un homme qui a pris de la hauteur, tout en gardant les pieds sur la terre. C'est ce qui va, à diverses altitudes, nous aider à dialoguer avec lui dans la plus entière franchise. Ne pouvant tout embrasser ni tout dire dans le peu de temps qui nous est dévolu, nous nous limiterons à quelques réflexions où cette franchise pourra s'exercer.

5.6 Ce Projet de programme et de budget pour 1965-1966, sur quoi se fonde-t-il ? Sur une première décision, qui a été prise par la Conférence générale en 1960 : la décision de consacrer un effort prioritaire à l'éducation. Il est bien évident que cet effort ne pouvait se relâcher au cours des exercices suivants ; et même l'eût-il pu théoriquement, que l'afflux des ressources extrabudgétaires aurait pratiquement empêché tout relâchement.

5.7 La deuxième décision, c'est celle que le Conseil exécutif a déjà approuvée et que nous allons approuver nous-mêmes. Un second effort prioritaire s'imposait en faveur des sciences exactes et naturelles. Le principe accepté - et personne ne l'a contesté - il était temps de se mettre à l'oeuvre. Si nous en doutions, la Conférence internationale de Genève, en février 1963, nous aurait rappelé, impérativement, l'activité nouvelle qui s'inscrivait parmi nos devoirs essentiels : l'application des sciences au développement. Là encore, en effet, les impératifs de l'action opérationnelle ont joué un rôle entraînant dont va bénéficier l'ensemble du programme scientifique.

5.8 La troisième décision qu'on nous propose de prendre n'est qu'une résultante des deux premières : parce que, d'une part, les ressources budgétaires ne l'autorisaient pas et que, d'autre part, il était inconcevable de créer une troisième priorité, il fallait renoncer à étendre le programme des sciences sociales et humaines, des activités culturelles, de l'information, des échanges internationaux, et le stabiliser au niveau actuel.

5.9 Même en simplifiant, comme je viens de le faire, même en cernant les choses d'un trait aussi gros, l'image qu' on obtient montre que le Directeur général et le Conseil exécutif - qui recommande son Programme à nos votes - ont fait oeuvre à la fois réaliste et logique. Disons donc que c'est un bon Programme qu'on nous présente pour la période 1965-1966 ; et nous nous demanderons, dans quelques instants, si le ou les programmes ultérieurs devront lui ressembler, ou, au contraire, en différer, et comment. Mais c'est

aussi un bon Programme en soi, il nous est agréable de le souligner ; et telles observations ou réserves que nous allons formuler ne sauraient altérer ce jugement d'ensemble.

5.10 Nous aimerions que le souci d'éducation morale apparaisse plus nettement dans les résolutions et plans de travail. En les lisant, on pourrait craindre, en effet, que la notion d'instruction ne l'emporte sur celle d'éducation, dans son sens le plus large et le plus beau. Qu'on nous entende bien : cette remarque procède, non pas d'une tendance "moralisante", mais du sentiment que l'homme, dont on s'attache si heureusement à proclamer la dignité et les droits, doit trouver très tôt, dans les formes d'éducation qu'on offre à son enfance et à sa jeunesse, des appels plus précis à son sens du devoir. Or, dans l'état actuel des textes, ces appels se réduisent, si je ne me trompe, à une seule phrase, perdue dans une certaine résolution 1.282 : "Le Directeur général est autorisé ... à stimuler l'activité des organisations qui s'occupent d'éducation physique et de sport, les inciter à coordonner leurs efforts et favoriser l'éducation morale, civique et sociale des jeunes par le sport..." Dans un Programme aussi détaillé, aussi explicite, où l'on ne craint pas d'user les mots en les répétant, l'économie du mot moral - et de la notion de morale - est assez frappante. Il y a là un silence et un vide qui devraient être comblés.

5.11 Si l'Unesco veut se consacrer au service de la science, dont le nom est inscrit à son fronton, une décision sur l'importance prioritaire reconnue à ce domaine, doit, je le répète, être adoptée dès maintenant : et, s'il est juste d'évoquer le rôle joué à cet effet par les recommandations de la Conférence de Genève, en février 1963, il est aussi légitime de rappeler que cet effort s'était imposé à l'esprit du Directeur général avant même la réunion de cette Conférence. Ce qu'il en pensait alors valait pour la recherche fondamentale autant que pour l'application.

5.12 Voilà qui m'amène à remonter à une dizaine d'années en arrière : à une époque où l'Unesco, moins nettement orientée qu'aujourd'hui, cherchait encore ses cheminements. Entre 1952 et 1954, des voix s'étaient élevées, au sein du Conseil exécutif, pour demander que, par la collaboration internationale, soient favorisées certaines recherches de biologie intéressant la lutte contre le cancer. Mais dans ce même Conseil, d'autres voix, plus nombreuses, s'y étaient opposées, alléguant que de telles recherches se développeraient plus favorablement dans le cadre national. Parmi les pays alors hostiles, certains devaient se rallier, dix ans plus tard, à la fin de 1963, au principe du "Centre international de lutte contre le cancer". L'Unesco des années 53 s'est-elle montrée trop timide ? A-t-elle manqué une occasion de favoriser la recherche dans un domaine aussi important ? Et, depuis lors, a-t-elle manqué d'autres occasions ? C'est possible mais, naturellement, indémontrable.

5.13 D'ailleurs, il ne s'agit plus de cela. L'essentiel - j'y insiste - est d'être assuré qu'à l'avenir des suggestions comparables a celles de 1953 ne seront plus négligées ou écartées. Or, cette assurance, le nouveau programme pour les sciences exactes et naturelles et la nouvelle organisation du Département nous l'apportent. Enfin, avoir pu concevoir et élaborer si rapidement un Programme prévoyant, d'une part, l'amélioration de l'infrastructure scientifique des Etats membres et la coopération internationale pour le progrès de la recherche, d'autre part, l'application de la science et de la recherche, c'est là, pour l'Unesco d'aujourd'hui, une preuve de vigilance, un test important, qui autorisent de larges espoirs.

5.14 Ces remarques concernent les deux domaines prioritaires. Passons maintenant au secteur dit stabilisé. On se félicite du regroupement prévu entre sciences sociales, sciences humaines et activités culturelles, ainsi que de la part faite à la réflexion philosophique. Et, si les ressources consacrées à ces activités ne doivent pas augmenter dans les deux prochaines années, on se réjouit d'autant plus de voir le Programme enrichi d'heureuses initiatives, par exemple, l'encouragement à la création artistique. On s'achemine ainsi vers un meilleur équilibre entre les efforts destinés aux vivants et ceux qui visent à conserver ou à préserver les oeuvres laissées par les morts.

5.15 Du domaine appelé désormais "Communication" dans le Projet de programme et de budget, je dirai, sans jeu de mots, qu'on discerne mal ce qu'il peut y avoir de "commun" entre les tâches actuelles et futures du Département de l'information et celles des Echanges internationaux ; et que, par conséquent, on ne voit guère ce qu'un Sous-Directeur général chargé de coiffer ces deux Départements pourrait apporter de plus qu'un échelon alourdissant la machine et la ralentissant. Cette remarque a une portée générale : méfions-nous de la tendance qui consiste à superposer au Programme des structures simplement administratives - c'est une question de principe et de mesure. Si l'on n'y prend pas garde, un jour viendra où l'on suscitera encore d'autres Départements dans le cadre, sans cesse élargi, du Secrétariat : par exemple, celui de la promotion des loisirs - pourquoi pas ? - et celui de l'application des loisirs au développement ; et l'on nous proposera de coiffer ces deux Départements par un Sous-Directeur général aux "Loisirs".

5.16 En revanche, on imagine toujours mieux l'intérêt qu'il y aurait, pour le Directeur général, à s'adjoindre un chef de presse, qui serait son porte-parole sur place et au loin. Le Directeur général possède, certes, des talents remarquables d'orateur et de "debater"; mais, s'il a le don de la présence, il ne peut pas avoir celui de l'ubiquité ; et les choses sont telles, aujourd'hui, dans le monde, qu'en divers lieux et en diverses occasions la pensée du Directeur général de l'Unesco devrait être rapidement connue

5.17 Voilà quelques observations portant sur des points particuliers, mais dont chacun soulève une question de principe. Notre adhésion à l'ensemble du Programme pour la période 1965-1966 n'en est pas moins sincère, ni chaleureuse.

5.18 Toutefois - disons-le avec la même sincérité - ce qui nous préoccupe, c'est l'orientation des programmes futurs. Cette préoccupation n'est pas nouvelle ; et l'on se souviendra peut-être que la délégation suisse l'a déjà exprimée il y a deux ans. A l'époque où, dans nos discours, retentissait ce slogan "l'accélération de l'Histoire", nous demandions une chose qui semblait alors paradoxale. Sans nier cette accélération - qui, d'ailleurs, n'était pas d'hier et ne cessera pas demain, ni après-demain - nous suggérions que, pendant la durée d'une prochaine période biennale, l'Unesco renonce à entreprendre des activités nouvelles et qu'elle mette ce temps à profit pour vérifier le rendement, le bien-fondé des activités qui figurent au Programme en cours, pour éliminer celles dont la valeur ou le succès paraissent contestables, et, au contraire, pour développer celles qui ont fait leurs preuves. Le mot "pause" n'était pas de nous, mais du Directeur général.

5.19 Or, voici que ce mot revient sous sa plume. Au paragraphe 68 de son Introduction il écrit : "Je ne crois pas que cette stabilisation [...] des crédits afférents aux activités culturelles, aux sciences sociales et humaines et à l'information, soit nécessairement dommageable à l'évolution du Programme dans ces domaines. A certains égards, je la considère même comme opportune, car cet arrêt de la production quantitative va obliger à se concentrer sur les conditions d'une amélioration qualitative tant de la conception que de l'exécution. Le Projet de programme contient à cet effet certaines propositions concrètes, à mes yeux importantes, qui, toutes, procèdent du désir de mettre à profit la "pause" budgétaire pour repenser les objectifs, les activités et les structures".

5.20 Certes, dans l'esprit du Directeur général, la formule ne s'applique qu'à une partie du Programme. Pour lui, cette stabilisation momentanée est une nécessité passagère ou un mal nécessaire, mais un mal dont il s'agit de faire sortir le plus grand bien. Nous allons plus loin, dans le même sens, en exprimant le voeu que cette pause soit, dès 1967-1968, appliquée à l'ensemble du Programme de l'Organisation et considérée comme une opération de portée générale.

5.21 Mais encore, dira-t-on, le principe de cette pause admis, ou supposé admis, sur quels critères se fonder pour procéder à la révision qui en sera l'aspect positif ? Ce n'est ni le lieu ni l'heure d'en discuter en détail. Peut-être néanmoins peut-on indiquer dès maintenant que, pour chaque activité, devrait se poser la question de finalité. Nous vivons à

une époque où la documentation, au sens le plus large, s'accroît et se perfectionne par des procédés remarquables, où les instruments de travail et d'échange se multiplient. Mais, entre la main qui les saisit et le cerveau qui devrait les assimiler, les apprécier et les utiliser, la relation peut-elle toujours s'établir d'une façon à la fois assez rapide et assez sûre ?

5.22 Le fait, d'ailleurs, que le Conseil exécutif et le Directeur général aient pris soin de distinguer entre activités continues et activités nouvelles n'est pas seulement une commodité pour les lecteurs du Projet de programme. N'est-ce pas aussi l'indication d'un ordre à suivre ? En effet, si la révision peut s'opérer, à la faveur d'une pause, par où devrait-elle commencer ? Par les activités dites continues, comme le bon sens l'indique, parce que c'est là qu'à la suite d'engagements considérables et déjà anciens, le temps permet de mesurer le mieux les résultats acquis.

5.23 Pour poser cette question, ici et maintenant, la délégation suisse se sent d'autant plus à l'aise que, depuis l'entrée de son pays à l'Unesco, elle a toujours voté le budget présenté par le Directeur général et, parfois même, les plafonds supérieurs qui étaient proposés au début des sessions.

5.24 Il nous serait agréable d'apprendre, s'il veut bien nous le dire au terme de ce débat, ce que le Directeur général pense de cette suggestion, afin que nous ayons le temps d'y réfléchir et d'en parler pendant que nous sommes réunis. Il sait mieux que nous que la période biennale n'est qu'une brève séquence, pendant laquelle il faut, déjà, tracer les grandes lignes du Programme futur : engrenage impitoyable, qui fait bientôt quitter les grandes lignes et entrer dans le détail. Selon notre système actuel, dans quelques mois, le Secrétariat devra préparer l'avant-projet d'un Programme dont l'exécution commencera le 1er janvier 1967 et s'achèvera le 31 décembre 1968. Sans pause et sans révision, cet entraînement provoquera fatalement l'inflation automatique du Programme et du budget - inflation qui, certes, pourra toujours être justifiée, sur le moment et après, par d'excellents arguments, mais qui, dans l'ensemble, sera tout de même considérée tardivement et partiellement.

5.25 Faut-il ajouter qu'il n'y a aucun pessimisme dans ces remarques, mais, au contraire, un optimisme réfléchi, une grande confiance dans la capacité, pour une Organisation si bien dirigée et conseillée, de procéder elle-même, sans contrainte, à un changement de méthode et de vitesse, à titre expérimental et momentané ? Ainsi conçue, accomplie dans un temps de pause bien employé, la révision serait moins le signal d'une diminution d'activité que le point de départ d'activités nouvelles, mieux informées, plus sélectives et plus dynamiques. Nous espérons que le véritable sens de cette suggestion sera également compris des divers Etats membres de l'Unesco, soit des fondateurs auxquels nous devons notre Acte constitutif, soit des membres plus récents dont l'attention se porte avant tout sur le programme opérationnel.

5.26 Mesdames et Messieurs, depuis plusieurs années, à cette tribune, le délégué de la Suisse exprime, au nom de son Gouvernement et de sa Commission nationale, le souhait que soient "dépolitisés" les débats de la Conférence générale. Voilà qui est facile à dire, certes, mais qui paraît de plus en plus difficile à réaliser. L'expérience nous montre toujours mieux la difficulté de travailler à l'abri de ce risque de politisation. Car la politique apparaît partout à l'arrière-plan du Programme que nous examinons : soit que les projets étudiés aient des incidences politiques, soit qu'elle s'y insinue par la volonté des uns ou par des accidents dont la responsabilité échappe aux uns et aux autres.

5.27 Contre cet envahissement des Institutions spécialisées par la politique, il n'y a pas de colmatage, de barrage qui tienne. La meilleure parade, pour ces Institutions, est la recherche toujours plus active d'une politique originale, la démonstration qu'à côté d'un dialogue de sourds, elles permettent aux antagonistes de se pencher en commun sur des problèmes techniques et de poursuivre un autre dialogue dans un langage plus humain. Ce

qui nous séduit dans le nouveau programme scientifique de l'Unesco, c'est, entre autres et justement, les nouvelles occasions qu'il offrira aux savants de se rapprocher et de collaborer.

5.28 En parlant de la politique originale des Institutions spécialisées, je pensais d'abord, bien sûr, à celle de notre Organisation ... Nous admettons, jusqu'ici, qu'elle se distingue de l'autre, la politique tout court, celle des Etats ou des groupes d'Etats, parce qu'elle est de nature technique. C'est vrai. Mais, cette distinction qui paraît aujourd'hui suffisante pour assurer l'originalité de notre politique, le sera-t-elle encore demain ? Et après-demain ? C'est là, en somme, la grande interrogation à laquelle nous invite le Directeur général à la fin de son Evaluation. Au paragraphe 86, il exprime le souhait "... que la coopération intellectuelle et l'aide au développement puissent concourir [ ] à l'apparition et à l'épanouissement d'un nouvel humanisme où tout naturellement le respect de la personne humaine conduise à faire régner la paix dans les esprits et à mettre entièrement au service de la vie, et non de la mort, le merveilleux et effrayant pouvoir de l'homme sur la nature".

5.29 Si nous voulons étudier l'orientation nouvelle qu'évoque le Directeur général, il ne suffira plus d'élaborer nos programmes futurs selon le processus traditionnel. Ils devront être "pensés", je dirai même "inspirés". Et cette inspiration, nous la chercherons, non plus seulement en fonction d'un Programme biennal, mais dans une réflexion plus large et plus libre, puisqu'il s'agira précisément de savoir si et comment l'Unesco pourrait s'élever, de l'action technique, à un palier plus haut, et - pourquoi pas ? - à une véritable force de persuasion. A cet effet, la confrontation des idées requerrait une atmosphère sereine, affranchie des servitudes de nos travaux et, pour notre Conférence, un débat vraiment général, en marge d'une session. Si nous voulons accomplir cette tâche dans un climat favorable, n'est-ce pas aux bienfaits d'une pause que nous devrons le demander ?

5.30 Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, A l'approche du vingtième anniversaire de l'Unesco, tandis que sa Maison s'agrandit encore, au sens propre comme au sens figuré, nous aimerions que cette Maison fût toujours mieux connue et appréciée. Elle s'ouvre désormais à des manifestations d'envergure ; et c'est très bien ainsi. En décembre de l'année dernière, pour célébrer l'anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, de grandes voix ont résonné ici - celles, entre autres, d'un René Cassin, d'un Jean Rostand - et y ont trouvé un large écho. En avril, lors des séances consacrées à la mémoire de Kierkegaard, pour entendre des philosophes illustres, une foule d'étudiants pénétraient dans cet auditoire, s'installaient sur les pupitres, sur les marches de cette tribune. "Quelle belle salle", disaient-ils, en découvrant cette inconnue. Ils y reviendront souvent, nous l'espérons, car la présence des jeunes est nécessaire à l'inspiration de nos travaux, qui leur sont finalement destinés.

5.31 On imagine d'autres occasions, d'autres usages auxquels cette belle salle pourrait servir. Elle possède un vaste écran : pourquoi n'y projetterait-on pas régulièrement des films documentaires en provenance de toutes les parties du monde ? Pourquoi, dans notre Maison, n'essayerait-on pas d'accréditer par l'image cette tendance à l'universel que nous avons si souvent invoquée ? Le climat libéral où nous vivons heureusement dans le pays qui est notre hôte ne serait-il pas favorable à un tel essai ?

5.32 C'est à ce pays hôte qu'en terminant la délégation suisse voudrait, une fois de plus, dire sa gratitude pour son accueil. Ce sentiment peut s'exprimer en quelques mots : pendant ces deux années où l'on a beaucoup creusé sous leurs yeux, nos délégations se félicitaient, de jour en jour, à la pensée qu'ainsi la Maison de l'Unesco s'enracinait, plus profondément encore, dans le sol de la France.

6. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу г-на Кемпбел, министра просвещения и главу делегации Новой Зеландии.

(6) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Campbell, Minister of Education and Head of the delegation of New Zealand.

7.1 Mr. CAMPBELL (New Zealand):

Mr. President, fellow delegates, New Zealand wishes to associate itself with the other delegations that have expressed general approval of the programme we have before us. Indeed, in our view it is the best programme that has ever been presented to a General Conference of Unesco. Naturally, we have reservations on some points, which we shall state in the Programme Commission, but we believe that the programme as a whole represents a notable advance.

7.2 First of all, we would applaud a change in the form of presentation - the division of the programme into "new" and "continuing" activities. This change arises from the study the Executive Board has been making of the functions and relationships of the General Conference, the Board itself, and the Secretariat; and my delegation regards the division into new and continuing activities as evidence that Unesco is growing up, that we are prepared to trust the Secretariat with much of the responsibility for carrying on projects already approved and to focus our attention on new projects or major modifications of existing ones.

7.3 The basic ideas expressed in the programme have been expounded very cogently and persuasively by the Director-General. We particularly welcome the proposals for more "concentration", and also the plans for decentralization through the further development of regional offices and field establishments. At the eleventh session of the General Conference, New Zealand strongly supported the plan to give priority to education, and we have naturally thought a good deal about the decision of the Executive Board to give "similar priority" to science. We accept this change, in large measure for the reasons to which you yourself, Mr. President, drew such emphatic attention in your statesmanlike opening address; the change will give us a programme more immediately relevant to the pressing needs of the peoples of the Member States, particularly those of the developing countries. We accept it also as a priority that must continue for some years ahead. As the Director-General says, priority means urgency and there is no sign that the urgency of the need for a more intensive application of science for human welfare will quickly diminish. In other words, we do not see the new priority to be accorded to science being replaced in a few years with some other priority. Likewise, we believe that education must retain a central place in the programme for many many years to come. However, with both education and science, we emphasize the importance of developing projects only so fast as a competent Secretariat can handle them efficiently. Too much haste could result only in weaknesses in planning and execution and be damaging to the morale and reputation of the Organization, which depends above everything else on the quality of its work. Here I should mention the Director-General's proposals relating to the World Literacy Campaign - the plan to develop a selective experimental programme, of an intensive kind, in not more than eight countries. This, we think, is a wise proposal, calculated to avoid costly mistakes and to prepare the way surely and soundly for the ultimate success of the campaign.

7.4 One of the most vitally significant recent developments in Unesco's work is in educational planning, and one can see that this will certainly bring about changes in the character and orientation of the Organization. The Director-General has told us that since 1960 Unesco has sent planning missions to over 30 countries - and this, he says, is "merely a beginning". One can agree with him that it is "a frightening responsibility", for the recommended plan, if accepted, can have profound long-term consequences for the whole future of the country concerned. In 1962, New Zealand strongly supported the establishment of an institute of educational planning and we are pleased with the progress that has since been made. There is a vast new field here for study and action, a field in which we still have a great deal to learn, for the application of the experience of one country to the needs and circumstances and aspirations of another is an immensely subtle and complicated task. We look forward with some excitement to what may be achieved through the intensive study of educational planning, for it could be of very great benefit to all Member States.

7.5 May I refer for a moment to the Major Project on the Mutual Appreciation of Eastern and Western Cultural Values. This project is now rapidly drawing to a close. New Zealand has gained much from it. One result is that today New Zealand children use in their classrooms books about people and life in Asia that are often written and illustrated

in the Asian countries themselves; another result is that we are conducting under the auspices of the National Commission for Unesco, an Asian studies project which is resulting in much new interest in our Asian neighbours in the schools and the teachers' colleges and, we hope, a deeper understanding of them. Though the East-West project as such is soon to end, its spirit remains very active with us.

7.6 I turn now to a very different matter, for just one minute: to the Organization's budgetary procedures. New Zealand agrees with those delegations that have been asking for an improved method of fixing the budget ceiling and for budgeting as far as possible in advance. In particular, we think that Member States are entitled to be warned of any foreseeable financial obligations that will fall on the Organization. We are glad that the Director-General recognizes the difficulties in which Member States may be placed under the present arrangements and that he is very ready to work with the Executive Board in the task of devising a better system.

7.7 This leads me to say how extremely happy we in New Zealand were to have a brief visit from the Director-General early this year. He met our Prime Minister, our Ministers of Education and of Science, our National Commission, and many others concerned with Unesco activities. His obvious dedication to Unesco and its purposes, his masterly grasp of his terribly exacting job, and his capacity for lucid exposition made a deep impression in New Zealand, and I can assure him, and this Conference, that the visit did nothing but good for the cause of Unesco in my country.

7.8 In conclusion, I should like to refer to what was said about Dr. Beeby at the opening of our Conference by the retiring President, the Chairman of the Executive Board, and the Director-General. It was indeed most distressing that Dr. Beeby was compelled to give up the chairmanship of the Board, and the New Zealand delegation shares the deep regrets that were expressed. We who have been close to him for many years know that he put the very best of his remarkable energies and abilities into his work for Unesco. It is a great satisfaction to us at the New Zealand delegation that his contributions are so fully and generally recognized.

8. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Ноджимбанг, министру просвещения, главе делегации Республики Чад.

(8) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Mr. Nodjimbang, Minister of Education and Head of the delegation of the Republic of Chad.

9.1 M. A. NODJIMBANG (Tchad). -

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom de ma délégation, je m'associe à tous ceux qui, à cette tribune, ont souligné avec force le rôle immense que joue l'Unesco dans le monde pour le développement de l'éducation, de la science et de la culture.

9.2 Ce rôle répond, à coup sûr, aux grandes nécessités et aux grandes ambitions de notre siècle. L'Unesco n'est pas une simple entreprise humanitaire. Sa nature véritable, le sens exact de son action ont été mis en relief par M. Jean Thomas, qui a exercé de 1947 à 1960 de hautes fonctions au Secrétariat de l'Organisation. Dans l'admirable ouvrage qu'il lui a consacré, il a exposé avec beaucoup de finesse, de sensibilité et de pénétration le devenir de l'Unesco.

9.3 Un grand chef d'Etat donnait, un jour, au monde "rendez-vous à l'ère de l'abondance". Certes, l'accélération du progrès technique, parallèle à celle de l'histoire, pose à l'Homme un problème très grave, parce qu'il ne parvient pas à se maintenir à la hauteur de la perfection chaque jour accrue de la technique moderne. Mais la simple abondance suffit-elle

pour tout résoudre ? L'Homme demeure un individu et contribue à la civilisation avec ses instincts, sa psychologie et l'incapacité où il se trouve parfois de donner, en lui, la primauté à l'esprit sur la matière.

9.4 Nous vivons une époque où l'hédonisme est devenu roi ; les élites scientifiques, stimulées par la passion de la connaissance et de certaines réussites, obéissent plutôt à des préoccupations matérialistes et accordent peu de place à l'esprit, qui se trouve cependant au centre de leurs activités, et à qui elles doivent leurs impressionnantes découvertes. Nous croyons, bien sûr, à l'élite scientifique, à l'oeuvre gigantesque qu'elle entreprend ; nous croyons que rien n'est impossible à ses activités, qui ont pour objet de déceler les secrets essentiels de la vie et de la matière. Mais nous croyons aussi en la destinée humaine, couronnée par une vie pleinement accomplie, plus épanouie, plus sereine, débordant de béatitude et de paix universelle. L'esprit doit transcender ce bonheur tant rêvé et adhérer à une conception unique de l'homme et de la connaissance, à l'affirmation d'un idéal commun, de convictions communes.

9.5 Depuis 1960, date de l'indépendance de la République du Tchad et de son admission comme Etat membre de l'Unesco, mon pays n'a jamais cessé d'oeuvrer pour faciliter la tâche de notre Organisation. Voici, en quelques mots, les structures que nous avons mises en place et qui témoignent de notre détermination la plus résolue.

9.6 Nous avons créé une Commission nationale pour l'Unesco, présidée par le Ministre de l'éducation nationale, et dont le secrétaire permanent assure la liaison avec certains organismes nationaux : Ministère des affaires étrangères, Commissariat général au Plan, Services techniques intéressés... C'est à partir de cette base que, depuis trois ans, avec l'aide d'experts de l'Unesco, nous avons mis sur pied certaines institutions dont l'action devient indispensable pour le développement de l'enseignement au Tchad. Nous possédons un Centre national de documentation pédagogique, animé par un expert de l'Unesco, un Centre national de planification et un Centre national d'alphabétisation, dirigé par un Tchadien formé par l'Unesco. Au cours de ces derniers mois, un expert de l'Unesco est venu évaluer, avec beaucoup de compétence, l'immensité de nos besoins en ce domaine, en même temps qu'il s'est attaché à établir des fiches en vue de l'amélioration de l'enseignement des disciplines scientifiques. Nous attachons à la réalisation de cette oeuvre toutes nos espérances. Notre Ecole nationale d'administration est dirigée par un expert de l'Unesco ; quelques professeurs de grande valeur dispensent déjà leur enseignement dans nos collèges ; l'Unesco participe également chez nous à un programme d'alimentation pour la région des polders du lac Tchad. Pour ce qui est des activités scientifiques et culturelles, je mentionnerai que nous avons obtenu de l'Unesco qu'elle s'intéresse à la restauration de certains vestiges historiques de très haute valeur. En effet, notre Institut national tchadien pour les sciences humaines entreprend des fouilles et découvre des documents qui seront utiles pour la connaissance plus approfondie de notre histoire et de notre culture.

9.7 Pays constituant un trait d'union entre diverses civilisations, le Tchad peut se considérer, à juste titre, comme le dépositaire d'une culture "sui-generis", vivifiée par le génie européen et latin, dont des représentants comme Tertullien, Tite-Live, Cicéron et d'autres méritent encore notre respect et notre admiration.

9.8 A l'aurore du 8e siècle de notre ère, le Tchad devait connaître une civilisation qui atteignit son apogée aux 16e et 17e siècles et connut la décadence au 18e siècle, avant la conquête coloniale. Fixés au coeur de l'Afrique, loin de tout débouché maritime, nos ancêtres avaient érigé des monuments somptueux en briques cuites, qui ont disparu depuis, mais que les fouilles découvrent aujourd'hui et mettront bientôt en valeur, nous permettant ainsi d'ajouter tant soit peu notre quote-part au patrimoine de l'humanité.

9.9 Nous accordons une très grande importance à l'administration et à la planification de l'éducation. C'est ainsi que nous comptons améliorer, avec l'aide de l'Unesco, le fonction-

nement de notre Centre national de planification, qui a pris un si bon départ, afin de faciliter la reproduction et la diffusion des documents contenant les résultats de ses recherches. Le développement rationnel de l'enseignement est une des préoccupations majeures du Gouvernement tchadien. Non seulement nous avons le souci d'améliorer qualitativement les programmes, les méthodes, la formation de nos maîtres, mais encore nous nous attachons à doter notre Centre national de documentation pédagogique des livres nécessaires, notamment des oeuvres de culture générale. Nous souhaitons que ce Centre soit pourvu de la section audio-visuelle qui lui est indispensable, comme vient de le montrer une exposition du "Livre d'enseignement et du matériel scolaire", organisée actuellement par le Centre, à Fort-Lamy.

9. 10 Le perfectionnement de nos maîtres devant contribuer à améliorer la qualité de notre enseignement, nous sommes déterminés à développer, dans le cadre de l'action de l'Unesco, la formation pédagogique accélérée.

9. 11 Sur le plan scientifique et culturel, l'action de l'Institut national tchadien pour les sciences humaines sera renforcée. Nous sommes convaincus que l'Unesco ne nous marchandera pas son aide dans ce domaine.

9. 12 Notre souci d'entreprendre une vaste campagne d'alphabétisation devrait particulièrement retenir l'attention de la Conférence générale. Le Gouvernement tchadien est décidé, en effet, à engager une lutte sans merci contre l'analphabétisme, qui entrave tout progrès dans les sociétés humaines. Dans le discours magistral prononcé par le professeur Sissakian lorsqu'il a été appelé à présider nos travaux, était exprimée une pensée qui nous poursuit : un homme analphabète est incapable de voir quoi que ce soit, même s'il se trouve placé sur une haute montagne d'où il verrait briller une lumière vive, étincelante. Il ne faudrait donc pas que la masse d'hommes illettrés de l'univers puissent un jour assister en spectateurs, sans rien comprendre, aux plus redoutables, aux plus inhumaines conflagrations provoquées par les progrès d'une science mal utilisée.

9. 13 Monsieur le Président, après toutes ces considérations, j'aborderai brièvement les points soumis à la discussion générale de notre assemblée.

9. 14 Venant participer pour la seconde fois aux travaux de la Conférence générale, j'ai examiné avec beaucoup d'attention le rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation, le Projet de programme et de budget pour 1965-1966, ainsi que les amendements proposés par les Etats membres. Je reconnais qu'il s'agit là d'un budget en perpétuel devenir, qui couvre un vaste programme. Nous souhaiterions, en ce qui nous concerne, voir notre pays figurer parmi ceux qui seront désignés comme Etats-pilotes, en matière d'alphabétisation. Le Tchad est un pays où l'on ensemence toujours en vue des moissons futures.

9. 15 Je ne terminerai pas, Monsieur le Président, sans vous féliciter de votre brillante élection à la direction de cette auguste assemblée. Je suis persuadé que votre haute et respectable autorité, dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, saura mener à bien nos travaux pour le bonheur et pour la paix de l'Humanité.

9. 16 Quant au Directeur général et à tous ses dévoués collaborateurs, je puis les assurer de notre franche et loyale collaboration.

10. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово Лорду Боудену, государственному министру просвещения и науки, главе делегации Соединенного Королевства.

(10) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Lord Bowden, Minister of State for Education and Science, and Head of the delegation of the United Kingdom.

11.1 Lord BOWDEN (United Kingdom):

Mr. President, ladies and gentlemen, I would like, first of all, to give to this General Conference an assurance that the new Government of the United Kingdom believes firmly in the importance of Unesco and the part which it has to play in the world. We shall continue to support the Organization in its work. I come to you as a Minister of State responsible for Education and Science. But you should know that it has been decided in the United Kingdom that responsibility for Unesco and its affairs will be transferred immediately to the new Ministry of Overseas Development. This is a clear recognition by Her Majesty's Government of the growing importance of Unesco in the aid and development field, and Mrs. Barbara Castle, who is the new Minister of Overseas Development, has asked me to say how much she is looking forward to joining in this work. I should like to assure you, however, that I myself will continue to take a deep interest in the affairs of Unesco and all its activities, as I believe Unesco would wish me to do.

11.2 For me this is a welcome opportunity to think about the rôle of the Organization, and about its progress. The various documents placed before the Conference by the Director-General are invaluable. He has asked us to consider three main points: first of all, the programme proposed for 1965-1966, then the broad lines of future programmes, and finally the purpose and nature of Unesco itself.

11.3 I should like to congratulate the Director-General on what he has been able to achieve with the aid of the Secretariat in the two years since he took office. The programme seems to be more concentrated and has a greater degree of internal coherence and consistency. This is a remarkable achievement at a time when Unesco is constantly growing. Much remains to be done, but the progress which has been made so far should be a cause for congratulation.

11.4 The programme for 1965-1966 has been in the main the work of the Director-General and his colleagues, but it has benefited greatly from the help of the Executive Board.

11.5 It seems to us to be right that in 1965-1966 Unesco should continue to give high priority to education. It is in this field that the developing countries of the world still face their greatest challenge. They have to build up systems of education at a time when their populations are increasing at tremendous speed, so that they can stand side by side with the more developed countries in meeting the problems of the second half of the Twentieth century. I am very glad to see the new schemes designed to facilitate the development of a world programme for the eradication of illiteracy. The greater part of this task must be accomplished by national effort with national resources, but international bodies have an important rôle to play. The Commonwealth Education Conference, which met in Ottawa in August, took an initiative in this field, as well as continuing to promote Commonwealth co-operation in such vital matters as teacher training and teacher supply.

11.6 Every country in the world today faces an acute shortage of teachers and the new means of mass communication must be used everywhere if the urgent problems of the present are to be solved. The very technology which is creating so many of these problems, will, I think, provide the means to solve them. I was delighted to see in the programme that there are important proposals to investigate the application of such media as radio and television in several African countries.

11.7 Britain is pledged to help the developing oountries in the field of education both as a member of the Commonwealth and as a member of Unesco; and I hope that we may look forward to increased co-operation between Unesco and the Commonwealth Education Liaison Unit in London. I am sure that we are all pleased that the director of the unit has been, until recently, here at this Conference.

11.8 Her Majesty's Government warmly welcomes the collaboration between Unesco and the International Bank for Reconstruction and Development. Education is an essential material investment and forms part of the economic planning of all the countries of the world.

11.9 That the natural sciences should now have equal priority in Unesco with education was an inevitable consequence of the United Nations Conference on the Application of Science and Technology for the Benefit of the Less Developed Areas which was held in Geneva some 18 months ago. This development has the full support of the United Kingdom. The recognition by the Geneva Conference that the rate of economic growth depends upon the effective application of science and technology has given new impetus to Unesco's programme in the natural sciences, and this fact has received fitting recognition in the appointment of yourself, Mr. President, to direct our discussions at this Conference.

11.10 But if pure science makes things possible, it is applied science which makes things happen. It must be the concern of all of us to ensure that developing countries which are Member States of this Organization should have all the help which the western world can give to them. But it is not always easy to know how the help can best be given. It is extremely difficult to move a full grown tree. A tree from a coppice may die if it is planted on its own in an open space. The forester may say that the tree is lonely, but the scientists know that its bark is thin. Small trees are easy to move, and some seeds will thrive wherever they are planted. I think that much the same is true of human institutions. One cannot transplant an established university into a foreign country, but one can plant a sapling capable of vigorous growth.

11.11 No man can be a true scientist unless he is himself actively engaged in investigating the natural world and it is extremely hard for new university departments to engage profitably in research if they study subjects which have already been made fashionable and are well established in the western world. Research programmes may be overtaken by events, research workers may feel lonely and isolated, and their departments may die like a transplanted tree. On the other hand if a scientist studies problems which are important to his own community - problems such as the development of new plants, the structure of the soil, the migration of fish, the shape of the ocean bed, the properties of the fruits of the forest or the healing qualities of local herbs - he is able at one and the same time to help his countrymen and to realize his full potential as a scientist whose work may receive the approbation and support of his colleagues all over the world.

11.12 In this day and age applied science makes things happen and it is furthermore by far the best and most promising base on which pure science can grow in all its splendour. There are more problems to be solved than there are men to solve them - many of them are desperately important, and it will be by studying the very problems which beset their own society and by conveying their discoveries to those of their fellow countrymen who can best exploit them, that scientific workers in the developing countries will establish themselves as scientists and technologists and make themselves famous.

11.13 Member States will take their proper place in the modern world when their own scholars make fundamental contributions to knowledge and each of them lays his own brick on the edifice of human learning. It is for this reason, as well as because of the economic importance of applied science, that Member States should encourage their applied scientists by all means in their power. The recent conference at Lagos recognized this very clearly, and the African countries are to be congratulated on the success of the conference.

11.14 The rest of us will do all that we can to help, but the inspiration, the organization, the hard work and the triumphs will be those of the developing nations.

11.15 For the time being education and the natural sciences are to have top priority and other sectors of the programme are to be stabilized at about the current level. They are no less important, but there are practical limits to the rate at which Unesco's Regular budget can increase. Dame Mary Smieton explained the United Kingdom view on this subject in the budget debate the other day.

11.16 But Unesco's programmes must develop over the years to meet the changing needs of the time. Some of the social problems which are today arising in all parts of the world

are due directly and indirectly to the programmes in education and technology which Unesco is doing so much to promote. Social scientists must study these problems, and before long Unesco must pay more attention to the development of this field of activity.

11.17 Major expansion of the activities of the Social Sciences Department will, however, confront Unesco with big problems other than those of the budget. Unesco must decide how to act in matters deeply affecting the very foundations of national character. Just as it is necessary in the natural sciences for the developing countries to make progress in the light of their own needs, so in the social sciences the problems must be studied on the spot and the solutions found by those who are responsible to the citizens of their own country.

11.18 And this leads me to venture on a few concluding remarks about the nature of Unesco and its future importance to the world. In his most interesting paper, 13 C/4, the Director-General speaks of "the true Unesco, which is made up of nations and individuals rising gradually over the structural framework of governments and government officials".

11.19 A word of caution seems to me to be needed here. There can be no doubt about the aim which the Director-General describes as an objective for mankind and for the nations of the world, or about Unesco's present and future value in helping mankind to achieve that objective. But Unesco would lose much of the prestige and goodwill which it has acquired since it was founded if it were to attempt in any way to impose on Member States its own solutions of their political and social problems. Unesco must help Member States to help themselves.

11.20 For the United Kingdom, there are two simple tests of the value of future programmes of Unesco. Do they really facilitate the free exchange of ideas between Member States in the field of education, science and culture? Do they help to meet the urgent needs of the developing countries? If they do, Unesco will affirm the democratic principles of the dignity, equality and mutual respect of men and will build in the minds of men the lasting defences of peace.

12. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово послу Нерио Рохас, главе делегации Аргентины.

(12) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Rojas, Head of the delegation of Argentina.

13.1 El Sr. Nerio ROJAS (Argentina):
Señor Presidente, señores delegados: En un estado ambivalente de orgullo y timidez, traigo la palabra argentina a esta prestigiosa tribuna de la Unesco en su Conferencia General. Y para ello, como quien invoca la protección de sus dioses penates, me pongo al amparo de los visionarios que concibieron esta Organización internacional y del genial argentino Sarmiento, proclamado por los países hermanos del continente "El Maestro de América", y que fue en nuestra patria el adalid de la educación. En su frase lapidaria: "Educar al Soberano", o sea al pueblo en una democracia, enunció un imperativo doctrinario y lo realizó en su vida y su gobierno. Sarmiento era un espíritu unesquiano por su visión general, su doctrina social, su acción pública; fue, pues, un hombre de la Unesco "avant la lettre".

13.2 Esta Conferencia se enfrenta con una gran tarea basada en el amplio Proyecto de Programa y de Presupuesto para 1965-1966. La obra de la Organización es formidable, no sólo por sus fundamentos, sino por sus realizaciones y fines. Al abarcar la educación, la ciencia y la cultura, su acción comporta todas las posibilidades del hombre espiritual e incluso sus repercusiones más prácticas. Por eso su tarea se ha extendido y se ha interpenetrado con la de otros organismos. Ante el dilema de dejar esos aspectos pragmáticos, abandonando ese campo a otras organizaciones, lo que implicaba una abdicación, o defender sus derechos en los tres sectores a que aluden su definición y su nombre, aumentando sus tareas y gastos, se ha optado por esto último. El Consejo Ejecutivo ha

aprobado así la posición del Director General, y se nos propone un presupuesto más elevado, de cuyo aumento más del 50 % corresponde a las ciencias y a su aplicación al desarrollo. Este aumento se produce mientras van disminuyendo, aunque en menor grado, las consignaciones para ciencias humanas y actividades culturales. Suponemos que ésta no es una orientación definitiva y discutible, sino el actual programa de prioridades. En todo caso, la Argentina piensa en la situación de todos los Estados Miembros, contribuyentes obligados con sus cuotas fijas proporcionales. Este aspecto financiero del enorme crecimiento funcional, administrativo y técnico, en cierto modo necesario, puede, sin embargo, ser motivo de meditación y estudio para el futuro de la Organización.

13.3 Apoyamos la idea de que la Unesco intervenga más en la preparación de planes de desarrollo vinculados con su propio campo de acción, en asuntos relacionados con la ayuda de las Naciones Unidas, o preste asesoramiento sobre estos problemas. La Argentina inicia ahora un plan económico de cinco años y muy posiblemente ha de recurrir a esa ayuda.

13.4 En materia de política científica, el país cumple su función por medio del Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas, presidido por el Profesor Houssay, premio Nóbel, y por sus ocho universidades oficiales, donde además de enseñar, se investiga. En ese campo deseamos continuar el proyecto experimental de enseñanza de la física, con nuevos métodos.

13.5 La campaña contra el analfabetismo es uno de los más grandes méritos de la Unesco. La Organización la ha concebido en su aspecto técnico e integral y así debe ser. Saber leer y escribir da al hombre un nivel nuevo en la sociedad y un valor intelectual y económico. Pero la alfabetización es el primer paso para la cultura, que requiere un ambiente social. Este constituye un factor de desarrollo el cual es, a su vez, indispensable para que la alfabetización resulte verdaderamente útil. Así ha sido comprendida aquí. Debe ir acompañada de medidas económicas y sociales que sean un estímulo para el alfabetizado. Las estadísticas demuestran que el analfabetismo aumenta o disminuye en relación con el grado de miseria, el nivel de vida, la producción, la mortalidad infantil y general, etc. En la Conferencia de Grenoble sobre la Juventud, presenté una resolución en ese sentido que fue aprobada. Y otra prueba de la necesidad de una acción que tenga en cuenta otras causas, así como el ambiente, es que el analfabetismo no influye, por ejemplo, en la delincuencia, que es consecuencia de otros factores psicológicos y sociales, como lo demuestra, por ejemplo, el aumento de la delincuencia juvenil en las grandes ciudades, siendo rara en los medios rurales, aspecto que también abordé en esa Conferencia de Grenoble.

13.6 La Argentina continuará sus esfuerzos de colaboración en la obra general de la Unesco, y por mi intermedio expresa su deseo de intervenir aún más por medio de su Comisión Nacional; tiene confianza, también, en la aprobación de sus iniciativas, especialmente la relativa a la creación de un Centro Regional de Investigaciones sobre Educación, idea ya aprobada en la última reunión del Consejo Ejecutivo y concretada ahora en un nuevo proyecto que se someterá a esta Conferencia.

13.7 Los problemas de la juventud nos interesan a todos. En la Conferencia de Grenoble aprobamos diversas declaraciones y sugestiones que la Unesco tomará en consideración. En la Argentina acaba de realizarse un seminario regional sobre algunos aspectos de la actividad voluntaria. Esos y otros antecedentes están a la vista de la Unesco, como base de una acción múltiple para la formación de los jóvenes. Este tipo de educación es de gran importancia en estos momentos en que las transformaciones y conflictos sociales se proyectan en muchos jóvenes, llevándolos a veces a la desorientación, el escepticismo, la violencia, la neurosis o la delincuencia. La juventud se hace presente y reclama su lugar. Hay que acogerla, pero sin adularla. La juventud es el "divino tesoro" cantado por el poeta Rubén Darío, y todos debemos salvarlo para bien del porvenir del mundo. Pero la historia sigue una línea continua y ondulante, siendo en realidad una síntesis sucesiva de generaciones.

13.8 La Organización que todos constituimos obliga por igual a los Estados Miembros, a los delegados, a los funcionarios estables. Yo rindo homenaje y aplauso a todos ellos y lo concentro en el infatigable Director General, Sr. René Maheu, quien por su función y su capacidad es algo así como el Ministro Internacional de Instrucción Pública. Todos sabemos lo complicado, por su extensión y variedad, de este mecanismo de la Unesco. El mismo Director General ha hecho referencia a su crecimiento continuo. Es la primera tentativa de este género en el mundo y se ha ido haciendo en la marcha. Podría encomendarse quizá otro tipo de tarea a las delegaciones permanentes, reducir los métodos parlamentarios que en todas partes adolecen de vicios, y que ya se han limitado en las mismas asambleas políticas de los Estados. Yo no tengo autoridad personal ni experiencia suficiente, ni he recibido instrucciones de mi Gobierno para concretar un planteamiento ni una iniciativa concreta en ese sentido. Apenas si esto es una reflexión leal hecha en voz alta. Todos estamos en el mismo barco y buscamos llegar al mismo puerto, con el deseo paralelo del mayor éxito para nuestra Organización.

13.9 La Unesco es el orgullo de todos cuantos en ella trabajamos. Su campo es el de la cultura, o sea el del hombre espiritual, que en eso supera a los animales. Su creación y sus dones son todos naturales, él es parte y producto de la naturaleza, pero el hombre es capaz de superarla creando otra naturaleza, una superestructura de bienes culturales, producto de su inteligencia creadora, por los caminos de la ciencia, la técnica, el arte, la filosofía, la religión. El hombre es así un demiurgo, autor de esa cultura transmitida en la continuidad de su evolución, cuyo proceso histórico es obra de los hombres, al tiempo que a su vez la historia en marcha hace y rehace a los hombres.

13.10 En la Introducción al Proyecto de Programa se nos habla, refiriéndose a la Unesco, de "la obra espiritual que le es propia". Y eso se resume en el concepto de cultura, que define la condición humana y en realidad comprende la educación y la ciencia: No hay progreso, ni economía, ni arte, ni ciencia, ni educación, ni técnica, ni democracia, sin cultura general. Esta es la tarea fundamental para mí y originaria de la Unesco: la afirmación espiritual del hombre actual y del futuro. Tenemos dos orientaciones: la afirmación de la cultura y la comprensión y la paz entre los pueblos. Y en verdad, la cultura es el mejor camino, y tal vez el único, para la comprensión y la paz.

13.11 Señores delegados: Yo asistí en 1919 a la reunión, en el Quai d'Orsay, presidida por Clémenceau, y en la cual el Presidente Wilson presentó sus 14 puntos para la Paz y la Liga de Naciones. Omito detalles, algunos reservados, pero recuerdo que salí de aquella reunión con la convicción de que ese plan tendría vida corta. En 45 años hemos progresado mucho y la Unesco lo demuestra. El hombre es casi siempre un extravertido ambicioso que se extravía cuando busca su camino fuera de sí mismo. Pero la cultura es la luz que ilumina las conciencias en el conocimiento interior recíproco y profundo. Este es nuestro ideal, a pesar de este mundo agitado por tensiones políticas, económicas y morales.

13.12 Desde el proceso general operado entre los siglos VIII y II a. J. C., y que Karl Jaspers ha llamado "periodo axial", la civilización, según él, toma conciencia de la libertad y da un "sentido" a la historia. Su marcha se dirige a la unidad. Después de haberse localizado en las zonas fluviales vecinas del Tigris y del Nilo, se expandió y fue mediterránea; en seguida fue europea, después atlántica y ahora comprende también el Pacífico. El mundo es hoy, a pesar de sus diferencias, culturamente redondo y más pequeño, y si queremos ser exactos, los términos de Oriente y Occidente ya carecen de sentido geográfico, pues de lo contrario Europa sería el Oriente para los americanos.

13.13 Ayudemos a la campaña de la Unesco, que siendo ecuménica y cultural nos marca el camino del triunfo. Esto significará la formación de un nuevo tipo humano, con sensibilidad universal. El mundo de hoy marcha hacia la unidad, no por la fuerza sino por el contacto y la comprensión entre los hombres y los países, que no desaparecerán, como no desaparecieron las ciudades al formarse las naciones. La Unesco debe ser el instrumento

de este nuevo tipo de hombre que está naciendo, el hombre de espíritu internacional, producto de la cultura. Trabajemos para ello, aunque sea un sueño.

(13.1) Mr. Nerio ROJAS (Argentina) (Translation from the Spanish):

Mr. President, ladies and gentlemen, it is with mixed feelings of pride and timidity that I speak for Argentina from this distinguished platform of the Unesco General Conference. And for that, like one appealing to his household gods for protection, I shall take shelter behind the men of vision who conceived this international organization and behind that Argentinian of genius, Sarmiento - who was proclaimed "the teacher of America" by our sister nations of the continent and was the educational leader of our country. His lapidary phrase "educate the Sovereign" - or, in a democracy, the people - stated a doctrinal imperative which he put into practice in life and government. In vision, social doctrine and public acts Sarmiento was Unesco-minded: he was, thus, a man of Unesco "avant la lettre".

(13.2) This Conference is faced with the great task incorporated in the extensive Draft Programme and Budget for 1965-1966. Not only in its principles, but also in its achievements and aims, the work of the Organization is magnificent. Embracing education, science and culture, it covers, down to the practical repercussions, all man's spiritual potentialities. Hence its work has grown and merged with that of other organizations. Faced with the dilemma of whether to give up the pragmatic side and leave it to other organizations - an implied abdication - or to defend its rights in the three sectors mentioned in its name and terms of reference and add to its activities and cost, it has chosen the latter. The Executive Board has approved the Director-General's view and proposes a higher budget, with half the increase going to science and its application to development. This increase is offset by a corresponding, though lesser, decrease in the allocations for the human sciences and cultural activities. This orientation we assume, is not final, and therefore requiring discussion, but simply the current order of priorities. In any case, Argentina is thinking of all Member States and the commitments under the fixed scale of contributions. This financial aspect of the, to some extent necessary, enormous functional, administrative and technical growth can yet serve as grounds for meditation and study on the future of the Organization.

(13.3) We support the idea that Unesco should participate more in the preparation of development plans that concern its own particular sphere of action and in matters relating to United Nations assistance, and that it should give advice on such problems. Argentina is now introducing a five-year economic plan and may well have to avail itself of such help.

(13.4) Where scientific policy is concerned, my country works through the Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas (National Council for Scientific and Technical Research), whose President is Professor Houssay, the Nobel prizewinner, and through its eight official universities, which are centres of research as well as of instruction. We hope to continue the experimental project involving new ways of teaching physics.

(13.5) The Literacy Campaign is one of Unesco's most praiseworthy efforts, rightly planned as a technical and integrated operation. The ability to read and write raises a man's stature and gives him an intellectual and economic value. But the eradication of illiteracy is only the first step towards culture, for which the right social environment is necessary. The latter is one factor of development that is itself essential for literacy to be of real value. And so it has been understood here. With it must go economic and social measures that provide a stimulus for the newly literate. Statistics show that illiteracy increases or decreases with the degree of poverty, the living standards, infantile and general mortality, and so on. At the Grenoble Conference on Youth I submitted a resolution along these lines which was adopted. Further proof of the need for action that takes account of other causes, like environment, is the fact that illiteracy does not affect delinquency, for example, which is a consequence of other psychological and social factors, as shown, for instance, by the fact that juvenile delinquency is increasing in the cities but is rare in the rural areas - an aspect which I also tackled at the Grenoble Conference.

(13.6) Argentina will continue to collaborate in the general work of Unesco and I wish to inform you of its intention to play an even more active rôle through its National Con mission. It is also confident that its own initiatives will be approved, especially that relating to the creation of a Regional Centre of Pedagogic Research, an idea already approved by the Executive Board at its last session, and now formalized in a new draft resolution to be submitted to this Conference.

(13.7) The problems of youth are of interest to us all. At the Grenoble Conference we approved various declarations and suggestions, which Unesco will take into consideration. In Argentina a regional seminar on some aspects of voluntary activities has just been held. These and other precedents are there for Unesco as a basis for a multiple action in youth training. This type of education is of great importance nowadays, when many young people are subject to social changes and conflicts that sometimes lead to bewilderment, scepticism, violence, neurosis or delinquency. Youth is making itself felt and is claiming its place. It must be welcomed, but without adulation. Youth is the "divine treasure" praised by the poet Rubén Darío and we must all protect it for the future well-being of the world. But the line of history is a continuous wave, successive syntheses of the generations.

(13.8) The Organization of which we all are part places obligations equally on Member States, delegates and permanent officials. I pay tribute to them all, particularly to the indefatigable Director-General, Mr. René Maheu, who by his office and abilities is something in the nature of an International Minister of Education. We all know how complicated a machine Unesco is because of its scope and variety. The Director-General himself has referred to its continual growth. It represents the first attempt of its kind in the world and it has been built up as it has gone along. One might perhaps recommend some other type of work to permanent delegations, or reduce the parliamentary methods that become deficient everywhere and have already even been restricted in the political assemblies of States. I have not the personal authority, sufficient experience or even instructions from my government, to put forward any specific plan along these lines - I am merely thinking aloud. We are all in the same boat trying to reach the same port, and we want the greatest success for our Organization.

(13.9) Unesco is the pride of all who work for it. Its concern is culture, the concern of thinking man, who in that respect transcends animals. His creation and his gifts are all natural, he is a part and the product of nature; but he is capable of transcending nature by creating another nature, a cultural superstructure, that is the product of his creative mind, through science, technology, art, philosophy, and religion. Man is thus a demiurge, creator of a culture continually passed on as it evolves in an historical process that is the work of man, just as history on the march makes and remakes men.

(13.10) The introduction to the draft programme speaks of Unesco's "intellectual task of its own". And that can be summed up in the concept of culture, which determines the human condition and in fact embraces education and science: there can be no progress, no economics, no art, no science, no education, no technology, no democracy without culture. To me this is Unesco's basic task and justification: the intellectual affirmation of man, present and future. Two courses are open to us: the affirmation of culture, and the development of understanding and peace among peoples. And culture, in fact, is the best, perhaps the only, road to understanding and peace.

(13.11) In 1919 I attended the meeting at the Quai d'Orsay presided over by Clemenceau at which President Wilson introduced his Fourteen Points for Peace and the establishment of the League of Nations. I shall leave out the details, some of them secret, but I remember leaving that meeting convinced that the plan would be short-lived. In 45 years we have gone far, and Unesco is a proof of it. Man is nearly always an ambitious extrovert who goes astray when he seeks his road outside himself. But culture is the light that illumines consciences with a profound and reciprocal inner knowledge. That knowledge is our ideal in the face of a world shaken by political, economic and moral tensions.

(13.12) Since that general process which took place between the Eighth and Second centuries B.C. and which Karl Jasper has named the "axial period", civilization has, according to him, become aware of freedom and has given direction to history. The path is towards unity. Starting in the riparian areas of the Tigris and Nile, it spread to the Mediterranean, then to Europe and the Atlantic and, today, to the Pacific as well. The world today, despite its differences, is culturally circular and smaller, and if we want to be accurate, the words East and West now make no geographical sense, since Europe, in fact, is the East for the Americans.

(13.13) Let us help Unesco's campaign, which, because it is universal and cultural, signposts the road to success. This will mean training a new type of human with a world outlook. The world today is marching towards unity, not through force but through contact and understanding between men and countries - and the countries will not disappear any more than cities disappeared when nations were formed. Unesco must be the instrument of this new type of man now being born, the internationally-minded man, the product of culture. Let us work towards it, dream though it still may be.

14.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Президиум выражает надежду, что для всех делегаций, которые еще хотят выступить в общей дискуссии, такая возможность представится в конце завтрашнего, то есть субботнего утреннего заседания. Генеральный директор даст ответ по общей дискуссии в понедельник на утреннем заседании.

14.2 Президиум рекомендует, чтобы пункт 15.1.1, касающийся Международной конференции по народному образованию, был рассмотрен на дневном заседании в понедельник.

14.3 Разрешите предоставить слово г-ну Абдулай Сингаре, министру национального образования и главе делегации Мали.

(14.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

The General Committee hopes that all the delegations still wishing to speak in the general discussion will have the opportunity of doing so at the end of tomorrow's - that is, Saturday morning's - meeting. The Director-General will reply to the general discussion on Monday, at the morning meeting.

(14.2) The General Committee recommends that item 15.1.1, concerning the International Conference on Public Education, be taken at the afternoon meeting on Monday.

(14.3) I call upon Mr. Singare, Minister of Education and Head of the delegation of Mali.

15.1 M. A. SINGARE (Mali). -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, il m'est agréable de prendre la parole aujourd'hui du haut de cette tribune pour apporter la modeste contribution de la République du Mali à l'oeuvre grandiose que l'Unesco accomplit dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Avant tout, permettez-moi d'adresser les vives félicitations de ma délégation à notre Président pour sa brillante élection. Cette élection est pour nous la preuve que, quelle que soit leur idéologie, les hommes, lorsqu'ils sont animés de la même bonne foi, peuvent coopérer.

15.2 Je ne voudrais pas vous infliger un long discours sur la situation de l'enseignement dans la République du Mali depuis notre accession à l'indépendance. Ces problèmes ont déjà été abordés en d'autres circonstances au sein de cette même assemblée ou au cours de diverses autres réunions. Je me bornerai donc à exprimer le point de vue de ma délégation sur le Projet de programme soumis à notre examen. C'est pour nous tous l'occasion d'une réflexion sur les principes qui doivent inspirer la politique de l'Unesco.

15.3 Aux grandes puissances qui ont si péniblement renoncé au réflexe de la domination, une question fondamentale demeure posée : êtes-vous prêtes à envisager des échanges pacifiques ? Etes-vous prêtes à mettre en pratique les grands mots d'assistance et de coopération internationale ?

15.4 Quant à nous, pays de cultures traditionnelles d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique, mal préparés aux transformations des économies modernes, nous nous posons tous en permanence une question fondamentale : avons-nous compris l'enjeu de l'éducation et de la science ? Avons-nous admis la solidarité de tous les problèmes du développement ?

15.5 A l'Unesco, espoir de tant de gouvernements et de tant de peuples, se pose enfin la question de son destin : quels idéaux doit-elle servir ? Quelles réalisations doit-elle choisir ?

15.6 Le Directeur général l'a bien compris. C'est pourquoi le Mali voudrait d'abord lui présenter ses chaleureuses félicitations. Dans sa magnifique Introduction au Projet de programme et de budget, si claire, si nettement orientée et d'une conception si élevée, je me plais à reconnaître la charte de cet humanisme du développement dont a parlé son auteur. Je désirerais que toutes les délégations admettent ces propositions comme une axiomatique

assignant à notre Organisation ses véritables caractères et sa véritable place. La République du Mali, pour sa part, tient à souligner son entière adhésion à ces déterminations élémentaires. Devenant de plus en plus complexe, l'action de l'Unesco finirait par se perdre dans l'anarchie et le non-sens, si les principes fondamentaux n'avaient pas été rappelés aussi clairement.

15.7 Au surplus, la délégation malienne ne peut qu'adhérer à certains principes qu'elle avait déjà évoqués ici même à plusieurs reprises. Tous les fruits finiront par mûrir. Souhaitons donc que les leçons des faits soient peu à peu comprises au niveau de tous les services et pour l'exécution de toutes les tâches. L'une de ces leçons, précisément rappelée par le Directeur général, est l'unité des interventions en vue de promouvoir à la fois l'éducation et la science. Je voudrais, si vous le permettez, Mesdames et Messieurs, méditer avec vous sur l'impossibilité d'un développement général ordonné, sans un développement simultané de l'éducation et de la science.

15.8 Commençons par la science et les vastes problèmes de développement qu'elle pose. Les expériences et les idées du Mali me conduisent à attirer ici votre attention sur le double sens - politique et technique - de nos réflexions. Prenons l'adjectif "politique" dans son sens le plus noble, dans son sens originel : ce qui fait de l'homme un membre de la cité, un être social égal aux autres. La science est au service du politique pour servir la paix et l'égalité. Servir la paix ! Avec la plus grande satisfaction, nous voyons dans le Projet de programme et de budget, au chapitre des sciences sociales, un long passage assorti d'une résolution concernant le désarmement et la recherche de la paix. Nous devons tous attacher le plus grand prix à l'exécution des travaux permettant d'apprécier les conséquences du désarmement. Ces études interdisciplinaires sont de la plus haute importance. Le Mali soutiendra toute initiative et toute proposition permettant d'élaborer et de développer un programme de recherches sur ce problème primordial dont dépend notre avenir à tous.

15.9 La science est également au service du politique pour promouvoir l'égalité. Dans ce même chapitre consacré aux sciences sociales, un plan de travail et une résolution sont proposés en ce qui concerne les problèmes malheureusement toujours actuels de la lutte contre les préjugés raciaux. Le Mali est particulièrement attaché à la solution de ces problèmes. Il demande qu'on fasse un grand pas si l'on veut vaincre les idéologies racistes, les protestations verbales ne pouvant évidemment pas suffire. C'est pourquoi nous devons encourager toutes les initiatives du Secrétariat touchant la diffusion des études objectives sur le problème des races. La science doit apporter à cet égard une contribution vraiment irremplaçable. Voilà la destination politique de la science : servir la paix entre les nations, servir l'égalité entre les hommes. Voilà le premier sens de nos réflexions en matière de développement de la science.

15.10 Mais j'ai indiqué qu'elles s'orientaient dans un second sens, dans un sens technique. La science doit préparer des instruments à notre propre usage. Nous devons promouvoir la recherche scientifique dans les domaines dont le Programme qui nous est soumis souligne très justement la complexité.

15.11 La délégation du Mali désire signaler l'importance particulière qu'elle attache, en tant que délégation africaine, au projet d'une Histoire générale de l'Afrique, qui nous touche particulièrement pour deux raisons fondamentales : premièrement, ce projet doit nous aider à réaliser cette restauration culturelle à laquelle sont attachés tous les anciens colonisés ; deuxièmement, il doit nous aider à jeter les bases scientifiques d'un enseignement authentiquement africain à tous les degrés.

15.12 J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer ici même que la restauration culturelle ne peut être une oeuvre extérieure à l'Afrique. Pour me faire mieux comprendre, je pourrais dire que l'Afrique vit aujourd'hui une expérience de renaissance. Renaissance, voilà le mot préféré de tous les historiens des pays occidentaux pour désigner la désintégration des anciennes cultures et l'avènement d'une ère nouvelle après le moyen âge européen ! Nous

vivons une telle réévaluation, mais infiniment plus difficile, étant donné les bouleversements technologiques du monde. Ce que veulent les Africains, c'est se retrouver eux-mêmes, être restitués à l'histoire universelle. Sur le plan des recherches historiques, cela implique une série d'interventions très urgentes. Le Mali, pour sa part, prend actuellement des dispositions en vue de réaliser, dans les plus brefs délais, une oeuvre de préservation des sources , d'abord, en effectuant des tentatives pour recueillir et fixer la tradition orale ; ensuite, en adoptant des mesures de conservation et de classement des sources écrites (manuscrits en langue arabe et, surtout, archives constituées depuis la fin du siècle dernier). Nous avons constaté l'importance de ces documents pour l'histoire économique et politique contemporaine. Mais les institutions que nous mettons progressivement en place, et qui vont devenir des foyers de diffusion des conclusions scientifiques doivent être polyvalentes.

15. 13 En effet, l'histoire de l'Afrique n'a pas seulement pour but cette restauration culturelle dont je viens de parler. Nous insistons pour que ces projets de recherche historique soient liés au progrès de l'enseignement et de la pédagogie. Notre culture africaine, réévaluée par la science, doit, sans se trahir, être mise à la portée du plus grand nombre, s'enrichir par l'enseignement. C'est pourquoi la délégation malienne appuiera sans réserve les dispositions prévues par le Projet de programme et de budget pour faciliter l'unité de la recherche et de l'enseignement. Voilà ce que la délégation malienne tenait à souligner, avant que ne s'engagent des discussions approfondies sur les problèmes-clés du développement de la science.

15. 14 Le second objet de mon propos, ce sont les problèmes de l'éducation proprement dite. Je voudrais présenter quelques observations à ce sujet. Sans revenir sur les aspects scientifiques de l'oeuvre à accomplir dans ce domaine, j'évoquerai très sommairement trois questions fondamentales que se pose la délégation malienne après la lecture du Projet de programme soumis à nos délibérations : (1) l'inventaire des problèmes ; (2) les techniques d'éducation ; (3) les techniques d'organisation.

15. 15 En ce qui concerne l'inventaire des problèmes, le Mali apprécie les efforts de classification, la grande clarté d'exposition de l'ensemble. Cependant, une lacune extrêmement grave nous a tous frappés : il n'est pratiquement pas question de l'enseignement agricole. Cette constatation m'inspire de vives inquiétudes. Sans développer longuement ce point aujourd'hui, je me contenterai de faire remarquer que la Conférence générale de l'Unesco, réunie à sa douzième session, en 1962, a voté une résolution d'où j'extrais notamment cette observation : l'enseignement agricole fait partie intégrante de tout système d'enseignement national". Il y était également question de promouvoir des projets-pilotes, des études, des enquêtes, des recherches dont on ne nous parle plus aujourd'hui. Je rappelle, d'autre part, que la dernière réunion de la Conférence des ministres de l'éducation des pays africains, tenue à Abidjan, a, de nouveau, attiré l'attention sur ce point. La délégation malienne croit donc de son devoir de souligner la gravité de ce problème. Les sociétés africaines vivent encore largement des ressources économiques de leur agriculture. Pour beaucoup de nos concitoyens, l'avenir est encore pour longtemps lié aux progrès de cette activité. Si nous négligeons les problèmes de l'enseignement agricole, nous serons à juste titre accusés d'intellectualisme. S'il n'y a de développement que total, nous devons nous garder d'une abstention aussi grave.

15. 16 Fidèle à la recommandation précitée et tenant compte des conditions objectives de son développement économique, le Mali vient d'entreprendre, en coopération avec l'assistance technique française, des études pour l'introduction de l'enseignement agricole dans ses programmes. Nous pensons que l'Unesco s'intéressera à cette initiative et qu'elle l'appuiera lorsque nous en arriverons à la phase de l'application pratique. En outre, ma délégation déposera un projet de résolution sur les problèmes d'enseignement agricole dans les milieux ruraux.

15. 17 Avec les études que nous entreprenons actuellement en coopération avec la France et auxquelles j'invite l'Unesco à s'associer, j'en arrive au problème capital soulevé par le rapport du Directeur général : la coopération entre l'aide internationale et l'aide bilatérale. Soucieux de la sauvegarde de l'indépendance nationale des jeunes nations en voie de développement, le Mali pense que ce problème mérite d'être étudié profondément, afin que les instances politiques des Nations Unies soient saisies de propositions concrètes en vue de la définition d'une éthique de l'aide.

15. 18 En ce qui concerne les techniques d'éducation, le Mali adhère pleinement à tous les efforts qui sont accomplis pour dispenser à tous les hommes les notions scientifiques de base et les éléments de la culture moderne. En particulier, pour nous, comme pour tous les autres pays africains, l'alphabétisation généralisée est une préoccupation essentielle. Nous avons déjà eu l'occasion, à la Conférence d'Abidjan, de rendre compte de l'expérience très encourageante que nous avons entreprise dans ce domaine. Pour lancer l'action généralisée, mon pays n'attend plus que la mise au point, qui interviendra dans un bref délai, des instruments d'alphabétisation, c'est-à-dire la transcription de certaines de nos langues locales. Ces études, menées par des techniciens soviétiques très qualifiés, en collaboration avec des spécialistes maliens, aboutiront très prochainement. D'autre part, conscients de ce qu'une vaste action de lutte contre l'analphabétisme, menée grâce à la mobilisation de toute la nation sous l'égide de notre grand parti, l'Union soudanaise RDA, exige avant tout une planification, nous nous sommes attachés à faire des études avec le concours d'experts américains que l'Association internationale de développement nous a fournis. C'est pourquoi, dès que les moyens de financement seront assurés, notre pays pourra servir de test à une campagne généralisée d'alphabétisation, et cela dès 1965.

15. 19 Les techniques d'éducation ne peuvent être évoquées sans qu'on parle du rôle éminent de l'information car, pour nous, l'éducation s'entend dans son sens le plus large et a pour objet de faire du citoyen un homme conscient et capable de participer efficacement au développement économique et social de son pays. En raison du faible pourcentage de gens cultivés dans nos pays, nous diffusons des émissions éducatives dans nos langues vernaculaires. C'est pour moi l'occasion de proposer que les activités déjà entreprises par l'Unesco dans le domaine de la presse, de la radiodiffusion et de la télévision, soient poursuivies et amplifiées.

15. 20 En ce qui concerne, enfin, les techniques d'organisation, le Mali a abordé l'étude approfondie des problèmes soulevés par l'enseignement supérieur, qui n'existait pas dans notre pays au moment de son accession à l'indépendance. Les techniques d'organisation sont en cours de réexamen dans la plupart des pays avancés et, jusqu'à présent, les pays sous-développés suivaient les méandres de leurs hésitations. Le Mali a soutenu et soutient en cette matière la conception d'un renouvellement complet. La délégation malienne constate avec satisfaction que les idées qu'elle a développées dans ce domaine se retrouvent dans les suggestions que contient la section consacrée à l'enseignement supérieur dans le Projet de programme et de budget. L'idée s'impose ici d'une nécessaire maturation. Enfin, comme je l'ai indiqué au cours du débat sur la fixation du plafond budgétaire, il importe que les activités entreprises par l'Unesco à l'intention de la jeunesse soient poursuivies selon les recommandations de la Conférence de Grenoble. C'est pourquoi la délégation malienne s'est associée pleinement à un projet de résolution déposé par un certain nombre de pays amis.

15. 21 Tels sont, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, les principaux points sur lesquels la délégation malienne a cru devoir attirer votre attention. Je n'ai pas voulu vous infliger un trop long discours, notre délégation se réservant d'apporter, dans les séances des commissions, notre contribution aux travaux de la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco. Il me reste, en terminant, à formuler le voeu que nos travaux aident l'Afrique à trouver son orientation nouvelle et que l'Unesco s'engage résolument dans la voie d'un nouvel humanisme.

16. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу д-ра Петра Вутова, главу делегации Болгарской Народной Республики.

(16) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Voutov, Head of the delegation of the People's Republic of Bulgaria.

17.1 Mr. VOUTOV (Bulgaria):
Mr. President, allow me on behalf of the Buglarian delegation and for myself personally to congratulate you on your election as President of the thirteenth session of the General Conference of Unesco. Unesco thus honours an eminent scientist of world renown. The cultural and scientific world expresses through your election its recognition and respect for the achievements of the Soviet Union in science and culture. We believe that under your direct leadership the thirteenth session of the General Conference of Unesco will adopt decisions which will make a fuller contribution to the progress of education, science and culture and the security of universal peace, and to the promotion of peaceful coexistence and co-operation among the nations of the world.

17.2 This session of the General Conference takes place at a time when the international situation is such as to favour the constructive work of our Organization. The great problems on which Unesco has to decide demand lasting peace among nations. For this reason it is the duty of all States and their governments, and of all National Commissions for Unesco to work for the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation in the world. This is a conditio sine qua non. Many delegates here have advanced the same opinion. Such a view was expressed by the Head of the Soviet delegation in his speech in the general discussion when he pointed to that most vital problem to be discussed: "Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems". There is no doubt that this very seriously raises the question of Unesco's task in taking effective decisions and practical action for the promotion of peace. The Bulgarian delegation considers the problem of the maintenance of peace as an exceedingly important international concern and suggests that the thirteenth session of this Conference should accord it a paramount place in its work at the present time and in the future activity of the Organization.

17.3 In this connexion I should like to inform the Conference that my country, in its geographical area in the Balkan peninsula is making a real effort to turn this part of the globe into an area of peace. We are committed whole-heartedly to living in good neighbourliness with the rest of the Balkan countries and to changing the connotation of the word "balkanization", so often used in international language as a synonym of division, to make it synonymous with understanding, co-operation and friendly relations. Indeed, we observe with pleasure that all the Balkan National Commissions for Unesco share these aims with us. As you know, in May this year the representatives of those commissions met in Bucharest. The meeting took place in the friendliest of atmospheres and the resolutions adopted augur well for collaboration in culture, science and education among the Balkan countries. Also in May this year, in Sofia, a conference of representatives of writers' unions of the Balkan countries was held - the first meeting of Balkan writers since the Second World War. At that meeting the spirit of friendship, mutual understanding, and peace was also present to a remarkable degree. These two Balkan cultural meetings can thus be considered as events of exceptional importance for the creation of an atmosphere of concord throughout the Balkan countries, and clearly show that mutual co-operation in the fields of culture, science and education lead to the establishment of friendly relations among nations and the consolidation of peace.

17.4 It is with sincere pleasure that we note the increase in the number of Member States of Unesco. Dozens of colonial countries after a long and heroic struggle, have attained independence. The destruction of the colonial system, the liberation of hundreds of millions from the yoke of capitalism, the establishment of the world socialist system, these are the more important historical achievements and the most notable factors in the pro-

gress of mankind since the Second World War. There is no doubt that the world is moving rapidly towards the extermination of slavery and of the exploitation of man by man.

17.5 In this second half of the Twentieth century when human genius is on the way to conquering outer space, the fact that more than 50 million people still live under the yoke of colonialism is inadmissible. Enslaved peoples are still fighting against their oppressors, and on their side are all the free peoples of the world and their governments. Unesco should also do everything it can to make the victory of the colonial peoples possible. The Bulgarian delegation supports the proposal on our agenda to the effect that the thirteenth session of the General Conference should discuss "the rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples". The enslaved colonial peoples have the strong moral support of Unesco at this Conference. The colonialists and imperialists must be forced to the wall, pressed to leave the foreign lands which they have exploited for centuries and to allow the peoples concerned to decide their own destinies.

17.6 The main task of this Conference, on the one hand, is to analyse Unesco's activities during the years 1963-1964, to evaluate the extent to which this Organization has been facing the vital problems of mankind and to assess the contribution of Unesco to the solution of these problems. On the other hand, our Conference is called upon to adopt a programme of work for Unesco during the period 1965-1966.

17.7 In the commissions and committees we have the opportunity of making a detailed assessment of activities in the various sectors in which Unesco operates and of making recommendations for the future work of the Organization. But I should like to make the following few observations here. The Bulgarian delegation considers that to a certain extent Unesco has dealt with the most vital problems of our time. Decisions taken by the twelfth session of the General Conference and the 66th and 67th sessions of the Executive Board, testify that the problems of peace and general disarmament, of racial discrimination in some countries, of illiteracy, of science, etc. have been given attention. All this must be recognized as useful work on the part of our Organization.

17.8 At the same time, however, it must be pointed out that because of certain departures from the unity of the programme and the prior attention given to certain minor problems, essential matters have been neglected. Unesco's programme has this fully unified objective - to embrace the four principal domains of education, science, culture and mass communication. This balanced unity in many cases has not been maintained. It may be necessary to give priority to an important problem at a particular moment, but not to the prejudice of other significant problems.

17.9 The 1965-1966 budget already voted is characterized by a considerable increase in volume. We have declared that such a large increase is unjustified. We consider that it is not the increased amount of the budget that guarantees the fulfilment of a more active and extensive programme, but its proper and equitable distribution in the fields of science, culture and education. More funds must be appropriated for the work of the programme, and the expenditure for administration must be reduced. We have the impression that in certain sectors of Unesco the administrative staffing is extremely inflated. Too much money is being spent on staff travel for matters of relatively minor importance. At some regional conferences Unesco sends too many people from its Paris Headquarters. Some of the conferences last longer than is necessary. In many cases, including Unesco's General Conference, there is a lack of rigour in the organization of the work, items on the agenda are not always carefully worked out, etc. All these factors tend to produce long discussions, numerous meetings and, in the end, prolonged sessions. One day of one session makes a heavy drain on the funds of Unesco and on those of the representatives and delegations attending. We therefore appeal to the Director-General and his staff to give more serious attention to these matters.

17.10 Mr. President, the Bulgarian delegation considers it abnormal that China should be represented in this Organization by a group overthrown by the Chinese people. This situation is a contradiction of the spirit of Unesco, as is the non-admission of the People's Democratic Republic of Korea, the German Democratic Republic and the Democratic Republic of Viet-Nam. This extremely vital problem affecting the universality of Unesco must be solved in the near future.

17.11 I should also like to draw your attention to the extent to which Unesco makes use of the specialists, funds and facilities that the socialist countries as Member States put at the disposal of the Organization. My country, for instance, offers scholarships, contributes funds for technical assistance, makes qualified experts available to assist developing countries, etc. But these proposals are not fully used by Unesco and its bodies. In certain fields we could contribute on a large scale to the fulfilment of the programme of Unesco, especially in the fields of education and culture, in which we have accumulated a considerable fund of experience over the last 20 years.

17.12 Bulgaria ranks fourth in the world for the number of students per 10,000 of its population. In comparison with 1939 the number of students has increased almost tenfold. Institutions of higher education have increased in number from 7 to 25. In the People's Republic of Bulgaria there are now 108 research institutes staffed by 3,666 scientists. In a very short period of time we have practically liquidated illiteracy in the population between the ages of 15 and 55. Theatres, opera houses, orchestras, etc. are highly developed. In the villages the number of cinemas has increased 50 times (from 31 to 1,631). In Bulgaria the network of readers' clubs, houses of rest and culture, libraries, etc. has assumed considerable proportions. Our country is well known for its singers and other musicians who perform in the great concert halls of the world's capitals. Folk art and choreography are widely practised and highly developed - for a population of 8 million Bulgaria has more than 14,000 amateur art groups practising music, the dance and the theatrical arts. In many developing countries these facts are known and the governments of those countries have appealed to us to help in the organization of their national institutions of learning and culture, and the training of specialists in the fields of culture and education. We have already negotiated bilateral agreements for education, culture and art with certain countries in the Near East. We have sent orchestras, musicians, singers, choreographers, conductors to the United Arab Republic, Tunisia and elsewhere. In Algeria my country has founded and equipped a technical college, where instruction is given by Bulgarian teachers. We are also giving our help to Ethiopia for the establishment of an advanced school of music and conservatoire.

17.13 Under the terms of bilateral agreements, there are now over 1,000 foreign students from developing countries in Bulgarian institutions of higher education. Our experts - doctors, economists, architects, engineers, etc. are working in many countries in Africa and Asia and have been well received both by the people and by the governments of those countries. It is thus evident that the developing countries seek our experts and willingly send students to our country. It is therefore not true that developing countries are not interested in our scholarships and experts as has been asserted by various services of Unesco. This being so we would insist that Unesco make use of the aid which we are prepared to offer the developing countries in the fields of education and culture.

17.14 Mr. President, in closing I wish to stress the fact that my country holds Unesco's principles in high respect, and I consider that by putting them into effect we shall foster the cultural progress of mankind. But these principles will become realities only through the common efforts of all the Member States of Unesco and the full recognition of those sovereign countries that adopt its principles. We trust that the decisions of this Conference will constitute a new step in the realization of Unesco's ideas, based on the principles of lasting peace and peaceful coexistence and international co-operation.

18. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу г-на Кабаллеро Кальдерон, главу делегации Колумбии.

(18) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Caballero Calderon, Head of the delegation of Colombia.

19.1 El Sr. CABALLERO CALDERON (Colombia):
Señor Presidente, señores delegados: Ante todo quiero presentar al Presidente, en nombre de la Delegación de Colombia que tengo el honor de presidir, el testimonio de nuestra admiración y nuestra simpatía por el hombre de ciencia a quien esta asamblea exaltó unánimemente a la presidencia de la 13a. Conferencia General de la Unesco. Por Vd., Señor Presidente, cuya ideología política todo el mundo conoce y con la cual somos muchos los que profundamente discrepamos, votamos con igual entusiasmo demócratas y comunistas, occidentales y orientales, americanos y europeos, africanos y asiáticos, demostrando así que por lo menos en el estadio espiritual de la cultura que representa la Unesco, todos los hombres de buena voluntad podemos entendernos. Después de una guerra asoladora y ante la inminencia de un desastre universal que con los cohetes espaciales y las armas nucleares se cierne sobre nuestras cabezas, hemos llegado a encontrar un terreno neutral en la preocupación solidaria por preservar, estimular y defender la cultura y la paz que son un bien común de la humanidad entera. Tal es el sentido de su elección a la presidencia de esta Conferencia. Y restaríamos a este hecho toda la influencia ejemplarizante que pudiera tener en otros organismos internacionales, y aun en el denso mundo del hombre de la calle, si no procuráramos evitar que la demagogia, el interés proselitista y la propaganda política, de cualquier política, se deslicen en nuestras deliberaciones corrompiendo su espíritu y envenenando su ambiente. Sólo que ésto no habrá de ocurrir, pues no en balde 115 países están demostrando aquí, en esta sala, su fe en la obra civilizadora de la Unesco; y los representantes y delegados de los gobiernos de esos 115 países, Señor Presidente, hemos depositado en Vd. toda nuestra confianza.

19.2 En cuanto latinoamericano en primer lugar, y más concretamente como colombiano, tengo que agradecer a la Unesco la importante colaboración que ha venido prestando a mi país por diferentes conceptos. Me limitaré a enunciar apenas los principales, así como las empresas que en materia de educación se han realizado últimamente en Colombia. Los datos exactos y las informaciones estadísticas concretas se encuentran a la disposición de los señores delegados en el informe de Colombia a esta Conferencia General. Si alguno de ellos deseara una explicación complementaria, los expertos de mi Delegación podrán suministrársela en alguna de las comisiones en que se analizan detenidamente las actividades cumplidas por los Estados Miembros en el bienio anterior, y las que habrán de cumplirse en los próximos años.

19.3 No soy sino un escritor, Señor Presidente, perdido en un laberinto burocrático, y me atrevo a pensar que muchos de mis colegas tienen esta impresión perturbadora, y que algunos deben considerarse, como yo, islas desiertas rodeadas de mares de papel. Y me parece que conviene aprovechar la oportunidad que nos suministra la Conferencia General para analizar, no sólo cuestiones técnicas sobre el Programa y Presupuesto de la Organización, sino a la Unesco misma en sus fines y en sus procedimientos. Tiene cierto interés el juicio desprejuiciado y desapasionado de quienes no somos expertos en administración pública ni técnicos de la pedagogía, sino simples mortales preocupados por el progreso común y accidentalmente vinculados a la Unesco como delegados de nuestros respectivos gobiernos. Nuestra mirada puede ser superficial, pero es panorámica. Nuestra palabra puede no ser erudita, pero es espontánea. No sólo la Unesco sino todos los organismos internacionales tienen hoy más que nunca necesidad de claridad, de sinceridad y de eficacia.

19.4 Aun exponiéndome a que se me trate de reaccionario, he llegado a pensar que si los organismos internacionales, y concretamente la Unesco, resolvieran algún día prescindir de la máquina de escribir para regresar a la pluma de ganso, todos pensaríamos diez veces mejor lo que escribimos, pues lo haríamos más lentamente y recibiríamos -lo cual ya constituiría una economía y un alivio- diez veces menos papel. Hablando con profunda

sinceridad, encuentro absurdo que la mitad, por lo menos, del presupuesto de esta Organización, se invierta en manejar la otra mitad. No puedo aceptar, mientras alguien no me lo explique suficientemente, que los gastos que pudiéramos llamar de circulación de la cultura cuesten tanto como las realizaciones culturales. El nuestro, pues, es en cierto modo un problema de tránsito y de embotellamiento postal. Como solución, me atrevo a proponer que esta asamblea recomiende al Consejo Ejecutivo, cuyos miembros acabamos de elegir, el estudio de los gastos de funcionamiento, a fin de presentar a la 14a. Conferencia un programa de ajustes, reajustes y economías en la administración. En este punto creo que estamos interesados los países miembros de la Unesco, y entre éstos igualmente los que dan más y apenas reciben la simpatía y el agradecimiento de los pobres, como los que damos menos y recibimos más.

19.5 Por fortuna se encuentra al frente de la Unesco un hombre que a una inteligencia y a una cultura superiores, agrega un agudo sentido crítico y un talento organizador, como lo ha demostrado el Señor Maheu en la operación de Abú Simbel; y le rodea un brillante equipo de directores, asesores jurídicos y jefes de sección cuyo elogio no necesito hacer aquí. A todos ellos el problema de reducir los gastos de funcionamiento y agilizar una paquidérmica maquinaria burocrática, debe plantearse más agudamente que a nosotros mismos.

19.6 Si no hubiera expresado con toda claridad lo que acabo de decir, jamás me atrevería a añadir lo siguiente: para convertirse en el instrumento de paz, progreso intelectual, convivencia internacional, ayuda y colaboración mutuas que todos deseamos, la Unesco necesitaría de un presupuesto cien veces superior al que en estas sesiones vamos a votar. ¿De dónde sacar ese dinero, Señor Presidente? Concretamente no lo sé, pero pienso que sería fácil encontrarlo el día en que al orgullo científico que dispara satélites a la estratosfera y al recelo político que obliga a las naciones a construir armas cada vez más mortíferas, sucediera un espíritu de comprensión, un acto de cordura internacional que canalizara hacia la paz y por medio de la Unesco, las sumas formidables que hoy se aplican a preparar la guerra y a conjurarla simultáneamente. Mientras no exista una paridad intelectual entre todos los países y una misma facilidad de acceso a la civilización y a la cultura; mientras haya pueblos demasiado ricos y pueblos demasiado pobres; mientras perdure una estratosfera de naciones sabias y una pedestre y terrestre atmósfera de naciones ignorantes e intelectualmente desvalidas, se presentarán conflictos, revoluciones, guerras, sangre y dolor en todas partes. Antes que los bienes de fortuna, separan a los hombres las desigualdades del conocimiento. La Unesco lo ha comprendido de esa manera y dé ahí que en lugar de una ayuda económica ofrezca a sus miembros una colaboración técnica, y en vez de máquinas y artículos manufacturados, suministre maestros para formar hombres capaces de inventar las primeras y fabricar los últimos. La Unesco ha despertado en el mundo entero la conciencia de ese hecho fundamental, pero con excepción de Suiza en Europa y de Costa Rica en América, casi todos los países invierten más dinero en sus operaciones militares que en las necesidades educativas de los suyos o de los demás.

19.7 Pienso también que, así como la Unesco ha ido cumpliendo el propósito de crear una conciencia universal para combatir la ignorancia y propagar la cultura, debería, en un necesario afán de clarificación, hacer un esfuerzo por disipar los equívocos que hoy se oponen al buen entendimiento entre los hombres. El problema de su mutua comprensión cuando coexisten lenguas tan diversas, ha sido vencido por la técnica de la traducción simultánea. De su excelencia todos aquí somos testigos. Pero cuando el lenguaje ya no es un obstáculo para que nos entendamos, la interpretación arbitraria y equívoca de las mismas palabras es la que nos impide entrar intelectualmente en contacto unos con otros. Los intérpretes que en este momento traducen mis palabras al inglés, al francés, al ruso y al árabe, no traicionan en manera alguna mi lenguaje; pero ellas son comprendidas por los delegados de manera muy distinta. Cuando yo digo libertad, o democracia, o paz, o colonialismo, o imperialismo, esas palabras, aun perfectamente traducidas a los distintos idiomas, no significan lo mismo para un ciudadano de la Unión Soviética que para un súbdito de la Gran Bretaña. Aun en la misma lengua, esas palabras, y con ellas muchas otras que se refieren a cosas esenciales en la vida política de las naciones, resultan contradictorias según la interpretación que suelen darles un comunista o un demócrata, un hombre de izquierda

o uno de derecha, un católico o un budista, un mahometano o un ateo. Para llegar a comprendernos se necesitaría dar a ciertas palabras clave en la esfera de la circulación de las ideas, un sentido preciso; y algún día la Unesco debería, con el concurso de las Academias, emprender la elaboración de un pequeño pero indispensable diccionario político. Hace unos días escuchamos aquí al Delegado de los Estados Unidos cuando pedía que se retiraran de un párrafo del Orden del Día las palabras "coexistencia pacífica", no porque el Delegado sea un enemigo de la paz y dentro de ésta de la coexistencia simultánea de ideologías diferentes, sino porque a esas palabras -y nadie podría negarlo- se ha puesto en ciertos países una carga de pugnacidad que hace de ellas no propiamente una rama de olivo sino una punta de lanza.

19.8 Los países latinoamericanos venimos siendo víctimas de este diábolico equívoco de las palabras cuando se nos califica, piadosa o despectivamente, de "subdesarrollados". Este calificativo, como el de "en vías de desarrollo", inicialmente se refería de manera exclusiva a ciertas condiciones económicas propias de sociedades industriales retrasadas, pero por extensión el término "subdesarrollado" ha cubierto otros aspectos de la realidad contemporánea y hoy tiende a confundirse con el de "inculto o incivilizado". Los latinoamericanos somos subdesarrollados económicamente, es decir: estamos insuficientemente industrializados, y la agricultura, la minería, la ganadería extensivas, son nuestra principal fuente de divisas. Tenemos mano de obra de escaso rendimiento, salarios insuficientes, crisis de vivienda, analfabetismo, demografía explosiva, etc. La culpa de muchos de estos males no es sólo nuestra sino de quienes con nuestro café, nuestro banano, nuestro petróleo, nuestro estaño, nuestro cobre, nuestro salitre, nuestro maíz, nuestro ganado, también compran nuestra ignorancia y especulan con nuestra miseria. Sin embargo tenemos una conciencia política muy desarrollada, formada en ciento cincuenta años de independencia y trabajoso ejercicio de la democracia. ¿Podrán decir lo mismo que nosotros muchos otros países del mundo, aun del viejo mundo civilizado y rico cuya trayectoria democrática es considerablemente menos larga que la nuestra, y a veces más accidentada, sangrienta y dolorosa que la del continente latinoamericano?

19.9 Así pues, Señor Presidente, si es mucho lo que debemos recibir del mundo entero, como experiencia no es poco lo que podemos darle. Sin contar el aporte de las grandes culturas precolombinas que apenas empiezan a interesar a los medios eruditos europeos. Mientras su conocimiento no se incorpore al de la historia universal, ésta quedará truncada y limitada. De ahí que me permita sugerir, sin perjuicio de presentar más adelante un proyecto con mis colegas de las delegaciones latinoamericanas, una operación que a semejanza de la emprendida por la Unesco en el Alto Nilo, permita la preservación, la exploración, la extensión de los trabajos arqueológicos y la investigación sistemática, con participación de hombres de ciencia del mundo entero, de los grandes vestigios que en México, Guatemala, Colombia, Ecuador, Perú, son el testimonio de culturas extraordinarias y mal conocidas todavía. Me interesa señalar estas cosas para fijar ante esta asamblea de naciones la posición que a las de América Latina les corresponde y ellas reclaman en los cuadros de esta Organización y de otras similares. El ingrato término de "subdesarrollados", no nos conviene sino a medias.

19.10 Finalmente quisiera llamar la atención hacia un espinoso problema que, aunque no compete directamente a la Unesco, sí explica en parte la paradoja a que se refirió aquí mismo, hace unos días, el Embajador de Bolivia. Después de 18 años de fundada la Unesco, el analfabetismo en lugar de mermar ha ido creciendo vertiginosamente en el mundo. Esto es lógico si se considera que existe una constante relación entre el subdesarrollo económico, explosión demográfica y analfabetismo creciente. Todo el esfuerzo que la Unesco pudiera hacer para organizar y asesorar la educación en todos sus niveles, se queda corto ante el empuje arrollador de la natalidad en el mundo. Bastaría citar, como ejemplo, el caso de mi país. Todos los años hay 200.000 niños más en edad escolar, lo cual requeriría la construcción de 2.000 locales y la formación de 5.000 maestros nuevos por año, pero nosotros no tenemos ese dinero. Si extendemos al mundo entero esta reflexión, basándonos en estadísticas que tienen que existir en algunos de esos centenares de despachos que se

ocupan de estas cosas, llegaríamos a la conclusión desoladora de que en términos generales el mundo tiende a la barbarie y al analfabetismo progresivos. Podemos deducir también que ante un grupo de hombres cada vez más sabios, habrá una masa creciente de seres humanos cada vez menos cultos.

19.11 El problema del planeamiento de la educación quedará mal planteado por ausencia de una premisa indispensable mientras no aceptemos honradamente esta verdad elemental: si queremos acelerar el desarrollo económico, social y cultural de la humanidad entera, tenemos que comenzar por planificar racionalmente la natalidad. Con mejores títulos que cualquier otra organización, la Unesco tendría la autoridad moral necesaria para plantear el tema y crear una conciencia internacional sobre el particular.

19.12 Estas son, Señor Presidente, unas cuantas ideas que me ha sugerido la permanencia como Delegado de Colombia, durante dos años, ante esta Organización, cuyo perfeccionamiento deseo y en cuyo porvenir tengo fe. Y esto era lo que me proponía decir.

(19.1) Mr. CABALLERO CALDERON (Colombia) (Translation from the Spanish):
Mr. President, fellow delegates, I should first like, on behalf of the delegation of Colombia which I have the honour to lead, to convey to the President our admiration and regard for the man of science whom this Assembly has unanimously elected to preside over the thirteenth session of the General Conference. For you, Mr. President, whose political ideology is known to all and with which many of us profoundly disagree, we all voted with equal enthusiasm - democrats and communists, westerners and easterners, Americans and Europeans, Africans and Asians - so demonstrating that at least in the spiritual realm of culture that Unesco represents all men of goodwill can understand each other. After a devastating war and with imminent disaster threatening the world in the form of space rockets and nuclear weapons, we have succeeded in finding neutral ground in our common preoccupation with the preservation, encouragement and safeguarding of culture and peace, which are the common property of all mankind. Such is the meaning of your election as President of this Conference. Yet we should be taking from this act all its potential exemplary effect in other international bodies, and even in the teeming world of the man in the street, if we do not try to prevent demagogy, proselytizing interest and political propaganda - for any policy - from slipping into our discussions to corrupt their spirit and poison the atmosphere. Only this need not happen, since it is not to no purpose that 115 countries are demonstrating here in this room their faith in the civilizing work of Unesco; and we, the representatives and delegates of the governments of those 115 countries, have placed our full trust in you, Mr. President.

(19.2) As a Latin American to begin with, and more specifically as a Colombian, I have to thank Unesco for the substantial assistance which it has been giving my country for various projects. I shall mention only the main ones, together with the latest educational developments in Colombia. Precise data and specific statistical information are available to delegates in Colombia's report to this General Conference. Should any of them want additional explanation, the experts on my delegation can provide them in the Commissions that will be analysing the activities of Member States during the past biennium and those that will have to be carried out in the coming years.

(19.3) Mr. President, I am a mere writer lost in a bureaucratic labyrinth and I dare say that many of my colleagues have this same disturbing impression and that some, like myself, must feel themselves like desert islands surrounded by an ocean of paper. It seems to me that we should take advantage of the opportunity afforded by the General Conference to analyse not only technical questions relating to the Organization's programme and budget, but Unesco itself, its aims and procedures. The unbiased and dispassionate judgement of those of us who are not experts in public administration or technicians in pedagogics, but mere mortals concerned for the common progress and accidentally linked to Unesco as delegates of our respective governments, is of some interest. Our view may be superficial, but it is panoramic. Our words may not be erudite, but they are spontaneous. Not only Unesco but all international organizations, today more than ever, need clarity, sincerity and efficacy.

(19.4) At the risk of being regarded as a reactionary, I have reached the conclusion that if the international organizations, and Unesco in particular, were one day to decide to ban typewriters and return to the goose quill, we should all think out what we wrote ten times better, since we should do it more slowly, and we should receive ten times less paper, which would already be an economy and a relief. In all sincerity I find it absurd that at least half of the Organization's

budget should be spent on managing the other half. Until someone can explain it to me adequately, I cannot agree that expenditure on what we might call the circulation of culture should cost as much as the cultural achievements. Our problem is thus to some extent one of lines of communication and postal congestion. As a solution I venture to propose that this Assembly recommend that the Executive Board, whose members we have just elected, should make a study of the operating costs with a view to submitting to the fourteenth session a programme of administrative adjustments, readjustments and economies. I believe that all the Member countries of Unesco are interested in this point, those of us who give more and barely receive the sympathy and gratitude of the poor, equally with those of us who give less and receive more.

(19.5) Fortunately, at the head of Unesco is a man who combines superior intelligence and culture with a keen critical sense and organizing talent, as Mr. Maheu has shown in the Abu Simbel operation; and around him is a brilliant team of directors, legal advisers and departmental heads whose praises I need not sing here. To them the problem of reducing operating costs and livening up a lumbering bureaucratic machine must present itself even more acutely than to ourselves.

(19.6) Had I not first expressed quite clearly what I have just said, I would not venture to add the following: to become the instrument of peace, intellectual progress, international coexistence and mutual aid and co-operation that we all want it to be, Unesco would need a budget ten times greater than the one we shall be voting in these meetings. Where should we turn to for this money, Mr. President? I do not know exactly, but I think that it will be easy to find it once the scientific pride which dispatches satellites into the stratosphere and the political suspicion which compels nations to manufacture ever more deadly weapons have made way for a spirit of understanding and an act of international wisdom that will channel towards peace, through Unesco, the enormous sums today being devoted simultaneously to the preparation for and prevention of war. Until there is intellectual parity between all nations and the same ease of access to civilization and culture; while there are peoples that are too rich and peoples that are too poor; while there persists a stratosphere of wise nations and a pedestrian and terrestrial atmosphere of ignorant and intellectually destitute nations, conflicts, revolutions, wars, blood and sorrow will be found everywhere. It is the inequalities of knowledge, rather than the property of wealth, that separate men. That is how Unesco sees it, with the result that instead of economic help it offers its members technical co-operation, and instead of machines and manufactured articles supplies teachers to train men capable of inventing the former and manufacturing the latter. Unesco has made the whole world conscious of this fundamental fact, but apart from Switzerland in Europe and Costa Rica in America, nearly all countries are investing more money in their military operations than in the educational needs of their own and other peoples.

(19.7) I also think that Unesco, in the same way as it has been working towards the ideal of creating a world conscience to fight ignorance and spread culture, should make an effort, as a necessary work of clarification, to dispel the misunderstandings which are today an obstacle to a proper understanding between men. The problem of mutual comprehension despite the diversity of languages, has been overcome by the technique of simultaneous interpretation. All of us here can testify to its excellence. But while language no longer prevents us from understanding each other, it is the arbitrary and equivocal interpretation of the same words that prevents us from making intellectual contact with each other. The interpreters who at this very moment are translating my words into English, French, Russian and Arabic are in no way betraying my words; but these are understood by the delegates in very different ways. When I say freedom, or democracy, or peace, or colonialism, or imperialism, those words, though perfectly translated into the different languages, do not mean the same to a citizen of the Soviet Union as they do to a subject of the United Kingdom. Even in a single language those words, and with them others referring to essential things in the political life of nations, are usually given contradictory interpretations by a communist or a democrat, a man of the left or one of the right, a Catholic or a Buddhist, a Moslem or an atheist. If we are to be able to understand each other, we should have to give an exact meaning to certain key words current in the circulation of ideas; one day Unesco, with the help of the academies, should undertake the compilation of a small but indispensable political dictionary. A few days ago here we heard the delegate of the United States request the removal from a paragraph of the agenda of the words "peaceful coexistence", not because the delegate is against peace or the simultaneous coexistence, in peace, of different ideologies, but because - as no one will deny - those words have in some countries taken on such an aggressive connotation that they have become spearpoints rather than olive branches.

(19.8) We Latin American countries suffer from this diabolic ambiguity of words when we are dubbed, piously or contemptuously, "underdeveloped". Originally, this epithet, like that of "developing", referred solely to certain economic conditions proper to industrially backward

societies, but by extension the term "underdeveloped" has come to cover other aspects of contemporary reality and is today apt to be confused with "uncultured" or "uncivilized". We Latin Americans are economically underdeveloped, that is to say that we are insufficiently industrialized, and agriculture, mining and large-scale cattle-raising are our main source of foreign currency. We have manpower of low productivity, inadequate wages, a housing crisis, illiteracy, a population explosion, and so on. The blame for many of these evils is not ours alone; it also rests with those who, together with our coffee, our bananas, our oil, our tin, our copper, our saltpetre, our maize and our cattle, also buy our ignorance and speculate with our misery. Yet we have a highly developed political consciousness formed through a century and a half of independence and the laborious practice of democracy. Few other countries in the world can say the same, even in the rich and civilized Old World, whose road to democracy is considerably narrower than ours, and at times more uneven, bloody and painful than that of the Latin American continent.

(19.9) Thus, Mr. President, while there is much that we must take from the whole world, there is not a little that we can give to it in the way of experience, even leaving out the contribution of the great pre-Colombian cultures, which are only just beginning to interest the erudite circles of Europe. Until our knowledge of them is added to it, world history will remain truncated and restricted. I should therefore like to propose - and this without prejudice to any draft resolution which I may submit later with my colleagues from the Latin American delegations - an operation similar to the one undertaken by Unesco in the Upper Nile for the preservation, exploration, extension of archaeological work and systematic study - with the co-operation of scientists from all over the world - of the great remains in Mexico, Guatemala, Colombia, Ecuador and Peru that bear witness to extraordinary and still little-known cultures. I point these things out in order to make clear to this Assembly of nations the position to which the Latin American countries are entitled and which they demand in this and other organizations. The distasteful expression "underdeveloped" is at most only half applicable to us.

(19.10) Finally, I should like to draw attention to a thorny problem which, though not directly concerning Unesco, does explain in part the paradox to which the Ambassador of Bolivia referred here a few days ago. Eighteen years after the foundation of Unesco, illiteracy, instead of dwindling, has been increasing at breakneck speed throughout the world. This is logical when one considers that there is a constant relationship between economic underdevelopment, demographic explosion and growing illiteracy. No possible effort by Unesco to organize and encourage education at all levels can keep up with the thrusting pressure of world birth-rate. I need only cite the case of my country as an example. Every year there are 200,000 more children of school age, which means that we would need to build 2,000 schools and train 5,000 new teachers each year; but we do not have the money for it. If we were to extend this to the whole of the world, on the basis of the statistics that must exist in some of the hundreds of offices busy with such matters, we would reach the horrifying conclusion that in general terms the world is moving progressively towards barbarism and illiteracy. We might also conclude that vis-à-vis a group of more and more learned men will be an ever larger mass of human beings with less and less education.

(19.11) In the absence of one indispensable premise the educational problem will not have been clearly defined until we recognize squarely the fundamental truth that if we want to speed up the economic, social and cultural development of all mankind, we must begin with the rational planning of births. More than any other organization Unesco would have the moral authority to raise the subject and arouse world consciousness of it.

(19.12) These, Mr. President, are some of the ideas suggested to me by my two years as permanent delegate of Colombia to this Organization, which I wish to see improve and in whose future I have faith.

20. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прошу г-на Компаоре, министра национального образования, главу делегации Верхней Вольты.

(20) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon Mr. Kompaoré, Minister of Education and Head of the delegation of Upper Volta.

21.1 M. COMPAORE (Haute-Volta). -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la délégation de Haute-Volta est heureuse, tout d'abord, d'adresser ses compliments au professeur Sissakian pour son élection

à la présidence de la treizième session de la Conférence générale et de rendre hommage à sa compétence, à son autorité et à sa sagesse, qui sont pour nous la garantie que le travail entrepris, qui se poursuivra jusqu'au 21 novembre, portera tous ses fruits.

21.2 La délégation de Haute-Volta tient également à rendre hommage au Directeur général pour son dévouement inlassable à la cause de cette Organisation internationale dont nous connaissons tous la complexité et l'importance, et dont la direction pose, chaque jour, des problèmes de plus en plus difficiles à résoudre et de plus en plus nombreux, parce que profondément humains. La compétence et l'intelligence avec lesquelles le Directeur général fait face quotidiennement à ces problèmes, notamment dans l'exécution des décisions du Conseil exécutif et de la Conférence générale, nous confirment dans l'espoir qu'en dépit de toutes les difficultés, notre Organisation continuera de se développer, dans sa structure interne comme dans son action, et verra toujours s'ouvrir devant elle des perspectives excellentes.

21.3 Notre délégation se fait, enfin, un devoir d'adresser à tous les délégués ici présents et à tous les pays qu'ils représentent le salut fraternel et sincèrement amical de la Haute-Volta et les voeux qu'elle forme pour le plein succès des travaux de la Conférence générale.

21.4 Il m'est particulièrement agréable, à cette occasion, d'exprimer une fois de plus, devant cette honorable assemblée, la confiance de la République de Haute-Volta en l'Unesco et, notamment, en l'oeuvre de paix qu'elle se propose. Mon pays est soucieux de voir couronner du maximum de succès toutes les initiatives de l'Unesco dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Il apprécie tout spécialement les efforts déployés depuis longtemps dans le domaine de la scolarisation, et, plus récemment, dans celui de la formation des maîtres et de l'alphabétisation des adultes. Le Gouvernement de Haute-Volta est attentif également à la part que prend l'Unesco à la création d'instituts spécialisés de recherche, en collaboration avec d'autres organisations de la famille des Nations Unies, comme la Commission économique pour l'Afrique, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. De tels efforts, orientés avant tout vers le développement des sciences, des arts et des lettres, à des fins exclusivement pacifiques, entraînent l'adhésion totale de mon pays, et je ne puis que renouveler à la Conférence générale l'assurance de son attachement sincère.

21.5 Vous voudrez bien, dès lors, me permettre, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, quelques critiques, que je vous prie de considérer comme l'expression du désir de participer pour la plus petite part, si minime soit-elle, à cette tâche magnifique à laquelle s'astreignent des milliers de fonctionnaires de notre Organisation, sous la direction éclairée du Directeur général et du Conseil exécutif. Mes remarques - car je préfère les appeler ainsi - porteront exclusivement sur l'assistance technique fournie par l'Unesco sous forme d'experts, sur l'octroi de bourses de stage et de formation, et sur l'action effective de l'Unesco au sein de la Conférence internationale de l'instruction publique.

21.6 Il m'a été donné de constater, en ce qui concerne l'utilisation par l'Unesco de la compétence des experts dont elle assure le recrutement, une sorte de manque de coordination dans le rythme de succession de ces experts ou dans l'utilisation de leur spécialité - ce qui aboutit généralement à des doubles emplois ou à des destructions suivies de reconstructions, dont l'effet final est l'inefficacité et même le gaspillage. Il n'est pas inopportun, à ce propos, je pense, de rappeler les observations pertinentes recueillies ici et là sur l'inefficacité des missions d'experts de courte durée, c'est-à-dire d'une durée inférieure à 12 mois, ou sur l'envoi, dans le même lieu et en même temps, d'experts dont les compétences se recouvrent, à peu de chose près - ces faits ayant pour conséquence une mauvaise répartition des compétences dont on s'est assuré le concours, souvent au prix de mille peines et de gros efforts budgétaires.

21.7 Je pense qu'au moment où les pays les plus disposés à encourager l'action de l'Unesco considèrent avec une grande appréhension l'ampleur que prend la progression du plafond budgétaire de notre Organisation, on ne m'en voudra pas de souligner combien les pays

mêmes qui tirent le plus grand bénéfice de cette action sont soucieux de voir la plus extrême rigueur présider à l'utilisation des fonds. À cette critique objective, j'ajoute la proposition suivante : Que, dans toute la mesure du possible, le nombre des experts soit réduit au profit de la durée de leur mission et que les économies qui pourraient en résulter soient utilisées pour équiper au mieux ces experts et les mettre mieux à même d'accomplir leur mission.

21.8 Quant à l'octroi des bourses de formation et de stage, on aboutit de plus en plus au système selon lequel c'est le pays bénéficiaire qui supporte soit les frais de voyage, soit les frais de séjour des boursiers - et parfois les deux - l'argument généralement invoqué étant l'insuffisance des crédits disponibles. Cette situation a pour fâcheuse conséquence d'obliger les pays bénéficiaires de telles bourses à prévoir des dépenses que leurs Ministres des finances, à juste titre, n'accueillent pas favorablement, lorsqu'ils songent à la part des crédits de leur budget qui est réservée à l'Unesco. Dans d'autres cas, cette situation a simplement pour conséquence d'écarter des stages en question un grand nombre de petits pays qui doivent prendre des mesures d'austérité financière et qui, en conséquence, ne peuvent se permettre de telles dépenses. Je voudrais, sur ce point aussi, inviter l'Organisation à examiner s'il ne serait pas plus équitable de prévoir des mesures en faveur des pays en voie de développement et, lorsque ces bourses sont offertes à tous les Etats membres, de ne demander ce genre de participation financière qu'aux pays bénéficiaires qui sont les plus forts économiquement.

21.9 Profitant, enfin, de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à la Conférence générale, je me permettrai d'évoquer très rapidement les difficultés que nous avons rencontrées à Genève, lors de la Conférence internationale de l'instruction publique. Les détails de ce problème devant être traités au cours d'un débat particulier, je me contenterai d'émettre le voeu que le Statut du Bureau international d'éducation s'inspire au maximum de celui de l'Unesco, en ce qui concerne notamment la souveraineté de la Conférence générale et les attributions du Directeur général. Je souhaite aussi que l'Unesco use de tous les moyens dont elle dispose pour imprimer sa marque propre à tous les organismes auxquels elle donne naissance, de telle sorte que l'esprit démocratique qui préside ici à nos débats se retrouve dans toutes les instances où l'on cherche, avant tout, le plein épanouissement de l'homme.

21.10 Je ne voudrais pas quitter cette tribune sans renouveler, au nom de la délégation de Haute-Volta, les voeux que nous formons pour que l'oeuvre gigantesque et exaltante que l'Unesco a entreprise aboutisse, grâce aux efforts et à la bonne volonté de tous, à assurer à chacun le bonheur et la grandeur véritable.

22. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Заседание объявляю закрытым.

(22) PRESIDENT (Translation from the Russian):
The meeting is closed.

The meeting rose at 1 p.m.
La séance est levée à 13 heures.
Se levanta la sesión a las 13.00.
Заседание закрывается в 13 ч.

NINETEENTH PLENARY MEETING

20 October 1964 at 3.15 p.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

DIX-NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

30 octobre 1964, à 15 h. 15
Président : M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

DÉCIMONOVENA SESIÓN PLENARIA

30 de octubre de 1964 a las 15.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДЕВЯТНАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

30 октября 1964 г. в 15 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

STATEMENT BY THE HEAD OF THE DELEGATION OF ICELAND/DECLARATION DU CHEF DE LA DELEGATION D'ISLANDE/DECLARACION DEL JEFE DE LA DELEGACION DE ISLANDIA/ЗАЯВЛЕНИЕ ГЛАВЫ ДЕЛЕГАЦИИ ИСЛАНДИИ

1. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Перед тем, как возобновить общую дискуссию, хочу попросить главу делегации Исландии, г-на Пйтера Торштейнсона, сделать краткое заявление.

(1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Avant que nous reprenions la discussion générale, je donne la parole à M. Pétur Thorsteinsson, chef de la délégation islandaise, pour une courte déclaration.

2.1 Mr. P. THORSTEINSSON (Iceland):

Mr. President, distinguished delegates, since Iceland is for the first time taking part in a General Conference of Unesco, I should like to extend to you the greetings and good wishes of my people and of my Government and to express our pleasure that Iceland is now a Member State of Unesco. Although Iceland was not hitherto a Member State, we have closely followed the important work of Unesco with interest and appreciation and we feel sure that the people of Iceland will reap ample benefit from our membership. We shall make every effort to assist in making the noble aims of Unesco come true - the improvement and strengthening of culture, education and science, and, thereby, material progress and greater welfare for all mankind.

2.2 As a newcomer I shall not venture to make detailed comments upon the past activities of the Organization or the future programme of work proposed by the Director-General, but it is our sincere wish that the work of this General Conference and of Unesco as a whole may meet with every success.

GENERAL DISCUSSION (continued)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Возобновляю общую дискуссию. Предоставляю слово г-ну Виктору Хури, главе ливанской делегации.

(3) *Le* PRESIDENT. - (*Traduit du russe.*)

Nous reprenons la discussion générale. Je donne la parole à M. Victor Khoury, chef de la délégation du Liban.

4.1 M. V. KHOURY (Liban). -

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, ce n'est pas sans émotion que je prends la parole à cette tribune, après tant d'éminents orateurs qui ont su définir, avec autorité et rigueur, le sens et l'esprit de notre réunion. Mais, avant de tenter de vous dire les raisons de mon émotion, je voudrais, Monsieur le Président, vous présenter, au nom de la délégation libanaise, mes félicitations les plus sincères. Votre élection à la tête de cette assemblée n'est pas seulement pour elle un motif de légitime fierté, en raison de la valeur morale qui s'attache à votre personne. Elle est aussi, vu vos titres éclatants d'homme de science, une garantie de précision et de technicité pour nos travaux. A ce haut poste de responsabilité où vous voilà porté, vous remplacez un humaniste de grande tradition, S. Exc. M. Paulo E. de Berredo Carneiro, que je voudrais également saluer, au moment où, après deux ans d'un admirable effort au service de l'Organisation, il reprend sa place parmi nous, comme chef de la délégation du Brésil. Ce passage de l'humaniste au scientifique, on ne saurait croire qu'il soit dû au seul hasard d'une élection. Je vois plutôt, dans ces deux qualifications divergentes et complémentaires, comme les deux temps d'un rythme essentiel : la respiration même de l'Unesco - que dis-je ? - le souffle même de la civilisation. C'est là une idée sur laquelle on me permettra de revenir tout à l'heure.

4.2 Avant d'aller plus loin, je souhaite également exprimer toute mon admiration pour le beau travail d'élucidation et de regroupement des problèmes accompli par le Conseil exécutif, sous la présidence de S. Exc. M. Barón Castro. Si la treizième session de la Conférence générale parvient, comme elle le fera sans doute, à tracer, pour deux ans, de nouvelles routes à la progression anxieuse de la recherche humaine, ce sera, en grande partie, n'en doutons pas, grâce aux cartes de cette géographie intellectuelle que le Conseil exécutif a dressées pour nous. Ces cartes, ce sont les documents que nous avons entre les mains et qui nous permettent non seulement de prendre connaissance des problèmes, mais encore d'avoir l'intuition des solutions possibles.

4.3 Et c'est vers vous maintenant, Monsieur le Directeur général, que je voudrais me tourner ; vers vous qui, depuis tant d'années, consacrez le meilleur de vos forces à cette Organisation que vous avez tenue, en quelque sorte, sur les fonts baptismaux. Vous et elle avez comme grandi ensemble, elle devenant peu à peu, par la force des choses, la conscience du monde, et vous travaillant patiemment, méticuleusement, ardemment, à accroître le champ de cette conscience, à en repousser les limites spirituelles autant que spatiales. Le soleil de l'indépendance se lève-t-il quelque part dans le monde, aussitôt, dans le ciel des jeunes nations encore éblouies d'une lumière neuve, se met à briller la leçon de l'Unesco. Vous avez fait de la rapidité, Monsieur le Directeur général, le condition première de l'efficacité, voyant vite les problèmes, mettant en place aussi vite que possible les éléments d'une solution. On aurait pu croire qu'avec la complexité inévitable d'une administration internationale en pleine expansion, l'Unesco serait difficilement mobile : or, elle n'a jamais été aussi présente que depuis quelques années là où le besoin de son intervention se fait sentir, c'est-à-dire partout dans le monde mais, plus particulièrement, dans ces régions du Tiers Monde - Afrique, Asie, Amérique latine - qu'elle investit pacifiquement avec les armes invisibles de l'éducation, de la science et de la culture, rejetant ainsi dans l'ombre le souvenir douloureux et humiliant d'autres armes. Je voudrais, à ce

propos, féliciter chaleureusement les nouveaux Etats membres de l'Unesco qui siègent parmi nous pour la première fois.

4.4 Cette rapidité et cette efficacité, que nous souhaitons voir devenir la règle de toutes les organisations internationales, définissent et éclairent, Monsieur le Directeur général, jusqu'à votre style personnel dans l'action. Pour vous, semble-t-il, il n'est pas de frontière qui puisse séparer les hommes. Portant haute et droite comme une lampe votre espérance qui est la nôtre, vous traversez les mers aussi aisément que les rideaux idéologiques. En l'espace de deux ans, depuis votre élection à la Direction générale, en 1962, l'Afrique vous a accueilli de nombreuses fois, de même que l'Amérique latine et l'Asie. Les pays arabes, dont le Liban fait partie, ont eu eux aussi, à diverses reprises, le privilège de recevoir votre visite, visite non point protocolaire, mais active, animée, de part et d'autre - chez vous qui étiez reçu et chez ceux qui vous recevaient - par un intense désir de coopération féconde. Ainsi, tour à tour, vous avez été l'hôte de Beyrouth, du Caire et d'Alger. A Beyrouth, notamment, vous avez assisté, en mai 1963, à la séance d'ouverture de la deuxième Conférence régionale sur la coordination et la planification de la recherche scientifique au Moyen-Orient.

4.5 Pour se féliciter de l'action de l'Unesco dans les pays arabes, il suffit de constater la réussite des programmes opérationnels, importants et complexes, institués et appliqués par l'Unesco dans ces pays et en collaboration avec eux. Je me contenterai de citer deux exemples à cet égard : le Centre de formation des cadres supérieurs de l'enseignement dans les Etats arabes, établi à Beyrouth dès 1961, et le Centre régional de science et de technologie pour les Etats arabes, situé au Caire. Faut-il évoquer aussi les réunions et les cours régionaux, ceux notamment qui sont prévus au Programme de l'Organisation pour les deux années à venir ? La réunion prévue pour examiner l'évolution et les objectifs de la politique scientifique des pays de la région ? Le cours régional de formation dans certaines branches de la géophysique ? Le cours de formation en matière d'hydrologie ? Faut-il parler des missions d'experts organisées pour examiner la possibilité de créer un centre subrégional d'étude des ressources naturelles dans les Etats arabes ? Faut-il entrer plus avant dans le détail et, outre les missions d'experts, outre les tables rondes organisées en coopération avec l'Unesco - et dont l'une, consacrée au cinéma et à la télévision arabes, vient de prendre fin, il y a quelques jours, à Beyrouth - faut-il signaler les bourses offertes par l'Organisation aux chercheurs des pays arabes, et que l'on souhaiterait seulement plus nombreuses ? Faut-il rappeler que l'une des plus grandes entreprises de l'Unesco - sinon même des temps modernes - a pour cadre, actuellement encore, deux pays arabes : la République arabe unie et le Soudan ? Cette entreprise, grande non seulement par la qualité des moyens techniques mis en oeuvre, mais aussi par l'élan de solidarité internationale dont elle a été l'occasion, et apportant par là même une belle et rassurante démonstration du caractère à la fois commun et indivisible du patrimoine humain, c'est la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, qui vient de porter des fruits abondants. Je ne saurais non plus passer sous silence l'aide efficace apportée par l'Unesco et l'UNRWA, dans le domaine de l'éducation, à des centaines de milliers de réfugiés palestiniens, qui, grâce à l'école, voient briller dans leur immense malheur une lueur d'espoir.

4.6 On le voit : l'effort de l'Unesco dans les pays arabes est considérable. Il est à la mesure de l'aspiration à l'égard des nouvelles valeurs de la culture et de la science dont font preuve ces pays dont l'entrée dans l'histoire moderne constitue, aux yeux de nombreux sociologues, l'un des phénomènes capitaux du XXe siècle. En répondant à leur appel, l'Unesco ne fait que suivre sa propre dynamique, qui la pousse à activer le cours de l'histoire. Elle sait qu'il lui faut être un instrument de promotion des peuples et le lieu de conversion du passé en avenir.

4.7 L'importance que l'Unesco attache à ce qui va venir, à ce qui s'apprête, à quitter les coulisses pour occuper le devant de la scène, on peut, certes, en voir le signe dans l'intérêt que l'Organisation porte aux jeunes nations. Mais elle se manifeste aussi par l'attention de plus en plus soutenue et anxieuse avec laquelle l'Unesco regarde la jeunesse, qui porte

sur ses épaules l'espérance du monde : cela a été dit et redit, et souligné lors de la première conférence internationale sur la jeunesse, que l'Organisation a réunie en septembre dernier à Grenoble. Qu'il soit permis au représentant de l'un des pays les plus vieux du monde, qui se trouve paradoxalement en être aussi l'un des plus jeunes, de dire que, ce faisant, l'Unesco, une fois de plus, se place dans l'axe des problèmes essentiels.

4.8 J'ai dit tout à l'heure à quel point j'étais ému de prendre la parole à cette tribune. Je voudrais expliquer brièvement les raisons de mon émotion. Pour un représentant du Liban, l'Unesco ne saurait constituer une arène internationale comme les autres. Non seulement parce que le Liban a été l'un des premiers pays du monde à faire partie de cette institution, à l'heure où la pensée, longtemps écrasée sous le poids de la plus absurde des catastrophes collectives, recommençait à se frayer un chemin malaisé à travers des ruines encore fumantes ; non seulement parce que l'Unesco, encore à ses débuts, a tenu la troisième session de sa Conférence générale sur notre sol ; non seulement parce qu'un petit pays comme le nôtre - petit par ses limites territoriales, mais digne d'intérêt par l'ampleur de son expérience historique - a le sens de ces assemblées internationales où les petits et les grands confrontent, en toute bonne foi, les apports de leurs cultures respectives ; mais aussi parce que l'idéal de l'Unesco présente avec le nôtre, sur bien des points, une similitude qui nous touche particulièrement nous, Libanais, une similitude telle qu'en suivant notre seule vocation nous semblerions viser certains des objectifs de l'Organisation.

4.9 S'agit-il du dialogue des cultures, dans le dépassement de tous les particularismes étroits ? Le Liban est, depuis des millénaires, une terre d'échanges féconds entre des conceptions spirituelles et des positions intellectuelles si variées que ce pays paraît à certains un véritable microcosme qui symbolise à lui seul l'univers - peut-être faudrait-il dire les "univers intérieurs" des hommes. La notion de coopération pacifique, qui tient aujourd'hui notre avenir en balance, c'est peut-être au Liban qu'elle a pris corps pour la première fois, il y a des siècles. Faut-il rappeler que, pour nous, la tolérance est l'attitude la plus spontanée et l'une de nos chances historiques les plus sûres ? On comprend que le Liban soit tout particulièrement intéressé par l'esprit dont s'inspire le Projet majeur Orient-Occident. Du fait de sa situation géographique, ce pays ne semble-t-il pas, du haut de ses montagnes, regarder les prestigieux volets de ce diptyque et les marier dans l'unité d'un regard ? Ce pays, à la couture des deux mondes, a dirait-on reçu délégation de l'un et de l'autre, et tout son effort de symbiose créatrice tente de prouver qu'au fond les deux mondes pourraient bien n'en faire qu'un seul.

4.10 L'un des points essentiels du Programme de l'Unesco, l'un de ceux qui nous préoccupent le plus, c'est l'intensification de la lutte contre l'analphabétisme. Serait-ce pécher contre la modestie que de rappeler que l'alphabet a pris naissance sur cette terre de Phénicie qui fut le premier Liban, et que c'est là qu'a pris son envol, pour hanter les floraisons mentales des hommes et en exprimer le suc, cet essaim de signes abstraits, abeilles dont le miel inappréciable a la densité même et la saveur de la civilisation ? Si, par bonheur, le Liban, avec ses nombreux collèges et ses quatre universités en pleine expansion, compte peu d'analphabètes, il n'en reste pas moins que le problème de l'analphabétisme est l'un de ceux auxquels il accorde la priorité absolue sur le plan international, dans le cadre d'une civilisation enfin authentique, qui donnerait aux hommes du monde entier des chances égales d'accéder aux idées. Aussi ne peut-on que se louer de voir l'éducation continuer d'être l'un des secteurs-clés auxquels l'Unesco entend se consacrer, qu'il s'agisse de la planification de l'enseignement, de la formation des maîtres ou du perfectionnement des méthodes et techniques. Que le quart du budget soit consacré à ce vaste dessein, nous devons nous en féliciter, en souhaitant seulement la répartition la plus juste possible des crédits en fonction des besoins.

4.11 Nous devons également nous féliciter de voir que, réalisant méticuleusement et systématiquement le projet inscrit dans son nom même - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture - l'Unesco, après avoir donné l'impulsion nécessaire à l'éducation, depuis de nombreuses années déjà, juge qu'elle est aujourd'hui suffisamment

armée pour aborder avec confiance et courage la seconde tranche de son immense programme et décide de mettre ses ressources dynamiques au service de la science. Par là même, l'Organisation, tout en provoquant le choc indispensable pour hâter l'avènement du monde futur, répond aux pressantes sollicitations de l'époque, ce qui est encore la meilleure façon de la précéder. Certes, l'époque que nous vivons est l'une des plus exaltantes qui soient. Ne dirait-on pas que l'humanité a franchi des siècles en l'espace de quelques années ? Et pourtant, la voici impatiente des limites devenues trop étroites de son horizon familier, prête peut-être à poser le pied sur d'autres sols, terrifiants et inconnus. Mais l'inventaire des ressources et des secrets de notre planète est bien loin d'être terminé. L'un des efforts capitaux de l'Unesco ne consiste-t-il pas justement à consacrer une importante partie de ses réserves humaines et matérielles à ce patient labour de détection et d'exploration ? Que le monde entier bénéficie directement ou indirectement de cet effort, cela n'a pas besoin d'être souligné. Je voudrais, en ce qui concerne le Liban, signaler l'aide efficace que l'Organisation a apportée, dès le premier jour, à la création de notre Centre national de la recherche scientifique qui, aujourd'hui, deux ans après sa naissance, peut envoyer dans plusieurs pays du monde une quarantaine de boursiers et de chercheurs, désireux d'acquérir de hautes spécialisations.

4.12 Cet élargissement des activités scientifiques de l'Unesco doit-il se faire aux dépens d'autres activités, notamment des activités plus généralement culturelles ? Je suis heureux de constater qu'il n'en est rien. Jamais peut-être la pensée de l'Unesco n'a été plus précise sur ce point et, pour le vérifier, il n'est que de relire l'Introduction du Directeur général au Projet de programme et de budget. S'il existe une évolution sensible au sein de l'Organisation, cette évolution ne met pas en cause les valeurs fondamentales de l'humanisme : bien au contraire, c'est à un "développement de l'humanisme" que nous invite le Programme ; entendons par là que la science elle-même ne doit pas rester un exercice de spécialistes opérant en vase clos, dans le secret oppressant des laboratoires. Discipline fondamentale de l'esprit, de la rigueur duquel elle témoigne avec éclat, c'est au service de l'esprit et de l'homme qu'elle doit se mettre, avec cette haute humilité qui fait sa gloire.

4.13 Il arrive périodiquement que des prophètes de malheur élèvent la voix pour annoncer que la fin des temps est arrivée et que la science, devenue folle, sera l'instrument épouvantable de cette fin. Certes, sous la pression de stupéfiantes découvertes scientifiques, le cours de l'histoire a pris soudain, sous nos yeux, une accélération que les générations précédentes n'auraient même pas osé imaginer. Mais ce grave péril dont on nous entretient et qui n'est, hélas, que trop vrai, rend plus urgente que jamais l'élaboration d'une nouvelle définition de l'humanisme - d'un humanisme qui, élargissant le cadre des valeurs traditionnelles, saura rendre justice à la science en l'intégrant dans une dynamique vivante de la connaissance.

4.14 L'éducation, la science, la culture doivent coopérer ensemble, à l'heure terrible que voici où la naissance d'une conscience planétaire - dans les deux acceptions du terme : conscience intellectuelle et conscience morale - est ressentie par chacun des hommes comme une nécessité. Cette coopération, vous avez trouvé pour l'exprimer, Monsieur le Directeur général, une formule admirablement éclairante, vous l'appelez : "la marche vers la convergence". Cette marche-là, nous le savons, nous éloigne pas à pas de l'abîme ; et ce sera l'honneur définitif de l'Unesco que d'avoir été la première non seulement à indiquer le chemin, mais également à tracer la route

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Эберту, наблюдателю Всемирной конфедерации учительских организаций.

(5) *Le PRESIDENT.* - (*Traduit du russe.*)

Je donne la parole à M. Ebert, observateur de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante.

6.1 Mr. Wilhelm EBERT (World Confederation of Organizations of the Teaching Profession): Mr. President, delegates of the General Conference, I wish to express my sincere thanks for this opportunity to speak on behalf of the World Confederation of Organizations of the Teaching Profession. Given the increasing operational programme of Unesco, we think that teachers' organizations have to play a very important rôle.

6.2 We welcome with enthusiasm the special emphasis the Director-General has given to educational planning, to the eradication of illiteracy and to the training and status of teachers. Our Confederation has particular interest in these activities, because we feel they are sensitive indications of concern for the fast changing social factors of our times. The problem we educators have to face is not only that of turning education into a major force for accelerating economic growth, but of finding direction for the growing population of teenagers, whose dynamism and idealism could be harnessed for the constructive programmes ahead of us. This is a live and urgent problem which the entire teaching profession has to face, in the course of their daily tasks. Whilst plans are being formulated, while sociologists, psychologists, economists and educators meet and debate, millions of anonymous teachers have to face this difficult problem, year after year, month after month and even day after day. In the villages, in the towns, in sumptuous buildings, in zinc sheds and mud huts, in Asia, in Africa, in the Americas and in Europe, in every classroom, the teacher has to find a concrete and convincing solution to problems that have baffled psychologists, sociologists and politicians.

6.3 The question here is, what have we done to arm these lone and anonymous fighters to face a situation that could well change the very foundations and structure of the world we live in? What status do we accord the men and women to whom we entrust the future of our sons and daughters? In the fast changing societies of today, with the unprecedented explosion of the school-age population, we are faced with the problem of providing educational opportunities to all - irrespective of race, class, ability or age. And at the same time we have to safeguard the quality of education and the efficiency and the status of the teaching profession. One problem is as urgent as the other. On the solution of these problems, depends the very nature of the society we envisage for ourselves.

6.4 We note with satisfaction, Mr. President, Unesco's continued interest in the promotion of activities designed to improve the status of the teaching profession. But the recognition of the necessity of improving the present professional, social and economic status of teachers has to be developed far beyond the stage of lip-service. It is our sincere hope that the deliberations of the Expert Committee on the Status of Teachers, convened by Unesco last May, and the preparation of an international instrument concerning the status of teachers, will succeed in placing the teaching profession in the mainstream of national and international educational activities. Dr. William Carr, the Secretary-General of WCOTP, said at that meeting: "we are not here to celebrate the importance of the teaching profession, except as an instrument for changing education to meet the needs of mankind. Our purpose is not to build a greater place for teaching in itself, but only to build a more secure place for teaching, in the light of the needs of humanity".

6.5 We regret that in Unesco's educational programme for 1965-1966, not enough emphasis is given to the provision of in-service training of teachers. We cannot stress often enough the imperative need for regular and continuous programmes of in-service training. I am not referring to crash programmes to fill current gaps in the school-staffing table. It is not a question of a stop-go-stop policy. In both developing and industrialized countries, there is a pressing need for in-service training programmes. A large proportion of the teaching staff in developing countries does not have adequate professional training and, in some cases, 70 per cent and even 80 per cent is unqualified. On the other hand, in both the developing and developed countries, teachers have to keep pace with an ever-growing body of knowledge, and with new teaching methods and techniques. The steady turn over of new challenges to the teaching profession can be faced adequately only with the provision of a widespread and systematic programme of in-service training. We shall not rest content with throwing the challenge to national educational authorities.

WCOTP is willing to organize and develop, with the co-operation of Unesco, programmes for the in-service training of teachers, in co-ordination with existing national and international training programmes. We feel confident that we shall thus be able to help bring to the educational systems of the world a more dynamic and efficient teaching staff.

6.6 Let there be no misinterpretation that my plea for a due recognition of the status of teachers, and for better and more permanent provision for in-service training, is unrelated to overall educational development. So far, educational planning has remained a virgin area for the teaching profession. But the time is now ripe for a two-way traffic between educational planners and teachers' organizations. Our contribution may be classified under three general categories: First, dissemination of an understanding of the concept of educational planning. Second the promotion of research by teachers' organizations on educational problems, so as to assist educational authorities in the formulation and implementation of plans. Third, assistance to educational planning missions through the services of our member teachers' organizations. Similarly, we strive for closer participation of the organized teaching profession in the area of literacy and adult education. Fully aware of the responsibility of teachers' organization in this field, WCOTP set up a Committee on Adult Education as far back as 1959 to advise and assist us in activities designed to promote these programmes. The trained teacher can be used profitably as an agent for this task, with further appropriate orientation. His acquaintance with the immediate social environment and his accepted place as educator in the community are invaluable in ensuring the success of such campaigns often conducted among sections of the population which are prone to traditional resistance to progress. The World Confederation of Organizations of the Teaching Profession is capable and willing to mobilize the forces of this readily available personnel to carry the campaign to far off places, often inaccessible to outside personnel, both in the social and physical sense.

6.7 I wish to express our Confederation's sincere thanks to the Director-General, Mr. Maheu, for the support and friendly co-operation we have received from Unesco, and which was so enthusiastically confirmed at WCOTP's annual Assembly last summer, here in this same hall. We look forward to a period of continued co-operation and to the opportunity of bringing the services of our 140 national teachers' organizations, and the goodwill of over 4 million teachers, to the support of a noble cause we all serve.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово д-ру Франциско Миро Кессада, главе делегации Перу.

(7) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Francisco Miro Quesada, chef de la délégation du Pérou.

8.1 El Sr. MIRO QUESADA (Perú): Señor Presidente, señoras, señores:
La Delegación del Perú desea aunar sus felicitaciones a las expresadas por las demás delegaciones por el nombramiento del Profesor Sissakian como Presidente de esta Conferencia General, y manifestar su satisfacción porque se haya elegido por unanimidad a un científico de su alta calidad intelectual y personal.

8.2 Creemos que, en general, no se insiste lo suficiente en ciertos aspectos positivos de la labor de la Unesco, algunos de los cuales son, en nuestro concepto, fundamentales. El reciente progreso de la educación en nuestro país está ligado a estos aspectos y creemos interesante mostrar, ante esta asamblea mundial única en su género, la manera cómo han influído en el desarrollo de nuestro sistema educativo.

8.3 En nuestro concepto, el mérito principal de la Unesco, sobre todo en los últimos años, es haber servido de medio para difundir en el mundo entero la moderna concepción según la cual el sistema educativo está esencialmente ligado al proceso de desarrollo de las colectividades. Este principio, que es la culminación de la moderna teoría del desarrollo, se ha generalizado y tiene además la ventaja de incluir todos los demás principios educativos que, desde su fundación, la Unesco ha venido proclamando y enseñando.

8.4 El primer requisito de un sistema de planeamiento es una clara definición de sus metas. El Perú ha aceptado las propuestas de la Conferencia de Santiago organizada por la Unesco, es decir, la incorporación del 100% de la población en edad primaria, el 40% de la población en edad secundaria y el 10% de la población en edad universitaria. Ha decidido además cumplirlas durante los seis años del actual Gobierno. Esto puede parecer excesivo, más aún si se considera que la Conferencia de Bogotá del año pasado, debido a las dificultades económicas que entrañaba el cumplimiento de estas metas, declaró que no eran obligatorias para los países signatarios. Pero en el Perú se dan las condiciones que permiten cumplirlas en dicho plazo. En primer lugar, se ha logrado ya que la inversión en educación alcance el 4% del producto nacional bruto, lo que significa que llega a un 24% del presupuesto general de la República. Esta es una de las condiciones que deben cumplirse para alcanzar las metas mencionadas. Y en segundo lugar, se ha producido un fenómeno de incorporación de la fuerza de trabajo, de extraordinario impacto en la tónica de la vida nacional. Pero a esto volveremos cuando el desarrollo de la exposición nos permita mostrar su verdadera significación.

8.5 En segundo lugar, si el planeamiento de la educación tiene por meta el desarrollo, es imprescindible que incluya entre sus objetivos, además de los anotados, la incorporación al dinamismo socioeconómico de la nación de todos los elementos que de una manera u otra han quedado al margen de él. En el Perú, como en los demás países que están en situación histórica parecida, hay grandes masas autóctonas que han quedado fuera del proceso de la cultura occidental y que presentan el síntoma del analfabetismo. En consecuencia, una de las metas del Plan es suprimir el analfabetismo en el plazo mencionado (seis años). Si se tienen en cuenta los resultados obtenidos en 1963 y durante el presente año, no es imprudente tener optimismo. En 1963 fueron alfabetizadas 150.000 personas, y durante el presente año lo serán más de 200.000. Si se sigue progresando a ese ritmo, en 1970 habrán sido alfabetizados los dos millones de analfabetos que existían en 1962. El proceso de alfabetización está cuidadosamente planificado, departamento por departamento y provincia por provincia, con un sistema de supervisión y de evaluación. Se han empleado además escuelas radiofónicas y un sistema de enseñanza televisada que abarca no sólo la educación de adultos y la alfabetización, sino también la educación primaria completa.

8.6 La misma relación entre el plan de educación y el plan de desarrollo obliga a fundamentar todo el sistema. Es evidente que la política moderna de desarrollo implica determinados principios que sólo pueden enunciarse filosóficamente. Algunos creen que no es necesario hacer referencia expresa a ellos, pues basta con aceptar el principio del desarrollo. Pero nosotros pensamos que no sólo es útil sino imprescindible explicitar con toda exactitud los principios que fundamentan el desarrollo. Hay naciones que han logrado el desarrollo incluyendo grupos minoritarios discriminados (por supuesto, no mayoritarios porque sino sería imposible el desarrollo), y hay también naciones que se han valido de la plenitud y fuerza de su desarrollo para llevar a cabo actos de agresión. Es, pues, de la mayor importancia decir cuáles son los principios que mueven a las colectividades a desarrollarse.

8.7 Estamos convencidos de que sólo los principios humanistas pueden justificar plenamente la política moderna del desarrollo. Para nosotros el humanismo es aquella concepción del hombre y de la sociedad según la cual todo individuo debe ser considerado como un fin en sí y de ninguna manera como un medio o instrumento para los fines de otros hombres o grupos. Del principio humanista se deriva de inmediato el concepto de la sociedad justa. Una sociedad es justa cuando todos sus miembros son fines para el Estado y ninguno de ellos puede ser utilizado como instrumento para saciar los deseos y ambiciones de los demás. En consecuencia, si ningún hombre puede ser instrumento en una sociedad justa, en ella no deben existir ni la tiranía, ni la explotación, ni la discriminación de ningún tipo. Las jerarquías sociales deben establecerse con un criterio puramente intrínseco, dejando de lado toda consideración de sangre, familia, dinero o raza, y tomando en cuenta única y exclusivamente la capacidad de servir. Partiendo de este principio se justifica la necesidad del planeamiento mostrando cómo sólo a través de una transformación estructural

planificada es posible superar el estado de injusticia imperante en las sociedades no desarrolladas y aproximarse cada vez más al ideal de la sociedad justa.

8.8 *La educación se concibe como el proceso que hace posible orientarse hacia dicha meta. Se considera que el magisterio es capaz de tener conciencia histórica de este proceso y de transmitir a la ciudadanía entera su profundo y revolucionario significado. Por eso, junto con el Plan Nacional de Desarrollo de la Educación se elaboró un Proyecto de Ley de Estatuto y Escalafón del Magisterio (así lo recomienda la Unesco), que inicia una etapa completamente nueva en nuestro país, pues coloca al maestro en una posición social y económica muy superior a la que ha tenido hasta el presente y hace posible transformarlo en un verdadero dirigente de la nueva sociedad peruana.*

8.9 *El Plan propone orientar los cursos hacia esa concepción humanista, incluso los de ciencias. Los de historia deben ser revisados pues ha de hacerse resaltar aquellos hechos que tienen significación decisiva en la formación de los valores humanos. La historia debe concebirse como un proceso de liberación que parte de un polo en el cual unos pocos individuos dominan a todos los demás y tiende hacia el polo de la liberación final y la dignificación de todos los hombres. La historia patria debe ser reajustada para dar cabida a los grandes valores humanos, sociales y artísticos de los elementos autóctonos, hasta hace poco menospreciados. Debe mostrarse también cómo los hombres de otros países, cualesquiera que sean su raza o su religión, son igualmente valiosos. Naturalmente, deben incluirse en los programas de los últimos años las conquistas de la ciencia y la técnica modernas, los rudimentos de la cibernética, la astronáutica, etc. Y debe aprovecharse esta enseñanza para hacer ver a los jóvenes cómo las matemáticas, la física y las ciencias más abstractas contribuyen al grandioso proceso de humanización del mundo que da sentido a la historia.*

8.10 *Pero todo esto, aunque fundamental, no basta para lograr el desarrollo. Porque nuestro país, como tantos otros en análoga situación histórica, ha sufrido tradicionalmente lo que en términos de la moderna teoría del desarrollo se denomina bipolaridad. O sea, por una parte, desde que se inicia la vida independiente, comienza un dinamismo político, social y económico que crea una sociedad de tipo occidental pero limitada a pequeñas regiones, que no encarna la verdadera realidad del país. Por otra parte, las grandes mayorías campesinas, casi todas descendientes del elemento autóctono conquistado, han permanecido aisladas, ajenas a la historia, con una precaria economía de subsistencia, y aunque jamás ha habido discriminación racial en nuestro país, este aislamiento ha significado, de hecho, una involuntaria discriminación cultural y educativa.*

8.11 *Fácil es comprender que mientras este estado de cosas no fuera superado, era inútil hablar de planeamiento y de humanismo en el Perú. Mientras subsistiera el aislamiento de nuestras grandes mayorías, las palabras, hombre, justicia, libertad, no podían tener verdadera significación. Todo aislamiento, hay que reconocerlo con valor, significa en el fondo indiferencia y menosprecio. Lo primero que debía hacerse, por eso, era terminar para siempre con el viejo estado de cosas. Había que afirmar el valor del elemento autóctono, no para desestimar lo occidental -ello sería una locura- sino para realizar los principios supremos del humanismo. Si el ser humano, cualquiera que sea su condición o raza, vale de verdad, todo elemento disminuído debe ser afirmado. Y así ha ocurrido en efecto en el Perú. Lo primero que hizo el nuevo régimen fue exaltar el factor positivo de las grandes mayorías y mostrar a la nación entera la existencia de un método característico de las comunidades campesinas para resolver sus problemas. Este método se aplica desde tiempos inmemoriales y ha sido celosamente conservado a través de los siglos. Se denomina "minka" o cooperación popular. Nuestro campesinado de origen autóctono se organiza en comunidades y cuando se presenta un problema, une colectivamente sus fuerzas para resolverlo. El Gobierno declaró que este tipo de trabajo era el pilar de la transformación del país y creó un gigantesco sistema de ayuda técnica a las comunidades campesinas para que pudieran realizar obras colectivas por medio de la minka. Los resultados han sido asombrosos. La respuesta de las masas campesinas ha sido delirante. Han comprendido con una rapidez y una intuición increíbles que el reconocimiento oficial del valor de sus métodos era la revolución más grande operada en el país desde la Independencia. Han*

comprendido que el indio ya no es en el Perú aquel hombre al cual hay que salvar, sino que es ahora un salvador. Un salvador, porque sin él el Perú no puede lograr su desarrollo, un salvador porque sin él el Perú no puede unificarse ni cumplir su destino histórico.

8.12 Los efectos materiales no se han hecho esperar. Baste como ejemplo la educación. De acuerdo con las recomendaciones de la Unesco, nuestro plan de educación da gran importancia a la construcción de aulas. En virtud de las metas fijadas para el presente año, se ha emprendido la construcción de un número de aulas mayor que todo lo edificado en los últimos ocho años. Sin embargo, a pesar del esfuerzo que significa el logro de esta meta, en diciembre del presente año se habrán construído más aulas de las previstas. Ello se debe a la cooperación popular. El ahorro en mano de obra que significa el trabajo de la minka permite reducir los costos en proporciones increíbles. En la mayoría de los casos se ahorra hasta el 50%, y en otros hasta el 70% de los precios convencionales. El entusiasmo de los comuneros es incalculable y se ha contagiado a todo el país. Hoy día, los hombres de las barriadas de la capital y de otras ciudades también aplican los métodos de la cooperación popular.

8.13 Gracias al reconocimiento del valor de nuestros elementos autóctonos, nuestro país ha sido capaz de dar el gran salto sobre el abismo que separaba a los elementos más entrañables de su realidad. Se ha iniciado una revolución humanista que, como toda auténtica revolución, es irreversible. A través de este reconocimiento humano y precisamente porque ha sido capaz de hacerlo, ha encontrado un método para forjar la infraestructura que constituye un verdadero aporte a la metodología del subdesarrollo. Y ha hecho algo más importante aún: ha dado un paso firme en la lucha por el reconocimiento del hombre y por la forjación de la sociedad justa, ha avanzado un paso más en el formidable proceso de liberación que da sentido a la marcha de la historia.

(8.1) M. MIRO QUESADA (Pérou). - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la délégation du Pérou tient à joindre ses félicitations à celles que les autres délégations ont adressées au professeur Sissakian pour son élection à la présidence de la présente session de la Conférence générale et à exprimer sa satisfaction devant la désignation unanime d'un savant si éminent par ses qualités intellectuelles et personnelles.

(8.2) Il nous semble qu'en règle générale on n'insiste pas suffisamment sur certains aspects positifs du travail de l'Unesco, dont plusieurs sont, à notre avis, fondamentaux. Les récents progrès de l'éducation dans notre pays sont liés à ces aspects et nous croyons qu'il y a intérêt à montrer, devant cette assemblée mondiale unique en son genre comment ils ont influé sur le développement de notre système d'enseignement.

(8.3) Selon nous, le principal mérite de l'Unesco, surtout ces dernières années, est d'avoir servi d'instrument pour répandre dans le monde entier la conception moderne selon laquelle le système d'enseignement est essentiellement lié au processus de développement des collectivités. Ce principe, sommet de la théorie moderne du développement, s'est généralisé ; d'autre part, il offre l'avantage d'englober tous les autres principes d'enseignement que, depuis sa fondation, l'Unesco n'a cessé de proclamer et d'inculquer.

(8.4) La première exigence d'un système de planification est une définition claire de ses objectifs. Le Pérou a accepté ceux qui ont été proposés à la Conférence de Santiago, organisée par l'Unesco : il s'agit de scolariser cent pour cent de la population en âge de recevoir un enseignement primaire, 40 % du groupe en âge de faire des études secondaires et 10 % du groupe en âge de faire des études universitaires. Le Pérou a en outre décidé d'atteindre ces objectifs dans les six ans dont dispose le gouvernement actuel. Ceci peut paraître ambitieux à l'excès, surtout si l'on considère que l'an dernier, à la Conférence de Bogota, on a déclaré qu'en raison des difficultés économiques inhérentes à la réalisation de ces objectifs, les pays signataires n'étaient pas tenus de les atteindre. Mais le Pérou est en mesure de le faire dans le délai prévu. En premier lieu, ses investissements d'ordre éducatif atteignent dès à présent 4 % de son produit national brut, ce qui correspond à 24 % du budget général de la République. C'est là une des conditions nécessaires à la réalisation des objectifs que nous venons de mentionner. En second lieu, il s'est produit au Pérou un phénomène d'intégration de la "force du travail", dont l'effet tonique sur la vie nationale a été vraiment extraordinaire. Mais nous reviendrons sur ce fait quand le développement de notre exposé nous permettra d'en montrer la véritable portée.

(8.5) D'autre part, si la planification de l'éducation vise au développement, elle doit nécessairement compter parmi ses objectifs, en plus de ceux que j'ai déjà mentionnés, l'intégration au dynamisme socio-économique de la nation de tous les éléments qui, d'une manière ou de l'autre, sont restés en marge de celui-ci. Au Pérou, comme dans les autres pays que l'histoire a placés dans une situation analogue, il existe de grandes masses autochtones qui sont restées à l'écart de la culture occidentale et que caractérise l'analphabétisme. C'est pourquoi l'un des objectifs du Plan est de faire disparaître l'analphabétisme dans le délai que nous avons indiqué (six ans). Compte tenu des résultats obtenus en 1963 et au cours de la présente année, on peut, sans imprudence, se montrer optimiste. En 1963, 150.000 personnes ont été alphabétisées et plus de 200.000 le seront au cours de la présente année. Si les progrès se poursuivent au même rythme, les deux millions d'analphabètes qui existaient en 1962 sauront lire et écrire en 1970. Le processus d'alphabétisation est soigneusement planifié, département par département et province par province, et s'assortit d'un système de contrôle et d'évaluation. De plus, on a utilisé des cours radiodiffusés et un système d'enseignement télévisé qui ne se limite pas à l'éducation des adultes et à l'alphabétisation, mais s'applique à tout le premier degré.

(8.6) Cette relation entre le plan d'éducation et le plan de développement oblige à donner une base à tout le système. Il est évident que la politique moderne de développement implique certains principes qu'on ne saurait énoncer que sous une forme philosophique. Certains ne croient pas nécessaire de les mentionner expressément, pensant qu'il suffit d'accepter le principe du développement. Pour notre part, nous pensons qu'il n'est pas seulement utile, mais indispensable, de formuler de manière précise les principes qui sont la base du développement. Il existe des peuples qui sont arrivés au développement tout en comprenant des groupes minoritaires en butte à des mesures discriminatoires - il ne peut s'agir, par hypothèse, de groupes majoritaires, puisque cela exclurait tout développement - et il existe aussi des peuples qui se sont servis de la puissance que leur assurait leur plein développement pour commettre des actes d'agression. Il est donc de la plus haute importance de dire quels principes poussent les collectivités à se développer.

(8.7) Nous sommes convaincus que seuls les principes de l'humanisme peuvent justifier pleinement la politique moderne de développement. Pour nous, l'humanisme est cette conception de l'homme et de la société selon laquelle "tout individu doit être considéré comme une fin en soi et non comme un moyen ou un instrument permettant à d'autres hommes ou d'autres groupes d'atteindre leurs fins". Du principe de l'humanisme découle immédiatement le concept de la "société juste". Une société est juste quand tous ses membres sont des fins pour l'Etat, et qu'aucun d'entre eux ne peut être utilisé comme instrument pour satisfaire les désirs et les ambitions des autres. Par conséquent, si aucun homme ne peut servir d'instrument dans une société juste, il ne saurait y avoir dans cette société ni tyrannie, ni exploitation, ni discrimination d'aucune sorte. La hiérarchie sociale doit s'établir d'après un critère purement intrinsèque, en dehors de toute considération de sang, de famille, d'argent ou de race, et en fonction seulement de l'aptitude à servir. Partant de ce principe, on justifie la nécessité de la planification en montrant que seule une transformation planifiée des structures permet de dépasser l'état d'injustice qui règne dans les sociétés non développées et de s'approcher toujours plus de l'idéal de la société juste.

(8.8) L'éducation est conçue comme le processus qui permet de s'orienter vers cette fin. On estime que le corps enseignant est capable de prendre, grâce à l'histoire, conscience de ce processus et d'en faire saisir par tous les citoyens la portée profonde et révolutionnaire. C'est pourquoi, conjointement avec le Plan national de développement de l'éducation, nous avons élaboré, suivant les recommandations de l'Unesco, un projet de loi sur le statut et l'avancement des maîtres. Ce projet marque, dans la vie de notre pays, le début d'une étape entièrement nouvelle, puisqu'il confère au maître d'école une situation sociale et économique bien supérieure à celle qu'il avait jusqu'à présent, et fait de lui, en puissance, un véritable animateur de la nouvelle société péruvienne.

(8.9) Le plan a pour objet d'orienter l'enseignement, même celui des sciences, vers cette conception humaniste. Les cours d'histoire doivent être revisés, de manière à faire ressortir les faits qui ont une signification décisive pour la formation des valeurs humaines. L'histoire doit être conçue comme un processus de libération qui part d'un pôle où un petit nombre d'individus domine tous les autres pour tendre vers un autre pôle, celui où tous les hommes parviennent finalement à la liberté et à la dignité. L'histoire du pays doit être remaniée de manière à donner leur place aux grandes valeurs humaines, sociales et artistiques des populations autochtones, trop longtemps méconnues. Il convient en outre de montrer que les hommes des autres pays, quelle que soit leur race ou leur religion, ont également leur valeur. Bien entendu, on devra inscrire au programme des dernières années d'études les conquêtes de la science et de la tech-

nique moderne, les rudiments de la cybernétique, de l'astronautique, etc., et l'on devra profiter de cet enseignement pour montrer aux jeunes comment les mathématiques, la physique et les sciences plus abstraites contribuent au grand processus d'humanisation du monde qui donne un sens à l'histoire.

(8.10) Mais tout cela, pour fondamental que ce soit, ne suffit pas à assurer le développement. En effet, notre pays, comme tant d'autres qui se trouvent, du fait de l'histoire, dans une situation analogue, souffre depuis longtemps de ce que l'on désigne, dans le langage de la théorie moderne du développement, du nom de "bipolarité". D'un côté, dès l'accès à l'indépendance, on voit apparaître un dynamisme politique, social et économique qui crée une société de type occidental, mais limitée à de petits secteurs et n'incarnant pas la véritable réalité du pays. D'un autre côté, les grandes masses rurales, qui descendent presque entièrement des populations autochtones soumises par la conquête, sont restées isolées, étrangères à l'histoire, réduites à une précaire économie de subsistance et, bien qu'il n'y ait jamais eu de discrimination raciale dans notre pays, cet isolement a entraîné, sans qu'on l'eût voulu, une discrimination de fait dans l'ordre de la culture et de l'éducation.

(8.11) Il est facile de comprendre que tant que cet état de choses n'était pas dépassé, il était inutile, au Pérou, de parler de planification et d'humanisme. Tant que subsistait l'isolement des grandes masses, les mots homme, justice, liberté, ne pouvaient avoir de signification véritable. Tout isolement, il faut avoir le courage de le reconnaître, traduit au fond indifférence et mépris. La première chose qu'il convenait de faire était donc de mettre fin pour toujours à cet ancien état de choses. Il fallait affirmer la valeur de l'élément autochtone, non pour déprécier l'occidental - ce serait folie - mais pour appliquer les principes souverains de l'humanisme. Si l'être humain, quelles que soient sa situation ou sa race, a une valeur vraie, tout élément de la population qui a été diminué doit être affirmé. C'est ainsi que les choses se sont effectivement passées au Pérou. Le premier acte du nouveau régime fut d'exalter l'apport positif des grandes masses et de montrer à la nation tout entière que les collectivités rurales ont une méthode à elles pour résoudre leurs problèmes. Cette méthode, qui remonte à des temps immémoriaux, s'est jalousement conservée au cours des siècles. Elle s'appelle "minka" ou coopération populaire. Notre paysannat autochtone s'organise en communautés et, quand se présente un problème, unit ses forces pour le résoudre collectivement. Le Gouvernement déclara que ce mode de travail était le pilier de la transformation du pays, et créa un gigantesque système d'aide technique aux communautés rurales, afin qu'elles puissent réaliser des travaux collectifs par le moyen de la "minka". Les résultats ont été prodigieux. Les masses rurales ont réagi avec enthousiasme. Elles ont compris, avec une rapidité et une intuition incroyables, que la reconnaissance officielle de la valeur de leur méthode constituait la révolution la plus importante qui se fût produite dans le pays depuis l'indépendance. Elles ont compris que l'Indien n'est plus au Pérou l'homme à sauver, mais qu'il est maintenant un sauveur. Un sauveur, parce que sans lui, le Pérou ne peut atteindre son développement. Un sauveur, parce que sans lui, le Pérou ne peut s'unifier ni réaliser son destin historique.

(8.12) Les résultats matériels ne se sont pas fait attendre. Il suffira de prendre comme exemple l'éducation. Suivant les recommandations de l'Unesco, notre plan d'éducation accorde une grande importance à la construction de locaux scolaires. Conformément aux objectifs fixés pour cette année, on a entrepris la construction d'un nombre de salles de classe supérieur au total de celles qu'on avait édifiées depuis huit ans. Néanmoins, et malgré l'effort nécessaire pour atteindre cet objectif, au mois de décembre prochain, il aura été construit plus de salles de classe qu'il n'était prévu. Ce résultat est dû à la coopération populaire. L'économie de main-d'oeuvre rendue possible par la minka permet de diminuer les prix de revient dans des proportions incroyables. Les coûts habituels sont réduits, dans la plupart des cas, de 50 %, et parfois même de 70 %. L'enthousiasme des "comuneros" est inexprimable et il s'est communiqué à tout le pays. Aujourd'hui, les habitants des divers quartiers de la capitale et ceux des autres villes appliquent, eux aussi, les méthodes de la coopération populaire.

(8.13) Ayant reconnu la valeur de ses populations autochtones, notre pays a pu jeter un pont sur l'abîme qui séparait les éléments les plus profonds de sa réalité sociale. Une révolution humaniste a commencé qui, comme toute révolution authentique, est irréversible. Grâce à cette reconnaissance de la valeur de l'homme et précisément parce qu'il en a été capable, le Pérou a trouvé moyen de construire l'infrastructure qui constitue un véritable apport à la méthodologie du sous-développement. Et il a réussi une chose plus importante encore : il a avancé d'un grand pas dans la lutte pour la reconnaissance de la dignité de l'homme et pour la réalisation de la société juste, il a franchi un nouveau degré dans l'immense processus de libération qui donne son sens à la marche de l'histoire.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Харальд Тветерас, председателю Норвежской национальной комиссии по делам ЮНЕСКО, главе норвежской делегации.

(9) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Harald Tveteras, président de la Commission nationale norvégienne pour l'Unesco et chef de la délégation norvégienne.

10.1 Mr. TVETERAS (Norway):

Mr. President, fellow delegates, being one of the last of the five Scandinavian delegations to speak in the general debate, the Norwegian delegation can confine itself to a brief statement on one or two points of principle. The Scandinavian countries, sharing a common historical and cultural tradition and having much the same view of the problems facing today's society, need no coercion to arrive at similar conclusions as regards Unesco's activities. This is for us a natural and normal process, and in most respects I can only endorse and support the views expressed by previous speakers from the Scandinavian countries. But it goes without saying that this common outlook does not imply any uniformity of thought - there are of course shades of opinion. If not, there would have been no need for more than one Scandinavian country to speak here.

10.2 It is our view that Unesco should, and that in many ways the Organization does, mirror the world as it is - in all its diversity and with its divergencies and varying interests. But I believe we would be misguided if we attached too much importance to what may divide us here and in other of the Specialized Agencies. The most important feature of these organizations is the fact that never before in the history of mankind have so many States and so many people co-operated actively in the interest and to the benefit of all. I believe that the middle of the Twentieth century may go down in history as the great period of liberation and the harnessing of human resources. In this world of rapid change, Unesco will play an increasingly important part. I am, therefore, glad to be able to say that the Norwegian Government is prepared to take its part of the responsibilities we must face, and that we are willing to support the growth of Unesco's programme activities.

10.3 It has been said earlier that growth and expansion must take place under control, and it is, of course, evident that expansion cannot proceed beyond the Organization's capacity. Sound management is a prerequisite for the successful execution of an expanded programme, and we are grateful for the Director-General's serious efforts to improve the management of Unesco and thereby the implementation of our programme. We believe these efforts should continue and that they should be intensified.

10.4 It is an old saying that charity begins at home, and the need for efficient methods of work must also be borne in mind when it comes to the General Conference itself. The idea has been launched that the provisional budget ceiling should no longer be adopted at the beginning of the session of the General Conference, but that a greater freedom of choice and greater responsibility should be left to commissions and committees, without the limiting factor of an already agreed budgetary framework. It is true that no other Specialized Agency of the United Nations follows the procedure we use here in Unesco. But I believe this procedure reflects the fact that no other Specialized Agency is faced with the same immense, and not always very clearly defined, task which is that of Unesco, with its multitude of projects. We, therefore, think that it is in the very best interest of Unesco that the provisional budget level should still be adopted at the very beginning of the General Conference.

10.5 I say this because we think the procedure of adopting our budget is an important matter. It would be highly inappropriate for me here to enter into another budget debate This issue is closed and harmony reigns, but we think that it will be necessary in the future to avoid a situation where delegations are asked to vote on last-minute additions to a budget proposal. National procedures determining a country's vote on Unesco's budget

are complicated, and this must in the future be taken into account. If necessary, firmer rules should be established to avoid a repetition of this week's events. I mentioned earlier that Unesco's responsibilities in the field of education, science and culture are vast and that they have perhaps not been clearly defined from the beginning. I think, however, that the programme proposed by the Director-General to this General Conference represents a very decisive step towards a clearer definition of these responsibilities. I think more particularly of the new conception of Unesco's task in the field of the natural sciences. The President of the thirteenth session of the General Conference, Professor Sissakian, struck the same note in his opening speech, and we were very much impressed by the way he stated his case. The prospects of man are indeed boundless if we know how to utilize science for the benefit of mankind.

10.6 The importance of Unesco as a world power within its field of competence has been emphasized by many speakers before me. And this applies not only to the Organization's own action. Unesco has now acquired an international standing which makes it possible, increasingly possible, to release forces for action, simply by raising a problem and focusing the world's attention on it. As a recent example, I may mention that the proposal of launching a Hydrological Decade already has had a profound impact in Norway. It has led to increased co-ordination of activities on the national level and has opened up new avenues of thought as well as new possibilities for future action.

10.7 Scientific co-operation may also in itself be a powerful instrument in promoting the basic aims of Unesco. As a concrete example I could mention the international scientific co-operation that has taken place in the Antarctic, where Norway has great interests, and which has led to an agreement that arms should never be stationed on the Antarctic continent. We believe that Unesco through its new programme in the natural sciences will both promote scientific development itself and meet the needs of developing countries. Concrete and practical co-operation in this field will in our opinion contribute more to the maintenance of peace than any number of general resolutions adopted by the General Conference.

10.8 We therefore welcome the proposals made by the Director-General and would, for our part, like to express our admiration of the practical way in which the programme has been defined. Increased activities in the field of the natural sciences will raise many problems for those entrusted with the task of carrying out the programme and of planning ahead for future years. One problem is that of the co-ordination of activities between the various international organizations engaged in this field. It will be necessary to establish a system for the regular exchange of information, both as regards results achieved and future plans, if duplication of efforts is to be avoided. Great care should also be exercised to avoid Unesco taking up, in a regional context, projects that are already being carried out by regional organizations working in the same field.

10.9 I know it is hoped that the general debate may be finished this week. And though there are many important questions on which I should have liked to touch, the time factor will not allow me to do this. In concluding, the Norwegian delegation wishes only to stress what has so clearly been said by the Director-General in his introduction to our next programme: the need to ensure balance between activities aimed at developing countries and activities related to general intellectual co-operation.

10.10 We feel that Unesco's greatest responsibility in the years ahead must be towards the developing countries. We also feel that the impact of Unesco's work will perhaps also be greatest in this sphere. But unless this main task is balanced by a programme aiming at general co-operation in Unesco's field, we fear that the Organization may lose its footing and general support. Unless we conceive this co-operation in a universal context, we may run the risk of losing sight of the underlying idea of Unesco's action. We fear that we would be then faced with a series of unconnected projects and that coherence would be lost. In our view, the two types of activities are not only connected - they are in reality part of a whole.

10.11 We are glad that the Director-General has the same conception of this Organization, and we accept the priorities he has established within this balanced whole. We are also glad that he maintains the field of education as the basic element in Unesco's programme. It is one of the strongest convictions of the Norwegian population that education is the key to progress, in all fields. I am therefore certain to speak on behalf of my country when I say that on the basis of the Director-General's proposals for the next two years we shall continue to support, to the very best of our ability, the aims and the practical work of this Organization.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Уильяму Бентону, главе делегации Соединенных Штатов Америки, вице-председателю Генеральной конференции, которого я поздравляю с его переизбранием в Исполнительный совет.

(11) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. William Benton, chef de la délégation des Etats-Unis d'Amérique et vice-président de la Conférence générale, que je félicite de sa réélection au Conseil exécutif.

12.1 Mr. BENTON (United States of America):

Thank you, Mr. President for your generous and kind words. Mr. Maheu has paid tribute to your generosity and I, too, have learned to expect generous words from you and am glad to share in them.

12.2 Fellow delegates, I propose to review briefly the views of the United States delegation on major trends in the affairs of Unesco, since the last General Conference, two years ago, and I shall comment even more briefly on the new programmes now before us.

12.3 As President Johnson reminded us in his message to us read by the President, "the grave question which confronted this body in its early days is still before us. We still ask whether man's cherished hopes for progress and peace are to be destroyed by terror and turbulence. But man and nations working apart created the disruptions in the world today, and man and nations working together must establish the foundations of a world free from fear, ignorance and want."

12.4 This dramatic month of October 1964 has again shown that the tide of political events moves very swiftly. Yes, political life, even in our own small world of Unesco, is a most contradictory affair. The seeming certainties of today are the obscurities of tomorrow. May we not, we of Unesco, continue to seek to keep Unesco free of the passions and obscurities of the political tides? May we not seek to minimize the political polemics which have been troubling the course of our conferences.

12.5 The front page of the "New York Times" this morning featured a quotation from President Johnson and his praise of Premier Kosygin's note of yesterday pledging the USSR to seek better relations and maintain its own search for peace with the West.

12.6 President Johnson spoke of "a powerful force for change at work - education, the bed-rock of democracy, the enemy of dictatorship". I associate myself with the delegate of Norway who has just referred to the deep, fundamental faith of the Norwegian people in the importance of education as the key to the world of the future. So I hope we can at this Conference as we must at every Conference, rededicate ourselves to the great goal of our Constitution - the pursuit of peace through the paths that are charted for us, those of education, science and culture.

12.7 Eighteen years ago at our first General Conference here in Paris, and very tough, autumnal and rationed days they were in the fall of 1946, I said that Unesco faces "the hardest, longest, largest task that man can undertake - to help make peace". And yet this is still our goal, even though our conception of how best to attack it has evolved along lines

that we could not have anticipated before the Philippines set the world an example and turned the tide of history through full independence.

12.8 Now may I turn to the nature of Unesco's problems? First, I remind you of the extraordinary novelty of what we are doing here in Unesco. This Conference here and our work here is without historical precedent. We are trying to do things that no association of governments has ever tried to do before. Thus, we are, irrevocably, pioneers. We are, inescapably, experimenters. We may not match Columbus in the space we shall occupy in the history books, but surely what we are doing here is more difficult pioneering than the race to the moon. It is inevitable that man will get to the moon. It is not inevitable that Unesco's vision of man and his welfare will prevail, and our pioneering is thus the more difficult. And further, pioneering is to be our permanent lot. We can never hope to achieve once-and-for-all solutions.

12.9 Secondly, and this is merely an amplification of the first point, we of Unesco need continuously to remind ourselves of the extraordinary difficulty of the problems with which we deal, and here I am deeply sympathetic with the Director-General and his difficult key rôle. These problems are not only new and ever changing, they are elusive and highly complex. We are working at tasks which lie at the very frontiers of human experience - tasks for which the social sciences as yet provide no guidelines, certainly no clear guidelines. Thus, we must be on guard against dogma. I agree that we have to have some of it in our speeches here - speeches often made for home consumption - but in our programme in pursuit of Unesco's goals we must shun the easy answers. There are no child-sized answers for Unesco's man-sized problems. In our programme, we must seek to avoid the dogmatic and stereotyped. We must be prepared to change as the evidence guides us. This indeed, Mr. President, is the scientific approach. At least it is my interpretation of the scientific approach.

12.10 And third, we must be generous in our judgement of Unesco and its progress if only because we are dealing with an organization which has undergone rapid and sensational growth. Perhaps I am even warranted in calling it "forced growth". I personally find it useful to keep reminding myself of this. It helps me to keep an open and forgiving mind toward the work of the Organization and it helps me to be more tolerant of Unesco's mistakes and to report them with more compassion to my government.

12.11 The Director-General may remember that at the first General Conference in 1946, I described our budget as a "fledgling". He may remember the principal argument on the budget at that Conference was between Great Britain and the United States. I referred to the budget as a fledgling and Great Britain was demanding a larger and a bigger budget. I forget the epithets directed at me by David Hardman, the Chairman of the British delegation. But in a budgetary sense I think I can thus claim to be Unesco's major prophet. The major change in Unesco, however, has not merely been budgetary - a jump to the present total of $100 million, including all our funds, in the next biennium. The greater change has been in the methods by which we strive for our goal. Unesco started as an organization devoted to what I might call the "old world". We proposed to use education, science and culture to help keep the peace among the major powers. That was where the big wars always started, and we hoped to use education, science and culture to prevent them. Unesco is now almost exclusively devoted to the "new world". We believe that this reorientation will best serve the cause of peace, but it is a reorientation of just about 180 degrees.

12.12 In summary, because our present work is without precedent, because our pioneering tasks are complex, and because our Organization is growing explosively, Unesco must keep adapting itself to its changing environment. I am glad that the Head of the Swedish delegation is here this afternoon. Last night at the Director-General's most successful dinner he dared me to make a speech in Unesco, avoiding the phrase "in this rapidly changing world of ours" He wins his bet; I cannot make this speech without referring to

this rapidly changing world of ours. Unesco is indeed a continuous dialogue. It is a continuous beachhead of interchange and compromise by which we hope continuously to move forward. We do not, and must not, merely inch ourselves forward. Believe me, the United States has no thought of that. Yet, the difficulties of our new endeavours are such that we shall flounder if we attempt to surge forward. I believe the Director-General understands this. Certainly the Executive Board understands it. There is no quick road for us, just as there are no easy answers, and I urge this important point upon the delegates assembled here today; understanding of it will greatly help the sound development of our Organization and its consistent growth.

12.13 Now for a quick review of where we have been and where we seem to be going. My last point of course leads me directly to the special report prepared for this Conference by the Director-General, entitled "Evaluation of Unesco's Activities (1962-1963) and Future Prospects".

12.14 Fellow delegates, without equivocation, I express the gratitude of my delegation to the Director-General for the comprehensive manner in which he has drawn upon his unique experience and exceptional intellectual resources in preparing this analysis.

12.15 He presents us with several basic conceptions and trends, which are brought out sharply, and which should, I believe, be welcomed enthusiastically by our membership.

12.16 First, the Director-General wisely observes that "institutions, even the most recent, are always a step or two behind the needs of evolution". As an example, I shall pick a field very close to me in which I am personally very interested. May I take the new techniques in the field of education, which unhappily, Unesco has largely ignored, almost completely ignored, as an example of the lag to which the Director-General refers. Mr. Chagla in his opening address to us called upon Unesco to concern itself "with a serious and constant effort to discover and promote new techniques and new tools of education". I applaud this statement, and I rejoin by saying that Unesco has never seriously so concerned itself.

12.17 This problem the orthodox educators resist. And no Unesco innovator has successfully pressed forward. Unesco's opportunity here, long neglected, is one of its greatest. May I ask that it be pulled out from under the table, and put on top of it? I am very sorry that Professor Wilbur Schramm isn't here with us. We do have our U.S. Commissioner, Francis Keppel, here this afternoon, former Dean of the School of Education at Harvard, and I should like to quote from his speech yesterday in the Programme Commission. Mr. Keppel referred to an era when change itself often seems our only constant. But if Professor Schramm were here to talk about these new techniques in the field of education, he could indeed make a distinguished contribution to the Programme Commission. Professor Schramm, who is a world authority in this area, tells us that the new educational media can multiply enormously the educational resources of a developing country. He goes further, he says that without the use of "multipliers" - and this means the mass media - it is unlikely that the developing countries can even come close to their goals of educational development in the next decade. I thus commend this key area most energetically to Unesco and use it as an example to illustrate the Director-General's point, that we are a step or two behind the needs of evolution.

12.18 But to take another example, the implications of Mr. Maheu's injunction also apply to the application of science and the new technology, not only to education but to all fields. Of course, outside the field of education there is not the same entrenched resistence. The Director-General seems to me to be asking us to risk the new in every area; to be sceptical of the old. This is very tough leadership to provide. He tells us without equivocation that "conservatism is absolutely out". This is a direct quotation from the Director-General, and a high challenge to Unesco leadership in this rapidly changing world.

12.19 Second, the Director-General in his evaluation report establishes clearly the guiding principle that our work must be selective. This in some ways is more difficult than to tackle the new. Unesco, he tells us, "cannot render all services with equal efficiency; only be specializing more and more in certain fields, certain methods and the attainment of certain essential objectives can it yield its best results". He is right, we must resist the easy urge to proliferate. We must fight against the "parade of hobby horses" of which we were once accused - even if each and every horse has merit to commend it. We must seek to concentrate our resources on the "big chances" - even at the expense of many worthwhile small time opportunities.

12.20 The esential point here, says the Director-General, is how our limited resources are to be integrated. He then underlines his guiding principle when he tells us that "the true purpose of international aid is to be qualitative and not quantitative".

12.21 The Director-General finds further in the course of his analysis, that the years 1962-1963 marked the "critical phase" in the "mutation" which Unesco is undergoing "to adapt itself to its new requirements". And the fact of such mutation forces us to a continuous process of direct and detailed field evaluation of all our projects. In the past, we have often been negligent in such evaluation. I congratulate Mr. Adiseshiah on his efforts in this area to upgrade our standards. It is tough work travelling in the field and doing evaluation and I applaud Mr. Adiseshiah's efforts.

12.22 Thus, the Director-General reaffirms that we are now passing through a stage in which Unesco is seeking to adapt itself to the new challenges of our times. We can thus hope that the character of Unesco is maturing, that Unesco's personality is becoming more clear, that our key institutional rôle in the world community is becoming more sharply defined.

12.23 I now turn to Unesco's projected programme, and I would like to cite what I regard as some very healthy examples of trends in the right direction.

12.24 Mr. Keppel who has just come from the Programme Commission reports that this entire afternoon is being devoted to the problem of literacy. Concerning the field of adult literacy, I would like to recall an early remark of Academician Sissakian to this Conference: "an illiterate man cannot see, even from a mountain top". This remark dramatizes what the Director-General has told us. He has reported to us that he regards illiteracy as the most urgent problem of our times.

12.25 Unesco's early desire, as many of you will remember, was to tackle this problem wholesale, under some such universal slogan as "banish illiteracy". As our experts came closer to the practical problems involved, they came to see things more clearly. Now, as a result of a series of Unesco Conferences - culminating in the Abidjan Conference of last March, at which I arrived just as it was concluding - we have before us a well designed programme of selective and intensive literacy experiments, organized as a series of pilot projects. Upon the results of these a more ambitious programme can be based, one that emerges from what we have learned after an essential period of trial and error. From this a still larger programme, proceeding on a country by country basis, may be elaborated. Thus we shall work towards our proud goal to banish illiteracy. This is a goal with which the United States gladly associates itself. The United States will gladly pay its part to help provide the needed finances.

12.26 The Special Fund has announced its willingness to consider grants to aid Unesco with such literacy projects provided they meet the excellent criteria established at the Abidjan and other conferences. May I remind the Conference that the United States voluntarily contributes 40% of the total financial support to the Special Fund, which is today providing roughly 50% of the total biennium budget for Unesco. I hope this reminder does not seem inappropriate.

12.27 As a second example, fellow delegates, I point to the projects at regional and sub-regional levels for carrying forward the work begun by the Geneva Conference on the Application of Science and Technology to the Problems of the Developing Areas. Several regional conferences have already been held and more are in the planning stage. Picking up where this global conference in Geneva left off, these more manageable conferences are focusing attention on how to integrate science and technology into the development planning process, and how best to adapt the experience and skills of scientists and trained technicians. The United States applauds this development of leadership in this area by Unesco.

12.28 As a third example of how things are moving in hopeful directions, I cite the establishment of the Oceanographic Commission and Programme. I picked this out for special mention not only because of the great potential for development that lies in exploitation of the resources of the seas, but because Academician Sissakian so brilliantly instructed us in his opening address on our oceanographic opportunities. I commend to all of you Dr. Revelle who will shortly join the United States delegation, friend of Academician Sissakian, Professor at Harvard, a great world scholar in this field who has played a notable part in helping Unesco achieve leadership in this key area of our scientific endeavour. This oceanographic activity illustrates the way in which Unesco can serve as a catalytic agent bringing together both government and non-governmental organizations for a planned co-operative programme of research - without creating a new international organization, without the expenditure of large resources, and without putting a severe strain on the Secretariat. My delegation shares the hope of the Director-General that the services rendered by Unesco in oceanography may prove to be a model for Unesco in stimulating other programmes in other international, scientific fields of exploration of potential importance to developing nations. There are many scientists who want a new organization in the field of science, they don't want to trust this to Unesco. This was a big question at the Conference held in London in 1945. We then included science deliberately in Unesco's Constitution because we saw in it a possible bridge between the East and the West. We felt that through science, the great scientists of the East, represented here by Academician Sissakian, and of the West, represented by Dr. Revelle who will shortly join us, could communicate when perhaps the politician could not.

12.29 Now by highlighting these three examples I don't mean to depreciate the many others I might have selected. I particularly applaud Unesco's new Institute of Educational Planning under the direction of the American scholar, Dr. Philip Coombs.

12.30 I would also like to mention briefly the special responsibilities of the major contributors as I see them. I think they have a special responsibility to understand and generously to examine Unesco's high and unlimited demands for financial resources. I think they must learn better to harmonize their own direct bilateral programmes of aid with the multilateral programmes of the United Nations agencies. They must learn better to understand that when Unesco helps a young nation to plan soundly how to educate its young people, Unesco is working for peace; that when Unesco assists a nation to adapt technology to help raise the standard of living, Unesco is working for peace; that when Unesco stimulates international co-operation in oceanography, Unesco is working for peace. As President Johnson said recently when he issued a proclamation making 1965 "International Co-operation Year" in the United States: "peace is the assignment of the century".

12.31 The major beneficiaries, on their part, and they are the overwhelming majority of us here, have a special responsibility to understand the reasons why Unesco's resources, of necessity, are limited. They must strive to help the Director-General and his staff live up to his two key standards of selectivity and quality. They must realize the danger inherent in the explosion of the budgetary resources which can outstrip the administrative capacity of the staff. The Director-General has been the first to concede this in his frank and candid discussions with the Executive Board.

12.32 Now, Mr. President, I shall turn to my last area for comment. I think President Kennedy put this very well in the form of a question, which is sometimes more provocative than a flat assertion. President Kennedy said, "And is not peace, in the last analysis, basically a matter of human rights"? Here we come to the most sensitive subject in the whole range of relationships among sovereign States. Mr. Avidor of Israel touched upon this in his address to us when he referred to our efforts in the United States to achieve equality for our Negroes. He then referred to discrimination against the Jews by another great nation. Dr. Chagla of India spoke to us of human rights in his moving statement which introduced the debate in which we are now engaged. He said, "no institution can be great unless it has a faith and a credo, and the faith of Unesco must be that every individual is unique, that every individual has his own integrity, dignity, value and worth, and it is only through the development of the individual personality that the progress of society can be measured and the supremacy of the spirit can be established". Dr. Chagla further reminded us, "the human spirit cannot flourish under regimentation, or in an atmosphere of slavery, or of subservience, or in conditions in which race or colour are discriminated against"

12.33 My country has reason to know, because we've been at it for so long, that the achievement of nationhood is only an early stage in a people's struggle for freedom. We also have reason to know that the struggle for freedom is not over until all members of a national society enjoy equal opportunity. Because this is never perfectly attainable, this struggle is one for all eternity. We in Unesco, and we in the United States, are only beginning to achieve an understanding of this - that it is for all eternity. We must launch studies in depth of what makes for violations of human rights - whether in highly developed countries, or in Africa where tensions between ethnic groups and races, between the educated and those that are not, lead not only to disregard of individual human rights but, in some cases, to tribal warfare and mutual destruction. Our concepts in this area must be broadened. While we fight for racial equality, we must remember that hundreds of millions of people live in countries where freedom of expression and freedom of information are barred.

12.34 There are many countries represented at this Conference in which it is impossible legally to buy a copy of the New York Times. One hundred and eighty-eight years ago the founders of my nation proudly and historically declared equal rights among men to be "a self-evident truth". Even though we of the United States are still striving to apply this truth to all individuals and to all institutions and at all levels of authority, I deem our progress to be unprecedented in world history. Every people now represented in Unesco, of course, has achieved freedom in the limited sense of separate nationhood, and this is merely the beginning. But too often in the modern nationalist revolutions - let us admit this with all honesty - national independence has not brought with it personal liberty and personal equality.

12.35 Now that most of the world's nations and most of the world's peoples have achieved nationhood, fellow delegates, I submit that we, the peoples of the United Nations, need to examine these obsolescent forms of discrimination which oppress so many of us. The time is here to re-think the requirements of personal freedom and individual equality within each nation. Freedom and equality are not mere aspirations of nations or States or ethnic groups. More importantly, they are the aspirations of each and every one of us as an individual. Freedom of conscience, freedom of religion, freedom of belief, freedom of expression, freedom to dissent, freedom to translate dissent into peaceful political action - these are the indispensable freedoms. These are the goals of the United States; they are the aspirations, the very essence of natural dignity, of the yearnings of individual men, women and children everywhere, not merely in the United States, but everywhere throughout the world.

12.36 Unesco, and all other international organizations seeking to give meaning to the "natural dignity" of man, is therefore inevitably engaged in the field of human rights. Is man to be his own master? This is the heart of the question which wracks today's world.

Shall he be given the full opportunities to seek his own personal fulfilment to the utmost of his individual powers, or shall he be subjected to the dictates of others, or of the State which controls him? Here is the rock on which the river of world opinion divides. Let me try to be just a bit more specific. I deem that Unesco, in line with its Constitution contributes to human rights when it helps to open the human mind to the knowledge available to an educated man or woman. Can Unesco go further than this? Yes, Unesco can. Unesco can contribute to human rights when it helps to release the spirit of inquiry which leads to discovery, and to truth.

12.37 Manifestly, this is a big and overwhelming field. Obviously Unesco should not seek to contribute to human rights in areas outside its competence. Unesco cannot negotiate a disarmament agreement - we could waste our substance in talking about it. We cannot bring peace to a disputed border. We cannot, by debate or propaganda within Unesco, dissolve the great political or ideological issues which divide nations and which are the concern of the Security Council, and the General Assembly, and other organs of the world community. Indeed, and let me emphasize this, those who would engage Unesco in areas to which we are not dedicated by our Constitution, serve only to divert us from those areas which are our legitimate concern; they turn us away from what we can do and thus diminish our potential contributions both to human rights and to peace.

12.38 Mr. President and fellow delegates, in conclusion I remind our Conference that the founding members of Unesco in 1945 well knew that they were launching an international organization into unexplored territory. During the past nineteen years, we have wandered a good bit and at moments, to many, we have seemed to have lost our way.

12.39 But we have explored new ground. We have done many, many good deeds on the way. We enjoy, I believe, better insight on where we have been. We are much more sure of where we are going. We have a surer knowledge of how to get there.

12.40 I am proud to resume my rôle as United States representative for Unesco policy and I welcome my election yesterday as a member of the Executive Board. In asking me, as a founding father of Unesco, to take this assignment, President Kennedy said "I want you to go back there, because you know so much about Unesco". My answer was, "When I go back to Unesco, it'll be much like Thomas Jefferson coming back to Washington and trying to find his way around the Pentagon". This roughly described the experience I've had returning to Unesco. But as one who was responsible for United States policy at Unesco's first three conferences, I am glad to be back to view the edifice which has sprung from our fledgling beginnings. I embrace Unesco's future within the framework of my foregoing analysis. I ask all of you here to join me in this "embrasso", if my Latin American friends will permit me the word.

12.41 Let us pledge ourselves together to be true to the principles of Unesco and thus to stay on our charted course. The United States is ready to stay on the course - as long as Unesco stays on course. I feel that we of Unesco are on that course today. My presence here with you expresses my hope that we shall stay on it. Indeed, I am confident that we shall.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Разрешите предоставить слово г-ну Ральф Ромен, главе делегации Тринидад и Тобаго.

(13) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Ralph Romain, chef de la délégation de Trinité et Tobago.

14.1 Mr. ROMAIN (Trinidad and Tobago):

Mr. President, fellow delegates, my delegation wishes to present its compliments to you and to pay tribute to the wisdom of this gathering in electing as its President a most

distinguished scientist whose opening address has served to emphasize the importance that Unesco attaches to science, especially as expressed in its new programme.

14.2 There appears to be some confusion about the name Trinidad and Tobago, Mr. President. It has been translated as Trinité. Trinidad is a Spanish name; it is still known as Trinidad, although in Trinidad we are not Spanish. Trinidad and Tobago gained its independence from the United Kingdom in August 1962. It joined the ranks of developing countries with all the problems common to developing countries. In November 1962 it joined Unesco, bringing with it the conviction that within Unesco it might find many of its ideals and aspirations expressed and translated into action.

14.3 Trinidad and Tobago has a population of just under one million. Its educational and cultural problems are particularly complex because the orientations of educational policy depend on the nature of the society which it is designed to serve, and Trinidad and Tobago is one of the most, if I might borrow the term, "cosmopolitan" areas of the world. The peoples whom the European explorers of the Fifteenth century found living there are now almost extinct as racial entities. Tobago was settled by the Dutch, the French, the English, and by African slaves. Like many other West Indian islands, it passed from one European hand to another during the Seventeenth and Eighteenth centuries, finally becoming British. Trinidad was owned by the Spaniards until 1797, when the British captured it. As a result of the heavy influx of Frenchmen during the last 12 years of Spanish rule, the British found Trinidad to be, in reality, more French than Spanish. In other words, the British took over a Latin American country. African slaves formed the working class, until 1838 when they were freed, but this emancipation posed problems of labour for the capitalist form of agriculture in which they had been employed. In response to the need for labour, immigration took place from various areas of the world - India, China, Madeira.

14.4 The various churches were the main educators during the Nineteenth century, but the education system of the Nineteenth century was significant mainly as a chapter in the Anglicization of the country - in laws, language and religion. In 1800, most of the inhabitants spoke French or Spanish. In 1962, all spoke English and very few spoke French or Spanish, and society was spending large sums of money each year to teach French and Spanish in the schools to the children - languages which need never have been lost in the course of acquiring English, languages which would have been valuable in assisting us to establish meaningful international contacts.

14.5 The Trinidad and Tobago of the Twentieth century has economic links with almost all the countries of the world. Through migration it has established contacts with Venezuela, Panama, the United States of America and the United Kingdom, where many of our nationals have settled. Its cultural ties are with the African peoples, the peoples of India, Pakistan and China, the British, French, Spanish, Portuguese, Syrian and Lebanese, and the Latin American peoples. The lists of the children's names in most schools would read rather like lists of the staff of Unesco (excluding, of course, the Slavonic names among the Secretariat). Our religions include Roman Catholicism (1 in every 3), Hinduism (1 in every 5), Protestantism of almost the entire range, and Islam. This is why it is impossible to attempt to be categorical about the racial or cultural identity of Trinidad and Tobago.

14.6 On the eve of independence our educational task was almost a nightmare. Over 40% of the population was under 14 years of age. Nearly 190,000 children were crowded into 150,000 school places at the primary level, and of these places perhaps 50,000 already needed rebuilding. More than half of the teachers were untrained.

14.7 For secondary education there were places for less than 15% of the age group, and the selection of most of the entrants to secondary schools was based largely upon the social influence of their parents. Education in these schools was of the old fashioned, traditional, classical type, and geared only to English examinations on the basis of English syllabuses and English textbooks. There was almost no technological education because the colonial system operated against the establishment of manufactures and industries in the colonies.

One in every 9 persons above the age of 15 had never been to school and no provision was made for youth activities on a scale which would have answered the problem.

14.8 The university which had been established in 1948 had started off with an emphasis upon letters and arts (subjects like Greek and Latin) rather than upon political and social science and technology. It was accessible only to the few who could afford to live in residence or could win scholarships. Most students depended instead upon institutions of higher learning in Canada, the U.S.A. and the U.K. There was indeed a basis for a system of education and there had been some substantial and even outstanding achievements on that basis. We had achieved equality of opportunity between the sexes, although this was never a problem. But there were serious quantitative and qualitative problems facing the country.

14.9 At the primary level, we had to build more schools and a large new training college. At the secondary level, we came to an agreement between the Government and the churches concerning the admission of pupils, so that now they pay no fees and are admitted to these schools without reference to racial or family origin. We have expanded the secondary schools to accommodate 18% of the age group, and we have widened the curriculum. We have erected technical institutes and have plans in hand for the rapid growth of vocational schools.

14.10 We are directing our attention to the urgent question of youth activities. We are also attempting to introduce a more comprehensive scheme of adult education so that all our adults can become not only literate but functionally literate, and will be able to participate effectively in the economic, social and political processes of the country. We have plans for a major revision and rewriting of textbooks so as to bring them in line with local needs, and plans for conducting our own secondary and technical school examinations. We are in the process of invigorating and expanding our library services so as to reach every village in the country. We have reappraised the university in the light of the changing needs of the West Indies and the necessary changes are taking place. In respect of the new College of the University of Trinidad, evening studies have been started and the Government pays the fees of all its citizens enrolled for degree courses.

14.11 In some of this work we have been assisted by Unesco, the U.S.A., Canada and the United Kingdom, in terms of fellowships, experts and equipment and buildings. Commonwealth countries are increasingly making assistance available to us and we are deeply sensible of our obligation to all these countries and to Unesco for such assistance. Most of our progress, however, has had to be accomplished by stretching our financial and human resources to the limit. Not all of this development is achieved without opposition. It is extremely difficult to secure qualitative modifications to an education system which has been tailored to suit a particular state of society. Long after the basic assumptions of the colonial society had ceased to be tenable in the context of the social development of mankind, their effect on the education system was proving difficult to diagnose and even more difficult to eliminate.

14.12 In order to assist us with some aspects of the restructuring of our educational system, an excellent Unesco planning mission was recently with us. We calculate that if we are to provide places for 90% of the children of primary school age, places for 60% of the children at the level of grades 7-9, and to establish reasonable teacher-training and technical education facilities, we would require $2 million per year in capital expenditure for the next 15 years at least. But our annual revenue is only slightly more than $100,000,000 and about 16% of this goes to education. A hurricane disaster in Tobago last year has severely set back our development plans. It is therefore quite unlikely that we shall be able to find, within our own country, the sums necessary to ensure educational growth and progress.

14.13 With regard to the culture of our country, the review of our history should indicate how vitally interested we must be in a body such as Unesco. One of our tasks is that of identifying and protecting and dignifying our cultural heritage, and this cannot be done in isolation from the rest of the world for it is related to that of the Amerindians, the Latin

Americans, the Africans, Europeans, Chinese, Indians, Pakistanis, Syrians and Lebanese and many others. We are evolving a distinctly Trinidadian and Tobagian culture, and it must be protected against the highly commercialized cultural forms of some metropolitan centres.

14.14 We want to educate our people to be citizens of the world and to take a broad and universal view of their own problems and those of their fellow citizens of the world. We cannot be useful citizens of the world if we are ignorant of the ways of living and the culture and historical traditions of many of the peoples of the world. Large areas of Africa, Asia, Latin America and Europe are almost closed books to our society. The size of our national budget determines for us that we cannot purchase reading material on the scale which we should wish, but the cosmopolitanism of our society and of our aims dictates that we should know more about the various peoples of the world. We would welcome from all Member States of Unesco the exchange of books, through our library services, on the cultural and development of the various areas and peoples. It would be a fundamental step in the renewal of older cultural connexions and the establishment of new ones.

14.15 Trinidad and Tobago has achieved interreligious and interracial harmony on a scale which is not easy to find elsewhere, and we are forging from all these peoples a distinctive society and culture. Through education we wish to emancipate the human mind from fanaticism and from all the basic attitudes and beliefs associated with colonialism. We hope to contribute to the ideals of Unesco and the universality of its scope in a very real and practical way. We have joined it not principally because of what we stood to gain from it, but because of this fundamental similarity between our educational and cultural aspirations and those of Unesco.

ANNOUNCEMENT BY THE PRESIDENT (REQUEST FROM THE GOVERNMENT OF ZAMBIA FOR ADMISSION AS A MEMBER STATE OF THE ORGANIZATION)

COMMUNICATION DU PRESIDENT (DEMANDE D'ADMISSION DE LA ZAMBIE EN QUALITE D'ETAT MEMBRE DE L'ORGANISATION)

COMUNICACION DEL PRESIDENTE (PETICION DE ADMISION DE ZAMBIA COMO ESTADO MIEMBRO DE LA ORGANIZACION)

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ПРОСЬБА ЗАМБИИ О ПРИНЯТИИ ЕЕ В КАЧЕСТВЕ ГОСУДАРСТВА-ЧЛЕНА ОРГАНИЗАЦИИ)

15.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Разрешите огласить текст телеграммы, полученной от правительства Замбии. Читаю текст телеграммы: "Правительство Замбии имеет честь обратиться с просьбой о приеме в члены Организации объединенных наций по вопросам образования, науки и культуры. Я был бы признателен, если бы вы считали эту телеграмму официальной просьбой и представили ее на рассмотрение Генеральной конференции". Подпись: Капвеве, министр иностранных дел Замбии.

15.2 Я хотел бы предложить, чтобы это заявление было рассмотрено завтра утром на пленарном заседании в качестве пункта 6 бис 1 повестки дня. В соответствии со статьей 11.2 Устава Организации, Председатель Исполнительного совета представит Генеральной конференции рекомендации Совета.

15.3 Я был также информирован, что правительство Замбии готово подписать Устав Организации, как только оно будет поставлено в известность о решении Генеральной конференции. Таким образом, если Генеральная конференция удовлетворит завтра просьбу правительства Замбии, мы сможем приветствовать делегатов нового государства-члена в ближайшие дни. Полагаю, что министр образования Замбии прибудет в Париж 12 ноября.

15.4 Заседание объявляю закрытым.

(15.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Permettez-moi de donner lecture d'un télégramme émanant du Gouvernement de la Zambie:
"(Original). Government of Zambia has honour to apply for membership Unesco grateful you regard this telegram as official request and lay it before General Conference.
Kapwepwe Minister foreign affairs Zambia"

(15.2) Je propose que cette demande soit examinée, en tant que point 6 bis 1 de l'ordre du jour, à la séance plénière de demain matin. Conformément au paragraphe 2 de l'article II de l'Acte constitutif de l'Organisation, le Président du Conseil exécutif présentera à la Conférence générale une recommandation du Conseil à ce sujet.

(15.3) J'ai été également informé que le Gouvernement de la Zambie est disposé à signer l'Acte constitutif de l'Organisation dès que lui sera communiquée la décision de la Conférence générale. Si la Conférence générale accepte demain la demande du Gouvernement de la Zambie, nous pourrons donc accueillir les délégués du nouvel Etat membre dans les prochains jours. Je crois savoir que le ministre de l'éducation de Zambie arrivera à Paris le 12 novembre.

(15.4) La séance est levée.

The meeting rose at 5.25 p.m.
La séance est levée à 17 h. 25.
Se levanta la sesión a las 17.25
Заседание закрывается в 17 ч. 25 м.

TWENTIETH PLENARY MEETING

31 October 1964 at 10.17 a.m.
Presidents: Mr. M.C. CHAGLA (India)
then: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

VINGTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

31 octobre 1964, à 10 h.17
Président : M. M.C. CHAGLA (Inde)
puis : M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

VIGÉSIMA SESIÓN PLENARIA

31 de octubre de 1964 a las 10.17
Presidente: Sr. M.C. CHAGLA (India)
luego el Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДВАДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

31 октября 1964 г. в 10 ч. 17 м.
Председатели: г-н М.С. ШАГЛА (Индия)
затем Н.М. СИСАКЯН (СССР)

ADMISSION OF A NEW MEMBER STATE OF THE ORGANIZATION: ZAMBIA

ADMISSION A L'ORGANISATION D'UN NOUVEL ETAT MEMBRE: LA ZAMBIE

ADMISION EN LA ORGANIZACION DE UN NUEVO ESTADO MIEMBRO: ZAMBIA

ПРИНЯТИЕ В ОРГАНИЗАЦИЮ НОВОГО ГОСУДАРСТВА-ЧЛЕНА: ЗАМБИИ

1.1 PRESIDENT:

I call the meeting to order. The first item on our agenda this morning is the application for admission to membership of Unesco presented by the Government of Zambia. You have before you document 13 C/39 which contains the text of the Zambian Government's request. In accordance with Article II, paragraph 2, of the Constitution, the General Conference may admit to membership States which are not members of the United Nations, upon recommendation of the Executive Board, by a two-thirds majority vote of the Conference.

1.2 I call therefore upon the Chairman of the Executive Board, His Excellency Mr. Barón Castro, to present the Board's recommendation.

2.1 El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:

Señor Presidente de la Conferencia General, señoras, señores delegados: Como Presidente del Consejo Ejecutivo, me es sumamente grato presentar a la consideración de la Conferencia General la resolución adoptada por el Consejo Ejecutivo en relación con el ingreso de Zambia. En efecto, en septiembre de este año el Gobierno de Zambia se dirigió al Director General para que sometiera al Consejo Ejecutivo en su 68a. reunión, su petición de ingreso en la Unesco y que éste recomendara a la Conferencia General su admisión.

2.2 El Consejo, en su sesión del 5 de octubre, examinó la cuestión y por unanimidad adoptó la resolución que figura en el párrafo 2 del documento 13 C/39, al cual el Presidente de la Conferencia General acaba de hacer alusión. En el párrafo 2 de dicho documento se lee que el Consejo Ejecutivo "recomienda a la Conferencia General que apruebe la admisión de Zambia como Estado Miembro de la Unesco, siempre que se reciba de Zambia, una vez que este país obtenga la independencia, una petición oficial en la forma prevista en el párrafo 2 del Artículo II de la Constitución y en el párrafo 1 del Artículo 92 del Reglamento de la Conferencia General".

2.3 Como ustedes pueden apreciar, en esta resolución del Consejo Ejecutivo se enuncian dos condiciones: la primera es la de la independencia, y la segunda es la de la petición. Pues bien, ambas se han cumplido. Felizmente, Zambia es desde el 24 de octubre un Estado independiente y se puede leer en el párrafo 4 del mismo documento el texto del telegrama recibido por el Director General, en el cual se hace constar que el Gobierno de Zambia tiene el honor de solicitar la admisión como Estado Miembro de la Unesco. Por consiguiente, habiéndose cumplido las dos condiciones que figuraban en la resolución aprobada por el Consejo Ejecutivo, en nombre del mismo tengo el honor de proponer a la Conferencia General la admisión de Zambia como Estado Miembro de nuestra Organización.

(2.1) Mr. BARON CASTRO (El Salvador), Chairman of the Executive Board: (Translation from the Spanish):

Mr. President, ladies and gentlemen: as Chairman of the Executive Board, I am very happy to submit to the General Conference the Board's resolution regarding the admission of Zambia. In September 1964, the Government of Zambia asked the Director-General to request the Board, at its 68th session, to consider Zambia's application for admission and recommend that the General Conference approve it.

(2.2) At its meeting on 5 October 1964, the Board examined the question and unanimously adopted the resolution contained in paragraph 2 of document 13 C/39, to which the President of the General Conference has just referred. As is stated in paragraph 2, the Executive Board "recommends to the General Conference the approval of the admission of Zambia to membership of Unesco, provided that on attainment of independence an official request is received from Zambia in accordance with Article II.2 of the Constitution and Rule 92.1 of the Rules of Procedure of the General Conference".

(2.3) You will note, therefore, that this resolution of the Board lays down two conditions: first, the independence of the State, and secondly that a request be submitted; both these conditions now met. Zambia has been an independent State since 24 October 1964, and paragraph 4 of the same document gives the text of the Government's telegram to the Director-General requesting Zambia's admission to membership. As the two conditions mentioned in the resolution approved by the Executive Board have been fulfilled, I have the honour to recommend to the General Conference, on behalf of the Board, the admission of Zambia as a Member State of our Organization.

3. PRESIDENT:
I call upon Dame Mary Smieton of the United Kingdom delegation.

4.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):
Mr. President, it is a great pleasure for the United Kingdom to have this second occasion in the current session to speak in support of the application by a newly-independent State for membership of Unesco.

4.2 This country, which we now welcome as Zambia, made known its wish to join our Organization even before its new flag was flying; and, as the Chairman of the Executive Board has told you, my colleagues on the Board were good enough to make a favourable recommendation to the General Conference in such a way as would lead to the least possible delay in enabling Zambia to take her place amongst us. On behalf of my Government, I wish warmly to recommend to the General Conference to approve the admission of Zambia as a Member State of Unesco.

5.1 PRESIDENT:
I now put to the vote the recommendation of the Executive Board for the approval of the admission to Unesco of the new independent State of Zambia. (The vote was taken by show of hands)

5.2 The recommendation is adopted. I have pleasure in declaring that the General Conference has decided unanimously to approve the admission of Zambia to membership of our Organization. Zambia's membership will become effective when its representatives in London have completed the formalities of signature of the Constitution. As the President informed us yesterday, we have been given to understand that this will be accomplished in the very near future and we shall then have the pleasure of welcoming Zambia among us as the 117th Member State of the Organization.

5.3 May I extend to the Government of Zambia our felicitations on that State's attaining independence and may I also tell the Government of Zambia how happy we will be to have Zambia as one of the Member States of this Organization. Zambia will be joining this family of nations and I am sure will be able to make a great contribution to the success of our Organization.

GENERAL DISCUSSION (continued)/DISCUSSION GENERALE (suite)/DEBATE GENERAL (cont.)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (продолжение)

6. PRESIDENT:
We shall now resume the general debate on Items 8.1, 8.2 and 13 of the Agenda. The first speaker today is Dr. Ahmed Bakir, Secretary-General of the Tunisian National Commission for Unesco, and acting Head of the delegation.

7.1 M. BAKIR (Tunisie).-
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, notre Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, qui a toujours porté le plus vif intérêt à l'Unesco, ne peut malheureusement pas participer, cette année, aux travaux de la Conférence générale, retenu à Tunis par d'impérieuses obligations, il m'a fait l'honneur de me confier la lourde tâche de le représenter et de diriger la délégation tunisienne à cette treizième session.

7.2 Je voudrais tout d'abord, en mon nom personnel et au nom de ma délégation, féliciter notre nouveau Président. Le choix heureux d'un savant aussi éminent trouve sa pleine justification dans le fait que les sciences deviennent l'une des options fondamentales de l'Unesco. Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre le plus vibrant hommage à l'oeuvre magnifique que l'Organisation poursuit dans le monde, à l'activité et au dévouement inlassables dont ses organes directeurs et exécutifs continuent à faire preuve pour atteindre méthodiquement les objectifs que lui assignent, en même temps que la Charte des Nations Unies, son Acte constitutif et ses propres instances. Il me plaît aussi d'exprimer d'une façon toute particulière notre reconnaissance et notre sympathie au Directeur général, dont le dévouement, la probité et la compétence sont pour notre Organisation les meilleurs gages de succès. Enfin, la délégation tunisienne se réjouit de la présence parmi nous de plusieurs Etats, indépendants depuis peu, qui viennent aujourd'hui grossir nos rangs, et je formule le voeu qu'à notre prochaine session d'autres Etats se joignent à notre grande famille.

7.3 Je tiens, dès le début de mon intervention, à souligner l'accord total de mon pays avec le Directeur général qui, dans son exposé introductif à la fois clair et magistral, a su mettre l'accent sur la priorité accordée à l'éducation et à la science dans le programme de l'Unesco. Depuis son accession à l'indépendance, en 1956, la Tunisie, consciente du fait que toute promotion est subordonnée à l'éducation, s'est penchée tout d'abord sur son système éducatif. Une réforme de l'enseignement est entrée en vigueur le 1er octobre

1958. Elle a été suivie, un an plus tard, par la mise en application d'un plan décennal de scolarisation et de constructions scolaires, intéressant tous les ordres d'enseignement. Ce plan de scolarisation avait pour objectifs : (a) au stade de l'enseignement primaire, une scolarisation totale en dix ans ; (b) au stade de l'enseignement du second degré, l'extension de cet enseignement pour répondre aux exigences du développement économique et social et satisfaire aux besoins du pays en cadres moyens ; (c) au stade de l'enseignement supérieur, la création d'un enseignement supérieur national, pour répondre aux exigences de l'extension horizontale et verticale de l'éducation. L'enseignement supérieur est un des secteurs prioritaires en raison de l urgente nécessité de former des cadres supérieurs de valeur, aussi nombreux que possible, pour faire face aux besoins d'une économie qui veut se développer et d'une population qui désire franchir rapidement les étapes de la promotion sociale. Le Secrétaire d'Etat et ses collaborateurs immédiats ont veillé personnellement à l'application de ce plan. En 1960, un Bureau d'études, de programmation et de planification a été créé au sein du Ministère et placé sous leur autorité directe. Le Service des bâtiments scolaires et universitaires y a été rattaché par la suite. Enfin, un chef de service a été placé en 1963 à la tête de ces deux unités.

7.4 En 1962, le Gouvernement tunisien a établi une perspective décennale de développement, destinée à servir de cadre général à une politique de planification totale. La première tranche de prévisions décennales a fait l'objet d'un "Plan triennal" détaillé, couvrant les années 1962-1963 et 1964. Tous les secteurs de l'économie tunisienne étant ainsi soumis, depuis 1962, à une planification très poussée, le Secrétariat d'Etat à l'éducation nationale, qui a la charge de la formation générale et technique des jeunes, remplit sa mission propre dans le cadre d'une collaboration étroite, grâce à son Bureau d'études, de programmation et de planification, avec les services des Secrétariats d'Etat au Plan et aux Finances, à l'agriculture, aux travaux publics et à l'habitat, aux affaires sociales et à la santé publique, ainsi qu'avec les divers organismes de production (coopératives, unités de développement, offices de mise en valeur, etc.). Cette collaboration tend essentiellement à assurer, dans les meilleurs conditions, la formation des cadres dont le pays a besoin, à quelque niveau que ce soit et de quelque catégorie qu'il s'agisse. Ainsi, le Bureau d'études, de programmation et de planification est en liaison constante avec les bureaux de statistiques démographiques, économiques et financières du Plan de finances et avec le service de la main-d'oeuvre du Département de la santé publique et des affaires sociales.

7.5 Les résultats de cette politique de planification se révèlent d'ores et déjà très encourageants. Je me bornerai à donner quelques indications sommaires à ce sujet : le pourcentage des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire est passé de 26% en 1955-1956 à 66,7% en 1963-1964, tandis que, dans le même temps, le nombre d'élèves scolarisés dans les établissements du second degré était multiplié par trois. Une université a été créée à Tunis ; six facultés fonctionnent déjà pour une population de près de 5.000 étudiants. Tous ces efforts, déployés par le pays au service de l'éducation, de la science et de la culture, se traduisent, sur le plan financier, par un sacrifice important de l'Etat qui consacre le quart de son budget à ces activités.

7.6 Consciente du rôle fondamental de l'éducation en tant que facteur essentiel du développement économique et social d'un peuple, la Tunisie n'a donc ménagé aucun effort pour en assurer le plein épanouissement. Ce faisant, elle applique une politique conforme aux vues de l'Unesco en la matière. Qu'il me soit permis d'ajouter que mon pays attache une importance primordiale à un autre aspect de l'éducation, non moins fondamental que la planification de l'enseignement pour la promotion d'une nation : la lutte contre l'analphabétisme.

7.7 L'Unesco a raison d'accorder à cette question la priorité dans son programme d'éducation. La Tunisie, pour sa part, a pris très tôt conscience de ce problème et son expérience en la matière l'autorise à revendiquer une place de choix parmi les nations qui ont à le résoudre. En effet, après avoir expérimenté pendant plusieurs années certaines méthodes d'enseignement et certains manuels et après avoir créé des centres d'éducation

des adultes, elle a élaboré un projet de programme d'alphabétisation à l'intention de 250,000 travailleurs analphabètes des secteurs agricole et industriel. Ce projet, qui sera inclus dans le programme quadriennal de développement économique et social (1965-1968), est actuellement à l'étude et le coût en sera évalué grâce à une expérience-pilote d'alphabétisation intégrale lancée ce mois-ci dans un village tunisien, Tazerka. Toutefois, nous sommes persuadés que le meilleur moyen de supprimer l'analphabétisme consiste à attaquer le mal à la racine, par la scolarisation totale des populations scolarisables. Précisons que cette scolarisation ne sera possible que si l'on réussit à résoudre préalablement le problème crucial de la formation des maîtres. Or dans ce domaine, l'aide bilatérale s'est révélée nettement insuffisante. Ce phénomène est d'ailleurs absolument normal car les pays assistants doivent d'abord faire face à leurs propres besoins.

7.8 Permettez-moi, Monsieur le Président, de saisir cette occasion pour remercier publiquement tous les pays amis qui font tout ce qu'ils peuvent pour nous aider à surmonter nos difficultés à cet égard. Il faudrait que l'Unesco, dans son programme d'action, prête une attention toute particulière à ce problème et qu'elle l'inscrive également parmi les questions prioritaires et urgentes du domaine de l'éducation. Convaincus que l'analphabétisme disparaîtra au fur et à mesure que s'étendra la scolarisation, nous déclarons que l'Unesco devra penser, au moment du lancement de la Campagne universelle d'alphabétisation, à promouvoir la formation des maîtres. Ma délégation constate d'ailleurs avec plaisir son plein accord sur ce point avec Lord Bowden, qui, au nom de la délégation du Royaume-Uni, a souligné hier l'importance et l'urgence des problèmes relatifs à la formation du personnel enseignant.

7.9 Mais il est également essentiel de reconnaître l'importance de l'éducation physique et sportive qui, non seulement garantit la santé et l'harmonie du corps, mais aussi contribue à la formation morale et sociale des jeunes. Au demeurant, le Gouvernement tunisien a défini toute une politique d'éducation extrascolaire des jeunes. Il s'agit de compléter et de prolonger l'action éducative de la famille et de l'école pour permettre un libre épanouissement des dons naturels des adolescents et un développement harmonieux de leurs facultés physiques et intellectuelles. A cet effet, notre Plan décennal de développement prévoit la création, sur tout le territoire de la République, d'un réseau de maisons de jeunes, d'auberges de jeunesse, de villages d'enfants, de centres aérés, de clubs d'enfants, de camps scouts, de stades, de piscines, de gymnases, où les jeunes pourront s'adonner, après les heures de classe et en dehors de leur famille, à des loisirs sains et éducatifs qui non seulement les préserveront des tentations de la rue, mais les initieront, sous la conduite d'éducateurs compétents, à leur métier d'homme et faciliteront ainsi leur intégration harmonieuse dans la vie sociale.

7.10 C'est pour cela que la délégation tunisienne à la Conférence de Grenoble a proposé la création, au sein de l'Unesco, d'un Comité consultatif chargé d'élaborer des programmes en faveur de la jeunesse, ainsi que l'institution d'un Fonds spécial pour le financement d'un programme d'équipement et la formation de cadres pour les organisations de jeunesse. Notre délégation soutiendra cette proposition au cours des travaux de la Commission compétente. D'un autre côté, elle prend note avec plaisir de la déclaration du Directeur général selon laquelle le problème de la jeunesse sera considéré dans un proche avenir, comme l'un des problèmes prioritaires figurant au Programme de l'Unesco.

7.11 J'en arrive, enfin, au troisième aspect de l'éducation auquel j'ai fait allusion tout à l'heure : l'éducation artistique. Elle n'est pas un luxe, car, en formant le goût de l'enfant elle parachève son instruction. L'homme, en effet, n'aspire pas seulement au vrai ; il aspire également au beau, qui est l'une des valeurs suprêmes de l'humanité.

7.12 Je voudrais indiquer maintenant que la science et la technique occupent également une place prioritaire dans le développement de notre pays. Située dans la zone aride, la Tunisie connaît les difficultés inhérentes à cette région. Le problème de l'eau se pose pour

elle avec acuité. Elle n'a pas manqué d'y apporter toute son attention. C'est ainsi qu'avec l'aide de l'Unesco, dans le cadre du Programme élargi de l'Assistance technique et du Fonds spécial des Nations Unies, elle a mis sur pied des laboratoires de recherches sur les problèmes de la zone aride. Ces recherches se poursuivent actuellement, sous la direction d'éminents experts, et les résultats escomptés sont pleins de promesses. A titre d'exemple, je citerai le projet de recherches sur l'utilisation de l'eau salée pour l'irrigation. L'exécution du projet, financé par le Fonds spécial et patronné par l'Unesco, s'étendra sur cinq années et facilitera, sans nul doute, la solution de ce grave problème. Il y a lieu de signaler aussi l'intérêt que la Tunisie porte au problème de la recherche de l'eau et, par voie de conséquence, à la Décennie hydrologique internationale. A cet effet, des conférences internationales ont été conviées, sous l'égide de l'Unesco, à se réunir à Tunis.

7.13 Vous pouvez constater Mesdames et Messieurs, que les efforts de la Tunisie dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture répondent aux principales préoccupations de l'Unesco. Une collaboration étroite et fructueuse s'est instaurée entre celle-ci et notre Commission nationale en vue d'assurer un développement harmonieux des activités de l'Organisation en Tunisie. Les encouragements de l'Unesco et l'intérêt de plus en plus grand qu'elle porte à notre pays, permettent d'augurer un avenir plein de promesses et nous incitent à maintenir et à renforcer une collaboration qui a déjà porté ses fruits. En terminant, je tiens à exprimer, au nom de la délégation tunisienne, notre attachement à cette noble Organisation et à renouveler publiquement à son éminent Directeur les marques sincères de notre entière confiance.

8.1 PRESIDENT:
The next speaker on my list is His Excellency Mr. Hamed Shuehdi, Under-Secretary of the Ministry of Education, Libya, and head of the Libyan delegation. The delegate of Libya will address the Conference in Arabic. In accordance with Rule 57 of the Rules of Procedure of the General Conference, which concerns the use of languages other than the working languages, the delegate of Libya has supplied a translation of his speech in English; the Secretariat will provide interpretation into the other languages.

8.2 I call on his Excellency Mr. Shuehdi.

9.1 Mr. Hamed SHUEHDI (Libya):
Mr. President, fellow delegates, in the name of the Libyan Government, and on behalf of the Libyan delegation to the thirteenth session of Unesco's General Conference, I have the honour to convey to you our warm greetings. May I also greet, in the name of the Libyan delegation, the President of this assembly, and offer him our good wishes for the success of the important task which he is carrying out.

9.2 We would like to express our appreciation of the way in which the Director-General has presented the proposed Programme and Budget for 1965-1966, and the frankness of his introductory report and his remarkable review of the activities of Unesco within the last two years.

9.3 This is not the first time Libya has declared in a Unesco General Conference its adherence to the supreme humanistic ideals and objectives of this Organization which works for the progress and welfare of mankind. Since its earliest days of independence, Libya has been a member of Unesco and supported its noble ideals and objectives. We have played our full part in carrying out the mission of Unesco and will continue to give the fullest material and moral support to this great Organization in the future.

9.4 Mr. President, among the blessings of independence to a nation is that it enables individuals and groups to enjoy freedom and liberty; again, the characteristic of a constitutional democratic system is to enable these individuals and groups to exercise these rights in a freer nobler life, leaving them to take up the forms and methods which suit them best. When liberty prevails in a country, and honour is unmolested, a nation can develop towards

a nobler and richer life. Since Libya has enjoyed independence it has built up its life, developed its society and made striking progress in the economic and cultural fields. This progress made it possible for her to replace the federal system of government with the unitary system, as established by the amendment of the Constitution last year.

9.5 Such a change in the system of the government obviously entails radical changes in the organization of the different machineries of the State, including the machinery for the supervision of education. The spreading of education and the development of various types of schools throughout the breadth of our country forced us to adopt the decentralized system for the administration of educational services. The Ministry of Education hopes thus to be able to overcome many of the educational problems which face it.

9.6 In giving this brief outline of our progress in the field of education and of the problems which still need to be solved in the future, I shall certainly try not to waste your valuable time. First, as regards elementary education, my country has been able, despite many difficulties, to enrol 170,000 pupils (both boys and girls) out of a total of 230,000 children of school age (between 6 and 11 years) calculated for the present school year. As regards the intermediate stage, we have been able to afford academic schooling for more than 17,000 pupils (both boys and girls); and vocational and technical school for more than 4,000 pupils (males and females). In the field of Higher Education, the Libyan University has been able to admit all the graduates of the secondary schools - notwithstanding material and technical limitations. By granting fellowships to its graduates to study abroad for higher degrees it is preparing the way for staffing its faculties with Libyan professors and lecturers.

9.7 The College of Advanced Technology which has been established in collaboration with Unesco and the Special Fund, is making splendid progress in the field of engineering. The number of candidates is increasing, the school buildings and laboratory facilities are almost complete. The first group of college graduates will be awarded their degrees next summer. In addition, the Ministry of Education has been able to send about 700 college students - both males and females - on scholarship to universities in different European countries, Arab countries and the United States of America to specialize in various fields for which facilities were not available in their home land. Eighty per cent of these scholarships are paid by the Libyan Government, the remaining 20 per cent being paid either by friendly States or international organizations.

9.8 Islamic culture, as is well known, has a great and historic heritage, and Libya, being an Arab State, fosters this culture and wants to develop it on scientific lines. It has, therefore, developed a special system of education supervised by the Es-Sayyid Muhammad ibn Ali es-Sènussi University. The system has its elementary, intermediate and secondary schools, and culminates in the conferment of college degrees in Jurisprudence, Theology, Arabic Language, Koranic Readings and other aspects of Islamic culture.

9.9 In the field of adult education and literacy campaigns, we have increased our efforts by establishing more evening classes for adults in all towns and almost every village of the Libyan Kingdom, by promoting both public and school libraries. The Ministry will soon be able to extend mobile library services to all urban and rural inhabitants. Remarkable progress has been made in Libya in the field of adult education in collaboration with Unesco, and we intend to give our fullest backing to the World Literacy Campaign which the Organization is sponsoring.

9.10 Thus far, I have told you of our achievements; now a word about the educational problems confronting us. These are: (1) the problem of sound educational planning; (2) training qualified teachers; (3) school buildings; (4) textbooks and audio-visual aids. Despite the educational progress we have made, we, like many developing countries, still have to solve these problems. Today, we are trying to solve them on a sound scientific basis.

9.11 As regards educational planning, we have always felt the necessity of such planning which would lead, through education, to both economic and social development. For this purpose our Government asked Unesco last year to undertake an educational survey of our country. Unesco responded promptly by sending a survey mission last spring. The team carried out a thorough study and submitted its recommendations, many of which the Ministry of Education proposes shortly to implement.

9.12 The second and third problems facing us can be understood by a simple comparison of the statistics of our primary school enrolment: in 1954-1955, 56,301 pupils and in 1964-1965, 170,000, clearly showing our increasing difficulties.

9.13 In order to meet the great demand for qualified teachers, the Ministry of Education tried to solve this acute problem by: (a) employing temporarily foreign staff; (b) establishing teacher training colleges for both men and women; (c) conducting intensive courses for unqualified teachers.

9.14 More recently, the Libyan Government issued a decree whereby all university graduates, except those in medicine and engineering were requested to serve as teachers for a period of two years in Libyan schools. This measure was intended to meet the pressing need for secondary school teachers. In collaboration with Unesco and the United Nations Special Fund, the Libyan Government is also considering the establishment of a Higher Teacher Training College which will undoubtedly help to fulfil the increasing demand for secondary school teachers.

9.15 To solve the problem of school buildings, the Ministry has allocated a very high percentage of its budget in the five-year plan from 1963-1964 to 1967-1968 for the establishment and extension of school buildings and facilities for all schools. It has also made use of prefabricated school buildings, especially in the remote areas, in order to meet this urgent problem.

9.16 Our need for the production of school textbooks and visual aids, however, still awaits a solution. We believe that modern schools should be well equipped with textbooks and audio-visual aids. We hope that if the relevant resolution in the Draft Programme and Budget of Unesco for the year 1965-1966 is adopted Unesco will be able to participate in the preparation and development of Libyan textbooks and audio-visual aids for our schools.

9.17 Thus far, I have told you in plain words about our present situation and the problems we are facing in developing free education for all our citizens. May I also add here, that after studying the Draft Programme and Budget of Unesco for 1965-1966, we fully supported the estimated budget and most of the programmes the Organization proposed to adopt in the different countries of the world. We are particularly interested in the programmes and services of the Organization for the Arab countries and the African continent, in the fields of educational planning, the development of adult education, audio-visual aids, rural education, youth organizations and other projects in the field of science and technology.

9.18 I conclude by wishing the Conference all success in achieving its supreme and noble objectives.

10. PRESIDENT:

I call on His Excellency Mr. K.B. Andersen, Minister of Education of Denmark and head of the Danish delegation.

11.1 Mr. ANDERSEN (Denmark):

Mr. President, fellow delegates, in this brief speech, I shall try to do my best to abide by the good old Conference rule: if you have nothing to say, don't do it here! In a debate such as this, it is inevitable that critical remarks will be forthcoming. That is how it should be - the day we are all satisfied will be a sign that we have become too modest in our objectives, rather than an indication that everything is perfect.

11.2 But I should like to begin with a word of thanks. I wish to thank the Director-General for the brilliant presentation of Unesco's Programme and Budget for the period 1965-1966. We appreciate the lucid argumentation which accompanies the exposition of the work that lies ahead for Unesco, the justification of the increased scope of that work and the financial demands involved. On behalf of Denmark, we hail with satisfaction the importance accorded to natural sciences in the programme and budget, which is in keeping with the importance of science and technology in the society of our times. Perhaps, for the same reason, the humanities and culture have to some extent been reduced to the status of stepchildren in Unesco activities today. We feel that the present increased interest in science should be used as a lever to ensure fuller consideration for those fields at the next General Conference.

11.3 In Denmark, we view with sympathy the tendency in Unesco activities to no longer deal with education as something merely for the benefit of children and youth, and concluding with the first choice of occupation. Education must be regarded from the viewpoint of "lifelong education". No one in modern society can manage with what he has learned as a child or a young person. This applies in general to any form of training, but it is especially pertinent in a field which has always interested us in the Nordic countries, the field of adult education. We regard adult education as a very important means of qualifying the individual for effective participation in community activities. Besides imparting specialized knowledge, we consider that the purpose of adult education must be to disseminate information on social and community problems and affairs, and to promote universal interest and participation in them. The World Conference on Adult Education in Montreal convened by Unesco some four years ago was particularly valuable. There, strong emphasis was placed on the rôle of adult education in a changing world. I myself had the pleasure of taking part in that conference, which was for all of us an inspiration to continue our work in connexion with the problems of adult education.

11.4 The conclusions arising from this important conference stressed that no previous generation had ever been faced with so rapid a development as ours, and that this gave adult education a new significance. It is with regret, therefore, that we note that more funds were allocated to the promotion of adult education ten years ago than are allocated today, notwithstanding the fact that the total Unesco budget is now about twice as large as it was then.

11.5 Part of the explanation for the weakened position of adult education in Unesco lies no doubt in the fact that this work is carried out in several different departments of the Secretariat. After the last General Conference, it is true, an official was appointed to be responsible for establishing a co-ordinated policy for adult education within Unesco. It seems, however, that this official could not have received the necessary authority to carry out such co-ordination. In the proposed programme and budget now under debate, at any rate, there appears to be no clear indication as to what he shall be concerned with, nor information as to how Unesco's adult education activities are to be co-ordinated.

11.6 The shortcomings of the programme and budget proposals on this point are probably also due to the fact that Unesco so seldom convenes the permanent consultative committee for the advancement of adult education. This committee has thus not had an opportunity to influence developments.

11.7 Instead of dispersing the initiative, as is now being done by setting up two new committees to deal with the campaign against illiteracy and youth questions, it would surely increase efficiency if we could manage with a single joint committee, subdivided into three sections - for adult education, illiteracy, and youth questions, respectively.

11.8 A field that is particularly neglected in Unesco's adult education activities is, in my opinion, collaboration between Unesco and the organizations dealing with adult non-vocational education. Close co-operation between these organizations and Unesco is an imperative necessity.

11.9 I would strongly appeal to the Director-General to continue his endeavours to strengthen the position of adult education in the Unesco programme, and to place Unesco's Department for Adult Education in a position which will enable it to carry out its work.

11.10 Having said this, however, I am happy to take this opportunity of expressing my appreciation of the announcement made by the Director-General during the meeting of the Programme Commission yesterday, to the effect that a substantial part of the funds allocated to the campaign against illiteracy will be used for adult education.

11.11 Before leaving this topic, which is of such concern to our delegation, I would like to touch on two matters in which my country is specially interested. One is the Unesco campaign against discrimination in education, in particular the discrimination which unfortunately still exists in regard to the education and training of girls and women. I know that Unesco's Secretariat is continuing to give attention to these problems, as is indicated, for example, by the programme resolution concerning education of girls and women. I may add, at this point, that it will be an honour for my country to act as host for the training course on adult education, planned to be held next year in Denmark, in which African countries will participate. I should also like to refer to the resolutions mentioned in the same document, concerning study tours for women adult education leaders. It is our opinion that the selection should be made on a broader basis than has been suggested, and if means can be found to increase the allocation for this purpose, we shall greet such an arrangement with satisfaction.

11.12 The other point I wish to stress concerns a draft resolution put forward by our neighbour Sweden, and warmly supported by us, that efforts be made to give handicapped persons the same opportunities for training and education as are enjoyed by those who are not handicapped. It is my hope that this plan, which is a very reasonable and humanitarian one, will meet with favour in this assembly.

11.13 I should also like to bring up another question - perhaps a relatively minor one within the context of Unesco's total programme and budget, but one that has been of special interest to all the Nordic countries for a number of years - the question of study tours for workers. Since 1951, Unesco has been making grants towards these tours. A draft resolution has now been submitted by Finland, Norway, Sweden and Denmark, expressing regret that work in this field has been severely curtailed for the years 1964-1965 and that it is not planned to continue it in its previous form during 1965-1966. We deplore this, for we consider the matter to be of importance not alone for the European region, but also for Africa, Asia and Latin America. We request the Director-General to convene a meeting, either in 1965 or 1966, of the experts who have been concerned with the implementation of this programme, and to allocate the funds needed for a continuation of study tours for workers as hitherto during the years 1965 and 1966. Tours for workers provide one means whereby Unesco activities and ideas can be extended to a wider circle, and thus emphasizing that Unesco is not an organization concerned only with specialists. Can we afford to let this opportunity pass us by?

11.14 We had the pleasure of seeing the Director-General in Copenhagen in August this year, when he addressed the meeting of the Inter-Parliamentary Union. Given that a considerable number of the meetings of the Inter-Parliamentary Union in Copenhagen dealt with topics directly within the scope of Unesco, it would perhaps seem expedient to strengthen and extend the co-operation between Unesco and this body. If knowledge of the work done by Unesco were widely disseminated through the agency of the Union, this would surely strengthen the position of Unesco in the various countries. We in Denmark consider it worthwhile to mention this point, since it could only be to the advantage of its future work that Unesco should enjoy the most favourable relations possible with parliamentarians all over the world. On that occasion, there were also opportunities of discussing matters of practical concern to Unesco, including various draft resolutions. One of these, in particular, seems to us to be vitally important, namely the Austrian proposal to convene a

European Conference of Ministers of Education. I note with pleasure that in his comments on the Austrian proposal, the Director-General has shown himself favourably disposed towards this idea.

11.15 With regard to the kind offer made by His Majesty the Shah of Iran to hold a Conference of Ministers of Education, I am pleased to express our gratitude on behalf of my Government. We hope that this plan will be carried out and that in deciding upon the timing due consideration will be given to the meetings of Ministers of Education planned to take place in Geneva and in Vienna.

11.16 The tremendous development that has characterized the life of communities all over the world in recent years, has also set its mark on education. With us, among other measures for promoting international understanding supported by Unesco - for which support I take this opportunity to express our gratitude - it has led to the launching of a project which, in brief, aims at creating interest in the Associated Schools Project among primary school teachers who have not previously dealt specially with subjects of international co-operation during their teaching work. In the current school year, 100 primary school teachers are participating in the project. At five different class stages, from the fifth to the ninth-year grades, a number of topics are studied. The work is based on teaching material and literature provided by the Ministry of Education's consultant for the teaching of international affairs and follows the detailed curricula laid down. The instruction concludes with written tests for the pupils. On the basis of these tests and the discussions at a final course for teachers, an evaluation will be made of the project.

11.17 Naturally, this project is only the first step and it is indeed an experiment. However, we can venture to say already that the results have been so favourable and encouraging that it will be followed up in the practical teaching programme of the schools of our country. The most important task of the school must surely be to bring up the children of today to be world citizens.

11.18 At several international conferences in recent years, apprehension has been expressed at the ever-increasing burden of administration, the lack of co-ordination in the activities of the different international agencies, the consequent duplication of effort which causes a waste of financial resources and the all too meagre supply of manpower in almost all sectors in the Western world. Unesco has not escaped this criticism, despite the efforts of the Secretariat at simplification and rationalization.

11.19 In a draft resolution presented at the twelfth session of the General Conference, the Danish delegation endeavoured to draw attention to the special importance of this problem in relation to the assistance given to the developing countries within the scope of Unesco's competence. We suggested that the Director-General should be authorized to allow Unesco to act as a clearing house for all essential information on technical assistance in the fields of education and science. It was our impression that the proposal was received with sympathy by many Member States, but also with some scepticism, and I well understand that misgivings may arise in this connexion. Yet we thought we should continue our deliberations and we still feel that this field deserves consideration. We recognize that the problem involves a number of difficulties - it is indeed understandable that both parties might have reasonable grounds for not making information concerning an assistance project generally accessible. But the aim - to prevent unnecessary waste of aid when it is so badly needed elsewhere - is so important that all efforts should be made to overcome the difficulty. We believe that the person best qualified to investigate this problem - on the broadest basis - is the Director-General.

11.20 We have therefore proposed in a new draft resolution that the Director-General be requested to study whether there are possibilities, and what these possibilities are, for establishing within Unesco clearing-house services capable of assembling all significant information concerning assistance to developing countries, and making this information

available to the co-operating countries that may desire it. The resolution involves no financial commitment for the coming budgetary period and there will be ample time for all Member States to give it full consideration before the next General Conference. I feel sure that the Director-General and the Secretariat would appreciate it if Member States, in the intervening period before the next General Conference, would express their opinions on this important question.

11.21 Mr. President, I should like to conclude by expressing the view that we must not let ourselves be too oppressed by the disparity between the enormous tasks and the enormous obligations we in Unesco are confronted with, and the contributions resulting from our efforts. Even if the tasks seem almost insoluble - even if new problems arise every day and faster than we can solve those we already have, still, we must console ourselves with the thought that these problems and tasks are a consequence of our living in a world undergoing more rapid development than ever before. It is the dynamics of development, it is liberation and progress, that create these problems. If we were living in a world in stagnation, there would presumably be fewer problems and they would perhaps be easier to cope with. None of us wishes to pay that price for a problem-free existence. I wish every success for the Unesco staff in their day-to-day work, and for us all that this Conference may be an inspiration to continue working for the high aims and ideals for which Unesco stands.

12. PRESIDENT:

I now call on His Excellency Mr. Babijtchouk, Minister of Culture of the Ukrainian Soviet Socialist Republic and President of the Ukrainian Commission for Unesco.

13.1 Р.В. БАБИЙЧУК (Украинская Советская Социалистическая Республика):

Уважаемый г-н Председатель, дамы, господа, товарищи. По установившейся традиции выступления делегаций в общей дискуссии посвящаются оценке общего положения, изложению точки зрения на задачи и ближайшие цели ЮНЕСКО.

13.2 Народы судят и будут судить о работе ЮНЕСКО по его конкретным делам, по его роли в содействии решению важнейших проблем современности и, прежде всего, по его деятельности в пользу мира и международного сотрудничества.

13.3 Мы выражаем удовлетворение в связи с теми изменениями, которые произошли со времени прошлой Генеральной конференции в политическом климате и которые вселяют надежду народам на достижение лучшего взаимопонимания, на осуществление самой сокровенной мечты человечества - сохранения мира. Однако на нашей планете существуют империалистические силы, обостряющие международные отношения, создающие опасные очаги, от которых веет военной угрозой миру. Это еще раз показывает, что нельзя жалеть сил в борьбе за мир, за предотвращение войны.

13.4 Ужасы второй мировой войны еще не забыты. Украинскому народу, в полной мере испытавшему ее на себе, кажутся безумием даже мысли о ее повторении. И в эти дни, когда Советская Украина отметила 20-ю годовщину освобождения Республики от фашистской оккупации, украинский народ еще и еще раз вспоминает вписанные кровью и слезами в историю Украины факты. Только прямые убытки от уничтожений и разрушений составили 285 млрд. рублей. Но кто может подсчитать слезы вдов и сирот, какой мерой взвесить страдания раненых и тех, кто погиб, защищая свободу и независимость своей любимой Родины, кто погиб в печах Майданека, Освенцима и Бухенвальда. Все это нельзя забывать.

13.5 Мы помним также, какие огромные титанические усилия требовались украинскому народу, всем народам нашей многонациональной советской Родины, чтобы залечить тяжелые раны, нанесенные войной, и превратить Советскую Украину в страну мощной экономики, высокой культуры, передовой науки и техники.

13.6 На Украине всеми видами обучения охвачено 12 млн. человек, то есть третья часть всего населения (не считая детей дошкольного возраста), а среди тех, кто работает, каждый второй имеет высшее и среднее образование. Высшие учебные заведения Республики

только в 1963 г. выпустили 59.000 специалистов, а средние специальные учебные заведения - 112.000 специалистов.

13.7 Каждый может учиться в Советской стране. Всем предоставляются равные возможности для своего развития. Только желание, трудолюбие и способности, а не кошелек с деньгами, открывают перед человеком двери всех учебных, научных и культурных учреждений нашей страны.

13.8 Правительство Украинской Советской Социалистической Республики ежегодно выделяет на социально-культурные нужды народа огромные средства - почти половину всего бюджета Республики.

13.9 *Сейчас украинский народ, как и все братские народы* Советского Союза, занят мирным созидательным трудом по осуществлению грандиозных планов строительства коммунизма, дальнейшего развития экономики, образования, науки и культуры. Забота об устойчивом мире, уважение ко всем народам, мирное сосуществование стран с различными социальными системами, проведение курса на решение спорных международных вопросов путем переговоров, борьба за прекращение гонки вооружений, за всеобщее и полное разоружение, оказание помощи освобождающимся и освободившимся из-под колониального гнета народам - такова генеральная линия внешней политики нашей страны, ленинская политика мира и дружбы между народами.

13.10 Мы твердо убеждены в том, что человечество может и должно жить в мире и дружбе и использовать богатства нашей планеты для создания изобилия материальных благ, обеспечения расцвета науки, культуры, просвещения, полной ликвидации колониализма и его последствий, ликвидации голода, болезней, неграмотности. Достижению этих благородных целей призвана содействовать всем своим авторитетом и наша Организация.

13.11 Как же выполняет ЮНЕСКО эту и другие важные задачи? Прежде всего, мы с удовлетворением отмечаем содействие дальнейшему развитию образования в новых государствах Азии, Африки и Латинской Америки, а также планирование образования.

13.12 Положительным, с нашей точки зрения, является и то, что работе в области науки в ЮНЕСКО начинает придаваться такое же значение, как и просвещению, что в области естественных наук основное внимание сосредоточивается на содействии международному сотрудничеству в развитии науки и техники и их применения в целях повышения благосостояния и экономического прогресса, в первую очередь, развивающихся стран.

13.13 Если в своей оценке деятельности ЮНЕСКО за истекший период мы отметили некоторые положительные результаты, то будет естественным указать и на те серьезные недостатки, которые, к сожалению, имеют место в деятельности ЮНЕСКО.

13.14 Основным недостатком мы считаем то, что Организация не прилагает достаточных усилий к осуществлению своих основных задач там, где это можно и необходимо сделать. Я имею в виду слабое содействие ЮНЕСКО решению основных проблем современности - достижению всеобщего и полного разоружения, обеспечению мирного сосуществования, ликвидации колониализма и его последствий. Мы считаем, что в условиях повышения роли международного сотрудничества, являющегося характерной чертой в развитии современных международных отношений, деятельность ЮНЕСКО должна активнее содействовать укреплению мира и практическому осуществлению принципов мирного сосуществования государств с различными социально-экономическими системами.

13.15 Следует отметить, что в Проекте программы и бюджета ЮНЕСКО на 1965-1966 годы нет продуманного комплекса мероприятий, направленных на содействие укреплению мира и мирного сосуществования государств с различными социально-экономическими системами.

13.16 Мы считаем, что этот пробел в значительной степени восполняет резолюция, представленная на рассмотрение Генеральной конференции делегацией Советского Союза "О задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами", а также прилагаемый к резолюции соответствующий комплекс мероприятий, и поэтому мы горячо поддерживаем их. Мы твердо убеждены, что принятие и осуществление этих мероприятий послужит укреплению авторитета ЮНЕСКО.

13.17 Мы также полностью поддерживаем предложения относительно необходимости усиления борьбы с колониализмом, расизмом и расовой дискриминацией в области науки, культуры и образования.

13.18 Что касается содействия борьбе против расовой дискриминации и расовых предрассудков, то, как известно, некоторые шаги в этом направлении были сделаны нашей Организацией. К их числу относится, например, подготовленная ЮНЕСКО конференция по борьбе с дикриминацией в области образования и ряд других мер. В августе этого года в Советском Союзе было проведено международное совещание ученых-специалистов по биологическим аспектам расовой проблемы, которое подготовило уточненное понятие расы в свете современных научных знаний. В этом совещании участвовали ученые с самыми разнообразными политическими взглядами, приехавшие из стран с различными социальными системами. Все они единодушно пришли к выводу о том, что ни раса, ни цвет кожи не дают никаких оснований считать людей одной расы более совершенными, чем людей другой расы. Любые теории расового превосходства являются вредным и опасным предрассудком.

13.19 Очень показательно, что это совещание было проведено именно в Советском Союзе - в стране полного расового и национального равноправия. В братской семье народов Советского Союза, насчитывающей более 150 национальностей и народностей, все расы и национальности имеют равные права и равные возможности доступа к просвещению, науке и культуре. Следует подчеркнуть, что все это не только декларировано в нашем законодательстве, но и обеспечено на практике всем укладом нашей жизни.

13.20 В этой связи мне хочется напомнить о том, что некоторые из малых народностей нашей страны до Великой октябрьской революции даже не имели своей письменности, а сейчас на языках этих народов существует богатая и самобытная национальная литература. Преподавание в школах и университетах проводится на родных языках. Кроме того, на Украине, как и во всех других советских республиках, существует закон, согласно которому только сами родители, и никто другой, определяют, в какой школе и на каком языке будут учиться их дети.

13.21 Можно было бы привести много других примеров, свидетельствующих о разрешении национального вопроса в Советском Союзе, чем по праву гордятся все народы нашей многонациональной страны. Такие понятия, как расовая дискриминация и национальная вражда, чужды нашему обществу.

13.22 В ряде стран, однако, все еще существует дискриминация и сегрегация по признаку расы и цвета кожи и ЮНЕСКО должно внести свой вклад в решение этой важной проблемы.

13.23 Уважаемые г-н Председатель, г-да делегаты. Акцентируя внимание на том, что в деятельности нашей Организации, как и в предлагаемом Проекте программы на 1965-1966 гг., не нашли должного отражения важнейшие и актуальнейшие проблемы современности, мы вместе с тем не можем не остановиться и на других недостатках в работе ЮНЕСКО. К их числу относятся распыление средств на малоэффективные мероприятия, сложный и громоздкий аппарат, на содержание которого расходуется 50 проц. средств Организации.

13.24 Мы считаем, что ЮНЕСКО может стать действительно представительной международной организацией и успешно решать стоящие перед ней задачи, если будет достигнута подлинная ее универсальность, если все государства, которые вносят и внесли серьезный вклад в дело просвещения, науки и культуры, будут представлены в этой Организации. Отсутствие подлинной универсальности и односторонняя ориентация, главным образом, на западные страны, мешают плодотворной работе Организации.

13.25 До сих пор, к сожалению, нарушается принцип справедливого географического распределения должностей в Секретариате ЮНЕСКО. В нем до сих пор не представлено или недопредставлено более 60 стран, а в то же время продолжается подбор кадров из стран Запада, уже намного перепредставленных. В частности, мне, как председателю Национальной комиссии по делам ЮНЕСКО, очень трудно объяснить моему правительству, что Украина, занимающая по размеру своего взноса в ЮНЕСКО одиннадцатое место, до сих пор представлена в Секретариате Организации лишь одним человеком (при квоте Украины - в 9-11 человек).

13.26 Уважаемый г-н Председатель. В заключение я хочу привлечь внимание к одной из задач ЮНЕСКО, а именно,его содействию развитию равноправного и взаимовыгодного международного культурного сотрудничества.

13.27 В качестве примера можно указать на сотрудничество нашей Национальной комиссии с Секретариатом и другими национальными комиссиями в ознаменовании в 1964 г. во всемирном масштабе юбилеев великого украинского поэта, художника и мыслителя Тараса Шевченко, великого английского драматурга Вильяма Шекспира, великого итальянского ученого Галилео Галилея и его соотечественника Микельанджело, а также других выдающихся деятелей мировой культуры.

13.28 Как известно, юбилей Шевченко был включен в календарь ЮНЕСКО годовщин великих людей и событий. С помощью нашей Национальной комиссии Секретариат ЮНЕСКО издал иллюстрированный сборник произведений Шевченко в двух томах, выпустил юбилейный номер "Курьера ЮНЕСКО", подготовил и широко распространил музыкально-литературные радиопередачи и т.п.

13.29 ЮНЕСКО также выделило нашей Национальной комиссии субсидию на частичное покрытие расходов по проведению в Киеве в мае с.г. Международного конгресса деятелей науки и культуры, посвященного юбилею великого поэта, в работе которого участвовали также и представители ЮНЕСКО.

13.30 Мы с удовлетворением отмечаем, что большинство национальных комиссий государств-членов приняло участие в ознакомеменовании юбилея великого сына Украины в своих странах, в частности, путем экспонирования передвижной фотовыставки, которую им направила наша Национальная комиссия.

13.31 Мы выражаем нашу искреннюю благодарность и признательность Секретариату ЮНЕСКО, лично г-ну Маэ и представителям национальных комиссий государств-членов нашей Организации за их активное участие в проведении юбилея, посвященного Тарасу Шевченко.

13.32 Уважаемый г-н Председатель. В своем выступлении я затронул лишь некоторые наиболее существенные вопросы деятельности ЮНЕСКО, на которых, по мнению украинской делегации, должно быть сосредоточено главное внимание. Более детально мы выскажем свои соображения при рассмотрении конкретных пунктов нашей повестки дня.

13.33 Что касается правительства Украины и нашей Национальной комиссии, то они прилагают максимум усилий к тому, чтобы международное сотрудничество все более расширялось и развивалось.

(13.1) Mr. BABIJTCHOUK (Ukrainian Soviet Socialist Republic) (Translation from the Russian): Mr. President, ladies and gentlemen: it is an established tradition that, in the general discussion, delegations assess the general position and the outlook for Unesco's tasks and immediate aims.

(13.2) Peoples judge and will judge Unesco by its tangible achievements, its share in solving the outstanding problems of our time and, above all, by its work for peace and international co-operation.

(13.3) We are gratified at the changes which have taken place in the political climate since the last General Conference, raising as they do our hopes for greater understanding and the preservation of peace, mankind's most cherished dream. However there are, on our planet, imperialist forces which strain international relations and create danger areas that are a threat to peace. This shows once again that no effort must be spared in the struggle for peace and the prevention of war.

(13.4) The horrors of the Second World War are not yet forgotten. The Ukrainian people had their full measure of it and regard the mere thought of its recurrence insane. And recently, when Soviet Ukraine celebrated the twentieth anniversary of the Republic's liberation from Fascist occupation, the Ukrainian people had not forgotten those incidents which are inscribed in the history of the Ukraine in blood and tears. Direct loss from war damage alone amounted to 285,000 million roubles. But who can set a price on the tears of widows and orphans? What measure will weigh the sufferings of the wounded, of those who perished to defend the freedom and independence of their beloved country and of those who died in the ovens of Maidanek, Auschwitz and Buchenwald. Nothing of this must be forgotten.

(13.5) We also remember what titanic efforts were demanded of the Ukrainian people, as of all peoples of our multi-national Soviet motherland, in order to heal the grievous wounds inflicted by the war and to transform the Soviet Ukraine into a scientifically and technologically advanced country with a powerful economy and a high level of culture.

(13.6) In the Ukraine, twelve million people, that is, one-third of the total population (excluding children under school age), are receiving one form of education or another, and among the working population, every other person has received secondary and higher education. In 1963 alone the higher educational establishments of the Republic had 59,000 graduates, and the secondary special schools 112,000.

(13.7) In the Soviet Union everyone can study. Opportunities for self-development are the same for all. It is the desire, hard work and ability alone, and not the purse, that open the doors of our educational, scientific and cultural establishments.

(13.8) Each year the Ukrainian Government makes vast allocations - nearly a half of the Republic's total budget - to provide for the social and cultural needs of the people.

(13.9) At the present time the Ukrainian people, in common with all its fellow peoples in the Soviet Union, is engaged in peaceful constructive labour in order to carry out large-scale plans for the building of Communism and for further economic, educational, scientific and cultural development. Concern for lasting peace, respect for all peoples, peaceful coexistence between countries with different social systems, the policy of settling outstanding international disputes through negotiation, the struggle to end the arms race and bring about general and complete disarmament, assistance to peoples that are freeing themselves, or have been freed, from colonial oppression - such is the general trend of our country's foreign policy, the Leninist policy of peace and friendship among nations.

(13.10) We are firmly convinced that mankind can and must live in peace and friendship and use the riches of our planet to create an abundance of material goods, to promote science, culture and education, to eradicate colonialism and its after-effects, entirely, and to put an end to hunger, disease and illiteracy. It is the duty of our Organization to bring its full authority to bear in favour of the achievement of these noble aims.

(13.11) In what way is Unesco fulfilling this and other important tasks? First of all, we note with satisfaction its assistance to the further development of education in the new States of Asia, Africa and Latin America, and of educational planning.

(13.12) A positive factor, as we see it, is that Unesco is beginning to accord the same priority to science as to education and that, in the natural sciences, attention is concentrated on the promotion of international co-operation in the development of science and technology and their application to the furtherance of well-being and economic progress, especially in the developing countries.

(13.13) We have noted these positive elements in the Director-General's evaluation of Unesco's activities over the past two-year period; it will be only natural to indicate the serious shortcomings also.

(13.14) The main one is that the Organization does not make a sufficient effort to carry out its basic tasks where this is both possible and necessary. I have in mind Unesco's half-hearted approach to the major problems of our time - the achievement of universal and complete disarmament, the promotion of peaceful coexistence, and the elimination of colonialism and its after-effects. We consider that with the increasing rôle of international co-operation, which is a feature in the development of modern international relations, Unesco should take a more active part in the promotion of peace and the practical realization of the principles of peaceful coexistence among States with different social and economic systems.

(13.15) The Draft Programme and Budget for 1965-1966 contains no carefully planned set of measures designed to strengthen peace and peaceful coexistence among States with different social and economic systems.

(13.16) This deficiency would be largely made good by the adoption of the Soviet draft resolution: "Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems", and the measures it advocates, and we therefore warmly support it. In our view, its adoption and the implementation of those measures would certainly enhance Unesco's authority.

(13.17) We also lend our entire support to the proposals regarding the need to step up the struggle against colonialism, racialism and racial discrimination in science, culture and education.

(13.18) Unesco, as you know, has taken a few steps towards helping in the struggle against racial discrimination and racial prejudices, e.g. the convention regarding discrimination in education, and others. In August of this year a meeting of international experts was held in the Soviet Union to discuss the biological aspects of race, and produced a concise definition of race in the light of modern scientific knowledge. It was attended by scientists with the most varied political views from countries with different social systems. Their unanimous conclusion was that neither race nor colour of skin provided the slightest grounds for considering the people of one race superior to those of another. Any theories of racial superiority constitute harmful and dangerous prejudice.

(13.19) It is very significant that this meeting took place in the Soviet Union - a country of complete racial and national equality. In the fraternal family of the peoples of the Soviet Union, numbering over 150 nationalities and peoples, all races and nationalities have equal rights and opportunities regarding access to education, science and culture. This is not only stipulated in our legislation but borne out in practice by the whole tenor of our life.

(13.20) In this connexion I should like to recall that before the great October Revolution some of the minority ethnic groups of our country did not even have written languages. Yet now there exist rich and original national literatures in the languages of these peoples. Teaching in schools and universities is given in the mother tongue. Furthermore, there is in the Ukraine, as in all the other Soviet Republics, a law under which only the parents themselves, and no one else, decide at what school and in what language their children will study.

(13.21) I could give many other examples to show that the Soviet Union has solved the problems of nationalities, and all the peoples of our multi-national country are justly proud of this. Such concepts as racial discrimination and national enmity are foreign to our society.

(13.22) However, discrimination and segregation on the basis of race and colour of the skin persist in a number of countries and Unesco should make its contribution towards a solution of this important problem.

(13.23) Mr. President and fellow delegates, in focusing attention on the fact that the most important and topical problems of our time have not found due reflection in Unesco's activities or in

the draft programme for 1965-1966, we must also pause over other shortcomings: the squandering of resources on ineffective measures, and a complicated and cumbersome administration whose maintenance uses up half the Organization's resources.

(13.24) We consider that Unesco can become a truly representative international organization and successfully handle the tasks that lie ahead if it becomes genuinely universal and if all States that are making and have made a serious contribution to the education, science and culture are represented in it. The absence of genuine universality and the Organization's bias, generally in favour of Western countries, hamper its work.

(13.25) Up to now the principle of the equitable geographical distribution of posts in the Secretariat has unfortunately been violated. Over sixty countries are either non-represented or under-represented, and still professional staff continue to be selected from Western countries that are already very much over-represented. I myself find it very difficult, as Chairman of the National Commission for Unesco, to explain to my Government that the Ukraine, which on the strength of its contribution to Unesco occupies the eleventh place, has up to now been represented in the Secretariat by only one person (the Ukraine's quota is nine to eleven persons).

(13.26) Mr. President, in conclusion I wish to draw attention to another Unesco responsibility: the furtherance of equitable and mutually beneficial international cultural co-operation.

(13.27) I may take as an example the co-operation of our National Commission with the Secretariat and other National Commissions in the world-wide celebration in 1964 of the jubilees of the great Ukrainian poet, artist and thinker, Taras Schevchenko, the great English dramatist, William Shakespeare, the great Italian scholar, Galileo Galilei and his compatriot, Michaelangelo, and other outstanding figures in world culture.

(13.28) As you know, the Schevchenko jubilee was included in Unesco's calendar of anniversaries of great personalities and events. With the help of our National Commission the Secretariat published an illustrated collection of Schevchenko's works in two volumes, brought out a jubilee issue of the Unesco Courier, and, amongst other things, prepared widely-heard musical and literary broadcasts.

(13.29) Unesco also granted our National Commission a subvention to help cover the costs of the International Congress of Scientific and Cultural Workers in Kiev last May. It was devoted to the jubilee of the great poet and was attended by representatives of Unesco.

(13.30) We note with satisfaction that the majority of the National Commissions took part in the celebration of the jubilee of the great son of the Ukraine in their own countries, mostly by means of the mobile photographic exhibition supplied to them by our National Commission.

(13.31) We express our sincere thanks and gratitude to the Secretariat, to Mr. Maheu personally and to the representatives of other National Commissions for their active participation in the Taras Schevchenko jubilee.

(13.32) Mr. President, I have touched on only a few of the aspects of Unesco's work and on which, in the opinion of the Ukrainian delegation, the main attention should be focused. We shall go into greater detail in discussing specific agenda items.

(13.33) As for the Government of the Ukraine and our National Commission, they are doing their utmost to contribute to the broadening and development of international co-operation.

14. PRESIDENT:

May I now request His Excellency Mr. Joan Pivel Devoto, Minister of Public Education and President of the National Commission and Head of the delegation of Uruguay, to speak.

15.1 El Sr. PIVEL DEVOTO (Uruguay):

Señor Presidente, señores delegados: Al comparecer en esta alta tribuna me referiré al tema concreto del desarrollo alcanzado por la enseñanza en el Uruguay y a los esfuerzos realizados por mi país para cooperar en la gran obra de unidad y dignificación del hombre que impulsa la Unesco.

15.2 La enseñanza primaria y media es impartida por institutos públicos y privados en tanto que la superior es exclusivamente pública. La enseñanza pública atiende al 79 % del

alumnado escolar, alrededor del 85 % del alumnado secundario y un porcentaje similar de enseñanza técnica. En todos sus niveles la enseñanza pública es absolutamente gratuita y no existen limitaciones en el ingreso a los distintos tipos de educación. Desde el punto de vista de la transmisión de los valores filosóficos, religiosos y políticos, es laica. La enseñanza pública es dirigida y administrada por entes autónomos vinculados con el Ministerio de Instrucción Pública. Hay cuatro entes que atienden, respectivamente, la enseñanza primaria, normal, secundaria técnica y universitaria.

15.3 A casi un siglo de iniciada la transformación de la escuela por la ley de educación y a pesar de que el país enfrentó el problema de tener que alfabetizar a grandes contingentes migratorios, el analfabetismo se ha reducido a una mínima expresión. El censo general de población del año 1963 ha establecido que el analfabetismo sólo afecta al 9,69 % de la población nacional, y la distribución por edades permite asegurar que antes de 20 años quedará reducido al 5 %. Efectivamente, mientras en las personas de 65 años y más el analfabetismo afecta al 26,58 %, en la población joven de 15 a 44 años apenas afecta al 4,71 %, sin perjuicio de que este proceso se abrevie mediante la acción del Estado en pro de la alfabetización de adultos. Los índices son aún más bajos en Montevideo, capital y principal centro urbano -que tiene el 45 % de la población nacional- donde en la población joven sólo hay 2,13 % de analfabetos.

15.4 Desde 1955 en adelante la matrícula escolar comprende entre el 95 y el 99 % de los niños en edad escolar. Por lo menos en un curso todos los niños uruguayos asisten a la escuela. Para lograr esto se ha incrementado constantemente el número de edificios escolares llegando en 1961 a un total de 1.845 en que funcionan 1.891 escuelas. De ellas, 1.322 están destinadas a atender la escasa población en edad escolar dispersa en el medio rural (60.000 alumnos), mientras que las otras 569 atienden a los restantes 200.000 alumnos de institutos públicos. Superados el analfabetismo y el ausentismo, la escuela uruguaya enfrenta otros tipos de problemas derivados de la elevación de los niveles de educación que viene logrando.

15.5 En la población de más de 15 años, aún existe un 11,6 % que no ha recibido instrucción en servicios institucionalizados y un 42,6 % que la ha recibido en escuelas rurales con un plan de tres cursos, o que en escuelas urbanas sólo ha completado el primer grado -cuatro años- o que simplemente ha abandonado los estudios sin completar el ciclo de seis años. Estos bajos niveles de instrucción entre los adultos -especialmente los de avanzada edad- repercuten en el rendimiento insuficiente de la escuela, ya que la labor de ésta no encuentra en el medio familiar la complementación cultural adecuada. Aquí reside la causa principal de los índices elevados de repetición y deserción. Aquélla es del orden del 22 % (en 1960) para el conjunto de los niños matriculados en la escuela pública. Pero si el porcentaje es a nuestro juicio aún alto, ha descendido enormemente si se le compara con el 40 % de alumnos que repetían el curso, registrado en 1930.

15.6 La repetición provoca la "extraedad" y ciertos alumnos cuando llegan a los 12 años, estando aún lejos de completar el ciclo escolar, tienden a abandonar los estudios. Aun a los 11 años está matriculado en la escuela el 94 % de los niños de esa edad, pero en la edad siguiente baja al 70 %. (Obviamente un sector está matriculado en la enseñanza media, pero el total de ambos es del 84 %). La repetición transforma el ciclo de seis años en siete como promedio general y sumada a otros factores explica que anualmente llegue a finalizar la escuela el 67 % de la totalidad de la población de la edad correspondiente.

15.7 Uruguay ofrece un panorama francamente positivo en lo que se refiere al cumplimiento absoluto del ciclo escolar y aun a la extensión de la obligatoriedad de estudios de ocho a nueve años en cuanto supere las trabas señaladas. Efectivamente, si se analiza la matrícula de enseñanza primaria y media por la edad de los alumnos se comprueba que, del total de niños de 12 años, están matriculados el 84 %; de 13 años, el 78 %; y de 14 años, el 69 %.

15.8 La enseñanza media es impartida por dos entes diferentes que atienden respectivamente a la enseñanza general y a la enseñanza técnica. Los egresados escolares deben optar entre una y otra y las preferencias se manifiestan por la enseñanza secundaria. En 1963 la inscripción en la enseñanza secundaria ha sido de 79.268; en la enseñanza técnica, comercial y del hogar, de 24.595; en total 103.863 alumnos.

15.9 El gran cambio educativo del período inmediatamente anterior es la expansión de la enseñanza media y, dentro de ella, de la secundaria. En dos décadas su volumen se ha cuadriplicado y para atender a esa población se ha triplicado el número de establecimientos. El valor de esta expansión radica en que no responde a un crecimiento demográfico sino a la penetración de los servicios educativos en capas de la población hasta el momento ajenas a ellos. La generación en edad de recibir enseñanza media asiste hoy a la escuela en una proporción tres veces superior a la de 20 años atrás. Es evidente que la distribución actual entre la enseñanza intelectual y la técnica no es la más conveniente, pero ella ha sido el efecto de la libre decisión de los que utilizan los servicios educativos.

15.10 La preparación del Plan de Desarrollo Económico y Social, actualmente en curso, constituye la ocasión de planificar el desarrollo de las ramas de enseñanza y de estimular a las clases medias del Uruguay a que continúen estudios técnicos, cuyo prestigio -acrecido por la intelectualización y las responsabilidades sociales que los técnicos industriales tendrán que asumir en la etapa próxima- constituirá un factor clave de la expansión demográfica de la enseñanza técnica. El desarrollo equilibrado es más una aspiración que una realidad para todos los países que han pasado o pasan por esa etapa. Uruguay, con la marcada dicotomía de su capital, cuya población es casi igual a la del resto del país, tiene el problema de que la acción estatal debe compensar ese desarrollo desigual de profundas raíces históricas.

15.11 A mediados del siglo XX, y preparando ya las generaciones del siglo XXI, las condiciones de funcionamiento de la democracia requieren una ciudadanía formada culturalmente para una sociedad compleja. La formación escolar -gran esperanza del siglo XIX- es hoy insuficiente y esa tarea está encomendada a la enseñanza media. Esta rama tiene como gran misión integrar las nuevas generaciones a la sociedad política y económica y compensar los niveles diferenciados de desarrollo con un capital humano de igual valor. En esta tarea se han cumplido grandes etapas. En materia de enseñanza secundaria, el interior del país, que en 1942 tenía sólo la tercera parte del alumnado, retiene en la actualidad alrededor del 45 %.

15.12 Si bien legalmente la situación de la mujer es, desde hace medio siglo, reconocida y equiparada a la del hombre, la sociedad cambia sus valores más lentamente que su legislación. En un proceso de sumo interés la sociedad uruguaya ha presenciado la incorporación de la mujer a la población económicamente activa y con ello la reestructuración de su papel social. El censo de 1963 nos señala que pertenece al sexo femenino el 24,9 % de la población activa y que, en su mayoría, está concentrada en el sector servicios, de tanta importancia en una sociedad como la uruguaya en que son muy altos los índices de la urbanización y los servicios sociales. Concomitante con ese proceso, su participación en la enseñanza secundaria ha pasado, de minoritaria, a retener el 53 % de las plazas. Independientemente de que no todas las mujeres trabajen en el futuro, a través de su incorporación a la enseñanza se asegura el proceso de socialización por el papel de trasmisoras de los valores colectivos que como madres tienen.

15.13 La evolución de la enseñanza secundaria ha seguido el ritmo de las transformaciones de la sociedad. Surgió como apéndice de los estudios superiores, luego fue el puente entre la enseñanza primaria y la superior. Actualmente, al requerir la sociedad un número cada vez mayor de funcionarios y cuadros técnicos intermedios, y al intelectualizarse muchas ocupaciones tradicionalmente manuales, la enseñanza secundaria se ha transformado en la etapa para la mayoría de sus educandos, en tanto que otros continúan sus estudios en centros diferentes de las facultades.

15.14 Alrededor del 60 % de los estudiantes que ingresan en el Liceo concluyen los cuatro cursos del primer ciclo. Ese coeficiente se ha logrado mantener a pesar de la verdadera explosión demográfica que se produjo en los efectivos de los liceos, aunque ella incidió en una primera etapa en el menor rendimiento del segundo ciclo de la enseñanza secundaria. Hoy, ya superada esa baja, uno de cada tres estudiantes finaliza el ciclo completo de seis años, de la enseñanza secundaria. De cada dos estudiantes que egresan, uno pasa a la facultad y el otro se dirige a escuelas especializadas de formación de técnicos intermedios, a las carreras docentes o se incorpora a la vida activa.

15.15 En la enseñanza técnica hay múltiples especialidades: formación agraria, industrial, actividades terciarias y domésticas. La enseñanza industrial abarca el 50 % del alumnado; el 20 % sigue la enseñanza tradicional de corte y confección; otro 20 % del alumnado sigue cursos de secretariado, ayudantías de técnicos, expertas en belleza, etc. El resto se distribuye entre la enseñanza general (3 %) y la no profesional.

15.16 En estos momentos se está intensificando la preparación de técnicos electromecánicos con cursos prolongados de siete años para hacer de ellos técnicos industriales, y según su preparación se estudia la posibilidad de que puedan continuar estudios de ingeniería en la facultad respectiva. Esta política de preparar técnicos, y no obreros calificados, es la que orienta la evolución actual de la Universidad del Trabajo.

15.17 Todos los maestros de la enseñanza pública se diploman luego de realizar prolongados estudios. Deben aprobar el ciclo liceal de cuatro años, ingresar por examen en los Institutos Normales y ahí cursar otros cuatro años de cursos. Para los cargos de maestros especializados, directores e inspectores, comenzó a funcionar el Instituto Normal Superior, en donde se les habilita para el desempeño de esos cargos luego de dos o tres años de estudio. El Uruguay puede decir con orgullo que los maestros reciben una formación mínima de 14 años y máxima de 17.

15.18 La formación de personal docente para la enseñanza secundaria es tardía en nuestro país. En 1951 se creó el Instituto de Profesores "Artigas" que admite a bachilleres, previo examen de ingreso, y donde se imparte un ciclo de cuatro años con un conjunto de asignaturas técnico-pedagógicas y otra mitad de estudios especializados. Estas nuevas generaciones de profesores con 16 años de estudios ya constituyen un octavo del cuerpo docente nacional y la ampliación de las cuotas de admisión, recientemente establecida, permite asegurar que en un plazo no largo se llegará a la profesionalización de la docencia.

15.19 La formación del personal técnico presenta dificultades amplias; por ello para consolidar la acción del Instituto Magisterial de la Universidad del Trabajo, se ha creado, con la cooperación de la OIT, el Centro de Capacitación de Personal Técnico que funciona actualmente.

15.20 La Universidad de la República fue creada en 1833, erigida en 1838 e inaugurada en 1849. El censo universitario de 1960 registró una población universitaria de 15.320 estudiantes, de los cuales 14.000 estaban matriculados en facultades. Este no es todo el alumnado de los institutos superiores, pues a él habrá que agregar los estudiantes de los institutos de profesores normales. Sin embargo, hay en el Uruguay 610 estudiantes por cada 100.000 habitantes, promedio equiparable al de países de gran desarrollo y secular existencia, lo cual indica nuestra capacidad para prestar servicios educativos y los esfuerzos de la sociedad uruguaya por sostener una universidad de esa envergadura. Pero aquí debemos señalar que el particular respeto de la sociedad uruguaya por la libertad de opción individual, sumada al tradicional prestigio de las carreras doctorales -derecho y medicina- nos ha llevado a la hipertrofia en volumen de esas dos carreras que suman el 48 % de la matrícula total de la universidad. Este coeficiente, que para nuestro desarrollo es muy alto, es sin embargo el más bajo de las ciudades latinoamericanas.

15.21 La feminización de los efectivos es amplia y alcanza al 36 % de la población de las facultades. Entre éstas las de mayores índices femeninos y en orden decreciente son: Humanidades, Odontología, Química, Derecho y Medicina. La feminización se acompaña de una democratización más intensa que en el sexo masculino.

15.22 A pesar del carácter gratuito de la enseñanza y del profundo democratismo social de nuestro país, la estratificación social a través de sus mecanismos sutiles, entre los que figuran los desiguales rendimientos intelectuales, no permite que la composición social de la universidad sea idéntica a la del país, pero, y esto es muy importante, no es la representación inversa de la estratificación nacional. Las capas medias tienen la misma participación que en la nación (46,5 %), la capa más modesta figura con el 11 % y la capa superior con el 38 %. Los estudiantes pasan muchos años en la universidad, más de los que debieran. Si no apresuran sus carreras es porque en nuestra sociedad aún se considera la condición de estudiante como un estado en sí y no como una etapa intermedia. Altas proporciones de nuestros estudiantes universitarios se casan y trabajan; y no tienen una tarea permanente sólo los que provienen de los estratos más modestos, sino que con ciertas diferencias esa situación se da en todos los niveles sociales.

15.23 El número de los que terminan sus estudios no guarda relación con el número de los que ingresan en la universidad. Alrededor de un 40 % finaliza sus carreras, pero en este nivel los esfuerzos realizados no son inútiles. Si muchos no las terminan es porque son atraídos por la docencia al nivel secundario, por la labor técnica o de investigación, o porque ingresan en la vida económica con un nivel técnico suficiente para los requerimientos corrientes.

15.24 Indice revelador del desarrollo alcanzado por la educación en el Uruguay es el que resulta de los siguientes datos: los servicios educativos y culturales del Estado consumen el 21 % del presupuesto oficial, porcentaje que tiende a aumentar.

15.25 La construcción de edificios destinados a la enseñanza primaria media y superior se ha intensificado en los últimos años. En el período 1961-1964 se han construído con cargo a fondos públicos de la República Oriental del Uruguay 77 nuevas escuelas, de las cuales cuatro han sido proyectadas por el Ministerio de Obras Públicas y 73 por la Comisión Especial del Plan de Emergencia de Edificaciones Escolares Rurales. En virtud de este plan que prevé la construcción de 108 escuelas rurales, se han terminado de construir 73, y se encuentran en construcción 15; se ha realizado hasta la fecha una inversión de 6.000.000 de pesos. Cada una de estas escuelas, que se construye sobre la base de un proyecto tipo elaborado especialmente para el Plan de Emergencia, comprende la vivienda del maestro, refectorio, aula y galería, con una superficie construída de 161 metros cuadrados.

15.26 En el período de 1955 se comenzó la construcción de nueve edificios de liceos destinados a sustituir locales absolutamente inadecuados a las funciones docentes; de esos nueve edificios, ocho se comenzaron a construir con posterioridad a 1961. Se han finalizado las obras correspondientes a seis de esos edificios, en tanto que dos de los tres restantes serán habilitados en el transcurso de 1964. Por otra parte se proyecta comenzar a construir en el futuro inmediato cuatro nuevos edificios de liceos, dos de los cuales se harán en la ciudad de Montevideo. A estas obras, proyectadas y construídas por el Ministerio de Obras Públicas, deben agregarse los edificios de liceos localizados en el Departamento de Montevideo, proyectados por la Oficina Técnica de la Dirección de Enseñanza Secundaria.

15.27 A manera de síntesis señalo que, en el período 1961-1964, se construyeron 23.504 metros cuadrados de edificios de liceos, con un total de 132 aulas, realizándose una inversión de 26.232.540 pesos. En este resumen se incluyen únicamente edificios nuevos proyectados y construídos por el Ministerio de Obras Públicas y ampliaciones importantes, no habiéndose computado las inversiones en ampliaciones de segunda importancia, reformas y obras de conservación y reparación; además no se han incluído las obras proyectadas y construídas por la Oficina Técnica del Consejo de Enseñanza Secundaria.

15.28 Bajo la dependencia del Consejo Nacional de Enseñanza Secundaria funcionan 91 liceos, los cuales desarrollan sus actividades en 96 locales. De éstos, 27 se encuentran en Montevideo y 69 en ciudades del interior del país. El número de locales destinados a la enseñanza técnica traduce el desarrollo que ésta ha adquirido en la República.

15.29 Bajo la dependencia de la Universidad del Trabajo del Uruguay funcionan 74 instituciones, las cuales desarrollan sus actividades en igual número de locales. De ellos, tres son escuelas de comercio, 52 son escuelas industriales politécnicas y 13 son escuelas agrarias; 16 edificios se encuentran ubicados en Montevideo, 39 en ciudades del interior, en tanto que los 19 restantes (escuelas agrarias) están ubicados en regiones rurales.

15.30 La organización institucional de la educación en la República Oriental del Uruguay que confiere la administración de la enseñanza a organismos autónomos, uno para cada rama de la educación, no ha sido impedimento para concebir un proceso de planeamiento integrado de la enseñanza. Para ello se constituyó una Comisión Coordinadora de Entes de Enseñanza, en la cual participan los organismos autónomos a través de sus máximos jerarcas o altos funcionarios técnicos, presidida por el Ministro de Instrucción Pública y Previsión Social, en representación del Poder Central. Esta Comisión, creada por Decreto del Poder Ejecutivo del 2 de abril de 1963, con aceptación de los entes de enseñanza, tiene por objeto "estudiar y proponer a los organismos competentes las disposiciones conducentes a la necesaria actualización y coordinación de los servicios docentes del Estado". Si bien dicha Comisión no tiene capacidad ejecutiva y sus resoluciones sólo tienen fuerza de recomendación, en la etapa de los estudios preliminares y formulación del plan el acuerdo de voluntades ha sido un instrumento eficiente.

15.31 La Comisión Coordinadora de Entes de Enseñanza, consciente de la unidad del proceso educativo, decidió crear una Oficina Técnica con objeto de que le asesorara en el estudio de los problemas educativos comunes a todo el sistema y en la elaboración de un plan de desarrollo de la enseñanza. La Oficina se integró con un economista de la Comisión de Inversiones y Desarrollo, un pedagogo, un arquitecto, un especialista en administración y tres estadígrafos. La Oficina ha sido asesorada por un experto de la Unesco en planeamiento de la educación. El trabajo de dicha Oficina se ha orientado hacia la investigación de los elementos que definen el servicio educacional uruguayo, para poder establecer así la situación de la enseñanza en el país, es decir, para completar con sentido operativo el diagnóstico educacional, cuya primera tentativa figura en el trabajo hecho por un grupo ad hoc de la Comisión Coordinadora y la Comisión de Inversiones y Desarrollo Económico.

15.32 El trabajo ha consistido en reunir y elaborar las estadísticas necesarias para determinar la cuantía de las actividades del servicio escolar; investigar y determinar los medios materiales y humanos con que se presta ese servicio; comparar el servicio prestado con las metas ideales fijadas por ley y con las que se suponen imprescindibles en una concepción pedagógica; analizar los indicadores establecidos para determinar el funcionamiento del sistema escolar; hacer los estudios demográficos imprescindibles para precisar los requerimientos autónomos de servicios educacionales impuestos por la población; hacer las proyecciones de los datos educacionales y demográficos que darán una visión de las necesidades educacionales futuras y plantear la necesidad de información sobre recursos humanos; incorporar como datos del problema los requerimientos sociales y las metas económicas; establecer la demanda de servicios educacionales en el próximo decenio; programar las inversiones necesarias para satisfacer esa demanda y organizar un plan de acción que incluya los medios de conducir el programa de inversiones en un plazo de diez años.

15.33 En síntesis, se pretende preparar un plan decenal, principalmente de objetivos, y uno trienal básicamente operativo. El trabajo que se está realizando permitirá establecer los déficit educacionales y las necesidades futuras determinadas por factores demográficos, económicos y de mano de obra. El conocimiento de las cifras correspondientes permitirá elaborar un plan de inversiones para poder satisfacer dichas necesidades.

15.34 El estudio de la situación educacional en términos cuantitativos y en relación con el desarrollo económico y social, permite establecer una visión global y un marco de referencias para el análisis de los aspectos regionales y específicos de cada rama, tipo y modalidad de enseñanza, no sólo en función de los problemas pedagógicos sino también en relación con la forma en que se inserta la educación en la estructura social.

15.35 La gestión que cumple la Oficina Técnica de la Comisión Coordinadora de Entes de Enseñanza es parte, también, del trabajo que realiza la Comisión de Inversiones y Desarrollo Económico para dar cumplimiento al encargo del Gobierno de formular un Plan Decenal de Desarrollo Económico y Social. El sector educación de la parte social del Plan de la Comisión de Inversiones, será el producto del trabajo de la Comisión Coordinadora. La tarea que se realiza permitirá, por primera vez, plantear la política educacional del país en función de un análisis de todo el sistema, de las relaciones entre los distintos sectores y de las metas del crecimiento económico y del desarrollo de recursos humanos. El diagnóstico se encontrará totalmente terminado en los primeros días del mes próximo. El plan se finalizará en diciembre.

15.36 Existe el propósito de dar carácter permanente a la Oficina Técnica de la Comisión Coordinadora para que se mantenga como una Oficina Central de Planeamiento de la Educación, sin menoscabo de las iniciativas que al respecto tengan los entes, cuya vasta obra en pro del desarrollo de la educación es fruto del esfuerzo propio, dirigido a elevar el nivel del hombre, a formar la conciencia nacional, sin mengua de la acentuada manifestación universalista que ha presidido nuestro proceso histórico. En efecto, la posición geográfica del Uruguay, llave de un sistema hidrográfico que le abre las puertas del hinterland, pero que lo pone en abierta comunicación marítima con el mundo, el aluvión inmigratorio que ha recibido en el siglo XIX y una idiosincrasia que está, quizás, por encima de todo determinismo geográfico e histórico, han hecho del pueblo uruguayo una comunidad sumamente sensible a las corrientes mundiales de opinión, a la renovación saludable de las ideas. Como el poeta antiguo podemos decir: Nada de lo humano nos es extraño. Y en el momento presente, la inquietud del mundo nos alcanza plenamente.

15.37 Dice Gabriel Marcel que una de las características de nuestra época, la que constituye su superioridad sobre las precedentes, es que, liberada de los equívocos con que antes se conformaba, ha llegado al desnudamiento de la condición humana. Sí, sin duda ésta es la hora antropológica de la historia, la hora del Hombre. A través de los siglos, el hombre se planteó incesantemente el problema de su ser; siempre trató de escudriñar sus misterios recónditos, el sentido de su vida, su misión en la tierra. El hombre fue siempre "un problema para el hombre", según la expresión pascaliana. Pero en el siglo XX se ha abierto una perspectiva infinita. Se nos ha revelado la complejidad enorme, la extraordinaria potencia interior, dimensiones desconocidas del ser humano. Su angustia, su fe, su esperanza, la fuerza de calidad incógnita de su mundo subconsciente: todo ha sido y es objeto de los más apasionados análisis.

15.38 Quizás las experiencias tremendas por las que ha pasado la humanidad en los últimos cincuenta años, han contribuído a poner de manifiesto potencias de bien y de mal hasta este momento desconocidas. Pero de todo ese sufrimiento, de todas esas experiencias, del análisis científico y la investigación filosófica, se ha extraído una conclusión tangible, absolutamente evidente: que el hombre, cualquiera que sea su condición, su raza, su color, es uno solo; y que la civilización del mundo futuro será la que elaboren todas las fuerzas unidas de la tierra.

15.39 La historia que se enseñaba hasta no hace muchos años, quizá la historia que estudiamos muchos de nosotros, estaba polarizada en una sola dirección: la de la cultura occidental. Era la civilización basada en la herencia greco-latina, que sublimada por el cristianismo y por el germanismo, realizó la expansión conquistadora del siglo XVI, amplió y profundizó sus valores en la época renacentista y se extendió, imperialista y dominante en el siglo XIX. Pero este término occidental -que tantas veces se opone polémicamente a lo oriental- comienza por ser falso cuando se aplica a nuestra cultura. Porque

desde hace medio siglo se sabe y los nuevos descubrimientos lo confirman, que ella hunde sus raíces milenarias en el Cercano Oriente; que muchas ideas, sentimientos, esperanzas, incluso dioses que parecieron creación exclusiva del genio griego, tuvieron su nacimiento más al este del Egeo, más allá del mar que separa Grecia del Asia.

15.40 Y así esta cultura a la cual pertenecemos también los americanos no es típicamente occidental; en un pasado remoto pero perfectamente discernible, sus primeros gérmenes nacieron en el Nilo, en Creta, en Anatolia, en Siria, en Mesopotamia. Y no olvidemos que Ur, ciudad caldea, sobre la cual poseemos testimonios poéticos, fue patria de Abraham, figura poderosa de un Libro en que judíos y cristianos aprendemos el sentido de nuestra fe.

15.41 Y la religión cristiana fundamento y esperanza a la vez de nuestra cultura, nació en una pequeña región del Cercano Oriente. Cristo fue un oriental y lo fueron sus primeros discípulos, columnas de la Iglesia futura. Y en Oriente, en fin, se afirmaron las verdades fundamentales de nuestra fe. Y nacieron los impulsos misioneros que llevaron el Evangelio al alma de Occidente. Así una petulancia meramente occidentalista quedaría hoy fuera de toda justificación.

15.42 Pero hay más: desde Leibnitz, desde Goethe, los occidentales han sentido la atracción del Oriente. Hoy ya no lo miran como una simple curiosidad intelectual. Hoy saben que hay cánones de vida tan valederos como los suyos: que hay valores culturales tan dignos de reconocimiento como los suyos; que las obras de arte han de ser juzgadas con criterios vivos, en relación con el medio en que brotan y no confrontándolas con ideales occidentales, clásicos o románticos. Más todavía, se puede decir, y se dice hoy, que quizás el arte no tenga por qué estar ligado con la cultura, con el refinamiento. Quizás lo más auténtico, lo más fresco, lo más puro, haya que buscarlo en lo arcaico, en lo primitivo, en lo salvaje.

15.43 Es difícil liberarse de los cánones clásicos. Europa tardó más de seis siglos en reconocer la belleza y la grandeza del arte gótico. Pero este siglo XX de perspectivas más amplias y luminosas, liberado de todo academismo, ha comprendido por fin que las manifestaciones estéticas responden al espíritu de los pueblos.

15.44 Seguramente, la civilización occidental no podrá desaparecer como han asegurado profetas de desdichas. Pero reconoce el derecho a la vida y el respeto de otras formas de cultura, unas auroleadas con el prestigio de su milenarismo, otras, con el de su frescura y juventud. Todos los hombres son iguales; todas las formas de cultura son valiosas. Cuando un pueblo entra en la existencia política independiente, nos alegramos porque eso implica no sólo el reconocimiento de su soberanía, sino también, el reconocimiento de un modo de vida. Podemos alegrarnos de haber nacido en esta hora, de ser testigos y actores de semejante enriquecimiento de la conciencia. Y podemos hablar de la increíble belleza de nuestro tiempo.

15.45 Cada generación sin duda, se apoya en la anterior; cada época aprovecha las adquisiciones de la precedente. Pero es indudable que el momento presente es grandioso. A pesar del dolor, del sufrimiento, del hambre: porque estamos en camino de vencer los espantos del alma y del cuerpo. El progreso científico está encaminado a eso, en primer término. Y ese progreso de los últimos cuarenta años es tal, que comparados con éstos, los tiempos precedentes parecen inertes. La conquista del espacio levanta hacia el cielo el ansia de los hombres, como cinco siglos atrás el ansia oceánica impulsó las velas de las carabelas descubridoras.

15.46 Pero todos los campos se han abierto a la investigación científica y al progreso técnico que es su consecuencia inmediata. El mundo de lo infinitamente pequeño y de lo infinitamente grande, el espacio y el átomo, la materia viviente y el llamado mundo inorgánico. Y, colocado entre el átomo y las estrellas, el hombre fáustico de nuestro siglo, héroe de una epopeya sin término, aspira a abrirse un camino hacia las galaxias y a crear la vida en sus laboratorios.

15.47 Todas estas perspectivas están abiertas a todos los hombres de la tierra sin distinción de lugar, raza, color o creencia. La vida toma un innegable acento de ecumenidad. La facilidad de medios de comunicación acerca materialmente a los hombres. Pero más los acerca aún la seguridad de que forman un frente común en la lucha contra el hambre, la enfermedad y el dolor. Nadie puede quedar privado de los dones de la tierra que han sido otorgados por Dios a todos los hombres. Nadie puede quedar privado de ninguna de las adquisiciones de la cultura, ni de un descubrimiento, ni de una invención, ni de una idea, ni de una sugestión artística. Pero tampoco nadie puede sustraerse al esfuerzo común. Hace mucho tiempo que pasó aquella concepción de la historia que narraba solamente las grandes y aparatosas hazañas, marco adecuado para la talla de Alejandro, Julio César o Napoleón. Hoy la historia es de todos porque todos la hacemos, pueblos e individuos. Porque todos debemos ser agentes activos en un proceso histórico acelerado en todos los órdenes.

15.48 De ahí la importancia de la educación. Educación intelectual, para que nadie quede privado del enriquecimiento de su mente, en un medio tan fecundo como el actual. Educación científica, indispensable para que se extraigan los máximos recursos que facilitan el sustento y la salud de la raza. Educación moral, en fin, de acento comunitario, destinada a dar a los seres el sentido de la convivencia, la afirmación de su responsabilidad, la convicción de que no pueden ser indiferentes a ningún mal que se produzca en la tierra. Y aquí sostenemos, como dice tan bien Gabriel Marcel, que hay que educar no a las masas, sino a los individuos, o mejor aún, a las personas. Para él la masa, a lo sumo, es amaestrable; sólo el hombre es educable porque sólo el hombre es perfectible y está abierto a la transcedencia y al infinito.

(15.1) Mr. PIVEL DEVOTO (Uruguay) (Translation from the Spanish):
Mr. President, fellow delegates, in addressing this assembly, I shall speak on a very specific subject, namely the progress of education in Uruguay and the efforts made by my country to co-operate with Unesco in the noble task of ensuring respect for the unity and dignity of men.

(15.2) Primary and secondary education are provided by the State and by private institutions, while higher education is exclusively provided by the State. Seventy-nine per cent of primary school pupils, about eighty-five per cent of secondary school pupils and a similar proportion of technical school pupils receive State education, which is completely free at all levels; no limitations are imposed on admission to the different types of education. Philosophical, religious and political values are taught in a lay spirit. State education is directed and administered by four autonomous bodies, under the Ministry of Education, respectively responsible for primary education, teacher training, technical secondary education and university education.

(15.3) A century ago education was reformed by legislation and, despite the problem of eradicating illiteracy among large migrant sections of the population, illiteracy has been reduced to a minimum. The general census in 1963 showed that only 9.69% of the total population is still illiterate, and the distribution of illiteracy by age-groups indicates that within the next twenty years the proportion will be reduced to 5%; for, while the number of illiterates aged 65 or more represents 26.5% of the population, the number between 15 and 44 years of age barely amounts to 4.71%. Eradication may be further speeded up by the State's efforts to promote adult literacy. In Montevideo, the capital and chief urban centre, with 45% of the total population, the indices are even lower: of the young, only 2.13% are illiterate.

(15.4) Since 1955, from 95% to 99% of the school-age population are enrolled. All Uruguayan children attend school for at least one year. To allow this, the number of school buildings has been constantly increased; in 1961, 1,845 buildings accommodated 1,891 schools: 1,322 schools for children in sparsely-inhabited rural areas (60,000 pupils) and 569 for the remaining 200,000 State school pupils. Having dealt with illiteracy and non-attendance, schools have now to face the problems that result from the raising of the educational standards.

(15.5) Of the population above 15 years of age, there are still 11.6% who have not been to any educational establishment and 42.6% who have only had the three-year course in rural primary schools or completed the four-year (incomplete) course in urban schools, or who have simply abandoned their studies before completing the six-year course. The low standards of education among adults - particularly the older ones - adversely affect school results, as there is no educated family background to consolidate what is learned in school. Hence the large numbers who

have to repeat classes (in 1960, 22% of all pupils enrolled in State schools) or who drop out. This percentage is high, but has considerably decreased since 1930 when it was 40%.

(15.6) Repetition means that many fall outside the normal age-groups; some, on reaching the age of twelve tend to leave school although they are still far from having completed the course. Whereas 94% of the children are still enrolled at eleven, only 70% are still at school at twelve. (Some of course have gone on to secondary schools, but the total attending primary and secondary schools represent only 84% of all children aged twelve). Because of repetition, the six-year course becomes a seven-year course for the average pupil; this is one of the reasons why the number of pupils completing their schooling each year represents only 67% of the total of their particular age group.

(15.7) The numbers who successfully complete the full course is encouraging, and the extension of compulsory schooling from eight to nine years has helped to overcome some of the difficulties I referred to; the enrolment figures for primary and secondary school include 84% of all children aged 12, 78% of those aged 13, and 69% of those aged 14.

(15.8) Two different bodies are responsible for general secondary education and technical secondary education. Pupils completing primary school must choose between the two and usually opt for general secondary. In 1963, of the total of 103,863, 79,268 were in general secondary, and 24,595 in technical, commercial and home economics schools.

(15.9) The great educational change which has recently occurred is the expansion of intermediate level, and in particular, secondary, education. In some twenty years, the number of secondary pupils has quadrupled and the number of secondary schools has tripled. This radical change is due, not to an increase in population, but to the impact of the educational services on sections of the population they never previously affected. Today, the proportion of the secondary school-age population at school is three times what it was twenty years ago. The present distribution as between general and technical secondary education is obviously not ideal, but it is the result of a free choice.

(15.10) The preparation of Uruguay's Economic and Social Development Plan now offers an opportunity to plan the development of the different branches of education and encourage the middle classes not to overlook technical education, whose prestige will be enhanced by the intellectual and social responsibilities that technicians will soon be called upon to assume in industry; this prestige will be a vital factor in the wider spread of technical education among the population. Balanced development is an aspiration rather than a reality for countries at the stage at which Uruguay now finds itself. There is a dichotomy in having a capital that contains almost half the total population, and State action is necessary to redress this uneven development, which has deep-rooted historical causes.

(15.11) In the middle of the Twentieth century, and already anticipating for the generations of the twenty-first, the working of a democratic system calls for citizens who are educated for a complex society. Primary education, the great hope of the Nineteenth century, is today inadequate and secondary education has become a vital necessity if the new generations are to be integrated into a political and economic society and the human capital is to prove equal to demands at the different levels of development. Considerable progress has been made. Uruguay outside the capital was educating only one-third of secondary school pupils; now the proportion is some 45%.

(15.12) For the last fifty years, the law has accorded women an equal status with men, but a society changes its values more slowly than its laws. Uruguay has succeeded in an extremely interesting way in incorporating women in the economically-active population and thereby transforming their social rôle. The 1963 census shows that 24.9% of the active population are women, mostly employed in services - a significant figure in a country like Uruguay where the index of urbanization is high and the social services are extensive. They are no longer the minority in secondary education, now representing 53%. Not all women will work in the future, but their activities in education will enhance social values by passing on the universal values they as mothers possess.

(15.13) The transformation of secondary education has kept pace with a changing society. It started as an appendix to advanced studies, then became the bridge between primary and advanced education. Now, society needs medium-level officials and technical personnel in ever-increasing numbers, and many traditionally manual operators are becoming skilled, and secondary education has become the final stage for most students, some however going on to various forms of higher education.

(15,14) About 60% of the general secondary school (liceo) students complete the four-year intermediate course. This percentage has been maintained despite the tremendous population growth and its affect on the number of secondary pupils, although one of its initial results was a falling off in the senior secondary cycle. Today, this has been remedied, and one in every three completes the full six-year secondary course. Of these, one in every two goes on to the university, the other trains in a specialized school as a middle-grade technician or as a teacher, or enters employment immediately.

(15,15) Technical education covers agriculture, industry, commerce, home economics. Fifty per cent of the pupils take up industrial studies, 20% the traditional dressmaking course, 20% secretarial courses, technical and trade courses and courses in beauty care, etc. The remaining 10% are accounted for by general education (3%) or non-vocational studies.

(15,16) Electricians and mechanics are now doing lengthy seven-year courses which qualify them for skilled industrial work, and the possibility of enabling them to continue at an engineering faculty is under consideration. Train real technicians rather than skilled workers is the current policy of the Universidad del Trabajo (Workers' University).

(15,17) State school teachers receive diplomas only after completing lengthy studies. They must complete the four-year secondary intermediate course, pass the entrance examination at a teacher-training school and do four years there. The Higher Teacher Training Institute was set up to train specialized teachers, headmasters and inspectors; its courses take two to three years. Uruguay is proud of the fact that its teachers receive a minimum training of fourteen years, a maximum of seventeen.

(15,18) The training of secondary school teachers lags somewhat. The Artigas Teachers' Institute was set up in 1951 and is open to holders of the secondary school-leaving certificate, who must pass an entrance examination. The four-year course includes technical and educational subjects and a two-year course of specialized studies. These new generations of teachers who have spent sixteen years studying already represent one-eighth of the total, and the increased quota of students admitted for such training will soon ensure that Uruguay will have an adequate number of suitably-trained teachers.

(15,19) Technical training involves many difficulties. To back up the work of the Teacher Training Institute of the University del Trabajo, a centre for the training of technical school teachers was set up with the co-operation of the International Labour Organisation and is now operating.

(15,20) The Universidad de la República was founded in 1833, built in 1838, and formally opened in 1849. The university census in 1960 showed a total of 15,320 university students (14,000 enrolled in faculties); this total does not include the teacher training students, who also receive higher education. There are 610 students per 100,000 inhabitants, an average that stands comparison with that of the most advanced countries, with their centuries-old traditions - sufficient evidence of Uruguay's determination to provide educational services and maintain so large a university. However, respect for the freedom of individual choice and the traditional prestige of the two professions concerned have resulted in the overcrowding of the legal and medical faculties, which now absorb 48% of all students registered - a very high figure in relation to Uruguay's development needs, but still the lowest among Latin American universities.

(15,21) The number of women university students is high (36% of enrolment in the faculties). The faculties having most women students are: Arts, Dentistry, Chemistry, Law and Medicine (in that order). They tend also to come from a wider range of social levels than the men.

(15,22) Although education is free and Uruguay socially, is profoundly democratic, various considerations in the social stratification (including differences in intellectual capacity) are responsible for the fact that the social composition of the university is not that of the country; but - and this is important - the two are not opposite. The middle classes (46,5%) represent almost the same percentage in both; the poorer classes represent 11% and the richest 38% of all students. Students spend more years than they need at the university. If they take their time it is because the student's is still considered to be a way of life rather than an intermediate stage. Many university students marry and work; only the poorer take regular jobs, but otherwise the position is much the same at all social levels.

(15,23) The number who complete their studies (about 40%) represents a poor proportion of the numbers admitted, but the loss is less than might appear. Many who do not finish go into secondary teaching, technical work or research, or have received enough training to qualify for a business career.

(15.24) A good index of educational development is the fact that the State's educational and cultural services receive 21% of the national budget, and this percentage tends to increase.

(15.25) The number of primary and secondary schools and higher educational establishments built have been increasing during recent years. From 1961 to 1964, 77 new schools (four planned by the Ministry of Public Works and 73 by the Special Commission for the Rural School Building Emergency Plan) were constructed with funds from the State budget of the Eastern Republic of Uruguay. Under this Plan, 108 rural schools are to be built; 73 have been completed, 15 are under construction, the expenditure to date amounting to six million pesos. Each school is built to a model specially prepared for the Plan, occupies 161 square metres, and includes accommodation for the teacher, a dining hall and an assembly hall and gallery.

(15.26) In 1955, it was decided to build nine secondary schools to replace premises completely unsuitable for teaching purposes; the actual building of eight of them started later than 1961. Six are now complete and two more will be finished during 1964. Four more new liceos are also to be built, two of them in Montevideo. In addition, to these buildings, planned and built by the Ministry of Public Works, secondary schools are to be built in the Department of Montevideo by the Department of Secondary Education.

(15.27) To sum up, 23,504 square metres of secondary school buildings, comprising a total of 132 classrooms and representing an investment of 26,232,540 pesos, were constructed during the period 1961-1964. This includes only new buildings planned and constructed by the Ministry of Public Works and important extensions, not money spent on minor extensions, alterations, maintenance and repairs, or buildings planned and put up by the Technical Office of the National Council for Secondary Education.

(15.28) Under the National Council for Secondary Education, 91 liceos hold classes in 96 buildings, 27 in Montevideo and 69 in other towns. The number of buildings used for technical education is a measure of its extension.

(15.29) Seventy four establishments, (each with its own buildings) operate under the direction of the Universidad del Trabajo: 3 commercial schools, 52 polytechnical industrial schools and 13 agricultural schools; 16 buildings are situated in Montevideo, 39 in other towns and the remaining 19 (agricultural schools) in rural areas.

(15.30) The institutional organization of education under autonomous bodies in the Eastern Republic of Uruguay, one for each branch of education, has not proved an obstacle to educational planning, which is the responsibility of the Commission for the Co-ordination of Educational Agencies (CCCE). The Agencies are represented on the Commission by their directors or senior staff; the Chairman is the Minister for Education and Social Welfare, who represents the Government. The Commission was set up with the approval of the teaching bodies by Governmental Decree dated 2 April 1963 to study and propose to the competent bodies appropriate measures for the modernization and co-ordination of the State educational services. It has no executive power and its resolutions are simply recommendations, but it has already played a useful rôle in securing agreement during the preliminary studies and in drawing up the Plan.

(15.31) As education must be considered as a whole, the Commission set up a Technical Office to advise it on educational problems common to the entire system and on the planning of educational development. The office consists of an economist from the Investment and Economic Development Commission (CIDE), an educator, an architect, an expert on administration and three statisticians; it has had the help of a Unesco expert in educational planning. It has investigated characteristic features of the educational services with a view to assessing the general situation of education and so (with a view to introducing practical improvements) completing the diagnosis attempted for the first time by an ad hoc group of the two Commissions.

(15.32) It has collected and analysed the quantitative statistics; investigated the material and human resources employed; compared existing schooling with what the law intends and the ideals implicit in the concept of education; analysed existing data to determine how the educational system is functioning; made demographic studies to assess the people's needs; made projections from educational and demographic data to determine future needs, and stressed the need for information on human resources; incorporated social needs and economic aims as part of the data of the problem; made forecasts of the demand for educational services during the next ten years; determined what investment was necessary to meet this demand and prepared plans to make the investment in question over a period of ten years.

(15.33) In short, it is proposed to prepare a ten-year plan, concerned mainly with objectives and a three-year plan, essentially operational. The work being done will help to establish the deficiencies and future needs as determined by demographic, economic and manpower factors; the statistics so provided will serve as the basis for the investment planning.

(15.34) A study of the educational situation in quantitative terms and in relation to economic and social development provides a comprehensive view and a reference point for an analysis of the regional and specific aspects of each branch, type and method of education - of the educational problems themselves and the relation of education to the social structure.

(15.35) The work of the Technical Office will also serve the CIDE in drawing up, for its Government, the Ten-Year Economic and Social Development Plan; the educational sector of the social part will be prepared by the CCEE. For the first time it will be possible to lay down educational policy in the light of an analysis of the entire system, of the relationship between the various sectors, of the objectives of economic growth and of the development of human resources. The diagnosis will be completed at the beginning of next month. The plan will be terminated in December.

(15.36) It is proposed to establish the Technical Office as a Central Office for Educational Planning, without prejudice to the activities of other bodies whose contribution to educational development derives from initiatives designed to raise man's standards and develop the national awareness, but without detriment to the markedly universal spirit that has always inspired our country. The geographical position which makes Uruguay the key to a whole hydrographical system that opens up the hinterland; its communications by sea with the rest of the world; the numerous immigrants who arrived during the Nineteenth century; and a certain outlook, which is perhaps quite independent of geographical and historical factors, have made the Uruguayan people extremely open to world currents and to the healthy renewal of ideas. With the ancient poet, we can say: "Nothing human is indifferent to us"; and, at the present time, we are fully alive to the world's anxiety.

(15.37) Gabriel Marcel says that one of the characteristics of our era in which it is superior to its predecessors is that, having freed itself from equivocating compromises, it realizes the full nakedness of man's estate. Yes, this is undoubtedly the anthropological age in the world's history, the age of Man. Throughout the centuries, man has constantly tried to solve the riddle of his existence, to investigate its recondite mysteries, to discover its meaning, to understand why he is on earth. Man, as Pascal said, has always been an enigma to himself. In the Twentieth century, however, he has opened up infinite possibilities. We have become aware of man's tremendous complexity, his extraordinary inner potentialities, his previously unsuspected dimensions, his anguish, his faith and hope, and the intensity of his subconscious life; all this has been the subject of the most fascinating study.

(15.38) Perhaps the tremendous happenings of the last fifty years have helped to reveal unknown forces of good and evil. All this suffering and experience, all this scientific analysis and philosophical investigation lead however to the clear and tangible conclusion that mankind, irrespective of condition, race and colour, is an entity, and that the world civilization of the future will be what the united forces of mankind make of it.

(15.39) The history taught not so many years ago and perhaps still being learned by many of us concentrated on one thing: Western culture, civilization based on the Greco-Latin heritage which, sublimated by Christianity and Germanic influences, expanded by conquest in the Sixteenth century, deepened and developed its values during the Renaissance, and extended its empire and domination during the Nineteenth century. However, the term Western - so often polemically opposed to Eastern - begins to be false when applied to our culture. Half a century ago it became known, and new discoveries since confirm, that our centuries-old culture originated in the Near East; that many of the ideas, the feelings, the hopes and and even deities attributed to the Greek genius came from further East than the Aegean, beyond the sea separating Greece from Asia.

(15.40) And so this culture, to which Americans also belong, is not essentially Western; in a remote but perfectly discernible past, its first manifestations appeared around the Nile, in Crete, in Anatolia, in Syria, in Mesopotamia; and we must not forget that Ur, the Chaldean city poetically evoked in documents which have come down to us, was the birthplace of Abraham, a mighty figure in a Book in which Jews and Christians find the sources of their faith.

(15.41) Moreover, the Christian religion, hope and basis of our culture, originated in a small area of the Near East. Christ was an Oriental as were his first disciples, pillars of the future Church. It was in the East that the fundamental truths of our faith were established and that the

missionary spirit which was to bring the Gospel to the West had its source. Western exclusiveness, accordingly, is quite unjustifiable today.

(15.42) Furthermore, since the days of Leibnitz and Goethe, Western thinkers have been attracted by the East. Today, they no longer regard the East as a mere object of intellectual curiosity; today, they know that there are ways of life just as valid as their own and cultural values just as worthy of respect; they know that works of art must be judged by living criteria and in the context in which they are created, and not in relation to Western ideals, classic or romantic. It is possible, however, and is being said today, that perhaps art is not necessarily dependent on culture and refinement, that perhaps the most genuine, the freshest and purest art is to be found in the archaic, the primitive, the uncivilized.

(15.43) It is difficult to break away from classical standards. Europe took over six centuries to recognize the beauty and grandeur of Gothic art. This Twentieth century, with its bright and manifold prospects, free of academic shackles, has finally realized that the aesthetic urge is something that resides in the spirit of peoples.

(15.44) Western civilization will certainly not disappear as some of the prophets of doom have predicted; but it recognizes the right of existence and the right to respect of other cultures - some with a thousand-year prestige, others fresh and youthful. All men are equals, all forms of culture are valid. Whenever a people becomes independent we are happy because this implies the recognition not only of its sovereignty but also of a way of life. We are indeed fortunate to be living at this hour, witnesses and partakers of this enrichment of our consciousness - we might almost say, the incredible beauty of our times.

(15.45) Each generation, no doubt, derives strength from its predecessor, as each epoch makes use of the achievements of the last. But the present is truly magnificent, despite the sorrow, suffering and hunger, because we are on the way to victory over the terrors of soul and body. And in the lead on this road is scientific progress. By comparison with the progress made during the last forty years the preceding ages appear inert. With the conquest of space, man's aspirations have soared to the firmament, as five centuries ago they wafted the discovering ships across the oceans.

(15.46) Everything has opened up to scientific investigation and the technical progress that is its corollary: the infinitely small and the infinitely large, space and the atom, living matter and inorganic. Located between the atom and the stars man, the contemporary Faust, hero of an unending epic, hopes to find his way to the galaxies and create life in his laboratories.

(15.47) These prospects are open to all men without distinction of place, race, colour or creed. Life is becoming incontrovertibly universal. Ease of communication has brought men materially closer, and even more so, their common front against hunger, disease and suffering. No one should be deprived of the earth's gifts, granted by God to all men, or of the fruits of cultural achievement, of any discovery or invention, of any idea, of any inspiration. But again, no one should balk his share in the common effort. History seen only as a narrative of great and spectacular exploits, in scale for the dimensions of Alexander the Great, Julius Caesar or Napoleon, has had its day. Nowadays, it is the record of us all since we all, peoples and individuals, are making history, active agents in a historical process that is moving ever more swiftly in all domains.

(15.48) Hence the importance of education: intellectual education, so that no one, in the fecund climate of today, is hindered from enriching his mind; scientific education, to ensure the maximum to feed mankind and keep it healthy; moral education, with a community bias, to develop in individuals a sense of coexistence, an awareness of their responsibilities, the conviction that they cannot remain indifferent to any evil that occurs on earth. As Gabriel Marcel so pertinently said, we must educate, not the masses, but individuals - or rather persons. The masses can, at most, be instructed; only man can be educated, because he alone is perfectible, can transcend what is material and aspire to the infinite.

(At this point the Chair was taken by Professor SISSAKIAN, President of the Conference)

16. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово г-ну Абдул-Вахаб Абдул-Вази-Вассах, главе делегации Саудовской Аравии.

(16) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Abdul Wahab Abdul-Wassah, Head of the delegation of Saudi Arabia.

17.1 Mr. Abdul-Wahab ABDUL-WASSAH (Saudi Arabia):
Mr. President, fellow delegates, ladies and gentlemen, the Saudi Arabian delegation to the thirteenth session of the General Conference, of which I have the honour to be the head, congratulates you on your election as President. Our delegation has pleasure in congratulating, also, all the Vice-Presidents, the Chairmen of the various Commissions and their assistants, and all those working in the field of Unesco's activities.

17.2 The Saudi Arabian delegation has noted with great pleasure the ever-increasing number of Member States at each session. This increase indicates, without doubt, the earnest desire of all the nations of the world, and especially the developing ones, to explore the far-reaching domains of science, education and culture. The real foundations of an ideal life are those which are built on science, nourished by culture and planned by competent minds. We look forward with enthusiasm to the day when all the nations of the world will be members of our world organization for science, education and culture. Then, and only then, can we rightly say that the world has reached the ultimate peak of productive thinking and freed itself from colonization in all its forms.

17.3 Mr. President, a great number of the developing nations still suffer from underdevelopment in so many fields, and from ignorance, disease and poverty. In spite of all their earnest efforts to rid themselves of these aspects of backwardness and to provide a decent life for all their people, they are hampered by the inadequacy of material resources and human power. These nations are faced with great difficulties and obstacles in improving their economy, raising their social standards and providing education and knowledge for all. The majority of the human race is still illiterate, undernourished, ill and poor. In spite of all these disgraceful conditions, we still witness a disastrous race in the use of material resources and scientific energies for the production of terrible weapons for the destruction of the human race and all its intellectual and material achievements. We have managed till now to avoid this doom and to save our world from complete destruction and annihilation by listening to the voice of reason and not allowing ourselves to be led by the fury of emotions. The stability of relations among the great powers of the world today helps to establish a certain coherence that serves to stave off this fate. It is a disgrace to our modern civilization that it can reach outer space beyond land and sea and yet still permit the largest part of our earth to suffer from ignorance, poverty and disease. If we could spare a certain proportion of all we spend in that mad race for destruction, we should be able to develop our civilization, widen our scientific and cultural horizons and completely abolish illiteracy. Mankind would be able to direct its scientific genius towards the pursuit of happiness and welfare and make a better world for the forthcoming generations in the years to come.

17.4 It is also a disgrace to our generation to see the nations of the world divided into two categories: those whose people are not really living but are merely existing - ignorant, poor and ill, and unable to secure better conditions owing to deficiencies in their material resources and manpower. The other nations are exploring outer space and devoting their resources and scientific genius to reaching the unknown. In our rush for outer space we seem to have already forgotten the dark spots on our earth. But we must conquer our daily problems by the light of knowledge and science and abolish backwardness in all the underdeveloped countries before we think of outer space. We feel that this is the responsibility of Unesco - and it is not an easy job. It is a heavy burden and a vital problem.

17.5 It is through technical assistance and the financial aid of Unesco and other international organizations that the hope of the underdeveloped countries can be realized. Through this universal channel these countries can carry out their great and varied responsibilities for raising their standard of living and developing their economy and social life. I am convinced that our Organization will be able to shoulder this responsibility and achieve its goal by continuously and effectively combating illiteracy through wide but concentrated efforts in this

field. But Unesco's responsibility is not limited to combating world illiteracy; it must also abolish intellectual illiteracy, so that we may all meet on a level of equality where no one imposes his ideas or attitudes on the others. In doing so all countries may experience the full meaning of prestige and status.

17.6 May I now review briefly the educational development in Saudi Arabia since the last General Conference. As a developing country, Saudi Arabia experiences a certain satisfaction over its achievements in the field of education during the last two years but its aims are higher than its accomplishments to date. We remember with gratitude the generous help of Unesco in sending us technical assistance experts and we are hoping for more such assistance. However, to be frank, we have some suggestions to make with regard to the choice of experts. First, they are usually late in arriving, and they are often somewhat frustrated by the way of life in the developing countries. They must learn that they are there in order to improve the existing conditions and should not expect to find a paradise. These countries are doing their best, within their capacities, to provide better conditions for the experts. We make these suggestions only in the hope of helping Unesco to play its rôle and fulfil its aims more effectively.

17.7 The continuous increase in our educational budget gives a clear picture of our sincere desire to spread knowledge among our people. The increase was from 160,000,000 rials to 229,330,000 rials in 1961-1962, and the figure rose to 69,330,000 in 1963-1964. (The American dollar equals $4\frac{1}{2}$ rials). This does not include the money spent on the education of girls, some 25,220,000 rials. Nor does it include expenditure on the Islamic University and the administrative costs of the colleges and the institutes. The increase in the educational budget has naturally meant an increase in the number of students. In 1963-1964, the number increased to 156,780 pupils in the primary stage and 8,301 teachers, with an additional 2,255 pupils in the non-governmental schools. In 1961-1962 the number of pupils was 126,905 and there were 6,580 teachers.

17.8 We attach great importance to primary education because we consider it as the basic stage for spreading education. The Ministry is exerting its best efforts to pass a law making education compulsory for all children. The intermediate and secondary stages of education have increased along the same lines. The number of intermediate students has reached 11,103 pupils and 659 teachers, over and above 4,507 pupils and 280 teachers in night schools and non-governmental schools. In the academic year 1961-1962 the figures were 7,064 pupils and 519 teachers. In the secondary stage of education the number has increased from 2,176 students and 237 teachers in 1961-1962 to 4,101 students and 358 teachers.

17.9 We are also attending to the equipment and maintenance of the secondary school science laboratories and have introduced audio-visual aids in the teaching of languages. In industrial schools we have 2,442 students and 335 teachers. The government attaches great importance to this kind of education, because it has a direct effect on industrial development and helps to provide a sufficient number of workers with technical skills. We have already reorganized the industrial school system in line with the standards of highly developed countries. The graduates of these schools are sent to factories and institutes in France, Italy and Germany to finish their practical study or to be trained as teachers. A higher technical institute has been established in the city of Riyadh at a cost of 17 million rials ($3,777,778) where 1,000 students pursue studies leading to 29 different kinds of mechanical and decorative work.

17.10 The Government of Saudi Arabia, in participation with Unesco, has fulfilled its obligations in connexion with the project for the College of Engineering in El-Riad. The courses of study are satisfactory and a full boarding section planned to accommodate 350 students has been built and equipped with a swimming pool and playing grounds. There are twenty-four classrooms and 4 studios provided with the necessary furniture and equipment. H.E. the Minister of Education is Chairman of the College Committee, whose purpose is to secure complete independence for the college in all its activities, whether financial or technical.

The Committee is composed of two members from outside the Ministry of Education, the Rector of King Saud University in Riyadh and the Dean of the Petrol and Minerals College.

17.11 The Ministry of Education has made every effort to raise the standard of English teaching and to encourage enrolment in the College of Engineering. All the students were sent to England during the summer to be trained in factories and live with English families. The Ministry of Education's report has been submitted to the Director-General.

17.12 We are also paying special attention to the schools of agriculture and economics in which 1,758 students are enrolled, and it is planned to add a secondary stage in order to raise the standard in this branch of education.

17.13 Higher education has its own importance in our system. A higher education section was set up within the Ministry and a College of Education has been established to supply qualified teachers for the secondary schools. The College comprises the following departments: mathematics, science, English, Arabic and social sciences. Under the presidency of the Minister of Education, a higher committee for higher education was set up and has recruited Arab experts in education who are now studying the curriculum of higher education.

17.14 My country has not overlooked the teaching of illiterates; there are 21,577 adults in the anti-illiteracy and follow-up schools, and 764 teachers. We have also four institutes for the blind with some 492 students and a staff of 62 teachers specialized in this work. An institute for blind girls was opened this year.

17.15 The education of girls is progressing along the same lines as that of the boys, with a present enrolment of 40,581 as compared with 15,230 in the year 1961-1962. As regards the building of new schools, by last year the following projects had been completed: 36 primary schools, 2 secondary schools, 2 teachers' institutes, 2 intermediate schools, 1 agricultural school and, in addition, playgrounds and supplementary classrooms.

17.16 The government participated in the International Bureau of Jamborees. The Saudi scouts took part in the Arab Jamborees, and in the 11th International Jamboree.

17.17 Scholarships, various specializations, scientific or applied, increase year after year. We already have 385 students in America, 393 students in Europe, 29 in Pakistan. We should add to this number those who are studying in the Arab universities, in the United Arab Republic, Lebanon and Syria. The students at the King Saud University in Riyadh number about 1,032, distributed among the faculties as follows: 367 in the Faculty of Letters, 157 in the Faculty of Science, 474 in the Faculty of Commerce, 34 in the Faculty of Pharmacy. Saudi Arabia awards 400 boarding scholarships to Arab and foreign students.

17.18 The College for Petrol established in Zahran has 40 students this year. This college is administered by an executive committee of which the Chairman is the Minister of Petrol and Minerals. The Under-Secretary of State for Education and the Rector of King Saud University, in Riyadh, are also members of the committee.

17.19 Mr. President, I must now stress our problem of teacher training. We are, to a certain extent, still dependent on teachers from neighbouring countries. We hope, however, that in the academic year 1967-1968 we shall be able to secure the required number of primary school teachers. We have four institutes for intermediate school teachers and a teachers' gymnastic institute. The College of Education trains secondary school teachers and we also depend on foreign missions to help us in solving this problem. King Saud University also gives courses in education and psychology.

17.20 Although the road is long and difficult, we hope to solve our educational problems and we believe that knowledge is the real foundation for any development. We look forward to Unesco's help in solving this universal problem of shortage of teachers which is as important as the problem of illiteracy. Unesco must work out a sound and unified plan for the

developing countries. The need was felt to create a department for educational planification and we are now starting our five-year plan. New departments have been set up in the Ministry of Education for cultural relations, educational documentation, educational aids and libraries.

17.21 Before concluding, I would like to mention that my country invited the Ford Foundation to study our working procedures and finance. The project of converting sea water into drinking water is under investigation. A project for the creation of a National Commission for Unesco is now ready for signature. My country is now studying the Unesco proposal to allow the importation of audio-visual aids tax free.

17.22 With a new horizon of culture, education, politics and economy before us, we affirm our belief in national and international co-operation. Unesco, as an organization of the United Nations, aims at fulfilling the proposal put forward in the 16th session of the United Nations to make this an "Age of Development". We hope and work for a better world.

18. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе албанской делегации г-ну Дмитрию Мандро.

(18) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Albania, Mr. Mandro.

19.1 M. MANDRO (Albanie). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi tout d'abord de saluer, au nom de la délégation de la République populaire d'Albanie, la Conférence générale de l'Unesco réunie en sa treizième session et de formuler des voeux pour le plein succès de ses travaux. Permettez-moi aussi de souhaiter aux nouveaux Etats membres la bienvenue au sein de notre Organisation. Sans aucun doute, depuis la précédente session, des transformations importantes se sont effectuées en faveur des peuples qui aspirent à la liberté, à la paix, à la démocratie et au progrès social. Grâce aux efforts et à la lutte des peuples contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme, le rapport des forces dans le monde s'est modifié au profit des forces de paix et du socialisme. Ainsi, les problèmes qui préoccupent notre Organisation - lutte contre l'analphabétisme, problèmes relatifs à la science et à la culture, etc. - touchent des masses toujours plus nombreuses et revêtent, par là même, une importance nouvelle.

19.2 Bien sûr, un tel développement va à l'encontre des intérêts de l'impérialisme et surtout, de l'impérialisme américain, qui s'efforce, par tous les moyens, d'entraver un processus irréversible. On parle beaucoup, pour essayer de convaincre tout le monde qu'une détente internationale est survenue. Malheureusement, les actes d'agression des impérialistes américains contre la République démocratique du Viêt-nam, la guerre dévastatrice qu'ils entretiennent dans ce pays, leurs interventions à peine camouflées dans les affaires intérieures du Laos, du Cambodge, de Chypre, les provocations lancées contre Cuba et le blocus de l'île, l'oppression des peuples qui subissent encore le joug colonial en Angola, au Mozambique, à Oman, ou les massacres racistes en Afrique du sud prouvent le contraire.

19.3 Si je me suis permis d'évoquer cette situation, c'est que les peuples qui souffrent encore de l'oppression coloniale méritent toute notre attention, tout notre appui, comme l'indique d'ailleurs la résolution sur "le rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance", adoptée par la Conférence générale de l'Unesco à sa onzième session. Hélas, l'expérience de ces dernières années montre que les puissances colonialistes ne peuvent que fouler aux pieds cette résolution, ainsi que les multiples résolutions qui ont été adoptées sur le même thème par les autres organisations internationales et qui vont à l'encontre de leurs intérêts égoïstes. Elle montre qu'au mépris de l'esprit de cette résolution et de celui des Droits de l'homme, au mépris de la liberté fondamentale et du respect universel du Droit, ces puissances s'efforcent, par tous les moyens possibles, depuis les machinations et les intrigues jusqu'aux putschs et aux

agressions armées, de conserver, coûte que coûte, d'anciennes positions et des privilèges incompatibles avec l'évolution de l'humanité et contraires aux intérêts vitaux de millions et de millions d'êtres humains qui ont soif d'éducation et de culture et qui aspirent à la paix et au progrès.

19. 4 En vertu de l'Article premier de l'Acte constitutif, " l'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations". Et c'est un fait que les questions liées à la participation de l'Unesco à la grande entreprise du renforcement de la paix, de la coexistence et de la collaboration entre nations ayant des systèmes économiques et sociaux différents ont fait l'objet de débats, tant à la Conférence générale qu'au Conseil exécutif. Plusieurs résolutions ont été adoptées à ce sujet, sans qu'on soit parvenu pour autant à des résultats substantiels. A notre avis, cela est dû au fait que ces résolutions n'ont pas toujours été suivies d'actions concrètes et surtout qu'on n'a pas pris en considération et appuyé la lutte des peuples pour leur libération nationale et la sauvegarde de leur indépendance. Notre délégation estime qu'il ne suffit pas de parler en faveur de la paix, mais qu'il faut agir en conséquence, en démasquant les agissements provocateurs et agressifs des fauteurs de guerre impérialistes.

19. 5 La délégation de la République populaire d'Albanie ne peut pas non plus passer sous silence la situation absolument anormale créée, au sein de notre Organisation, par le fait que les représentants légitimes du grand peuple chinois sont empêchés de faire profiter l'Unesco des fruits d'une culture millénaire, d'une grande révolution culturelle et des réalisations accomplies au cours des quinze dernières années. Notre délégation élève encore une fois la voix contre la présence illégale à la Conférence générale des représentants de la clique de Tchang Kaï-chek - présence qui crée une situation absurde et intolérable dans notre Organisation. Il est également injustifiable que d'autres pays, tels que la République populaire démocratique de Corée, la République démocratique allemande et la République démocratique du Viêt-nam, soient privés du droit légitime d'être membres de notre Organisation. Notre délégation proteste, enfin, contre le fait que la Fédération syndicale mondiale et d'autres organisations internationales démocratiques ne peuvent pas participer aux travaux de l'Unesco.

19. 6 Dans toutes ses activités, la République populaire d'Albanie est guidée par la politique de renforcement de l'amitié fraternelle qui unit les peuples des pays socialistes, par la politique de coexistence pacifique entre pays à systèmes économiques et sociaux différents et par son devoir d'appuyer les peuples qui luttent pour leur liberté, leur indépendance et leur souveraineté nationale contre l'impérialisme et le colonialisme sous toutes leurs formes. Notre pays s'inspire du désir sincère d'établir des relations de bon voisinage et des relations économiques et culturelles avec tous les pays sur la base de l'égalité, du profit réciproque, du respect de la liberté et de l'indépendance de chaque pays et de la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

19. 7 Dans quelques jours, le peuple albanais célébrera le vingtième anniversaire de sa libération du joug fasciste et nazi. En regardant en arrière, il a le droit d'être fier des réalisations grandioses accomplies depuis, au cours d'une brève période historique. L'Albanie n'est plus ce pays arriéré dont parlent encore - hélas ! - certains textes malveillants. La production actuelle de sa jeune industrie est plus de 30 fois supérieure à celle de l'avant-guerre ; son agriculture moderne a un rendement environ 2 fois et demie plus élevé qu'en 1938. La culture et l'enseignement ne sont plus le privilège d'une poignée de féodaux et de bourgeois. Depuis la réforme de l'enseignement de 1946, le système scolaire est unifié sur une base démocratique, grâce à l'introduction de la gratuité de l'instruction dans toutes les écoles et tous les établissements d'enseignement ; le réseau scolaire couvre tout le pays, atteignant les points les plus reculés, jusqu'aux plus petites huttes de bergers. L'école à sept années d'études est devenue obligatoire pour tous et, pour la première fois, des institutions d'enseignement supérieur sont créées et fonctionnent avec un système très large de bourses d'Etat. Pour une population de 1. 700. 000 habitants, on dénombre 227. 500 élèves dans les écoles primaires, contre 52. 000 avant la libération,

soit 4 fois plus, sans compter les 114, 600 élèves des écoles septennales. Il y avait autrefois 6 établissements d'enseignement secondaire en tout ; il y en a maintenant 686. L'Université d'Etat de Tirana et les 7 autres instituts d'enseignement supérieur étaient fréquentés en 1963 par 12, 374 étudiants. Alors qu'en 1938 un Albanais sur 18 allait à l'école, à présent la proportion est de un sur 4.

19. 8 Une des grandes réalisations du pouvoir populaire est la création d'une nouvelle intelligentsia, issue du peuple et fidèle au peuple et à la cause du socialisme. Près de l'Université de Tirana fonctionnent plusieurs centres scientifiques équipés de laboratoires de recherche, sans parler des institutions indépendantes de recherche agricole, de zootechnie et médecine vétérinaire, d'histoire, de philologie, etc. Pour élever le niveau culturel non seulement d'une élite mais des couches les plus larges de la population, des bibliothèques, des clubs, des maisons de la culture et des foyers culturels, des musées et des expositions sont créés jusque dans les plus petites villes. L'Opéra, le Théâtre populaire d'art dramatique et les 21 théâtres des villes les plus importantes peuvent rivaliser avec les théâtres de pays plus grands que le nôtre.

19. 9 Je n'abuserai pas, Mesdames et Messieurs, de votre patience en exposant en détail les multiples aspects de l'activité artistique et littéraire de l'Albanie. Je mentionnerai seulement qu'en 1954 la galerie de peinture et de sculpture albanaises a ouvert ses portes, qu'en 1959 ont été créés l'Ecole supérieure du théâtre et un institut supérieur des arts plastiques et qu'en 1962 a été inauguré le premier conservatoire albanais.

19. 10 Partant du principe que le développement de la culture nationale exige l'assimilation critique de la culture progressiste mondiale de tous les temps, la République populaire d'Albanie a établi et maintient des relations culturelles avec un grand nombre des pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Les institutions culturelles albanaises collaborent d'une manière fructueuse avec les institutions de plusieurs pays. Dans le cadre de cette collaboration on a enregistré, l'année dernière, des échanges portant sur environ 700 personnalités appartenant aux milieux scientifiques et culturels.

19. 11 Pendant les deux dernières années, les relations entre la République populaire d'Albanie et l'Unesco ont continué à se développer. Je pourrais mentionner, entre autres, la participation de notre pays à plusieurs conférences régionales, son adhésion, en 1963, au Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, la ratification de la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, etc.

19. 12 Avant de terminer, je voudrais souligner que l'Albanie appuie et appuiera toute entreprise comme la Campagne mondiale pour la lutte contre l'analphabétisme, la Décennie hydrologique internationale et les autres projets de caractère scientifique et éducatif. C'est justement en appréciant toute l'importance de la solution des problèmes compliqués, comme celui de l'hydrologie, que le Gouvernement de la République populaire d'Albanie a décidé de participer à cette Décennie internationale, en apportant sa modeste contribution à la réalisation de son programme.

19. 13 En ce qui concerne le budget de l'Organisation, je me permets de remarquer qu'il serait possible d'accroître les activités essentielles de cette dernière en économisant sur les frais de caractère administratif et sur ceux qu'entraîne un appareil de plus en plus lourd.

19. 14 La délégation de la République populaire d'Albanie souhaite que les décisions et les résolutions de cette treizième session de la Conférence générale de l'Unesco contribuent au renforcement des relations entre les peuples en vue du progrès social et matériel et du maintien de la paix. Suivant comme toujours la voie du progrès et de la paix, mon pays appuiera toutes les initiatives de l'Unesco qui iront dans le sens du développement de l'éducation, de la science et de la culture, de la collaboration culturelle et scientifique entre les peuples, de la sauvegarde et du renforcement de la paix.

20. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Пленарное заседание объявляю закрытым.

(20) PRESIDENT (Translation from the Russian):
The meeting is now closed.

The meeting rose at 12.55 p.m.
La séance est levée à 12 h. 55.
Se levanta la sesión a las 12.55.
Заседание закрывается в 12 ч. 55 м.

TWENTY-FIRST PLENARY MEETING

2 November 1964 at 10.15 a.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

VINGT ET UNIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2 novembre 1964, à 10 h. 15
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

VIGÉSIMOPRIMERA SESIÓN PLENARIA

2 de noviembre de 1964 a las 10.15
Presidente: Sr. M. Norair SISSAKIAN (URSS)

ДВАДЦАТЬ ПЕРВОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

2 ноября 1964 г. в 10 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

GENERAL DISCUSSION (CONCLUSION)/DISCUSSION GENERALE (FIN)/DEBATE GENERAL (FIN)/ОБЩАЯ ДИСКУССИЯ (ОКОНЧАНИЕ)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты. Разрешите 21-е пленарное заседание считать открытым.

1.2 Мы возобновляем общую дискуссию по пунктам 8.1, 8.2 и 13. Предоставляю слово заместителю Председателя Генеральной конференции, главе делегации Бразилии, проф. де Берредо Карнейро, и поздравляю его с избранием в состав Исполнительного совета. Прошу вас, г-н Карнейро.

(1.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
La 21e séance plénière est ouverte.

(1.2) Nous reprenons la discussion générale sur les points 8.1, 8.2 et 13 de l'ordre du jour. Je donne la parole à M. Carneiro, vice-président de la Conférence générale, chef de la délégation brésilienne, et je le félicite de son élection au Conseil exécutif.

2.1 M. DE BERREDO CARNEIRO (Brésil). -
Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil exécutif, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, selon les recommandations du Conseil exécutif, le Directeur général a communiqué aux Etats membres de l'Unesco, afin d'aider les délégations à préparer les exposés qu''elles font en séance plénière, un document où il a dégagé les idées directrices et les principales propositions soumises à la considération de la Conférence générale en ce qui concerne le programme et la politique de l'Organisation.

2.2 D'autre part, le Directeur général, dans son admirable exposé inaugural, a exprimé le souhait que nos interventions à cette tribune ne se bornent pas à un simple échange de vues, mais qu'elles aboutissent, "sur un nombre restreint de questions fondamentales, à l'adoption de résolutions de nature à constituer les éléments d'une politique générale, expresse, explicite, et progressivement systématisée qui, d'une part, serve de cadre aux

travaux des différents organes de la Conférence générale dès cette treizième session et, d'autre part, dégage les idées maîtresses dont le Conseil exécutif et le Directeur général auront à s'inspirer dans la mise en oeuvre du Programme que vous adopterez pour 1965-1966 et dans l'élaboration du Projet de programme et de budget pour 1967-1968". J'espère qu'il en sera ainsi et que nous aurons, à la clôture de ce débat, un ou plusieurs textes de projets de résolution correspondant à ces desiderata.

2,3 Le tableau que le Directeur général nous a présenté tout au long de nos documents de travail, sur la croissance de l'Organisation, est, à tous égards, extrêmement encourageant. Qu'il s'agisse du nombre des Etats membres, du budget ordinaire, des ressources extrabudgétaires mises à la disposition de l'Unesco pour son action opérationnelle, ou bien de ses cadres, tant au Siège que sur le terrain, les progrès accomplis assurent à notre Organisation un remarquable surcroît de moyens et de responsabilités. Ce développement, à certains égards assez rapide, exige à la fois un grand élan créateur et une réflexion accrue quant aux directives et aux méthodes de travail de l'Organisation. Il est donc, à ce double titre, aussi opportun que nécessaire de procéder, dans ce débat en séance plénière, à un examen aussi franc que constructif des principes généraux qui orientent notre action et des projets spécifiques que nous devons mener à bien. Les 84 orateurs qui ont déjà exprimé leur point de vue sur les uns et sur les autres ont apporté au Directeur général et au Conseil exécutif des suggestions et des lumières qui leur seront d'un grand secours, soit pour l'exécution du Programme actuel, soit pour la préparation des programmes futurs.

2,4 Je voudrais, pour ma part, ajouter quelques observations aux remarques qui ont été faites ici, en me limitant forcément à un tout petit nombre de questions.

2,5 L'une des idées les plus profondément ancrées dans la politique générale de notre Organisation est le maintien de l'unité de son Programme par l'intégration des ressources d'origines diverses dont elle dispose. A cette fin, le Directeur général recommande que l'aide au développement financée par les ressources extraordinaires s'articule sur le programme ordinaire. Il ne manque pas d'excellents arguments pour soutenir et justifier ce point de vue, auquel le Conseil exécutif a, de son côté, accordé tout son appui. Sans prétendre mettre en doute la légigimité d'une telle conception, j'aimerais que le Directeur général et le Conseil l'appliquent avec toutes les précautions possibles et une grande flexibilité. Il s'agit, au fond, de deux programmes hétérogènes qu'on s'efforce de rapprocher. Le programme ordinaire est, par sa nature même, universel à des degrés divers. Il correspond aux objectifs constitutionnels de notre Organisation et doit être, de ce fait, applicable en principe à tous les Etats membres. Sa préparation est, en premier lieu, à la charge du Secrétariat, qui l'ordonne de sa propre initiative, sauf à procéder aux consultations d'usage avec les gouvernements, les commissions nationales, les comités d'experts et les organisations non gouvernementales. En ce qui concerne l'aide au développement financée par les ressources extrabudgétaires, la situation me semble tout autre. Au lieu d'être universel, ce programme doit répondre à des besoins locaux qui varient naturellement d'un Etat à l'autre. Pour être efficace, il ne devra être le même ni dans le temps, ni dans l'espace. D'autre part, sa formulation ne saurait être l'oeuvre du Secrétariat, mais des Etats membres, seuls à même de connaître ce qui leur est nécessaire, et seuls qualifiés pour demander soit au Fonds spécial des Nations Unies, soit à l'Assistance technique, soit à la Banque internationale, l'aide financière correspondant à leurs besoins. L'action de l'Unesco ne peut être, dans ce cas, qu'indirecte et supplétive. Une certaine indépendance doit donc exister, me semble-t-il, entre l'un et l'autre programme, sans qu'ils soient pour autant entièrement disjoints. S'il n'en était pas ainsi, il y aurait une trop grande immixtion des projets opérationnels dans le programme ordinaire au préjudice de celui-ci, ou bien une certaine contrainte serait imposée aux Etats membres, qui doivent conserver une totale liberté dans la formulation des demandes d'aide répondant le mieux à leurs intérêts.

2,6 Les tâches prioritaires inscrites au Programme ordinaire de l'Unesco pour 1965-1966 vont considérablement renforcer son action dans les domaines de l'éducation et des sciences exactes et naturelles. Mon Gouvernement s'en félicite et appuie pleinement les mesures

prises à cette fin. Les ressources limitées dont dispose l'Unesco l'obligent, bon gré mal gré, à concentrer ses efforts sur tel ou tel domaine à tour de rôle. Le jour viendra où les sciences sociales, les activités culturelles, les sciences humaines bénéficieront des priorités attribuées aujourd'hui aux sciences exactes et naturelles et à l'éducation.

2.7 Les projets présentés pour la planification de l'éducation sont, me semble-t-il, de nature à relier suffisamment celle-ci à la planification générale du développement. Après avoir considéré le problème sous ses divers angles, à la lumière des recommandations des conférences régionales d'Addis-Abéba, de Karachi, de Tokyo, de Santiago du Chili, de Beyrouth, l'Unesco est à même de seconder les Etats membres en vue de la création des organismes dont ils ont besoin pour planifier et administrer leur enseignement. Ils pourront ainsi obtenir, sur des bases sûres, l'assistance financière indispensable des organisations internationales de crédit, pour mettre à exécution les plans que l'Unesco les aura aidés à établir. Aux instituts régionaux est venu s'ajouter, pour mieux coordonner leurs travaux, l'Institut international de planification de l'éducation, dont nous attendons tous d'immenses bienfaits, aussi bien pour ce qui est de la formation de spécialistes hautement qualifiés qu'en ce qui concerne l'orientation générale des recherches et la détermination des méthodes de travail.

2.8 La lutte contre l'analphabétisme est revenue, Monsieur le Directeur général, une fois de plus sur le tapis. Depuis la création de l'Unesco, ce problème est au centre de ses préoccupations. A plusieurs reprises, on a pensé pouvoir le résoudre. Nulle question n'a été aussi constamment discutée, examinée, analysée par la Conférence générale à ses sessions successives, par des conférences régionales, par des comités d'experts. On aurait pu croire que tout était au point pour lancer de front une attaque de grand style, une attaque décisive contre ce fléau. L'organisation des Nations Unies paraissait s'engager à fond dans ce sens à nos côtés. Dois-je vous avouer que l'idée de nous en tenir à quelques essais expérimentaux en Afrique, en Asie, dans les Etats arabes, en Amérique latine, est quelque peu décevante ? Les centres-pilotes prévus à cet effet ne sont, il faut bien le reconnaître, qu'un palliatif. Remettre à une date ultérieure indéterminée - et probablement lointaine - la campagne mondiale depuis si longtemps promise - et toujours ajournée - c'est aggraver le mal et nous faire courir d'immenses dangers. Est-il encore temps d'élargir le cadre de l'action que l'Unesco se propose d'exercer ? Serait-il finalement possible de trouver les immenses ressources indispensables, en mettant tout en jeu pour y parvenir ? Puissions-nous au moins exprimer unanimement le vif regret de nous trouver dépourvus, une fois encore, des moyens nécessaires pour remplir ce devoir sacré que nous prescrit notre Acte constitutif ! Peut-être le congrès mondial auquel nous convie le Gouvernement iranien, sur l'initiative personnelle de Sa Majesté Impériale le Chahinchah d'Iran, nous ouvrira-t-il au dernier moment une porte de salut.

2.9 La variété et l'étendue du programme des sciences exactes et naturelles répondent, dans une large mesure, aux exigences du monde contemporain. En reconnaissant que la science n'est pas seulement une lutte purement intellectuelle contre l'ignorance, mais qu'elle est aussi l'éradication effective de la misère et de la pauvreté, vous vous êtes fait l'écho, Monsieur le Directeur général, des justes revendications formulées par tous les participants à la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, qui s'est tenue à Genève en 1963.

2.10 L'amélioration de l'infrastructure scientifique des Etats ne peut pas être assurée par un simple transfert de connaissances acquises et d'équipement matériel. Vous nous avez dit, Monsieur le Directeur général, que "la grande aide que l'Unesco peut apporter aux pays en voie de développement, c'est de leur donner les moyens d'un développement autonome". Le problème ne saurait être mieux posé et les moyens que l'Organisation emploiera pour le résoudre sont, d'une part, la formation d'un personnel scientifique et technique, d'autre part l'organisation, la planification des activités scientifiques et technologiques - ce qui signifie, selon vos propres termes, que l'Unesco s'efforcera d'aider chaque pays à constituer son propre potentiel scientifique et technique.

2.11 L'enseignement des sciences à tous les niveaux - primaire, secondaire et supérieur - acquiert ainsi une importance décisive. Aux procédés classiques, il y a lieu d'ajouter, à cette fin, les moyens modernes de diffusion par la radio, le cinéma, la télévision, et je suis heureux de vous dire, Monsieur le Directeur général, combien l'expérience-pilote qui, sur l'initiative de l'Unesco, a été réalisée à São Paulo, au Brésil, pendant plus d'un an, a été instructive et féconde : 60 professeurs de sciences, venus de 15 pays de l'Amérique latine, s'y sont rencontrés, ont préparé de leurs propres mains leurs instruments, enregistré les bandes sonores, expérimenté des thèmes nouveaux et, de retour dans leurs pays respectifs, ils se sont remis à la tâche pour refaire ce qu'ils avaient fait ensemble à São Paulo. Et ainsi, pour la première fois en Amérique latine, les sciences font appel aux moyens les plus modernes de diffusion pour atteindre de grandes masses humaines à l'école et hors de l'école.

2.12 L'importance de cet enseignement et des moyens modernes à y consacrer a conduit les délégations du Brésil, du Chili, de la Colombie et de l'Uruguay à proposer de préparer pour 1967-1968 un projet de large portée sur l'enseignement de la science. Le principal rôle, dans le processus de formation de personnel scientifique, revient naturellement aux universités. Un grand nombre d'entre elles, disséminées dans le monde, sont en ce moment l'objet de profondes réformes qui doivent leur permettre de mieux s'adapter aux nécessités de l'enseignement et de la recherche. Mon pays a, depuis longtemps, pris les devants dans ce mouvement novateur. Il y a là un domaine de collaboration très vaste entre l'Unesco et ses Etats membres. Des études comparées sur les meilleures méthodes de planification des réformes auraient une grande utilité ; des études économiques concernant les dépenses afférentes à l'enseignement supérieur, le pourcentage du produit national brut à attribuer à cet enseignement dans les pays largement développés et dans les pays en voie de développement, les oscillations autour du chiffre type de 2 % du produit national brut - que de questions à éclaircir dans une étude approfondie consacrée à l'enseignement scientifique et aux moyens mis à sa disposition ! L'urgence d'une telle étude est d'autant plus grande que, sans la formation massive de cadres scientifiques et techniques, le fossé qui sépare aujourd'hui pays riches et pays pauvres, pays industrialisés et pays en voie de développement, ne cessera de se creuser. Les soldats capables de gagner cette bataille, ce sont les hommes de science. Aussi l'Unesco et ses Etats membres doivent-ils, de plus en plus, mettre tout en oeuvre pour que s'améliore l'équipement matériel des universités et, surtout, pour que soit formé un personnel universitaire de qualité.

2.13 En ce qui concerne la coopération internationale pour le progrès de la recherche, notamment dans le cadre des sciences fondamentales, il convient, certes, que l'Unesco continue de faire appel au concours des organisations scientifiques internationales non gouvernementales, groupées au sein du Conseil international des unions scientifiques - l'ICSU - ainsi qu'aux instituts et aux centres qu'elle a elle-même créés, tels l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, à Genève, le Centre international de calcul, à Rome, le Centre international de physique théorique, à Trieste, le Centre latino-américain de mathématiques, à Buenos Aires, celui de physique, à Rio de Janeiro, celui de chimie, à Mexico. La création d'un centre de sciences biologiques pour l'Amérique latine est prévue dans un proche avenir ; le moment est certes venu d'en examiner la structure et les finalités.

2.14 Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Directeur général, pour le rythme de développement assuré à la Commission océanographique internationale. Les travaux qu'elle a déjà entrepris sont d'une exceptionnelle envergure. En ce moment même, on recrute des boursiers dans tous les pays de l'Amérique latine pour le cours qui aura lieu à bord du navire océanographique brésilien "Almirante Saldanha", chargé des recherches dans l'Atlantique tropical. Nous vous apportons aussi, Monsieur le Directeur général, une collaboration sans réserve dans l'application du programme de la Décennie hydrologique internationale. L'humanité de demain aura soif. Il lui faudra de l'eau pour toutes ses industries ; elle manquera peut-être même d'eau à boire. L'initiative qu'a prise l'Unesco dans ce domaine arrivé à son heure. Le Comité hydrologique brésilien est déjà constitué et son président est venu à cette

session de la Conférence générale pour prendre part aux réunions consacrées à l'hydrologie dans le cadre des travaux de la Commission du programme.

2.15 L'application de la science et de la technologie au développement - autre élément du programme des sciences naturelles - n'est pas moins importante. Qu'il s'agisse de l'envoi de missions consultatives, de l'organisation de conférences régionales, de l'octroi de bourses, de la création d'institutions nationales, l'Unesco, dans tous ces domaines, accomplit une oeuvre constructive de première urgence. La nécessité de décentraliser est peut-être plus manifeste dans ce secteur que dans tout autre. Et il est bon que la politique générale de l'Organisation demeure fidèle au principe qu'elle a adopté : décentraliser autant que possible ses moyens d'action dans tous les domaines. Les postes de coopération scientifique jouent à cet égard un rôle essentiel. Celui de Montevideo est particulièrement cher à l'Amérique latine. Nous tenons à renouveler l'appui sans réserve que nous lui accordons, tout en souhaitant que l'Unesco soit à même d'améliorer ses conditions de travail. Faut-il rappeler les immenses distances qui séparent les extrémités de ce continent, lequel s'étend de l'extrême sud de la Patagonie jusqu'au Rio Grande, aux frontières des Etats-Unis et souligner combien il est difficile à un poste, quel que soit son emplacement, de se tenir constamment en rapport avec les 20 républiques disséminées sur cet immense territoire ? Conserver le Centre régional de Montevideo et en améliorer le fonctionnement, voilà ce que nous souhaitons !

2.16 Vous avez lancé, Monsieur le Directeur général, l'idée de centres régionaux de science et de technologie. Comment s'insèreront-ils dans la politique de décentralisation de l'Unesco ? Les documents que nous avons étudiés n'éclairent pas encore suffisamment la question. Ces centres doivent probablement assumer la pleine responsabilité de la mise en oeuvre du programme scientifique de l'Organisation dans leur zone d'influence, le Siège se bornant à imprimer une orientation générale à leur action. Mais, nulle part, il ne nous a été possible de trouver un document substantiel précis, organique, indiquant la structure et les tâches de ces centres régionaux. L'idée nous a été présentée sans être développée. En ce qui concerne l'Amérique latine, nous tenons très vivement à ce que la planification du centre qui lui sera attribué et tout ce qui s'y rapporte fassent l'objet d'une étude plus poussée, dans le cadre même des pays latino-américains, dans l'atmosphère de coopération qui caractérise nos rapports, afin que la localisation de ce centre, son financement, sa structure,correspondent mieux à nos propres intérêts. Peu importe l'endroit où il sera établi, à condition qu'il puisse rendre les plus grands services à la communauté latino-américaine. Je vous suggère donc, Monsieur le Directeur général, d'une façon formelle, que tout en examinant et en discutant maintenant le principe du Centre régional de science et de technologie pour l'Amérique latine, vous réserviez, soit à la prochaine réunion préparatoire de science et de technologie qui doit se tenir à Santiago du Chili, soit à une autre réunion, le soin d'examiner de façon approfondie tous ces problèmes, en étroite collaboration avec le Gouvernement du Chili et avec tous nos collègues et amis d'Amérique latine.

2.17 Les tâches du Département des sciences sociales, ses réunions, ses revues, ses publications, combien aurais-je aimé m'y arrêter un instant . . . ! Les conséquences sociales du désarmement font l'objet d'une étude qui, nous l'espérons, ne manquera pas de porter ses fruits dans les délais les plus brefs. Le Département des sciences sociales s'associe ainsi à une oeuvre que l'Organisation des Nations Unies elle-même accomplit et dont nous connaissons déjà les rapports préliminaires. Faut-il rappeler que l'enseignement des sciences sociales, plus encore peut-être que l'enseignement des sciences exactes et naturelles, a besoin d'être renouvelé, guidé, stimulé ? N'y a-t-il pas, en effet, Monsieur le Directeur général, un peu partout dans le monde trop d'improvisation dans un domaine de recherches qui est tellement complexe ? Le Centre latino-américain de recherches en sciences sociales, dont la création a été proposée il y a quelques années par le Gouvernement du Brésil, reçoit de celui-ci chaque année une contribution financière importante. Nous lui portons un très vif intérêt, parce que nous croyons qu'il est appelé à rendre au continent américain, dans son ensemble, de très grands services. Ce Centre a été l'un des premiers d'une longue série. Il a été créé alors que nous n'avions pas encore une expérience très approfondie en ce domaine. C'est pourquoi nulle convention, nul accord n'a

été signé par les pays latino-américains en vue de son fonctionnement, ce qui rend difficile leur participation à l'oeuvre commune, aussi bien du point de vue politique que du point de vue administratif. Il faut maintenant institutionnaliser ce Centre, il faut transformer son statut, sur la base d'un accord multilatéral. Mais vous savez, Mesdames et Messieurs, combien ces procédures sont lentes. Nous vous demandons donc de renouveler pour deux ans encore, en 1967 et en 1968, les conditions de financement actuelles, afin de laisser au Centre le temps de procéder, avec l'aide de l'Unesco et suivant ses directives, à l'élaboration d'une convention régionale qui assure son avenir.

2.18 Le programme des activités culturelles m'est particulièrement cher, et vous ne m'en voudrez pas, Mesdames et Messieurs, d'attacher une signification affective à la présence d'un illustre compatriote à la tête de ce Département. Il est des plus pauvres, à l'heure actuelle, mais malgré la carence de ses ressources, son programme a été repensé et établi sur des bases qui nous semblent tout à fait satisfaisantes, en ce qui concerne aussi bien le contenu des activités que leur coordination. L'idée de distribuer ce programme autour de thèmes fondamentaux - encouragement à la création artistique, protection du patrimoine culturel, diffusion de la culture, appréciation mutuelle des cultures - nous semble des plus heureuses. Dois-je dire aussi que mon attachement à ce Département se fonde sur deux liens personnels qui remontent déjà bien loin ? D'abord, l'Histoire scientifique et culturelle de l'humanité, à laquelle depuis 1950 j'ai donné le meilleur de moi-même, chaque jour, chaque semaine, chaque année, jusqu'à ce que six volumes fussent prêts, dont quatre sont actuellement sous presse, et dont le second, qui comprend trois tomes, sera distribué dans quelques jours. Si, au départ, cette entreprise a connu des difficultés et suscité des doutes, je crois que, dans l'avenir, elle fera honneur à l'Unesco. D'autre part, le Département des activités culturelles est lié à la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, qui a répandu dans le monde ce sentiment de solidarité internationale pour la défense du patrimoine commun de l'humanité, qui a éveillé tant de dévouement, tant de générosité, qui a suscité aussi tant d'idées ingénieuses du point de vue technique, pour mieux assurer la conservation des trésors menacés et qui a finalement, grâce en grande partie à vous-même, Monsieur le Directeur général, mené à bien une grande tâche et accompli une belle oeuvre. Permettez-moi d'ajouter, Monsieur le Président, combien nous sommes redevables aux gestes incessamment généreux des grandes puissances, qui n'ont ménagé aucun effort, et de saluer les Etats-Unis d'Amérique pour leur contribution décisive en livres égyptiennes - d'une valeur de 12 millions de dollars - à laquelle s'ajoutent quelque 8 millions de dollars pour couvrir les frais des travaux à effectuer à Philae et ailleurs. Pauvres et riches se sont donné la main, les Egyptiens ayant été parmi les premiers à offrir la plus forte contribution !

2.19 Le Département des échanges internationaux aurait mérité, Monsieur le Directeur général, un grand nombre de commentaires. L'administration des bourses, dont il est responsable, correspond à l'un des besoins les plus grands du monde d'aujourd'hui. Qu'il s'agisse de sciences exactes et naturelles, de sciences sociales, d'activités culturelles, partout dans le monde, les deux tiers au moins des jeunes cherchent des bourses et ils les cherchent non en obéissant à un esprit de nomadisme plus ou moins stérile, mais parce qu'ils sont de plus en plus persuadés que cet échange même d'expériences vécues d'université à université, de pays à pays, ces contacts avec les maîtres sont la condition de l'enrichissement intellectuel. Que nous sommes encore pauvres en bourses, il faut le reconnaître, à la dix-neuvième année de notre existence ! Je n'ai cessé de le dire et je le proclamerai toujours : élargissons le cadre de ce domaine d'activité et, surtout, ne créons aucune division à l'intérieur même de l'Unesco, entre les bourses acceptables et celles qui ne le sont pas, entre les départements en mesure d'octroyer des bourses et les départements auxquels ce privilège n'est pas accordé, entre secteurs préférentiels et non préférentiels. Que ce soient les Etats membres, que ce soient les jeunes vocations qui décident, à chaque instant, des bourses qui leur sont les plus nécessaires et que l'Unesco soit heureuse d'accepter ces demandes, sans préférence ni discrimination, quel que soit le domaine qu'elles concernent. Quand nous pensons à ce qu'a été l'essor prodigieux du Japon au XIXe siècle, à ce qu'est l'admirable équipement technique de l'Inde de nos jours, nous

nous rendons compte que la multiplicité des bourses dans tous les secteurs a constitué le facteur décisif de cette double réussite.

2.20 Une importante innovation dans le Programme a soulevé, ici et là, des enthousiasmes ou des inquiétudes : il s'agit de la création d'une Division de philosophie. Pour ma part, je me réjouis de cette innovation. Le professeur Piaget, l'un des hommes les plus illustres qui ont fréquenté cette maison, disait un jour qu'il faudrait autour de nous des jardins, des arbres, des allées, pour y penser, pour y philosopher. Peut-on concevoir l'organisation de la science, de l'éducation, de la culture, sans philosophes, sans coordination, sans une sorte de réflexion continue sur les programmes et sur les tâches de l'Organisation ? Nous sommes heureux que cette Division soit créée. Nous espérons qu'elle se développera, non comme un organe académique voué aux discussions stériles, mais comme un organe consacré à de constantes consultations intérieures, aux jugements de valeur, aux analyses, et qu'ainsi une pensée humaniste universelle, au-delà du programme ordinaire, au-delà de l'assistance technique, au-delà des divisions éventuelles, permettra à l'Unesco d'assumer son rôle de conscience permanente de l'humanité.

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово последнему оратору, д-ру Мохамеду Эль Фаси, ректору университета имени Мохамеда V.

(3) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Mohammed El Fasi, recteur de l'Université Mohamed V.

4.1 M. M. EL FASI (Maroc). -

Monsieur le Président, c'est pour moi un agréable devoir de vous présenter les plus chaleureuses félicitations de la délégation marocaine pour l'unanimité qui s'est faite sur votre nom et qui vous a porté à la présidence de la treizième session de la Conférence générale. Les nombreuses années que nous avons passées avec vous au sein du Conseil exécutif nous ont appris à estimer votre science, votre sagesse et votre affabilité. Aussi nous félicitons-nous de pouvoir continuer à profiter de vos conseils et de votre expérience, pendant les deux années à venir.

4.2 Mesdames et Messieurs les délégués, permettez-moi de vous transmettre tout d'abord les voeux de Sa Majesté le Roi Hassan II pour le succès de nos travaux. La sollicitude qu'Elle témoigne à notre Organisation se manifeste non seulement par l'intérêt qu'Elle porte aux programmes que l'Unesco entreprend de réaliser dans notre pays - intérêt qui s'est traduit particulièrement, ces derniers temps, par la fondation à Tanger du Centre régional pour le développement, appelé à rendre les plus grands services aux jeunes Etats africains - mais aussi par ses deux visites à l'Organisation, en 1960 et en 1963.

4.3 Je voudrais, ensuite, vous soumettre quelques observations sur l'activité de l'Organisation. Il est certain que le point central du Programme de l'Unesco est l'aide au développement et, par suite, en premier lieu, aux deux facteurs essentiels du développement : l'éducation, dans son double sens d'instruction et de formation du caractère et du sens moral, et le développement des études et de la recherche scientifiques.

4.4 Pendant longtemps, les milieux financiers nationaux et internationaux, dans la hâte de voir se réaliser le progrès matériel de la civilisation moderne qui assure le bien-être, n'admettaient comme vraiment rentables que les investissements effectués dans les domaines économiques. Mais on est revenu heureusement, grâce aux efforts de l'Unesco et d'éminents éducateurs de tous les pays, à une appréciation plus juste de la valeur de l'éducation, à tous ses niveaux, comme facteur essentiel du développement. Je considère que c'est là une grande victoire de notre Organisation. Et c'est à nous, maintenant, de savoir tirer toutes les conséquences de ces heureuses dispositions. La treizième session de la Conférence générale doit marquer le début d'une ère nouvelle. Nous devons nous atteler à élaborer des programmes ambitieux, échelonnés sur le nombre d'années nécessaires, pour supprimer l'analphabétisme du monde, pour généraliser l'instruction et développer, dans tous les pays, la formation de

cadres supérieurs dans tous les domaines de la connaissance et des applications technologiques de la science.

4.5 Voilà la noble tâche qui nous attend dans nos pays respectifs et dans les instances internationales.

4.6 Mais, pour ce faire, nous avons besoin de moyens. D'où les tirer ? Sans spéculer sur les ressources qu'un désarmement souhaité par tous les peuples mettrait à la disposition des organisations internationales pour la réalisation de ces vastes programmes - ce désarmement n'est malheureusement pas pour tout de suite - je pense que le devoir des nations nanties, développées et industrialisées est de venir en aide aux autres. Et ceci, non seulement dans un élan de solidarité humaine, digne du niveau de civilisation atteint par ces nations, mais aussi dans leur intérêt propre.

4.7 Car le véritable malaise du monde réside dans cette différence flagrante de niveau de vie entre ceux qui ne craignent pas la faim, qui jouissent de tous les bienfaits de l'instruction, de l'hygiène, de l'aisance et de toutes les commodités de la vie, et les autres, qui sont plus ou moins dépourvus de tous ces éléments d'une vie digne et heureuse. C'est pourquoi nous voyons les penseurs et les guides éclairés des pays développés inciter leurs compatriotes et leurs gouvernants à se pencher sur ce problème de notre temps, le sous-développement, pour lui trouver les solutions les plus efficaces. Non seulement cette attitude s'impose sur le plan moral, mais il y a aussi un intérêt matériel à venir en aide aux pays sous-développés, aux pays pauvres, pour appeler les choses par leur nom. Car c'est dans les pays industrialisés et avancés dans la voie du progrès que se recrutent tous les experts, tous les techniciens, tous les enseignants, tous les conseillers mis à la disposition des pays en voie de développement. Et tous ces agents sont payés aussi bien au moyen des ressources de l'aide bilatérale ou internationale que par les budgets nationaux. Le montant des bourses octroyées aux étudiants, aussi bien par leurs pays respectifs que par les organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales, est dépensé souvent dans les pays où nombre d'universités, d'instituts et de grandes écoles peuvent répondre aux besoins en cadres des pays en voie de développement. Enfin, tout le matériel, aussi bien le matériel éducatif que celui qui est destiné au développement économique, provient de ces mêmes régions développées.

4.8 Donc, que ce soit sur le plan moral, qui a lui seul justifierait une intensification de l'aide au développement, ou sur le plan strictement matériel, le problème de l'assistance aux pays sous-développés doit être repensé d'une façon plus méthodique, mieux coordonnée et judicieusement adaptée aux besoins illimités du développement. Et c'est là que l'Unesco doit jouer un rôle primordial. Elle doit pouvoir être le centre d'où partent les initiatives et l'agent coordonnateur de cette noble tâche qu'assument avec une grande générosité de nombreux pays ayant la chance de pouvoir le faire parce que Dieu les a privilégiés et dotés de ressources naturelles intarissables, qu'ils ont su exploiter de façon profitable, par leur labeur et leur intelligence. Je pense que ces pays doivent faire confiance à l'Unesco et la charger de cette mission.

4.9 En ce qui concerne le budget de l'Unesco, on avance souvent comme une vérité indiscutable qu'il faut doter l'Organisation de ressources correspondant à ses possibilités. A mon sens, c'est une aberration. L'Unesco n'est pas une entité immuable, ayant des limites établies une fois pour toutes et destinée à ne jamais en sortir : c'est le contraire qui est vrai. Notre Organisation a été fondée pour atteindre des buts très nobles et très élevés et ses promoteurs se sont engagés à la doter des moyens nécessaires à la réalisation de ces buts. Il faut donc commencer par établir les programmes à même de répondre aux besoins du développement de l'éducation, de la science et de la culture, et évaluer ensuite les moyens nécessaires, en ressources financières et humaines, en tenant compte, évidemment, des priorités établies.

4.10 Je dois remarquer ici que ce n'est pas parce qu'elles ont une valeur intrinsèque que nous avons été conduits à donner ces priorités à l'éducation et à la science. Toutes les autres activités ont la même valeur dans l'absolu ; elles conditionnent même plus directement la réalisation des buts éthiques et spirituels de l'Unesco. Mais le besoin qu'éprouvent tous les pays d'atteindre un niveau élevé de civilisation matérielle qui aidera, à son tour, au développement culturel, nous incite à fournir le plus grand effort dans le domaine de l'instruction et dans celui de la science et de ses applications technologiques, car ce sont là les facteurs fondamentaux de tout développement.

4.11 Et, à ce propos, je dois déclarer que ceux qui préconisent l'institution d'un nouvel organisme pour la science me paraissent faire une confusion entre l'administration de la science et la recherche scientifique. Nous ne prétendons pas que l'Unesco doive se transformer en institut d'océanographie, d'hydrologie ou de physique nucléaire, de même qu'elle n'est pas un centre de recherches historiques, artistiques ou littéraires. Mais c'est elle qui est équipée pour l'étude des problèmes qui se posent, dans tous les pays, dans les domaines de l'enseignement et de la recherche scientifique. Je pense, d'ailleurs, que par les conférences qu'elle a organisées, les publications qu'elle a éditées, les programmes qu'elle a préparés pour les années à venir, elle a prouvé que son action est efficace et que ses possibilités sont à la hauteur des exigences du développement scientifique.

4.12 A ce propos, je voudrais attirer l'attention sur le danger qu'il y aurait à trop mettre l'accent sur les applications technologiques de la science, car cela pourrait nous faire négliger quelque peu la valeur théorique et intrinsèque de la science. Non que ces applications n'aient pas une valeur absolue, mais un enseignement technique n'a de valeur que s'il est appuyé sur une connaissance parfaite des sciences de base.

4.13 Après ces considérations générales, je voudrais émettre certaines observations sur quelques problèmes concrets du Programme. J'ai déjà dit, à la Commission du Programme, en présentant un projet de résolution sur l'offre généreuse du Gouvernement de Sa Majesté Impériale le Chanhichah d'Iran, appuyé par vingt et une délégations, toute l'importance de la Conférence mondiale sur l'alphabétisation que l'on propose de tenir à Téhéran. Je voudrais seulement souligner ici cet exemple magnifique de solidarité internationale donné par un pays en voie de développement. Puissent d'autres pays le suivre, pour conjuguer tous les efforts en vue de réaliser tous les buts de l'Unesco !

4.14 Dans le domaine de l'éducation, je pense qu'une des tâches les plus urgentes que doit assumer notre Organisation est l'étude du problème des équivalences de diplômes universitaires. En ces temps de vastes échanges entre les diverses universités du monde - que je considère, d'ailleurs, à plus d'un titre, comme une des plus heureuses caractéristiques de notre époque - il est absolument nécessaire de pouvoir évaluer les différents diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur. Sans cela, une anarchie préjudiciable au bon fonctionnement de l'administration universitaire risque de nuire à l'enseignement supérieur lui-même.

4.15 Il est aussi d'une importance capitale d'engager une action qui devrait être décisive pour la revalorisation de la fonction enseignante. Comme l'a si bien dit à cette tribune S. Exc. M. Fouchet, ministre de l'éducation nationale de la République française, ce n'est pas en traitant en parents pauvres ceux qui ont la charge d'éduquer les hommes de demain que nous pourrons attirer la jeunesse vers cette profession sur laquelle se fonde l'avenir de toutes les entreprises de l'Unesco.

4.16 A propos du Centre de formation des cadres supérieurs de l'enseignement dans les Etats arabes, je dois signaler une expérience qu'il a tentée l'été dernier au Maroc et qui a été couronnée d'un plein succès. Jusqu'ici, les Etats arabes envoyaient leurs fonctionnaires de l'éducation faire un stage d'un an ou de quelques mois au siège du Centre, à Beyrouth. Nous avons pensé qu'un stage d'un mois, effectué en dehors du siège, pourrait être plus fructueux, parce que de nombreux fonctionnaires du pays hôte pourraient en profiter. C'est ainsi que fut organisé un stage à Rabat, auquel ont participé des ressortissants de

tous les pays arabes et un grand nombre de fonctionnaires marocains. Je pense qu'il serait très utile de prévoir des stages de ce genre dans d'autres Etats arabes et même de généraliser cette méthode dans d'autres régions.

4.17 En ce qui concerne la nouvelle organisation des départements des sciences sociales et des activités culturelles, je pense que, bien qu'une harmonieuse collaboration soit souhaitable entre ces deux ordres d'activités, elles doivent avoir une autonomie propre. Les sciences de l'homme, relevant uniquement des activités culturelles, doivent pouvoir se développer dans le cadre qui correspond le mieux à leurs buts.

4.18 Enfin, il est certain qu'il n'appartient pas à l'Unesco d'imposer une éthique particulière aux Etats membres. Ce n'est d'ailleurs pas ainsi que l'on doit comprendre ce qu'a dit le Directeur général dans plusieurs documents - en particulier dans le document 13 C/4 - au sujet de l'action éthique de l'Unesco. Le Directeur général nous incite à ne pas nous cantonner dans l'établissement de programmes, l'envoi d'experts, l'octroi de bourses, la publication de livres et de périodiques, et dans les activités opérationnelles en général. Il souligne qu'il faut donner autant d'importance aux idées que l'Unesco a mission de faire triompher : son action doit se concentrer sur les graves déficiences qui entravent encore la marche de l'humanité vers une ère de paix définitive, d'entente et de fraternité. Il faut inculquer aux générations montantes l'amour de la paix, de la tolérance, de l'égalité des hommes entre eux, de la liberté des personnes et des peuples. C'est cela l'éthique de l'Unesco et c'est le succès de cette action qui lui vaudra l'honneur d'avoir conduit l'humanité vers la réalisation de sa noble destinée sur cette terre.

4.19 Monsieur le Président, l'expérience que nous venons de tenter, en orientant cette discussion générale vers une perspective d'avenir, me paraît avoir été très fructueuse. C'est pourquoi, en appuyant la suggestion que vient de faire S. Exc. le professeur Carneiro, en vue de la présentation d'un projet de résolution sur les questions de politique générale, je propose de ne pas considérer la discussion comme close tant que ce projet de résolution ne sera pas adopté.

4.20 Pour conclure, Monsieur le Président, puisque j'ai l'honneur de prendre la parole le dernier, dans le cadre de la discussion générale, permettez-moi de rendre au Directeur général un hommage très sincère pour le succès de son action, dû à son inlassable dévouement à l'Organisation, à son intelligence et à son dynamisme. C'est la chance de l'Unesco d'avoir trouvé, pour veiller à ses destinées au moment le plus critique de son évolution, l'homme le mieux préparé, par ses qualités propres et par sa longue expérience, pour mener l'Organisation vers la réalisation de son but suprême, le triomphe de la Paix.

REPLY BY THE DIRECTOR-GENERAL/REPONSE DU DIRECTEUR GENERAL/
RESPUESTA DEL DIRECTOR GENERAL/ОТВЕТ ГЕНЕРАЛЬНОГО ДИРЕКТОРА

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово Генеральному директору, г-ну Рене Маэ для ответа на различные вопросы, поднятые представителями отдельных делегаций в ходе свободной и весьма благотворной дискуссии, которую мы провели в последние дни. Прошу вас, г-н Маэ.

(5) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. René Maheu, directeur général, pour répondre aux questions qui ont été soulevées par les représentants des diverses délégations au cours de la libre et très utile discussion que nous avons eue ces derniers jours.

6.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, vous comprenez bien, j'espère, qu'il ne m'est pas possible, fût-ce dans une intervention prolongée, de répondre d'une manière adéquate aux très nombreux et très remarquables discours qui se sont succédé au cours de ce débat. D'avance, je vous demande donc votre indulgence.

6.2 Loin de moi l'ambition d'apporter une conclusion à un débat où 87 Etats membres ont fait connaître leurs points de vue. Quatre-vingt-quatorze discours ont été prononcés dans cette enceinte et 47 ministres de l'éducation ont pris la parole à cette tribune ; et le débat a embrassé, comme vous le savez, à la fois le passé - puisqu'il a porté sur les rapports du Directeur général sur l'année 1962, l'année 1963 et le premier semestre 1964 - mais aussi le proche avenir - à savoir les grandes lignes du Programme pour 1965-1966 - et même les perspectives d'avenir plus lointaines, que j'ai esquissées dans le document 13 C/4. Enfin, vous vous êtes penchés, Mesdames et Messieurs, sur le rapport du Conseil exécutif et sur les commentaires du Conseil sur mes rapports.

6.3 Je ne crois pas avoir jamais assisté, depuis que je participe aux travaux de l'Unesco, à un débat de cette envergure, de cette richesse et de cette qualité. Et je pense qu'avant toute chose, il faut remercier le Conseil exécutif de vous avoir proposé un canevas et de vous avoir engagés à procéder à une expérience.

6.4 Le canevas, ce sont justement les principales questions concernant le passé, le présent et l'avenir, que le Conseil exécutif lui-même, suivant les voeux de la Conférence générale, m'avait demandé de définir et de proposer à vos réflexions. L'expérience, c'est le fait de dialoguer entre vous, non pas sur vos réalisations et vos problèmes respectifs, mais sur la politique générale de l'Organisation, de manière qu'il soit possible de dégager des perspectives et des directives qui constituent le commencement d'une définition systématique de cette politique.

6.5 Comme les deux orateurs qui viennent de me précéder à cette tribune ce matin, S. Exc. M. Carneiro, chef de la délégation du Brésil, et S. Exc. M. El Fasi, au nom de la délégation du Maroc, je crois, en ce qui me concerne, que l'expérience a été réussie et fructueuse et qu'à condition de s'en tenir à l'essentiel, à condition de définir uniquement ce qui est apparu comme incontestable, il ne devrait pas être impossible de tirer, pour la première fois, une conclusion de ce débat sous la forme d'une résolution générale. J'ai entendu avec beaucoup de satisfaction et d'espoir l'annonce, faite par M. Carneiro et M. El Fasi, que certaines délégations avaient songé à présenter un texte à la Conférence générale dans ce sens, et je souhaite, Monsieur le Président, que dès demain le Bureau de la Conférence, comme il en a exprimé le souhait, puisse se pencher sur la question de procédure concernant la suite à donner à ce projet de résolution qui, en des termes très généreux, je le répète, s'efforcerait de dégager la conclusion de ce débat.

6.6 Mais, justement parce que je pense - et j'espère - que la Conférence générale elle-même, en recourant à la procédure parlementaire classique, c'est-à-dire à la présentation, à la discussion et à l'adoption d'une résolution, sera en mesure de tirer la conclusion de ce débat, j'estime que ce redoutable honneur ne m'appartient pas ce matin. Je voudrais donc seulement vous présenter, Mesdames et Messieurs, quelques remarques exprimant mes réactions personnelles du moment à certains points que je considère comme particulièrement importants et qui, selon moi, ont dominé le grand dialogue qu'a été ce débat constructif.

6.7 Ce faisant, Monsieur le Président, je laisserai de côté, si vous le voulez bien, toutes les remarques, suggestions et propositions mêmes traitant de points qui font, à l'heure actuelle, l'objet de discussions au sein de la Commission du programme ou de la Commission administrative. Donc, toutes les remarques, souvent très importantes, qui ont été faites par les délégations soit sur le Programme, soit sur l'administration, permettez-moi de ne pas en parler, parce que c'est dans le cadre des commissions compétentes que nous aurons, mes représentants ou moi-même, l'occasion de faire connaître notre position. Ici, je voudrais simplement me concentrer sur les points saillants de la politique générale, sur ce qui domine et commande à la fois le Programme - c'est-à-dire la détermination des objectifs - et l'administration - c'est-à-dire l'ajustement des voies et des moyens.

6.8 Le premier point dont je voudrais traiter, c'est la mutation de l'Unesco qui résulte du développement de l'action opérationnelle. Comme vous le savez, c'est un des points sur

lesquels j'avais attiré tout particulièrement l'attention des Etats membres, et je suis heureux que tant de délégations s'y soient référées et qu'un accord unanime se soit réalisé pour reconnaître qu'en effet une véritable transformation - une mutation, au sens presque biologique du terme - est en train de s'opérer.

6.9 Seulement, si un accord unanime peut être enregistré sur ce point, il me paraît qu'il y a encore certains malentendus, voire certains désaccords, sur l'interprétation à donner du sens de cette action opérationnelle, de ses effets et, par suite, de la signification de la mutation elle-même. Je m'explique. Ici, je me permettrai de m'adresser aux fondateurs de l'Unesco. Car, s'agissant de la mutation d'une Organisation qui est leur enfant, je comprends très bien que ces parents aient des mouvements divers devant cette adolescence qui est en train de se développer sous leurs yeux.

6.10 Cette action en faveur du développement, cette action opérationnelle, certains l'interprètent comme une transformation radicale de l'Unesco, qui n'est pas seulement une transformation, mais une réorientation de son action. L'autre jour, S. Exc. le sénateur Benton parlait d'une réorientation à 180° - ce qui laisserait entendre que, dans l'esprit de certains, la direction suivie par l'Unesco d'aujourd'hui est diamétralement opposée à celle de l'Unesco d'hier. Et cela se retrouve dans certains regrets, dans certaines nostalgies, dans la crainte exprimée par quelques délégations que le développement de l'action opérationnelle ne s'effectue au détriment soit de l'action intellectuelle, soit de l'action éthique, soit de ces deux formes d'action qui avaient incontestablement caractérisé les préoccupations premières et primordiales des fondateurs de l'Unesco. Ces craintes, ces regrets, je les trouve, par exemple - exprimés d'ailleurs avec beaucoup de délicatesse - dans les déclarations des chefs de la délégation française, de la délégation roumaine et de la délégation finlandaise.

6.11 D'autres délégués, toujours parmi les fondateurs, sont d'accord sur le fait qu'il y a une réorientation de l'Unesco, mais pensent que la nouvelle orientation est bonne, et ils s'engagent allègrement dans cette voie nouvelle, paraissant parfois prêts à faire bon marché de l'orientation d'autrefois. C'est ainsi qu'en interprétant - et peut-être même en déformant son intervention - j'ai entendu S. Exc. Lord Bowden, chef de la délégation du Royaume-Uni, nous annoncer avec une grande satisfaction que, pour suivre l'Unesco dans cette voie nouvelle du développement de l'action opérationnelle, son Gouvernement avait pris des dispositions internes toutes différentes de celles qui étaient adoptées jusque-là. Comme vous le pensez bien, le Directeur général n'a pas à se prononcer sur les dispositions internes que les gouvernements prennent pour s'occuper des affaires de l'Unesco, et ce n'est pas cela que je veux commenter. Mais l'esprit de cette déclaration m'a donné à penser que, tandis que, par exemple, la France regrettait un peu l'Unesco d'hier, le Royaume-Uni, au contraire, était tellement heureux de l'Unesco d'aujourd'hui qu'il en oubliait un peu l'Unesco d'hier.

6.12 Or, je voudrais dire - je m'excuse du schématisme de ces caractérisations - à tous ceux qui se sont exprimés dans ce sens que telle n'est pas ma conception de la mutation de l'Unesco qui résulte du développement de l'action opérationnelle. Je voudrais leur dire - et je voudrais être aussi persuasif que possible - que, pour moi, le développement de l'action opérationnelle transforme assurément l'Unesco, en ce sens qu'il lui donne des responsabilités accrues et même une dimension nouvelle - ce qui est une différence de qualité - mais qu'il ne supprime rien de ce que l'Unesco était déjà, et ne diminue rien de ce que l'Unesco devait et doit faire.

6.13 La mutation dont il s'agit est une mutation par addition, par adjonction, par épanouissement, mais ce n'est pas, à mon avis, une mutation qui implique, en quoi que ce soit, un renoncement ou une diminution. Si l'Unesco d'aujourd'hui n'est pas l'Unesco d'hier - ce qui est vrai - et si cette transformation résulte du fait même du développement de l'action opérationnelle - ce qui est également vrai - cela ne veut pas dire que l'Unesco d'aujourd'hui

renonce à quoi que ce soit de ce qu'elle était, de ce qu'elle voulait, hier. Cela signifie qu'elle veut quelque chose de plus et qu'elle veut les deux à la fois.

6.14 Par conséquent, soit qu'on se réjouisse de l'action opérationnelle, soit qu'on la regrette, je vous supplie, Mesdames et Messieurs, de considérer que rien du passé n'est renié et que l'on n'en abandonne absolument rien. Et - m'adressant une dernière fois aux fondateurs - je voudrais dire que le discours où j'ai trouvé la compréhension la plus juste de ma pensée - sans prétendre, pour autant, que ma pensée soit la vérité - est le très remarquable discours du chef de la délégation des Pays-Bas, qui a parfaitement montré que l'action opérationnelle était une dimension nouvelle qui s'ajoutait, par intégration, aux programmes déjà établis, aux fonctions déjà exercées, et qu'il ne s'agissait pas d'un choix entre deux voies. Il ne s'agit pas de choisir entre l'intellectuel et l'opérationnel ; il s'agit, pour l'Unesco, d'avoir l'un et l'autre en ce moment et le problème est justement, voulant l'un et l'autre, non pas de les avoir par juxtaposition, l'un après l'autre, l'un d'un côté et l'autre de l'autre, mais de les avoir par une intégration dont je voudrais dire à S. Exc. M. Carneiro que, bien sûr, elle est délicate, difficile, et qu'en ces matières, il faut procéder avec souplesse et discernement, mais que la nécessité fondamentale et générale m'en paraît absolue.

6.15 Et ici, comment n'attirerais-je pas l'attention de la Conférence générale sur une constatation que j'ai faite et dont je dois dire qu'elle m'a profondément ému et qu'elle m'a profondément confirmé dans mes convictions ? Il s'agit de l'attitude des pays qui - pour cause - n'étaient pas parmi les fondateurs de l'Unesco, mais qui sont venus se joindre à elle dès que la liberté leur a été rendue et qui mettent toute leur foi en elle. Bien que je n'aie malheureusement pas pu, comme vous le savez, écouter tous les discours - car, parfois, j'ai dû assister ou participer à d'autres discussions en commission - je les ai tous lus et ils m'ont été fidèlement analysés par mes excellents collaborateurs. Or, il y a un fait remarquable qui s'est produit ici et que je voudrais mettre en lumière parce que, peut-être, la pluralité des interventions n'a pas permis à tout le monde d'en prendre conscience autant que nous avons pu le faire, à la Présidence et au Secrétariat. C'est le fait suivant : il n'y a pas un pays en voie de développement, c'est-à-dire un de ces pays auxquels est destinée l'action opérationnelle, un de ces pays dont l'entrée à l'Unesco est justement la cause politique de cette transformation de l'Unesco par addition, par adjonction, il n'y en a pas un qui n'ait souligné la nécessité de l'action intellectuelle comme base de l'action opérationnelle, pas un qui n'ait souligné le caractère éthique de l'action opérationnelle.

6.16 Voilà ce que je voulais dire en toute sincérité aux fondateurs de l'Unesco. Qu'ils relisent les déclarations de ceux pour qui est entreprise cette action opérationnelle. Il n'y en as pas un qui ait dit : "l'action opérationnelle doit être développée aux dépens du reste". Ils ont tous dit le contraire, et je souhaite que, désormais, devant ce témoignage extrêmement remarquable et très net dont je vais donner quelques exemples parmi beaucoup d'autres, les inquiétudes, les réticences, les regrets de ceux qui ont fait l'Unesco et qui demeurent ses principaux soutiens soient complètement dissipés.

6.17 Rappelez-vous, Mesdames et Messieurs, ce qui a été dit. Les justifications ont pu varier, mais tous les pays en voie de développement qui se sont exprimés sur ce point ont dit : "Pour nous, l'action opérationnelle présuppose la coopération intellectuelle et elle n'a de sens qu'en débouchant sur l'éthique". Rappelez-vous ce que disait le délégué de Trinité et Tobago. Il disait - et je ne citerai qu'une phrase : "Ce n'est pas pour recevoir de l'aide que l'Etat de Trinité et Tobago est devenu Membre de l'Unesco, mais pour s'assurer que le développement culturel du pays se ferait dans un contexte universel et non pas d'une manière isolée". Que signifie cette déclaration si nette et si noble, si ce n'est que l'aide de l'Unesco est précieuse à l'Etat de Trinité et Tobago, non pas par son contenu pratique, non pas par son efficacité concrète, mais par quelque chose qui n'est ni pratique, ni concret, et qui est l'universel ? Ce que l'Unesco apporte, en aidant l'Etat de Trinité et Tobago, c'est plus qu'une aide : c'est qu'elle restitue Trinité et Tobago au monde. Et cela, seule une organisation mondiale peut le faire. Il ne s'agit pas, ici, de pragmatisme, il s'agit

essentiellement d'une certaine approche intellectuelle, d'une certaine vocation éthique. Voilà un témoignage qui est extrêmement net.

6.18 Que disait, d'autre part, le représentant de la République démocratique du Congo ? Il disait - et songeons à la situation où se développe l'aide de l'Unesco à ce pays depuis 1960 - "L'Unesco, conformément à l'idéal qu'elle s'est défini, a mis à notre disposition non seulement un outil, mais également un esprit qui nous a aidés à chercher notre âme et nos valeurs propres". Aucun pays d'Afrique, aucun pays au monde n'a reçu une aide pratique aussi importante dans des conditions aussi difficiles que le pays qui s'exprime en ces termes. Et ce pays vous dit : quelles que soient l'importance et l'utilité de cette aide, ce n'est pas l'outil qui nous intéresse, c'est l'esprit. Là aussi, vous avez un témoignage qui vous montre qu'il ne faut pas établir une antithèse entre l'opérationnel et l'intellectuel et qu'en tout cas ce ne sont pas les bénéficiaires et les partenaires de l'action opérationnelle qui comprennent ainsi cette nouvelle dimension de l'oeuvre de l'Unesco, dans laquelle ils voient, au contraire, quelque chose de beaucoup plus important que son contenu pratique et qui lui donne son sens.

6.19 Je pourrais citer aussi bien d'autres discours très remarquables, mais je n'établis pas un palmarès, je donne simplement des exemples et je voudrais, en les mettant côte à côte, dégager une constatation. Je pourrais citer le remarquable discours de S. Exc. le Ministre de l'éducation de Sierra Leone, qui a dit que ce que l'Unesco apportait, c'était l'intégration dans un système de solidarité mondiale dans un système humain et que, grâce à elle, on ne se sentait plus isolé.

6.20 Je pourrais également citer le discours de S. Exc. le Ministre de la recherche scientifique d'Indonésie qui, faisant allusion à certaines de mes déclarations, a dit que l'aide de l'Unesco permettait de réaliser les bases objectives du développement et, par suite, de créer les conditions mêmes de ce développement endogène, que je considère comme la définition même de l'indépendance véritable. Et tous ceux qui attachent du prix à ce mot "indépendance" l'ont confirmé ici.

6.21 Je pourrais encore citer la déclaration de S. Exc. le Ministre de l'éducation du Mali qui, faisant référence à ce que j'ai appelé "l'humanisme du développement", a dit que ce qu'il y avait d'important dans l'aide de l'Unesco au développement, c'était son contenu humaniste.

6.22 Je pourrais rappeler, enfin, ce que S. Exc. M. Nwachuku, ministre de l'éducation de la Nigeria, a déclaré, à savoir que l'aide au développement est à la racine même de la coopération intellectuelle internationale, que limiter cette coopération aux pays développés procède de conceptions du XVIIIe siècle et que, si l'on ne pratique pas l'aide au développement - c'est-à-dire si l'on ne permet pas aux nouveaux pays du XXe siècle de participer à ce système de coopération intellectuelle internationale - celle-ci ne saurait s'élargir aux dimensions universelles de l'humanité, qu'il est de la vocation de l'Unesco d'atteindre.

6.23 Sans insister davantage et sans poursuivre ces citations - combien d'autres aurais-je à ajouter ! - j'enregistre avec satisfaction - et je crois que la Conférence le fera également - que les pays qui sont les bénéficiaires ou les partenaires de l'action opérationnelle ont parfaitement compris ce que cette action représente. Ils ont compris qu'il ne s'agissait pas de choisir entre les deux termes d'une alternative, de renoncer à ce qui avait été jusqu'ici et qui reste la raison d'être de l'Unesco - à savoir, d'une part, la coopération intellectuelle, qui constitue la base de toutes les activités de l'Organisation et, d'autre part, la vocation éthique qui en est la fin. L'action opérationnelle s'inscrit entre l'une et l'autre, comme l'exigence pratique nécessaire pour que l'une et l'autre, compte tenu des très grandes inégalités du monde que nous connaissons, soient universelles.

6.24 Après avoir parlé de ce point que je tiens pour essentiel et fondamental, je voudrais brièvement m'expliquer sur deux questions connexes.

6.25 La première est l'intégration des ressources extrabudgétaires dans le programme de l'Unesco. J'ai eu la profonde satisfaction de voir que la très grande majorité des délégations me suivent sur ce point : tout en reconnaissant - comme l'a souligné S. Exc. M. Carneiro - que les conditions ne sont pas les mêmes, elles estiment qu'il est nécessaire que cette intégration s'opère si l'on veut avoir une Unesco qui soit vraiment une. Je regrette, cependant, que le délégué du Canada n'ait pas pensé pouvoir complètement me suivre dans ce qui, pour moi, ressort à l'évidence de mon expérience administrative quotidienne, à savoir que l'accroissement des ressources de l'Assistance technique et du Fonds spécial entraîne et exige un accroissement, non pas identique ou égal, mais proportionnel, du budget ordinaire, justement pour assurer cette intégration. Sans qu'il soit question, pour moi, de poursuivre le dialogue à cette tribune - et bien que je sois prêt à le faire, même de l'autre côté de l'Atlantique - je voudrais prier le délégué du Canada de bien réfléchir à ce point, qui est capital pour notre politique administrative et budgétaire : la plupart de nos échecs ou de nos insuffisances sont venus, et viennent encore, du fait qu'il n'y a pas d'infrastructure ou d'encadrement intellectuel suffisant de l'opérationnel.

6.26 C'est à vous, Mesdames et Messieurs les représentants des Etats qui financent le budget ordinaire et le budget extraordinaire, qu'il appartient d'établir une proportion entre l'un et l'autre budget. Mais, dites-vous bien que, plus nos responsabilités opérationnelles augmentent par suite de l'accroissement des ressources extrabudgétaires, plus nous sommes obligés de développer le programme ordinaire si nous voulons réaliser l'intégration dont je parlais tout à l'heure et atteindre à l'efficacité pratique ainsi qu'à cette qualité dont tant d'orateurs, notamment S. Exc. le sénateur Benton, ont si justement souligné l'importance. Par conséquent, il nous faudra aussi augmenter les crédits du programme ordinaire.

6.27 Mais la solution, ici aucun Secrétariat international ne saurait la détenir : ce sont les gouvernements qui doivent ajuster, harmoniser la répartition de leurs générosités suivant les deux canaux. Et, à ce propos, je voudrais remercier S. Exc. M. Rolf Lahr, chef de la délégation de la République fédérale d'Allemagne, et S. Exc. Sir Ronald Walker, chef de la délégation de l'Australie, qui ont souligné cette nécessité d'intégrer les ressources dans un même programme et la responsabilité qui, par suite, incombe aux pays qui sont à l'origine des deux sources de fonds d'établir une sorte d'équilibre que les organisations internationales considérées ne peuvent absolument pas réaliser par leur seule détermination autonome.

6.28 La seconde question connexe que je voudrais aborder me paraît tout aussi importante : c'est la question des relations entre l'aide opérationnelle multilatérale et l'aide bilatérale. Et je suis heureux que de nombreux orateurs se soient exprimés sur ce point, que j'avais certes évoqué mais que je n'avais pas cru devoir développer en raison des implications politiques délicates qu'il présente. Il faut bien regarder ce problème en face, car il est probable que, dans deux ans, ce sera l'un des grands problèmes que les Etats membres, d'une part, et l'Organisation, d'autre part, auront à débattre. Mais il est bon que, dans cette discussion, on l'ait dès maintenant évoqué, et que des points de vue aient été exposés, afin que la réflexion se poursuive et que, dans deux ans peut-être, de nouveaux progrès soient réalisés. Car il est une constatation que je veux enregistrer ici : en devenant opérationnelle, il est bien certain que l'Unesco est entrée - disons les choses comme elles sont - en concurrence avec les programmes bilatéraux.

6.29 Tant que l'Unesco s'acquittait uniquement de ses responsabilités en matière de coopération intellectuelle internationale ou s'occupait de la promotion de certaines idées morales ou de certains idéaux, elle était sur le plan des idées platoniciennes ou des idées scientifiques, elle n'était absolument pas sur celui des activités concrètes très précises des Etats et, en particulier, de leurs programmes d'aide. Mais, en devenant opérationnelle, elle se trouve placée par la force des choses, qu'elle le veuille ou non, sur le même plan que celui où opèrent d'autres programmes, de type bilatéral. Or, quand on est voisin, si l'on ne fait pas très attention, on peut entrer en compétition. A mon sens, beaucoup de

malentendus, de réticences ou d'inquiétudes, pour employer des termes dont on s'est servi à mon égard, viennent de là. Et je crois que nous ne serions pas honnêtes, les uns et les autres, si nous ne regardions pas les choses en face.

6.30 C'est pour cela que je me réjouis profondément de ce que tant de délégations - et, parmi elles, celles de la France et des Etats-Unis, deux pays qui administrent des programmes d'aide bilatérale considérables - se soient prononcées pour la coordination des programmes bilatéraux et multilatéraux. Je crois que là est le vrai problème, et je crois que c'est là une nécessité : il faudra que des efforts soient faits des deux côtés dans les années à venir, pour arriver à cette harmonisation. Non seulement parce qu'on évitera ainsi de gaspiller de l'argent et des hommes - puisqu'en définitive l'argent, comme la plupart des hommes et du matériel, vient toujours des mêmes sources, non seulement pour des raisons administratives et pratiques, mais aussi, je crois, pour des raisons beaucoup plus profondes, pour des raisons politiques.

6.31 Il n'est en effet ni possible ni concevable qu'une organisation entre en compétition avec certains de ses Etats membres, sans qu'il en résulte un malaise, avoué ou non, dissimulé ou non, qu'il est indispensable de dissiper ; et je puis assurer toutes les parties intéressées que je ferai tout mon possible, en ce qui me concerne, pour faciliter l'harmonisation nécessaire.

6.32 D'ailleurs, ici encore, *reportons-nous aux points de vue exprimés par les partenaires* et les bénéficiaires des programmes opérationnels, multilatéraux ou bilatéraux. Il n'y en a pas un seul qui, à cette tribune, ne nous ait dit qu'il souhaitait cette harmonisation. Car les bénéficiaires de ces programmes sont les premiers à souffrir d'une concurrence involontaire ou volontaire, les premiers à être choqués du gaspillage de l'aide, les premiers à être paralysés par la multiplicité d'offres, de systèmes, de conditions et de procédures d'assistance et les premiers à comprendre que, si l'on veut les aider, il faut d'abord *mettre de l'ordre dans les différents modes d'aide.*

6.33 Par conséquent, puisque l'Organisation ne peut pas se permettre d'entrer en concurrence avec certains de ses membres et puisque les intéressés sont ceux qui souhaitent le plus cette harmonisation, il faut harmoniser l'aide bilatérale et l'aide multilatérale : c'est une exigence politique majeure. Comment ? Ne me le demandez pas, surtout aujourd'hui. Mais je pense qu'il y a des formules nombreuses, souples, capables de répondre à la diversité des situations. Et, à ce propos, je voudrais remercier tout particulièrement S. Exc. M. Lund, chef de la délégation de la Suède, et S. Exc. M. Lahr, chef de la délégation de la République fédérale d'Allemagne, des déclarations qu'ils ont faites.

6.34 Ils se sont référés chacun à des types de solutions différents, mais également intéressants. La Suède, vous le savez, Mesdames, Messieurs, a eu la générosité de faire passer par le canal de l'Unesco une partie de l'aide qu'elle destinait à certains pays africains, notamment dans le domaine de l'éducation des femmes. Et j'ai enregistré avec beaucoup de joie la satisfaction que le chef de la délégation suédoise a exprimée quant à la manière dont le Secrétariat de l'Unesco avait su donner suite à une proposition d'un type tout à fait nouveau et dont il avait exécuté le programme élaboré à cette fin. Voilà donc une formule qui peut être appliquée, et je prends acte, avec une grande satisfaction, de la déclaration du chef de la délégation de la Suède.

6.35 Les formules auxquelles S. Exc. M. Lahr a fait allusion sont d'un autre ordre. A la différence de la formule suédoise, elles ne consistent pas à faire passer par le canal de l'Unesco une partie de l'aide qui pourrait être fournie à titre bilatéral, mais à situer l'aide bilatérale dans le prolongement d'un programme multilatéral ou à la faire rentrer comme une contribution à la réalisation élargie de ce programme. Dans ce cas, l'aide demeure bilatérale - et c'est ce qui distingue cette formule de la formule suédoise - mais elle est reliée à l'action internationale, sur laquelle elle s'articule ou à laquelle parfois elle s'intègre. C'est, à mon sens, une formule extrêmement intéressante, qui mérite d'être expérimentée et j'espère, si l'expérience est fructueuse, que d'autres pays s'en inspireront.

car je crois savoir que rien ne ferait plus plaisir à de nombreux pays en voie de développement qui bénéficient des deux types d'aide.

6.36 Enfin et surtout, pour en finir avec ce point, je voudrais me référer à la déclaration de S. Exc. le Ministre de l'éducation du Mali, qui a insisté sur la nécessité d'une coopération entre l'aide multilatérale et l'aide bilatérale et sur l'utilité que présenterait la définition d'une "éthique de l'aide". Il faut que l'aide ne soit pas simplement un transfert de secours, il faut qu'elle dépasse son caractère et ses dimensions pragmatiques, qu'elle ait cette signification morale dont je parlais tout à l'heure, et qui est la mission de l'aide multilatérale. Aucune aide bilatérale - je m'en excuse vivement auprès de celles des grandes puissances qui font preuve à ce titre de tant de générosité - aucune aide bilatérale ne peut avoir cette dimension éthique, pour la bonne raison que l'aide bilatérale, qu'on le veuille ou non, que ce soit en apparence sinon en réalité, est liée à une politique de prestige ou de puissance, tandis que l'aide multilatérale est complètement désintéressée, comme le rappelait S. Exc. le Ministre de l'éducation du Viêt-nam. Et c'est pourquoi elle seule peut apporter cet élément éthique, sans lequel l'aide n'est pas complètement ce qu'elle doit être.

6.37 Voilà, Monsieur le Président, ce que je voulais dire sur l'ensemble des questions qui sont probablement les plus générales, les plus fondamentales. Si j'ai parlé avec une grande franchise, j'espère n'avoir heurté personne et j'espère surtout avoir montré que je suis vraiment à la disposition de tous pour arriver à des formules d'harmonisation, de conciliation et de regroupement.

6.38 Je voudrais maintenant passer à des questions qui, tout en ayant trait à la politique générale, ont peut-être un caractère moins général que les précédentes. Le deuxième chapitre que je voudrais ouvrir est celui de la concentration du Programme et des priorités. En ce qui concerne la concentration, qui avait fait l'objet de tant de discussions au cours des précédentes sessions de la Conférence générale, j'ai été très heureux et très satisfait de pouvoir enregistrer un accord général sur les remarques sur j'avais présentées à ce sujet et aussi sur la manière dont je m'efforce de les appliquer. Mes remarques portaient, comme vous le savez, sur la nécessité de pratiquer la sélectivité pour assurer la qualité et, sur ce point, S. Exc. le sénateur Benton a dit des choses excellentes, qui montrent que, en cela du moins, nous sommes tout à fait d'accord.

6.39 J'ai pris acte avec beaucoup de satisfaction du fait que l'autre principe que j'avais avancé, qui est non pas simplement de choisir, mais, une fois que l'on a choisi, d'intégrer, d'établir une synthèse et une convergence entre les divers éléments choisis, avait été reconnu. Donc, les deux principes de la concentration du Programme sont maintenant clairs dans l'esprit de tous : sélectivité pour assurer la qualité et synthèse pour assurer la convergence et, si possible, l'intégration.

6.40 Je pense que, d'une manière générale, on n'a pas été trop insatisfait de la manière dont je me suis efforcé d'appliquer ces principes car, bien entendu, il est beaucoup plus difficile de les appliquer que de les définir. Et, à ce point de vue, je voudrais exprimer de vifs remerciements à S. Exc. Sir Ronald Walker, qui a parlé au nom de l'Australie, à M. Tveteras, qui a parlé au nom de la Norvège et à S. Exc. M. Tschudi, qui a parlé au nom de la Suisse. Je considère les déclarations qu'ils ont faites à cet égard comme très importantes pour le Secrétariat et je suis sûr qu'elles nous aideront dans l'élaboration du prochain Programme.

6.41 Il est vrai que d'autres délégations ont formulé des critiques - et Dieu sait combien je suis conscient du fait que nous n'avons pas atteint la perfection sur ce point ! C'est ainsi que j'ai écouté avec beaucoup d'attention les remarques critiques de S. Exc. M. Romanovski, chef de la délégation de l'Union soviétique, qui a regretté qu'en dépit de progrès certains, il y ait encore des projets marginaux dans le programme de l'Unesco. Je voudrais lui dire que je suis d'accord avec lui. Je pense qu'il y a, en effet, encore trop de petits

projets marginaux dans le Programme. Mais je le supplie de me croire si je lui dis qu'il est très difficile de déterminer les projets marginaux car, tous les pays ne placent malheureusement pas le centre au même point, la marge est une notion relative. C'est ainsi que les deux exemples qu'il a cités me paraissent, assurément, des exemples de petits projets, auxquels on peut donc reprocher d'avoir un impact limité, mais, personnellement, je ne les considérerais pas comme des projets marginaux dans la mesure où ils se situent dans des zones prioritaires, donc centrales. Peut-être sont-ils mauvais en tant que projets, peut-être ne bénéficient-ils pas d'assez de ressources, mais qu'ils soient marginaux, cela ne m'apparaît pas, du moins comme une évidence.

6.42 Sans vouloir prolonger la discussion, je tiens cependant à m'arrêter sur ce point pour illustrer la difficulté qu'il y a, une fois qu'on est d'accord sur les principes, à les appliquer dans le détail. M. Romanovski a donné, comme exemple de projet marginal, l'étude des systèmes juridiques dans les pays qui ont récemment acquis leur indépendance, et qui, autrefois, étaient soumis à des régimes coloniaux relevant de systèmes juridiques différents. Or tous ceux qui ont voyagé en Afrique et qui passent d'un pays de langue française à un pays de langue anglaise savent très bien qu'en franchissant la frontière, on passe non seulement d'une langue à une autre, mais d'un système juridique à un autre ! Et je ne pense pas que, pour les Africains qui sont si soucieux de faire progresser l'unité continentale, ce soit là un problème marginal! Je crois, au contraire, qu'ils ne trouvent là une difficulté considérable car la diversité des structures et des régimes juridiques est pour l'unité africaine un obstacle aussi important que la diversité des langues. Par conséquent, je ne considère pas ce projet comme marginal mais comme un projet qui s'inscrit dans la perspective de ces activités d'aide aux pays ayant récemment acquis leur indépendance, que la délégation soviétique considère, avec raison, comme un secteur prioritaire du Programme de l'Unesco. Et il en est de même pour l'autre exemple auquel s'est référé le représentant de l'Union soviétique, mais sur lequel je ne veux pas m'attarder pour ne pas prolonger indûment cette trop longue intervention.

6.43 A la question de la concentration du Programme est liée la question des priorités. Et, sur ce point aussi, il y a une constatation que l'on peut faire, et que l'on doit enregistrer avec beaucoup de satisfaction : tout le monde a été d'accord pour donner les priorités requises à l'éducation et aux sciences exactes et naturelles. Pas une voix ne s'est élevée contre ces priorités. Et tout le monde, aussi, a compris qu'il s'agit là de degrés d'urgence et non pas de degrés d'importance. Il s'agit non pas de hiérarchiser, d'une manière absolue, des domaines d'activité, mais de déterminer des urgences dans l'action concernant ces domaines.

6.44 Cependant, de nombreux orateurs - trop nombreux pour que je puisse les nommer - ont regretté la stabilisation proposée dans les autres secteurs, notamment dans les secteurs des sciences sociales, des sciences humaines et des activités culturelles. Tel a été le cas, en particulier, du délégué des Pays-Bas. Mais, à ce propos, je voudrais dire - et je suis heureux d'avoir eu l'appui de certaines délégations, comme celles, notamment, de l'Australie et des Etats-Unis d'Amérique - que cela me paraît contradictoire ! On ne peut pas être unanimement pour les priorités, c'est-à-dir pour un déséquilibre du point de vue de l'urgence, et en même temps regretter la stabilisation. Car, comme on l'a dit - et cela semble évident - si tout est prioritaire, il n'y a plus de priorité ! Je sais bien que les regrets peuvent être une manière sentimentale de dire oui, mais il faut bien comprendre, du point de vue politique, que priorité signifie option et que, par conséquent, dire "oui" aux priorités accordées à l'éducation et aux sciences exactes et naturelles, c'est aussi dire oui à la stabilisation dans les autres domaines - ou bien c'est se condamner à des contradictions auxquelles, personnellement, je me refuse.

6.45 De plus - et ceci est une remarque à laquelle je tiens beaucoup car nous la retrouverons dans deux ans - il faut bien se rendre compte, comme S. Exc. Sir Ronald Walker l'a fort bien dit, que les options que l'Unesco a faites en 1960 pour l'éducation, et qu'elle est en train de faire à l'heure actuelle pour les sciences exactes et naturelles, impliquent des orientations qui vont se prolonger pendant des années. Ce n'est pas en deux ans, en quatre

ans, en six ans, qu'on peut mener à bien les politiques ainsi adoptées. Ne croyez donc pas, Mesdames, Messieurs, que le prochain budget sera un budget où l'on oubliera complètement les priorités de 1960 et de 1964. Ne nous imaginons pas que la priorité donnée à l'éducation vaut pour six ans et la priorité donnée à la science pour deux ans ! L'action à long terme de l'Unesco, l'immensité des problèmes qui se posent dans ces domaines, font que votre option implique une orientation qui vaut pour des années. En réalité, choisir en 1960 et en 1964 des priorités pour l'éducation et pour la science, c'est accepter, pour une longue durée, le déséquilibre actuel ; et si l'on peut prendre plus tard des mesures compensatoires, il ne pourra s'agir que de correctifs, qui ne seront jamais que des correctifs partiels. Ou bien alors, si l'on croit qu'il s'agit simplement d'une sinusoïde correspondant à l'évolution annuelle des crédits affectés à tel ou tel département, il y a un malentendu total sur la priorité. Mais je ne crois pas que l'on puisse comprendre la priorité de la manière que je viens de dire.

6.46 Monsieur le Président, ainsi que je vous l'ai dit, après avoir parlé de ces problèmes de politique générale - le premier concernant la mutation résultant de l'action opérationnelle et le second concernant les options qui déterminent l'économie générale du Programme, à savoir concentration et priorités - je ne parlerai plus du contenu du Programme ; outre que je n'en ai pas le temps, ce contenu fait actuellement l'objet des discussions de la commission compétente, et vous serez saisis des résultats des travaux de cette commission lorsque son rapport vous sera présenté.

6.47 Je voudrais simplement me féliciter, en deux mots, des décisions que la Commission a déjà prises, à l'heure actuelle, sur une partie du Programme concernant le chapitre de l'éducation.

6.48 D'abord la planification, comme vous l'avez vous-même, Monsieur le Président, déclaré en séance plénière, est bien le secteur fondamental et prioritaire de l'action de l'Unesco dans le domaine de l'éducation - et je crois que c'est un exemple qui illustre très bien la qualité particulière de l'aide multilatérale.

6.49 Il en est de même de l'autre domaine sur lequel la Commission s'est déjà prononcée : l'alphabétisation. Au terme de la journée de vendredi, tout entière consacrée à ce problème, la Commission a adopté une décision que je crois historique. Ce matin, S. Exc. M. Carneiro a rappelé que ce n'était certes pas la première fois que l'Unesco s'était penchée sur le problème de l'alphabétisation et que, toujours, on avait buté sur l'insuffisance des ressources, sur la tragique disproportion entre le caractère limité des ressources dont nous pouvons disposer et l'ampleur du problème qui nous occupe. A cet égard, je lui donne bien volontiers acte du fait que les données du problème n'ont pas fondamentalement changé, et qu'il y a toujours une tragique disproportion entre les ressources dont disposent les institutions internationales et les besoins en rapport avec ce problème, qui devrait être prioritaire et qui a été reconnu comme prioritaire par l'Assemblée générale des Nations Unies elle-même.

6.50 Cependant, je prie très instamment M. Carneiro de faire la différence entre le programme expérimental qui est maintenant proposé à la Conférence générale et que la Commission a adopté par acclamations, à l'unanimité, vendredi dans la nuit, après un débat auquel 52 délégations ont participé, et les velléités de l'Organisation au cours de ses premières années, à l'égard de ce problème. A l'heure actuelle, la Conférence générale se trouve devant un programme dont on peut regretter les faibles proportions relatives, mais qui est quand même un programme substantiel, soigneusement étudié, et concret. Et l'on minimiserait, je crois, la décision que la Commission a prise et que la Conférence, je l'espère, ratifiera, en comparant ce programme expérimental à certains pseudo-programmes, dont, dans les temps anciens, il a été question à l'Unesco.

6.51 D'autre part, je voudrais dire que ce programme expérimental intensif a été compris par la Commission - elle vous le dira elle-même - comme l'un des deux volets d'un diptyque. Et, lorsque vous serez saisis des résultats des travaux de la Commission du pro-

gramme, ce que vous ratifierez, je l'espère, dans l'esprit même des déclarations que les chefs de délégation ont faites ici, c'est une double affirmation, une double décision : non seulement l'adoption d'un programme expérimental intensif de cinq ans, appliqué par l'Unesco avec des moyens de financement provenant, dans une très large mesure, de ressources extrabudgétaires ; mais, en même temps, la décision par laquelle les Etats représentés ici s'engagent à lancer une campagne à l'échelon national. Et ce que nous voulons - en tout cas ce que j'ai conçu - c'est que, au bout de cinq ans, ces deux grands fleuves se rejoignent ; d'une part, le courant international qu'est ce programme expérimental, sans doute limité, mais cependant très substantiel, qui correspond à un chiffre de 30 millions de dollars par an - ce qui, autrefois, aurait donné le vertige - et, d'autre part, le grand effort de tous les pays, chacun sur son territoire, chacun sur le plan national. Ce que nous voulons, c'est que l'on puisse, au bout de cinq ans, lancer la campagne mondiale d'élimination de l'analphabétisme qu'on ne lance pas encore, à l'heure actuelle.

6.52 Je comprends parfaitement les impatiences de M. Carneiro : car à mon âge, cinq ans, c'est très long ! Et l'on peut regretter que l'Unesco, en effet, n'ait pas fait, il y a 15 ans, ce qu'elle est en train de faire. Car nous aurions probablement atteint maintenant le point où j'essaie de me projeter dans l'avenir prochain. Mais enfin, les choses étant ce qu'elles sont, et compte tenu de l'impossibilité où je me suis trouvé d'assurer par un fonds ad hoc le financement d'une campagne qui aurait absorbé des sommes énormes, j'ai pensé que ce que je vous proposais était raisonnable. En outre, j'ai pensé que c'était une innovation qui allait déclencher un mouvement en chaîne. Je le crois fermement, et le débat qui s'est instauré à la Commission du programme ne peut que me confirmer dans cette opinion. Oui, je crois que nous sommes en train de déclencher un mouvement irréversible et que ce que nous souhaitons tous et appelons de nos voeux se réalisera un jour : je veux dire le grand effort solidaire de l'humanité pour faire disparaître de la surface de la terre en une génération, ce scandale et cette honte qu'est l'analphabétisme.

6.53 C'est tout ce que je dirai sur le Programme, pour les raisons que j'ai exposées. De même, je parlerai très brièvement de l'appareil, de l'aspect administratif, qui est du ressort de la Commission administrative. J'ai déjà présenté mon rapport d'ensemble sur les questions de gestion administrative et, cet après-midi, je crois que je vais parler devant la Commission d'un sujet qui tend à devenir classique : la répartition géographique au sein du Secrétariat. Je voudrais cependant faire quelques remarques de caractère général pour résumer ce qui a été dit ici sur l'appareil, c'est-à-dire le Secrétariat.

6.54 Tout d'abord, j'ai noté avec beaucoup de satisfaction et de fierté les très nombreux hommages qui ont été rendus au dévouement du Secrétariat. Oui, je pense que vous avez un Secrétariat dévoué ; il a ses faiblesses, comme tout ce qui est humain, mais je crois que son dévouement, sa loyauté ne peuvent être mis en doute, et c'est l'essentiel. Et je crois que S. Exc. le Ministre de l'éducation de l'Italie avait raison de dire que la seule constitution, et le seul fonctionnement d'un secrétariat international adéquat sont une contribution de l'Unesco à la vie internationale. Il ne s'agit pas simplement d'un outil : la réalisation de cet outil a elle-même une signification très grande et, dans le monde actuel, où s'affirme si fréquemment le souci des indépendances nationales, qu'elles soient récentes ou anciennes, il est très bon - et il est très important - que les secrétariats internationaux témoignent, par leur existence et par leur travail quotidien, de l'esprit international. C'est dans ce sens que j'ai reçu avec reconnaissance le témoignage que vous avez apporté au dévouement du Secrétariat que j'ai l'honneur de diriger.

6.55 Il est un autre point que je ne veux pas passer sous silence : des critiques amicales - mais nombreuses et pertinentes - ont été exprimées en ce qui concerne les experts. Elles m'ont d'autant plus touché qu'elles émanaient, pour la plupart, des pays qui voient les experts au travail et que ces experts ont pour mission d'aider.

6.56 Comme vous le savez, Mesdames, Messieurs, cette question a déjà fait l'objet d'un débat très ample à la Commission du programme, lorsque celle-ci a étudié les résolutions relatives à la coopération avec l'Assistance technique et le Fonds spécial. Je n'y reviendrai

donc pas. Mais je voudrais vous dire avec la sincérité qui, je crois, ressort assez de mes déclarations, que je reconnais en général le bien-fondé de ces critiques. Oui, nous avons encore beaucoup de progrès à faire ; d'abord pour accélérer le rythme d'envoi de ces experts ; ensuite, pour améliorer la qualité des services d'experts que nous fournissons ; en troisième lieu, et peut-être plus encore, pour améliorer leur formation internationale car, très souvent, certaines expériences fâcheuses, certains échecs viennent non pas de ce que l'expert est mauvais en tant qu'expert, mais de ce qu'il n'a pas été suffisamment formé en vue du service international dans un pays en voie de développement. De cet état de choses, nous devons assumer sinon la responsabilité exclusive - car il y a aussi la responsabilité de l'expert lui-même et celle du pays qui le reçoit - du moins la responsabilité principale. Elle nous incombe et je l'accepte. Je crois que nous devons faire un effort considérable pour développer la formation psychologique générale dont les experts ont besoin pour pouvoir s'adapter aux conditions du service international dans les pays en voie de développement. En quatrième lieu, je crois aussi qu'il faut accroître la durée du séjour des experts. Plusieurs délégations, ici, l'ont dit, et je crois que c'est vrai. Etant donné, justement, l'effort d'adaptation que doit faire l'expert et la nécessité, pour lui, d'apprendre autant que d'enseigner - l'expert apprend autre chose que ce qu'il enseigne, mais il apprend autant, et ceci demande du temps - l'expert ne reste pas assez longtemps, et je crois que nous devrions reviser non pas tant nos procédures que notre conception même de l'aide. Il vaudrait mieux - au risque de déplaire aux Etats membres - que nous rejetions certaines demandes, certains projets de courte durée, car un expert envoyé pour un séjour limité n'a pas le temps d'acquérir l'efficacité nécessaire. Je crois donc que, sur ce point, nous devrions reviser nos conceptions et je m'efforcerai, avec mes collègues, de procéder à ce réexamen.

6.57 Enfin, le troisième et dernier point concernant l'appareil a trait à la capacité d'exécution du Secrétariat. C'est ainsi que les délégués de la Finlande et du Canada, pour ne citer qu'eux, ont très justement posé un point d'interrogation à ce sujet. Ce point d'interrogation est toujours dans mon esprit, mais ils ont eu raison de me le rappeler. C'est une question de prudence et d'honnêteté. Si pressants que soient les besoins du monde et de l'histoire dont nous sommes constamment saisis, quels que soient le zèle et le dévouement qui nous poussent toujours à dire oui quand on nous appelle, je crois qu'en effet il est bon que le Directeur général ait le sang-froid de se poser toujours cette question : est-ce que je peux, est-ce que le Secrétariat peut faire ce que le devoir nous impose ? Cette juste connaissance de nos moyens est quelque chose qui doit nous être constamment rappelé.

6.58 Je crois que, dans l'ensemble, je ne vous ai pas demandé, Mesdames, Messieurs, de m'autoriser à faire plus que nous ne pouvons. Je me fonde, à ce propos, sur une certaine expérience, et je voudrais dire qu'en fait, pour 1963-1964, le Programme ordinaire aura été exécuté au-delà même de ce que la Conférence générale avait envisagé. Nous nous sommes, en effet, chargés en cours d'exécution de tâches nouvelles, supplémentaires, et nous avons intensifié nos activités dans certains domaines essentiels. Pour ce qui est de l'Assistance technique, je pense que, compte tenu des modifications qui interviennent toujours en cours d'exécution, là aussi nous avons presque réalisé le programme à 100 %.

6.59 Il est vrai qu'il y a des retards dans l'exécution des projets du Fonds spécial. Je n'en fais pas mystère ; c'est un des points qui me préoccupent le plus. Mais il convient de se rappeler que nous ne sommes pas seuls en cause. Dans un projet du Fonds spécial, il y a trois parties : le Fonds spécial, le pays intéressé et l'Unesco. Or, je pense que, dans ce domaine aussi, lorsque la période d'adaptation des trois parties intéressées sera terminée, nous arriverons à ce pourcentage avoisinant - ou même dépassant - 100 %, dont je viens de parler.

6.60 Mais je dirai très franchement que nous sommes probablement à la limite, et c'est une considération que je garderai présente à l'esprit lorsque j'aurai de nouveau le redoutable honneur de me pencher sur le futur Projet de budget.

6.61 Et ceci m'amène au budget. Plusieurs orateurs, qui ont parlé après l'adoption du montant provisoire, se sont exprimés sur ce point, bien que certains des aspects du budget ne fussent pas, à proprement parler, compris dans les documents qui étaient soumis à la Conférence générale. Je dis : certains aspects ; le budget, bien sûr, lui était soumis. Et je n'hésite pas à dire que je fais miens, entièrement miens, les regrets qui ont été exprimés par certains orateurs concernant les conditions dans lesquelles le budget provisoire avait été voté. Chaque fois que j'ai parlé sur le budget, cela a été pour faire appel à la quasi-unanimité. Et mes regrets ne sont pas moindres que ceux de certaines délégations, devant le fait que cette unanimité ne s'est pas manifestée.

6.62 Je crois aussi, je n'hésite pas à le dire, que les procédures doivent être améliorées et je crois que ce sera l'une des tâches principales du Conseil exécutif et du Directeur général au cours du prochain exercice. Je crois que les procédures doivent être améliorées dans deux de leurs phases : dans la phase d'élaboration et dans la phase de discussion. Je ne ferai qu'indiquer quelques idées, mais je pense que la Conférence générale pourra trouver un certain intérêt à savoir comment je réagis à certaines observations qui ont été formulées.

6.63 Dans la phase d'élaboration, il y a, à mon avis, trois améliorations que l'on peut apporter aux procédures existantes. Premièrement - comme l'a indiqué, je crois, le délégué de la Norvège, exprimant ainsi une idée que j'avais déjà moi-même conçue - je pense qu'il faut distinguer très clairement les augmentations budgétaires qui correspondent à un accroissement du Programme, et celles qui correspondent à des dépenses qui ne concernent en rien le Programme. Je pense, Mesdames, Messieurs, que si j'avais pu vous faire sentir plus clairement que je n'ai été en mesure de le faire ce qui s'était passé à cet égard lors de l'élaboration du budget que vous avez finalement adopté, certaines difficultés, certaines oppositions auraient été sinon dissipées, du moins considérablement atténuées. Il y a une augmentation du Programme qui fait l'objet d'une décision de l'Organisation, et il y a une augmentation des frais généraux ou des dépenses extérieures au Programme qui est imposée à l'Organisation et dont le Directeur général doit vous présenter les incidences, mais dont il ne prend pas l'initiative. Il refuse de prendre la responsabilité de l'accroissement de certains frais généraux qui lui sont imposés et qui ne figurent dans le budget que parce qu'ils doivent être couverts. Aussi je vous demande de ne pas considérer qu'il y a là, de ma part, une initiative. Je suis le premier à souffrir de cette nécessité d'inscrire de telles sommes au budget.

6.64 La deuxième amélioration quant à l'élaboration du budget pourrait porter, je crois, sur la procédure des consultations. Je l'ai dit au Conseil exécutif, je l'ai dit ici, je suis prêt à le répéter jusqu'à mon dernier jour : je suis toujours prêt à des consultations, mais à condition qu'il s'agisse vraiment de consultations et non pas de diktats ; à condition qu'après avoir procédé à des consultations, je prenne, à tort ou à raison, mes responsabilités, et que l'on ne s'étonne pas que mes propositions ne coïncident pas avec les positions de telle ou telle délégation. Car ceci serait contraire à la conception que je me fais de mon rôle. Je ne suis responsable que devant la collectivité des délégations, c'est-à-dire vous-mêmes, Mesdames, Messieurs, et non pas devant une délégation ou un groupe de délégations, quel qu'il soit. Mais, compte tenu de cela - qui, je crois, devait être dit - je suis tout prêt à procéder à des consultations et tout prêt à en tenir le plus largement compte. Vous m'aiderez, Mesdames, Messieurs, à éviter des erreurs, et le Conseil exécutif pourra me soutenir. Or, s'il y a un homme qui a le sentiment de sa solitude et qui a besoin d'être conseillé, c'est bien le Directeur général.

6.65 Enfin, dans l'élaboration du budget, je crois qu'il faut simplifier le calendrier. Ce calendrier a été l'objet de tant de raffinements qu'il m'est devenu impossible de passer mon temps à faire des documents concernant l'avenir, alors que je devrais m'occuper entièrement de l'exécution du Programme que la Conférence générale m'a chargé d'exécuter. Il y a, dans le Secrétariat, une véritable obsession en ce qui concerne les délais d'élaboration des documents relatifs au Projet de programme et de budget, que nous devons faire trois fois. Mais, si nous le faisons trois fois, comment s'étonner que nous revisions les

chiffres ? Si vous voulez un seul chiffre, Mesdames, Messieurs, fixez-nous une seule date, quelle qu'elle soit, et défendez-nous de la dépasser, comme la délégation japonaise, je crois, l'a proposé. Ne nous demandez pas toujours de reviser, de réorganiser, de revoir, pour ensuite vous étonner de ne pas trouver au terme de ce processus la même chose qu'au début. Enfin, lorsqu'en séance le Directeur général, à tort ou à raison, fait une proposition, ne considérez pas qu'il n'a pas droit à la parole.

6.66 Voilà pour l'élaboration. Quant à la discussion, je crois aussi qu'on peut considérablement améliorer les procédures. Et, personnellement, je voudrais dire, notamment à l'intention de la délégation du Canada, qu'on pourrait facilement améliorer la procédure de discussion du montant total du budget à la séance plénière de la Conférence générale, en suivant la procédure parlementaire classique. C'est-à-dire que, sur la base de la proposition du Directeur général et de la recommandation du Conseil exécutif, une délégation présenterait un chiffre ; ce chiffre ferait l'objet d'une motion, qui devrait être appuyée ; une autre délégation en présenterait une autre, qui devrait également être appuyée. La discussion aurait ainsi lieu à ce stade entre les délégations, et l'on n'assisterait pas à ce spectacle qui, je vous assure, n'est pas agréable pour un Directeur général, d'un dialogue entre les délégations et le Directeur général. La partie, en effet, n'est pas égale : le Directeur général est, certes, un organe de l'Unesco, mais c'est un fonctionnaire ; vous, Mesdames, Messieurs, vous êtes des gouvernements. Et il est concevable que, dans ce dialogue, les uns ou les autres nous sentions quelquefois blessés parce que nous ne sommes par sur le même plan. Donc, ce que je souhaite, c'est qu'en se fondant sur les propositions du Directeur général - qui doivent exister en ce sens qu'elles constituent la documentation de base - et sur la recommandation constitutionnelle du Conseil exécutif, les délégations prennent des initiatives, de telle sorte qu'il y ait une motion présentée par une délégation, une autre motion présentée par une autre délégation, et que le dialogue s'établisse entre les délégations. Le Président du Conseil exécutif et le Directeur général pourraient alors assister aux échanges au lieu d'y participer, ce qui serait beaucoup plus agréable pour eux.

6.67 Enfin, outre l'amélioration des procédures, il y a, en ce qui concerne le budget, un problème beaucoup plus fondamental, qui a été évoqué par les chefs des délégations de l'Italie et de la France, et auquel s'est référé aussi le chef de la délégation de la Suisse. Le chef de la délégation de l'Italie a dit que le point fondamental était de savoir quelle est la croissance raisonnable de l'Organisation. Oui, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, c'est là le problème majeur.

6.68 Maintenant que la politique générale en matière de Programme est assez bien définie et qu'elle me paraît faire l'objet d'un assentiment général - avec, naturellement, des nuances sur des points particuliers - outre la question de l'harmonisation de l'aide bilatérale et de l'aide multilatérale, qui est une question extérieure, la grande question intérieure qui se pose à l'Unesco - et pas seulement à l'Unesco - c'est que nous arrivions, les uns et les autres, tous ceux qui se penchent sur ce problème, c'est-à-dire la Conférence générale, le Conseil exécutif, le Directeur général, à une conception commune approximative de ce qu'on peut appeler la croissance raisonnable de l'Unesco. Tout le monde reconnaît que l'Unesco doit croître ; personne ne l'a nié ici, et c'est peut-être un des sujets de satisfaction les plus grands que l'on puisse enregistrer. Mais on n'est pas d'accord sur le taux raisonnable de croissance et, comme il s'agit là d'une appréciation politique, je crois que ce sont vos gouvernements, Mesdames, Messieurs, qui ont non seulement le devoir, mais les pouvoirs et les moyens d'arriver, par une sorte de dialectique interne, à définir la croissance raisonnable de l'Unesco.

6.69 Au fond, je sais bien que vous n'êtes pas d'accord et que ce que certains considèrent comme raisonnable, d'autres le considèrent comme déraisonnable, et vice-versa. Mais je sais aussi - et vous l'avez montré - que vous souhaitez vous mettre d'accord et je crois, par suite, qu'il est du devoir du Directeur général et du Conseil exécutif de vous y aider. Personnellement, je puis vous dire que, pendant les quelques années que je vais encore passer avec vous, je considérerai que c'est là ma première préoccupation, mon premier devoir, même lorsqu'il ne s'agira que de petites sommes car, en raison de la significa-

tion politique de la chose, c'est peut-être encore plus important, dès l'instant que le programme est défini dans sa conception générale.

6.70 S. Exc. le chef de la délégation de la France a évoqué la possibilité de planifier à long terme la croissance de l'Unesco et m'a demandé d'envisager cette question. Je comprends très bien l'utilité que présenterait une planification de ce genre pour les ministères des finances - et pas simplement pour eux. Cela donnerait à l'Organisation elle-même un cadre et, par suite, une stabilité dans le mouvement, si je puis dire, une mesure dans le dynamisme, qui seraient très heureuses. Mais, comment planifier, par exemple pour six ans ou pour dix ans, au sein d'une organisation si jeune, dans un monde qui est en constante évolution, et surtout dans des domaines comme ceux de l'Unesco ? Si vous tentez de planifier l'action de l'Unesco pour dix ans, vous pouvez être assuré que votre plan ne vaudra rien dans trois ans et que, par suite, vous vous engagez dans le domaine des illusions.

6.71 Par contre, sans aller aussi loin que le chef de la délégation française le suggérait, je pense que l'on pourrait demander à un Directeur général, lorsqu'il prend possession de ses fonctions - et bien qu'il soit tout, sauf un gouvernement - de faire une sorte de déclaration analogue à celles que font les gouvernements devant les parlements pour obtenir leur investiture ou à l'occasion du discours du Trône, et de dire : "J'ai l'intention, pendant mon mandat, de faire à peu près ceci ..." sans entrer dans le détail. Il me semble, en effet, qu'un Directeur général - à condition qu'il s'y prépare à l'avance - pourrait, en acceptant sa charge, faire un discours-programme très général, dans lequel il exposerait les orientations de son action future et indiquerait l'ordre de grandeur de l'accroissement des moyens que celle-ci impliquerait. Pour ce qui est de moi, cependant, je pense que ma tâche est plus modeste et beaucoup plus limitée. Mais il va de soi que je suis néanmoins prêt à apporter tout mon concours dans l'établissement des prévisions.

6.72 S. Exc. le chef de la délégation suisse m'a dit - et si sa proposition était acceptée, les choses seraient bien facilitées - "Mais pourquoi ne marquez-vous pas une pause ?". C'est une idée dont nous nous étions déjà entretenus, à Bâle, il y a, je crois, deux ou trois ans, et ma réponse, qui ne diffère pas aujourd'hui de ce qu'elle avait été alors, est celle-ci : "Si, je le ferais très volontiers. Non seulement, parce que cela allégerait ma tâche personnelle, mais aussi parce que cela permettrait en effet, je le crois, une amélioration qualitative du programme et de l'appareil administratif". La meilleure preuve en est que, pour les secteurs qui font l'objet d'une stabilisation budgétaire, j'ai dit que cette pause momentanée pouvait s'accompagner, à mon sens, d'une amélioration du Programme et de son exécution. Mais, franchement, appliquer la notion de pause à l'Unesco dans son ensemble, cela - je m'en excuse auprès du chef de la délégation suisse - ne me paraît pas réaliste, car ce qu'a fait l'Unesco au cours des dernières années et que je trouve pour ma part si remarquable, si nécessaire et si essentiel, c'est de s'être insérée dans le monde et dans l'histoire.

6.73 Nous avons connu une époque où l'Organisation se cherchait - ce qui était tout naturel - et où certains disaient qu'elle était dans les nuages. Aujourd'hui, elle n'est plus dans les nuages. Elle peut commettre des erreurs, avoir des défaillances, mais elle est dans le monde, elle est dans l'histoire, et il faut l'y laisser : c'est sa fonction, c'est sa vocation, même si le monde et l'histoire sont, à l'heure actuelle, entrés dans un mouvement dont nous ne voyons pas toujours très nettement les limites, et encore moins les buts. Or, comment une Unesco entraînée dans ce dynamisme du monde et de l'histoire pourrait-elle marquer une pause ? Ce serait lui demander de décrocher, et cela reviendrait à demander à un corps céleste entraîné par le mouvement de la gravitation de s'arrêter. Je crois que nous pouvons accepter des pauses partielles, des pauses momentanées, ici et là - et je crois que ces pauses sont nécessaires - mais une pause totale me paraît actuellement une impossibilité et une contradiction, quelque préférence subjective que l'on puisse avoir.

6.74 Enfin, Monsieur le Président, j'en arrive au dernier chapitre de cette très longue intervention, qui a trait à la finalité de l'Unesco. Je veux dire cette finalité morale, dont

tout le monde a reconnu qu'elle est bien la raison d'être de l'Organisation, que tout le monde même m'a félicité, en des termes auxquels j'ai été très sensible, d'avoir affirmé, mais sur la nature de laquelle, bien sûr, on n'est pas tout à fait d'accord parce que, il faut bien le dire, personne - surtout celui qui vous parle - ne saurait prétendre détenir une vérité définitive pour une matière aussi importante et aussi délicate.

6.75 Aussi bien, Monsieur le Président, ne saurais-je mieux faire, pour clore cette déclaration et cette discussion, que d'essayer de dégager quelques points qui me paraissent ressortir du très intéressant échange de vues qui s'est instauré sur ce sujet capital.

6.76 Voyons d'abord - c'est le plus facile - ce que n'est pas la fonction morale de l'Unesco. L'Unesco - certains ont tenu à le rappeler - ne saurait, à elle seule, prétendre apporter je ne sais quel message moral qui répondrait à tous les problèmes éthiques de ce temps. Je me réfère en particulier ici à la déclaration de Mgr Bartoli, observateur du Saint-Siège : il est très important de marquer que la fonction morale de l'Unesco a des limites par rapport à la manière dont les religions peuvent entendre la morale. L'Unesco donc, quand elle parle de morale, ne peut pas y mettre la dimension de transcendance qu'y mettent les religions et, si je donne cette précision, c'est parce qu'il s'agit là, vous le savez, d'une discussion qui se poursuit dans le monde et dont il m'arrive constamment des échos : tantôt on reproche à l'Unesco d'ignorer les religions, tantôt on paraît craindre qu'elle ne s'engage dans un domaine qui est celui des religions. C'est un grave débat, qui n'a jamais fait l'objet d'une résolution de la Conférence générale, mais je suis heureux qu'il ait été évoqué et je voudrais dire qu'en effet il y a ici des limites qui tiennent à la nature plus encore qu'à la vocation de l'Unesco. Toutefois, que la morale telle que l'entend l'Unesco ne comporte pas la dimension de transcendance, cela ne signifie pas, à mon sens du moins, qu'il n'y ait pas de spiritualité dans l'Unesco.

6.77 Deuxième point : certaines délégations, par exemple la délégation de l'Italie et la délégation des Etats-Unis d'Amérique ont dit (et je crois qu'elles ont parfaitement raison): l'Unesco ne doit pas avoir de dogme ; elle ne doit pas inventer une doctrine, et surtout elle ne doit pas donner l'impression qu'elle cherche à imposer une doctrine. Cela est parfaitement exact et je ne crois pas qu'il y ait rien, dans ce que j'ai dit ou écrit, qui puisse permettre de penser que j'ai l'illusion ou l'ambition absurdes de croire que l'Unesco en tant qu'institution et, en particulier, son Secrétariat, soient capables ou désireux d'élaborer une doctrine ou un dogme et de l'imposer. Nos prétentions sont beaucoup plus modestes. Mais, comme le rappelaient S. Exc. M. Chagla, ministre de l'éducation de l'Inde et, tout à l'heure, S. Exc. M. El Fasi, au nom de la délégation du Maroc, l'Unesco a une croyance, elle a une foi, non pas un dogme, mais une foi : la foi dans les droits de l'homme, celle qui est inscrite dans la Charte des Nations Unies. C'est pour cela qu'elle est une institution spécialisée des Nations Unies et c'est pour cela que la coordination de ses activités avec celles des Nations Unies revêt une si grande importance. Car le fait que l'Unesco n'ait pas de dogme ne signifie pas qu'elle ne doive pas militer - bien au contraire ! - pour l'idéologie des droits de l'homme, que tous les Etats membres ont acceptée en signant la Charte des Nations Unies.

6.78 En troisième lieu, on a dit que l'Unesco ne doit pas faire de propagande. Certes, sa fonction morale ne consiste pas à faire de la propagande, c'est-à-dire à se livrer à des paroles et à des gestes qui soient reliés non pas à son action propre, mais à des problèmes d'actualité extérieurs à ses activités et à sa compétence comme, par exemple, à certains problèmes ou discussions politiques ou idéologiques. Cependant, si elle ne doit pas faire de propagande au sens que je viens de définir, l'Unesco doit avoir une résonance. Il faut que sa voix se fasse entendre et éveille des échos dans les consciences. L'Unesco ne doit pas être condamnée au silence : une Unesco muette ne serait pas l'Unesco.

6.79 Pour résumer ce que ne doit pas être la fonction morale de l'Unesco, je dirai que l'Organisation ne doit pas aller, dans la morale, jusqu'à ce qui relève du domaine de la transcendance. Elle ne doit pas être dogmatique et doctrinaire, ni faire de la propagande

au sens que j'ai défini. Mais son oeuvre n'en doit pas moins être animée par l'esprit et inspirée de l'idéologie des droits de l'homme.

6.80 Je voudrais maintenant essayer de définir rapidement ce que doit être la fonction morale de l'Unesco, telle que du moins je la conçois, après vous avoir écoutés, Mesdames, Messieurs, et de dégager quelques directions qui, je crois, apparaissent assez clairement et qui devraient pouvoir rallier vos suffrages.

6.81 D'abord la fonction morale de l'Unesco doit s'insérer dans son Programme. Une action morale de l'Unesco en dehors du Programme n'a pas de sens. Il ne faut pas dire : "Voilà le Programme de l'Unesco et puis, maintenant, nous allons faire de la morale", comme ces enfants qui font une bonne action le matin et qui, après, sont tranquilles et pensent pouvoir faire tout ce qu'ils veulent pendant le reste de la journée. Non ! Mais tout le problème, c'est d'insérer la fonction morale de l'Unesco dans le Programme.

6.82 Comment ? Je vous propose trois directions, ou plutôt je les tire de vos propres déclarations. Au plan de la coopération intellectuelle qui, je le répète, est la base de tout, l'action morale de l'Unesco, comme l'a déclaré notamment S. Exc. M. Wierblowski, chef de la délégation polonaise, c'est le dialogue universel. Par le fait même, Mesdames, Messieurs, que vous engagez un dialogue universel, vous donnez à la coopération intellectuelle une dimension morale et vous en faites autre chose qu'un exercice purement technique réservé à des spécialistes. Et l'une des plus importantes constatations de ce débat, c'est que vous ayez tous reconnu, vous qui venez d'horizons idéologiques si différents, que l'Unesco est, à l'heure actuelle, le cadre naturel, historique, où peut s'instaurer le plus grand dialogue universel. Faisons donc de la coopération intellectuelle internationale non pas simplement des travaux de spécialistes, des confrontations entre professionnels de la pensée, mais un immense dialogue universel entre les tenants de tous les courants de pensée - ce qui ne manquera pas de conférer à cette coopération un prestige et une importance accrus.

6.83 En second lieu, au niveau de l'aide, pour reprendre l'admirable expression de S. Exc. M. Singare, ministre de l'éducation du Mali, il faut que l'Unesco suscite un mouvement de réflexion qui amène à définir une "éthique de l'aide". Tout le monde peut fournir une aide et tous les pays le font. Mais je crois que l'Unesco est mieux placée que quiconque, et particulièrement dans le système des Nations Unies, pour définir l'éthique de l'aide, de manière que celle-ci sorte de son pragmatisme comme la coopération intellectuelle internationale sort de sa technicité. La morale ne consiste pas à faire autre chose que ce que l'on fait : elle consiste à le faire d'une certaine manière et dans un certain esprit. De même que c'est l'universalité du dialogue qui donne sa dimension éthique à la coopération intellectuelle, de même est-ce une certaine conception de principes qui doit donner sa valeur morale à l'aide au développement. Lorsque j'ai parlé d'humanisme du développement, beaucoup m'en ont complimenté, mais d'autres ont pensé que je cherchais à promouvoir une philosophie. Or, je vous assure que je n'ai pas le temps d'élaborer une philosophie. En revanche, je sais qu'une philosophie de ce genre doit naître, qu'elle est en train de naître. Je l'appelle de mes voeux et j'espère que le Secrétariat la suscitera. C'est tout ce que je souhaite, mais c'est capital.

6.84 Enfin, en troisième lieu, toujours à propos de l'insertion de la fonction morale dans le Programme, je retiendrai un certain nombre d'observations capitales de plusieurs délégations, notamment celle de l'Inde, qui ont dit que l'Unesco ne devrait pas simplement s'occuper de l'économie, de l'administration ou de l'expansion de l'éducation, mais se soucier du contenu de l'éducation. Pour ma part, je crois que ces délégations ont raison et que nous devons, en effet, revenir à ce qui est notre vocation, c'est-à-dire nous occuper du contenu de l'éducation, non pour dire aux Etats membres ce qu'ils doivent enseigner, non pour leur imposer des manuels, mais pour susciter, chez eux, une réflexion sur le contenu et l'orientation de l'éducation, et pas simplement sur le mécanisme, le financement ou l'utilisation économique de l'éducation.

6.85 Je crois aussi que, pour ce qui est de la science, il faut que nous nous concentrions sur ce que certains ont appelé la transformation de la mentalité humaine que comporte l'implantation de l'esprit scientifique. Je crois que, comme S. Exc. M. Carneiro le disait ce matin, cette transformation est encore plus importante que le savoir et que les applications du savoir. Il faut que l'Unesco - c'est là son rôle dans le système des Nations Unies, où d'autres institutions s'intéressent elles aussi à l'application de la science au développement - se concentre sur les conditions et les implications sociologiques et psychologiques de la transformation de mentalité que comporte l'implantation de l'esprit scientifique.

6.86 Pour ce qui est de la culture, il faut que, suivant la très belle expression de S. Exc. le Ministre de l'éducation d'Algérie, nous procédions, par une compréhension mutuelle des cultures, au partage de ces vraies richesses qui, précisément, se multiplient par le partage. C'est cela qui est le rôle de l'Unesco dans le domaine de la culture, et non pas seulement les différentes techniques de diffusion de la culture.

6.87 Donc, s'il faut d'abord que la fonction morale de l'Unesco s'insère dans le Programme, je crois qu'il faut aussi, en second lieu, insérer le Programme dans l'actualité. Je sais que cela donne lieu à des réticences, mais je crois profondément que c'est indispensable. On ne fait pas de la morale dans l'éternité. La morale, à mon sens, est une certaine réaction à l'actualité, et tout en étant prêt à prendre les précautions nécessaires, je crois qu'il ne faut pas avoir peur d'insérer le Programme de l'Unesco dans l'actualité.

6.88 Troisième et dernier point : il ne suffit pas, je crois, d'agir, et d'insérer notre action dans le présent, il faut également bien comprendre ce que l'on fait et pourquoi on le fait. Cette prise de conscience est peut-être plus importante encore, à l'Unesco du moins, que l'action et que l'efficacité de celle-ci. C'est pourquoi je pense que l'insertion de la philosophie dans le Programme de l'Unesco est nécessaire. Non pas la philosophie, comme certains l'ont dit, sous la forme de "Prinzipwissenschaft". Car ce ne sont pas du tout les principes qui, ici, sont intéressants, et ce n'est pas une métaphysique que la section de philosophie du Secrétariat va élaborer. C'est dans la direction opposée que je voudrais orienter le programme de philosophie de l'Unesco, c'est-à-dire vers une réflexion critique sur notre propre action, qui m'apparaît indispensable car, autrement, l'Unesco serait complètement défigurée !

6.89 Pour terminer, Monsieur le Président, je suis fermement convaincu que l'Unesco est appelée à être une grande force spirituelle et, à l'issue de ce grand débat, je suis plus que jamais enclin à penser qu'elle le sera dans la mesure où, tout d'abord, elle aura les pieds sur la terre. Pour elle, la terre, c'est d'abord la coopération intellectuelle internationale. Son sang, ce sont tous ces grands spécialistes de l'éducation, de la science et de la culture qui, d'une manière ou d'une autre, sont associés à nos efforts et qui constituent le véritable corps de l'Organisation.

6.90 L'autre force de l'Unesco, c'est l'aide au développement, à condition que nous ne nous contentions pas d'un empirisme pragmatique. Ancrée sur les bases concrètes de la coopération intellectuelle, d'une part, et de l'aide au développement d'autre part, l'Unesco peut être la grande force spirituelle que ses fondateurs avaient rêvé qu'elle soit. S. Exc. le chef de la délégation de la Suisse a employé une expression que je voudrais lui emprunter pour terminer. Il a parlé de force de persuasion. Oui, Mesdames, Messieurs, à une époque où le monde retentit du fracas des menaces que font peser sur le monde les forces de dissuasion, faisons de l'Unesco la grande force de persuasion qui rendra les forces de dissuasion totalement inutiles.

7.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Благодарю вас,г-н Генеральный директор,за ваше интересное и обстоятельное выступление.

7.2 Г-да делегаты, список ораторов, записавшихся для общей дискуссии,закончен. Генеральный директор дал ответы на те вопросы, которые были выдвинуты в общей дискуссии.

7.3 Двое из делегатов, выступивших в общей дискуссии, высказали желание и готовность представить проект резолюции. Если проект резолюции будет представлен, мы рассмотрим этот проект на Президиуме завтра, не с точки зрения его существа или внесения в него каких-либо изменений, а для определения порядка обсуждения этого проекта резолюции,и сообщим решение Президиума о порядке обсуждения этого проекта.

7.4 Заседание объявляю закрытым.

(7.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je remercie le Directeur général de l'exposé intéressant et circonstancié qu'il vient de faire.

(7.2) Mesdames et Messieurs, la liste des orateurs inscrits pour la discussion générale est épuisée. Le Directeur général a répondu aux questions qui ont été soulevées au cours de ce débat.

(7.3) Deux des délégués qui sont intervenus dans la discussion générale ont exprimé l'intention de présenter un projet de résolution. Si un projet de résolution est déposé, le Bureau l'examinera demain - non pas quant au fond ou pour y apporter des modifications, mais afin de déterminer la procédure à suivre pour sa discussion. La décision du Bureau à ce sujet vous sera communiquée.

(7.4) La séance est levée.

The meeting rose at 1 p.m.
La séance est levée à 13 heures.
Se levanta la sesión a las 13.00
Заседание закрывается в 13 ч.

TWENTY-SECOND PLENARY MEETING

2 November 1964 at 3.15 p.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

VINGT-DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2 novembre 1964, à 15 h. 15
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

VIGÉSIMOSEGUNDA SESIÓN PLENARIA

2 de noviembre de 1964 a las 15.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДВАДЦАТЬ ВТОРОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

2 ноября 1964 г. в 3ч. 15м.
Председатель : Н.М. СИСАКЯН (СССР)

STATUS AND ORGANIZATION OF THE INTERNATIONAL CONFERENCE ON PUBLIC EDUCATION

STATUT ET ORGANISATION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ESTATUTO Y ORGANIZACION DE LA CONFERENCIA INTERNACIONAL DE INSTRUCCION PUBLICA

СТАТУТ И ОРГАНИЗАЦИЯ МЕЖДУНАРОДНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ ПО НАРОДНОМУ ОБРАЗОВАНИЮ

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты. Разрешите открыть 22-е пленарное заседание.

1.2 Переходим к пункту 15.1.1 повестки дня - "Статут и организация Международной конференции по народному образованию" (документ 13 C/PRG/28 и Add. 1 и 2). Как вам известно, этот пункт был включен в повестку дня по предложению правительства Камеруна.

1.3 Поэтому в первую очередь предоставляю слово главе делегации Камеруна г-ну Этеки-Мбумуа. Поздравляю г-на Этеки-Мбумуа с переизбранием в члены Исполнительного совета.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Ladies and gentlemen, the 22nd plenary meeting is open.

(1.2) We have to consider item 15.1.1 of the agenda - "Status and organization of the International Conference on Public Education" (document 13 C/PRG/28 and Add.1 and 2). As you know, this item was included in the agenda at the proposal of the Government of Cameroon.

(1.3) I therefore call first upon the Head of the delegation of Cameroon, Mr. Eteki-Mboumoua. I congratulate Mr. Eteki-Mboumoua on his re-election to the Executive Board.

2.1 M. W. ETEKI-MBOUMOUA (Cameroun). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, Au moment où mon gouvernement demandait l'inscription de ce point à l'ordre du jour, la question ne soulevait guère qu'une difficulté et n'avait pas encore été à l'origine d'un drame. En effet, c'était alors que le Conseil exécutif, réuni en sa 67e session, venait d'adopter, le coeur léger, une résolution dont le paragraphe 3 fixait les Etats ou organisations à inviter à la Conférence internationale de l'instruction publique. Cette résolution précisait que "seront invités à la Conférence, a) les Etats membres et Membres associés de l'Unesco, b) les Etats membres du BIE qui sont membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'une ou plusieurs institutions des Nations Unies, c) tous autres Etats et toutes organisations internationales que l'Unesco et le BIE seront convenus d'inviter selon les modalités indiquées ci-après".

2.2 A ce moment-là, le Gouvernement camerounais souhaitait que ce soit la Conférence générale, où sont représentés tous les Etats membres, et non pas le Conseil exécutif lequel ne groupe que les délégués de trente Etats, qui trouve une solution de principe quant aux Etats à inviter à la Conférence internationale de l'instruction publique.

2.3 Mais, depuis la réunion de Genève, où cette résolution du Conseil exécutif a produit les effets que j'évoquerai plus loin, ce n'est plus une décision de principe qu'il faudrait prendre, Mesdames et Messieurs, c'est une solution d'urgence, une solution chirurgicale qu'il faudrait appliquer. Je dois même ajouter que le point qui intéresse surtout mon pays, ce n'est pas le statut de la Conférence internationale de l'instruction publique, mais la fixation de sa composition. D'autres délégations pourront, si elles le désirent, traiter de la fixation de son ordre du jour, ou de la compétence de la Conférence à cet égard.

2.4 Conformément aux recommandations du Conseil exécutif, le Directeur général, conjointement avec le Directeur du Bureau international d'éducation, avait adressé une invitation à certains Etats, notamment le Portugal. Vous savez, Mesdames et Messieurs, ce qu'il en est advenu. Au moment où la question était inscrite à l'ordre du jour du Conseil exécutif, je n'avais pas manqué - suivi en cela par plusieurs collègues africains - d'attirer l'attention du Conseil sur les conséquences d'une telle extension de la liste des Etats à inviter. Nous estimions, en effet, que, les Etats africains étant engagés actuellement dans une action qui vise à la reconnaissance de leur dignité et, par conséquent, à l'accession à l'indépendance des peuples africains encore dépendants, il n'était pas normal d'associer à nos travaux, dans les différentes conférences auxquelles nous assistons, des Etats encore partisans de cette dépendance. Aussi avais-je averti le Conseil exécutif qu'au cas où cette formule extensive serait maintenue, on risquait au moins une sorte de boycottage actif des travaux de la Conférence par les Etats africains. Mais j'étais loin de me douter alors que cette prophétie de malheur allait se réaliser. Or, elle s'est réalisée à la Conférence internationale de l'instruction publique, à Genève, et elle se réalisera probablement encore dans d'autres conférences internationales où il sera question d'inviter des Etats qui bafouent les principes de l'Organisation et sont favorables au maintien d'un certain asservissement.

2.5 Quoi qu'il en soit, le mal a été fait à Genève ; le personnel du Secrétariat de l'Unesco et du Secrétariat du BIE a été retiré, et de nombreux chefs de délégation africains et asiatiques, des ministres de l'instruction publique, se sont vu presque fermer les portes d'une Conférence à laquelle ils participaient. L'Unesco s'est mise, en quelque sorte, indirectement au service d'une position difficilement soutenable ici. Aussi ai-je estimé que cette série d'humiliations essuyées par des ministres africains devait nous conduire à une solution.

2.6 En tout état de cause, j'aimerais déclarer que cette question est incontestablement politique. Qu'on ne vienne pas me dire qu'il ne faut pas introduire ici de problèmes politiques car, quelle que soit la manière de voter, chaque camp obéit à certaines considéra-

tions politiques et le clivage qui s'opère sur cette question est incontestablement d'ordre politique. Bref, mon opinion, que partagent les délégations africaines, est que nous devons arriver à une formule fixant les critères d'invitation des Etats à la Conférence internationale de l'Instruction publique de telle manière que les Etats africains ne puissent se trouver dans l'obligation d'en empêcher le fonctionnement. Nous sommes hostiles à toute formule qui pourrait laisser supposer que l'Unesco encourage ou cautionne le colonialisme et la discrimination raciale, ou l'asservissement perpétuel de certains peuples, ou encore - ce qui serait plus grave - qu'elle bafoue ses propres principes inscrits dans l'Acte constitutif et les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. En définitive, la solution consisterait, semble-t-il, en une formule qui permettrait d'éliminer définitivement de nos réunions les Etats qui perpétuent le système colonial sous sa forme la plus avilissante - du moins jusqu'à ce que ces Etats changent d'attitude.

2.7 Personnellement, par esprit de compromis et de conciliation - et ceci témoigne de notre désir de ne pas nous cantonner dans une position négative - j'ai collaboré, au Conseil exécutif, à la préparation d'un projet de résolution qui figure dans le document 13 C/PRG/28 Add. I. Ce projet déplore d'abord ce qui s'est passé à Genève et reconnaît courageusement que le jugement du Conseil exécutif a, pour une fois, manqué de perspicacité. Il contient également des recommandations concernant les futures invitations à la Conférence internationale de l'instruction publique.

2.8 Depuis l'élaboration de ce projet, quelques éléments nouveaux sont intervenus. D'abord, malgré tous nos efforts de conciliation et de compromis, ce projet n'a pas recueilli, au sein du Conseil exécutif, l'adhésion unanime que nous souhaitions. Ensuite, nous croyons savoir que d'autres projets de résolution visant à modifier l'esprit et le fond de la question vont être soumis à la Conférence générale. Enfin, le Directeur général a fait état, dans le document 13 C/PRG/28 Add. 2, de la position du Directeur du BIE devant les premières options du Conseil exécutif.

2.9 Dans ces conditions, j'ai été amené à préparer un projet de résolution à soumettre à la Conférence générale dont le texte reprend, dans ses grandes lignes, le projet préparé par le Conseil exécutif. En effet, le projet du Conseil exécutif me paraît constituer une base intéressante de discussion, puisqu'il a le courage d'aborder le problème de front et de ne pas esquiver les responsabilités qui incombent à l'Unesco. Il faut savoir si, à la prochaine réunion de la Conférence de l'instruction publique, l'Organisation acceptera qu'un Etat qui n'est même pas membre de l'Unesco soit invité et que, de ce fait, le désordre règne dans cette Conférence. Je dis "un Etat", mais d'autres Etats pourraient se trouver demain dans la même situation. C'est pourquoi le projet que je soumets à l'examen de la Conférence générale l'invite à recommander que ne soient invités que deux groupes de membres : a) tous les Etats membres et Membres associés de l'Unesco ; tous les Etats membres du BIE qui sont membres à la fois des deux organisations (Cette proposition rejoint d'ailleurs la première proposition ébauchée par la Commission mixte Unesco-BIE, et elle nous évite de nous engager dans une procédure qui impose à la Conférence de l'instruction publique la présence de membres qui ne font pas partie de l'Unesco et qui, en tout cas, indisposent le quart des Etats membres). b) tout Etat qui n'est membre d'aucune des deux organisations, sous réserve : (i) qu'il agisse conformément aux principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'Unesco; (ii) que ni l'une ni l'autre des deux organisations - c'est-à-dire l'Unesco et le BIE - ne s'y oppose par un vote, l'invitation de l'Unesco devant être acquise à la majorité des deux tiers du Conseil exécutif.

2.10 Cette deuxième formule me paraît, à tous égards, de nature à nous mettre à l'abri des votes inconsidérés des organes de l'Unesco appelés à se prononcer en la matière. Je crois qu'on réfléchira longuement avant d'admettre à la majorité des deux tiers des Etats dont la présence est de nature à entraîner une certaine désorganisation dans nos instances.

2.11 Enfin, ce projet de résolution invite le Directeur général à entreprendre la publication de tous les actes afférents à la XXVIIe Conférence internationale de l'instruction publique, les documents parus après la date du 13 juillet 1964 paraissant en annexe, et lui

demande - la question sera sans doute abordée par la Commission du Programme - de convoquer, pour 1965, la XXVIIIe Conférence internationale de l'instruction publique, qui reprendrait l'ordre du jour de la XXVIIe, lequel, comme on le sait, n'a pas été abordé.

2.12 Voilà, Mesdames et Messieurs, l'extrême limite à laquelle nous sommes parvenus dans la voie du compromis après, je vous l'assure, de longues heures de négociations. Je crois que le Président du Conseil exécutif pourra en témoigner. Mon souci, qui est celui de la délégation camerounaise et des Etats africains, n'est pas, à l'heure où le problème est si gravement et si cruellement posé, d'envenimer les plaies, mais, au contraire, de trouver une solution qui tienne compte du mouvement de l'Histoire. Il ne sert à rien de s'obstiner dans une solidarité continentale ou raciale. Il convient de regarder les choses en face, de ne pas amener notre Organisation à prendre une attitude contraire à ses principes, et de ne pas mettre le Directeur général dans une situation aussi pénible que celle qu'il a dû connaître à Genève. Je vous demanderai donc, Mesdames et Messieurs, dans l'intérêt même de l'efficacité du Programme et de l'action de l'Unesco, d'adopter massivement le projet de résolution que vous soumet ma délégation.

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу Председателя Исполнительного совета г-на Барона Кастро взять слово.

(3) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Chairman of the Executive Board, Mr. Barón Castro.

4.1 El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:
Señor Presidente de la Conferencia General, señoras, señores delegados: Dada la importancia que a nadie escapa, del tema, es conveniente a todas luces que la Conferencia General, al examinar en la sesión plenaria de esta tarde el punto 15.1.1 de su Orden del Día, tenga presente que el Consejo Ejecutivo en su 68a. reunión, estudió el Informe que el Director General le presentó sobre la XXVII Conferencia Internacional de Instrucción Pública, documento 68 EX/23 y Add., en el que le comunicaba las especiales circunstancias en que se había celebrado dicha Conferencia, planteándole ciertas cuestiones sobre las cuales solicitaba su opinión.

4.2 El Consejo Ejecutivo, en sus sesiones del 13 y del 14 de octubre último, examinó detenidamente el Informe del Director General, así como los documentos anejos. Al término del debate, el Consejo, por 16 votos a favor, 11 en contra y una abstención, decidió establecer un Comité de Redacción para que estudiase dos proyectos de resolución que se habían presentado sobre este problema, el 68 EX/DR.13 y el 68 EX/DR.15, y sometiera a su vez al Consejo un nuevo proyecto que pudiera ser aceptado por la totalidad o por la mayoría de sus miembros. Dicho Comité quedó constituído por los Sres. Averoff, (Grecia), Dell' Oro Maini, (Argentina), Eteki Mboumoua (Camerún), a quien la Conferencia acaba de escuchar, y Stefan Wierblowski (Polonia). Como Presidente del Consejo Ejecutivo consideré de mi deber presidir los debates del Comité de Redacción el cual, después de un amplio cambio de puntos de vista, llegó a un acuerdo y presentó al Consejo un nuevo texto que fue aprobado por el Consejo Ejecutivo, de conformidad con la siguiente votación: 15 votos en favor, 9 en contra y una abstención.

4.3 El proyecto de resolución a que hago referencia es el que figura en el documento 13 C/PRG/28 Add. I que tienen ustedes a la vista, y al cual ha hecho alusión el orador que me ha precedido en esta tribuna. Como verán, esta resolución en sus párrafos 4 y 6 se dirige al Director General, mientras que en su párrafo 5 recomienda a esta Conferencia General que, al examinar el punto 15.1.1 de su Orden del Día, como hace en este momento, estudie el procedimiento que en dicho párrafo 5 se indica, para las invitaciones a las ulteriores reuniones de la Conferencia Internacional de Instrucción Pública, siendo su intención que dicho procedimiento pueda servir para evitar en lo sucesivo las dificultades que se produjeron durante la XXVII Conferencia Internacional de Instrucción Pública y que todos conocen.

4.4 Por último, quiero hacer notar, Sr. Presidente, que el Consejo Ejecutivo, al establecer el proyecto de organización de los trabajos de esta 13a. reunión de la Conferencia General, recomendó unánimemente que el punto del Orden del Día que ahora examinamos, se estudiara directamente en sesión plenaria, sin someterlo antes a ninguna comisión o comité, recomendación del Consejo que esta Conferencia aprobó asimismo por unanimidad cuando aprobó su Orden del Día, en una de sus sesiones iniciales. Como mandatario del Consejo Ejecutivo, esto es cuanto tengo el deber de exponer ante la Conferencia General, sobre tan importante problema.

(4.1) Mr. BARON CASTRO (El Salvador), Chairman of the Executive Board (Translation from the Spanish):

Mr. President, ladies and gentlemen, in view of the manifest importance of this subject, it behoves the General Conference, when considering item 15.1.1 of its agenda at this afternoon's plenary meeting, to bear in mind that the Executive Board, at its 68th session, considered the report which the Director-General had submitted to it concerning the XXVIIth International Conference on Public Education (document 68 EX/23 and Add.), in which he informed the Board of the special circumstances in which this Conference had been held and raised certain questions on which he sought its views.

(4.2) The Executive Board, in its meetings on 13 and 14 October, carefully examined the report of the Director-General and the documents annexed. At the end of the discussion, the Board, by 16 votes to 11, with one abstention, decided to establish a Drafting Committee to study two draft resolutions that had been submitted on this problem, documents 68 EX/DR.13 and 68 EX/DR.15, and to submit in turn to the Board a new draft which might be accepted by all or by a majority of its members. This Committee consisted of Messrs Averoff (Greece), Dell'Oro Maini (Argentina), Eteki-Mbeumoua (Cameroon), and Stefan Wierblowski (Poland). As Chairman of the Executive Board, I considered it my duty to preside over the discussions of the Drafting Committee which, after a full exchange of views, reached agreement and submitted to the Board a new text which it approved by 15 votes to 9, with one abstention.

(4.3) The draft resolution to which I am referring is the one that appears in document 13 C/PRG/28, Add.1, which you have before you and to which the previous speaker referred. As you will see, paragraphs 4 and 6 of this resolution are addressed to the Director-General, whereas paragraph 5 recommends that the General Conference, when considering item 15.1.1 of its agenda, as it is now doing, study the procedure suggested in paragraph 5 with regard to invitations to subsequent meetings of the International Conference on Public Education, in the hope that this procedure may serve to avoid, for the future, the difficulties that occurred during the XXVIIth International Conference on Public Education, with which we are all familiar.

(4.4) Lastly, I should like to point out, Mr. President, that the Executive Board, when drawing up the plan for the organization of the work of this thirteenth session of the General Conference, unanimously recommended that the agenda item we are now discussing be considered in plenary meeting, without being previously submitted to any commission or committee, and that this Conference itself unanimously approved the Board's recommendation when it approved its agenda at one of its early meetings. That is all I have to say to the General Conference, on behalf of the Executive Board, on this important problem.

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу Генерального директора, г-на Рене Маэ.

(5) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Director-General, Mr. René Maheu.

6.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -
Monsieur le Président, je serai très bref et mon exposé tiendra en cinq points, qui sont tous des points de fait.

6.2 Au mois de mai, j'ai reçu un mandat du Conseil exécutif, qui était d'inviter le Portugal à la XXVIIe Conférence internationale de l'instruction publique. Je note en passant, que, sur ce point, qui est de la compétence du Conseil exécutif - lequel est chargé, par l'Acte constitutif, d'approuver et d'appliquer les accords conclus avec les Organisations intergouvernementales - je n'ai pas formulé d'avis au Conseil. Toutefois, sur un autre point,

qui était un point de droit et se rapportait à l'avenir mais qui était en relation avec le cas particulier considéré, je dois rappeler que, si les propositions que j'avais faites, concernant le Statut de la Conférence de l'Instruction publique, avaient été adoptées par le Conseil, celui-ci n'aurait pas été amené à prendre la décision qu'il a prise. Donc, au mois de mai, par une décision majoritaire, le Conseil exécutif m'a donné mandat d'inviter le Portugal. Voilà le premier fait.

6.3 Le deuxième fait, c'est que j'ai exécuté ce mandat. Je l'ai exécuté comme je devais le faire, d'entente avec le Directeur du Bureau international d'éducation qui, en cette affaire, était mon partenaire de droit et de fait. J'ai exécuté ce mandat de deux manières. D'abord, ce qui était le plus facile, nous avons adressé, M. Piaget et moi, une invitation conjointe au Portugal. Ensuite, lorsque cette invitation a été acceptée, que le Portugal s'est présenté à la Conférence et que la majorité des délégations à la Conférence n'ont pas accepté sa délégation, j'ai pris, d'entente avec mon partenaire, les décisions que vous savez pour rester fidèle au mandat que j'avais reçu du Conseil exécutif. Que j'aie pris ces décisions de gaieté de coeur ou non est un aspect de la question qui, me semble-t-il, n'intéresse en aucune manière la Conférence générale. Mais je voudrais dire que, quelles qu'aient été mes convictions et mes préférences, je n'avais pas le choix : j'avais un devoir à accomplir, je l'ai accompli.

6.4 Troisième fait : j'ai fait rapport au Conseil exécutif, qui m'avait donné le mandat que je viens d'indiquer, sur les conséquences qu'avait eues l'exécution de ce mandat. Je lui ai fait, je crois, un rapport très complet, très précis et, j'espère, très objectif. En même temps, je lui ai posé des questions sur certains points concernant l'avenir - notamment sur ce qu'il y avait lieu de faire à propos de la publication des actes afférents à la XXVIIe Conférence internationale de l'instruction publique. Ce rapport, assorti des questions précises que je viens d'évoquer, a été présenté au Conseil exécutif à sa session d'octobre. Tel est le troisième fait.

6.5 Le quatrième fait, que le Président du Conseil exécutif vient de rappeler, c'est qu'après avoir débattu cette question très longuement et d'une manière approfondie, sur la base de mon rapport, le Conseil exécutif a adopté, à la majorité, à sa 68e session, une nouvelle résolution, que vous trouverez, Mesdames et Messieurs, dans le document 13 C/PRG/28, Addendum 1, et que je ne commenterai pas, mais dont vous voyez tout de suite qu'elle est différente de celle qu'il avait adoptée à sa 17e session, au mois de mai.

6.6 Cinquième et dernier fait : dès que cette décision a été prise, je me suis fait un devoir de la communiquer au Directeur du Bureau international d'éducation et, dans l'Addendum 2 au document 13 C/PRG/28, vous trouverez, sans aucun commentaire, la reproduction in extenso de ma lettre de transmission de la résolution du Conseil, avec l'indication des points qui appelaient, à mon avis, une réponse de M. Piaget, ainsi que la réponse de M. Piaget, en date du 23 octobre. Vous constaterez que le Directeur du Bureau international d'éducation écrit : "Je n'ai, pour ma part, aucune objection à ce nouveau texte et j'ai l'intention de le soutenir devant le Conseil du Bureau international d'éducation, s'il est approuvé par la Conférence générale de l'Unesco. Après cette approbation, il resterait à mettre au point la procédure concernant l'intervention de la Commission mixte, entre autres, pour l'invitation aux Organisations internationales". Bien sûr, le Directeur du Bureau international d'éducation n'est pas le Bureau international d'éducation ; c'est le Conseil du Bureau qui, seul, peut parler au nom de l'Organisation. Cependant, M. Piaget indique, dans cette lettre, que comme Directeur, il ne voit aucune objection au texte adopté par le Conseil exécutif à sa 68e session, au mois d'octobre, et qu'il le soutiendra devant l'instance compétente de son Organisation, si la Conférence générale de l'Unesco l'approuve.

6.7 Voilà, Mesdames et Messieurs, ramené à l'essentiel, ce que je voulais dire au sujet de mon rôle personnel dans cette affaire. Je ne veux pas faire le moindre commentaire quant au fond, mais peut-être me permettra-t-on de dire que, autant j'ai pu constater, par une douloureuse expérience, que la résolution adoptée par le Conseil exécutif à sa 67e session, au mois de mai, ne correspondait pas, qu'on le veuille ou non, à certaines réalités

politiques, autant il me semble que la nouvelle résolution adoptée par le Conseil, à sa 68e session, qu'elle plaise ou non, me paraît, au contraire, tenir compte de ces réalités. Ce dont il s'est agi, dans cette malheureuse affaire, c'était de déterminer dans quelle mesure le droit qu'une Organisation internationale a pour mission de maintenir et de promouvoir devait et pouvait correspondre aux réalités du présent. Ceci dit, c'est à la Conférence générale, organe souverain, qu'il appartient de trancher cette grave question.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Ливана г-ну Фиад Савайя.

(7) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Lebanon, Mr. Fouad Sawaya.

8.1 M. Fouad SAWAYA (Liban). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués : Depuis dix ans environ, comme Directeur général du Ministère libanais de l'éducation nationale, je vis tous les problèmes de la Conférence internationale de l'instruction publique, où je représente mon pays. Cette Conférence, je peux en témoigner - comme, d'ailleurs, chacun de vous - rend les plus grands services à la cause qui nous importe entre toutes : celle de l'éducation.

8.2 Tous les ans, à Genève, des techniciens de l'enseignement, venus de tous les continents, confrontent, sur des thèmes déterminés et en vue d'objectifs précis, leurs expériences et leurs réalisations respectives. De cette confrontation, de ce dialogue vivifiant et fécond, les services spécialisés de chaque gouvernement tirent le plus grand profit car, dans notre partie, il n'est heureusement pas de domaine réservé, il n'est pas de mystère jalousement défendu, il n'est pas de secrets d'Etat. Un seul désir, immense il est vrai, anime les techniciens qui se réunissent, chaque été, au Palais Wilson ; celui d'améliorer leurs méthodes et leurs programmes éducatifs car, de l'amélioration de ces programmes et de ces méthodes doit naître, pour l'humanité, le plus grand bien. De quoi s'agit-il, en effet ? Il s'agit de faire que les enfants soient mieux armés en arrivant à l'âge d'homme - et les armes dont je parle ne sont pas celles qui détruisent, mais celles qui sont capables de créer. Il s'agit de faire en sorte qu'un nombre de plus en plus grand d'enfants - et même d'adultes - sans discrimination de race ni de religion, puissent avoir accès aisément à la lettre et à l'esprit.

8.3 Ces enfants, ces jeunes, c'est l'humanité de demain, c'est le monde à venir. Notre oeuvre de techniciens de l'enseignement - permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'insister sur cet aspect technique des travaux de la Conférence de l'instruction publique - notre oeuvre, dis-je, est essentiellement oeuvre civilisatrice. Cette signification et cette valeur inappréciable, au plan international et au plan humain, ont été reconnues par la guerre elle-même, puisque celle-ci s'est arrêtée aux portes du Palais Wilson, et que les travaux de la Conférence ont pu se dérouler normalement, à diverses reprises, durant cette sombre période qui va de 1939 à 1944.

8.4 Si grand est le prestige de cette Conférence et de son extraordinaire créateur et animateur, le professeur Piaget, ainsi que de ses collaborateurs, que l'Unesco, depuis plusieurs années déjà, tient à s'associer, moralement et matériellement, aux travaux et aux recherches du Bureau international d'éducation. Et, d'année en année, au Palais Wilson, les délégués ont cette joie profonde de voir se joindre à eux de nouvelles délégations venues de jeunes Etats sur qui brille depuis peu le soleil de l'indépendance. Ces jeunes Etats n'apportent pas seulement à la Conférence leur dynamisme intact, mais aussi une soif immense d'information en matière d'éducation, une volonté passionnée et émouvante de tirer profit des expériences de leurs aînés pour rendre leur promotion effective le plus rapidement possible.

8.5 Mais, il ne faut pas s'y tromper : ces Etats dont je parle arrivent à la Conférence avec plus et mieux qu'un besoin d'être informés. Ils y viennent avec des problèmes si grands et si complexes que leur étude est riche d'enseignement pour les enseignants eux-mêmes. Toute la matière éducative se trouve bouleversée de fond en comble et, désormais, une politique saine et rationnelle de l'éducation, une dynamique véritable de l'enseignement ne sauraient se passer des apports de ces jeunes Etats : jusqu'à un certain point, ces apports imposent une nouvelle vision des problèmes de l'enseignement dans les pays les mieux équipés eux-mêmes. C'est dans cet éclairage, me semble-t-il, qu'il faut envisager la question qui nous préoccupe aujourd'hui.

8.6 En effet, depuis deux ans, la Conférence internationale de l'instruction publique bute sur un imposant obstacle. J'ai vécu ce drame personnellement et d'une manière particulièrement intense, l'été dernier, puisque, après la démission de mon collègue autrichien, j'ai été porté par les délégués à la présidence de la Conférence, dans des conditions très difficiles, sur lesquelles ce n'est pas le lieu ici d'insister. Le problème, deux ans de suite, s'est posé en termes tels que la clarté même de ces termes, et leur apparente précision, n'en rendaient que plus sensible l'ambiguïté ! A propos de la présence d'une délégation jugée indésirable par les uns, régulièrement invitée par les autres, deux graves notions se sont affrontées et ont dominé nos débats : la notion de Droit, invoquée par les organisations invitantes - Unesco et BIE - ainsi que par les pays qui s'étaient regroupés autour de cette notion ; la notion de Justice ou, si l'on préfère, de morale internationale, qui s'était imposée à l'esprit des autres délégations. L'ambiguïté venait du fait que les uns et les autres pouvaient avoir raison : le Droit doit être incontestablement vivifié par la morale, mais la morale se perd et risque de se tourner même contre ses défenseurs, si elle n'est pas défendue par le Droit, qui en est le dépositaire.

8.7 En l'absence de tout règlement intérieur de la Conférence internationale de l'instruction publique, l'Unesco ainsi que le Directeur du Bureau international d'éducation se sont trouvés dans l'impasse. Fallait-il sacrifier le Droit ou, du moins, l'appareil juridique qui est, à la longue, la meilleure garantie de protection des plus faibles ? Maintenant que la crise est passée, on comprend qu'ils aient hésité, malgré de pressantes sollicitations, à se lancer dans une aventure qui pouvait nuire, en premier lieu, à ceux mêmes qui les pressaient d'en prendre le risque.

8.8 Je ne veux pas prolonger inutilement mon propos. Si j'évoque toutes ces questions, c'est pour en tirer la conclusion suivante : nous avons sous les yeux un projet de résolution adopté par le Conseil exécutif de l'Unesco. Ce projet de résolution peut nous apporter la solution désirée, que nous avons en vain recherchée deux années de suite. S'il était adopté, il réconcilierait harmonieusement les exigences juridiques et les impératifs moraux. Il nous éviterait, à l'avenir, ces débats stériles où nous nous sommes trop longuement enlisés.

8.9 C'est pourquoi, personnellement, au nom de mon pays et d'accord avec tous les autres pays arabes ici présents, je déclare que nous voterons ce projet de résolution, dans la forme où il nous est présenté. Nous sommes convaincus que son adoption nous permettrait de reprendre, dès juillet prochain, à Genève, nos travaux techniques interrompus et de nous mettre à nouveau, en toute bonne volonté, au service de l'éducation, c'est-à-dire de l'humanité, c'est-à-dire de la paix.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Нигерии г-ну Нуачука.

(9) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Nigeria, Mr. Nwachuku.

10.1 Mr. Aja NWACHUKU (Nigeria):
Mr. President, the Chairman of the Executive Board, the Director-General, distinguished delegates, ladies and gentlemen, we have here before us a number of documents

dealing with the subject of the status and organization of the International Conference on Public Education. First, we have document 13 C/PRG/28 which contains: (a) the letter of His Excellency Mr. W. Eteki-Mboumoua to the Director-General concerning the decision of the Executive Board at its 67th session on the International Conference on Public Education; and (b) an annex which reproduces the document (67 EX/2) which was considered by the Executive Board at its session referred to above and on which the Board's decision was based. Secondly, we have document 13 C/PRG/28, Add.1, which contains the text of a resolution adopted by the Executive Board at its 68th session, again concerning the status and organization of the International Conference on Public Education. This latter resolution is a sequel to the one adopted by the Executive Board at its 67th session, in consequence of which the XXVIth International Conference on Public Education was ruined.

10.2 Then we have 13 C/PRG/28, Add.2, which contains the text of letters exchanged between the Director-General and the Director of the International Bureau of Education in pursuance of the decision of the Executive Board contained in the resolution reproduced in document 13 C/PRG/28, Add.1.

10.3 I beg to be forgiven for saying all this, especially since what I have been saying is so obvious and has been seen and read by everybody in the documents concerned. But I am very anxious that in this debate we should be absolutely clear as to the issues which we are discussing, and that we should have in as clear a perspective as possible the complex chain of events and the curious interplay of motives and moves which culminated in the breakup of the XXVIth International Conference on Public Education and which we hope will finally be resolved in this debate.

10.4 Let us take first of all document 13 C/PRG/28. There is no need for us to dwell on this letter of His Excellency Mr. W. Eteki-Mboumoua to the Director-General. The text of that letter is self-explanatory. It exposes in a few words the dubious procedure by which an attempt was made by the Executive Board to impose upon the International Conference on Public Education, firstly, a formula for the invitation of States to the conference which would have guaranteed the inclusion of Portugal and, secondly, a definition of the legal status of that conference, as well as a set of rules of procedure which were couched in terms calculated to effect no other purpose than to ensure that the International Conference on Public Education would be powerless to question the attendance of Portugal.

10.5 Mr. President, no one knows better than the members of the Executive Board, who were responsible for these curious manoeuvres, that His Excellency Mr. Eteki-Mboumoua's exposition is correct. We will therefore regard all that as history and refrain from labouring the point.

10.6 That leaves us with the annex to document 13 C/PRG/28, that part of it which gives the draft definition of the legal status of the International Conference on Public Education (page 7 of the document). Our duty in this debate is to examine both the draft definition of the legal status of the International Conference on Public Education and the draft rules of procedure of that conference. Before we do so, it would, I think, be advisable to turn our attention to the resolution adopted by the Executive Board at its 68th session, reproduced in document 13 C/PRG/28, Add.1. That resolution contains a revised formula for the selection of States which should be invited to the International Conference. The new formula is, from our point of view, an improvement on the former one and was adopted by the Board - and I quote paragraph 3 of the resolution - "Realizing the difficulties entailed by the decision taken by the Executive Board at its 67th session". We are glad to note that the Executive Board has decided to abandon the formula it adopted at its 67th session; but they have not gone far enough. Everybody knows that the draft definition of the legal status of the conference which we now have before us was prepared in conjunction with the selection formula now abandoned by the Board. The present draft definition was originally conceived in terms of a defensive device designed to prevent the conference itself from taking any steps to demand the exclusion of any State from the conference and thus to assure

Portugal of a permanent seat at the International Conference on Public Education. This was the main motive, in fact, the only motive, behind paragraph 3 and, to some extent, paragraph 3 of the draft definition of the legal status of the conference. Paragraph 2 of the definition reads: "The membership of each session of the conference is determined 'ne varietur' by Unesco and the IBE in accordance with the procedure laid down by the competent bodies of the two organizations". Again, in paragraph 3, we have the following provision that "the agenda is determined 'ne varietur' for each session by the Unesco/IBE Joint Committee".

10.7 In view of the turn that events have now taken, I am sure that the authors of this draft will be the first to admit that the two statements which I have quoted above are no longer necessary. I therefore propose that these two statements or provisions be expunged from the draft definition of the legal status of the conference. They are quite unnecessary and uncalled for. The Constitution of Unesco and the Rules of Procedure of the General Conference of Unesco contain no such arbitrary and restrictive injunctions. The General Conference of Unesco has a Credentials Committee which examines and reports on the credentials of the Member States attending the Conference and whose recommendations can be challenged and overruled by the Conference itself. As for the agenda of the Conference, I need not describe to distinguished delegates the elaborate and long drawn-out procedure which is prescribed by the Rules of Procedure of the Conference to ensure effective and continuing consultation with Member States on the preparation of that agenda. Again, the draft agenda prepared by the Secretariat is subject to confirmation and adoption by the General Conference itself.

10.8 The laws prescribed for the International Conference on Public Education in regard to its composition and in regard to its agenda were thought up for no other reason than to support a partisan position which has now been abandoned. They have no other merit whatever. The temporary crisis that gave birth to them is now over; and nothing will be lost by their deletion from the draft. On the contrary, it is extremely dangerous for us to allow the rules relating to the agenda of the conference to stand as they are. If they remain in the text they will be a source of endless argument and disagreement in the future. Nothing but harm can come out of a procedure which allows only three members of the IBE Council and three members of the Executive Board to have the final say on the agenda of the International Conference on Public Education. What are these six men expected to know of the problems of the individual Member States? I ask. Why should the Member States be deprived of the possibility of suggesting topics which the majority of them might consider to be of the greatest interest and benefit to them? Why should Member States be forbidden to suggest new topics for consideration at this conference if they consider such matters to be urgent? Why should they be deprived of the opportunity of exchanging views with their colleagues on problems which they may be facing in their own countries which may be of urgent concern to them and which could probably be disposed of quite easily during a session of the conference without prejudice to other items forming the main subjects of the discussion during the conference. I maintain, Mr. President, that there is no justification at all for such an irrational law. And I repeat my proposal that we should abandon it. We must remember that there is no point in proposing a definition of the legal status of the International Conference on Public Education which that conference itself will be unable to accept.

10.9 Regarding the composition of the conference, I have said before in Geneva, and repeat it now, that no international body has the right or the power to compel the representatives of sovereign independent States to accept its ruling on who these States should sit with in conference. I repeat, Mr. President, that as far as I am concerned, and as far as the African members are concerned, no international organization has the power to compel the representatives of sovereign independent States to accept its ruling on who they should sit in conference with. For these reasons, I consider paragraph 2 of the draft definition of the legal status of the international conference as valueless because it cannot be enforced.

10.10 To sum up, Sir, my delegation welcomes the resolution in 13 C/PRG/28, Add.1, adopted by the Executive Board at its 68th session and hopes that that resolution will be

endorsed unanimously by this Conference. Secondly, my delegation proposes that the provisions relating to the composition of the International Conference on Public Education and to the agenda of that conference should be deleted from the draft definition of the legal status of the conference.

10.11 I congratulate the members of the Executive Board on their tact and good sense in facing up to the realities of the situation which confronted them and proposing a reasonable solution to the problems involved. But before I end, Sir, I should like to put on record a very strong protest against the arbitrary action taken by the officials of the IBE and Unesco in Geneva last July when they withdrew the services and facilities of the Secretariat of the Conference after a vote was taken in favour of the exclusion of Portugal from that Conference. The officials who were responsible for that insulting behaviour were clearly acting beyond their authority. Neither the Executive Board of Unesco nor the Council of the IBE gave any instructions to those officials that they should withdraw from the Conference if an adverse vote was taken against Portugal. It is not my intention to stir up any recriminations at this Conference, but we sincerely hope that such a crude exhibition of political partisanship, such insulting and unprecedented disregard of the sovereignty of Member States and the sovereignty of an international conference will not be repeated by members of our Secretariat in the future.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Югославии г-ну Душко Поповскому.

(11) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Yugoslavia, Mr. Duško Popovski.

12.1 Mr. POPOVSKI (Yugoslavia):
Mr. President, ladies and gentlemen, may I be permitted to state on behalf of the Yugoslav delegation that we support the draft resolution on the status and the organization of the International Conference on Public Education, submitted by the Executive Committee (document 13 C/PRG/28, Add.1).

12.2 We support this draft resolution because it enables a positive solution of the status and organization of a conference attended by the representatives of the governments of a very great number of countries from all parts of the world, and dealing with essential educational problems, because it represents an important factor in the further promotion of the educational system, and contributes largely to the realization of the principle of international co-operation and understanding.

12.3 The International Conference on Public Education, due to its activity up to now and to the results achieved, has proved to be both an essential need of all those engaged in educational work and an assistance rendered to governments in developing the educational system in individual countries. The comprehension of the need of co-operation between Unesco and IBE in organizing international conferences on public instruction has derived from this basic fact.

12.4 The agreement on co-operation between Unesco and IBE did not take into account all the essential elements, and particularly those which relate to the composition of the conference and the procedure for extending invitations.

12.5 The lack of a clear determination of relations and the problems left unsolved resulted in the complications, conflicts and difficulties which characterized the work of the XXVIth and XXVIIth International Conferences on Public Education.

12.6 The representatives of African and Asian countries at the XXVIth International Conference, raised the question of the presence of Portugal and required its exclusion from the Conference, giving as their motive, perfectly clearly, Portugal's inacceptable colonial policy in African countries which affects negatively the educational processes and their free development.

12.7 As early as at the XXVIth Conference, the Yugoslav delegation adopted the standpoint and supported the motion of the African and Asian countries on the exclusion of Portugal, since its policy of open violence towards oppressed peoples, kept in a state of colonial slavery, transgresses systematically the Declaration of Human Rights, Unesco's Constitution and the Declaration of the United Nations on the liquidation of colonialism.

12.8 The countries participating in the Conference by a great majority voted a resolution on the exclusion of Portugal, and thus expressed their sympathy with the justified request of African countries.

12.9 This clear decision of the majority of Unesco participants in the XXVIth Conference, ought to have been a warning to all Unesco's organs concerned with the decision on the convocation of the next Conference and which were under an obligation to find a solution taking into account the clearly expressed will of the majority.

12.10 In spite of this, instead of taking into consideration the decision of the previous Conference not to extend an invitation to Portugal pending the change of its policy and its adaptation to the policy of the prevailing majority of the members of the international community, the invitation of Portugal to attend the XXVIIth Conference was renewed.

12.11 We all know that when voting the resolution submitted by African and Asian countries, at the XXVIIth Conference, on the exclusion of Portugal, a great majority of the participants, and also my country, adopted once again the decision in favour of the exclusion of Portugal. The countries which did not agree with the decision of the majority were free to adopt their standpoint as to further participation in the Conference.

12.12 Mr. President, in our opinion, the Executive Board was not able to realize fully either the situation or its own responsibility. This important body should be more sensitive and display a greater sense of responsibility when considering such a question as an invitation to be extended to a country which transgresses systematically the Declaration of Human Rights and Unesco's Constitution, and to whose invitation the majority of countries taking part in the XXVIth Conference on Public Education was opposed.

12.13 We must state frankly that there was no justification for the withdrawal of Unesco's Director-General, the Secretariat, as well as of the administrative and technical staff, from the Conference, since the constructive work of the countries willing to discuss the basic problems on the agenda of the XXVIth Conference was thus prevented.

12.14 At the end of my statement, may I be permitted to express my conviction that the proposed draft resolution which enables us to prevent henceforth the participation at the Conference on Public Education and at similar conferences, of countries transgressing systematically the basic decisions of the Declaration of Human Rights and Unesco's Constitution, will be unanimously adopted.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу делегата Канады г-на С. Рае.

(13) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Canada, Mr. S. Rae.

14.1 Mr. S.F. RAE (Canada):
Mr. President, we regard the item before us now as an important one in itself, and the specific problems with which it deals are important also in terms of their serious implications, both for Unesco and for other international organizations, of a serious, hasty or ill-considered decision. What we do at this Conference in respect of a matter which could involve action by Unesco, a Specialized Agency of wide membership, to exclude, from an important joint conference in the vital field of education, a Member State of the United Nations, and of the International Bureau of Education, which has historically been

Unesco's partner in these Conferences on Public Education could have far-reaching and unfortunate implications.

14.2 At the outset, I should note that the Canadian Government is not a member of the International Bureau of Education. However, for a considerable period (since 1947), representatives of Canadian educational associations, reflecting educational interests across our country, have been associated with its work, and in 1964 attended the International Conference on Public Education as observers. It was with disappointment and with regret that these representatives noted in 1964 that the discussion centred not on the important educational topics which they hoped would be considered, but on a political question - involving the exclusion of a Member State of the IBE from the joint conference. As educators, our representatives strongly supported the original purposes of the International Bureau of Education, namely to serve as a centre of information for all matters pertaining to education, so that each country may be stimulated to benefit by the experience of others. They sincerely believed, and we, as members of the Canadian delegation to Unesco, sincerely believe, that if such discussions are confined to educational matters, in the long run, all participants, governments and representatives will benefit.

14.3 As we know, a similar political issue dominated the proceedings in 1963, to the detriment, as we see it, of the discussion of important educational problems.

14.4 My delegation would like to set its views forth on three principal points.

14.5 As to the legal or constitutional issue, we believe that, in accordance with decisions taken by the Executive Board at its 67th session, and in view of the joint nature of the conference, and of the terms of the invitations to attend it which provided for the inclusion of Member States and Associate Members of Unesco, and of Member States of the International Bureau of Education which are members of Unesco, the United Nations, or of one or more agencies of the United Nations, the Joint Unesco-IBE Committee acted properly in approving the sending of an invitation to Portugal - which was a founding member of the International Bureau of Education - to attend the International Conference this year. In our view, the question of the composition of the conference had been settled in advance by appropriate and responsible organs of the International Bureau of Education and of Unesco respectively and acting jointly. It was not up to the conference thus convened, in our view, to alter the original list, or to propose the expulsions of governments which had been invited in accordance with this joint decision. Thus the formal and legal position seems to us to be clear, and we do not for our part consider that any blame can be attached to the Executive Board or to the representatives of the Director-General of Unesco at the conference for the unhappy developments which took place this year.

14.6 In the second place, we must regard this particular problem in the light of certain general principles which affect the United Nations and the Specialized Agencies in common. Portugal is a member of the United Nations and also of the International Bureau of Education. As such, we think it would be quite improper for the Unesco Conference to take any action which would affect the position of a Member State of another organization in the context of a joint conference. Above all, the questions raised at the Geneva Conference were of a political order which we think should best be left to the appropriate political organs of the United Nations. The Specialized Agencies, the functional and regional commissions, the other bodies which deal with economic and social problems, should, we firmly believe, be given the opportunity to concentrate on the special and important technical tasks for which they were established, leaving political questions to the appropriate United Nations bodies which have been designed and intended for political debate and decision. As a member of the United Nations, and as a member of the International Bureau of Education, in our view, Portugal had the right to attend joint conferences in which these categories of membership were included.

14.7 But there is a wider issue here, Mr. President, which we believe should be emphasized. Historically, Canada has attached very great importance to the orderly progress of colonial territories and the peaceful transition to free and independent status. A country such as Canada which, throughout its own history, has grown from colony to nationhood, and which is associated with many new States in this room within a free, a multiracial and expanding Commonwealth, has made its position clear on these subjects in the General Assembly of the United Nations and elsewhere.

14.8 At the same time, we firmly believe that efforts to exclude or to isolate particular Member States from international discussion and co-operation, are not the best means to employ to achieve the true goals of the Charter of the United Nations or of the constitutions of its various Specialized Agencies. Indeed, such action, we believe, can only make the difficult problems which we face in the Twentieth century more intractable by cutting the lines of communication which must be kept open if ideas are to be exchanged, attitudes modified and policies revised. We regard the United Nations and its Specialized Agencies - and even more limited international organizations like the IBE - as valuable to the extent to which they provide for the confrontation of opposing views, and allow the full force of international opinion to be developed and to focus upon problem situations wherever these may occur. To exclude or to isolate is to reduce our chance of success of changing attitudes to which we are opposed. We feel that, when governments disagree - and our system of international organizations provides a mirror of real and profound differences - it is better to have these differences and disagreements within these international agencies, where public opinion can operate, where policies can be criticized and even attacked, rather than to have them outside the agencies, including technical agencies, where our possibilities of influence are greatly reduced.

14.9 In other words, we believe that we should not advocate punitive measures as an effective method for changing policies which are condemned by many. In this instance, we do not believe in forcing Member States of the United Nations system outside the boundaries of international co-operation, particularly in the field of education.

14.10 To conclude, may I summarize the three main points of our statement.

14.11 First, the formal and constitutional position as we see it. Our delegation is of the opinion that the Executive Board acted properly and responsibly in inviting to the 1964 Conference a State which is a member of the International Bureau of Education, although not a member of Unesco, and therefore cannot agree that the Executive Board or the Director-General should be criticized for the difficulties which arose at the last Conference in Geneva. Moreover, it appears to us on considering the Executive Board resolution at its 68th session, that Articles 5(a) and 5(b) of the resolution might almost be described as discriminatory in so far as they stipulate that, on the one hand, Member States of Unesco who do not belong to the International Bureau of Education may be invited to the International Conference on Public Education, whereas Member States of the IBE must also be members of Unesco in order to receive invitations to the Conference. We cannot, here in Unesco, legislate the exclusion of a Member State of another Organization with whom a joint conference has been planned or arranged.

14.12 Secondly, we do not think that any Specialized Agency should take independent or arbitrary action on these matters relating to the expulsion or exclusion of Member States of the United Nations system. In this context, it will be recalled that, on a not unrelated issue concerned with a proposal to expel a Member State from another organization, the Secretary-General of the United Nations said "I should like to emphasize how important it is that organizations in the United Nations family should avoid divergent action in matters of this kind gravely affecting their constitutional processes. I am accordingly confident that full regard will be given by agencies to whatever position is taken by the principal political organs of the United Nations and that a course will be followed which will enable your constructive work of human betterment to proceed unimpaired".

14.13 Third, our view is that the more inclusive our arrangements are, the better are our chances of achieving orderly and negotiated solutions of our common problems. We think that this is a political reality which should be taken into account.

14.14 It follows, therefore, that the Canadian delegation must oppose the Executive Board's most recent decision (which was opposed by a number of members of the Board at the time) as set out in the document that we have been considering, which would in effect, exclude Portugal from an important international education conference of which that country has been a long-time member, and which has been proved to be of considerable value in the past to educators from many countries, including my own, in the special capacity I have indicated.

14.15 We note the recent correspondence between the Director-General and the Director-General of the International Bureau of Education, in which Mr. Piaget has indicated that he sees no objection to the most recent decision of the Executive Board and will support it before the Conference of the IBE, if it is approved in the General Conference. This is Mr. Piaget's position, and we respect it as such. Nevertheless, we in this Conference have the prior duty of approving or disapproving the latest decision of the Executive Board.

14.16 It is in this light that we have ventured to make these comments, which I hope will be understood in the spirit in which they have been given.

15. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу делегата Чехословакии г-на Пишлера.

(15) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Czechoslovakia, Mr. Pichler.

16.1 M. PICHLER (Tchécoslovaquie). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la délégation tchécoslovaque considère comme justifié le fait que le problème du statut et de l'organisation de la Conférence internationale de l'instruction publique figure à l'ordre du jour de la treizième session de la Conférence générale. Ce qui s'est passé à la dernière Conférence internationale de l'instruction publique nous a causé, en effet, une profonde inquiétude : les événements qui s'y sont produits pourraient, si nous ne nous efforcions pas d'en éviter la répétition, gravement entraver la coopération internationale dans le domaine de l'éducation.

16.2 Nous estimons inutile de rappeler les faits, qui sont suffisamment connus. Nous voudrions, cependant, prendre clairement position sur les activités des organes responsables de la préparation, de la convocation et, en partie, du déroulement de la XXVIIe Conférence internationale de l'instruction publique. Ces organes ont commis toute une série d'erreurs en omettant de respecter la volonté exprimée par la majorité des Etats représentés. La conséquence en a été que des problèmes d'une importance majeure - tels que la lutte contre l'analphabétisme, dont l'urgence a été affirmée avec une clarté et une unanimité sans précédent, il y a quelques jours, par la Commission du Programme - n'ont pu être abordés.

16.3 Contrairement à ce que nous venons d'entendre avec surprise, la délégation tchécoslovaque est d'avis que la Conférence générale devrait prendre, à sa treizième session, des mesures efficaces qui rendraient impossible la répétition de ce qui s'est passé en juillet dernier à Genève. Nous avons aussi le ferme espoir que le Conseil exécutif, dans sa nouvelle composition, veillera à ce que la volonté de la majorité des Etats membres soit confirmée par la pratique, même au Bureau international d'éducation.

16.4 La délégation tchécoslovaque estime que le projet de résolution sur le statut et l'organisation de la Conférence internationale de l'instruction publique présenté par le Cameroun et la Pologne (document 13 C/DR.65) constitue un pas en avant. Elle considère, toutefois, comme pleinement valables tous les documents approuvés par la XXVIIe Conférence

internationale de l'Instruction publique jusqu'au 17 juillet 1964, et ne voit donc pas de raison pour que ceux qui ont paru après le 13 juillet 1964 ne fassent l'objet que d'une annexe, comme il est proposé au paragraphe 3 de ce projet de résolution.

16.5 Monsieur le Président, nous savons que la Conférence internationale de l'Instruction publique est, depuis de très nombreuses années, un forum efficace pour ce qui est de la coopération dans le domaine de la pédagogie. C'est pourquoi il est souhaitable qu'elle puisse jouir de l'autorité d'un organisme souverain "sui generis".

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу делегата Венгрии г-жу Магду Йобору.

(17) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Hungary, Mrs. Magda Joboru.

18.1 Mrs. M. JOBORU (Hungary):
Mr. President, my delegation does not want to go into the details of what happened at the last International Conference on Public Education in Geneva last July. Our duty is now first of all to find the means, the necessary measures, which will enable Unesco and the International Bureau of Education to avoid the repetition of the regrettable events of last July. For this reason I want to make a few comments with regard to the past.

18.2 All the documents of Unesco as well as the speeches delivered here in the General Conference emphasize that one of the main tasks of Unesco is to contribute to the elimination of colonialism and its consequences. There is no doubt that Unesco has really done much for this noble purpose in the past years. The fight against colonialism and its consequences however does involve as much the moral support of the developing countries as their financial aid, and we feel, to our great regret, Mr. President, that the developing countries did not receive this moral support from Unesco at the last International Conference on Public Education.

18.3 My delegation fully agrees with the statement of the Federal Minister of Education of Cameroon, to the effect that the Executive Board of Unesco, at its 67th session, adopted a resolution which contradicts the basic principles laid down in Unesco's Constitution, as well as the position steadfastly maintained by the majority of the Member States of Unesco.

18.4 We believe, furthermore, Mr. President, that the Director-General of Unesco, in spite of the resolution of the 67th session of the Executive Board, could have approached more carefully the delicate situation in which the Organization found itself at the last International Conference on Public Education. All the more so as the Director-General, to our mind, was not obligated by the decision of the Board to withdraw the Secretariat from the conference.

18.5 Passing on to the resolution of the Executive Board adopted at its 68th session, the Hungarian delegation agrees with this resolution. It is in accordance with the spirit of the statement made by the delegate of Cameroon and with the basic principles of Unesco. This resolution, if adopted by the General Conference, will make it impossible for the conferences of the International Bureau of Education to be attended by the representatives of those countries which still violate human rights, which are still the champions of colonialism and racial discrimination.

18.6 My delegation is ready to vote for the resolution of the Executive Board and for any other resolution submitted to the General Conference reflecting the spirit of the resolution of the Executive Board.

19. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Слово предоставляется делегату Туниса г-ну Ахмеду Бакир.

(19) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Tunisia, Mr. Ahmed Bakir.

20.1 M. BAKIR (Tunisie). -
Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir me permettre de rappeler certains faits, au début de mon intervention, qui sera aussi brève que possible.

20.2 Au mois de juillet 1963, à Genève, les Etats africains ont posé la question de la présence du Portugal et ont demandé l'expulsion de cet Etat de la Conférence internationale de l'instruction publique. On leur a rétorqué qu'ils n'avaient pas le droit de le faire, parce que la question n'était pas inscrite à l'ordre du jour. Ils ont maintenu leur position et la Conférence a décidé de soumettre la question à son Bureau, pour qu'il lui fasse une recommandation à ce sujet.

20.3 Cette procédure était tout à fait démocratique, tous les délégués l'ont acceptée et le Bureau, après avoir délibéré, est revenu en séance pour nous dire, par la voix du Président de la Conférence, qu'il nous recommandait de ne pas inscrire à l'ordre du jour la question de l'expulsion de la délégation portugaise. Le vote a eu lieu, et tous les délégués y ont participé. Il y a eu des abstentions, naturellement, mais peu nombreuses. Finalement, le résultat du vote, acquis à une très forte majorité, a été la décision d'inscrire la question à l'ordre du jour de la Conférence. Après cette inscription, un débat a été ouvert et chacun a pu prendre la parole pour exposer librement - et consciencieusement, j'en suis sûr - son point de vue.

20.4 Après délibération, la Conférence est passée au vote sur l'expulsion de la délégation portugaise. Tous les délégués ont participé à ce vote et l'expulsion a été décidée. Après quoi, les travaux ont pu reprendre en présence de toutes les autres délégations, et ils se sont poursuivis, grâce à la bonne volonté de tous les participants présents, qui ont consenti à mettre les bouchées doubles.

20.5 Nous croyions le problème définitivement résolu lorsque, à la réunion du Conseil du Bureau international d'éducation, en février 1964, à Genève, on nous a informés qu'un projet de statut de la Conférence était en préparation, avec la collaboration du Secrétariat de l'Unesco, et que ce projet nous serait envoyé un mois avant la réunion de la Conférence de 1964, pour observations. Or, la réunion de la Conférence était fixée au début de juillet, et le projet n'est parvenu dans mon pays qu'à la fin de juin. On s'est alors aperçu que, la Conférence devant commencer le 6 juillet, la réunion du Conseil qui devait entériner le statut de la Conférence était avancée à la date du 4, alors que, de tout temps, du moins depuis que je participe à la Conférence de Genève - c'est-à-dire depuis 1956 - la réunion du Conseil du Bureau international d'éducation a lieu le troisième ou le quatrième jour de la Conférence.

20.6 Si l'on avait avancé cette date, c'est que l'on voulait faire adopter le projet de statut et la procédure de convocation de la Conférence avant le début de ses travaux. Or, ce statut prévoyait, comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, que la composition de la Conférence était fixée, ne variatur, conjointement par l'Unesco et par le Bureau international d'éducation. Evidemment le Portugal était invité - personne ne nous l'avait dit mais on le devinait - et l'adoption du statut avait lieu avant la réunion de la Conférence, pour assurer la présence du Portugal, sans permettre ni discussion, ni opposition.

20.7 C'est dans ces conditions que j'ai pris la douloureuse initiative de demander le renvoi de la discussion du statut après la Conférence, parce que j'ai senti, en mon âme et conscience, que, si le projet était adopté, la Conférence tournerait court et les Etats africains partiraient, parce qu'ils auraient été mis en présence du Portugal. Le problème aurait été alors très difficile à résoudre. Je pensais qu'au contraire, si la Conférence s'ouvrait dans les mêmes conditions que par le passé, en l'absence du Portugal, qui avait déjà été expulsé, la question de la représentation de cet Etat ne serait examinée qu'après le déroulement des travaux de la Conférence, faute de règlement et faute de statut.

20.8 Mais le Portugal a tenu à assister à la Conférence - c'était son droit puisqu'il était invité - et les Etats africains, mis en présence de ce fait, ne pouvaient pas ne pas soulever la question à nouveau. J'ai alors eu la douleur de constater, personnellement, que l'attitude adoptée par toutes les délégations qui, en juillet 1963, étaient hostiles à la position des Etats africains mais avaient néanmoins accepté de régler la question par un vote, avait changé : ces délégations ne voulaient plus procéder démocratiquement, par un vote, dont le résultat serait accepté par tous, elles voulaient tout simplement nous mettre devant un dilemme : ou bien la question du Portugal était laissée de côté, le Portugal assistant à la Conférence, ou bien, si nous arrivions à faire inscrire cette question à l'ordre du jour, elles se retireraient !

20.9 Cette nouvelle situation vouait la Conférence à l'échec. Je dois reconnaître que beaucoup de délégations ont essayé quand même, par des contacts de couloir, en organisant des réunions plus ou moins restreintes, de chercher des compromis. Je dois, en passant, rendre hommage surtout aux Etats latino-américains faisant partie du groupe des 75, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour sauver la Conférence. Mais le compromis qui nous était soumis n'était pas acceptable, car il aboutissait à faire assister le Portugal à la Conférence, sans l'y faire assister, tout en l'y faisant assister !...

20.10 Il y a donc eu un vote, l'inscription de la question à l'ordre du jour a été décidée et nous avons constaté quelque chose de très douloureux : nous avons vu le Président de la séance quitter le fauteuil présidentiel et laisser la Conférence à l'abandon, sans même lever la séance. Un autre président ayant été élu, tous les Etats qui n'étaient pas d'accord avec la position africaine ont quitté la Conférence.

20.11 Les Africains et les Etats qui les soutenaient - ils étaient très nombreux - étaient décidés à poursuivre leurs travaux, et ne l'avaient pas caché au cours des pourparlers qui avaient eu lieu. Mais ils n'ont pas pu le faire et ils ont été humiliés, puisqu'on leur a retiré tout moyen de travail, tout moyen de communication. Ils étaient même dans l'impossibilité de se comprendre, puisqu'ils parlaient des langues différentes - à telle enseigne qu'un délégué tunisien qui était professeur d'anglais a dû servir d'interprète.

20.12 Finalement, la Conférence a tourné court et nous avons eu la douleur de constater que nous, qui étions venus pour travailler, nous ne pouvions pas le faire. Et nous ne comprenions pas, nous, délégations africaines, pourquoi on nous mettait dans cette situation humiliante après nous avoir lancé le défi que constituait le rappel du Portugal, alors que la question était réglée depuis un an, et qu'on ne pouvait pas ignorer qu'une nouvelle invitation du Portugal poserait à nouveau le problème de façon beaucoup plus aiguë.

20.13 On nous a dit que la Conférence était une conférence d'éducateurs, d'universitaires, et qu'il n'était pas de son propos de discuter de questions politiques. Evidemment, c'est un argument en apparence très valable. Mais, comme je l'ai rappelé en 1963, à Genève, dans toutes les luttes des pays dépendants, si la cause de ces pays a pu progresser, c'est, en grande partie, grâce aux universitaires du monde entier, y compris ceux des pays colonisateurs. Comme premier allié, les pays dépendants ont trouvé l'Université, le monde des éducateurs !

20.14 C'était donc vraiment une abdication que de dire : nous sommes des éducateurs, des universitaires, nous n'avons pas à nous occuper de problèmes politiques. Il n'était d'ailleurs pas question de discuter de désarmement, de telle ou telle idéologie politique ; il était question de la vie de plusieurs peuples, de plusieurs millions d'invidus, qui étaient privés de quelque chose de plus précieux que le pain : l'éducation ! Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faut donner du pain à quelqu'un qui a faim. Or je me demande comment on peut ne pas être d'accord pour hâter la venue du jour où chaque enfant, dans chaque pays, pourra trouver la place qui lui revient parmi les hommes, grâce à l'instruction, grâce à une vie décente et libre. Donc cet argument selon lequel les éducateurs ne doivent pas s'occuper de questions politiques est tout à fait fallacieux et nous devons être, nous, éducateurs, les

premiers à reconnaître qu'il l'est : dans leur pays, même contre leur propre gouvernement, les éducateurs ont toujours adopté une position en flèche pour défendre la liberté de l'homme et son droit à une vie digne, pour défendre tout ce qui est moral. Et c'est ce que nous avons dit à tous nos collègues, à Genève, et ils l'ont admis en 1963.

20.15 Je dois dire ici que les délégués qui n'adoptaient pas notre point de vue commençaient tous par dire, au début de leur déclaration : "Nous sommes d'accord avec vous sur le fond". Mais ils ajoutaient qu'il y a des formes à respecter, que l'on ne pouvait expulser un pays "régulièrement invité", et ils nous présentaient des arguments juridiques, tout en nous disant qu'il n'y avait pas de texte juridique concernant la Conférence ni son Règlement intérieur. On nous a ainsi exposé des arguments que nous avons combattus facilement, et je ne vois pas pourquoi, après cette malheureuse affaire de 1963, on a jugé bon de poser de nouveau le problème en 1964, en adressant au Portugal une nouvelle invitation, qui a tué la Conférence.

20.16 Tout à l'heure, le Directeur général, employant des mots justes, a qualifié cette affaire de malheureuse. Qu'il me permette d'ajouter qu'elle était également très douloureuse pour nous, qui venions pour travailler, pour nous informer, pour chercher des instruments de travail et qui venions aussi pour communier avec les autres peuples du monde, dont nous avons été longtemps séparés. Cette affaire a été très douloureuse pour nous, car nous avons vu une conférence d'éducateurs immolée sur l'autel du colonialisme. Voilà, Mesdames et Messieurs, ce qui s'est passé.

20.17 Evidemment, certaines délégations trouvent que la résolution sage qu'on nous présente comporte des conséquences possibles, qui sont graves. La conséquence possible - et grave - que l'on semble redouter est que le Portugal ne puisse pas venir à la Conférence de Genève. Nous ne sommes pas de ceux qui traitent les autres d'une façon légère. Nous respectons tout le monde, car nous aimerions également que l'on nous respecte : mon pays serait le premier à se réjouir de voir le Portugal avoir la possibilité de venir à l'Unesco et au Bureau international d'éducation, après s'être débarrassé d'un état d'esprit que nous ne pouvons plus admettre.

20.18 On nous a demandé de faire preuve de tolérance, mais nous ne pouvons pas être tolérants aux dépens des autres. Nous qui avons pu récupérer notre dignité et notre indépendance, nous ne pouvons pas nous permettre d'être tolérants aux dépens de l'Angola, du Mozambique, ou de la Guinée portugaise. Nous n'avons pas le droit de le faire. Notre devoir est, au contraire, de faire tout ce qui peut attirer l'attention sur ce problème, et de ne pas attendre tranquillement que les Nations Unies le résolvent. Nous devons aider à résoudre ce problème en faisant du bruit autour de la question, en créant un état de mécontentement devant cette situation, de façon à rendre le problème plus présent à l'esprit de tout le monde. Voilà notre devoir. Est-ce que nous voulons être courageux, est-ce que nous voulons faire la différence entre ce qui est important et ce qui est plus important encore ? Ou bien est-ce que nous voulons chercher des biais, chercher des calmants pour notre conscience et dire : c'était antidémocratique de chasser le Portugal de la Conférence où il a été invité ?

20.19 Personne n'a obligé le Conseil exécutif à inviter le Portugal, surtout après son expulsion en 1963. Je me suis demandé jusqu'à ce jour pourquoi, après cette expulsion, le Conseil exécutif avait jugé primordial pour l'univers, pour l'éducation universelle, que le Portugal fût présent à la Conférence de 1964. Je suis encore à me le demander. Est-ce qu'il n'était pas plus important de prendre une position qui eût contribué à hâter la présence de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée portugaise à la Conférence internationale de l'instruction publique, de façon que les peuples de ces pays viennent étancher un peu leur soif d'instruction, d'éducation, d'information, puisqu'ils ont besoin de tout cela beaucoup plus que le Portugal ?

20.20 Mais telle n'a pas été l'attitude de nos collègues. Nous respectons les ordres qu'ils ont reçus de leurs gouvernements d'adopter telle ou telle position, mais cela nous met d'autant plus à l'aise pour indiquer également quelle est notre position : nous sommes en faveur de tout ce qui est de nature à hâter la libération de l'homme dépendant, où qu'il soit.

20.21 Notre position consiste également à respecter le point de vue des autres, dans la mesure où il ne comporte pas d'attitude immorale. Nous ne pouvons pas suivre le Droit quand le Droit porte en lui une certaine immoralité. S'il avait toujours fallu respecter le droit existant, je vous assure, Mesdames et Messieurs, que je ne serais pas aujourd'hui, devant vous, à parler et que beaucoup d'autres délégués ne seraient pas ici. Il a fallu quelquefois bousculer un certain droit. Evidemment, cela demande beaucoup d'initiative, beaucoup de courage même ; mais il faut savoir consentir à payer le prix des attitudes qui nous permettent de dire que nous sommes solidaires de nos frères, partout où ils sont.

20.22 Je ne voudrais pas finir sans remercier le Directeur général qui, dans son intervention, a fait sentir - du moins, je l'ai senti, pour ma part - combien il était douloureux pour lui, et aussi certainement pour M. Piaget, directeur du Bureau international d'éducation, d'adopter vis-à-vis des délégations africaines qui voulaient continuer à travailler en 1964, à Genève, l'attitude qu'ils ont adoptée et qu'ils ne pouvaient pas ne pas adopter, étant donné les instructions qu'ils avaient reçues. Le Conseil exécutif était souverain, ils devaient aller jusqu'au bout de l'exécution de ses ordres. Mais je sens combien cela leur a été douloureux, et j'admire le courage avec lequel ils accomplissent leur tâche, même lorsqu'elle comporte, non pas seulement des désagréments, mais peut-être beaucoup de remords, beaucoup de regrets.

20.23 Il va de soi qu'au nom de ma délégation j'annonce que la Tunisie soutiendra le projet de résolution qui nous est soumis. Je dois préciser que, conformément à la tradition de mon Gouvernement, nous ne sommes pas rancuniers et ne cherchons pas à rappeler le passé pour retourner le couteau dans la plaie. Nous avons souvent subi des humiliations dans notre vie politique, en Tunisie ;quelquefois nous avons eu des plaies. Mais nous avons toujours eu le courage de ne pas rester tournés vers le passé, de regarder vers l'avenir, et de faciliter les initiatives de bonne volonté quand elles commençaient à se manifester. Je n'éprouve donc aucune rancune, même à l'égard du Conseil exécutif, dont je ne comprends pas jusqu'à ce jour l'attitude lors de la XXVIIe Conférence internationale de l'instruction publique. J'enregistre simplement avec plaisir et avec joie, au nom de mon pays, l'attitude nouvelle qu'il a adoptée, et je soutiens la résolution qu'il a présentée à la Conférence générale.

21. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово П.В. Зимину, делегату Советского Союза.

(21) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Zimin, delegate of the Soviet Union.

22.1 П.В. ЗИМИН (Союз Советских Социалистических Республик):
Уважаемый Председатель, г-да делегаты. Обсуждаемый нами вопрос имеет большое принципиальное значение как для нынешней деятельности Организации, так и для ее работы в будущем. На XXVII Международной конференции по народному образованию имели место факты необычного порядка. Секретариаты ЮНЕСКО и МБП своими неправильными действиями лишили Конференцию возможности рассмотреть вопросы повестки дня и нормально закончить свою работу, отозвав технический аппарат.

22.2 Столь беспрецедентные действия ответственных представителей секретариатов двух международных организаций последовали после того, как XXVII Конференция большинством голосов (43 - за, при 7 воздержавшихся) приняла решение об отстранении Португалии от участия в работе Конференции. Знакомясь с материалами, мы без труда устанавливаем, что основанием для такого решения Конференции явилось то, что "Португалия продолжает держать в режиме угнетения, мракобесия и уничтожения африканские народы, стремящиеся к культуре и признанию человеческого достоинства", что она "ни в какой мере не изменила свою политику господства и деспотизма в отношении африканских народов".

22.3 Мы без труда устанавливаем из того, что я сказал, что идеи и мысли, которыми руководствовалось большинство Конференции, целиком соответствуют тем высоким обязательствам, которые наша Организация взяла на себя в резолюции 8.2 "Роль ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости", принятой в 1960 г. на одиннадцатой сессии Генеральной конференции и подтвержденной на двенадцатой сессии в 1962 году.

22.4 Как же в свете сказанного следует расценить события, происшедшие в Женеве? С нашей точки зрения, объективно они свелись к прямому отступлению от тех принципов, которые неоднократно были провозглашены ЮНЕСКО и, в частности, в резолюции, которую я только что назвал.

22.5 Как известно, решение о недопуске Португалии было принято не только на XXVII, но и на XXVI Международной конференции по народному образованию в 1963 году. Этот факт был выражением веяний времени и "забот наших современников", политической реальностью. Я здесь пользуюсь терминами, которые привел Генеральный директор в своем документе "Оценка деятельности ЮНЕСКО (1962-1963 гг.) и перспективы на будущее". Однако некоторая часть Исполнительного совета и секретариаты ЮНЕСКО и МБП предпочли не только закрыть глаза на эти требования жизни, а наоборот - воздвигнуть перед этими требованиями большую преграду. Я имею в виду документы, которые были подготовлены для рассмотрения на 67-й сессии Исполнительного совета - Статут Конференции, Проект правил процедуры и Рекомендация о приглашении Португалии.

22.6 В выступлении главы советской делегации уже была дана оценка Исполнительного совета о приглашении Португалии и одобрении Статута Конференции и Правил процедуры, лишающих Международную конференцию по народному образованию суверенного права определять свой состав и повестку дня. Исполнительный совет, приняв на своей 67-й сессии всего лишь 14 голосами против 9 решение о приглашении Португалии, оказался не на высоте той ответственности, которая на него возложена Генеральной конференцией в деле обеспечения выполнения принятых ею основных решений.

22.7 Представители секретариатов ЮНЕСКО и МБП мотивировали свои действия в Женеве принципами объективности и законности. Что касается законности, то ссылки на нее, с нашей точки зрения, не имели юридической основы хотя бы потому, что решения Исполнительного совета о статуте и Проекте правил процедуры не были до открытия XXVII Международной конференции рассмотрены Советом Международного бюро просвещения. Надо сказать к слову, что решение Исполнительного совета о приглашении Португалии противоречит резолюции 974 Экономического и Социального Совета ООН об исключении Португалии из членов Экономической комиссии ООН для Африки за проведение политики расовой дискриминации.

22.8 Исполнительный совет ЮНЕСКО на своей 68-й сессии рассмотрел доклад Генерального директора о XXVII Международной конференции по народному образованию и принял постановление "О статуте и организации Международной конференции по народному образованию", в котором устанавливается для нашего обсуждения (пункт 5) новый порядок приглашения на Международную конференцию, чтобы "избежать в будущем трудностей", возникших на XXVII Конференции.

22.9 Вновь предлагаемый порядок определения состава Конференции, несомненно, улучшает тот, который был применен при подготовке XXVII Конференции.

22.10 Нам только что передали Проект резолюции Камеруна и Польши (13 C/DR. 65), который в основном повторяет решение Исполнительного совета. Но, к сожалению, как нам кажется, в этих документах остается открытым вопрос о праве Международной конференции по народному образованию утверждать свой состав и повестку дня, т.е. вопрос о суверенитете Конференции. Вопрос этот имеет большое значение. Об этом здесь подробно говорил делегат Нигерии.

22.11 Этот пробел, по мнению советской делегации, должен быть устранен, чтобы полностью исключить трудности, возникшие на XXVII Конференции. С нашей точки зрения, Международная конференция по народному образованию, которая будет созвана в будущем году двумя организациями - ЮНЕСКО и МБП, должна учесть эти обстоятельства при утверждении своих Правил процедуры и статута Конференции.

(22.1) Mr. ZIMIN (Union of Soviet Socialist Republics) (Translation from the Russian): Mr. President, ladies and gentlemen, the matter we are discussing is of great importance from the point of view of principle, as regards both the Organization's present activities and its future work. The XXVIIth International Conference on Public Education was marked by abnormal occurrences. By their improper action in withdrawing technical services, the Secretariats of Unesco and the IBE made it impossible for the Conference to consider the questions on its agenda and bring its work to a normal conclusion.

(22.2) Such unprecedented action by responsible representatives of the Secretariats of two international organizations came after the XXVIIth Conference had, by a majority vote (43 in favour, with 7 abstentions), adopted a decision to debar Portugal from taking part in the Conference's work. When we study the facts, we have no difficulty in establishing that the basis for this decision on the part of the Conference was the fact that "Portugal keeps African peoples who are thirsting for culture and dignity in a state of permanent subjection", and that "Portugal has in no way changed its policy of domination and despotism towards the African populations".

(22.3) From what I have said, we have no difficulty in establishing that the ideas and thoughts which guided the majority of the Conference were in full accord with the high responsibilities assumed by our Organization in resolution 8.2 on the "Rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples", adopted by the General Conference in 1960 at its eleventh session and confirmed at the twelfth session in 1962.

(22.4) What, in the light of what I have said, are we to think of the events that occurred in Geneva? In our view, they were in fact tantamount to a flat departure from the principles repeatedly proclaimed by Unesco, more especially in the resolution which I have just mentioned.

(22.5) It is common knowledge that the decision regarding the exclusion of Portugal was taken not only at the XXVIIth but also at the XXVIth International Conference on Public Education in 1963. This reflected the spirit of the age and the "great problems of our time", and was a political reality. I am using here terms which the Director-General employed in his "Evaluation of Unesco's activities (1962-1963) and future prospects". However, a section of the Executive Board, together with the Secretariats of Unesco and the IBE, preferred not only to close their eyes to these vital requirements but actually to do all they could to frustrate them. I am thinking of the documents which were drawn up for examination by the Board at its 67th session on the legal status of the Conference, the draft Rules of Procedure, and recommendations concerning the invitation of Portugal.

(22.6) The speech made by the Head of the Soviet delegation has already passed judgement on the decisions of the Executive Board concerning the invitation of Portugal and its approval of the Conference's status and Rules of Procedure, which deprive the International Conference on Public Education of the sovereign right to fix its composition and agenda. When it adopted its decision to invite Portugal, by only 14 votes to 9, at its 67th session, the Executive Board did not match up to the responsibility laid upon it by the General Conference with regard to ensuring the implementation of its basic decisions.

(22.7) The representatives of the Secretariats of Unesco and the IBE advanced the principles of objectivity and legality to justify their action in Geneva. There was, in our opinion, no juridical ground for reference to legality, if only because the decisions of the Executive Board regarding the status and draft Rules of Procedure were not examined by the Council of the International Bureau of Education before the opening of the XXVIIth International Conference. It should be mentioned, incidentally, that the decision of the Executive Board to invite Portugal is at variance with resolution 974 of the United Nations Economic and Social Council, regarding the exclusion of Portugal from the United Nations Economic Commission for Africa on account of its policy of racial discrimination.

(22.8) At its 68th session, the Executive Board of Unesco examined the report of the Director-General on the XXVIIth International Conference on Public Education and adopted a decision regarding the status and organization of the International Conference on Public Education, in which a new procedure (paragraph 5) regarding invitations to the International Conference is put for-

ward for our consideration "in order to avoid in the future the difficulties" that arose at the XXVIIth Conference.

(22.9) The new procedure proposed for fixing the membership of the Conference is undoubtedly an improvement upon that which was applied in the preparations for the XXVIIth Conference.

(22.10) We have just had distributed to us the draft resolution submitted by Cameroon and Poland (13 C/DR.65), which, in the main, reproduces the decision of the Executive Board. It seems to us, however, unfortunately, that in these documents the question of the right of the International Conference on Public Education to ratify its own membership and agenda, that is, the question of the Conference's sovereignty, has been left open. This is a very important question, on which the delegate of Nigeria has spoken at length here.

(22.11) In the opinion of the Soviet delegation, this deficiency should be made good if the difficulties that arose at the XXVIIth Conference are to be eliminated once and for all. Our view is that the International Conference on Public Education which is to be convened next year by the two organizations - Unesco and the IBE - should take these circumstances into account when deciding on its Rules of Procedure and the legal status of the Conference.

23. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Кубы г-ну Маринелло.

(23) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Cuba, Mr. Marinello.

24.1 El Sr. MARINELLO (Cuba):
Señor Presidente, señores delegados: La Delegación de Cuba viene a apoyar el proyecto de resolución presentado a esta Conferencia por las Delegaciones de Camerún y de Polonia. La defensa de este proyecto de resolución está plenamente de acuerdo, no sólo con los criterios de nuestra Delegación, sino con los principios y con la práctica diaria del Gobierno que representamos. En la discusión de este asunto se han expuesto con frecuencia dos argumentaciones que no creemos válidas; por una parte se ha reiterado que el procedimiento de excluir a ciertos Estados por la política que practican es peligrosa por cuanto podría volverse contra otros Estados que no la comparten, con motivo de algún punto de vista o apasionamiento ocasional. Y por otra parte se ha repetido alguna vez que nuestra posición es eminentemente política y que por tanto rebasa los límites de la Unesco.

24.2 Entendemos que, en cuanto a la primera argumentación, no puede dársele valor, y estamos seguros de que si no se tratara del caso que se discute no se hubiera producido el debate en que estamos participando. Además, tenemos fe y esperanza en los criterios, en la actitud, en las resoluciones de la Unesco para saber que siempre se conducirá de acuerdo con su Constitución y con sus principios. En cuanto a la segunda objeción según la cual nuestra posición y la de los delegados que la han compartido es una posición política, podríamos decir que en efecto lo es, pero de la política más alta, de la política de la Unesco, ya que no abogamos sino por el cumplimiento de sus principios constitucionales.

24.3 Nuestro Gobierno ha sido, y lo saben muchos, el más firme defensor del derecho de libertad, de autodeterminación, de no intervención de los pueblos; y ha sido en la teoría y en la práctica el más firme defensor del principio de no discriminación racial. Como ha dicho desde aquí algún delegado, cada país habla en mayor o menor medida por su propia experiencia; los pueblos como el nuestro que sufrieron durante largo tiempo una opresión exterior y que en el ámbito interno padecieron evidentes discriminaciones raciales, debido a esa dolorosa experiencia son quizás más firmes que otros en la defensa de principios que son por suerte, en este caso, los principios que defiende la Unesco. No abogamos, pues, ni por una postura política ni tampoco por un criterio particular o apasionado; estamos defendiendo el derecho de los pueblos a su libertad, a su independencia, estamos defendiendo en lo profundo los preceptos constitucionales de la Unesco. Por esas razones la Delegación cubana vota a favor del proyecto de resolución que presentan los Delegados del Camerún y de Polonia.

(24.1) Mr. MARINELLO (Cuba) (Translation from the Spanish):
Mr. President, ladies and gentlemen, the delegation of Cuba supports the draft resolution submitted to this Conference by the delegations of Cameroon and Poland, because it is in line not only with the views of our delegation but also with the principles and policy of the government we represent. In the discussion on this matter, two arguments have been adduced which we do not believe to be valid. Firstly, it has been repeatedly stated that the procedure of excluding certain States from participation in our work because of the action they are taking is dangerous, since it might one day, in the heat of political passions, be turned against States which are carrying on activities in accordance with our principles. Secondly, it has been said that our attitude is eminently political and therefore means going beyond Unesco's purview.

(24.2) The first argument is valueless, and to accept it would be a mistake and would imply scepticism about Unesco's action. We must have faith in the judgement, attitude and resolutions of Unesco and believe that it will always act in conformity with its Constitution and its principles. As for the second objection - that our position and that of the delegates who share it is a political position - we might say that it is indeed so, but that it is a matter of the highest politics, the politics of Unesco, since all we are advocating is observance of the Organization's constitutional principles.

(24.3) As many people are aware, our country has been the staunchest defender of the right of peoples to liberty, self-determination and non-intervention; both in theory and in practice it has been the staunchest defender of the principle of racial non-discrimination. As one delegate said from this rostrum, each country speaks in greater or lesser degree from its own experience; peoples like ourselves who have long suffered under foreign oppression and who have also, in the domestic sphere, been the victims of flagrant racial discrimination, are perhaps, because of this painful experience, more steadfast than others in the defence of principles which, in this case, coincide with those that Unesco defends. We are not, therefore, speaking on behalf either of a political attitude or of a personal or emotional view; we are defending the peoples' right to their liberty and their independence and hence, basically, the constitutional precepts of Unesco. For these reasons, the Cuban delegation will vote in favour of the draft resolution submitted by the delegates of Cameroon and Poland.

25. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Индии г-ну Кирпалу и поздравляю г-на Кирпала с избранием в члены Исполнительного совета.

(25) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of India, Mr. Kirpal, and I congratulate him upon his election to the Executive Board.

26.1 Mr. KIRPAL (India):
Mr. President and fellow delegates, the question of the status and organization of the International Conference on Public Education has been the subject of heated discussion in the Executive Board and also among other bodies related to Unesco.

26.2 The recent history of this question has the elements of a drama, a drama in three acts. The first act was the 67th session of the Executive Board. The decision taken there was, in our opinion, an entirely wrong decision, in the face of facts and reasons which were quite obvious. The second act was the unhappy experience of the International Conference on Public Education in Geneva, the disruption of that conference and what took place there. And the third act of this drama, was the rectification of the situation by the resolution which has been submitted to the General Conference today, the resolution of the 68th session of the Executive Board proposing a revised formula. This drama is, to my mind, neither a tragedy nor a comedy, but it is something which offers this General Conference an opportunity for reflection, reflection on what has happened, why it happened and what should be done in the future.

26.3 The delegation of India believes that the decision of the 67th session of the Executive Board was wrong, that there was a failure on the part of the Board to solve a problem because, rightly or wrongly, the Board approached the question from the legal point of view. The distinguished delegate of Canada has just remarked that the Specialized Agencies

should be allowed to concentrate on the special and technical tasks for which they were established, leaving political questions to the appropriate United Nations bodies designed for political debate and decision. This, Mr. President, should be generally true and we have always said that Unesco should shun politics, that it is an educational and cultural organization. But, above political questions, above educational questions, above cultural questions, over and above economic questions, there are questions of conscience, ethical and moral questions, and for these Unesco has a particular responsibility. Our Director-General, in his very fine speech today, mentioned the very great ethical and moral responsibility of Unesco. He declared that all that Unesco does must flow from ethical and moral considerations. In the opinion of our delegations, the Executive Board, at its 67th session, failed to apply these moral and ethical criteria, which Unesco must apply in situations such as this. And it was not even a question of reading the writing on the wall, it was a question of deriving some lesson from what had happened already at the XXVIth International Conference on Public Education in Geneva. These lessons were ignored and the Executive Board adopted a resolution which wrecked the International Conference in Geneva.

26.4 We also believe that the Director-General's staff and the Secretariat of Unesco were in the wrong to withdraw from the Conference, thereby wrecking a conference to which some very important responsible people had been delegated to discuss important technical questions. We wish that the Secretariat had not walked out of the conference and that the conference had been allowed to take place.

26.5 We are happy that the Executive Board has now faced the realities of the situation and we support the resolution which has emerged, and particularly the wise resolution submitted by the delegation of Cameroon and Poland. We do so because we believe that ethical and moral issues are involved here and that these override any legal arguments. This is a question of human rights and of the conscience of mankind.

26.6 Mr. President, I cannot do better than quote from the speech which was delivered here the other day by the leader of the Indian delegation, who has now left for India, and who referred particularly to this question in his opening speech in the general discussion at the Sixth Plenary Meeting of this Conference. I quote him because in touching upon this problem he expressed the view of our delegation. Mr. Chagla said: "The human spirit cannot flourish under regimentation or in an atmosphere of slavery, of subservience or in conditions in which race or colour are discriminated against.

26.7 It is precisely because of this that the General Conference has emphasized the rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples and it has also underlined the fact that Unesco must fight all forms of discrimination. It is not surprising therefore if a large majority of members of this Organization have refused to sit down at the same table as South Africa and Portugal. Unfortunately these two countries are suffering from a pathological disease, and it is a disease which may prove contageous because, apart from these two countries, there are still vestiges left of racial pride and arrogance in other parts of the world. In the interest, therefore, of international hygiene and sanity, and I emphasize this expression, it may be necessary to quarantine these countries and cut off all contacts with them. When they are outside the pale of society they may come to realize some day, I hope sooner than later, that unless they cure themselves of this fell malady, they will continue to be looked upon by international society as nations who have persisted in being sick, have even glorified in their sickness and have refused to adopt any curative measures which might restore them to normal health. I am sure this feeling, which indeed flows from the most cherished principles of Unesco's Constitution, will be shared by all delegations present here".

26.8 With the quotation of these words from Mr. Chagla, Mr. President, on behalf of the Indian delegation, I should like to support the resolution 13 C/DR.65 proposed by the delegation of Cameroon and Poland.

27. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово главе делегации Румынии проф. Жожа и поздравляю проф. Жожа в связи с переизбранием в члены Исполнительного совета.

(27) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon the Head of the delegation of Rumania, Mr. Joja, and I congratulate him upon his re-election to the Executive Board.

28.1 M. JOJA (Roumanie). -

Monsieur le Président, le Conseil exécutif a déjà examiné cette question et, à cette occasion, la délégation roumaine a fait connaître son opinion sur le problème de la Conférence internationale de l'instruction publique. J'ai déjà dit au Conseil exécutif - et je dois le répéter ici - que je n'ignore pas la contribution très importante que le Portugal a apportée à la culture mondiale. Mais je ne puis pas non plus ignorer que le Gouvernement portugais a instauré un régime de terreur dans ses colonies, et qu'il persiste à maintenir le régime colonial, alors que le colonialisme est presque partout en voie de disparition.

28.2 Mon pays et mon gouvernement sont des adversaires décidés, énergiques, du colonialisme, et l'Acte constitutif de l'Unesco, l'esprit de l'Unesco, l'éthique de l'Unesco, l'humanisme du développement, dont parlait le Directeur général, sont décidément et énergiquement opposés au colonialisme et condamnent les sévices dont se rend coupable le Gouvernement portugais.

28.3 Je dois dire, Mesdames et Messieurs, que la décision du Conseil exécutif au sujet de la Conférence internationale de l'instruction publique était erronée. Je suis à l'aise pour le dire parce que le représentant de la Roumanie au Conseil exécutif, mon regretté ami, Tudor Vianu, s'était prononcé contre la décision d'admettre le Portugal à cette Conférence.

28.4 Mais nous sommes en présence d'un conflit entre le formalisme juridique et l'éthique de l'Unesco - l'éthique tout court. J'ai déjà dit, au Conseil exécutif, que le Directeur général était le ministre, le serviteur du Conseil exécutif et de la Conférence générale, et qu'il devait exécuter leurs décisions. J'ai déjà dit qu'il aurait peut-être dû se contenter d'une mesure moins radicale. Il aurait dû laisser à la Conférence internationale de l'instruction publique l'appareil qui devait la servir. Mais ce n'est pas au Directeur général qu'il faut s'en prendre, c'est à la décision erronée du Conseil exécutif, à laquelle le représentant de la Roumanie n'a pas participé et qu'il s'est refusé à adopter. Mais il y avait une décision, il y avait un formalisme juridique qui entrait en jeu. Je crois que le représentant du Canada a milité en faveur du respect de ce formalisme juridique. Je dirai, Mesdames et Messieurs, que le formalisme juridique est nécessaire. Toute assemblée, toute conférence et toute société doivent avoir leur code, leur ensemble de règlements ou de lois.

28.5 Mais il faut, d'autre part, observer que le droit et le formalisme juridique doivent servir l'éthique et la loi du développement historique et doivent leur être subordonnés. Ce n'est qu'à cette condition que le formalisme juridique est valable. Il ne vaut pas par lui-même : il vaut par les buts qu'il sert. Le formalisme juridique doit être mis au service de la civilisation, de la libération de l'homme, du progrès de l'homme. S'il s'oppose à ce but fondamental, qui est le progrès historique, le progrès social et politique, alors il n'a plus de raison d'être. Le formalisme juridique est un moyen ; il n'est pas une fin.

28.6 Or, le colonialisme a été condamné par l'Histoire et il vient de disparaître dans un grand nombre de pays. Mais, alors que de grandes puissances ont renoncé - ou sont en voie de renoncer - à la domination coloniale, nous assistons à ce spectacle un peu comique d'un petit pays qui s'efforce de maintenir, contre l'avis de l'humanité, le colonialisme en Afrique.

28.7 Nous ne pouvons que condamner énergiquement cet anachronisme, et c'est pourquoi nous croyons que le projet de résolution présenté par le Cameroun et la Pologne est conforme non seulement à l'esprit, mais à la lettre de l'Unesco, parce que l'attitude du Portu-

gal est contraire à l'esprit, à l'éthique, à l'humanisme du développement et contraire à l'Acte constitutif de l'Unesco. L'Unesco est l'Organisation des Nations Unies chargée de la diffusion de la science, de la culture et de l'enseignement. Or, le Gouvernement portugais empêche les populations d'Afrique de bénéficier de la culture, de la civilisation et de l'enseignement.

28.8 Je suis obligé de répéter ce que j'ai dit au Conseil exécutif : tous les peuples ont apporté leur contribution à la formation d'une culture mondiale. J'ai déjà dit aussi que le miracle grec a été préparé par l'éclosion de la magnifique culture de l'Egypte et de la Phénicie et d'autre part, qu'en Asie il y a eu des civilisations éclatantes - je pense à la civilisation, à la philosophie et à la science chinoises, ainsi qu'à l'admirable philosophie et à l'admirable école de droit qui ont fleuri en Inde et en Perse. Il y a sept ou huit ans, lorsque le Ghana a été admis à l'Organisation des Nations Unies, j'ai eu l'occasion de féliciter son représentant et j'ai découvert à cette occasion que l'Afrique, et tout particulièrement le Ghana, avaient apporté une importante contribution à la civilisation mondiale, qu'au moyen âge il y avait des universités au Ghana. Ces universités ont été fortement influencées par la grande civilisation arabe, qui a joué un rôle de premier plan au moyen âge, et qui a fait connaître la philosophie et la science grecques aux peuples occidentaux. C'est par l'intermédiaire des Arabes que les Européens ont connu l'admirable philosophie et l'admirable science des Grecs. Ainsi, tous les pays, tous les continents ont apporté leur contribution à la formation de la culture mondiale, et aujourd'hui les africanistes et les africanologues nous révèlent la richesse spirituelle des peuples d'Afrique.

28.9 Je crois donc qu'empêcher l'éclosion d'une culture nationale chez des peuples africains est un crime de lèse-civilisation, un attentat contre la lettre et contre l'esprit de l'Acte constitutif de l'Unesco. C'est pourquoi, au nom de la délégation roumaine, je déclare que je voterai le projet de résolution présenté par le Cameroun et la Pologne.

29. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Сингаре главе делегации Мали.

(29) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Singare, Head of the delegation of Mali.

30.1 M. SINGARE (Mali). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Il n'est point besoin de revenir sur les circonstances qui sont à l'origine du débat d'aujourd'hui. Pour notre part, nous Africains, nous pensions qu'après la crise de conscience que le Conseil exécutif a eue entre ses 67e et 68e sessions, et qui a abouti à la résolution qui nous est soumise, l'unanimité de la Conférence se réaliserait sur cette résolution. Malheureusement, il n'en est rien, et nous sommes obligés d'aller au fond du débat.

30.2 Que se passe-t-il ? Une partie des délégations ici présentes estiment que le Portugal, en raison de sa politique contraire aux principes énoncés dans l'Acte constitutif de l'Unesco, ne doit pas participer aux travaux de la Conférence internationale de l'instruction publique. C'est cette idée qui a été à l'origine de la décision prise lors de la Conférence de 1963, à Genève. Les autres délégations estiment, en se fondant sur des arguments juridiques, qu'on n'a pas le droit d'empêcher le Portugal, membre du BIE, de participer à ces travaux. Nous qui sommes hostiles à la présence du Portugal, nous avons indiqué les raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas siéger sur les mêmes bancs que les représentants de ce pays. Nous avons condamné, en son temps, la politique que le Portugal mène dans ses colonies. Nous avons dit que, lorsque le Portugal reviendrait à une saine compréhension de son devoir, nous serions prêts à lui ouvrir les portes de notre Organisation et de toutes les autres organisations internationales.

30.3 Mais nous sommes au regret de constater que les grands pays, qui ont déjà fait beaucoup dans le sens de la décolonisation, continuent à soutenir le Portugal envers et contre tout. Cela nous donne beaucoup à réfléchir, à nous, peuples sortis récemment de la nuit

du colonialisme. Car, que pouvons-nous penser ? Que, derrière le libéralisme dont les anciennes puissances coloniales ont fait preuve en accordant l'indépendance aux différents pays qui étaient sous leur domination, se profile encore un esprit de néo-colonialisme ! Or, cela serait très grave, car les relations entre pays doivent être basées sur une certaine morale et, lorsque cette morale est bafouée, la confiance n'existe plus, et les relations deviennent impossibles.

30.4 Encore une fois, nous lançons un pressant appel aux anciennes puissances coloniales ; nous savons qu'elles ont des raisons particulières de soutenir le Portugal - je ne songe pas aux arguments de droit qu'elles invoquent, mais à d'autres raisons. Nous ne voulons pas nous intéresser à leurs relations bilatérales avec le Portugal, mais ce que nous leur demandons, c'est de voir les problèmes dans le cadre des institutions des Nations Unies.

30.5 Or, si le Portugal n'est pas encore formellement condamné par les Nations Unies, il l'est implicitement, car l'Organisation des Nations Unies a désigné en son sein une Commission spéciale pour se prononcer sur les problèmes de décolonisation. Quelle est l'attitude du Portugal vis-à-vis de cette commission ? Jusqu'ici il n'a pas accepté qu'elle puisse visiter ses colonies. Est-ce que ceux qui soutiennent aujourd'hui le Portugal sont d'accord avec cette position négative vis-à-vis de l'ONU ?

30.6 S'ils ne sont pas d'accord, nous leur demandons de réviser leur position, de prendre en considération la résolution qui a été adoptée par le Conseil exécutif, et de se rallier à nous, pour qu'ensemble nous puissions apporter un vote unanime, ce soir, au projet de résolution présenté par le Cameroun et la Pologne.

31.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Г-да делегаты, я хотел спросить, есть ли еще желающие выступить в обсуждении пункта 15.1.1 повестки дня? Изъявили желание выступить в обсуждении пункта 15.1.1 делегаты Бразилии, Аргентины, Болгарии, Пакистана и Алжира.

31.2 Заседание объявляю закрытым.

(31.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Is there anyone else who wishes to speak on item 15.1.1 of the agenda? The delegates of Brazil, Argentina, Bulgaria, Pakistan and Algeria have expressed their wish to speak on item 15.1.1.

(31.2) I declare the meeting closed.

The meeting rose at 6 p.m.
La séance est levée à 18 h.
Se levanta la sesión a las 18.00.
Заседание закрывается в 18 час.

TWENTY-THIRD PLENARY MEETING

3 November 1964 at 10.35 a.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

VINGT-TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

3 novembre 1964, à 10 h.35
Président : M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

VIGÉSIMOTERCERA SESIÓN PLENARIA

3 de noviembre de 1964 a las 10.35
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДВАДЦАТЬ ТРЕТЬЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

3 ноября 1964 г. в 10ч. 35м.
Председатель : Н.М. СИСАКЯН (СССР)

STATUS AND ORGANIZATION OF THE INTERNATIONAL CONFERENCE ON PUBLIC EDUCATION (continued)

STATUT ET ORGANISATION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (suite)

ESTATUTO Y ORGANIZACION DE LA CONFERENCIA INTERNACIONAL DE INSTRUCCION PUBLICA (continuación)

СТАТУТ И ОРГАНИЗАЦИЯ МЕЖДУНАРОДНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ ПО НАРОДНОМУ ОБРАЗОВАНИЮ (продолжение)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Разрешите открыть 23-е пленарное заседание.

1.2 Мы возобновляем дискуссию по пункту 15.1.1 повестки дня "Статут и организация Международной конференции по народному образованию".

1.3 Вчера вечером, перед закрытием списка выступающих, пять делегаций попросили включить их в этот список. Зачитываю список делегаций, которые выступят сегодня: Бразилия, Аргентина, Болгария, Пакистан, Алжир.

1.4 Прежде чем предоставить слово записавшимся ораторам, прошу г-на Этеки-Мбумуа, главу делегации Камеруна, представить пересмотренный текст проекта резолюции, внесенного Камеруном и Польшей. Этот текст был роздан всем делегациям сегодня утром в качестве документа 13 C/DR. 65 Rev.

(1.1) Le PRESIDENT.-(Traduit du russe.)
La vingt-troisième séance plénière est ouverte.

(1.2) Nous reprenons la discussion sur le point 15.1.1 de l'ordre du jour : "Statut et organisation de la Conférence internationale de l'instruction publique".

(1.3) Cinq délégations ont demandé à intervenir aujourd'hui dans cette discussion : Brésil, Argentine, Bulgarie, Pakistan, Algérie.

(1.4) Avant de donner la parole aux orateurs inscrits, je vais demander à M. Eteki-Mboumoua, chef de la délégation du Cameroun, de présenter le texte révisé du projet de résolution proposé par le Cameroun et la Pologne. Ce texte a été distribué ce matin sous la cote 13 C/DR.65 rev.

2.1 M. ETEKI-MBOUMOUA (Cameroun).-

Monsieur le Président, la nouvelle version du projet de résolution présenté par les délégations du Cameroun et de la Pologne (document 13 C/DR.65 rev.) comporte, en réalité, très peu de modifications par rapport au document 13 C/DR.65. En tout cas, il n'y a pas de changement de fond ; les quelques petites modifications que j'ai cru devoir apporter sont simplement de forme et visent à tenir le plus grand compte des débats qui ont déjà eu lieu et à situer juridiquement le problème en fonction des compétences respectives de la Conférence générale et du Conseil exécutif.

2.2 La première modification concerne le premier considérant. Tous les orateurs qui ont pris la parole s'étant référés à la résolution adoptée par le Conseil exécutif à sa 68e session, nous avons cru qu'il était bon que cette précision figurât dans le premier considérant.

2.3 La deuxième petite modification concerne le paragraphe 4. Le paragraphe 4 du document 13 C/DR.65 comportait un alinéa (a) ainsi libellé : "Tous les Etats membres et Membres associés de l'Unesco et tous les Etats membres du BIE qui sont membres à la fois des deux organisations". Nous avons cru devoir scinder cet alinéa en supprimant la conjonction "et" et en introduisant un nouvel alinéa (b) ainsi libellé : "Les Etats membres du BIE qui sont également membres de l'Unesco". Cette modification clarifie simplement le texte sans affecter le fond.

2.4 La troisième et dernière modification - qui est plutôt un complément - a trait au paragraphe 5. Ce paragraphe invite le Conseil exécutif, qui est effectivement compétent pour réglementer la procédure d'invitation, à prendre acte de la décision qui sera adoptée ici, à agir en conséquence et, plus spécialement, à reviser la procédure d'invitation définie dans la décision 3.3.11 qu'il a adoptée à sa 67e session.

2.5 Voilà, Mesdames et Messieurs, les précisions que le document 13 C/DR.65 rev. introduit dans le premier texte que j'ai eu l'honneur de vous soumettre. En définitive, ces précisions ne modifient rien quant au fond, et je ne puis que vous demander, en terminant, d'apporter au nouveau texte la même caution que vous étiez disposés à apporter au précédent.

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прошу главу делегации Бразилии проф. Берредо Карнейро.

(3.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. de Berredo Carneiro, chef de la délégation du Brésil.

4.1 M. de BERREDO CARNEIRO (Brésil).-

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, personne ne pourra imputer au Brésil des sentiments ou des tendances colonialistes, ni méconnaître l'incompatibilité absolue de sa tradition et de sa politique avec un racisme quelconque. On ne saurait pas non plus mettre en doute son vif attachement aux jeunes pays d'Afrique, dont il a salué avec joie l'accession à l'indépendance et auprès desquels il s'empresse de créer des missions diplomatiques, en vue de développer et de resserrer les liens économiques, culturels et politiques qui l'unissent à eux. Une importante proportion de sang africain coule dans les veines de la population du Brésil. Des survivances artistiques et religieuses rendent, en outre, la culture africaine présente à tout moment sur notre sol. Nous formons ainsi, Africains et Brésiliens, par-delà l'Atlantique, une communauté de peuples aussi attachés les uns aux autres par les liens du passé que par les perspectives d'avenir.

4.2 Nous pouvons donc, en toute amitié mais aussi en toute franchise, discuter nos points de vue respectifs sans que nos divergences éventuelles portent préjudice à notre esprit de coopération et de solidarité.

4.3 La visite que le Président Senghor vient de rendre au Brésil a scellé ce sentiment d'une communauté luso-afro-brésilienne. Les décisions du Colloque afro-latino-américain réuni à Rio de Janeiro en 1963 portent un nouveau témoignage de notre souci de lier de plus en plus nos destinées. Cependant, nous ne pouvons pas donner notre appui à la procédure proposée par le Conseil exécutif, d'une part, par le Cameroun et la Pologne, de l'autre, en vue de régler la participation aux conférences organisées conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'éducation.

4.4 Nous ne pouvons pas accepter la procédure proposée parce qu'elle implique tout d'abord une discrimination. Comment peut-on admettre, en effet, qu'une invitation à une réunion, adressée sous la responsabilité d'une organisation universelle, comporte l'exclusion prédéterminée d'un membre, quel qu'il soit, d'une des organisations qui participent à cette réunion ? Pourrions-nous envisager que l'un quelconque de nos pays, étant membre du Bureau international d'éducation, puisse être exclu d'une réunion organisée conjointement par le BIE et une autre institution ? Je crois que ce principe d'exclusion est entièrement incompatible avec l'universalité de notre Organisation, et aussi avec le principe de coexistence pacifique tant de fois évoqué à cette tribune.

4.5 Comment peut-on, d'une part, souhaiter que des pays dont les régimes politiques sont fortement opposés les uns aux autres se réunissent, s'entretiennent, discutent, travaillent ensemble, et, d'autre part, proposer des procédures arbitraires visant à exclure certains pays de ces rencontres internationales ? Cette attitude nous semble incohérente. D'ailleurs, le principe de l'Unesco n'est-il pas de maintenir le dialogue par-delà les divergences ? N'est-il pas d'essayer de rapprocher les points de vue par une discussion franche et libre ? N'y a-t-il pas beaucoup plus à espérer d'un rapprochement des vues entre le Portugal et les pays d'Afrique, grâce à un contact, à un entretien, à un exemple, que d'une procédure visant à écarter purement et simplement le Portugal ?

4.6 Ou bien nous acceptons les risques, les difficultés, les responsabilités d'un débat permanent et soutenu - fussions-nous Chinois ou Américains du Nord, Russes ou Latino-Américains, Portugais ou Africains - ou bien nous renonçons au principe même du dialogue, qui est celui de l'Unesco. Or, ce principe est beaucoup plus important, en tout état de cause, qu'un cas particulier.

4.7 C'est un appel que je lance - un appel qui, je le crains, restera sans réponse. Mais je voudrais qu'il n'y eût pas de malentendu. Quand le Brésil se fait ici le défenseur d'un principe de dialogue, de coexistence pacifique, de coopération continue, il ne s'engage pas, pour autant, dans une politique dont il n'est pas chargé de défendre la mise en œuvre.

4.8 C'est, tout d'abord, au nom de l'Unesco que je voudrais que nous renoncions à cette procédure discriminatoire, que nous sachions nous supporter les uns les autres, même si nous avons des défauts - et lequel d'entre nos pays est-il assez exempt de fautes pour pouvoir s'ériger en juge et faire de l'Unesco un tribunal ?

4.9 Mesdames et Messieurs, la délégation du Brésil ne pourra pas, quoi qu'il lui en coûte, se rallier au projet de résolution présenté par le Cameroun et la Pologne, tel qu'il a été formulé. Peut-être serions-nous à même de le faire si un esprit plus libéral, plus généreux, plus fraternel, avait présidé à sa rédaction - si, par exemple, l'alinéa c) du paragraphe 4 était rédigé comme suit : "Tout autre Etat, membre ou non de l'une ou de l'autre organisation, sous réserve :

(i) qu'il agisse conformément aux principes énoncés dans l'Acte constitutif,

(ii) que ni l'une, ni l'autre des deux organisations ne s'y oppose par un vote, l'invitation de l'Unesco devant être acquise à la majorité simple."

4.10 Nous serions heureux de nous rallier à une formule qui ouvre les portes et qui ne renie pas les principes. Mais les résolutions qui nous ont été présentées, qu'il s'agisse du texte du Conseil exécutif ou de celui du Cameroun et de la Pologne, nous semblent violer ces principes. La Conférence internationale de l'instruction publique n'est pas appelée à trancher les problèmes concernant le statut politique des pays d'Afrique, ni à décider de l'avenir des relations internationales. Elle a un but précis et concret, qui est de discuter de l'état de l'éducation dans le monde, à la lumière des rapports présentés par les participants. Si, même dans ce domaine, des maîtres de l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, blancs, noirs, ou jaunes, de tous les continents, Portugais et Africains, ne peuvent pas se retrouver autour d'une table pour dire ce qu'ils font pour le bien des jeunes dont ils ont la charge, pour examiner dans quelle mesure ils peuvent s'entraider ou corriger mutuellement leurs erreurs, si, même ce dialogue, à ce niveau, devient impossible au sein de l'Unesco, alors il ne reste plus qu'à désespérer.

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Аргентины г-ну Дель'Оро Маини.

(5.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Dell'Oro Maini, délégué de l'Argentine.

6.1 El Sr. DELL'ORO MAINI (Argentina):
Señor Presidente, señoras, señores delegados: Deseo en primer término invitar a los señores delegados a recapacitar sobre la cuestión que se ha planteado y sobre la resolución que esta Conferencia debe adoptar. El punto que debe decidirse proviene claramente de la propuesta contenida en la carta que el Excmo. Sr. Ministro de Educación del Camerún remitió a la Unesco con motivo de una decisión adoptada por el Consejo acerca del procedimiento que debía emplearse para invitar a los participantes en la Conferencia Internacional de Ginebra. Y ese punto concierne exclusivamente a este tema, es decir, a la composición de la Conferencia de Ginebra.

6.2 No se discute la Conferencia misma ni la actitud del Director General al aplicar las resoluciones del Consejo, ni tampoco en rigor cabe decidir sobre materias que son de la competencia del Consejo, como la publicación de las actas o la convocatoria de una nueva Conferencia Internacional en Ginebra. No veo ningún inconveniente en que, siguiendo la propuesta que se nos ha presentado, la Conferencia ratifique esas decisiones del Consejo, no por necesidad jurídica, sino para resolver definitivamente los puntos que han suscitado diversas incidencias en la última reunión de Ginebra pero, insisto, se trata del procedimiento que ha de aplicarse a las invitaciones. Y esta cuestión se nos plantea por razones que también deseo recordar a la Conferencia.

6.3 Se puede hacer el relato de lo ocurrido en la Conferencia de Ginebra, para explicar la adopción de determinadas medidas, pero en realidad prefiero referirme directamente al problema central. Y el problema central es planteado por una situación de hecho imposible de ignorar, originada por la contradicción existente entre los diversos criterios que se han aplicado al convocar esta Conferencia. La Conferencia de 1963 fue convocada por el siguiente procedimiento: haciendo una lista común, es decir, compuesta por los Estados cuya invitación proponía la Oficina Internacional de Educación y la Unesco. El procedimiento consistía, pues, en proponer nombres, es decir, se trataba de un procedimiento de elección que originó en 1963 las dificultades conocidas.

6.4 Visto el fracaso de ese procedimiento, el Consejo Ejecutivo en su 67a. reunión adoptó otro consistente, como puede verse en el documento 13 C/PRG/28, en invitar a los Estados Miembros y Miembros Asociados de la Unesco, y a los Estados Miembros de la OIE que sean miembros de las Naciones Unidas, o de uno o varios organismos especializados de las Naciones Unidas, así como a otros Estados u organizaciones que tanto la Unesco como la OIE estén de acuerdo en invitar.

6.5 Debo recordar a los señores delegados que esta resolución del Consejo no debía aplicarse a la Conferencia de 1964, sino que el procedimiento debía ser aprobado por la OIE porque resulta, no de una decisión soberana de esta reunión, sino del acuerdo de ambas Organizaciones. Insisto en que el procedimiento debía aplicarse a las subsiguientes Conferencias de Ginebra; pero la adopción de la mencionada decisión por el Consejo en su 67a. reunión, trajo como consecuencia precisamente la propuesta del Camerún, en el entendimiento de que el Consejo compuesto por 30 miembros no tenía la representatividad suficiente para decidir en un problema de esta magnitud.

6.6 De manera, señores delegados, que nos encontramos frente a dos procedimientos: un primer procedimiento totalmente electivo que consiste en que el Consejo y la OIE propongan nombres y se invite a los que figuren en ambas listas, y un segundo procedimiento, que no es totalmente electivo sino automático, por cuanto considera miembros de derecho de la Conferencia a los Estados Miembros de la Unesco, a los Miembros de la OIE, a los que pertenezcan a ambas organizaciones y también a los Miembros de los organismos especializados de las Naciones Unidas. El Gobierno del Camerún en su nota parece preferir el procedimiento sugerido por el Director General en el sentido de dejar librado al Consejo el procedimiento de elección, pero es evidente que este sistema no ha dado resultado.

6.7 El problema consiste en enfrentar una situación de hecho clara y definida. Es evidente que el conflicto es planteado por una cuestión de procedimiento. Entiendo que la Conferencia de Ginebra carece de facultades para revisar su composición y mandato, es decir, que una vez decididos éstos por ambas Organizaciones y, en lo que se refiere a la Unesco, por su único órgano competente estatutariamente, es decir, por el Consejo, la Conferencia de Ginebra no tiene atribuciones para modificarla.

6.8 Estas conferencias conjuntas de ambas Organizaciones son representativas, intergubernamentales, de un carácter limitado y singular; las dos Organizaciones que las convocan no obran como instrumentos de una voluntad superior, sino por su propia iniciativa y bajo su propia responsabilidad. No son conferencias que resulten de una asociación de Estados, de la cual son el órgano representativo y supremo de gobierno y administración. Carecen de estatuto propio; existen para fines limitados, parciales. No son órganos de las organizaciones convocantes; resultan de un acuerdo entre ambas, no de un convenio de los Estados participantes. Responden, pues, a un concepto que ha sido perfectamente definido por la Unesco en la 12a. Conferencia que modificó y estableció la clasificación de las diferentes conferencias internacionales; pertenecen a la segunda categoría estas reuniones intergubernamentales de carácter subsidiario, parcial, consultivo y técnico, que no pueden modificar los estatutos, reglamentos u orientaciones de las Organizaciones que las convocan. No pueden, pues, revisar las disposiciones fijadas, sino cumplirlas.

6.9 Pero el conflicto se ha producido no por una razón jurídica, sino por una razón política. Estoy de acuerdo fundamentalmente en que en estas conferencias de carácter técnico no se pueden plantear cuestiones políticas, pero hay un hecho vinculado con la evolución de las circunstancias actuales frente al cual la Unesco no puede permanecer indiferente, si lo que quiere es asegurar el funcionamiento regular de los órganos que cooperan en el cumplimiento de sus finalidades. Y es evidente, señores delegados, que en este momento en que la Unesco amplía su propio programa, en que realiza una labor cada día más compleja y más vasta, necesita fundamentalmente de la cooperación de organismos especializados. Por eso me considero obligado a rendir homenaje a la labor tesonera, competente y autorizada de este organismo de Ginebra.

6.10 La Conferencia General tiene a la vista una resolución del Consejo que es el resultado no solamente de la búsqueda de un procedimiento técnico y jurídico, sino de la necesidad inexcusable de salvar una situación creada. La solución hallada por el Consejo y que ha sido recogida por el Gobierno del Camerún y de Polonia en la propuesta presentada, es de carácter objetivo, general y se plantea exclusivamente en el terreno jurídico. Nos pone en la necesidad, no de resolver una invitación mediante la designación o la exclusión directa

y concreta de un miembro determinado sino que, por el contrario, plantea el problema en un terreno exclusivamente jurídico y general. Si al aplicar este criterio algún Estado queda fuera de la invitación, no es por exclusión directa de esta Conferencia, sino como consecuencia de la voluntad de ese mismo Estado de mantenerse ajeno a la Unesco, indiferente a la comunidad de los países que, dentro de la familia de las Naciones Unidas, se ocupan precisamente de la educación, calidad que no puede ser sustituída en esta emergencia por el hecho de pertenecer a otros organismos ajenos a esta especialización.

6.11 No es posible, a mi juicio, que ningún delegado se vea en la imposibilidad de revisar su propio voto, no para cambiarlo sino para orientarlo hacia una solución aceptable para todos y motivada por la necesidad de enfrentar una realidad nueva e inexcusable. Por eso lamento no participar del criterio que ve en la redacción de esta propuesta una discriminación; evidentemente, si la discriminación se produce, es por voluntad del propio Estado al cual esta resolución puede ser aplicable. Creo que la Conferencia salva así una situación extremadamente delicada, y por ese motivo hice en el seno del Consejo la propuesta que ha sido recogida en la resolución sometida a vuestra consideración y apoyo en nombre de mi Delegación la modificación introducida, de acuerdo con lo que resulta del texto que hoy se somete a nuestra decisión.

(6.1) M. DELL'ORO MAINI (Argentine). - (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, je voudrais tout d'abord inviter l'assemblée à réfléchir à la question posée et à la résolution que la Conférence doit adopter à sa présente session. Le point sur lequel nous devons nous prononcer a pour origine indiscutable la proposition formulée dans la lettre que le Ministre de l'éducation nationale du Cameroun a adressée à l'Unesco à propos d'une décision du Conseil touchant la marche à suivre pour dresser la liste des gouvernements invités à participer à la Conférence internationale de Genève. Et il s'agit exclusivement en l'occurrence de cette question-là, à savoir la composition de la Conférence de Genève.

(6.2) La Conférence même n'est pas en cause, ni la façon dont le Directeur général a appliqué les résolutions du Conseil ; il n'y a pas lieu non plus de décider des questions qui relèvent de la compétence du Conseil, comme la publication des comptes rendus ou la convocation d'une nouvelle Conférence internationale à Genève. Je ne vois aucun inconvénient à ce que la Conférence générale, suivant la proposition dont nous sommes saisis, ratifie ces décisions du Conseil, non par nécessité juridique, mais afin de trancher définitivement les questions qui ont provoqué divers incidents à la dernière session de Genève ; mais il s'agit, j'insiste sur ce point, de fixer la marche à suivre à l'égard des invitations, et cette question se pose à nous pour des raisons que j'aimerais également rappeler à la Conférence.

(6.3) Je pourrais relater ce qui s'est passé à la Conférence de Genève afin d'expliquer l'adoption de mesures déterminées ; mais en vérité je préfère aborder directement le problème essentiel. Ce problème essentiel est lié à une situation de fait qu'il est impossible d'ignorer et qui a pour origine la contradiction existant entre les divers critères appliqués à la convocation de cette Conférence. Pour convoquer la Conférence de 1963, on a dressé une liste commune, c'est-à-dire une liste où figuraient les Etats que le Bureau international d'éducation et l'Unesco proposaient d'inviter. La méthode consistait donc à proposer des noms ; autrement dit, il s'agissait d'un mode de sélection qui a suscité en 1963 les difficultés que l'on sait.

(6.4) Etant donné l'échec total de cette méthode, le Conseil exécutif, à sa 67e session, en a adopté une autre, qui consiste, comme on peut le voir dans le document 13 C/PRG/28, à inviter les Etats membres et Membres associés de l'Unesco, les Etats membres du BIE qui sont membres de l'ONU ou membres d'une ou plusieurs institutions spécialisées, ainsi que tout autre Etat et toute organisation que l'Unesco et le BIE seront convenus d'inviter.

(6.5) Je dois rappeler à Messieurs les délégués que cette décision du Conseil exécutif ne devait pas s'appliquer à la Conférence de 1964, mais que la méthode en question devait être approuvée par le BIE puisqu'elle résulte, non d'une décision souveraine de cette assemblée, mais d'un accord entre les deux organisations. J'insiste sur le fait que la procédure devait s'appliquer aux sessions ultérieures de la Conférence de Genève ; mais l'adoption par le Conseil, à sa 67e session, de la décision précitée, a eu pour conséquence la proposition du Cameroun, répondant à l'opinion que le Conseil exécutif, composé de trente membres, n'était pas suffisamment représentatif pour trancher un problème aussi grave.

(6.6) Si bien, Messieurs les délégués, que nous nous trouvons devant deux méthodes différentes : selon la première, de caractère strictement sélectif, le Conseil exécutif et le BIE proposent chacun une liste de noms et les invitations sont adressées aux Etats qui figurent sur l'une et l'autre des deux listes ; selon la deuxième, qui a un caractère automatique plutôt que vraiment sélectif, sont admis de droit à participer à la Conférence les Etats membres de l'Unesco, les Etats membres du BIE, les Etats qui appartiennent aux deux organisations et également les Etats membres des Institutions spécialisées des Nations Unies. D'après sa communication, le Gouvernement du Cameroun semble préférer la méthode proposée par le Directeur général, qui tend à laisser au Conseil exécutif le choix des modalités d'invitation ; mais il est évident que ce système n'a pas réussi.

(6.7) Il s'agit donc de faire face à une situation de fait claire et bien définie. Il est évident que le conflit a pour origine une question de méthode. Je sais que la Conférence de Genève n'est pas habilitée à modifier sa composition ni son mandat, c'est-à-dire qu'une fois ceux-ci fixés par les deux organisations et, en ce qui concerne l'Unesco, par son seul organe compétent du point de vue statutaire, à savoir le Conseil exécutif, il n'appartient pas à la Conférence de Genève de les modifier.

(6.8) Ces conférences conjointes des deux organisations sont représentatives, intergouvernementales, et ont un caractère limité et particulier ; les deux organisations qui les convoquent n'agissent pas en tant qu'instruments d'une volonté supérieure, mais sur leur initiative propre et sous leur propre responsabilité. Il ne s'agit pas de conférences convoquées par une association d'Etats dont elles seraient l'organe représentatif suprême en matière de gouvernement et d'administration. Elles n'ont pas de statut particulier ; elles existent à des fins limitées, partielles. Ce ne sont pas des organes des organisations qui les convoquent ; elles résultent d'un accord entre les deux organisations et non d'une convention entre les Etats participants. Elles répondent donc à un concept que la Conférence générale de l'Unesco a parfaitement défini à sa douzième session, lorsqu'elle a modifié et fixé la classification des diverses conférences internationales. La deuxième catégorie comprend les réunions intergouvernementales de caractère subsidiaire, partiel, consultatif et technique, qui ne peuvent modifier les statuts, les règlements ou l'orientation des organisations qui les convoquent. Il leur est, par conséquent, impossible de réviser les dispositions prises ; elles ne peuvent que s'y conformer.

(6.9) Mais l'origine du conflit est politique, non juridique. Je conviens qu'en principe, dans ces conférences de caractère technique, on ne peut pas poser de questions politiques ; mais il existe une situation, liée à l'évolution des circonstances actuelles, à laquelle l'Unesco ne peut rester indifférente, si elle désire assurer le fonctionnement régulier des organes qui coopèrent à l'accomplissement de ses fins. Il est évident, Messieurs les délégués, qu'en ce moment où elle étend son programme et où elle exécute une tâche chaque jour plus complexe et plus vaste, l'Unesco a absolument besoin de la coopération des organes spécialisés. C'est pourquoi je me sens tenu de rendre hommage à l'action persévérante, compétente et autorisée du BIE.

(6.10) La Conférence générale est saisie d'une résolution du Conseil exécutif, qui ne résulte pas seulement de la recherche d'une méthode technique et juridique, mais répond aussi à l'impérieuse nécessité de résoudre les difficultés actuelles. La solution trouvée par le Conseil et reprise par le Gouvernement du Cameroun et par celui de la Pologne dans le projet de résolution présenté, a un caractère objectif et général, et se situe sur un plan exclusivement juridique. Elle nous évite d'avoir à décider d'une invitation en désignant ou en excluant, de façon directe et concrète, un Etat membre déterminé, et place au contraire le problème sur un plan exclusivement juridique et général. S'il résulte de l'application de ce critère qu'un Etat quelconque n'est pas invité, ce n'est pas qu'il aura été directement exclu de cette Conférence, mais qu'il aura voulu se tenir à l'écart de l'Unesco, indifférent à la communauté des pays qui, au sein de la famille des Nations Unies, s'occupent spécialement de l'éducation et déploient à ce titre une activité dont ne saurait tenir lieu l'appartenance à d'autres organismes ayant d'autres spécialités.

(6.11) Il est inconcevable, à mon sens, qu'un délégué se trouve dans l'impossibilité de réviser son opinion personnelle, non pour la changer, mais pour l'orienter vers une solution acceptable pour tous et motivée par la nécessité de faire face à une réalité nouvelle et indéniable. C'est pourquoi je regrette de ne pouvoir me ranger à l'avis de ceux qui, dans le libellé de cette proposition, voient une discrimination ; il est évident que si cette discrimination se produit, elle devra être attribuée à la volonté de l'Etat lui-même auquel peut s'appliquer ladite résolution. Je crois que la Conférence résout ainsi un problème extrêmement délicat. C'est pourquoi j'ai fait au Conseil exécutif la proposition que reprend la résolution soumise à votre examen, et j'appuie au nom de ma délégation la modification qui y a été apportée approuvant les corollaires du texte sur lequel il nous est aujourd'hui demandé de statuer.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Болгарии г-ну Милеву.

(7.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Milev, délégué de la Bulgarie.

8.1 M. B. MILEV (Bulgarie).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, plusieurs orateurs, exprimant différents points de vue à cette tribune, ont éludé le problème qui nous préoccupe aujourd'hui. Le délégué de la Tunisie a fait l'historique du drame en trois actes qui a suscité un conflit entre la Commission mixte de l'Unesco et du Bureau international d'éducation, d'une part, et la majorité des Etats membres de l'Organisation qui participent à la Conférence internationale de l'instruction publique, d'autre part. L'exposé a été brillant et, au nom de la délégation de la République populaire de Bulgarie, je tiens à remercier l'orateur d'avoir éclairé nos lanternes. Je désire également exprimer l'adhésion sans réserve de ma délégation au discours, riche de vues profondes et de solides arguments, qu'a prononcé le délégué de l'Union des républiques socialistes soviétiques, M. Zimin. D'autres délégués aussi éminents se sont penchés scrupuleusement sur le problème auquel se rapportent les documents 13 C/PRG/28 et 13 C/PRG/28 Add. 1 et 2 et 13 C/DR.65 Rev. Tous les orateurs se sont accordés à en reconnaître la gravité et à estimer qu'il convenait de le traiter en conséquence.

8.2 Le fond du problème peut se résumer ainsi : notre Organisation doit savoir dire non à un pays qui abuse de la patience de l'opinion mondiale pour maintenir sous un joug colonial des millions d'êtres humains et il est grand temps que l'Unesco prenne conscience de son devoir impératif d'aider, de toutes ses forces morales, des millions de femmes et d'hommes à secouer l'oppression étrangère portugaise et à s'acheminer, libres et librement, vers les lumières du savoir, vers la dignité totale de l'homme.

8.3 Peut-on dire que notre Organisation s'est montrée à la hauteur de sa mission, qu'elle a agi conformément à son Acte constitutif et aux décisions des onzième et douzième sessions de la Conférence générale ? Non ! L'Unesco, le Conseil exécutif et le Secrétariat n'ont pas su saisir l'occasion que leur offrait la XXVIIe Conférence internationale de l'instruction publique de rester dans le sillage de l'époque, de répondre aux voeux de la majorité des Etats membres, dont les représentants ne peuvent pas s'asseoir auprès de ceux d'un Etat, comme le Portugal, qui est, hélas ! membre de l'Organisation des Nations Unies, mais qui n'obéit ni à l'esprit de sa Charte, ni aux décisions l'obligeant à mettre fin à sa domination coloniale et dégradante. Mais, s'il est compréhensible que le Portugal réactionnaire fasse fi des décisions de l'ONU, il est incompréhensible que le Conseil exécutif et le Directeur général de l'Unesco aient pu oublier ces mêmes décisions, tourner le dos aux exigences de l'époque et aux volontés si résolument exprimées par la majorité des Etats membres.

8.4 Qu'il me soit permis ici, Mesdames et Messieurs, d'ouvrir une parenthèse et de m'adresser aux membres du Conseil exécutif. Chers amis, vous êtes 30 et en même temps vous êtes 115, 116, 117. Vous êtes, en effet, les représentants de vos gouvernements, mais vous êtes également l'organe de la Conférence générale, c'est-à-dire les interprètes de la volonté de tous les Etats membres. Les statuts de notre Organisation, la logique même demandent que, dans vos délibérations, vous teniez compte des intérêts, des points de vue et des sentiments de tous les membres de l'Unesco et que vous en soyez les fidèles interprètes, tout en gardant la liberté de vos appréciations et de vos jugements.

8.5 Nous avons dit que le problème était grave quant au fond. Nous devons attirer l'attention de la Conférence générale sur le fait qu'il est grave également par les développements qu'il nous laisse entrevoir. Comme un éclair dans la nuit, le comportement de la Commission mixte de l'Unesco et du BIE et celui du Conseil exécutif nous ont révélé combien ces organes s'étaient écartés de ce que représente l'état d'esprit des Etats membres, de ce qui est la raison d'être même de notre Organisation!

8.6 Remarquez, en effet, ceci, Mesdames et Messieurs : la XXVIe Conférence internationale de l'instruction publique, en juillet 1963, prend avec véhémence la décision d'exclure le Portugal de ses travaux, et c'est à la 67e session du Conseil exécutif, aux mois d'avril et de mai 1964, que le Directeur général de l'Unesco et le Directeur du Bureau international d'éducation présentent au Conseil des propositions tendant à fixer ne varietur la composition et le mandat de la Conférence internationale de l'instruction publique. Le délégué de la Tunisie a déclaré ici ne pas pouvoir s'expliquer jusqu'à présent les raisons de l'attitude du Conseil exécutif. Le délégué du Mali a cru bon de se taire sur ces raisons qui, selon lui, sont assez claires - pour qui d'ailleurs ne le seraient-elles pas ?

8.7 Mais ce n'est pas sur ce point que nous voulons nous arrêter. Sans entrer dans les détails du problème, nous aimerions dire que, dans la précipitation qui a caractérisé la préparation et l'adoption de la malheureuse décision du Conseil exécutif à sa 67e session, il y a un calcul, une intention de devancer les événements. Pourquoi tant de précipitation sinon pour mettre la XXVIIe Conférence de l'instruction publique devant un fait accompli ? Pourquoi tant de précipitation si ce n'est pour étouffer les protestations légitimes des Etats membres hostiles à la présence, parmi eux, du représentant d'un pays qui bafoue la liberté et le droit à une vie humainement digne d'être vécue ?

8.8 Dans cette précipitation mal intentionnée, on a élaboré des documents en apparence très bien intentionnés. Que peut-on répliquer lorsqu'on vous présente les statuts de la Conférence internationale de l'instruction publique et son règlement intérieur ? Rien. Il est d'usage, dans de pareils cas, de remercier les auteurs. Mais, avant d'exprimer nos sentiments de gratitude, il est non moins naturel de jeter un coup d'œil sur ces documents. Quelle surprise ! Leur lecture nous amène à constater que les différents articles et paragraphes enlèvent, contre toute logique et au mépris de toute jurisprudence, la liberté d'action, la souveraineté même à la Conférence, qui, aux termes du paragraphe 1er de ses statuts, est une réunion annuelle de caractère intergouvernemental, convoquée, organisée, financée conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'éducation. Il est donc établi que la Conférence internationale de l'instruction publique est une Conférence de caractère intergouvernemental ; ce sont donc des gouvernements qui y participent, ce sont des Etats souverains qui y envoient leurs représentants. Mais, s'il en est ainsi - et, dans la réalité, il en est exactement ainsi - qui peut s'arroger le droit de fixer la composition et l'ordre du jour de cette Conférence, sans le consentement des représentants des Etats qui y participent ?

8.9 Prenons l'exemple de l'Unesco. C'est également une organisation intergouvernementale ou, plus simplement, gouvernementale, mais ce n'est pas, ce ne peut pas être une organisation supragouvernementale. Le Conseil exécutif, avec l'aide du Directeur général, prépare l'ordre du jour de la Conférence générale et nous le propose pour approbation, mais c'est la Conférence générale qui, en toute souveraineté, décide finalement des points de cet ordre du jour. Et, si le Conseil exécutif ne peut imposer à la Conférence générale de l'Unesco, dont il est l'organe exécutif, un ordre du jour et, partant, une composition à sa guise, c'est une raison de plus pour qu'il ne puisse être, en aucun cas, l'organe habilité juridiquement et statutairement, à imposer ses vetos en ce qui concerne la composition et l'ordre du jour de la Conférence internationale de l'instruction publique.

8.10 Dans ces conditions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, pour ce qui est du fond du problème qui nous préoccupe, la délégation bulgare voudrait émettre le vœu que l'Unesco regarde en face les problèmes de notre époque, qu'elle les envisage avec courage et franchise, qu'elle combatte le honteux système colonialiste du Portugal, qu'elle seconde efficacement, avec des moyens appropriés, la lutte que mènent les peuples coloniaux pour la conquête de leur liberté et de leur indépendance nationale, c'est-à-dire pour le développement de l'éducation, de la science et de la culture.

8.11 Nous émettrons encore un vœu : que le Conseil exécutif, revenant sur la malheureuse décision prise à sa 67e session, fasse que la souveraineté de la Conférence internationale de l'instruction publique soit effectivement rendue aux représentants des gouvernements qui y participent.

8.12 La délégation bulgare votera toute résolution qui ouvre à l'Unesco la possibilité "d'agir dans l'Histoire et sur l'Histoire" et, plus particulièrement, elle appuiera le projet de résolution 13 C/DR.65 rev., présenté par le Cameroun et la Pologne, parce qu'elle est persuadée que ce projet offre des garanties contre le retour des scènes humiliantes dont ont été victimes la majorité des délégués gouvernementaux à la Conférence internationale de l'instruction publique, à Genève.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Пакистана г-ну Сиддики.

(9.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Siddiqui, délégué du Pakistan.

10.1 Mr. SIDDIQUI (Pakistan):
Mr. President, on the subject of the unhappy incident at Geneva last July, those of us who attended the 68th session of the Executive Board participated in an almost exhaustive discussion, and I do not think it would serve any useful purpose for us to say much more on this occasion. We are all agreed, emphatically, that such an unfortunate incident should not be allowed to occur again in any form in future. The Minister of Education of Pakistan had himself gone to Geneva in that week, but had to return home without having had any discussion on the important educational problems for which the conference was convened and he was deeply distressed about it.

10.2 Our delegation is in complete accord with our colleagues in Africa and other areas in condemning colonialism and neo-colonialism in any shape or form. This has been brought out quite clearly in the extensive debate we have had here since yesterday.

10.3 Our immediate task is to ensure that such an unhappy situation will not arise in the future. The Executive Board itself has realized this and has put forward proposals in this regard. It is evident from the correspondence that the Director-General has had with the authorities of the International Bureau of Education that the Director of the IBE has no objection to these new rules suggested by the Executive Board. I do not think, therefore, that it is necessary for us to be more royal than the king, as the saying goes. There should be no difficulty for the General Conference now to adopt these proposals. The draft resolution proposed by the delegations of Cameroon and Poland is on the same lines as the proposals made by the Executive Board. Our delegation will support this draft resolution.

10.4 Unesco is a much bigger, more important organization, a world-wide organization, and it is quite competent to convene by itself such international conferences if they are necessary. It is, in fact, doing so all the time, not only in its biennial General Conferences, but also in many other instances. If there is any other organization or group, national or international, which needs the co-operation or collaboration of Unesco, it should be prepared to abide by the rules and procedures acceptable to a large majority of Member States of Unesco. I think that this should be made quite clear to the authorities of all the groups who seek the collaboration of Unesco.

10.5 Now, by adopting the new proposals put forward by the Executive Board and our colleagues of Cameroon and Poland, this unhappy incident should be brought to a close.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Алжира г-ну Бенхаррат.

(11.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Benharrats, délégué de l'Algérie.

12.1 M. BENHARRATS (Algérie).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, tous les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune ont souligné d'une manière claire et précise les raisons qui ont

été à l'origine de l'échec de la XXVIIe Conférence internationale de l'instruction publique. Ces raisons, ils les ont dites et ils les ont bien dites. Aussi n'est-il point dans l'intention de la délégation algérienne de s'étendre davantage sur cet incident regrettable. On sait dans quelles circonstances s'est déroulée cette conférence, organisée par l'Unesco et le Bureau international d'éducation. Les responsabilités en la matière ont été bien situées. Mais, somme toute, ce ne fut là, nous osons l'espérer, qu'un incident dans l'histoire de l'Unesco - un incident qui doit nous permettre de définir clairement les critères qui doivent être respectés lors de l'organisation de toute conférence qui serait convoquée conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'éducation ou toute autre institution internationale.

12.2 On a dit, à cette même tribune, que les organisateurs d'une telle conférence auront à réfléchir par deux fois lorsqu'il s'agira d'inviter un pays qui fait fi des principes fondamentaux de l'Unesco et, en particulier, de ceux qui donnent à notre Organisation toute sa raison d'être morale. En prenant, à sa 67e session, les décisions que l'on sait, le Conseil exécutif semble n'avoir pas calculé les conséquences de son geste. L'invitation adressée à un pays qui viole quotidiennement les principes sacrés de la dignité humaine ne pouvait que susciter l'indignation des Etats qui sont attachés aux idéaux de paix, de compréhension mutuelle entre les peuples et de non-discrimination. Il est évident qu'un pays qui impose à des millions d'êtres humains - nos frères d'Angola, du Mozambique, de la Guinée dite portugaise - un régime de terreur, de sujétion, d'obscurantisme, ne doit pas être invité par l'Unesco ; il n'a pas sa place parmi nous. Les fondements sur lesquels repose notre Organisation l'interdisent.

12.3 Notre attitude, néanmoins, n'est point dictée par une opposition systématique à l'égard d'un Etat - en l'occurrence le Portugal. L'occasion nous a été donnée d'expliquer clairement notre position. A Genève, notamment, nous avons dit, avec tous nos frères africains, avec tous les gens du Tiers Monde - et nous le proclamons de nouveau aujourd'hui - que notre souhait le plus cher est de voir, un jour prochain, dans les mêmes instances internationales, siéger côte à côte, l'Angola, le Mozambique et la Guinée dite portugaise auprès du Portugal, lequel sera guéri - enfin guéri - du virus colonialiste.

12.4 A ce propos, nous sommes heureux de rappeler que plusieurs orateurs, notamment le Directeur général, ont souligné que l'indépendance nationale doit précéder nécessairement toute action efficace dans le domaine de l'éducation, en vue d'assurer à la personnalité humaine la possibilité de s'épanouir pleinement. De nombreux pays s'inquiètent de l'intérêt de plus en plus restreint qu'on accorde aux valeurs éthiques qui ont présidé à la création de l'Unesco. Or, ce sont ces mêmes pays, précisément, qui, aujourd'hui, défendent le Portugal et insistent pour qu'il participe aux conférences organisées par l'Unesco.

12.5 Monsieur le Président, un projet de résolution nous est présenté par les délégations du Cameroun et de la Pologne. Il a l'avantage d'être on ne peut plus clair et net. L'Algérie ne saurait que l'appuyer ; elle estime qu'il constitue l'outil juridique qui a longtemps manqué à notre Organisation et qui exprimera à tout moment la volonté de la majorité des Etats membres.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Г-да, нам предстоит рассмотреть один проект резолюции, пересмотренный текст которого, внесенный Камеруном и Польшей, содержится в документе 13 C/DR. 65 Rev. Я только что получил от г-на Карнейро предложения, которые меняют четвертый параграф пункта (c) и (ii) этого же пункта представленного проекта резолюции. Прошу г-на Карнейро представить свои изменения, как он предлагает, и дать по этому поводу свои замечания.

(13.) *Le* PRESIDENT. - (*Traduit du russe.*)

Nous avons à examiner le projet de résolution proposé par le Cameroun et la Pologne, qui figure dans le document 13 C/DR.65 rev. Je viens de recevoir de M. de Berredo Carneiro un projet d'amendement au point (c) du paragraphe 4 et à l'alinéa (ii) du même point (c) de ce projet de résolution. Je donne la parole à M. de Berredo Carneiro pour présenter et expliquer son projet d'amendement.

14.1 M. de BERREDO CARNEIRO (Brésil).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, sans vouloir aucunement rouvrir le débat, je désirerais indiquer le texte précis de mon projet d'amendement.

14.2 A l'alinéa (c) du paragraphe 4, au lieu de la formule "tout autre Etat qui n'est membre d'aucune des deux organisations...", je propose la formule "tout autre Etat, membre ou non de l'une ou de l'autre organisation" ; en outre, au point (ii) du même alinéa (c), au lieu de la formule "devant être acquise à la majorité des deux tiers du Conseil...", je demande que soit maintenue la procédure courante, c'est-à-dire que la décision soit acquise à la majorité simple.

14.3 Je vous demanderai simplement, Monsieur le Président, de bien vouloir mettre cet amendement aux voix.

15.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Я обращаюсь с просьбой к авторам резолюции, принимают ли они поправку, которая только что была предложена г-ном Карнейро.

15.2 Предоставляю слово главе делегации Камеруна г-ну Этеки-Мбумуа.

(15.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je demande aux auteurs du projet de résolution s'ils acceptent l'amendement proposé par M. de Berredo Carneiro.

(15.2) Je donne la parole à M. Eteki-Mboumoua, chef de la délégation du Cameroun.

16.1 M. ETEKI-MBOUMOUA (Cameroun).-
Monsieur le Président, je voudrais dire très brièvement que je n'accepte pas l'amendement proposé par M. Carneiro. J'ajoute tout de suite que, si l'on doit revenir, par un biais ingénieux, à des formules recréant la situation qui est à l'origine de ce débat qui s'éternise, bien que la situation soit claire et que les options soient simples, ce n'est vraiment pas la peine d'avoir inscrit ce point à l'ordre du jour.

16.2 En tout état de cause, le projet de résolution 13 C/DR.65 révisé est présenté à l'approbation de la Conférence générale tel que le Cameroun et la Pologne l'ont rédigé.

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Ставлю сначала на голосование поправки, предложенные г-ном Карнейро. Прежде всего поправку к параграфу 4 пункта (c); кто за эту поправку, прошу поднять руки. Предоставляю слово по мотивам голосования г-ну Кочниг, делегату Соединенных Штатов Америки.

(17.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je vais mettre aux voix en premier lieu les amendements proposés par M. de Berredo Carneiro, et d'abord l'amendement au point (c) du paragraphe 4. Je donne la parole à M. Kotschnig, délégué des Etats-Unis d'Amérique, sur un point d'ordre.

18. Mr. KOTSCHNIG (United States of America):
I wish to speak simply on a point of order. The amendments submitted by Professor Carneiro are, in our view, most interesting and constructive. At the same time we would like to think them through and then vote in full knowledge of what we are doing. Therefore, Mr. President, since it is now almost five to twelve and we want to finish the business this morning, I wonder whether you could not interrupt the session, perhaps for only twenty minutes, to allow us a brief period for consultation.

19.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Ставлю на голосование предложение о перерыве заседания.

(Le vote a lieu à main levée.)

19.2 Предложение о перерыве заседания отвергается. Заседание продолжается.

19.3 Ставлю на голосование первое предложение г-на Карнейро, касающееся параграфа 4 (c).

(Le vote a lieu à main levée.)

19.4 Результаты голосования: за предложение г-на Карнейро - 13, против - 53, воздержались - 10. Таким образом, первая поправка, внесенная г-ном Карнейро, отвергается.

19.5 Второе предложение касается параграфа 4 (c) (ii).

(Le vote a lieu à main levée.)

19.6 Оглашаю результаты голосования. За второе предложение г-на Карнейро - 11, против - 60, воздержались - 14. Таким образом, вторая поправка, внесенная г-ном Карнейро, отвергается.

19.7 Теперь я ставлю на голосование проект резолюции 13 C/DR.65 Rev., в редакции, *предложенной делегатами Камеруна и Польши. Но перед тем, как перейти к голосованию, предоставляю слово делегату Бельгии г-ну Кюйперсу по процедуре голосования.*

(19.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je mets aux voix la proposition tendant à suspendre la séance.
(Le vote a lieu à main levée.)

(19.2) La proposition est rejetée. La séance continue.

(19.3) Je mets aux voix le premier amendement proposé par M. de Berredo Carneiro ; celui qui concerne le point (c) du paragraphe 4.
(Le vote a lieu à main levée.)

(19.4) Voici les résultats du vote : 13 voix pour ; 53 voix contre ; 10 abstentions. Le premier amendement proposé par M. de Berredo Carneiro est rejeté.

(19.5) Je mets aux voix le deuxième amendement proposé, concernant l'alinéa (ii) du paragraphe 4 (c).
(Le vote a lieu à main levée.)

(19.6) Voici les résultats du vote : 11 voix pour ; 60 voix contre ; 14 abstentions. Le deuxième amendement proposé par M. de Berredo Carneiro est rejeté.

(19.7) Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution 13 C/DR.65 Rev., dans le texte proposé par les délégués du Cameroun et de la Pologne. Mais auparavant, je donne la parole à M. Kuypers, délégué de la Belgique, qui désire présenter une proposition sur la procédure de vote.

20.1 M. KUYPERS (Belgique).-
Monsieur le Président, je demande un vote par division sur le projet de résolution qui est soumis à la Conférence générale. Je désire que la Conférence puisse souligner ainsi, à l'unanimité si possible, d'abord qu'aucun reproche ne peut être adressé au Directeur général, ensuite, que nous acceptons la publication, en annexe, des actes de la XXVIIe Conférence internationale de l'instruction publique parus après la date indiquée, et, enfin, que nous sommes d'accord pour que la XXVIIIe Conférence internationale de l'instruction publique reprenne, en 1965, l'ordre du jour de la XXVIIe Conférence.

20.2 L'objet de ma proposition est donc d'obtenir un vote unanime de la Conférence générale sur trois paragraphes, le paragraphe 4 faisant l'objet d'un scrutin séparé.

20.3 Telle est la proposition que j'ai l'honneur de présenter à la Conférence générale.

21.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Ставлю на голосование в соответствии с Правилами процедуры. Уважаемые делегаты, статья 85 Правил процедуры Генеральной конференции гласит: "Раздельное голосование обязательно, если его требует кто-либо из государств-членов. Принятые части предложения ставятся затем на голосование как одно целое"; в соответствии с этим, г-да, ставлю на голосование резолюцию 13 C/DR. 65 Rev., первые три параграфа (1), (2) и (3) вместе.

(Le vote a lieu à main levée.)

21.2 Результаты голосования трех первых параграфов (1), (2) и (3): за - 83, против - нет, воздержались - 13.

21.3 Ставлю на голосование параграф 4.

(Le vote a lieu à main levée.)

21.4 Оглашаю результаты голосования параграфа 4: за - 63, против - 22, воздержались - 5.

21.5 Ставлю на голосование параграфы 5 и 6.

(Le vote a lieu à main levée.)

21.6 Оглашаю результаты голосования: за - 65, против - 8, воздержались - 13.

21.7 Ставлю на голосование резолюцию в целом.

(Le vote a lieu à main levée.)

21.8 Оглашаю результаты голосования: за резолюцию в целом - 66, против - 22, воздержались - 5. Таким образом, резолюция в целом принимается.

21.9 Предоставляю слово по мотивам голосования делегату Франции г-ну Клоделю.

(21.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je vais faire procéder au vote, conformément à l'article 85 du Règlement intérieur de la Conférence générale. Cet article est ainsi conçu : "La division est de droit si elle est demandée. Après le vote sur les différentes parties, l'ensemble de la proposition est mis aux voix pour adoption définitive." En conséquence, je mets d'abord aux voix les trois premiers paragraphes (1, 2 et 3) de la résolution 13 C/DR.65 Rev.

(Le vote a lieu à main levée.)

(21.2) Voici les résultats du vote sur les paragraphes 1, 2 et 3 : 83 voix pour ; 0 voix contre ; 13 abstentions.

(21.3) Je mets aux voix le paragraphe 4.

(Le vote a lieu à main levée.)

(21.4) Voici les résultats du vote sur le paragraphe 4 : 63 voix pour ; 22 voix contre ; 5 abstentions.

(21.5) Je mets aux voix les paragraphes 5 et 6.

(Le vote a lieu à main levée.)

(21.6) Voici les résultats du vote sur les paragraphes 5 et 6 : 65 voix pour ; 8 voix contre ; 13 abstentions.

(21.7) Je mets aux voix l'ensemble de la résolution.

(Le vote a lieu à main levée.)

(21.8) Voici les résultats du vote sur l'ensemble de la résolution ; 66 voix pour ; 22 voix contre ; 5 abstentions. La résolution est adoptée.

(21.9) Je donne la parole à M. Claudel, délégué de la France, pour une explication de vote.

22.1 M. CLAUDEL (France).-

La délégation française tient à expliquer pourquoi elle a voté contre le projet de résolution qui vient d'être soumis à la Conférence générale. Elle reste fidèle à l'intégralité du texte que le Conseil exécutif a adopté au cours de sa 67e session et que reproduit le document 13 C/PRG/28. Mais elle tient à préciser qu'à son sens le vote intervenu n'implique que l'adoption de la résolution concernant la procédure à suivre pour les invitations à la Conférence internationale de l'instruction publique, et ne modifie en rien le statut même de la Conférence et son règlement intérieur.

22.2 Le Bureau international d'éducation, le plus ancien organisme international de coopération dans le domaine de l'éducation, auquel la France a adhéré dès sa création, convoquait, depuis longtemps, une Conférence annuelle de l'instruction publique, à laquelle mon pays est et demeure attaché. A la suite d'un accord conclu en 1952 entre le Bureau international d'éducation et l'Unesco, cette conférence est maintenant convoquée conjointement par les deux institutions.

22.3 Nous avons toujours été d'avis que les Etats membres du Bureau international d'éducation qui, avant 1952, participaient de droit à la Conférence internationale de l'instruction publique devaient nécessairement continuer à être invités.

22.4 Le Conseil exécutif avait cependant décidé, à sa 67e session - et la France avait approuvé cette décision - que seuls seraient invités de plein droit les membres du Bureau international d'éducation qui étaient membres de l'Organisation des Nations Unies ou d'une ou plusieurs de ses Institutions spécialisées. Il ne s'agissait pas là, à notre sens, d'introduire une clause restrictive, mais de reconnaître la primauté de l'Organisation des Nations Unies, dont la Charte a créé, ainsi que celles de ses Institutions spécialisées, un nouvel état de droit dans les rapports entre Etats membres de ces organismes. C'était là une garantie supplémentaire apportée au choix des participants.

22.5 Cette disposition, adoptée par le Conseil exécutif à sa 67e session, nous paraissait donc saine par sa portée générale. Nous avons pensé que contester le droit de siéger à la Conférence internationale de l'instruction publique à un Etat à la fois membre du Bureau international d'éducation et de l'Organisation des Nations Unies serait violer le principe d'égalité de traitement entre les membres de l'Organisation des Nations Unies et manquer de respect à l'égard de ses décisions.

22.6 C'est pour cette raison - et cette seule raison - à savoir le respect dû aux règles internationales et au principe d'universalité dont se réclame, à juste titre, l'Organisation des Nations Unies, que la délégation française n'a pu accepter un texte dont l'adoption crée un précédent fâcheux et ouvre la porte à l'arbitraire.

23. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово делегату Соединенных Штатов Америки г-ну Кочниг.

(23.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Kotschnig, délégué des Etats-Unis d'Amérique.

24.1 Mr. KOTSCHNIG (United States of America):

Mr. President, ladies and gentlemen, I can be very brief in my explanation of vote. We had before us for the final vote practically the same formula, although somewhat amended, which my delegation had to oppose only a few weeks ago in the Executive Board. We did so at that time on Constitutional grounds and these Constitutional grounds are as valid today as they were three weeks ago.

24.2 Under the agreement between Unesco and the International Bureau of Education, the Bureau is recognized as an independent organization with a statute of its own. The IBE is a separate intergovernmental organization and not a part of Unesco, however close the working relationships may be between the two organizations. The IBE has its own separate membership which differs from that of Unesco.

24.3 Mr. President, taking these facts into account, it is the considered opinion of my Government that the invitation formula which the Executive Board has proposed for consideration by the General Conference and which has just been voted is markedly inconsistent with the separate identity of the IBE and which Unesco recognizes. What does this formula do? It provides that invitations be extended to all Unesco Member States. This of course would include all Member States of the IBE who are members of Unesco. It also makes it possible for the Executive Board to invite any other State, not a member of the IBE, by a two-thirds vote; but the formula flatly excludes from eligibility for invitation any Member State of the IBE itself, not just one, which is not a member of Unesco.

24.4 In other words it discriminates against members, and I use the plural, against any members, potentially, of the IBE and would deny to these members the full rights of participation in the most significant activity of their own organization. It is for this reason because it is Constitutionally unsound, as we understand it, Mr. President, that we have had to vote against the formula before us.

24.5 Let there be no mistake, Mr. President, we attach importance to legality, Constitutional provisions and such matters, because we believe that they are essential to the orderly progress of the world. On the other hand, let there be no mistake, we are not blind, neither my delegation nor my country, to the political realities of the present-day world. Nor are we deaf to the ardent appeals which were made yesterday by so many of the representatives of that great continent of Africa, rising again in freedom and, we trust, in a new splendour. We are moved by the depth of their feelings, and that's natural. The American Government and the people of my country rejoice that we are now living in a great era of liberation, that since the end of the Second World War more than one billion people have found their independence, in Asia and in Africa. By the same token, we are profoundly opposed to any form of colonialism which is destructive of human freedom and individual growth, whether in Africa or in Asia or any other part of the world where the rulers deny their own people the full exercise of their basic human rights.

24.6 Unfortunately, as we see it, Mr. President, the formula which we have just voted is not designed to advance these objectives. We share the views which were so ably and quietly expressed by Ambassador Rae of Canada. We share the views so brilliantly stated by Ambassador Carneiro this very morning, and we had honestly hoped, and for that reason we asked for a short postponement of the vote, that common understanding could have been reached on the formula the Director-General had put before us.

25. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Швейцарии г-ну Барбей.

(25.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Barbey, délégué de la Suisse.

26.1 M. B. BARBEY (Suisse). -
Monsieur le Président, la Suisse s'est abstenue, lors du vote qui vient d'avoir lieu. Pourquoi cette abstention ?

26.2 Mon pays est pourtant attaché fermement aux principes de droit qui, depuis tant d'années, ont permis à la Conférence internationale de l'instruction publique de faire un travail remarquable, que la technique inspirait et gardait de toute ingérence politique. Cet attachement aux principes de droit, la délégation suisse l'a clairement exposé au cours des XXVIe

et XXVIIe sessions de cette Conférence. Elle n'avait rien à y ajouter lorsque s'est ouvert hier le débat qui a eu lieu dans cette salle.

26.3 Cependant, l'œuvre entreprise à Genève, conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'éducation, dans un esprit d'universalité, mérite d'être sauvegardée et poursuivie. C'est pourquoi, en qualité de pays-hôte de la Conférence internationale de l'instruction publique, la Suisse s'est abstenue de prendre part au vote sur le projet de résolution qui était soumis à la Conférence générale.

27. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прошу главу делегации Японии г-на Хагивара.

(27.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Haguiwara, chef de la délégation du Japon.

28.1 M. HAGUIWARA (Japon).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la délégation japonaise a voté contre la résolution que la Conférence générale vient d'adopter, et je désire très brièvement expliquer le vote de ma délégation pour éviter tout malentendu.

28.2 Le Japon condamne tout colonialisme : cela ressort clairement de l'attitude qu'il a prise au sein de l'Organisation des Nations Unies ou ailleurs. Ce n'est donc nullement par sympathie pour la politique coloniale de tel ou tel pays que ma délégation ne s'est pas ralliée à la résolution présentée par le Cameroun et la Pologne. Mais la Conférence internationale de l'instruction publique est organisée conjointement par l'Unesco et le BIE. Or, le statut du BIE stipule : "s'inspirant de l'esprit de coopération internationale, il (le Bureau) observe une neutralité absolue au point de vue national, politique, philosophique et confessionnel".

28.3 Malgré la lettre de M. Piaget, nous ignorons tout de la volonté du Conseil du BIE, organe suprême de cette Institution. Nous ignorons notamment s'il juge opportun ou possible d'exclure du BIE l'un de ses membres. Mais aussi longtemps qu'un Etat reste membre du BIE, il est tout naturel qu'il soit invité à une conférence organisée conjointement par ce Bureau et par l'Unesco. La Conférence générale est souveraine pour tout ce qui concerne l'Unesco, mais elle ne peut pas imposer sa volonté quand il s'agit d'une autre institution, et il en est de même quand il s'agit d'organiser n'importe quelle conférence mixte, par exemple celle qu'on prévoit entre l'Unesco et l'OIT.

28.4 Si la Conférence générale désirait - et c'est le désir qui me paraît se dégager du vote qui vient d'avoir lieu - que la Conférence internationale de l'instruction publique puisse continuer à se tenir dès l'été prochain, sans rencontrer les difficultés qu'on a constatées pendant deux sessions successives, elle aurait dû charger le Conseil exécutif d'entrer en négociations avec le BIE pour trouver un modus vivendi approprié, afin d'éviter l'envoi d'une invitation à un gouvernement en cause.

28.5 Voilà, en quelques mots, l'explication de la position de la délégation japonaise, qui a voté contre la résolution elle-même, et qui s'est abstenue en ce qui concerne certains de ses paragraphes, ainsi que l'amendement proposé par le Brésil.

29. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Соединенного Королевства г-же Мэри Смитон.

(29.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à Dame Mary Smieton, déléguée du Royaume-Uni.

30.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):
Mr. President, I will state very briefly the reasons why the United Kingdom voted against this resolution. The delegate of Canada, yesterday, set out clearly the position

which my government shares, and the United Kingdom has stated its views fully on more than one occasion in the Executive Board and elsewhere.

30.2 This resolution discriminates against a country which is a Member State of one of the two organizations sponsoring the International Conference on Public Education and which is, in addition, a member of the United Nations. Such discrimination is unacceptable in principle.

30.3 This International Conference on Public Education, which is of great importance in the educational field, is and should remain of a non-political character and the United Kingdom cannot support the exclusion of a State on political grounds from it. Moreover, in the United Kingdom view, it is not appropriate that political decisions affecting the rights of Member States should be taken in the individual Specialized Agencies; this is a matter for the United Nations.

ANNOUNCEMENT BY THE PRESIDENT (ORGANIZATION OF THE WORK OF THE CONFERENCE)

COMMUNICATION DU PRESIDENT (ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE)

COMMUNICACION DEL PRESIDENTE SOBRE LA ORGANIZACION DE LOS TRABAJOS DE LA CONFERENCIA

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ОРГАНИЗАЦИЯ РАБОТЫ КОНФЕРЕНЦИИ)

31.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прежде чем закрыть заседание я хотел сообщить Генеральной конференции о тех рекомендациях, которые были приняты Президиумом на его заседании сегодня утром.

31.2 В отношении проектов резолюций, представленных государствами-членами после предельного срока, установленного статьей 78.3 Правил процедуры, Президиум рекомендует, чтобы те предложения, которые имеют бюджетные последствия, не рассматривались. Однако делегации, являющиеся авторами этих предложений, будут поставлены в известность о том, что если они смогут переработать свои предложения таким образом, что эти предложения не повлекут за собой бюджетных последствий, они будут переданы на рассмотрение председателю соответствующей комиссии для решения о возможности их принятия.

31.3 Подобная процедура будет применяться к тем предложениям, которые представлены после 27 октября и которые не влекут за собой бюджетных последствий, т.е. они будут переданы председателю той или иной комиссии, который, по своему усмотрению, решит, могут ли эти предложения быть приняты в ходе дискуссии.

31.4 В отношении программы работы сессии, Президиум рекомендует следующий график пленарных заседаний этой недели: сегодня днем пленарное заседание не проводить; среда 4 ноября - утреннее заседание; обсуждение пункта 15.6.1 "Задачи ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования". Дневное заседание - продолжение, если это будет необходимо, пункта 15.6.1, а затем переход к обсуждению пункта 15.6.2 повестки дня, т.е. "Роль ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости". Четверг 5 ноября - утреннее заседание: завершение обсуждения пункта 15.6.2 повестки дня. Дневное заседание - обсуждение пункта 15.1.8 повестки дня.

31.5 Президиум с удовлетворением отметил имеющийся прогресс в работе комиссий и комитетов и считает, что есть все основания закончить работу Генеральной конференции к 19 ноября. Президиум еще вернется к рассмотрению этого вопроса и выражает надежду, что он будет в состоянии дать свои окончательные рекомендации Генеральной конференции через несколько дней.

31.6 Заседание объявляю закрытым.

(31.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Avant de lever la séance, je voudrais communiquer à la Conférence générale les recommandations qui ont été adoptées par le Bureau à sa séance de ce matin.

(31.2) En ce qui concerne les projets de résolution présentés par les Etats membres après le délai fixé par l'article 78, paragraphe 3, du Règlement intérieur, le Bureau recommande de ne pas examiner ceux de ces projets qui ont des incidences budgétaires. Toutefois, les délégations intéressées seront informées que, si elles peuvent remanier leurs projets de manière à en éliminer toute incidence budgétaire, lesdits projets seront transmis au président de la Commission compétente, qui décidera de leur recevabilité.

(31.3) La même procédure sera appliquée aux projets présentés après le 27 octobre qui n'ont pas d'incidences budgétaires ; ces projets seront transmis au président de la Commission compétente, qui décidera si, à son avis, ils peuvent être mis en discussion.

(31.4) En ce qui concerne le programme des travaux de la session, le Bureau recommande le calendrier suivant pour les séances plénières de cette semaine. Cet après-midi, pas de séance plénière. Mercredi 4 novembre, séance le matin pour l'examen du point 15.6.1 : "La contribution de l'Unesco au renforcement de la paix et de la coexistence pacifique". Mercredi après-midi, suite de la discussion sur le point 15.6.1, si c'est nécessaire, puis, examen du point 15.6.2 de l'ordre du jour : "Le rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance". Jeudi 5 novembre, séance du matin : fin de la discussion sur le point 15.6.2 de l'ordre du jour. Séance de l'après-midi : examen du point 15.1.8 de l'ordre du jour.

(31.5) Le Bureau a noté avec satisfaction les progrès réalisés par les Commissions et les Comités, et il considère que la Conférence générale doit pouvoir achever ses travaux le 19 novembre. Le Bureau examinera encore cette question et il espère faire des recommandations définitives à la Conférence générale dans quelques jours.

(31.6) La séance est levée.

The meeting rose at 12.35 p.m.
La séance est levée à 12 h.35.
Se levanta la sesión a las 12.35
Заседание закрывается в 12ч. 35м.

TWENTY-FOURTH PLENARY MEETING

4 November 1964 at 10.20 a.m.
President: Mr. I. M. WANE (Senegal)

VINGT-QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

4 novembre 1964, à 10 h. 20
Président: M. I. M. WANE (Sénégal)

VIGÉSIMOCUARTA SESIÓN PLENARIA

4 de noviembre de 1964 a las 10.20
Presidente: Sr. I. M. WANE (Senegal)

ДВАДЦАТЬ ЧЕТВЕРТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

4 ноября 1964 г. в 10 ч. 20 м.
Председатель г-н И.М. ВАНЕ (Сенегал)

UNESCO'S TASKS IN THE PROMOTION OF PEACE AND PEACEFUL COEXISTENCE AND CO-OPERATION AMONG STATES WITH DIFFERENT SOCIAL AND ECONOMIC SYSTEMS

CONTRIBUTION DE L'UNESCO AU RENFORCEMENT DE LA PAIX AINSI QUE DE LA COEXISTENCE ET DE LA COOPERATION PACIFIQUES ENTRE ETATS AYANT DES SYSTEMES SOCIO-ECONOMIQUES DIFFERENTS

CONTRIBUCION DE LA UNESCO AL AFIANZAMIENTO DE LA PAZ, LA COEXISTENCIA PACIFICA Y LA COOPERACION ENTRE ESTADOS CON SISTEMAS SOCIALES Y ECONOMICOS DISTINTOS

О ЗАДАЧАХ ЮНЕСКО В ДЕЛЕ СОДЕЙСТВИЯ УКРЕПЛЕНИЮ МИРА И МИРНОГО СОСУЩЕСТВОВАНИЯ И СОТРУДНИЧЕСТВА ГОСУДАРСТВ С РАЗЛИЧНЫМИ СОЦИАЛЬНО-ЭКОНОМИЧЕСКИМИ СИСТЕМАМИ

1.1 Le PRESIDENT. -

Mesdames, Messieurs, la vingt-quatrième séance plénière est ouverte. Je voudrais, tout d'abord, excuser le Directeur général qui, participant à la réunion du Comité du Siège, ne peut assister à nos débats de ce matin. Nous abordons aujourd'hui le point 15.6.1 de notre Ordre du jour, ainsi libellé : "La contribution de l'Unesco au renforcement de la paix ainsi que de la coexistence et de la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents".

1.2 Ce point, comme vous le savez, a été inscrit à l'Ordre du jour, à la demande du Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques : c'est pourquoi je vais donner la parole, en premier lieu, au chef de la délégation soviétique. Mais, je tiens auparavant à rappeler que les documents relatifs à ce point de l'ordre du jour sont les documents 13 C/24, 13 C/DR.71 et 13 C/DR.72.

1.3 Je donne maintenant la parole à S. Exc. M. Serguei Romanovski, Président du Comité d'Etat du Conseil des Ministres de l'URSS pour les relations culturelles avec l'étranger, chef de la délégation soviétique.

2.1 С.К. РОМАНОВСКИЙ (Союз Советских Социалистических Республик):
Уважаемый г-н Председатель, дамы и г-да. Советская делегация уже заявляла в выступлении при рассмотрении повестки дня, что, предлагая обсудить на Генеральной конференции вопрос "О задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами", советское правительство исходило прежде всего из того, что в настоящее время для народов всех стран нет более важной задачи, чем борьба за сохранение и укрепление мира, за торжество принципов мирного сосуществования.

2.2 Мирное сосуществование - это альтернатива войне, это решение всех спорных вопросов между государствами путем переговоров на основе равноправия, взаимопонимания и доверия между странами, невмешательства во внутренние дела друг друга и признания за каждым народом права самостоятельно решать все свои дела, строгого уважения суверенитета и территориальной цельности всех стран, а также развития широкого международного сотрудничества на основе полного равенства и взаимной выгоды.

2.3 Советский Союз убежден, что сосуществование государств с различными социально-экономическими системами отвечает интересам всех народов, ибо это не только избавляет человечество от грозящей ему термоядерной войны, но и создает наиболее благоприятные условия для окончательной ликвидации колониализма, развития экономики и социального прогресса новых независимых государств, расцвета просвещения, науки и культуры.

2.4 В Уставе ЮНЕСКО записано, что целью нашей Организации является содействие международному миру и всеобщему благосостоянию человечества путем сотрудничества народов всего мира в области образования, науки и культуры. И это не случайно. Деятельность ЮНЕСКО, перспективы ее дальнейшего развития зависят от одного непременного условия - от сохранения и укрепления мира.

2.5 ЮНЕСКО по сути дела само является реальным выражением принципа мирного сосуществования государств с различным социальным строем, и оно может и должно вносить свой вклад в укрепление этого принципа. Его позиция и решения по этому вопросу имеют важное значение для широких слоев населения и в первую очередь для интеллигенции, которая играет существенную роль в формировании общественного мнения.

2.6 Нельзя не отметить, что ЮНЕСКО, выполняя одну из своих основных уставных обязанностей, внесло и вносит определенный вклад в дело укрепления мира и мирного сосуществования. Достаточно указать в этой связи на такие решения, как резолюция 3.51, принятая на девятой сессии Генеральной конференции, которая обратилась к государствам-членам с призывом содействовать признанию принципов мирного сосуществования; резолюция 8.1 одиннадцатой сессии Генеральной конференции "Мирные и добрососедские отношения между государствами"; резолюции 3.71, 3.72 и 3.73 двенадцатой сессии. В этих резолюциях содержится призыв к государствам-членам поощрять и поддерживать исследования в области социальных наук по проблемам международного взаимопонимания и мирного сотрудничества между странами и поручение Генеральному директору проводить и поощрять изучение этих проблем, а также вопросов, связанных с социально-экономическими аспектами разоружения. Эти резолюции, несомненно, явились вкладом ЮНЕСКО в благородное дело борьбы за мир, за мирное сосуществование.

2.7 Следует также отметить резолюцию 66-й сессии Исполнительного совета о задачах ЮНЕСКО в деле содействия достижению всеобщего и полного разоружения в связи с подписанием договора о частичном запрещении ядерных испытаний, которая, в частности, поручала Генеральному директору проводить необходимые исследования и использовать информационные службы нашей Организации для (я цитирую) "содействия созданию основы для правильного понимания общественностью этих вопросов..."

2.8 Во исполнение этих резолюций Секретариатом ЮНЕСКО в прошлом была проведена некоторая положительная работа. В 1957-1958 гг., например, был организован ряд симпозиумов по различным аспектам мирного сосуществования, было опубликовано несколько полезных статей и брошюр и т.п.

2.9 Однако впоследствии практическая деятельность ЮНЕСКО по содействию укреплению мира, к сожалению, ослабла. Нельзя считать достаточным выпуск одного номера журнала "Курьера ЮНЕСКО", посвященного проблемам мира и разоружения. Совершенно ясно, что ЮНЕСКО должно усилить деятельность в благородной борьбе за мир и мирное сосуществование.

2.10 Конечно, вся деятельность ЮНЕСКО по осуществлению международного сотрудничества в области образования, науки и культуры объективно содействует укреплению мирного сосуществования государств с различными социально-экономическими системами. Однако ограничиваться этим было бы неправильно. ЮНЕСКО может и должно делать больше в защиту мира и мирного сосуществования.

2.11 Представленный на рассмотрение Генеральной конференции проект резолюции и план конкретных мероприятий как раз и направлены на достижение этой цели.

2.12 Уважаемый г-н Председатель. Предложенный делегациями Алжира, Дагомеи, Ирака, Индии, Мали, Монголии, ОАР, Югославии и Советского Союза проект резолюции 13 C/DR.72 содержит ссылку на Устав ЮНЕСКО, провозгласивший в качестве основной задачи Организации "содействовать укреплению мира и безопасности, способствуя сотрудничеству народов путем образования, науки и культуры"; в нем отмечается, что для развития образования, науки и культуры и международного сотрудничества в этих областях необходимы мирные и добрососедские отношения между государствами; в нем подчеркивается, что ЮНЕСКО своими силами и средствами и в сфере своей компетенции может и должно внести более действенный вклад в дело дальнейшего ослабления международной напряженности, обеспечения всеобщего мира, мирного сосуществования и сотрудничества.

2.13 Проект содержит призыв к государствам-членам руководствоваться в своих отношениях друг с другом принципами мирного сосуществования и сотрудничества, исходя из необходимости решения всех спорных вопросов мирными средствами.

2.14 В нем содержится поручение Генеральному директору, совместно с Исполнительным советом, при выполнении программы на 1965-1966 гг. и будущих программ добиваться максимального использования проводимых ЮНЕСКО мероприятий для содействия претворению в жизнь принципов мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами, что будет иметь положительное значение для устранения угрозы войны, окончательной ликвидации колониализма, повышения благосостояния народов и создания условий для развития образования, науки и культуры и международного сотрудничества в этих областях.

2.15 Основная идея этой резолюции заключается в том, чтобы улучшить работу ЮНЕСКО, направленную на активизацию общественного мнения, благоприятного для укрепления мира и мирного сосуществования. Как указывал Исполнительный совет в ряде своих резолюций, создание общественного мнения является именно тем методом, с помощью которого ЮНЕСКО может внести эффективный вклад в дело защиты и укрепления мира.

2.16 Предложенные нами конкретные мероприятия дополняют то, что уже предусмотрено Генеральным директором в Проекте программы. Мы считаем, что эти мероприятия должны быть внимательно рассмотрены в Программной комиссии нашей Конференции.

2.17 Например, по линии Департамента просвещения, мы предлагаем дополнить планы работы по воспитанию молодежи в духе международного взаимопонимания проведением международной конференции на эту тему, включить в план проведение исследований таких проблем как "Искоренение из учебников и учебно-педагогической литературы идей

пропаганды войны, вражды и ненависти между народами", а также влияние средств информации (кино, радио, телевидение, печать) и литературы на воспитание молодежи и формирование ее образа мыслей и поведения.

2.18 Необходимость осуществления таких мероприятий диктуется самой жизнью. Известно, что в некоторых странах используются учебники, пропагандирующие идеи реваншизма и насильственного пересмотра государственных границ. Каким вырастет поколение, воспитанное на таких учебниках? В этой связи мне хотелось бы процитировать проникновенные слова преамбулы к Уставу нашей Организации: "Мысли о войне возникают в умах людей, поэтому именно в сознании людей следует укоренять идею защиты мира".

2.19 Взгляните на полки книжных магазинов некоторых стран и вы увидите на них немало изданий, проповедующих убийство и насилие. То же самое можно сказать о многих кинофильмах и телевизионных передачах, в том числе предназначенных и для детей. Вопрос о том, как оградить подрастающее поколение от растлевающего воздействия подобного рода "искусства" , должен явиться предметом особой заботы ЮНЕСКО.

2.20 Недавно в Гренобле проходила организованная ЮНЕСКО Международная конференция по вопросам молодежи. Одна из единодушно принятых ею рекомендаций гласит: "В соответствии с резолюцией ООН, осуждающей военную пропаганду, ЮНЕСКО должно призвать все правительства принять все необходимые меры для прекращения любых форм и проявлений пропаганды войны, милитаризма, фашизма, духа мести и ненависти между людьми и народами, для распространения мира и справедливости на земле..."

2.21 Департамент социальных наук, по нашему мнению, может и должен сыграть очень важную роль в дальнейшем формировании общественного мнения в пользу мира, мирного сосуществования и сотрудничества государств с различным социальным строем. Мы считаем, что следует продолжить начатую в 1957-1958 гг. работу и провести с участием ученых из различных стран серию коллоквиумов для изучения юридических, социально-экономических и культурных аспектов мирного сосуществования и проблем современного общественного развития, опубликовав результаты их работы в изданиях ЮНЕСКО.

2.22 Предлагается провести также ряд симпозиумов, посвященных изучению вопроса о том, как влияет обстановка мирного сосуществования на решение ряда важнейших проблем современности, таких как укрепление политической и экономической независимости развивающихся стран, окончательная ликвидация колониализма, защита прав человека и широкое развитие справедливой и взаимовыгодной международной торговли. Интересен также вопрос об экономических и социальных предпосылках дальнейшего развития политики мирного сосуществования и сотрудничества стран с различным социальным строем.

2.23 По мнению советской делегации, программная деятельность департаментов Культуры, Информации и Службы международных обменов также могла бы содержать ряд мероприятий, которые явились бы конкретным вкладом в деятельность ЮНЕСКО, направленную на содействие укреплению мира. В этих целях мы предлагаем провести конференцию круглого стола на тему "О равноправном и взаимовыгодном культурном сотрудничестве как факторе укрепления и развития мирных отношений между странами и народами". Такая конференция могла бы явиться неплохим завершением проводимого Службой международных обменов исследования на эту тему.

2.24 Два года тому назад Департамент культуры с помощью группы международных экспертов подготовил международную выставку на тему "Искусство обвиняет войну". К сожалению, эта выставка так и не увидела свет. Мы предлагаем в предстоящем двухлетии провести выставку на эту тему.

2.25 Большую работу может осуществить и Департамент информации, систематически организуя, совместно с международными системами радио и телеведения, выступления видных деятелей науки и культуры различных стран по проблемам укрепления мира. Этот вопрос должен занять свое достойное место также и на страницах изданий ЮНЕСКО.

2,26 Внося эти предложения, мы ни в коем случае не претендуем на то, что они являются исчерпывающими, и будем рады при рассмотрении их в Программной комиссии поддержать предложения других делегаций, направленные на дальнейшее улучшение деятельности ЮНЕСКО в защиту мира, мирного сосуществования и сотрудничества.

2,27 Уважаемый г-н Председатель. Реалистический подход к проблемам современности не может не привести представителей всех стран к мысли о необходимости использования всех возможностей, всех средств для укрепления мира, мирного сосуществования и сотрудничества государств. ЮНЕСКО также должно использовать в этих целях все имеющиеся в его распоряжении возможности и средства. Оно не может быть в стороне от великой и благородной борьбы, которую ведут все миролюбивые силы, оно должно, говоря словами Генерального директора, "идти в ногу с историей и выполнить обещания своих основателей".

(2.1) Mr. ROMANOVSKY (Union of Soviet Socialist Republics) (Translation from the Russian): Mr. President, ladies and gentlemen, the Soviet delegation has already stated, in a speech made when the agenda was under consideration, that the Soviet Government proposed that the question of "Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems" be discussed at the General Conference mainly because it held that, at the present time, there is nothing more important for the peoples of all countries than the struggle to preserve and promote peace and to bring about the triumph of the principles of peaceful coexistence.

(2.2) Peaceful coexistence is the alternative to war; it is the settlement of all disputes between States through negotiation on the basis of equality of rights, mutual understanding and trust between countries, non-intervention in one another's internal affairs, and the recognition of each people's right to independent management of its own affairs, strict regard for the sovereignty and territorial integrity of all countries and the development of broad international co-operation based on full equality and mutual advantage.

(2.3) The Soviet Union is convinced that the coexistence of States with different social and economic systems is in the interests of all peoples, for not only does it deliver mankind from the threat of thermonuclear war but it also creates more favourable conditions for the final abolition of colonialism, for economic development and social progress in newly-independent States, and for the flowering of education, science and culture.

(2.4) It is stated in Unesco's Constitution that the purpose of our Organization is to contribute to international peace and the general welfare of mankind by promoting collaboration among the peoples of the whole world in regard to education, science and culture. There is nothing casual about this, for Unesco's activities and prospects of further development depend upon one essential condition - the preservation and consolidation of peace.

(2.5) Unesco, in fact, is itself an embodiment of the principle of the peaceful coexistence of States with different social systems, and it can and should make its contribution to the strengthening of this principle. Its position and decisions with regard to this matter are of great importance for various sectors of the population and primarily for the intellingentsia, who play an essential part in the shaping of public opinion.

(2.6) It must be mentioned that Unesco, in carrying out one of its basic constitutional tasks, has made and is making a definite contribution to the promotion of peace and peaceful coexistence. In this respect it is sufficient to refer to such decisions as resolution 3.51, adopted by the General Conference at its ninth session, which appealed to Member States to direct their attention to gaining recognition for the ideas of living peacefully together; resolution 8.1 of the eleventh session of the General Conference, on "peaceful and neighbourly relations"; and resolutions 3.71, 3.72 and 3.73 of the twelfth session. These resolutions call upon Member States to promote and support social science studies on the problems of international understanding and peaceful co-operation between countries, and authorize the Director-General to conduct and promote study of these problems and of questions concerning the economic and social aspects of disarmament. There can be no doubt that these resolutions have represented a contribution by Unesco to the noble struggle for peace and peaceful coexistence.

(2.7) Mention should also be made of the resolution of the 66th session of the Executive Board regarding Unesco's tasks in helping to achieve general and complete disarmament in connexion with the signing of the treaty partially banning nuclear tests, which, in particular, authorized the Director-General to undertake appropriate studies and to use the information services of the Organization to "help provide the basis for an informed public understanding of these issues..."

(2.8) Some good work has been done in the past by the Unesco Secretariat in the implementation of these resolutions. In 1957 and 1958, for example, a series of symposia on various aspects of peaceful coexistence were organized and some useful articles and brochures, etc, were published.

(2.9) Subsequently, however, there was unfortunately a slackening off of Unesco's practical activities for the promotion of peace. The fact that one issue of the "Unesco Courier" was devoted to the problems of peace and disarmament cannot be considered sufficient. It is quite clear that Unesco should step up its activities in the noble struggle for peace and peaceful coexistence.

(2.10) All Unesco's work to bring about international collaboration in education, science and culture does, of course, contribute to the peaceful coexistence of States with different social and economic systems. However, it would be wrong to stop at this; Unesco can and should do more to defend peace and peaceful coexistence.

(2.11) The draft resolution and plan of practical measures submitted to the General Conference for its consideration have precisely this end in view.

(2.12) Mr. President, draft resolution 13 C/DR.72, submitted by the delegations of Algeria, Dahomey, India, Iraq, Mali, Mongolia, the United Arab Republic, Yugoslavia and the Soviet Union, contains a reference to the terms of Unesco's Constitution proclaiming that the basic purpose of the Organization is to "contribute to peace and security by promoting collaboration among the nations through education, science and culture"; it points out that peaceful and good neighbourly relations among States are necessary for the development of science, culture and education, as well as for international collaboration in these fields; it stresses that Unesco, by its own means and efforts and within the sphere of its competence, can and should make a more efficient contribution to the further easing of international tension, the securing of universal peace, peaceful coexistence and co-operation.

(2.13) The draft resolution calls upon Member States to be guided in their relations with one another by the principles of peaceful coexistence, based upon the necessity of settling all disputes by peaceful means.

(2.14) It instructs the Director-General and the Executive Board to see that, in the carrying out of the programme for 1965-1966, and subsequent programmes as well, maximum use is made of the measures taken by Unesco for assisting the application of the principles of peaceful coexistence and co-operation of States with different social and economic systems, which will help eliminate the threat of war, secure the final abolition of colonialism, improve the well-being of the peoples, and create more favourable conditions for the development of education, science and culture, as well as international collaboration in these fields.

(2.15) The basic idea of this resolution is to improve Unesco's work for the purpose of arousing public opinion on behalf of peace and peaceful coexistence. As the Executive Board has pointed out in a number of its resolutions, it is by shaping public opinion that Unesco can help effectively in contributing to the defence and promotion of peace.

(2.16) The practical measures we have proposed supplement those already provided for by the Director-General in the draft programme. We consider that these measures should be carefully examined by the Programme Commission of our Conference.

(2.17) For instance, as regards the Department of Education, we propose that the work plan relating to the education of young people for international understanding should include provision for holding an international conference on this theme, and for conducting investigations on such problems as "the eradication from textbooks and educational literature of the ideas of war propaganda, enmity and hatred among the peoples", and the influence of mass communication media (films, radio, television, the press) and literature on the education of young people and the shaping of their way of thinking and behaving.

(2.18) The need for such measures is dictated by life itself. We all know that, in some countries, textbooks militating in favour of revanchism and the forcible revision of political frontiers are used. How will a generation of children brought up on this sort of textbook turn out? In this connexion, I should like to quote the moving words of the preamble to Unesco's Constitution: "... since wars begin in the minds of men, it is in the minds of men that the defences of peace must be constructed".

(2,19) Take a look at the shelves of the bookshops in some countries and you will see a good number of publications inciting to murder and violence. The same can be said of many films and television programmes, including those intended for children. The question of how to protect the rising generation from the corrupting influence of this sort of "art" should be a matter of particular concern to Unesco.

(2,20) An International Conference on Youth, organized by Unesco, recently took place in Grenoble. One of the recommendations that it adopted unanimously reads: "In accordance with the United Nations resolution condemning war propaganda, Unesco should urge all governments to take all necessary measures to eliminate all propaganda in any form or manifestations of war, militarism, fascism and the spirit of revenge and hatred among people and nations, to reduce tensions, and to promote peace and justice in the world..."

(2,21) The Department of Social Sciences can and should, in our opinion, play a very important part in the future shaping of a public opinion favourable to peace, peaceful coexistence, and co-operation among States with different social systems. We consider that the work begun in 1957-1958 should be continued and that a series of symposia should be organized, with the participation of scholars from different countries, to study the legal, social and economic, and cultural aspects of peaceful coexistence, and the problems of contemporary social development - the results of their work to be published in Unesco publications.

(2,22) It is also suggested that a series of symposia be held to study how conditions of peaceful coexistence affect the solution of a whole range of topical problems of the utmost importance, such as the strengthening of the political and economic independence of developing countries, the final abolition of colonialism, the protection of human rights, and the wide development of fair and mutually advantageous international trade. Another interesting question is that of the economic and social prerequisites for further development of the policy of peaceful coexistence and co-operation among countries with different social systems.

(2,23) In the opinion of the Soviet delegation, the programme activities of the Departments of Cultural Activities, Mass Communication and International Exchanges might also include a series of measures which would be a practical contribution to Unesco's work for the promotion of peace. We accordingly suggest that a round-table conference be held on the theme: "Mutually advantageous cultural collaboration, on a footing of equality, as a factor in the promotion and development of peaceful relations among countries and peoples". Such a conference would be quite a good conclusion to the research on this theme carried out by the International Exchange Service.

(2,24) Two years ago, the Department of Cultural Activities, with the help of a group of international experts, prepared an international exhibition on the theme "art accuses war". Unfortunately, this exhibition never saw the light of day. We suggest that an exhibition on this theme be held during the forthcoming two-year period.

(2,25) Great work can also be accomplished by the Department of Mass Communication through the systematic organization, in conjunction with international radio and television networks, of talks by prominent cultural and scientific workers from different countries on the problems of strengthening peace. This question should also be given its due place in the pages of Unesco publications.

(2,26) In submitting these recommendations, we make no claim whatever that our list is exhaustive and when they are considered in the Programme Commission we shall be glad to support proposals from other delegations designed to bring about further improvement of Unesco's activities on behalf of peace, peaceful coexistence and co-operation.

(2,27) Mr. President, a realistic approach to the problems of our time is bound to bring the representatives of all countries to a realization of the necessity of using all possibilities and all available means for the promotion of peace, peaceful coexistence and co-operation among States. Unesco should also use all the opportunities and means at its disposal for these purposes. It cannot stand aside from the great and noble struggle being conducted by all peace-loving forces; it must, as the Director-General has said, keep pace with history and fulfil the promises of its founders.

3,1 Le PRESIDENT. -

Je remercie S. Exc. M. Romanovski des explications qu'il nous a fournies pour étayer le projet de résolution présenté par sa délégation, conjointement avec les délégations de

l'Algérie, du Dahomey, de l'Inde, de l'Irak, du Mali, de la Mongolie, de la République arabe unie et de la Yougoslavie. Comme il nous l'a précisé, ce texte remplace le projet contenu dans le document 13 C/24. Nous sommes donc saisis actuellement d'un seul projet de résolution, figurant dans le document 13 C/DR.72, ainsi que d'un certain nombre d'amendements à ce projet qui nous seront présentés tout à l'heure par le délégué des Etats-Unis d'Amérique.

3.2 Je donne maintenant la parole au premier orateur qui l'a demandée, S. Exc. M. Sarwat Okasha, chef de la délégation de la République arabe unie.

4.1 Mr. OKASHA (United Arab Republic):

Mr. President, fellow delegates, I wish, on behalf of my delegation, to associate myself whole-heartedly, as co-sponsor, with the draft resolution concerned with the question of Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems. I find that the aim therein served is one which has direct and relevant bearing on the aims of Unesco as stated in its Constitution. Furthermore, the domains which by definition fall within the competence of Unesco, namely education, culture, and science, are the only means by which we can successfully create an atmosphere conducive to international understanding and international peace. Not only that, but a state of peace so created enhances progress in all those three domains. It is indeed in the minds of men that either hatred or love, understanding or misunderstanding find their abode. It is the word and the idea that engender either love or hate. It is also true that ignorance is the reason for misunderstanding.

4.2 As one of Unesco's chief aims is to try and make people know more about each other, to get rid of illogical bias and misinformation, it is natural for it to endorse the principle of coexistence between States with different social and economic systems. One cannot fail to observe that Unesco has already taken steps in this direction; the need for more concrete steps has thus become urgent and such practical attitudes should thus be strongly and truly reflected in the programmes of Unesco.

4.3 I therefore suggest that more efforts be exerted in the fields of the social sciences, cultural activities, mass communication and the mutual appreciation of eastern and western cultural values to promote a better understanding of the differences referred to, with a view to creating an attitude of mind leading to tolerance of such differences and consequently establishing the principle of peaceful coexistence.

4.4 As a member of the family of non-committed countries, I find myself in complete agreement with draft resolution 13 C/DR.72 on Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems as presented by Algeria, the Union of Soviet Socialist Republics together with my country, Dahomey, India, Iraq, Mali, Mongolia and Yugoslavia.

4.5 May I in conclusion refer to resolution 9 adopted by the Conference of Heads of Non-Aligned States convened in Cairo on 5 October this year: "It is essential for the effective functioning of the United Nations that all nations should observe its fundamental principles of peaceful coexistence, co-operation, renunciation of the threat or the use of force, freedom and equality without discrimination on grounds of race, sex, language or religion".

5. Le PRESIDENT. -

Je donne la parole à S. Exc. M. Benton, chef de la délégation des Etats-Unis d'Amérique.

6.1 Mr. BENTON (United States of America):

Mr. President, I understand that this is the first time that you have presided at the Conference, and I would like to extend to you the welcome of the United States.

6.2 We have a saying in Washington, fellow delegates, that most of the entertainment is provided by people giving big dinners who do not want to give them, for guests who do not want to come and wish they were somewhere else; I feel somewhat this way about the speech that I am about to make.

6.3 It is a speech I do not want to give, I wish I did not have to give it, and I am sure that a great many people here do not want to listen to it. But I ask you to be patient with me, because I am dealing with a very important and fundamental question, involving the entire welfare of Unesco, not so much at this Conference, but throughout all our conferences to come, and it is a subject to which I have had to devote a great deal of time at the last four meetings of the Executive Board.

6.4 Some of my comments of last week in my general statement before the Conference applied to the draft resolution before us on the subject of peaceful coexistence. You may remember that I said that when Unesco helps a young nation to plan soundly how to educate its young people, Unesco is working for peace. That when Unesco assists a nation to adopt technology, to help raise the standard of living, Unesco is working for peace. I suggested that Unesco should not seek to contribute in areas outside its competence, because this is so diversionary for us. I know that Unesco cannot negotiate a disarmament treaty; that Unesco cannot bring peace to a disputed border, but above all, that we cannot, by debate or propaganda within Unesco, dissolve the great political and ideological issues which divide nations, and which are the concern of the Security Council, the General Assembly, and other political organs of the world community set up to be dedicated to these very ends.

6.5 Now, this does not mean that Unesco is not deeply concerned with peace. Mr. Okasha has just quoted our Constitution on this very subject. All members of Unesco share a common yearning for a peaceful world in which nations will live as good neighbours in co-operation with one another for the achievement of a better world for all - a world in which each nation can pursue its own destiny in ways of its own choice, a world in which each nation's people can govern themselves free from outside interference. The entire foreign policy of the United States Government is dedicated to the building of just such a peaceful world. That is the whole purpose behind our aid programme, behind our support of the United Nations and its affiliated agencies. This is the goal of United States foreign policy.

6.6 I would like to remind you of President Johnson's message to us on the opening day (and what a magnificent and spectacular victory he seems to have achieved yesterday). President Johnson told us: "We share with you the aspirations and hopes that co-operation in the pursuit of knowledge will lead to co-operation in the pursuit of peace. We also reaffirm our desire to build bridges of understanding with any and all countries which share with us the vision of a world safe from diversity and free from hostility". I stress these last two phrases. President Johnson continued: "To this common pursuit of peace and justice I pledge the full support of the United States and voice my personal hope for a successful Conference".

6.7 Thus, we of the United States join willingly here in Unesco in any discussion of how Unesco, through its chosen fields of education, science and culture, can contribute to the promotion of peace. But this subject is too grave and too fundamental to Unesco's existence to be the excuse for political sloganeering or for furthering the ideological dogmas of any single State or group of States. The talk of peace is too important to make of it here in Unesco a device for carrying on a cold war struggle. Such a struggle here perpetuates differences among nations. It does not make for understanding. Such an approach can only impede rather than promote our efforts to construct a peace which, to refer again to the Unesco Constitution, could secure the unanimous lasting and sincere support of the peoples of the world.

6.8 Now I submit, fellow delegates, that if we are to seek peaceful co-operation throughout the world, it is not a bad idea to start out seeking peaceful co-operation here in Unesco.

We might just as well begin at home. If we cannot get it here, the chances of getting it throughout the world certainly diminish.

6.9 The principal purpose of the draft resolution we are now debating is perfectly clear to anyone who reads it; it is to secure from this Conference the endorsement of the phrase "peaceful coexistence". This occurs in the resolution three times on one page. This resolution seeks to codify and legitimatize this phrase in international usage. Yet the phrase has a very specific meaning to those who invented it, and who have used it to describe a strategic concept of their particular ideology over the period of the last eight years. Fellow delegates, this is no semantic quibbling. I fear that my challenging of this sweet and reasonable phrase which has crept into the vocabularies of so many countries, may sound to many of you like semantic quibbling. Believe me, it is not - it is possible to show through specific documentation and exact quotations that the term "peaceful coexistence" was originated to define not a form of seeking peace, but a form of conflict that stops short only of direct and open warfare, and includes many forms of aggressive action. It is not a phrase of peace, my fellow delegates, it is a phrase that could lead to war. I say this in all seriousness, and I have read the documentation, I have pursued the matter and I am going to share some of it with you. This phrase is a euphemism for the destruction and subversion of existing systems of democratic government. It does not mean what it seems to say, that is why it is a great propaganda phrase, and that is why it is accepted without examination so easily by so many of us here.

6.10 I shall now give you some documentation on what I have just said, perhaps at too great length. I intend to have it typed today and sent to every delegation, and I plead with you to read this documentation. The Soviet author, Timofeyev, writing in the Soviet monthly "International Affairs" in August of 1963, only about a year ago, said this: "Many of those in the West, who, in principle, accept peaceful coexistence between capitalist and socialist countries interpret it in a different way from the Marxist-Leninists". I may say he is quite right about that. Mr. Lund, the Head of the Swedish delegation, interprets it in a wholly different way. So does the Cairo resolution, to which I shall refer later. The Chiefs of State in Cairo gave as their own definition of peaceful coexistence exactly the opposite of all the definitions I am now about to read to you. Before concluding my speech I shall read to you the Cairo definition referred to just now by Mr. Okasha, because I accept the Cairo definition, and if that were only the definition I would not be here talking to you about the possibility of our being corrupted and abused by this phrase.

6.11 Mr. Timofeyev goes on: "Many bourgeois and social democratic ideologists take peaceful coexistence to mean a reconciliation of the two warring irreconcilable classes, and say that it leads to a fade-out of the struggle between the antagonistic class ideologies". I think that is what many people here think; but Marxist-Leninists, he continues, "cannot accept this distorted interpretation of the policy of peaceful coexistence. This slurs over its class substance and direction; this ignores the irreconcilable antagonistic social contradictions of the modern world". In other words, fellow delegates, it is not peaceful and it is not coexistence.

6.12 Let me read you another definition from a high Soviet official: "The policy of peaceful coexistence, as regards its social content, is a form of intense economic political and ideological struggle against aggressive forces of imperialism in the international area. Peaceful coexistence helps to develop the forces struggling for Socialism and in capitalist countries, it facilitates the activities of Communist parties". What has Mr. Brezhnev, the First Secretary of the Soviet Communist Party, to say about this? Mr. Brezhnev makes it clear that peaceful coexistence is a term to describe partisan political warfare, to gain the world objective of Communist domination. Let me read to you his statement in the Supreme Soviet, in September 1963: "The Soviet Union and other socialist countries stand firmly on the position of a Leninist policy of peaceful coexistence. Nothing and no one will shake their resolution to struggle consistently for the triumph of Socialism and Communism". That is what peaceful coexistence is. The consistent and never-ending struggle for the triumph of Socialism and Communism. Now is this peaceful? And is this coexistence?

6.13 May I cite a few more quotations. It is, of course, very easy for anyone to become interested in the Soviet Union, as I am and have been; I have had five very rewarding trips to the Soviet Union in the last nine years. There are many men whom I regard as warm friends of mine in Moscow and throughout the Soviet Union. This is one reason why I do not like to make this speech, but I have read the documents. Some of Mr. Krushchev's speeches, of course, are the strongest in this area. He spoke of "peaceful coexistence and support of wars of liberation, through peaceful coexistence, by constantly hitting...". Another quotation from Mr. Krushchev: "Peaceful coexistence is Communist doctrine of political and propaganda warfare". He was a great phrasemaker and you can hardly put it better than that.

6.14 I submit that true devotion to the cause of peace is demonstrated not by preachment about peaceful coexistence, but by our performance in these United Nations agencies. That is where the test comes.

6.15 Recently, the International Law Association, at its meeting in Tokyo, in August 1964, dropped the phrase "peaceful coexistence" from its agenda, after years of wholly unsuccessful efforts to clarify or codify what the International Law Association decided were "murky or tendentious doctrines about peaceful coexistence". This, in the judgement of these distinguished international lawyers, is what we are embracing here at Unesco if we approve resolutions calling for the Unesco programme to be devoted to objectives of peaceful coexistence.

6.16 Mr. Brezhnev said in Red Square, on 19 October, honouring the Voskhod crew, "The foreign policy of the Soviet Union is predicated on the Leninist principles of peaceful coexistence". I have been describing these Leninist principles to you. "Tireless struggle" was called for by Mr. Brezhnev at a rally on last 13 December in Bratislava, in the "Leninist course of peaceful coexistence of States", and he called again for the application of the Leninist interpretation to the definition of this phrase. I also have quotations from Mr. Kosygin: "The Soviet Union and Socialist Czechoslovakia again confirm the intrepid loyalty of our countries to the policy of peace, friendship and co-operation to the Leninist course of peaceful coexistence".

6.17 I think I have given you enough quotations. The meaning of the phrase is crystal clear, and the purpose of those who propose this resolution is crystal clear. I would like to conclude my quotations, however, with the definition of peaceful coexistence by the Heads of Government in Cairo - just the opposite of what it actually means: "The Heads of Government solemnly proclaim the following fundamental principles of peaceful coexistence:" and the paragraph ends, "accordingly, every State must abstain from interfering in the affairs of other States, whether openly or insidiously, or by means of subversion and various forms of political, economic and military pressure". I say to the Heads of State and their representatives who met in Cairo that, unfortunately, they were not well documented by their Foreign Offices on the meaning of peaceful coexistence, because it is just the opposite of the definition which they gave to it.

6.18 Now, it is worth noting, fellow delegates, that the General Assembly of the United Nations has never accepted the concept of peaceful coexistence. It has constantly refused to use this term in the United Nations. If it is to be used, that is the forum where it should be debated. Why then is it being advocated here? We at Unesco should not make ourselves the arbiters on all political questions, nor should we seek to be. These political questions undermine our very existence and the good health of our programme. Let us coexist here in Unesco without such harmful diversions. The General Assembly, quite rightly, promotes the positive concept, not the negative one - the positive concept of neighbourly relations and international or peaceful co-operation.

6.19 Thus, in the amendments to this resolution proposed by the United States and other co-sponsors, we propose to eliminate the politically partisan and controversial terminology of "coexistence", and substitute the terminology previously unanimously adopted by the

General Conference of the United Nations and by the General Assembly. We must look to the General Conference and the General Assembly of the United Nations for guidance in areas such as this. These amendments, if they are to be accepted by this Conference, do pave the way for the adoption of an unanimous statement of policy on peaceful co-operation.

6.20 I am puzzled that the USSR will not accept the phrase "peaceful co-operation". No, of course I know why they will not accept it: they will not accept it because it has not the propaganda connotations. In the phrase "peaceful co-operation" there is no implication of the goals of world domination by Communism through cultural subversion and other methods short of war. The phrase "peaceful co-operation" is a much more hopeful phrase than "peaceful coexistence". I submit this to this Conference that it is a more positive, a much more dynamic, phrase. Let me put it this way: many a married couple which coexists with no particular amiability would do a great deal better if they co-operated, and in this sense the word "co-operation" has a push and a positive sense that is completely lacking in the word "coexistence". I hope that the Conference, once and for all, will make decisions that will rid us of the propaganda slogan "peaceful coexistence", and I hope that other approaches to the Conference that veer us off our course into these ominous overtones and into these political debates will be avoided. Let us substitute the hopeful phrase, "peaceful co-operation" for the phrase "peaceful coexistence".

6.21 Dr. Branscomb, who is the United States representative in the Programme Commission, told me this morning that there were going to be night sessions of the Programme Commission and that he expected to be working till midnight every night from now until the end of the Conference. I do not like these Saturday sessions any more than the rest of you, but we are dooming ourselves inevitably to this if we twist and distort these conferences so that twelve plenaries must be allocated to political debates. I am speaking now in the best interests of the delegates. We have before the General Committee 201 resolutions; 102 of these come from the Soviet Union. Under the by-laws they are perfectly entitled (and so are all others) to put in resolutions. It happens that the United States has not put in one resolution. Great Britain has not put in one resolution. We are not seeking anything from Unesco; we are not seeking propaganda victories in Unesco. But if I come back again to the next General Conference, unless we can put a stop to this and bring some self-discipline and orderliness into our sessions, I intend to have the State Department write a resolution for me every single day from the end of this Conference until the next one convenes. If the Soviet Union can come in with 102 resolutions, I can come in with 204 resolutions. And if that is not enough, it will be 408 resolutions, until we get these procedures changed.

6.22 Incidentally, in my judgement, there is an error in document 13 C/24. This document states: "following a request made by the Government of the Union of Soviet Socialist Republics, the Executive Board decided at its 67th session to include in the provisional agenda at the thirteenth session of the General Conference, etc." the item we are now debating. I was sitting at the Executive Board at that time, and I challenge this statement. The Director-General informed me that any Member State has a right to submit any resolution it wants, and to have it put on the agenda.

6.23 The Executive Board did not debate this resolution as is implied in document 13 C/24. Not at all; we were forced to accept it, as we were forced to accept any resolution that came in from any Member State. And I call the attention of the Secretariat - whoever prepares this material for the Director-General - that the implications of the document now before you seem to me to be incorrect. That is the kind of problem with which we must come to grips in order to bring greater order to the Executive Board, to the fixing of the budget ceiling, to these debates, to the problems of the Programme Commission. Now our proposed amendments update the Soviet draft resolution. They were prepared prior to the circulation only this morning of the new draft resolution. They may require slight modification in the light of the new draft resolution, but I do move as a part of my address to you that these amendments be considered in conjunction with the revised draft resolution.

6.24 Our amendments conform with the recent pronouncements of the United Nations General Assembly. You may recall that the United Nations General Assembly has established the goal of international co-operation as essential to the achievement of a peaceful world order. They have proclaimed 1965 International Co-operation Year, not International Co-existence Year. International Co-operation Year and, in this connexion, it seems to me wholly appropriate for this General Conference, in response to the General Assembly's request, to ask the Director-General and the Executive Board to give full co-operation to the Secretary-General of the United Nations with a view to achieving to the maximum possible extent the purposes of the International Co-operation Year. The proposed amendments proceed on the basis that the best way for Unesco to contribute to the maintenance of peace and to the promotion of peaceful co-operation among nations and peoples is to carry out its existing programmes in the field of education, science and research.

6.25 One brief final point, fellow delegates. May I ask you to examine the resolution proposed by the USSR which we are now debating, in particular the last operative paragraph. This last paragraph would have this Conference "instruct the Director-General and the Executive Board in carrying out the programme activities - all programme activities during the next biennium - to make maximum use of measures for assisting the application of the principles of peaceful coexistence". That is a tremendous mandate that subjugates our entire programme to this phrase. In the light of the definition of this term as proclaimed by at least one of the sponsors of this resolution, would it not be proper to suppose that the draft resolution, in effect, calls for assistance by Unesco to the activities of the Communist Parties in what the Soviet Union calls the "capitalist" countries? And does this Conference wish to accept a text which in any way could carry such an influence? That is the question before you. The proposed amendments to this draft resolution are presented to this Conference in the name of the United States and several other delegations, are designed to replace the political slogan "peaceful coexistence" with the terminology of previous resolutions of the General Conference which associate Unesco with the United Nations General Assembly's injunction that all Member States in their dealings with one another should be guided by the principles of "peaceful and neighbourly relations and peaceful co-operation". I apologize, fellow delegates, for the length of this speech. Its very length shows the great and grave importance I attach to the subject.

7. Le PRESIDENT. -
Je donne maintenant la parole au délégué de la Yougoslavie, M. Govorusic.

8.1 Mr. GOVORUSIC (Yugoslavia):
Mr. President, the Yugoslav delegation is pleased with the proposal of the Executive Board to include in the agenda of this session under item 15.6.1 "Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems", and pleased to note that the General Conference accepted this item. After having carefully examined the proposed resolution and the accompanying work programme, my delegation has decided whole-heartedly to sponsor it along with the other delegations representing almost all parts of the world.

8.2 There are people who consider that peaceful coexistence is a political propaganda slogan. Allow me, Mr. President, to examine this question forthwith. Yugoslavia has never considered peaceful coexistence as a political propaganda slogan. My country pleads for the application of the principle of peaceful coexistence in international relations, since it realizes that this is the only reasonable alternative and the only way to survive and build up a safer life which will enable every people to develop freely its economy, culture, science and social institutions.

8.3 The world situation and all the dangers connected with the present nuclear age, in addition to the existence of different political and economic systems, oblige us to act so as to ensure peace and understanding among the peoples of the world. When we consider that the very existence of different systems and ways of development implies a co-operation

among States, we see that this is also a factor in which the international community must be interested. That is why our Organization - one of whose basic tasks consists in acting in favour of the rapprochement of peoples and the development of such co-operation in the fields of education, science and culture, which would represent a true basis for the consolidation of peace in the world - should orientate its programme towards the undertaking of concrete measures to expand the principle of peaceful coexistence.

8.4 These principles penetrate more and more into both the conscience and the practice of the international community. They found their full affirmation at the Belgrade Conference of the Heads of States and governments in 1961, and they were confirmed at the recent conference in Cairo as a basis of the policy of almost half of the members of the United Nations. To a greater or a lesser extent, with more or less consistency, almost all responsible statesmen apply and maintain these principles in resolving the problems of the contemporary world. Does not the Moscow Agreement on the prohibition of nuclear tests prove this, and is it not an important step along this way?

8.5 However, peaceful coexistence has not yet become a law in international relations. If it became a law, the world in which we are living would be safer. Yugoslavia, applying the principles of peaceful coexistence in its foreign policy, pleads in the United Nations for the codification of these principles and it is supported by a large number of other countries. The Yugoslav delegation considers this as its duty and it is ready to support within the framework of Unesco, all constructive action for the purpose of promoting co-operation among peoples in the specific fields of education, science and culture and of engaging Unesco's moral forces, in conformity with its intellectual and ethical functions, in order to create the most favourable conditions for international co-operation.

8.6 It may be said that this is a political question and that Unesco is not a forum for the consideration of political questions. I agree that it is a political question, but it is a question of such vital importance, a question touching all the fields of human life, that every State, every international organization whose purpose it is to achieve peace, must make efforts and find new initiatives within its fields of activity to make the principles of peaceful coexistence effective.

8.7 I also agree that Unesco is not the only forum, but it has to be one of the important forums where these questions are considered and where new ways have to be discovered for the development of peaceful coexistence. By virtue of its activities Unesco is already making effective the principles of peaceful coexistence, but our Organization cannot be satisfied with that and it has to go forward. It must use its great authority for the adoption of these principles as standards of international behaviour of general validity.

8.8 Mr. President, a Yugoslav proverb says: "as long as its inmates are not frantic, a house is big enough for all". If we wish to survive on our small planet we must apply the principles of peaceful coexistence in all our mutual relations, in other words, we must not be frantic. Without peaceful coexistence, in the long run there will be no existence at all. This is why Yugoslavia insists everywhere so much on the promotion of the principle of peaceful coexistence.

8.9 May I be permitted, Mr. President, to end by expressing the sincere hope of the Yugoslav delegation that the General Conference will unanimously adopt this resolution and thus express the clear wish of our Organization to contribute on its part, as much as possible, to secure peace among the peoples of the world?

9. Le PRESIDENT. -

Je donne la parole à Dame Mary Smieton, au nom de la délégation du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

10.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):

Mr. President, I think that in this debate we would be wise to ask ourselves why we are undertaking a discussion on Unesco's rôle in the promotion of peace and I use this word deliberately instead of the longer title, because the delegate from the United States of America has made it very clear why the phrase "peaceful coexistence" should not be adopted as a Unesco slogan. If we adopt it we shall in fact be adopting the Communist view of how Unesco should work for peace. It is right, Mr. President, that the Communist philosophy should be listened to here with respect, it would be wrong to make it the philosophy of Unesco.

10.2 This is not the first time that we have passed resolutions on this subject. The document 13 C/24 refers to a number of these resolutions. Now the Soviet Union states very clearly in its paper that the reason why it has introduced this draft resolution is because, in its view, the resolutions previously adopted have not led, as it says, "to the taking of concrete and effective practical action to promote peace...". I think therefore that we are bound to look more closely at what it is that Unesco should be doing to promote peace. And for that we must go to the Constitution. The Constitution prescribes in a quite specific way what Unesco should be doing to promote peace. The words are so well known that perhaps we sometimes overlook their significance: "The purpose of the Organization is to contribute to peace and security by promoting collaboration among the nations through education, science and culture... To realize this purpose" the Organization will work in certain specific ways which are set out in the Constitution - I need not read them all.

10.3 It will "collaborate in the work of advancing the mutual knowledge and understanding of peoples, through all means of mass communication...", and so on. It will "give fresh impulse to popular education and to the spread of culture". It will "advance the ideal of equality of educational opportunity", it will "maintain, increase and diffuse knowledge". These are the ways in which the Constitution enjoins Unesco to follow, and so to contribute to peace and security.

10.4 Mr. President, I cannot agree, and no one can agree that Unesco is not taking "concrete and effective practical action to promote peace". If we do not agree therefore that this resolution is needed in order that Unesco may carry out its task of promoting peace in the way in which the Constitution prescribes, what purpose will it serve? I do not myself think that we do very much when we restate in different terms and generally less felicitous terms what is much better and certainly more authoritatively stated in the Constitution.

10.5 But the Soviet delegation has made very clear just what action it sees flowing from this resolution if it is passed. For although the new version of the resolution which came out this morning has now dropped the idea of trying to get the General Conference to vote on a work plan, all that is needed to carry out what was in the work plan is included in the draft resolutions on the programme which the Soviet Union with its usual efficiency has submitted within the deadline for proposals which involve increased expenditure. The Soviet delegate made it perfectly clear in his speech this morning that these draft resolutions were there and that they would come up for discussion in due course.

10.6 These draft resolutions will therefore come before the Programme Commission. This is all right. These proposals for international conferences and symposia on various topics connected with peaceful coexistence and peace, round table meetings, travelling exhibitions, series of lectures, bibliographies of works on questions of peaceful coexistence, will be debated in the Programme Commission and tested, as the Programme Commission is accustomed to testing all proposals, by the value of the contribution that they will make to the programme - in competition, as they must be, with the other items of the programme and the other draft resolutions put in by Member States. For we must not be led away by the USSR's neat method of producing savings to cover these additional items. The major savings that they propose on the programme, within a budget on which they were not prepared to vote even the minimum figure that came before the Conference, is to refuse to sanction

any additional posts in the Department of Education, posts which after a stringent examination we believe to be essential to carry out one of our priority programmes.

10.7 We are prepared to examine each of these proposals on its merits - though I would make the comment here that I agree with the Director-General when he said in document 13 C/4, in discussing this problem of Unesco's contribution to peace, that this problem is one of programme and not one of propaganda. Let us therefore, consider these proposals on their merits, but do not let us put ourselves in the position where by passing this resolution we shall have given in advance a priority to these particular kinds of activities. For if you look carefully at the third and sixth paragraphs of the Soviet resolution, together with the information which was contained in the work plan as to the measures which are intended to flow from this resolution, you will find that this is exactly what we are beingasked to do.

10.8 But, Mr. President, if we reject, as I do, the view that peace should be singled out as an item of Unesco's activities instead of being the basis and the purpose of all its work, in which I do most firmly believe, what is the purpose of the amendment which I have the honour to co-sponsor and what will it achieve? I do think it is valuable to have resolutions of this kind and to remind ourselves of our basic obligations in regard to peace and security under the Constitution, when there is a special reason for doing so and provided that they lead to some action which is not otherwise specifically emphasized in our programme of work for the next biennium. And there is such an item which has not, I think, received the attention it should, and that is Unesco's rôle in the International Co-operation Year of 1965. The purpose of this International Co-operation Year to which we have all subscribed is so intimately bound up with Unesco's own purposes, and with so much of what we have in common with our Soviet colleagues, in both the intention and indeed some of the wording of their resolution, that I would commend this amendment most earnestly to the Conference.

11. Le PRESIDENT. -

Je donne maintenant la parole à S. Exc. M. Marinello, au nom de la délégation de Cuba.

12.1 El Sr. MARINELLO (Cuba):

Señor Presidente, señores delegados: La Delegación cubana viene a expresar por mi conducto su pleno apoyo al proyecto de resolución presentado a esta Conferencia sobre la contribución de la Unesco al afianzamiento de la paz, la coexistencia pacífica y la cooperación entre Estados con sistemas sociales y económicos distintos.

12.2 Sobre la responsabilidad de la Unesco en el afianzamiento de la paz no caben dudas ni interpretaciones. Ayer mismo, desde esta tribuna, precisaba nuestro Director General que la más alta tarea de la Unesco y su objetivo más considerable estaban en el logro de una convivencia pacífica que permita el desarrollo ininterrumpido e impetuoso de los objetivos específicos de nuestra Organización en los campos de la educación, la ciencia y la cultura. Empeñarnos en precisar los modos concretos de esta acción constituye una preocupación primordial de esta Conferencia.

12.3 Un mundo sin guerras, un mundo sin armas, sería el escenario oportuno para conducir nuestras labores a los más altos niveles; lo que supone que pongamos el mayor empeño en lograr una realidad en que nuestro esfuerzo alcance proporciones insospechables. Debemos ver con total claridad nuestros deberes en lo que concierne a esta importante cuestión. Toca a los Jefes de Estado propiciar las negociaciones oportunas para alcanzar la convivencia pacífica que ansían los pueblos. Su esfuerzo en este sentido debe contar con nuestro respaldo fervoroso y constante; pero sin olvidar que tenemos un campo concreto, específico, de lucha por el entendimiento pacífico.

12.4 Al iniciarse los trabajos de la Unesco el 4 de noviembre de 1946, se consignaba en el preámbulo de la Constitución que "puesto que las guerras nacen en la mente de los hombres, es en la mente de los hombres donde deben erigirse los baluartes de la paz". Ello

supone admitir que persiste en el pensamiento de innumerables seres humanos la deformación de pensamiento y actitud que conduce a la guerra. Por eso es oportuno que recordemos aquí el justo y profundo aserto de Einstein al decir que "la potencia desencadenada del átomo ha cambiado todo, salvo nuestro modo de pensar, y nos deslizamos hacia una catástrofe sin precedentes. Una nueva manera de pensar es esencial, si la humanidad ha de sobrevivir". Esa es nuestra tarea primordial: lograr una nueva manera de pensar, un pensamiento no sólo limpio de encarnizamientos bélicos sino dirigido a impulsar una acción conjunta para lograr la paz. Las medidas contenidas en el plan de trabajo sometido a la consideración de esta Conferencia concretan actividades prácticas que respaldamos plenamente.

12.5 La posición de la Delegación de Cuba obedece a los propósitos y criterios del Gobierno que representa. El Gobierno revolucionario de nuestro país proclama y practica una clara y firme política de paz, nacida de su naturaleza y sus propósitos. Una profunda transformación social no puede alcanzar sus últimas metas sino en una realidad pacífica, en una situación que permita volcar todos los elementos disponibles en la satisfacción de las grandes demandas que toda revolución genuina supone. Por ello nuestro Presidente ha proclamado en ocasión reciente, en la Conferencia de Países no Alineados de El Cairo, que "el pueblo y el Gobierno revolucionario de Cuba ofrecen todo su apoyo a los esfuerzos en pro de la paz mundial; de la política exterior de nuestro Gobierno forma parte cardinal el principio de la coexistencia pacífica entre los Estados, cualesquiera que fueren los regímenes sociales de los mismos. Para un pueblo como el nuestro -añade nuestro Presidente- entregado febrilmente a las tareas del desarrollo económico, en plena revolución técnica, en ascendente progreso cultural, la paz constituye una condición insoslayable de garantía para la culminación de nuestra obra. Cuba debe vivir en paz con todas las naciones del mundo, ampliar sus relaciones económicas, comerciales y culturales, y garantizar, en un mundo de civilizada convivencia, el futuro que estamos construyendo".

12.6 Desde luego, el mantenimiento de estos criterios y la defensa de la paz no pueden significar que no luchemos con el mismo entusiasmo y con la misma firmeza por el mantenimiento de la soberanía nacional. Por ello trabajamos por la paz en el ámbito internacional, como también trabajamos por ella en el ámbito nacional, defendiendo en toda circunstancia y frente a toda agresión, nuestra libertad, nuestra autodeterminación y nuestra soberanía.

12.7 Aunque, como ha quedado bien definido, no es la Unesco una institución política, encargada de la solución de conflictos violentos entre los Estados, sería ingenuo, además de inútil, imaginarla viviendo de espaldas al mundo en que se mueve. A lo largo de los debates de esta Conferencia, y fue buena prueba el día de ayer, se han manifestado diferencias y conflictos inocultables, y si ahondamos en lo profundo de tales problemas encontraremos, querámoslo o no, que en ellos está la raíz de situaciones de innegable gravedad que son, en esencia, amenazas de guerra. Mientras no se resuelvan tales cuestiones, no habremos alcanzado ese entendimiento pacífico por el que se esfuerza la Unesco. Las situaciones injustas que se reflejan obligadamente en el campo de la cultura deben ocupar nuestra atención como parte de nuestras tareas específicas. No nos engañemos: mientras persista el colonialismo en sus diversas formas, mientras se reitere la violación de la soberanía nacional, la discriminación racial o cultural, estará lejos la situación que nos permita la realización de nuestros fines. Sólo entonces nacerá la gran Unesco con que soñamos.

12.8 Todo esto quiere decir que, en lo que toca a nuestro trabajo por la paz y la coexistencia pacífica, no debemos escatimar ni esfuerzos ni medios. A veces impresiona lo que supone la maquinaria montada para la producción de armamentos, y se tiene en cierto modo la sensación de que la victoria de la paz es cosa difícil y lejana. Cuando se piensa que los gastos del armamentismo sobrepasan hoy los 120 mil millones de dólares y que detrás de tal suma actúan tradiciones antihumanas y propósitos monstruosos, nos preguntamos si una organización como la nuestra, sin medios materiales considerables y con un presupuesto por fuerza limitado puede, como un nuevo David, echar por tierra al Goliat atómico. Una meditación profunda y estricta nos fuerza a la postre a creer en la seguridad de nuestra

victoria. La Unesco existe y progresa cada día porque ha sabido sentir e interpretar el sentido de justicia, de libertad y de paz que late en todo impulso de la cultura verdadera, de la cultura que, al servir al hombre, le abre perspectivas insospechadas.

12.9 Nuestro Director General ha insistido mucho en sus últimas intervenciones en cómo no se concebiría la existencia de la Unesco sin un sustento moral que animara su aporte en las esferas de la educación, la cultura, la ciencia y la técnica. El crecimiento de la Organización -precisaba el Profesor Maheu- sería descaminado y en definitiva monstruoso, si sólo pusiera su acento en la eficacia de su menester operacional, dejando a un lado el impulso hacia el mejoramiento del hombre y de su medio. Y no hay mejor servicio a la sociedad y al individuo que el de asegurarle, con la paz, todas las posibilidades de creación que atesoran. Nuestra fuerza, la fuerza de la Unesco es grande. La escuela, nuestra escuela, traerá la paz; y la paz traerá una escuela de servicio y grandeza incalculables.

12.10 Aquí se ha recordado alguna vez la amarga observación de Aldous Huxley señalando cómo el primer gran conflicto mundial estalló precisamente en instantes en que los países occidentales más cultos habían hecho obligatoria la instrucción. Meditando en la afirmación y en el hecho, resulta bien claro que ello fue posible porque la escuela, lejos de trabajar por la paz, dejaba intactos criterios y propagandas que, directa o indirectamente, empujaban hacia la guerra al fomentar y ahondar los viejos antagonismos entre los países que se precipitaron en aquel gran desastre. En aquellos tiempos, tengámoslo en cuenta, no existían organismos internacionales como la Unesco, destinados a dar a la cultura un sentido humano, justiciero y libertador. Si ahora poseemos tales instrumentos y los vemos acertar y crecer, se impone el usarlos en su función suprema, que es el trabajo por la paz.

12.11 La educación en nuestro país está orientada hoy totalmente hacia la coexistencia pacífica y la fraternidad humana. En este hecho fundamos nuestra decisión y nuestra esperanza de un mundo mejor. De este modo estamos sirviendo el objetivo primordial de la Unesco. Por estas razones, Sr. Presidente, señores delegados, apoyamos la propuesta de la Unión Soviética y de otros Estados Miembros, y estamos en contra de la que han sometido a consideración de la Conferencia los Estados Unidos y otras delegaciones presentes.

(12.1) Mr. MARINELLO (Cuba) (Translation from the Spanish):
Mr. President, ladies and gentlemen, on behalf of the Cuban delegation, I have to give its full support to the draft resolution submitted to this Conference on Unesco's contribution to the promotion of peace, peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems.

(12.2) There is no room for doubt or hair-splitting about Unesco's responsibility for the promotion of peace. Only yesterday, from this very rostrum, our Director-General stated that Unesco's loftiest task and its most important objective lay in the achievement of a situation where peoples could live peacefully together, thus making possible the continuous and rapid progress of the specific aims of our Organization in education, science and culture. One of the prime concerns of this Conference is to try and work out what practical forms such action should take.

(12.3) A world free from war, a world without arms, would be the ideal background against which we could pursue our efforts to the highest levels of achievement, which means doing all we can to bring about such a state of affairs. We must be completely clear about our duties with regard to this important question. It behoves Heads of States to facilitate negotiations whereby that peaceful coexistence for which the peoples long may be achieved. In their efforts in this direction, they must be able to rely on our fervent and constant support, though it must not be forgotten that we have a specific, practical sphere of endeavour for the promotion of peaceful understanding.

(12.4) At the outset of Unesco's work, on 4 November 1946, it was stated in the preamble to the Constitution that "since wars begin in the minds of men, it is in the minds of men that the defences of peace must be constructed". This implies the admission that, in the minds of countless human beings, there still persists that warping of thought and attitude which leads to war. It is therefore fitting that we should recall, in this context, Einstein's very true and profound remark that the unleashing of the power of the atom has changed everything except our way of thinking, and we are drifting towards unprecedented disaster. A new way of thinking, he went on, is essential if mankind is to survive. That is our primordial task: to achieve a new way of think-

ing, not only free of bellicose fury but conducive to joint action for peace. The measures set forth in the work plan submitted for the consideration of this Conference represent practical activities which we fully endorse.

(12.6) The attitude of the Cuban delegation is in accordance with the aims and standards of the government it represents. The revolutionary government of our country proclaims and practises a definite and firm peace policy, deriving from its nature and objects. A profound social transformation cannot achieve its ultimate goals unless it has a peaceful background and the situation is such that all availabilities can be drawn upon to meet the great demands which any genuine revolution implies. For that reason, our President recently proclaimed, at the Conference of Non-Aligned States in Cairo, that "the people and Revolutionary Government of Cuba give their full support to efforts on behalf of world peace; a vital constituent of the foreign policy of our government is the principle of the peaceful coexistence of States, regardless of their social systems. For a people like ours, feverishly engaged in the tasks of economic development, in the midst of a technological revolution, and making steady cultural progress, peace is an absolute necessity if our efforts are to be crowned with success. Cuba must live at peace with all the nations of the world, extend her economic, commercial and cultural relations, and so, in a world of civilized coexistence, safeguard the future that we are building".

(12.6) The maintenance of these principles and the defence of peace cannot, of course, be taken to mean that we do not struggle with the same enthusiasm and the same constancy for the maintenance of national sovereignty. We are working for peace in the international sphere, as we are working for it in the national sphere, by defending our freedom, self-determination and sovereignty in all circumstances and against all comers.

(12.7) Although, as has been made quite clear, Unesco is not a political institution responsible for settling violent conflicts between States, it would be ingenuous, and pointless, to imagine it as existing separately from the world in which it operates. In the course of the discussions of this Conference - and yesterday offered an obvious example - undisguisable disagreements and conflicts have appeared, and if we probe deeply into such problems, we shall find, whether we like it or not, that they contain the roots of undeniably serious situations which, in essence, constitute a danger of war. So long as such questions are not solved, we shall not have achieved that peaceful understanding for which Unesco is striving. The injustices which are inevitably reflected in the field of culture must occupy our attention as coming within the scope of our specific responsibilities. Let us make no mistake: so long as colonialism persists in its various forms, so long as there are recurrent violations of national sovereignty and instances of racial or cultural discrimination, the situation in which we shall be at liberty to achieve our ends will still be remote. Only when it is achieved will the great Unesco, of which we dream, be born.

(12.8) All this means that, so far as our work for peace and peaceful coexistence is concerned, we must spare neither pains nor resources. At times, the thought of the machinery set up for the production of armaments is daunting and we have the impression that the victory of peace is something difficult and remote. When we reflect that the cost of armaments at present exceeds 120,000 million dollars and that behind such a sum inhuman traditions and monstrous aims are at work, we wonder whether an organization like ours, without substantial material resources and with a necessarily limited budget, can, like another David, lay low the atomic Goliath. Deep and rigorous thought, however, compels us in the end to believe that our victory is sure. Unesco exists and makes progress every day because it has been able to feel and interpret the spirit of justice, freedom and peace which breathes through every manifestation of genuine culture - that culture which, in the service of man, opens up unsuspected prospects before him.

(12.9) In his recent speeches, our Director-General has laid great stress on the point that Unesco's existence would be inconceivable if its contributions in the spheres of education, culture, science and technology were not given life and meaning by an underlying ethical inspiration. The growth of the Organization, said Mr. Maheu, would be misdirected and ultimately monstrous if attention was concentrated solely on efficiency in operation, to the neglect of efforts for the betterment of Man and his environment. And there is no better way of serving society and the individual than to give them full opportunity, through peace, of developing the creative potential that is theirs. Our strength, the strength of Unesco, is great. The school, our school, will be the bringer of peace, and peace in its turn will bring a school whose spirit of service and noble achievement are beyond our power to assess.

(12.10) Reference has sometimes been made here to Aldous Huxley's bitter remark that the First World War broke out at the very moment when the most cultivated Western countries had made education compulsory. When we consider the remark and the fact, it will be apparent that such

a thing could come about because the schools, far from working for peace, did nothing to break down ideas and propaganda which, directly or indirectly, provided incitement to war by fomenting and deepening old antagonisms between the countries which rushed headlong into that great disaster. At that time, we must remember, there were no international organizations, like Unesco, with the purpose of making culture a humane, just and liberating force. If now we have such instruments and they are thriving and growing, they must be put to their highest use, the promotion of peace.

(12.11) Education in our country is now entirely directed towards peaceful coexistence and the brotherhood of man. That is the foundation of our determination to achieve a better world, and of our hope of doing so. In this way we are serving the prime objective of Unesco. For these reasons, Mr. President, we support the proposal of the Soviet Union and other Member States, and are opposed to the one submitted for the Conference's consideration by the United States of America and other delegations here present.

13.1 Le PRESIDENT. -

Avant de donner la parole aux orateurs suivants, je voudrais revenir sur une question que S. Exc. M. Benton a soulevée dans son intervention. D'après lui, le Conseil exécutif, à sa 67e session, n'aurait pas décidé l'inscription à l'Ordre du jour provisoire de la présente session de la discussion du projet de résolution qui fait l'objet de nos débats sous le Point 15.6.1.

13.2 Je vais donc prier le Conseiller juridique de nous donner quelques éclaircissements à ce sujet.

14.1 M. SABA (Conseiller juridique). -

Monsieur le Président, la question qui est ainsi posée est celle des pouvoirs du Conseil exécutif en matière de préparation de l'Ordre du jour provisoire de la Conférence générale. La disposition constitutionnelle pertinente est l'article V. 5 de l'Acte constitutif, selon lequel "le Conseil exécutif prépare l'Ordre du jour des réunions de la Conférence générale". On s'est demandé ce que signifiait ce mot "prépare", en l'état, notamment, de l'Article 10 du Règlement intérieur de la Conférence générale, qui donne à tout Etat membre le droit de demander l'inscription, à l'Ordre du jour provisoire, de tout point qu'il désire proposer à l'attention de la Conférence générale. Il se trouve, Monsieur le Président, que le Conseil exécutif s'est lui-même penché sur cette question et qu'il a adopté une interprétation. Cette interprétation lui a été donnée par un Comité ad hoc, qu'il a créé en 1956, lorsque la difficulté s'est posée à lui.

14.2 Le Comité s'est, tout d'abord, demandé quelle était l'étendue des pouvoirs du Conseil exécutif en ce qui concerne l'inscription à l'Ordre du jour provisoire ou revisé de la Conférence générale des questions proposées par un Etat membre. Le Comité a constaté qu'en vertu des dispositions expresses du Règlement intérieur de la Conférence générale, les questions proposées par un Etat membre dans les délais prescrits doivent être inscrites à l'Ordre du jour provisoire de la Conférence générale, qui est appelée à décider, en toute souveraineté, du maintien ou de la suppression de ces questions lorsqu'elle adopte son Ordre du jour définitif.

14.3 Sans doute appartient-il au Conseil exécutif, qui est chargé de la préparation des réunions de la Conférence générale, de lui présenter tout commentaire ou toute suggestion qu'il estime utile à cet égard. Mais, à moins d'une disposition expresse du Règlement l'autorisant à ce faire dans des cas précis, le Conseil ne pourrait, sans porter atteinte aux prérogatives de l'organe principal de l'Unesco, décider de ne pas inscrire à l'Ordre du jour provisoire de la Conférence générale une question proposée par un Etat membre. Ceci est parfaitement clair : le Conseil exécutif n'a donc pas le pouvoir de refuser une demande d'inscription d'un point à l'Ordre du jour.

14.4 Que fait-il donc . Il prépare l'Ordre du jour, c'est-à-dire qu'il dresse la liste des questions qui sont proposées de divers côtés, qu'il les répartit dans un classement et qu'il introduit des sous-titres. C'est d'ailleurs ainsi qu'il faut interpréter la décision qu'il a

prise en ce qui concerne le point dont il s'agit maintenant. Mesdames et Messieurs, je vais vous donner lecture de cette décision : "Le Conseil exécutif, vu l'Article 10 du Règlement..., vu les documents..., établit l'Ordre du jour provisoire... avec les adjonctions... suivantes : ..., ouvrir une rubrique 15. 6 "Questions générales", qui comprendra (le point) 15. 6. 1 "La contribution de l'Unesco au renforcement de la paix, ainsi que de la coexistence et de la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents".

14. 5 Il en est de même en ce qui concerne le document qui précise que le Conseil exécutif a décidé d'inscrire la question sous le point 15. 6. 1. Il en ressort que la décision du Conseil a porté non pas sur la question de savoir s'il pouvait refuser l'inscription d'un tel point - il n'a pas ce pouvoir - mais sur la rubrique sous laquelle ce point serait inscrit.

15. 1 Le PRESIDENT. -
Je remercie le Conseiller juridique des éclaircissements très complets qu'il nous a donnés.

15. 2 Nous allons reprendre la liste des orateurs inscrits. Je donne la parole à S. Exc. M. Oittinen, chef de la délégation de la Finlande.

16.1 Mr. OITTINEN (Finland):
Mr. President, the Finnish delegation has carefully studied the draft resolution on Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation of States with different social and economic systems. We agreed with the sincere purpose and meaning of this draft resolution, because we consider that the main task of Unesco, essentially, is the promotion of peace and mutual understanding in the world.

16.2 We consider, moreover, that all Unesco's daily work for education, science and culture is basically work for peace and international friendship. This fundamental conception cannot be forgotten in the practical action of Unesco. Our Organization must bear in mind that the direct promotion of its main tasks is an absolute imperative.

16.3 Mutual understanding between nations with different social, economic and cultural systems is always more difficult than between nations which have adopted the same or similar social, political or religious conceptions. Very often the greatest obstacle has been that the people concerned are particularly aware of the things which separate them, because they have never tried to become aware of other things.

16.4 For instance, it is no problem for a Finn to understand a Swede, our Western neighbour, because we know each other so well and have the same conception of life, the same type of democracy and the same economic system. But it has been very difficult for us Finns to understand our Russian neighbours to the East. The reason for this has been not only in the long wars we have waged and the great devastations that have taken place over many centuries, not only in the different political and cultural bases for the national life of one and the other, but first and foremost in our almost total ignorance of real Russian life.

16.5 Age-old fears and hatred and the differences in the social and economic systems of the two countries had hitherto prevented the Finnish people from making real efforts to know and understand their Eastern neighbours. For the first time, after the last war, when we realized that peace on our frontiers depended on mutual understanding and mutual trust, the Finnish people really began to look for ways of building up and developing new friendly, neighbourly relations with our Eastern neighbours. It has not been so easy for us: there was the last war; there were the different economic systems, and there were many differences in the whole way of life.

16.6 Nevertheless, in 20 years we have succeeded. We have created special organs for collaboration and we have used our old organizations for new contacts. And today we know our Eastern neighbours better than ever before. We have also found that we have more in common than we had thought, especially in the fields of culture, science and technology. I should like to add that with this activity we have not only achieved decreasing ignorance and increasing mutual appreciation, but also understanding between nations and real friendship between individual persons. The Finnish people has, however, preserved its own social, political and economic ideas as well as its cultural and national values. I venture to say more. I think that the sincere work for mutual understanding and against old prejudices has been successful on both sides of the frontier and we hope that our Eastern neighbours also understand us now better than before.

16.7 Dear colleagues, I have mentioned all these things because we Finns know that the promoting of mutual understanding between States with different social and economic systems is possible and has proved successful in practice.

16.8 Although the Finnish delegation considers the draft resolution of the USSR in principle very important, it is not able to accept the proposed work plan as a whole; but it is ready to study the possibility of supporting some of the proposed projects.

17.1 Le PRESIDENT. -

Mesdames, Messieurs, neuf orateurs sont actuellement inscrits pour participer à ce débat. Ils représentent les pays suivants : Tchécoslovaquie, Afghanistan, République fédérale d'Allemagne, Argentine, Pologne, Venezuela, Mongolie, Canada et Inde. Si la Conférence en est d'accord, j'ajouterai à cette liste les représentants des autres délégations qui demandent la parole, après quoi je déclarerai close la liste des orateurs, conformément à l'Article 72 du Règlement intérieur. Aux neuf pays que je viens d'énumérer s'en ajoutent seize, à savoir : La Roumanie, le Mali, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Hongrie, la République démocratique du Congo, la France, l'Italie, la Suède, le Japon, la Biélorussie, la Bulgarie, la Chine, la République arabe unie, les Pays-Bas et l'URSS. Je déclare close la liste des orateurs inscrits pour participer à ce débat.

17.2 Je donne maintenant la parole au délégué de la Tchécoslovaquie, M. Holubec.

18.1 Mr. HOLUBEC (Czechoslovakia):

Mr. President, ladies and gentlemen, the Head of our delegation, Mr. Grohman, already stressed in the general discussion that the Czechoslovak delegation welcomes the inclusion of item 15.6.1 on the agenda of our General Conference. We consider it proper and useful to discuss this basic and integral aspect of the activities of our Organization as a special item, because only in this way can the necessary attention be paid to it and its evaluation go sufficiently deep.

18.2 We note with satisfaction that the principles of peaceful co-operation are gaining increasing support in the development of international relations. We are of the opinion that Unesco, whose work in the international field embraces so many branches of human activities, has not only broad possibilities open to it to strive for the promotion and final victory of peaceful co-operation, but also has important duties in this respect. The spirit and text of the Constitution of Unesco testify that the founders of our Organization were fully aware of this.

18.3 We are therefore convinced that it is the duty of our General Conference to work out for the next biennium a programme containing activities aimed, to the greatest extent possible, at the promotion of peaceful co-operation both in stipulating its principles and in performing concrete activities.

18.4 We note with satisfaction also that, in comparison with previous programmes, the draft programme for 1965-1966 devotes much more attention to these tasks. Nevertheless, we are of the opinion that it still does not exhaust by far all the possibilities of our

Organization. The proposal of the Soviet Union and its co-sponsors is therefore very important because it draws attention to the necessity of permeating all our activities with the spirit of the promotion of peace and peaceful coexistence. Our delegation therefore fully agrees with draft resolution 13 C/DR/72.

18.5 Mr. President, allow me to mention on this occasion, that the aims of the resolution correspond to the initiative taken by my country at the 16th session of the General Assembly of the United Nations, when Czechoslovakia introduced a draft resolution concerning the legal aspects of friendly relations and peaceful coexistence among States, and during the 17th session, when it put forward a proposal concerning a declaration of peaceful coexistence. Many participants at this Conference will also remember, perhaps, the Czechoslovak draft resolution concerning the economic and social consequences of disarmament in the field of Unesco, considered during the twelfth session of the General Conference.

18.6 Mr. President, in connexion with the draft resolution and the work plan, my delegation recommends that the National Commissions for Unesco should also be invited to pay proper attention in their bilateral and regional co-operation to studies of the problems of peaceful co-operation among States with different social systems, and to appropriate activities aimed at the promotion of such co-operation.

18.7 Furthermore, we recommend that the programme for the celebration of the 20th anniversary of Unesco be based on the ideas of international understanding and peaceful co-operation. In this connexion, we intend to propose in the working party dealing with this matter, the founding of a Unesco prize, to be awarded for creative works in the field of education, science and culture, which best express and promote the ideas and aims of Unesco.

18.8 As far as the social sciences are concerned, we would appreciate the inclusion of activities aimed at the co-operation between Unesco and the United Nations in the field of codification of legal principles of peaceful coexistence and co-operation.

18.9 Allow me to conclude my remarks by expressing the sincere conviction that the spirit and proposals of draft resolution 13 C/DR/72 will meet with the full understanding and support of our Conference. We have heard the argumentation of the honourable delegate of the United States against the concept of peaceful coexistence. This is not the first time that the delegation of the United States has opposed this concept and the argumentation used is traditionally the same. We must say, Mr. President, that contrary to what happens to good wine, this argumentation has not matured over the years. We do not see how there can be opposition to something which has for many years, now, become an everyday reality of our lives. If the speech of Mr. Benton, the honourable delegate of the United States, proves anything at all it proves, to our great regret, that the spirit of the cold war has not yet died out altogether. Senator Benton, however, has certainly achieved one thing. After his speech we are more than ever convinced that we really need peaceful coexistence and that we must try to maintain and develop it.

18.10 Mr. President, my country is ready to contribute to the fulfilment of resolution 13 C/DR/72 not only by sincerely following its principles, but also by organizing possibly one of the symposia, and by taking part in all other proposed activities.

19. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole au délégué de l'Afghanistan, M. Hamidulla.

20.1 M. HAMIDULLA (Afghanistan). -
Monsieur le Président, je désirerais expliquer la position de la délégation afghane à l'égard du projet de résolution présenté par l'Union soviétique et certains autres pays, qui figure dans le document 13 C/DR.72.

20. 2 La neutralité, l'esprit de bon voisinage et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats constituent les bases de la politique traditionnelle de l'Afghanistan. La réalisation de progrès effectifs dans cette voie, conformément à la Charte des Nations Unies, est le désir le plus cher de mon pays. Se fondant sur les principes susmentionnés, l'Afghanistan, accompagné de trente autres Etats, a proposé avec succès à la dix-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies un projet de résolution visant à renforcer les relations amicales entre Etats à systèmes différents et à permettre ainsi une collaboration entre eux.

20. 3 De même, lors de la dix-huitième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, la Yougoslavie et l'Afghanistan ont proposé qu'un Comité de juristes étudie les principes fondamentaux du droit international concernant la collaboration et la coexistence pacifiques des Etats. L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé la création d'un tel Comité, sur la base d'une répartition géographique équitable et compte tenu des systèmes juridiques différents et a chargé ce Comité de présenter un rapport à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

20. 4 Au cours des débats qui ont eu lieu à ce sujet à l'Assemblée générale, les pays en voie de développement étaient conscients du fait que la Charte des Nations Unies constitue la garantie la plus sûre de la protection de leurs droits. C'est pourquoi ils ont manifesté le désir que les différentes déclarations faites à la suite des réunions des Etats non alignés soient prises en considération dans la Charte. Ce souci de maintenir la neutralité et la collaboration pacifique a été confirmé de nouveau par l'Assemblée constituante afghane qui a siégé, il y a peu de temps, à Kaboul, pour élaborer la nouvelle Constitution du pays. Ce même souci se retrouve dans l'ordre du jour de la Conférence des Etats non alignés, au Caire. Maintenant, nous allons examiner la question des points de vue de l'éducation, de la science et de la culture.

20. 5 Les relations que l'Afghanistan entretient dans ce domaine avec les pays d'Occident datent de plus d'un demi-siècle. Depuis dix ans, il bénéficie d'une aide très substantielle de l'Agence internationale de développement en vue de la création et du perfectionnement des institutions qui assurent la formation des maîtres de l'enseignement secondaire, supérieur, agricole et technique. Des accords de jumelage sont conclus avec le Gouvernement et les universités de France et d'Allemagne. La République fédérale d'Allemagne accorde, en outre, son assistance à l'Afghanistan en vue de la création d'écoles de mécanique et d'arts et métiers. Nombreux sont les étudiants afghans qui font leurs études aux Etats-Unis d'Amérique et dans les pays d'Europe occidentale.

20. 6 D'autre part, depuis quelques années, l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie collaborent avec notre pays à la formation des travailleurs en cours d'emploi et à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Grâce à l'Union soviétique, cette collaboration s'est prolongée par la création de deux techniciums et d'un établissement polytechnique. Bon nombre de nos étudiants poursuivent leurs études techniques de niveau secondaire ou supérieur en Union soviétique et dans les pays d'Europe orientale. Grâce au concours des Nations Unies, d'autres formes d'aide se développent : elles ont trait à la formation des maîtres, notamment des maîtres de l'enseignement technique, à la création de divers instituts, en particulier d'un institut agricole, à l'envoi d'équipes d'experts en matière de planification auprès du Ministère de l'éducation nationale, etc.

20. 7 Dans ces conditions, et conformément aux décisions et aux recommandations de l'Organisation des Nations Unies et de l'Unesco, l'Afghanistan, désireux de développer un réseau national d'établissements d'enseignement et d'institutions scientifiques modernes, a, d'une part, multiplié ses relations culturelles et scientifiques avec les Etats occidentaux, et, d'autre part, établi et maintenu le même genre de rapports avec les pays socialistes. Il s'efforce de son mieux de réaliser une harmonisation et une coordination dans ces domaines à l'échelle internationale, tout en menant une politique nationale de neutralité.

20.8 C'est pourquoi la délégation afghane, favorable à l'esprit dont s'inspire le projet de résolution figurant dans le document 13 C/DR.72, accorde son appui à ce projet.

21. Le PRESIDENT. -
Je donne maintenant la parole au représentant de la République fédérale d'Allemagne, M. Sattler.

22.1 Mr. SATTLER (Federal Republic of Germany):
Mr. President, fellow delegates, I want to speak as briefly as possible for two reasons. First, because I think that nearly everything which can be said in this long debate has been already said - by different people from different points of view. Secondly, because of the 102 resolutions which Senator Benton mentioned earlier today and because of the long list of speakers ahead.

22.2 I just want to make four points. First of all, Germany is especially interested in this debate, and is unfortunately very much involved in this debate, because it is one of those countries where the two social and economic systems come together.

22.3 The second point is that we in the German delegation understand the whole activity of Unesco as an activity for peace, for tolerance, for good neighbourliness, all to be achieved through science, culture and education. I do not see why we should make a special item of it: it seems to me that it is the basis of all our activities, of all our thoughts, of all our plans, of all our programmes.

22.4 But there is a problem here, of course. We are sitting together in this room, colleagues and friends - many of us who know one another well already - from more than 100 nations, speaking many different languages. But it is not only the languages we speak that are different; the things that we mean are also different. And if we get on to the question of what everyone really means by "coexistence" or by "co-operation", we find that the interpretations are very different indeed. That is why we have long debates on the subject and always will have. So it seems to me a basic point that we should each try to understand the other - not only his language but the meaning of his words. And despite the fact that many of us know we shall never do so completely, we should have hope, as the Director-General said in his long speech to this Conference, and we should never allow ourselves to forget this hope.

22.5 It seems to us that the free exchange of ideas, of persons, of books, of everything, is the basis of this mutual understanding. If you talk long enough with a man, if you find out what his persuasion is, what his ideas are, you begin to trust him, and from then on you can understand what he really means. You can also understand where the differences lie.

22.6 The third point is that Germany is completely ready to communicate and to work also with nations and people that have different ideas and different systems. During the last 19 years since the war, we have tried to do as much as possible for mutual understanding and for peace. I may mention here the Unesco schools that we have erected in Germany, the textbook institute we have in Braunschweig, where many of you perhaps know the President, Mr. Eckhardt. I may mention too the television films which we have had on our own terrible past during the Nazi period. We try to do as much as we can in an active way, because we believe in active things. Some people ask me "what does coexistence really mean?" It is very hard to give them an answer. The only real answer is to do as much as possible, actively. So we do what we can for the developing countries by erecting schools, establishing vocational schools, and such things as that.

22.7 This brings me to my fourth point. It is simply a combination of all the others. We think that it is most important to have general agreement from all sides on these principles we have been discussing. The basis of international law and the basis of international understanding are precisely that you should not only see something for yourself but that you

should also try to understand the other, and only when you have reached agreement on that can you go forward.

22.8 For us, the word "coexistence", which has something passive in its meaning, should be replaced by the active concept of "co-operation" among nations.

23. Le PRESIDENT, -
Je donne la parole à S. Exc. M. Rojas, chef de la délégation de l'Argentine.

24.1 El Sr. N. ROJAS (Argentina):
Señor Presidente: Siendo uno de los firmantes de las enmiendas que se han presentado a esta Conferencia, me siento en el deber de usar de la palabra. El tema es la paz, y es curioso que unidos por el deseo de la paz nos encontremos divididos por las palabras. Hace un momento el Delegado de Arabia habló de malentendidos. Los hay y muchos en el mundo de la política internacional, y es quizá el empleo ambiguo, contradictorio o tendencioso de las palabras la causa de estos malentendidos. El debate, es no diré sobre semántica, pero sí sobre el sentido político de las palabras. Eso es lo que nos alarma y por eso queremos aclarar algunos puntos de vista sobre esta cuestión.

24.2 Oscard Wilde dijo alguna vez que los hombres discuten cuando están de acuerdo; yo he visto confirmado eso en asambleas parlamentarias y en reuniones científicas en las cuales he actuado. Es que la palabra es un elemento de aclaración, pero puede ser también un elemento de perturbación; es, diría yo, una conquista del hombre que a lo largo de los siglos se ha ido cargando a veces de explosivos. Muchas cosas se han hecho usando palabras tendenciosas o engañadoras y la humanidad ha sido a menudo víctima de esos equívocos. Creo, pues, que la primera bomba atómica que apareció sobre la tierra fue hecha por los hombres y fue la palabra, la palabra que aclara pero a veces confunde. Es la palabra, al fin y al cabo, una moneda para el intercambio intelectual, como la moneda del mundo financiero que tiene en cada país un alcance, un sentido y una aplicación; pero las monedas se gastan con el uso, por eso se renuevan y son en cierto modo un producto artificial de la imaginación del hombre: creemos que la moneda es una realidad y es una ficción en la cual todos creemos. Con las palabras que el mundo internacional usa también puede suceder eso, que se carguen de explosivos, se gasten o agoten, y que convenga reemplazarlas.

24.3 Esto se plantea con motivo de una expresión de apariencia atrayente que es el de la coexistencia pacífica. No voy a insistir en los meandros, en los recovecos que hay detrás de esta expresión; el Senador Benton ha hecho un análisis preciso de sus repercusiones en la realidad política. No voy a insistir en ello porque lo creo innecesario. Nosotros, los firmantes de la enmienda, podríamos con un pequeño esfuerzo de imaginación proponer una serie de proyectos a esta Conferencia, cargándolos también de sentido político dada nuestra posición democrática. ¿Pero por qué no lo hacemos? Porque queremos servir a la Unesco.

24.4 A fin de evitar estos debates difíciles, peligrosos y desagradables, pongámonos de acuerdo para no traer estos temas con su carga oculta de pólvora. Señores delegados, unámonos todos para no plantear problemas que puedan dividirnos, trabajemos por la unidad de la Unesco en su acción, sin detenernos en estos debates que pueden ser gratos al orador que habla por vanidad, pero que son al fin cuentas desagradables para todos.

24.5 Por eso, pensamos que en realidad, si se quiere plantear estos temas, se lo haga de una vez por todas y se vaya al fondo de los problemas; pero eso no podemos auspiciarlo, no queremos que la Unesco se transforme en una tribuna de discusiones políticas. Por eso nos hemos decidido a proponer esas enmiendas. Podríamos hablar, a propósito de la coexistencia pacífica, de la penetración revolucionaria en países de otro régimen, pero entonces iríamos al fondo de la cuestión; eludámoslo, no queremos abordar a fondo estas cuestiones. La Argentina se ha adherido y ha firmado este proyecto precisamente con ese espíritu, para dejar de lado estos temas escabrosos. Así la Unesco podrá continuar su obra cultural y realizar la preparación de los espíritus para la paz.

24.6 Sin declaraciones inútiles, continuará la Unesco en su obra que es en realidad de pacificación porque es cultural y en el plano de la cultura los hombres podemos entendernos, aunque en el plano político no estemos de acuerdo. La cultura es la jerarquía más alta de las posibilidades del pensamiento del hombre, y dos hombres cultos totalmente disidentes en otras cuestiones pueden llegar a un acuerdo; pero eso es posible con el tiempo.

24.7 No reavivemos polémicas en estos debates, dejemos que la Unesco siga su trabajo silencioso de penetración, para ir formando en la conciencia de los hombres de todos los países el sentido de la universalidad, el sentido de la vida pacífica de pueblos y de hombres; eso es lo que debemos auspiciar y apoyar.

24.8 Hemos redactado las enmiendas porque reconocemos que así la resolución tiene el tono espiritual y el vocabulario de los textos de las Naciones Unidas y de la Unesco, en que estos temas han sido tratados en forma neutral, por encima de las disidencias políticas, con términos que no provocan resistencia. Por eso hemos propuesto ese texto, y no voy a dar detalles, puesto que todos lo conocen y además, porque nos coloca en el ámbito espiritual que las Naciones Unidas han propuesto para el año próximo con motivo de su aniversario que coincide exactamente con los 20 años de vida de la Unesco; usemos, pues, los términos que están en la tradición de las dos instituciones. El año próximo será proclamado por las Naciones Unidas "Año de la Cooperación Internacional" y la Unesco, en una de sus últimas resoluciones habló de las relaciones pacíficas y de buena vecindad.

24.9 Todo eso es lo que incluímos en las enmiendas; nada puede molestar a ningún sector, es un texto de pacificación dialéctica y de pacificación política. Y la Argentina tiene una tradición histórica que le permite hablar en términos de paz. En 1890, por medio de su representante, que después fue Presidente de la República, proclamó la fórmula "América para la humanidad". Después la Argentina negó el derecho al cobro compulsivo de las deudas y otro de sus gobiernos proclamó en Ginebra el principio de que los pueblos son sagrados para los pueblos. La Argentina ha proclamado, pues, los principios de paz y los ha practicado porque ha adoptado el arbitraje como método para resolver tanto sus problemas con los países de América como las cuestiones internacionales. Por eso, señores, la Argentina, por mi intermedio, se siente cómoda al plantear este problema en términos extranacionales y extrapolíticos.

(24.1) Mr. ROJAS (Argentina) (Translation from the Spanish):
Mr. President, as I am one of the signatories of the amendments which have been submitted to this Conference, I feel it my duty to speak. The subject is peace, and it is strange that we should be united in the desire for peace and divided by words. A short while ago, the delegate of the United Arab Republic spoke of misunderstandings. There are enough of these and to spare in the world of international politics, and it is possibly the ambiguous, contradictory or tendentious use of words which causes such misunderstandings. The discussion is not, I would say, about semantics, but about the political connotations of words. This is what alarms us, and it is on account of this that we wish to clarify some points relating to this matter.

(24.2) Oscar Wilde used to say that men argue when they are in agreement; I have seen confirmation of this in parliamentary assemblies and scientific meetings in which I have taken part. The fact is that words may make things clearer but they may also help to confuse the issue; speech is, I would say, a conquest of man's which, throughout the centuries, has at times been loaded with explosives. Many things have happened as a result of the use of tendentious or misleading words, and mankind has often suffered from such ambiguities. I think, therefore, that the first atomic bomb made by man was speech, speech which clarifies but sometimes confuses. Speech, in the last resort, is the coinage of intellectual intercourse, comparable with the coinage of the financial world, which has a currency, a meaning and a use in each individual country. But coins wear out with use and are thus replaced; they are in a sense an artificial product of man's imagination: we believe that money is a reality, yet in fact it is simply a fiction to which we all give credence. The words used in international circles may also become loaded with an explosive charge, wear out, or go out of currency, and have to be replaced.

(24.3) In saying this, I have in mind that attractive-seeming expression, "peaceful coexistence". I am not going to dwell on the divagations and subterfuges that this expression may cover; Senator Benton has made a precise analysis of its repercussions on the political scene. I am not

going to labour the point, because I think it is unnecessary. With a little effort of the imagination, we, the signatories of the amendment, could propose a series of projects to this Conference, loading them with political implications on the basis of our democratic views. Why do we not do so? Because we want to serve Unesco.

(24.4) In order to avoid these difficult, dangerous and unpleasant discussions, let us agree not to bring forward these subjects with their hidden charge of gunpowder. Ladies and gentlemen, let us all unite in not raising problems which may divide us, let us work for the unity of Unesco in its practical activities, without wasting time over these discussions which may please a speaker who is talking for effect, but which in the last resort are disagreeable for everyone.

(24.5) We therefore think that, if it is really desired to raise such matters, it should be done once and for all and thoroughly; but we cannot support this course, for we do not want Unesco to be turned into a political forum. For that reason we have decided to propose these amendments. On the subject of peaceful coexistence, we might speak of revolutionary penetration into countries with different systems of government, but that would mean going to the root of the matter; do not let us do so; we do not want a thorough discussion of these questions here. Argentina has supported and signed this draft resolution with this in mind, so as to leave these awkward subjects aside. This will enable Unesco to continue its cultural work and to prepare men's minds for peace.

(24.6) Unésco will go on with its work without unnecessary declarations, and that work is truly pacification because it is cultural; we can understand one another in cultural matters even though we do not agree politically. Culture is the summit of the possibilities of human thought, and two cultivated men who are worlds apart on other questions can reach agreement; but it takes time.

(24.7) Do not let us revive polemics in our discussions; let us allow Unésco to carry on its silent work of penetration, so that it may gradually foster in the consciousness of men in all countries the sense of universality and appreciation of the meaning of a peaceful life for peoples and individuals; that is what we have to foster and support.

(24.8) We have drafted these amendments because we think that, in this form, the resolution follows the tone and vocabulary of United Nations and Unesco texts, in which these matters have been treated objectively, rising above political disagreement, in terms which do not arouse opposition. We have therefore proposed this text; I am not going into details, as you are all familiar with it. Moreover, it sets the tone which the United Nations desires for next year, on the occasion of its anniversary, which exactly coincides with Unesco's 20th birthday. Let us therefore use the terms which are in the tradition of the two institutions. Next year is to be proclaimed "International Co-operation Year" by the United Nations, and Unesco, in one of its latest resolutions, has spoken of peaceful and neighbourly relations.

(24.9) All this we have included in the amendments; there can be nothing to annoy any party in this text designed for dialectical and political pacification. And the historical tradition of Argentina gives her a right to speak in terms of peace. In 1890, through her representative, who later became President of the Republic, Argentina proclaimed the slogan: "America for humanity". Subsequently Argentina denied the right to enforced collection of debts, and another of her governments proclaimed at Geneva the principle that the peoples are sacred to the peoples. Argentina has thus both proclaimed and practised the principles of peace, since she has adopted arbitration as the method of solving alike her problems with American countries and other international questions. On behalf of my country, I can say, therefore, that Argentina considers herself well placed to state this problem in non-national and non-political terms.

25. Le PRESIDENT. -

Je donne maintenant la parole à S. Exc. M. Wierblowski, chef de la délégation polonaise.

26.1 С. ВЕРБЛОВСКИЙ (Польша):

Многоуважаемый г-н Председатель, дамы, г-да. Сегодня ночью я слушал информации из Вашингтона о выборах Президента Соединенных Штатов и сегодня с утра с волнением читал газеты. Когда пришел в ЮНЕСКО, я искал г-на Бентона, чтобы лично поздравить его с победой его партии, Демократической партии, и чтобы поздравить американский народ с победой Президента Линдона Джонсона. И одним из первых выступлений сегодня на нашей Конференции было выступление г-на Бентона. Я подумал, хорошо ли я

слушал радио, правильно ли я прочитал газеты? От чьего имени говорил г-н Бентон? Может быть я плохо читал газеты, может быть это не Президент Джонсон победил на выборах? Может быть на выборах победил сенатор Голдуотер? Может быть я ошибся, не понял то, что читал? Потому что то, что нам сказал сегодня г-н Бентон - это совсем не то, что я читал в выступлениях Президента Линдона Джонсона. Это не было то, что я читал в платформе Демократической партии.

26.2 Это были лозунги холодной войны. Это было именно то, о чем говорил сенатор Голдуотер. Очень печально, что именно на следующий день, после победы его партии, мы должны были выслушать такое выступление г-на Бентона, в котором прозвучали очень знакомые нам ноты.

26.3 Я, конечно, не буду продолжать схоластическую дискуссию относительно слов "мирное сосуществование" или "мирное сотрудничество". Я не знаю, имеет ли вообще такая дискуссия смысл. Сегодня, после выступления г-на Бентона, я побежал в библиотеку и взял энциклопедию "Британика". Я искал, что там сказано о "мирном сосуществовании". *И согласуется ли то, что сказано в энциклопедии "Британика" с тем,* что говорил здесь сенатор Бентон. Я ничего не нашел, там вообще этих слов нет.

26.4 Мне кажется, что надо было бы, чтобы в будущем эта энциклопедия была дополнена понятием "мирное сосуществование". И я был бы очень рад, если бы г-н сенатор Бентон *дал в энциклопедию "Британика" определение "мирного сосуществования" не только* марксистско-ленинское, но также бентоновское определение "мирного сосуществования". Это было бы очень интересно сопоставить. Мне кажется, что тогда мы бы имели прекрасный материал для наших прений в ЮНЕСКО.

26.5 Но, если говорить серьезно, ведь мирное сосуществование не заключается в том, чтобы все было неподвижно, как говорил сенатор Бентон, чтобы не было никаких новых идей, чтобы не было идей противоположных, чтобы не было столкновения идей. Ведь сущность мирного сосуществования заключается не в том, чтобы не было пропаганды определенных идей. Я знаю, что сенатор Бентон не любит этого слова, хотя в Соединенных Штатах миллиарды долларов идут на пропаганду, именно миллиарды долларов.

26.6 Мне кажется, что мирное сосуществование, это есть определенный метод отношений между разными государствами. Мы ведь существуем фактически на земном шаре, но в чем заключается мирное сосуществование? Мирное сосуществование заключается в том, чтобы мы приняли те методы, которые ведут к разрядке международного положения, а не к его напряжению. Чтобы мы приняли такие методы, которые ведут не к войне, а к миру, к сотрудничеству между государствами, к международному сотрудничеству. Что это имеет общего, г-н Бентон, с вопросом об идеях? Неужели вы хотели бы заморозить во всем мире столкновение идей, развитие идей, неужели в этом заключается ваша демократия? Нет.

26.7 Я считаю, что мнение американского народа, который я люблю и уважаю, другое, что он считает, что лояльное сопоставление идей, лояльное столкновение идей является правом и людей и государств, а "мирное сосуществование" заключается в чем то совсем другом, в том, чтобы не применять метод напряжения международного положения, чтобы стараться создавать наиболее мирные отношения между государствами. И это совпадает с марксистско-ленинским определением "мирного сосуществования", а ваше бентоновское определение "мирного сосуществования" - это определение, которое ведет нас не к миру, а к напряжению положения, а в своих последствиях может привести и к войне, которую, между прочим, на некоторых территориях, азиатских территориях, Соединенные Штаты уже ведут.

26.8 Поэтому мне кажется, что здесь не следует вводить таких недоразумений. Слова же г-на Бентона о том, что все, что мы говорим, является пропагандой, уже давно всем действительно надоели. Мне кажется, что относительно резолюции, которая внесена,

можно сказать, что она глубоко проникнута духом ЮНЕСКО, действительным духом ЮНЕСКО.

26.9 Мы, польская делегация, придаем принципиальное значение роли ЮНЕСКО в деле мирного сосуществования и мирного сотрудничества государств с разными политическими и экономическими системами. Эти задачи ясно определены в Уставе ЮНЕСКО. Мы не первый раз говорим об этом, и я хочу напомнить, что польская делегация уже на девятой Генеральной конференции выступила с резолюцией о значении мирного сотрудничества и сосуществования для развития мирных отношений между государствами в областях науки, культуры и просвещения. Все, что мы вносили тогда на девятой сессии Конференции, вполне своевременно и актуально и сейчас.

26.10 Поэтому мы приветствуем резолюцию, которая предложена девятью странами - Алжиром, Дагомеей, Индией, Ираком, Мали, Монголией, Объединенной Арабской Республикой, Союзом Советских Социалистических Республик и Югославией. Мы считаем, что она имеет чрезвычайно большое значение для работы ЮНЕСКО во всем мире.

26.11 Очень ценно, что авторы резолюции принадлежат к странам с разными системами, соавторами резолюции являются страны Африки, страны Азии, страны Европы, страны с разными системами как экономическими, так и политическими. Здесь выступали соседи Союза Советских Социалистических Республик, выступала Финляндия, выступал Афганистан и мне кажется, что их голос чрезвычайно важен и чрезвычайно серьезен в тех прениях, при которых мы присутствуем.

26.12 Я хочу в заключение моего выступления напомнить, что наш Устав говорит, я цитирую Устав: "Мысли о войне возникают в умах людей, поэтому в сознании людей следует укоренять идею защиты мира". Мне кажется, что к сожалению эту идею надо укоренять не только в сознании всех людей в мире, но и в сознании некоторых выступавших здесь с этой трибуны ораторов.

26.13 Я хочу закончить заявлением, что польская делегация всецело поддерживает резолюцию, предложенную девятью государствами.

(26.1) Mr. WIERBLOWSKI (Poland) (Translation from the Russian):
Mr. President, ladies and gentlemen, last night I listened to the news from Washington about the presidential elections in the United States and this morning I read the papers with some emotion. When I got to Unesco I looked for Mr. Benton in order to congratulate him personally on the victory of his party, the Democratic Party, and to congratulate the American people on the victory of President Lyndon Johnson. One of the first speeches at our Conference today was that of Mr. Benton. Then I suddenly thought: had I heard the wireless correctly? Had I read the papers aright? In whose name was Mr. Benton speaking? Perhaps I misread the papers; perhaps President Johnson did not win the elections. Perhaps Senator Goldwater won the elections. Maybe I was wrong, and had not understood what I was reading. Because what Mr. Benton said to us today was certainly not what I had read in President Lyndon Johnson's speeches. It was not what I had read as coming from the platform of the Democratic Party.

(26.2) No, here we had cold-war slogans. This was just the sort of thing that Senator Goldwater had said. It is very sad that, on the very day after the victory of his party, we should have to listen to such a speech from Mr. Benton, a speech echoing the old familiar tones.

(26.3) I am certainly not going to continue a scholastic discussion about the terms, "peaceful coexistence" and "peaceful co-operation", and I do not know whether there is any point at all in such a discussion. After Mr. Benton's speech today, I went straight to the library and took down the Encyclopaedia Britannica. I looked to see what it says about "peaceful coexistence" and whether it agrees with what Senator Benton was saying here. I did not find anything; there is nothing on these words at all.

(26.4) I think that in the future this encyclopaedia should have an entry inserted on "peaceful coexistence", and I should be very happy if Senator Benton were to give a definition of "peaceful coexistence" in the Encyclopaedia Britannica - not only a Marxist-Leninist but also a Bentonist definition of "peaceful coexistence". The comparison would be most interesting. I think we should then have first-rate material for our debates in Unesco.

(26.5) However, in a more serious vein, "peaceful coexistence" does not mean that everything should be left unchanged, as Senator Benton said; that there should be no new ideas, no conflicting ideas, no clash of ideas. The essence of peaceful coexistence is not, you know, the abandonment of propaganda for given ideas. I know that Senator Benton does not like this word, although, in the United States, thousands of millions of dollars are spent on propaganda.

(26.6) It seems to me that peaceful coexistence is a definite method of conducting relations between different States. We obviously exist in fact on the face of the globe, but what does peaceful coexistence really mean? Peaceful coexistence means our adopting methods which lead to an easing of the international situation and not to increased tension. It means our adopting such methods as lead not to war but to peace and to co-operation among States - international co-operation. What has this in common, Mr. Benton, with the question of ideas? Can it really be that you would like to freeze the clash and development of ideas throughout the world? Is this really the meaning of your democracy? No.

(26.7) I consider that the American people, whom I love and respect, think differently, that in their view both people and States have the right to an honest confrontation of ideas, an honest clash of ideas. Yet "peaceful coexistence" consists in something entirely different - it consists in not applying the method of building up international tension and in endeavouring to create more peaceful relations between States. This is in conformity with the Marxist-Leninist definition of "peaceful coexistence", but your Bentonist definition of "peaceful coexistence" is one that leads us not to peace but to increasing tension, and can bring in its train war, which, incidentally, the United States is already waging in some parts of the world - in Asian territories, for instance.

(26.8) It therefore seems to me that such misunderstandings should not be introduced here. Mr. Benton's remark that everything we say is propaganda is the sort of thing that everyone has been finding boring for a long time past. My view is that the resolution submitted may be said to be deeply imbued with the spirit of Unesco, the true spirit of Unesco.

(26.9) We, the Polish delegation, attach great importance, as a matter of principle, to Unesco's rôle in the promotion of peaceful coexistence and peaceful co-operation among States with different political and economic systems. These tasks are clearly defined in Unesco's Constitution. This is not the first time that we have spoken about this, and I should like to remind you that the Polish delegation put forward a resolution, as early as the ninth session of the General Conference, on the importance of peaceful co-operation and coexistence for the development of peaceful relations among States in the fields of science, culture and education. Everything that we submitted then, at the ninth session of the Conference, is still perfectly applicable and topical today.

(26.10) We therefore welcome the resolution submitted by the nine countries - Algeria, Dahomey, India, Iraq, Mali, Mongolia, the United Arab Republic, Union of Soviet Socialist Republics, and Yugoslavia, and we consider it to be of the utmost importance for Unesco's work throughout the world.

(26.11) It is a very good thing that the authors of the resolution belong to countries with different systems; the co-authors of the resolution represent African, Asian and European countries, countries with different systems, both economic and political. We have had speeches here from the neighbours of the Union of Soviet Socialist Republics - from Finland and Aghanistan - and it seems to me that their voices are of the utmost importance and carry special weight in the present debate.

(26.12) In conclusion, I should like to recall that our Constitution reads: "since wars begin in the minds of men, it is in the minds of men that the defences of peace must be constructed". Unfortunately, it seems to me that this idea needs implanting not only in the minds of people everywhere in the world but also in those of some who have spoken from this rostrum.

(26.13) I wish to end by saying that the Polish delegation entirely supports the resolution submitted by the nine States.

27. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole au délégué du Venezuela, S. Exc. M. Oropesa.

28.1 El Sr. OROPESA (Venezuela):
Señor Presidente, señores delegados: Desde el momento mismo en que con toda la atención del caso estudiamos la nota explicativa relativa a la contribución de la Unesco al afianzamiento de la paz, la coexistencia pacífica y la cooperación entre Estados con siste-

mas sociales y económicos distintos, presentadas al examen de la Conferencia de la Unesco en su presente reunión por la Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas, y el proyecto ahora modificado en el documento 13 C/DR.72, que de aquella nota explicativa dimana, desde ese primer momento, repito, concebimos una serie de reservas que nos han inclinado a prestar nuestro apoyo al grupo de enmiendas que, conjuntamente con otros Estados Miembros, hemos propuesto.

28.2 Nos distancia del documento 13 C/DR.72 una cuestión de terminología, por parecernos que justamente, por haber sido aquélla abrazada por determinadas corrientes y movimientos políticos muy bien caracterizados, no parece ser la más apropiada para lograr la unanimidad requerida en torno a materia tan importante como lo es la de la convivencia pacífica en el campo internacional.

28.3 Tiende además dicho proyecto a crear ante la opinión mundial que sigue nuestros debates con minuciosa atención, la falsa sensación de que la Unesco dispone de medios mayores de los que en realidad están a nuestro alcance para hacer frente a los riesgos, en todo momento latentes, de crisis y de conflictos internacionales.

28.4 Buscando sustituirnos a las instancias internacionales encargadas de conjurar tales peligros, se expone nuestra Organización a ser en lo sucesivo blanco de críticas, sin que por ello hayamos en lo más mínimo contribuído a hacer más sólidos y respetables los fundamentos de la comunidad internacional.

28.5 Partiendo de tales posiciones de principio, que en la mente de nuestra Delegación cuentan por encima de toda otra consideración que digan atingencia o concomitancia con los fines velados o manifiestos de propaganda política, nos hemos, repito, identificado plenamente con el proyecto de enmiendas contenido en el documento 13 C/DR.71, por parecernos su espíritu y el contenido de sus resoluciones más cónsono con el carácter de nuestra Organización, y las metas allí señaladas más fácilmente asequibles a través de los medios bien modestos de que podemos disponer en la materia.

(28.1) Mr. OROPESA (Venezuela) (Translation from the Spanish):
Mr. President, ladies and gentlemen, as soon as we make a duly attentive study of the explanatory note concerning Unesco's contribution to the promotion of peace, peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems, which was submitted for the consideration of the Unesco Conference at its present session by the Union of Soviet Socialist Republics, and of the amended draft resolution in 13 C/DR.72, deriving therefrom - as soon as we study that note, I repeat, a number of reservations come to mind, which have led us to support the set of amendments that we, in conjunction with other Member States, have proposed.

(28.2) The point on which we differ from document 13 C/DR.72 is a question of terminology, because it seems to us that just because the terms used therein have acquired connotations from their association with particular trends and very definite political movements, they are not best adapted for achieving the unanimity required on so important a matter as the question of living peacefully together in international relations.

(28.3) The draft resolution also tends to give world public opinion, which is following our debates with minute attention, the false impression that Unesco commands means greater than those actually available to us for dealing with the constantly lurking dangers of international crisis and conflicts.

(28.4) If it seeks to take the place of the international authorities responsible for averting these dangers, our Organization is liable to become a target for criticism, without our having thereby made the slightest contribution towards consolidating and strengthening the foundations of the international community.

(28.5) On the basis of these principles which, in our delegation's view, take precedence over any other consideration that we would describe as subordinate to covert or open political propaganda aims, we fully endorse the draft amendments contained in document 13 C/DR.71, because we consider the spirit of this document and the content of its resolutions to be more in conformity with the character of our Organization, and the goals set in it to be more readily attainable with the very modest means at our disposal.

29.1 Le PRESIDENT. -

Mesdames, Messieurs, il nous reste dix-neuf orateurs à entendre. Ils représentent les pays suivants, dans l'ordre de leur inscription : Mongolie, Canada, Inde, Roumanie, Mali, Nouvelle-Zélande, Hongrie, République démocratique du Congo, Australie, France, Suède, Japon, Biélorussie, Bulgarie, Chine, Pays-Bas, Italie, République arabe unie et URSS. Le débat reprendra cet après-midi à 15 heures.

29.2 La séance est levée.

The meeting rose at 1.00 p.m.
La séance est levée à 13 h.
Se levanta la sesión a las 13.00
Заседание закрывается в 13 ч.

TWENTY-FIFTH PLENARY MEETING

4 November 1964 at 3.15 p.m.
President: Mr. I.M. WANE (Senegal)

VINGT-CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

4 novembre 1964, à 15 h.15
Président : M. I.M. WANE (Sénégal)

VIGÉSIMOQUINTA SESIÓN PLENARIA

4 de noviembre de 1964 a las 15.15
Presidente: Sr. I.M. WANE (Senegal)

ДВАДЦАТЬ ПЯТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

4 ноября 1964 г. в 15 ч. 15 м.
Председатель: Г-н И.М. ВАНЕ (Сенегал)

UNESCO'S TASKS IN THE PROMOTION OF PEACE AND PEACEFUL COEXISTENCE AND CO-OPERATION AMONG STATES WITH DIFFERENT SOCIAL AND ECONOMIC SYSTEMS (continued)

CONTRIBUTION DE L'UNESCO AU RENFORCEMENT DE LA PAIX AINSI QUE DE LA COEXISTENCE ET DE LA COOPERATION PACIFIQUES ENTRE ETATS AYANT DES SYSTEMES SOCIO-ECONOMIQUES DIFFERENTS (suite)

CONTRIBUCION DE LA UNESCO AL AFIANZAMIENTO DE LA PAZ, LA COEXISTENCIA PACIFICA Y LA COOPERACION ENTRE ESTADOS CON SISTEMAS SOCIALES Y ECONOMICOS DISTINTOS (cont.)

О ЗАДАЧАХ ЮНЕСКО В ДЕЛЕ СОДЕЙСТВИЯ УКРЕПЛЕНИЮ МИРА И МИРНОГО СОСУЩЕСТВОВАНИЯ И СОТРУДНИЧЕСТВА ГОСУДАРСТВ С РАЗЛИЧНЫМИ СОЦИАЛЬНО-ЭКОНОМИЧЕСКИМИ СИСТЕМАМИ (продолжение)

1.1 Le PRESIDENT.-

Mesdames, Messieurs, la vingt-cinquième séance plénière est ouverte. Je voudrais signaler à votre attention que le document 13 C/DR.71 rev. vient d'être distribué ; il s'agit du projet de résolution présenté par l'Argentine, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord et le Venezuela.

1.2 Nous poursuivons le débat sur le point 15.6.1 de l'ordre du jour revisé, et je donne la parole au chef de la délégation de Mongolie, S. Exc. M. Enebiche.

2.1 Г-н ЭНЕБИШ (Монголия):

Г-н Председатель, уважаемые дамы и г-да. Делегация Монгольской Народной Республики с большим удовлетворением и желанием участвует в качестве соавтора проекта резолюции "О задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами", вносимой на рассмотрение тринадцатой сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО.

2.2 Наша делегация убеждена в том, что настоящий проект резолюции полностью отвечает интересам и чаяниям монгольского народа и целиком соответствует внешней политике правительства Монгольской Народной Республики.

2.3 Наше правительство, как всем вам известно, проводит миролюбивую внешнюю политику, направленную на обеспечение прочного мира, дружбы и сотрудничества со всеми народами на основе принципов мирного сосуществования. Мы стоим за мирное сосуществование потому, что оно реалистично и продиктовано объективной необходимостью в условиях, когда в мире существуют различные системы общественного строя и различные политические взгляды.

2.4 Наша убежденность правильности такой позиции исходит из веры в способность народов обуздать силы войны, а также из той веры, что мирное сосуществование служит коренным интересам всего человечества, которое хочет жить, трудиться, учиться, развивать культуру без всякого страха войны.

2.5 С такой убежденностью наша страна вступила в члены ЮНЕСКО, ибо основная задача этой высокой международной организации, как записано в ее Уставе, направлена на содействие укреплению мира и безопасности, способствуя сотрудничеству народов путем образования, науки и культуры.

2.6 Мы полагаем, что важнейшие задачи ЮНЕСКО - оказание помощи развивающимся странам в области образования, науки и культуры, проведение различных мероприятий международного сотрудничества в этих сферах могут быть успешно осуществлены только в условиях мира, в условиях мирного сосуществования государств с различными социально-экономическими системами.

2.7 Дамы и г-да. Мы много раз говорили о том, что просвещение, наука и культура охватывают всю интеллектуальную сферу человека, имеют чрезвычайно большое значение для формирования духовного мира людей, особенно нашего молодого поколения. Значит, исходя из этого, вся многогранная деятельность ЮНЕСКО должна быть направлена на воспитание людей в духе мира, дружбы народов, мирного сосуществования и тесного сотрудничества между государствами вне зависимости от их общественного строя и экономического положения.

2.8 Нам приятно отметить на нашей Конференции, что ЮНЕСКО, учитывая важность этого вопроса, в прошлые годы приняло некоторые резолюции по проблемам мирного сосуществования и добрососедских отношений государств. При обсуждении настоящей, столь важной, резолюции, которую предлагает ряд государств-членов совместно, следует упомянуть, например, резолюцию 3.51 девятой сессии Генеральной конференции, резолюцию 8.1 одиннадцатой сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО.

2.9 В настоящее время ЮНЕСКО значительно расширяется в отношении количественного состава государств-членов и членов-сотрудников, сфера его деятельности охватывает все больший круг вопросов, оно пользуется возрастающим авторитетом в различных уголках земного шара, во все более широких масштабах осуществляет сотрудничество с правительственными и неправительственными международными организациями.

2.10 В условиях такого большого прогресса, происходящего в жизни ЮНЕСКО, важно, чтобы вопрос о мирном сосуществовании был бы им поставлен еще более конкретно, а именно, таким образом, чтобы государства-члены постоянно руководствовались в своих отношениях друг с другом принципами мирного сосуществования государств с различными социально-экономическими системами, сознавая необходимость решения всех спорных вопросов мирным путем. Этим самым ЮНЕСКО сможет внести наиболее эффективный и достойный вклад в дело дальнейшего ослабления международной напряженности и обеспечения всеобщего мира.

2.11 Кроме того мы уверены в том, что только принятие такой резолюции будет способствовать еще большему поднятию авторитета ЮНЕСКО перед лицом мировой общественности, которая пристально смотрит с глубокой надеждой на ЮНЕСКО.

2.12 Уважаемые дамы и г-да. Мы говорим здесь именно о "мирном сосуществовании", а не о каком-нибудь существовании, т.е. не о том, что те или иные государства, коммунисты или капиталисты могут существовать вообще. Мне совершенно не понятно, почему некоторые ораторы (США, Англии и т.д.) так боятся слов "мирное сосуществование", когда эти слова выражают действительное желание миролюбивых народов.

2.13 Мирное сосуществование - это не пропаганда, а это чаяния всех тех, кому дороги мир, мирная жизнь и созидательная деятельность.

2.14 Если нам "не сосуществовать" в мире, то уничтожать, что-ли, друг друга? Нет. Этого не может быть и не должно быть.

2.15 Поэтому делегация Монгольской Народной Республики с большим уважением призывает всех делегатов к тому, чтобы настоящий проект резолюции, приведенный в документе 13 C/DR .72, был принят в той же чистоте, каким он был представлен на рассмотрение.

(2.1) M. ENEBICHE (Mongolie).- (Traduit du russe.)
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la délégation de la République populaire mongole se réjouit d'être coauteur du projet de résolution sur les "les tâches que doit accomplir l'Unesco pour contribuer à considérer la paix et à renforcer la coexistence et la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents", soumis à l'examen de la Conférence générale de l'Unesco, à sa treizième session.

(2.2) Notre délégation est convaincue que ce projet de résolution répond pleinement aux intérêts et aux aspirations du peuple mongol et est entièrement conforme à la politique extérieure du Gouvernement de la République populaire de Mongolie.

(2.3) Notre gouvernement poursuit une politique extérieure pacifique, visant au maintien d'une paix durable, de l'amitié et de la coopération avec tous les peuples sur la base des principes de la coexistence pacifique. Nous sommes pour la coexistence pacifique parce qu'elle est réaliste et dictée par les nécessités objectives d'un monde où existent différents systèmes sociaux et différentes conceptions politiques.

(2.4) Nous sommes convaincus de la justesse de cette position parce que nous avons foi dans la capacité des peuples à triompher des forces de guerre et parce que la coexistence pacifique sert les intérêts vitaux de l'humanité entière, qui veut vivre, travailler, s'instruire, développer sa culture, sans aucune crainte de guerre.

(2.5) C'est dans cette conviction que notre pays est devenu membre de l'Unesco, car la tâche fondamentale de cette grande Organisation internationale, comme le proclame son Acte constitutif, est de contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité en favorisant la coopération entre les peuples par l'éducation, la science et la culture.

(2.6) Nous estimons que l'Unesco ne peut s'acquitter avec succès de ses tâches les plus importantes - l'aide aux pays en voie de développement et la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture - que dans des conditions de paix et de coexistence pacifique entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents.

(2.7) Nous avons à maintes reprises proclamé l'extrême importance de l'éducation, de la science et de la culture - de toute l'activité intellectuelle de l'homme - pour la formation de l'univers spirituel de l'humanité, en particulier de la jeune génération. Toutes les multiples activités de l'Unesco doivent donc être orientées vers l'éducation des hommes dans un esprit de paix, d'amitié entre les peuples, de coexistence pacifique et de coopération étroite entre les Etats, sans distinction de système social ou de situation économique.

(2.8) Nous notons avec satisfaction que l'Unesco, sensible à l'importance de cette question, a adopté au cours des dernières années plusieurs résolutions sur les problèmes de la coexistence pacifique et des relations de bon voisinage entre Etats. En examinant ce projet de résolution si important, qui est soumis conjointement par plusieurs Etats membres, il convient de rappeler

en particulier la résolution 3.51 et la résolution 8.1 adoptées respectivement par la Conférence générale à ses neuvième et onzième sessions.

(2.9) L'Unesco compte de plus en plus d'Etats membres et Membres associés, son activité s'étend à un domaine de plus en plus vaste, son autorité se renforce dans les différentes régions du globe, sa coopération avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ne cesse de s'élargir.

(2.10) En raison de ces grands progrès dans la vie de l'Unesco, il importe que la question de la coexistence pacifique soit posée par elle en termes encore plus concrets, afin que les Etats membres s'inspirent constamment dans leurs relations mutuelles des principes de la coexistence pacifique entre Etats ayant des régimes socio-économiques différents, en reconnaissant la nécessité de régler toutes les questions litigieuses par des voies pacifiques. Ce sera là la contribution la plus efficace et la plus précieuse de l'Unesco à la détente internationale et à la paix universelle.

(2.11) Nous sommes persuadés en outre que l'adoption de cette résolution contribuera à renforcer encore l'autorité de l'Unesco auprès de l'opinion mondiale, qui fonde les plus grands espoirs sur l'Organisation.

(2.12) Il est question ici de "coexistence pacifique", et non de savoir s'il peut exister telle ou telle forme d'Etat, communiste ou capitaliste. Je ne comprends pas pourquoi certains orateurs, - comme les délégués des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et d'autres pays - s'effraient de cette expression, qui traduit les aspirations authentiques des peuples épris de paix.

(2.13) La coexistence pacifique n'est pas un thème de propagande, mais l'espoir de tous ceux qui souhaitent la paix, qui veulent vivre et créer dans la paix.

(2.14) Si la coexistence pacifique est exclue, il ne reste que la destruction mutuelle. Ce n'est certes pas cela que nous voulons.

(2.15) C'est pourquoi la délégation de la République populaire mongole adresse un respectueux appel à tous les délégués pour qu'ils adoptent le projet de résolution 13 C/DR.72 avec la même pureté d'intentions que celle qui anime ses auteurs.

3. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole au chef de la délégation du Canada, S. Exc. M. Hicks.

4.1 Mr. HICKS (Canada):
Mr. President, the Canadian delegation has serious reservations both about the concepts which are set forth in the draft resolution which was originally 13 C/24, and the work plan attached to that resolution, which would require Unesco to shift this work in accordance with the central ideas in the draft resolution. We also feel that they have not been altered substantially in the rewording of draft resolution 72, which is actually before us now.

4.2 As for the resolution itself, the Canadian delegation is disappointed to find that a measure which proposes to set out guidance for the conduct of relations between nations should give such prominence to the concept of "peaceful coexistence", which to some members of this body has a static and partisan connotation. On a number of occasions in the past, in both the United Nations General Assembly and other United Nations bodies, attempts have been made to gain support for the proclaimed doctrine of "peaceful coexistence", but without exception these have been rejected. Indeed, there has been wide acceptance, including agreement in the General Assembly of the United Nations itself, of the more dynamic and practical concept of friendly relations and co-operation among States.

4.3 The Canadian delegation, like other delegations here, is anxious, indeed determined, to see progress made in the improvement of relations between all States, but considers that this must be done on a positive and forward-looking basis, and be carried out through a wide range of practical and useful measures, rather than by the adoption of slogans which tend to divert attention from our main tasks.

4.4 So far as the work plan is concerned, we are extremely dubious as to the value or utility of the various measures and programmes listed in it. This applies not only to the cost of implementing a series of programmes as extensive in nature as some of these would almost certainly be, but it also applies to the nature of things which it is suggested might be done by Unesco under this work plan, and which could only be done at the expense of diverting Unesco's resources from other activities which we believe are more important in relation to our duties towards education, science and cultural activities. For example, in his speech this morning, the delegate of the USSR referred to the question of books that dealt with war, and suggested that Unesco might concern itself in some way, he was not very explicit, with controlling or censoring, or at least having some control of the circulation of such books and, in turn, their influence on young people. Here we enter an area where personal considerations - taste, choice, and individual judgement - take over. What would the Soviet delegate do for example with such a great book as Tolstoy's "War and Peace", which certainly does not gloss over some of the glamorous aspects of war, although it reveals its hideous characteristics as well. At the other extreme, I might say, what would he do with a book like Neville Shute's "On the Beach". I think that for us to suggest that Unesco should pass judgements on a category of books which would have to include works as diverse as these two, might indeed seriously divert Unesco from the main tasks which we Canadians believe are the objects that Unesco should pursue. In many ways we think that these duties would duplicate the range of practical and pragmatic efforts, already well underway within the United Nations system, or in other fields of international co-operation. For example, we would see little or no value in a series of academic international conferences or symposia scheduled to deal in the abstract with various aspects of what is described as "peaceful coexistence".

4.5 We think it is by deeds, not by declarations, that we will move towards our goal. We Canadians, because of our practical experience in United Nations peace-keeping operations in areas of conflict and tension - in nearly every one of which we have shared since the end of the war - think more in terms of concrete tasks of peace-keeping than in terms of abstract general declarations, particularly when these are expressed in terms that are not universally understood and generally accepted.

4.6 To give another example, Canada has been a member of every disarmament forum since the end of the war. We look to the Eighteen Nations Disarmament Conference which meets in Geneva, and to the General Assembly, for progress in achieving general and complete disarmament under international control. This disarmament forum provides for representation of the NATO Treaty countries, the Warsaw Pact countries and the non-aligned States. It is there that our efforts towards peaceful and neighbourly relations among nations should be put forward and that we should try to do whatever we can to reduce tensions and promote disarmament.

4.7 If we wish to make practical progress in the field of international trade, there are many methods, both bilateral and multilateral, which can be employed. Earlier this year in Geneva, for example, an important international conference on trade and development was held, in which the whole of the United Nations membership, including States with different social systems, participated. The recommendations of that conference have been examined by the Economic and Social Council, and will shortly be coming before the forthcoming session of the General Assembly. The machinery which is now being put in motion, if properly used, can help us move forward in concrete ways, not only in terms of relations between free economies and controlled economies, but also in the important and vital area of our relations with the developing countries.

4.8 There is a reference in the work plan to "studies of peaceful coexistence and efforts to end the colonial system". We think that, by the actions of individual governments, and of the General Assembly, there is ample opportunity for reviewing the whole range of colonial problems and the progress which has been made - and which will continue - in bringing more free and independent States into being. Earlier this year, at a conference of the Prime Ministers of eighteen nations of the British Commonwealth, which was held in London,

in July, it was pointed out that already more than twenty countries, with a total population of some 700 millions of people had achieved sovereign independence under British guidance alone, and this process is continuing all the time.

4.9 The area of human rights, which is also mentioned, is already the responsibility of an important functional commission of the Economic and Social Council, the Human Rights Commission, on which States with different economic and social systems are already represented. This is,a tried and tested forum for forward steps in this area which touches us all.

4.10 Thus, in our view, it would be wholly unwise to adopt a supplementary work plan of the kind proposed, or by passing this resolution to endorse a programme which would almost inevitably have to proceed along those lines, and which would carry with it the danger of diverting Unesco from its more important and urgent tasks, and which, in the last resort, would only duplicate international efforts of a practical kind now being carried forward in other ways.

4.11 For our part, we favour taking all the steps open to us of a constructive kind to carry out the principles to which we have subscribed in the Charter and in the Constitution of Unesco. For our part, we would wish to go beyond what seems to us to be a rather generalized statement proclaiming the desirability of "peaceful coexistence", and participate actively and persistently in the active search for peace and security, together with all others. It is not by adhering to formulae, but rather by painstaking efforts, day by day and year by year, that we can best improve our relations with one another, and build a stable and secure world.

4.12 Mr. President, this resolution, or the debate which has followed the resolution, must strike a great many of us as being somewhat peculiar. The resolution asks us to do what the United Nations Charter and the Unesco Constitution regard as their main objective or their raison d'être, but it uses a term which is repugnant to some Member States of Unesco, including the greatest supporter of Unesco. There is conflict here, ladies and gentlemen, and this is a political debate, and the nine nations which have put forward this resolution know that there are political overtones or undertones in this discussion, as do those of us who feel that there ought to be a better way for Unesco to state its position in relation to maintaining the peace of the world. We know that there are political connotations in this debate. The distinguished delegate from Poland suggested that the difference was only one of semantics, or one of words, and said that he would have nothing to do with this kind of discussion. But then, of course, he did proceed to develop the semantic argument at some length. And the rather interesting thought that occurred to me was that, if he really felt that this was only a question of the definition of words, why, then, would he and his associates not be quite willing to adopt a form of expression, a phrase, which could be endorsed enthusiastically by virtually all the Members of Unesco. Certainly, there is no doubt where each and every one of us stands in respect to the desirability of Unesco doing everything to promote the cause of peace.

4.13 But do we achieve this end by attempting to declare our position by a resolution using a term which, while it may seem quite innocuous to a great many of us here, nevertheless has unpleasant, inoffensive and unacceptable connotations to another group of Members of Unesco who must be regarded as very important supporters of the worth-while objectives of this Organization. Certainly Senator Benton's references, on which my distinguished friend from Poland made such cynical comments, show that there is ample evidence to justify the fear of powers like the United States that a Soviet interpretation of the term "peaceful coexistence" may be used as a means of promoting a certain type of socialism and communism, in which not all the Members of Unesco believe. My own Government is not a socialist government. It is certainly not a communist government, but we believe that we can come here and co-operate in the fields of education and science and culture with the peoples of nations who are governed under the theories of communism and world socialism. And we

do not think it ought to be necessary in a debate like this to use a term referring to the maintenance of the peace of the world which calls to mind the conflicts which separate us, rather than underlines the many great principles that unite us in our common goals. It seems to us Canadians, therefore, that this debate should not have been necessary at all. We believe that Unesco will achieve its aims, which among other things will promote world peace and the neighbourly relations among countries and nations who have different political systems, even different ideologies, religions, and social and economic systems. But we believe that it is the task of Unesco to do this by promoting the world-wide and unifying forces of education, of science, and of cultural activities. We believe, as I say, that this debate ought not to have been necessary at all, that we are really only proclaiming what all of us in Unesco believe in and it should not be necessary to spell it out.

4.14 But if it is necessary to spell it out, surely then we must have a version that is acceptable to all, or virtually all, the Members of Unesco. Might I, as a Canadian, appeal to the delegates of countries who are not aligned or committed in this debate. I think that Unesco is important, and I think that divisionary debates like this are destructive in the context of Unesco's aims. I do not like to see us spend a whole day at a cost which the Secretariat has calculated to be something like $15,000 debating a subject like this, which apparently does not mean the same thing to all Members. At the same time we are running the risk of diverting funds from the activities of Unesco which we believe are basic are understood and agreed upon by all the Member States at this thirteenth session of the General Conference.

4.15 May I point out to the new nations in Africa, for example, and to the emerging nations in other parts of the world, that my country, Canada, has reached its present position from beginnings which you would describe, and which we would describe, as colonial beginnings. We do not always agree today with each of the two great nations who contributed the most to the building up of our country in the so-called colonial days; we do not always agree with the English, or with the French, in Canada. But, by and large, we have achieved our nationhood by maintaining a respect for both and for the institutions that we have inherited from them.

4.16 We think that we must preserve the unity of Unesco, and that it would be most unfortunate if, by a bare majority only, a resolution were to be approved by this Unesco Conference having to do with our interests in maintaining peace - call it peaceful coexistence, neighbourly relations, or whatever you like. We feel it would be most unfortunate if Unesco passed such a resolution by a bare majority only, no matter on which side the majority may lie. It seems important to me, and to the Canadian delegation, that if indeed we have to have a resolution on this subject - and I do not think this is so - we ought to have one to which nearly all of us can subscribe.

4.17 Many of us must have been concerned about the division that took place here in relation to the budget, when the budget was carried by a group of countries whose contribution was, shall I say, very small in comparison to the contribution made by the countries that actually voted against the budget, and indeed substantially less than the contribution of the countries who abstained in the budget vote. But we have put that behind us, and so far as the budget is concerned, we must now try to spend the moneys as effectively as we can do. But we feel it would be most unfortunate if, on an issue like this, Unesco were to be divided by a narrow margin.

4.18 We Canadians urge you to try to find a solution in this resolution that will be acceptable to most of the Member delegations. While the amendments which have been proposed by the United States and an associated group of nations do change some of the words - removing the phrase "peaceful coexistence" which has an unpleasant and unacceptable connotation to some Members of Unesco - nevertheless, we believe that they do not destroy the validity of the main statement concerning Unesco and its aims towards the maintenance of world peace and the furtherance of peaceful and neighbourly relations among the nations.

4.19 We Canadians therefore urge you to vote in such a way that a resolution will pass with a majority that will show all those who watch our deliberations from day to day, that the Member nations of Unesco are virtually united in their statement in relation to preserving the peace of the world and neighbourly relations among nations.

4.20 Might I point out that there is precedent for this, that in the eleventh session of the General Conference a similar resolution, using the same term "peaceful coexistence", was introduced. At that time, when the United Kingdom representative, quoting from statements by Mr. Krushchev and other communist theoreticians, demonstrated that the term implied certain concepts of class struggle, world socialism, and world international communism, the USSR delegation thereupon agreed to see that the wording of its controversial motion was changed and the expression "peaceful and neighbourly relations among States" was substituted. I agree with the preceding speakers that this debate ought not to concern itself with semantics. It has concerned itself with semantics - let us therefore adopt a phrase that can be supported by nearly all of us.

5. Le PRESIDENT.-
Je souhaite que l'appel de S. Exc. M. Hicks soit entendu. Je donne maintenant la parole à S. Exc. M. Kirpal, au nom de la délégation de l'Inde.

6.1 Mr. KIRPAL (India):
Mr. President and fellow delegates, I do share with the last speaker, the distinguished delegate of Canada, his feeling that this debate was perhaps not necessary, and his hope that perhaps we could do something to curtail it and come to a unanimous resolution, or perhaps two resolutions, on the basic questions on which there appears to be unanimity in this Conference.

6.2 Mr. President, the delegation of India has sponsored the draft resolution 13 C/DR/72, along with several other countries, after due deliberation; and I would like to explain here our interpretation of this resolution, to which I believe no one can possibly have any objection.

6.3 It seems to me that there are three broad objections expressed to DR/72 by distinguished delegates of many countries. The first is that this resolution touches upon things which are not strictly within Unesco's constitutional domain and scope of action and therefore might lead to harmful diversions with regard to Unesco's activities. Secondly, very strong objection has been taken to the use of the phrase "peaceful coexistence". Thirdly, an objection has been expressed that this resolution may lead to the disruption of the programme, that on the authority of this resolution some additional items may creep into the programme. I shall deal with these three objections, Mr. President, very briefly.

6.4 We believe that this resolution does not go outside the scope of Unesco's Constitution. It deals with international understanding and with peaceful co-operation among countries. There could be no objection to the first four paragraphs which indicate the relevance of the resolution to Unesco's work and Unesco's Constitution. The first paragraph merely invokes Unesco's Constitution; the second paragraph refers to the need for peaceful and good neighbourly relations for the development of science, culture and education and for international collaboration in these fields. There could be no objection to that. The third states that Unesco can and should make greater contributions to the easing of tensions and to international understanding. Unesco has made very many contributions to these. This resolution does not mean that Unesco has not done anything in this field but that it can and should do more in the easing of tensions and in promoting international understanding. Paragraph 4 recalls certain resolutions adopted by the ninth and eleventh sessions of the General Conference. So we believe that the subject matter of this resolution does not fall outside the scope of Unesco's competence.

6.5 Now, coming to the second objection, which is more important, I do want to say a few things concerning the use of the phrase "peaceful coexistence". Senator Benton has referred to certain undertones and overtones of this expression which are known to him and he quoted

from various speeches and writings of the leaders and thinkers of one of the Member States. Now I am not familiar with these writings; I look at the words as they are in the English language. Throughout history, there have been dictators, there have been evil men who have called peace by their own meaning, not only peace but certain fundamental values like compassion, beauty, goodness. We do not for that reason - I do not say that in this case the documentation proves anything - but we do not for that reason give up the use of the word "peace", give up the use of the words "peaceful coexistence". It seems to me very odd that a word should be objected to. After all that is one side and I have no knowledge of that side at all; I cannot say whether the distinguished delegate of the United States quoted from a certain context, that is something completely unknown to me I cannot pass any judgement on it. But I do say that in my part of the world "peaceful coexistence" is something of great importance. It is an alternative to war.

6.6 I would recall the last meeting of the heads of the non-aligned countries in Cairo. To this meeting the distinguished leader of the United Arab Republic delegation and our distinguished colleague from Afghanistan have already made reference. Now the words "peaceful coexistence" had to be fought for in that conference. The expression had a positive dynamic content, it meant something opposed to war. There are forces rising in our world today which do not believe in peaceful coexistence, forces which believe in the settlement of disputes through war. So "peaceful coexistence" in the context of Cairo, in the developing countries, in the non-aligned countries, means something quite different. It has positive content, it has dynamic content, it has the content of peace. People in the developing countries do not want war, nobody wants war, especially we. We do not need armaments. These things will destroy the battle which we are waging for standards of living. So it is essential for us to see that conflicts in the world are resolved peacefully, that even when people differ, even when they have different points of view, they can live together in the hope that these differences will be resolved in the course of time. There is in my country and my culture a fundamental belief in tolerance, compassion, the living together of opposites, which could lead to good. This is something which is not negative, it is a very strong belief in the final triumph of the human spirit. This is what we believe when we say that peaceful coexistence is the negation of war. It is better understanding between countries; it is settling disputes in a peaceful way. This is how the leaders of many nations in Cairo interpreted the term "peaceful coexistence".

6.7 Now lastly, Mr. President, it has been said, and I understand the misgivings of my very distinguished colleague, the delegate of the United Kingdom, that this resolution might disrupt the programme. Now we are not for creating any confusion in the programme, or any disruption in the programme. It is my understanding that there are no programme activities and no specific work plans which are being adopted here in this Conference when we are debating this resolution; that all these programme activities must be discussed and approved by the Programme Commission. All that this resolution does is to offer a policy directive, not only for the next two years but for many years to come, a policy directive to the Executive Board and the Director-General, that in the implementation of the programme they will bear in mind the principle of peaceful co-operation. Now this is something which they must do, it flows from the Constitution of Unesco. So we do not think that the adoption of this resolution would lead to any disruption of the programme. We believe that we are not voting here on any specific work plan - this would have to be adopted by the Programme Commission - what we are voting on is only a policy directive to the Executive Board, to the Director-General, which is not even necessary because it is implicit in our Constitution.

6.8 Now, Mr. President, to sum up, we believe that this resolution only stresses Unesco's rôle in the furthering of international understanding and peace. It is something which could even be related to the programme of mutual appreciation of cultural values, it furthers its objectives. We believe that it has no element of promoting propaganda, political propaganda or a particular ideology. If that were so, my delegation would not touch such a resolution. The principle of non-intervention, of the sovereignty of countries, has been referred to by the leader of the Soviet delegation and it is something which could even be inserted in the

draft resolution. There is a need to dispel suspicion and mistrust and it is just this fog of suspicion and mistrust which is leading to this acrimonious and controversial debate on issues on which we are not really divided.

6.9 I propose, Mr. President, that a drafting committee should be appointed to look into both the drafts. There are in these two resolutions paragraphs to which all of us could assent. It is a question of rearranging, formulating these things, and perhaps having two separate resolutions, because there are two separate ideas involved, and we could vote on that. I do hope that we can avoid a prolonged controversial debate over issues on which we are really united.

7. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole au chef de la délégation roumaine, S. Exc. M. Joja.

8.1 M. JOJA (Roumanie).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, la délégation roumaine a pris connaissance avec un très vif intérêt du projet de résolution présenté par neuf Etats : l'Algérie, le Dahomey, l'Inde, l'Irak, le Mali, la Mongolie, la République arabe unie, l'URSS et la Yougoslavie. Elle a également suivi avec attention tous les orateurs et écouté toutes les objections qui ont été formulées contre ce projet de résolution.

8.2 On a parlé ici de "discussion sémantique". Je crois, pour ma part, que les termes n'ont pas d'importance par eux-mêmes. Ils n'ont d'importance que par ce qu'ils signifient, par la notion qu'ils expriment. Les termes sont faits seulement pour rendre perceptibles les idées, les notions et, si l'on est d'accord sur une notion, il est presque indifférent de la rendre par telle ou telle expression. Donc, s'il y a désaccord sur les notions, c'est une chose grave, mais s'il y a seulement désaccord sur l'expression, c'est un désaccord qui peut s'aplanir.

8.3 La discussion porte, je crois, sur l'expression de "coexistence pacifique". Il paraît que certains orateurs entendent par ces mots une forme de guerre froide. Mais je crois - et M. Kirpal a donné à ce sujet des explications intéressantes - que par "coexistence pacifique", on ne peut entendre que "collaboration et coopération". Si la coexistence pacifique n'impliquait pas nécessairement l'idée de coopération, de collaboration, elle n'aurait aucun sens. D'ailleurs, j'ai trouvé plusieurs fois, dans la résolution des neuf pays que j'ai cités plus haut, l'expression de "*coexistence pacifique*" *associée à* celles de "coopération" et de "relations pacifiques", comme j'ai trouvé aussi, dans le projet de résolution présenté par l'Argentine, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, le Royaume-Uni et le Venezuela, les termes de "relations pacifiques" et de "bon voisinage".

8.4 Je crois, Mesdames et Messieurs, que la seule alternative est : coexistence pacifique ou guerre (qu'elle soit chaude ou froide). La coexistence pacifique ne peut pas être une forme de la guerre froide. Elle n'aurait alors, en effet, aucun sens et sans aucune raison d'être.

8.5 Lors de sa récente visite en France, le Président du Conseil roumain - je l'ai déjà cité à cette tribune - a expliqué de quelle façon nous entendons les mots de "coexistence pacifique". Je vous prie donc, Mesdames et Messieurs, de m'excuser si je cite derechef S. Exc. M. Ion Gheorghe Maurer : "La coexistence pacifique n'est pas une tolérance réciproque, une juxtaposition indifférente et passive. *Nous donnons à cette notion un sens éminemment actif.* Selon nous, la coexistence pacifique a un contenu infiniment plus riche que la cessation de la guerre, froide ou tiède. Ce contenu vivant implique l'utilisation de toutes les ressources, de toutes les possibilités que les Etats ont de s'entendre et de coopérer. Il implique une circulation incessante des valeurs matérielles et spirituelles, où chaque pays, à partir de sa physionomie propre, peut avoir à donner et à recevoir".

8.6 Je rappellerai encore cette phrase du Président du Conseil roumain : "Du point de vue des intérêts de la paix, nous ne sommes qu'un seul monde". Il s'agit donc de trouver un langage de compréhension réciproque, de respect mutuel. Sans cela, il n'y a pas de coexistence pacifique. "Coexistence" ne veut pas dire présence simultanée - temporelle et spatiale - hostile. Si tel était le cas, la coexistence pacifique n'aurait pas grande chance d'apporter à l'humanité les remèdes qu'elle désire.

8.7 Voltaire, je crois, avait l'habitude de dire : "Si vous voulez converser avec moi, définissez vos termes". Nous croyons, nous aussi, qu'il faut définir les termes et non pas s'attacher à l'expression. Ainsi, l'expression "coexistence pacifique" n'a de sens et de valeur que par le contenu qu'elle implique.

8.8 La délégation roumaine appuie le projet de résolution présenté par les neuf pays que j'ai mentionnés, et nous exprimons l'espoir qu'il recueillera l'assentiment de tous les membres de cette assemblée. Evidemment, ce n'est pas chose facile. Mais, nous sommes ici pour réaliser, si possible, l'unanimité sur cette question capitale qu'est la paix. Pour ce faire, il ne faut pas s'arrêter aux termes, aux expressions, il faut aller jusqu'au contenu et voir si l'on est d'accord sur ce contenu.

8.9 Heureusement - je me suis déjà permis de le dire à cette tribune - nous avons un instrument efficace : la raison. Nous disposons donc des moyens de nous pencher sur les textes - et non pas seulement sur les termes, mais sur les notions - et de voir ce qui peut nous unir.

8.10 Je suis d'accord avec l'honorable délégué du Canada, qui a dit qu'il ne faut pas rester en désaccord, mais qu'il faut trouver un terrain où nous puissions tous nous entendre sur cette question d'importance capitale pour l'humanité qu'est la paix.

8.11 Il convient d'ailleurs de remarquer que le projet de résolution présenté par les neuf pays que j'ai cités n'exprime pas le point de vue d'un seul système socio-économique, puisqu'il s'agit, en l'occurrence, de pays qui ont des systèmes socio-économiques différents. Par exemple, l'Inde a un système différent de celui de l'URSS, coauteur de ce projet de résolution. C'est d'ailleurs ce qui, à mon avis, en fait la valeur.

8.12 La coexistence pacifique est une ouverture sur un dialogue fécond entre des Etats qui ont des systèmes socio-économiques différents. C'est en vue du dialogue qu'elle existe, ce n'est pas pour elle-même. Nous donnons à ce concept un sens dynamique, qui implique une circulation incessante des valeurs matérielles et spirituelles, où chaque pays a quelque chose à donner et à recevoir, et nous pensons que, dans le concert de la culture universelle, chaque peuple, petit ou grand, peut et doit apporter sa contribution au développement de la civilisation, de la connaissance mutuelle, de l'entente et du respect mutuels.

8.13 On constate d'ailleurs l'existence des relations réciproques entre chaque culture nationale et l'ensemble mondial des cultures avec, pour conséquence, un enrichissement pour tous. La circulation des valeurs, celle des idées, s'opèrent aujourd'hui avec une rapidité croissante. Tâchons donc que cette circulation soit aussi efficace que possible. Et, à cet égard, l'Unesco doit jouer un grand rôle dans la promotion d'idéaux qui sont les siens, selon son Acte constitutif même. Diffuser les valeurs culturelles, scientifiques, philosophiques et artistiques de chaque pays, favoriser les idées de compréhension et de coopération internationales, servir, un un mot, la coexistence et la coopération pacifiques, c'est servir la cause de l'humanité entière, puisque, comme le disait le Président du Conseil roumain, "du point de vue des intérêts de la paix, nous ne sommes qu'un seul monde".

8.14 Attirer l'attention de la Conférence générale sur ces questions essentielles me semble chose fort pertinente, puisque, de l'opérationnel et de l'éthique à la fois, l'Unesco doit tirer sa "substantifique moelle". Servir la cause de la paix et de l'amitié entre les peuples, c'est la raison d'être et la vocation de l'Unesco. Le rappeler et demander que ces principes animent nos activités futures, c'est non seulement chose utile, mais nécessaire.

8.15 Je crois, Mesdames et Messieurs, que j'ai précisé le sens que le Gouvernement roumain et la délégation roumaine donnent aux mots de "coexistence pacifique" : par ces mots, nous entendons essentiellement coopération pacifique, échanges d'idées, échanges de valeurs matérielles et culturelles, avantages réciproques, respect mutuel.

8.16 C'est dans cet esprit que je déclare, au nom de la délégation roumaine, que nous appuyons et que nous voterons le projet de résolution présenté par les 9 pays que j'ai déjà énumérés.

9. Le PRESIDENT.-
Je donne maintenant la parole au délégué du Mali, S. Exc. M. Hampaté Bâ.

10.1 M. A. HAMPATE BA (Mali).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, mon pays étant coauteur du projet de résolution 13 C/DR.72, je crois de mon devoir de demander la parole.

10.2 De quoi s'agit-il ? Des tâches que doit accomplir l'Unesco pour consolider la paix et renforcer la coexistence et la coopération pacifiques entre Etats. J'insisterai sur un seul mot : le mot "paix". La paix, c'est, en Afrique, non seulement un souhait, mais un but à atteindre. Nous formulons le voeu, et cela chaque jour, dans nos prières comme dans nos méditations, de toute la force de notre âme, que la paix vienne de partout et qu'elle règne entière sur la totalité du monde. C'est pourquoi, dans notre pays, nous nous saluons entre nous, et nous saluons les étrangers que nous rencontrons par l'expression "La paix sur vous". Quand nous nous quittons, nous disons à celui que nous laissons sur place "que la paix me succède chez toi".

10.3 Personne au monde ne peut apprécier la paix mieux que nous, qui ne l'avions pas. Et pourtant nous avons toujours demandé à l'avoir. Personne au monde ne peut apprécier la paix mieux que ceux - blancs, noirs, jaunes ou rouges - à qui l'on a ravi ce trésor inappréciable, sans lequel aucun progrès n'est possible.

10.4 Mon pays considère l'Unesco comme la tour de Babel mais, cette fois-ci, une tour en reconstruction, une tour d'éducation, de science et de culture, et non une tour de confusion et de destruction. Les fondations de cette institution doivent être une mutuelle compréhension, et son soubassement, la paix générale.

10.5 Evidemment, chacun a le droit d'interpréter une expression dans un sens qui peut différer de celui qu'a voulu lui donner l'auteur. S'il n'en était pas ainsi, l'expression "coexistence pacifique" ne semblerait pas dire autre chose que ce qu'elle veut dire en fait et il n'y aurait pas lieu d'y chercher un sens plus profond, un sens sous-entendu, dissimulé. Pour nous, "coexistence pacifique" ne signifie que soumission à une loi que les grands comme les petits, les forts comme les faibles reconnaissent à l'appel de leur conscience morale, donc volontairement, et ce dans le noble dessein d'empêcher la mutuelle tuerie, que nous, hommes qui prétendons être à l'image de Dieu, nous infligeons périodiquement. La coexistence pacifique fera de nous des humains dignes de ce nom.

10.6 Tant que la guerre continuera à être un des arbitres infernaux des différends qui opposent les hommes, nous ne cesserons de valoir moins que des fauves - il faut avoir le courage de le dire. En effet, on n'a jamais vu les carnassiers d'un pays, aller faire la guerre aux carnassiers d'un autre pays. C'est l'homme qui fait cela. Et il le fera tant qu'il ne pratiquera pas la politique de coexistence pacifique.

10.7 Nous n'avons pas besoin de dire que les cloches des écoles ne sonnent pas quand tonnent les canons. Si l'Unesco est l'institution chargée de développer la culture, il entre aussi dans sa compétence d'aider à former ou à réformer les esprits.

10.8 La guerre ayant sa source dans l'esprit, c'est de l'esprit qu'il faut l'arracher. Chaude, tiède ou froide, la guerre est une mauvaise compagne. Il faut divorcer sans hésitation!

10.9 Puisque l'Unesco dispose de moyens financiers et qu'elle dispose également de compétences éprouvées, ne serait-ce pas nous rendre coupables vis-à-vis des générations présentes et futures que de ne pas mettre totalement l'Unesco à contribution ?

10.10 Je ne pense pas qu'il y ait sur notre planète un être qui, de gaieté de coeur, verrait des hordes de femmes et de vieillards portant dans leurs bras des bébés innocents, tués sauvagement par une pluie de balles, déversées comme à plaisir par des avions de chasse. Qui voudrait encore voir un duel d'artillerie anéantir en quelques heures des cités dont la construction a exigé des siècles d'efforts et des milliards ? Personne, j'en suis sûr. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, il y a des moments où je me surprends à me demander, avec effroi, si le développement même des pays que l'on appelle développés ne tend pas à précipiter les civilisés que sont les habitants de ces pays dans un état de sauvagerie digne d'êtres ignorants.

10.11 La différence que nous faisons entre collaboration pacifique et coexistence pacifique est le seul motif qui nous pousse à vous demander, Mesdames et Messieurs les délégués, de voter à l'unanimité le projet de résolution 13 C/DR.72 que nous soumettons à votre appréciation.

11. Le PRESIDENT.-
Je donne maintenant la parole au délégué de la Nouvelle-Zélande, M. Forsyth.

12.1 Mr. FORSYTH (New Zealand):
Mr. President, ladies and gentlemen, I feel that almost everything that could be said on this topic has already been said and for that reason I shall be very brief and shall underline only one point.

12.2 I hope no one will think me frivolous and that my legal friends will forgive me if I start with a little story of an English gentleman full of good works, and a lawyer who in due course died. And on his tomb the simple villagers wrote an inscription, "A lawyer and an honest man". Some time later a visitor from an overseas country, with his wife, who was sightseeing in the village went to the churchyard and read this inscription. The visitor paused for a moment, turned to his wife and said "Fancy burying two men in one grave!". Now, Sir, I told that story deliberately because the point I wish to make, in spite of all that has already been said about semantics, is that words have different meanings for peoples of different countries, and for sometimes different people of the same country, and if words are our means of communication then it is the meaning that is important.

12.3 Now, so it seems, the words "peaceful coexistence" and "peaceful co-operation" have different meanings for different peoples. This sort of interpretation of words seems to me to be a major difference between the draft resolution and the amendment which the New Zealand delegation has co-sponsored.

12.4 Let me use a simple example of what it means to us. Two men each have a home and a garden with a vacant undeveloped area between. Under "coexistence", as my delegation understands the word, each garden may be satisfactory and sufficient in itself, and remain so. Under our definition of "co-operation" the fences might be removed, landscaping of the whole area might be carried out and a final result much more pleasing by far might be achieved.

12.5 Now ladies and gentlemen, so surely it is also with Unesco. The garden to achieve harmonious and balanced unity requires not merely a rather static coexistence (which by interpretation and derivation means living together) but a vital dynamic co-operation (which means something more: working together) on the part of all the Member States capable of rendering assistance, if the results we hope for are to be achieved.

12.6 If my friends, and I have many friends I hope, in the USSR delegation, if the distinguished delegates of all Member States listening to this debate, believe truly and sincerely, that international co-operation is what Unesco needs - and the distinguished delegate from

Rumania has said that's what it means - and I believe with all my soul that this is so, let us then say so clearly and unequivocally in words that all can understand, in words that mean the same thing to all men, whatever their political affiliations, whatever their ideologies, in words to which every one of us can subscribe. Mr. President, it is because we in the New Zealand delegation believe this that New Zealand is co-sponsoring the amendment to be found in 13 C/DR/71 Rev.

13. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole à S. Exc. Mme Joboru, chef de la délégation hongroise.

14.1 Mrs. JOBORU (Hungary):
Mr. President, having heard many contributions to the discussion of the item on the agenda, my delegation wishes to offer only a few comments.

14.2 It came to us as a great surprise that the distinguished representative of the United States had seen fit to declare the conception of peaceful coexistence as subversive and propagandistic.

14.3 In the course of the last years, the world has come to accept the fact of peaceful and simultaneous existence of different social and economic systems - whatever denominations may be attached to it in different countries of the world. But more than that, many States and their leaders have consistently stressed the importance of an active economic and cultural co-operation of the different countries, which involves naturally the confrontation of different ideas, too. There is no other way to maintain peace and save the future of mankind.

14.4 Nothing is further from my delegation's wish than an exercise in semantics. But we feel justified in saying that by no stretch of imagination would we call the collaboration and, let us be frank, the competition of countries of different social and economic systems for higher economic, cultural and moral standards, anything resembling subversion or propaganda.

14.5 It is not my desire to follow the example in quoting definitions of peaceful coexistence. I may nevertheless be permitted to say that it is only a few days ago that United Nations Secretary-General U Thant spoke at his press conference of peaceful coexistence as the demand of our times. No one, I hope, will accuse him of professing a Marxist-Leninist concept, or being a victim of its advocates.

14.6 We feel it is more fitting for delegates of Unesco's General Conference to quote the ideas laid down in Unesco's Constitution, and expressed by the Director-General of our Organization, than to look up material from the foreign press. In his evaluation of Unesco's activities and future prospects in document 13 C/4, Mr. Maheu states: "I think the trend towards imparting a topical character to Unesco's work, linking it with the major concerns of man today, is right and sound. It is in accordance with the obvious intentions of the Organization's founders, and it is what the public expects. Unesco's work should make an impact throughout the world and on the present age". If this is Unesco's mission, and we are certain that it is, then we cannot accept the contention expressed in this debate, that the problems of peaceful coexistence, which are certainly the major concerns of man today, should be kept out of Unesco's activities.

14.7 Allow me now, Mr. President, to say a few words about another aspect of our discussion. It has been said by some of the speakers that as all activities of Unesco serve peace, there is no need for special activities in this field. I think many of us would share the view that there is a considerable gap between the actions of our Organization for the maintenance of peace and the concrete steps which lead to it.

14.8 We are, of course, aware that more culture, more science and more education generally results in more international understanding and collaboration. But let me say that this is not automatically true. Who will forget the tragic examples of the last war, when

more education and more science resulted in less understanding and in hatred and discrimination.

14.9 For this reason, we feel, Mr. President, that we must welcome, support and integrate into Unesco's programme all initiatives and proposals aiming at the strengthening of peace. And, therefore, my delegation fully supports the draft resolution contained in document 13 C/DR/72.

15. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole au délégué de l'Australie, M. Weeden.

16.1 Mr. WEEDEN (Australia):
Mr. President, we speak because, although the subject as treated in this debate is complex and tendentious, we feel that, unless we can get unanimity, the choice before the Conference is a relatively simple one. The Australian delegation sees the real question as posed now, and consequently the real choice, as lying in the following alternatives. Are we to incorporate in a resolution of the Conference a phrase which has different meanings and different political meanings for different delegations? Are we to incorporate a phrase which will, on the evidence we have, lead to ambiguity, uncertainty and division? I refer, of course, to the phrase "peaceful coexistence" - and here we echo the apprehensions voiced by some earlier speakers - a phrase which some believe not only to have the simple meaning attributed to it by some delegates, but also a more formalized meaning, the formalized expression of an important facet of a political doctrine and a policy.

16.2 Are we to finally accept - and that is what we believe we would be doing if we accepted 13 C/DR.72 - that this political doctrine and this policy should govern Unesco's activities not only for the next two years but for the future? If we are to proceed on this basis, it is abundantly clear that we shall not get the unanimity to which all of us attach so much importance. And our other alternative appears to be: are we to recognize frankly that this is a political question, a matter of ideological dispute? The course of the debate has shown this to be the case.

16.3 My delegation believes that the proper place for a debate of this kind, if there has to be a debate, is not in Unesco, but in the United Nations organ which is competent to discuss political issues - the General Assembly. However, the issue has been raised here and we have to dispose of it. Against the background of these remarks we think the alternative is clear. If we want unanimity, if we want a positive direction to our programme, if we want to avoid ambiguity and division, if we want to get on with the positive work of drawing up our future programme, we should accept the guidance of the General Assembly, and we should agree on the wording which has already been found acceptable by the General Assembly. In other words, we should accept the wording proposed in DR.71 rev. proposed by the United States and its co-sponsors.

16.4 I add another point, however, Mr. President, one which the Australian delegation believes to be important. We believe that Unesco's objectives are clearly and satisfactorily defined in the Constitution - "to contribute to peace and security by promoting collaboration among nations through education, science and culture". We do not believe that it is necessary to give directives beyond that at the present stage, and we believe that Unesco's activities, the execution of Unesco's programme, flow from these objectives. We believe that the practical activities of the programme involve peaceful collaboration between countries, and we believe that the job of this Conference, our job, is to decide on an agreed programme, a programme on which Member States can work together. Our colleagues in the Programme Commission are working on that now.

16.5 But - and we believe it is important to consider this now and to consider it carefully before we vote - if we seek to inject into the Unesco programme, into Unesco policies, questions on which we know already that there is political disagreement, the result must be

to impair the effective operation of the programme. What, we might ask - and this does concern us - what is involved if the Director-General is instructed in the carrying out of all activities for the implementation of the programme to make maximum use of measures adopted by Unesco to assist the application of the principles of peaceful coexistence? What does the Director-General have to do to apply this to the conduct of a seminar on the teaching of chemistry? Or a conference on educational planning? Or a programme of hydrological research? All that we see resulting from this kind of proposal is uncertainty, division, delay and frustration.

16.6 For these reasons, we believe that the amendments suggested in 13 C/DR.71 are sound, and we support them. But while we disagree with our good friend, the distinguished delegate from India, on some of the matters he raised, there is one matter on which we support him strongly. We do believe there is much to be said at this stage for a drafting committee, and we note that the distinguished delegate of Rumania supported that proposal too. This would appear to us to offer a chance of producing an agreed draft, a draft which could be understood by all and which could command the unanimity which we think very important at this stage of the Conference's work.

17. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole à M. Bardin, au nom de la délégation française.

18.1 M. BARDIN (France).-
Monsieur le Président, mon intervention sera très brève. Je me bornerai à rappeler quelques principes et à formuler un souhait.

18.2 La délégation française a écouté avec beaucoup d'intérêt tous les orateurs qui se sont succédé à cette tribune, non parfois sans quelque inquiétude devant la tournure que prenaient les débats.

18.3 Le Gouvernement français pense que, dans une discussion de cette nature, il faut toujours se référer aux textes de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'Unesco. Or l'une et l'autre nous demandent de développer la collaboration pacifique, les relations amicales, la coopération entre les Etats, pour contribuer au maintien de la paix.

18.4 C'est par l'éducation, la science et la culture que notre Organisation a mission de contribuer au renforcement de la collaboration pacifique entre les peuples. Dans son ensemble et dans son esprit, le Programme soumis actuellement aux délégations des Etats membres, dans une autre salle de l'Unesco, est l'instrument le meilleur et le plus efficace pour renforcer la coopération pacifique entre les Etats. Les diverses parties de ce Programme - qu'il s'agisse de confrontations entre savants et spécialistes ou d'activités en faveur des pays en voie de développement, en vue d'apporter une aide à ces pays - aboutissent, en fin de compte, à une plus étroite collaboration et à une solidarité plus efficace entre les peuples.

18.5 Le principe d'universalité et le principe d'égalité entre les Etats membres de l'Unesco nous assurent que cette coopération se réalise dans le respect réciproque des convictions, des cultures, des traditions et des idéologies de ces différents Etats.

18.6 S. Exc. M. Benton nous a dit - qu'il m'excuse si je ne rapporte pas très exactement ses paroles - qu'il nous faudrait d'abord réaliser la coopération pacifique au sein de notre assemblée. La délégation française pense qu'il serait très regrettable que nous nous divisions sur un sujet de l'importance de celui que nous débattons. Plusieurs orateurs qui viennent de prendre la parole ont exprimé leur préférence soit pour l'un, soit pour l'autre des deux projets de résolution présentés à la Conférence générale, tout en émettant le voeu qu'une entente se réalise entre les auteurs de l'un et de l'autre.

18.7 La délégation française, elle aussi, forme le souhait que la Conférence générale réalise le très large accord que, j'en suis certain, tous les délégués désirent, au fond d'eux-mêmes.

19. Le PRESIDENT. -
Je donne maintenant la parole au chef de la délégation suédoise, S. Exc. M. Lund.

20.1 Mr. LUND (Sweden):
Mr. President, like many other speakers and many other listeners in this conference hall, I have been following with the greatest interest the discussion on these two draft resolutions. Since I do think that everything that could be said has now been said, I shall not deal with the two resolutions as such.

20.2 As for the Swedish position on these two drafts, we feel that the differences are not so sharp as it would seem from some interventions in the debate. For our part, we could easily accept both the resolutions and the proposed amendments to the resolution. We find in both elements that could be accepted.

20.3 Other delegates, however, have said that the wording of one of the resolutions is such that they could not accept it because of the propaganda connotations it holds. I refer here, first of all, to my fellow delegate from the United States of America, Senator Benton, who assuredly has a vast knowledge of semantics, being the editor of what is, to my knowledge, the best dictionary in the world. But his interpretation, I think, should be compared with what was said here by the delegates from Rumania and Hungary.

20.4 If the two drafts should come to a vote, it is indeed to be feared as I see it quite needlessly, that a sharp division will be drawn between different Member States. Many speakers have tried to avoid this, I refer to the delegates of India, France and Rumania.

20.5 Under those circumstances, I would venture to submit a formal proposal that could perhaps prevent such an unhappy voting situation, along very rigid political lines. I agree with those who believe that it would not be quite inconceivable to merge various elements from the two draft resolutions in question in a single draft that could perhaps be accepted by all, or almost all, of the Member States. I do understand, however, from what has been said in the discussion today, that it will not be very easy to arrive at such a compromise draft. I nevertheless believe, as many other speakers have suggested, that it is worth trying. May I therefore, Mr. President, submit to the General Conference a proposal that a small ad hoc committee be nominated. The members of this ad hoc committee - which should, I repeat be quite small - should, to my mind, be selected from the States that have submitted the two draft proposals now under discussion. I think the committee should consist of 6 members, 3 from each of the groups. The committee could then elect a chairman, either within or outside its own membership. Perhaps it would then prove possible for such a body to arrive at a common draft, thereby putting an end tc this discussion and enabling us to tackle other important points on our agenda.

21. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole au délégué du Japon, S. Exc. M. Suyama.

22.1 M. SUYAMA (Japon). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, après tant d'orateurs qui ont exprimé leur pensée, je tiens à préciser le plus clairement et le plus brièvement possible la position de la délégation du Japon sur une question dont personne n'ignore l'importance.

22.2 Je suis persuadé que le peuple japonais continue à nourrir un sentiment de profonde reconnaissance pour le regretté Président des Etats-Unis d'Amérique, M. Kennedy, et pour l'ancien Président du Conseil des ministres de l'URSS, M. Khrouchtchev, dont la collaboration a diminué de façon appréciable la tension qui existait entre les deux grands blocs de puissances de notre planète.

22.3 Cependant, je suis également convaincu que la majorité du peuple japonais n'aimerait pas qu'on introduise dans une décision de la Conférence générale des termes de propagande tels que "coexistence pacifique", en les prenant dans le sens que les dirigeants de l'URSS prêtent à cette expression et qu'a analysé le chef de la délégation des Etats-Unis, S. Exc. M. Benton.

22.4 Le Gouvernement du Japon se rallie sans réserve à la formule de l'Acte constitutif de notre Organisation : "Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix".

22.5 La délégation du Japon ne peut pas approuver qu'on introduise dans l'esprit des hommes du monde entier la conception de coexistence pacifique, qui autorise des interprétations non seulement très variées, mais contradictoires.

22.6 C'est pour cette raison que nous ne pouvons pas approuver le projet de résolution 13 C/DR.72 présenté par neuf pays, et que nous appuyons, par contre, le projet de résolution 13 C/DR.71 rev., qui a le mérite de donner un contenu concret à la résolution 1.907 (XVIII) adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

23. Le PRESIDENT.-
Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie, S. Exc. M. Minkovitch.

24.1 М. МИНКОВИЧ (*Белорусская Советская Социалистическая Республика*):
Г-да, *делегация Белорусской ССР с особым вниманием следит за дискуссией*, которая происходит здесь в связи с внесенным девятью государствами вопросом: "О задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами".

24.2 Мы приветствуем тот факт, что представители многих стран вновь подчеркнули ту важную роль, которую ЮНЕСКО должно сыграть в деле защиты мира, борьбы против угрозы войны. Правильно, конечно, отмечалось, что вся деятельность ЮНЕСКО носит мирный характер и тем самым объективно способствует укреплению мира во всем мире, но этого *далеко не достаточно*.

24.3 Хотя в мире и произошла определенная разрядка международной напряженности, тем не менее оснований для чрезмерного оптимизма нет. Все еще не дали результатов переговоры о разоружении в Женеве, в мире происходит накопление средств уничтожения *людей, в разных уголках* земного шара империалистические силы создают очаги напряженности, чреватые опасными последствиями для дела мира. В ряде стран раздаются воинственные призывы помериться силами с инакомыслящими, причем даже при помощи атомных бомб.

24.4 Г-да, мы не можем равнодушно относиться к подобным явлениям, и когда мы призываем ЮНЕСКО внести весомый вклад в укрепление мира и сотрудничества, то это не громкая фраза, это жизненная потребность всех честных людей мира. В самом деле, как можно не принимать действенных мер к предотвращению войны, к сохранению мира, к мирному сосуществованию, если над миром все еще висят черные тучи войны.

24.5 Некоторые думают и считают, что ЮНЕСКО не должно заниматься политическими вопросами и, что якобы вопросы мирного сосуществования являются вопросами политики и это не дело ЮНЕСКО. Да, ЮНЕСКО решает многие нужные и полезные вопросы в области науки, культуры и искусства. Но, г-да, что будут стоить эти решения и усилия если не будет мира, если народам будет угрожать война, если не будет базы, почвы для спокойной жизни и претворения в жизнь наших решений.

24.6 Внесенная резолюция девяти государств призывает народы и страны мира делать все для сохранения мира, мирно жить, не вмешиваться во внутренние дела других стран, мирно сосуществовать.

24.7 В этой резолюции содержится не только призыв к укреплению мира и мирному сосуществованию, но и много ценных конкретных предложений и мероприятий. Среди них, *такие как проведение* ряда симпозиумов по вопросам мира и мирного сосуществования, *организация* выставки изобразительного искусства на темы мира, проведение исследований об искоренении из учебников и учебно-педагогической литературы идей пропаганды войны, вражды и ненависти между народами, проведение конференций круглого стола на тему равноправия и взаимовыгодное культурное сотрудничество, как важный фактор укрепления и развития мирных отношений между различными странами и народами и ряд других ценных предложений.

24.8 Борьба за укрепление мира и мирное сосуществование являются основой деятельности ЮНЕСКО. Однако отдельные делегаты выступают против этой резолюции, против этих мероприятий. Мы с такой тревогой и беспокойством говорим об этом потому что белорусский народ, как и многие другие народы, на себе испытал последствия не одной войны, смерч войны 1941-1945 гг. оставил у нас страшные следы, фашистские варвары за время оккупации нашей Республики стерли с лица земли более 200 городов, десятки тысяч сел и деревень, полностью уничтожили все очаги науки, культуры и искусства, уничтожили около 2 миллионов мирных жителей мужчин женщин и детей. Почти в каждую семью пришло горе и скорбь, все пришлось создавать заново. Можно себе представить сколько потребовалось усилий, труда и героизма нашего народа, чтобы ликвидировать последствия этой ужасной войны. Так, г-да, разве после этого можно спокойно говорить об этой жгучей проблеме; разве можно после этого бояться силы каких-то отдельных формулировок в этом вопросе; в этом вопросе нельзя, невозможно преувеличить формулировок, а тем более бояться, что мы влезем в вопросы политики.

24.9 ЮНЕСКО занимается и несомненно будет заниматься политическими проблемами, волнующими все человечество, от них никуда не уйдешь и не спрячешься. Сама жизнь, нынешняя сложная и международная обстановка требует, чтобы ЮНЕСКО шло в ногу с вопросами современности, животрепещущими проблемами нашего времени.

24.10 Прав Генеральный директор, когда он во Введении к программе ЮНЕСКО на 1962-1963 гг. указывал, что укрепление мира является конечной целью ЮНЕСКО, и чтобы это были не слова, а дело, ЮНЕСКО необходимо усилить свою деятельность в защиту мира, за решение проблемы разоружения, за укрепление политики мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами.

24.11 Снова хочется повторить то, о чем говорилось неоднократно: только в условиях прочного мира возможно добиться редкого подъема экономики и культуры всех народов, только в этих условиях возможна ликвидация таких последствий колониализма как неграмотность, нищета, болезни.

24.12 Г-да, мы не можем согласиться с поправками, внесенными Соединенными Штатами, ибо эти поправки подменяют внесенную резолюцию и исключают все конкретные мероприятия по укреплению мира и мирного сосуществования. Мы никак не можем также согласиться с толкованием г-на Бентона вопроса мирного сосуществования, ибо оно является сугубо субъективным и ничего общего не имеющим с правильным ленинским пониманием мирного сосуществования.

24.13 Говоря об укреплении мира и мирного сосуществования, мы призываем к недопущению войны, к мирной жизни, к уважению суверенных прав государств, к невмешательству ни в какие внутренние дела других стран. Поэтому, г-н Бентон, напрасно вы опасаетесь того, что мы у вас будем строить коммунизм. Мы строим, будем строить и обязательно построим коммунизм в нашей стране, что же касается Соединенных Штатов Америки и других стран, какой там будет строй, то этот вопрос решат сами народы этих стран.

24.14 Учитывая все вышеизложенное, делегация Белорусской ССР считает, что ЮНЕСКО сделало бы огромное дело, если бы оно решительно призвало все государства-члены руководствоваться в своих отношениях друг с другом принципами мирного сосуществования, решения всех спорных вопросов мирными средствами и осуществило бы конкретные мероприятия в этом вопросе.

24.15 Вот почему, г-да делегаты, мы горячо поддерживаем предложения, внесенные делегациями Алжира, Дагомеи, Индии, Ирака, Мали, Монголии, Объединенной Арабской Республики, Союза Советских Социалистических Республик и Югославии об укреплении мира и мирного сосуществования, и призываем внести свой вклад в дело укрепления мира во всем мире.

(24.1) M. MINKOVITCH (RSS de Biélorussie).- (Traduit du russe.)
Mesdames, Messieurs, la délégation de la RSS de Biélorussie suit avec une attention particulière le débat actuel concernant le projet de résolution soumis par neuf Etats, "sur les tâches que doit accomplir l'Unesco pour contribuer à consolider la paix et à renforcer la coexistence et la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents".

(24.2) Nous nous réjouissons d'entendre les représentants de nombreux pays souligner une fois de plus l'importance du rôle qui incombe à l'Unesco dans la défense de la paix et la lutte contre les menaces de guerre. Certes, comme on l'a fait observer, toute l'activité de l'Unesco, en raison de son caractère pacifique, contribue objectivement à renforcer la paix dans le monde entier, mais ce n'est pas suffisant, loin de là.

(24.3) Bien que l'on constate effectivement une certaine détente internationale, il n'y a cependant pas lieu d'être trop optimiste. Les négociations de Genève sur le désarmement n'ont pas encore donné de résultats, les moyens de destruction continuent à s'accumuler en divers points du globe, les forces impérialistes créent des foyers de tension chargés de menaces pour la paix. Dans plusieurs pays retentissent des appels à se mesurer par la force avec ceux qui n'ont pas les mêmes idées, en recourant au besoin à la bombe atomique.

(24.4) De tels faits ne peuvent nous laisser indifférents, et lorsque nous demandons à l'Unesco d'agir en faveur du renforcement de la paix et de la coopération, ce n'est pas une phrase sonore mais l'expression du besoin vital de tous les hommes de bonne volonté. Comment ne pas prendre des mesures effectives pour prévenir la guerre, maintenir la paix, assurer la coexistence pacifique, alors que les sombres nuées de la guerre planent encore sur le monde ?

(24.5) Il en est qui considèrent que l'Unesco ne doit pas s'occuper de questions politiques et, d'après eux, la coexistence pacifique est une question politique qui ne la concerne pas. Oui, l'Unesco apporte des solutions nécessaires et utiles à de nombreux problèmes d'ordre scientifique, culturel et artistique. Mais que vaudront ces solutions et ces efforts si nous n'avons pas la paix, si les peuples sont menacés par la guerre, s'il n'existe plus de base pour une vie paisible et pour l'application de nos décisions ?

(24.6) La résolution des neuf Etats fait appel aux peuples et aux pays pour qu'ils sauvegardent la paix, vivent en paix, n'interviennent pas dans les affaires intérieures des autres pays, pratiquent la coexistence pacifique.

(24.7) Cette résolution n'est pas seulement un appel au renforcement de la paix et à la coexistence pacifique ; elle contient aussi un grand nombre de propositions utiles et concrètes : organisation de colloques sur les problèmes de la paix et de la coexistence pacifique ; préparation d'une exposition artistique sur le thème de la paix ; examen des manuels et des publications pédagogiques pour en éliminer toute propagande de guerre, d'inimitié et de haine entre les peuples ; convocation de conférences de la Table ronde sur l'égalité des droits ; coopération culturelle mutuellement profitable, en tant que facteur important du renforcement et du développement des relations pacifiques entre les pays et les peuples ; et toute une série d'autres propositions intéressantes.

(24.8) La lutte pour le renforcement de la paix et la coexistence pacifique constitue une activité fondamentale de l'Unesco. Cependant, certains délégués se prononcent contre cette résolution et les mesures qu'elle propose. Nous en parlons avec tant d'inquiétude et d'angoisse, c'est que le peuple biélorussien, comme de nombreux autres peuples, a subi les effets de plus d'une guerre; la tourmente de 1941-1945 a laissé chez nous d'effroyables traces ; les barbares fascistes, pendant l'occupation de notre République, ont rayé de la surface de la terre plus de deux cents villes

et des dizaines de milliers de villages et de hameaux ; ils ont anéanti tous les centres scientifiques, culturels et artistiques ; massacré près de deux millions de paisibles habitants, hommes, femmes et enfants. Presque chaque famille a eu sa part de larmes et de deuils. Tout était à reconstruire. On peut imaginer ce qu'il a fallu d'efforts, de travail, d'héroïsme à notre peuple pour effacer les conséquences de cette effroyable guerre. Comment, après cela, parler calmement de ce problème brûlant ; comment craindre que certaines formules soient trop fortes ? Aucune formule ne saurait être exagérée. A plus forte raison, comment peut-on craindre de se mêler de questions politiques ?

(24.9) L'Unesco s'occupe déjà, et devra sans aucun doute s'occuper encore, des problèmes politiques qui inquiètent toute l'humanité ; il est impossible de s'y dérober, de se les dissimuler. La vie même, dans la complexité actuelle de la situation internationale, exige que l'Unesco suive de près les questions d'actualité, les problèmes brûlants de notre temps.

(24.10) Le Directeur général avait raison de dire dans son introduction au Projet de programme de l'Unesco pour 1963-1964 que le renforcement de la paix est l'objectif suprême de l'Organisation. Pour que ces paroles se traduisent en actes, l'Unesco doit renforcer son action en faveur de la paix, du désarmement, d'une politique de coexistence pacifique et de coopération entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents.

(24.11) Ne nous lassons pas de le répéter : seule une paix durable permettra une nette élévation du niveau économique et culturel de tous les peuples et la liquidation de ces vestiges du colonialisme que sont l'analphabétisme, la misère et la maladie.

(24.12) Nous ne pouvons accepter les amendements proposés par les Etats-Unis d'Amérique, car ils substituent un autre texte à celui de la résolution et suppriment toutes les mesures concrètes pour le renforcement de la paix et la coexistence pacifique. Nous ne pouvons absolument pas accepter l'interprétation donnée par M. Benton de la coexistence pacifique, car elle est foncièrement subjective et sans rapport avec la juste conception léniniste de la coexistence pacifique.

(24.13) En parlant du renforcement de la paix et de la coexistence pacifique, nous invitons les Etats membres à ne pas admettre la guerre, à vivre en paix, à respecter les droits souverains des Etats, à ne pas intervenir dans les affaires intérieures des autres pays. Vous n'avez donc pas à craindre, M. Benton, de nous voir édifier le communisme chez vous. Nous édifions, et nous édifierons certainement le communisme dans notre pays, mais pour ce qui est des Etats-Unis d'Amérique et des autres pays, leur régime dépend de leurs propres peuples.

(24.14) Compte tenu de toutes ces considérations, la délégation de la RSS de Biélorussie estime que l'Unesco accomplirait une grande oeuvre si elle invitait résolument tous les Etats membres à fonder leurs relations mutuelles sur les principes de la coexistence pacifique et du règlement pacifique de toutes les questions litigieuses et si elle prenait des mesures concrètes à cet effet.

(24.15) C'est pourquoi nous appuyons chaleureusement la proposition présentée par les délégations de l'Algérie, du Dahomey, de l'Inde, de l'Irak, du Mali, de la Mongolie, de la RAU, de l'URSS et de la Yougoslavie sur le renforcement de la paix et de la coexistence pacifique, et nous vous invitons à apporter votre contribution à la cause de la paix dans le monde entier.

25. *Le PRESIDENT*, -
Je donne la parole au chef de la délégation de Bulgarie, S. Exc. M. Voutov.

26.1 Mr. VOUTOV (Bulgaria):
Mr. President, ladies and gentlemen, the most important problem of mankind is the cause of peace and friendship among nations. Throughout the history of the world the problem of peace has been the problem no. 1. In our era of tremendous progress of science and culture, when man is preparing to fly far away from the earth to become acquainted with new worlds, to explore them, the great idea of peace and peaceful coexistence has powerfully gripped the imagination of the world, because only an atmosphere of peace can ensure progress of any kind in all domains of human activity.

26.2 Unesco must be in the forefront of the movement towards this great humanitarian goal. The main task of the United Nations is to do everything possible to solve international problems by peaceful means alone. Unesco, as one of the most important agencies of the

United Nations, must help the development of culture and science along the path of peaceful understanding among States and of mutual confidence and friendship among peoples.

26.3 The fulfilment of Unesco's programme for education must be imbued with respect for man, regardless of his race. The book - the everlasting teacher of man - must educate peoples in the spirit of respect for the national achievements of other peoples. That is the way to create in the young generation feelings against war and against hatred for other peoples.

26.4 This is a field in which Unesco could play an active part. In seminars, symposiums and international conferences the idea of peace and peaceful coexistence among nations must be given full expression. Everywhere Unesco deals with the training of teachers, publishing manuals, conducting literacy campaigns - in all these areas the ideas of peace and peaceful coexistence must be implemented.

26.5 It would be of great value if Unesco were to take the initiative in convening regional conferences of the National Commissions for Unesco of countries with different social and economic systems in order to elaborate common plans for cultural collaboration and for mutual acquaintance. The experience of the Balkan countries in this respect might well serve as an example in other regions of the world. As we have already informed this Conference, the National Commissions of the Balkan countries - Bulgaria, Albania, Greece, Rumania, Turkey and Yugoslavia - met six months ago in Bucharest and decided to carry out a programme which will benefit cultural co-operation among those countries. This will include cinema festivals and art exhibitions, the publication of an anthology of literature, etc. We reached the conclusion that irrespective of the different social, political and economic systems which exist in the Balkans in the fields of culture, science and education, we could co-operate with one another and thus do much to improve the atmosphere in the Balkan peninsula.

26.6 Mr. President, a mighty means of propaganda for peace and against the sinister forces of war is the arts. Music, theatre, films, the fine arts must be enlisted in the service of peace. Symphonies must be dedicated to peace; theatre plays and moving pictures must deal with the problem of peace. Exhibitions of fine arts must show man's efforts to attain peace and happiness and to overcome the destructive forces of war. Radio and television - these great devices of man's genius which help man to communicate and to penetrate into the secrets of other worlds - must cover the globe with speeches and songs of peace.

26.7 Mr. President, the Bulgarian delegation congratulates the Soviet delegation on its proposal to include among the subjects to be discussed at this session the problem, "Unesco's task in the promotion of peace and peaceful coexistence among nations of different social, political and economic systems". It was no accident that the proposal to discuss the question of the promotion of peace was submitted to the General Conference by the Soviet Union. The Soviet Union, from the very first day of its creation, has always been a champion of peace and peaceful coexistence among nations. Today the Soviet Union is in the vanguard of the world's peaceful powers.

26.8 Before the Second World War, the Soviet Union was the only State which was struggling for peace. Today the situation is completely changed - shoulder to shoulder with the Soviet Union are the governments and peoples of dozens of countries. The Soviet Union's efforts for the implementation of an international policy of coexistence are in accordance with the ideological concepts and doctrines rooted in the Socialist system established in the Soviet Union. The policy of peace is an inseparable part of the whole ideology - the Marxist-Leninist ideology - upon which the Socialist system is based. The same policy of the ensurement of peace is carried out by the rest of the Socialist countries and all the countries that tend to progress and deep social changes. Thus the forces of peace are forging powerfully ahead.

26.9 Mr. President, before coming to the end of my statement, I want to express my astonishment at the statement made by the United States delegate this morning. The former senator of the United States, Mr. Benton, declared that he is against discussing the problem of peace in Unesco because it is a political question. At the same time, he made a purely political speech - and what a speech! It was a 100% cold-war speech. A speech against peaceful collaboration among nations - a speech of the kind that American people have been listening to during the last months of this year from the Republican candidate for the presidency, Goldwater. At the beginning of his speech, the former senator Benton expressed his joy at Mr. Johnson's victory, and thus declared his membership of the Democratic Party. But the whole of his speech was in favour not of Mr. Johnson but of Mr. Goldwater, and anyone in the audience who had missed his earlier declaration that he was a member of the Democratic Party would have placed him alongside the most war-loving section of the Republican Party guided by Barry Goldwater.

26.10 Mr. Benton said that the victory of President Johnson would be a historic one, but he failed to mention why Goldwater was swept away. He did not say that Goldwater was thrown out because he is for a third World War, because he is against peaceful coexistence, because he is against the principles of the United Nations, because he is for a "cold" and "hot" war, because he is for nuclear war. The American people, like the rest of the peoples in the world, are a peace-loving people. Americans have always opposed the warmongers and have voted against those presidential or senatorial candidates who were for war and against peace and peaceful coexistence among States.

26.11 I lived in the United States for more than eight years, and I formed my own direct impressions both of the mentality of the peace-loving American people and of the mentality of those American politicians who inflame warlike feeling among their people. The American people have once again demonstrated, in the elections which took place yesterday in the United States, that they support the peaceful programme announced by President Johnson and reject the kind of policy which Mr. Benton preached here today. Mr. Benton distorted extracts from statements made by certain leaders of the Soviet Union and theoreticians of Marxist-Leninism. For misquotation and misinterpretation of this kind, the Bulgarian people have a proverb: "Look how the devil reads the Gospel!" For the peoples all over the world, including the Americans, are clear that peaceful coexistence is of benefit to all; only for Mr. Benton to coexist means war and subversive activity.

26.12 When Mr. Benton asserts that the phrase "peaceful coexistence" could be used for warlike purposes, no doubt he has in mind his own conception of peaceful coexistence, which is implied in the relations between the United States and Cuba, between the United States and Viet-Nam, and other people. What the phrase "peaceful coexistence" means for the Soviet Union and the rest of the Socialist countries is to be seen in the way our Socialist countries live with their neighbours. We have already heard today how the countries neighbouring on the Socialist countries accept and understand the notion of peaceful coexistence, namely in the sense of good neighbourhood, of non-interference in the internal affairs of the other countries, and of mutual collaboration.

26.13 Finally, Mr. President, I should like to observe that the rejection of the word "coexistence" by Mr. Benton is not by accident. This is not just a change in the phrase itself, it is a fear of collaboration among nations. It is a fear of creating a peaceful international atmosphere in which war hysteria cannot be fomented. For people who run away from the light, from the truth, the Bulgarian people say: "The devil runs away from the smell of incense". I say: Let them run away and stay in the dark! Peaceful coexistence will develop and will spread more and more widely all over the world.

26.14 Mr. President, the Bulgarian delegation fully supports the resolution proposed by the delegations of Algeria, Dahomey, India, Iraq, Mali, Mongolia, United Arab Republic, USSR and Yugoslavia. We think that this resolution reflects the view of all those who love peace, who are devoted to the interests of their people. That is why we appeal to all of you to vote

for this resolution so that it will be adopted unanimously by the General Conference and thus help Unesco to demonstrate its readiness to implement the ideas of peace in its whole programme.

27. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole au délégué de la Chine, S. Exc. M. Liu.

28.1 Mr. LIU (China):
Mr. President, fellow delegates, after what has been said previously, I intend to be very brief indeed. We very often hear nowadays the term "peaceful coexistence". When we hear some people speak about it we feel we can at least understand them and have confidence in their goodwill and good faith. But when it comes from the Soviet Union we cannot but heighten our vigilance and search for its precise connotations and purposes and what lies behind it. We have come to adopt such an attitude toward the Soviet brand of "peaceful coexistence" not because we are opposed to peace and peaceful relations among the States and peoples of the world - that we do want more than anything else - nor because we think all proposals of the Soviet Union are necessarily bad. But we have ourselves learned from none other than the Soviet Union, a series of solid lessons, sad and painful and most costly lessons indeed, as regards peaceful coexistence with that country. No less than three times during the past 50 years or so, my country made very serious efforts at living peacefully together and co-operating with the Soviet Union, and we did so even at very great sacrifices to ourselves. But each time, our well meant efforts in this regard led us to nothing but total betrayal and our own near destruction by the other party. The events are too well known for me to recapitulate on this occasion. This is why the moment we hear again the Soviet slogan of "peaceful coexistence" we can only have the most serious doubts and reservations and even fears. This is why in the face of this renewed manoeuvre of the Soviet Union in the General Conference, we feel impelled to tell of our own painful experiences for the benefit of the other peace-loving peoples of the world.

28.2 Now the Soviet Union is attempting to have its present-day national slogan, which is indeed of a nebulous nature and dubious value, adopted by the General Conference as a policy of Unesco. For the reasons I have just stated, my delegation cannot but consider this Soviet initiative as another cold war move aimed at political propaganda and, possibly, domestic consumption. This move will not contribute to the work of Unesco in pursuit of its lofty purposes, but on the contrary will tend to perpetuate and widen and deepen the differences already existing, and will divert Unesco from its set purposes, principles and programmes.

28.3 My delegation is, therefore, opposed to the Soviet sponsored draft resolution in its present form, and will vote against it. My delegation is in favour of the 7-power amendments, which, in our opinion, do provide some common language which all of us in the Conference can understand and with which we should be able to agree.

29. Le PRESIDENT.-
Je donne la parole au délégué des Pays-Bas, M. Berg.

30.1 Mr. BERG (Netherlands):
Mr. President, the Netherlands delegation would like to support the views put forward by the honourable delegate of the United Kingdom. She had, I think, the good sense to state her delegation's preparedness to consider, in the Programme Commission, the USSR proposals as to peaceful co-operation on their own merits, without a preconceived opinion on the degree of priority to be given to them. We feel that the only way to deal with precise proposals on this point is to judge them on their own merits, taking into account the financial possibilities which the budget ceiling allows of.

30.2 My delegation supports the amendments to resolution DR/72 suggested by the United States, the United Kingdom and five other Member States, because these amendments tend to prevent Unesco from developing into an instrument for political propaganda, and to

emphasize on the other hand the ideal to which we all adhere, that our Organization should, in the pursuance of its very programmes relating to education, science and culture, contribute with the full weight of its resources, to the further easing of international tension to the securing of universal peace and to the promotion of neighbourly relations.

30.3 Measures to that effect indeed relate directly to the basic purpose of Unesco as proclaimed in its Constitution. Unesco, however, as a Specialized Agency of the United Nations should in this respect co-operate with the United Nations and bear in mind the pertinent United Nations General Assembly resolutions, since Unesco's specific task is to build the spiritual foundations for universal peace which are the basis of the United Nations activities. That is, Mr. President, why we wish to support the amendments proposed by the United States and six other Member States.

30.4 These amendments call for the inclusion in DR/72 of a specific reference to the United Nations resolution 1907, in which the year 1965 is designated as International Co-operation Year, and an invitation to the Director-General and the Executive Board to co-operate with the Secretary-General of the United Nations and also with the executive heads of the other Specialized Agencies and the International Atomic Energy Agency, in order to bring about the desired success of the International Co-operation Year. It would indeed be absurd if the various branches of the United Nations were to act separately in this most important field, and if the activities of the organizations concerned were to be jeopardized by lack of consultation and co-ordination. For this reason, Mr. President, my delegation supports the amendments proposed in DR/71 Rev.

31. Le PRESIDENT.-
Je donne maintenant la parole au délégué de l'Italie, S. Exc. M. Taliani de Marchio.

32.1 M. TALIANI DE MARCHIO (Italie).-
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, la délégation italienne, ne voulant pas prolonger ce débat, se limitera à des considérations inspirées par le souci de placer les travaux de la Conférence générale sur le terrain qui leur est propre.

32.2 Pascal disait : "C'est une chose déplorable de voir les hommes ne délibérer que des moyens et point de la fin". Je crains que nous ne risquions de tomber dans l'excès inverse. Si nous n'avions pas signé l'Acte constitutif et si nous n'étions pas d'accord sur les finalités de l'Organisation, nous ne serions pas réunis ici. Ce qui nous réunit, c'est précisément la nécessité d'une prise de conscience toujours renouvelée des tâches qui nous incombent dans un contexte historique en devenir continuel. C'est pour rester fidèle à ses finalités propres que l'Unesco se renouvelle et nous devons délibérer sur les voies et moyens par lesquels cette mutation se dessine, se traduit en actes, se présente au jugement des gouvernements et de l'opinion publique.

32.3 Il s'agit d'une action concrète, justifiée et soutenue par l'esprit qui l'anime, et je voudrais rappeler, comme l'a fait le Directeur général dans le discours où il a tiré les conclusions du débat général, que ce sont surtout les pays en voie de développement qui ont apprécié et apprécient à sa juste valeur le sens profond de la mutation qui s'est opérée dans notre Organisation et qui, traduite dans un programme d'action, exige une concentration de moyens intellectuels, techniques et financiers. De cette façon, l'Unesco apporte sa contribution spécifique au maintien d'une paix basée sur le respect de la dignité et de la liberté de l'homme et sur la promotion de son bien-être.

32.4 Mais cette contribution concrète, comme Dame Mary Smieton l'a clairement et nettement rappelé ce matin, est l'objectif des débats et des délibérations de la Commission du programme, qui siège depuis le début de la présente session de la Conférence générale. Tandis que nous discutons ici en termes de slogans politiques, la Commission du programme a, par exemple, délibéré sur la section du chapitre Education qui concerne l'égalité d'accès à l'éducation et l'éducation pour la compréhension internationale et un heureux accord s'est établi sur la substance même de ce programme ainsi que sur les divers projets des-

tinés à le mettre en oeuvre, Nous avons là un exemple de cette mobilisation des énergies morales qui est nécessaire pour transformer la raison en une force qui oriente et guide les rapports entre les hommes et les peuples.

32,5 La délégation italienne, Monsieur le Président, appuie le projet de résolution contenue dans le document 13 C/DR.71, qui a pour objet de mettre en valeur et de situer dans leur juste perspective notre désir et notre volonté de voir l'Unesco apporter sa contribution essentielle à la compréhension et à la collaboration internationales, si étroitement liées à la cause de la paix.

32,6 Toutefois, considérant que ce désir et cette volonté sont entièrement partagés par tous les pays représentés ici, je souhaiterais, comme les nombreux orateurs qui m'ont précédé, que l'unanimité puisse se faire sur un thème d'une si grande importance, et qu'elle se réalise autour d'un nouveau texte élaboré par un comité de rédaction.

33. Le PRESIDENT.-

Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de la République arabe unie, S. Exc. M. Sarwat Okasha.

34.1 Mr. OKASHA (United Arab Republic):

Mr. President, fellow delegates, I was highly impressed by the words of Mr. Benton this morning. Indeed, one cannot but agree with him and pay tribute to the message of President Johnson that the pursuit of knowledge is conducive to the pursuit of peace. This is exactly what Unesco is supposed to serve.

34.2 There was, however, one note in Mr. Benton's speech that I could not agree with, much as I wanted to. Are we, in this assembly, to sit in fear of words? Are we here to ban ideas because they are associated with the vocabulary of one country or another? Are we then to stop using the word "democracy" because it is associated with, and frequently used by, a certain social and economic system? Why do we not take words for what they mean? Peaceful coexistence is peaceful coexistence and peaceful co-operation is just peaceful co-operation, whether we take the definition of these words from the Oxford Dictionary or Webster's Dictionary. I do not advise that we should delve deep for a hidden meaning or association, this is exactly what this draft resolution aims at preventing.

34.3 If it is the Cairo version that Senator Benton likes, it is the Cairo version that we mean. Let us agree, however, to qualify the phrases that are objected to, in terms of Unesco rather than in the terms of a certain ideology. Let us agree on an explanation that may satisfy us all, namely the promotion through education, culture and science of the cause of peace among nations which freely chose their own social and economic systems.

34.4 It is always dangerous to make words mean more than what they actually mean. One way of doing this is to resort to quotations from this or that source.

34.5 One last word. May I refer to Senator Benton's reference to the Cairo Conference. He said that the Heads of the non-aligned States were misinformed by their Foreign Offices, in fact they did not have the correct meaning of the phrases used. But I would say to Senator Benton, Sir, that the mere existence, the mere concept of non-alignment is but the essence of peaceful co-operation, and peaceful coexistence without the need to quote from either side.

34.6 I reaffirm, Mr. President, the stand we took as regards draft resolution 72.

34.7 Let me, in conclusion, assert that our main purpose in co-sponsoring and supporting the draft resolution is a sincere wish for peace, a sincere intention to ward off the menace of war as a solution of differences among nations. Our wish is for peace based on respect of the other point of view, peace based on the conviction that your next-door neighbour has

as much right to the colour of his skin and the tenets of his belief as to the social and economic path he chooses to walk.

35. Le PRESIDENT.-

Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de l'Union des républiques socialistes soviétiques, S. Exc. M. Romanovski.

36.1 С.К. РОМАНОВСКИЙ (Союз Советских Социалистических Республик):

Уважаемый г-н Председатель, дамы и г-да. Наша дискуссия убедительно показала, что подавляющее большинство делегаций разделяет идеи, содержащиеся в проекте резолюции, внесенной делегациями Алжира, Дагомеи, Индии, Ирака, Объединенной Арабской Республики, Монголии, Югославии и Советского Союза. Разрешите поблагодарить всех тех делегатов, которые выступили здесь в поддержку этого проекта.

36.2 Ряд делегаций и, в частности, делегация Соединенных Штатов Америки, предложили поправки к проекту резолюции девяти стран "О задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами". Если коротко изложить существо этих поправок, то оно сводится к следующему: во-первых, предлагается исключить из проекта резолюции девяти стран понятие "мирного сосуществования"; и, во-вторых, дополнить резолюцию рядом положений, относящихся к празднованию 20-й годовщины Организации Объединенных Наций.

36.3 Мы очень сожалеем, что обосновывая свои поправки,г-н Бентон прибег к методам, которые не имеют ничего общего с желанием сотрудничать и учитывать точку зрения других делегатов. Он нападал здесь на понятие "мирного сосуществования", не приводя никакой аргументации, пытался опорочить его, представить в ложном свете. Г-н Бентон пытался возместить отсутствие аргументов тем, что неправильно, искаженно цитировал выступления руководителей Советского государства. О том, как недобросовестно он поступал в этом отношении, свидетельствует хотя бы такой пример: г-н Бентон привел выдержку из Выступления Леонида Ильича Брежнева 19 октября на митинге по случаю завершения полета космического корабля "Восход". Чтобы быть до конца документальным я разыскал ту газету, в которой напечатана эта речь, и могу ее продемонстрировать участникам нашего заседания. Как вы видите, здесь показана встреча советских космонавтов, и напечатана речь Леонида Ильича Брежнева. Г-н Бентон зачитал следующую часть из выступления Леонида Ильича Брежнева: "Непоколебимой основой внешней политики Советского Союза являются ленинские принципы мирного сосуществования государств с различным социальным строем, неустанная борьба...", дальше энтузиазм цитирования у г-на Бентона пропал. Почему, г-н Бентон, вы не цитировали дальше выступление товарища Брежнева? Почему вы оборвали фразу на слове "борьба"? Да потому, что выступление Леонида Ильича Брежнева выбивает почву из под ног всей вашей так называемой аргументации, г-н Бентон.

36.4 Леонид Ильич Брежнев действительно подчеркивает, что "Непоколебимой основой внешней политики Советского Союза являются ленинские принципы мирного сосуществования государств с различным социальным строем, неустанная борьба..." - цитирую дальше, - г-н Бентон: "неустанная борьба за упрочение мира, за дружбу и сотрудничество между народами, за дальнейшую разрядку международной напряженности". Я повторяю, "неустанная борьба за упрочение мира, за дружбу и сотрудничество между народами, за дальнейшую разрядку международной напряженности". Я продолжаю цитировать выступление товарища Брежнева: "Это единственно разумная в современных условиях политика. Ее понимают, разделяют и поддерживают все честные люди на земле, и если правительства других государств будут в свою очередь проявлять стремление к миру, если будет соблюдаться суверенное право каждого народа, - большого и малого, самостоятельно решать свою судьбу, мирный труд людей и прогресс будут обеспечены". Вот что было сказано товарищем Брежневым в речи на митинге, 19 октября этого года, в той речи, которую так недобросовестно цитировал здесь г-н Бентон, пытаясь ввести в заблуждение присутствующих в этом зале.

36.5 Г-н Бентон говорил о том, что вопрос о мирном сосуществовании это политический вопрос и поэтому мы не должны его обсуждать, как не должны обсуждать здесь вопросы разоружения. Нет, мы не обсуждаем и не будем обсуждать в ЮНЕСКО вопрос о разоружении, но мы обсуждали и впредь будем делать все возможное, чтобы ЮНЕСКО своими силами и средствами и в сфере своей компетенции способствовало решению этого вопроса. ЮНЕСКО должно делать все для того, чтобы разоружение имело место, чтобы программы просвещения, которые мы здесь обсуждаем, готовились для тех, кто будет жить, чтобы сокращение вооружений привело к выделению больших средств на культуру, науку, образование. Это мы обсуждали и, по нашему мнению, должны обсуждать здесь в стенах ЮНЕСКО.

36.6 Провести грань между политическими вопросами и вопросами практической деятельности Организации почти невозможно. Вчера, например, мы обсуждали вопрос о приглашении Португалии на Конференцию по просвещению. Что это, г-н Бентон и другие, заявляющие, что ЮНЕСКО не должно заниматься политическими вопросами, практические это вопросы или политические? Я думаю, что нет нужды давать разъяснение на сей счет.

36.7 Мы можем и должны обсуждать проблемы мира и мирного сосуществования и роли нашей Организации в их укреплении. Само ЮНЕСКО - это продукт мирного сосуществования. Если бы не было мирного сосуществования, не было бы и ЮНЕСКО. Вся программа нашей Организации, перспективы ее развития, зависят от мира на земле.

36.8 Хотелось бы обратить внимание также и на то, что г-н Бентон проявляет себя по меньшей мере нескромно, когда он заявляет, что правительства государств, собравшихся на Конференции в Канре, записав в своих решениях принципы мирного сосуществования, не знали, что означают эти принципы.

36.9 Г-н Бентон выразил удивление - почему советская делегация не согласна с принципами мирного сотрудничества. Удивляет другое, г-н Бентон, ваше невнимательное отношение к документам, которые представляются другими делегациями. Положение о мирном сотрудничестве, содержится в документе 13 С/24 и в проекте резолюции девяти стран. Но наряду с этим, советская делегация, так же как и делегации многих других стран, указывала на то, как важно в отношениях между государствами соблюдение принципов мирного сосуществования. Главное в мирном сосуществовании это отказ государств от применения силы или угрозы силой при решении спорных международных вопросов, решение их путем переговоров. Мирное сосуществование, включает в себя невмешательство во внутренние дела других государств, признание равенства между государствами, уважение их суверенитета и национальной независимости.

36.10 Отстаивая политику мирного сосуществования Советский Союз выступает в защиту норм международного права, за их строгое соблюдение в отношениях между государствами, независимо от того, какой у них социальный строй. Что касается идеологической борьбы, то мирное сосуществование не исключает такой борьбы, однако оно требует, чтобы идеологические разногласия решались не силой оружия, а средствами убеждения, средствами дискуссии. Разве эти принципы противоречат Уставу нашей Организации? Разве они ущемляют чьи-либо интересы? Конечно нет. Так почему же мы должны исключать из резолюции упоминание этого принципа? Для этого нет никаких оснований.

36.11 Один из делегатов в своем выступлении проявил озабоченность тем, что в случае принятия резолюции девяти стран по обсуждаемому вопросу Генеральная конференция идет якобы на риск отвлечь средства из нового бюджета ЮНЕСКО на мероприятия, от которых, по его мнению, можно было бы отказаться. Нам думается, что тут не следует проявлять излишнего беспокойства. Все эти предложения будут внимательно рассмотрены Комиссией по программе и она решит, какие из них надо включить в программу ЮНЕСКО.

36.12 Что касается предложений Соединенных Штатов Америки, относящихся к празднованию 20-й годовщины ООН и года международного сотрудничества, то они возможно и

представляют определенный интерес. Однако они по своему существу не имеют прямого отношения к обсуждаемой нами резолюции и могли бы быть рассмотрены либо как отдельный вопрос, либо при рассмотрении пункта 15.4.3 повестки дня.

36.13 Ввиду изложенного, г-н Председатель, советская делегация не считает возможным поддержать поправки, содержащиеся в документе 13 C/DR. 71.

36.14 Уважаемый г-н Председатель, некоторые делегаты, ссылаясь на выступление делегата Индии г-на Кирпала, предложили создать группу или комиссию, которая бы выработала приемлемую для всех резолюцию. Мы были бы чрезвычайно рады, если бы резолюция была принята единодушно всей Конференцией. Однако после того, что сегодня было сказано здесь г-ном Бентоном, мало вероятно, что может быть подготовлена такая совместная резолюция. Г-н Бентон отмел все, что содержится в проекте резолюции девяти стран. Насколько я понял делегата Индии, он предлагал не создание Комиссии и подготовку совместно проекта; делегат Индии предлагал рассмотреть возможность принятия Конференцией двух резолюций. Резолюции, представленной девятью государствами, и практически новой резолюции, представленной делегацией Соединенных Штатов Америки и некоторых других стран.

36.15 Мы думаем, что предложение делегата Индии о возможности принятия и второй резолюции заслуживает серьезного внимания. Чтобы до конца рассмотреть все существующие возможности мы предлагаем объявить сейчас 15-минутный перерыв, чтобы авторы двух проектов встретились и определили, есть ли база для выработки совместного проекта. Если такая база есть, можно было бы заняться разработкой нового проекта. Если ее нет - голосовать представленный проект. Если некоторые делегации по своему определяют те или иные понятия, это еще не значит, что все должны отказываться от того, что они считают разумным.

(36.1) M. ROMANOVSKI (URSS). - (Traduit du russe.)
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la discussion a clairement montré que, dans leur très grande majorité, les délégations partegent les idées contenues dans le projet de résolution présenté par les délégations de l'Algérie, du Dahomey, de l'Inde, de l'Irak, du Mali, de la Mongolie, de la République arabe unie, de l'Union soviétique et de la Yougoslavie. Permettez-moi de remercier tous les délégués qui se sont prononcés en faveur de ce texte.

(36.2) Plusieurs délégations, et notamment celle des Etats-Unis d'Amérique, ont proposé des amendements au projet de résolution des neuf pays "sur les tâches que doit accomplir l'Unesco pour contribuer à consolider la paix et à renforcer la coexistence et la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents". En bref, ces amendements consistent, premièrement à supprimer, dans le projet de résolution des neuf pays l'expression "coexistence pacifique", et, deuxièmement, à compléter la résolution par une série de dispositions relatives à la célébration du vingtième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

(36.3) Nous regrettons vivement que, pour étayer ces amendements, M. Benton ait eu recours à des méthodes qui ne témoignent d'aucun désir de coopérer avec les autres délégués ou de tenir compte de leur point de vue. Il s'en est pris à la notion de "coexistence pacifique", et, sans avancer aucun argument, s'est efforcé de la discréditer et de la présenter sous un faux jour. M. Benton a essayé de suppléer à cette absence d'arguments en citant de façon inexacte, tronquée, des déclarations de dirigeants de l'Etat soviétique. Un exemple suffira à illustrer la mauvaise foi avec laquelle il a agi en cette affaire : M. Benton a cité un extrait de la déclaration faite par M. Brejnev, le 19 octobre, à l'occasion de la réception des astronautes du vaisseau cosmique Voskhod. J'ai voulu aller à la source ; je me suis procuré le journal où ce discours a été imprimé, et je vais vous le montrer. Comme vous le voyez, le journal rend compte de la réception des cosmonautes soviétiques et reproduit le discours de M. Brejnev. M. Benton a cité l'extrait suivant de la déclaration de M. Brejnev : "La politique extérieure de l'Union soviétique a pour base inébranlable les principes léninistes de la coexistence pacifique des Etats ayant des systèmes sociaux différents, la lutte inlassable..." Là s'arrête soudain la citation faite par M. Benton. Pourquoi, M. Benton, n'avez-vous pas cité la suite du discours de M. Brejnev ? Pourquoi avez-vous coupé la phrase sur les mots "lutte inlassable" ? Eh bien ! parce que le discours de M. Brejnev démolit toute votre prétendue argumentation.

(36,4) M. Brejnev souligne en effet que "la politique extérieure de l'Union soviétique a pour base inébranlable les principes de la coexistence pacifique des Etats ayant des systèmes sociaux différents, la lutte inlassable (je continue la citation), la lutte inlassable pour le raffermissement de la paix, pour l'amitié et la coopération entre les peuples, pour la diminution de la tension internationale". Je répète, "la lutte inlassable pour le raffermissement de la paix, pour l'amitié et la coopération entre les peuples, pour la diminution de la tension internationale". Je continue à citer les paroles de M. Brejnev : "C'est la seule politique sensée dans les conditions actuelles. Tous les hommes de bonne volonté la comprennent, l'adoptent et l'appuient, et, si les gouvernements d'autres Etats montrent à leur tour qu'ils aspirent à la paix, si le droit souverain de chaque peuple, grand ou petit, à décider lui-même de son sort, est respecté, le labeur pacifique des hommes et le progrès seront assurés". Voilà ce qu'a dit M. Brejnev dans le discours qu'il a prononcé en public le 19 octobre dernier et que M. Benton a cité ici avec tant de mauvaise foi, essayant d'induire en erreur ses auditeurs.

(36,5) M. Benton a dit que la question de la coexistence pacifique est une question politique, et que par conséquent nous ne devons pas en discuter, pas plus que des problèmes du désarmement. Non, nous ne discutons pas et nous ne discuterons pas à l'Unesco du problème du désarmement, mais nous continuerons à faire tout notre possible pour que l'Unesco contribue à la solution de ce problème, avec ses forces et ses ressources propres et dans les limites de sa compétence. L'Unesco doit tout faire pour que le désarmement ait lieu, pour que les programmes d'éducation dont nous discutons ici soient établis pour des vivants, pour que la réduction des armements libère des ressources importantes en faveur de l'éducation, de la science et de la culture. Nous en avons discuté et, à mon avis, nous devons en discuter encore, ici à l'Unesco.

(36,6) Il est presque impossible de tracer une limite entre les questions politiques et celles qui touchent à l'activité pratique de l'Organisation. Hier, par exemple, nous avons examiné la question de l'invitation du Portugal à la Conférence de l'instruction publique. Qu'en pensent M. Benton et ceux qui, comme lui, déclarent que l'Unesco ne doit pas s'occuper de questions politiques ? S'agit-il de questions pratiques ou politiques ? Je pense que les précisions sont superflues.

(36,7) Nous pouvons et nous devons discuter de la paix et de la coexistence pacifique, ainsi que du rôle de notre Organisation pour leur renforcement. L'Unesco elle-même est le fruit de la coexistence pacifique. S'il n'y avait pas eu de coexistence pacifique, il n'y aurait pas d'Unesco. Tout le programme de notre Organisation et ses perspectives de développement dépendent de la paix sur la terre.

(36,8) Je crois aussi que M. Benton manque pour le moins de correction en déclarant que les Gouvernements représentés à la Conférence du Caire, lorsqu'ils ont inscrit dans leurs décisions les principes de la coexistence pacifique, ne savaient pas ce que signifient ces principes.

(33,9) M. Benton s'est étonné que la délégation soviétique ne soit pas d'accord avec les principes de la coopération pacifique. Ce qui nous étonne, M. Benton, c'est le peu d'attention que vous prêtez aux documents présentés par d'autres délégations. L'idée de coopération pacifique est formulée dans le document 13 C/24 et dans le projet de résolution des neuf pays. En même temps, la délégation soviétique et de nombreuses autres délégations ont souligné qu'il importe d'observer les principes de la coexistence pacifique dans les relations entre Etats. La coexistence pacifique signifie essentiellement que les Etats s'interdisent le recours à la force ou à la menace pour le règlement des questions internationales litigieuses et s'engagent à régler ces questions par voie de négociations. Elle implique la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, la reconnaissance de l'égalité des Etats, le respect de leur souveraineté et de leur indépendance nationale.

(36.10) En soutenant une politique de coexistence pacifique, l'Union soviétique défend les règles du droit international et leur stricte application dans les relations entre Etats, sans distinction de système social. La coexistence pacifique n'exclut pas la lutte idéologique, mais elle exige que les divergences idéologiques soient réglées par les seules armes de la persuasion et de la discussion. Ces principes sont-ils contraires à l'Acte constitutif de notre Organisation ? Lèsent-ils des intérêts quelconques ? Evidemment non. Pourquoi donc ne pas les mentionner dans la résolution ? Je ne vois à cela aucune raison.

(36.11) Un délégué a exprimé la crainte que, si la Conférence générale adopte le projet de résolution des neuf pays, des crédits du nouveau budget de l'Unesco ne soient affectés à des activités qui, selon lui, ne s'imposent pas. Nous pensons qu'il n'y a pas lieu de trop s'inquiéter à ce sujet. Toutes ces propositions seront attentivement examinées par la Commission du programme, qui décidera lesquelles d'entre elles doivent figurer dans le programme de l'Unesco.

(36.12) En ce qui concerne les propositions des Etats-Unis d'Amérique concernant la célébration du vingtième anniversaire de l'ONU et de l'Année de la coopération internationale, il se peut qu'elle présentent effectivement un certain intérêt. Mais elles sont sans rapport direct avec la résolution que nous examinons et pourraient être étudiées séparément ou en liaison avec le point 15.4.3 de l'ordre du jour.

(36.13) Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président, la délégation soviétique estime ne pas pouvoir appuyer les amendements contenus dans le document 13 C/DR.71.

(36.14) Certains orateurs, se référant à l'intervention du délégué de l'Inde, M. Kirpal, ont proposé de créer un groupe ou un comité qui mettrait au point une résolution acceptable pour tous. Nous serions très heureux qu'une résolution soit adoptée à l'unanimité par la Conférence. Mais après ce qu'a dit ici aujourd'hui M. Benton, il est peu probable qu'une telle résolution commune puisse être rédigée. M. Benton a rejeté tout le contenu du projet de résolution des neuf pays. Si j'ai bien compris, le délégué de l'Inde n'a pas proposé de créer un comité chargé d'élaborer un projet commun ; il a proposé d'examiner la possibilité d'adopter deux résolutions : la résolution présentée par les neuf Etats, et une résolution pratiquement nouvelle présentée par la délégation des Etats-Unis d'Amérique et certains autres pays.

(36.15) Nous estimons que la proposition du délégué de l'Inde concernant la possibilité d'adopter une seconde résolution mérite une sérieuse attention. Afin d'examiner à fond toutes les possibilités existantes, nous proposons une suspension de séance d'un quart d'heure pour que les auteurs des deux projets puissent rechercher ensemble s'il existe une base d'accord sur un projet commun. Si une telle base existe, on pourrait élaborer un nouveau texte. Sinon, il faudra mettre aux voix le projet qui nous est soumis. Le fait que certaines délégations interprètent à leur façon tel ou tel concept ne signifie pas que toutes doivent renoncer à ce qu'elles estiment raisonnable.

37.1 Le PRESIDENT. -
Mesdames, Messieurs, la liste des orateurs inscrits est épuisée. Mais, avant de lever la séance, je voudrais vous soumettre deux propositions.

37.2 D'une part, le chef de la délégation de l'Inde, S. Exc. M. Kirpal, a présenté une proposition en vue de la création d'un comité restreint qui serait chargé de chercher une formule de conciliation entre les deux thèses en présence. Cette proposition a été appuyée par certaines délégations, notamment par S. Exc. M. Joja (Roumanie), M. Weeden (Australie), S. Exc. M. Lund (Suède), S. Exc. M. Taliani de Marchio (Italie). Je pense, pour ma part, qu'il est éminemment souhaitable que nous puissions parvenir à l'élaboration et à l'examen d'un texte unique, de nature à recueillir l'approbation unanime des délégations. Cela correspondrait davantage aux idéaux de paix qui nous animent et qui nous sont communs à tous. Si une telle proposition recevait votre agrément, je vous demanderais de laisser au Bureau de la Conférence, qui se réunira demain matin, le soin de fixer la composition de ce Comité restreint, compte tenu des suggestions formulées ici, en ce qui concerne notamment la désignation de trois délégués par groupe ayant soumis soit un projet de résolution soit un amendement.

37.3 Une deuxième proposition a été faite par S. Exc. M. Romanovski ; il s'agit d'une suspension de séance d'un quart d'heure, destinée à permettre aux deux groupes de se consulter et de trouver éventuellement une base d'accord.

37.4 Si vous le voulez bien, Mesdames et Messieurs, je vais d'abord vous demander de vous prononcer sur la première proposition, présentée par M. Kirpal et appuyée par d'autres délégations, à savoir : la constitution d'un comité restreint de rédaction dont la composition serait laissée à la discrétion du Bureau de la Conférence.

37.5 Puisqu'il n'y a pas d'objections, je déclare la proposition de M. Kirpal adoptée.

37.6 Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de l'URSS, qui l'a demandée.

38. С.К. РОМАНОВСКИЙ (Союз Советских Социалистических Республик):

Г-н Председатель, я хотел бы знать,какое из предложений вы предлагаете принять. Я понял вас первоначально таким образом, что вы имеете в виду обсудить этот вопрос на Президиуме Конференции. Второй раз вы заявили о том, что предлагается создать Комиссию, которую, как я понимаю, не предлагал создавать никто из авторов внесенной резолюции. Я хотел бы точно знать то, что вы предлагаете.

(38) M. ROMANOVSKI (URSS).- (Traduit du russe.)

Monsieur le Président, je voudrais savoir quelle est la proposition que vous proposez d'adopter. J'avais cru comprendre que vous envisagiez de soumettre la question au Bureau de la Conférence. Maintenant, vous annoncez qu'il est proposé de créer un comité. Or, aucun des auteurs de la résolution qui nous est soumise n'a proposé la création d'un comité. Je voudrais savoir exactement ce que vous proposez.

39.1 Le PRESIDENT.-

J'ai repris exactement la proposition qui a été formellement présentée par le chef de la délégation de l'Inde, S. Exc. M. Kirpal, à savoir la constitution d'un comité restreint de rédaction qui serait chargé de chercher une formule de conciliation entre les deux thèses en présence. J'ai demandé à l'assemblée si elle était d'accord sur la création d'un tel comité. Au cas où elle le serait, j'ai proposé que le soin de désigner les membres du Comité soit laissé au Bureau de la Conférence, qui se réunira demain matin, et qui devrait tenir compte des suggestions formulées ici, en particulier, par S. Exc. M. Lund, en ce qui concerne le choix de trois délégués appartenant à chacun des deux groupes ayant proposé soit un projet de résolution soit un amendement, le président pouvant être choisi soit dans le sein du Comité, soit en dehors du Comité. Voilà exactement la proposition, telle qu'elle a été présentée par S. Exc. M. Kirpal et amendée par S. Exc. M. Lund.

39.2 C'est cette proposition qui, tout à l'heure, a été approuvée par la Conférence générale.

39.3 La séance est levée.

The meeting rose at 6.15 p.m.
La séance est levée à 18 h.15.
Se levanta la sesión a las 18.15
Заседание закрывается в 18 ч. 15 м.

TWENTY-SIXTH PLENARY MEETING

5 November 1964 at 10.15 a.m.
President: Mr. S. WIERBLOWSKI (Poland)

VINGT-SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

5 novembre 1964, à 10 h. 15
Président : M. S. WIERBLOWSKI (Pologne)

VIGÉSIMOSEXTA SESIÓN PLENARIA

5 de noviembre de 1964 a las 10.15
Presidente: Sr. S. WIERBLOWSKI (Polonia)

ДВАДЦАТЬ ШЕСТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

5 ноября 1964 г. в 10 ч. 15 м.
Председатель: С. ВЕРБЛОВСКИЙ (Польша)

ANNOUNCEMENTS BY THE PRESIDENT (APPOINTMENT OF DRAFTING COMMITTEE ON ITEM 15.6.1 OF THE AGENDA; ORGANIZATION OF THE WORK OF THE CONFERENCE)

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT (CONSTITUTION D'UN COMITE DE REDACTION SUR LE POINT 15.6.1 DE L'ORDRE DU JOUR. ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE)

COMUNICACIONES DEL PRESIDENTE (CONSTITUCION DE UN COMITE DE REDACCION SOBRE EL PUNTO 15.6.1 DEL ORDEN DEL DIA. ORGANIZACION DE LOS TRABAJOS DE LA CONFERENCIA)

СООБЩЕНИЯ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ОБРАЗОВАНИЕ РЕДАКЦИОННОГО КОМИТЕТА ПО ПУНКТУ 15.6.1 ПОВЕСТКИ ДНЯ; ОРГАНИЗАЦИЯ РАБОТЫ КОНФЕРЕНЦИИ)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Объявляю 26-е пленарное заседание Генеральной конференции открытым.

1.2 В первую очередь я хотел бы ознакомить представителей делегаций с тем, что происходило сегодня утром на Президиуме Конференции. Президиум Конференции рассматривал вопросы создания Редакционного комитета, касающегося пункта 15.6.1 повестки дня. В связи с предложениями, которые были сделаны на вчерашнем пленарном заседании, Президиум Конференции рекомендовал, чтобы Редакционный комитет состоял из трех делегаций, выбранных авторами проекта резолюции 13 C/DR. 72 , а именно: Союз Советских Социалистических Республик, Объединенная Арабская Республика и Индия, и тремя делегациями, выбранными авторами проекта поправок, которые были предложены в документе 13 C/DR. 71 rev., а именно: Соединенные Штаты Америки, Соединенное Королевство и Аргентина. Президиум Конференции решил также предложить главу делегации Швеции в качестве председателя этой Редакционной комиссии. Эта Редакционная комиссия, о которой я только что говорил, должна собраться как можно раньше, лучше

всего сегодня утром, и она представит свой доклад на пленарном заседании Конференции, может быть, сегодня после обеденного перерыва или завтра.

1.3 Я бы хотел, г-да делегаты, отметить также, что Президиум продолжает свое заседание.

1.4 Сегодня основным вопросом нашего обсуждения будет пункт 15.6.2, документ 13 C/14: "Роль ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости". Осуществление резолюции 8.2, принятой Генеральной конференцией на ее одиннадцатой и двенадцатой сессиях.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
The 26th plenary meeting of the General Conference is open.

(1.2) First of all, I should like to inform delegates of what happened at the meeting of the General Committee this morning. The General Committee considered matters concerning the appointment of a Drafting Committee in connexion with Item 15.6.1 of the Agenda. Having regard to the proposals made at yesterday's plenary meeting, the General Committee recommended that the Drafting Committee consist of three delegations chosen by the authors of draft resolution 13 C/DR.72, namely, the Union of Soviet Socialist Republics, the United Arab Republic and India, and of three delegations chosen by the authors of the draft amendments submitted in document 13 C/DR.71 Rev., namely, the United States of America, the United Kingdom and Argentina. The General Committee also decided to propose that the Head of the delegation of Sweden be Chairman of this Drafting Committee. This Drafting Committee should meet as soon as possible, preferably this morning, and present its report to a plenary meeting of the Conference, perhaps this afternoon or tomorrow.

(1.3) I should also like to mention, ladies and gentlemen, that the General Committee is still meeting.

(1.4) The principal point in today's discussion will be item 15.6.2 of the Agenda, document 13 C/14: "The rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples: implementation of resolution 8.2, adopted by the General Conference at its eleventh and twelfth sessions".

ADDRESS BY THE HEAD OF THE DELEGATION OF THE BRITISH EASTERN CARIBBEAN GROUP/ALLOCUTION DU CHEF DE LA DELEGATION DU GROUPE DES CARAIBES ORIENTALES BRITANNIQUES/DISCURSO DEL JEFE DE LA DELEGACION DEL GRUPO BRITANICO DEL CARIBE ORIENTAL/ВЫСТУПЛЕНИЕ ГЛАВЫ ДЕЛЕГАЦИИ БРИТАНСКИХ ВЛАДЕНИЙ В ВОСТОЧНОЙ ЧАСТИ КАРИБСКОГО МОРЯ

2. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прежде всего предоставляю слово г-ну Роберту Брадшоу, главе делегации Британской Группы Островов Восточного Карибского моря. Я с большим удовольствием отмечаю, что Британская Группа Островов Восточного Карибского моря была принята на этой настоящей сессии в качестве члена-сотрудника нашей Организации и с большим удовольствием от имени Конференции приветствую главу этой делегации, г-на Брадшоу.

(2) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I shall first of all call upon Mr. Robert Bradshaw, Head of the delegation of the British Eastern Caribbean Group. I am very glad to record the fact that the British Eastern Caribbean Group was admitted, at this present session, to Associate Membership of our Organization, and I have great pleasure in welcoming, on behalf of the Conference, the Head of this delegation, Mr. Bradshaw.

3.1 Mr. BRADSHAW (British Eastern Caribbean Group):
Mr. President, in response to the kind invitation of the Director-General received during the course of last month, I was asked by the Regional Council of Ministers of the Eastern Caribbean Territories of the West Indies to present myself before this distinguished

world body for the purpose of expressing the grateful thanks of the Governments and people of the islands for their admission as a group to Associate Membership of Unesco. I formally express thanks now.

3.2 You will, I believe, Mr. President, be interested to learn that at a meeting of the aforesaid Regional Council of Ministers of those territories, which ended last Saturday on the Island of Barbados, a decision was taken to seek independence and nationhood as a Federation in the near future, so that our Associate Membership should, in due course, translate itself into full membership of this Organization.

3.3 The group of islands referred to as the Eastern Caribbean in this context describe a rough semi-circle which arches approximately from the 18th parallel to the 12th parallel of latitude, and are comprised of the Territories of Antigua, Barbados, Dominica, Montserrat, St. Kitts-Nevis-Anguilla, St. Lucia and St. Vincent. They have a total area of 1,214 square miles and contain a combined population of some 598,000 souls.

3.4 The people trace their origin to countries far afield; and even a casual look at us will instantly reveal to the stranger that our roots extend to Africa, to Asia, to America, to Britain and to Europe. And though our language is English, yet the lingua franca of two of our territories is French: French that has been enriched - if French could be enriched at all - by colloquialisms that give it our distinct and peculiar tropical flavour. But that is not all, Mr. President: Hindi could also be heard in those interesting isles.

3.5 From this you will gather, Sir, that we are a people whom fate and circumstance have brought together. We are a people whose history has been touched with pathos, scarred by strife, hardened with suffering, fortified with courage, and propelled by hope to hammer and weld ourselves into a nation which had no regard for colour or race or creed: a nation which would value its individual citizens as human beings, extol their virtue, regard their merit and honour their achievements.

3.6 Our culture systematically expresses itself as a vibrant fusion of what the people of each race can contribute to the whole, having as its base and sheet-anchor the exciting environment of tropic land, glistening sea, clear sky and invigorating air. For culture, as you know Sir, is but what immediate environment and developed custom ultimately fashion out of the finer side of a people.

3.7 From our shores have gone men - and women - to carve niches for themselves in world history; and our sons and daughters are in greater number today giving our islands and people a lively identity in international affairs.

3.8 It is against this briefly sketched background, Mr. President, that I appear before this august body to represent my country. In this, I am delighted to be associated with an old colleague and friend, Mr. Harry Bourdillon, who leads the United Kingdom delegation, and Dr. Edith Mercer of the same delegation, whose support and advice will be of great encouragement and assistance to me.

3.9 I verily believe that membership in this body will be of advantage to my country, and that we, on our part, will contribute to the world-wide efforts of Unesco.

3.10 Mr. President, I thank you for receiving me here today, and for your kind words of welcome.

ROLE OF UNESCO IN CONTRIBUTING TO THE ATTAINMENT OF INDEPENDENCE BY COLONIAL COUNTRIES AND PEOPLES

ROLE DE L'UNESCO EN FAVEUR DE L'ACCESSION DES PAYS ET DES PEUPLES COLONIAUX A L'INDEPENDANCE

PAPEL DE LA UNESCO EN EL LOGRO DE LA INDEPENDENCIA POR LOS PAISES Y PUEBLOS COLONIALES

РОЛЬ ЮНЕСКО В ДЕЛЕ ПОЛУЧЕНИЯ КОЛОНИАЛЬНЫМИ СТРАНАМИ И НАРОДАМИ НЕЗАВИСИМОСТИ

4.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Мы приступаем к основному пункту повестки дня нашего 26-го пленарного заседания, а именно, к вопросу "О роли ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости". Осуществление резолюции 8.2, принятой Генеральной конференцией на ее одиннадцатой и двенадцатой сессиях. Прошу обратить внимание - это пункт 15.6.2 документа 13 C/14.

4.2 Предоставляю слово Мехти-Заде делегату Союза Советских Социалистических Республик.

(4.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

We now come to the principal item on the Agenda of our 26th plenary meeting, namely "The rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples: implementation of resolution 3.2, adopted by the General Conference at its eleventh and twelfth sessions". Please note that this is item 15.6.2 of the Agenda (document 13 C/14).

(4.2) I call upon Mr. Mekhti-Zade, delegate of the Union of Soviet Socialist Republics.

5.1 М. МЕХТИ-ЗАДЕ (Союз Советских Социалистических Республик):

Г-н Председатель, г-да делегаты. Прошло четыре года с того времени, когда здесь впервые в зале Генеральной конференции ЮНЕСКО была принята резолюция 8.2, "О роли ЮНЕСКО в получении независимости колониальными странами и народами".

5.2 Принятием резолюции 8.2, ЮНЕСКО признало, что колониализм во всех его формах и проявлениях должен быть быстро ликвидирован и что ЮНЕСКО должно играть жизненно важную роль, содействуя свободе и независимости колониальных стран и народов посредством своих программ в области образования, науки и культуры.

5.3 Это было большим успехом молодых государств Азии и Африки, членов ЮНЕСКО. На наших глазах окончательно рушится система колониального угнетения народов. За последние годы государственной самостоятельности добились народы более 50 стран и уже недалеко то время, когда на политической карте мира не останется ни одной колонии.

5.4 Эти исторические изменения во многом результат существования роста и укрепления стран мировой социалистической системы, всемерной поддержки ими борьбы народов колоний за свое освобождение и самостоятельное развитие, результат борьбы демократических сил мира против реакции.

5.5 Появление в ЮНЕСКО большого числа новых государств, освободившихся от колониальной зависимости, показало, что страны Африки и Азии возлагают определенные надежды на помощь ЮНЕСКО в деле ликвидации последствий колониализма в области просвещения, науки и культуры.

5.6 Делегация СССР, внимательно ознакомившись с отчетом Генерального директора по этому вопросу, приходит к выводу, что ЮНЕСКО проводило некоторую практическую

работу в этом направлении. Но оценивая в целом итоги деятельности ЮНЕСКО по колониальному вопросу,проведенную работу в этом направлении нельзя считать удовлетворительной.

5.7 В соответствии с резолюцией 8.2 ЮНЕСКО должно было использовать свои средства информации для разоблачения позорной колониальной системы, для осуждения колониализма. Однако в изданиях ЮНЕСКО данный политически важный и актуальный вопрос до сих пор не нашел должного отражения. Это не может не вызвать серьезной озабоченности у целого ряда стран.

5.8 Серьезную озабоченность у нас вызывает и следующее обстоятельство: как известно, 18-я сессия Генеральной Ассамблеи ООН, в прошлом году, приняла Декларацию о ликвидации всех форм расовой дискриминации. В десятой статье этой Декларации содержится поручение специализированным учреждениям ООН, в том числе и ЮНЕСКО, разработать мероприятие по содействию борьбе против расовой дискриминации, в частности, путем изучения причин этого позорного явления. Эта задача по существу была прямо поставлена перед ЮНЕСКО. Возникает законный вопрос: что сделало ЮНЕСКО в этих целях, да и вообще в целях осуществления Декларации Генеральной Ассамблеи ООН?

5.9 Характерным является и следующее: в документе 13 С/14 ЮНЕСКО признает, что Секретариат еще не провел никаких научных изучений или исследований, непосредственно связанных с резолюцией 8.2, принятой Генеральной конференцией на одиннадцатой и двенадцатой сессиях. Можно ли считать это нормальным?

5.10 Можно было бы привести и другие факты, например, разве всех нас не огорчает провал XXVII Международной конференции по народному образованию в Женеве, где ЮНЕСКО, вопреки своим обязанностям выступить против колонизаторов, фактически выступила в прямую защиту интересов колонизаторской Португалии, которая даже не является членом ЮНЕСКО. Все это свидетельствует о том, что ЮНЕСКО не ведет серьезную борьбу с остатками колониализма и расизма и с их последствиями, не разоблачает этих позорных явлений, не способствует развитию общественного мнения против них.

5.11 Такая позиция ЮНЕСКО является тем более недопустимой, что в мире растет и ширится движение за то, чтобы 1965 г. был годом окончательной ликвидации колониализма. Выполнение этой задачи является тем более срочным, что под гнетом колонизаторов все еще находятся многочисленные территории с населением около 50 миллионов человек.

5.12 Колонизаторская расистская политика, которую пытаются проводить некоторые государства, находит решительное осуждение со стороны подавляющего большинства государств-членов Организации и это требует от ЮНЕСКО принятия решительных мер в целях полного выполнения резолюции 8.2.

5.13 ЮНЕСКО, прежде всего, должно имеющимися в его распоряжении средствами, содействовать созданию в странах общественного мнения, благоприятного для усиления деятельности в пользу окончательной ликвидации колониализма. С этой целью ЮНЕСКО должно широко использовать свои многочисленные издания, публикации, радио, добиваться искоренения остатков колониализма, насажденных в системах обучения, в литературе, искусстве и в науке.

5.14 В выполнении исторической миссии ЮНЕСКО всегда может рассчитывать на помощь СССР. Правительство Советского Союза оказывает самую решительную поддержку народам колониальных и зависимых стран, борющимся за свое освобождение, активно содействует укреплению экономической и политической независимости развивающихся стран.

5.15 Об этом красноречиво свидетельствует бескорыстная помощь СССР, оказываемая в разной форме развивающимся странам в целях поднятия их экономики, национальной культуры, о чем подробно было сказано в выступлении главы советской делегации тов. Романовского.

5.16 Мы еще раз подчеркиваем, что Комиссия СССР по делам ЮНЕСКО готова установить деловые связи со всеми национальными комиссиями и с ЮНЕСКО в целях максимально эффективного использования резолюции 8.2 и использования программы ЮНЕСКО для развития сотрудничества и для ликвидации тяжелого наследия, которое колониализм оставил освободившимся государствам.

5.17 Мы содействуем и готовы в дальнейшем содействовать ликвидации неграмотности, подготовке национальных кадров, развитию сетей научных учреждений в решении тех больших проблем, которые волнуют развивающиеся страны.

5.18 В заключение я еще раз хочу подчеркнуть, что в лице моей страны члены нашей Организации найдут верного соратника в работе, направленной на окончательную ликвидацию колониализма во всех его формах и проявлениях.

(5.1) Mr. MEKHTI-ZADE (Union of Soviet Socialist Republics) (Translation from the Russian): Mr. President, ladies and gentlemen, it is now four years since resolution 8.2 on "The rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples" was first adopted here at the General Conference.

(5.2) In adopting this resolution, Unesco recognized that colonialism in all its forms and all its manifestations needed to be speedily abolished, and that Unesco had a vital part to play in promoting the freedom and independence of colonial countries and peoples through its educational, scientific and cultural programmes.

(5.3) This was a big success for the young Asian and African Member States of Unesco. In our eyes, the system of colonial oppression of peoples is doomed. Over recent years, the peoples of more than fifty countries have achieved their national independence, and the time is not far off when not a single colony will remain on the political map of the world.

(5.4) These historic changes are largely the result of the existence, growth and consolidation of the world socialist system, of the support afforded by the countries constituting that system, by every possible means, to the struggle of colonial peoples for their liberation and independent development, and of the struggle of the democratic forces of the world against reaction.

(5.5) The appearance in Unesco of a large number of new States which have freed themselves from colonial dependence has shown that the countries of Africa and Asia are setting definite hopes on Unesco's help in doing away with the after-effects of colonialism in education, science and culture.

(5.6) After careful examination of the Director-General's report on this matter, the delegation of the USSR concludes that Unesco has carried out some practical work to this end. When, however, an overall appraisal is made of the results of Unesco's work with regard to the colonial question, what has been done in this direction cannot be considered satisfactory.

(5.7) In accordance with resolution 8.2 adopted by the General Conference at its eleventh and twelfth sessions, Unesco should have used its information media to expose the shameful colonial system and condemn colonialism. However, this politically important and topical question has not, as yet, figured as it should in Unesco's publications. This is bound to arouse serious anxiety on the part of many countries.

(5.8) The following circumstance also arouses grave concern on our part: as you know, the eighteenth session of the United Nations General Assembly last year adopted a Declaration on the elimination of all forms of racial discrimination. Article 10 of this Declaration instructs the United Nations Specialized Agencies, which include Unesco, to elaborate measures to combat racial discrimination, in particular, through a study of the causes of this shameful phenomenon. To all intents and purposes, this task was Unesco's direct responsibility, and it is legitimate to inquire what Unesco has done for these purposes, and indeed for the general implementation of the Declaration of the United Nations General Assembly.

(5.9) Another symptomatic point is that, in document 13 C/14, Unesco acknowledges that the Secretariat has not yet carried out any scientific study or research directly connected with resolution 8.2, adopted by the General Conference at its eleventh and twelfth sessions. Can this be considered a normal state of affairs?

(5.10) Other facts, too, could be adduced: for instance, were we not all grieved at the failure of the XXVIIth International Conference on Public Education in Geneva, where Unesco, despite its obligation to oppose colonizers, in fact directly defended the interests of colonialist Portugal, which is not even a Member of Unesco? All this points to the fact that Unesco is not seriously combating survivals of colonialism and racism, and their after-effects; it is not exposing these shameful phenomena, and is not helping to rouse public opinion against them.

(5.11) Such an attitude on Unesco's part is all the more intolerable when there is a growing and broadening movement in the world to make 1965 mark the final abolition of colonialism. This is particularly urgent as there are still many territories, with a population of around 50 million people, under the yoke of the colonizers.

(5.12) The colonialist and racialist policy which certain States are attempting to pursue is absolutely condemned by the overwhelming majority of Member States of the Organization, and this calls for decisive action by Unesco for the full implementation of resolution 8.2.

(5.13) Unesco should, first and foremost, use every means at its disposal to further the growth, in different countries, of a public opinion favourable to stepping up activities to do away with colonialism once and for all. To this end, Unesco should make wide use of its many publications, and of the radio, to root out the remnants of colonialism still implanted in educational systems, in literature, in art and in science.

(5.14) In the accomplishment of its historic mission, Unesco can always count on the help of the USSR. The Government of the Soviet Union is giving the firmest support to the peoples of colonial and dependent countries striving for their liberation, and is actively assisting in building up the economic and political independence of the developing countries.

(5.15) Eloquent testimony to this can be seen in the disinterested help that the USSR is providing in various forms to developing countries, in order to raise the level of their economy and their national culture, dealt with in detail in the speech by the Head of the Soviet delegation, Mr. Romanovsky.

(5.16) We would emphasize once more that the USSR National Commission for Unesco is ready to establish working relations with all National Commissions, as well as with Unesco, in order to make the most effective use of resolution 8.2, and of Unesco's programme, for the development of co-operation and the elimination of the heavy legacy of colonialism in liberated States.

(5.17) We are providing assistance, and are ready to do so in the future, for the eradication of illiteracy, the training of national personnel and the development of networks of scientific establishments to deal with the major problems besetting the developing countries.

(5.18) In conclusion, I should like once more to stress that members of our Organization will find in my country, a true companion-in-arms in any work designed to secure the final abolition of colonialism in all its forms and manifestations.

6. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Никосу Кранидиотису, главе делегации Кипра.

(6) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon Mr. Kranidiotis, Head of the delegation of Cyprus.

7.1 Mr. KRANIDIOTIS (Cyprus):
Mr. President, ladies and gentlemen, I fully endorse the views expressed by the delegate of the USSR. The effective and immediate implementation of Unesco's proposals will help colonial people to reach the proper standard of technical education and culture, which is the solid basis of real freedom and independence.

7.2 But I would like to refer to certain after-effects of colonialism that are being created by the colonial powers with the aim of perpetuating their oppressive influence on the ex-colonial people. I particularly refer to my country, where the remnants of post-colonialism and the solution - contradictory to the generally accepted principles of freedom - given to the Cyprus problem, create a menace to peace and constitute a mockery to the freedom and independence of the people of Cyprus.

7.3 The situation created by colonialism in Cyprus crudely violates the right of the people to self-determination, and consequently is an obstacle to the achievement of real independence and progress of the people. I consider it a duty of Unesco to include among the after-effects of colonialism to be studied the eradication of the treaties and conditions imposed upon the people by the colonial powers prior to their departure. There is no doubt that the London-Zurich agreements stand contrary to our principles. I therefore call upon all of you, within the framework of resolution 11 C/8.2 of the eleventh session of the General Conference, to render every possible assistance towards the eradication of such after-effects of colonialism, thus opening the way for a real independence of the people of Cyprus, who alone should be allowed to decide about their own future, in accordance with the principle of self-determination.

8. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

В списке пока нет ораторов. Просит ли кто-либо слова из г-д делегатов? Предоставляю слово представителю Соединенного Королевства, г-ну Бурдиллиону.

(8) PRESIDENT (Translation from the Russian):

There are no other speakers on the list for the moment. Does any delegate wish to speak? I call upon the representative of the United Kingdom, Mr. Bourdillon.

9.1 Mr. BOURDILLON (United Kingdom):

Mr. President, before I begin speaking on the item before us, I would like to join with all fellow delegates in extending a warm welcome to Mr. Bradshaw who is here representing the Eastern Caribbean Group. I am sure we are all very glad indeed to have him with us and, if I may say so, I was very touched by the personal remarks which he was kind enough to make this morning.

9.2 Mr. President, I am glad to have the opportunity that is provided by the presence of this item on our agenda to pay tribute to the practical work of Unesco both in newly independent States and in territories not yet independent. The paper before us, document 13 C/14, which was prepared in response to resolution 8.2 passed at the twelfth session of the General Conference, gives a clear and comprehensive summary of the work which Unesco is doing in these countries. My Government wholeheartedly supports this work, and we are happy in the knowledge that by our contribution to Unesco's financial and manpower resources we are playing our full part in helping it forward.

9.3 If I were to name two aspects of this work which seem to me to be worthy of special mention, I think I would pick out Unesco's assistance in relation to educational planning and recent activities in the application of science. In the latter context I would refer particularly to the conference which took place in Lagos last July on the organization of research and training in relation to natural resources. This conference seems to my delegation to have been a landmark in the formulation of plans for the training of African scientific personnel based on Africa's own resources and on Africa's own needs.

9.4 These two aspects of Unesco's work in newly independent territories relate closely to what the Director-General said to us a few days ago about Unesco's work in developing countries as a whole. In his speech at the opening of the general debate he reminded us that Unesco has thirty educational planning missions in these countries, and he emphasized that these missions work as a part of the educational systems of the countries in which they operate. They belong to those countries, and they are designed to assist the educational authorities of those countries in solving their own problems. Similarly, in relation to natural sciences, he spoke of Unesco's task as that of aiding the autonomous development of scientific organization in the developing countries of the world. This was closely in line with what the leader of my delegation, Lord Bowden, said in his speech in the general debate, and my delegation warmly applauds the Director-General's interpretation of Unesco's essential work in these fields.

9.5 But Unesco's work in the newly independent countries must not only be seen in relation to Unesco's work in developing countries in general, of which indeed it forms an integral part. It must also be in relation to other forms of international co-operation. Here I should like to refer to a recent development in world history of which I do not think the importance has yet been fully recognized. It is the growing recognition among the peoples of the Commonwealth that the Commonwealth association, that great association of peoples which has set its face against racial discrimination, has unique value as a framework for exchange of help in matters where there is a common purpose and a common need. This recognition was the keynote of the meeting of Commonwealth Prime Ministers last summer. Nowhere is it more evident than in the field of education. In its present form Commonwealth education co-operation was originated at the First Commonwealth Education Conference at Oxford in 1959. It was carried a stage further at the second conference at Delhi in 1962, and a stage further again at the third conference in Ottawa in August of this year. It now embraces a wide range of exchanges of students between the universities of the Commonwealth, of exchanges of teachers and teacher trainers, and of exchanges of experience and ideas on educational problems.

9.6 The periodical conferences themselves provide an opportunity for wide-ranging discussions of these problems in their broadest and most essential aspects. I had the good fortune to attend the Ottawa conference, and to serve on two committees under the respective chairmanships of Mr. Nwachuku, leader of the Nigerian delegation at this Conference, and of Dr. Robertson of Australia, who is also present at this Conference in the Australian delegation.

9.7 The report of the Ottawa conference contains the following key sentence: "the most persistent theme running through the discussions was the need for the developing countries of the Commonwealth to become masters of their own educational progress". Almost all the new measures of mutual aid announced at the conference had this object directly in view, and this fact emphasizes the unity of purpose between Commonwealth co-operation and the work of Unesco, as interpreted to us by the Director-General. He also spoke to us of the harmonization of bilateral and multilateral aid, and this leads me to express again the hope, already expressed by Lord Bowden in the general debate, that there will be increasing co-operation between the Commonwealth and Unesco in educational matters.

9.8 Mr. President, everything that I have said today illustrates one essential fact. The fact that the newly independent countries are in the mainstream of world development. The account given in document 13 C/14 is valuable and objective, but in view of the context in which this paper has had to be written, it is difficult to read it without tending to think of the newly independent countries in isolation. This would be quite erroneous, and if the General Conference were to encourage such a tendency, this could only damage Unesco's work

9.9 The tendency to which I have referred arises partly, of course, from the stigma which has been attached to the word "colonialism". It is perpetuated by the doctrine of "neo-colonialism", which would have us believe that the newly independent countries are not really independent but are in bondage. So far as Britain is concerned, I do not think I need spend much time today in refuting the implications either of "colonialism" or of "neo-colonialism". We have tried to help the newly independent countries of the Commonwealth to achieve real independence by assisting them in the establishment of the institutions on which their independence rests. To take but one example, many of the universities which now flourish in these countries were established and developed with financial and academic help from Britain during the past twenty years, and today the help which we are still giving to these countries is designed to strengthen their freedom, their power, and their prosperity.

9.10 But that is not the main point I am making this morning. The point I am making is that the newly independent countries, while, of course, they are having to tackle problems which come with independence, and while they get valuable help from Unesco as well as from Britain and elsewhere in tackling these problems, are first and last free members of the world community of nations. It is in this light that we must consider the report now before us.

10. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

В списке нет ораторов. Просит ли кто нибудь из уважаемых делегатов слова ? Предоставляю слово Генеральному директору ЮНЕСКО, г-ну Рене Маэ. Прошу вас г-н Маэ.

(10) PRESIDENT (Translation from the Russian):

There are no speakers on the list. Does any delegate wish to speak? I call upon the Director-General of Unesco.

11.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -

Monsieur le Président, je serai bref, d'autant plus que mon rôle aurait dû consister à présenter le document 13 C/14 plutôt qu'à conclure le débat, surtout en pareille matière. Malheureusement, je n'ai pas pu être ici en temps voulu, ma présence étant requise dans une autre réunion de la Conférence où je devais prendre la parole. Mais on m'a informé de la teneur des interventions qui avaient déjà eu lieu, et je viens d'écouter avec beaucoup d'attention celle du délégué du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

11.2 Je n'ai pas grand chose à ajouter au fond du débat, qui vous concerne, Mesdames et Messieurs, plus qu'il ne me concerne personnellement, puisque mon rapport était un rapport d'exécution. J'ai d'ailleurs l'impression que, dans l'ensemble, la Conférence générale a compris l'esprit qui l'inspirait et accepté le bilan qui y était présenté.

11.3 La question qu'examine maintenant la Conférence générale pose au Secrétariat un certain nombre de problèmes. Le premier point sur lequel je voudrais insister, c'est que le Programme de l'Unesco vise à aider les pays qui ont récemment accédé à l'indépendance par une action concrète dans les domaines qui sont de la compétence de l'Organisation. Comme j'ai eu fréquemment l'occasion de l'indiquer, je suis convaincu, quant à moi, que la planification de l'enseignement en liaison avec le développement économique et social, la formation de cadres nationaux en vue du développement de l'économie et de la culture nationales, et la suppression de l'analphabétisme - toutes activités qui, vous le savez, Mesdames et Messieurs, sont prioritaires dans notre Programme - constituent incontestablement une contribution efficace et directe au renforcement de l'indépendance et à son plein exercice. Je crois même que, sans cette contribution, l'indépendance politique n'a pas la réalité concrète qu'impliquent les concepts juridiques.

11.4 Ainsi, le bilan qui vous est présenté, Mesdames et Messieurs, dans le document 13 C/14 est, à mes yeux, un bilan positif.

11.5 Seulement, si je crois que cela est unanimement reconnu - et je m'en félicite - je me rends bien compte que certains voudraient qu'on aille plus loin. Mais il faudrait alors que la Conférence générale se prononce sur ce point.

11.6 Dans quelle direction aller plus loin ? Dans deux directions, je crois. Les uns souhaiteraient qu'on procède à une analyse scientifique des problèmes spécifiques qui se posent aux nations qui viennent d'accéder à l'indépendance. Je reconnais qu'il n'y avait rien de tel dans le Programme pour 1963-1964, et qu'il n'y a, par conséquent, rien de tel non plus dans le rapport d'exécution qui est présenté à la Conférence générale. Je reconnais d'ailleurs que c'est une lacune, bien que je ne croie pas - et, en cela, je suis tout à fait d'accord avec la délégation du Royaume-Uni - que les pays qui viennent d'acquérir l'indépendance doivent être considérés isolément. Le grand mérite de l'indépendance, c'est, au contraire, de les restituer au monde en même temps qu'à eux-mêmes, et l'on ferait un singulier contresens si, sous prétexte de leur accorder un traitement de faveur, on les considérait à part. Il est donc inconcevable que l'Unesco ait un programme spécial pour les pays indépendants depuis peu : ce serait reconnaître qu'ils ne sont pas complètement indépendants, ou qu'ils n'ont pas les moyens d'exercer leur indépendance.

11.7 Cependant, il ne faut pas pousser le raisonnement trop loin et nier que ces pays aient des problèmes spécifiques. Je crois, d'abord, que tous les pays ont de tels problèmes, et

il est évident que le passage de l'état colonial à l'indépendance constitue une mutation difficile, que, parfois, cette mutation a été singulièrement douloureuse, et que, dans certains cas enfin, la préparation de cette mutation n'a pas été aussi poussée qu'elle aurait dû l'être. Il en résulte que les pays en cause, non parce qu'ils sont moins indépendants, non parce qu'ils ne veulent pas entrer dans le concert mondial, mais en raison de la manière dont ils ont acquis la souveraineté qu'ils possèdent à l'heure actuelle, ont des problèmes qui leur sont propres et qui doivent être étudiés objectivement. Et, quand je dis "objectivement", je précise, pour qu'il n'y ait pas le moindre malentendu en ce qui concerne ma position, que cet effort d'objectivité critique doit concerner aussi bien les pays qui viennent d'acquérir leur indépendance que les pays sous l'autorité desquels ils se trouvaient placés autrefois.

11.8 Quand nous voulons nous pencher sur les problèmes de l'indépendance, ce n'est pas du tout pour faire un procès rétrospectif. Ce qui nous intéresse, c'est l'avenir ! Et il est bien évident que les pays directement concernés sont les pays indépendants eux-mêmes et c'est la raison pour laquelle, dans le Projet de Programme et de Budget pour 1965-1966, j'ai proposé, avec l'approbation du Conseil exécutif, deux résolutions qui portent les numéros 3.253 et 3.254, qui figurent au chapitre des Sciences sociales et que la Commission du Programme va examiner prochainement. J'ai proposé des études scientifiques sur "des problèmes dont la solution semble constituer une condition préalable au développement national ainsi qu'aux exigences du progrès économique, social et culturel, d'une efficacité accrue et d'une coopération harmonieuse sur une base d'égalité mutuellement reconnue, entre les pays nouvellement indépendants, d'une part, et entre ces pays et les autres pays du monde, y compris les pays déjà industrialisés, de l'autre".

11.9 Je crois donc que, dans la mesure où une lacune existait à cet égard dans le Programme de l'Unesco et, par suite, dans son action, le Projet de Programme et de Budget pour 1965-1966 tend à la combler. J'espère que les résolutions proposées à cet effet seront adoptées par la Conférence générale sur rapport de la Commission du Programme.

11.10 La seconde insuffisance que certains reprochent à l'action de l'Unesco a trait à sa dimension psychologique. On reconnaît la valeur pratique de l'action technique que je viens d'évoquer, mais on voudrait qu'elle soit doublée par une action psychologique. On souhaiterait, notamment, que nos services d'information et nos publications soient plus actifs et plus audacieux.

11.11 Sur ce point qui est un point important mais délicat, je me suis expliqué au paragraphe 82 du document 13 C/4, consacré à l'évaluation des activités de l'Unesco et aux perspectives d'avenir. En effet, après avoir bien réfléchi à la question, je suis arrivé à la conclusion que l'action psychologique de l'Unesco est d'autant plus efficace qu'elle est le simple prolongement et le simple retentissement dans les esprits, la simple résonance - pour employer un terme dont j'use fréquemment - de son action technique. Je crois que ce serait une erreur d'avoir, d'un côté, une action technique et, d'un autre côté, un programme d'information et - disons le mot - de propagande sans aucun rapport avec cette action.

11.12 Je conçois donc l'action psychologique de l'Unesco comme un prolongement, une amplification, une orchestration de son action pratique, concrète et technique. Cela exige, bien sûr, de gros efforts et un travail important, mais c'est ainsi conçue qu'une telle action est efficace, et je me permettrai, si vous voulez bien, Mesdames et Messieurs, de me citer: "en définitive, c'est l'action qui façonne les consciences." Les mots qui ne se relient pas à une action peuvent, pendant un certain temps, créer un climat et une atmosphère. Mais, dans une oeuvre de longue haleine et en profondeur, comme celle que l'Unesco doit entreprendre, notamment dans un domaine comme celui qui nous occupe, les mots sont sans valeur et il faut que l'action psychologique soit l'orchestration de l'action technique.

11.13 Que le Secrétariat puisse faire davantage et mieux dans ce sens, je le reconnais. Je ne pense pas que nous ayons atteint le maximum ni la perfection. Mais je ne voudrais

pas que l'on charge le Secrétariat de conduire une action psychologique absolument sans connexion avec son action technique, car on transformerait alors l'Unesco en machine de propagande purement verbale, et je suis convaincu que nous avons mieux à faire.

11.14 En conclusion, Monsieur le Président, je crois que le rapport qui est soumis à la Conférence générale fournit une base raisonnable en vue d'une action permettant aux pays qui ont récemment accédé à l'indépendance de renforcer cette indépendance et de l'établir sur des fondements solides. Il ne s'agit pas d'une action spectaculaire aux résultats immédiats et rapides, mais d'une action en profondeur, que nous devons continuer, intensifier, améliorer.

11.15 En second lieu, je crois que cette action doit être complétée par une réflexion scientifique sur les problèmes spécifiques qui se posent à ces pays au stade actuel de leur développement historique. Et c'est dans ce sens que je recommande particulièrement à la Conférence générale la résolution 3.254, qui n'est elle-même que l'amorce d'une action probablement appelée à se développer.

11.16 En troisième lieu, je crois que, s'il est vrai que l'Unesco devrait intensifier son action d'information sur les aspects de son oeuvre technique, ce serait une grosse erreur de lui demander de conduire sur ce point une action psychologique sans aucun rapport avec l'action technique qui constitue la base de son Programme et sa véritable contribution au renforcement et à l'exercice de l'indépendance. C'est dans cet esprit, Monsieur le Président, que j'espère que la Conférence générale conclura l'intéressant débat sur le document 13 C/14, que j'ai eu l'honneur de préparer à son intention.

12. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Г-да делегаты. Просит ли кто нибудь слова? Предоставляю слово главе делегации Украинской Советской Социалистической Республики, г-ну Бабийчуку.

(12) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Does any one wish to speak? I call upon the Head of the delegation of the Ukrainian Soviet Socialist Republic, Mr. Babijchuk.

13.1 Р.В. БАБИЙЧУК (Украинская Советская Социалистическая Республика):

Г-н Председатель, г-да делегаты, товарищи. Постановка на нынешней сессии вопроса о выполнении резолюции 8.2, принятой Генеральной конференцией на одиннадцатой и двенадцатой сессиях, диктуется в первую очередь тем, что проблема ликвидации колониализма по-прежнему остается одной из актуальных проблем современности.

13.2 Хотя колониальная система рухнула, остатки ее не ликвидированы. В Азии и Африке многие миллионы людей все еще страдают от колониального рабства и ведут борьбу за освобождение. Колониализм по-прежнему остается одним из зол человечества, на борьбу с которым необходимо направить все усилия. В истории человечества эпоха колониализма навсегда войдет как одна из самых мрачных и позорных страниц. Будущее поколение с удивлением и возмущением узнает о том, что был период, когда в мире существовали нации-господа и нации-рабы, когда сотни миллионов людей были лишены права на свободу и независимость.

13.3 Мы являемся свидетелями процесса окончательной ликвидации колониальной системы. Все новые и новые государства появляются на развалинах колониальной системы империализма. Представители многих из них сидят сейчас в этом зале. В мире сейчас более 120 государств, две трети из них возникли и развиваются в результате крушения колониальных порядков империализма. Многим из этих государств всего 3-10 лет от роду, а ставшие перед ними задачи велики и многообразны. Вековая отсталость осталась в наследие от мрачного "вчера".

13.4 На примере Советских республик - Казахстана, Узбекистана, Киргизии, Туркмении, Таджикистана и Украины, положение которых до Октябрьской революции почти ничем не

отличалось от положения колоний, мы видим реальную возможность для угнетенных народов на протяжении жизни одного поколения покончить с отсталостью, с нищетой, болезнями, темнотой и подняться до уровня передовых в экономическом отношении стран.

13.5 Последовательно осуществляя ленинскую внешнюю политику мирного сосуществования и дружбы с народами других стран, Советский Союз оказывает большую помощь странам Азии, Африки, Латинской Америки, которые освободились от колониального угнетения и стали на путь национального равенства.

13.6 Одной из важных мер системы этой помощи занимает подготовка квалифицированных кадров для народного хозяйства этих стран, в высших и средних специальных учебных заведениях Советского Союза и, в частности, Украинской Советской Социалистической Республики. Среди 3.688 студентов-иностранцев, обучающихся на Украине в этом году, 832 студента из стран Азии, 758 студентов из 34 стран африканского континента, 6 из стран Латинской Америки.

13.7 Проанализировав доклад Генерального директора о деятельности ЮНЕСКО за прошедшие два года, характеризующие степень выполнения резолюции 8.2 одиннадцатой и двенадцатой сессий, необходимо отметить, что за последнее время в деятельности ЮНЕСКО имело место проведение ряда мероприятий, направленных на оказание действенной помощи развивающимся странам. Однако резолюцию и задачи резолюции 8.2 нельзя считать исчерпывающими. ЮНЕСКО предстоит еще очень много и много сделать для содействия ликвидации колониализма во всех его формах и проявлениях, чтобы уже в скором будущем не осталось ни одной колонии, чтобы ни один человек на земле, ни одна пядь территории не являлась бы объектом колониальной эксплуатации.

13.8 В предложенном на рассмотрение нынешней сессии Проекте программы и бюджета, намечен ряд мероприятий, направленных на оказание помощи странам, получившим независимость в области образования, науки, культуры. Однако в программе не хватает мероприятий, направленных на действенное способствование получению независимости существующим колониям, мероприятий, клеймящих позор колониальной системы и обличающей государств-колонизаторов.

13.9 Как уже отмечалось в Проекте программы ЮНЕСКО на 1965-1966 гг., имеется ряд мероприятий, направленных на усиление внимания к проблемам применения науки, образования, нуждам развивающихся стран. Однако главный недостаток проекта - отсутствие продуманного комплекса мероприятий, направленных на содействие ликвидации колониализма, искоренение расизма и расовых предрассудков, с тем чтобы 1965 год был годом окончательной ликвидации колониализма.

13.10 Изучая проблемы социально-экономического развития стран, которые недавно добились независимости или стремятся ее добиться, ЮНЕСКО должно связывать такие проблемы как мирное сосуществование и борьба за окончательную ликвидацию колониализма, мирное сосуществование и вопросы защиты прав человека, мирное сосуществование и вопрос укрепления политической и экономической независимости развивающихся стран.

13.11 ЮНЕСКО должно содействовать изучению и распространению положительного опыта стран с различными социальными системами в области планирования образования, ликвидации неграмотности, подготовки учителей, улучшения содержания начального, среднего, профессионально-технического и высшего образования, использование родных языков, в частности, при обучении взрослых и ликвидации неграмотности. Чтобы повысить свой авторитет ЮНЕСКО всячески должно поддерживать миролюбивые чаяния молодых, независимых государств, которые кровно заинтересованы в сохранении мира и предотвращении термоядерной войны. Эти государства, посланцы которых сидят в этом зале, становятся прочным бастионом мира, они понимают, что только в условиях мира можно быстро ликвидировать экономическую и культурную отсталость и догнать развитые в промышленном отношении страны.

13.12 Последняя страница позорной летописи колониализма должна быть зачеркнута. В наше время - век атомной энергии, - космических полетов, в век национально-освободительных революций, позорное наследие прошлого - колониализм - должен быть вырван с корнем.

13.13 ЮНЕСКО, как организация, призванная содействовать укреплению мира и безопасности, способствуя сотрудничеству народов путем образования, науки и культуры в интересах обеспечения всеобщего уважения к справедливости, законности, правам человека и основным свободам, провозглашенным в Уставе Организации Объединенных Наций для всех народов без различия расы, пола, языка или религии, должно вести неустанную борьбу за освобождение народов от колониального рабства, за искоренение расизма, за священное право каждого ребенка идти в школу, за обуздание империализма, грозящего миру атомной гибелью.

(13.1) Mr. BABIJCHUK (Ukrainian Soviet Socialist Republic) (Translation from the Russian): Mr. President, ladies and gentlemen, the first reason for raising, at the present session, the question of the implementation of resolution 8.2, adopted by the General Conference at its eleventh and twelfth sessions, is that the problem of abolishing colonialism is still one of the urgent problems of the day.

(13.2) Although the colonial system has collapsed, remnants of it still have to be eliminated. In Asia and Africa, many millions of people are still the victims of colonial servitude and struggling for freedom. Colonialism remains one of the great ills of mankind and no effort must be spared in the struggle against it. The colonial epoch will go down for ever in Man's history as one of the darkest and most shameful chapters. Future generations will learn with surprise and indignation that there was a time when the world had its "master nations" and its "slave nations", when hundreds of millions of people were deprived of the right to freedom and independence.

(13.3) We are witnessing the process of the final abolition of the colonial system. More and more new States are constantly emerging from the ruins of the colonial system of imperialism. Representatives of many of them are present in this hall. There are now over 120 States in the world, and two-thirds of them have arisen and are developing as a result of the downfall of the colonial system of imperialism. Many of these States are only three to ten years old, and the tasks facing them are great and very varied. Centuries of backwardness are left as the legacy of the dark "yesterday".

(13.4) If we take the example of the Soviet Republics of Kazakhstan, Uzbekistan, Kirghizia, Turkmenia, Tadzhikstan and Ukraine - which up to the October Revolution were, to all intents and purposes, colonies - we see how, within the span of a single generation, oppressed peoples can really do away with backwardness, poverty, disease and ignorance and raise themselves to the level of the economically advanced countries.

(13.5) In its consistent application of the Leninist foreign policy of peaceful coexistence and friendship with the peoples of other countries, the Soviet Union is furnishing great assistance to the countries of Asia, Africa and Latin America which have delivered themselves from colonial oppression and launched out on the path of national equality.

(13.6) One important means of providing such aid is the training of qualified personnel for the national economies of these countries in specialized secondary and higher educational establishments in the Soviet Union and, in particular, in the Ukrainian Soviet Socialist Republic. Out of the 3,688 foreign students studying in the Ukraine this year, 832 are from Asian countries, 758 from 34 African countries, and 6 from Latin America.

(13.7) From an analysis of the Director-General's report on Unesco's activities over the past two years, describing the stage reached in the implementation of resolution 8.2 adopted at the eleventh and twelfth sessions of the General Conference, it is clear that Unesco's activities have recently included a series of measures designed to assist developing countries. However, the terms and tasks of resolution 8.2 cannot be considered exhaustive in this field. Unesco still has a great deal to do to assist in the abolition of colonialism in all its forms and manifestations, so that in the near future not a single colony will remain and not a single man upon this earth, nor one inch of territory, be subject to colonial exploitation.

(13.8) The draft programme and budget being considered at this session contains proposals for a series of measures in the fields of education, science and culture designed to assist countries that have attained their independence. But the programme does not make sufficient provision for measures designed really to help existing colonies to attain their independence, or for measures stigmatizing the shame of the colonial system and exposing the colonizing States.

(13.9) As already noted, Unesco's Draft Programme for 1965-1966 includes a series of measures designed to see that greater attention is given to the problems of applying science and education to the needs of the developing countries. Its great shortcoming, however, is the absence of a well thought-out system of measures to assist in the abolition of colonialism and the eradication of racism and racial prejudices, so that 1965 may see the final abolition of colonialism.

(13.10) In studying the problems of the social and economic development of countries that have recently attained independence or are striving to do so, Unesco should link together such problems as peaceful coexistence and efforts to end colonialism, peaceful coexistence and the protection of human rights, and peaceful coexistence and the strengthening of the political and economic independence of developing countries.

(13.11) Unesco should promote the study and publicizing of the positive experience of countries with different social systems in connexion with educational planning, the eradication of illiteracy, teacher training, the improvement of the content of primary, secondary, technical, vocational and higher education, and the use of the mother tongue, especially for adult education and literacy programmes. In order to enhance its authority, Unesco should do all it can to support the peaceful aspirations of the young independent States, which have a vital interest in preserving peace and averting thermo-nuclear war. These States, whose envoys are seated in this hall, are becoming a firm bastion of peace; and they understand that only in conditions of peace can they speedily wipe out their economic and cultural backwardness and catch up with the industrially developed countries.

(13.12) The last page in the shameful annals of colonialism must be obliterated. In our time, which is the age of atomic energy and space flights, as well as the age of revolutions leading to national liberation, the shameful legacy of the past - colonialism - must be rooted out.

(13.13) Unesco, as an organization whose purpose is to contribute to peace and security by promoting collaboration among the nations through education, science and culture in order to further universal respect for justice, for the rule of law and for the human rights and fundamental freedoms which are affirmed for the peoples of the world, without distinction of race, sex, language or religion, by the Charter of the United Nations, should conduct a tireless struggle for the liberation of peoples from colonial servitude, the eradication of racism, the sacred right of every child to attend school, and the curbing of the imperialism which threatens the world with atomic destruction.

14. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые г-да делегаты. Просит ли кто-нибудь слова? Предоставляю слово делегату Танзании, г-ну Мфинанга.

(14) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Does any one wish to speak? I call upon the Head of the delegation of Tanzania, Mr. Mfinanga.

15.1 Mr. MFINANGA (Tanzania):

Mr. President, ladies and gentlemen, I did not really want to speak on this subject but as delegates were talking a question came to my mind and I thought I might seize the opportunity to put it before you.

15.2 The rôle of Unesco in contributing to attainment of independence by colonized people and countries is of grave concern to my delegation. We know where the struggle against colonialism is strongest now - it is in Africa. We have as our neighbour in Africa the so-called Portuguese Mozambique. Although Portugal claims that there are no problems in Mozambique, recent evidence has shown that there is quite a lot of unrest and that people are struggling for their independence and some are fleeing from the country. The problem has become more acute during the past few weeks as thousands of refugees - adults and children - have fled their mother land and sought refuge in my country. Most of these have had no educational opportunities. It is true that the World Commission of Refugees and the Red Cross are doing something about this problem. But this is not enough. Unesco must

help with the education of these destitute people, so that one day when their country is free they can return as more useful citizens.

15.3 My country is doing its best to help with the education of these refugees but our resources are very limited; they are inadequate even for our own citizens. Let this Organization think of providing education, not only for those who are already independent and who are moving forward, but also for those who are preparing themselves to free their country.

16. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые г-да делегаты просит ли кто-нибудь слова? Предоставляю слово представителю Советского Союза, М. Мехти-Заде.

(16) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Does anyone else wish to speak? I call upon the representative of the Soviet Union, Mr. Mekhti-Zade:

17. М. МЕХТИ-ЗАДЕ (Союз Советских Социалистических Республик):
Советская делегация вносит предложение создать группу, состав которой определит Президиум Конференции, поручить ей, с учетом здесь развернувшихся прений, выработать проект резолюции по данному пункту 15.6.2, и в этой резолюции отметить следующие моменты: во-первых, положительную работу, то есть мероприятия, которые были проведены ЮНЕСКО за прошедшие годы в деле реализации резолюции 8.2, и, во-вторых, необходимость усиления этой работы и активизации роли ЮНЕСКО в ликвидации остатков и последствий колониализма.

(17) Mr. MEKHTI-ZADE (Union of Soviet Socialist Republics) (Translation from the Russian):
The Soviet delegation proposes that a working party be set up, its membership being fixed by the General Committee of the Conference, with instructions to work out, in the light of the discussions that have taken place here, a draft resolution on Item 15.6.2 of the Agenda, mentioning the following: first, such positive steps as Unesco has taken over the past few years, to implement resolution 8.2 adopted at the eleventh and twelfth sessions of the General Conference; and, secondly, the need to intensify this work and give Unesco a more active rôle in the elimination of the remains and after-effects of colonialism.

18. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Г-да делегаты. Просит кто-нибудь слова? Предоставляю слово Генеральному директору ЮНЕСКО, г-ну Рене Маэ.

(18) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Director-General of Unesco.

19.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -
Monsieur le Président, ce n'est pas au sujet de la proposition que vient de présenter le délégué de l'Union des républiques socialistes soviétiques que je vous ai demandé la parole. Cette question est entièrement du ressort de la Conférence générale et je n'ai, personnellement, aucun avis à formuler.

19.2 Mais je voudrais répondre brièvement à une suggestion émise par S. Exc. le chef de la délégation de Tanzanie, au sujet des besoins des réfugiés du Mozambique, notamment sur le territoire de la Tanzanie, et de l'octroi d'une aide éventuelle de l'Unesco au Gouvernement de Dar-es-Salam en faveur de l'éducation de ces réfugiés.

19.3 Je voudrais informer la Conférence générale que cette question a déjà fait l'objet de certaines résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies. Un représentant du Secrétaire général des Nations Unies m'a récemment rendu visite à ce sujet et a eu des contacts avec les services compétents du Secrétariat, pour savoir ce que l'Unesco pourrait faire dans ce domaine.

19.4 Ma position, que je tiens à porter à la connaissance de la Conférence générale pour l'informer et lui permettre de la critiquer éventuellement, a été la suivante : je considère que l'initiative appartient à l'Organisation des Nations Unies. Donc, c'est au Secrétaire général des Nations Unies qu'il incombe de me saisir et de demander l'aide de l'Unesco dans le domaine de sa compétence, en particulier en matière d'éducation. Je ne pense pas qu'il soit convenable que l'Unesco, au moins au niveau du Secrétariat, prenne une initiative qui pourrait être désordonnée et qui risquerait de créer une source de confusion dans un ensemble de mesures que le Secrétaire général des Nations Unies doit coordonner.

19.5 En second lieu, si l'Unesco était saisie par l'Organisation des Nations Unies d'une demande d'aide en ce qui concerne l'éducation des réfugiés du Mozambique, je suis convaincu qu'elle devrait répondre sans hésitation d'une manière affirmative, comme elle l'a d'ailleurs toujours fait dans des cas analogues. Il existe, en particulier, un précédent très important : celui de l'aide aux réfugiés arabes de Palestine. Cette aide s'est traduite par une coopération avec l'UNRWA - l'organisme spécialisé des Nations Unies en ce domaine - coopération qui dure depuis quinze ans et ne cesse de prendre de l'importance, comme la Commission du Programme pourra le constater. A l'heure actuelle, l'Unesco et l'UNRWA appliquent un programme commun d'éducation des réfugiés arabes de Palestine, dont l'exécution exige une somme de 8 à 9 millions de dollars par an. C'est dire l'ampleur de cette action et le poids de ce précédent.

19.6 Mais - ce sera ma troisième et dernière observation - si nous étions saisis par l'Organisation des Nations Unies d'une demande d'aide, je pense qu'il faudrait s'inspirer de l'expérience susmentionnée, qui a déjà fait ses preuves. Autrement dit, je ne pense pas que l'Unesco devrait assumer la principale charge financière de l'aide aux pays hôtes en vue de l'octroi de facilités éducatives aux réfugiés. Je crois que, dans la mesure où une institution internationale doit fournir une telle aide financière, la charge principale incombe à l'Organisation des Nations Unies, qui, je vous le rappelle, Mesdames et Messieurs, a été amenée à créer à cet effet un organisme spécial, l'UNRWA, pour venir en aide aux réfugiés arabes de Palestine.

19.7 L'Unesco pourrait et devrait alors apporter sa contribution technique, c'est-à-dire concevoir les modalités d'utilisation des facilités en matière d'éducation qui seraient procurées par cette aide financière et contrôler cette utilisation. Bien sûr, cette coopération technique devrait se traduire par un envoi de personnel, de même que, à l'heure actuelle, une vingtaine de fonctionnaires de l'Unesco dirigent et administrent le programme d'éducation financé par l'UNRWA et dont l'UNRWA assume la responsabilité politique. Je crois que c'est là le modèle dont nous devrions éventuellement nous inspirer. Cela entraînerait quelques implications budgétaires, dans la mesure où nous fournirions un encadrement - peut-être moins important d'ailleurs que celui que nous fournissons à l'UNRWA, mais ce n'est là qu'une hypothèse.

19.8 La question ayant été soulevée par S. Exc. le chef de la délégation de Tanzanie, je tenais à informer la Conférence de la position que j'ai prise. Je ne sais si la délégation de Tanzanie a l'intention de présenter une proposition formelle. Si tel était le cas, vous auriez évidemment, Mesdames et Messieurs, à vous prononcer, et je souhaiterais que vous le fassiez en tenant compte des éclaircissements et des informations que je viens de vous fournir. Si, par contre, la délégation de Tanzanie n'insistait pas pour présenter une proposition formelle, l'initiative reviendrait à l'Organisation des Nations Unies, à laquelle, selon moi, elle appartient.

19.9 Telles sont les informations que je tenais à communiquer à la Conférence générale en réponse à la question de S. Exc. le chef de la délégation de Tanzanie.

20.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Благодарю Генерального директора ЮНЕСКО, за ту информацию, которую он сообщил в своем интересном выступлении.

20.2 Я хотел бы, г-да делегаты, предложить, чтобы мы рассмотрели предложения, сделанные представителем Советского Союза, состоящие в том, что Президиум рассмотрит вопрос о резолюции по пункту 15.6.2, который мы рассматриваем, и примет решение относительно создания рабочей группы, которая провела бы соответствующую работу и составила соответствующую резолюцию. Если нет возражений, предложение принимается. Таким образом пункт 15.6.2 остается открытым до решения Президиума Конференции.

20.3 Заседание объявляю закрытым.

(20.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I thank the Director-General of Unesco for the information he has given us in his interesting speech.

(20.2) I would propose that we consider the suggestions made by the representative of the Soviet Union - that the General Committee examine the question of a resolution on Item 15.6.2 of the Agenda, now under discussion, and decide on the setting up of a working party to do the necessary work and prepare a suitable resolution. If there is no objection, the proposal is carried. Item 15.6.2 will therefore be held over until a decision has been taken by the General Committee.

(20.3) I declare the meeting closed.

The meeting rose at 11.45 a.m.
La séance est levée à 11 h. 45.
Se levanta la sesión a las 11.45
Заседание закрывается в 11 ч. 45 м.

TWENTY-SEVENTH PLENARY MEETING

5 November 1964 at 3.15 p.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

VINGT-SEPTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

5 novembre 1964, à 15 h.15
Président : M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

VIGÉSIMOSÉPTIMA SESIÓN PLENARIA

5 de noviembre de 1964 a las 15.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДВАДЦАТЬ СЕДЬМОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

5 ноября 1964 г. в 15 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

ADDRESS BY THE OBSERVER OF THE ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
ALLOCUTION DE L'OBSERVATEUR DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
DISCURSO DEL OBSERVADOR DE LA ORGANIZACION DE LA UNIDAD AFRICANA
ВЫСТУПЛЕНИЕ НАБЛЮДАТЕЛЯ ОРГАНИЗАЦИИ АФРИКАНСКОГО ЕДИНСТВА

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты. Разрешите открыть 27-е пленарное заседание.

1.2 Перед тем, как приступить к обсуждению пункта 15.1.8 повестки дня, предоставляю слово *наблюдателю* от Организации Африканского единства для его краткого заявления перед Генеральной конференцией. Прошу вас г-н Мохамед Сахнун.

(1.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
La 27e séance plénière est ouverte.

(1.2) Avant d'aborder l'examen du point 15.1.8 de l'ordre du jour, je donne la parole à M. Mohamed Sahnoun, observateur de l'Organisation de l'unité africaine, qui désire faire une courte déclaration devant la Conférence générale.

2.1 M. Mohamed SAHNOUN (Organisation de l'unité africaine). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom de l'Organisation de l'unité africaine, je voudrais saluer, un peu tard mais non moins sincèrement et cordialement, la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco. Cette conférence est suivie par nous tous avec une attention et une sympathie particulières car, non seulement elle constitue un exemple de coopération internationale, mais elle permet aussi une accélération appréciable du processus de développement des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

2,2 Le large éventail de gouvernements et d'organisations qui sont représentés ici manifeste la conviction unanimement partagée que le rôle de l'éducation, de la science et de la culture est fondamental dans la recherche d'une paix véritable basée sur la justice, la liberté et le bien-être.

2,3 L'Unesco a déjà réalisé une œuvre admirable dans le cadre des objectifs qu'elle s'est assignés et nous sommes, en ce qui concerne l'Afrique, sensibles à l'intérêt que cette Organisation porte au développement de notre continent. Dans la lutte contre l'analphabétisme comme dans l'édification de certaines structures éducatives, culturelles et scientifiques, quelques actions concrètes sont symboliques du rôle efficace que peut avoir une aide multilatérale inspirée par de nobles idéaux. Mais il faut que cette aide multilatérale gagne en ampleur et en sincérité, si les peuples qui en bénéficient doivent réellement en sentir les conséquences et si l'humanité doit remporter de nouvelles victoires contre l'ignorance et l'exploitation.

2,4 L'Organisation de l'unité africaine, créée il y a un peu plus d'un an à Addis-Abéba, a soulevé de légitimes espoirs au sein des masses africaines, car, au-delà des motifs politiques, les gouvernements africains se sont donné ainsi un instrument commun de lutte contre les maux que l'Unesco s'attache à faire disparaître. L'OUA a créé ainsi en son sein sept commissions spécialisées, dont deux au moins s'attachent à résoudre, sur le plan régional africain, les problèmes qui préoccupent l'Unesco. Ce sont la Commission de l'éducation et de la culture, et la Commission scientifique, technique et de la recherche. Il est donc logique qu'une coopération étroite s'instaure entre les Commissions spécialisées de l'OUA et l'Unesco, et la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement africains, réunie au Caire en juillet dernier, a donné mandat au Secrétaire général de l'OUA d'entreprendre des négociations dans ce domaine avec la Direction de l'Unesco. Je dois dire que nous avons trouvé, chez le Directeur général et ses collaborateurs, de très bonnes dispositions et un esprit de coopération vraiment encourageant.

2,5 L'Organisation de l'unité africaine a été conçue, non pas comme une fin en soi, mais comme un instrument que le dynamisme des masses africaines et le dévouement de leurs gouvernements rendront de plus en plus efficace dans la recherche d'une unité réelle. Cette unité, nos chefs d'Etat l'ont répété, doit d'abord passer par la libération totale du continent des vestiges du colonialisme qui continuent à opprimer nos frères d'Angola, du Mozambique et de la Guinée dite portugaise. Nous avons prêté serment aussi de tout mettre en œuvre pour en finir avec le racisme et la politique criminelle, inhumaine et fasciste que constitue l'Apartheid sud-africain et sud-rhodésien. A ce propos, nous prenons acte avec satisfaction des décisions récentes du Gouvernement britannique, répudiant la parodie électorale du Gouvernement Ian Smith, et nous espérons que ces décisions seront suivies d'actions conséquentes.

2,6 Créer les conditions de l'unité, c'est aussi, pour nous, lutter contre cette grande inégalité qui caractérise aujourd'hui la géographie politique du monde et qui fait que certains peuples jouissent du confort, de la connaissance et de l'abondance, alors que d'autres peuples se débattent dans la faim, l'ignorance, la maladie et l'oppression. Cette inégalité doit cesser, grâce aux efforts conjugués de tous. Le succès, cependant, exige aussi une adhésion sincère et totale à certains idéaux, sans lesquels toute action serait vaine.

2,7 Il nous plaît de rappeler ici ce que disait le Directeur général de l'Unesco à cette même session de la Conférence, pour conclure la discussion générale : "L'Unesco a une croyance, elle a une foi, non pas un dogme, mais une foi : la foi des droits de l'homme, celle qui est inscrite dans la Charte des Nations Unies. C'est pour cela qu'elle est une Institution spécialisée des Nations Unies. C'est pour cela que la coordination de ses activités avec celles des Nations Unies prend une si grande importance. Le fait que l'Unesco n'a pas de dogme ne signifie pas... qu'elle ne doive pas être militante. Elle doit militer pour l'idéologie des droits de l'homme que tous les Etats membres ont acceptée en signant la Charte des Nations Unies".

2.8 Cette déclaration a éveillé chez nous un écho plein d'optimisme et nous formulons l'espoir qu'il ne sera pas contredit par les délibérations de la Conférence générale au moment où, justement, elle vient de traiter la question du rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance.

2.9 En conclusion, Monsieur le Président, je réitère notre salut chaleureux à la Conférence générale de l'Unesco et j'exprime notre foi dans un avenir de coopération et d'entraide entre l'Organisation de l'unité africaine et l'Unesco - coopération et entraide qui ne pourront que profiter à l'humanité entière.

ANNOUNCEMENT BY THE PRESIDENT (ORGANIZATION OF THE WORK OF THE CONFERENCE)

COMMUNICATION DU PRESIDENT (ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE)

COMUNICACION DEL PRESIDENTE SOBRE LA ORGANIZACION DE LOS TRABAJOS DE LA CONFERENCIA

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ОРГАНИЗАЦИЯ РАБОТЫ КОНФЕРЕНЦИИ)

3.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ

Мне хотелось бы сообщить вам о тех рекомендациях, которые были приняты Президиумом Генеральной конференции на его заседании сегодня утром. Во-первых, Президиум пересмотрел вопрос продолжительности сессии Генеральной конференции. Он рекомендовал не проводить заседаний в среду 11 ноября, то есть в тот день, который, как вы знаете, является во Франции, гостеприимной стране нашего пребывания, праздничным днем. Имея в виду прогресс, которого достигли в своей работе комиссии и комитеты и, в частности, Комиссия по программе, Президиум считает, что имеются все возможности завершить работу сессии 20 ноября. Если нет возражений по поводу этого предложения Президиума предложение принимается. Тринадцатая сессия Генеральной конференции закроется, следовательно, в пятницу 20 ноября. Я знаю, что многие делегаты с нетерпением ждут информацию по этому поводу, с тем чтобы заранее запланировать и организовать свое возвращение домой.

3.2 Я также хочу с удовлетворением сообщить вам, что Генеральный директор информировал Президиум, что он приложит все усилия к тому, чтобы изыскать дополнительные средства из бюджета 1963-1964 гг. для покрытия расходов, связанных с продлением работы Генеральной конференции на один день.

3.3 Президиум вновь вернулся к рассмотрению вопроса подготовки проекта резолюции, касающейся итогов общей дискуссии, имевшей место на пленарных заседаниях по пунктам 8.1, 8.2 и 13 повестки дня. Текст этого проекта резолюции содержится в документе 13 C/DR. 75. Президиум был информирован о том, что другими делегациями также подготовляются резолюции по этому вопросу. В связи с этим Президиум обратился с просьбой к авторам резолюций провести взаимные консультации, с тем чтобы подготовить совместный текст резолюции, который будет рассмотрен Президиумом на одном из последующих заседаний.

3.4 И, наконец, Президиум рассмотрел несколько проектов резолюций, представленных делегациями, после предельного срока, установленного статьей 78.3 Правил процедуры Придерживаясь своих решений, принятых на предыдущих заседаниях, Президиум постановил, что те резолюции, которые не влекут за собой бюджетных последствий, могут быть приняты во внимание Комиссией по программе по усмотрению председателя Комиссии. Что касается резолюций, влекущих за собой бюджетные последствия, то они могут быть рассмотрены при условии, если их авторы пересмотрят эти резолюции таким образом, чтобы изъять из них все, что связано с дополнительными ассигнованиями.

3.5 Имеются какие-либо замечания по поводу сообщения о решении Президиума Генеральной конференции? Нет? Тогда разрешите считать это сообщение принятым.

(3.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je voudrais vous faire connaître les recommandations qui ont été adoptées par le Bureau de la Conférence générale à sa séance de ce matin. Tout d'abord, le Bureau s'est occupé de la durée de la session de la Conférence générale. Il a recommandé de ne pas siéger le mercredi 11 novembre qui, comme vous le savez, est jour férié dans le pays qui nous offre l'hospitalité. Etant donné les progrès réalisés dans leurs travaux par les commissions et comités, et en particulier par la Commission du programme, le Bureau estime qu'il est tout à fait possible de terminer la session le 20 novembre. S'il n'y a pas d'objection contre cette proposition du Bureau, elle est adoptée. Par conséquent, la treizième session de la Conférence générale prendra fin le vendredi 20 novembre. Je sais que de nombreux délégués attendent avec impatience des renseignements à ce sujet pour prendre leurs dispositions en vue du retour dans leur pays.

(3.2) J'ai également le plaisir de vous informer que le Directeur général a annoncé au Bureau qu'il ferait tous ses efforts pour trouver, dans le cadre du budget de 1963-1964, les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses dues au fait que la session durera un jour de plus.

(3.3) Le Bureau s'est à nouveau occupé d'élaborer un projet de résolution exprimant les conclusions du débat général qui a eu lieu en séance plénière sur les points 8.1, 8.2 et 13 de l'ordre du jour. Le texte de ce projet de résolution figure dans le document 13 C/DR.75. Le Bureau a été informé que d'autres délégations préparaient aussi des résolutions à ce sujet. Le Bureau prie les auteurs de ces projets de se consulter en vue de présenter un texte commun que le Bureau examinera à l'une de ses prochaines séances.

(3.4) Enfin, le Bureau a examiné quelques projets de résolutions présentés par des délégations après la date limite prévue à l'article 78.3 du Règlement intérieur. S'en tenant aux règles qu'il a adoptées lors des séances précédentes, le Bureau a décidé que la Commission du programme pourra, si son président en décide ainsi, prendre en considération les projets de résolution qui n'ont pas d'incidences budgétaires. Quant à ceux qui auraient des incidences budgétaires, ils pourront être examinés à la condition que leurs auteurs les remanient de manière à en éliminer tout ce qui pourrait exiger des crédits supplémentaires.

(3.5) Y a-t-il des observations au sujet de la décision du Bureau de la Conférence générale ? Il n'y en a pas. Elle est approuvée.

CONSIDERATION OF MEASURES RESULTING FROM THE TURKISH GOVERNMENT'S NEW LEGISLATIVE PROVISIONS RELATING TO SCHOOLS CONDUCTED BY GREEK MINORITIES ON THE ISLANDS OF IMBROS (IMROZ) AND TENEDOS (BOZCA ADA) FROM 1951 UNTIL THE APPLICATION OF THESE NEW LAWS AND OF THE EDUCATIONAL SITUATION OF THE TURKISH MINORITY IN GREECE WITH A VIEW TO DECIDING WHETHER ACTION SHOULD BE TAKEN TO SECURE THE REPEAL OF ANY MEASURES DETRIMENTAL TO THE EDUCATION OF THE RESPECTIVE MINORITY POPULATIONS

EXAMEN DES MESURES DECOULANT DES NOUVELLES DISPOSITIONS LEGISLATIVES DU GOUVERNEMENT TURC CONCERNANT LES ECOLES GEREES PAR LES MINORITES GRECQUES DES ILES D'IMBROS (IMROZ) ET DE TENEDOS (BOZCAADA), DEPUIS 1951 JUSQU'A LA MISE EN VIGUEUR DE CES NOUVELLES LOIS, AINSI QUE DE LA SITUATION DE L'EDUCATION DE LA MINORITE TURQUE EN GRECE, AFIN DE DETERMINER S'IL Y A LIEU D'ENTREPRENDRE DES DEMARCHES EN VUE D'OBTENIR LE RAPPEL DES MESURES QUI AURAIENT ETE PRISES AU DETRIMENT DE L'EDUCATION DES POPULATIONS MINORITAIRES RESPECTIVES

EXAMEN POR LA CONFERENCIA GENERAL DE LAS MEDIDAS DERIVADAS DE LAS NUEVAS DISPOSICIONES LEGISLATIVAS DEL GOBIERNO TURCO REFERENTES A LAS ESCUELAS ADMINISTRADAS POR LAS MINORIAS GRIEGAS DE LAS ISLAS IMBROS (IMROZ) Y TENEDOS (BOZCAADA) DESDE 1951 HASTA LA ENTRADA EN VIGOR DE ESAS NUEVAS LEYES, ASI COMO DE LA SITUACION DE LA ENSEÑANZA DE LA MINORIA TURCA EN GRECIA, PARA DETERMINAR SI ES

CONVENIENTE EMPRENDER GESTIONES PARA OBTENER LA DEROGACION DE *DISPOSICIONES QUE PUEDAN HABERSE TOMADO EN PERJUICIO DE LA* EDUCACION DE LAS RESPECTIVAS MINORIAS

РАССМОТРЕНИЕ ВОПРОСА О МЕРАХ, ВЫТЕКАЮЩИХ ИЗ НОВЫХ ЗАКОНОДАТЕЛЬНЫХ ПОЛОЖЕНИЙ, ПРИНЯТЫХ ПРАВИТЕЛЬСТВОМ ТУРЦИИ *В ОТНОШЕНИИ ШКОЛ*, НАХОДИВШИХСЯ ПОД УПРАВЛЕНИЕМ ГРЕЧЕСКИХ НАЦИОНАЛЬНЫХ МЕНЬШИНСТВ НА ОСТРОВАХ ИМБРОС (ИМРОЗ) И ТЕНЕДОС (БОЗДЖААДА) С 1951 ГОДА ДО ВСТУПЛЕНИЯ В СИЛУ ЭТИХ НОВЫХ ЗАКОНОВ, А ТАКЖЕ *ВОПРОСА О ПОЛОЖЕНИИ* ТУРЕЦКОГО МЕНЬШИНСТВА В ГРЕЦИИ В ТОМ, ЧТО КАСАЕТСЯ *ПОЛУЧЕНИЯ* ОБРАЗОВАНИЯ, С ТЕМ ЧТОБЫ ОПРЕДЕЛИТЬ, СЛЕДУЕТ ЛИ ПРЕДПРИНЯТЬ КАКИЕ-ЛИБО ДЕЙСТВИЯ, ЧТОБЫ ДОБИТЬСЯ ОТМЕНЫ МЕР, КОТОРЫЕ *МОГЛИ БЫ НАНЕСТИ* УЩЕРБ ОБРАЗОВАНИЮ СООТВЕТСТВУЮЩИХ НАЦИОНАЛЬНЫХ МЕНЬШИНСТВ

4. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прошу секретаря прочитать новое название вопроса, который фигурирует под пунктом 15.1.8.

(4.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je demanderai au Secrétaire de donner lecture du nouveau libellé du point 15.1.8.

5. SECRETARY: Item 15.1.8 Consideration by the General Conference of measures resulting from the Turkish Government's new legislative provisions relating to schools conducted by Greek minorities on the islands of Imbros (Imroz), Tenedos (Bozca Ada) from 1951 until the application of these new laws and of the educational situation of the Turkish minority in Greece, with a view to deciding whether action should be taken to secure the repeal of any measures detrimental to the education of the respective minority populations.

6. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прошу г-на Георгия Аверова сделать заявление от имени греческого правительства.

(6.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Georges Averoff, qui désire faire une déclaration au nom du Gouvernement grec.

7.1 M. G. AVEROFF (Grèce).-

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, la délégation hellénique se trouve aujourd'hui dans la pénible nécessité de venir devant vous dénoncer certaines mesures récentes prises par le Gouvernement turc à l'encontre de la jeunesse scolaire de deux petites îles, Imbros et Ténédos, qui sont habitées par des ressortissants turcs d'origine grecque et protégées par un traité international.

7.2 Tout d'abord, Mesdames, Messieurs, je voudrais vous dire ce que nous entendons par les mots "protection des minorités en vertu de traités internationaux". Premièrement, nous pensons que la protection des enfants des minorités a été instituée afin que ceux-ci puissent être éduqués et se développer en toute liberté et conformément aux désirs de leurs parents. Deuxièmement, nous estimons que ces enfants doivent apprendre à aimer le pays où ils grandissent, afin de devenir de loyaux sujets de l'Etat dont ils sont ressortissants. Donc, selon nous, les minorités protégées par traité doivent, d'une part, jouir de la liberté d'enseignement et de religion, d'autre part, former une communauté de bons citoyens disciplinés, ne créant pas de problèmes à l'Etat. Une minorité qui a la possibilité de respecter ces deux principes s'épanouira librement et constituera un lien entre les deux pays intéressés ; loin d'être à l'origine de malentendus, elle deviendra un facteur de paix et de rapprochement.

7.3 Maintenant, je dois aussi vous expliquer, Mesdames et Messieurs, pourquoi nous avons porté cette question devant l'Unesco, plutôt que de nous adresser à une autre instance internationale. C'est simplement pour ne pas politiser l'affaire, pour la maintenir dans le domaine strict de l'enseignement et parce que nous avons foi dans la mission de l'Unesco. En effet, selon l'article 1er de l'Acte constitutif, "L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation..." J'abrège la citation, car je pense qu'il n'y a personne dans cette salle qui n'ait lu au moins cent fois ce passage.

7.4 Et j'en viens maintenant au cœur du sujet. J'aborde cette loi n° 502, promulguée récemment par le Gouvernement turc à l'encontre des minorités scolaires grecques de Turquie. Je dois d'ailleurs rappeler que les deux petites îles en cause, habitées depuis des temps immémoriaux par des Grecs, avaient été exemptées des échanges de population lors de la signature du Traité de Lausanne, en 1923, et qu'un régime spécial d'administration locale y avait été prévu.

7.5 Si l'on considère que la plus grande de ces îles, Imbros, compte 6.100 Grecs sur une population totale de 6.500 habitants, on comprendra aisément combien cette clause était justifiée et pourquoi les négociateurs s'en étaient spécialement occupés, malgré l'exiguïté du territoire. En matière d'enseignement, cette minorité grecque était régie par le statut prévu pour les minorités non musulmanes résidant en Turquie.

7.6 En vertu de l'article 40 du Traité de Lausanne, ces minorités avaient notamment "un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais toutes institutions charitables, religieuses ou sociales, toutes écoles, etc." Il convient de noter qu'en vertu de l'article 37, la Turquie s'était engagée à reconnaître les articles 38 à 44 comme lois fondamentales et avait donné l'assurance qu'aucune loi, aucun règlement, ni aucune action officielle ne prévaudraient contre elles.

7.7 Bien que les articles 37 à 40 de ce Traité s'appliquassent à Imbros et Ténédos, le Gouvernement turc, jusqu'en 1951, ne s'était pas conformé aux dispositions précitées en matière d'enseignement dans ces îles. A partir de 1951, il se conforme enfin aux stipulations de l'article 40, telles qu'elles étaient déjà appliquées à la minorité d'Istanbul.

7.8 Or, le 24 juillet 1964, le Gouvernement turc promulguait la loi n° 502 qui, ignorant les textes susmentionnés, assujettit toutes les questions scolaires des îles à la loi générale sur l'éducation primaire en Turquie. C'est-à-dire que désormais l'enseignement doit être dispensé dans des écoles d'Etat, en langue turque et être laïque. Les parents qui désirent que leurs enfants soient instruits dans leur langue et leur religion devront payer cet enseignement, qui sera donné dans les bâtiments scolaires, mais en dehors du programme officiel et à raison d'une heure seulement par semaine, et qui sera dispensé par des instituteurs spéciaux. D'innombrables formalités sont d'ailleurs prévues pour rendre le recrutement de ces derniers sinon impossible, du moins problématique. Je me permets de souligner cette clause : "une heure seulement par semaine". J'ai moi-même trouvé cette restriction si étonnante que j'ai télégraphié deux fois à Athènes pour demander s'il n'y avait pas eu erreur de transmission ; je pensais qu'il s'agissait d'une heure par jour ; mais non, il s'agit bien d' "une heure par semaine pour apprendre sa langue".

7.9 Cette mesure, comme vous le voyez, Mesdames et Messieurs, équivaut à une fermeture pure et simple des écoles de la minorité grecque dans les deux îles. Dans les nouvelles écoles créées par l'Etat, qui, en vertu de la loi n° 502, ont remplacé les écoles gérées par la minorité, la langue maternelle est remplacée par la langue turque, que l'enfant ne parle pas à son foyer et qui devient ainsi le vecteur unique pour les notions de mathématiques, de physique, etc. En fait, on enlève ainsi à l'enfant la possibilité de s'instruire dans sa langue maternelle. En outre, dans ces nouvelles écoles, d'après le plan d'études, l'éducation morale et religieuse des écoliers n'est plus assurée selon la volonté des parents.

7.10 Il nous apparaît donc - et je crois que personne ne pourrait le nier - que ces mesures, non seulement violent l'esprit et la lettre du Traité de Lausanne, mais vont aussi et surtout directement à l'encontre des principes fondamentaux de l'Unesco et des droits de l'homme. Notre Organisation, qui a pour but de rapprocher les peuples et qui considère l'instruction comme l'un des meilleurs moyens de parvenir à l'idéal de pacification, caresse le rêve d'instruire tous les enfants de la terre et dépense des millions de dollars pour ouvrir des écoles dans les régions les plus reculées du globe. Il est d'autant plus pénible de penser qu'au même moment les dirigeants turcs se laissent entraîner à fermer des établissements scolaires en empruntant une voie détournée. Dans le monde d'aujourd'hui, où les forces morales de la paix qu'incarnent l'Organisation des Nations Unies et les Institutions spécialisées imposent de plus en plus efficacement le respect des grands principes proclamés dans la Charte et dans l'Acte constitutif de l'Unesco, à cette époque, où nous parlons tous de rapprochement, de tolérance, de respect de la personne humaine, de compréhension et d'appréciation des valeurs des autres peuples, il est affligeant de constater que notre voisine, la Turquie, qui joue un rôle important à l'Unesco et se veut ouverte aux idées nouvelles et au progrès, prenne de telles mesures, absolument contraires aux grands principes de notre Organisation.

7.11 Je crois, d'autre part, qu'il est temps, Mesdames et Messieurs, de vous mettre en garde contre un argument employé l'autre jour, au Bureau de la Conférence, par le délégué de la Turquie. Celui-ci a dit qu'il y avait eu une sorte d'acceptation tacite de la situation par le Gouvernement grec, qui n'avait, à l'en croire, jamais protesté jusqu'en 1951, date à laquelle les clauses du Traité de Lausanne avaient commencé à être appliquées dans les îles d'Imbros et de Ténédos. Je regrette de devoir constater que la délégation turque a été mal informée. Je tiens, en effet, à la disposition de la Conférence générale, une copie de la note officielle, adressée sous le n° 1754 par l'Ambassadeur de Grèce en Turquie, M. Tsamados, le 12 novembre 1927, à Tewfick Rouchdi Bey, ministre des affaires étrangères de Turquie, pour protester contre les conditions d'éducation des minorités à Imbros et à Ténédos et contre la violation des clauses du Traité de Lausanne.

7.12 Il est vrai que, pendant longtemps, le Gouvernement turc n'a pas tenu ses engagements quant à ces deux îles. Sur ces entrefaites, a éclaté la deuxième guerre mondiale, qui a naturellement rejeté cette question dans l'ombre. Mais, en 1951, la Turquie n'a plus cru pouvoir se soustraire davantage à ses obligations et le régime découlant des traités a été appliqué sans interruption pendant treize ans dans les deux îles, comme il était déjà appliqué à Istanbul. Je précise bien qu'en procédant de la sorte, la Turquie ne nous faisait pas une faveur ; elle honorait simplement la signature qu'elle avait mise au bas du Traité de Lausanne.

7.13 Nous affirmons donc qu'il est étonnant qu'après treize années d'application de ce régime, la Turquie veuille, de nouveau, priver Imbros et Ténédos du régime scolaire dont elles étaient dotées, en se prévalant du tort qu'elle avait eu autrefois de ne pas l'appliquer. Ceci me rappelle qu'en droit romain il y avait un certain adage que nous avons tous appris: "Nemo auditur suum allegans errorem" ("Personne ne peut se prévaloir d'un tort qu'il a eu").

7.14 Pour justifier cette loi n° 502, les autorités turques ont prétendu que le nouveau régime assurait l'enseignement gratuit. En outre, le changement aurait été imposé par l'abaissement du niveau de l'éducation dans les écoles gérées par la minorité grecque.

7.15 En ce qui concerne le premier argument, je tiens à déclarer que le seul changement intervenu est que dorénavant les professeurs et instituteurs seront payés par l'Etat au lieu de l'être par les communautés locales. L'entretien des bâtiments scolaires reste toujours à la charge de ces dernières. Quant aux parents qui, si l'on suit cette argumentation, seraient les principaux bénéficiaires des nouvelles mesures, il y a lieu de souligner que, jusqu'à présent, la somme qu'ils avaient à verser n'était que de 15 livres turques par an (soit un dollar soixante-six cents) pour les classes primaires et de seize dollars soixante-six cents pour les écoles secondaires. Ce n'était donc pas une véritable charge.

7,16 Pour répondre maintenant à l'argument suivant lequel le niveau de l'enseignement aurait baissé, je suis obligé de soumettre à la Conférence générale les données suivantes : avant 1951, les élèves des deux îles étaient au nombre de 494, et les instituteurs au nombre de 17. Dès que le Traité de Lausanne fut appliqué, l'effectif passa immédiatement à 889 élèves et 33 instituteurs. Nous voyons donc que le nombre des élèves avait doublé ; en outre, un établissement secondaire du premier cycle s'était ouvert à Imbros. La situation scolaire était donc florissante quand, en 1960, le Gouvernement d'Ankara commença, sous divers prétextes, à éloigner bon nombre d'instituteurs. Il en est résulté un malaise. Et c'est ce malaise, créé par les autorités locales turques, qui est invoqué aujourd'hui pour justifier la fermeture des écoles !

7,17 De surcroît, je me trouve, Mesdames et Messieurs, dans un embarras extrême car, selon des informations parvenues à mon gouvernement il n'y a pas plus de quatre jours, les notables des deux îles auraient été convoqués par les autorités et obligés d'apposer leurs signatures sur des papiers en blanc. Certains ont pensé qu'il s'agissait de leur soutirer des déclarations de satisfaction de la population et de nous les opposer ici, à l'Unesco. Je suis donc très perplexe, car je n'aime pas accuser qui que ce soit sans connaître les raisons profondes de ses actes et sans être sûr de ce que j'avance. Je donne donc cette dernière information sous toute réserve.

7,18 Je viens, Mesdames, Messieurs, de vous dépeindre la situation scolaire de la minorité grecque dans les deux îles d'Imbros et de Ténédos. Et voici que nos voisins turcs, qui éprouvent probablement un certain embarras à expliquer leur politique scolaire, tentent de faire porter le débat sur la situation de l'éducation de la minorité turque en Grèce. Or, je puis affirmer que, malgré la loi n° 502, que je souhaiterais vivement voir rapportée, le Gouvernement hellénique ne se permettra jamais de prendre des mesures de représailles contre les minorités turques.

7,19 En effet, il y a chez nous, en Thrace occidentale, une minorité turque de 101.000 Musulmans sur une population totale de 264.000 âmes. Ce sont, en grande majorité des campagnards ayant un revenu annuel de 170 à 230 dollars par tête - chiffre qui se compare très avantageusement avec les 110 dollars de revenu par tête des Turcs de la Thrace orientale, qui appartient à la Turquie. Les écoles primaires turques sont au nombre de 290. Le Lycée turc de Komotini, bâti aux frais de l'Etat grec et dont je me ferai un plaisir de présenter ici une photo, fonctionne régulièrement et un arrêté ministériel portant le n° 129.908, en date du 17 octobre 1964, autorise la création d'un second lycée à Xanthi dans l'année scolaire en cours. Les écoles musulmanes de Thrace sont gérées uniquement par des conseils composés de notables turcs, et tout l'enseignement s'y donne en langue turque, avec la seule obligation d'inscrire aussi au programme quelques heures de grec moderne. L'histoire et la géographie sont enseignées en grec, comme, d'ailleurs, elles le sont en turc dans les écoles minoritaires correspondantes d'Istanbul. Le Ministère de l'éducation grec avait inscrit à son budget de l'année passée 800.000 drachmes pour le seul entretien des bâtiments des écoles turques. Dans le seul département de Xanthi, quinze nouvelles écoles primaires turques ont été construites en 1963, aux frais de l'Etat grec. Nous allons donc, comme vous le voyez, Mesdames et Messieurs, jusqu'à bâtir des écoles pour les enfants turcs en Thrace, alors que personne ne pourra nier que, depuis le Traité de Lausanne, trente et une écoles primaires grecques et cinq écoles grecques du second degré ont dû fermer leurs portes en Turquie, à cause des difficultés qui leur étaient faites par l'Administration. Les élèves turcs, qui sortent du Lycée de Komotini titulaires du baccalauréat turc, bénéficient de plein droit de l'équivalence et ont la possibilité de s'inscrire aux universités grecques d'Athènes ou de Salonique, à condition de satisfaire à l'examen d'entrée qui est prévu pour tous, aussi bien Grecs qu'étrangers. Si, en général, ils ne le font pas, c'est qu'ils n'en ont pas le désir ou qu'ils sont faibles en grec. En outre, l'Etat grec entretient deux séminaires, ou écoles religieuses musulmanes du niveau secondaire, dans lesquelles sont formés les imams, hatips et muezzins des 259 mosquées existant en Thrace, ainsi que des instituteurs pour celles des communautés qui désirent assurer une éducation religieuse à leurs enfants. Le Préfet d'Istanbul, ayant visité la Thrace occidentale en novembre 1962, a dit textuellement ceci à des journalistes : "Aucune pression n'est

exercée sur les Turcs de Thrace et tous leurs droits sont respectés par le Gouvernement hellénique."

7.20 Un reproche important, mais injustifié, qui a toujours été adressé par les autorités turques, est le suivant : les Turcs de Thrace sont, dans leur majorité, fidèles à la religion musulmane - ce qui d'ailleurs est tout à leur honneur - et bon nombre d'entre eux restent attachés à l'alphabet dans lequel a été écrit le Coran. L'immense majorité du monde musulman en fait d'ailleurs autant, comme me le disait le chef éminent d'une délégation arabe qui siège dans cette salle. On ne peut donc pas faire grief de cette tradition aux Turcs de Thrace, dont les opinions sont aussi respectables que celles des autres Musulmans. Or, le Gouvernement d'Ankara voudrait que nous leur imposions l'alphabet latin et l'enseignement laïque, alors qu'un nombre considérable de parents insistent pour que leurs enfants soient élevés dans les traditions islamiques. L'Etat grec, naturellement, se refuse à intervenir dans cette querelle, par respect pour la liberté de toute minorité, qui a le droit de donner à sa jeunesse l'éducation que les parents choisissent pour leurs enfants.

7.21 Le Gouvernement turc reproche aussi à la Grèce des faits aussi peu importants que celui qui consiste à exiger des instituteurs turcs des écoles de Thrace un minimum de connaissances en grec moderne. Quoi de plus naturel, pourtant, que de connaître un peu la langue du pays dans lequel on exerce les fonctions d'instituteurs ? D'ailleurs, bien que l'examen soit vraiment d'un niveau très bas (il comporte une version et une narration) et que 95 candidats aient échoué cette année, tous les candidats ont été nommés à titre provisoire, jusqu'à ce qu'ils aient réussi à cet examen. La plus grande difficulté, en ce qui concerne ces instituteurs, tient à ce qu'ils tâchent d'inculquer à leurs élèves des sentiments anti-grecs - et c'est justement cela que nous désirons éviter.

7.22 Mais je ne veux pas abuser de votre temps, Mesdames et Messieurs. Aussi ne vous parlerai-je pas de bien d'autres violations du traité, non plus que des vexations injustifiées, infligées à la minorité grecque d'Istanbul, toujours dans le domaine de l'éducation. Mais je vais faire distribuer, par les soins du Secrétariat, une communication écrite, afin que chaque délégation puisse avoir une parfaite connaissance des faits.

7.23 Pour clore cette intervention, je voudrais vous assurer, Monsieur le Président, que nous aurions été heureux de pouvoir éviter de porter devant vous cette affaire d'Imbros et Ténédos. Mais, d'une part, toutes les demandes que nous avons adressées par la voie des chancelleries sont restées sans réponse, d'autre part, nous nourrissons de plus en plus l'espoir que l'intérêt et la sollicitude que l'Unesco témoignera en se penchant sur le sort des pauvres enfants de ces deux îles convaincront les autorités turques du bien-fondé de notre appel et de l'invitation que nous leur adressons en déposant le projet de résolution contenu dans le document 13 C/DR.74. Car le prestige de l'Unesco est immense. Nul ne peut ignorer les sages conseils d'une assemblée comme celle-ci, qui est en train de devenir un aréopage dont l'autorité morale est considérable. Le Directeur général a fort justement dit, l'autre jour, que l'Unesco est une grande force de persuasion. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous avons le ferme espoir que vos décisions et vos conseils pèseront sur les consciences, et que l'avis que vous formulerez influencera nos voisins, pour le plus grand bonheur des enfants d'Imbros et de Ténédos - ce qui ne saurait que contribuer au rétablissement de bons rapports entre les deux pays.

8. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Благодарю вас г-н Аверов за подробное представление точки зрения греческого правительства. Предоставляю слово Ибрагиму Октему, министру и главе делегации Турции, для представления точки зрения турецкого правительства.

(8.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je remercie M. Averoff de nous avoir exposé en détail le point de vue du Gouvernement grec. Je donne maintenant la parole à M. Ibrahim Oktem, ministre de l'éducation nationale, chef de la délégation turque, pour qu'il présente le point de vue de son gouvernement.

9.1 M. OKTEM (Turquie).-

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, l'honorable représentant de la Grèce, en exposant les griefs de son gouvernement contre le Gouvernement turc au sujet du régime appliqué aux écoles minoritaires des îles d'Imroz et de Bozcaada, a pris soin de donner à son exposé un ton courtois, je dirais même amical. Je lui en sais gré. Seulement, qu'il me soit permis de souligner que la politesse dans la forme ne saurait, à elle seule, dissimuler la gravité des réalités et le caractère éminemment désagréable et délicat du fond de la question ! L'honorable représentant de la Grèce vous a entretenu d'un aspect limité d'un problème extrêmement vaste, sans se référer aucunement à l'ensemble de ce problème et en prenant un soin tout particulier de donner l'impression que la question des écoles d'Imroz et de Bozcaada est toute simple et facile. Or, j'ai maintenant le rôle ingrat de lever le rideau et de présenter l'ensemble du problème qui est, comme je vous l'ai dit, désagréable et déplaisant. Ma seule consolation est que ce n'est pas moi qui ai ouvert la boîte de Pandore ...

9.2 Le vrai problème ne se borne pas aux quelques écoles grecques de deux petites îles turques, où le nombre total des minoritaires n'excède pas 7.000 âmes. Ce problème a des causes politiques qui, à leur tour, ont leur origine dans les relations générales turco-grecques.

9.3 En effet, le régime dont se plaint actuellement le Gouvernement grec devant cette haute instance avait déjà été appliqué durant les années 1927-1951. A cette époque, la Société des Nations, puis l'Organisation des Nations Unies, existaient déjà, et l'Unesco ne date pas non plus d'hier. Pourquoi alors, Mesdames et Messieurs, durant 24 années, les Gouvernements grecs successifs n'ont-ils pas cru devoir entreprendre la démarche que le Gouvernement grec d'aujourd'hui effectue en portant la question devant vous ?

9.4 La réponse est la suivante : le Gouvernement grec a pris, dans la question de Chypre, une position qui le met en opposition directe avec la Turquie. (Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, je ne vais pas vous entretenir ici des détails de la question de Chypre.) Or, étant donné cette attitude, que je suis obligé de qualifier de très dangereuse et d'agressive, le Gouvernement grec est amené à réunir, autant que possible, un dossier chargeant les Turcs de tous les péchés possibles, pour pouvoir renverser les rôles et présenter la Turquie comme étant le pays qui crée la tension et qui adopte une attitude agressive.

9.5 Pour transformer le différend de Chypre en un différend spécifiquement gréco-turc, il faut aussi prouver que la Turquie se livre, par dépit, par désir de faire du chantage ou d'exercer une pression, à des actions hostiles contre la Grèce. Alors, on scrute les dossiers, on fouille les placards et on étale - de préférence devant les instances internationales, pour que la manifestation soit la plus retentissante et la plus impressionnante possible - tous les problèmes ou tous les semblants de problèmes qui ont, de tout temps, existé entre les deux pays et que, dans les jours de sagesse mutuelle, la Turquie et la Grèce avaient préféré essayer de résoudre par les méthodes courantes et classiques appliquées entre pays amis.

9.6 Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, vous êtes saisis aujourd'hui de cette plainte du Gouvernement grec.

9.7 Je vais, bien entendu, répondre à cette plainte. Mais, auparavant, je voudrais la placer dans son vrai cadre, c'est-à-dire dans le cadre de l'ensemble des problèmes qui font que, pour pouvoir arranger les choses, il faut regarder les réalités en face et reconnaître mutuellement qu'avant tout c'est la bonne volonté, l'animus politique ainsi que la sincérité dans les intentions qu'il faut établir, qu'il faut restaurer, au lieu de tenter des diversions en soulevant tantôt un aspect, tantôt un autre de ces problèmes, au gré des convenances de tel ou tel gouvernement.

9.8 Et cela m'amène à exposer devant vous, Mesdames et Messieurs, la plainte de mon Gouvernement, qui se trouve enregistrée dans la deuxième partie du même point 15.1.8 de l'ordre du jour.

9.9 Comme il est expliqué brièvement dans la lettre que je vous ai adressée, Monsieur le Président, et qui fait l'objet du document 13 C/38, le Gouvernement turc se plaint de ce que les autorités grecques contreviennent aux dispositions de l'article premier de la Convention créant l'Unesco, et des articles 37, 39, 40 et 41 du Traité de Lausanne, en ce qui concerne le régime et la situation de l'éducation et de l'enseignement des ressortissants grecs d'origine turque établis en Grèce.

9.10 Il s'agit d'une histoire ancienne qui a, de tout temps, fait l'objet de démarches de diverses sortes de la part des Gouvernements turcs successifs. Nous aurions, quant à nous, continué à utiliser cette méthode ; nous n'aurions pas posé ce problème devant cette haute instance, si la Grèce n'avait pas fait inscrire à l'ordre du jour de cette session la plainte que vous savez. Si nous avons agi comme nous l'avons fait, ce n'est pas par esprit de contre-attaque ou de représailles, mais uniquement pour que vous connaissiez, Mesdames et Messieurs, la vraie nature du problème dans son ensemble, avec ses dessous, si j'ose m'exprimer ainsi ; pour que vous puissiez vous former un jugement, non pas fragmentaire et partial, mais un jugement d'ensemble, impartial, comme cela se doit au sein de l'Unesco.

9.11 Depuis le Traité de Lausanne de 1923, qui est une œuvre de bonne volonté et d'équilibre - et qui, pour se perpétuer, a besoin d'un bon sens et d'une bonne volonté mutuels, vraiment sincères - nous avons assisté à un effort systématique de la part des divers Gouvernements grecs, qui s'est manifesté d'une façon flagrante et aiguë par moments et atténuée à d'autres moments ; nous avons assisté à un double effort visant à entretenir, d'une part, des foyers d'irrédentisme grec en Turquie, et à effacer, d'autre part, le plus radicalement et le plus définitivement possible, les caractères distinctifs de la minorité turque de Grèce - caractères qui sont ceux d'une communauté cohérente et ayant atteint un esprit civique et un niveau de vie et d'éducation élevés.

9.12 D'où une persévérance extrême pour donner le plus possible à tous les aspects de la situation des ressortissants turcs d'origine grecque un caractère d'autonomie échappant à tout contrôle des autorités locales ; d'où, aussi, une action systématique visant à créer, en Grèce, la situation diamétralement opposée pour les ressortissants grecs d'origine turque.

9.13 Je m'excuse, Mesdames et Messieurs, de ces digressions de caractère politique ; mais, pour expliquer le sens du problème que vous avez à résoudre, je ne pouvais pas faire autrement et, comme je l'ai dit tout à l'heure, mon excuse est que ce n'est pas moi qui ai ouvert la boîte de Pandore.

9.14 Vous avez entre les mains, Monsieur le Président, ma lettre, à laquelle je me suis référé tout à l'heure et où les griefs de mon gouvernement sont énumérés dans leurs grandes lignes. Je ne sais s'il y a lieu d'ajouter d'autres faits à cette liste, qui est déjà suffisamment longue et variée. Mais je crois qu'il faudra que je procède ici à une sorte de classification, à une sorte de caractérisation des mesures discriminatoires et d'oppression grecques, du point de vue de leur nature et de leur portée.

9.15 Cependant, avant de le faire, il serait peut-être utile que je dise deux mots sur le sens des dispositions de la section III du Traité de Lausanne concernant les droits des minorités en Turquie et en Grèce. (C'est d'ailleurs sur les dispositions de cette section que le Gouvernement grec fonde principalement ses plaintes, lui aussi.)

9.16 Le premier point qu'il y a lieu de noter est que cette section s'appuie sur le principe de l'égalité des droits pour les deux minorités, c'est-à-dire pour les ressortissants turcs d'origine grecque établis en Turquie, aussi bien que pour les ressortissants grecs d'origine turque établis en Grèce. En effet, l'article 45 dispose que "les droits reconnus par les sti-

pulations de la présente section aux minorités non musulmanes de la Turquie sont également reconnus par la Grèce à la minorité musulmane se trouvant sur son territoire". Donc, tous les droits que la Turquie est obligée de reconnaître aux ressortissants turcs d'origine grecque devraient, au même titre, être reconnus par le Gouvernement grec à ses ressortissants d'origine turque. Voilà un premier principe de grande importance, qu'il ne faut pas perdre de vue.

9.17 Un deuxième point important est le suivant : toute la section III, concernant la protection des minorités, est conçue et rédigée avec un souci constant de ne pas laisser de fissure dans le domaine de l'application. Voilà pourquoi, dans tous les articles que je viens d'évoquer, on exige des deux parties signataires, à savoir la Grèce et la Turquie, qu'elles s'abstiennent non seulement d'édicter des lois ou des règlements qui seraient en opposition avec les stipulations de cette section, mais encore de se livrer à aucune action officielle qui présenterait ce caractère. En d'autres termes, le Traité exige qu'aucune des deux parties ne puisse commettre d'entorses à ses engagements dans le domaine de l'application, tout en sauvant les apparences du point de vue des formes et de la lettre de la législation proprement dite. C'est un point extrêmement important, sur lequel je m'appuie en ce moment, quand je soutiens que les autorités grecques, par toute une série d'actions se rapportant plutôt au domaine de l'application, contournent les règles édictées ou contreviennent à leurs engagements.

9.18 On pourrait classer et caractériser de la façon suivante ces entorses aux engagements pris.

9.19 Il y a, tout d'abord, toute une série d'actions ou de mesures législatives ou administratives qui semblent ne pas relever directement du domaine de l'enseignement ou de l'éducation mais qui sont, en réalité, destinées à produire des effets par ricochet dans ce domaine. Il me suffira de citer deux exemples.

9.20 La législation grecque a transformé les muftis turcs de Thrace occidentale en de simples fonctionnaires de l'Etat grec, nommés, dirigés et contrôlés par ce même Etat. C'est déjà là une entorse majeure aux dispositions du Traité de Lausanne relatives à la liberté religieuse des minorités. D'autre part, les muftis étant chargés des affaires religieuses de la communauté et ayant un droit et un devoir de regard sur l'enseignement qui est donné dans les écoles fréquentées par les sujets grecs d'origine turque, le choix des hommes destinés à de tels postes acquiert une importance qu'on ne saurait nullement négliger du point de vue de son influence sur l'éducation et l'enseignement.

9.21 Autre exemple : il y a, comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, en Grèce une administration chargée de ce qu'on appelle l' "EVKAF". C'est une institution à caractère à la fois religieux et administratif, qui existe d'ailleurs dans beaucoup de pays musulmans, en tout cas dans ceux qui faisaient naguère partie de l'Empire ottoman, et qu'on peut définir grosso modo comme une administration ayant pour tâche de gérer des biens de toute sorte, légués par des particuliers ou des communautés à des fins à la fois religieuses et sociales, y compris à des fins d'enseignement et d'éducation. Il est clair que la façon d'administrer l'EVKAF peut avoir des effets, quelquefois même directs, sur l'état de l'enseignement et la situation des écoles des communautés auxquelles cet EVKAF appartient. Or, la législation grecque met l'administration de l'EVKAF sous le contrôle direct de l'administration grecque.

9.22 Ainsi, par des mesures pour lesquelles on trouve des justifications de forme en ayant recours à certaines finesses administratives et législatives, on désaffecte certains biens de l'EVKAF ou on les exproprie, ou bien on en détourne l'emploi vers des buts pour ainsi dire inutiles ou même quelquefois contraires à la Charte d'établissement de l'EVKAF. Par de tels moyens, les écoles minoritaires sont de plus en plus privées de support matériel ; elles sont vidées de leur substance par une sorte de stérilisation financière.

9.23 Je ne voudrais pas, Mesdames et Messieurs, abuser davantage de votre temps en allongeant la liste de ces entorses qui ont des répercussions dans le domaine de l'éducation. Je passerai donc à l'analyse d'une deuxième série de mesures ou d'actions qui constituent - directement, cette fois - des entorses aux engagements pris par la Grèce en ce qui concerne les Turcs de Grèce, dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement. Voici quelques exemples :

9.24 Par une législation spéciale, l'Etat grec se trouve avoir soumis les écoles des ressortissants grecs d'origine turque non seulement à un régime discriminatoire par rapport au reste de la population grecque - ce qui constitue déjà, en soi, une entorse aux dispositions du Traité de Lausanne - mais encore à un contrôle spécial, sous l'égide d'un inspecteur général des écoles minoritaires turques, qui applique, de la façon la plus systématique - j'ai le regret de devoir le dire - une politique destinée à vider de leur substance les écoles existantes et à empêcher l'ouverture de nouvelles écoles, surtout d'écoles secondaires. Je donnerai quelques indications précises au sujet de cette action combinée d'une législation discriminatoire et de l'inspection spéciale que je viens de mentionner :

9.25 Tout d'abord, il y a toute une action systématique, concertée, et assez adroitement menée, en vue d'écarter les instituteurs compétents et de mettre à leur place des personnes dont l'insuffisance va, dans certains cas, jusqu'à l'ignorance des rudiments linguistiques et grammaticaux proprement dits. D'ailleurs, le délégué de la Grèce vient de faire un aveu sur ce point.

9.26 Parmi les divers prétextes auxquels on a recours à cet effet, on peut citer les suivants : tout d'abord, la connaissance de la langue grecque est exigée comme condition préalable pour l'admission de tout instituteur ou professeur dans le corps enseignant. Il suffit donc que l'on veuille écarter une personne déterminée pour décider qu'elle ne connaît pas suffisamment cette langue. Ensuite, l'équivalence n'est pas admise pour les diplômes délivrés par les institutions turques destinées à former les instituteurs. D'où un second moyen qui offre de nombreuses possibilités d'éliminer qui l'on veut. Ainsi, de barrage en barrage, le recrutement d'instituteurs compétents est rendu impossible. Alors, ou bien les postes sont laissés vacants, ou bien ils sont attribués à des personnes ayant reçu une formation insuffisante, ou encore une formation tout à fait spéciale.

9.27 L'ouverture d'une école secondaire, qu'on appelle, je crois, en Grèce, Gymnase, et qu'ici, en France, et chez nous, en Turquie, nous appelons lycée, doit faire l'objet d'une loi spéciale. Il faut donc édicter une loi spéciale pour chaque établissement. Vous voudrez bien reconnaître, Mesdames et Messieurs, que le système est assez insolite en soi. Son application ne l'est pas moins, puisque, jusqu'à ce jour, pas une loi n'a été édictée dans ce sens et qu'il n'existe donc pas d'école secondaire appartenant directement aux ressortissants grecs d'origine turque. Il n'y a qu'un lycée qui, d'ailleurs, n'a été fondé qu'en 1953, c'est-à-dire 30 ans après la signature du Traité de Lausanne, et qui appartient, dans toute l'acception du mot, au Gouvernement grec.

9.28 Une autre série de mesures qui sont appliquées d'une façon abusive est constituée par les difficultés - je dirais même souvent les impossibilités - que l'on crée à l'importation des manuels scolaires destinés aux écoles minoritaires. Un soin tout particulier est apporté à priver les enfants d'origine turque de toute connaissance qui serait de nature à leur faire prendre conscience de l'existence d'une culture vraiment turque et de leur appartenance à une communauté.

9.29 Dans le Dodécanèse, les écoles qui, sous l'administration italienne, appartenaient directement aux minorités turques, ont été transférées à l'Etat lorsque ces îles sont passées sous la souveraineté grecque. Ainsi, là encore, le droit de regard et d'intervention en vue de l'application de la politique systématique que je viens de définir a trouvé de nouvelles possibilités de s'exercer.

9.30 Je ne continuerai pas, Mesdames et Messieurs, à dresser la liste des abus et des entorses aux stipulations du Traité de Lausanne ; elle est trop longue. Cependant, je ne puis m'empêcher d'ajouter que les mesures ayant pour conséquence directe ou indirecte la frustration des ressortissants grecs d'origine turque dans le domaine de l'éducation font partie d'un ensemble d'actions ou de mesures législatives qui les frustrent également de leurs biens et de leurs moyens de subsistance, rabaissant ainsi leur rang social et les réduisant à l'état de minorité de moins en moins intéressante comme valeur humaine et de plus en plus malléable en tant que minorité. Mais, ayant le souci de ne pas m'éloigner de l'objet principal de mon exposé, qui est l'éducation et les écoles, je n'en dirai pas davantage là-dessus. Je me contenterai seulement d'indiquer que le nombre des ressortissants grecs d'origine turque diminue de plus en plus, en Grèce, du fait de l'émigration de beaucoup de ces ressortissants qui vont chercher une vie plus décente ou meilleure en Turquie ou dans d'autres parties du monde.

9.31 Voilà les faits, voilà les preuves. Je les confie au jugement de cette haute assemblée.

9.32 Si vous examinez, Mesdames et Messieurs, la plainte grecque à la lumière de tout ce que je viens d'exposer, vous serez mieux à même de vous former un jugement sain au sujet de ce qui est juste ou injuste. Permettez-moi donc d'analyser maintenant la plainte grecque et d'y répondre point par point.

9.33 On dit, tout d'abord, que les dispositions de l'article 14 du Traité de Lausanne, qui prévoit une organisation administrative spéciale pour la partie de la population des îles d'Imbros et de Bozcaada qui est d'origine grecque, n'ont jamais été appliquées ni respectées par la Turquie. Voyons donc ce que dit cet article 14 du Traité de Lausanne. Il dit textuellement ceci : "Les îles d'Imbros et Ténédos, demeurant sous la souveraineté turque, jouiront d'une organisation administrative spéciale, composée d'éléments locaux donnant toute garantie à la population indigène non musulmane, en ce qui concerne l'administration locale ainsi que la protection des personnes et des biens. Le maintien de l'ordre y sera assuré par une police qui sera recrutée parmi la population indigène, par les soins et placée sous les ordres de l'administration locale ci-dessus".

9.34 Ces stipulations n'ont pas de rapport avec la question de l'éducation et du régime des écoles proprement dit. Cependant, je préfère ne pas me prévaloir de cette exception et je répondrai ce qui suit aux allégations grecques :

9.35 Il y a, dans chacune des îles en question, une administration locale qui tient compte, en fait, de la proportion des ressortissants turcs d'origine grecque par rapport à la population totale de l'île. Et, dans le fonctionnement de cette administration, c'est le système de l'élection locale qui est appliqué. Voilà pourquoi, à l'heure actuelle, dans l'île d'Imbros, où la population d'origine grecque est majoritaire, le maire est d'origine grecque, aussi bien que la plupart des membres du Conseil municipal, les comptables, les agents fiscaux et l'agent sanitaire. La quasi-totalité des agents de la police municipale d'Imbros, ainsi qu'une proportion adéquate de ceux-ci à Bozcaada, sont également d'origine grecque.

9.36 Si l'on confronte ces faits avec le texte du Traité de Lausanne que je viens de citer et, surtout, si l'on compare ce qui se passe dans les îles d'Imbros et de Ténédos avec l'état de choses existant dans la Thrace occidentale ainsi que dans les îles grecques, on ne peut pas ne pas convenir que, non seulement il est impossible d'accuser l'administration turque de ne pas respecter l'article 14 du Traité de Lausanne, mais que le Gouvernement grec est bien mal placé pour parler d'un manque de respect envers un Traité qu'il est loin de respecter lui-même. [Et, puisque nos amis grecs aiment, ces derniers temps, formuler des accusations qui font appel aux sentiments religieux de l'opinion publique chrétienne, qu'il me soit permis d'ajouter que c'est le Patriarcat du Phanar, à Istanbul, qui nomme librement les chefs religieux de la communauté d'origine grecque des îles en question et que c'est dans la liberté la plus complète que ces minorités pratiquent leur religion.]

9.37 En ce qui concerne la collecte des impôts locaux et l'emploi des sommes ainsi collectées, l'administration locale des deux îles en cause, qui possèdent une personnalité juridique distincte, jouit d'une autonomie qui ne peut se comparer qu'à celle des départements, c'est-à-dire de ce que l'on appelle des vilayets dans les autres parties du pays.

9.38 En d'autres termes, ces petites îles qui, en régime normal, ne devraient être considérées que comme de simples municipalités dépendant de l'autorité du département - c'est-à-dire du vilayet - auquel elles se trouvent rattachées, jouissent de la même autonomie que si elles étaient elles-mêmes chacune un vilayet. Et, comme je viens de le dire, cette organisation autonome est basée sur des élections locales, ce qui veut dire que les ressortissants turcs d'origine grecque ont toute possibilité d'avoir voix au chapitre dans tous les domaines concernant leur vie locale. Il s'agit donc bien là de l'administration locale par excellence, dont parle l'article 14 du Traité. Voilà pour l'allégation grecque selon laquelle l'article 14 du Traité de Lausanne serait transgressé par les Turcs.

9.39 Passons maintenant aux autres griefs de nos amis grecs. Dans le Mémorandum grec qui fait l'objet du document 13 C/28 en date du 29 septembre 1964, on prétend que les écoles minoritaires existant dans les îles d'Imbros et de Bozcaada ont été supprimées. Voilà une allégation que je suis obligé de qualifier d'inexacte. On joue sur les mots pour présenter les faits sous un jour alarmant.

9.40 Supprimer quelque chose veut dire, si je ne me trompe, mettre fin à son existence. Or, les écoles dites minoritaires des deux îles en question n'ont pas été supprimées. Elles sont là, en chair et en os, si j'ose m'exprimer ainsi. Nos amis grecs semblent vouloir dire : "Oui, ces écoles existent en fait, mais, l'enseignement ne se faisant plus en grec, cela équivaut, en réalité, à leur suppression". Un tel raisonnement, outre qu'il est spécieux, ne s'appuie pas sur des faits entièrement exacts non plus, car l'enseignement en grec n'est pas interdit dans ces écoles. Seulement, l'enseignement des matières autres que religieuses ou linguistiques sera désormais fait en turc. Ici, je dois corriger ce qu'a dit M. Averoff, lorsqu'il a parlé de l'horaire de l'enseignement dans la langue grecque : la durée de cet enseignement est d'une heure chaque jour.

9.41 Il s'agit donc, non pas d'une suppression des écoles en question, mais de la substitution d'un régime à un autre. Il est évident que, quand un tel rajustement est fait, cela nécessite l'adoption d'un certain nombre de mesures, destinées à assurer le transfert des archives à l'administration locale de l'instruction publique, la réadaptation du corps enseignant au système que l'on vient d'instaurer, etc. Je crois qu'il n'y a pas lieu d'afficher ces mesures comme des vexations ou des tentatives de pression. Il ne faut pas les présenter comme autre chose que ce qu'elles sont et je viens de dire ce qu'elles sont.

9.42 Maintenant, j'en viens au coeur du problème, qui est ceci : pourquoi les autorités turques ont-elles cru devoir instituer ce régime et en se fondant sur quel raisonnement se sont-elles cru en droit de le faire, sans porter préjudice aux dispositions y relatives du Traité de Lausanne ?

9.43 Permettez-moi de vous dire, Mesdames et Messieurs, avant tout, que le régime qu'institue la loi n° 502, qui est l'objet des griefs grecs, n'est pas, en réalité, un fait nouveau. C'est un retour à un régime qui a existé déjà de 1927 à 1951. La Turquie avait donc déjà appliqué le système actuel pendant 24 ans, et c'est de sa propre initiative qu'elle avait, par la suite, essayé d'en appliquer un autre. Et ce régime, qui a été appliqué de 1951 à 1964, est celui dont le Gouvernement grec demande précisément aujourd'hui la restauration.

9.44 La conclusion à tirer de cette constatation est que ce n'est pas la bonne volonté qui a manqué au Gouvernement turc pour aller le plus loin possible dans l'interprétation libérale des dispositions de l'article 40 du Traité de Lausanne. Il y a donc eu quelque chose d'autre qui a influé sur la situation et qui a obligé les autorités turques à se contenter d'une interprétation stricte de cet article.

9.45 Tout d'abord, n'oublions pas que les territoires en question sont placés sous la souveraineté turque et que, comme tout Etat souverain, la Turquie a le droit et le devoir de veiller aux intérêts supérieurs de la nation - notamment à l'intégrité territoriale du pays et à sa sécurité. Ici, malheureucement, une fois encore, je suis obligé de parler politique. Mais, comme la plainte grecque est une démarche qui se situe dans un contexte essentiellement politique, je ne puis faire autrement.

9.46 La période de 1927 à 1951 a été une période où les relations des deux pays ont pris de plus en plus un caractère tel que la Turquie s'est sentie en mesure d'espérer que la Grèce ne pratiquerait plus la politique de "la grande idée" (cette politique est actuellement enveloppée, de préférence, sous le terme moins alarmant d' "Hellénisme", mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit de l'expansionnisme, avec ses corollaires inévitables, qui sont l'élimination, dans toute la mesure possible, de l'élément turc du sol grec et la transformation, dans toute la mesure possible, de l'élément grec du territoire turc en un foyer d'irrédentisme).

9.47 Voilà pourquoi, durant cette époque d'espoir, les Gouvernements turcs ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour appliquer, entre autres, les articles 40 et 41 du Traité de Lausanne dans un sens tellement extensif qu'en fin de compte les sujets turcs d'origine grecque des deux îles vivaient dans une sorte d'exterritorialité de fait. Telle était la situation. On en usa et on en abusa.

9.48 Puis vint là malheureuse affaire de Chypre, d'abord entre 1957 et 1960, puis, après une courte période d'espoir et de calme apparent, en 1964. Vous connaissez, Mesdames et Messieurs, toute la littérature expansionniste qui a soudain reparu chez nos amis grecs, avec toutes les actions alarmantes qui l'accompagnaient.

9.49 Croyez-vous que, dans de telles circonstances, n'importe lequel des gouvernements qui sont représentés ici, et dont la plupart ont, eux aussi, des problèmes de ce genre, aurait fait autre chose que de revenir à l'interprétation stricte et limitative du Traité de Lausanne ?

9.50 Ainsi placée dans le vrai contexte de l'affaire - qui est, comme on le voit, bien plus complexe et délicate que nos amis grecs ne veulent le faire croire - cette attitude du Gouvernement turc devient ce qu'il y a de plus inévitable, étant donné la logique des circonstances.

9.51 Permettez-moi, Monsieur le Président, de résumer mes réponses à l'honorable représentant de la Grèce :

1. Il n'y a pas suppression d'écoles. Il n'y a qu'un changement de régime qui confie l'administration des écoles aux communes, au sein desquelles les minoritaires non musulmans détiennent, d'ailleurs, une position prédominante.

2. On n'empêche donc pas ces minoritaires d'avoir voix au chapitre dans la gestion de ces écoles.

3. On ne les empêche pas non plus de faire enseigner dans lesdites écoles leur propre langue et leur propre religion dans leur propre langue par des instituteurs qui doivent être recrutés par eux-mêmes. Qui dit langue dit un peu culture ; donc cette limitation dont on se plaint n'est pas aussi tragique qu'on veut bien nous le faire croire.

4. La limitation ne consiste qu'à imposer l'enseignement en langue turque des matières autres que celles que je viens d'indiquer.

9.52 Ce n'est, je pense, pas trop demander aux membres d'une communauté, à laquelle on reconnaît suffisamment de droits dans le domaine de l'enseignement aussi bien que dans d'autres domaines, que de leur demander de bien vouloir se mettre en mesure de s'adapter à la vie du pays dont ils sont ressortissants, en sachant calculer en turc ou parler de l'histoire ou de la géographie dans l'idiome du pays où ils vivent, sans que cela les empêche d'apprendre, pour leur compte, l'équivalent de tout cela en grec.

9.53 L'article 41 du Traité de Lausanne est rédigé de façon à pouvoir rendre parfaitement possible l'application du système dont je viens d'énumérer les caractéristiques essentielles. Je ne nie pas que c'est là une interprétation stricte, mais c'est une interprétation qui est certainement conforme à l'esprit de cet article. Et, comme je viens de le dire tout à l'heure, il faut lire cet article à la lumière de beaucoup d'autres articles, qui forment l'ensemble du Traité de Lausanne. Vous savez tous très bien, Mesdames et Messieurs, que ce traité, qui marque un tournant dans l'histoire de cette région du monde, et particulièrement dans celle des relations turco-grecques, se fonde sur un certain nombre de principes dont l'objet est de liquider un passé qui s'était traduit par une guerre d'agression sanglante de la part de la Grèce contre la Turquie en 1920-1921. Il fallait donc établir un équilibre, qui exigeait que la Grèce ne songeât plus à occuper un pouce du territoire turc et, qu'en échange, la Turquie ne songeât plus à reconstituer l'Empire ottoman. C'est à cette fin qu'il y a eu un échange de populations entre les deux pays, et c'est à cette fin également que ceux des Grecs qui restaient en territoire turc et ceux des Turcs qui restaient en territoire grec ont été dotés d'un régime qui, tout en préservant leurs particularités, leur imposait le devoir de ne plus essayer de ressusciter un passé qui avait été liquidé par ce traité.

9.54 Toute tentative de la part de la Grèce visant directement ou indirectement à rompre cet équilibre ou à modifier l'esprit de ce traité a invariablement suscité et suscitera de la part de la Turquie les mesures nécessaires.

9.55 Voilà pourquoi je voudrais terminer mon exposé en lançant un appel sincère et amical à nos alliés grecs. Je leur rappellerai une fois encore que c'est la bonne volonté et la pureté des intentions en vue de préserver l'esprit de Lausanne qui sont à la base de tout.

9.56 Cependant, avant de quitter cette tribune, je tiens à dire quelques mots, d'une part au sujet du document 13 C/40, que la délégation grecque a fait distribuer et, d'autre part, sur le projet de résolution qui a été présenté par le Gouvernement grec.

9.57 J'ai pris, ce matin, connaissance de la communication de la délégation de la Grèce. Elle abonde en passages dénués de tout fondement. Je me bornerai à en souligner quelques-uns, pour ne pas abuser du temps de la Conférence générale.

9.58 La délégation grecque prétend qu'il n'existe aucune loi concernant le traitement discriminatoire infligé aux établissements scolaires turcs. Je lui rappelle que différentes lois discriminatoires ont été promulguées, par exemple la loi n° 818, qui remonte à 1937, la loi n° 132, datant de 1936 et la loi portant le n° 3.065, qui date de 1954.

9.59 Il serait absolument impossible, voire ridicule, d'affirmer que ces lois sont de nature à favoriser la minorité turque étant donné que leurs dispositions ne contiennent rien qui facilite son éducation. Conformément aux dispositions de ces lois, cette éducation est soumise, d'une part, au contrôle d'un gouverneur général doté de pouvoirs dictatoriaux, d'autre part, à la surveillance d'un inspecteur permanent de l'éducation, désigné nommément par une loi spéciale, ainsi qu'à la censure d'une commission ad hoc pour les manuels scolaires. Nulle part le Traité de Lausanne ne prévoit un pareil statut. Pour sa part, le Gouvernement turc, conformément à ce traité, n'applique pas de lois d'exception en ce qui concerne la gestion des écoles minoritaires grecques en Turquie.

9.60 Au point 2 de la Communication du Gouvernement grec, il est question des subventions accordées aux écoles turques. En fait, ces subventions sont destinées à favoriser l'application de la politique scolaire sournoisement poursuivie par les autorités grecques.

9.61 Le point 5 de la même Communication tend à faire ressortir que les dispositions du Traité de Lausanne ne s'appliquent pas au statut de la population turque du Dodécanèse. Nous considérons ceci comme un aveu de l'attitude du Gouvernement grec. Cette assertion n'est pas conforme aux principes du droit international, non plus qu'au Traité de Lausanne, qui se trouve être un des actes juridiques fondamentaux dudit droit. Effectivement, l'article

45 de ce traité est rédigé comme suit : "Les droits reconnus par les stipulations de la présente section aux minorités non musulmanes de la Turquie sont également reconnus par la Grèce à la minorité musulmane se trouvant sur son territoire." Il est donc clair, Mesdames et Messieurs les délégués, que les assertions de la délégation grecque ne correspondent nullement à la réalité.

9.62 Quant au projet de résolution présenté par la Grèce, il reprend, dans son ensemble et dans son fond, les arguments qui ont été avancés par le Gouvernement grec dès le premier jour : ces arguments incriminent un pays, et c'est pourquoi nous ne pouvons pas les accepter. Nous avons présenté nos raisons dans notre premier exposé et dans celui que je viens de faire. Ce projet de résolution est unilatéral et ne tient nullement compte de la situation réellement désespérée de la minorité turque de Grèce dans le domaine de l'éducation. Au surplus, il met la Conférence générale dans une telle situation qu'elle pourrait créer un précédent fâcheux sur le plan politique. Il charge, en effet, le Directeur général d'entreprendre une action qui risque de revêtir un caractère spécifiquement politique ; il serait d'ailleurs intéressant de savoir ce qu'en pense le Directeur général lui-même. Pour parler plus simplement ; les problèmes en cause intéressent la législation nationale de deux pays ; or, depuis sa création, et conformément aux termes mêmes de son Acte constitutif, l'Unesco s'est toujours interdit toute immixtion dans des domaines qui ne relèvent pas de sa compétence.

9.63 Pour sa part, la délégation turque a conscience d'avoir essayé de trouver une voie qui permette à nos deux pays de régler les problèmes évoqués au mieux des intérêts des populations en cause.

10.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Благодарю вас, г-н Ибрагим Октем, за обстоятельное представление точки зрения турецкого правительства обсуждаемого вопроса.

10.2 Господа, вы знаете, что имеется по поводу пункта 15.1.8 три проекта резолюций. Один проект резолюции, изложенный в документе 13 C/DR. 74, представленный Грецией, другой проект резолюции, изложенный в документе 13 C/DR. 76, представленный Турцией, и третий проект резолюции, изложенный в документе 13 C/DR. 83, представленный Объединенной Арабской Республикой и Марокко. Прошу г-на Мохамеда Авада сделать представление проекта резолюции 13 C/DR. 83.

(10.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je remercie M. Ibrahim Oktem d'avoir exposé de façon circonstanciée le point de vue du Gouvernement turc sur la question.

(10.2) Mesdames et Messieurs, vous savez qu'au sujet du point 15.1.8, trois projets de résolutions ont été déposés : l'un (document 13 C/DR. 74), par la Grèce, le deuxième (document 13 C/DR. 76), par la Turquie, et le troisième (document 13 C/DR. 83), par la République arabe unie et le Maroc. Je donne la parole à M. Mohamed Awad pour qu'il présente le projet de résolution 13 C/DR. 83.

11.1 Mr. AWAD (United Arab Republic):

Mr. President, ladies and gentlemen, although the document mentioned, which I am about to present to you, stands in the name of the Kingdom of Morocco and the United Arab Republic, I have since had a notification that three other Member States wish to be associated with this particular document. We now have as sponsors Argentina, France, Italy, Morocco and the UAR.

11.2 We have, Mr. President, before us, as you have just mentioned, several documents concerning this item 15.1.8; one from the Greek delegation and another from the Turkish delegation. There is also an additional document which bears the signature of His Excellency the Head of the Turkish delegation, document 13 C/38.

11.3 The UAR delegation wishes to submit what we consider a conciliatory document whose provisions are meant to apply to both sides of this present dispute. The General Conference, Sir, is not in a position to carry out an investigation and to make itself into a fact-finding body. We have to take the statements which are given to us by both parties and think accordingly.

11.4 There is no doubt that all members of this Conference are anxious that friendly relations among all the members of our Organization should be maintained. Since the dispute before us concerns the education of children, Unesco might use its good offices in this dispute while remaining within its own competence. The reason why the delegations I am representing have wished to intervene by means of an additional document, when we have already before us two or three others, is simply that we feel that none of these documents will carry us anywhere, and that it is essential that some means should be found to bring about a reconciliation. If we take the Greek text for instance, which is document DR.74, we find in the operative paragraph an address to the Turkish Government to repeal all legislative or administrative measures ... concerning the schools managed by the Greek minority on the islands of Imbros and Tenedos - nothing that concerns islands under the sovereignty of Greece and the condition of the Turkish minorities therein.

11.5 Now, as regards the Turkish document DR.76, it is probably much better because it does at least take us into matters of principle. The operative paragraph expresses the hope, that the two countries will accept the International Convention on that subject and settle the problems which have been referred to in the best interests of their respective populations. A very good and pious suggestion, but it does not go far enough. It simply refers to an expression of hope.

11.6 As regards the text in DR.83 which now bears the names of Argentina, Italy, France, Morocco, and the UAR, the most important paragraph is the operative paragraph 5. You will see that it does not refer to any one of the two disputants individually but considers the general principle, and has in mind the benefit of the young generation, which should always be protected and helped to grow up in its proper conditions and circumstances.

11.7 I may refer to the actual statement before you on that document. In paragraph 5 the Conference invites the two Member States concerned - it does not invite one of them - on a basis of equality, "to take the necessary steps to enable pupils in Greek schools in the Turkish Republic, and pupils in Turkish schools in Greece, to receive the education best suited for their respective cultural and historical background. The two States are to remove any administrative and/or legislative measures which may hamper the full enjoyment of such an education".

"If such measures should exist in places under Greek legislation, or in places under Turkish legislation, whether in the islands of Imbros, or Tenedos or elsewhere, they should be immediately removed regardless of all considerations".

"The wishes of Greek parents in Turkey, and of Turkish parents in Greece" (in all the territories over which Greece has sovereignty and in all the territories over which Turkey exercises sovereignty) "should be taken into consideration in all matters regarding the education of their children".

Lastly, the General Conference "asks the Director-General of Unesco to keep the Executive Board informed regarding the achievement of the objectives of this resolution".

11.8 Ladies and gentlemen, you notice that the most important idea behind this resolution is that it applies equally to both the disputants and is content to stress principles; we have to take into consideration the growing children, and they have every right to receive the education that springs from their historical and cultural background. I want the Turkish children in Rhodes to receive their linguistic, their historical, their religious education thoroughly, without any interference, and the same should apply to the Greek children in any area under Turkish sovereignty.

11.9 I hope that both delegations will accept this text, since it is in no way biased towards one or the other. I also wish to say, Mr. President, and I hope the members of the Conference will accept this statement, that this probably is a test case. It is a case which may crop up again and again, and it is best that we treat it with the greatest care so that our decision may become a kind of precedent.

11.10 Our wish behind all this is to promote friendship and understanding between the Turkish Republic and Greece, and we hope they may return to the happy period when Turkey and Greece were on the best of terms. If this could be accomplished through co-operation in educational measures, it would be to the great glory of Unesco.

12. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Ирана, г-ну Тафазоли.

(12.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Tafazoli, chef de la délégation de l'Iran.

13.1 M. TAFAZOLI (Iran).-
Monsieur le Président, nous avons écouté avec attention les déclarations qui viennent d'être faites, notamment par les délégués de la Grèce et de la Turquie. Quoique nous regrettions que les parties intéressées n'aient pu s'entendre pour éviter de porter cette question devant notre instance, il me semble cependant utile d'intervenir à ce stade pour tenter de dissiper un certain nombre d'équivoques. En effet, la passion qui imprègne toute cette affaire a un peu obscurci et masqué les détails de la réalité. Essayons donc de voir quels sont les faits.

13.2 Le Gouvernement turc a toujours appliqué le Traité de Lausanne et toujours fait preuve de bonne volonté à cet égard. C'est ainsi qu'il a accordé aux collectivités locales des îles d'Imroz et de Bozcaada, en majorité d'origine grecque, la possibilité de pratiquer un enseignement conforme aux obligations conventionnelles. De plus, au cours des années, allant beaucoup plus loin que ce que lui imposaient les clauses strictes du Traité de Lausanne, le Gouvernement turc a consenti à la minorité grecque des faveurs exceptionnelles, qui n'étaient pas prévues dans ledit Traité. Malheureusement, les événements récents, que nous connaissons tous, ont créé une situation délicate, caractérisée par l'échauffement des passions. La mesure que le Gouvernement turc a été amené à prendre ne touche nullement aux dispositions conventionnelles, mais concerne seulement l'abrogation des faveurs exceptionnelles dont je viens de parler.

13.3 Tels sont, en peu de mots, les faits qu'on a souvent tendance à oublier. Il ne me paraît pas juste de dire, dans ces conditions, que les enfants des deux îles en cause ont été privés de leur droit à l'éducation. Ainsi, cette discussion dans notre enceinte devient quelque peu superflue.

13.4 Dans ces conditions, il convient à la sérénité de nos débats que nous abandonnions le plan stérile de la politique pour nous limiter aux problèmes d'éducation. Le sentiment profond de la délégation iranienne est que ces problèmes, pour la plupart artificiels, pourront se résoudre au mieux, dans une atmosphère amicale, sur la base des conventions existantes et, au premier chef, de celles qu'a établies l'Unesco.

13.5 C'est pourquoi nous nous permettons de proposer que la Conférence générale recommande aux deux parties intéressées de tenter de résoudre cette question à l'amiable au mieux des intérêts des populations en cause. Si cette solution de raison n'est pas retenue, la délégation iranienne sera obligée d'appuyer le projet de résolution présenté par la délégation turque.

14. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату БССР, Н.И. Красовскому.

(14.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Krassovski, délégué de la République socialiste soviétique de Biélorussie.

15.1 *И.И. КРАСОВСКИЙ* (Белорусская Советская Социалистическая Республика): *Уважаемый* товарищ Председатель, дамы и г-да. Делегация Белорусской ССР внимательно ознакомилась с представленными здесь документами по рассматриваемому на *настоящей Генеральной* конференции вопросу и хотела бы высказать некоторые соображения *по этому вопросу.*

15.2 Организация Объединенных Наций и ЮНЕСКО уже не раз высказывались за предоставление широких возможностей в организации образования на родном языке для всех *детей* мира без различия расы и наций, политических и религиозных взглядов и убеждений.

15.3 Дети - это будущее *человечества и они должны* пользоваться всеми богатствами культуры, которые выработало человечество. Лишить их этой возможности значит по*полнить армию неграмотных.* Наше поколение должно стремиться к тому, чтобы устранить *с широкого пути просвещения народов* все препятствия, мешающие этому. Известно, что обучение детей на родном языке является не только средством приобщения граждан к достижению культуры, но и вместе с тем обеспечивает возможность активного участия *граждан в общественной*, политической и культурной жизни, расширяет реальные возможности воспользоваться правом на образование, провозглашенного в 26-й статье "Декларации прав человека", единогласно утвержденной Генеральной Ассамблеей Организации Объединенных Наций.

15.4 *Мы с глубоким* пониманием относимся к тревоге за судьбы детей, которая прозвучала *в документах, представленных* греческим и турецким правительствами, и выражаем надежду, что тринадцатой сессией Генеральной конференции ЮНЕСКО *будет найдено* такое гуманное решение вопроса, которое удовлетворит ту и другую стороны и станет *практическим* воплощением принципа недопущения дискриминации в образовании, в отно*шении всех детей*, которые страдают от такой дискриминации.

(15.1) M. KRASSOVSKI (RSS de Biélorussie).- (Traduit du russe.)
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie a *étudié* attentivement les documents concernant la question actuellement examinée par la *Conférence* générale et elle voudrait présenter quelques observations à ce sujet.

(15.2) L'Organisation des Nations Unies et l'Unesco ont déjà déclaré à *maintes reprises* que tous les enfants du monde devraient avoir de larges possibilités pour recevoir l'instruction dans leur langue maternelle, sans aucune discrimination fondée sur la race, la nationalité, les opinions et convictions politiques *ou religieuses.*

(15.3) Les enfants sont l'humanité de demain, et ils doivent profiter de toutes les richesses culturelles que l'humanité a produites. Les priver *de cette possibilité, c'est grossir* les rangs des illettrés. Notre génération doit s'efforcer d'écarter tous les obstacles qui se dressent sur la *grande voie de* l'éducation des peuples. Chacun sait que, grâce à l'emploi de la langue maternelle dans l'enseignement, on donne aux citoyens la *possibilité, non seulement* d'accéder aux valeurs culturelles, mais aussi de participer activement à la vie sociale, politique et culturelle *et de bénéficier* en fait plus largement du droit à l'éducation, proclamé à l'article 26 de la "*Déclaration des droits de l'homme*" qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

(15.4) Nous comprenons parfaitement les craintes exprimées au sujet *du sort des enfants dans* les documents présentés par les Gouvernements grec et turc, et nous espérons que la Conférence générale de l'Unesco, réunie en sa treizième session, trouvera une solution humaine qui donne satisfaction aux deux parties et assure l'application pratique du principe de non-discrimination dans l'enseignement, pour tous les enfants actuellement victimes de la méconnaissance de ce principe.

16. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Ирака, д-ру Аль-Хашими.

(16.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Al-Hashimi, délégué de l'Irak.

17.1 Mr. AL-HASHIMI (Iraq):
Mr. President, ladies and gentlemen, the delegation of Iraq wishes to support the draft resolution submitted by the United Arab Republic and Morocco, and wishes also to add itself as one of the sponsoring nations to this draft resolution. We believe ourselves to be very close friends of both Greece and Turkey; we share many things in common with these two great nations. I am not speaking only of my country, Iraq, but perhaps as much also of the other Arabic-speaking countries. We have borrowed a great deal from the Greek culture, and we have many things in common, historically, with both Greece and Turkey.

17.2 Both of them have played a great rôle in the history of the Near East and the Middle East, and have given us a great many things to think about; they have added a great deal to our present civilization. Turkey has played a great rôle in history, and Turkey has been also a great factor in Europe and in Asia as well. We believe sincerely that these two countries have, and share, many things in common, and their present differences are very slight as compared with the ties that join them together. Turkey and Greece are allied to a pact - the Atlantic Pact - which by itself joins their destiny together. What then is the importance of a difference concerning matters that pertain really to certain minorities in both countries?

17.3 We do believe sincerely that a reconsideration of this matter, in an amicable way, will solve the problem, and we are whole-heartedly in support of the draft resolution put before us this afternoon. This resolution is really worth while studying, because it puts us on the right track to solving this problem in the shortest time possible. If we examine the draft resolution, we find that it contains positive suggestions. One paragraph of the resolution requests those concerned in each of these countries to take all the necessary steps to provide education suitable to their respective minorities. This is a very definite, positive step suggested in the draft resolution. We want these children to get the education best suited for their respective backgrounds. Another paragraph in the draft resolution asks that both countries should remove any administrative and/or legislative measures which may stand in the way of the desired solution.

17.4 I therefore hope, ladies and gentlemen, that we shall give our full support to this draft resolution and find a solution suitable to both parties.

18. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Польши, г-ну Вербловскому.

(18.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Wierblowski, chef de la délégation polonaise.

19.1 С.М. ВЕРБЛОВСКИЙ (Польша):
Г-н Председатель, дамы, господа. Я не намерен долго задерживать вас, г-н Председатель, скажу только несколько слов по этому вопросу. Мы очень сожалеем, что возник этот конфликт относительно дискриминации в обучении между нашими друзьями - Грецией и Турцией. Мы очень сожалеем об этом, но это является фактом. Мы являемся сторонниками обучения на родном языке во всяких условиях и во всех странах. Мы против всякой дискриминации в области просвещения, в области образования, и так как это согласно с духом и буквой "Декларации прав человека", а также с решениями предыдущей Генеральной конференции, мы считаем, что такого рода конфликты должны быть решены согласно с духом и буквой этих документов.

19.2 Нам кажется, что определенная база для решения этого вопроса в духе взаимопонимания и в духе дружбы между народами является проект резолюции, предложенный Объединенной Арабской Республикой и Марокко, и к которому присоединились в качестве соавторов Аргентина, Франция и Италия. Нам кажется, что эта резолюция создает хорошую базу для того, чтобы можно было уладить этот конфликт таким образом, чтобы ни греческие дети на островах, о которых идет речь, ни турецкие дети в Западной Фракии не имели никаких трудностей в получении образования и просвещения на своих родных языках.

19.3 Поэтому польская делегация поддерживает, в качестве базы для такого согласия, проект резолюции, предложенный Арабской Объединенной Республикой, Марокко, Аргентиной, Францией и Италией.

(19.1) M. WIERBLOWSKI (Pologne).- (Traduit du russe.)
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je ne veux pas retenir longtemps votre attention, car je n'ai que quelques mots à dire sur cette question. Nous regrettons beaucoup qu'un différend soit né entre deux pays qui sont nos amis, la Grèce et la Turquie, au sujet de la discrimination dans l'enseignement. Mais, quels que soient nos regrets, les faits sont là. Nous sommes partisans de l'enseignement dans la langue maternelle, dans toutes les circonstances et dans tous les pays. Nous sommes opposés à toute discrimination dans le domaine de l'éducation, et comme cela répond à l'esprit et à la lettre de la Déclaration des droits de l'homme, ainsi qu'à des décisions antérieures de la Conférence générale, nous considérons qu'un différend de ce genre doit être réglé conformément à l'esprit et à la lettre de ces textes.

(19.2) Le projet de résolution présenté par la République arabe unie et le Maroc, auxquels se sont joints l'Argentine, la France et l'Italie, constitue à nos yeux une solide base pour régler ce conflit dans un esprit de compréhension mutuelle et d'amitié entre les peuples, de manière que les enfants grecs, dans les îles en question, et les enfants turcs, en Thrace occidentale, puissent recevoir sans aucune difficulté l'enseignement dans leur langue maternelle.

(19.3) La délégation polonaise soutient donc, comme base d'un accord de ce genre, le projet de résolution présenté par la République arabe unie, le Maroc, l'Argentine, la France et l'Italie.

20. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Малайзии, г-ну Абдул Азиз бин Йеоп.

(20.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Abdul Aziz bin Yeop, délégué de la Malaisie.

21.1 Mr. ABDUL AZIZ bin YEOP (Malaysia):
Mr. President, honourable delegates, we have this afternoon heard statements from the honourable delegates of Turkey and Greece regarding the discrimination alleged to have been practised by each in relation to the education of children of the Greek and Turkish minorities in their respective countries.

21.2 My delegation respectfully submits that we are here primarily for the purpose of seeing how we, through the media of this great Organization, can further, jointly and collectively, progress in the fields of education, science and culture - the more advanced countries, as they continue to broaden the frontiers of knowledge and research, finding time in the process to guide and assist other countries which are not so advanced, in the interest of the world community as a whole.

21.3 We submit that neither is it our main purpose, nor are we in a position, really to judge the rightness or otherwise of measures taken by each of us in our respective countries. For this to be done equitably and for decisions to be arrived at, that will be just and fair to the country concerned, it is essential that we should be able to have all the facts and fully understand all their implications. With the best will in the world, we feel that we shall not be able to do this at one or two sessions like this. This being so, how can we this afternoon or tomorrow morning say who is right and who is wrong in this matter?

21.4 Therefore, Mr. President, our delegation would like to declare our support of the draft resolution 13 C/DR.83, submitted by the delegations of the UAR and Morocco, and three other Member States. We consider this draft resolution to be reasonable and fair. It asks the two States to take measures to see that there is no discrimination practised against minority children in either Member State, and to remove any discriminatory legislation or refrain from the adoption of discriminatory administrative measures. And most important, it asks the Director-General of Unesco to keep the Executive Board informed regarding the achievement of the objectives of this resolution. Mr. President, we feel this to be right and proper as Unesco is the co-ordinator and the focal point of international collaboration in the fields of education, science and culture and, hence, of the problem before us at the moment.

21.5 The draft resolution 13 C/DR.83 does not make any specific accusation. As was explained by the honourable delegate who sponsored the resolution, it seeks to conciliate and to bring together the two Member States directly concerned.

21.6 Mr. President, we submit that this draft resolution sponsored by the UAR and Morocco and the three other Member States is consonant with the rôle of Unesco and completely in line with its objectives. We therefore commend this resolution for the support of the honourable delegates.

22. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Турции, г-ну Тунсель.

(22.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Tuncel, délégué de la Turquie.

23.1 M. TUNCEL (Turquie).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je tiens, tout d'abord, à dire que je serai extrêmement bref. D'autre part, je tiens à remercier les coauteurs du projet de résolution qui fait l'objet du document 13 C/DR.83 et qui a été présenté par la République arabe unie, le Maroc, l'Argentine, la France et, bien que son nom ne figure pas sur ce document, l'Italie. Je remercie ces pays de leur esprit de conciliation et de leur volonté de concorde.

23.2 Cela dit, voici l'opinion et le sentiment de la délégation de Turquie au sujet de ce projet de résolution. Nous ne voyons pas, d'une manière générale, d'inconvénient à accepter le premier paragraphe, le deuxième, le troisième, le quatrième et l'alinéa (a) du paragraphe 5. Par contre, pour des raisons que vous comprendrez, nous sommes dans l'impossibilité d'accepter, malgré toute la bonne volonté que les coauteurs y ont mise, l'alinéa (b) de ce même paragraphe.

23.3 En effet, si l'esprit qui s'y exprime est acceptable, l'expression est par trop sévère. Quand on dit "à supprimer toutes les mesures administratives et législatives qui peuvent entraver l'exercice, etc.", cela implique que l'on estime insuffisantes ces mesures législatives ou administratives - autrement dit, que l'on estime que ce sont, au fond, de mauvaises mesures. En outre, il y a le membre de phrase qui termine cet alinéa (b) : "elles devront être immédiatement abrogées en dehors de toute autre considération". La Conférence s'érige ainsi en tribunal pour trancher entre les deux pays en cause.

23.4 J'ai fait allusion, Monsieur le Président, à l'expression de l'idée contenue dans l'alinéa (b). Pour trouver une issue, je me permettrai, au nom de ma délégation, de proposer un amendement. Je propose de substituer à cet alinéa le petit paragraphe, très modeste, que le Dr Awad, il y a quelques minutes, a bien voulu citer, en disant qu'il était beaucoup mieux élaboré, beaucoup mieux rédigé. Il s'agit de ce paragraphe qui termine le projet de résolution présenté par la Turquie - lequel porte la cote 13 C/DR.76. Je cite: "Formule le vœu que les deux pays adhèrent à la Convention internationale y afférente et règlent au mieux des intérêts de leurs populations respectives les problèmes qui ont été

évoqués." Voilà une expression qui est conforme à l'esprit du projet de résolution présenté par la République arabe unie et le Maroc.

23.5 Je voudrais faire une dernière remarque avant de quitter cette tribune. La délégation turque souhaiterait la suppression du paragraphe 6, qui termine ce projet de résolution. En effet, ce paragraphe fait du Directeur général un agent d'exécution. Et, s'il est adopté, le Conseil exécutif - j'en sais quelque chose, depuis six ans - aura à chaque session, à son ordre du jour, un point concernant la plainte de la Grèce, la plainte de la Turquie - ce qui compliquera singulièrement les travaux de cet organe qui, jusqu'à ce jour, s'est tenu à l'écart de la politique.

23.6 Voilà, Monsieur le Président, les quelques amendements que nous nous permettons de proposer au texte du document 13 C/DR.83. Vous sentirez, j'espère, que nous le faisons uniquement dans un esprit de conciliation et de concorde.

24. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Марокко, г-ну Эль Фаси.

(24.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. El Fasi, délégué du Maroc.

25.1 M. EL FASI (Maroc). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je n'avais pas l'intention de prendre la parole, puisque le Dr Awad a exposé d'une façon claire et nette ce que nous désirons, en présentant notre projet de résolution. Mais le délégué de la Turquie vient de dire que, si da délégation acceptait une partie du projet, elle ne pouvait pas accepter les autres. Je vais donc faire une observation sur une partie qu'elle n'accepte pas. En ce qui concerne le paragraphe 5 (b), M. Tuncel a dit que le fait d'adopter cette résolution laisserait entendre que nous croyons à l'existence, dans les deux pays en cause, de dispositions législatives contraires à l'égalité de l'enseignement, favorables à la discrimination, etc.

25.2 Or, examinons le texte de l'alinéa (b) : on y lit "Si de telles mesures existaient" - ce qui n'implique pas que ces mesures existent. C'est justement pour ne pas juger, pour concilier les deux parties que nous avons eu recours à cette formule hypothétique. La Grèce et la Turquie sont ici des amies de tous les autres Etats représentés. Nous voudrions que l'entente que nous avons constatée au Conseil exécutif entre ces deux membres éminents du Conseil soit maintenue. Tout simplement s'il avait jamais existé, pour des raisons particulières, une discrimination administrative quelconque, nous demandons à ces deux Etats - sans nous ériger en tribunal, c'est un souhait que nous formulons - que cette discrimination soit supprimée. Nous ne disposons pas des documents nécessaires, nous n'avons pas les moyens de trancher, nous n'avons pas le temps de juger. C'est pourquoi, sans dire que la Grèce ou la Turquie fait acte de discrimination, nous demandons à l'une et à l'autre s'il leur est possible d'abroger telle mesure discriminatoire éventuelle.

25.3 Et je crois que le représentant de la Grèce et celui de la Turquie seront d'accord pour reconnaître que, par le truchement de cette résolution, nous nous adressons à leur conscience, nous nous adressons à tous les pays du monde, en adversaires de la discrimination, en partisans de l'égalité de l'enseignement. Tel est le sens de notre projet de résolution.

25.4 Quant au surcroît de travail que le délégué turc semble appréhender pour le Conseil exécutif, qu'il me soit permis de le rassurer. Le Conseil est là pour étudier toutes les questions, dût son ordre du jour être très chargé. Si la Conférence générale adopte notre projet de résolution, je crois que le Conseil exécutif sera tout disposé à suivre la question de près.

26. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Греции, г-ну Аверову.

(26.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Averoff, délégué de la Grèce.

27.1 M. AVEROFF (Grèce).-
Monsieur le Président, bien que le projet de résolution présenté par la République arabe unie et le Maroc et appuyé par quelques autres pays amis soit encore très éloigné de ce que nous aurions désiré, je crois que, dans un grand effort de conciliation, nous devons l'accepter.

27.2 Et je voudrais faire comprendre à M. Tuncel que, moi-même, j'aurais éprouvé la même crainte que lui. Lorsque, à l'alinéa (b) du paragraphe 5, on lit "à supprimer toutes les mesures administratives et législatives qui peuvent entraver l'exercice de leur droit à une telle éducation", il doit être bien entendu que cela ne veut pas dire que de telles mesures existent, parce que, pour ma part, je n'admettrai jamais que des mesures législatives ou administratives entravent l'exercice de la liberté d'éducation de la minorité turque en Grèce. Cette phrase veut dire - et le délégué du Maroc l'a si bien expliqué que je crois inutile de revenir là-dessus - "dans le cas où il y aurait de telles mesures".

27.3 Dans ces conditions, je crois qu'il serait possible de donner satisfaction à tout le monde, en complétant comme suit l'alinéa (b) : "... à supprimer toutes les mesures administratives et législatives - si jamais il y en avait - etc."

28.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Записавшихся больше нет. Г-да, переходим к голосованию. Хочу объявить порядок голосования. Первым мы поставим на голосование предложение, внесенное делегатом Турции, г-ном Тунселем о том, чтобы из проекта резолюции, изложенного в документе 13 C/DR. 83, исключили подпункт b) из пункта 5 и пункт 6 заменили, и заменили все это следующим предложением, которое будет идти подпунктом b) пункта 5. Значит вместо нынешнего подпункта b) и пункта 6 будет следующее предложение: "выражает пожелание, чтобы обе страны присоединились к международной конвенции по указанному вопросу и регулировали вышеупомянутые проблемы с учетом интересов населения каждой из этих стран". Если это предложение будет принято, тогда мы будем голосовать остальные пункты проекта резолюции, представленного Объединенной Арабской Республикой, Марокко, Аргентиной, Францией, Италией, т.е. проекта резолюции, изложенного в документе 13 C/DR. 83.

28.2 Перед тем как перейти к голосованию, слово просит г-н Кэн, делегат Франции. Предоставляю ему слово.

(28.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Il n'y a plus d'orateurs inscrits, Mesdames et Messieurs, nous allons passer au vote. Je voudrais donner quelques explications sur la manière dont nous allons procéder. Nous voterons d'abord sur la proposition du délégué de la Turquie, M. Tuncel, tendant à supprimer l'alinéa (b) du paragraphe 5 et le paragraphe 6 du projet de résolution 13 C/DR.83, et à les remplacer par un nouveau texte qui constituerait l'alinéa (b) du paragraphe 5. Autrement dit, à la place de l'alinéa (b) et du paragraphe 6, on aurait le texte suivant : "Formule le vœu que les deux pays adhèrent à la Convention internationale y afférente et règlent au mieux des intérêts de leurs populations respectives les problèmes qui ont été évoqués". Si cette proposition est adoptée, nous voterons sur les autres paragraphes du projet de résolution 13 C/DR.83 présenté par la République arabe unie, le Maroc, l'Argentine, la France et l'Italie.

(28.2) Avant de passer au vote, je donne la parole à M. Cain, délégué de la France, qui l'a demandée.

29.1 M. CAIN (France).-

Monsieur le Président, la France avait donné bien volontiers son adhésion au projet de résolution présenté par la République arabe unie et le Maroc. Elle avait donné cette adhésion dans la conviction sincère que le texte de ce projet avait l'agrément des deux parties intéressées.

29.2 D'autre part, au cours du débat qui s'est déroulé depuis une heure, des interventions d'une éloquence particulière ont montré que les deux parties avaient la sympathie de toute l'assemblée. Pas un mot n'a été dit qui puisse mettre en doute la valeur des arguments que la Grèce et la Turquie pourraient mettre en avant. C'est dans un esprit de conciliation qu'une sorte d'unanimité s'est instituée ici, pour des raisons très diverses, que certains délégués ont rappelées avec éloquence - je pense, en particulier, à ce qu'a dit S. Exc. le chef de la délégation irakienne, quand il a évoqué la grande tradition de ces pays de la Méditerranée orientale. Nous estimons donc que c'est cet esprit qui doit dominer le débat et, pour notre part, nous ne voulons pas, par nos bulletins, indiquer une préférence pour l'un ou pour l'autre des deux pays en cause. Nous ne voudrions pas qu'un vote puisse intervenir à l'heure actuelle, qui donne l'impression que nous avons pris parti.

29.3 Nous avons tous pris parti au cours des grands débats qui, depuis quinze jours, se sont déroulés ici. Nous avons été dans la majorité ou dans la minorité, nous avons accepté cette situation parce qu'il s'agissait de problèmes clairs, sur lesquels il était nécessaire de prendre position. Aujourd'hui, il s'agit, comme l'a dit tout à l'heure le Dr Awad, d'une tentative de conciliation qui a la valeur d'un test. Il s'agit de créer, par la résolution qui nous est proposée, une sorte de précédent. Et c'est à cette minute que nous serions embarrassés pour choisir entre les deux pays vers lesquels vont également nos sympathies.

29.4 C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président, dans le cas où une des parties en cause s'opposerait au texte qui est proposé, je demanderais, pour ma part, un ajournement du débat, bien que j'aie accepté de donner la signature de la France au projet de résolution contenu dans le document 13 C/DR.83. Je suis hostile, par principe, à tous les ajournements. On a eu trop souvent recours à cette procédure pour étouffer certains débats, soit au Conseil exécutif, soit ici. Mais, aujourd'hui, je pense que, puisque nos amis grecs et nos amis turcs ne sont pas également satisfaits du texte qui nous est proposé, il est dangereux de passer au vote. D'ailleurs la présente session ne va pas se clore ce soir !

29.5 Je vous demanderai donc, Monsieur le Président, de vouloir bien suggérer une procédure qui permette un nouvel examen de ce problème, qui est délicat, mais qui n'est pas un problème fondamental. Ce que je souhaite, ce n'est pas un ajournement indéfini du débat, mais un ou deux jours de délai qui nous permettent de reconsidérer les positions et d'arriver, peut-être, à élaborer un texte qui puisse être soumis à l'approbation de la Conférence générale.

30. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово делегату Турции, г-ну Тунселю.

(30.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Tuncel, délégué de la Turquie.

31. M. TUNCEL (Turquie).-

Monsieur le Président, après avoir entendu M. Julien Cain, notre délégation estime qu'il serait souhaitable, pratique et sage, de constituer un comité de rédaction restreint, chargé d'élaborer un texte unique de projet de résolution.

32.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Возникает новая ситуация, которая несколько изменяет вопрос о необходимости провести голосование сейчас. Может быть авторы проекта резолюции 13 C/DR. 83- Объединенная Арабская Республика, Марокко, Аргентина, Франция и Италия совместно с представителями Турции и Греции могли бы дать новый текст для рассмотрения его зав-

тра на пленарном заседании в 3 часа. Нет других пожеланий по этому вопросу? Если других пожеланий нет, то прошу делегатов ОАР, Марокко, Аргентины, Франции и Италии, Греции и Турции дать согласованный текст для рассмотрения его на пленарном заседании.

32.2 Заседание объявляю закрытым.

(32.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Dans ces conditions, il convient sans doute de surseoir au vote. Les auteurs du projet de résolution 13 C/DR.83 - la République arabe unie, le Maroc, l'Argentine, la France et l'Italie - pourraient peut-être, avec les représentants de la Turquie et de la Grèce, élaborer un nouveau texte qui serait examiné demain en séance plénière à 15 heures. Il n'y a pas d'autres suggestions à ce sujet ? S'il n'y a pas d'autres suggestions, je demanderai aux délégués de la République arabe unie, du Maroc, de l'Argentine, de la France, de l'Italie, de la Grèce et de la Turquie de nous présenter un texte commun que nous examinerons en séance plénière.

(32.2) La séance est levée.

The meeting rose at 5.45 p.m.
La séance est levée à 17 h.45.
Se levanta la sesión a las 17.45
Заседание закрывается в 17 ч. 45 м.

TWENTY-EIGHTH PLENARY MEETING

6 November 1964 at 3.25 p.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

VINGT-HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

6 novembre 1964, à 15 h. 25
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

VIGÉSIMOCTAVA SESIÓN PLENARIA

6 de noviembre de 1964 a las 15.25
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДВАДЦАТЬ ВОСЬМОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

6 ноября 1964 г. в 15 ч. 25 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

UNESCO'S TASKS IN CONTRIBUTING TO PEACE, PEACEFUL CO-OPERATION, AND LIVING PEACEFULLY TOGETHER, AMONG STATES WITH DIFFERENT ECONOMIC AND SOCIAL SYSTEMS (cont.)

CONTRIBUTION DE L'UNESCO AU RENFORCEMENT DE LA PAIX AINSI QUE DE LA COEXISTENCE ET DE LA COOPERATION PACIFIQUES ENTRE ETATS AYANT DES SYSTEMES SOCIO-ECONOMIQUES DIFFERENTS (suite)

CONTRIBUCION DE LA UNESCO AL AFIANZAMIENTO DE LA PAZ, DE LA COOPERACION Y LA CONVIVENCIA PACIFICAS ENTRE ESTADOS CON SISTEMAS SOCIALES Y ECONOMICOS DISTINTOS (cont.)

ЗАДАЧИ ЮНЕСКО В ДЕЛЕ СОДЕЙСТВИЯ УКРЕПЛЕНИЮ МИРА, МИРНОГО СОТРУДНИЧЕСТВА И МИРНОГО СОСУЩЕСТВОВАНИЯ ГОСУДАРСТВ С РАЗЛИЧНЫМИ СОЦИАЛЬНО-ЭКОНОМИЧЕСКИМИ СИСТЕМАМИ (продолжение)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты. Разрешите 28-е пленарное заседание Генеральной конференции объявить открытым.

1.2 Первым вопросом нашей сегодняшней повестки дня является продолжение обсуждения пункта 15.6.1 "О задачах ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социально-экономическими системами". В результате обсуждения этого пункта повестки дня на пленарном заседании, в среду 4 ноября, был учрежден Редакционный комитет, который должен был подготовить проект резолюции, приемлемый и отвечающий пожеланиям всех делегатов. В этот Редакционный комитет, который был создан Президиумом Генеральной конференции, вошли представители Аргентины, Индии, Союза Советских Социалистических Республик, Объединенной Арабской Республики, Соединенного Королевства, Соединенных Штатов Америки; он заседал вчера под председательством главы делегации Швеции г-на

Регнара Лунда. Прошу г-на Лунда представить текст резолюции, который, как мне сообщили, получил единодушное одобрение со стороны Подготовительного редакционного комитета.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Ladies and gentlemen, the 28th plenary meeting of the General Conference is open.

(1.2) The first item on today's agenda is the continuation of the discussion on Item 15.6.1 - "Unesco's tasks in contributing to peace, peaceful co-operation, and living peacefully together, among States with different economic and social systems". As a result of the discussion of this item of the agenda at the plenary meeting on Wednesday, 4 November, a drafting committee was set up to prepare a draft resolution acceptable to, and in accordance with the wishes of, all delegates. This drafting committee, which was appointed by the General Committee of the Conference, was composed of representatives of Argentina, India, the Union of Soviet Socialist Republics, the United Arab Republic, the United Kingdom and the United States of America. It met yesterday under the Chairmanship of the Head of the delegation of Sweden, Mr. Ragnar Lund. I now ask Mr. Lund to present the text of the resolution which, I am told, was unanimously approved by the drafting committee.

2.1 Mr. LUND (Sweden):
Mr. President, I have the honour to preside over the drafting committee which you set up for the purpose of attempting to prepare a draft resolution which would be acceptable to both groups of delegations which sponsored the draft resolutions DR/71 and DR/72 of 3 November 1964.

2.2 As has been mentioned, Argentina, India, the United Arab Republic, the United Kingdom, USSR and the United States of America were represented in the committee, under the chairmanship of the delegate of Sweden. The committee held two meetings on 5 November, and I am happy to be in a position to report to you that, after prolonged discussions and thanks to the sincere co-operation of all its members, agreement was reached on the text of a draft resolution entitled "Unesco's tasks in contributing to peace, peaceful co-operation, and living peacefully together, among States with different economic and social systems." This text is reproduced in document 13 C/41, which has already been made available to you in the four working languages of the General Conference.

2.3 The draft resolution reads as follows, and of course the text in each language is equally authentic.

Draft resolution submitted by the drafting committee

Unesco's tasks in contributing to peace, peaceful co-operation, and living peacefully together, among States with different economic and social systems

The General Conference,

Guided by the provisions of Unesco's Constitution proclaiming that the basic purpose of the Organization is to "contribute to peace and security by promoting collaboration among the nations through education, science and culture",

Recognizing that for the development of science, culture and education, as well as for international collaboration in these fields conditions of peaceful and good neighbourly relations among States are necessary,

Considering that Unesco by its own means and efforts and within the sphere of its competence, while contributing directly to improving the well-being of the peoples and making an important contribution to the easing of international tensions, the securing of universal peace and the promotion of good neighbourly relations, can and should develop its activities in this direction to the fullest possible extent,

Recalling resolution 3.51 of its ninth session, inviting Member States to direct their attention to gaining recognition for the ideas of living peacefully together, and resolution 8.1, on "peaceful and neighbourly relations", adopted at its eleventh session,

Calls upon Member States to be guided in their relations with one another by the principles of living peacefully together and peaceful co-operation, having regard to mutual respect and benefit, non-aggression, respect for each other's sovereignty, equality and territorial integrity, non-intervention in one another's internal affairs, the broadening of international co-operation, the reducing of tensions and the settling of differences

and disputes among States by peaceful means, as expressed in resolution 1236 (XII) of the General Assembly of the United Nations,
Requests that the Director-General and the Executive Board in the carrying out by all Departments of the Secretariat of their activities with respect to education, science and culture, and the International Co-operation Year, should be guided by the spirit of this resolution and assist the application of the principles stated above which will help to eliminate the threat of world war, secure the final abolition of colonialism, improve the well-being of the peoples and create more favourable conditions for the development of education, science and culture, as well as international collaboration in these fields.

2.4 It is my sincere hope, Mr. President, that the draft resolution in its present form will also prove acceptable to the General Conference.

3.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Благодарю вас, г-н Лунд, за вашу очень большую работу,и членов Комитета, которые под вашим руководством привели к выработке проекта резолюции, который, я надеюсь, послужит основой для единодушного одобрения. Есть ли желающие выступить по поводу предлагаемого проекта резолюции, который изложен в документе 13 С/41? Нет? В таком случае ставлю на голосование этот проект резолюции.

(The vote was taken by show of hands).

3.2 Резолюция принимается единогласно.

3.3 Уважаемые делегаты, я хотел сказать несколько слов, если вы разрешите. Вы знаете, что в технике, в особенности, когда создавались сверхскоростные самолеты, существовала очень серьезная проблема, которая оказывала большое препятствие достижению нынешних скоростей реактивных самолетов. Существующие технические нормы и научные принципы не позволяли преодолеть так называемый звуковой барьер. Но пришло время, когда этот звуковой барьер был преодолен и авиационная техника достигла таких скоростей, которые уничтожают, сводят на нет, существующие между континентами расстояния. Я хочу выразить надежду, что резолюция, которую мы сейчас приняли единодушно, является преодолением того психологического барьера, преодоление которого позволит нам достигнуть таких же успехов, понимания между народами, различными социальными системами, которые до этого существовали, тех расстояний между различными континентами. Благодарю вас, г-да делегаты.

3.4 Предоставляю слово делегату Соединенных Штатов Америки г-ну Кочниг.

(3.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Thank you, Mr. Lund, for all the work you have done, and also the members of the committee who, under your leadership, have worked out a draft resolution which will, I hope, receive unanimous approval. Does anyone wish to speak on the subject of the proposed draft resolution set out in document 13 C/41? No? In that case, I shall put this draft resolution to the vote. (The vote was taken by show of hands)

(3.2) The resolution is unanimously adopted.

(3.3) Fellow delegates, I should like, with your permission, to say a few words. You know that in the engineering world, in particular, when ultra high-speed aeroplanes were being developed, there was a very serious problem which constituted a major obstacle to achieving the speeds now attained by jet aeroplanes. With the then existing technical standards and scientific principles, it was impossible to break through the so-called sound barrier. But there came a time when this sound barrier was broken and aviation engineering achieved such speeds as to annihilate the distances between continents and make them of no account. I wish to say that I hope the resolution that we have just adopted unanimously represents the breaking of a psychological barrier which will enable us to achieve the same successes as regards understanding between peoples with different social systems as are being achieved in the annihilation of the distances which used to separate the various continents. Thank you, fellow delegates.

(3.4) I call upon the delegate of the United States of America, Mr. Kotschnig.

4.1 Mr. KOTSCHNIG (United States of America):

Mr. President, ladies and gentlemen, the delegation of the United States was happy to vote in favour of this resolution and agrees with the President that the unanimous support which it receives is of great importance. After this unanimous vote there is very little that I need add. I would like, however, to say a few words by way of further explanation of our vote in favour of this resolution, which was worked out yesterday in two long sessions which took up about six hours.

4.2 We believe and we trust that this resolution resolves once and for all a problem that plagued us for a long time, and has caused great difficulties due to differences in the interpretation of the term "peaceful coexistence". These differences were reported very clearly in the statement of Senator Benton, the Head of our delegation, the other day.

4.3 But we resolved these differences by using in each of the official texts in the four official languages of this Organization, language which clearly indicates the meaning of the term. In English we use the term "living peacefully together" and the different wordings in Spanish and in French are equivalent to this term "living together". We are most grateful that the other delegations, including our Soviet friends who prefer the term "peaceful coexistence", have accepted this meaning. These words really explain what they are aiming at, what Unesco is trying to achieve, namely, to promote peaceful and neighbourly relations between States with different social and economic systems and at different levels of development, for the purposes of enhancing international co-operation, of strengthening world organization, and advancing the community of mankind - a community living peacefully together.

4.4 Now, this is what I understand in our language, and I believe that is what other delegations speaking different languages also understand, that we have voted for. We are very grateful indeed because on that basis we hope that in future we shall not have to fight about words, but shall be able to work together for our great objectives, and the greatest of all, that of living in one community of men, living peacefully together. I assume, indeed feel sure, that in the light of this resolution, from here on whenever these terms are used, we shall use these same terms in our respective languages so as not to entangle ourselves again in the kind of controversies which have troubled us in the past.

4.5 In a word, may I say once more, Mr. President, that I am in accord with you. This is a very important moment, indeed, and I hope that we shall from now on proceed with new vigour in a spirit of common co-operation.

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово делегату Индонезии г-ну Соеброто.

(5) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon the delegate of Indonesia, Mr. Soebroto.

6.1 Mr. SOEBROTO (Indonesia):

Mr. President, I would like to explain why the Indonesian delegation, after having studied it, has supported this draft resolution. In our opinion the main point of this resolution is that it indicates the importance of a more principled stand of Unesco within its fields of competence and places stress on the fact that the abolition of all forms of colonialism is the guarantee for the success of our ideals and programme in the field of scientific, educational and cultural activities and co-operation.

6.2 In our opinion the problem of peace and war is closely related to colonialism, which unfortunately still exists in some parts of the world. This fact was also stressed at the conference of Heads of State of the non-aligned countries held in Cairo, in October this year. As we all know, science, education and culture can be, and sometimes are, used for colonialist purposes. In supporting this draft resolution we hope to contribute to the world-wide struggle against the spirit of colonialism which is still to be found sometimes in the spheres of education, science and culture.

CONSIDERATION OF MEASURES RESULTING FROM THE TURKISH GOVERNMENT'S NEW LEGISLATIVE PROVISIONS RELATING TO SCHOOLS CONDUCTED BY GREEK MINORITIES ON THE ISLANDS OF IMBROS (IMROZ) AND TENEDOS (BOZCA ADA) FROM 1951 UNTIL THE APPLICATION OF THESE NEW LAWS AND OF THE EDUCATIONAL SITUATION OF THE TURKISH MINORITY IN GREECE WITH A VIEW TO DECIDING WHETHER ACTION SHOULD BE TAKEN TO SECURE THE REPEAL OF ANY MEASURES DETRIMENTAL TO THE EDUCATION OF THE RESPECTIVE MINORITY POPULATIONS (cont.)

EXAMEN DES MESURES DECOULANT DES NOUVELLES DISPOSITIONS LEGISLATIVES DU GOUVERNEMENT TURC CONCERNANT LES ECOLES GEREES PAR LES MINORITES GRECQUES DES ILES D'IMBROS (IMROZ) ET DE TENEDOS (BOZCAADA) DEPUIS 1951 JUSQU'A LA MISE EN VIGUEUR DE CES NOUVELLES LOIS, AINSI QUE DE LA SITUATION DE L'EDUCATION DE LA MINORITE TURQUE EN GRECE, AFIN DE DETERMINER S'IL Y A LIEU D'ENTREPRENDRE DES DEMARCHES EN VUE D'OBTENIR LE RAPPEL DES MESURES QUI AURAIENT ETE PRISES AU DETRIMENT DE L'EDUCATION DES POPULATIONS MINORITAIRES RESPECTIVES (suite)

EXAMEN DE LAS MEDIDAS DERIVADAS DE LAS NUEVAS DISPOSICIONES LEGISLATIVAS DEL GOBIERNO TURCO REFERENTES A LAS ESCUELAS ADMINISTRADAS POR LAS MINORIAS GRIEGAS DE LAS ISLAS IMBROS (IMROZ) Y TENEDOS (BOZCAADA), DESDE 1951 HASTA LA APLICACION DE ESAS NUEVAS LEYES, ASI COMO DE LA SITUACION DE LA ENSEÑANZA DE LA MINORIA TURCA EN GRECIA, PARA DECIDIR SI CONVIENE EMPRENDER UNA ACCION ENCAMINADA A OBTENER LA DEROGACION DE LAS DISPOSICIONES TOMADAS EN DETRIMENTO DE LA EDUCACION DE LAS RESPECTIVAS POBLACIONES MINORITARIAS (cont.)

РАССМОТРЕНИЕ ВОПРОСА О МЕРАХ, ВЫТЕКАЮЩИХ ИЗ НОВЫХ ЗАКОНОДАТЕЛЬНЫХ ПОЛОЖЕНИЙ, ПРИНЯТЫХ ПРАВИТЕЛЬСТВОМ ТУРЦИИ В ОТНОШЕНИИ ШКОЛ, НАХОДИВШИХСЯ ПОД УПРАВЛЕНИЕМ ГРЕЧЕСКИХ НАЦИОНАЛЬНЫХ МЕНЬШИНСТВ НА ОСТРОВАХ ИМБРОС (ИМРОЗ) И ТЕНЕДОС (БОЗДЖААДА) С 1951 ГОДА ДО ВСТУПЛЕНИЯ В СИЛУ ЭТИХ НОВЫХ ЗАКОНОВ, А ТАКЖЕ ВОПРОСА О ПОЛОЖЕНИИ ТУРЕЦКОГО МЕНЬШИНСТВА В ГРЕЦИИ В ТОМ, ЧТО КАСАЕТСЯ ПОЛУЧЕНИЯ ОБРАЗОВАНИЯ, С ТЕМ ЧТОБЫ ОПРЕДЕЛИТЬ, СЛЕДУЕТ ЛИ ПРЕДПРИНЯТЬ КАКИЕ-ЛИБО ДЕЙСТВИЯ, ЧТОБЫ ДОБИТЬСЯ ОТМЕНЫ МЕР, КОТОРЫЕ МОГЛИ БЫ НАНЕСТИ УЩЕРБ ОБРАЗОВАНИЮ СООТВЕТСТВУЮЩИХ НАЦИОНАЛЬНЫХ МЕНЬШИНСТВ (продолжение)

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Переходим к рассмотрению следующего вопроса, к пункту 15.1.8 повестки дня. После вчерашнего дневного заседания делегации, представившие проекты резолюций, пришли к соглашению в отношении нового текста и с этой целью была создана Подготовительная комиссия. Прошу г-на Мохамеда Авада, делегата Объединенной Арабской Республики, представить проект резолюции, который отражен в документе 13 C/DR. 83 Rev.

(7) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Let us now take up the next question, which is Item 15.1.8 of the Agenda. After yesterday afternoon's meeting, the delegations which had submitted draft resolutions reached agreement with regard to a new text and a drafting committee was set up for this purpose. I now ask Mr. Mohamed Awad, Head of the delegation of the United Arab Republic, to present the draft resolution contained in document 13 C/DR.83 Rev.

8.1 Mr. AWAD (United Arab Republic):

Mr. President, I have the honour to report that the Drafting Committee appointed to study this question met today in accordance with your instructions; all the sponsoring States were represented, together with the representatives of Greece and Turkey. The meeting was also attended by our Legal Adviser, Mr. Saba, whose assistance was, as usual, extremely valuable.

8.2 Also of great assistance was the generous and helpful spirit of our Greek and Turkish colleagues who demonstrated a spirit of co-operation and understanding which made our task relatively easy. That is why, Sir, we held just one meeting this morning and completed our work by producing the document (13 C/DR.83 Rev.) which you have now before you.

8.3 As you will observe, it is definitely a better document - and this is the judgement of all of us. It has the unanimous support of all the members of the Drafting Committee and also of the parties concerned, the Greek and Turkish delegations.

8.4 It puts emphasis on instruments already adopted by Unesco and decisions taken by the General Conference, which touched upon the subject. The operative paragraph (5) of the new draft resolution reads as follows: "The General Conference invites the two Member States concerned:

(a) To take the necessary steps to enable pupils in Greek schools in Turkey and pupils in Turkish schools in Greece to receive the education best suited to their respective cultural background and corresponding to their parents' choice.

(b) To resolve all disputes existing between them in this matter, in accordance with the principles proclaimed in Article 26 of the Universal Declaration of Human Rights and in the Recommendation against Discrimination in Education, and in accordance with the provision of resolution 7.81 adopted by the General Conference at its ninth session, and, in particular, to apply these principles to the respective schools situated in places under Turkish authority and in places under Greek authority.

(c) Invites the two Governments to ratify the Convention against Discrimination in Education and the Protocol instituting a Conciliation and Good Offices Commission for seeking the settlement of any disputes that may arise between States Parties to the Convention against Discrimination in Education".

8.5 You will notice that we have embodied perhaps all that is good in all the documents on this matter that have been considered by you. In the opinion of most of us this resolution is only a beginning and we all hope that it will produce excellent results in the future and will bear fruit in the relations between the two countries not only in the field of education but in all other fields as well.

9.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Благодарю вас, д-р Авад, за представление резолюции, за ваш труд, который, я надеюсь, получит должную оценку со стороны делегатов Генеральной конференции.

9.2 Предоставляю слово делегату Румынии г-ну Маковей.

(9.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Thank you, Mr. Awad, for presenting the resolution, and also for your work, which will, I hope, be appreciated as it deserves by the delegates to the General Conference.

(9.2) I call upon the delegate of Rumania, Mr. Macovei.

10.1 M. MACOVEI (Roumanie). -

Monsieur le Président, si la délégation roumaine a demandé la parole, c'est parce qu'elle voudrait d'abord exprimer son regret de voir qu'un différend s'est élevé entre la Turquie et la Grèce, qui sont les voisines de la Roumanie, dans un domaine aussi important que l'éducation des jeunes générations et leur accès à la culture nationale.

10.2 Conformément aux principes de sa politique étrangère, la Roumanie est très attachée à tous les projets destinés à promouvoir la coopération et l'entente internationales, sur la base de l'égalité, de l'avantage mutuel et du respect réciproque de l'indépendance et de la souveraineté nationale de chaque pays. Nombre de nos initiatives et de nos actions sur le plan régional l'ont, d'ailleurs, amplement prouvé.

10.3 Les projets futurs de notre pays et des autres pays balkaniques - parmi lesquels il faut citer les échanges et les rencontres entre les différentes Commissions nationales pour l'Unesco - ne manqueront pas, grâce au désir de coopération qui anime de plus en plus vivement nos relations, de renforcer cet esprit de respect mutuel, d'entente et d'amitié entre les peuples de cette région du monde. Dans cette voie, l'instruction et l'éducation des jeunes, en vue de leur permettre d'acquérir, dans leur langue maternelle, toutes les richesses de leur culture nationale, nous semblent un élément essentiel, si nous voulons mettre en oeuvre l'un des principes fondamentaux des Nations Unies.

10.4 La Roumanie entretient de bons rapports avec la Grèce et la Turquie, et elle désire d'ailleurs développer, élargir et approfondir sans cesse ces rapports. C'est une raison de plus de nous déclarer ici pleinement satisfaits de ce que les deux pays en cause se soient mis d'accord sur une solution acceptable pour l'un comme pour l'autre.

10.5 La délégation roumaine appuie donc le projet de résolution qui porte la cote 13 C/DR.83 (Rev.) et qui est présenté par l'Argentine, la France, l'Italie, le Maroc et la République arabe unie, et elle votera en faveur de l'adoption de ce projet.

11.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Ставлю на голосование проект резолюции, который изложен в документе 13 C/DR/83 Rev., который, как я понял из доклада д-ра Мохамеда Авада, является единодушным отражением всех членов Подготовительного комитета.

(The vote was taken by show of hands)

11.2 Резолюция принимается единогласно.

11.3 Поздравляю г-на Авада, всех членов Подготовительного комитета, представителей Турции и Греции за дух взаимопонимания, который был выражен при подготовке этой резолюции, и вас, уважаемые делегаты, за ваше единодушное одобрение этой резолюции.

11.4 Предоставляю слово делегату Греции г-ну Аверову.

(11.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I shall now put to the vote the draft resolution contained in document 13 C/DR.83 Rev. which, as I understand from Mr. Awad's report, reflects the unanimous views of the members of the drafting committee. (The vote was taken by show of hands)

(11.2) The resolution is adopted unanimously.

(11.3) I congratulate Mr. Awad, all the members of the drafting committee and the representatives of Turkey and Greece on the spirit of mutual understanding which has been reflected in the preparation of this resolution, and I also congratulate you, ladies and gentlemen, on your unanimous approval of this resolution.

(11.4) I call upon the delegate of Greece, Mr. Averoff.

12.1 M. AVEROFF (Grèce). -

Monsieur le Président, je dois faire une communication de la part de mon Gouvernement et fournir une explication de vote. Le Gouvernement hellénique émet des réserves sur tout ce que cette résolution comporte qui pourrait affaiblir les dispositions du Traité de Lausanne touchant, notamment, le droit reconnu aux minorités de gérer leurs propres écoles sans restriction ni entrave d'aucune sorte.

12.2 Le Gouvernement hellénique a dénoncé devant la Conférence générale un fait concret, à savoir que, dans les deux petites îles d'Imbros et de Ténédos, des écoles qui fonctionnaient en vertu de l'article 40 du Traité de Lausanne, ont été supprimées par le Gouvernement turc. Au lieu de désapprouver cette mesure du Gouvernement turc, la Conférence générale a préféré adopter la résolution qui vient de lui être soumise.

12.3 Notre délégation a néanmoins voté cette résolution, dans un esprit de conciliation, parce qu'elle rappelle les principes fondamentaux énoncés dans la Convention et la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, et que ces deux instruments disposent expressément que les minorités nationales ont "le droit d'exercer des activités éducatives qui leur soient propres, y compris la gestion d'écoles... et l'emploi ou l'enseignement de leur propre langue".

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты, 28-е пленарное заседание объявляю закрытым.

(13) PRESIDENT (Translation from the Russian):
The 28th plenary meeting is closed.

The meeting rose at 4 p.m.
La séance est levée à 16 h.
Se levanta la sesión a las 16.00
Заседание закрывается в 16 час.

TWENTY-NINTH PLENARY MEETING

13 November 1964 at 10.15 a.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

VINGT-NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

13 novembre 1964, à 10 h. 15
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

VIGÉSIMONOVENA SESIÓN PLENARIA

13 de noviembre de 1964 a las 10.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ДВАДЦАТЬ ДЕВЯТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

13 ноября 1964 г. в 10 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

TRIBUTE TO H.S.H. PRINCE PIERRE OF MONACO/HOMMAGE A S.A.S. LE PRINCE PIERRE DE MONACO/HOMENAJE A S.A.S. EL PRINCIPE PEDRO DE MONACO/ ПОЧТЕНИЕ ПАМЯТИ КНЯЗЯ ПЬЕРА МОНАКСКОГО

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты. Разрешите 29-е пленарное заседание считать открытым.

1.2 Генеральная конференция с глубоким сожалением узнала во вторник о смерти главы делегации Монако на тринадцатой сессии князя Пьера. Князь Пьер являлся председателем Национальной комиссии ЮНЕСКО с момента ее основания в 1954 году и был главой делегации на шестой, седьмой, десятой, одиннадцатой и двенадцатой сессиях Генеральной конференции. В этом качестве его знали многие делегаты. Его многолетняя деятельность в области искусств, литературы и наук принесла ему всемирную известность. От имени Генеральной конференции, я предлагаю направить князю Монакскому Ренье следующую телеграмму. Я зачитываю текст телеграммы:

"От имени всех делегаций на тринадцатой сессии Генеральной конференции и от своего имени выражаю глубокое искреннее соболезнование по случаю кончины Его Высочества князя Пьера, главы делегации Монако, чья работа на благо ЮНЕСКО получила широкое признание".

Я прошу Генеральную конференцию почтить память этого выдающегося деятеля, работавшего на благо ЮНЕСКО, вставанием и минутой молчания.

(Les délégations observent une minute de silence).

1.3 Предоставляю слово г-ну Рене Бокка, делегату Монако.

(1.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

La 29e séance plénière est ouverte.

(1.2) La Conférence générale a appris avec un profond regret, mardi dernier, le décès du prince Pierre, chef de la délégation de Monaco à la treizième session. Le prince Pierre présidait la Commission nationale monégasque pour l'Unesco depuis sa fondation en 1954, et il a été chef de la délégation de son pays aux sixième, septième, dixième, onzième et douzième sessions de la Conférence générale. C'est à ce titre que de nombreux délégués le connaissaient. Sa longue activité dans le domaine des arts, de la littérature et des sciences lui avait valu une réputation mondiale. Je propose d'adresser au prince Rainier de Monaco, au nom de la Conférence générale, le télégramme suivant :

"Au nom de toutes les délégations à la treizième session de la Conférence générale et en mon nom propre vous prie d'accepter profondes et sincères condoléances à l'occasion de la disparition de S. A. S. le Prince Pierre, chef de la délégation monégasque dont l'oeuvre en faveur de l'Unesco est universellement connue".

Pour honorer la mémoire de cet homme éminent, dévoué à la cause de l'Unesco, je prie les membres de la Conférence générale de se lever et d'observer une minute de silence.

Les délégations observent une minute de silence.

(1.3) Je donne la parole à M. René Bocca, délégué de Monaco

2. M. BOCCA (Monaco). -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, au nom de Son Altesse Sérénissime le Prince Rainier III, au nom du Gouvernement princier, j'ai l'honneur de vous adresser le plus chaleureux et le plus sincère témoignage de reconnaissance pour la part que, sur un plan international, vous avez bien voulu prendre au deuil qui afflige la famille princière ainsi que le monde des arts, des sciences et des lettres monégasque. Je ne manquerai pas de faire connaître au Prince l'intérêt que vous portez à son deuil, et je tiens encore à vous en remercier profondément.

ANNOUNCEMENT BY THE DIRECTOR-GENERAL (ADMISSION OF ZAMBIA AS A MEMBER STATE OF THE ORGANIZATION)

COMMUNICATION DU DIRECTEUR GENERAL (ADMISSION DE LA ZAMBIE EN TANT QU'ETAT MEMBRE DE L'ORGANISATION)

COMUNICACION DEL DIRECTOR-GENERAL (ADMISION DE ZAMBIA COMO ESTADO MIEMBRO DE LA ORGANIZACION)

СООБЩЕНИЕ ГЕНЕРАЛЬНОГО ДИРЕКТОРА (ПРИНЯТИЕ ЗАМБИИ В КАЧЕСТВЕ ГОСУДАРСТВА-ЧЛЕНА ОРГАНИЗАЦИИ)

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Прошу Генерального директора сделать заявление в связи с принятием Замбии в качестве государства-члена.

(3) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Je donne la parole au Directeur général, qui désire faire une déclaration au sujet de l'admission de la Zambie en qualité d'Etat membre.

4. Le DIRECTEUR GENERAL. -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, j'ai reçu de Londres le télégramme suivant, que je m'empresse de porter à votre connaissance : Constitution of Unesco signed and instrument of acceptance deposited on behalf of Zambia 9 November - acceptance therefore effective on that date - signed Gordon Walker". En conséquence, la Zambie est devenue, à dater du 9 novembre, le 117e membre de l'Organisation.

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

От имени Генеральной конференции я приветствую наше новое государство-член Замбию. Имею честь предоставить слово для обращения к Генеральной конференции главе делегации г-ну Муанакатве, министру образования Замбии. Прошу вас.

(5) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Au nom de la Conférence générale, je souhaite la bienvenue à la Zambie, nouvel Etat membre de l'Unesco. J'ai l'honneur de donner la parole à M. Mwanakatwe, ministre de l'éducation et chef de la délégation de Zambie.

6.1 Mr. MWANAKAT'WE (Zambia):

Mr. President, I count it a privilege and a pleasure to be able to address this Conference today as the accredited representative of the Government of the Republic of Zambia.

6.2 First, I bring the Conference warm greetings from our President, His Excellency, Dr. Kenneth Kaunda, and from the Government and people of Zambia. We in Zambia are extremely grateful that this Conference has approved our admission to full membership of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. We hold this admission to be a great honour and privilege and, on behalf of my Government, I am authorized to say that we look forward to co-operating fully with all Member Countries of this great world-wide organization and, so far as we are able, to make our own positive contribution to its work.

6.3 It is appropriate that, at this stage, I should express my country's appreciation of the valuable assistance which Unesco has given us in the past. We are very conscious that Unesco has always lent a willing ear to our cries for help and, so far as it has been able, it has always come to our assistance. We have had the benefit of experienced staff to assist us in our development programme; we have enjoyed the advantages of visits by experts and interested members of the Headquarters staff; and, last year, under the auspices of Unesco, we were able to welcome a three-man delegation from Australia as an Educational Planning Mission to investigate and make recommendations concerning every aspect of our educational system. For this assistance we have been most grateful, and it is our sincere hope that, in view of the extensive development programme which my country has in mind, especially in the field of education, we may look forward to even greater assistance in the future. Indeed, as a positively non-aligned country, our aim in Zambia is that much of the foreign technical aid which we need so badly should be channelled through United Nations agencies, such as Unesco, the Food and Agriculture Organization, etc.

6.4 For my country, having achieved independence from colonial rule and having become the master of its own fate, is now full of ambition and determined to promote to the maximum extent possible the welfare and progress of all its inhabitants, politically, economically and socially. We are at present engaged in preparing a five-year development plan in which prior attention will be given to an enormous expansion of the educational system, in both its formal and informal aspects. Being gravely deficient in well-qualified and experienced local people, we must look for assistance in the early years to the more developed countries and hope that our need for technical assistance in a variety of fields will be both recognized and met.

6.5 As one example only of our needs, I would mention that, in 1966, we hope to double the present intake into our secondary schools, and then, in 1967, to repeat the same increase. This programme alone requires a large number of qualified secondary school teachers, especially in mathematics, science, English and French, and I have great expectations that the Member States of Unesco will be able to assist us in finding these essential teachers until such time as we are able to provide them from our own resources.

6.6 Our own University of Zambia will open in March 1966, but it will be appreciated that it will be some years before we are able to meet our manpower needs from our own local resources. This is our firm intention, but, until we are able to do so, it is clear that we shall have to rely heavily on external assistance to carry out our plans and it is in this direction particularly that we look to Member States of Unesco to come to our assistance.

6.7 However, Mr. President, I would like to stress that, although we are now asking Member States to assist us, we also hope that we shall be able to assist them by making

available to them the facilities which we now have, or shortly will have, especially in the educational field. Already our plans for the University of Zambia are well advanced and we have already in existence two institutions which will form a part of the University and which have earned for themselves an international reputation. I refer to the Rhodes-Livingstone Institute which is a well established centre for research in the fields of sociology, anthropology and psychology, and which attracts research scholars in the human sciences from all over the world; and to the Oppenheimer College of Social Service which is unique in Africa and which is already accepting students from other parts of Africa. As our programme develops, therefore, we hope that we in Zambia may be able, in our turn, to make a substantial contribution to meeting the needs of other Member States and thus play our full part in international organizations such as Unesco for the betterment of mankind as a whole.

6.8 Also, having just obtained our freedom, we can now count on the enthusiasm, determination and vigour of all our people to transform our hard-won freedom into reality, and to help in the liberation of the remaining colonial territories in Africa. For we in Zambia believe that we, in co-operation with other nations, have a responsibility for promoting world peace and progress and we intend to dedicate ourselves to this purpose. Accordingly, as the representative of the Government and people of Zambia, Mr. President, I am authorized to assure you that we pledge ourselves to give full and unqualified support to the aims and purposes of the United Nations and of its Specialized Agencies and to do our best, as a full Member, to promote them.

DATE AND PLACE OF THE FOURTEENTH SESSION OF THE GENERAL CONFERENCE : ADOPTION OF THE REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD

FIXATION, SUR LE RAPPORT DU CONSEIL EXECUTIF, DU LIEU ET DE LA DATE DE LA QUATORZIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

DECISION, PREVIO INFORME DEL CONSEJO EJECUTIVO, ACERCA DEL LUGAR Y LA FECHA EN QUE HAYA DE CELEBRARSE LA 14a. REUNION DE LA CONFERENCIA GENERAL

РЕШЕНИЕ ПО ДОКЛАДУ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО СОВЕТА ОТНОСИТЕЛЬНО МЕСТА И ДАТЫ ПРОВЕДЕНИЯ ЧЕТЫРНАДЦАТОЙ СЕССИИ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Теперь мы переходим к пункту 29 повестки дня: Решение по докладу Исполнительного совета, касающееся местопроведения четырнадцатой сессии Генеральной конференции. Предоставляю слово Председателю Исполнительного совета г-ну Барону Кастро, с тем чтобы он представил нам рекомендацию Совета по данному вопросу. Прошу вас.

(7) Le PRESIDENT. - (*Traduit du russe.*)

Nous passons maintenant au point 29 de l'ordre du jour : "Fixation, sur le rapport du Conseil exécutif, du lieu et de la date de réunion de la quatorzième session de la Conférence générale". Je donne la parole à M. Barón Castro, président du Conseil exécutif, qui va nous présenter la recommandation du Conseil sur cette question.

8.1 El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:

Señor Presidente de la Conferencia General, señoras y señores delegados: Entre las facultades que el Reglamento de la Conferencia General confiere al Consejo Ejecutivo, figura la de proponer a la Conferencia General el lugar y la fecha de la reunión siguiente de la Conferencia

8.2 Tienen ustedes a la vista el documento 13 C/21 que se refiere a este punto del Orden del Día. Además de los Artículos del Reglamento de la Conferencia General que regulan esta materia, en el párrafo 2 de dicho documento se observa que hasta la fecha límite prevista, ningún Estado Miembro había cursado invitación oficial a fin de que se celebrara en

su territorio la 14a. reunión de la Conferencia General. Por consiguiente el Consejo Ejecutivo, según se lee en el párrafo 4 del mismo documento, recomienda a la Conferencia General que celebre su 14a. reunión ordinaria en la Sede de la Organización.

8.3 El otro punto sobre el cual el Consejo Ejecutivo debe asimismo formular una recomendación, es el que concierne a la fecha de la reunión, fecha sumamente importante puesto que se relaciona con todo el mecanismo bienal de preparación del Proyecto de Programa y de Presupuesto. Como aparece en el párrafo 6 del documento al cual estoy haciendo referencia: "Teniendo en cuenta la experiencia adquirida en la preparación de la 13a. reunión y del calendario bienal aprobado por la Conferencia General en su 12a. reunión, por recomendación del Consejo Ejecutivo, el Director General, de conformidad con el Consejo Ejecutivo, recomienda que se fije como fecha de apertura de la 14a. reunión de la Conferencia General, el martes 25 de octubre de 1966".

8.4 Por consiguiente, como se lee en la última parte del documento citado, se propone la aprobación por la Conferencia General del siguiente proyecto de resolución:

"La Conferencia General,

Considerando los Artículos 1, 2 y 3 de su Reglamento,

Considerando el informe del Director General sobre el lugar y la fecha de la reunión de la Conferencia General (documento 68 EX/9), así como la recomendación del Consejo Ejecutivo a este respecto (68 EX/Decisiones, 6.4),

Decide celebrar su 14a. reunión en París, en la Casa de la Unesco; y

Decide que esa reunión se abra el martes, 25 de octubre de 1966".

8.5 Señor Presidente, por su digno intermedio pido que se someta dicho proyecto de resolución a la consideración de esta sesión plenaria de la Conferencia General.

(8.1) M. BARON CASTRO, président du Conseil exécutif (El Salvador). - (Traduit de l'espagnol.) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, parmi les pouvoirs que le Règlement intérieur de la Conférence générale confère au Conseil exécutif, figure celui de proposer à la Conférence générale le lieu et la date de réunion de la prochaine session.

(8.2) Vous avez devant vous le document 13 C/21 qui concerne ce point de l'ordre du jour. Outre les articles du Règlement intérieur de la Conférence générale qui sont applicables en la matière, il est indiqué au paragraphe 2 dudit document qu'à la date limite prévue, aucun Etat membre n'avait envoyé d'invitation officielle tendant à ce que la quatorzième session de la Conférence générale ait lieu sur son territoire. En conséquence, le Conseil exécutif recommande à la Conférence générale, au paragraphe 4 de ce document, de tenir sa quatorzième session ordinaire au Siège de l'Organisation.

(8.3) L'autre point sur lequel le Conseil exécutif doit présenter une recommandation concerne la date de la session, dont la fixation est extrêmement importante, car elle est liée à tout le mécanisme biennal de préparation du Projet de programme et de budget. A cet égard, le paragraphe 6 du document auquel je me réfère est ainsi conçu : "Compte tenu de l'expérience acquise au cours de la préparation de la treizième session et du calendrier biennal adopté par la Conférence générale lors de sa douzième session sur la recommandation du Conseil exécutif, le Directeur général recommande, en accord avec le Conseil exécutif, que la date d'ouverture de la quatorzième session de la Conférence générale soit fixée au mardi 25 octobre 1966".

(8.4) En conséquence, dans la dernière partie du document en question, le Conseil exécutif propose à la Conférence générale d'adopter le projet de résolution suivant :

"La Conférence générale,
Considérant les articles 1, 2 et 3 de son Règlement intérieur,
Considérant le rapport du Directeur général sur le lieu et la date de réunion de la Conférence générale (document 68 EX/9) ainsi que la recommandation du Conseil exécutif à ce sujet (68 EX/Décisions, 6.4),
Décide de tenir sa quatorzième session à Paris, au Siège de l'Organisation, et
Décide que cette session s'ouvrira le mardi 25 octobre 1966".

(8.5) Monsieur le Président, je vous demanderai de bien vouloir soumettre ce projet de résolution à la Conférence générale présentement réunie en séance plénière.

9.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Имеются какие-либо замечания по поводу предложенного проекта резолюции? Замечаний нет?

9.2 Ставлю на голосование проект резолюции, предложенный Исполнительным советом, о месте и дате созыва четырнадцатой сессии Генеральной конференции.

(*Le vote a lieu à main levée*).

9.3 *Резолюция принимается единогласно.*

(9.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Y a-t-il des observations concernant le projet de résolution qui vient d'être présenté ? Pas d'observations ?

(9.2) Je mets aux voix le projet de résolution présenté par le Conseil exécutif au sujet du lieu et de la date de réunion de la quatorzième session de la Conférence générale.
(Le vote a lieu à main levée).

(9.3) La résolution est adoptée à l'unanimité.

CONSIDERATION OF THE FIFTH REPORT OF THE LEGAL COMMITTEE : AMENDMENT TO RULE 81 OF THE RULES OF PROCEDURE OF THE GENERAL CONFERENCE

EXAMEN DU CINQUIEME RAPPORT DU COMITE JURIDIQUE : AMENDEMENT A L'ARTICLE 81 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CONFERENCE GENERALE

EXAMEN DEL QUINTO INFORME DEL COMITE JURIDICO : MODIFICACION DEL ARTICULO 81 DEL REGLAMENTO DE LA CONFERENCIA GENERAL

РАССМОТРЕНИЕ ПЯТОГО ДОКЛАДА ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА: ПОПРАВКА К СТАТЬЕ 81 ПРАВИЛ ПРОЦЕДУРЫ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

10. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Следующий пункт сегодняшнего утреннего заседания, это пункт 20.4 Проект поправки к ст. 81 Правил процедуры: "Определение большинства, необходимого для принятия особо важных проектов резолюций бюджетного или финансового характера". Этот вопрос был изучен Юридическим комитетом. Прошу докладчика Комитета, проф. Кавальканти, делегата Бразилии, представить рекомендацию Комитета.

(10) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Nous avons ensuite à examiner ce matin le point 20.4 qui concerne un projet d'amendement à l'article 81 du Règlement intérieur : "Majorité requise pour l'adoption des projets de résolutions de caractère budgétaire ou financier qui présentent une importance particulière". Le Comité juridique a étudié cette question. Je prie le rapporteur, M. Cavalcanti, délégué du Brésil, de nous présenter la recommandation du Comité juridique.

11.1 M. CAVALCANTI, rapporteur du Comité juridique (Brésil). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, le cinquième rapport du Comité juridique concerne le point 20.4 de l'ordre du jour revisé : article 81 du Règlement intérieur de la Conférence générale - "Majorité requise pour l'adoption des projets de résolutions de caractère budgétaire ou financier qui présentent une importance particulière". Voici le texte de ce rapport :

11.2 "Le Comité juridique a examiné la résolution 7.1 adoptée par le Conseil exécutif à sa 66e session et dans laquelle le Conseil exécutif recommande à la Conférence générale

de modifier le paragraphe 2 de l'article 81 de son Règlement intérieur par l'addition d'un alinéa ainsi conçu :

(j) décision impliquant l'autorisation de contracter un emprunt dont le remboursement exigerait l'inscription de crédits dans les budgets de plus d'un exercice financier.

Le Comité s'est rappelé que c'est à la suite d'une proposition formulée par le Comité juridique lors de la douzième session de la Conférence générale que cette dernière a adopté sa résolution 17, chargeant le Conseil exécutif de procéder, en collaboration avec le Directeur général, à l'étude des modifications qu'il y aurait lieu d'apporter au Règlement intérieur et au Règlement financier pour déterminer la majorité requise pour l'adoption de projets de résolutions de caractère budgétaire ou financier qui présentent une importance particulière.

Le Comité a constaté, en premier lieu, que la résolution du Conseil exécutif ne comportait pas de proposition tendant à apporter des modifications aux dispositions du Règlement financier. Un membre du Comité, en particulier, s'est demandé s'il ne serait pas plus approprié de procéder par voie d'amendements au Règlement financier, notamment en ce qui concerne les articles 3.2 et 5.1 de ce Règlement. Le Comité a estimé, à cet égard, que si, du point de vue de la méthode de présentation des prévisions budgétaires relatives à un emprunt, on pouvait envisager d'apporter certains aménagements aux dispositions actuelles du Règlement financier, la question précise qui se posait au Comité, à savoir celle de la majorité qualifiée qui serait requise pour prendre les décisions relatives à un emprunt, devrait être résolue par l'insertion d'une disposition appropriée dans le Règlement intérieur de la Conférence générale.

Le Comité s'est donc prononcé à l'unanimité en faveur de la modification proposée par le Conseil exécutif et qui figure au paragraphe 1 du présent rapport.

A la demande d'un membre du Comité, celui-ci a poursuivi l'examen de la question pour déterminer s'il y aurait lieu d'élargir la portée de l'amendement proposé par le Conseil exécutif en prévoyant, notamment, que toute autre question importante de caractère budgétaire ou financier exigerait également une majorité des deux tiers, la question de savoir si une question devait être considérée comme importante devant, dans chaque cas, être tranchée par la Conférence générale elle-même. Cette solution éventuelle avait déjà fait l'objet d'une étude et de commentaires du Secrétariat (13 C/19, Annexe I, paragraphes 28 et 29).

Certains membres du Comité ont émis l'avis que cette possibilité devait être explorée et qu'un organe compétent de la Conférence générale devait être chargé de son examen. D'autres, sans exclure cette possibilité, ont exprimé des doutes sur l'opportunité d'un tel examen dans l'avenir immédiat, la question ne présentant pas d'urgence et devant être étudiée à la lumière de l'expérience.

Des membres du Comité ont suggéré par ailleurs que, si l'examen de la question devait être repris à une date ultérieure, il serait préférable de prévoir, dans le Règlement intérieur, les catégories de questions qui devraient être considérées comme importantes et de ne pas laisser à la Conférence générale le soin de se prononcer sur l'importance spécifique de telle ou telle question. On écarterait ainsi, dans la mesure du possible, le risque de décisions "ad hoc" qui pourraient ne pas être exemptes d'arbitraire.

Le Comité n'a pas estimé nécessaire de se prononcer sur ces diverses observations, mais il a convenu qu'il en serait fait état dans le présent rapport, pour permettre éventuellement à la Conférence générale d'en tenir compte si elle décidait ultérieurement d'étudier à nouveau cette question.

Le Comité, à l'unanimité, recommande à la Conférence générale l'adoption du projet de résolution figurant en annexe au présent rapport".

11.3 Le projet de résolution est le suivant :

"La Conférence générale,

Vu la résolution 17 adoptée à sa douzième session, ainsi que le rapport du Conseil exécutif sur la majorité requise pour l'adoption des projets de résolutions de caractère budgétaire ou financier qui présentent une importance particulière (document 13 C/19),

Décide de modifier le paragraphe 2 de l'article 81 de son Règlement intérieur par l'addition d'un nouvel alinéa ainsi conçu :

(j) Décision impliquant l'autorisation de contracter un emprunt dont le remboursement exigerait l'inscription de crédits dans les budgets de plus d'un exercice financier".

11.4 Tel est, Monsieur le Président, le cinquième rapport du Comité juridique.

12.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Какие имеются замечания по поводу доклада Юридического комитета? Замечаний нет? В соответствии с Правилом процедуры статьи 107 необходимо простое большинство присутствующих для того, чтобы поправка, предложенная Юридическим комитетом, была принята.

12.2 Ставлю на голосование поправку, предложенную Юридическим комитетом.

(Le vote a lieu à main levée).

12.3 Поправка при голосовании получила следующие результаты: 59 - за, 10 - против, воздержавшихся нет. Таким образом поправка, предложенная Юридическим комитетом, принимается.

(12.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Y a-t-il des observations au sujet du rapport du Comité juridique ? Il n'y a pas d'observations. En vertu de l'article 107 du Règlement intérieur, l'amendement proposé par le Comité juridique peut être adopté à la majorité simple des délégués présents.

(12.2) Je mets aux voix l'amendement proposé par le Comité juridique.

(Le vote a lieu à main levée).

(12.3) Le résultat du vote est le suivant : 59 voix pour ; 10 contre ; pas d'abstentions. Par conséquent, l'amendement proposé par le Comité juridique est adopté.

ANNOUNCEMENT BY THE PRESIDENT (ORGANIZATION OF THE WORK OF THE CONFERENCE)

COMMUNICATION DU PRESIDENT (ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE)

COMUNICACION DEL PRESIDENTE (ORGANIZACION DE LOS TRABAJOS DE LA CONFERENCIA)

СООБЩЕНИЕ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ (ОРГАНИЗАЦИЯ РАБОТЫ КОНФЕРЕНЦИИ)

13.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты. Хочу сообщить о рекомендациях Президиума Конференции, выработанных на заседаниях, состоявшихся 10 ноября и сегодня утром.

13.2 Президиум просмотрел еще два списка проектов резолюций, представленных государствами-членами, после предельного срока, установленного Правилами процедуры. В соответствии с ранее принятыми решениями было установлено, что те резолюции, которые имеют бюджетные последствия, не могут приниматься во внимание. Те резолюции, которые не имеют бюджетных последствий, могут быть рассмотрены Программной комиссией в ходе дискуссии по усмотрению председателя Комиссии.

13.3 Далее Президиум учредил Редакционный комитет, который должен подготовить проект резолюции по пункту 15.6.2 повестки дня в соответствии с решением Конференции, принятым, когда этот пункт обсуждался на пленарном заседании. Членами этого Комитета являются следующие страны: Уругвай - председатель; члены: Алжир, Чехословакия, Индия, Индонезия, Мали, Нидерланды, Танзания и Соединенное Королевство. Редакционный комитет соберется сегодня сразу же после окончания пленарного заседания. Я надеюсь, он сможет представить свой доклад на пленарном заседании в следующий вторник.

13.4 Теперь о ходе работы Конференции. Президиум, заслушав доклады, представленные председателями двух комиссий, о ходе работы их комиссий, принял к сведению, что Комиссия по программе надеется представить пленарному заседанию доклад о своей работе в следующий четверг, во второй половине дня, при условии, что сегодня вечером состоится ночное заседание в 21 час, а также в субботу и в понедельник вечером. Президиум удовлетворил просьбу председателя Программной комиссии.

13.5 В отношении Административной комиссии Президиум принял к сведению, что этой Комиссии осталось обсудить только один пункт, касающийся строительства помещений Штаб-квартиры. Ввиду очень малого числа делегатов, присутствующих на последних заседаниях Административной комиссии, Президиум решил обратиться ко всем делегатам с просьбой о том, чтобы они присутствовали во время обсуждения этого важного вопроса сегодня после обеда и завтра утром.

13.6 Президиум надеется завершить всю работу Генеральной конференции 20 ноября.

13.7 Пленарное заседание объявляю закрытым.

(13.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Mesdames et Messieurs, je vais vous donner connaissance des recommandations que le Bureau de la Conférence a élaborées au cours des séances qu'il a tenues le 10 novembre et ce matin.

(13.2) Le Bureau a examiné deux nouvelles listes de projets de résolutions présentés par des Etats membres après le délai fixé par le Règlement intérieur. Conformément aux critères adoptés précédemment, il a été décidé que les projets de résolutions ayant des incidences budgétaires ne pourront pas être pris en considération. Ceux qui n'ont pas d'incidences budgétaires pourront être examinés par la Commission du programme si le Président de la Commission en décide ainsi.

(13.3) Le Bureau a fixé ensuite la composition du Comité de rédaction qui doit élaborer un projet de résolution relatif au point 15.6.2 de l'ordre du jour, conformément à la décision prise par la Conférence lorsqu'elle a examiné ce point en séance plénière. Ce Comité comprend les représentants des pays suivants : président : Uruguay ; membres : Algérie, Inde, Indonésie, Mali, Pays-Bas, Royaume-Uni, Tanzanie et Tchécoslovaquie. Le Comité de rédaction se réunira aujourd'hui, immédiatement après la séance plénière. J'espère qu'il pourra présenter son rapport à la séance plénière de mardi prochain.

(13.4) Quant à la marche des travaux de la Conférence, le Bureau, après avoir entendu les rapports des présidents des deux commissions sur l'état d'avancement de leurs travaux, a noté que la Commission du programme espère pouvoir présenter son rapport à la séance plénière de jeudi prochain après-midi, à condition de se réunir en séance de nuit à 21 heures aujourd'hui, ainsi que samedi et lundi soir. Le Bureau a fait droit à la demande du Président de la Commission du programme.

(13.5) En ce qui concerne la Commission administrative, le Bureau a noté que cette Commission n'a plus qu'un point à examiner, celui qui a trait à la construction de locaux au Siège. En raison du très petit nombre des délégués présents lors des dernières séances de la Commission administrative, le Bureau a décidé de demander instamment à toutes les délégations de se faire représenter au moment de l'examen de cette importante question, cet après-midi et demain matin.

(13.6) Le Bureau espère que la Conférence générale terminera ses travaux le 20 novembre.

(13.7) La séance est levée.

The meeting rose at 10.50 a.m.
La séance est levée à 10 h. 50.
Se levanta la sesión a las 10.50
Заседание закрывается в 10 ч. 50 м.

THIRTIETH PLENARY MEETING

17 November 1964 at 10.15 a.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

TRENTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

17 novembre 1964 à 10 h. 15
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

TRIGÉSIMA SESIÓN PLENARIA

17 de noviembre de 1964 a las 10.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ТРИДЦАТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

17 ноября 1964 г. в 10 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

ADDRESS BY THE HEAD OF THE DELEGATION OF SYRIA/ALLOCUTION DU CHEF DE LA DELEGATION DE SYRIE/DISCURSO DEL JEFE DE LA DELEGACION DE SIRIA/ ВЫСТУПЛЕНИЕ ГЛАВЫ ДЕЛЕГАЦИИ СИРИИ

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты, разрешите 30-е пленарное заседание считать открытым.

1.2 Прежде чем перейти к вопросам повестки дня сегодняшнего пленарного заседания, я хотел бы приветствовать главу делегации Сирии, который только что прибыл в Париж и просил предоставить ему возможность выступить перед Конференцией. Предоставляю слово министру образования Сирии, г-ну Мустафе Хаддаду.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Ladies and gentlemen, I declare the 30th plenary meeting open.

(1.2) Before proceeding with the items on the agenda for today's plenary meeting, I should like to welcome the Head of the delegation of Syria, who has just arrived in Paris and who has asked for an opportunity to address the Conference. I call upon the Minister of Education of Syria, Mr. Mustapha Haddad.

2.1 M. HADDAD (Syrie). -
Mesdames et Messieurs les délégués, j'ai le plaisir de vous adresser mes plus chaleureuses félicitations pour l'excellent choix que vous avez fait en portant un homme aussi éminent et un si grand savant à la présidence de la Conférence générale, réunie en sa treizième session, et je tiens à vous rendre hommage, Monsieur le Président, pour la rare compétence avec laquelle vous dirigez nos débats.

2.2 Qu'il me soit permis également de remercier le Directeur général et ses collaborateurs du remarquable travail qu'ils ont effectué en vue de préparer et de faciliter notre tâche, et de les féliciter pour l'oeuvre grandiose qu'ils accomplissent à travers le monde.

2.3 C'est un grand honneur pour moi de prendre aujourd'hui la parole, au nom de mon pays et de ma délégation, devant cette assemblée qui incarne la compréhension, la confiance et le rapprochement entre les hommes - compréhension, confiance et rapprochement qui se manifestent à travers les échanges humains dans les différents domaines de la science, de la culture et de l éducation. Tout cela consolide et renforce toujours davantage l'action de notre Organisation dans la poursuite de ses objectifs.

2.4 C'est donc avec un très vif intérêt et avec une grande sympathie que la République arabe syrienne suit l'application des programmes de l'Unesco et elle apprécie hautement l'oeuvre que l'Organisation a déjà accomplie et continue d'accomplir.

2.5 Plus que jamais, elle entend appuyer les efforts que vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, déployez en vue de satisfaire pleinement le désir des peuples d'acquérir la science, la culture et l'éducation, ces connaissances et ces valeurs qui conduisent à la paix et à la liberté.

2.6 La Syrie attache une importance toute particulière au succès de la lutte contre l'analphabétisme, fléau qui est en continuelle régression dans notre pays, grâce au combat exemplaire que nous n'avons cessé de mener pour l'éliminer.

2.7 Notre pays soutient également toute action visant à mettre les ressources de la science et de la technique au service du développement économique et social et de l'amélioration du niveau de vie matériel et spirituel des hommes, sans distinction de race, de couleur ou de religion.

2.8 Nous sommes convaincus qu'aucun peuple ne pourra accéder à la liberté intégrale tant que la cause de cette liberté n'aura pas définitivement triomphé dans le monde entier. Nous croyons donc que tous les peuples doivent acquérir la science, la culture et l'éducation indispensables à la réalisation de cet objectif suprême. C'est en visant ces nobles buts que l'Unesco demeure fidèle à son Acte constitutif, qui lui fixe, comme objectifs essentiels, la contribution à la paix, à la compréhension mutuelle et à la confiance réciproque.

2.9 Fidèle aux traditions arabes de tolérance et de dévouement à la cause du progrès, la Syrie se consacre de tout son coeur, avec un attachement fervent, au service de cet idéal, malgré les difficultés et les obstacles que crée l'agression continuelle d'une tête de pont de l'impérialisme, fondée sur le racisme et l'exclusivisme religieux.

2.10 La Syrie est fière de participer à la réalisation de l'oeuvre de l'Unesco, pour son bien, pour le bien de tous les peuples, de tous ceux qui respectent les droits et la dignité des hommes, qui aspirent au progrès de l'humanité et à l'instauration de la liberté et de la paix.

ROLE OF UNESCO IN CONTRIBUTING TO THE ATTAINMENT OF INDEPENDENCE BY COLONIAL COUNTRIES AND PEOPLES (cont.)

ROLE DE L'UNESCO EN FAVEUR DE L'ACCESSION DES PAYS ET DES PEUPLES COLONIAUX A L'INDEPENDANCE (suite)

PAPEL DE LA UNESCO EN EL LOGRO DE LA INDEPENDENCIA POR LOS PAISES Y PUEBLOS COLONIALES (cont.)

РОЛЬ ЮНЕСКО В ДЕЛЕ ПОЛУЧЕНИЯ КОЛОНИАЛЬНЫМИ СТРАНАМИ И НАРОДАМИ НЕЗАВИСИМОСТИ (продолжение)

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Первым пунктом нашей сегодняшней повестки дня является пункт 15.6.2, - "Роль ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости", выпол-

нение резолюции 8.2 одиннадцатой сессии и резолюции 8.2 двенадцатой сессии Генеральной конференции. Этот вопрос обсуждался на 26-м пленарном заседании. Затем был учрежден Редакционный комитет для подготовки проекта резолюции. Комитет заседал под председательством проф. Саенса (Уругвай). Прошу г-на Саенса представить текст резолюции, выработанной его Комитетом. Этот текст содержится в документе 13 C/46 Rev. Предоставляю слово проф. Саенсу.

(3) PRESIDENT (Translation from the Russian):
The first item on our agenda is item 15.6.2 - "The rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples": implementation of resolution 8.2 adopted by the General Conference at its eleventh and resolution 8.2 adopted at its twelfth sessions. This question was discussed at the twenty-sixth plenary meeting, and a Drafting Committee was thereupon entrusted with the preparation of a draft resolution. The Committee met under the Chairmanship of Professor Saenz (Uruguay). I now call upon Professor Saenz to present the text of the resolution prepared by his Committee and contained in document 13 C/46 Rev.

4.1 El Sr. SAENZ (Uruguay), Presidente del Comité de Redacción:
Señor Presidente, señores delegados: Antes de dar lectura al proyecto de resolución presentado por el Comité de Redacción, indicaré primero que formaron parte de este Comité los delegados de Uruguay, India, Indonesia, Malí, Argelia, Reino Unido, Checoslovaquia, Países Bajos y Tanzania. Añadiré que quien tiene el honor de dirigir la palabra a esta honorable asamblea en calidad de Presidente, había preparado un proyecto de resolución que fue aprobado por los miembros del Comité de Redacción, con pequeños cambios de detalle en la presentación.

4.2 La ocasión es igualmente propicia para expresar mi agradecimiento a la totalidad de los miembros del Comité de Redacción, haciendo notar que todas las decisiones fueron tomadas por unanimidad. Deseo también agradecer especialmente la colaboración prestada por los señores delegados, sobre todo del Reino Unido, la India y Checoslovaquia.

4.3 Proyecto de resolución presentado por el Comité de Redacción:

La Conferencia General,

1. Habiendo examinado el Informe del Director General sobre la aplicación de la resolución 8.2 aprobada por la Conferencia General en sus 11a. y 12a. reuniones y relativa al "papel de la Unesco en el logro de la independencia por los países y pueblos coloniales", en el que también se señala el importante trabajo de la Organización en favor de los países que acaban de alcanzar la independencia,

2. Comprobando que la Unesco ha llevado a cabo una importante acción práctica al prestar ayuda, cuando ha sido posible, a los países y pueblos coloniales para acelerar su desarrollo educativo, científico y cultural, permitiéndoles con ello prepararse mejor para la independencia y hacer frente a los problemas que se plantean una vez lograda la independencia,

3. Considerando que entre las esferas de acción más eficaces a ese respecto figuran el planeamiento de la educación, la reforma de la organización de la enseñanza y de los planes de estudio, la liquidación del analfabetismo, la formación de personal directivo nacional competente, la organización y el desarrollo de la ciencia y de la tecnología en los países interesados y para su provecho, el estudio, la conservación y la difusión de la cultura nacional y el desarrollo de los medios de información,

4. Tomando nota con satisfacción de la inclusión de los "problemas económicos y sociales de los países que han logrado recientemente la independencia" entre los tres grandes temas de estudio que figuran en el Programa de Ciencias Sociales para 1965-1966,

5. Invita al Director General:

   a) a continuar atribuyendo especial importancia a la acción de la Unesco en favor de los países y pueblos que aún no han alcanzado su independencia;

   b) a continuar prestando ayuda con todos los medios disponibles, a los países que acaban de alcanzar su independencia;

   c) a utilizar estudios, publicaciones y medios de información en apoyo e ilustración de las actividades llevadas a cabo por la Organización en cumplimiento de la presente resolución;

6. Invita al Consejo Ejecutivo a que preste especial atención a la realización de esta resolución;

7. Invita a todos los Estados Miembros a implantar o desarrollar en sus programas de educación la enseñanza de los principios de fraternidad y de igualdad de las razas y sus respectivas culturas para afianzar una solidaridad internacional sin restricciones ni reserva alguna, la libertad de los pueblos y su adelanto económico, social y cultural para el progreso universal de la educación, la ciencia y la cultura.

(4.1) Mr. SAENZ (Uruguay), Chairman of the Drafting Committee (Translation from the Spanish): Mr. President, fellow delegates, before reading the draft resolution submitted by the Drafting Committee, I would first mention that the latter consisted of the delegates of Uruguay, India, Indonesia, Mali, Algeria, United Kingdom, Czechoslovakia, Netherlands and Tanzania. I should add that the present speaker, who has the honour of addressing this distinguished gathering as Chairman of the Committee, had prepared a draft resolution which was approved by the members of the Drafting Committee with minor changes of detail in presentation.

(4.2) This is also an appropriate occasion to express my gratitude to all members of the Drafting Committee, and to point out that all decisions were adopted unanimously. I should also like to express my special thanks for the co-operation extended by the delegates, particularly those of the United Kingdom, India and Czechoslovakia.

(4.3) Draft resolution presented by the Drafting Committee:

"The General Conference,

1. Having considered the report of the Director-General on the implementation of resolution 8.2 adopted by the General Conference at its eleventh and twelfth sessions on 'The Rôle of Unesco in Contributing to the Attainment of Independence by Colonial Countries and Peoples', in which he also drew attention to the important work of the Organization on behalf of newly-independent countries,
2. Noting that Unesco has done considerable practical work by assisting, wherever possible, the colonial countries and peoples to accelerate their educational, scientific and cultural development, thus enabling them better to prepare themselves for independence and better to meet the problems which arise when independence has been attained,
3. Considering that the fields of activity which are most valuable in this respect include educational planning, the reform of school organization and curricula, the elimination of illiteracy, the training of qualified national personnel, the organization and development of science and technology in and on behalf of the countries concerned, the study, preservation and presentation of national cultures, and the development of information media,
4. Noting with satisfaction that the 'economic and social problems of the newly-independent countries' will be one of the three major themes to be studied under the social sciences programme for 1965-1966,
5. Requests the Director-General:
   (a) To continue to attach special importance to the Organization's activities on behalf of the countries and peoples which have not yet attained independence;
   (b) To continue to aid the newly-independent countries with all the means available;
   (c) To make use of studies, publications and information media to support and illustrate the activities of the Organization in implementation of this resolution;
6. Invites the Executive Board to pay special attention to the implementation of this resolution;

7. Invites all Member States to introduce or to expand in their school curricula teaching about the principles of brotherhood and equality among races and their respective cultures so as to ensure international solidarity without qualifications whatsoever, the freedom of the peoples and their economic, social and cultural advancement, with a view to world-wide progress in education, science and culture."

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Благодарю вас, г-н Саенс, за ваше сообщение. Есть ли какие-нибудь замечания? Прошу делегата Чехословакии, г-на Тильнера.

(5) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Thank you for your statement, Professor Saenz. Are there any observations? I call upon the delegate of Czechoslovakia, Mr. Tylner.

6.1 Mr. TYLNER (Czechoslovakia):

Mr. President, the delegation of Czechoslovakia, which participated in the work of the Drafting Committee, welcomes the draft resolution contained in document 13 C/46 Rev. We consider the operative part of the resolution a further important step in the orientation of Unesco towards the full implementation of its rôle, as laid down by resolution 11 C/8.2, in "contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples".

6.2 We can state with satisfaction that in the last two years Unesco has reached positive results in the implementation of resolution 11 C/8.2 as is indicated by the report presented to the Conference in document 13 C/14. These positive results of Unesco activities in this field concern almost exclusively aid given by our Organization to newly independent countries. On the other hand, the report mentioned contains very little information concerning the assistance of Unesco to the countries and peoples which have not yet attained their independence.

6.3 Our delegation does not in any way intend to underestimate the importance of the aid of Unesco to the newly independent countries; this aid should not only be continued, but continued on an even much larger scale. My delegation is of the opinion, however, that this is only one aspect of the implementation of resolution 11 C/8.2, and that Unesco must devote full attention to the implementation of the other very important aspect of the resolution, that is, aid from the Organization to the countries and peoples which have not yet attained independence.

6.4 The Czechoslovak delegation especially welcomes, therefore, the inclusion of support for this important task of Unesco in the first operative paragraph 5(a) of the draft resolution and will vote in favour of the draft resolution contained in document 13 C/46 Rev. We hope that this resolution will be adopted unanimously by the Conference.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Есть ли еще желающие выступить? Прошу делегата Ливана, г-на Сарруфа.

(7) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Are there any other speakers? I call upon the delegate of Lebanon, Mr. Sarrouf.

8.1 Mr. SARROUF (Lebanon): Mr. President, fellow delegates, while the Lebanese delegation fully supports the draft resolution before us, we would like to say that this draft resolution has the elements of a general programme for development for underdeveloped, developing and developed nations equally.

8.2 Looking at these elements from two different angles, one would say that the two chief tasks before our Organization in pursuing these objectives are, first, the development of human resources through education, culture, science teaching and research, and secondly the development of material resources, which should be placed at the disposal of the human resources thus developed. In this manner any community, in whatever stage of development it may be, can integrate its programme of development.

8.3 I would like to underline, however, a point which seems to me most important. I know that agriculture as such does not fall strictly within the domain of Unesco's work. I know that in the second chapter of the draft programme and budget on science and technology certain sections are devoted to research in some of the basic sciences which bear a relation to agriculture. But it seems to me that in most of the underdeveloped and developing nations - nations which have recently acceded to independence, and others which are en route - there has always been the idea that agriculture is the hallmark of an underdeveloped nation, and, taken in the primitive sense of agriculture practised by time-honoured primitive means, that may well be so. Nevertheless, it need not continue to be so. With the application of science and technology to agriculture and agricultural industries, it seems to me that agriculture in this sense together with industrialization become the twin pillars of modern development in the Twentieth century. Therefore, I would like to make an appeal that Unesco, in conjunction with the Food and Agriculture Organization, develop and proclaim a doctrine to the effect that agriculturalization, as distinct from industrialization and working with it, is a fundamental element in the development of underdeveloped and developing nations which have recently acceded to independence.

8.4 The second point which emerges from this excellent resolution is that while we are stressing, and very rightly so, the importance of science in the field of teaching, research and application, we should also devise a new doctrine which will combine the great values - moral and material - of science and technology, with the great values of education and culture that have come down to us from the ages through poets and philosophers and religious leaders. Thus, people in the modern age who acquire all the power that science and technology can confer on them will also be imbued with the highest moral and social values which have come down to us across the ages.

9.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Есть ли еще желающие выступить? Нет. Ставлю на голосование проект резолюции, приведенный в документе 13 C/46 Rev.

(The vote was taken by show of hands).

9.2 Таким образом резолюция 13 C/46 Rev. принимается единогласно.

9.3 Благодарю председателя Редакционного комитета г-на Саенса и членов Редакционного комитета за проделанную ими работу, за выработку резолюции, которая только что была единодушно принята.

9.4 Уважаемые делегаты. Во время обсуждения этого вопроса, делегатом Танзании было внесено предложение, которое нашло отражение в документе 13 C/DR.92. Этот проект резолюции был также изучен Редакционным комитетом под руководством г-на Саенса и в настоящее время мы имеем пересмотренный текст этой резолюции, документ 13 C/DR.92.Rev.2. Прошу делегата Танзании г-на Мфинанга представить пересмотренный текст этой резолюции. Прошу вас, г-н Мфинанга.

(9.1) PRESIDENT (*Translation from the Russian*):
There being no other speakers I shall put the draft resolution contained in document 13 C/46 Rev. to the vote. (The vote was taken by show of hands)

(9.2) The resolution contained in 13 C/46 Rev. is adopted unanimously.

(9.3) I thank the Chairman of the Drafting Committee, Professor Saenz, and the members of the Drafting Committee for their work in preparing the resolution which has just been unanimously adopted.

(9.4) Ladies and gentlemen, when we discussed this question, the delegate of Tanzania introduced a proposal which was set forth in document 13 C/DR.92. This draft resolution was also examined by the Drafting Committee under the Chairmanship of Professor Saenz, and we now have before us the revised text of this resolution, document 13 C/DR.92 Rev.2. I call upon the delegate of Tanzania, Mr. Mfinanga, to present the revised text.

10.1 Mr. MFINANGA (Tanzania): Mr. President, honourable delegates, in the draft resolution before you (document 13 C/DR.92 Rev. 2), the United Republic of Tanzania seeks your approval for the Director-General of Unesco to take every possible step, in collaboration with the High Commissioner for Refugees in Geneva and the Secretary-General of the United Nations, to render assistance to the thousands of refugees now fleeing from Mozambique and Angola into the neighbouring States, of which Tanzania is one.

10.2 Portugal's acts of tyranny are familiar to most of you; we who live close to the areas where such inhuman acts are frequent occurrences do not merely hear about them but witness them for ourselves and share in the sorrows of our fellow human beings. In recent weeks several thousand refugees have fled into Tanzania, in addition to those who sought refuge earlier and those who have taken refuge in other countries.

10.3 My Government has hitherto done its utmost to provide them with food and shelter. We are now seeking the assistance of the United Nations and its Specialized Agencies to supplement our efforts so that the plight of these refugees can be relieved until such time as conditions will allow them to return to their homes. Here I should mention that the World Health Organization has responded to our appeal and has been providing help for these refugees in Tanzania for some time. The Red Cross is also busy in the field.

10.4 Among the refugees are a large number of children of school age. It is for them that I am appealing to Unesco to help provide facilities for schooling. The ill-treatment that these young people have undergone at such a tender age may have profound and lasting effects on their lives and on the life of their country. The situation could be saved if facilities were made available for their education during this period of their exile.

10.5 The resources of my Government are extremely limited. It must be remembered that only 52% of our own nation's children ever see a classroom and far less complete their primary education. An additional population of children of school age from among the refugees thus only aggravates the already serious shortage of educational facilities.

10.6 Your vote for this resolution will support a very honourable cause for which Unesco itself stands, that is "to contribute to peace and security by promoting collaboration among the nations through education, science and culture, in order to further universal respect for justice, for the rule of law, and for the human rights and fundamental freedoms which are affirmed for the peoples of the world without distinction of race, sex, language or religion, by the Charter of the United Nations".

10.7 Distinguished delegates, I plead with you to accept the responsibility for the care of these children. It is a responsibility which cannot be shirked. Unesco is meant to achieve its objectives not for a restricted number of people, but on the acceptance of the universality of mankind and therefore for all who inhabit this world.

11.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Есть ли какие-нибудь замечания по резолюции, предложенной делегатом Танзании, получившей отражение в документе 13 C/DR.92 (Rev.2). Замечаний нет? Ставлю на голосование эту резолюцию.

(The vote was taken by show of hands).

11.2 Оглашаю результаты голосования: за резолюцию, приведенную в документе 13 C/DR.92 (Rev.2), голосовало 68, против - нет, воздержавшихся - 2. Таким образом резолюция принимается.

(11.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

There being no further observations concerning the resolution presented by the delegate of Tanzania and contained in document 13 C/DR.92 Rev.2., I shall put the resolution to the vote. (The vote was taken by show of hands)

(11.2) The resolution contained in document 13 C/DR.92 Rev.2 is thus adopted by 68 votes to none, with 2 abstentions.

CONSIDERATION OF THE SEVENTH REPORT OF THE LEGAL COMMITTEE: PERIODIC REPORTS BY MEMBER STATES ON THE IMPLEMENTATION OF THE CONVENTION AND RECOMMENDATION AGAINST DISCRIMINATION IN EDUCATION

EXAMEN DU SEPTIEME RAPPORT DU COMITE JURIDIQUE: RAPPORTS PERIODIQUES DES ETATS MEMBRES SUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION ET DE LA RECOMMANDATION CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

EXAMEN DEL SEPTIMO INFORME DEL COMITE JURIDICO: INFORMES PERIODICOS DE LOS ESTADOS MIEMBROS SOBRE LA APLICACION DE LA CONVENCION Y DE LA RECOMENDACION RELATIVAS A LA LUCHA CONTRA LAS DISCRIMINACIONES EN LA ESFERA DE LA ENSEÑANZA

РАССМОТРЕНИЕ СЕДЬМОГО ДОКЛАДА ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА: ПЕРИОДИЧЕСКИЕ ДОКЛАДЫ ГОСУДАРСТВ-ЧЛЕНОВ О ВЫПОЛНЕНИИ КОНВЕНЦИИ И РЕКОМЕНДАЦИИ ПО БОРЬБЕ С ДИСКРИМИНАЦИЕЙ В ОБЛАСТИ ОБРАЗОВАНИЯ

12.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Теперь мы переходим к докладам Юридического комитета, касающимся целого ряда пунктов повестки дня, которые были переданы на рассмотрение этому Комитету.

12.2 Прошу докладчика Комитета, проф. Кавальканти, представить по очереди доклады по каждому из этих пунктов, в первую очередь по пункту 11, т.е. "План представления государствами-членами периодических докладов о выполнении Конвенции и Рекомендации по борьбе с дискриминацией в области образования". Этот доклад содержится в документе 13 C/48. Прошу вас, г-н Кавальканти.

(12.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

We now come to the reports of the Legal Committee concerning a number of items on the agenda which were entrusted to it for examination.

(12.2) I call upon the Rapporteur of the Committee, Professor Cavalcanti, to present the reports on each of those items one by one, beginning with item 11, Periodic Reports by Member States on the Implementation of the Convention and Recommendation against Discrimination in Education. This report is contained in document 13 C/48.

13.1 M. CAVALCANTI (Brésil), rapporteur du Comité juridique. -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, le septième rapport du Comité juridique concerne le point 11 de l'ordre du jour revisé : Plan pour la présentation par les Etats membres des rapports périodiques sur l'application de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Ce point fait l'objet du document 13 C/12.

13.2 Voici le texte complet de ce rapport :

"1. Le Comité juridique a procédé à l'examen du projet de plan élaboré par le Directeur général en application du Programme approuvé pour 1963-1964 relatif à l'application de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Le Comité a bénéficié, tout au cours de cet examen, de l'assistance active du représentant de l'Organisation internationale du travail, qui a pu fournir au Comité des renseignements précieux sur la pratique suivie dans ce domaine par cette organisation.

2. Le Comité s'est rappelé que la soumission, par les Etats membres, de rapports périodiques sur la suite donnée par eux aux conventions et aux recommandations adoptées par la Conférence générale constitue une obligation de caractère constitutionnel,

prévue par l'Article VIII de l'Acte constitutif. Cette disposition constitutionnelle est complétée par les dispositions des articles 16 à 20 du "Règlement relatif aux recommandations aux Etats membres et aux conventions internationales prévues par l'Article IV, paragraphe 4 de l'Acte constitutif", adopté par la Conférence générale à sa cinquième session (1950). L'article 16 de ce Règlement prévoit notamment ce qui suit :

"2. Un premier rapport spécial relatif à toute convention ou recommandation adoptée sera transmis deux mois au moins avant l'ouverture de la première session ordinaire de la Conférence générale qui suit celle où la convention ou la recommandation a été adoptée.

3. La Conférence générale pourra demander aux Etats membres de lui adresser aux dates qu'elle fixera tous rapports supplémentaires comportant les indications qui seraient nécessaires."

3. Le Comité a constaté que, si la première des deux dispositions précitées, relative aux premiers rapports spéciaux, avait été régulièrement appliquée dès l'adoption des premières recommandations et conventions conformément à la procédure prévue par le Règlement dont il s'agit, ces premiers rapports spéciaux portaient, en raison des délais prescrits et conformément aux indications fournies par la Conférence générale elle-même, essentiellement sur l'obligation de soumettre les conventions et recommandations aux "autorités nationales compétentes", ainsi que le stipule l'Article IV, paragraphe 4 de l'Acte constitutif. De tels premiers rapports ont été soumis par les Etats membres sur la suite donnée, notamment, à la Convention et à la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement et ont été examinés par la Conférence générale lors de sa douzième session.

4. Le Comité a constaté, par contre, que le projet de plan élaboré par le Directeur général et figurant dans le document 13 C/12 portait sur la soumission et l'examen de "rapports supplémentaires" au sens du paragraphe 3 de l'article 16 du Règlement, disposition qui n'avait pas jusqu'ici trouvé son application.

5. Le Comité a pu constater, à cet égard, que, pour ce qui a trait à la Convention et à la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, la soumission de tels "rapports supplémentaires " était expressément prévue par ces instruments eux-mêmes et qu'au surplus les points sur lesquels de tels rapports devaient porter étaient, dans une large mesure, d'ores et déjà fixés. En effet, l'article 7 de la Convention contient la disposition ci-après qui est reprise, mutatis mutandis, dans la Recommandation :

"Les Etats parties à la présente convention devront indiquer, dans des rapports périodiques qu'ils présenteront à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, aux dates et sous la forme qu'elle déterminera, les dispositions législatives et réglementaires et les autres mesures qu'ils auront adoptées pour l'application de la présente convention, y compris celles prises pour formuler et développer la politique nationale définie à l'Article 4 ainsi que les résultats obtenus et les obstacles rencontrés dans sa mise en oeuvre."

6. Au cours d'une première discussion de caractère général, il est apparu au Comité que ces dispositions de la Convention et de la Recommandation, qui rejoignent celles, d'application plus générale, du Règlement de 1950 devaient maintenant être mises en oeuvre et que la Conférence générale se devait, en conséquence, de fixer les modalités de la procédure à suivre pour la soumission et l'examen de ces rapports périodiques. Un membre du Comité s'étant préoccupé de savoir quel effet cette procédure pourrait avoir sur les ratifications ultérieures de la Convention par les Etats qui n'y sont pas encore parties, plusieurs membres du Comité ont pu indiquer que la procédure de soumission et d'examen de rapports périodiques ne leur semblait devoir

avoir aucun effet défavorable sur les perspectives de ratification de la Convention par leur pays.

Il a été précisé, en outre, par un certain nombre de délégations que si, pour des raisons tenant à leur structure constitutionnelle ou à la lenteur des procédures parlementaires, leurs gouvernements n'avaient pas encore été en mesure de ratifier la Convention, ils n'en étaient pas moins d'accord sur les principes qu'elle énonce et ils donnaient une large application à la Recommandation qui reprend ces mêmes principes. Par ailleurs, un membre du Comité a fait observer qu'indépendamment des mesures visant à garantir l'application des dispositions de la Convention dans les Etats qui y sont parties, il importait de redoubler les efforts en vue d'augmenter le nombre de ces Etats parties. Le même membre du Comité a proposé que l'Organisation intensifie ses activités en vue de diffuser la Convention et la Recommandation et de lutter contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, en attirant l'attention de l'opinion publique mondiale sur ses méfaits.

En conclusion, le Comité a estimé pouvoir formuler un premier avis favorable et donner son accord sur le principe qu'une telle procédure de soumission et d'examen des rapports périodiques devrait être mise en oeuvre dès 1965.

7. Le Comité s'est ensuite attaché à l'examen des diverses questions posées dans le document 13 C/12 concernant le plan proposé par le Directeur général. Ces questions visent la forme et le contenu des rapports, leur périodicité et la fixation des dates de leur présentation et, enfin, la procédure à suivre pour l'examen, par la Conférence générale, des rapports soumis par les Etats membres.

8. Le Comité a estimé que, sur ces divers points, il ne pouvait, à ce stade, que proposer des solutions de principe et formuler des suggestions de caractère général, tout en suggérant à la Conférence générale de confier au Conseil exécutif le soin de procéder à leur étude détaillée et à leur mise en oeuvre à la lumière des indications du présent rapport.

9. En ce qui concerne la forme et le contenu des rapports, le Comité s'est demandé, en premier lieu, s'il y avait lieu d'adresser aux Etats membres, comme l'envisageait le rapport du Directeur général, des questionnaires énumérant les divers points sur lesquels des informations seraient demandées aux Etats membres concernant les mesures prises par eux pour appliquer la Convention et la Recommandation et, dans l'hypothèse où de tels questionnaires devaient être élaborés, quelle devait être leur ampleur.

10. Le Comité a estimé, à cet égard, que les questionnaires devaient répondre à une double préoccupation. S'ils doivent, en effet, être rédigés de manière à faciliter la tâche des services nationaux chargés de l'élaboration des rapports, il n'en est pas moins nécessaire qu'ils assurent au contenu de ces rapports un degré de précision et d'uniformité suffisant pour en permettre l'analyse.

11. Le Comité a constaté que cette double exigence pouvait avoir un caractère quelque peu contradictoire. Certains membres se sont demandé, dans ces conditions, si la solution la plus appropriée ne consisterait pas à élaborer des questionnaires d'ampleur limitée, portant sur un nombre restreint de questions essentielles et qui pourraient être accompagnés d'un document de caractère explicatif, comportant toutes indications utiles sur le sens de chacune des questions figurant aux questionnaires et comportant éventuellement un certain nombre de questions subsidiaires, susceptibles d'éclairer la portée des questions principales.

Il a été, par ailleurs, souligné que, dans la mesure où les renseignements demandés ont été déjà fournis à l'Unesco sous d'autres formes ou à propos d'autres activités du Programme de l'Organisation, ou figurent dans des documents des Nations

Unies, les rapports des Etats membres pourraient se contenter de donner la référence aux documents appropriés.

12. Le Comité a examiné également la question de savoir si les questionnaires envisagés devaient couvrir l'ensemble des dispositions de la Convention et de la Recommandation ou une partie seulement de ces dispositions. Certains membres du Comité se sont prononcés en faveur de cette dernière solution et ont proposé qu'il soit procédé par étapes. Ils ont fait valoir à cet égard, que certaines dispositions et notamment celles qui figurent à l'Article 4 de la Convention et à la section IV de la Recommandation pouvaient, en raison de leur nature et du caractère progressif des mesures qu'elles prévoient, être avantageusement réservées pour des rapports périodiques ultérieurs, qui seraient demandés à une date où les Etats seraient mieux en mesure de fournir les indications demandées. D'autres membres du Comité ont indiqué que, si la réalisation complète des objectifs énoncés dans ces mêmes dispositions pouvait s'étendre, dans certains cas, sur une longue période, ces dispositions n'en comportaient pas moins des obligations ou des recommandations d'application immédiate, qui ne différaient pas de celles qui figurent dans les autres dispositions de la Convention et de la Recommandation, et qu'en échelonnant les rapports périodiques concernant les différentes sections de ces deux instruments l'on risquerait de laisser s'établir une distinction injustifiée et peut-être dangereuse.

13. Le Comité n'a pas estimé pouvoir trancher définitivement cette question, la décision devant être laissée à l'organe qui serait chargé de procéder à un examen détaillé du contenu des questionnaires.

14. Le Comité a constaté que le Directeur général avait envisagé la possibilité, pour la Conférence générale, de procéder à l'examen des rapports soumis par les Etats membres dès sa quatorzième session. Sans que le Comité se soit formellement prononcé sur ce point, certains membres ont exprimé l'avis que la date à laquelle la Conférence générale devrait être appelée à examiner ces rapports ne peut être d'ores et déjà fixée. Elle dépend, en effet, de l'étude à faire et des décisions à prendre par le Conseil exécutif, conformément au paragraphe 8 ci-dessus. Le Comité a néanmoins estimé que la procédure envisagée devait être mise en oeuvre aussitôt que possible et que l'envoi des questionnaires devait intervenir dès 1965.

15. Quant à la périodicité de ces rapports, le Comité a été d'avis qu'il n'y avait pas lieu d'en décider dès maintenant, une décision en la matière dépendant, en effet, de celle qui sera prise sur l'ampleur des questionnaires. Le Comité s'est reporté, à ce sujet, au passage du rapport du Directeur général relatif à cette question (13 C/12, section III).

16. Le Comité a examiné, enfin, la procédure qu'il conviendrait de prévoir pour l'examen des rapports périodiques soumis par les Etats membres. Le Comité a constaté qu'aux termes du Règlement de 1950, ces rapports périodiques étaient présentés à la Conférence générale, et que leur examen incombait également à la Conférence générale elle-même.

17. Certains membres du Comité se sont demandé, à cet égard, si la Conférence générale ne pouvait pas confier la tâche d'examiner ces rapports à l'un ou l'autre de ses organes existants. D'autres membres du Comité ont fait ressortir qu'aucun des organes existants de la Conférence générale ne pouvait, compte tenu du temps dont il dispose, mener à bien à lui seul la tâche considérable que représentent l'analyse et l'examen détaillés de nombreux rapports portant sur des questions particulièrement délicates et qu'en conséquence un examen préalable était indispensable, qu'il convenait de confier à un organisme spécialisé, présentant toutes les garanties de compétence et d'impartialité nécessaires. On a rappelé, à cet égard, l'expérience de l'Organisation internationale du travail. Le Comité, dans sa majorité, s'est rallié à ce second point de vue.

18. Un membre du Comité a souligné l'importance qu'il y aurait, dans l'hypothèse où un organisme spécialisé serait créé, de définir, sous une forme appropriée et avec toute la précision nécessaire, le mandat et les tâches de cet organisme, ne serait-ce que pour écarter la possibilité d'un conflit de compétence éventuel entre cet organisme et la Commission de conciliation et de bons offices instituée par le Protocole adopté en 1962 pour rechercher la solution des différends qui naîtraient entre Etats parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement.

19. En conclusion et compte tenu des considérations exposées ci-dessus, le Comité recommande à la Conférence générale l'adoption du projet de résolution figurant en annexe au présent rapport. "

13.3 Voici, Mesdames et Messieurs, le texte de ce projet de résolution :
"La Conférence générale,
Ayant pris connaissance du projet de plan préparé par le Directeur général pour la présentation, par les Etats membres, des rapports périodiques sur l'application de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (document 13 C/12 et annexes),
Adopte le rapport du Comité juridique relatif à cette question (document 13 C/48),
Invite le Conseil exécutif à poursuivre l'examen de ce plan à la lumière des observations figurant dans le rapport du Comité juridique et à prendre les mesures qu'il jugerait appropriées pour la mise en application de ce plan dès 1965,
Invite également le Conseil exécutif à lui faire rapport à sa prochaine session sur les mesures prises en application de la présente résolution. "

14.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Есть какие-нибудь замечания? Замечаний нет? Желающих выступить по обсуждаемому вопросу нет. Ставлю на голосование доклад Юридического комитета, содержащийся в документе 13 C/48.

(The vote was taken by show of hands).

14.2 Доклад утверждается единогласно.

(14.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
There being no further observations on the question under discussion, I shall put to the vote the report of the Legal Committee contained in document 13 C/48. (The vote was taken by show of hands)

(14.2) The report is approved unanimously.

CONSIDERATION OF THE EIGHTH REPORT OF THE LEGAL COMMITTEE: GENERAL CLASSIFICATION OF THE VARIOUS CATEGORIES OF MEETINGS CONVENED BY UNESCO

EXAMEN DU HUITIEME RAPPORT DU COMITE JURIDIQUE: CLASSIFICATION D'ENSEMBLE DES DIVERSES CATEGORIES DE REUNIONS CONVOQUEES PAR L'UNESCO

EXAMEN DEL OCTAVO INFORME DEL COMITE JURIDICO: CLASIFICACION DE CONJUNTO DE LAS DIVERSAS CATEGORIAS DE REUNIONES CONVOCADAS POR LA UNESCO

РАССМОТРЕНИЕ ВОСЬМОГО ДОКЛАДА ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА: ОБЩАЯ КЛАССИФИКАЦИЯ РАЗЛИЧНЫХ КАТЕГОРИЙ СОВЕЩАНИЙ, СОЗЫВАЕМЫХ ЮНЕСКО

15. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Следующий доклад Юридического комитета касается пункта 18.2.1, то есть, предлагаемая поправка к сводной таблице общей классификации различных категорий сове-

щаний, созываемых ЮНЕСКО. Этот доклад содержится в документе 13 С/49. Прошу проф. Кавальканти дать краткое резюме этого доклада.

(15) PRESIDENT (Translation from the Russian):
The next report of the Legal Committee concerns item 18.2.1: Proposed Amendments to the Summary Table of a general classification of the various categories of meetings convened by Unesco, contained in document 13 C/49. I call upon Professor Cavalcanti to give a brief summary of this report.

16.1 M. CAVALCANTI (Brésil), rapporteur du Comité juridique. -
Monsieur le Président, le huitième rapport du Comité juridique, a trait au Point 18.2.1 de l'ordre du jour revisé : Propositions de modification du Tableau schématique d'une classification d'ensemble des diverses catégories de réunions convoquées par l'Unesco. Ce point fait l'objet du document 13 C/17.

16.2 Voici le texte complet de ce rapport :

"1. Le Comité juridique a pris connaissance du document 13 C/17, dans lequel le Directeur général a exposé les diverses questions qui se sont posées au sujet du "Tableau schématique d'une classification d'ensemble des diverses catégories de réunions convoquées par l'Unesco", depuis l'adoption de ce Tableau par la Conférence générale en 1962.

2. Le Comité a constaté que les questions soulevées dans le document 13 C/17 portaient essentiellement sur le champ d'application de ce Tableau. La Conférence générale ayant décidé, dans sa résolution 8.41, que les dispositions qu'il contient, telles que modifiées par elle, seront applicables "à toutes les conférences convoquées par l'Unesco", la question de la définition exacte de ces termes ne pouvait manquer de se poser.

3. Selon les indications figurant dans le document 13 C/17, il est apparu que la question se pose plus particulièrement à l'égard des catégories ci-après de réunions : (a) réunions convoquées conjointement par l'Unesco et par une autre organisation ; (b) réunions d'organismes établis au sein de l'Unesco et possédant leurs propres statuts ; (c) réunions convoquées en vertu d'instruments juridiques de caractère obligatoire applicables à l'Unesco ; (d) réunions convoquées en vertu d'un accord permanent conclu avec une autre organisation.

4. Si, de l'avis du Comité, l'application des dispositions du Tableau schématique à de telles réunions soulève des problèmes particuliers à chacune de ces catégories, il a semblé néanmoins au Comité que ces problèmes pouvaient se ramener à celui, plus général, des rapports qui doivent exister entre, d'une part, les dispositions du Tableau et, d'autre part, les autres règles établies par l'Organisation, ou que celle-ci désirerait établir, soit par voie de décisons prises par ses organes compétents, soit en acceptant certaines obligations découlant d'accords multilatéraux conclus sous ses auspices, soit, enfin, en concluant elle-même des accords comportant des clauses relatives à la convocation conjointe de certaines réunions.

5. Le Comité a estimé que tout conflit éventuel entre ces deux séries de dispositions pouvait être résolu par une disposition de caractère général précisant que les règles figurant dans le Tableau schématique ne s'appliqueraient aux réunions mentionnées au paragraphe 3 ci-dessus que sous réserve des dispositions des instruments de caractère obligatoire en vigueur ou de toutes autres décisions particulières des organes compétents de l'Unesco. Le Comité s'est prononcé en faveur de cette solution par treize voix pour, aucune voix contre et une abstention.

6. Le Comité a conclu qu'une telle disposition, si elle était adoptée, pourrait s'insérer au tout début du Tableau schématique, de manière à bien indiquer qu'elle s'appliquait à l'ensemble des catégories visées par le Tableau. L'adoption d'une telle disposition impliquerait, par voie de conséquence, la suppression du paragraphe 5 de la résolution 8.41 et de la disposition du Tableau schématique correspondant à ce paragraphe.

7. Au cours de la discussion, certains membres du Comité ont fait observer que, bien qu'il ait fait l'objet d'une adoption formelle par une résolution de la Conférence générale, le Tableau schématique se prêtait mal à la formulation de règles de caractère juridique et qu'il serait approprié d'envisager une rédaction nouvelle de ses dispositions sous la forme habituelle propre aux règles de procédure et adoptée pour les autres règlements de l'Unesco. Le Comité a été, en conséquence, unanime à recommander à la Conférence générale d'inviter le Directeur général à préparer un projet de règlement relatif à la classification d'ensemble des diverses catégories de réunions convoquées par l'Unesco sur la base du Tableau schématique existant et à la lumière de l'expérience acquise par l'Unesco dans la mise en oeuvre de ce Tableau. Le Comité recommande également que, dans l'élaboration de ce règlement, une distinction soit faite, de la manière appropriée, entre celles de ces dispositions qui découlent du Tableau schématique en vigueur et celles qui seront inspirées par l'expérience acquise. Le projet de règlement ainsi préparé serait soumis à la Conférence générale à sa quatorzième session, afin que le Comité juridique puisse procéder à son examen détaillé. Sur la demande d'un de ses membres le Comité a rappelé que, conformément aux pratiques constantes de l'Organisation tout Etat membre aurait alors la possibilité de présenter des propositions de modification à ce projet.

8. Un des membres du Comité a, par ailleurs, indiqué qu'à son avis le Tableau schématique en vigueur contenait des règles antidémocratiques, limitant la souveraineté de certaines réunions en ce qui concerne leur composition et leur mandat.

9. Le projet de résolution figurant en annexe et qui reprend les conclusions du Comité juridique énoncées ci-dessus, est soumis à l'adoption de la Conférence générale. Ce projet de résolution a été adopté par le Comité de la manière suivante : la première partie du projet de résolution, jusqu'à l'alinéa b) inclus, a été adoptée par onze voix en faveur, aucune voix contre et une abstention ; les alinéas c) et d) ont été adoptés par dix voix en faveur, deux voix contre et aucune abstention le paragraphe final a été adopté par dix voix en faveur, aucune voix contre et deux abstentions ; enfin, le projet dans son ensemble a été adopté par dix voix en faveur, aucune voix contre et deux abstentions."

16.3 Voici le texte du projet de résolution :

"La Conférence générale,

Ayant pris connaissance du Rapport du Directeur général concernant les propositions de modification du Tableau schématique d'une classification d'ensemble des diverses catégories de réunions convoquées par l'Unesco (document 13 C/17),

Adopte le rapport du Comité juridique relatif à cette question (13 C/49),

Décide de remplacer la disposition figurant au paragraphe 5 de la résolution 8.41, adoptée par la Conférence générale à sa douzième session, ainsi que la disposition correspondante du Tableau schématique, par la disposition ci-après, qui s'appliquera à l'ensemble des diverses catégories de réunions visées par le Tableau.

"Sous réserve des dispostions contenues dans les instruments, statuts ou accords relatifs aux réunions énumérées ci-après et les décisions des organes compétents de l'Unesco concernant ces réunions, le Directeur général prendra toutes les dispositions nécessaires préalables pour rendre applicables à ces réunions les règles contenues dans le présent Tableau ; (a) les réunions convoquées en vertu d'instruments juridiques de caractère obligatoire applicables à l'Unesco ; (b) les réunions d'organismes établis au sein de l'Unesco et possédant leurs propres statuts; (c) les

réunions convoquées conformément aux dispositions d'un accord permanent conclu par l'Unesco avec une autre organisation ; (d) les réunions convoquées conjointement par l'Unesco et par une autre organisation. "

Invite le Directeur général à préparer, en vue de son examen par la Conférence générale à sa quatorzième session, un projet de règlement relatif à la classification d'ensemble des diverses catégories de réunions convoquées par l'Unesco, sur la base du Tableau schématique existant et à la lumière de l'expérience acquise par l'Unesco dans la mise en oeuvre de ce Tableau, une distinction devant être faite entre celles des dispositions de ce projet de règlement qui découlent du Tableau schématique et celles qui seront inspirées par l'expérience acquise. "

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Есть какие-либо замечания по этому докладу? Прошу делегата Советского Союза А.П. Павлова.

(17) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Are there any observations on this report? I call upon the delegate of the Soviet Union, Mr. Pavlov.

18.1 А.П. ПАВЛОВ (*Союз Советских Социалистических Республик*):

Уважаемый Председатель, г-да делегаты, дамы и господа, товарищи. Делегация Советского Союза считает необходимым сделать следующее краткое заявление в связи с докладом Юридического комитета и проектом резолюции, который находится в данный момент на рассмотрении. Как мы отмечали в Юридическом комитете, схематическая таблица общей классификации различных категорий совещаний ЮНЕСКО содержит в нынешнем ее виде ряд недемократических правил, ограничивающих суверенитет некоторых международных конференций с точки зрения определения состава, полномочий и даже уставных процедур этих международных конференций.

18.2 Мы все вспоминаем о той дискуссии, которая имела место в связи с Международной конференцией просвещения в Женеве в июле этого года. Мы находим, что было бы очень желательно, чтобы на четырнадцатой сессии Генеральной конференции, когда будут рассматриваться Правила, о которых говорится в пункте 7 доклада Юридического комитета, существующие положения схематической таблицы классификации могли быть изменены.

18.3 Именно, исходя из этого, мы воздержались в Комитете от голосования по докладу и по проекту резолюции в целом. Что касается пунктов c) и d) проекта резолюции, приложенного к документу 13 C/49, то делегация Советского Союза считает неправильным распространять, хотя бы и с оговорками, указанную схематическую таблицу ЮНЕСКО в одностороннем порядке на Конференции и совещаниях,созываемых совместно с другими международными организациями. Особенно неправильно, когда совещания, в которых принимают участие представители правительств, министры, - совещания, имеющие межправительственный характер - оказываются в какой то мере связанными теми решениями, которые принимаются относительно порядка проведения этих совещаний в нашей Организации без согласования с государствами-членами. Естественно, что когда совещание организуется в сотрудничестве с несколькими международными организациями и тем более с многими правительствами, оно само должно быть суверенно для того, чтобы принимать те решения, которые оно находит нужным,и не быть связанным таблицей классификации совещаний ЮНЕСКО, тем более, что в самой таблице имеется оговорка о том, что на ряд совещаний соответствующие правила не распространяются и что такого рода совещания сами решают подобные вопросы и им в этом отношении не может ничто навязываться извне.

18.4 Делегация Советского Союза выражает надежду, что в случае созыва такого рода совещаний будут должным образом учитываться положения как Устава ЮНЕСКО, так и уставов других международных организаций, с уважением к принципам Устава ЮНЕСКО, и что сами эти конференции, действующие в духе Устава ЮНЕСКО и имеющихся со-

глашений между организациями, смогут решать те вопросы, которые относятся именно к их компетенции.

18.5 Учитывая все эти соображения, а также опыт Международной конференции по просвещению в Женеве, которую мы всегда считали суверенной решать те вопросы, которые она решила, делегация Советского Союза воздержится от голосования по этой резолюции.

(18.1) Mr. PAVLOV (Union of Soviet Socialist Republics) (Translation from the Russian): Mr. President, distinguished delegates, ladies and gentlemen, the delegation of the Soviet Union feels it necessary to make the following brief statement in connexion with the report of the Legal Committee and the draft resolution which is now under consideration. As we pointed out in the Legal Committee, the Summary Table of a general classification of the various categories of meetings convened by Unesco contains, in its present form, a number of undemocratic rules which place limitations on the sovereignty of certain international conferences with regard to their membership, their terms of reference and even their rules of procedure.

(18.2) We all remember the discussion which took place in connexion with the International Conference on Public Education held in Geneva in July of this year. We consider that it would be highly desirable if changes could be made in the existing provisions of the Summary Table of classifications at the fourteenth session of the General Conference, when the regulations referred to in paragraph 7 of the report of the Legal Committee are to be examined.

(18.3) It was with this in mind, in fact, that we abstained from voting in the Committee on the report and on the draft resolution as a whole. As far as sub-paragraphs (c) and (d) of the draft resolution annexed to document 13 C/49 are concerned, the delegation of the Soviet Union feels that it would be wrong to make the present Summary Table uniformly applicable, even with reservations, to all conferences and meetings convened jointly with other international organizations. It would be particularly wrong to do so in cases where, without the agreement of Member States, meetings in which representatives of governments and ministers participate - meetings of an intergovernmental character - are bound in any way by decisions adopted by our Organization concerning the rules of procedure of those meetings. When a meeting is organized in collaboration with several international organizations, and even more so, with a large number of governments, that meeting itself should obviously have the sovereign right to take the decisions which it finds necessary and not be bound by the Table of classification for Unesco meetings; especially as the Table itself contains a reservation stipulating that the relevant regulations do not apply to a number of meetings and that those meetings themselves decide on such questions; and there can be no imposition on them in this respect from outside.

(18.4) The delegation of the Soviet Union expresses the hope that when such meetings are convened due account will be taken of the provisions of the Constitutions of Unesco and of other international organizations, respect being shown for the principles of Unesco's Constitution; and that these conferences themselves, acting in the spirit of Unesco's Constitution and of existing agreements between organizations, will be able to take decisions on questions falling specifically within their terms of reference.

(18.5) Bearing in mind all these considerations, and also the experience of the International Conference on Public Education in Geneva, which we have always held to have been empowered to take the decisions it did, the delegation of the Soviet Union will abstain from voting on this resolution.

19.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Есть ли другие замечания по докладу Юридического комитета? Других замечаний нет. Ставлю на голосование этот доклад Юридического комитета.

(The vote was taken by show of hands).

19.2 Оглашаю результаты голосования по докладу Юридического комитета, изложенному в документе 13 C/49. За этот доклад - 55, против - нет, воздержавшихся - 12. Таким образом доклад принимается.

(19.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Since there are no other observations on the report of the Legal Committee I shall put the report of the Legal Committee to the vote. (The vote was taken by show of hands)

(19.2) The report of the Legal Committee contained in document 13 C/40 is adopted by 56 votes to none, with 12 abstentions.

CONSIDERATION OF THE THIRD REPORT OF THE LEGAL COMMITTEE: NOTIFICATION OF SESSIONS OF THE GENERAL CONFERENCE

EXAMEN DU TROISIEME RAPPORT DU COMITE JURIDIQUE. NOTIFICATION DES SESSIONS DE LA CONFERENCE GENERALE

EXAMEN DEL TERCER INFORME DEL COMITE JURIDICO: NOTIFICACION DE LAS REUNIONES DE LA CONFERENCIA GENERAL

РАССМОТРЕНИЕ ТРЕТЬЕГО ДОКЛАДА ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА: ИЗВЕЩЕНИЕ О СЕССИЯХ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

20. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Сейчас мы переходим к докладу Юридического комитета по пункту 20.1 - проект поправки к статье 6 Правил процедуры: "Извещения о сессиях Генеральной конференции". Этот доклад содержится в документе 13 C/42. Прошу проф. Кавальканти дать краткое резюме этого доклада.

(20) PRESIDENT (Translation from the Russian):
We now come to the report of the Legal Committee on item 20.1, draft amendment to Rule 6 of the Rules of Procedure: "Notification of sessions of the General Conference", contained in document 13 C/42. I call upon Professor Cavalcanti.

21.1 M. CAVALCANTI (Brésil), rapporteur du Comité juridique. -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, le troisième rapport du Comité juridique a trait au point 20.1 de l'ordre du jour revisé : Projet d'amendements à l'Article 6 du Règlement intérieur de la Conférence générale - Notification des sessions de la Conférence générale. Cette question a été inscrite à l'ordre du jour à la demande de la République arabe unie et fait l'objet du document 13 C/26.

21.2 Voici le texte complet de ce rapport :

"1. Au cours de ses troisième et quatrième séances, tenues le 23 et le 24 octobre 1964, le Comité juridique a procédé à l'examen des projets d'amendements présentés par la République arabe unie et tendant à apporter certaines modifications aux paragraphes 3 et 4 de l'Article 6 du Règlement intérieur de la Conférence générale.

2. Ces dispositions sont actuellement rédigées comme suit :

"3. Le Directeur général avise de cette convocation les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de l'Unesco et les organisations intergouvernementales appropriées et les invite à envoyer des observateurs.

4. Le Conseil exécutif arrête, avant chaque session de la Conférence générale, une liste d'Etats qui, sans être membres de l'Organisation des Nations Unies ni de l'Unesco, doivent aussi être invités à envoyer des observateurs à cette session. Le Directeur général avise ces Etats de la convocation de la session, et il les invite à y envoyer des observateurs. "

3. Le Comité a constaté que les projets d'amendements présentés par la République arabe unie et qui sont reproduits dans le document 13 C/26 auraient pour effet de confier au Conseil exécutif le soin de décider non seulement, comme c'est le cas actuellement en vertu du paragraphe 4 de l'Article 6, des invitations à envoyer des observateurs qui seraient adressées aux Etats qui ne sont membres ni des Nations Unies ni de l'Unesco, mais également des invitations qui seraient adressées aux Etats non membres de l'Unesco mais membres de l'Organisation des Nations Unies.

4. Le Comité s'est rappelé, à cet égard, qu'en vertu de la procédure actuellement en vigueur, telle qu'elle est définie au paragraphe 3 de l'Article 6, les invitations aux Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de l'Unesco présentent un caractère impératif et automatique, qui ne laisse aucune discrétion au Directeur général ni à aucun organe de l'Unesco. Les projets d'amendements présentés par la République arabe unie auraient donc pour effet de supprimer la distinction qui est faite dans les dispositions actuelles du Règlement intérieur entre les Etats qui ne sont membres ni de l'Organisation des Nations Unies ni de l'Unesco et les Etats qui, sans être membres de l'Unesco, sont néanmoins membres de l'Organisation des Nations Unies.

5. Le délégué du Viêt-nam a souligné que cette distinction se retrouvait non seulement dans le Règlement intérieur à propos des invitations à envoyer des observateurs à la Conférence générale, mais également dans l'Acte constitutif de l'Organisation au sujet de la procédure à suivre par les Etats pour devenir membre de l'Unesco (Article II de l'Acte constitutif) et il a fait valoir qu'une telle distinction devait être maintenue pour le cas où il serait décidé, ainsi que le propose la République arabe unie, de confier au Conseil exécutif le soin de prendre des décisions au sujet des invitations à adresser à l'une et l'autre catégories d'Etats.

6. Le délégué du Viêt-nam a, en conséquence, présenté un projet d'amendement aux propositions figurant dans le document 13 C/26, tendant à ce qu'il soit précisé qu'en ce qui concerne les Etats qui ne sont membres ni de l'Organisation des Nations Unies ni de l'Unesco, les décisions du Conseil exécutif seraient prises à la majorité des deux tiers, alors qu'en ce qui concerne les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies mais non membres de l'Unesco une majorité simple suffirait (document 13 C/LEG/DR. 1)

7. Certains membres du Comité ont considéré que, dans la mesure où le projet de sous-amendement présenté par le délégué du Viêt-nam aurait pour effet de préciser la majorité qui serait requise au sein du Conseil exécutif, ce sous-amendement n'entrait pas dans le domaine de compétence du Comité juridique et de la Conférence générale. D'autres membres, se fondant notamment, sur le paragraphe 7 de l'Article V de l'Acte constitutif, ont estimé que la Conférence générale avait la compétence nécessaire pour adopter les dispositions proposées dans le projet de sous-amendement présenté par le délégué du Viêt-nam.

8. Par onze voix contre cinq et deux abstentions, le Comité juridique a décidé que le projet de sous-amendement était recevable et pouvait être examiné par le Comité en vue de la formulation d'une recommandation à l'intention de la Conférence générale.

9. Le Comité s'est, tout d'abord, prononcé sur la question de savoir s'il convenait de maintenir le caractère automatique des invitations à adresser à un Etat non membre de l'Unesco mais membre des Nations Unies à se faire représenter par des observateurs à une session de la Conférence générale. Le Comité a, à cet égard, adopté le projet d'amendement à l'Article 6, alinéa 3, du Règlement intérieur de la Conférence générale présenté par le Gouvernement de la République arabe unie. Par sept voix contre trois et neuf abstentions, il s'est prononcé en faveur de la suppression dans ce paragraphe des mots "... les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de l'Unesco et...". Passant à l'examen, quant

au fond, des propositions visant l'alinéa 4 de l'Article 6 du Règlement intérieur, le Comité a estimé que trois solutions étaient possibles : (a) les décisions du Conseil exécutif concernant les invitations à adresser aux Etats non membres de l'Unesco, qu'ils soient ou non membres de l'Organisation des Nations Unies, seraient prises, dans tous les cas, à la majorité des deux tiers ; (b) ces décisions seraient prises à la majorité des deux tiers pour ce qui est des Etats qui ne sont membres ni de l'Organisation des Nations Unies ni de l'Unesco et à la majorité simple pour ce qui est des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de l'Unesco ; (c) ces décisions seraient prises à la majorité simple en ce qui concerne tous les Etats non membres de l'Unesco quels qu'ils soient.

10. Certains membres du Comité ont insisté pour qu'aucune distinction ne soit faite entre les Etats non membres de l'Unesco et pour que toutes décisions concernant les invitations à adresser à ces Etats soient prises à la majorité simple. Un membre du Comité, en particulier, a rappelé que la solution (b) aurait pour effet de favoriser certains Etats par rapport à d'autres, en raison de leur seule appartenance à l'Organisation des Nations Unies, et cela sans égard à l'attitude de ces Etats envers les buts et objectifs de l'Unesco.

11. Le Comité a décidé de se prononcer par un vote sur les trois solutions énoncées au paragraphe 9 ci-dessus. Par onze voix contre deux et quatre abstentions, le Comité a écarté la solution (a). Il s'est ensuite déclaré, par dix voix contre huit et deux abstentions, en faveur de la solution (b), la solution (c) étant par voie de conséquence écartée.

12. Le Comité a décidé, par neuf voix contre sept et trois abstentions, de recommander à la Conférence générale l'adoption du projet de résolution figurant en annexe au présent rapport. "

21.3 Voici le texte de ce Projet de résolution :

"La Conférence générale

Décide de modifier comme suit l'Article 6 de son Règlement intérieur :

Paragraphe 3

Les mots "... les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de l'Unesco et..." sont supprimés.

Paragraphe 4

Le paragraphe 4 est remplacé par la disposition suivante :

"Le Conseil exécutif arrête, avant chaque session de la Conférence générale, la liste des Etats qui, sans être membres de l'Unesco, doivent aussi être invités à envoyer des observateurs à cette session. Dans le cas des Etats qui ne sont membres ni de l'Unesco ni de l'Organisation des Nations Unies, la majorité des deux tiers sera requise. Dans les autres cas, la majorité simple suffit. Le Directeur général avise ces Etats de la convocation de la session et il les invite à y envoyer des observateurs. "

22. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Делегат Объединенной Арабской Республики хочет сделать замечание по этому докладу. Предоставляю слово делегату Объединенной Арабской Республики, г-ну Аваду.

(22) PRESIDENT (Translation from the Russian):

The delegate of the United Arab Republic wishes to comment on this report. I call upon Dr. Awad.

23.1 Mr. AWAD (United Arab Republic):

Mr. President I hope that I shall not take up too much time over this very obvious question. I am sure that all the delegations have noticed the feeble majority in the Legal Committee by which alterations have been introduced modifying the spirit and the suggestions of the UAR's original document. The amendments were adopted by a majority of 10 to 8, with 2 abstentions, and a majority of 9 to 7, with 3 abstentions. Thus, if the abstentions in the Legal Committee are added to the votes against, we find that the real majority was against the proposed amendments.

23.2 That is why an appeal is being made now to the General Conference to correct the recommendation of the Legal Committee. The question, Sir, is one of altering our Rules of Procedure in such a way that delinquent States should not receive favourable treatment. Those countries whom we wish to see invited to the General Conference by a two-thirds majority are countries which are not particularly favourable to the aims of the Organization. Those of you who are old enough will remember a time when a certain country, which was once a member of Unesco and also a member of the United Nations, sent us notice that it was going to withdraw from the Organization because we in Unesco were against race prejudice and had instituted projects calling for the recognition and equal treatment of all races, the very basic principle of the United Nations. We did not keep quiet about this, we were hoping against hope that things might improve, that these people might come to their senses, and we made contact with their diplomatic representative in Paris to urge them to remain in Unesco. But they insisted on leaving Unesco. We then sent them our Director-General himself, Dr. Luther Evans, on a journey of thousands of kilometres to meet their Government to tell them that it was not right - not good for them nor for their reputation - to leave this Organization.

23.3 No, they insisted on remaining outside Unesco. It is these people whom we are going to favour now by allowing them to be invited by a simple majority. Our delegation is not asking for any very drastic measure; we are asking that these people should not be favoured and that they should be invited only by a two-thirds majority of the members of the Executive Board.

23.4 Therefore, Mr. President, I come to paragraph 4, which has been altered, and would ask that the text should read as follows: "The Executive Board shall, before each session of the General Conference, decide upon the list of States not members of Unesco which are to be invited to send observers to that session", the second sentence is to be modified to read: "This decision shall be taken by a two-thirds majority". The text then continues: "The Director-General shall notify these States of the convening of the session and shall invite them to send observers if the decision has been favourable". The words "if the decision has been favourable" are to be added at the end.

23.5 We are concerned here with States who are not members of Unesco. This decision shall be taken by a two-thirds majority. The Director-General shall notify these States of the convening of the session and shall invite them to send observers if the decision is favourable.

23.6 These are the points upon which we should insist and which will restore the text more or less to its original form. We must not do favours to those who don't care tuppence for our Organization, who while they are members of the United Nations have not taken the trouble to join Unesco and have on several occasions showed little respect for our Organization.

24. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово делегату Филиппин, г-ну Алежандрино.

(24) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon the delegate of the Philippines, Mr. Alejandrino.

25.1 Mr. ALEJANDRINO (Philippines):

Mr. President, I will be very brief. The draft resolution now before us aims to place in the hands of the Executive Board exclusive authority to decide what States members of the United Nations but not members of Unesco may be invited to send observers to the meetings of the Unesco General Conference. Inasmuch as out of a present Unesco membership of 117 States only 30 are represented in the Executive Board, this would mean that only a minority of the membership of Unesco - even supposing that all the members of the Executive Board were to vote unanimously to exclude from invitation to the General Conference a State which is a member of the United Nations but not of Unesco - would take upon itself the decision of such an important question. We believe that this would be very undemocratic.

25.2 My delegation sees no very strong point or reason for excluding a Member State of the United Nations which is not a Member State of Unesco from simply sending observers to the General Conference. After all, what important gain could be obtained from this when observers do not vote? For these reasons, my delegation finds itself unable to support the draft amendment under consideration and regrets that it will have to abstain from voting on this question.

26. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Есть ли еще желающие выступить по этому докладу Юридического комитета? Предоставляю слово делегату Советского Союза, А.П. Павлову.

(26) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Are there any other speakers on this report of the Legal Committee? I call upon the delegate of the Soviet Union, Mr. Pavlov.

27.1 А.П. ПАВЛОВ (Союз Советских Социалистических Республик):

Уважаемый Председатель, г-да делегаты, дамы и господа, товарищи. Делегация Советского Союза поддерживает предложение делегации Объединенной Арабской Республики об изменении рекомендованного Юридическим комитетом текста пункта 4 Правил процедуры Генеральной конференции.

27.2 Юридический комитет разделил государства, не являющиеся членами ЮНЕСКО, на две категории: те государства, которые не являются ни членами ЮНЕСКО, ни членами Организации Объединенных Наций, и те государства, которые, будучи членами Организации Объединенных Наций по причинам, связанным с их политикой, не соответствующей целям ЮНЕСКО, и по другим причинам, не входят в ЮНЕСКО, не сотрудничают с ЮНЕСКО. Для этих двух категорий государств Юридический комитет предлагает разный порядок их приглашения на Генеральную конференцию, однако, предложение Юридического комитета в этой части является неприемлемым.

27.3 Казалось бы, что если уж делать какое то предпочтение, то делать его в отношении тех государств, которые хотят сотрудничать с нашей Организацией, которые действуют в соответствующих областях их деятельности в области просвещения, науки и культуры в соответствии с духом Устава ЮНЕСКО. Среди государств не членов ЮНЕСКО и не членов ООН есть, как мы знаем, такие государства, и если уж, повторяю, делать различие между двумя категориями государств, не являющихся членами ЮНЕСКО, то надо было бы делать его в пользу этих государств, а не тех, которые, имея возможность быть в составе ЮНЕСКО, не хотят этого, не хотят сотрудничать с нашей Организацией, ставят себя вне этого сотрудничества, так как придерживаются политики в области просвещения,такой политики, которая идет вразрез с целями, идеалами и Уставом ЮНЕСКО.

27.4 Однако по странным и внешне чисто формальным соображениям, большинство Юридического комитета открывает двери в нашу Организацию и создает льготы для государств, деятельность которых противоречит Уставу ЮНЕСКО. С другой стороны предложение Юридического комитета создает дополнительные трудности для приглашения на Генеральную конференцию тех государств, деятельность которых соответствует Уставу

ЮНЕСКО, но для приглашения которых почему-то требуется квалифицированное большинство голосов членов Исполнительного совета, в то время как для государств - не членов ЮНЕСКО, но членов ООН - простое большинство.

27.5 Давайте, господа, отойдем немного в сторону от этих формальных, чисто юридических категорий, заглянем вглубь самого существа вопроса и определим - что же это такое? Это есть дискриминация одних государств в отношении других, причем это - такая дискриминация, которая идет вразрез с Уставом ЮНЕСКО и устанавливает льготы в пользу государств-колонизаторов. На Международной конференции по просвещению в Женеве отмечались, в частности, действия Португалии, тоже ведь член ООН, хотя и не член ЮНЕСКО, которая продолжает держать в режиме угнетения, мракобесия, уничтожения африканские народы, стремящиеся к культуре и к признанию человеческого достоинства. Вот что было записано в решениях Международной женевской конференции по просвещению. Как же будет выглядеть решение нашей Конференции, если мы именно этому государству создадим облегчение, дадим льготу в части приглашения его наблюдателей на Генеральную конференцию?

27.6 Нет, господа, это не тот путь, по которому должна идти наша Организация, и это - вопрос принципиальный. Мы вообще считаем, что не должно быть дискриминации, тем более такой дискриминации, которая бьет по демократическим государствам и создает льготы для государств фашистских, колониалистских. Мы считаем, что для всех государств, не являющихся членами ЮНЕСКО, должен быть установлен одинаковый порядок приглашения на Генеральную конференцию ЮНЕСКО: или для всех - простое большинство или для всех - квалифицированное большинство, но одинаковый порядок, без такого разделения.

27.7 Тут говорил представитель Объединенной Арабской Республики о том, что он предлагает оставить в этом тексте нетронутой первую фразу пункта 4 и сказать о том, что составляется список государств, которые не состоят членами ЮНЕСКО, а дальше сказать, что решения в отношении их приглашения принимаются Исполнительным советом для всех без различия государств - не членов ЮНЕСКО большинством в две трети голосов. При такой постановке вопроса элемент дискриминации отпадает. Все государства - не члены ЮНЕСКО оказываются в одинаковом положении, в равном положении, и это, по крайней мере в формальном отношении, справедливо, в то время как то, что было предложено Юридическим комитетом, явно носит дискриминационный проколонизаторский характер и неприемлемо для нашей Организации.

27.8 Я прошу вас, наш уважаемый Председатель, последовать предложению Объединенной Арабской Республики, и когда мы будем голосовать пункт 4, проголосовать сначала первую его часть, с тем чтобы слова "в отношении государств, которые не являются членами ни ЮНЕСКО, ни ООН, требуется решение большинством в две трети голосов, а в других случаях (это случай Португалии) требуется всего простое большинство", чтобы эти слова были исключены из текста.

27.9 Только тогда наши решения будут соответствовать духу Устава нашей Организации, только тогда они не вызовут возмущения в странах, ведущих борьбу против колониализма. Я думаю, что положение в этом отношении ясное и Конференция должна принять то решение, которое вытекает из принципов и целей нашей Организации, из духа ее Устава.

(27.1) Mr. PAVLOV (Union of Soviet Socialist Republics) (Translation from the Russian): Mr. President, distinguished delegates, ladies and gentlemen, comrades, the delegation of the Soviet Union supports the proposal of the delegation of the United Arab Republic to amend the text proposed by the Legal Committee for paragraph 4 of the Rules of Procedure of the General Conference.

(27.2) The Legal Committee has divided States which are not members of Unesco into two categories: States which are not members of Unesco or of the United Nations, and States which are members of the United Nations but which, because their policies do not correspond with the aims

of Unesco and for other reasons, neither belong to nor collaborate with Unesco. The Legal Committee proposes different provisions for inviting each of these categories of States to the General Conference, but its proposal in that connexion is unacceptable.

(27.3) It would seem that if some form of preference is to be accorded, it should be in favour of those States which wish to collaborate with our Organization, which are active in the corresponding fields of education, science and culture in accordance with the spirit of Unesco's Constitution. We all know that such States are to be found among those which are members neither of Unesco nor of the United Nations, and if - I repeat - a distinction is to be made between two categories of States which are not members of Unesco, then that distinction should be made in favour of those States, and not those which could belong to Unesco but do not wish to, do not want to collaborate with our Organization, which set themselves apart from this collaboration by exercising in the field of education a policy running counter to the aims, ideals and Constitution of Unesco.

(27.4) However, for strange and what appear to be purely formal reasons, a majority of the Legal Committee throws open the door of our Organization and confers privileges on States whose activity is in contradiction with the Constitution of Unesco. On the other hand, the Legal Committee's proposal creates further difficulties with regard to extending invitations to the General Conference to States whose activity conforms to Unesco's Constitution but which, to be invited, for some reason require a qualified majority of votes from members of the Executive Board, whereas States which are not members of Unesco but are members of the United Nations require only a simple majority.

(27.5) Gentlemen, let us stand a little aside from these formal and purely juridical categories to look at the heart of the matter and define what is really involved. What is involved is discrimination by certain States with regard to others, and discrimination, moreover, conflicting with Unesco's Constitution and establishing privileges in favour of colonialist States. At the International Conference on Public Education in Geneva, particular attention was drawn to the activities of Portugal, which, though not a member of Unesco, is after all a member of the United Nations, and which continues to hold down African nations striving for culture and for recognition of their human dignity under a régime of oppression, obscurantism and extermination. Such are the facts recorded in the decisions of the International Conference on Public Education in Geneva. What will the decision of our own Conference look like if we grant facilities to that same State, if we give it preferential treatment by inviting its observers to the General Conference?

(27.6) No, gentlemen, that is not the way in which our Organization should proceed. This is a question of principle. We are of the general opinion that there should be no discrimination, least of all discrimination which hits democratic States and favours fascist colonialist States. We consider that the same principles for invitations to the Unesco General Conference should be applied to all States which are not members of Unesco: they should all require either a simple majority or a qualified majority, according to the same pattern and without any such differentiation.

(27.7) The representative of the United Arab Republic has just proposed that the first phrase of paragraph 4, referring to the preparation of a list of States not members of Unesco, be left unchanged, and that it be stated that decisions on invitations for all States not members of Unesco without distinction, shall be taken by the Executive Board by a two-thirds majority. This approach to the question eliminates the element of discrimination: all States which are not members of Unesco find themselves in the same position, on the same level; and this is right and proper if only from the formal point of view, whereas the Legal Committee's proposal is clearly of a discriminatory and pro-colonialist nature and is unacceptable to our Organization.

(27.8) I beg you, Mr. President, to act upon the proposal of the United Arab Republic and, when we come to vote on paragraph 4, to begin by putting the first part of it to the vote, so that the passage providing that States not members of Unesco or of the United Nations require a two-thirds majority whereas other cases (Portugal being a case in point) require only a simple majority can be deleted from the text.

(27.9) Only then will our decisions be in line with the spirit of the Constitution of our Organization; only then will they arouse no indignation in countries engaged in the struggle against colonialism. I consider that the position in this matter is clear, and that the Conference should take the decision flowing from the principles and aims of our Organization and the spirit of its Constitution.

28. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Есть ли еще желающие выступить по этому докладу Юридического комитета? Нет желающих. Ставлю сначала на голосование поправку, которая была внесена делегатом Объединенной Арабской Республики и была поддержана другими делегатами. Прошу Секретаря Генеральной конференции прочитать текст новой редакции четвертого пункта с поправкой, внесенной делегатом Объединенной Арабской Республики.

(28) PRESIDENT (Translation from the Russian):

There being no other speakers on this report of the Legal Committee, I shall first put to the vote the amendment proposed by the delegate of the United Arab Republic and supported by other delegates. The Secretary of the General Conference will please read the text of the new draft of paragraph 4 as amended by the proposal of the delegate of the United Arab Republic.

29. SECRETARY:

Mr. President, the text of paragraph 4 as shown in the Annex to document 13 C/42 would then read as follows, with the amendment proposed by the United Arab Republic:

"Paragraph 4. The Executive Board shall, before each session of the General Conference, decide upon the list of States not members of Unesco which are to be invited to send observers to that session. This decision shall be taken by a two-thirds majority. The Director-General shall notify the States which appear on this list of the convening of the session and shall invite them to send observers".

30.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Ставлю на голосование поправку, внесенную Объединенной Арабской Республикой к пункту 4.

(The vote was taken by show of hands).

30.2 Оглашаю результаты голосования по пункту 4 с поправкой, внесенной Объединенной Арабской Республикой: за - 51, против - 16, воздержались - 12. Таким образом, пункт 4 принимается с поправкой Объединенной Арабской Республики.

30.3 По процедуре голосования, предоставляю слово делегату Федеративной Республики Германии, г-ну Саттлеру.

(30.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I shall put to the vote the United Arab Republic's proposed amendment to paragraph 4. (The vote was taken by show of hands)

(30.2) Paragraph 4, as amended by the proposal of the United Arab Republic, is adopted by 51 votes to 16, with 12 abstentions.

(30.3) In accordance with voting procedure, I call upon the delegate of the Federal Republic of Germany, Mr. Sattler.

31. Mr. SATTLER (Federal Republic of Germany):

Mr. President, I should like to ask, in the name of my delegation, for a vote paragraph by paragraph on this occasion.

32.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Ставлю на голосование сначала пункт 3 проекта резолюции, который мы сейчас обсуждаем.

(The vote was taken by show of hands).

32.2 Оглашаю результаты голосования по пункту 3: за - 53, против - 5, воздержались - 16. Пункт 3 принимается.

32.3 Ставлю на голосование резолюцию в целом.

(The vote was taken by show of hands).

32.4 Оглашаю результаты голосования резолюции в целом: за - 53, против - нет, воздержались - 24. Таким образом резолюция принимается в целом.

(32.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I shall now put to the vote paragraph 3 of the resolution under consideration. (The vote was taken by show of hands)

(32.2) Paragraph 3 is adopted by 53 votes to 5, with 16 abstentions.

(32.3) I shall put to the vote the resolution as a whole. (The vote was taken by show of hands)

(32.4) The resolution as a whole is thus adopted by 53 votes to none, with 24 abstentions as a whole.

CONSIDERATION OF THE SIXTH REPORT OF THE LEGAL COMMITTEE: RESPONSIBILITIES DEVOLVING UPON THE LEGAL COMMITTEE AND UPON THE STATES REPRESENTED ON IT

EXAMEN DU SIXIEME RAPPORT DU COMITE JURIDIQUE: RESPONSABILITES QUI INCOMBENT AU COMITE JURIDIQUE ET AUX ETATS MEMBRES QUI Y SONT REPRESENTES

EXAMEN DEL SEXTO INFORME DEL COMITE JURIDICO: FUNCIONES QUE INCUMBEN AL COMITE JURIDICO Y A LOS ESTADOS EN EL REPRESENTADOS

РАССМОТРЕНИЕ ШЕСТОГО ДОКЛАДА ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА: ОБЯЗАННОСТИ ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА И ПРЕДСТАВЛЕННЫХ В НЕМ ГОСУДАРСТВ

33. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Сейчас мы переходим к последнему докладу Юридического комитета, который мы должны сегодня рассмотреть. Этот доклад касается обязанностей Юридического комитета и представленных в нем государств. Этот доклад содержится в документе 13 C/47. Прошу проф. Кавальканти дать краткое резюме этого доклада.

(33) PRESIDENT (Translation from the Russian):
We now pass to the report of the Legal Committee which concerns the responsibilities of the Legal Committee and the States represented on it, and is contained in document 13 C/47. I call upon Professor Cavalcanti.

34.1 M. CAVALCANTI (Brésil), rapporteur du Comité juridique. -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le sixième rapport du Comité juridique a trait au Point 20.2 de l'ordre du jour revisé et concerne plus particulièrement les Responsabilités qui incombent au Comité juridique et aux Etats qui y sont représentés. Ce point de l'ordre du jour fait l'objet du document 13 C/20.

34.2 Voici le texte de ce rapport :

"1. Lors de l'examen de la question de l'augmentation du nombre de ses membres, question qui a fait l'objet de son premier rapport (13 C/33), le Comité juridique n'avait pu qu'aborder le second aspect de la question faisant l'objet du document 13 C/20 et qui a trait aux "responsabilités qui incombent au Comité et aux Etats qui y sont représentés". Le premier rapport du Comité se référait à cette question dans les termes suivants :

"Un certain nombre de délégués se sont toutefois prononcés en faveur d'une proposition tendant à ce que soit rappelée, sous une forme appropriée, l'importance pour les Etats membres du Comité de se faire représenter au Comité par des personnalités possédant les qualifications nécessaires. Un membre du Comité a proposé

qu'une disposition à cet effet soit insérée dans le Règlement intérieur. Le Comité a décidé de remettre à plus tard l'examen de cette question ainsi que de celle de la forme qu'il conviendrait de donner à toute décision qui pourrait être prise à ce sujet." (13 C/33, paragraphe 8)

2. Le Comité a, en conséquence, repris l'examen de cette question, à laquelle il a consacré une partie de sa sixième séance. Le Comité a tenu, en premier lieu, à rappeler le caractère particulier du Comité et la nature spécifique des tâches qui lui sont confiées. Aux termes des articles 32 et 33 du Règlement intérieur, le Comité, qui n'est composé que de 21 Etats membres, est appelé à examiner tous les projets d'amendements à l'Acte constitutif et au Règlement intérieur, ainsi que toutes autres questions juridiques qui lui sont renvoyées par la Conférence générale ou par l'un de ses organes. Il peut également être amené à formuler des avis sur toute question touchant à l'interprétation de l'Acte constitutif et des règlements, ainsi qu'à formuler des recommandations à la Conférence générale concernant les demandes d'avis consultatifs qui pourraient être demandés à la Cour internationale de justice sur toute question d'interprétation de l'Acte constitutif.

3. Le Comité a été unanime à estimer qu'en raison de sa composition restreinte, ainsi que des responsabilités considérables qu'il était, en conséquence, appelé à assumer à l'égard de la Conférence générale dans l'exécution des tâches spécifiques énumérées au paragraphe précédent, les Etats membres désignés pour faire partie du Comité et ayant accepté le mandat avaient le devoir de s'y faire représenter par des personnalités possédant toute la compétence et les qualifications nécessaires pour permettre au Comité de s'acquitter au mieux des tâches qui lui sont confiées.

4. Le Comité s'est attaché à préciser, dans la mesure du possible, quelles devaient être les qualifications requises des personnes appelées à siéger au Comité. Tout en estimant que ces personnes devraient, en règle générale, avoir une expérience juridique reconnue, soit dans le domaine législatif ou judiciaire, soit dans l'administration ou la pratique du droit, le Comité ne s'est pas cru en mesure de déterminer de manière plus précise, en raison notamment de son caractère intergouvernemental, les qualifications que devraient posséder les personnalités distinguées par les Etats membres pour les représenter au sein du Comité.

5. Le Comité a estimé, d'autre part, qu'en raison du nombre restreint de ses membres et de la nécessité de maintenir une représentation équitable des diverses régions géographiques ainsi que des principaux systèmes juridiques du monde, il importe au plus haut point que les personnes désignées pour faire partie du Comité participent toutes activement et avec assiduité à ses travaux, de manière que les avis et les recommandations qu'il adresse à la Conférence générale reflètent aussi exactement que possible les vues de l'ensemble des Etats membres qui le composent et reçoivent ainsi une adhésion aussi large que possible au sein de la Conférence générale.

6. De l'avis du Comité, la disposition de l'article 31 du Règlement intérieur qui prévoit que l'élection des membres du Comité juridique se fait lors de la session précédente de la Conférence générale devrait permettre aux Etats membres ainsi désignés de prendre, en temps utile les dispositions nécessaires pour que, d'une part, leur délégation comprenne un ou plusieurs représentants possédant les qualifications requises pour participer activement aux travaux du Comité et que, d'autre part, ce ou ces représentants soient en mesure de participer d'une manière régulière aux séances du Comité.

7. Le Comité s'est enfin penché attentivement sur la question de la forme qu'il conviendrait de donner à l'invitation qui serait faite aux Etats membres de tenir compte des considérations qui précèdent. Il n'a pas cru nécessaire de faire figurer une disposition à cet effet dans le Règlement intérieur de la Conférence générale ni de proposer l'adoption d'une résolution formelle à ce sujet. Il a estimé, en effet, qu'en adop-

tant le présent Rapport et en faisant siennes les considérations qui y figurent concernant les responsabilités qui incombent au Comité juridique et aux Etats qui en font partie, la Conférence générale mettrait le Directeur général en mesure de rappeler la teneur de ces considérations aux Etats membres intéressés, tant au moment où le Comité des candidatures formule ses propositions concernant la composition du Comité juridique que lorsque le Directeur général adresse aux Etats membres des lettres circulaires relatives à l'organisation des travaux de la Conférence générale et à la composition des délégations."

35.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Есть ли замечания по докладу? Замечаний нет. Ставлю на голосование шестой доклад Юридического комитета.

(The vote was taken by show of hands).

35.2 Оглашаю результаты голосования: за - 73, против - нет, воздержался - 1. Доклад утверждается.

35.3 Мне хотелось бы выразить нашу благодарность председателю Юридического комитета, *проф. Сабо (Венгрия), докладчику проф. Кавальканти (Бразилия) и членам* Комитета за большую работу, проделанную ими, чтобы дать нам ясное и полное представление об этих сложных юридических проблемах.

35.4 У Юридического комитета есть для представления нам на рассмотрение еще один доклад, который мы обсудим завтра одновременно с докладом Административной комиссии.

35.5 Заседание объявляю закрытым.

(35.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Are there any comments on the report? There being no comments on the report, I shall put the sixth report of the Legal Committee to the vote. (The vote was taken by show of hands)

(35.2) The report is approved by 73 votes to none, with 1 abstention.

(35.3) I should like to express our thanks to the Chairman of the Legal Committee, Professor Szabo (Hungary), to its Rapporteur, Professor Cavalcanti (Brazil) and to the members of the Committee for all the work they have done in order to provide us with a clear and comprehensive picture of these complex legal problems.

(35.4) There is one more report of the Legal Committee for us to examine. We shall discuss it tomorrow, together with the report of the Administrative Commission.

(35.5) I declare the meeting closed.

The meeting rose at 12 a.m.
La séance est levée à 12 heures.
Se levanta la sesión a las 12.00
Заседание закрывается в 12 ч.

THIRTY-FIRST PLENARY MEETING

18 November 1964 at 10.20 a.m.
President: Mr. S.M. SHARIF (Pakistan)

TRENTE ET UNIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

18 novembre 1964, à 10 h.20
Président : M. S.M. SHARIF (Pakistan)

TRIGÉSIMOPRIMERA SESIÓN PLENARIA

18 de noviembre de 1964 a las 10.20
Presidente: Sr. S.M. SHARIF (Pakistán)

ТРИДЦАТЬ ПЕРВОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

18 ноября 1964 г. в 10 ч. 20 м.
Председатель: Г-н С.М. ШАРИФ (Пакистан)

CONSIDERATION OF THE FOURTH REPORT OF THE ADMINISTRATIVE COMMISSION TOGETHER WITH THE FOURTH REPORT OF THE LEGAL COMMITTEE

EXAMEN DU QUATRIEME RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE AINSI QUE DU QUATRIEME RAPPORT DU COMITE JURIDIQUE

EXAMEN DEL CUARTO INFORME DE LA COMISION ADMINISTRATIVA CONJUNTAMENTE CON EL CUARTO INFORME DEL COMITE JURIDICO

ОДНОВРЕМЕННОЕ РАССМОТРЕНИЕ ЧЕТВЕРТОГО ДОКЛАДА АДМИНИСТРАТИВНОЙ КОМИССИИ И ЧЕТВЕРТОГО ДОКЛАДА ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА

1.1 PRESIDENT:

Ladies and gentlemen, the thirty-first plenary meeting is open. This morning we shall begin consideration of the fourth report of the Administrative Commission, which covers most of the items which were referred to this Commission, namely Agenda items 16, 18.1, 19.1, 22, 23, 24, 25, 26, 27 and 28. The documents which you have before you are the report documents 13 C/43, 13 C/43 Add., and 13 C/43 Corr. 1. I would also call your attention to one document which was omitted in the list given in today's journal. When we come to item 18.1 we shall also consider, in conjunction with the report of the Administrative Commission, a report by the Legal Committee, document 13 C/44. Finally, one amendment has been proposed to the report of the Administrative Commission; this is set out in document 13 C/DR.96.

1.2 I will now call on the Chairman of the Administrative Commission, Mr. Tuncel. In asking him to speak about the work of his Commission before the presentation of its report, I would like to welcome him back, on behalf of the General Conference, after his recent illness. We are all happy to see him here with us.

2.1 M. TUNCEL (Turquie), président de la Commission administrative.-
Monsieur le Président, bien que je n'aie pas pu assister aux dernières réunions de la Commission administrative, retenu que j'étais, par la maladie, je n'en ai pas moins suivi avec attention le déroulement de ses travaux.

2.2 Je suis donc heureux de pouvoir présenter aujourd'hui à la Conférence quelques remarques d'ordre général, avant que le rapporteur n'introduise le Rapport proprement dit.

2.3 Le rapporteur, M. Saffari, qui est un brillant mathématicien, a calculé, l'autre jour, que les 23 séances tenues par la Commission administrative avaient représenté au total 68 heures de travail, soit 22 heures de moins que ce que prévoyait le calendrier initial. Et pourtant la Commission s'est penchée avec toute l'attention nécessaire sur les divers points de son ordre du jour et je puis vous assurer, Mesdames et Messieurs, qu'elle n'en a négligé aucun. C'est dire que la Commission administrative, qui a toujours été soucieuse d'économie et de bonne administration, a appliqué à ses propres travaux les principes qu'elle préconise avant de se permettre de donner des conseils à la Conférence générale et au Secrétariat.

2.4 Si les travaux de la Commission se sont ainsi déroulés dans de bonnes conditions, je crois pouvoir trouver à cet heureux état de choses trois raisons principales : tout d'abord, les membres de la Commission n'ont jamais cessé de faire preuve d'un sens aigu de leurs responsabilités et d'un esprit de coopération et de respect mutuel. M. Frochaux, qui a si brillamment assuré la présidence en mon absence, l'attestera, comme je puis le faire ici moi-même. La deuxième raison de la rapidité des travaux de la Commission tient à ce que nous avons pu bénéficier assez souvent de la présence du Directeur général, qui nous a donné, avec sa compétence et sa grande expérience, toutes les explications que nous lui demandions. En l'absence du Directeur général, nous avons d'ailleurs eu l'avantage d'avoir constamment à nos côtés le Sous-Directeur général chargé de l'administration, qui a répondu à toutes nos questions dans un esprit d'objectivité digne d'éloge. Enfin, la Commission disposait de documents très bien préparés et, si nous avons conseillé la réduction du volume de la documentation, nous n'avons nullement entendu critiquer ainsi celle qui nous était soumise et qui a grandement facilité notre tâche. Certaines longueurs, que nous avons relevées parfois, ne diminuaient en rien la qualité des textes. Je voudrais citer, à cet égard, l'important rapport d'ensemble du Directeur général sur les questions de gestion administrative (document 13 C/ADM/12), qui a été d'un grand secours au groupe de travail chargé de ces questions et que le Directeur général a tenu à présenter lui-même à la Commission.

2.5 En ce qui concerne le Rapport proprement dit, que notre distingué rapporteur vous présentera, Mesdames et Messieurs, dans un instant, je voudrais simplement en signaler quelques-uns des thèmes majeurs.

2.6 Le Rapport traite d'abord des Titres I, III, IV et V du Projet de programme et de budget, et je dois souligner, à ce propos, que, pour la première fois, le Titre III (Administration générale) a été voté à l'unanimité. Je crois pouvoir interpréter ce fait comme un vote de confiance qui va bien au-delà de toutes les critiques formulées par la Commission.

2.7 Un autre problème important a été celui de la gestion administrative. Le brillant rapport du Directeur général, contenu dans le document 13 C/ADM/12, a inspiré des réflexions à de nombreux membres de la Commission, après avoir retenu l'attention des membres du Groupe de travail chargé de l'étude de ces questions. La résolution que la Commission recommande à la Conférence d'approuver sur ce sujet atteste l'intérêt de ce document.

2.8 Enfin, je me contenterai de signaler la question des méthodes de travail de l'Organisation, qui faisait l'objet du rapport soumis par le Conseil exécutif et présenté par son distingué président, S. Exc. M. Baron Castro (Document 13 C/16). S'inspirant du travail précieux accompli par le Conseil, la Commission administrative recommande à la Conférence générale d'approuver diverses résolutions concernant, notamment, le calendrier proposé pour la préparation du Projet de programme et de budget et la composition du Conseil exécutif.

2.9 Telles sont, Monsieur le Président, les quelques remarques que je me proposais de présenter à la Conférence générale.

3. PRESIDENT:
I thank the distinguished Chairman of the Administrative Commission. I now call on the Rapporteur, Mr. Hassan Saffari, to present the fourth report of the Commission to the Conference.

4.1 M. SAFFARI (Iran), rapporteur de la Commission administrative.-
Monsieur le Président, après les remarques que vient de formuler le Président de la Commission administrative, il me reste peu de choses à ajouter.

4.2 Vous avez entre les mains, Mesdames et Messieurs, le quatrième Rapport de la Commission administrative, qui couvre la majeure partie de ses travaux et fait l'objet des documents 13 C/43, 13 C/43 Add.1 et 13 C/43/Corr.1. En préparant ce rapport, je me suis inspiré des souhaits émis par tous les membres de la Commission en faveur d'une réduction aussi poussée que possible de la documentation. Je me suis donc efforcé de limiter ce rapport à l'essentiel. Les parties encadrées contiennent des Projets de résolutions ; il y en a 31 dans le document 13 C/43 et 9 dans le document 13 C/43 Add.1, soit 40 au total. La Commission a décidé d'en recommander l'adoption à la Conférence.

4.3 Quant au reste du Rapport, il résume les discussions de la Commission et recommande à la Conférence de prendre note d'un certain nombre de documents qui lui étaient soumis.

4.4 Je dois signaler qu'un projet de résolution soumis à la Conférence et contenu dans le paragraphe 313 du document 13 C/ADM/26, partie C, tend à amender l'article 78.2 du Règlement intérieur. Ce projet a été envoyé pour avis au Comité juridique, qui l'a approuvé, en y apportant un amendement de forme, dans le document 13 C/44. C'est sur le texte de ce dernier document, Mesdames et Messieurs, que vous aurez à vous prononcer.

4.5 Le rapport contient malheureusement quelques fautes de frappe, qui seront rectifiées par le Secrétariat lors de sa publication définitive.

4.6 Je suis, bien entendu, à la disposition des honorables délégués pour leur fournir tous les éclaircissements dont ils pourraient avoir besoin.

5.1 PRESIDENT:
I thank Mr. Saffari for his report. The subject is now open for discussion. We will proceed by sections corresponding to the various items of the agenda.

5.2 Under Part B, Draft Programme and Budget, referring to Agenda Item 16, I call your attention to the introductory paragraphs 200-203. There being no comments or objections, the Conference notes these paragraphs.

5.3 Item 16.1 - Part I: General Policy. To save time I shall not read the resolution contained in paragraph 205. I put the resolution to the meeting. There being no comments or objections, I declare the resolution adopted unanimously.

5.4 Paragraphs 204 and 206-209. There being no comments or objections, the Conference duly notes these paragraphs.

5.5 Item 16.2 - Part III: General Administration, paragraphs 210-215. There being no comments or objections these paragraphs are noted.

5.6 I now put the resolution contained in paragraph 216 to the meeting. There being no comments or objections, the resolution is adopted unanimously.

5.7 Item 16.3 - Part IV: Common Services, paragraphs 217-220. There being no comments or objections these paragraphs are duly noted.

5.8 Item 16.4 - Annex I: Documents and Publications Services, paragraphs 221-223. There being no comments or objections these paragraphs are duly noted.

5.9 *We now proceed to Part C of the report: Methods of work of the Organization.* Item 18.1 - Report by the Executive Board, paragraphs 300-305. There being no comments or objections these paragraphs are noted.

5.10 Section 3.6.2 of document 13 C/16 - Draft Programme and Budget, paragraphs 306 and 307. There being no comments or objections these paragraphs are noted.

5.11 I put the resolution contained in paragraph 308 to the meeting. There being no comments or objections, the resolution is adopted unanimously.

5.12 Paragraph 309. There being no comments or objections, this paragraph is noted.

5.13 In paragraph 310 there is a resolution which I now put to the meeting. As there are no objections, I declare the resolution adopted unanimously.

5.14 Section 3.6.3 of document 13 C/16: Method of handling draft resolutions, paragraphs 311 and 312. There are no comments or objections. These paragraphs are therefore duly noted.

5.15 *With regard to paragraph 313, I now request the Rapporteur of the Legal Committee* to address the meeting.

6.1 M. CAVALCANTI (Brésil), rapporteur du Comité juridique.-
Monsieur le Président, le quatrième Rapport du Comité juridique porte sur le point 20.3 de l'ordre du jour : Article 78 du Règlement intérieur. Il fait l'objet du document 13 C/44.

6.2 Voici le texte complet de ce rapport :

"Le Comité a pris connaissance de la section du Rapport du Conseil exécutif relatif aux méthodes de travail de l'Organisation (13 C/16) portant sur cette question (point 3.6.3.2), ainsi que des recommandations formulées à ce sujet par la Commission administrative dans son rapport à la Conférence générale (13 C/ADM/26, Partie C, paragraphe 313).

Le Comité a constaté, en premier lieu, que le projet de modification au paragraphe 2 de l'article 78 proposé par le Conseil exécutif et retenu par la Commission administrative s'insérait dans le cadre du calendrier proposé pour la préparation du Programme pendant la période biennale 1965-1966. Tant le Conseil exécutif que la Commission administrative de la Conférence générale ont, en effet, tenu à souligner cet état de choses en se référant expressément, dans leurs textes respectifs, à la préparation du Programme pour cette période déterminée, la modification du paragraphe 2 de l'article 78 apparaissant ainsi comme la conséquence nécessaire de l'une des échéances proposées dans ce calendrier.

Le Comité s'est demandé si la modification d'une disposition du Règlement intérieur sur un point précis - la date limite pour le dépôt de propositions d'amendements au Projet de programme qui comportent la prise en charge de nouvelles activités ou un accroissement sensible des dépenses budgétaires - ne devrait pas entraîner des modifications correspondantes dans d'autres dispositions du Règlement intérieur ou du Règlement financier et, notamment, dans celles qui fixent la date limite pour la transmission aux Etats membres du Projet de programme et de budget (articles 10.A du Règlement intérieur et 3.4 du règlement financier), ainsi que celles fixant la date limite pour la soumission de propositions tendant à relever ou à abaisser le plafond budgétaire global proposé par le Directeur général (article 78, paragraphe 5 du Règlement intérieur).

Certains membres du Comité ont tenu, par ailleurs, à souligner les difficultés que l'adoption d'une nouvelle date limite pour le dépôt des propositions visées au paragraphe 2 de l'article 78 pourraient éventuellement présenter pour des gouvernements ou des Commissions nationales, si les autres délais n'étaient pas ajustés d'une manière correspondante. Un membre du Comité, en particulier, a fait état de conflits possibles entre diverses clauses réglementaires prévoyant des délais différents.

Compte tenu du caractère expérimental que présente le calendrier prévu pour la préparation du Projet de programme pendant la période biennale 1965-1966, le Comité a estimé que, si d'autres modifications aux dispositions réglementaires devaient s'avérer nécessaires, cette nécessité apparaîtrait à l'usage au cours de la période 1965-1966. Le Comité a, néanmoins, tenu à souligner que, s'il était envisagé de donner un caractère durable aux diverses étapes de la préparation du Programme prévues pour la période 1965-1966, un examen d'ensemble des autres délais prescrits par les Règlements serait indiqué, afin d'assurer toute l'harmonie nécessaire entre les diverses dispositions applicables.

Le Comité s'est ensuite penché sur la forme de la modification proposée au paragraphe 2 de l'article 78, dans le projet de résolution adopté par la Commission du programme. Le Comité a estimé, à ce sujet, qu'une telle modification de forme devait être apportée à la disposition proposée, tendant à bien préciser que le Directeur général serait tenu de transmettre aux Etats membres et Membres associés, dans les nouveaux délais prescrits, les propositions qu'il aurait reçues. Cet amendement a été adopté par 13 voix en faveur, aucune voix contre et une abstention.

Le Comité a adopté, à la même majorité, le projet de résolution ainsi amendé, qui figure en annexe au présent rapport."

6.3 Voici le texte du Projet de résolution :

"La Conférence générale,

Considérant sa décision sur le calendrier pour la préparation du Programme et du budget pour la période biennale 1965-1966,

Décide d'amender l'article 78.2 de son Règlement intérieur de la manière suivante :

2. Les propositions tendant à l'adoption, par la Conférence générale, d'amendements au Projet de programme doivent, lorsqu'elles comportent la prise en charge de nouvelles activités ou un accroissement sensible des dépenses budgétaires, être formulées par écrit et parvenir onze semaines au moins avant l'ouverture de la session au Directeur général, qui les communiquera aux Etats membres et aux Membres associés à temps pour qu'elles leur parviennent quatre semaines au moins avant l'ouverture de la session".

7.1 PRESIDENT:

I thank the Rapporteur for his presentation of the report of the Legal Committee and the draft resolution which is contained in document 13 C/44 Annex.

7.2 I now put this draft resolution to the meeting in place of the resolution contained in paragraph 313 of the report of the Administrative Commission. There being no comments or objections I declare the draft resolution contained in document 13 C/44 Annex unanimously adopted.

7.3 We continue our consideration of the report with the sub-heading - Section 3.6.4 of document 13 C/6: Method of handling administrative matters, paragraph 314. There being no comments or objections this paragraph is noted.

7.4 I put the resolution contained in paragraph 315 to the meeting. Since there are no comments or objections I declare the resolution unanimously adopted.

7.5 Paragraphs 316-319 are brought to your attention. There being no comments or objections, these paragraphs are noted.

7.6 Section 3.6.5 of document 13 C/16: Membership of the Executive Board. We begin with paragraphs 320-325. There being no comments or objections, these paragraphs are noted.

7.7 I call your attention to the resolution in paragraph 326. Are there any comments on this resolution or any objections? There are none. The resolution is therefore adopted unanimously.

7.8 Section 3.6.6 of document 13 C/16: General Conference, paragraphs 327-330. There being no comments or objections, paragraphs 327-330 are duly noted.

7.9 Section 3.6.7 of document 13 C/16: Reports by the Director-General. We shall take paragraphs 331 and 332 first. Since there are no comments or objections, these paragraphs are noted.

7.10 In paragraph 333 there is a resolution which I put to the meeting. Since there are no comments or objections I declare this resolution adopted unanimously.

7.11 Part D of the report deals with Agenda Item 19.1 - Relations with international non-governmental organizations. The Conference is requested to take note of paragraphs 400-404. I observe that there are no comments or objections. These paragraphs are therefore noted.

7.12 I now call the attention of the Conference to Part E, Financial Questions, and to Item 22 - Financial Reports, under this heading. We are called upon to vote on each of these resolutions separately in accordance with the wish of certain delegations.

7.13 I therefore put to the vote the resolution contained in paragraph 500. (The vote was taken by show of hands)

7.14 The resolution is adopted by 73 votes to none, with 5 abstentions.

7.15 I now put to the vote the resolution contained in paragraph 501. (The vote was taken by show of hands)

7.16 The resolution is adopted by 70 votes to none, with 4 abstentions.

7.17 You are asked to vote on the resolution contained in paragraph 502. (The vote was taken by show of hands)

7.18 The resolution is adopted unanimously.

7.19 The resolution contained in paragraph 503 is put to the vote. (The vote was taken by show of hands)

7.20 The resolution is adopted unanimously.

7.21 I put the resolution contained in paragraph 504 to the vote. (The vote was taken by show of hands)

7.22 I declare the resolution adopted unanimously.

7.23 I put the resolution contained in paragraph 505 to the vote. (The vote was taken by show of hands)

7.24 The resolution is adopted unanimously.

7.25 I put to the vote the resolution contained in paragraph 506. (The vote was taken by show of hands)

7.26 The resolution is adopted by 76 votes to none, with five abstentions.

7.27 We come now to Item 23 - Contributions of Member States. Noting paragraphs 507-508, we are required to vote on the resolution contained in paragraph 509. Are there any comments?

7.28 I call on the delegate of the Union of Soviet Socialist Republics.

8.1 ПОДЦЕРОБ (Союз Советских Социалистических Республик):

Г-н Председатель, дамы, г-да, делегации Советского Союза, Украины и Белоруссии поручили мне попросить слова для объяснения мотивов голосования. Наши три делегации не возражают против того, чтобы шкала членских взносов в обычный бюджет ЮНЕСКО базировалась как и прежде на шкале членских взносов в Организацию Объединенных Наций.

8.2 Вместе с тем, делегации Советского Союза, Украины и Белоруссии обращают внимание Генеральной конференции на неправомерность такого положения, когда размер членского взноса Китая устанавливается без участия представителей Правительства Китайской Народной Республики.

8.3 Я уполномочен еще раз заявить от имени делегаций Советского Союза, Украины и Белоруссии, что мы не признаем и не будем признавать незаконное решение о повышении процента взносов для государств-членов ЮНЕСКО по причине снижения процента взноса для чанкайшистской группы. Мы не намерены платить за банкротов, которые никого не представляют в нашей Организации. Это наше заявление в определенной мере относится к пунктам 22.1, 22.2, 22.3 (документ 13 C/ADM/10 Часть III: Уплата взносов), имея в виду, что Советский Союз, Украина и Белоруссия не могут признать за собой никакой "задолженности", вытекающей из этого незаконного решения, которое было принято в отсутствии представителей Китая - представителей Китайской Народной Республики.

8.4 Поэтому делегации Советского Союза, Украины и Белоруссии воздержались и воздержатся при голосовании представленных Административной комиссией проектов резолюций о шкале взносов и по пунктам 22.1, 22.2 и 22.3.

8.1 M. PODTSEROB (Union des républiques socialistes soviétiques).- (Traduit du russe.)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les délégations de l'Union soviétique, de l'Ukraine et de la Biélorussie m'ont chargé d'expliquer leur vote. Nos trois délégations ne voient pas d'objection à ce que le barème des contributions des Etats membres au budget ordinaire de l'Unesco soit fondé, comme auparavant, sur le barème appliqué par l'Organisation des Nations Unies.

8.2 En même temps, les délégations de l'Union soviétique, de l'Ukraine et de la Biélorussie appellent l'attention de la Conférence générale sur l'illégalité d'une décision qui fixe le montant de la contribution de la Chine sans la participation des représentants du Gouvernement de la République populaire de Chine.

8.3 Je suis chargé de réaffirmer, au nom des délégations de l'Union soviétique, de l'Ukraine et de la Biélorussie, que nous ne reconnaissons pas et ne reconnaîtrons pas à l'avenir la décision illégale qui consiste à élever la quote-part des Etats membres de l'Unesco pour compenser la diminution de la quote-part du groupe de Tchang Kaï-chek. Nous n'avons pas l'intention de payer pour des faillis, qui ne représentent personne à notre Organisation. Notre déclaration se rapporte en particulier aux points 22.1, 22.2, 22.3 (document 13 C/ADM.10, Troisième partie: recouvrement des contributions); l'Union soviétique, l'Ukraine et la Biélorussie ne peuvent admettre pour leur compte aucun "arriéré" de contribution découlant de cette décision illégale prise en l'absence des représentants de la Chine - j'entends de la République populaire de Chine.

8.4 C'est pourquoi les délégations de l'Union soviétique, de l'Ukraine et de la Biélorussie se sont abstenues et continueront à s'abstenir lors du vote des projets de résolution présentés par la Commission administrative, sur le barème des contributions et sur les points 22.1, 22.2 et 22.3.

9. PRESIDENT:

The Conference takes note of the statement made by the distinguished delegate from the USSR. I call upon the delegate of China.

10.1 *M. TCHEN (Chine).-*

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, le Rapporteur de la Commission administrative nous a présenté un rapport qui témoigne du travail accompli au sein de cette Commission et, comme le président Tuncel l'a fait remarquer au début de cette séance, nous pouvons rendre hommage à la Commission d'avoir travaillé aussi efficacement et d'avoir fait gagner du temps à la Conférence générale, qui vient d'adopter, en séance plénière, un certain nombre de recommandations et de résolutions, aussi aisément et aussi harmonieusement qu'il était possible.

10.2 La délégation de l'URSS, parlant en son nom et au nom des délégations de Biélorussie et d'Ukraine, vient d'expliquer le vote qu'elle va émettre sur la résolution figurant au point 23.1 de l'ordre du jour revisé (Barème des contributions des Etats membres de l'Unesco). Elle vient d'annoncer que ces trois délégations s'abstiendront dans ce vote.

10.3 Au nom de la République de Chine, au nom de ma délégation et en mon nom personnel, je tiens à dire que j'aurais préféré que le délégué de l'URSS s'abstienne de faire la remarque qu'il vient de formuler à cette tribune. Il me semble, en effet, qu'il est revenu sur un point qui a été débattu au début de cette session, à savoir la représentation de la Chine.

10.4 Il s'agit de la Chine - ma délégation peut s'en enorgueillir - qui, en 1945 avait été la première à émettre l'idée de créer une organisation internationale pour la coopération dans les domaines de la culture et de l'éducation. Cette Chine est bel et bien présente ici et j'ai l'honneur de représenter son gouvernement, le Gouvernement de la République de Chine.

10.5 La délégation soviétique vient de nous dire qu'elle ne reconnaît pas une décision illégale qui a été adoptée par la Commission administrative. Je crois que, dans un vrai régime démocratique, la décision de la majorité s'impose à la minorité. Je ne vois pas d'objection à ce qu'une délégation fasse valoir ses vues personnelles, mais je ne peux pas comprendre - et je pense que la Conférence générale sera d'accord avec moi sur ce point - qu'une délégation, quelle qu'elle soit, déclare illégale une décision adoptée en conformité avec la procédure établie et avec l'Acte constitutif de l'Organisation.

10.6 Je voudrais faire une dernière observation sur certains termes qui, une fois de plus, ont été proférés à cette tribune. Des termes très peu convenables - c'est le moins qu'on puisse dire - ont été employés pour désigner une délégation présente à la Conférence. Je me souviens qu'en 1960, au cours de la onzième session de la Conférence générale, lorsque a été prononcé le terme de "clique", j'ai posé une question au délégué qui avait proféré ce terme pour lui demander si l'énumération que j'avais faite des "cliques" successivement reconnues comme telles dans son pays pourrait s'arrêter là. En tout cas, mon Gouvernement est un gouvernement constitutionnel et le chef d'Etat de la République de Chine est issu d'élections générales et bénéficie de l'appui total de son peuple, dont la voix se fait entendre ici, rappelant au monde la culture et la civilisation dont il est dépositaire.

10.7 Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, en ce qui concerne le fond de la question, j'attirerai votre attention sur le paragraphe (2) point (iv) de la résolution que la Commission administrative vous recommande d'approuver. Ce paragraphe indique que "le taux assigné à la Chine, dans le barème de l'Unesco, est de 2,50 %".

10.8 Vous connaissez tous l'origine de cette décision, qui remonte à la onzième session de la Conférence générale et qui a mis fin à une situation que mon gouvernement était le premier à regretter. Depuis l'adoption de cette décision juste et utile, conforme aux intérêts de l'Unesco, la Chine s'est toujours conformée strictement aux dispositions adoptées en sa faveur. La situation qui avait motivé l'adoption de ce taux exceptionnel a d'ailleurs été comprise et prise en considération avec sympathie par la Conférence générale.

10.9 Je me permettrai cependant de signaler que le taux de 2,50 % correspond, étant donné le plafond budgétaire adopté par la Conférence, à une somme de près d'un demi-million de dollars par an pour les deux annuités des exercices financiers de 1965 et 1966. Or, en dépit de la modestie de nos moyens financiers, cette somme classe la Chine au huitième rang parmi les 100 et quelques Etats membres, pour ce qui est du barème des contributions.

10.10 Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, à la veille de la conclusion de nos travaux, je voudrais, une fois de plus, rendre hommage à la Commission administrative, qui vient de nous soumettre un rapport judicieux. Je profiterai de l'occasion pour exprimer combien j'apprécie la façon dont ont été conduits les travaux des différents comités et commissions, sans oublier l'apport du Directeur général et du Secrétariat. A tous, j'exprime les remerciements de la délégation chinoise.

11.1 PRESIDENT:
I thank the delegate of China, the Conference will take note of his statement.

11.2 I shall now put the resolution contained in paragraph 509 to the vote, but before doing so I would like to know whether any delegation would wish the vote to be taken on each paragraph of the resolution separately.

11.3 The delegation of France requests a vote paragraph by paragraph. I will therefore put the resolution to the meeting paragraph by paragraph.

11.4 I think there are no objections to our passing over the preliminary considerations (a), (b) and (c). We therefore come to the operative parts of the resolution, beginning with paragraph 1, which I put to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.5 The paragraph is adopted unanimously.

11.6 Paragraph 2 is now put to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.7 The paragraph is adopted by 64 votes to none, with 17 abstentions.

11.8 Paragraph 3 is put to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.9 The paragraph is adopted unanimously.

11.10 I put paragraph 4 to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.11 This paragraph is adopted unanimously.

11.12 Paragraphs 5, 6, 7 and 8 can be considered together. I put them to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.13 These four paragraphs are adopted unanimously.

11.14 I will now put the whole resolution to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.15 The resolution is adopted by 75 votes to none, with 11 abstentions.

11.16 We now go on to consider paragraph 510 which also contains a resolution. (The vote was taken by show of hands)

11.17 The resolution is adopted unanimously.

11.18 We now proceed to paragraphs 511, 512 and 513. There being no objections, the Conference duly notes those paragraphs.

11.19 I will now put the resolution contained in paragraph 514 to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.20 The resolution is adopted unanimously.

11.21 Paragraph 515 recommends that the Conference take note of certain information. Since there are no objections this paragraph is noted.

11.22 I put the resolution contained in paragraph 516 to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.23 The resolution is adopted by 18 votes to none, with 1 abstention.

11.24 Are there any comments on paragraph 517, or any objections? There are none. Paragraph 517 is noted by the Conference.

11.25 I now put to the vote the resolution included in paragraph 518. (The vote was taken by show of hands)

11.26 The resolution is adopted by 79 votes to none, with 1 abstention.

11.27 Your attention is drawn to paragraphs 519-523. There are no comments or objections. Paragraphs 519-523 are noted.

11.28 Under Item 24 - Administration of Working Capital Fund, the Conference notes paragraph 524.

11.29 I put the resolution in the following paragraph to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.30 The resolution in paragraph 525 is adopted by 74 votes to none, with 9 abstentions.

11.31 We now proceed to Item 25 - Procedures and Staff. Since there are no objections the Conference notes paragraphs 600-610.

11.32 I now put to the vote the resolution contained in paragraph 611. (The vote was taken by show of hands)

11.33 The resolution is adopted by 78 votes to none, with 1 abstention.

11.34 Paragraphs 640-645, dealing with geographical distribution within the Secretariat are submitted for your consideration. There being no comments or objections, these paragraphs are noted.

11.35 Then follows a resolution on this subject, in paragraph 646. I put this resolution to the vote. (The vote was taken by show of hands)

11.36 The resolution is adopted unanimously.

11.37 Under Item 25.3 of the Agenda - Salaries, allowances and related benefits, including the problem of housing loans, the Conference notes paragraphs 660-670.

11.38 Paragraph 671 contains the text of a draft resolution. An amendment to this draft resolution has been submitted by the delegations of Belgium and Morocco in document 13 C/DR.96. I now call upon the delegate of Belgium to present this amendment.

12.1 M. KUYPERS (Belgique).-
Je crois qu'il est normal que nous indiquions ici pour quelles raisons la délégation belge, en accord avec la délégation du Maroc, et appuyée depuis par deux autres délégations, a proposé les amendements figurant dans le document 13 C/DR.96.

12.2 Il est apparu, au cours des débats de la Commission administrative, que les propositions du Directeur général étaient fondées sur des principes préalablement établis par le Comité administratif de coordination des Nations Unies - ce qui constitue, pour nous, une référence de tout premier ordre. Il est apparu également que ces propositions introduisent un classement plus simple, combiné avec un système de carrière, qui devrait permettre de recruter les bons cadres moyens dont le Secrétariat a un si grand besoin, comme peuvent s'en rendre compte tous ceux qui le connaissent bien. Mais, surtout, il est apparu que l'Unesco, qui emploie, dans le cadre organique, des fonctionnaires appartenant à 92 nationalités différentes, dont la langue maternelle n'est généralement pas l'une des quatre langues officielles de l'Organisation, doit pouvoir recruter un personnel bilingue extrêmement qualifié, que seules des rémunérations compétitives lui permettront de se procurer. La délégation belge peut se prévaloir, sur ce point, d'une expérience nationale. Elle sait, en effet, que, pour obtenir un personnel bilingue hautement qualifié - des sténo-dactylographes par exemple - il faut lui assurer des rémunérations convenables, et que le recrutement d'un tel personnel, dans le cas de l'Unesco, ne peut, à longue échéance, qu'améliorer l'efficacité du Secrétariat.

12.3 C'est donc pour le bien même de l'Organisation que ma délégation se permet de recommander vivement à la Conférence générale d'adopter les amendements qui figurent dans le document 13 C/DR.96. Ces amendements présenteraient d'ailleurs l'avantage de sauvegarder certains principes concernant la rémunération du personnel de service et de bureau adoptés à la cinquième session de la Conférence générale, à Florence, en 1950, tout en permettant, par un décalage de dates, de réaliser une économie d'un peu plus de 114.000 dollars, à peu près égale à celle qui résultait du barème proposé par la Commission administrative. Je crois inutile d'insister davantage sur le fait qu'ainsi le plafond budgétaire n'est pas atteint, qu'au prix d'un sacrifice demandé à certains membres du personnel nous donnons satisfaction à l'ensemble et que nous favorisons un bon travail dans une atmosphère de paix, de sérénité et de concorde. J'ai donc tout lieu d'espérer que la Conférence générale adoptera l'amendement marocain et belge, auquel deux autres pays se sont déjà ralliés.

13. PRESIDENT:
I thank the distinguished delegate from Belgium for his comments in introducing this draft amendment. I would now ask the delegate of Morocco, whose delegation is a co-sponsor of this amendment, to address the Conference.

14.1 M. EL FASI (Maroc).-
Monsieur le Président, le représentant de la Belgique venant de présenter le problème d'une façon nette et claire, je serai pour ma part, extrêmement bref. Si je prends la parole, c'est simplement, Mesdames et Messieurs, pour vous lancer un appel et vous demander de faire un petit geste en faveur des fonctionnaires du Secrétariat qui rendent de très grands services à notre Organisation. Il ne faut pas qu'on puisse dire que les économies réalisées par la Conférence générale à sa treizième session l'auront été au détriment des fonctionnaires qui n'ont pas des traitements extrêmement élevés.

14.2 Je tiens à remercier aussi l'Argentine et le Sénégal d'avoir appuyé et signé avec nous cet amendement au projet de résolution présenté par la Commission administrative. Il permet de réaliser une économie de 114.000 dollars, grâce au décalage de dates, tout en donnant satisfaction au personnel. C'est pourquoi je vous demande vivement, Mesdames et Messieurs, de le voter.

15. PRESIDENT:

This morning, the Chairman of the General Committee of the General Conference received a message that the President of the Staff Association would like to address the Conference. The General Committee agreed and I have great pleasure in requesting the President of the Staff Association to address the Conference.

16.1 Le PRESIDENT de l'Association du personnel de l'Unesco.-

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir autorisé à présenter à la Conférence générale réunie en séance plénière le point de vue de l'Association du personnel de l'Unesco, non pas seulement celui du petit personnel, mais celui de toute l'Association unie - fonctionnaires du cadre organique et personnel de service et de bureau.

16.2 Cette unité de toute l'Association du personnel s'est réalisée dans l'émotion causée par deux aspects complémentaires de la résolution que la Commission administrative recommande à la Conférence générale d'approuver. Comme l'ont fort bien dit avant moi les délégués de la Belgique et du Maroc, il y a d'abord, dans cette résolution, une question de principe qui est posée à la Conférence générale et à laquelle toute l'Association attache une très grande importance. Je vais me permettre, Mesdames et Messieurs, de l'évoquer devant vous.

16.3 La Conférence générale réunie à Florence, en 1950, avait adopté le principe dit des "meilleurs taux locaux", selon lequel les traitements du personnel de l'Unesco devaient être fixés conformément aux meilleurs taux des salaires versés dans la région parisienne pour des fonctions équivalentes. Depuis, dans le cadre de ce que nous appelons le "système commun", c'est-à-dire dans le cadre de l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies, des organismes agréés, qui ont des noms aussi barbares que le CCAQ et le CAC, ont mis au point des modalités de calcul permettant la mise en application de ce principe. Et c'est en partant de ce principe et en appliquant ces modalités de calcul universellement admises dans la famille des Nations Unies que le Directeur général avait établi les barèmes de traitements qui étaient présentés à la Conférence dans le document 13 C/ADM.14.

16.4 Dans sa Recommandation, la Commission administrative s'est départie de ce principe. Elle a proposé un barème comportant des chiffres qui étaient inférieurs à ceux qui avaient été calculés conformément au principe formulé par la Conférence générale à Florence, conformément aux Recommandations du système commun. Et ceci suffirait à justifier la grande émotion qui s'est emparée de l'Association du personnel de l'Unesco, car ce principe, dont la Commission s'est départie en ce qui concerne le personnel de service et de bureau, elle l'a suivi, sans la moindre hésitation,quand il s'agissait du personnel du cadre organique. Il était donc curieux, et même inquiétant, aux yeux du personnel, que, dans un cas, la Commission suive ce principe et que, dans un autre cas, elle s'en départe.

16.5 Les informations que nous avons reçues montrent que l'inquiétude causée par cette démarche se répand déjà dans toute la famille des Nations Unies. Nous avons reçu, en effet, par téléphone, des demandes d'informations complémentaires ainsi que l'assurance du soutien de la Fédération des Associations de fonctionnaires internationaux, qui groupe le personnel de toutes les institutions spécialisées des Nations Unies et de l'ONU elle-même. Nous avons reçu des télégrammes de soutien du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Union internationale des télécommunications, de l'Organisation internationale du travail. Le Président de l'Association du personnel de l'Unicef est venu hier, à l'Assemblée générale de notre Association, nous assurer de son soutien. Ce problème de principe émeut donc non seulement le personnel de l'Unesco dans son ensemble, mais, bien au-delà de l'Unesco, tout le personnel des Institutions des Nations Unies.

16.6 Il y a une deuxième cause à l'émotion de l'Association du personnel de l'Unesco et cette deuxième cause, Monsieur le Président, c'est le barème lui-même : un barème qui ne correspond plus à ce que l'on attendait, qui ne correspond plus à ce que l'on espérait, au vu des meilleurs taux pratiqués dans la région parisienne.

16.7 Je dois dire d'ailleurs que ces deux aspects du problème étaient également présents à l'esprit du personnel du Secrétariat quand, à de nombreuses reprises, il l'a étudié, il a délibéré et fixé son attitude. Je crois que, pour le personnel du Secrétariat de l'Unesco, comme pour celui de tous les secrétariats des Institutions de la famille des Nations Unies, le problème de principe est le problème absolument fondamental et que l'on ne doit pas ignorer l'importance que tous y attachent. Je ne dirai pas que la question d'argent qui se pose aussi est sans importance : elle a beaucoup d'importance, mais le personnel a estimé que, dans ce domaine, on lui demandait de faire un sacrifice en tenant compte de considérations qui vont au-delà des intérêts de quelques-uns, et qui touchent à l'intérêt commun de toute l'Organisation. Ce sacrifice, le personnel de l'Unesco regrette qu'il soit demandé uniquement aux membres du Secrétariat qui sont le moins payés ; il le ressent, mais il est décidé à faire face avec dignité à cette difficulté, dans la mesure où le principe est préservé.

16.8 C'est pourquoi, Monsieur le Président, je me permets de lancer ici un appel à la Conférence générale, réunie en séance plénière, pour qu'elle rassure le personnel de l'Organisation en lui montrant que le principe, au moins, est sauvegardé.

17. PRESIDENT:
I would now request the Director-General to address you.

18.1 Le DIRECTEUR GENERAL.-
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, puisque c'est la première fois que je prends la parole au sujet du Quatrième Rapport de la Commission administrative, je veux que mes premiers mots soient pour remercier cette Commission de l'excellent travail qu'elle a accompli sur les nombreuses questions qui lui étaient soumises, de l'effort que toutes les délégations ont fait pour assimiler ces questions, qui, souvent, avaient un caractère technique assez rébarbatif, et aussi de la manière dont la plupart de mes propositions ont été accueillies. Mes remerciements s'adresseront, tout particulièrement, au Président et au Rapporteur de la Commission.

18.2 Au début de la séance, le Président de la Commission administrative indiquait que c'était peut-être la première fois que le Titre III du Projet de programme et de budget avait été adopté à l'unanimité. Si c'est vrai, j'en suis très flatté. J'ai été également très sensible au fait que, tout à l'heure, la Conférence générale a adopté à l'unanimité la résolution concernant la répartition géographique. Ces votes constituent pour moi un très grand encouragement.

18.3 Aussi n'est-ce pas sans de très sérieuses raisons que je crois devoir indiquer, Mesdames et Messieurs, que je regrette profondément la recommandation de la Commission administrative sur le point particulier que vous examinez en ce moment. C'est le seul cas où, apparemment, je n'ai pas réussi à convaincre. C'est la seule de mes propositions concernant le Programme, l'administration, la politique générale, le Siège, qui n'ait pas réussi à obtenir l'adhésion de la Commission compétente. Et je regrette qu'il s'agisse, en l'occurrence, d'une question de traitements et, particulièrement, de la catégorie de personnel qui reçoit les traitements les plus bas.

18.4 Monsieur le Président, je désire que tout soit clair. Je ne demande pas à la Conférence générale de revenir sur les conséquences budgétaires de la recommandation adoptée par la Commission administrative. Si cette recommandation est approuvée, il s'ensuivra une économie de quelque 114,000 dollars. Je souhaite qu'il n'y ait personne, dans cette assemblée, qui ait le moindre doute sur ma position : je considère que cette économie qui a été décidée, c'est à vous, maintenant, Mesdames et Messieurs, d'en débattre. Personnellement, je l'accepte, comme je l'expliquerai demain matin à la réunion mixte de la Com-

mission administrative et de la Commission du programme qui sera chargée de préparer le projet de résolution portant ouverture de crédits qui fixera le montant définitif du budget. J'accepte cette économie parce que, lorsque j'ai présenté une propocition à la Conférence sur le montant provisoire du budget, j'ai indiqué que je considérais qu'il s'agissait d'un cadre et qu'à l'intérieur de ce cadre la Commission du programme et la Commission administrative étaient parfaitement libres de se prononcer sur la substance. Je manquerais donc à la logique et à l'honnêteté si, aujourd'hui, après avoir dit que la Conférence pouvait arriver à un chiffre différent, je m'opposais à cette économie qui est proposée par la Commission administrative.

18.5 Je suis d'ailleurs extrêmement reconnaissant au délégué de la Belgique d'avoir clarifié ce point, une fois pour toutes, en présentant son amendement. Je lui suis d'autant plus reconnaissant que l'on se souviendra peut-être que, lors du vote sur le montant provisoire du budget, je n'avais pas été absolument d'accord avec lui.

18.6 Donc, ce qui est en cause maintenant, ce ne sont pas les conséquences budgétaires de la recommandation de la Commission administrative, c'est un problème d'administration du personnel du Secrétariat. Et je vous demande, Mesdames et Messieurs, de le considérer ainsi. Je suis d'accord avec les auteurs de la recommandation qui vous est soumise sur le fait qu'elle présente l'avantage de réaliser une économie, mais, je le répète, ce dont il s'agit, c'est un problème d'administration du personnel, c'est-à-dire un problème de justice.

18.7 De quel personnel s'agit-il ? Du personnel de service et de bureau. J'ai été très touché par les paroles du délégué de la Belgique concernant ce que l'on appelle le "petit personnel". Pourquoi est-il petit ? Ce qui est petit, ce sont les traitements qu'il perçoit, mais il est aussi grand que nous. C'est un personnel qui est nécessaire, qui, a son rang, a sa place et dans sa fonction, accomplit des devoirs essentiels. Il n'a pas le statut international. Il n'a pas droit à la plaque CD sur son auto, quand il en a une. Mais il est indispensable, et nous vivons avec lui, tous les jours. Et, malgré les différenciations qui interviennent dans son recrutement et qu'on a cru devoir cristalliser sous la forme de principes différents pour sa rémunération, il reste que ce personnel, ce sont nos collègues, ce sont nos amis, et il reste que nous ne pouvons pas concevoir un Secrétariat où il y aurait des castes.

18.8 Je suis heureux que ce soit le représentant d'un pays bilingue qui ait souligné l'utilité des services de ce personnel. Lorsque 92 nationalités sont représentées au sein d'un personnel jouissant d'un statut international, il est naturel qu'il s'agisse de gens dont la grande majorité n'ont aucune des deux langues de travail comme langue maternelle. Mais c'est justement alors que le "petit personnel" joue un rôle très important en ce qui concerne l'efficacité du personnel de statut international ; il l'aide à s'intégrer dans un cadre linguistique et, par là, mental, qui ait un caractère vraiment international.

18.9 Il s'agit donc d'un problème d'administration concernant ce personnel de service et de bureau qui ne doit, en aucune manière, être considéré comme un personnel de seconde zone. Il s'agit, plus précisément, d'un problème de rémunération. Dans une question de ce genre, il y a deux sortes d'éléments à prendre en considération : les éléments mathématiques et les éléments psychologiques. Bien sûr, il faut commencer par l'aspect mathématique du problème. Mais je plains celui qui réduirait un problème d'administration de personnel et, notamment, un problème de rémunération à un problème que les machines électroniques pourraient résoudre. Je vais exposer brièvement ma position sur chacun des deux éléments à considérer.

18.10 D'abord l'élément mathématique. Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, le concept de base, en ce qui concerne la rémunération du personnel de service et de bureau, est différent du concept qui intervient pour le calcul du barème des traitements du personnel de statut international : c'est le concept dit des "meilleurs taux locaux". Or, il faut que

vous sachiez, Mesdames et Messieurs les délégués, que toutes nos difficultés viennent de là. Elles viennent, d'abord, des conséquences psychologiques qui découlent de l'application de deux principes différents au calcul des rémunérations de deux catégories de personnel; elles viennent, ensuite, du fait que le concept des "meilleurs taux locaux" manque de rigueur. Quand on l'énonce, on comprend tout de suite de quoi il s'agit. Mais, lorsqu'on veut le traduire en chiffres - et c'est de cela qu'il s'agit maintenant - les difficultés surgissent. Il ne s'agit pas, en effet, du meilleur taux local, il reste une marge d'appréciation, et c'est de là que viennent toutes les difficultés. C'est pourquoi je souhaite, Monsieur le Président, qu'un jour, dans le cadre du "système commun", on apporte plus de clarté et plus de rigueur dans la définition de ce concept de base. Je souhaite même qu'un jour il y ait un système unique pour l'ensemble du personnel du Secrétariat.

18.11 Cependant, acceptons pour le moment le concept des "meilleurs taux locaux". Ayant à l'appliquer - puisque la Conférence générale l'a adopté à sa cinquième session, à Florence - j'ai pris pour guide les directives du Comité administratif de coordination. Je sais que ces directives sont simplement des conseils que le Secrétaire général des Nations Unies et les Directeurs généraux des Institutions spécialisées se donnent les uns aux autres, pour assurer l'homogénéité, la coordination de leurs propositions respectives, et je n'entends pas opposer à la Conférence générale, qui est une assemblée souveraine d'Etats, les recommandations du CAC, qui ne sont que des recommandations de fonctionnaires. Mais je tiens à souligner qu'à mon rang de chef du Secrétariat, ces recommandations sont pour moi le meilleur guide que je puisse avoir, pour formuler des propositions valables. J'ai donc suivi les conclusions du Comité administratif de coordination et, si je ne l'avais pas fait, on aurait pensé, à juste titre, que j'engageais l'Unesco dans une voie qui l'écartait du "système commun". C'est pourquoi je me suis efforcé de traduire le concept que la Conférence générale a adopté à Florence en l'interprétant selon ses directives que le CAC me recommandait, et c'est ainsi que j'ai choisi le concept de "moyenne pondérée des rémunérations versées par les meilleurs employeurs de la région parisienne".

18.12 Cette formule me paraît d'ailleurs conforme non seulement aux directives du CAC, mais à la raison. De même que le prix des denrées mises en vente sur un marché se calcule en prenant non pas la moyenne arithmétique des prix qu'offrent les acheteurs, mais la moyenne qui résulte du volume des achats, de même, sur le marché du travail, dans le cadre de la loi de l'offre et de la demande, il n'y a pas de concept objectif plus acceptable que la moyenne pondérée, qui tient compte, pour un grade déterminé, du nombre des employés auxquels un certain traitement est accordé. Qu'auriez-vous dit, Mesdames et Messieurs, si, dans l'appréciation arithmétique des meilleurs taux locaux, j'avais pris en considération la rémunération fixée, pour un grade déterminé, par une entreprise qui aurait eu un seul employé de ce grade ? Vous auriez dit que cet exemple unique n'était pas valable, qu'il faussait les calculs - et cela eût été vrai. C'est pour cela qu'il ne peut pas y avoir de moyenne purement arithmétique et qu'il faut se référer à une moyenne pondérée.

18.13 Je prie l'Assemblée de bien vouloir m'excuser si j'entre dans tous ces détails; mais ce sont les détails qui comptent dans cette affaire. A quoi donc aboutit la substitution de la notion de "moyenne pondérée" à la notion de "meilleurs taux locaux" - substitution qui est conforme aux directives du CAC et aussi, je crois, à l'objectivité ? Le résultat n'est pas un barème supérieur à ceux que l'on trouve dans la région parisienne.

18.14 Si mes propositions sont acceptées, ce barème se situera tantôt au deuxième rang, tantôt au troisième, tantôt au quatrième, mais en aucun cas au premier rang, et jamais au-dessus des barèmes correspondants de la région parisienne. Est-ce excessif ? Est-ce déraisonnable ? Est-ce une interprétation abusive du concept des meilleurs taux locaux adopté à la session de Florence ? Et croyez-vous, Mesdames et Messieurs, que je puisse avoir le personnel efficace et dévoué dont cette Organisation a besoin, que je puisse procéder à un recrutement facile, si je m'écarte de cette proposition ? Je ne le pense pas.

18.15 Et cependant, la Commission administrative ne l'a pas acceptée. Elle en présente d'autres à la Conférence générale ! Et ici, Monsieur le Président, je dois dire, avec tout

le respect que je dois à la Commission, que je constate que, dans son rapport, elle n'a pas expliqué cette recommandation. Les paragraphes 667, 668, 669 et 670 font état d'une série de votes qui ont amené la Commission a proposer la recommandation qui est formulée au paragraphe 671, mais ils n'expliquent pas pourquoi la proposition du Directeur général a été rejetée, ni d'ailleurs en quoi elle consistait, ni quel est le concept que l'on a choisi de préférence à celui de la moyenne pondérée que je viens d'exposer. Ayant assisté à certains débats de la Commission, je crois pouvoir dire que c'est le concept de la moyenne arithmétique. Mais je suis aujourd'hui encore incapable de dire ou de comprendre pourquoi la moyenne arithmétique a été préférée à la moyenne pondérée, et en quoi elle est plus rationnelle, plus juste et plus objective. A priori, j'ai peine à croire qu'elle le soit, et aucun argument n'a été fourni pour me faire comprendre, a posteriori, qu'elle l'est réellement.

18.16 J'en arrive, Monsieur le Président, aux éléments psychologiques du problème. Dans un problème comme celui-ci, il faut que les gens en cause comprennent. Je crois qu'on peut demander beaucoup aux hommes et aux femmes, particulièrement à ceux qui servent l'Unesco. Personnellement, on m'assure que je suis un Directeur général exigeant, et peut-être est-ce vrai. Je demande beaucoup au personnel du Secrétariat, et je crois que l'Organisation peut lui demander beaucoup. Ce matin encore je l'ai fait. Mais il faut que ce personnel comprenne pourquoi on lui demande cela. Or, pour ma part, je dois dire à la Conférence générale que je ne comprends pas pourquoi l'on a rejeté mes propositions. Ce n'est pas une affaire d'amour-propre ou de budget. Mais comment voulez-vous, Mesdames et Messieurs, que, si le Directeur général dit qu'il ne comprend pas une décision, le personnel qui en subit les conséquences puisse l'accepter de gaîté de coeur ?

18.17 Comme le Président de l'Association du personnel l'a dit, le personnel constate que la seule proposition du Directeur général que la Conférence générale ait refusée, c'est celle-là, que la seule économie qui ait été réalisée, a porté sur les traitements les plus faibles, que cette décision est aujourd'hui encore inexplicable, et qu'à bien des égards elle apparaît - peut-être à tort - comme une entorse aux décisions adoptées par la Conférence générale à Florence, ou comme une déviation par rapport aux recommandations du Comité administratif de coordination. C'est cela qui est grave !

18.18 Pour terminer, Monsieur le Président, je voudrais demander à la Conférence générale de ne pas oublier l'unité morale du Secrétariat. Cette unité est indispensable au fonctionnement d'une organisation dont l'unité est la raison d'être. Bien qu'il y ait des différenciations administratives valables, il convient de ne jamais oublier l'élément subjectif. Or, dans le cas qui nous intéresse, le Secrétariat porte comme une blessure le sentiment qu'il y a des différenciations que l'on fait entre des niveaux de fonctions. C'est cela qui l'inquiète et c'est cela qui me trouble. Si je croyais que la recommandation de la Commission administrative est justifiée, je serais le premier à le dire au personnel du Secrétariat. Mais je n'ai, à l'heure actuelle, aucune base qui me permette de dire que cette recommandation est fondée.

18.19 Dans deux jours, Monsieur le Président, la présente session de la Conférence générale va se terminer et vous savez qu'il est de tradition que le Président remercie le Secrétariat, notamment le Secrétariat invisible, celui qui ne paraît pas pendant la session. C'est ce Secrétariat invisible qui est en cause dans la décision qui va être prise ! Et il ne servira de rien de le remercier de son dévouement, dans 48 heures, si, aujourd'hui, la Conférence générale prend une mesure qu'il ne comprend pas.

19. PRESIDENT:
I now call on the delegate of Brazil.

20.1 M. CARNEIRO (Brésil).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, ce que le Directeur général ne pouvait pas faire, je peux le faire.

20.2 Les délégués à la Conférence générale ont la possibilité et le devoir, à certains moments et compte tenu de certains facteurs, de reviser la position qu'ils ont adoptée, les points de vue qu'ils ont soutenus, les votes qu'ils ont émis au sein des comités et des commissions.

20.3 C'est qu'ici se déroule devant nous un tableau plus large, où les aspects purement techniques et administratifs sont dépassés, où les perspectives sont agrandies et où une vue d'ensemble, qui n'est pas toujours possible dans le cadre restreint d'un comité ou d'une commission, s'offre à nos yeux.

20.4 Je me demande si, quand nous nous séparerons, dans quelques jours, nous ne nous sentirions pas mauvaise conscience à la pensée que nous avons économisé 114.000 dollars au détriment d'un grand nombre de fonctionnaires qui, eux, resteront sur place avec leurs charges quotidiennes. Je sais bien que quelques délégués - ce n'est pas là une critique - verraient une compensation, éprouveraient une satisfaction dans la récupération de ces 114.000 dollars sur les 48.925.000 dollars du montant du budget. Mais je crois que ces 114.000 dollars pourraient être économisés ailleurs. Prenons n'importe quel projet; choisissons n'importe quel département. Mais ce serait vraiment se laisser aller à un geste peu édifiant que de prélever cette somme sur les salaires du personnel le plus modeste.

20.5 Le Directeur général nous a fait un exposé clair, objectif - je dirais presque froid, s'il ne cachait pas une profonde émotion intérieure - mû par la volonté de ne pas nous demander plus qu'il ne pouvait. Mais, si nous acceptons de revoir et de reprendre le barème qu'il a élaboré à l'aide de données précises, à la suite d'enquêtes sérieuses, pourquoi priver, pendant cinq mois, d'une augmentation de salaire des fonctionnaires qui servent l'Organisation, alors que nous pourrions dès maintenant prendre une décision en leur faveur.

20.6 Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir soumettre à la Conférence générale l'amendement suivant au projet de résolution présenté par les délégations de la Belgique, du Maroc, de l'Argentine et du Sénégal. Cet amendement consiste à modifier comme suit le paragraphe (a) du document 13 C/DR.96 :

(a) "à mettre en vigueur, à partir du 1er janvier 1965, le barème figurant au paragraphe 11 du document 13 C/ADM/14 ; "

Quant au paragraphe (b) je propose de le libeller de la façon suivante :

(b) "à mettre en vigueur, à partir du 1er septembre 1965, le barème figurant au paragraphe 17 du document 13 C/ADM/14".

20.7 Je n'estime pas utile de justifier davantage ce projet d'amendement. C'est à vous, Mesdames et Messieurs qu'il appartient maintenant de vous prononcer.

21. PRESIDENT:

I now call upon the delegate of Spain.

22.1 El Sr. JORDANA DE POZAS (España):

Señor Presidente, señores delegados: A la Delegación de España le ha preocupado desde el primer momento la cuestión inscrita en el Orden del Día que estamos discutiendo hoy, porque sabe perfectamente la enorme importancia que en toda institución, y mucho más cuando su personal es tan numeroso como el de la Unesco, tiene el trabajo cumplido con satisfacción y en plena armonía y confianza, retribuido con justicia y en relación con el esfuerzo desplegado.

22.2 En esta clase de instituciones el órgano legislativo debe, a nuestro entender, cuidar mucho su actitud con respecto a las propuestas que se le hacen en materia de personal. Sabemos por experiencia propia, y será también la de casi todos los delegados, que cuando el Director General interviene en estas cuestiones, se halla siempre en una situación sobremanera incómoda porque ante el personal aparece forzosamente como quien debe restringir, limitar, cuidar de la economía, mientras que ante el órgano legislativo tiene que aparecer en cierto modo como el vocero del personal que está a sus órdenes. En es-

tas condiciones, cuando un Director General como es el nuestro, cumple con esta doble exigencia, hay que tomar sus propuestas como lo que realmente son: un compromiso, una transacción, un término medio entre posiciones que sin duda fueron inicialmente más extremadas.

22.3 Por otra parte, tenemos en alta estima al personal de la Secretaría, y muy en particular al del Cuadro de Servicios Generales. Según nuestra experiencia, que ya es larga, el funcionamiento de la Organización es, si no perfecto -nada hay perfecto en el mundo- desde luego de una gran eficiencia. Ello, además de obligadas consideraciones sociales, nos hace sentirnos un tanto incómodos ante una resolución que, si bien no entraña desconfianza ni falta de estima con respecto al personal, significa que, entre una economía lograda y una satisfacción del personal, se opta por lo primero.

22.4 Pero mucho más importante que todo esto, más importante que la cuestión de cifras, pues, como acaba de decir con gran autoridad mi amigo, el Delegado del Brasil, señor Berredo Carneiro, estas cantidades se pueden obtener fácilmente en un presupuesto como el nuestro, mucho más importante es la cuestión general, de principio, porque ésta u otras se nos van a presentar cada dos años en las conferencias sucesivas que la Unesco celebre. Y si no tenemos un criterio o un principio que nos guíe, nos debatiremos continuamente con dificultades sin cuento.

22.5 Ahora bien, señores delegados, a nuestro entender en esta materia no hay más que dos caminos: o bien consideramos que la Unesco es una organización pública internacional que no se mueve por motivos de lucro, beneficio, ni provecho, que no trabaja en competencia con nadie, que no debe tener limitaciones económicas para lo que se estime justo; o bien, por el contario, estimamos que ésta es una gran empresa, que puede compararse con otras comerciales o industriales, y que puede encontrarse en situación semejante a la de éstas. En el primer caso, el principio que debamos seguir, porque es el que aplicamos cuando este mismo problema se plantea en el orden del derecho nacional, es sencillamente el de la justicia y la buena administración. A mi entender, no tenemos por qué preocuparnos de la actitud de otras grandes empresas con sus empleados; lo único que debe preocuparnos es nuestra tranquilidad de conciencia cuando se comparen nuestras condiciones con las de otras instituciones, por su importancia y el volumen de sus actividades. Y esto es, en definitiva, lo que en el orden internacional se hizo cuando en la Conferencia que aquí se nos ha recordado y en la serie de instrumentos y acuerdos que al asunto se refieren, se pensó establecer criterios, e incluso los modos de fijar tarifas para el personal de las organizaciones internacionales.

22.6 Podemos, por tanto, discutir si se ha aplicado o no con acierto el procedimiento para determinar la cuantía de las retribuciones. Pero, a mi entender, no debemos separarnos del principio fundamental de que la Unesco es una organización pública internacional, la retribución de cuyos funcionarios no debe fijarse teniendo solamente en cuenta la capacidad, la competencia, la economía, el beneficio o los resultados presupuestarios, sino también la justicia, tanto como la buena administración.

22.7 En este orden de cosas, no puedo menos de hacer alguna referencia al procedimiento seguido para llegar a la tarifa propuesta por el Director General. Tengo que decir que, aun cuando sean igualmente exactos desde un punto de vista matemático el procedimiento de la simple media aritmética y el de la media ponderada, en esta clase de trabajos siempre he visto aplicar este último. La razón es sencilla: se trata de obtener resultados que no estén viciados por un hecho excepcional que puede alterar todo el promedio, y que se corrige precisamente con la técnica de la ponderación matemática. Por otra parte, cabe preguntarse si, cuando se opta por uno u otro de estos sistemas, no se está realmente mirando al resultado en cifras, no se está pensando en lo que conviene más a aquel que realiza la operación. No debemos dejarnos guiar por ese móvil.

22.8 En consecuencia, la Delegación de España, que se abstuvo de votar en la Comisión Administrativa porque estaba preocupada por estos motivos y no veía con una gran claridad la cuestión tal como se planteaba, entiende que la enmienda que ahora se nos presenta es prudente, respeta la propuesta del señor Director General, la cual, a nuestro juicio, también guarda conformidad con el principio básico que debería seguir la Unesco, y logra por otra parte esa economía que nunca debe menospreciarse, puesto que, como he dicho, los principios que nos deben guiar son primeramente los de la justicia, pero en segundo término también los de la buena administración y de la posible economía. Por esos motivos, pues, la Delegación de España votará a favor de la enmienda presentada por Bélgica y Marruecos.

22.1 M. JORDANA DE POZAS (Espagne).- (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, Messieurs les délégués, la délégation espagnole a été préoccupée, depuis le début, par le point de l'ordre du jour que nous examinons aujourd'hui, parce qu'elle sait parfaitement l'immense importance que présente pour toute institution - surtout lorsque son personnel est aussi nombreux que celui de l'Unesco - le travail accompli avec satisfaction, dans l'harmonie et la confiance, et justement rétribué en proportion de l'effort déployé.

22.2 Dans une telle institution, l'organe législatif doit, à notre avis, accorder la plus grande attention aux propositions qui lui sont faites en matière de personnel. Nous savons par expérience, comme sans doute presque tous les délégués, que le Directeur général, lorsqu'il intervient sur ces questions, se trouve toujours dans une situation très délicate, car il apparaît nécessairement au personnel comme celui qui doit restreindre, limiter, veiller à l'économie, alors qu'à l'organe législatif il apparaît en quelque sorte comme le porte-parole du personnel placé sous ses ordres. Dans ces conditions, lorsqu'un Directeur général comme le nôtre tient compte de cette double exigence, ses propositions doivent être prises pour ce qu'elles sont réellement : un compromis, une transaction, un moyen terme entre des positions qui étaient certainement à l'origine fort éloignées l'une de l'autre.

22.3 D'un autre côté, nous tenons en haute estime le personnel du Secrétariat, et, tout particulièrement, le personnel de service et de bureau. D'après notre expérience, déjà longue, le fonctionnement de l'Organisation est, sinon parfait - la perfection n'est pas de ce monde -, en tout cas hautement efficace. Ce fait, en plus des nécessaires considérations sociales, suscite chez nous un certain malaise devant une résolution qui, sans impliquer aucun manque de confiance ou d'estime à l'égard du personnel, signifie qu'entre une économie à réaliser et une satisfaction à donner au personnel, nous choisissons la première.

22.4 Mais bien plus importante que la question de chiffres - puisque, comme vient de le dire avec autorité le délégué du Brésil, S. Exc. M. de Berredo Carneiro, on peut facilement trouver les sommes nécessaires dans un budget comme le nôtre - est la question générale, de principe, parce que, sous cette forme ou sous une autre, elle se posera tous les deux ans, à chaque session de la Conférence générale de l'Unesco. En l'absence d'un critère ou d'un principe pour nous guider, nous ne cesserons de nous débattre dans des difficultés sans nombre.

22.5 Messieurs les délégués, il n'y a, à notre avis, que deux possibilités en la matière : ou bien considérer que l'Unesco est une organisation publique internationale sans but lucratif, qui ne recherche aucun bénéfice ou avantage, qui n'est en concurrence avec personne, qui ne doit donc pas opposer de restrictions financières à ce qu'elle estime être juste ; ou, au contraire, considérer que c'est une grande entreprise, comparable à d'autres entreprises commerciales ou industrielles et pouvant se trouver dans une situation analogue. Dans le premier cas, le principe que nous devons suivre est celui que nous appliquons lorsque le même problème se pose en droit national : simplement celui de la justice et de la bonne administration. A mon avis, nous n'avons pas à nous préoccuper de l'attitude des autres grandes entreprises à l'égard de leurs employés ; notre seule préoccupation doit être de pouvoir comparer, la conscience en paix, les conditions qui existent dans notre Organisation et dans les autres institutions, compte tenu de l'importance et du volume de leurs activités. C'est, en définitive, ce que l'on a fait sur le plan international, à la Conférence dont il a été question et dans les divers instruments et accords pertinents, en cherchant à établir des critères et des modalités pour la fixation de la rémunération du personnel des organisations internationales.

22.6 Nous pouvons, par conséquent, examiner si l'on a ou non appliqué comme il convient la procédure fixée pour déterminer le montant des rémunérations. Mais je pense que nous ne devons pas nous écarter du principe fondamental selon lequel l'Unesco est une organisation publique internationale dont les fonctionnaires doivent être rémunérés compte tenu non seulement de l'ap-

titude, de la compétence, de l'économie, des avantages ou des conséquences budgétaires, mais aussi de la justice et de la bonne administration.

22.7 A cet égard, nous ne pouvons ne pas mentionner la procédure suivie pour établir le barème proposé par le Directeur général. Je dois dire que, même si la méthode de la simple moyenne arithmétique et celle de la moyenne pondérée donnent des résultats exactement identiques, j'ai toujours vu appliquer la seconde méthode pour les calculs qui nous intéressent ici. La raison en est simple : il s'agit d'obtenir des résultats qui ne soient pas faussés par un écart exceptionnel par rapport à la moyenne - ce que la pondération mathématique vise précisément à corriger. D'autre part, il faut se demander si, en choisissant un système plutôt que l'autre, on ne cherche pas, en fait, à obtenir les chiffres les plus favorables, du point de vue de celui qui fait le calcul. Nous ne devons pas nous laisser guider par de telles considérations.

22.8 En conséquence, la délégation espagnole, qui s'est abstenue lors du vote qui a eu lieu à la Commission administrative, en raison des préoccupations que je viens d'indiquer et parce qu'elle ne voyait pas clairement la question telle qu'elle était posée, considère que l'amendement présenté aujourd'hui est sage ; en effet, il respecte la proposition du Directeur général - proposition qui, à notre avis, est conforme au principe fondamental que devrait suivre l'Unesco - et il répond en même temps à un besoin d'économie qu'il ne faut pas sous-estimer, puisque, comme je l'ai dit, les principes qui doivent nous guider sont d'abord celui de la justice, mais aussi, en second lieu, celui d'une bonne administration aussi économique que possible. Pour ces raisons, la délégation espagnole votera pour l'amendement présenté par la Belgique et le Maroc.

23. PRESIDENT:
I now call upon the delegate of the United Kingdom

24.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):
Mr. President, my delegation has been thinking over, as others have of course been doing, the position we have now reached in regard to the salary scales proposed by the Administrative Commission to take the place of those proposed by the Director-General.

24.2 The discussion at the Administrative Commission shows that there were two issues here which concerned the Commission.

24.3 The first, is the system which has been applied by the Director-General to produce his proposed scales and, as he explained, this is a system devised by the administrations of the various Agencies through the Committee known as the Administrative Committee on Co-ordination. I understand that this system has not yet, however, been discussed or accepted by the Governing Bodies of the United Nations or by any other Agency. Unesco is the first Agency to which it is being applied, and the Secretariat decided for their own reasons not to follow exactly the main guidelines proposed. One example is that they intend to carry out a survey of best prevailing rates every two years and not every four years as proposed by the ACC.

24.4 The second issue relates to the manner in which the principles of this system have been applied in detail in the Director-General's proposals. Here the Administrative Commission felt, after a very careful and a very thorough examination of the technical issues involved, that it could not support the manner in which the principles set out in the ACC recommendations had been interpreted by the Director-General. One example is that the results of the survey had been based on a very small sample of firms and the proposals derived from this small sample did not seem to the Commission to reflect fully the spirit of the recommendations of the Advisory Committee on Co-ordination.

24.5 In its consideration of this matter the Commission was, of course, greatly assisted by the knowledge and experience of Mr. Frochaux, and, as the result of the study of the facts before it, it felt able to put forward new proposals of its own which it considered to reflect the intentions of the system recommended by the ACC - proposals which result, in their view, in salary scales which compare well with the best prevailing rates in the Paris area.

24.6 But the Director-General's speech has shown how technical this matter is. And I can understand if the Director-General, and the Staff Association and the staff generally, feel that the manner of devising scales through detailed work by the Administrative Commission is unusual, and I can understand if the staff are resentful of it, particularly where proposals for different and higher scales had been previously made known to them through the proposals put to the Conference by the Director-General. But, equally, this is a matter for decision by the General Conference and we must not avoid our responsibilities in this matter, although there is a considerable temptation to do so because naturally this is a very sensitive matter which rouses great emotion.

24.7 We now have a proposed amendment before us, submitted in the name of the delegations of Belgium and Morocco and some other delegations, which is some form of compromise. Its main purpose seems to be to preserve the salary scales suggested by the Director-General, but to apply them at such a date as to produce a saving equivalent to the amount that would be saved if the scales proposed by the Administrative Commission were adopted instead of those proposed by the Director-General.

24.8 This seems to me, I must confess, to have nothing to do with the real issue. No one is arguing that staff salaries should be kept down to below what they ought to be merely in order to save a $114,000 or any other figure. If this impression has been received by the staff - and I can understand that it may have been after some of the speeches we have heard this morning - it is a complete misrepresentation of the attitude of my delegation and, I am sure, of others who voted for the Administrative Commission's recommendations.

24.9 On the contrary, if we believed that in order to do justice to the staff the sum proposed by the Director-General for this item needed to be increased, we ought to have seen that an increased sum was made available. But apart from this extremely important point which I wish to make clear, the amendment proposed by the delegations of Morocco and Belgium is unsatisfactory in that it does not deal with the main question raised in the report of the Administrative Commission, that is, of the method of application of the system of salary arrangements proposed by the Administrative Committee on Co-ordination, and with application of which the Commission did not agree.

24.10 Now there is no doubt that we are faced with a difficult and serious situation. There is disagreement between the Administrative Commission, the Director-General and the staff on a very sensitive issue. I would hope very much that we can find a way to deal with this which is fair to the staff and yet reflects properly the responsibilities of the Director-General and the responsibilities of the General Conference. I believe that there is such a way, and that this is to submit this problem for urgent and objective examination by an independent body. We have such a body ready to our hand in the International Civil Service Advisory Board, which, as you will know, is a body of experts set up by the United Nations and the Specialized Agencies to advise them on personnel questions. We should make clear that we are of course prepared for any new scales proposed by this body to be operative from a date recommended by them, even if this involves back-dating - although we would hope that their study could be done as quickly as possible and that little or no back-dating would be necessary. But this is a point of extreme importance in the interest of the staff.

24.11 This proposal would have the additional advantage that it would ensure that the system proposed by the Administrative Committee on Co-ordination would be examined centrally, by a body which advises the United Nations and all the Agencies, and thus we should avoid the difficulties which can spring from divergences in the way in which individual Agencies work out their scales.

24.12 I have therefore, Mr. President, prepared an amendment which I beg to move, an amendment to the resolution of the Administrative Commission. It is as follows: to delete the whole of paragraphs (a) and (b), the paragraphs which contain the scales recommended

by the Administrative Commission, and to replace them by the following, authorizing the Director-General:

"(a) To obtain as soon as possible the advice of the International Civil Service Advisory Board concerning the scales and grading pattern which it would be appropriate to adopt for the base salaries of staff in the General Service category at Headquarters, bearing in mind the guiding principles approved by the Administrative Committee on Co-ordination and the two sets of salary scales and grading patterns discussed at the thirteenth session of the General Conference;

(b) To bring into force new base salary scales and grading patterns for the staff referred to in paragraph (a) above, fixed in accordance with the advice provided by the International Civil Service Advisory Board and operative from a date also to be recommended by the Advisory Board."

I understand, Mr. President, that this document has just been distributed. I do not know whether the meeting would wish for the debate to be adjourned, perhaps, so that more study can be given to this proposal. That is for you to decide.

25. PRESIDENT:

I thank our distinguished colleague from the United Kingdom and I now call upon the delegate of Trinidad and Tobago.

26.1 Mr. McINTYRE (Trinidad and Tobago):

Mr. President and distinguished delegates, before speaking on this issue, I should like to correct two impressions. While I intend to give every support to the amendment proposed by the delegation of Morocco, I do not agree with the suggestion that because the people in question here are referred to as "little people" the matter is a small one - I do not agree with this logic. I think that this is a fundamental issue and a very big one.

26.2 The second impression I should like to correct is this. During my sojourn at this Conference I have constantly marvelled at the grasp and the planning of the Director-General. Very puckishly, and I hope he will pardon me, I have been trying to see if I can find his "Achilles heel". When I heard him say this morning that none, or very few, of the delegates know intimately those little backroom boys and girls who maintain Unesco I was very happy, because my delegation has been so struck with the work of Unesco that we felt we should see how this Organization ticks. We made it our business to make contact with and speak to the administrative officers and to ordinary officers of the general staff and we have been so impressed with their purposefulness and their enthusiasm that we have no alternative here this morning but to champion their cause. And I hope, as I mentioned before, that the Director-General will forgive me if I have spotted a weakness in his armour this morning.

26.3 My delegation is deeply concerned about the salary scale proposed by the Administrative Commission, which really represents a decrease in the rates proposed for the General Service category by the Director-General. The Trinidad and Tobago delegation feels strongly that the suggested decreases really smack of discrimination and we can see no other principle by which this proposal has been arrived at, except the principle of arbitrary decision. We feel that the Commission should have followed the principles which were laid down at the General Conference held in Florence, in May 1950, whereby the criterion of the best prevailing rates in the area was adopted as the basis of calculation.

26.4 Mr. President, everyone is aware that when an administration proposes salary scales for the staff a tremendous amount of research is made into such elements as the cost of living, comparative scales, hardships entailed by foreigners working in a country not their own, and all the other relevant details. We have seen the Director-General's great capacity and his grasp of fundamentals and we feel certain that he would have satisfied himself that the scales he presented were a reasonable and fair assessment of this situation and would have involved his staff in months of hard work and research. The exercise would have been done by experts - experts who had wrestled with the problem. With the greatest

respect, Mr. President, and fellow delegates, we must say that all that the Commission can do - and all that we in the plenary meeting can do - is to examine general principles, but we cannot go into the ramifications of details. And, to upset the decisions or recommendations of experts on the job is a very daring and bold decision. To do so is to give a vote of no confidence in the Director-General's proposal. Already we have noticed a certain, as it were, "gaucherie" in our dealing in the General Conference with some of the proposals of the Director-General, and that has been the cause of some concern to us. Again we have evidence of this "gaucherie" in that a Commission which is not manned by experts has decided to upset those proposals. I think again that this might be regarded as a vote of no confidence in the Director-General's proposal.

26.5 There is one more matter, Sir, which newly independent nations should watch particularly closely, and that is any attitude of snobbery towards the ordinary working man. Why was the General Service category selected for this injury? I concur with the decision as regards the other categories in the Professional staff, but I can see no principle by which the staff in the General Service category must be selected for this reduction. It is they who feel more keenly the pinch and the hardship of working in a foreign country, and I suggest, Mr. President, that the scales which have been proposed by the Director-General should be accepted. While our delegation accepts the principles of the amendment proposed by the delegation of Morocco we intend to vote in favour of the proposal put forward by the distinguished delegate from Brazil. We think that probably about 40 to 50% of the budget of the staff member in the General Service category goes towards his food and his maintenance, and he can ill afford a reduction in these fundamentals.

26.6 Mr. President, we feel very strongly about these matters - we are a very small nation, and have a very small population - but we are sensitive to these questions and probably we feel it more acutely when the ordinary working man is attacked. I would ask all delegates to look at this question closely and to examine carefully all the amendments which have been moved and which are shrouding this issue. The issue is that one category of staff has been selected for injury - I am not by any means suggesting that the other categories should have been selected for injury. I merely say that a restoration is what I am advocating on behalf of my delegation. We propose to support the proposal of the distinguished delegate of Brazil and we ask our fellow delegates to remember that all the high proposals and promises of Unesco might easily be brought to nothing if we have a disgruntled and quarrelling staff who feel they have been wounded.

26.7 Mr. President, charity begins at home, and I think we should bear this principle in mind when dealing with our inarticulate General Service staff category.

27. PRESIDENT:
I now call upon the delegate of Pakistan.

28.1 Mr. MALLICK (Pakistan):
Mr. President, we have heard the points of view expressed by the distinguished delegates from Belgium and Morocco in introducing their proposed amendment to draft resolution 13 C/DR.96 which constitutes an amendment to paragraph 671, Part F of document 13 C/43. We have also heard with much interest the views expressed by the President of the Staff Association on the subject. We have also been privileged to hear the comments of the Director-General on the subject.

28.2 We appreciate very much the way in which the Director-General has sought, successfully, to clear our minds about certain problems involved in the matter. We are convinced that the arguments and reasoning put forward by all you distinguished delegates deserve our very serious consideration. We agree with the Director-General that we should not by our action and decision create any privileged or under-privileged class among the employees of Unesco.

28.3 The basis of our decision with regard to salaries and remuneration of the staff of Unesco should, in our opinion, apply equally to all employees of Unesco. We are against making an economy by depriving the lower categories of staff of Unesco of the benefits to which they otherwise would be entitled.

28.4 We therefore strongly support the amendment as proposed by the delegations of Morocco and Belgium, and we very much hope that this amendment will receive the unanimous approval of the General Conference.

29. PRESIDENT:
I now call upon the delegate of Tanzania.

30.1 Mr. Al-Noor KASSUM (Tanzania):
Mr. President, first of all I would like to welcome back Mr. Tuncel, the Chairman of the Administrative Commission, which I had the honour, with some regret, of chairing in its last few sessions. I say with regret because we should much rather have had Mr. Tuncel in good health in the chair.

30.2 Mr. President, in speaking this morning I want to go back a little to the earlier deliberations which took place in the Administrative Commission. When the working party set up by the Commission was first charged with the responsibility of trying to find a solution to this rather difficult problem, it came back to the Commission with an approach which perhaps indicated delay. I felt and I said so at the time, and moved a resolution accordingly, that whatever the decision that we might ultimately reach we had to provide for that decision in the budget ceiling. We had quite a battle, in fact, in the Commission. It was a very enjoyable battle because I won in the end! It was agreed that the recommendation should come from the Administrative Commission to the plenary meeting to the effect that when the budget ceiling was fixed a possible increase in the salaries of the General Service category should be allowed for by the inclusion of a provision of $535,000. In fact the sum that was included in the budget ceiling was $550,000, as had been recommended earlier.

30.3 Now, Sir, having got to that stage, we came to the second principle - that the reason for providing for that sum was that we should see that the people in the General Service category were able to get the benefit of their increase from 1 January 1965; and here I regret to say that the amendment put forward by the distinguished delegates from Belgium and Morocco does not meet the situation. They have compromised on a principle. We had agreed that whatever benefits were to come in, they must be from 1 January 1965. We felt - and the working party said so in fact in noting the recommendation of the Director-General - that a salary increase was necessary and that it must come into force as from 1 January 1965.

30.4 I am sorry that the amendment submitted by the delegations of Morocco and Belgium does not provide for this. If it had done so I should have had no hesitation in supporting them entirely and unequivocally. As it is, I shall in fact support them for reasons which I shall explain in a few moments. In the amendment which has now been proposed by the distinguished delegate from the United Kingdom, we see an element which we think is perhaps not based on completely sound principles. I agree that there are all sorts of bodies around us which can advise us on what basic salary rates we should adopt for staff in the General Service category. But what is the ultimate criterion? I have been to Paris, I should say, twenty times in my life, on short visits. I was here for six weeks two years ago, and it looks as though I shall be completing almost six weeks this time, and I find Paris terribly expensive. I find it so expensive in fact that I have to send a note to my Government saying that the subsistence allowance that they are giving me is not going to be enough. I hope the distinguished leader of my delegation is listening very carefully and that he will support my request to my Government, so that I can live at least well enough to be able to make a sensible contribution to the working of Unesco.

30.5 The criterion surely is: how much does it cost for a person to be able to live reasonably well in Paris and to be able to do a good job of work? All these committees that we have, like the Administrative Committee on Co-ordination with its recommendations, and the International Civil Service Advisory Board to which Dame Mary has referred, have before them various data on which to make their recommendations. But I submit, Mr. President, that the people who are best placed to advise us on what rates of salary should apply are those living in Paris. They are the people we have to consult and they were the people who were consulted when the recommendations which appear in the Director-General's paper, which was considered by the working party, were being worked out. If the working party in making its final recommendation to the Commission had said that we had taken completely into account the salaries prevailing in Paris - and we also related these to a certain extent to what happens in other parts of the world - one could have said that they had got there by a series of deductions. But my understanding is that the figure that was ultimately proposed was a compromise figure.

30.6 Mr. President, I do not like compromises when they concern the salaries of people who work for us. Either we have a principle or we don't have a principle. If we have a principle, either we support it or we don't support it. And it is for that reason that I feel that the decision that was ultimately reached by the Administrative Commission was based on false premises. Now, in the absence of a decision from the Administrative Commission as a result of recommendations from the working party, and since the Commission has not formulated any principles of its own in order to discuss these recommendations, I feel it was solemnly obliged to accept the recommendations which resulted from a study of the salaries that were available in Paris at the time.

30.7 If we were to accept the recommendation which has come from the distinguished delegate of the United Kingdom, we should again, Sir, be embarking on a dangerous path. I say this with due consideration for the members of the General Service category. Dame Mary Smieton said that we should refer this matter to the International Civil Service Advisory Board and whatever decision it reaches it should have retroactive effect. My only point of agreement here is that I consider the date is the right one - 1 January 1965. But what I do not like is retroactive legislation. What I do not like is for the people who work in the lower category of salaries to be paid lump sums of money. They need money rationally, given to them in monthly instalments, they need money so that they can plan their own budgets. They do not need a lump sum of several hundred dollars which, I say it with respect, is easily frittered away on unnecessary things. It is a human failing and I have it myself. My father used to ration me with £1 a week for my pocket money and I used to manage with that. But occasionally he gave me £5, saying "go and use this for some of those things that you want but cannot buy with the £1 that I give you every week". But I never did that, I never used that £5 to provide for the things that I would otherwise have bought if it had been given to me in weekly instalments. What I did was to have a jolly good evening out and that was the end of it.

30.8 So, for these reasons, with hesitation - I support the amendment which has been submitted by Morocco and Belgium - hesitation because of the operative date. I wish the date had been 1 January 1965, then the hesitation would have been removed. Now I will explain why I am myself moving away from a principle which I believe in. When I argued this case before the Administrative Commission I insisted on the application of the rates as from 1 January 1965, and now I come here moving away from that principle and say that I accept the date of 1 June 1965. It is not because I agree that the people in the General Service category ought to be deprived of five months' increment, but because I believe - and they will share with me this particular reasoning I am sure - that it is necessary within Unesco to be able to breathe an atmosphere of goodwill and co-operation. Those who have to provide for our budget have carefully considered the ceiling of $48.9 million. They had been informed that the Administrative Commission had agreed to a reduction which would have meant a saving of $100-odd thousand. For them to be told again today that we go back to the effective date of 1 January, after proceeding to $48.9 million is, I think, something rather unsavoury, and for that reason, and that reason only, I ask members of the General Service

category to accept the increment which is being proposed from 1 June, and not from 1 January, to show that they share with us the anxieties of our Member States in providing funds for Unesco's requirements in the next two years.

30.9 With these remarks, Sir, I wish to conclude by saying: "let the underdog have its due".

31.1 PRESIDENT:

Fellow delegates, we started with a short list of speakers. With each speech the list has grown, and I would ask that if other delegations wish to speak they would kindly indicate their names so that the list can be closed.

31.2 I will now read the final list with the addition of the new names: Senegal, Canada, Uruguay, India, Iraq, France, United States of America, Switzerland, New Zealand, Australia, Ireland. With your permission I shall close this list.

31.3 Fellow delegates, before adjourning this meeting, I would like to point out that so far we have received a number of amendments. We have the proposal of the Administrative Commission which, as the Director-General has pointed out, has not accepted his recommendation on the subject of remuneration for the General Service category of the staff. Then we have an amendment submitted by the delegations of Morocco and Belgium. There is a further amendment to this amendment submitted by the delegation of Brazil. We have finally an amendment from the United Kingdom. Now, Rule 86 of the Rules of Procedure stipulates as follows: "When two or more amendments to a proposal are moved, the General Conference shall first vote on the amendment deemed by the President to be furthest removed in substance from the original proposal, and then on the amendment next furthest removed therefrom, and so on, until all the amendments have been put to the vote. If one or more amendments are adopted, the amended proposal shall then be voted upon. A motion is considered an amendment to a proposal if it merely adds to, deletes from and revises part of that proposal".

31.4 It would appear that the amendment moved by the United Kingdom is the furthest removed from the original proposal. This amendment really means that it wants to take out of the hands of this General Conference any decision on the salary scales which have been proposed. Therefore this amendment would seem the first on which a vote should be taken.

31.5 Then we have the Brazilian amendment to the amendment submitted by Belgium and Morocco and finally the amendment submitted by Belgium and Morocco.

31.6 I hope that in the course of the lunch interval delegations may wish to consider the possibility of combining these various amendments. The meeting might then be able to consider a single amendment to the draft resolution which we have before us.

31.7 I now adjourn the discussion. The Conference will meet again at three o'clock this afternoon.

The meeting rose at 1 p.m.
La séance est levée à 13 heures.
Se levanta la sesión a las 13.00
Заседание закрывается в 13 час.

THIRTY- SECOND PLENARY MEETING

18 November 1964 at 3.15 p.m.
Presidents: Mr. S.M. SHARIF (Pakistan)
then: Mr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brazil)

TRENTE-DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

18 novembre 1964, à 15 h. 15
Présidents : M. S.M. SHARIF (Pakistan)
puis M. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brésil)

TRIGÉSIMOSEGUNDA SESIÓN PLENARIA

18 de noviembre de 1964 a las 15.15
Presidente: Sr. S.M. SHARIF (Pakistán)
luego Sr. Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brasil)

ТРИДЦАТЬ ВТОРОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

18 ноября 1964 г. в 15ч. 15м.
Председатели: Г-н С.М. ШАРИФ (Пакистан),
затем Г-н Пауло Е. де БЕРРЕДО КАРНЕЙРО (Бразилия)

CONSIDERATION OF THE FOURTH REPORT OF THE ADMINISTRATIVE COMMISSION (cont.)/EXAMEN DU QUATRIEME RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE (suite)/EXAMEN DEL CUARTO INFORME DE LA COMISION ADMINISTRATIVA (cont.)/ РАССМОТРЕНИЕ ЧЕТВЕРТОГО ДОКЛАДА АДМИНИСТРАТИВНОЙ КОМИССИИ (продолжение)

1. PRESIDENT: I declare the thirty-second plenary meeting open. Before giving the floor to the speakers on the list, I would like to call upon the delegate of Belgium. I understand that the delegations of Belgium, Morocco and Brazil have reached an agreement on the draft amendments, and I would now request our distinguished colleague from Belgium to address the meeting.

2.1 M. KUYPERS (Belgique). -
Monsieur le Président, permettez-moi de vous dire que vous êtes un président terrible, respectueux de l'horaire à un tel point que je n'ai sous la main ni un texte préparé, ni même les documents sur lesquels nous discutons. Je me bornerai donc à déclarer que nous nous sommes réunis, conformément à votre désir et désirant de notre côté - S. Exc. M. Carneiro, S. Exc. M. El Fasi, les représentants de quelques autres délégations et moi-même - répondre tous à votre appel et arriver à un compromis.

2.2 Les délégations du Maroc et de la Belgique seraient d'accord pour avancer les dates qu'elles avaient primitivement proposées. S. Exc. M. Carneiro, pour sa part, accepterait de retirer sa proposition - qui entraînerait une dépense supplémentaire de 114.000 dollars - dans cet esprit d'entente qui caractérise si heureusement cette session de la Conférence générale. Quant à nous, en modifiant les dates, nous arrivons à une dépense supplémentaire de 70.000 dollars, qui permettrait l'exécution à peu près immédiate de la résolution à laquelle le Maroc et la Belgique tiennent beaucoup parce que, grâce à elle, cette assemblée a pu réexaminer le problème.

2.3 Répondant au pathétique appel que le Directeur général nous a lancé ce matin, je vous propose, Mesdames et Messieurs, d'approuver les modifications qu'introduit le document 13 C/DR/96 (rev.) par rapport au 13 C/DR/96, à savoir, au paragraphe a), "1er avril 1965", au lieu de "1er juin 1965" et, au paragraphe b), "1er janvier 1966" au lieu de "1er avril 1966" - ce qui nous permettrait peut-être de réaliser un très large accord de compromis.

2.4 Et maintenant, si vous me le permettez, Monsieur le Président, je voudrais aborder la question de principe, dont nos amis ont, avec juste raison, souligné l'importance. Le paragraphe a) du projet d'amendement présenté par le Royaume-Uni s'inspire de l'esprit - s'il ne reflète pas la lettre - d'une résolution dont la Commission administrative a décidé de recommander l'adoption à la Conférence générale. Pour notre part, nous sommes d'accord sur le principe que ce projet définit. Mais, dans notre désir de parvenir à une solution d'unanimité, nous maintenons notre nouvelle proposition en ajoutant qu'en ce qui concerne l'avenir, nous sommes disposés à soumettre à une nouvelle étude la situation du personnel moyen qui ne bénéficie pas d'un statut international mais dont les traitements dépendent de ces moyennes "arithmétique" ou "pondérée" dont, ce matin, le Directeur général nous a si clairement expliqué le mécanisme. Nous sommes donc prêts à reprendre l'examen approfondi de la résolution adoptée à Florence.

2.5 En somme, réservant cette dernière question pour la prochaine session de la Conférence générale, après obtention des avis auxquels il est fait allusion dans le paragraphe b) du projet d'amendement du Royaume-Uni, nous nous contentons, dans l'immédiat, de proposer les dates les plus rapprochées pour l'entrée en vigueur des augmentations de traitements et c'est dans un esprit d'entente et avec l'espoir de voir se réaliser l'unanimité, que je fais appel à toutes les délégations et, particulièrement, à celle du Royaume-Uni, pour qu'elles acceptent les propositions du Directeur général légèrement amendées par nos soins.

3. PRESIDENT: I call upon the delegate of Senegal.

4.1 M. SAMB (Sénégal). -

Monsieur le Président, si je pouvais ne pas prendre la parole, je le ferais volontiers, car je ne saurais parler mieux que l'honorable délégué de la Belgique au sujet des amendements qui ont été apportés aux propositions du Directeur général en ce qui concerne les traitements du personnel de service et de bureau.

4.2 Vous savez bien, Mesdames et Messieurs les délégués, que nous n'aimons pas que l'on fasse de discrimination, et vous comprenez pourquoi. Nous ne savons d'ailleurs pas pourquoi il y aurait lieu de faire une différence entre des catégories de personnel travaillant dans les mêmes conditions. Lorsque le coût de la vie augmente en France, il n'augmente pas de 1,5 % pour les fonctionnaires bénéficiant du statut international et de 0,05 % pour le personnel de service et de bureau. L'augmentation est la même pour tous. Le délégué de la République-Unie de Tanzanie l'a dit ce matin, et nous savons tous quelles sont les difficultés que nous rencontrons à régler nos frais d'hôtel et de restaurant avec les allocations que nous recevons avant de venir ici.

4.3 C'est pourquoi, compte tenu du désir exprimé par le Directeur général et de celui du personnel, qui est tout à fait légitime et normal, plusieurs Etats se sont joints aux deux premiers - le Maroc et la Belgique - pour essayer de trouver une solution de compromis entre les propositions du Directeur général, qui ont été rappelées ce matin par le professeur Carneiro, et la recommandation qui a été soumise par la Commission administrative. Le projet de résolution qui est soumis présentement à la Conférence générale, et qui modifie les dates d'application du nouveau barème, en modifiant ainsi le montant des économies réalisées, est donc présenté par l'Algérie, l'Argentine, la Belgique, le Brésil, le Maroc et le Sénégal.

4.4 Nous demandons à toutes les délégations, y compris la délégation britannique, de voter à l'unanimité cette proposition. Nous tenons, en effet, à ce que le personnel du Secrétariat soit satisfait, parce que nous lui demandons un travail qui n'est pas souvent demandé à qui que ce soit.

5. PRESIDENT: Before calling upon the delegate of Canada, I would like to point out that the amendment we have now before us is in document 13 C/DR.96 Rev. I call upon the delegate of Canada.

6.1 Mr. HICKS (Canada):

Mr. President, the Canadian delegation is not very happy about the necessity of participating in a debate on this sensitive subject in a plenary meeting, so near the end of the thirteenth session of the General Conference. I note what you had to say before you called upon me to speak - that we were now considering the revised version of draft resolution 96, though, of course, we also have before us draft resolution 99, which is the proposal of the United Kingdom. Now, on behalf of my country, there are one or two observations that I would like to make as clearly and concisely as I can.

6.2 First of all, perhaps because this complicated and somewhat technical question - because it is that in the final analysis - has come before the plenary meeting, a great many statements have been made which it seems to us are quite irrelevent to the problem that we are trying to decide. Even the Director-General talked about the "quality" of the staff, and praised, commendably, and in a manner with which we would all agree, the competence of the various categories of the employees of Unesco. This is not at issue in our discussions today at all. We take for granted the competence of the Unesco staff, and as one who comes here for the first time, I can quite sincerely say that I am very agreeably impressed with the competence of the Secretariat and the staff of Unesco at all levels, under all circumstances in which I have come in contact with any of them. We should not for one minute think that there is any issue here as to the competence of the staff of Unesco at any level, or that we are discussing this, or that because there may be a difference of opinion as to the method by which we shall determine salary scales, this means that there is a difference of opinion among members of delegations as to the quality of the staff of Unesco.

6.3 Secondly, there has been some talk of this being a matter of principle, but I cannot find the principle on which we allegedly disagree. I do not think there is any quarrel about principle at all. Again, I think that we all accept the doctrine, or theory if you like, of paying the Unesco staff in accordance with the best prevailing rate in the Paris area. This is what we, in the Canadian delegation want to do, and this is the way we want to use our influence. Nor have I detected on the part of anyone who has spoken here any feeling that we did not want to pay our staff in accordance with the best prevailing rate in the Paris area. The difficulty is one really of mechanics - of determining what is the best prevailing rate. Whether you find the highest paid individuals - corresponding to each category in the Unesco salary scale - employed by any one company or analogous institution in Paris and say "we must pay to this point", or whether you take the top dozen or the top twenty or the top twenty-five per cent and determine a level of Unesco salary scales which coincides with these - this, I think, is a technical matter. We have had an analysis of this problem reported originally in document 13 C/ADM.27 by the Director-General. Our own Administrative Commission then worked very carefully on this, and may I point out that the Administrative Commission has representatives from every Member State in Unesco. The Administrative Commission, not by a unanimous vote but by a vote in which there were no voices in opposition, although there were some abstentions, decided that the best prevailing rate would be determined on a slightly different scale from that recommended by the Director-General.

6.4 Now, the Administrative Commission and its working party were presided over by a distinguished gentleman and expert from Switzerland, whose life work has made him competent to deal in this very difficult and sensitive area, and for that reason I do not think that we can dismiss the recommendations of our own Administrative Commission without paying

careful attention to them. It is also rather significant to me that the differences about which we are talking are so slight; looking quickly over the two salary scales, I am unable to determine one single stage of one single category where the difference amounts to more than 500 F per year. This is not, therefore, a question where there is a great principle at stake; it is a question where two different persons or groups of persons have attacked the same problem and have not agreed in their analysis of it or in the final recommendation they have made.

6.5 Again we have heard today the rather peculiar argument that this is a matter of our confidence in the Director-General. This distresses me, and the logical extension of this argument is that, if at any time the Administrative Commission, the plenary session, or any agency of Unesco, does not automatically adopt the recommendation of the Director-General, we have no confidence in him. Obviously what this means is that the General Conferences need not be held - we merely let the Director-General run the whole thing, reporting to us by mail from time to time. I cannot think that because a responsible body like the Administrative Commission of this Conference should differ slightly with the Director-General, we have immediately to put this question of our confidence in the Director-General before the Conference. We refuse to accept this argument at all. Indeed, it is a remarkable compliment to the Director-General that he could stand before us this morning as he did and say that of all the recommendations and proposals that he has made to the Administrative Commission, this is the only one that has not been accepted exactly as he made it to them. This is a great vote of confidence in the Director-General and neither he nor Member States, nor members of the delegations, should worry about the fact that occasionally a competent working group in the Administrative Commission or some other organ of Unesco may differ slightly with the recommendation of the Director-General. Then again, we have even heard arguments referring to discrimination, and to "little people", and the delegate from Tanzania rather shocked me by referring to "underdogs". We in Canada do not think that we employ "little people" or "underdogs", or that there is any question of discrimination involved.

6.6 It seems to us that the principle is well established. Our difficulty is in applying the principle, which we all accept, that is the payment of our staff at all levels, including the General Service staff, in accordance with the best prevailing rates in the Paris area. And frankly, Mr. President, I think that this problem is really too complex to be decided by the plenary session. I might give my ideas as an individual, others might do so, but obviously, in order to determine how the principle of the best prevailing rates should apply to given categories of employees of Unesco, we have to entrust sufficient authority and responsibility to someone to make the detailed analysis and comparisons and to make a sensible recommendation to us.

6.7 My disposition would be, I must confess, to say that since the Administrative Commission, through a working party composed of very competent people, has analysed this problem carefully, having access to the kind of detailed information that I and most of the delegates here do not have, we should adopt the recommendation of the Administrative Commission. But, since there is a difference of opinion between those who support the recommendation of the Administrative Commission and those who support the recommendation of the Director-General - and I do not for one moment suggest that I am competent to say that his analysis of the best prevailing rates principle is just as good as that made by the working group of the Administrative Commission, neither am I prepared to prefer one to the other - it seems to me that a reference to some competent working group is the sensible answer to the problem that confronts us here today, for this is one of the last two or three days of this thirteenth session of the General Conference. It would seem to me that the International Civil Service Advisory Board, referred to as "ICSAB", would be the competent body to do this for us. And for that reason it seems to the Canadian delegation eminently reasonable to refer this rather technical analysis and comparison of salaries to some body. ICSAB is the body to which the United Nations Organization refers such questions and we should let that body make the decision. In other words, we in Canada feel that the proposals in document 13 C/DR.99 are eminently sensible and workable.

6.8 Now, there is only one comment that has been made to me which causes me some concern. It is that ICSAB is alleged to have a reputation for taking a very long time to deal with the work before it. But surely, in a matter like this where the basis of comparison is pretty well understood by all, ICSAB can set up a technical group or a working group and give us an answer very quickly. If not, what is the purpose of the United Nations organizations maintaining their International Civil Service Advisory Board? It seems to me that the General Conference could and should insist that ICSAB render this service to us efficiently and promptly so that the worthy employees of Unesco need not be left in uncertainty longer than, I hope, the end of this year, before a reasonable solution to the salary problem is reached.

6.9 Finally, let me say that in indicating our support for this procedure, we are not concerned nearly as much - indeed we are scarcely concerned at all - with the money involved as with the principle involved. To us that principle is good administration in fairness to all the agencies within the United Nations, and especially in fairness towards the employees of Unesco. We are concerned with their welfare and particularly the welfare of the General Service staff whose salaries are under discussion here.

7. PRESIDENT: I now call upon the delegate from India.

8.1 Mr. NAYAR (India):

Mr. President, I am most unhappy to participate in this debate, but I feel that I should do so, basing what I have to say on the facts as I know them. I was a member of the working party of the Administrative Commission which considered the question of salaries and finally proposed the salary scales approved by the Commission. Before proceeding further I think it is necessary to clear up a misunderstanding. The question of making a saving from the provision of $530,000 proposed for increased salaries of staff never, to my knowledge, entered the minds of any members of the working party. The question of possible economy did not influence either the working party or the Administrative Commission. In proposing higher salaries, slightly lower than those suggested by the Director-General, the Administrative Commission was moved only by the consideration of doing justice to the staff. I submit that a proposal which was made by the working party of the Commission after prolonged and careful deliberation, and which was approved by the Commission itself, cannot in fairness be ruled out here as arbitrary, as some of my distinguished colleagues seem to feel.

8.2 Sir, we have a magnificent staff. They deserve the best that we can give. Their behaviour, quality of work, courtesy and kindliness conform to the highest standards of service that an international organization has the right to expect. We are grateful to them and I want to emphasize that we want to do full justice to them. Nobody wants to make economies at the expense of the staff, and in deciding the question of salaries we had to decide purely on grounds of justice and fair play to the staff. The Administrative Commission has approved scales of salaries which are higher than the existing scales, but which are lower than the scales proposed by the Director-General for certain categories. These scales were proposed by the working party of the Commission who, I repeat, gave exhaustive thought to this subject, to which little justice has been done in some of the speeches I heard here in the forenoon.

8.3 We are fully aware of the principle enunciated at the fifth session of the General Conference at Florence and subsequently reiterated, namely that our General Service category staff should be paid the best prevailing rates in the Paris area. The Secretariat has, however, made it clear in one of the documents produced before the working party, that by the term "best prevailing rates" we mean one of the best rates of pay in the area and not the very best itself.

8.4 Sir, I feel that the scales now proposed by the Administrative Commission conform to this principle. The Commission did not discriminate between different categories of staff. The revision of salaries is actually a continuous process and the scales now proposed will

again be revised in 1966, that is two years from now. This is only fair considering the progressive rise in the cost of living in Paris. The Administrative Commission's proposal makes it clear that when the Director-General makes his next regular survey of the best prevailing rates in Paris, he will invite the advice of outside experts and the International Civil Service Advisory Board and will take their views into account in formulating his proposals for revision of salaries. I listened with careful attention to the speech of the Director-General this morning. In view of the difficulties referred to by the Director-General, to whose opinion the Indian delegation attaches the greatest weight, we shall not now vote for the original proposal of the Administrative Commission. We propose to vote for the amendment moved by the United Kingdom, namely that the matter be referred to the International Civil Service Advisory Board. That Board is the body most competent to advise on this complicated question after assessing all the factors involved. Questions like best prevailing rates, weighted averages, unweighted averages, are all very technical. The views expressed by the Administrative Commission are actually those formulated in the working party by Mr. Frochaux, the distinguished delegate of Switzerland. We must certainly attach at least equal importance to the views of the Director-General, in the circumstances described by him, and we feel that the matter requires further technical examination. He has not agreed with Mr. Frochaux and we have to give the greatest importance to his views.

8.5 In view of these developments, we agree that the best alternative would be to refer the entire question to the International Civil Service Advisory Board and to authorize the Executive Board to give effect to the salary scales advised by the Advisory Board. We have already provided funds for this purpose. Since the salary scales will be applied retroactively if considered desirable by the International Civil Service Advisory Board - and I am sure they will take into account the delay which will be entailed - our staff will therefore lose nothing by this arrangement. Finally, I would respectfully submit to this meeting that we have to decide this question with complete objectivity and in a spirit of fairness to the staff, without, however, losing sight of facts. We should not be carried away by emotion. Emotion is not a good counsellor. Let us be fair to the staff and fair to Unesco.

9. PRESIDENT: I call upon the delegate of Iraq.

10.1 Mr. Al-HASHIMI (Iraq):

Mr. President, the delegation of Iraq would like to make its position clear on the issue under discussion.

10.2 In this respect I may differ slightly with the distinguished delegate of Canada in that I find that we are differing here on matters of principle as well as on matter of procedure.

10.3 I would like to explain why it is difficult for us really to take a clear stand on this issue, to base our decision on one set of evidence rather than on another, and why it is difficult to be sure that we are standing on solid ground. If we are to value parliamentary procedures, and to consider that this plenary session is similar to a parliament and the different commissions and committees are similar to the expert committees of parliaments, then all important issues should be studied first by the appropriate commissions, which have access to all the details and knowledge of the technical matters, and then referred to the plenary session for final decision. In this case the matter has been studied, so it seems, in the Administrative Commission and that Commission has presented a clear overriding opinion on the question at issue.

10.4 However, on the other hand, we have the highest administrative officer of the Organization, I refer to the Director-General, who is present here and who knows the facts quite well - as well as the members of the Commission - offering us another kind of solution. What then are we going to do in weighing the evidence offered on both sides both of whom are actually competent to submit suggestions and recommendations for our consideration?

10.5 Another matter brought before us has made the situation a little bit more difficult, the draft amenment submitted by the United Kingdom. In its directives and the spirit behind it, it appears to offer quite a good solution, which is that we should depend on certain experts and specialized bodies to give us their own advice as to matters concerning salary scales and rates of pay, matters about which perhaps most of us are not well informed. Yet that proposal seems also to be incompatible with the urgency of this question, with the urgency of administrative decisions which must be taken within a short period of time.

10.6 This, Mr. President, is the situation that confronts us now and we have really to weigh all this evidence in order to be able to take the wise decision expected of us. It seems to me that the draft resolution contained in document 13 C/DR.96 Rev. submitted jointly by Brazil and Morocco and two other co-sponsors carries some weight, and has suggested certain compromises that will bring into harmony two important points of view, that of the Administrative Commission and that of the administration of the Organization. Because, it seems to me, the views of the administration which is charged with such great responsibilities, and which has been cited by the distinguished representative of Canada as being so efficient and having such complex problems to deal with, should be taken into due consideration. Such responsibility of administration should carry authority with it, and we must give this authority freely in order to enable the administration of the Organization to cope with the hard tasks it has to carry out. To deprive them of the necessary authority, the necessary freedom, for work, for action, would actually tie them, would hinder and perhaps be detrimental to their work. It seems to me that even the small cogs in this vast machinery of Unesco do affect the total efficiency of the Organization. The dissatisfaction of junior clerks, if they are not well paid, if they are not sure that they are being justly treated, given the standard of living that they need, may affect the work of Unesco. This is why, Mr. President, the Iraqi delegation would like to support the draft resolution that has been jointly submitted, with two other co-sponsors, by Morocco and Brazil who have permanent representatives at Unesco, and know more of the detail and more of the inside facts of the Organization.

11. PRESIDENT: I now call upon the delegate of France.

12.1 M. DE SAYVE (France). -

Monsieur le Président, je ne voudrais pas trop prolonger ce débat. Le chef de la délégation canadienne et le délégué de l'Inde, notamment, ont dit avant moi, et beaucoup mieux que moi, tout ce que j'avais à dire. Je voudrais cependant rappeler, notamment au chef de la délégation irakienne qui m'a précédé à la tribune, que la Commission administrative n'est pas un comité restreint, comme il en existe dans les assemblées parlementaires, mais une commission où tous les Etats membres sont, en principe, représentés et que c'est par 32 voix contre zéro, avec 14 abstentions, qu'a été adopté le projet de résolution qui est soumis à la Conférence générale. Ce projet a été préparé par un Groupe de travail élu à cet effet et je puis vous assurer, Mesdames et Messieurs, que ce Groupe a étudié avec beaucoup d'attention et de soin les propositions du Directeur général, en tenant compte des divers éléments de toute espèce qui entrent en jeu, en particulier du fait qu'il s'agit ici des traitements les plus bas du Secrétariat.

12.2 Les représentants de la France au Groupe de travail, tout particulièrement, n'ont pas oublié que, pour eux, il s'agissait d'un personnel comprenant beaucoup de leurs compatriotes, et aussi que l'Unesco est à Paris. Ces deux préoccupations ont été constamment présentes à leur esprit. C'est dans ces conditions que le Groupe de travail, se ralliant à la proposition d'un expert bien connu, membre de la délégation suisse, a adopté, par 9 voix contre zéro, avec une abstention, le projet de résolution dont il s'agit. Voilà les faits.

12.3 Pourquoi donc revenir sur une décision parfaitement régulière, prise par une Commission de la Conférence générale dans des conditions normales ? Je vois à cela trois motifs.

12.4 D'abord, le grand nombre d'abstentions au sein de la Commission - quatorze, à côté de 32 voix "pour" - qui dénotait une hésitation chez certains de nos collègues. Ensuite, la déclaration du Directeur général. Enfin, un autre motif qui m'a fait hésiter et qui me fait encore hésiter, c'est l'idée qu'on puisse nous reprocher d'être à la fois juge et partie - ce qui est d'ailleurs le propre de tout ce qui se fait à la Conférence générale. Mais surtout - c'est peut-être la seule critique qui pourrait être faite à la Commission administrative - c'est qu'il s'agit de problèmes si compliqués et demandant de si longues réflexions que, même après y avoir travaillé pendant huit jours d'arrache-pied, notre Commission a peut-être été amenée à ne pas tenir compte de l'ensemble des éléments.

12.5 Que faire ? La proposition belgo-marocaine tendrait à laisser croire que le Groupe de travail et la Commission administrative cherchaient avant tout à réaliser des économies et qu'on pourrait satisfaire ce désir par d'autres moyens. C'est là une erreur totale. Le Groupe de travail et la majorité de la Commission administrative ne cherchaient qu'une chose et une seule : une solution juste, équitable, conforme aux principes établis à New Delhi, et c'est pour cela que je ne puis en aucune manière accepter la base de l'amendement belgo-marocain. Il ne me paraît absolument pas admissible.

12.6 Reste alors l'amendement présenté par la délégation du Royaume-Uni. Je l'estime juste. Il faut faire appel au Comité consultatif de la fonction publique internationale. C'est un comité qui a été créé précisément pour résoudre ces problèmes délicats dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et pour éviter des frictions telles que celle que la décision de la Commission administrative semble avoir suscitée. On nous soupçonne d'avoir voulu à tout prix réaliser des économies aux dépens d'une partie du personnel. C'est faux. Et, pour éviter qu'il ne subsiste de mauvaises interprétations ou des rancoeurs, je me rallie à l'amendement présenté par la délégation du Royaume-Uni. La délégation française votera donc le texte du document 13 C/DR.99.

13. PRESIDENT: I now call upon the delegate of the United States of America.

14.1 Mrs. SMYTHE (United States of America):

Mr. President, for those who have followed the proceedings of the Administrative Commission it is difficult to recognize that hard-working body as the unsympathetic tyrant over the little man that has been described here today. That Commission numbered among its members recognized experts in this area; it had before it relevant data about which delegates who did not participate in its work may not be informed. That Commission deserves our respect and our thanks.

14.2 Our delegation, like those of Canada and India, is troubled by the possibility that what is an important matter with long-range implications will be settled on the basis of calculated emotional appeals. We are particularly concerned by the appeal of the Director-General that this is the only occasion on which he has been reversed by a body of this Conference. The implication that the General Conference must always agree with the recommendations of the Secretariat clearly cannot be accepted by a responsible body of delegates.

14.3 But let us address ourselves to the facts. The facts are these: we have a staff which we respect and which the Administrative Commission respects. The purpose of the Administrative Commission was to examine the proposals put before it with respect to the staff salaries and to make whatever adjustments were equitable to make the compensation of staff members both reasonable and just. The purpose was not at any time to save money. In this instance, the working group of the Administrative Commission, found that the salary scales for General Service staff proposed by the Secretariat had not been prepared in accordance with the guide-lines set out by the United Nations Administrative Committee on Co-ordination. It accordingly proposed a revised scale under the leadership of Mr. Frochaux, who, as you have heard, was a member of the Parker Commission and Chairman of the United Nations Salary Commission. We have full confidence in his technical skill and the objectivity of his judgement.

14.4 No existing salary classifications were reduced; in fact, all the lower levels were given salary increases under the scales recommended by the United Nations Administrative Committee.

14.5 I note in a report of salaries beginning January 1963, that the staff has received a five per cent increase every six months since that time - a total of twenty per cent in the past twenty-two months, with a further five per cent increase expected in March of 1965. In other words, what we are deciding now is how much increase should be received by the staff above and beyond the twenty per cent increase already accomplished in less than two years.

14.6 This is a difficult and delicate decision and the Director-General's proposal, which would put Unesco's salaries, taken as a whole, at the very top of all Paris salaries - with one exception, a wealthy high-profit business concern - gave pause to the working party, particularly in view of its variance from the strict application of the United Nations Administrative Co-ordinating Committee principles.

14.7 These questions do not involve our faith in the staff, whose hard work and devotion clearly justify a fair and generous salary scale reached after a sober and searching analysis and scrupulous observation of the principles applicable to this situation. We are not interested in saving money at the expense of a deserved and justified salary scale. We want our salaries to be attractive to the most competent of international civil servants.

14.8 But we find ourselves unable to see the value of the amendment proposed in document 13 C/DR.96, since it seems to us that it does not meet the objections referred to above. We reiterate that the saving of money is irrelevant to the drawing up of an appropriate recommendation. The United States considers that increases in salaries and allowances should be developed wherever possible with the assistance of an independent objective outside body of competent experts such as the International Civil Service Advisory Board. We also consider it appropriate that such increases should reflect prior action taken by the United Nations, in New York, following the approval of the Member States.

14.9 We are in favour of the draft amendment submitted by the United Kingdom. We do not consider that this resolution in any way deprives the General Conference of its sovereign authority to act in this area. If it wishes, the General Conference can invite the Executive Board to review with the Director-General such scales as he may develop with the advice of the International Civil Service Advisory Board. This will give protection to our staff and the security of careful, disinterested and objective review of the issues which many of us would want to have achieved with the utmost technical competence.

14.10 Why do some members of this Conference fear a disinterested and objective review? What argument can there be against it? Do we deny that we are an integral part of the United Nations system and share common problems?

14.11 Fellow delegates, I hope we can follow the rational road and adopt the proposal of the United Kingdom that we refer this matter to the International Civil Service Advisory Board.

15. PRESIDENT: I now call on the delegate of Switzerland.

16.1 M. FROCHAUX (Suisse). -

Monsieur le Président, la délégation suisse est assez troublée par la tournure que prend cette affaire, qui est transférée du plan des principes au plan budgétaire. Dans cette question, si importante pour le personnel, la délégation suisse s'est laissée guider, dans le rôle qu'elle a joué au sein du Groupe de travail comme au sein de la Commission administrative, par le seul souci de l'objectivité et de l'équité. A aucun moment, son attitude n'a été dictée par un souci d'économie budgétaire. L'aspect budgétaire n'a été qu'une conséquence, et non la cause, d'une modification du barème proposé par le Directeur général.

16.2 Or l'amendement proposé par la Belgique et le Maroc fait de cette question une question budgétaire, qui devrait être étrangère à un débat consacré au barème des salaires à accorder au personnel de service et de bureau. Nous voulons tous ici être justes et équitables envers le personnel. Nous voulons tous que sa rémunération soit fixée à un niveau tel que l'Unesco compte parmi les meilleurs employeurs de la région parisienne. A cet égard, la proposition de la Commission administrative va certainement dans le sens de la résolution adoptée par la Conférence générale à Florence, puisqu'elle fait de l'Unesco, dans l'ensemble, le second des meilleurs employeurs de la région parisienne, et puisqu'elle la place parmi les 15 meilleurs employeurs retenus par l'enquête sur les salaires.

16.3 Les directives du Comité administratif de coordination sont datées du 10 août 1964 : elles sont donc postérieures à l'enquête. Ces directives n'ont reçu jusqu'à maintenant ni l'agrément du Comité consultatif de la fonction publique internationale, ni l'agrément des organes compétents représentant les Etats membres des Nations Unies. On peut donc légitimement se poser la question de savoir dans quelle mesure de telles directives, établies par l'Administration, peuvent constituer une base acceptable par les Etats membres lorsqu'il s'agit de fixer un système commun d'application universelle. Si je ne fais erreur, ces directives ne sont pas acceptées par le Bureau international du travail et elles feront l'objet d'une étude critique lors d'une toute prochaine séance du Comité consultatif de la fonction publique internationale. Les experts de ce Comité diront alors quelles sont - ou quelles devraient être - les normes acceptables par les Etats membres.

16.4 Parlant au nom de la délégation du Royaume-Uni, Dame Mary Smieton a exprimé ce matin ses doutes quant à l'interprétation qui a été donnée des principes formulés par le Comité administratif de coordination. Quand il s'agit de faire une comparaison, il faut comparer ce qui est comparable. Or, ce qui préoccupe la délégation suisse, c'est qu'au lieu de chercher à comparer les structures des salaires à l'extérieur et à l'Unesco on a soumis les résultats de l'enquête sur les salaires à un système trés savant de pondération, qui aboutit à ce que les résultats obtenus soient fonction d'éléments variables et donnent, en définitive, des salaires théoriques.

16.5 En fait, il s'agit de fixer des rémunérations qui placent l'Unesco en bonne position de concurrence sur le marché du travail de la région parisienne. Il faut donc comparer la structure des salaires à l'extérieur avec la structure des salaires à l'Unesco. Pour cela, il convient d'examiner, sur la base du barème proposé par le Groupe de travail et adopté par la Commission administrative par 32 voix contre zéro avec 14 abstentions, à quel niveau se situent les minimums et les maximums pour chacun des emplois du Secrétariat de l'Unesco, en les comparant avec les salaires payés à l'extérieur pour des emplois correspondants. On constatera alors que, dans l'ensemble, l'Unesco vient au second rang parmi les meilleurs employeurs de la région parisienne.

16.6 Mesdames et Messieurs, je vous ferai grâce des détails. Je crois, pour ma part, avoir rendu à la Conférence générale les services qu'elle était en droit d'attendre d'un délégué qui, de surcroît, a déjà accompli plusieurs missions d'expert en matière de salaire, tant à l'Unesco même que dans le cadre des Nations Unies. Du reste, comme tous mes collègues du Groupe de travail, à qui je m'empresse de rendre hommage, je l'ai fait en toute objectivité et en toute équité, en dehors de toute considération budgétaire et en me basant uniquement sur les données techniques qui étaient mises à ma disposition.

16.7 Le souci de la délégation suisse, comme le vôtre, Mesdames et Messieurs les délégués, est que l'Unesco soit un bon employeur. Le Groupe de travail n'avait pas d'autre objectif. Il s'est penché sur l'aspect technique du problème avec beaucoup de conscience et, je l'avoue, avec une bienveillante objectivité. Mais, lorsque des divergences interviennent sur l'application de certains principes, et lorsque le débat prend un caractère émotionnel, il est de plus en plus difficile d'adopter une décision en toute sérénité.

16.8 L'amendement déposé par la délégation du Royaume-Uni et appuyé par d'autres délégations nous permettrait, par la voie qu'il préconise, de trouver une solution valable pour

le présent et également pour l'avenir. Le crédit dont jouit le Comité consultatif de la fonction publique internationale devrait être une garantie pour le Directeur général, pour le personnel et pour les Etats membres qu'une solution équitable sera trouvée à cette question de rémunération.

16 9 C'est la raison pour laquelle la délégation suisse donne son plein appui au projet de résolution présenté par la délégation du Royaume-Uni.

17. PRESIDENT: I now call upon the delegate of New Zealand.

18.1 Mr. CAMPBELL (New Zealand):
Mr. President, I will be brief, because much that I might have said has been said better by the distinguished delegates of the United Kingdom, Canada, India, France, the United States and Switzerland. In the difficult matter we are now debating, the New Zealand delegation is concerned above everything else to see that what is done is fair and reasonable - fair and reasonable from the point of view of the staff of Unesco, and fair and reasonable from the points of view of our Government and the other governments represented here.

18.2 Along with many other delegations who have spoken in this debate, we were party to the proposals of the Administrative Commission, and today we shall vote for the amendments submitted by the United Kingdom. May I therefore say for our part, and with the utmost emphasis, that at no stage has our attitude been influenced by any desire whatsoever to save money at the expense of the people in this house who belong to the General Service staff.

18.3 New Zealand is rather well known for its egalitarian outlook and practice, and we would be false to some of our best traditions if we were insensitive to the just and reasonable claims of any category of Unesco staff. However, as everyone knows who has had the slightest thing to do with salaries, it is often extremely difficult in the particular case to say exactly what constitutes a fair and reasonable settlement, and we are faced here today with a clear-cut conflict of opinion between the Director-General and the Administrative Commission of the Conference. This being so, we are among the other delegations who think that the just and sensible thing to do is to refer the issue to a competent, independent tribunal under terms that will ensure that no member of the staff will lose financially because of the delay in reaching a final decision, and I must say that for my own part I find it hard to see what reasonable objection there can be to this course, particularly if, as I understand it, the staff would, under these arrangements, have every opportunity to present their own case and have it examined.

18.4 We would hope that, in fact, a decision could be reached fairly quickly, and we are, of course, prepared to accept, in full, whatever this tribunal recommends. The New Zealand delegation, Mr. President, therefore associates itself with the other delegations that have supported the amendment submitted by the United Kingdom delegation.

19. PRESIDENT: I now call upon the delegate of Australia.

20.1 Mr. LYON (Australia):
Mr. President, what I am about to say has already been said by a number of delegations here this afternoon, but as the Australian delegation participated in the work of the working party and supports the proposals of the Administrative Commission, I would like to explain our attitude, frankly and plainly.

20.2 In Australia - and my distinguished colleagues from Canada and New Zealand have said the same for their countries - we have in matters of wage negotiations and wage policy a tradition of egalitarianism, of wage justice, and an elaborate system of wage negotiation. In Unesco, with which we have had a long association, I think I can say that we have contributed to the aims of the Organization generally and specifically in the field of administration. I have therefore been disturbed by some of the inferences that were put before

the Conference this morning in earlier speeches. These inferences were that the proposals of the Administrative Commission were put forward on the grounds of various arbitrary economies at the expense of the General Service staff, put forward contrary to the principles of justice to the staff and contrary to the principle of adequate payment of the staff. I would like to say to this Conference that in its work both in the working party and in the Administrative Commission the Australian delegation was not motivated by any of these reasons.

20.3 What then was the issue in the Administrative Commission? I think this has been explained fairly simply by earlier speakers. The motivation of those who supported the Administrative Commission's proposals was the conviction that in the application of the highly complex methodology advocated in and flowing from the ACC directives the Secretariat in various ways tended to favour a result which favoured the staff, and these various ways have been mentioned by earlier speakers. I will not go into that in detail.

20.4 What then did the working party of the Administrative Commission seek to do? It proposed a revision, and this revision resulted in a set of recommended salary scales which remain within the main principles which we are here discussing - the principles of the ACC - to the effect that the scales adopted for the General Service staff should be within the top 25 per cent of the best prevailing rates in the Paris area. That I think is the principle that we are talking about.

20.5 The Australian delegation therefore does not find itself moved from its earlier position by what has been said here this morning. It does, however, recognize that there is clearly a conflict of opinion between the two sets of scales which have been proposed and it recognizes that it is in the interests of Unesco to attempt to resolve this conflict. What possibilities are there, I ask, of obtaining an agreed solution? One proposal is that contained in document 13 C/DR.96. My delegation finds this proposal unsatisfactory because it assumes that those who supported the Administrative Commission's proposals are interested only in a budgetary economy. The second proposal is that put forward by Dame Mary for the United Kingdom delegation, in document 13 C/DR.99. In Australia, as I mentioned earlier, we have what we consider a sophisticated and satisfactory method of resolving wage disputes. In the case of a wage dispute our normal procedure is to refer the dispute to arbitration or to an arbitration tribunal. This seems to me the essence of the United Kingdom draft amendment. The reason that this is done is precisely to avoid direct conflict, precisely to avoid heat and emotion and a decision taken on emotional grounds, and finally to arrive at an impartial decision. It is for these reasons that the Australian delegation will support the United Kingdom amendment.

21. PRESIDENT: I now call on the delegate of Ireland.

22.1 Mr. O'LAOGHAIRE (Ireland):

Mr. President, the delegation of Ireland is concerned that our Organization, in fixing the salaries of various grades of staff, has received conflicting advice from the Administrative Commission on the one hand, and from the Director-General on the other.

22.2 In the circumstances it is difficult to know what best to do in order to be both just and fair to the staff involved. Therefore we see considerable merit in the idea of an independent examination of the technical matter which concerns essentially the interpretation of the evidence as to what are the best prevailing rates in the Paris area. My delegation would hope that such an examination, done quickly, would provide satisfaction.

22.3 With regard to the question of the reference of this question to ICSAB, taking the matter out of the hands of this General Conference, we should like to make two observations.

22.4 The first one is that the question for advice by ICSAB, and I should like to underline the word advice, concerns a relatively narrow issue between two sets of clearly defined salary scales. The second point is that we were somewhat concerned at the wording of

sub-paragraph (b) of document 13 C/DR.99 "fix in accordance with" and we would have preferred to see substituted for these three words the one word "following". In this connexion, however, we were glad to note the concluding remark of the distinguished delegate of the United States of America to the effect that the advice of ICSAB should be a matter for consideration by the Executive Board and by the Director-General before the final decision is taken on this matter. And it is in this sense that we propose to support the draft amendment submitted by the United Kingdom.

23. PRESIDENT: I now call upon the delegate of Uruguay.

24.1 El Sr. CICALESE (Uruguay):

Muchas gracias, Sr. Presidente. La Delegación del Uruguay se excusa porque su composición restringida no le permitió exponer sus puntos de vista con más amplitud en las etapas previas de esta deliberación; pero en la primera discusión de la Comisión Administrativa apoyamos expresamente el aumento del presupuesto, aun contrariando nuestra posición previa de no votar aumentos, pues nuestro país no votará en ningún caso una reducción de los ingresos del personal menos remunerado.

24.2 En esa oportunidad cedimos ante la propuesta del Delegado de Tanzania, con la que estábamos y estamos totalmente de acuerdo. No tenemos intención, Sr. Presidente, de sentar aquí cátedra, pero nos vemos obligados a subrayar que en Occidente hemos recibido una lección muy vieja, la primera lección que nos transmite nuestra historia acerca de la vida de las sociedades humanas, de la realización armónica, orgánica, humana de toda sociedad viable y eficaz en sus propósitos. Es la viejísima metáfora del estómago y los miembros explicada por Menenio Agripa a la plebe romana que, hastiada de las decisiones patricias, se retiró al Monte Sacro. La gran lección, Sr. Presidente, es que toda organización humana debe ser realmente un organismo en el que cada parte integrante sea real y jerárquicamente un órgano, no un instrumento ni un número, sino un órgano viviente, integrado biológicamente en el ser vivo. Eso debe ser la Unesco, Sr. Presidente. De lo contrario, habremos abdicado de toda nuestra tradición; de lo contrario, habremos renunciado de una buena vez a esa vocación de cultura de la que nos mostramos tan orgullosos. En resumen, las relaciones entre todos los órdenes humanos de una sociedad, las relaciones entre nuestro personal no pueden ser sino las que existen entre los órganos de un ser vivo.

24.3 Rechazamos definitivamente toda idea, símbolo, apreciación o teoría que hagan de nuestro personal, cualquiera sea su jerarquía o remuneración, algo enumerable, intercambiable, prescindible, mecánico, aritmético, inhumano. Nada de tecnicismos o presuntas ciencias soberbiamente despóticas que entrañan el vilipendio y la humillación de cualquiera de los colaboradores por más que su función pueda aparecer subalterna. Son, ni más ni menos, los órganos vivientes imprescindibles de un solo organismo vital. Pero esa relación orgánica se traba, se destruye, si empezamos a hacer divisiones, a establecer órdenes inferiores deleznables, no orgánicos, que pueden sustituirse como se sustituye un par de zapatos o un sombrero. Por eso no sólo sostenemos el criterio general de que no existen elementos inferiores en nuestro personal, sino que es fundamental y hasta vital que las relaciones entre el Director General y todo el cuerpo dirigente, así como sus subordinados, sean flúidas, armónicas, fáciles y espontáneas.

24.4 Comprobamos en este momento que se ha producido una escisión, que esas relaciones ya no son fáciles y espontáneas. Esto es muy grave e incomprensible. Y más incomprensible es que, apelando a tecnicismos equívocos, se pretenda que esta Conferencia soberana renuncie a sus plenos derechos y a sus mas rigurosos deberes para delegar en terceros el ejercicio de facultades que le son propias e inalienables. No aceptamos esa delegación de poderes que propone el Reino Unido. Ya en la Comisión del Programa la Delegación española señaló la falta de lógica que significaba reconocer por un lado la insuficiencia de las retribuciones del personal y no decidir, por otro lado, en qué fecha debía equilibrarse esa retribución.

24.5 Por eso, porque tenemos una confianza absoluta en la responsabilidad del Director General y sus asesores; porque creemos que es de fundamental importancia la relación espontánea y vital entre los sectores del personal; porque una crisis de confianza, una separación de clases en el personal significaría volver a un punto cero en la vida orgánica y eficiente de la Unesco; porque nuestro país ha antepuesto siempre a toda otra preocupación u obligación la atención de las necesidades y derechos de los menos privilegiados; porque nunca abdicaremos de nuestra plena soberanía en las funciones más delicadas que nos incumben, en favor de cualquier género de competencia técnica, por más valiosa que parezca, pero que nunca podría ser soberana y dirimir un problema de gobierno que es de nuestra sola responsabilidad; por todo esto, Sr. Presidente, rechazamos decididamente la propuesta del Reino Unido y votamos con serena y responsable entereza a favor de la propuesta de Argelia y de los demás países asociados.

(24.1) Mr. CICALESE (Uruguay) (Translation from the Spanish):
Thank you, Mr. President. The delegation of Uruguay regrets that, owing to its small membership, it was unable to put forward its views more fully during the earlier stages of this debate. However, when the matter was first discussed in the Administrative Commission, we purposely supported the budget increase - contrary though this was to our previous intention not to vote for any increase - because our country will, under no circumstances, support a reduction in the salaries of staff in the lower grades.

(24.2) Consequently, we supported the proposal of the delegate of Tanzania, with which we were, and are, in complete agreement. I have no intention, Mr. President, of moralizing here, but I do feel bound to point out that one of the oldest lessons which we in the West have learnt from our history concerns the harmonious, organic and human development of an effective and workable society. I refer to the ancient metaphor of the stomach and limbs used by Menenius Agrippa in addressing the Roman plebs when, sickened by the decisions of the patricians, they had withdrawn to the Mons Sacer. This great lesson, Mr. President, is that every human organization must really be an organism, each part of which is, not a cog wheel or a cipher, but a real and integrated part of a living, biological organism. This, Mr. President, is what Unesco ought to be. If it be not so, we shall have to give up our whole tradition; we shall have to renounce once and for all that cultural vocation of which we are so proud. In other words, the relations between all the human elements of a society, the relations between all the members of our staff cannot be otherwise than those which exist between the various organs of a living being.

(24.3) We firmly reject any idea, symbolism, judgement or theory in which our staff members, whatever their grade or remuneration, are regarded as interchangeable or expendable as inhuman machines or mere numbers or ciphers. We cannot accept any pretentious technical or scientific terms that may place any one of our colleagues, however humble his position in the Organization, in a humiliating position. Our colleagues are neither more nor less than the component organs of a single, living body. But this organic relationship is weakened or destroyed if we begin to make distinctions, to establish insecure and non-organic lower orders which can be changed in the same way as a pair of shoes or a hat. Therefore, not only do we maintain our general opinion that there are no lower orders among the staff, but we also claim that it is of fundamental importance, nay even vital, for the relationship between the Director-General and all the senior members of the staff, as well as their lower-ranking colleagues, to be flexible, harmonious, easy and spontaneous.

(24.4) We are now faced with the fact that there has been a cleavage and that this relationship is not an easy or spontaneous one. This is a very serious and incomprehensible situation. And what is even more incomprehensible is that, resorting to vague terminology, it is now being suggested that this sovereign Conference should renounce its full powers and the duties incumbent on it alone, by delegating to a third party the exercise of functions which are its inalienable right. We cannot accept this delegation of powers proposed by the United Kingdom. The Spanish delegation has already pointed out, in the Programme Commission, that it is illogical on the one hand to admit the inadequacy of staff salaries and, on the other, not to decide on the date on which those salaries should be adjusted.

(24.5) We have absolute faith in the Director-General's sense of responsibility and in that of his advisers; we believe that spontaneous and living relationships between the various sections of the staff are of basic importance; we consider that any loss of confidence, any division of the staff into separate classes would result in a sharp decline in the Organization's vitality and efficiency; our country has always placed concern for the needs and rights of the underprivileged above all other considerations or obligations; and, finally, the General Conference can never

delegate its full entitlement to discharge the more difficult duties incumbent upon it to any kind of technical body, which, however capable it may seem, can never be a sovereign body and settle a problem of government which is the Conference's responsibility alone. For all these reasons, Mr. President, we strongly oppose the proposal of the United Kingdom delegation and shall vote firmly and with a clear conscience for the proposal submitted by Algeria and co-sponsored by other countries.

25.1 PRESIDENT: All the delegations which were on the list before it was closed have now spoken. We have now to proceed to the vote. The first amendment to be put to the meeting is that submitted by the delegation of the United Kingdom in document 13 C/DR.99. This amendment is the farthest removed from the original proposal of the Administrative Commission.

25.2 I will first give the floor, however, to the delegate of Belgium who rises to a point of order.

26. M. KUYPERS (Belgique). -

Je serai très bref, Monsieur le Président. Tout à l'heure, je me suis excusé de n'avoir pas de documents en main. Il me manquait notamment le document 13 C/DR.96 Rev., dont le texte résulte d'une entente entre diverses délégations. Je tiens à signaler à la Conférence générale une petite erreur de frappe à l'avant-dernière ligne de ce document, où il convient de lire mars au lieu de mai, la date du 1er avril ayant remplacé celle du 1er juin.

27. PRESIDENT: Thank you, Sir, for that rectification. Now I will ask the Secretary to read the draft amendment submitted by the delegation of the United Kingdom.

28. SECRETARY: Mr. President, the draft amendment submitted by the United Kingdom in document 13 C/DR.99 reads as follows: paragraphs (a) and (b) of the draft resolution proposed by the Administrative Commission would be replaced by the following text:

(a) To obtain as soon as possible the advice of the International Civil Service Advisory Board concerning the scales and grading pattern which it would be appropriate to adopt for the base salaries of staff in the General Service category at Headquarters, bearing in mind the guiding principles approved by the Administrative Committee on Co-ordination and the two sets of salary scales and grading patterns discussed at the thirteenth session of the General Conference.

(b) To bring into force new base salary scales and grading patterns for the staff referred to in paragraph (a) above, fixed in accordance with the advice provided by the International Civil Service Advisory Board and operative from a date also recommended by the Advisory Board.

29.1 PRESIDENT: I put the amendment submitted by the United Kingdom in document 13 C/DR.99 to the vote. (The vote was taken by show of hands)

29.2 The results of the vote are: in favour of the amendment 27, against 41, abstentions 14. The amendment is rejected.

29.3 I would now ask the Secretary to read 13 C/DR.96 Rev. which is an amendment submitted by three delegations who have combined their original separate amendments and two other co-sponsors.

30. SECRETARY: Mr. President, the amendment proposed by Algeria, Argentina, Belgium, Brazil, Morocco and Senegal is as follows: the same two paragraphs (a) and (b) in the resolution proposed by the Administrative Commission would be replaced by the following text:

(a) To give effect as from 1 April 1965 to the salary scale set out in paragraph 11 of document 13 C/ADM/14.

(b) To give effect as from 1 January 1966 to the salary scale set out in paragraph 17 of document 13 C/ADM/14.

And then there would be added a new paragraph which would read as follows with the correction made by the delegate of Belgium:

To maintain until 31 March 1965 the present system of remuneration for GeneralService staff at Headquarters.

31.1 PRESIDENT: I will first take amendments to paragraphs (a) and (b). I put these two amended paragraphs to the vote. (The vote was taken by show of hands)

31.2 The amendment is adopted by 48 votes to 9, with 22 abstentions.

31.3 I now proceed to the second amendment which consists in adding the following new paragraph:

"To maintain until 31 March 1965 the present system of remuneration for GeneralService staff at Headquarters".

(The votewas taken by show of hands)

31.4 The amendment is adopted by 48 votes to 3, with 24 abstentions.

31.5 I will now put the whole resolution as amended to the vote. (The vote was taken by show of hands)

31.6 The resolution, as amended, is adopted by 48 votes to 4, with 27 abstentions.

31.7 The meeting now comes to consider paragraph 672, with the resolution included in it. There being no comments on the paragraph as a whole, I will put the resolution to the vote. (The votewas taken by show of hands)

31.8 The resolution is adopted by 50 votes to none, with 6 abstentions.

31.9 Are there any comments on paragraph 673? There are none. I will now put the resolution contained in paragraph 673 to the vote. (The vote was taken by show of hands)

31.10 The resolution is adopted unanimously.

31.11 Now, with your permission, ladies and gentlemen, after having exceeded my assignment by nearly an hour and a half, I would request Professor Carneiro to take the Chair. (Mr. Carneiro took the Chair)

32.1 Le PRESIDENT. -

Prenant la suite des travaux que mon collègue et ami, S. Exc. M. Sharif, a conduits jusqu'ici, je vous prie, Mesdames et Messieurs, de prendre maintenant en considération le point 25.4 de l'Ordre du jour (Statut et règlement du personnel), ainsi que la résolution figurant au paragraphe 681. Je mets aux voix cette résolution.

(Le vote a lieu à main levée)

32.2 La résolution est adoptée à l'unanimité.

32.3 Nous passons maintenant au point 25.5 de l'Ordre du jour (Tribunal administratif) et au projet de résolution qui figure au paragraphe 682. Je mets aux voix ce projet de résolution.

(Le vote a lieu à main levée)

32.4 La résolution est adoptée à l'unanimité.

32.5 Nous passons maintenant au Chapitre Sécurité sociale, point 26.1 de l'Ordre du jour (Rapport sur la Caisse d'assurance-maladie). Je mets aux voix le projet de résolution figurant au paragraphe 685.

(Le vote a lieu à main levée)

32.6 La résolution est adoptée à l'unanimité.

32.7 Prenons maintenant le point 26.2 de l'Ordre du jour (Rapport sur la Caisse commune des pensions). Je mets aux voix la résolution figurant au paragraphe 687.
(Le vote a lieu à main levée)

32.8 La résolution est adoptée à l'unanimité.

32.9 Nous en arrivons à la dernière résolution du document 13 C/43, celle qui figure au paragraphe 688 et qui a trait à la nomination des représentants des Etats membres auprès du Comité des pensions. Je mets cette résolution aux voix.
(Le vote a lieu à main levée)

32.10 La résolution est adoptée à l'unanimité.

32.11 Nous allons maintenant, si vous le voulez bien, Mesdames et Messieurs, passer à l'Addendum au Quatrième Rapport de la Commission administrative, c'est-à-dire au document 13 C/43 Add. 1 et, tout d'abord à la partie G, concernant le Siège de l'Unesco. Le paragraphe 1 contient le texte d'une résolution que je mets immédiatement aux voix.
(Le vote a lieu à main levée)

32.12 Le résultat du vote est le suivant : 59 voix pour, zéro contre, avec 3 abstentions. La résolution est adoptée.

32.13 Nous passons maintenant à la résolution figurant au paragraphe 4a. Y a-t-il des observations sur ce texte ? Je mets cette résolution aux voix.
(Le vote a lieu à main levée)

32.14 La résolution est adoptée par 59 voix, contre zéro, avec 7 abstentions.

32.15 Vient ensuite un long texte dont les paragraphes sont numérotés de 5 à 27. Je prie la Conférence générale de prendre note de ce texte et de considérer la résolution qui figure au paragraphe 28. Pour être adoptée, cette résolution requiert une majorité des deux tiers. Je la mets aux voix.
(Le vote a lieu a main levée)

32.16 La résolution est adoptée par 59 voix, contre 8, avec une abstention.

32.17 Je vous demanderai maintenant, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir considérer le projet de résolution figurant au paragraphe 33. Je vous rappelle que la Commission administrative a décidé, par 39 voix contre 3, avec 2 abstentions, de recommander à la Conférence générale l'adoption de ce projet de résolution. Je le mets aux voix.
(Le vote a lieu à main levée)

32.18 La résolution est adoptée par 52 voix contre 6, avec 3 abstentions.

32.19 Passons au paragraphe 36. La Commission a décidé, par 31 voix contre 4, avec 6 abstentions, de recommander à la Conférence d'approuver le projet de résolution qui figure à ce paragraphe. Je le mets aux voix.
(Le vote a lieu à main levée)

32.20 La résolution est adoptée par 58 voix contre 6, avec 2 abstentions.

32.21 Je mets maintenant aux voix le projet de résolution figurant au paragraphe 44, dont la Commission a décidé de recommander l'adoption par 47 voix contre zéro, avec 6 abstentions.
(Le vote a lieu à main levée)

32.22 La résolution est adoptée par 56 voix, avec 8 abstentions.

32.23 Prenons maintenant le projet de résolution révisé qui figure au paragraphe 45 et qui a trait au "Mandat du Comité du Siège". La Commission l'a adopté par 38 voix avec 6 abstentions. Je le mets aux voix.

(Le vote a lieu à main levée)

32.24 La résolution est adoptée par 60 voix contre zéro, avec 8 abstentions.

32.25 Je mets maintenant aux voix la résolution figurant au paragraphe 46.

(Le vote a lieu à main levée)

32.26 Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

32.27 Passons au paragraphe 47. La résolution qui y est contenue est un cordial hommage au Directeur du Bureau des Conférences et des services généraux. Je suis sûr à l'avance que je n'ai pas besoin de la mettre aux voix et qu'elle sera adoptée à l'unanimité.

(La résolution est votée par acclamation)

32.28 Je donne la parole au Directeur général.

33.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au terme de vos délibérations, aucune résolution ne pouvait me toucher davantage que celle que vous venez d'adopter à l'unanimité, et par laquelle vous me chargez de transmettre à M. Michel Montagnier l'hommage de la Conférence générale et ses meilleurs voeux de prompt rétablissement.

33.2 Je suis allé le voir hier, pour lui porter cette résolution que la Commission administrative avait adoptée par acclamation. Il est possible qu'à l'heure où je parle, il nous écoute de son lit, car j'ai trouvé un homme qui suit les travaux de la Conférence avec une lucidité implacable. Il s'intéresse au fonctionnement complexe de cette grande machine qu'il a, plus que tout autre, contribué à monter et qui n'est pas une machine sans âme, d'abord à cause de votre foi dans l'Unesco, à cause aussi de l'humanité de Michel Montagnier qui, au cours des années, en a mis au point tous les mécanismes compliqués.

33.3 Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, il s'était particulièrement intéressé au Projet relatif à la construction des nouveaux bâtiments du Siège. Il nous a quittés le 28 septembre, la veille du jour où le Conseil exécutif prenait possession de sa nouvelle salle. Mais, grâce aux nombreuses visites qu'il a reçues, à la fidélité de ses collègues et de ses amis des délégations, je crois qu'il a eu constamment le sentiment d'être parmi vous.

33.4 Michel Montagnier est un de mes amis, c'est aussi un grand fonctionnaire, et la résolution que vous venez d'adopter, Mesdames et Messieurs, vous fait un grand honneur.

34.1 Le PRESIDENT. -

Vous me permettrez, Mesdames et Messieurs, d'ajouter un simple mot pour adresser un cordial salut à Michel Montagnier, que j'ai eu, pendant la douzième session de la Conférence générale, constamment à mes côtés - jour et nuit, dirais-je - et auquel je transmets, comme vous tous, mes voeux les meilleurs.

34.2 Je vous demanderai maintenant, Mesdames et Messieurs, d'approuver l'ensemble du Quatrième rapport de la Commission administrative contenu dans les deux documents 13 C/43 et 13 C/43 Add. 1, avec les modifications qui y ont été apportées au cours de vos délibérations. Je soumets donc les deux parties de ce rapport à votre approbation, compte tenu de toutes les modifications que vous y avez introduites par les votes que vous avez émis.

(Le vote a lieu à main levée)

34.3 Voici les résultats du vote : 58 voix pour, zéro contre, 7 abstentions: L'ensemble du Quatrième rapport de la Commission administrative est donc adopté.

34.4 Avant de donner la parole au Président de la Commission administrative, M. Tuncel, je me permets de lui exprimer, en notre nom à tous, nos vifs remerciements pour l'admirable travail entrepris et réalisé par la Commission administrative, et de lui témoigner notre satisfaction de le voir reprendre, après une courte absence, à la tête de sa Commission, les responsabilités que la Conférence générale lui a confiées.

34.5 Je donne la parole au Président de la Commission administrative.

35. M. TUNCEL (Turquie), président de la Commission administrative. -
Monsieur le Président, au nom de la Commission administrative, je tiens à remercier de tout coeur les honorables délégués qui ont bien voulu témoigner de leur esprit de coopération à l'occasion de l'examen de notre rapport.

36.1 Le PRESIDENT. -
Je tiens à adresser au Rapporteur de la Commission administrative, notre distingué collègue, M. Hassan Saffari, les remerciements de la Conférence générale.

36.2 La séance est levée.

The meeting rose at 5.15 p.m.
La séance est levée à 17 h.15.
Se levanta la sesión a las 17.15
Заседание закрывается в 17ч. 15м.

THIRTY-THIRD PLENARY MEETING

19 November 1964 at 10.20 a.m.
President: Mr. T. HAGUIWARA (Japan)

TRENTE-TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

19 novembre 1964, à 10 h.20
Président : M. T. HAGUIWARA (Japon)

TRIGÉSIMOTERCERA SESIÓN PLENARIA

19 de noviembre de 1964 a las 10.20
Presidente: Sr. T. HAGUIWARA (Japón)

ТРИДЦАТЬ ТРЕТЬЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

19 ноября 1964 г. в 10 ч. 20 м.
Председатель: Г-н М. Т. ХАГИВАРА (Япония)

CONSIDERATION OF THE REPORT OF THE REPORTS COMMITTEE/EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE DES RAPPORTS/EXAMEN DEL INFORME DEL COMITE DE INFORMES/РАССМОТРЕНИЕ ДОКЛАДА КОМИТЕТА ПО ДОКЛАДАМ

1.1 Le PRESIDENT.-
Mesdames et Messieurs les délégués, la trente-troisième séance plénière est ouverte.

1.2 Quatre points sont inscrits à l'ordre du jour de cette séance : examen du Rapport du Comité des rapports, élection des membres du Comité du Siège, du Comité juridique et du Comité des rapports pour la quatorzième session de la Conférence générale, élection des membres du Comité exécutif de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, et examen du projet de résolution présenté par la délégation du Brésil et contenu dans le document 13 C/DR.98.

1.3 Nous commencerons par l'examen du Rapport du Comité des rapports (document 13 C/13 rev.). Je donne la parole à S. Exc. M. Awad, président du Comité des rapports.

2.1 Mr. AWAD (United Arab Republic), Chairman of the Reports Committee:
Mr. President, I beg to submit on behalf of the Reports Committee our final report, contained in document 13 C/13 Rev., which the Committee hopes will meet with the approval of the General Conference. The work of the Reports Committee, as you know, covers two categories of reports: in the first place, reports from the Director-General and secondly, reports from Member States.

2.2 As regards the first category you will remember, Sir, in the early stages of the Conference, that the Committee submitted an interim report which covers the first category, namely, the report of the Director-General on the activities of the Organization (1962-1963) and his report on the first six months of 1964 (documents 13 C/4 and 13 C/3).

2.3 The Committee's interim report considered the evaluation of Unesco's activities (1962-1963) and future prospects, which was a new type of document. Now, Sir, although

we have already submitted an interim report and although I gave at that time a full account of the Committee's views with regard to this first category, the Director-General's reports, no resolution covering our report was submitted. We now propose to correct this omission by submitting a resolution covering the statements which I have already made to you and which you have already considered and approved.

2.4 You will find this in document 13 C/13 Rev., page 5, Annex I, and I shall read only the operative paragraphs:

"The General Conference,

.....

2. Decides that the Reports Committee which is to meet at the fourteenth session of the General Conference shall consist of 30 members with the following terms of reference:

(a) to examine:

(i) the Director-General's reports on the activities of the Organization and, if appropriate, the Executive Board's comments thereon;

(ii) the Director-General's evaluation of main developments;

(iii) special reports and further additional reports which may be requested with the General Conference on the action taken by Member States to give effect to conventions and recommendations adopted by the General Conference;

(b) to submit to the General Conference a report on the adequacy of the reports of the Director-General in reflecting:

(i) progress made by the Organization in its implementation of its programme and of important decisions of the General Conference;

(ii) the activities and interests of Member States in respect of such programmes and decisions.

3. Decides that the Reports Committee shall meet at or immediately prior to the beginning of the fourteenth session and present its observations and recommendations to the General Conference in plenary meeting as soon as practicable;

4. Authorizes the Executive Board to replace delegations unable to serve on this Committee by other delegations."

2.5 This is the resolution which we wish to submit to you, and which covers the interim report which I made at the beginning of the session. This is a general resolution to cover the whole of the first category of reports. I do not propose that a vote be taken on every resolution but rather to go through the whole of the report of the Reports Committee in the hope that you may wish at the end to adopt both the report and the three or four new resolutions it contains.

2.6 Now, as regards the second category, Member States' reports, as you know, Sir, not all aspects of Member States' reports are submitted to the Reports Committee. The Reports Committee considers only those aspects of Member States reports having specific international implications, namely, conventions and recommendations, and such legal instruments as have been approved by Unesco. Member States were therefore requested at previous General Conferences and in accordance with the Rules of Procedure, to do two things: to submit such instruments to the competent bodies in their own countries, and then

report back to Unesco on what they have done. Such reports are communicated to Unesco as special reports, as distinct from the general reports covering all aspects of Unesco's specialization in education, science and culture.

2.7 We do not, as a Reports Committee, concern ourselves with what every Member State has said about schools in their country or institutions of learning or such matters, but we are concerned with international instruments relating to our fields of specialization in education, science and culture. Reports on such recommendations, instruments or conventions are called special reports rather than general reports, and Member States are requested to make the proper distinctions between these two categories of report.

2.8 Special reports are to be communicated to Unesco, usually a few months prior to the opening of the first ordinary session of the General Conference following that at which such recommendation or convention was adopted. You will find in Annex III the general report on the initial special reports relating to three different instruments referred to on page 9.

2.9 The first of these - a very important one - was a protocol instituting a Conciliation and Good Offices Commission to be responsible for seeking the settlement of any disputes which may arise between States Parties to the Convention against Discrimination in Education. It is a very valuable protocol, a very valuable instrument, and we dearly hope that it will receive more approval and wider acknowledgement than it has so far received. The second is the recommendation concerning technical and vocational education, and the third is the recommendation concerning the safeguarding of the beauty and character of landscapes and sites. Although this is a perfectly harmless subject we have had only 36 reports about it. Out of a membership of 116, only 36 reports. Regarding the recommendation concerning technical and vocational education, we received 35 reports. Perhaps one more has come in since this report was prepared, but still the number is very small. True, it is a little better than it was at the last session of the General Conference, but it is still very small. With regard to the most important of all, however, the protocol instituting a Conciliation and Good Offices Commission to seek the settlement of any disputes which may arise between States Parties to the Convention against Discrimination in Education, we were only able to get 27 special reports - 27 only.

2.10 Annex III of the report before you makes very clear all aspects of Member States' reports, the steps Member States should take, how they should implement such conventions and recommendations and how they should report back to Unesco. These reports are more or less automatic and are given at every session of the General Conference, pointing out certain forms of action that should be taken with regard to international instruments of a legal kind, having special importance for Unesco.

2.11 This year the document contains an innovation, however, which you will find in paragraph 19, on page 11, which states:

> "In order to make it easier for Member States to prepare special reports, in accordance with the provisions of resolution 50, the General Conference was of the opinion that it might be useful to bring together in one document for the benefit of the governments of Member States, the various provisions of the Constitution and the regulations applicable, together with other suggestions that the General Conference itself has found it necessary to formulate, at its earlier sessions, concerning the submission of conventions and recommendations to the competent authorities...."

Thus, when we communicate with Member States with regard to the special reports, we shall now give, in one document, all the necessary information concerning the drawing up of those special reports.

2.12 Now, this general report on the initial special reports of Member States is considered to have been prepared by the General Conference itself. It was approved in a similar way at the last session of the Conference, and requires your approval again during this Conference. The resolution approving this general report is found in Annex II, page 7.

2.13 I would now draw the attention of the General Conference to the fact that there are two new recommendations concerning special reports to be submitted to the General Conference at its fourteenth session. These two recommendations are contained in Annex IV, page 13:

"Noting that the General Conference adopted, at its thirteenth session, a recommendation concerning the international standardization of statistics relating to book production and periodicals, together with a recommendation on the means of prohibiting and preventing the illicit export, import and transfer of ownership of cultural property,

Invites Member States to send it, not less than two months before the opening of its fourteenth session, an initial special report on the action taken by them on these recommendations, and to include in that report particulars regarding the points listed in paragraph 4 of resolution 50 adopted at its tenth session."

This resolution then requests the Member States to prepare themselves, before the fourteenth session of the General Conference to send us a special report on these two very simple recommendations regarding the standardization of statistics relating to book production on the one hand, and on illicit trade in objects of cultural value, on the other.

2.14 This brings me to the last recommendation of the General Committee, which concerns human rights. Now, in agreement with the United Nations, Unesco has undertaken certain responsibilities in respect of three important aspects of human rights, the sectors covered by Articles 19, 26 and 27, which are chiefly concerned with education. Unesco therefore invites Member States to submit to the Director-General their special reports on their progress in implementing the recommendations of the United Nations with regard to human rights on these three items. Once the reports have been received from Member States, by agreement with the United Nations, an analytical summary of them is prepared and transmitted by the Director-General directly to the Secretary-General of the United Nations. The text of the resolution on this subject (in document 13 C/13 Rev. Annex V) is as follows:

"The General Conference,

Having noted with appreciation the information presented by the Director-General relating to the periodic reports received from Member States in connexion with Articles 19, 26 and 27 of the Universal Declaration of Human Rights;

Invites all Member States to submit to the Director-General, at his request, before 30 June 1966, a report describing developments and the progress achieved in the sectors covered by Articles 19, 26 and 27 of the Universal Declaration of Human Rights during the calendar years 1963, 1964 and 1965, for inclusion in the analytical summary to be prepared by the Director-General in accordance with the following paragraph;

Authorizes the Director-General to prepare and transmit directly to the Secretary-General of the United Nations, at his request, an analytical summary of the periodical reports submitted by Member States, in accordance with resolution 624.B (XXII) and 888 (XXXIV), and such other resolutions as may be adopted by the Economic and Social Council, describing developments and the progress achieved in the sectors covered by Articles 19, 26 and 27 of the Universal Declaration of Human Rights."

2.15 This concludes the task which I have undertaken of presenting to you the report of the Reports Committee. May I again express the hope that this report will meet with your approval and that you will be able to take a favourable decision.

3.1 Le PRESIDENT. -
Je remercie S. Exc. le Dr Awad, président du Comité des rapports, qui nous a exposé de façon très détaillée le contenu du document 13 C/13 rev. Si aucune délégation n'a d'observation à présenter, je vais soumettre à la Conférence générale l'adoption de ce rapport.

3.2 Je vous propose, Mesdames et Messieurs, d'adopter séparément les cinq annexes jointes à ce document. Je mets d'abord aux voix la résolution qui est contenue dans l'Annexe I.
(Le vote a lieu à main levée.)

3.3 La résolution de l'Annexe I est adoptée.

3.4 Nous passons maintenant à la deuxième résolution, contenue dans l'Annexe II. Je la mets aux voix.
(Le vote a lieu à main levée.)

3.5 La résolution contenue dans l'Annexe II est adoptée.

3.6 Je vous demanderai maintenant, Mesdames et Messieurs, de prendre en considération le Rapport général contenu dans l'Annexe III. Je mets aux voix l'adoption de ce Rapport général.
(Le vote a lieu à main levée.)

3.7 Le Rapport général est adopté.

3.8 Je mets maintenant aux voix la résolution contenue dans l'Annexe IV.
(Le vote a lieu à main levée.)

3.9 La résolution contenue dans l'Annexe IV est adoptée.

3.10 Je mets aux voix la dernière résolution qui est contenue dans l'Annexe V.
(Le vote a lieu à main levée.)

3.11 Cette résolution est adoptée.

3.12 Je propose maintenant à la Conférence générale d'adopter l'ensemble du Rapport du Comité des rapports.
(Le vote a lieu à main levée.)

3.13 Le Rapport du Comité des rapports, contenu dans le document 13 C/13 rev. est adopté.

3.14 Je tiens à remercier tous les membres du Comité des rapports, ainsi que le Président de ce Comité, S. Exc. le Dr Awad, d'avoir préparé un excellent rapport qui a été adopté à l'unanimité par la Conférence générale.

ELECTION, ON THE BASIS OF THE REPORT OF THE NOMINATIONS COMMITTEE, OF THE MEMBERS OF THE HEADQUARTERS COMMITTEE, LEGAL COMMITTEE, AND REPORTS COMMITTEE FOR THE FOURTEENTH SESSION OF THE GENERAL CONFERENCE

ELECTION, SUR LE RAPPORT DU COMITE DES CANDIDATURES, DES MEMBRES DU COMITE DU SIEGE, DU COMITE JURIDIQUE ET DU COMITE DES RAPPORTS POUR LA QUATORZIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

ELECCION, PREVIO INFORME DEL COMITE DE CANDIDATURAS, DE LOS MIEMBROS DEL COMITE DE LA CASA CENTRAL, DEL COMITE JURIDICO Y DEL COMITE DE INFORMES PARA LA 14a. REUNION DE LA CONFERENCIA GENERAL

ИЗБРАНИЕ, ПО ДОКЛАДУ КОМИТЕТА ПО КАНДИДАТУРАМ, ЧЛЕНОВ КОМИТЕТА ПО ШТАБ-КВАРТИРЕ, ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА И КОМИТЕТА ПО ДОКЛАДАМ НА ЧЕТЫРНАДЦАТУЮ СЕССИЮ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

4.1 Le PRESIDENT, -

Je vous propose maintenant, Mesdames et Messieurs, de passer au point suivant de l'ordre du jour, c'est-à-dire à l'élection, sur le rapport du Comité des candidatures, des membres du Comité du Siège, du Comité juridique et du Comité des rapports pour la quatorzième session de la Conférence générale. Le rapport dont il s'agit fait l'objet du document 13 C/22.

4.2 Nous commencerons par l'élection des membres du Comité du Siège.

4.3 Je donne la parole au Président du Comité des candidatures, S. Exc. M. Dell'Oro Maini.

5.1 El Sr. DELL'ORO MAINI (Argentina), Presidente del Comité de Candidaturas:

Señor Presidente, señores delegados: El Comité de Candidaturas que me honro en presidir ha celebrado ayer dos reuniones para preparar la lista de candidatos, sometida a esta sesión plenaria, para integrar el Comité de la Casa Central, el Comité Jurídico, el Comité de Informes y el Comité Ejecutivo de la Campaña Internacional para Salvar los Monumentos de Nubia.

5.2 Después de un debate en el que se han tenido en cuenta los principios generales de distribución por zonas geográficas y por regiones culturales, el Comité resolvió someter a votación secreta las recomendaciones que conciernen al Comité de la Casa Central, al Comité Jurídico y al Comité de Informes.

5.3 Tengo en mi poder los resultados obtenidos, pero para no alargar esta exposición, señalo que estas cifras se publicarán en las actas de la Conferencia y muy posiblemente en el Diario, por lo cual me limitaré a dar los nombres de los candidatos propuestos para cada Comité, pidiendo al Sr. Presidente que someta a la consideración de la sesión plenaria la lista correspondiente a cada uno de los Comités por separado; los nombres que leeré figuran en el documento 13 C/22.

5.4 Para el Comité de la Casa Central, el Comité de Candidaturas propone a los siguientes países: Argelia, Australia, Austria, Bélgica, Brasil, República Centroafricana, Estados Unidos de América, Francia, Grecia, India, Irán, Italia, Líbano, Reino Unido de Gran Bretaña e Irlanda del Norte, Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas.

(5.1) M. DELL'ORO MAINI (Argentine), président du Comité des candidatures, - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, le Comité des candidatures, que j'ai l'honneur de présider, a tenu hier deux séances pour établir la liste des candidats qui est maintenant soumise à la Conférence générale en vue de la constitution du Comité du Siège, du Comité juridique, du Comité des rapports et du Comité exécutif de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie.

(5.2) Après un débat où il a été tenu compte des principes généraux de la répartition par zones géographiques et par régions culturelles, le Comité a décidé de se prononcer au scrutin secret sur les recommandations relatives au Comité du Siège, au Comité juridique et au Comité des rapports.

(5.3) J'ai ici les résultats du vote, mais pour ne pas prolonger mon intervention et comme ces chiffres seront publiés dans les Actes de la Conférence et très probablement dans le Journal, je me bornerai à donner les noms des candidats proposés pour les différents Comités, en vous demandant, Monsieur le Président, de soumettre séparément à l'approbation de la Conférence générale la liste correspondant à chaque Comité. Les noms que je vais lire figurent dans le document 13 C/22.

(5.4) Pour le Comité du Siège, le Comité des candidatures propose les pays suivants : Algérie, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, République centrafricaine, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Inde, Iran, Italie, Liban, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, Union des républiques socialistes soviétiques.

6.1 Le PRESIDENT.-
Je remercie S. Exc. M. Dell'Oro Maini, président du Comité des candidatures, de nous avoir présenté les propositions du Comité pour l'élection des 15 membres qui vont être appelés à faire partie du Comité du Siège.

6.2 S'il n'y a pas d'objection, je cousidérerai que les 15 Etats membres proposés par le Comité des candidatures sont élus comme membres du Comité du Siège.

6.3 Les propositions du Comité des candidatures sont adoptées.

6.4 Nous passons maintenant à l'élection des membres du Comité juridique pour la quatorzième session de la Conférence générale.

6.5 Je donne la parole au Président du Comité des candidatures.

7. El Sr. DELL'ORO MAINI (Argentina), Presidente del Comité de Candidaturas:
Para el Comité Jurídico, compuesto de 21 miembros, el Comité de Candidaturas propone los siguientes países: República Federal de Alemania, Argentina, Canadá, Chad, Chile, Checoslovaquia, Dinamarca, España, Estados Unidos de América, Filipinas, Francia, India, Japón, Países Bajos, Perú, Reino Unido de Gran Bretaña e Irlanda del Norte, República Arabe Unida, Senegal, Tanzania, Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas, Yugoslavia.

(7.) M. DELL'ORO MAINI (Argentine), président du Comité des candidatures.- (Traduit de l'espagnol.)
Pour le Comité juridique, composé de 21 membres, le Comité des candidatures propose les pays suivants : République fédérale d'Allemagne, Argentine, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République arabe unie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Tchécoslovaquie, Union des républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

8.1 Le PRESIDENT.-
Vous avez entendu, Mesdames et Messieurs, les propositions du Comité des candidatures pour l'élection des 21 membres du Comité juridique. S'il n'y a pas d'objection, je considérerai ces propositions comme adoptées.

8.2 La composition du Comité juridique, telle qu'elle est proposée par le Comité des candidatures, est approuvée.

8.3 Nous passons maintenant à l'élection des membres du Comité des rapports pour la quatorzième session de la Conférence générale.

8.4 Je donne la parole au Président du Comité des candidatures.

9. El Sr. DELL'ORO MAINI (Argentina), Presidente del Comité de Candidaturas:
Para el Comité de Informes, compuesto de 30 miembros, el Comité de Candidaturas propone los siguientes países: Afganistán, Austria, Bulgaria, Camerún, Colombia, Estados Unidos de América, Guatemala, Guinea, Hungría, Indonesia, Jordania, Kenia, Laos, Malawi, Mauritania, México, Mongolia, Pakistán, Polonia, Rumania, Rwanda, Siria, Tailandia, Trinidad y Tobago, Túnez, Turquía, Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas, Venezuela, Vietnam y Zambia.

(9.) M. DELL'ORO MAINI (Argentine), président du Comité des candidatures. - (Traduit de l'espagnol.)

Pour le Comité des rapports, composé de 30 membres, le Comité des candidatures propose les pays suivants : Afghanistan, Autriche, Bulgarie, Cameroun, Colombie, Etats-Unis d'Amérique, Guatemala, Guinée, Hongrie, Indonésie, Jordanie, Kenya, Laos, Malawi, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Pakistan, Pologne, Roumanie, Rwanda, Syrie, Thaïlande, Trinité et Tobago, Tunisie, Turquie, Union des républiques socialistes soviétiques, Venezuela, Viêt-nam, Zambie.

10.1 Le PRESIDENT. -

Je soumets à la Conférence générale la liste de 30 Etats membres proposés par le Comité des candidatures pour être membres du Comité des rapports.

10.2 Puisqu'il n'y a pas d'objection, je considère que ces 30 Etats membres sont élus membres du Comité des rapports.

ELECTION, ON THE BASIS OF THE REPORT OF THE NOMINATIONS COMMITTEE, OF THE MEMBERS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE OF THE INTERNATIONAL CAMPAIGN TO SAVE THE MONUMENTS OF NUBIA.

ELECTION, SUR LE RAPPORT DU COMITE DES CANDIDATURES, DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF DE LA CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR LA SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE NUBIE

ELECCION, PREVIO INFORME DEL COMITE DE CANDIDATURAS, DE LOS MIEMBROS DEL COMITE EJECUTIVO DE LA CAMPAÑA INTERNACIONAL PARA SALVAR LOS MONUMENTOS DE NUBIA

ИЗБРАНИЕ, ПО ДОКЛАДУ КОМИТЕТА ПО КАНДИДАТУРАМ, ЧЛЕНОВ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО КОМИТЕТА МЕЖДУНАРОДНОЙ КАМПАНИИ ПО СОХРАНЕНИЮ ПАМЯТНИКОВ НУБИИ

11.1 Le PRESIDENT. -

Je vous invite maintenant, Mesdames et Messieurs, à prendre en considération le point suivant de notre ordre du jour : Election des membres du Comité exécutif de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie.

11.2 Je donne la parole au Président du Comité des candidatures.

12. El Sr. DELL'ORO MAINI (Argentina) Presidente del Comité de Candidaturas: Gracias, señor Presidente. Con respecto al Comité Ejecutivo de la Campaña Internacional para Salvar los Monumentos de Nubia, teniendo en cuenta su labor concreta y específica, el Comité de Candidaturas ha decidido por unanimidad recomendar a la sesión plenaria que no se modifique su composición, es decir que se ratifique en sus cargos a los actuales componentes de dicho Comité, a saber, República Federal de Alemania, Brasil, Ecuador, España, Estados Unidos de América, Francia, India, Italia, Líbano, Países Bajos, Pakistán, República Arabe Unida, Sudán, Suecia y Yugoslavia.

(12.) M. DELL'ORO MAINI (Argentine), président du Comité des candidatures. - (Traduit de l'espagnol.)

En ce qui concerne le Comité exécutif de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, tenant compte du caractère concret et particulier de ses travaux, le Comité des candidatures a décidé à l'unanimité de recommander à la Conférence générale de ne pas modifier la composition de ce Comité, c'est-à-dire de maintenir en fonctions ses membres actuels : République fédérale d'Allemagne, Brésil, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Liban, Pakistan, Pays-Bas, République arabe unie, Soudan, Suède, Yougoslavie.

13.1 Le PRESIDENT, -

Je soumets à la Conférence générale la liste de quinze Etats membres proposés par le Comité des candidatures pour faire partie du Comité exécutif de la Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie. Y a-t-il des objections ?

13.2 Puisqu'il n'y a pas d'objection, ces quinze Etats membres sont élus pour siéger au sein de ce Comité.

13.3 Je donne la parole au Président du Comité des candidatures.

14. El Sr. DELL'ORO MAINI (Argentina), Presidente del Comité de Candidaturas:

Señor Presidente: Antes de terminar deseo dar las gracias al Sr. Boris Milev, de Bulgaria, quien ha tenido la bondad de hacerse cargo de la presidencia en la tarde de ayer, en sustitución del titular que presidía un Comité de Redacción. Al mismo tiempo, deseo dejar constancia de mi agradecimiento a todos los miembros del Comité por la valiosa y comprensiva cooperación que han prestado para el cumplimiento de sus fines.

(14.) M. DELL'ORO MAINI (Argentine), président du Comité des candidatures. - (Traduit de l'espagnol.)

Monsieur le Président, avant de terminer je tiens à remercier M. Boris Milev, délégué de la Bulgarie, qui a bien voulu présider la séance d'hier après-midi, en l'absence du Président en titre appelé à présider un Comité de rédaction. Je tiens également à exprimer mes remerciements à tous les membres du Comité pour leur précieuse coopération et leur compréhension.

15. Le PRESIDENT, -

Au nom de la Conférence générale, je remercie S. Exc. M. Dell'Oro Maini, ainsi que tous les membres du Comité des candidatures.

CONSIDERATION OF THE DRAFT RESOLUTION PRESENTED BY BRAZIL : RELATIONS BETWEEN UNESCO AND THE INTERPARLIAMENTARY UNION

EXAMEN DU PROJET DE RESOLUTION PRESENTE PAR LE BRESIL : RELATIONS ENTRE L'UNESCO ET L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

EXAMEN DEL PROYECTO DE RESOLUCION PRESENTADO POR EL BRASIL : RELACIONES ENTRE LA UNESCO Y LA UNION INTERPARLAMENTARIA

РАССМОТРЕНИЕ ПРОЕКТА РЕЗОЛЮЦИИ, ПРЕДСТАВЛЕННОГО БРАЗИЛИЕЙ: СВЯЗЬ МЕЖДУ ЮНЕСКО И МЕЖПАРЛАМЕНТСКИМ СОЮЗОМ

16.1 Le PRESIDENT, -

Nous en arrivons au dernier point que nous devons examiner au cours de la séance de ce matin : le projet de résolution présenté par le Brésil et concernant les relations entre l'Unesco et l'Union interparlementaire. Ce projet de résolution fait l'objet du document 13 C/DR.98.

16.2 Je donne la parole au Chef de la délégation brésilienne, S. Exc. M. Carneiro.

17.1 M. CARNEIRO (Brésil). -

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est sur la demande du Président du Conseil de l'Union interparlementaire que j'ai l'honneur de présenter ce projet de résolution à la Conférence générale. Ce projet a été élaboré par le Secrétaire général de l'Union interparlementaire, M. André de Blonay, ancien chef du Bureau des relations extérieures à l'Unesco, et par moi-même.

17.2 L'objet de cette résolution est de resserrer les liens de coopération entre l'Unesco et l'Union interparlementaire. La plupart de nos pays sont, en effet, représentés aussi

bien à l'Union interparlementaire qu'à l'Unesco, et il nous a semblé utile que les députés et les sénateurs prennent plus intimement connaissance, lors des réunions interparlementaires, des problèmes qui nous concernent, et puissent intervenir auprès de leurs gouvernements respectifs, pour favoriser l'exécution de nos programmes. Il nous a paru également utile, pour nous, d'avoir un contact plus direct avec les Parlements du monde.

18. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole à M. Lipatti, au nom de la délégation roumaine.

19.1 M. LIPATTI (Roumanie). -
La délégation roumaine désire appuyer le projet de résolution présenté par la délégation du Brésil.

19.2 Nous apprécions, en effet, hautement les activités déployées jusqu'à ce jour par l'Union interparlementaire, et nous avons conscience du rôle positif que peuvent et doivent jouer les Parlements des pays du monde entier dans l'oeuvre de compréhension et de coopération internationales. Voilà pourquoi la délégation roumaine estime tout à fait heureux et opportun le resserrement des relations entre l'Unesco et l'Union interparlementaire. Elle votera donc en faveur du projet de résolution brésilien.

20. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole à S. Exc. M. Jordana de Pozas, chef de la délégation espagnole.

21. El Sr. JORDANA POZAS (España):
Señor Presidente: La Delegación de España apoya también la propuesta presentada por Brasil y apoyada por Rumania. La Unión Interparlamentaria no sólo lleva a cabo una labor utilísima de acercamiento y comprensión, sino que brinda la posibilidad de que en los parlamentos de todo el mundo tenga eco la labor que en esta sala y en los demás órganos de la Unesco viene cumpliéndose con tanto entusiasmo.

(21.) M. JORDANA DE POZAS (Espagne). - (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, la délégation espagnole appuie elle aussi la proposition présentée par le Brésil et appuyée par la Roumanie. L'Union interparlementaire non seulement accomplit une oeuvre extrêmement utile de rapprochement et de compréhension, mais fournit aussi la possibilité de faire connaître dans les Parlements du monde entier les travaux qui s'accomplissent avec tant d'enthousiasme dans cette salle et au sein des autres organes de l'Unesco.

22.1 Le PRESIDENT. -
Si aucune autre délégation ne désire prendre la parole, je vais mettre aux voix le projet de résolution présenté par la délégation du Brésil et appuyé par les délégations de Roumanie et d'Espagne.
(Le vote a lieu à main levée.)

22.2 La résolution est adoptée par 63 voix contre zéro, avec une abstention.

22.3 La Conférence générale ayant adopté cette résolution à l'unanimité, le Directeur général de l'Unesco, ainsi que le Chef de la délégation qui a présenté le projet, vont certainement communiquer en temps utile à l'Union interparlementaire cette décision de la Conférence générale, qui va inaugurer une coopération plus étroite entre les deux organisations.

22.4 A cette occasion, je prie le Directeur général de bien vouloir féliciter l'Union interparlementaire pour ses travaux et présenter nos amitiés à son Secrétaire général, M. de Blonay qui, en tant que membre du Secrétariat, s'est acquis l'estime de toute l'Organisation.

22.5 La séance est levée.

The meeting rose at 11.10 a.m.
La séance est levée à 11 h. 10.
Se levanta la sesión a las 11.10
Заседание закрывается в 11 ч. 10 м.

THIRTY-FOURTH PLENARY MEETING

19 November 1964 at 3.45 p.m.
President: Mr. G. AVEROFF (Greece)

TRENTE-QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

19 novembre 1964, à 15 h. 45
Président : M. G. AVEROFF (Grèce)

TRIGÉSIMOCUARTA SESIÓN PLENARIA

19 de noviembre de 1964 a las 15.45
Presidente: Sr. G. AVEROFF (Grecia)

ТРИДЦАТЬ ЧЕТВЕРТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

19 ноября 1964 г. в 15 ч.45 м.
Председатель: г-н Г. АВЕРОВ (Греция)

CONSIDERATION OF THE REPORT OF THE PROGRAMME COMMISSION/EXAMEN DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU PROGRAMME/EXAMEN DEL INFORME DE LA COMISION DEL PROGRAMA/РАССМОТРЕНИЕ ДОКЛАДА КОМИССИИ ПО ПРОГРАММЕ

1.1 Le PRESIDENT. -

Mesdames et Messieurs les délégués, je déclare ouverte la trente-quatrième séance plénière.

1.2 Nous allons aborder cet après-midi le Rapport de la Commission du programme. Comme vous le savez, la Commission a accompli un travail exceptionnellement long et ardu, dont nous allons maintenant examiner les résultats.

1.3 Je demanderai, en premier lieu, à M. Cookey, président de la Commission, de bien vouloir nous présenter son rapport. Ensuite, je proposerai à la Conférence générale de prendre en considération les deux projets de recommandation aux Etats membres, dont l'adoption nous est recommandée par la Commission du programme. Nous aborderons, enfin, l'examen de la partie principale du Rapport de la Commission, concernant le Titre II du Projet de programme et de budget pour 1965-1966 et les autres points de l'ordre du jour qui ont été renvoyés à la Commission.

1.4 Je donne donc la parole au Président de la Commission du programme, M. Cookey, pour qu'il nous présente le rapport de la Commission.

2.1 Mr. COOKEY (Nigeria), Chairman of the Programme Commission:

Mr. President, ladies and gentlemen, I have the honour to present to you the report of one of the commissions you set up a few weeks ago. I am very pleased to be able to report that we have been able to do the work which you entrusted to us.

2.2 You know how this work was done. You authorized us to set up a number of working parties to consider specific problems. These parties were set up and they did their work

very well. We then went through their reports, accepted them, and have incorporated most of them in our main reports.

2.3 Two of these reports are submitted to you as annexes and, as the President has said, we are going to introduce these two first.

2.4 Now we had certain difficulties in doing this work. First of all, as you realize, the number of Member States has increased; I think it is 117 now. Secondly, the amount of work being done by Unesco is increasing fast, and more than half, more than three-quarters, of our time in the Programme Commission was spent in examining new activities. As you know the programme and budget was presented this year in that form, so that new activities were looked at first. We then dealt more quickly with continuing activities.

2.5 But, in spite of the fact that membership has increased and that we have new activities which are increasing as well, the time for the General Conference was shortened. This naturally led to difficulties in finding enough time for the work of examining the different projects in sufficient detail. For this reason the Programme Commission acquired the reputation of being the Programme Commission that has had more night sessions than any other. In addition, we also had to steal an hour before the normal time and end an hour after normal time. So, after the first week, we had to begin working at 9 a.m. and often ended at 7 p.m. This was all in an effort to try to carry out satisfactorily this job of examining the programme for 1965-1966.

2.6 However, in spite of all these difficulties I am glad to report to you that, in my view as Chairman, the work went well, and it went well for several reasons. First, because the Programme Commission was excellent; the members were very good; they were very constructive in their interventions; they did not give the Chairman much trouble; and above all they were co-operative. The members certainly had their own points of view, but they also recognized the points of view of others, and so there was a giving here and a taking there, and we now have satisfactory resolutions as the outcome.

2.7 Secondly, the work went on well because of the co-operation of the Secretariat. I should like here to take the opportunity of paying tribute on behalf of the Programme Commission to the Secretariat. I speak of the Secretariat as a whole. But with your permission I should like to single out the name of Dr. Adiseshiah, the Deputy Director-General, who was our guide in the Programme Commission. As those who worked in the Commission are well aware, he did not have to look at what we call the "grey book" at all to answer our questions. He seems to know the whole thing by heart; and not only for this programme but for years back he could tell us what decisions were made and under what circumstances. It was of inestimable help to us to have the advantage of his knowledge of the work of Unesco.

2.8 And then I should like to thank the interpreters, who are not members of the Secretariat, for the excellent work they did under trying circumstances, working late hours. Our thanks go also to the technicians and to all the officials who served in various capacities.

2.9 Finally, I would like to thank my Bureau. When you were good enough to elect me as Chairman of the Programme Commission you permitted the Commission to select its own Bureau, its Vice-Chairmen and its Rapporteur. This we did, and we selected as my Vice-Chairmen Dr. Chagas Filho of Brazil, who was also Chairman of the Sub-Commission on Natural Sciences, Dr. Makagiansar of Indonesia and Madame Joboru of Hungary. They were of great assistance to me. And then we had Mr. Siikala of Finland who was a first-class Rapporteur. Here I would like to say a word about the Rapporteur (what I shall say has also been mentioned in the Commission so it is not only an expression of personal opinion). He has done his work in a very original way. He insisted, firmly, that the report we are going to present to you now should be the report of the Commission, and not simply the report of the Secretariat endorsed by the Commission. So we trust that we are presenting to you the collective decisions and views of the 117 Member States who took part in the work of the Programme Commission.

2.10 I would like then to pay my personal tribute to my Vice-Chairmen, whose names I have mentioned, for their very able support, and to Dr. Chagas Filho particularly, for his work in tackling the vast new project which you have undertaken under the heading of natural sciences.

2.11 Now, ladies and gentlemen, I bring to your attention the first instalment of our report which is contained in document 13 C/50. We have published this in two instalments. Instalment no. 1, which goes up to the chapter on natural sciences and their application to development, is divided into three main parts. Part A is an introductory section in which you will see the general work we did before the budget was approved and before we went to detailed work on Part II of document 13 C/5. Then in Part B we have general discussion of various subjects of general importance. And in Part C we have details of the Programme and Budget for 1965-1966.

2.12 Now all this work was interesting. But I think there were four highlights which I should like to bring to your notice. First of all, there was the Sub-Commission on Natural Sciences. You will remember that we decided that this year we should give priority to natural sciences, similar to the priority that was accorded education two years ago. And so this was a very important sub-commission, not only from the point of view of the subject matter, but also in view of the fact that many well-known scientists from Member States came specially to take part in its work. They reached very important decisions which we think are going to be recognized as a landmark in the history of Unesco's activities.

2.13 Then in the main Programme Commission three points were discussed which are very important. First there was the World Literacy Campaign. Unfortunately I was not there for much of the discussions and interventions but I gather it was one of the great debates of this Conference, and one which was of great interest to the whole world. Indeed, because of its importance, we decided that a special declaration should be made; but I shall come back to this later.

2.14 And then there was the discussion on National Commissions. I do not know just how many there are but I think we have in this Conference more representatives of National Commissions of Member States than we have ever had in any other session of the General Conference - Chairmen of National Commissions, Vice-Chairmen, secretaries, members and so on. And as was to be expected the debate was lively and it was quite fruitful.

2.15 Then finally there was a discussion on future programmes. There was a firm, frank exchange on what we should do for the future, and because of the importance of this we have also tried to condense the debate giving the highlights of the interventions. We do hope that members will read this carefully because we think it is very important and I am sure they would like to know what the other countries think about Unesco's work and how it should be done in the future.

2.16 Now before I stop, Mr. President, I would like to say that it is our hope that this report is clear and that there will be no difficulty in understanding it. The Programme Commission, I would like to remind the Conference, was made up of all Member States; all Member States were represented; they had the opportunity to express their views, to make comments, to make amendments on various subjects. And so we expect our job today will be mainly to dot our i's and cross our t's and make some drafting amendments here and there. I do not expect that we shall go into long debates any more over this report. That is all, Mr. President, and I thank you for giving me the floor.

3.1 Le PRESIDENT. -
Je remercie le Président de la Commission du programme de son brillant exposé.

3.2 J'invite maintenant la Conférence générale à examiner les deux projets de recommandation qui se trouvent dans les Annexes I et II au Rapport de la Commission (document

13 C/50). Il s'agit, en premier lieu, du projet de recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques relatives à l'édition de livres et de périodiques. Je vous rappelle, Mesdames et Messieurs, que, conformément au paragraphe 4 de l'article IV de l'Acte constitutif, la Conférence générale peut adopter des recommandations adressées aux Etats membres à la majorité simple.

3.3 Si aucune délégation ne demande la parole, je mettrai aux voix la recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'édition de livres et de périodiques (document 13 C/50, Annexe I).

(Le vote a lieu à main levée.)

3.4 La recommandation est adoptée à l'unanimité.

3.5 Nous passons maintenant au deuxième projet de recommandation, qui concerne les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. Le texte se trouve dans le document 13 C/50, Annexe II.

3.6 Si aucune délégation n'a de remarque à présenter, je mets aux voix le projet de recommandation.

(Le vote a lieu à main levée.)

3.7 La recommandation est adoptée par 80 voix, avec 7 abstentions.

3.8 Je donne la parole au Président de la Commission du programme.

4. Mr. COOKEY (Nigeria), Chairman of the Programme Commission:

Mr. President, I have asked to take the floor mainly in order to express my thanks, after the adoption of these Annexes, to the Chairmen of these two working parties, Working Party I - Mr. Poindron, and Working Party II - Mr. de Vries. They did an excellent job, and I would like to take this opportunity also to thank the Chairmen, Vice-Chairmen, and officials of the other working parties which were set up.

5.1 Le PRESIDENT. -

Après avoir adopté ces deux instruments juridiques, dont l'importance n'échappe certainement à personne, nous allons aborder le rapport même de la Commission du programme qui est contenu dans le document 13 C/50. Certaines parties de ce document requièrent l'approbation de la Conférence générale. Il s'agit des projets de résolutions et des prévisions budgétaires correspondantes. Pour ce qui est des autres parties du rapport, il suffit à la Conférence générale d'en prendre note. Je vous indiquerai, Mesdames et Messieurs, les paragraphes qui seront soumis successivement à votre considération et, si aucune délégation ne demande à intervenir ou ne formule d'objection, la Conférence générale les approuvera ou en prendra note, selon le cas.

5.2 La partie A du Rapport de la Commission du programme en constitue l'Introduction.

5.3 Je demande à la Conférence générale de prendre note des paragraphes 1 à 24 inclus.

5.4 Si aucune délégation n'a de remarque à faire ou d'objection à formuler, je considère que la Conférence a pris note des paragraphes 1 à 24.

5.5 Nous passons maintenant à la partie B du Rapport de la Commission. Au paragraphe 4 du point B. 1 (Commémoration du vingtième anniversaire de l'Unesco), se trouve un projet de résolution. Si aucune délégation n'a de remarque à formuler sur ce projet de résolution, je le considère comme adopté.

5.6 Passons au point B. 2 (Coopération avec le Programme alimentaire mondial). Je mets aux voix le projet de résolution qui se trouve au paragraphe 13.

(Le vote a lieu à main levée.)

5.7 Le projet de résolution est adopté par 77 voix, avec 5 abstentions.

5.8 Passons au point B.3 (Directives concernant le contenu des publications de l'Unesco). Au paragraphe 7 se trouve un projet de résolution. Je le mets aux voix.
(Le vote a lieu à main levée.)

5.9 Le projet de résolution est adopté par 79 voix, sans abstention.

5.10 Je mets aux voix l'autre projet de résolution qui se trouve au paragraphe 15 du même point B.3.
(Le vote a lieu à main levée.)

5.11 Le projet de résolution est adopté.

5.12 Passons maintenant au point B.4 (Participation de spécialistes aux réunions de caractère technique). Il y a un projet de résolution qui se trouve au paragraphe 8. Je le mets aux voix.
(Le vote a lieu à main levée.)

5.13 Ce projet est adopté à l'unanimité.

5.14 Passons au point B.5 (Concours des organisations internationales non gouvernementales à l'action de l'Unesco). Au paragraphe 14 se trouve un projet de résolution, que je mets aux voix.
(Le vote a lieu à main levée.)

5.15 Ce projet de résolution est adopté à l'unanimité.

5.16 Mesdames, Messieurs, nous passons maintenant à la partie C, qui a trait au Projet de programme et de budget pour 1965-1966. Nous considérerons d'abord le point C.1, qui concerne l'éducation. Je vous demanderai de prendre note des paragraphes 1 à 10 inclus.

5.17 Nous arrivons maintenant à la Section 1.11.I (Coopération avec les organisations internationales). Au paragraphe 5, il est fait mention des résolutions 1.111 et 1.112, qui figurent dans le document 13 C/5, aux paragraphes 34 et 35. La résolution 1.113, qui figure au paragraphe 36 du même document, a été approuvée par 66 voix, avec six abstentions.

5.18 Si aucune délégation n'a d'objection à formuler, je considérerai que ces résolutions sont adoptées.

5.19 Passons à la Section 1.11.II (Coopération avec le Bureau international d'éducation). Au paragraphe 4 figurent les résolutions 1.114, 1.115 et 1.116.

5.20 Puisque aucune délégation ne formule d'objection, je considère qu'elles sont adoptées.

5.21 Passons à la Section 1.11.III (Coopération avec l'Institut de l'Unesco pour l'éducation) (Hambourg). Au paragraphe 4 figurent les résolutions 1.117, 1.118 et 1.119. Je les mets aux voix.
(Le vote a lieu à main levée.)

5.22 Ces résolutions sont adoptées.

5.23 Au paragraphe 5, il est indiqué que le budget de 219.000 dollars pour l'ensemble de la Section 1.11 a été approuvé par la Commission, par 51 voix avec 2 abstentions. La Conférence générale doit se prononcer sur ce budget. Je le mets aux voix.
(Le vote a lieu à main levée.)

5.24 Le budget de l'ensemble de la Section 1.11 est approuvé.

5.25 Passons à la Section 1.12 (Centre d'information du Département de l'éducation et services consultatifs). Au paragraphe 4 se trouvent les résolutions 1.121 et 1.122.

5.26 Si aucune objection ou remarque n'est formulée, je considère ces résolutions comme adoptées.

5.27 Passons à la Section 1.21.I (Planification et administration générale de l'éducation). Au paragraphe 13 figurent les résolutions 1.211, 1.212 et 1.213.

5.28 Puisque aucune délégation ne formule d'objection, je considère qu'elles sont adoptées.

5.29 Passons à la Section 1.21.II (Coopération avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, l'Association internationale de développement et la Banque interaméricaine de développement). Au paragraphe 5, il est fait mention de la résolution 1.214. Je la mets aux voix.

(Le vote a lieu à main levée.)

5.30 La résolution est adoptée par 73 voix, avec 7 abstentions.

5.31 Considérons maintenant la nouvelle résolution 1.215 qui se trouve au paragraphe 6. Je mets ce texte aux voix.

(Le vote a lieu à main levée.)

5.32 Cette résolution est adoptée par 74 voix, avec 8 abstentions.

5.33 Nous arrivons, Mesdames et Messieurs, au paragraphe 7 de cette section, qui a trait à une question de budget. La Commission du programme a approuvé le budget d'un million de dollars proposé pour l'ensemble de la Section 1.21, au paragraphe 66 du document 13 C/5 Add. et Corr. La Conférence générale doit se prononcer sur ce budget. Je le mets aux voix.

(Le vote a lieu à main levée.)

5.34 Le budget de l'ensemble de la Section 1.21 est adopté par 74 voix, avec 7 abstentions.

5.35 Passons à la Section 1.22 (Construction de bâtiments scolaires). Au paragraphe 5, il est fait mention des résolutions 1.221 et 1.222.

5.36 Si aucune délégation ne formule de remarque ou d'objection, je les considère comme adoptées.

5.37 Au même paragraphe, est indiqué le montant des crédits proposés, soit 37.000 dollars. Je soumets ce chiffre à l'approbation de la Conférence générale.

5.38 Puisque aucune objection n'est formulée, je considère qu'il est adopté.

5.39 Passons à la Section 1.23 (Personnel enseignant). Au paragraphe 6 se trouve la résolution 1.231.

5.40 Si aucune objection n'est formulée, je la considère comme adoptée.

5.41 Au paragraphe 9, il est indiqué qu'un budget de 74.000 dollars est prévu pour la Section 1.23. Y a-t-il des remarques ou des objections ?

5.42 Puisque aucune objection n'est formulée, je considère que ce budget est approuvé.

5.43 Passons à la Section 1.24 (Réforme des programmes scolaires et des méthodes d'enseignement : "Sciences et langues vivantes").

5.44 Je donne la parole à M. Esteban Martinez, au nom de la délégation de Bolivie.

6.1 M. MARTINEZ (Bolivie). -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, Monsieur le Directeur général - et je tiens à préciser que je m'adresse aussi aux représentants de la presse et de l'opinion publique - je me rends bien compte qu'à la fin de ces longs et passionnants travaux, qui imposent de si lourdes responsabilités, le moment n'est pas opportun pour attirer votre attention sur l'un des plus vastes problèmes qui se posent à nous, le problème de ce que nous pourrions appeler l'analphabétisme au second degré.

6.2 Aujourd'hui, les avantages des échanges culturels internationaux, des découvertes et des conséquences heureuses qui en découlent sont gravement limités par la difficulté qu'il y a à assurer l'acquisition de ces nouvelles connaissances au niveau des lycées.

6.3 Si ce problème touche une minorité d'élèves et de citoyens, s'il concerne seulement une élite, il n'en est pas moins capital. Et je tiens à adresser ici mes félicitations aux membres de la Commission administrative et de la Commission du programme pour le travail considérable qu'ils ont accompli. Je formulerai toutefois une réserve : le jour où a été abordé le problème de l'analphabétisme des adultes et de l'analphabétisme tout court, on ne m'a pas accordé, pour présenter mes commentaires, les cinq minutes habituellement imparties à chaque membre d'une Commission.

6.4 Souffrez donc, Monsieur le Président, que je dise ici ce que les circonstances ne m'ont pas permis de dire en commission. Vous êtes, Mesdames et Messieurs, des législateurs de la culture - ce que je ne suis pas. Vous connaissez donc mieux que moi le vaste problème de l'éducation et ses conséquences sociales, à l'échelle internationale. Le manque de statistiques ne me permet pas de citer des chiffres exacts mais, pour un pays d'environ 50 millions d'habitants, un demi-million d'êtres humains représentent une faible minorité, mais aussi une élite scolaire, ce qui amplifie les conséquences fâcheuses ou heureuses de la solution - ou de la non-solution - du problème de l'éducation de cette minorité.

6.5 La section du Rapport de la Commission du programme que nous examinons maintenant contient des idées admirables. Mais ce n'est pas dans le domaine des idées que nous pouvons trouver une satisfaction. Le problème est posé ; il faut le résoudre. Et, à ce sujet, la délégation de Bolivie est déçue. Le problème doit être résolu à la vitesse des fusées spatiales. Perdre une année signifierait, en ce moment crucial de l'existence planétaire, perdre un siècle.

6.6 Or, que nous propose à cet égard la Commission du programme ? Elle nous propose de manifester un conformisme décevant, qui ne contribuera nullement à faire avancer la solution du problème dans les milliers de centres d'enseignement, où se forment nos élites. Je suppose pourtant que les services du Secrétariat spécialement chargés de ces questions n'ignorent pas les efforts que plusieurs pays, particulièrement le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ont déployés dans ce domaine. Je pense qu'il aurait fallu tenir compte de cette avant-garde pédagogique qui, depuis la dernière guerre, a connu tant de succès. L'expérience chinoise à cet égard mérite aussi de retenir toute notre attention, car elle pourrait être étendue à d'autres jeunes nations.

6.7 Parlons maintenant, si vous le voulez bien, Mesdames et Messieurs, de cet instrument pédagogique remarquable pour enseigner les langues vivantes qu'un professeur anglais, M. Ogden, directeur de l'Institut de phonétique d'une des plus célèbres universités du Royaume-Uni, a créé, pour faire accéder la masse aux connaissances de l'élite. Rappelons qu'à cette occasion le Premier Ministre de l'époque, M. Winston Churchill, a eu un geste que nous voudrions voir se renouveler souvent : il a accordé à ce professeur une récompense de 15 millions de francs ! Qui ne connaît - je m'adresse particulièrement aux délégués anglophones - ce fameux "Basic English", mis au point pour résoudre les problèmes du "polyglottisme" ? C'est là, pour nous, humanistes, une découverte aussi valable que les dernières découvertes des astronautes, avec cette différence qu'elle peut et même doit être utilisée immédiatement - et cela dépend de vous seuls, Mesdames et Messieurs. Ce professeur anglais - comme l'éminent professeur de la même nationalité à qui est due la

découverte des antibiotiques - avait découvert qu'il fallait réduire les difficultés de l'apprentissage des langues. Mais comment ? S'écartant du conformisme, abandonnant les méthodes héritées du moyen âge, il avait réduit l'anglais à 850 mots. Si cette méthode a soulevé des objections, elle a été très appréciée par de nombreux spécialistes. Je me bornerai à citer mon illustre collègue, le délégué du Canada, qui est professeur d'anglais et très favorable à ce "Basic English", que, pendant la dernière guerre, 100.000 marins chinois avaient appris pour mener cette guerre victorieuse pour l'Occident et pour la liberté.

6.8 Vingt ans se sont écoulés, sans qu'on enregistre de nouveaux progrès. Mais ne s'est-on pas, dans certaines universités britanniques, moqué pendant vingt ans de Sir Alexander Fleming ? Cette incompréhension qui nuit à l'enseignement et qui nuit à ce nouvel humanisme que nous cherchons tous à promouvoir, je tenais à la rappeler, car elle explique le vote de la délégation de Bolivie.

6.9 Je terminerai, si vous le permettez, Mesdames et Messieurs, en citant quelques exemples. Rappelez-vous que la Turquie a déjà résolu des problèmes éducatifs et culturels en réformant son alphabet. N'oubliez pas que les Néerlandais ont procédé à une réforme analogue, ainsi que les Allemands, sur une autre base et dans d'autres conditions d'ailleurs.

6.10 Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de considérer cette explication de vote non comme une intervention hostile à notre Directeur général, mais comme une sorte d'appel : Que l'Unesco ne perde plus de temps, qu'elle ne se laisse pas distancer par des initiatives fécondes, venues d'ailleurs. Il y va de sa doctrine et de sa gloire.

7.1 Le PRESIDENT. -

Je remercie le délégué de la Bolivie et je vous demande, Mesdames et Messieurs, de revenir à la Section 1.24 (Réforme des programmes scolaires et des méthodes d'enseignement : Sciences et langues vivantes). Au paragraphe 7, il est fait mention de la résolution 1.241 et il est indiqué qu'un crédit de 229.000 dollars a été prévu pour la Section 1.24.

7.2 S'il n'y a ni remarque, ni objection, je considère que la résolution est adoptée.

7.3 Je mets maintenant aux voix le crédit prévu pour la Section 1.24.
(Le vote a lieu à main levée.)

7.4 Le crédit est adopté à l'unanimité.

7.5 Passons à la Section 1.25 (Enseignement supérieur). Au paragraphe 9, il est fait mention d'un budget de 77.000 dollars pour cette section.

7.6 Puisque aucune délégation ne formule de remarque ni d'objection, ce budget est approuvé.

7.7 Au paragraphe 10, figurent les résolutions 1.251 et 1.252.

7.8 Si aucune objection n'est formulée, ces résolutions sont adoptées.

7.9 Passons maintenant à la Section 1.26 (Education permanente des adultes). Au paragraphe 7, il est fait mention d'un budget de 136.000 dollars. Je le soumets à l'approbation de la Conférence.

7.10 Il est adopté.

7.11 Au paragraphe 8, figurent les résolutions 1.261, 1.261 bis et 1.262.

7.12 Puisque aucune remarque ni objection n'est formulée, ces résolutions sont considérées comme adoptées.

7.13 Passons à la Section 1.27 (Alphabétisation des adultes).

7.14 Je donne la parole à M. Rahnema, au nom de la délégation iranienne.

8.1 M. RAHNEMA (Iran). -

Monsieur le Président, au moment où la Conférence générale va être appelée à se prononcer sur les projets de résolutions relatifs à l'alphabétisation des adultes et sur la Déclaration sur l'élimination de l'analphabétisme pendant la décennie du développement, je tiens à renouveler, au nom du Gouvernement iranien, mes remerciements les plus sincères à tous les Etats membres et, bien entendu, au Directeur général, pour l'appui unanime et l'accueil sans réserve qu'ils ont bien voulu accorder à l'initiative prise par Sa Majesté Impériale le Chahinchah d'Iran en vue de réunir, à Téhéran, un Congrès mondial des ministres de l'éducation pour la lutte contre l'analphabétisme.

8.2 J'étais, il y a trois jours encore, dans mon pays, et je puis vous assurer, Monsieur le Président, que l'enthousiasme soulevé en Iran à ce sujet, tant dans les milieux officiels que parmi la population, est tel qu'il permet déjà d'augurer du succès et de la réussite du Congrès de Téhéran.

8.3 En ce qui concerne la date de la réunion, qu'il me soit permis d'attirer l'attention de la Conférence générale sur les points suivants :

8.4 Le Gouvernement iranien a étudié avec soin toutes les interventions des nombreuses délégations qui ont pris la parole à ce sujet à la Commission du programme. Il a particulièrement pris en considération les observations que le Directeur général a bien voulu formuler au cours du débat consacré à la Campagne mondiale d'alphabétisation. Il a, en même temps, étudié tous les autres aspects de la question, à la lumière des objectifs poursuivis par les 24 délégations qui ont présenté le projet de résolution contenu dans le document 13 C/DR.61.

8.5 Cet examen d'ensemble de tous les aspects de la question a permis au Gouvernement iranien d'arriver à la conclusion que le Congrès gagnerait à être convoqué à Téhéran entre le 20 août et le 5 septembre prochains.

8.6 Comme je l'avais, en effet, indiqué au cours de mon intervention devant la Commission du programme, il nous semble que cette date n'est ni trop proche pour permettre une préparation adéquate du Congrès, ni trop éloignée pour que puisse se maintenir l'enthousiasme qui est soulevé par la Campagne et qui, en lui-même, il faut bien le dire, constitue une des conditions indispensables de sa réussite.

8.7 La date proposée par le Gouvernement iranien tient compte, en outre, d'un facteur de temps très important, qu'il serait bon de rappeler ici :

8.8 Comme on le sait, en effet, la XXe session de l'Assemblée générale des Nations Unies se réunira probablement le 21 septembre 1965, avec la participation d'un grand nombre de Chefs d'Etats et de gouvernements. Il est donc clair que, si le Congrès de Téhéran achève ses travaux quelques semaines avant cette session historique, ses recommandations et décisions permettront de donner un éclat tout particulier à la Campagne mondiale pour l'alphabétisation et à l'action de l'Unesco dans ce domaine. Le Congrès constituerait alors un élément très important de ce que le Directeur général a appelé "la réaction en chaîne" qui doit être déclenchée et poursuivie pour assurer le plein succès de la Campagne et permettre d'accélérer les étapes qui mèneront à l'élimination définitive de l'analphabétisme dans le monde. La XXe session de l'Assemblée générale fournirait, en même temps, une occasion unique de promouvoir la plus large participation possible des gouvernements et des peuples du monde à toutes les phases préparatoires et exécutoires du lancement de la Campagne mondiale.

8.9 En ce qui concerne la préparation du Congrès, le Gouvernement iranien voudrait suggérer que le Secrétariat l'entreprenne de concert avec tous les Etats membres aussitôt que possible. Comme on le voit, en effet, dans le mandat adopté par la Commission du pro-

gramme, le Congrès est appelé à étudier une série de questions de la plus haute importance et de la plus grande portée pour la réussite de la Campagne mondiale. Ces questions présentent des aspects économiques, sociaux, culturels et même politiques, que le Projet de déclaration sur l'élimination de l'analphabétisme, que nous allons bientôt approuver, éclaire de façon frappante, en montrant les rapports intimes qui existent entre ce problème et celui du bonheur et même de l'avenir de l'homme en général.

8.10 En étudiant les points qui figurent dans le mandat du Congrès, tel qu'il nous est présenté, on se rend facilement compte du fait qu'ils ne pourraient être sérieusement examinés sans une documentation préalable adéquate. Cette documentation devrait, à notre sens, comporter un rapport ou des rapports dans le genre de celui que M. Raoul Prebish a soumis à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Un rapport de ce genre, embrassant les différents aspects du problème, doit être préparé dès maintenant par les experts les plus compétents, afin que le Congrès soit saisi non seulement de monographies détaillées sur les expériences nationales déjà tentées par les différents Etats membres dans ce domaine, mais aussi d'une étude analytique d'ensemble, qui fournirait le cadre nécessaire aux délibérations et la base scientifique et objective sur laquelle nous devrions fonder notre action future. Il nous semble, en effet, particulièrement important que l'Unesco puisse, dès 1965, faire le point de ce qui a déjà été fait, voir clair dans ce qu'elle est en train de faire et obtenir d'un Congrès d'une telle ampleur l'inspiration et les directives qui lui seront nécessaires pour préparer le lancement de la Campagne mondiale et pour mieux poursuivre sa tâche historique dans ce domaine.

8.11 Le Gouvernement iranien voudrait donc inviter tous les pays intéressés, ainsi que le Directeur général, à accorder toute leur attention à la phase préparatoire du Congrès, afin que cette réunion puisse être à même de répondre aux immenses espoirs qu'elle a déjà suscités dans le monde.

8.12 Je voudrais, pour terminer, ajouter quelques mots sur la façon dont mon Gouvernement envisage l'organisation du Congrès.

8.13 Il nous semble que devraient être constituées trois Commissions, qui tiendraient leurs séances parallèlement aux séances plénières. Ces Commissions étudieraient le problème de l'alphabétisation sur le plan régional et s'occuperaient respectivement de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine.

8.14 D'autre part, si le Congrès est suffisamment bien préparé, il nous semble qu'une dizaine de jours suffiraient pour que l'ordre du jour soit épuisé.

8.15 Je n'ai pas besoin de rappeler, Monsieur le Président, que le Gouvernement iranien réaffirme son engagement antérieur de prendre à sa charge tous les frais découlant de l'organisation matérielle du Congrès et s'engage à faire le nécessaire pour assurer toutes les facilités indispensables à la tenue de cette réunion à la fin du mois d'août et au début de septembre 1965.

8.16 A tous les Ministres de l'éducation et à tous leurs collaborateurs qui nous honoreront ainsi de leur présence, je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple iraniens, souhaiter déjà la bienvenue, en formant des voeux pour que leurs travaux puissent constituer un jalon historique dans la lutte que tous les peuples du monde sont aujourd'hui déterminés à poursuivre jusqu'au bout, pour assurer bientôt à tous les hommes de la terre, sans exception, le droit sacré à la culture et à l'éducation.

8.17 Il est clair que, dans cette lutte, les résolutions relatives au programme d'alphabétisation qui seront adoptées aujourd'hui par la Conférence générale tiendront, à juste titre, une place digne des objectifs poursuivis par notre grande Organisation.

9.1 Le PRESIDENT. -
Je voudrais non seulement remercier le délégué de l'Iran de son intervention, mais aussi le prier de transmettre au Gouvernement iranien les remerciements de la Conférence générale pour la généreuse invitation à tenir à Téhéran le Congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme.

9.2 Je donne maintenant la parole au Directeur général.

10.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -
Monsieur le Président, je voudrais, à mon tour, associer le Secrétariat aux chaleureux remerciements que vous venez d'exprimer à l'intention du Gouvernement impérial d'Iran. J'ai, de mon côté, reçu des informations du Chef de mission de l'Unesco en Iran, qui m'a rapporté l'extraordinaire écho qu'avait immédiatement suscité, à Téhéran, l'annonce de la décision de la Conférence générale.

10.2 Vous avez là, Mesdames et Messieurs les délégués, une démonstration éclatante de deux phénomènes dont je vous ai souvent entretenus, en des termes beaucoup plus abstraits et, par suite, moins directs. Il s'agit, d'abord, de la puissance de contagion de cette idée-force extraordinaire qu'est la lutte contre l'analphabétisme. Voilà un exemple de ce processus de réaction en chaîne - pour employer les termes dont s'est servi le distingué délégué de l'Iran - qui, dans un domaine comme celui-ci, est absolument irréversible.

10.3 Il s'agit, ensuite, de ce phénomène d'accélération dont je vous parle si souvent, Mesdames, Messieurs, et dont vous avez peut-être quelquefois le sentiment qu'il est le fait du Secrétariat. Je remercie le délégué de l'Iran de nous avoir donné un exemple éclatant d'accélération qui ne doit rien au Secrétariat. Car enfin, en quelques jours, la délégation iranienne a pu nous fournir un magnifique plan de travail pour la mise en oeuvre de ce grand projet dont le lieu, la date, l'objet et, dans une certaine mesure, les modalités mêmes sont maintenant précisés.

10.4 Toutefois, je suis obligé de dire que je devrai en référer au Conseil exécutif ; il s'agit, en effet, d'une réunion très importante, qui doit être convoquée par le Conseil exécutif, et c'est à sa session de printemps que j'aurai la possibilité de soumettre à l'approbation du Conseil un plan de travail détaillé à cet effet.

10.5 Cependant, il est bon que, dans ces ultimes séances de la treizième session de la Conférence générale, toutes les délégations ici assemblées soient informées, par la délégation iranienne elle-même, d'abord de l'enthousiasme que l'idée de ce Congrès a suscité dans le pays où elle est née, ensuite de la générosité avec laquelle ce pays s'apprête à vous recevoir tous, Mesdames et Messieurs. Car, quels que soient la bonne volonté et l'enthousiasme de l'Iran, en tant que pays hôte, et quel que soit le zèle que le Secrétariat apportera, sous la direction du Conseil exécutif, à mettre en oeuvre ce projet, en définitive cette assemblée ne sera mondiale que par vous, par votre présence et votre participation.

10.6 C'est pourquoi je voudrais joindre mon appel à celui de la délégation iranienne pour que, dès votre retour dans vos pays, Mesdames et Messieurs les délégués, l'annonce de ce Congrès soit l'un des grands messages que vous rapporterez de cette Conférence et pour que vous vous prépariez à ce rendez-vous du mois d'août prochain à Téhéran.

11. Le PRESIDENT. -
Je donne maintenant la parole à S. Exc. M. Kirpal, chef de la délégation de l'Inde.

12.1 Mr. KIRPAL (India):
Mr. President and fellow delegates, I wish to make a brief statement on Section 1.27, Adult Literacy, in reference to the draft Declaration on the Eradication of Illiteracy, found in the Annex to this section, on page 9.

12.2 Fellow delegates, I believe that this is an historic moment for our Organization, for it is about to proclaim a great act of faith in an enterprise which is perhaps the greatest undertaking of our time.

12.3 This project for the eradication of illiteracy is to help build a bridge in human communications, thereby laying down the strongest possible foundation for the moral, cultural and intellectual solidarity of mankind. It opens for us a new chapter in the history of humanity, furthering man's eternal quest for liberty, equality and fraternity - a quest which was born in this great country many years ago.

12.4 The eradication of illiteracy is also the basis of economic and social development and, indeed, the basis of the task of development to which Unesco is dedicated. For these reasons we have drafted a declaration which is given in the Annex to which I have referred - a declaration which signifies the faith of our Organization in this great undertaking which is being launched.

12.5 We thank Unesco for the action it has taken in the past in thinking out this programme, in working out the experimental projects, and for various other measures designed to lead to the fulfilment of the World Campaign. In this connexion, we are especially grateful for the leadership of the Director-General.

12.6 We are also most grateful to His Imperial Majesty the Shah of Iran for his initiative in so generously proposing a World Congress of Ministers of Education and giving his patronage to this World Campaign.

12.7 The President of India has responded to a message from His Imperial Majesty and has instructed me to give the fullest support to the project which has been initiated by the Iranian delegation.

12.8 We were very heartened to hear the debate in the Programme Commission where there was complete unanimity in support of this project and the interest and determination of all delegations was evident. I do not wish to say very much about the contents of the declaration. I have in mind, however, a very slight verbal change which I wish to suggest, and this was my reason for asking for the floor.

12.9 I shall read out the last paragraph, paragraph 9, which is really the essence of the declaration: "recognizing the interdependence of mankind, solemnly declaring that the doors of knowledge and history must be opened to all its members, the General Conference of Unesco appeals to the governments and peoples of all Member States, to social, cultural and political organizations, to trade unions and voluntary organizations, to men and women of goodwill everywhere, to aid, assist and support a world-wide movement for the eradication of mass illiteracy in the one and indivisible cause of human progress and fulfilment, so that through their united efforts this vital task may be achieved in the United Nations Development Decade".

12.10 I propose, Mr. President, that the last five words "the United Nations Development Decade" be replaced by the words "the shortest possible time", because there are only a few years left before the end of the United Nations Development Decade. We very much hope that this Decade can run into another decade, but at present it is strictly limited to a few more years. We know that the task of eradicating illiteracy cannot be achieved in these few years, and I therefore propose this new wording.

13. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole au Président de la Commission du programme.

14.1 Mr. COOKEY (Nigeria), Chairman of the Programme Commission:
Thank you, Mr. President. I should like first of all to say a few words about the origin of this declaration. Because of the importance of the subject, the Programme Com-

mission felt that we should produce a paper which would be attached to the end of the appropriate section in the report. This paper could be called a declaration, and we would present it to the plenary meeting for its consideration; and if it was adopted we hoped that it would strengthen the hand of the Secretariat, the Director-General and his staff, in carrying out the biddings of the General Conference in this respect.

14.2 In paragraph 18 of the section under discussion you will note that we entrusted this work of preparing a draft declaration to Mr. Kirpal of India, who has just spoken. Mr. Kirpal was asked to consult other delegations and produce something which would be an effective declaration and, ladies and gentlemen, you have the result before you. Before I go on to read out the declaration I should like to thank Mr. Kirpal once again for the excellent job that he has done. The Programme Commission adopted this declaration unanimously. I am quite sure that we could not have got a better person to prepare this text.

14.3 Now I shall read out the declaration. I apologize for taking the time to read it in full, but we consider it of such importance that it should be read out slowly so that the meaning can sink into our minds. The text is as follows:

"ERADICATION OF ILLITERACY IN THE UNITED NATIONS DEVELOPMENT DECADE
AN APPEAL TO ALL NATIONS

(1) The presence in the world today of more than 700 million people who are unable to read and write and have therefore no means of communication by written language or access to the world of ideas in written language is a continuing challenge to the governments and peoples of all Member States who have dedicated themselves to the promotion of human progress in the United Nations Development Decade.

(2) All the material achievements of the Development Decade will lose their lustre if millions of people in the world continue to grope for light and are not given the means to find it.

(3) Not having the basic tools of literacy, half the adult population of the world is today denied the exercise of man's unalienable right to education, and is committed to live unaware of the new vistas that the advancement of knowledge, science and technology are rapidly unfolding to make man's struggle for freedom from want, hunger and disease less arduous, and to remain isolated even from its own common heritage enshrined in the moral, cultural and artistic achievements and the noblest aspirations of each nation.

(4) The central purpose of development is to release the creative and productive energies of all humanity. This purpose cannot be achieved in darkness. It cannot be achieved so long as humanity is divided into those who possess and those who are denied the means that education and literacy provide for enriching this life and seeking new ways of knowledge, so long as the human mind is not freed of the intolerance, mistrust and fear that are born of ignorance.

(5) This is an issue of vital importance not only to the developing nations who today carry the burden of illiteracy, but also to the entire international community, which cannot stand divided before the doors of its own history.

(6) Literacy is not an end in itself; it is a means for the acquisition of those fundamental skills through which education can develop and grow as a continuing and self-renewing process. It provides both the motive and the medium for self-development, attainment of new skills and ideas, and adaptability to a rapidly changing environment. As such, it is a factor of crucial importance in accelerating the social and economic transformation that the development process implies. Therefore, literacy and adult education form not only an integral part of the programme of educational growth, but also a critical sector in the strategy of human resource development. Together with formal education, it is basic to a developing economic and social order. The eradication of mass illiteracy and provision for the maintenance and widespread use of literacy should therefore be treated in development plans as an essential complement of formal education and as one of the foundations of self-sustaining economic growth.

(7) The magnitude of the task that needs to be carried out if illiteracy is to be wiped out is as vast as it is urgent. So is the promotion of human welfare and happiness.

(8) The main responsibility for this task rests on the governments of Member States

in which the incidence of illiteracy is acute. They have to mobilize the resources and constructive energies of the people and guide them to effective and determined action at the national and local levels. In this challenging undertaking, however, they will need and should be given a substantial measure of international assistance, which in its various forms, multilateral and bilateral, should be concerted and co-ordinated so as to secure the maximum benefits to States that are engaged in this task.
(9) Recognizing the interdependence of mankind, solemnly declaring that the doors of knowledge and history must be opened to all its members, the General Conference of Unesco appeals to the governments and peoples of all Member States, to social, cultural and political organizations, to trade unions and voluntary organizations, to men and women of goodwill everywhere, to aid, assist and support a world-wide movement for the eradication of mass illiteracy in the one and indivisible cause of human progress and fulfilment, so that through their united efforts this vital task may be achieved in the United Nations Development Decade".

14.4 Ladies and gentlemen, I have read the text to you as it is in the report. It is for you to decide whether to accept the amendment suggested by the Head of the delegation of India. Thank you, Mr. President.

(L'assemblée applaudit longuement.)

15.1 Le PRESIDENT. -
Mesdames et Messieurs, vous m'avez devancé. Je voulais justement vous demander d'approuver, par vos acclamations unanimes, la résolution 1.27, ainsi que l'Annexe qui comprend la Déclaration sur l'élimination de l'analphabétisme pendant la Décennie du développement, avec l'amendement proposé par le chef de la délégation de l'Inde. Voilà qui est fait.

15.2 Nous arrivons à la Section 1.28 (I) (Activités de jeunesse : considérations générales). Au paragraphe 12 se trouve le texte de trois résolutions (1.281, 1.282 et 1.282 bis).

15.3 Si aucune remarque ou objection n'est formulée, je considère ces résolutions comme adoptées.

15.4 Prenons la Section 1.28 (II) - Institut de l'Unesco pour la jeunesse (Gauting). Au paragraphe 14, figure la résolution 1.283 et, au paragraphe 16, il est fait état d'un budget de 215.000 dollars pour l'ensemble de la Section 1.28. Je soumets l'une et l'autre à l'approbation de la Conférence générale.

15.5 La résolution et le budget de la Section 1.28 (I et II) sont adoptés.

15.6 A la Section 1.29 (Egalité d'accès à l'éducation et éducation pour la compréhension internationale), nous trouvons, au paragraphe 9, deux résolutions (1.291 et 1.292), et un crédit de 154.000 dollars pour le budget de cette section.

15.7 Puisqu'il n'y a pas d'objection, ces résolutions et le budget de cette section sont adoptés.

15.8 Passons au point 1.3 (Programmes régionaux de développement et d'éducation) et à la Section 1.31 (Afrique). Au paragraphe 10, il est fait mention de la résolution 1.311 et, au paragraphe 11, il est indiqué que la Commission a approuvé à l'unanimité le crédit de 957.252 dollars, pour le programme ordinaire de la section. Je soumets l'ensemble à l'approbation de la Conférence.

15.9 La résolution et le crédit sont adoptés.

15.10 Au paragraphe 12, se trouve la résolution 1.312.

15.11 M. Pavlov, délégué de l'Union soviétique, demande la parole. Je la lui donne.

16.1 А.П. ПАВЛОВ (Союз Советских Социалистических Республик):
Г-н Председатель, г-да делегаты. В связи с резолюцией 1.312, делегация СССР считает необходимым сделать следующее заявление: делегация СССР не поддерживает ту часть пункта (h) резолюции 1.312, которая касается гражданских операций ООН в Конго. Мы хорошо знаем то, что связано с этими гражданскими операциями в Конго, и о том, что делается в Конго вообще. Позиция Советского Союза по этому вопросу достаточно хорошо известна как в ЮНЕСКО, в частности, так и в ООН.

16.2 В то же время наша делегация не возражает против предложений о нормализации помощи ЮНЕСКО в Конго. В целом резолюцию 1.312 делегация СССР поддерживает за указанными выше исключениями.

16.3 Мы просим занести это заявление в протокол. Я не исчерпал те три минуты, г-да делегаты, для своего выступления, к которым мы привыкли в Программной комиссии, но в порядке экономии времени я ограничусь тем, что было уже по этому вопросу мною сказано.

(16.1) Mr. PAVLOV (Union of Soviet Socialist Republics) (Translation from the Russian):
Mr. President and fellow delegates, the delegation of the USSR feels obliged to state that it is not in agreement with that part of paragraph (h) of resolution 1.312 which refers to the civilian operations of the United Nations in the Congo. We are well aware of what is involved in these civilian operations in the Congo and of what is going on in the Congo generally. The Soviet Union's attitude on this question is sufficiently well known both in Unesco in particular and in the United Nations.

(16.2) Our delegation has no objection, however, to the proposals concerning the normalization of Unesco aid to the Congo. It supports resolution 1.312 as a whole, with the above-mentioned exception.

(16.3) We ask that this statement be included in the records. Fellow delegates, I have not yet spoken for the three minutes that are customary in the Programme Commission, but in order to save time I shall say no more on this question.

17.1 Le PRESIDENT. -
Je vais maintenant mettre aux voix la résolution 1.312.
(Le vote a lieu à main levée.)

17.2 La résolution est adoptée par 79 voix, avec une abstention.

17.3 Nous passons à la résolution 1.313.

17.4 Si aucune objection n'est formulée, je la considère comme adoptée.

17.5 Nous en venons maintenant à la Section 1.32 (Amérique latine). Au paragraphe 13, il est fait état de deux résolutions (1.321 et 1.322), et de prévisions budgétaires dont le montant doit être rectifié et s'élève à 1.414.266 dollars.

17.6 Je donne la parole à S. Exc. M. Arguedas Pérez, chef de la délégation du Costa Rica.

18.1 El Sr. ARGUEDAS PEREZ (Costa Rica):
Señor Presidente, señores delegados: Como la redacción del párrafo 12 no es exacta, me veo obligado a pedir la palabra para que se haga la debida corrección. Dicho párrafo dice: "Cuba propuso una enmienda (13 C/PRG/DR.12) a la propuesta que figura en los documentos 13 C/PRG/3 y Add. Esta enmienda se aprobó por 60 votos contra ninguno y ninguna abstención". Eso no es exacto; hubo 2 votos en contra: el de la República de Honduras y el de la República de Costa Rica.

18.2 El párrafo 10 dice: "Los principales argumentos esgrimidos contra la propuesta fueron que no era prudente comprometer a la Organización, en esta fase, en un proyecto de diez años y que antes de formularse esta propuesta no se habían celebrado consultas completas con todos los países de América Latina que serían los beneficiarios del Centro". Esto tampoco es exacto, porque la razón sólida, inconmovible que se dio es que, tal como se había presentado, el proyecto era inoperante, y la Delegación de Costa Rica dijo exactamente las siguientes palabras: "Costa Rica apoya y siempre apoyará cualquier idea, medida, grupo, departamento, institución u organización que, a través de la enseñanza pública, tienda al mejoramiento de todas las clases, desde el niño hasta el universitario, siempre que se pueda extender al mayor número posible, dentro de la más amplia libertad y respeto humanos, tal como lo predicó y defendió el gran maestro José Martí, con palabras que tienen que ser siempre sustentadas y nunca desvirtuadas".

18.3 En el caso concreto que nos ocupa, lamentamos no poder dar nuestro voto favorable a la propuesta de la Delegación de Cuba y de la Secretaría, por considerarla absolutamente inoperante para los latinoamericanos, ya que solamente un gobierno de América Latina reconoce al Gobierno actual de Cuba. Es fácil de comprender que los otros gobiernos y pueblos de América Latina no podrían concurrir a ese Centro y, por lo tanto, dejaría de ser útil para los fines estrictamente pedagógicos que se persiguen, convirtiéndose en un gasto desproporcionado con relación al servicio internacional que se supone ha de proporcionar.

(18.1) Mr. ARGUEDAS PEREZ (Costa Rica) (Translation from the Spanish):
Mr. President and fellow delegates, I think I should mention that the text of paragraph 12 is incorrect, so that the necessary correction can be made. The paragraph reads: "An amendment to the proposal set forth in 13 C/PRG/3 and Add. was then proposed by Cuba (13 C/PRG/DR.12) and adopted by 60 votes for, none against and 3 abstentions". This is not correct; there were 2 votes against - those of the Republic of Honduras and the Republic of Costa Rica.

(18.2) Paragraph 10 reads: "The main arguments put forth against the proposal were that it was not wise to commit, at this stage, the Organization to a ten-year project and that there had not been full consultation with all of the Latin American countries who were to benefit from the centre before this proposal was made". This, too, is incorrect, for the very sound reason given was that the project as presented was not feasible. The Costa Rican delegation's actual words were: "Costa Rica supports and will always support any idea, measure, group, department, institution or organization which, by means of public education, helps to improve the lot of all classes, and from childhood to university, provided that it can be extended to the greatest possible number of people while ensuring the fullest freedom and respect for human rights, as the great José Martí urged and maintained, in words that should always be upheld and never minimized".

(18.3) In the actual case under consideration, we are unfortunately unable to support the proposal made by the Cuban delegation and the Secretariat, for we regard it as quite impracticable from the standpoint of the Latin American States, since only one of them recognizes the present Government of Cuba. Very obviously the other States and peoples of Latin America could not co-operate in the work of this Centre, and it would therefore lose its value for the strictly educational purposes for which it is intended, and would be wasteful out of all proportion to the international service that it is intended to provide.

19.1 Le PRESIDENT. -
Je remercie S. Exc. le chef de la délégation du Costa Rica de son intervention. Il sera tenu compte de ses observations lorsque sera rédigé le texte définitif du Rapport de la Commission du programme.

19.2 Je donne la parole à S. Exc. M. Zavala, chef de la délégation du Mexique.

20. El Sr. ZAVALA (México):
Señor Presidente: Mi intervención tiene por objeto exclusivo señalar una omisión en el párrafo e) del proyecto de resolución 1 322. Se habla de proporcionar subsidios u otros servicios, o ambas cosas, por valor de 117.000 dólares como máximo, en 1965-1966, y en el texto español se omitió a quién se destina esa cantidad o esos servicios. Todos sabemos que se trata del Instituto Latinoamericano de Cinematografía Educativa, pero no sé

si en los otros textos se ha omitido también esa mención. Será muy fácil corregirla, si se trata sencillamente de un error de copia, como me da a entender el Señor Presidente, cuya aclaración agradezco.

(20) Mr. ZAVALA (Mexico) (Translation from the Spanish):
Mr. President, I merely wish to point out an omission in paragraph (c) of draft resolution 1.322. In referring to the provision of grants-in-aid and/or other services not exceeding $117,000 in 1965-1966, the Spanish text does not state who is to receive these funds or services. We all know that it is the Latin American Institute for Educational Films, but I do not know whether this point is also omitted in the other language versions. It can very easily be corrected if it is simply a drafting error, as the President gives me to understand. I thank him for his explanation.

21. Le PRESIDENT. -
Je donne maintenant la parole à S. Exc. M. Marinello, chef de la délégation de Cuba.

22.1 El Sr. MARINELLO (Cuba):
Señor Presidente, señores delegados: La Delegación de Cuba ha demostrado con su trabajo en toda esta reunión su deseo de no ocupar ni en exceso ni inoportunamente la atención de los señores delegados. Así lo hubiéramos hecho en esta ocasión de no ser por las palabras del Delegado de Costa Rica, que estamos obligados a rechazar con todo respeto, pero con energía, por tratarse de observaciones y comentarios de tipo político muy ajenos a la naturaleza y a los objetivos de nuestra Organización.

22.2 Debemos afirmar que, especialmente en lo que se refiere a los problemas de la ciencia, la cultura y la educación, la trayectoria del Gobierno actual de Cuba, que ha erradicado en un solo año el viejo cáncer del analfabetismo y reorganizado las entidades educativas y científicas con el mejor espíritu de cooperación americana e internacional, despoja de todo fundamento las palabras del Delegado de Costa Rica. Por esa razón, y siguiendo esos principios, propusimos a la Conferencia que el Centro de Documentación Pedagógica agregado al Centro Regional en el Hemisferio Occidental, se transformara en Centro Experimental para América Latina. Recordarán algunos delegados que la Delegación nuestra hizo -no exageramos al afirmarlo- esfuerzos extraordinarios por unificar criterios, con la convicción de que cumplía una obra beneficiosa para todos los pueblos latinoamericanos. Y, en definitiva, accediendo al superior interés del trabajo, al interés de aunar todos los esfuerzos, nuestra Delegación estuvo de acuerdo en aplazar su propuesta para la próxima Conferencia General. Por lo demás, así se afirma y se consigna en el texto que se ha sometido a consideración de esta Conferencia.

22.3 Dichas estas palabras, que nos parecían indispensables, y lamentando de veras que se aluda al recuerdo de nuestro más grande hombre, José Martí, para negar en la práctica sus principios, decimos que estamos de acuerdo con la redacción que se nos propone y que expresa realmente lo ocurrido en la Comisión del Programa.

(22.1) Mr. MARINELLO (Cuba) (Translation from the Spanish):
Mr. President and fellow delegates, the actions of the delegation of Cuba throughout this session have provided evidence of its desire not to make excessive or unnecessary demands on the delegates' attention. Accordingly, we shall merely state, in this connexion, that we cannot agree with what the delegate of Costa Rica has said, and that we must emphatically, though respectfully, repudiate his statements, since they contain observations and remarks of a political nature which are quite contrary to the spirit and objectives of our Organization.

(22.2) We must point out that, particularly in relation to the problems of science, culture and education, the line adopted by the present Government of Cuba, which in a single year has eradicated the long-standing cancer of illiteracy and reorganized educational and scientific institutions in the best spirit of American and international co-operation, has shown the remarks made by the delegate of Costa Rica to be groundless. In line with these principles we proposed to the Conference that the Educational Documentation Centre attached to the Regional Office for the Western hemisphere should be converted into a pilot centre for Latin America. We would remind certain delegates that it is no exaggeration to say that our delegation has made tremendous efforts to standardize criteria, in the belief that this would be of benefit to all the peoples of

Latin America. And, finally, our delegation, in view of the overwhelming importance of the work and the need to unite the efforts of all, agreed to postpone its proposal until the next session of the General Conference. This, moreover, is clearly stated in the document submitted to this Conference for its consideration.

(22.3) Having made these observations, which we considered necessary, and deeply regretting that reference was made to the memory of our greatest citizen, José Martí, in such a way as to deny his principles in practice, we may say that we approve of the text as presented, which accurately represents the discussions of the Programme Commission.

23.1 Le PRESIDENT. -

Si aucun autre orateur ne demande la parole, je mets aux voix le texte de la résolution 1.322 et les crédits budgétaires afférents à la Section 1.32, dont le montant est de 1.414.266 dollars.

(Le vote a lieu à main levée.)

23.2 La résolution et les crédits sont approuvés par 78 voix contre 1, avec 1 abstention.

23.3 Nous passons maintenant à la Section 1.33 (Etats arabes). Au paragraphe 7, il est fait état de deux résolutions (1.331 et 1.332), ainsi que d'un crédit budgétaire de 1.217.184 dollars. Je soumets ces deux résolutions et ce crédit à l'approbation de la Conférence générale.

23.4 Les deux résolutions et le crédit sont adoptés.

23.5 A la Section 1.34 (Asie), il est fait état, au paragraphe 8, de trois résolutions 1.341, 1.342 et 1.343 et d'un crédit budgétaire de 3.856.056 dollars. Je soumets ces résolutions et ce crédit à l'approbation de la Conférence générale.

23.6 Les résolutions et le crédit sont adoptés.

23.7 La Section 1.35 (Europe) ne figurait pas dans le Projet de programme et de budget (document 13 C/5).

23.8 Je mets aux voix la résolution 1.351 qui figure au paragraphe 9 de cette section.

(Le vote a lieu à main levée.)

23.9 La résolution est adoptée par 69 voix, avec 6 abstentions.

23.10 Nous en arrivons aux "Activités nouvelles - Education spéciale". Au paragraphe 6, figurent deux résolutions (1.211 et 1.211 bis) qui ont été adoptées à l'unanimité par la Commission.

23.11 Si aucune objection n'est formulée, je considère qu'elles sont adoptées par la Conférence générale.

23.12 Prenons maintenant les paragraphes groupés sous le titre "Effectif, Services afférents aux documents et publications, Résumé budgétaire". Je demande à la Conférence générale d'adopter l'ensemble de ces paragraphes (1 à 5).

23.13 Ces paragraphes sont adoptés.

23.14 Mesdames et Messieurs, nous abordons maintenant le Chapitre 2 : Sciences exactes et naturelles et application de ces sciences au développement.

23.15 Au paragraphe 41, figure une nouvelle résolution qui ne porte pas de numéro.

23.16 S'il n'y a pas d'objection, je considère qu'elle est adoptée.

23.17 Au paragraphe 42, figure un autre projet de résolution.

23.18 Il est adopté.

23.19 Nous passons à la Section 2.0 - Sous-direction générale. Il y est fait état de prévisions budgétaires d'un montant de 45.000 dollars.

23.20 Ces prévisions sont approuvées.

23.21 Nous en arrivons à la Section 2.11-I (Aide aux Etats membres pour l'organisation et la planification du développement scientifique). Il y est fait état, au paragraphe 3, de la résolution 2.111 et il y est donné le texte des résolutions 2.112 et 2.113.

23.22 Ces résolutions sont adoptées.

23.23 Sous la rubrique II. Etudes sur les conséquences à long terme du désarmement, il est fait état de prévisions budgétaires d'un montant de 251.000 dollars.

23.24 S'il n'y a aucune objection, je considère ce chiffre comme adopté.

23.25 Au paragraphe précédent, il est fait état de la résolution 2.114. Puis-je la considérer comme adoptée ?

23.26 Cette résolution est adoptée.

23.27 A la Section 2.12 (Enseignement des sciences fondamentales), nous trouvons, à la fin du paragraphe 3, la résolution 2.121.

23.28 S'il n'y a pas d'objection, je considère qu'elle est adoptée.

23.29 Au paragraphe 4, il est fait état de la résolution 2.122.

23.30 Cette résolution est adoptée.

23.31 Au paragraphe suivant, il est fait état de prévisions budgétaires d'un montant de 570.000 dollars. Puis-je considérer qu'elles sont adoptées ?

23.32 Elles sont adoptées.

23 33 A la Section 2.211 (Coopération avec les organisations scientifiques non gouvernementales), il est fait état, au paragraphe 5, de trois résolutions (2.2111, 2.2112 et 2.2113) et de prévisions budgétaires d'un montant de 445.000 dollars.

23.34 Si aucune délégation ne formule de remarque ou d'objection, je considère que l'ensemble est adopté.

23.35 Nous arrivons à la Section 2.212 (Amélioration de la documentation et de l'information scientifiques et techniques). Au paragraphe 7, sont mentionnées deux résolutions (2.231 et 2.232), ainsi que des prévisions budgétaires d'un montant de 180.000 dollars.

23.36 Puisqu'il n'y a pas d'objection, l'ensemble est adopté.

23.37 Au paragraphe 8, figure le texte d'une résolution qui ne porte pas de numéro.

23.38 S'il n'y a pas d'objection, je la considère comme adoptée.

23.39 A la Section 2.213 (Promotion de la recherche en matière de sciences fondamentales), il est fait état, au paragraphe 3, de deux résolutions (2.2131 et 2.2132).

23.40 S'il n'y a pas d'objection, je les considère comme adoptées.

23.41 Au paragraphe 4 de la même section, figure encore un projet de résolution, qui n'a pas de numéro.

23.42 Si aucune objection n'est formulée, ce projet est adopté.

23.43 Au paragraphe 5, figure encore un autre projet de résolution, présenté par le Brésil.

23.44 S'il n'y a pas d'objection, il est adopté.

23.45 Les prévisions budgétaires pour la section s'élèvent à 70.000 dollars. Sont-elles approuvées ?

23.46 Elles sont approuvées.

23.47 Nous arrivons à la Section 2.221 (Astronomie et géophysique générales). Il y est fait état de la résolution 2.2211 (Paragraphe 8) et de prévisions budgétaires d'un montant de 86.000 dollars (Paragraphe 9).

23.48 S'il n'y a pas d'objection ni de remarque, l'ensemble est adopté.

23.49 A la Section 2.222 (Hydrologie), il est fait état de trois résolutions (2.2221, 2.2223 et 2.2224).

23.50 S'il n'y a pas d'objection, elles sont adoptées.

23.51 Passons maintenant à la résolution 2.2222 (a), qui figure au paragraphe 10.

23.52 Elle est adoptée.

23.53 Prenons maintenant la résolution 2.2222 (b), qui figure au même paragraphe.

23.54 Je donne la parole à M. Tsegmid, au nom de la délégation de Mongolie.

24.1 Ш. ЦЕГМИД (Монгольская Народная Республика):

Г-н Председатель. Гидрологическое десятилетие, которое с 1965 года будет проводиться под эгидой ЮНЕСКО, является очень важным международным научным мероприятием, привлекающим большое внимание во многих странах мира и, в том числе, в Монгольской Народной Республике. Поэтому мы приветствуем образование на данной тринадцатой сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО Координационного комитета гидрологической декады и поддерживаем список стран, которые будут участвовать в этом Комитете.

24.2 Однако нам хотелось бы отметить, что в нем на этот раз не представлены страны Центральной и Восточной Азии, которые представляют, на наш взгляд, весьма большой интерес для гидрологического изучения. Это я прежде всего отношу к нашей стране. У нас находятся истоки многих крупных рек мира, принадлежащих к различным бассейнам, на коротком протяжении меняется до пяти природных зон, а это явление довольное редкое. Одна треть нашей страны принадлежит к засушливому поясу, где очень мало постоянно текущих рек, но немало пресных грунтовых вод.

24.3 Правительство Монгольской Народной Республики, сознавая все эти обстоятельства и учитывая потребности своей развивающейся экономики, проводит значительные мероприятия по изучению гидроресурсов своей страны. Гидрологическими и гидрогеологическими исследованиями уже на протяжении многих лет успешно занимаются Академия наук Монгольской Народной Республики, учреждения гидрометеорологической службы, Департамент водного хозяйства, Геологическое управление и несколько высших учебных заведений. В результате этих гидрологических работ составлен ряд монографий и собран довольно обширный фактический материал.

24.4 Мы понимаем, что в Координационном комитете гидрологической декады, с которым мы будем тесно сотрудничать в течение 1965-1966 гг., не могут быть одновременно представлены все страны. Поэтому мы не хотели настаивать на включении нашей страны в состав Координационного комитета, но мы хотели бы выразить уверенность в том, что, исходя из сменяемости состава Комитета, наша страна будет представлена в нем в течение следующего двухлетия, и мы надеемся, что это будет поддержано ЮНЕСКО и государствами-членами.

(24.1) Mr. S. TSEGMID (Mongolian People's Republic) (Translation from the Russian): Mr. President, the Hydrological Decade, due to begin in 1965 under Unesco's auspices, is a highly important international scientific project which has aroused great interest in many countries, including the Mongolian People's Republic. We therefore welcome the establishment, at this thirteenth session of the General Conference of Unesco, of a Co-ordinating Council of the International Hydrological Decade, and we approve of the list of countries which are to be Council members.

(24.2) We should like to point out, however, that the list for the first term includes none of the countries of Central or East Asia, which in our opinion are of great importance for the study of hydrology. This is particularly true of our country, in which many of the world's great rivers rise. They belong to various drainage systems, and in a short space they pass through five different natural regions - a rather uncommon phenomenon. A third of our country lies in the arid zone, with very few perennial streams but an abundance of fresh groundwater.

(24.3) Conscious of all these facts and taking into account the needs of its growing economy, the Government of the Mongolian People's Republic has undertaken important measures to promote the study of the country's water resources. For many years, successful research work in hydrology and hydrogeology has been done by the Academy of Sciences of the Mongolian People's Republic, the various hydrometeorological institutions, the Department of Water Economy, the Geological Administration and certain higher educational establishments. As a result of this hydrological work, a number of monographs have been compiled and a considerable amount of information has been amassed.

(24.4) We realize that it is impossible for the Co-ordinating Council of the Hydrological Decade, with which we shall collaborate closely during 1965-1966, to include representatives of all countries simultaneously. We were therefore unwilling to insist that our country be represented on it, but should like to express our confidence that since its membership is to be changed periodically, our country will be represented on it in the following two-year term, and we hope that Unesco and the Member States will agree.

25.1 Le PRESIDENT. -
Je remercie le délégué de la Mongolie de son intervention et je suis sûr que la Conférence générale prendra note de son désir, pour qu'il en soit tenu compte à l'avenir.

25.2 S'il n'y a pas d'autre remarque, je considère que la résolution 2.2222 (b) est adoptée.

25.3 Je vous demanderai, Mesdames et Messieurs, de revenir en arrière, au paragraphe 9 de la même section, où il est question de crédits s'élevant à 300.000 dollars. Je vous demande de vous prononcer sur ces crédits.

25.4 Ils sont adoptés.

25.5 Nous en arrivons à la Section 2.2223 (Océanographie). Il est fait état de trois résolutions au paragraphe 6 : les résolutions 2.2231, 2.2232, et la résolution qui figure dans le document 13 C/PRG.8 au paragraphe 9.

25.6 Ces résolutions sont adoptées.

25.7 Nous en arrivons à la résolution 2.2233 qui figure au paragraphe 8.

25.8 S'il n'y a pas d'objection, elle est adoptée.

25.9 Au même paragraphe, figurent des crédits budgétaires s'élevant à 541.458 dollars.

25.10 Ces crédits sont adoptés.

25.11 Passons à la Section 2.224 (Physique de la couche terrestre et du manteau supérieur). Le montant des crédits budgétaires afférents à cette section est de 125.000 dollars.

25.12 Ces crédits sont adoptés.

25.13 Au paragraphe 13 de la même section, figure le texte des résolutions 2.2241 et 2.2242.

25.14 Puisqu'il n'y a pas d'objection, ces résolutions sont adoptées.

25.15 A la Section 2.225 (Sciences géologiques), il est fait état des résolutions 2.2251 et 2.2252 et de crédits budgétaires d'un montant de 125.000 dollars.

25.16 Ces résolutions et ces crédits sont approuvés.

25.17 A la Section 2.226 (Sciences du sol), il est fait état de deux résolutions (2.2261 et 2.2262) et de crédits budgétaires d'un montant de 115.000 dollars.

25.18 Ces résolutions et ces crédits sont adoptés.

25.19 Nous arrivons à la Section 2.227 (Etudes écologiques et conservation des ressources naturelles). Le montant des crédits budgétaires est de 224.000 dollars, et la section comprend deux résolutions qui portent les numéros 2.2271 et 2.2272.

25.20 Les crédits et les résolutions sont adoptés.

25.21 A la Section 2.23 (Sciences de la vie), nous trouvons les résolutions qui portent les numéros 2.231 et 2.232, ainsi que des crédits budgétaires d'un montant de 208.000 dollars.

25.22 Les crédits et les résolutions sont adoptés.

25.23 Passons maintenant à la Section 2.31 (Evaluation des besoins technologiques des pays en voie de développement).

25.24 Je donne la parole au Directeur général.

26.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -

Monsieur le Président, je me réfère au dernier paragraphe de la Section 2.31 du document 13 C/50 et tout particulièrement au passage où il est dit qu'"un délégué a formulé une objection concernant le paragraphe 200 relatif au Comité consultatif" et que "quatre délégations se sont abstenues". Je voudrais faire une brève déclaration à ce sujet et vous informer, Mesdames et Messieurs, d'un développement intervenu depuis la réunion de la Commission du programme.

26.2 Mon désir de recourir au Comité consultatif créé auprès du Conseil économique et social, pour les questions d'application de la science et de la technologie au développement, s'inscrit dans une perspective très définie, qui est celle de la coordination. Je souhaite que ce Comité puisse examiner les programmes de l'Organisation non pas isolément, ni dans leur spécificité, mais en tant qu'ils peuvent constituer un élément de l'action intégrée du système des Nations Unies dans l'application de la science et de la technologie au développement. En cela, je ne fais d'ailleurs que me référer au mandat exprès de ce Comité, tel qu'il a été défini lorsque le Comité a été institué auprès du Conseil économique et social.

26.3 Par contre, je pense que, dans la mesure où les programmes de l'Unesco présentent des aspects qui leur sont propres, il convient que le Directeur général et l'Organisation puissent recourir à des formes - d'ailleurs diverses - de consultations : consultation, à titre individuel, d'experts appelés consultants, ou consultation de comités qui pourront être des comités ad hoc et non des comités permanents. Sachant que cette question a fait l'objet de nombreuses discussions au sein de la Sous-Commission des sciences et connaissant les doutes et les incertitudes de plusieurs délégations, je voudrais qu'il soit bien entendu que cette partie du Programme de l'Unesco serait soumise à un double système de consultations.

26.4 D'une part, l'Unesco s'adresserait au Comité consultatif du Conseil économique et social en tant qu'elle assume une responsabilité fondamentale et générale dans le domaine des sciences et qu'elle constitue un élément essentiel dans les efforts coordonnés du système institutionnel des Nations Unies en vue de l'application de la science et de la technologie au développement. Ces termes pouvant paraître abstraits, je vais m'efforcer de préciser ma pensée : on ne posera pas à ce Comité des questions du genre suivant : "Ce programme est-il bon en lui-même ?" "Sert-il la communauté scientifique ou les pays en voie de développement ?" Mais on lui demandera si tel programme est bon lorsqu'on le considère dans l'ensemble des programmes des Nations Unies et de toutes les Institutions spécialisées, s'il fait double emploi avec d'autres, s'il présente des lacunes que nous devrions combler, ou si, compte tenu de son caractère général, l'accent ne devrait pas être mis sur tel ou tel de ses aspects pour qu'il puisse servir de cadre et de base aux programmes spécialisés d'autres institutions soeurs. Il s'agit donc là de coordination.

26.5 Cependant, en ce qui concerne la substance et la teneur propres de notre Programme, je crois que nous devons appliquer un système de consultations indépendant et - j'insiste sur ce point - très souple. C'est-à-dire que nous ferons parfois appel à des consultants, parfois à des comités - mais à des comités différents selon le domaine en cause, les problèmes de développement à résoudre, les contextes particuliers, plutôt qu'à des comités permanents.

26.6 J'espère que ces précisions mettront fin à l'objection et aux abstentions que j'ai mentionnées plus haut et amèneront les délégations à partager ma propre conviction, à savoir que le recours au Comité consultatif créé auprès du Conseil économique et social n'est pas du tout incompatible avec l'autonomie de notre système de consultations et avec la spécificité de notre Programme.

26.7 Et maintenant, Monsieur le Président, je voudrais communiquer une information à la Conférence générale. Le Comité consultatif du Conseil économique et social a tenu tout récemment, à New York, une réunion à laquelle je m'étais fait représenter par le Dr Krause, directeur du Département de l'application des sciences au développement, assisté de fonctionnaires de ce Département. Il a adopté une résolution que son Président, M. Njoku, m'a fait parvenir et d'où il ressort que le Comité accepte de remplir la fonction que, fort de l'approbation de la Commission, je lui ai demandé de bien vouloir exercer. Il précise cette fonction en des termes que je ne veux pas citer intégralement, pour ne pas allonger mon exposé, mais que je puis résumer en disant qu'il accepte d'appliquer un système de consultations dans les limites de son mandat, c'est-à-dire dans une perspective de coordination, sans exclure aucunement notre système propre de consultations. M. Philippe De Seyne, sous-secrétaire général aux affaires économiques et sociales, m'a d'ailleurs téléphoné de New York, hier, pour me confirmer cette interprétation.

26.8 Je crois qu'ainsi tout est clair et, fort d'un accord unanime dans un domaine où, sans doute, l'Unesco a besoin de consultations particulières, mais où elle doit agir au coude à coude avec les autres Institutions des Nations Unies, je pense pouvoir recourir, comme je le désire, aux avis du Comité consultatif du Conseil économique et social, qui a accepté de remplir cette fonction. Je pense d'ailleurs que la responsabilité générale et fondamentale de l'Unesco dans ce domaine n'en ressortira qu'avec plus de clarté, pour le plus grand profit des Etats membres de l'Organisation.

27.1 Le PRESIDENT. -
Je remercie le Directeur général de sa déclaration et j'invite la Conférence générale à prendre en considération les résolutions 2.311 et 2.312, qui sont mentionnées à la fin de la Section 2.31, ainsi que les crédits budgétaires d'un montant de 229.250 dollars qui se rapportent à cette Section.

27.2 Les résolutions et les crédits sont adoptés.

27.3 Nous passons à la Section 2.32 (Conditions sociales qui régissent l'implantation de la science dans les pays en voie de développement). Je soumets à l'approbation de la Conférence les deux résolutions (2.321 et 2.322) qui se rapportent à cette section, ainsi que les crédits budgétaires correspondants, d'un montant de 90.000 dollars.

27.4 Les crédits et les résolutions sont adoptés.

27.5 Passons maintenant à la Section 2.33 (I) (Aide au développement des Etats membres par l'application de la science et de la technologie - Formation de techniciens, d'ingénieurs et d'hommes de science). Je soumets à l'adoption de la Conférence générale les deux résolutions - 2.331(a) et 2.331(b) - qui se trouvent à la fin du paragraphe 5.

27.6 Ces deux résolutions sont adoptées.

27.7 Sous la rubrique II (Avancement de la recherche scientifique et technologique), au paragraphe 3, se trouve la résolution 2.332.

27.8 Cette résolution est adoptée.

27.9 Sous la rubrique III (Prix Unesco pour une découverte scientifique ou technique ayant une importance particulière pour les pays en voie de développement), figurent la résolution 2.333 et un résumé budgétaire de l'ensemble de la Section 2.33, dont le montant est de 479.000 dollars.

27.10 La résolution et le résumé budgétaire sont adoptés.

27.11 A la Section 2.34 (Centres régionaux de science et de technologie), figure la résolution 2.341 ; quant aux crédits budgétaires, leur montant est de 640.794 dollars. La Conférence générale doit se prononcer sur la résolution et sur les crédits.

27.12 La résolution et les crédits sont adoptés.

27.13 L'ensemble des crédits budgétaires afférents au Chapitre "Sciences exactes et naturelles et application de ces sciences au développement" se monte à 7.563.908 dollars. Je soumets ces crédits à l'adoption de la Conférence générale.

27.14 Ces crédits sont adoptés.

27.15 Nous arrêterons là l'examen du Rapport de la Commission du programme.

27.16 Avant de lever la séance, je donne la parole au Directeur général.

TRIBUTE TO MICHEL MONTAGNIER/HOMMAGE A MICHEL MONTAGNIER/HOMENAJE A MICHEL MONTAGNIER/ПОЧТЕНИЕ ПАМЯТИ МИШЕЛЯ МОНТАНЬЕ

28.1 Le DIRECTEUR GENERAL.
Monsieur le Président, grande est notre satisfaction du très important travail qui vient d'être accompli par la Conférence générale, cet après-midi, puisqu'un très beau

programme, un très grand programme, pour les deux prochaines années, dans les deux grands domaines prioritaires de l'Unesco, vient de recueillir une approbation unanime.

28.2 Cependant, j'ai une mauvaise nouvelle à annoncer à la Conférence générale. Michel Montagnier est mort cet après-midi, à 13 h. 30. Mesdames, Messieurs les délégués, je vous parlais de lui, à cette même tribune, hier encore, et une de ses dernières joies - car c'en fut une - alors qu'il était aux prises avec un mal implacable, a été d'apprendre l'hommage que vous lui aviez rendu. Comme vous le savez, je l'ai vu avant-hier ; je lui ai parlé de vous, et il vivait encore avec vous.

28.3 Michel Montagnier n'était pas un des plus vieux fonctionnaires de l'Unesco - il n'avait que 51 ans - mais c'était un des plus anciens. Il était entré au Secrétariat le 17 janvier 1946 : il a donc servi cette Organisation près de 19 ans, c'est-à-dire plus du tiers de sa vie.

28.4 L'Organisation a été, en effet, sa vie. Il nous venait d'une des plus anciennes provinces de France, et tous ceux qui l'ont approché ont découvert en lui des trésors ancestraux de culture et d'humanité. A cette gentillesse provençale, il avait joint la rigueur d'une administration entre toutes sévère, puisqu'il était Conseiller référendaire à la Cour des comptes.

28.5 Cet homme, si humain et si exact, si indulgent pour les hommes et si strict sur les idées et sur les faits, avait les qualités qu'il fallait, dans une Maison comme celle-ci, pour servir la Conférence générale. Cette Conférence qui assemble des hommes venus de tous les points du monde et de tous les horizons de l'esprit, cette Conférence qui ne ressemble à aucune autre réunion par sa variété, avait besoin, pour être organisée, d'être comprise et pour être comprise, d'être aimée. Et c'est cela que vous avez trouvé en Michel Montagnier, jusqu'à cette ultime session, qu'il a préparée jusqu'au bout et où il a mis toutes les dernières forces que lui laissait la mort.

28.6 Michel, comme nous l'appelions, était un ami pour tout le monde ; c'était un ami très fidèle, qui avait cette vertu suprême de l'amitié, qui s'appelle la pudeur. Il a mis dans son ultime combat une extraordinaire pudeur, telle qu'à l'heure actuelle personne ne peut savoir s'il savait ou s'il ne savait pas qu'il était condamné. Pour ma part, je pense qu'il savait. Et, s'il a lutté jusqu'au bout - car c'était un homme d'espoir et de courage - c'est l'ultime message qu'il nous laisse.

28.7 Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, au nom du Secrétariat, je voudrais vous dire toute la douleur que nous éprouvons et combien nous nous sentons appauvris par le départ de cet homme si simple et si grand.

29. Le PRESIDENT. -
Je donne la parole au Président du Conseil exécutif.

30.1 El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:
Señor Presidente, señoras y señores: En nombre y representación del Consejo Ejecutivo cumplo en este momento con el triste deber de asociar al Consejo Ejecutivo en pleno al duelo que hoy aflige a la Secretaría de nuestra Organización con la pérdida de uno de sus más leales y mejores servidores, Michel Montagnier.

30.2 No puedo menos de recordar que el último acto de servicio de Michel Montagnier como funcionario de la Organización fue el de hacer entrega, la víspera de la inauguración oficial, el 28 de septiembre de este año, de la sala del Consejo Ejecutivo, que si mucho debe al arquitecto que la diseñó, no debe menos a la persona que tanto interés puso en que esa sala, como las demás instalaciones del cuarto edificio, estuvieran listas para recibir tanto al Consejo como a la Conferencia General.

30.3 Este último acto de servicio demuestra claramente la devoción, el sentido del deber que este dignísimo funcionario, cuya pérdida hoy todos lamentamos, había puesto al servicio de nuestra Organización. Tuve, como todos mis colegas del Consejo Ejecutivo, el honor de llamarme su amigo y en esta calidad y en nombre asimismo de mis colegas pude visitarlo en su casa, de la cual, como acaba de recordar nuestro Director General, siempre salíamos preguntándonos si sabía o no que su fin estaba próximo. Pero era él quien daba ánimos a los que le visitábamos, hablándonos de los problemas de la Conferencia General que seguía con todo interés, cuyos documentos leía y cuyos debates, por medio de una instalación radiotelefónica, pudo escuchar en todo momento. En estas circunstancias, Sr. Presidente, señoras y señores delegados, creo que, en nombre del Consejo Ejecutivo, sólo me cabe decir estas palabras: "Michel Montagnier, descanse en paz".

(30.1) Mr. BARON CASTRO (El Salvador), Chairman of the Executive Board (Translation from the Spanish):

Mr. President, ladies and gentlemen, on behalf of the Executive Board and as its representative, it is my sad duty to associate the Executive Board fully with the grief felt by the Secretariat of our Organization at the loss of one of its most loyal and faithful servants, Michel Montagnier.

(30.2) I am impelled to recall that Michel Montagnier's last official act as a member of staff of the Organization was to acknowledge completion of the Executive Board room, on the day before the official inauguration, 28 September of this year. This room, which owes so much to the architect who designed it, owes no less to the man who took such a keen interest in seeing that it and the other installations in the fourth building were ready for the Executive Board and the General Conference.

(30.3) This final act of service is convincing proof of the devotion and sense of duty with which this worthy member of the staff, whose loss we all mourn today, served our Organization. In common with my colleagues on the Executive Board, I was honoured to be called his friend, and as such, and also on behalf of my colleagues, I was able to visit him at his home; when we left, as the Director-General has just recalled, we wondered whether he knew that his end was near. But it was he who encouraged those who were visiting him; he discussed the problems connected with the General Conference, which he followed whole-heartedly; he read the documents, and by means of a radiotelephone he could listen to the debates whenever he wished. Mr. President, ladies and gentlemen, in the circumstances I think that all I should say, on behalf of the Executive Board, is "Michel Montagnier, rest in peace".

31. Le PRESIDENT. -

Je donne la parole à M. Julien Cain, au nom de la délégation française.

32.1 M. CAIN (France). -

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, je ne sais si je pourrai trouver les mots qu'il faut pour traduire exactement notre émotion, l'émotion de tous ceux qui sont ici et, plus particulièrement, l'émotion des compatriotes de Michel Montagnier, de ceux qui le connaissaient depuis tant d'années et qui l'ont accompagné dans la vie.

32.2 Michel Montagnier, le Directeur général vous a dit en des termes d'une infinie délicatesse ce qu'il était quand il est venu à nous. C'était un homme formé aux tâches administratives les plus importantes, qui s'était soumis à la rigoureuse discipline de la Cour des comptes, mais qui avait assoupli cette discipline avec l'expérience de la vie. C'était un homme d'une culture profonde, qu'il entretenait par des lectures variées, dans les langues les plus diverses ; un homme qui s'est donné à l'Unesco dès le jour où il est venu à elle.

32.3 Je parle ici en témoin ; j'étais membre de la Commission préparatoire - avec M. Jean Thomas, un autre témoin présent dans cette salle - quand, en janvier 1946, Michel Montagnier a été désigné pour assister à Londres Julian Huxley. Une petite équipe s'est constituée là-bas, qui a vécu des heures difficiles, dans des installations de fortune, chargée de tout prévoir et de tout organiser - dans la mesure où l'on pouvait déjà organiser. Michel Montagnier était là ; je puis donc dire qu'il a connu l'Unesco à sa naissance ; il a

continué de prodiguer ses soins à l'Unesco encore chétive ; il l'a vue grandir, il a aidé à sa croissance et il était très fier qu'elle fût devenue ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire puissante, forte, respectée. Il parlait de l'Unesco avec orgueil, mais il n'en parlait pas comme de sa création, car l'orgueil qu'il avait n'était pas de la vanité : il n'a jamais été vaniteux, c'était l'homme le plus simple qui fût.

32.4 On vient de rappeler ce qu'il a apporté à l'Unesco. Je n'insisterai pas davantage, mais je dirai simplement ceci : il laisse des amis nombreux dans toutes les délégations, des hommes de toutes les langues le connaissent, mais il avait aussi en France des amis très chers, des amis de cette Provence dont le Directeur général parlait tout à l'heure et qu'il continuait d'aimer d'un amour infini. Il avait des amis à Paris, parmi toux ceux qui l'avaient vu grandir dans sa carrière et qui le consultaient souvent, car cet homme était simple et bon. Nous rappellerons toujours son oeuvre mais, nous qui l'avons connu, c'est l'homme que nous évoquerons encore, l'homme que nous pleurons aujourd'hui.

33.1 Le PRESIDENT. -

Mesdames et Messieurs, aucune nouvelle ne pouvait nous attrister plus que celle que vient de nous annoncer ce soir le Directeur général. Michel Montagnier était un fonctionnaire modèle, un homme plein de bonté et de charme, pour moi un vieil ami et pour tous ceux qui l'ont connu et approché, un être plein de qualités et très attachant.

33.2 La peine que j'éprouve et que nous éprouvons tous est sincère et immense. J'invite cette assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de Michel Montagnier.

(L'assemblée observe une minute de silence.)

33.3 La séance est levée.

The meeting rose at 6.20 p.m.
La séance est levée à 18 h.20.
Se levanta la sesión a las 18.20
Заседание закрывается в 18 ч.20 м.

THIRTY-FIFTH PLENARY MEETING

20 November 1964 at 10.15 a.m.
President: Mr. Noraïr M. SISSAKIAN (USSR)

TRENTE-CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

20 novembre 1964 à 10 h.15.
Président : M. N.M. SISSAKIAN (URSS)

TRIGÉSIMOQUINTA SESIÓN PLENARIA

20 de noviembre de 1964 a las 10.15
Presidente: Sr. Noraïr M. SISSAKIAN (URSS)

ТРИДЦАТЬ ПЯТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

20 ноября 1964 г. в 10 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

CONSIDERATION OF THE REPORT OF THE PROGRAMME COMMISSION (continued)
EXAMEN DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU PROGRAMME (suite)
EXAMEN Y APROBACION DEL INFORME DE LA COMISION DEL PROGRAMA (cont.)
РАССМОТРЕНИЕ ДОКЛАДА КОМИССИИ ПО ПРОГРАММЕ (продолжение)

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты, разрешите тридцать пятое пленарное заседание считать открытым.

1.2 Прежде всего, я хочу объявить, что сегодня около 12 час. дня наше заседание будет на некоторое время прервано по случаю визита короля Иордании. Я прошу делегатов не покидать своих мест в то время, когда король и его свита будут входить в зал. После этого будут произнесены несколько коротких речей, затем король покинет зал и мы сможем продолжить наше заседание.

1.3 Сейчас мы продолжим рассмотрение доклада Комиссии по программе. Вчера под председательством заместителя Председателя Генеральной конференции г-на Аверова Генеральная конференция приняла разделы, касающиеся образования и естественных наук. Теперь мы перейдем к Главе 3 - Социальные науки, гуманитарные науки и культура. Вы найдете эту главу во втором выпуске документа 13 С/50, который был роздан делегациям сегодня утром. Следуя вчерашней процедуре, я хочу обратить ваше внимание на резолюции и бюджетные вопросы, по которым Конференция должна принять решения.

1.4 Есть какие-либо замечания по порядку рассмотрения, о котором я только что объявил делегатам? Замечаний нет. Таким образом этот порядок считаю принятым. Сейчас мы переходим к Главе 3.1, которая касается междисциплинарного сотрудничества и философии. Раздел 3.10 - Канцелярия заместителя Генерального директора. Комиссия приняла к сведению план работы (13 С/5, пункты 12 - 12 b) и единогласно утвердила ассигнования в сумме 2.000 долл., предусмотренные в пункте 11.

1.5 Есть ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.6 Теперь Раздел 3.11 - Междисциплинарное сотрудничество и философия. Комиссия единогласно приняла резолюции 3.111, 3.112 и 3.113 в таком виде, как они изложены в документе 13 C/5 (пункты 15 - 17).

1.7 Есть ли по этому поводу какие-либо замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.8 После единогласного утверждения поправок (13 C/8 Add. 1), предложенных Союзом Советских Социалистических Республик к резолюциям 3.114 и 3.115 (13 C/5, пункты 22 и 23), Комиссия единогласно, при одном воздержавшемся, приняла резолюции 3.114 и 3.115 с поправками, текст которых приводится в докладе.

1.9 Голосуем резолюции 3.114 и 3.115.

1.10 Резолюции принимаются единогласно.

1.11 Теперь штатное расписание и бюджет. Комиссия единогласно одобрила штатное расписание, изложенное в пунктах 32 - 34 Главы 3.1 (13 C/5). Она единогласно утвердила ассигнования в сумме 621.486 долл., предусмотренные в пункте 10 Главы 3.1 (13 C/5) для всей вышеуказанной главы.

1.12 Имеются ли какие-либо замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.13 Теперь мы переходим к Главе 3.2 - Социальные науки - Введение. Есть ли по поводу Введения какие-либо замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.14 Раздел 3.20 - Канцелярия Директора, пункт 1. Приняв к сведению пункты 46 и 47, Комиссия единогласно утвердила ассигнования по Канцелярии Директора (11.340 долл.), содержащиеся в пункте 45 документа 13 C/5.

1.15 Имеются ли возражения? Возражений нет. Принимается.

1.16 Раздел 3.21 - Сотрудничество с международными организациями в области социальных наук. В пункте (5) этого Раздела, Комиссия приняла к сведению план работы (13 C/5, пункты 52 - 53) и единогласно утвердила резолюции 3.211, 3.212 и 3.213, содержащиеся в этом же документе.

1.17 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.18 В пункте (6) Комиссия утвердила также соответствующий бюджет в размере 191.000 долл., приводимый в пункте 48 документа 13 C/5.

1.19 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.20 Раздел 3.22 - Улучшение социально-научной документации. В пункте (4) этого Раздела Комиссия единогласно утвердила резолюции 3.221 и 3.222 (я прошу обратить внимание на то, что здесь ошибочно указано 3.333, нужно читать 3.222), приведенные в документе 13 C/5. Она утвердила также соответствующий бюджет в размере 85.220 долл.

1.21 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.22 Переходим к Разделу 3.23.1 - Преподавание и подготовка. Здесь Комиссия единогласно приняла резолюции 3.231 и 3.232, приведенные в пунктах 64 и 65 документа 13 C/5.

1.23 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.24 Раздел 3.23. II - Латиноамериканский факультет социальных наук: здесь в пункте (5) Комиссия приняла 56 голосами при 2 воздержавшихся резолюцию 3.233 документа 13 C/5 (пункт 74) с поправкой, предложенной делегацией Чили.

1.25 Имеются ли по этому поводу замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.26 Затем она также приняла единогласно Резолюцию 3.234, приведенную в документе 13 C/5, пункт 74 (a).

1.27 Имеются ли по этому поводу замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.28 Затем Резолюцию 3.235 документа 13 C/5 (пункт 75) с двумя поправками, предложенными Чили.

1.29 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.30 Теперь Раздел 3.23.III - Африканский центр административной подготовки и исследований в целях развития. Здесь в пункте (2) Комиссия приняла к сведению планы работы (13 C/5, пункты 82-84) и единогласно приняла резолюции 3.236, 3.237 и 3.238, содержащиеся в документе 13 C/5 (пункты 80, 81 и 81a).

1.31 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.32 В пункте (3) был единогласно одобрен бюджет в сумме 294.570 долл. по Обычной программе для всего Раздела 3.23 (13 C/5 пункт 62).

1.33 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.34 Теперь Раздел 3.24 - Теоретические и прикладные исследования в области социальных наук. В пункте (1) Подраздела I Организация и содействие исследованиям, после того как делегат Австрии снял проект резолюции, внесенный его делегацией (13 C/8 Add. 1, пункт 92), Комиссия приняла к сведению план работы по этому Подразделу (пункты 89 - 93) и единогласно одобрила резолюции 3.241 и 3.242 (13 C/5).

1.35 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.36 Переходим к Разделу 3.24.II - Международное исследование по вопросу об основных тенденциях развития научных исследований в области социальных и гуманитарных наук. Здесь в пункте (10) приводится текст двух резолюций - 3.243 и 3.244, в том виде, в каком они были приняты.

1.37 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.38 Переходим к Разделу 3.24.III - Латиноамериканский научно-исследовательский центр социальных наук. Здесь в пункте (4) приводятся резолюции 3.245 и 3.246.

1.39 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.40 Раздел 3.24.IV - Научно-исследовательский центр ЮНЕСКО по вопросам социально-экономического развития Южной Азии. В пункте (4) Комитет принял к сведению рабочий план по этому Подразделу и единогласно одобрил резолюции 3.247 и 3.248, содержащиеся в документе 13 C/5.

1.41 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.42 Раздел 3.24.V - Европейский центр по координации, исследованиям и документации в области социальных наук. Здесь в пункте (4) Комиссия приняла к сведению план работы

и единогласно утвердила резолюции 3.249, 3.2410 и 3.2411 в том виде, в каком они изложены в документе 13 C/5 (пункты 109 - 110a).

1.43 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.44 В пункте (5) Комиссия одобрила бюджетные ассигнования по Обычной программе в сумме 451.000 долл. по всему Разделу 3.24.

1.45 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.46 Раздел 3.25 - Междисциплинарные мероприятия в области защиты прав человека, экономических и социальных проблем, возникающих в странах, недавно ставших независимыми, экономических и социальных последствий разоружения и исследований по проблемам мира. I - Всеобщее уважение прав человека и борьба против расовых предрассудков. Здесь в пункте 10, резолюции 3.251 и 3.252, приведенные в документе 13 C/5, были приняты единогласно.

1.47 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.48 Раздел 3.25.II - Экономические и социальные проблемы, возникающие в странах, недавно ставших независимыми. Здесь в пункте 7 Комиссия приняла к сведению план работы (13 C/5, пункты 1.35 - 1.38) и единогласно утвердила резолюции 3.253 и 3.254.

1.49 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.50 Раздел 3.25.III - Мероприятия, касающиеся экономических и социальных последствий разоружения, и исследования по проблемам мира. Здесь в пункте 7 были единогласно приняты резолюции 3.255 и 3.256, изложенные в документе 13 C/5 (пункты 139 - 140), и в пункте 8 была утверждена бюджетная смета в сумме 121.728 долл. по Разделу 3.25 в целом.

1.51 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.52 Раздел 3.26 - Роль образования, науки, техники и информации в экономическом развити. Здесь в пункте 4 была единогласно принята Резолюция 3.261; Резолюция 3.262 в том виде, в каком она изложена в документе 13 C/5, была принята 50 голосами при одном воздержавшемся. Затем в пункте 5 был утвержден 50 голосами при одном воздержавшемся обычный бюджет в сумме 72.400 долл. Затем резолюция, приводимая в пункте 6.

1.53 Есть ли возражения по этому поводу? Возражений нет. Принимается.

1.54 Переходим к Разделу 3.27 - Статистика просвещения, науки и техники, культуры и информации. В пункте 4 этого Раздела резолюции 3.271 и 3.272 были одобрены единогласно в том виде, как они даются в документе 13 C/5. В пункте 6 Комиссия единогласно одобрила бюджетную сводку по Разделу 3.27 в сумме 113.000 долл., представленную в пункте 168 документа 13 C/5 Add. и Corr.

1.55 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.56 Раздел 3.27. II - Статистический анализ и оценка людских ресурсов. Пункт 1. После представления этого Раздела директором Департамента, план работы по этим новым мероприятиям, содержащийся в пунктах 179 - 182, был принят к сведению Комиссией. Резолюции 3.273 и 3.274 были единогласно одобрены в том виде, в каком они приведены в документе 13 C/5.

1.57 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.58 Глава 3.2 - Штатное расписание, документы и издания, бюджетная сводка. В пункте 3, Комиссия одобрила 45 голосами при 5 воздержавшихся бюджетную сводку по Главе 3.2, приведенную в документах 13 C/5 и 13 C/5 Add. и Corr. (3.039.265 долл. по Обычной программе).

1.59 Имеются ли по этому поводу замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.60 Глава 3.3 и Глава 3A - Культура и Основной проект обоюдного признания культурных ценностей Востока и Запада. Здесь в Разделе 3.30 - Дирекция - Комиссия одобрила бюджетную смету для этого Раздела в сумме 14.500 долл.

1.61 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.62 Теперь, Раздел 3.31 - Международное сотрудничество. В пункте 8, поскольку поправки, предложенные Австрией, Норвегией и Индией, были сняты, Комиссия приняла к сведению план работы по этому Разделу, единогласно приняла резолюции 3.311, 3.312 и 3.313 и единогласно утвердила бюджетную смету в сумме 270.000 долл., приведенную в пункте 214 документа 13 C/5.

1.63 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.64 Переходим к Разделу 3.32. I - Художественные поиски и творчество. Здесь в пункте 5 Комиссия единогласно приняла резолюции 3.321 и 3.322 (13 C/5, пункты 221 и 222). Исправленный текст Резолюции 3.222 приводится в пункте 6.

1.65 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.66 Раздел 3.32 - Содействие художественному творчеству. В этом Разделе в пункте 7 после принятия документа 13 C/DR.58 с поправками, предложенными Францией, Индией и Кубой, Комиссия приняла к сведению измененный план работы. Комиссия единогласно приняла Резолюцию 3.323 с поправками и одобрила бюджет в сумме 53.500 долл.

1.67 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.68 Переходим к Разделу 3.33. I - Меры по сохранению культурного наследия. Здесь в пункте 10 Комиссия единогласно одобрила доклад и текст проекта резолюции, приводимый в этом пункте.

1.69 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.70 Теперь пункт 17. Комиссия приняла Резолюцию 3.331, содержащуюся в документе 13 C/5, пункт 235, и Резолюцию 3.332 с поправками Объединенной Арабской Республики, Японии и Мексики 71 голосом, при одном воздержавшемся.

1.71 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.72 Переходим к Разделу 3.33. II - Международная кампания по сохранению памятников Нубии - Доклад Исполнительного совета и Генерального директора. В пункте 7 Комиссия единогласно приняла проект резолюции, содержащийся в документе 13 C/PRG/18.

1.73 Голосуем Резолюцию 3.334. Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.74 Теперь Раздел 3.33. III - Охрана авторского права и "смежных прав". Здесь в пункте 9 приведена резолюция 3.3352. Затем в пункте 10 Комиссия единогласно утвердила резолюции 3.335 и 3.3351 и бюджет в сумме 457.400 долл. по всему Разделу 3.33 (13 C/5, пункт 234).

1.75 Если нет возражений, принимается.

1.76 Раздел 3.341 - Искусство и литература. В пункте 3 Комиссия единогласно приняла резолюции 3.3411 и 3.3412 (13 C/5 пункты 260 и 261) и единогласно утвердила бюджет в размере 309.600 долл.

1.77 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.78 Теперь Раздел 3.342 - Подготовка материалов для чтения в Азии. В пункте 5 были приняты единогласно резолюции 3.3421 и 3.3422 и единогласно был одобрен бюджет в сумме 190.100 долл.

1.79 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.80 Раздел 3.343 - Развитие музеев. Здесь в пункте 7 говорится, что Комиссия единогласно приняла резолюции 3.3431, 3.3432 и 3.3433 и единогласно утвердила ассигнования в сумме 169.000 долл., предусмотренные по Обычной программе для Раздела 3.3443.

1.81 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.82 Раздел 3.344 - Развитие библиотек, архивов, библиографии, документации и обмена изданиями,Подраздел I. Здесь в пункте 8 указано, что рабочий план был принят к сведению и резолюции 3.3441, 3.3442, 3.3443 были приняты единогласно в том виде, как они изложены в документе 13 C/5.

1.83 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.84 Раздел 3.344. II - Развитие библиографии, документации и обмена изданиями. В пункте 2 указано, что был принят к сведению план работы, и были приняты единогласно резолюции 3.3444 и 3.3445 в том виде, как они изложены в документе 13 C/5. Бюджетная сводка по Разделу 3.344 в сумме 244.700 долл. также была одобрена единогласно.

1.85 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.86 Раздел 3.35 - Библиотека и архивы ЮНЕСКО. В пункте 2 Резолюция 3.51 была принята единогласно. Затем была единогласно одобрена бюджетная сводка в сумме 40.000 долл. и был принят к сведению план работы.

1.87 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.88 Раздел 3.3 - Штатное расписание, документы и издания, бюджетная сводка. В пункте 3 приводится бюджетная сводка в размере 3.741.613 долл., предложенная Исполнительным советом в документе 13 C/6 Add. Rev. для Обычной программы Департамента культуры.

1.89 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.90 Теперь бюджетная сводка по Главе 3. Комиссия одобрила ее в сумме 7.405.119 долл.

1.91 Имеются ли по этому поводу замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.92 Глава 3A - Основной проект обоюдного признания культурных ценностей Востока и Запада. Здесь в пункте 9 указано, что проект резолюции, содержащийся в документе 13 C/DR. 95, был принят без голосования на основании единодушного одобрения.

1.93 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

1.94 Раздел 3.41 - Деятельность государств-членов и международное сотрудничество. В пункте 3 приводится резолюция, содержащаяся в документе 13 C/DR. 47 Rev, которую

Комиссия единогласно приняла. В пункте 4 Комиссия приняла к сведению план работы (13 C/5, пункты 18 - 27) с добавлением к пункту 30, предложенным директором Департамента. Она приняла резолюции 3.411 и 3.412 и единогласно утвердила бюджет в сумме 178.000 долл. по Разделу 3.41.

1.95 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

1.96 Раздел 3.42 - Консультации, исследования и изыскания. В пункте 6 приводится резолюция 3.421 с поправками.

1.97 Имеются ли замечания по этому поводу?

1.98 Предоставляю слово делегату Ирана г-же Саффари.

(1.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
La trente-cinquième séance plénière est ouverte.

(1.2) Je dois d'abord vous annoncer que, vers midi, notre séance sera interrompue pendant quelques instants, pour la visite du Roi de Jordanie. Je vous demande de rester à vos places quand le Roi et sa suite entreront dans la salle. Quelques brefs discours seront prononcés ; puis le Roi quittera la salle et nous reprendrons nos travaux.

(1.3) Nous allons poursuivre aujourd'hui l'examen du rapport de la Commission du programme. Hier, sous la présidence de M. Averoff, la Conférence générale a adopté les sections qui se rapportent à l'éducation et aux sciences exactes et naturelles. Nous passons maintenant au Chapitre 3 : Sciences sociales, sciences humaines et activités culturelles. Les observations de la Commission concernant ce chapitre figurent dans le fascicule n° 2 du document 13 C/50, qui a été distribué ce matin aux délégations. Me conformant à la procédure suivie hier, je me propose de vous signaler les résolutions et les questions budgétaires sur lesquelles la Conférence est appelée à prendre des décisions.

(1.4) Les délégués ont-ils des observations à faire sur la procédure que je viens d'indiquer ? Pas d'observations ? Nous sommes donc d'accord sur la marche à suivre. Nous passons maintenant au chapitre 3.1, qui se rapporte à la coopération interdisciplinaire et à la philosophie. Section 3.10 (Sous-Direction générale). La Commission a pris acte du plan de travail (13 C/5, par. 12-12b) et elle a approuvé à l'unanimité le crédit de 2.000 dollars prévu au paragraphe 11.

(1.5) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations ? Adopté.

(1.6) Nous passons à la Section 3.11 (Coopération interdisciplinaire et philosophie). La Commission a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.111, 3.112 et 3.113, telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5 (par. 15-17).

(1.7) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.8) Après avoir approuvé à l'unanimité les amendements de l'Union des républiques socialistes soviétiques (13 C/8 Add. 1) aux résolutions 3.114 et 3.115 (13 C/5, par. 22 et 23), la Commission a approuvé à l'unanimité, moins une abstention, les résolutions 3.114 et 3.115 ainsi amendées, dont le texte est donné dans le rapport (par. 5).

(1.9) Nous votons sur les résolutions 3.114 et 3.115.

(1.10) Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

(1.11) Nous en arrivons maintenant au tableau d'effectifs et au budget. La Commission a approuvé à l'unanimité les effectifs figurant aux paragraphes 32-34 du Chapitre 3.1 (13 C/5). Elle a également approuvé à l'unanimité le crédit de 621.486 dollars prévu au paragraphe 10 du Chapitre 3.1 (13 C/5) pour l'ensemble de ce chapitre.

(1.12) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.13) Nous passons au Chapitre 3.2 : Sciences sociales - Introduction. Y a-t-il des observations sur l'Introduction ? Pas d'observations. Adopté.

(1.14) Section 3.20 (Direction). Il ressort du paragraphe 1 qu'après avoir pris note des paragraphes 46 et 47, la Commission a approuvé à l'unanimité les crédits budgétaires prévus pour la Direction, soit 11.340 dollars (paragraphe 45 du document 13 C/5).

(1.15) Y a-t-il des objections ? Pas d'objections. Adopté.

(1.16) Section 3.21 (Coopération avec les organisations internationales de sciences sociales). On voit au paragraphe 5 que la Commission a pris note du plan de travail (13 C/5 par. 52 et 53) et qu'elle a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.211, 3.212 et 3.213 telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5.

(1.17) Y a-t-il des observations? Pas d'observations. Adopté.

(1.18) Le paragraphe (6) indique que la Commission a également approuvé le budget de 191.000 dollars proposé au paragraphe 48 du document 13 C/5.

(1.19) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.20) Section 3.22 (Amélioration de la documentation des sciences sociales). D'après le paragraphe 4, la Commission a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.221 et 3.222 figurant dans le document 13 C/5. (Je signale qu'il y a une erreur dans le texte russe du rapport et qu'il faut lire, non pas 3.333 mais 3.222). La Commission a aussi approuvé le budget correspondant de 85.220 dollars.

(1.21) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.22) Nous passons à la Section 3.23, I (Enseignement et formation). La Commission a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.231 et 3.232, telles qu'elles figurent aux paragraphes 64 et 65 du document 13 C/5.

(1.23) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.24) Section 3.23, II (Faculté latino-américaine de sciences sociales). On voit, au paragraphe 5, que la Commission a approuvé, par 56 voix contre zéro, avec 2 abstentions, la résolution 3.233 (13 C/5, par. 74) amendée conformément à une proposition de la délégation du Chili.

(1.25) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.26) La Commission a ensuite approuvé à l'unanimité la résolution 3.234, telle qu'elle figure au paragraphe 74 (a) du document 13 C/5.

(1.27) Y a-t-il des observations à ce sujet ? Pas d'observations. Adopté.

(1.28) La résolution 3.235 (document 13 C/5, paragraphe 75) a été approuvée avec deux amendements proposés par le Chili.

(1.29) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.30) Section 3.23, III (Centre africain de formation et de recherche administrative pour le développement). Le paragraphe 3 indique que la Commission a pris note du plan de travail (13 C/5 paragraphes 82-84) et qu'elle a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.236, 3.237 et 3.238 telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5 (paragraphes 80, 81 et 81a).

(1.31) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.32) Paragraphe 3 : le budget du programme ordinaire, d'un montant de 294.570 dollars pour l'ensemble de la Section 3.23 (13 C/5 paragraphe 62) a été approuvé à l'unanimité.

(1.33) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.34) Section 3.24 (Recherche fondamentale et appliquée dans les sciences sociales). Sous-Section I (Organisation et promotion de la recherche). Il ressort du paragraphe 1 que le délégué de l'Autriche a retiré le projet de résolution présenté par sa délégation (13 C/8 Add.1, référence paragraphe 92) et que la Commission a ensuite pris note du plan de travail de cette sous-section (paragraphes 89-93) et approuvé à l'unanimité les résolutions 3.241 et 3.242 (13 C/5).

(1.35) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.36) Nous passons à la Sous-Section II de la Section 3.24 (Etude internationale sur les principales tendances de la recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines). On trouve au paragraphe 10 le texte de deux résolutions - 3.243 et 3.244 - tel qu'il a été approuvé.

(1.37) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.38) Nous passons à la Section 3.24, III (Centre latino-américain de recherches de sciences sociales). On trouve au paragraphe 4 le texte des résolutions 3.245 et 3.246.

(1.39) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.40) Section 3.24, IV (Centre de recherches de l'Unesco sur les problèmes du développement économique et social en Asie méridionale). Paragraphe 4 : la Commission a pris note du plan de travail de cette sous-section et approuvé à l'unanimité les résolutions 3.247 et 3.248 contenues dans le document 13 C/5.

(1.41) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.42) Section 3.24, V (Centre européen de coordination, de recherche et de documentation en sciences sociales). D'après le paragraphe 4, la Commission a pris note du plan de travail et approuvé à l'unanimité les résolutions 3.249, 3.2410 et 3.2411, telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5 (paragraphes 109 110a).

(1.43) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.44) Nous voyons au paragraphe 5 que la Commission a approuvé le budget de 451.000 dollars, au titre du Programme ordinaire, pour l'ensemble de la Section 3.24.

(1.45) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.46) Section 3.25 (Activités interdisciplinaires relatives aux droits de l'homme, aux problèmes économiques et sociaux des pays ayant récemment accédé à l'indépendance, aux conséquences économiques et sociales du désarmement et à la recherche sur la paix). Sous-Section I (Respect universel des droits de l'homme et lutte contre les préjugés raciaux). Le paragraphe 10 indique que les résolutions 3.251 et 3.252, telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5, ont été approuvées à l'unanimité.

(1.47) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.48) Section 3.25, II (Problèmes économiques et sociaux des pays ayant récemment accédé à l'indépendance). Paragraphe 7 : la Commission a pris note du plan de travail (13 C/5, paragraphe 135-138) et approuvé à l'unanimité les résolutions 3.253 et 3.254.

(1.49) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.50) Section 3.25, III (Activités concernant les conséquences économiques et sociales du désarmement et la recherche sur la paix). Paragraphe 7 : les résolutions 3.255 et 3.256, sous la forme proposée dans le document 13 C/5 (paragraphes 139-140), ont été approuvées à l'unanimité et, d'après le paragraphe 8, le crédit de 121.728 dollars pour l'ensemble de la Section 3.25 a été approuvé.

(1.51) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.52) Section 3.26 (Rôle de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'information dans le développement économique). Le paragraphe 4 indique que la résolution 3.261 a été approuvée à l'unanimité et que la résolution 3.262, telle qu'elle figure dans le document 13 C/5, a été approuvée par 50 voix contre zéro, avec une abstention. Paragraphe 5 : le budget ordinaire de 72.400 dollars a été approuvé par 50 voix contre zéro, avec une abstention. Nous en arrivons au paragraphe 6.

(1.53) Y a-t-il des objections ? Pas d'objections. Adopté.

(1.54) Nous passons à la Section 3.27 (Statistiques relatives à l'éducation, à la science et à la technologie, à la culture et à l'information). Le paragraphe 4 de cette section indique que les

résolutions 3.271 et 3.272 ont été approuvées à l'unanimité, telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5. Au paragraphe 6 on voit que la Commission a approuvé à l'unanimité le résumé budgétaire de la Section 3.27 (113.000 dollars), tel qu'il figure au paragraphe 168 du document 13 C/5 Add. et Corr..

(1.55) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.56) Section 3.27, II (Analyse statistique et évaluation des ressources humaines). Paragraphe 1 : le Directeur du département a présenté cette section, puis la Commission a pris note du plan de travail relatif à ces activités nouvelles (paragraphes 179 à 182 du document 13 C/5). Les résolutions 3.273 et 3.274 ont été approuvées à l'unanimité, telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5.

(1.57) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.58) Chapitre 3.2 : Effectifs, Services afférents aux documents et publications, Résumé budgétaire. Le paragraphe 3 indique que la Commission a approuvé par 45 voix contre zéro, avec 5 abstentions, le Résumé budgétaire relatif au Chapitre 3.2, qui figure dans les documents 13 C/5 et 13 C/5 Add. et Corr. (3.039.265 dollars au titre du programme ordinaire).

(1.59) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.60) Chapitre 3.3 et Chapitre 3.A : Activités culturelles et Projet majeur sur l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident. Nous passons à la Section 3.30 (Direction). La Commission a approuvé les prévisions budgétaires de cette section (14.500 dollars).

(1.61) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.62) Section 3.31 (Coopération internationale). On voit au paragraphe 8 que l'Autriche, l'Inde et la Norvège ayant retiré leurs amendements, la Commission a pris note du plan de travail de cette section ; elle a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.311, 3.312 et 3.313 ainsi que le résumé budgétaire (270.000 dollars) proposé au paragraphe 214 du document 13 C/5.

(1.63) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.64) Nous passons à la Section 3.32, I (La recherche et la création artistiques). Paragraphe 5 : la Commission a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.321 et 3.322 (13 C/5, par.221 et 222). Le texte amendé de la résolution 3.222 figure au paragraphe 6.

(1.65) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.66) Section 3.32 - Encouragement à la création artistique. On voit, au paragraphe 7 de cette section, qu'après avoir approuvé le document 13 C/DR.58 avec les modifications proposées par la France, l'Inde et Cuba, la Commission a pris note du plan de travail modifié. Elle a approuvé à l'unanimité le texte amendé de la résolution 3.323 ainsi que le budget de 53.500 dollars.

(1.67) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.68) Nous passons à la Section 3.33, I (Mesures de protection du patrimoine culturel). Il ressort du paragraphe 10 que la Commission a approuvé à l'unanimité le rapport 13 C/PRG/37 et le projet de résolution qui fait suite à ce paragraphe.

(1.69) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.70) Nous en venons au paragraphe 17, où il est indiqué que la résolution 3.331, telle qu'elle figure au paragraphe 235 du document 13 C/5, et la résolution 3.332 amendée par la République arabe unie, le Japon et le Mexique ont été approuvées par 71 voix contre zéro, avec une abstention.

(1.71) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.72) Section 3.33, II (Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie. Rapport du Comité exécutif et du Directeur général). On voit au paragraphe 7 que la Commission a adopté à l'unanimité le projet de résolution qui figure dans le document 13 C/PRG/18.

(1.73) Nous votons sur la résolution 3.334. Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.74) Section 3.33, III (Protection du droit d'auteur et des "droits voisins"). Le paragraphe 9 donne le texte de la résolution 3.3352. Le paragraphe 10 indique que la Commission a ensuite approuvé à l'unanimité les résolutions 3.335 et 3.3351, ainsi que le budget de 457.400 dollars pour l'ensemble de la section 3.33 (13 C/5, paragraphe 234).

(1.75) Pas d'objections ? Adopté.

(1.76) Section 3.341 (Arts et lettres) Paragraphe 3 : la Commission a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.3411 et 3.3412 (13 C/5, paragraphes 260 et 261), ainsi que le budget de 309.600 dollars.

(1.77) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.78) Section 3.342 (Fourniture de textes de lecture en Asie). Paragraphe 5 : les résolutions 3.3421 et 3.3422 ont été approuvées à l'unanimité, ainsi que le budget de 190.100 dollars.

(1.79) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.80) Section 3.343 (Développement des musées). Il est indiqué au paragraphe 7 que la Commission a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.3431, 3.3432 et 3.3433, ainsi que le budget de 169.000 dollars prévu au titre du programme ordinaire pour la Section 3.343.

(1.81) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.82) Section 3.344 (Développement des bibliothèques, des archives, de la bibliographie, de la documentation et des échanges de publications). Paragraphe 8 : il a été pris note du plan de travail et les résolutions 3.3441, 3.3442 et 3.3443 ont été approuvées à l'unanimité telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5.

(1.83) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.84) Section 3.344, II (Développement de la bibliographie, de la documentation et des échanges de publications). Il est indiqué au paragraphe 2 que la Commission a pris note du plan de travail et approuvé à l'unanimité les résolutions 3.3444 et 3.3445, telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5. Le Résumé budgétaire de la Section 3.344 (244.700 dollars) a également été approuvé à l'unanimité.

(1.85) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.86) Section 3.35 (Bibliothèque et archives de l'Unesco). Paragraphe 2 : la résolution 3.51 a été approuvée à l'unanimité. Le montant du résumé budgétaire (40.000 dollars) a également été approuvé à l'unanimité et il a été pris note du plan de travail.

(1.87) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.88) Chapitre 3.33 : Effectif Services afférents aux documents et publications, Résumé budgétaire. Il est indiqué au paragraphe 3 que la Commission a approuvé le budget de 3.741.613 dollars proposé par le Conseil exécutif dans le document 13 C/6 Add. Rev. pour le programme ordinaire du Département des activités culturelles.

(1.89) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.90) Résumé budgétaire pour l'ensemble du Chapitre 3 (Programme ordinaire) : la Commission a approuvé un montant de 7.405.119 dollars.

(1.91) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.92) Chapitre 3A : Projet majeur relatif à l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident. On voit au paragraphe 9, que le projet de résolution figurant dans le document 13 C/DR.95 a été approuvé à l'unanimité.

(1.93) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(1.94) Section 3.41 (Action des Etats membres et collaboration internationale). On trouve au paragraphe 3 le projet de résolution figurant dans le document 13 C/DR.47 Rev., que la Commission a approuvé à l'unanimité. Il est indiqué au paragraphe 4 que la Commission a pris note du

plan de travail (13 C/5, paragraphes 18-27), avec l'addition au paragraphe 30 suggérée par le Directeur du département. Elle a approuvé les résolutions 3.411 et 3.412. Le budget de 178.000 dollars pour la Section 3.41 a été approuvé à l'unanimité.

(1.95) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(1.96) Section 3.42 (Consultations, études et recherches). On trouve au paragraphe 6 le texte amendé de la résolution 3.421.

(1.97) Y a-t-il des observations sur ce point ?

(1.98) Je donne la parole à Mme SAFFARI, déléguée de l'Iran.

2.1 Mme SAFFARI (Iran).-
Ayant été retenue dans d'autres Commissions lors du débat sur le Chapitre 3A (Projet majeur sur l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident), qui s'est déroulé à la Commission du programme dans la matinée du lundi 16 novembre, la délégation de l'Iran tient à réparer une omission tout à fait indépendante de sa volonté.

2.2 Elle désire porter à la connaissance de la Conférence générale qu'en ce qui concerne les Institutions associées pour l'étude et la présentation des cultures, il existe également en Iran, grâce à l'aide de l'Unesco, une Institution associée pour l'étude et la présentation de la civilisation et de la culture iraniennes.

2.3 Cette Institution, désormais dotée d'une structure administrative, a déjà commencé à fonctionner sous les auspices de la Commission nationale iranienne pour l'Unesco et a mis en chantier une série de recherches scientifiques dans les domaines de la philosophie, de la littérature et de l'art iraniens.

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово первому заместителю Генерального директора для разъяснений по этому вопросу.

(3.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole au Directeur général adjoint.

4.1 The DEPUTY DIRECTOR-GENERAL:
Mr. President, there is just one very small but very important correction to be noted in the resolution that has just been adopted - the resolution contained in paragraph 3 of section 3.41: Action by Member States and International Collaboration. This is the resolution commemorating the name and spirit of Jawaharlal Nehru.

4.2 The resolution as adopted by the Programme Commission is correctly reproduced in the English text only. The French, Spanish and Russian texts refer to the original resolution unrevised as originally proposed by the delegation of the Federal Republic of Germany. I therefore wish to ask the Conference to note that it is the resolution as set forth in the English version of section 3.41, paragraph 3 that has been adopted and that the French, Spanish and Russian versions will be brought into line with the English version in the final printing of the resolutions adopted by the General Conference.

5.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Есть ли замечания по поводу соображений, которые были высказаны только что делегатом Ирана и первым заместителем Генерального директора? Замечаний нет. Принимается.

5.2 Возвращаемся к Разделу 3.42 - Консультации, исследования и изыскания. Комиссия одобрила единогласно ассигнования в сумме 265.000 долл. по Разделу 3.42 (13 C/5, пункт 28).

5.3 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

5.4 Раздел 3.43 - Развитие обменов между культурами. В пункте (3) Комиссия единогласно приняла Резолюцию 3.431, а также утвердила единогласно ассигнования в сумме 436.000 долл.

5.5 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

5.6 Раздел 3.44 - Изучение и популяризация африканских культур,- I - Общая история Африки. В пункте (4) Комиссия приняла к сведению план работы и единогласно приняла резолюции 3.441 и 3.442.

5.7 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

5.8 Раздел 3.44. II - Популяризация африканских культур. Здесь в пункте (2) приводится Резолюция 13 C/DR.52, которая была принята Комиссией единогласно. В пункте (3) Комиссия единогласно приняла Резолюцию 3.443; Резолюция 3.444 была принята 48 голосами, при одном воздержавшемся. Комиссия приняла к сведению Введение к Разделу 3.44 и единогласно утвердила бюджет в сумме 201.265 долл.

5.9 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

5.10 Раздел 3.45 - История научного и культурного развития человечества. В пункте (3) Комиссия единогласно утвердила Резолюцию 3.451 и единогласно одобрила бюджет в сумме 50.000 долл.

5.11 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

5.12 3A - Штатное расписание, документы и издания, бюджетная сводка. В пункте (3) Комиссия единогласно приняла пересмотренный бюджет в сумме 1.467.402 долл. по Обычной программе для Главы 3A с поправкой, предложенной Исполнительным советом в документе 13 C/6 Add. Rev.

5.13 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

5.14 Переходим к Главе 4 - Информация и международные обмены. В пункте (9) Комиссия одобрила бюджет для Главы 4 в размере 5.959.687 долл. по Обычной программе (13 C/5 Add. и Corr.пункт 1 с коррективами, предложенными Исполнительным советом в документе 13 C/6 Add. Rev.).

5.15 Если нет возражений, принимается.

5.16 Раздел 4.1 - Заместитель Генерального директора. В пункте (1) Комиссия приняла к сведению план работы и единогласно утвердила бюджет в размере 35.266 долл. по Разделу 4.1. Обращаю ваше внимание на ошибку - в документе написано 35.200 долл.,нужно 35.266 долл.

5.17 Если нет возражений, принимается.

5.18 Предоставляю слово председателю Программной комиссии г-ну Куки.

(5.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Y a-t-il des observations sur les déclarations qui viennent d'être faites par la déléguée de l'Iran et par le Directeur général adjoint ? Pas d'observations. Nous sommes donc d'accord.

(5.2) Nous revenons à la Section 3.42 (Consultations, études et recherches). La Commission a approuvé à l'unanimité le crédit de 265.000 dollars pour la Section 3.42 (13 C/5, paragraphe 28).

(5.3) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(5.4) Section 3.43 (Développement des échanges entre cultures). Il est indiqué au paragraphe 3 que la Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 3.431 et le crédit de 436.000 dollars.

(5.5) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(5.6) Section 3.44 (Etude et présentation des cultures africaines). Sous-Section I (Histoire générale de l' Afrique). Paragraphe 4 : la Commission a pris note du plan de travail et a approuvé à l'unanimité les résolutions 3.441 et 3.442.

(5.7) Y a-t-il des observationssur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(5.8) Section 3.44, II (Appréciation des cultures africaines). Au paragraphe 2 figure le texte de de la résolution 13 C/DR.52 que la Commission a approuvée à l'unanimité. Il est indiqué au paragraphe 3 que la Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 3.443 et que la résolution 3.444 a été approuvée par 48 voix contre zéro, avec une abstention. La Commission a pris note de l'introduction à la Section 3.44 et a approuvé à l'unanimité le crédit de 201.265 dollars.

(5.9) Ya-t-il des observations sur ce point. Pas d'observations. Adopté.

(5.10) Section 3.45 (Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité). Le paragraphe 3 indique que la Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 3.451 et le budget de 50.000 dollars.

(5.11) Ya-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(5.12) Chapitre 3A :Effectif, services afférents aux documents et publications, et résumé budgétaire. Paragraphe 3 : la Commission a approuvé à l'unanimité le crédit revisé de 1.467.402 dollars pour le chapitre 3A (programme ordinaire), avec l'ajustement proposé par le Conseil exécutif dans le document 13 C/6 Add.Rev.

(5.13) Ya-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(5.14) Nous passons au Chapitre 4 : Information et échanges internationaux. D'après le paragraphe 9, la Commission a approuvé le budget de 5.959.687 dollars prévu au Chapitre 4 pour le programme ordinaire (13 C/5 Add. et Corr., Chapitre 4, paragraphe 1), avec les ajustements proposés par le Conseil exécutif dans le document 13 C/6 Add. Rev.

(5.15) Pas d'objections ? Adopté.

(5.16) Section 4.1 (Sous-Direction générale). Le paragraphe 1 indique que la Commission a pris note du plan de travail et a approuvé à l'unanimité un budget de 35.266 dollars pour la Section 4.1. J'attire votre attention sur une erreur qui s'est glissée dans le document au sujet de ce chiffre : au lieu de 35.200 dollars, il faut lire 35.266 dollars.

(5.17) Pas d'objections ? Adopté.

(5.18) Je donne la parole à M. Cookey, président de la Commission du programme.

6.1 Mr. COOKEY (Nigeria), Chairman of the Programme Commission:
There is one small correction I would like to make in Chapter 4, section 4.1 - Assistant Director-General. There has been an omission, the section should contain three paragraphs instead of two as it now stands.

6.2 Paragraph 1, beginning that section, should read: "A vote was taken on the post of Assistant Director-General for Mass Communication and International Exchanges, which was approved by 64 votes in favour, 7 against, and 5 abstentions. The Commission approved the post of Chief Editor by 64 votes in favour, 9 against and 4 abstentions."

6.3 The present paragraph 1, which now becomes paragraph 2, should include the actual figures of the vote. The word "unanimously" should be deleted and the words "by 75 votes to none, with 4 abstentions" should be added at the end of the sentence. I apologize for this error - these were our decisions, but in the preparation of the final report, these few lines were omitted.

7.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Имеются ли замечания в связи с поправками к пунктам 1 и 2 Раздела 4.1?

7.2 Если замечаний нет. Принимается.

7.3 Мы переходим к Главе 4.2 - Информация. Здесь в Разделе 4.20 - Канцелярия Директора - Комиссия утвердила бюджетную смету в размере 11.000 долл. и приняла к сведению план работы по этому Разделу.

7.4 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.5 Теперь Раздел 4.21 - Свободное распространение информации и развитие средств информации. Пункт 2. Комиссия единогласно утвердила предлагаемую в документе 13 C/5 Резолюцию 4.21.

7.6 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.7 Теперь Раздел 4.211 - Научно-исследсвательская работа в области информации. В пункте 6 Комиссия приняла к сведению, что суть представленного Кубой проекта резолюции будет отражена в программе научных исследований. Резолюция 4.2111 была утверждена единогласно в том виде, как она изложена в документе 13 C/5. Резолюция 4.2112, приводимая в документе 13 C/5, была утверждена 58 голосами, без голосовавших против и при 2 воздержавшихся. План работы был принят к сведению в исправленном виде. Комиссия единогласно утвердила бюджетную сводку по этому разделу в размере 83.400 долл.

7.8 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

7.9 Раздел 4.212 - Мероприятия по свободному распространению информации. В пункте 8 приводится проект резолюции. Резолюция с поправкой была принята 68 голосами при 6 воздержавшихся. Эта резолюция имеется в рассматриваемом нами документе. В пункте 10 Комиссия единогласно утвердила содержащуюся в документе 13 C/5 Резолюцию 4.2121 и приняла к сведению план работы с поправками. Раздел 4.212. II - Содействие использованию космической связи. Комиссия единогласно одобрила Резолюцию 4.2122, содержащуюся в документе 13 C/5, и приняла к сведению план работы. Бюджетная сводка в сумме 66.500 долл. по Разделу 4.212 была принята единогласно.

7.10 *Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.*

7.11 Раздел 4.213 - Развитие средств информации и подготовка работников информации. В пункте 9 Комиссия приняла к сведению план работы с внесенными поправками. Резолюции 4.2131 и 4.2132 были приняты единогласно и соответствующая бюджетная сводка в сумме 155.000 долл. была утверждена.

7.12 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.13 Раздел 4.214 - Использование средств информации во внешкольном образовании. Здесь приводятся резолюции 4.2143 и 4.2141, а также Резолюция 4.2142, содержащаяся в документе 13 C/5, которые были приняты единогласно. Был одобрен общий бюджет по этому разделу в сумме 165.900 долл.

7.14 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.15 Раздел 4.22 - Распространение информации и содействие международному взаимопониманию. Резолюция 4.22 была единогласно принята в том виде, как она приведена в документе 13 C/5.

7.16 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.17 Раздел 4.221 - Пресса и издания. В пункте 2 Комиссия единогласно приняла Резолюцию 4.2211 и одобрила соответствующие бюджетные ассигнования в сумме 146.300 долларов.

7.18 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.19 Раздел 4.222 - Курьер ЮНЕСКО. В пункте 4 Комиссия приняла к сведению план работы. Она единогласно приняла Резолюцию 4.221, помещенную в документе 13 C/5,и одобрила бюджет по этому Разделу в сумме 270.200 долл.

7.20 Есть ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.21 Раздел 4.223 - Радио и наглядная информация. Комиссия приняла единогласно Резолюцию 4.2232 и одобрила бюджет в сумме 300.300 долл. по этому Разделу.

7.22 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.23 Раздел 4.224 - Связь с общественностью. Комиссия приняла к сведению план работы и единогласно приняла Резолюцию 4.2241 в том виде, в каком она приведена в документе 13 C/5, и одобрила бюджет в сумме 69.226 долл.

7.24 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.25 Раздел 4.225 - Празднование годовщин великих людей и событий. Комиссия приняла к сведению план работы с поправками и единогласно приняла Резолюцию 4.2251, приведенную в документе 13 C/5.

7.26 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.27 Раздел 4.2 - Документы и издания, бюджетная сводка, штатное расписание. Пункт 3. С учетом вычета на содержание должности главного редактора, Комисоия одобрила ассигнования в сумме 4.368.572 долл.

7.28 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

7.29 Переходим к Главе 4.3 - Международные обмены. Раздел 4.30 - Канцелярия Директора. Комиссия единогласно одобрила ассигнования в сумме 7.500 долл. для Раздела 4.30.

7.30 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.31 Теперь Раздел 4.31 - Информационный центр и консультативное обслуживание. Принята резолюция, приведенная в пункте 2. В пункте 5 Комиссия приняла к сведению план работы с учетом уточнений, упоминаемых в двух предшествующих пунктах. Она единогласно *приняла резолюции* 4.311 и 4.312 *и единогласно одобрила ассигнования в сумме* 59.500 долл. по Разделу 4.31.

7.32 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.33 Раздел 4.32 - Программы международной учебы для членов организации трудящихся, женщин и молодежи. Комиссия приняла Резолюцию 4.323 в том виде, в каком она приводится в пункте 6 документа,и Резолюцию 4.322, которая приводится в пункте 8. Комиссия приняла к сведению план работы с поправками, единогласно утвердила Резолюцию 4.321 с поправками, приведенную в пункте 10,и единогласно одобрила пересмотренные ассигнования в сумме 224.000 долл. по Разделу 4.32.

7.34 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.35 Раздел 4.33. I - Распределение и предоставление международных стипендий. В пункте 4 Комиссия единогласно утвердила резолюции 4.331 и 4.332 в том виде, в каком они изложены в документе 13 C/5.

7.36 Имеются ли замечания по этим резолюциям? Замечаний нет. Принимается.

7.37 Раздел 4.33. II - В пункте 4 Комиссия приняла к сведению план работы, единогласно утвердила Резолюцию 4.333 и единогласно одобрила ассигнования по Разделу 4.33 в целом, с сокращением на 20.000 долл. по Разделу 4.33 (I), что составляет в итоге 198.906 долл.

7.38 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

7.39 Раздел 4.3 - Штатное расписание, документы и издания, бюджетная сводка. В пункте 3, с учетом вычета 2.085 долл. на содержание должности главного редактора. Комиссия одобрила пересмотренные ассигнования в сумме 1.525.448 долл. на всю Обычную программу Департамента международных обменов, оговорив при этом возможность изменений в связи с решениями Административной комиссии по поводу окладов и надбавок персоналу.

7.40 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.41 Переходим к следующему у Разделу 5.1 - Содействие национальным комиссиям. Здесь в пункте 18 приводится бюджет в сумме 275.000 долл. Он был утвержден единогласно. Затем приводятся в пункте 19 резолюции 5.11, 5.12 и 5.13, которые были приняты Комиссией единогласно.

7.42 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.43 Раздел 5.2 - Программа участия в деятельности государств-членов. В пункте 10 Комиссия единогласно одобрила Резолюцию 5.21, изложенную в документе 13 C/5.

7.44 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.45 Раздел 5.3 - Расширенная программа технической помощи. Комиссия единогласно приняла Резолюцию 5.31, содержащуюся в пункте 25.

7.46 Имеются ли замечания по поводу этой Резолюции ? Замечаний нет. Принимается.

7.47 Раздел 5.4 - Специальный фонд. В пункте 8 приводятся резолюции 5.41 и 5.42, принятые Комиссией.

7.48 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.49 Переходим к Разделу 5.5 - Сотрудничество с Международным детским фондом ООН. Здесь имеется Резолюция 5.51, принятая Комиссией.

7.50 Имеются ли замечания по этому поводу? Замечаний нет. Принимается.

7.51 Раздел 5.7 - Представительство на местах. В пункте 2 Комиссия приняла к сведению план работы в исправленном виде и утвердила Резолюцию 5.71. Во втором Разделе, пункт 9, Комиссия единогласно одобрила ассигнования в сумме 440.609 долл., предусмотренные для Раздела 5.7 по Обычной программе.

7.52 Имеютя ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.53 Бюджетная сводка по Главе 5. Комиссия единогласно одобрила ассигнования в сумме 938.158 долл.

7.54 Имеются ли замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.55 Пункт 14 - Определения районов с целью осуществления мероприятий регионального характера. Принимая во внимание изменения, имевшие место со времени двенадцатой сессии Генеральной конференции, и решения Комиссии, изложенные в пункте 12, Комиссия утвердила списки для Африки, Латинской Америки и Карибского района, для арабских стран, для Азии и для Европы. Там же приводится текст резолюции.

7.56 Имеются ли по этому поводу замечания? Замечаний нет. Принимается.

7.57 Теперь Часть D - Будущая программа. Я прошу делегатов обратить внимание на следующее: перед резолюцией, то есть между пунктами 40 и 41, нужно вставить текст, изложенный в документе 13 C/50 Add. - дополнение к докладу Комиссии по программе (Часть D).

7.58 Теперь переходим к Резолюции, изложенной в пункте 41.

7.59 Предоставляю слово главе делегации Индии г-ну Кирпалу.

(7.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Y a-t-il des observations au sujet des corrections à apporter aux paragraphes 1 et 2 de la Section 4.1 ?

(7.2) S'il n'y a pas d'observations, la Section 4.1 ainsi amendée est adoptée.

(7.3) Chapitre 4.2 : Information. En ce qui concerne la Section 4.20, la Commission a approuvé les prévisions budgétaires de 11.000 dollars et elle a pris note du plan de travail.

(7.4) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.5) Section 4.21 (Libre circulation de l'information et développement des techniques d'information). Paragraphe 2 : la Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 4.21, telle qu'elle figure dans le document 13 C/5.

(7.6) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.7) Section 4.211 (Recherches et études sur l'information). Paragraphe 6 : la Commission a noté que la substance du projet de résolution présenté par Cuba sera incorporée au programme de recherches et études sur l'information. La résolution 4.2111 a été approuvée à l'unanimité, telle qu'elle figure dans le document 13 C/5, et la résolution 4.2112, qui figure également dans le document 13 C/5, a été approuvée par 58 voix contre zéro, avec 2 abstentions. Il a été pris note du plan de travail amendé. La Commission a approuvé à l'unanimité le montant figurant au résumé budgétaire de cette section, soit 83.400 dollars.

(7.8) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(7.9) Section 4.212 (Mesures pour la libre circulation de l'information). Le paragraphe 8 donne le texte amendé d'un projet de résolution qui a été approuvé par 68 voix contre zéro, avec 6 abstentions. Ce texte figure dans le document que nous examinons. Le paragraphe 10 indique que la Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 4.2121, qui figure dans le document 13 C/5, et qu'elle a pris note du plan de travail sous sa forme modifiée. Section 4.212, II (Développement de l'emploi des communications spatiales). La Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 4.2122, telle qu'elle figure dans le document 13 C/5, et a pris note du plan de travail. Le budget de 66.500 dollars pour la Section 4.212 a été approuvé à l'unanimité.

(7.10) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.11) Section 4.213 (Développement des moyens d'information et formation de spécialistes de l'information). Paragraphe 9 : la Commission a pris note du plan de travail amendé. Les résolutions 4.2131 et 4.2132 ont été approuvées à l'unanimité. Le budget correspondant, d'un montant de 155.000 dollars, a également été approuvé.

(7.12) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.13) Section 4.214 (Emploi des techniques d'information aux fins d'éducation extrascolaire). Cette section donne le texte des résolutions 4.2143 et 4.2141 et celui de la résolution 4.2142, telle qu'il figure dans le document 13 C/5 ; ces résolutions ont été approuvées à l'unanimité et le budget pour l'ensemble de la section (165.900 dollars) a également été approuvé.

(7.14) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.15) Nous passons à la Section 4.22 (Diffusion d'informations et action en faveur de la compréhension internationale). La résolution 4.22 a été approuvée à l'unanimité, telle qu'elle figure dans le document 13 C/5.

(7.16) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.17) Section 4.221 (presse et publications). On voit, au paragraphe 2, que la Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 4.2211 et qu'elle a approuvé le crédit correspondant de 146.300 dollars.

(7.18) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.19) Section 4.222 (Courrier de l'Unesco). Paragraphe 4 : la Commission a pris note du plan de travail. Elle a approuvé à l'unanimité la résolution 4.221, telle qu'elle figure dans le document 13 C/5, et elle a approuvé le budget de 270.200 dollars pour la section.

(7.20) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.21) Section 4.223 (Information par la radio et les moyens audio-visuels). La Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 4.2232 ; elle a approuvé le budget de 300.300 dollars pour cette section.

(7.22) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.23) Section 4.224 (Liaison avec le public). La Commission a pris note du plan de travail ; elle a approuvé à l'unanimité la résolution 4.2241, telle qu'elle figure dans le document 13 C/5 ; elle a également approuvé le budget de 69.226 dollars pour la section.

(7.24) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.25) Section 4.225 (Célébration d'anniversaires de personnalités éminentes et d'événements historiques). La Commission a pris note du plan de travail amendé et elle a approuvé à l'unanimité la résolution 4.2251, telle qu'elle figure dans le document 13 C/5.

(7.26) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.27) Chapitre 4.2 : Effectif, services afférents aux documents et publications, et résumé budgétaire. On voit, au paragraphe 3, que, compte tenu d'une déduction pour la contribution au financement du nouveau poste de Directeur des éditions, la Commission a approuvé un crédit budgétaire de 4.368.572 dollars.

(7.28) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(7.29) Chapitre 4.3 : Echanges internationaux - Section 4.30 (Direction). La Commission a approuvé à l'unanimité le crédit de 7.500 dollars pour la Section 4.30.

(7.30) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.31) Section 4.31 (Centre de documentation et services consultatifs en matière d'échanges internationaux). La résolution reproduite au paragraphe 2 a été approuvée. Le paragraphe 5 indique que la Commission a pris note du plan de travail, compte tenu des précisions qui figurent aux deux paragraphes précédents. Elle a approuvé à l'unanimité les résolutions 4.311 et 4.312, ainsi que le crédit de 59.500 dollars pour la Section 4.31.

(7.32) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.33) Section 4.32 (Programmes d'études à l'étranger destinés aux membres d'organisations de travailleurs, d'organisations féminines et d'organisations de jeunesse). La Commission a approuvé la résolution 4.323, telle qu'elle est reproduite au paragraphe 6 de son rapport, et la résolution 4.322, telle qu'elle figure au paragraphe 8. Elle a pris note du plan de travail modifié et a

approuvé à l'unanimité le texte amendé de la résolution 4,321 qui figure au paragraphe 10 ; elle a également approuvé à l'unanimité le crédit révisé de 224,000 dollars pour la Section 4,32.

(7,34) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7,35) Section 4,33,II (Administration de bourses internationales et action en leur faveur). Paragraphe 4 : la Commission a approuvé à l'unanimité les résolutions 4,331 et 4,332, telles qu'elles figurent dans le document 13 C/5.

(7,36) Y a-t-il des observations sur ces résolutions ? Pas d'observations. Ces résolutions sont adoptées.

(7,37) Section 4,33,II - Paragraphe 4 : la Commission a pris note du plan de travail et a approuvé à l'unanimité la résolution 4,333 ainsi que le budget de l'ensemble de la Section 4,33 qui, avec une réduction de 20,000 dollars au titre de la Section 4,33 (I), se trouve ramené à 198,906 dollars.

(7,38) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(7,39) Chapitre 4,3 : Effectifs, services afférents aux documents et publications, et résumé budgétaire. Il est indiqué au paragraphe 3 que, compte tenu d'une déduction de 2,085 dollars pour le financement du nouveau poste de Directeur des éditions, la Commission a approuvé le crédit revisé de 1,525,448 dollars, pour le programme ordinaire du Département des échanges internationaux, sous réserve des incidences que pourraient avoir les décisions de la Commission administrative concernant les traitements et indemnités du personnel.

(7,40) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7,41) Nous passons à la Section 5,1 (Assistance aux Commissions nationales). Il est indiqué au paragraphe 18 qu'un budget de 275,000 dollars a été approuvé à l'unanimité ; on trouve ensuite, au paragraphe 19, le texte des résolutions 5,11, 5,12 et 5,13 qui ont été approuvées à l'unanimité par la Commission.

(7,42) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7,43) Section 5,2 (Programme de participation aux activités des Etats membres). Paragraphe 10 : la Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 5,21, telle qu'elle figure dans le document 13 C/5.

(7,44) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7,45) Section 5,3 (Programme élargi d'assistance technique). La Commission a approuvé à l'unanimité la résolution 5,31, reproduite au paragraphe 25.

(7,46) Y a-t-il des observations au sujet de cette résolution ? Pas d'observations. Adopté.

(7,47) Section 5,4 (Fonds spécial). On trouve au paragraphe 8 le texte des résolutions 5,41 et 5,42, approuvées par la Commission.

(7,48) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7,49) Nous passons à la Section 5,5 (Coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance). On y trouve le texte de la résolution 5,51, approuvée par la Commission.

(7,50) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(7,51) Section 5,7 (Représentation sur le terrain). Le paragraphe 2 indique que la Commission a pris note du plan de travail amendé et qu'elle a approuvé la résolution 5,71. On voit au paragraphe 9, qu'elle a approuvé à l'unanimité le crédit de 440,609 dollars prévu pour la Section 5,7 (Programme ordinaire).

(7,52) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7,53) Résumé budgétaire pour le Chapitre 5. La Commission a approuvé à l'unanimité le crédit de 938,158 dollars.

(7.54) Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. Adopté.

(7.55) Au paragraphe 14 de la section intitulée "Définition des régions en vue de l'exécution des activités de caractère régional", figurent un texte de résolution et des listes adoptées par la Commission, compte tenu des modifications intervenues depuis la douzième session de la Conférence générale et des décisions prises par la Commission elle-même et rapportées au paragraphe 12. Les listes concernent respectivement l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, les Etats arabes, l'Asie et l'Europe.

(7.56) Y a-t-il des observations sur ce point ? Pas d'observations. Adopté.

(7.57) Nous passons à la Partie D - Programme futur. J'attire l'attention des délégués sur le point suivant : Avant la résolution, c'est-à-dire entre les paragraphes 40 et 41, il convient d'insérer le texte qui figure dans le document 13 C/50 Add. intitulé "Addendum au Rapport de la Commission du programme (Partie D)".

(7.58) Nous passons à la résolution qui figure au paragraphe 41.

(7.59) Je donne la parole à M. Kirpal, chef de la délégation de l'Inde.

8.1 Mr. KIRPAL (India):

Mr. President, as the Chairman of the Programme Commission said yesterday. the Programme Commission had a very significant and a very thorough discussion on the future programme of Unesco. On behalf of my delegation, I would like to pay tribute to the Chairman of the Commission, to the Deputy Director-General, who guided us so well in our work and to all our colleagues. Very many ideas about the future work of Unesco in all its programme activities were put forward by the delegates, and we hope that the expansion of the Organization and of its work will proceed along the lines that were laid down in this very important debate in the Programme Commission.

8.2 It is evident that if such development is to take place, especially in the crucial fields of education and science, increased resources will be needed by the Organization. We hope that this aspect will be carefully studied by the Executive Board. Indeed, the Executive Board has a special responsibility in the carrying out of this part of the Commission's report. A great deal of work is involved in putting so very many ideas together in coordinated form, and also in solving the problem of presentation referred to in this part of the report, that is, how the programme and budget is to be presented in the future, and how the Member States and National Commissions and the international non-governmental organizations should be involved in this process of developing the programme.

8.3 Now it is quite clear to us that if we are to develop the programme and expand - as indeed we must - we have not only to find the increased resources within the budget of Unesco, which obviously has limits, but we have also to embrace the activities of Member States, National Commissions, non-governmental organizations and all those bodies which are interested in the work of international co-operation.

8.4 Once again, Mr. President, I wish to express the particular satisfaction of our delegation that this subject was discussed, and our hope that the resolution presented to the Conference here in Part D, paragraphs 41 to 47 will be adopted unanimously and that the Executive Board and the Director-General, will do everything possible to implement the number of suggestions - very valuable suggestions - made by the members of the Programme Commission.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово главе делегации Швейцарии, г-ну Барбе.

(9.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je donne la parole à M. Barbey, chef de la délégation de la Suisse.

10.1 M. BARBEY (Suisse).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la délégation suisse est heureuse de voter le rapport de la Commission du programme, notamment la partie D. Elle sait gré aux auteurs de ce texte d'y avoir inscrit tant de choses vraies, utiles ou nécessaires, et les remercie notamment d'y avoir rappelé le paragraphe 2 (a) de la résolution concernant les programmes futurs qui figure dans le document 13 C/PRG/36, partie D, page 10.

10.2 Les rédacteurs de ce texte de résolution étaient parvenus à condenser, autour de la notion de planification, quelques recommandations essentielles, aussi heureuses dans le fond que dans la forme. Je vous demande, Monsieur le Président, la permission de citer ce paragraphe, qui n'est pas long, et que je vous invite, Mesdames et Messieurs, à écouter très attentivement.

10.3 Il est demandé au Directeur général de consacrer une attention particulière : "à la nécessité d'une planification à long terme, non seulement, comme c'est maintenant le cas, des programmes opérationnels et de ceux qui impliquent une réflexion et une action d'ordre éthique, mais aussi des activités permanentes de l'Organisation, qui constituent la base intellectuelle de tous ses programmes ; cette planification à long terme comporte la définition des buts à atteindre dans chaque domaine, des moyens à employer pour les atteindre, et des méthodes permettant d'évaluer, en tant qu'élément de chaque programme, la mesure dans laquelle ils ont été atteints".

10.4 Nous pensons, en effet, que nous ne devons jamais perdre de vue cette notion essentielle de planification, appliquée au Programme, s'il est vrai que nous pratiquons ici, en employant le mot, ou sans l'employer, la jeune science, le jeune art de la prospective.

10.5 En résumé, nous sommes d'autant plus heureux, Monsieur le Président, de voter le texte qui vient de nous être soumis que cette réserve de la délégation suisse figurera au compte rendu de cette séance.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Пакистана, г-ну Сиддики.

(11.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Siddiqi, délégué du Pakistan.

12.1 Mr. SIDDIQUI (Pakistan):
Mr. President, with reference to the future programme, there are two or three points I would like to emphasize again at this plenary meeting.

12.2 The first is the question of maintaining quality and standards in education along with this rapid expansion. I feel that Unesco as well as Member States are quite rightly giving all possible consideration to the development of literacy, adult education, compulsory primary education and the expansion of education at all levels. But I also feel quite strongly that unless the quality and standards of education are preserved, all this rapid expansion will be of little avail. It is therefore time now that Unesco should give this problem the consideration it demands. A start has already been made by holding a conference at Manila, and I hope that this work will be continued.

12.3 Secondly, I would like to note a few points concerning the plans for expansion and development in science and technology and their application that have been introduced at this General Conference. It is obvious that the developing countries will have to provide a large number of laboratories and workshops, as their existing facilities are extremely inadequate. However, unless they are able to evolve suitable designs according to which the buildings can be constructed from locally available materials, the task will be entirely beyond their means. Unesco can assist them here by assigning this work to some international team of experts, architects and engineers who could visit various regions of the

world and in collaboration with local architects evolve a few suitable new designs which could then be adapted by the countries concerned to suit their needs and conditions.

12.4 Another important and urgent need of the developing countries is that of finding suitable teachers for their colleges and universities, particularly in the scientific and technological subjects. A number of scholars are now being sent abroad to the western countries on scholarships and fellowships, but apart from the fact that there are certain inherent defects in this procedure the numbers are too large to be handled in this way. The only possible solution seems to be to arrange things so that, except in some very highly-specialized fields the vast majority of scholars should get their post-graduate education and research experience in the country itself. Each country should have at least one good university where adequate arrangements exist for post-graduate teaching and research in the various sciences and technologies. The newly-emergent countries, for the most part, have no such arrangements. And even the older developing countries, which have already a number of universities, are still to a large extent dependent on sending their scholars abroad for advanced training. Unesco should assist them in establishing and developing centres of advanced studies through a major project designed to provide equipment and fellowships on a very large scale for the next few years.

12.5 As the application of science for industrial and economic development depends a great deal on the training of engineers and technicians as well as on the manufacture of machines and equipment, it is essential that Unesco should devote more and more attention to technical and engineering education at all levels. Hitherto, it has been concentrating on the basic sciences, considering that these sciences constituted the foundation on which all practical applications had to be built. This was no doubt essential. However, as the Organization is now launching an extensive programme for the application of science, I think it would be appropriate to give a great deal of importance to the organization and development of advanced studies and research in the various engineering sciences. Unesco's programme for these and other technological sciences would have to be stepped up considerably in conformity with the latest decisions concerning the reorganization of this work in the field of science and its applications. Without going into further details it can be stated briefly that Unesco should adopt all those measures for promoting education and training in technical and engineering subjects as have been already adopted in connexion with the basic sciences.

12.6 Similarly, Unesco is giving subventions to international non-governmental organizations which have been established for the promotion of various sciences. By the very nature of things, it is obvious that these international unions do not have big programmes of direct assistance to the Member States in promoting the sciences concerned, or in the organization and development of national academies or learned societies in the newly-emergent countries. In order to stimulate these developments, Unesco should either undertake a systematic programme of direct assistance to the various countries that are in need of it or ask the international organizations to pay due attention to this problem. As I have explained on many other occasions, some of the newly-emergent countries may find it difficult to initiate and organize programmes for the establishment and development of research institutions and learned societies without the technical assistance of some international organization. It should therefore be Unesco's task to help the various countries in organizing such societies and institutions.

12.7 Finally, Mr. President, the training of scientists and technicians, as well as the promotion of sciences and technologies, on which Unesco has been concentrating so far are only a means to an end. That end is the economic development of the country and the raising of the living standards of its people. For this purpose, the mechanization of agriculture, the extraction of ores and minerals, the development of natural resources and the establishment of industries for producing essential goods are absolutely indispensable. Obviously, many of these processes imply a good deal of applied and developmental research and Unesco will have to play in this connexion the rôle not only of a brains trust but also of a catalytic agent. This is nothing but a logical consequence of accepting the principle that Unesco

should henceforth include the applications of science and technology in its Regular programme. This means that it should render the same assistance to Member States with respect to the application of science for industrial development as it is already offering them with respect to the advancement of education and science.

13. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Марокко, г-ну Эль Фаси.

(13.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. El FASI, délégué du Maroc.

14.1 M. EL FASI (Maroc). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, j'ai demandé la parole pour appuyer le Programme d'activités futures de l'Unesco.

14.2 Je pense que, parmi les grandes choses que la Conférence a faites au cours de cette session - car j'estime que ce fut une très grande session de la Conférence - se trouve ce Programme d'activités futures, qui a été étudié à la Commission du Programme d'une façon très approfondie. Toutes les possibilités de rayonnement de l'action de l'Unesco dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence - éducation, sciences sociales, sciences exactes et naturelles, information, activités culturelles, etc. - ont été examinées.

14.3 Je n'ai pas l'intention d'entrer dans le détail de toutes ces activités, mais je voudrais faire une remarque : j'aurais voulu voir figurer parmi les activités futures de l'Unesco dans le domaine de l'éducation un sujet qui tient à coeur à beaucoup d'universitaires et qui est celui des équivalences de diplômes d'université.

14.4 Il faut que l'Unesco se penche sérieusement sur ce problème, parce que c'est un problème qui préoccupe en ce moment tous les pays, non seulement les pays en voie de développement, mais même les grands pays, où les plus célèbres universités accueillent des étudiants venus de tous les points du monde. Les diplômes qui sont décernés ont certainement une valeur, mais, en raison des différences de noms ou de titres, on ne sait pas exactement laquelle. Je désirerais donc attirer l'attention du Directeur général et du Secrétariat sur ce problème.

14.5 Dans le domaine de l'éducation il y a encore une autre question qui a été souvent soulevée : la question de la rémunération de la fonction enseignante. Si l'on veut attirer la jeunesse vers les carrières de l'enseignement, il faut qu'elles soient rémunératrices.

14.6 Dans les autres domaines, j'estime qu'on a fait beaucoup, j'applaudis les nouveaux programmes d'activités de jeunesse, en particulier pour l'Afrique, parce que ce continent compte beaucoup de jeunes. Si je prends l'exemple de mon pays, le Maroc, plus de 50 % des habitants y ont moins de 20 ans. C'est vous dire, Mesdames et Messieurs, que ce pays est extrêmement jeune et que s'intéresser aux activités de jeunesse en Afrique est une chose extrêmement utile.

15. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Парагвая, г-ну Кабальеро де Бедойя.

(15.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Caballero de Bedoya, délégué du Paraguay.

16.1 El Sr. CABALLERO DE BEDOYA (Paraguay):
Señor Presidente, señores delegados. Una comprobación que se impone cuando se examina la labor de la Comisión del Programa, reflejada en el informe y en las resoluciones conexas, es que la Organización, huyendo del empirismo, se inspira cada vez más en la noción del capital humano, es decir, considera a los hombres como una riqueza, un capital, que puede aumentar mediante las inversiones en educación, mediante el mejoramiento del nivel de capacitación de la mano de obra.

16.2 En el proceso de la producción, según la concepción clásica, el hombre interviene como factor secundario en dependencia estrecha del capital. La capacidad del trabajador no se toma en consideración. Consecuencia de esta manera de considerar al hombre ha sido que, en todo plan de producción, se analizaba exclusivamente el aumento buscado del producto nacional con referencia al capital material, abstracción hecha de la calificación del trabajador. Hoy sabemos que las inversiones en capital material no bastan para asegurar y acelerar el progreso, que importa completarlas con las inversiones humanas, erróneamente calificadas de no rentables. Es más: asistimos en los países occidentales a una regresión relativa de las inversiones pesadas. Se ha observado, en efecto, que el coeficiente de capital en el curso de estos últimos tiempos tendía a declinar, razones todas éstas decisivas para que el planeamiento de la expansión se articule con el de la educación.

16.3 Según parecen convenir cuantos autorizadamente tratan estos problemas, es un hecho la virtud "desfatalizadora" de la economía, ínsita en el planeamiento, es decir, de las posibilidades que ofrece para asegurar la expansión o conjurar las crisis consideradas como inevitables.

16.4 Se ha denunciado que la Unesco -con preterición u olvido de su vocación original- atendía más a la enseñanza técnica y profesional que a la educación centrada en el humanismo clásico. Cabe hacer constar aquí la ambivalencia de la educación. Ella puede ser estimada como un objeto de consumo o como una forma de inversión, en previsión de futuras producciones. "La educación, escribía Galbraith, es como el pan: algo que consumimos. Mas es igualmente como un embalse o un canal: algo en que invertimos". Es preciso optar, en mayor o menor medida, según las exigencias de la evolución deseada de las estructuras. La necesidad más aguda, más sentida en los países insuficientemente desarrollados, es la de la tecnificación de la vida, base de la expansión y del progreso social. Esto da primacía a las inversiones humanas.

16.5 Se ha hablado de complementar la alfabetización letrada con la alfabetización artística, en una vasta campaña en favor del "reconocimiento del significado de lo estético". El Delegado de Francia ha opinado en ese sentido en la Comisión del Programa. El hombre completo, el hombre que trabaja y piensa, es, a su vez, el hombre que juega, entendiendo el juego en el sentido de sus relaciones con la actividad artística.

16.6 Cabe señalar la incoherencia de construir casas de cultura o de juventud, de abrir museos y bibliotecas, sin preocuparse en lo más mínimo de si permanecerán vacíos. Para que sean frecuentados, es preciso hacer salir de su reserva o indiferencia a la masa. De aquí, la necesidad de los "animadores de la cultura", o sea, de los intermediarios entre el pueblo no preparado y la cultura. El coloquio que acaba de celebrarse en estos días en Bourges, sobre desarrollo de la cultura, reclama la incorporación de esos animadores a los establecimientos escolares. Es menester oír esos llamamientos.

16.7 Quisiéramos pedir también que la Unesco fijara su atención, al igual que en la cibernética, en otras dos disciplinas nuevas, hoy emancipadas de la ciencia madre, la economía política: la econometría y la demografía, instrumentos esenciales del análisis económico.

(16.1) M.CABALLERO DE BEDOYA (Paraguay).- (Traduit de l'espagnol.)
Monsieur le Président, Messieurs les délégués : il y a une constatation qui s'impose quand on examine le travail de la Commission du programme, tel qu'il se reflète dans son rapport et dans les résolutions qu'elle a adoptées : c'est que l'Organisation, fuyant l'empirisme, s'inspire de plus en plus de la notion de capital humain ; autrement dit, elle considère les hommes comme une richesse, comme un capital qui pourra prendre une valeur accrue grâce aux investissements réalisés en matière d'éducation et grâce à une meilleure formation de la main-d'oeuvre.

(16.2) Selon la conception classique, on admettait que l'homme ne jouait dans le processus de la production qu'un rôle secondaire, qui était fonction des ressources en capitaux. On ne tenait pas compte des capacités du travailleur. Aussi, tout programme de production tendant à faire croître

le produit national était-il fondé sur l'analyse de données qui avaient uniquement trait au capital matériel, les qualifications de la main-d'oeuvre n'étant pas prises en considération. Aujourd'hui nous savons que les "investissements matériels" ne suffisent pas à assurer ou à accélérer le progrès et qu'il faut les compléter par ces "investissements humains" qui étaient autrefois considérés, à tort, comme non rentables. Il y a plus : nous assistons, dans les pays occidentaux, à une certaine régression des investissements lourds, car le coefficient "capital" a, depuis quelque temps, tendance à décliner. Il y a là tout un ensemble de raisons pour coordonner la planification du développement avec celle de l'éducation.

(16.3) Tous ceux qui ont autorisé pour traiter de ces problèmes reconnaissent, semble-t-il, que la planification permet d'ôter à l'économie son caractère "fatal", c'est-à-dire d'assurer l'expansion ou de conjurer les crises considérées naguère comme inévitables.

(16.4) On a dit que l'Unesco - oubliant ou rejetant sa vocation primitive - portait aujourd'hui plus d'attention à l'enseignement technique et professionnel qu'à l'éducation classique fondée sur l'humanisme. Il convient d'insister à ce propos sur l'ambivalence de l'éducation, dans laquelle on peut voir, soit un objet de consommation, soit une forme d'investissement en vue d'une production future. "L'éducation, écrivait Galbraith, peut se comparer au pain, c'est-à-dire à quelque chose que nous consommons ; mais on peut aussi la comparer à un barrage ou à un canal, c'est-à-dire à un objet d'investissement". Il faut, selon le sens dans lequel on souhaite voir évoluer les structures, donner une préférence plus ou moins marquée à l'une ou l'autre conception. Le besoin le plus aigu, surtout dans les pays insuffisamment développés, c'est que la technique s'implante dans la vie courante pour servir à l'expansion et au progrès social. C'est là ce qui explique la primauté des "investissements humains".

(16.5) On a parlé de compléter l'alphabétisation proprement dite, par une action d' "alphabétisation artistique", qui se développerait dans le cadre d'une vaste campagne en faveur de la reconnaissance des valeurs esthétiques. Le délégué de la France s'est exprimé sur ce point à la Commission du programme. L'homme complet, l'homme qui travaille et qui pense, est aussi à certains moments, un homme qui "joue" en ce sens qu'il doit pouvoir participer à l'activité artistique.

(16.6) Il convient de souligner combien il serait incohérent de construire des maisons de la culture ou de la jeunesse, d'ouvrir des musées ou des bibliothèques, sans se préoccuper de savoir si ces différentes institutions ne risquent pas de demeurer vides. Pour qu'elles soient effectivement fréquentées, il faut faire sortir les masses de leur réserve ou de leur indifférence. On a besoin pour cela d' "animateurs culturels", autrement dit de gens capables de servir d'intermédiaires entre la culture et un public encore mal préparé à en tirer profit. A l'occasion du colloque sur le développement de la culture, qui vient d'avoir lieu à Bourges, on a demandé que de tels animateurs soient placés dans les établissements scolaires. De tels appels doivent être entendus.

(16.7) Nous voudrions aussi demander à l'Unesco de s'intéresser, autant qu'elle s'intéresse déjà à la cybernétique, à deux disciplines nouvelles, qui sont maintenant sorties du cadre de l'économie politique : l'économétrie et la démographie, qui constituent des instruments essentiels de l'analyse économique.

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты. Мы должны временно прервать нашу работу в ожидании визита Его Величества Короля Иордании. Прошу вас не расходиться до прибытия Короля. После приветствия Короля, мы продолжим нашу работу.

(17.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Messieurs les délégués, nous allons interrompre momentanément nos travaux pour accueillir S.M. le Roi de Jordanie. Je vous demande de ne pas vous disperser avant l'arrivée du Roi. Après cette visite, nous poursuivrons notre tâche.

VISIT OF HIS MAJESTY KING HUSSEIN OF JORDAN/VISITE DE S.M. LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE/VISITA DE SU MAJESTAD EL REY HUSSEIN DE JORDANIA/ВИЗИТ ЕГО ВЕЛИЧЕСТВА КОРОЛЯ ИОРДАНИИ ХУССЕЙНА

18. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Ваше Королевское Величество, Мадам. Форум доброй воли, который представляет собой тринадцатая сессия Генеральной конференции, приветствует Вас и в Вашем лице народ Иордании. Предоставляю слово Генеральному директору г-ну Маэ.

(18,) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Sire, Madame, cette assemblée de la bonne volonté que représente la Conférence générale réunie en sa treizième session, vous souhaite la bienvenue et salue en vous le peuple de Jordanie. Je donne la parole au Directeur général.

19.1 DIRECTOR-GENERAL:

Your Majesty, Your Royal Highness, it was a high honour indeed for me to welcome you on the threshold of Unesco Headquarters and to conduct you to the General Conference on this last day of its session. In a few moments the distinguished President of the Conference will convey to you the greetings of the delegates of the 117 Member States of the Organization assembled in this hall. For you see here today, Sir, Unesco in its true and total reality: a family of nations, united by their common determination to raise the standards of education, of science and of culture throughout the world, with the paramount objective of serving the promotion of human rights and the strengthening of peace.

19.2 Since the Hashemite Kingdom of Jordan acceded to membership of Unesco in June 1950, your country has played its rôle in this collective effort with loyalty and devotion. While the Organization itself has been able to render some assistance of a technical character, Jordan has contributed to the general aim by a vigorous measure of self-help. I have particularly in mind the efforts which Your Majesty's Government has devoted to the progress of education at all levels and, in particular, the attention which on Your Majesty's personal initiative was given to the provision of the fullest possible schooling for all children of school age, with the result that the proportion of children attending school in Jordan is among the highest in the region. Your Government's decision to introduce free and compulsory education up to the age of 15 throughout the country gives ample and clear evidence of the magnitude of the campaign now so successfully under way.

19.3 I know that the Jordanian authorities are also keenly aware of the need to organize scientific research and the application of science to national development. This, Sir, is one of the major priorities in Unesco's new programme as just adopted by this Conference. I have no doubt that, within this programme, Unesco will have occasion to help Jordan in the scientific as well as in the educational field, and that, here also, wise leadership and determined effort in the country itself will provide an example to other nations.

19.4 Turning to culture, one cannot fail to note and stress that Jordan is not only a young and modern State in full process of development, but one of the cradles of civilization, a land where every site recalls the glamour of ancient times: Jericho, the garden city of kings and princes of long ago; Amman and Jerash, which were the Philadelphia and Gerasa of the Greeks and of the Romans; Petra, "the rose-red city half as old as time"; and so many other places of great fame.

19.5 Jordan is, I know, conscious of the value of these precious heritages from the past, and is doing its utmost to take care of them. Just to cite an example I would mention the restoration of the famous mosque built by the Omeyyad Khalife Abdel-Malik, known as the Dome of the Rock. I regard as highly significant the fact that you yourself presided last July at the ceremonies which marked the completion of this remarkable work.

19.6 No one, certainly, in Unesco, can remain indifferent to the fate of such monuments, which are at once expressions of man's artistic genius and holy places of three great religions of the world. In these chosen lands of predication which remain today lands of pilgrimage for believers, high and low, from all corners of the earth, they are indeed a sacred trust, for the preservation of which you may count, Sir, on the solicitude of this Organization.

19.7 I had the great fortune and privilege of visiting Jordan in February 1960 and found this visit an unforgettable experience, for I was able then to gain some first-hand knowledge of the two facets of which I have spoken: the inspiring relics of the splendours of the past, and the encouraging efforts and achievements of the present, in particular, in the all-important field of education.

19.8 With my gratitude for these pleasant and rich memories, please accept, Sir, for yourself, Her Royal Highness and the people of Jordan, my best wishes for happiness and prosperity in the years ahead.

20.1 His Majesty, King HUSSEIN of Jordan:

Mr. President, Mr. Director-General, distinguished delegates, ladies and gentlemen, it is a privilege indeed to have the opportunity of addressing this galaxy of great minds representing all the Member States of this universal organization, meeting in such a great city of light and freedom. Though it gives me the greatest possible pleasure to be amongst you and to share some ideas with you, yet it is not without some hesitation that I speak from this historic rostrum.

20.2 My hesitation derives its rationale from the traditional Arab reverence for men dedicated to learning and knowledge, from an awareness of the unparalleled nobility of purpose which governs your vast co-operative task, and from an appreciation of the contribution made by this country and this legendary city to the cause of liberty, equality and fraternity.

20.3 Notwithstanding this genuine hesitation, we feel we are not quite strangers here. Our profound attachment to the ideals of Unesco is no pretension of the day. Our sense of values is based on our spiritual heritage, a heritage that breeds in us a sincere and deep belief in the dignity and worth of man. We hold that justice, liberty and peace are indispensable to the dignity of man and to his unquestionable right to security, freedom and the better life. Hence our submission to the jurisdiction of the Universal Declaration of Human Rights, our devotion to developing the intellectual and moral integrity of mankind, and our unfailing quest for international understanding and world peace.

20.4 In Jordan we are proud to be the guardians of the holy places, sacred to all religions which serve as beacons to guide man's conscience and behaviour. Echoes of the heavenly messages of peace, love, mercy, sacrifice and human brotherhood fill the valleys and hills of my country.

20.5 When materialistic and destructive forces threaten our civilization, I am confident that humanity will find its way to salvation by returning to the application of spiritual values which have rescued humanity through the ages. Such a return will not only uplift human morale, strengthen the ties of co-operation and guide endeavours of the future, but it will save the civilized world from destruction.

20.6 My nation, ladies and gentlemen, is a God-loving nation, and is therefore a peace-loving nation. Arabs are proud of their spiritual heritage, which is founded on the equality of man, co-operation for the general good, and social justice. They are equally proud of their contribution to human civilization. Long before systematic programmes of cultural exchanges were organized our Moslem and Arab ancestors carried the torch of learning across countries and continents, and carried the major burden of the dissemination and appreciation of different cultures. They linked the East with Athens and Rome, and to their universities and libraries in Baghdad, Cairo and Cordova, to name only a few, flocked scholars from all over the world to study, to learn, and to contribute to the common heritage of knowledge. Coupled with their substantial contribution to knowledge and wide dissemination of culture they sowed new seeds of human progress and civilization which were harvested in the Renaissance which followed.

20.7 For five hundred years my Arab homeland was subjected to foreign rule and despotism, which denied my people their basic freedoms and their rights to self-realization and self-fulfilment. The Arab revolt was not meant only to drive out our oppressors, but to ensure for my people once again, unity, freedom, justice and a better life.

20.8 After long and costly trials and errors, successes and failures, the Arab nation is now eager to play its historic rôle; it is prepared to meet the challenges of the day and to

co-operate with the family of nations to promote education, to advance science and culture, and to safeguard the interests of human freedom and world peace. My Jordanian family has a genuine passion for education. In spite of our limited financial resources, we have managed to increase the school population six-fold in the last ten years. More than 18% of our total population is enrolled in schools and colleges. Compulsory education has been recently extended from 6 to 9 years, and educational opportunities have been augmented and diversified. More than fifteen thousand students follow university courses abroad, and the University of Jordan has been lately established to house more of our ambitious students and cater to their needs.

20.9 The strongest efforts are being made to expand educational facilities. We do believe that human talent is our greatest asset; it pays high dividends in social, cultural, scientific and economic advancement. Now we export talent, and it is a fact that there are more Jordanian teachers and professionals working outside the Kingdom than there are working for the Government of Jordan. This exodus we note with mixed feelings, but we have endorsed it in the interests of Arab solidarity.

20.10 Ladies and gentlemen, proud as I sound of our achievements and great hopes in the future, I cannot help mentioning that our success would have been even greater were it not for the problem of the refugee children from Palestine. Jordan has given refuge to more than half a million Palestinian Arabs, and we are grateful to Unesco for its assistance, material and moral, for the educational programme of these refugee children in UNWRA schools. However, the grievances and unfulfilled ambitions of these children will remain a source of agitation and uneasiness until the human conscience comes to appreciate their misfortune.

20.11 Mr. President, it is not appropriate to dwell any longer in this message upon the needs and problems of our refugee population, but the issue is one example of many which must attract the attention of educational leaders and must invite the deep and thorough investigation of this universal Organization. Some countries are confronted with outside threats and pressures, which imperil their educational programmes. Others are suffering from foreign exploitation of their indigenous material resources, and therefore deprived of adequate means for their own development. Some countries have experienced for long and tortuous years the evils of colonialism, and have come out of the liberation wars exhausted and impoverished. Citizens of other countries are denied their rights to equal citizenship, and equal opportunities of education. May I suggest that your extensive efforts may prove inadequate in the end, if they do not meet and treat effectively the problems arising from ignorance, injustice, discrimination and exploitation of human beings by human beings. The solution of these problems needs all the vision, wisdom and courage which you are most competent to display.

20.12 Plato advocated a government of philosophers that would be dedicated to truth, human welfare and principles of democracy and justice. If this dream did not materialize at the national level, let us hope that it will at the international level and in such august bodies as yours. The task that lies ahead of you is enormous and cannot be acomplished without the maximum degree of resolution, boldness, generosity and truthfulness. Let us seek truth intelligently, give contributions generously, and face grave problems single-mindedly and courageously. If it is true that the defences of peace must be constructed in the minds of men, it is also true that world peace can never last if it is not based on the solid foundation of justice, and it is also true that such defences can never resist the forces of ignorance, poverty and despair. To be more specific, a hungry child can absorb no teaching, and cannot understand great ideas, no matter how noble, when his stomach is empty; and no man will believe in world co-operation, or pay attention to the miracles of science and technology, if he is starving.

20.13 Your sister agency, the Food and Agriculture Organization of the United Nations, has just announced that food production is decreasing while the world population is increasing at a more rapid rate. Is it not inevitable, then, that hunger and poverty will reign all

over the earth if internationally-organized scientists and technicians do not produce a plan, not merely for a greater overall food production, but for regional self-sufficiency in food production as well? I know that agricultural development is the concern of another international organization, but technology and science are your concern. Scientific means must be found to make it possible for even the most densely-populated countries to feed their inhabitants. Might not science teaching be geared to practical problems relating to food production and transportation? Wars have been waged for food, raw materials, and sources of power. May we now try to eliminate the lack of these elements that lead to conflict.

20.14 Unesco must lead in building a new world of abundance, freedom and peace - a beautiful world of which no one has dreamed before. I wish you success in your mission and may God be with you in your noble cause. Wa al-salam 'alei:om!

21.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Ваше Королевское Величество. Я ощущаю двойную радость приветствовать вас в этом зале, где собрались представители 117 государств с различным социально-экономическим и общественным строем. Представители всех этих государств находятся здесь с едиными целями и стремлениями к прогрессу образования, науки и культуры, с целями лучшего будущего для всего человечества. Нет большей радости, чем быть вместе, работать вместе, имея такие благородные цели, которые всегда вдохновляют людей на новые подвиги ради прогресса, ради лучшего будущего всех людей нашей планеты.

21.2 Ваше Величество. Нынешняя тринадцатая сессия Генеральной конференции имеет свои замечательные особенности. Они прежде всего заключаются в том, что все участники этого форума выразили и вновь подтвердили свою готовность служить интересам взаимопонимания, взаимовыгодного сотрудничества ради прогресса образования, науки и культуры. Вместе с тем участники этого форума выразили свою готовность приложить все усилия для того, чтобы наука получила равный приоритет с образованием, наука, которая играет исключительно большую роль в развитии современного общества. Мы все радуемся успехам вашего народа в развитии образования, науки и культуры.

21.3 Разрешите, Ваше Величество, приветствовать вас от имени всех, и пожелать вам, вашему народу, счастья, успехов в жизни в развитии образования, науки и культуры. Благодарю Вас, Ваше Величество.

(21.1) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)

Sire, j'éprouve une double joie à vous recevoir dans cette salle, où les représentants de 117 Etats à structures économiques et sociales différentes se sont assemblés avec un seul but et les mêmes aspirations : faire progresser l'éducation, la science et la culture et tenter d'assurer un avenir meilleur à l'humanité tout entière. Il n'est pas de plus grande joie que d'être ainsi réunis, de travailler ensemble à la réalisation de ces nobles idéaux qui, depuis toujours, poussent les hommes à accomplir de nouveaux exploits pour contribuer au progrès et pour améliorer le sort futur de tous les habitants de la planète.

(21.2) Cette treizième session de la Conférence générale présente de remarquables particularités. Elle se caractérise surtout par le fait que tous ceux qui y participent ont exprimé et réaffirmé leur désir de servir la cause de l'assistance réciproque et d'une coopération mutuellement avantageuse pour le développement de l'éducation, de la science et de la culture. Ils ont également fait savoir qu'ils étaient prêts à déployer tous leurs efforts pour qu'une priorité égale à celle dont bénéficie déjà l'éducation soit attribuée à la science, à cette science qui joue un rôle d'une importance exceptionnelle dans le développement de la société moderne. Nous nous réjouissons tous des succès remportés par votre peuple en ce qui concerne le développement de l'éducation, de la science et de la culture.

(21.3) Permettez-moi, Sire, de vous saluer au nom de tous, de vous souhaiter, à vous et à votre peuple, tout le bonheur possible et de former des voeux pour le succès de votre action en faveur de l'éducation, de la science et de la culture. Je remercie Votre Majesté.

CONSIDERATION OF THE REPORT OF THE PROGRAMME COMMISSION (continued)

EXAMEN DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU PROGRAMME (fin)

EXAMEN DEL INFORME DE LA COMISION DEL PROGRAMA (fin)

РАССМОТРЕНИЕ ДОКЛАДА КОМИССИИ ПО ПРОГРАММЕ (окончание)

22. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Разрешите возобновить нашу работу. Предоставляю слово делегату Уганды г-ну Базаррохуза.

(22.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Nous allons revenir, si vous le voulez bien, à nos travaux. Je donne la parole à M. Bazarrohusa, délégué de l'Ouganda.

23.1 Mr. BAZARROHUSA (Uganda):

Mr. President, thank you for allowing me time to say a few words at this very late hour. I come here, Sir, in support and praise of the deliberations contained in the section on the future programme. My regret is this - that in this programme little emphasis was laid on the education of women and girls. We would have liked to see a special section dealing with this problem. In the developing countries, development could be greatly accelerated if women and girls were educated first. In all countries women tend to be the most conservative members of the community. Therefore to give them priority in education - bearing in mind that they are the future mothers of the nation and as such the first teachers and educators of the young in the home - would be to lay sound foundations for the speedy development of the developing countries. And I am certain that these women would exert a sound influence on their husbands.

23.2 My delegation would therefore urge the Organization to pay more attention to the education of women and girls, and to encourage countries which have not yet achieved free education for all, to provide free education for girls first. I know that in many developing countries most parents tend to pay more attention to the education of their sons, but, Mr. President, I would like to request the Secretariat and the Member States to give more serious consideration to the education of women and girls as an important means of hastening the process of development in developing countries, bearing in mind the old adage that if you educate a man, you educate an individual, but if you educate a woman, you educate a family.

24. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Благодарю Вас, г-н Баззаррохуза,за Ваше интересное выступление. Предоставляю слово первому заместителю Генерального директора.

(24.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Je remercie M. Bazarrohusa de son intéressante intervention. Je donne la parole au Directeur général adjoint.

25.1 The DEPUTY DIRECTOR-GENERAL:

Mr. President, as we come to the closing moments of this debate whose purpose is to receive and approve this memorable report of the Programme Commission, I wish to offer three comments.

25.2 The first is a correction for the records of one typing error in resolution 1.313 adopted yesterday, paragraph (a)(i) of which reads: "the Unesco School Construction Bureau for Africa in Khartoum: $200,000, it being understood that Unesco's direct assistance to the Centre will not be continued beyond 1967". This mistake was rectified in the Programme Commission when it adopted its report but again appears in the final report before you. Therefore, Mr. President, for the Conference records, I ask you to note that the Programme Commission Report refers to the year 1972 and not the year 1967.

25.3 Secondly, on behalf of the Director-General, I wish to assure the General Conference that the important statements made here today on the future programme by a number of delegations - which will appear in the records of this plenary meeting - will be born in mind by the Director-General and the Secretariat in developing the programme for 1967-1968, to be placed first before the Executive Board and then before Member States for their comments and approval.

25.4 In today's statements, I have noted on behalf of the Director-General two essential emphases: first, on the part of many delegations who spoke, the call to the Director-General to strengthen the programme, particularly from the qualitative point of view, when planning the programme for 1967-1968. They have laid emphasis on the need to strengthen it at all levels, including the priority area of education and its various aspects that have been referred to; the area of science and technology and its application to development which you have given an importance similar to that given to educational questions, and also the areas of social sciences, human sciences, culture and mass communication to which reference has been made this morning.

25.5 The second general comment that has been made, which I am very glad to reiterate and to accept on behalf of the Director-General, is that in planning the future programme for 1967-1968 the Director-General, in consultation with the Executive Board, should carry out that part of the resolution which, unfortunately, as the Chairman of the Programme Commission explained, due to the lateness of the hour and the short time at our disposal was not formally adopted as a resolution. I refer to the general resolution in document 13 C/PRG/36, paragraph 2(a) which the delegate of Switzerland read in French and which I wish to repeat in English: "The need for long-term planning not only of operational programmes and those involving ethical reflection and action, as is now being done, but also of the continuing activities of the Organization, which constitute the intellectual basis of all its programmes; this long-term planning involves a definition of the goals to be achieved in each area, the means to achieve these goals and the procedures for evaluating, as a component part of each programme, the extent of such achievement".

25.6 The Director-General will undertake this long-term planning as set forth in this draft resolution, and the resolution will appear in the Conference records. Thus, what will be presented to you will be a long-term plan not only of the two sectors that are already planned - operational and ethical - but of the continuing activities of the Organization.

25.7 Finally, Mr. President, with your permission, I would like on behalf of the Director-General and the Secretariat to express to the Programme Commission, to its Chairman, and to the delegations that participated in its work our very deep thanks for what we believe to be a valuable, memorable and historic document that is now presented to you for final adoption.

26. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Куки, председателю Программной комиссии.

(26.) Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Cookey, président de la Commission du programme.

27.1 Mr. COOKEY (Nigeria), Chairman of the Programme Commission:
I didn't want to take the floor again, Mr. President, because when I introduced the report generally yesterday, I made particular mention of the section on the future programme. I think I said it was one of the four highlights of our work in the Programme Commission, and the interventions we have listened to this morning have justified our inclusion of this as a really important part of our work.

27.2 I merely wanted to thank those who have spoken in support of this view and I should like once again to recommend that all delegates should try to read this section, because I think that it is going to be a great help to them when they consider, as they will in a few

months, the proposed programme for the years 1967-1968. And I would like particularly to thank the delegate of Switzerland who mentioned paragraph 2 (a) of the resolution in Part D of document 13 C/PRG/36, which was omitted by the Programme Commission.

27.3 Now the Bureau understood fully that in view of the shortness of time, it was not really possible to look critically at this resolution, and it had to do what it did to take the easy way out - that is to cut out the apparently controversial sections of it, and accept a shorter portion. The delegate of Switzerland has rightly pointed out that paragraph 2 (a) is important and I think many people will now agree on looking at it again that it really is a valuable part of that resolution and will be of immense help to the Secretariat.

27.4 Finally, I wish to say a word about document 13 C/50 Addendum. This was produced after action had been taken on the resolution drawn up by the Bureau of the Programme Commission. There was consultation with the General Committee and the General Committee agreed that the resolution contained in paragraph 41 bis of document 13 C/50 Add. should be accepted. What we merely tried to do was, in view of the difficulties I mentioned yesterday, to put this formally to the Director-General and the Executive Board, and ask them to review the whole situation and see what could be done so that the work of the Programme Commission, and of the Conference in general, could be speeded up from the next session onwards.

27.5 Finally, Mr. President, I would like to endorse what the Deputy Director-General has said about the Khartoum Centre. I am sure every member of the Programme Commission will remember this. We did correct it, but it apparently escaped our notice during the final preparation. Unesco support for the Khartoum Centre is to be continued up to 1972.

28.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Уважаемые делегаты, мы обсудили все аспекты Резолюции, которая изложена в пункте 41 бис Части D (документ 13 C/50 Add.). Есть ли замечания по этой резолюции? Замечаний нет.

28.2 Ставлю на голосование эту резолюцию.

(Le vote a lieu à main levée).

28.3 Таким образом Резолюция принимается единогласно.

28.4 Мы обсудили в отдельности все разделы доклада Комиссии по программе. Нам нужно принять доклад в целом, включая резолюции с изменениями и исправлениями, внесенными в них, а также различные бюджетные ассигнования, которые естественно будут зависеть от результатов голосования, которое мы проведем сегодня.

28.5 Ставлю на голосование доклад Комиссии по программе в целом, в том виде, в котором он содержится в документе 13 C/50 и 13 C/50 Add., и с изменениями, которые мы внесли.

(Le vote a lieu à main levée).

28.6 Доклад Комиссии по программе принимается единогласно.

28.7 Разрешите от вашего имени, уважаемые делегаты, поблагодарить председателя Программной комиссии, его заместителя, докладчика, членов Президиума Программной комиссии за плодотворную работу, которая получила наше единодушное одобрение.

(28.1) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)

Messieurs les délégués, nous avons examiné tous les aspects de la résolution qui figure au paragraphe 41 bis de la partie D (Document 13 C/50 Add.). Y a-t-il des observations sur cette résolution ? Pas d'observations.

(28.2) Je mets cette résolution aux voix.
(Le vote a lieu à main levée).

(28.3) La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

(28.4) Nous avons ainsi examiné successivement toutes les sections du rapport de la Commission du programme. Il nous faut maintenant adopter ce rapport dans son ensemble, y compris les résolutions, avec les amendements et modifications qui y ont été apportés, et y compris aussi les différentes ouvertures de crédits - sous réserve, bien entendu, des résultats du vote auquel nous aurons à procéder aujourd'hui.

(28.5) Je mets aux voix l'ensemble du rapport de la Commission du programme, tel qu'il figure dans les documents 13 C/50 et 13 C/50 Add., avec les amendements que nous lui avons apportés.
(Le vote a lieu à main levée).

(28.6) Le rapport de la Commission du programme est adopté à l'unanimité.

(28.7) Permettez-moi, Messieurs les délégués, d'exprimer au Président de la Commission du programme, à ses Vice-Présidents, à son Rapporteur, à tous les membres du Bureau de la Commission, la gratitude que nous leur devons pour le fructueux travail auquel nous venons de donner notre approbation unanime.

CONSIDERATION OF THE SECOND REPORT OF THE CREDENTIALS COMMITTEE
EXAMEN DU DEUXIEME RAPPORT DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS
EXAMEN DEL SEGUNDO INFORME DEL COMITE DE VERIFICACION DE PODERES
РАССМОТРЕНИЕ ВТОРОГО ДОКЛАДА КОМИТЕТА ПО ПРОВЕРКЕ ПОЛНОМОЧИЙ

29. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово председателю Комитета по проверке полномочий, г-ну Бонье, который представит нам второй доклад его Комитета.

(29.) Le PRESIDENT.- (Traduit du russe.)
Je donne la parole à M. Baugniet, président du Comité de vérification des pouvoirs, afin qu'il nous présente le deuxième rapport de ce Comité.

30.1 M. BAUGNIET (Belgique), président du Comité de vérification des pouvoirs.-
Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Conférence générale le deuxième et dernier rapport du Comité de vérification des pouvoirs. Le Comité a tenu une deuxième séance le 17 novembre, afin d'examiner les pouvoirs reçus des Etats membres postérieurement à sa première séance.

30.2 Le Comité a pris acte du fait que son Président, en vertu de l'autorisation qu'il avait reçue de lui, avait directement fait rapport à la Conférence générale sur les pouvoirs présentés par certaines délégations, et que la Conférence générale avait accepté ces pouvoirs. La Conférence générale a accepté de la sorte les pouvoirs en bonne et due forme présentés par les délégations des Etats membres ci-après : Belgique, Birmanie, Brésil, Cambodge, Cameroun, République centrafricaine, Chili, République démocratique du Congo, Cuba, Espagne, Ghana, Honduras, Islande, Luxembourg, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie et Soudan.

30.3 La Conférence générale a également accepté les pouvoirs en forme provisoire émanant du Paraguay et de la Syrie.

30.4 Le Comité a constaté que les délégations dont la liste suit, qui avaient déjà présenté des pouvoirs provisoires, ont, par la suite et conformément à l'article 22 du Règlement intérieur de la Conférence générale, présenté des pouvoirs en bonne et due forme émanant soit du chef de l'Etat ou du chef du Gouvernement, soit du Ministre des affaires étrangères

ou d'un ministre habilité à émettre des pouvoirs. Il s'agit des délégations des pays suivants: Arabie saoudite, Chypre, Ethiopie, Haïti, Irlande, Jordanie, Libye, Nicaragua, Nigeria, Panama, Philippines, République arabe unie, Suède, Uruguay et Zambie.

30.5 Le Comité recommande donc à la Conférence que les délégations de ces Etats membres soient définitivement admises à participer aux travaux de la présente session de la Conférence générale.

30.6 Le Comité a également examiné les pouvoirs de la délégation du Groupe des Caraïbes orientales britanniques et recommande que la délégation de ce Membre associé soit formellement admise à participer aux travaux de la Conférence.

30.7 Le Comité a noté que les Etats membres ci-après, provisoirement autorisés à participer aux travaux de la présente session de la Conférence générale, n'ont pas présenté des pouvoirs établis dans les formes prévues par l'article 22 du Règlement intérieur. Ces Etats membres sont la Bolivie, la Colombie, El Salvador, le Liban, le Paraguay, le Rwanda, la Syrie, Trinité et Tobago, et la Turquie. Le Comité a exprimé l'espoir qu'à l'avenir tous les Etats membres se conformeront aux dispositions du Règlement intérieur relatives aux pouvoirs.

30.8 Tel est, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le dernier rapport du Comité de vérification des pouvoirs.

31.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Я предлагаю принять доклад Комитета по проверке полномочий. Имеются ли замечания по докладу? Замечаний нет. Принимается.

31.2 От имени всех присутствующих здесь делегатов выражаю благодарность г-ну Бонье и членам Комитета за их плодотворную работу, которая получила одобрение нашей Конференции.

31.3 Пленарное заседание объявляю закрытым.

(31.1 Le PRESIDENT. - (Traduit du russe.)
Le propose l'adoption du rapport du Comité de vérification des pouvoirs. Y a-t-il des remarques sur ce rapport ? Pas d'observations. Adopté.

(31.2) Au nom de tous les délégués présents, je remercie M. Baugniet et tous les membres du Comité de leur excellent travail, qui vient de recevoir l'approbation de notre Conférence.

(31.3) La trente-cinquième séance plénière est levée.

The meeting rose at 1. p.m.
La séance est levée à 13 heures.
Se levanta la sesión a las 13.00
Заседание закрывается в 13 час.

THIRTY-SIXTH PLENARY MEETING

20 November 1964 at 3.15 p.m.
President: Mr. Norair M. SISSAKIAN (USSR)

TRENTE-SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

20 novembre 1964, à 15 h. 15
Président : M. N. M. SISSAKIAN (URSS)

TRIGÉSIMOSEXTA SESIÓN PLENARIA

20 de noviembre de 1964 a las 15.15
Presidente: Sr. Norair M. SISSAKIAN (URSS)

ТРИДЦАТЬ ШЕСТОЕ ПЛЕНАРНОЕ ЗАСЕДАНИЕ

20 ноября 1964 г. в 15 ч. 15 м.
Председатель: Н.М. СИСАКЯН (СССР)

ADOPTION, ON THE REPORT OF THE JOINT MEETING OF THE PROGRAMME COMMISSION AND THE ADMINISTRATIVE COMMISSION, OF THE DRAFT APPROPRIATION RESOLUTION AND APPROPRIATION TABLE FOR THE FINANCIAL PERIOD 1965-1966

ADOPTION, SUR LE RAPPORT DE LA REUNION MIXTE DE LA COMMISSION DU PROGRAMME ET DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE, DU PROJET DE RESOLUTION PORTANT OUVERTURE DE CREDITS ET DU TABLEAU DES OUVERTURES DE CREDITS POUR L'EXERCICE FINANCIER 1965-1966

APROBACION, PREVIO INFORME DE LA COMISION DEL PROGRAMA Y DE LA COMISION ADMINISTRATIVA REUNIDAS EN SESION CONJUNTA, DEL PROYECTO DE RESOLUCION DE CONSIGNACION DE CREDITOS Y DEL CUADRO DE CONSIGNACIONES PARA EL EJERCICIO ECONOMICO 1965-1966

УТВЕРЖДЕНИЕ, ПО ДОКЛАДУ СОВМЕСТНОГО ЗАСЕДАНИЯ КОМИССИИ ПО ПРОГРАММЕ И АДМИНИСТРАТИВНОЙ КОМИССИИ, ПРОЕКТА РЕЗОЛЮЦИИ ОБ АССИГНОВАНИЯХ И ТАБЛИЦЫ АССИГНОВАНИЙ НА ФИНАНСОВЫЙ ПЕРИОД 1965-1966 ГОД

1.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты. Разрешите открыть тридцать шестое пленарное заседание.

1.2 Следующим пунктом нашей повестки дня является пункт 17, то есть "Рассмотрение проекта резолюции об ассигнованиях и таблицы ассигнований на финансовый период 1965-1966 гг.". Этот вопрос был рассмотрен вчера на совместном заседании Комиссии по программе и Административной комиссии.

1.3 Предоставляю слово докладчику Административной комиссии, г-ну Саффари, который представит нам резолюцию, текст которой содержится в документе 13 С/10.

(1.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Ladies and gentlemen, the thirty-sixth plenary meeting is now open.

(1.2) The next item on the Agenda is item 17: "Consideration of the draft appropriation resolution and appropriation table for the financial period 1965-1966". This matter was discussed yesterday at the joint meeting of the Programme and Administrative Commissions.

(1.3) I call upon the Rapporteur of the Administrative Commission, Mr. Saffari, to present the resolution contained in document 13 C/10.

2.1 M. SAFFARI (Iran), rapporteur de la Commission administrative. -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, j'ai l'honneur de vous présenter le document 13 C/10 qui contient le projet de résolution portant ouverture de crédits et qui a trait à l'un des derniers points examinés par la Commission du programme et la Commission administrative.

2.2 La forme du projet de résolution a été longuement discutée en Commission administrative. Les chiffres ont été ajoutés plus tard, conformément aux décisions prises par la Commission administrative et par la Commission du programme, chacune en ce qui la concerne. En conséquence - j'attire l'attention des délégués sur ce point - il s'agit des chiffres sur lesquels la Conférence s'est déjà prononcée, en adoptant le rapport de la Commission administrative. Une annexe explicative au document 13 C/10 expose les modalités de calcul de ces chiffres.

2.3 En résumé, la Commission administrative et la Commission du programme réunies en séance commune ont décidé, par 60 voix contre zéro avec 13 abstentions, de transmettre à la Conférence générale la résolution portant ouverture de crédits qui rend compte fidèlement, en les récapitulant, des travaux de ses divers organes.

3. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Прежде чем предоставить слово делегатам, желающим высказать свои соображения по пункту 17, прошу Генерального директора, г-на Маэ, представить некоторые комментарии.

(3) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Before calling upon delegates wishing to express their views on item 17, I would ask the Director-General, Mr. Maheu, to make a few comments.

4.1 Le DIRECTEUR GENERAL. -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, vous voici donc au moment où vous allez prendre souverainement la décision capitale qui constitue, du point de vue pratique, le couronnement de tous vos travaux ; non, bien sûr, qu'un budget puisse traduire toute la signification, sous les divers aspects qu'elle comporte, de ces travaux, de vos conclusions et de vos décisions. Dans les matières qui ont fait l'objet de vos débats, il y a des impondérables qui sont souvent essentiels et qui ne peuvent se traduire ni en chiffres ni en argent. Toutefois, parce que vous êtes des mandataires de gouvernements, et qu'à ce titre vous représentez le pouvoir par lequel s'expriment des Etats souverains, et parce que le monde extérieur a pris l'habitude de juger les institutions d'après les indices budgétaires; pour cette double raison - et pour d'autres aussi, sans doute - la décision que vous allez prendre a une très haute signification.

4.2 Le 27 octobre, vous avez entamé le processus qui vous conduit aujourd'hui à cette décision. Ce jour-là, vous avez adopté le montant provisoire du budget. Aujourd'hui, vous allez adopter le budget. Le 27 octobre, vous étiez saisis de diverses propositions, notamment de propositions du Directeur général. Aujourd'hui, vous êtes saisis de décisions de la Conférence générale, c'est-à-dire de l'Unesco elle-même. Car, en définitive, il ne s'agit plus pour vous que de voter les ressources qui ont été considérées comme adéquates pour mettre en oeuvre les décisions que vous avez prises en séance plénière, dans la souveraineté de vos délibérations, que ce soit en matière de programme ou en matière d'administration.

4.3 C'est pour cela que la décision me paraît relativement facile. Il me semble que c'est essentiellement affaire de cohérence, de logique interne. Il s'agit de tirer la conclusion quant aux moyens, des décisions que vous avez prises, quant aux fins. C'est pourquoi aussi je crois que cette décision dépasse désormais considérablement mon rôle.

4.4 Toutefois, vous me permettrez peut-être quelques brèves remarques qui se réfèrent à certains aspects des méthodes et de la manière par lesquelles la Conférence générale, à la suite du Conseil exécutif et du Secrétariat, est arrivée maintenant à cette ultime décision. Car, en ces matières, je reconnais que la manière et les méthodes sont aussi importantes que la substance.

4.5 Or, au cours de ce long processus qui, pour vous, Mesdames et Messieurs les délégués, a commencé le 27 octobre mais qui, pour le Conseil exécutif et pour le Secrétariat, a commencé il y a bien plus longtemps, il n'est pas douteux que des déficiences sont clairement apparues. Sans doute serait-il sage pour nous tous de le reconnaître, mais il faut aussi admettre qu'il n'y a pas nécessairement de connexion logique entre ces déficiences, auxquelles il sera nécessaire mais possible et peut-être même facile de remédier, et les problèmes de substance. Il y a un lien entre les unes et les autres, mais je ne crois pas que ce soit un lien logique. Les déficiences dont je parle concernent deux phases du processus auquel j'ai fait allusion : d'abord, la phase d'élaboration du Projet de programme et de budget, ensuite, la phase de discussion.

4.6 Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de commencer par le second point, car le problème qui est apparu en ce qui concerne la méthode de discussion du budget au sein de la Conférence générale me paraît le plus facile à résoudre. Je crois même qu'il est déjà résolu, grâce aux nouvelles méthodes et au nouveau calendrier que vous avez adoptés, sur la proposition de la Commission administrative, à la suite de diverses initiatives, notamment de celle de la délégation japonaise. Je crois que, dans deux ans, l'application de ces méthodes de présentation, de discussion et de décision du budget au sein de la Conférence générale évitera les difficultés, les malentendus, les irritations, les incidents - tous épisodes dont, bien sûr, l'histoire ne retiendra rien, mais dont quelques épidermes peuvent (je ne parle pas du mien) conserver encore de désagréables souvenirs. Je crois donc que, sur ce point, le problème est résolu et, comme je l'ai indiqué à la Commission administrative, je suis extrêmement heureux des améliorations réalisées. S'il m'était permis de le faire, je remercierais ceux qui ont pris l'initiative de ces suggestions.

4.7 L'autre problème - celui de l'élaboration du Projet de budget - a fait, également, l'objet de diverses propositions, suggestions, recommandations - décisions même - au sein du Conseil exécutif et au sein de la Conférence. Mais, il ne faut pas se leurrer, c'est un problème qui est plus complexe : je crois que des progrès considérables peuvent être accomplis à cet égard ; il me semble cependant qu'il faut être assez réaliste pour s'attendre à une amélioration progressive et non à une solution définitive et radicale, comme ce sera le cas, je pense, en ce qui concerne la phase de discussion et de décision dont je viens de parler.

4.8 De quoi s'agit-il en effet ? Il s'agit de permettre à ceux qui ont la redoutable responsabilité de préparer et de soumettre à la Conférence générale un Projet de budget susceptible de rallier le plus grand nombre possible de suffrages - c'est-à-dire au Directeur général, mais aussi au Conseil exécutif qui, conformément à l'Acte constitutif, est appelé à formuler une Recommandation à ce sujet - de trouver un chiffre, une justification et une présentation qui suscitent moins de difficultés !

4.9 Or, il n'est pas douteux que les difficultés existent, objectivement. Elles tiennent à la nature du monde, à l'extrême diversité des points de vue, des aspirations, des conceptions, et - pourquoi ne pas le dire ? - des intérêts. Si jamais l'Unesco trouvait une formule magique pour concilier tous ces éléments dans un document et pour le chiffrer, je crois que cette formule magique serait tellement précieuse qu'il suffirait à l'Unesco de la vendre ou de la louer, pour n'avoir plus besoin de budget, car sa fortune serait faite ! Ainsi, sur

cette route où nous sommes engagés, les uns et les autres, nous devons rivaliser d'ingéniosité, d'esprit de conciliation, de compréhension mutuelle, mais aussi de réalisme. Partant de la diversité la plus extrême, nous ne devons pas nous payer de mots et de vains espoirs, nous ne devons pas croire que nous arriverons, comme par enchantement, à une unité absolue.

4.10 En tout cas, pour ma part, je tiens, à cette dernière séance de la treizième session, à répéter, avec toute la sincérité dont je suis capable et dont je pense avoir donné des preuves, que je suis prêt à participer, avec l'esprit le plus ouvert possible, à toute procédure et à tout mécanisme de consultation qui permettra de favoriser, à l'avance, les conciliations nécessaires, puisque vous souhaitez, Mesdames et Messieurs, que le processus de conciliation soit préparé, facilité et, dans une certaine mesure, mené à bien avant la réunion de la Conférence générale.

4.11 Il est bien évident que l'organe intergouvernemental qui représente la Conférence entre les sessions - le Conseil exécutif - doit pouvoir recourir aux mécanismes, aux pratiques nécessaires à cet effet ; mais il faut surtout qu'il fasse preuve de l'état d'esprit voulu, car aucun mécanisme ne permettra d'obtenir de résultat si ne prévaut pas la volonté de conseiller, de mettre en garde et surtout d'aider le Directeur général, qui, lui, n'est pas un organe politique et dont toute la force et toute l'autorité tiennent justement à ce qu'il n'en est pas un. Cette aide du Conseil exécutif, c'est au moment de l'élaboration si délicate du Projet de budget que le Directeur général en a surtout besoin. Et celui qui, pour quelque temps encore, est Directeur général vous déclare qu'il est prêt à accepter toute espèce de formule de consultation, et même à participer, si on le souhaite, à la recherche de formules nouvelles dans ce domaine, bien que ce ne soit guère son rôle. Il ne s'agit pas de décisions, que seule la Conférence générale est habilitée à prendre, mais de consultations en vue d'aboutir à concilier des points de vue qui, au départ, sont fatalement différents. Et il doit être bien entendu qu'à aucun moment il n'y aura rien qui puisse ressembler à des insistances qui rendraient toute conciliation illusoire et réduiraient l'indépendance du Directeur général à une simple fiction.

4.12 Sous cette réserve que, bien entendu, personne ne saurait critiquer, je pense qu'on peut considérablement améliorer les méthodes de consultations, disons politiques, qui doivent faciliter l'élaboration du Projet de budget. Combien de temps pourraient durer de telles consultations ? Deux ans - ce qui correspondrait à l'élaboration d'un seul projet ? Plus longtemps, comme certains le souhaitent ? Je vous avouerai qu'aujourd'hui il me serait difficile de répondre à ces questions. Je ne pense pas qu'il soit possible de promettre une planification à long terme d'une Organisation qui est en plein essor et connaît un rapide développement dans un monde qui est lui-même en état d'explosion. Néanmoins, tout programme, tout budget, même s'il ne vaut que pour deux ans, doit être situé dans une certaine perspective, qui doit être à la fois rétrospective et prospective. Cela veut dire qu'il doit indiquer un taux d'accroissement caractérisé par une certaine continuité, et cela veut dire aussi qu'il ne doit pas être présenté à la Conférence générale et aux Etats membres uniquement comme la somme des dépenses afférentes à l'exercice considéré, mais avec l'indication de ses éventuels prolongements au cours des années suivantes. En tout cas, je crois qu'on pourrait tenter cette expérience.

4.13 Monsieur le Président, j'en ai fini avec ces remarques, arides sans doute, mais importantes, car, vous vous en êtes rendu compte, Mesdames et Messieurs, elles portent sur le contexte psychopolitique de tout budget et, singulièrement, du budget de l'Unesco. C'est parce que je souhaitais que ma position soit absolument claire que j'ai demandé la parole. Pour le reste, je suis persuadé que le vote que vous allez émettre sera à la hauteur de vos responsabilités et parfaitement conforme à vos décisions antérieures en matière de programme et d'administration. Et je suis certain que vous donnerez à cette Unesco que vous faites - que vous êtes - les moyens dont elle a besoin.

4.14 Mais je souhaite que votre vote soit sans équivoque et empreint de confiance, non dans le Directeur général, mais dans l'Organisation. Il s'agit, en effet, comme je l'ai

dit, non des propositions du Directeur général, mais du Budget de l'Unesco. Et, aux yeux du monde, rien ne saurait faire plus de tort à une Organisation qui vit de confiance et d'espérance que le refus d'adopter à l'unanimité les moyens de mettre en oeuvre un Programme lui-même approuvé à l'unanimité. S'il devait en être ainsi - ce que je me refuse à croire - toutes sortes d'interprétations seraient possibles - même celles qui, dans les explications de vote, pourraient être dénoncées comme fausses - et ces interprétations feraient à l'Unesco un tort irréparable.

4.15 Je souhaite que vous compreniez tous, Mesdames et Messieurs, la portée psychologique et morale, la signification politique, pour dire le mot, d'un vote qui, par ailleurs, pourrait apparaître comme une simple formalité.

4.16 Je m'adresse particulièrement à ceux qui, à tort ou à raison, ce n'est pas à moi de le dire - ont pu penser qu'ils avaient, sur le plan psychologique, des motifs de regretter certains aspects psychologiques de la procédure ; je m'adresse à eux, parce que si, pour ces motifs, ils refusaient de s'associer à cet acte massif de confiance que je souhaite, leur attitude serait précisément interprétée d'une manière psychologique, d'une manière politique, et l'Organisation s'en trouverait rudement atteinte.

4.17 Quoi qu'il en soit, Monsieur le Président, ce n'est pas sur cette note que je veux conclure. Je suis profondément persuadé que jamais la Conférence générale n'a mieux travaillé, n'a adopté un programme meilleur et plus vaste, n'a réussi à dégager de la multiplicité des points de vue et des approches le cadre, les éléments, les principes essentiels d'une politique générale commune. Cela n'a pas de prix, et il serait dérisoire qu'au moment de mettre le sceau à l'ensemble de ces décisions un accord unanime ne se réalise pas sur le montant du budget qui, aux yeux du monde - pour fâcheux que cela soit - est l'indice arithmétique de cet accord.

5. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Бельгии, г-ну Кюйперсу.

(5) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Belgium, Mr. Kuypers.

6.1 M. KUYPERS (Belgique).-
Monsieur le Président, mes chers collègues, c'est vraiment le hasard d'une inscription sur la liste des orateurs qui me fait prendre la parole immédiatement après que le Directeur général a lancé son appel dont, jusqu'au moment de l'entendre, j'ignorais le contenu.

6.2 Lors du vote sur le montant budgétaire provisoire, nous nous sommes élevés - le Directeur général l'a d'ailleurs rappelé - contre la méthode suivie ; mais, après ce qui a été décidé, ne pouvons-nous considérer que cette question est maintenant réglée ? Les dispositions adoptées éviteront, du moins nous l'espérons, que se reproduisent à l'avenir une telle confusion et de tels malentendus.

6.3 Mais laissez-moi préciser, Mesdames et Messieurs, qu'à aucun moment le contenu du programme n'a été mis en cause par nous. Au contraire, le travail constructif des Commissions nous a confirmés dans l'opinion que le programme pour 1965-1966 répond, dans toute la mesure du possible, aux besoins actuels du monde. Sans doute, le montant du budget, même légèrement diminué, dépasse-t-il celui dont mon Gouvernement avait eu connaissance en son temps et qu'il avait approuvé. Je voterai cependant le nouveau montant, et ce pour deux raisons.

6.4 D'abord, parce qu'il convient d'être logique. Si l'on approuve le programme - et nous l'approuvons - il faut voter les moyens de le mettre en oeuvre, c'est-à-dire le budget reconnu strictement nécessaire à son exécution.

6.5 Mais il y a plus et il y a mieux ; dans l'intérêt supérieur de l'Organisation, n'est-il pas désirable qu'une quasi-unanimité se dégage en ce qui concerne un acte de cette importance ?

6.6 C'est donc dans un esprit constructif, mais aussi dans un esprit de conciliation et de compréhension mutuelle dans la diversité, que la Belgique et - je suis autorisé à l'ajouter - le Grand-Duché de Luxembourg voteront le budget et c'est dans ce même esprit que les délégations de ces deux pays font ensemble appel à tous ceux d'entre vous, Mesdames et Messieurs, qui ont encore quelques hésitations. Nous vous le demandons : soyons nombreux, soyons, si possible, unanimes à accomplir un geste de généreuse solidarité.

7. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Франции, г-ну Кэну.

(7) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of France, Mr. Cain.

8.1 M. CAIN (France). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, au cours du débat sur le plafond budgétaire, la délégation française a nettement marqué ses réserves en ce qui concerne les méthodes employées pour la préparation et la présentation du budget. Elle a estimé contestables des méthodes qui avaient consisté à ajouter à l'avant-projet soumis au Conseil exécutif toute une suite d'additions qu'il était difficile d'étudier, étant donné la parfois l'imprécision qui avaient caractérisé leur présentation.

8.2 Un certain nombre de délégations - la nôtre, en tout cas - étaient déconcertées par cette présentation confuse. Elles regrettaient que le Conseil exécutif, à sa dernière session, n'eût pas demandé au Directeur général de mettre de l'ordre dans cet ensemble et qu'il n'eût pas été en état de contribuer efficacement à ce qui doit être un de ses devoirs : arrêter l'accroissement constant des charges du Programme ordinaire.

8.3 Depuis ce débat du 27 octobre, au cours duquel la délégation française a indiqué nettement sa position par son vote, la Conférence générale, elle, a fait son devoir. Ses deux Commissions - la Commission du programme et la Commission administrative - ont abouti, après un travail auquel il a été rendu hommage par tous, à des résolutions qui ont été soumises à la Conférence réunie en séance plénière et que celle-ci a adoptées sans réserve, à une exception près.

8.4 Dans ces conditions, le problème du vote sur l'ensemble du budget de l'Organisation se présente sous un aspect nouveau : c'est le motif pouf lequel la délégation française, sans rien abandonner des critiques qu'elle avait formulées au seuil du débat, émettra un vote positif. C'est là une décision logique, me semble-t-il.

8.5 La délégation française souhaite que, pour la préparation du budget 1967-1968, qui doit commencer bientôt, étant donné les règles habituelles de l'Organisation, il soit tenu compte des réserves qui ont été formulées par plusieurs délégations, la nôtre en particulier. Il conviendra que, d'ici la prochaine session de la Conférence générale, les efforts soient poursuivis en vue d'une amélioration réelle des méthodes de présentation du budget. Il conviendra de répondre au désir exprimé au cours de la présente session par un grand nombre de délégations, en faisant en sorte que ces méthodes soient inspirées de l'esprit de planification à long terme et des conclusions remarquables formulées sur le programme futur, au cours de la présente session de la Conférence générale, dont les travaux, en définitive, auront été féconds.

9. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Мексики, г-ну Завала.

(9) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Mexico, Mr. Zavala.

10. El Sr. Silvio ZAVALA (México):

Señor Presidente: La Delegación de México, de conformidad con las instrucciones recibidas, se abstuvo al votar el límite presupuestario máximo provisional de 48.925.000 dólares. Ahora votará a favor del presupuesto de 48.857.000 dólares, en acatamiento del voto mayoritario de la sesión plenaria sobre el límite presupuestario provisional y porque esa cifra es el resultado de las decisiones de la Comisión del Programa y de la Comisión Administrativa.

(10) Mr. SILVIO ZAVALA (Mexico) (Translation from the Spanish):

Mr. President, the Mexican delegation, in accordance with its instructions, abstained when the provisional budget ceiling of 48,925,000 dollars was put to the vote. It will now vote for a budget of 48,857,000 dollars so as to conform to the majority vote on the provisional budget ceiling in the plenary meeting, and also because this figure is the one emerging from the decisions of the Programme and Administrative Commissions.

11. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Предоставляю слово делегату Индии, г-ну Кирпалу.

(11) PRESIDENT (Translation from the Russian):

I call upon the delegate of India, Mr. Kirpal.

12.1 Mr. KIRPAL (India):

Mr. President, my delegation would whole-heartedly vote for the appropriation resolution as it has come from the joint meeting of the Programme and Administrative Commissions. The making of this resolution has been a very difficult task. Some unfortunate and sometimes unpleasant controversies have arisen. But fortunately now the appropriation resolution proposes a budget which matches the programme and meets with the general approval of the delegations. This is a very happy development. But we do express the hope that in budget-making in our Organization there will always be unanimity.

12.2 We should, I believe, establish a convention in the future that the budget adopted by our Organization reflects the common faith and resolve of all Member States - the developing States as well as the advanced States, the prosperous States as well as the poor States - and that whatever is contributed to Unesco's budget is given freely, willingly and with a big heart. International action must be something which is beyond financial controversies. We do hope that, in the future, the processes for the making and the adoption of the budget will be such that controversies will be avoided.

12.3 And lastly, Mr. President, we have no doubt that the money which the Conference has to vote on today - and I hope we will vote this unanimously - will be spent with the utmost economy and efficiency. And we have no doubt that our Director-General will be able to get the best results from the money which is voted by the Conference today.

13.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Список ораторов исчерпан, переходим к голосованию.

13.2 Я хотел напомнить вам, что в соответствии со ст. 81 Правил процедуры для принятия этой резолюции необходимо большинство в две трети голосов. В документе 13 С/10 нам нужно принять две резолюции: резолюцию об ассигнованиях на 1965-1966 гг. и резолюцию об ассигнованиях для будущей программы.

13.3 Ставлю на голосование резолюцию об ассигнованиях на 1965-1966 гг., это пункт 6 документа 13 С/10.

(The vote was taken by show of hands)

13.4 Оглашаю результаты голосования: за - 76, против - нет, воздержались - 15, таким образом резолюция принимается.

13.5 Ставлю на голосование резолюцию об ассигнованиях для будущей программы, эта резолюция приведена в пункте 6 второго раздела документа 13 C/10.

(The vote was taken by show of hands)

13.6 Оглашаю результаты голосования: за - 79, против - нет, воздержались - 3. Таким образом резолюция принимается.

13.7 Предоставляю слово главе делегации Соединенных Штатов Америки, г-ну Бентону, по мотивам голосования.

(13.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
As there are no more speakers on my list, we shall now proceed to the vote.

(13.2) I should like to remind you that in accordance with Rule 81 of the Rules of Procedure, a two-thirds majority is required for the adoption of this resolution. In document 13 C/10 we have to adopt two resolutions: the appropriation resolution for 1965-1966 and the appropriation resolution for the future programme.

(13.3) I put to the vote the appropriation resolution for 1965-1966, which follows paragraph 6 of document 13 C/10. (The vote was taken by show of hands)

(13.4) The resolution is adopted by 76 to none, with 15 abstentions.

(13.5) I put to the vote the appropriation resolution for the future programme, which appears in paragraph 5 of Part II of document 13 C/10. (The vote was taken by show of hands)

(13.6) The resolution is adopted by 79 votes to none, with three abstentions.

(13.7) I call upon the Head of the delegation of the United States of America, Mr. Benton, to explain his delegation's vote.

14.1 Mr. BENTON (United States of America):
Mr. President and fellow delegates, this is the last time I shall have the privilege of speaking to you at this Conference. I think what I am about to say and the vote we have just cast manifestly show that the United States does not come to these conferences to seek popularity; and surely we do not expect any gratitude. In fact, during the entire course of this Conference, I have not heard one toast proposed or one single kindly word said about the United States. This would seem to indicate that we are seeking neither popularity nor gratitude.

14.2 When I served as Assistant Secretary of State under Secretary Byrnes, immediately following the war, I was in on all the planning that led up to the Marshall Plan, and there are surely some countries here that should remember the Marshall Plan. I remember Secretary Byrnes then remarking to me, "Bill, it is impossible to give away money and be popular". I am acutely conscious of this, and so is my country. But we do seek some understanding, and I am seeking understanding from you as I rise to explain our vote. We would like to achieve not only some understanding but some respect for the position we take here in our efforts on behalf of Unesco.

14.3 The Director-General has told us that he agrees on the need for working out a better system for developing and reviewing our budget in the future. He has just explained his view in an understanding and what I deem to be a most conciliatory speech. I salute him for this speech. We have had needless misunderstanding and confusion on this sensitive problem and perhaps the Director-General's speech indicates a new era of greater hope and optimism. These are his two words, words with which I happily associate myself.

14.4 However, I am not of course of the school that takes the position that the Director-General is always right; I do not even accuse him of taking this position himself. And surely President Johnson, President de Gaulle, Mr. Brezhnev, First Secretary of the

CPSU and Prime Minister Wilson do not take the position that they are always right. Why should we then not argue with our own Director-General, who is, I agree, usually right? Why should we not argue with him when we disagree with him? As Mr. Hicks of Canada said a few days ago, "if we are not going to argue with the Director-General, why have a General Conference, why meet here, why spend these weeks in discussion?"

14.5 Nevertheless, I do regret, Mr. President and Mr. Director-General, that the United States could not vote in favour of this budget. Manifestly we are not opposing it because of a few hundred thousand dollars one way or another. We have abstained because of the way it has been handled. This was the point to which Mr. Cain addressed himself and he documented some of the charges in this area. This is the point which caused us to abstain. May I emphasize that the United States vote is not against the spending of the moneys proposed. We know the moneys have to be spent. Mr. Wade stood before this General Conference in the budget debate and made this very clear to all delegates. No, the argument here is not about money. We had informed the Director-General, before the Conference convened, that we were happy to support a $48.5 million budget level, and we had also agreed with him that the additional amount must be financed otherwise. Thus our abstention is strictly one of disapproval - disapproval of the handling of the budget. I documented this case carefully with the General Committee and I documented it with the Director-General himself. There was no other vote we could cast today in this final judgement on the budget.

14.6 We think it would be beneficial for the Director-General, the Executive Board and the Conference to face up to the mistakes made in the handling of this budget. We cast this vote in an effort to help face up to these questions, so as to avoid in future the division which has plagued us here - a very unnecessary division in my judgement. I assure the delegates that the problem before us in future, as Mr. Cain has suggested, is to avoid such divisions. The Director-General, I hope, can provide the leadership to see to it that we do.

14.7 The Executive Board is now establishing new procedures so as to work closely with him on the budget, so that - I say this hopefully - we shall not have a repetition of the unnecessary arguments we have had at the present session of the General Conference. As we adjourn Mr. President and fellow delegates, and as we look forward to our Conference two years hence, I earnestly ask the Director-General to apply himself to the rôle that only he can play, that of bringing together the various groups which are of divergent opinions and leading them to a broad area of agreement. The Director-General has done this in respect of the programme, and this is a great achievement on his part. I ask him now to exercise comparable leadership for our next General Conference in the field of the budget. Only in harmony can Unesco advance. And perhaps as my final comment in this area I should go further - only in harmony can Unesco survive as a great world force. I cannot emphasize that point too strongly to our growing membership. Only in harmony can this great Organization survive as a great and powerful world force. I hope you will remember this as you return to your countries with a report on this Conference.

14.8 The United States hopes that we shall never feel forced to abstain again on any budget vote. The United States as you know is supporting a vast bilateral aid programme. It has been the principal supporter of the Special Fund and is now withholding its support, not because of any fact related to Unesco but only because of the anticipated debate in the General Assembly on the payment of dues to the United Nations - dues which must be paid if the United Nations is to continue its rôle of world leadership.

14.9 There has been little discussion here about the new and emerging rôle of the World Bank in which the voice of the United States is so prominent. The World Bank is projecting expenditures in the field of education in co-operation with Unesco which promise to rival the total budget of Unesco itself in the next two years. Thus I am not apologizing to this Conference for the rôle of the United States, or the leadership which the United States is gladly taking and proudly taking in the areas to which Unesco is devoted.

14.10 We hope, may I say in conclusion, that new procedures agreed upon by the Director-General and the Executive Board will enable the United States in future to stand before this Conference in support of budgets proposed by the Director-General and recommended by the Executive Board.

14.11 Thank you, fellow delegates, for the patience with which you have listened to me and to my explanation of the vote of the delegation of the United States of America.

15. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Федеративной Республики Германии, г-ну фон Байме.

(15) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of the Federal Republic of Germany, Mr. von Beyme.

16.1 M. Vom BEIME (République fédérale d'Allemagne). -
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, la délégation allemande s'est abstenue dans ce vote. Nous voudrions faire, à ce propos, la déclaration suivante : pendant toute la durée de la treizième session de la Conférence générale, la délégation allemande a approuvé le programme et en a voté les diverses parties. Si, dans le cas présent, nous nous sommes abstenus dans le vote sur l'ensemble du budget de l'Organisation, c'est en raison de la méthode selon laquelle le budget nous a été présenté.

16.2 Ce vote n'implique cependant nullement une critique à l'égard du Secrétariat, d'une personne quelconque ou d'un organe de l'Unesco. Nous espérons que l'application d'une nouvelle procédure en ce qui concerne l'élaboration et la présentation du budget permettra d'éviter les difficultés devant lesquelles nous nous sommes trouvés au cours de la présente session de la Conférence générale.

16.3 Car, si ce problème ne trouve pas de solution satisfaisante, il ne sera pas possible d'inciter les parlements des Etats membres à accepter les nouvelles augmentations budgétaires auxquelles nous devrons probablement faire face à l'avenir.

16.4 Pour terminer, j'aimerais bien souligner que la République fédérale d'Allemagne fera tout son possible pour contribuer à la réalisation des grandes tâches de l'Unesco, à laquelle nous croyons tous.

17. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Соединенного Королевства, г-же Мэри Смитон.

(17) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of the United Kingdom, Dame Mary Smieton.

18.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):
Mr. President, my delegation had two choices on this vote - to vote in favour, or to abstain, for, of course, no question arose of a vote against the budget at this stage.

18.2 The substantive decision on the budget was, in fact, taken by the Conference in accordance with our usual practice early on in its proceedings, and the appropriation resolution is the result of that decision. Again, and here I would pay tribute to the Director-General and the Secretariat for their work during the past two years, the size of the programme has never been seriously in question. It was the means of financing it which gave rise to difficulties.

18.3 On this subject we had difficulties, over the way this was handled, as we explained at the time of the budget discussion - difficulties which we felt could have been avoided and which, I am sure, will be avoided in the future.

18.4 The appropriation resolution, on which we have just been voting, is in the main a financial decision, not a programme matter. And because of our known views, which have not changed, we felt that abstention was the right course; but we did this with no intention of going back over the past, and in no spirit at all of recrimination. As I think is well known to the Conference, the United Kingdom is solidly behind the programme of Unesco for the next two years and will support it in every way that it can.

19. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Нидерландов, г-ну де Хоог.

(19) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of the Netherlands, Mr. de Hoog.

20.1 M. de HOOG (Pays-Bas). -
Monsieur le Président, mes chers collègues, la délégation des Pays-Bas, après avoir voté contre le montant provisoire du budget, vient de voter en faveur du montant définitif. J'aimerais expliquer ce vote, à la fois brièvement et clairement.

20.2 Les raisons qui nous ont amenés à voter contre l'adoption du montant provisoire demeurent valables à nos yeux. En cela, notre position n'a pas varié et elle rejoint, dans ses grandes lignes, celle qu'ont exprimée d'autres délégations, qui se sont également prononcées contre l'adoption du montant provisoire, et aussi celle des délégations qui se sont abstenues lors du vote sur le montant définitif du budget.

20.3 Mais, à l'heure présente, Monsieur le Président - au risque de me répéter quelque peu, je crois que cela doit être dit - nous nous trouvons à la fin de la treizième session de la Conférence générale et au commencement d'une nouvelle période d'activités. La Conférence générale, par l'intermédiaire de ses deux grandes commissions, la Commission du programme et la Commission administrative, a analysé, point par point et avec un grand soin, tous les éléments du programme proposé et toutes les dépenses y afférentes, et elle les a adoptés à une forte majorité. Ma délégation a été parmi celles qui ont approuvé ces décisions avec conviction.

20.4 Nous voici actuellement à l'acte final, qui marque en même temps la naissance d'un nouveau programme. Quelles qu'aient pu être nos divergences - et je me plais à rappeler, comme l'ont fait les orateurs précédents, que ces divergences concernaient davantage les méthodes que le fond - ma délégation est d'avis que ce nouveau programme doit pouvoir prendre son départ sous les meilleurs auspices. Or, quels meilleurs auspices que l'adoption, à une majorité aussi large que possible, de la résolution sans laquelle il n'existerait pas ?

20.5 Les différences d'opinion touchant les méthodes se sont d'ailleurs reflétées dans le vote sur le montant provisoire du budget et les interventions qui ont accompagné ce vote ; d'autre part, les insuffisances de la méthode actuelle ont été reconnues par le Bureau de la Conférence générale, par le Conseil exécutif et par le Directeur général lui-même. En outre, le projet de résolution 13 C/DR. 100, que nous allons adopter à la fin de cette séance et en faveur duquel ma délégation se fera un grand plaisir de voter, reflète nettement le souci de voir appliquer des méthodes claires dans la présentation du budget, comme le prouve notamment cette phrase : "Les discussions au cours de la treizième session de la Conférence générale ont montré la nécessité de poursuivre les efforts d'amélioration du calendrier et de la procédure de présentation du budget".

20.6 Nous avons donc la conviction que tant les organes législatifs que les organes exécutifs de notre Organisation vont se pencher sur ce problème avec toute l'attention requise et nous pensons qu'à l'heure actuelle, ce qui doit prévaloir, c'est la communauté d'opinion qui existe au sujet du programme lui-même. C'est dans cet esprit de collaboration positive que la délégation des Pays-Bas a voté le montant du budget proposé à la Conférence générale.

21. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово делегату Советского Союза, Б. Подцеробу.

(21) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of the Soviet Union, Mr. Podtserob.

22.1 Б. ПОДЦЕРОБ (Союз Советских Социалистических Республик):
Уважаемый Председатель, мы закончили обсуждение доклада Административной комиссии и Комиссии по программе. Этот доклад свидетельствует о большой и плодотворной работе, которую проделали обе комиссии за сравнительно короткий срок. Делегация Советского Союза взяла слово, чтобы объяснить мотивы голосования по данному вопросу.

22.2 Советский Союз поддерживает основные направления Проекта программы и в целом одобряет программу на 1965-1966 гг. В том, что его касается, Советский Союз сделает все от него зависящее для успешной реализации этой программы. Советский Союз активно участвовал и будет участвовать в работе ЮНЕСКО и многих других международных организаций. Имея в виду, что такое сотрудничество содействует развитию мировой культуры, содействует тому, чтобы сокровища мировой культуры стали достоянием всего человечества, содействует укреплению дружбы и мира между народами.

22.3 Исходя из этого, Советский Союз будет продолжать настаивать на том, чтобы ЮНЕСКО сосредоточило все свое внимание на главных направлениях своей деятельности и наиболее крупных и эффективных мероприятиях, которые должны дать ощутимые положительные результаты как для всей Организации, так и для государств-членов.

22.4 Делегаты Советского Союза и делегаты других стран многократно говорили об этом на заседаниях Программной и Административной комиссий и других органов Генеральной конференции. Нет необходимости повторять здесь эти выступления.

22.5 Глава делегации Соединенных Штатов, выступление которого мы прослушали с большим интересом, высказал пожелание, чтобы в будущем наши решения рождались без споров и дискуссий.

22.6 Мы можем заявить, что мы не боимся споров, не боимся дискуссий, ибо в спорах рождается истина.

22.7 Учитывая упомянутые нами и другими делегациями ошибки и недостатки при составлении Проекта бюджета на 1965-1966 гг. делегация Советского Союза, взвесив все обстоятельства, не смогла положительно оценить все статьи бюджета, внесенные на рассмотрение Генеральной конференции. Поэтому, сохраняя свою прежнюю позицию в этом вопросе, делегация Советского Союза воздержалась при голосовании резолюции об ассигнованиях в целом. Делегация Советского Союза при этом имела в виду необходимость учета возможностей и пожеланий государств-членов при определении общей суммы бюджета.

(22.1) Mr. PODTSEROB (Union of Soviet Socialist Republics) (Translation from the Russian):
Mr. President, we have completed our discussion of the report of the Administrative and Programme Commissions. This report testifies to the substantial and fruitful work done by both commissions in a comparatively short time. The delegation of the Soviet Union has asked to speak in order to explain its vote on the matter under consideration.

(22.2) The Soviet Union supports the broad lines of the draft programme and, on the whole, approves the programme for 1965-1966. As far as the Soviet Union is concerned, it will do its utmost to ensure the successful implementation of the programme. The Soviet Union has played an active part, and will continue to do so, in the work of Unesco and of many other international organizations, since such co-operation furthers the development of world culture, helps to make the treasures of world culture available to all mankind and contributes towards strengthening peace and friendship among the nations.

(22.3) Hence, the Soviet Union will continue to urge that Unesco concentrate all its attention on the main lines of its programme and on more far-reaching and effective measures which should yield appreciable, positive results for the whole of the Organization and for its Member States.

(22.4) The delegates of the Soviet Union and of other countries have repeatedly spoken of this at meetings of the Programme and Administrative Commissions and of other organs of the General Conference. There is no need to repeat these speeches here.

(22.5) The Head of the delegation of the United States of America, whose speech we listened to with great interest, expressed the hope that, in future, our decisions would be taken without heated arguments and disputes.

(22.6) We can state that we are not afraid of disputes and arguments, because they lay bare the truth.

(22.7) Taking account of the mistakes and shortcomings, mentioned by our own and other delegations, in the drawing up of the draft budget for 1965-1966, the delegation of the Soviet Union, having weighed all the circumstances, was unable to make a positive appraisal of all the budget items submitted to the General Conference for its consideration. The delegation of the Soviet Union, maintaining its original position in the matter, accordingly abstained in the vote on the appropriation resolution as a whole. It further bore in mind the need to take account of the potentialities and desiderata of Member States in fixing the total amount of the budget.

ADOPTION OF THE DRAFT RESOLUTION ARISING OUT OF THE GENERAL DISCUSSION ON ITEMS 8.1, 8.2 AND 13 OF THE AGENDA

ADOPTION DU PROJET DE RESOLUTION TIRANT LES CONCLUSIONS DE LA DISCUSSION GENERALE SUR LES POINTS 8.1, 8.2 ET 13 DE L'ORDRE DU JOUR

APROBACION DEL PROYECTO DE RESOLUCION RELATIVO AL DEBATE GENERAL SOBRE LOS PUNTOS 8.1, 8.2 Y 13 DEL ORDEN DEL DIA

УТВЕРЖДЕНИЕ ПРОЕКТА РЕЗОЛЮЦИИ, КАСАЮЩЕЙСЯ ЗАКЛЮЧЕНИЙ ОБЩЕЙ ДИСКУССИИ ПО ПУНКТАМ 8.1, 8.2 И 13 ПОВЕСТКИ ДНЯ

23.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Мы переходим к следующему вопросу - к рассмотрению резолюции по пунктам 8.1, 8.2 и 13 повестки дня.

23.2 Для представления этой резолюции предоставляю слово г-ну Дель'Оро Маини, докладчику Редакционного комитета.

(23.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
We now pass on to the next question, which is the examination of the resolution on items 8.1, 8.2 and 13 of the Agenda.

(23.2) I call upon the Rapporteur of the Drafting Committee, Mr. Dell'Oro Maini, to introduce this resolution.

24.1 El Sr. DELL'ORO MAINI (Argentina), Presidente del Comité de Redacción:
Señores delegados: La Mesa de la Conferencia General ha querido cerrar las deliberaciones con el proyecto de resolución a que acaba de referirse el Presidente, contenido en el documento 13 C/DR.100.

24.2 Entre las notas sobresalientes de la Conferencia que hoy se cierra se destaca la del debate general celebrado en las dos semanas iniciales. Ese debate se ha caracterizado por su organización, por la autoridad personal y representativa de los oradores, por el alto nivel de su desarrollo, por la riqueza y la variedad de las ideas expuestas y por la seriedad y hondura con que han sido examinadas las líneas directrices de la estructura, la preparación y la ejecución del programa. Es la primera vez que el debate se realiza en

esta forma, habiéndose invitado a los Estados Miembros, por decisión del Consejo Ejecutivo, a que las intervenciones de sus delegados dedicaran especial atención a los principales problemas expuestos en la Introducción al Proyecto de Programa y de Presupuesto, así como a las ideas rectoras en que podría inspirarse el proyecto para el bienio siguiente.

24.3 En tiempos pasados los oradores se referían, en general, ya a la experiencia de los propios países, ya a cuestiones de carácter doctrinario o informativo. En esta oportunidad la Conferencia se ha replegado sobre sí misma para meditar en común sobre los grandes temas propuestos deliberadamente a su consideración. Esta organización del debate con un temario común no sólo ha permitido que se esclarecieran los puntos contenidos en el mismo, proporcionando un caudal riquísimo de ideas y sugestiones, sino que ha dado lugar a que se estableciera un diálogo de mucho valor entre los países más diferentes, unidos en un elevado nivel de igualdad y de recíproco respeto. Ese diálogo ha revelado felizmente un consenso general acerca de las grandes líneas que rigen la política general.

24.4 Este asentimiento colectivo es el que traduce el texto sometido a vuestra aprobación. No es, por lo tanto, una síntesis de los discursos pronunciados, ni un elenco de las ideas vertidas por los oradores; sus disertaciones conservan su lugar en el nivel que les corresponde y serán valiosa fuente de información y de consulta. Tampoco se pretende en este proyecto reseñar las grandes líneas o ideas que inspiraron los debates relativos a los puntos del Orden del Día, en relación con cada uno de los cuales ha votado la Conferencia numerosas resoluciones, muchas de ellas de trascendental importancia. Lo que se recoge en este documento es la síntesis, el testimonio final de la feliz coincidencia de las diversas delegaciones que participaron en el debate general, las conclusiones que han podido deducirse del mismo acerca de estas ideas rectoras a que me he referido, y sobre las cuales se llama la atención del Consejo Ejecutivo y del Director General para que se las tenga en cuenta en la ejecución del Programa y Presupuesto que acabamos de sancionar en una votación tan significativa, así como en la preparación del programa para el próximo bienio. Este hecho, fruto de un diálogo fecundo, señala una nueva etapa en el desenvolvimiento de la Unesco. No debe perderse la oportunidad de afirmar la coincidencia lograda en tan importante materia, y de afirmarla no sólo de un modo pasivo y complaciente como comprobación de un hecho, sino de modo activo, como expresión de una voluntad que estimula y dirige la acción futura.

24.5 El texto fue preparado con gran cuidado y diligencia, reuniéndose primero, por invitación de la Mesa de la Conferencia, los autores de los dos proyectos iniciales: el de Afganistán, Brasil, Irán, Malí, Marruecos y Polonia por una parte y el de la Argentina por otra. Luego se constituyó un grupo de redacción, que tuve el honor de presidir, compuesto por los delegados de los países ya nombrados y, además, los de Estados Unidos, Francia, Reino Unido y Unión Soviética, autores de diversas enmiendas. Este grupo trabajó con un espíritu que me complazco en destacar y agradecer, y pudo llegar, con perfecta unanimidad, al presente texto sometido a la Mesa de la Conferencia, donde ha obtenido también apoyo unánime. Los países representados en la Mesa, como saben los señores delegados son: Argentina, Bélgica, Brasil, Camerún, Estados Unidos, Francia, Grecia, Honduras, Hungría, India, Italia, Japón, Nigeria, Países Bajos, Pakistán, Polonia, Reino Unido, República Arabe Unida, El Salvador, Senegal, Turquía, Uganda, Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas y Venezuela. El proyecto es, pues, sometido a vuestra consideración por acuerdo unánime de 24 delegaciones que representan a los diferentes países reunidos en esta Conferencia.

24.6 Tengo el honor, señor Presidente, de hablar en su nombre para expresar la esperanza de que el mismo sentimiento de solidaridad consagre con un voto general y concluyente esta última resolución que corona la rica y abundante labor realizada en estas sesiones, y que no sólo expresa un pensamiento común, un conjunto coherente y sistemático de valiosas normas de acción, sino también una firme esperanza, una confianza recíproca así como en el Director General, pero sobre todo una conciencia más alerta y vigilante en el cumplimiento de los grandes ideales de la Organización.

(24.1) Mr. DELL'ORO MAINI (Argentina), Chairman of the Drafting Committee (Translation from the Spanish):

Honourable delegates, it is the desire of the General Committee of the Conference to conclude the proceedings with the draft resolution just mentioned by our President and set out in document 13 C/DR.100.

(24.2) Among the outstanding features of the Conference which ends today, one of the most notable was the general discussion that took place during the first two weeks. It was distinguished by its organized nature, the authority of the speakers in both their personal and their representative capacities, the high level at which it was conducted, the wealth and variety of the ideas propounded, and the depth and earnestness of the consideration given to the guide-lines for the structure, preparation and execution of the programme. This is the first time that the discussion has been conducted in this form, after an invitation to Member States, by decision of the Executive Board, to have their delegates devote special attention in their speeches to the major problems set out in the Introduction to the draft programme and budget and to the master concepts on which the programme for the forthcoming biennium might be based.

(24.3) On previous occasions the speakers usually dealt either with the experience of their own countries or with points of a doctrinaire or informative nature. On the present occasion the Conference has turned its eyes inward to give joint thought to the major themes expressly propounded for its consideration. This organization of the discussion around a common set of topics has not only allowed the points involved in them to be clarified, yielding a rich harvest of ideas and suggestions, but has provided the occasion for most valuable exchanges between widely varying countries on the basis of equality and mutual respect. These exchanges have had the happy result of revealing a consensus on the main lines to be followed in general policy.

(24.4) This common accord is what the text submitted for your approval puts into words. That does not mean that it is a digest of the speeches or a tabulation of the ideas advanced by speakers; the latters' statements are preserved in their proper place, and will be a precious source of information and counsel. All that is sought in this draft text is to review the broad principles or ideas which inspired the discussion of the Agenda items, on each of which the Conference has passed a number of resolutions, many of them of outstanding importance. What is embodied in this document is the synthesis, the final attestation of the felicitous concurrence of views of the delegations which took part in the general discussion, the conclusions which it was possible to draw from that discussion regarding the master concepts already mentioned, and to which the attention of the Executive Board and of the Director-General is drawn so that account can be taken of them in the execution of the programme and budget just approved by us, by so significant a vote and in the preparation of the programme for the succeeding biennium. This fact, born of a fruitful discussion, marks a new stage in Unesco's development. Let us not let slip this opportunity of affirming the concurrence of views achieved in this crucial matter - of affirming it not merely passively and complacently, as recording a fact - but actively as an expression of an intention stimulating and guiding future action.

(24.5) Great care and diligence were brought to the preparation of the text. First there was a meeting, at the invitation of the General Committee of the Conference, between the authors of the two original drafts: that of Afghanistan, Brazil, Iran, Mali, Morocco and Poland, on the one hand, and that of Argentina, on the other. A Drafting Committee was then formed, of which I had the privilege to be Chairman, consisting of the delegates of the countries already named, plus those of the United States, France, the United Kingdom and the Soviet Union, who had proposed various amendments. The committee worked together in a spirit to which I am happy to pay grateful tribute, and the outcome was complete unanimity in the present text, which was submitted to the General Committee of the Conference, where it also received unanimous support. As you know, the countries represented on the General Committee are Argentina, Belgium, Brazil, Cameroon, France, Greece, Honduras, Hungary, India, Italy, Japan, Netherlands, Nigeria, Pakistan, Poland, El Salvador, Senegal, Turkey, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom, United States and Venezuela. The draft resolution is thus put forward for your consideration by the unanimous agreement of 24 delegations representative of the countries assembled at this Conference.

(24.6) Mr. President, I have the honour to speak for these delegations in expressing the hope that the same sense of solidarity will crown with a general and conclusive vote this final resolution which sets the seal on the rich and fruitful work accomplished at this session, and which reflects not only a consensus, a coherent and systematic aggregate of effective criteria for action, but also confident hope, trust in each other and in the Director-General, and above all an alert and vigilant awareness in working towards the realization of Unesco's great ideals.

25.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Уважаемые делегаты. Президиум Генеральной конференции, рассматривая доклад Редакционного комитета, пришел к единодушному мнению представить резолюцию вам на рассмотрение. Я обращаюсь к вам с призывом принять эту резолюцию под аплодисменты, без дискуссии, ввиду того единодушия, которое было проявлено при разработке и при принятии этой резолюции в Комитете.

(The resolution was adopted by acclamation)

25.2 Таким образом резолюция 13 C/DR. 100 принимается единогласно.

(25.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):
Ladies and gentlemen, the General Committee of the General Conference has examined the report of the Drafting Committee and has unanimously decided to present the resolution to you for your consideration. I invite you to adopt this resolution by acclamation, and without discussion, in view of the unanimity expressed on the occasion of its preparation and of its adoption in Committee. (The resolution was adopted by acclamation)

(25.2) Resolution 13 C/DR.100 is therefore adopted unanimously.

CLOSE OF THE THIRTEENTH SESSION OF THE GENERAL CONFERENCE/CLOTURE DE LA TREIZIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE/CLAUSURA DE LA 13A. REUNION DE LA CONFERENCIA GENERAL/ЗАКРЫТИЕ ТРИНАДЦАТОЙ СЕССИИ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

26. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Кэну, делегату Франции.

(26) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of France, Mr. Cain.

27.1 M. Julien CAIN (France). -
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, S. Exc. M. Christian Fouchet, ministre de l'éducation nationale, chef de la délégation française, m'a demandé de parler en son nom. Il aurait vivement souhaité venir vous saluer cet après-midi, mais il est retenu à l'Assemblée nationale par un débat concernant son Ministère. Je vous prie de bien vouloir l'excuser.

27.2 Nous voici donc au terme de cette treizième session de la Conférence générale. Nous avons beaucoup travaillé, les uns et les autres, un peu trop parfois, mais du moins nous avons la satisfaction d'avoir travaillé utilement et, malgré certaines difficultés, malgré les divergences de vues, qui se sont affirmées quelquefois avec vivacité - une vivacité peut-être nécessaire - nous avons travaillé dans un climat de compréhension mutuelle. Car, si nous ne partageons pas toujours les mêmes opinions sur certains objectifs ou sur les moyens employés pour les atteindre, nous sommes unis par un même idéal, celui qu'a tracé la Charte de notre Organisation.

27.3 Mesdames et Messieurs les délégués, vous êtes à Paris depuis plus d'un mois. Le Gouvernement français et la délégation française espèrent que vous êtes satisfaits de votre séjour et que vous en garderez un bon souvenir.

27.4 Nous savons que vous êtes préoccupés de l'avenir que j'appellerai "immobilier" de notre Organisation et que certains problèmes concernant l'aménagement et la construction des futurs locaux du Siège intéressent beaucoup d'entre vous. Nous avons pu en juger par les questions qui nous ont été posées. Soyez assurés que le Gouvernement français est conscient de l'importance de ces problèmes et qu'il s'emploiera - qu'il s'emploie déjà - à leur trouver une solution favorable.

27.5 Nous avons, pour notre part, été très honorés de vous accueillir dans notre capitale et nous souhaitons vous y retrouver tous lors de la prochaine session de la Conférence générale, c'est-à-dire dans deux ans.

28. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Хампате Ба, главе делегации Мали.

(28) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Mali, Mr. Hampâté Ba.

29.1 M. HAMPATE BA (Mali).-
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'aurais aimé, pour honorer cette assemblée, revêtir mon costume national pour prendre la parole. Mais si, dans mon pays, il fait chaud, ici, il fait froid, et il faut porter des vêtements bien ajustés.

29.2 Après avoir, durant un mois, scruté minutieusement le vaste Projet de programme et de budget que le Directeur général nous a présenté avec art, méthode et clarté, nous avons louvoyé, pilotés par nos présidents de commissions, à travers les récifs des procédures et les rapides des discussions. Sur chaque île, où nous avons fait halte, nous avons parfois croisé les fers de nos arguments pour défendre l'honneur de nos idéaux politiques, économiques et culturels. Chacun de nous - qui sagement, qui pudiquement, qui prudemment - a su contourner l'flot dangereux de nos divergences confessionnelles. Certes, il ne faut pas toucher au fruit défendu, au risque d'être chassé de notre nouvel Eden - et personne n'y a touché, Dieu merci !

29.3 Bien que l'on ne doive pas parler de religion dans nos réunions, permettez-moi Monsieur le Président, de faire une toute petite allusion à ce sujet : je n'ouvrirai d'ailleurs qu'un soupirail afin que la foi jette sur moi un rayon pour m'illuminer quelques minutes. Dans nos croyances négro-africaines, le Hasard, ce fils aîné du Chaos, n'a pas droit de cité : il est banni de notre âme, il est honni de notre esprit, il est même honteux de parler de lui.

29.4 Loin de moi l'idée de vouloir contraindre qui que ce soit à partager mes opinions religieuses ; elles sont miennes et je les garde pour moi. Cependant, je souhaiterais, Mesdames et Messieurs, que vous me prêtiez votre bienveillante et très avertie attention, ne serait-ce que pour vous divertir, le cas échéant, aux dépens de ma crédulité, que je confesse honnêtement et publiquement.

29.5 Pour nous, Négro-Africains, le nom d'une chose est un tabernacle qui renferme le mystère de la chose nommée. La preuve en est que, dès l'instant qu'on prononce le nom de quelqu'un, l'attention de celui-ci s'éveille instinctivement et il n'aura de cesse de savoir pourquoi il a été nommé. J'ai examiné le nom de notre Conférence générale avec cet oeil de croyant africain. La session de cette année de la Conférence générale est la treisième. Elle s'appelle donc : treize. Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de me suivre en esprit dans la caverne de l'initiation africaine, où la déesse "Kaydara" initie aux secrets des nombres.

29.6 J'ai appris que beaucoup de Blancs ont une peur bleue du nombre 13. Ils tremblent intérieurement et instinctivement devant les manifestations de ce chiffre, à tel point qu'ils ne se mettent jamais treize à table. Ils ont peur de ce chiffre, tout comme nos bons vieux ancêtres tremblaient devant une apparition sylvestre. On m'a dit que 13 est le nombre qui symbolise la mort. Il serait le voile sombre qui couvre le lugubre squelette armé d'une faux.

29.7 Combien les choses peuvent changer d'un lieu à un autre ! Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant car le baobab qui, dans nos savanes africaines, atteint parfois un diamètre de douze mètres et une hauteur de dix à quinze mètres, se rabougrit dès qu'il pousse au sommet d'une colline. On dit chez nous : le lieu transforme le baobab.

29.8 Donc, que ceux qui ont peur du nombre 13 touchent du bois ou se signent, mais qu'ils me suivent en esprit. Car, pour nous, Négro-Africains, à en croire nos arithmologues - je dirai, en passant, que nous avons, nous aussi, des gens qui spéculent sur les chiffres - 13 n'est pas un nombre fatidique. C'est plutôt l'arcane de la transformation, c'est le nombre qui symbolise un changement qui pourrait être radical.

29.9 Si cela est vrai - et, pour moi, c'est vrai - la session de 1964 de la Conférence générale est placée sous le signe de la transformation fondamentale.

29.10 Jamais aucun Directeur général ne nous a apporté un programme mieux conçu, mieux équilibré et mieux présenté. Pour la première fois, il y est parlé d'une manière plus précise et plus directe de l'Homme, cet être qui doit être notre objectif essentiel. Pour les pays décolonisés et en voie de développement, l'Unesco est désormais une garantie morale internationale. Elle est un témoin vivant de la bonne volonté des pays développés, grands et petits, qui sont prêts à venir réellement en aide à leurs frères frustrés.

29.11 Unesco ! Tour de Babel, mais d'une Babel en reconstruction pour la plus grande gloire de l'homme, de qui il ne faut jamais désespérer, n'en déplaise aux âmes chagrines qui voient tout en noir. Que voit-on à l'Unesco ? On voit les Etats-Unis d'Amérique, qui donnent des millions de dollars pour sauver Abou Simbel, parce que c'est un élément du patrimoine culturel universel ; on voit le Royaume-Uni, qui se lance dans la voie de la libération de ses vastes possessions d'outre-mer, qui faisaient l'honneur de son armée et la fierté de sa Couronne. On voit la grande URSS, qui, après avoir sacrifié des millions d'hommes et des milliards de roubles afin que le peuple ait droit à la parole, continue à combattre avec courage, méthode et constance tout ce qui, de près ou de loin, rappelle un colonialisme inhumain, honteux et dépassé.

29.12 Je m'excuse de ne pouvoir, faute de temps, mentionner tous les pays qui ont fait, font et feront encore, j'en suis persuadé, quelque chose pour les pays en voie de développement. Je m'en excuse auprès d'eux, Néanmoins, je ne saurais taire le nom d'un pays célèbre entre tous parce qu'il a été - ne l'oublions pas - la source vive d'où a jailli le premier grand raz de marée populaire qui a conquis pour l'homme le droit de disposer de lui-même. C'est ce pays qui décapita publiquement le despotisme en la personne d'un roi et mit à sa place une institution dont la devise est composée de trois mots magiques et évocateurs : "Liberté, égalité, fraternité". Oui, Mesdames et Messieurs, maintenant qu'il n'y a plus d'Indochine, qu'il n'y a plus ni Algérie française, ni Tunisie dominée, ni Afrique sujette, ce n'est que stricte justice de rendre à la France l'hommage que méritent son passé et la reconnaissance historique que les peuples lui doivent. L'hospitalité légendaire de la France ne mérite-t-elle pas aussi l'admiration universelle ?

29.13 La reconnaissance du Groupe de l'Organisation de l'unité africaine, au nom duquel je parle, va également à tous les pays colonisateurs qui ont libéré ou vont bientôt libérer leurs colonies et qui entendent n'avoir plus avec leurs anciennes possessions que des relations humaines, économiques et culturelles. Le Groupe de l'Organisation de l'unité africaine adresse ses félicitations aux Etats membres pour leur esprit démocratique et philantropique. Nous saluons avec respect les pays qui n'ont jamais colonisé, mais nous sommes doublement reconnaissants à ceux qui ont colonisé et ensuite libéré, car, de celui qui n'a jamais bu d'alcool et de celui qui a bu et a cessé de boire, c'est le second qui est le plus méritant.

29.14 Nous avons la preuve palpable que les grands des temps modernes ne sont pas dépourvus d'humilité et de charité humaine. Vous avez, ô grands pays, accepté de discuter avec nous sur un pied d'égalité, et cela à telles enseignes que la voix du plus petit de nos pays vaut ici celle du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord ou celle des grands Etats-Unis d'Amérique. N'est-ce pas là le miracle du siècle, le vrai grand signe des temps ?

29.15 Les pays sous-développés ont fait montre d'un solide appétit quant au budget : je le reconnais, je le confesse. Les grands pays, qui paient les plus fortes contributions, se sont inclinés devant la majorité : c'est tout à leur honneur, et ils ont droit à notre reconnaissance. Nous la leur exprimons, avec toute notre gratitude.

29.16 En ce qui concerne le budget, qu'il me soit permis de recourir à une image, car notre pays est celui des adages et des métaphores. Avez-vous jamais observé un agnelet en train de téter sa mère ? Il enfonce profondément la tête sous le bas-ventre maternel et saisit goulûment l'extrémité de la mamelle, et, tout en tétant, il donne de temps en temps des coups de tête vigoureux pour avoir plus de lait ! C'est ce que nous avons fait, Mesdames et Messieurs, nous qui sommes les agnelets de cette Unesco dont les grands Etats sont les généreuses brebis. Peut-être qu'un jour, nous aussi, nous serons grands et nous vous rendrons ce que vous nous avez avancé !

29.17 Le Directeur général, philosophe et magicien du verbe, a dit à cette tribune : "L'Unesco est une famille de nations." Combien il a raison ! La magique treizième session de la Conférence générale l'a prouvé, par un fait saisissant, qui ne saurait passer inaperçu. En effet, qu'avons-nous observé ce matin ? Un grand savant socialiste soviétique recevant, avec honneur et considération, un homme incarnant la religion, parce qu'il est descendant de Mahomet, et la monarchie, parce qu'il est Roi de Jordanie. Ainsi, devant 117 nations libres, volontairement unies pour développer l'éducation, la science et la culture, l'Unesco a prouvé qu'elle est au-dessus des passions qui naissent des croyances religieuses, grandissent dans les options politiques et gâtent tout sous l'influence des intérêts immédiats.

29.18 Mahomet a dit : "La connaissance prime la foi. L'encre du savant est plus précieuse que le sang du martyr et le sommeil du savant est préférable à l'adoration de l'ignorant." Le même Mahomet a dit : "L'ignorance est un péché majeur." S'il en est ainsi, et si l'Unesco combat l'ignorance, ne pouvons-nous pas la considérer comme l'institution la plus philantropique, à laquelle nous devons accorder notre aide et notre attention, comme une institution dont nous devons demander chaque jour le développement et à la disposition de laquelle nous devons mettre l'arme des temps modernes : l'argent ? Oui, l'Unesco a besoin d'argent car, sans argent, il est difficile d'obtenir des réalisations.

29.19 Le Groupe de l'Organisation de l'Unité africaine adresse aux nouveaux membres de notre Organisation un salut amical, et présente ses adieux émus aux collègues qui vont nous quitter. Nous aurions aimé mentionner spécialement chaque délégué, mais nous n'en avons malheureusement pas le temps. Qu'il nous soit permis, cependant, de citer un homme et une femme, pour saluer tous les délégués qui vont nous quitter et qui se retrouvent dans ces deux personnes, car l'homme et la femme constituent l'univers. La femme, c'est Mme Kaminska, et l'homme, c'est S. Exc. M. Barón Castro.

29.20 Ces deux grands pilotes de l'Unesco vont nous quitter ; mais il n'y a que leur corps qui nous quitte. Quant à leur esprit, il reste avec nous, car l'esprit a cette propriété extraordinaire de rester, même lorsque le corps est parti.

29.21 Je souhaite, de toute la force de mon âme, que l'Unesco soit la Babel en reconstruction. Un journaliste a dit que l'Unesco s'enfonce ; je réponds qu'elle s'enfonce dans la lumière et que, chez nous, la plante qui s'enfonce plonge dans la terre des racines solides. Je souhaite que les racines de l'Unesco s'enfoncent et se développent, afin que la paix, la liberté et l'égalité soient la règle des hommes, en dehors de toute confession, de toute discrimination raciale, de toute injustice ou inégalité sociale.

30. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Хуану Оропеса, делегату Венесуэлы.

(30) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Venezuela, Mr. Oropesa.

31.1 El Sr. OROPESA (Venezuela):

Señor Presidente, señores delegados: La tarea de fijar de antemano los grandes caminos que ha de seguir una organización compleja como la nuestra, así como desencadena en el ánimo, en el momento de emprenderla, una serie de inquietudes y de interrogantes, produce en el instante en que se le da cima una sensación de alivio y reconfortamiento. La marcha -para que sea siempre hacia adelante- impone por igual la necesidad del ejercicio y del alto. Hagámoslo por unos instantes, tras estos agitados días, para meditar desde la atalaya que nos presente este 13° jalón, acerca de las finalidades que nos impusimos desde el momento en que se puso en marcha el pelotón; y tratemos por sobre toda otra cosa, de reunir nuestras voluntades con la mayor firmeza para no desmayar; porque aparte de las satisfacciones que nos produzca el balance, sabemos que por mucho tiempo nos quedará por recorrer aún lo más escarpado del camino. Mientras la ignorancia, la incomprensión, el atraso material y técnico, los prejuicios atizados por falsos conceptos de superioridad no hayan sido del todo erradicados, estarán pendientes nuestros compromisos y vigente la necesidad de nuestra Organización.

31.2 Mi modesta persona, portavoz en estos instantes, por honrosa delegación de mis colegas latinoamericanos, en esta confrontación de complejos culturales que es una de las características más atrayentes de nuestras reuniones, quisiera destacar los perfiles más salientes de nuestro mundo en común. Nuestras tierras, extendidas desde los 32 grados de latitud norte hasta los 54 grados de latitud sur, ocupan el 16 % de la superficie del planeta, y lo primero que sorprende al echar una ojeada a ese gigantesco fragmento del nuevo mundo, es la imponente uniformidad -dentro de la variedad geográfica más extraordinaria- de los procesos históricos y socioculturales. Somos el fruto de una transculturización que, sobre el primitivo fondo humano indígena precolombino, realizó la civilización mediterránea en sus variantes -tan vecinas, por lo demás- española y portuguesa. Etapas como la del descubrimiento, la conquista, la colonia, la independencia, fueron vividas por nosotros con participación plena, sin que en ningún caso podamos aislar ninguno de esos procesos. Y aunque posteriormente y por desgracia hayamos vivido nuestra historia en el compartimiento estanco de nuestras distintas nacionalidades, las mismas características nos confieren, dentro del mapa de la cultura, un aire de familia inconfundible.

31.3 Desde los días de la Enciclopedia y la Ilustración hemos vivido inmersos en todas las grandes corrientes filosóficas, literarias y artísticas que han estremecido al mundo occidental, a punto de que casi no hay importante escritor o pensador inglés, norteamericano o eslavo, germano o escandinavo, que no haya dejado huellas en nuestra evolución, para no hablar de las más indeclinables influencias de las culturas latinas -sobre todo la francesa- que han condicionado aquella evolución con mayor peso específico.

31.4 No obstante todo cuanto nos hayan enriquecido estas experiencias, sentimos, y es esta la característica que nos emparenta con lo que se ha convenido en llamar el Tercer Mundo, que hemos sido hasta el presente objeto pero no sujeto de la cultura, la economía, la ciencia, la técnica. Para escapar a esta alineación intuimos con meridiana claridad que debemos permanecer estrechamente asociados con los demás pueblos en vías de desarrollo, no sólo en el seno de la Unesco sino en el de todas las organizaciones internacionales.

31.5 Desde los días, ya no poco lejanos, de entre las dos grandes guerras, cuando al surgir los primeros intentos de organización internacional se fundó la Oficina de Cooperación Intelectual de la Sociedad de Naciones, primer esbozo en cierta medida de lo que es hoy este organismo tan complejo, la Unesco, los latinoamericanos hemos sido los abanderados de la idea de crear, junto a los mecanismos encargados de dirimir los conflictos internacionales, una tribuna más amplia abierta en todo momento al diálogo y la comprensión, bajo el signo de la ayuda y el servicio mutuos en los campos de la educación, la ciencia y la cultura.

31.6 Por ello, cuando se redactó la Carta de San Francisco, los votos de nuestros países fueron los primeros en apoyar con entusiasmo la creación de la Unesco. Somos así, en

cierta manera, como se dice tradicionalmente de Francia con respecto a la Iglesia, "la fille aînée" de la Unesco. Pero para continuar siéndolo no olvidemos que ninguna primogenitura se mantiene sino a costa de méritos. Los delegados latinoamericanos aquí presentes deberíamos hacernos la promesa de intensificar nuestros esfuerzos en pro de la buena marcha de la Organización, tratando por todos los medios de que nuestros gobiernos atiendan con creciente solicitud las necesidades y fines de la Unesco.

31.7 Aunque se puedan perder, y hablo en este caso por experiencia estrictamente personal, algunas ilusiones más o menos falaces que se hace uno desde fuera, cuando aún no ha penetrado en las entrañas de esta fábrica tan insólita que es nuestra Sede, se adquiere en cambio, cuando se está dentro, otro género de certeza, de esperanza, que compensa la pérdida de aquellas ilusiones. Me refiero, entre otras cosas, al espectáculo continuamente renovado y siempre tan reconfortante, como hemos podido apreciar en el curso de nuestros recientes debates, de tanta buena voluntad para lograr el entendimiento internacional. De cerca aprende uno mejor a respetar y a valorar en su justa medida el trabajo que infatigablemente cumplen el Director General y el Director General Adjunto, así como la Secretaría, haciendo de este edificio la colmena del entendimiento y de la comprensión internacionales.

31.8 En breve nuestro sabio e ilustre Presidente, que ha presidido la 13a. Conferencia con tanto tacto y tanta objetividad, dará la señal de dispersión de los distinguidos delegados que, animados del ardiente deseo de ser útiles, han trabajado con tanto tesón en nuestra Conferencia. Pero la dispersión de los delegados tendrá la fecundidad de la diáspora, cuando empiecen a sembrarse en todos los surcos de la tierra las semillas que llevan en sus manos.

(31.1) Mr. OROPESA (Venezuela) (Translation from the Spanish):

Mr. President, honourable delegates, just as, on first being tackled, the task of charting the high road to be followed by an organization as complex as ours floods the mind with a host of anxieties and doubts, so its completion produces a sense of relief and relaxation. When marching - and may our march always be a forward one - movement and halts are equally essential. Let us then halt for a few moments, after these hectic days, to consider, from the vantage point of this thirteenth milestone, the goals we set ourselves when the march began; and above all let us strive to rally our collective will so that we do not lose heart; for apart from any satisfaction we may derive from the balance-sheet of our achievements, we know that for a long time ahead we still have to face the steepest part of the road. So long as ignorance, lack of understanding, material and technical backwardness, and prejudices nurtured by false ideas of superiority have not been banished from the earth, our obligations will remain and the need for our Organization will continue.

(31.2) Having the honour at this moment of being the spokesman for my Latin American colleagues, in this encounter of cultural groups which is one of the most attractive features of our meetings, I beg your permission to outline the most notable features of the world we have in common. Our territories, stretching from 32° north to 54° south, make up 16% of the land surface of this planet, and the first surprise on casting a glance at this vast segment of the New World is the impressive uniformity - within a geographical framework of the most amazing variety - of the historical and socio-cultural processes that have shaped it. We are the result of a trans-culturization effected on the pristine stock of indigenous pre-Colombian humanity by Mediterranean civilization in its distinctive but closely related Spanish and Portuguese variants. The stages of discovery, conquest, colonial development and independence were fully shared by us all, without it being possible in any one case to treat any of these processes in isolation. And although later, unfortunately, we have lived out our history in the water-tight compartments of our separate nationalities, on the cultural map identical characteristics give us an unmistakable family likeness.

(31.3) Since the days of the encyclopaedists and the illuminati, we have lived in the full current of all the great movements in philosophy, literature and the arts which have stirred the western world, to the point where there is scarcely any writer or thinker of note - English, North American, Slav, German or Scandinavian, who has not left his mark on our evolution, to say nothing of the still stronger influences of the Latin cultures - especially the French - which have conditioned it still more markedly.

(31.4) But despite all the enrichment we have gained from these experiences, we feel - and this is what makes us kin to what has come to be called the third world - that so far we have been

passive objects rather than agents, in the processes of culture, economics, science and technology. It is crystal clear to us that if we are to free ourselves from this sense of being cut off we must remain closely associated with the other developing peoples, not only within Unesco but within all international organizations.

(31.5) Since the already distant days of the period between the two world wars, when the first attempts at international organization resulted in the foundation of the League of Nations Office of Intellectual Co-operation - in a sense the first rough draft of the complex organization which Unesco is today - we Latin Americans were the standard-bearers of the idea of creating, concomitantly with machinery to avert international conflicts, a wider forum permanently available for discussion and understanding, under the banner of mutual aid and service in the fields of education, science and culture.

(31.6) Hence when the San Francisco Charter was drafted, our countries were the first to vote in enthusiastic support of Unesco's creation. In a sense, then, and using the term traditionally applied to France in respect of the Church, we are the "eldest daughter" of Unesco. But in order to retain this title let us not forget that primogeniture, to subsist, must be coupled with merit. We Latin American delegates here present should pledge ourselves to intensify our efforts to further the progress of the Organization, striving in every way to ensure that our governments pay increasing attention to its aims and requirements.

(31.7) Although - and here I speak from strictly personal experience - certain more or less mistaken illusions cherished in the outside world before one has passed the portals of this unusual edifice which is our Headquarters, may be lost on entry, a new kind of certainty is acquired inside, a new kind of hope which offsets that loss. I have in mind, among other things, the ever-renewed and ever-comforting spectacle, as witness the course of our recent discussions, of the abundance of goodwill in achieving international understanding. One becomes better able, at close range, to respect and value in due measure the indefatigable work of the Director-General and his Deputy, and also of the Secretariat, making this building a hive of industry on behalf of international understanding and comprehension.

(31.8) In a little while, our learned and illustrious President, who has presided over the thirteenth session with such tact and impartiality, will give the signal for the dispersal of the distinguished delegates who, in their ardent desire to serve, have worked so diligently at our Conference. But the dispersal of the delegates will have the fruitfulness of a diaspora once the seeds they carry away in their hands are sown in all the furrows of the earth.

32. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово главе делегации Гаити, г-ну Пигийону.

(32) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Haiti, Mr. Piguion.

33.1 M. PIGUION (Haïti). -
Monsieur le Président, je tiens d'abord à vous remercier d'avoir ajouté mon nom à la liste des orateurs inscrits pour la séance de cet après-midi. Je vous en suis reconnaissant parce qu'il n'y figurait pas primitivement. Lors de la séance de clôture, un représentant d'un pays latino-américain devait prendre la parole au nom de toute l'Amérique latine. Mais la délégation d'Haïti avait des raisons spéciales d'insister pour que le Président lui accorde la parole.

33.2 Haïti, comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, est membre fondateur de l'Unesco et, bien que ce pays soit pauvre, il consent régulièrement des sacrifices pour maintenir sa présence dans cette Organisation. Je ne vous cacherai pas que j'ai fait tout mon possible pour décider le Président de la République d'Haïti, assez sceptique vis-à-vis des organisations internationales, à mettre à ma disposition la somme nécessaire à un voyage de quelque 5,000 kilomètres. Je suis arrivé en retard, je n'ai pas pu assister à la discussion générale - ni à d'autres débats - mais je tiens à faire une déclaration avant la clôture de cette treizième session de la Conférence générale.

33.3 On prétend qu'Haïti figure parmi les pays d'Amérique ; elle y figure, en effet, mais par une ironie de l'histoire et de la géographie. Haïti est en Amérique une espèce de corps

étranger, une sorte de cobaye que tous les pays américains voudraient voir mourir d'étouffement. Vous avez entendu parler, Mesdames et Messieurs, d'une organisation qu'on appelle l'Alliance pour le progrès. Une sarabande de millions tournoie sur le continent américain, mais le Gouvernement et le peuple haïtiens sont exclus du bénéfice de ces générosités. C'est pourquoi j'ai décidé de faire cette déclaration et je m'adresse personnellement au Directeur général de l'Unesco et au Président du Conseil exécutif, en qui j'ai pleinement confiance.

33.4 J'ai confiance en cette Organisation à cause de son caractère universel. Je fais appel à vous tous, Mesdames et Messieurs, parce que vous savez que mon pays connaît des difficultés considérables et de tous ordres et qu'il est soumis à des pressions de toutes sortes. Nous ne recevons d'aide de personne, d'aucune organisation internationale ou régionale. C'est pourquoi je conjure le Directeur général de l'Unesco et le Président du Conseil exécutif de ne pas me laisser retourner à Haïti les bras ballants et les mains vides.

34. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Мохамеду Аваду, делегату Объединенной Арабской Республики.

(34) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of the United Arab Republic, Mr. Awad.

35.1 Mr. AWAD (United Arab Republic):
Mr. President, ladies and gentlemen, any speech by any member of the delegations of Arabic-speaking countries on this day must sound very flat, after the extraordinary address delivered this morning by His Majesty the King of Jordan. In his speech, which combined eloquence with wisdom, he gave clear and succinct expression to everything we could possibly wish to hear regarding Unesco and its great mission in the world of today, as well as the devotion of Arabic-speaking countries to its principles. At present we have 13 members of Unesco representing different Arabic-speaking countries, and before long we shall have a few more. It is true that some of our States are rather small countries, but there can be no doubt that their devotion to the cause of Unesco and all that it stands for is very much greater than is conveyed by their mere size.

35.2 From the days when Unesco began its fruitful existence there were, at the very, very beginning, among the 40-odd members of Unesco a few devoted Arab Member States; and the third session of the General Conference of Unesco was held in 1943 in Beirut in the heart of the Arabic-speaking world. Since that time membership of Unesco has been growing and it was my great fortune to lead the delegation of my country in Montevideo ten years ago and on that occasion two great events occurred which inaugurated a new era in the history of Unesco.

35.3 The first event was the presence - for the first time - of a Soviet delegation, and here today we all witness the symbolic outcome of this great event in the presence of our great President in the place of honour at this Conference.

35.4 The second significant event was the presence for the first time of some four or five Associate Members. They were given a most warm welcome at Montevideo and that modest beginning quickly bore most valuable fruit which you see all around you in every part of this Assembly.

35.5 Now we have nearly reached the stage where Unesco almost embraces the whole of our planet. We may then perhaps, in this atomic age, expect applications from Member States from other planets, and we shall insist on their paying contributions in dollars and cents to the last penny, and the budget ceiling then will be proposed by our Secretariat and our Director-General from this planet and not from any other planet.

35.6 Mr. President, now we have reached the end of our labours in this Conference, in the course of which there has been a heavy consumption of sweat, blood and tears, as well as many other liquids. Nevertheless, memories of many happy experiences will remain with us, in spite of the long night sessions and the very early rising for the sake of these early morning meetings.

35.7 And among the pleasantest of these experiences encountered has been the privilege of working with you, Sir, our President. I have known you for a great many years as a colleague and as a friend. With you we have never felt that there was such a thing as the Iron Curtain. We have admired your spirit of sincerity and moderation, and we are grateful to you for having steered our ship in this Conference safely to the end of our journey.

35.8 In conclusion, Sir, may I, speaking on behalf of my colleagues from the Arabic-speaking countries, be permitted to pay special tribute to our great host country, France, and its illustrious President, Charles de Gaulle - this country, which has spared no effort to make our stay here so happy and so comfortable.

36. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Шарифу, главе делегации Пакистана.

(36) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Pakistan, Mr. Sharif.

37.1 Mr. SHARIF (Pakistan):
Mr. President, ladies and gentlemen, on behalf of the Asian group of countries, it is my proud privilege to address this closing meeting of the thirteenth session of the General Conference. On behalf of my country and myself, I wish to express my gratitude to them for this great honour.

37.2 Mr. President, we come from a continent which has deep roots in the past, in history and tradition, a continent of diverse but great cultures, a continent which has been the cradle of civilization, which has cherished high moral and ethical values, a continent which in the past deeply influenced the history of mankind. But, through the vicissitudes of history, this continent was to suffer severe setbacks. Many of its countries lost their independence and with it gradually they also lost their position of eminence in the fields of education, science and culture. In an age which has seen spectacular advances in the standards of living of the people of Europe and America, we were inevitably left behind.

37.3 Fortunately, Mr. President, that period is over. A new chapter in our history has opened. The period of dependence is now long past and many of our countries have regained their independence. We are now conscious of our freedom, of our sovereignty, and also of our obligations to raise the living standards of our people. With freedom there is now a new determination, a new hope, a new faith and a new urge. In this struggle, in this effort, in this determination, we have much in common with the emerging countries of Africa. We have this afternoon listened to an inspiring address from one of our distinguished colleagues, from that continent and we know that this address, and the presence of the large number of delegations from Africa, represent a great step forward towards the solidarity of mankind. We are on the threshold of a new era.

37.4 Mr. President, Unesco of all the international agencies created by the United Nations has a special significance for the promotion of peace through the advancement of education, science and culture, for the promotion of international collaboration on a basis of equality and mutual goodwill. Over the last 15 years Unesco has systematically adopted a number of projects, a series of priorities, in its programme in order to achieve these objectives. Thus we welcomed some years back Unesco's Major Project on Mutual Appreciation of Eastern and Western Cultural Values. It is now widely recognized that education is an important factor for economic development. It is for this reason that we welcomed a few years back the priority which Unesco gave to education, and we greatly appreciated the project on educational planning and development.

37.5 This is an age of science and technology, this is an age when the most advanced countries of the world, by the utilization of their natural resources, have been able to raise the living standards of their people. This has made it possible for the people of these countries to enjoy those amenities which were available earlier only to a few privileged classes. It is therefore with great satisfaction that we welcome the decision of this Conference to give science and technology and its application to the needs of developing countries a high priority, equal to that of education.

37.6 During our discussions on education, science and culture, we have not in the past given enough attention to the major problem in our countries, the problem of high illiteracy. It is evident that so long as the mass of people are illiterate they cannot enjoy the fruits of education, science and culture. It is therefore most heartening that this Conference has adopted a declaration on the eradication of illiteracy. In this connexion I would like to express our gratitude to His Imperial Majesty the Shah of Iran for his initiative with regard to the world-wide literacy campaign. His Imperial Majesty was pleased to address all the Heads of the States on this subject. The President of Pakistan responded willingly and readily to his letter, and offered his full support to such a programme. My delegation was very happy to vote in the Programme Commission, and in a plenary meeting of the General Conference, for the proposals presented by the delegation of Iran. It is our sincere hope that this initiative will be followed by a vigorous programme of implementation.

37.7 During the last ten or fifteen years, the United Nations, the Specialized Agencies, the more advanced countries of Europe and America and some countries in Asia, notably Japan, have recognized the importance of education, science and culture, and have willingly offered to release financial resources for development programmes. My distinguished colleague from the United States of America mentioned earlier the rôle of the International Bank, the rôle of his own government and of other countries. I would like to remind him that while discussing this subject in the various commissions, we paid our tribute to the vision of these countries, and of the International Bank, for their generosity and their willingness to help the developing countries.

37.8 Mr. President, we have welcomed all these programmes in the fields of education, science, mass communication, the eradication of illiteracy, which are calculated to raise the standards of living of the people. However, we must not forget that underlying these programmes, and others, is the basic concept that Unesco provides a forum for a meeting of minds. This, in my view, is the most important function of Unesco. Throughout the world, in the present Conference, and in various meetings in different parts of the world, Unesco is assembling men of high intellect to discuss common problems in the field of the Organization's competence. It is these men, hundreds of them, thousands of them, who are helping Unesco to build up the defences of peace on the strong foundations of freedom, of human dignity, and of social justice. It is to these men, these silent workers, that we owe in no small measure, the campaign against discrimination and colonialism. We must pay tribute to them for any achievement that we have made as a result of their efforts.

37.9 It is now my pleasant duty, Mr. President, on behalf of the countries that I represent, to express our gratitude to you for the successful conclusion of this Conference. You have, Sir, presided over our Conference with great ability, great dignity, great tact, and your customary charm. I would like, in this tribute, to associate with you all those who have helped you, the members of your General Committee, the officers of the Secretariat of the General Conference.

37.10 I would also like to express our admiration for the Director-General. His is a hard task - that of dealing with a large number of bodies, almost simultaneously - the General Conference, the commissions, the sub-commissions, the numerous committees. He has performed his task ably and well, and often under great stress. I would like to include also in this tribute the Secretariat who have all shown diligence and efficiency in the performance of their duties. I would also like to express our grateful thanks to the Chairman of the Executive Board, his colleagues and the Secretariat of the Board, for assisting the Director-General and preparing the programme which has been received well and with a certain degree of enthusiasm.

37.11 I would also like to express our gratitude to the interpreters of this Conference, who, behind their panes of glass, have done a magnificent job. Indeed, by providing a link between the different languages, they are exemplary advocates of Unesco's programme of mutual understanding.

37.12 Finally, it is my pleasant duty to express our cordial thanks to our host country, to the Government and the people of France. Paris is proverbially a city of beauty, of grace, of charm; France, a land of culture and freedom. We have always received at all the General Conferences, and again this year, generous hospitality. And in this tribute, I should like to include the Minister of Education of France, who is the leader of his country's delegation, and our very popular scholar-colleague, Mr. Julien Cain, and the equally popular permanent representative of France, Mr. de Sayve. Au revoir!

38. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Хосе Алехандрино, делегату Филиппин.

(38) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of the Philippines, Mr. Alejandrino.

39.1 Mr. ALEJANDRINO (Philippines):
Mr. President and distinguished delegates, I should like to thank you, Mr. President, for this opportunity to speak at this plenary meeting.

39.2 First of all, I would like, on behalf of my delegation, to take advantage of this occasion to associate ourselves with all those who have already done so in congratulating you, Mr. President, on your unanimous election as President of this General Conference. Before the start of this General Conference, I had heard of your fame, Sir, only as a great scientist and an outstanding figure in the Russian Academy of Science. But during this General Conference, I have discovered that you are also a skilful parliamentarian. Thanks to your excellent guidance of its proceedings and deliberations, this Conference has succeeded in finishing its long and difficult work almost as originally scheduled, disposing of the items on a long agenda with smoothness and promptness, and reaching decisions on even controversial questions without protracted acrimonious debates.

39.3 Secondly, I wish to say that the Philippine delegation has noted with great admiration the valuable work performed by the Executive Board, which was so ably presided by an eminent scholar in the person of Dr. Rodolfo Barón Castro, and by the various commissions and committees of the thirteenth session of the General Conference. We feel likewise that credit and commendation are equally due to the Director-General and his staff for the competent and intelligent presentation and handling of Unesco's programmes, their well prepared and highly useful reports, and their very efficient servicing of this Conference.

39.4 Regarding the work of the thirteenth session of the Conference, my delegation is quite satisfied with the accomplishments of this distinguished gathering. We, in South East Asia, are, however, still concerned with the imbalance in the representation of the various regions of the world on the Executive Board, which we consider as a very important organ of Unesco.

39.5 By the criteria adopted by Unesco, Asia and the Far East, which have ancient and diversified cultures, comprise 25 countries. These countries are inhabited by more than half of the world's population, and are, with one or two exceptions, seriously suffering from the consequences of mass illiteracy and economic underdevelopment. And they are still very much under-represented on the Executive Board. My government hopes, therefore, that at the next session of the General Conference the members of Unesco will further recognize the unequitable geographical distribution of the seats in the Executive Board and will find it possible to concede to Asia at least one more seat therein, and that this additional seat might be allocated to South East Asia which is as yet not represented at all on the Board. I believe that in this matter all Asian countries feel as we do.

39.6 We in the Philippines are happy to be in Unesco not only because we have been and are one of the beneficiaries of Unesco's programmes, but also because the Philippines deeply appreciates and cherishes the noble ideals, principles and purposes of Unesco. We believe that in a world such as that which Unesco aspires to help build by promoting collaboration among nations through education, science and culture, international peace and security would be more enduring and the blessings and benefits of modern civilization could be more equitably shared by all peoples of the earth.

39.7 Of particular interest to my country are the complete disappearance of colonialism in this world in all its forms, the eradication of illiteracy, the spread of opportunities for basic education among all peoples, the greater awakening in all countries to the need for a deeper regard for ethical and spiritual values in human conduct, the assiduous application of science to economic development in countries not yet blessed by modern progress, and the promotion of better understanding among nations of different races, languages, religions or socio-economic systems. We believe that Unesco could and should play an increasing rôle in the attainment of these goals. However, for Unesco to be able to do this, we think that Member States, especially the developed ones, should, in proportion to their respective means and resources, be even more generous than now with their material support for the future programmes of Unesco and give more liberal contributions to the Expanded Programme of Technical Assistance and the United Nations Special Fund. We believe that while it is in the interest of the developing States that Unesco should grow and become increasingly more effective in carrying out its tasks, we also think that it is in the enlightened interest of the developed States that they give it their liberal financial support. Apart from any other considerations, such an attitude would reap its rewards in higher prestige and in increased business opportunities.

39.8 As for the budget we have just approved for Unesco for the next biennium, it is only $49 million - it is not even the price of one atomic submarine - and yet this $49 million we have appropriated for Unesco for the next two years will go a long way towards uplifting mankind out of darkness, whereas an atomic submarine would only bring about the destruction of the human race.

39.9 In so far as the Philippines is concerned, my government and people are willing to accord to Unesco their enthusiastic support and, within the limits of their capabilities, are prepared to co-operate with the other Member States of Unesco in making this important international organization more and more useful and effective in promoting universal respect for justice, for the rule of law and for human rights and fundamental freedoms for all peoples, as well as in helping to bring about the peaceful living together of all nations in the interest of international peace and security.

40. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-же Йабору, делегату Венгрии.

(40) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Hungary, Mrs. Joboru.

41.1 Mrs. JOBORU (Hungary):
Mr. President, ladies and gentlemen, may I be permitted to say only a few words on behalf of the Hungarian delegation and of other delegations from the Socialist countries.

41.2 First of all I should like to join those who expressed their sincere thanks and appreciation to our distinguished President, Mr. Sissakian. We are deeply convinced, Mr. President, that your outstanding personal qualities, your wisdom, integrity and humanity have greatly contributed to the success of our Conference.

41.3 I should like furthermore to associate our delegations with the expression of warm thanks and sincere gratitude addressed to all members of the Secretariat, the administrative and technical staff, the interpreters and translators, who have been with us during the

Conference. Your work, which is mostly invisible, is highly appreciated by all our delegations. We know that without your efficiency, conscientiousness and courtesy, we should have been unable to carry out our important and heavy job smoothly, thoroughly and successfully.

41.4 And, last but not least, my words of thanks should go to the Government of France whose hospitality we have enjoyed throughout these weeks and which certainly added to the atmosphere of fruitful collaboration among the delegations of our Conference.

42. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-же Мэри Смитон, делегату Соединенного Королевства.

(42) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of the United Kingdom, Dame Mary Smieton.

43.1 Dame Mary SMIETON (United Kingdom):
This Conference under your Presidency, Sir, has had some interesting and noteworthy characteristics, and I would like to mention one or two which have struck me. I am speaking of course for myself in expressing these views, but I hope that they may perhaps to some degree be shared by delegates who have not had the opportunity to speak, from Europe, from the Commonwealth and from other parts of the English-speaking world.

43.2 First, I think we have had a remarkable general debate. It was more organized, as Mr. Dell'Oro Maini said, and more devoted to the general policy issues with which it is designed to deal. It was noteworthy too for the attention it paid to the future work of the Organization. It is one more sign of the growing maturity of Unesco.

43.3 Secondly, we have had widespread agreement and warm support on the size, nature and balance of Unesco's programme which is most welcome to us all. This is a very considerable achievement.

43.4 The third point I would make concerns a less satisfactory aspect. We have seen the Programme Commission struggling valiantly with an almost impossible task and managing to keep up to time only through admirable chairmanship, the support of the delegations for the discipline which had to be imposed, and the hard work of the Secretariat serving that Commission. But I think we would all agree that a better means of doing that part of our work must be found.

43.5 The Administrative Commission with a less heavily charged time-table has given an admirable example of well-ordered work which I think all the delegations have appreciated.

43.6 In all, we have done, I think, a remarkable job of work in a very short time: and that with a growing membership. That it has been possible at all is due in large measure to you, Mr. President, and to the chairmen of the commissions, committees and working parties. I would like to pay my tribute to you and to them. I think we should all want to say - and here I follow the delegate from Pakistan - how much we owe to the Secretariat led by the Director-General, those who have taken part directly in the work of the commissions and committees, those who have looked after our documents - and we have not yet managed to keep the numbers down - those who have prepared our conferences, the interpreters, the translators and all who have helped in our very heavy work.

43.7 I would like to end by saying how much I believe we have all enjoyed and profited from the contacts which we have had with each other as individuals. This is one of the most fruitful results of the Unesco General Conference. I think, too, that we shall all be glad to have a holiday from the intense life that we have been living and quite pleased not to see one another again next week - but how much we shall look forward to seeing old friends and making new ones in two years' time.

44. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Маринелло, делегату Кубы.

(44) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the delegate of Cuba, Mr. Marinello.

45.1 El Sr. MARINELLO (Cuba):
Señor Presidente, señoras, señores delegados: Diré unas breves palabras para explicar nuestra posición con respecto a los trabajos que ahora terminan. Desde aquí han hablado representantes de diversas regiones y países, y nos parece conveniente explicar también con la brevedad que las circunstancias exigen, el pensamiento de nuestra Delegación y del Gobierno que tenemos el honor y la satisfacción de representar.

45.2 El Gobierno de la República de Cuba se siente hondamente satisfecho del curso y los resultados de esta Conferencia General. Su obra no es perfecta, porque ninguna obra lo es, pero significa en lo esencial un esfuerzo considerable y extraordinario en pro del triunfo de la educación, la ciencia y la cultura, y al servicio de los más grandes objetivos humanos.

45.3 Nuestro Gobierno, encarnación exacta de su pueblo, realiza en cada una de sus actividades una obra educativa y cultural, de acuerdo con los principios constitucionales de la Unesco. Esta ha proclamado que la tarea cultural no puede entenderse aislada de los hechos sociales que la determinan y califican. La Unesco ha sostenido que la libertad y la soberanía plena, la ausencia de toda discriminación, la convivencia pacífica y el mantenimiento de la paz son indispensables para lograr una educación realmente humana y profunda, una investigación científica libre y fructuosa y una expresión fecunda y elocuente del genio nacional.

45.4 El caso de Cuba demuestra, con el terco poder de los hechos, que son verdaderos los postulados que la Unesco defiende. Desde que Cuba ha logrado su verdadera independencia, de acuerdo con las necesidades e intereses de nuestro pueblo, la escuela y la actividad científica y creadora han elevado su nivel y su calidad. Y si hemos vencido el analfabetismo, hemos derrotado también todas las discriminaciones y todas las influencias negativas que impidieron hasta hace poco el desarrollo de una ciencia libre y benéfica, de una ciencia al servicio de la nación y del pueblo, y de un arte genuino y poderoso.

45.5 Quisiéramos que todos los pueblos alcanzasen la libertad, madre legítima de la cultura. En beneficio de los pueblos de nuestro continente hemos presentado nuestras iniciativas en esta Conferencia, porque nuestra primera preocupación será siempre actuar para bien de los hombres y mujeres que viven y sufren desde la Patagonia hasta el Bravo. Por la unidad de nuestra América, por la superación de sus deficiencias, por su progreso y su liberación definitiva, hemos venido trabajando a lo largo de esta Conferencia y es lamentable que en algún momento no se haya entendido que ése ha sido el fondo de nuestros objetivos y de nuestras propuestas.

45.6 Ante esta Conferencia General reiteramos nuestra fe en la obra de la Unesco. Los tiempos cambian con celeridad inusitada. Aquí se sientan hoy representantes de pueblos recién llegados a la independencia; otros estarán con nosotros en la próxima Conferencia General. Todo poder ilegítimo será vencido. Contra prejuicios, apasionamientos y retrasos, triunfarán los principios de la cultura libertadora que la Unesco propugna. Y al despedirse en este acto la Delegación cubana, expresa su alegría por las muchas batallas que aquí ha ganado esa cultura, y promete servirla sin vacilación ni debilidad.

(45.1) Mr. MARINELLO (Cuba) (Translation from the Spanish):
Mr. President, ladies and gentlemen, I propose to say a few words to explain our position as regards the proceedings now drawing to a close. Representatives of a number of different regions and countries have spoken from this rostrum, and we feel it desirable, in our turn, to explain, with the brevity the circumstances require, the line of thought followed by our delegation and the government which we have the honour and pleasure of representing.

(45.2) The Government of the Republic of Cuba is fully satisfied with the course and outcome of this session of the General Conference. The work it has done is not perfect - no work ever is - but it does represent a major and exceptional effort in promoting the triumph of education, science and culture in the service of mankind's noblest aims.

(45.3) In every single one of its activities, our government - a true embodiment of its people - conducts educational and cultural work in line with the principles of Unesco's Constitution. Unesco has proclaimed that cultural work is inconceivable in isolation from the social situation which determines and qualifies it. It has upheld the thesis that freedom and full sovereignty, complete absence of discrimination, peaceful coexistence and the maintenance of peace are essential for achieving a truly human and far-reaching education, free and creative scientific research, and the fructifying and eloquent expression of national genius.

(45.4) The case of Cuba demonstrates, with the stubborn power of fact, the truth of the postulates upheld by Unesco. Since Cuba has achieved real independence, in line with the needs and interests of our people, there has been a rise in the level and quality of schooling, and of science and creative work. And if we have conquered illiteracy, we have also eradicated all forms of discrimination and all the negative influences which until a short time ago were obstacles in the way of free and beneficent scientific development, of scientific work in the service of the nation and the people, and of a genuine and potent art.

(45.5) Our desire is that all peoples should achieve freedom - the true mother of culture. Our proposals at this Conference have been put forward for the benefit of the peoples of our continent for our first concern will always be to work for the good of the men and women who live and suffer from Patagonia to the Rio Grande. It is for the unity of our America, for the surmounting of its shortcomings, for its advancement and final liberation that we have been working throughout this Conference; and it is regrettable that at no time has it been appreciated that this was the essence of our objectives and proposals.

(45.6) Before the General Conference, we reiterate our faith in the work of Unesco. Times are changing with extraordinary speed. Seated here today are representatives of peoples newly come to independence, and yet others will join us at the next General Conference. All unlawful power will be overthrown. Against prejudice, passion and backwardness, the liberating force of culture which Unesco defends will triumph. And in conclusion, the Cuban delegation expresses its joy at the many battles that have been won here by that culture, which it pledges itself to serve without faltering or failing.

46. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Энебиш, главе делегации Монголии.

(46) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Head of the delegation of Mongolia, Mr. Enebiche.

47.1 Г-н ЭНЕБИШ (Монгольская Народная Республика):
Уважаемый Председатель, дамы, г-да. Я будут выступать очень коротко. Наша Конференция подходит к концу и оглядываясь назад мы видим, что работа тринадцатой сессии Генеральной конференции была успешно проведена.

47.2 Хотя некоторые ораторы говорили на последнем заседании, что имели место отдельные споры и расхождения мнений, но мы считаем, что именно такие споры и широкий обмен мнениями способствовали тому, чтобы найти пути к выработке наиболее приемлемых и правильных решений. Я думаю нам это хорошо известно. Об итогах работы Генеральной конференции многие делегации уже выразили наше общее мнение, поэтому я не буду лишний раз говорить об этом.

47.3 Дамы, г-да, друзья, товарищи, позвольте мне от имени делегации Монгольской Народной Республики искренне поблагодарить нашего уважаемого Председателя тринадцатой сессии Генеральной конференции академика Сисакяна за его плодотворную деятельность на этом высоком посту, также нашего уважаемого Генерального директора, г-на Рене Маэ, и его заместителей, которые нам давали на каждом заседании мудрый совет, во многом облегчавший нашу работу, также Секретариат ЮНЕСКО за приготовление этой большой программы, которую мы успешно обсуждали и утвердили. Также

председателей комитетов и комиссий за умелое ведение наших заседаний и, наконец, также я хочу от всей души поблагодарить французское правительство и Национальную комиссию Франции по делам ЮНЕСКО за гостеприимство, которое нам много раз доставляло большое удовольствие в течение нашей Генеральной конференции.

47.4 Дамы, г-да, монгольская делегация еще раз желает больших успехов в деятельности национальных комиссий всем государствам-членам нашей многонациональной семьи ЮНЕСКО в осуществлении программы на 1965-1966 гг.

(47.1) Mr. ENEBICHE (Mongolian People's Republic) (Translation from the Russian):
Mr. President, ladies and gentlemen, I shall be very brief. Our Conference is drawing to a close, and it is evident in retrospect that the work of the thirteenth session of the General Conference has been carried through successfully.

(47.2) Several speakers at the last meeting referred to occasional disputes and differences of opinion that arose, but in our view it is precisely these disputes and broad exchanges that have helped in arriving at sounder and more acceptable decisions. I think that we are all well aware of this. Many delegations have already expressed our general opinion regarding the results of the work of the General Conference, and I shall therefore say no more about it.

(47.3) Ladies and gentlemen, I should like on behalf of the delegation of the Mongolian People's Republic to express sincere thanks to our respected President of the thirteenth session of the General Conference, Mr. Sissakian, for his fruitful action in that high office, to the Director-General, Mr. René Maheu, as well as to his deputies, who at every meeting gave us wise counsel which considerably lightened our work, and also to the Unesco Secretariat for preparing the extensive programme which we have successfully examined and ratified. We also wish to thank the chairmen of the various committees and commissions for their skilful conduct of our meetings, and finally, I wish whole-heartedly to thank the French Government and the French National Commission for Unesco for their hospitality, which has given us many very pleasurable moments during the course of this session of our General Conference.

(47.4) Ladies and gentlemen, the Mongolian delegation once more wishes all Member States belonging to Unesco's multi-national family great success in the work of their National Commissions in implementing the 1965-1966 programme.

48. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Барону Кастро, Председателю Исполнительного совета.

(48) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Chairman of the Executive Board, Mr. Barón Castro.

49.1 El Sr. BARON CASTRO (El Salvador), Presidente del Consejo Ejecutivo:
Señor Presidente de la Conferencia General, señor Director General, señoras y señores delegados: Al volver la vista hacia nuestro inmediato punto de partida, como quien hace un alto en un recodo del camino para apreciar el trecho recorrido, nos damos cuenta de que, en un mes justo de labor continua, ardua y compleja, hemos realizado una tarea inmensa. En esta señalada oportunidad hemos cubierto una etapa que me atrevo a calificar de fundamental e histórica en la vida de la Unesco.

49.2 En la alocución que, en mi carácter de Presidente del Consejo Ejecutivo, tuve el honor de pronunciar en la sesión inaugural, me permití referirme a la Unesco de la esperanza y a la Unesco de la realidad, términos que tanto el Director General como diversos delegados, tuvieron la gentileza de glosar en sus valiosas intervenciones. A nadie puede ocultarse, dentro de nuestra Organización ni aun fuera de ella, que esta 13a. reunión de la Conferencia General representa el más amplio y sólido esfuerzo hasta ahora realizado para acercar ambas imágenes. El mérito de haber logrado tan impresionante y vigoroso avance corresponde íntegramente a los señores delegados, cuyo espíritu de cooperación, de solidaridad internacional, de convivencia y de comprensión mutua, no podía dar otro resultado. Sin embargo, este espíritu no habría podido manifestarse en forma tan evidente de no haber tenido la fortuna de contar con una guía del valor, la competencia, la imparcialidad, el tino y la cortesía de que el Presidente ha dado evidentes y reiteradas

muestras. Creo que no hago sino reflejar el sentido común al decir que hemos tenido un Presidente excepcional en una Conferencia excepcional.

49.3 Pero este tributo de admiración individualizado y sincero no sería del todo objetivo si no lo hiciera extensivo a los Presidentes de los diferentes comités y comisiones de la Conferencia, así como a las mesas de estos órganos, por la labor tan eficiente como disciplinada que han llevado a término. En esta mención debo destacar, por el esfuerzo extraordinario que han desplegado, a los Presidentes de la Comisión del Programa y la Comisión Administrativa, mis colegas en el Consejo Ejecutivo, Sres. Samuel J. Cookey y Bedrettin Tuncel.

49.4 Naturalmente, nada de ello habría sido posible, como es obvio, sin la vigorosa y lucida actividad de nuestro Director General, Sr. René Maheu, cuyo dinamismo nos lleva a veces a pensar en una omnipresencia, y sin la probada devoción a la causa de la Unesco, la competencia y la infatigable laboriosidad de cuantos componen la Secretaría, desde el más inmediato colaborador del Director General, el Dr. Malcolm Adiseshiah, hasta los que integran esa Secretaría que el mismo Director General ha calificado certeramente de invisible, sin la cual la otra no estaría en condiciones de actuar. Pero, después de que el Presidente haya dado el último golpe de martillo clausurando esta 13a. reunión de la Conferencia General, martillo que propongo a la Conferencia General -y ésta es mi última recomendación como Presidente del Consejo- le permita conservar como recuerdo de su admirable labor, queda la difícil tarea de poner en vigor cuanto aquí se ha dispuesto y acordado. Dos años durante los cuales el Director General habrá de convertir en elementos vivos y actuantes los textos de las numerosas cláusulas del programa aprobado, todo ello en cooperación estrecha con el Consejo Ejecutivo, mandatario durante este lapso de tiempo de la soberanía de los Estados Miembros, guardador de sus decisiones y depositario de su confianza. Pero esta acción conjunta y concertada, del Consejo Ejecutivo y del Director General, no sólo han de consagrarse a poner en vigor las resoluciones aprobadas, sino que han de preparar las líneas del programa futuro. Acción ambivalente, cuya enorme importancia a nadie escapa; por un lado ejecutar y vigilar la ejecución, por otro avizorar y preparar el futuro. Estoy seguro, señor Presidente, de que los instrumentos que la Conferencia General ha escogido para llevar a buen término esta acción, estarán por el alto nivel de las personalidades que los integran, a la altura de su deber, es decir, hechos a la medida de la confianza que se ha depositado en ellos.

49.5 Para terminar, señor Presidente, señoras y señores delegados, permítaseme dirijir en nombre del Consejo Ejecutivo, cuya presidencia reglamentariamente habré de abandonar al clausurarse dentro de unos minutos esta sesión, su sincera felicitación por el ímprobo y excelente trabajo que han realizado los delegados, así como expresar los mejores votos del Consejo Ejecutivo por la prosperidad de sus respectivas naciones y su ventura personal.

(49.1) Mr. BARON CASTRO (El Salvador), Chairman of the Executive Board (Translation from the Spanish):

Mr. President, Mr. Director-General, ladies and gentlemen, in turning our gaze to the point from which we lately set out, as one who pauses at a bend in the road to judge the distance traversed, we see that in a bare month of sustained, arduous and complex work, an enormous amount has been accomplished. On this notable occasion, we have covered a stage which I venture to qualify as fundamental and historic in Unesco's life.

(49.2) In the speech which, as Chairman of the Executive Board, I had the honour to deliver at the inaugural meeting, I made so bold as to speak of the dream Unesco and the real Unesco, expressions that the Director-General and a number of delegates were kind enough to elaborate on in their interventions. It cannot but be clear to anyone, within or even outside our Organization, that this thirteenth session of the General Conference represents the most extensive and most substantial effort so far made to bring the two images in line with each other. The credit for the achievement of so impressive and vigorous an advance belongs wholly to the delegates, whose spirit of co-operation, of international solidarity, of coexistence and of mutual understanding, could have produced no other result. However, that spirit could not have manifested itself so explicitly had we not had the good fortune to be able to rely on a steersman of the eminence,

competence, impartiality, judgement and courtesy so clearly and repeatedly demonstrated by our President. I feel I am doing no more than reflecting the consensus in saying that we have had an outstanding President and an outstanding Conference.

(49.3) Nevertheless, this sincere tribute of personal admiration would not be fully objective if it failed to extend to the chairmen of the various committees and commissions of the Conference, and to the bureaux of those bodies, for the work they have completed with such efficiency and discipline. In making this acknowledgement, it is only right to single out the Chairmen of the Programme and Administrative Commissions, Mr. Samuel J. Cookey and Mr. Bedrettin Tuncel, my colleagues on the Executive Board, for the exceptional efforts they put forth.

(49.4) All this would have been impossible, of course, without the vigorous and lucidly ordered work of our Director-General, Mr. René Maheu, whose dynamism seems at times to imply the gift of omnipresence, and without the proven devotion of Unesco's interests, the skill and the tireless industry of all members of the Secretariat, from the immediate associate of the Director-General, Dr. Malcolm Adiseshiah, down to those belonging to what the Director-General himself has aptly termed the "invisible Secretariat", without which the visible part would be in no position to take action. Yet after the President has delivered the final stroke of the gavel closing this thirteenth session of the General Conference (and I suggest, as my final recommendation as Chairman of the Board, that the General Conference allow him to keep it as a memento of his admirable work), the hard task remains of putting into effect what has here been resolved and agreed on. There are two years during which the Director-General will have to translate into living reality and action the texts of the various provisions of the approved programme, in close co-operation throughout with the Executive Board, as the trustee during that period of the sovereignty of the Member States, the custodian of their decisions and the depository of their confidence. But this joint and concerted action by the Executive Board and the Director-General has not only to be devoted to carrying into effect the approved resolutions, but must also trace the lines for the future programme. This is a twofold task, the immense importance of which will escape no one - the task of execution and its supervision on the one hand, and envisaging and planning the future, on the other. I am confident, Mr. President, that the instruments chosen by the General Conference to carry out this task will, through the high standard of the individuals composing them, be equal to it: that they will, in other words, measure up to the confidence which has been placed in them.

(49.5) In conclusion, Mr. President, ladies and gentlemen, permit me to express, on behalf of the Executive Board, the chairmanship of which I must statutorily relinquish when this session closes in a few minutes' time, the Board's sincere thanks for the painstaking and excellent work accomplished by the delegates, and to convey to them the Board's warm wishes for the prosperity of their countries and for their personal good fortune.

50. ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:
Предоставляю слово г-ну Рене Маэ, Генеральному директору.

(50) PRESIDENT (Translation from the Russian):
I call upon the Director-General, Mr. René Maheu.

51.1 Le DIRECTEUR GENERAL, -
Mesdames, Messieurs les délégués, bien que l'heure soit tardive, que nous ayons tous le vif désir d'entendre le Président de la Conférence générale dégager, avec l'autorité, l'impartialité et l'humanité qu'il n'a cessé de montrer tout au long de cette session, la vraie signification des débats de la Conférence, et bien que je me sente passablement épuisé - un peu comme l'Ordre du jour - je désire prendre une dernière fois la parole.

51.2 Non que j'aie la moindre envie de formuler des remarques sur les questions de substance, où tant de choses ont été dites et où tant d'autres restent à méditer. Mais je tiens à m'acquitter de quelques-uns de ces devoirs de courtoisie qui sont indispensables à la vie internationale et qui prennent un sens particulier au moment des adieux.

51.3 Je voudrais, tout d'abord, vous dire à tous, Mesdames et Messieurs, au nom de mes collègues du Secrétariat, grands ou petits, visibles ou invisibles, combien nous avons été sensibles aux marques d'estime, d'appréciation, d'amitié même, que vous n'avez cessé de nous prodiguer, au cours de ces semaines, et combien, en ce qui me concerne, j'ai été profondément touché par l'expression de gratitude et les compliments que vous avez adressés à l'ensemble du Secrétariat, au cours de cette ultime séance.

51.4 Le second devoir, également de courtoisie, mais dont je m'acquitterai avec une sincérité entière, est d'exprimer au Président sortant du Conseil exécutif ma profonde et indéfectible gratitude pour la compréhension et l'appui que le Secrétariat et moi-même n'avons cessé de trouver auprès de lui, comme auprès du Conseil, au cours de ces deux dernières années. Le Directeur général et le Secrétariat ont, en effet, absolument besoin du Conseil exécutif pendant l'intersession. Sans doute avons-nous des contacts nombreux, variés, avec les Etats membres, par correspondance, par l'intermédiaire des délégués permanents, personnellement même, pendant nos voyages. Mais ces contacts sont individuels, tandis que le Conseil exécutif, qui vous représente, Mesdames et Messieurs les délégués, représente la totalité de l'Unesco. Et c'est pourquoi il est indispensable au Secrétariat, dont le rôle est toujours de s'efforcer, à partir de cas particuliers, d'atteindre l'objectivité sans laquelle l'impartialité est impossible. Nous trouvons auprès du Conseil exécutif, dans ses directives, dans son appui, la base indispensable de nos travaux.

51.5 Mais il nous a été particulièrement agréable, au cours de ces deux dernières années, que ce rôle constitutionnel, nécessaire et indispensable, dont vous vous êtes parfaitement acquitté, ait été joué par vous, Monsieur le Président du Conseil exécutif, avec tant de souriante humanité. J'ai essayé de vous appeler un jour, dans une atmosphère plus familière et moins solennelle que celle-ci, d'un nom que je n'hésite pas à prononcer aujourd'hui, pour qu'il reste dans les Actes de la Conférence générale et - qui sait ? dans l'histoire de l'Unesco : le Président souriant. Il est très important, pour le Directeur général, d'avoir un Président du Conseil exécutif qui soit aussi souriant que vigilant.

51.6 Enfin, mon dernier devoir de courtoisie est de vous exprimer à vous, Monsieur le Président de la Conférence générale, au nom de tout le Secrétariat, ce que je dirai en un seul mot : mon admiration.

51.7 Vous avez été, en effet, un président admirable. A aucun moment, vous n'avez perdu le contact avec la Conférence générale. Pourtant, elle réunissait de très nombreuses délégations, présentait plusieurs aspects, et se déroulait, comme les pièces du théâtre élisabéthain, sur plusieurs scènes à la fois. Non seulement vous n'avez pas perdu le contact avec la Conférence, mais vous l'avez dirigée en donnant toujours l'impression que vous la suiviez - ce qui est le propre des vrais chefs démocratiques. Pour ce faire, bien sûr, je crois que vous aviez l'avantage sur beaucoup d'entre nous - et, singulièrement, sur moi-même - d'être un grand savant et, par suite, d'être entraîné à la pensée objective et à la méthode expérimentale. Mais, plus que vos qualités intellectuelles, si grandes soient-elles, je crois que c'est à vos qualités morales de justesse d'esprit et de justice de coeur que l'on doit qu'à aucun moment personne n'a pu avoir le moindre doute sur votre autorité.

51.8 Croyez bien, Monsieur le Président, que, pour un fonctionnaire international - celui qui vous parle l'est de longue date - ces quelques semaines ont été une étonnante démonstration de l'idéal vers lequel nous tendons chaque jour. Et, comme le disait tout à l'heure le Président du Conseil exécutif, dans sa magnifique langue qu'il manie si bien, vous aurez été un admirable président d'une session historique de la Conférence générale.

51.9 Je crois, en effet, que cette session - maintenant, c'est vers vous que je me tourne, Mesdames et Messieurs les délégués - aura été une étape historique dans le développement de l'Unesco, dont nous ne voyons à l'heure actuelle que les commencements, et dont personne ne peut même imaginer les lointains horizons.

51.10 Qu'a montré cette session de la Conférence générale ? Tous les orateurs qui se sont succédé à cette tribune avant moi l'ont dit excellemment et je ne m'étendrai donc pas là-dessus. Elle a montré, d'abord et surtout, la vitalité de l'Organisation : l'Unesco est maintenant une organisation vivante et une grande organisation. Ses difficultés sont les difficultés de son succès, ses problèmes sont les problèmes de sa croissance et, par suite, ils constituent autant de raisons d'espérer que de motifs de préoccupation.

51.11 Ensuite, tout en affirmant, en démontrant et en attestant la vitalité et la croissance de l'Organisation, la Conférence générale a fait preuve de lucidité intellectuelle et de lucidité politique. Pour la première fois, elle a exprimé ce que l'on devinait seulement : elle a commencé à formuler explicitement une politique générale, c'est-à-dire une volonté générale qui, sans doute, devra être constamment revisée, renouvelée et repensée mais qui déjà existe. Et la dernière résolution que vous avez adoptée par acclamation, Mesdames et Messieurs, est probablement la résolution la plus importante de toute la session. A elle seule, elle constitue un succès d'une très grande portée, car elle permettra à ceux qui auront à préparer les futurs jalons de notre route de connaître la volonté que vous avez manifestée.

51.12 Enfin, Mesdames et Messieurs, vous avez adopté un programme dont tout le monde a fait l'éloge, sur lequel tout le monde, dès le départ, a manifesté son accord, et ce témoignage est capital. Et, pour ce programme, vous avez voté des moyens que je considère comme adéquats - je l'ai dit dès le début.

51.13 Sur ces bases donc, je pense qu'au cours des deux prochaines années une étape décisive pourra être accomplie. Cette étape consistera, d'abord, à appliquer l'excellent programme qui vient d'être adopté - et ici je voudrais former le souhait qu'on nous laisse le temps de le faire. Cela exigera de la part du Secrétariat, sous la direction du Conseil exécutif, beaucoup d'ingéniosité et - chose plus rare encore - de la réflexion. Or, malheureusement, la réflexion exige du temps et peut-être est-ce le temps qui manque le plus à ceux qui agissent au nom de l'Unesco. En appliquant ce programme, je pense que, d'une part, l'Unesco pourra implanter des racines de plus en plus profondes dans les Etats membres - ce qui est l'essentiel, vous le savez, Mesdames et Messieurs - et que, d'autre part, en tant qu'instrument de coopération, elle pourra mettre au point, reviser et éventuellement perfectionner, de nouvelles méthodes et de nouvelles procédures.

51.14 Dans le même temps, bien sûr, suivant la nouvelle orientation que vous avez tracée dans la résolution de synthèse que vous avez adoptée, je m'attacherai à élaborer un Projet de programme qui, tout en maintenant, dans les domaines prioritaires de l'éducation et de la science, l'impulsion qui a déjà été donnée à l'Unesco, visera à mettre en oeuvre, dans les autres domaines, les rénovations, les revitalisations et - qui sait ? - peut-être les nouvelles impulsions qui ne sont pas moins nécessaires. Tout cela, je le sais d'avance, et vous le savez aussi, Mesdames et Messieurs, s'accomplira dans un contexte international difficile et à un moment où l'on a l'impression que l'on redistribue un peu partout les cartes, pour les jouer d'une autre manière. C'est à un moment où la grande Organisation dont nous sommes une Institution spécialisée s'apprête à tenir ses assises et traverse une passe difficile, c'est à ce moment historique où tout, probablement, va être, dans une certaine mesure, remis en question, que nous aurons à agir pour appliquer le programme qui vient d'être adopté et à penser le programme futur.

51.15 Grâce aux directives très larges que vous nous avez données, Mesdames et Messieurs, je pense que le Conseil exécutif et le Directeur général pourront, avec un peu de chance, conduire le vaisseau à bon port. Si bien que, dans deux ans, quand nous nous réunirons de nouveau dans cette salle, cela aura été ma fierté et mon honneur d'avoir servi pendant cette période cruciale de transformations capitales. Alors, sans doute, je pourrai me préparer à ce à quoi je n'ai cessé de songer depuis le début : passer ma charge à un autre, auquel je vous invite dès maintenant à penser, afin que, lorsqu'il sera à ma place, il puisse bénéficier, non certes d'un assentiment automatique sur toutes les questions - je n'ai jamais eu, pour ma part, de prétention aussi absurde - mais d'un appui unanime, sans réticence ni réserve, dans les décisions essentielles ayant trait aux moyens aussi bien que dans celles qui concernent les fins. Et, en attendant que vienne ce moment - qui s'inscrit dans le processus nécessaire des choses - je tiens à vous assurer de mon entier dévouement et de ma loyauté inflexible.

51.16 Je sais qu'un grand combat pour l'humanité est en cours dans l'histoire présente, et je crois que l'Unesco peut jouer un rôle dans ce grand combat. Pendant le temps où je

resterai au service de l'Organisation, personne d'entre vous, Mesdames, Messieurs, ne saurait avoir le moindre doute que la totalité de mes forces vous est acquise.

52.1 ПРЕДСЕДАТЕЛЬ:

Дамы и г-да, уважаемые делегаты, товарищи, друзья. Работа тринадцатой сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО завершается. Я думаю, вы согласитесь со мной, что сессия протекала в атмосфере взаимопонимания, стремления найти все то, что объединяет людей вокруг наиболее жгучих проблем нашего времени, таких как укрепление мира, мирное сотрудничество, стремление жить в мире, мирное сосуществование, решению которых призвано активно содействовать ЮНЕСКО.

52.2 Тринадцатая сессия Генеральной конференции имеет важное значение не только с точки зрения определения программы работы Организации на предстоящие 1965-1966 гг. Она, несомненно, сыграет положительную роль и в дальнейшей ориентации ЮНЕСКО, в общей деятельности Организации на более продолжительный период. И не случайно именно эта сессия глубоко и конструктивно подошла к решению многих жизненно важных проблем в области образования, науки и культуры, в деле оказания эффективной помощи развивающимся странам, углубления взаимопонимания и взаимовыгодного сотрудничества стран с различным социальным и общественным строем, укреплению дружбы между народами.

52.3 Созданию такой отрадной атмосферы способствовало начавшееся ослабление напряженности в международных отношениях, экономические и научно-культурные достижения народов, избравших путь социалистического развития, усиление роли развивающихся стран в решении мировых проблем, укрепление демократических сил, сил мира и прогресса во всем мире.

52.4 Все мы безусловно выражаем горячее желание и большие надежды на то, чтобы начавшееся смягчение международной напряженности продолжалось и чтобы находили свое решение те коренные международные проблемы, от которых зависит обеспечение мира и безопасности народов, столь необходимое для развития образования, прогресса науки и техники, расцвета культуры. Мы радуемся успехам молодых государств Азии, Африки, народов Латинской Америки в развитии их национальной культуры, в создании научных центров, подготовке национальных научных кадров, образовании детей, ликвидации неграмотности взрослого населения.

52.5 Произошли весьма заметные количественные и качественные изменения и в составе делегаций государств-членов на тринадцатой сессии Генеральной конференции. Так, если на одиннадцатой сессии Генеральной конференции было представлено 95 государств-членов с общим числом 733 делегатов, в числе которых было 44 министра, 35 ученых, 95 специалистов в области образования и культуры, а на двенадцатой сессии было представлено уже 111 государств-членов с общим числом делегатов 975, в том числе 52 министра, 35 ученых и 90 представителей других специальностей, то нынешняя сессия Генеральной конференции открылась с участием представителей 115 государств-членов - 1.010 делегатов, среди которых 64 министра, 80 ученых, 150 специалистов в области образования и культуры. Таким образом, тринадцатая сессия Генеральной конференции представляла собой широкий форум государственных деятелей, ученых и работников образования и культуры.

52.6 Естественно поэтому, что этот форум не мог подойти иначе к решению жгучих проблем нашего времени - проблем мира, взаимовыгодного сотрудничества в области образования, науки и культуры, мирного сосуществования - чем это было сделано на этой сессии.

52.7 На общей дискуссии при обсуждении проблемы ликвидации последствий колониализма, проблем мира и мирного сосуществования, при рассмотрении программных вопросов деятельности ЮНЕСКО в комиссиях и комитетах, при многочисленных встречах делегатов друг с другом, чувствовалась глубина анализа существа обсуждаемых вопросов,

стремление внести что-то новое, значительное, поделиться своими достижениями, выразить надежду на лучшее будущее человечества.

52.8 Дискуссии часто напоминали симпозиумы, которые созываются для обсуждения научных проблем. Как из истно, люди приходят на эти симпозиумы с различными, часто противоположными, мнениями. Но в ходе дискуссии им, если не все, то многое становится ясным. Они не во всем согласны друг с другом, но зато лучше понимают друг друга.

52.9 Поэтому без преувеличения можно сказать, что в результате всестороннего обсуждения мы имели полную возможность не только утвердить программу деятельности ЮНЕСКО на предстоящий бюджетный период, но и заложить основу для будущей работы нашей Организации, высказать суждения, которые и прямо и косвенно окажут определенное положительное влияние на улучшение работы ЮНЕСКО, на повышение эффективности всей ее деятельности.

52.10 Дискуссии на пленумах, заседаниях комиссий и комитетов внесли ощутимый вклад в общее дело ЮНЕСКО, в те идеалы, принципы и стремления, которые объединяют нас в этой Организации, объединяют государства с различными социально-экономическими системами, иногда идущие разными путями для достижения прогресса науки, образования и культуры.

52.11 Дискуссии показали также, что каждая национальная комиссия, каждая страна имеет что-то весьма ощутимое, положительное, и в связи с этим возникает необходимость и желание поделиться этим опытом, передать лучшее, что есть у одних, и перенять все то, что представляется полезным и положительным из опыта других.

52.12 Из всего этого нельзя не делать выводов и прежде всего в отношении того, что более тесной должна быть связь Исполнительного совета и Секретариата с национальными комиссиями. Необходимо иметь в виду своевременный учет и использование всего положительного в работе национальных комиссий для повышения общей эффективности и улучшения всей деятельности нашей Организации.

52.13 В выступлениях делегатов прозвучал, как осознанная необходимость, тезис о том, что основой для обеспечения поступательного развития образования, прогресса науки и техники, расцвета культуры, является вклад в рамках национальных ресурсов, и что помощь, оказываемая ЮНЕСКО, когда это необходимо, может лишь ускорить процесс развития образования, науки и культуры. В пользу этого положения говорит также опыт народов многих стран. Мне представляется, вы согласитесь со мной, что этот тезис является правильным. Как гласит народная пословица "Трудись не пропадешь, держись за друга, не упадешь".

52.14 Знакомясь с позициями делегаций, с их предложениями, слушая обсуждения в комиссиях и комитетах, нетрудно было заметить, что многие ценные предложения, которые не могли быть приняты сейчас по соображениям финансового характера, заслуживают того, чтобы они были, по возможности, шире и полнее учтены при составлении будущей программы. Это, в особенности, касается программы деятельности в области естественных наук и приложения научных достижений для оказания помощи развивающимся странам.

52.15 Хотелось бы в этой связи высказать пожелание, чтобы руководители департаментов ЮНЕСКО, специалисты, работающие в этих департаментах, не только знакомились с выступлениями и предложениями делегатов в общих дискуссиях, дискуссиях в комиссиях и комитетах, но и внимательно изучали их, с тем чтобы все ценное было учтено и использовано ради дальнейшего улучшения и усовершенствования работы нашей Организации.

52.16 Было бы ошибочно и не в интересах ЮНЕСКО, если бы мы, замечая положительные моменты в работе нашей Организации, прошли мимо тех задач, которые должны быть в

поле зрения Исполнительного совета, Секретариата. Недостатков, которые требуют устранения, немало, и они до известной степени сковывают активность ЮНЕСКО, снижают эффективность его деятельности. Здесь,прежде всего, нельзя не отметить необходимость улучшения методов подхода к подготовке бюджета, к определению расходов для программной деятельности; необходимость усовершенствования структуры Секретариата, снижения административных расходов, улучшения географического распределения должностей в Секретариате.

52.17 Координация международного научного сотрудничества, осуществляемого специализированными учреждениями системы Организации Объединенных Наций, требует особого внимания. Надо искать пути более широкого и эффективного использования огромных возможностей международных неправительственных массовых организаций, в особенности, научных союзов для содействия выполнению программы ЮНЕСКО. Устранение ненужного параллелизма в их работе, концентрация работы в этих союзах на наиболее крупных проблемах, отказ от мелких, малоценных и неэффективных мероприятий значительно повысит роль этих организаций в деле международного научного сотрудничества.

52.18 Ожидают своего рассмотрения вопросы о продолжительности заседаний Исполнительного совета, Генеральной конференции, о характере подготовки документации и ее рассмотрении. Возникает вопрос о последовательности подготовки и сроках представления проекта программы государствам-членам. В системе мероприятий, направленных на усовершенствование работы нашей Организации, должно быть уделено большее внимание роли Исполнительного совета и его ответственности перед Генеральной конференцией, перед государствами-членами в отношении как принятия решений, так и их реализации.

52.19 Возникает также вопрос о том, каково должно быть в программных мероприятиях ЮНЕСКО соотношение между проблемами национального и регионального характера. Быть может, наступило время, чтобы эти вопросы ставились, обсуждались, имея в виду в перспективе лучшее их сочетание в проектах ЮНЕСКО. Решение этого вопроса не может быть удовлетворительным без учета конкретных условий социально-экономического характера и значения научно-технических и культурно-просветительных проектов и предложений. Не исключена возможность, что по мере развития национального образования, науки и культуры все большее и большее значение в деятельности международных организаций будут занимать региональные проблемы.

52.20 Не следует забывать также исследования вопросов об организации служб на местах и об их связи с Секретариатом, о повышении эффективности оперативной работы на местах.

52.21 Мы все видели, с каким энтузиазмом наша сессия отнеслась к принципу равного приоритета науки с приоритетом образования в деятельности ЮНЕСКО, и это вполне естественно, поскольку технический прогресс в наше время, помимо социально-экономических условий, определяется уровнем развития фундаментальных научных исследований. Однако не следует забывать, что развитие науки, в особенности приложение научных достижений к практической жизни общества, должно осуществляться таким образом, чтобы полностью исключить монополию отдельных лиц или групп людей на плоды научного творчества. Естественно, что природные богатства, богатства недр земли, лесов, рек и других чудес нашей планеты должны принадлежать народу, равно как и результаты научного творчества, которые призваны облегчать труд людей, приумножать власть человека над стихийными силами природы, поднять благосостояние народов, это все должно принадлежать народу и только народу.

52.22 Английские кинематографисты выпустили неплохой фильм "Человек в белом костюме", который рассказывает об уродствах, возникающих вокруг важных научных открытий, о стремлении отдельных людей монополизировать право практического приложения научных открытий, используя их в своих корыстных интересах. Об этом не нужно забывать нам теперь, когда мы в ЮНЕСКО начинаем уделять столь большое внимание вопросам развития науки.

52.23 И, видимо, необходимо, чтобы наряду с мероприятиями, непосредственно направленными на развитие науки, ЮНЕСКО последовательно и систематически старалось содействовать созданию в мире отношения к науке как к народному достоянию, как к области человеческой деятельности, пользоваться плодами которой должен человек, без ограничений, создаваемых социальным, экономическим или расовым неравенством.

52.24 Деятельность ЮНЕСКО, направленная на утверждение и развитие такого принципа в подходе к науке, в противовес тому, который рассматривает науку как разновидность коммерческого предприятия, явится одним из проявлений этической роли ЮНЕСКО, важность которой подчеркивал Генеральный директор в своих выступлениях на этой сессии.

52.25 Генеральная конференция показала большую работу и значительные возможности Секретариата ЮНЕСКО. Вместе с тем необходимо отметить, что Секретариат, в основном квалифицированный по своему составу, имеет значительно большие потенциальные возможности, чем те, которые пока что реально используются. Все то, что делается Секретариатом, в общем делается со знанием дела, но можно сделать еще больше, можно сделать еще лучше. Еще Шекспир, бессмертному гению которого отдают должное народы всех стран, говорил, что "совершенство не знает предела". И поэтому, если бы мы не видели этих возможностей и не проявляли бы стремления к лучшему, мы оказались бы жертвами обманутого доверия - того доверия, которое все мы оказываем нашей Организации, Исполнительному совету, Секретариату, Генеральному директору. Мы имеем все основания выразить им всем, не забывая переводчиков и персонал, благодарность за труд, за умение, за добрые чувства, которые они проявили к делегатам, ко всем нам - участникам этого форума.

52.26 Уважаемые делегаты. Я хотел бы сообщить вам нечто не обсуждавшееся на наших заседаниях и не входившее в повестку дня нашей Конференции, а именно: данные о среднемесячной температуре в октябре в зоне Парижа за последние пять лет. Я оглашаю данные, любезно предоставленные нам французским бюро погоды. Так, в 1960 году среднемесячная температура в зоне Парижа в октябре составила 11,8°С; в 1961 году - 12,7°С; в 1962 году - 12,6°С; в 1963 году - 12,2°С. Вы видите, что среднемесячная температура за последние четыре года в общем составляет больше 12°С. Однако в этом году она как в октябре, так и в первой половине ноября на два градуса была ниже, чем обычно в это время наблюдается в Париже, а именно: она составила 10,2°С. Но несмотря на такое существенное снижение температуры, мы не почувствовали здесь похолодания. И это благодаря сердечной теплоте, проявленной жителями этого великого города, который своей чарующей красотой доставляет так много удовольствия и радости всем нам. Я хотел от имени всех делегатов выразить искреннюю благодарность французским властям, жителям Парижа, национальной комиссии Франции по делам ЮНЕСКО, которые так много сделали для успеха всей нашей работы. Благодарю вас, уважаемые делегаты, за ваше доверие и доброе отношение к своему Председателю. До свиданья. До новых встреч.

52.27 Тринадцатую сессию Генеральной конференции ЮНЕСКО объявляю закрытой.

(52.1) PRESIDENT (Translation from the Russian):

Ladies and gentlemen, the work of the thirteenth session of the General Conference of Unesco is drawing to a close. I think you will agree with me that this session has taken place in an atmosphere marked by mutual understanding and the endeavour to find all that unites peoples for dealing with the most vitally important problems of our time - the consolidation of peace, peaceful co-operation and the effort to live peacefully together - in the solution of which Unesco is called upon to play an active part.

(52.2) The thirteenth session of the General Conference is of great significance not only from the point of view of the determination of the Organization's programme of work for 1965 and 1966. It will undoubtedly have a positive influence on Unesco's future orientation and the general long-term activities of the Organization. It is no mere chance that the present session has gone deeply and constructively into many vitally important problems in connexion with education, science and culture, the provision of effective aid to the developing countries, the deepening of mutual understanding and the development of mutually beneficial co-operation between countries with different social systems, and the strengthening of friendship among the nations.

(52.3) This happy atmosphere has been fostered by the incipient easing of tension in international relations, the economic, scientific and cultural achievements of the nations that have chosen the path of socialist development, the increasing part played by the developing countries in the solution of world problems, and the strengthening of the democratic forces, the forces of peace and progress throughout the world.

(52.4) We all, unreservedly, desire ardently and hope greatly that the easing of international tension which has begun may continue, and that solutions may be found to those basic international problems on which depends the maintenance of international peace and security that is so essential for the development of education, the progress of science and technology, and the flowering of culture. We rejoice in the successes of the young States of Asia and Africa, and of the nations of Latin America, in the development of their national cultures, the establishment of scientific centres, the training of national scientific personnel, the education of children and the eradication of adult illiteracy.

(52.5) There have also been very marked quantitative and qualitative changes in the composition of the delegations of Member States at this thirteenth session of the General Conference. At the eleventh session of the General Conference, 95 Member States were represented by a total of 733 delegates, including 44 Ministers, 35 scientists and 95 specialists in education and culture; at the twelfth session, there were 111 Member States, represented by 975 delegates, including 52 Ministers, 35 scientists and 90 representatives of other special fields; but at the opening of the present session of the General Conference, there were 1,010 delegates representing 115 Member States, and they included 64 Ministers, 80 scientists and 150 specialists in education and culture. The thirteenth session of the General Conference thus represented a broad forum comprising statesmen, scientists and educational and cultural workers.

(52.6) Naturally, therefore, this forum could not have approached the solution of the burning problems of our time in any other way than the one adopted during this session - the problems of peace, mutually beneficial co-operation in educational, scientific and cultural matters, and living peacefully together.

(52.7) During the general discussion on the problem of doing away with the consequences of colonialism, and on the problems of peace and living peacefully together, when programme matters regarding Unesco's activities were discussed in the various commissions and committees, and in the many individual meetings among delegates, we felt what a deep analysis was being made of the substance of the questions discussed, and what an earnest desire there was to contribute something new and significant, to share our achievements and to set forth our hopes for a better future for mankind.

(52.8) The discussions were often reminiscent of the symposia held for the consideration of scientific problems. As we all know, people come to these symposia with differing and often conflicting views. Yet in the course of their discussions, much, if not all, is clarified. They are not in agreement with one another over everything, but for all that they understand one another better.

(52.9) It may therefore be said without exaggeration that, as a result of our detailed examination, we have been fully able not only to approve Unesco's programme of activities for the forthcoming budgetary period, but also to lay the foundation for our Organization's future work and to make judgements which, directly and indirectly, will have a definite, positive influence on improving Unesco's work and increasing the efficiency of all its activities.

(52.10) The discussions in the plenaries and in the meetings of the commissions and committees made an appreciable contribution to the general cause of Unesco, to the ideals, principles and endeavours which unite us in this Organization, and which further unite States with different social and economic systems, sometimes following different paths for the achievement of progress in science, education and culture.

(52.11) The discussions also showed that each National Commission and each country has something very appreciable and positive to offer; this gives rise to the necessity and the desire to share experience, to communicate the best of what is our own and to adopt all that seems useful and positive in the experience of others.

(52.12) Conclusions necessarily emerge from all this - first and foremost, in regard to the need for closer liaison between the Executive Board and the Secretariat, on the one hand, and the National Commissions, on the other. The need for timely consideration and use of all that is positive in the work of the National Commissions for increasing the general efficiency and improving our Organization's activities as a whole must be borne in mind.

(52.13) It has been abundantly clear from the delegates' speeches that there is a general realization that the contribution made out of national resources is of basic importance for ensuring the progressive development of education, the advance of science and technology, and the flowering of culture; and that the aid provided by Unesco, where necessary, can only accelerate the development of education, science and culture. This is borne out by the experience of the peoples of many countries. I am sure you will agree with me that this contention is correct. In our country we say that you cannot go wrong if you work hard and stick to your friends.

(52.14) As we became acquainted with the views and proposals of the various delegations, as we listened to the discussions in the commissions and committees, it was quite clear that many worth-while proposals which could not, for financial reasons, be immediately adopted deserve broader and fuller consideration, wherever possible, when the future programme is being prepared. This applies particularly to the programme of activities in connexion with the natural sciences and the application of scientific achievements to assist the developing countries.

(52.15) I should like, in this connexion, to express the hope that the Directors of Departments in Unesco, and the specialists working in those departments, will not only acquaint themselves with the speeches and proposals of delegates in the general debate and in the discussions of the commissions and committees, but will also study them carefully so that all that is of value may be taken into account and used for the further improvement and perfecting of our Organization's work.

(52.16) It would be a mistake, and contrary to Unesco's interests, if, while taking note of what is satisfactory in the work of our Organization, we were to overlook the problems that the Executive Board and the Secretariat should have in mind. There are a fair number of shortcomings which to some extent hamper the Organization and impair its efficiency and which need to be made good. Here, first and foremost, mention must be made of the need for improving the procedure for the preparation of the budget and the determination of expenditure on programme activities; and the need for improving the organization of the Secretariat, cutting down administrative costs, and improving the geographical distribution of posts within the Secretariat.

(52.17) Particular attention should be paid to the co-ordination of international co-operation in science among the Specialized Agencies of the United Nations system. Ways of making broader and more effective use of the enormous potentialities of the great international non-governmental organizations, and especially the scientific unions, to assist in implementing Unesco's programme must be sought. The elimination of needless duplication in their work, the concentration of the efforts of these unions on major problems, and avoidance of minor and ineffectual measures of no real worth, will considerably enhance the part played by these organizations in international scientific co-operation.

(52.18) Questions concerning the duration of sessions of the Executive Board and the General Conference, and the preparation and examination of documentation, still remain to be considered. There is the question of the procedure for the preparation, and the time-limits for the submission of the draft programme to Member States. In the system of measures for improving the work of our Organization, greater attention should be paid to the rôle of the Executive Board and its responsibility to the General Conference and to Member States with regard both to the making of decisions and to their implementation.

(52.19) There is also the question of the relative emphasis to be given, in Unesco's programme activities, to national and to regional problems. The time has perhaps come for these questions to be brought forward and discussed with a view to securing a better combination in Unesco's projects. No satisfactory solution to this question can be found unless due account is taken of actual social and economic conditions and of the importance of both scientific and technical, and cultural and educational, projects and proposals. It is quite possible that as the development of national education, science, and culture proceeds, regional problems will assume steadily increasing importance in the work of international organizations.

(52.20) Nor should we overlook the exploration of such matters as the organization of field services, liaison between them and the Secretariat and improving the efficiency of operational activities in the field.

(52.21) We have all seen how warmly our session welcomed the principle of according the same priority to science as to education in Unesco's activities. This is perfectly natural since nowadays technical progress, quite apart from social and economic conditions, is governed by the stage of development of basic scientific research. However, it must not be forgotten that the development of science, in particular, and the practical application of scientific findings to

everyday life should be such as to preclude any possibility of individuals or groups of people monopolizing the fruits of scientific creation. It is evident of course that natural resources, the riches of the earth's crust, forests, rivers and other marvels of our planet, should belong to the people, as should also the results of scientific creation, which are intended to ease human toil, to increase man's sway over the elemental forces of nature and to improve the well-being of nations - all this should belong to the people and to the people alone.

(52.22) The English brought out quite a good film called "The Man in the White Suit", which recounts the monstrous happenings that can follow in the wake of important scientific discoveries if individual people attempt to monopolize the practical application of scientific discoveries, making them serve their own greedy interests. We should not forget this at a time when we in Unesco are beginning to pay such great attention to questions concerning the development of science.

(52.23) It is clearly necessary that alongside measures the immediate purpose of which is the development of science, Unesco should make a consistent and systematic endeavour to inculcate throughout the world the view that science is national property and a realm of human activity whose fruits should benefit man, without limitations imposed by social, economic or racial inequality.

(52.24) Unesco's efforts to confirm and consolidate this principle in the approach to science, in order to counteract the view that science is just another aspect of commerce, will be a further manifestation of Unesco's moral rôle, the importance of which the Director-General emphasized in his speeches at the present session.

(52.25) The General Conference has laid stress on the great achievements and tremendous possibilities of the Unesco Secretariat. It must be pointed out, however, that the Secretariat, with a basically well-qualified staff, has a considerably greater potential than is actually made use of at present. Generally speaking, all that the Secretariat does is done effectively, but more can be done and it can be done better. Shakespeare himself, to whose immortal genius the peoples of the world are paying tribute, said that "perfection knows no bounds". Therefore, by failing to recognize this potential or aspire to better things, we would be the deluded victims of our own trust - that trust which we all have in our Organization, the Executive Board, the Secretariat and the Director-General. We all have reason to express our thanks to everyone, not forgetting the interpreters and other staff, for their efforts, their skill and the goodwill they have shown to delegates and to all participants in this forum.

(52.26) Fellow delegates, I should like to inform you of something which has not been discussed at our meetings and which is not included in our Agenda, and that is the data on the mid-October temperature in the Paris region over the past five years. I quote figures kindly provided by the French Weather Bureau. In 1960 the mid-October temperature in the Paris region was 11.8°C; in 1961, 12.7°C; in 1962, 12.6°C; and in 1963, 12.2°C. From this you will see that the average mid-October temperature for the years 1960-1963 was over 12°C. This year, however, the figure for October and the first half of November was 10.2°C - i.e. 2°C colder than the seasonal average for Paris. Yet in spite of such a substantial drop in temperature we did not feel the cold here. This was thanks to the heartfelt warmth with which we were received by the inhabitants of this great city, whose enchanting beauty has afforded all of us so much pleasure and joy. On behalf of all delegates I should like to express our sincere thanks to the French authorities, to the people of Paris, and to the French National Commission for Unesco, which have done so much to make our work a success. I thank you, fellow delegates, for the trust and consideration that you have shown me as President. Good-bye until we meet again.

(52.27) The thirteenth session of the General Conference of Unesco is closed.

The meeting rose at 6.55 p.m.
La séance est levée à 18 h.55.
Se levanta la sesión a las 18.55
Заседание закрывается в 18 ч. 55 м.

GENERAL INFORMATION
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
INFORMACIÓN GENERAL
ОБЩАЯ ИНФОРМАЦИЯ

LIST OF DELEGATES, REPRESENTATIVES AND OBSERVERS

Member States, Associate Members, Non-Member States, United Nations and Specialized Agencies, Intergovernmental Organizations, Non-governmental Organizations.

Names and titles included in this document are those provided by the governments and the organizations concerned. The designations employed do not imply the expression of any opinion on the part of the Secretariat concerning the legal status of any country or territory, or of its authorities, or concerning the delimitations of the frontiers of any country or territory. This applies also to titles of members of Delegations.

LISTE DES DÉLÉGUÉS, REPRÉSENTANTS ET OBSERVATEURS

Etats membres, Membres associés, Etats non membres, Organisation des Nations Unies et Institutions spécialisées, Organisations intergouvernementales, Organisations non gouvernementales.

Les noms propres et titres qui figurent dans ce document sont ceux qui ont été donnés par les gouvernements et les organisations intéressés. Les désignations employées ne sauraient être interprétées comme exprimant une prise de position du Secrétariat sur le statut légal ou le régime d'un pays ou d'un territoire quelconque, non plus que sur le tracé de ses frontières. Cet avertissement vaut également pour les titres des membres des délégations.

LISTA DE DELEGADOS, REPRESENTANTES Y OBSERVADORES

Estados Miembros, Miembros Asociados, Estados no miembros, Naciones Unidas y organismos especializados, organizaciones intergubernamentales y organizaciones no gubernamentales.

Los nombres y títulos que figuran en este documento son los facilitados por los gobiernos y organizaciones respectivos. Las denominaciones utilizadas no entrañan, por parte de la Secretaría, la expresión de una opinión acerca del estatuto jurídico de ningún país o territorio, o de sus autoridades, ni respecto de las demarcaciones de las fronteras de país o territorio alguno. Lo mismo es aplicable a los títulos de los miembros de las delegaciones.

СПИСОК ДЕЛЕГАТОВ, ПРЕДСТАВИТЕЛЕЙ И НАБЛЮДАТЕЛЕЙ

Государства-члены, члены-сотрудники, государства, не входящие в состав ЮНЕСКО, Организация Объединенных Наций и специализированные учреждения, межправительственные организации, неправительственные организации

Фамилии и звания, указанные в настоящем документе, взяты из списков, представленных соответствующими правительствами и организациями. Принятые здесь наименования отнюдь не отражают мнения Секретариата о юридическом статусе какой-либо страны или территории, ее властей, равно как и границ какой-либо страны или территории. То же самое относится и к званиям членов делегаций.

I. Member States/ Etats Membres/ Estados Miembros/ Государства-члены

AFGHANISTAN / AFGANISTAN / АФГАНИСТАН

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	H.E. Professor Dr. Abdul Hakim ZIAÏ Deputy Minister of Education
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Mr. Tooryalay ETEMADI President of the Institute of Education
	Mr. HAMIDULLA Dean of the College of Law and Political Sciences
	Mr. Mohammad Younus ISKANDERZADEH Director of Foreign Cultural Relations in the Ministry of Education Secretary of the Afghan National Commission for Unesco

ALBANIA / ALBANIE / АЛБАНИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	M. Dhimiter MANDRO Conseiller auprès de la Légation de la République populaire d'Albanie en France
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. Niko MISHA Fonctionnaire au Ministère des affaires étrangères de la République populaire d'Albanie
	M. Theofan NISHKU Attaché de presse auprès de la Légation de la République populaire d'Albanie à Paris

ALGERIA/ ALGERIE/ ARGELIA/ АЛЖИР

Chairmen/ Présidents/ Presidentes/ Председатели	S. Exc. M. Belkacem CHERIF (jusqu'au 26 octobre) Ministre de l'orientation nationale Président de la Commission nationale
	M. Salih BEN KOBBI (à partir du 26 octobre) Chef de la Division des affaires culturelles au Ministère des affaires étrangères

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Ahmed MOSTEFAOUI Délégué permanent auprès de l'Unesco
	M. Chabane BELLAHSENE Conseiller au Ministère de l'orientation
	M. Habib HAMDANI Directeur des affaires culturelles Ministère de l'orientation nationale
	M. Abdallah BENHARRATS Conseiller pédagogique responsable des relations avec l'Unesco Ministère de l'orientation nationale
Alternates and Advisers/Suppléants et conseillers/Suplentes y consejeros/Заместители и Советники	M. Said OUSSEDIK Directeur de l'administration centrale Ministère de l'orientation nationale
	M. Rabah CHELLIG Directeur de la recherche agronomique Ministère de l'agriculture
	M. BENBLIDIA Sous-directeur de l'hydraulique Ministère des travaux publics
	M. Bachir OULD ROUIS Division des organisations internationales Ministère des affaires étrangères
	M. Ahmed MOULAY Professeur au Lycée Amara Rachid
	M. Salah TELLAI Assistant à la Faculté des sciences d'Alger
	M. Khaled KOUACI Assistant à la Faculté des sciences

ARGENTINA/ARGENTINE/АРГЕНТИНА

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Excmo. Sr. Dr. D. Nerio ROJAS Embajador Extraordinario y Plenipotenciario Delegado Permanente de la República ante la Unesco
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	Sr. Dr. Atilio DELL'ORO MAINI Miembro del Consejo Ejecutivo de la Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Sr. Profesor Mariano DURAND Subsecretario de Educación
	Sr. Profesor Roberto MERCADER Profesor de la Universidad de la Plata, Argentina
	Sr. Consejero Dr. Ricardo PILLADO-SALAS Delegado adjunto de la Delegación Permanente
Alternates/Suppléants/Alternos/Заместители	Sr. Profesor Ramón Juan MORUJA Secretario Permanente de la Comisión Nacional Argentina para la Unesco

	Sr. D. Mario E. CORCUERA IBANEZ Secretario de Embajada
	Sr. Dr. José H. LEDESMA Secretario de Embajada
	Sr. Profesor Javier FERNANDEZ Secretario de Embajada

AUSTRALIA / AUSTRALIE / АВСТРАЛИЯ

Chairman / Président / Presidente / Председатель	H.E. Sir Ronald WALKER, C.B.E. Australian Ambassador to France
Delegates / Délégués / Delegados / Делегаты	Dr. William GARDNER DAVIES Australian Permanent Delegate to Unesco
	William John WEEDEN, Esq. Director of the Commonwealth Office of Education
	Dr. Thomas Logan ROBERTSON Director-General of Education in Western Australia
	Professor Frederick Colin COURTICE Professor of Experimental Pathology at the Australian National University
Alternates / Suppléants / Suplentes / Заместители	Malcolm Elliot LYON, Esq. Australian Embassy, Stockholm
	Professor John BISHOP, O.B.E. Elder Professor of Music University of Adelaide
Adviser / Conseiller / Consejero / Советник	Alexander Geoffrey Duckett WHITE, Esq. Australian High Commission, Ottawa

AUSTRIA / AUTRICHE / АВСТРИЯ

Chairmen / Présidents / Presidentes / Председатели	Dr Theodor PIFFL-PERČEVIĆ (du 1er au 4 novembre) Ministre fédéral de l'instruction publique
	Professeur Richard KERSCHAGL (jusqu'au 10 novembre) Président de la Commission nationale autrichienne pour l'Unesco
	M. Josef ULLMANN (à partir du 10 novembre) Vice-président de la Commission nationale autrichienne auprès de l'Unesco Conseiller ministériel
Alternate / Suppléant / Suplente / Заместитель	Professeur Hans THIRRING Vice-président de la Commission nationale autrichienne pour l'Unesco

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	S. Exc. M. Wolfgang HOELLER (du 20 octobre au 4 novembre) Ambassadeur Ministre plénipotentiaire *Ministère des affaires étrangères*
	M. Anton GRÖSEL Conseiller ministériel Ministère fédéral de l'instruction publique
	Professeur Wilhelm MARINELLI Professeur à l'Université de Vienne
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	M. Friedrich MÜLLAUER Conseiller d'ambassade
	Dr Eric KRÖNER-GRIM Chargé de direction de la Commission nationale Conseiller ministériel
	Professeur Dr Erna J. PATZELT (Mlle) Professeur à l'Université de Vienne
Experts/Expertos/Эксперты	Dr Alexander PHILIPPOVICH Délégué permanent
	Dr Alexander GRCHICH
	Dr Richard BAMBERGER
	Dr Anna HOHENWART-GERLACHSTEIN (Mme) Secrétaire générale Comité international pour la recherche d'urgence dans le domaine de l'anthropologie et de l'ethnologie
BELGIUM/BELGIQUE/BELGICA/БЕЛЬГИЯ	
Chairman/Président/Presidente/Председатель	M. le ministre plénipotentiaire honoraire Julien KUYPERS Membre du Conseil exécutif de l'Unesco
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	M. Jean BAUGNIET Recteur honoraire et professeur de l'Université libre de Bruxelles Président de la Commission nationale de l'Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	R.P. Robert DE LE COURT Vice-président de la Commission nationale de l'Unesco
	M. Armand HACQUAERT Professeur à l'Université de Gand Vice-président de la Commission nationale belge de l'Unesco
	M. Marcel FLORKIN Professeur à l'Université de Liège Membre de l'Académie royale de Belgique Rapporteur des délégations belges à chacune des douze premières Conférences générales de l'Unesco

Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	M. Jan GRAULS Ministre plénipotentiaire chargé des relations culturelles internationales Chef de Cabinet du Ministère de la culture Adjoint à l'éducation nationale
	M. Frans VANDENBORRE Secrétaire général honoraire du Ministère de l'éducation nationale et de la culture Secrétaire général de la Commission nationale de l'Unesco
	Mme G. LION-LEVIE Délégué permanent de la Belgique auprès de l'Unesco
Experts/Expertos/Эксперты	Mlle Emilie ARNOULD Vice-présidente du Mouvement ouvrier chrétien
	M. Henri COCHAUX Président du Bureau de l'Association belge pour les Nations Unies
	M. Marion COULON Directeur des Services planification et documentation au Ministère de l'éducation nationale et de la culture
	M. Bert DREES Directeur des Ligues ouvrières chrétiennes
	M. Robert PIERLET Secrétaire de la Commission nationale de l'Unesco Conseiller-adjoint a la Direction des relations culturelles internationales du Ministère de l'éducation nationale et de la culture
	M. René RENARD Secrétaire de la Centrale d'éducation ouvrière
	M. Constant PIRLOT Conseiller chef de service au Ministère de l'éducation nationale et de la culture
	Baron van der BRUGGEN Professeur à l'Université catholique de Louvain Président de la Fédération de l'enseignement technique catholique
Secretariat/Secrétariat/Secretaria/Секретариат	Mme Leliane DE RIDDER Attachée au Cabinet du Ministre de l'éducation nationale et de la culture
Chairmen / Présidents / Presidentes / Председатели	(les 26 et 27 octobre)
	M. Henri JANNE Ministre de l'éducation nationale et de la culture
	M. Renaat van ELSLANDE Ministre de la culture Adjoint à l'éducation nationale

BOLIVIA / BOLIVIE / БОЛИВИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Excmo. Dr. Augusto CESPEDES Embajador
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	Sr. Dr. Esteban MARTINEZ Delegado Alterno

BRAZIL/BRESIL/BRASIL/БРАЗИЛИЯ

Chairmen/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. M. Paulo Estêvão de BERREDO CARNEIRO Ambassadeur
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. le professeur Themistocles BRANDÃO CAVALCANTI Président de l'IBECC
	M. le professeur Carlos CHAGAS FILHO Directeur de la Faculté de médecine
	M. le professeur Paulo DE GOES Faculté de médecine
	M. le professeur Abgar RENAULT Directeur du Centro Regional de pesquisas educacionais de Belo Horizonte Membre du Conseil fédéral de l'éducation
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	M. le professeur Leônidas SOBRINHO PÔRTO Ministère de l'éducation
	M. Mario VIEIRA DE MELLO Ministre conseiller de la délégation permanente du Brésil auprès de l'Unesco
	M. le Conseiller d'ambassade Hélio Antônio SCARABOTOLO Conseiller d'ambassade
	M. Renato RIBEIRO Avocat
	M. Newton VELLOSO CORDEIRO Directeur de la Division de recherches du Ministère des travaux publics
Parliamentary Observers/Observateurs parlementaires/Observadores parlamentarios/Парламентские наблюдатели	M. Osvaldo CAVALCANTE DA COSTA LIMA FILHO Député Observateur parlementaire du Congrès brésilien
	M. le Sénateur Vitorino FREIRE
Adviser/Conseiller/Consejero/Советник	Le Révérend Père ALONSO FRIAS
Assistants/Assesseurs/Asesores/Помощники	Mme Lavínia Augusta MACHADO Secrétaire d'ambassade
	M. Rubens Antonio BARBOSA Secrétaire d'ambassade

	Mlle Maria do Carmo CAMILLO DE OLIVEIRA Secrétaire d'ambassade
	M. Guilherme DE FIGUEIREDO

BULGARIA / BULGARIE / БОЛГАРИЯ

Chairmen/Présidents/Presidentes/ Председатели	Dr Peter VOUTOV (jusqu'au 14 novembre) Président du Comité de la culture et des arts Membre du Conseil des ministres Président de la Commission nationale pour l'Unesco
	M. Boris MILEV (à partir du 14 novembre) Ministre plénipotentiaire Secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/ Делегаты	Mme Bistra AVRAMOVA Ministre adjoint de l'instruction publique
	M. Assene DATZEFF Membre de l'Académie des sciences Professeur à l'Université de Sofia
	M. Lubomir DRAMALIEV Délégué permanent de la Bulgarie auprès de l'Unesco
Alternate/Suppléant/Suplente/Заместитель	M. Todor DODEV Délégué permanent adjoint de la Bulgarie auprès de l'Unesco
Technical secretary/Secrétaire technique/ Secretario técnico/Технический секретарь	Mme Nadejda MAKEDONZKA

BURMA/BIRMANIE/BIRMANIA/БИРМА

Delegate/Délégué/Delegado/ Делегат	U. MAUNG Maung Gyi Chargé d'affaires Burmese Embassy

BURUNDI / БУРУНДИ

Chairmen/Présidents/ Presidentes / Председатели	M. Amédée KABUGUBUGU (jusqu'au 31 octobre) Ministre de l'éducation nationale
	M. Lazare NTAMURISHIKA (à partir du 31 octobre) Directeur général de l'éducation nationale
Delegates/Délégués/Delegados/ Делегаты	M. Antoine NDANIMANGA Chef de division au Département de l'enseignement technique

M. Léon BUDUDU
Chargé de relations avec l'Unesco

Mme LEROY
Chargée de mission

BYELORUSSIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC/REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE/REPUBLICA SOCIALISTA SOVIETICA DE BIELORRUSIA/БЕЛОРУССКАЯ СОВЕТСКАЯ СОЦИАЛИСТИЧЕСКАЯ РЕСПУБЛИКА

Chairman/Président/Presidente/Председатель	М.А. МИНКОВИЧ / M. M.A. MINKOVITCH Министр культуры Белорусской ССР, Председатель Национальной комиссии Белорусской ССР по делам ЮНЕСКО Ministre de la culture de la RSS de Biélorussie Président de la Commission nationale de la RSS de Biélorussie pour l'Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Н. КРАСОВСКИЙ / M. N. KRASOVSKI Заместитель министра высшего и среднего специального образования Белорусской ССР Сотрудник Национальной комиссии Белорусской ССР по делам ЮНЕСКО Vice-ministre de l'enseignement supérieur et de l'enseignement spécialisé et professionnel du second degré de la RSS de Biélorussie Membre de la Commission de la RSS de Biélorussie pour l'Unesco
	Г.В. БОГОМОЛОВ / M. G.V. BOGOMOLOV Член Академии наук Белорусской ССР Membre de l'Académie des sciences de la RSS de Biélorussie
	В.В. КУДРЯВЦЕВ / M. B.V. KOUDRIAVTSEV Постоянный представитель Белорусской ССР при ЮНЕСКО Délégué permanent de la RSS de Biélorussie auprès de l'Unesco
	В.С. КОЛБАСИН / M. V.S. KOLBASSINE Член коллегии Министерства иностранных дел Белорусской ССР Membre du Conseil de direction du Ministère des affaires étrangères de la RSS de Biélorussie
Alternate/Suppléant/Suplente/Заместитель	Г.К. НОВИЦКИЙ / M. G.K. NOVITZKI Генеральный секретарь Национальной комиссии Белорусской ССР по делам ЮНЕСКО Secrétaire général de la Commission de la RSS de Biélorussie pour l'Unesco

CAMBODIA / CAMBODGE/ CAMBOYA/ КАМБОДЖА

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	M. PUNG PENG CHENG Directeur général de l'éducation
Delegate/ Délégué/ Delegado/ /Делегат	M. IENG KOUNSAKY Membre de la délégation permanente auprès de l'Unesco

CAMEROON/ CAMEROUN/ CAMERUN/ КАМЕРУН

Chairmen/ Présidents/ Presidentes/ Председатели	M. William ETEKI-MBOUMOUA (jusqu'au 4 novembre) Ministre de l'éducation nationale
	M. Gaspard TOWO-ATANGANA (à partir du 4 novembre) Secrétaire général de la Commission nationale
Delegates/ Délégués/ Delegados/ /Делегаты	M. Ako Defang MENGOT Délégué culturel au Cameroun occidental
	M. Henri BALA MBARGA Directeur de l'enseignement du premier degré au Cameroun oriental
	M. SIMO TAGNE Chef du Service de la jeunesse au Commissariat général à la jeunesse, aux sports et à l'éducation populaire
	M. Joseph EKEDI SAMNIK Chargé des relations culturelles au Ministère des affaires étrangères
Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители	M. Albert EKJE
	M. Max DIBOTI-EKOKA Attaché culturel
	M. John Agug NGWA Education Officer West Cameroun
	M. Pierre COLONNA Directeur du Centre de l'enfance de Betamba
	M. Jean Calvin BAHOKEN Sociologue

CANADA / КАНАДА

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Dr Henry D. HICKS Recteur de l'Université de Dalhousie Président de la Commission nationale canadienne pour l'Unesco Halifax, Nova Scotia

Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	S. Exc. M. Saul F. RAE Ambassadeur Représentant permanent du Canada auprès de l'Office européen des Nations Unies à Genève
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Lionel V.J. ROY Délégué permanent du Canada auprès de l'Unesco Paris
	Professeur W.A.H. DOBSON Département d'Extrême-Orient de l'Université de Toronto, Ontario
	Dr J. Tuzo WILSON Professeur de géophysique à l'Université de Toronto, Ontario
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Professeur Yves DUBE Département d'économie politique Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Québec
	Mme Sylva LA MOTHE Présidente provinciale et vice-présidente nationale du Comité Unicef du Canada Outremont, Québec
	M. Gordon R. SELMAN Directeur intérimaire du Département de l'extension de l'enseignement de l'Université de Colombie britannique
	M. Clare B. ROUTLEY Secrétaire exécutif intérimaire de l'Association canadienne d'éducation, Toronto
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	M. C.J. MARSHALL Deuxième secrétaire à la délégation du Canada auprès de la Conférence du désarmement à Genève
	M. David W. BARTLETT Secrétaire général intérimaire de la Commission nationale canadienne pour l'Unesco, Ottawa
Secretary/Secrétaire/Secretario/Секретарь	M. Roger PLOURDE Division de l'information au Ministère des affaires extérieures du Canada, Ottawa

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC/REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE/REPUBLICA CENTROAFRICANA/ЦЕНТРАЛЬНОАФРИКАНСКАЯ РЕСПУБЛИКА

Chairman/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. M. Gabriel GABA Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire Haut-Représentant de la République centrafricaine en France
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Jean Charlie MOKAMANEDE Délégué permanent de la République centrafricaine auprès de l'Unesco

M. Jean Louis Guy PSIMIHS
Attaché culturel à l'Ambassade de la République centrafricaine en France

CEYLON / CEYLAN / CEILAN / ЦЕЙЛОН

Chairman/Président/Presidente/Председатель — Mr. M. J. PERERA
Permanent Secretary
Ministry of Education

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты — Mr. N.M.M.I. HUSSAIN
Chargé d'affaires ad interim of Ceylon in France

Mr. T.C.I. EKANAYAKE
Secretary National Commission for Unesco

CHAD / TCHAD/ CHAD / ЧАД

Chairman/Président/Presidente/Председатель — M. Alphonse NODJIMBANG
Ministère de l'éducation

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты — M. Charles ABDELKADER
Délégué permanent

M. NANDA
Secrétaire général de la Commission nationale

M. Julien DJASGARAL
Inspecteur

M. Philippe KONO
Directeur du Centre national d'alphabétisation

M. NDAIM

M. Roger ALTONA
Conseiller auprès de l'ambassade

M. Maurice COUMATTEAU
Inspecteur des services publics

CHILE / CHILI / ЧИЛИ

Chairman/Président/Presidente/Председатель — Excmo. Sr. Juvenal HERNANDEZ
Embajador

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты — Excmo. Sr. Sergio MONTT RIVAS
Delegado permanente

Sr. Profesor Alberto RIOSECO

Sr. Profesor Adolfo AZOLAS

Sr. Profesor Elías ESPOZ

CHINA / CHINE / КИТАЙ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	H.E. Dr. Tien-Fong CHENG President Chinese National Commission for Unesco Vice-President Examination Yuan
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Dr. Franklin Chi-Ching YAO Vice-Minister of Education
	H.E. Dr. Hiong-Fei TCHEN Ambassador to Belgium
	H.E. M. Liu TSING-CHANG Ambassador Permanent Delegate to the European Office of the United Nations
	Professor Yuan CHEN Minister Plenipotentiary Permanent Delegate to Unesco
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	Dr. Léon Long-Yien CHANG Director Bureau of International Cultural and Educational Relations Ministry of Education
	Professor Lien-Kwei HO Chairman, Joint Administration of the National Palace and Central Museums
	Dr. Yu-Shou KUO Cultural Counsellor Chinese Embassy Brussels
	Dr. Ling CHOU Adviser Chinese Permanent Delegation to Unesco
	Professor Hengtse TU Tung-Hai University Taichung
	Professor Chu-Yu CHU National Taiwan University Taipei
Advisers and Secretariat/Conseillers et Secrétariat/Consejeros y Secretaría/Советники и Секретариат	Dr. Keh-Ming CHAO Deputy Permanent Delegate to Unesco
	M. Nan-Hsing LEE Technical Counsellor Chinese Permanent Delegation to Unesco
	M. Te-Chieh POO First Secretary of Embassy Ministry of Foreign Affairs
	M. Jih Fu LIEN First Secretary, Chinese Embassy, Madrid
	M. Chee YU Secretary, Chinese Permanent Delegation to Unesco
	M. Chia-Yu WANG Attaché, Chinese Permanent Delegation to Unesco

M. Tse-Yu TCHANG
Attaché, Chinese Permanent Delegation to Unesco

COLOMBIA / COLOMBIE / КОЛУМБИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Excmo. Sr. Eduardo CABALLERO CALDERON Embajador Delegado Permanente de Colombia ante la Unesco
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/ Заместитель председателя	Sr. Dr. Jorge ELIECER RUIZ Secretario General del Ministerio de Educación
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Sr. Dr. Guillermo NANNETTI Director General de la Escuela Superior de Administración Pública
	Sr. Dr. Lucio GORI Consejero de la Embajada de Colombia en Francia

CONGO (BRAZZAVILLE) / КОНГО (БРАЗЗАВИЛЬ)

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Dr Bernard GALIBA Ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, de la santé publique, des affaires sociales et de la population Président de la Commission nationale du Congo pour l'Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Lévy MAKANY Adjoint à l'Inspecteur d'académie
	M. David CARDORELLE Inspecteur primaire Directeur de l'enseignement du premier degré
	M. Grégoire VILLA Directeur des affaires administratives, sociales et culturelles
	M. Daniel BAKOULA Attaché culturel à l'Ambassade du Congo à Paris

DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO / REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO / REPUBLICA DEMOCRATICA DEL CONGO / ДЕМОКРАТИЧЕСКАЯ РЕСПУБЛИКА КОНГО

Chairmen/Présidents/Presidentes/ Председатели	M. Frédéric BALOJI-NKASHAMA (jusqu'au 4 novembre) Ministre de l'éducation nationale
	M. Félicien KALALA-LUKUSA (à partir du 4 novembre) Chef de Cabinet Ministère de l'éducation nationale

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Patrice KAMBI (jusqu'au 4 novembre) Chef de Cabinet adjoint Ministère de l'éducation nationale
	M. Norbert KABALA (jusqu'au 4 novembre) Secrétaire particulier du Ministre
	M. Joseph IYANDZA Directeur chef des services pédagogiques Education nationale
	M. Léonard MUKENDI Directeur général de l'INEAC
	M. Georges NIHAN Conseiller près la Direction de l'enseignement supérieur
	M. Charles ATHAPOL Sous-directeur Ministère de l'information et du tourisme

COSTA RICA / КОСТА-РИКА

Chairmen / Présidents / Presidentes / Председатели	Excmo. Sr. Profesor Uladislao GAMEZ-SOLANO (hasta el 12 de noviembre) Embajador Extraordinario y Plenipotenciario
	Excmo. Sr. Guillermo ARGUEDAS-PEREZ (a partir del 12 de noviembre) Embajador de Costa Rica en Francia
Vice-Chairman / Vice-Président / Vicepresidente / Заместитель председателя	Sr. Norberto CASTRO-TOSSI Miembro de la Delegación Permanente de Costa Rica ante la Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/ Делегаты	Sra. Profesora Iris LEIVA DE BILLAULT Miembro de la Delegación Permanente de Costa Rica ante la Unesco
	Sra. Irma BONILLA DE MURPHY Miembro de la Delegación Permanente de Costa Rica ante la Unesco
	Sr. Lic. Daniel GALLEGOS-TROYO Profesor de la Universidad de Costa Rica

CUBA / КУБА

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Excmo. Sr. Dr. Armando HART DAVALOS Ministro de Educación
Vice-Chairman / Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	Excmo. Sr. Dr. Juan MARINELLO VIDAURRETA Embajador Delegado Permanente de Cuba ante la Unesco

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Sr. Abel PRIETO MORALES. Viceministro de Enseñanza Elemental del Ministerio de Educación
	Sra. Martha FRAYDE BARRAQUE Ministro Consejero Delegado Alterno de Cuba ante la Unesco
	Sr. René MONTERO PRADO Jefe del Departamento de Extensión Educacional del Ministerio de Educación
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Sr. Manual CORRALES GONZALEZ Secretario de la Comisión Nacional Cubana de la Unesco
	Sr. Dr. Juan David POSADA Consejero Cultural de la Embajada de Cuba en Francia
Secretary/Secrétaire/Secretario/Секретарь	Sr. Andrés MORENO SANCHEZ Primer Secretario de la Embajada de Cuba en Francia

CYPRUS / CHYPRE / CHIPRE / КИПР

Delegate/Délégué/Delegado/Делегат	H.E. Mr. Nicos KRANIDIOTIS Ambassador

CZECHOSLOVAKIA / TCHECOSLOVAQUIE / CHECOSLOVAQUIA / ЧЕХОСЛОВАКИЯ

Chairmen / Présidents / Presidentes / Председатели	H.E. Ing. Josef GROHMAN Deputy Minister of Education and Culture
	Dr. Vladimir SEDLÁK (from 31 October to 7 November 1964) Rector of the School of Economics Chairman of the Czechoslovak Commission for Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Acad. Dr. Dionýs BLAŠKOVIČ Chairman of the Slovak Academy of Science
	Dr. Adolf HOFFMEISTER Professor at the Academy of Applied and Decorative Arts Chairman of the Czechoslovak Centre of PEN Club
	Dr. Ludĕk HOLUBEC Permanent Delegate of the Czechoslovak Socialist Republic to Unesco
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Oldřich KAISR Secretary-General of the Czechoslovak Commission for Unesco
	Dr. Hanuš KÖRNER Deputy Secretary-General Czechoslovak Commission for Unesco

	Dr. Karol PICHLER Vice-Chairman of the Regional National Committee
	Dr. Vladimir STĚPÁNEK Head of Section Ministry of Foreign Affairs
	Dr. Václav TYLNER Deputy Head of Section Ministry of Foreign Affairs
Adviser-Secretary/Conseiller-Secrétaire/Secretario-Consejero/Секретарь-Советник	Ing. Václav VITÁK Deputy Permanent Delegate of the Czechoslovak Socialist Republic to Unesco
Consultants/Consultores/Консультанты	Acad. Viktor KNAPP Member of Parliament Director of the Institute of Law of the Czechoslovak Academy of Science
	Professor Ing. Jaromir NĚMEC Associate Professor College of Agriculture, Prague
	Dr. Richard ŠVEHLA II, Secretary Member of the Permanent Delegation
Secretaries/Secrétaires/Secretarias/Секретари	Alena NOVÁKOVÁ
	Marta ZEMANOVÁ

DAHOMEY / ДАГОМЕЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	M. Roger ADJOVI Ministre de l'éducation nationale et de la culture
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	S. Exc. M. Emile POISSON Ambassadeur en France
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Charles PINTO MOREIRA Secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco
	M. Théophile AHOYO Secrétaire d'ambassade

DENMARK/DANEMARK/DINAMARCA/ДАНИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	M. Knud Børge ANDERSEN Ministre de l'instruction publique Membre du Folketing
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	Mme Inger Helga PEDERSEN Ancien Ministre de la justice Juge à la Cour d'appel Commandeur de l'Ordre du Danebrog

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Dr Mogens PIHL Professeur à l'Université de Copenhague
	Mme Agnete Sophie VØNTZ Directeur au Ministère de l'instruction publique
	Mme Edel SAUNTE Maire adjoint de Copenhague
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	M. Hakon STANGERUP Professeur a l'Ecole des Hautes études commerciales
	M. Eiler Benedikt MOGENSEN Directeur du Ministère de l'instruction publique
	M. Wilhelm Axel WEINCKE Chef de service au Ministère des affaires culturelles
	M. Peter Andreas ANDERSEN Instituteur
	Mme Kamma Bangert STRUWE Licenciée en philosophie Conseillère en matière d'enseignement
	M. Egon DROSTBY (du 10 au 21 novembre) Chef du Département des relations étrangères Ministère danois de l'éducation nationale
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	M. Mogens Riighsbright HERMANNSEN Conseiller près l'ambassade royale de Danemark à Paris
	M. Arne Leif GUNNARSEN Sous-chef de service au Ministère de l'instruction publique

DOMINICAN REPUBLIC/REPUBLIQUE DOMINICAINE/REPUBLICA DOMINICANA/ ДОМИНИКАНСКАЯ РЕСПУБЛИКА

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Excmo. Sr. Dr. Joaquín A. SANTANA-VELOZ Embajador Extraordinario y Plenipotenciario Representante Permanente de la República Dominicana ante la Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Sr. Dr. Enriquillo ROJAS-ABREU Ministro Consejero de la Embajada de la República Dominicana en Francia
	Sra. Dra. Hilma CONTRERAS-CASTILLO Consejera de la Embajada de la República Dominicana en Francia
	Sr. Mario FERRARI-PEREZ Secretario de Primera Clase de la Delegación Permanente de la República Dominicana ante la Unesco

ECUADOR / EQUATEUR / ЭКВАДОР

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Sr. Licenciado Humberto VACAS GOMEZ Ministro de Educación Pública Presidente de la Comisión Nacional de la Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Excmo. Sr. Jorge CARRERA ANDRADE Embajador Extraordinario y Plenipotenciario del Ecuador
	Sr. Dr. Luis Enrique JARAMILLO M. Delegado Permanente del Ecuador ante la Unesco
	Sr. Juan Francisco CEVALLOS-ALMEIDA Director General de Educación
	Sr. Licenciado Efraín BAUS HERRERA Secretario General de la Comisión Nacional de la Unesco
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	Sr. Harry J. KLEIN Delegado Permanente Adjunto
	Sr. Dr. Darío LARA Secretario de la Embajada del Ecuador en Francia

EL SALVADOR / САЛЬВАДОР

Head of Delegation/Chef de la délégation/Jefe de la Delegación/Глава делегации	Excmo. Sr. Dr. Rodolfo Barón CASTRO Presidente del Consejo Ejecutivo de la Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Sra. Dña. Marina RODRIGUEZ DE QUESADA Cónsul General de El Salvador en Francia
	Sra. Dña. Elena Sol DE GUTIERREZ Delegado Permanente adjunto de El Salvador ante la Unesco

ETHIOPIA/ETHIOPIE/ETIOPIA/ЭФИОПИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	H.E. Mr. GEBRE MESKEL KEFLEGZI Minister of State State Ministry of Education and Fine Arts
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Mrs. Mary TADESSE
	Mr. Ayalew GABRE SELASSIE Director
	Mr. HAILE YESUS ABEJE Director
	Mr. Mesfin ABEBE Education attaché for Western Europe

FINLAND / FINLANDE / FINLANDIA / ФИНЛЯНДИЯ

Chairmen / Présidents / Presidentes / Председатели	Mr. Jussi SAUKKONEN (until 27 October) Minister for Education
	Mr. Reino Henrick OITTINEN (from 28 October) Chairman of the Finnish National Commission for Unesco
Vice-Chairman / Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	Professor Arvi KIVIMAA Member of the Finnish National Commission for Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ /Делегаты	Professor Esko SUOMALAINEN Member of the Finnish National Commission for Unesco
	Mr. Kalervo SIIKALA Secretary-General of the Finnish National Commission for Unesco
Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители	Mr. Osmo KALLIALA Cabinet Secretary Member of the Finnish National Commission for Unesco
	Mrs. Armi Laila HOSIA Member of Parliament
	Mr. Sakari KIURU Member of the Finnish National Commission for Unesco
	Mr. Kaarlo SALO Secretary of Embassy at the Finnish Embassy in Paris

FRANCE / FRANCIA / ФРАНЦИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	S. Exc. M. Christian FOUCHET Ministre de l'éducation nationale
Vice-Chairman/ Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	M. Jean BASDEVANT Directeur général des affaires culturelles et techniques au Ministère des affaires étrangères
Delegates/ Délégués/ Delegados/ /Делегаты	M. Julien CAIN Membre de l'Institut Représentant de la France au Conseil exécutif Président de la Commission de la République française pour l'Unesco
	M. Gaëtan PICON Directeur général des arts et des lettres au Ministère d'état chargé des affaires culturelles
	M. Jean ROCHE Recteur de l'Académie de Paris

Assistant Delegates/Délégués adjoints/ Delegados adjuntos/ Заместители делегатов	M. Jean AUBA Directeur de la coopération avec la Communauté et l'étranger au Ministère de l'éducation nationale
	M. Jean-Pierre DANNAUD Directeur de la coopération culturelle et technique Ministère de la coopération
	M. Pierre JUVIGNY Maître des requêtes au Conseil d'Etat
	S. Exc. M. Raymond POUSSARD Ministre plénipotentiaire Directeur adjoint des affaires culturelles et techniques au Ministère des affaires étrangères
	M. Olivier DE SAYVE Délégué permanent de la France auprès de l'Unesco
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	M. Louis FRANCOIS Inspecteur général de l'instruction publique Vice-président de la Commission de la République française pour l'Unesco
	M. Etienne GILSON de l'Académie française
	M. Henri LAUGIER Professeur honoraire à la Sorbonne Ancien représentant de la France au Conseil exécutif de l'Unesco
	M. André MARECHAL Délégué général à la recherche scientifique et technique
	M. Charles MORAZE Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études
	M. Jean THOMAS Inspecteur général de l'instruction publique
	M. Georges AUBERT Chef du service des sols Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer
	M. Pierre BARDIN Conseiller des affaires étrangères Secrétaire général de la délégation française
	M. André BASDEVANT Inspecteur général de la jeunesse et des sports
	M. Jules G. BEAUROY Conseiller des affaires étrangères
	M. Gabriel BEIS Chef du service de l'enseignement au Ministère de la coopération
	M. Yves BRUNSVICK Secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco

M. Henri CLAUDEL
Conseiller des affaires étrangères

M. Pierre COSSEVIN
Administrateur civil au Ministère des finances

M. Gilles CURIEN
Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat
Chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales

M. Vadime ELISSEEFF
Conservateur en chef au musée Cernuschi
Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études

M. Louis GROS
Chargé de mission à la délégation générale de la recherche scientifique

Mme Edmée HATINGUAIS
Inspectrice générale de l'instruction publique
Directrice du Centre international d'études pédagogiques

M. Pierre HUNT
Conseiller des affaires étrangères
Membre du service de liaisons interministérielles pour l'information

M. Bernard LE PAGE
Chargé de mission au Cabinet du Ministre de l'éducation nationale

M. Louis-Philippe MAY
Inspecteur général des monuments historiques

M. Pierre DE MENTHON
Conseiller des affaires étrangères

M. Lucien ROLLAND
Inspecteur général des services administratifs
Direction générale de l'enseignement supérieur au Ministère de l'éducation nationale

M. Georges SIDRE
Secrétaire des affaires étrangères

M. Jean STOETZEL
Professeur à la Faculté des lettres
Directeur du Centre d'études sociologiques

M. Fernand TERROU
Président du Tribunal administratif de Paris
Président du Comité d'information de la Commission nationale française pour l'Unesco

M. Raymond TOUSSAINT
Conseiller technique au Ministère d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales

Experts/ Expertos/ Эксперты

M. Bernard BLIN
Chef du service études et documentation à la Direction des relations extérieures O.R.T.F.

M. Luc DARIOSECQ
Agrégé de l'Université
Chargé de mission au Ministère de la coopération

M. Louis GILLETTE
Administrateur civil au Ministère des affaires étrangères

M. Roger GINESTE
Chef du service de l'enseignement et de la recherche pour les pays en voie de développement

Mme Jacqueline KATLAMA
Adjointe au secrétaire général de la Commission nationale française pour l'Unesco

M. Jean-Pierre LACOUR
Administrateur civil au Ministère de l'éducation nationale

M. Robert LEFRANC
Maître de recherches à l'Institut pédagogique national

M. Lucien RENAULT
Directeur adjoint des relations extérieures à l'Office de la radiodiffusion et télévision française

M. Jean RODIER
Chef du service d'hydrologie à l'ORSTOM

M. Jean VAUJOUR
Préfet hors classe
Secrétaire général au district de la région de Paris

Mlle Jeanine AUBOYER
Conservateur du musée Guimet

M. Robert GINESY
Chargé de mission au Ministère de la coopération

M. Sylvain LOURIE
Chargé de mission au Ministère de la coopération

M. Pierre MONBEIG
Directeur adjoint au CNRS

M. Paul POINDRON
Conservateur en chef à la direction des bibliothèques de France

M. Paul DELOUVRIER
Délégué général au district de la région de Paris

M. Jean TOUCHARD
Secrétaire général de la Fédération nationale des sciences politiques

Secrétariat/Secretaría/Секретариат

M. Pierre LESUEUR

M. Bernard CLAVEL

M. Bruno BROCHIER

	M. Michel PEBEREAU
	M. Hervé FAUCHER DELAVIGNE
	M. Claude BOUTROY
	Mme Germaine DIDELOT
	Mlle Janine MEISTER
	Mme Germaine VILLEMIN

GABON / ГАБОН

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	S. Exc. M. Daniel NNA EKAMKAM Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. Athanase BOUANGA Secrétaire général de la Commission nationale gabonaise par intérim
	M. MIHINDOU-MI-NZAMBA Chef de service Ministère de l'éducation nationale
Advisers/ Conseillers/ Consejeros/ Советники	M. Gustave MEPAS Premier conseiller à l'ambassade du Gabon
	M. Marcel VITTE Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY/ REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE/ REPUBLICA FEDERAL DE ALEMANIA/ ФЕДЕРАТИВНАЯ РЕСПУБЛИКА ГЕРМАНИИ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	M. Rolf LAHR Secrétaire d'Etat au Ministère fédéral des affaires étrangères
Vice-Chairman/ Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	M. Dieter SATTLER Directeur des affaires étrangères
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. le professeur Dr Georg ECKERT Président de la commission allemande pour l'Unesco
	Mlle Renate ETLING Délégué permanent adjoint de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Unesco
	M. Carl-Heinz EVERS Sénateur des affaires scolaires Berlin
	M. le professeur Dr Ernst SCHÜTTE Ministre de l'éducation du Land de Hesse
	M. le professeur Dr Wilhelm HAHN Ministre de l'éducation du Land de Bade-Wurtemberg

Mme Maria SCHLÜTER-HERMKES
Vice-président de la commission allemande pour l'Unesco

M. Hans-Joachim von MERKATZ
Ancien ministre fédéral
Membre du Bundestag

Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители

Dr Franz ZEIT
Secrétaire général de la commission allemande pour l'Unesco

M. le ministre W. DONNDORF
Ministerialdirigent

M. le ministre Horst DUMKE
Ministerialdirigent

Baron Jobst von BUDDENBROCK
Conseiller des affaires étrangères

Experts/Expertos/Эксперты

M. Erik Bernhard BLUMENFELD
Membre du Bundestag

Mme Ingeborg GEISENDOERFER
Membre du Bundestag

M. Georg Michael KAHN-ACKERMANN
Membre du Bundestag

M. le professeur Dr Carlo SCHMID
Vice-président du Bundestag
Membre du Bundestag

Mme Margret LUGGE
Conseiller

M. Franz HEUBL
Ministre d'Etat de Bavière

M. le professeur Dr Kurt MARTIN

M. le professeur Dr Kurt P. KOESTER
Professeur à l'université de Francfort

M. Wilhelm BERTRAM
Conseiller

M. Günter OBERT
Conseiller

M. Wolfgang PAULIG
Conseiller

M. le professeur Hellmut BECKER

M. le président Eugen LÖFFLER

M. le proviseur Holger REIMERS

M. le professeur Dr Gerd BURKHARDT

M. Wilhelm FRIEDRICH
Architecte
Oberregierungsbaurat

M. Claus MÜLLER-DAEHN

M. le professeur Dr Friedrich H. TENBRUCK

M. Gerhard KRAUSE-BREWER
Press and Information Officer

M. Walter STEIGNER
Directeur de la radiodiffusion de Berlin

M. le professeur Dr Karl-Dietrich ERDMANN

Mme Ellinor von PUTTKAMER
Conseiller des affaires étrangères

M. Günther KREBBER

Mme Mechthild FISCHER

Mme Maria EFFKEN
Conseiller

M. Fritz LAACK
Conseiller

Mme Helene von BILA
Conseiller

M. le Dr Anton SIMON
Consul général

GHANA/ ГАНА

Chairmen/ Présidents/ Presidentes/ Председатели

Mr. John BENIBENGOR BLAY
(until 11 November)
Member of Parliament
Deputy Minister of Education

Mr. James Godfrey O'BAKA TORTO
(from 12 November)
Chief Science and Technical Education Officer

Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты

Mr. John Huntwk Kane FOLSON Jr.
Deputy Secretary
National Council for Higher Education

Dr. K.M. SAPE
Assistant Secretary
Ghana Academy of Sciences

Mr. E.T.B. LOMOTEY
Secretary
Ghana National Commission for Unesco

Advisers/ Conseillers/ Consejeros/ Советники

Mr. Jacob A. KUNTOH
Senior Assistant Secretary
Ministry of Foreign Affairs

Mr. J.B.K. NKETIA

GREECE/ GRECE/ GRECIA/ ГРЕЦИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель

Professeur Evanghelos P. PAPANOUTSOS
Professeur de philosophie
Secrétaire général au Ministère de l'éducation nationale et des cultes

Vice-Chairman/Vice-président/Vicepresidente/Заместитель председателя	S. Exc. M. Georges AVEROFF Ministre plénipotentiaire Représentant permanent de la Grèce auprès de l'Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Professeur Constantin EUSTATHIADES Professeur d'université
	M. Georges KOURNOUTOS Secrétaire général de la Commission nationale hellénique de l'Unesco
	M. Alexis STEPHANOU Premier secrétaire d'ambassade
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	M. Constantin PAPAS Affaires juridiques
	M. Georges KAVADIAS Professeur : sociologie
	M. Toni SPITERIS Critique d'art

GUATEMALA/ГВАТЕМАЛА

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Sr. Licenciado Benjamín GAROZ VILLATORO Viceministro de Educación Pública
Assistants/Assesseurs/Asesores/Помощники	Sr. Licenciado Adolfo MOLINA ORANTES
	Sr. Licenciado Ernesto CHINCHILLA AGUILAR
	Sr. Licenciado Carlos CASTAÑEDA ACUÑA
	Sr. Oscar BERTHOLIN Y GALVEZ
Secretary/Secrétaire/Secretario/Секретарь	Presbítero Mario MARTINEZ DE LEJARZA

GUINEA/GUINEE/ГВИНЕЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. M. Diakite NANAMOUDOU Ambassadeur de la République de Guinée à Paris
Delegate/Délégué/Delegado/Делегат	M. Diallo ISSA Fonctionnaire au Ministère des affaires étrangères

HAITI/HAÏTI/ГАИТИ

	Dr René PIQUION Délégué permanent auprès de l'Unesco

HONDURAS/ГОНДУРАС

Chairmen/Présidents/Presidentes/Председатели	Excmo. Sr. Dr. Eugenio MATUTE CAÑIZALES Ministro de Educación Pública

Excmo. Sr. Profesor Carlos DEAMBROSIS-MARTINS
Ministro Plenipotenciario
Jefe de la Delegación Permanente de Honduras ante la Unesco

Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты

Excmo. Sr. Dr. Ramiro FIGUEROA RODEZNO
Embajador de Honduras en Francia

Sr. Profesor Rafael BARDALES B.
Director de la Escuela Superior Normal del Profesorado Francisco Morazán

Sr. Profesor Víctor Eugenio CASTAÑEDA
Jefe de la Sección de Tratados y Organismos Internacionales del Ministerio de Relaciones Exteriores

Sra. de Souiller de Saint Romain de DEAMBROSIS

HUNGARY/ HONGRIE/ HUNGRIA/ ВЕНГРИЯ

Chairmen/ Présidents/ Presidentes/ Председатели

M. Endre ROSTA
(jusqu'au 31 octobre)
Président exécutif de l'institut des relations culturelles

Mme Magda JOBORU
(à partir du 2 novembre)
Directrice générale de la Bibliothèque nationale Szechenyi à Budapest
Présidente de la Commission nationale hongroise pour l'Unesco

Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты

S. Exc. M. Aladár TAMAS
Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
Chef de la délégation permanente de Hongrie auprès de l'Unesco

Dr Imre SZABO
Secrétaire général adjoint de l'Académie des sciences en Hongrie
Directeur de l'Institut national des sciences juridiques

Dr Sándor MALLER
Secrétaire général de la Commission nationale hongroise pour l'Unesco

M. Endre ZADOR
Premier secrétaire
Chef de section au Ministère des affaires étrangères

Experts/ Expertos/ Эксперты

Dr György HAJOS
Académicien
Président du Sous-comité des sciences naturelles de la Commission nationale hongroise pour l'Unesco

	Dr József BENCEDY Directeur de département au Ministere de la culture Président du Comité d'éducation de la Commission nationale hongroise pour l'Unesco
	M. Iván BOLDIZSAR Ecrivain, rédacteur en chef de la revue «The New Hungarian Quarterly»
Secretariat/Secrétariat/Secretaría/Секретариат	M. György KÜRTI Secrétaire général adjoint de la Commission nationale hongroise pour l'Unesco
	Mme Eva KAPOSI Membre du secrétariat de la Commission nationale hongroise pour l'Unesco

ICELAND/ISLANDE/ISLANDIA/ИСЛАНДИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. M. Pétur THORSTEINSSON Ambassadeur d'Islande Président de la Délégation de l'Islande
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Birgir MÖLLER Conseiller d'ambassade
	M. Tómas A. TOMASSON Conseiller d'ambassade

INDIA/INDE/ИНДИЯ

Chairmen/Présidents/Presidentes/Председатели	Shri Mohamedali Currim CHAGLA (until 1 November) Education Minister
	Shri Prem N. KIRPAL (from 1 November) Secretary (Education) Ministry of Education
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Mrs. Indira GANDHI Minister for Information and Broadcasting
	Dr. S. HUSAIN ZAHEER Director-General Council of Scientific and Industrial Research
	Professor B.N. GANGULI Pro-Vice-Chancellor Delhi University, Delhi
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Shri B.N. MALHAN Deputy Secretary-General Indian National Commission for co-operation with Unesco
	Mrs. Sajada Zamir AHMED Principal Teachers'Training College, Srinagar

	Shri E. POUCHPA DASS
Advisers/Conseillers/Consejeros/ Советники	Mr. C.S. NAYAR Under Secretary Ministry of Education
	Mr. B.R. BOWRY Information Officer Ministry of Education
	Mr. J.S. NANDA Private Secretary to the Education Minister
Secretariat/Secrétariat/Secretaría/ Секретариат	Smt. Amie CRISHNA Additional Private Secretary to the Minister for Information and Broadcasting

INDONESIA/INDONESIE/ ИНДОНЕЗИЯ

Chairmen/Présidents/Presidentes/ Председатели	H.E. Professor Dr. Sudjono D. PUSPONEGORO (until 29 October) Minister for National Research
	H.E. Mr. TAMZIL Sutan NARAJAU (from 29 October) Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of Indonesia in Paris
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/ Заместитель председателя	Dr. M. MAKAGIANSAR Deputy Minister for National Research in charge of Executive Direction
Delegates/Délégués/Delegados/ Делегаты	Dr. John A. KATILI Professor, Banolung Institute of Technology Director, National Research Institute for Geology and Mining
	Mr. R. SOEBROTO Chief, Bureau for International Relations and Unesco Affairs Ministry of Basic Education and Cultural Affairs
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Mr. Soedjwan TJITRODIWIRJO Cultural Attaché Embassy of the Republic of Indonesia, Paris
	Mr. SITOR SITUMORANG Member Provisional People's Consultative Assembly

IRAN/ИРАН

Chairmen/Présidents/Presidentes/ Председатели	S. Exc. M. Amir ABBAS HOVEYDA (jusqu'au 30 octobre) Ministre des finances
	S. Exc. M. DJAHANGUIR TAFAZOLI (à partir du 30 octobre) Ambassadeur Délégué permanent de l'Iran auprès de l'Unesco

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. le Dr Amir BIRDJANDI Sous-Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale Responsable de l'Armée du savoir
	S. Exc. M. Hossein KISHI AFCHAF Professeur à l'Université de Téhéran Expert en séismologie
	M. Fereydoun ARDALAN Secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Dr Rahimi GUADJAR Directeur du service culturel iranien auprès de l'ambassade de l'Iran à Paris
	Dr Chapour RASSEKH Professeur à l'Université de Téhéran Expert en planification
	M. le professeur Hassan SAFFARI Délégué permanent adjoint de l'Iran auprès de l'Unesco
	M. Sadegh TOUBIA Membre de la délégation permanente de l'Iran auprès de l'Unesco
	Mme Kokab SAFFARI-SURATGAR Membre de la délégation permanente de l'Iran auprès de l'Unesco
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	Dr Madjid RAHNEMA (absent du 3 au 16 novembre) Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères
	M. Hossein ESHRAGHI Conseiller de l'Ambassade impériale de l'Iran à Paris
	S. Exc. M. Parviz ADL Ministre plénipotentiaire Chargé de la presse et de l'information de l'Iran en Europe
	Dr Hossein MINOUI Fonctionnaire du Ministère de l'éducation nationale
	M. Mostafa ALIABADI Membre de la délégation permanente de l'Iran auprès de l'Unesco
Secretary/Secrétaire/Secretaria/Секретарша	Mlle Jacqueline LE CORRE Secrétaire de la délégation permanente de l'Iran auprès de l'Unesco

IRAQ/IRAK/ИРАК

Chairmen/Présidents/Presidentes/Председатели	H.E. Mr. Abdul Majid SAÖED (from 20 to 30 October) Minister of Education

	Dr. Khalid AL-HASHIMI (from 30 October) Head of the Science Department for Education and Psychology at the Baghdad University
Vice-Chairman/ Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	Dr. Abdul Aziz AL-BASSAM Dean of College of Education at Baghdad University
Delegates/Délégués/Delegados/ /Делегаты	Dr. Abdul Razzak AL JALILI Director-General of the Cultural Relations Department Ministry of Education
	Dr. Faraj BASMACHI Specialist Inspector at the General Directorate of Antiquities
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Dr. Aziz Shallal AZIZ Director of Fine Arts Department Ministry of Education
	Mr. Abdul Samad AL-SAMARAI Acting Director of Cultural Relations Ministry of Education

IRELAND / IRLANDE / IRLANDA / ИРЛАНДИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Dr. P.J. HILLERY Minister for Education
Delegates/ Délégués/ Delegados/ /Делегаты	H.E. Denis Rolland MACDONALD Permanent Delegate
	Dr. T. O'RAIFEARTAIGH Secretary Department of Education
	Mr. Domhnach O'LAOGHAIRE Department of Education
	Mr. Francis A. COFFEY Department of External Affairs
Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители	Mr. Eamonn GALLAGHER First Secretary Irish Embassy, Paris
	Professor Ethna BYRNE-COSTIGAN
	Mr. Maurice MACGONIGAL
	Professor Myles DILLON
	Professor T.E. NEVIN Dean of Faculty of Science University College, Dublin
	Dr. P. LYNCH
	Professor A. FLEISCHMANN
	Aine NICHEANNAIN
	Miss N. KELLEHER

ISRAEL/ISRAËL/ИЗРАИЛЬ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Dr. Moshe AVIDOR Chairman of the Israel National Commission for Unesco Jerusalem
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	Mr. Yohanan MEROZ Minister Plenipotentiary Embassy of Israel, Paris
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Mr. Joseph SHOHAT Assistant Director-General Ministry of Education and Culture
	Mrs. Miriam LAMBERT Deputy Director International Organizations Dept. Ministry for Foreign Affairs
	Mr. David ARIEL Permanent Deputy Delegate Permanent Delegation of Israel to Unesco
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Mr. Shalom LEVIN General Secretary of the Israel Teachers'Union, Tel Aviv
	Professor David SAMUEL Weizman Institute of Science

ITALY/ITALIE/ITALIA/ИТАЛИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. le professeur Luigi GUI Ministre de l'instruction publique
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	S. Exc. le Dr Mario ZAGARI Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères
	Professeur Giuseppe VEDOVATO Membre du Parlement Professeur à l'Université de Rome
	S. Exc. M. Pio Antonio ARCHI Ambassadeur
	S. Exc. l'ambassadeur Francesco Maria Taliani de MARCHIO Président de la Commission nationale pour l'Unesco
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	S. Exc. M. Gian Franco POMPEI Ministre plénipotentiaire Membre du Conseil exécutif de l'Unesco
	S. Exc. M. Giorgio CIRAOLO Ministre plénipotentiaire Délégué permanent du Gouvernement italien auprès de l'Unesco

Professeur Giovanni CALO
Vice-Président de la Commission nationale pour l'Unesco

Professeur Francesco VITO
Vice-Président de la Commission nationale pour l'Unesco

S. Exc. M. Agostino BENAZZO
Ministre plénipotentiaire
Sous-Directeur général des relations culturelles au Ministère des affaires étrangères

Advisers/ Conseillers/ Consejeros/ Советники

Professeur Giovanni POLVANI
Président du Conseil national de la recherche

Professeur Attilio FRAJESE
Directeur général des échanges culturels au Ministère de l'instruction publique

Professeur Bruno MOLAJOLI
Directeur général des antiquités et beaux-arts au Ministère de l'instruction publique

M. Marcello MOCHI
Chef du 3e Bureau de la Direction générale des relations culturelles au Ministère des Affaires étrangères

M. Tommaso ASTARITA
Président du Comité d'information de la Commission nationale pour l'Unesco

M. Vittore BRANCA
Professeur à l'Université de Padoue

Dr Giuseppe GREGORIETTI
Inspecteur général à la Direction générale des antiquités et beaux-arts

Professeur Maria Luisa PARONETTO-VALIER
Secrétaire générale de la Commission nationale pour l'Unesco
Secrétaire générale de la délégation

Mme Giuseppina ALIVERTI
Professeur à l'Institut supérieur naval de Naples

Professeur M. Dino TONINI
Professeur à l'Université de Padoue

M. Enzo LAULETTA
Institut expérimental des modèles et des structures, Bergame

Professeur Ernesto ROMITA

Professeur Danilo BACCINI
Proviseur
Ministère de l'instruction publique

Professeur Anna LORENZETTO
Vice-Présidente de l'Union nationale pour la lutte contre l'analphabétisme

Professeur Francesco FATTORELLO
Président du Centre national d'études de l'information

Dr Ernesto TALENTINO

Professeur Alessandra DA VENEZIA
Secrétaire de la Commission nationale pour l'Unesco

Dr Vincenzo BAGLI
Direction générale des relations culturelles au Ministère des affaires étrangères

Dr Ettore MARCON
Chef de Division
Institut central de statistique

IVORY COAST/COTE-D'IVOIRE/COSTA DEL MARFIL/БЕРЕГ СЛОНОВОЙ КОСТИ

Chairman/Président/Presidente/Председатель — M. Lambert AMON TANOH
Ministre de l'éducation nationale

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты — S. Exc. M. Jean PORQUET
Ambassadeur de la République de Côte-d'Ivoire près de la République française

M. Clément KAUL-MELEDJE
Conseiller culturel de l'Ambassade de Côte-d'Ivoire en France

M. Martin KOUADIO KOUAKOU
Secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco

M. Roger COULIBALY
Secrétaire général adjoint de la Commission nationale pour l'Unesco

M. Bernard B. DADIE
Chef du Centre des recherches humaines de la Côte-d'Ivoire

JAMAICA/JAMAIQUE/ЯМАЙКА — Not represented/Non représenté/No representado/Не представлен

JAPAN/JAPON/ЯПОНИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель — H.E. Mr. Toru HAGIWARA
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of Japan to France

Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты — Dr. Torajiro TAKAGAKI
Vice-Chairman of the National Commission for Unesco

	H.E. Mr. Tatsuo SUYAMA Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of Japan to Morocco Member of the Executive Board of Unesco
	Mr. Takajiro INOUE Member and Secretary-General of the National Commission for Unesco
	Dr. Kiyoo WADATI Member of the National Commission for Unesco Director of National Research Centre for Disaster Prevention
Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители	Mr. Masami OTA Permanent Delegate of Japan to Unesco
	Mr. Masao ITO Chief Specialized Agencies Section United Nations Bureau Ministry of Foreign Affairs
	Mr. Tadashi WATANABE Chief, Scientific Section National Commission for Unesco
	Mr. Kichimasa SODA Secretary of the National Commission for Unesco
Advisers/ Conseillers/ Consejeros/ Советники	Professor Yoichi MAEDA Member of the National Commission for Unesco
	Mr. Juichi TSUKAMOTO Member of the National Commission for Unesco
	Mr. Keijiro KITAZAWA Member of the National Commission for Unesco
Secretariat/ Secrétariat/ Secretaría/ Секретариат	Miss Sumiko TAJIMA Secretary of the Ministry of Foreign Affairs
	Mr. Hideki HARASHIMA Attaché Embassy of Japan in France
	Mr. Motohiko NISHIMURA Attaché Embassy of Japan in France
	Mr. Tetsuhiko YASUI Secretary of the National Commission for Unesco

JORDAN / JORDANIE / JORDANIA / ИОРДАНИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Dr Mohamed Nuri SHAFEEQ Sous-Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale
Delegate/ Délégué/ Delegado/ Делегат	M. Amer SHAMMOUT Ambassade de Jordanie à Paris

KENYA / KENIA / КЕНИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	The Hon. Jesse Mwangi GACHAGO, M.P. Parliamentary Secretary for Education

Delegates/Délégués/Delegados//Делегаты	Mr. Kenneth Stanley Njindo MATIBA Permanent Secretary for Education
	Mr. Aloys Philip ACHIENG Permanent Secretary Natural Resources
	H.E. Dr. Joseph Njuguna KARANJA Kenya High Commissioner, United Kingdom
	Mr. B.H. BAKER Commissioner, Mines and Geology
	Mr. Daniel GACHUKIA Kenya Chargé d'Affairs, France
	Mr. Geoffrey Corrin KNIGHT Assistant Chief Education Officer (Secondary) Ministry of Education

KOREA / COREE / COREA / КОРЕЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Dr. Helen KIM Former President of the Ewha Women's University
Adviser/Conseiller/Consejero/Советник	Dr. L. George PAIK Former Chairman to the Upper House of the Republic of Korea
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	Mr. Chang-Hee LEE Minister, Korean Embassy in France
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Mr. Churl-Hee LEE Director, Bureau of Culture and Physical Education Ministry of Education
	Mr. Min Ha CHO Secretary-General Korean National Commission for Unesco
	Mr. Chang-Hoon WON Director of Programme Department Korean National Commission for Unesco
Alternate/Suppléant/Suplente/Заместитель	Mr. Sung Koo CHI Second Secretary Korean Embassy in France
Expert/Experto/Эксперт	Mr. Joung Soo LEE Attaché, Ministry of Foreign Affairs

KUWAIT / KOWEÏT / KUWEIT / КУВЕЙТ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Mr. Faisal AL-SALEH Under-Secretary of State for Education
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Mr. Essa AL-HAMAD Assistant Under-Secretary of State for Education

Mr. Anwar AL-NOURY
Cultural Attaché
Kuwait Embassy, London

Mr. Sidqi HATTAB
Secretary General of Kuwait National Commission for Unesco

LAOS/ЛАОС

Chairman/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. M. Tay KEOLOUANGKHOT Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, aux beaux-arts, aux sports et à la jeunesse
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Phouangphet PHANARETH Délégué permanent du Laos auprès de l'Unesco
	M. Khamkhing SOUVANLASY Conseiller culturel auprès de l'ambassade du Laos à Paris

LEBANON/LIBAN/LIBANO/ЛИВАН

Chairman/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. M. Victor KHOURI Ambassadeur à Paris Délégué permanent par intérim
Vice-Chairmen/Vice-Présidents/Vicepresidentes/ Заместитель председатели	M. Hachem HUSSEINI Député
	Dr Fouad SARROUF Vice-Président de la Commission nationale libanaise
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Ghaleb CHAHINE Député
	M. Fouad SAWAYA Directeur général du Ministère de l'éducation nationale
	M. Wissam EZZEDDINE Directeur des programmes de la Compagnie de télévision libanaise
Secretary-General/Secrétaire général/ Secretario General/Генеральный секретарь	Mme Camille ABOUSSOUAN Secrétaire général de la Commission nationale
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Le R.P. Boulos NAJEM Délégué permanent adjoint
	M. Bassem JISR Délégué permanent adjoint
	M. Salah STETIE Conseiller culturel à l'ambassade du Liban Délégué permanent adjoint p.i.

LIBERIA / ЛИБЕРИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Hon. Alexander B. CUMMINGS Under-Secretary of Education for Unesco and other International Agencies, R.L. Chairman, National Commission of Unesco, Liberia
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	H.E. Wilmot A. DAVID Ambassador of Liberia to France
	Mr. Tibor ROSENBAUM Envoy Extraordinary Minister Plenipotentiary Permanent Delegate of Liberia to Unesco
	Mrs. Geneviève YHAP Director of Finance Department of Public Works and Utilities, R.L.
Secretary/ Secrétaire/ Secretaria/ Секретарша	Miss Fiorella NUOVO Assistant Permanent Delegation

LIBYA/ LIBYE/ LIBIA / ЛИВИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Mr. Hamed SHEWEHD Under Secretary Ministry of Education
Vice-Chairman/ Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	Mr. Abdalla BEN LAMIN Permanent Delegate of Libya to Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. Kadry ELATRASH Member of the Libyan Embassy in Paris
	Mr. Elmahdi DAAS Assistant Director-General for Cultural Relations Ministry of Education

LUXEMBOURG / LUXEMBURGO / ЛЮКСЕМБУРГ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	M. Pierre GREGOIRE Ministre de l'éducation nationale et des affaires culturelles
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. Alphonse AREND Président de la Commission nationale pour la coopération avec l'Unesco
	M. Edouard MOLITOR Secrétaire d'ambassade
	M. Carlo MEINTZ Secrétaire de la Commission nationale pour la coopération avec l'Unesco
	M. Alphonse WILLEMS Directeur honoraire

MADAGASCAR / МАДАГАСКАР

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	M. Laurent BOTOKELY Ministre de l'éducation nationale
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/ Заместитель председателя	M. le Dr Albert RAKOTO RATSIMAMANGA Ambassadeur de la République malgache en France
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. RANAIVOARISON Secréteire général de la Commission nationale malgache pour l'Unesco
	Professeur Rémi ANDRIAMAHARO Consul de Madagascar à Paris
	M. Jean RENE Chef du Protocole
	Mme Félice RAKOTOFIRINGA Professeur de sciences naturelles Attachée culturelle auprès de l'ambassade de la République malgache à Paris
	M. Cresent Solohevy RAKOTOFIRINGA Chargé de presse et d'information

MALAWI / МАЛАВИ

Chairmen / Présidents/ Presidentes/ Председатели	H.E. Mr. Timon Sam MANGWAZU (until 12 November) Ambassador of Malawi to Federal Republic of Germany
	The Hon. Mr. J.D. MSONTHI (from 12 November) Minister of Education, Transport and Communications
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Mr. A.W. MNTHAMBALA
	Mr. E.A.B. MUNYENYEMBE
	Mr. L.B. MALLUNGA

MALAYSIA / MALAISIE / MALASIA / МАЛАЙЗИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	His Excellency Tunku ISMAIL bin Tunku Yahaya His Malaysian Majesty's Ambassador to Paris
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/ Заместитель председателя	Inche ABDUL AZIZ bin Yeop Permanent Secretary Ministry of Education Malaysia
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Inche K. ARIANAYAGAM Deputy Chief Education Adviser Ministry of Education

	Inche Ng Chin HONG Director Malaysian Students' Department London
	Inche Chu Thong SAW Chief Organizer Primary Schools
Alternate/Suppléant/Suplente/Заместитель	Tuche MUSTAPHA bin Dato Mahmed Second Secretary Embassy of Malaysia in France
Secretary/Secrétaire/Secretario/Секретарь	Inche YUSOF bin Mydin Executive Secretary (Unesco) Malaysia
MALI/МАЛИ	MALI
Chairmen/Présidents/Presidentes/Председатели	M. Abdoulaye SINGARE (jusqu'au 6 novembre) Ministre de l'éducation nationale du Mali
	S. Exc. M. Amadou Hampate BA (à partir du 6 novembre) Ambassadeur du Mali en Republique de Côte-d'Ivoire Membre du Conseil exécutif de l'Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. DOUDOU GUEYE Conseiller technique auprès du Gouvernement de Bamako
	M. DIARRA MAMADOU Chef de la division culturelle Ministère des affaires étrangères de la République du Mali
	M. Ibrahim GUINDO Haut-commissaire à la jeunesse de Bamako
	M. Marc SIMON Ministère de l'éducation nationale de Bamako Secrétaire de la Commission nationale de l'Unesco
MAURITANIA/MAURITANIE/МАВРИТАНИЯ	
Chairman/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. M. Abdallahi OULD DADDAH Ambassadeur
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. OULD DIE AHMED Chargé des affaires culturelles à l'ambassade de la République islamique de Mauritanie, Paris
	Professeur Bouna KANE

MEXICO / MEXIQUE / МЕКСИКА

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Dr. Silvio ZAVALA Representante de México en el Consejo Ejecutivo
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Excmo. Sr. José Luis MARTINEZ Embajador Delegado Permanente de México ante la Unesco
	Sra. Lcda. Paula ALEGRIA Embajadora de México
	Sr. Ingeniero Emilio ALANIS PATIÑO Jefe del Departamento de Investigaciones Industriales del Banco de México
Assistants/ Assesseurs/ Asesores/ Помощники	Sra. Palma GUILLEN Cónsul General en Milán Italia
	Sr. Licenciado Carlos GONZALEZ PARRODI Director de la Casa de México en la Ciudad Universitaria
	Sr. Dr. Manuel VALERIO ORTEGA Y ORTEGA Coordinador del Departamento de Bioquímica del Centro de Investigaciones y Estudios Avanzados del Instituto Politécnico Nacional
	Sr. Licenciado Rodolfo NAVARRETE Delegado Permanente Adjunto de México ante la Unesco
	Sr. Arturo GARCIA FORMENTI Consejero

MONACO / МОНАКО

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Son Altesse Sérénissime (SAS) le prince Pierre de Monaco Président de la Commission nationale monégasque
Vice-Chairman/ Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	S. Exc. M. Arthur CROVETTO Ministre plénipotentiaire Délégué permanent de la Principauté auprès des organismes internationaux
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. René BOCCA Conseiller de la légation de Monaco à Paris
	M. René NOVELLA Secrétaire général de la Commission nationale monégasque pour l'Unesco

MONGOLIA / MONGOLIE / МОНГОЛИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	M. Zandangyn ENEBICHE Vice-Président de la Commission nationale de Mongolie pour l'Unesco Vice-Ministre de l'éducation supérieure et secondaire spécialisée
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. le professeur Chagdaryn TSEVEGMID Membre de la Commission nationale de Mongolie pour l'Unesco Directeur de l'Institut géographique de l'Académie de la science
	M. Gombonerengyn MENDSAIKHAN Membre de la Commission nationale de Mongolie pour l'Unesco Premier vice-ministre de l'éducation
	M. Pountsagyn TSERENTSOODOL Secrétaire général de la Commission nationale de Mongolie pour l'Unesco
	M. G. NYAMDO Interprète anglais

MOROCCO / MAROC / MARRUECOS / МАРОККО

Chairman/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. le Dr Youssef BEN ABBES Ministre de l'éducation nationale
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	S. Exc. M. Mohammed EL FASI Directeur de l'Université Mohamed V
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Mohammed BEN BACHIR Secrétaire général de la Commission nationale marocaine pour l'Unesco
	S. Exc. M. Younès NEKROUF Ministre plénipotentiaire Chargé d'affaires à l'ambassade du Maroc
	M. Abdelhafid IDRISSI Délégué permanent du Maroc auprès de l'Unesco
Alternate/Suppléant/Suplente/Заместитель	M. Fatmi EL FATHEMY Conseiller culturel près de l'ambassade du Maroc en France

NEPAL / НЕПАЛ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Mr. Kirti Nidhi BISTA Minister for Education and Foreign Affairs
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	Mr. Shyam Krishna BHATTARAI Secretary, Ministry of Education
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Mr. Devendra Raj UPADHYA Joint Secretary Ministry of Foreign Affairs

Mr. Narendra Vikram SHAH
Section Officer
Ministry of Foreign Affairs

NETHERLANDS/PAYS-BAS/PAISES BAJOS/НИДЕРЛАНДЫ

Chairmen/Présidents/Presidentes/ Председатели	H.E. Dr. Th. H. BOT (until 26 October) Minister of Education, Arts and Sciences
	Dr. H.J. REININK (from 27 October) Director-General for the Arts and International Cultural Relations
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/ Заместитель председателя	Dr. F. BENDER President of the National Unesco Commission Chancellor-Director of the University of Amsterdam
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Mr. H. DENNERT Head of Information Cabinet of the Minister Plenipotentiary of the Netherlands Antilles
	Mr. B.J.E.M. DE HOOG Director of International Cultural Relations Ministry of Education, Arts and Sciences
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Mr. J.H. BANNIER Director of the Netherlands Organization for Pure Scientific Research
	Dr. C.C. BERG Professor of Austronesian languages and literature at the State University at Leiden
	Dr. Johan F.E. EINAAR Director of the Cabinet of the Minister Plenipotentiary of Surinam in the Netherlands
	Dr. A.B. DE VRIES Director of the Royal Gallery "Mauritshuis" at the Hague
Advisers/Conseillers/Consejeros/ Советники	Dr. J. VAN BAAL Professor of cultural anthropology at the State University of Utrecht and the University of Amsterdam
	Dr. J.H.E. FERRIER Counsellor Ministry of Education, Arts and Sciences
	Mr. J.M.H. DE FLIERHAAR International Organizations Department of the Ministry of Foreign Affairs
	Mr. Sadi DE GORTER Counsellor Royal Netherlands Embassy, Paris

Mr. H.W. de GRAAFF
Assistant Inspector of Schools, Netherlands Antilles

Dr. A.N.J. den HOLLANDER „
Professor of sociology at the University of Amsterdam

Mr. M.J.J. van LOOSDRECHT
Deputy Director of International Cultural Relations
Ministry of Education, Arts and Sciences
Secretary of the National Unesco Commission

Miss C.H. MACGILLAVRY
Secretary of the Natural Sciences Department of the Royal Netherlands Academy of Letters and Sciences

Dr. Maarten ROOIJ
Professor of journalism at the University of Amsterdam

Dr. J. VERHOEVE
Director-General for Adult Education
Ministry of Education, Arts and Sciences

Mr. Gérard SANTING
Senior Engineer, Hydro-geological Section
Government Institute for Water Supply

Secretaries / Secrétaires / Secretarios / Секретари

Mr. R.M.H. KOESOEMO JOEDO
Department of International Cultural Relations
Ministry of Education, Arts and Sciences

Miss T. ROLDANUS
Department of International Cultural Relations
Ministry of Education, Arts and Sciences

NEW ZEALAND / NOUVELLE-ZELANDE / NUEVA ZELANDIA / НОВАЯ ЗЕЛАНДИЯ

Chairman / Président / Presidente / Председатель

Mr. A.E. CAMPBELL
Director of Education

Delegates / Délégués / Delegados / Делегаты

Mr. David FORSYTH
Member of the Unesco Executive Board

Dr. Valentine ARMSTRONG
Senior Scientific Adviser
N.Z. High Commission, London

Mr. Derek G. SHOULER
Secretary of the New Zealand National Commission for Unesco

Miss Donella M. PALMER
Second Secretary
New Zealand Embassy, Paris

NICARAGUA / НИКАРАГУА

Chairmen / Présidents / Presidentes/ Председатели	Excmo. Sr. Dr. Gonzalo MENESES OCON (hasta el 1° de noviembre) Ministro de Educación Pública
	Excmo. Sr. Coronel Rafael E. PEREZ-LUNA (a partir del 2 de noviembre) Embajador Representante Permanente de Nicaragua ante la Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Excmo. Sr. Dr. Jaime SOMARRIBA SALAZAR Ministro Consejero de la Embajada de Nicaragua en Paris
	Sr. D. José N. ROMAN Consejero de la Delegación Permanente de Nicaragua ante la Unesco
	Sr. Dr. Alvaro SEVILLA SIERO Secretario de la Delegación Permanente de Nicaragua ante la Unesco
	Sr. D. Luis Felipe IBARRA MAYORGA Agregado Cultural de la Embajada de Nicaragua en Francia

NIGER / НИГЕР

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	M. Diouldé LAYA Secrétaire général de la Commission nationale de l'Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. Koulibaly ASSANE
	Dr Francis BORREY

NIGERIA / НИГЕРИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	The Hon. AJA NWACHUKA Federal Minister of Education, Lagos
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	The Hon. F.H. UTOMI Minister of Education Mid-Western Nigeria
	Professor Eni NJOKU Vice-Chancellor University of Lagos
	Mr. Samuel J. COOKEY Member of the Unesco Executive Board Adviser on Post Secondary Education Federal Ministry of Education, Lagos
	Mr. F.E. ARCHIBONG Secretary, Unesco National Commission for Nigeria Federal Ministry of Education, Lagos

Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Mr. V.N. MUONEKE Principal Assistant-Secretary Ministry of Education, Eastern Nigeria
	Mr. J.A.O. SOFOLAHAN Staff Inspector of Education (Secondary) Ministry of Education, Western Nigeria
	Mallam Shehu BAKARI Deputy Senior Inspector (Primary) Ministry of Education, Northern Nigeria
	Professor K.O. DIKE Vice-Chancellor University of Ibadan

NORWAY/NORVEGE/NORUEGA/НОРВЕГИЯ

Chairmen/Présidents/Presidentes/Председатели	M. Harald L. TVETERÅS (jusqu'au 5 novembre) Bibliothécaire en chef de la Bibliothèque royale de l'Université d'Oslo Président de la Commission nationale norvégienne pour l'Unesco
	M. Alf SOMMERFELT (à partir du 5 novembre) Professeur à l'Université d'Oslo
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Arne OKKENHAUG Rédacteur Chargé de programmes de la télévision norvégienne
	M. Alfred WOLD Secrétaire du Service national de l'instruction ouvrière
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	M. Torolf ELSTER Directeur de programmes de la radiodiffusion norvégienne
	M. Lars LANGÅKER Premier secrétaire du Ministère royal des affaires étrangères Secrétaire général de la Commission nationale norvégienne pour l'Unesco
	M. Per GISVOLD Premier secrétaire de la Commission nationale norvégienne pour l'Unesco
	Mme Astri HERMANSEN Secrétaire adjoint de la Commission nationale norvégienne pour l'Unesco
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	Dr Trygve BRAARUD Professeur à l'Université d'Oslo
	M. Adolf SÅNDBO Sous-Directeur Conseil norvégien de recherches scientifiques et humanistes

PAKISTAN / ПАКИСТАН

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Mr. S.M. SHARIF, H.Q.A. Secretary Ministry of Education
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Dr. M. Raziuddin SIDDIQUI Vice-Chancellor University of Sind West-Pakistan
	Dr. A.R. MALLICK Professor of History University of Rajshahi East Pakistan
	Dr. Ch. Keman REHEEM Scientific Liaison Officer Pakistan High Commission London

PANAMA / ПАНАМА

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Excmo. Sr. Alberto MENDEZ PEREIRA Embajador Extraordinario y Plenipotenciario de Panamá Delegado Permanente de Panamá ante la Unesco
Delegate/ Délégué/ Delegada/ Делегат	Sra. Profesora Otilia AROSEMENA DE TEJEIRA Miembro del Consejo Ejecutivo de la Unesco

PARAGUAY / ПАРАГВАЙ

	S. Exc. Ramón V. CABALLERO DE BEDOYA Ambassadeur

PERU / PEROU / ПЕРУ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Excmo. Sr. Dr. Francisco MIRO QUESADA Ex-Ministro de Educación Pública
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Sr. Dr. Alberto WAGNER DE REYNA
	Excmo. Sr. César MIRO Embajador Delegado permanente
	Sr. Dr. José TOLA PASQUEL
	Sr. Dr. César PACHECO VELEZ Delegado permanente
Alternates/Suppléants/ Alternos/ Заместители	Sr. Dr. Carlos GARCIA-BEDOYA
	Sr. Dr. Félix ALVAREZ BRUN
	Sr. Dr. José DURAND FLORES

Secretaries/Secrétaires/Secretarios/Секретари	Sra. Rosario ALAYZA ROSPIGLIOSI
	Sr. Hugo PALMA

PHILIPPINES/FILIPINAS/ФИЛИППИНЫ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	The Hon. Alejandro R. ROCES, Jr. (until 17 november) Secretary of Education
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	The Hon. José A. ALEJANDRINO (from 17 november) Philippine Ambassador to France Permanent Delegate to Unesco
Delagates/Délegués/Delegados/Делегаты	The Hon. Maria Kalaw KATIGBAK Senator of the Philippines
	The Hon. Salih UTUTALUM Member of the House of Representatives
	The Hon. Geronima T. PECSON Chairman Unesco National Commission of the Philippines
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Dr. Canuto G. MANUEL Commissioner National Institute of Science and Technology
	The Hon. Felipe MABILANGAN Ambassador Deputy Chief of Mission Philippine Embassy in France
	Dr. Estafania ALDABA-LIM
	Mrs. Purisima KATIGBAK-TAN
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	Mr. Jose T. ENRIQUEZ Assistant Director of Public Schools
	Mr. Vedasto G. SUAREZ Consultant on Education Senate of the Philippines
Adviser and Secretary/Conseiller et Secrétaire/Consejero y Secretario/Советник и Секретарь	Mr. Pedro F. ABELLA Acting Executive Secretary Unesco National Commission of the Philippines

POLAND/POLOGNE/POLONIA/ПОЛЬША

Chairman/Président/Presidente/Председатель	S. Exc. M. Stefan WIERBLOWSKI Ambassadeur Président de la Commission nationale polonaise pour l'Unesco Membre du Conseil exécutif de l'Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	M. Stanislaw LORENTZ Professeur à l'Université de Varsovie Directeur du Musée national à Varsovie Vice-président de la Commission nationale polonaise pour l'Unesco

	M. Adam SCHAFF Professeur à l'Université de Varsovie Directeur de l'Institut de philosophie et de sociologie de l'Académie polonaise des sciences Vice-président de la Commission nationale polonaise pour l'Unesco
	M. Ignacy MALECKI Professeur à l'Ecole polytechnique de Varsovie Secrétaire scientifique adjoint de l'Académie polonaise des sciences
	M. Miroslaw ZULAWSKI Homme de lettres Vice-directeur de Département au Ministère des affaires étrangères Membre de la Commission nationale polonaise pour l'Unesco
Alternates / Suppléants / Suplentes / Заместители	M. Wojciech KETRZYNSKI Délégué permanent de la République populaire de Pologne auprès de l'Unesco Conseiller à l'Ambassade de Pologne
	Mme Gustawa KAMINSKA Chef de division au Ministère des affaires étrangères Membre de la Commission nationale polonaise pour l'Unesco
	M. Wladyslaw GRZEDZIELSKI Secrétaire général de la Commission nationale polonaise pour l'Unesco
	Mme Maria ZAKOWA Inspecteur au Ministère de l'instruction publique
Secretaries / Secrétaires / Secretarias / Секретари	Mme Maria COSMA
	Mme Helena KROLIKOWSKA

RUMANIA / ROUMANIE / РУМЫНИЯ

Chairman / Président / Presidente / Председатель	S. Exc. le professeur académicien Athanase JOJA Membre du Conseil d'Etat de la République populaire roumaine Membre du Conseil exécutif auprès de l'Unesco Président de la Commission nationale roumaine pour l'Unesco
Delegates / Délégués / Delegados / Делегаты	S. Exc. le professeur architecte Pompiliu MACOVEI Ministre adjoint des affaires étrangères

Le professeur académicien Stefan MILCOU
Vice-président de l'Académie de la République populaire roumaine
Vice-président de la Commission nationale roumaine pour l'Unesco

S. Exc. le professeur Jean LIVESCU
Ministre adjoint de l'enseignement

Le professeur académicien Miron NICOLESCU
Directeur Institut mathématiques académie
Secrétaire général de la Commission nationale roumaine pour l'Unesco

Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители

M. le professeur Valentin LIPATTI
Délégué permanent auprès de l'Unesco

M. Constantin OANCEA
Directeur adjoint
Relations culturelles des affaires étrangères

M. Gheorghe DOLGU
Maître de conférences
Université de Bucarest

M. Claudiu IONESCU-BUJOR
Maître de conférences
Université de Bucarest

Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники

M. Vasile VLAD
Conseiller de l'Ambassade de la République populaire roumaine à Paris

M. Mihai GEORGESCU
Deuxième secrétaire de la délégation permanente de la République populaire roumaine pour l'Unesco

M. Ion IACOBESCU
Deuxième secrétaire de la délégation permanente de la République populaire roumaine pour l'Unesco

M. Mihai SIMULA
Deuxième secrétaire de la délégation permanente de la République populaire roumaine pour l'Unesco

RWANDA/РУАНДА

Chairmen/Présidents/Presidentes/Председатели

S. Exc. M. Jean-Baptiste RWASIBO
(du 20 au 24 octobre)
Ministre de l'éducation nationale

S. Exc. M. Emmanuel GABERUKA
(du 24 octobre au 20 novembre)

Delegate/Délégué/Delegado/ Делегат

M. Cyprien RUGAMBA
Secrétaire de la Commission nationale de l'Unesco
Directeur des arts et des lettres au Ministère de l'éducation nationale

SAUDI ARABIA / ARABIE SAOUDITE / ARABIA SAUDITA / САУДОВСКАЯ АРАВИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Mr. Abdul-Wahab ABDUL WASSAH Deputy Minister of Education
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Dr. Hamad AL KHOWAITER
	Mr. Saed ABU MOTI
Observer/ Observateur/ Observador/ Наблюдатель	Dr. Rafik FARRA

SENEGAL / СЕНЕГАЛ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	S. Exc. le Dr. Ibra Mamadou WANE Ministre de l'éducation nationale et de la culture Président de la Commission nationale pour l'Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. Massal GUEYE Député Membre de la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale
	M. Amadou SAMB Directeur général de l'enseignement Ministre de l'éducation nationale et de la culture
	M. Albert DAGUERRE Directeur du Service de la recherche scientifique Ministère de l'éducation nationale et de la culture
	M. Ibrahima SAMB Chef de la Division des relations culturelles Secrétaire général de la Commission nationale
Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители	M. M. TESTASSE Conseiller à la délégation permanente du Sénégal auprès de l'Unesco
	M. Assane DIOUF Conseiller culturel à l'Ambassade

SIERRA LEONE / SIERRA LEONA / СЬЕРРА ЛЕОНЕ

Chairmen/ Présidents/ Presidentes/ Председатели	The Hon. Amadu WURIE C.B.E. (until 12 november) Minister of Education
	W.F. CONTON Esq. (from 12 november) Chief Education Officer
Delegate/ Délégué/ Delegado/ Делегат	K.F. TIAFOE Esq: Education Officer
Adviser/ Conseiller/ Consejero/ Советник	Miss M.L.B. TAYLOR Executive Officer

SOMALIA / SOMALIE / СОМАЛИ

Chairmen/ Présidents/ Presidentes/ Председатели	S. Exc. le Dr. Ahmed Yusuf KENADIT (jusqu'au 27 octobre) Ministre de l'instruction publique
	M. Hassan Adan GUDAL (à partir du 28 octobre) Directeur général du Ministère de l'instruction publique
Delegate/ Délégué/ Delegado/ Делегат	S. Exc. M. Osman Ahmed HASSAN Ambassadeur
Secretary/ Secrétaire/ Secretario/ Секретарь	M. Ismail MOHAMED Ministère de l'instruction publique

SPAIN / ESPAGNE / ESPAÑA / ИСПАНИЯ

Chairmen/ Présidents/ Presidentes/ Председатели	Excmo. Sr. D. Manuel LORA TAMAYO (hasta el 29 de octubre) Ministro de Educación Nacional Presidente de la Comisión Española de Cooperación con la Unesco
	Excmo. Sr. D. Luis JORDANA DE POZAS (a partir del 29 de octubre) Presidente del Comité Ejecutivo de la Comisión Española de Cooperación con la Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Excmo. Sr. D. Ramón MARTIN HERRERO Ministro Plenipotenciario Delegado Permanente de España ante la Unesco
	Ilmo. Sr. d. Alfonso DE LA SERNA Ministro Plenipotenciario Director General de Relaciones Culturales
	Ilmo. Sr. D. José Ramón PEREZ ALVAREZ - OSORIO Comisario de Cooperación Científica Internacional
	Ilmo. Sr. D. Joaquín TENA ARTIGAS Director General de Enseñanza Primaria
	Ilmo.Sr. D. Carlos ROBLES PIQUER Secretario de Embajada Director General de Información
Alternates Delegates/ Délégués suppléants/ Delegados suplentes/ Заместители делегатов	Ilmo. Sr. D. Joaquín PEREZ VILLANUEVA Delegado Permanente Adjunto ante la Unesco
	Ilmo. Sr. D. Fernando BENITO MESTRE Consejero de Embajada Director de Organismos Especializados del Ministerio de Asuntos Exteriores

	Ilmo. Sr. D. Enrique SUAREZ DE PUGA Consejero de Embajada Secretario General del Instituto de Cultura Hispánica
	Sr. D. José Antonio MARAVALL CASESNOVES Jefe de la Sección de Organismos Culturales Internacionales del Ministerio de Educación Nacional
	Sr. D. Antonio APARISI MOCHOLI Jefe Nacional de la Obra Sindical de Formación Profesional
	Sr. D. Pedro ORTIZ ARMENGOL Secretario de Embajada Miembro de la Delegación Permanente ante la Unesco
Technical Advisers/Conseillers techniques/ Consejeros técnicos/Технические советники	Sr. D. Rodolfo URBISTONDO ECHEVERRIA Secretario del Instituto Nacional de Edafología Consejo Superior de Investigaciones Científicas Subdirector General de Obras Hidráulicas
	Sr. D. Andrés LARA SANZ Director del Instituto «Torres Quevedo» del Patronato «Juan de la Cierva» Consejo Superior de Investigaciones Científicas
	Sr. D. José SIMON DIAZ Jefe de la Sección Bibliográfica del Instituto Nacional del Libro Español
	Sr. D. Juan BONELLI RUBIO Dr. Ingeniero Geógrafo del Instituto Geográfico y Catastral
	Sr. D. Nicanor MENENDEZ GARCIA del Instituto Español de Oceanografía
	Sr. D. Darío MARTINEZ ESTERAS Jefe del Servicio de Estadísticas Políticas y Culturales del Instituto Nacional de Estadística
Secretaries/Secrétaires/Secretarios/Секретари	Sr. D. Luis SEGOVIA MUÑOZ
	Sra. Dña. María Teresa BELLVESER
	Sra. Dña. Carmen SERRAT MONSO

SUDAN/SOUDAN/СУДАН

Chairmen/Présidents/Presidentes/ Председатели	H.E. Major-General Mohammed Talaat FARID Minister of Education
	M. Hashim DEIFALLA Assistant Under-Secretary Ministry of Education
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Mr. Mustafa Hassan ISHAG Dean, Faculty of Science Khartoum University

Mr. Hassan Ahmed YOUSIF
Deputy Assistant Under-Secretary
Ministry of Education and
Secretary, National Commission to Unesco

Mr. Shafik SHAWKI
Cultural Attaché for Western Europe and
Permanent Delegate of Sudan to Unesco

SWEDEN / SUEDE / SUECIA / ШВЕЦИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель

Mr. Ragnar LUND
Chairman of the Swedish Commission for Unesco
Head of Division to the National Swedish
Board of Education

Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты

Mr. Torbjörn CASPERSSON
Professor

Mrs. Ruth HAMRIN-THORELL
Editor
Member of the Swedish Parliament

Mr. Carl-Henrik WITTROCK
Lecturer

Mr. Wilhem WACHTMEISTER
Head of Division
Ministry of Foreign Affairs

Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители

Mr. Per Axel HILDEMAN
Director
Swedish Institute for cultural relations
with foreign countries

Mr. Edvard REUTERSWÄRD
Head of Division
Ministry of Education

Mr. Erland SUNDSTRÖM
Editor

Mr. Leif LEIFLAND
Head of Section
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Gunnar HAMBRAEUS
Graduate Engineer

Mr. Bo KÄRRE
Editor

Mr. Olof G. TANDBERG
Head of Section
Swedish National Commission for Unesco

Mr. H. GRANQVIST
Secretary of Embassy at
the Swedish Embassy in Paris

Observers/ Observateurs/ Observadores/
Наблюдатели

Mr. P. BRINCK
Professor

	Mr. G. LAGERMALM Licentiate in Engineering
	Mr. Gosta RYDBECK Director
	Mr. Borje SKÖLD Licentiate in Engineering

SWITZERLAND / SUISSE / SUIZA / ШВЕЙЦАРИЯ

Chaiman/ Président/ Presidente/ Председатель	M. Hans-Peter TSCHUDI Conseiller fédéral Chef du Departement fédéral de l'intérieur
Vice-Chairman/ Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	S. Exc. M. Bernard BARBEY Ministre plénipotentiaire Délégué permanent de la Suisse auprès de l'Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. Ernest BOERLIN Conseiller d'Etat Président de la Commission nationale suisse pour l'Unesco
	M. Robert DOTTRENS Professeur à l'Université de Genève
	M. Pascal FROCHAUX Directeur du personnel au Département politique fédéral
Advisers/ Conseillers/ Consejeros/ Советники	Mlle Jeanne HERSCH Professeur à l'Université de Genève
	M. Charles-Henri BARBIER Directeur de l'Union suisse des coopératives de consommation
	M. Jacques BOURQUIN Délégué de l'Union romande de journaux
	M. Roger GIROD Professeur à l'Université de Genève
	M. Eduard KELLENBERGER Professeur à l'Université de Genève
	M. Edmund RICHNER du Conseil de rédaction de la « Nouvelle Gazette de Zurich »
	M. Theophil RICHNER Secrétaire général de la Société suisse des instituteurs
	M. Jean-Baptiste de WECK Secrétaire général de la Commission nationale suisse pour l'Unesco
	M. Robert WOODTLI Professeur de l'Université de Lausanne

M. Daniel GAGNEBIN
Chef du Service culturel
au Département politique fédéral

SYRIA / SYRIE / SIRIA / СИРИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	S. Exc. le Dr Mustapha HADDAD Ministre de l'éducation et de l'enseignement
Vice-Chaiman/ Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	S. Exc. le Dr Sami AL-JOUNDI Ambassadeur en France
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. Sélim EL-YAFI Ministre plénipotentiaire auprès de l'Ambassade de Syrie à Paris
	M. Abdul Hamid DARKAL Directeur des relations culturelles Ministère de l'éducation et de l'enseignement

THAILAND / THAILANDE / TAILANDIA / ТАИЛАНД

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Mr. Abhai CHANDAVIMOL Under-Secretary of State for Education Vice-Chairman Thailand National Commission for Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Professor Kasem UDYANIN Dean, Faculty of Political Science Chulalongkorn University Member of the Social Science Committee Thailand National Commission for Unesco
	Professor Bimala KALAKICHA Faculty of Science, Chulalongkorn University Member of the Natural Science Committee Thailand National Commission for Unesco
	Mrs. Khunying Ambhorn MEESOOK Director, Division of Educational Information Ministry of Education Vice-Chairman, Mass Communication Committee Thailand National Commission for Unesco
	Mr. Nob PALAKAWONGSA Director, External Relations Division Ministry of Education Secretary-General Thailand National Commission for Unesco
Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители	Mr. Chun PRABHAVI-VADHANA Director, Thai National Documentation Centre National Research Council Member of the Culture Committee Thailand National Commission for Unesco

	Dr. Saroj BUASRI President, the College of Education Member of the Education Committee Thailand National Commission for Unesco
Adviser/ Conseiller/ Consejero/ Советник	Mr. Prakit VIRIYOTHAI Economist, Technical Co-operation Division Ministry of National Development
Secretary/ Secrétaire/ Secretario/ Секретарь	Miss Charatsri VAJRABHAYA External Relations Officer External Relations Division Ministry of Education

TOGO / ТОГО

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	M. Pierre ADOSSAMA Ministre de l'éducation nationale
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	S. Exc. M.F. N'Sougan AGBLEMAGNON Ambassadeur Délégué permanent de la République du Togo auprès de l'Unesco
	M. Michel KEKEH Attaché culturel à l'ambassade du Togo en France
	M. Michel ADANLETE Secrétaire général de la Commission nationale togolaise pour l'Unesco

TRINIDAD AND TOBAGO/ TRINITE ET TOBAGO / TRINIDAD Y TOBAGO / ТРИНИДАД И ТОБАГО

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Dr. Ralph ROMAIN
Delegate/ Délégué/ Delegado/ Делегат	Mr. V.C. Mc INTYRE

TUNISIA / TUNISIE / TUNEZ / ТУНИС

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	S. Exc. M. Sadok MOKADDEM Ambassadeur de Tunisie à Paris Délégué permanent de la République tunisienne auprès de l'Unesco
Vice-Chairman/ Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	M. Ahmed Abdel Wahab BAKIR Inspecteur de l'enseignement secondaire Secrétaire général de la Commission nationale tunisienne pour l'Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. Lassaâd BEN OSMAN Ingénieur en chef au Secrétariat d'Etat à l'agriculture Président du Comité des sciences exactes et naturelles de la Commission nationale tunisienne pour l'Unesco Membre du Comité consultatif de l'Unesco pour les zones arides

M. Abdelhakim ABDELJAOUAD
Chef de Cabinet au Secrétariat d'Etat
aux affaires culturelles et à l'orientation

M. Mohamed BAKIR
Directeur de l'enseignement primaire
au Secrétariat d'Etat à l'éducation nationale

Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители

M. Ahmed CHTOUROU
Conseiller culturel
à l'Ambassade de Tunisie à Paris

Mlle Jaouida GUILEB
Chef de service au Secrétariat d'Etat
aux plans et aux finances

M. Abdelmajid GARA
Sous-directeur
Chef de service de l'enseignement agricole
et de la formation des cadres
Secrétariat d'Etat à l'agriculture

M. Rafik SAID
Directeur de la Maison de la culture
Secrétariat d'Etat aux affaires culturelles
et à l'orientation

M. Habib SFAR
Inspecteur de la jeunesse
à la Direction de la jeunesse et des sports

Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники

M. Mustapha FILALI
Directeur du Centre d'études
et des recherches économiques et sociales
Université de Tunis

M. Mohamed REZGUI
Chef de service de l'éducation sociale
au Secrétariat d'Etat aux affaires culturelles
et à l'orientation

M. Slimane Mustapha ZBISS
Inspecteur des monuments historiques
Secrétariat d'Etat aux affaires culturelles
et à l'orientation

M. Amor Zakaria BEN MUSTAPHA
Directeur de l'Institut océanographique
de Salambô

M. Brahim HAYDER
Chef de Cabinet du Secrétaire général
à la Présidence

M. Taïeb ELLOUZE
Inspecteur adjoint
Chef du Service de la planification
et des constructions scolaires

Secretariat/Secrétariat/Secretaría/Секретариат

M. Abdelhamid LASSOUED
Inspecteur adjoint
Chef de bureau des relations extérieures
et de l'Unesco au Secrétariat d'Etat à
l'éducation nationale

TURKEY / TURQUIE / TURQUIA / ТУРЦИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	S. Exc. le Dr Ibrahim OKTEM Ministre de l'éducation nationale
Vice-Chairmen/ Vice-présidents/ Vicepresidentes/ Заместители председателя	S. Exc. M. Muharrem Nuri BIRGI Ambassadeur Délégué permanent de Turquie auprès de l'OTAN
	S. Exc. M. le Professeur Bedrettin TUNCEL Président de la Commission nationale pour l'Unesco et membre du Conseil exécutif de l'Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. le Professeur Bahri SAUCI Vice-président de la Commission nationale pour l'Unesco Professeur de droit constitutionnel à la Faculté de Droit de l'Université d'Ankara
	M. Cenan Sahir SILAN Ingénieur Membre du Comité exécutif de la Commission nationale pour l'Unesco
Advisers/ Conseillers/ Consejeros/ Советники	M. Zeki KARABUDA Secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco
	M. Hikmet OZKAN Directeur général adjoint du premier département au Ministère turc des affaires étrangères
	M. Zekâi BALOGLU Membre du Conseil supérieur de l'éducation Ministère de l'éducation nationale de Turquie

UGANDA / OUGANDA / UGANDA / УГАНДА

Chairmen/ Présidents/ Presidentes/ Председатели	Dr. Sejjongo Luyimbazi ZAKE (until 29 October) M.P., Minister of Education
	Mr. Evaristo NNYANZI (from 29 October to 3 November) Principal Assistant Secretary Ministry of Education
	Mr. Timothy BAZARRABUSA (from 3 November) High Commissioner of Uganda in the U.K.
	Mr. Valerian OVONJI Under-Secretary Ministry of Planning and Community Development
	Mrs. Margaret Mary ANGOLE President of Uganda Council of Women

Dr. William B. BANAGE
Lecturer at Makerere University College

UKRAINIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC / REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE D'UKRAINE / REPUBLICA SOCIALISTA SOVIETICA DE UCRANIA / УКРАИНСКАЯ СОВЕТСКАЯ СОЦИАЛИСТИЧЕСКАЯ РЕСПУБЛИКА

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель

Ростислав Владимирович БАБИЙЧУК
M. Rostislav Vladimirovitch BABIJTCHOUK
Председатель Национальной комиссии Украинской ССР
Министр культуры Украинской ССР
Président de la Commission de la RSS d'Ukraine pour l'Unesco
Ministre de la culture de la RSS d'Ukraine

Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты

Анатолий Степанович КИСЕЛЬ
M. Anatoli Stepanovitch KISSEL
Постоянный представитель Украинской ССР при ЮНЕСКО
Délégué permanent de la RSS d'Ukraine auprès de l'Unesco

Любовь Матвеевна ГЛАДЫШЕВА
Mme Lioubov Matveena GLADYCHEVA
Заместитель начальника Управления начальных школ Министерства просвещения Украинской ССР
Directrice adjointe de la direction des écoles municipales au Ministère de l'éducation de la RSS d'Ukraine

Михаил Яковлевич ПЕТРАЧКОВ
M. Mikhail Iakovlevitch PETRATCHKOV
Заместитель Постоянного представителя Украинской ССР при ЮНЕСКО, Генеральный секретарь Национальной комиссии Украинской ССР
Délégué adjoint de la RSS d'Ukraine auprès de l'Unesco
Secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco

Татьяна Дмитриевна КОВАЛЕНКО-КОСАРИК
Mme Tatiana Demitrievna KOVALENKO-KOSSARIK
Атташе Министерства иностранных дел Украинской ССР
Attachée au Ministère des affaires étrangères de la RSS d'Ukraine

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS/UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES/UNION DE REPUBLICAS SOCIALISTAS SOVIETICAS/СОЮЗ СОВЕТСКИХ СОЦИАЛИСТИЧЕСКИХ РЕСПУБЛИК

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Сергей РОМАНОВСКИЙ M. Sergueï ROMANOVSKI Председатель Национальной комиссии СССР по делам ЮНЕСКО Председатель Государственного комитета Совета министров СССР по культурным связям с зарубежными странами (jusqu'au Président de la Commission de l'URSS pour l'Unesco Président du Comité d'Etat du Conseil des ministres de l'URSS pour les relations culturelles avec l'étranger
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Александр ПЕТРОВ/M. Alexandre PETROV Заместитель председателя Национальной комиссии СССР по делам ЮНЕСКО Заместитель председателя Государственного комитета Совета министров СССР по культурным связям с зарубежными странами (à partir du Vice-président de la Commission de l'URSS pour l'Unesco Vice-président du Comité d'Etat du Conseil des ministres de l'URSS pour les relations culturelles avec l'étranger
	Борис ПОДЦЕРОВ/M. Boris PODTSEROB Генеральный секретарь Министерства иностранных дел СССР Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères de l'URSS
	Нораир СИСАКЯН/ M. Noraïr M. SISSAKIAN Главный ученый секретарь Президиума Академии Наук СССР Secrétaire scientifique principal du Présidium de l'Académie des sciences de l'URSS
	Алексей ПАВЛОВ/M. Alexeï PAVLOV Постоянный представитель СССР при ЮНЕСКО Délégué permanent de l'URSS auprès de l'Unesco
	Павел Васильевич ЗИМИН M. Pavel Vassilievitch ZIMIN
Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители	МЕХТИ-ЗАДЕ/ M. MEKHTI-ZADE Министр просвещения Азербайджанской ССР Ministre de l'éducation de la RSS d'Azerbaïdjan

Михаил АНДРЕЕВ/M. Mikhaïl ANDREEV
Сотрудник Государственного комитета Совета министров СССР по культурным связям с зарубежными странами
Membre du Comité d'Etat du Conseil des ministres de l'URSS pour relations culturelles avec l'étranger

Валентин КАМЕНЕВ/M. Valentin KAMENEV
Заведующий отделом Государственного комитета Совета министров СССР по культурным связям с зарубежными странами
Chef de division du Comité d'Etat du Conseil des ministres de l'URSS pour les relations culturelles avec l'étranger

Василий ВАХРУШЕВ/
M. Vassilli V. VAKHROUCHEV
Советник Представительства СССР при ЮНЕСКО
Conseiller de la délégation de l'URSS auprès de l'Unesco

Генрих ШВЕДОВ/M. Guenrikh CHVEDOV
Заместитель Генерального секретаря Национальной комиссии СССР по делам ЮНЕСКО
Secrétaire général adjoint de la Commission de l'URSS pour l'Unesco

Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники

Федор КУКАРЕКО/M. Fedor KOUKAREKO
Советник Министерства иностранных дел СССР
Conseiller au Ministère des affaires étrangères de l'URSS

Иван ШАТОХИН/M. Ivan CHATOKHINE
Старший референт Государственного комитета Совета министров СССР по культурным связям с зарубежными странами
Spécialiste principal au Comité d'Etat du Conseil des ministres de l'URSS pour les relations économiques extérieures

Experts/Expertos/Эксперты

Геннадий МОЖАЕВ/M. Gennadi MOJAEV
Сотрудник Секретариата Национальной комиссии СССР по делам ЮНЕСКО
Membre du Secrétariat de la Commission nationale de l'URSS pour l'Unesco

Николай КАНАЕВ/M. Nicolas KANAEV
Сотрудник Секретариата Национальной комиссии СССР по делам ЮНЕСКО
Membre du Secrétariat de la Commission nationale de l'URSS pour l'Unesco

Эммануил ЕГИАЗАРОВ/
M. Emmanuel EGIAZAROV
Сотрудник Секретариата Национальной комиссии СССР по делам ЮНЕСКО

Membre du Secrétariat de la Conimission nationale de l'URSS pour l'Unesco

Николай НОВИКОВ / M. Nicolas NOVIKOV
Советник Министерства иностранных дел СССР
Conseiller au Ministère des affaires étrangères de l'URSS

Константин РУБАНИК/
M. Konstantin ROUBANIK
Первый секретарь Представительства СССР при ЮНЕСКО
Premier secrétaire de la délégation de l'URSS auprès de l'Unesco

UNITED ARAB REPUBLIC / REPUBLIQUE ARABE UNIE / REPUBLICA ARABE UNIDA / ОБЪЕДИНЕННАЯ АРАБСКАЯ РЕСПУБЛИКА

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	H.E. Dr. Sarwat OKASHA Chairman of the Commission of Foreign Affairs in the Parliament Member of the Executive Board of Unesco Chairman of the National Bank of Egypt
Deputy Chairman/ Vice-Président Vicepresidente/ Заместитель председателя	H.E. Dr. Mohamed AWAD
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Mr. Abdel Moneim EL-SAWI Under-Secretary Ministry of Culture and National Guidance
	Dr. Salama HAMMAD Under-Secretary Ministry of Higher Education
Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители	Mr. Mohamed Ibrahim ZAKI Chief *Unesco Section* Ministry of Foreign Cultural Relations
	Dr. Hussein Galeb OSMAN Professor National Research Centre, Cairo
	Mr. Mohamed Khairy HARBY Director-General *Secondary Education* Ministry of Education
	Dr. Salah-el-Din TEWFIK Permanent Delegate to Unesco
Experts/ Expertos/ Эксперты	Mr. Adel SHAWKY National Bank of Egypt
	Mr. Abdel Hamid SABBOUR Attaché U.A.R. Delegation to Unesco

UNITED KINGDON/ROYAUME-UNI/REINO UNIDO/СОЕДИНЕННОЕ КОРОЛЕВСТВО

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Lord Vivian BOWDEN Minister of State for Education and Science
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Dame Mary SMIETON D.B.E. U.K. Member of the Executive Board
	Mr. H.T. BOURDILLON C.M.G. Assistant Under-Secretary of State Department of Education and Science U.K. Permanent Delegate to Unesco
	Sir William SLATER, C.B.E., F.R.S. *Formerly Secretary of the Agricultural* Research Council
	Professor D.C. MARSH Professor of Social Science University of Nottingham
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	Mr. W.F. HOUGHTON Education Officer London County Council
	Professor Esmond WRIGHT Professor of History Glasgow University
	Mr. W.L. DALE, C.M.G. Legal Adviser Commonwealth Relations Officer
	Mr. L.C.J. MARTIN Assistant Secretary Department of Education and Science Deputy Permanent Delegate to Unesco
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	Mr. G.J. SPENCE Assistant Secretary Department of Education and Science
	Mr. Harold HOUGHTON, C.B.E. Deputy Education Adviser Department of Technical Co-operation
	Dr. Edith O. MERCER, M.B.E. Principal Department of Technical Co-operation
	Mr. A.G. *RIDLEY* Principal Department of Technical Co-operation
	Mr. J.E. POWELL-JONES Assistant U.N. Department *Foreign Office*
	Miss Shirley K. GUITON Assistant Permanent Delegate to Unesco

	Mr. A.G. HURRELL Principal Department of Education and Science
	Mr. David W. TANNER Principal Department of Education and Science
	Mr. H. McCLURE Principal Ministry of Education, N. Ireland
	Miss M.K. STEWART Assistant Principal Department of Education and Science
Conference Officer/Service de la Conférence/ Oficial de Conferencias/Секретариат делегации	Miss S. STRACHAN M.B.E.
Delegation Staff /Secretariat de la délégation/ Secretaria de la Delegación/ Секретариат делегации	Miss Eve TURNBULL Department of Education and Science
	Miss Anne DRAPER U.K. Delegation Officer

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA/REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE/REPUBLICA UNIDA DE TANZANIA/ОБЪЕДИНЕННАЯ РЕСПУБЛИКА ТАНЗАНИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	The Hon. S.N. ELIUFOO, M.P. Minister for Education
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	The Hon. Al-Noor KASSUM Parliamentary Secretary Ministry of Industry Mines and Power
	H.E. Mr. D.L. MFINANGA United Republic Ambassador to the Federal Republic of Germany
Alternates/Suppléants/ Suplentes/Заместители	Mr. M.G. KAYUZA Secretary-General Unesco National Commission
	Mr. Augustine C. MWINGIRA Senior Education Officer Planning Unit Ministry of Education
	Mr. F.J. MCHAURU Acting Commissioner of Community Development and National Culture
	Mr. H.L. CHOPETA Commissioner of National Culture Ministry of Community Development and National Culture
	Mr. S.J.A. PRATT Education Officer, Planning

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE / ESTADOS UNIDOS DE AMERICA / СОЕДИНЕННЫЕ ШТАТЫ АМЕРИКИ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	The Hon. William BENTON Ambassador United States Member of the Executive Board of Unesco
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/ Заместитель председателя	The Hon. Harvie BRANSCOMB Chairman, U.S. National Commission for Unesco
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	The Hon. Walter M. KOTSCHNIG Minister Deputy United States Representative to the U.N. Economic and Social Council
	The Hon. Mabel SMYTHE Member, U.S. Advisory Commission on International Educational and Cultural Affairs
	The Hon. Robert H.B. WADE Minister United States Permanent Representative to Unesco
Alternates/Suppléants/Suplentes/Заместители	The Hon. August HECKSCHER Director, The Twentieth Century Fund New York, N.Y.
	The Hon. Francis KEPPEL Commissioner of Education Department of Health, Education and Welfare
	The Hon. Walter H.C. LAVES Chairman, Department of Government University of Indiana Bloomington, Indiana
	The Hon. Roger R. REVELLE Director, Center for Population Studies Harvard University Cambridge, Massachusetts
	The Hon. Wilbur SCHRAMM Director Institute for Communication Research Stanford University Palo Alto, California
Congressional Advisers/Conseillers parlementaires/Asesores parlamentarios/ Советник Конгресса	The Hon. George McGOVERN United States Senate
	The Hon. Milward SIMPSON United States Senate
	The Hon. Harold D. COOLEY United States House of Representatives
	The Hon. Edith GREEN United States House of Representatives
	The Hon. Peter FRELINGHYSEN United States House of Representatives
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	Mr. Richard W. AHERNE U.S. Permanent Delegation to Unesco

Mr. Michael CHIAPETTA
Bureau of Educational and Cultural Affairs
Department of State

Miss Betty C. GOUGH
American Embassy, Vienna

Mr. Warren E. HEWITT
Legal Adviser
United States Mission, Geneva

Mr. Carter H. HILLS
Bureau of International Organization Affairs
Department of State

Mr. Coulter D. HUYLER, Jr.
Deputy U.S. Permanent Representative
to Unesco

Mr. L. Arthur MINNICH
Executive Secretary
U.S. National Commission for Unesco
Department of State

Mr. Eugene W. SCOTT
Bureau of Educational and Cultural Affairs
Department of State

Mrs. Lee WALSH
Deputy Assistant Secretary of State
Department of State

Mr. Harold G. WILLIAMS
U.S. Permanent Delegation to Unesco

Secretary/ Secrétaire/ Secretario/ Секретарь — Mr. Edgar F. GARWOOD Jr.
Office on International Conferences
Department of State

UPPER VOLTA / HAUTE-VOLTA / ALTO VOLTA / ВЕРХНЯЯ ВОЛЬТА

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель — M. Michel KOMPAORE
Ministre de l'éducation nationale

Delegates/Délégués/Delegados/ Делегаты — S. Exc. M. Mathias SORGHO
Ambassade de Haute-Volta à Paris

M. Jean MONLAÜ
Inspecteur d'académie

M. Pierre ILBOUDO
Secrétaire général
Ministrère des affaires étrangères

M. Gilbert ILBOUDO
Secrétaire général
de la Commission nationale pour l'Unesco

M. Anatole TIENDREBEOGO
Attaché culturel

URUGUAY/УРУГВАЙ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Excmo. Sr. Prof. Juan E. PIVEL DEVOTO Ministro de Instrucción Pública y Previsión Social Presidente de la Comisión Nacional de la Unesco
Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Заместитель председателя	Excmo. Prof. Dr. Abelardo SAENZ Embajador Delegado Permanente
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Sr. Dr. Juan T. FISCHER MELLO
	Sr. Prof. Vicente O. CIALESE
	Sr. Dr. Enzo CAVIGLIA
Assistants/Assesseurs/Asesores/Помощники	Sr. José María PODESTA
	Sr. Alberto DEL CAMPO MAÑE
	Sr. Hugo D. BARBAGELATA
Secretary/Secrétaire/Secretario/Секретарь	Sr. Alberto ARECO

VENEZUELA/ВЕНЕСУЭЛА

Chairman/Président/Presidente/Председатель	Excmo. Sr. Dr. J.M. SISO MARTINEZ Ministro de Educación
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Excmo. Sr. Dr. Juan OROPESA Embajador Delegado Permanente de Venezuela ante la Unesco
	Excmo. Sr. Dr. Reinaldo LEANDRO MORA Embajador de Venezuela ante la Santa Sede
	Sr. Prof. Eduardo RIVAS CASADO Director de la Oficina de Planeamiento Integral de la Educación Ministerio de Educación
	Srta. Dra. Luisa Elena VERA BARRIOS *Jefe de la División de Organismos Mundiales* Dirección de Política Internacional del Ministerio de Relaciones Exteriores
Alternate Delegate/Délégué suppléant/Delegado suplente/Заместитель делегата	Excmo. Sr. Dr. Alberto ZEREGA-FOMBONA Delegado Permanente
Assistants/Assesseurs/Asesores/Помощники	Sr. Dr. José Alberto VELANDIA Ministerio de Educación
	Sr. Prof. Carlos Alberto PEREZ Ministerio de Educación
	Sr. Rafael Angel INSAUSTI Primer Secretario de la Delegación Permanente ante la Unesco
	Srta. Licenciada Servilia PICCINONI Tercer Secretario de la Delegación Permanente ante la Unesco

	Sr. Carlos BARRETO DUBUC Asistente de Asuntos Internacionales Dirección de Política Internacional del Ministerio de Relaciones Exteriores

VIET-NAM/ VIET-NAM/ VIETNAM/ ВЬЕТНАМ

Chairmen/ Présidents/ Presidentes/ Председатели	S. Exc. le professeur BÙI tuóng HUÂN (jusqu'au 30 octobre) Ministre de l'éducation nationale Président de la Commission nationale du Viêt-nam pour l'Unesco
	Professeur NGUYÊN quóc DINH (à partir du 30 octobre) Délégué permanent du Viêt-nam auprès de l'Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. VÚ quóc THÚC Professeur à la Faculté de droit de Saigon
	M. DÓ bá KHÊ Chef du Cabinet du Ministre de l'éducation nationale
	Professeur NGUYÊN dinh HOÀ Directeur des affaires culturelles Secrétaire général de la Commission nationale du Viêt-nam pour l'Unesco
Alternates/ Suppléants/ Suplentes/ Заместители	M. TÔN thát HANH Doyen de la Faculté des sciences de Hué
	M. Nguyén ván LUONG Chef du Service des affaires scolaires au Ministère de l'éducation nationale

YEMEN / ЙЕМЕН	Not represented/ Non représenté/ No representado/ Не представлен

YUGOSLAVIA / YOUGOSLAVIE / ЮГОСЛАВИЯ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	S. Exc. le Dr Miloš ŽANKO Vice-président de l'Assemblée populaire de la RS de Croatie Président de la Commission nationale yougoslave pour l'Unesco
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	M. le Dr Jože GORICÀR Professeur à l'Université de Ljubljana
	M. Dušao POPOVSKI Secrétaire d'Etat adjoint du Conseil exécutif fédéral pour l'éducation et la culture

	M. Drago GOVORUŠIĆ Secrétaire général de la Commission nationale yougoslave pour l'Unesco
	S. Exc. Mme Ljubica STANIMIROVIĆ Délégué permanent de la RSF de Yougoslavie auprès de l'Unesco
Alternate/Suppléant/Suplente/Заместитель	S. Exc M. Josip LUKATELA Président du Conseil pour les activités scientifiques de la RS de Croatie
Advisers/Conseillers/Consejeros/Советники	Mme Milena KANDIJAŠ Attachée au Secrétariat d'Etat des affaires étrangères
	M. Radomir ANDJELIĆ Secrétaire adjoint de la Commission nationale yougoslave pour l'Unesco
Secretary/Secrétaire/Secretaria/Секретарша	Mme Jelena LAZAREVIĆ Secrétaire de la délégation permanente de la RSF de Yougoslavie auprès de l'Unesco
	S. Exc. M. Janez VIPOTNIK Secrétaire d'Etat du Conseil exécutif fédéral pour l'éducation et la culture a assisté aux travaux de la treizième session de la Conférence générale du 21 octobre jusqu'au 27 octobre

ZAMBIA / ZAMBIE / ЗАМБИЯ

Chairman/Président/Presidente/Председатель	H.E. Mr. John Nupanga MWANAKATWE, M.P. Minister of Education
Delegates/Délégués/Delegados/Делегаты	Mr. Dancewell BOWA Assistant Secretary Ministry of Education
	Mr. Charles Henry THORNICROFT Parliamentary Secretary Ministry of Education

II. Associate Members / Membres Associés Estados Asociados/Члены-сотрудники

BRITISH EASTERN CARIBBEAN GROUP / CARAIBES ORIENTALES BRITANNIQUES / GRUPO BRITANICO DEL CARIBE ORIENTAL/БРИТАНСКИЕ ВЛАДЕНИЯ В ВОСТОЧНОЙ ЧАСТИ КАРИБСКОГО МОРЯ

Delegate/ Délégué/ Delegado/ Делегат	The Hon. Robert L. BRADSHAW Chief Minister of St. Cristopher-Nevis

MAURITIUS / ILE MAURICE / ISLA MAURICIO / ОСТРОВ МАВРИКИЙ

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	The Hon. Veerasamy RINGADOO M.L.A. Minister of Education and Cultural Affairs
Delegate/ Délégué/ Delegado/ Делегат	Mr. Peter Derek HOLLINGWORTH Senior Education Officer Ministry of Education and Cultural Affairs

QATAR / KATAR / КАТАР

Chairman/ Président/ Presidente/ Председатель	Mr. Kamal Abbas NAGI Director of Education
Vice-Chairman/ Vice-Président/ Vicepresidente/ Заместитель председателя	Dr. Iz-al-Din Ibrahim MUSTAFA Assistant Director of Education
Delegates/ Délégués/ Delegados/ Делегаты	Mr. Elsayed Ahmed ABU-YOUSSEF Director of Missions and Cultural Relations
	Mr. Ahmed Seif-Eldeen NEGM-ELDEEN Inspector of Education
	Mr. Nasser Mohd. Al-Uthman FAKHRO Chief of Social Services Section

III. Non Member States / Etats non membres Estados no miembros/ Государства, не являющиеся членами ЮНЕСКО

HOLY SEE/SAINT-SIEGE/SANTA SEDE/ВАТИКАН

Observers/ Observateurs/ Observadores/ Наблюдатели

S. Exc. Mgr Paolo BERTOLI
Nonce apostolique en France

Mgr Angelo PEDRONI
Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Unesco

Le Très Rév. Père Maurice QUEGUINER
Supérieur général de la Société des missions étrangères de Paris

Le Rév. Père François RUSSO
Conseiller ecclésiastique du Centre catholique de coordination auprès de l'Unesco

M. Jean LARNAUD
Secrétaire général du Centre catholique de coordination auprès de l'Unesco

WESTERN SAMOA/SAMOA OCCIDENTAL/ЗАПАДНОЕ САМОА

Observer/ Observateur/ Observador/ Наблюдатель

H.E. Mr. Charles CRAW
Ambassador of New Zealand to France

IV. International organizations / Organisations internationales Organizaciones internacionales/ Международные организации

UNITED NATIONS/ NATIONS UNIES / NACIONES UNIDAS/ ОРГАНИЗАЦИЯ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Representatives/ Représentants/ Representantes/ Представители	Mr. Martin HILL Deputy Under Secretary for Economic and Social Affairs
	Mr. Albert DOLLINGER Special Representative in Europe for Co-ordination and ACC Affairs
	Mr. W. GIBSON-PARKER Director of the U.N. Information Centre in Paris
	Mr. Luc van BELLINGEN Deputy-Director of the U.N. Information Centre in Paris
	M. Georges PALTHEY Directeur adjoint du Bureau européen des Nations Unies

INTERNATIONAL LABOUR ORGANISATION / ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL/ ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL TRABAJO/ МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ТРУДА

Representative/ Représentant/ Representante/ Представитель	Mme Léon JOUHAUX Director of the ILO Paris Office

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS/ ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE / ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION / ПРОДОВОЛЬСТВЕННАЯ И СЕЛЬСКОХОЗЯЙСТВЕННАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ООН

Representatives/ Représentants/ Representantes/ Представители	Mr. A.G. ORBANEJA Chief, International Agency Liaison Branch
	Mr. N. Crapon DE CAPRONA Liaison Officer, International Agency Liaison Branch of the Programme Liaison Division

WORLD HEALTH ORGANIZATION/ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE/ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD/ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ЗДРАВООХРАНЕНИЯ

Representative/Représentant/Representante/ Представитель	Dr. H. HAFEZI Medical Officer, Programme Co-ordination

WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION/ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE/ ORGANIZACION METEOROLOGICA MUNDIAL / ВСЕМИРНАЯ МЕТЕОРОЛОГИЧЕСКАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ

Representative/Représentant/Representante/ Представитель	M. Philippe PICQ Météorologie nationale 1 quai Branly, Paris-7^{e}

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND/FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE/FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA/ДЕТСКИЙ ФОНД ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Representatives/Représentants/Representantes/ Представители	Dr G. SICAULT Directeur de l'Office européen du FISE/Unicef
	M. O. LARSEN Directeur adjoint
	M. M. TOURE Chargé de mission
	M. E.W. MEYER Chef du service des relations extérieures

WORLD FOOD PROGRAM/ PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL/PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS/ВСЕМИРНАЯ ПРОДОВОЛЬСТВЕННАЯ ПРОГРАММА

Representatives/Représentants/Representantes/ Представители	Mr. Paul COÏDAN Director of the Division of External Relations and General Affairs
	Mr. Philippe ROUX Liaison Officer with Unesco

INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT/BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT/BANCO INTERNACIONAL DE RECONSTRUCCION Y FOMENTO/МЕЖДУНАРОДНЫЙ БАНК РЕКОНСТРУКЦИИ И РАЗВИТИЯ

Representatives/Représentants/Representantes/ Представители	Mr. Harry G. CURRAN Assistant Director of the Bank's European Office
	Mr. Duncan S. BALLANTINE Chief of the Education Division in the Department of Technical Operations
	Dr. Enrique LOPEZ-HERRARTE Bank's European Office

V. Intergovernmental organizations
Organisations intergouvernementales
Organizaciones intergubernamentales
Межправительственные организации

Observers/ Observateurs/ Observadores/ Наблюдатели

INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION / BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION/ OFICINA INTERNACIONAL DE EDUCACION/ МЕЖДУНАРОДНОЕ БЮРО ПРОСВЕЩЕНИЯ

M. J. PIAGET
Directeur

M. Pedro ROSSELLO
Directeur adjoint

INTERNATIONAL BUREAU OF WEIGHTS AND MEASURES / BUREAU INTERNATIONAL DES POIDS ET MESURES / OFICINA INTERNACIONAL DE PESAS Y MEDIDAS/ МЕЖДУНАРОДНОЕ БЮРО МЕР И ВЕСОВ

M. J. TERRIEN
Directeur

ORGANIZATION OF AMERICAN STATES / ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS / ORGANIZACION DE ESTADOS AMERICANOS / ОРГАНИЗАЦИЯ АМЕРИКАНСКИХ ГОСУДАРСТВ

Mr. Jaime POSADA
Assistant Secretary for Cultural, Scientific and Information Affairs

Mr. Arturo MORALES-CARRION
Special Assistant of the Secretary general

Mr. Rafael SQUIRRU
Director Cultural Affairs

Mr. Juan CAMPOS CATELIN
Deputy Director, Educational Affairs

COUNCIL OF EUROPE/ CONSEIL DE L'EUROPE/ CONSEJO DE EUROPA/ ЕВРОПЕЙСКИЙ СОВЕТ

M. A. HAIGH
Directeur de l'éducation et des affaires culturelles et scientifiques

M. Sandro M. SQUARTINI
Directeur adjoint

M. Victor DE PANGE
Chef de la Division des affaires culturelles

LEAGUE OF ARAB STATES/LIGUE DES ETATS ARABES/LIGA DE LOS ESTADOS ARABES/ЛИГА АРАБСКИХ ГОСУДАРСТВ

M. R. CHAFFEY
Délégué permanent

M. Attia ABOL NAGA
Attaché à la délégation

EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH/ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE/ORGANIZACION EUROPEA DE INVESTIGACION NUCLEAR/ЕВРОПЕЙСКАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ЯДЕРНЫХ ИССЛЕДОВАНИЙ

Mme Stéphanie TIXIER

IBERO-AMERICAN BUREAU OF EDUCATION/BUREAU D'EDUCATION IBEROAMERICAIN/OFICINA DE EDUCACION IBEROAMERICANA/ИБЕРО-АМЕРИКАНСКОЕ БЮРО ПРОСВЕЩЕНИЯ

M. Manuel SITO ALBA

Mme Florencia REDONDO DE BARON

INTERNATIONAL BUREAU OF LEGAL METROLOGY/ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA METROLOGIE LEGALE/ORGANIZACION INTERNACIONAL DE METROLOGIA LEGAL/МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ЛЕГАЛЬНОЙ МЕТРОЛОГИИ

M. M. COSTAMAGNA
Directeur

M. JASNORZEWSKI

M. E.W. ALLWRIGHT

INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK/BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT/BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO/МЕЖАМЕРИКАНСКИЙ БАНК РАЗВИТИЯ

M. Juan Carlos LANGLOIS

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW/INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE/INSTITUTO INTERNACIONAL PARA LA UNIFICACION DEL DERECHO PRIVADO/МЕЖДУНАРОДНЫЙ ИНСТИТУТ ПО УНИФИКАЦИИ ЧАСТНОГО ПРАВА

INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE FOR EUROPEAN MIGRATION/ COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES MIGRATIONS EUROPEENNES/ COMITE INTERGUBERNAMENTAL PARA LAS MIGRACIONES EUROPEAS/ МЕЖПРАВИТЕЛЬСТВЕННЫЙ КОМИТЕТ ПО ВОПРОСАМ ЕВРОПЕЙСКОЙ МИГРАЦИИ

M. Raymond RODIE
Division de la liaison et de la recherche

INTERNATIONAL COMPUTATION CENTRE/ CENTRE INTERNATIONAL DE CALCUL/ CENTRO INTERNACIONAL DE CALCULO/ МЕЖДУНАРОДНЫЙ ВЫЧИСЛИТЕЛЬНЫЙ ЦЕНТР

M. le professeur Aron GERTZ
Codirecteur

ORGANIZATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT/ ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/ ORGANIZACION DE COOPERACION Y DESARROLLO ECONOMICOS/ ОРГАНИЗАЦИЯ ЭКОНОМИЧЕСКОГО СОТРУДНИЧЕСТВА И РАЗВИТИЯ

M. George PAPADOPOULOS
Chef de la section des problèmes de politique d'enseignement,
Direction des affaires scientifiques

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY/ COMMISSION ECONOMIQUE EUROPEENNE/ COMISION ECONOMICA EUROPEA/ ЕВРОПЕЙСКОЕ ЭКОНОМИЧЕСКОЕ СООБЩЕСТВО

M. Dino Franco GIANFRANCHI
Chef de division aux relations extérieures

COMMONWEALTH EDUCATION LIAISON COMMITTEE/ COMITE DE LIAISON DU COMMONWEALTH POUR L'EDUCATION/ COMITE DE ENLACE DE LA COMMONWEALTH (EDUCACION)/ АВСТРАЛИЙСКИЙ КОМИТЕТ СВЯЗИ ПО ВОПРОСАМ ОБРАЗОВАНИЯ

Mr. Freeman K. STEWART
Director

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY/ ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE/ ORGANIZACION DE LA UNIDAD AFRICANA/ ОРГАНИЗАЦИЯ АФРИКАНСКОГО ЕДИНСТВА

M. Mohamed SAHNOUN
Secrétaire général adjoint

VI. Order of Malta / Ordre de Malte Orden de Malta/ Мальтийский орден

ORDER OF MALTA/ORDRE DE MALTE/ORDEN DE MALTA/МАЛЬТИЙСКИЙ ОРДЕН

Observers/Observateurs/Observadores/ Наблюдатели

S. Exc. Prince Don Enzo di Napoli Rampolla DE RESUTTANO

S. Exc. M. Jean SONERIU
Ministre plénipotentiaire

Dr Pierre Elias AWAD

VII. International non-governmental organizations in consultative relationship (Categories A and B) with Unesco
Organisations internationales non gouvernementales en relations de consultation avec l'Unesco (catégories A et B)
Organizaciones internacionales no gubernamentales que mantienen relaciones de consulta con la Unesco (categorías A y B)
Международные неправительственные организации, имеющие консультативный статус при ЮНЕСКО (Категории A и B)

International Co-operative Alliance
Alliance coopérative internationale
Alianza Cooperativa Internacional
Международный кооперативный альянс

M. Ch. BARBIER
M. R. KERINEC
M. R.P. DAVIES

International Alliance of Women
Alliance internationale des femmes
Alianza Internacional de Mujeres
Международный женский альянс

Me Andrée LEHMANN
Mme BERNARD

World Young Women's Christian Association
Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines
Asociación Cristiana Femenina Mundial
Всемирная ассоциация молодых женщин-христианок

Mrs. H. DIRKSE
Dr Alice ARNOLD
Mme S. DUFLO

World Assembly of Youth
Assemblée mondiale de la jeunesse
Asamblea Mundial de la Juventud
Всемирная ассамблея молодежи

M. C.-A. VALEN
M. G. VUMI
M. STAN BETZER
M. BRIAN HAYES
M. B. PETERSEN

International Political Science Association
Association internationale de science politique
Asociación Internacional de Ciencia Política
Международная ассоциация политических наук

M. S. HURTIG

International Sociological Association
Association internationale de sociologie
Asociación Internacional de Sociología
Международная социологическая ассоциация

M. R. GIROD
M. BASSAND

International Association of Plastic Arts
Association internationale des arts plastiques
Asociación Internacional de Artes Plásticas
Международная ассоциация изобразительных искусств

M. B. LARDERA
Mme COUDERC
M. P. CHIGOT

International Association of Art Critics
Association internationale des critiques d'art
Asociación Internacional de Críticos de Arte
Международная ассоциация художественной критики

M. R. COGNIAT
M. T. SPITERIS

International Association of Workers for Maladjusted Children
Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés
Asociación Internacional de Educadores de Jóvenes Inadaptados
Международная ассоциация воспитателей дефективных детей и подростков

M. H. JOUBREL
M. A. ELMALEH
M. J. SELOSSE

International Association of University Professors and Lecturers
Association internationale des professeurs et maîtres de conférences des universités
Asociación Internacional de Profesores y Conferenciantes Universitarios
Международная ассоциация профессоров и доцентов

Professeur A. HACQUAERT
Professeur F. CHAMOUX

International Association of Universities
Association internationale des universités
Asociación Internacional de Universidades
Международная ассоциация университетов

M. H.M.R. KEYES
M. D.J. AITKEN

International Association for Educational and Vocational Information
Association internationale d'information scolaire, universitaire et professionnelle
Asociación Internacional de Información Escolar, Universitaria y Profesional
Международная ассоциация школьной, университетской и профессиональной информации

M. L. TODOROV

International Association for Educational and Vocational Guidance
Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle
Asociación Internacional de Orientación Profesional
Международная ассоциация профессиональной ориентации

M. J. BEAUSSIER
M. J. SCHILZ

International Literary and Artistic Association
Association littéraire et artistique internationale
Asociación Literaria y Artística Internacional
Международная ассоциация литературы и искусства

M. J. VILBOIS
M. M. BOUTET

World Association of Girl Guides and Girl Scouts
Association mondiale des guides et des éclaireuses
Asociación Mundial Femenino de Guías y Exploradoras
Всемирная ассоциация девушек-скаутов

Mme P. BUGNION-SECRETAN
Mlle Alice COUTROT

World Association for Christian Broadcasting
Association mondiale pour la radio-télévision chrétienne
Asociación Mundial para la Radio-Televisión Cristiana
Всемирная христианская ассоциация радио и телевидения

M. C. Michael DE VRIES

World Association for Public Opinion Research
Association mondiale pour l'étude de l'opinion publique
Asociación Mundial para el Estudio de la Opinión Pública
Всемирная ассоциация по изучению общественного мнения

Mlle H. RIFFAULT

Pacific Science Association
Association scientifique du Pacifique
Asociación de las Ciencias del Pacífico
Тихоокеанская научная ассоциация

Dr Kiyoo WADATI
M. Tadashi WATANABE

Soroptimist International Association
Association soroptimiste internationale
Asociación Internacional Soroptimista
Международная ассоциация объединений "сороптимисток"

Mme M. KRAEMER-BACH
Mme A. BARBIER

Universal Esperanto Association
Association universelle d'espéranto
Sociedad Universal del Esperanto
Всемирная ассоциация эсперантистов

Professeur I. LAPENNA
M. J. THIERRY

International Catholic Child Bureau
Bureau international catholique de l'enfance
Oficina Internacional Católica de la Infancia
Международное католическое детское бюро

M. E. de la POTTERIE

Friends World Committee for Consultation
Comité consultatif mondial de la Société des Amis
Comité Consultativo Mundial de la Sociedad de los Amigos
Всемирный Квакерский консультативный комитет

M. M.C. MORRIS
Mrs. FULLERTON
Mr. REVOYRE

Co-ordination Committee for International Voluntary Work Camps
Comité de coordination des chantiers internationaux de volontaires
Comité de Coordinación de los Campos Internacionales de Trabajo Voluntario
Координационный комитет международных добровольных рабочих лагерей

M. J.M. BAZINET
M. W.M. DYAS

International Committee for Social Sciences Documentation
Comité international pour la documentation des sciences sociales
Comité Internacional para la Documentación sobre las Ciencias Sociales
Международный комитет по социально-научной документации

M. J. MEYRIAT
M. J. VIET

Commission of the Churches on International Affairs
Commission des églises pour les affaires internationales
Comisión de las Iglesias para los Asuntos Internacionales
Общецерковная комиссия международных отношений

Dr N.A.C. SLOTEMAKER DE BRUINE
M. P. MAURY

International Federation of Christian Trade Unions
Confédération internationale des syndicats chrétiens
Confederación Internacional de Sindicatos Cristianos
Международная конфедерация христианских профсоюзов

M. J. PIETRYGA

International Confederation of Societies of Authors and Composers
Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs
Confederación Internacional de Sociedades de Autores y Compositores
Международная конфедерация обществ писателей и композиторов

M. L. MALAPLATE
M. J.A. ZIEGLER

International Confederation of Free Trade Unions
Confédération internationale des syndicats libres
Confederación Internacional de Organizaciones Sindicales Libres
Международная конфедерация свободных профсоюзов

M. H.A. TULATZ
Mlle A. CAMUSEL
M. FORD

World Confederation of Organizations of the Teaching Profession
Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante
Confederación Mundial de Organizaciones de Profesionales de la Enseñanza
Всемирная конфедерация учительских организаций

M. W. EBERT
Mlle E. BOUCHERANT
Miss de SCHUBERT

International Conference of Social Work
Conférence internationale de service social
Conferencia Internacional de Servicios Sociales
Международная конференция по социальной работе

Mme G. D'AUTHEVILLE
Mlle LARCHER
Mlle M.A. ALBANO

International Congress of University Adult Education
Congrès international de l'enseignement universitaire des adultes
Congreso Internacional de Enseñanza Universitaria de los Adultos
Международный конгресс университетского образования взрослых

M. J. MELLING
M. S. RAYBOUD
M. F. JESSUP

World Jewish Congress
Congrès juif mondial
Congreso Judío Mundial
Всемирный еврейский конгресс

Dr A. STEINBERG
Dr G. RIEGNER
Dr F.L. BRASSLOFF

Consultative Council of Jewish Organizations
Conseil consultatif d'organisations juives
Consejo Consultivo de Organizaciones Judías
Консультативный совет еврейских организаций

M. A. HIMY
M. N. BENTWICH
M. G. ISRAEL
M. E. WEILL

Council for International Organizations of Medical Sciences
Conseil des organisations internationales des sciences médicales
Consejo de Organizaciones Internacionales de Ciencias Médicas
Совет международных организаций по медицинским наукам

Professeur M. FLORKIN
Dr F. CLOUTIER
Dr MESSERLI

International Music Council
Conseil international de la musique
Consejo Internacional de la Música
Международный совет по музыке

M. V. FEDEROV
M. J. BORNOFF
M. J. EVARTS

International Council for Philosophy and Humanistic Studies
Conseil international de la philosophie et des sciences humaines
Consejo Internacional de Filosofía y Ciencias Humanas
Международный совет гуманитарно-философских наук

Sir Ronald SYME
M. J. D'ORMESSON

International Council on Archives
Conseil international des archives
Consejo Internacional de Archivos
Международный совет архивов

M. G. DUBOSCQ
M. Ch. KECSKEMETI

International Council of Women
Conseil international des femmes
Consejo Internacional de Mujeres
Международный женский совет

Mme K. DELAVENAY
Mme SEGALEN
Mme DHINGRA
Mme MAJORELLE

International Council of Social Democratic Women
Conseil international des femmes social-démocrates
Consejo Internacional de Mujeres Social-demócratas
Международный совет женщин-социал-демократок

Mme J. BRUTELLE
Mrs. M. SARAN
Mrs. P. PEACHEY

International Council of Museums
Conseil international des musées
Consejo Internacional de Museos
Международный совет музеев

M. H. DE VARINE-BOHAN
Mlle H. BROWN

International Social Science Council
Conseil international des sciences sociales
Consejo Internacional de Ciencias Sociales
Международный совет социальных наук

Dr K. SZCZERBA-LIKIERNIK
Professeur C. HELLER

International Council of Societies of Industrial Design
Conseil international des sociétés d'esthétique industrielle
Consejo Internacional de Sociedades de Diseño Industrial
Международный совет обществ промышленной эстетики

M. P. VAGO

International Council of Scientific Unions
Conseil international des unions scientifiques
Consejo Internacional de Uniones Científicas
Международный совет научных обществ

M. H.W. THOMPSON
Professor D. BLASKOVIC

International Film and Television Council
Conseil international du cinéma et de la télévision
Consejo Internacional del Cine y la Televisión
Международный совет кино и телевидения

M. J. MADDISON
M. G. BUCKLAND-SMITH
Mme S. GILLE-DELAFON
M. F. HOCHSTRASSER
Mme M. MICHELLE

World University Service
Entraide universitaire mondiale
Servicio Universitario Mundial
Всемирная организация помощи студенчеству

M. H. DALL

The Experiment in International Living

Mrs. G. VISSER-WALLAST

International Astronautical Federation
Fédération internationale d'astronautique
Federación Internacional de Astronáutica
Международная федерация астронавтики

M. E.A. BRUN
Dr MALINA

International Federation for Documentation
Fédération internationale de documentation
Federación Internacional de Documentación
Международная федерация документации

M. W. VAN der BRUGGHEN
M. P. POINDRON

International Federation of the Periodical Press
Fédération internationale de la presse périodique
Federación Internacional de la Prensa Periódica
Международная федерация периодической печати

M. E. MEYER
M. PRAT

International Federation of Workers Educational Associations
Fédération internationale des associations pour l'éducation des travailleurs
Federación Internacional de Asociaciones de Educación Obrera
Международная федерация культурно-просветительных ассоциаций рабочих

M. H. NUTT
M. T. OTTAVY

International Federation of Workers Travel Associations
Fédération internationale des associations de tourisme social
Federación Internacional de Asociaciones Turísticas Obreras
Международная федерация туристических ассоциаций трудящихся

M. M. LESUR

International Federation of Newspaper Publishers and Editors
Fédération internationale des éditeurs de journaux et publications
Federación Internacional de Editores de Periódicos y Publicaciones
Международная федерация издателей органов периодической печати

M. C. BELLANGER
M. M.L. de SAINT PIERRE

International Federation of Business and Professional Women
Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales
Federación Internacional de Mujeres de Negocios y Profesiones Liberales
Международная федерация женщин свободных и торговых профессий

Mme S. TIERS
Mme CORDILLOT
Mrs. GRAHAM

International Federation of University Women
Fédération internationale des femmes diplômées des universités
Federación Internacional de Mujeres Universitarias
Международная федерация женщин с университетским образованием

Mlle J.H. CHATON
Miss I.F. HILTON
Mme M. STAUDINGER
Miss J. ROBINSON

International Federation of Journalists
Fédération internationale des journalistes
Federación Internacional de Periodistas
Международная федерация журналистов

M. André VIOT

Fédération internationale des journalistes et écrivains du tourisme
Международная федерация журналистов и писателей по вопросам туризма

M. J. BILLIET
M. Jean HUREAU
M. E. LEMAIRE

International Federation of Organizations for School Correspondence and Exchanges
Fédération internationale des organisations de correspondances et d'échanges scolaires
Federación Internacional de Organizaciones de Correspondencia e Intercambio Escolares
Международная федерация по обмену учащимися и поощрению переписки между ними

M. J. DAMANTY

International PEN Club
Fédération internationale des PEN Clubs
Federación Internacional de PEN Clubs
Международный ПЕН – клуб

M. D. CARVER

International Federation of Translators
Fédération internationale des traducteurs
Federación Internacional de Traductores
Международная федерация переводчиков

M. E. CARY
M. ZLATKO GORJAN

International Federation for Information Processing
Fédération internationale pour le traitement de l'information
Federación Internacional para el Tratamiento de la Información
Международная федерация обществ по цифровой обработке информации

M. J. CARTERON

World Veterans Federation
Fédération mondiale des anciens combattants
Federación Mundial de Veteranos de Guerra
Всемирная федерация ветеранов войны

M. J.E. KNOTT

World Federation of United Nations Associations
Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies
Federación Mundial de Asociaciones pro Naciones Unidas
Всемирная федерация ассоциаций содействия Организации Объединенных Наций

Mlle M. DESFORGES
Mlle C. DARDEL

World Federation of Catholic Young Women and Girls
Fédération mondiale des jeunesses féminines catholiques
Federación Mundial de Juventudes Femeninas Católicas
Всемирная федерация молодых женщин-католичек

Mlle J. GIENS

World Federation of the Deaf
Fédération mondiale des sourds
Federación Mundial de Sordos
Всемирная федерация глухих

Dr. C. MAGAROTTO

United Towns Organization
Fédération mondiale des villes jumelées
Federación Internacional de Ciudades Hermanadas
Всемирная федерация породненных городов

Mme M-A. AMIOUR

World Federation for Mental Health
Fédération mondiale pour la santé mentale
Federación Mundial para la Salud Mental
Всемирная федерация борьбы с психическими заболеваниями

Dr F. CLOUTIER
Dr C. VEIL

World Federation of Trade Unions
Fédération syndicale mondiale
Federación Sindical Mundial
Всемирная федерация профсоюзов

Mme Stana DRAGOI
Mlle J. LEVY
M. Ion MUSA

World Student Christian Federation
Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants
Federación Mundial de Asociaciones Cristianas de Estudiantes
Всемирная федерация студентов-христиан

Mlle A. HAGEMAN
M. J. JOUSSELLIN

Council on World Tensions
Fraternité mondiale
Fraternidad Mundial
Всемирное братство

M. DUCROT

International Statistical Institute
Institut international de statistique
Instituto Internacional de Estadística
Международный статистический институт

M. G.R. CHEVRY

International Theatre Institute
Institut international du théâtre
Instituto Internacional del Teatro
Международный театральный институт

M. J. DARCANTE

International Young Catholic Students
Jeunesse étudiante catholique internationale
Juventud Estudiantil Católica Internacional
Международная организация католического студенчества

Mlle G. BOURRET
M. P. LABAKI

Young Christian Workers
Jeunesse ouvrière chrétienne
Juventud Obrera Cristiana
Международная христианская организация рабочей молодежи

M. A. MARTINACHE

League of Red Cross Societies
Ligue des sociétés de la Croix-Rouge
Liga de Sociedades de la Cruz Roja
Лига обществ Красного Креста

M. R. ANGEBAUD
Mme ANGEBAUD
Mlle DUBY

Women's International League for Peace and Freedom
Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté
Liga Internacional de Mujeres pro Paz y Libertad
Международная женская лига борьбы за мир и свободу

Mme A. JOUVE
Mme Y. SEE
Mme DREVET

International League of Children and Adults Education
Ligue internationale de l'enseignement, de l'éducation et de la culture populaire
Liga Internacional de la Enseñanza, de la Educación y de la Cultura Popular
Международная культурно-просветительная лига

M. A. JENGER

New Education Fellowship
Ligue internationale pour l'éducation nouvelle
Liga pro Educación Nueva
Международное содружество прогрессивного воспитания

M. R. GAL

International Movement of Catholic Agricultural and Rural Youth
Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique
Movimiento Internacional de la Juventud Agraria y Rural Católica
Международное движение сельской католической молодежи

Mme A.M. CATHERIN
M. E. PERROT

International Falcon Movement
Mouvement international des faucons
Movimiento Internacional de los Halcones
Международное движение "Кречет"

M. L. HENDERICK

International Movement for Fraternal Union among Races and Peoples
Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples
Movimiento Internacional pro Unión Fraternal de Razas y Pueblos
Международное движение за братское единение рас и народов

M. N. AGBLEMAGNON

World Movement of Mothers
Mouvement mondial des mères
Movimiento Mundial de las Madres
Всемирное движение матерей

Mme I. MANCAUX
Mme M. PERRIN
Mme E. TURAUSKAS

Catholic International Education Office
Office international de l'enseignement catholique
Oficina Internacional de Enseñanza Católica
Международное католическое бюро просвещения

Mgr DESCAMPS
M. J. LINDEMANS
Mgr J. CUMINAL
Mlle G. FAU
M. E. VANDERMEERSCH

International Organization for Standardization
Organisation internationale de normalisation
Organización Internacional de Normalización
Международная организация по стандартизации

M. J. BIRLE

World Council for the Welfare of the Blind
Organisation mondiale pour la protection sociale des aveugles
Organización Mundial para la Protección Social de los Ciegos
Всемирный совет попечения о слепых

Mme E. LEROU

Pan-Pacific and South-East Asia Women's Association
Панитихоокеанская женская ассоциация Юго-восточной Азии

Mrs. W.R. MUNYAN

Pax Romana – International Movement of Catholic Students
Mouvement international des étudiants catholiques
Movimiento Internacional de Estudiantes Católicos
Международное движение католического студенчества

International Catholic Movement of Intellectual and Cultural Affairs
Mouvement international des intellectuels catholiques
Movimiento Internacional de Intelectuales Católicos
Международное движение католической интеллигенции

M. R. DUMAINE

Co-ordinating Secretariat of National Unions of Students
Secrétariat de coordination des unions nationales d'étudiants
Secretaría Coordinadora de las Uniones Nacionales de Estudiantes
Координационный секретариат национальных студенческих союзов

International Federation of Free Teachers' unions
Secrétariat professionnel international de l'enseignement
Secretariado Profesional Internacional de la Enseñanza
Международный секретариат независимых учительских союзов

M. van de MOORTEL
M. E. COUSIN

Society of African Culture
Société africaine de culture
Sociedad Africana de Cultura
Общество африканской культуры

M. Alioune DIOP
M. A. CESAIRE
M. N. AGBLEMAGNON
M. M. RAMANOELINA
M. J.C. BAHOKEN
M. BAKARY TRAORE
M. M. CISSOKO
M. P. MAHEND
Père MVENG
M. F.A. IRELE
M. W. Davidson RICHARDS
S. Exc. E. SAINT-LOT

International Society for Criminology
Société internationale de criminologie
Sociedad Internacional de Criminología
Международное общество криминологии

M. J. PINATEL
R.P. VERNET
M. SUSINI

UNDA - Catholic International Association for Radio and Television
UNDA - Association catholique internationale pour la radiodiffusion et la télévision
UNDA - Asociación Católica Internacional para la Radiodifusión y la Televisión
Международная католическая ассоциация радиовещания и телевидения

M. R.P.F. DECLERQ

Catholic International Union for Social Service
Union catholique internationale de service social
Unión Católica Internacional de Servicio Social
Международный католический союз социальной помощи

Mlle H. NAEGELEN
Mlle DE St. MARIE
Mlle AUER
Mlle CLAVIJO

Union of International Associations
Union des associations internationales
Unión de Asociaciones Internacionales
Союз международных ассоциаций

M. G.-P. SPEECKAERT
Mlle G. DEVILLE
Mme V. D'HOOP

Union of International Engineering Organizations
Union des associations techniques internationales
Unión de Asociaciones Técnicas Internacionales
Союз международных технических организаций

M. A. RUMPLER
M. J. BARDOUX
Mme SCHLIENGER

International Union of Architects
Union internationale des architectes
Unión Internacional de Arquitectos
Международный союз архитекторов

M. H. LASSEN
M. VAGO

International Union of Socialist Youth
Union internationale de la jeunesse socialiste
Unión Internacional de Juventudes Socialistas
Международный социалистический союз молодежи

M. R. FAJARDIE

International Catholic Press Union
Union internationale de la presse catholique
Unión Internacional de la Prensa Católica
Международный союз католической печати

M. D. JUNQUA

International Union of Scientific Psychology
Union internationale de psychologie scientifique
Unión Internacional de Psicología Científica
Международный союз научной психологии

Professeur O. KLINEBERG

International Union of Family Organizations
Union internationale des organismes familiaux
Unión Internacional de Organizaciones Familiares
Международный союз организаций помощи семье

M. R. BOUDET

International Union of Official Travel Organizations
Union internationale des organismes officiels de tourisme
Unión Internacional de Organismos Oficiales de Turismo
Международный союз официальных туристских организаций

M. LONATI
M. NAIR

International Union for Conservation of Nature and Natural Resources
Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
Unión Internacional para la Conservación de la Naturaleza y de los Recursos Naturales
Международный союз охраны природы и ее ресурсов

Professeur F. BOURLIERE

International Union for the Scientific Study of Population
Union internationale pour l'étude scientifique de la population
Unión Internacional para el Estudio Científico de la Población
Международный союз демографических наук

M. CROZE

Inter-Parliamentary Union
Union interparlementaire
Unión Interparlamentaria
Межпарламентский союз

M. A. DE BLONAY
M. A. ROUSSY

World Union of Catholic Teachers
Union mondiale des enseignants catholiques
Unión Mundial de Educadores Católicos
Всемирный союз учителей католиков

M. J. TRANCHANT
M. P. FLEIG
M. L. GIORGELLI

Associated Country Women of the World
Union mondiale des femmes rurales
Asociación Mundial de Campesinos
Всемирная ассоциация сельских жительниц

Mrs. D. TURNBULL
Lady Tiphaine LUCAS
Dame Alice BERRY

World Union of Catholic Women's Organizations
Union mondiale des organisations féminines catholiques
Unión Mundial de Organizaciones Femeninas Católicas
Всемирный союз женских католических организаций

Mlle M.M. CHAVIGNY
Miss M. THOMPSON
Mme LORENZO

World Union for Progressive Judaism
Union mondiale pour le judaïsme libéral
Unión Mundial pro Judaísmo Progresista
Всемирный союз прогрессивного иудаизма

Mrs. F. HAMMEL
Mr. FINK

OFFICERS OF THE GENERAL CONFERENCE AND OF THE COMMISSIONS AND COMMITTEES

PRESIDENT OF THE THIRTEENTH SESSION OF THE GENERAL CONFERENCE

Professor N.M. Sissakian (Union of Soviet Socialist Republics)

VICE-PRESIDENTS

H.E. Professor Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brazil)
H.E. Mr. ETEKI-MBOUMOUA (Cameroon)
H.E. Mr. Christian FOUCHET (France)
Professor E. PAPANOUTSOS (Greece)
H.E. Dr. Eugenio MATUTE CANIZALES (Honduras)
Shri M.C. CHAGLA (India)
H.E. Professor Luigi GUI (Italy)
H.E. Mr. Toru HAGIWARA (Japan)
Mr. S.M. SHARIF, H.Q.A. (Pakistan)
H.E. Mr. S. WIERBLOWSKI (Poland)
H.E. Dr. Ibra MAMADOU WANE (Senegal)
The Hon. S.J. Luyimbazi ZAKE (Uganda)
Lord BOWDEN (United Kingdom)
The Hon. William BENTON (United States of America)
H.E. Dr. J.M. SISO MARTINEZ (Venezuela)

Secretary-General:
Mr. René MAHEU

Secretaries:
Mr. M. MONTAGNIER
Mr. R. BARNES
Mr. J.P. URLIK

GENERAL COMMITTEE OF THE CONFERENCE *

Chairman:
Professor N.M. SISSAKIAN (Union of Soviet Socialist Republics)
Secretary:
Mr. R. BARNES

PROGRAMME COMMISSION

Chairman:
Mr. S.J. COOKEY (Nigeria)
Vice-Chairmen:
Professor Carlos CHAGAS FILHO (Brazil)
Mrs. Magda JOBORU (Hungary)
Dr. M. MAKAGIANSAR (Indonesia)
Rapporteur:
Mr. Kalervo SIIKALA (Finland)
Secretaries:
Mr. Alan ELLIOTT
Mr. S. FRIEDMAN
Mr. A. LEGRAND
Mr. V. LEMA
Mr. V. SMIRNOV
Mr. H. BARNES

---

*The General Committee consists of the President and the fifteen Vice-Presidents of the General Conference, together with the Chairmen of the following Commissions and Committees: Programme Commission, Administrative Commission, Credentials Committee, Nominations Committee, Legal Committee, Reports Committee and Headquarters Committee.

PROGRAMME COMMISSION :
SUB-COMMISSION ON NATURAL SCIENCES

Chairman :
Professor Carlos CHAGAS FILHO (Brazil)
Vice-Chairmen :
Professor Bimala KALAKICHA (Thailand)
Professor Ignacy MALECKI (Poland)
Rapporteur :
Mr. Albert DAGUERRE (Senegal)
Secretaries :
Mr. J. SWARBRICK
Mr. L. ZIEGLE

ADMINISTRATIVE COMMISSION

Chairman :
H.E. Mr. B. TUNCEL (Turkey)
Vice-Chairmen :
H.E. Mr. Luis JORDANA DE POZAS (Spain)
Mr. Pascal FROCHAUX (Switzerland)
The Hon. Al-Noor KASSUM (United Republic of Tanzania)
Rapporteur :
Professor Hassan SAFFARI (Iran)
Secretaries :
Mr. Murray CHASE
Mr. F. HOVEYDA
Mr. L. MARQUES
Mr. A. KETTANI
Mr. E. NOVIKOV

CREDENTIALS COMMITTEE

Chairman :
Professor J. BAUGNIET (Belgium)
Secretary :
Mr. C. LUSSIER

NOMINATIONS COMMITTEE

Chairman :
Dr. Atilio DELL' ORO MAINI (Argentina)
Vice-Chairmen :
Dr. Peter VOUTOV (Bulgaria)
Mr. Diallo ISSA BEN YACINE (Guinea)
The Hon. Alejandro R. ROCES (Philippines)
Secretary :
Miss L. McPHEE

LEGAL COMMITTEE

Chairman :
Dr. Imre SZABO (Hungary)
Vice-Chairman :
Mr. L.V.J. ROY (Canada)
Rapporteur :
Professor Themistocles BRANDÃO CAVALCANTI (Brazil)
Secretaries :
Mr. C. LUSSIER
Mr. G. PERRENOUD

REPORTS COMMITTEE

Chairman :
Dr. Mohamed AWAD (United Arab Republic)
Vice-Chairmen :
Mr. F.E. ARCHIBONG (Nigeria)
The Hon. Geronima T. PECSON (Philippines)
Rapporteur :
Mr. V. VLAD (Rumania)
Secretary :
Mr. W. ELLIS

HEADQUARTERS COMMITTEE

Chairman :
Mr. B.J.E.M. de HOOG (Netherlands)
Vice-Chairmen :
Dr. W. GARDNER DAVIES (Australia)
Mr. Salah STETIE (Lebanon)
Rapporteur :
H.E. Tay KEOLOUANGKHOT (Laos)
Secretary :
Mr. J.P. URLIK

TIME-TABLE OF MEETINGS

DATES	Plenary meetings	General Committee	Drafting Committee	Programme Commission	Bureau of the Programme Commission	Drafting Committee	Sub-Commission on Natural Sciences	W.P.1	W.P.2	W.P.3	W.P.4	W.P.5	Administrative Commission	Working Party of the Administrative Commission	Drafting Committee	Programme Commission Administrative Commission	Credentials Committee	Legal Committee	Nominations Committee	Reports Committee	Headquarters Committee
	Programme Commission												Administrative Commission								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
OCTOBER																					
Tuesday 20																					
morning	1																1				
afternoon	2																			1	
Wednesday 21																					
morning	3																		1	2	
afternoon	4	1																1		3	
Thursday 22																					
morning	5			1									1							4	
afternoon	6			2									2						2		
Friday 23																					
morning	7			3									3					2			
afternoon	8			4	1								4					3			
Saturday 24																					
morning	9	2		5										1				4			
afternoon				6	2																
Monday 26																					
morning	10	3		7				1					5	2							
afternoon	11			8				2					6								
Tuesday 27																					
morning	12	4		9				3						3							
afternoon	13			10					1					4							
Wednesday 28																					
morning	14	5		11					2				7								
afternoon	15	6		12	3				3				8								
Thursday 29																					
morning	16			13				4											3		
afternoon	17			14						1			9								
Friday 30																					
morning	18	7		15	4					2			10								
afternoon	19			16									11								
evening				17																	
Saturday 31																					
morning	20			18					4						1						1
afternoon				19																	
NOVEMBER																					
Monday 2																					
morning	21			20							1		12								
afternoon	22			21							2			5							

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
NOVEMBER																					
Tuesday 3																					
morning	23	8		22			1				3			6							
afternoon				23	5		2							7							
evening				24																	
Wednesday 4																					
morning	24			25			3					1									2
afternoon	25			26	6		4					2									3
Thursday 5																					
morning	26	9	1	27			5				4		13								
afternoon	27		2	28	7		6							8							4
Friday 6																					
morning				29			7						14								
afternoon	28			30	8		8			3				9							
Saturday 7																					
morning				31			9					3	15								
afternoon				32			10														
Monday 9																					
morning				33			11						16					5			
afternoon				34	9		12							10				6			
evening				35																	
Tuesday 10																					
morning		10		36		1	13											7			
afternoon				37	10		14						17					8			
evening				38																	
Wednesday 11																					
morning							15														
Thursday 12																					
morning				39									18					9			
afternoon				40	11													10			
evening				41																	
Friday 13																					
morning	29	11	3	42																5	
afternoon			4	43	12		16						19								
evening				44																	
Saturday 14																					
morning				45									20					11			
afternoon				46	13								21								
evening				47																	
Monday 16																					
morning		12		48									22					12			
afternoon			5	49	14								23								
evening				50																	
Tuesday 17																					
morning	30		6	51																	
afternoon			7	52	15												2				
evening					16																
Wednesday 18																					
morning	31	13		53															4		
afternoon	32		8	54															5		
Thursday 19																					
morning	33	14														1					
afternoon	34																				
Friday 20																					
morning	35																				
afternoon	36																				

LIST OF DOCUMENTS OF THE THIRTEENTH SESSION OF THE GENERAL CONFERENCE

I. GENERAL DOCUMENTS

13 C/1 Provisional agenda of the thirteenth session of the General Conference

13 C/1 Rev. Revised provisional agenda

13 C/1 Rev. Add. Amendment to item 15.1.8 of the agenda -- Text proposed by the General Committee

13 C/1 Rev. 2 Agenda of the thirteenth session of the General Conference (as adopted by the General Conference at its third and fourteenth plenary meetings)

13 C/2 Organization of the work of the thirteenth session of the General Conference -- Proposals by the Executive Board

13 C/2 Rev. Revised proposals by the Executive Board

Printed reports of the Director-General for 1962-1963

13 C/3 Report by the Director-General on the activities of the Organization (1 January -- 30 June 1964)

13 C/4 Evaluation of Unesco's activities (*1962-1963*) and future prospects

13 C/5 Draft Programme and Budget for 1965-1966

13 C/5 Add. & Corr. Addendum and Corrigendum

13 C/6 Draft Programme and Budget for 1965-1966 (13 C/5) -- Recommendations and comments of the Executive Board

13 C/6 Add. 13 C/5 Addendum and Corrigendum -- Recommendations by the Executive Board

13 C/6 Add. Rev. 13 C/5 -- Recommendations and comments of the Executive Board, Addendum

13 C/7 Guidance for the general discussion

13 C/8 Amendment submitted by Member States to the Draft Programme and Budget for 1965-1966 (13 C/5)

13 C/8 Add. 1 Addendum

13 C/10 Prov. Draft appropriation resolution

13 C/10 Appropriation resolution -- Report of the joint meeting of the Programme and Administrative Commissions

13 C/11 Initial special reports of Member States on action taken by them upon the Protocol and Recommendations adopted by the General Conference at its twelfth session

13 C/11 Add. 1 Addendum

13 C/12 Periodic reports by Member States on the implementation of the Convention and Recommendation against Discrimination in Education

13 C/12 Corr. Corrigendum *(French only)*

13 C/13 First report of the Reports Committee

13 C/13 Rev. Report of the Reports Committee

13 C/14 The rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples : Implementation of resolution 8.2 adopted by the General Conference at its eleventh and twelfth sessions

13 C/15 Directives concerning the content of Unesco's publications -- Report by the Executive Board

13 C/16 Methods of work of the Organization -- Report by the Executive Board

13 C/16 Add. Addendum

13 C/17 Proposed amendments to the summary table of a general classification of the various categories of meetings convened by Unesco

13 C/17 Corr. Corrigendum *(French, Spanish, Russian only)*

13 C/18 Participation of specialists in meetings of a technical character

13 C/19 Majority required for the adoption of draft resolutions of a budgetary or financial nature which are of special importance

13 C/20 Increase in the membership of the Legal Committee
13 C/21 Date and place of the fourteenth session of the General Conference
13 C/22 Report of the Nominations Committee
13 C/23 Admission to the thirteenth session of observers from international non-governmental organizations on the recommendation of the Executive Board
13 C/23 Add. Addendum
13 C/24 Unesco's tasks in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation among States with different social and economic systems (note by the Government of the Union of Soviet Socialist Republics)
13 C/25 Promotion of National Commissions (note by the Government of India)
13 C/26 Notification of sessions of the General Conference (note by the Government of the United Arab Republic)
13 C/27 Draft amendments to the Rules on Elections by Secret Ballot, in regard to the provisions concerning the election of members of the Executive Board
13 C/27 Add. Addendum
13 C/28 Consideration by the General Conference of the question of the Turkish Government's closing of the Greek minority schools on the islands of Imbros (IMROZ) and Tenedos (BOZCA ADA), and of action to be taken to secure the repeal of all measures detrimental to the education of the children of the Greek population of these islands
13 C/29 Application for admission to Associate Membership of Unesco: British Eastern Caribbean Group
13 C/30 Admission of new Member States: Malawi
13 C/31 Comments of the Executive Board on the reports of the Director-General on the activities of the Organization
13 C/32 Credentials Committee – First report
13 C/33 First report of the Legal Committee
13 C/34 First report of the Administrative Commission
13 C/35 Second report of the Legal Committee
13 C/36 Second report of the Administrative Commission
13 C/37 Third report of the Administrative Commission
13 C/38 Communication from the Turkish Delegation
13 C/39 Admission of new Member States: Zambia
13 C/40 Communication from the Greek Government
13 C/41 Draft resolution submitted by the Drafting Committee – Unesco's tasks in contributing to peace, peaceful co-operation, and living peacefully together, among states, with different economic and social systems
13 C/42 Third report of the Legal Committee
13 C/43 Fourth report of the Administrative Commission
13 C/43 Add. 1 Addendum
13 C/43 Corr. 1 Corrigendum
13 C/44 Fourth report of the Legal Committee
13 C/45 Fifth report of the Legal Committee
13 C/46 Rev. Rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples
13 C/47 Sixth report of the Legal Committee
13 C/48 Seventh report of the Legal Committee
13 C/49 Eighth report of the Legal Committee
13 C/50 Report of the Programme Commission
13 C/50 Add. 1 Addendum
13 C/50 Annexes I and II Annex
13 C/51 Second Report of the Credentials Committee

II. DOCUMENTS OF THE PROGRAMME COMMISSION

13 C/PRG/1 Report of the Governing Board of the International Institute for Educational Planning on the activities of the Institute
13 C/PRG/2 Report on the Unesco Institutes for Education and Youth in the Federal Republic of Germany
13 C/PRG/3 Conversion of the Educational Documentation Centre attached to the Regional Office for the Western Hemisphere into a pilot educational documentation centre for Latin America
13 C/PRG/3 Add. Addendum
13 C/PRG/4 World Literacy Programme

13 C/PRG/4 Add. Addendum
13 C/PRG/4 Add. & Corr. Addendum and Corrigendum
13 C/PRG/5 International Conference on Youth (Grenoble, 23 August – 1 September 1964)
13 C/PRG/6 Commemoration of the twentieth anniversary of Unesco
13 C/PRG/7 Report on the activities of the Intergovernmental Oceanographic Commission
13 C/PRG/8 Amendment to the Statutes of the Intergovernmental Oceanographic Commission
13 C/PRG/9 International Hydrological Decade: report of the Intergovernmental Meeting on Scientific Hydrology (Paris, 7-17 April 1964); proposal to establish a Co-ordinating Council of the Decade
13 C/PRG/10 Intergovernmental Meeting on Seismology and Earthquake Engineering (Paris, 21-30 April 1964)
13 C/PRG/11 Draft recommendation concerning the international standardization of statistics relating to book production and periodicals
13 C/PRG/12 International study on the main trends of research in the social and human sciences
13 C/PRG/13 Organic plan for cultural collaboration with Africa
13 C/PRG/14 Biennial report by the President of the International Commission for a History of the Scientific and Cultural Development of Mankind
13 C/PRG/15 Report on measures for the preservation of monuments of historical or artistic value
13 C/PRG/16 Report on the advisability of drawing up international regulations concerning the preservation of cultural property endangered by public or private works
13 C/PRG/17 Draft recommendation on the means of prohibiting and preventing the illicit export, import and transfer of cultural property
13 C/PRG/18 International Campaign to save the monuments of Nubia: report of the Executive Committee of the Campaign and of the Director-General
13 C/PRG/20 Suggestions to Member States on measures to promote the free flow of information and ideas
13 C/PRG/21 Guiding principles concerning international relations and exchanges in the fields of education, science and culture
13 C/PRG/22 Expanded Programme of Technical Assistance: report of the Executive Board concerning Economic and Social Council resolution 908 (XXXIV) on procedures for the recruitment and briefing of experts and evaluation of programmes
13 C/PRG/22 Add. 1 Addendum
13 C/PRG/23 Co-operation with the United Nations Special Fund
13 C/PRG/24 Co-operation with the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD) and the International Development Association (IDA) and liaison with the Inter-American Development Bank (IDB)
13 C/PRG/25 Regional conferences on science and technology and their application to development
13 C/PRG/25 Add. Addendum
13 C/PRG/26 Co-operation with the United Nations Children's Fund (UNICEF)
13 C/PRG/27 Co-operation with the World Food Programme
13 C/PRG/27 Add. 1 Addendum
13 C/PRG/28 Status and organization of the International Conference on Public Education (note by the Government of Cameroon)
13 C/PRG/28 Add. 1 Addendum
13 C/PRG/28 Add. 2 Addendum
13 C/PRG/30 A study on the possibility of publishing an international science yearbook
13 C/PRG/30 Add. Addendum
13 C/PRG/31 Sexennial report by the Executive Board to the General Conference on the contribution made to Unesco activities by international non-governmental organizations (categories A and B) and on the results obtained through subventions to these organizations
13 C/PRG/31 Corr. Corrigendum
13 C/PRG/32 Rev. Organization in 1966 of an international meeting of experts to adopt the text of a declaration on race and racial prejudice

13 C/PRG/33 Draft Programme and Budget for 1965-1966, Part II, Chapter 4.2: Mass Communication

13 C/PRG/34 Report of the Working Party on the draft recommendation concerning the international standardization of statistics relating to book production and periodicals

13 C/PRG/35 Report of the Working Party on the draft recommendation on the means of prohibiting and preventing the illicit export, import and transfer of ownership of cultural property

13 C/PRG/35 Add. & Corr. Addendum and *Corrigendum*

13 C/PRG/36 Draft report of the Programme Commission

13 C/PRG/37 Report of the Working Party on the advisability of drawing up international regulations concerning the preservation of cultural property endangered by public and private works

13 C/PRG/38 *Report of Working Party No. 4:* Guiding principles concerning international relations and exchanges in the fields of education, science and culture

13 C/PRG/39 Report of Working Party No. 5: Commemoration of the twentieth anniversary of Unesco

13 C/PRG/40 Draft report of the Working Party on the international study on the main trends of research in the social and human sciences

13 C/PRG/41 Future Programme

13 C/PRG/41 Add. 1 Addendum

13 C/PRG/42 World Literacy Programme – Eradication of Illiteracy in the Development Decade – An appeal to the nations

13 C/PRG/DR.1 Philippines, supported by India, Mexico, Peru, Senegal, Switzerland (Document 13 C/PRG/31)

13 C/PRG/DR.1 Rev. (id.) – revised by the Working Party

13 C/PRG/DR.2 Afghanistan, Mali, Chad, Togo (Co-operation with the World Food Programme)

13 C/PRG/DR.3 Bulgaria, Cameroon, Senegal (Participation of specialists in meetings of a technical character)

13 C/PRG/DR.4 *Draft resolution on the Expanded Programme of Technical Assistance*

13 C/PRG/DR.5 United Arab Republic (Translation, adaptation and publication of Unesco publications and documents)

13 C/PRG/DR.6 Argentina, Czechoslovakia, Indonesia, United Republic of Tanganyika and Zanzibar, United States of America (Directives concerning the contents of Unesco publications)

13 C/PRG/DR.7 Mali (Teaching staff)

13 C/PRG/DR.8 United Kingdom (Teaching staff)

13 C/PRG/DR.9 Union of Soviet Socialist Republics (International study on the main trends of research in the social and human sciences)

13 C/PRG/DR.10 United States of America (13 C/PRG/12)

13 C/PRG/DR.11 Union of Soviet Socialist Republics (General)

13 C/PRG/DR.11 Rev. Brazil, Canada, India, Mali, United Arab Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United States of America (id.)

13 C/PRG/DR.12 Cuba (Revision of 13 C/PRG/3 Add.)

13 C/PRG/DR.13 Philippines (General)

13 C/PRG/INF/1 Education – Proposed order of discussion

13 C/PRG/INF/2 (id.)

13 C/PRG/INF/3 (id.)

13 C/PRG/INF/4 Social Sciences, Human Sciences and Cultural Activities – Proposed order of discussion

13 C/PRG/INF/5 (id.)

13 C/PRG/INF/6 Natural Sciences – Proposed order of discussion

13 C/PRG/INF/7 Social Sciences, Human Sciences and Cultural Activities – Proposed order of discussion

13 C/PRG/INF/8 Communication – Proposed order of discussion

13 C/PRG/INF/9 (id.)

13 C/PRG/INF/10 Natural Sciences – Proposed order of discussion

13 C/PRG/INF/11 Programme Commission – Order of business

13 C/PRG/SC/1 Report of the Working Party established by the Sub-Commission on Natural Sciences

13 C/PRG/SC/2 Distribution of Programme activities and Programme funds

13 C/PRG/SC/3 Resolution 2.2241

13 C/PRG/SC/4 Proposed revised resolution and work plan for Section 2.34

13 C/PRG/SC/5 Draft report of the Sub-Commission of the Programme Commission on Natural Sciences and their Application to Development
13 C/PRG/SC/5 Corr. 1 Corrigendum
13 C/PRG/GT.1/1 Working Party No. 1 – Provisional agenda
13 C/PRG/GT.1/2 Draft amendment submitted by the United States of America, Australia, United Kingdom, Nigeria
13 C/PRG/GT.1/3 Draft amendment submitted by Nigeria
13 C/PRG/GT.1/4 Draft amendment submitted by Spain
13 C/PRG/GT.1/5 Draft amendment submitted by Spain, Argentina, Mexico, Uruguay
13 C/PRG/GT.1/6 Draft amendment submitted by United Kingdom and the United States of America
13 C/PRG/GT.1/7 Proposals for amendment of the draft recommendation
13 C/PRG/GT.1/8 Draft report of the Working Party
13 C/PRG/GT.2/1 Working Party No. 2 – Provisional agenda
13 C/PRG/GT.2/2 Draft report of the Working Party
13 C/PRG/GT.3/1 Working Party No. 3 – Provisional agenda
13 C/PRG/GT.3/2 Draft report of the Working Party
13 C/PRG/GT.4/1 Working Party No. 4 – Provisional agenda
13 C/PRG/GT.4/2 Draft report of the Working Party
13 C/PRG/GT.4/DR.1 Draft resolution proposed by the Director-General
13 C/PRG/GT.5/1 Working Party No. 5 – Information note
13 C/PRG/GT.5/DR.1 Draft resolution – Twentieth anniversary of Unesco

III. DOCUMENTS OF THE ADMINISTRATIVE COMMISSION

13 C/ADM/1 Relations with international non-governmental organizations: report on changes in the classification of international organizations admitted to various categories of relationship with Unesco and list of organizations whose requests for admission have not been accepted
13 C/ADM/3 Financial report and statements for the two-year financial period ended 31 December 1962 and report of the External Auditor
13 C/ADM/4 Financial report and statements for the year ended 31 December 1963 and report of the External Auditor
13 C/ADM/5 Auditor's report relating to the expenditure of Technical Assistance Funds earmarked to Unesco as at 31 December 1962
13 C/ADM/6 Auditor's report relating to the expenditure of Technical Assistance Funds earmarked to Unesco as at 31 December 1963
13 C/ADM/7 Auditor's report on the annual accounts for the year ended 31 December 1962 for Special Fund projects for which Unesco has been designated as the Executing Agency
13 C/ADM/8 Auditor's report on the annual accounts for the year ended 31 December 1963 for Special Fund projects for which Unesco has been designated as the Executing Agency
13 C/ADM/9 Final statement of construction costs of the Permanent Headquarters (first project)
13 C/ADM/10 Part I Contributions of Member States – Scale of assessments for 1965-1966
13 C/ADM/10 Part I Add. 1
13 C/ADM/10 Part I Add. 1 Rev. } Addenda
13 C/ADM/10 Part II Currency of contributions
13 C/ADM/10 Part III Collection of contributions
13 C/ADM/10 Part III Add.
13 C/ADM/10 Part III Add. 2
13 C/ADM/10 Part III Add. 3 } Addenda
13 C/ADM/10 Part III Add. 4
13 C/ADM/10 Add. Addendum
13 C/ADM/11 Administration of the Working Capital Fund
13 C/ADM/11 Add. Addendum
13 C/ADM/12 Report by the Director-General on administrative structure and procedures, appointment, training and promotion of staff – consolidated report on management questions

13 C/ADM/13 Geographical distribution within the Secretariat

13 C/ADM/14 Salaries, allowances and related benefits, including the problem of housing loans

13 C/ADM/15 Staff Regulations and Rules

13 C/ADM/15 Add. 1 Addendum

13 C/ADM/16 Administrative Tribunal: extension of period of jurisdiction

13 C/ADM/17 Report on the Medical Benefits Fund

13 C/ADM/17 Corr. Corrigendum

13 C/ADM/18 Report on the United Nations Joint Staff Pension Fund

13 C/ADM/18 Add. Addendum

13 C/ADM/19 Appointment of representatives of Member States to the Unesco Staff Pension Committee for 1965-1966

13 C/ADM/20 Report by the Director-General on the financing of the medium-term solution (first and second stages)

13 C/ADM/20 Corr. Corrigendum

13 C/ADM/21 Report of the Headquarters Committee

13 C/ADM/21 Add.
13 C/ADM/21 Annex I Rev.
13 C/ADM/21 Add. Rev.
13 C/ADM/21 Add. Corr.
} *Addenda*

13 C/ADM/22 Report by the Director-General on the first stage in the construction of additional Headquarters premises -- progress and financial situation (fourth building)

13 C/ADM/23 Report by the Director-General on the second stage in the construction of additional Headquarters premises -- sketches and preliminary estimates (fifth building)

13 C/ADM/23 Annex II Appendix
13 C/ADM/23 Add. 1
} Addenda

13 C/ADM/24 Administrative structure and procedures, appointment, training and promotion of staff -- Recommendations by the Executive Board

13 C/ADM/25 Administrative Commission -- Draft resolutions on item 22 of the agenda (financial statements)

13 C/ADM/26 Draft report of the Administrative Commission

13 C/ADM/27 Second report of the Working Party on management questions of the Administrative Commission

13 C/ADM/28 Draft third report of the Working Party of the Administrative Commission on management questions

13 C/ADM/28 Corr. Corrigendum

13 C/ADM/29 Draft fifth report of the Administrative Commission

13 C/ADM/DR.1 Brazil (Arrears of contributions)

13 C/ADM/DR.2 United States of America (Functions and responsibilities of the organs of Unesco)

13 C/ADM/DR.3 United Republic of Tanganyika and Zanzibar (Provisional budget ceiling)

13 C/ADM/DR.4 Japan (Draft amendment to section 3.6.2.6.2 of document 13 C/16)

13 C/ADM/DR.5 Morocco (Geographical distribution within the Secretariat)

13 C/ADM/DR.6 Belgium and Morocco (Provisional budget ceiling)

13 C/ADM/DR.7 Japan (Provisional budget ceiling)

13 C/ADM/DR.8 Australia (Appropriation resolution for 1965-1966)

13 C/ADM/DR.9 Australia (Adoption of the Appropriation resolution for 1965-1966)

13 C/ADM/DR.10 Italy and Belgium (Medium-term requirements for additional premises)

13 C/ADM/DR.11 United States of America (Financing of the medium-term solution)

13 C/ADM/DR.12 Japan (Financing of the medium-term solution)

13 C/ADM/DR.13 Senegal (Rental charges for offices occupied by permanent delegations)

13 C/ADM/IHF/1 Administrative Commission -- Schedule

13 C/ADM/GT/1 First report of the Working Party of the Administrative Commission on management questions

13 C/ADM/GT/2 Draft third report of the Working Party of the Administrative Commission on management questions

IV. DOCUMENTS OF THE GENERAL COMMITTEE OF THE CONFERENCE

13 C/BUR/1 First meeting of the General Committee -- Provisional agenda
13 C/BUR/2 Amendment to item 15.1.8 of the Conference agenda proposed by the Turkish delegation
13 C/BUR/3 Second meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/4 Third meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/5 Draft amendment to item 15.1.8 of the Conference agenda -- Wording submitted by Brazil, France and Poland
13 C/BUR/6 Fourth meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/7 Fifth meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/8 Suggested treatment of draft resolutions submitted by Member States
13 C/BUR/9 Seventh meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/10 Suggested treatment of draft resolutions submitted by Member States
13 C/BUR/11 Eighth meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/12 Suggested treatment of draft resolutions submitted by Member States after 27 October 1964
13 C/BUR/13 Organization of the work of the remainder of the session
13 C/BUR/14 Ninth meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/15 Suggested treatment of draft resolutions submitted by Member States after 27 October 1964
13 C/BUR/16 Tenth meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/17 Suggested treatment of draft resolutions submitted by Member States after 27 October 1964
13 C/BUR/18 Draft resolution submitted by Brazil (Advisory Committee on the planning and rational organization of peace)
13 C/BUR/19 Eleventh meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/20 Suggested treatment of draft resolutions submitted by Member States after 27 October 1964
13 C/BUR/21 Draft resolution submitted by Brazil (Inter-Parliamentary Union)
13 C/BUR/22 Draft resolution -- (Text revised by a working party of the General Committee -- Items 8.1, 8.2 and 13 of the Conference agenda)
13 C/BUR/23 Twelfth meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/24 Suggested treatment of draft resolutions submitted by Member States after 27 October 1964
13 C/BUR/25 Thirteenth meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/26 Fourteenth meeting -- Provisional agenda
13 C/BUR/27 General discussion

V. DOCUMENTS OF THE NOMINATIONS COMMITTEE

13 C/NOM/1 Nominations and elections for the posts of President and Vice-Presidents of the General Conference, and Chairmen, Vice-Chairmen and Rapporteurs of its commissions and committees
13 C/NOM/1 Corr. Corrigendum
Candidates for election to the Executive Board:
13 C/NOM/2 Dr. GARDNER DAVIES (Australia)
13 C/NOM/3 Mr. Uladislao GAMEZ SOLANO (Costa Rica)
13 C/NOM/4 Mrs. Magda JOBORU (Hungary)
13 C/NOM/5 Dr. Abdul-Aziz I. AL-BASSAM (Iraq)
13 C/NOM/6 Mr. Tatsuo SUYAMA (Japan)
13 C/NOM/7 Mr. Alberto WAGNER DE REYNA (Peru)
13 C/NOM/8 Dr. Ibra Mamadou WANE (Senegal)
13 C/NOM/9 Mr. Bernard BARBEY (Switzerland)
13 C/NOM/10 Dr. Hector GROS ESPIELL (Uruguay)
13 C/NOM/11 H.E. Mr. TAFAZOLI (Iran)
13 C/NOM/12 H.E. Professor Otilia de TEJEIRA (Panama)
13 C/NOM/13 H.E. Mr. Paulo Estevão de BERREDO CARNEIRO (Brazil)

13 C/NOM/14 Mr. Prem N. KIRPAL (India)
13 C/NOM/15 Dr. Hendrik Jan REININK (Netherlands)
13 C/NOM/16 Mr. Lévy MAKANY (Congo, Brazzaville)
13 C/NOM/17 Mr. William BENTON (United States of America)
13 C/NOM/18 H.E. Mr. Daniel Lukias MFINANGA (Tanganyika)
13 C/NOM/19 Mr. Adolfo MOLINA ORANTES (Guatemala)
13 C/NOM/20 H.E. Mr. William Aurélien ETEKI-MBOUMOUA (Cameroon)
13 C/NOM/21 Mr. Athanase JOJA (Rumania)
13 C/NOM/22 Mr. Abhai CHANDAVIMOL (Thailand)
13 C/NOM/23 Dr. Hans-Joachim von MERKATZ (Federal Republic of Germany)
13 C/NOM/24 Mr. Roger ADJOVI (Dahomey)
13 C/NOM/25 Mr. B. Bernard DADIE (Ivory Coast)
13 C/NOM/26 Mrs. Maria Kalaw KATIGBAK (Philippines)
13 C/NOM/27 Professor Alexandre PETROV (Union of Soviet Socialist Republics)
13 C/NOM/28 Mr. NGUYEN Quoc Dinh (Viet-Nam)
13 C/NOM/29 Mr. Petar VOUTOV (Bulgaria)
13 C/NOM/30 H.E. Mr. Joseph BRAHIM SEID (Chad)
13 C/NOM/31 Professor Dr. Abdul Hakim ZIAI (Afghanistan)
13 C/NOM/32 Mr. Ferdinand N'Sougan AGBLEMAGNON (Togo)
13 C/NOM/33 Candidates for membership of the Executive Board

VI. DOCUMENTS OF THE LEGAL COMMITTEE

13 C/LEG/1 Second report of the Legal Committee -- Draft
13 C/LEG/2 Third report of the Legal Committee -- Draft
13 C/LEG/3 Fourth report of the Legal Committee – Draft
13 C/LEG/4 Fifth report of the Legal Committee -- Draft
13 C/LEG/5 Sixth report of the Legal Committee -- Draft
13 C/LEG/6 Seventh report of the Legal Committee -- Draft
13 C/LEG/7 Eighth report of the Legal Committee – Draft
13 C/LEG/DR.1 Draft amendment submitted by the Republic of Viet-Nam (Notification of sessions of the General Conference)

VII. DOCUMENTS OF THE REPORTS COMMITTEE

General Report on the initial special reports of Member States on action taken by them upon the protocol and recommendations adopted by the General Conference of Unesco at its twelfth session
13 C/REP/DR.1 Draft resolutions for paragraph 13 of the first draft report of the Reports Committee (Poland, Rumania and USSR)
13 C/REP/DR.2 Draft resolution submitted by the Reports Committee
13 C/REP/DR.3 (id.)
13 C/REP/DR.4 Periodical reports concerning articles 19, 26 and 27 of the Universal Declaration of Human Rights
13 C/REP/DR.5 Proposed resolution submitted by the Reports Committee

VIII. INFORMATION DOCUMENTS

13 C/INF/1 Information on arrangements for the thirteenth session of the General Conference

13 C/INF/2 Invitations to the thirteenth session of the General Conference

13 C/INF/2 Add. 1 Addendum

13 C/INF/3 Provisional list of documents for the thirteenth session of the General Conference

13 C/INF/3 Rev. Revised list of documents

13 C/INF/4 Prov. Provisional list of delegations, observers and representatives

13 C/INF/4 Prov. Add. Addendum

13 C/INF/4 Prov. 2 Provisional list of delegations, observers and representatives No. 2

13 C/INF/4 Prov. 2 Add. & Corr. Addendum and Corrigendum

13 C/INF/4 List of delegations, observers and representatives

13 C/INF/4 Add. Addendum

13 C/INF/5 Membership of the Executive Board by geographical regions (1946-1964)

13 C/INF/5 Rev. *(English only)*
13 C/INF/5 Corr. } Corrigenda

13 C/INF/6 Nominations Committee – membership of the Legal, Reports and Headquarters Committees

13 C/INF/7 Speech by Academician N.M. Sissakian, President of the thirteenth session of the General Conference – October 1964

13 C/INF/8 Heads of delegations of Member States at the thirteenth session of the General Conference (as at 26 October 1964)

13 C/INF/9 Speech by Mr. René Maheu, Director-General of Unesco, at the opening of the general discussion

13 C/INF/10 Closing speech by Academician N.M. Sissakian, President of the thirteenth session of the General Conference

IX. DRAFT RESOLUTIONS AND PROPOSALS

13 C/DR.1 France (Research and studies in mass communication)

13 C/DR.2 United Kingdom (Future programme)

13 C/DR.3 Brazil (Amendments to the Draft Programme and Budget for 1965-1966 – Latin American Social Science Research Centre)

13 C/DR.4 Austria (General)

13 C/DR.5 Argentina (Anniversaries of great personalities and events)

13 C/DR.6 Honduras (Development of libraries and archives)

13 C/DR.7 Nigeria (Aid to Member States in the organization and planning of scientific development)

13 C/DR.7 Add. 1 Nigeria, Algeria, Cameroon, India, Ivory Coast, Kenya, Madagascar, Morocco, Pakistan, Sierra Leone, Tanganyika and Zanzibar, United Arab Republic (id.)

13 C/DR.8 Morocco (Continuing education for adults)

13 C/DR.9 Argentina (Overall educational planning and administration)

13 C/DR.10 Senegal (Unesco's publications)

13 C/DR.10 Rev. Senegal, Spain, USSR, Bulgaria, India (id.)

13 C/DR.11 France, Switzerland (Participation of specialists in meetings of a technical character)

13 C/DR.12 Italy (Development of information media and training of mass communication personnel)

13 C/DR.13 Italy (Expanded Programme of Technical Assistance)

13 C/DR.14 Italy (Measures for the free flow of information)

13 C/DR.15 Brazil (Regional centres for science and technology)

13 C/DR.16 Mexico (Section 3.6.3.1 of document 13 C/16)

13 C/DR.17 Israel (Education – Asia)

13 C/DR.18 Burundi (Development of museums)

13 C/DR.19 Argentina (Education – Latin America)

13 C/DR.20 Mexico (Future programme)

13 C/DR.21 Somalia (Activities concerning the economic and social consequences of disarmament and peace research)

13 C/DR.21 Rev. Somalia, Canada, United Kingdom, United States of America (id.)

13 C/DR.22 Argentina (Youth activities)

13 C/DR.23 Italy (Promotion of the use of space communication)
13 C/DR.24 Mexico (East-West Major Project)
13 C/DR.25 Somalia (Equality of educational opportunity and education for international understanding)
13 C/DR.26 Senegal (International exchange clearing house and advisory services)
13 C/DR.26 Add. Senegal, Cameroon, Mauritania, Morocco, Pakistan, Rwanda, Sierra Leone, Togo, Trinidad and Tobago, Tunisia, Yugoslavia (id.)
13 C/DR.26 Add. 2 Addendum
13 C/DR.27 Argentina (Improvement of scientific and technical documentation and information)
13 C/DR.28 India (Assistance to National Commissions)
13 C/DR.29 Italy (Education clearing house and advisory services)
13 C/DR.30 Italy (Teaching staff)
13 C/DR.31 Italy (Youth activities)
13 C/DR.32 Somalia (General)
13 C/DR.33 Burundi (Youth activities)
13 C/DR.33 Corr. *(French only)* Burundi (id.)
13 C/DR.34 Brazil (Adult literacy)
13 C/DR.35 Mexico (Education -- Latin America)
13 C/DR.36 Italy (Adult literacy)
13 C/DR.37 Italy (Co-operation with the International Bureau of Education)
13 C/DR.38 Italy (Equality of educational opportunity and education for international understanding)
13 C/DR.39 Sweden, Denmark, Finland, Iceland, Norway (International study programmes for members of workers', women's and youth organizations)
13 C/DR.40 Italy (Higher education)
13 C/DR.41 France (Interdisciplinary co-operation and philosophy)
13 C/DR.42 France (Youth activities)
13 C/DR.43 France (Education clearing house and advisory services)
13 C/DR.44 Israel (Equality of educational opportunity and education for international understanding)
13 C/DR.45 Central African Republic, Congo (Brazzaville), Madagascar, Senegal (Education -- Africa)
13 C/DR.46 Denmark, Finland (International exchange clearing house and advisory services)
13 C/DR.47 Federal Republic of Germany (Interdisciplinary co-operation and philosophy)
13 C/DR.47 Rev. id.
13 C/DR.48 Brazil (Promotion of research in basic sciences)
13 C/DR.49 Pakistan, India, Brazil, Nigeria (General)
13 C/DR.49 Rev. id.
13 C/DR.50 France (Co-operation with the International Bank for Reconstruction and Development, the International Development Association and the Inter-American Development Bank)
13 C/DR.51 France (Continuing education for adults)
13 C/DR.52 Senegal, Nigeria, Sierra Leone, Dahomey, Brazil (East-West Major Project)
13 C/DR.53 Argentina (Assistance to National Commissions)
13 C/DR.54 Brazil, Uruguay, Colombia, Chile (Future programme)
13 C/DR.55 Cuba (Earth sciences)
13 C/DR.56 Cuba (Use of mass communication techniques in out-of-school education)
13 C/DR.57 Cuba (Life sciences)
13 C/DR.58 Italy (Encouragement of artistic creation)
13 C/DR.59 Cameroon (Education -- Africa)
13 C/DR.60 Denmark, Finland, Iceland, Norway, Sweden (Continuing education for adults)
13 C/DR.61 Chad, Morocco, Pakistan, India (Adult education)
13 C/DR.61 Add. Afghanistan, Brazil, Bolivia, Ceylon, Honduras, Iran, Libya, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Trinidad and Tobago, Turkey, El Salvador, Monaco, Yugoslavia, Democratic Republic of Congo, Mexico, Belgium, Japan, Iraq (id.)
13 C/DR.62 Thailand, Afghanistan, Indonesia, Israel, Korea, Malaysia, Nepal, Pakistan, Viet-Nam, Australia, China, India, Iran, Japan, Mongolia, New Zealand, Philippines, United Kingdom, United States of America (Teaching of the basic sciences)
13 C/DR.62 Rev. id.
13 C/DR.63 Italy, Nigeria, Senegal (Economic and social problems of the newly-independent countries)

13 C/DR.64 France, India, Mali, Mexico, Morocco, Pakistan, Rumania, Senegal, Yugoslavia (International declaration on the principles underlying the education of young people)

13 C/DR.65 Cameroon, Poland (Status and organization of the International Conference on Public Education)

13 C/DR.65 Rev. id.

13 C/DR.66 Switzerland, Belgium (Co-operation with international organizations)

13 C/DR.67 Federal Republic of Germany (Continuing education for adults – Paid leave for continuing education)

13 C/DR.68 Switzerland (Assistance to the development of Member States through the application of science and technology)

13 C/DR.69 India, Indonesia (Regional centres for science and technology)

13 C/DR.70 Cuba (Regional Office in the Western Hemisphere)

13 C/DR.71 United States of America, United Kingdom, Argentina, Venezuela, Japan, New Zealand, Philippines (Unesco's task in the promotion of peaceful and neighbourly relations)

13 C/DR.71 Rev. id.

13 C/DR.72 Algeria, Dahomey, India, Iraq, Mali, Mongolia, United Arab Republic, Union of Soviet Socialist Republics, Yugoslavia (Unesco's task in the promotion of peace and peaceful coexistence and co-operation of States with different social and economic systems)

13 C/DR.73 United Kingdom (Amendments to 13 C/DR.49)

13 C/DR.74 Greece (Item 15.1.8 of the agenda)

13 C/DR.75 Afghanistan, Brazil, Iran, Mali, Morocco, Poland (General discussion)

13 C/DR.76 Turkey (Item 15.1.8 of the agenda)

13 C/DR.77 Peru, Argentina (Regional programmes for educational development)

13 C/DR.78 Italy, Nigeria, Senegal (East-West Major Project)

13 C/DR.79 Peru, Panama, Cuba, Venezuela, Ecuador, El Salvador, Spain, Argentina, Colombia (Publications policy)

13 C/DR.79 Add. Peru, Panama, Cuba, Venezuela, Ecuador, El Salvador, Spain, Argentina, Colombia, Dominican Republic (id.)

13 C/DR.80 France (Promotion of research in basic sciences)

13 C/DR.81 Austria, Belgium (Education – Europe)

13 C/DR.82 Canada, Japan, Indonesia, Brazil, Federal Republic of Germany (Co-ordinating Council on the International Hydrological Decade)

13 C/DR.83 United Arab Republic, Morocco (Item 15.1.8 of the agenda)

13 C/DR.83 Rev. Argentina, France, Italy, Morocco, United Arab Republic (id.)

13 C/DR.84 Japan (Anniversaries of great personalities and events)

13 C/DR.85 Argentina (General discussion)

13 C/DR.86 France, India, Mali, Mexico, Peru (East-West Major Project)

13 C/DR.87 Switzerland (Assessment of technological needs of developing countries)

13 C/DR.88 Federal Republic of Germany (Ecological studies and conservation of natural resources)

13 C/DR.89 Democratic Republic of Congo (Protection of copyright and "neighbouring rights")

13 C/DR.90 Cameroon, Mali, Niger, Nigeria, Chad (Ecological studies and conservation of natural resources)

13 C/DR.91 Algeria, Cyprus, Ethiopia, Greece, Guatemala, India, Mexico, Pakistan, Peru, Tunisia (Measures for the protection of the cultural heritage)

13 C/DR.92 United Republic of Tanzania (The rôle of Unesco in contributing to the attainment of independence by colonial countries and peoples)

13 C/DR.92 Rev. *(English only)* id.

13 C/DR.92 Rev. 2 id.

13 C/DR.93 Dahomey, France, India, Italy, Japan, Poland, Switzerland, United Kingdom, United States of America (Artistic and cultural values)

13 C/DR.94 Panama, El Salvador, Costa Rica (Future programme)

13 C/DR.95 India, France, Mali, Mexico, Peru (East-West Major Project)

13 C/DR.96 Belgium, Morocco (Salaries and allowances of staff in the General Service category)

13 C/DR.96 Rev. Algeria, Argentina, Belgium, Brazil, Morocco, Senegal (id.)

13 C/DR.97 Union of Soviet Socialist Republics (Future programme)

13 C/DR.98 Brazil (Inter-Parliamentary Union)

13 C/DR.99 United Kingdom (Salaries of staff in the General Service category)

13 C/DR.100 General discussion

X. RECORDS OF THE GENERAL CONFERENCE

13 C/Resolutions Prov. Provisional editions of the resolutions adopted by the General Conference at its thirteenth session

13 C/Resolutions Resolutions adopted by the General Conference at its thirteenth session

13 C/Proceedings Proceedings of the thirteenth session of the General Conference

MEMBRES DES BUREAUX DE LA CONFERENCE GENERALE, DES COMMISSIONS ET DES COMITES

PRESIDENT DE LA TREIZIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

Pr N.M. Sissakian (Union des républiques socialistes soviétiques)

VICE-PRESIDENTS

S. Exc. le Pr Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brésil)
S. Exc. M. ETEKI-MBOUMOUA (Cameroun)
S. Exc. M. Christian FOUCHET (France)
Pr E. PAPANOUTSOS (Grèce)
S. Exc. le Dr Eugenio MATUTE CANIZALES (Honduras)
Shri M.C. CHAGLA (Inde)
S. Exc. le Pr Luigi GUI (Italie)
S. Exc. M. Toru HAGIWARA (Japon)
M. S.M. SHARIF, H.Q.A. (Pakistan)
S. Exc. M. S. WIERBLOWSKI (Pologne)
S. Exc. le Dr Ibra MAMADOU WANE (Sénégal)
Hon. S.J. Luyimbazi ZAKE (Ouganda)
Lord BOWDEN (Royaume-Uni)
Hon. William BENTON (Etats-Unis d'Amérique)
S. Exc. le Dr J.M. SISO MARTINEZ (Venezuela)

Secrétaire général :
M. René MAHEU

Secrétaires :
M. M. MONTAGNIER
M. R. BARNES
M. J.P. URLIK

BUREAU DE LA CONFERENCE GENERALE *

Président :
Pr N.M. SISSAKIAN (Union des républiques socialistes soviétiques)
Secrétaire :
M. R. BARNES

Vice-Présidents :
Pr Carlos CHAGAS FILHO (Brésil)
Mme Magda JOBORU (Hongrie)
Dr M. MAKAGIANSAR (Indonésie)
Rapporteur :
M. Kalervo SIIKALA (Finlande)
Secrétaires :
M. Alan ELLIOTT
M. S. FRIEDMAN
M. A. LEGRAND
M. V. LEMA
M. V. SMIRNOV
M. H. BARNES

COMMISSION DU PROGRAMME

Président :
M. S.J. COOKEY (Nigeria)

---

*Le Bureau de la Conférence comprend le président et les quinze vice-présidents de la Conférence générale ainsi que les présidents des commissions et comités suivants : Commission du programme, Commission administrative, Comité de vérification des pouvoirs, Comité des candidatures, Comité juridique, Comité des rapports et Comité du Siège.

COMMISSION DU PROGRAMME : SOUS-COMMISSION DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Président :
Pr Carlos CHAGAS FILHO (Brésil)
Vice-Présidents :
Pr Bimala KALAKICHA (Thaïlande)
Pr Ignacy MALECKI (Pologne)
Rapporteur :
M. Albert DAGUERRE (Sénégal)
Secrétaires :
M. J. SWARBRICK
M. L. ZIEGLE

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Président :
S. Exc. M. B. TUNCEL (Turquie)
Vice-Présidents :
S. Exc. M. Luis JORDANA DE POZAS (Espagne)
M. Pascal FROCHAUX (Suisse)
Hon. Al-Noor KASSUM (République-Unie de Tanzanie)
Rapporteur :
Pr Hassan SAFFARI (Iran)
Secrétaires :
M. Murray CHASE
M. F. HOVEYDA
M. L. MARQUES
M. A. KETTANI
M. E. NOVIKOV

COMITE DES POUVOIRS

Président :
Pr J. BAUGNIET (Belgique)
Secrétaire :
M. C. LUSSIER

COMITE DES CANDIDATURES

Président :
Dr Atilio DELL' ORO MAINI (Argentine)
Vice-Présidents :
Dr Peter VOUTOV (Bulgarie)
M. Diallo ISSA BEN YACINE (Guinée)
Hon. Alejandro R. ROCES (Philippines)
Secrétaire :
Mlle L. McPHEE

COMITE JURIDIQUE

Président :
Dr Imre SZABO (Hongrie)
Vice-Président :
M. L.V.J. ROY (Canada)
Rapporteur :
Pr Themistocles BRANDÃO CAVALCANTI (Brésil)
Secrétaires :
M. C. LUSSIER
M. G. PERRENOUD

COMITE DES RAPPORTS

Président :
Dr Mohamed AWAD (République arabe unie)
Vice-Présidents :
M. F.E. ARCHIBONG (Nigeria)
Hon. Geronima T. PECSON (Philippines)
Rapporteur :
M. V. VLAD (Roumanie)
Secrétaire :
M. W. ELLIS

COMITE DU SIEGE

Président :
M. B.J.E.M. de HOOG (Pays-Bas)
Vice-Présidents :
Dr W. GARDNER DAVIES (Australie)
M. Salah STETIE (Liban)
Rapporteur :
S. Exc. M. Tay KEOLOUANGKHOT (Laos)
Secrétaire :
M. J.P. URLIK

CALENDRIER DES SEANCES

DATES	Séances plénières	Bureau de la Conférence générale	Comités de rédaction	Commission du programme									Commission administrative			Commission du programme Commission administrative	Comité de vérification des pouvoirs	Comité juridique	Comité des candidatures	Comité des rapports	Comité du Siège
				Commission du programme	Bureau de la Commission du Programme	Comité de rédaction	Sous-Commission des sciences exactes et naturelles	G.T.1	G.T.2	G.T.3	G.T.4	G.T.5	Commission administrative	Groupe de travail de la Commission administrative	Comité de rédaction						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
OCTOBRE																					
Mardi 20																					
matin	1																1				
après-midi	2																			1	
Mercredi 21																					
matin	3																		1	2	
après-midi	4	1																1		3	
Jeudi 22																					
matin	5			1									1							4	
après-midi	6			2									2						2		
Vendredi 23																					
matin	7			3									3					2			
après-midi	8			4	1								4					3			
Samedi 24																					
matin	9	2		5										1				4			
après-midi				6	2																
Lundi 26																					
matin	10	3		7				1					5	2							
après-midi	11			8				2					6								
Mardi 27																					
matin	12	4		9				3						3							
après-midi	13			10					1					4							
Mercredi 28																					
matin	14	5		11					2				7								
après-midi	15	6		12	3				3				8								
Jeudi 29																					
matin	16			13				4											3		
après-midi	17			14						1			9								
Vendredi 30																					
matin	18	7		15	4					2			10								
après-midi	19			16									11								
soir				17																	
Samedi 31																					
matin	20			18					4						1						1
après-midi				19																	
NOVEMBRE																					
Lundi 2																					
matin	21			20							1		12								
après-midi	22			21							2			5							

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
NOVEMBRE																					
Mardi 3																					
matin	23	8		22			1				3			6							
après-midi				23	5		2							7							
soir				24																	
Mercredi 4																					
matin	24			25			3					1									2
après-midi	25			26	6		4					2									3
Jeudi 5																					
matin	26	9	1	27			5				4		13								
après-midi	27		2	28	7		6							8							4
Vendredi 6																					
matin				29			7						14								
après-midi	28			30	8		8			3				9							
Samedi 7																					
matin				31			9					3	15								
après-midi				32			10														
Lundi 9																					
matin				33			11						16					5			
après-midi				34	9		12							10				6			
soir				35																	
Mardi 10																					
matin		10		36		1	13											7			
après-midi				37	10		14						17					8			
soir				38																	
Mercredi 11																					
matin							15														
Jeudi 12																					
matin				39									18					9			
après-midi				40	11													10			
soir				41																	
Vendredi 13																					
matin	29	11	3	42																5	
après-midi			4	43	12		16						19								
soir				44																	
Samedi 14																					
matin				45									20					11			
après-midi				46	13								21								
soir				47																	
Lundi 16																					
matin		12		48									22					12			
après-midi			5	49	14								23								
soir				50																	
Mardi 17																					
matin	30		6	51																	
après-midi			7	52	15												2				
soir					16																
Mercredi 18																					
matin	31	13		53															4		
après-midi	32		8	54															5		
Jeudi 19																					
matin	33	14														1					
après-midi	34																				
Vendredi 20																					
matin	35																				
après-midi	36																				

LISTE DES DOCUMENTS DE LA TREIZIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

I. DOCUMENTS GENERAUX

13 C/1 Ordre du jour provisoire de la treizième session de la Conférence générale

13 C/1 Rev. Ordre du jour revisé de la treizième session de la Conférence générale

13 C/1 Rev. Add. Amendement au point 15.1.8 de l'ordre du jour – Texte proposé par le Bureau de la Conférence

13 C/1 Rev. 2 Ordre du jour de la treizième session de la Conférence générale (adopté par la Conférence générale à ses troisième et quatorzième séances plénières)

13 C/2 Organisation des travaux de la treizième session de la Conférence générale

13 C/2 Rev. Propositions révisées présentées par le Conseil exécutif

Rapports imprimés du Directeur général sur l'activité de l'Organisation en 1962 et 1963

13 C/3 Rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation (1er janvier – 30 juin 1964)

13 C/4 Evaluation des activités de l'Unesco (1962-1963) et perspectives d'avenir

13 C/5 Projet de programme et de budget pour 1965-1966

13 C/5 Add. & Corr. Addendum et Corrigendum

13 C/6 Projet de programme et de budget pour 1965-1966 (13 C/5) – Recommandations et observations du Conseil exécutif

13 C/6 Add. Addendum

13 C/6 Add. Rev. Addendum révisé

13 C/7 Indications pour le débat général

13 C/8 Amendement au Projet de programme et de budget pour 1965-1966 (13 C/5) proposé par les Etats membres

13 C/8 Add. 1 Addendum

13 C/10 Prov. Projet de résolution portant ouverture de crédits

13 C/10 Résolution portant ouverture de crédits · Rapport de la Commission administrative et de la Commission du programme réunies en séances commune

13 C/11 Premiers rapports spéciaux des Etats membres sur la suite qu'ils ont donnée au Protocole et aux Recommandations adoptés par la Conférence générale à sa douzième session

13 C/11 Add. 1 Addendum

13 C/12 Présentation par les Etats membres de rapports périodiques sur l'application de la Convention et de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement

13 C/12 Corr. Corrigendum *(Français seulement)*

13 C/13 Premier rapport du Comité des rapports

13 C/13 Rev. Rapport du Comité des rapports

13 C/14 Le rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance : application de la résolution 8.2 adoptée par la Conférence générale à ses onzième et douzième sessions

13 C/15 Directives concernant le contenu des publications de l'Unesco – Rapport du Conseil exécutif

13 C/16 Methodes de travail de l'Organisation : rapport du Conseil exécutif

13 C/16 Add. Addendum

13 C/17 Propositions de modification du Tableau schématique d'une classification d'ensemble des diverses catégories de réunions convoquées par l'Unesco

13 C/17 Corr. Corrigendum *(Français, espagnol, russe seulement)*

13 C/18 Participation de spécialistes aux réunions de caractère technique

13 C/19 Majorité requise pour l'adoption des projets de résolutions de caractère budgétaire ou financier qui présentent une importance particulière

13 C/20 Augmentation du nombre des membres du Comité juridique

13 C/21 Lieu et date de réunion de la quatorzième session de la Conférence générale

13 C/22 Rapport du Comité des candidatures

13 C/23 Admission d'observateurs d'organisations internationales non gouvernementales à la treizième session sur la recommandation du Conseil exécutif

13 C/23 Add. Addendum

13 C/24 La contribution de l'Unesco au renforcement de la paix ainsi que de la coexistence et de la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents (note du Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques)

13 C/25 Encouragement des Commissions nationales (note du Gouvernement de l'Inde)

13 C/26 Notification des sessions de la Conférence générale (note du Gouvernement de la République arabe unie)

13 C/27 Projets d'amendements au Règlement sur les élections au scrutin secret en ce qui concerne les dispositions relatives à l'élection des membres du Conseil exécutif

13 C/27 Add. Addendum

13 C/28 Examen par la Conférence générale de la question de la fermeture par le Gouvernement turc des écoles minoritaires grecques des Iles d'Imbros (IMROZ) et Ténédos (BOZCAADA), ainsi que des démarches à entreprendre afin d'obtenir le rappel de toutes les mesures prises au détriment de l'éducation des enfants de la population grecque de ces îles

13 C/29 Demande d'admission en qualité de Membre associé de l'Unesco: Groupe des Caraïbes orientales britanniques

13 C/30 Admission de nouveaux Etats comme membres de l'Organisation: Malawi

13 C/31 Commentaires du Conseil exécutif sur les rapports du Directeur général sur l'activité de l'Organisation

13 C/32 Comité de Vérification des pouvoirs – Premier rapport

13 C/33 Premier rapport du Comité juridique

13 C/34 Premier rapport de la Commission administrative

13 C/35 Deuxième rapport du Comité juridique

13 C/36 Deuxième rapport de la Commission administrative

13 C/37 Troisième rapport de la Commission administrative

13 C/38 Communication de la Délégation turque

13 C/39 Admission de nouveaux Etats membres: Zambie

13 C/40 Communication du Gouvernement grec

13 C/41 Projet de résolution présenté par le Comité de rédaction – La contribution de l'Unesco au renforcement de la paix ainsi que de la coexistence et de la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio- économiques différents

13 C/42 Troisième rapport du Comité juridique

13 C/43 Quatrième rapport de la Commission administrative

13 C/43 Add. 1 Addendum

13 C/43 Corr. 1 Corrigendum

13 C/44 Quatrième rapport du Comité juridique

13 C/45 Cinquième rapport du Comité juridique

13 C/46 Rev. Le rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance

13 C/47 Sixième rapport du Comité juridique

13 C/48 Septième rapport du Comité juridique

13 C/49 Huitième rapport du Comité juridique

13 C/50 Rapport de la Commission du programme

13 C/50 Add. 1 Addendum

13 C/50 Annexes I et II Annexe

13 C/51 Deuxième rapport du Comité de vérification des pouvoirs

II. DOCUMENTS DE LA COMMISSION DU PROGRAMME

13 C/PRG/1 Rapport du Conseil d'administration de l'Institut international de planification de l'éducation sur l'activité de l'Institut

13 C/PRG/2 Rapport sur les Instituts de l'Unesco pour l'éducation et pour la jeunesse (République fédérale d'Allemagne)

13 C/PRG/3 Possibilité de transformer le Centre de documentation pédagogique attaché au Bureau régional pour l'hémisphère occidental en un centre-pilote de documentation pédagogique pour l'Amérique latine

13 C/PRG/3 Add. Addendum

13 C/PRG/4 Programme mondial d'alphabétisation

13 C/PRG/4 Add. Addendum

13 C/PRG/4 Add. & Corr. Addendun et Corrigendum

13 C/PRG/5 Conférence internationale sur la jeunesse (Grenoble, 23 août – 1er septembre 1961)

13 C/PRG/6 Célébration du vingtième anniversaire de l'Unesco

13 C/PRG/7 Rapport d'activité de la Commission océanographique intergouvernementale

13 C/PRG/8 Modification des Statuts de la Commission océanographique intergouvernementale

13 C/PRG/9 Décennie hydrologique internationale : rapport de la réunion intergouvernementale d'hydrologie scientifique (Paris 7-17 avril 1964) ; projet de création d'un Conseil de coordination de la Décennie

13 C/PRG/10 Réunion intergouvernementale de séismologie et de génie parasismique (Paris, 21-30 avril 1964)

13 C/PRG/11 Projet de recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'édition de livres et de périodiques

13 C/PRG/12 Etude internationale sur les principales tendances de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines

13 C/PRG/13 Plan organique de collaboration culturelle avec l'Afrique

13 C/PRG/14 Rapport biennal du Président de la Commission internationale pour une Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité

13 C/PRG/15 Rapport sur les mesures tendant à la préservation des monuments de valeur historique ou artistique

13 C/PRG/16 Rapport sur l'opportunité d'élaborer une réglementation internationale concernant la sauvegarde des biens culturels mis en péril par des travaux publics ou privés

13 C/PRG/17 Projet de recommandation concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et le transfert de propriété illicites des biens culturels

13 C/PRG/18 Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie : rapport du Comité exécutif de la Campagne et du Directeur général

13 C/PRG/20 Suggestions sur les mesures que pourraient prendre les Etats membres pour promouvoir la libre circulation des informations et des idées

13 C/PRG/21 Principes directeurs concernant les relations et les échanges internationaux dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture

13 C/PRG/22 Programme élargi d'assistance technique : rapport du Conseil exécutif concernant la résolution 908 (XXXIV) du Conseil économique et social sur les méthodes applicables au recrutement et à la préparation des experts, et à l'évaluation des programmes

13 C/PRG/22 Add. 1 Addendum

13 C/PRG/23 Coopération avec le Fonds spécial des Nations Unies

13 C/PRG/24 Coopération avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et avec l'Association internationale de développement (AID), et liaison avec la Banque interaméricaine de développement (BID)

13 C/PRG/25 Conférences régionales sur la science et la technique et leur application au développement

13 C/PRG/25 Add. Addendum

13 C/PRG/26 Coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)

13 C/PRG/27 Coopération avec le Programme alimentaire mondial
13 C/PRG/27 Add. 1 Addendum
13 C/PRG/28 Statut et organisation de la Conférence internationale de l'instruction publique (note du Gouvernement du Cameroun)
13 C/PRG/28 Add. 1 Addendum
13 C/PRG/28 Add. 2 Addendum
13 C/PRG/30 Etude sur la possibilité de publier un annuaire scientifique international
13 C/PRG/30 Add. Addendum
13 C/PRG/31 Rapport sexennal du Conseil exécutif à la Conférence générale sur le concours apporté à l'action de l'Unesco par les organisations internationales non gouvernementales (catégories A et B) et les résultats obtenus grâce aux subventions accordées à ces organisations
13 C/PRG/31 Corr. Corrigendum
13 C/PRG/32 Rev. Organisation, en 1966, d'une réunion internationale d'experts destinée à adopter le texte d'une déclaration sur la race et les préjugés raciaux
13 C/PRG/33 Projet de Programme et de Budget pour 1965-1966, Titre II, Chapitre 4.2 : Information
13 C/PRG/34 Rapport du groupe de travail sur le projet de recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'édition de livres et de périodiques
13 C/PRG/35 Rapport du groupe de travail sur le projet de recommandation :"Mesures à prendre pour interdire et empêcher l'exportation, l'importation et le transfert de propriété illicites des biens culturels"
13 C/PRG/35 Add. & Corr. Addendum et Corrigendum
13 C/PRG/36 Projet de rapport de la Commission du programme
13 C/PRG/37 Rapport du groupe de travail sur l'opportunité d'élaborer une réglementation internationale concernant la sauvegarde des biens culturels mis en péril par des travaux publics ou privés
13 C/PRG/38 Rapport du groupe de travail IV : Principes directeurs concernant les relations et les échanges internationaux dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture
13 C/PRG/39 Rapport du groupe de travail V: Commémoration du vingtième anniversaire de l'Unesco
13 C/PRG/40 Projet de rapport du groupe de travail sur l'étude internationale sur les principales tendances de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines
13 C/PRG/41 Programme futur
13 C/PRG/41 Add. 1 Addendum
13 C/PRG/42 Campagne mondiale d'alphabétisation - Elimination de l'analphabétisme pendant la décennie du développement - Appel aux nations
13 C/PRG/DR.1 Philippines, appuyé par l'Inde, le Mexique, le Pérou, le Sénégal et la Suisse (Document 13 C/PRG/31)
13 C/PRG/DR.1 Rev. (do.) - révisé par le groupe de travail
13 C/PRG/DR.2 Afghanistan, Mali, Tchad, Togo (Coopération avec le Programme alimentaire mondial)
13 C/PRG/DR.3 Bulgarie,Cameroun, Sénégal (Participation de spécialistes aux réunions de caractère technique)
13 C/PRG/DR.4 Projet de résolution sur le Programme élargi d'assistance technique
13 C/FRG/DR.5 République arabe unie (Traduction, adaptation et édition de publications et de documents de l'Unesco)
13 C/PRG/DR.6 Argentine, Etats-Unis d'Amérique, Indonésie, République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar, Tchécoslovaquie (Directives concernant le contenu des publications de l'Unesco)
13 C/PRG/DR.7 Mali (Personnel enseignant)
13 C/PRG/DR.8 Royaume-Uni (Personnel enseignant)
13 C/PRG/DR.9 Union des républiques socialistes soviétiques (Etude internationale sur les principales tendances de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines)
13 C/PRG/DR.10 Etats-Unis d'Amérique (13 C/PRG/12)
13 C/PRG/DR.11 Union des républiques socialistes soviétiques (Généralités)
13 C/PRG/DR.11 Rev. Brésil, Canada, Inde, Mali, République arabe unie, Union des républiques socialistes soviétiques, Etats-Unis d'Amérique (do.)
13 C/PRG/DR.12 Cuba (Révision de 13 C/PRG/3 Add.)

13 C/PRG/DR.13 Philippines (Généralités)
13 C/PRG/INF/1 Education – Ordre proposé de discussion
13 C/PRG/INF/2 (do.)
13 C/PRG/INF/3 (do.)
13 C/PRG/INF/4 Sciences sociales, sciences humaines et activités culturelles - Ordre de discussion proposé
13 C/PRG/INF/5 (do.)
13 C/PRG/INF/6 Sciences exactes et naturelles – Ordre de discussion proposé
13 C/PRG/INF/7 Sciences sociales, sciences humaines et activités culturelles - Ordre de discussion proposé
13 C/PRG/INF/8 Communication – Ordre de discussion proposé
13 C/PRG/INF/9 (do.)
13 C/PRG/INF/10 Sciences exactes et naturelles – Ordre de discussion proposé
13 C/PRG/INF/11 Commission du programme – Ordre de discussion
13 C/PRG/SC/1 Rapport du groupe de travail établi par la Sous-Commission des sciences exactes et naturelles
13 C/PRG/SC/2 Répartition des activités du programme et des crédits du programme
13 C/PRG/SC/3 Résolution 2.2241
13 C/PRG/SC/4 Projet de révision de la résolution et du plan de travail de la Section 2.34
13 C/PRG/SC/5 Projet de rapport de la Sous-Commission des sciences exactes et naturelles et de leur application au développement de la Commission du programme
13 C/PRG/SC/5 Corr.1 Corrigendum
13 C/PRG/GT.1/1 Groupe de travail n° 1 – Ordre du jour provisoire
13 C/PRG/GT.1/2 Proposition d'amendement présentée par les Etats-Unis d'Amérique, l'Australie, le Royaume-Uni et la Nigeria
13 C/PRG/GT.1/3 Amendement présenté par la Nigeria
13 C/PRG/GT.1/4 Projet d'amendement présenté par l'Espagne
13 C/PRG/GT.1/5 Projet d'amendement présenté par l'Espagne, l'Argentine, le Mexique et l'Uruguay
13 C/PRG/GT.1/6 Proposition d'amendement présentée par le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique
13 C/PRG/GT.1/7 Amendement proposé au projet de recommandation
13 C/PRG/GT.1/8 Rapport du groupe de travail
13 C/PRG/GT.2/1 Groupe de travail n° 2 – Ordre du jour provisoire
13 C/PRG/GT.2/2 Rapport du groupe de travail
13 C/PRG/GT.3/1 Groupe de travail n° 3 – Ordre du jour provisoire
13 C/PRG/GT.3/2 Rapport du groupe de travail
13 C/PRG/GT.4/1 Groupe de travail n° 4 – Ordre du jour provisoire
13 C/PRG/GT.4/2 Projet de rapport du groupe de travail
13 C/PRG/GT.4/DR.1 Projet de résolution proposé par le Directeur général
13 C/PRG/GT.5/1 Groupe de travail n° 5 – Note d'information
13 C/PRG/GT.5/DR.1 Projet de résolution – Vingtième anniversaire de l'Unesco

III. DOCUMENTS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

13 C/ADM/1 Relations avec les organisations internationales non gouvernementales : rapport sur les modifications intervenues dans le classement des organisations internationales admises aux différentes catégories de relations avec l'Unesco, et liste des organisations dont les demandes d'admission n'ont pas été retenues
13 C/ADM/3 Rapport et états financiers relatifs à l'exercice biennal clos le 31 décembre 1962 et Rapport du Commissaire aux comptes
13 C/ADM/4 Rapport et états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 1963 et Rapport du Commissaire aux comptes
13 C/ADM/5 Rapport du Commissaire aux comptes sur l'utilisation des fonds d'assistance technique affectés à l'Unesco pour l'exercice clos le 31 décembre 1962

13 C/ADM/6 Rapport du Commissaire aux comptes sur l'utilisation des fonds d'assistance technique affectés à l'Unesco pour l'exercice clos le 31 décembre 1963

13 C/ADM/7 Rapport du Commissaire aux comptes sur la comptabilité de l'exercice clos le 31 décembre 1962 relative aux projets du Fonds spécial pour lesquels l'Unesco a été nommée agent d'exécution

13 C/ADM/8 Rapport du Commissaire aux comptes sur la comptabilité de l'exercice annuel clos le 31 décembre 1963 relative aux projets du Fonds spécial pour lesquels l'Unesco a été nommée agent d'exécution

13 C/ADM/9 Etat final des dépenses afférentes à la construction du Siège permanent : premier projet

13 C/ADM/10 Partie I Contributions des Etats membres – Barème des quotes-parts pour 1965-1966

13 C/ADM/10 Partie I Add. 1
13 C/ADM/10 Partie I Add. 1 Rev. } Addenda

13 C/ADM/10 Partie II Monnaies de paiement des contributions

13 C/ADM/10 Partie III Recouvrement des contributions

13 C/ADM/10 Partie III Add.
13 C/ADM/10 Partie III Add. 2
13 C/ADM/10 Partie III Add. 3
13 C/ADM/10 Partie III Add. 4 } Addenda

13 C/ADM/10 Add. Addendum

13 C/ADM/11 Administration du Fonds de roulement

13 C/ADM/11 Add. Addendum

13 C/ADM/12 Rapport du Directeur général sur la structure et les procédures administratives et sur la nomination, la formation et l'avancement du personnel; rapport d'ensemble sur les questions de gestion administrative

13 C/ADM/13 Répartition géographique des postes du Secrétariat

13 C/ADM/14 Traitements, allocations et prestations, y compris le problème des prêts au logement

13 C/ADM/15 Statut et réglement du personnel

13 C/ADM/15 Add. 1 Addendum

13 C/ADM/16 Tribunal administratif : prorogation de la compétence du Tribunal

13 C/ADM/17 Rapport sur la Caisse d'assurance-maladie

13 C/ADM/17 Corr. Corrigendum

13 C/ADM/18 Rapport sur la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

13 C/ADM/18 Add. Corr. Addendum et Corrigendum *(Corrigendum, français seulement)*

13 C/ADM/19 Nomination des représentants des Etats membres auprès du Comité des pensions du personnel de l'Unesco pour les années 1965-1966

13 C/ADM/20 Rapport du Directeur général sur le financement de la solution à moyen terme (première et deuxième tranches)

13 C/ADM/20 Corr. Corrigendum

13 C/ADM/21 Rapport du Comité du Siège

13 C/ADM/21 Add.
13 C/ADM/21 Annexe I Rev.
13 C/ADM/21 Add. Rev.
13 C/ADM/21 Add. Corr. } Addenda

13 C/ADM/22 Rapport du Directeur général sur la première tranche de la construction de bâtiments supplémentaires au Siège – Etat d'avancement et situation financière (quatrième bâtiment)

13 C/ADM/23 Rapport du Directeur général sur la seconde tranche de la construction de bâtiments supplémentaires au Siège – *Esquisse et devis préliminaires (cinquième bâtiment)*

13 C/ADM/23 Annexe II Appendice
13 C/ADM/23 Add. 1 } Addenda

13 C/ADM/24 Structure et méthodes administratives, recrutement, formation et avancement du personnel

13 C/ADM/25 Commission administrative – Projets de résolution sur le point 22 de l'ordre du jour (Etats financiers)

13 C/ADM/26 Projet de rapport de la Commission administrative

13 C/ADM/27 Deuxième rapport du groupe de travail de la Commission administrative sur les questions de gestion administrative

13 C/ADM/28 Troisième rapport du groupe de travail de la Commission administrative sur les questions de gestion administrative (Projet)

13 C/ADM/28 Corr. Corrigendum

13 C/ADM/29 Cinquième rapport de la Commission administrative (Projet)

13 C/ADM/DR.1 Brésil (Arriérés de contributions)

13 C/ADM/DR.2 Etats-Unis d'Amérique (Fonctions et responsabilités des organes de l'Unesco)
13 C/ADM/DR.3 République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar (Plafond budgétaire provisoire)
13 C/ADM/DR.4 Japon (Projet d'amendement au point 3.6.2.6.2. du document 13 C/16)
13 C/ADM/DR.5 Maroc (Répartition géographique des postes du Secrétariat)
13 C/ADM/DR.6 Belgique et Maroc (Plafond budgétaire provisoire)
13 C/ADM/DR.7 Japon (Plafond budgétaire provisoire)
13 C/ADM/DR.8 Australie (Résolution portant ouverture de crédits pour 1965-1966)
13 C/ADM/DR.9 Australie (Adoption de la résolution portant ouverture de crédits pour 1965-1966)
13 C/ADM/DR.10 Italie, Belgique (Besoins en locaux supplémentaires à moyen terme)
13 C/ADM/DR.11 Etats-Unis d'Amérique (Financement de la solution à moyen terme)
13 C/ADM/DR.12 Japon (Financement de la solution à moyen terme)
13 C/ADM/DR.13 Sénégal (Loyers des bureaux des délégations permanentes)
13 C/ADM/INF/1 Commission administrative – Calendrier de travail
13 C/ADM/GT/1 Premier rapport du groupe de travail de la Commission administrative sur les questions de gestion administrative
13 C/ADM/GT/2 Troisième rapport du groupe de travail de la Commission administrative sur les questions de gestion administrative – Projet

IV. DOCUMENTS DU BUREAU DE LA CONFERENCE

13 C/BUR/1 Première séance du Bureau – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/2 Proposition d'amendement de la délégation de la Turquie au point 15.1.8 de l'ordre du jour
13 C/BUR/3 Deuxième séance – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/4 Troisième séance – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/5 Projet d'amendement au point 15.1.8 de l'ordre du jour – Texte présenté par le Brésil, la France et la Pologne
13 C/BUR/6 Quatrième séance – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/7 Cinquième séance – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/8 Suggestions pour l'examen des projets de résolution présentés par les Etats membres
13 C/BUR/9 Septième séance – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/10 Propositions concernant la procédure à suivre à l'égard des projets de résolution soumis par les Etats membres
13 C/BUR/11 Huitième séance – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/12 Suggestions concernant les projets de résolutions présentés par les Etats membres après le 27 octobre 1964
13 C/BUR/13 Organisation des travaux du reste de la session
13 C/BUR/14 Neuvième séance – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/15 Procédure suggérée pour l'examen des projets de résolution présentés par les Etats membres après le 27 octobre 1964
13 C/BUR/16 Dixième séance – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/17 Suggestions concernant les projets de résolution présentés par les Etats membres après le 27 octobre 1964
13 C/BUR/18 Projet de résolution présenté par le Brésil (Comité consultatif sur la planification et l'organisation rationnelle de la paix)
13 C/BUR/19 Onzième séance – Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/20 Suggestions concernant les projets de résolution présentés par les Etats membres après le 27 octobre 1964
13 C/BUR/21 Projet de résolution présenté par le Brésil (Union interparlementaire)
13 C/BUR/22 Projet de résolution – Texte révisé par un groupe de travail du Bureau de la Conférence – Points 8.1, 8.2 et 13 de l'ordre du jour)
13 C/BUR/23 Douzième séance – Ordre du jour provisoire

13 C/BUR/24 Suggestions concernant les projets de résolution présentés par les Etats membres après le 27 octobre 1964
13 C/BUR/25 Treizième séance - Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/26 Quatorzième séance - Ordre du jour provisoire
13 C/BUR/27 Débat général

V. DOCUMENTS DU COMITE DES CANDIDATURES

13 C/NOM/1 Election du président et des vice-présidents de la Conférence générale, et des présidents, vice-présidents et rapporteurs des Commissions et Comités : présentation des candidatures et scrutin
13 C/NOM/1 Corr. Corrigendum
Candidatures au Conseil exécutif:
13 C/NOM/2 M. GARDNER DAVIES (Australie)
13 C/NOM/3 M. Uladislao GAMEZ SOLANO (Costa-Rica)
13 C/NOM/4 Mme Magda JOBORU (Hongrie)
13 C/NOM/5 M. Abdul-Aziz I. AL-BASSAM (Irak)
13 C/NOM/6 M. Tatsuo SUYAMA (Japon)
13 C/NOM/7 M. Alberto WAGNER de REYNA (Pérou)
13 C/NOM/8 Dr Ibra Mamadou WANE (Sénégal)
13 C/NOM/9 M. Bernard Barbey (Suisse)
13 C/NOM/10 M. Hector GROS ESPIELL (Uruguay)
13 C/NOM/11 S. Exc. M. TAFAZOLI (Iran)
13 C/NOM/12 Mme Otilia de TEJEIRA (Panama)
13 C/NOM/13 S. Exc. M. Paulo Estevao de BERREDO CARNEIRO (Brésil)
13 C/NOM/14 M. Prem N. KIRPAL (Inde)
13 C/NOM/15 M. Hendrik Jan REININK (Pays-Bas)
13 C/NOM/16 M. Lévy MAKANY (Congo, Brazzaville)
13 C/NOM/17 M. William BENTON (Etats-Unis d'Amérique)
13 C/NOM/18 S. Exc. M. Daniel Lukias MFINANGA (Tanganyika)
13 C/NOM/19 M. Adolfo MOLINA ORANTES (Guatemala)
13 C/NOM/20 S. Exc. M. William Aurélien ETEKI-MBOUMOUA (Cameroun)
13 C/NOM/21 M. Athanase JOJA (Roumanie)
13 C/NOM/22 M. Abhai CHANDAVIMOL (Thaïlande)
13 C/NOM/23 Dr Hans-Joachim von MERKATZ (République fédérale d'Allemagne)
13 C/NOM/24 M. Roger ADJOVI (Dahomey)
13 C/NOM/25 M. B. Bernard DADIE (Côte-d'Ivoire)
13 C/NOM/26 Mme Maria Kalaw KATIGBAK (Philippines)
13 C/NOM/27 Professeur Alexandre PETROV (Union des république socialistes soviétiques)
13 C/NOM/28 M. NGUYEN Quoc Dinh (République du Viêt-nam)
13 C/NOM/29 M. Petar VOUTOV (Bulgarie)
13 C/NOM/30 S. Exc. M. Joseph BRAHIM SEID (Tchad)
13 C/NOM/31 Professeur Abdul Hakim ZIAI (Afghanistan)
13 C/NOM/32 M. Ferdinand N'Sougan AGBLEMAGNON (Togo)
13 C/NOM/33 Candidatures au Conseil exécutif

VI. DOCUMENTS DU COMITE JURIDIQUE

13 C/LEG/1 Deuxième rapport du Comité juridique - Projet
13 C/LEG/2 Troisième rapport du Comité juridique - Projet
13 C/LEG/3 Quatrième rapport du Comité juridique - Projet
13 C/LEG/4 Cinquième rapport du Comité juridique - Projet
13 C/LEG/5 Sixième rapport du Comité juridique - Projet
13 C/LEG/6 Septième rapport du Comité juridique - Projet

13 C/LEG/7 Huitième rapport du Comité juridique – Projet

13 C/LEG/DR.1 Projet d'amendement présenté par la République du Viêt-nam (Notification des sessions de la Conférence générale)

VII. DOCUMENTS DU COMITE DES RAPPORTS

Rapport général sur les premiers rapports spéciaux transmis par les Etats membres sur la suite donnée par eux au protocole et aux recommandations adoptés par la Conférence générale de l'Unesco à sa douzième session

13 C/REP/DR.1 Projets de résolution relatifs au paragraphe 13 du premier projet de rapport du Comité des rapports (Pologne, Roumanie, URSS)

13 C/REP/DR.2 Projet de résolution présenté par le Comité des rapports

13 C/REP/DR.3 (do.)

13 C/REP/DR.4 Rapports périodiques sur les articles 19,26 et 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

13 C/REP/DR.5 Projet de résolution présenté par le Comité des rapports

VIII. DOCUMENTS D'INFORMATION GENERALE

13 C/INF/1 Renseignements sur l'organisation matérielle de la treizième session de la Conférence générale

13 C/INF/2 Invitations à la treizième session de la Conférence générale

13 C/INF/2 Add. 1 Addendum

13 C/INF/3 Liste provisoire des documents de la treizième session de la Conférence générale

13 C/INF/3 Rev. Liste revisée des documents

13 C/INF/4 Prov. Liste provisoire des délégués, observateurs et représentants

13 C/INF/4 Prov. Add. Addendum

13 C/INF/4 Prov. 2 Liste provisoire des délégués, observateurs et représentants n° 2

13 C/INF/4 Prov. 2 Add. & Corr. Addendum et Corrigendum

13 C/INF/4 Liste des délégués, observateurs et représentants.

13 C/INF/4 Add. Addendum

13 C/INF/5 Membres du Conseil exécutif classés par région géographique (1946-1964)

13 C/INF/5 Rev. *(Anglais seulement)*

13 C/INF/5 Corr. Corrigenda

13 C/INF/6 Comité des candidatures : composition du Comité juridique, du Comité des rapports et du Comité du Siège

13 C/INF/7 Discours du Professeur Sissakian, président de la treizième session de la Conférence générale – octobre 1964

13 C/INF/8 Chefs des délégations des Etats membres à la treizième session de la Conférence générale (à la date du 26 octobre 1964)

13 C/INF/9 Discours de M. René Maheu, directeur général de l'Unesco, à l'ouverture du débat général

13 C/INF/10 Discours de clôture prononcé par M. Sissakian, président de la treizième session de la Conférence générale

IX. PROJETS DE RESOLUTIONS ET PROPOSITIONS

13 C/DR.1 France (Recherches et études sur l'information)

13 C/DR.2 Royaume-Uni (Programme futur)

13 C/DR.3 Brésil (Amendements au Projet de programme et de budget pour 1965-1966 – Centre latino-américain de recherches de sciences sociales)

13 C/DR.4 Autriche (Généralités)

13 C/DR.5 Argentine (Célébration d'anniversaires de personnalités éminentes et d'événements historiques)
13 C/DR.6 Honduras (Développement des bibliothèques et des archives)
13 C/DR.7 Nigeria (Aide aux Etats membres pour l'organisation et la planification du développement scientifique)
13 C/DR.7 Add. 1 Nigeria, Algérie, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Inde, Kenya, Madagascar, Pakistan, Maroc, République arabe unie, Sierra Leone, République-Unie du Tanganyika et de Zanzibar (do.)
13 C/DR.8 Maroc (Education permanente des adultes)
13 C/DR.9 Argentine (Planification et administration générales de l'éducation)
13 C/DR.10 Sénégal (Publications de l'Unesco)
13 C/DR.10 Rev. Sénégal, Espagne, URSS, Bulgarie, Inde (do.)
13 C/DR.11 France, Suisse (Participation de spécialistes aux réunions de caractère technique)
13 C/DR.12 Italie (Développement des moyens d'information et formation de spécialistes de l'information)
13 C/DR.13 Italie (Programme élargi d'assistance technique)
13 C/DR.14 Italie (Action en faveur de la libre circulation de l'information)
13 C/DR.15 Brésil (Centres régionaux de science et de technologie)
13 C/DR.16 Mexique (Point 3.6.3.1 du document 13 C/16)
13 C/DR.17 Israël (Education – Asie)
13 C/DR.18 Burundi (Développement des musées)
13 C/DR.19 Argentine (Education – Amérique latine)
13 C/DR.20 Mexique (Programme futur)
13 C/DR.21 Somalie (Activités concernant les conséquences économiques et sociales du désarmement et la recherche sur la paix)
13 C/DR.21 Rev. Somalie, Canada, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique (do.)
13 C/DR.22 Argentine (Activités de jeunesse)
13 C/DR.23 Italie (Développement de l'emploi des communications spatiales)
13 C/DR.24 Mexique (Projet majeur Orient-Occident)
13 C/DR.25 Somalie (Egalité d'accès à l'éducation et éducation pour la compréhension internationale)
13 C/DR.26 Sénégal (Centre de documentation et services consultatifs en matière d'échanges internationaux)
13 C/DR.26 Add. Sénégal, Cameroun, Mauritanie, Maroc, Pakistan, Rwanda, Sierra Leone, Trinité et Tobago, Togo, Tunisie, Yougoslavie (do.)
13 C/DR.26 Add. 2 Addendum
13 C/DR.27 Argentine (Amélioration de la documentation et de l'information scientifiques et techniques)
13 C/DR.28 Inde (Assistance aux Commissions nationales)
13 C/DR.29 Italie (Centre d'information du Département de l'éducation et services consultatifs)
13 C/DR.30 Italie (Personnel enseignant)
13 C/DR.31 Italie (Activités de jeunesse)
13 C/DR.32 Somalie (Généralités)
13 C/DR.33 Burundi (Activités de jeunesse)
13 C/DR.33 Corr. Burundi (do.)
13 C/DR.34 Brésil (Alphabétisation des adultes)
13 C/DR.35 Mexique (Education – Amérique latine)
13 C/DR.36 Italie (Alphabétisation des adultes)
13 C/DR.37 Italie (Coopération avec le Bureau international d'éducation)
13 C/DR.38 Italie (Egalité d'accès à l'éducation et éducation pour la compréhension internationale)
13 C/DR.39 Suède, Danemark, Finlande, Islande, Norvège (Programmes d'études à l'étranger destinés aux membres d'organisations de travailleurs, d'organisations féminines et d'organisations de jeunesse)
13 C/DR.40 Italie (Enseignement supérieur)
13 C/DR.41 France (Coopération interdisciplinaire et philosophie)
13 C/DR.42 France (Activités de jeunesse)
13 C/DR.43 France (Centre d'information du Département de l'éducation et services consultatifs)
13 C/DR.44 Israël (Egalité d'accès à l'éducation et éducation pour la compréhension internationale)
13 C/DR.45 République centrafricaine, Congo (Brazzaville), Madagascar, Sénégal (Education – Afrique)

13 C/DR.46 Danemark, Finlande (Centre de documentation et services consultatifs en matière d'échanges internationaux)
13 C/DR.47 République fédérale d'Allemagne (Coopération interdisciplinaire et philosophie)
13 C/DR.47 Rev. id.
13 C/DR.48 Brésil (Encouragement de la recherche dans les sciences fondamentales)
13 C/DR.49 Pakistan, Inde, Brésil, Nigeria (Généralités)
13 C/DR.49 Rev. id.
13 C/DR.50 France (Coopération avec la Banque internationale pour la reconstruction et le developpement, l'Association internationale de développement et la Banque interaméricaine de développement)
13 C/DR.51 France (Education permanente des adultes)
13 C/DR.52 Sénégal, Nigeria, Sierra Leone, Dahomey, Brésil (Projet majeur Orient-Occident)
13 C/DR.53 Argentine (Assistance aux Commissions nationales)
13 C/DR.54 Brésil, Uruguay, Colombie, Chili, (Programme futur)
13 C/DR.55 Cuba (Sciences de la terre)
13 C/DR.56 Cuba (Emploi des techniques d'information aux fins d'éducation extrascolaire)
13 C/DR.57 Cuba (Sciences de la vie)
13 C/DR.58 Italie (Encouragement à la création artistique)
13 C/DR.59 Cameroun (Education – Afrique)
13 C/DR.60 Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède (Education permanente des adultes)
13 C/DR.61 Tchad, Maroc, Pakistan, Inde, (Education des adultes)
13 C/DR.61 Add. Afghanistan, Brésil, Bolivie, Ceylan, Honduras, Iran, Libye, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Trinité et Tobago, Turquie, El Salvador, Monaco, Yougoslavie, République démocratique du Congo, Mexique, Belgique, Japon, Irak (do.)
13 C/DR.62 Thaïlande, Afghanistan, Indonésie, Israël, Corée, Malaisie, Népal, Pakistan, Viêt-nam, Australie, Chine, Inde, Iran, Japon, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique (Enseignement des sciences fondamentales)
13 C/DR.62 Rev. id.
13 C/DR.63 Italie, Nigeria, Sénégal (Problèmes économiques et sociaux des pays ayant récemment accédé à l'indépendance)
13 C/DR.64 France, Inde, Mali, Maroc, Mexique, Pakistan, Roumanie, Sénégal, Yougoslavie (Déclaration internationale concernant les principes de l'éducation des jeunes)
13 C/DR.65 Cameroun, Pologne (Statut et organisation de la Conférence internationale de l'instruction publique)
13 C/DR.65 Rev. id.
13 C/DR.66 Suisse, Belgique (Coopération avec les organisations internationales)
13 C/DR.67 République fédérale d'Allemagne (Education permanente des adultes – Congés rétribués en vue de l'éducation permanente)
13 C/DR.68 Suisse (Aide au développement des Etats Membres par l'application de la science et de la technologie)
13 C/DR.69 Inde, Indonésie (Centres régionaux de science et de technologie)
13 C/DR.70 Cuba (Bureau régional pour l'hémisphère occidental)
13 C/DR.71 Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Argentine, Venezuela, Japon, Nouvelle-Zélande, Philippines (La contribution de l'Unesco au développement des relations pacifiques et de bon voisinage)
13 C/DR.71 Rev. id.
13 C/DR.72 Algérie, Dahomey, Mali, Mongolie, Inde, Irak, République arabe unie, Union des républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie (Les tâches que doit accomplir l'Unesco pour contribuer à consolider la paix et à renforcer la coexistence et la coopération pacifiques entre Etats ayant des systèmes socio-économiques différents)
13 C/DR.73 Royaume-Uni (Amendements au projet de résolution 13 C/DR.49)
13 C/DR.74 Grèce (Point 15.1.8 de l'ordre du jour)
13 C/DR.75 Afghanistan, Brésil, Iran, Mali, Maroc, Pologne (Débat général)
13 C/DR.76 Turquie (Point 15.1.8 de l'ordre du jour)
13 C/DR.77 Pérou, Argentine (Programmes régionaux de développement de l'éducation)
13 C/DR.78 Italie, Nigeria, Sénégal (Projet majeur Orient-Occident)
13 C/DR.79 Pérou, Panama, Cuba, Venezuela, Equateur, El Salvador, Espagne, Argentine,

Colombie (Politique à suivre en matière de publication)

13 C/DR.79 Add. Pérou, Panama, Cuba, Venezuela, Equateur, El Salvador, Espagne, Argentine, Colombie, République dominicaine (do.)

13 C/DR.80 France (Encouragement de la recherche dans les sciences fondamentales)

13 C/81 Autriche, Belgique (Education - Europe)

13 C/DR.82 Canada, Japon, Indonésie, Brésil, République fédérale d'Allemagne (Conseil de coordination de la Décennie hydrologique internationale)

13 C/DR.83 République arabe unie, Maroc (Point 15.1.8 de l'ordre du jour)

13 C/DR.83 Rev. Argentine, France, Italie, Maroc, République arabe unie (do.)

13 C/DR.84 Japon (Célébration d'anniversaires de personnalités éminentes et d'événements historiques)

13 C/DR.85 Argentine (Débat général)

13 C/DR.86 France, Inde, Mali, Mexique, Pérou (Projet majeur Orient-Occident)

13 C/DR.87 Suisse (Evaluation des besoins technologiques des pays en voie de développement)

13 C/DR.88 République fédérale d'Allemagne (Etudes écologiques et conservation des ressources naturelles)

13 C/DR.89 République démocratique du Congo (Protection du droit d'auteur et des droits voisins»)

13 C/DR.90 Cameroun, Mali, Niger, Nigeria, Tchad (Etudes écologiques et conservation des ressources naturelles)

13 C/DR.91 Algérie, Chypre, Ethiopie, Grèce, Guatemala, Inde, Mexique, Pakistan, Pérou, Tunisie (Mesures de protection du patrimoine culturel)

13 C/DR.92 République-Unie de Tanzanie (Le rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des pays et des peuples coloniaux à l'indépendance)

13 C/DR.92 Rev. *(Anglais seulement)* id.

13 C/DR.92 Rev. 2 id.

13 C/DR.93 Dahomey, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Japon, Pologne, Royaume-Uni, Suisse (Valeurs artistiques et culturelles)

13 C/DR.94 Panama, El Salvador, Costa Rica (Programme futur)

13 C/DR.95 Inde, France, Mali, Mexique, Pérou (Projet majeur Orient-Occident)

13 C/DR.96 Belgique, Maroc (Traitements et allocations du personnel de service et de bureau)

13 C/DR.96 Rev. Algérie, Argentine, Belgique, Brésil, Maroc, Sénégal (do.)

13 C/DR.97 Union des républiques socialistes soviétiques (Programme futur)

13 C/DR.98 Brésil (Union interparlementaire)

13 C/DR.99 Royaume-Uni (Traitements du personnel de service et de bureau)

13 C/DR.100 Débat général

X. ACTES DE LA CONFERENCE GENERALE

13 C/Résolutions Prov. Tirage provisoire des résolutions adoptées par la Conférence générale à sa treizième session

13 C/Résolutions Résolutions adoptées par la Conférence générale à sa treizième session

13 C/Comptes rendus des débats Actes de la Conférence générale. Comptes rendus des débats

MESAS DE LA CONFERENCIA GENERAL Y DE SUS COMISIONES Y COMITES

PRESIDENTE DE LA DECIMOTERCERA REUNION DE LA CONFERENCIA GENERAL

Profesor N.M. Sissakian (Union de Republicas Socialistas Soviéticas)

VICEPRESIDENTES

Excmo. Sr. Profesor Paulo E. de BERREDO CARNEIRO (Brasil)
Excmo. Sr. ETEKI-MBOUMOUA (Camerún)
Excmo. Sr. Christian FOUCHET (Francia)
Profesor E. PAPANOUTSOS (Grecia)
Excmo. Sr. Dr. Eugenio MATUTE CAÑIZALES (Honduras)
Shri M.C. CHAGLA (India)
Excmo. Sr. Profesor Luigi GUI (Italia)
Excmo. Sr. Toru HAGIWARA (Japón)
Sr. S.M. SHARIF, H.Q.A. (Pakistán)
Excmo. Sr. S. WIERBLOWSKI (Polonia)
Excmo. Sr. Dr. Ibra MAMADOU WANE (Senegal)
Hon. S.J. Luyimbazi ZAKE (Uganda)
Lord BOWDEN (Reino Unido)
Hon. William BENTON (Estados Unidos de América)
Excmo. Sr. Dr. J.M. SISO MARTINEZ (Venezuela)

Secretario General:
Sr. René MAHEU

Secretarios:
Sr. M. MONTAGNIER
Sr. R. BARNES
Sr. J.P. URLIK

MESA DE LA CONFERENCIA GENERAL*

Presidente:
Profesor N.M. SISSAKIAN (Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas)
Secretario:
Sr. R. BARNES

COMISION DEL PROGRAMA

Presidente:
Sr. S.J. COOKEY (Nigeria)

Vicepresidentes:
Profesor Carlos CHAGAS FILHO (Brasil)
Sra. Magda JOBORU (Hungría)
Dr. M. MAKAGIANSAR (Indonesia)
Relator:
Sr. Kalervo SIIKALA (Finlandia)
Secretarios:
Sr. Alan ELLIOTT
Sr. S. FRIEDMAN
Sr. A. LEGRAND
Sr. V. LEMA
Sr. V. SMIRNOV
Sr. H. BARNES

*La Mesa se compone del Presidente y los quince Vicepresidentes de la Conferencia General, juntamente con los presidentes de los siguientes comités y comisiones: Comisión del Programa, Comisión Administrativa, Comité de Verificación de Poderes, Comité de Candidaturas, Comité Jurídico, Comité de Informes y Comité de la Casa Central.

COMISION DEL PROGRAMA :
SUBCOMISION DE CIENCIAS EXACTAS Y NATURALES

Presidente :
Profesor Carlos CHAGAS FILHO (Brasil)
Vicepresidentes :
Profesor Bimala KALAKICHA (Tailandia)
Profesor Ignacy MALECKI (Polonia)
Relator :
Sr. Albert DAGUERRE (Senegal)
Secretarios :
Sr. J. SWARBRICK
Sr. L. ZIEGLE

COMISION ADMINISTRATIVA

Presidente :
Excmo. Sr. B. TUNCEL (Turquía)
Vicepresidentes :
Excmo. Sr. Luis JORDANA DE POZAS (España)
Sr. Pascal FROCHAUX (Suiza)
Hon. Al-Noor KASSUM (República Unida de Tanzania)
Relator :
Profesor Hassan SAFFARI (Irán)
Secretarios :
Sr. Murray CHASE
Sr. F. HOVEYDA
Sr. L. MARQUES
Sr. A. KETTANI
Sr. E. NOVIKOV

COMITE DE VERIFICACION DE PODERES

Presidente :
Profesor J. BAUGNIET (Bélgica)
Secretario :
Sr. C. LUSSIER

COMITE DE CANDIDATURAS

Presidente :
Dr. Atilio DELL' ORO MAINI (Argentina)
Vicepresidentes :
Dr. Peter VOUTOV (Bulgaria)
Sr. Diallo ISSA BEN YACINE (Guinea)
Hon. Alejandro R. ROCES (Filipinas)
Secretaria :
Srta. L. McPHEE

COMITE JURIDICO

Presidente :
Dr. Imre SZABO (Hungría)
Vicepresidente :
Sr. L.V.J. ROY (Canadá)
Relator :
Profesor Themistocles BRANDÃO CAVALCANTI (Brasil)
Secretarios :
Sr. C. LUSSIER
Sr. G. PERRENOUD

COMITE DE INFORMES

Presidente :
Dr. Mohamed AWAD (República Arabe Unida)
Vicepresidentes :
Sr. F.E. ARCHIBONG (Nigeria)
Hon. Geronima T. PECSON (Filipinas)
Relator :
Sr. V. VLAD (Rumania)
Secretario :
Sr. W. ELLIS

COMITE DE LA CASA CENTRAL

Presidente :
Sr. B.J.E.M. de HOOG (Países Bajos)
Vicepresidentes :
Dr. W. GARDNER DAVIES (Australia)
Sr. Salah STETIE (Líbano)
Relator :
Excmo. Sr. Tay KEOLOUANGKHOT (Laos)
Secretario :
Sr. J.P. URLIK

CALENDARIO DE LAS SESIONES

FECHAS	Sesiones plenarias	Mesa de la Conferencia General	Comités de Redacción	Comisión del Programa								Comisión administrativa			Comisión del Programa Comisión Administrativa	Comité de Verificación de Poderes	Comité Jurídico	Comité de Candidaturas	Comité de Informes	Comité de la Casa Central
				Comisión del Programa	Mesa de la Comisión del Programa	Comité de Redacción	Subcomisión de Ciencias Exactas y Naturales	G.T.1	G.T.2	G.T.3	G.T.4	G.T.5	Comisión Administrativa	Grupo de Trabajo de la Comisión Administrativa	Comité de Redacción						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
OCTUBRE																					
Martes 20																					
mañana	1																1				
tarde	2																			1	
Miércoles 21																					
mañana	3																		1	2	
tarde	4	1																1		3	
Jueves 22																					
mañana	5			1									1							4	
tarde	6			2									2						2		
Viernes 23																					
mañana	7			3									3					2			
tarde	8			4	1								4					3			
Sábado 24																					
mañana	9	2		5										1				4			
tarde				6	2																
Lunes 26																					
mañana	10	3		7				1					5	2							
tarde	11			8				2					6								
Martes 27																					
mañana	12	4		9				3						3							
tarde	13			10					1					4							
Miércoles 28																					
mañana	14	5		11					2				7								
tarde	15	6		12	3				3				8								
Jueves 29																					
mañana	16			13				4											3		
tarde	17			14						1			9								
Viernes 30																					
mañana	18	7		15	4					2			10								
tarde	19			16									11								
noche				17																	
Sábado 31																					
mañana	20			18					4						1						1
tarde				19																	
NOVIEMBRE																					
Lunes 2																					
mañana	21			20							1		12								
tarde	22			21							2			5							

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
NOVIEMBRE																					
Martes 3																					
mañana	23	8		22			1				3			6							
tarde				23	5		2							7							
noche				24																	
Miércoles 4																					
mañana	24			25			3					1									2
tarde	25			26	6		4					2									3
Jueves 5																					
mañana	26	9	1	27			5				4		13								
tarde	27		2	28	7		6							8							4
Viernes 6																					
mañana				29			7						14								
tarde	28			30	8		8			3				9							
Sábado 7																					
mañana				31			9					3	15								
tarde				32			10														
Lunes 9																					
mañana				33			11						16					5			
tarde				34	9		12							10				6			
noche				35																	
Martes 10																					
mañana		10		36		1	13											7			
tarde				37	10		14						17					8			
noche				38																	
Miércoles 11																					
mañana							15														
Jueves 12																					
mañana				39									18					9			
tarde				40	11													10			
noche				41																	
Viernes 13																					
mañana	29	11	3	42																	5
tarde			4	43	12		16						19								
noche				44																	
Sábado 14																					
mañana				45									20					11			6
tarde				46	13								21								
noche				47																	
Lunes 16																					
mañana		12		48									22					12			
tarde			5	49	14								23								
noche				50																	
Martes 17																					
mañana	30		6	51																	
tarde			7	52	15												2				
noche					16																
Miércoles 18																					
mañana	31	13		53															4		
tarde	32		8	54															5		
Jueves 19																					
mañana	33	14														1					
tarde	34																				
Viernes 20																					
mañana	35																				
tarde	36																				

LISTA DE DOCUMENTOS DE LA DECIMOTERCERA REUNION DE LA CONFERENCIA GENERAL

I. DOCUMENTACION GENERAL

13 C/1 Orden del Día Provisional de la 13a. reunión de la Conferencia General

13 C/1 Rev. Orden del Día Provisional revisado de la 13a. reunión de la Conferencia General

13 C/1 Rev. Add. Enmienda al Punto 15.1.8 del Orden del Día de la 13a. reunión de la Conferencia General – Texto presentado por la Mesa de la Conferencia

13 C/1 Rev. 2 Orden del Día de la 13a. reunión de la Conferencia General (aprobado por la Conferencia General en sus 3a. y 14a. sesiones plenarias)

13 C/2 Organización de los trabajos de la 13a. reunión de la Conferencia General

13 C/2 Rev. Proyecto revisado por el Consejo Ejecutivo

Informes impresos del Director General sobre las actividades de la Organización en 1962 y 1963

13 C/3 Informe del Director General sobre las actividades de la Organización (1° de enero – 30 de junio de 1964)

13 C/4 Evaluación de las actividades de la Unesco (1962-1963) y perspectivas futuras

13 C/5 Proyecto de Programa y de Presupuesto para 1965-1966

13 C/5 Add. y Corr. Addendum y Corrigendum

13 C/6 Proyecto de Programa y de Presupuesto para 1965-1966 (13 C/5) – Recomendaciones y observaciones del Consejo Ejecutivo

13 C/6 Add. Addendum

13 C/6 Add. Rev. Addendum revisado

13 C/7 Indicaciones para el debate general

13 C/8 Enmiendas al Proyecto de Programa y de Presupuesto presentadas por los Estados Miembros (13 C/5)

13 C/8 Add. 1 Addendum

13 C/10 Prov. Proyecto de resolución de consignación de créditos

13 C/10 Resolución de consignación de créditos – Informe de la reunión conjunta de las Comisiones Administrativa y del Programa

13 C/11 Primeros informes especiales presentados por los Estados Miembros sobre las medidas adoptadas en aplicación del Protocolo y las Recomendaciones aprobados por la Conferencia General en su 12a. reunión

13 C/11 Add. 1 Addendum

13 C/12 Presentación por los Estados Miembros de informes periódicos sobre la aplicación de la Convención y de la Recomendación relativas a la Lucha contra las Discriminaciones en la Esfera de la Enseñanza

13 C/12 Corr. Corrigendum *(Francés solamente)*

13 C/13 Primer informe del Comité de Informes

13 C/13 Rev. Informe del Comité de Informes

13 C/14 Papel de la Unesco en el logro de la independencia por los países y pueblos coloniales: Aplicación de la resolución 8.2, aprobada por la Conferencia General en sus reuniones 11a. y 12a.

13 C/15 Normas relativas al contenido de las publicaciones de la Unesco – Informe del Consejo Ejecutivo

13 C/16 Métodos de trabajo de la Organización: Informe del Consejo Ejecutivo

13 C/16 Add. Addendum

13 C/17 Enmiendas propuestas al cuadro esquemático para una clasificación de conjunto de las diversas categorías de reuniones convocadas por la Unesco

13 C/17 Corr. Corrigendum *(Español, francés y ruso solamente)*

13 C/18 Participación de especialistas en reuniones de carácter técnico

13 C/19 Mayoría necesaria para la aprobación de proyectos de resolución de carácter presupuestario o financiero que tengan especial importancia

13 C/20 Aumento del número de miembros del Comité Jurídico

13 C/21 Lugar y fecha de la 14a. reunión de la Conferencia General

13 C/22 Informe del Comité de Candidaturas

13 C/23 Admisión en la 13a. reunión de observadores de organizaciones internacionales no gubernamentales previa recomendación del Consejo Ejecutivo

13 C/23 Add. Addendum

13 C/24 Contribución de la Unesco al afianzamiento de la paz, la coexistencia pacífica y la cooperación entre Estados con sistemas sociales y económicos distintos (Nota del Gobierno de la Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas)

13 C/25 Fomento de las comisiones nacionales (Nota del Gobierno de la India)

13 C/26 Notificación de las reuniones de la Conferencia General (Nota del Gobierno de la República Arabe Unida)

13 C/27 Propuestas de modificación del Reglamento de las Elecciones Celebradas en Votación Secreta en lo que concierne a las disposiciones relativas a la elección de los miembros del Consejo Ejecutivo

13 C/27 Add. Addendum

13 C/28 Examen por la Conferencia General de la cuestión del cierre por el Gobierno turco de las escuelas de las minorías griegas en las Islas de Imbros (Imroz) y Tenedos (Bozcaada), así como de las gestiones que deben emprenderse para lograr la anulación de las medidas tomadas en perjuicio de la educación de los niños griegos de esas islas

13 C/29 Petición de admisión como Miembro Asociado de la Unesco: Grupo del Caribe Oriental Británico

13 C/30 Admisión de nuevos Estados Miembros: Malawi

13 C/31 Comentarios del Consejo Ejecutivo acerca de los informes del Director General sobre las actividades de la Organización

13 C/32 Comité de Verificación de Poderes – Primer Informe

13 C/33 Primer Informe del Comité Jurídico

13 C/34 Primer Informe de la Comisión Administrativa

13 C/35 Segundo Informe del Comité Jurídico

13 C/36 Segundo Informe de la Comisión Administrativa

13 C/37 Tercer Informe de la Comisión Administrativa

13 C/38 Comunicación de la Delegación de Turquía

13 C/39 Admisión de nuevos Estados Miembros: Zambia

13 C/40 Comunicación del Gobierno de Grecia

13 C/41 Proyecto de resolución presentado por el Comité de Redacción – Contribución de la Unesco al afianzamiento de la paz, de la cooperación y la convivencia pacíficas entre Estados con sistemas sociales y económicos distintos

13 C/42 Tercer Informe del Comité Jurídico

13 C/43 Cuarto Informe de la Comisión Administrativa

13 C/43 Add. 1 Addendum

13 C/43 Corr. 1 Corrigendum

13 C/44 Cuarto Informe del Comité Jurídico

13 C/45 Quinto Informe del Comité Jurídico

13 C/46 Rev. Papel de la Unesco en el logro de la independencia por los países y pueblos coloniales

13 C/47 Sexto Informe del Comité Jurídico

13 C/48 Séptimo Informe del Comité Jurídico

13 C/49 Octavo Informe del Comité Jurídico

13 C/50 Informe de la Comisión del Programa

13 C/50 Add. 1 Addendum

13 C/50 Anexos I y II Anexo

13 C/51 Segundo Informe del Comité de Verificación de Poderes

II. DOCUMENTOS DE LA COMISION DEL PROGRAMA

13 C/PRG/1 Informe del Consejo de Administración del Instituto Internacional de Planeamiento de la Educación sobre las actividades del Instituto

13 C/PRG/2 Informe sobre los Institutos de la Unesco para la Educación y la Juventud en la República Federal de Alemania

13 C/PRG/3 Transformación del Centro de Documentación Pedagógica agregado al Centro Regional en el Hemisferio Occidental en un Centro Experimental de Documentación Pedagógica para América Latina

13 C/PRG/3 Add. Addendum

13 C/PRG/4 Programa Mundial de Alfabetización

13 C/PRG/4 Add. Addendum

13 C/PRG/4 Add. y Corr. Addendum y Corrigendum

13 C/PRG/5 Conferencia Internacional sobre la Juventud (Grenoble, 23 de agosto – 1° de septiembre de 1964)

13 C/PRG/6 Conmemoración del vigésimo aniversario de la Unesco

13 C/PRG/7 Informe sobre las actividades de la Comisión Oceanográfica Intergubernamental

13 C/PRG/8 Modificación de los Estatutos de la Comisión Oceanográfica Intergubernamental

13 C/PRG/9 Decenio Hidrológico Internacional: Informe de la Reunión Intergubernamental de Hidrología Científica (París, 7-17 de abril de 1964); propuesta de creación de un Consejo de Coordinación del Decenio

13 C/PRG/10 Reunión Intergubernamental sobre Sismología e Ingeniería Antisísmica (París, 21-30 de abril de 1964).

13 C/PRG/11 Proyecto de Recomendación sobre la normalización internacional de las estadísticas relativas a la edición de libros y publicaciones periódicas

13 C/PRG/12 Estudio de las principales tendencias de la investigación en las ciencias sociales y humanas

13 C/PRG/13 Plan orgánico de colaboración cultural con Africa

13 C/PRG/14 Informe bienal del Presidente de la Comisión Internacional para una Historia del Desarrollo Científico y Cultural de la Humanidad.

13 C/PRG/15 Informe sobre las medidas para conservar los monumentos de interés histórico y artístico

13 C/PRG/16 Informe sobre la conveniencia de preparar una reglamentación internacional relativa a la conservación de los bienes culturales que la ejecución de trabajos públicos o privados pueda poner en peligro

13 C/PRG/17 Proyecto de Recomendación sobre los medios que pueden emplearse para prohibir e impedir la exportación, la importación y la venta ilícitas de bienes culturales

13 C/PRG/18 Campaña Internacional para Salvar los Monumentos de Nubia: Informe del Comité Ejecutivo de la Campaña y del Director General

13 C/PRG/20 Sugestiones a los Estados Miembros sobre las medidas encaminadas a fomentar la libre circulación de las informaciones y las ideas

13 C/PRG/21 Principios orientadores de las relaciones y los intercambios internacionales en la esfera de la educación, la ciencia y la cultura

13 C/PRG/22 Programa Ampliado de Asistencia Técnica: Informe del Consejo Ejecutivo, en aplicación de la Resolución 908 (XXXIV) del Consejo Económico y Social sobre los procedimientos empleados para la contratación y orientación de expertos y la evaluación de programas

13 C/PRG/22 Add. 1 Addendum

13 C/PRG/23 Cooperación con el Fondo Especial de las Naciones Unidas

13 C/PRG/24 Cooperación con el Banco Internacional de Reconstrucción y Fomento (BIRF) y con la Asociación Internacional de Fomento (AIF), y relaciones con el Banco Interamericano de Desarrollo (BID)

13 C/PRG/25 Conferencias regionales sobre la ciencia y la tecnología y su aplicación al desarrollo

13 C/PRG/25 Add. Addendum

13 C/PRG/26 Cooperación con el Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia (UNICEF)

13 C/PRG/27 Cooperación en el Programa Mundial de Alimentos

13 C/PRG/27 Add. 1 Addendum

13 C/PRG/28 Estatuto y organización de la Conferencia Internacional de Instrucción Pública

13 C/PRG/28 Add. 1 Addendum

13 C/PRG/28 Add. 2 Addendum

13 C/PRG/30 Estudio sobre la posibilidad de publicar un anuario científico internacional

13 C/PRG/30 Add. Addendum

13 C/PRG/31 Informe sexenal del Consejo Ejecutivo a la Conferencia General sobre el concurso prestado a la acción de la Unesco por las organizaciones internacionales no gubernamentales (categorías A y B) y sobre los resultados obtenidos mediante las subvenciones a esas organizaciones

13 C/PRG/31 Corr. Corrigendum

13 C/PRG/32 Rev. Organización en 1966, de una reunión internacional de expertos destinada a aprobar el texto de una declaración sobre la raza y los prejuicios raciales

13 C/PRG/33 Proyecto de Programa y de Presupuesto para 1965-1966, Título II, Capítulo 4.2: Información

13 C/PRG/34 Informe del Grupo de Trabajo acerca del proyecto de recomendación sobre la normalización internacional de las estadísticas relativas a la edición de libros y publicaciones periódicas

13 C/PRG/35 Informe del Grupo de Trabajo sobre el proyecto de recomendación: «Medios que pueden emplearse para prohibir e impedir la exportación, la importación y la transferencia de propiedad ilícita de bienes culturales»

13 C/PRG/35 Add. y Corr. Addendum y Corrigendum

13 C/PRG/36 Proyecto de Informe de la Comisión del Programa

13 C/PRG/37 Informe del Grupo de Trabajo encargado de estudiar la conveniencia de preparar una reglamentación internacional para la conservación de los bienes culturales amenazados por trabajos públicos o privados

13 C/PRG/38 Informe del Grupo de Trabajo IV: Principios orientadores de las relaciones y los intercambios internacionales en la esfera de la educación, la ciencia y la cultura

13 C/PRG/39 Informe del Grupo de Trabajo V: Conmemoración del vigésimo aniversario de la Unesco

13 C/PRG/40 Proyecto de Informe del Grupo de Trabajo sobre el estudio internacional de las principales tendencias de la investigación en las ciencias sociales y humanas

13 C/PRG/41 Programa futuro

13 C/PRG/41 Add. 1 Addendum

13 C/PRG/42 Campaña Mundial pro Alfabetización Universal - Eliminación del Analfabetismo en el Decenio para el Desarrollo - Un llamamiento a las naciones

13 C/PRG/DR.1 Filipinas, apoyado por la India, México, Perú, Senegal y Suiza (Documento 13 C/PRG/31)

13 C/PRG/DR.1 Rev. (id.) - revisado por el Grupo de Trabajo

13 C/PRG/DR.2 Afganistán, Malí, Chad, Togo (Cooperación en el Programa Mundial de Alimentos)

13 C/PRG/DR.3 Bulgaria, Camerún, Senegal (Participación de especialistas en las reuniones de carácter técnico)

13 C/PRG/DR.4 Proyecto de resolución sobre el Programa Ampliado de Asistencia Técnica

13 C/PRG/DR.5 República Árabe Unida (Traducción, adaptación y edición de publicaciones y documentos de la Unesco)

13 C/PRG/DR.6 Argentina, Checoslovaquia, Estados Unidos de América, Indonesia, República Unida de Tanganyika y Zanzíbar (Normas relativas al contenido de las publicaciones de la Unesco)

13 C/PRG/DR.7 Malí (Personal docente)

13 C/PRG/DR.8 Reino Unido (Personal docente)

13 C/PRG/DR.9 Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas (Estudio internacional de las principales tendencias de la investigación en la esfera de las ciencias sociales y humanas)

13 C/PRG/DR.10 Estados Unidos de América (13 C/PRG/12)

13 C/PRG/DR.11 Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas (Cuestiones generales)

13 C/PRG/DR.11 Rev. Brasil, Canadá, Estados Unidos de América, India, Malí, República Arabe Unida, Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas (id.)
13 C/PRG/DR.12 Cuba (Revisión de 13 C/PRG/5 Add.)
13 C/PRG/DR.13 Filipinas (Cuestiones generales)
13 C/PRG/INF/1 Educación - Proyecto de orden de los debates
13 C/PRG/INF/2 (id.)
13 C/PRG/INF/3 (id.)
13 C/PRG/INF/4 Ciencias Sociales, Ciencias Humanas y Actividades Culturales - Proyecto de orden de los debates
13 C/PRG/INF/5 (id.)
13 C/PRG/INF/6 Ciencias Exactas y Naturales - Proyecto de orden de los debates
13 C/PRG/INF/7 Ciencias Sociales, Ciencias Humanas y Actividades Culturales - Proyecto de orden de los debates
13 C/PRG/INF/8 Comunicación - Proyecto de orden de los debates
13 C/PRG/INF/9 (id.)
13 C/PRG/INF/10 Ciencias Exactas y Naturales - Proyecto de orden de los debates
13 C/PRG/INF/11 Comisión del Programa - Calendario de los trabajos
13 C/PRG/SC/1 Informe del Grupo de Trabajo creado por la Subcomisión de Ciencias Exactas y Naturales
13 C/PRG/SC/2 Distribución de las actividades incluídas en el Programa y de los créditos destinados a su ejecución
13 C/PRG/SC/3 Resolución 2.2241
13 C/PRG/SC/4 Proyecto de resolución revisado y plan de trabajo para la Sección 2.34
13 C/PRG/SC/5 Proyecto de informe de la Subcomisión de Ciencias Exactas y Naturales y su Aplicación al Desarrollo de la Comisión del Programa
13 C/PRG/SC/5 Corr. 1 Corrigendum
13 C/PRG/GT.1/1 Grupo de Trabajo nº 1 - Orden del Día Provisional
13 C/PRG/GT.1/2 Enmienda presentada por los Estados Unidos de América, Australia, Reino Unido y Nigeria
13 C/PRG/GT.1/3 Enmienda presentada por Nigeria
13 C/PRG/GT.1/4 Enmienda presentada por España
13 C/PRG/GT.1/5 Enmienda presentada por España, Argentina, México y Uruguay
13 C/PRG/GT.1/6 Enmienda presentada por el Reino Unido y los Estados Unidos de América
13 C/PRG/GT.1/7 Enmiendas propuestas al proyecto de recomendación
13 C/PRG/GT.1/8 Informe del Grupo de Trabajo
13 C/PRG/GT.2/1 Grupo de Trabajo nº 2 - Orden del Día Provisional
13 C/PRG/GT.2/2 Informe del Grupo de Trabajo
13 C/PRG/GT.3/1 Grupo de Trabajo nº 3 - Orden del Día Provisional
13 C/PRG/GT.3/2 Informe del Grupo de Trabajo
13 C/PRG/GT.4/1 Grupo de Trabajo nº 4 - Orden del Día Provisional
13 C/PRG/GT.4/2 Proyecto de Informe del Grupo de Trabajo
13 C/PRG/GT.4/DR.1 Proyecto de resolución propuesto por el Director General
13 C/PRG/GT.5/1 Grupo de Trabajo nº 5 - Nota informativa
13 C/PRG/GT.5/DR.1 Proyecto de resolución - Vigésimo aniversario de la Unesco

III. DOCUMENTOS DE LA COMISION ADMINISTRATIVA

13 C/ADM/1 Relaciones con las organizaciones internacionales no gubernamentales : Informe sobre las modificaciones en la clasificación de las organizaciones internacionales reconocidas como entidades consultivas de la Unesco en las diferentes categorías de relaciones y lista de las organizaciones cuyas peticiones de admisión en las diversas categorías de relaciones no han sido aceptadas
13 C/ADM/3 Informe financiero y estado de cuentas correspondiente al ejercicio económico bienal terminado en 31 de diciembre de 1962 e informe del Auditor Externo
13 C/ADM/4 Informe financiero y estado de cuentas correspondiente al año terminado

el 31 de diciembre de 1963 e informe del Auditor Externo

13 C/ADM/5 Informe del Auditor Externo sobre el estado de cuentas en 31 de diciembre de 1962 de los fondos de Asistencia Técnica asignados a la Unesco

13 C/ADM/6 Informe del Auditor sobre el estado de cuentas en 31 de diciembre de 1963 de los fondos de Asistencia Técnica asignados a la Unesco

13 C/ADM/7 Informe del Auditoe sobre el estado de cuentas correspondiente al ejercicio económico anual terminado en 31 de diciembre de 1962 y relativo a los proyectos del Fondo Especial respecto de los cuales la Unesco ha sido designada como organismo de ejecución

13 C/ADM/8 Informe del Auditor Externo sobre los estados de cuentas anuales correspondientes al año terminado en 31 de diciembre de 1963 y relativos a proyectos del Fondo Especial para los cuales se ha designado a la Unesco como organismo de ejecución

13 C/ADM/9 Estado definitivo de los costes de la construcción de la Casa Central Permanente : Primer Proyecto

13 C/ADM/10 Parte I Contribuciones de los Estados Miembros - Escala de contribuciones para 1965-1966

13 C/ADM/10 Add. I
13 C/ADM/10 Add. I Rev. } Adiciones

13 C/ADM/10 Parte II Monedas en que habrán de abonarse las contribuciones

13 C/ADM/10 Parte III Recaudación de las contribuciones

13 C/ADM/10 Parte III Add.
13 C/ADM/10 Parte III Add.2
13 C/ADM/10 Parte III Add. 3
13 C/ADM/10 Parte III Add. 4 } Adiciones

13 C/ADM/10 Add. Addendum

13 C/ADM/11 Administración del Fondo de Operaciones

13 C/ADM/11 Add. Addendum

13 C/ADM/12 Informe del Director General sobre estructura y métodos administrativos, nombramiento, perfeccionamiento profesional y ascensos del personal; informe refundido sobre la gestión administrativa

13 C/ADM/13 Distribución geográfica de los puestos de la Secretaría

13 C/ADM/14 Sueldos, subsidios y prestaciones conexas, inclusive los préstamos para viviendas

13 C/ADM/15 Estatuto y Reglamento del Personal

13 C/ADM/15 Add. 1 Addendum

13 C/ADM/16 Prórroga del periodo de jurisdicción del Tribunal Administrativo

13 C/ADM/17 Informe sobre la Caja de Seguros Médicos

13 C/ADM/17 Corr. Corrigendum

13 C/ADM/18 Informe sobre la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas

13 C/ADM/18 Add. Addendum

13 C/ADM/19 Elección de los representantes de los Estados Miembros en el Comité de Pensiones del Personal de la Unesco para 1965-1966

13 C/ADM/20 Informe del Director General sobre el financiamiento de la solución a plazo medio (etapas primera y segunda)

13 C/ADM/20 Corr. Corrigendum

13 C/ADM/21 Informe del Comité de la Casa Central

13 C/ADM/21 Add.
13 C/ADM/21 Anexo I Rev.
13 C/ADM/21 Add. Rev.
13 C/ADM/21 Add. Corr. } Adiciones

13 C/ADM/22 Informe del Director General sobre la primera etapa de la construcción de locales suplementarios en la Casa Central - Estado de los trabajos y situación financiera (Cuarto edificio)

13 C/ADM/23 Informe del Director General sobre la segunda etapa de la construcción de locales suplementarios en la Casa Central - Bosquejo y presupuesto preliminares (Quinto edificio)

13 C/ADM/23 Anexo II Apéndice
13 C/ADM/23 Add. 1 } Adiciones

13 C/ADM/24 Estructura y métodos administrativos, nombramientos, perfeccionamiento profesional y ascensos del personal - Recomendaciones del Consejo Ejecutivo

13 C/ADM/25 Comisión Administrativa - Proyectos de resolución sobre el punto 22 del Orden del Día (Informes financieros)

13 C/ADM/26 Proyecto de Informe de la Comisión Administrativa

13 C/ADM/27 Segundo Informe del Grupo de Trabajo de la Comisión Administrativa encargado de los asuntos relativos a la gestión administrativa

13 C/ADM/28 Tercer proyecto de Informe del Grupo de Trabajo de la Comisión Administrativa encargado de los asuntos relativos a la gestión administrativa

13 C/ADM/28 Corr. Corrigendum

13 C/ADM/29 Quinto proyecto de Informe de la Comisión Administrativa

13 C/ADM/DR.1 Brasil (Contribuciones atrasadas)

13 C/ADM/DR.2 Estados Unidos de América (Funciones y obligaciones de los órganos de la Unesco)

13 C/ADM/DR.3 República Unida de Tanganyika y Zanzíbar (Límite presupuestario máximo provisional)

13 C/ADM/DR.4 Japón (Enmienda al punto 3.6.2.6.2 del documento 13 C/16)

13 C/ADM/DR.5 Marruecos (Distribución geográfica de los puestos de la Secretaría)

13 C/ADM/DR.6 Bélgica y Marruecos (Límite presupuestario máximo provisional)

13 C/ADM/DR.7 Japón (Límite presupuestario máximo provisional)

13 C/ADM/DR.8 Australia (Resolución de Consignación de Créditos para 1965-1966)

13 C/ADM/DR.9 Australia (Aprobación de la Resolución de Consignación de Créditos para 1965-1966)

13 C/ADM/DR.10 Italia y Bélgica (Necesidades de locales suplementarios - Solución a plazo medio)

13 C/ADM/DR.11 Estados Unidos de América (Financiamiento de la solución a plazo medio)

13 C/ADM/DR.12 Japón (Financiamiento de la solución a plazo medio)

13 C/ADM/DR.13 Senegal (Alquileres de las oficinas ocupadas por las delegaciones permanentes)

13 C/ADM/INF.1 Comisión Administrativa - Calendario de trabajo

13 C/ADM/GT/1 Primer Informe del Grupo de Trabajo de la Comisión Administrativa encargado de los asuntos relativos a la Gestión Administrativa

13 C/ADM/GT/2 Tercer proyecto de Informe del Grupo de Trabajo de la Comisión Administrativa encargado de los asuntos relativos a la Gestión Administrativa

IV. DOCUMENTOS DE LA MESA DE LA CONFERENCIA

13 C/BUR/1 Primera reunión de la Mesa - Orden del Día Provisional

13 C/BUR/2 Enmienda de la Delegación de Turquía al punto 15.1.8 del Orden del Día

13 C/BUR/3 Segunda reunión - Orden del Día Provisional

13 C/BUR/4 Tercera reunión - Orden del Día Provisional

13 C/BUR/5 Enmienda al punto 15.1.8 del Orden del Día - Texto presentado por los representantes de Brasil, Francia y Polonia

13 C/BUR/6 Cuarta sesión - Orden del Día Provisional

13 C/BUR/7 Quinta sesión - Orden del Día Provisional

13 C/BUR/8 Propuesta relativa al examen de los proyectos de resolución presentados por los Estados Miembros

13 C/BUR/9 Séptima sesión - Orden del Día Provisional

13 C/BUR/10 Propuesta relativa al examen de los proyectos de resolución presentados por los Estados Miembros

13 C/BUR/11 Octava sesión - Orden del Día Provisional

13 C/BUR/12 Propuesta relativa al examen de los proyectos de resolución presentados por los Estados Miembros después del 27 de octubre de 1964

13 C/BUR/13 Organización de los trabajos para el tiempo restante de la reunión

13 C/BUR/14 Novena sesión - Orden del Día Provisional

13 C/BUR/15 Propuesta relativa al examen de los proyectos de resolución presentados por los Estados Miembros después del 27 de octubre de 1964

13 C/BUR/16 Décima sesión - Orden del Día Provisional

13 C/BUR/17 Propuesta relativa al examen de los proyectos de resolución presentados por los Estados Miembros después del 27 de octubre de 1964

13 C/BUR/18 Proyecto de resolución presentado por el Brasil (Comité Consultivo de Planeamiento y Organización Racional de la Paz)
13 C/BUR/19 Undécima sesión - Orden del Día Provisional
13 C/BUR/20 Propuesta relativa al examen de los proyectos de resolución presentados por los Estados Miembros después del 27 de octubre de 1964
13 C/BUR/21 Proyecto de resolución presentado por el Brasil (Unión Interparlamentaria)
13 C/BUR/22 Proyecto de resolución (Texto revisado por un Grupo de Trabajo de la Mesa de la Conferencia - Puntos 8.1, 8.2 y 13 del Orden del Día)
13 C/BUR/23 12a. sesión - Orden del Día Provisional
13 C/BUR/24 Propuesta relativa al examen de los proyectos de resolución presentados por los Estados Miembros después del 27 de octubre de 1964
13 C/BUR/25 13a. sesión - Orden del Día Provisional
13 C/BUR/26 14a. sesión - Orden del Día Provisional
13 C/BUR/27 Debate general

V. DOCUMENTOS DEL COMITE DE CANDIDATURAS

13 C/NOM/1 Elección del Presidente y de los Vicepresidentes de la Conferencia General y de los Presidentes, Vicepresidentes y Relatores de las Comisiones y Comités: Presentación de las candidaturas y votación
13 C/NOM/1 Corr. Corrigendum
Candidaturas para la elección de miembros del Consejo Ejecutivo
13 C/NOM/2 Dr. GARDNER DAVIES (Australia)
13 C/NOM/3 Sr. Uladislao GAMEZ SOLANO (Costa Rica)
13 C/NOM/4 Sra. Magda JOBORU (Hungría)
13 C/NOM/5 Dr. Abdul-Aziz I. AL-BASSAM (Irak)
13 C/NOM/6 Sr. Tatsuo SUYAMA (Japón)
13 C/NOM/7 Sr. Alberto WAGNER DE REYNA (Perú)
13 C/NOM/8 Dr. Ibra Mamadou WANE (Senegal)
13 C/NOM/9 Sr. Bernard BARBEY (Suiza)
13 C/NOM/10 Dr. Héctor GROS ESPIELL (Uruguay)
13 C/NOM/11 Excmo. Sr. TAFAZOLI (Irán)
13 C/NOM/12 Excma. Sra. Prof. Otilia de TEJEIRA (Panamá)
13 C/NOM/13 Excmo. Sr. Paulo Estevão de BERREDO CARNEIRO (Brasil)
13 C/NOM/14 Sr. Prem N. KIRPAL (India)
13 C/NOM/15 Dr. Hendrik JAN REININK (Países Bajos)
13 C/NOM/16 Sr. Lévy MAKANY (Congo, Brazzaville)
13 C/NOM/17 Sr. William BENTON (Estados Unidos de América)
13 C/NOM/18 Excmo. Sr. Daniel Lukias MFINANGA (Tanganyika)
13 C/NOM/19 Sr. Adolfo MOLINA ORANTES (Guatemala)
13 C/NOM/20 Excmo. Sr. William Aurélien ETEKI-MBOUMOUA (Camerún)
13 C/NOM/21 Sr. Athanase JOJA (Rumania)
13 C/NOM/22 Sr. Abhai CHANDAVIMOL (Tailandia)
13 C/NOM/23 Dr. Hans-Joachim von MERKATZ (República Federal de Alemania)
13 C/NOM/24 Sr. Roger ADJOVI (Dahomey)
13 C/NOM/25 Sr. B. Bernard DADIE (Costa del Marfil)
13 C/NOM/26 Senadora María Kalaw KATIGBAK (Filipinas)
13 C/NOM/27 Profesor Alexandre PETROV (Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas)
13 C/NOM/28 Sr. NGUYEN QUOC Dinh (República del Vietnam)
13 C/NOM/29 Sr. Petar VUTOV (Bulgaria)
13 C/NOM/30 Excmo. Sr. Joseph BRAHIM SEID (Chad)
13 C/NOM/31 Profesor Dr. Abdul Hakim ZIAI (Afganistán)
13 C/NOM/32 Sr. Ferdinand N'Sougan AGBLEMAGNON (Togo)
13 C/NOM/33 Candidaturas para la elección de miembros del Consejo Ejecutivo

VI. DOCUMENTOS DEL COMITE JURIDICO

13 C/LEG/1 *Segundo Informe del Comité Jurídico - Proyecto*
13 C/LEG/2 *Tercer Informe del Comité Jurídico - Proyecto*
13 C/LEG/3 *Cuarto Informe del Comité Jurídico - Proyecto*
13 C/LEG/4 *Quinto Informe del Comité Jurídico - Proyecto*
13 C/LEG/5 *Sexto Informe del Comité Jurídico - Proyecto*
13 C/LEG/6 *Séptimo Informe del Comité Jurídico - Proyecto*
13 C/LEG/7 *Octavo Informe del Comité Jurídico - Proyecto*
13 C/LEG/DR.1 *Enmienda presentada por la República del Vietnam (Notificación de las reuniones de la Conferencia General)*

VII. DOCUMENTOS DEL COMITE DE INFORMES

Informe general relativo a los primeros informes especiales sobre las medidas adoptadas en aplicación del Protocolo y de las Recomendaciones aprobadas por la Conferencia General de la Unesco en su 12a. reunión
13 C/REP/DR.1 *Proyectos de resolución relativos al párrafo 13 del primer proyecto de dictamen del Comité de Informes*
13 C/REP/DR.2 *Proyecto de resolución presentado por el Comité de Informes*
13 C/REP/DR.3 (id.)
13 C/REP/DR.4 *Informes periódicos relativos a los artículos 19, 26 y 27 de la Declaración de Derechos Humanos*
13 C/REP/DR.5 *Proyecto de resolución presentado por el Comité de Informes*

VIII. DOCUMENTOS DE INFORMACION GENERAL

13 C/INF/1 *Informaciones sobre la 13a. reunión de la Conferencia General*
13 C/INF/2 *Invitaciones a la 13a. reunión de la Conferencia General*
13 C/INF/2 Add. 1 *Addendum*
13 C/INF/3 *Lista provisional de documentos de la 13a. reunión de la Conferencia General*
13 C/INF/3 Rev. *Lista revisada de documentos*
13 C/INF/4 Prov. *Lista provisional de delegaciones, observadores y representantes*
13 C/INF/4 Prov. Add. *Addendum*
13 C/INF/4 Prov. 2 *Lista provisional de delegaciones, observadores y representantes nº 2*
13 C/INF/4 Prov. 2 Add. y Corr. *Addendum y Corrigendum*
13 C/INF/4 *Lista de delegaciones, observadores y representantes*
13 C/INF/4 Add. *Addendum*
13 C/INF/5 *Miembros del Consejo Ejecutivo clasificados por regiones geográficas (1946-1964)*
13 C/INF/5 Rev. *(Inglés solamente)* } Correcciones
13 C/INF/5 Corr. }
13 C/INF/6 *Comité de Candidaturas: Composición de los Comités Jurídico, de informes y de la Casa Central*
13 C/INF/7 *Discurso del Académico N.M. Sissakian, Presidente de la Conferencia General en su 13a. reunión - octubre de 1964*
13 C/INF/8 *Jefes de Delegaciones de los Estados Miembros en la 13a. reunión de la Conferencia General (en 26 de octubre de 1964)*
13 C/INF/9 *Discurso del Sr. René Maheu, Director General de la Unesco, en la apertura del debate general*
13 C/INF/10 *Discurso de clausura pronunciado por el Académico N.M. Sissakian Presidente de la 13a. reunión de la Conferencia General*

IX. PROYECTOS DE RESOLUCION Y PROPUESTAS

13 C/DR.1 Francia (Investigaciones y estudios sobre información)
13 C/DR.2 Reino Unido (Programa futuro)
13 C/DR.3 Brasil (Enmiendas al Proyecto de Programa y de Presupuesto para 1965-1966 – Centro Latinoamericano de Investigaciones en Ciencias Sociales)
13 C/DR.4 Austria (Asuntos generales)
13 C/DR.5 Argentina (Aniversarios de personalidades eminentes y acontecimientos notables)
13 C/DR/6 Honduras (Desarrollo de Bibliotecas y Archivos)
13 C/DR.7 Nigeria (Ayuda a los Estados Miembros para la organización y el planeamiento del desarrollo científico)
13 C/DR.7 Add. 1 Nigeria, Argelia, Camerún, Costa del Marfil, India, Kenia, Madagascar, Marruecos, Pakistán, República Arabe Unida, Sierra Leona, República Unida de Tanganyika y Zanzíbar (id.)
13 C/DR.8 Marruecos (Educación continua de los adultos)
13 C/DR.9 Argentina (Administración y planeamiento integral de la educación)
13 C/DR.10 Senegal (Publicaciones de la Unesco)
13 C/DR.10 Rev. Senegal, España, URSS, Bulgaria, India (id.)
13 C/DR.11 Francia y Suiza (Participación de especialistas en las reuniones de carácter técnico)
13 C/DR.12 Italia (Desarrollo de los medios de información y formación de personal de información)
13 C/DR.13 Italia (Programa Ampliado de Asistencia Técnica)
13 C/DR.14 Italia (Medidas en favor de la libre circulación de las informaciones)
13 C/DR.15 Brasil (Centros regionales de ciencia y tecnología)
13 C/DR.16 México (Punto 3.6.3.1 del documento 13 C/16)
13 C/DR.17 Israel (Educación – Asia)
13 C/DR.18 Burundi (Desarrollo de los museos)
13 C/DR.19 Argentina (Educación – América Latina)
13 C/DR.20 México (Programa futuro)
13 C/DR.21 Somalia (Actividades relativas a las consecuencias económicas y sociales del desarme y trabajos de investigación relativos a la paz)
13 C/DR.21 Rev. Somalia, Canadá, Estados Unidos de América, Reino Unido (id.)
13 C/DR.22 Argentina (Colaboración con la juventud)
13 C/DR.23 Italia (Fomento del empleo de las comunicaciones espaciales)
13 C/DR.24 México (Proyecto Principal Oriente-Occidente)
13 C/DR.25 Somalia (Igualdad de posibilidades de acceso a la educación y educación para la comprensión internacional)
13 C/DR/26 Senegal (Centro de Documentación e Intercambios Internacionales y Servicios de Asesoramiento)
13 C/DR.26 Add. Senegal, Camerún, Marruecos, Mauritania, Pakistán, Rwanda, Sierra Leona, Togo, Trinidad y Tobago, Túnez, Yugoslavia (id.)
13 C/DR.26 Add. 2 Addendum
13 C/DR.27 Argentina (Mejoramiento de la documentación y de la información científica y técnica)
13 C/DR.28 India (Asistencia a las comisiones nacionales)
13 C/DR.29 Italia (Centro de Intercambios de Educación y Servicios Consultivos)
13 C/DR.30 Italia (Personal docente)
13 C/DR.31 Italia (Cooperación con la juventud)
13 C/DR.32 Somalia (Asuntos generales)
13 C/DR.33 Burundi (Colaboración con la juventud)
13 C/DR.33 Corr. *(francés solamente)* Burundi (id.)
13 C/DR.34 Brasil (Alfabetización de adultos)
13 C/DR.35 México (Educación – América Latina)
13 C/DR.36 Italia (Alfabetización de adultos)
13 C/DR.37 Italia (Cooperación con la Oficina Internacional de Educación)
13 C/DR.38 Italia (Igualdad de posibilidades de acceso a la educación y educación para la comprensión internacional

13 C/DR.39 Suecia, Dinamarca, Finlandia, Islandia, Noruega (Programas internacionales de estudio para miembros de organizaciones de trabajadores, organizaciones femeninas y organizaciones de la juventud)

13 C/DR.40 Italia (Enseñanza superior)

13 C/DR.41 Francia (Cooperación interdisciplinaria y filosofía)

13 C/DR.42 Francia (Colaboración con la juventud)

13 C/DR.43 Francia (Centro de Intercambios de Educación y Servicios Consultivos)

13 C/DR.44 Israel (Igualdad de posibilidades de acceso a la educación y educación para la comprensión internacional)

13 C/DR.45 República Centroafricana, Congo (Brazzaville), Madagascar, Senegal (Educación - Africa)

13 C/DR.46 Dinamarca y Finlandia (Centro de Documentación e Intercambios Internacionales y Servicios de Asesoramiento)

13 C/DR.47 República Federal de Alemania (Cooperación interdisciplinaria y filosofía)

13 C/DR.47 Rev. id.

13 C/DR.48 Brasil (Fomento de la investigación en las ciencias fundamentales)

13 C/DR.49 Pakistán, India, Brasil, Nigeria (Asuntos generales)

13 C/DR.49 Rev. id.

13 C/DR.50 Francia (Cooperación con el Banco Internacional de Reconstrucción y Fomento, la Asociación Internacional de Fomento y el Banco Interamericano de Desarrollo)

13 C/DR.51 Francia (Educación continua de los adultos)

13 C/DR.52 Senegal, Nigeria, Sierra Leona, Dahomey, Brasil (Proyecto Principal Oriente-Occidente)

13 C/DR.53 Argentina (Asistencia a las comisiones nacionales)

13 C/DR.54 Brasil, Uruguay, Colombia, Chile (Programa futuro)

13 C/DR.55 Cuba (Ciencias de la Tierra)

13 C/DR.56 Cuba (Empleo de las técnicas de información en la enseñanza extraescolar)

13 C/DR.57 Cuba (Ciencias de la vida)

13 C/DR.58 Italia (Estímulo a la creación artística)

13 C/DR.59 Camerún (Educación - Africa)

13 C/DR.60 Dinamarca, Finlandia, Islandia, Noruega, Suecia (Educación continua de los adultos)

13 C/DR.61 Chad, Marruecos, Pakistán, India (Alfabetización de adultos)

13 C/DR.61 Add. Afganistán, Bélgica, Brasil, Bolivia, Ceilán, República Democrática del Congo, El Salvador, Honduras, Irak, Irán, Japón, Libia, Malí, México, Mónaco, Nigeria, Sierra Leona, Trinidad y Tobago, Turquía, Yugoslavia (id.)

13 C/DR.62 Tailandia, Afganistán, Indonesia, Israel, Corea, Malasia, Nepal, Pakistán, Vietnam, Australia, China, India, Irán, Japón, Mongolia, Nueva Zelandia, Filipinas, Reino Unido, Estados Unidos de América (Enseñanza de las ciencias fundamentales)

13 C/DR.62 Rev. id.

13 C/DR.63 Italia, Nigeria, Senegal (Problemas económicos y sociales de los nuevos Estados independientes)

13 C/DR.64 Francia, India, Malí, Marruecos, México, Pakistán, Rumania, Senegal, Yugoslavia (Declaración internacional relativa a los principios de la educación de los jóvenes)

13 C/DR.65 Camerún, Polonia (Estatuto y organización de la Conferencia Internacional de Instrucción Pública)

13 C/DR.65 Rev. id.

13 C/DR.66 Suiza, Bélgica (Cooperación con las organizaciones internacionales)

13 C/DR.67 República Federal de Alemania (Educación continua de los adultos - Vacaciones pagadas para la educación continua)

13 C/DR.68 Suiza (Contribución al desarrollo de los Estados Miembros mediante la aplicación de las ciencias y la tecnología)

13 C/DR.69 India, Indonesia (Centros regionales de ciencia y tecnología)

13 C/DR.70 Cuba (Centro Regional en el Hemisferio Occidental)

13 C/DR.71 Argentina, Estados Unidos de América, Filipinas, Japón, Nueva Zelandia, Reino Unido, Venezuela (Contribución de la Unesco al afianzamiento de relaciones pacíficas y de buena vecindad)

13 C/DR.71 Rev. id.

13 C/DR.72 Argelia, Dahomey, Malí, Mongolia, India, Irak, República Arabe Unida, Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas, Yugoslavia (Contribución de la Unesco al afianzamiento de la paz y de la coexistencia y la cooperación pacíficas entre Esta-

dos con sistemas sociales y económicos distintos)

13 C/DR.73 Reino Unido (Enmiendas al 13 C/DR.49)

13 C/DR.74 Grecia (Punto 15.1.8 del Orden del Día)

13 C/DR.75 Afganistán, Brasil, Irán, Malí, Marruecos, Polonia (Debate general)

13 C/DR.76 Turquía (Punto 15.1.8 del Orden del Día)

13 C/DR.77 Perú, Argentina (Programas regionales para el desarrollo de la educación)

13 C/DR.78 Italia, Nigeria, Senegal (Proyecto Principal Oriente-Occidente)

13 C/DR.79 Perú, Panamá, Cuba, Venezuela, Ecuador, El Salvador, España, Argentina, Colombia (Política en materia de publicaciones)

13 C/DR.79 Add. Perú, Panamá, Cuba, Venezuela, Ecuador, El Salvador, España, Argentina, Colombia, República Dominicana (id.)

13 C/DR.80 Francia (Fomento de la investigación en las ciencias fundamentales)

13 C/DR.81 Austria, Bélgica (Educación - Europa)

13 C/DR.82 Canadá, Japón, Indonesia, Brasil República Federal de Alemania (Consejo de Coordinación del Decenio Hidrológico Internacional)

13 C/DR.83 República Arabe Unida, Marruecos (Punto 15.1.8 del Orden del Día)

13 C/DR.83 Rev. Argentina, Francia, Italia, Marruecos, República Arabe Unida (id.)

13 C/DR.84 Japón (Aniversarios de personalidades eminentes y acontecimientos notables)

13 C/DR.85 Argentina (Debate general)

13 C/DR.86 Francia, India, Malí, México, Perú (Proyecto Principal Oriente-Occidente)

13 C/DR.87 Suiza (Evaluación de las necesidades tecnológicas de los países en vías de desarrollo)

13 C/DR.88 República Federal de Alemania (Estudios ecológicos y conservación de los recursos naturales)

13 C/DR.89 República Democrática del Congo (Protección del derecho de autor y de los derechos conexos)

13 C/DR.90 Camerún, Malí, Níger, Nigeria, Chad (Estudios ecológicos y conservación de los recursos naturales)

13 C/DR.91 Argelia, Chipre, Grecia, Etiopía, Guatemala, India, México, Pakistán, Perú, Túnez (Medidas encaminadas a la conservación del patrimonio cultural)

13 C/DR.92 República Unida de Tanzania (El papel de la Unesco en el logro de la independencia por los países y pueblos coloniales)

13 C/DR.92 Rev. *(Inglés solamente)* id.

13 C/DR.92 Rev. 2 id.

13 C/DR.93 Dahomey, Estados Unidos de América, Francia, India, Italia, Japón, Polonia, Reino Unido, Suiza (Valores artísticos y culturales)

13 C/DR.94 Panamá, El Salvador, Costa Rica (Programa futuro)

13 C/DR.95 India, Francia, Malí, México, Perú (Proyecto Principal Oriente-Occidente)

13 C/DR.96 Bélgica, Marruecos (Sueldos y subsidios del personal del Cuadro de Servicios Generales)

13 C/DR.96 Rev. Argelia, Argentina, Bélgica, Brasil, Marruecos, Senegal (id.)

13 C/DR.97 Unión de Repúblicas Socialistas Soviéticas (Programa futuro)

13 C/DR.98 Brasil (Unión Interparlamentaria)

13 C/DR.99 Reino Unido (Sueldos del personal del Cuadro de Servicios Generales)

13 C/DR.100 Debate general

X. ACTAS DE LA CONFERENCIA GENERAL

13 C/Resoluciones Prov. Edición provisional de las resoluciones aprobadas por la Conferencia General en su 13a. reunión

13 C/Resoluciones Resoluciones aprobadas por la Conferencia General en su 13a. reunión

13 C/Actas Actas de la Conferencia General

ЧЛЕНЫ ПРЕЗИДИУМА ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ, КОМИССИЙ И КОМИТЕТОВ

ПРЕДСЕДАТЕЛЬ ТРИНАДЦАТОЙ СЕССИИ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

Профессор П.М. Сисакян (Союз Советских Социалистических Республик)

ЗАМЕСТИТЕЛИ ПРЕДСЕДАТЕЛЯ

Проф. Пауло Е. де БЕРРЕДО КАРНЕЙРО (Бразилия)
Г-н ЭТЕКИ МБУМУА (Камерун)
Г-н Кристиан ФУШЕ (Франция)
Проф. Е. ПАПАНУТСОС (Греция)
Д-р Еухенио МАТУТЕ КАНИСАЛЕС (Гондурас)
Г-н М.С. ЧАГЛА (Индия)
Проф. Луиджи ГИ (Италия)
Г-н Тору ХАГИВАРА (Япония)
Г-н С.М. ШАРИФ (Пакистан)
С. М. ВЕРБЛОВСКИЙ (Польша)
Д-р Ибра МАМАДУ ВАН (Сенегал)
Г-н С.Дж. Люимбази ЗАКЕ (Уганда)
Лорд БОУДЕН (Соединенное Королевство)
Г-н Уильям БЕНТОН (Соединенные Штаты Америки)
Д-р Х.М. СИСО МАРТИНЕС (Венесуэла)

Генеральный секретарь:
Г-н Рене МАЭ

Секретари:
Г-н М. МОНТАНЬЕ
Г-н Р. БАРНС
Г-н Ж.П. УРЛИК

ПРЕЗИДИУМ КОНФЕРЕНЦИИ*

Председатель:
Проф. П.М. СИСАКЯН (Союз Советских Социалистических Республик)
Секретарь:
Г-н Р. БАРНС

Заместители Председателя:
Проф. Карлос ШАГАС ФИЛЬЮ (Бразилия)
Магда ЙОБОРУ (Венгрия)
Д-р М. МАКАГИАНСАР (Индонезия)
Докладчик:
Г-н Калерво СИПКАЛА (Финляндия)
Секретари:
Г-н Алан ЭЛЛИОТ
Г-н С. ФРИДМАН
Г-н А. ЛЕГРАН
Г-н В. ЛЕМА
В. СМИРНОВ
Г-н Г. БАРНС

КОМИССИЯ ПО ПРОГРАММЕ

Председатель:
Г-н С. Дж. КУКИ (Нигерия)

*Президиум состоит из Председателя, 15 заместителей Председателя Генеральной конференции и председателей следующих комиссий и комитетов: Комиссии по программе, Административной комиссии, Комитета по проверке полномочий, Комитета по кандидатурам, Юридического комитета, Комитета по докладам и Комитета по Штаб-квартире.

КОМИССИЯ ПО ПРОГРАММЕ: ПОДКОМИССИЯ ПО ЕСТЕСТВЕННЫМ НАУКАМ

Председатель:
Проф. Карлос ШАГАС ФИЛЬЮ (Бразилия)
Заместители Председателя:
Проф. Бимала КАЛАКИЧА (Таиланд)
Проф. Игнаций МАЛЕЦКИЙ (Польша)
Докладчик:
Г-н Альбер ДАГЕРР (Сенегал)
Секретари:
Г-н Ж. СВАРБРИК
Г-н Л. ЗИЕГЛЕ

АДМИНИСТРАТИВНАЯ КОМИССИЯ

Председатель:
Г-н Б. ТУНЦЕЛЬ (Турция)
Заместители Председателя
Г-н Луис ХОРДАНА ДЕ ПОСАС (Испания)
Г-н Паскаль ФРОШО (Швейцария)
Г-н Аль-Нур КАССУМ (Объединенная Республика Танзания)
Докладчик:
Проф. Хассан САФФАРИ (Иран)
Секретари:
Г-н Мюррей ЧЕЙЗ
Г-н Ф. ХОВЕЙДА
Г-н Л. МАРКЕС
Г-н А. КЕТТАНИ
Е. НОВИКОВ

КОМИТЕТ ПО ПРОВЕРКЕ ПОЛНОМОЧИЙ

Председатель:
Проф. Ж. БОНЬЕ (Бельгия)
Секретарь:
Г-н С. ЛЮССЬЕ

КОМИТЕТ ПО КАНДИДАТУРАМ

Председатель:
Д-р Атилио ДЕЛЬ' ОРО МАЙНИ (Аргентина)
Заместители Председателя:
Д-р Петар ВУТОВ (Болгария)
Г-н ИССА БЕН ЯСИН Диалло (Гвинея)
Г-н Алехандро Р. РОСЕС (Филиппины)
Секретарь:
Г-жа Л. МАКФИ

ЮРИДИЧЕСКИЙ КОМИТЕТ

Председатель:
Д-р Имре САБО (Венгрия)
Заместитель Председателя:
Г-н Л.В. Дж. РОЙ (Канада)
Докладчик:
Проф. Фемистоклес БРАНДАН КАВАЛЬКАНТИ (Бразилия)
Секретари:
Г-н К. ЛЮССЬЕ
Г-н Ж. ПЕРРЕНУ

КОМИТЕТ ПО ДОКЛАДАМ

Председатель:
Д-р Мохамед АВАД (Объединенная Арабская Республика)
Заместитель Председателя:
Г-н Ф.Е. АРЧИБОНГ (Нигерия)
Г-жа Херонима Т. ПЕКСОН (Филиппины)
Докладчик:
В. ВЛАД (Румыния)
Секретарь:
Г-н У. ЭЛЛИС

КОМИТЕТ ПО ШТАБ-КВАРТИРЕ

Председатель:
Г-н Б.И.Е.М. де ХООГ (Нидерланды)
Заместитель Председателя:
Д-р У. ГАРДНЕР ДЭВИС (Австралия)
Г-н Салах СТЕТЬЕ (Ливан)
Докладчик:
Г-н Тай КЕОЛУАНГКХОТ (Лаос)
Секретарь:
Г-н Ж.П. УРЛИК

РАСПИСАНИЕ ЗАСЕДАНИЙ

Даты		Пленарные заседания	Президиум Генеральной конференции	Редакционный комитет	Комиссия по программе									Административная комиссия			Комиссия по программе и Административная комиссия	Комитет по проверке полномочий	Юридический комитет	Комитет по кандидатурам	Комитет по докладам	Комитет по Штаб-квартире
					Комиссия по программе	Президиум Комиссии по программе	Редакционный комитет	Подкомиссия по естественным наукам	Р.Г.1	Р.Г.2	Р.Г.3	Р.Г.4	Р.Г.5	Административная комиссия	Рабочая группа Административной комиссии	Редакционный комитет						
1		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
ОКТЯБРЬ																						
Вторник 20	утр.	1																1				
	днев.	2																			1	
Среда 21	утр.	3																		1	2	
	днев.	4	1																1		3	
Четверг 22	утр.	5			1									1							4	
	днев.	6			2									2						2		
Пятница 23	утр.	7			3									3					2			
	днев.	8			4	1								4					3			
Суббота 24	утр.	9	2		5										1				4			
	днев.				6	2																
Понедельник 26	утр.	10	3		7				1					5	2							
	днев.	11			8				2					6								
Вторник 27	утр.	12	4		9				3						3							
	днев.	13			10					1					4							
Среда 28	утр.	14	5		11					2				7								
	днев.	15	6		12	3				3				8								
Четверг 29	утр.	16			13				4											3		
	днев.	17			14						1			9								
Пятница 30 *	утр.	18	7		15	4					2			10								
	днев.	19			16									11								
	веч.				17																	
Суббота 31	утр.	20			18					4						1						1
	днев.				19																	
НОЯБРЬ																•						
Понедельник 2	утр.	21			20							1		12								
	днев.	22			21							2			5							

1		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
НОЯБРЬ																						
	утр.	23	8		22			1				3			6							
Вторник 3	днев.				23	5		2							7							
	веч.				24																	
	утр.	24			25			3					1									2
Среда 4	днев.	25			26	6		4					2									3
	утр.	26	9	1	27			5				4		13								
Четверг 5	днев.	27		2	28	7		6							8							4
	утр.				29			7						14								
Пятница 6	днев.	28			30	8		8			3				9							
	утр.				31			9					3	15								
Суббота 7	днев.				32			10														
	утр.				33			11						16					5			
Понедельник 9	днев.				34	9		12							10				6			
	веч.				35																	
	утр.		10		36		1	13											7			
Вторник 10	днев.				37	10		14						17					8			
	веч.				38																	
Среда 11	утр.							15														
	утр.				39									18					9			
Четверг 12	днев.				40	11													10			
	веч.				41																	
	утр.	29	11	3	42																5	
Пятница 13	днев.			4	43	12		16						19								
	веч.				44																	
	утр.				45									20					11			
Суббота 14	днев.				46	13								21								
	веч.				47																	
	утр.		12		48									22					12			
Понедельник 16	днев.			5	49	14								23								
	веч.				50																	
	утр.	30		6	51																	
Вторник 17	днев.			7	52	15												2				
	веч.					16																
	утр.	31	13		53															4		
Среда 18	днев.	32		8	54															5		
	утр.	33	14														1					
Четверг 19	днев.	34																				
	утр.	35																				
Пятница 20	днев.	36																				

СПИСОК ДОКУМЕНТОВ ТРИНАДЦАТОЙ СЕССИИ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

I. ОБЩАЯ ДОКУМЕНТАЦИЯ

13 C/1 Предварительная повестка дня тринадцатой сессии Генеральной конференции

13 C/1 Rev. Пересмотренная предварительная повестка дня тринадцатой сессии Генеральной конференции

13 C/1 Rev. Add. Поправка к пункту 15.1.8 повестки дня. Текст, предложенный Президиумом

13 C/1 Rev. 2 Повестка дня 13-ой сессии Генеральной конференции (принятая Генеральной конференцией на ее 3 и 14 пленарных заседаниях)

13 C/2 Организация работы тринадцатой сессии Генеральной конференции

13 C/2 Rev. Пересмотренные предложения, представленные Исполнительным советом. Доклады Генерального директора о деятельности Организации в 1962 и 1963 гг.

13 C/3 Доклад Генерального директора о деятельности Организации (1 января - 30 июня 1964 г.)

13 C/4 Оценка мероприятий ЮНЕСКО (1962-1963 гг.) и перспективы на будущее

13 C/5 Проект программы и бюджета на 1965-1966 гг.

13 C/5 Add & Corr Поправки и добовления

13 C/6 Проект программы и бюджета на 1965-1966 гг. (документ 13 C/5). Рекомендации и замечания Исполнительного совета

13 C/6 Add. Поправки и дополнения

13 C/6 Add. Rev. Поправки и добавления

13 C/7 Указания к общей дискуссии

13 C/8 Поправки, представленные государствами-членами к Проекту программы и бюджета на 1965-1966 гг. (документ 13 C/5)

13 C/8 Add. 1 Дополнение

13 C/10 Prov. Проект резолюции об ассигнованиях

13 C/10 Резолюция об ассигнованиях. Доклад совместного заседания Административной комиссии и Комиссии по программе

13 C/11 Первые особые доклады государств-членов о мерах по выполнению протокола и рекомендаций двенадцатой сессии Генеральной конференции

13 C/11 Add. 1 Дополнение

13 C/12 Представление государствами-членами периодических докладов о выполнении Конвенции и рекомендации о борьбе с дискриминацией в области образования

13 C/12 Corr. Поправка *(Только на французском языке)*

13 C/13 Первый доклад Комитета по докладам

13 C/13 Rev. Доклад Комитета по докладам

13 C/14 Роль ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости: выполнение резолюции 8.2, принятой одиннадцатой и двенадцатой сессиями Генеральной конференции

13 C/15 Директивы относительно содержания изданий ЮНЕСКО. Доклад Исполнительного совета

13 C/16 Методы работы Организации - доклад Исполнительного совета

13 C/16 Add. Дополнение

13 C/17 Проект изменений схематической таблицы общей классификации различных категорий совещаний, созываемых ЮНЕСКО

13 C/17 Corr. Поправка *(Только на франц., исп. и русс. языках)*

13 C/18 Участие специалистов в совещаниях технического характера

13 C/19 Большинство, необходимое для принятия особо важных проектов резолюций по бюджетным и финансовым вопросам

13 C/20 Увеличение числа членов Юридического комитета

13 C/21 Место и дата созыва четырнадцатой сессии Генеральной конференции

13 C/22 Доклад Комитета по кандидатурам

13 C/23 Допуск на тринадцатую сессию наблюдателей от международных неправительственных организаций по рекомендации Исполнительного совета

13 C/23 Add. Дополнение

13 C/24 Задачи ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социальными и экономическими системами (объяснительная записка правительства Союза Советских Социалистических Республик)

13 C/25 Поднятие значения национальных комиссий (нота правительства Индии)

13 C/26 Извещение о сессиях Генеральной конференции (записка правительства Объединенной Арабской Республики)

13 C/27 Проект поправок к Правилам процедуры выборов путем тайного голосования, относящихся к выборам членов Исполнительного совета

13 C/27 Add. Дополнение

13 C/28 Рассмотрение Генеральной конференцией вопроса о закрытии турецким правительством школ греческих национальных меньшинств на островах Имбрес (Имроз) и Тенедос (Бозджаада), а также о мерах, которые следует принять для отмены всех мероприятий, наносящих ущерб обучению детей греческого населения этих островов

13 C/29 Заявление о приеме в члены-сотрудники ЮНЕСКО: Британские владения в восточной части Карибского моря

13 C/30 Прием новых государств-членов: Малави

13 C/31 Замечания Исполнительного совета по поводу докладов Генерального директора о деятельности Организации

13 C/32 Комитет по проверке полномочий. Первый доклад

13 C/33 Первый доклад Юридического комитета

13 C/34 Первый доклад Административной комиссии

13 C/35 Второй доклад Юридического комитета

13 C/36 Второй доклад Административной комиссии

13 C/37 Третий доклад Административной комиссии

13 C/38 Сообщение делегации Турции

13 C/39 Прием новых государств-членов: Замбия

13 C/40 Сообщение правительства Греции

13 C/41 Проект резолюции, представленный Редакционным комитетом - Задачи ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социальными и экономическими системами

13 C/42 Третий доклад Юридического комитета

13 C/43 Четвертый доклад Административной комиссии

13 C/43 Add. 1 Дополнение

13 C/43 Corr. 1 Поправки

13 C/44 Четвертый доклад Юридического комитета

13 C/45 Пятый доклад Юридического комитета

13 C/46 Rev. Роль ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости

13 C/47 Шестой доклад Юридического комитета

13 C/48 Седьмой доклад Юридического комитета

13 C/49 Восьмой доклад Юридического комитета

13 C/50 Доклад Комиссии по программе

13 C/50 Add. 1 Добавление

13 C/50 Annexes I & II Приложения

13 C/51 Второй доклад Комитета по проверке полномочий

II. ДОКУМЕНТЫ КОМИССИИ ПО ПРОГРАММЕ

13 C/PRG/1 Доклад административного совета Международного института планирования образования о деятельности Института

13 C/PRG/2 Доклад о педагогическом и молодежном институтах ЮНЕСКО в Федеративной Республике Германии

13 C/PRG/3 Реорганизация Центра педагогической документации при Региональном бюро западного полушария в Латиноамериканский показательный центр педагогической документации

13 C/PRG/3 Add. Дополнение

13 C/PRG/4 Всемирная кампания распространения грамотности

13 C/PRG/4 Add. Добавление

13 C/PRG/4 Add. & Corr. Дополнение

13 C/PRG/5 Международная конференция по вопросам молодежи (Гренобль, 23 августа - 1 сентября 1964 г.)

13 C/PRG/6 Празднование 20-й годовщины ЮНЕСКО

13 C/PRG/7 Доклад о деятельности Межправительственной океанографической комиссии

13 C/PRG/8 Изменение Устава Межправительственной океанографической комиссии

13 C/PRG/9 Международное гидрологическое десятилетие: доклад межправительственного совещания по научной гидрологии (Париж, 7-17 апреля 1964 г.); предложение о создании Координационного совета десятилетия

13 C/PRG/10 Межправительственное совещание по сейсмологии и сейсмостойкому строительству (Париж, 21-30 апреля 1964 г.)

13 C/PRG/11 Проект рекомендации о международной стандартизации статистики выпуска книг и периодических изданий

13 C/PRG/12 Международный обзор основных тенденций научных исследований в области социальных и гуманитарных наук

13 C/PRG/13 План культурного сотрудничества с Африкой

13 C/PRG/14 Двухгодичный доклад Председателя Международной комиссии по истории научного и культурного развития человечества

13 C/PRG/15 Двухгодичный доклад о мерах по сохранению памятников, имеющих историческую или художественную ценность

13 C/PRG/16 Доклад о своевременности выработки международных правил в отношении сохранения культурных ценностей, подвергающихся опасности в результате проведения общественных или частных работ

13 C/PRG/17 Проект рекомендации о мерах, направленных на запрещение и предупреждение незаконного вывоза, ввоза и передачи права собственности на культурные ценности

13 C/PRG/18 Международная кампания по сохранению памятников Нубии: доклады Исполнительного комитета и Генерального директора

13 C/PRG/20 Предложения государствам-членам относительно мер по содействию свободному распространению информации и идей

13 C/PRG/21 Руководящие принципы, касающиеся международных отношений и обменов в области образования, науки и культуры

13 C/PRG/22 Расширенная программа технической помощи: доклад Исполнительного совета относительно резолюции ЭКОСОК 908 (XXXIV), касающейся процедуры набора и инструктажа экспертов и оценки программы

13 C/PRG/22 Add. 1 Дополнение

13 C/PRG/23 Сотрудничество со Специальным фондом Организации Объединенных Наций

13 C/PRG/24 Сотрудничество с Международным банком реконструкции и развития (МБРР) и Международной ассоциацией развития (МАР) и связь с Межамериканским банком развития (МБР)

13 C/PRG/25 Региональные конференции по вопросам науки и техники и их применения в целях развития

13 C/PRG/25 Add. Дополнение

13 C/PRG/26 Сотрудничество с международным детским фондом ООН (ЮНИСЕФ)

13 C/PRG/27 Сотрудничество в проведении Мировой продовольственной программы

13 C/PRG/27 Add.1 Дополнение

13 C/PRG/28 Статут и организация Международной конференции по народному образованию (нота правительства Камеруна)

13 C/PRG/28 Add. 1 Дополнение

13 C/PRG/28 Add. 2 Дополнение

13 C/PRG/30 Исследование возможности издания международного научного ежегодника

13 C/PRG/30 Add. Дополнение

13 C/PRG/31 Шестилетний доклад Исполнительного совета для Генеральной конференции о вкладе международных неправительственных организаций (категории А и В) в деятельность ЮНЕСКО и результатах, полученных благодаря предоставлению субсидий этим организациям

13 C/PRG/31 Corr. Поправка

13 C/PRG/32 Rev. Организация в 1966 г. Международного совещания экспертов для принятия текста Декларации о расах и расовых предрассудках

13 C/PRG/33 Проект программы и бюджета на 1965-1966 гг. Часть II, глава 4.2: Информация

13 C/PRG/34 Доклад рабочей группы о проекте рекомендации о международной стандартизации статистических данных о выпуске книг и периодических изданий

13 C/PRG/35 Доклад рабочей группы по проекту рекомендации:"О мерах, направленных на запрещение и предупреждение незаконного вывоза, ввоза и передачи права собственности на культурные ценности"

13 C/PRG/35 Add. & Corr. Дополнение и поправка

13 C/PRG/36 Проект доклада Комиссии по программе

13 C/PRG/37 Доклад рабочей группы о целесообразности выработки международных правил в отношении сохранения культурных ценностей, подвергающихся опасности в результате проведения общественных или частных работ

13 C/PRG/38 Доклад четвертой рабочей группы: Руководящие принципы, касающиеся международных отношений и обменов в области образования, науки и культуры

13 C/PRG/39 Доклад пятой рабочей группы: Празднование 20-й годовщины ЮНЕСКО

13 C/PRG/40 Проект доклада рабочей группы по обзору основных тенденций научных исследований в области социальных и гуманитарных наук

13 C/PRG/41 Будущая программа

13 C/PRG/41 Add. 1 Дополнение

13 C/PRG/42 Всемирная программа распространения грамотности – Ликвидация неграмотности в ходе Десятилетия развития

13 C/PRG/DR. 1 Проект, представленный Филиппинами и поддержанный Индией, Мексикой, Перу, Сенегалом и Швейцарией (по документу 13 C/PRG/31)

13 C/PRG/DR.1 Rev. (то же) – пересмотренный рабочей группой

13 C/PRG/DR.2 Афганистан, Мали, Чад и Того (сотрудничество со Всемирной продовольственной программой)

13 C/PRG/DR.3 Болгария, Камерун, Сенегал (участие специалистов в совещаниях технического характера)

13 C/PRG/DR.4 Проект резолюции по Расширенной программе технической помощи

13 C/PRG/DR.5 Объединенная Арабская Республика (перевод, адаптация и выпуск изданий и документов ЮНЕСКО)

13 C/PRG/DR.6 Аргентина, Чехословакия, Индонезия, Объединенная Республика Танганьика и Занзибар, Соединенные Штаты Америки (директивы по вопросу о содержании изданий ЮНЕСКО)

13 C/PRG/DR.7 Мали (Преподавательские кадры)

13 C/PRG/DR.8 Соединенное Королевство (Преподавательские кадры)

13 C/PRG/DR.9 Союз Советских Социалистических Республик (Международное исследование по вопросу об основных тенденциях развития научных исследований в области социальных и гуманитарных наук)

13 C/PRG/DR.10 Соединенные Штаты Америки (по документу 13 C/PRG/12)

13 C/PRG/DR.11 Союз Советских Социалистических Республик (Общие вопросы)

13 C/PRG/DR.11 Rev. Бразилия, Канада, Индия, Мали, Объединенная Арабская Республика, Союз Советских Социалистических Республик, Соединенные Штаты Америки и др. (то же)

13 C/PRG/DR.12 Куба (Пересмотренный текст документа 13 C/PRG/3 Add.)

13 C/PRG/DR.13 Филиппины (Общие вопросы)

13 C/PRG/INF/1 Просвещение -- Предлагаемый порядок обсуждения

13 C/PRG/INF/2 (то же)

13 C/PRG/INF/3 (то же)

13 C/PRG/INF/4 Социальные науки, гуманитарные науки и культура – Предлагаемый порядок обсуждения

13 C/PRG/INF/5 (то же)

13 C/PRG/INF/6 Естественные науки – Предлагаемый порядок обсуждения

13 C/PRG/INF/7 Социальные науки, гуманитарные науки и культура– Предлагаемый порядок обсуждения

13 C/PRG/INF/8 Информация – Предлагаемый порядок обсуждения

13 C/PRG/INF/9 (то же)

13 C/PRG/INF/10 Естественные науки – Предлагаемый порядок обсуждения

13 C/PRG/INF/11 Комиссия по программе -- Расписание работы

13 C/PRG/SC/1 Доклад рабочей группы, созданной Подкомиссией по естественным наукам

13 C/PRG/SC/2 Распределение программных мероприятий и средств программы

13 C/PRG/SC/3 Резолюция 2.2241

13 C/PRG/SC/4 Проект пересмотренной резолюции и плана работы по разделу 2.34

13 C/PRG/SC/5 Проект доклада Подкомиссии по естественным наукам и их применению в целях развития Комиссии по программе

13 C/PRG/GT.1/1 Рабочая группа № 1 – Предварительная повестка дня

13 C/PRG/GT.1/2 Проект поправки, представленный Соединенными Штатами Америки, Австралией, Соединенным Королевством, Нигерией

13 C/PRG/GT.1/3 Проект поправки, представленный Нигерией

13 C/PRG/GT.1/4 Проект поправки, представленный Испанией

13 C/PRG/GT.1/5 Проект поправки, представленный Испанией, Аргентиной, Мексикой и Уругваем

13 C/PRG/GT.1/6 Проект поправки, представленный Соединенным Королевством и Соединенными Штатами Америки

13 C/PRG/GT.1/7 Поправки к проекту рекомендации

13 C/PRG/GT.2/1 Рабочая группа № 2 – Предварительная повестка дня

13 C/PRG/GT.2/2 Проект доклада рабочей группы

13 C/PRG/GT.3/1 Рабочая группа № 3 – Предварительная повестка дня

13 C/PRG/GT.3/2 Проект доклада рабочей группы

13 C/PRG/GT.4/1 Рабочая группа № 4 – Предварительная повестка дня

13 C/PRG/GT.4/2 Проект доклада рабочей группы

13 C/PRG/GT.4/DR.1 Проект резолюции, предложенный Генеральным директором

13 C/PRG/GT.5/1 Рабочая группа № 5 – Информационная записка для рабочей группы

13 C/PRG/GT.5/DR.1 Проект резолюции -- 20-я годовщина ЮНЕСКО

III. ДОКУМЕНТЫ АДМИНИСТРАТИВНОЙ КОМИССИИ

13 C/ADM/1 Отношения с международными неправительственными организациями: доклад об изменениях, внесенных в классификацию международных организаций, *установивших с ЮНЕСКО* отношения различных категорий, и список организаций, просьбы которых о включении в различные категории отношений не были удовлетворены

13 C/ADM/3 Финансовый отчет и ведомости за двухгодичный финансовый период, закончившийся 31 декабря 1962 г., и доклад Контролера со стороны

13 C/ADM/4 Финансовый отчет и ведомости за год, закончившийся 31 декабря 1963 г., и доклад Контролера со стороны

13 C/ADM/5 Доклад Контролера со стороны о расходовании средств технической помощи, выделенных ЮНЕСКО на год, закончившийся 31 декабря 1962 г.

13 C/ADM/6 Доклад Контролера со стороны о расходовании средств технической помощи, выделенных ЮНЕСКО на год, закончившийся 31 декабря 1963 г.

13 C/ADM/7 Доклад Контролера со стороны о годовой отчетности по проектам Специального фонда, по которым ЮНЕСКО назначено органом-исполнителем, за год, окончившийся 31 декабря 1962 г.

13 C/ADM/8 Доклад Контролера со стороны о годовой отчетности за год, закончившийся 31 декабря 1963 г., по проектам Специального фонда, органом-исполнителем которых назначено ЮНЕСКО

13 C/ADM/9 Окончательная сводка расходов по строительству Штаб-квартиры (первый проект)

13 C/ADM/10 Часть I Взносы государств-членов – шкала взносов на 1965-1966 гг.

13 C/ADM/10 Часть I Add. 1
13 C/ADM/10 Часть I Add. 1. Rev } Добавления

13 C/ADM/10 Часть II Валюта, в которой уплачиваются взносы

13 C/ADM/10 Часть III Уплата взносов

13 C/ADM/10 Часть III Add.
13 C/ADM/10 Часть III Add. 2
13 C/ADM/10 Часть III Add. 3
13 C/ADM/10 Часть III Add. 4 } Добавления

13 C/ADM/10 Add. Добавление

13 C/ADM/11 Управление Фондом оборотных средств

13 C/ADM/11 Add. Добавление

13 C/ADM/12 Доклад Генерального директора об административной структуре и порядке ведения дел Секретариата, вопросах набора кадров, подготовке кадров и продвижения сотрудников по службе; сводный доклад по вопросам административного управления

13 C/ADM/13 Географическое распределение должностей в Секретариате ЮНЕСКО

13 C/ADM/14 Оклады, надбавки и прочие выплаты, включая проблему жилищных займов

13 C/ADM/15 Положения и правила о персонале

13 C/ADM/15 Add. 1 Добавление

13 C/ADM/16 Административный трибунал: продление юрисдикции

13 C/ADM/17 Доклад о Фонде медицинского страхования

13 C/ADM/17 Corr. Поправка

13 C/ADM/18 Доклад об Объединенном пенсионном фонде персонала Организации Объединенных Наций

13 C/ADM/18 Add. & Corr. Добавление и поправка

13 C/ADM/19 Назначение представителей государств-членов в Пенсионный комитет персонала ЮНЕСКО на 1965-1966 гг.

13 C/ADM/20 Доклад Генерального директора о финансировании решения на период средней продолжительности (первая и вторая очереди)

13 C/ADM/20 Corr. Поправки

13 C/ADM/21 Доклад Комитета по Штаб-квартире

13 C/ADM/21 Add.
13 C/ADM/21 Annex 1 Rev.
13 C/ADM/21 Add. Rev.
13 C/ADM/21 Add. & Corr. } Добавления

13 C/ADM/22 Доклад Генерального директора о первой очереди строительства дополнительных помещений Штаб-квартиры, ход выполнения работ и финансовое положение (четвертое здание)

13 C/ADM/23 Доклад Генерального директора о второй очереди строительства дополнительных помещений Штаб-квартиры. Предварительный проект и смета (пятое здание)

13 C/ADM/23 Annex II Appendix
13 C/ADM/23 Add. 1 } Добавления

13 C/ADM/24 Административная структура и методы управления, набор сотрудников, подготовка кадров и продвижение сотрудников по службе

13 C/ADM/25 Административная комиссия – Проект резолюции по пункту 22 повестки дня (финансовые ведомости)

13 C/ADM/26 Проект доклада Административной комиссии

13 C/ADM/27 Второй доклад рабочей группы Административной комиссии по вопросам административного управления

13 C/ADM/28 Третий доклад рабочей группы Административной комиссии по вопросам административного управления (проект)

13 C/ADM/28 Corr. Поправка

13 C/ADM/29 Пятый доклад Административной комиссии (проект)

13 C/ADM/DR.1 Бразилия (задолженности по взносам)

13 C/ADM/DR.2 Соединенные Штаты Америки (функции и обязанности органов ЮНЕСКО)

13 C/ADM/DR.3 Объединенная Республика Танганьика и Занзибар (предварительный уровень бюджета)

13 C/ADM/DR.4 Япония (проект поправки к пункту 3.6.2.6.2 документа 13 C/16)

13 C/ADM/DR.5 Марокко (Географическое распределение должностей в Секретариате)

13 C/ADM/DR.6 Бельгия и Марокко (предварительный уровень бюджета)

13 C/ADM/DR.7 Япония (предварительный уровень бюджета)

13 C/ADM/DR.8 Австралия (резолюция об ассигнованиях на 1965-1966 гг.)

13 C/ADM/DR.9 Австралия (принятие резолюции об ассигнованиях на 1965-1966 гг.)

13 C/ADM/DR.10 Италия, Бельгия (потребности средней продолжительности в дополнительных помещениях)

13 C/ADM/DR.11 Соединенные Штаты Америки (финансирование решения на период средней продолжительности)

13 C/ADM/DR.12 Япония (финансирование решения, рассчитанного на период средней продолжительности)

13 C/ADM/DR.13 Сенегал (арендная плата за помещения, занимаемые постоянными представительствами)

13 C/ADM/INF/1 Административная комиссия (календарь работы)

13 C/ADM/GT/1 Первый доклад рабочей группы Административной комиссии по вопросам административного управления

13 C/ADM/GT/2 Третий доклад рабочей группы Административной комиссии по вопросам административного управления (проект)

IV. ДОКУМЕНТЫ ПРЕЗИДИУМА ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

13 C/BUR/1 Первое заседание Президиума – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/2 Проект поправки делегации Турции к пункту 15.1.8 повестки дня

13 C/BUR/3 Второе заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/4 Третье заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/5 Проект поправки к пункту 15.1.8 повестки дня – Представлен делегатами Бразилии, Франции и Польши

13 C/BUR/6 Четвертое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/7 Пятое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/8 Предлагаемый порядок рассмотрения проектов резолюций, представленных государствами-членами

13 C/BUR/9 Седьмое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/10 Предлагаемый порядок рассмотрения проектов резолюций, представленных государствами-членами

13 C/BUR/11 Восьмое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/12 Предлагаемый порядок рассмотрения проектов резолюций, внесенных государствами-членами после 27 октября 1964 г.

13 C/BUR/13 Организация работы сессии в оставшийся период

13 C/BUR/14 Девятое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/15 Предлагаемый порядок рассмотрения проектов резолюций, представленных государствами-членами после 27 октября 1964 г.

13 C/BUR/16 Десятое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/17 Предлагаемый порядок рассмотрения проектов резолюций, представленных государствами-членами после 27 октября 1964 г.

13 C/BUR/18 Проект резолюции, представленный Бразилией (Консультативный комитет по планированию и разумной организации мира)

13 C/BUR/19 Одиннадцатое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/20 Предлагаемый порядок рассмотрения проектов резолюций, представленных государствами-членами после 27 октября 1964 г.

13 C/BUR/21 Проект резолюции, представленный Бразилией (Межпарламентский союз).

13 C/BUR/22 Проект резолюции (текст, пересмотренный рабочей группой Президиума конференции – Пункты 8.1, 8.2 и 13 повестки дня)

13 C/BUR/23 Двенадцатое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/24 Предлагаемый порядок рассмотрения проектов резолюций, представленных государствами-членами после 27 октября 1964 г.

13 C/BUR/25 Тринадцатое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/26 Четырнадцатое заседание – Предварительная повестка дня

13 C/BUR/27 Общая дискуссия

V. ДОКУМЕНТЫ КОМИТЕТА ПО КАНДИДАТУРАМ

13 C/NOM/1 Выдвижение кандидатур и выборы Председателя и заместителей Председателя Генеральной конференции, а также председателей, заместителей председателей и докладчиков ее комиссий и комитетов

13 C/NOM/1 Corr. Поправка

Кандидаты в члены Исполнительного совета

13 C/NOM/2 Г-н Гарднер ДЭВИС (Австралия)

13 C/NOM/3 Г-н Уладислао ГАМЕС СОЛАНО (Коста-Рика)

13 C/NOM/4 Г-жа Магда ЙОБОРУ (Венгрия)

13 C/NOM/5 Д-р Абдул Азиз И. АЛЬ-БАССАМ (Ирак)

13 C/NOM/6 Г-н Тацуо СУЯМА (Япония)

13 C/NOM/7 Г-н Альберто ВАГНЕР де РЕНА (Перу)

13 C/NOM/8 Д-р Ибра Мамаду ВАНЕ (Сенегал)

13 C/NOM/9 Г-н Бернар БАРБЕ (Швейцария)

13 C/NOM/10 Д-р Эктор ГРОСС-ЭСПИЕЛЛЬ (Уругвай)

13 C/NOM/11 Г-н ТАФАЗОЛИ (Иран)

13 C/NOM/12 Г-жа Отилия де ТЕХЕЙРА (Панама)

13 C/NOM/13 Г-н Пауло де Берредо КАРНЕЙРО (Бразилия)

13 C/NOM/14 Г-н Прем Н. КИРПАЛ (Индия)

13 C/NOM/15 Г-н Хендрик Ян РЕЙНИНК (Нидерланды)

13 C/NOM/16 Г-н Леви МАКАНИ (Конго, Браззавиль)

13 C/NOM/17 Г-н Уильям БЕНТОН (Соединенные Штаты Америки)

13 C/NOM/18 Г-н Дэниел Лукиас МФИНАНГА (Танганьика)

13 C/NOM/19 Г-н Адольфо МОЛИНА ОРАНТЕС (Гватемала)

13 C/NOM/20 Г-н Уильям Орельен ЭТЕКИ-МБУМУА (Камерун)

13 C/NOM/21 Г-н Атанасе ЖОЖА (Румыния)

13 C/NOM/22 Г-н Абхай ЧАНДАВИМОЛ (Таиланд)

13 C/NOM/23 Д-р Ганс-Иоахим фон МЕРКАТЦ (Федеративная Республика Германии)

13 C/NOM/24 Г-н Роже АДЖОВИ (Дагомея)
13 C/NOM/25 Г-н Б. Бернар ДАДИЕ (Берег Слоновой Кости)
13 C/NOM/26 Сенатор Мария Калау КАТИГБАК (Филиппины)
13 C/NOM/27 Проф. Александр ПЕТРОВ (Союз Советских Социалистических Республик)
13 C/NOM/28 Г-н Нгуен Куок ДИНЬ (Вьетнам)
13 C/NOM/29 Г-н Петар ВУТОВ (Болгария)
13 C/NOM/30 Г-н Жозеф БРАИМ СЕИД (Чад)
13 C/NOM/31 Проф.-доктор Абдул Хаким ЗИАИ (Афганистан)
13 C/NOM/32 Г-н Фердинан Н'Суган АГБЛЕМАГНОН (Того)
13 C/NOM/33 Кандидатуры в члены Исполнительного совета

VI. ДОКУМЕНТЫ ЮРИДИЧЕСКОГО КОМИТЕТА

13 C/LEG/1 Второй доклад Юридического комитета (проект)
13 C/LEG/2 Третий доклад Юридического комитета (проект)
13 C/LEG/3 Четвертый доклад Юридического комитета (проект)
13 C/LEG/4 Пятый доклад Юридического комитета (проект)
13 C/LEG/5 Шестой доклад Юридического комитета (проект)
13 C/LEG/6 Седьмой доклад Юридического комитета (проект)
13 C/LEG/7 Восьмой доклад Юридического комитета (проект)
13 C/LEG/DR.1 Проект поправки, представленный Республикой Вьетнам (Извещения о сессиях Генеральной конференции)

VII. ДОКУМЕНТЫ КОМИТЕТА ПО ДОКЛАДАМ

Общий доклад о первых особых докладах государств-членов о мерах по выполнению протокола и рекомендаций двенадцатой сессии Генеральной конференции ЮНЕСКО
13 C/REP/DR.1 Проекты резолюции по пункту 13 первого проекта доклада Комитета по докладам (Польша, Румыния, Союз Советских Социалистических Республик)
13 C/REP/DR.2 Проект резолюции, представленный Комитетом по докладам
13 C/REP/DR.3 (то же)
13 C/REP/DR.4 Периодические доклады, касающиеся статей 19, 26 и 27 Всеобщей декларации прав человека
13 C/REP/DR.5 Проект резолюции, представленный Комитетом по докладам

VIII. ИНФОРМАЦИОННЫЕ ДОКУМЕНТЫ

13 C/INF/1 Информация для участников тринадцатой сессии Генеральной конференции
13 C/INF/2 Приглашение на тринадцатую сессию Генеральной конференции
13 C/INF/2 Add. 1 Дополнение
13 C/INF/3 Предварительный список документов тринадцатой сессии Генеральной конференции
13 C/INF/3 Rev. Пересмотренный список документов
13 C/INF/4 Prov. Предварительный список участников тринадцатой сессии Генеральной конференции
13 C/INF/4 Prov. Add. Дополнение
13 C/INF/4 Prov. 2 Предварительный список участников № 2
13 C/INF/4 Prov. 2 Add. & Corr. Дополнение и поправки
13 C/INF/4 Список участников тринадцатой сессии Генеральной конференции
13 C/INF/4 Add. Дополнение

13 C/INF/5 Распределение членов Исполнительного совета по географическим районам (1946-1964 гг.)
13 C/INF/5 Rev. *(Только на английском языке)* } Поправки
13 C/INF/5 Corr. }
13 C/INF/6 Комитет по кандидатурам: состав Юридического комитета, Комитета по докладам и Комитета по Штаб-квартире
13 C/INF/7 Выступление академика Сисакяна, Председателя тринадцатой сессии Генеральной конференции – октябрь 1964 г.
13 C/INF/8 Главы делегаций государств-членов на тринадцатую сессию Генеральной конференции (на 26 октября 1964 г.)
13 C/INF/9 Выступление г-на Рене Маэ, Генерального директора ЮНЕСКО, при открытии общей дискуссии
13 C/INF/10 Заключительное слово академика И. Сисакяна, Председателя тринадцатой сессии Генеральной конференции

IX. ПРОЕКТЫ РЕЗОЛЮЦИЙ И ПРЕДЛОЖЕНИЙ

13 C/DR. 1 Франция (научно-исследовательская работа в области информации)
13 C/DR. 2 Соединенное Королевство (будущая программа)
13 C/DR. 3 Бразилия (поправки к Проекту программы и бюджета на 1965-1966 гг. – Латиноамериканский научно-исследовательский центр социальных наук)
13 C/DR. 4 Австрия (общие вопросы)
13 C/DR. 5 Аргентина (празднование годовщины великих людей и событий)
13 C/DR. 6 Гондурас (развитие библиотек и архивов)
13 C/DR. 7 Нигерия (помощь государствам членам в организации и планировании научного развития)
13 C/DR. 7 Add. 1 Нигерия, Алжир, Камерун, Индия, Берег Слоновой Кости, Кения, Мадагаскар, Пакистан, Марокко, Объединенная Арабская Республика, Сьерра-Леоне, Объединенная Республика Танганьика и Занзибар (то же)
13 C/DR. 8 Марокко ("Постоянное" обучение взрослых)
13 C/DR. 9 Аргентина (общее планирование и административное управление в области образования)
13 C/DR. 10 Сенегал (издания ЮНЕСКО)
13 C/DR. 10 Rev. Сенегал, Испания, Союз Советских Социалистических Республик, Болгария, Индия (то же)
13 C/DR. 11 Франция, Швейцария (участие специалистов в совещаниях технического характера)
13 C/DR. 12 Италия (развитие средств информации и подготовки работников информации)
13 C/DR. 13 Италия (Расширенная программа технической помощи)
13 C/DR. 14 Италия (мероприятия по свободному распространению информации)
13 C/DR. 15 Бразилия (региональные центры по науке и технике)
13 C/DR. 16 Мексика (пункт 3.6.3.1 документа 13 C/16)
13 C/DR. 17 Израиль (просвещение – Азия)
13 C/DR. 18 Бурунди (развитие музеев)
13 C/DR. 19 Аргентина (просвещение – Латинская Америка)
13 C/DR. 20 Мексика (будущая программа)
13 C/DR. 21 Сомали (мероприятия, касающиеся экономических и социальных последствий разоружения, и исследования по проблемам мира)
13 C/DR. 21. Rev. Сомали, Канада, Соединенное Королевство, Соединенные Штаты Америки (то же)
13 C/DR. 22 Аргентина (работа с молодежью)
13 C/DR. 23 Италия (содействие использованию космической связи)
13 C/DR. 24 Мексика (Основной проект обоюдного признания культурных ценностей Востока и Запада)
13 C/DR. 25 Сомали (равный доступ к образованию и воспитание в духе международного взаимопонимания)
13 C/DR. 26 Сенегал (информационный центр и консультативное обслуживание)
13 C/DR. 26 Add. Сенегал, Камерун, Мавритания, Марокко, Пакистан, Руанда, Сьерра-Леоне, Того, Тринидад и Тобаго, Тунис, Югославия (то же)
13 C/DR. 26 Add. 2 Дополнение

13 C/DR. 27 Аргентина (улучшение научной и технической документации и информации)
13 C/DR. 28 Индия (содействие национальным комиссиям)
13 C/DR. 29 Италия (центр педагогической информации и консультативное обслуживание)
13 C/DR. 30 Италия (преподавательские кадры)
13 C/DR. 31 Италия (работа с молодежью)
13 C/DR. 32 Сомали (общие вопросы)
13 C/DR. 33 Бурунди (работа с молодежью)
13 C/DR. 33 Corr. Бурунди (то же)
13 C/DR. 34 Бразилия (обучение взрослых грамоте)
13 C/DR. 35 Мексика (просвещение – Латинская Америка)
13 C/DR. 36 Италия (обучение взрослых грамоте)
13 C/DR. 37 Италия (сотрудничество с Международным бюро просвещения)
13 C/DR. 38 Италия (равный доступ к образованию и воспитание в духе международного взаимопонимания)
13 C/DR. 39 Швеция, Дания, Финляндия, Исландия, Норвегия (программы международной учебы для членов организаций трудящихся, женщин и молодежи)
13 C/DR. 40 Италия (высшее образование)
13 C/DR. 41 Франция (междисциплинарное сотрудничество и философия)
13 C/DR. 42 Франция (работа с молодежью)
13 C/DR. 43 Франция (центр педагогической информации и консультативное обслуживание)
13 C/DR. 44 Израиль (равный доступ к образованию и воспитание в духе международного взаимопонимания)
13 C/DR. 45 Центральноафриканская Республика, Конго (Браззавиль), Мадагаскар, Сенегал (просвещение – Африка)
13 C/DR. 46 Дания, Финляндия (информационный центр и консультативное обслуживание)
13 C/DR. 47 Федеративная Республика Германии (междисциплинарное сотрудничество и философия)
13 C/DR. 47 Rev. (то же)
13 C/DR. 48 Бразилия (развитие исследований в области теоретических наук)
13 C/DR. 49 Пакистан, Индия, Бразилия, Нигерия(общие мероприятия)
13 C/DR. 49 Rev. (то же)
13 C/DR. 50 Франция (сотрудничество с Международным банком реконструкции и развития, Международной ассоциацией развития и Межамериканским банком развития)
13 C/DR. 51 Франция (постоянное обучение взрослых)
13 C/DR. 52 Сенегал, Нигерия, Сьерра-Леоне, Дагомея, Бразилия (Основной проект обоюдного признания культурных ценностей Востока и Запада)
13 C/DR. 53 Аргентина (содействие национальным комиссиям)
13 C/DR. 54 Бразилия, Уругвай, Колумбия, Чили (будущая программа)
13 C/DR. 55 Куба (науки о земле)
13 C/DR. 56 Куба (использование средств информации во внешкольном образовании)
13 C/DR. 57 Куба (биологические науки)
13 C/DR. 58 Италия (содействие художественному творчеству)
13 C/DR. 59 Камерун (просвещение – Африка)
13 C/DR. 60 Дания, Финляндия, Исландия, Норвегия, Швеция ("Постоянное" обучение взрослых)
13 C/DR. 61 Чад, Марокко, Пакистан, Индия (образование взрослых)
13 C/DR. 61 Add. Афганистан, Бразилия, Боливия, Цейлон, Гондурас, Иран, Ливия, Мали, Нигерия, Сьерра-Леоне, Тринидад и Тобаго, Турция, Сальвадор, Монако, Югославия, Демократическая Республика Конго, Мексика, Бельгия, Япония, Ирак (то же)
13 C/DR. 62 Таиланд, Афганистан, Индонезия, Израиль, Корея, Малайзия, Непал, Пакистан, Вьетнам, Австралия, Китай, Индия, Иран, Япония, Монголия, Новая Зеландия, Филиппины, Соединенное Королевство, Соединенные Штаты Америки (преподавание теоретических наук)
13 C/DR. 62 Rev. (то же)
13 C/DR. 63 Италия, Нигерия, Сенегал, (экономические и социальные проблемы, возникающие в странах, недавно ставших независимыми)

13 C/DR. 64 Франция, Индия, Мали, Марокко, Мексика, Пакистан, Румыния, Сенегал, Югославия (международная декларация о воспитании молодежи)

13 C/DR. 65 Камерун, Польша (статут и организация Международной конференции по народному образованию)

13 C/DR. 65 Rev. (то же)

13 C/DR. 66 Швейцария, Бельгия (сотрудничество с международными организациями)

13 C/DR. 67 Федеративная Республика Германии ("Постоянное" обучение взрослых – Предоставление оплачиваемых отпусков для постоянного обучения)

13 C/DR. 68 Швейцария (применение науки и техники в целях содействия развитию государств-членов)

13 C/DR. 69 Индия, Индонезия (региональные центры по науке и технике)

13 C/DR. 70 Куба (региональное бюро Западного полушария)

13 C/DR. 71 Соединенные Штаты Америки, Соединенное Королевство, Аргентина, Венесуэла, Япония, Новая Зеландия, Филиппины (задачи ЮНЕСКО в деле содействия мирным и добрососедским отношениям)

13 C/DR. 71 Rev. (то же)

13 C/DR. 72 Алжир, Дагомея, Индия, Ирак, Мали, Монголия, Объединенная Арабская Республика, Союз Советских Социалистических Республик, Югославия (задачи ЮНЕСКО в деле содействия укреплению мира и мирного сосуществования и сотрудничества государств с различными социальными и экономическими системами)

13 C/DR. 73 Соединенное Королевство (поправки к проекту резолюции 13 C/DR. 49)

13 C/DR. 74 Греция (пункт 15.1.8 повестки дня)

13 C/DR. 75 Афганистан, Бразилия, Иран, Мали, Марокко, Польша (общие прения)

13 C/DR. 76 Турция (пункт 15.1.8 повестки дня)

13 C/DR. 77 Перу, Аргентина (региональные программы развития образования)

13 C/DR. 78 Италия, Нигерия, Сенегал (Основной проект обоюдного признания культурных ценностей Востока и Запада)

13 C/DR. 79 Перу, Панама, Куба, Венесуэла, Эквадор, Сальвадор, Испания, Аргентина, Колумбия (политика в области издательской деятельности)

13 C/DR. 79 Add. Перу, Панама, Куба, Венесуэла, Эквадор, Сальвадор, Испания, Аргентина, Колумбия, Доминиканская Республика (то же)

13 C/DR. 80 Франция (развитие исследований в области теоретических наук)

13 C/DR. 81 Австрия, Бельгия, (просвещение – Европа)

13 C/DR. 82 Канада, Япония, Индонезия, Бразилия, Федеративная Республика Германии (Координационный совет международного гидрологического десятилетия)

13 C/DR. 83 Объединенная Арабская Республика, Марокко (пункт 15.1.8 повестки дня)

13 C/DR. 83 Rev. Аргентина, Франция, Италия, Марокко, Объединенная Арабская Республика (то же)

13 C/DR. 84 Япония (празднование годовщин великих людей и событий)

13 C/DR. 85 Аргентина (общая дискуссия)

13 C/DR. 86 Франция, Индия, Мали, Мексика, Перу (Основной проект обоюдного признания культурных ценностей Востока и Запада)

13 C/DR. 87 Швейцария (оценка технических нужд развивающихся стран)

13 C/DR. 88 Федеративная Республика Германии (экологические исследования и сохранение естественных ресурсов)

13 C/DR. 89 Демократическая Республика Конго (охрана авторского права и "смежных прав")

13 C/DR. 90 Камерун, Мали, Нигер, Нигерия, Чад (экологические исследования и сохранение естественных богатств)

13 C/DR. 91 Алжир, Кипр, Эфиопия, Греция, Гватемала, Индия, Мексика, Пакистан, Перу, Тунис (меры по сохранению культурного наследия)

13 C/DR. 92 Объединенная Республика Танзания (роль ЮНЕСКО в деле получения колониальными странами и народами независимости)

13 C/DR. 92 Rev. *(только на английском языке)*(то же)

13 C/DR. 92 Rev. 2 (то же)

13 C/DR. 93 Дагомея, Соединенные Штаты Америки, Франция, Индия, Италия, Япония, Польша, Соединенное Королевство, Швейцария (художественные и культурные ценности)

13 C/DR. 94 Панама, Сальвадор, Коста-Рика (будущая программа)

13 C/DR. 95 Индия, Франция, Мали, Мексика, Перу (Основной проект обоюдного признания культурных ценностей Востока и Запада)

13 C/DR. 96 Бельгия, Марокко (оклады, надбавки и прочие выплаты сотрудникам категории общих служб)

13 C/DR. 96 Rev. Алжир, Аргентина, Бельгия, Бразилия, Марокко, Сенегал (то же)

13 C/DR. 97 Союз Советских Социалистических Республик (будущая программа)

13 C/DR. 98 Бразилия (межпарламентарский союз)

13 C/DR. 99 Соединенное Королевство (оклады сотрудникам категории общих служб)

13 C/DR. 100 Общая дискуссия

X. АКТЫ ГЕНЕРАЛЬНОЙ КОНФЕРЕНЦИИ

13 C/Resolutions Prov. Предварительное издание резолюций, принятых Генеральной конференцией на тринадцатой сессии

13 C/Resolutions Резолюции, принятые Генеральной конференцией на тринадцатой сессии

13 C/Proceedings Стенографические отчеты пленарных заседаний тринадцатой сессии Генеральной конференции

UNESCO PUBLICATIONS: NATIONAL DISTRIBUTORS

Afghanistan	Pajhzai, Press Department, Royal Afghan Ministry of Education, KABUL.
Albania	N. Sh. Botimeve Naim Frasheri, TIRANA.
Algeria	Institut pédagogique national, 11, rue Zaatcha, ALGER.
Argentina	Editorial Sudamericana S.A., Humberto 1-545, T.E. 30, 7518, BUENOS AIRES.
Australia	Tradco Agencies, 109 Swanston St., G.P.O. Box 2324 V, MELBOURNE C.1 (Victoria); United Nations Association of Australia, Victorian Division, 8th Floor, McEwan House, 343 Little Collins St., MELBOURNE C.1 (Victoria).
Austria	Verlag Georg Fromme & Co., Spengergasse 39, WIEN 5.
Belgium	*All publications:* Éditions 'Labor', 342, rue Royale, BRUXELLES 3; N.V. Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, België 147, ANTWERPEN. *For 'The Courier' and slides only:* Louis de Lannoy, 112, rue du Trône, BRUXELLES 5.
Bolivia	Librería Universitaria, Universidad San Francisco Xavier, apartado 212, SUCRE.
Brazil	Fundação Getúlio Vargas, praia de Botafogo 186, RIO DE JANEIRO, GB ZC-02.
Bulgaria	Raznoiznos, 1 Tzar Assen, SOFIA.
Burma	Burma Translation Society, 361 Prome Road, RANGOON.
Cambodia	Librairie Albert Portail, 14, avenue Boulloche, PHNOM-PENH.
Canada	The Queen's Printer, OTTAWA (Ont.).
Ceylon	Lake House Bookshop, Sir Chittampalam Gardiner Mawata, P.O. Box 244, COLOMBO 2.
Chile	*All publications:* Editorial Universitaria S.A., avenida B. O'Higgins 1058, casilla 10220, SANTIAGO. *For 'The Courier':* Comisión Nacional de la Unesco en Chile, alameda B. O'Higgins 1611, 3.er piso, SANTIAGO.
China	The World Book Co., Ltd., 99 Chungking South Road, section 1, TAIPEH (Taiwan/Formosa).
Colombia	Librería Buchholz Galería, avenida Jiménez de Quesada 8-40, BOGOTÁ; Ediciones Tercer Mundo, apartado aéreo 4817, BOGOTÁ; Comité Regional de la Unesco, Universidad Industrial de Santander, BUCARAMANGA; Distribuidora Nacional de Publicaciones, Neptuno 674, LA HABANA.
Cuba	Distribuidora Nacional de Publicaciones, Neptuno 674, LA HABANA.
Cyprus	"MAM", Archbishop Makarios 3rd Avenue, P.O. Box 1722, NICOSIA.
Czechoslovakia	SNTL, Spalena 51, PRAHA 1 (Permanent display): Zahranicni literatura, Bilkova 4, PRAHA 1.
Denmark	Ejnar Munksgaard Ltd., Prags Boulevard 47, KØBENHAVN S.
Dominican Republic	Librería Dominicana, Mercedes 49, apartado de correos 656, SANTO DOMINGO.
Ecuador	Casa de la Cultura Ecuatoriana, Núcleo del Guayas, Pedro Moncayo y 9 de Octubre, casilla de correo 3542, GUAYAQUIL.
El Salvador	Librería Cultural Salvadoreña, SAN SALVADOR.
Ethiopia	International Press Agency, P.O. Box 120, ADDIS ABABA.
Finland	Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, HELSINKI.
France	Librairie de l'Unesco, place de Fontenoy, PARIS-7e. CCP 12598-48.
French West Indies	Librairie J. Bocage, rue Lavoir, B.P. 208, FORT-DE-FRANCE (Martinique).
Germany (Fed. Rep.)	R. Oldenbourg Verlag, Unesco-Vertrieb für Deutschland, Rosenheimerstrasse 145, MÜNCHEN 8.
Ghana	Methodist Book Depot Ltd., Atlantic House, Commercial Street, P.O. Box 100, CAPE COAST.
Greece	Librairie H. Kauffmann, 28, rue du Stade, ATHÈNES.
Guatemala	Comisión Nacional de la Unesco, 6.a Calle 9-27, zona 1, GUATEMALA.
Haiti	Librairie 'A la Caravelle', 36, rue Roux, B.P. 111, PORT-AU-PRINCE.
Honduras	Librería Cultural, apartado postal 563, TEGUCIGALPA D.C.
Hong Kong	Swindon Book Co., 64 Nathan Road, KOWLOON.
Hungary	Akadémiai Könyvbrdnolt, Vaci u 22, BUDAPEST V. Allami Könyvterjeszto Vallalat, P.O. Box 240, BUDAPEST.
Iceland	Snaebjörn Jonsson & Co. H.F., Hafnarstraeti 9, REYKJAVIK.
India	Orient Longmans Ltd.: 17 Chittaranjan Avenue, CALCUTTA 13; Nicol Road, Ballard Estate, BOMBAY 1; 36a Mount Road, MADRAS 2; Kanson House, 1/24 Asaf Ali Road, P.O. Box 386, NEW DELHI 1. *Sub-depots:* Indian National Commission for Co-operation with Unesco, Ministry of Education, NEW DELHI 3: Oxford Book & Stationery Co.: 17 Park Street, CALCUTTA 16; *and* Scindia House, NEW DELHI.
Iran	Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue du Musée, TÉHÉRAN.
Iraq	McKenzie's Bookshop, Al-Rashid Street, BAGHDAD.
Ireland	The National Press, 2 Wellington Road, Ballsbridge, DUBLIN 4.
Israel	Emanuel Brown formerly Blumstein's Bookstores: 35 Allenby Road *and* 48 Nahlat Benjamin Street, TEL AVIV.
Italy	Libreria Commissionaria Sansoni S.p.A., via Lamarmora 45, casella postale 552, FIRENZE: Libreria Internazionale Rizzoli, Galeria Colonna, Largo Chigi, ROMA: Libreria Zanichelli, Portici del Pavaglione, BOLOGNA: Hoepli, via Ulrico Hoepli 5, MILANO: Librairie française, piazza Castello 9, TORINO.
Ivory Coast	Centre d'édition et de diffusion africaines, boîte postale 4541, ABIDJAN PLATEAU.
Jamaica	Sangster's Book Room, 91 Harbour Street, KINGSTON.
Japan	Maruzen Co. Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O. Box 605, Tokyo Central, TOKYO.
Jordan	Joseph I. Baheus & Co., Dar-ul-Kutub, Salt Road, P.O. Box 66, AMMAN.
Kenya	ESA Bookshop, P.O. Box 30167, NAIROBI.
Korea	Korean National Commission for Unesco, P.O. Box Central 64, SEOUL.
Lebanon	Librairie Dar Al-Maaref Liban, S.A.L., immeuble Esseily, 3e étage, place Riad El Solh, B.P. 2320 BEYROUTH.
Liberia	Cole & Yancy Bookshops Ltd., P.O. Box 286, MONROVIA.
Libya	Orient Bookshop, P.O. Box 255, TRIPOLI.
Liechtenstein	Eurocan Trust Reg., P.O.B. 3, SCHAAN.
Luxembourg	Librairie Paul Bruck, 22 Grande-Rue, LUXEMBOURG.

Madagascar	*All publications:* Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'Éducation nationale, TANANARIVE. *For 'The Courier':* Service des œuvres post et péri-scolaires, Ministère de l'Éducation nationale, TANANARIVE.
Malaysia	Federal Publications Ltd., Times House, River Valley Road, SINGAPORE; Pudu Building (3rd floor), 110 Jalan Pudu, KUALA LUMPUR.
Malta	Saplenza's Library, 26 Kingsway, VALLETTA.
Mauritius	Nalanda Co. Ltd., 30 Bourbon Street, PORT-LOUIS.
Mexico	Editorial Hermes, Ignacio Mariscal 41, MÉXICO D.F.
Monaco	British Library, 30, boulevard des Moulins, MONTE-CARLO.
Morocco	*All publications:* Librarie 'Aux belles images', 281, avenue Mohammed V, RABAT (CCP 68.74). *For 'The Courier' (for teachers):* Commission nationale marocaine pour l'Unesco, 20, Zenkat Mourabitine, RABAT (CCP 307-63).
Mozambique	Salema & Carvalhe Ltda., caixa postal 192, BEIRA.
Netherlands	N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout, 9 's-GRAVENHAGE.
Netherlands Antilles	G. C. T. Van Dorp & Co. (Ned. Ant.) N.V., WILLEMSTAD (Curaçao, N. A.).
New Caledonia	Reprex, avenue de la Victoire, Immeuble Painboue, NOUMÉA.
New Zealand	Government Printing Office, 20 Molesworth Street (Private Bag), WELLINGTON; Government Bookshops: AUCKLAND (P.O. Box 5344); CHRISTCHURCH (P.O. Box 1721); DUNEDIN (P.O. Box 1104).
Nicaragua	Librería Cultural Nicaragüense, calle 15 de Septiembre y avenida Bolivar, apartado n.° 807, MANAGUA.
Nigeria	CMS (Nigeria) Bookshops, P.O. Box 174, LAGOS.
Norway	*All publications:* A. S. Bokhjörnet, Lille Grensen 7, OSLO. *For 'The Courier':* A. S. Narvesens Litteraturjeneste, Box 6125, OSLO 6.
Pakistan	The West-Pak Publishing Co. Ltd., Unesco Publications House, P.O. Box 374, 56 N Gulberg Industrial Colony, LAHORE.
Paraguay	Agencia de Librerias de Salvador Nizza, Yegros, entre 25 de Mayo y Mcal. Estigarribia, ASUNCIÓN.
Peru	Distribuidora INCA S.A., Emilio Altahus 470, apartado 3115, LIMA.
Philippines	The Modern Book Co., 508 Rizal Avenue, P.O. Box 632, MANILA.
Poland	Osrodek Rozpowzechniania Wydawnictw Naukowych PAN, Palac Kultury i Nauki, WARSZAWA.
Portugal	Dias & Andrade Lda., Libraria Portugal, rua do Carmo 70, LISBOA.
Puerto Rico	Spanish English Publications, Eleanor Roosevelt 113, apartado 1912, HATO REY.
Southern Rhodesia	The Book Centre and Educational Supply Co., Colonial Mutual Building, SALISBURY.
Rumania	Cartimex, Str. Aristide-Briand 14-18, P.O. Box 134-135, BUCURESTI.
Senegal	La Maison du Livre, 13, avenue Roume, B.P. 20-60, DAKAR.
Singapore	*See* Malaysia.
South Africa	Van Schaik's Bookstore (Pty.) Ltd., Libri Building, Church Street, P.O. Box 724, PRETORIA.
Spain	*All publications:* Librería Científica Medinaceli, Duque de Medinaceli 4, MADRID 14. *For 'The Courier':* Ediciones Iberoamericanas S.A , calle de Onate 15, MADRID.
Sudan	Al Bashir Bookshop, P.O. Box 1118, KHARTOUM.
Sweden	*All publications:* A/B. C. E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16. *For 'The Courier':* Svenska Unescorådet, Vasagatan 15-17, STOCKHOLM C.
Switzerland	Europa Verlag, Rämistrasse 5, ZÜRICH; Librarie Payot, 6, rue Grenus 1211 GENÈVE 11.
Syria	Librairie Internationale Avicenne, Boite Postale 2456, DAMAS.
Tanzania	Dar es Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, DAR ES SALAAM.
Thailand	Suksapan Panit, Mansion 9, Rajdamnern Avenue, BANGKOK.
Turkey	Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, ISTANBUL.
Uganda	Uganda Bookshop, P.O. Box 145, KAMPALA.
U.S.S.R.	Mezhdunarodnaja Kniga, MOSKVA G-200.
United Arab Republic	Librairie Kasr El Nil, 38, rue Kasr El Nil, LE CAIRE. *Sub-depot:* La Renaissance d'Égypte, 9 Sh. Adly Pasha, CAIRO (Egypt).
United Kingdom	H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, LONDON, S.E.1; Government bookshops: London, Belfast, Birmingham, Cardiff, Edinburgh, Manchester.
U.S A.	Unesco Publications Center (NAIP), 317 East 34th Street, New York, N.Y. 10016.
Uruguay	Hector D'Elia, Representación de Editoriales, calle Colonia 1060, MONTEVIDEO.
Venezuela	Distribuidora Venezolana de Publicaciones (DIPUVEN), 2.ª calle transversal Bello Monte, local G.1 (entre calle Real de Sabana Grande y avenida Casanova), apartado de correos 10440, CARACAS. *For single copies of 'The Courier':* Press Agencias S.A., Edificio El Nacional, apartado 2763, CARACAS. Cable: PASA.
Viet-Nam	Librairie Papeterie Xuan-Thu, 185-193 rue Tu-Do, B.P. 283, SAIGON.
Yugoslavia	Jugoslovenska Knjiga Terazije 27, BEOGRAD.

PUBLICATIONS DE L'UNESCO : AGENTS GÉNÉRAUX

Afghanistan	Pamirai, Press Department, Royal Afghan Ministry of Education, KABUL.
Afrique du Sud	Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd., Libri Building, Church Street, P. O. Box 724, PRETORIA.
Albanie	N. Sh. Botimeve Naim Frasheri, TIRANA.
Algérie	Institut pédagogique national, 11, rue Zaatcha, ALGER.
Allemagne (Rép. fed.)	R. Oldenbourg Verlag, Unesco-Vertrieb für Deutschland, Rosenheimerstrasse, 145, MÜNCHEN 8
Antilles françaises	*Librairie J. Bocage, rue Lavoir, B. P. 108,* FORT-DE-FRANCE (Martinique).
Antilles néerlandaises	G. C. T. Van Dorp & Co. (Ned. Ant.) N. V., WILLEMSTAD (Curaçao N. A.).
Argentine	Editorial Sudamericana, S. A., Humberto I-545, T. E. 30.7518, BUENOS AIRES.
Australie	Tradco Agencies, 109 Swanston St., G. P. O. Box 2324 V, MELBOURNE, C. 1 (Victoria). United Nations Association of Australia, Victorian Division, 8th Floor, McEwan House, 343 Little Collins St., MELBOURNE, C. 1 (Victoria).
Autriche	Verlag Georg Fromme & Co., Spengergasse 39, WIEN 5.
Belgique	*Toutes les publications:* Éditions « Labor », 342, rue Royale, BRUXELLES 3. N. V. Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, Belgielei 147, ANTWERPEN. « *Le Courrier* » *et les dispositifs seulement:* Louis De Lannoy, 112, rue du Trône, BRUXELLES 5.
Bolivie	Librería Universitaria, Universidad San Francisco Xavier, apartado 212, SUCRE.
Brésil	Fundação Getúlio Vargas, Praia de Botafogo 186, RIO DE JANEIRO, GB ZC-02.
Bulgarie	Raznoiznos, 1 Tzar Assen, SOFIA.
Cambodge	*Librairie Albert Portail, 14, avenue Boulloche, PHNOM-PENH.*
Canada	L'Imprimeur de la Reine, OTTAWA (Ont.).
Ceylan	Lake House Bookshop, Sir Chittampalam Gardiner Mawata, P. O. Box 244, COLOMBO 2.
Chili	*Toutes les publications:* Editorial Universitaria, S. A., avenida B. O'Higgins 1058, casilla 10220, SANTIAGO. « *Le Courrier* » *seulement:* Comisión Nacional de la Unesco en Chile, alameda B. O'Higgins 1611, 3 er piso, SANTIAGO.
Chine	The World Book Co., Ltd., 99 Chungking South Road, section 1, TAIPEH (Taiwan/Formose).
Chypre	« MAM », Archbishop Makarios 3rd Avenue, P. O. B. 1722, NICOSIA.
Colombie	Librería Buchholz Galería, avenida Jiménez de Queseda 8-40, BOGOTÁ. Ediciones Tercer Mundo, apartado aéreo 4817, BOGOTÁ. Comité Regional de la Unesco, Universidad Industrial de Santander, BUCARAMANGA. Distribibros Ltd., Pío Alfonso García, calle Don Sancho, n.° 36-119 y 36-125, CARTAGENA. J. Germán Rodríguez N., oficina 201, Edificio Banco de Bogotá, apartado nacional 83, GIRARDOT, Cundinamarca. Escuela Interamericana de Bibliotecología, Universidad de Antioquía, MEDELLÍN. Librería Universitaria, Universidad Pedagógica de Colombia, TUNJA.
Congo	La Librairie, Institut politique congolais, B. P. 2307, LÉOPOLDVILLE.
Corée	Korean National Commission for Unesco, P. O. Box Central 64, SEOUL.
Costa Rica	*Toutes les publications:* Trejos Hermanos, S. A., apartado 1313, SAN JOSÉ. « *Le Courrier* » *seulement:* Carlos Valerín Sáenz y Co. Ltdc., « El Palacio de las Revistas », apartado 1924, SAN JOSÉ.
Côte-d'Ivoire	Centre d'édition et de diffusion africaines, B. P. 4541, ABIDJAN PLATEAU.
Cuba	Distribuidora Nacional de Publicaciones, Neptuno 674, LA HABANA.
Danemark	Ejnar Munksgaard Ltd., Prags Boulevard 47, KØBENHAVN S.
République dominicaine	Librería Dominicana Mercedes 49, apartado de correos 656, SANTO DOMINGO.
El Salvador	*Librería Cultural Salvadoreña, Edificio San Martín, 6.ª calle Oriente n.° 118,* SAN SALVADOR.
Équateur	Casa de la Cultura Ecuatoriana, Núcleo del Guayas, Pedro Moncayo y 9 de Octubre, casilla de correo 3542, GUAYAQUIL.
Espagne	*Toutes les publications:* Librería Científica Medinaceli, Duque de Medinaceli 4, MADRID 14. « *Le Courrier* » *seulement:* Ediciones Iberoamericanas, S. A., calle de Oñate 15, MADRID.
États-Unis d'Amérique	Unesco Publications Center (NAIP), 317 East 34th Street, NEW YORK, N. Y. 10016.
Éthiopie	*International Press Agency,* P. O. Box 120, ADDIS ABABA.
Finlande	Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, HELSINKI.
France	Librairie de l'Unesco, place de Fontenoy, PARIS-7e; CCP 12598-48.
Ghana	Methodist Book Depot Limited, Atlantis House, Commercial Street, P. O. Box 100, CAPE COAST.
Grèce	Librairie H. Kauffmann, 28, rue du Stade, ATHÈNES.
Guatemala	Comisión Nacional de la Unesco, 6.ª calle 9-27 zona 1, GUATEMALA.
Haïti	Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B. P. 111, PORT-AU-PRINCE.
Honduras	Librería Cultura, apartado postal 568, TEGUCIGALPA D. C.
Hong Kong	Swindon Book Co., 64 Nathan Road, KOWLOON.
Hongrie	Akademiai Könybrdnolt, Váci u. 22, BUDAPEST V. Allami Könyterjesztó Vallalat, P. O. Bo. 240, BUDAPEST.
Inde	Orient Longmans, Ltd.: Nicol Road, Ballard Estate, BOMBAY 1; 17 Chittaranjan Avenue, CALCUTTA 13: 36 A Mount Road, MADRAS 2; Kanson House, 1/24 Asaf Ali Road, P. O. Box 386, NEW DELHI 1. *Sous-dépôts:* Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, CALCUTTA 16, *et* Scindia House, NEW DELHI. Indian National Commission for Co-operation with Unesco, Ministry of Education, NEW DELHI 3.
Irak	McKenzie's Bookshop, Al-Rashid Street, BAGHDAD.
Iran	*Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue du Musée,* TÉHÉRAN.
Irlande	The National Press, 2 Wellington Road, Ballsbridge, DUBLIN 4.
Islande	Snaebjorn Jonsson & Co., H. F., Hafnarstraeti 9, REYKJAVIK.
Israël	Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Road *et* 48 Nahlat Benjamin Street, TEL AVIV.
Italie	Libreria Commissionaria Sansoni S.p.A., via Lamarmora 45, casella postale 552, FIRENZE. Libreria Internazionale Rizzoli, Galeria Colonna, Largo Chigi, ROMA. Libreria Zanichelli, Portici del Pavaglione, BOLOGNA. Hoepli, via Ulrico Hoepli 3, MILANO. Librairie française, piazza Castello 9, TORINO.
Jamaïque	Sangster's Book Room, 91 Harbour Street, KINGSTON.
Japon	Maruzen Co., Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, P. O. Box 605, Tokyo Central, TOKYO.
Jordanie	Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Salt Road, P. O. Box 66, AMMAN.
Kenya	ESA Bookshop, P. O. Box 30167, NAIROBI.

Liban	Librairie Dar Al-Maaref Liban, S. A. L., immeuble Eveily, 3e étage, place Riad El-Solh, B. P. 2320, Beyrouth.
Libéria	Cole & Yancy Bookshops, Ltd., P. O. Box 286, Monrovia.
Libye	Orient Bookshop, P. O. Box 255, Tripoli.
Liechtenstein	Eurocan Trust Reg., P. O. Box 5, Schaan.
Luxembourg	Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, Luxembourg.
Madagascar	*Toutes les publications:* Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'éducation nationale, Tananarive. « *Le Courrier* » *seulement:* Services des œuvres post et péri-scolaires, Ministère de l'éducation nationale, Tananarive.
Malaisie	Federal Publications, Ltd., Times House, River Valley Road, Singapore 9. Pudu Building (3rd floor), 10 Jalan Pudu, Kuala Lumpur.
Malte	Sapienza's Library, 26 Kingsway, Valletta.
Maroc	*Toutes les publications:* Librairie « Aux belles images », 281, avenue Mohammed V, Rabat (CCP 68-74). « *Le Courrier* » *seulement (pour les enseignants):* Commission nationale marocaine pour l'Unesco, 20, Zenkat Mourabitine, Rabat (CCP 324-45).
Ile Maurice	Nalanda Co., Ltd., 30 Bourbon Street, Port-Louis.
Mexique	Editorial Hermes, Ignacio Mariscal 41, México, D. F.
Monaco	British Library, 30, Boulevard des Moulins, Monte-Carlo.
Mozambique	Salema & Carvalho Ltda., caixa postal 192, Beira.
Nicaragua	Librería Cultural Nicaragüense, calle 15 de Septiembre y avenida Bolívar, apartado n.° 807, Managua.
Nigeria	CMS (Nigeria) Bookshops, P. O. Box 174, Lagos.
Norvège	*Toutes les publications:* A. S. Bokhjornet, Lille Grensen 7, Oslo. « *Le Courrier* » *seulement:* A. S. Narvesens Litteraturjeneste, Box 6125, Oslo 6.
Nouvelle-Calédonie	Reprex, avenue de la Victoire, Immeuble Painboue, Nouméa.
Nouvelle-Zélande	Government Printing Office, 20 Molesworth Street (Private Bag), Wellington, Government Bookshops Auckland (P. O. Box 5344); Christchurch (P. O. Box 1721); Dunedin (P. O. Box 1104).
Ouganda	Uganda Bookshop, P. O. Box 145, Kampala.
Pakistan	The West-Pak Publishing Co., Ltd., Unesco Publications House P. O. Box 374, G.P.O. Lahore. *Showrooms:* Urdu Bazaar, Lahore, *et* 57-58 Murree Highway, G/6-1, Islamabad.
Paraguay	Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Yegros, entre 25 de Mayo y Mcal. Estigarribia, Asunción.
Pays-Bas	N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.
Pérou	Distribuidora INCA S. A., Emilio Althaus 470, apartado 3115, Lima.
Philippines	The Modern Book Co., 508 Rizal Avenue, P. O. Box 632, Manila.
Pologne	Osrodek Rozpowszechniania Wydawnictw Naukowych PAN, Palac Kultury i Nauki, Warszawa.
Porto Rico	Spanish English Publications, Eleanor Roosevelt 113, apartado 1912, Hato Rey.
Portugal	Dias & Andrade, Lda., Livraria Portugal, rua do Carmo 70, Lisboa.
République arabe unie	Librairie Kasr El Nil, 38, rue Kasr El Nil, Le Caire. *Sous-dépôt:* La Renaissance d'Égypte, 9 Sh. Adly Pasha, Le Caire.
Rhodésie du Sud	The Book Centre and Educational Supply Co., Colonial Mutual Building, Salisbury.
Roumanie	Cartimex, Str. Aristide Briand 14-18, P. O. Box 134-135, Bucuresti.
Royaume-Uni	H. M. Stationery Office, P. O. Box 569, London, S. E. 1. Government bookshops : London, Belfast, Birmingham, Cardiff, Edinburgh, Manchester.
Sénégal	La Maison du livre, 13, avenue Roume, B. P. 20-60, Dakar.
Singapour	*Voir* Malaisie.
Soudan	Al Bashir Bookshop, P. O. Box 1118, Khartoum.
Suède	*Toutes les publications:* A/B C. E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm 16. « *Le Courrier* » *seulement:* Svenska Unescorådet, Vasagatan 15-17, Stockholm C.
Suisse	Europa Verlag, Rämistrasse 5, Zurich. Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 Genève 11.
Syrie	Librairie internationale Avicenne, B. P. 2456. Damas.
Tanzanie	Dar es Salaam Bookshop, P. O. Box 9030, Dar es Salaam.
Tchécoslovaquie	SNTL, Spanela 51, Praha 1 *(Exposition permanente)*. Zahranicni literatura, Bilkova, 4, Praha 1.
Thaïlande	Suksapan Panit, Mansion 9, Rajdamnern Avenue, Bangkok.
Tunisie	Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis.
Turquie	Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.
URSS	Mezhdunarodnaja Kniga, Moskva G-200.
Uruguay	Héctor D'Elia, Representación de Editoriales, calle Colonia 1060, Montevideo.
Venezuela	Distribuidora Venezolana de Publicaciones (DIPUVEN), 2.ª calle tranversal Bello Monte, local G-1 (entre calle Real de Sabana Grande y avenida Casanova), apartado de correos 10440, Caracas. *Vente du « Courrier » au numéro:* Press Agencias S. A., Edificio El Nacional, apartado 2763, Caracas. Cable : Pasa.
Viêt-nam	Librairie-papeterie Xuân-Thu, 185-193, rue Tu-Do, B. P. 283, Saigon.
Yougoslavie	Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, Beograd.